

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



010112 0000001

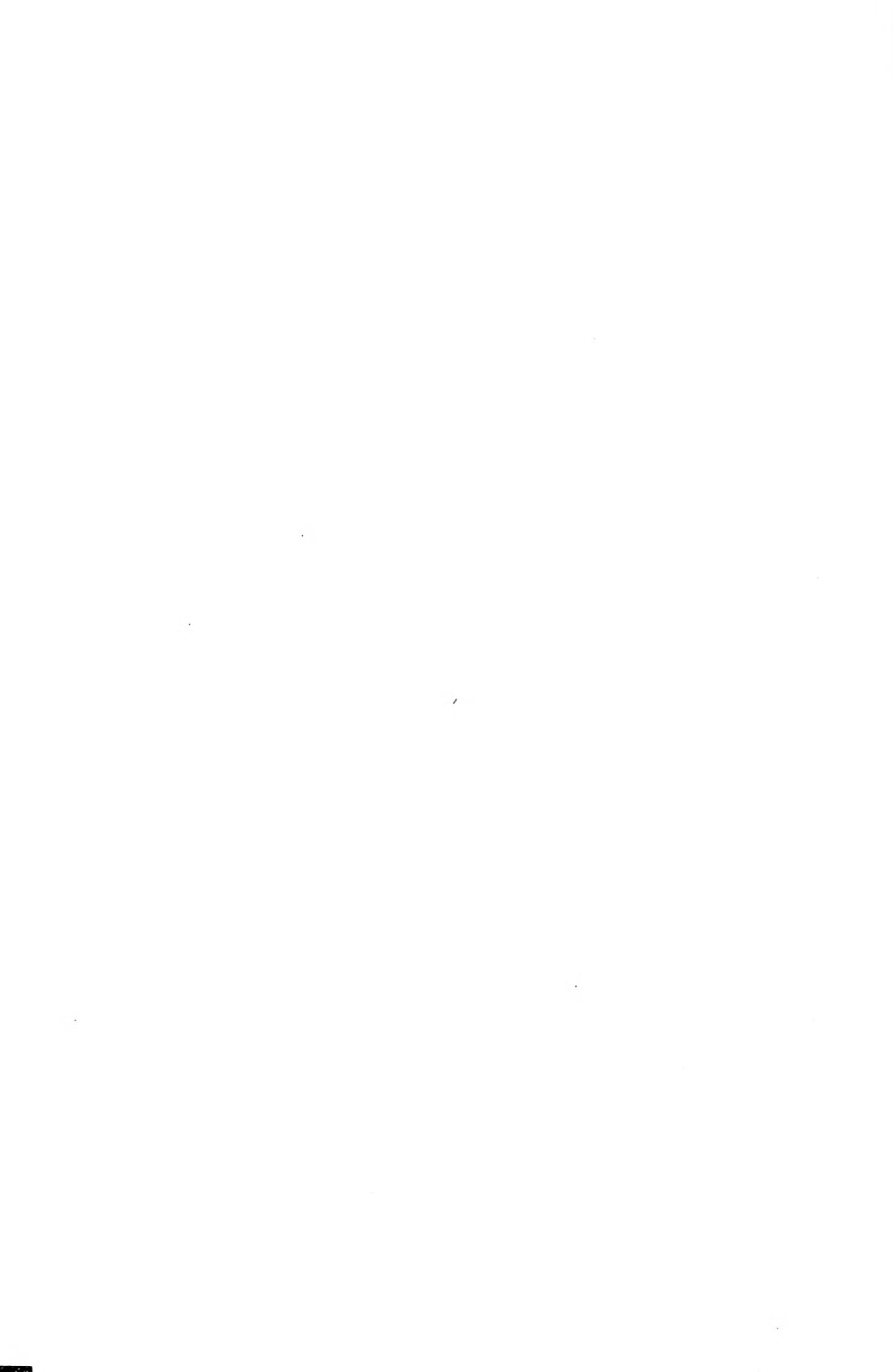








R. G. H. Gault.







HISTOIRE  
DES PAPES

ROIS, REINES, EMPEREURS

A TRAVERS LES SIECLES

PAR  
MAURICE LACHATRE



# HISTOIRE DES PAPES

MYSTÈRES D'INIQUITÉS DE LA COUR DE ROME

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS, PARRICIDES, ADULTÈRES, INCESTES, DÉBAUCHES ET TURPITUDES  
DES PONTIFES ROMAINS DEPUIS SAINT-PIERRE JUSQU'À NOS JOURS

CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS

PAR

MAURICE LACHATRE

II



PARIS

DOCKS DE LA LIBRAIRIE

38, BOULEVARD DE ST-ANDRÉ, 38





## DOUZIÈME SIÈCLE



Caractère du douzième siècle — Origine de Pascal. — Election du pontife. — Conquêtes des croisés. — Suite du schisme causé par l'antipape Guibert et par l'empereur Henri. — Querelle des investitures. — Conciles de Poitiers et de Rouen. — Lettre du pape au métropolitain de Guéne. — Nouveau concile à Rome. — La comtesse Mathilde renouvelle l'acte de donation de ses pères au saint-siège. — Réponse d'Ives de Chartres aux plaintes portées contre lui. — Révolte du jeune Henri contre son père. — Henri IV fait sa soumission au saint-siège. — Lettre infâme du pape. — Réponse du clergé de Liège. — Préparatifs d'une nouvelle croisade. — Le pontife vient en France. — Eglise d'Orient. — Démêlés du pape et du roi de Germanie. — Le pape est fait prisonnier. — Révolte des Romains. — Pascal accorde les investitures. — Il est remis en liberté. — Couronnement de l'empereur. — Le pape est accusé d'hérésie. — Il veut renoncer au pontificat. — Conciles de Latran, de Céperan et de Beauvais. — Nouvelles séditions contre le pape. — L'empereur entre dans Rome à la tête d'une armée. — Le pape s'enfuit. — Mort de Pascal II. — Caractère du pontife.

L'histoire de l'Eglise au douzième siècle offre une longue suite de crimes horribles et de corruptions infâmes : le cardinal Baronus, zélé défenseur des papes, avoue lui-même qu'il semblait alors que l'Antechrist gouvernât la chrétienté. Saint Bernard, qui vivait dans ces temps déplorables, écrivait à Gaurid : « Ayant en depuis plusieurs jours le bonheur de voir le pieux Norbert et d'entendre quelques paroles de sa bouche, je lui ai demandé quelles étaient ses pensées sur l'Antechrist ; il m'a répondu que cette génération seroit certainement exterminée par l'ennemi de Dieu et des hommes, car son règne avoit commencé. »

Bernard de Morlaix, moine de Cluny, leur contemporain, écrivait également : « Les siècles d'or sont passés ; les âmes pures ne sont plus ; nous vivons sous le dernier des temps ; la fraude, l'impureté, les rapines, les schismes, les querelles, les guerres, les

trahisons, les incestes et les meurtres désolent l'Eglise. Rome est la ville impure du chasseur Nemrod ; la piété et la religion ont déserté ses murs ; hélas ! le pontife ou plutôt le roi de cette odieuse Babylone foule aux pieds l'Evangile et le Christ, et se fait adorer comme un dieu. »

Enfin, Honorius, prêtre d'Autun, s'exprime sur le clergé avec plus d'énergie encore : « Regardez, s'écrie-t-il, ces évêques et ces cardinaux de Rome ! ces dignes ministres qui entourent le trône de la bête ! ils sont toujours occupés de nouvelles iniquités et ne se lassent point de commettre des crimes. Non-seulement ces infâmes s'abandonnent avec les jeunes diacres à toutes sortes de dépravations ; mais encore ils veulent forcer le clergé des provinces à les imiter. Aussi dans toutes les églises les prêtres négligent le service divin, souillent le sacerdoce par leurs impuretés, trompent les peuples par leur hypocrisie, re-

ment Dieu par leurs crimes, se rendent le scandale des nations, et forment un réseau d'iniquités pour asservir les hommes. Ce sont des aveugles qui se précipitent dans l'abîme et entraînent avec eux les simples qui les suivent.

Regardez aussi ces moines, la fourbe et l'hypocrisie s'abritent sous leurs capuces; le froc couvre tous les vices, la gourmandise, la cupidité, l'avarice, la luxure et la sodomie. Regardez enfin les couvents de nonnes! la Bête a dressé son lit dans ces dortoirs dont toutes les couches sont maculées des plus horribles débauches. Ce n'est plus la Vierge que ces filles abominables prennent pour modèle; c'est Phryné et Messaline; ce n'est plus devant le Christ qu'elles se prosternent, c'est devant une idole de Priape. Le règne de Dieu est fini, et celui de l'Antechrist a commencé; un droit nouveau a remplacé l'ancien droit; la théologie scolastique est sortie du fond de l'enfer pour étouffer la religion; enfin il n'y a plus ni morale, ni dogme, ni culte, et voici venir le dernier temps annoncé par l'Apocalypse!... »

Pascal II était digne d'occuper le trône apostolique à cette époque déplorable; avant d'être pape il se nommait Rainerius ou Reginerus; l'Italie était sa patrie, et son père habitait Blède en Toscane, à huit lieues de Rome. Dans son enfance on l'avait envoyé pour s'instruire des saintes Ecritures, à l'abbaye de Cluny, où plus tard il avait embrassé l'état ecclésiastique. A l'âge de vingt ans, il fut chargé par sa communauté de se rendre à Rome pour traiter une affaire importante avec le pape; Grégoire VII, qui régnait alors, surpris de l'adresse et de la tenacité du jeune moine, voulut le retenir à sa cour et se l'attacha en qualité de scribe; quelque temps après il l'ordonna prêtre cardinal; enfin le jeune Rainerius devint abbé de la riche abbaye de Saint-Paul sous le pontificat d'Urbain II.

Après la mort de ce pape, les cardinaux, les évêques, les autres ecclésiastiques et les notables de la ville s'étant rassemblés dans la basilique de Saint-Clément pour procéder à une nouvelle élection, choisirent d'un accord unanime le cardinal Rainerius. Celui-ci, selon l'habitude des successeurs de l'apôtre, s'échappa aussitôt de l'église pour se faire ramener en triomphe dans l'assemblée. Le protonotaire de Saint-Pierre cria à trois fois différentes: « Pascal est pape! » et les assistants répondirent par les mêmes acclamations. Ensuite on le revêtit de la cape d'écarlate, de la tiare, et on le conduisit à cheval jusqu'à la porte méridionale du palais de Latran.

Alors il mit pied à terre, monta les degrés du porche, et fit son entrée dans la salle où se trouvaient les deux sièges de porphyre; on lui attacha autour du corps une ceinture à laquelle étaient suspendues sept clés, et sept sceaux, qui indiquaient les sept dons spirituels par lesquels le pape peut lier ou délier sur la terre et dans le ciel. On le plaça alternativement et à demi couché sur chacun des sièges, pour montrer publiquement les indices de sa virilité; lorsque toutes les épreuves eurent été remplies, on lui donna le bâton pastoral, et il prit possession du trône apostolique. Le lendemain, Pascal fut sacré par Odon, évêque d'Ostie, assisté des prélats d'Albane, de Laticl, de Nepi et de Préneste.

Berthold affirme que cette élection fut miraculeuse et divine, et qu'elle avait été révélée dans plusieurs visions à un grand nombre d'ecclésiastiques, de religieux et de moines.

Quelques mois après son élection, le saint-père reçut de la Palestine une lettre qui était adressée à tous les fidèles, et dans laquelle les croisés faisaient un récit détaillé de leurs conquêtes, depuis la prise de Nicée jusqu'à celle de Jérusalem. Pascal leur écrivit une longue épître où il s'étend principalement sur la découverte de la sainte lance qui avait percé le Sauveur, et qu'on avait trouvée miraculeusement au siège d'Antioche; il réclamait de leur piété le don de plusieurs reliques très-précieuses et d'une grande partie de la vraie croix, qu'on avait déterrée à Jérusalem; il les prévenait également du départ du légat Maurice, évêque de Porto, qui devait les rejoindre muni des pouvoirs nécessaires pour régler les intérêts du saint-siège dans les Eglises qui avaient été conquises sur les infidèles.

Dès le commencement de son pontificat, Pascal entreprit de continuer la politique de ses prédécesseurs, et de poursuivre Henri IV, roi de Germanie, et l'antipape Guibert, créature de ce monarque; ce qu'il put faire avec d'autant plus de succès, qu'il se trouvait appuyé par le comte Roger, qui lui avait envoyé sept mille onces d'or et une armée bien aguerrie, en échange de la souveraineté spirituelle et temporelle de la Sicile.

Bientôt l'antipape fut assiégé dans la ville d'Albané, sa résidence; et il allait tomber au pouvoir de son compétiteur lorsqu'il parvint à s'échapper; mais dans sa fuite, l'infortuné Guibert fut empoisonné par l'un de ses domestiques, gagné par l'or de Pascal.

La mort de Guibert ne put néanmoins abattre les schismatiques, et ils élurent un nouveau pontife appelé Albert. Mais la trahison vint encore au secours de Pascal; l'antipape fut enlevé le jour même de son élection, et enfermé dans les cachots du monastère de Saint-Laurent. Le roi Henri fit nommer le prêtre Théodoric pour remplacer Albert; trois mois après sa consécration, le nouvel antipape fut également enlevé par les agents du saint-siège et enfermé à l'abbaye de Lave. Les obstinés schismatiques élurent encore le prêtre Maginulle, qui parvint à se soutenir quelques jours; Pascal le fit chasser de Rome par ses séides; l'infortuné mourut en exil.

Enfin la paix paraissait rendue à l'Eglise et à l'Italie sous le gouvernement de Conrad, lorsqu'une mort subite enleva ce jeune prince. Cet événement malheureux devint le signal de nouveaux désordres: Pascal fit publier que Conrad avait été empoisonné par son père; il excita le peuple à venger le martyr, et ordonna aux citoyens de prendre les armes; mais cette nouvelle sédition fut promptement étouffée par le roi de Germanie; et Pascal fut contraint de lui écrire pour le supplier de rendre la paix à l'Eglise en assistant au concile qu'il avait convoqué à Rome.

A cette époque, l'Angleterre était en proie à de violentes dissensions qui avaient été soulevées par l'archevêque Anselme au sujet des investitures. Ce prélat, dévoué au saint-siège, avait excité ces querelles pour se venger du roi Guillaume le Roux, qui s'était refusé à reconnaître Urbain II comme légitime

pontife. A son tour, le prince avait puni le métropolitain en lui enlevant la primatie de la Grande-Bretagne et en le dépouillant des immenses bénéfices dont il s'était emparé.

Anselme s'était rendu à Rome pour obtenir par ses intrigues une bulle qui contraignit le roi, sous peine d'excommunication, à le réintégrer dans tous ses honneurs, et à le rétablir dans la jouissance des revenus du siège de Cantorbéry, et des églises ou des monastères dépendants de cet archevêché, dont il avait investi d'autres évêques par ordonnances royales. Pascal, fidèle à sa politique, approuva la conduite du prélat, et dans un concile tenu à Rome, il prononça l'anathème contre tous les laïques qui donneraient les investitures ecclésiastiques, ou qui recevraient des présents pour les confirmer.

Malgré la déclaration du saint-père, Guillaume fut inébranlable dans sa détermination, et Anselme ne put retourner en Angleterre qu'après la mort de ce prince. Son successeur, Henri I<sup>er</sup>, ayant également refusé de se soumettre aux décisions de la cour de Rome, le métropolitain se déclara hautement contre les rois normands; il menaça Henri de l'anathématiser en vertu des canons du dernier concile de Rome; il réclama au nom du pape le denier de Saint-Pierre, et souleva contre le trône la plus grande partie du clergé anglais.

Pascal, instruit par l'archevêque des progrès que faisait l'insurrection, lui écrivit pour le féliciter de sa vigueur apostolique, ajoutant : « Robert, duc de Normandie, nous a porté ses plaintes contre le roi de la Grande-Bretagne, son frère, qui s'est emparé de la couronne à son détriment, en donnant aux peuples une constitution qu'il appelle charte des libertés. Vous n'ignorez pas que nous devons aide et protection à Robert, qui a travaillé à la délivrance de l'Asie: c'est pourquoi nous vous engageons à soutenir les justes droits de ce prince contre Henri... » Le roi apprit en effet que le duc de Normandie voulait tenter une descente en Angleterre, espérant être secondé dans son projet par les nobles et par les prêtres.

Alors le rusé Henri fit appeler à la cour le métropolitain Anselme, et par de brillantes promesses il le détermina à se rattacher à son parti. L'archevêque, gagné par les présents du monarque, travailla dans ses intérêts, rallierit dans le devoir les ecclésiastiques dont la fidélité était chancelante, et fit rentrer dans l'armée de Henri les nobles qu'il en avait détachés; aussi lorsque Robert débarqua en Angleterre, les esprits qui naguère étaient disposés en sa faveur se montrèrent opposés à ses prétentions, et il fut obligé d'accepter une rente de trois mille mares d'argent, que son frère s'engagea à lui payer chaque année pour sa renonciation à la couronne.

Telle fut la fin de cette guerre, qui menaçait la Grande-Bretagne d'une nouvelle révolution: dès que le calme fut rétabli, Anselme vint réclamer de Henri le prix de son dévouement et des services qu'il lui avait rendus; mais le monarque, qui n'avait plus besoin de l'archevêque, lui répondit durement qu'il n'avait qu'à se retirer au plus tôt dans son diocèse, s'il voulait éviter le châtimement qu'avaient mérité sa trahison et sa félonie. En même temps il le souffleta devant toute la cour, et lui jeta au visage une lettre

qu'il venait de recevoir de Rome. La missive qui avait excité si fort l'indignation de Henri était conçue en ces termes : « Anselme nous a instruit que vous vous arrogiez le droit d'établir les évêques et les abbés par l'investiture, et que vous attribuez à la puissance royale une autorité qui n'appartient qu'à Dieu seul; car le Christ a dit : « Je suis la porte. » Donc un roi ne saurait être la porte de l'Eglise; et les ecclésiastiques qui entrent dans le sacerdoce par la volonté des souverains ne sont point des pasteurs, mais des larrons insignes.

« Vos prétentions sont indignes d'un chrétien, et le saint-siège ne saurait les approuver. Ne savez-vous donc pas que saint Ambroise aurait souffert le dernier supplice plutôt que de permettre à Théodose de disposer des dignités et des biens de l'Eglise; et ignorez-vous qu'il fit cette réponse à l'empereur : « Ne croyez pas, César, que vous ayez quelques droits « sur les choses divines: les palais appartiennent « aux princes et les églises au pape... » L'archevêque de Cantorbéry, furieux de l'affront sanglant qu'il avait reçu, quitta la cour et retourna à son siège pour soulever de nouveaux ennemis contre le roi.

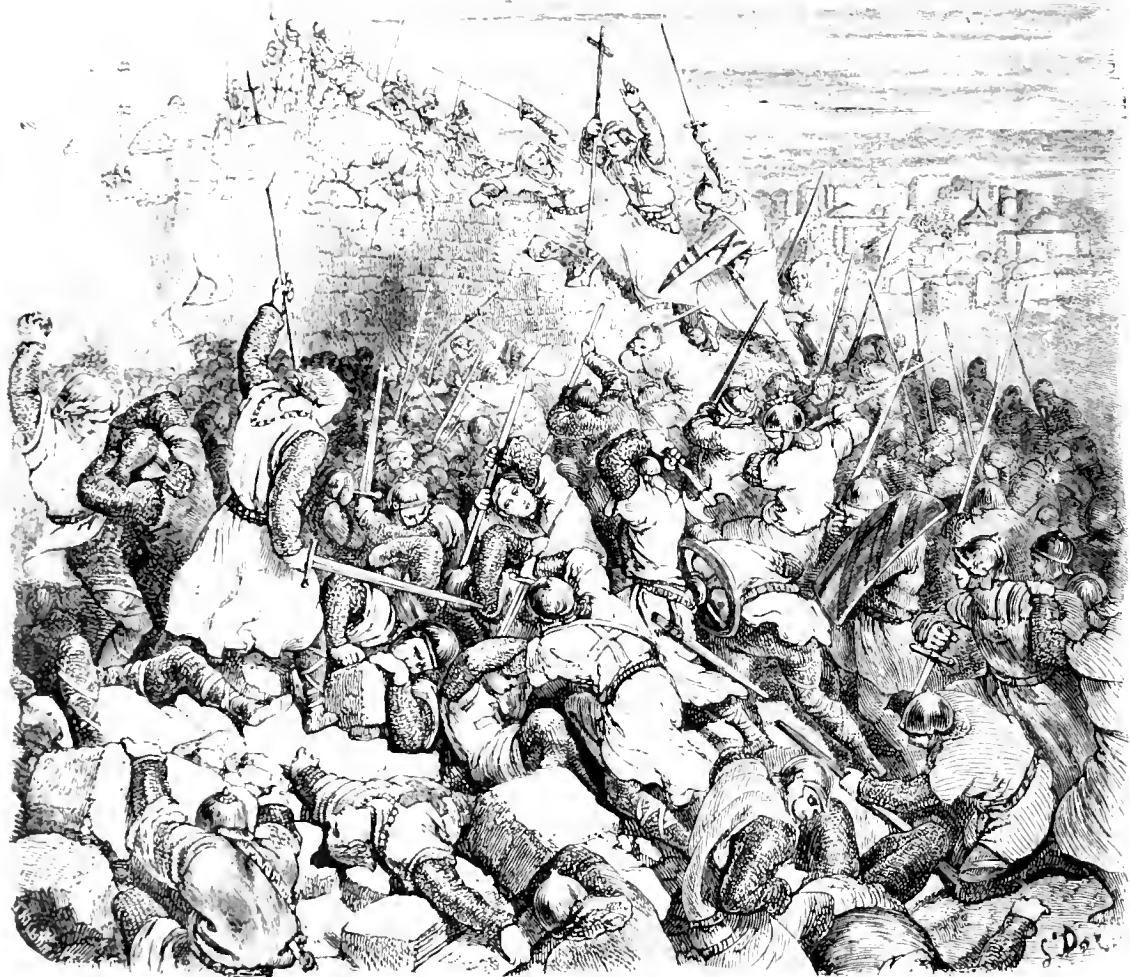
De son côté, Henri poursuivit le métropolitain et ses partisans avec la plus grande rigueur, et menaça de refuser l'obédience au pape et d'empêcher le prélèvement du denier de Saint-Pierre dans ses Etats, si on ne reconnaissait pas à la couronne le droit des investitures ecclésiastiques. Dans cette extrémité, Anselme convoqua un concile provincial où assistèrent les commissaires du roi, et dans lequel il fut décidé qu'on enverrait à Rome des députés pour s'entendre avec le pape et pour terminer enfin ces querelles déplorables. Les ambassadeurs étant arrivés dans la ville sainte, furent admis en présence de Pascal pour lui expliquer le sujet de leur voyage et les intentions du roi.

D'abord le pape ne trouva aucune parole pour leur répondre, tant sa colère était violente; ensuite il se leva de son siège, le renversa à terre avec force, et s'écria avec d'affreux blasphèmes : « Non, quand il s'agirait de ma tête, les menaces d'un roi ne me forceront pas à céder une seule des prérogatives du trône apostolique! Retournez vers votre maître, et dites-lui qu'il redoute d'affronter la sainte colère du vicair de Dieu! » Ensuite il fit écrire à l'archevêque de Cantorbéry, pour l'engager à résister plus vigoureusement encore que par le passé aux prétentions du monarque.

Henri, irrité de l'insolence du pape, réunit aussitôt à Londres les seigneurs de son royaume, et fit comparaître devant eux l'archevêque Anselme, la cause de ces dissensions, afin qu'il entendit la sentence royale qui l'exilait de la Grande-Bretagne. Le métropolitain n'éleva aucune plainte, et s'embarqua le même jour pour l'Italie.

Cette soumission apparente de l'orgueilleux prélat fit craindre au monarque une nouvelle trahison; et pour déjouer les machinations d'Anselme auprès de la cour de Rome, il envoya immédiatement en Italie, et par terre, Guillaume de Varevast, muni de pleins pouvoirs, pour terminer tous les différends qui existaient entre la couronne et le saint-siège. L'ambassadeur fit une telle diligence, qu'il arriva dans la

Lorrain



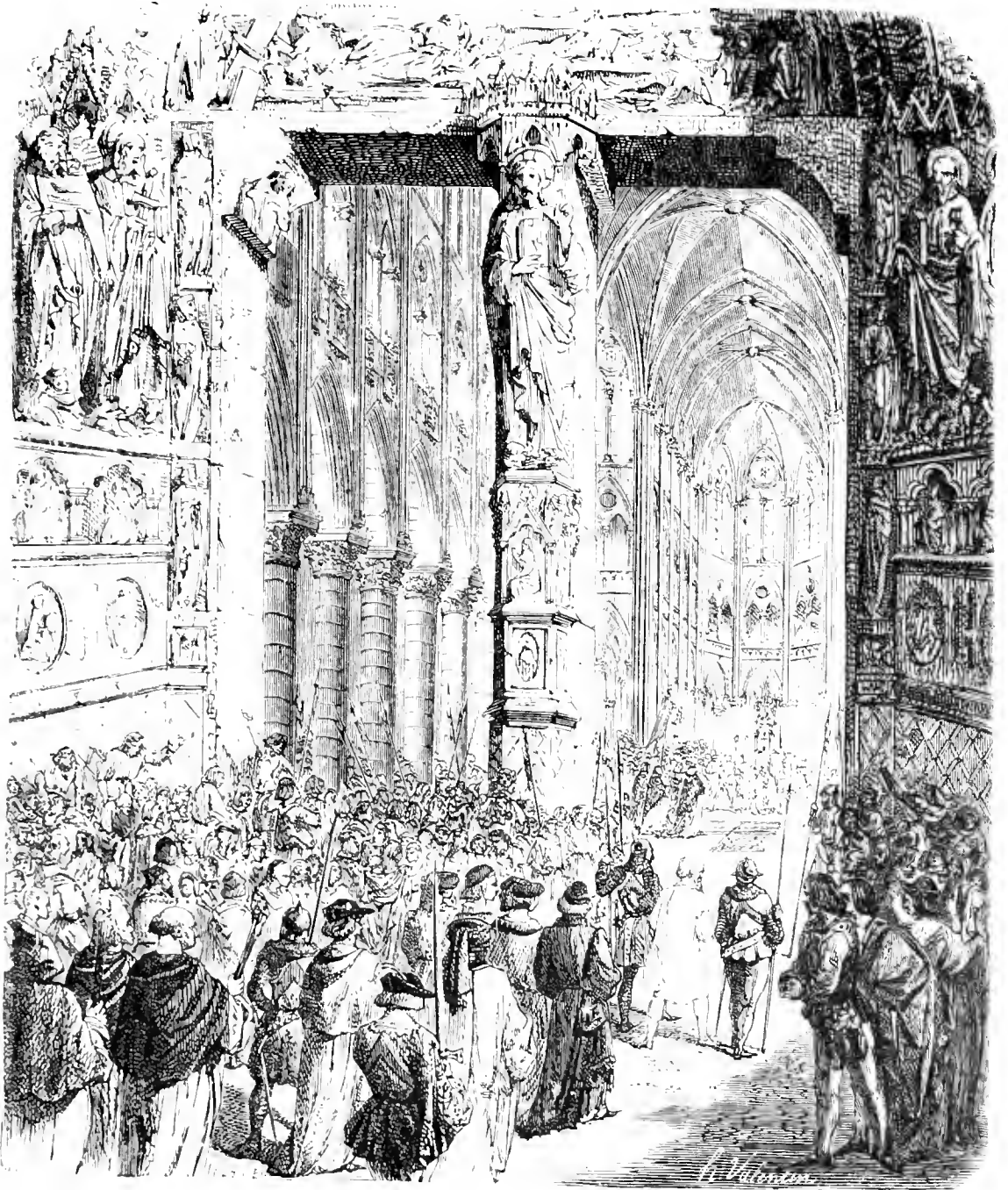
Prise de Jérusalem par les croisés

vile sainte un mois avant l'archevêque d'York, et qu'il eut le temps de gagner au parti du roi un grand nombre de prêtres et de cardinaux. Enfin Anselme fit son entrée dans la ville apostolique: dès le lendemain Pascal convoqua en concile les évêques, les cardinaux et les prêtres de toute l'Italie, afin d'entendre les accusations du métropolitain de Cantorbéry contre Henri, et pour juger les réclamations que ce prince adressait au pape par l'organe de son député.

Guillaume de Varevast présenta la cause de son

maître avec une grande habileté et déploya une rare éloquence qui excita les applaudissements de toute l'assemblée : Anselme et le pape demeurèrent seuls impassibles, sans rien laisser pénétrer de leurs sentiments. Guillaume, interprétant le silence du pontife, ainsi que les applaudissements des autres ecclésiastiques, comme des marques certaines d'une victoire sur Anselme, ajouta avec assurance : « Il faut que l'Italie entière apprenne que le souverain mon maître ne souffrira jamais qu'on lui ôte les investitures, quand il devrait, pour défendre ce droit, perdre son





H. 1. IV. de Germaine et ensemble hors d'œuvre

royaume. » A ces dernières paroles, le pontife se leva tout à coup, et regardant l'ambassadeur d'un air fier et impérieux, il répondit : « Sachez aussi, mandataire de Henri, que le pape Pascal, dût-il lui en coûter la vie, et nous le jurons devant Dieu ! ne permettra jamais à un laïque de gouverner l'Église. » Il n'en fallut pas davantage pour faire changer les esprits, et les Pères se levant tous ensemble, excommunièrent le roi ainsi que les seigneurs qui élevaient des clercs aux dignités ecclésiastiques.

Malgré cette victoire, Anselme ne put retourner en Angleterre ; il fut obligé de venir en France, où il choisit pour sa résidence la ville de Lyon. Il avait résolu de ranimer la vieille haine du duc de Normandie contre son frère, et de l'exéciter à faire une seconde descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, pour chasser le prince de ses États.

Par ses intrigues, en effet, la guerre se ralluma plus violemment qu'auparavant entre Henri et Robert, et comme le roi craignait qu'une seule défaite ne le

renversât du trône, il se décida à envoyer un ambassadeur en Italie, avec de fortes sommes d'argent, pour entrer en arrangement avec la cour de Rome. Le prince promettait encore à Pascal de décharger les Eglises d'Angleterre du cens que Guillaume le Roux leur avait imposé; il s'engageait à ne recevoir aucune offrande à titre d'investiture, à ne pas exiger la taxe des curés, et à faire lever régulièrement le denier de Saint-Pierre.

Anselme obtint également la permission de rentrer dans son diocèse de Cantorbéry; il recouvra tous ses bénéfices et fut déclaré légat à latere du saint-siège. En cette qualité, il reçut, en présence des grands et des évêques du royaume, un décret de Henri, dans lequel il était dit qu'à l'avenir personne en Angleterre ne recevrait l'investiture d'un évêché ou d'une abbaye, par la crosse ou par l'anneau, au nom d'un seigneur ou du roi lui-même. De son côté, Anselme déclara qu'il ne refuserait la consécration à aucun des prélats qui auraient fait hommage à leur souverain. Ensuite on s'occupa de pourvoir d'ecclésiastiques les églises de la Grande-Bretagne, qui étaient presque toutes sans pasteurs depuis plusieurs années. Ainsi finit en Angleterre la querelle des investitures.

Mais en Allemagne la guerre s'était ranimée plus terrible que jamais. Vers la fin du mois de mars 1102, le pape avait convoqué un concile où se trouvèrent réunis les députés de l'Italie, de la France et de la Bavière; l'empereur de Germanie seul manqua à l'appel qui lui avait été fait pour renouveler sa soumission au saint-siège. Son absence passa pour un crime irrémissible, et les Pères décrétèrent cette formule de serment contre les schismatiques, ou plutôt contre les partisans de ce prince : « Nous anathématisons toute hérésie, principalement celle qui trouble aujourd'hui la chrétienté et qui enseigne qu'on doit mépriser l'anathème et les censures de la cour de Rome. Nous promettons une obéissance illimitée au pape Pascal et à ses successeurs, en présence de Jésus-Christ et de l'Apôtre; acceptant sans examen tout ce que l'Eglise affirme, et condamnant ce qu'elle condamne; promettant de sacrifier pour sa défense richesses, amis, parents, et même notre vie, si nous en sommes requis. » On renouvela l'excommunication prononcée contre Henri IV par Grégoire VII et par Urbain II son successeur. Le pape Pascal monta lui-même sur le jubé de l'église de Latran, le jeudi saint, 3 avril de la même année, et en présence d'une foule innombrable de fidèles de toutes les nations, il rendit la sentence en employant des imprécations bizarres pour imprimer de la terreur aux hommes grossiers de cette époque, qui ne jugeaient de la valeur des choses que par leurs apparences.

Dans cette même assemblée, la comtesse Mathilde accusa le roi de Germanie d'avoir fait enlever par ses agents l'acte de la donation de tous ses biens qu'elle avait souscrit en faveur du saint-siège. Cette femme impudable, après dix-huit années écoulées au milieu des luttes et des combats, voulait encore venger Grégoire VII, son amant, du prince Henri, qu'elle accusait de sa mort. Elle fit une déclaration solennelle dans laquelle, déshéritant à tout jamais sa famille, elle instituait le saint-siège seul et unique légataire de ses immenses domaines.

Nous traduisons cet acte singulier où la comtesse se fait gloire de son titre de concubine : « Au temps de l'illustre pontife Grégoire VII, notre très-aimé et très-cher, celui dont nous étions la plus grande joie, je donnai à l'Eglise de Saint-Pierre tous mes biens présents et à venir, et j'écrivis de ma main dans la chapelle de Sainte-Croix, au palais de Latran, une chartre qui constituait cette donation. Depuis, ce diplôme a été anéanti par les ennemis du saint-siège et par les miens; aussi, craignant que mes volontés ne soient révoquées en doute après ma mort, je déclare aujourd'hui, avec les formalités usitées en pareil cas, que j'abandonne tous mes biens à l'Eglise romaine, sans que ni moi ni mes héritiers puissions jamais revenir contre ma présente volonté, sous peine d'une amende de quatre mille livres pesant d'or et de dix mille livres d'argent. »

Pendant que le pontife triomphait en Angleterre et en Italie, il soumettait également la France à son autorité, et il envoyait comme légat, à la cour du roi Philippe, l'évêque d'Albane, qui devait absoudre le prince et l'infâme Bertrade de l'excommunication qu'ils avaient encourue, sous le règne d'Urbain II, au concile de Clermont.

Voici la relation que nous a laissée Ives de Chartres de cette cérémonie, et telle qu'il l'écrivait à Rome : « Nous faisons savoir à Votre Paternité que les prélats de la province de Sens et de celle de Reims, convoqués par Richard, votre légat, se sont assemblés au diocèse d'Orléans, dans une ville appelée Beaugency, pour relever le roi Philippe et Bertrade, sa femme, de l'anathème prononcé contre eux. Les deux coupables se sont présentés dans l'assemblée nu-pieds et couverts de cilices, pleurant et criant merci, et jurant qu'ils renonceraient à toute intimité nuptiale, et même à se parler, si votre légat mettait cette condition à leur absolution. Ensuite ils ont placé leur main sur l'Evangile et ils ont fait le serment, au nom de la sainte Trinité, de ne jamais tomber dans le péché de fornication l'un avec l'autre. Après quoi, l'anathème a été levé.

« Je dois aussi, très-saint Père, vous informer d'une accusation qui a été portée contre moi dans le concile de Baugency, et dont je tiens à me justifier : il est faux que jamais je me sois rendu coupable de simonie; ce crime est à mes yeux l'une des plaies les plus hideuses de notre clergé, et depuis que je suis évêque je l'ai poursuivi autant qu'il m'a été possible de le faire dans toute l'étendue de ma juridiction. Cependant je dois convenir que, malgré mes recommandations, le doyen, le chantre et d'autres officiers qui sont chanoines de Chartres reçoivent de l'argent des clercs et des laïques; ils prétendent qu'ils sont dans leur droit et qu'ils suivent les usages de l'Eglise romaine, où vos camériers et les ministres de votre palais se font donner de riches présents à la consécration des évêques ou des abbés, sous le nom d'offrandes et de bénédictions. Ils affirment que la cour de Rome ne donne rien gratis, et fait payer jusqu'à la plume et au papier. A cela je n'ai pu leur opposer que ces paroles de l'Evangile : « Faites ce que le pape commande et non ce qu'il fait. »

Pascal, dont la politique avait le caractère de perfidie de celle d'Urbain et le caractère de violence de

celle de Grégoire, seconda les projets de vengeance de Mathilde, et envoya des prélats en Allemagne et en Saxe pour publier le décret d'anathème rendu contre Henri IV, et pour exciter le jeune Henri à une révolte contre son père, à l'exemple de son frère Conrad.

D'abord les légats remuèrent le peuple par des prédications furibondes; ils représentèrent le roi comme un renégat qui s'était refusé à se joindre aux fidèles dans la glorieuse entreprise des croisés; ils l'accusèrent d'avoir soulevé des schismes sanglants depuis son avènement au trône, et d'avoir désolé l'Eglise par des persécutions dignes du siècle de Dioclétien. Par contraste, ils exaltèrent le mérite et la piété de son fils; ils répandirent l'or à profusion, et lorsque le jeune Henri, à leur instigation, eut levé l'étendard de la révolte, un parti formidable vint se ranger autour de lui pour combattre le roi de Germanie.

Alors Grébehart, légat du saint siège, l'âme de toutes ces intrigues, désirant augmenter l'influence pontificale par l'éclat d'une cérémonie extérieure, convoqua tous les grands et tout le clergé dans une basilique. Au jour fixé, en présence d'une foule immense, il conduisit le jeune Henri à l'autel du Christ, lui donna, au nom du pape, le pouvoir de combattre son père, de le détrôner et de le faire expirer dans les supplices.

Après cette cérémonie, Henri entra dans la Saxe, à la tête de la noblesse de Bavière, de Souabe, du haut Palatinat et de la Franconie; il fut reçu avec des transports d'allégresse par les Saxons, qui étaient fatigués de la tyrannie de son père. Mais le jeune chef, cachant sous une apparente modestie l'ambition qui le dévorait, déclara qu'il n'avait point pris les armes par le désir de régner, et qu'il ne souhaitait point que son seigneur et père fût déposé. « Au contraire, ajoutait-il, dès que le roi se sera déterminé à obéir à saint Pierre et à ses successeurs, nous déposerons aussitôt le glaive pour nous soumettre à notre père comme le plus humble de ses sujets; mais s'il persiste dans sa désobéissance aux ordres du vicaire de Jésus-Christ, comme nous nous devons à Dieu avant tout, nous le frapperons de mort de notre propre main, s'il le faut, pour défendre la religion, ainsi que le pontife Pascal nous l'a ordonné. »

Le roi de Germanie se voyant presque entièrement abandonné de ses troupes, n'osa pas marcher contre les rebelles, et se retira dans ses provinces du Nord; ensuite il se détermina, pour faire cesser tout prétexte de révolte, à replacer le royaume teutonique sous l'autorité du saint-siège et à faire sa soumission au pape. A cet effet un ambassadeur fut dépêché à Rome avec la lettre suivante : « Les pontifes Nicolas et Alexandre nous ont honoré de leur amitié en nous traitant toujours comme leur fils; mais leurs successeurs, animés d'une fureur dont la cause est inexplicable, ont soulevé contre nous nos peuples et même notre fils Conrad; aujourd'hui encore, le seul enfant qui nous reste est infecté du même poison; il s'élève contre nous au mépris de ses serments, poussé dans la révolte par des fourbes, par des hypocrites, qui cherchent à augmenter leurs richesses au détriment de notre couronne.

« Plusieurs de nos sages conseillers nous ont exhorté à le poursuivre sans délai par les armes; mais nous avons préféré suspendre les effets de notre colère, afin que personne, soit dans l'Italie, soit dans l'Allemagne, ne nous impute les malheurs d'une semblable guerre. D'ailleurs on nous a assuré que vos légats excitaient eux-mêmes nos sujets à la rébellion en nous accusant de troubler la paix de l'Eglise. Ainsi nous vous adressons un de nos fidèles pour connaître vos intentions, pour savoir si vous désirez notre alliance, sans préjudice de nos droits, tels que les ont exercés nos ancêtres, et à la charge de vous conserver la dignité apostolique, comme la possédaient vos prédécesseurs. Enfin, si vous voulez agir paternellement avec nous, envoyez-nous un homme de confiance chargé de vos lettres secrètes, et qui nous instruira de vos volontés; alors de notre côté nous vous adresserons des ambassadeurs qui termineront avec vous cette grande affaire. »

Toutes ces marques de soumission furent inutiles; Pascal continua ses menées sourdes; il acheta même la trahison des officiers qui entouraient Henri IV, et le vieux roi de Germanie fut livré à son fils au château de Bighen. Enfin il se jeta aux pieds de l'évêque d'Albane, légat du saint-siège, implorant l'absolution des censures de l'Eglise, il fut dépouillé des insignes de la royauté et forcé d'abdiquer le trône en faveur de Henri V, son fils. Ensuite on l'envoya chargé de chaînes à Ingelheim, où il fut soumis aux plus cruels traitements.

Ces barbaries soulevèrent l'indignation générale: les seigneurs, ainsi que les populations des villes en deçà du Rhin, se déclarèrent en sa faveur et refusèrent de reconnaître Henri V. D'un autre côté, Henri de Limbourg, qui possédait le duché de la basse Bretagne, ayant été averti secrètement que la cour de Rome avait résolu de faire étrangler le vieux roi, s'empressa de l'en informer. Par l'entremise de ce généreux ami, l'empereur parvint à sortir furtivement d'Ingelheim, où il était étroitement gardé, et il descendit le Rhin jusqu'à la ville de Cologne, d'où il se rendit ensuite à Liège. De là il adressa des messages à tous les princes de la chrétienté, et particulièrement au roi de France, pour implorer leur assistance, dans l'intérêt général des souverains, dont les papes avaient violé la majesté dans sa personne.

Mais l'indigne Pascal, furieux de l'évasion de l'empereur et du manifeste qu'il avait lancé dans toutes les cours contre le saint-siège, écrivit aussitôt aux évêques, aux seigneurs et aux princes de France, d'Allemagne, de Bavière, de Souabe et de Saxe, et au clergé de Liège : « Poursuivez partout et de toutes vos forces Henri, chef des hérétiques, et ceux qui le défendent, leur disait-il; exterminiez ce roi infâme! Jamais vous ne pourrez offrir à Dieu de sacrifice plus agréable que la vie de cet ennemi du Christ, qui veut arracher aux papes leur suprême puissance. Nous vous ordonnons, ainsi qu'à vos vassaux, de le faire expirer dans les tortures les plus cruelles; et si vous exécutez fidèlement notre volonté, nous vous accorderons la rémission de vos péchés, ceux accomplis et ceux que vous ferez dans l'avenir, et vous parviendrez après votre mort à la Jérusalem céleste. »

Cet ordre sanguinaire révolta les ecclésiastiques

eux-mêmes, et l'évêque de Liège adressa cette réponse au saint-siège : « En vain nous avons fouillé tous les textes des saintes Ecritures et des Pères; nous n'avons trouvé aucun exemple d'un commandement semblable à celui que vous nous envoyez. Nous avons appris au contraire dans ces livres sacrés que les papes ne peuvent sans examen lier ni délier personne : d'où vient donc cette nouvelle loi au nom de laquelle vous condamnez un chrétien à expier dans les supplices une erreur dont il n'est pas même convaincu? D'où vient au saint-siège le pouvoir de commander un meurtre comme une œuvre méritoire dont la sainteté effacerait non-seulement les crimes passés, mais encore donnerait à l'avance l'absolution des incestes, des vols et des assassinats? Commandez de tels crimes aux infâmes sicaires de Rome; quant à nous, nous vous refusons l'obéissance!

Existait-il autrefois dans l'ancienne Babylone une confusion plus horrible que ce mélange monstrueux de barbarie, d'orgueil, d'idolâtrie et d'impuretés qui règne aujourd'hui dans la ville sainte? Hélas! déjà se sont réalisées ces paroles de l'Apôtre : « Une vision épouvantable, venant d'une terre horrible, frappe mes esprits; je vois s'élever de Rome un tourbillon impétueux qui bouleverse le monde, et dans lequel le prince des ténébrés s'agitte avec ses infernales cohortes!... »

Malgré la courageuse fermeté de l'évêque de Liège, l'infortuné roi de Germanie ne put se soustraire à la vengeance pontificale; il mourut empoisonné par les agents du saint-père, pendant que son fils assiégeait la ville. Les Liégeois n'ayant plus à défendre l'empereur, et redoutant les horreurs d'un siège, envoyèrent des députés au camp de Henri pour lui annoncer la mort de son père et lui faire leur soumission. Ce monstre osa exiger que le corps du vieux roi fût livré au bûcher pour qu'on lui fit subir les supplices effroyables portés sur la sentence rendue par le pontife; et après avoir commis cet horrible sacrifice, il ordonna que les lambeaux du cadavre seraient déposés dans un sépulchre de pierre qui resta pendant cinq ans devant le parvis de la cathédrale, avec cette inscription : « Ci gît l'ennemi de Rome. »

A cette époque, des bandes de pillards parcouraient les provinces de la Gaule, tantôt sous la conduite de seigneurs ruinés, tantôt sous les ordres d'aventuriers sans famille; et souvent même sous le commandement de moines débauchés qui avaient été chassés de leurs monastères. On raconte que le fameux Robert d'Arbrissel commandait une de ces troupes, lorsque, frappé par une inspiration du ciel, il résolut de cesser cette existence de crimes et de se retirer dans une pieuse retraite avec les hommes et les femmes de sa bande, pour vivre du travail de leurs mains. Il fit partager ses sentiments à tout son monde, et s'enrêta à l'extrémité du diocèse de Poitiers, à deux lieues de Gande en Touraine, près d'un ravin inculte, couvert de ronces, et qu'on appelait Frontevault. D'abord il fit élever des cabanes et une chapelle; ensuite il défricha les terres; et lorsque la jeune colonie eut pris de l'accroissement, Robert sépara les hommes d'avec les femmes, destinant les uns à la prière et les autres au travail des champs. Cependant il leur permit de conserver des

relations intimes les dimanches de chaque semaine : telle fut l'origine de la célèbre abbaye de Frontevault. Pascal confirma la fondation de cet établissement, ainsi que la règle qui permettait à cette multitude d'hommes et de femmes de vivre dans la même enceinte.

Au commencement de cette année, le saint-père résolut de parcourir l'Italie, la France et l'Allemagne, afin de consolider sa domination sur ces trois royaumes. Il se rendit d'abord à Florence, où il convoqua un concile pour se faire attribuer les droits de régales de cette Eglise; mais l'évêque de cette ville fit échouer ses espérances en soutenant dans l'assemblée, en présence du pape et d'une foule de prêtres et de laïques, qu'il avait eu une révélation, et que Dieu l'avait instruit que l'Antechrist était né et qu'il voulait s'emparer du trône de l'Eglise. Cette opinion, par l'application qu'on en faisait au pape, souleva un tumulte si violent, qu'on ne put ni décider la question ni terminer le concile; et Pascal fut obligé d'abandonner Florence, pour éviter d'être lapidé par le peuple. Le saint père se ralliait alors sur la Lombardie, et tint un synode général à Gnastalla : on décréta que la province entière d'Emilie, avec les villes de Parme, de Modène, de Plaisance, de Reggio et de Bologne, ne serait plus soumise à la métropole de Ravenne, qui ne conserva que la Flaminie.

Pascal voulait ainsi diminuer l'influence de l'archevêché de Ravenne, dont les titulaires, depuis deux cents ans, s'étaient continuellement montrés hostiles à l'Eglise romaine. Le concile renouvela les censures prononcées contre les laïques, qui prétendaient avoir le droit de donner l'investiture des bénéfices ecclésiastiques. Ensuite les députés du roi Henri V jurèrent au pape fidélité et obéissance filiale au nom de leur maître, et demandèrent que sa Sainteté lui confirmât authentiquement la dignité d'empereur.

De Guastalla, le pontife se rendit à Parme, où il consacra la cathédrale de cette ville en l'honneur de la Vierge, d'après l'invitation des citoyens; lorsque la cérémonie fut achevée, il déclara la nouvelle Eglise dépendance du saint-siège, et la vendit au cardinal Bernard, prêtre cruel et sodomite, qui était en exécution dans toute l'Italie. Enfin Pascal prit la route de la Bavière, où il était attendu pour les fêtes de Noël; mais ayant été instruit dans sa route que le peuple n'était pas disposé à confirmer les décrets contre les investitures, et que l'empereur n'était pas aussi docile qu'il l'avait laissé paraître, il changea tout à coup de résolution, et se dirigea vers la France, se contentant d'instruire Henri par une simple lettre de son nouveau projet, et lui disant qu'il se rendait en France parce que la porte de l'Allemagne ne lui était pas encore ouverte.

Le saint-père, arrivé au monastère de Cluny avec une suite nombreuse d'évêques, de cardinaux et de seigneurs romains, trouva le comte de Rochefort, sénéchal du roi de France, qui lui était envoyé pour le conduire dans tout le royaume. Après avoir visité les couvents de la Charité et de Saint-Martin de Tours, Pascal se rendit à Saint-Denis, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'abbé Adam, qui gouvernait alors cette abbaye; il fit son entrée, revêtu des ornements pontificaux et la tiare au front, au





Philippe et son fils devant le tombeau de saint Étienne.

leur suite au pape et lui lui-ènt les papiers. Puis, les 1 et 2, et combla entièrement de gloire. Les affaires de l'Église, le point patriléger, de la protéger, à l'exemple de P. pin et le Cardinal, et de résister courageusement aux ennemis du saint-siège, et particulièrement au roi de France. Les deux princes jurèrent au pontife sous sa main sans bornes : et comme il exprimait les soucis le crainte relativement à la conférence qu'il devait avoir avec les ambassadeurs de Henri à G. ilons sur Meuse, ils lui promirent de mettre à sa disposition une escorte nombreuse de gens à pied et à cheval, capable de le défendre contre toute entreprise.

milieu de ses cardinaux, couverts de leurs capes violettes, et de ses évêques, portant la crosse et la mitre.

Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, dit l'abbé Suger, qui était présent à cette cérémonie, c'est que le pontife, dont l'avarice sordide était connue de tout le clergé, n'enleva ni l'or, ni l'argent, ni les pierres de ce monastère, comme les moines le redoutaient; il daigna à peine regarder toutes ces richesses, et vint se prosterner humblement devant les précieuses reliques du saint. Ensuite il se leva le visage baigné de larmes, et demanda d'une voix suppliante aux bons religieux qu'ils voulussent lui abandonner une partie des vêtements teints du sang du bienheureux martyr. Ne faites pas difficulté, dit-il, de nous rendre quelque peu des ornements épiscopaux de celui que notre siège apostolique vous a envoyé libéralement pour apôtre.

Philippe et son fils vinrent le lendemain rendre

En effet, lors que le saint-père arriva dans la ville de G. ilons, il trouva les envoyés du roi d'Allemagne, les prélats de Trèves, d'Halbe stad, et de Munster, ainsi que plusieurs autres généraux et le terrible duc de Gu. Ille. Ce seigneur ne marchait jamais sans qu'un lieu ou armées parût devant lui sa longue queue, la hauteur de sa taille, sa stature imposante, et jus qu'au timbre formidable de sa voix, tout dans sa personne semblait à craindre qu'il avait été envoyé plutôt pour intimider le pontife que pour conférer avec lui. L'escorte des Français était honorablement composée de guerriers redoutables, et grâce à leur présence, les négociations furent con-

mencer sans entraves. L'archevêque de Trèves, qui connaissait la langue romaine, prit la parole au nom de son maître, et offrit de se soumettre au saint-siège, sauf les droits de la couronne impériale, qui consistaient à donner la crosse et l'anneau au pape élu par le clergé et par le peuple, et dont la nomination avait été approuvée par l'empereur.

L'évêque de Plaisance repoussa cette proposition, et répondit au nom du saint-père : « L'Eglise, rachetée par le précieux sang de Jésus-Christ, a conquis sa liberté par le martyre de l'apôtre Pierre et par celui d'un grand nombre de ses successeurs. Nous ne permettrons point qu'elle retombe en servitude; ce qui arriverait si nous ne pouvions nommer notre chef sans consulter l'empereur. Vouloir la contraindre à un semblable assujettissement, c'est commettre un attentat de lèse-divinité! Donc, je déclare anathème au prince qui veut s'arroger l'investiture du trône sacré de l'Apôtre! Et malédiction à l'ecclésiastique qui recevrait la crosse et l'anneau d'un roi dont les mains sont ensanglantées par l'épée! Nous repoussons de telles prétentions. »

Les ambassadeurs allemands comprirent par cette réponse qu'il était inutile de continuer les négociations; et le duc de Guelfe s'écria d'une voix tonnante : « Ce n'est pas ici par de vains discours, mais c'est à Rome, à coups d'épée, qu'il faut vider cette querelle. » Après ces paroles, tous se retirèrent sans même prendre congé de l'assemblée.

Pascal, quoique d'un caractère impétueux, sut dompter sa colère, et il envoya même quelques-uns de ses plus habiles conseillers vers Adalbert, chancelier de Henri, pour le prier de vouloir entendre paisiblement les représentations du saint-siège. Mais on ne put rien conclure, parce que les ambassadeurs avaient ordre de ne faire aucune concession opposée au droit d'investiture réclamé par l'empereur. Les conférences furent donc entièrement rompues, et les députés retournèrent à la cour d'Allemagne. Alors le saint-père, qui comptait sur l'appui du roi de France, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de rallumer la guerre en Germanie; et à l'exemple de ses trois prédécesseurs, il résolut d'agir contre le fils comme ceux-ci avaient fait contre le père. Pascal se rendit à Troyes en Champagne, et tint un concile où la liberté des élections ecclésiastiques fut décrétée, et la condamnation des investitures confirmée.

De son côté, Henri avait prévu les intentions du pape; et ses ambassadeurs vinrent déclarer en présence de tout le clergé français, que les empereurs possédaient le droit d'investiture depuis Charlemagne, à qui Adrien I<sup>er</sup> l'avait confirmé par un acte authentique dont ils étaient prêts à montrer le diplôme à l'assemblée. Comme le pontife ne voulait pas se soumettre à la teneur de cette charte, il affirma par serment qu'elle était apocryphe, et ordonna aux Pères de passer outre. Les Allemands protestèrent que leur maître ne ratifierait aucune détermination qui serait prise par des juges assez iniques pour refuser la vérification d'une pièce authentique; et ils menacèrent le pape de toute la colère du souverain. Enfin Pascal, intimidé par cette opposition énergique, leva la séance, et accorda une année entière pour que le

roi pût lui-même plaider sa cause à Rome dans un concile général.

Henri était indigné contre le saint-siège; néanmoins il dissimula son ressentiment, étant occupé à soumettre la Flandre, la Pologne, la Hongrie et la Bohême; mais lorsque la tranquillité fut rétablie dans ses Etats, et qu'il se vit délivré d'un adversaire redoutable, Philippe étant mort, et le roi Louis le Gros, qui lui avait succédé, ayant trop d'affaires sur les bras pour s'opposer à ses projets, il convoqua une assemblée générale des Etats à Ratisbonne, et déclara qu'il avait pris la résolution d'aller à Rome, afin de recevoir la couronne impériale des mains du pontife, selon la coutume de ses prédécesseurs. En conséquence, il ordonna aux princes, aux ducs, aux comtes, à toute la noblesse, et aux évêques même, de venir se joindre à sa cour avec leurs plus riches équipages, pour rendre son cortège plus imposant et pour le suivre en Italie.

Pascal, informé des dispositions hostiles de Henri se rendit aussitôt dans la Pouille, où il convoqua les ducs italiens, le prince de Capoue et les comtes de ces provinces; il leur fit jurer de le secourir contre le roi d'Allemagne; ensuite il revint à Rome, et fit prêter le même serment aux grands et au peuple. Toutes ces démarches furent inutiles; l'empereur entra dans la Lombardie, à la tête d'une armée puissante, et se fit couronner roi d'Italie par l'archevêque de Milan.

Après la cérémonie, Henri s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au saint-siège, pour proposer un accommodement ou plutôt pour gagner du temps, car ses troupes continuaient leur marche, ruinant sur leur passage les villes qui refusaient de reconnaître son autorité.

Enfin les mandataires de Henri et ceux du pontife se réunirent, le 5 février 1111, au parvis de Saint-Pierre, dans l'église de Notre-Dame de la Tour, et ils posèrent les bases d'un traité sur les propositions suivantes : Le jour de son couronnement, l'empereur devait renoncer par écrit à toutes les investitures ecclésiastiques, et en déposer l'acte entre les mains du saint-père, en présence du clergé et du peuple; il devait s'engager à laisser aux Eglises toute liberté, ainsi que les oblations et les domaines qui ne relevaient pas directement de la couronne; il devait restituer au saint-siège toutes les donations qui lui avaient été faites par Charlemagne, par Louis le Débonnaire et par les autres empereurs; il ne devait contribuer ni par ses conseils ni par ses actions à faire perdre au pape le pontificat, la vie, les membres ou la liberté. Cette dernière promesse s'étendait aux fideles serviteurs qui avaient garanti l'exécution du traité au nom de l'Eglise romaine. En outre, l'empereur était tenu de fournir en otages Frédéric son neveu et douze des principaux seigneurs d'Allemagne.

De son côté, Pascal prenait l'engagement de rendre au roi, le jour du couronnement, les terres et les domaines qui appartenaient à l'empire aux temps de Louis, de Henri et de ses autres prédécesseurs; il promettait de publier une bulle qui défendrait aux évêques, sous peine d'anathème, d'usurper les régales, c'est-à-dire les villes, les duchés, les marqui-

sats, les comtés, les juridictions, les monnayeries, les marchés, les terres et les châteaux qui ressortaient des privilèges du trône.

Ce traité accordait à Henri une des deux choses qu'il avait demandées, l'abandon des grands biens que les prêtres possédaient dans ses États, en échange du droit d'investiture; mais, prévoyant que les prélats refuseraient d'obéir au pontife lorsqu'il leur ordonnerait de se dessaisir de leurs richesses, et qu'ils soutiendraient hautement que nulle puissance ne pouvait leur ôter les domaines qu'ils possédaient, le prince prit une détermination extrêmement adroite afin de ne pas se trouver dépouillé lui-même, et pour se mettre à couvert des reproches qu'on pourrait lui faire s'il était forcé de retenir les investitures; il ratifia le traité, mais en ajoutant pour clause indispensable que l'échange qu'il faisait du droit des investitures avec les régales ou les biens que les prêtres tenaient de la couronne, serait approuvé et solennellement confirmé par tous les princes des États de Germanie.

Après ces préliminaires, il vint camper auprès de Rome : dès qu'il fut près des murs de la ville, le pontife envoya à sa rencontre les principaux officiers du palais de Latran, les magistrats, les écoles, cent jeunes religieuses couvertes de leurs voiles, portant des flambeaux, et une multitude d'enfants qui jetaient des fleurs sur son passage. Lorsque Henri eut pénétré dans Rome, tous les ecclésiastiques l'entourèrent en chantant des hymnes à sa louange, et le conduisirent triomphalement à la basilique de Saint-Pierre, où il trouva le pape qui l'attendait sur le parvis. Le prince se prosterna devant le pontife et lui baisa humblement les pieds; ensuite ils entrèrent dans le temple par la porte d'argent, aux bruyantes acclamations du peuple.

Pascal salua Henri empereur d'Occident, et l'évêque de Lavici prononça la première oraison du sacre; lorsqu'elle fut terminée, et avant de continuer la cérémonie, le saint-père réclama du prince le serment par écrit de sa renonciation aux investitures. Henri répondit qu'il était prêt à remplir sa promesse; mais que sa conscience lui faisait un devoir de consulter les évêques allemands, qui avaient un puissant intérêt dans cette affaire. Il entra en effet avec ses prélats dans la sacristie pour délibérer sur les exigences du pape : la discussion fut longue et orageuse. Pascal, impatient de connaître le résultat de leur délibération, envoya demander à l'empereur s'il voulait enfin exécuter la convention qu'il avait consentie. Cette démarche du pape décida la question; les prélats se levèrent aussitôt de leurs sièges, protestant qu'ils ne souffriraient jamais qu'on les dépouillât de leurs biens, et ils se dirigèrent en tumulte vers la salle de la Rome de porphyre, où le pape siégeait en les attendant. Le pontife essaya de les calmer en leur adressant un long discours pour leur représenter, « Que l'on devait rendre à César ce qui lui appartenait; que celui qui se devoit à Dieu ne devait point s'engager dans les intérêts du siècle, et que, selon saint Ambroise, les prêtres mondains étaient indignes du sacerdoce. » Mais ceux-ci l'interrompirent brusquement en lui disant : « Très-saint Père, nous voulons jouir des biens de nos évê-

chés comme vous du patrimoine du saint-siège, et nous ne souffririons pas que l'Apôtre lui-même nous enlevât la moindre parcelle de nos revenus. »

Pendant cette discussion, le duc de Guelfe, dominant toutes les voix, cria au saint-père : « A quoi servent tous vos discours, prêtre de Satan? Nous n'avons que faire de vos sottes conditions! Nous voulons que vous couronniez notre empereur, ainsi que ses prédécesseurs l'ont été par les vôtres, sans que vous entrepreniez de rien innover ni d'ôter à lui ou à nos évêques ce qui leur appartient. »

Henri prit alors le ton d'un maître, et dit à son tour : « Très-saint Père, nous voulons que toutes ces divisions finissent et que vous accomplissiez à l'instant même la cérémonie de notre sacre. » Pascal, humilié dans son orgueil, répliqua : « La plus grande partie du jour est passée; l'office sera long, et nous n'aurons pas le temps de vous couronner aujourd'hui. » L'empereur, indigné de cette obstination, fit environner le sanctuaire par des gens armés, afin de réduire le pape à l'obéissance. Celui-ci ne manifesta aucune crainte; il monta lentement à l'hôtel de saint Pierre et acheva l'office divin; après quoi il voulut retourner au palais de Latran. Mais les gardes de l'empereur lui présentèrent la pointe de leurs glaives et lui interdirent le passage : il revint alors sur ses pas, et s'assit silencieusement devant la Confession de l'Apôtre.

Tout à coup un bruit épouvantable éclata dans l'église; les prêtres, qui s'étaient mêlés à la foule, crièrent : « Aux armes! on en veut à la vie du pontife; » et à leur voix, les fidèles s'étant rassemblés, chargèrent avec fureur les troupes allemandes. Celles-ci, obligées de se défendre, mirent l'épée à la main, frappèrent indistinctement les prêtres, les femmes, les hommes, en tuèrent bon nombre et refoulèrent tout le reste de ces fanatiques hors de l'église. L'empereur demeura maître du terrain, et pendant la nuit il fit conduire le pape dans une forteresse, dont il confia la garde à Othon, comte de Milan.

Les cardinaux de Tusculum et d'Ostie, qui s'étaient échappés de Saint-Pierre pendant le tumulte, parcoururent les rues en excitant les citoyens à punir l'infâme trahison de l'empereur : chacun courut aux armes, et on fit main basse sur tous les Allemands qu'on rencontra dans les rues. Le lendemain, à la pointe du jour, toutes les compagnies des Romains s'avancèrent en bon ordre sous la conduite de leurs capitaines, franchirent les ponts, et attaquèrent les impériaux avec tant d'impétuosité, qu'ils en tuèrent un grand nombre et mirent le reste en déroute. Henri lui-même fut renversé à terre, blessé au visage; et il aurait été infailliblement massacré, si Othon ne lui eût donné son cheval et ne se fût dévoué pour le sauver. Les Romains s'emparèrent du comte, et pour le punir de son généreux sacrifice, ils le hachèrent en morceaux devant le palais de Latran, et firent dévorer par des chiens les tronçons sanglants de son cadavre.

Henri regagna son camp, où il trouva les prisonniers qu'il avait fait partir en avant sous bonne escorte; le lendemain il se rapprocha de Rome et en commença le siège : ses troupes dévastèrent la campagne, pillèrent les couvents et les églises, violèrent



Robert d'Arbrissel fonde le couvent de Fontevrault

les nonnes incendièrent les domaines du saint-siège et massacrèrent les cultivateurs.

De son côté l'évêque de Tusculum, chargé de défendre Rome, ne restait pas dans l'inaction, il encourageait le peuple dans sa résistance, et ses émissaires parcouraient l'Italie pour engager les princes à venir au secours de l'Église; mais tous ses efforts furent inutiles. L'empereur pressait chaque jour la pièce plus vivement, et les cardinaux ainsi que les autres prélats qui étaient prisonniers, se voyant men-

acés du dernier supplice, ou de la mutilation des membres, s'ils refusaient de se soumettre aux volontés du prince et des évêques allemands, se déterminèrent à confirmer à la couronne le privilège des investitures ecclésiastiques, et conjurèrent Pascal d'accorder à l'empereur les droits qu'il réclamait, puisqu'il ne leur restait plus aucun espoir d'être secourus ni de sortir de captivité. Enfin, vaincu par leurs instances et par leurs larmes, le pontife fit dire à Henri qu'il se soumettait à sa volonté : « Je





sauverai mes enfants, ajoutait-il; mais je prends Dieu à témoin que je fais pour eux et pour la paix de l'Église une action que j'aurais voulu éviter au prix de mon sang.

On dressa le traité qui accordait les investitures à l'empereur; et dans l'acte le pontife s'engagea solennellement à ne prononcer jamais d'anathème contre le roi, et à ne jamais l'inquiéter pour les violences que ses soldats avaient exercées dans les États de l'Église. Il était spécifié en outre, que les droits du trône seraient confirmés par un privilège contenu dans une bulle en bonne forme, et portant défense aux clercs et aux laïques de s'opposer à leur exercice, sous peine d'excommunication; de plus, que l'empereur investirait, comme par le passé, en donnant la crosse et l'anneau aux évêques et aux abbés qui auraient été élus canoniquement, sans simonie et de son consentement; que les métropolitains et même les évêques pourraient librement ordonner les pachtés que le roi ou ses successeurs auraient investis de la sorte; mais que le prétendant ne pourrait être consacré qu'après l'autorisation de son souverain. » Enfin, il fut arrêté que le pape couronnerait sans retard Henri, et qu'il l'aiderait de bonne foi à conserver ses États et l'empire.

De son côté, le prince s'engagea à mettre le saint-père en liberté, ainsi que tous les évêques, les cardinaux, les seigneurs et les otages qui avaient été arrêtés avec lui; il promit de garder la paix avec le peuple romain, de restituer immédiatement les patrimoines et les domaines de l'Église, et de jurer obéissance au pape Pascal, sauf les droits et l'honneur du royaume et de l'empire, comme les empereurs catholiques avaient fait envers les chefs du saint-siège. Ces conditions furent signées par le pape et par le prince, et confirmées solennellement sur l'Évangile et sur le Christ.

Cependant Henri, qui se défiait avec raison de la sincérité du pontife, ne voulut pas le délivrer avant la promulgation de la bulle qui devait lui assurer le droit des investitures. En vain le pontife protesta de sa bonne foi, et affirma que le sceau du saint-siège étant resté au palais de Latran, il ne pouvait signer le diplôme que l'empereur réclamait, car au même instant un secrétaire vint lui présenter le sceau qu'on avait découvert dans sa chambre; on ouvrit la bulle, et le pape fut obligé de la souscrire. Le visage de Pascal était blême de colère de voir sa franchise démasquée; il signa néanmoins, et voici le teneur de cet acte: « Nous vous accordons et confirmons la prérogative que nos prédécesseurs ont accordée aux vôtres, savoir: que vous donniez l'investiture de la crosse et l'anneau aux évêques et aux abbés de votre royaume, élus librement et sans simonie, et que nul ne puisse être consacré s'il n'a reçu l'investiture par votre autorité; et cela parce que vos ancêtres ont donné de si grands biens de leur couronne aux Églises, que les prélats doivent attribuer les premiers à la défense de l'État. Les clercs ou laïques qui oseront contrevenir à la présente concession seront anathématisés et perdront leurs biens et leurs États. »

Après que l'empereur et le pape firent leur entrée dans Rome, ils se rendirent à Saint-Pierre en se te-

nant par la main, au milieu d'une triple rangée de soldats allemands, qui garnissaient toutes les avenues, afin d'empêcher une tentative de sédition. Pascal couronna Henri, et célébra solennellement l'office divin; après la consécration, il prit l'hostie, la rompit en deux parties, et se tournant vers l'empereur, il lui dit: « Prince, voici le corps du Christ, je vous le donne en consécration de la paix que nous avons faite et de la concorde qui doit régner entre nous. Mais, ainsi que cette partie de l'Eucharistie a été divisée de l'autre, que celui qui cherchera à rompre l'union soit séparé à jamais du royaume de Dieu. » La messe étant finie, le pontife sortit de la basilique avec ses cardinaux, et se rendit au palais de Latran.

Dès le lendemain Henri leva son camp et reprit la route d'Allemagne, plein de confiance dans les serments solennels du pape; mais il apprit bientôt combien les prêtres sont fourbes, et comment ils se jouent des choses les plus saintes et des cérémonies les plus augustes de la religion. Les cardinaux qui étaient à Rome pendant la captivité de Pascal condamnèrent ouvertement la cession des investitures qui avait été faite à Henri, et refusèrent de la ratifier, la déclarant contraire aux lois de l'Église. Fra Paolo rapporte que les prélats étaient excités à cette résistance par le pontife lui-même, qui se rendit à Terracine pour qu'ils pussent condamner ses actes. En effet, pendant l'absence du pape, ils se réunirent sous la présidence de Jean, évêque de Tusculum, et lancèrent un décret contre le saint-père et contre sa bulle.

Pascal leur adressa aussitôt une lettre qu'il rendit publique, et dans laquelle il promettait d'annuler ce qu'il n'avait fait que pour éviter la ruine de Rome et de toute la province. « J'ai failli, mes Pères, écrivait l'hypocrite Pascal, mais je suis prêt à subir la pénitence de ma faute et à réparer le mal que j'ai pu faire. »

Brunon, évêque de Segni, qui présidait le concile, répondit à sa lettre au nom des prélats: « Mes ennemis publient, très-saint Père, que je ne vous porte aucune affection et que mes paroles vous accusent; ils me calomnient, car je vous aime comme mon père et comme mon seigneur; mais je dois aimer plus encore Celui qui a été immolé sur la croix pour nous racheter de la mort et de l'enfer. En son nom, je vous ai déclaré que nous n'approuvons point la bulle accordée par votre Sainteté à l'empereur, parce qu'elle est contraire à la religion. Aussi votre aveu nous a-t-il rempli de joie, lorsque nous avons reconnu que vous la condamnâtes également. En effet, quel serait le prêtre capable d'approuver un décret qui détruirait la liberté de l'Église, qui fermerait au clergé la seule porte par laquelle on puisse entrer légitimement dans le sacerdoce, et qui ouvrirait plusieurs issues secrètes aux voleurs? Les apôtres condamnent ceux qui obtiennent un siège ou un titre par la puissance séculière, parce que les laïques, quelque grandes que soient leur piété et leur puissance, n'ont aucune autorité pour disposer des Églises; les constitutions que vous avez faites vous-même précédemment condamnaient les clercs qui recevaient l'investiture de la main qui a porté le glaive; ces décrets sont lancés, et tout homme qui

s'oppose à leur exécution n'est pas catholique. Confirmez donc vos anciennes ordonnances et proscrivez la pensée qui veut les détruire, parce qu'elle est une infâme hérésie. Vous verrez aussitôt la tranquillité reparaitre dans l'Église, et tous les ecclésiastiques se prosterner à vos pieds. En vain vous opposeriez la sainteté du serment que vous avez prononcé; vous devez le violer si l'intérêt de la religion le commande, et aucun homme n'a le droit de condamner un pape qui manque à ses serments par l'ordre de Dieu »

Pascal revint alors à Rome, et convoqua un synode pour décider sur les mesures qu'il convenait de prendre pour rompre avec l'empereur : l'assemblée ouvrit ses séances dans l'église de Latran, le 28 mars 1112; on comptait parmi les Pères douze métropolitains, cent quatre évêques et un grand nombre d'autres ecclésiastiques. Le saint-père prit le premier la parole et dit : « J'ai fait jurer par les évêques et par les cardinaux que je n'inquiéterais plus l'empereur au sujet des investitures, que je ne prononcerais point d'anathème contre lui; je tiendrai cette promesse. Mais quant à la bulle que j'ai faite par contrainte, sans les conseils de mes frères et sans leur souscription, je déclare qu'elle est entachée d'hérésie, et je demande qu'elle soit corrigée par l'assemblée, afin que ni l'Église ni mon âme n'en souffrent aucun préjudice. » Ensuite Girard, prélat d'Aquitaine, s'étant levé, lut le décret suivant : « Nous tous, Pères de ce saint concile, nous condamnons par l'autorité ecclésiastique et par le jugement du Saint-Esprit le privilège que le roi Henri a arraché au pontife Pascal; nous le déclarons nul, et défendons sous peine d'excommunication aux clercs et aux laïques de s'y conformer. » Tous répondirent : « Amen, amen ! »

Alors le pape se leva, déposa la tiare et la chape, se déclara indigne du pontificat, et pria le concile de le déposer en lui infligeant la pénitence la plus sévère, pour le punir d'avoir failli devant le glaive d'un roi. L'assemblée refusa de condamner le saint-père, et rejeta tout le blâme sur Henri, qui fut déclaré ennemi de Dieu et de l'Église, et hérétique comme son père; enfin on prononça l'anathème contre lui et contre ses partisans.

Pascal écrivit aussitôt à Guy, métropolitain de Vienne, légat du saint-siège, pour l'instruire des décisions du synode et pour l'exhorter à les faire exécuter. « Demeurez ferme, ajoutait-il, et résistez aux caresses et aux menaces de l'empereur excommunié; publiez notre sentence dans toute l'Allemagne, en ayant soin d'éviter qu'on rejette le blâme sur moi, et qu'on ne m'accuse d'avoir trahi les serments prononcés sur l'hostie et sur l'Évangile. Déclarez aux fidèles que les traités faits au camp où j'avais été conduit prisonnier par la plus odieuse des trahisons, sont nuls de plein droit.... »

Guy suivit fidèlement les instructions du saint-père, et fulmina contre le roi de Germanie un anathème terrible. A sa voix les Saxons se révoltèrent, et les seigneurs ambitieux, se servant du prétexte de l'excommunication, prirent les armes et refusèrent obéissance à l'empereur.

Cependant le pape, désirant conserver les apparences de la justice envers le prince, lui envoya de

paternels avertissements ainsi conçus : « La loi divine et les saints canons défendent aux prêtres de s'occuper des affaires séculières, ou d'aller dans les cours des souverains, excepté lorsqu'ils y sont appelés pour délivrer les condamnés ou pour obtenir la grâce des malheureux opprimés. Malgré les défenses de l'Église, dans votre royaume, les ministres de l'autel sont devenus les ministres du trône: les évêques et les abbés se revêtent d'une cuirasse et marchent à la tête de leurs hommes d'armes pour dévaster les campagnes, pour piller et pour massacrer les chrétiens. Ils ont des duchés, des marquisats, des provinces, des cités et des châteaux qui appartiennent à l'État. De là est venue la coutume déplorable de ne point sacrer les prélats avant qu'ils aient reçu l'investiture de la main du roi. Ces désordres ont été justement condamnés par les papes Grégoire VII et Urbain II, et nous confirmons le jugement de nos prédécesseurs, ordonnant que les ecclésiastiques vous rendront à vous, notre cher fils, tous les droits royaux qui appartenaient précédemment à l'empire sous les règnes de Charles, de Louis et d'Othon, vos prédécesseurs. Toutefois les Églises avec leurs oblations et leurs domaines, demeureront libres comme vous l'avez promis à Dieu, au jour de votre couronnement. »

Malgré toute l'adresse que le pontife employait pour ne pas se déclarer en hostilité ouverte avec l'empereur d'Allemagne, Henri avait pénétré les desseins de la cour de Rome, et s'était déterminé à passer une seconde fois en Italie.

Pendant les préparatifs de cette expédition, Pascal assemblait un concile à Céphran pour juger le métropolitain de Bénévent, qui avait excité une sédition contre Landulfe, connétable, que le saint-siège avait envoyé dans cette ville. A l'ouverture du synode, le pape accusa l'archevêque de s'être emparé des régales de Saint-Pierre et des clés de la ville de Bénévent; d'avoir porté le casque et le bouclier, et enfin d'avoir obligé le préfet Foulques à prêter serment aux Normands, qui s'étaient introduits dans la place. Le prélat répondit fièrement qu'il n'avait reçu les régales que pour en verser le produit dans le trésor de Saint-Pierre; qu'il n'avait jamais eu en son pouvoir les clés de Bénévent, et que l'officier qui les gardait était toujours fidèle à la cour de Rome; qu'enfin il était faux qu'il eût introduit les Normands dans la ville, et que si Foulques leur avait prêté serment ainsi que le peuple, c'était de leur propre mouvement et non par ses ordres.

Pascal, exaspéré par cette réponse, s'emporta contre l'archevêque et voulut le faire juger comme coupable de haute trahison. En vain le duc Guillaume, le comte Robert, Pierre Léon, et un grand nombre d'évêques, qui assistaient au concile, voulurent implorer la clémence du saint-père pour qu'il ne déshonorât pas publiquement le chef du clergé de Bénévent: en vain offrit-il lui-même, quoique innocent, d'aller en exil hors de l'Italie; Pascal se montra inflexible, et déclara qu'il voulait que le coupable fût jugé et condamné selon toute la rigueur des canons. Les Pères du concile, qui tous redoutaient la colère du pontife, furent obligés de condamner le vénérable prélat, et ils prononcèrent con-

tre lui une sentence de déposition quoiqu'ils eussent reconnu son innocence. L'archevêque de Bénévent, indigné de tant de lâcheté, se leva de son siège, arracha ses vêtements sacerdotaux, et sortit du concile en chargeant le pape d'imprécations.

Quelques mois après, Conon, évêque de Palestreine et légat de l'Église romaine, convoqua à Beauvais un synode dans lequel on excommunia Henri. Cette nouvelle bulle fut confirmée par un grand nombre de seigneurs et de prélats allemands réunis à Cologne sous la présidence de Thierri, cardinal légat. Le roi, irrité de cette manifestation inconvenante envoya l'évêque de Wurtzbourg avec ordre de dissoudre le concile, et de poursuivre comme rebelles ceux qui refuseraient de sortir de Cologne à l'instant même. Cette mission eut un résultat déplorable; le synode refusa de recevoir l'envoyé du souverain excommunié, et rendit un décret qui déclarait anathématisés et interdits tous ceux qui demeureraient au service du prince; l'ambassadeur, effrayé, abandonna lui-même Cologne, sans oser reparaitre à la cour. Cependant la crainte de perdre son évêché le déterminà à se rendre auprès du prince, et il célébra encore une fois la messe en sa présence; mais dès le lendemain il en éprouva un si grand remords qu'il s'enfuit de la capitale.

Henri, redoutant les conséquences d'un anathème sur l'esprit superstitieux de ses peuples, revint en Italie à la tête d'une armée qu'il fit camper dans les environs de Pavie; néanmoins, avant de reprendre les hostilités, il voulut tenter encore la voie des négociations, et députa au pape le célèbre Pierre, abbé de Cluny. Pascal convoqua son clergé en concile au palais de Latran, pour répondre à l'ambassadeur. A l'ouverture de la séance, le saint-père prit ainsi la parole: Nous vous avons fait venir, mes frères, à travers les plus grands périls, par mer et par terre, pour traiter de la paix de l'Église et du trône. D'abord nous déclarons en votre présence que c'est pour délivrer la ville sainte des pillages, des incendies et des massacres excités par les soldats barbares du roi de Germanie, que nous avons signé un traité condamnable; nous avons commis cette faute parce que le pontificat ne donne point le privilège d'infailibilité, et parce qu'un pape est composé de poussière comme les autres hommes: C'est pourquoi nous vous supplions tous de prier Dieu qu'il nous pardonne cette action, et nous anathématisons avec vous cette bulle infâme, dont la mémoire doit être odieuse à tous les chrétiens. »

Ensuite le pape renouvela le décret de Grégoire VII, qui défendait les investitures aux princes sous peine d'excommunication.

Les agents de Henri voyant que le synode évitait même de soulever la question d'accommodement entre le prince et le pape, cherchèrent à exciter un soulèvement populaire contre Pascal, et profitèrent de la mort de Pierre, préfet de Rome, pour faire déclarer son fils son successeur à cette charge importante. Ce jeune homme, qui sortait à peine de l'enfance, paraissait facile à séduire, et l'on espérait qu'il entrerait aisément dans un projet de révolte contre le saint-siège. En effet, le jour même, pendant que le pape disait la première oraison de l'office di-

vin, les chefs de la faction impériale pénétrèrent dans l'église avec le jeune préfet, et vinrent sommer Pascal de confirmer la nomination du peuple; le saint-père ne répondit point et continua l'office. Alors ils élevèrent la voix, et prenant Dieu à témoin, ils menacèrent le pontife d'une prochaine révolution.

Le lendemain les séditieux amentèrent le peuple; et après s'être engagés par serment à ne déposer les armes qu'après la victoire, ils se dirigèrent vers la cathédrale, et attaquèrent le clergé pendant une procession solennelle à laquelle assistait le pape. Plusieurs cardinaux furent grièvement blessés; Pascal lui-même reçut des coups de bâton, et il eût été assommé sur la place s'il ne s'était engagé formellement à ratifier l'élection de Pierre pour la semaine suivante. Cette promesse ne satisfait pas entièrement le préfet; il donna l'ordre d'abattre les maisons des seigneurs qui s'étaient déclarés contre lui, et menaça d'envahir le palais de Latran, si le pontife ne procédait immédiatement à son installation.

Pascal, craignant de ne pouvoir résister aux séditieux, jugea prudent de quitter Rome et s'enfuit à Albane. Son absence ne suspendit pas néanmoins la guerre civile; on continua à se battre avec fureur dans les rues de la ville sainte; tous les partisans du pape furent chassés, les couvents furent pillés, les églises brûlées, et les massacres ne se ralentirent dans les campagnes qu'à l'époque des moissons. Lorsque Henri eut appris le succès de ses menées, il envoya de riches présents au nouveau préfet et aux chefs de sa faction, les prévenant qu'il se rendrait à Rome pour les récompenser de leur zèle aussitôt qu'il aurait achevé la conquête des Etats de la comtesse Mathilde, qui venait de mourir. En effet il s'avança bientôt vers la ville sainte à la tête d'une nombreuse armée, ravageant les campagnes et forçant sur son passage toutes les petites places et les châteaux qui tenaient pour le pape.

A son entrée dans Rome, le roi de Germanie fut reçu en triomphe par le préfet et les barons romains; il se rendit ensuite à Saint-Pierre et demanda la couronne aux ecclésiastiques, protestant qu'il n'avait d'autre désir que de la recevoir des mains du pontife, dont il regardait l'absence comme un malheur qui le privait de sa bénédiction. Alors il reçut la couronne impériale devant le tombeau de l'Apôtre, des mains de Maurice Bourdin, métropolitain de Braga, qui avait été envoyé à sa cour quelques mois auparavant en qualité de légat, et régla les principales affaires politiques avec le sénat et avec le préfet; après quoi il repartit pour la Toscane, afin d'éviter les chaleurs excessives, promettant toutefois de revenir à la fin de la saison, et laissant dans Rome, par une sage précaution, un corps nombreux de troupes allemandes.

Peu de jours après le départ de Henri, les Normands firent une tentative contre la ville à l'instigation du saint-père. Cette première expédition échoua complètement. Néanmoins Pascal ne perdit pas courage; au contraire, la colère doubla son énergie; il fit une seconde tentative, pénétra dans Rome à la faveur d'une nuit obscure; et le lendemain, ses ennemis furent tellement épouvantés de son audace, qu'ils vinrent lui faire leur soumission. Le pape



chassa les Allemands de la ville, et s'occupa aussitôt de faire construire des machines pour faire assiéger les forteresses où ils s'étaient retirés.

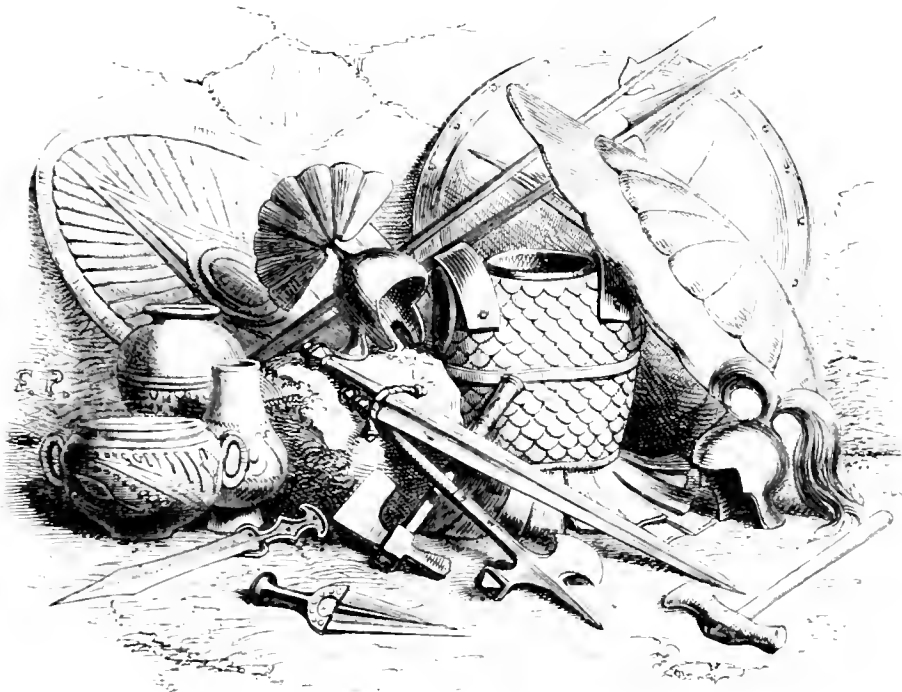
A la suite de toutes ces tribulations, Pascal tomba sérieusement malade ; et comprenant que sa fin approchait, il réunit les cardinaux et les évêques au palais de Latran, et les exhorta à se délier de la faction de l'empereur dans la nouvelle élection d'un pape. Il mourut dans la même nuit, le 18 janvier 1118.

Son corps, embaumé et revêtu des ornements pontificaux, fut porté, selon le cérémonial usité, par les cardinaux à Saint-Jean de Latran, et déposé dans un sépulcre de marbre admirablement travaillé.

Pascal était d'un caractère perfide, vindicatif et implacable ; son avarice était extrême, et sans aucun doute il eût vendu à Henri le droit des investitures, s'il n'eût su que ce prince n'avait pas assez de richesses pour le payer.

On rapporte aux dernières années de ce règne la conversion miraculeuse de saint Norbert. C'était, dit la chronique, un jeune seigneur du pays de Clèves qui vivait en grand honneur à la cour de Henri, où il était considéré non-seulement à cause de sa noblesse et de ses grands biens, mais encore à cause de l'élégance de ses manières, de sa bonne mine, de son esprit et de sa politesse. Toujours occupé du soin de plaire aux dames, il avait négligé de s'occuper des devoirs de religion ; et si parfois au milieu de ses plaisirs il songeait à la vie future, c'était pour

appeler les croyances religieuses des rêves insensés et des fables ridicules. Mais un jour, comme il traversait une prairie, par un ciel sans nuage, son cheval s'arrêta tout à coup, et il lui fut impossible de le faire avancer ; alors il entra dans une affreuse colère et blasphéma le nom de Dieu. A peine avait-il prononcé ces horribles paroles, que la foudre tomba avec un bruit effroyable à ses pieds, et ouvrit devant lui un abîme qui exhalait une odeur de soufre. Norbert fut désarçonné et resta comme mort pendant quelques heures ; enfin il revint à lui-même, et il lui sembla qu'il sortait d'un profond sommeil. Il entendait en lui-même comme une voix qui l'appelait : « Que voulez-vous que je fasse, Seigneur ? » lui répondit-il mentalement. « Quitte le mal et fais le bien, » reprit la voix. Il se leva aussitôt, et n'apercevant rien autour de lui, ni l'abîme ni le coursier qui l'avait porté jusque dans la prairie, il se rendit à l'instant auprès de l'archevêque de Cologne, le priant de l'ordonner prêtre. Le prélat, persuadé qu'une conversion aussi extraordinaire ne pouvait provenir que de l'inspiration divine, se crut autorisé, dans une circonstance aussi solennelle, à violer les canons qui défendaient de conférer plusieurs grades dans le même jour, et il l'ordonna prêtre immédiatement. Norbert, depuis ce moment, devint un chrétien aussi fervent qu'il s'était montré débauché ; il se retira au chapitre d'Aix-la-Chapelle, où il mena une vie exemplaire jusqu'à sa mort.





Histoire de Gélase avant son pontificat. — Son élection. — Gélase est maltraité par Cencius. — La faction des Frangipanes le fait prisonnier. — Le pontife est délivré par le préfet. — Intronisation de Gélase. — Il se sauve de Rome à l'approche de l'empereur. — Élection de l'antipape Grégoire VIII.

Gélase était de Gaète, et de parents nobles qui le consacrèrent dès son enfance à l'étude des saintes Écritures : Ordenise, abbé du Mont-Cassin, informé des progrès que le jeune clerc faisait dans les sciences, le fit venir dans son monastère, où il se distingua bientôt par son aptitude et par sa modestie. Il était encore très-jeune lorsque le pape Urbain l'ordonna cardinal-diacre de l'Église romaine, et quelque temps après chancelier, en le chargeant de rétablir dans la rédaction des ouvrages émanés du saint-siège l'élegance du style, qui était tout à fait perdue dans l'Église depuis le septième siècle.

Jean de Gaète avait montré pour Pascal une grande affection, l'aïdant à supporter toutes ses afflictions et le secondant avec un zèle infatigable dans ses projets d'envahissement sur les empires. Selon le jésuite Maimbourg, c'était un homme de sainte vie, d'une prudence et d'une habileté consommées, et le plus savant du sacré collège.

Après la mort de Pascal, le saint-siège resta vacant pendant douze jours pour la célébration des funérailles : ensuite Pierre de Porto, qui depuis plusieurs années occupait le premier rang dans l'Église convoqua au palais pontifical les cardinaux, les évêques et les principaux du clergé, pour procéder à une nouvelle élection ; dans cette réunion préparatoire on convint de choisir Gaète pour pape.

En conséquence les Pères écrivirent au chancelier de l'Église romaine, qui s'était retiré au Mont-

Cassin depuis la mort de Pascal, pour le prier de se rendre au milieu d'eux afin de les aider de ses doctes conseils. Jean monta sur sa mule, et partit sans connaître la décision déjà arrêtée par le sacré collège. A son arrivée à Rome, on se réunit de nouveau dans un monastère de bénédictins, appelé le Palladium, où Gaète fut proclamé souverain pontife sous le nom de Gélase II, et intronisé malgré sa résistance.

Quoique cette élection eût été faite avec le plus grand secret, Cencius, chef de la maison des Frangipanes, fut instruit de ce qui venait de se passer au couvent des bénédictins. Aussitôt il sortit furieux de son palais, suivi d'une troupe de gens armés ; il enfonça les portes du monastère, et pénétra de force dans l'église où l'on célébrait la cérémonie de l'adoration ; il se jeta comme un forcené sur le nouveau pape, le frappa à coups de gantelet, le renversa sur les marches de l'autel, lui déchira le visage avec ses éperons, et le traîna par les cheveux jusqu'au seuil de la porte ; ensuite il le fit garrotter, et ses soldats l'emportèrent dans un des cachots de son palais. Un grand nombre d'évêques, de cardinaux et même de laïques, qui assistaient à l'élection, furent également arrêtés par les satellites de Cencius.

Cette scène de violence exaspéra le peuple ; on s'assembla en armes : le préfet, Pierre de Léon, à la tête des citoyens, accourut au Capitole, et envoya des députations aux Frangipanes pour réclamer la liberté de Gélase, menaçant de faire le sac du palais

de Cencius s'il refusait de rendre le pontife. Cencius, épouvanté des menaces du clergé, vint lui-même ouvrir le cachot du pape et le mit en liberté. Gélase fut aussitôt placé sur un cheval blanc, et mené triomphalement par la rue Sacrée à Saint-Jean de Latran, précédé et suivi de bannières, selon l'usage pratiqué à la cérémonie du couronnement. Le lendemain il donna audience aux comtes, aux barons et aux ecclésiastiques qui avaient des affaires à traiter avec le saint-siège.

Enfin tous les troubles paraissaient apaisés, lorsque la nuit suivante des prêtres accoururent au palais de Latran pour avertir Gélase que l'empereur Henri, que l'on croyait en Lombardie, venait d'entrer dans la basilique de Saint-Pierre, à la tête de ses hommes d'armes; et en même temps ils lui remirent de sa part une lettre qui contenait ces mots : « Si vous confirmez la bulle publiée par Pascal en faveur des investitures, nous vous reconnaitrons comme pontife, et nous vous prêterons serment de fidélité; sinon, un autre pape sera élu, et nous le mettrons en possession du trône apostolique. »

Gélase, qui voulait poursuivre la politique de ses prédécesseurs, refusa d'adhérer aux volontés du prince et résolut de fuir de Rome; il s'embarqua sur le Tibre et gagna Porto, où il fut obligé de s'arrêter à cause du mauvais temps, qui empêchait les bâtiments d'entrer en pleine mer. Là, le saint-père courut de nouveaux dangers, se trouvant dans l'alternative de voir sombrer son bâtiment ou de prendre terre devant la ville, d'où les troupes de Henri tiraient des traits empoisonnés sur les gens de sa suite. Enfin la tempête s'étant calmée après le coucher du soleil, les galères abordèrent à la faveur de la nuit dans un endroit couvert, en face du château de Saint-Paul d'Andée. Gélase ne put jamais marcher, à cause de son grand âge et de ses infirmités, et surtout à cause des fatigues qu'il venait d'éprouver; alors le cardinal Hugues d'Alatri, qui était très-vigoureux, le prit sur ses épaules et l'emporta jusqu'au château. Dans la nuit suivante ils se rembarquèrent, et deux jours après ils entraient à Gaëte, patrie du pontife.

Dès que le bruit de l'arrivée de Gélase se fut répandu dans la province, un grand nombre d'évêques se rendirent auprès de lui; l'empereur lui envoya également des ambassadeurs qui le supplièrent de revenir à Rome pour se faire sacrer, assurant que leur maître désirait ardemment assister à cette cérémonie, et qu'il l'autoriserait par sa présence; ils ajoutaient qu'une seule conférence rétablirait infailliblement la concorde entre l'autel et le trône. Mais Gélase, qui déjà avait été mis en prison avec Pascal par Henri, ne voulut pas s'exposer une seconde fois à la parole d'un roi; il répondit aux députés qu'il allait avant tout se faire consacrer pontife, et qu'en suite le roi de Germanie le trouverait prêt à traiter avec lui partout où il lui plairait de se rendre. En effet, dès le lendemain, comme il n'était que diacre,

il se fit ordonner prêtre et évêque en présence de Guillaume, duc de la Pouille, de Robert, prince de Capoue, et de plusieurs autres seigneurs italiens qui lui prêtèrent serment d'obéissance et de fidélité.

Henri, irrité de l'obstination de Gélase, prit alors le parti de faire élire un nouveau pape, et il choisit Maurice Bourdin, archevêque de Braga, le même qui l'avait couronné empereur l'année précédente. Cet ecclésiastique, au rapport du père Maimbourg, était un scélérat qui ne se souciait ni des lois ni de la religion, pourvu qu'il parvint à satisfaire son audacieuse ambition. Il raconte que Bernard, métropolitain de Tolède, à son retour de Rome, sous le pontificat d'Urbain, avait retiré Bourdin d'un monastère du Limousin, pour l'ordonner archidiacre de son église; que plus tard il lui avait fait obtenir le siège de Coïmbre, et enfin l'archevêché de Braga. Maimbourg ajoute que dans son ambition démesurée, Bourdin avait aspiré à la possession du siège de Tolède, au détriment de son bienfaiteur, et s'était même rendu à Rome pour conférer avec le pape sur ce sujet; mais que n'ayant pas offert au pontife une somme assez considérable, sa demande avait été rejetée, et que ce refus avait été la cause de sa haine contre l'Église de Rome, et de ses trahisons en faveur du roi Henri, qu'il suivait à la cour et aux camps, où il menait une vie fort dissolue.

Baluze rapporte sur la vie de cet évêque des événements bien différents et qui nous paraissent plus authentiques. « Bourdin, dit cet historien, après son installation sur le siège de Coïmbre, entreprit le saint pèlerinage de Jérusalem, vers l'an 1108; il s'arrêta à Constantinople, où il fut comblé d'honneurs par l'empereur Alexis, et forma des liaisons d'amitié avec plusieurs grands de l'empire grec. A peine était-il de retour en Portugal, après trois années d'absence, qu'il fut choisi comme métropolitain de Braga, pour succéder à saint Géraud qui venait de mourir. Cette nouvelle nomination l'obligea à se rendre à Rome pour faire approuver sa translation et pour recevoir le pallium; ce que le pape Pascal lui accorda moyennant des présents considérables. Lorsque Bourdin fut de retour dans son diocèse, il se trouva en butte à la jalousie de Bernard, métropolitain de Tolède et légat du saint-siège; il fut même contraint de revenir en Italie pour implorer le secours du pontife contre les vexations du primat d'Espagne.

« Pendant le séjour qu'il fit à la cour de Rome pour suivre cette affaire importante, Pascal, reconnaissant la supériorité de son esprit, le nomma son légat pour traiter de la paix avec l'empereur Henri, qui était en Lombardie; et ce fut en cette qualité qu'il couronna le prince après la fuite du pape. Sa condescendance lui ayant été depuis imputée à crime, il fut excommunié au concile de Bénévent, ce qui le détermina à s'attacher à la personne du roi, qui le fit élire pontife le 14 mars 1118, sous le nom de Grégoire VIII. »



Lettre de Gélase contre l'empereur Henri et contre Grégoire VIII. — L'antipape est reconnu légitime pontife en Allemagne et en Angleterre. — Gélase rentre à Rome. — Sanglante révolte contre lui. — Le saint-père vient en France. — Il implore le secours des Normands. — Gélase au monastère de Cluny. — Sa mort.

Gélase était encore à Gaëte lorsqu'il apprit l'introduction de Grégoire VIII; aussitôt il adressa aux seigneurs et aux ecclésiastiques de la Gaule une lettre conçue en ces termes : « Nous vous informons, mes frères, qu'après notre élection, l'empereur Henri s'est introduit furtivement, à la tête de sa cavalerie, dans Rome, et nous a obligé d'en sortir. Ce prince nous a poursuivis jusqu'à Gaëte en nous faisant menacer par ses ambassadeurs d'user de sa puissance contre nous, si nous refusions d'approuver la bulle de notre prédécesseur. Nous avons courageusement répondu que nous n'entendrions jamais rien de contraire aux libertés de l'Église; alors il a fait monter sur le saint-siège le métropolitain de Braga, cet intrus qui a été excommunié l'année précédente au concile de Bénévent par le pape Pascal. Nous vous ordonnons donc de vous préparer à venger la sainte Église romaine, votre mère, de la tyrannie exécrable du roi de Germanie..... » Il écrivit également en Portugal pour qu'on élût un nouveau métropolitain au diocèse de Braga à la place de Maurice; enfin il adressa au clergé et au peuple de Rome une circulaire qui défendait toute communication avec l'empereur et l'antipape, tous deux anathématisés par l'autorité de saint Pierre.

Pendant que Gélase faisait jouer tous les ressorts de la politique pour exciter les Français, les Espagnols et les autres nations catholiques contre ses ennemis, Grégoire VIII siégeait au palais de Latran, donnait des fêtes magnifiques à Henri V, renouvelait

la cérémonie du couronnement et le sacrait une seconde fois empereur. Quelque temps après, le monarque fut obligé de retourner en Allemagne, où les intérêts du trône le rappelaient; Bourdin continua d'envoyer ses bulles dans tous les royaumes, et fut reconnu chef du saint-siège en Allemagne, par Hermann, métropolitain d'Augsbourg, et en Angleterre, par plusieurs évêques et archevêques qui considéraient Gélase comme antipape.

A peine Gélase eut-il été instruit que le roi était rentré dans ses États, qu'il s'empressa de revenir à Rome, où ses partisans lui avaient préparé une retraite dans la basilique de Sainte-Marie du second Cierge, située entre le palais d'Étienne le Normand et celui de Pierre de Latran, ses amis. Encouragé par ce premier succès, Gélase résolut de célébrer publiquement la messe dans l'église de Sainte-Praxède, malgré l'avis de plusieurs ecclésiastiques qui lui représentaient que ce temple étant placé dans les dépendances du château des Frangipanes, ses plus mortels ennemis, il avait à redouter une tentative contre sa personne. Mais tous les conseils furent inutiles; il voulut suivre les inspirations de son orgueil, et se rendit à cette basilique. Déjà il avait commencé l'office divin et il entonnait l'évangile, lorsque les Frangipanes firent irruption dans l'église, avec une troupe nombreuse, et attaquèrent Gélase et sa faction à coups de pierres et de traits. Étienne le Normand et Crescence Gaëtan, neveu du pape résistèrent vigoureusement à leurs adversaires, et



Luene le Normand

lirent durer le combat pendant une partie du jour. Le pape parvint à s'échapper par le presbytère à la faveur du tumulte, et se sauva de Rome sur un mauvais cheval, sans avoir eu le temps de quitter ses ornements pontificaux. Après la fuite du saint-père, les combattants mirent bas les armes et se retirèrent dans leurs palais crénelés.

Dès le lendemain, les partisans de Gélase se mirent à sa recherche, et le retrouvèrent épuisé de fatigue à plusieurs milles de Rome, caché derrière un massif d'arbres où il avait passé la nuit. On tint conseil en sa présence sur les mesures à prendre dans cette circonstance pour rentrer dans la ville; mais le pontife, qui était à peine remis de la frayeur qu'il avait éprouvée le jour précédent, les arrêta au milieu de leurs discours : « Non, mes chers frères, leur dit-il, mieux vaut que nous suivions l'exemple de nos pères et le précepte de l'Évangile; puisque nous ne pouvons vivre dans cette affreuse Babylone, dans cette abominable Sodome, fuyons dans une autre cité. » Sa lâcheté indigna ses amis; personne n'in-

sista pour lui faire changer sa décision, et on lui demanda seulement qu'il voulût bien avant de partir nommer Pierre de Porto vicaire du saint-siège en son absence, et désigner un conseil de cardinaux pour diriger les affaires de l'Église. Gélase fit tout ce qu'on lui demandait; il confia la garde de Bénévent à Hugues, cardinal des saints apôtres, et mit les chœurs sous la direction de Nicolas; enfin il laissa la préfecture de Rome à Pierre, et confia l'étendard de la ville sainte à Etienne le Normand, le personnage le plus influent de sa faction.

Lorsque toutes ces affaires furent réglées, il s'embarqua sur le Tibre, et descendit jusqu'à Ostie, d'où il repartit sur un autre bâtiment, accompagné de six cardinaux, de deux nobles romains, et d'une suite imposante. Il s'arrêta quelques jours à Pise, et fut reçu par l'évêque de cette ville et par les principaux habitants avec de grands honneurs; après une heureuse traversée, il débarqua en Provence, au port Saint-Gilles, où l'abbé Hugues l'accueillit dans son monastère. Pendant son séjour dans cette abbaye,

les évêques et les nobles lui firent de grands présents; l'abbé de Cluny entre autres lui offrit quarante chevaux et des équipages. Il reçut également des sommes considérables de Pierre de Labrane, qui avait été envoyé de Saragosse par Alphonse d'Aragon, et qui venait pour être sacré métropolitain de cette ville par le pape au même.

Après la cérémonie de la consécration, Gélase lui remit une bulle par laquelle il accordait des indulgences plénières aux soldats espagnols qui combattaient contre les Maures, et à tous les fidèles qui contribuèrent à la conquête de l'Église de Saragosse, qui, depuis quatre cents ans, était au pouvoir des musulmans. En vertu de cette bulle, Pierre de Labrane se trouvait autorisé à recueillir les aumônes des fidèles et à vendre des indulgences dans tout le royaume d'Espagne, à la charge seulement d'en verser un dixième dans les trésors du saint-père.

Gélase fut informé, dans cet intervalle, que le roi d'Angleterre avait convoqué un concile à Rouen pour régler les affaires de son clergé; il profita de la circonstance pour envoyer un légat dans cette ville, afin de se créer des partisans. Le jeune Conrad, qu'il avait choisi pour remplir cette mission, porta la parole devant les Pères avec beaucoup d'éloquence; il exposa d'une manière très-énergique le tableau des misères de l'Église romaine, livrée à la profanation de l'antipape Bourdin et à la tyrannie de l'empereur Henri; il représenta comme seul et légitime successeur de l'Apôtre, le vertueux Gélase, qui cependant était forcé de s'enfuir de l'Italie, et de venir au delà des Alpes implorer l'appui des princes français, et surtout celui du roi d'Angleterre; enfin il termina sa harangue en demandant aux fidèles de la Normandie des secours en argent pour empêcher que le pape fût réduit à la mendicité.

Dès que le roi Louis VI eut appris l'arrivée du saint-père dans la Provence, il lui députa Suger, moine de Saint Denis, avec de riches présents, pour

le prier de se rendre à Vezelay afin de conférer avec lui sur la pacification de l'Église. Conformément aux ordres du roi, Gélase quitta le couvent de Saint-Gilles et vint à Cluny, où il fut accueilli avec une extrême magnificence, ainsi que devaient le faire des seigneurs aussi opulents que l'étaient les religieux de cette abbaye. Les prélats et les seigneurs de la Bourgogne accoururent également en foule visiter le saint-père; et il profita si bien de leur bonne volonté, qu'en moins d'un mois il put remplir tous ses bagages de riches offrandes, et put même en envoyer à Rome à ses affidés.

Enfin, tout faisait présager à Gélase un triomphe prochain sur son compétiteur, lorsqu'il fut attaqué d'une violente pleurésie, qui le réduisit en peu de jours à l'extrémité. Alors il fit appeler autour de son lit les cardinaux qui l'avaient accompagné, et leur désigna pour son successeur l'évêque de Palestrine. Ce prélat, qui était présent, refusa d'accepter le pontificat; il représenta à Gélase que, dans les circonstances difficiles où ils se trouvaient, le saint-siège avait besoin d'un pape qui pût soutenir son autorité par de grandes richesses personnelles et une haute position temporelle. « Ma nomination, ajouta-t-il, serait préjudiciable aux intérêts de l'Église, et je ne puis me charger d'un fardeau que je ne me sens pas la force de supporter; je vous engage donc, saint-père, à élever au pontificat le métropolitain de Vienne, qui seul peut délivrer l'Église de la tyrannie des empereurs. » Gélase se rendit à son opinion, et ordonna qu'un exprès fût envoyé à l'archevêque qu'il désignait; mais avant l'arrivée du prélat, le mal empira tellement que le pontife dut songer à mourir; il fit sa confession générale à haute voix devant un grand nombre d'ecclésiastiques et de seigneurs, reçut la communion, se fit coucher à terre selon l'usage monastique, et mourut dans cette position le 29 janvier 1119, après une année de règne; il fut inhumé à Cluny, dans l'église du monastère.





Election de Guy, archevêque de Vienne. — Concile de Toulouse. — L'empereur Henri renonce aux investitures. — Concile de Reims. — Conférences de Mouson et de Gisors. — Le pape Calixte fait son entrée à Rome. — Fuite de l'antipape. — Histoire d'Abailard et d'Héloïse. — Supplice de l'antipape Grégoire VIII. — Calixte exerce seul l'autorité pontificale. — Concile de Latran. — Plaintes contre les moines. — Mort de Calixte.

Guy, métropolitain de Vienne, arriva à Cluny quinze jours après la mort de Géclase; il fut aussitôt proclamé souverain pontife par les cardinaux et les évêques, et consacré sous le nom de Calixte II. Il était fils de Guillaume surnommé Tête-hardie, comte de Bourgogne, parent des empereurs d'Occident et des rois de France. Sa sœur Guille avait épousé Humbert II, comte de Maurienne, et leur fille Adélaïde, nièce de l'archevêque, était reine de France. Aussi l'élection de Guy fut-elle approuvée avec enthousiasme non-seulement en Italie, mais encore en Allemagne; tous les prélats de Germanie lui jurèrent obéissance et approuvèrent la convocation du concile qu'il devait tenir à Reims; l'empereur lui-même promit de se trouver à cette assemblée, afin d'opérer la réunion des Eglises.

Néanmoins le saint-père jugea prudent d'envoyer des ambassadeurs à Henri pour déterminer les bases d'une alliance. Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, et Pons, abbé de Cluny, furent chargés de cette mission délicate. Ceux-ci représentèrent au prince qu'il était impossible d'établir un accord parfait entre le saint-siège et l'empire tant que la couronne conserverait le droit d'investiture. Après quelques conférences l'empereur déclara qu'il consentirait à céder son privilège au pape, à condition qu'il lui serait accordé une compensation équitable; ensuite il fit serment sur l'Évangile, entre les mains

de l'évêque et de l'abbé, de maintenir l'intégrité de l'engagement qu'il venait de prendre.

Pons et Guillaume, satisfaits du succès de leur négociation, revinrent aussitôt à Paris, auprès du saint-père. Calixte les écouta avec un air d'incrédulité, et s'écria : « Plût à Dieu que la chose fût déjà faite ! » Cependant il désigna la ville de Mouson pour le siège des conférences, et pour signer définitivement le traité. Le saint-père se rendit ensuite au concile de Reims, où il trouva réunis plus de trois cents évêques d'Italie, de Germanie, d'Espagne, d'Angleterre et de France, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs Français de toutes les provinces.

À l'ouverture de la séance, le pape expliqua aux Pères les différentes causes qu'ils avaient à examiner. Celle du roi Louis fut appelée la première. Le prince, suivi des principaux seigneurs de sa cour, entra dans la salle, et vint s'asseoir sur l'estrade, à côté du siège du souverain pontife. Il parla en ces termes : « Nous venons, mes Pères, vous signaler la conduite déloyale de Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre, qui non-seulement a envahi une de nos provinces, la Normandie, au mépris des traités, mais encore s'est emparé de la personne du duc Robert, son frère, notre vassal, et depuis longues années il le garde dans les cachots de Londres. Déjà, à plusieurs reprises, je l'ai sommé de me rendre son prisonnier, sans que les prières, les plaintes ni les menaces aient pu

changer sa résolution, et maintenant vous voyez à mes côtés Guillaume, fils de ce noble duc, qui vient implorer le secours de vos lumières et de votre justice pour recouvrer ses États. »

Hildegarde, comtesse de Poitiers, se présenta à son tour devant l'assemblée avec les dames de sa suite. Elle accusait le comte Guillaume son mari de l'avoir abandonnée pour vivre dans un honteux commerce avec Maubergeon, femme légitime du vicomte de Châtellerault. Le saint-père fit appeler à haute voix le comte de Poitiers afin qu'il se justifiait devant le synode. L'évêque de Saintes et les autres prélats de l'Aquitaine, ses créatures, répondirent que leur seigneur était gravement malade. Cette excuse fut admise par le concile, qui accorda un délai au comte pour se présenter à Rome, ou pour reprendre sa femme, le déclarant excommunié s'il refusait d'obtempérer à l'une de ces conditions. On appela encore quelques affaires d'une minime importance; ensuite le saint-père annonça la clôture des sessions, et il ajouta : Nous allons nous rendre à Mouson, mes frères, où l'empereur nous attend pour traiter de la paix de l'Église; l'archevêque de Reims, celui de Rouen, et quelques autres prélats, dont la présence est nécessaire à cette conférence, nous accompagneront. Nous vous supplions pendant notre absence d'adresser à Dieu de ferventes prières pour le succès de notre entreprise. Nous serons bientôt de retour parmi vous, et nous reprendrons le cours de nos sessions, avant de vous renvoyer en paix dans vos demeures; enfin, lorsque le concile sera terminé, nous irons nous-même trouver le roi d'Angleterre, notre fils spirituel et notre parent selon la chair; nous l'engagerons à faire cesser tous les sujets de discordes qui existent entre lui et Guillaume son neveu; et nous frapperons d'un terrible anathème ceux qui fermeront l'oreille à nos paroles.

Arrivé à Mouson, Calixte réunit en conseil les prélats de sa suite, et il leur soumit les actes qui avaient été dressés de concert entre lui et Henri. Après cet examen, le cardinal de Crema, les évêques de Viviers et de Châlons, et l'abbé de Cluny, furent envoyés avec ces actes au camp de l'empereur pour qu'il leur donnât son approbation définitive.

D'abord Henri se défendit d'avoir rien promis de semblable; alors Guillaume de Champeaux, ne contenant plus son indignation, s'emporta contre le prince, l'appela traître et fourbe, et lui demanda s'il était prêt à jurer sur l'hostie qu'il n'eût pas déposé cette promesse entre ses mains. L'empereur fut obligé d'avouer qu'il avait en effet donné un écrit à peu près semblable; mais il ajouta qu'il n'avait point réfléchi qu'on ne pouvait en exécuter la teneur sans affaiblir considérablement l'autorité royale. L'évêque lui répliqua : Prince, vous cherchez encore une excuse à votre déloyauté; le pontife ne prétend point diminuer votre puissance; il déclare au contraire que tous vos sujets, quel que soit leur rang, doivent vous suivre à la guerre et vous servir comme par le passé, ainsi qu'il était d'usage sous vos prédécesseurs. Ne croyez donc point que votre couronne soit acillée parce qu'il vous sera défendu de vendre les églises; votre autorité sera au contraire plus respectable aux yeux des peuples, lorsque vous aurez

renoncé de votre plein gré à un trafic sacrilège. » L'empereur demanda alors jusqu'au lendemain pour en conférer de nouveau avec ses barons, et pour les déterminer à donner leur consentement à l'exécution de sa promesse.

Calixte, désespérant de triompher de l'obstination du roi, voulait reprendre aussitôt la route de Reims, pour éviter les pièges que pouvait lui tendre le monarque allemand; néanmoins il se rendit aux conseils du comte de Troyes et de plusieurs autres seigneurs qui l'engageaient à rester jusqu'au lendemain, afin d'ôter toute excuse au mauvais vouloir de Henri. Dès que le jour parut, l'évêque de Châlons et l'abbé de Cluny retournèrent au camp, et ayant été admis devant l'empereur, ils lui dirent : « Nous pouvions, seigneur, nous retirer hier, mais Sa Sainteté n'a pas voulu rompre avec vous pour un délai de quelques heures; et elle attend encore que vous souscriviez les traités qui doivent assurer la tranquillité de l'Église. Voici ces actes; aucun obstacle maintenant ne saurait s'opposer à leur ratification. » Henri s'emporta contre les prélats, disant qu'on le pressait trop vivement pour lui arracher la souscription du traité, et qu'il voulait attendre la diète générale des États, qui seule pouvait décider sur une question qui intéressait tous les seigneurs de son royaume.

Guillaume de Champeaux et Pons rompirent à l'instant les négociations, et se retirèrent sans prendre même congé du prince. Après leur départ, l'empereur envoya des troupes qui avaient ordre d'assiéger le château où s'était retiré le pape; mais Calixte avait déjà quitté la place et s'était réfugié en grande diligence dans une autre forteresse imprenable qui appartenait au comte de Troyes. Henri dépêcha alors un courrier à Calixte pour l'engager à revenir sur ses pas, promettant de signer définitivement les traités avant deux jours. Le pape fit cette réponse au roi : « J'ai accompli par amour de la paix ce qui n'a jamais été fait par aucun de mes prédécesseurs; j'ai quitté un concile général et je suis venu trouver un homme qui n'a dans son cœur aucune disposition pour la concorde. Je me retire donc; cependant, si après la tenue du synode, Henri comprend qu'il doit tenir ses promesses, je lui pardonnerai et le recevrai à bras ouverts. » Il continua sa route et arriva le jour même à Reims, où il célébra l'office divin dans la cathédrale.

Le lendemain on reprit les sessions du concile, et Jean, prêtre-cardinal, fit ainsi connaître le résultat de la négociation entamée avec l'empereur : « Nous nous sommes rendus à Mouson, mes frères, comme nous vous l'avions annoncé, afin de conclure la paix avec le roi Henri; nous avons trouvé ce prince à la tête d'une armée de trente mille hommes, comme s'il venait terrasser de nombreux ennemis. Alors redoutant quelques projets sinistres, nous avons fait fermer les portes du château où se tenait le saint-père, et nous nous sommes présentés seuls au camp de Henri. Plusieurs fois nous avons demandé au nom du pape à entretenir le prince en particulier sans pouvoir l'obtenir; et lorsqu'enfin cette faveur nous eut été accordée, nous nous sommes vus entourés de soldats qui cherchaient à nous intimider en agitant leurs lances et leurs épées. Cependant





La belle Heloise

nous étions venus sans armes, comme des ambassadeurs chargés de traiter de la paix.

« L'empereur nous a parlé avec une feinte douceur, demandant à voir le pape pour lui rendre hommage, disait-il, lorsque nous savions qu'il voulait s'emparer de sa personne, comme il avait fait à Rome du pontife Pascal. Enfin, toutes nos espérances ayant été trompées, nous nous sommes empressés de revenir à Reims, pour échapper aux troupes que le tyran avait mises à notre poursuite. »

Après avoir entendu ce rapport, les Pères approuvèrent la conduite de Calixte, et décrétèrent plusieurs canons contre la simonie et contre les investitures des évêchés et des abbayes. On condamna également les usurpateurs des biens de l'Eglise, et l'on publia la défense de laisser les bénéfices à titre d'héritage, et d'exiger un salaire des fidèles pour administrer le baptême, le saint-chrême, l'extrême-onction et la sépulture.

Dans la dernière séance, on chanta l'hymne du Saint-Esprit : le pape exhorta tous les assistants à la concorde et à la soumission envers l'autorité du saint-siège ; ensuite il fit distribuer des cierges allumés à tous les prélats portant crosse ; on ouvrit les portes de l'église, toutes les cloches de la ville furent lancées à grande volée, et à la lueur des cierges, au son lugubre des cloches, Calixte, debout sur les marches de l'autel, prononça solennellement une sentence d'excommunication contre l'empereur Henri et contre l'antipape Grégoire VIII.

Le concile étant terminé, le pontife se rendit à Gisors pour conférer avec le roi d'Angleterre : Henri I<sup>er</sup> le reçut avec de grands honneurs, se prosterna à ses pieds et lui jura soumission et fidélité. Calixte le releva avec bonté, et après l'avoir embrassé, il lui dit : « Notre cher fils, comme il faut, selon la loi de Dieu, restituer à chacun ce qui lui appartient, nous vous prions de rendre la liberté à Robert, votre

frère, et le duché de Normandie à son fils. » Le prince répondit : « Je n'ai point dépoillé mon frère de ses Etats, mais j'ai délivré cette province, l'héritage de mon père, des nobles qui la couvraient de désastres. Les monastères étaient mis au pillage, les religieux massacrés, les vierges déshonorées; on brûlait les églises et on égorgeait les malheureux qui cherchaient un asile dans les lieux sacrés. Je suis donc venu au secours de ce peuple affligé, et comme j'ai reconnu qu'il était impossible de l'arracher à la tyrannie des seigneurs sans employer la puissance du glaive, j'ai été forcé de faire la guerre.

« Dieu, favorisant mes desseins, m'a donné la victoire, et j'ai rétabli le règne des lois et la sécurité publique; cependant il était nécessaire, pour consolider la paix, que mon frère Robert restât prisonnier en Angleterre, où il est traité avec tous les honneurs et les égards que son rang et les liens du sang me commandent. Je n'ai point oublié que nous sommes frères, et si l'on ne m'avait enlevé son fils, je l'aurais fait instruire avec le mien. »

Calixte, satisfait de cette réponse, accorda au roi Henri la confirmation des privilèges que son père avait obtenus pour l'Angleterre et pour la Normandie; il lui promit en outre de n'envoyer dans son royaume, en qualité de légats, que les prélats qui seraient demandés par lui-même; enfin, il le pria de rendre son amitié au prélat Turstain, et de le rétablir dans l'archevêché d'York; mais le prince objecta qu'il avait fait serment sur l'Evangile de ne jamais recevoir en grâce ce métropolitain. « N'est-ce que cela? » répliqua Calixte: faites ce que je vous demande sans vous inquiéter de rien; je suis pape, et je vous permets de violer votre serment. »

Après cette conférence, le pape se détermina à se rendre en Italie pour prendre possession du saint-siège: il se dirigea vers les Alpes et entra dans la Lombardie, où le peuple l'accueillit avec une grande vénération. Ensuite il traversa la Toscane et vint à Lucques, où la milice lui fit une réception triomphale; à Pise il fut accueilli avec le même enthousiasme, et il fit la dédicace d'une des églises de cette ville. A mesure qu'il s'approchait de Rome, son cortège se grossissait des populations qui venaient à sa rencontre, et qui l'accompagnaient dans sa marche.

Cette manifestation générale épouvanta les partisans de l'empereur et de Grégoire VIII, qui, n'osant plus demeurer au palais de Latran, s'enfuirent à Sutri et s'enfermèrent dans la forteresse, en attendant les secours d'Allemagne. Après le départ de l'antipape, la milice romaine s'avança à la rencontre de Calixte jus-qu'à trois jours de marche; et lorsqu'il approcha de la ville sainte, les écoles, les seigneurs, les magistrats et les moines vinrent le recevoir à la porte principale, tous portant des rameaux en signe d'allégresse, et chantant des hymnes à sa louange. Les rues, richement tapissées, étaient jonchées de fleurs; et l'affluence du peuple était si considérable, que le cortège employa dix heures pour défilé devant le palais.

Des le lendemain de son installation, le saint-père s'occupa de l'organisation d'une armée et de la conclusion d'une alliance avec les Normands, afin d'accélérer la ruine de la faction du roi de Germanie et

de Bourdin. En effet, par ses soins des troupes furent bientôt réunies sous les ordres de Jean de Crema, cardinal de Saint-Chrysogone, qui vint mettre le siège devant Sutri, résidence de l'antipape. On raconte que Calixte lui-même dirigea les travaux du siège, et monta plusieurs fois à l'assaut, le casque en tête et l'épée au poing. Enfin, après une vigoureuse résistance, les soldats allemands, décimés par les maladies et par le fer de l'ennemi, consentirent à faire leur soumission, et livrèrent Bourdin à son compétiteur. Le pontife eut la cruauté de le faire mutiler honteusement par les mains du bourreau; on lui creva les yeux, on lui arracha les parties naturelles; l'infortuné fut placé à rebours sur un chameau, la queue entre les mains en guise de bride, et une peau de mouton sanglante étendue sur les épaules, pour figurer par dérision la chape écarlate dont les pontifes étaient revêtus. Dans cet état il fut conduit jusqu'à Rome, afin de prolonger son humiliation et pour intimider par cet exemple de sévérité les ambitieux qui oseraient aspirer au saint-siège.

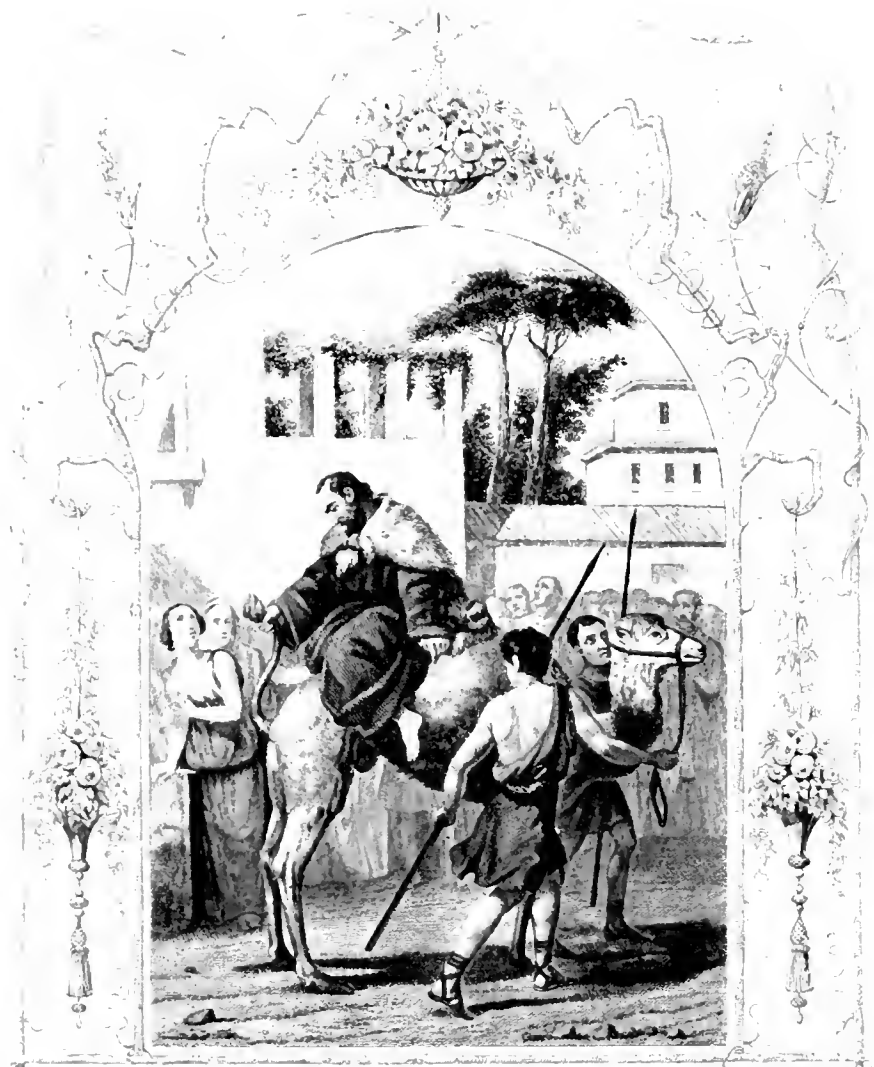
L'antipape fut ensuite relégué dans le monastère de Cave; l'année suivante il fut transféré au couvent de Janula, d'où plus tard Honorius le fit enlever pour l'enfermer près d'Alatri dans l'abbaye de Fumon, où il acheva ses jours misérablement. Telle fut la fin de l'infortuné Maurice Bourdin, prélat distingué par son mérite, et qui n'avait commis d'autre faute que celle d'avoir voulu se placer entre l'autel et le trône, dans le moment où ces deux pouvoirs se disputaient la prééminence.

Pour laisser à la postérité un monument de sa victoire, le pontife fit décorer magnifiquement une salle du palais de Latran, où il était représenté foulant à ses pieds l'antipape Grégoire VIII. Il fit raser les palais de Cencius Frangipane et ceux des autres seigneurs qui s'étaient montrés ses ennemis; il chassa de leurs châteaux les comtes italiens qui dévastaient les domaines de l'Eglise, et parvint à rétablir le gouvernement absolu dans tous les Etats de l'Italie.

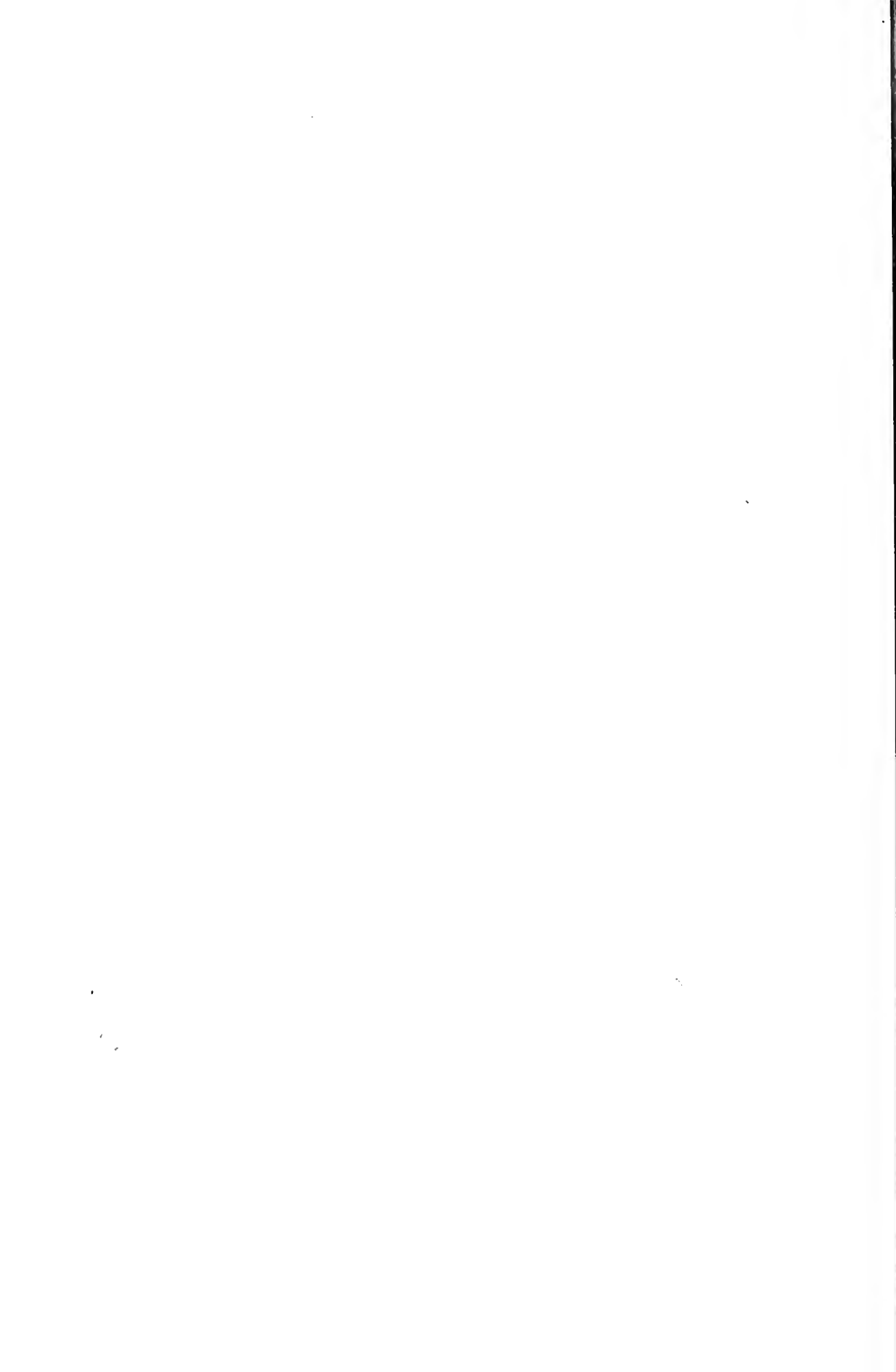
Calixte n'ayant plus d'ennemis à combattre, s'occupa des querelles religieuses des autres Eglises, et envoya son légat Conon et l'archevêque Raoul le Verd à Soissons, pour juger en concile un écrit sur la Trinité, composé par Pierre Abailard, un des plus remarquables dialecticiens du douzième siècle.

Cet homme extraordinaire, que ses amours ont rendu encore plus célèbre que ses vastes connaissances, était fils du seigneur d'un petit bourg nommé Palais, situé dans les environs de Nantes. Dès sa plus tendre jeunesse il s'était livré avec une ardeur incroyable à l'étude des sciences et des langues; la poésie, l'éloquence, la philosophie, la jurisprudence, la théologie, les mathématiques, les langues grecque, hébraïque et latine, enfin toutes les connaissances humaines lui étaient devenues familières. Parvenu à l'âge d'homme et désirant compléter ses études, il se rendit à l'université de Paris, dont les professeurs passaient pour les premiers rhéteurs du monde entier.

Parmi eux, l'archidiacre de Notre-Dame, Guillaume de Champeaux, était désigné comme le prince des logiciens scolastiques. Abailard suivit les cours



Ignominie inflige a Grégoire VIII



de Guillaume, et il profita si bien de ses leçons, que l'écolier mit souvent le maître dans l'impossibilité de résoudre les subtilités de ses questions. D'abord le docteur s'était attaché à son savant disciple; ensuite la haine succéda à l'amitié, lorsqu'il reconnut que son orgueilleux élève se faisait une gloire de le confondre dans ses argumentations; Guillaume le fit même chasser de Paris: celui-ci se retira d'abord à Melun, ensuite à Corbeil.

Quelques années après, Abailard se réconcilia avec son maître, et obtint la permission de rentrer dans la capitale pour ouvrir une école d'éloquence. Son immense talent fit aussitôt désertir toutes les académies, et les chroniques rapportent que le nombre de ses auditeurs s'élevait à plus de trois mille. La méthode qu'il suivait dans ses cours consistait à faire l'éloge de la science et la censure des hommes qui, dans ces temps de barbarie, regardaient l'ignorance comme un titre de noblesse. Il enseignait la logique, la métaphysique, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la morale, et enfin la théologie. Il devint le docteur à la mode, parce qu'il était le seul qui joignit la science du philosophe à l'éloquence du tribun.

Abailard était surtout recherché par les femmes distinguées de l'époque; mais Héloïse, nièce du chanoine Fulbert, eut seule le pouvoir d'attirer l'attention du professeur. Quoiqu'il eût déjà trente-neuf ans et qu'Héloïse en comptât à peine dix-sept, il conçut pour elle une passion si violente, qu'il résolut de tout entreprendre pour obtenir son amour. Les historiens racontent qu'il se fit admettre dans la maison du chanoine à titre de commensal et en payant une forte pension; qu'ensuite il obtint du vieil avare la permission de faire l'éducation de sa nièce sans en recevoir de salaire. La confiance du chanoine était si grande, que non-seulement il laissait les deux amants dans une solitude absolue, mais encore, avant de quitter la maison, il recommandait au maître de fouetter l'écolière si elle se montrait récalcitrante à ses leçons.

Il n'était pas besoin d'une si grande sévérité pour soumettre Héloïse, car elle répondait par une ardeur égale à la passion d'Abailard; ces tendres amants vécurent une année entière dans les joies ineffables d'un amour partagé. Abailard, autrefois si ambitieux de gloire, si avide de renommée, avait entièrement déserté l'école, et consacrait tous les instants qu'il ne pouvait passer auprès de sa maîtresse, à composer des chants à sa louange. C'est Héloïse elle-même qui nous apprend ces particularités dans une de ses lettres: « Parmi les qualités qui brillent en vous, lui écrivait-elle longtemps après, vous en possédez deux qui me touchaient plus que toutes les autres: c'étaient la grâce de votre langage et la douceur de votre chant; et toute autre femme n'en aurait pas été moins touchée que moi. Les mélodies que vous composez, en mesure simple ou en rime, avaient un charme irrésistible qui m'obligeait à les chanter, à cause de la suavité des expressions et de la douceur de cette poésie amoureuse. Les femmes les plus insensibles ne pouvaient vous refuser leur admiration; et comme vos vers célébraient nos amours, mon nom fut bientôt répandu dans le monde entier,

et toutes les femmes enviaient le honneur de celle que vous aimiez si passionnément, d'Héloïse..... »

Le chanoine Fulbert apprit enfin les relations criminelles de sa nièce et d'Abailard; mais il n'était plus temps de rompre l'intimité de cette liaison; Héloïse portait dans son sein un gage de son amour. D'après les chroniques du temps, il paraît que le chanoine voulut qu'un mariage vint arrêter le scandale public; mais Héloïse ayant déclaré à son oncle qu'elle voulait être la maîtresse d'Abailard et non sa femme, celui-ci entra dans une colère affreuse et jura de se venger.

Pour apaiser le mécontentement du chanoine, les deux amants consentirent à un mariage secret qui eut lieu en présence de l'oncle et de quelques témoins. Fulbert n'étant pas encore satisfait de cette réparation, exigea que le mariage fût rendu public; et sur le refus d'Héloïse, il reprit ses projets de vengeance: pendant la nuit, des hommes masqués pénétrèrent dans la chambre d'Abailard; et tandis que quatre d'entre eux le saisissaient par les bras et par les jambes, le chanoine, armé d'un rasoir, lui fit subir l'horrible mutilation qui devait le séparer à jamais d'Héloïse. Abailard alla cacher ses larmes et sa honte dans l'abbaye de Saint-Denis, et Héloïse, de son côté, prit le voile dans le couvent d'Argenteuil.

Le temps adoucit enfin les chagrins d'Abailard, et il se rendit aux sollicitations de ses admirateurs, qui l'engagèrent à reprendre ses admirables enseignements. Bientôt, comme par le passé, il se vit entouré de nombreux élèves; mais avec ses succès reparurent aussi ses envieux. Deux ennemis puissants, Albéric et Lotulphe, théologiens de Reims, dénoncèrent au concile de Soissons, en 1122, un traité sur la Trinité qu'il venait de composer, et qui avait été accueilli avec un enthousiasme universel. Aussi malheureux dans sa carrière littéraire que dans ses amours, Abailard fut condamné comme hérétique par les Pères du synode, et forcé, en présence de l'assemblée, de brûler son livre; ensuite il fut renfermé à Saint-Médard, puis à Saint-Denis, et recommandé à la surveillance de l'abbé. Quelques années après, il parvint à s'enfuir, et se retira à Nogent-sur-Seine, où il fit bâtir à ses frais un couvent qu'il dédia au Saint-Esprit, et qu'il nomma le Paraclét ou le Consolateur: Héloïse et quelques autres religieuses d'Argenteuil vinrent habiter cette retraite. Ce fut là que les deux tendres amants se revinrent pour la première fois après une séparation de onze années.

Abailard fut ensuite nommé abbé de Saint-Gildas, mais ses ennemis vinrent encore le poursuivre jusque dans le silence du cloître, et l'accusèrent d'hérésie. L'illustre professeur voulut se rendre à Rome pour se justifier; mais arrivé à Cluny, le vénérable Pierre le dissuada de ce voyage et le retint même dans l'abbaye. Deux ans après, fatigué de l'injustice des hommes, il prit la résolution de finir ses jours dans la retraite, et s'enferma dans le prieuré de Saint-Marcel, près de Chalon-sur-Saône, où il mourut en 1142, à l'âge de soixante-trois ans. D'abord on l'ensevelit dans ce couvent; ensuite, à la prière d'Héloïse, ses restes furent transportés dans son abbaye du Paraclét.

Cette amante malheureuse vécut encore vingt-deux ans, en pleurant celui qu'elle avait tant aimé : après sa mort, son corps fut déposé auprès de celui de son époux, et les chroniques du temps rapportent qu'Abailard ouvrit les bras pour la recevoir lorsqu'on leva la pierre qui recouvrait son cercueil. Depuis lors une nouvelle translation a changé de place le monument qui renfermait leurs cendres : mais les dernières volontés d'Heloise ont été religieusement respectées ; et la tombe qui leur a été élevée au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, réunit encore les deux amants.

Cadixte ayant affermi son autorité dans Rome, voulut exercer le despotisme le plus absolu sur les autres royaumes. A cet effet, il donna à un moine de Cluny, nommé Pierre, la légation de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Orcades, avec la mission d'assujettir l'Eglise d'Angleterre à la cour de Rome, et de rétablir les affaires du saint-siège en France. Mais déjà Louis le Gros avait réclamé contre un jugement du pontife, par une lettre violente conçue en ces termes : « En suspendant l'exécution de la sentence que vous aviez prononcée contre le métropolitain de Sens, saint-père, vous avez adouci notre colère ; mais nous ne sommes pas encore satisfaits, parce que l'ambiguïté de votre décision laisse à l'archevêque de Lyon l'espérance d'obtenir de nous la satisfaction qu'il demande. Puisqu'il faut vous dire ma pensée tout entière à ce sujet, j'avouerai que je préfère voir mon royaume en feu et ma vie en péril, plutôt que d'obéir à ce prêtre.

« Nous vous prions donc de conserver à l'Eglise de Sens la liberté dont elle a joui jusqu'à présent, et d'empêcher qu'elle ne reçoive aucun préjudice par la suite qu'on veut lui imposer imprudemment. Les privilèges d'un siège lui appartiennent en propre, et non aux prélats qui le gouvernent ; et si le métropolitain de Sens a disposé seul d'un bien qu'il ne possédait à aucun droit, son Eglise ne doit pas être punie pour les fautes de son chef, et perdre les prérogatives de son ancienne liberté.

« D'ailleurs, saint-père, prenez garde que la ville de Lyon, qui appartient à l'empereur, ne s'augmente de nos pertes ; et craignez, en voulant soumettre nos villes à une juridiction étrangère, de rompre la paix qui existe entre le roi Henri et notre couronne. Nous vous déclarons en outre, que si notre volonté était méprisée dans une affaire aussi simple, nous ne nous exposerions plus à la honte d'un refus ni au mépris de notre dignité, mais que nous nous ferions justice par nous-même. »

Aucune réponse ne fut faite à cette lettre ; le légat du saint-siège se présenta seulement à la cour du roi de France pour donner au prince des espérances évasives et conformes à la politique de Rome ; ensuite le moine de Cluny se rendit en Angleterre, où il s'était fait précéder par des envoyés habiles qui surent adroitement exciter la curiosité de la nation sur l'ambassadeur. Mais le roi ne partagea pas l'engouement général, il envoya même à la rencontre du légat, Bernard, évêque de Saint-David, et un clerc appelé Jean, avec ordre de lui interdire l'entrée de la Grande-Bretagne, s'il refusait de rendre l'engagement de ne point s'arrêter dans les monastères ou

dans les églises, et de payer toutes ses dépenses. Pierre accepta les conditions qui lui étaient imposées, et se rendit à la cour avec l'espoir de faire changer les sentiments du roi : il reconnut bientôt son erreur ; Henri le reçut avec une grande froideur, et ne voulut lui laisser exercer aucun acte d'autorité. Le prince prétendait avec raison qu'un légat ne devait point porter atteinte aux coutumes établies dans un royaume, surtout lorsqu'elles étaient consacrées par les mœurs des habitants et par la volonté des peuples.

Pierre comprit qu'il serait dangereux d'engager une lutte avec un monarque aussi absolu dans ses décisions, et il reprit, confus et humilié, le chemin de Rome.

Si les entreprises du pape échouèrent en France et en Angleterre, elles furent couronnées d'un entier succès en Allemagne. L'archevêque de Mayence, en publiant le décret d'anathème contre Henri, avait entraîné toute la Saxe dans la révolte ; et l'empereur, pour soumettre les rebelles, avait été contraint de réunir une armée formidable.

Mais comme les deux partis redoutaient également les chances d'une bataille générale, on convint d'employer les voies des négociations avant d'en venir aux mains. A cet effet, douze seigneurs, choisis dans les deux camps, signèrent une trêve, par laquelle ils s'engagèrent à suspendre les hostilités jusqu'à l'issue d'une diète des Etats, qui fut fixée pour le jour de la fête de saint Michel, dans la ville de Wirtzbourg. D'abord l'assemblée traita des moyens à employer pour faire cesser le schisme qui séparait les Eglises ; ensuite elle décréta une paix absolue dans toute l'Allemagne, avec ordre aux parties belligérantes de restituer, sous peine de mort, les terres usurpées, soit aux ecclésiastiques, soit aux princes, soit aux seigneurs. Quant à l'excommunication prononcée contre l'empereur, on décida que l'évêque de Spire, et Arnoul, abbé de Fulde, se rendraient à Rome pour en référer au pontife et pour obtenir la convocation d'un grand concile, dans lequel cette importante affaire serait jugée définitivement.

Ces ambassadeurs s'acquittèrent de leur mission avec un grand zèle ; ils changèrent entièrement les dispositions hostiles du pape, et obtinrent de ramener avec eux en qualité de légats, Lambert, évêque d'Ostie, Grégoire, diaire du titre de Saint-Ange, et Saxon, prêtre du titre de Saint-Etienne au mont Celius, avec les pleins pouvoirs du saint-siège pour assembler un synode, et pour relever Henri de l'excommunication, s'il renonçait à l'investiture des Eglises.

Une diète générale fut convoquée de nouveau à Worms pour le mois de septembre 1122 ; et après dix jours de conférences, on dressa un acte ainsi conçu : « Nous, légats du saint-siège, nous accordons à l'empereur le pouvoir de faire élire les évêques et les abbés du royaume de Germanie en sa présence, sans employer ni violence ni simonie, et sous les auspices du métropolitain et des prélats comprovinciaux. L'élu recevra du prince l'investiture des régales par le sceptre, et non celle des régales ecclésiastiques ; et il accomplira envers le souverain les devoirs que lui impose son titre de sujet. En vertu de ce traité, nous accordons à Henri

une paix durable, et de même à ceux qui ont embrassé son parti pendant les temps malheureux de nos discordes. »

Le prince, à son tour, répondit par un écrit où il s'exprimait en ces termes : « Pour l'amour de Dieu, de la sainte Église romaine, du pape Calixte, et pour le salut de notre âme, nous renonçons au privilège des investitures par l'anneau et par la crosse, et nous accordons à toutes les Églises de notre empire les élections canoniques et les consécrations libres. Nous restituons au saint-siège les terres et les régales dont nous nous sommes emparé pendant nos divisions ; et nous promettons notre appui au pape pour lui faire recouvrer celles dont nos sujets pourraient avoir pris possession. Nous rendrons également aux Églises, aux seigneurs et aux citoyens les domaines qui sont en notre possession. Enfin, nous donnons une paix entière et durable au pape Calixte, à la sainte Église romaine et à tous ceux qui l'ont défendue pendant nos discordes. »

Ces deux actes furent lus et échangés dans une plaine, sur la rive gauche du Rhin, où l'on avait dressé des tentes et un autel. Ensuite on rendit des actions de grâces à Dieu, et l'évêque d'Ostie célébra une messe solennelle, où il admit l'empereur à la communion et lui donna le baiser de paix. Il donna également l'absolution aux troupes qui les entouraient et à tous ceux qui avaient pris part au schisme.

C'est ainsi que le pape et le roi cimentèrent leur union, après avoir dévasté l'Allemagne et l'Italie, et avoir fait égorger les peuples de la Saxe, de la Bavière, de la Lorraine et de la Lombardie, pendant la moitié d'un siècle, pour une méprisable querelle d'investiture.

Heis dit à ce sujet : « Nous voyons clairement que les affaires qui bouleversent les États et qui coûtent tant de larmes et de sang aux peuples, ne sont que des puérilités ou des prétextes employés par l'ambition des prêtres et des rois. Depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV, les investitures se donnaient par la crosse et par l'anneau, comme étant chose complètement indifférente à l'État et à l'Église ; mais sous ce dernier empereur, les papes imaginèrent de faire de la crosse et de l'anneau un palladium sacré dont ne pouvaient approcher les mains impures des laïques ; et à l'aide de cette prétention futile, ils bouleversèrent la société, augmentèrent leurs riches-

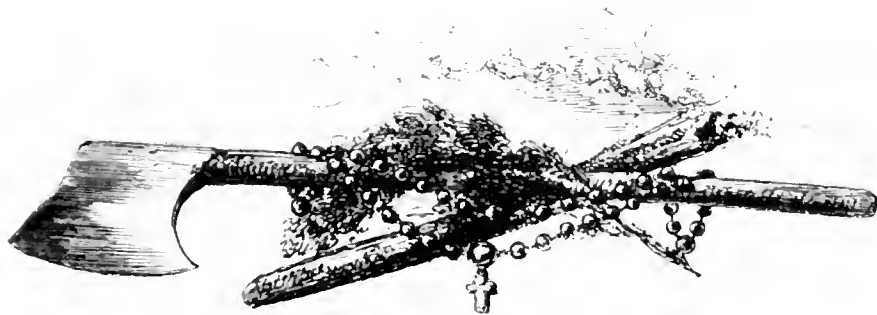
ses, ruinèrent les nations, et firent égorger plus de trois millions d'hommes ! »

Dans l'année suivante, le pape tint un nouveau concile au palais de Latran, pour confirmer les traités conclus avec Henri, et pour défendre l'usurpation des biens de l'Église romaine, particulièrement de ceux de Bénévent. On accorda aux croisés qui se rendaient à Jérusalem la rémission entière de leurs péchés ; on déclara leurs maisons, leurs familles et leurs biens sous la protection de saint Pierre ; on défendit aux laïques, sous peine d'anathème, d'enlever les offrandes qui étaient placées sur les autels des églises ; et l'on interdit aux seigneurs le droit de fortifier les basiliques pour en faire des places fortes ; enfin on condamna généralement toutes les aliénations faites sans le consentement du clergé. Il fut ordonné aux abbés et aux moines de ne point visiter les malades, de ne point célébrer l'office divin hors de leurs monastères, et de ne point appeler d'autres prélats que leurs évêques diocésains pour administrer les saintes huiles, pour consacrer les clercs et pour faire la dédicace de leurs nouveaux oratoires.

Les évêques qui composaient cette assemblée se plaignaient fortement des moines, et voici comment ils s'exprimaient : « La gloire des chanoines et des autres ecclésiastiques est entièrement obscurcie depuis que les religieux, s'écartant des règles de leurs ordres, recherchent avec une ambition insatiable les privilèges des évêques, et refusent de vivre du travail de leurs mains, comme le prescrivent les règlements de saint Benoît. Ils possèdent des églises, des terres, des châteaux ; ils prélèvent les dîmes et les oblations des fidèles ; enfin il ne leur reste qu'à nous arracher la crosse et l'anneau pour nous avoir complètement dépourvus. . . »

Après la tenue de ce concile, le pape, toujours attentif à consolider l'autorité du saint-siège, envoya en France, en qualité de légats, Grégoire, cardinal du titre de Saint-Ange, et Pierre de Léon, qui convoquèrent plusieurs synodes à Chartres, à Clermont, à Beauvais et à Vienne, pour confirmer les actes du concile de Latran.

Mais au moment où le saint-père, parvenu à l'apogée de sa puissance, s'applaudissait du succès de sa politique, il fut tout à coup attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta en quelques heures. Il mourut le 12 décembre 1124, après un pontificat de cinq ans et dix mois.





Preliminaires de l'élection d'Honorius. — Célestin, élu pape, est forcé d'abdiquer. — Schisme du monastère de Cluny. — L'abbé Pierre et l'abbé Pons se rendent à Rome pour être jugés. — Pons est enfermé dans une tour par ordre du pape. — Honorius tourne en dérision la piété sincère du prieur Mattheu. — Schisme dans le couvent du Mont-Cassin. — L'abbé Orderise est excommunié. — Il méprise les foudres du Vatican. — Les moines se livrent un furieux combat au Mont-Cassin. — Le doyen Nicolas est choisi pour abbé. — Il vole le trésor du couvent. — Honorius fait élire un autre abbé. — Guerre entre le pape et le comte Roger. — Affaire d'Étienne, évêque de Paris. — Mort d'Honorius.

Calixte II étant mort, deux factions se formèrent aussitôt pour l'élection d'un nouveau pape; Léon de Frangipane voulait élever au pontificat Lambert, évêque d'Ostie, et l'autre parti demandait pour souverain pontife Saxon d'Anagnia, cardinal de Saint-Étienne au mont Celius. L'adroit Léon, afin de tromper plus facilement les cardinaux, employa une ruse assez singulière; il feignit d'abandonner son protégé, et la veille de l'élection il se rendit en grand mystère à la demeure de chaque cardinal pour engager les chapelains à se rendre au conclave le lendemain avec une chape rouge cachée sous leurs chapes noires, afin de pouvoir en revêtir leurs maîtres, et laissant ainsi supposer à chacun d'eux qu'il pouvait être élu pape. Le jour suivant, tous les prélats se réunirent dans la chapelle de Saint-Pancrace au palais de Latran; Léon de Frangipane manquait seul à l'assemblée. On procéda néanmoins à l'élection; et sur la proposition de Damien et de Jonathan, on revêtit de la chape rouge Thibaud, prêtre de Sainte-Anastasia, qui fut proclamé pontife sous le nom de Célestin, aux acclamations des nobles, et malgré la vive opposition des cardinaux, qui tous complicité sur la papauté.

Enfin le calme se rétablit, et l'on commençait même à chanter le Te Deum en signe de réjouis-

sance, lorsque tout à coup les Frangipanes envahirent l'église avec leurs partisans, criant : « Lambert, évêque d'Ostie, est pape par la volonté de saint Pierre. » Aussitôt ils le revêtirent des ornements pontificaux et se rangèrent autour de lui, les épées nues à la main. Alors le vénérable Célestin, redoutant les conséquences déplorables d'un combat dans l'église, se dévota pour le salut de tous; il s'avança au milieu des deux partis, se dépouilla de la chape de pourpre et céda la tiare à son concurrent, qui prit le nom d'Honorius II.

Malgré la renonciation volontaire de Célestin au trône de l'Apôtre, les ecclésiastiques, le peuple et la plupart des seigneurs continuèrent à le regarder comme le seul pape, et déclarèrent l'élection d'Honorius irrégulière et sacrilège. Celui-ci voyant la disposition des esprits, employa toutes ses ressources pour se créer des partisans; il fit de riches présents aux cardinaux, distribua de l'argent au peuple, se montra prévenant pour les principaux citoyens de Rome, et poussa l'hypocrisie jusqu'à faire publier qu'il voulait renoncer à la papauté. En conséquence, il convoqua tous les électeurs dans la basilique de Saint-Jean de Latran, et déposa la tiare en leur présence, sept jours après avoir été proclamé pontife. Les assistants, trompés par cette ruse, et craignant



d'ailleurs d'introduire un fâcheux précédent dans les élections en nommant un nouveau pape, le déclarèrent légitime chef de l'Église. En conséquence, les cardinaux, les nobles et le peuple se prosternèrent à ses pieds et lui jurèrent obéissance.

Le pontife était originaire du comté de Bologne ; ses parents étaient de pauvres cultivateurs qui l'avaient placé fort jeune à la cathédrale de Bologne, où il se distingua entre les jeunes clercs par son amour pour l'étude et par une grande régularité de mœurs. Le métropolitain l'ayant pris en affection, l'avaît ordonné archidiacre de son église ; et plus tard le pape Pascal l'appela à Rome, où il le consacra évêque de Velletri ou d'Ostie.

Dès que Lambert fut parvenu au pontificat, il envoya Othon, évêque de Bamberg, pour accélérer la conversion des peuples de la Poméranie, qui étaient gouvernés par Wratislas. Cette mission eut un plein succès, grâce au duc de Pologne, Boleslas III, à la bouche de travers, qui força les Poméraniens à embrasser la foi du Christ en les faisant massacrer par milliers.

L'année suivante l'Église fut vivement agitée à l'occasion d'un schisme qui éclata dans l'abbaye de Cluny : l'ancien supérieur du monastère, Pons, avait déposé précédemment le bâton abbatial pour entreprendre un pèlerinage à la terre sainte, non par dévotion, mais dans l'espérance de devenir archevêque ou gouverneur d'une province de Palestine. Ses prévisions ne s'étant point réalisées, Pons prit la résolution de rentrer en Italie, et s'arrêta dans le diocèse de Trévise, où il bâtit un oratoire à quelques milles de la ville. Il vécut dans cette retraite avec une rigidité extrême, priant, jeûnant et s'imposant les macérations les plus rigoureuses. Cette fois encore son hypocrisie ne lui ayant pas attiré les honneurs qu'il croyait dus à son grand mérite, il se décida à retourner à son ancien monastère. Alors il écrivit en France pour obtenir l'expulsion de Pierre, son successeur, et s'engagea envers ses partisans à leur distribuer les richesses du couvent s'ils le rétablissaient dans la dignité d'abbé. Ses intrigues lui ayant créé de puissants protecteurs, il se rendit secrètement à Cluny, et un jour, profitant de l'absence de l'abbé Pierre, il envahit le couvent et chassa le prieur Bernard, vieillard vénérable, et les moines qui refusèrent de se soumettre à son autorité ; ensuite il livra le monastère au pillage, il prit les croix, les calices, les candélabres, les reliquaires, les fit fondre en lingots, et en retira des sommes énormes qu'il distribua aux seigneurs du voisinage et aux hommes d'armes qui s'étaient joints à sa cause.

Pons une fois maître de l'abbaye, s'occupa de réduire les fermes et les châteaux qui en dépendaient ; ses efforts se tournèrent principalement contre le prieur Bernard, qui s'était réfugié dans les oratoires crénelés avec les religieux qui tenaient pour l'abbé Pierre. Cette guerre de moines dura une année entière ; enfin Honorius, instruit de tous ces désordres, envoya en France son légat, le cardinal Pierre Desfontaines, qui prononça un anathème terrible contre Pons et ses partisans, en leur enjoignant de se rendre en Italie avec l'abbé Pierre, pour être jugés par un concile.

L'intrepide Pons se rendit à Rome, accompagné

de quelques nobles de sa faction ; Pierre, son compétiteur, y vint de son côté avec Matthieu, prieur de Saint-Martin des Champs. Mais comme Pons était excommunié, et par conséquent incapable, d'après les canons, de comparaître en jugement devant le pape, un légat lui dit en l'introduisant dans la chambre du concile qu'il devait se préparer à recevoir l'absolution. L'orgueilleux abbé répondit en élevant la voix : « Je n'ai que faire de votre absolution, attendu qu'aucun homme vivant, quel que soit son rang sur la terre, ne possède le pouvoir de m'excommunier, puisque j'ai reçu les indulgences plénières, pour mes péchés passés, présents et à venir, en entreprenant le voyage de la terre sainte : l'Apôtre seul pourra me juger lorsque je me présenterai devant lui afin d'être admis dans le royaume des cieux. »

Honorius fut indigné d'une semblable réponse, ainsi que tous les ecclésiastiques romains qui étaient présents, et il s'emporta contre l'abbé, l'appelant schismatique, hérétique et antechrist ; il le fit mettre à la porte de la salle. Ensuite on demanda à ceux qui avaient accompagné ce moine s'ils voulaient imiter sa conduite ou se mettre en devoir de faire auende honorable devant le saint-siège, afin d'être relevés des censures qui avaient été prononcées contre eux. Tous déclarèrent qu'ils étaient prêts à donner une entière satisfaction au saint-père, et ils se présentèrent au palais de Latran, nu-pieds, couverts de cendres, se frappant la poitrine et criant miséricorde. On prononça sur eux l'absolution, et ils furent admis à plaider leur cause : le prieur Matthieu parla le dernier en faveur de l'abbé Pierre, et il se fit remarquer par sa profonde érudition et par son éloquence. Après les plaidoiries le pape se retira avec ses cardinaux en conseil privé pour délibérer sur l'affaire. Au bout de quelques heures ils rentrèrent tous dans la grande salle, et l'évêque de Porto prononça la sentence suivante : « La sainte Église romaine dépose à perpétuité de toute dignité et de toute fonction ecclésiastique, Pons, l'usurpateur, le sacrilège, le schismatique et l'excommunié ; elle restitue l'église de Cluny, les moines et tout ce qui est dépendant du couvent à l'abbé Pierre, ici présent, qui en avait été injustement dépossédé. »

Ce jugement fut vivement applaudi des assistants ; et aussitôt ceux qui s'étaient séparés de Pierre vinrent lui faire leur soumission : ainsi fut éteint le schisme qui avait scandalisé la sainte abbaye de Cluny. Pons seul voulut protester contre la décision des Pères ; alors on l'enferma dans une tour, où il mourut quelques mois après d'une maladie contagieuse et dans l'impénitence finale. Néanmoins le pontife le fit enterrer honorablement, par considération pour le froc des moines.

Honorius rétint auprès de lui le prieur Matthieu, dont il avait admiré le talent, et il le créa évêque d'Albane ; cette nouvelle dignité ne changea pas les habitudes du religieux ; il continua sa vie sobre et chaste du couvent au milieu du faste de la cour de Rome, malgré les sarcasmes du pape, qui tournait en dérision la sainteté du prélat, l'appelant son anachorète et le gourmandant de ce qu'il n'avait pas, comme les autres évêques romains, des maîtresses, des palais et des chevaux.

A peine la dispute des moines de Cluny était-elle terminée, qu'un nouveau schisme éclatait dans une autre abbaye célèbre, le monastère du Mont-Cassin; cette fois, le pape était l'auteur de cette collision déplorable. Pendant qu'Honorius n'était encore que simple évêque d'Ostie, fuyant la persécution de l'antipape Grégoire VIII, il était venu se réfugier dans ce couvent, et avait prié l'abbé Orderise II de lui accorder pour asile un prieuré dépendant du monastère, ainsi que l'avait obtenu Léon de Marquise, son prédécesseur. Orderise refusa cette demande, dans la crainte que par la suite les prélats d'Ostie ne se prévalussent d'un tel précédent pour s'emparer de ce cloître. Lambert s'était retiré furieux, et depuis il avait voué à l'abbé une haine implacable.

Aussi dès le lendemain de son avènement au pontificat, n'eut-il rien de plus pressé que de faire demander à Orderise une somme considérable pour les besoins de l'Église romaine : celui-ci, qui était cardinal, répondit aux envoyés du pontife que n'ayant pas participé à l'élection de leur maître, il ne devait point contribuer à son entretien. Honorius, exaspéré par cette nouvelle insulte, fit sommer l'abbé d'avoir à comparaître immédiatement devant lui au château de Fumone, où il se trouvait avec une cour nombreuse; et là, en présence de ses cardinaux, en audience publique, il lui adressa une verte réprimande; il l'accusa de dissiper les biens du monastère dans de honteuses débauches, lui reprocha de porter plus souvent le casque et le glaive que la mitre et la crosse, et enfin le traita de rebelle, de schismatique, de païen, et le chassa de l'assemblée.

Non content d'avoir fait subir une semblable humiliation à l'abbé, Honorius, de retour à Rome, souleva de faux témoins qui se présentèrent avec Adeulfe, comte d'Aquin, ennemi mortel d'Orderise, et affirmèrent devant le conseil du saint-père que l'abbé, au mépris des canons, exerçait la papauté dans son monastère. Aussitôt on envoya l'évêque de Terracine au Mont-Cassin pour ordonner à l'abbé de venir à Rome, afin de répondre aux accusations portées contre lui : Orderise refusa d'obéir. Alors le saint-père assembla un concile, et après avoir appelé trois fois à haute voix le rebelle, personne n'ayant répondu, il prononça contre lui une sentence de déposition. L'abbé, sans s'inquiéter du décret pontifical, continua de siéger dans son église la crosse à la main; ce qui entraîna son excommunication et celle de tous ceux qui le soutenaient dans sa rébellion.

Cette dernière censure divisa en deux partis les rivaux et le peuple de la ville de Saint-Germain, dépendante de l'abbaye; les esprits s'exaltèrent, on courut aux armes, et après plusieurs combats sanglants, le peuple s'étant rendu maître du Mont-Cassin, contraignit les moines à chasser Orderise et à nommer un autre abbé; ceux-ci élurent Nicolas, qui était le veyen du couvent. Mais le pape, qui n'avait d'autre intention que celle de s'emparer des richesses du monastère, désapprouva l'élection qui avait été faite, sous prétexte que Nicolas avait été promu à la dignité d'abbé à la suite d'une sédition, et il ordonna aux Pères de procéder à la nomination d'un nouveau supérieur qui leur désignait.

Néanmoins, prévoyant que son règne serait de courte

durée, voulut mettre le temps à profit; il remplit plusieurs caisses d'argent, et s'embarqua pour la Grèce avec le trésor du couvent. Sa fuite fut si habilement exécutée, que les moines n'en eurent connaissance que lorsqu'il devenait impossible de rejoindre le voleur.

Honorius fit élever à la place de Nicolas le prévôt du couvent de Capoue, qui se nommait Seignoret, et il voulut l'obliger à lui prêter un serment d'obédience; mais les moines s'opposèrent avec force à cette nouvelle prétention, qui mettait les chefs du Mont-Cassin sous la dépendance des évêques de Rome, et violait ouvertement leurs privilèges. Le saint-père, désespérant de vaincre leur résistance, consacra enfin le nouvel abbé, et n'exigea de lui qu'une grosse somme d'argent.

Peu de temps après, Guillaume, duc de la Pouille, étant mort sans enfants, Roger, comte de Sicile, son grand-oncle et son héritier, vint à Salerne pour se faire reconnaître comme prince souverain par les habitants, et pour se faire sacrer par Alfane, évêque de Capoue; ensuite il se rendit à Reggio, où il fut proclamé duc de la Pouille; après quoi il retourna en Sicile. Sa vanité n'étant pas encore satisfaite du titre de duc, il envoya des ambassadeurs chargés de riches présents pour le pape Honorius, afin d'obtenir le titre de roi et l'investiture par l'étendard des provinces que Guillaume avait possédées, promettant, pour cette faveur, d'abandonner au saint-siège les villes de Troie et de Montefusco.

Le pontife, qui depuis longtemps aspirait à la possession des provinces de la Pouille et de Capoue, profita de cette démarche du prince pour établir en principe que Roger n'était pas légitime héritier des États de son neveu, puisqu'il en avait pris possession avant d'avoir reçu l'investiture par le saint-siège, et il repoussa ses deux demandes.

Roger, indigné de cette réponse, qui dévoilait toutes les vues ambitieuses de la cour de Rome, résolut de punir le pontife; aussitôt il leva des troupes, envahit le territoire de Bénévent, et s'avança jusqu'à la campagne de Rome, en dévastant tous les domaines de l'Église.

De son côté, Honorius, jugeant que le moment était favorable pour s'emparer de la Pouille, se rendit à Capoue, où il sacra le prince Robert, qui avait pris des engagements secrets avec le saint-siège.

Après la cérémonie, le pape fit une harangue au peuple; il représenta Roger comme l'ennemi de la religion; il s'étendit sur les maux qu'il avait fait souffrir aux fidèles, et jura, avec d'horribles imprécations, que jamais il ne le recevrait en grâce; il termina son discours en versant un torrent de larmes, et implorant d'une voix lamentable le secours des assistants pour sa défense et pour celle de l'Église. Honorius promit à ceux qui mourraient dans cette expédition une indulgence plénière, et une indulgence simple à ceux que la mort aurait épargnés.

En dépit des foudres ecclésiastiques, Roger continuait toujours sa marche à travers la Pouille, mais en se retirant dans les montagnes, et en évitant l'armée du pontife, qui était supérieure en nombre à la sienne : le duc espérait par cette tactique fatiguer les troupes du pape, qui étant entièrement compo-

sées de nouvelles recrues, ne pourraient résister longtemps aux fatigues des marches et contre-marches. Ce qu'il avait prévu arriva; les partisans du saint-père, lassés de tenir la campagne, manquant de vivres et de vêtements, furent obligés de se disperser et de retourner dans leurs foyers. Honorius, voyant son armée presque réduite aux seules bandes de Robert de Capoue, par la désertion de ses soldats, se détermina à regagner Bénévent. Roger à son tour reprit l'offensive et le bloqua dans la place. Après quelques jours de tranchée ouverte, il fit sommer le pape d'avoir à se rendre prisonnier ou de lui accorder l'investiture de la Pouille : le saint-père, devant un danger aussi imminent, oublia les serments qu'il avait faits de ne jamais le recevoir en grâce; il lui envoya l'étendard, sa bénédiction, des indulgences à volonté, et la paix fut signée le 22 août 1128.

A son retour à Rome, Honorius trouva les ambassadeurs d'Étienne de Senlis, chancelier de France, qui depuis quatre années avait été élevé à la dignité de métropolitain de Paris; ils étaient chargés de porter au pape les plaintes de leur maître contre le roi Louis le Gros, qu'il accusait de soutenir les désordres du clergé français, pour en retirer des bénéfices honteux au préjudice de la liberté ecclésiastique. Étienne accusait même le prince de s'être emparé des biens de son Église, et d'avoir voulu le faire massacrer par des soldats au moment où il sortait de son palais.

Honorius répondit à Étienne de Senlis qu'il devait lancer immédiatement contre le souverain un décret d'anathème, et mettre le royaume de France en interdit. Le métropolitain obéit au saint-siège, et en-

traîna dans son parti l'évêque de Sens et un grand nombre de prélats.

Effrayé des conséquences d'une révolte du clergé, le roi envoya aussitôt à Rome des ambassadeurs chargés de riches présents, qui achetèrent du saint-siège l'absolution de son anathème et la suspension de l'interdit; après quoi il put continuer ses persécutions contre Étienne et ses dilapidations dans les églises.

Saint Bernard et Geoffroi, évêque de Chartres, adressèrent des lettres éloquentes à la cour de Rome sur le même sujet, mais elles restèrent sans réponse. Étienne de Senlis comprit que la justice de sa cause serait toujours méconnue s'il n'appuyait ses plaintes d'une forte somme d'argent; il rassembla alors toutes ses ressources, vendit les calices de son église, emprunta à des juifs sur les ornements sacrés de la métropole, et fit porter à Rome une somme de quatre mille deniers d'or en échange de la protection du pape.

En effet, Honorius ne résista pas à un argument aussi concluant; il accorda à Étienne l'autorisation d'assembler un concile à Reims, afin de juger le roi de France, et de l'anathématiser au nom de l'Apôtre, s'il refusait de lui rendre les biens qu'il lui avait enlevés. Louis le Gros ne voulut pas une seconde fois renchéir sur l'évêque de Paris; il comprit que le mieux dans cette affaire était de s'entendre avec lui, et la paix fut conclue entre eux sans l'intervention du pontife.

Quelque temps après, le saint-père tomba gravement malade; et comme il sentait la mort approcher, il se fit porter au monastère de Saint-André, où il rendit l'âme le 14 février 1130. Ses restes furent déposés dans l'église de Latran.





Double élection d'un pape et d'un antipape. — Histoire des deux pontifes. — Schisme dans l'Église romaine. — Lettres de l'antipape Anaclet. — Légats d'Anaclet. — Il conclut une alliance avec Roger, roi de Sicile. — Innocent II se réfugie en France et implore le secours des seigneurs. — Il est reconnu pontife légitime en Allemagne. — Le pape vient à Saint-Denis. — Concile de Reims. — Anaclet est excommunié. — Le pape accorde des privilèges au monastère de Giteaux. — Son retour en Italie à la suite d'une armée étrangère. — Innocent est installé au palais de Latran par l'empereur d'Allemagne. — Couronnement de Lothaire. — Concile de Pise. — Saint Bernard est envoyé à Milan comme ambassadeur. — Retour de Lothaire en Italie. Les moines du Mont-Cassin se soumettent à Innocent II. — Différends entre le pape et l'empereur. — Mort de l'antipape et fin du schisme. — Concile général de Latran. — La paix est conclue entre le roi Roger et le pape. — Schismes des Grecs et conférences pour leur réunion. — Histoire d'Arnaud de Brescia, de sa doctrine et de sa condamnation. — Mort du pontife.

Les cardinaux et les principaux citoyens de Rome voyant Honorius à toute extrémité et désirant prévenir les désordres qui avaient lieu à l'élection des pontifes, convinrent de s'assembler secrètement dans l'église de Saint-Marc, et de procéder tous ensemble, suivant les canons, à la promotion d'un nouveau pape. Mais le chancelier Aimeri et quelques autres cardinaux de sa coterie, craignant de perdre l'influence qu'ils avaient obtenue dans le gouvernement de l'Église, sous Honorius, résolurent de nommer un pontife qui leur fût dévoué, et qui leur conservât leurs honneurs et leurs dignités. A cet effet, dès qu'Honorius eut expiré, et avant même de publier sa mort, ils se hâtèrent de choisir pour son successeur Grégoire, cardinal de Saint-Ange, et l'ayant revêtu des ornements pontificaux, ils le conduisirent au palais de Latran, et le proclamèrent chef suprême de l'Église, sous le nom d'Innocent II.

A leur tour, les seigneurs romains, les autres cardinaux et les évêques, fatigués de cette insigne fourberie, se réunirent avec le peuple dans l'église de Saint-Marc, et élevèrent Pierre, cardinal de Sainte-Marie de Trastevere, à la dignité de souverain pontife, sous le nom d'Anaclet II.

Platine cherche à démontrer que cette seconde élection n'eut pas lieu immédiatement, mais seulement quelques mois après, à l'occasion de la guerre que le pape voulut faire au duc Roger, qui revendiquait le titre de roi de Naples et de Sicile, ainsi que la puissance sacerdotale et politique sur ces deux provinces, en vertu du privilège accordé par Urbain II au comte de Sicile.

« Innocent, ajoute-t-il, non-seulement se refusa aux prétentions de Roger, mais encore il entreprit de lui enlever la ville de Naples. C'était chose fort ordinaire pendant ce siècle que de voir les papes à la tête des armées, plonger leurs mains cruelles dans le sang des chrétiens afin de satisfaire leur insatiable ambition. Mais cette expédition ne fut pas heureuse, et le saint-père, battu en rase campagne, tomba, avec trois de ses cardinaux, au pouvoir du comte, qui les retint prisonniers jusqu'à ce que le pape se fût décidé à lui donner la couronne royale de Sicile et de Naples. Ce fut pendant la captivité d'Innocent que les Romains élurent le pape Anaclet II.... »

Cette version est peu vraisemblable, et il nous a été impossible de retrouver les chroniques auxquelles Platine l'a empruntée.

Innocent II avait été dans ses premières années moine à Saint-Jean de Latran, ensuite abbé du couvent de Saint-Nicolas et Saint-Primitif, qui était situé hors de l'enceinte de Rome. Plus tard Urbain II l'avait ordonné cardinal-diacre, et Calixte II l'avait envoyé en France, avec le titre de légat. Arnall affirme qu'il montra toujours une extrême régularité dans ses mœurs, et qu'il joignait à une grande affabilité, de la douceur, de l'éloquence et une humilité évangélique. D'après cet historien, Innocent, pour faire cesser le schisme, voulut renoncer deux fois au pontificat ; mais les cardinaux qui l'avaient élu l'empêchèrent de donner suite à ses bonnes intentions.

Anaclet, l'antipape, était petit-fils d'un juif converti qui avait été baptisé par le pape Léon IX : ce juif, par ses talents et par ses grandes richesses, devint très-puissant à la cour de Rome ; son fils Pierre de Léon augmenta encore son crédit et sa réputation en servant utilement le saint-siège dans la querelle des investitures. Pour le récompenser, les papes lui donnèrent le gouvernement de la tour de Crescence ou château Saint-Ange, et accrurent sa fortune en lui faisant épouser l'héritière d'une des plus puissantes familles de Rome. De son mariage, Pierre de Léon eut plusieurs enfants, dont l'aîné fut Anaclet ; il le destina à la carrière des lettres, et l'envoya en France faire ses études à l'université de Paris qui jouissait d'une grande réputation.

Après quelques années passées dans les écoles, le jeune Anaclet se sentant appelé à la vie religieuse, se rendit auprès de l'abbé de Cluny, qui l'admit au nombre de ses moines. Dans la suite, à la prière de son père, Pascal II le rappela à sa cour et le créa cardinal ; enfin, sous le pontificat de Calixte, il fut envoyé en France avec Grégoire en qualité de légat, et il montra dans plusieurs conciles un caractère impérieux qui faisait prévoir ce qu'il serait par la suite.

En effet, aussitôt qu'il eut été nommé pontife, il poursuivit à outrance son compétiteur, le chassa des terres de l'Église, et l'obligea à se réfugier chez les Frangipanes, dont les forteresses mettaient l'infortuné Innocent à l'abri de sa colère. L'antipape ne pouvant forcer son ennemi dans ces retraites inaccessibles, tourna sa rage contre les Romains : il chassa le clergé de l'église de Saint-Pierre, fit enlever les ornements sacrés, ainsi que les statues d'or et d'argent, et mit au pillage la basilique de Sainte-Marie-Majeure et les autres temples qui passaient pour les plus riches. Et comme il ne trouva point de chrétiens assez impies pour porter une main sacrilège sur les tabernacles, il appela à son aide les anciens coreligionnaires de sa famille et leur fit briser les patènes, les calices, les crucifix, qui furent convertis en monnaies d'or et d'argent.

Ces déprédations augmentèrent considérablement sa fortune particulière, qui provenait soit de l'héritage de son père, soit des exactions qu'il avait commises à la cour de Rome ou dans ses légations ; alors il put faire des largesses à ses partisans et soudoyer des assassins.

Innocent fut bientôt forcé d'abandonner l'Italie pour éviter de tomber au pouvoir de son cruel ennemi : il s'embarqua secrètement sur le Tibre avec plusieurs cardinaux, gagna rapidement Ostie, et de

là se rendit à Pise, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa dignité. Le saint-père demeura quelque temps dans cette dernière ville pour régler les affaires ecclésiastiques de la Toscane, et pour choisir des ambassadeurs qu'il envoya auprès des rois d'Allemagne et de France, afin de leur donner connaissance du schisme qui avait éclaté dans la ville sainte.

De son côté, Anaclet déployait toutes les ressources de sa politique, et prodiguait les plus lâches flatteries aux princes et aux seigneurs pour se faire reconnaître comme pontife légitime. Voici la lettre qu'il adressait à Lothaire II, successeur de Henri V, après lui avoir rappelé l'ancienne amitié qui unissait leurs familles : « Cher prince, nous avons été élu canoniquement et sacré par l'évêque de Porto, devant l'autel de saint Pierre, en présence des autres prélats, aux yeux de tous et avec une grande solennité ; tandis que les schismatiques ont élu leur pape dans les ténèbres et ont été forcés de s'enfuir de Rome pendant la nuit, pour cacher leur honte, et afin d'éviter la colère du peuple. Aussi, comme nous avons été choisi au grand jour par tous les Romains, clercs, ou laïques, nous exerçons librement les fonctions pontificales, et nous consacrons sans difficulté des évêques et des cardinaux. N'accordez donc pas votre confiance à l'ex-chancelier Aimeri, ce prêtre voleur, impudique et simoniaque ; ne croyez pas non plus aux belles paroles de Jean de Crema, qui est un homme infâme, un véritable nicolaïte ; mais laissez-vous convaincre par la voix du peuple, qui nous désigne comme le seul, le véritable, le légitime successeur de l'Apôtre. »

Il joignit à sa lettre une bulle du clergé de son parti, souscrite par vingt-sept cardinaux, par les archiprêtres, les abbés, le primicier et les évêques suffragants de Rome : « Nous vous écrivons, disaient-ils, ainsi qu'aux autres princes d'Orient et d'Occident, pour dissiper les calomnies des schismatiques qui accusent le pontife Anaclet II de n'avoir pas été élu canoniquement, et de s'être emparé du saint-siège par brigues, simonie, violence ou avec effusion de sang.

Dans l'embarras où se trouvait Lothaire de connaître lequel des deux papes était l'usurpateur, il prit le sage parti de ne répondre à personne. Anaclet, contrarié de son silence, lui fit adresser de nouvelles lettres par le préfet et par les principaux seigneurs de Rome, au nom de toute la ville ; il se plaignait du mépris que Lothaire témoignait pour le saint-siège en n'adressant pas de réponse à ses lettres, et il l'enjoignait à le prendre sous sa protection, s'il désirait lui-même être reconnu empereur des Romains.

En même temps que l'antipape cherchait à s'assurer l'appui de l'Allemagne, il envoyait en France Othon, évêque de Todi, avec le titre de légat et chargé de plusieurs lettres dans lesquelles il rappelait au roi l'amitié dont il l'avait honoré dans son enfance, et les soins affectueux dont il l'avait comblé. Un autre légat, Grégoire, diacre-cardinal, avait mission de se rendre en Aquitaine, pour remettre à l'abbé et aux moines de Cluny les sentences d'anathème prononcées contre ceux qu'il appelait schismatiques, c'est-à-dire contre tous les clercs et les laïques qui refusaient de reconnaître son autorité. Enfin, d'au-



Anacleto attaque l'antipape dans les forteresses des Frangipanes

tres ambassadeurs avaient été envoyés à Jean Comnène, empereur d'Orient, et à l'évêque de Drivasto, en Albanie, ainsi qu'au roi de Jérusalem.

Mais toutes ces ambassades furent sans résultat favorable. En Italie seulement les intrigues d'Anacleto eurent un plein succès ; la plupart des seigneurs lui prêtèrent serment d'obéissance et de fidélité ; et il conclut même une alliance avec le duc Roger, auquel il donna sa sœur en mariage, lui accordant le titre de roi de Sicile et le droit de se faire couronner par les métropolitains de son royaume. Il lui abandonna en outre la principauté de Capoue et la seigneurie de Naples ; et il autorisa l'archevêque de Palerme à sacrer les prélats de Syracuse, de Girgenti, de Mazare et de Catane, sans l'approbation de la cour de Rome. Cette bulle est du 27 septembre 1130, et forme le premier titre authentique de la royauté de Sicile.

Pendant que l'antipape, soutenu par les armes de son beau-frère, se faisait reconnaître de gré ou de force dans toutes les provinces de l'Italie, Innocent s'était de nouveau embarqué à Pise et se dirigeait sur les côtes de France. Il débarqua à Saint-Gilles, en Provence, et de là se rendit à Viviers, ensuite au Puy en Auvergne, et enfin à Clermont, où il tint un concile auquel se trouvèrent Eribert et Conrad, archevêques de Munster et de Saltzbourg. Le pape vint également à Cluny pour remercier les moines, qui lui avaient envoyé à son débarquement soixante chevaux avec les équipages convenables pour lui et ses cardinaux. Innocent demeura onze jours dans cette opulente retraite, et il fit la dédicace d'une nouvelle église que l'on venait de construire en l'honneur de l'apôtre saint Pierre. Cette réception solennelle des religieux de Cluny lui donna une grande prépondé-

rance dans toute la France et même dans l'Allemagne, où son élection fut jugée canonique.

A l'époque du séjour du saint-père dans l'abbaye de Cluny, le roi Louis envoya Suger, abbé de Saint-Denis, pour lui présenter ses premiers compliments ; ensuite il vint lui-même avec la reine et les princes jusqu'à Saint-Benoît-sur-Loire, au-devant du pontife. Dès que le prince eut aperçu Innocent, il descendit de cheval, se prosterna à ses pieds, lui jura obéissance et protection, et s'engagea par serment à renverser les ennemis de l'Eglise et à exterminer les schismatiques.

Saint Bernard, le célèbre abbé de Cîteaux, fut alors envoyé à la cour de Henri d'Angleterre, afin de le déterminer à reconnaître Innocent : le pieux moine fut accueilli avec une extrême froideur qui lui fit comprendre que les prélats anglais, corrompus par l'or d'Anaclet, avaient déjà effrayé le roi en le menaçant d'une damnation éternelle. Enfin Bernard parvint à rassurer les scrupules du prince par ses raisonnements, et dans une dernière audience, il acheva de le convaincre en lui disant : « Que redoutez-vous, seigneur ? Est-ce de brûler dans la géhenne pour avoir reconnu le pape ? Soyez sans crainte, songez seulement à obtenir de Dieu le pardon de vos autres péchés ; je prends celui-là sur mon compte. » Le roi d'Angleterre ne trouva rien à répondre, et reconnut aussitôt le pontife. Dès le lendemain il réunit un cortège imposant et se rendit jusqu'à Chartres à la rencontre d'Innocent.

Tout avait été prévu pour cette première entrevue ; Henri, suivant l'exemple du souverain de France, se prosterna aux pieds du saint-père, lui jura obéissance filiale en son nom et au nom de ses peuples ; ensuite il le conduisit triomphalement dans la ville de Rouen, où le pape reçut des présents considérables du roi, des seigneurs et des juifs. Pendant son séjour à Rouen, le saint-père reçut de son légat Gauthier, métropolitain de Ravenne, les actes du concile de Witzbourg, qui l'instruisaient de la tournure favorable de ses affaires en Allemagne, et en même temps une lettre du roi Lothaire et des prélats de son royaume, qui le faisaient prier de se rendre à Liège pour présider une assemblée d'évêques et de seigneurs saxons, allemands, bavarois et lorrains, indiquée pour le 22 mars 1131.

Innocent se rendit immédiatement à l'invitation du prince, qui vint à sa rencontre à trois milles de

Liège, avec la reine son épouse, et suivi d'un nombreux cortège de prêtres et de nobles. On raconte même que Lothaire accompagna le pontife jusqu'à la cathédrale, tenant d'une main une verge pour écarter le peuple, et de l'autre conduisant son cheval. Après la célébration de l'office divin, le pape se rendit au concile pour présider les séances ; mais Lothaire, qui avait l'intention de profiter de la division de l'Eglise pour reconquérir le droit des investitures, voulut avant tout qu'on mit cette importante affaire en délibération, et il pressa le saint-père de restituer à sa couronne un privilège qui avait été arraché à l'empereur Henri par la nécessité des circonstances.

A cette proposition, les cardinaux et le pontife lui-même pâlirent, craignant d'être tombés à Liège dans un péril plus grand que celui qu'ils avaient heureusement évité à Rome : tous gardèrent le silence et courbèrent la tête. Saint Bernard seul, indigné de la lâcheté du pape, prit la parole ; il remontra au roi de Germanie les dangers d'une nouvelle lutte entre l'autel et le trône, et lui représenta avec force qu'il commettrait un crime irrémissible en asservissant les Eglises et en contraignant les prélats à devenir simoniaques. Lothaire, ébranlé par l'éloquence du moine, se désista de ses prétentions, exigeant seulement du saint-père la promesse de le couronner empereur dans la cathédrale de Rome.

Toutes les conventions ayant été arrêtées et signées, le concile termina ses séances, et Innocent reprit la route de France pour célébrer

les fêtes de Pâques à Saint-Denis, comme il en avait pris l'engagement. Suger alla le recevoir en procession à la tête de sa communauté ; et le jeudi saint le pape officia solennellement.

Trois jours après, Innocent accompagna une cérémonie magnifique qu'on appelait les largesses du presbytère. Voici les détails de cette journée tels que nous les trouvons dans les chroniques de Suger : « Le dimanche, aussitôt que l'aube parut, le pape sortit mystérieusement de l'abbaye et se rendit à Saint-Denis de l'Estree avec sa suite. Tous les cardinaux étaient revêtus de leurs ornements romains ; le pape, coiffé d'une tiare brodée et ornée d'un cercle d'or enrichi de pierres, s'avança monté sur un cheval blanc couvert d'une housse écarlate ; les cardinaux, vêtus de leurs manteaux violets, le suivaient deux à deux, montés sur des



Lothaire empereur d'Allemagne



chevaux dont les guides et les housses étaient d'une blancheur éblouissante ; venaient ensuite les barons vassaux de l'église de Saint-Denis, et les châtelains, qui marchaient à pied et servaient tour à tour d'écuycers au pontife. Des hérauts d'armes le précédaient avec de grandes corbeilles remplies de pièces d'or et d'argent, qu'ils jetaient abondamment à la foule qui se pressait autour du cortège.

« Lorsque le pape fut proche de Saint-Denis, les nobles, les principaux magistrats de Paris, et même les rabbins et les plus riches d'entre les juifs, s'avancèrent à sa rencontre pour lui rendre hommage ; ainsi entouré, il arriva par des rues tapissées et jonchées de fleurs à la grande église, où étincelaient de tous côtés l'or, l'argent et les pierreries. Innocent célébra solennellement la messe, assisté par l'abbé, donna la bénédiction au peuple, et retourna au monastère avec son magnifique cortège. Tous les murs du couvent étaient ornés de riches tentures, et les salles avaient été transformées en réfectoires pour recevoir les convives : on mangea d'abord l'agneau pascal, étant à demi couchés à la manière antique ; ensuite le festin s'acheva selon l'usage usité dans les cérémonies ordinaires. »

Après les trois jours de Pâques, le pape vint à Paris pour rendre au roi ses actions de grâces et lui demander l'autorisation de parcourir la France. Cette permission lui ayant été accordée, le saint-père se mit immédiatement en voyage ; sur sa route, il rançonna impitoyablement les églises et les monastères, sous prétexte que les tonsurés devaient subvenir aux dépenses de sa cour ; déjà son avidité menaçait de ruiner entièrement les provinces méridionales, lorsque, heureusement pour les peuples, il fut arrêté dans le cours de ses exactions par la mort de Philippe, fils aîné du roi, qui venait de succomber aux suites d'une chute de cheval, à l'âge de quatorze ans. Le monarque écrivit au pontife qu'il eût à revenir aussitôt sur ses pas pour convoquer un concile général à Reims, et le sacrer solennellement Louis, son second fils.

Innocent obéit au prince, et fixa le jour de cette assemblée au 18 octobre de la même année. La réunion fut composée de treize métropolitains, de deux cent soixante-trois évêques, et d'un grand nombre d'abbés, de clercs et de moines français, anglais, allemands et espagnols. D'abord le pape fit approuver son élection dans le concile, et excommunia Anaclét ; ensuite il décréta dix-sept canons de discipline ecclésiastique qui n'offraient rien d'important. A la seconde séance, Louis le Gros entra dans l'assemblée accompagné de son parent, le sénéchal Raoul, comte de Vermandois, et de plusieurs autres seigneurs du royaume ; il expliqua en peu de mots l'accident funeste qui lui avait enlevé le prince Philippe, son fils aîné, et supplia l'assemblée de procéder au couronnement de son autre fils. Le saint-père répondit au prince en l'exhortant à se soumettre à la volonté immuable du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs ; après quoi il donna l'onction royale à Louis, second fils du monarque français.

A la fin de la cérémonie, l'archevêque de Magdebourg présenta au pontife des lettres de Lothaire, par lesquelles ce prince déclarait qu'il était disposé à envahir l'Italie. Hugues, métropolitain de Rouen, re-

mit également les lettres d'obédience du roi Henri d'Angleterre, et les ambassadeurs espagnols vinrent offrir des lettres semblables écrites par les deux souverains de la péninsule Ibérique. Innocent accueillit ces marques de soumission avec une feinte humilité, et répondit aux ambassadeurs des différents souverains, qu'il se préparait à rentrer en Italie pour leur obéir.

Néanmoins avant de passer les Alpes, comme le saint-père connaissait le pouvoir de l'or sur le clergé romain, il se décida à faire encore quelques nouvelles tournées dans les monastères pour les mettre à contribution. A cet effet, il se rendit à Clairvaux, où il fut reçu avec un grand respect par les moines, qui étaient venus à sa rencontre, pauvrement vêtus et portant une croix de bois. Cette ostentation de pauvreté mécontenta Innocent ; et sa déception fut encore plus amère lorsqu'il vit l'église sans ornements, les salles du couvent, les réfectoires, les dortoirs dégarnis de meubles, et lorsqu'on lui eut dit que l'or et l'argent étaient proscrits de cette retraite. On servit aux cardinaux de la suite du pape du pain noir, du lait, des herbes, et l'on réserva pour le saint-père quelques poissons cuits à l'eau, qui étaient regardés par les bons religieux comme un mets très-recherché. Aussi Innocent ne fit-il pas un long séjour dans l'abbaye ; le jour même il se rendit à Cluny, et célébra la fête de la purification de Notre-Dame ; le lendemain il confirma les privilèges de ce monastère, particulièrement l'immunité du lieu, qui le garantissait des violences des seigneurs. Il accorda également à saint Bernard pour l'ordre de Cîteaux, et en considération des services que l'abbé lui avait rendus, une nouvelle charte conçue en ces termes : « Nous défendons sous peine d'anathème à tous les chrétiens, quel que soit leur rang, d'exiger ou même de recevoir de vous et de vos frères les dîmes des terres que vous cultivez de vos mains, ni les dîmes de vos bestiaux, déclarant votre congrégation entièrement affranchie d'une telle servitude. »

Avant de quitter la France, Innocent imposa à tout le clergé une espèce de tribut, sous le nom de cueillette, pour l'œuvre pieuse de la conquête du trône apostolique. Enfin le saint-père entra en Lombardie par les montagnes de Gênes, et vint à Plaisance, où il convoqua en concile les prélats de cette province, en attendant l'arrivée des troupes du roi Lothaire : l'assemblée confirma l'élection d'Innocent, et les prélats lui prêtèrent serment d'obéissance et de fidélité. Dès que le pape eut appris que Lothaire avait pénétré en Italie, il poursuivit son chemin, entra dans la Toscane et vint s'établir à Pise. Par ses soins, les habitants de cette dernière ville conclurent la paix avec les Génois, et jurèrent de se soumettre à ses décisions relativement aux contestations pour lesquelles ils étaient en guerre. Saint Bernard, qui avait suivi le pontife dans ce nouveau voyage, fut encore le médiateur de ce traité ; il négocia la paix avec une extrême habileté, et détermina Innocent, pour éviter dans l'avenir le retour de leurs discordes, à ériger la ville de Gênes en métropole, comme l'était la cité de Pise, et à donner le pallium à l'évêque Syrius avec trois prélats de l'île de Corse pour suffragants.



Lothaire rejoignit le pontife à Pise, accompagné seulement de deux mille chevaliers. Malgré la faiblesse de cette armée, tous deux se décidèrent à marcher sur Rome : le premier, impatient de s'asseoir dans la chaire de l'Apôtre; le second, impatient de se faire couronner empereur. Après deux journées de marche, ils campèrent sous les murs de la ville sainte, près de l'église de Sainte-Agnès, où Thibaut, préfet, et quelques nobles vinrent les recevoir. Anaclét, redoutant une trahison, se retira avec ses partisans dans les châteaux fortifiés de Rome, et abandonna le palais de Latran à son compétiteur, qui vint aussitôt s'y installer. Le lendemain Innocent procéda au sacre de l'empereur Lothaire et de l'impératrice Richilde son épouse; mais il fut contraint d'accomplir cette anguste cérémonie dans l'intérieur de la basilique du Sauveur, parce que l'antipape restait maître de l'église de Saint-Pierre et de la plus grande partie des quartiers de Rome.

Avant de recevoir la couronne, Lothaire promit par serment, selon l'usage, de conserver au souverain pontife et à ses successeurs la vie sauve et les membres, de défendre le saint-siège, de maintenir le pape dans la jouissance des régales de Saint-Pierre, et de travailler de toute sa puissance à le rétablir dans les provinces qui lui avaient été enlevées. De son côté, Innocent s'engagea à ne point excommunier le prince et à lui abandonner l'usufruit des domaines de la comtesse Mathilde, pour lui, pour sa fille et pour son gendre Henri, duc de Bavière. Cet acte est daté du 8 juin 1133.

Pendant plusieurs mois Anaclét resta enfermé dans ses tours, d'où il faisait lancer des traits et des pierres sur les gens de l'empereur, sans permettre aux siens d'en venir aux mains; il refusa opiniâtrément toute conférence avec le prince, et ne voulut écouter aucune proposition tendant à lui faire abandonner sa dignité. Comme Lothaire n'avait pas assez de forces pour réduire le château Saint-Ange et les autres forteresses de l'antipape, ni pour combattre le roi Roger, qui s'avancait avec une armée nombreuse afin de délivrer Anaclét, il fut obligé de reprendre le chemin de l'Allemagne et d'abandonner le saint-père.

Celui-ci ne se trouvant plus en sûreté dans la ville sainte après le départ du prince, fut obligé de retourner à Pise, où il assembla un nouveau concile. Son compétiteur Anaclét fut anathématisé pour la quatrième fois, ainsi que tous ses défenseurs, particulièrement le roi Roger, dont les états furent déclarés en interdit. Le pape excommunia également les Milanais pour les punir d'avoir suivi le parti d'Anaclét et de s'être déclarés en faveur de Conrad, usurpateur de la couronne d'Italie. Telle est la justice des princes! Lothaire avait pardonné au sujet rebelle et lui avait rendu son amitié; quant à la malheureuse ville entraînée dans la rébellion, sa perte avait été jurée.

Les Milanais n'ayant d'autre ressource pour sauver leur ville et leurs fortunes que de faire leur soumission au pape Innocent, se déclarèrent les sujets de saint Pierre; ils adressèrent une lettre à saint Bernard pour le prier d'être médiateur entre eux et le pontife, et le supplièrent de venir à Milan afin de lever l'anathème prononcé contre la cité.

Dans sa réponse, l'abbé de Cîteaux les félicitait de leur retour à l'unité de l'Église, et du désir qu'ils témoignaient de rétablir la paix dans leur province; il s'excusait de ne pouvoir se rendre immédiatement auprès d'eux, et les assurait qu'il viendrait les trouver le plus tôt qu'il lui serait possible. En effet, lorsque tous les actes du concile de Pise eurent été expédiés dans les divers royaumes d'Orient et d'Occident, saint Bernard se rendit à Milan, accompagné de Guy, évêque de Pise, et de Matthieu, prélat d'Albane, pour donner aux habitants l'absolution de l'anathème qu'ils avaient encouru. Cette cérémonie fut célébrée avec une grande solennité; les nobles, le clergé et le peuple entier jurèrent obéissance et fidélité au souverain pontife.

L'année suivante, Lothaire repassa encore en Italie, à l'instigation d'Innocent, pour conférer avec lui sur les moyens à prendre afin d'exterminer le parti d'Anaclét, et surtout pour détacher le roi Roger de son alliance avec l'antipape. On consulta sur cette importante affaire saint Bernard, qui était la colonne de l'Église, et qui avait l'art de faire admettre les paradoxes les plus étranges comme des vérités incontestables. Celui-ci se chargea d'écrire une circulaire aux schismatiques, et de ramener le plus grand nombre des partisans d'Anaclét au saint-père. Toutes ces intrigues n'eurent pas un grand succès; mais ce qui amena la ruine de l'antipape fut le manque absolu d'argent: sa cour devenait déserte; ses festins n'étaient plus resplendissants comme aux premiers jours de sa puissance; ses serviteurs, vêtus pauvrement, paraissaient amaigris par des abstinences forcées; enfin, le triste état de sa maison annonçait sa décadence prochaine.

Innocent, instruit par ses espions de la pénurie de son ennemi, prit la résolution de marcher une seconde fois sur Rome, et se fit précéder par le gendre de l'empereur, qui commandait trois mille chevaliers. Sur son passage, le pape enleva d'assaut les villes d'Albane, de Bénévent, s'empara même du fameux monastère du Mont-Cassin, et obligea les ecclésiastiques, les seigneurs, les moines et le peuple de cette province à lui prêter serment d'obéissance.

Pendant que le pontife faisait la conquête de la Campanie, l'empereur chassait Roger de la Pouille et de la Calabre. Innocent vint le rejoindre avec son armée dans la ville de Bari, où l'attendaient des ambassadeurs de Jean Comnène, empereur d'Orient, qui avaient été envoyés au camp de Lothaire pour le féliciter de sa victoire sur le roi de Sicile. Malheureusement pour le saint-père, il se trouva parmi eux un moine audacieux qui censurait publiquement la conduite d'Innocent, et qui jetait de la déconsidération sur sa cour. Dans ses prédications, le religieux grec soutenait que le pape était un empereur païen et non un évêque chrétien, et affirmait que le clergé romain était hérétique.

Bernard essaya inutilement de lutter avec le religieux: celui-ci se tourna contre le saint abbé lui-même, et lui demanda pour quel motif il avait abandonné son couvent, au lieu de se consacrer uniquement à la prière, et de renoncer au monde pour vivre dans la solitude comme il en avait fait le vœu; il lui reprocha sa vie des camps, au milieu des combats, des

festins, des désordres : il l'accusa de prévarication, d'adultère et de sodomie. « Quoi donc ! moine maudit, lui disait-il, tu oses défécader ce pape, dont les mains armées d'un glaive impie se rougissent chaque jour du sang de ses frères ; et au lieu d'anathématiser un pareil scélérat, qui veut usurper le saint-siège, tu es le premier à te lever pour couvrir son infamie par tes mensonges sacrilèges... »

Plusieurs historiens affirment que l'empereur, ébranlé par les déclamations du moine grec, avait résolu d'abandonner la défense du pontife pour embrasser celle de son compétiteur ; mais tout à coup il fut saisi d'un mal inconnu, qui l'emporta en deux jours. L'empereur avait été transporté dans une chambre, près de la ville de Trente : il y mourut dans la nuit du 3 au 4 décembre 1137.

Lorsque cette nouvelle fut connue, Roger rassembla à la hâte une nouvelle armée, envahit une seconde fois la Pouille, mit tout à feu et à sang, saccagea les villes, pilla les églises, et passa au fil de l'épée tous les habitants de Capoue. Ensuite il marcha sur Bénévent, qui fit sa soumission, et reconnut de nouveau l'antipape ; mais Anaclét n'eut pas la satisfaction de voir son triomphe ; et pendant que son protecteur s'avancit sur Rome à marches forcées, il mourait empoisonné. Il fut enterré secrètement par ses amis, qui empêchèrent ainsi qu'Innocent ne poursuivît sa vengeance sur le cadavre de sa victime.

Arnulphe représente l'antipape comme un infâme, souillé des plus grands crimes : il l'accuse de toutes sortes d'excès et de débauches, et même d'inceste avec sa sœur, la femme de Roger. Après sa mort, les schismatiques, par ordre du roi de Sicile, élurent souverain pontife le cardinal Grégoire : mais bientôt ils renoncèrent à leur schisme pour éviter le sort de l'infortuné Anaclét, et vinrent faire leur soumission à Innocent, qui les reçut en grâce et les combla de présents. Le nouvel antipape, abandonné de tous les siens, quitta à son tour le camp de Roger pendant la nuit, et vint trouver saint Bernard pour le prier d'obtenir sa grâce ; l'abbé le conduisit aussitôt au palais d'Innocent, qui lui pardonna le passé et le rétablit dans sa première dignité.

Ainsi finit le schisme, le 29 mai 1138 : les luttes entre les papes avaient duré huit années entières ; elles avaient ensanglanté l'Italie, ruiné la France, et enlevé à l'Allemagne l'élite de ses peuples. Innocent était enfin victorieux de ses ennemis et maître absolu dans Rome !

Son premier soin fut de convoquer un concile oecuménique, où se trouvèrent plus de mille évêques. Dans cette assemblée on déclara Rome la capitale du monde, et le pontife le dispensateur suprême des dignités ecclésiastiques ; on confirma les canons du concile de Reims, et particulièrement celui qui avait été rendu contre les tournois : les ordinations faites par l'antipape Anaclét furent déclarées nulles, et le pape termina les sessions par une sentence terrible d'excommunication qu'il rendit contre le roi Roger et contre tous ses partisans.

Après la tenue du synode, Innocent rassembla quelques troupes et marcha contre son ennemi, qu'il rencontra au pied du Mont-Cassin. On envoya de part et d'autre des députés pour proposer un traité

d'alliance, afin d'éviter l'effusion du sang ; mais comme les négociations traînaient en longueur, le fils du roi, à la tête de mille chevaux, fit une contre-marche habile, prit en flanc l'armée du pape, et le fit lui-même prisonnier.

Roger traita le saint-père avec les plus grands égards, et lui proposa la paix en échange de sa liberté : celui-ci n'osant rien refuser au vainqueur, l'investit par l'étendard du royaume de Sicile, donna la Pouille à son fils aîné, et la principauté de Capoue au plus jeune ; les deux princes lui prêtèrent le serment de fidélité et d'obéissance à genoux, suivant l'usage. Innocent eut ensuite la permission de se rendre à Bénévent, où il fut reçu comme l'aurait été saint Pierre lui-même ; enfin il rentra dans Rome le sixième jour de septembre 1139.

On croit que pendant cette année Léon Styppiot, patriarche de Constantinople, fit condamner dans un concile les ouvrages hérétiques de Chrysostome, à la prière de Jean Comnène, qui voulait par cette démarche ramener l'unité entre les Églises d'Orient et d'Occident. Mais les Grecs n'en persistèrent pas moins dans leur haine pour les Latins ; et l'empereur se trouva entraîné malgré lui dans une guerre contre les chrétiens d'Occident.

Plusieurs historiens placent à la même époque le nouvel interdit qui fut lancé contre le royaume de France à l'occasion de l'élection de Pierre de la Châtre, archevêque de Bourges, qui s'était fait consacrer par le pape, sans attendre le consentement de Louis le Jeune. Le roi, irrité contre l'audacieux prélat, envoya des troupes dans le Berri, ravagea la province, détruisit les villes, et força Pierre de la Châtre à se réfugier auprès de Thibaut, comte de Champagne.

A son tour, l'intrepide archevêque rassembla des troupes, se mit à leur tête, battit l'armée du roi et reconquit sa métropole ; mais comme Louis le Jeune menaçait d'envahir une seconde fois le Berri avec de nouvelles armées, Pierre de la Châtre écrivit à Rome, et réclama l'appui du Vatican. Louis fut déposé et excommunié par l'autorité de saint Pierre, et le royaume de France déclaré en interdit.

Dans ce siècle, les suites d'un anathème étaient terribles pour les rois ; aussi Louis s'empressa-t-il de reconnaître l'archevêque de Bourges, pour obtenir que le saint-père le reçût à sa communion et levât la sentence d'excommunication.

En Italie, Arnaud de Brescia, disciple d'Abailard, commençait ses prédications sur la vie efféminée des prêtres et sur les désordres des moines. Cet homme courageux, le précurseur de la réforme, s'élevait avec force contre les ecclésiastiques débauchés ; il leur reprochait leur avarice sordide, leur amour effréné des grandeurs, leur hypocrisie et leur lubricité ; enfin par son éloquence il parvint à soulever un parti formidable contre le clergé. Le saint-père essaya, mais inutilement, de l'anéantir avec les foudres du Vatican ; les doctrines d'Arnaud de Brescia avaient frappé les esprits, et se répandaient dans toutes les villes avec une incroyable rapidité ; Rome surtout, divisée entre les deux factions des Guelfes et des Gibelins, embrassa avec ardeur le parti de l'excommunié ; les citoyens se soulevèrent contre le pape,



Les moines prélèvent la dime sur le peuple

s'assemblèrent au Capitole, et rétablirent l'ancienne institution du sénat, abolie depuis des siècles.

Innocent conçut un si violent chagrin de n'avoir pu arrêter les effets d'une révolution qui portait une

aussi grave atteinte à l'autorité pontificale, qu'il fut attaqué d'une maladie dangereuse à laquelle il succomba le 24 septembre 1143. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran.



Élection de Célestin. — Lettre du pape à Pierre, abbé de Cluny. — Réponse du moine au souverain pontife. Célestin meurt après cinq mois de pontificat.

Le jour même de la mort d'Innocent II, les Guelfes, partisans des papes, et les Gibelins, partisans des empereurs, se disputèrent le droit d'élire un nouveau pontife; mais pendant leurs discussions, le peuple et les principaux magistrats de Rome élevèrent Guy de Castel au trône pontifical, et le proclamèrent sous le nom de Célestin II.

Aussit qu'il fut installé sur le trône de l'Apôtre, le nouveau pape adressa une lettre à Pierre, abbé de Cluny, avec lequel il était en relations d'amitié; il lui apprenait que son élection avait eu lieu dans la basilique de Saint-Jean de Latran, aux acclamations du clergé et du peuple, et le prévenait qu'il n'avait accepté la suprême dignité de l'Église que pour réformer les désordres des ecclésiastiques et des moines italiens.

Pierre, dans sa réponse, encourage le saint-père à réprimer sévèrement la licence des prêtres, et donne de grands éloges à Arnaud de Brescia; il termine sa lettre en annonçant au pontife qu'il entreprendra le voyage de Rome pour renouveler leur ancienne amitié. Mais il ne put réaliser ce projet, car le pape Célestin mourut le 9 mars 1144, après un règne de cinq mois et demi; il fut inhumé à Saint-Jean de Latran.

Quelques mois avant la mort de Célestin, le patriarche Michel Oxite renouvela en Orient la persé-

cution contre les Bogomiles, hérétiques qui avaient déjà été poursuivis sous l'empereur Alexis Comnène. Ces schismatiques enseignaient dans leur doctrine que le premier fils de Dieu, nommé Satanaël, s'étant révolté contre son père, avait entraîné dans la rébellion un grand nombre d'anges; que pour ce crime, ayant été exilé sur la terre, il avait créé toutes les choses visibles, et trompé Moïse en lui donnant l'ancienne loi; que depuis, Dieu le père avait engendré un second fils appelé Jésus-Christ, qui était venu détruire la puissance de Satanaël, et l'enfermer dans les abîmes de la géhenne, en retranchant de son nom la syllabe angélique, en sorte qu'il s'était appelé depuis cette époque, Satan ou Satanas.

D'après les Bogomiles, l'incarnation du Verbe, sa vie sur la terre, son baptême, ses prédications, sa pâque, sa mort, sa résurrection, n'avaient été que des apparences trompeuses; et ils regardaient comme une folie d'en faire des dogmes religieux.

Pour arrêter les progrès de l'hérésie, Michel trouva que le moyen le plus expéditif était de livrer au supplice le moine Niphon, chef de la doctrine. Par ses ordres on arracha au pauvre religieux, un à un, tous les poils d'une barbe magnifique qui descendait jusque sur ses sandales; on l'appliqua à la question, on lui arracha les yeux, et ensuite on le fit monter sur le bûcher.



Election de Lucius II. — Son histoire avant son pontificat. — Trêve avec le roi Roger. — Différends entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol. — Primate de Tolède. — Suite de la révolte des Romains contre la papauté. — Les citoyens s'emparent des rentes de la ville. — Lettres du pape et des séditioux à l'empereur Conrad. — Celui-ci accueille favorablement les envoyés du pontife. — Lucius se met à la tête des troupes et assiège les sénateurs romains dans le Capitole. — Il est tué d'un coup de pierre dans la mêlée.

Le lendemain de la mort de Célestin, les cardinaux et les nobles du parti de la cour de Rome s'étant rassemblés secrètement au palais de Latran, sans la participation du clergé et du peuple, choisirent pour souverain pontife Gérard, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix, et le consacèrent sous le nom de Lucius II.

Ce pontife était de Bologne, et depuis son enfance il avait été destiné à l'état ecclésiastique ; Honorius l'avait fait venir à Rome sur la recommandation d'un de ses parents, et l'avait nommé cardinal et bibliothécaire de l'Eglise. Dans la suite Gérard fit reconstruire la basilique de son titre, en augmenta les revenus par des extorsions, et y fonda une communauté de chanoines réguliers. Innocent II, qui connaissait son habileté, le créa chancelier après la mort d'Aimeri ; enfin il le nomma camérier et lui confia la garde des trésors de Saint-Pierre.

Lucius, au lieu de chercher par une conduite prudente à faire oublier son élection frauduleuse, se montra orgueilleux, avare, vindicatif, et entreprit de rétablir dans Rome le despotisme pontifical. Néanmoins, avant d'entrer ouvertement en lutte avec le peuple, il jugea prudent de s'assurer la protection de l'empereur et des autres princes de l'Italie. D'abord il conclut une trêve avec Roger, roi de Sicile, et il le détermina, moyennant un tribut énorme, à lui prêter le secours de ses troupes pour assujettir les

Romains à son odieuse tyrannie ; ensuite il envoya des ambassadeurs aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne pour implorer leur appui.

Pendant que ses légats se rendaient dans les différentes cours de l'Europe, le saint-père paraissait uniquement occupé de rétablir la concorde entre les prélats des Gaules et d'Espagne. Il termina le différend qui existait, depuis le pontificat d'Urbain II, entre les sièges de Tours et de Dol, relativement à la juridiction des évêchés de Bretagne, que Hugues, métropolitain de Tours, avait toujours réclamée, en vertu de l'ordonnance du pape Urbain, sans pouvoir l'obtenir. Innocent II avait précédemment donné à Geoffroi, prélat de Chartres, son légat, pleins pouvoirs pour décider cette affaire ; mais la mort du pontife ayant empêché que cette contestation fût réglée définitivement, l'évêque de Dol obtint de nouveau d'en référer au saint-siège pour prononcer un jugement sans autre appel. Or voici le décret que Lucius publia à ce sujet : « Nous avons examiné en conseil les titres de la métropole de Tours, et particulièrement la bulle de notre prédécesseur Urbain ; et après avoir pris l'avis de nos évêques, des cardinaux, des abbés et des seigneurs, nous avons investi, par le bâton épiscopal, l'archevêque Hugues du droit de juridiction absolue sur tous les prélats de la province de Bretagne. Cependant, nous déclarons que notre frère Geoffroi, chef du clergé de Dol,

aussi longtemps que Dieu lui donnera vie, gouvernera ce diocèse, sans relever d'autre autorité que de celle du saint-siège, et nous lui adressons le pallium afin de récompenser l'obéissance qu'il nous a toujours témoignée. Donné au palais de Latran, le 15 mai 1144.»

Lucius rendit un second jugement en faveur du métropolitain Raymond de Tolède, auquel il accorda la primatie sur toute l'Espagne et sur les Églises qui avaient perdu leurs prélats par suite de l'invasion des Sarrasins. Dans la même séance, il reçut des mains de l'archevêque l'acte par lequel Alphonse, duc de Portugal, s'engageait à payer à la cour de Rome un tribut annuel de quatre livres pesant d'or, en échange du titre de roi.

Mais si les peuples étrangers paraissaient soumis au saint-père, il n'en était pas de même des Romains qui se montraient chaque jour plus hostiles à la papauté; enfin les prédications d'Arnaud de Brescia exaltèrent les esprits; une nouvelle révolution éclata, le peuple se rassembla en armes, se déclara indépendant de la juridiction des pontifes, et nomma une patrice pour gouverner Rome. Cette éminente dignité fut confiée à Jourdain, fils de Pierre de Léon; tous les citoyens lui prêtèrent serment de fidélité comme s'il eût été souverain absolu, et de la même manière que leurs ancêtres l'avaient fait pour Charlemagne et pour Othon le Grand. Ensuite le sénat se rendit en corps au palais de Latran, réclama à Lucius, au nom de la nation, tous les droits régaliens dont les papes s'étaient emparés, et lui déclara qu'à l'avenir il devait se contenter pour son entretien des oblations des fidèles, ainsi que le commandait l'Évangile et que l'avaient pratiqué pendant plus de six siècles les évêques de Rome.

Jourdain s'empara également des rentes de la ville, nomma des officiers pour remplacer les créatures du pape, et fit rendre la justice au nom des citoyens.

Le saint-père et ses cardinaux voulurent s'opposer à ces innovations dangereuses; comme la force leur manquait, ils furent contraints de céder aux volontés du peuple. Dans cette extrémité, Lucius envoya de nouveaux légats à l'empereur Conrad, avec des lettres remplies de flatteries et de lâchetés, afin de décider le prince à venir au secours de l'Église romaine. De son côté le sénat, instruit des démarches secrètes du pape, envoya des ambassadeurs à la cour d'Allemagne, avec des lettres écrites par les principaux Gibelins. « Nous voulons, disaient les sénateurs au prince, rétablir l'empire romain comme aux siècles des Constantin et des Justinien, afin qu'il soit digne de vous avoir pour chef suprême. Nous avons enlevé de vive force les maisons crénelées et les tours des seigneurs qui refusaient de reconnaître votre autorité; les unes ont été rasées, les plus importantes sont encore debout et prêtes à recevoir vos troupes. Nous vous engageons à établir votre résidence dans notre ville, parce que vous pourrez commander d'une manière absolue sur toute

l'Italie, et que vous serez maître de châtier l'insolence des prêtres, qui ont si souvent bouleversé vos États. Enfin, nous jugeons de notre devoir de vous informer que Lucius a traité avec Roger le Sicilien; qu'il lui a donné le bâton et l'anneau pastoral, la dalmatique, la tiare et les sandales, et le droit de ne plus relever du saint-siège pour les affaires ecclésiastiques. »

Conrad le Dévot refusa d'admettre en sa présence les députés des Romains, et ne fit aucune réponse à la lettre que ceux-ci lui avaient envoyée; au contraire, il accueillit avec de grands honneurs les légats du pape, parmi lesquels se trouvait Guy de Pise, cardinal chancelier, l'homme d'État le plus habile de l'époque. Guy obtint de l'empereur l'assurance de sa protection et la permission de lever une armée nombreuse pour la défense de l'Église.

Mais les esprits étaient à Rome dans un tel état d'exaspération, que le pape, excité par les Guelfes, n'attendit pas même le retour de ses envoyés; il rassembla à la hâte quelques troupes, se mit à leur tête, et vint attaquer le sénat dans le Capitole.

On raconte que Lucius, une hache à la main, frappait lui-même contre les portes de cet édifice pour les briser, et que déjà elles s'ébranlaient sous ses efforts, lorsqu'il tomba frappé au front par une pierre. Lucius mourut le lendemain, 3 février 1145; il avait régné environ une année.

Sous son pontificat parut un ouvrage très-remarquable de Pierre de Cluny, le célèbre ami de Célestin II. Il était divisé en deux parties: la première était une réfutation des erreurs de Mahomet; la seconde se composait de statuts à l'usage des couvents de son ordre, dont la discipline était singulièrement relâchée, si l'on en juge par ces statuts eux-mêmes. En voici quelques-uns :

« Défense aux moines de Cluny de manger des poules d'eau et des canards sauvages les vendredis, sous prétexte que ces oiseaux sont aquatiques. — Défense, après le repas du soir, d'user d'hypocras, c'est-à-dire de vin cuit avec du sucre, du miel et des épices. — Défense de faire plus de trois repas par jour; de porter des parures et des étoffes précieuses; d'avoir plus de deux domestiques, et de rester dans les parloirs avec deux jeunes femmes pendant les heures de nuit. — Défense de jouer de l'or, d'élever des singes, et de se retirer dans les cellules avec les novices, sous prétexte de les former à la prière. — Défense de recevoir de jeunes moines sans une autorisation spéciale de l'abbé, parce qu'on remplît l'abbaye de vagabonds et de débauchés infâmes.

« Les abbés devront chercher à rétablir le travail des mains autant qu'il sera possible, parce qu'il est déplorable de voir à quel point l'oisiveté s'est établie dans les cloîtres. Ces demeures, que le pieux saint Benoît avait élevées pour moraliser la société chrétienne, ont abandonné la sainte mission de leur fondateur, et sont devenues des maisons de corruption et d'infamie, des succursales de Sodome.... »





Élection d'Eugène. — Arnaud de Brescia vient une seconde fois à Rome. — Il fait révolter les Romains au nom de la liberté. — Le pape se sauve de la ville sainte. — Eugène se réfugie à Viterbe. — Députation des évêques d'Arménie. — Seconde croisade. — Le pape revient à Rome. — Il se sauve de nouveau et se réfugie en France. — Combat entre les officiers du pape et les chanoines de Sainte-Geneviève. — Mauvais succès de la croisade. — Concile de Paris contre Gilbert de la Porée. — Condamnation d'Eon de l'Étoile. — Le roi de Castille accuse le pape d'avoir vendu le titre de roi de Portugal à Henriquez Alphonse. — Voyage d'Eugène à l'abbaye de Clairvaux. — Traité entre l'empereur et le pape. — Nouvelle dissension entre les deux souverains. — Jourdain des Ursins est envoyé en Allemagne comme légat. — Origine des archevêchés en Irlande. — Mort d'Eugène.

Après la fin tragique de Lucius II, le patrice Jourdain, le sénat et le peuple s'assemblèrent pour nommer un pape favorable à la nouvelle révolution ; mais déjà les cardinaux s'étaient réunis en secret au couvent de Saint-Césaire, et avaient proclamé l'abbé Pierre Bernard souverain pontife, sous le nom d'Eugène II, sans observer les règles canoniques.

Ce moine, né à Pise, avait d'abord été vidame de la cathédrale de cette ville ; ensuite il avait pris l'habit monastique à Clairvaux, sous la direction de saint Bernard. Plus tard Atenulle, abbé de Farse en Italie, ayant demandé au saint quelques religieux pour fonder une communauté de l'ordre de Cîteaux, Bernard de Pise lui fut adressé avec plusieurs moines français ; le pape Innocent les fit venir à Rome, et leur donna l'église et l'abbaye de Saint-Athanase, située auprès des eaux Salviennes.

Bernard avait été promu à la dignité d'abbé de son couvent depuis plusieurs années, lorsqu'on vint le chercher pour le conduire au palais de Latran. Les cardinaux et les évêques, empressés d'accomplir la cérémonie du sacre, avaient déjà fait tous leurs préparatifs dans la basilique de l'Apôtre, lorsqu'une députation du sénat vint les sommer d'avoir à casser une élection qui s'était faite sans leur concours, et qu'ils eussent à nommer avec eux un pape qui jure-

rait obéissance aux lois, et s'engagerait par serment à maintenir la nouvelle constitution. Les cardinaux demandèrent jusqu'au lendemain pour faire connaître leur réponse ; mais pendant la nuit ils s'échappèrent de Rome avec le pontife, et se retirèrent dans la forteresse de Monticelle.

Dès le lendemain Eugène fut conduit par les siens au monastère de Farse, où il fut sacré le dimanche suivant, 28 février 1145. Après la cérémonie il entra dans la ville sainte, déterminé à lutter contre les partisans des libertés populaires, et à employer la force pour soumettre les Romains au joug du saint-siège ; mais il se trouva que pendant son absence un adversaire redoutable s'était introduit dans la place ; c'était le fameux Arnaud de Brescia, qui, pour la seconde fois, venait à Rome pour défendre les intérêts des peuples.

Cet intrépide réformateur prêchait dans les rues, sur les places publiques, exhortait les citoyens, au nom de l'antique république, à reconquérir les libertés qui avaient rendu leurs pères les maîtres du monde ; il adjurait le peuple de secouer le joug avilissant des papes et des prêtres ; il annonçait hautement que le temps était venu où les ecclésiastiques et les moines devaient réellement renoncer au monde pour s'occuper de Dieu ; et que s'ils refusaient de



suivre les préceptes de l'Église, on devait les y contraindre. Les prédications éloquentes animèrent les esprits; les Romains coururent aux armes, vinrent attaquer le palais de Latran, et déjà ils étaient sur le point de forcer la demeure pontificale, lorsqu'ils apprirent qu'Eugène s'était échappé honteusement par une issue secrète hors des murailles, et avait gagné Viterbe sous le manteau d'un pèlerin. Le peuple tourna alors sa rage contre les suppôts de la tyrannie: les palais des cardinaux, des évêques et des nobles qui s'étaient déclarés partisans de l'absolutisme furent pillés, brûlés, saccagés; ensuite la foule se dirigea, armée de lances et de bâtons, sur l'église de Saint-Pierre: les offrandes des pèlerins destinées au pape furent distribuées aux pauvres, et les prêtres qui voulaient résister à cet acte de justice furent impitoyablement massacrés.

Après ce premier moment d'effervescence, le calme se rétablit; un nouveau serment de fidélité fut prêté au patrice par le sénat et par les magistrats; tous, d'un commun accord, décidèrent qu'ils repousseraient à main armée les princes ou les rois qui prétendraient encore les assujettir à l'infâme théocratie, qui pendant onze siècles et demi avait souillé Rome d'incestes et d'assassinats.

Pendant que le peuple, par un retour d'énergie, rétablissait l'ancienne liberté, Eugène tenait sa cour à Viterbe avec ses cardinaux, et recevait une ambassade du patriarche d'Arménie. Le clergé de cette contrée envoyait consulter le saint-siège sur plusieurs points de discipline ecclésiastique et sur quelques cérémonies de leurs rites, qui différaient d'avec celles de l'Église grecque. Le pape accueillit les députés avec de grands honneurs; il célébra même une messe solennelle à leur intention, et les fit placer dans le sanctuaire, afin qu'ils pussent observer tous les détails de l'accomplissement du saint sacrifice et les cérémonies religieuses.

Une légende raconte que Dieu fit éclater sa puissance dans cette occasion, et permit qu'un des ambassadeurs vît au moment de l'élevation une auréole de lumière au-dessus de la tête du pontife et deux colombes à ses côtés: preuve incontestable, ajoute le pieux légendaire, de l'infaillibilité du saint-siège et de la sainteté d'Eugène!

Othon, prélat de Frisingen, qui rapporte le même fait, était alors à Viterbe, et il prétend l'avoir parlé à l'ecclésiastique pour lequel Dieu avait accompli ce miracle. Dans son ouvrage il rend compte des entretiens qu'il eut à ce sujet avec Hugues, évêque de Gabale en Syrie, un de ceux qui avaient le plus travaillé à soumettre Antioche à la cour de Rome; il répète également les plaintes du prélat contre son patriarche, et contre la mère du prince d'Antioche, qui lui refusait la dime des dépouilles prises sur les Sarrasins.

Hugues apprit au saint-siège l'heureuse nouvelle qu'un prince nestorien, appelé le prêtre Jean, célèbre par sa bravoure et par ses victoires sur les Perses, avait promis de venir au secours de l'Église de Jérusalem. Le pieux évêque répandait des torrents de larmes en racontant la misère des chrétiens d'Orient et les cruautés que les infidèles exerçaient contre eux: il suppliait le pape de lui promettre de

passer les Alpes afin d'implorer le secours des rois de Germanie et de France.

Mais il n'était plus nécessaire d'exciter le fanatisme des Français pour la terre sainte; déjà Louis le Jeune avait tenu une assemblée générale du clergé et de la noblesse dans son royaume, et avait déclaré qu'il voulait entreprendre une croisade en personne, pour racheter aux yeux de Dieu le massacre des habitants de Vitry en Perthois, et l'horrible cruauté qu'il avait montrée en faisant brûler vifs ceux qui s'étaient réfugiés dans l'Église de cette ville. L'extermination des infidèles devait tenir lieu d'expiation pour ses crimes.

Eugène reçut les députés du roi avec de grands honneurs, et les renvoya comblés de présents pour leur maître; il les chargea en outre pour la nation française d'une bulle par laquelle le saint-père commandait aux peuples, au nom de l'Apôtre, de prendre les armes pour la défense de l'Église, et de suivre leurs seigneurs dans la sainte entreprise des croisades. Il accordait à tous ceux qui obéiraient à ses ordres des indulgences plénières pour tous les crimes passés et futurs; il plaçait leurs femmes, leurs enfants et leurs biens sous la protection du saint-siège, et leur donnait la permission d'engager leurs liefs à des Églises pour en obtenir l'argent nécessaire à leur voyage. En même temps le pape adressait un bref apostolique à saint Bernard, lui ordonnant de prêcher la croisade en France et en Allemagne, et d'engager les peuples, les rois et les seigneurs à prendre la croix pour la rémission de leurs péchés. L'éloquence de l'abbé fit surgir cent cinquante mille fanatiques, qui vendirent leurs biens pour aller périr en Asie par la famine, par la peste, ou pour tomber sous le fer des musulmans.

Hainant rapporte que les paroles de saint Bernard étaient écoutées comme des ordres du ciel. « Il semblait, ajoute-t-il, que cet homme extraordinaire eût reçu de Dieu le pouvoir de dominer les esprits; on le voyait sortir de son désert pour paraître dans les cours, sans mission, sans titre. Simple moine de Clairvaux, il était plus puissant auprès du roi que l'abbé Suger, premier ministre de France, et il conservait sur le pape Eugène III, qui avait été son disciple, un ascendant incompréhensible. Néanmoins saint Bernard n'était pas aussi habile politique qu'il était grand orateur... »

Pendant que les croisés s'ébranlaient à la voix de Bernard, le pape songeait à anéantir les sectaires d'Arnaud de Brescia; dans ce dessein il leva des troupes nombreuses, fit un traité avec les Tiburtins, ennemis déclarés de Rome, et vint mettre lui-même le siège devant la cité apostolique. Bientôt les malheureux habitants, réduits à la dernière extrémité, furent contraints d'implorer la clémence du saint-père, et s'engagèrent à abolir le patriciat, à rétablir un préfet de son choix, et à reconnaître que les sénateurs ne tenaient leur autorité que du pontife. Non content de les avoir soumis à sa domination, Eugène exigea que le peuple vint à sa rencontre avec des rameaux, et que les sénateurs se prosternassent à ses pieds pour baiser sa sandale. Ensuite il fit son entrée par la porte de Saint-Pierre; mais comme il redoutait quelque tentative d'assassinat, il s'enferma dans le château Saint-Ange.

Son séjour dans la ville sainte ne fut pas de longue durée; la faction d'Arnaud ayant repris de la force, l'obligea encore une fois à sortir de Rome et même à quitter l'Italie.

Pendant que le pape se sauvait honteusement et venait demander un asile en France, Louis VII assemblait un parlement général en Bourgogne, dans la ville de Vezelai, pour reconnaître Raoul de Vermandois, son beau-frère, et l'abbé Suger, régents du royaume en son absence. A cette occasion, saint Bernard prononça un discours très-remarquable pour obtenir la grâce des juifs de France et de Bavière, dont le massacre général avait été résolu afin d'attirer sur les chrétiens la bénédiction de Dieu. Ensuite le roi, sa femme Eléonore, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et de nobles, reçurent la croix des mains de l'abbé de Clairvaux.

Cette croisade eut des résultats déplorables, surtout pour l'empereur Conrad et pour l'armée qu'il conduisait en terre sainte. Malgré les prophéties de saint Bernard, qui avait annoncé aux croisés des victoires et des conquêtes, presque tous succombèrent dans le voyage; et ceux qui revinrent de la Palestine trouvèrent leurs biens envahis par le clergé.

« En définitive, cette guerre, ajoute l'historien Fra Paolo, ne fut utile qu'au pape, qui employa les troupes qui se rendaient à Jérusalem, à la conquête des provinces limitrophes de l'Eglise romaine. D'ailleurs, les grosses sommes d'argent qu'on arrachait à la superstition des fidèles, et principalement aux femmes et aux autres personnes qui ne pouvaient aller combattre en terre sainte, ne furent pas scrupuleusement employées à la croisade; le pape, les évêques et les princes s'en adjugèrent la plus grande partie et en firent des distributions à leurs familles. »

Avant le départ des chrétiens pour la Syrie, Eugène tint un concile général à Trèves, où il fit examiner les ouvrages de sainte Hildegarde. Tous les Pères du concile furent étonnés de la sagesse qui était répandue dans les écrits de cette jeune religieuse, et ils lui adressèrent une lettre pour l'engager à publier tout ce que l'Esprit saint lui révélait dans ses divines inspirations. Dans cette même assemblée, Henri, abbé de Fuldes, ayant été convaincu d'avoir abandonné le soin de son église à des séculiers, pour se livrer à des plaisirs mondains, fut déposé et anathématisé, comme adultère et simoniaque.

Après la tenue du synode, le saint-père vint à Paris, où il fut reçu avec de grands honneurs par Louis le Jeune et par l'évêque Thibaud; tous deux allèrent à sa rencontre et le conduisirent à l'église de Notre-Dame, où il célébra l'office divin et bénit l'étendard qui devait être porté en Palestine.

Eugène célébra également une messe solennelle dans l'église de Sainte-Geneviève, en présence du roi et de sa cour. Pendant la cérémonie, il se passa un événement assez bizarre : les officiers de l'église avaient étendu sur les marches de l'autel un magnifique drap de soie brodé d'or et d'argent qui excita la convoitise du saint-père. Après la première oraison, Eugène vint se prosterner sur le tapis; ce qui, d'après les usages de la cour de Rome, était une prise de possession; ensuite il se rendit à la sacristie pour se revêtir des ornements pontificaux.

Aussitôt les prêtres italiens s'approchèrent de l'autel et s'emparèrent du drap qui avait servi au pape; les chanoines s'apercevant des intentions des ecclésiastiques étrangers, se précipitèrent sur eux pour l'arracher de leurs mains; ceux-ci résistèrent; une lutte s'engagea entre les Français et les Romains; on se battit à coups de cierges et de candélabres; enfin les chanoines parvinrent à reprendre leur magnifique drap, mais tout en lambeaux. Les officiers du pape, battus et humiliés, s'enfuirent dans la sacristie, et vinrent montrer au saint-père leurs vêtements déchirés et leurs visages ensanglantés. Eugène rentra dans l'église et demanda impérieusement justice de l'insulte faite à ses officiers; le roi dévot décida que les chanoines seraient chassés de Sainte-Geneviève, et que leur basilique serait donnée avec ses dépendances aux moines noirs, c'est-à-dire aux religieux de Cluny. Louis confia l'exécution de cet ordre à l'abbé Suger, son ministre, et fit ses préparatifs de départ pour la terre sainte.

Déjà l'empereur Conrad s'était mis en chemin pour la Palestine avec une armée formidable, composée de soixante-dix mille hommes. De son côté, le roi de France commandait plusieurs corps qui s'élevaient à plus de quatre-vingt mille hommes; et en outre il était suivi d'une garde d'honneur qui servait d'escorte à la reine sa femme. Après trois mois de marche, les deux princes arrivèrent à Constantinople, où ils furent mis en possession de magasins immenses approvisionnés de vivres par les soins de Manuel Comnène, et de toutes les choses nécessaires à leur transport sur la côte d'Asie.

Mais dès qu'ils eurent traversé l'Hellespont, ils trouvèrent un grand changement; le rusé Comnène voulait bien être secouru par les croisés, mais sa politique lui défendait de les rendre trop puissants; et il travaillait à désorganiser leurs armées, soit en retardant l'envoi des vivres, soit en empoisonnant les farines avec du plâtre et de la chaux, soit enfin en leur donnant des guides infidèles qui livraient des corps entiers au fer des musulmans. L'armée commandée par Conrad fut presque entièrement exterminée, et lui-même fut obligé de prendre la fuite et de venir à Ephèse auprès du roi de France. Bientôt les troupes de Louis éprouvèrent le même sort; elles furent taillées en pièces par les infidèles, et les deux princes se sauvèrent honteusement, abandonnant leurs soldats dans ces contrées lointaines; Conrad revint à Constantinople, d'où il passa en Allemagne; Louis débarqua en Calabre et revint en France.

Tel fut le résultat de cette expédition, qui avait été annoncée par des prophéties et par des miracles. Saint Bernard perdit beaucoup de sa considération, et fut accusé par le peuple d'imposture et de fourberies. « Ce grand saint, dit Maimbourg, objecta que ces prédictions se seraient réalisées, si les péchés abominables des chrétiens n'avaient excité la colère de Jésus-Christ et empêché l'effet de ses promesses. Il fit ressortir que les croisés s'étaient souillés d'abominations plus effrayantes que celles des enfants d'Israël. Ces faits étaient vrais; mais avec de semblables raisonnements, ajoute Maimbourg, il serait facile à tous les imposteurs d'expliquer les fausses prophéties qu'il leur conviendrait de faire. »

Pendant que les armées des croisés s'engloutissaient dans les sables de l'Asie, le saint-père tenait en France des assemblées ecclésiastiques pour juger les hérésies de Gilbert de la Porée, l'un des plus savants hommes de l'époque. L'accusé comparut devant un concile d'évêques français parmi lesquels se trouvait Bernard, qui avait été déclaré persécuteur à titre d'office: le saint abbé avait lui-même sollicité cet emploi, affirme Bayle, non par zèle pour la religion, mais par un motif de basse jalousie contre les réformateurs de ce siècle.

On produisit contre Gilbert deux docteurs en théologie, Adam de Petit-Pont, chanoine de l'Église de Paris, et Hugues de Champ-Fleury, chancelier du roi; tous les deux affirmèrent avoir entendu l'accusé formuler des propositions contraires à la discipline de l'Église: par exemple, « que l'essence divine n'était pas Dieu lui-même; que les propriétés des personnes de la sainte Trinité n'étaient pas les personnes elles-mêmes; enfin que la nature divine n'avait pu être incarnée, et que la personne du Fils seul s'était faite humanité.

Gilbert nia formellement avoir jamais dit que la divinité ne fut pas Dieu; et il produisit, pour témoigner de la vérité de ses assertions, deux de ses disciples, Raoul, évêque d'Evreux, qui depuis devint métropolitain de Rouen, et le docteur Yves de Chartres. Eugène se trouva dans l'impossibilité de rendre un jugement à cause de la diversité des dépositions, et il fut obligé de renvoyer la décision de cette importante affaire au concile œcuménique de Reims, convoqué pour

l'année suivante. En attendant, il envoya dans le comté de Toulouse, en qualité de légat, Albéric, évêque d'Ostie, avec la mission de poursuivre le moine Henri, disciple de Pierre de Bruys, hérétique brûlé quelque temps auparavant, à Saint-Gilles, par ordre du pape.

Ce moine intrépide continuait à enseigner les préceptes de son maître sans être effrayé par la crainte du bûcher: il prêchait ouvertement contre le pontife, engageant les fidèles à se retirer de son obéissance et à restreindre son autorité aux limites du diocèse de Rome. Eugène, redoutant les conséquences de ces doctrines pernicieuses qui menaçaient sa puissance temporelle et son infailibilité spirituelle, autorisa le prélat Albéric à employer toutes les ressources qu'il avait à sa disposition pour anéantir les hérétiques jusqu'au dernier; il lui ordonna de se servir du

fer, du feu et du poison; de les poursuivre et de les traquer partout comme des bêtes féroces, et pour que cette mission eût un caractère de solennité, il fit accompagner son légat par Geoffroi de Chartres et par saint Bernard.

Parmi les villes infectées de l'hérésie de Pierre de Bruys, Alby surtout s'était distinguée par sa haine contre la tyrannie pontificale, ce qui avait fait donner à toute la secte la dénomination d'Albigéois; aussi ce fut vers cette ville que se dirigeait le légat du pontife, ainsi que ses acolytes. Ils firent leur entrée dans Alby vers la fin du mois de juin; le peuple qui avait été informé du but de leur voyage, vint à leur rencontre avec des tambours, des flûtes, des ustensiles de cuisine, et les accompagna jusqu'à l'évêché au milieu des huées et du bruit discordant de leurs instruments. Furieux de cette réception, les légats

résolurent d'en tirer vengeance; dès le lendemain ils firent arrêter ceux qui leur avaient été signalés par les prêtres du pays, et les obligèrent, par des tortures effroyables, à dénoncer les autres hérétiques et à abjurer leurs croyances.

Malgré la sévérité qu'ils déployèrent dans les supplices, les légats ne purent obtenir qu'un petit nombre de conversions, et comme l'exaspération du peuple allait croissant, ils furent obligés de quitter le midi de la France sans avoir terminé leur horrible mission.

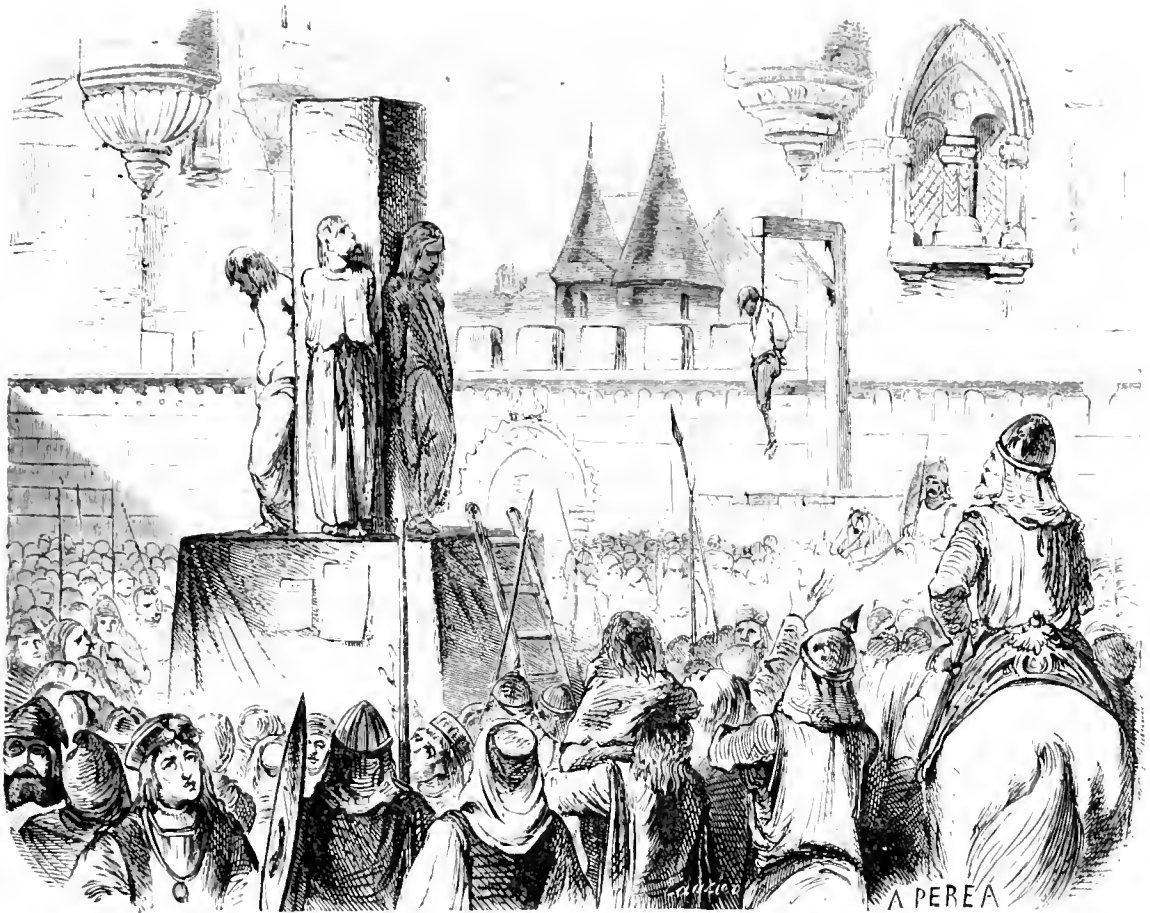
Saint Bernard revint avec ses confrères à Reims, où se trouvaient déjà plus de douze cents prélats, venus de tous les points de la France pour assister au concile convoqué par le saint-

père. On s'occupa d'abord de l'hérésiarque Eon de l'Étoile, gentilhomme breton, qui était d'une ignorance grossière et dont les facultés intellectuelles étaient dérangées. Ce pauvre insensé se croyait le fils de Dieu à cause de la ressemblance de son nom avec le mot Eum, en vertu de ces paroles « Per eum qui venturus est; » et, dans sa folie, il commettait des extravagances que la foule prenait pour des miracles.

Bientôt il avait été entouré par un grand nombre de disciples qui l'avaient défendu contre les tentatives d'arrestation de plusieurs seigneurs; enfin l'archevêque de Reims était parvenu à le faire prisonnier en l'attirant dans un piège, sous prétexte de se convertir à sa doctrine. Le pape lui-même interrogea Eon de l'Étoile, et quoiqu'il ne pût en obtenir que des réponses qui étaient autant de preuves de sa démen-



Louis VII se défend contre les Musulmans



Les prêtres firent pendre les hérétiques

fut adoucie cependant à la sollicitation du métropolitain de Reims, qui obtint que le malheureux qui s'était confié à sa parole fût seulement enfermé dans un cloître pour le reste de sa vie, et soumis à un jeûne rigoureux. L'abbé Suger, chargé de l'exécution du jugement, l'envoya dans un couvent de son ordre; et la clause du jeûne fut observée avec une telle barbarie, que l'infortuné Éon mourut de faim dans son cachot, après trois mois d'agonie. Ses disciples furent tous livrés au bourreau et brûlés vils pour expier leur folie.

Le concile passa ensuite à d'autres affaires : on décréta plusieurs canons pour arrêter la débauche des prêtres, des moines et des religieuses; on réforma quelques abus de simonie, et enfin on examina l'hérésie de Gilbert de la Porée. Une commission, composée des évêques Geoffroy de Loroux, Milon, Josselin et Suger, auxquels on adjoignit saint Bernard et plusieurs cardinaux, fut chargée de rédiger un rapport sous les yeux du pontife et d'interroger le coupable.

À la première séance, Gilbert fit apporter un grand nombre d'ouvrages des Pères, pour lire en entier les passages que ses adversaires ne citaient que par extraits tronqués, de manière à forcer le sens des propositions. Le saint-père, fatigué d'entendre ces

longues dissertations, l'apostropha durement, et lui ordonna de dire nettement s'il croyait que l'essence divine fût Dieu. — Non, répondit Gilbert. — « Nous tenons enfin l'hérésie, s'écria saint Bernard; qu'on écrive son aveu! » Henri de Pise, qui remplissait les fonctions de greffier du concile, se mit en devoir d'obéir à cet ordre. Alors Gilbert se tourna vers Bernard, et lui dit en le regardant avec indignation : « Ecris aussi, moine de Clairvaux, que la divinité est Dieu. » L'abbé, sans s'émouvoir, continua son allocution à Henri : « Secrétaire, laissez votre plume et votre papier, et écrivez avec le fer et avec le diamant que l'essence divine, sa forme, sa bonté, sa sagesse, sa puissance, tout en elle enfin est réellement Dieu. » Cette proposition hardie scandalisa les cardinaux et souleva une longue discussion; enfin saint Bernard, vaincu par les arguments des prélats romains, et particulièrement par la dialectique de Gilbert, termina la dispute en disant : « Eh bien, si la forme de Dieu n'est pas la divinité, elle est plus qu'elle, puisqu'elle tient son essence d'elle-même. » Les cardinaux levèrent aussitôt la séance, déclarant qu'ils étaient suffisamment instruits sur la question, et qu'ils se retiraient pour en délibérer avant de prononcer le jugement. Ils sortirent en effet de la salle, et le pape ajourna le concile à trois jours.

Saint Bernard, qui prévoyait un échec, intrigua dès le lendemain, avec les évêques français, rassemblés dans sa demeure dix métropolitains avec un grand nombre d'abbés, d'évêques et de docteurs de l'Église gallicane, afin de décider avec eux sur ce qu'il convenait de faire pour effrayer les cardinaux et pour les contraindre à condamner les doctrines de Gilbert. Il fut convenu entre eux qu'on leur enverrait un symbole de foi à la suite des articles consacrés par les prélats français, et la teneur en fut rédigée dans ces termes bizarres : Nous croyons que la nature simple de la divinité est Dieu, et que Dieu est la divinité; nous croyons également que Dieu est sage par la sagesse, qui est lui-même; qu'il est grand par la grandeur, qui est lui-même; qu'il est bon par la bonté, qui est lui-même, etc... Quand nous parlons des trois personnes divines, nous disons qu'elles sont un Dieu et une substance divine; au contraire, lorsque nous parlons de la substance divine, nous disons qu'elle est en trois personnes, ainsi du reste... Nous affirmons que Dieu seul est éternel, et qu'il n'existe aucune autre chose, quelle que soit sa dénomination, qui soit éternelle sans être Dieu... Enfin, nous croyons fermement que la divinité même ou la nature divine s'est incarnée dans le Christ.

Trois députés Hugues d'Auxerre, Milon de Tournai et l'abbé Suger, furent chargés de présenter ce symbole au pape; et lorsqu'ils eurent été admis en sa présence, ils lui firent cette harangue : « Nous avons souffert par respect pour vous, très-saint Père, des discours que nous ne devons point entendre, lorsque nous vous apportons le tribut de nos lumières dans la décision qui doit être prise sur l'hérésie de Gilbert. Mais puisque vous vous êtes réservé à vous seul et à vos cardinaux le droit de prononcer sur cette question, nous vous apportons notre profession de foi, que vous pouvez comparer avec celle de l'hérésiarque, afin que vous ne jugiez pas sans entendre les deux parties. Il existe cependant une différence entre la conduite de l'accusé et celle que nous tenons : Gilbert a déclaré qu'il était prêt à corriger dans sa profession de foi ce qui ne serait pas conforme à vos sentiments; et nous, au contraire, nous vous protestons que nous persévérons à jamais dans le symbole que nous déposons par écrit à vos pieds. »

Eugène, désirant éviter un scandale, répondit aux députés que l'Église romaine partageait les croyances de l'Église gallicane, qu'elle condamnait comme elle les doctrines de Gilbert de la Porée, et que l'intérêt manifesté par les cardinaux s'adressait seulement à la personne de cet évêque, qui était recommandable par son mérite. Au jour indiqué, le concile se réunit de nouveau dans le palais nommé Tau, à cause de sa forme, empruntée à la lettre T; Gilbert fut interrogé par le pape lui-même sur les divers points de sa doctrine. A chaque article incriminé, l'accusé répondait : « Saint-père, si vous avez une autre opinion sur cette proposition, je me soumetts à votre sagesse; si au contraire vous parlez ou écrivez en sa faveur, je ferai comme vous. » Sur ce, l'assemblée déclara qu'elle ne pouvait trouver un schismatique aussi docile; on se contenta de lacérer les

écrits entachés d'hérésie, on en défendit la lecture, mais on ne prononça aucune censure, aucune peine contre l'auteur.

Dans le même concile, Raimond, archevêque de Tolède, vint au nom d'Alphonse VIII, souverain de Castille, accuser le pape Eugène d'avoir vendu à Alphonse Henriquez, comte de Portugal, le titre de roi, moyennant une redevance annuelle de quatre livres pesant d'or; il se plaignit également du métropolitain de Braga, qui refusait insolamment de reconnaître la primatie de Tolède, depuis que le comté de Portugal avait été érigé en royaume. Ainsi, ajouta-t-il, votre pape de Satan est venu détruire pour un peu d'or la hiérarchie politique et religieuse des Espagnes; et nos malheurs appellent la vengeance de Dieu sur sa tête.

Eugène se leva pâle et tremblant de colère pour lui répondre; mais un seul regard jeté sur l'assemblée lui fit comprendre que son adversaire avait l'approbation des Pères; alors il se contint, et prenant un maintien hypocrite : « Votre maître est mal informé, lui dit-il; nous n'avons jamais voulu diminuer la grandeur de son autorité, ni attaquer les droits de sa couronne; au contraire, nous désirons favoriser son royaume en lui accordant la même indulgence qu'aux croisés d'Orient, s'il veut combattre les infidèles qui habitent l'Espagne. Nous désirons également que Tolède reste ville primatiale, et nous suspendons de ses fonctions épiscopales l'archevêque de Braga, qui a refusé de se soumettre à son supérieur le primat Raimond; enfin, comme marque de notre affection, nous enverrons au roi Alphonse, par le prélat de Ségovie, la rose d'or que les pontifes ont coutume de bénir chaque année, le quatrième dimanche de Carême. »

Après la tenue du concile de Reims, le pape se rendit à Clairvaux, où il fit ostentation de son humilité et de ses macérations; il portait constamment sur la chair sa tunique de laine sans sergette pardessus, et ne quittait jamais la coule; son lit était couvert de riches étoffes qui laissaient apercevoir des matelas garnis de paille battue et de gros crins.

Eugène voulut également assister au chapitre général des abbés comme simple moine, et non comme président ou comme pontife. Pendant son absence d'Italie, les Romains avaient enfin été vaincus par l'empereur. Après leur soumission, Eugène s'empressa de quitter la France, et il fit son entrée solennelle à Rome en 1149; les prêtres et les moines vinrent seuls à sa rencontre; le peuple refusa obstinément de l'acclamer. Sans se préoccuper de la haine des Romains, le pontife songea à affermir la domination du saint-siège sur l'Italie et sur les nouveaux peuples convertis au christianisme. Il envoya en Danemark et en Norvège, Nicolas, évêque d'Albane, avec le titre de légat, pour établir un archevêché; mais comme les Goths et les Suédois ne purent s'accorder ni sur la ville qu'ils devaient choisir pour métropole, ni sur le prélat qu'ils voulaient élever sur le nouveau siège, les uns demandant l'archevêque de Brème, les autres celui d'Upsal, Nicolas fut obligé de se retirer sans avoir rien terminé. Le légat établit néanmoins l'archevêque de Lundén primat provisoire de Suède, et lui donna l'autorité sur

toutes les Eglises de Norwège, jusqu'à ce qu'elles eussent désigné un métropolitain.

Conrad III mourut en Allemagne l'année suivante, laissant la couronne à son neveu Frédéric I<sup>er</sup>, surnommé Barberousse. Aussitôt que ce prince fut monté sur le trône, il députa à la cour pontificale, Hilin, métropolitain de Trèves, et Eberard, prélat de Bamberg, pour instruire le pape de son avènement à l'empire, et pour lui proposer un traité d'alliance. Eugène accueillit favorablement les ambassadeurs du monarque, et désigna sept cardinaux et Brunon, abbé de Caravalle, pour entrer en conférence avec les mandataires de Frédéric. Les bases du traité étaient que le souverain n'accorderait ni paix ni trêve aux citoyens de Rome ou à Roger, roi de Sicile, sans le consentement du saint-siège; qu'il promettait de les guerroyer à outrance jusqu'à ce qu'ils se fussent soumis au pape, eux, leurs personnes, leurs vassaux et leurs domaines; enfin qu'il s'engagerait par serment à le défendre contre tous ses ennemis et à lui faire recouvrer les domaines que l'Eglise avait perdus.

De son côté, Sa Sainteté promettait de donner à Frédéric la couronne impériale lorsqu'il viendrait la recevoir dans la ville sainte; elle s'engageait à l'aider de tout son pouvoir à maintenir les peuples dans l'obéissance, à employer les censures ecclésiastiques contre ses ennemis, et enfin à empêcher l'empereur grec de faire aucune conquête dans l'Italie. Ce protocole est daté du 23 mars 1152.

Mais à peine le traité était-il signé, que les vieilles querelles de l'empire et du sacerdoce se réveillèrent plus violentes que jamais, à l'occasion de l'investiture de l'archevêché de Magdebourg, dont le titulaire venait de mourir. Deux partis se disputaient cette riche métropole; les uns voulaient nommer archevêque le doyen du chapitre de la cathédrale, les autres présentaient le prévôt comme étant le seul digne d'occuper le siège épiscopal. Comme les deux factions, également puissantes, ne voulaient point se réunir et menaçaient la ville des plus grands désordres, l'empereur se détermina à nommer lui-même un métropolitain pour mettre fin aux interminables disputes du clergé, et il choisit Guicman, prélat de Cèits, pour occuper l'archevêché.

En agissant ainsi Frédéric était dans son droit, car la cour d'Allemagne, dans le traité conclu entre Pascal et Henri V, s'était réservée la faculté, en cas de schisme, lors de la nomination des évêques, d'élire celui qui paraîtrait le plus digne de l'épiscopat, d'après l'avis des seigneurs de l'empire. Mais l'ambitieux Gérard, prévôt de Magdebourg, voyant toutes ses espérances renversées par cette promotion, cria au scandale, menaça le prince des foudres ecclésiastiques, et partit aussitôt pour Rome, afin de faire annuler l'élection de Guicman, qu'il regardait comme un intrus dans son archevêché. Eugène se rangea du côté de Gérard, et écrivit à l'empereur qu'il eût à chasser immédiatement son protégé de Magdebourg, s'il ne voulait encourir l'excommunication du saint-siège avec les conséquences attachées à cette mesure.

En vain huit des principaux prélats d'Allemagne adressèrent au pontife des lettres en faveur de l'élection du nouveau métropolitain, Eugène fut inflexi-

ble; il les reprit même sévèrement de ce qu'ils osaient défendre un prince qui méprisait les canons de l'Eglise; il les blâma de ce qu'il appelait leur lâche condescendance aux volontés des puissances de la terre; enfin il leur enjoignit de contraindre par des représentations énergiques le roi Frédéric à laisser l'Eglise de Magdebourg se choisir librement un pasteur; « car, ajoutait-il, nous-même nous n'oserions rien faire de contraire à la loi de Dieu et aux saints canons de l'Eglise. » Le Père Maimbourg interprète ainsi cette dernière pensée: « Il faut conclure de ces paroles, que le pape ne peut rien permettre contre le service de Dieu, parce qu'il se reconnaît inférieur à Dieu, et pareillement qu'il ne peut rien changer aux canons et aux conciles œcuméniques, parce qu'il reconnaît que son autorité est soumise à celle des conciles. Opinion bien différente de celle d'un grand nombre de papes qui se prétendent infailibles et au-dessus de l'univers entier. »

Malgré les censures de l'Eglise, Frédéric, persuadé qu'il n'avait pas excédé les limites de son droit, maintint l'élection de l'archevêque de Magdebourg. Le pape envoya alors des prélats en Allemagne avec mission de déposer Guicman; mais l'empereur intervint, et fit chasser de ses Etats les envoyés du saint-père, ainsi que venait déjà de le faire Conrad, duc de Franconie, à l'égard du légat Jourdain des Ursins.

A ce sujet, et pour faire connaître quels étaient les représentants du pape, nous citerons la lettre que saint Bernard lui-même écrivait à Eugène sur son légat: « Votre Jourdain des Ursins, très-saint Père, a commis partout des actions honteuses; il a volé les vases sacrés des églises; il a conféré les dignités ecclésiastiques à de jeunes garçons dont la beauté fait assez connaître par quelle complaisance ils les avaient méritées; il s'est introduit dans les saintes demeures des religieuses, où il a mis le comble à ses infamies. Ainsi, très-saint Père, c'est à vous de juger ce qu'il convient de faire d'un semblable ecclésiastique. Quant à moi, j'ai accompli ce que me dictait ma conscience, et j'ajouterai encore avec ma franchise ordinaire, qu'il serait bon que votre palais fût purgé de toutes les abominations qu'il renferme. Ma première intention avait été de ne point vous entretenir de mes plaintes; mais le prieur du couvent du Mont-Dieu m'a pressé d'écrire, et sachez que j'en ai moins dit là-dessus que le public... » Cette lettre de saint Bernard ne produisit aucune sensation à la cour pontificale; d'ailleurs Eugène était trop occupé du soin d'établir sa domination sur les Eglises étrangères pour songer à entreprendre la moindre réforme à sa cour.

Un autre de ses légats, Jean Paperon, était parti pour l'Irlande dès l'année 1150; mais le roi d'Angleterre ayant refusé de lui accorder un sauf-conduit, il se vit forcé de retourner à Rome pour en conférer avec le pape. D'après les avis des cardinaux, il fut décidé qu'il repartirait pour l'Irlande, mais en passant par l'Ecosse, gouvernée alors par le roi David, qui était tout dévoué au saint-siège. Ce second voyage eut un résultat plus favorable que le premier.

Jean Paperon arriva heureusement en Irlande, tint un concile dans le nouveau monastère de Mellifont, de l'ordre de Cîteaux, où il convoqua les évêques, les



abbés, les rois, les ducs et tous les seigneurs de l'île. L'assemblée décréta l'établissement des sièges archevêques à Dublin, à Touam, à Armach et à Cissel. Le légat fit ensuite aux nouveaux métropolitains la distribution des palliums qu'il avait apportés de Rome; il assujettit également les prêtres irlandais à la loi du célibat, qu'ils ne reconnaissaient pas encore, et réforma un grand nombre d'abus et d'anciennes pratiques superstitieuses. Mais il ne put rendre compte du succès de sa mission à Eugène, car le pape était mort avant son retour à Rome, le 8 juillet 1153, dans sa campagne de Tibur.

Le corps du pontife fut porté en grande solennité et déposé dans la basilique de l'Apôtre, où il fit plusieurs miracles. Les légendaires en rapportent sept opérés sur des aveugles, des parélus ou des lépreux.

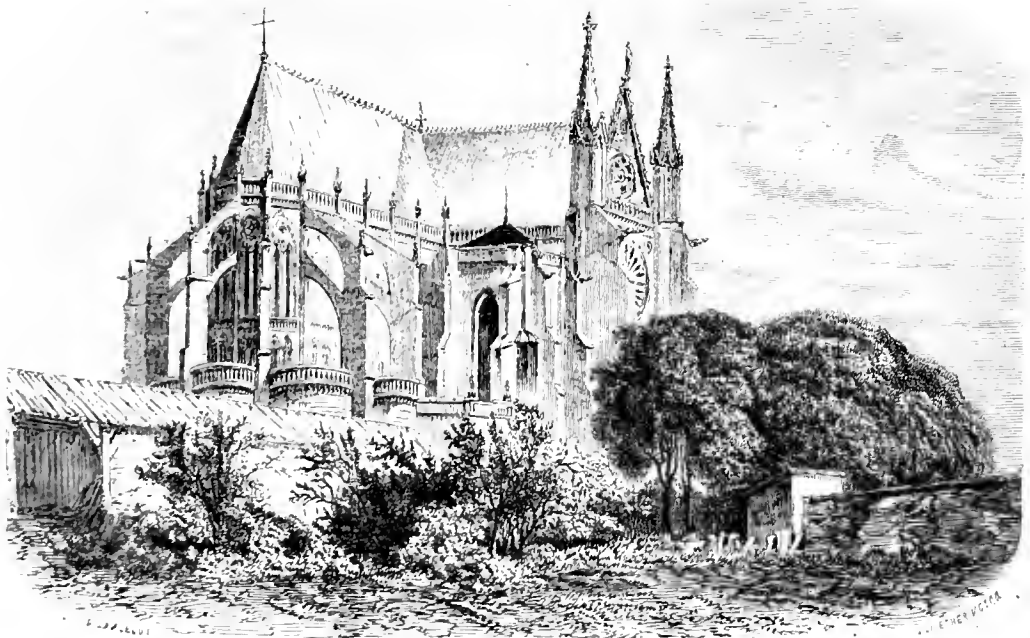
Ce fut pendant ce règne que le moine Gratien publia son recueil de canons apocryphes et de fausses décrétales, qui commencent au pontificat de saint Clément et finissent au pape Sirice, c'est-à-dire jusqu'à l'année 398. Non-seulement Eugène sanctionna de toute son autorité cette compilation mensongère qui plaçait le siège pontifical au-dessus de tous les trônes de la terre, mais encore il institua les grades de bachelier et de licencié en droit canon pour les jeunes prêtres qui faisaient leur étude spéciale des maximes de ce livre.

Environ un mois après la mort d'Eugène, le célèbre saint Bernard rendit son âme à Dieu dans l'abbaye de Clairvaux. Son corps, revêtu des ornements

sacerdotaux, fut porté par les moines dans la chapelle de la Vierge, en présence d'un immense concours de la noblesse et des peuples des pays voisins. Pendant deux jours on l'exposa à la vénération des fidèles, qui venaient appliquer sur le cadavre des pains, des pièces de monnaie et des linges, pour en faire des reliques et pour s'en servir dans la guérison des malades. Le second jour, la foule ne se contenta pas de faire toucher des reliques au cadavre; on commença à dérober au saint des parcelles de ses habits; puis on lui coupa les cheveux; enfin la profanation avait été portée à tel point, que le corps, entièrement nu et placé sur l'autel de la Vierge, était devenu un objet de scandale et d'horreur.

Pendant sa vie, Bernard s'était montré l'un des plus ardents séides du despotisme pontifical, et l'ennemi le plus implacable des hérétiques. Ce fervent apôtre des croisades infecta l'Europe de moines noirs, et fonda à lui seul trois cent soixante-douze monastères; aussi l'Eglise l'a-t-elle canonisé.

Saint Bernard a laissé des ouvrages remplis d'un mysticisme bizarre et incompréhensible, ainsi qu'on pourra en juger par la lettre suivante qu'il adressait à l'abbé Arnold : « J'ai reçu votre charité avec charité, mais sans plaisir, car le plaisir n'a pas de douceur dans l'amertume. Suppliez le Sauveur de me sauver à mon heure suprême, et cuirassez-moi de vos prières afin que le tentateur ne trouve pas sur moi de place où porter ses coups. Je vous écris moi-même, afin qu'en reconnaissant la main, vous reconnaissiez le cœur... »







Élection d'Anastase. — Guillaume, métropolitain d'York, est rétabli sur son siège. — Différends entre l'Eglise et l'empereur. — Privilèges accordés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Mort du pape Anastase.

Après les obsèques d'Eugène, les cardinaux s'assemblèrent à Saint-Jean de Latran pour lui donner un successeur, et choisirent Conrad, évêque de Salzbourg, Romain de naissance, qui fut proclamé pape sous le nom d'Anastase IV.

Le nouveau pontife était un vieillard vénérable, que distinguait surtout une extrême régularité de mœurs et une grande expérience des usages de la cour de Rome. Dès que la nouvelle de son élection se fut répandue en Angleterre, un métropolitain d'York, nommé Guillaume, qui avait été injustement déposé par Eugène dans le concile de Reims, accourut à Rome pour demander la révision de la sentence prononcée contre lui. Anastase, après s'être fait rendre compte des pièces du jugement, reconnut que son prédécesseur s'était rendu coupable d'une grande iniquité en condamnant un innocent ; il révoqua la sentence de déposition, rétablit Guillaume dans toutes ses dignités, et lui accorda en outre le pallium.

Ensuite le saint-père s'occupa d'arrêter les effets déplorables de la guerre que son prédécesseur avait soulevée imprudemment entre l'autel et le trône, et qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient eu lieu sous les règnes précédents. A cet effet, le cardinal Gérard fut envoyé à la cour de l'empereur pour terminer les différends qui existaient entre le saint-siège et ce prince, sans néanmoins sacrifier les intérêts de l'Eglise.

Malheureusement l'ambassadeur ne se conforma pas aux ordres du pontife ; il osa parler au souverain,

en audience publique, avec une telle arrogance, que Frédéric se vit obligé de le chasser de sa présence. Cet affront exaspéra le légat, et le fit entrer dans une si violente colère, que le sang l'étouffa instantanément, sans qu'il fût possible de lui porter secours.

Frédéric voulut cependant montrer au pontife qu'il savait rendre justice à ses bonnes intentions et le distinguer de ses envoyés ; il lui députa l'archevêque de Magdebourg pour lui rendre compte de son élection, et pour se soumettre à son jugement. Anastase reçut Guicman avec distinction ; et après avoir écouté ses explications, il le confirma dans la dignité archiepiscopale et lui donna même le pallium. Cette conduite du pape scandalisa la plus grande partie du clergé fanatique ; et s'il faut en croire Othon de Frisingue, les prêtres osèrent accuser le saint-père d'une criminelle condescendance envers l'empereur.

D'après différents historiens, Anastase publia l'année suivante cette bulle remarquable sur les chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, les mêmes qui dans la suite prirent le nom de chevaliers de Rhodes et de Malte, et dont la fondation remonte à l'année 1113, comme l'indique un décret de Pascal II, adressé à Gérard, le premier grand maître de cet ordre.

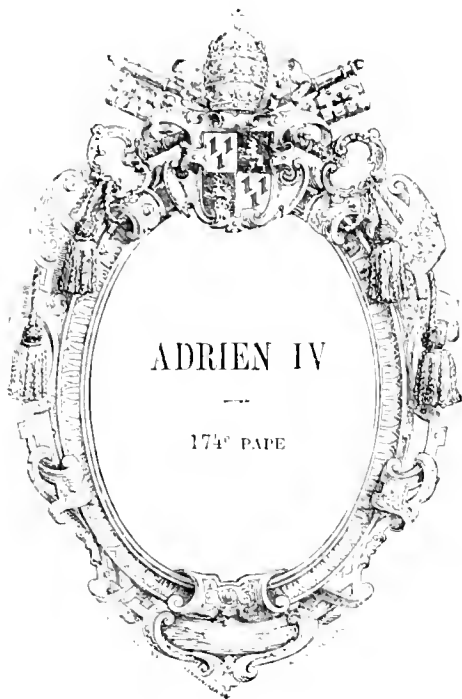
Anastase, dans sa bulle qui est la plus explicite, confirmait au grand maître Raimond le droit d'être exempt de la juridiction du patriarche de Jérusalem ; il ajoutait : « Comme tous vos biens sont destinés à l'entretien des pèlerins et des pauvres, nous défendons aux laïques et aux ecclésiastiques, quel que soit



Chevaliers de Jérusalem

leur rang, d'exiger les dîmes de vos terres. Nous interdisons à tous les évêques de publier des suspenses ou des anathèmes dans les églises placées sous votre autorité; et lors même qu'un interdit devrait être fulminé dans la contrée où vous vous trouvez, l'office divin sera toujours célébré dans vos basiliques, seulement à portes closes et sans sonner les cloches.

L'histoire garde le silence sur les autres actions du pape; il est probable qu'il suivit les conseils de la sage-se et de la modération, ainsi qu'il avait fait au commencement de son règne. Il tint le saint-siège l'espace de quatorze mois et quelques jours, et mourut le 2 décembre 1154, regardé comme le meilleur pontife qui eût gouverné l'Eglise depuis plusieurs siècles.



Histoire singulière d'Adrien avant son pontificat. — Son élection. — Troubles à Rome. — L'empereur se rend en Italie. — Arnaud de Brescia est arrêté. — Entrevue du pape et de Frédéric Barberousse. — Députation des Romains. — Couronnement de Frédéric Barberousse. — Violente sédition à Rome. — Adrien quitte la ville sainte, et l'empereur retourne en Allemagne. — Excommunication contre le roi de Sicile. — Plaintes des peuples contre les chevaliers de l'hospice de Jérusalem. — La paix est conclue entre le pape et le roi de Sicile. — Plaintes de Jean Sarisbéry contre l'Église romaine. — Adrien donne la couronne d'Irlande au roi d'Angleterre. — Querelles entre l'empereur et le pape. — Mort d'Adrien.

La Providence divine semble avoir pris soin de tirer de la poussière Adrien pour le faire asseoir sur le trône de saint Pierre et pour le mettre au-dessus des princes de son peuple. » Tel est l'exorde de Maimbourg dans son histoire d'Adrien IV. En effet, le saint-père était Anglais de nation, et fils d'un clerc de village, nommé Nicolas Brec-Spère, si misérable, qu'après la mort de sa femme, n'ayant plus rien pour vivre, il avait été obligé de servir comme domestique dans les cuisines du convent de Saint-Alban.

Le jeune Nicolas, abandonné par son père, vécut du pain de l'aumône jusqu'à ce qu'il fut parvenu à l'âge d'homme; alors il traversa la mer, et vint en France chercher une meilleure fortune. Le hasard fit qu'il s'arrêta près d'Avignon, à Saint-Ruf, chapitre de chanoines réguliers: le pauvre Anglais intéressa le supérieur; et comme il était d'un extérieur agréable, sage dans ses discours et d'un caractère rempli de douceur et de modestie, peu à peu il s'insinua dans les bonnes grâces des chanoines, et finit par obtenir l'habit de l'ordre.

Pendant plusieurs années Nicolas montra une régularité scrupuleuse pour ses devoirs, et s'appliqua à l'étude avec une grande aptitude. Ses progrès dans les sciences et dans l'art oratoire lui acquirent une telle considération, qu'après la mort de l'abbé Guillaume II il fut choisi pour lui succéder dans le gou-

vernement du chapitre et dans la direction de tous les cloîtres de l'ordre.

Comme Nicolas était véritablement homme de bien, il voulut entreprendre la réforme des chanoines, dont la discipline était fort relâchée. Alors ils se ligèrent contre lui, se révoltèrent contre son autorité, et osèrent même l'accuser de crimes infimes devant le pape Eugène, pour obtenir qu'il fut jugé, déposé et excommunié.

Mais le saint-père fut tellement touché de la sagesse et de la modération que Nicolas apportait dans sa défense qu'il se rangea de son parti et chassa les chanoines de sa présence en leur disant: « Je connais maintenant la cause honteuse de vos calomnies; allez, moines et chanoines maudits, choisissez un abbé qui tolère vos dérèglements; quant à celui-ci, il restera auprès de moi. » Ceux-ci se retirèrent confus, quoique intérieurement satisfaits de la décision du pontife. Peu de temps après il fut élevé à l'évêché d'Albane, et envoyé avec le titre de légat en Norvège pour instruire ces peuples barbares des vérités évangéliques.

Nicolas était de retour en Italie depuis huit jours à peine, lorsque Anastase IV mourut. Le lendemain de la cérémonie des funérailles, les cardinaux se réunirent au palais de Latran, et proclamèrent Nicolas souverain pontife sous le nom d'Adrien IV. Cette élection remplit de joie le roi d'Angleterre, qui était

flatte de voir sur le trône de l'Apôtre un pape né son sujet, il lui adressa une lettre de félicitation dans laquelle il l'exhortait à remplir l'Église de dignes ministres et à procurer du secours aux chrétiens de la terre sainte.

Les partisans des réformes religieuses, qui avaient concouru à l'élection d'Adrien, espéraient de leur côté que le pape, par reconnaissance, rendrait au peuple romain les droits dont il avait été dépouillé sous le pontificat d'Eugène; en conséquence, les sénateurs se présentèrent devant lui pour demander que les membres de leur assemblée fussent chargés du gouvernement de l'État, comme sous la république primitive. Mais ils reconnurent bientôt combien la puissance souveraine peut changer les hommes! Adrien devenu pape oublia qu'il devait sa tiare au peuple, refusa cette juste demande et chassa les sénateurs; après quoi il se retira au Vatican, où de hautes murailles garnies de soldats le mirent à l'abri de la colère des Romains.

Arnaud de Brescia reprit aussitôt ses éloquents prédications, et Rome fut en pleine révolte: néanmoins aucun excès ne fut commis par les insurgés, si ce n'est contre Gérard, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentienne, qui était reconnu comme l'espiion du saint-père. Il fut rencontré dans les rues par un parti de rebelles qui le frappèrent à coups de plat d'épée et le laissèrent pour mort sur la place; il guérit cependant de ses blessures.

Adrien, effrayé des suites d'une révolte qui menaçait de devenir générale, résolut de frapper les esprits superstitieux par un coup d'autorité; il lança une bulle d'excommunication contre la ville sainte elle-même, et fit interrompre partout les offices divins et les sacrements. Alors, comme il l'avait prévu, la superstition l'emporta sur la haine, les Romains vinrent le supplier de leur pardonner, s'engageant sur l'Évangile à chasser de la ville et de son territoire Arnaud et tous ses sectaires: le pontife reçut leurs serments, et promit de lever l'interdit dès qu'ils auraient exécuté leurs promesses. L'infortuné Arnaud de Brescia fut sacrifié et se vit obligé d'abandonner la ville, au moment où le saint-père sortait triomphant de la cité Léonine pour se rendre au palais de Latran, où il célébra solennellement l'office divin.

Pendant que les Romains chassaient et reprenaient leurs pontifes, Frédéric Barberousse faisait le siège des villes italiennes qui refusaient de le reconnaître pour souverain. Déjà il avait reçu la couronne de fer à Pavie, et se préparait à pousser une pointe jusque dans la ville apostolique pour se faire couronner empereur, lorsque Adrien, informé de ses projets, et redoutant que son voyage n'eût un but hostile, lui députa trois cardinaux pour conférer sur son couronnement et sur ses intentions envers le saint-siège. Les ambassadeurs se rendirent à Saint-Quirice en Toscane, où se trouvait Frédéric: celui-ci, par politesse, les accueillit avec de grands honneurs, prouva une entière soumission au saint-père, et eut même la lâcheté de leur livrer Arnaud de Brescia, qui était venu se mettre sous la protection du prince. Ce courageux apôtre de la liberté fut aussitôt chargé de chaînes et ramené à Rome, où les cardinaux le con-

damnèrent à être brûlé vil. La sentence reçut son exécution dans la même journée que la condamnation rendue; et le bourreau jeta ses cendres dans le Tibre. Ainsi mourut celui qui avait voulu affranchir le peuple du honteux esclavage pontifical!

Frédéric, qui connaissait la politique du saint-siège et redoutait quelque perfidie du pape, ne se pressa pas de ratifier le traité qui lui avait été soumis, et voulut attendre le retour d'Arnold et d'Anselme, métropolitains de Cologne et de Ravenne, qu'il avait envoyés en qualité d'ambassadeurs au souverain pontife. Celui-ci, qui se défiait également de Frédéric, refusa de donner une réponse définitive jusqu'au retour de ses envoyés, qui étaient à Quirice. Pendant cette négociation, qui traînait en longueur, le saint-père se tenait retiré dans une forteresse imprenable nommée Citta di Castello.

Enfin les députés, ballottés de part et d'autre, se rencontrèrent en chemin, et d'un commun accord ils décidèrent qu'ils se rendraient tous ensemble auprès du roi, qui s'était avancé jusqu'à Viterbe avec son armée. Frédéric écouta leurs propositions relatives au traité, et promit de donner au pape toutes les sûretés qu'il demanderait. Aussitôt les cardinaux firent apporter les reliques, la croix et l'Évangile, et un chevalier jura au nom de l'empereur qu'il conserverait au pontife Adrien, ainsi qu'aux ecclésiastiques du sacré collège, la vie, les membres, la liberté, l'honneur et les biens. Les légats retournèrent ensuite auprès du saint-père, qui se détermina à se rendre au camp de Frédéric. Adrien fut reçu par les seigneurs allemands et par une multitude de clercs et de laïques, qui l'accompagnèrent en grande pompe jusqu'à la tente de leur souverain; mais les évêques et les cardinaux de sa suite s'étant aperçus que le prince avait refusé de tenir l'étrier du pape, les tonsurés se retirèrent à l'instant même du cortège et reprirent le chemin de Citta di Castello.

Adrien parut d'abord embarrassé de leur départ, néanmoins il descendit de cheval et alla se placer dans le fauteuil qui lui était destiné. Alors l'empereur vint se prosterner à ses pieds, et après lui avoir baisé la sandale il se releva pour recevoir le baiser de paix; mais le pontife le repoussa de la main. « Vous vous êtes rendu indigne de cette faveur, prince, dit-il, en refusant de remplir un office dont tous les souverains orthodoxes se trouveraient honorés. » En vain Frédéric voulut-il observer qu'aucun canon ecclésiastique ne l'obligeait à se conformer à des pratiques ridicules: Adrien ne voulut admettre aucune explication, et deux jours se passèrent dans des conférences inutiles. Enfin le roi, d'après l'avis de ses seigneurs, consentit le troisième jour à exercer les fonctions d'écuyer auprès du saint-père; et, en présence de toute l'armée, il lui tint l'étrier pendant la longueur d'un jet de pierre pour obtenir que le pontife le reçut au baiser de paix.

De leur côté les Romains, qui, après le départ du pape, avaient entrepris de nouveau d'assurer leurs libertés, redoutant les vengeances pontificales, s'empressèrent d'envoyer une ambassade au prince pour se mettre sous sa protection. Voici le discours que les députés lui adressèrent dans cette mémorable circonstance: « Nous venons, grand roi, au nom

du sénat et du peuple romain, vous offrir la couronne impériale, et vous supplier de nous délivrer du joug honteux des prêtres. Déjà nous vous avons fait notre concitoyen et notre prince; maintenant vous nous devez en retour la confirmation de nos vieilles coutumes et des lois qui nous ont été accordées par vos prédécesseurs; vous devez rétablir le sénat et l'ordre des chevaliers, enfin vous devez nous défendre de toute insulte jusqu'à effusion de sang. Et pour tout cela, nous vous demandons vos garanties par lettres et par serment... » Ils allaient continuer; mais Frédéric, étonné du début de cette harangue, les interrompit de la main, et prenant lui-même la parole: « Rome n'est plus ce qu'elle était autrefois, leur dit-il; sa puissance est anéantie; elle a d'abord été subjuguée par les Grecs, ensuite par les Franks; enfin, ce qui est le comble de l'humiliation, elle est aujourd'hui gouvernée par un prêtre! Je ne veux être ni votre concitoyen ni votre prince: mes prédécesseurs, Charles et Othon, ont conquis par leur valeur l'Italie et Rome; je suis comme eux votre maître par le droit du glaive, le seul qui établisse la possession légitime des rois; et nulle puissance sous le ciel ne saurait vous soustraire à mon autorité. »

Après ce discours, les courtisans de l'orgueilleux monarque demandèrent insolemment aux ambassadeurs s'ils avaient quelque chose à répondre relativement aux grandes vérités que l'empereur avait si bien exprimées. Ceux-ci gardèrent le silence et reprirent le chemin de Rome.

Aussitôt que le pape eut été instruit de la démarche des Romains, il vint trouver le prince, et après lui avoir doucement reproché la vivacité de ses paroles en ce qui le concernait, il lui dit: « Vous avez d'autant mieux fait de chasser ces députés, que vous ne connaissez pas la perfidie des sénateurs. Ils ont une haine égale pour les papes et pour les rois; s'ils sont venus auprès de vous, c'était pour me trahir, et maintenant ils s'en retournent à Rome pour vous tromper. Prévenez-les donc, et envoyez à l'instant vos troupes sous les murs de la cité Léonine et de l'église de Saint-Pierre, afin que je puisse vous les faire livrer par mes officiers pendant qu'il en est temps encore. »

L'empereur suivit ce conseil, et fit partir mille chevaliers sous le commandement du cardinal Octavien; la cité et l'église furent occupées aussitôt par les Allemands; et dès le lendemain, le pape, accompagné de ses cardinaux, se rendit à la cité Léonine pour attendre le roi, qui venait derrière lui à la tête d'une nombreuse escorte: le prince fit son entrée en habits de cérémonie, et se présenta à l'église de Sainte-Marie des Tours, où il prêta d'abord serment d'obéissance au pontife; ensuite tous deux se rendirent à la basilique de Saint-Pierre.

Frédéric s'approcha de la Confession de l'Apôtre, et s'agenouilla devant le prince des évêques-cardinaux, qui récita la première oraison; deux autres prélats prononcèrent la seconde oraison; et un troisième lui administra l'onction sacrée; enfin il reçut des mains du pontife l'épée, le sceptre et la couronne impériale. Après la cérémonie, il retourna à son camp, avec le même cortège et de la même ma-

nière qu'il était venu; mais à peine avait-il quitté Rome, que les citoyens se ruèrent sur l'église de Saint-Pierre, et massacrèrent tous les prêtres qu'ils purent saisir, pour se venger de l'infâme trahison du pontife. Quelques écuyers du prince qui étaient restés à Saint-Pierre éprouvèrent le même sort, et dans leur exaspération, les insurgés voulurent faire le siège du palais pontifical. Heureusement pour Adrien, l'empereur arrêta l'exécution de ce projet en faisant marcher toutes ses troupes sur Rome; le peuple combattit avec acharnement jusqu'à la nuit, et repoussa les Allemands. Le lendemain, la lutte recommença avec une nouvelle rage; enfin, vaincus par le nombre, les citoyens furent obligés de céder et de se soumettre.

Comme les chaleurs étaient excessives, et les plaines brûlées par le soleil, le fourrage vint à manquer, et l'empereur fut contraint de quitter les environs de Rome avec sa cavalerie; le saint-père l'accompagna dans ses nouveaux quartiers à Ponte-Lucano, près de Tibur ou Tivoli, où il célébra la fête de l'apôtre Pierre. Pendant l'office divin, Adrien donna l'absolution à tous les soldats allemands qui avaient combattu pour sa cause contre les Romains, et leur accorda les mêmes indulgences que s'ils eussent fait la guerre en terre sainte contre les Sarrasins, les ennemis de Dieu.

Un axiome de politique dit qu'il est difficile qu'une bonne intelligence règne entre deux tyrans qui revendiquent les mêmes droits; aussi un simple accident faillit-il diviser le pontife et l'empereur.

Au moment de leur entrée dans Tibur, les consuls de la ville vinrent présenter les clés à Frédéric, déclarant qu'ils se soumettaient à son autorité et non à celle du pontife; ce à quoi le prince acquiesça. Mais aussitôt Adrien et les cardinaux protestèrent contre ce qu'ils appelaient la félonie de Tibur, prétendant que cette ville appartenait à l'Église romaine et n'avait pas le droit de se choisir un maître. Cette opposition irrita l'empereur, qui répondit qu'il regardait la prise de possession comme juste et équitable jusqu'à ce qu'il eût délibéré sur ce sujet avec les seigneurs de sa cour; ceux-ci parvinrent à l'apaiser et à lui faire comprendre qu'il devait craindre, en se montrant hostile au pape, de soulever contre lui le prince de Capoue, le duc de la Pouille et même le roi de Sicile.

Frédéric rendit alors les clés de Tibur au saint-père, et lui confirma par un acte authentique la possession de cette ville, toutefois avec cette clause: « Sauf le droit impérial. » Il n'en prit pas moins occasion de quitter le pontife, et Adrien se trouva forcé de retourner à Rome.

Guillaume, surnommé le Mauvais, venait de monter sur le trône de Sicile, et avait envoyé des ambassadeurs à la cour apostolique pour demander la confirmation des droits et des privilèges de son royaume. Mais le pontife, qui revendiquait pour son siège la possession de plusieurs villes importantes, refusa de satisfaire aux justes demandes du prince. Celui-ci, indigné de la mauvaise loi du pape, prit les armes, attaqua les terres de l'Église romaine, bloqua Bénévent, et s'empara de plusieurs places de la Campanie. De son côté, Adrien ne perdit pas de temps, il lança contre Guillaume les foudres du

Vatican, déclara ses Etats en interdit, appela sur la tête du coupable la colère de Dieu ; puis il rassembla des troupes, entra dans la Campanie, et soumit tout le pays jusqu'à Bénévent.

Pendant qu'il faisait le siège de cette ville, il reçut une lettre de l'empereur Manuel Comnène, qui lui offrait des secours en hommes et en argent pour achever la conquête de la péninsule, s'il consentait à lui abandonner trois villes maritimes de la Pouille. Guillaume, instruit par ses espions de cette négociation, entreprit de conjurer l'orage en traitant lui-même avec le saint-siège : il proposa au pape, en échange de l'investiture de la Sicile, de rendre la liberté à toutes les Eglises de son royaume ; de lui prêter serment de fidélité et d'obéissance ; de lui donner trois places en toute propriété ; de lui fournir des troupes pour asservir les Romains, enfin de lui payer des sommes considérables à titre d'indemnité de guerre.

Adrien, dans l'orgueil du triomphe, enivré par une nouvelle victoire qui l'avait rendu maître de Bénévent, repoussa les offres du prince, et fit répondre qu'il ne s'arrêterait qu'après avoir refoulé ses troupes jusque dans la mer. Ne prenant conseil que de sa position désespérée, Guillaume s'avança dans la Campanie avec des bandes rassemblées à la hâte ; il reconquit les villes qu'il avait perdues, et vint mettre à son tour le siège devant Bénévent, où se trouvait renfermé le pontife. Le siège fut poussé avec une telle vigueur, qu'Adrien n'ayant plus espoir d'être secouru à temps, fut obligé de capituler et de conclure un traité bien différent de celui qui lui avait été proposé, et dans lequel il fut convenu que le prince conserverait l'investiture des Etats de Sicile sans indemnité et sans condition. Après la signature de la bulle, Guillaume fut admis à se prosterner aux pieds d'Adrien, pour lui faire hommage lige et recevoir le baiser de paix.

Cette même année 1156, Foucher, patriarche de Jérusalem, envoya au pape des lettres dans lesquelles il se plaignait des chevaliers hospitaliers, et réclamait contre les abus qu'ils faisaient de leurs privilèges, en recevant dans leurs églises les chrétiens excommuniés par les évêques, et en leur faisant administrer par les prêtres de leur ordre le viatique, l'extrême-onction et la sépulture ecclésiastique. Dans son libelle, Foucher les accusait de ne point observer les interdicts lancés contre les villes, de sonner les cloches de leurs monastères au mépris des canons, de célébrer l'office publiquement et à haute voix, et de recevoir les offrandes du peuple au préjudice des Eglises matrices. Enfin, il suppliait le saint-père de défendre qu'ils procédassent à la consécration ou à la déposition de leurs prêtres sans la participation des prélats, et d'ordonner qu'ils fussent obligés de lui payer la dime de leurs terres et de leurs revenus.

En outre, le patriarche accusait les chevaliers de lui avoir fait subir des humiliations, d'abord en élevant en face de l'église du Saint-Sépulchre un magnifique hospice, qui par la richesse de son architecture écrasait sa métropole ; il se plaignait de ce qu'ils lançaient leurs cloches à toute volée, afin de couvrir sa voix chaque fois qu'il montait en chaire ; il

ajoutait qu'ayant osé leur en adresser des reproches, il s'était vu assailli par les chevaliers jusque dans le palais patriarcal, et que des flèches avaient été tirées contre lui sur l'autel même du Saint-Sépulchre.

Les religieux hospitaliers s'étaient en effet rendus tellement redoutables, que personne n'osait leur résister dans les Etats de la Palestine, même les prélats et les patriarches, attendu qu'ils étaient entièrement indépendants, en vertu de la bulle qui leur avait été accordée par Anastase IV.

Foucher, fatigué des persécutions continuelles dont lui-même et son clergé se trouvaient l'objet, résolut de se rendre à Rome pour appuyer ses réclamations. En conséquence il s'embarqua avec deux métropolitains et vint jusqu'à Otrante : lorsque ces prélats furent arrivés dans cette ville, ils apprirent que toute la Pouille était envahie par les troupes du roi de Sicile, par les Grecs et par les alliés du pontife. Dans la crainte de tomber entre les mains de ces bandes indisciplinées, ils reprirent la mer jusqu'à la marche d'Ancône, et cherchèrent à rejoindre par terre le saint-père.

Mais Adrien était déjà prévenu de l'arrivée du patriarche par les frères hospitaliers, qui l'avaient gagné à leur cause ; et lorsque les prélats orientaux se présentèrent à Férentine, ils trouvèrent un juge inflexible qui refusa de leur accorder la plus légère satisfaction. Ils furent donc obligés de reprendre tristement le chemin de Jérusalem.

Jean de Sarisbéry, célèbre historien anglais, le compatriote et l'ami intime du pape, fut tellement scandalisé par ce déni de justice, qu'il lui en adressa des sarcasmes violents qu'il nous a conservés dans ses écrits. « Savez-vous quelle est l'opinion des hommes sages sur l'Eglise romaine, lui écrivait ce courageux prélat ? Elle ne vous est point favorable, très-saint père. On affirme que votre Eglise, au lieu d'être la mère des fidèles, n'en est que la marâtre ; on dit qu'elle ne renferme que des scribes et des pharisiens, qui portent sur leurs épaules le fardeau de leurs iniquités ; on dit que les prêtres, loin de servir de modèles au troupeau, accumulent dans leurs palais les meubles précieux, et chargent leurs tables d'or et d'argent ; on dit qu'ils sont d'une avarice extrême, et qu'ils ne donnent jamais rien aux pauvres que par ostentation. On accuse votre clergé de commettre des exactions dans toute la chrétienté, de soulever des collisions entre les peuples et les princes, afin de s'enrichir au milieu du bouleversement général. Vous-même, saint-père, vous êtes devenu un objet de haine ; les fidèles prétendent que vous bâtissez des palais superbes à leurs dépens, et que vous laissez tomber en ruine les temples du Christ ; ils disent que vous êtes couvert d'ornements d'or et de pourpre, pendant que les pauvres, couverts de haillons, meurent de faim sur les dalles du palais de Latran.

« Quant à moi, je déclare qu'il faut pratiquer ce que vous enseignez, et se garder d'imiter ce que vous faites. Tout le monde vous applaudit et vous flatte ; on vous nomme père et souverain. Mais si vous êtes père, pourquoi n'écoutez-vous pas vos enfants lorsqu'ils se présentent à vous les mains vides et la figure hâve de faim ? Si vous êtes souverain,

pourquoi opprimez-vous les peuples, qui vous donnent, comme roi, jusqu'aux vêtements qui les couvrent ? Ce n'est point ainsi que doit se conduire un véritable chrétien ; et je dois vous prévenir que vous êtes hors de la voie évangélique. »

Dans sa réponse, Adrien avouait au pieux évêque qu'on ne pouvait trouver que misères et turpitudes dans le saint-siège, et qu'il aimerait mieux, pour le salut de son âme, vivre encore du pain de l'aumône en Angleterre, que de porter la tiare.

Jean de Sarisbéry se trouvait alors dans la ville sainte pour solliciter l'investiture de l'Irlande en faveur du roi d'Angleterre. Le pape, cédant à ses sollicitations, publia la bulle qui conférait ce droit à Henri ; elle était ainsi conçue : « Prince, nul ne doute, et vous le reconnaissez vous-même, que l'Irlande, ainsi que toutes les îles qui ont reçu la foi du Christ, appartiennent au saint-siège, et que les papes peuvent en disposer comme ils le jugent convenable. Or, comme vous vous êtes engagé à soumettre ces peuples aux lois religieuses et politiques de l'Eglise romaine, et à les contraindre de payer à notre siège un denier par année pour chaque maison, nous vous autorisons à subjuguier cette nation par tous les moyens possibles, mais toujours sous la condition expresse que vous conserverez les droits du saint-siège. »

En signe d'investiture, le pape joignit à cette bulle un anneau d'or enrichi d'une émeraude, et un acte par lequel il relevait le roi du serment solennel qu'il avait fait de conserver à ses frères divers apagnes, dont il s'était déjà emparé par une infâme spoliation.

Dans l'année suivante, s'éleva une violente querelle entre Adrien et Frédéric Barberousse à l'occasion de l'arrestation d'Esquil, archevêque de Lundén. Ce prélat, à son retour d'un pèlerinage à Rome, où il avait fait de magnifiques présents au saint-père, avait été attaqué sur les terres de l'empire par des voleurs de grand chemin, qui non-seulement l'avaient entièrement dépouillé, mais encore le retenaient prisonnier pour lui arracher une forte rançon.

Adrien, informé de cette arrestation sacrilège, écrivit à l'empereur pour se plaindre de la négligence que la cour d'Allemagne apportait dans la recherche et dans la punition des coupables. « Plusieurs réclamations vous ont déjà été adressées, prince, lui disait-il, pour rappeler à votre justice qu'un crime inouï avait été commis dans votre royaume, et nous sommes étonné que vous n'avez pas encore poursuivi les auteurs de cet attentat. Vous savez cependant que notre vénérable frère Esquil de Lundén a été volé indignement par des scélérats qui le retiennent encore dans les fers. Et vous gardez le silence au lieu d'employer l'autorité et le glaive que vous avez reçus de Dieu pour la punition des méchants ! Quels sont donc les coupables qui méritent une aussi grande indulgence de votre part ? Faut-il croire la calomnie qui vous accuse de les protéger ? Et devrions-nous vous rappeler que nous ne vous avons pas conféré la dignité d'empereur pour autoriser le crime ? Hâtez-vous donc d'obtempérer à nos ordres, puisque vous nous avez promis une obéissance filiale. »

Cette lettre ayant été fidèlement traduite en alle-

mand par Reinald, chancelier de l'empereur, aux seigneurs rassemblés en conseil, ceux-ci, indignés de l'insolence du pontife, s'écrièrent qu'il était honteux de souffrir qu'un prêtre prétendit que les empereurs d'Allemagne n'avaient jusque-là possédé l'empire et le royaume d'Italie qu'avec la permission des papes ; ils protestèrent contre cette tendance du saint-siège, qui transmettait à la postérité le mensonge pour la vérité, et qui s'efforçait de l'enregistrer dans l'histoire, non-seulement par ses écrits, mais encore par ses décrets et par ses monuments. En effet, dans une salle du palais de Latran, on avait représenté Lothaire recevant à genoux la couronne de la main du pontife Pascal I<sup>er</sup> ; et au-dessous du tableau on avait écrit cette légende : « Le roi s'arrêta à la porte d'argent, après avoir juré de conserver les droits de l'Eglise ; il fut ensuite admis dans le temple et il se reconnut le vassal du pape, qui lui conféra la couronne impériale. »

Frédéric adressa des reproches sévères aux légats de ce qu'ils avaient osé lui remettre les lettres d'Adrien. Alors l'un d'eux lui répondit audacieusement : « Prince, et de qui donc croyez-vous tenir l'empire, si ce n'est du pape ? » A ces mots les Allemands bondirent sur leurs sièges ; et Othon, qui portait l'épée impériale devant l'empereur, l'éleva précipitamment et se jeta sur le légat pour le tuer. Frédéric eut à peine le temps de lui arrêter le bras ; il sauva ainsi la vie de l'envoyé du pontife, et se contenta de le faire chasser à coups de bois des halles de la salle du conseil, en lui enjoignant de sortir à l'instant des terres d'Allemagne.

Frédéric publia ensuite contre le saint-siège un manifeste dans lequel Adrien était accusé d'altérer l'union de l'empire et du sacerdoce. « Les légats de ce pape sacrilège, ajoutait le prince, les cardinaux Roland et Bernard, étaient porteurs de plusieurs lettres scellées en blanc, pour s'en servir selon les circonstances, soit pour dépouiller les Eglises d'Allemagne, soit pour nous excommunier et nous déposer comme un évêque soumis à la juridiction du saint-siège ; mais nous avons prévenu leurs desseins, et nous les avons chassés honteusement, pour le salut de nos peuples et pour le nôtre. Or, comme nous tenons l'empire de Dieu seul, qui a soumis les nations au glaive de la force, ainsi que l'apôtre saint Pierre a dit lui-même : « Honorez César ; » nous déclarons que les clercs ou les laïques, quelle que soit leur dignité, qui soutiendront que notre couronne relève de la cour de Rome, seront punis à l'instant ; car nous sommes décidé à exposer notre trône et même notre vie pour le soutien de notre dignité. »

Bien déterminé à punir le pape et ses cardinaux, Frédéric rassembla ses troupes à Augsbourg, et se fit précéder en Lombardie par le chancelier Reinald et par Othon, comte palatin de Bavière, avec la mission de faire reconnaître dans toutes les villes l'autorité impériale. Adrien, alarmé des succès des lieutenants de l'empereur, et redoutant les effets de sa vengeance, se décida à lui adresser une ambassade pour traiter de la paix ; Henri, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée, et Hyacinthe, diacre-cardinal de Sainte-Marie, furent choisis par le saint-père pour cette négociation difficile.



Avant de partir, les legats demandèrent aux commissaires de l'empereur, qui se trouvaient à Modène, un sauf-conduit pour se rendre en Allemagne, ce qui leur fut accordé sans difficulté; néanmoins, au passage des Alpes, deux comtes palatins attaquèrent l'escorte des cardinaux, les firent prisonniers et les mirent aux fers. Ce fut en vain qu'ils exhibèrent le sauf-conduit des commissaires impériaux, les comtes palatins refusèrent de leur rendre la liberté; et ils furent obligés, pour obtenir la permission de continuer leur route, de faire venir le frère Hyacinthe, qui resta en otage à leur place, jusqu'à l'entier paiement d'une forte rançon.

Enfin, après bien des fatigues et des dangers, ils arrivèrent au camp d'Augsbourg; le lendemain, ayant été admis en présence de Frédéric, ils se prosternèrent à ses pieds, le saluant, au nom du pape et du sacré collège, comme empereur de Rome et du monde; ils le supplièrent d'accorder un entier pardon au pontife pour tout ce qui s'était passé, et lui présentèrent une lettre en rétractation de celle qui avait excité sa colère. Frédéric, satisfait de cet acte de soumission du saint-siège, déclara qu'il rendait son amitié au pontife et au clergé de Rome, et donna le baiser de paix aux ambassadeurs; il leur fit en outre de magnifiques présents et les renvoya en Italie. Mais cette querelle était à peine terminée, qu'il s'en éleva une autre plus violente entre l'empereur et le pape, au sujet du duc de Pologne, Boleslas, qui avait refusé de faire à genoux hommage lige à Frédéric, comme vassal, et s'était placé sous la protection de la cour de Rome.

A cette époque, l'empereur Barberousse était sans contredit le plus puissant monarque de l'Europe. De sa seule autorité il avait donné la couronne royale de Bavière à Ladislas, et l'investiture de la Pologne au roi de Danemark; la Hongrie était tributaire de l'empire, et l'Angleterre elle-même envoyait à ce prince des ambassadeurs chargés de riches présents, pour obtenir son alliance. Enfin, l'Allemagne entière était sous la domination absolue de Frédéric; et dans toute l'étendue de ses immenses États, aucun ennemi n'osait s'élever contre le souverain. Milan seule avait voulu revendiquer sa liberté; et aussitôt des troupes nombreuses avaient envahi la Lombardie; les campagnes avaient été dévastées, les villes détruites, les habitants égorgés, et tout était rentré dans le devoir.

Adrien, jaloux d'exercer par lui-même et à son profit un despotisme qu'il regardait comme un attribut du saint-siège, saisit avec empressement l'occasion que lui fournissait Boleslas de censurer l'empereur. Il écrivit à Frédéric une lettre respectueuse et énergique, pour lui rappeler les serments solennels qu'il avait faits devant la Confession de saint Pierre, de protéger tous les alliés de l'Eglise.

Un simple prêtre fut chargé de porter cette missive à la cour d'Augsbourg; mais le prince accueillit très-mal les remontrances du saint-père, et lui renvoya la lettre suivante, écrite avec les formules usitées par les empereurs des premiers siècles de l'Eglise, en plaçant son nom avant celui du pape :

Ignores-tu donc, ô toi pieu romain, que tu tiens de la libéralité des princes tout ce que tu possèdes? Ou-

vre l'histoire, et tu te convaincras entièrement de cette vérité. Ainsi pourquoi nous serait-il défendu d'exiger l'hommage de celui qui tient nos régales? Est-ce parce que tu as décidé que cette cérémonie était inutile? Rends donc à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César.

« Tu te plains de ce que nos églises et nos villes sont fermées à tes cardinaux; mais vaudrait-il mieux, évêque maudit, que nous ouvrissions nos coffres à tes pillards pour laisser enlever notre or et notre argent? Sommes-nous donc de si grands coupables, parce que nous voulons mettre un frein à ton insatiable avidité?

« Que tes prêtres viennent prêcher les saintes maximes de l'Evangile, et nous ne leur interdirons plus le seuil de nos demeures! Va! nous connaissons trop bien les mœurs infâmes de ton clergé, et nous savons que le démon de l'orgueil et de l'avarice s'est emparé pour toujours du trône de l'Apôtre!... »

Cette lettre fut remise à des officiers qui devaient la porter à Rome, et profiter de leur mission pour s'entendre avec les citoyens afin d'aviser aux moyens de s'emparer des principales forteresses de la ville; mais ce projet fut suspendu par la mort d'Adrien, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> septembre 1159, dans la ville d'Anagnina. Ses restes furent transportés à Rome et déposés dans la basilique de Saint-Pierre.

Conrad d'Ursperg rapporte sur la mort du pontife un incident assez bizarre; il prétend que le jour où le saint-père écrivit la bulle d'excommunication contre Frédéric Barberousse, il but dans une coupe de l'eau de fontaine où se trouva par hasard un insecte qui s'attacha à la gorge du pape et lui rongea l'œsophage, malgré tous les secours des plus habiles docteurs; d'autres historiens attribuent sa mort à une esquinancie.

Pendant un règne d'environ cinq années, Adrien s'occupa d'augmenter les domaines et les trésors de Saint-Pierre, et son avarice était tellement sordide qu'il refusa constamment d'envoyer les plus légers secours à ses parents de Cantorbéry, préférant qu'ils vécussent du pain de l'aumône et de la charité des prêtres de leur paroisse, plutôt que de voir diminuer son épargne.

Pour juger de l'esprit de réforme pendant la seconde moitié du douzième siècle, il suffit d'analyser les deux ouvrages que Jean de Sarisbéry publia sous le pontificat d'Adrien. Dans le premier, intitulé *Polycratique*, ou traité des amusements des courtisans et des vestiges des philosophes, il condamne le jeu, la chasse, la musique et la danse, qui étaient les seules occupations des seigneurs; il blâme les coutumes usitées dans les cours d'entretenir des troupes de bouffons, de magiciens, d'astrologues; enfin il exprime sur le régicide des idées assez singulières pour un prêtre: « Non-seulement, dit le docte prélat, il est permis de tuer un roi, mais encore il est juste, il est méritoire de frapper un tyran; parce que celui qui opprime par le droit du glaive doit périr par le glaive; et le chrétien qui ne poursuit pas cet ennemi des hommes pêche contre lui-même et contre l'Etat. Dieu, dans les saintes Ecritures, commanda la mort des oppresseurs du peuple, et les prophètes ont glorifié Aod, Jabel et la belle Judith. »



La tiare du pape Adrien III

Son ouvrage se termine par des maximes qui rappellent celles de Grégoire VII; il dit que « Les rois sont assujettis à l'Eglise; qu'ils reçoivent d'elle le pouvoir de punir, comme le bourreau reçoit de la justice le droit de torturer les hommes, et qu'ainsi ils sont les derniers des ministres du sacerdoce, puisqu'ils exercent des fonctions qui souilleraient la main du prêtre.

Dans son second ouvrage, intitulé *Metaphysique*, Jean de Sarisbéri traite de la saine dialectique et de la véritable éloquence; il fait le dénombrement des grands hommes ses contemporains, et critique avec une profonde sagacité les rhéteurs et les sophistes; il attaque même Aristote, et relève les nombreuses erreurs de ce philosophe, tout en se montrant l'admirateur de ses écrits.





Élection d'Alexandre III — Schisme dans l'Église romaine. — Élection de Victor. — Le pape frappe avec violence son compétiteur. — Lettres pour Alexandre. — Lettres pour Octavien. — Députation de l'empereur Alexandre. — Conduite du pape envers les ambassadeurs. — L'antipape est favorisé par l'empereur. — Suites du schisme. — Alexandre se réfugie en France. — Il excommunique l'empereur. — Conférences de Saint-Jean de Laune. — Honneurs rendus au pape par les rois de France et d'Angleterre. — Mort de Victor. — Élection de l'antipape Pascal III. — Retour du pontife à Rome. — Seconde fuite d'Alexandre. — Légation d'Angleterre. — Querelle entre le pape et le roi d'Angleterre. — Assassinat de l'archevêque de Cantorbéry. — Absolution du roi d'Angleterre. — L'empereur est couronné par l'antipape. — Mort de Pascal III et élection de Calixte II. — Simonie du pape. — Négociations pour la paix entre le pape et l'empereur. — Lâcheté de Frédéric Barberousse: il consent à être foulé aux pieds du pontife. — Paix entre l'autel et le trône. — Soumission de l'antipape Cahste. — Histoire de l'antipape Landau. — Concile de Latran. — Croisade contre les Albigeois. — Persécution contre les Vaudois. — Mort d'Alexandre III.

Après la mort d'Adrien, les évêques et les cardinaux s'assemblèrent dans la basilique de Saint-Pierre pour procéder à l'élection d'un pape, mais une division ayant éclaté dans le conclave, les prélats furent obligés de se séparer, après avoir discuté pendant trois jours sans pouvoir rien conclure.

Une faction voulait élire Roland, cardinal-chancelier de l'Église romaine, parce qu'il favorisait ouvertement Guillaume le Mauvais, contre l'empereur; un autre parti voulait nommer pape Octavien, cardinal du titre de Sainte-Cécile, parce qu'il soutenait les intérêts de Frédéric Barberousse contre le roi de Sicile. Enfin les deux factions, désirant terminer la lutte des deux concurrents, se réunirent dans l'église de Saint-Pierre pour la seconde fois. Mais à l'ouverture de la séance, les partisans de Roland crièrent tous ensemble: Roland, pontife! Roland, pontife!

Ils le revêtirent de la chape de pourpre et le proclamèrent sous le nom d'Alexandre III. Cette intronisation scandaleuse exaspéra Octavien; dans sa rage il se précipita sur son compétiteur, lui assena sur le visage un violent coup qui fit partir le sang, lui arracha la chape des épaules, et il l'aurait sans doute

assommé sur la place sans l'intervention d'un sénateur, qui se jeta entre eux.

Lorsque le tumulte fut apaisé, la faction d'Octavien s'écria à son tour: « Octavien, pape! Octavien, pape! » Son chapelain lui présenta aussitôt la chape qu'il avait apportée; et sa précipitation fut telle pour s'en revêtir, qu'il mit par devant le capuce qui devait se trouver par derrière, ce qui excita l'hilarité de tous les assistants. Mais, sans s'arrêter à cette considération, il fit ouvrir les portes de l'église, ses partisans entrèrent l'épée à la main, et il fut intronisé sous le nom de Victor IV. Son compétiteur et les cardinaux du parti opposé s'échappèrent promptement de l'église et vinrent s'établir dans la forteresse de Saint-Pierre, où ils furent investis le soir même par les troupes de l'antipape, qui les firent tous prisonniers.

Pendant neuf jours Alexandre fut gardé étroitement dans le château Saint-Ange; ensuite il fut transféré dans un cachot au delà du Tibre. Mais toute la ville s'étant émue des mauvais traitements qu'on faisait subir au pape, Hector Francipane se mit à la tête des citoyens et vint délivrer Alexandre

et les cardinaux de sa suite; ceux-ci traversèrent Rome au milieu des acclamations de joie et au son des cloches, escortés par leurs libérateurs, qui les accompagnaient jusqu'à Sancta-Nympha, à quatre lieues de la ville sainte, où le pape fut sacré, selon l'usage, par l'évêque d'Ostie, assisté de cinq autres évêques, et en présence des cardinaux, des abbés, des prêtres, des diacres, des chantres et des séminaires de l'Église romaine. On mit sur sa tête le règne ou mitre ronde et pointue en forme de cône entourée de deux couronnes; ensuite les assistants furent admis à lui prêter serment d'obéissance et de fidélité.

Octavien, de son côté, avait rattaché à son parti un grand nombre d'évêques, de cardinaux et de prêtres, et s'était fait sacrer par les prélats de Tusculum, de Melfi et de Ferentine.

Pendant toutes ces discussions, l'empereur ne perdant pas ses projets de vue, continuait à pousser ses conquêtes en Lombardie; mais tandis qu'il était occupé au siège de Crema, il reçut une ambassade du saint-père et l'ordre de suspendre son expédition s'il ne voulait encourir les anathèmes de l'Église. Frédéric n'ayant fait aucune réponse, le pontife procéda immédiatement à l'excommunication dans la ville de Terracine, où il se trouvait pour le moment; et à la heur des cierges, au glas des cloches, toutes les portes de la cathédrale étant ouvertes, il anathématisa solennellement l'empereur et l'antipape.

Frédéric riposta à l'excommunication du pontife par la circulaire suivante, qu'il adressa aux évêques et aux abbés de toute l'Italie: « Nous vous prévenons, seigneurs évêques, qu'après avoir pris conseil d'un grand nombre de prélats, de docteurs et de personnes pieuses, nous avons reconnu, selon les décrets des papes et selon les canons des conciles, qu'il était de notre devoir, lorsqu'un schisme s'élève dans l'Église romaine, d'appeler en notre présence les deux compétiteurs qui ont été nommés pontifes, et de décider sur leurs contestations d'après le jugement des ecclésiastiques orthodoxes. En conséquence, nous avons ordonné aux cardinaux Roland et Adrien, tous deux élus papes, de comparaître devant nous, à Pavie, et nous vous défendons, jusqu'à la décision du concile que nous allons tenir, de prendre parti pour l'un ou pour l'autre. »

Deux envoyés furent chargés de porter au pape Alexandre, dans la ville d'Anagni, où il s'était retiré, la citation que l'empereur lui adressait pour le sommer de comparaître.

Cette démarche frappa de terreur les cardinaux de la cour d'Alexandre; néanmoins, après une mûre délibération, ils reprirent quelque courage et résolurent de ne point abandonner le pontife qui avait reçu leurs serments de fidélité. Voici la réponse qu'ils lirent aux envoyés de Frédéric Barberousse: « Nous reconnaissons l'empereur pour avoué et pour défenseur de l'Église romaine, et nous voulons l'honorer comme le plus grand des princes de la terre, à moins qu'il n'ait la prétention de s'élever au-dessus du Roi des rois. Aussi nous sommes surpris qu'il ait osé convoquer un concile sans notre autorisation, et qu'il ait ordonné au saint-père de comparaître en sa présence, lorsqu'il doit savoir que la puissance des papes est supérieure à celle des

princes. Apprenez-lui que l'Église tient de Jésus-Christ le pouvoir de juger toutes les causes, sans être soumise elle-même au jugement de personne; dites-lui que nous ne pouvons assez nous étonner que ce privilège soit attaqué par le souverain même qui devrait le défendre. D'ailleurs la tradition canonique et l'autorité des Pères ne nous permettent point de subir sa juridiction; et nous serions coupables devant Dieu si, par ignorance ou par faiblesse, nous laissons réduire l'Église en servitude. Notre réponse est que nous préférons nous exposer aux derniers périls, plutôt que de commettre un pareil attentat! » Les deux commissaires de Frédéric quittèrent aussitôt Anagni et se rendirent à Segni, auprès de l'antipape, qui se montra dans d'excellentes dispositions pour le prince. Victor IV fut en conséquence reconnu légitime successeur de saint Pierre dans les États d'Allemagne.

Peu de temps après eut lieu le concile de Pavie, qui avait été convoqué par l'empereur. Un grand nombre d'évêques, d'abbés et de prêtres de l'Allemagne et de la Lombardie assistaient à ce synode, que rendait plus imposant encore la présence des ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre, ainsi que celle des députés des autres princes chrétiens.

Frédéric fit l'ouverture des sessions par le discours suivant: « Illustres seigneurs, nous savons qu'en notre qualité d'empereur nous avons le pouvoir de présider des conciles, surtout lorsque l'Église est en péril; nous vous abandonnons la décision des querelles qui divisent la chrétienté, par respect pour cette grande assemblée à laquelle nous reconnaissons le droit de nous juger nous-même. » Le prince se retira en effet pour laisser aux Pères une entière liberté dans les délibérations.

Pendant cinq jours on agita la question de savoir lequel des deux papes devait être reconnu légitime successeur de saint Pierre; enfin, à la sixième séance, on produisit cette espèce d'information, qui s'écartait étrangement de la vérité: « Le seigneur Octavien a été solennellement revêtu de la chape, dans l'église de Saint-Pierre, sur la demande du clergé et du peuple; il a été élevé sur la chaire pontificale, en présence du chancelier Roland, sans que personne se soit opposé à son élection. Après quoi les cardinaux et les autres ecclésiastiques ont chanté le *Te Deum* et ont donné au nouveau pape le nom de Victor. »

« Lorsque les cérémonies du sacre et de la chaise percée ont été terminées, le clergé et les principaux citoyens de Rome sont venus en foule lui baiser les pieds; et un secrétaire étant monté sur le jubé, a crié, suivant la coutume: « Ecoutez, Romains; notre père le pontife Adrien est mort depuis quatre jours, et maintenant le seigneur Octavien, cardinal de Sainte-Cécile, a été élu pour lui succéder; il est revêtu de la pourpre, intronisé et nommé Victor IV; l'approuvez-vous? » Tous ont répondu à haute voix et à trois fois différentes: « Nous l'approuvons! » Enfin le pape a été ramené au palais de Latran avec les banderoles et les autres marques de sa dignité, au milieu des acclamations universelles; et le chapitre de Saint-Pierre, ainsi que les chefs du clergé de Rome, sont venus lui jurer obéissance. »

Après cette lecture, on entendit les témoins, qui affirmèrent par serment l'exactitude de tous les faits relatés dans le libelle; le concile prononça un jugement favorable à Octavien, et fulmina un décret de déposition contre Roland. Le lendemain, il fut conduit processionnellement de la basilique de Saint-Sauveur à l'église cathédrale, où Frédéric l'attendait pour lui tenir l'étrier pendant qu'il descendrait de cheval; il le conduisit par la main jusqu'à l'autel, et lui baisa les pieds. Ensuite on distribua des cierges à tous les assistants, et à la lueur des flambeaux et au son des cloches, Victor IV prononça anathème contre le schismatique Roland.

Les envoyés de France et d'Angleterre seuls refusèrent de le reconnaître comme pontife avant d'en avoir référé à leurs souverains. Malgré cette opposition, Frédéric fit publier dans toutes les cours chrétiennes les décrets du synode de Pavie; et il ordonna aux évêques de l'empire d'obéir au pape Victor, sous peine de bannissement perpétuel. Quelques prélats se condamnèrent eux-mêmes à l'exil pour ne pas être schismatiques; mais le plus grand nombre se soumit aux volontés du prince.

Alexandre, exaspéré contre Frédéric Barberousse, l'excommunia une seconde fois, le jeudi saint de l'année 1160; à l'exemple de Grégoire VII, il déclara tous les peuples soumis à l'empire entièrement relevés de leurs serments de fidélité; il réitéra également l'anathème fulminé contre Victor et contre ses partisans, et il envoya des légats publier ces bulles dans tous les royaumes chrétiens. Par ses intrigues il entraîna dans son parti Philippe, abbé de l'aumône, du couvent de Cîteaux; saint Pierre de Tarentaise, religieux du même ordre; plusieurs évêques français, plus de sept cents abbés, ainsi qu'un nombre incroyable de moines. Ses deux légats, Anthelme et Geoffroi, déterminèrent également les chartreux de tous les monastères du même ordre, à force d'or, de présents ou de promesses, à embrasser la cause d'Alexandre.

Pour résister à cette formidable opposition, Victor convoqua à Lodi un concile où se trouvèrent l'empereur, le duc de Bohême, les seigneurs de leur cour, et un grand nombre d'évêques et de prêtres. D'abord on donna lecture des lettres envoyées par les rois de Danemark, de Norwège, de Hongrie, par plusieurs métropolitains et par des prélats étrangers qui reconnaissaient Victor comme seul et légitime chef de l'Eglise; ensuite on procéda à la déposition de l'archevêque de Milan, qui s'était déclaré pour Alexandre et soutenait un siège contre les troupes de l'empereur. Les évêques de Plaisance et de Brescia, et les consuls de ces deux cités, furent également excommuniés; enfin on déposa le prélat de Bologne et on suspendit celui de Padoue.

Après la tenue du synode, Frédéric retourna à son camp, et poussa le siège de Milan avec tant de vigueur, que les malheureux habitants, se trouvant en proie à la plus horrible famine, furent obligés de se rendre à discrétion. Les consuls se présentèrent au vainqueur, ayant des épées nues suspendues au cou, des croix à la main, et criant miséricorde! Le prince leur fit grâce de la vie; mais il fit raser la ville, sans épargner les églises, et jeta du sel dans un sillon

qu'il fit tracer, pour marquer qu'il condamnait cette terre à une malédiction éternelle.

Pendant que l'antipape siégeait à Lodi avec les cardinaux de sa faction, Alexandre poussait une pointe jusque dans Rome, pour tenter de s'y installer; mais la famille d'Octavien était tellement puissante, qu'il fut obligé d'en sortir le jour de son arrivée, pour retourner dans la Campanie sous la protection du roi de Sicile. Bientôt même les soldats de Frédéric le poursuivirent jusque dans cette retraite, et le contraignirent à chercher un autre refuge; alors il se rappela que ses prédécesseurs, dans leurs revers, avaient toujours trouvé en France des rois imbeciles disposés à employer l'or et le sang des peuples pour les replacer sur le trône; il s'embarqua à Terracine avec sa suite, et fit voile vers la Provence.

Montpellier fut la première ville que visita le saint-père; et il fit son entrée dans l'appareil imposant d'un triomphateur, monté sur un cheval blanc et entouré de ses cardinaux. Un ambassadeur sarrasin vint le recevoir à la tête d'une brillante escorte de soldats maures portant le croissant et chantant les louanges de Mahomet. Le musulman se prosterna humblement aux pieds du pontife, lui offrit de magnifiques présents et l'adora comme le Dieu des chrétiens; ensuite il le harangua en arabe. Le saint-père répondit avec bienveillance à son discours, et le fit placer à sa droite pendant la cérémonie.

Dès que le roi Louis eut appris qu'Alexandre était à Montpellier, il lui députa Thibaut, abbé de Saint-Germain des Prés, et un clerc de sa chapelle; mais comme ces ambassadeurs ne lui apportaient pas d'argent, il les reçut avec un dédain insultant, et les menaça même de les faire chasser de sa présence s'ils osaient reparaitre les mains vides. Ceux-ci retournèrent auprès du monarque et lui rendirent compte de ce qui s'était passé à Montpellier. Louis, furieux contre le pontife, écrivit aussitôt à Manassès, évêque d'Orléans, qu'il eût à s'informer exactement auprès de l'empereur des faits circonstanciés qui avaient eu lieu lors des élections d'Octavien et de Roland le chancelier, attendu qu'il se repentait d'avoir reconnu trop légèrement l'intronisation d'Alexandre.

A la fin du mois de juin 1162, le pape quitta Montpellier, après avoir renvoyé à son compétiteur un troisième anathème, et il se rendit à Clermont en Auvergne, dans l'intention de l'excommunier une quatrième fois. Mais déjà Frédéric Barberousse, désirant le faire chasser de France, avait adressé à Hubert de Champfleuri, évêque de Soissons et chancelier du royaume, une lettre conçue en ces termes: « Nous avons appris, illustre prélat, que l'ecclésiastique Roland, à qui nos serviteurs n'ont pas laissé de retraite en Italie, s'est sauvé avec quelques partisans et s'est réfugié dans les Etats de votre maître. Prenez garde, très-vénérable prélat, que cet indigne schismatique ne dépouille vos provinces; car il est accablé de dettes, et il cherchera à extorquer l'argent de vos peuples pour payer ses créanciers. Nous vous prions donc, dans l'intérêt de votre prince, de chasser cet antipape et ses cardinaux, qui sont nos ennemis mortels et qui pourraient exciter entre Louis et nous une inimitié fatale à nos sujets. »



Les rois de France et d'Angleterre escortent le pape

Pendant que ce message parvenait à la cour de France, Henri, comte de Champagne, instruisait l'empereur des nouvelles intentions de Louis. Alors Frédéric envoya un ambassadeur proposer au roi de convoquer une réunion où se trouveraient en nombre égal les prélats de France et d'Allemagne chargés de décider sur la validité des élections d'Alexandre et de Victor. Cette proposition fut acceptée, et l'on assigna pour le lieu des conférences la petite ville de Saint-Jean de Laune en Bourgogne, située sur les confins de l'empire d'Allemagne et du royaume de France. Le comte de Champagne, gendre du roi et ami de l'empereur, fut chargé par les deux monarques de poser lui-même les principales questions qui devaient être soumises aux prélats; et il s'acquitta si bien de sa mission, qu'il décida le roi à se ranger définitivement au parti de l'antipape.

Voici les considérations habiles qu'il fit valoir auprès de la cour de France : « Illustre prince, écrivait-il à Louis, dans l'intérêt de votre couronne il est indispensable que les décisions de l'assemblée que vous avez convoquée soient irrévocables; en conséquence, l'empereur s'engage, si l'élection de Roland est jugée canonique, à se mettre aussitôt à ses pieds. Si celle d'Octavien est reconnue seule régulière, je me suis engagé en votre nom à le reconnaître immédiatement pour légitime chef de l'Église. En outre, nous avons résolu de faire appel aux deux compétiteurs pour qu'ils se trouvent en présence l'un de l'autre; et celui qui refusera de se présenter à la conférence, par ce fait seul se reconnaîtra indigne du pontificat et sera déposé comme tel. Pour garantie de ma promesse, j'ai juré sur l'hostie que si vous même, après une épreuve aussi solennelle

relasier de contraindre le jugement des Pères, je passerai à l'instant sous l'obéissance de l'empereur. C'est-à-dire que je lui ferai l'hommage de tous les fiefs que je tiens de votre couronne. »

Avant de rompre entièrement avec le pape, Louis, à la prière de quelques évêques, se rendit à Souvigny, pauvre de Cluny, pour l'engager à l'accompagner jusqu'à Saint-Jean de Laune, afin d'assister aux conférences; mais Alexandre refusa avec obstination de se trouver en présence de l'empereur, et même de s'avancer jusqu'à Vergy, qui était un château imprenable. Suite de cet entêtement, le roi le quitta brusquement en lui disant : « Il est vraiment étrange, saint-père, que vous fassiez une semblable résistance pour subir le jugement du concile, vous qui paraissez certain de la justice de votre cause. » Le pontife se retira aussitôt au monastère de Bourgdieu, près de Châteauneuf en Berry, et le roi fut obligé de renoncer à venir seul à Saint-Jean de Laune, confiant à des commissaires le soin de demander un délai. Au jour fixé l'empereur était arrivé à Dôle avec Octavien; tous deux, sans perdre de temps, s'avancèrent jusqu'au milieu du pont de Saint-Jean; et comme personne ne se présenta, ils laissèrent une déclaration d'appel attachée avec un poignard sur le parapet du pont et retournèrent à leur camp.

Le lendemain, les députés de Louis arrivèrent enfin à Saint-Jean pour demander un sursis aux représentants de Frédéric; sur leur refus, les cardinaux envoyés par Alexandre pour assister à cette entrevue retournèrent à Vézelay, charmés que les négociations eussent été rompues. Mais le comte de Champagne, qui avait une véritable affection pour les deux monarques, et qui prévoyait les conséquences fâcheuses d'une semblable rupture, partit aussitôt pour le camp de Frédéric, afin de rétablir la bonne harmonie entre son beau-père et l'empereur d'Allemagne; il représenta à celui-ci combien il était peu sage qu'un pape fût le motif d'une guerre entre deux souverains aussi puissants, surtout lorsqu'un délai de quelques jours pouvait amener une solution favorable. Enfin, Frédéric se laissa gagner par son éloquence, et consentit à attendre trois semaines l'arrivée du roi à Saint-Jean de Laune.

Satisfait de sa victoire, le comte de Champagne accourut à Dijon auprès de Louis; il lui dit qu'il ne pouvait plus éviter de se donner à l'empereur, puisqu'il n'avait pas rempli ses promesses; mais qu'à force d'insistance, il avait obtenu de Frédéric un délai de trois semaines, à la condition toutefois que le souverain de France se rendrait à Saint-Jean de Laune, amenant avec lui le pape Alexandre, et qu'il se soumettrait au jugement rendu par les Pères, sous peine de se constituer lui-même prisonnier de l'empereur à Besançon. Ces conditions étaient extrêmement raisonnables; mais le roi n'avait point à les refuser, se voyant sur le point de perdre un des grands feudataires de sa couronne; il les accepta sans réserve, et donna en otages, pour garantie de sa parole, le duc de Bourgogne et les comtes de Nevers et de Flandre.

Deux jours après, Louis se mit en route, et fit prévenir l'empereur qu'il venait pour conférer avec lui

sur quelques points préliminaires; Frédéric, qui était déjà mécontent du premier manque de parole du roi, ne répondit point à sa lettre, et envoya Arnold, son chancelier, muni de ses pleins pouvoirs. D'abord Louis fit quelques difficultés d'entrer en conférence avec le mandataire de l'empereur; ensuite il y consentit, à la condition que les conventions seraient réciproques et obligatoires pour les deux souverains, ainsi qu'il avait été primitivement arrêté par le comte de Champagne.

Arnold refusa de prendre sur lui une responsabilité qui pouvait compromettre les intérêts de l'empire, déclarant que ses pouvoirs étaient suffisants pour accepter les engagements du roi de France, et non pour en prendre au nom de son maître. Louis, charmé de trouver l'occasion de dégager sa parole sans perdre son vassal le comte de Champagne, s'adressa aux seigneurs allemands et français, et leur dit : « Vous voyez, seigneurs, que l'empereur n'est point ici, malgré la promesse qu'il avait faite de s'y rendre; vous êtes témoins également que ses mandataires veulent changer les conditions du traité. Je suis donc quitte de mes engagements. » Et aussitôt, sans attendre une réponse, le roi sauta à cheval et repartit au galop. Tout espoir d'arrangement fut désormais abandonné; néanmoins le rusé Victor se prévalut de la négociation du comte de Champagne avec l'empereur pour augmenter la prépondérance de sa faction, et il écrivit à Rome que le roi de France s'était enfin déclaré en sa faveur et repoussait son compétiteur Roland, qui avait refusé de comparaître à la conférence de Saint-Jean de Laune.

En effet, Alexandre ayant appris le mauvais succès des négociations et craignant les effets de la colère de Louis, avait quitté Cluny pour se réfugier en Aquitaine, province dépendante du roi d'Angleterre, qui déjà l'avait reconnu comme pape. Aussi à la nouvelle de son arrivée dans ses États, Henri alla jusqu'au monastère où il avait établi sa résidence, pour le recevoir; il se prosterna humblement à ses pieds, baisa ses sandales, et, quelque instance que fit le saint-père, il refusa le fauteuil qu'on lui avait préparé à ses côtés, et s'assit à terre. Après trois jours de conférences secrètes, le monarque anglais prit congé du pontife en lui promettant de déterminer le roi de France à faire sa soumission; ce qui eut lieu. A la suite des négociations, le pape obtint la permission de venir à Concy-sur-Loire pour recevoir l'hommage de Louis le Gros et de Henri. Les deux princes lui firent une réception magnifique; ils le conduisirent jusqu'à son palais, marchant à pied, et tenant à droite et à gauche les guides de son cheval, les deux rois lui servant ainsi d'écuvers, ce qui n'était encore arrivé à aucun de ses prédécesseurs.

A l'ouverture du carême suivant, le pape tint son concile à Tours, où presque tous les prélats des royaumes d'Angleterre et de France se trouvèrent réunis. Arnold, évêque de Lisieux, fut chargé de prononcer le discours ou plutôt une espèce de sermon qu'Alexandre avait composé pour exhorter l'assemblée à combattre vigoureusement les schismatiques et à rétablir l'unité de l'Eglise. Voici un des passages de cette longue homélie : « Rome, mes frères, doit dominer tous les rois de la terre; et



malgré tous leurs efforts pour la diviser et pour la soumettre, elle restera une, et rejettera ses ennemis de son sein. L'unité ne sera pas rompue parce qu'on aura nommé plusieurs papes; au contraire, ceux qui auront voulu l'asservir en la divisant se trouveront frappés eux-mêmes du glaive de l'Esprit.

« Rome sortira glorieuse et triomphante de toutes ces luttes, et bientôt nous verrons ses oppresseurs, abattus à ses pieds, la reconnaître comme la dominatrice du monde. L'empereur, cet homme dont la colère est aussi terrible que la foudre, et dont le bras est plus redoutable que des légions entières, Frédéric Barberousse lui-même courbera son front dans la poussière en s'écriant : Rome, tu l'emportes ! ta puissance écrase celle de César, parce qu'elle vient de Dieu.

« Alors les athlètes courageux qui auront combattu et souffert pour assurer la victoire à l'Eglise seront récompensés; alors ceux qui auront lâchement abandonné le champ de bataille seront flétris et condamnés. Luttons, mes frères, avec persévérance et avec vigueur; exposons hardiment nos biens, nos libertés et même notre vie et celle de nos familles, dans cette guerre trois fois sainte.

Le synode fit plusieurs canons et renouvela le serment d'obédience au pontife, ainsi que l'anathème contre l'antipape et contre Frédéric Barberousse. Après quoi les ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre proposèrent au pape, au nom de leurs souverains, de désigner la ville qui lui conviendrait pour sa résidence. Alexandre se détermina pour la métropole de Sens, qui était située dans un pays fertile et agréable; il y demeura près de deux années, tenant un simulacre de cour, et envoyant des bulles dans tous les royaumes, comme s'il eût été au palais de Latran.

Enfin l'antipape Victor, tombé gravement malade, mourut à Lucques, le 22 avril 1164. Petrus Blesensis rapporte dans son histoire qu'Octavien ne s'était occupé pendant toute sa vie qu'à grossir ses trésors. « En cela, ajoute l'historien, il fit bien, car avec de l'or il put acheter les consciences des prêtres, des prélats, des princes et des rois, qui le laissèrent gouverner tranquillement les Eglises d'Italie. »

Victor IV était vain, orgueilleux, et se faisait adorer comme une idole; il avait une grande aversion pour les pauvres et pour les mendiants, et prenait un certain plaisir à mortifier les affligés.

Après sa mort, les chanoines de la cathédrale de Lucques et ceux de Saint-Eriglien refusèrent de l'enterrer dans leurs églises, déclarant qu'ils les abandonneraient plutôt que d'y recevoir le corps d'un damné. On l'inhuma dans un monastère situé hors de la ville, et où plus tard on prétendit qu'il s'accomplissait un grand nombre de miracles. Les funérailles terminées, ses partisans se réunirent et lui donnèrent pour successeur le cardinal Guy de Crema, qui fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pascal III. Cette élection fut confirmée en Allemagne par l'empereur, qui envoya à Lucques Henri, évêque de Liège, pour sacrer avec la pompe et les solennités d'usage le nouveau pape.

Mais dans l'intervalle, les affaires changèrent de face : d'un côté, les partisans d'Alexandre faisaient

répandre de l'or dans Rome, soudoyaient tous les bandits de la ville, et préparaient une révolution en faveur du pontife; de l'autre, l'empereur, par ses exactions et par ses cruautés, soulevait contre lui une ligue puissante de toutes les villes lombardes qui, depuis le commencement du siècle, s'étaient peu à peu constituées en petites républiques indépendantes, et à la tête desquelles se trouvait Venise.

Alexandre voyant s'élever une puissance opposée à celle de Frédéric, se détermina alors à retourner dans la ville sainte, où sa faction l'attendait pour lui décerner les honneurs du triomphe. Mais comme il ne voulait pas rentrer en Italie sans laisser un long souvenir de son passage en France, il imposa une collecte sur les églises, fit des emprunts à tous les monastères, et s'embarqua enfin avec les dépouilles du peuple qui lui avait accordé une si impudente et si généreuse hospitalité.

Après quinze jours de traversée, le saint-père descendit à Messine, dans les Etats du roi de Sicile, qui déjà l'avait reconnu pour son seigneur. Guillaume traita le pontife en successeur de saint Pierre, il lui envoya de Palerme de riches présents, et fit armer une galère rouge magnifiquement ornée, qu'il lui destinait, et quatre autres galères moins somptueuses qui devaient transporter les cardinaux, les évêques et les seigneurs de sa suite. Alexandre arriva avec son cortège à Ostie, où il fut rejoint par une multitude de nobles, de sénateurs, de clercs et de citoyens portant des rameaux d'olivier. Il remonta le Tibre triomphalement escorté par les gonfaloniers, enseignes déployées, et au milieu d'une haie d'écuyers, de secrétaires, d'avocats et de juges, qui suivaient la marche de son bâtiment des deux côtés du fleuve; les écoles, les juifs eux-mêmes portant, selon leur coutume, le livre de la loi sur leurs bras, suivaient cette immense procession. Arrivé à Rome, le pape descendit de son vaisseau et se dirigea vers la demeure pontificale, conduit par une congrégation de jeunes filles qui entonnaient des hymnes sacrés en son honneur; entre chaque strophe il était salué par les bruyantes acclamations de la foule; enfin il entra au palais de Latran et s'assit dans la chaire de saint Pierre; la journée se termina par un banquet splendide auquel assistèrent les principaux membres de la noblesse, de la magistrature et du clergé.

Dès le lendemain le pontife écrivit aux princes de son parti pour les instruire de son heureuse installation, excepté à Henri, roi d'Angleterre, qui ne reçut ni lettres ni ambassadeurs, ses relations ayant été entièrement rompues avec Alexandre. Ce prince était en effet trop habile politique pour laisser son royaume soumis à l'aristocratie des seigneurs et au gouvernement des prêtres; d'abord il avait guerroyé avec les nobles, avait démantelé leurs châteaux, saisi leurs domaines, et les avait mis dans l'impuissance de renouveler des séditions; cela fait, il avait dirigé tous ses efforts contre les prêtres, et particulièrement contre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, l'ecclésiastique le plus élevé en dignité du royaume, qui cherchait à accroître l'autorité du clergé aux dépens de la commune. Henri, mécontent du prélat, l'avait fait arrêter dans sa métropole et l'avait contraint à jurer la constitution de Clarendon,

dans laquelle la noblesse et l'Église reconnaissaient leur privilèges du roi.

Mais à peine Thomas Becket eut-il recouvré la liberté qu'il retracta son serment et s'enfuit auprès du pape. Alexandre intervint dans la querelle, menaçant de lancer l'anathème contre le prince, et de mettre les États d'Angleterre en interdit, si l'archevêque de Cantorbéry n'était immédiatement rétabli sur son siège, et si le roi voulait exiger de lui un serment contraire aux libertés religieuses. Henri, redoutant quelque soulèvement de ses peuples par suite des idées superstitieuses de l'époque sur les excommunications, se soumit aux ordres du pontife, et permit à Thomas Becket de reparaitre à la cour.

Celui-ci, fier d'avoir triomphé de son roi, ne mit plus de bornes à son aulace; il persécuta ouvertement ceux qui s'étaient déclarés contre lui, anathématisant les uns, déposant les autres, en vertu d'un pouvoir illimité qu'il avait obtenu du pape; il s'attaqua même de préférence aux favoris du souverain, et refusa de lui obéir dans les affaires les plus indifférentes, sous prétexte qu'il lui était défendu de porter atteinte aux privilèges de l'Église.

Enfin le roi, fatigué de cette lutte, laissa échapper des plaintes dans son conseil, et s'écria : « Que je suis donc malheureux de n'avoir point d'ami qui ose me venger des insultes d'un misérable prêtre ! » Ces paroles, prononcées avec amertume, firent impression sur quatre jeunes seigneurs, qui se concertèrent entre eux pour délivrer le prince de son ennemi. A cet effet ils se rendirent secrètement à Cantorbéry, et au moment où l'archevêque sortait de son palais pour se rendre à l'église, ils l'attaquèrent à l'improviste et le percèrent de neuf coups de poignard.

Ce meurtre répandit un deuil général dans le clergé de la Grande-Bretagne; toutes les églises furent tendues de noir; Thomas Becket fut déclaré martyr; on lui éleva un magnifique tombeau, et il fut canonisé sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry.

Henri, effrayé de cette manifestation, feignit de se montrer très-douloureusement affecté de la mort du métropolitain; il députa aussitôt Arnoul, évêque de Lisieux, en Italie, pour plaider sa cause auprès du saint-père, et pour empêcher qu'il ne fulminât quelque anathème contre la Grande-Bretagne. Mais déjà il avait été prévenu par les prélats Gallois et Gauthier Flaman, qui s'étaient rendus à Rome pour demander justice de l'assassinat de l'archevêque.

Alexandre refusa l'entrée de la ville sainte aux envoyés anglais; il manifesta une affliction extrême de l'attentat commis sur l'infortuné Thomas, et se reprocha hautement devant ses cardinaux de n'avoir pas soutenu assez vigoureusement la cause de l'Église, pour laquelle Thomas avait mérité la palme du martyre. Arnoul, l'un des ambassadeurs du prince, craignant que le pape ne prononçât immédiatement la sentence d'excommunication contre Henri, prit le parti de se rendre jus qu'à Tusculum, où se trouvait Alexandre. Non-seulement le pontife refusa de le recevoir, mais c'est à peine si les cardinaux daignèrent lui parler.

Cependant, à force d'instances et de présents, il parvint à être admis à l'audience du saint-père. Dès qu'il eut prononcé le nom du roi d'Angleterre, tous

les ecclésiastiques s'écrièrent : « Arrêtez! arrêtez! » comme si Alexandre n'avait pu entendre ce nom sans horreur. Cette première séance fut sans résultat; mais dans la soirée, l'ambassadeur ayant eu l'heureuse inspiration d'offrir des sommes d'argent aux cardinaux et aux camériers, il obtint de Sa Sainteté la faveur d'une audience particulière. Arnoul lui exposa le récit fidèle des faits qui s'étaient passés à Cantorbéry; il rappela les bienfaits dont le roi avait comblé Thomas Becket, et les injures dont celui-ci avait payé les bontés du monarque. Le pape écouta l'ambassadeur fort attentivement, et le renvoya au jeudi saint, jour consacré aux excommunications, sans vouloir lui faire connaître ses intentions.

Enfin arriva ce terrible jour! Arnoul, avec de l'or, avait fort heureusement gagné quelques-uns des membres du sacré collège, qui lui donnèrent avis que le saint-père avait décidé que le soir même, en présence de son clergé, il prononcerait l'interdit contre Henri et contre tous ses États. Aussitôt et sans perdre de temps Arnoul envoya une protestation ainsi conçue : « Nous sommes chargés par le roi notre maître de jurer en votre présence, très-saint père, qu'il déférera entièrement à vos ordres pour la punition que vous jugerez nécessaire d'imposer aux coupables, et nous protestons de son innocence. »

D'après une marque de soumission aussi absolue, les cardinaux décrétèrent qu'il n'y avait pas lieu d'excommunier le roi. Aussitôt on donna l'ordre d'introduire le métropolitain d'York ainsi que les évêques de Salisbury et de Londres, qui étaient en dehors des murs de la ville, et on leur fit jurer sur l'Évangile que telles étaient bien les intentions du monarque. Après quoi Alexandre prononça un anathème général contre les meurtriers du martyr saint Thomas Becket, et contre tous ceux qui leur avaient donné conseil, aide, appui et consentement, ou qui leur procureraient asile et secours. Il confirma la sentence d'interdit que le métropolitain de Sens avait fulminée sur les terres anglaises situées en deçà des mers; il anathématisa tous les évêques du royaume, les suspendit des fonctions épiscopales jusqu'au jour de la punition des coupables, et annonça qu'il enverrait des légats pour s'assurer de l'entière exécution de ses décrets. Avant de quitter Rome, les ambassadeurs obtinrent néanmoins que l'excommunication prononcée contre le clergé anglais serait levée dans un mois, si les nonces du pontife n'avaient pas encore passé les Alpes.

Henri, instruit des intentions hostiles d'Alexandre, et craignant une trahison, se hâta de passer en Angleterre, et fit garder soigneusement les ports et les côtes de l'île pour arrêter tous les étrangers porteurs de lettres d'interdit. Ensuite il réunit ses troupes à Portsmouth, passa en Irlande avec une flotte de quatre cents voiles pour prendre possession du pays avant l'arrivée des légats, et se rendit à Waterford, où il trouva les rois de Cork, de Limerick, d'Oxerick, de Mida, et tous les seigneurs d'Irlande qui étaient venus pour lui rendre hommage. Le roi de Conacte, qui se regardait comme souverain indépendant, fut le seul qui manqua à la réunion, faisant déclarer par son ambassadeur qu'il refusait de lui prêter serment d'obéissance et de fidélité.



Alexandre III pose la première pierre de Notre-Dame.

Après quelques pourparlers inutiles, Henri se déterminâ à le soumettre par la force des armes; il poursuivit le malheureux prince de Gonaule le chassa de toutes ses villes, et il allait infailliblement l'anéantir dans une dernière bataille, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'arrivée des légats en Normandie. A l'instant même, et comme par l'effet d'un coup de foudre, toute son énergie l'abandonna; il se montra faible et tremblant devant les censures du Vatican; quitta son armée, et se rendit pour la Normandie,

afin d'obtenir son pardon des envoyés du saint-père. Ceux-ci refusèrent d'abord de le recevoir; ensuite ils se laissèrent adoucir par les supplications et surtout par les présents. Néanmoins ils exigèrent qu'avant d'être admis en leur présence, le roi fit une confession publique de tous ses péchés en forme d'amende honorable. Henri eut la bassesse d'y consentir, et il prononça sur ces saints Etanques les paroles suivantes.

Je n'ai point médité ni ot l'une ni l'autre de saint Thomas, métropolitain de Cantorbéry, et lors que ce

crime est venu à ma connaissance, je m'en suis affligé plus profondément que si j'avais perdu mon propre fils. Cependant, j'avoue que j'ai été la cause involontaire de ce meurtre par la haine que je portais à ce saint martyr; aussi, désirant faire pénitence de ce que j'ai fait, je m'engage à envoyer à Jérusalem deux cents chevaliers, qui serviront pendant une année à mes dépens; et si le pape l'exige, je prendrai moi-même la croix et je ferai le voyage de Palestine. Je casse à jamais les coutumes illicites que j'ai introduites contre les Eglises, et je permettrai désormais à mes prélats de porter les appellations à la cour de Rome. Je rendrai à l'archevêché de Cantorbéry toutes les terres et les autres biens qui en dépendaient avant la disgrâce de Thomas Becket, et je pardonnerai aux défenseurs de ce prélat. Je me soumettrai aux jeûnes, aux annônes et aux œuvres pénales qui me seront imposées par le pape, et j'irai nu-pieds au tombeau du martyr pour recevoir la flagellation de la main des moines. Enfin, je fais serment d'être toujours soumis à la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. »

Les légats firent prêter le même serment au fils de Henri, qui s'engagea à remplir les promesses de son père si le roi devenait parjure; ensuite ils présentèrent au souverain son acte de soumission pour qu'il y apposât le sceau royal. Cette affaire étant terminée, on procéda suivant les règles canoniques à la nomination d'un archevêque de Cantorbéry, et le prince fut admis à la communion.

Depuis son retour dans la ville sainte, Alexandre jouissait en pleine sécurité de l'autorité suprême; mais à la fin de l'année 1166, Frédéric Barberousse forma le projet de rentrer en Italie pour chasser le pontife et pour établir l'antipape au palais de Latran. A cet effet il chargea les métropolitains Rainold et Christien, ses généraux, de ravager la Lombardie, et de s'avancer du côté de Rome avec deux corps d'armée, pendant que lui-même assiégeait Ancône. Cette invasion porta l'effroi à la cour du saint-père; et la frayeur fut d'autant plus grande, que les Allemands s'étant rendus maîtres des villes voisines, tenaient la campagne et gagnaient du terrain.

Dans Rome même des factions s'agitaient, et un grand nombre de nobles, de magistrats et de citoyens, gagnés par l'or des ennemis, parcouraient les rues en faisant entendre des cris séditieux. Alexandre, de son côté, cherchait à grossir son parti en prodiguant ses trésors au clergé romain; mais ces prêtres corrompus et les moines hypocrites profitaient des circonstances pour augmenter leurs richesses, et recevaient les présents du pontife et l'argent du prince en les trahissant tous deux.

Au milieu de ces troubles, Jourdain, fils de Robert, prince de Capoue, vint à Rome en qualité d'ambassadeur de Manuel Comnène, pour offrir au pape Alexandre le secours de l'empereur grec contre le roi d'Allemagne. Il s'engageait, au nom de Comnène, à rétablir l'unité entre les Eglises grecque et latine comme aux plus beaux siècles du christianisme, afin que les Grecs et les Latins ne formassent plus qu'un seul peuple soumis à un même chef religieux. Il demandait seulement, en échange de sa protection, que le pontife consentit à lui rendre la cou-

ronne impériale, qui lui avait été enlevée par les empereurs d'Allemagne. Quoiqu'il parût difficile que le prince pût réunir une armée en faveur du saint-siège, Alexandre prêta l'oreille à ces propositions, et d'après l'avis de ses cardinaux, il députa à Manuel l'évêque d'Ostie et le cardinal de Saint-Jean et Saint-Paul, pour entamer des négociations sérieuses. D'autre part, Frédéric Barberousse se trouva arrêté dans sa marche par les troupes des républiques confédérées, qui s'étaient rassemblées sur l'ancien territoire de Milan pour protéger les citoyens de cette ville qui reconstruisaient leurs remparts.

Enfin le saint-père reçut fort heureusement des sommes considérables que le roi Guillaume le Mauvais lui avait léguées en mourant. Cet argent, distribué aux nobles et aux prêtres, fit pencher la balance en sa faveur; une armée d'au moins quarante mille hommes s'organisa immédiatement; les villes voisines furent reprises aux ennemis, et on poussa même une attaque jusqu'à Tusculum, qui s'était déclarée pour Frédéric.

Christien, qui commandait la place pour l'empereur, essaya inutilement de défendre la ville avec son corps de troupes composées de Flamands et de Brabançons; ses soldats furent culbutés, et l'armée papale plantait déjà son drapeau sur les remparts, lorsque survint l'archevêque Rainold à la tête d'une nombreuse cavalerie: l'intrépide prélat chargea l'ennemi, le refoula dans une grande plaine, en fit un massacre épouvantable, et dégagna entièrement Tusculum. A la nouvelle de cette victoire, l'empereur quitta la ville d'Ancône dont il s'était emparé, accéléra sa marche, et vint camper devant Rome avec toute son armée. Trois assauts suffirent pour le rendre maître de la partie basse de la ville et du château Saint-Ange. Comme il ne pouvait forcer la basilique de Saint-Pierre, il y mit le feu, et força tous ceux qui défendaient cette église, prêtres ou laïques, à se rendre prisonniers.

Quant au pape, d'abord il s'était maintenu dans le palais de Latran; ensuite, craignant d'être forcé dans sa retraite, il s'était réfugié dans les palais crénelés des Frangipanes, d'où il attisait le feu de la révolte en distribuant aux citoyens les nouvelles sommes que Guillaume le Bon, nouveau roi de Sicile, lui avait envoyées. Rome était défendue par une multitude fanatique qui disputait avec acharnement chaque maison, chaque rue, chaque place que Frédéric faisait attaquer; enfin ce prince reconnaissant l'impossibilité de s'emparer de vive force de la personne du pape, se détermina à entrer en négociation avec le clergé et les magistrats. Il leur fit dire que si Roland consentait à renoncer au pontificat, sans préjudice de son ordination épiscopale, il s'engageait à contraindre Pascal au même sacrifice, et qu'ensemble tous procéderaient à l'élection d'un nouveau pape. A ces conditions, le prince promettait à l'Eglise une paix durable, rendait aux Romains leurs prisonniers et tout le butin qu'il avait fait; enfin, il s'engageait, pour l'avenir, à ne point interposer son autorité dans l'élection des pontifes.

Ces propositions parurent très-sages aux citoyens, qui étaient fatigués de la guerre, et ils répondirent aux envoyés du prince qu'ils les acceptaient et qu'ils

sauraient obliger Alexandre à ratifier leurs engagements. Mais l'intraitable pontife refusa d'écouter aucune proposition : il fit éclater sa colère au milieu d'horribles blasphèmes, et jura que jamais il ne renoncerait au trône pontifical. Son obstination détacha de sa cause tous ses partisans, et il se vit obligé de quitter Rome secrètement sous des habits de pèlerin, pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis. Il passa à Terracine, de là se rendit à Gaëte, ensuite à Bénévent.

Après la fuite de son compétiteur, Pascal célébra solennellement la messe à Saint-Pierre, et sacra l'empereur et l'impératrice Béatrix, son épouse, en leur plaçant sur le front des couronnes d'or ornées de pierres. Les Romains consentirent également à prêter serment de fidélité et d'obéissance à l'empereur Frédéric Barberousse, et à reconnaître Pascal comme légitime pontife, à la condition que le prince ratifierait les premières propositions qu'il leur avait faites. Toutes choses étant convenues de part et d'autre, l'empereur envoya des commissaires de l'autre côté du Tibre pour recevoir le serment des Romains.

Cette journée devint le prélude d'une suite de revers terribles pour les Allemands : l'historien Acerbo Morena, qui rapporte les détails de cette affaire, était lui-même l'un de ces députés. « Nous étions au mois d'août, dit-il, à l'époque des plus grandes chaleurs. A peine avions-nous passé de l'autre côté du fleuve, qu'un orage effrayant éclata tout à coup; l'eau était glacée et tombait par torrents; en peu d'instants la campagne fut changée en un lac immense, et deux heures après, le soleil reparut sur un ciel de feu. Ces brusques transitions de température frappèrent toute l'armée comme par une commotion surnaturelle; une épidémie se déclara dans le camp, et le jour suivant, lorsque nous revînmes de Rome, la mortalité était si effroyable, que les vivants ne pouvaient plus suffire à enterrer ceux qui succombaient au fléau. En moins d'un mois cette épidémie eutlevé la moitié des troupes allemandes et força l'empereur Frédéric à s'éloigner de Rome.

« Aussitôt Alexandre quitta Bénévent et revint dans la ville sainte, publiant partout que la main de Dieu s'était appesantie sur le prince sacrilège. A sa voix, les peuples de la Lombardie se levèrent en masse et tombèrent sur les Allemands; les Milanais surtout se montrèrent les plus acharnés dans cette guerre d'extermination. Frédéric, réduit aux dernières extrémités et n'ayant plus qu'un très-petit nombre de troupes, se voyait cerné dans l'Italie sans espoir d'en sortir; alors il prit le parti de la dissimulation, et demanda une trêve pour négocier avec Alexandre; mais pendant les pourparlers, il envoya secrètement le comte de Morienne, son parent, qui obtint le passage sur les terres du marquis de Montferrat : à la faveur d'un déguisement, l'empereur quitta son camp au mois de mars 1168, traversa le comté de Bourgogne, et arriva heureusement en Allemagne, où il fit de nouveaux préparatifs pour rentrer en Italie avec une armée formidable. »

Pascal III était toujours resté à Rome, où il se maintenait courageusement dans la basilique de Saint-Pierre; mais au mois de septembre de cette année, à la suite d'un excès de table, il fut attaqué

d'une maladie violente qui l'emporta en quelques jours. Son parti élut pour lui succéder Jean, abbé de Strum, évêque d'Albane, dont les mœurs étaient encore plus déréglées que les siennes, et qui fut intronisé sous le nom de Calixte III. Malgré l'approbation donnée à son élection par Frédéric, le nouveau pape ne put se maintenir dans Rome, et fut obligé d'errer dans toutes les villes d'Italie.

Alexandre continuait à siéger avec orgueil au palais de Latran, et s'occupait de réparer les pertes de son trésor, « chose en laquelle il s'entendait merveilleusement, » disent les chroniques. Falcaud rapporte à ce sujet une anecdote fort curieuse : « Gauthier, dit-il, chapelain et précepteur du roi de Sicile, avait été promu à l'archevêché de Palerme, sans le consentement du clergé de cette Eglise, qui repoussait son élection comme simoniaque et sacrilège. Des plaintes avaient été portées à Rome sur cette nomination; et la reine elle-même, qui voulait donner ce siège important au chancelier Etienne, l'un de ses amants, avait fait supplier le pape de casser l'élection. Alexandre fit répondre par le cardinal de Gaëte, son légat, que la princesse n'avait qu'à lui compter mille onces d'or, et qu'il annulerait immédiatement la nomination de Gauthier.

« Dans l'intervalle, celui-ci, informé par le pape des tentatives qu'on faisait contre lui, s'empressa d'envoyer à Rome un ecclésiastique de Palerme et deux seigneurs qui renirent au saint-père, de la part de l'archevêque, deux mille onces d'or. Alexandre, qui avait déjà accepté mille onces de la reine pour déposer Gauthier, reçut encore du prélat cette nouvelle somme, double de la première, pour le maintenir dans son siège; et il fit répondre insolennement à la princesse que l'archevêque de Palerme avait trouvé des arguments d'un grand poids contre elle, et qu'il attendait la réplique. La reine de Sicile ne voulut pas continuer cette lutte, elle garda son argent, et fit bien, mais elle dut renoncer à la satisfaction de voir son favori sur le siège de Palerme. »

L'histoire a conservé une lettre d'Alexandre adressée au sultan d'Icône : « Nous avons appris par vos lettres et par la relation des fidèles qui ont visité vos Etats, disait le saint père, que vous désiriez vous convertir à la foi chrétienne, et que déjà vous aviez reçu le Pentateuque de Moïse, les Prophéties d'Isaïe et de Jérémie, les Epîtres de saint Paul et les Evangiles de saint Jean et de saint Matthieu. Nous vous faisons remettre, pour compléter votre instruction dans notre religion, une exposition complète de ses dogmes, de sa morale et de son culte, et nous chargeons nos délégués de vous les expliquer. On ignore les résultats de cette espèce de mission.

Depuis longtemps, Albert, archevêque de Saltzbourg, s'était déclaré en faveur du pape Alexandre, au mépris de toutes les tentatives que l'empereur avait faites pour le ramener à son parti; enfin, Frédéric, fatigué de son obstination, se détermina à prendre des moyens énergiques, et le fit déposer solennellement à la diète de Ratisbonne. Le métropolitain députa au-sitôt à la cour de Rome Erchembold, son chapelain, chanoine de Reichenberg, pour porter plainte contre le prince et contre les prélats d'Allemagne. Alexandre cassa la décision de la diète.

anathématisa l'intrus au siège de Saltzbourg, et déclara Albert seul légitime prélat de cette ville.

Vers la même époque, en Angleterre, avait lieu une singulière querelle entre un abbé de Malmesbury et l'évêque de Salisbury, son diocésain, relativement à la bénédiction abbatiale, que le prélat prétendait vendre à un prix trop élevé. Le moine voulant l'acheter au rabais, se rendit au pays de Galles et se fit bénir par l'évêque de Landaff, qui se montra plus accommodant. Une plainte fut aussitôt portée contre l'abbé au métropolitain de Cantorbéry, qui condamna le religieux à payer une seconde bénédiction à son diocésain.

Néanmoins, tout en rendant cette sentence, l'archevêque de Cantorbéry s'écria : « Les abbés sont bien lâches ou bien misérables, puisque pour une once d'or par an ils pourraient anéantir la puissance des évêques, et obtenir du pape une entière indépendance ! En effet, la simonie était poussée si loin à la cour de Rome, que les moines français, et principalement les abbés réguliers, obtenaient pour de l'argent toutes les dispenses imaginables, et achetaient même le droit de dissiper les richesses de leurs monastères dans de honteuses débauches.

Alexandre avait consolidé sa puissance depuis la déroute de Frédéric : il gouvernait l'Eglise sans que l'antipape songeât seulement à l'inquiéter ; et la plus grande partie des cites lombardes reconnaissaient son autorité. Une seule ville avait eu à repousser les attaques des ennemis du saint-siège, c'était Alexandria, nouvellement bâtie par les Milanais en l'honneur du pape ; mais les Allemands n'avaient recueilli que la honte d'une défaite, et Alexandria était sortie triomphante de la lutte. Par reconnaissance, le saint-père l'éleva en évêché.

Frédéric voulut reprendre une revanche, et après avoir réparé les pertes qu'il avait faites, il entra en Italie pour la cinquième fois à la tête d'une nombreuse armée. Il poussa une pointe sur le Milanais, ravagea les terres de cette province et mit tout à feu et à sang. Avec la même rapidité les Etats confédérés réunirent leurs troupes, marchèrent à sa rencontre et lui livrèrent une furieuse bataille dans laquelle les Allemands furent taillés en pièces ; l'empereur lui-même eut son cheval tué sous lui, et parvint à grand-peine à s'échapper de la mêlée. Cette dernière victoire devint fatale à l'empire et exalta au plus haut point l'orgueil de l'Eglise romaine.

Heis dit que l'empereur fut accablé par ce nouvel échec. « Etant accoutumé de vaincre et de régner au milieu des lauriers, ajoute l'historien allemand, Frédéric, dont le caractère était indomptable, se vit d'un seul coup contraint de fléchir devant la nécessité et d'abandonner un parti qu'il avait soutenu pendant seize années contre toute la chrétienté. Mais ce qui ajoutait encore à son humiliation, c'était de voir la plupart des princes d'Allemagne se séparer de sa cause pour embrasser les intérêts du souverain pontife. Le puissant duc de Saxe et de Bavière, poussé par Alexandre, qui l'engageait à envahir l'Allemagne pour en faire la conquête, se montra l'un de ses plus ardents ennemis. Frédéric, qui connaissait tous les plans de ses adversaires, voyait bien que sa ruine était imminente ; non-seulement ses armées étaient

détruites, mais encore le prince Henri, son fils aîné, qui commandait sa flotte contre les Vénitiens, venait d'être battu par les généraux de la république ; tous ses vaisseaux avaient été capturés et lui-même avait été fait prisonnier. »

Néanmoins, Frédéric attendit que ses généraux eussent obtenu quelques avantages pour entamer des négociations avec le saint-siège ; et il choisit pour ambassadeurs le métropolitain de Mayence, celui de Magdebourg et l'évêque de Worms, auxquels il donna ses pleins pouvoirs pour conclure une paix définitive entre l'Eglise et l'empire. Ceux-ci se rendirent à Anagni, résidence du pape, où ils furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie. « Nous vous attendions depuis longtemps, mes frères, leur dit Alexandre en les voyant entrer, et nous éprouvons une douce satisfaction de votre arrivée ; car nous ne pouvions apprendre en ce monde une nouvelle plus agréable que celle de la paix entre l'autel et le trône. Si les intentions de votre souverain sont sincères, nous le reconnaitrons pour le plus grand des princes de la terre. Mais afin que notre union soit durable, il faut qu'il donne aussi la paix à nos alliés, principalement au roi de Sicile, aux Lombards et à l'empereur de Constantinople. »

Pendant que les ambassadeurs allemands traitaient avec le pontife, Frédéric continuait à guerroyer contre les villes confédérées ; il remporta même une grande victoire qui lui fit espérer de rétablir ses affaires par la force des armes, et le détermina à suspendre immédiatement les pourparlers qui avaient lieu entre ses envoyés et le saint-père. Les prélats, qui déjà étaient gagnés à la cause d'Alexandre, voulurent représenter au prince que cette rupture pouvait soulever un mécontentement universel contre lui ; et comme il leur répondit que sa résolution était inébranlable, ils lui déclarèrent qu'il ne leur restait plus qu'à se retirer dans leurs diocèses, d'où ils passeraient de leurs conseils comme ils le lui avaient juré ; mais que son pouvoir s'étendant seulement sur les choses temporelles, ils étaient déterminés pour sauver leurs âmes à reconnaître le pape Alexandre comme véritable chef de l'Eglise. Frédéric, qui redoutait les conséquences d'une semblable détermination, parut enfin céder à leurs instances, et leur dit : qu'il était juste qu'un roi se conformât aux sentiments de ses ministres et des princes de l'empire. « En effet, dès le lendemain il se rendit à Venise pour conclure définitivement la paix avec le pontife, et surtout pour obtenir la liberté de son fils.

Fortunatus Uhnus rapporte en ces termes l'humiliant cérémonial auquel le prince fut obligé de se soumettre : « Lorsque l'empereur arriva en présence du pape, dit l'historien, il se dépouilla de son manteau impérial et se mit à deux genoux, la poitrine touchant la terre : Alexandre s'avança et lui posa le pied sur le cou, pendant que les cardinaux entonnaient d'une voix retentissante ces paroles du Psalmiste : Tu marcheras sur le basilic, et tu écraseras le lion et le dragon. — Frédéric s'écria : Pontife, cette prédiction a été faite pour saint Pierre et non pour toi ! — Tu mens, répliqua Alexandre, ceci est écrit pour l'Apôtre et pour moi. » Et appuyant de tout le poids de son corps sur le cou du prince, il le



Alexandre III et Barberousse







La ville de Damas

força au silence; ensuite il lui permit de se relever et lui donna sa bénédiction. Après quoi l'assemblée entière entonna le Te Deum.

La paix fut conclue et signée le soir même; le lendemain, Alexandre célébra à Saint-Marc une messe solennelle, où Frédéric, une verge à la main, fit la fonction d'huissier, précédant le saint-père et faisant écarter les laques. Il demeura debout dans le chœur avec les prélats et le clergé allemands, qui chantèrent l'office. A l'Evangile, le pape monta sur le jubé, prononça un sermon sur la concorde qui était rétablie entre les deux puissances, en faisant ressortir avec orgueil la prédominance du glaive de saint Pierre sur celui de César. Après le sermon, l'empereur vint avec toute sa suite se prosterner devant le pape et lui baiser les pieds; enfin, lorsque la messe fut terminée, le saint-père monta à cheval pour retourner à son palais, et Frédéric le conduisit à pied tenant honteusement son cheval par la bride.

Six jours après, la paix fut jurée solennellement dans la grande salle du palais des doges. Le pape présidait l'assemblée; il était placé sur un trône au-dessus des évêques et des cardinaux, le prince à sa droite. Il prononça un long discours dans lequel il témoignait la joie qu'il éprouvait de la conversion de l'empereur, et déclarait qu'il le recevait dans le sein de l'Eglise, à bras ouverts, comme son cher fils. Frédéric, à son tour, se leva de son siège, ôta son manteau impérial, et déclara hautement qu'il reconnaissait avoir été égaré par des conseillers perfides, et qu'il s'accusait d'avoir persécuté l'Eglise en croyant la défendre; il remercia Dieu de l'avoir retiré de cette er-

reur, et jura qu'il abandonnait le schisme, qu'il reconnaissait Alexandre comme pontife légitime, et qu'il rendait la paix au roi de Sicile et aux peuples lombards.

On apporta les saints Evangiles, des reliques, un morceau de la vraie croix; et, par ordre de l'empereur, Henri, comte de Dièse, fit serment sur l'âme de Frédéric Barberousse qu'il garderait à jamais la paix avec l'Eglise, qu'il accordait une trêve de quinze ans au roi de Sicile, et une autre de six ans aux villes de la Lombardie; douze princes de l'empire prêtèrent le même serment. De leur côté, les ambassadeurs de la Sicile et les députés des peuples lombards jurèrent d'observer fidèlement les conditions du traité. Alors le saint-père donna l'absolution à l'empereur et le releva entièrement de l'anathème.

Dans les actes qui rapportent ce fait, il est remarquable que Frédéric ne fut absous que de l'excommunication qu'il avait encourue comme schismatique, et qu'il n'est pas fait mention de sa réhabilitation comme ayant été déposé par le saint-siège.

Après la prestation du serment, les seigneurs allemands vinrent chacun à leur tour abjurer l'hérésie aux pieds du pape et recevoir l'absolution. Alexandre annonça ensuite qu'il tiendrait un concile dans l'église de Saint-Marc, le dimanche de la semaine suivante. Les prélats d'Allemagne et de Lombardie, les cardinaux, l'empereur et le doge, ainsi que les ambassadeurs siciliens, composèrent cette magnifique assemblée; on commença la séance par les prières des litanies et par un discours qui fut prononcé par le saint-père. Après quoi on donna à tous les assistants des cierges allumés, et du haut du jubé le

pontife lança une excommunication terrible contre ceux qui dans l'avenir oseraient troubler la paix jurée. Alors tous les cierges furent éteints, et les assistants les jetèrent à leurs pieds en criant : « Ainsi soit-il. »

Telle fut la fin de cette lutte sanglante engagée par l'ambition insatiable d'un empereur et soutenue par l'orgueil indomptable d'un pape. Les peuples, instruments passifs de la tyrannie, venaient de rendre plus lourdes encore les chaînes de l'esclavage !

Avant de quitter Venise, le prince et le pontife nommèrent trois commissaires pour procéder à la restitution des terres de l'Église dont l'empereur avait fait la conquête : enfin Frédéric prit congé d'Alexandre et retourna à Gênes; le pape s'embarqua avec sa suite sur des galères vénitienues pour Lépante; de là il passa à Troja, ensuite à Bénévent, et enfin à Anagni, où il fit son entrée le 14 décembre 1176, après une année d'absence.

L'antipape Calixte ayant appris l'abjuration de l'empereur, se rendit auprès du saint-père avec quelques ecclésiastiques, et en présence des cardinaux et des évêques, il abjura le schisme, prêta serment de fidélité et implora son pardon. Alexandre ne lui adressa aucun reproche : il déclara, au contraire, que l'Église romaine le recevait avec joie, et lui rendait le bien pour le mal; en effet, il le traita depuis avec beaucoup d'égards et l'admit souvent à sa table.

Cependant le schisme ne fut pas entièrement éteint, et quelques obstinés qui refusaient de reconnaître le saint-père éluient à la place de Calixte, Landositino, de la famille des Frangipanes, et le proclamèrent sous le nom d'Innocent III. Un chevalier romain, frère de l'antipape Octavien, le prit sous sa protection, et lui donna le château de Palombra, forteresse imprenable, qu'il possédait près de Rome. Mais fidèle à sa politique de corruption, le pontife fit proposer au chevalier une somme importante pour prix de son château et de tout ce qu'il renfermait : l'indigne seigneur accepta le marché et vendit la forteresse. Landositino fut plongé dans les cachots de Cava, soumis à des tortures affreuses et enfin étranglé. Alors fut complètement terminé le schisme qui avait désolé l'Italie, la France et l'Allemagne pendant vingt années entières.

Au milieu de tous les désordres qu'entraînent les guerres, de graves abus s'étaient introduits dans l'Église : le pape, sous prétexte d'y mettre un terme, convoqua un concile général à Rome, pour le premier dimanche de Carême de l'année 1179. Dans sa lettre de convocation, Alexandre prévenait les évêques d'Italie que leur présence au synode était obligatoire, ce qui ne les rendit pas plus exacts; car tous savaient que les conciles n'étaient pour le pape qu'un moyen de lever des impôts sur les évêques et sur les abbés, qui préféraient acheter avec de l'or le droit de se point abandonner leurs habitudes de paresse et de débauches. Au jour marqué, l'assemblée, quoique peu nombreuse, se réunit dans l'église de Latran : le pape était placé sur une estrade couverte de draps blancs, avec les cardinaux, les préfets, les sénateurs et les consuls de Rome.

On décréta plusieurs canons pour prévenir les schismes dans l'élection des papes; on décida que les deux tiers des voix du sacré collège étaient indis-

pensables pour rendre la promotion régulière, et que l'ecclésiastique qui, ne les ayant pas obtenues, prendrait néanmoins le titre de pape, serait privé des ordres sacrés et excommunié jusqu'à sa mort, ainsi que tous ceux qui l'auraient reconnu. On s'occupait ensuite des aliénations des biens ecclésiastiques : les Pères déclarèrent suspendus des ordres sacrés et des dignités épiscopales, les prélats qui obligeaient leurs suffragants et leurs diocésains à engager les revenus des Églises pour leur donner des fêtes ou pour les traiter magnifiquement, lorsqu'ils laissaient leur inspection pastorale. En effet, beaucoup d'évêques parcouraient plusieurs fois chaque année leurs diocèses avec toute leur maison, et se faisaient héberger par les prêtres et par les moines, afin de ménager leurs revenus. Pour réprimer cet abus le concile rendit ce sage décret : « Puisque l'Apôtre nourrissait lui et sa famille du prix de son labeur, disaient les Pères dans leur bulle, nous ne voyons pas pour quel motif les évêques de nos jours agiraient autrement et voudraient réduire leurs inférieurs à la misère, et les obliger à vendre les ornements des basiliques et à engager les terres des convents pour les héberger et pour nourrir une suite de valets qui dévore en quelques heures les provisions qui auraient suffi pour une année entière. C'est pourquoi nous ordonnons que les métropolitains, à l'avenir, ne pourront avoir dans leurs excursions plus de quarante chevaux; les cardinaux, vingt-cinq; les évêques, vingt à trente; les archidiaques, sept, et les doyens et les prêtres inférieurs, deux : nous leur défendons de mener avec eux ni chiens ni oiseaux pour les chasses, ni d'exiger qu'on serve sur leur table des mets recherchés et des vins étrangers. Nous ne leur permettons pas d'imposer des tailles à leur clergé; ils pourront seulement, en cas de nécessité, demander un secours charitable. Il leur est également défendu d'exiger un salaire pour l'intronisation des nouveaux évêques ou des abbés, pour l'installation des autres ecclésiastiques, pour les sépultures, pour les mariages et pour les autres sacrements, ce qui est un abus et un sacrilège, attendu qu'on les refuserait à ceux qui n'auraient pas d'argent pour les acheter. »

Parmi les différents canons établis au concile de Latran, le dernier est sans contredit le plus remarquable, puisque c'est le décret qui sert de fondement à la terrible inquisition; il est conçu en ces termes : « L'Église, comme le dit saint Léon, bien qu'elle rejette en morale les exécutions sanglantes, ne laisse pas de les admettre en pratique, parce que la crainte d'un supplice corporel fait quelquefois recourir les pécheurs aux remèdes spirituels. Or, les hérétiques que l'on nomme Catharins, Patarins ou Publicains, se sont tellement fortifiés dans la Gascogne, dans l'Albigeois et sur le territoire de Toulouse, qu'ils ne se cachent plus et enseignent ouvertement leurs erreurs; c'est pourquoi nous les anathématisons, ainsi que ceux qui leur donnent asile ou protection, et s'ils meurent dans leur péché, nous défendons de faire des oblations pour eux, de les administrer, ou même de leur donner la sépulture.

Quant aux Brabançons, aux Aragonais, aux Navarrais, aux Basques, aux Cottereaux et aux Triaverdins, qui ne respectent ni les églises, ni les mo-

nastères, qui n'épargnent ni la veuve, ni l'orphelin, ni l'âge, ni le sexe, et qui pillent les champs et les villes, nous ordonnons pareillement que ceux qui les auront reçus, protégés ou logés, soient dénoncés et excommuniés dans toutes les églises, aux fêtes solennelles, et nous ne permettons de les absoudre eux-mêmes qu'après qu'ils auront pris les armes contre ces abominables Albigeois.

« En outre, nous déclarons entièrement relevés de leurs serments, les fidèles qui se sont engagés à eux par quelques traités, et nous leur enjoignons, pour la rémission de leurs péchés, à manquer de foi à ces hérétiques exécérables, à confisquer leurs biens, à les réduire en servitude, et à tuer ceux qui ne voudront pas se convertir. Nous accordons à tous les chrétiens qui prendront les armes contre les Catharins la même indulgence qu'aux fidèles qui se croisent pour le saint sépulchre. »

Ce décret infâme et les prédications furibondes des légats du saint-siège excitèrent si bien le zèle superstitieux des rois de France et d'Angleterre, que ces deux monarques résolurent d'aller en personne convertir les hérétiques ou les exterminer. Cependant les conseils de quelques seigneurs empêchèrent ces tyrans de diriger eux-mêmes cette croisade sacrilège, et ils en confièrent l'exécution à des évêques, sous la direction du légat romain Pierre Chrysogone.

Dans son Histoire des Vaudois, Perrin raconte ainsi quelle fut l'origine de cette hérésie et les terribles conséquences qu'elle amena dans le midi de la France : « L'an de notre Seigneur 1160, la peine de mort fut prononcée contre tous ceux qui ne croiraient pas littéralement aux paroles sacramentelles prononcées par le prêtre sur l'Eucharistie, c'est-à-dire, que le Christ fût réellement dans l'hostie, sous la forme du pain, avec la raideur et la blancheur de cette substance, et conservant néanmoins la grosseur et la forme primitive de son corps, lorsqu'on le plaça sur l'arbre de la croix : il était ordonné pareillement, sous les mêmes peines, d'adorer l'hostie, de tapisser les rues aux jours de procession, de faire des jonchées dans les rues, de se mettre à genoux devant elle, de l'appeler Dieu, et de se frapper la poitrine.

« Pierre Valdo, citoyen de Lyon, s'éleva courageusement contre ces nouvelles superstitions : il parla contre le clergé et contre les abominations qui s'étaient glissées dans le sein de l'Eglise romaine, disant que le pape avait abandonné la loi chrétienne ; que la ville sainte était la Babylone prostituée, le figuier stérile que Dieu avait maudit, et qu'il ne fallait point obéir au pape ni le croire infallible ; que la gent monacale était un corps putréfié et pestilentiel, et que leurs vœux étaient les marques fatales de la bête de l'Apocalypse ; enfin il démasquait les fourberies des prêtres, démontrant que le purgatoire, les messes, la dédicace des temples, la vénération des saints, les reliques, les commémorations des morts, n'étaient que des inventions du clergé pour extorquer l'argent des simples.

« Dans toutes ses harangues, Valdo réunissait un nombreux auditoire, parce qu'il était en grande estime dans le pays, à cause de son érudition et de sa piété sincère : en outre, on savait qu'il dépensait généreusement en aumônes les grands biens qu'il avait

de son patrimoine. Il enseignait que le pain matériel devait nourrir le corps, et que l'âme devait s'alimenter de l'utilité et de la charité, qui étaient les seuls et véritables préceptes de la morale évangélique ; il prêchait plus encore d'exemple que de paroles, et menait une vie irréprochable, imitant les apôtres, lisant sans cesse les saintes Ecritures, et cherchant en elles les véritables moyens de salut.

« Un mérite aussi remarquable, un courage aussi sublime, ne pouvaient manquer de lui susciter les prêtres pour ennemis ; et celui qui se montra le plus acharné à sa perte fut, ce qui devait arriver, le métropolitain de Lyon, appelé Jean de Belles-Maisons. Ce prélat, exaspéré contre Valdo de ce qu'il osait catéchiser le peuple et blâmer les vices des papes et du clergé, lui fit intimer l'ordre de cesser ses enseignements, sous peine d'excommunication et d'être brûlé comme hérétique. Le philosophe fit répondre à l'archevêque qu'il ne redoutait pas les supplices, et qu'il continuerait à prêcher sur l'abominable corruption des prêtres, attendu qu'il aimait mieux obéir à sa conscience et à Dieu, qu'à un prélat qui était lui-même un athée et un abominable sodomite.

« Cette réponse énergique augmenta la rage de Jean, qui envoya sur l'heure des gardes pour l'arrêter ; mais le peuple se rangea du parti de l'apôtre et chassa les séules de l'archevêque. Valdo demeura encore trois ans à Lyon, sous la protection de ses amis ; mais le pape Alexandre, troisième du nom, qui était très-cruel, quoiqu'il affectât de ne pas le paraître, ayant été instruit qu'un grand nombre de Lyonnais révoquaient en doute son autorité souveraine, et redoutant que cette rébellion contre sa puissance ne se propageât en France, anathématisa Valdo et tous ses adhérents, et commanda à Jean de Belles-Maisons de les persécuter jusqu'à leur entière extermination.

« Alors les réformateurs se virent traqués comme des bêtes féroces, livrés aux plus affreux supplices ou forcés de quitter Lyon. Ils se répandirent par bandes dans le midi de la France, sous le nom de Vaudois, dérivé de Valdo leur chef ; et en peu de temps les nouvelles doctrines firent de si rapides progrès, que le comté de Toulouse et tous les peuples des provinces méridionales se déclarèrent contre les papes... »

C'était précisément pour arrêter cette propagation religieuse qu'Alexandre fulminait de nouveaux anathèmes et prêchait une croisade contre les Vaudois. A sa voix, des milliers de fanatiques prirent les armes et marchèrent sur Toulouse, qui avait alors pour consul un vénérable vieillard, appelé Pierre Durand, qui employait ses grandes richesses à soulager les pauvres, et qui était surtout distingué par ses vertus et par ses lumières. Sans égard ni pour son âge ni pour son caractère, le légat Jean Chrysogone fit saisir tous ses biens, et le chassa de France, avec défense d'y rentrer qu'après avoir servi les pauvres pendant dix ans à Jérusalem. Ensuite il confisqua les richesses de ses proches et de ceux qui avaient seulement communiqué avec lui ; il exila tous les citoyens opulents parce qu'ils étaient suspectés d'hérésie, et en fit appliquer plusieurs à la torture pour en obtenir des dénonciations.

Cette première expédition contre les Vaudois paraissait terminée, lorsqu'arriva un autre légat,

nommé Henri ancien abbe de Clairvaux, qui venait d'être élevé au cardinalat. Ce prêtre exécrable s'avancant à la tête d'une armée de bandits, et muni d'ordres impitoyables qui lui avaient été envoyés de Rome, tous ces lâches se dressèrent, les instruments de tortures déchirèrent de nouveau les victimes de sa supériorité; enfin reparut tout l'affreux attirail qui servait après eux à les ministres des tyrans. Des milliers d'hérétiques, vieillards, femmes, enfants, furent pendus, écartés, roués ou brûlés vifs, et leurs biens confisqués au profit du roi et du saint-siège.

Pendant qu'Alexandre faisait exterminer les Vaudois ou Albigens par ce qu'ils refusaient de reconnaître sa suprême autorité, l'Ecosse était en révolution à l'occasion de la nouvelle promotion du docteur Jean à l'évêché de Saint-André. Le roi Guillaume, mécontent des chanoines de cette Église, parce qu'ils avaient élu un évêque sans sa permission, refusa de confirmer leur candidat, et nomma Hugues, son chapelain, pour gouverner le siège vacant. Jean porta plainte à la cour de Rome, et aussitôt Alexandre envoya en Ecosse son légat Alexis, sous-diacre de l'Église romaine, qui prononça l'interdit contre l'évêché de Saint-André, dépoussa Hugues comme intrus, et rétablit Jean comme légitime évêque du diocèse, en lui défendant toutefois de révoquer l'anathème prononcé contre son Église, avant que le roi eût consenti à son élection.

Guillaume parut se soumettre à la force et approuva l'élection; mais immédiatement après que l'excommunication eut été levée, il fit arrêter Jean et le chassa de ses États. Alexis rendit un nouveau décret d'anathème, qui fut confirmé par le pape dans une lettre adressée aux prélats d'Ecosse et particulièrement au clergé de Saint-André. En outre, par une usurpation de sa politique machiavélique, il donna la légation d'Ecosse à Roger, métropolitain d'York, qui en sa

qualité d'Anglais était l'ennemi naturel des Écossais, et lui ordonna d'excommunier Guillaume, de mettre son royaume en interdit, et de le déposer, s'il persistait à ne pas laisser Jean en libre possession de l'église de Saint-André. Alexandre commandait au pape de rentrer en Ecosse, de ne point abandonner son siège, et de mériter, s'il le fallait, la palme du martyr, comme saint Thomas de Cantorbéry. Toutes ces menaces ne servirent pas beaucoup la cause de Jean; il fut une seconde fois chassé du royaume, et on lui défendit, sous peine de mort, d'y rentrer. Il est vrai qu'aussitôt le prince fut excommunié, et l'Ecosse déclarée en interdit.

Tel fut le dernier acte d'autorité exercé par Alexandre: il mourut à Città di Castello, le 30 août 1181, après avoir occupé la chaire pontificale pendant vingt-deux ans, pour le plus grand malheur des peuples.

Ce pape, orgueilleux, vindicatif, avare, despote et cruel, montra une lâche hypocrisie aussi longtemps qu'il eut à redouter le glaive de l'empereur Frédéric. Mais dès qu'il vit son autorité affermie, dès qu'il sentit son ennemi terrassé, il jeta le masque et se révéla aussi implacable que Grégoire VII, et plus orgueilleux encore que le moine Hildebrand.

Ce fut lui qui décréta cette fameuse bulle qui autorisait les prêtres à excommunier ceux qui leur refusaient la dime. « Nous ordonnons, disait cet infâme pape, qu'on procède par censure pour faire payer les dimes des moulins, des étangs, du foin, de la laine, des abeilles, des grains et des fruits; et nous voulons que la dixième partie de toutes ces récoltes soit payée au clergé avant que les cultivateurs aient même prélevé les frais de culture. »

Combien est étrange l'aveuglement des hommes, qui aujourd'hui encore se prosternent devant les successeurs de pareils montres!





Élection de Lucius III — Il est chassé de Rome. — Il fait la guerre aux Romains et rentre dans la ville sainte à la tête d'une armée. — Lucius mendie de l'argent dans tous les royaumes de l'Europe. — Il est encore chassé de Rome. — Entrevue du pape et de l'empereur — Concile de Verone. — L'écret infâme contre les Vaudois. — Affaires d'Écosse. — Nouvelle croisade en Orient. — Histoire de la patriarche de Jérusalem. — Insolence du patriarche Héraclius. — Mort de Lucius.

Les décrets rendus par le dernier concile de Latran avaient définitivement dévolu le pouvoir électif aux cardinaux; le clergé et le peuple ne pouvaient même plus intervenir dans les élections par un vote négatif, puisqu'il suffisait au pape d'avoir réuni les deux tiers des voix du sacré collège pour être canoniquement élu. Aussi à partir de ce moment le cardinalat devint-il la première et la plus importante dignité de l'Église romaine.

Dans leur empressement de jouir de leurs nouvelles prérogatives, les cardinaux n'attendirent pas même que les funérailles d'Alexandre fussent terminées; le lendemain de sa mort, ils se réunirent secrètement et proclamèrent souverain pontife Ubaldo, évêque d'Ostie, qui fut sacré à Veletri, sous le nom de Lucius III, par Théodin, prélat de Porto, et par l'archiprêtre d'Ostie. Le nouveau pape, né dans la ville de Lucques en Toscane, était, dit-on, fort ignorant et n'avait pour tout mérite qu'une connaissance parfaite des cérémonies de l'Église.

Voici pour quelle raison cet inepte prélat obtint les honneurs du pontificat: les cardinaux s'étant assemblés pour procéder à la nomination du successeur d'Alexandre, en vertu du décret qui leur conférait le pouvoir électif, ils s'engagèrent réciproquement à ne jamais choisir les papes hors de leur collège. Mais quand cette décision eut été approuvée, il s'éleva une grande difficulté; tous voulaient être papes, et personne ne consentait à donner sa voix qu'à lui-même.

Enfin pour terminer les différends, ils convinrent de choisir le cardinal Ubaldo, comme étant le doyen d'âge et par conséquent comme devant laisser bientôt la place à d'autres ambitions. En dépit de leurs prévisions, Lucius vécut encore quatre années.

L'histoire des premiers temps de ce pontificat est aride et n'offre que des incertitudes; elle ne commence à devenir intéressante que vers l'année 1183.

On accuse Lucius d'un défaut qui chez les souverains est un vice monstrueux, l'avarice. Le jour même de son exaltation, il voulut réformer plusieurs usages établis depuis un temps immémorial; par exemple la coutume de faire des largesses au peuple aux époques des grandes solennités, et les distributions de vêtements et de blé aux anniversaires de la fête des papes ou de leur intronisation.

Les Romains, craignant que ce vieillard rapace ne finit par amonceler toutes leurs richesses dans les caves du palais de Latran, se révoltèrent contre lui, envahirent à main armée la demeure pontificale, le poursuivirent de forteresse en forteresse et le forcèrent à quitter Rome. Ensuite, le peuple se répandit dans les campagnes qui lui appartenaient, pillé ses maisons, ravagea ses domaines, brûla ses palais; et, sur les décombres fumants, tous les citoyens firent serment de mourir les armes à la main plutôt que d'obéir à l'infâme Lucius, qui était allé mendier le secours de l'empereur, et avait obtenu que Christian, métropolitain de Mayence, vint le rétablir sur le

saint-siège avec une armée d'Allemands. Ce prélat, qui était l'un des plus habiles généraux de l'empire, aurait sans contredit rétabli les affaires du pape, si la mort n'était venue à temps pour l'arrêter dans sa marche. Après la perte du chef, l'armée n'osa point s'engager dans le cœur de l'Italie, et opéra même sa retraite vers la Lombardie.

Une seconde fois Lucius se trouva privé de tout appui, et loin d'être en état de soumettre les rebelles, il reconnut que lui-même serait bientôt forcé de leur obéir. Alors il changea de tactique, et ne pouvant vaincre le peuple, il résolut de corrompre ses chefs. Comme l'argent lui manquait, il envoya ses moines dans toutes les cours de l'Europe, afin d'en extorquer aux rois, aux seigneurs et aux simples fidèles. Toutes les sommes qu'il se procura ainsi furent distribuées aux chefs de la révolte, et avec leur appui il entra triomphant au palais de Latran. Malheureusement ses succès ne furent pas de longue durée; les Romains, irrités de ce qu'il voulait frapper la ville d'un impôt extraordinaire, se révoltèrent contre les agents du fisc, en tuèrent quelques-uns et chassèrent les autres avec l'odieux pontife.

Dans cette seconde révolution, il est juste de dire que le peuple se porta à des excès inouïs et déplorables; les églises furent pillées et brûlées, les religieuses violées et écartelées en place publique; les prêtres déchirés à coups de fouet et mutilés d'une manière honteuse; enfin les historiens rapportent qu'après le sac d'un couvent, on arracha les yeux à tous les moines, qu'on leur couvrit la tête de mitres par dérision, et qu'on les renvoya en procession attachés deux à deux et conduits par un frère lai auquel on avait conservé un œil.

Lorsque Lucius fut instruit des cruautés qui avaient été commises contre son clergé, il entra dans un grand accès de fureur; il fulmina contre les Romains les plus terribles anathèmes, et se retira aussitôt à Verone pour activer les secours que devait lui envoyer l'empereur. Frédéric vint en effet le rejoindre, et lui renouvela le serment de fidélité et d'obéissance qu'il avait fait au pape Alexandre, sous la condition qu'il lui donnerait l'investiture des États de la comtesse Mathilde.

Un concile fut immédiatement convoqué, et Lucius chargea officiellement les Pères de résoudre les difficultés qui s'étaient élevées autrefois entre le saint-siège et l'empereur; mais dans les instructions secrètes, il leur ordonna de faire traîner en longueur les affaires relatives à l'héritage de Mathilde, et de s'occuper principalement de la condamnation des Romains et des mesures à prendre pour les soumettre.

Le synode rendit en même temps contre les hérétiques d'Italie et de France un décret qui renfermait les principales dispositions du concile de Latran, avec un surcroît de mesures cruelles pour arriver plus promptement à l'étermination des peuples qui refusaient de se soumettre à la cour de Rome. « La justice ecclésiastique ne saurait montrer trop de rigueur, disait Lucius dans cette bulle, pour anéantir les hérésies qui pullulent de nos jours dans un grand nombre de provinces. Déjà Rome a bravé les foudres du saint-siège, et son peuple indocile a osé porter sur nos prêtres une main sacrilège en haine de notre personne. Mais le jour de la vengeance se prépare,

et en attendant que nous puissions rendre à ces Romains le mal qu'ils nous ont fait, nous excommunions tous les hérétiques, quelle que soit la dénomination qu'ils portent, entre autres les Catharins, les Patarins, ceux qui se disent faussement Humiliés ou Pauvres de Lyon, ainsi que les Passagins, les Josépins et les Arnaudistes, enfin tous ces infâmes qui s'appellent Vaudois ou ennemis du saint-siège. Nous frappons ces sectaires abominables d'un anathème perpétuel; nous condamnons aux mêmes peines ceux qui leur donneront retraite ou protection, et qui les appelleront Consolés, Croyants parfaits, ou de quelque autre nom superstitieux.

« Et comme la sévérité de la discipline ecclésiastique est quelquefois méprisée et impuissante, nous ordonnons que ceux qui seront convaincus de favoriser les hérétiques, s'ils sont clercs ou religieux, soient dépouillés des fonctions sacerdotales, de leurs bénéfices, et abandonnés à toutes les rigueurs de la justice séculière; s'ils sont laïques, nous ordonnons qu'ils soient livrés aux plus horribles tortures, éprouvés par le fer et par le feu, déchirés à coups de fouet, et brûlés vifs.

« Nous ajoutons, par le conseil des évêques et sur les remontrances de l'empereur et des seigneurs, que chaque prélat visitera plusieurs fois pendant l'année, par lui-même ou par son archidiacre, toutes les villes de son diocèse, et particulièrement les endroits où il jugera que des hérétiques tiennent leurs concilia-bules; ils feront saisir les habitants et surtout les vieillards, les femmes et les enfants; ils les interrogeront pour savoir s'il existe des Vaudois dans leur pays, ou des gens qui tiennent des assemblées secrètes, et qui mènent une vie différente de celle des fidèles. Ceux qui hésiteront à faire des dénonciations seront immédiatement appliqués à la question. Lorsque l'évêque ou l'archidiacre connaîtra les coupables, il les fera arrêter et il exigera d'eux une abjuration, ou bien, sur leur refus, il exécutera la sentence que nous avons prononcée.

« Nous ordonnons en outre aux comtes, aux barons, aux recteurs et aux consuls des villes et autres lieux, de s'engager par serment, suivant l'avertissement des évêques, à persécuter les hérétiques et leurs complices lorsqu'ils en seront requis par l'Église, et à exécuter de tout leur pouvoir ce que le saint-siège et l'empire ont statué sur le crime d'hérésie; autrement nous les déclarons dépouillés de leurs charges et de leurs dignités, sans jamais pouvoir être admis à occuper aucun emploi; de plus, ils seront excommuniés pour toujours et leurs terres mises en interdit.

« Les cités qui résisteraient à nos ordres ou qui, étant averties par les évêques, négligeraient de poursuivre les hérétiques, seront exclues de tout commerce avec les autres villes et perdront leurs rang et privilèges; les citoyens seront excommuniés, notés d'infamie perpétuelle, et comme tels déclarés inhabiles à remplir toutes fonctions publiques ou ecclésiastiques. Tous les fidèles auront droit de les tuer, de s'emparer de leurs biens et de les réduire en esclavage.»

Après la lecture de cet infâme décret, le concile entendit les explications des évêques écossais, Jean et Hugues, les mêmes qui s'étaient disputé le siège de Saint-André. Le pape et les cardinaux décidèrent



que ni l'un ni l'autre n'avait droit au siège, attendu que tous deux avaient été irrégulièrement élus et consacrés, et ils leur ordonnèrent de résigner le titre d'évêque entre les mains de Lucius.

Alors commença une nouvelle lutte entre les deux titulaires afin d'obtenir la protection du saint-père. Jean offrit à Lucius quinze cents deniers d'or pour qu'il favorisât ses intérêts; Hugues lui en donna deux mille afin qu'il se déclarât contre son rival. Le pape prit l'argent des deux compétiteurs, et pour les mettre d'accord, il rendit à Hugues l'évêché de Saint-André, et donna à Jean le siège de Dunquelde avec les bénéfices que le roi Guillaume lui avait enlevés. Quand les deux prélats furent de retour en Ecosse, ils voulurent rentrer en possession de leurs Eglises respectives; mais le roi ayant refusé de restituer à Jean les bénéfices qui lui avaient été donnés par Lucius, la guerre recommença entre les deux rivaux pour le siège de Saint-André, et le royaume fut encore troublé par cette ridicule querelle.

En Orient, les affaires des chrétiens se trouvaient dans un état déplorable; plus d'un million d'hommes étaient venus s'engloutir dans les sables de la Palestine.

D'un côté, la dissolution des mœurs, l'incapacité des chefs et le manque de soldats, laissaient la terre sainte sans défense; de l'autre, une lépre horrible et des maladies continuelles rendaient Baudoin IV incapable de défendre ses nouveaux sujets contre les entreprises des infidèles. Dans cette extrémité, ce prince se détermina à envoyer en Italie une députation au pape et aux rois chrétiens pour leur exposer les malheurs de l'Orient; il choisit pour chef de cette ambassade l'infâme Héraclius, métropolitain de Jérusalem, le même qui avait été élevé sur ce siège important, malgré la vive opposition de Guillaume, archevêque de Tyr. Celui-ci voulut profiter de la circonstance pour se rendre lui-même à Rome et pour renouveler ses accusations devant le pape, en demandant la déposition d'Héraclius; mais le sacré collège et le pape, déjà gagnés par l'or, refusèrent même d'entendre l'illustre métropolitain. Celui-ci, indigné d'une telle lâcheté, menaça Lucius de publier dans toutes les cours de l'Europe le honteux trafic qu'il faisait des dignités ecclésiastiques; tout fut inutile: les riches présents d'Héraclius avaient fait pencher la balance en sa faveur, et il fut solennellement reconnu par le saint-père.

Voici cependant en quels termes Besoldus parle des mœurs d'Héraclius: « Ce patriarche était devenu amoureux d'une tavernière nommée Pascha de Riveri, de la ville de Napolé en Palestine, à douze lieues de Jérusalem. Souvent il montait à cheval et venait chercher sa maîtresse, qu'il accompagnait au palais patriarcal: après quelques jours de débauches, il la renvoyait comblée de présents, afin que ces voyages ne déplussent pas trop au mari. Néanmoins celui-ci, fatigué des plaisanteries de ses voisins, s'emporta contre sa femme et la menaça de la tuer si elle ne cessait ses relations avec le patriarche. La belle tavernière en instruisit Héraclius, et le lendemain le mari fut trouvé mort dans son lit; alors la Pascha vint résider à Jérusalem, dans un riche palais qu'elle habita publiquement avec le métropolitain. Quand son amant prêchait à la cathédrale, elle s'y rendait dans

l'équipage d'une reine, suivie d'une foule de serviteurs plus richement équipés que ceux de la princesse Sibylle, sœur du roi; et si des étrangers demandaient à ses gens quel était le nom de cette dame, ils répondaient effrontément: C'est la patriarchesse.

« Héraclius en eut plusieurs enfants qu'il menait publiquement avec lui soit au temple, soit à la cour. On raconte même qu'un jour, en plein conseil, en présence du roi, des barons et des généraux, un des serviteurs de la Pascha vint lui annoncer qu'elle était accouchée d'un garçon.

« Aussi la conduite du prélat avait-elle influé sur son clergé, à ce point que ses moines et ses prêtres n'avaient pas laissé une seule fille vierge dans Jérusalem! »

Ce fut cependant au nom de ce prêtre indigne, au nom d'Arnand, grand maître des templiers, et de Roger, grand maître des hospitaliers, que le métropolitain de Ravenne exposa au concile de Véronne le triste état de l'Eglise d'Orient, et supplia Lucius de permettre que les chrétiens d'Occident vinsent au secours de la terre sainte. Le pape se montra très-favorablement disposé pour les ambassadeurs; malheureusement il n'en fut pas de même des rois: ceux-ci montrèrent fort peu d'enthousiasme, et firent répondre à la cour de Rome, que le bien de leurs royaumes les empêchait de s'engager dans une entreprise aussi périlleuse et aussi longue qu'une croisade en Palestine. En effet, presque tous avaient des guerres à soutenir: Frédéric Barberousse s'occupait de rétablir son autorité en Italie; Guillaume, roi de Sicile, repoussait les tentatives d'invasion d'Andronic Comnène, empereur de Constantinople; Philippe II, roi de France, guerroyait avec les grands vassaux de la couronne; Henri II, roi d'Angleterre, était également retenu dans ses Etats par les révoltes incessantes des provinces françaises, qui voulaient se détacher de son autorité.

Héraclius voyant le mauvais succès de ses négociations, voulut tenter un dernier effort, et se rendit lui-même à Paris, où il fut accueilli avec une grande distinction par le roi et par les jeunes seigneurs de la cour de France: tous témoignèrent au patriarche le désir de se rendre à Jérusalem; mais la partie sage des prélats et des nobles se rassembla en conseil et décida que le souverain, qui n'avait pas encore vingt ans, ne pouvait diriger la croisade, et devait rester dans ses Etats. Philippe promit alors aux ambassadeurs d'Orient de faire prêcher la guerre sainte dans son royaume, et de fournir de son épargne les sommes nécessaires à l'équipement et à l'entretien de ceux qui prendraient les armes.

Après ce premier échec, le métropolitain partit pour l'Angleterre, persuadé que le roi Henri ne pourrait se refuser à prendre la défense de son parent, le roi de Jérusalem.

A l'arrivée du patriarche, Henri convoqua les seigneurs et les prélats de son royaume dans la ville de Londres, pour délibérer sur la question de la croisade; le conseil décida unanimement que le prince ne sortirait pas de son royaume, et se contenterait de permettre à ses sujets de se croiser. Henri se leva alors, et dit au patriarche: « Puisque nos conseillers ont jugé que notre présence était indispensable au salut de nos peuples, nous suivrons leur décision, parce qu'avant tout un prince se doit à la nation;



La campagne de Jérusalem



La patriarchesse Pascha

mais nous promettons de donner cinquante mille mares d'argent pour secourir le roi de Jérusalem.

Cette nouvelle déception exaspéra Héraclius : « Roi, s'écria-t-il, que nous importe votre munificence ! nous avons plus d'or que nous n'en voulons ; et si nous sommes venus d'aussi loin, c'était pour chercher un homme capable de faire la guerre aux infidèles, et nous avions espéré le rencontrer ici. Puisque nos prévisions ont été trompées par celui-là même qui devait les réaliser, apprenez à votre tour, prince, que si vous avez régné jusqu'à ce jour avec gloire, c'est parce que le pape vous réservait pour sa défense ; mais comme vous abandonnez sa cause, sachez que lui aussi va vous abandonner, et que sa justice punira enfin votre ingratitude et vos crimes.

A ces reproches sanglants qui lui étaient faits devant toute sa cour, Henri changea de couleur, et son visage prit l'expression d'une rage concentrée ; mais Héraclius, sans paraître troublé, continua : « Ne croyez pas que je redoute les effets de la fureur que je vois sur votre visage ; frappe-moi comme vous avez frappé saint Thomas, et que mon martyre apprenne à l'univers que vous êtes plus cruel et plus impie que les Sarrasins. Telle était la crainte qu'inspiraient les prêtres de cette époque, que le roi ne pouvait plus se contenter et n'osant point se venger, quitta l'assemblée.

Avant le retour d'Héraclius en Italie, le pape Lucius était mort à Vérone, le 21 novembre 1185, et avait été enterré dans la cathédrale de cette ville.



Election d'Urbain. — L'empereur Frédéric décerne le titre de César à son fils. — Querelle entre le pape et l'empereur. — Plaintes de Frédéric Barberousse contre le pape. — Lettres des évêques allemands au saint-père. — Urbain est chassé de Vérone. — Conquêtes du sultan Saladin. — Mort du pape.

Après la mort de Lucius, le Milanais Hubert Crivelli, cardinal de Saint-Laurent et métropolitain de Milan, fut proclamé pontife par le sacré collège sous le nom d'Urbain III.

Frédéric Barberousse, qui songeait à s'assurer la domination de l'Italie, profita du moment de répit que lui donnait la mort du pape et le soin d'une nouvelle élection, pour marier Henri, son fils, avec Constance, fille posthume du roi Roger, et tante de Guillaume II, qui régnait alors sur les Etats de Sicile. Ce mariage avait été célébré à Milan le 27 janvier 1186; et à la suite de la cérémonie, l'empereur avait été couronné par le métropolitain de Vienne. Henri par le patriarche d'Aquilée, et Constance par un prélat allemand. Ensuite Frédéric avait solennellement déclaré son fils César et lui avait déferé l'autorité impériale avec les insignes de la dignité.

Mais Urbain, qui dans l'intervalle avait été élu pape, montra aussitôt des intentions hostiles à l'empereur, et refusa de confirmer la déclaration du souverain et le mariage du jeune roi, sous prétexte que cette union menaçait d'asservir l'Eglise romaine; il reprocha à Frédéric l'usurpation des biens légués par la comtesse Mathilde à Saint-Pierre; il l'accusa de voler les héritages des évêques après leur mort, et d'obliger leurs successeurs à vivre d'extorsions; enfin il le menaça d'excommunication, s'il ne restituait aux monastères d'hommes et de femmes les richesses qu'il leur avait enlevées, en les accusant fausement de les

employer à des débauches. Toutes ces imputations, quoique fondées, n'étaient que des prétextes pour justifier la conduite du pape; quant au véritable motif de son opposition, il prenait sa source dans un sentiment de cupidité; Urbain convoitait pour le saint-siège l'héritage du roi Guillaume, qui était sans enfants et paraissait menacé d'une mort prochaine.

Henri se trouvait encore en Lombardie lors de la déclaration du saint-père: il revint aussitôt sur ses pas, bien résolu à tirer vengeance de la cour de Rome. Il s'attaqua d'abord à un évêque qu'il rencontra sur sa route, et auquel il demanda impérieusement de qui il avait reçu l'investiture; sur sa réponse qu'il avait été ordonné par Urbain, parce qu'il ne possédait ni régales, ni officiers, ni cours royales, le jeune prince s'emporta contre lui, ordonna qu'on le dépouillât de ses vêtements, et le fit frapper de verges par ses gens. Il traita encore plus cruellement un légat qui portait à Rome des sommes considérables; il s'empara de l'argent de vive force, et pour punir l'ecclésiastique de la résistance qu'il avait faite, il lui fit couper le nez.

Urbain cita aussitôt l'empereur et son fils à Rome pour être jugés par un concile, les menaçant d'une excommunication terrible s'ils refusaient d'obtempérer à ses ordres. Non-seulement les deux princes méprisèrent les menaces d'Urbain, mais encore ils redoublèrent de sévérité envers les prélats qui soutenaient le parti du pontife; ils fermèrent les passages des Alpes et des pays voisins pour empêcher les ecclé-



Les croisés en Palestine

siastiques et les pèlerins de passer d'Italie en Allemagne, et pour arrêter les Allemands qui voulaient se rendre à la cour de Rome. Ensuite ils convoquèrent à Geilenhusen tous les prélats, les abbés et les seigneurs du royaume.

Frédéric ouvrit la séance par le discours suivant : « Seigneurs et évêques, vous savez de quelle manière nous sommes attaqué par le saint-siège, sans avoir manqué au respect et à l'obéissance que nous lui avons promis. Cependant l'ambitieux pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, veut ruiner les privilèges de notre empire, afin d'arracher plus facilement la couronne du front de nos successeurs. Il prétend qu'aucun laïque, quelle que soit sa dignité, ne doit prendre les dîmes que les peuples payent à ceux qui servent l'autel ; qu'il est injuste que les rois s'attribuent le droit d'avouerie sur les terres ou sur les vassaux de l'Eglise, et que les prélats seuls doivent en jouir librement.

Toutes ces exigences sont contraires aux usages de l'empire, et nous ne croyons pas qu'on puisse changer les anciennes coutumes pour obéir à un prêtre ; néanmoins, pour montrer combien nous désirons la paix avec le pape, nous nous conformerons aux décisions que prendra cette assemblée. »

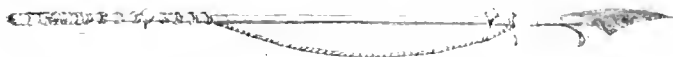
Alors Conrad, métropolitain de Mayence, se leva et répondit au prince : « Cette affaire est grave, seigneur, et il n'est pas possible de la résoudre légèrement. Nous écrivons d'abord au pontife, pour l'exhorter à la paix et à vous rendre justice. Tous les

Pères accédèrent à cette proposition, et une lettre synodale fut adressée au saint-père.

Dans cet écrit, les évêques d'Allemagne se montrèrent profondément affligés de la discorde qui s'était élevée entre l'autel et le trône ; ils reprochèrent au pontife l'abus qu'il faisait de son autorité en voulant anéantir la puissance impériale, en lui enlevant ses privilèges et en empiétant chaque jour sur ses prérogatives.

Malgré le vif mécontentement qu'Urbain éprouva de la lettre des prélats d'Allemagne, il n'en demeura pas moins ferme dans sa résolution d'excommunier l'empereur, et il le cita à Vérone pour qu'il eût à s'entendre juger et anathématiser. Cette nouvelle démarche du saint-père ne lui réussit pas : les habitants de Vérone, effrayés des conséquences qui pouvaient résulter pour eux de l'inimitié de Frédéric, chassèrent le pape de leur cité et l'obligèrent à se réfugier à Venise. Dans cette ville, Urbain reprit tous les avantages de sa position : il parvint même à former une ligue contre l'empereur, et à organiser une armée qu'il destinait à secourir la terre sainte.

Mais au moment où il commençait à effectuer l'embarquement des troupes, il apprit que le sultan Saladin, après avoir battu l'armée chrétienne et fait prisonnier le roi Guy de Lusignan à la journée de Tibériade, s'était emparé de la ville de Jérusalem, et avait subjugué tout le royaume. Urbain en éprouva un chagrin si violent qu'il tomba malade, et mourut trois jours après, le 19 octobre 1157.





Élection de Grégoire VIII. — Commencements de son pontificat. — Consternation des chrétiens à la nouvelle de la prise de Jérusalem. — Sous l'impression de ce désastre, les cardinaux s'engagent à renoncer à leur vie voluptueuse et débauchée. — Le pape négocie la paix entre les Génois et les Pisans. — Mort de Grégoire.

Albert, prêtre-cardinal du titre de Saint Laurent et chancelier de l'Église romaine, succéda par une élection canonique à Urbain III : il fut intronisé sous le nom de Grégoire VIII, et consacré le dimanche suivant.

Bénévent était la patrie du nouveau pape, qui, d'après le témoignage des historiens, était savant, éloquent, de mœurs pures et austères. Comme son prédécesseur, il avait éprouvé une grande tristesse à la nouvelle de la prise de Jérusalem : aussi, dès qu'il fut sur le trône pontifical, il envoya ses moines dans tous les royaumes chrétiens prêcher de nouvelles croisades, afin de ranimer le zèle des fidèles pour la délivrance de la terre sainte. Par ses ordres, les missionnaires promettaient les indulgences plénières à ceux qui entreprendraient le voyage en Palestine ou qui fourniraient de l'argent aux besoins des croisés.

Pour Grégoire VIII comme pour ses prédécesseurs la religion n'était pas le seul motif qui les déterminait à soutenir les chrétiens d'Orient contre les infidèles : l'espoir de relever en Asie l'autorité du saint-siège et d'asservir l'Église grecque agissait plus puissamment sur l'esprit de ces papes. Du reste, cette politique n'était autre que celle suivie à Rome depuis le règne de Grégoire le Grand.

Un auteur contemporain, Roger Hoveden, rapporte

dans ses Annales que la prise de Jérusalem produisit un effet si terrible sur tous les esprits, que les cardinaux romains s'engagèrent tous par écrit à renoncer à leurs concubines, à ne point monter à cheval, à ne point aller à la chasse, aussi longtemps que la terre sainte resterait au pouvoir des infidèles. Plusieurs même firent serment de se croiser et d'aller à la tête des pèlerins jusqu'en Syrie. Mais, ajouta-t-il, cet accès de dévotion ne dura que quelques jours, et bientôt tous reprirent leur train de vie accoutumé.

Grégoire fut distrait de sa douleur par une négociation difficile qu'il entreprit pour réconcilier Pise et Gênes, deux villes rivales et très-puissantes. Son intention était de réunir les forces de ces deux républiques pour les pousser dans la guerre de Palestine. Déjà ses ouvertures avaient été favorablement accueillies des Pisans, il les avait même décidés à joindre toutes leurs forces de terre et de mer à celles des croisés ; déjà les Génois lui avaient envoyé des ambassadeurs pour traiter de la paix avec les habitants de Pise, lorsque, fort heureusement pour les peuples, il fut attaqué d'une fièvre violente qui retarda les désastres d'une nouvelle croisade. Le pape mourut après quelques jours de maladie, le 16 décembre 1187, ayant occupé le saint-siège pendant deux mois.





Élection de Clément III. — Traité entre le pape et les Romains. — Clément poursuit les projets de ses prédécesseurs relatifs à la terre sainte. — Fanatisme des croisés de France, d'Angleterre et d'Allemagne. — Règlements pour la nouvelle croisade. — Dîme salulaire. — Fin du schisme d'Écosse. — Privilège accordé au roi d'Écosse. — Querelles entre le pape et le roi de France. — Mort de Clément III.

Paul ou Paulin, cardinal-évêque de Palestrine et Romain de naissance, fut élu sous le nom de Clément III, pour succéder à Grégoire VIII. La cérémonie de sa consécration eut lieu à Pise quelques jours après la mort de son prédécesseur.

A peine assis sur le trône de saint Pierre, son premier soin fut de mettre un terme aux divisions qui existaient entre le peuple de Rome et le saint-siège. A cet effet, il envoya des députés au sénat et au préfet pour prendre des arrangements relatifs à la ville de Tusculum qui était l'objet principal de la discorde, et dont les papes revendiquaient la possession au préjudice de la cité. Ses ambassadeurs apportèrent dans la négociation une extrême habileté, ils surent faire valoir aux Romains la perte qu'ils éprouveraient si les papes étaient obligés de choisir une autre cité pour leur résidence : ils les supplièrent de ne pas concourir eux-mêmes à la ruine de l'antique capitale du monde chrétien en refusant de recevoir le pontife comme leur père, et sans conditions. Les Romains ne tombèrent point dans le piège qui leur était tendu, connaissant trop bien ce que la présence des pontifes leur apportait de discordes et de désastres : néanmoins ils répondirent que pour obtenir la paix, ils recevraient Clément dans leurs murs, en lui imposant certaines obligations de l'ordre administratif, sous la condition qu'il les aiderait à réparer les pertes éprouvées dans leurs guerres avec le saint-siège au sujet de Tusculum.

Le pontife, voyant l'impossibilité de tromper les Romains, accéda à leurs justes réclamations, et signa le traité qui lui fut imposé. Il était ainsi conçu :

« Saint-Père, nous vous rendons dès aujourd'hui la ville, la ville et les impôts ; nous vous rendons également la basilique de Saint-Pierre et les autres églises qui ont été engagées pour les frais de la guerre, à condition toutefois que vous céderez au sénat le tiers de l'impôt de chaque année jusqu'au remboursement des sommes qui nous ont été prêtées. Nous renouvellerons envers le saint-siège notre serment de fidélité, et de votre côté vous donnerez aux sénateurs et à leurs officiers les distributions ordinaires, aussi bien qu'aux juges, aux avocats et aux seriniaux que vous aurez établis. Enfin, vous solderez des troupes, s'il en est besoin, pour combattre les habitants de Tusculum, qui se prétendent indépendants.

« Après la conquête de cette ville, nous seuls pourrons disposer de son sort ; néanmoins vous y conserverez toujours vos terres et vos palais. Vous ferez détruire à vos frais la forteresse et les murs de circonvallation, sans que jamais vous ni vos successeurs puissiez les rétablir. Enfin, si Tusculum ne s'est pas rendue avant le 1<sup>er</sup> janvier 1189, vous vous engagez à excommunier les habitants, et à les contraindre par tous les moyens qui sont en votre pouvoir à obéir à nos ordres. A ces conditions, nous vous jurons fidélité, et nous promettons pleine sécurité à



vos cardinaux, ainsi qu'à ceux qui viendront vous visiter ; le tout sauf les droits romains. »

Toutes choses étant réglées de part et d'autre, Clément se disposa à rentrer dans la ville pontificale. Cependant, avant de s'éloigner de Pise, il ne perdit pas de vue son projet de croisade ; il rassembla les citoyens dans la grande église, leur fit une longue exhortation pour les déterminer à entreprendre le voyage de la terre sainte, et donna même l'étendard de Saint-Pierre à Hubald, métropolitain de ce diocèse, avec le titre de légat ; après quoi il prit le chemin de Rome où il fit une entrée triomphante.

Dès que le saint-père eut réglé l'administration de l'Église, il envoya en France le cardinal Henri, évêque d'Albane, avec Guillaume de Tyr, en qualité de légats, pour faire cesser les querelles qui divisaient les rois Henri et Philippe, et pour déterminer ces deux princes à réunir leurs armées pour marcher à la conquête de Jérusalem.

Cette ambassade eut un entier succès : Henri et Philippe se réconcilièrent, ils reçurent la croix des mains des légats, et s'engagèrent à faire le voyage de la Palestine. A leur exemple, un grand nombre de seigneurs des deux nations se croisèrent ; les Français adoptèrent une croix rouge, et les Anglais une croix verte.

Pendant que le métropolitain de Tyr achevait de fanatiser les peuples de la France, l'autre légat, Henri d'Albane, s'était séparé de son confrère et entra en Allemagne pour le même objet. Ainsi le jour où le roi Philippe assemblait à Paris son parlement pour lui demander des subsides afin de secourir Jérusalem, Frédéric tenait à Mayence une diète solennelle pour faire publier les croisades.

L'empereur se croisa avec son fils Frédéric, duc de Souabe, et soixante-huit des plus puissants seigneurs de l'empire. Le rendez-vous pour le départ fut fixé à Ratisbonne au jour de la fête de saint Georges de l'année suivante ; mais afin de prévenir les désordres qu'entraînaient des mouvements de troupes aussi considérables, par l'adjonction de tous les varabonds qui suivent les armées, à titre de taverniers, baladins, valets et autres, on fit défendre sous peine d'excommunication à tous ceux qui ne pouvaient pas faire la dépense de trois mares d'argent de se joindre aux croisés.

Henri d'Angleterre fit lever dans son royaume un impôt extraordinaire du dixième des revenus et des meubles de tous ses sujets, en exceptant seulement les armes, les chevaux et les habits des officiers, ainsi que les livres, les habits et les chapelles des clercs. Cet impôt, connu sous le nom de dime saladine, était perçu dans chaque paroisse par un moine nommé par l'évêque, et assisté d'un sergent du roi, et d'un templier ou d'un hospitalier. Le roi d'Angleterre rendit en outre différentes ordonnances pour la discipline de l'armée : proscrivant les dés et autres jeux de hasard ; interdisant à ses chevaliers les fourrures de vair, de martre zibeline, les vêtements d'écarlate et les habits ornés. Il défendit également aux officiers de blasphémer, de se faire servir à table plus de deux mets, et d'introduire dans le camp des femmes, à l'exception de quelques lavandières vieilles et laides. Il autorisait les croisés qui avaient précé-

demment engagé leurs biens à exiger de leurs créanciers le paiement d'une année de revenus, sans que cette nouvelle dette portât intérêts pendant toute la durée de l'expédition ; enfin il permettait à ses sujets, même aux ecclésiastiques, d'engager leurs terres pour trois ans, et il réservait pour ceux qui mourraient pendant le voyage le droit de disposer de l'argent qu'ils emportaient en faveur de leurs domestiques ou pour le secours de la terre sainte.

Philippe-Auguste leva pareillement la dime saladine dans ses États, et fit des ordonnances à peu près semblables à celles du roi Henri.

Pendant que la France, l'Angleterre et l'Allemagne se préparaient ainsi à la guerre de Palestine, le pape s'occupait à éteindre le schisme qui séparait l'Écosse du saint-siège. Dans cette intention, il écrivit au roi Guillaume et au clergé de ce royaume : « Nous vous prévenons, seigneur, que Hugues ne s'étant point présenté à la cour de Rome comme il en avait reçu l'ordre d'Urbain III, nous l'avons déclaré déchu de l'évêché de Saint-André, et comme tel nous le suspendons de toutes fonctions épiscopales, relevant ses vassaux du serment de fidélité et d'obéissance. Nous ordonnons en outre, conformément aux saints canons qui défendent de laisser les Églises sans pasteurs, que le chapitre de Saint-André se réunira immédiatement pour élire un digne prêtre, et nous lui recommandons l'évêque Jean, dont nous connaissons le mérite. Nous vous exhortons, vous notre cher fils, à rendre vos bonnes grâces à ce prélat... » Guillaume, après avoir pris connaissance de ces lettres, rendit enfin son amitié à l'évêque Jean ; il lui abandonna le siège de Dunqueld avec ses revenus, sous la condition qu'il renoncerait au diocèse de Saint-André en faveur de Hugues. Cette détermination du roi aplanit toutes les difficultés ; Jean s'installa dans son évêché, et Hugues se rendit à Rome pour se faire rétablir sur son siège ; il en rapporta l'absolution du pape, et mourut au retour.

Guillaume, désirant pour l'avenir garantir son royaume des censures des métropolitains anglais, envoya en Italie des députés chargés de négocier avec Clément une bulle qui déclarât l'Église d'Écosse soumise à la cour de Rome et indépendante de celle d'Angleterre. Le bref rendu à cette occasion se terminait par la clause suivante : « Désormais l'Église d'Écosse relèvera immédiatement du saint-siège, et il ne sera permis qu'au pape ou à son légat « à latere » de lancer et de publier l'interdit ou l'excommunication sur ce royaume. Personne à l'avenir n'y pourra exercer les fonctions de légat, s'il n'est Écossais ou tiré du corps de l'Église romaine ; et les différends qui s'élèveront pour les bénéfices situés en Écosse ne pourront être déférés à aucun tribunal étranger, si ce n'est à Rome, par voie d'appel. »

Cette dispute des Écossais et des Anglais était à peine assoupie, qu'une guerre terrible s'engageait entre Henri II et Philippe, à l'occasion de la sœur de ce dernier, que Richard, fils du roi d'Angleterre, voulait épouser malgré son père. D'abord le jeune prince s'était mis à la tête d'un corps de troupes françaises et guerroyait avec son père, qui, redoutant l'ambition de son fils, refusait obstinément de consentir à ce mariage. Ensuite Philippe, voyant que la



Philippe-Auguste, roi de France

guerre traînait en longueur, prit les armes en faveur de Richard, et les deux peuples anglais et français s'entr'égouèrent pour les amours d'un prince et pour la querelle de leurs tyrans.

Comme tout l'argent de la dime saladin s'engloutissait dans ces interminables disputes, le saint-père, craignant de voir s'évanouir ses espérances de croisades, envoya un nouveau légat, Jean d'Anagni, qui obtint des princes qu'ils se rendraient tous deux à la Ferté-Bernard pour conférer ensemble sur les moyens de terminer la guerre.

Dans cette entrevue, Philippe montra un orgueil inconcevable; il demanda impérieusement l'accomplissement du mariage arrêté entre sa sœur Alix et Richard, comte de Poitiers, exigeant en outre que le prince lui fit hommage de ses terres, et que son frère Jean prit la croix. Henri d'Angleterre offrit de faire épouser Alix par le plus jeune de ses fils; mais Philippe rejeta cette proposition avec insolence, et il s'emportait même en paroles outrageantes, lorsque le légat, s'interposant entre les deux monarques, menaça Philippe de l'excommunier et de mettre son royaume en interdit, s'il refusait les conditions offertes par le roi d'Angleterre.

Philippe protesta encore contre l'arrêt du légat, prétendant qu'il n'appartenait pas à l'Eglise romaine

de porter aucune censure contre un royaume, lorsque le prince réprimait ses vassaux rebelles et vengeait les injures faites à sa couronne; et bientôt la guerre recommença plus furieuse qu'auparavant. Enfin Henri II étant mort à Chinon quelque temps après, Richard, son fils, lui succéda et rendit la paix aux deux nations.

Alors seulement les deux rois purent accomplir le vœu qu'ils avaient fait de conquérir la ville sainte; ils s'embarquèrent ensemble à la fin de l'année 1190, et tirent voile pour la Syrie, où Frédéric Barberousse était déjà arrivé à la tête de cent cinquante mille hommes. Ce malheureux empereur se noya en traversant le fleuve Salef ou le Cydnus.

Henri VI, son fils et son successeur, quitta aussitôt l'armée des croisés, et revint en Italie pour recevoir la couronne des mains du pape, et pour revendiquer en même temps la succession de Guillaume le Bon, roi de Sicile, qui venait de mourir sans enfants. Sur sa route il reçut la nouvelle que Clément III, attaqué d'une maladie aiguë, avait rendu le dernier soupir le 28 mars 1191.

Ce pontife, doué d'une extrême habileté politique, avait rétabli pendant son règne la suprématie de l'autel sur le trône, et avait préparé à ses successeurs la domination de l'Europe entière.



— Mort de Célestin. — On diffère de le consacrer. — Couronnement de l'empereur Henri VI. — Exhumation du cadavre de Tancrède. — Supplice affreux du comte Jourdan. — Retour en France du roi Philippe. — Troubles en Angleterre. — Poursuites de l'empereur contre d'En. — Les Normands refusent de recevoir les légats du pape. — Le roi d'Angleterre est fait prisonnier par le duc d'Avarche. — Nouvelle croisade. — Querelles entre les cours de Rome et de France. — Mort de l'empereur. — Avarice des cardinaux et du pape et des cardinaux. — Philippe repousse Ingerburge. — Mort de Célestin.

Deux jours après la mort de Clément, le cardinal Hyacinthe fut élu souverain pontife. Il était Romain de naissance, et comptait quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il parvint à la papauté. On l'intronisa sous le nom de Célestin III; mais avant de l'ordonner, le sacré collège décida qu'il ferait préalablement un traité de paix avec Henri VI, et qu'il obligerait le prince à composer avec les Romains pour la reddition de Tusculum.

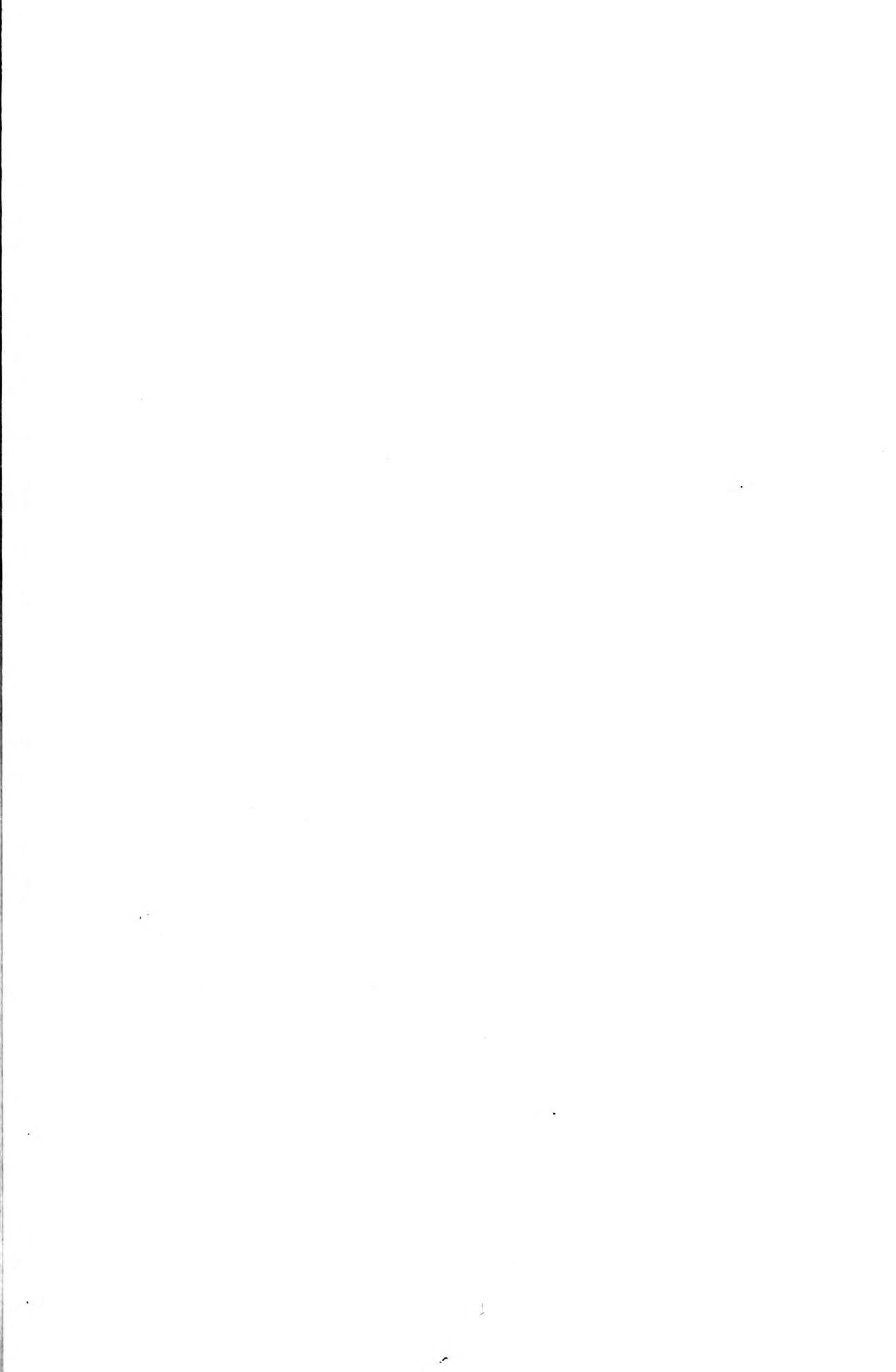
Célestin ayant donné son adhésion à cette mesure, une députation fut envoyée au roi de Germanie, pour réclamer la remise de Tusculum et des autres forteresses voisines de Rome, promettant à cet égard d'engager le pape à couronner Henri empereur d'Italie.

Le roi consentit à cet arrangement, et les ambassadeurs répondirent avec cette réponse : « Vous voyez, saint-père, que j'occupe vos terres avec mon armée; je puis ravager vos moissons, vos vignes et vos oliviers; mais ne différez plus de me sacrer, puisque au lieu de vous nuire je m'engage à honorer votre ville, à chasser votre tyrant et à vous payer un tribut. »

Célestin répondit au roi qu'il acceptait ses propositions, et immédiatement après il fit procéder à son ordination, fixant le lundi de Pâques pour le couronnement de l'empereur et de l'impératrice

Constance sa femme. Voici comment eut lieu cette cérémonie : le saint-père était assis sur un trône, la couronne impériale déposée à ses pieds; Henri s'approcha de la chaire apostolique et se mit à genoux pour recevoir le diadème; le pape, sans se lever, le plaça sur le front du monarque, ensuite il le renversa avec le pied, voulant figurer par cette action que le saint-siège était le seul dispensateur des trônes, et pouvait à son gré faire ou défaire les empereurs. Henri ayant courbé la tête en signe d'assentiment, les cardinaux relevèrent la couronne et la posèrent de nouveau sur sa tête.

Ainsi fut accompli le pacte sacrilège qui unissait deux implacables tyrans. Célestin, sacrifiant les malheureux habitants de Tusculum aux intérêts de son ambition, fit détruire leur ville de fond en comble et en chassa les citoyens; Henri, de son côté, se livra à toutes les inspirations de son caractère féroce; il passa dans la Pouille pour la punir d'avoir nommé un autre roi de Sicile, au préjudice de ses prétendus droits; il fit exhumer le cadavre de Tancrède qu'il regardait comme un usurpateur; et suivant l'exemple de l'inlâme pontife Etienne envers Formose, il lui fit couper la tête par le boureau! Sa vengeance ne s'arrêta pas à un sacrilège: le jeune Guillaume, fils de Tancrède, fut condamné à avoir les yeux brûlés







Richard en Palestine

avec un bassin ardent; après quoi on lui arracha les parties naturelles en présence de l'empereur.

Enfin ce monstre, ce tigre déchainé, voulant étouffer l'esprit de rébellion en effrayant ses ennemis, inventa un supplice atroce dont jusqu'à lui aucun tyran ne s'était encore avisé. Un des rebelles, le comte Jourdan, de la maison des comtes normands, avait pris les armes pour lui disputer un fief qui appartenait à sa famille; Henri l'ayant fait arrêter traîtreusement, le condamna à mourir, brûlé vil, sur un trône ardent. Infortuné Jourdan fut attaché avec des chaînes sur un fût de fer rougi au feu, et on le couronna d'un diadème d'argent enflammé qu'on lui cloua sur la tête!! Atroce dérision! . . . . .

De quelle indignation n'est-on pas saisi lorsqu'on songe que de pareils sévères sont appelés princes rois, empereurs, et sont regardés comme les oints du Seigneur! Comment des millions d'hommes consentent-ils encore à donner la puissance souveraine à des hommes qui, devenus rois, n'ont pas dans le cœur que l'amour effréné de l'or et un besoin insatiable de domination!

Pendant que l'empereur Henri ravageait la Calabre, la Pouille et la Sicile, les rois de France et d'Angleterre conduisaient leurs armées sur les côtes de la Syrie. Ces deux princes, qui, avant la mort de Henri II, paraissaient liés d'une amitié indissoluble, devinrent bientôt ennemis implacables. Cette division fut causée de la part de Philippe, par son opposition au massacre des habitants de Messine, que l'armée anglaise voulait passer au fil de l'épée; de la part de Richard, par son refus de ratifier les engagements contractés avec Alix de France, et par son mariage avec Bérangère, fille du roi de Navarre.

Arrivés en terre sainte, les princes ne dissimulèrent plus les sentiments de haine qui les agitaient, et leur discorde prit un caractère d'hostilité ouverte. Philippe s'était déclaré pour le marquis de Montfort, et l'avait reconnu roi de Jérusalem, au détriment de Lusignan. Richard, aussitôt, prit parti pour Lusignan contre le roi de France et contre Léopold, duc ou marquis d'Autriche, qui, en l'absence de l'empereur d'Allemagne, était chargé du commandement des troupes, et s'était joint à Philippe pour se

venger d'une insulte du souverain anglais. Ces divisions désorganisèrent bientôt l'armée chrétienne et firent perdre de vue l'objet de la croisade.

Philippe, atteint d'une maladie qui lui fit tomber les ongles et les cheveux, fut forcé d'abandonner ses troupes et de revenir en Europe; il s'embarqua pour Otrante, où il arriva le 10 octobre 1191, et de là se rendit à Rome, où il fut reçu avec honneur par le pape Célestin, qui le releva de son vœu en lui donnant les marques du pèlerinage, les palmes et la croix. Ensuite le prince prit congé du saint-père, et continua sa route pour Paris, où il fit son entrée à l'époque des fêtes de Noël.

Peu de temps après le départ de Philippe, le duc Léopold suivit l'exemple du roi de France et retourna en Allemagne.

Richard seul était demeuré en Syrie et faisait des prodiges de valeur; mais son courage ne fut utile qu'à sa gloire, car son absence faillit même lui faire perdre le royaume d'Angleterre, déchiré par les factions du comte de Morlaix, et de Geoffroi, métropolitain d'York. Ces deux seigneurs, profitant de l'éloignement du roi, avaient formé un parti puissant contre Guillaume, évêque d'Éli, chancelier du royaume et légat du saint-siège, chargé en cette qualité de l'autorité suprême; ils le contraignirent à quitter la Grande-Bretagne et à se réfugier en Normandie. Ses ennemis poussèrent même l'audace jusqu'à envoyer des ambassadeurs au saint-siège pour se plaindre de ce prélat, et pour faire approuver leur rébellion. Malgré les accusations qu'ils formulaient contre Guillaume, Célestin refusa de le condamner; il fit chasser de Rome ses détracteurs, et envoya cette réponse aux prélats anglais :

Le roi Richard étant absent pour le service de Dieu, nous sommes obligé de prendre sous notre protection son royaume. Ayant donc appris que Jean, comte de Morlaix, et quelques autres perturbateurs, ont attenté à son autorité et ont même chassé de l'Angleterre notre vénérable frère Guillaume, évêque d'Éli, nous vous ordonnons de vous assembler et d'excommunier tous les coupables au son des cloches et les clerges albinés; vous interdirez aussi l'office divin dans les terres de ces criminels jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome implorer notre miséricorde.

Un exprès fut également envoyé en Orient à Richard, pour l'instruire des troubles qui désolaient son royaume. Le prince se hâta de conclure une trêve de trois ans avec Saladin, et s'embarqua pour revenir en Europe. Malheureusement une tempête l'assaillit dans l'Adriatique et le fit échouer sur la plage de Venise. Ce contre-temps fâcheux, qui retardait son arrivée dans ses États, le détermina à prendre la route de terre et à traverser les provinces du duc

Auxerre sous un déguisement de marchand. Pendant son voyage il fut dénoncé par un prêtre et arrêté par le duc son ennemi, qui le retint prisonnier à Vieime et l'emmena ensuite à l'empereur Henri VI. Mais Richard obtint sa liberté moyennant une rançon de cent cinquante mille mares d'argent, et continua sa route. Mais déjà son frère Jean Sans-Terre, avec l'appui du roi de France, s'était emparé de la couronne d'Angleterre; et Richard Cœur-de-Lion fut forcé de venir pourrir ses États.

Dans l'année suivante mourut le sultan d'Égypte et de Syrie, le célèbre Saladin, dont le glaive avait été si redoutable aux chrétiens; cet illustre conquérant laissait plusieurs fils héritiers de sa puissance, mais non de son courage et de ses talents. Sa mort ranima l'ambition du saint-siège; Célestin conçut encore l'espérance de reconquérir le royaume de Jérusalem, et fit prêcher une nouvelle croisade en France et en Allemagne. Le cardinal Grégoire, légat du pape en Germanie, convoqua une diète générale à Worms, et il parla avec tant d'éloquence en faveur du saint sépulchre, qu'un grand nombre de prélats, de seigneurs et de magistrats se déterminèrent à prendre la croix; l'empereur lui-même voulait commander l'expédition en personne, ce qu'il eût exécuté si de sages conseils ne l'en eussent détourné.

Quelque temps après, Henri reçut enfin le châtiement de ses crimes, il mourut empoisonné par Constance, sa femme, et par un seigneur de sa cour, amant de cette princesse. Cette fin tragique n'excita aucun regret, tant ce monstre avait soulevé de haine par ses cruautés et par ses exactions. Célestin, qui avait excommunié l'empereur à l'occasion de la captivité de Richard, défendit qu'on inhumât son cadavre, et ne se départit de sa rigueur qu'à la condition que son successeur restituerait au saint-siège les cent cinquante mille mares d'argent que le roi d'Angleterre avait payés. Il eut même l'audace d'exiger pour le couronnement du fils de Henri une nouvelle somme de mille mares d'argent pour chacun de ses cardinaux, et força en outre l'impératrice Constance à jurer sur l'hostie consacrée que le jeune prince était bien réellement du sang de l'empereur et non le fruit de ses adultères.

A cette même époque, Philippe-Auguste venait d'épouser Ingerburge, fille de Valdemard I<sup>er</sup> et sœur de Canut VI, roi de Danemark; tous les écrivains du temps s'accordent à dire que cette princesse était aussi belle que vertueuse; selon Mézerai, elle avait un défaut secret qui la rendait inhabile au mariage. Aussi, dès la première nuit de ses noces, Philippe s'éloigna d'Ingerburge et réclama immédiatement de ses évêques une sentence de séparation. Le jugement fut rendu par le métropolitain de Reims, légat du pape, et par quelques prélats qui motivèrent la divorce sur un prétexte de parenté au sixième degré. Cette malheureuse princesse fut enfermée dans un convent de Soissons, et son mari la laissa dans un tel dénuement, qu'elle fut réduite pour subsister à vendre sa vaisselle et même ses vêtements. Le roi de Danemark porta plainte au saint-siège contre son gendre, et obtint l'annulation de la sentence de séparation des deux époux. Célestin ordonna même au roi de reprendre Ingerburge et de la traiter comme reine de France, lui défendant sous peine d'excommunication de contracter une nouvelle alliance. Philippe, sans s'inquiéter des menaces du pontife, épousa Agnès de Méranie, la fille du duc de Bohême.

Malgré cette contravention à ses ordres, Célestin ne lança pas l'anathème contre le roi, soit qu'il eût déjà abandonné la cause de la princesse, soit qu'étant accablé d'années et d'infirmités il ne songeât plus qu'à mourir. Vers les fêtes de Noël, il rassembla les cardinaux et les pria d'élire souverain pontife

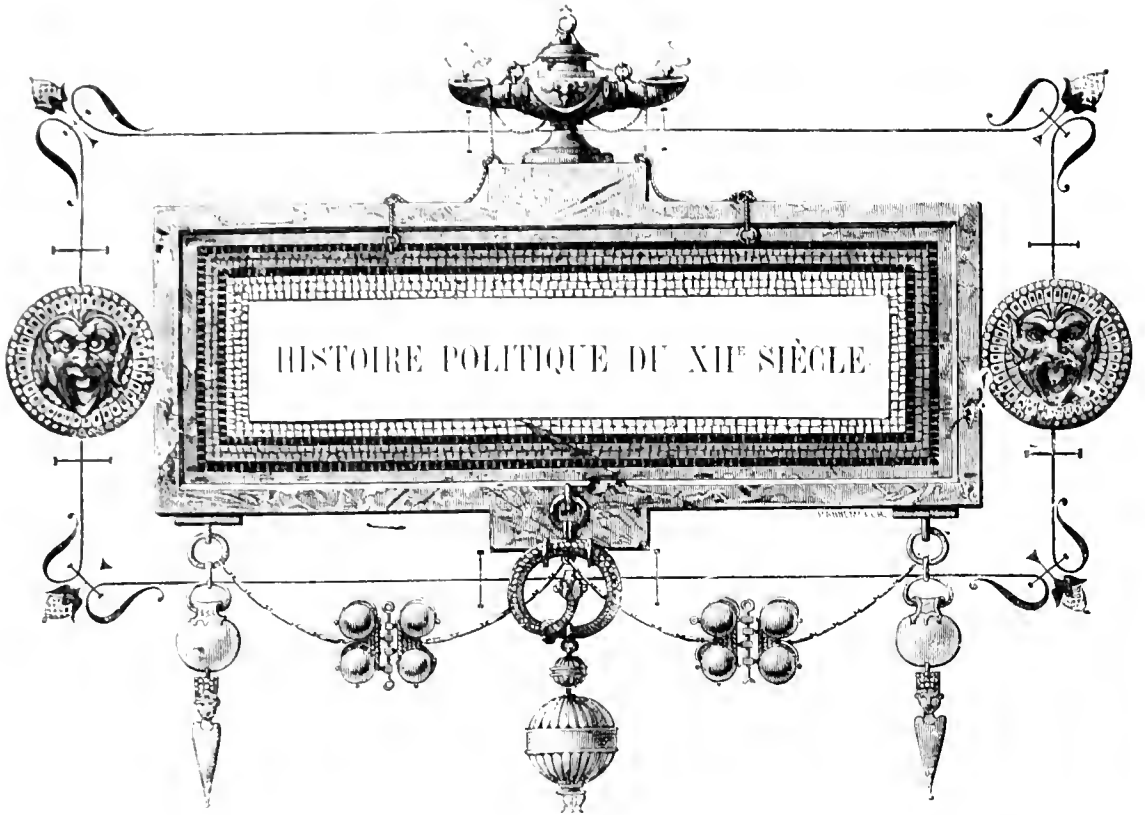




Richard prisonnier en Allemagne

Jean de Saint-Paul, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, en faveur duquel il offrait d'abdiquer; mais comme tous les cardinaux convoitaient pour eux-mêmes la chaire apostolique, ils refusèrent d'accéder aux désirs de Célestin, sous prétexte qu'il était irrégulier et contraire aux canons qu'un pontife déposât la tiare. Quelques jours après, le 8 janvier 1198, le saint-père s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir gouverné l'Église pendant six années et neuf mois.

Pendant le douzième siècle, nous avons vu les papes, malgré une vive opposition des souverains, s'arroger le droit de disposer de la couronne impériale et de déposer les princes. Depuis cette époque, les résistances des rois furent vaines, et le pouvoir du saint-siège put être regardé comme réellement constitué. La papauté dut en grande partie sa nouvelle influence à l'organisation du collège des cardinaux, qui se trouvait chargé de l'élection des chefs de l'Église.

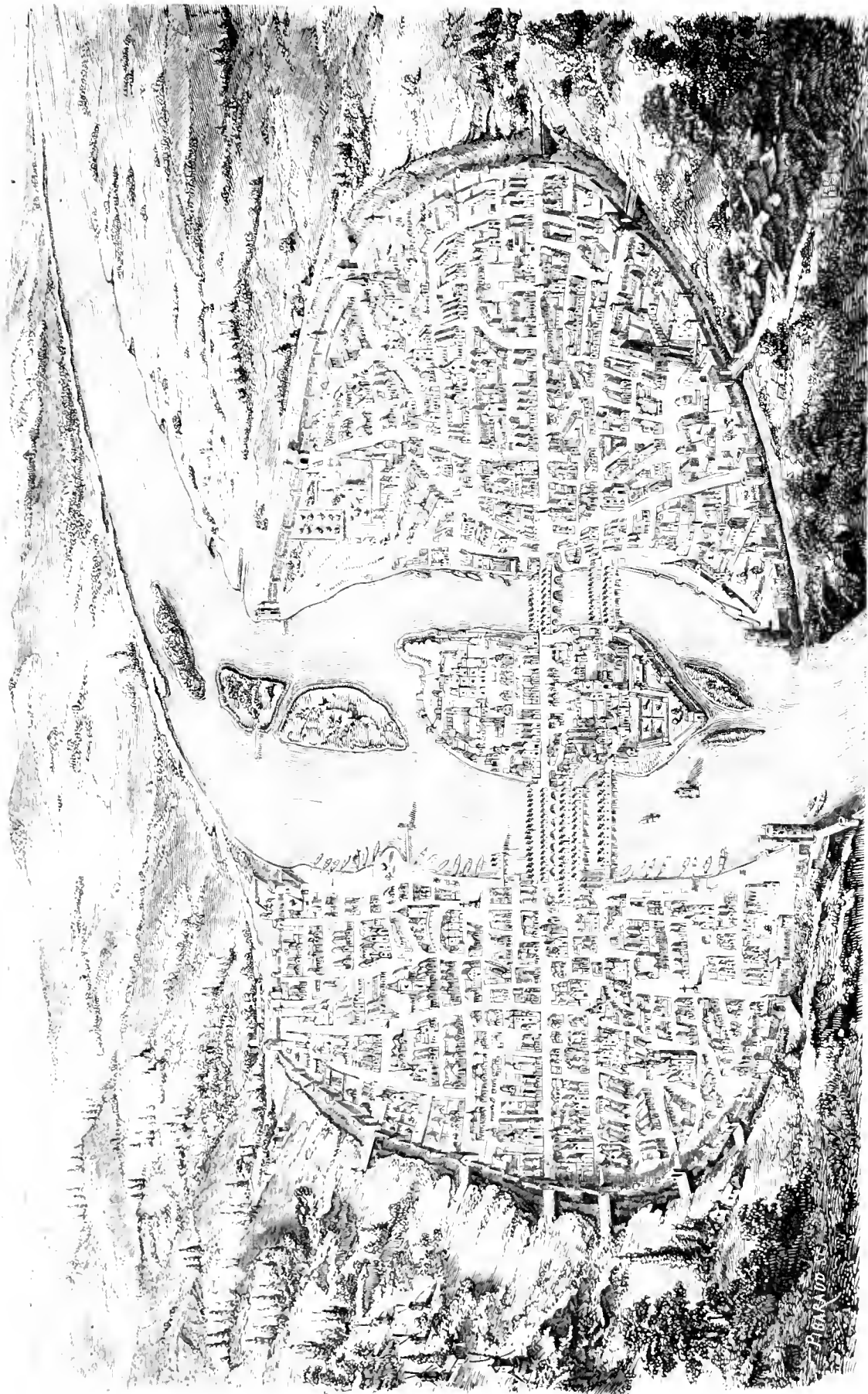


et au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. — Jean Comnène arrache l'anneau impérial du doigt de son père mourant. — L'impératrice Eudoxie fait proclamer sa fille impératrice. — Conspiration contre le prince. — Caractère de Jean Comnène. — Manuel Comnène parvient à l'empire. — Sa perfidie envers les croisés. — Ses débauches avec Théodora et Eudoxie ses nièces. — Passion d'Eudoxie pour Andronic. — Celui-ci conspire contre l'empereur. — Il est renfermé dans les tours du palais. — Manuel Comnène perd la sanglante bataille de Myriocéphale. — Il meurt après un règne de trente-sept ans. — Alexis Comnène est déclaré empereur à l'âge de seize ans, sous la tutelle de Marie sa mère. — Ses débauches et son horrible dépravation. — Andronic Comnène se révolte contre la régente. — Il viole la jeune sœur de l'empereur, la poignarde lui-même et pollue son cadavre. — Il fait signer à Alexis l'arrêt de mort de sa mère; ensuite il le fait étrangler dans son lit. — Andronic prend les rênes de l'empire. — Il épouse à l'âge de dix-huit ans Agnès, fille de Louis le Jeune, âgée seulement de onze ans. — Ses débauches avec Théodora. — Ses cruautés. — Révolte du peuple. — Isaac l'Ange est proclamé empereur. — Supplice affreux d'Andronic Comnène. — Caractère du nouvel empereur. — Sa passion pour les lustrons et pour les bateleurs. — Il écrase les peuples d'Anatolie. — Superstitions de l'empereur. — Son frère Alexis le renverse du trône et lui fait crever les yeux. — Caractère de la nouvelle impératrice. — Le fils d'Isaac l'Ange s'échappe de prison et vient demander l'appui des croisés. — Les Français s'emparent de Constantinople et rétablissent Isaac l'Ange sur le trône. — Histoire politique en France. — Louis le Gros succède à Philippe I<sup>er</sup>. — Règne de ce prince. — L'abbé Suger entreprend de relever l'autorité royale. — Il protège les chevaliers et institue l'enseignement des vassaux envers le roi. — L'incendie de Saint-Denis. — Règne de Louis VII. — Massacre des habitans de Vitry. — Nouvelle croisade. — Débauches de la reine Éléonore. — Ses incestes avec son oncle. — Sapience d'un jeune linceul. — Elle est répudiée par le roi de France. — Son mariage avec le roi d'Angleterre. — Mort de Louis VII. — Philippe-Auguste monte sur le trône à l'âge de quinze ans. — Il chasse les juifs du royaume. — Sa perfidie envers Richard. — Son voyage en terre sainte. — Son mariage avec Ingerburge. — Il la repudie pour épouser Méranie, fille du duc de Bavière. — Il repudie sa seconde femme pour reprendre Ingerburge. — Ses prétentions sur les Etats d'Angleterre. — Mort des Abbés. — Philippe obtient du pape Innocent l'investiture de la couronne d'Angleterre. — Sa mort.

Plus nous avançons vers les siècles de civilisation, et moins nous devons trouver d'attentats dans l'histoire des nations; mais il est dans l'essence de la royauté de perpétuer les crimes; et si nous avons des changements à signaler, ce sera dans une modification de cet art infernal qu'on appelle politique des rois; dans la régularisation des assassinats sous le nom d'exécutions judiciaires; dans la variété des moyens de pressurer les peuples sous le nom de tailles, de gabelle, de subsides et d'impôts. Aussi, en ouvrant les annales sanglantes des souverains de

la terre, le philosophe doute de l'humanité, et interroge les siècles passés pour comprendre comment les peuples peuvent encore courber le front devant des tyrans, et ramper à leurs pieds comme des esclaves!

En Orient, Alexis Comnène venait de mourir après avoir poussé les nations de l'Occident dans les déserts de la Syrie. Ce prince rusé, faisant servir l'ambition des papes aux intérêts de sa politique, avait fait périr dans les sables de la Palestine des milliers de fanatiques qui croyaient marcher à la conquête du saint sépulchre, lorsqu'ils n'étaient que des instruments



Paris sous Philippe-Auguste

d'elles, charges de reconquérir par les empereurs grecs la domination de l'Asie Mineure.

A ce point succéda Jean Comnène son fils, bien aîné de lui appartenir. On raconte que dans son empressement de régner, Jean avait forcé l'entrée de la chambre de son père quelques instants avant sa mort, et avait arraché l'anneau impérial des mains du vieillard agonisant. Muni de ce signe de la puissance suprême, Jean ordonna aux gardes d'enfoncer les portes du palais, et se fit proclamer empereur malgré l'opposition de sa famille. Ensuite il distribua tous les emplois à ses créatures, et déjoua les intrigues de l'impératrice Inès, qui voulait placer sur le trône Anne Comnène, sa fille bien-aimée. Ces deux princesses voyant qu'il leur était impossible de renverser Jean par des intrigues de cour, prirent le parti le plus sûr pour s'en débarrasser, celui de le faire assassiner. Malheureusement pour elles, le César Bryennius, mari d'Anne, manqua de résolution au moment de frapper; la conspiration s'éventa. Jean Comnène, instruit par l'un des conjurés de tous les détails du complot, fit saisir ceux qui avaient trempé dans cette affaire; mais comme les plus grands coupables étaient dans sa famille, l'empereur fut obligé de pardonner.

Dans ses guerres contre les Turcs, Jean se montra habile capitaine, et, plus heureux que son père, il les combattit avec succès; il fit la conquête de la petite Arménie, repoussa les Hongrois au delà du Danube; tourna même ses armes contre les Français, et entreprit de leur enlever la principauté d'Antioche; mais la mort l'arrêta dans ses projets. Un jour, dans une partie de chasse qu'il donnait dans la vallée d'Anatolie en Cilicie, il se blessa à la main avec une flèche empoisonnée, qui causa sur-le-champ une inflammation violente. Ses médecins ayant déclaré qu'il n'existait point d'autre remède que l'amputation du bras, Jean ne voulut pas souffrir l'opération et se résigna à mourir; il réunit autour de son lit ses parents et ses amis les plus dévoués, leur désigna Manuel, son fils cadet, comme seul digne de lui succéder, et leur fit jurer de le proclamer empereur. Quelques heures après, il avait cessé d'exister.

Ainsi mourut Jean Comnène, surnommé le Beau; si nous avons blâmé sévèrement l'action sacrilège de l'enlèvement de l'anneau impérial des mains de son père agonisant, nous devons, par une égale justice, glorifier les vertus qu'il apporta sur le trône, surtout son courage, sa sagesse et sa grandeur d'âme. Il mourut le 8 avril 1143, dans la cinquante-cinquième année de son âge, après en avoir régné vingt-cinq.

Ses obsèques étaient à peine terminées qu'Isaac, son fils aîné, auquel le trône revenait légitimement, essaya de se faire proclamer empereur; mais Axunze, un des grands officiers de l'empire, le fit arrêter dans sa sortie du palais, et par ce coup hardi déconcerta tous ses partisans. En même temps il envoya des expéditions à Manuel, que Jean Comnène avait désigné pour lui succéder, et qui était alors éloigné de Constantinople; celui-ci se hâta de revenir, et fit son entrée dans la capitale aux acclamations des citoyens, qui le choisirent à cause de ses grandes qualités; il fut sacré dès le lendemain, du consentement de tous les grands, et même de celui d'Isaac, qui acheta sa liberté par l'abandon de ses droits à la couronne.

Malheureusement, dès que Manuel fut sur le trône, le pouvoir suprême changea en vices ses belles qualités: il s'abandonna à toutes ses passions, et remplit Constantinople du scandale de ses adultères, de ses raptés et de ses incestes; il écrasa les provinces d'impôts pour satisfaire à la cupidité de ses maîtresses et de ses favoris; enfin, à l'exemple d'Alexis Comnène, il se montra l'ennemi des croisés, et sa perfidie causa la ruine entière de l'armée de son beau-frère Conrad, empereur d'Allemagne. Mais comme Dieu a placé pour les rois leurs plus cruels ennemis dans leur propre famille, bientôt à son tour il eut à redouter la trahison dans son palais, et faillit devenir la victime d'un complot tramé par son cousin germain, Andronic Comnène.

Ce jeune seigneur était parvenu par ses infâmes complaisances à prendre sur l'esprit de Manuel un ascendant extraordinaire; outre la conformité de leurs goûts dépravés, un autre lien également infâme unissait ces deux hommes; l'empereur vivait publiquement avec sa nièce Théodora, et Andronic était l'amant de la jeune sœur, nommée Eudoxie. Non-seulement tout Constantinople était scandalisé de ce double inceste, mais encore la passion d'Eudoxie pour Andronic était si forte, qu'elle le suivait dans les camps, dans les tavernes et jusque dans les lupanars, se faisant gloire de partager ses dangers et d'assister à ses débauches. Elle-même excita l'ambition de ce prince et l'engagea à conspirer contre l'empereur pour monter sur le trône à sa place; par un hasard inouï, le complot fut découvert le jour même de l'exécution; Andronic fut arrêté et condamné à finir ses jours dans une rigoureuse captivité sous les tours du palais.

Manuel Comnène soutint plusieurs guerres contre les Serviens, et tua même leur chef en combat singulier; enorgueilli par ses succès, il voulut entreprendre la conquête des États d'Azzeddin, sultan d'Iconium. Cette expédition eut un résultat déplorable; son armée s'étant engagée imprudemment, près de Myriocéphale, dans un défilé dont les Turcs occupaient toutes les issues, se trouva tout à coup exposée sans défense à une horrible boucherie: les Grecs, cernés de tous côtés, séparés les uns des autres, sans pouvoir avancer ni reculer, confondus pêle-mêle avec leurs ennemis, nageant dans le sang, écrasés sous les cadavres, combattirent depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit. Manuel s'attendait à périr le lendemain au point du jour avec le reste de ses guerriers; mais Azzeddin, dont les pertes avaient été également considérables et qui ignorait la situation de son ennemi, lui envoya demander une trêve qui fut signée sur-le-champ. L'empereur retourna aussitôt dans ses États, et s'occupa de réunir de nouvelles troupes avec lesquelles il recommença la guerre contre le sultan d'Iconium. Les armées ennemies se rencontrèrent sur les bords du Méandre, et cette fois les troupes d'Azzeddin furent complètement mises en déroute. Cette victoire fut la dernière que Manuel remporta; un mois après il succombait à une fièvre maligne.

Le règne de ce prince avait duré trente-sept ans, et pendant cette longue période, les provinces avaient été pressurées par ses exactions pour subvenir aux frais de guerres insensées ou pour payer les débauches de la cour; enfin son avarice, la dissolution de

ses mœurs, les perfidies de sa politique, et son fanatisme pour les querelles théologiques, le rendent digne d'occuper son rang parmi les rois destructeurs de l'humanité.

Après la mort de Manuel, son fils Alexis Comnène, âgé de douze ans, fut proclamé empereur sous la tutelle de sa mère Marie, fille de Raimond d'Antioche. Ce jeune prince, qui annonçait dès son bas âge un caractère sans énergie, se trouva livré par sa mère aux caresses de courtisanes chargées de l'énerver par la plus horrible dépravation, afin que l'impératrice pût conserver l'autorité suprême, qu'elle partageait avec le protosébast Alexis, son amant. Mais bientôt d'autres ambitions se déclarèrent, et la régente eut à combattre une faction puissante, à la tête de laquelle se trouvaient Marie, sœur de l'empereur et femme du César Jean, et Andronic Comnène, qui s'était échappé de sa prison pendant les guerres de Manuel.

Cet ambitieux, quoique relégué dans une province de l'Asie Mineure, n'en poursuivait pas moins ses intrigues pour se frayer le chemin du trône. Déjà il avait fait entrer dans son parti Philippa, sœur de l'impératrice, et Théodora, veuve de Baudouin, roi de Jérusalem, en affectant un grand dévouement pour le jeune Alexis. Avec l'appui de ces deux princesses, il parvint à grossir le nombre des mécontents : bientôt il marcha sur Constantinople, qui se rendit à discrétion, à la première sommation, ainsi que les troupes de terre et de mer, qui lui obéissaient comme si déjà il eût été empereur.

Par ses ordres, le protosébast fut battu de verges et condamné à avoir les yeux arrachés; les palais des amis de l'impératrice furent livrés au pillage; tous ceux qui lui portaient ombrage furent impitoyablement massacrés. Enfin ce tigre altéré de carnage, puisant dans la vue du sang une ardeur nouvelle, fit attacher avec des cordes la jeune sœur de l'empereur, assouvit sa brutalité sur cette malheureuse princesse; et comme si la nature n'avait pas encore été assez outragée, il égorga sa victime et profana le cadavre!

Malgré l'énormité de ce crime, Andronic continua de protester de son dévouement pour le jeune empereur; il donna des fêtes magnifiques à l'occasion de son couronnement, et pendant la cérémonie, il le souleva même dans ses bras en l'embrassant, pour montrer au peuple l'affection qu'il portait à cet enfant. Ses caresses hypocrites lui donnèrent un tel ascendant sur l'esprit d'Alexis, que bientôt rien ne se fit dans l'Etat que par les ordres d'Andronic. Comme l'impératrice mère était le seul obstacle à ses desseins ambitieux, il s'appliqua à rendre cette princesse odieuse au jeune prince, et dans une nuit de débauches il arracha à l'imbécile Alexis un arrêt de mort contre sa mère. Deux jours après, l'impératrice Marie était étranglée.

Ainsi, Andronic moissonnait la famille impériale, membre par membre, pour laisser sans défense le faible rejeton qui occupait le trône, et afin de le frapper plus sûrement à son tour.

Quand il crut le moment favorable, il répandit de nombreux émissaires dans les rues de Constantinople, afin de soulever le peuple et de l'exciter à de-

mander au sénat qu'on élevât sur le trône un prince courageux et habile, qui fût capable de rétablir la tranquillité dans l'Etat et de repousser les ennemis de l'empire. Cette tactique eut un entier succès; une révolution éclata au commencement du mois de septembre 1183, à la suite de laquelle les Byzantins déclarèrent Andronic associé à l'empire. Le lendemain, les deux empereurs se rendirent solennellement à l'église de Sainte-Sophie. L'usurpateur se prosterna devant Alexis, promettant au peuple de le regarder toujours comme son souverain, et jurant sur le Christ de le chérir avec la même tendresse qu'il était son enfant.

Au mépris de ce serment solennel, sept jours après, ce monstre faisait étrangler l'infortuné en sa présence. Non content de l'avoir tué, il insulta encore le cadavre, et le foulant aux pieds, il lui criait : « Va aux enfers, fils de sodomite et de prostituée; va aux enfers, enfant imbécile qui étais déjà sodomite et prostitué. » Ainsi périt le jeune Alexis, après un règne de trois ans, si l'on peut appeler un règne son passage sur le trône.

Quelque temps avant ce terrible événement, Alexis avait été fiancé à la fille de Louis le Jeune et d'Alix de Champagne, Agnès de France, sœur de Philippe-Auguste. Andronic, maître de l'empire, quoique parvenu à sa soixante-treizième année, voulut prendre pour épouse cette jeune fille, qui avait à peine onze ans, et l'infortunée passa dans les bras de ce vieillard dissolu, l'assassin de son fiancé. Alors commencèrent des orgies de femmes nues et de mijmons lascifs, effrayantes saturnales qui rappelaient celles de l'impératrice Zoé, et dans lesquelles la pauvre Agnès était obligée de paraître sans voiles, pour réveiller les sens engourdis de l'infâme Andronic!...

Mais au milieu de toutes ses débauches, le tyran n'oubliait pas le soin de son autorité; ainsi quelques villes grecques, entre autres Lopadion et Pruse, n'ayant pas voulu le reconnaître, lui-même vint diriger les travaux du siège devant les cités rebelles, et il exerça contre leurs malheureux habitants des atrocités telles qu'un historien s'écriait : « Non, jamais aucun fléau n'a pu frapper une ville aussi cruellement que l'exécration d'Andronic; car les arbres de vergers qui entourent Pruse portent autant de cadavres que de fruits! »

De retour de ces sanglantes expéditions, ce monstre augmenta encore le nombre de ses meurtres; sur le moindre soupçon, il faisait égorguer les seigneurs influents, les magistrats, et jusqu'à ses familiers. Personne n'était à l'abri de ses fureurs, et sur un simple caprice, ses gardes massacraient les citoyens dans leurs demeures. Enfin la haine universelle s'éleva contre lui, et de tous côtés il se vit entouré d'ennemis menaçants; en Chypre, Isaac Comnène s'était déclaré en pleine révolte; en Sicile, ses généraux le trahissaient et livraient leurs armées à ses ennemis; dans Constantinople même, une conspiration s'était organisée, et Isaac l'Ange, qui en était l'âme, n'attendait qu'un moment favorable pour renverser du trône l'infâme empereur. Au milieu de si grands périls, Andronic manqua d'audace et de prudence; au lieu d'agir, il consulta ses devins, et d'après leurs prédictions, il donna l'ordre de faire tuer



Isaac l'Ange, mais il était trop tard, Hagi Crisotope ne put exécuter l'arrêt de l'empereur; Isaac, qui était sur ses gardes, tua de sa main l'envoyé du pape. A l'instant même les conjurés se repindirent dans les rues, appellèrent le peuple aux armes; des rassemblements se formèrent sur les places publiques et une foule innombrable se dirigea vers le palais impérial en faisant entendre des cris de mort.

Dans son effroi, Andronic essaya de s'enfuir de sa capitale; mais déjà toutes les issues étaient gardées, et il tomba au pouvoir d'ennemis implacables.

Ce terrible vieillard montra dans les supplices effroyables qu'il eut à souffrir un courage qui surpasse tout ce qu'on peut s'imaginer. Sans pousser un seul gémissement, sans faire entendre une plainte, impassible comme si son corps eût été de bronze, il se laissa attacher à un poteau avec des chaînes rougies au feu; on lui arracha les dents une à une; on lui coupa les doigts de la main droite, phalange par phalange; on lui creva un oeil, on brûla l'autre; on tenailla tout son corps avec des pinces ardentes; le bourreau lui enleva des lamères de peau et mit à découvert toute sa poitrine; il fut mutilé, brûlé et déchiré pendant trois jours et trois nuits sans relâche, sans repos, et ensuite pendu par les pieds; pendant ces horribles tortures, sa fermeté ne se démentit pas un seul instant; enfin un Italien lui plongea son épée dans le corps à plusieurs reprises, et termina ainsi ce drame épouvantable.

Andronic expira le 12 septembre 1185, à l'âge de soixante-quinze ans, après deux années de règne. Cet empereur, le Néron des Grecs, était d'une taille colossale; sa force était extraordinaire et sa figure dure et repoussante; néanmoins il avait l'esprit très-cultivé et une grande éloquence. Avec lui finit la dynastie des Comnène sur le trône de Constantinople.

Isaac l'Ange, parvenu au faite du pouvoir par une révolution, ne se montra pas digne de la couronne qu'il avait reçue de la nation. Vain et présomptueux, son caractère offrait un mélange de vices et de vertus bourgeoises; il lui était facile, après le règne de son prédécesseur, de se faire chérir des Grecs; mais, comme tous les rois, il ne songea qu'à satisfaire ses passions et ne voulut rien faire pour le peuple.

Pendant que les armées grecques s'entr'égorgeaient dans les guerres de Chypre et de Sicile, Isaac passait ses jours entouré d'istrions et de bateleurs. Au rapport des historiens, il avait plus de vingt mille eunuques ou domestiques, et la dépense de sa maison s'élevait chaque année à plus de cent millions. Isaac s'abandonnait à des superstitions étranges, et manifestait surtout une foi extraordinaire pour les prédictions des devins; ainsi un faux prophète obtint de ce prince la dignité de patriarche, parce qu'il lui avait prédit qu'il régnerait pendant trente années, et qu'il renverrait les bornes de l'empire bien au delà de l'Euphrate.

Malgré la prédiction, l'île de Chypre s'affranchit du joug des Grecs, et les Bulgares forçèrent l'empereur à reconnaître leur indépendance, sans que le souverain fit aucun effort pour soutenir les droits de sa couronne. Tant de lâcheté acheva de détacher de sa cause les Byzantins; et Alexis son frère profita de la disposition des esprits pour se faire proclamer

empereur par les officiers de l'armée, pendant l'absence du prince, qui se livrait aux plaisirs de la chasse dans un de ses châteaux voisins de Constantinople. A la nouvelle de cette révolution, Isaac ne resta même pas dans la capitale, et s'enfuit à Stagire en Macédoine; mais là il fut arrêté par le gouverneur, qui le livra à son frère. Alexis lui fit crever les yeux, selon la coutume byzantine, et le condamna à finir ses jours dans un cachot.

Alexis l'Ange, parvenu au trône par un crime, voulut récompenser la milice qui l'avait proclamé empereur; il partagea entre tous les soldats le trésor de l'Etat, et leur accorda des congés illimités. Par cette mesure impolitique, l'empire se trouva sans finances, sans défenseurs et sans moyens de repousser les irruptions des barbares.

Pendant son règne, un ambitieux essaya de le détrôner en se faisant passer pour le fils de l'empereur Manuel; déjà, sous le nom d'Alexis Comnène, il était parvenu à réunir de nombreux partisans et à s'assurer l'appui du sultan d'Ancyre; déjà il s'était avancé jusqu'aux portes de Constantinople, lorsqu'un assassin délivra Alexis l'Ange de ce redoutable compétiteur. Les Turcs se replièrent aussitôt sur les provinces méridionales, qu'ils mirent à feu et à sang, sans qu'il fût possible de les poursuivre, car d'un côté les pirates qui infestaient les îles de l'Archipel arrêtaient les secours qui venaient de la mer; de l'autre, les Bulgares, qui attaquaient les provinces du nord, occupaient toutes les forces de l'empire. Quant au prince, sans s'inquiéter de la position critique des affaires, il continuait ses débauches avec ses mignons, laissant à l'impératrice Euphrosine le soin de lui gagner des partisans. Celle-ci, voyant l'imminence du danger, voulut organiser une armée et rétablir de l'ordre dans les finances; mais cette mesure, qui menaçait la fortune des courtisans, exaspéra l'empereur contre sa femme; il l'exila de la cour, et fit même poignarder Vatace, qui passait pour le conseiller et l'amant de cette princesse. Cette disgrâce ne fut pas de longue durée; après un mois d'absence, Alexis lui-même, sentant son incapacité, rappela l'impératrice pour lui rendre le gouvernement.

Pendant l'éloignement d'Euphrosine, un fils d'Isaac l'Ange, le jeune Alexis, s'était enfui de sa prison, et à la faveur d'un déguisement il était parvenu à gagner Venise, où se trouvaient rassemblés les princes d'Occident qui dirigeaient la nouvelle croisade. Les larmes du jeune prince, son éloquence, et surtout les promesses de dévouement et de fidélité qu'il fit au nom de son père, intéressèrent les croisés en faveur d'Isaac l'Ange, et ils s'engagèrent à le rétablir sur le trône d'Orient.

En conséquence, au mois de juin 1203, les croisés, accompagnés du jeune Alexis, firent voile pour Constantinople. L'empereur, que rien ne pouvait distraire de ses débauches, avait même empêché Euphrosine de faire aucun préparatif de défense; aussi, malgré la résistance désespérée de Lascaris son gendre, qui, à la tête de quelques troupes, avait essayé de disputer le passage du Bosphore, sa capitale fut-elle bientôt emportée d'assaut. Alexis n'attendit même pas la fin du combat; il s'enfuit honteusement dans une barque avec sa fille Irène, qui



Agnès de Méranie

était devenue sa maîtresse, et se réfugia à Zagora en Thrace, abandonnant à ses ennemis ses États, sa femme et ses enfants. Après la fuite du monarque grec, son frère fut tiré de prison par le peuple, et reçut dans Constantinople son fils et ses libérateurs. Isaac remonta sur le trône le 1<sup>er</sup> août 1203, en associant son jeune fils à l'empire : l'histoire de ce règne éphémère appartient au treizième siècle.

Pendant que l'Orient était le théâtre où s'agitaient des empereurs infâmes et débauchés, le beau royaume de France était désolé par les guerres, par les famines, et surtout par le grand fléau de la féodalité. A cette époque, le domaine royal se bornait à la ville de Paris, à quelques autres cités et à une trentaine de petites seigneuries ; tristes conséquences des concessions que l'ambitieux Capet avait faites aux grands vassaux pour usurper la couronne ; les rois en étaient réduits à n'avoir qu'un simulacre d'autorité. La France entière était devenue la proie des ducs, des marquis,

des comtes, des barons, tyrans cruels et implacables, qui s'étaient arrogé des droits de tailles, de gabelle, de corvée, sur le travail des artisans et des cultivateurs, des droits de cuissage et de culage sur les jeunes mariées, et des droits de sang sur les malheureux serfs.

Après Philippe I<sup>er</sup>, dont le règne avait été une calamité publique, Louis VI, dit le Gros, monta sur le trône en 1108, à l'âge de trente ans ; la cérémonie de son sacre ne put avoir lieu à Reims, à cause d'un schisme qui troublait cette Eglise, et s'accomplit à Orléans. Ce roi, superstitieux comme tous les esprits faibles, ne fit rien d'important pendant tout le cours de son règne, et son nom passerait inaperçu dans l'histoire, s'il n'était attaché à celui de Suger, abbé de Saint-Denis, son premier ministre, et à ceux des quatre frères Garlande, qui entreprirent, dans l'intérêt du peuple, de relever l'autorité royale au détriment des grands vassaux.



Ces esprits supérieurs se mirent à la tête du mouvement populaire qui avait commencé pendant la dernière moitié du siècle précédent, et firent octroyer des chartes qui rendaient libres plusieurs communes ou cites, en les déclarant indépendantes des seigneurs de leurs provinces. Pour éviter l'opposition qu'ils eussent rencontrée inmanquablement de la part des nobles, Suger et les Garlande favorisèrent cet enthousiasme des croisades qui entraînait tous les grands vassaux hors du royaume.

Pendant l'absence des seigneurs, Suger étendit l'influence de la couronne; il institua l'hommage lige, engagement par lequel les grands se liaient à leur prince, en promettant de le soutenir contre tous ses ennemis; enfin il commença la ruine de la justice seigneuriale. Sans doute le génie de cet homme remarquable, grand historien, protecteur éclairé des arts et des lettres, aurait bientôt ramené la prospérité dans le royaume, si ses conseils n'eussent été trop souvent repoussés; c'est ainsi que plus tard nous verrons Louis VII répudier Éléonore malgré ses avis, et préparer par ce divorce cette longue suite de guerres qui pendant trois siècles et demi convrirent de meurtres, d'incendies, de désastres les royaumes de France et d'Angleterre.

Louis le Gros mourut à Paris le 1<sup>er</sup> août 1137, à l'âge de soixante ans. Il est le premier des rois de France qui ait adopté l'oriflamme de Saint-Denis, bannière que les comtes du Vexin portaient à la guerre, et qui fut choisie comme l'étendard des croisés, après la réunion du Vexin à la couronne de France.

À la mort de Louis le Gros, son fils, qu'il avait déjà associé à la couronne en 1131, lui succéda sous le nom de Louis VII. Ce prince était à peine assis sur le trône qu'une guerre terrible éclata entre lui et Thibault, comte de Champagne, qui avait pris la défense de Pierre de la Châtre, archevêque de Bourges, promu à ce siège par le pape, contre la volonté du roi. Louis, selon l'usage des tyrans, se vengea de l'audace d'un seigneur sur le malheureux peuple: il marcha contre la Champagne, mit tout à feu et à sang, assiégea la ville de Vitry, et après avoir fait violer les femmes et massacrer tous les habitants, vieillards et enfants, il eut la barbarie de faire murer les portes d'une église où quinze cents de ces infortunés s'étaient réfugiés comme dans un asile inviolable et sacré; ensuite il y fit mettre le feu, et cet exécration lanatique, ce nouveau Néron, assista au spectacle de cet horrible auto-da-fé, qui consuma quinze cents victimes!

Cet acte d'atrocité souleva l'indignation de toute la France: Suger menaça Louis de la vengeance divine, le clergé même déclara le roi coupable de lèse-majesté, et saint Bernard ne consentit à lui donner l'absolution que sous la promesse qu'il conduirait une armée de cent mille hommes en terre sainte pour défendre Jérusalem contre les Sarrasins. Louis, pour échapper à ses remords, ou plutôt pour se soustraire à la haine des Français, se détermina à partir pour la Palestine, emmenant avec lui Éléonore, sa femme, l'une des reines les plus dépravées qui aient occupé le trône de France. Cette princesse était fille de Guillaume X, duc de Guyenne et de Poitou: inconstante, impériale, et d'une prodigalité à ruiner vingt em-

pires, Éléonore eut bientôt épuisé les trésors de l'armée pour traîner à sa suite les prostituées de la cour, ou pour payer ses troubadours et ses histrions. Des joutes, des tournois, des parties de débauches furent les préludes de la guerre sainte; enfin les croisés s'embarquèrent pour aller en Palestine, insoucians et légers, comme ils eussent fait pour se rendre en mascarade à Venise.

Après une longue traversée, Louis VII descendit sur les côtes de Syrie, et s'engagea imprudemment dans l'intérieur des terres; son armée, repoussée par les infidèles, atteignit avec des peines infinies la ville d'Antioche, où il comptait trouver un auxiliaire puissant dans Raimond, souverain de ce royaume et oncle paternel d'Éléonore.

Mais loin de pouvoir offrir un appui aux troupes françaises, Raimond supplia Louis VII de lui laisser un corps d'armée pour repousser les musulmans, qui faisaient des excursions jusque sous les murs de sa capitale. Cette demande fit comprendre au roi qu'Antioche ne lui offrirait aucune sécurité; en conséquence, dès que ses troupes se furent reposées des fatigues de la route, il donna l'ordre du départ. Alors se passa une scène où le burlesque le disputait à l'infamie: Éléonore, pendant son séjour à Antioche, avait déjà augmenté le nombre de ses incestes, et avait payé l'hospitalité de son oncle en le recevant dans la couche royale; outre cette intrigue, elle s'était épuisée d'amour pour un jeune Turc nommé Saladin. Cette double liaison se trouvant rompue par la résolution du roi, elle refusa de quitter Antioche, et son mari fut obligé de la faire emporter de force. Raimond, furieux de l'enlèvement d'Éléonore, voulut se venger de Louis, et s'entendit avec elle pour le faire tomber dans des embuscades où il aurait infailliblement été massacré, si Roger, roi de Sicile, ne fût venu, à la tête de ses troupes, l'arracher de Syrie pour le ramener en Italie, d'où il se rendit en France avec l'infâme Éléonore.

Quant aux cent mille hommes que Louis VII avait jetés sur le sol de la Palestine, plus des deux tiers avaient déjà succombé dans les déserts de la Syrie; le reste demeura exposé au fer des musulmans: il est vrai que le roi était sauvé, ainsi que la reine et ses plus intimes courtisans; mais de tous ces hommes qui avaient été arrachés à leur patrie par ce barbare fanatique, aucun ne revit la France. Aussi la haine qu'il inspirait avant son départ devint-elle plus violente encore après son retour; la désolation s'était répandue par tout le royaume; les églises et les places publiques retentissaient des cris d'une multitude de mères éplorées, de veuves et d'orphelins réduits au désespoir.

Éléonore, par le scandale de ses débauches, vint augmenter le mépris déjà si profond que les peuples avaient pour le roi; et ses désordres furent poussés à un tel point, que Louis voulut la répudier. Suger, qui prévoyait les désastres politiques que cette séparation entraînerait pour la France, s'y opposa de toute son autorité, et ce ne fut qu'après sa mort que le roi fit prononcer la sentence de divorce dans le concile de Beaugency. Cette reine infâme, chassée honteusement de la cour de France, épousa, six semaines après, Henri, comte d'Anjou et duc de Nor-

mandie, en lui apportant le duché de Guyenne en dot. Dans la suite, Henri monta sur le trône d'Angleterre, et à l'instigation d'Éléonore il suscita à la France ces guerres terribles qui se prolongèrent pendant des siècles.

Enfin, Louis VII, après avoir fait peser sur le peuple le despotisme le plus odieux pendant un règne de cinquante trois années, mourut en 1180.

Philippe II, surnommé Auguste, déjà sacré à Reims avant la mort de son père, était à peine âgé de quinze ans lorsqu'il prit les rênes de l'État. Son premier acte d'autorité fut de rendre un édit impitoyable qui chassait tous les juifs du royaume et déclarait les chrétiens libérés des dettes qu'ils avaient contractées envers eux. Quand le décret fut exécuté, par une fourberie digne d'un descendant de Capet, il vendit aux plus riches le droit de rentrer en France; et lorsqu'il eut reçu leur argent, il les fit chasser une seconde fois! Ce fut lui qui publia l'ordonnance contre les jureurs et les blasphémateurs, condamnant les nobles qui prononçaient les mots tête-bleu, ventre-bleu, à une amende..... et les roturiers à la mort!!..... Ce fut lui encore qui prolongea les divisions du roi d'Angleterre et de ses fils, en soutenant Richard Cœur-de-Lion dans sa révolte contre son père. Enfin, à l'exemple de Louis VII, malgré les justes remontrances de ses ministres, il se mit à la tête d'une nouvelle croisade, et courut en Palestine, cette terre fatale qui depuis deux siècles était devenue le tombeau des plus vaillants hommes de France.

Couard et félon, Philippe, après son retour de la terre sainte, profita de l'absence de Richard, qui était resté en Syrie, pour soumettre la Normandie, qui appartenait à ce prince, et pour envahir ses autres provinces. Perfide et inconstant, il répudia sa femme Ingerburge pour épouser Agnès de Méranie, fille du duc de Bohême. Ensuite, fatigué de sa nouvelle femme, il s'empressa d'obéir à Innocent III, qui lui ordonnait de reprendre Ingerburge, et il chassa la pauvre Agnès, qui en mourut de douleur. Quelque temps après, pour la seconde fois, il répudia Ingerburge, et vécut publiquement avec la femme d'un seigneur de sa cour, dont il eut un bâtard appelé Pierre de Charlot, qui devint dans la suite évêque de Noyon.

Fidèle à cette politique de perfidie qui est le trait caractéristique de son règne, Philippe, sous prétexte de religion, convoqua un concile à Paris, fit déclarer une croisade contre les Albigeois, et marcha à la conquête des États de son beau-frère, le comte de Toulouse. Dans cette guerre exécrable, le pape Innocent et le roi Philippe étaient les chefs;

saint Dominique, l'apôtre; l'odieux Simon de Montfort, le bourreau, et le comte de Toulouse et ses peuples les victimes.

La première ville qui tomba au pouvoir des catholiques fut Béziers; soixante mille personnes de tout âge et de tout sexe furent égorgées; pendant trois jours les rues furent changées en des ruisseaux de sang, qui disparurent dans l'immense incendie qui dévora la ville entière; Carcassonne, Castelnaudary, Albi, Lavaur et Moissac furent pillées, saccagées, désolées et brûlées. Toulouse eut également ses jours de terreur; une armée de brigands, conduite par l'exécrable Dominique, escortée d'une foule de prêtres et de moines, fit son entrée triomphale dans la capitale de Raimond, qui fut livrée au pillage, au viol, au massacre, à l'incendie.

En récompense du zèle qu'il avait montré contre les hérétiques, Philippe obtint du pape la couronne d'Angleterre, à laquelle il n'avait aucun droit, et l'autorisation d'occire le roi Jean, qu'Innocent III venait d'excommunier. Pour s'emparer du trône qui lui était donné si libéralement, Philippe rassembla aussitôt une armée formidable, et équipa une flotte de dix-sept cents voiles, qui était destinée à faire une descente dans la Grande-Bretagne. Mais déjà le roi Jean, qui avait acheté la paix de la cour de Rome, s'avancait à la rencontre des Français avec cinq cents vaisseaux renforcés de la flotte du comte de Flandre: un combat terrible s'engagea entre les deux armées; et après sept heures d'une lutte acharnée, les Français furent battus, exterminés, et leur flotte anéantie.

Philippe-Auguste mourut à Mantes, le 14 juillet 1223, après avoir pesé sur la France pendant quarante-trois années.

Ce qui distingue le douzième siècle en France, c'est le mouvement d'indépendance politique et religieuse qui commence à se manifester, en même temps que l'instruction se répand dans les masses; la jeunesse abandonne les écoles fondées dans les monastères et dans les cathédrales pour suivre les cours professés dans les académies de Paris. Cette ville, devenue le centre des lettres, se trouva bientôt envahie par une multitude d'étudiants qu'on renferma, par une mesure d'ordre, dans un quartier nommé le quartier de l'Université, et qui, sous le règne suivant, s'organisa en corps, avec ses chefs, sa police, ses privilèges et ses immunités.

De cette époque date l'influence de Paris sur les destinées de la France; depuis ce moment la capitale a toujours suivi une marche progressive, et elle est aujourd'hui la première ville du monde!



## TREIZIÈME SIÈCLE



Extrait de l'histoire de l'Église au treizième siècle. — Le cardinal Lothaire est élu pape sous le nom d'Innocent III. — Son histoire avant son élection. — Commencements de son pontificat. — Traité entre le pape et la reine de Sicile. — Innocent prêche de nouvelles croisades. — Le pape met la France en interdit. — Prétentions du pape sur l'élection des empereurs d'Occident. — Innocent s'érige en arbitre de la paix et de la guerre entre toutes les puissances. — Fondation de l'empire latin à Constantinople, et réunion temporaire des Eglises grecque et latine. — Couronnement du roi d'Aragon. — Couronnement de l'empereur Othon. — Massacre des malheureux Albigeois. — Saint Dominique commande l'incendie de Béziers. — Le pape donne l'Angleterre au roi de France. — Le roi d'Angleterre se déclare vassal du pape. — Concile de Latran. — Curieuse aventure de saint François d'Assise. — Les Anglais et les Français refusent d'obéir au pape. — Mort d'Innocent III. — Réflexions sur le caractère de ce pontife.

Un moine de Saint-Alban, appelé Matthieu Paris, qui écrivait l'histoire contemporaine du treizième siècle, parle ainsi de l'Église : « Le peu de foi qui existait encore sous les derniers papes, et qui n'était plus qu'une étincelle du feu divin, s'éteint pendant ce siècle; toutes les croyances sont anéanties; la simonie n'est plus un crime; l'usure n'est plus une action honteuse, et les prêtres cupides peuvent dérober sans péché la substance du peuple et des seigneurs. Maintenant la charité évangélique s'est envolée vers les cieux; la liberté ecclésiastique a disparu; la religion est morte, et la ville sainte est devenue une infâme prostituée, dont l'impudicité surpasse celle de Sodome et de Gomorrhe. Tous les pays sont livrés à la rapacité de moines en haillons, insolents et illettrés, qui s'abattent sur les provinces, armés de bulles romaines, et s'adjugent effrontément tous les revenus accordés par nos ancêtres pour la subsistance des pauvres et pour l'exercice de

l'hospitalité. Quant à ceux qui opposent quelque résistance à cette dilapidation des deniers publics, ou qui refusent aux envoyés du pape une partie de ce qu'ils demandent, ils sont aussitôt frappés des foudres de l'anathème.

« Ainsi les pontifes non-seulement exercent une odieuse tyrannie, d'autant plus insupportable que leurs agents, semblables à de véritables harpies armées de griffes de fer, viennent arracher jusqu'aux derniers lambeaux qui couvrent les fidèles pour entretenir le luxe de Rome, mais encore ils renversent les traditions des premiers siècles de l'Église, et chassent des domaines de saint Pierre les citoyens qui en avaient la direction, pour les remplacer par des misérables, appelés fermiers romains, qui délaissent le travail des champs pour piller les habitants des provinces, et qui, dans l'espoir de bien mériter du saint-père, envoient à Rome les dépouilles des malheureux. Aussi devons-nous déplo-



Les croises à Venise

et un tel scandale, et dire dans la douleur de notre âme, que nous serions mille fois plus heureux de mourir que d'assister à ce spectacle d'horreur et d'abomination!

Dès qu'on eut rendu les honneurs de la sépulture au pape Célestin III, les cardinaux s'assemblèrent secrètement dans un lieu appelé *Septa Solis*, afin de conférer avec plus de liberté sur l'élection d'un nouveau pontife; ils assistèrent d'abord à la messe du Saint-Esprit; ensuite ils se saluèrent et se donnèrent le baiser de paix. Après quoi on procéda à l'é-

lection et l'on nomma des scrutateurs; au premier tour de scrutin, les suffrages furent proclamés à haute voix et l'on reconnut que la majorité des votes s'étant portée sur le cardinal Lothaire, qui n'avait que trente-sept ans; on disputa longtemps sur son âge, enfin on convint de le choisir pour chef de l'Église, et au deuxième scrutin il emporta les deux tiers des votes, et fut proclamé pape, sous le nom d'Innocent III. L'élection ayant été publiée, le clergé et le peuple le conduisirent avec des acclamations de louanges à la basilique de Constantin, et de là au

palais de Lætan fut soumis aux épreuves ridicules et obscènes de la chaise percée.

Lothaire était fils de Trasimond, et selon quelques auteurs, il des endait des comtes de Segui. Son enfance s'était écoulée dans Anagni, sa ville natale, et ce fut seulement lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans que sa mère, appelée Glarine, noble dame romaine, le conduisit dans la ville sainte et le confia à des maîtres habiles pour terminer son éducation. Devenu homme, il se rendit à Paris pour entendre les savantes dissertations des professeurs de l'université de cette capitale; enfin il retourna à Bologne pour entrer dans les ordres. En dernier lieu, Lothaire fut nommé chanoine de Saint-Pierre à Rome; Grégoire VIII lui conféra le sous-liaconat, et Clément III le fit cardinal-diacre du titre de Saint-Serge. Comme il n'était encore que diacre lorsqu'il parvint à la papauté, on fut obligé de différer son sacre pour lui conférer les autres degrés ecclésiastiques.

Après sa consécration, il reçut le serment de fidélité et d'hommage lige de Pierre, préfet de Rome, auquel il donna par le manteau l'investiture de sa charge, droit qui appartenait à l'empereur. Ce début orgueilleux fut suivi d'une série d'actes politiques qui laissaient présager ses projets futurs sur l'Italie. Il visita en personne le duché de Spolète, la Toscane et les autres provinces qui dépendaient anciennement du saint-siège, afin de les ramener à son autorité, tout en affectant de ne pas s'occuper des affaires temporelles, et en répétant sans cesse cette sentence de l'Écriture : « Celui qui touche la poix se brûle. » Il se déclara hautement l'ennemi de la vénalité des charges, pour se rendre populaire, et fixa lui-même le salaire des officiers de sa cour, en leur défendant de rien exiger des fidèles. Il abolit la charge d'huissier de la chambre des notaires, afin que l'accès en fût libre, et fit enlever du palais de Lætan, comme indigne de la majesté pontificale, un comptoir où l'on trafiquait de bijoux et de fausses pierres. Il remit en vigueur les séances du consistoire public, dont l'usage était presque aboli; trois fois par semaine il donnait solennellement audience pour écouter les plaintes de tous les fidèles, et dans ses jugements il prononçait comme arbitre suprême, n'ayant égard ni à la qualité des personnes, ni à leur fortune, ni à leur position, mais seulement à la justice de leurs réclamations.

Comme il s'y attendait, sa réputation d'impartialité attira bientôt à son tribunal l'appellation de toutes les causes importantes ou célèbres; car, il faut le dire, cette grande ostentation d'équité ne prenait pas uniquement sa source dans son amour pour la justice, mais provenait plus particulièrement d'un besoin insatiable d'autorité et de despotisme, ainsi qu'il le vassa prouver dans la punition infligée à André, fils de Beau III, roi de Hongrie, qui fut obligé de partir pour la terre sainte, sous peine d'excommunication et de la perte de l'héritage de son père. Ce fut avec la même arrogance qu'il exigea la reddition des prisonniers que l'empereur avait faits dans la dernière guerre, et surtout la mise en liberté du métropolitain de Salerne. Ses légats vinrent audacieusement signifier au prince qu'ils lui donnaient vingt-quatre heures pour rendre les captifs, s'il ne voulait que tout son

royaume fût mis en interdit; en même temps ils renvoyèrent aux prélats de Spire, de Strasbourg et de Worms différentes bulles qui ordonnaient à ces évêques d'appuyer les mesures prises par le saint-siège et de se joindre à l'abbé de Sutri et à saint Anastase, abbé de l'ordre de Cîteaux, qui avaient la mission de fonder des troubles en Allemagne.

Ainsi le pape Innocent, fidèle à cette maxime de l'Église, que la haine du prêtre doit être implacable et éternelle, continuait à poursuivre Barberousse dans la personne de son petit-fils Frédéric, comme avaient fait ses prédécesseurs dans la personne de l'empereur Henri. Le jour même de la mort de ce prince, le jeune Frédéric fut renversé du trône par deux factions puissantes: l'une dirigée par Philippe, son oncle et son tuteur, qui s'était fait élire roi des Romains; l'autre dirigée par Othon, duc de Saxe, qui s'était fait proclamer empereur, sous prétexte que son compétiteur était inhabile à posséder la couronne comme excommunié. Alors Philippe, qui avait un grand intérêt à se faire absoudre de l'anathème prononcé contre lui, se rapprocha du saint-père, et moyennant une concession d'argent, il en obtint l'absolution. Le prix de cette lélonie, outre le paiement de sommes considérables, avait été la promesse de renvoyer sans rançon l'archevêque de Salerne et les prélats qui étaient prisonniers avec lui; ceci fait, l'évêque de Sutri procéda en habits pontificaux à la cérémonie du couronnement de Philippe.

Dix ans de guerres civiles furent pour l'Allemagne le résultat de la politique astucieuse de la cour de Rome; le pape ne manqua pas de profiter de ces divisions déplorables pour recouvrer, par les armes spirituelles et temporelles, la Romagne, la marche d'Ancone, le duché de Spolète et le patrimoine de la comtesse Mathilde; après quoi il dépouilla de tous leurs droits le sénat et les préfets de Rome, et acheva de rendre le siège pontifical indépendant de l'autorité des empereurs.

Cette même année, l'impératrice Constance, veuve de Henri VI, mourut à Palerme en instituant Innocent III régent du royaume de Sicile, et en lui léguant des sommes énormes, afin d'assurer par avance le remboursement de tous les frais qu'il serait obligé de faire pour la défense des États de son fils. Cette régence fut si profitable au saint-père, qu'après un an d'exercice, Innocent avait non-seulement réparé les pertes de son trésor, mais encore il avait pu économiser assez d'argent pour entreprendre une guerre active contre les princes voisins, et pour rétablir son autorité sur les anciens domaines de l'Église.

Le pape, content de ce qu'il avait fait au dedans de l'Italie, voulut agir de même au dehors; il fit publier de nouvelles croisades et envoya ses légions de moines dans toutes les parties de l'Europe, afin d'exciter le fanatisme des nations. Comme toujours, ce fut la France qui la première se rangea sous les drapeaux du Christ, malgré la vive opposition du roi Philippe, qui était sous le coup d'une excommunication. Grâce à l'habileté de Pierre de Capone, légat du saint-siège, le prince fut contraint d'obéir à l'Église et de faire la paix avec l'Angleterre pour envoyer en terre sainte ses meilleures troupes. Une partie de son armée se rendit à Marseille et l'autre à Venise, afin de passer

plus promptement en Syrie; néanmoins il en arriva autrement, faute de vaisseaux et parce que l'argent vint à manquer. Heureusement le doge de Venise consentit à mettre les galères de la république au service des croisés, mais en leur imposant pour condition qu'ils donneraient la chasse aux pirates de l'Adriatique, et qu'ils feraient le siège de Zara, ville maritime appartenant aux Vénitiens, et qui s'était soumise aux Hongrois. Cet arrangement fut accepté, et sans plus tarder les Français investirent Zara et l'emportèrent d'assaut, sans s'inquiéter de la défense du pape, qui avait pris cette ville sous sa protection. Cet événement n'eut pas du reste un grand retentissement, et les vainqueurs en furent quittes pour payer une somme d'argent à la cour de Rome, afin de faire lever l'excommunication qu'ils avaient encourue en guerroyant contre un croisé.

Innocent, qui n'avait d'autre vue que l'extension de son autorité sur les peuples étrangers, essaya d'entrer en négociations avec l'empire d'Orient; mais son excessif orgueil lui fit repousser toute espèce de concessions; alors, furieux de n'avoir pu assujettir les Grecs à sa domination, il résolut de les anéantir, en excitant les Bulgares à la révolte et en détachant de l'empire une grande partie de la Serbie qu'il donna à Voule, gouverneur de cette province.

Il avait même commandé aux Français de marcher sur Constantinople, lorsqu'une nouvelle rupture éclata entre la cour de Rome et celle de France à l'occasion du second mariage de Philippe avec Agnès de Méranie. Le pape, dont la politique était contraire à cette union, ordonna à son légat Pierre de Capone de mettre le royaume en interdit jusqu'à ce que le prince eût repris sa première femme Ingerburge et eût fait sa soumission au saint-siège. En même temps il écrivit à tous les prélats français, en se déclarant souverain dispensateur des Eglises, qu'ils eussent à observer et à faire exécuter la sentence dans les diocèses de leur juridiction, sous peine de déposition et de la perte de leurs bénéfices.

Simond fait à ce sujet de sages réflexions. « Le pape Innocent III, dit cet historien, affirme dans une de ses épîtres, que les translations des évêques et autres changements de sièges appartiennent de droit aux pontifes, qui seuls peuvent les autoriser en qualité de successeurs de saint Pierre; en sorte que, par ce raisonnement, il ne faut pas observer les canons, mais seulement les décrétales, parce que le droit canonique tire ainsi son autorité de la primatie de saint Pierre. Innocent, qui avance une maxime aussi contraire à l'Évangile, savait cependant que tout l'ancien droit était opposé à ce principe, et que les élections, les translations, les dépositions et les résignations des évêques se faisaient primitivement dans les conciles provinciaux.

Il n'est pas douteux, en effet, que le pape ne fût parfaitement instruit de cette vérité, mais son but, en publiant une opinion contraire, était de frapper de terreur ceux qui auraient voulu s'élever contre ses ordonnances. Or, les prélats de France, redoutant les foudres de Rome, suivirent les ordres du saint-père avec une telle rigueur, que toutes les églises restèrent fermées pendant huit mois, et que les morts demeurèrent sans sépulture. Enfin, comme un tel

état de choses ne pouvait durer sans porter de graves atteintes à l'autorité royale, Philippe sollicita sa grâce, et obtint la levée de l'excommunication, sous la condition qu'il reprendrait sa femme Ingerburge avant l'expiration d'un délai qui fut fixé à six mois six semaines six jours et six heures.

L'Allemagne était toujours exposée aux horreurs de la guerre civile, par suite des divisions soulevées par le saint-siège; l'empire d'Occident avait trois empereurs, le jeune Frédéric, Philippe de Souabe et Othon de Saxe, qui se disputaient la couronne impériale les armes à la main. Innocent s'était d'abord déclaré pour Philippe; ensuite il se laissa gagner par les présents d'Othon, et le reconnut comme empereur, au préjudice du jeune roi de Sicile son pupille, alléguant pour prétexte d'une conduite aussi étrange et aussi versatile, que Frédéric deviendrait trop redoutable au saint-siège s'il réunissait sur sa tête les couronnes de Sicile et d'Allemagne, et que Philippe de Souabe n'était plus digne de la couronne depuis qu'il avait fait la guerre au pape et envahi le patrimoine de saint Pierre à main armée.

En conséquence le pape écrivit à Othon: « Par l'autorité que Dieu nous a donnée en la personne de saint Pierre, nous vous déclarons roi, et nous ordonnons aux peuples de vous rendre en cette qualité honneur et obéissance. Néanmoins nous attendrons que vous ayez souscrit à toutes nos volontés pour vous donner la couronne impériale. Le légat chargé de publier cette bulle vint à Cologne, où il convoqua en assemblée tous les partisans d'Othon de Saxe; en leur présence il le déclara empereur d'Allemagne, et il excommunia tous ceux qui portaient les armes contre lui, particulièrement Philippe de Souabe et tous les seigneurs de sa faction.

Le décret du saint-père fut accueilli par le peuple de Cologne avec de grandes démonstrations de joie, mais il n'en fut pas de même dans les provinces du nord de l'Allemagne; un grand nombre de prélats et de seigneurs refusèrent de confirmer l'élection d'Othon, et ils envoyèrent au pape cette lettre énergique: « Saint-père, nous ne pouvons comprendre votre conduite. Où donc avez-vous puisé des exemples d'une audace semblable? Quels sont donc les papes vos prédécesseurs qui se sont mêlés de l'élection des rois? Jésus-Christ n'a-t-il pas séparé la puissance temporelle et spirituelle, afin que les apôtres et leurs successeurs ne vissent pas s'asseoir sur les trônes de ce monde?... » A cette lettre Innocent répondit: « Vous ignorez, prélats ineptes, et vous, laques indociles, que les princes tiennent de nous le droit d'élire les empereurs. N'est ce pas le saint-siège qui leur a donné ce privilège lorsqu'il a enlevé aux Grecs l'empire d'Occident pour le transporter aux Romains dans la personne de Charlemagne? Croyez-vous donc que les papes ne se soient pas réservé le droit d'examiner ceux qui sont élus empereurs, puisque ce sont eux qui donnent la couronne et la consécration? Apprenez donc que si nous jugeons indigne du trône celui que vous avez nommé souverain, nous sommes dans notre droit en refusant de le couronner, et même en choisissant un autre prince pour gouverner les peuples!

Malgré cette manifestation d'hostilité, Philippe de

Souabe continua à solliciter l'appui de la cour de Rome; mais tout fut inutile, prières et menaces. Innocent répondit aux ambassadeurs des différentes puissances qui s'intéressaient en faveur du prince de Souabe, ces paroles de charité évangélique : « Je fais cette famille des Barberousse; il faut que Philippe perde le trône ou moi le pontificat. »

En effet, dit l'abbé d'Espèrg, il alluma dans la malheureuse Allemagne le flambeau de la guerre civile, et commit des actions si déplorables, qu'il mérita d'être regardé, par toutes les nations, comme le plus exécrable des papes.

Pendant que la cour de Rome poussait les peuples d'Occident dans des guerres d'extermination, les croisés terminaient leurs préparatifs de départ. Déjà une partie des troupes était embarquée, et l'on n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile vers la Syrie, lorsque arriva à Venise le jeune Alexis l'Ange, qui s'était échappé des prisons de Constantinople pour venir réclamer la protection des croisés contre son oncle l'usurpateur Alexis. On consulta aussitôt le pape sur la conduite qu'on devait tenir dans une telle occurrence, qui promettait un puissant auxiliaire à l'armée de Palestine, et qui pouvait amener la réunion des Églises grecque et latine.

Mais Innocent, qui depuis peu avait été gagné à la cause de l'usurpateur Alexis par les sommes considérables qu'il lui avait envoyées et par la promesse de le reconnaître comme pontife suprême, refusa de donner son consentement à une expédition qui devait renverser ce prince du trône. Bien plus, il ordonna impérieusement aux croisés de renoncer à toute entreprise de cette nature, et de s'embarquer immédiatement pour la Palestine.

Il ne fut pas difficile aux Français et aux Vénitiens de découvrir les motifs secrets qui faisaient agir le pape; aussi, sans s'arrêter aux menaces de la cour de Rome, les flottes confédérées changèrent leur destination primitive: les croisés vinrent attaquer Constantinople, qu'ils emportèrent d'assaut, et rétablirent sur le trône Isaac l'Ange et son fils.

Ce succès changea immédiatement les dispositions hostiles du saint-père, et d'ennemi qu'il était des deux princes, il devint leur partisan dévoué; il déclara que les croisés avaient azi pour le plus grand bien de la chrétienté, et réclama la soumission des Églises orientales. Mais déjà les Grecs étaient fatigués du joug des Latins; ils refusèrent d'obtempérer aux ordres du pape, et déclarèrent même la guerre aux croisés. Alors les Vénitiens et les Français revinrent avec les deux flottes sous les murs de Constantinople, l'assiégèrent une seconde fois, et s'en emparèrent le 12 avril 1204.

Depuis cette époque jusqu'en 1260, c'est-à-dire pendant cinquante-six ans, l'empire d'Orient fut soumis à la domination des princes français. Baudouin, comte de Flandre, le premier, fut élu empereur, et soumit à son autorité les provinces d'Europe qui étaient encore dépendantes de la couronne. Néanmoins toutes les villes d'Asie, ainsi que leurs territoires, restèrent aux Grecs, qui fondèrent plusieurs royaumes indépendants. Michel-Théodore Lascaris s'établit à Nicée et en Bithynie; Michel Comnène régna sur une partie de l'Épire; David gouverna

Héraclée, le Pont et la Paphlagonie, et Alexis, son frère, s'installa dans la ville de Trébizonde, qui continua à former un empire séparé de celui de Constantinople, même après la réunion des autres États: ces princes, excepté Théodore, étaient tous descendants de la famille des Comnène.

Baudouin fut autorisé par le pape, qui se tourna encore du côté du vainqueur, à garder ses conquêtes, sous la condition expresse qu'il obligerait les Églises à reconnaître la suprématie de Rome, et qu'il lui rendrait tous les domaines que les empereurs avaient enlevés au saint-siège, ainsi que le droit de suprême juridiction et de nomination des évêques. Mais les Grecs refusèrent opiniâtrément de se remettre sous le joug de l'Église latine: et comme ni les supplices ni les tortures ne purent vaincre leur détermination, force fut à Baudouin de laisser les prélats diriger leurs diocèses comme ils l'entendaient.

Vers la fin de l'année, Pierre II, roi d'Aragon, vint à Rome pour se faire couronner par le souverain pontife. Il fit serment, sur la Confession de saint Pierre, d'être soumis au pape, lui et ses peuples, et de défendre la liberté et l'immunité des Églises au prix de son sang; ensuite il déposa sur le maître-autel son sceptre, sa couronne, et un acte par lequel il s'obligeait à payer chaque année une redevance au saint-siège.

En Allemagne, les affaires avaient changé de face: Philippe de Souabe, après six années de luttes, ayant enfin remporté une grande victoire sur Othon de Saxe, avait pris d'assaut la ville de Cologne, et par suite avait obligé son compétiteur à se réfugier en Angleterre, auprès du roi Jean, son oncle. Dès que le pape fut instruit des succès obtenus par Philippe, il abandonna le parti d'Othon, selon sa politique, se déclara pour le vainqueur, et le reconnut comme empereur. Othon de Saxe, ne voyant plus aucun espoir de relever son parti, se détermina à faire sa soumission, et demanda même en mariage Béatrix, fille de Philippe.

Mais Innocent n'était pas homme à laisser vivre longtemps ses ennemis; un complot secret fut organisé à l'instigation du pape, et le malheureux Philippe de Souabe fut assassiné par un comte palatin, nommé Othon de Witelspach. A l'instant même, Othon de Saxe rassembla une armée qu'il conduisit à Bologne, où avait été convoquée une assemblée de tous les ordres de l'empire pour décider des mesures à prendre dans la circonstance. Le résultat des délibérations fut, comme il avait été réglé d'avance par les affidés du prince, qu'il devait envoyer des ambassadeurs à Rome pour traiter avec Innocent III des conditions de son sacre.

Le patriarcat d'Aquilée et l'évêque de Spire, chargés de cette mission, se rendirent en diligence auprès du pape, qui leur remit la formule d'un serment qu'Othon devait prêter entre les mains des légats. Voici comment il était conçu: « Saint-père, nous promettons de vous rendre l'honneur et l'obéissance que nos prédécesseurs ont rendus aux vôtres; nous nous engageons à ne point nous immiscer dans les élections des prélats, ainsi que dans les appellations au saint-siège, relativement aux affaires ecclésiastiques. Nous déclarons abolis les anciens abus au moyen desquels nos prédécesseurs s'emparaient des





biens des ecclésiastiques accés ou des Eglises vacantes, et nous promettons de travailler efficacement à déraciner les hérésies. Enfin nous laisserons à l'Eglise romaine les terres qu'elle a obtenues, soit des empereurs, soit d'autres personnes, et nous l'aiderons à les conserver et même à recouvrer celles qui sont injustement retenues par ses ennemis.

Comme tout avait été convenu à l'avance, on fut bientôt d'accord; l'armée allemande reçut l'ordre de se mettre en marche, et le prince vint camper devant Rome à la tête de ses troupes.

Dès le lendemain, Othon fut couronné à Saint-Pierre, après avoir juré sur le corps de l'Apôtre d'être le défenseur de l'Eglise et de son patrimoine. Malheureusement, peu de jours après la cérémonie, il s'éleva une funeste collision entre les Romains et les soldats allemands : chacun courut aux armes, et l'on compte que dans la mêlée plus de onze cents chevaliers allemands perdirent la vie.

Othon quitta aussitôt la ville sainte, fort mécontent de la réception, et se retira vers Bologne; ensuite il écrivit au pape que regardant les malheureux événements qui venaient de se passer à Rome comme une trahison, il refusait de rendre les biens de la comtesse Mathilde; il menaçait même d'attaquer les terres du roi de Sicile, sous prétexte que la Pouille appartenait à l'empire, et le prévint qu'il allait reprendre plusieurs provinces qui dépendaient précédemment de sa couronne, et dont le pape s'était emparé pendant la minorité du prince.

Furieux d'avoir trouvé un ennemi plus fourbe que lui, Innocent lança aussitôt les foudres de l'excom-

munication contre Othon, déclara tous ses sujets relevés de leur serment de fidélité, et défendit sous peine d'anathème de le reconnaître pour souverain; en même temps il ordonna à son légat d'excommunier le pœstat et le peuple de Bologne, et de les menacer même de leur ôter les écoles qui faisaient la prospérité de leur ville, s'ils ouvraient encore leurs portes à ses ennemis.

Au milieu de toutes ces guerres, avec les princes et avec les rois, Innocent ne perdit pas de vue les hérésies. Déjà il avait envoyé dans le midi de la France les moines Rainier et Guy avec pouvoir de contraindre les Vaudois à faire abjuration, et d'employer pour cet objet le fer, l'eau et le feu, suivant que ces bons religieux jugeraient nécessaire de se servir de l'un ou de l'autre, ou des trois ensemble, pour la plus grande gloire de Dieu. « Ainsi, rapporte Perrin, toute la chrétienté fut agitée par le déplorable spectacle d'infortunés pendus à des gibets, torturés sur des chevalets ou brûlés sur les bûchers, parce qu'ils mettaient leur confiance en Dieu seul et refusaient de croire aux vaines cérémonies inventées par les hommes. » Comme les moines, malgré toute la bonne volonté dont ils avaient fait preuve, étaient restés au-dessous de leur tâche et n'avaient pas fait assez de besogne, du moins suivant l'avis du pape, trois nouveaux légats partirent de Rome, avec mission d'exterminer tous les hérétiques jusqu'au dernier, c'est-à-dire les quatre cinquièmes des populations méridionales.

Ces trois moines, qui étaient investis de la confiance du saint-père, se nommaient Arnaud, Pierre de Castelnau et Raoul, dignes religieux de l'ordre de Cîteaux. L'obstination des Vaudois était telle, qu'en dépit des prédications et des supplices la secte s'accroissait de jour en jour, et vint même se recruter parmi les grands seigneurs du pays, entre autres de Raymond IV, comte de Toulouse, et de Raymond Roger, comte de Foix. Alors les exécutions devinrent plus difficiles pour les missionnaires; les bourreaux se refusèrent à remplir leur office, le peuple se souleva, et dans un moment d'effervescence, on lapida Pierre de Castelnau, qui était le plus cruel des trois. Aussitôt que le pape eut connaissance de ce meurtre, il résolut d'en tirer une vengeance terrible, afin que l'exemple ne gagnât point les provinces catholiques, et fit prêcher une croisade contre les malheureux Vaudois. Le comte de Toulouse fut excommunié, ainsi que ses sujets: des indulgences plénières furent accordées à ceux qui s'armeraient contre les hérétiques, et l'on promit les palmes du martyre aux fanatiques qui succumbaient dans cette guerre.

L'infortuné Raymond, prévoyant les désastres qui allaient fondre sur ses États, vint aussitôt faire sa soumission aux légats du pape, et prêta serment d'obéissance et de fidélité au saint-siège. Rien ne put fléchir le courroux d'Innocent III; le comte lui-même fut obligé de prendre la croix contre ses sujets, après avoir subi un châtimement infâme.

Perrin, dans son Histoire des Albigeois, raconte ainsi le cérémonial humiliant auquel il fut soumis: « Le légat fit dépouiller le comte Raymond de tous ses vêtements sur le seuil de l'église de Saint-Gilles; il lui passa une étole au cou, et lui fit faire neuf fois

le tour de la fosse de Pierre de Castelnau, en le fouettant de verges en présence des comtes, des marquis, des barons, des prélats et d'un grand concours de peuple. Et comme Raymond protestait contre cette pénitence qui lui était infligée pour un péché qu'il n'avait pas commis, le légat lui imposa silence en lui disant qu'il était coupable, puisque le crime s'était accompli sur ses terres. Ensuite il lui fit jurer sur le Christ, sur l'Évangile et sur des reliques, une entière soumission au saint-siège, et le nomma chef de la croisade, afin que les Vaudois vissent bien qu'ils étaient perdus, puisque leurs amis et leurs protecteurs combattaient contre eux. »

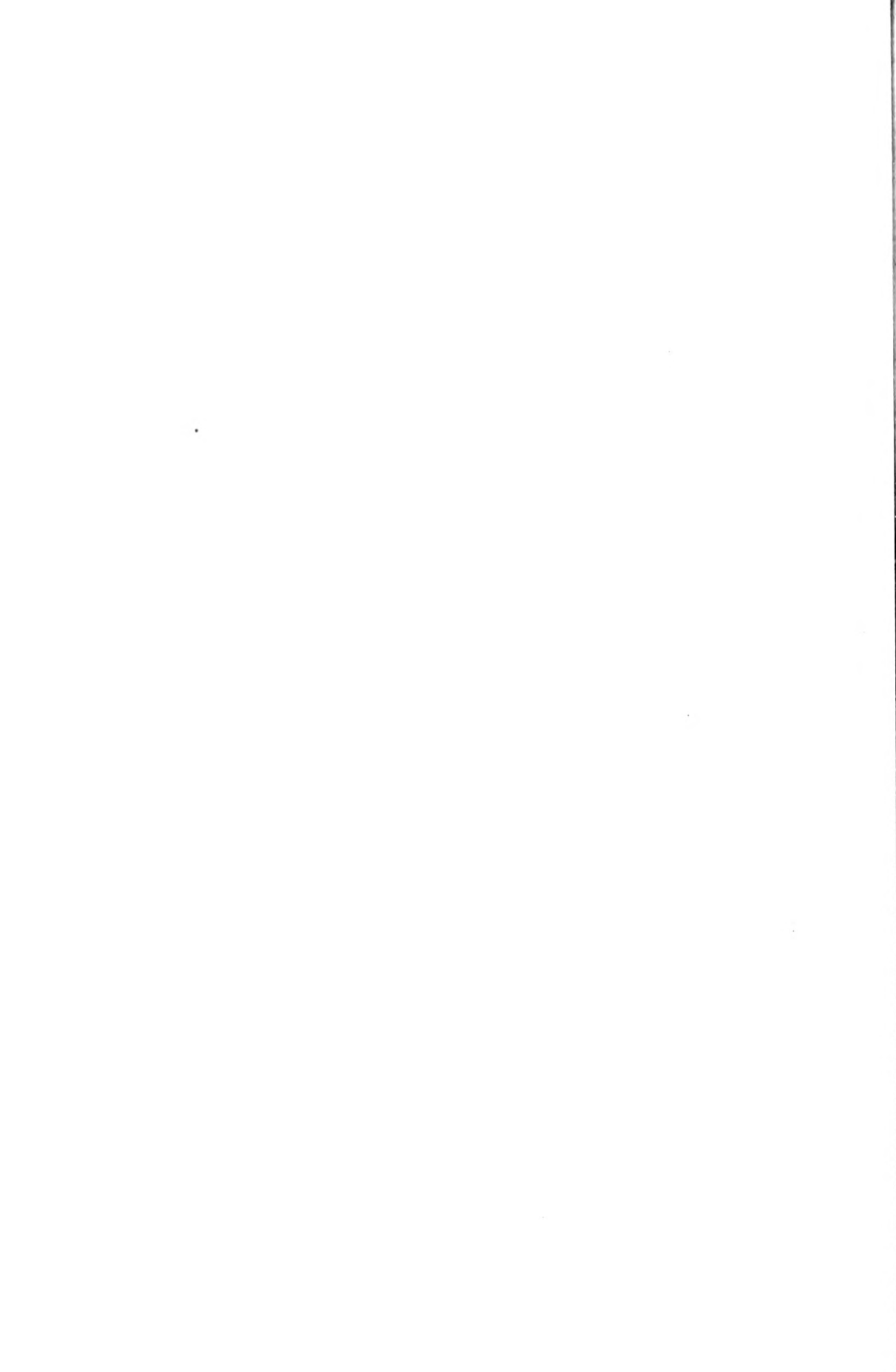
Néanmoins les croisés n'osèrent pas s'avancer dans l'intérieur du pays avant l'arrivée d'un nouveau légat nommé Dominique, et du comte de Montfort, qui accourait avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Alors seulement les opérations de la campagne commencèrent, et l'on vint mettre le siège devant Béziers. Cette ville florissante résista courageusement aux efforts de ces fanatiques pendant un mois entier; enfin l'horrible famine contraignit les habitants à faire des offres de soumission; mais comme ces infâmes persécuteurs avaient juré d'exterminer cette brave population, toutes les propositions d'arrangement furent repoussées. En vain le comte de Béziers et le vénérable préfet de la ville vinrent-ils se jeter aux pieds de saint Dominique pour le supplier d'épargner au moins les catholiques, qui formaient la majeure partie des habitants de Béziers; le moine fut inflexible, et répondit qu'il avait reçu l'ordre du pape de brûler cette cité et d'en passer toute la population au fil de l'épée, hommes et femmes, vieillards et enfants, et que d'ailleurs, après le massacre, Dieu saurait bien reconnaître ses amis.

Le siège fut continué avec plus de vigueur qu'au paravant; et dans un dernier assaut la ville tomba au pouvoir des croisés. Alors commença une boucherie telle qu'on n'en trouve pas un second exemple dans les annales de l'histoire. L'affreux Dominique, la croix d'une main, la bulle du saint-père de l'autre, animait les combattants, les excitait au carnage, au viol, à l'incendie!... Il remplit si bien les ordres du pape, que soixante mille cadavres de tout sexe, hommes, femmes, enfants, vieillards, furent engloutis sous les décombres fumants de leur ville réduite en cendres!..... Ceux d'entre ces infortunés que les soldats épargnaient, à cause de leur jeunesse ou de leur beauté, furent réservés à de nouvelles scènes d'horreur; les jeunes filles et les jeunes garçons, amenés entièrement nus devant le tombeau de Pierre de Castelnau, étaient frappés par des moines avec des lanieres plombées; et lorsque leurs corps n'offraient plus aucune place qui ne fût couverte de sang, les uns et les autres étaient abandonnés à la brutalité des croisés, puis égorgés, puis les cadavres pollués par d'horribles luxures!.....

Toutes ces atrocités ne s'arrêtèrent pas à la seule ville de Béziers; les bourreaux n'ayant plus de victimes sous la main, poursuivirent leur marche et vinrent attaquer le comte de Béziers, qui s'était retiré à Carcassonne, bien résolu à défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité. Mais il n'avait pas prévu qu'il aurait sur les bras toutes les forces des



L'incendio de Bezaus



croisés, et bientôt il fut obligé d'entrer en pourparlers. A Carcassonne comme à Béziers, saint Dominique fut inflexible; il fit répondre que pour toutes conditions, les habitants de Carcassonne sortiraient de leurs murailles, enfants, hommes, femmes, sans vêtements, et se retireraient ainsi dans la plaine voisine en attendant qu'il ordonnât de leur sort. Le seigneur de Béziers connaissant ses ennemis, refusa d'exposer ses sujets à la rage de ces tigres, et continua à se défendre pendant un mois encore; enfin la trahison vint au secours des croisés, Carcassonne fut livrée au comte de Montfort, et fut traitée avec la même cruauté que Béziers. Toulouse, Albi, Castelnaudary et toutes les villes du Midi qui renfermaient des Albigeois furent également dévastées par cette armée d'assassins.

Innocent ne se contenta pas d'exercer son despotisme sur la France, sur l'Italie, sur l'Allemagne et sur la Grèce, il voulut s'étendre jusque sur l'Angleterre, et donna l'archevêché de Cantorbéry à l'un de ses cardinaux, appelé Etienne Langton, sans consulter le roi Jean, qui lui avait proposé un autre prélat. Cet acte d'autorité fut mal accueilli du roi d'Angleterre, qui lui écrivit cette lettre énergique : « Pourquoi donc, pape de Satan, as-tu repoussé l'élection de l'évêque de Norwich? Est-ce donc parce que tu avais vendu la métropole de Cantorbéry à un prélat qui ne nous est connu que par ses liaisons avec nos ennemis de France? Nous déclarons que si tu ne rétractes pas cette nomination, nous empêcherons nos sujets d'aller à Rome pour te porter leurs offrandes, et nous t'enlèverons la juridiction de nos Églises. »

A la lecture de cette lettre, Innocent entra dans des accès de rage; il écrivit aussitôt aux évêques de Londres, d'Éli et de Worcester, qu'ils eussent à mettre le royaume en interdit, à moins que Jean ne confirmât immédiatement l'élection de l'archevêque Etienne de Langton. Ceux-ci, vendus aux intérêts de la cour de Rome, s'acquittèrent aussitôt de leur mission; ils vinrent trouver le roi, et lui exposèrent les ordres terribles qu'ils avaient reçus de Rome, et qu'ils étaient forcés d'exécuter s'il refusait d'obtempérer aux injonctions du saint-siège.

Jean, indigné de l'insolence du pape et de l'hypocrisie des prélats, les chassa de sa présence, les menaçant, s'ils avaient l'audace de lancer l'interdit, de les bannir de l'Angleterre, de confisquer tous leurs biens, et de les renvoyer à Rome pour être entretenus aux frais de l'épargne de Saint-Pierre.

Telle était l'influence des papes à cette époque d'ignorance, que rien ne put intimider les prélats; la bulle d'Innocent fut publiée dans tout le royaume, et le service divin fut suspendu. Jean essaya inutilement de soumettre son clergé; les moines préférèrent abandonner leurs convents, et les évêques perdre leurs Églises et leurs biens, plutôt que de contrevenir aux ordres du pontife. Au milieu de ce conflit, une sentence terrible de la cour de Rome vint aggraver les désordres; Jean fut déclaré dépossédé de la couronne, la nation déliée de ses serments de fidélité; tous les chrétiens eurent ordre de courir sus au roi d'Angleterre, Philippe-Auguste fut désigné pour le remplacer, et une croisade fut prêchée contre la Grande-Bretagne.

L'ambitieux Philippe, qui depuis peu s'était réconcilié avec Innocent, fit aussitôt d'immenses préparatifs et menaça d'une descente en Angleterre l'infortuné roi. Dans cette extrémité, Jean se voyant abandonné de tout le monde, se détermina à faire sa soumission au pape et à lui prêter le serment qu'Innocent avait indiqué, et qui était ainsi conçu :

« Nous promettons sur le Christ et sur les saints Évangiles de donner une paix entière à Etienne de Langton, métropolitain de Cantorbéry, et aux cinq évêques Guillaume de Londres, Eustache d'Éli, Gilles d'Herford, Jocelin de Bath, et Hubert de Lincoln, ainsi qu'aux autres personnes, tant clers que laïques, qui se sont élevées contre nous par les ordres du saint-père; nous leur restituerons tout ce qui leur a été enlevé, et nous les dédommagerons libéralement des pertes que nous leur avons fait éprouver. Nous jurons une entière soumission au saint-siège, et nous reconnaissons qu'à lui seul appartient le droit de nommer les prélats et de gouverner les Églises de nos États. »

Mais ce serment n'était que le prélude des nouvelles exigences de la cour de Rome, et deux jours après le légat romain se fit remettre une charte par laquelle Jean déclarait que, pour l'expiation de ses péchés, de l'avis de ses barons et par sa volonté libre et entière, il donnait au pape Innocent et à ses successeurs le royaume d'Angleterre et celui d'Irlande avec tous leurs droits; qu'il reconnaissait les tenir comme vassal du pontife, et qu'en cette qualité il lui faisait hommage lige. En outre, pour marque de sujétion, il s'engageait à payer chaque année à la cour de Rome mille marcs d'or, en plus du denier de Saint-Pierre; il obligeait par le même acte tous ses successeurs à maintenir cette donation sous peine d'être déchus de la couronne.

Les seigneurs anglais, au rapport de Matthieu Paris, refusèrent de ratifier ce traité honteux, qui les assujettissait aux papes; ils entrèrent en pleine révolte contre le roi et réclamèrent leurs franchises.

Ainsi Jean se trouva encore à la veille de perdre sa couronne, précisément pour avoir pris les moyens qu'il croyait les plus propres à la lui conserver; il s'empressa d'envoyer des députés à Rome pour apprendre au saint-père la révolte des barons d'Angleterre, et pour lui demander le secours des censures spirituelles afin de faire rentrer les rebelles dans le devoir.

Innocent, ayant entendu les plaintes des ambassadeurs, fronga le sourire et s'écria : « Quoi donc! ces baronnets anglais veulent détronner un roi qui est sous la protection de notre siège, et faire passer à un autre le bien de l'Église romaine! Par saint Pierre, nous ne laisserons pas cet attentat impuni! Aussitôt il appela un scribe et lui dicta cette sentence : « Nous cassons toutes les concessions que le roi Jean a pu faire ou fera par la suite à ses barons, lui défendant d'y avoir égard sous peine d'excommunication. Nous ordonnons à tous les seigneurs anglais et irlandais de renoncer aux privilèges qu'ils ont extorqués à leur roi, et nous leur commandons de venir à Rome nous exposer leurs réclamations, afin que justice leur soit faite. Ni cette bulle du pape ni les menaces des évêques ne purent arrêter les désordres.

et les barons continuèrent à guerroyer contre le roi pour en obtenir de nouvelles franchises.

Dans la même année, Innocent tint un concile général au palais de Latran pour le couronnement de Frédéric II, qui fut définitivement reconnu légitime empereur, sous la condition que la Sicile et l'Allemagne resteraient séparées.

Les comtes de Toulouse et de Foix comparurent également devant les Pères, réclamant justice contre l'antime Simon de Montfort, qui s'était emparé de leurs États, et qui, de concert avec saint Dominique, continuait ses massacres sur les infortunés Albigeois. Bien loin de montrer quelque indignation au récit des atrocités commises par son légat, le pape répondit fièrement qu'on n'avait fait qu'exécuter ses ordres, et qu'il ne pouvait censurer des chrétiens orthodoxes de ce qu'ils avaient montré trop de zèle dans leur sainte mission. Néanmoins il parut céder aux instances de ces deux seigneurs, et s'engagea à les rétablir dans leurs domaines : promesse mensongère, puisqu'au même instant il faisait porter des ordres secrets à Dominique et à Simon de Montfort, afin qu'ils redoublassent de sévérité envers les malheureux Albigeois.

Ferrand prétend que saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des franciscains, vint également au concile de Latran pour faire approuver la règle qu'il avait établie pour ses couvents. L'histoire de ce visionnaire est assez remarquable pour que nous traduisions un des épisodes de sa vie raconté par Ferrand. « Saint François d'Assise, dit le chroniqueur, au commencement de sa conversion se jeta dans une fosse remplie de glace au milieu de l'hiver, pour vaincre le démon de la chair et pour préserver de l'incendie du plaisir la robe blanche de sa chasteté. Ce pieux anachorète aimait incomparablement mieux souffrir un grand froid dans la chair que l'ardeur du démon dans son âme.

« Aussi un jour qu'il éprouva une grande tentation à la vue d'une belle jeune fille qui était venue lui demander sa bénédiction, François, au lieu d'écouter les inspirations de la concupiscence, entra tout à coup dans sa cellule, se dépouilla de ses vêtements, et reparut entièrement nu, avec une discipline de fer, se frappant à coups redoublés, à la grande édification de ses frères et de la villageoise, jusqu'à ce que son corps fut ruisselant de sang, ensuite il se roula sur la neige du jardin en criant que l'Esprit saint s'était emparé de lui; en effet, on le vit faire sept boules énormes avec la neige teinte de son sang, et son âme parla ainsi à son corps : La plus grande et la plus belle de ces pelotes est votre femme, les quatre autres sont vos concubines, et les deux dernières sont vos servantes; hâtez-vous de les conduire à votre foyer, car elles meurent de froid. Le saint les ayant poussées l'une après l'autre devant un brasier, elles disparurent bientôt sous l'ardeur du feu, et ne laissèrent sur les dalles qu'une longue place souillée de sang et d'eau. L'âme du saint continua alors : Faites votre profit de cet enseignement, mon corps, et voyez comment doivent s'évanouir les délices de la chair en présence de l'Esprit! »

Bayle rapporte aussi très gravement un plaisant bat qui eut lieu entre saint Dominique, chef de

la croisade contre les Albigeois, et saint François d'Assise. « Ces deux saints s'étant pris un jour de querelle, dit-il, en vinrent aux mains et se battirent; comme François était le plus faible, il s'échappa des bras de son terrible adversaire et se cacha sous un lit. Dominique ne pouvant l'atteindre, s'arma d'une broche de cuisine et lui en porta cinq coups terribles; mais Dieu, qui chrissait les deux moines, dirigea lui-même la broche, amortit les coups et préserva saint François de la mort; néanmoins celui-ci conserva de cette lutte des cicatrices semblables aux cinq plaies de Jésus-Christ. »

D'Aubigné s'est montré plus sévère que ces légendaires envers le fondateur de l'ordre des franciscains. Il lui reproche des mœurs abominables : « Si quelque évêque ou quelque cardinal, dit l'historien, devient amoureux de son page, il ne doit pas se croire damné; au contraire, il méritera d'être canonisé, puisqu'il aura suivi l'exemple de saint François d'Assise, qui appelait ses relations charnelles avec frère Maceus des amours sacrées. Ce moine luxurieux, dans une de ses visions, raconte qu'il brûlait d'un feu dévorant aussitôt qu'il voyait le jeune novice, et qu'un jour que le disciple remplissait les fonctions d'enfant de chœur et lui offrait le sang du Christ pour le verser dans le calice, il s'écria : « O Maceus ! offre-toi plutôt à moi que Dieu lui-même ! » et ajoutait saint François, nous éteignîmes aussitôt nos ardeurs dans des embrassements charnels, sur les marches mêmes de l'autel; après quoi la vision disparut ! »

Malgré ses luttes avec saint Dominique, et sa réputation bien établie de sodomite, François d'Assise fut accueilli avec de grands honneurs à la cour pontificale, et quitta Rome comblé de présents; ce qui était d'autant plus extraordinaire, qu'il était le seul, de tous ceux qui avaient assisté au synode, non-seulement qui n'eût point été obligé d'emprunter aux usuriers pour faire des offrandes à Innocent, mais encore qui eût reçu des dons du souverain pontife.

Pendant que le saint-père essayait la force de ses anathèmes contre ceux qui refusaient de reconnaître son autorité absolue, Philippe entreprenait la conquête de l'Angleterre et envoyait son fils Louis dans ce royaume, où l'appelaient une faction puissante. Le jeune prince s'était déjà fait reconnaître comme souverain de la Grande-Bretagne dans plusieurs provinces, lorsqu'il eut l'imprudence de signifier au légat romain que son nouveau royaume ne serait jamais le patrimoine du saint-siège.

Innocent, instruit de cette circonstance, ordonna aussitôt une grande cérémonie dans la basilique de Saint-Pierre; et en présence d'une foule immense, il monta sur le jubé et prêcha sur ces paroles d'Ézéchiel : « Glaive ! glaive ! sors du fourreau et aiguisé-toi pour tuer ! » Après la prédication, il déclara Louis déchu du trône d'Angleterre et l'excommunia ainsi que tous ses adhérents.

Enfin, il vient une heure suprême où les tyrans, comme les autres hommes, doivent aller rendre compte à Dieu de leurs bonnes et de leurs mauvaises actions; ce jour fatal arriva pour Innocent : à la suite d'une débauche de table, il fut saisi d'une fièvre ardente qui le conduisit au tombeau le 16 juillet 1216.

Matthieu Paris, dans son histoire, représente le



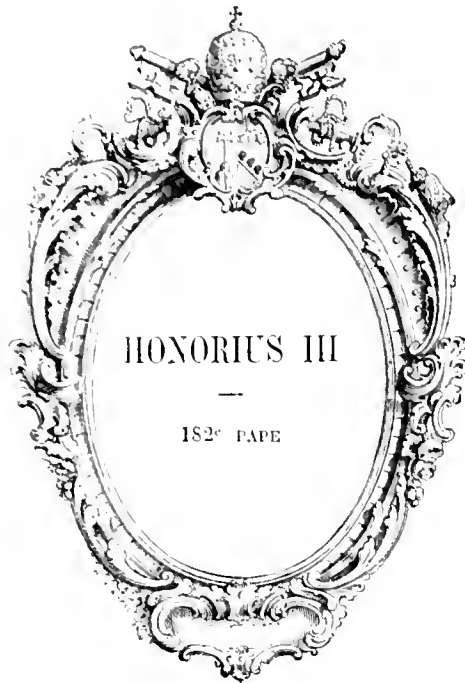
Simon de Montfort est tué sous les murs de Toulouse

pape Innocent comme le plus orgueilleux, le plus ambitieux et le plus avare de tous les hommes, affirmant qu'il n'y avait pas de crime qu'il ne fût capable de commettre ou de favoriser pour de l'argent: ce jugement est entièrement justifié par la vie de ce pape. Sainte Lutgarde, religieuse de l'ordre de Cîteaux, en Brabant, raconte que dans une vision qu'elle eut après la mort d'Innocent, elle vit le saint-père environné de flammes, et comme elle lui demandait pourquoi il était ainsi tourmenté, il répondit: « que c'était surtout pour trois crimes, et qu'il eût infailliblement été condamné à brûler éternellement sans

l'intercession de la mère de Dieu, en l'honneur de laquelle il avait fondé un monastère: que cependant malgré cette puissante protection il ne pouvait entrer dans le ciel qu'au jour du jugement dernier et après avoir souffert des tortures incompréhensibles pour l'esprit humain. »

Thomas de Cantinpré, qui rapporte ce fait, ajoute qu'il avait appris de Lutgarde elle-même les trois causes des souffrances du saint père; mais qu'elles étaient tellement horribles, qu'il ne pouvait les faire connaître sans livrer à l'exécration des hommes la mémoire d'Innocent III ...





Histoire d'Honorius avant son pontificat. — Son élection. — Troubles d'Angleterre. — Mort de l'exécration Simon de Montfort et de l'lieux saint Dominique. — Théodore Comnène, roi d'Épire, fait sa soumission au pape. — Nouvelle persécution contre les Albigeois. — Apparition des Vaudois en Lombardie. — Lettre du pape à Louis VII. — Couronnement de Frédéric II. — Honorius veut envoyer le prince en Palestine. — Querelle à ce sujet entre l'empereur et le pontife. — Mort d'Honorius.

Cencio Savelli, Romain de naissance, avait été camérier sous le pontificat de Clément III; cette qualité lui donnant l'intendance de tous les revenus du saint-siège, servit en outre à lui créer de nombreux partisans: lui-même n'était pas sans quelque mérite, et on lui attribue un ouvrage remarquable intitulé : *Livre des cens de l'Église romaine*, qu'il avait composé sur de vieux mémoires. Ses travaux littéraires avaient augmenté la considération qu'il s'était déjà acquise, et lui avaient valu le titre de cardinal. Depuis il composa un recueil complet de cérémonies ecclésiastiques à l'usage du clergé italien, qui est connu sous le titre d'*Ordre romain*.

Après la mort d'Innocent, le cardinal Cencio Savelli fut élu pour lui succéder et prit le nom d'Honorius III; imitateur fidèle de la politique de son prédécesseur, il voulut comme lui dominer à la fois l'Orient et l'Occident; et le jour même de son sacre il écrivit au roi de Jérusalem qu'il allait soulever les peuples de l'Occident contre les Sarrasins. Il adressa également ses lettres à l'empereur français qui gouvernait Constantinople, pour ranimer son zèle contre les schismatiques grecs et contre les musulmans. Les mêmes instructions furent envoyées aux légats romains en France, en Angleterre et en Allemagne, afin qu'ils rallumassent les flambeaux du fanatisme en prêchant de nouvelles croisades.

Comme la guerre d'usurpation entreprise par Louis

de France pour la couronne d'Angleterre retardait l'exécution de ses projets, Honorius résolut de terminer ces disputes, et se déclara en faveur du roi Jean; après la mort de ce prince il reporta sa protection sur son fils Henri III, qu'il reconnut seul légitime souverain. En conséquence des nouveaux ordres du pape, le clergé de la Grande-Bretagne excommunia régulièrement chaque dimanche, dans toute l'étendue du royaume, le jeune Louis et tous ses adhérents. Aussi peu à peu les Anglais désertèrent sa cause; et comme il ne recevait aucun secours de son père, il fut bientôt obligé de quitter la Grande-Bretagne, afin de ne pas tomber lui-même au pouvoir de son compétiteur, qui le harcelait de près, et pour presser le départ des nouvelles troupes qu'il faisait lever sur le continent.

Mais pendant son absence, les légats du pape mirent si bien le temps à profit, fulminèrent de si terribles anathèmes contre les rebelles, exhortèrent si pathétiquement les Anglais à rentrer dans le devoir et à rester fidèles à leur nouveau souverain, c'est-à-dire au saint-siège; ils distribuèrent si habilement l'or, les menaces et les promesses; enfin, ils surent organiser un parti si puissant, qu'à son retour en Angleterre, quoique accompagné d'une armée formidable, Louis se vit néanmoins repoussé de toutes les villes et forcé de se rembarquer pour la France.

Ce grand succès obtenu, Honorius put diriger tous

ses efforts vers le but que se proposait son ambition, la conquête de la Palestine et de l'Asie : à cet effet, il envoya à tous les évêques d'Occident une lettre du grand maître des templiers annonçant que les Sarrasins étaient extrêmement affaiblis, et qu'une seule armée suffirait pour les exterminer. En même temps il ordonna des prières publiques à Rome, et se rendit processionnellement à Sainte-Marie Majeure avec son clergé et le peuple, marchant nu-pieds et faisant porter devant lui dans leurs châsses les têtes de saint Pierre et de saint Paul. De semblables cérémonies furent répétées dans les villes de la chrétienté, et contribuèrent puissamment à organiser de nombreuses troupes de croisés qui s'ébranlèrent de tous côtés et se dirigèrent vers la terre sainte.

Le roi de Hongrie fut le premier qui se mit en marche à la tête d'une armée; bientôt il fut suivi par un nombre prodigieux de bandes indisciplinées qui, semblables à des torrents de lave, ne laissaient sur leur passage que ruines et désolation. La frayeur qu'inspirait partout l'approche des croisés devint pour Honorius la source de profits énormes, et il tira des rançons des princes et des villes, avec la seule menace de faire tomber leurs États sous ces terribles avalanches. Ce fut le même moyen qu'il employa contre Théodore Comnène, souverain d'Épire, pour l'obliger à rendre la liberté à l'un de ses légats, Jean Colonna, qui était retenu prisonnier à sa cour. Ni prières ni menaces n'avaient pu déterminer le prince grec à renvoyer l'ambassadeur du saint-siège; Honorius promit alors des indulgences aux croisés qui se rendraient en Épire pour venger l'injure faite à l'Église romaine. Aussitôt Théodore Comnène changea de résolution; il se hâta de rendre la liberté au légat, lui fit des présents, et fournit même une escorte qui l'accompagna jusqu'à Constantinople.

Quoique le pape parût fort occupé de la nouvelle croisade, il ne perdait pas de vue néanmoins les hérétiques d'Occident, et par ses ordres, saint Dominique et Simon, comte de Montfort, continuaient leurs massacres en France et couvraient toutes les provinces méridionales de bûchers et d'échafauds. Enfin, les deux séides du despotisme pontifical soulevèrent une telle haine dans ces généreuses populations méridionales, que les villes de Marseille et d'Avignon, bien loin de marcher contre les Albigeois, comme elles en étaient requises par le pape, envoyèrent au contraire des renforts à Toulouse, qui, pour la deuxième fois, était assiégée par l'exécration de Simon de Montfort. Dieu ne permit pas qu'il renouvelât sur cette ville les scènes effroyables du premier siège: il fut tué sous les murs de la place pendant qu'il faisait préparer les gibets et les instruments de torture qu'il destinait aux Toulousains.

Dominique, resté seul pour continuer les massacres, montra bientôt, à l'ardeur nouvelle qu'il apporta dans la persécution, qu'il avait promis à la cour de Rome de remplacer Simon de Montfort, et de faire à lui seul la besogne de deux bourreaux. Si difficile que cela fût, il remplissait ses promesses, lorsque enfin la mort vint le frapper à son tour et donner quelque repos aux Albigeois.

Cette double perte pouvait décourager tout autre qu'un pape: Honorius songea seulement à remplacer

son légat; et comme il lui sembla qu'une besogne de bourreau ne pouvait convenir à personne mieux qu'à un roi, il écrivit à Louis VIII, qui venait de succéder à Philippe-Auguste: « Très-cher fils, vous savez que les princes chrétiens sont obligés de rendre compte à Dieu de la défense de l'Église leur mère; vous devez donc être profondément affligé de voir les hérétiques attaquer insolemment la religion dans les provinces de l'Albigeois; s'il est de votre devoir de poursuivre les voleurs dans votre royaume, à plus forte raison devez-vous le purger de ceux qui veulent ravir les âmes. Or nous voyons que les efforts que nous avons faits contre les hérétiques sont devenus inutiles, et que plus de trois cent mille croisés ont déjà succombé dans cette sainte cause sans la faire triompher. Les erreurs se propagent même de plus en plus, et il est à craindre qu'elles n'infectent bientôt vos États, qui jusqu'à présent, par une bénédiction particulière de Dieu, s'étaient montrés plus affermis dans la foi que les autres royaumes. C'est pourquoi nous vous exhortons et vous conjurons au nom du Christ, vous, prince catholique et successeur de rois catholiques, d'offrir à Dieu les prémices de votre règne en exterminant les hérétiques du Midi.

« Nous avons appris qu'Amaury, le nouveau comte de Toulouse, et fils du glorieux comte de Montfort, vous offrait tous les droits qu'il a sur les provinces de l'Albigeois, et consentait à joindre ces terres à votre domaine en échange de votre protection. Nous vous autorisons à accepter ses propositions pour vous-même et pour vos descendants, afin qu'ils se montrent protecteurs ardents de l'orthodoxie dans le midi de la France. Enfin nous vous instruisons que le fils de Raymond, l'ancien comte de Toulouse, redoute tellement votre puissance, qu'il ne peut manquer de faire immédiatement sa soumission à l'Église lorsqu'il saura que vous marchez contre lui. Agissez donc comme le veut la religion! Prenez les armes, puisque Dieu et votre intérêt le commandent! »

Conformément aux ordres du pape, Louis VIII leva une armée et vint joindre ses troupes à celles d'Amaury de Montfort pour écraser les malheureux Albigeois. Raymond, poursuivi par ses ennemis, traqué dans ses États, fut bientôt obligé de faire sa soumission au saint-siège. Alors les hérétiques se trouvant sans défense, exposés à toute la rage de leurs persécuteurs, abandonnèrent la France et vinrent se réfugier en Lombardie, où la haine sacerdotale les poursuivait encore; car Honorius écrivit à l'évêque de Brescia: « Nous voulons que les tours des seigneurs qui ont donné asile aux hérétiques soient rasées jusqu'à fleur du sol, sans pouvoir jamais être relevées, et celles des moins coupables démantelées jusqu'à la moitié ou au tiers, selon l'importance du crime. »

Comme après le départ du roi, les Albigeois avaient encore relevé la tête, le pape écrivit à Louis qu'il eût à cesser ses disputes contre le roi d'Angleterre pour diriger toutes ses troupes sur les provinces méridionales. « Et cela, disait Honorius, afin que ma conduite soit conforme à la morale évangélique, qui ordonne aux papes d'user de leur puissance pour empêcher les guerres inutiles et pour diriger les glaives contre les ennemis de Dieu. Vous savez qu'il a été dit au grand prêtre Jérémie: « Je t'ai établi sur les

peuples par detruire et pour edifier. » Ainsi les papes ont le pouvoir de disposer des armées, des royaumes, et d'élever ou d'ameutrer les empires ! C'est pourquoi nous vous ordonnons de restituer au prince anglais les terres que vous avez envahies, de cesser toute hostilité contre lui, et d'employer vos troupes à l'extermination de vos sujets hérétiques. »

Ces représentations agirent puissamment sur l'esprit superstitieux de Louis VIII ; il conclut une trêve avec le roi d'Angleterre, prit la croix des mains du légat romain, et se dirigea vers le midi de la France à la tête de son armée. Avignon fut la première ville qui tomba en son pouvoir ; ses murailles furent abattues, ses fossés comblés et toute sa courageuse population passée au fil de l'épée. Mais la justice divine ne permit pas que ce monstre poursuivît le cours de ses cruautés ; il tomba malade et mourut trente jours après la prise d'Avignon.

Pendant que la moitié de la France se jetait sur le Midi pour obéir aux ordres sacrilèges du pape, Frédéric II essayait de raffermir le grand édifice impérial, si fort ébranlé par les rudes atteintes que lui avaient portées les orgueilleux pontifes sous les règnes précédents. Pour mieux réussir dans ses projets, il feignit d'être animé d'un grand zèle pour les croisades, et lut des premiers à s'enrôler dans la milice sacrée ; toutefois il retardait chaque jour son départ sous de nouveaux prétextes, soit en alléguant des affaires importantes à régler, soit en donnant pour raison qu'il ne pouvait pas quitter ses États avant d'avoir été couronné empereur.

Honorius dévêla ses intentions secrètes : et pour ne pas lui fournir d'excuses, il se décida à le sacrer solennellement dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Après la cérémonie, Frédéric reçut la croix des mains du cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, et renouvela publiquement le vœu qu'il avait fait d'aller en terre sainte. Enfin, comme il différât encore son départ, le pape, fatigué de toutes ces lenteurs, lui écrivit :

« Prêt à Dieu, prince, que vous voulussiez considérer avec quelle impatience vous êtes attendu par l'Église d'Orient, qui espère vous voir abandonner tout autre soin pour la délivrance de Jérusalem. En France, en Angleterre et même en Italie, on se demande pour quels motifs vous différez l'exécution de votre vœu, en retardant le départ des galères que vous aviez fait armer pour la Syrie, et où elles seraient d'un si grand secours aux croisés pour la délivrance de Damiette. »

Frédéric ne répondit même pas à cette lettre, et continua à s'occuper de l'administration de ses États. Mais lorsqu'on eut appris à Rome la perte de Damiette, le saint-père laissa éclater sa colère ; il accusa l'empereur d'être la cause des échecs que les chrétiens avaient reçus en Orient, et le menaça de l'excommunier s'il ne partait immédiatement avec son armée pour combattre les infidèles.

Tant d'insolence exaspéra le jeune prince ; il rompit ouvertement avec le saint-siège, s'empara de plusieurs domaines que le pape avait usurpés, chassa du royaume de Naples et de Sicile tous les prélats qui lui étaient suspects, et en nomma d'autres, selon les privilèges de l'ancienne monarchie de Sicile. Ensuite il écrivit à la cour de Rome qu'il était temps

enfin qu'on lui rendit les droits dont Innocent III l'avait dépossédé, et ceux qu'Honorius lui avait enlevés à l'époque de son couronnement, menaçant, dans le cas d'un refus, de marcher sur Rome et de mettre la ville à feu et à sang.

Le pape, comprenant qu'il s'était trop hâté, et n'osant pas encore engager une lutte qui pouvait lui devenir funeste, se retracta aussitôt, et répondit au prince avec une hypocrite douceur : « Je vous exhorte, mon cher fils, à vous rappeler que vous êtes le protecteur de l'Église romaine ; n'oubliez pas ce que vous devez à cette bonne mère, et prenez pitié de sa fille l'Église d'Orient, qui vous tend les bras comme une infortunée qui n'a plus d'espérance qu'en vous ! »

Malgré cette marque apparente de soumission, le saint-père n'en continuait pas moins à organiser une ligue puissante contre l'empereur en Allemagne et en Italie. Frédéric en fut instruit, et, sans perdre de temps, il convoqua les évêques allemands et sa noblesse dans la ville de Féréntine, pour mettre le pape en accusation. Honorius, loin de se montrer ému de la mesure prise contre lui, se rendit à cette assemblée, accompagné de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et de sa fille Yolande, du commandeur des templiers, du maître des chevaliers teutoniques et de plusieurs autres grands personnages venus de tous les pays. L'adroit pontife sut habilement faire servir à ses desseins la beauté de la fille du roi Jean ; il lui ménagea des entrevues secrètes avec Frédéric, et lorsque le jeune prince, épris des charmes de la belle Yolande, eut exprimé son désir de l'épouser, le pape déclara aux deux amants que le mariage ne se conclurait que sous la condition que le roi passerait définitivement en Syrie pour reconquérir le trône de son beau-père. Frédéric parut adhérer à ces propositions, pour écarter les obstacles qui s'opposaient à son union, et s'occupa de réunir ses armées de terre et de mer comme s'il allait réellement les faire transporter en Palestine. Mais aussitôt que le mariage fut conclu, son ardeur pour la croisade se ralentit sensiblement, et il demanda un nouveau délai.

Honorius, qui avait en le temps de prendre ses mesures, refusa d'accéder à la demande de Frédéric, et fit aussitôt révolter toutes les villes de la Lombardie. L'empereur essaya de rétablir l'ordre dans ses États, et voulut lever des troupes dans le duché de Spolette ; mais là encore le clergé avait soufflé le feu de la rébellion, et les Spolettins refusèrent de donner des troupes sans un ordre du pape, dont ils se déclarèrent les vassaux.

Cette résistance universelle épouvanta l'empereur ; par nécessité il se rapprocha du saint-siège, promit d'exécuter son voyage en terre sainte ; et comme preuve de sa soumission, il mit ses États sous la protection de l'Église romaine, et s'engagea à lui payer chaque année un tribut considérable.

Le pape, craignant qu'il ne surgît encore de nouveaux obstacles à ses projets, consentit à faire la paix et pressa le départ des croisés dans tous les pays de l'Europe ; il mourut dans l'intervalle, et n'eut point la satisfaction de voir triompher sa politique. Son corps fut enseveli à Sainte Marie Majeure, le 20 mars 1227. Honorius s'était montré dans le cours de son règne aussi cruel, aussi ambitieux que son infâme prédécesseur.



opinion de Maimbourg sur Grégoire IX. — Intronisation du nouveau pape. — Guerre contre les Albigeois. — Querelle entre l'empereur et le pape — Frédéric est excommunié. — Il se venge de Grégoire. — Son départ pour la terre sainte. — Le pape fait la guerre aux lieutenants de Frédéric. — Retour du prince en Allemagne. — Il est encore excommunié par le saint-père. — Grande inondation à Rome. — Paix entre l'empereur et le pape. — Grégoire est chassé de Rome par le peuple. — Il se réconcilie avec les Romains. — Nouvelles divisions entre l'autel et le trône. — Le pape excommunié Frédéric pour la quatrième fois. — Il offre la couronne impériale au roi de France, qui la refuse. — Convocation d'un concile pour la croisade. — Saint Louis empêche le pape de lever les dîmes dans ses États. — Mort de Grégoire IX.

Maimbourg affirme que Grégoire était bien fait de sa personne, d'un port majestueux, et surtout très-savant dans le droit canon et dans les saintes Écritures; il ajoute cependant qu'on doit déplorer son extrême sévérité et la violence de son caractère, qui le poussa dans des partis extrêmes, dont les conséquences étaient souvent très-préjudiciables à ses intérêts. Devenu pontife, il quitta le titre de cardinal-évêque d'Ostie, tout en conservant les revenus de ce siège, et abandonna son nom d'Hugolin pour prendre celui de Grégoire : il était originaire d'Anagni, et descendait de l'illustre famille des comtes de Segni, comme son prédécesseur Innocent III.

Son exaltation fut faite avec une pompe inaccoutumée; le jour de la cérémonie, Grégoire se rendit à Saint-Pierre avec un cortège imposant de cardinaux et d'archevêques; et après avoir célébré l'office divin, il vint prendre possession du palais pontifical, en traversant les rues de Rome monté sur un cheval blanc richement paré d'une housse écarlate, toute resplendissante d'or et de pierreries. Sur son passage on avait répandu des fleurs et des parfums; les maisons étaient tendues de tapisseries rehaussées d'or et d'argent; en tête du cortège marchaient les congrégations de jeunes filles chantant des hymnes d'allégresse; les moines venaient ensuite, placés sur

deux rangs avec les enfants des écoles, tous portant des palmes ou des corbeilles de fleurs; après eux suivaient les officiers de la magistrature et de l'armée, revêtus de soie et d'or; enfin le président du sénat et le préfet de Rome marchaient aux côtés du pape, conduisant son cheval par la bride. Derrière ce magnifique cortège, qui se prolongeait depuis la grande place jusqu'aux bords du Tibre, suivait une foule innombrable de prêtres et de citoyens. Grégoire arriva ainsi en triomphateur au palais de Latran, et s'assit sur la chaise percée pour montrer aux nombreux assistants les preuves de sa virilité.

Dès le lendemain de son installation, le nouveau pontife écrivit à tous les évêques d'Europe pour qu'ils accélérassent le départ des croisés, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Il chercha en même temps à ramener les persécutions contre les malheureux Albigeois; et profitant de l'ascendant qu'il exerçait sur l'esprit de Blanche de Castille, mère de saint Louis, qui avait été nommée régente du royaume pendant la minorité de son fils, il la détermina à confier le commandement de ses troupes à Imbert de Beaujeu, un des plus ardents fanatiques de l'époque.

Sous les ordres de ce seigneur, la guerre de religion recommença aussi terrible que du temps de

Simon de Montfort. Tous les Albigeois qui tombaient au pouvoir des catholiques étaient massacrés avec des cruautés inouïes; et ceux qui, pour éviter la mort, venaient se livrer eux-mêmes, étaient impitoyablement condamnés au bûcher par Amelin, légat du pape. « Mais, dit Perrin, plus la persécution grandissait, plus le nombre des hérétiques se multipliait.

Grégoire, tout occupé qu'il était des Albigeois, n'oublia pas l'Allemagne, et il ordonna à l'empereur de partir pour la terre sainte, afin d'accomplir le vœu solennel qu'il avait fait lors de son mariage avec la fille du roi de Jérusalem. Comme il n'était plus possible à Frédéric de retarder son départ, il lit répondre au pontife qu'il obéissait, et fixa en effet le rendez-vous général de ses troupes à Brindes.

On était alors au milieu de l'été: bientôt une épidémie se déclara dans l'armée, et en peu de jours un grand nombre de soldats furent emportés par le fléau: l'empereur profita de la frayeur générale pour inventer une nouvelle ruse afin de se dégager de sa parole: par ses ordres, un prêtre parut dans le camp des croisés, se présentant comme légat et chargé par le saint-père de les relever de leurs vœux et de les autoriser à rentrer dans leurs foyers. Cette ruse réussit parfaitement: le jour même l'armée se débanda, et l'empereur resta avec sa garde particulière: néanmoins il s'embarqua pour la Palestine, afin, disait-il, de remplir la promesse faite au saint-père: mais trois jours après il rentra dans le port d'Otrante, alléguant pour excuse que le roulis du navire l'incommodait, et qu'il avait reconnu l'impossibilité pour lui de supporter les fatigues d'une traversée.

Furieux contre l'empereur, Grégoire ne garda plus de mesures; et il se rendit à la cathédrale d'Anagni, sa résidence, et là, revêtu des ornements pontificaux, entouré des cardinaux, des évêques et des autres prélats de sa suite, il fit un sermon fulminant sur ce texte: « Il est nécessaire qu'il arrive du scandale dans la chrétienté! » Et après la prédication, il lança les foudres ecclésiastiques contre l'empereur.

Frédéric riposta par un manifeste contre le saint-siège, dans lequel on remarque ce passage: « Apprenez, peuples de l'Italie, que l'Église romaine non-seulement engloutit dans des orgies les biens qu'elle arrache à la superstition des fidèles, mais encore qu'elle dépouille les souverains et les rend tributaires. Nous ne parlons point de la simonie, des exactions et du commerce de l'usure, dont elle infecte tout l'Occident; car chacun sait que les papes sont des sangsues insatiables. Les prêtres affirment que l'Église est notre mère, notre nourrice; c'est, au contraire, une infâme marâtre qui dévore ceux que sa voix hypocrite appelle ses enfants. Elle envoie de tous les côtés des légats pour lancer des excommunications, pour ordonner des massacres et pour voler les richesses des princes et des peuples. Entre ses mains la morale du Christ est devenue une arme terrible qui lui permet d'égorger les hommes pour ravir leurs trésors, comme ferait un brigand sur le chemin. Sous le nom d'indulgences, elle vend impudemment le droit de commettre tous les crimes, et donne les meilleures places dans le paradis à ceux qui lui apportent le plus d'argent!

La publication de ce manifeste accrut encore l'exaspération du pape: il revint aussitôt à Rome, lança une seconde excommunication contre Frédéric, et chercha à exciter une rébellion dans la Pouille. A cet effet, il adressa aux évêques du pays la circulaire suivante: « Nous avons tiré contre l'empereur le glaive médicinal de saint Pierre, disait-il, et avec un esprit plein de douceur nous avons foudroyé ce prince superbe, qui refusait d'accomplir ses vœux en terre sainte. » Grégoire ordonnait ensuite aux prélats de mettre en interdit toutes les villes et les campagnes que traverserait l'empereur, et d'exciter les populations à l'assassiner.

De son côté, Frédéric, pour résister au pontife, appela à son secours les Frangipanes et d'autres seigneurs romains ennemis du saint-siège; il leur acheta tous les biens qu'ils possédaient à Rome en maisons et en terres; il les leur rendit ensuite à titre de fiefs, à la condition qu'ils deviendraient ses alliés et qu'ils serviraient en toute occasion contre l'Église. Cela fait, les Frangipanes rentrèrent à Rome, amentèrent le peuple contre Grégoire; et le lundi de Pâques, au moment où il célébrait la messe dans la basilique de Saint-Pierre, une révolte éclata dans la cité; le pape fut insulté devant l'autel même, poussé hors de l'église, frappé violemment, chassé de la ville et forcé d'aller établir sa résidence à Pêrouse.

Quelques mois après, l'empereur apprit la mort de Noradin, sultan de Damas; cette nouvelle lui fit changer toutes ses dispositions politiques: jugeant alors le moment favorable pour passer en Syrie et reconquérir le trône de Jérusalem, auquel il avait des droits par son mariage avec la fille de Jean de Brienne, il envoya aussitôt cinq cents chevaliers en Palestine, pendant qu'il se préparait lui-même à s'embarquer avec une armée formidable. Le saint-père, qui voyait avec chagrin le triomphe de son ennemi, lui fit défendre de passer la mer avant d'avoir reçu l'absolution des censures de l'Église. Mais l'empereur n'ayant pas témoigné plus d'égard pour la défense qu'il n'en avait montré pour l'injonction, Grégoire l'excommunia pour s'être rendu en terre sainte, comme il l'avait anathématisé précédemment pour avoir refusé de se croiser.

Ensuite, profitant de l'absence de Frédéric, le saint-père déclara la guerre à Rainald d'Averse, duc de Spolette, chargé par ce prince du gouvernement de la Sicile, de la Pouille et de la Calabre; il envoya contre lui une armée commandée par le cardinal Jean Colonna et par Jean de Brienne, beau-père de l'empereur, qui avait pris les armes contre son gendre par basse jalousie, et parce qu'il le voyait sur le point de ressaisir le royaume dont ce prince n'avait fait l'abandon que dans la pensée qu'on ne pourrait jamais le reconquérir.

L'armée papale avait obtenu pour cette guerre les mêmes dispenses que les croisés; et la seule chose qui distinguait les soldats du pape des soldats du Christ, c'était le signe qu'ils portaient sur l'épaule: les uns avaient une croix, les autres des clés; du reste leur conduite était la même: comme ils avaient provision d'indulgences plénières, ils ne se faisaient faute ni les uns ni les autres, soit en Palestine, soit en Italie, de commettre des massacres, des viols, des

incendies; et il serait difficile de dire quels furent ceux qui l'emportèrent en cruautés et en sacrilèges, car les chrétiens de la Pouille furent traités avec tant de barbarie par les légats du pape, qu'il semble impossible que les infidèles aient pu souffrir de plus grands désastres de la part des croisés.

Voici en quels termes Thomas d'Aquin, comte d'Acerra, rendait compte à l'empereur de l'invasion des troupes du saint-père : « Après votre départ, illustre prince, Grégoire a réuni une nombreuse armée avec le secours de Jean de Brienne et de quelques autres seigneurs; ensuite ses légats sont entrés sur vos terres, disant qu'ils sauraient vous vaincre par le glaive, puisqu'ils n'avaient pu vous abattre par l'anathème. Leurs troupes ont incendié les villages, pillé les cultivateurs, violé les femmes, dévasté les champs; et sans respecter les églises et les cimetières, ils ont volé les vases sacrés et fouillé les tombeaux; jamais un pape n'a tenu une conduite plus abominable. Maintenant il fait garder tous les ports, afin de s'emparer de votre personne, si vous arrivez avec une suite trop faible pour vous défendre; enfin il intrigue même en terre sainte où vous êtes, et il a fait un pacte avec les templiers pour vous faire tomber sous le poignard d'un assassin.

« Que Dieu vous garde des infidèles, et plus encore du pape et de ses vicaires! »

Cette lettre éclaira Frédéric sur les dangers qu'il courait dans le camp des croisés, et il se hâta d'entrer en négociations avec le sultan d'Égypte, Mélic-Camel, pour conclure un traité. Bien lui en prit, car pendant les pourparlers, les templiers et les hospitaliers cherchaient à le trahir, et avaient écrit au sultan pour le prévenir que Frédéric devait faire un pèlerinage, à pied et presque sans escorte, au fleuve du Jourdain, le troisième jour qui suivrait la réception de leur lettre, et qu'ainsi les musulmans pourraient sans coup férir le faire prisonnier ou le tuer.

Heureusement Mélic-Camel était un ennemi généreux; après avoir pris connaissance du message, il le renvoya à l'empereur. Celui-ci jugea qu'il n'était pas prudent de laisser éclater son indignation; il feignit de tout ignorer, termina promptement ses derniers arrangements avec le sultan, et s'embarqua pour l'Italie. Son arrivée changea la face des affaires; les troupes papales furent obligées de se replier, et l'armée sicilienne put à son tour reprendre l'offensive.

Mais Grégoire n'était pas homme à quitter aussi facilement la partie; et comme l'argent lui manquait pour continuer la guerre, il donna l'ordre de pressurer tous les pays chrétiens. L'Angleterre fut imposée au dixième des biens mobiliers du royaume. « Il faut que tous les enfants de l'Église viennent à notre secours, écrivait le saint-père à ses légats; car si nous succombons dans la lutte engagée avec l'empire, tous les membres du clergé périront avec le chef. »

Cette dime extraordinaire fut levée avec l'approbation du roi; les légats agirent avec une telle rapacité, que l'on comptait dans les biens mobiliers jusqu'aux récoltes qui étaient encore sur pied; et comme le saint-père ne voulait pas attendre pour la réalisation de cet impôt, ils en vendirent à vil prix la perception aux évêques, afin de recevoir im-

médiatement de l'argent, ou, à défaut d'argent, les calices, les reliquaires et les autres vases sacrés de leurs églises. Après l'Angleterre, le pape rançonna l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Allemagne, et même le Danemark et la Suède; avec cet argent arraché à la crédulité des fidèles, il leva des troupes et essaya de reprendre la campagne; mais les nouvelles recrues furent taillées en pièces, et l'empereur continua à s'avancer sur Rome, où sa faction était toute-puissante, grâce aux Frangipanes, qui étaient restés maîtres des forts crénelés depuis l'expulsion du pontife.

Grégoire reconnaissant l'impossibilité de soumettre Frédéric par le glaive, essaya de nouveau des foudres ecclésiastiques, et fulmina l'anathème suivant : « Nous relevons du serment de fidélité tous les sujets de Frédéric l'excommunié, particulièrement ceux du royaume de Sicile, parce que les chrétiens ne doivent point garder la religion du serment envers celui qui est l'ennemi de Dieu et qui foule aux pieds les décrets de l'Église. » Cette fois encore les armes spirituelles furent impuissantes pour arrêter la marche de l'empereur; et Rome n'attendait que son arrivée pour lui ouvrir ses portes, lorsqu'un événement terrible vint changer la disposition des esprits.

En une seule nuit, à la suite d'un orage, le Tibre sortit de son lit, et ses eaux couvrirent la ville jusqu'au faite des maisons; un nombre prodigieux d'habitants furent noyés, d'autres furent écrasés sous les édifices qui s'affaîsèrent, d'autres enfin, privés de tout secours, moururent de faim; et pour comble de désastres, lorsque les eaux eurent peu à peu regagné leur lit, il resta dans les rues et dans les caves une vase fétide, qui, mêlée à des cadavres en putréfaction, engendra une épidémie terrible qui décima la population.

Les partisans de Grégoire s'empressèrent d'exploiter cette calamité publique en la représentant comme une punition céleste; et ils décidèrent les citoyens à envoyer une députation à Pérouse, pour offrir au pape de rentrer au palais de Latran; ce qu'il accepta avec empressement. Frédéric, qui connaissait l'esprit superstitieux des Romains, n'osa point passer outre, et chercha même à entrer en arrangement avec le saint-siège. Ses envoyés furent d'abord repoussés par le sacré collège, ensuite les présents produisirent leur effet accoutumé, et on se décida à entrer en conférence avec eux.

Voici quelles furent les conditions du traité proposées par le pape : « Frédéric souffrira à l'avenir que dans le royaume de Sicile les élections, les postulations et les confirmations des églises et des monastères soient faites selon les décrets du concile général; il donnera des indemnités aux templiers et aux hospitaliers pour les dommages qu'ils ont soufferts pendant les temps de divisions pour la défense de l'Église; il payera toutes les dépenses qui ont été faites dans cette guerre; enfin il donnera au saint-siège des cautions suffisantes pour la garantie de l'exécution des présentes conventions. » Frédéric ratifia toutes les clauses de ce traité, et en signe de soumission il se rendit à Anagni; après quoi les deux alliés dinèrent ensemble et renouvelèrent le serment de maintenir la paix qu'ils avaient signée.



La belle Yolande de Jérusalem femme de l'empereur Frédéric

Mais chacun d'eux cherchait à tromper son ennemi, bien décidé à saisir le moment favorable pour renverser l'autre. A Rome, l'empereur continua ses intrigues, et bientôt le pape fut une seconde fois chassé de la ville sainte et forcé de se réfugier à Nicée. De son côté, le pape avait soudoyé des émissaires secrets auprès de Henri, roi de Germanie, fils aîné de Frédéric, afin de pousser le jeune prince dans une révolte contre son père. En outre, sous prétexte de pacifier les villes de la Lombardie, il avait envoyé dans cette province un célèbre prédicateur, nommé Jean de Vicence, pour prêcher aux peuples l'union contre l'empire, dans le cas où l'empereur voudrait les opprimer.

Enfin, toujours dans le même but, Grégoire avait publié un recueil de décrets formant une espèce de code, où se trouvaient classées toutes les décisions de la cour de Rome sur les causes dans lesquelles

le pape devait juger comme arbitre souverain. Ce recueil fut depuis appelé Livre des décrets du pape Grégoire IX, et servit aux papes à s'attribuer le gouvernement absolu des bénéfices.

Telle était la situation des affaires, lorsque la nouvelle révolte éclata contre Grégoire. Aussitôt il écrivit à Frédéric pour réclamer son secours, feignant d'ignorer la part qu'il avait prise dans cette affaire. Comme le prince dans sa réponse ne prit pas même la peine de cacher la joie qu'il éprouvait de l'expulsion du saint-père, celui-ci se disposa de son côté à prendre sa revanche; et sous prétexte de la guerre contre les Romains, il envoya des légats dans tous les royaumes chrétiens pour prélever encore une fois le dixième des revenus. Les ambassadeurs du pape étaient porteurs d'une bulle ainsi conçue : « Dans la guerre que nous soutenons contre les Romains, mes frères, il s'agit de l'intérêt de l'Église entière;





L'attaque d'Évadé dans la campagne de Rome

« Mais vous ordonnons en conséquence de nous envoyer le dixième du rapport de vos biens et un secours convenable de gens de guerre, afin que nous puissions terrasser nos adversaires, de telle sorte qu'à l'avenir ils n'osent plus s'élever contre nous. » Les souverains de France, de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Portugal, de Barcelone, du Roussillon, d'Allemagne et d'Autriche s'empressèrent d'obéir aux ordres du pontife, pour ne pas être excommuniés. Ces renforts d'hommes et d'argent furent dirigés non sur Rome, comme le pape l'avait annoncé, mais contre Milan, pour secourir les Lombards, qui venaient de se déclarer en pleine révolte et de reconnaître le roi Henri légitime souverain.

Dans cette extrémité, Frédéric tenta de nouveau de se reconcilier avec le pape, et il offrit des conditions tellement avantageuses au saint-siège, que Grégoire abandonna aussitôt le malheureux prince qu'il avait mis à la tête de la révolution. Henri, réduit à ses seules forces, n'eut plus d'autre parti à prendre que celui de la soumission; il mit bas les armes et vint implorer la clémence de son père. L'empereur, justement irrité contre lui, le fit enfermer dans un château fort, où il mourut quelques années après.

Quand la paix fut entièrement rétablie dans ses États, Frédéric songea à se venger enfin du pape, et il envoya en Sardaigne Henri, l'un de ses bâtards, avec une armée formidable, pour en faire la conquête; après quoi il l'en déclara roi, au préjudice des droits du saint-siège, qui revendiquait depuis des siècles la possession de cette île. Grégoire, furieux de voir les succès de son ennemi, rassembla aussitôt ses cardinaux en concile, et fulmina cette nouvelle sentence d'excommunication :

« Par l'autorité du Père, du Fils, du Saint-Esprit, par celle des apôtres saint Pierre et saint Paul, nous anathématisons Frédéric, qui se dit empereur, comme sacrilège et comme hérétique. Nous l'excommunions parce qu'il a excité des séditions à Rome contre l'Église, afin de nous renverser du trône apostolique et de détruire le sacré collège de nos cardinaux; nous l'anathématisons parce qu'il nous appelle Antechrist, Balaam et prince des ténèbres; parce qu'il a empêché notre légat de persécuter les Albigeois; parce qu'il s'est emparé des terres de l'Église et particulièrement de la Sardaigne, et parce qu'il refuse de retourner en terre sainte.

« Nous déclarons tous ses sujets affranchis des serments qu'ils lui ont prêtés, et nous leur défendons, sous peine d'excommunication, de lui obéir jusqu'au jour où il sera venu implorer notre miséricorde. »

L'empereur était à Padoue lorsqu'il reçut la bulle d'anathème fulminée contre lui; dans sa colère il y répondit par un manifeste terrible, qui contenait entre autres les propositions suivantes: « Apprenez donc, peuples crédules, qu'il est temps pour vous d'ouvrir les yeux sur les croyances que vous ont imposées trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet! La raison ne vous dit-elle pas que des larrons intéressés à vous tromper peuvent seuls soutenir que Dieu est né d'une femme qui n'a pas cessé d'être vierge, et tant d'autres mystères aussi incompréhensibles? Jusques à quand croirez-vous que des papes mesquins, voleurs et assassins, conservent la puis-

sance de lier et de délier? Ne redoutez donc pas ces foudres ridicules, dont je saurai tirer vengeance par les armes!... » Ainsi recommença la guerre entre l'empereur et le pape.

Frédéric fit chasser de la Sicile tous les frères prêcheurs, mineurs et quêteurs; il leva des subsides sur tous les ecclésiastiques sans exception, et défendit à ses sujets de se rendre à Rome sans une autorisation spéciale. De son côté, le pape appela à son secours les croisés qui se disposaient à partir pour la Palestine, s'empara des legs pieux et des aumônes destinés à leurs familles, à leurs besoins personnels; et comme il ne se trouvait pas encore assez fort pour attaquer l'empereur, il envoya des légats à la cour de France pour solliciter de l'argent et des troupes.

Saint Louis permit aux ambassadeurs du saint-siège de convoquer à Senlis une réunion du clergé et de la noblesse; et ceux-ci obtinrent encore la permission de prélever le vingtième des revenus du royaume pour secourir Rome. Grégoire fut tellement satisfait de la conduite des Français, qui pour la troisième fois et à des époques si rapprochées lui donnaient des subsides énormes, qu'il offrit la couronne impériale à Robert, comte d'Artois, frère du roi. Saint Louis repoussa cette odieuse proposition. « Comment le pape a-t-il osé déposer un si grand prince? dit-il au légat. Si Frédéric a mérité les censures de l'Église, il doit avant tout être jugé dans un concile général, et non par son ennemi. Quant à nous, nous le regardons comme innocent et comme injustement anathématisé; nous savons qu'il a bravement combattu en terre sainte, qu'il s'est exposé à tous les dangers de la guerre, pendant que le pape cherchait traîtreusement à le dépouiller de ses États, et même à le faire assassiner.

« Nous ne voulons donc pas imiter la conduite de Grégoire et combattre contre ce prince pour lui ravir sa couronne; nous savons que le saint-père n'est point avare du sang chrétien lorsqu'il coule pour ses intérêts temporels. D'ailleurs, si nous avions la faiblesse de servir ses fureurs, qu'en adviendrait-il? Après la victoire dont il nous serait redouxable, il se tournerait contre nous et il nous foulerait à ses pieds, comme ont fait tant de fois ses prédécesseurs envers les rois de France ou les empereurs d'Allemagne. Vous nous avez demandé de l'argent, nous vous l'avons accordé, peut-être nous sommes-nous montré en cela trop généreux et imprudent; mais nous refusons de vous donner les soldats que vous demandez pour conquérir la couronne dont il ne vous est pas permis de disposer. »

Grégoire voulut alors assembler un concile général pour déposer solennellement l'empereur; et comme il redoutait que Frédéric n'apportât des obstacles à la réunion s'il en pénétrait le véritable but, il entama des négociations avec lui, et publia que le synode devait poser les bases d'une paix définitive entre l'autel et le trône. En même temps ses légats se répandirent en France et en Angleterre pour distribuer des lettres de convocation, et pour disposer favorablement les évêques des deux royaumes.

Mais Frédéric ne fut pas dupe de cette ruse et il écrivit au roi de France: « Déjà, prince, vous avez refusé de vous rendre l'instrument des fureurs de

Grégoire et de vous déclarer contre nous; néanmoins l'implacable pontife n'a pas renoncé à l'espoir de vous ranger de son parti, et il essaye une nouvelle fourberie pour surprendre votre piété. Non, le concile qu'il veut rassembler ne doit pas être le médiateur de la paix; il doit au contraire servir son ambition et bouleverser notre empire.

« Nous vous déclarons donc, à vous, illustre prince, qui avez les mêmes intérêts que nous, qu'aussi longtemps que la guerre existera entre l'empire et le saint-siège, nous n'autoriserons pas la convocation d'un concile, parce que nous jugeons indigne d'un roi de soumettre à des prêtres, convertis souvent de tous les crimes, la décision d'une cause qui porte d'aussi graves atteintes à notre puissance séculière.

« En conséquence, nous vous prévenons que nous poursuivrons à outrance, dans leurs biens et dans leurs personnes, ceux de vos prélats qui se rendront à cette assemblée. Nous vous avertissons également que les sommes énormes que vous avez laissé prélever si imprudemment dans vos Etats sont actuellement dépensées pour la solde des troupes destinées à nous faire la guerre, et qu'on se prépare à vous faire de nouvelles demandes d'argent. »

En effet, le pape, secondé par ses légats, avait fait une quatrième levée d'argent dans tous les monastères de France, et il attendait ces nouvelles rentrées pour renforcer son armée et pour attaquer l'empereur. Saint Louis, averti par Frédéric, fit arrêter cet argent, qui était déjà dirigé sur l'Italie, et se l'approprié pour les besoins de son royaume.

En même temps l'empereur fit cerner tous les ports de mer et fit prisonniers les cardinaux et les évêques qui se rendaient au concile. La guerre se poursuivait toujours des deux côtés avec une égale vigueur; enfin le cardinal Colonna, le meilleur des généraux du pape, étant au service de Frédéric, le parti des Gibelins eut le dessus: Bénévent, Faenza, Fano, Spolète, Assise et un grand nombre d'autres villes tombèrent au pouvoir de ce prince, et bientôt ses troupes purent faire des incursions jusque sous les murs de Rome.

Malgré ses revers, l'obstiné Grégoire refusait opiniâtrement de faire la paix avec l'empire, ainsi que le témoigne une lettre adressée au roi de France par Frédéric: « Nous apprenons, écrivait le prince, que les Tartares ont envahi la Hongrie et menacent d'écraser l'empire et l'Eglise; mais quelque ardent que soit notre désir de nous opposer au progrès de cette invasion, nous sommes contraint avant tout de lutter contre le pape, notre implacable ennemi. C'est

pourquoi nous marchons vers Rome, et nous allons en faire le siège, puisque nous ne pouvons obtenir la paix de l'infâme pontife. »

Au mois d'août, Frédéric ayant pris d'assaut Tivoli et les châteaux crénelés du monastère de Farse, vint établir son camp à la Grotte-Ferrée, d'où il ravageait la campagne de Rome.

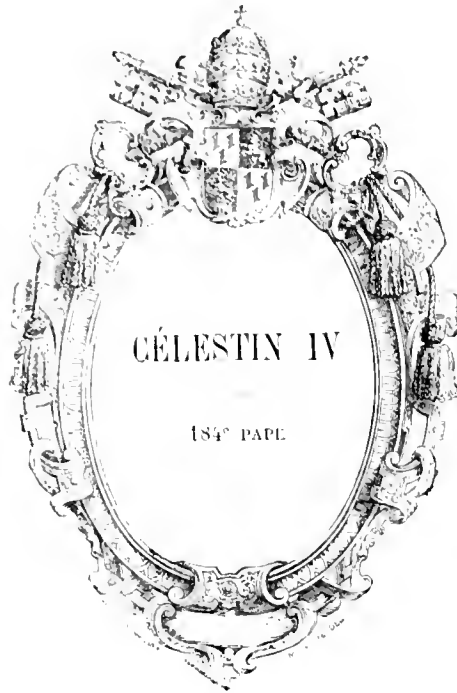
Quant à Grégoire, il continuait à se maintenir dans la ville sainte, quoique les habitants fussent partagés en deux factions puissantes, les Guelfes et les Gibelins, qui chaque jour en venaient aux mains, et selon que les uns ou les autres étaient vaincus ou victorieux, arboraient la bannière impériale ou pontificale sur les décombres des maisons réduites en cendres.

Au milieu de ces alternatives de crainte et d'espoir, Grégoire tomba malade et mourut le 20 août 1241, après avoir rempli l'Italie de désastres pendant un règne de quatorze années. Ce vieillard implacable était âgé de près de cent ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean de Latran.

Cette lutte acharnée entre les papes et les empereurs est un fait extrêmement remarquable dans l'histoire de l'Eglise. Depuis le pontificat de Grégoire VII, le saint-siège, qui tenait toute sa puissance des empereurs d'Occident, se déclare leur ennemi implacable; la cour de Rome ne défend plus ses droits en invoquant les chartes octroyées par les princes; c'est de Dieu seul qu'elle prétend tenir son pouvoir temporel comme son pouvoir spirituel. Et ce principe de théocratie une fois établi, les papes en déduisent des conséquences effroyables; ils se déclarent les maîtres et les dominateurs du monde entier, ils se font appeler les infallibles, ils s'attribuent les mêmes prérogatives qu'à la Divinité, ils s'intitulent orgueilleusement les vicaires du Christ, les représentants de Dieu sur la terre!!

Alors ils disposent des trônes et des empires, renversent les uns, reconstruisent les autres, et suivant les caprices de leur imagination ou les intérêts de leur politique, ils poussent les nations dans des guerres interminables; les hommes ne sont pour eux que des machines dont ils se servent pour arracher l'or des entrailles de la terre, des instruments qu'ils emploient pour leur élever des palais et des statues. Enfin ces pontifes hypocrites, au nom d'un Dieu d'humilité, élèvent la chaire de saint Pierre au-dessus des trônes des rois; au nom d'un Dieu de charité, dépouillent les malheureux peuples; au nom d'un Dieu de miséricorde, font expirer dans les tortures les infortunées victimes de leur fanatisme!!!





1. — dans le sacré collège. — Les cardinaux nomment deux papes. — Tous deux sont forcés d'abdiquer la papauté. — 2. — Le pontificat de Célestin IV. — Sa modération. — Ses projets de réforme dans l'Église. — Il est empoisonné par les prêtres.

À la mort de Grégoire, il ne restait que dix cardinaux à Rome : ceux-ci écrivirent aussitôt à Frédéric pour le supplier de rendre la liberté aux prélats qu'il retenait dans son camp, afin que le sacré collège pût se réunir et procéder à l'élection d'un nouveau pontife. Le prince accéda à leur demande, et permit à ses prisonniers de se rendre à Rome pour le conclave, sous la condition qu'ils éliraient le cardinal Othon, une de ses créatures ; ce à quoi ils s'engagèrent sous serment. Il accorda en outre aux cardinaux absents des sauf-conduits pour rentrer dans la ville sainte.

Mais une telle affluence d'électeurs ne faisait pas le compte des prélats qui étaient réunis ; comme chacun d'eux avait déjà fait ses conditions en vendant sa voix, ils craignirent de n'être plus maîtres de la majorité si l'assemblée devenait trop nombreuse, et ils se hâtèrent de terminer l'élection avant l'arrivée de leurs collègues.

Geoffroi, évêque de Sabine, réunit cinq voix, et les trois autres se portèrent sur Romain, évêque de Porto.

À défaut de son protégé, l'empereur déclara qu'il approuverait la nomination de Geoffroi, qui était généralement estimé pour ses vertus ; mais il se prononça énergiquement contre celle de Romain, le même prélat qui avait figuré dans les massacres des Albigeois, et qui plus tard avait soulevé des disputes

violentes contre l'Université de Paris, avec l'aide de la reine Blanche sa maîtresse.

Du reste, les deux élections étaient nulles de plein droit, aucun des deux papes n'ayant obtenu les deux tiers des voix, ainsi que l'avait réglé la constitution d'Alexandre III. En conséquence, les deux compétiteurs furent obligés d'abdiquer. Dès le lendemain on procéda à de nouvelles élections ; à cette occasion, il s'éleva dans le conclave une scission telle, que des injures on en serait venu aux coups sans l'intervention du sénat et du préfet ; enfin, dans ce conflit, Geoffroi gagna une voix et fut solennellement proclamé chef de l'Église.

Le nouveau pontife était originaire de Milan ; il avait d'abord été chanoine et chancelier de l'Église de cette ville ; ensuite il avait pris l'habit monastique de l'ordre de Cîteaux. Plus tard, Honorius III l'avait ordonné prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, et enfin, sous le pontificat de Grégoire, il avait été promu à l'évêché de Sabine. Après avoir subi les épreuves de la chaise percée, il fut intronisé sous le nom de Célestin IV.

Ce bon pape essaya de réformer les mœurs infâmes de son clergé ; malheureusement il n'eut pas la prudence d'écarter de sa personne les courtisans du règne précédent, et le dix-huitième jour après son élection il mourut empoisonné, sans même avoir été consacré



Vacance du saint-siège. — On informe contre les assassins de Célestin. — Fuite des cardinaux. — Frédéric ordonne aux Romains d'élire un nouveau pape. — Exaltation d'Innocent IV. — Négociations pour la paix. — Traité entre Frédéric et le pape. — Innocent trahit l'empereur et s'enfuit de Rome. — Son voyage en France. — Concile de Lyon. — L'empereur est solennellement déposé. — Henri, second fils de Frédéric, est élu roi d'Allemagne à l'instigation du pape. — Guerres civiles excitées par Innocent. — Lettre du sultan d'Égypte. — Innocent excommunié les rois d'Aragon et de Portugal. — Les Anglais se révoltent contre les légats de la cour de Rome. — Le pape vend sa protection aux juifs et persécute les chrétiens qui refusent de payer les dîmes. — Exemple d'une fourlerie de confesseur. — Nouvelles croisades. — Saint Louis part pour la terre sainte. — Mort de Frédéric. — Retour du pape en Italie. — Conrad, troisième fils de Frédéric, prend le titre d'empereur. — Plaintes de l'évêque Robert Grosse-tête contre le pape. — Domination absolue du saint-siège en Italie. — Mort d'Innocent IV. — Réflexions sur le caractère odieux du pape.

L'empoisonnement de Célestin IV avait plongé Rome dans la consternation et dans l'effroi. « Le peuple, qui avait placé toutes ses espérances sur la vie de ce pontife, demandait hautement la punition des coupables, quels qu'ils fussent, et menaçait d'une vengeance terrible ceux que la voix publique désignait comme les assassins.

Une information sévère commença en effet, et elle amena de si étranges révélations, que les magistrats durent cesser leurs recherches, les meurtriers étant des cardinaux et des archevêques ! Ceux-ci se voyant déconcertés et craignant un juste châtement, s'échappèrent secrètement de la ville, abandonnant à leurs collègues le soin d'élire un nouveau pape. Il ne resta alors dans le sacré collège que six cardinaux, tous ambitionnant la papauté et aucun d'eux ne voulant faire de concession à ses compétiteurs. Devant de telles prétentions le Saint-Esprit se trouvait fort embarrassé pour nommer un pontife.

Frédéric, fatigué d'attendre la fin des querelles des cardinaux, les menaça de les faire tous pendre s'ils prolongeaient plus longtemps le scandale de leurs rivalités. « N'est-il pas honteux, leur écrivait-il, que les

fidèles puissent dire justement que ce n'est point le Christ qui est au milieu de vous, mais Satan lui-même et son cortège de démons ! » Saint Louis de son côté leur avait également adressé plusieurs lettres pour les exhorter à faire cesser la longue vacance du saint-siège, mais avec aussi peu de succès que Frédéric.

Enfin l'empereur voyant qu'ils n'avaient égard ni aux prières ni aux menaces, quitta la Pouille, où il était retourné après la mort de Grégoire, rentra dans la terre de Labour au mois de mars 1243, et conduisit son armée sous les murs de Rome. La ville fut bloquée si étroitement que les vivres ne pouvaient plus entrer ni par terre ni par le fleuve. Alors les magistrats envoyèrent à Frédéric une députation pour lui représenter qu'il était injuste de les punir d'une faute dont les cardinaux étaient seuls coupables, puisque les citoyens étaient disposés à chasser de leur ville les auteurs de tous ces désordres : ce qui fut exécuté le jour même.

Frédéric se rendit à ces observations, leva le siège, et mit les membres du sacré collège au ban de l'empire. Par ses ordres, tous les domaines des Guelfes furent ravagés, non-seulement les terres et les châteaux,

mais encore les cloîtres, les monastères, les églises et les couvents des religieuses; ceux qui tenaient pour les cardinaux furent impitoyablement massacrés; la ville d'Albano surtout, qui leur avait ouvert ses portes, fut traitée avec la dernière cruauté; enfin ceux-ci se voyant chassés de leurs domaines, dépourvus de leurs dignités et poursuivis par des ennemis infatigables, se déterminèrent à nommer un pape. Il faut dire en outre que la chose qui les effraya le plus fut la nouvelle que les Français se préparaient à créer un patriarche indépendant de la cour de Rome, pour gouverner l'Eglise gallicane.

Le conclave se forma de nouveau dans la ville d'Anagni le 21 juin 1243, et proclama souverain pontife Sinibalde de Fiesque, de la famille des comtes de Lavagne, cardinal prêtre du titre de Saint-Laurent. Il fut intronisé sous le nom d'Innocent IV, soumis aux épreuves accoutumées de la chaise percée, et consacré quelques jours après sa promotion.

Sinibalde de Fiesque avait été l'ami intime de l'empereur; aussi les ministres de Frédéric vinrent-ils le féliciter d'une élection qui ne pouvait manquer d'être avantageuse à l'empire; mais le prince, qui connaissait le caractère ambitieux du nouveau pape, les interrompit en leur disant: « Cessez vos félicitations, car ce changement de fortune va m'enlever l'amitié du cardinal et me vaudra la haine du saint-père. » En effet, nous verrons par la suite Innocent IV poursuivre son ancien ami avec plus de fureur encore que son prédécesseur Grégoire. Malgré ses sinistres prévisions, l'empereur fit célébrer des messes dans tous ses États pour rendre grâces à Dieu de l'élection du souverain pontife; et quelques jours après, étant retourné en Sicile, il envoya une ambassade solennelle pour complimenter Innocent et pour lui offrir l'appui de ses armes, afin d'assurer le maintien de la dignité et de la liberté de l'Eglise.

Le saint-père accueillit les ambassadeurs avec bienveillance et les renvoya avec trois nonces, Pierre de Colmeu, métropolitain de Rouen, Guillaume, ancien prêtre de Modène, et Guillaume, abbé de Saint-Fagon en Gallicie, pour traiter des conditions de la paix avec Frédéric. Les instructions remises à ses envoyés portaient: qu'ils devaient exiger qu'on rendit immédiatement en liberté tous les ecclésiastiques qui avaient été pris sur les galères de Gênes, mais sans donner aucune satisfaction en échange; et qu'après avoir écouté les propositions de Frédéric, ils répondraient que toutes les questions en litige entre l'Eglise et l'empire ne pouvaient être jugées que par une assemblée générale de rois, de princes et de prélats. Cette première négociation fut sans résultat, à cause de l'obstination du pape, qui repoussa les justes réclamations que l'empereur adressait au saint-siège.

Vers la fin du mois d'octobre, Innocent quitta la ville d'Anagni et vint à Rome, où tout était préparé pour sa réception. Il y trouva le jeune Raymond, comte de Toulouse, qui était venu solliciter son absolution; le saint-père, qui connaissait l'habileté diplomatique du comte, résolut de se servir de lui pour les intérêts de l'Eglise romaine; il lui donna l'absolution de tous les anathèmes qu'il avait encourus, et le fit nommer par Fr. d'Al. l'un des commissaires im-

périaux qui, avec Pierre des Vignes et Thadée de Suesse, devaient poser les bases d'un traité. De son côté, le pape nomma l'évêque d'Ostie et trois autres cardinaux, Etienne, Gilles et Othon, pour défendre les privilèges du saint-siège.

Avec de semblables commissaires il devenait facile au saint-père de faire approuver toutes les clauses qu'il lui conviendrait de dicter; aussi fut-on bientôt d'accord. Voici les conditions du traité: « Frédéric devait restituer les terres qu'il avait enlevées au saint-siège, et reconnaître par une confession publique que ce n'était point par mépris qu'il avait refusé de se soumettre aux sentences prononcées contre lui par Grégoire IX, mais par l'inspiration du démon; il devait proclamer que le pape, lors même qu'il serait le plus grand des criminels, possédait seul la suprême puissance sur tous les chrétiens, quel que fût leur rang; enfin le prince était tenu de rendre la liberté à tous ceux qui s'étaient soulevés contre lui pendant son excommunication, et de fonder des églises, des hôpitaux et des monastères pour expier son crime de rébellion envers l'Eglise. » Tous ces articles furent jurés par les mandataires du roi, aux applaudissements des cardinaux et du pape; mais lorsque Frédéric eut été instruit de la trahison de ses délégués, il refusa nettement d'exécuter le traité.

Innocent n'osant pas rompre avec l'empereur, dont il redoutait la colère, lui proposa une entrevue à Sutri. Le prince refusa de s'y rendre avant d'avoir reçu préalablement les lettres de son absolution, et déclara que c'était à Rome même qu'il viendrait pour faire reconnaître ses droits. Cette menace, et l'approche des troupes impériales, épouvanta le saint-père; des ordres secrets furent expédiés à Gênes pour disposer des galères; et quand tout fut prêt, au milieu d'une nuit, sans mettre personne dans sa confiance, pour éviter d'être arrêté par les Gibelins, il quitta les insignes de sa dignité, s'arma légèrement, monta un cheval vigoureux et prit la route de Civittà-Vecchia, accompagné d'un seul domestique. Il pressa vivement sa monture, et fit onze lieues avant l'heure de prime; alors il fit rebrousser chemin à son domestique pour prévenir de sa fuite Pierre de Capoue et sept cardinaux de son parti, afin qu'ils eussent à le rejoindre à Civittà-Vecchia, où les attendaient vingt-trois galères montées chacune par soixante hommes bien armés, et par un équipage de cent quatre rameurs. Ces vaisseaux étaient venus sous la conduite de l'amiral de la république de Gênes et des parents du pape. Innocent s'embarqua le soir même avec les cardinaux et quelques évêques, et il arriva, le 5 juillet 1244, à Gênes sa patrie. A son débarquement il fut harangué par les principaux de la république, et porté en triomphe par le clergé jusqu'à la cathédrale, aux acclamations du peuple.

Frédéric, instruit par ses espions que le pontife méditait une seconde fuite hors de l'Italie, fit cerner toutes les routes de terre et de mer, afin de le faire prisonnier. Déjà Innocent avait fait demander au roi de France l'autorisation de s'établir à Reims, dont le siège était vacant, et celui-ci lui avait répondu que les barons du royaume, jaloux des libertés de l'Eglise gallicane, ne voulaient point permet-



tre que le pape vint fixer sa résidence en France. De semblables refus avaient accueilli les ouvertures qu'il avait faites en Espagne, en Angleterre et dans plusieurs autres royaumes; « car, dit Matthieu Paris, on connaissait trop bien l'avidité et le despotisme de la cour romaine pour vouloir du saint-père; les peuples commençaient à comprendre que la religion n'était qu'un prétexte employé par les légats pour les piller: et on avait appris par des exemples récents que les papes et leurs cardinaux, semblables à des nuées de sauterelles, ne laissent sur leur passage que ruines et désolation. »

Honteusement repoussé de tous les côtés et n'osant point rester en Italie, Innocent se détermina à venir à Lyon, ville neutre qui appartenait à un archevêque. A peine arrivé, il fit expédier des lettres circulaires pour la convocation d'un concile général. « Son but, disait-il, était de relever l'Église, qui avait courbé son front sous une horrible tempête, de conquérir la terre sainte, de rétablir l'empire de Romanie, de repousser les Tartares et les autres infidèles, et enfin de contraindre l'empereur à s'humilier devant saint Pierre. »

Suivant la coutume de ses prédécesseurs, le pape, sans respect pour les droits du vénérable archevêque qui l'avait accueilli, s'empara de son palais, de ses biens et de toute son autorité: il disposa des eures, des prébendes, des bénéfices, et les vendit à des étrangers ou les donna aux gens de sa suite. Enfin les chanoines lyonnais, indignés de la conduite d'Innocent, se révoltèrent contre lui et protestèrent avec serment que si les prêtres italiens se montraient dans leurs églises, ils les feraient jeter dans le Rhône. Le peuple prit parti pour eux, et un huissier du pape ayant osé frapper de sa verge un citoyen qui avait des réclamations à faire au pape et demandait audience, celui-ci tira son épée et lui coupa la main.

Néanmoins, la curiosité ou le fanatisme entraînant à Lyon les évêques et les seigneurs français, le concile eut lieu, et voici, d'après Matthieu Paris, quels furent les événements qui se passèrent dans cette assemblée: « L'empereur Frédéric, dit l'historien, avait envoyé des ambassadeurs pour défendre ses droits. On tint préalablement un conseil pour écouter Thadée de Suesse, qui, au nom du prince son maître, offrait au pontife, pour rétablir la concorde entre l'empire et l'Église, de ramener à l'obéissance du saint-siège les Etats de Romanie: de s'opposer aux Tartares, aux Chorasmiens, aux Sarrasins et aux autres ennemis de la cour de Rome; d'aller en personne délivrer la terre sainte; enfin de rendre à saint Pierre ce qu'il lui avait enlevé, et de faire pénitence des péchés qu'il avait commis. » Innocent, qui assistait à la conférence, s'écria: « Oh! les grandes promesses! on voit bien, seigneur Thadée, que votre maître redoute le coup qui le menace. Si j'acceptais ses offres et qu'il voulût ensuite manquer à ses serments, quelle serait sa caution; qui le forceraît à tenir ses engagements? » Thadée répondit: « Les rois de France et d'Angleterre, très-saint père. » Innocent répliqua aussitôt: « Nous les reusons; car, si l'empereur manquait à sa parole, nous serions forcé de nous en prendre à ces princes et de les châtier comme lui, ce qui susciterait contre

l'Église les trois souverains les plus redoutables de l'Occident. Non, nous ne manquerons pas ainsi à la règle de notre politique, qui est de subjuguier les rois et les peuples en les faisant combattre les uns contre les autres pour notre propre cause. »

« Quels sont les chrétiens, ajoute le chroniqueur, qui pourront lire les terribles pages de l'histoire des papes sans frémir d'indignation? Jusques à quand les rois, les princes et les peuples consentiront-ils à obéir en esclaves à la cour de Rome, et à ramper devant un prêtre insolent qui s'arroge le droit de les insulter, de les châtier, de les fustiger? »

A la fin de la première session du synode, Innocent prononça la sentence d'excommunication et de déposition contre Frédéric, selon les usages de l'Église catholique, déclarant l'empire vacant, et ordonnant aux électeurs de nommer un nouvel empereur.

Philippe Fontaine, évêque de Ferrare, fut envoyé immédiatement en Allemagne, avec ordre de faire élire roi des Romains Henri, landgrave de Thuringe et de Hesse; et le métropolitain de Mayence, qui avait pris part à toutes ces intrigues, fut chargé de prêcher une croisade contre Frédéric. Non content de bouleverser l'empire par ses intrigues, le pape paya encore des assassins, et organisa une vaste conspiration dans laquelle il fit entrer les parents, les amis et jusqu'aux familiers de l'empereur. Mais le complot fut découvert, et tous les conjurés payèrent de leur tête la trahison du pape.

« Alors, dit Jurien, l'empire fut couvert d'armées qui ravageaient tour à tour les plus belles provinces. En Allemagne, Conrad combattait pour son père: en Italie, Frédéric disputait à ses ennemis sa couronne et sa vie. On ne voyait que ligue, factions, révoltes, sièges et batailles; enfin, partout régnaient le pillage, l'incendie, le viol et les massacres! Le landgrave Henri, celui que le pape avait fait déclarer roi, ayant été tué dans une escarmouche, Innocent fit proclamer à sa place Guillaume, comte de Hollande, qui, à son tour, fut forcé de fuir devant les armes du jeune Conrad. Pendant une année entière la guerre se continua avec la même fureur, et le sang chrétien fut versé par torrents au nom d'un pape exécrationnel. »

Innocent, qui aurait voulu soulever le monde entier contre Frédéric, tant sa haine était implacable, eut l'infâme pensée, lui vicaire du Christ, d'écrire au sultan Mélic-Saleh pour l'engager à faire une descente en Italie, en violant la foi jurée à l'empereur. Le musulman lui répondit: « Nous avons reçu vos lettres et donné audience à votre envoyé. Il nous a parlé de Jésus-Christ, que nous connaissons mieux que vous ne paraissez le connaître, et que nous honorons plus que vous ne le faites. Nous savons garder la foi jurée. Nous refusons votre demande. Salut. »

Cette même année, le pape, furieux de voir toutes ses tentatives échouer, voulut essayer sa puissance sur des princes moins redoutables que l'empereur: il excommunia Jacques, roi d'Aragon, pour le punir d'avoir fait couper la langue à l'évêque de Girone, qui avait vendu à ses ennemis les secrets de l'État. Sur l'accusation des prélats de Portugal, il anathématisa également le roi Sanchie II: l'interdit fut prononcé contre ses Etats, le souverain fut déposé, et la régence donnée au comte Alphonse, père du prince





L'armée du Soudan marche contre saint Louis

Les deux excommunications firent éclater des guerres civiles dans l'Espagne, et pendant plusieurs années les Aragonais et les Portugais couvrirent leur propre pays de massacres et d'incendies.

Les foudres ecclésiastiques n'eurent pas un aussi grand succès en Angleterre; et les légats du saint-siège, quoique armés d'anathèmes, furent honteusement chassés de la Grande-Bretagne, avec défense de rentrer dans le royaume et de lever de nouvelles dîmes sur les peuples. Innocent IV, informé qu'un monarque osait protéger ses sujets contre la rapacité de ses légats, lança aussitôt contre lui une bulle d'excommunication; mais il ne se trouva personne qui consentit à la publier, et la sainte colère du pontife n'aboutit qu'à démasquer son hypocrisie.

Néanmoins, au milieu de tous ses crimes, on doit lui savoir gré de la protection qu'il accorda aux juifs d'Allemagne, écrasés sous la tyrannie des évêques et des archevêques. Grâce à lui, les infortunés Israélites purent respirer en paix, sans crainte d'être pillés, volés et massacrés par les catholiques. Il est vrai qu'ils payèrent chèrement l'amitié du pape, et que plusieurs d'entre eux, de riches qu'ils étaient, furent réduits à la misère!

Pendant le séjour d'Innocent à Lyon, le hasard amena dans cette ville un chevalier de l'empereur qui s'était retiré du service à la suite de quelques mécon-

tentements. Comme il logeait dans le même hôtel que Gauthier d'Ocre, docteur et conseiller du prince, les deux Allemands firent bientôt connaissance et se lièrent d'une étroite amitié.

Le pape, instruit par ses espions que deux partisans de l'empereur habitaient le même hôtel, en prit aussitôt occasion de faire un grand scandale, et il envoya ses émissaires dans la ville pour répandre le bruit que Frédéric avait voulu le faire assassiner. Quelque absurde que fût cette accusation, les deux Allemands, redoutant d'avoir à subir la question, se hâtèrent de quitter Lyon pour regagner l'Allemagne. Innocent n'en continua pas moins ses investigations, et comme l'hôtelier, nommé Renaud, était tombé gravement malade, il lui donna, pour l'administrer à ses derniers moments, un confesseur italien qui, dès le lendemain, vint déposer devant une assemblée du chapitre de la cathédrale, que le moribond lui avait révélé les détails de l'infâme complot des agents de Frédéric. Ce mensonge odieux fut publié dans toute l'Europe; et pour qu'on y donnât créance, le pape feignit de ne point oser sortir de son palais, conservant auprès de sa personne une garde de cinquante hommes armés qui l'accompagnaient même à l'autel lorsqu'il célébrait l'office divin. Néanmoins il ne retira de cette nouvelle ruse aucun des avantages qu'il en espérait. Alors il se rejeta sur les prédications des



La cour d'Innocent IV

croisades, qui étaient pour les papes des sources intarissables de profit; ses légats parcoururent tous les pays chrétiens et vinrent jusqu'en Norvège, d'où ils rapportèrent quinze mille marcs sterling, outre de grands présents et une donation en rente perpétuelle de cinq marcs d'argent pour chaque diocèse de cette contrée; les autres royaumes produisirent au saint-père de véritables moissons d'or et d'argent, dans les mêmes proportions que la Norvège.

La France, selon sa coutume, se distingua par son enthousiasme religieux; quoique rançonnée trois fois

sous le pontificat de Grégoire IX, ce fut elle qui fournit le plus d'argent au pape; elle seule consentit encore à faire une nouvelle expédition en Palestine pour la rémission des péchés de saint Louis. Ce roi stupide et dévot assembla une nombreuse armée de croisés, et partit le 12 juin 1248 pour la terre sainte. D'abord il remporta quelques avantages sur les infidèles, et s'empara de Damiette; mais bientôt les Sarrasins prirent leur revanche, l'armée française fut taillée en pièces, et le roi lui-même tomba en leur pouvoir. Ce nouveau désastre coûta au royaume toute

sa vaillante jeunesse, et le reste de son or, qu'il fallut donner pour la rançon de l'imbécile monarque.

Ainsi se termina la première croisade de saint Louis. Les prêtres ne manquèrent pas d'attribuer les revers des croisés à leurs péchés et à leurs abominations, afin d'expliquer les prophéties mensongères qui avaient annoncé de grandes victoires. Ces accusations, du reste, étaient fondées; car, au rapport des historiens contemporains, les seigneurs français se livrèrent à tant d'excès, qu'ils semblaient plutôt des serviteurs de Satan que des défenseurs du Christ. Voici comment s'exprime sur leur compte le sire de Joinville, l'un des acteurs de ce drame des croisades :

« Les barons, chevaliers et autres nobles qui étaient au camp de saint Louis, et qui devaient sagement garder l'argent qu'ils avaient pour les besoins de l'avenir, le dépensèrent follement dans des banquettes et dans des fêtes; aussi lorsque leur ruine fut consommée, ils furent obligés pour vivre de voler les soldats. Bientôt la misère conduisit à la démoralisation; aucune femme ni fille ne put entrer au camp sans être sur-le-champ violée et traînée dans les lupanars qui se tenaient autour du pavillon royal; enfin ceux qui voudraient raconter toutes les abominations que l'on commettait avec les jeunes pages, voire même des péchés contre nature, ceux-là risqueraient leur salut pour les termes qu'ils seraient forcés d'écrire. »

Brocatus Argentoratensis, un des moines qui avaient suivi l'armée, donne une singulière explication de ces débordements : « En terre sainte, dit ce chroniqueur, il existe des hommes de toutes les nations, et chacun y vit selon les coutumes de sa patrie avec une licence qui n'a point d'égale; et pour dire la vérité, les plus corrompus de tous, ce sont les chrétiens; en voici la raison : en France, en Espagne, en Allemagne et en Italie, lorsqu'un scélérat a commis tous les crimes et veut échapper à la justice du prince, il se rend en Palestine, où, grâce aux indulgences, tous ses péchés lui sont remis. Quand il est arrivé là, le théâtre de ses crimes est bien changé, mais non son cœur; il viole, il pille, il égorge comme avant son départ pour la terre promise. Maudits soient donc dans l'éternité les papes qui ont inventé les croisades! »

Pendant que saint Louis, victime des conseils du pontife, était captif chez les Sarrasins, Innocent poursuivait de sa haine Frédéric, et sondoyait des assassins. Il était parvenu à gagner Pierre des Vignes, médecin ordinaire de ce prince, qui était en même temps son conseiller et son confident. L'empereur étant tombé malade, par suite des fatigues et des chagrins qu'il avait éprouvés dans les dernières guerres, Pierre des Vignes se fit assister par un médecin envoyé de Lyon, et présenta au monarque un breuvage empoisonné. Heureusement Frédéric avait été averti de cette trahison; quand les assassins lui eurent remis la coupe dans les mains, il feignit d'éprouver un dégoût insurmontable pour la boisson qu'elle contenait, et la rendit au docteur italien, en le priant de la goûter lui-même. Celui-ci se trouvant pris dans son piège, n'osa point refuser, et porta la coupe à ses lèvres; en même temps il fit un faux pas et la renversa à terre. Aussitôt des gardes entrèrent; Frédéric fit recueillir la liqueur dans une éponge, et or-

donna qu'en sa présence on en fit boire à des condamnés. Trois de ces malheureux moururent dans des convulsions atroces; l'empereur fit aussitôt étrangler le médecin lyonnais, et condamna Pierre des Vignes à avoir les yeux arrachés et à être torturé par les Pisans, ses ennemis personnels. Au moment où le supplice commençait, le patient se brisa le crâne contre une colonne à laquelle on l'avait attaché.

A peine échappé à ce péril, Frédéric reçut la nouvelle que Henri, roi de Sardaigne, l'un de ses fils naturels, avait été fait prisonnier par les Bolognais, et qu'un autre de ses enfants était mort dans la Pouille. Tant de désastres accablèrent le malheureux prince; et comme lui-même se trouvait attaqué du mal qu'on appelait le feu sacré, il se décida à offrir la paix au saint-siège, à des conditions avantageuses. Innocent repoussa toutes ses propositions; il ne voulut pas même recevoir ses envoyés, et persista à le déclarer déclin de l'empire. Enfin Frédéric languit encore une année, consumé par la fièvre, et mourut le 4 décembre 1250, laissant ses Etats à son fils Conrad.

Le pape, qui était toujours à Lyon, écrivit aussitôt en Allemagne et en Sicile, pour allumer la guerre civile dans ces royaumes, et pour faire reconnaître en qualité d'empereur Guillaume, comte de Hollande, auquel il avait déjà donné le titre de roi des Romains. Ce prince, malgré la protection du saint-père, fut contraint de se retirer devant les armes victorieuses du jeune Conrad, et de renoncer à son vain titre. Sur son désistement, le pape offrit alors la couronne impériale au comte de Gueldre, et successivement au duc de Brabant et au comte de Cornouailles; ces trois princes la refusèrent. Enfin il se rejeta sur le roi de Norvège, qui, à son tour, déclara qu'il ne voulait pas d'une dignité si fort avilie dans l'opinion des peuples, depuis que les papes pouvaient en disposer.

Malgré ces différents échecs, la faction des Guelfes avait repris le dessus en Italie, et Innocent se disposait à rentrer à Rome. Toutefois, avant de quitter la France, il réitéra l'excommunication contre la mémoire de Frédéric, et anathématisa le jeune Conrad, pour le punir de s'être emparé des insignes de l'empire sans son autorisation; ensuite il se rendit à Gènes, de là à Milan, et enfin, traversant rapidement la Lombardie, il vint établir sa cour à Pérouse, pour avoir le temps de rassembler les forces de son parti.

Conrad, de son côté, avait mis le temps à profit : avec l'aide des Vénitiens, qui lui avaient fourni une flotte, il était débarqué à Pescaire, et avait remporté une victoire éclatante sur les comtes d'Aquin et de Sore, deux Guelfes qui voulaient s'opposer à son entrée en Sicile. Cette défaite, loin de décourager le pontife, ne fit que rendre sa haine plus violente; et ne pouvant ni lever des troupes ni en soudoyer, il envoya des missionnaires dans le Brabant, en Flandre et en France, pour prêcher une croisade contre l'empereur Conrad, promettant à ceux qui l'entreprendraient des indulgences plus étendues que celles accordées aux croisés de la terre sainte, puisque ceux-ci ne gagnaient que le pardon de leurs péchés, tandis que les autres obtiendraient le droit de commettre impunément tous les crimes pour eux-mêmes, pour leurs enfants et pour leurs familles.

Mais enfin les Français, fatigués de ces demandes

incessantes d'hommes et d'argent, faites tantôt contre les infidèles, tantôt contre l'empereur Frédéric, tantôt contre son fils Conrad, chassèrent les missionnaires de toutes les villes du royaume, et la régente fut obligée d'assembler les états-généraux pour prendre conseil de ses sujets. Les députés se plaignirent du pape et l'accusèrent de tous les désastres qui accablaient l'Europe; ils blâmèrent sévèrement la politique du saint-siège, qui non-seulement poussait les Anglais, les Allemands et les Français dans des guerres d'extermination en Syrie, mais qui encore essayait de jeter une partie de l'Occident sur l'Italie pour agrandir sa puissance. Enfin ils contraignirent la reine Blanche à rendre un décret qui autorisait la confiscation des biens des fanatiques qui voudraient se croiser contre l'empereur Conrad; les seigneurs en usèrent de même à l'égard des vassaux qui relevaient d'eux, et cette mesure fit tomber la croisade d'Italie.

Repoussé en France, le pape se rabattit sur l'Angleterre, et il écrivit à Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, vénérable prélat estimé de tous à cause de sa sagesse et de la pureté de ses mœurs, pour lui demander des subsides. Celui-ci refusa d'obéir aux injonctions de la cour de Rome, et il envoya une circulaire à tous les ecclésiastiques d'Angleterre pour les engager à la résistance

« Le pontife, leur écrivait-il, n'a pas honte d'annuler les sages constitutions de ses prédécesseurs; il prétend nous gouverner en despote, et disposer à son gré de nos fortunes et de nos vies: avant lui, bien des papes ont affligé l'Eglise; Innocent les surpasse tous en scélératesse. C'est lui qui a convert les royaumes chrétiens de moines usuriers, mille fois plus durs que les juifs; c'est lui qui a ordonné aux frères mineurs et aux frères prêcheurs appelés aux derniers moments des fidèles, de les effrayer pour leur extorquer des testaments en faveur du saint-siège; sous le prétexte des croisades, c'est lui encore qui encourage ce trafic honteux des indulgences, si bien qu'aujourd'hui on vend l'absolution à des laïques comme on vendait autrefois des animaux dans le temple, et que ses agents mesurent le salut à l'argent qu'on leur donne.

C'est lui qui vend les églises, les prébendes et les bénéfices à des prêtres étrangers, ignorants et illettrés, et ces intrus, arrivant dans leurs nouvelles cures, ne peuvent ni prêcher, ni recevoir les confessions, ni même secourir les pauvres, parce qu'ils n'entendent pas la langue des habitants; c'est lui encore qui a introduit la coutume d'acheter les évêchés, sans jamais avoir reçu les ordres, et seulement pour en toucher les revenus. Enfin, il a rempli le monde de tant de scandales et d'abominations, que nous ne saurions énumérer tous ses vols, tous ses adultères, tous ses assassinats; et puis que nous ne pouvons pas délivrer la chrétienté de ce suppôt de Satan, au moins protégeons la Grande-Bretagne contre les envahissements de cet ennemi de l'humanité et de ses complices! »

Malgré l'exemple donné par l'Angleterre et par la France, les Italiens, exaltés par les prédications des

moines, prirent les armes en faveur du saint-siège; les Gibelins, un moment victorieux, perdirent peu à peu toutes leurs conquêtes; et ce qui mit le comble à leurs désastres fut la mort de Conrad, empoisonné par son frère naturel Mainfroi, à l'instigation du pape. Avant de rendre le dernier soupir, l'empereur comprit que le parti de la cour de Rome triompherait encore longtemps; et comme il ne pouvait songer qu'à la vie du jeune Conradin, son fils, âgé à peine de trois ans, il voulut lui faire de son ennemi un protecteur, en donnant au pape la jouissance des revenus du royaume de Sicile.

Innocent accepta la tutelle que lui avait léguée Conrad, et il déclara qu'il saurait conserver au jeune prince le royaume de Jérusalem, le duché de Souabe et tous ses droits sur le royaume de Sicile ou sur ses autres États. Ensuite il se fit prêter serment de fidélité par les sujets de Conradin, en leur permettant toutefois d'ajouter cette restriction, sauf le droit du jeune prince. Quant à l'assassin Mainfroi, qui l'avait si bien servi, il lui fit signifier, ainsi qu'au marquis d'Honebruc et aux autres seigneurs de leur parti, qu'ils eussent à laisser l'Eglise romaine maîtresse souveraine du royaume de Sicile et de ses dépendances, leur accordant pour faire leur soumission jusqu'à la Nativité de la Vierge, passé lequel délai il les menaçait d'excommunication et de privation de leurs dignités et de leurs fortunes; ce qui fut exécuté comme il les en avait menacés. Après quoi il envoya en Sicile Guillaume de Fiesque, son neveu, en qualité de légat, et le fit appuyer d'une nombreuse armée pour gouverner le royaume; il lui permit de s'emparer des revenus des sièges vacants ou des prébendes, et lui donna tout pouvoir d'imposer des collectes, de faire battre de nouvelles monnaies, de confisquer à son profit les biens de ceux qui avaient soutenu le parti de Frédéric dans les dernières guerres, de vendre les domaines de la couronne, et enfin de faire main basse sur tous les objets d'argent et d'or ainsi que sur les armes qu'il trouverait dans le royaume.

Mainfroi, trompé dans son ambition, avait d'abord cherché à se venger d'Innocent, et tenait en révolte une partie de la Pouille et de la Calabre; mais ayant ensuite considéré tout le parti qu'il pouvait tirer de sa position, il résolut de faire sa soumission au saint-siège. En conséquence il proposa au pape de le mettre en possession de la Pouille, de la Calabre et d'une grande partie de la Sicile, si de son côté il voulait le nommer tuteur de Conradin et lui donner la principauté de Tarente, les comtés de Gravine, de Tricarique, et le déclarer son vicaire pour la partie insoumise des États de Sicile.

Innocent, qui se voyait d'un seul coup débarrassé de son plus formidable ennemi, consentit à tout et livra le fils à l'assassin du père; il résolut ensuite de visiter ses nouveaux États, et vint à Ceperano, où Mainfroi l'attendait pour signer les conventions du traité. De Ceperano, le pontife se rendit à Capoue et à Naples; mais là Dieu avait marqué le terme de sa marche triomphale; il fut attaqué dans cette ville d'une maladie grave qui l'enleva le 7 décembre 1254.



Elect on l'Alexandre IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il protège les moines mendicants. — Le pape offre la couronne de Sicile au roi d'Angleterre. — Révolte contre Alexandre. — Secte des flagellants. — Le pape entreprend de former une ligue des princes chrétiens pour résister aux Tartares. — Mort d'Alexandre IV.

Pendant la maladie du pape, Mainfroi, trouvant l'occasion favorable, s'était de nouveau déclaré en hostilité avec la cour de Rome, et s'était emparé de Nocera et de Fogio, deux places importantes. Ce coup de main répandit la consternation dans tous les esprits, et les cardinaux qui étaient à Naples voulurent aussitôt faire retraite vers la Campanie, afin de procéder à l'élection du successeur d'Innocent. Néanmoins le marquis de Berthold, qui commandait à Naples, parvint à les rassurer et les détermina à former le conclave : cette fois, sous l'impression de la crainte, les intrigues se nouèrent et se dénouèrent avec une grande rapidité; le Saint-Esprit eut bien vite fait son choix, car le jour même on proclama Rainald Conti souverain pontife sous le nom d'Alexandre IV.

Ce cardinal était fils de Philippe de Conti, frère du pape Grégoire IX, et descendait de l'illustre famille des comtes de Segni. Il était né au château de Jenne, dépendance de l'abbaye de Sublac, au diocèse d'Anagni, où il avait vécu, jusqu'à l'âge de quarante ans, comme simple membre du chapitre des chanoines de la cathédrale, lorsqu'il prit fantaisie au pape son oncle de l'appeler à Rome. Il se rendit à l'invocation de Grégoire IX, et vint prendre rang parmi les cardinaux, avec le titre d'évêque d'Ostie. Le nouveau prélat affectait une grande application à la prière, pratiquait de sévères abstinences et affichait beaucoup d'humilité; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des batteurs et des maîtresses.

Devenu pape, Alexandre songea à prendre l'esprit de son rôle, et se montra le digne continuateur de la politique de Grégoire et d'Innocent. Il s'occupa d'abord de résister à la faction des Gibelins, qui, sous la conduite d'un vaillant chevalier nommé Ecelin, s'était déjà emparée de la marche de Trévise, et menaçait d'envahir la Sicile, en dépit des anathèmes du saint-siège. Alexandre déclara le chef des rebelles ennemi de Dieu, déchu de ses dignités, privé de ses biens, et il les donna au comte Aibéric, frère de ce seigneur, afin d'armer le frère contre le frère. Ensuite il excommunia le fratricide Mainfroi, et lui opposa le cardinal Octavien Ubaldin, auquel il donna la légation du royaume de Sicile, en remplacement de Guillaume, qui n'avait pu se maintenir dans la Pouille depuis la mort du pape Innocent.

Sans s'arrêter à justifier sa conduite, Mainfroi continua ses conquêtes, et s'avança à la rencontre d'Octavien, qui avait une nombreuse armée, composée de troupes mal approvisionnées et mal équipées; le légat, au lieu de se battre, demanda lâchement à traiter de la paix. Il fut convenu entre eux que Mainfroi abandonnerait la terre de Labour au pape, et gouvernerait tout le reste du royaume de Sicile sous le nom de Conradin, son neveu.

Alexandre refusa de ratifier ce traité, sous prétexte que son légat avait outre-passé ses pouvoirs, et qu'il l'avait fait par nécessité, pour sauver son armée, qu'en conséquence un pareil engagement ne pouvait

être obligatoire. Mainfroi, indigné, reprit aussitôt la campagne à la tête de ses troupes victorieuses. et menaça de punir sévèrement le pontife de son manque de foi. Celui-ci, qui avait compris que ses armes étaient impuissantes pour soumettre un tel ennemi, chercha des alliés au dehors, et fit offrir la couronne de Sicile au jeune Edmond, second fils du roi d'Angleterre; Jacques Bomcambio, évêque de Bologne, fut chargé de cette mission importante. A son arrivée dans la Grande-Bretagne, le légat convoqua une assemblée des grands du royaume, et il investit solennellement le prince Edmond de la royauté de Sicile, par un anneau qu'il lui plaça au doigt au nom du saint-père; en outre, il déclara le roi d'Angleterre relevé de ses vœux pour son pèlerinage de la terre sainte, à la condition qu'il autoriserait une nouvelle croisade contre Mainfroi.

Comme cette bulle soulevait de violents murmures dans le peuple, pour les faire cesser, Jacques Bomcambio réunit les prélats du royaume, et voulut leur faire reconnaître qu'un pape avait le droit d'absoudre de tous les crimes ceux qui versaient leur sang pour son service, ou qui le secouraient de leur argent. Les évêques anglais, loin d'approuver une semblable doctrine, se levèrent spontanément pour crier anathème au pape. Ils adressèrent de sages remontrances au roi, le suppliant de ne pas accomplir une entreprise aussi désastreuse que celle proposée par Alexandre, lui faisant observer que les affaires de la Sicile étaient dans un état déplorable, et que l'indigne pontife lui offrait une couronne qu'il serait impossible de conquérir, et que d'ailleurs, en supposant qu'il l'emportât sur ses ennemis, sans nul doute les papes le poursuivraient à son tour, comme ils avaient poursuivi les empereurs grecs, les princes français et les souverains allemands.

Enfin l'un d'eux, l'archevêque Seval, parla avec tant d'éloquence, que le prince retira la parole qu'il avait déjà donnée au légat romain. Alexandre, furieux contre le métropolitain qui était la cause de cet échec, résolut de se venger; il lui envoya l'ordre de conférer les meilleurs bénéfices de son diocèse à des Italiens qui ne résidaient pas dans le pays; et sur son refus d'obéir à ce décret injuste, il le fit excommunier et déposer solennellement, au son des cloches, par une censure infamante. Seval subit cette persécution avec une courageuse fermeté, et il s'est contenté de nous laisser dans ses ouvrages plusieurs lettres remarquables contre la politique astucieuse du pontife, et contre la tyrannie de la cour romaine.

Si le pontife se montrait l'ennemi des prêtres vertueux, en contraste, il se déclarait le protecteur des moines débauchés, cette lèpre hideuse qui depuis tant de siècles rongé encore certains peuples. Il publia en leur faveur une bulle qui rétablissait les privilèges dont ils avaient été dépourvus par son prédécesseur. En tête de cet acte se trouvait ce singulier préambule: « Il n'est pas extraordinaire qu'un pape casse les décrets de ceux qui l'ont précédé sur la chaire apostolique, surtout lorsque leurs ordonnances sont entachées d'erreurs et ont été rendues sous de funestes préventions ou avec précipitation. »

Quelques mois après, il publia une seconde bulle pour éteindre les querelles qui s'étaient élevées entre

les frères prêcheurs et les docteurs de Paris, et dans laquelle, sous prétexte du bien de la religion, il modifiait de sa seule autorité les règlements de l'Université, prescrivant au chancelier de Paris de quelle manière il devait accorder les licences, et lui indiquant qu'il voulait qu'on les conférât à un nombre illimité de docteurs; en outre, il lui intima l'ordre de rétablir dans les rangs des professeurs de l'Université les frères prêcheurs, et renouela les statuts relatifs à la cessation des cours, en cas d'insultes faites à ces religieux par les étudiants.

Malgré l'injonction du saint-père, l'Université refusa d'admettre dans son sein les frères prêcheurs, qu'elle avait déjà expulsés. Alexandre, pour intimider le corps universitaire, fulmina ses anathèmes; rien n'ébranla la résolution des docteurs: ils répondirent au pape qu'ils avaient exclu pour toujours de leurs rangs les moines mendiants, parce qu'ils soutenaient des maximes horribles; et ils lui envoyèrent, à l'appui de leurs assertions, un ouvrage monstrueux intitulé: « L'Évangile éternel. » Le pape, après l'avoir examiné, trouva les doctrines qu'il contenait tellement effroyables, qu'il le fit brûler secrètement, pour ne pas jeter la réprobation sur ses auteurs. Ce fut au contraire sur Guillaume de Saint-Amour, le détracteur des frères mendiants, que retomba toute la colère pontificale; il l'excommunia solennellement, et lit livrer aux flammes tous ses ouvrages.

Malgré ces actes d'autorité, Alexandre était loin de dominer les affaires temporelles; non-seulement il n'avait pu soumettre les Siciliens, mais encore jusque dans Rome le peuple se montrait impatient de secouer le joug du saint-siège. Une violente sédition éclata à l'occasion de l'emprisonnement de Brancaléon, premier sénateur, que le pape disgraciait pour mettre à sa place un de ses favoris; les citoyens, amentés par un boulanger anglais que le nouveau dignitaire voulait faire battre de verges, se précipitèrent sur les gardes, leur arrachèrent leurs armes, coururent à la prison où était enfermé le sénateur, en brisèrent les portes, et le conduisirent en triomphe au Capitole.

Brancaléon, devenu tout-puissant à la suite de ce mouvement populaire, reprit fièrement ses fonctions de magistrat, chassa ses ennemis de Rome, et fit étrangler deux des parents du cardinal Annibaldi, l'auteur de sa disgrâce. Le pape essaya de l'intimider par ses excommunications; mais le sénateur lui fit dire que c'était peine inutile, attendu qu'il avait acheté de son prédécesseur le privilège de pouvoir être anathématisé; que cependant, s'il continuait ses jongleries, il le ferait pendre lui et tous ses cardinaux. Cette menace remplit d'effroi le saint-père; et comme il savait Brancaléon homme d'exécution, il s'esquiva de Rome pour se réfugier à Viterbe avec ses partisans.

Mainfroi, de son côté, maître de la Sicile, de la principauté de Tarente, de la Pouille et de la terre de Labour, se faisait couronner solennellement à Palerme, pendant que le courageux Féelin poussait ses conquêtes sur les domaines de l'Église. Enfin, tout faisait présager pour l'Italie un terme à ses misères par l'abolition de la puissance pontificale, lorsque arriva la mort de Guillaume, ce fantôme d'empereur, qui avait succédé en Allemagne à l'infortuné Conrad



Cet événement, en éveillant les ambitions, détourna les esprits du premier but, qui était la ruine des papes, et sauva Alexandre. Deux partis se formèrent pour disputer l'empire d'Allemagne; les uns élurent Richard, comte de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre; les autres Alphonse, roi de Castille. Ce dernier, qui avait le plus de chances de réussir, se préparait déjà à venir prendre possession de la couronne qui lui était offerte, lorsqu'une tentative des Sarrasins d'Espagne sur Cordoue le détermina à suspendre son départ. Il se contenta d'envoyer des ambassadeurs en Italie, avec de riches présents, pour mettre le pape dans ses intérêts. Alexandre accepta les marques de la munificence du roi, et répondit hypocritement aux députés : « Vous savez, mes frères, que l'usage a établi depuis longtemps que la possession du royaume d'Allemagne se trouve liée à celle de la couronne impériale; que votre roi se fasse donc consacrer à Aix-la-Chapelle, et nous lui promettons notre protection pour le faire reconnaître empereur. Néanmoins, qu'il prenne garde en quittant Cordoue de perdre le royaume de Castille, et de venir en Allemagne lorsqu'il ne nous sera plus possible de faire triompher sa cause. » Cette réponse suffit pour montrer toute la mauvaise foi d'Alexandre, puisque déjà il avait conféré à Richard le titre de roi des Romains, ainsi qu'il est authentiquement prouvé par les lettres du pape et par celles de plusieurs seigneurs italiens qui avaient prêté serment de fidélité à ce prince.

Au milieu de ces désastres politiques, l'Italie vit tout à coup surgir une secte de fanatiques dont jusque-là on n'avait point eu d'exemple. Des populations entières semblaient prises d'un vertige religieux, et se livraient à des pratiques de piété d'une extravagance inconcevable. Pérouse avait été la première ville où s'était manifestée cette fièvre de fanatisme, qui bientôt gagna Rome, le reste de l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre; des vieillards, des jeunes hommes, des femmes et jusqu'à des enfants, sous l'empire d'une fureur religieuse, parcouraient sans vêtements les villes et les campagnes, se suivant deux à deux, et tenant à la main des fouets de lanières plombées avec lesquels ils se frappaient rudement sur les épaules et sur les reins.

Ces processions avaient lieu le jour comme la nuit, même dans les hivers les plus rigoureux; et au rapport des historiens du temps, on comptait quelquefois jusqu'à dix mille flagellants faisant leurs dévotions entièrement nus, et ayant en tête des prêtres, des cardinaux et des évêques portant la croix et les bannières.

Dans les villages, dans les bourgs et dans les villes, la secte s'était propagée avec une rapidité extraordinaire; les femmes, même de grandes dames et de jeunes filles, se montraient pleines de ferveur pour ces nouvelles pratiques religieuses, et déchiraient cruellement leur corps. Les simples avaient commencé, les plus sages furent entraînés par l'exemple.

Bientôt cette singulière superstition dégénéra en hérésie: les flagellants se confessèrent les uns aux

autres et se donnèrent l'absolution quoique laïques; ils prétendirent que leurs macérations étaient tellement méritoires devant Dieu, qu'elles adoucièrent les souffrances de ceux qui brûlaient dans la géhenne, et augmentaient la félicité de ceux qui contemplaient la face du Créateur dans le royaume des cieux. D'après eux, personne ne pouvait entrer dans la Jérusalem céleste, s'il n'avait accompli pendant un mois leur pénitence et leurs jeûnes.

Mais ce qu'il y eut de plus déplorable dans ces grandes réunions, où de jeunes hommes et de jeunes filles pouvaient se voir sans vêtements, ce furent des scènes de débauches, de sodomie et d'inceste, entre des frères et des sœurs, des mères et des fils; aussi la secte des flagellants tomba dans le mépris public et fut bientôt anéantie.

Du reste, les princes souverains qui craignaient que ces grands rassemblements d'hommes ne portassent quelque atteinte à leur autorité, en donnant aux peuples la mesure de leurs forces, s'empressèrent de rendre des ordonnances sévères contre les flagellants. Mainfroi et le marquis de Pallavicin leur défendirent, sous peine de mort, de paraître dans la marche d'Ancône ou dans la Toscane, ainsi que dans les villes de Milan, de Crémone et de Brescia. La religion et la morale n'entraient pour rien dans ces mesures coercitives, les peuples d'Italie étant déjà habitués à ces processions par quelques-unes des cérémonies extravagantes qui existaient alors dans l'Eglise. Ainsi, les prêtres condamnaient ceux qui les avaient insultés de paroles, à paraître dans une procession solennelle entièrement nus, et ils les fouettaient pendant toute la cérémonie; les femmes subissaient les mêmes peines que les hommes, et ce n'était qu'à force d'argent qu'il leur était permis d'accomplir la pénitence dans l'intérieur de l'église.

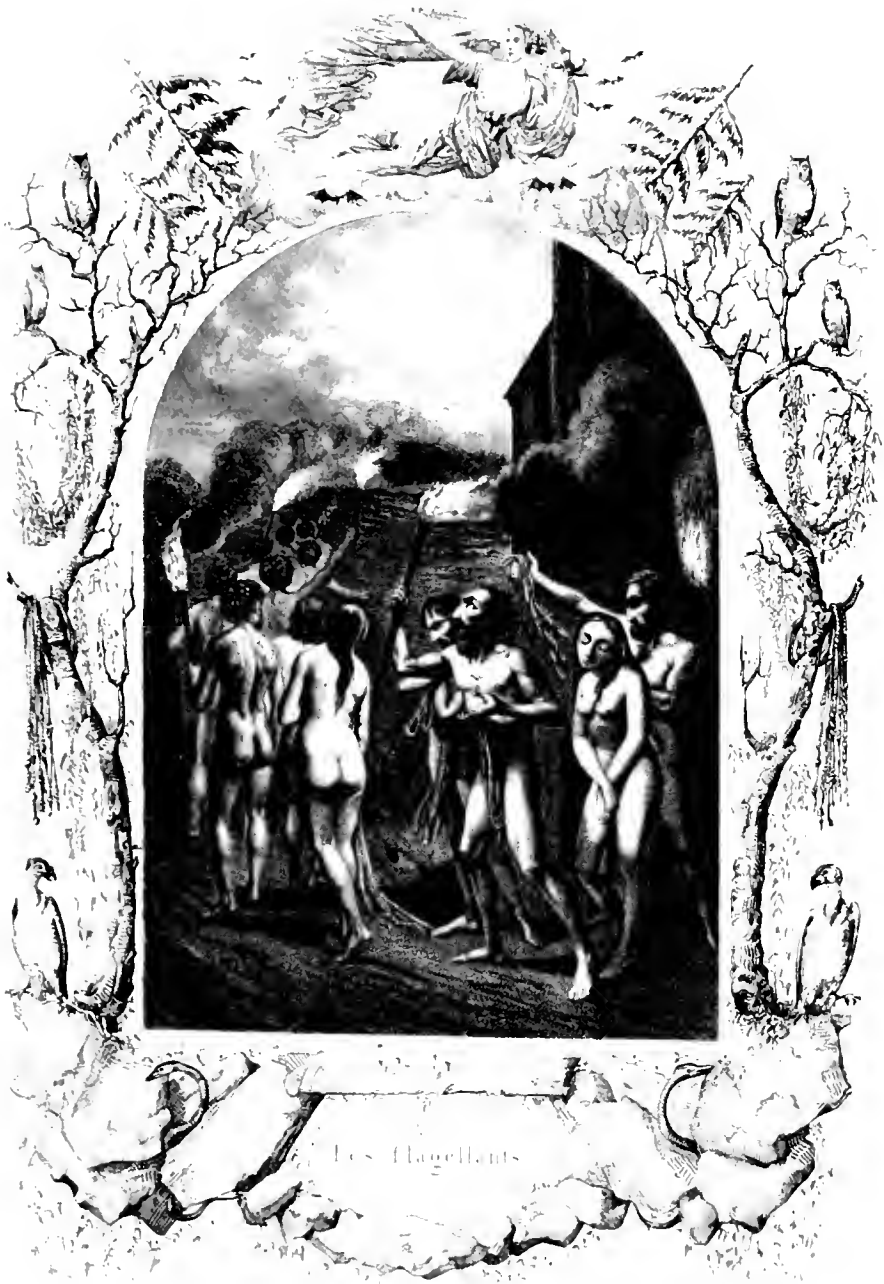
Alexandre s'occupa un moment des moyens d'éteindre l'ardeur de ces étranges chrétiens, et reporta ensuite toute son attention sur les Tartares, qui, déjà maîtres de la Hongrie, de la Pologne et de la Styrie, menaçaient l'Europe entière.

Devant un danger aussi imminent, il songea à former une confédération entre tous les peuples d'Occident, pour garantir le monde chrétien de cette inondation de barbares. En conséquence, il désigna les forces que chaque royaume devait fournir, ainsi que les cotisations d'argent qui devaient être imposées sur les nobles, sur le clergé et sur les citoyens; le tout devait être définitivement arrêté dans un concile général qu'il avait convoqué. Mais la mort ne lui permit pas d'achever ce qu'il avait commencé: le 25 mai 1261, il rendit le dernier soupir dans la ville de Viterbe, qu'il habitait depuis quatre années.

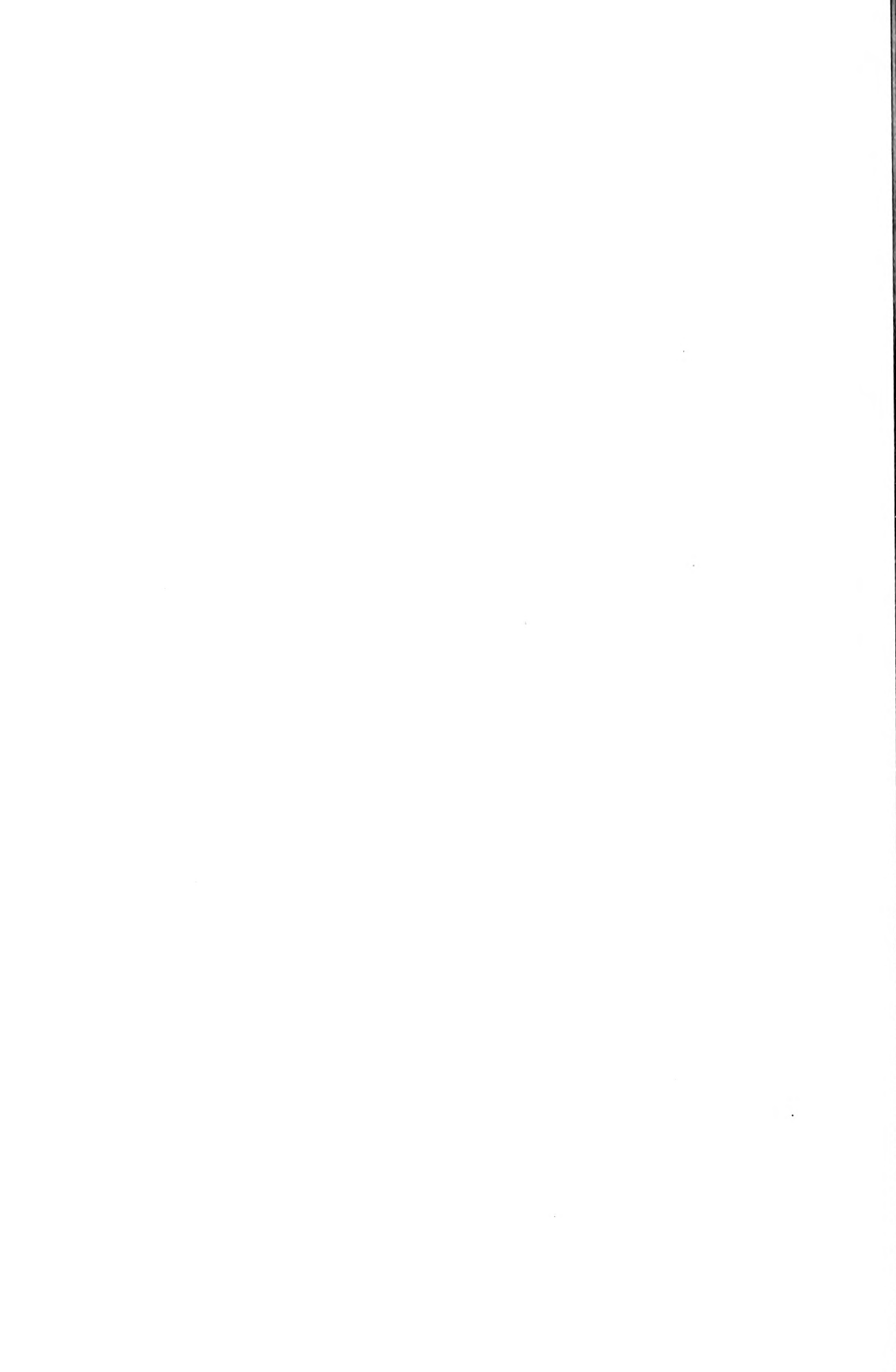
« Alors, s'écrie l'historien du Boulai, les muses de Paris furent plus tranquilles, délivrées de ce pape qui les avait persécutées cruellement pendant toute la durée de son règne. »

Quelques ecclésiastiques ont essayé de faire l'éloge d'Alexandre IV; mais leurs flatteries n'ont servi qu'à faire ressortir ses mauvaises actions, sa fourberie, ses duplicités, et à le rendre encore plus odieux.





Les Flagellants





Election d'Urbain IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il continue la politique de ses prédécesseurs. — Le pape offre la couronne de Sicile à Charles d'Anjou. — Fin de l'empire latin à Constantinople. — Urbain veut armer les Français contre les Grecs. — Traité secret entre le pape et l'empereur grec. — Urbain est chassé de Viterbe et se réfugie dans la ville d'Orviette. — Croisade contre Mainfroi. — Le pape est chassé d'Orviette et se retire à Pérouse, où il meurt.

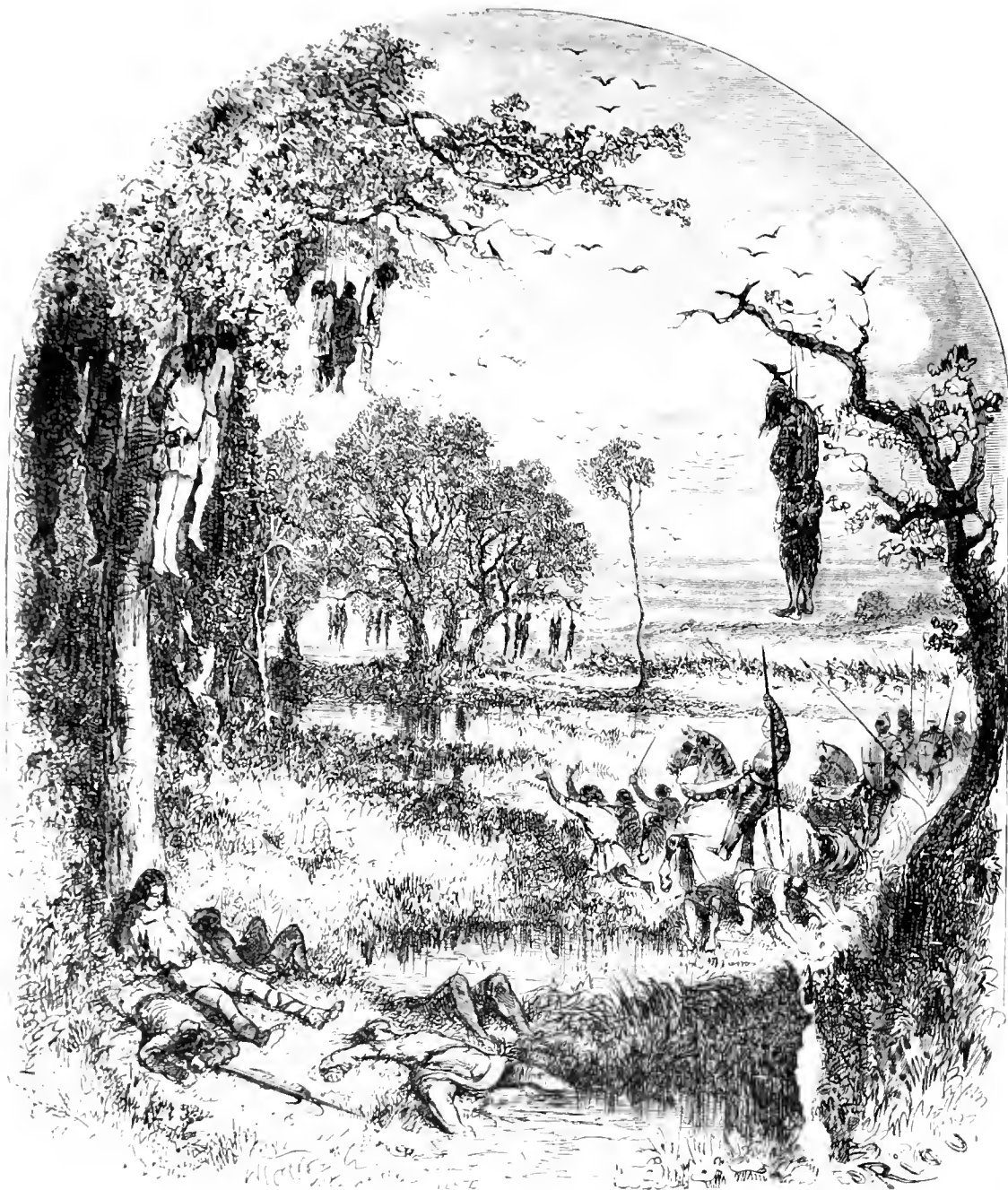
Alexandre n'avait avec lui à Viterbe que huit cardinaux, tous malades ou infirmes, quand il mourut; aussi l'embarras du sacré collège fut-il très-grand lorsqu'il fallut procéder à l'élection d'un nouveau pontife. Comme chacun des huit cardinaux se reconnaissait incapable de soutenir le fardeau de la tiare dans les circonstances fâcheuses où se trouvait l'Église, ils convinrent de prendre pour cette fois seulement un pape en dehors du collège, et de nommer souverain pontife Jacques Pantaléon, patriarche de Jérusalem, qui était venu à Viterbe pour adresser des réclamations au saint-siège contre les frères hospitaliers. La chose eut lieu ainsi, le Saint-Esprit ratifia le choix des cardinaux polagres, et Jacques Pantaléon fut consacré le 4 novembre, sous le nom d'Urbain IV.

Ce pontife, originaire de Troyes en Champagne, était fils d'un cordonnier ambulante, qui pour se débarrasser de lui l'avait envoyé mendier à Paris. Sa jeunesse et sa misère intéressèrent un docteur, qui le recueillit dans sa maison, et le fit étudier à l'Université, où plus tard il obtint le titre de maître ès arts et celui de docteur en droit canon. Ses goûts l'entraînèrent particulièrement à l'étude de la théologie, dans laquelle il fit de grands progrès, et ses talents lui valurent d'abord l'archidiaconat de Liège, et ensuite de grasses prébendes avec la dignité de chapelain du pape Innocent IV.

En 1248, il avait obtenu la légation de Pologne;

à son retour, en 1252, il avait été consacré évêque de Verdun, avec le titre de légat pour la Poméranie; enfin le pontife Alexandre l'avait élevé au siège patriarcal de Jérusalem, en le déclarant son vicaire en terre sainte. On cite de lui une réponse fort remarquable à un seigneur français qui lui faisait un reproche de l'humilité de son origine: « Pensez-vous donc que l'homme naisse noble? lui dit Pantaléon. Non, seigneur comte, il le devient par ses vertus; et les peuples feront un jour bonne justice de ces titres superbes qui cachent la honte, la violence et l'infamie. » Malheureusement il oublia ces sentiments dès qu'il fut devenu pape; et, tant est pernicieuse l'influence du pouvoir suprême, ce même homme se montra dans l'exercice de ses fonctions aussi orgueilleux et aussi implacable que ses prédécesseurs!

Mainfroi, le nouveau roi de Sicile, le fratricide et l'usurpateur, comprenant la nécessité d'affermir son trône par des alliances puissantes, venait d'offrir sa fille Constance en mariage à Pierre, fils aîné de Jacques, roi d'Aragon, sous la seule condition qu'il se chargerait de lui faire obtenir une paix avantageuse avec l'Église romaine. Urbain refusa formellement son concours à ce projet de mariage, non par un sentiment bien naturel de répulsion pour un meurtrier, mais par un motif de basse jalousie; il fit enter saint Louis dans ses idées, et le détermina à déclarer à Jacques d'Aragon qu'il renoncerait à s'allier avec lui.



L'Allemagne ravagée est en proie à toutes les horreurs de la guerre

sa, consentait au mariage de son fils avec la princesse Constance. En dépit de l'opposition des deux cours de France et de Viterbe, Philippe de France épousa Isabelle d'Aragon, et Pierre se maria avec la jeune fille de Mainfrroi.

Ce coup d'Etat exaspéra le saint-père; dans sa colère, il envoya la couronne de Sicile à saint Louis pour un de ses enfants, le sommant d'avoir à rassembler immédiatement une armée pour venger l'injure qu'il leur était faite, et pour venir prendre possession de ce royaume. Plus sage dans cette circonstance qu'il ne l'avait été pour la croisade, le monarque fran-

çais refusa nettement d'obéir au pape; il lui répondit qu'il ne pouvait accepter un trône qui appartenait au jeune Conradin, l'héritier légitime, et qu'une invasion en Sicile était un acte de déloyauté punissable aux yeux de Dieu. En vain le pape s'efforça-t-il de rassurer la conscience timorée de saint Louis, en lui affirmant que lui et ses cardinaux avaient examiné la question avec le plus grand soin, et que tous avaient déclaré le saint-siège dispensateur suprême de la couronne de Sicile. Tous les raisonnements échouèrent devant la volonté du prince. Alors les légats se tournèrent du côté du comte d'Anjou, frère



L'ÉPIQUE DE SAINT DENI

du roi et de Robert d'Artois, à qui le pape Innocent IV, mort depuis plusieurs années, en 1254, avait déjà fait les mêmes propositions.

Pendant que l'Occident s'occupait de ces intrigues de cour, la Grèce était le théâtre d'événements graves. Alexis Stratégopule, général de Michel Paléologue, de la maison des Comnène, s'emparait de Constantinople, et détruisait, après cinquante-six ans d'existence, l'empire latin, que les croisés avaient fondé avec Baudouin I<sup>er</sup>, comte de Flandre.

A la nouvelle de la prise de Constantinople, saint Louis écrivit aussitôt à Urbain pour lui demander si cette révolution ne menaçait pas l'orthodoxie de l'Église, et s'il convenait d'armer contre les Grecs. Le pape lui répondit : Vous êtes, mon cher fils, le seul des princes chrétiens qui compatissiez sincèrement aux maux de l'Église, et qui vous montriez toujours prêt à la secourir, grâce, vous en soient rendues. Aussi, dans l'extrême affliction que nous a causée la perte de Constantinople, nous sommes heureux de

songer qu'en vous se trouvent placées nos espérances. De là l'empereur Baudouin IV est débarqué en Italie, ainsi que les ambassadeurs du duc Rainier Zeno, les délégués de Venise et de plusieurs autres républiques latines, tous chassés honteusement des terres de l'empire grec. Hâtez-vous donc de secourir ces proscrits, non-seulement pour la plus grande gloire de votre couronne, mais encore pour les intérêts de la terre sainte. Une expédition contre Constantinople ne peut manquer de réussir, étant appuyée par les seigneurs latins, qui sont encore maîtres des principautés d'Achaïe, de la Morée et des îles voisines, et qui joindront leurs troupes à votre armée. Les Vénitiens offrent le service de leurs galères pour le passage des croisés.

« Pour tous ces motifs, nous nous empressons de vous répondre, et nous vous envoyons notre chapelain André de Spolète, auquel vous pourrez accorder une confiance entière. Nous vous supplions, mon cher fils, d'activer les envois d'hommes et d'argent que vous destinez à cette entreprise; et nous sollicitons des prélats de votre royaume un nouveau subside pour les besoins de notre siège. »

Michel Paléologue, informé des préparatifs faits contre lui en Occident à l'instigation du pape, songea immédiatement à prendre les mesures qui devaient lui faire gagner du temps et lui permettre de consolider sa puissance à Constantinople. Comme le schisme était la cause apparente de l'inimitié de la cour de Rome, il fit des ouvertures au pontife, lui proposa d'opérer la réunion des deux Églises, et en même temps il lui envoya de magnifiques présents.

Urbain était bien éclairé sur les intentions secrètes de Michel, qui, tout en faisant des propositions de paix, guerroyait avec Guillaume de Ville-Hardoin, prince d'Achaïe, et avec les autres seigneurs établis dans le pays; mais les sommes qu'on lui offrit étaient tellement considérables, que son avarice l'emporta sur la raison politique; il sacrifia pour de l'or les intérêts des princes latins, accepta les arrangements qui lui étaient proposés par l'empereur, et envoya à Constantinople quatre frères mineurs chargés de signer les traités en son nom.

Le saint-père dut s'applaudir d'autant plus de sa politique, que l'Angleterre, la France et l'Espagne avaient refusé nettement de donner aucun subside. Quant à l'Allemagne, il était impossible qu'elle pût fournir le moindre secours au saint-siège, étant épuisée d'hommes et d'argent par suite des guerres civiles que la double élection d'Alphonse de Castille et de Richard de Cornouailles avait allumées.

Enfin le métropolitain de Mayence et quelques autres prélats allemands, indignés de la conduite du pape, prirent le parti de se soustraire à son obédience, et de mettre un terme aux désastres de leur patrie. A cet effet, ils convoquèrent une diète générale des électeurs. Urbain, informé qu'ils voulaient rendre la couronne à l'héritier légitime en déclarant Conradin empereur d'Occident, leur envoya aussitôt des légats avec défense d'élire ce prince, sous peine

d'anathème. En outre, pour donner un nouvel aliment à la fureur des partis et pour augmenter les désordres, il approuva l'élection d'Alphonse de Castille et celle de Richard de Cornouailles, et les déclara tous deux rois des Romains, se réservant toutefois de prononcer entre eux l'année suivante.

Pendant que l'Allemagne expiait dans les horreurs de la guerre civile son fanatisme pour les papes et sa stupide fidélité aux empereurs, Mainfroi donnait de vives inquiétudes à Urbain. Déjà le roi de Sicile avait entraîné dans son parti les Siennois, les Pisans et les peuples de la Toscane; déjà il s'approchait de la marche d'Ancône, et avec l'aide des Gibelins, tout-puissants dans la ville sainte, il s'était emparé d'un grand nombre de terres appartenant au saint-siège, lorsque le pape fit un nouvel appel au fanatisme et fit prêcher une croisade contre son ennemi. Aussitôt une foule de seigneurs ruinés et de vagabonds de l'Italie et de la France accoururent à Viterbe et formèrent une armée que le saint-père opposa aux troupes de Mainfroi. Pendant qu'il dirigeait les mouvements de ses bandes, les Romains firent une diversion en faveur du roi de Sicile, chassèrent Urbain de Viterbe et l'obligèrent à se retirer à Orviette. Dans sa fuite, ses trésors furent pris par l'ennemi; et comme il ne lui restait plus d'argent pour payer les croisés, l'armée se débânda.

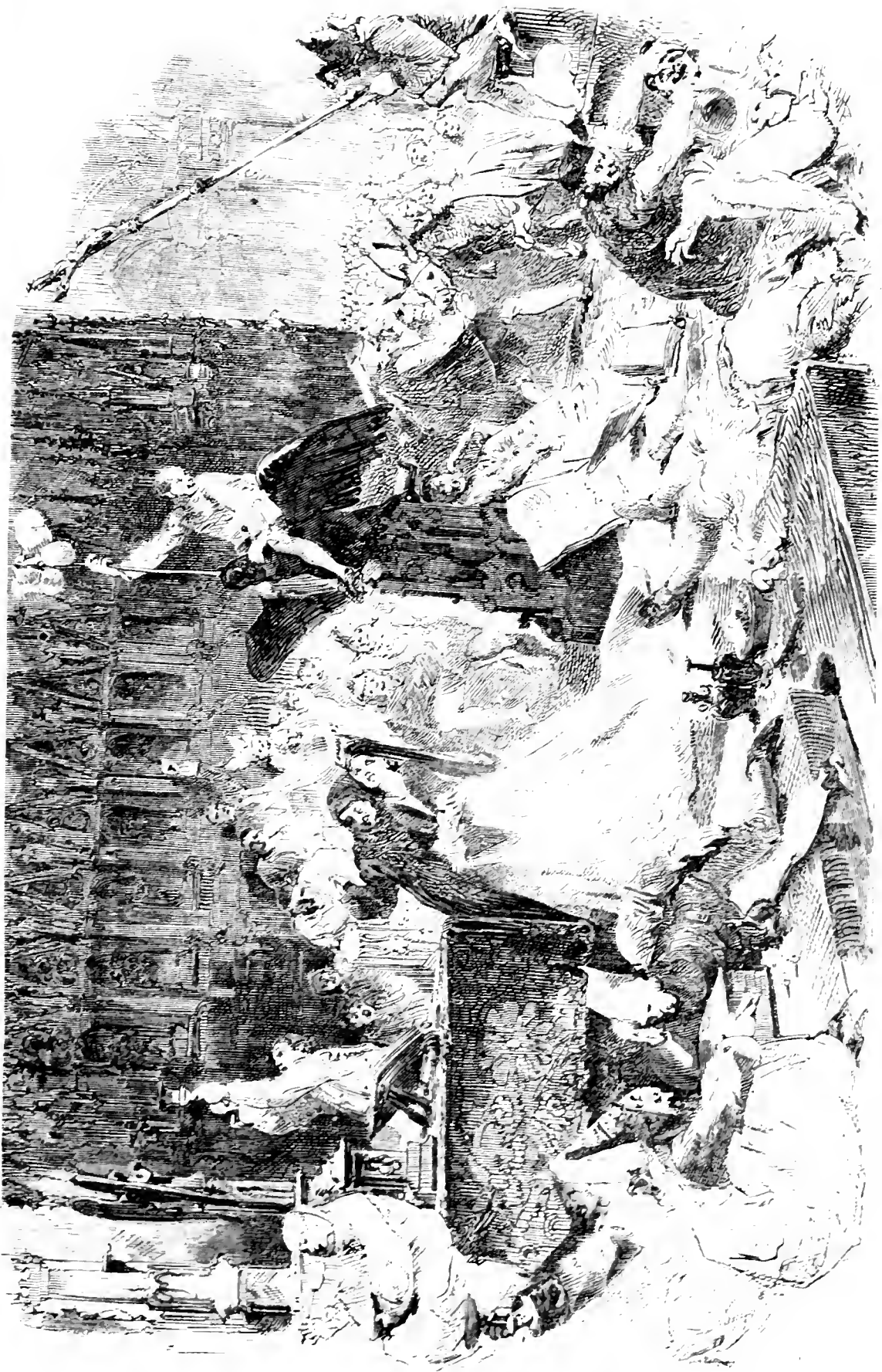
Le pape renonça forcément à l'espoir de réduire Mainfroi par le glaive temporel, et se rejeta sur les foudres spirituelles; le roi de Sicile fut sommé d'avoir à comparaître devant le sacré collège pour se défendre, sous peine d'une seconde excommunication. Celui-ci, fatigué de la guerre et redoutant le poignard des assassins, se détermina enfin à obéir au pape, et envoya demander un sauf-conduit pour lui et pour sa suite. Urbain prescrivit que son escorte serait de huit cents personnes, dont cent seulement porteraient des armes, et que le prince ne demeurerait que huit jours sur les terres du saint-siège. Mainfroi, souponnant justement que le pape avait des intentions hostiles contre sa personne, refusa, et son royaume fut mis en interdit.

Tout espoir d'arrangement étant perdu, Urbain envoya en France Barthélemy Pignatelli, métropolitain de Cosenza, traître qui avait abandonné la cause de la Sicile et s'était vendu au pontife; le but de sa légation était de renouer avec le roi saint Louis les négociations que le grand événement de la prise de Constantinople avait rompues, et qui devaient mettre la couronne de Sicile sur la tête de Charles d'Anjou.

Pendant que les conditions de ce pacte se débattaient entre le saint roi et le légat, Urbain était chassé d'Orviette par les citoyens eux-mêmes; et quoique malade, il se fit transporter en litière jusqu'à Pérouse, où il mourut le 2 octobre 1264.

Peu de temps avant son expulsion d'Orviette, le pontife avait institué la fête burlesque du Saint-Sacrement de l'autel, d'après de prétendues révélations de deux religieuses extatiques, Julienne de Mont-Cornillon, et Ève, surnommée la Recluse de Liège.





The Interior of the Church of St. Martin, Paris.





Histoire de Guy Fecolli avant son exaltation. — Il est élu pape sous le nom de Clément IV. — Ses sentiments à l'égard de sa famille. — Concession du royaume de Sicile à Charles d'Anjou. — Le fanatisme des croisés se répand dans tous les pays de la chrétienté. — Le jeune Conradin est excommunié. — Affaires de l'empire. — Charles d'Anjou fait décapiter Conradin à l'instigation du pape. — Mort de Clément.

Guy Fecolli, surnommé le Gros à cause de son excessif embonpoint, était né à Saint-Gilles en Languedoc. Très-jeune encore il avait perdu sa mère, et avait même été privé des soins de son père, qui était entré dans un couvent de chartreux après la mort de sa femme. Le jeune Guy suivit d'abord la profession des armes, qu'il quitta bientôt pour embrasser une carrière plus honorable, celle du barreau; il fit des progrès si rapides dans la science du droit, que Durand, célèbre jurisconsulte du treizième siècle, l'appela la lumière ou le flambeau du droit.

Saint Louis, sur sa grande réputation, l'admit dans son conseil secret et lui fit épouser une femme d'une grande distinction. Son bonheur s'accrut encore de la naissance de plusieurs enfants; mais comme rien n'est durable dans ce monde, une fièvre violente emporta en neuf jours sa femme et ses deux jeunes fils. Il conçut de cette perte un désespoir si violent, qu'il prit le parti de vivre séparé de la société des hommes et de se faire prêtre. D'abord on le nomma archidiacre du Puy en Velay, ensuite évêque de cette ville, et enfin métropolitain de Narbonne. Urbain le fit cardinal évêque de Sabine, pour le déterminer à quitter son Eglise et à se rendre en Italie. Ce fut lui encore que le saint-père envoya en Angleterre avec le titre de légat pour excommunié les barons révoltés contre le roi; n'ayant pu opérer son débarquement dans la Grande-Bretagne, il avait réuni quelques prélats anglais à Boulogne-sur-Mer, et avait

fulminé l'anathème contre les seigneurs rebelles, contre la ville de Londres et contre les cinq ports de mer qui avaient refusé de le recevoir; après quoi il avait repris la route de Rome.

Guy était en France lorsqu'il reçut la nouvelle de son élection; il se hâta de se rendre à Pérouse, déguisé en frère mendiant, pour éviter de tomber au pouvoir des gens de Mainfroi, qui gardaient tous les chemins; il y arriva fort heureusement, et fut consacré le 22 février 1265, sous le nom de Clément IV.

Dès le lendemain de sa consécration il écrivit à l'un de ses neveux une lettre fort remarquable sur le népotisme, et qui aurait dû servir d'exemple aux papes ses successeurs, qui se sont montrés si cupides pour leurs familles.

« Plusieurs de nos parents et de nos amis, disait Clément dans son épître, se réjouissent de notre promotion au pontificat, parce qu'ils en espèrent de grands avantages; nous, au contraire, nous déplorons notre élévation, parce que nous sentons le fardeau d'une si haute dignité. Afin donc que vous sachiez comment vous devez vous conduire maintenant que nous sommes souverain pontife, nous vous prévenons que vous n'en devez être que plus humble. Nous ne voulons point que ni vous, ni vos frères, ni aucun de nos parents, viennent vers nous sans notre ordre. Si vous en agissiez autrement, vous m'obligeriez à vous renvoyer confus et humilié. Ne cherchez pas à marier votre sœur plus avantageusement que vous ne

l'enssiez fait avant notre exaltation, car nous ne ferons aucun sacrifice pour elle; au contraire, si vous la mariez au fils d'un chevalier, nous lui donnerons pour dot trois cents livres tournois d'argent; si vos prétentions sont plus élevées, n'espérez pas un denier de nous. Encore voulons-nous que tout cela soit très-secret, et que votre mère seule en soit instruite.

« Nous ne voulons point que nos parents s'enlent d'orgueil sous prétexte de notre grande élévation, et nous désirons que nos filles bien aimées, Mabille et Cécile, prennent les maris qu'elles auraient choisis si nous étions dans la simple cléricature. Ecrivez à Gilie qu'elle ne quitte point Suze, et qu'elle conserve les vêtements modestes de son ancienne position. Je lui défends de se charger d'aucune recommandation, car toutes ses demandes seraient rejetées, et m'in-disposeraient contre elle. Si on lui offre des présents, qu'elle les refuse pour conserver notre amitié. Saluez votre mère et vos frères de notre part. Nous ne vous écrivons point, ni aux autres de notre famille, avec la bulle, mais avec le sceau du pêcheur, dont les papes se servent dans leurs affaires secrètes. »

Clément IV, dans sa conduite privée, ne démentit jamais les sentiments qu'il avait manifestés dans cette lettre. Un chanoine de Liège rapporte que plusieurs personnes de la première noblesse ayant recherché en mariage Cécile, fille ainée du saint-père, il leur répondit en raillant : « Ce n'est point Cécile que vous voulez épouser, c'est le pape. » En effet, comme il ne voulait pas la doter, non plus que sa sœur toutes deux restèrent filles et se consacèrent à Dieu.

Antonin, dans sa chronique, parle encore d'un frère du pape qui était dans les ordres, et qu'il nomma simple curé de paroisse, sans vouloir par la suite l'élever à une plus haute dignité. Il avait une telle aversion pour ceux qui cumulaient les bénéfices, qu'il obligea son neveu, qui possédait trois prébendes, à en résigner deux. Enfin, dans le cours de son règne, ni ses parents, ni les princes, ni les rois ne purent jamais changer ses sentiments à cet égard.

Malheureusement ses belles qualités comme homme privé disparaissent devant ses crimes politiques : à l'exemple de ses prédécesseurs, il se montra insatiable de domination, implacable dans ses vengeances, et d'une avidité à ruiner l'Europe et l'Asie.

A peine assis sur le trône, il songea à soumettre la Sicile à la cour de France; et sans égard pour les droits incontestables de son pupille, le jeune Conradin, il déclara que l'Eglise romaine avait plein pouvoir sur le royaume de Sicile, et le vendit à Charles, comte d'Anjou et de Provence, accomplissant ainsi une suprême iniquité, et dépoillant le légitime héritier. La bulle d'investiture est du 25 février 1265. Voici les conditions qu'elle imposait au nouveau roi : « Tous les biens meubles et immeubles enlevés aux églises ou aux prêtres leur seront restitués par Charles d'Anjou; les élections des métropoles et des autres Eglises seront entièrement libres; la juridiction ecclésiastique sera conservée dans son entier, avec liberté d'aller poursuivre les appellations à la cour de Rome. Les clercs ne seront point tenus de comparaître devant un juge séculier, et ne pourront être chargés de tailles ou de collectes : enfin le roi ne percevra ni régales ni aucun droit sur les Eglises

vacantes, et en laissera tous les bénéfices au saint-siège. Il rendra également aux habitants du royaume les libertés qu'ils possédaient sous Guillaume II. »

Charles d'Anjou, poussé par le désir de posséder une couronne, accéda à toutes ces conditions et déterminant son frère, Louis IX, à lui fournir les moyens de conquérir ses nouveaux États. Sans perdre de temps, le prince fit ses préparatifs de guerre, et après les fêtes de Pâques il s'embarqua à Marseille avec mille chevaliers, et fit voile pour Ostie, où il arriva fort heureusement. De cette ville, Charles se rendit à Rome, où les citoyens lui décernèrent le titre de premier sénateur, chose qui faillit le brouiller avec le pape, attendu que Clément, songeant toujours à la souveraineté de Rome, ne voulut pas permettre qu'un si grand prince possédât une telle autorité dans cette ville pour toute sa vie; on trouva heureusement le moyen de tout concilier, en obtenant de Charles d'Anjou une déclaration par laquelle il s'engageait à n'accepter le titre de sénateur que pour trois années. Le prince continua néanmoins d'habiter Rome, et s'installa même dans le palais de Latran. Le saint-père prit encore ombrage du choix qu'il avait fait de sa résidence, et lui écrivit que s'il n'abandonnait pas immédiatement le palais pontifical, il lui reprendrait la couronne de Sicile; Charles, qui avait besoin du pape, obéit à cette nouvelle injonction. Il en fut du reste magnifiquement récompensé; Clément lui députa quatre cardinaux, qui lui donnèrent l'investiture du royaume de Sicile par l'étendard.

Cette année, le nouveau roi ne livra aucune bataille; il se tint enfermé dans Rome, attendant l'arrivée des troupes qu'on levait en France avec l'argent des fidèles, ainsi que les bandes de croisés que le cardinal de Sainte-Cécile enrôlait de tous les côtés, pour la croisade contre Mainfroi et contre les Sarrasins de Nocera, ses alliés.

A cette époque de fanatisme, la fureur des croisades s'était emparée de tous les esprits; partout on prêchait la guerre sainte : en Espagne, contre les rois maures de Murcie et de Grenade; en Hongrie, en Pologne, en Bohême, en Styrie, en Autriche, dans la Carinthie et dans la marche de Brandebourg, contre les Tartares; en Angleterre, contre les seigneurs rebelles, qui, en dépit des anathèmes de Rome, guerroyaient avec le roi; en France, on recrutait des croisés pour la Palestine et pour la Sicile; ainsi toute l'Europe était en armes; et les papes, ces vicaires d'un Dieu de paix, ces représentants d'un pauvre charpentier de Nazareth, poussaient des millions d'hommes dans des guerres d'extermination!

Charles d'Anjou ayant enfin réuni une armée formidable, marcha contre son compétiteur, qu'il rencontra près de Bénévent. La bataille fut terrible; les Français déjà repoussés sur plusieurs points, commençaient à lâcher pied, lorsque la mort de Mainfroi, tué dans la mêlée, vint changer la face du combat. Les Italiens faiblirent à leur tour et se mirent bientôt en pleine déroute. Cette victoire anéantit le parti des Gibelins; la plus grande partie de l'Italie se soumit au souverain pontife, en même temps que la Sicile reconnaissait pour roi Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

Clément, devenu tout-puissant en Europe, chercha

à étendre sa domination sur l'Asie : à cet effet, il écrivit à Michel Paléologue la lettre suivante : « Nous vous invitons, prince, à entrer dans la ligne sainte contre les infidèles, à l'exemple du roi de France, qui pour la seconde fois se croise avec les princes ses fils. Ne cherchez pas de vain subterfuge pour nous desolier, et ne dites pas que pendant votre absence vous redoutez que l'empire soit attaqué par les Latins, car il est facile de vous garantir de ce danger en rentrant avec vos sujets dans le sein de l'Eglise romaine; si au contraire vous persistez dans le schisme et si vous refusez votre concours pour la conquête du saint sépulchre, sachez que rien ne pourra vous soustraire à la vengeance des croisés. »

Michel Paléologue parut convaincu par les raisonnements du saint-père : et comme il ne pouvait espérer de lutter avantageusement contre les forces dont il était menacé, il chercha à gagner du temps en envoyant ses ambassadeurs à Rome pour demander l'autorisation de convoquer un concile général dans une ville de l'empire grec, afin d'opérer la réunion des deux Eglises. Clément s'empressa de donner la permission qui lui était demandée, et il remit aux ambassadeurs une profession de foi telle que devaient l'accepter, sans examen, les prélats grecs pour éteindre le schisme entre l'Orient et l'Occident.

Cette même année, le pape fit paraître une bulle qui garantissait au saint-siège la prédominance sur tous les trônes, et le rendait souverain dispensateur des Eglises et de tous les bénéfices ecclésiastiques. Néanmoins, comme il craignait de soulever une opposition trop formidable en se déclarant immédiatement maître absolu des biens du clergé, il se réserva d'abord le droit de nommer aux bénéfices vacants. Ce décret, chef-d'œuvre d'audace et de fourberie, se terminait ainsi : « Bien que la libre disposition des biens du clergé appartienne entièrement au pape, en sorte qu'il peut en disposer comme il lui plaît lorsqu'ils viennent à vaquer, et même les enlever à ceux qui les possèdent pour les donner à d'autres, néanmoins l'ancienne coutume a réservé au saint-siège plus particulièrement le pouvoir d'en disposer lorsqu'ils sont vacants. C'est pourquoi nous approuvons cette coutume et nous ordonnons qu'elle soit maintenue dans l'intérêt de la discipline ecclésiastique. »

En apportant cette légère modification à son projet, Clément mettait en œuvre cette politique machiavélique qui sait resserrer les chaînes de l'esclavage sans faire révolter les peuples : s'il eût conclu dans son décret à ce que la disposition des bénéfices lui appartenait sans conteste, et qu'il pût librement en disposer, toute la chrétienté se fût récriée contre l'extension exagérée que prenait l'autorité pontificale : mais en présentant cette proposition sous une forme dubitative, chacun la reçut sans remarquer les conséquences qu'elle pouvait amener.

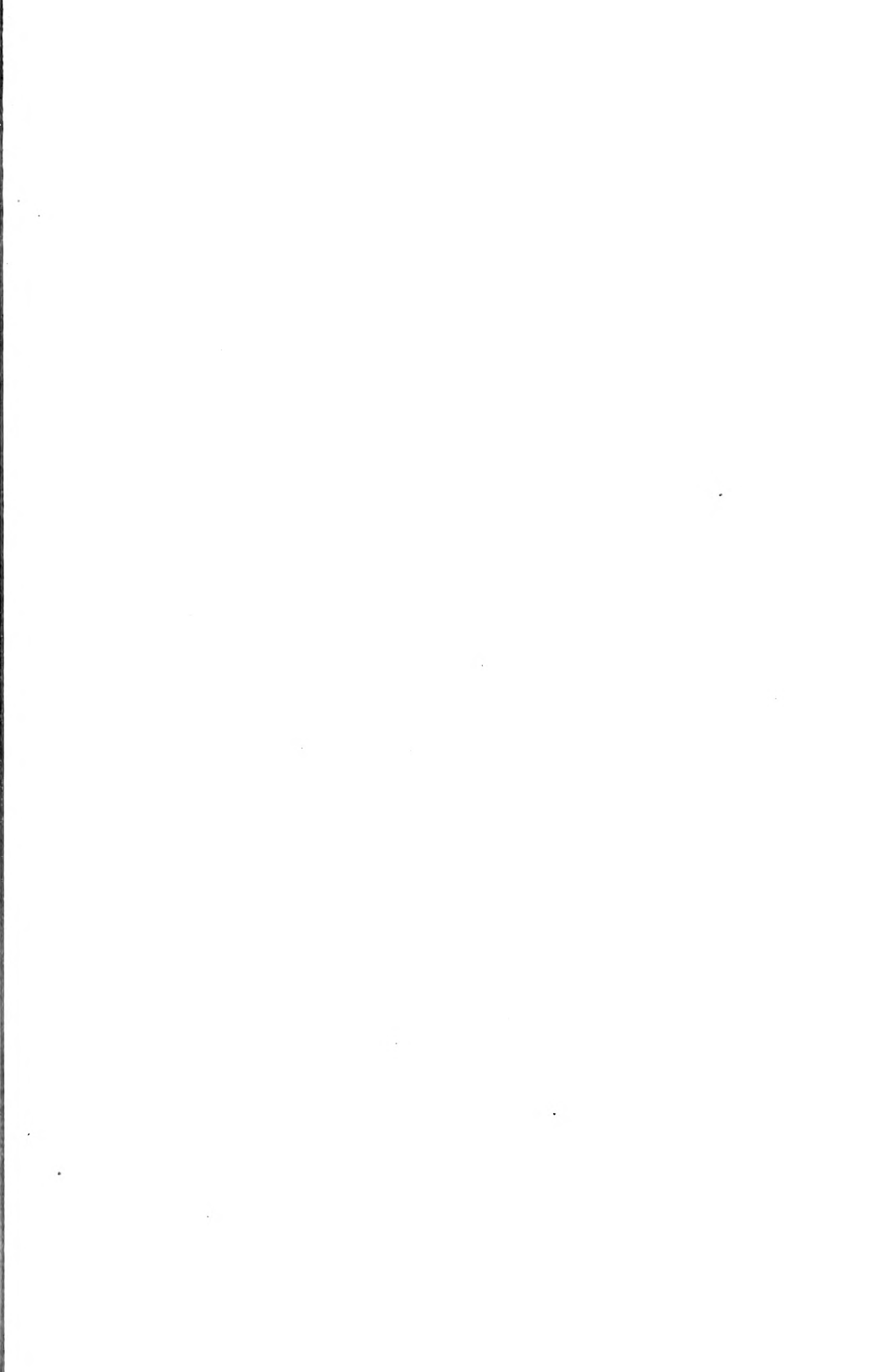
Clément, qui avait tout prévu, ne tarda pas à faire valoir le nouveau droit qu'il s'était attribué, au préjudice des anciens privilèges et des saints canons. Il prétendit que l'archidiaconat de Sens était dans un des cas spécifiés par son décret, et il défendit à Girard de Rampillon, à qui saint Louis avait donné cette Eglise, d'en prendre possession avant d'en avoir reçu l'autorisation à Rome et d'avoir payé les

droits d'investiture. Ce premier pas franchi, il continua à marcher dans la même voie, et domina réellement tout le clergé des royaumes qui avaient eu l'imprudence d'adopter sa bulle.

En Allemagne, les guerres s'étaient enfin apaisées et les peuples commençaient à respirer, lorsque Conradin atteignit sa quinzisième année. Poussé par les conseils des nobles, le jeune fils de l'empereur Frédéric se fit proclamer roi de Sicile, passa en Italie, et se mit à la tête des Gibelins pour disputer ses droits à Charles d'Anjou. Le saint-père, effrayé de cette levée de boucliers, fit défendre à Conradin de passer outre, sous peine d'excommunication, et adressa les mêmes menaces aux villes et aux seigneurs qui s'étaient rangés dans son parti. Toutes ces bulles n'ayant point empêché Conradin d'établir des lieutenants en Toscane et de nommer des gouverneurs pour les villes de Sicile, le pape le déclara excommunié, déchû du royaume de Jérusalem, inhabile à en posséder aucun autre, et privé de tous les fiefs qu'il tenait de l'Eglise; il releva ses vassaux du serment de fidélité et déclara ses terres en interdit.

Malgré tous les efforts du saint-siège pour anéantir la faction du jeune prince, le nombre de ses partisans augmentait en Italie : Rome même, qui précédemment avait fait une si brillante réception à Charles d'Anjou, se déclara pour Conradin. Voici à quelle occasion : Henri de Castille, fils de saint Ferdinand et frère du roi Alphonse surnommé l'Astrologue, s'étant brouillé avec ce dernier, avait quitté l'Espagne et s'était retiré auprès du roi de Tunis. Il demeurait depuis quatre ans au milieu des infidèles, et, suivant plusieurs historiens, il avait même renoncé au christianisme, lorsqu'il apprit la nouvelle fortune de Charles d'Anjou, son proche parent ; il s'empressa alors d'abandonner le lieu de son exil, accompagné de plusieurs braves chevaliers espagnols, et vint offrir ses services à Charles. Celui-ci l'accueillit avec une grande distinction, et à son départ de Rome il le fit nommer sénateur. Dès que Henri eut la puissance souveraine dans la ville sainte, comme tous ceux qui sont investis d'une trop grande autorité, il en abusa ; il fit briser les portes des églises, s'empara des vases sacrés et des ornements précieux ; il pillâ les riches basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul, de Saint-Sabas, de Saint-Basile au Mont-Aventin, de Sainte-Sabine, et un grand nombre de monastères d'hommes et de femmes.

Après ces exploits contre le clergé, comme il redoutait la vengeance des prêtres, il voulut se créer un appui, et se déclara pour Conradin, en entraînant les Romains dans sa révolte. Mais la punition ne se fit pas attendre ; trois jours après, Clément publiait contre la ville sainte la bulle suivante : « Depuis que nous avons excommunié Conradin, ce rejeton d'une race maudite, l'ennemi déclaré de l'Eglise, un de ses partisans, un enfant de malédiction, Galvan la Lance, a osé pénétrer dans Rome, portant les enseignes déployées du prince ; et ce qui met le comble à l'inflamie d'une pareille action, les citoyens l'ont reçu avec pompe, l'ont admis à leurs jeux publics, et l'ont installé au palais de Latran. Après quoi s'étant assemblés au Capitole, ils se sont solennellement déclarés en faveur de Conradin, à l'instigation de Henri





Supplicatio ad sanctam virginem

de Castille, leur sénateur, de Guy de Montefeltro, son lieutenant, et de plusieurs autres officiers. Nous excommunions tous ces hérétiques qui ont poussé le peuple à la révolte contre notre autorité. »

Cet anathème fulminé, le saint-père, pour démoraiser le parti du jeune prince, résolut de ramener la guerre civile en Allemagne, en nommant un autre empereur. En conséquence, il fit comparaître devant lui les ambassadeurs de Richard d'Angleterre et d'Alphonse de Castille, tous deux reconnus rois des Romains par Urbain IV son prédécesseur, sous la réserve qu'ils se conformeraient à la décision que devait prendre le saint-siège après un délai d'une année.

Henri, fils aîné de Richard, et Rodolfe de Poggibonzi se présentèrent devant Clément, le premier au nom du roi d'Angleterre, et l'autre au nom du roi de Castille, pour faire valoir leurs droits respectifs à la couronne impériale. Henri apportait des titres insignifiants de généalogie, par lesquels il prétendait établir la légitimité du droit de son père sur l'Allemagne; mais Rodolfe ne prit pas même la peine d'en produire, disant que la justice des réclamations d'Alphonse était trop évidente pour qu'il fût besoin de preuves; néanmoins il réclama l'autorisation de faire entendre des témoins en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie, si l'on mettait en doute l'exactitude de ses assertions. Clément déclara que l'enquête était nécessaire, et il fixa les villes de Paris, de Francfort, de Burgos et de Bologne comme lieux de rendez-vous pour que les commissaires pussent vérifier les titres des prétendants. Il mit toutefois pour condition principale, qu'avant tout les deux souverains se feraient couronner rois des Romains à Aix-la-Chapelle, par le métropolitain de Cologne.

Le terme des enquêtes étant expiré, Guillaume, archidiacre de Rochester, se présenta devant le pape, demandant au nom de Richard d'Angleterre que la couronne impériale lui fût définitivement adjugée, puisque les délégués du roi Alphonse ne s'étaient pas rendus aux lieux des conférences; l'ambassadeur espagnol objecta que l'évêque de Silva, chargé de diriger l'enquête, ayant été tué en Toscane par les Gibelins, et que Rodolfe de Poggibonzi étant tombé malade dans une place assiégée, il avait été impossible au roi de Castille de faire valoir les titres qui établissaient la légitimité de ses droits, et que pour toutes ces raisons il réclamait un nouveau délai. Clément, dont le parti s'était relevé dans l'intervalle, jugea prudent de ne point se hâter de conférer la dignité impériale à un défenseur trop puissant, et parut céder aux instances de l'ambassadeur castillan, en renvoyant la décision de cette cause importante à l'année suivante.

Mécontents de ce retard, les Allemands, qui avaient espéré voir le terme de leurs désastres, résolurent de convoquer une diète, afin de choisir eux-mêmes un chef capable de les défendre contre le saint-siège. Malheureusement Clément fut instruit de cette détermination; il leur écrivit aussitôt qu'il leur défendait, sous peine d'excommunication et d'interdit, de procéder à une élection nouvelle.

Au milieu de toutes ces contestations, Conradin poursuivait ses succès et continuait sa marche à tra-

vers la Lombardie et la Toscane, pour gagner Rome, où il fut proclamé empereur par le sénateur Henri de Castille et par le peuple. Ensuite il s'enfonça dans la Pouille et vint offrir la bataille aux troupes du roi Charles. Les deux armées se trouvaient alors sous les murs de Tagliacozzo; le combat s'engagea le matin et dura jusqu'à la nuit, et cette fois encore la victoire resta fidèle à Charles d'Anjou. Conradin, le jeune duc d'Autriche, et le sénateur Henri, obligés d'abandonner le champ de bataille, se réfugièrent dans les Etats de l'Eglise, où bientôt, par les soins du pape, leur retraite étant découverte, ils furent dénoncés, livrés et conduits prisonniers à Naples.

Charles ayant consulté le saint-père sur ce qu'il devait faire de ces infortunés, Clément répondit : « La vie de Conradin est la mort de Charles, et la mort de Conradin est la vie de Charles. » Cette réponse décida du sort du prince.

Un conseil fut assemblé pour la forme, afin que les prisonniers fussent jugés et condamnés à mort comme criminels de lèse-majesté. Ce tribunal était composé des députés des provinces les plus dévouées au saint-siège; et parmi ces magistrats craintifs ou vendus, il ne s'en trouva néanmoins qu'un seul qui osât prononcer la peine de mort contre l'infortuné qui venait revendiquer l'héritage de son père. Et encore ce juge inique avait à peine prononcé cette terrible sentence, que Robert de Flandre, le gendre même de Charles, fêtendait mort à ses pieds, pour avoir, disait-il, « voulu si dure peine pour un si noble et si gentil seigneur. » Malgré cette violente protestation, la condamnation à mort fut maintenue par l'ordre du vainqueur.

Avant l'exécution de la sentence, le jeune Conradin fut livré à deux moines, traîné dans le parc du château au pied d'un tombeau, dépouillé de ses vêtements et frappé par ces fanatiques avec des lanières plombées, en expiation de l'anathème qu'il avait encouru. Ensuite il fut porté tout sanglant sur l'échafaud dressé sur la grande place de Naples, et décapité ainsi que son cousin, qui était à peine âgé de dix-sept ans. Les historiens disent que le duc d'Autriche fut exécuté le premier, et que Conradin ramassa la tête et reçut le coup mortel en l'embrassant.

Ainsi périt à Naples, l'an 1268, par les mains du bourreau, le dernier rejeton de la maison de Souabe, qui avait lutté si longtemps et d'une manière si fatale contre l'ambition des papes. Les Lancia et les Gherardesca, conseillers du jeune prince, furent décapités sur le même échafaud, ainsi que les autres victimes désignées par le saint-siège.

Quant à Henri de Castille, il avait été livré à Charles par l'abbé du Mont-Cassin, auquel il avait demandé asile; et le roi se l'était réservé pour le faire servir d'épouvantail aux seigneurs italiens; il le renferma dans une cage de fer, comme une bête féroce, et le fit promener ainsi dans toutes les villes de la Sicile.

Clément ne survécut pas longtemps à Conradin; la même année, le 29 du mois de novembre, la mort vint le frapper à son tour. Ce pontife s'était distingué, il est vrai, par une extrême régularité dans ses mœurs; mais ses crimes politiques doivent le faire classer parmi les plus cruels despotes!



Division des cardinaux — La Pragmatique sanction de saint Louis. — Michel Paléologue fait faire des propositions d'arrangements aux cardinaux. — Saint Louis refuse de servir d'entremetteur entre le clergé grec et le clergé latin. — Six cardinaux sont chargés de nommer le pape.

Après la mort de Clément IV, les cardinaux ne purent s'entendre sur l'élection d'un nouveau pape, chacun d'eux briguant personnellement les honneurs du pontificat. Il en résulta un grand scandale dans l'Église, et pour le saint-siège une vacance qui dura trois années.

Pendant cet interrègne, le fanatique Louis IX s'était mis à la tête d'une nouvelle croisade et se préparait à aller combattre les infidèles. Néanmoins, avant de s'embarquer pour la terre sainte, il voulut prendre différentes mesures capables d'assurer la tranquillité de l'Église gallicane pendant son absence. A cet effet, il publia ce décret appelé Pragmatique sanction :

Auxenir les Églises métropolitaines et autres exerceront entièrement la liberté d'élection ; la simonie se a prosaite du royaume; les promotions, collations, provisions et dispositions des prélatures, dignités et autres bénéfices ou offices ecclésiastiques, quels qu'ils soient, seront faits et donnés suivant la disposition du droit commun des conciles et des institutions des anciens Pères; les libertés, les franchises, les prérogatives et les privilèges accordés par les rois aux églises et aux monastères seront maintenus; enfin, nul impôt ou exaction ordonné par la cour de Rome ne pourra être levé sur les Églises gallicanes à donner de l'argent au saint-siège, sans l'approbation du souverain.

Michel Paléologue, informé des préparatifs du roi Louis, et redoutant qu'il ne se réunît à Charles d'Anjou, son frère, pour le chasser de Constantinople, s'empressa de se réconcilier avec le clergé latin en envoyant des sommes considérables aux cardinaux. En même temps il adressa des ambassadeurs à saint Louis, pour le supplier, par le sang de Jésus-Christ, de se rendre arbitre entre les Églises grecque et latine afin d'éteindre le schisme. Le roi refusa de se charger de cette mission, et il écrivit au sacré collège pour qu'on nommât des commissaires qui discuteraient sur les moyens de rétablir l'union entre l'Orient et l'Occident.

Quoique détourné de son premier but, Louis IX s'embarqua néanmoins avec ses troupes, et aborda à Tunis dans le dessein de contraindre les habitants de cette ville à se convertir au christianisme. Cette entreprise extravagante échoua complètement; la peste se mit dans le camp des croisés; le prince lui-même en fut atteint, et mourut misérablement sous les murs de la place.

Depuis trois ans les cardinaux étaient toujours réunis à Viterbe sans pouvoir nommer un pontife; enfin ils se rassemblèrent en conclave, et donnèrent leurs pleins pouvoirs à six d'entre eux, qui, après huit jours de disputes violentes, proclamèrent l'archidiacre Théalde souverain pontife, sous le nom de Grégoire X.







Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour une croisade. — Négociations avec Michel Paléologue pour la réunion des deux Églises. — Excommunication de Guy de Montfort. — Le pape fait élire empereur Rodolphe de Habsbourg. — Concile de Lyon. — Constitution relative à l'élection des papes. — Entrevue de Grégoire et de l'empereur. — Retour du saint-père en Italie. — Il meurt à Arezzo.

Théalde ou Thibaud était de Plaisance et de la puissante famille des Visconti; il avait été chanoine de Lyon, ensuite archidiacre de Liège, enfin cardinal et légat du saint-siège, ainsi que l'affirment les historiens Ricordanus Malespina et Joannes Villanius, contredisant en cela l'acte d'élection, qui le désigne sous le titre d'archidiacre. Quoi qu'il en soit, ces auteurs s'accordent sur ce point, qu'il était fort ignorant dans les lettres profanes et sacrées.

Après son élection, les cardinaux lui adressèrent à Saint-Jean d'Acre, où il se trouvait en légation, le décret qui lui conférait la tiare, le conjurant de hâter son retour en Italie. Le nouveau pape n'avait pas besoin d'être vivement sollicité pour quitter la terre sainte, où il était abreuvé de dégoûts; il s'embarqua aussitôt pour Brindes, le 1<sup>er</sup> janvier 1272. Pendant son séjour dans cette ville, il reçut une ambassade des notables, qui le conjuraient de rentrer à Rome et de s'installer dans l'ancienne résidence pontificale avec sa cour; ce que Grégoire refusa. Il se rendit à Orviete, où l'attendaient les cardinaux pour procéder aux formalités drolatiques de la chaise percée et aux cérémonies du sacre.

Le saint-père songea ensuite aux moyens d'affermir son autorité sur les Eglises d'Orient et d'Occident; et pour arriver à son but, il ne trouva rien de mieux que de faire prêcher des croisades, à l'imitation de ses devanciers. A cet effet, il écrivit aux habitants de Pise, de Marseille et de Venise, qu'ils eus-

sent à fournir des galères armées pour la terre sainte; et en même temps il envoya des légats dans tous les royaumes pour recueillir des aumônes et des legs pieux. Il reprit également les négociations entamées avec Michel Paléologue, et lui députa le cordelier Jérôme d'Ascoli, le plus rusé moine de l'époque, qui plus tard arriva à son tour au pontificat.

Pendant que le légat romain traitait avec l'empereur, pour le décider à approuver, sans examen préalable, la profession de foi que lui avait prescrite Clément IV, des agents secrets empêchaient les Vénitiens de renouveler la trêve consentie entre eux et les Grecs, et faisaient renvoyer de Venise les ambassadeurs de Michel. Ce coup d'Etat effraya l'empereur; pour conjurer l'orage, il se soumit au pape, et persécuta si rigoureusement les prélats grecs, qu'il les força d'abjurer le schisme au concile général que le pape avait convoqué.

L'année suivante, l'Italie fut émue par un horrible assassinat commis par Guy de Montfort sur la personne de Henri d'Allemagne. Edouard, roi d'Angleterre, fut obligé de revenir de la terre sainte et de se rendre à Orviete, où le pape résidait avec sa cour, pour lui demander justice du meurtrier, qu'il avait osé prendre sous sa protection. Grégoire, redoutant la colère d'un prince aussi puissant, se détermina à fulminer contre l'assassin cette sentence d'anathème: « Nous maudissons Guy de Montfort, et nous permettons à toute personne de le saisir,

mais non de le tuer ni de le mutiler; nous ordonnons aux gouverneurs des provinces de l'arrêter, et nous mettons en interdit tous les lieux où il aura trouvé asile. Nous défendons à tous les chrétiens de lui prêter aucun secours, ni d'avoir aucune communication avec lui; enfin nous absolvons et dispensons ses vassaux ou ses sujets des serments de fidélité qu'ils lui ont prêtés.

Guy de Montfort ne trouvant plus de sûreté dans ses domaines, attendit le départ du roi d'Angleterre, et vint aussitôt faire sa soumission au pape, sans autre vêtement qu'une chemise et ayant une corde au cou; en cet état il se jeta à genoux et supplia avec de feintes larmes le saint-père de lever la sentence d'anathème prononcée contre lui. Grégoire, pour ne point paraître complice dans cette comédie, le livra au roi de Sicile afin qu'il le retint prisonnier pendant le reste de sa vie; néanmoins, quelque temps après il permit au patriarche d'Aquilée d'absoudre Montfort des censures ecclésiastiques, et le rétablit dans ses biens et dignités.

Dans le mois suivant, Grégoire quitta Orviete et se rendit à Florence, où il fit son entrée le 8 juin 1273; il était accompagné de Charles d'Anjou et de Baudouin, empereur titulaire de Constantinople. Le séjour de Florence lui parut si agréable qu'il résolut d'y passer l'été, et il choisit pour sa résidence le palais d'un riche marchand de la maison des Mozzi.

Tout autre qu'un prêtre se serait montré reconnaissant de la généreuse hospitalité qu'il recevait; mais Grégoire ne songea qu'à mettre à contribution l'imprudente cité qui lui avait ouvert ses portes; il profita des divisions des Guelfes et des Gibelins pour les frapper d'une imposition de quarante mille mares sterling, que chaque parti était tenu de payer tous les ans au saint-siège, en souvenir de la paix dont le pape se prétendait le médiateur. Malheureusement quelques esprits turbulents eurent démêler les intentions du saint-père et l'accusèrent ouvertement d'avarice; il n'en fallut pas davantage pour faire rompre les négociations, et Grégoire fut obligé de sortir de la ville confus et humilié de voir ses plans découverts, son hypocrisie démasquée.

Il se vengea de cet affront en lançant un interdit sur Florence; ensuite il se rendit à Plaisance, d'où il écrivit aux princes allemands qu'ils eussent à pourvoir au trône impérial sans retard, s'ils ne voulaient qu'il nommât lui-même un roi. Les électeurs s'assemblèrent immédiatement à Francfort, et proclamèrent roi de Germanie Rodolphe de Habsbourg.

Après cette nomination, le saint-père s'occupa de convoquer un concile général pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans les Eglises, et qui étaient tels, que Grégoire écrivait à l'évêque de Liège :

Nous avons été informé, seigneur évêque, que vous avez pris une abbesse de l'ordre de Saint-Benoît pour concubine, et que dans un festin vous vous êtes vanté d'avoir eu, en quatorze mois, vingt-deux enfants de quatorze maîtresses différentes; nous savons que dans une de vos demeures épiscopales vous tenez un sérail de religieuses, à l'instar du saint roi David, et que, seul avec ces filles de Satan, vous vous livrez à des débordements tels que rien dans l'histoire païenne ne peut en donner une idée.

« On nous a instruit qu'après la mort d'une abbesse vous avez cassé l'élection canonique de la religieuse désignée pour lui succéder, afin de donner l'abbaye à une de vos filles, qui est en même temps une de vos maîtresses. Enfin, non content de dépouiller les églises et les couvents, vous osez vendre les charges et les ordres ecclésiastiques; vous protégez les voleurs et les assassins, et jamais vous ne paraissez à l'autel qu'en état d'ivresse!... »

Lyon avait été désigné pour le lieu où devait se tenir l'assemblée. Grégoire s'y rendit à l'époque fixée, et fit l'ouverture des séances, le 7 mars 1274, dans la cathédrale de Saint-Jean. Des envoyés tartares, des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, ainsi que l'élite du clergé de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Espagne, assistaient au concile; un roi même, le souverain d'Aragon, était venu pour se faire couronner par le pape.

Dans la première session, Grégoire expliqua les motifs de la convocation d'un si grand nombre de prélats; il s'étendit particulièrement sur la nécessité de publier une nouvelle croisade, d'opérer promptement la réunion des Eglises latine et grecque, et de réformer les mœurs du clergé d'Occident. Dans la seconde session, il interpella chaque métropolitain, et réclama d'eux un dixième de leurs revenus; ce qu'aucun d'eux n'osa refuser. A la troisième session, le roi d'Aragon supplia le pape de le consacrer, sans exiger de lui le tribut que son père avait promis à Innocent III; sur le refus du saint-père d'obtempérer à son désir, il quitta brusquement l'assemblée et retourna dans son royaume.

On s'occupa ensuite de la question d'Orient; les ambassadeurs de Michel Paléologue et le patriarche grec étaient placés à la droite du trône pontifical; ils adressèrent à l'assemblée un long discours dans lequel ils traitaient les questions du schisme, et s'engageaient à accepter la foi orthodoxe de l'Eglise romaine, et à se soumettre au saint-siège. Grégoire fit alors lire publiquement la lettre de Michel, dans laquelle il était appelé souverain pontife, pape œcuménique et père de tous les chrétiens. Enfin le grand logothète, Georges Acropolite, fit au nom de l'empereur son serment d'abjuration.

Le lendemain, Grégoire décréta une constitution relative à l'élection des pontifes. Voici la teneur de cette bulle remarquable : « Après la mort des papes, nous ordonnons aux cardinaux présents dans la ville où résidera la cour apostolique d'attendre les absents pendant dix jours seulement avant de se réunir en conclave. Ce délai expiré, ils devront s'assembler dans le palais pontifical, ne gardant auprès d'eux qu'un seul serviteur, mais non une personne du sexe.

« Nous leur enjoignons de loger tous dans une grande salle, sans aucune séparation intérieure de murailles ni de rideaux qui puissent les cacher même pour satisfaire aux lois de la nature. Cette pièce devra être close de toutes parts à l'extérieur, afin qu'il soit impossible à personne d'y pénétrer ou d'en sortir; et on ne laissera qu'une seule fenêtre ouverte, à quinze pieds du sol, pour faire passer les vivres. Nous défendons à toute personne de parler aux cardinaux ou de leur adresser des messages par écrit pendant la durée du conclave.

« Si après trois jours de délibérations le pape n'a point été élu, on ne servira plus aux conclavistes qu'un seul plat au dîner et un seul au souper; cinq jours après, si l'élection n'est pas encore terminée, on ne leur donnera plus que du pain modérément, du vin en petite quantité, et de l'eau à volonté, jusqu'au moment où le souverain pontife sera enfin proclamé.

« Pendant la durée des élections, tous les traitements des cardinaux seront supprimés, ainsi que les autres revenus et bénéfices qu'ils reçoivent de l'Eglise ou de la chambre apostolique.

« Ceux qui sortiront du conclave sans cause apparente de maladie ne pourront plus y rentrer; on seront également exclus ceux qui se présenteraient après l'ouverture des délibérations.

« Lorsqu'un pape mourra hors de la ville de sa résidence, les cardinaux s'assembleront dans la ville épiscopale du territoire où il sera décédé, et le conclave se tiendra dans la maison de l'évêque ou dans une demeure convenable. Le seigneur ou les magistrats de la cité feront observer scrupuleusement ce qui vient d'être prescrit, sans ajouter aucune autre mesure de rigueur, le tout sous peine d'excommunication, d'interdit et de toutes les censures de l'Eglise.

« Enfin les cardinaux ne feront entre eux ni convention, ni serment, ni engagement, sous peine de nullité, et ils devront procéder de bonne foi, sans préjugés, sans passions, à l'élection du pontife. »

Cette constitution électorale souleva une grande opposition de la part des cardinaux; mais toutes leurs intrigues pour la faire supprimer échouèrent devant la fermeté inébranlable de Grégoire.

Dans la dernière session du concile, le pape déclara l'assemblée dissoute, et s'occupa exclusivement de préparer le succès de la nouvelle croisade et de lever les obstacles qui retardaient l'exécution de ses projets. D'abord il écrivit au roi de Castille qu'il reconnaissait définitivement Rodolphe de Habsbourg comme roi des Romains, et qu'il lui ordonnait de faire abandon de ses prétentions à la couronne impériale; ensuite il adressa un message à Rodolphe pour qu'il eût à se préparer à la croisade, afin de se rendre digne de recevoir l'investiture de ses mains.

Alphonse de Castille refusa d'obéir, et se rendit immédiatement à Lyon auprès du pape, pour lui reprocher sa perfidie; les menaces comme les promesses ne purent changer la détermination de Grégoire, et le prince fut obligé de retourner dans ses Etats comme il en était venu. Toutes les divisions ne furent pas éteintes pour cela en Allemagne, le roi de Castille n'en continua pas moins ses relations avec ses partisans, et il se servit même des formules et du sceau à l'usage des empereurs dans sa correspondance avec les seigneurs et les prélats de la Germanie.

Grégoire, pour faire cesser le scandale de cette révolte contre son autorité, écrivit au métropolitain de

Séville qu'il eût à sommer le roi, en présence de témoins, de se désister de ses prétentions, sous peine de censures ecclésiastiques. Cette menace eut le résultat que le saint-père en attendait; Alphonse renonça à l'empire; et pour le dédommager, il lui permit de prélever sur ses sujets une dime en argent, afin de subvenir aux besoins du trésor et aux frais de la guerre déclarée aux Maures.

Ainsi furent terminées les divisions qui désolaient l'Allemagne depuis tant d'années.

Le pape se rendit ensuite à Lausanne, où l'attendait Rodolphe de Habsbourg, avec la reine sa femme et ses enfants; le prince prêta serment d'obédience entre les mains de Grégoire, s'engagea à conserver tous les biens et tous les droits de l'Eglise romaine; à lui fournir des secours pour recouvrer les domaines qui lui avaient été enlevés, et particulièrement le royaume de Sicile, que le saint-père voulait reprendre à Charles d'Anjou. Il promit de publier un édit par lequel il laisserait pleine et entière liberté aux chapitres des Eglises de son royaume dans l'élection des prélats, avec défense à ses officiers de s'emparer en son nom des biens des ecclésiastiques décédés ou des prébendes et des évêchés vacants. Il reconnaissait la liberté des appellations au saint-siège, et promettait de n'accepter des Romains ni office ni dignité qui lui donnât le moindre pouvoir dans la ville sainte ou sur les vassaux de l'Eglise romaine. Enfin il prit solennellement la croix, et jura qu'il partirait pour la terre sainte au premier ordre du pape.

Il est remarquable que les chefs de l'Eglise, depuis le onzième siècle, sans exception, aient tous adopté la même politique, qui était de montrer un grand zèle à reconquérir la terre sainte, afin d'affermir plus sûrement leur autorité temporelle.

La conférence de Lausanne étant terminée, Grégoire retourna en Italie, et arriva à Milan le 12 novembre 1275. De là il continua sa route par Florence, mais sans vouloir entrer dans la cité, sous prétexte qu'elle était sous le coup d'une interdiction. Cependant comme l'Arno était enflé par les pluies et ne pouvait plus être passé à gué, il fut obligé de revenir sur ses pas pour traverser le fleuve sur un pont; il leva alors les censures prononcées contre la ville, et donna sa bénédiction à tous ceux qui se trouvèrent sur son passage. Mais dès qu'il se crut hors de danger, il changea d'attitude et de langage; il se dressa fièrement sur son cheval; et étendant les bras dans la direction de Florence, il lui envoya cet anathème: « Ville maudite, je te voue à la damnation éternelle, car c'est pour toi que le Psalmiste a écrit: Retenez-les, Seigneur, avec le mors et le caveçon. »

Grégoire poursuivit son voyage jusqu'à Arezzo; mais là il fut attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta le 10 janvier 1276. Il fut inhumé dans la basilique de Saint-Donat.





Les obsèques d'Innocent V à Rome



Histoire d'Innocent avant son pontificat. — Son élection. — Il rétablit la paix dans l'Italie. — Sa tolérance. — Il lève les censures prononcées par ses prédécesseurs. — Sa mort.

Innocent V, avant son élection, s'appelait Pierre de Tarentaise, du lieu de sa naissance, petit village de la Bourgogne situé sur les bords de l'Isère. Entré fort jeune dans l'ordre des frères prêcheurs, il était bientôt devenu l'un des plus habiles docteurs de son ordre; ses talents l'avaient fait élever au siège archiépiscopal de Lyon et ensuite à celui d'Ostie. Onuphre Pavini dit même qu'il avait possédé plusieurs charges importantes, et entre autres celle de grand pénitencier sous le dernier pontificat.

Dix jours après la mort de Grégoire, les cardinaux s'enfermèrent en conclave, d'après les règlements publiés au concile de Lyon, et choisirent pour son successeur Pierre de Tarentaise.

Le nouveau pape se rendit aussitôt à Rome et se fit couronner dans la basilique de Saint-Pierre; après qu'il s'occupa des querelles qui agitaient l'Italie afin de les faire cesser. D'abord il envoya deux légats en Toscane avec les ambassadeurs de Charles d'Anjou, pour réconcilier les habitants de Lucques et de Pise;

ensuite il releva les Florentins des censures prononcées contre eux par son prédécesseur.

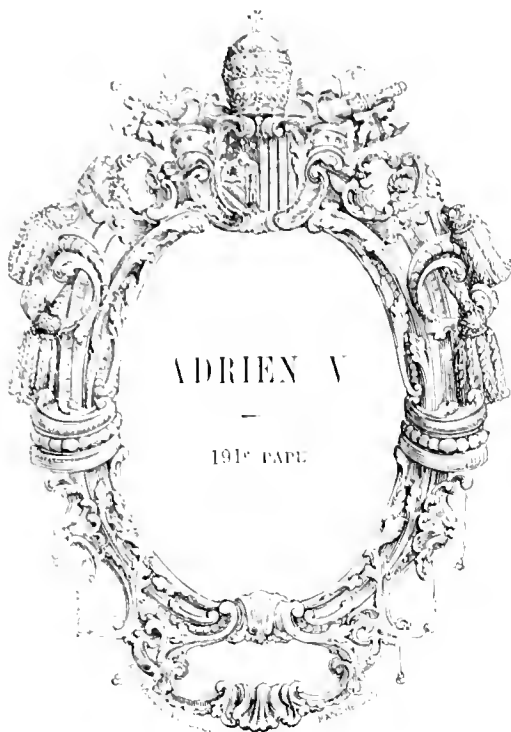
Enfin son esprit tolérant le porta à envoyer des nouces à Michel Paléologue, pour obtenir la confirmation de l'acte de réunion des Eglises grecque et latine.

Les cardinaux ne furent pas longtemps à s'apercevoir qu'ils avaient fait une faute grave en choisissant un homme simple et tolérant qui ne voulait que le bien des peuples; aussi s'empressèrent-ils de la réparer; et suivant l'expression de Bernard Guido: « Cette belle fleur se sécha tout à coup. »

Innocent V, mort empoisonné, fut enterré le 17 juin 1276 à Saint-Jean de Latran; Charles, roi de Sicile, assista à ses funérailles.

Il est vraiment étrange, dans l'histoire de l'Eglise, que parmi le petit nombre de papes réellement vertueux qui ont occupé le trône de l'Apôtre, on n'en compte pas un seul qui ne soit mort après une courte apparition sur le saint-siège, et presque toujours les assassins ont été des cardinaux ou des moines!





leur gués dans le conclave. — Le cardinal Ottobon de Fiesque tombe malade. — Il est élu pontife. — Il révoque la constitution du conclave établie par Grégoire X. — Incertitudes sur les causes de sa maladie. — Il meurt avant même d'avoir été consacré.

Après la mort d'Innocent V, les cardinaux se rassemblèrent en conclave, et restèrent enfermés pendant dix-sept jours, sans pouvoir s'accorder sur l'élection d'un nouveau pontife.

D'après la constitution de Grégoire, à la cinquième veille on ne leur donna que du pain. Malgré la sévérité de ce régime, ils auraient sans doute prolongé bien davantage le conclave, tant les brigues étaient actives, si Ottobon de Fiesque, cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien, ne fût tombé gravement malade; ils réunirent toutes les voix sur le moribond et le proclamèrent souverain pontife, à la condition expresse qu'il révoquerait la constitution de Grégoire. Le malade consentit à tout ce qu'on lui demanda, et fut aussitôt installé dans la chaire pontificale sous le nom d'Adrien V.

Dès le lendemain, le nouveau pape révoqua la constitution de Grégoire X sur le conclave, non pour remplir la promesse qu'il avait faite, puisque aux termes mêmes de la constitution il s'en trouvait dégagé, mais pour un motif bien plus grave que la religion du serment. Rainaldus prétend que le saint-père avait acquis la preuve que les cardinaux l'avaient empoisonné avant de lui donner leurs voix, pour faire ces-

ser leur jeûne forcé et afin que son règne ne fût pas de longue durée.

Adrien, victime de l'ambition sacerdotale comprimée par la constitution de Grégoire, voulut prévenir dans la suite le renouvellement de semblables assassinats, et cassa les règlements du conclave.

L'infortuné pontife connaissait si bien ses meurtriers, qu'il dit à ses parents, accourus pour lui faire compliment de son élection : « Mieux vaudrait que vous fussiez venus avant mon élection; le cardinal était en bonne santé, tandis qu'aujourd'hui les conclavistes en ont fait un pape moribond. »

Adrien ne fut ni consacré évêque ni même ordonné prêtre; il eut le temps néanmoins d'écrire quelques lettres aux fidèles de la terre sainte pour relever leur courage, en leur annonçant que les croisés se disposaient à partir pour l'Orient.

Comme sa maladie devenait de plus en plus grave, il voulut changer d'air et donna l'ordre de le transporter de Rome à Viterbe; mais au moment où sa litière franchissait les portes de cette dernière ville, il rendit le dernier soupir.

On l'enterra dans l'église des Frères-Mineurs le 18 août 1276. Son tombeau existe encore de nos jours.





Divisions entre les cardinaux. — Les habitants de Viterbe les contraignent à exécuter la constitution de Grégoire X. — Elect on de Pierre Julien sous le nom de Jean XXI. — Commencements de son pontificat. — Charles d'Anjou fait hommage de ses États de sicile au saint-père. — Jean s'impose comme arbitre entre les rois de France et de Castille. — Il meurt écrasé par la chute d'un pan de muraille.

Après la mort d'Adrien V, le saint-siège resta vacant pendant vingt-huit jours; enfin les cardinaux se réunirent dans le palais de Viterbe, non en conclave, mais en simple assemblée, pour procéder à la révocation de la constitution de Grégoire. Désespérant de mettre d'accord les ambitions de leurs collègues, les plus sages déclarèrent qu'ils étaient résolus à se retirer dans leurs évêchés sans nommer de pontife. Cette détermination fut bientôt connue dans la ville; et comme les habitants de Viterbe redoutaient les suites d'un schisme, ils se rassemblèrent immédiatement devant le palais épiscopal et firent entendre des cris de mort contre les cardinaux.

Cette manifestation était provoquée par les procureurs et par les autres patriciens de la cour de Rome, qui étaient venus à Viterbe pour surveiller l'élection du pape, et qui, connaissant l'ambition des cardinaux, savaient qu'ils apporteraient toujours des obstacles à la promotion d'un pontife tant qu'ils seraient en liberté. Ils se rendirent donc à la cathédrale, où les prélats avaient annoncé qu'ils liraient solennellement la révocation de la constitution de Grégoire X, et quand le métropolitain et ses assistants se présentèrent pour la publier, ils se jetèrent sur eux, arrachèrent les lettres des mains du patriarche, et le chassèrent avec sa suite à coups de bâton.

Après cette scène de violence, la foule se porta au palais épiscopal, et en brisa les portes; ensuite on s'empara des cardinaux et on les renferma en con-

clave, pour qu'ils procédassent forcément à l'élection du pape. Sous l'inspiration de la terreur, bien plus que sous l'inspiration du Saint-Esprit, Pierre Julien, cardinal-évêque de Tusculum, fut proclamé au premier tour de scrutin, et reçut le nom de Jean XXI.

Ce pontife, suivant quelques chronologistes, est compté pour le vingtième du nom, le dernier pontife Jean XIX étant mort en 1033, et l'antipape Jean XX ne devant point occuper de place dans l'ordre des chefs de l'Église. Suivant d'autres historiens, tous fougueux partisans de l'Église romaine, il est compté pour le vingt et unième du nom de Jean, parce qu'ils rétablissent la papesse Jeanne à son ordre chronologique, sous la dénomination de Jean VIII.

Le nouveau pape était originaire de Lisbonne, où il avait étudié aux quatre facultés, ce qui le faisait nommer clerc universel, suivant le style de l'époque; il s'était néanmoins appliqué plus spécialement à l'étude de la médecine, et on lui doit même un très-mauvais ouvrage sur la thérapeutique, intitulé « le Trésor des pauvres, » qui est encore au Vatican.

Dès qu'il fut consacré, Jean révoqua la constitution du conclave en publiant une bulle qui est citée par Rainaldus; en même temps il donna l'ordre d'arrêter les personnes qui avaient fait violence aux cardinaux lors de son élection, et les fit comparaître devant une commission instituée spécialement pour les juger, déclarant anathématisés tous ceux qui protesteraient contre la compétence de ce tribunal. En-





Charles d'Anjou, roi de Sicile

suite il écrivit à Charles d'Anjou, que s'il voulait conserver des relations d'amitié avec le saint-siège, il eût à lui faire hommage de son royaume aux conditions dictées par le pontife Clément, surtout en ce qui concernait l'ordre de succession. Le roi de Sicile, dont l'autorité était encore mal affermie, se rendit en hâte auprès du saint-père, et vint lui prêter serment d'hommage lige.

L'année suivante, Jean voulut reprendre le projet des croisades, interrompu par la mort des derniers papes; et comme les discussions qui régnaient entre Philippe le Hardi, roi de France, et Alphonse, roi de Castille, pouvaient dégénérer en une guerre terrible et retarder par conséquent l'exécution de ses desseins, il envoya des légats pour rétablir la concorde entre ces princes. Dans le cas où les deux souverains auraient persisté dans leurs divisions, les délégués du saint-père étaient chargés de leur représenter, que le concile de Lyon ayant ordonné une paix générale entre tous les peuples de la chrétienté, sous peine d'excommunication et d'interdit, ils allaient être forcés de lancer l'anathème contre leurs personnes et contre leurs royaumes, s'ils n'acceptaient immédiatement le pape comme arbitre dans leurs querelles. Cette menace produisit son effet; Philippe et Alphonse se réconcilièrent.

Jean envoya également des ambassadeurs à la cour de Rodolphe pour réclamer la réalisation des promesses qu'il avait faites relativement à la guerre sainte; de là, ses légats poussèrent jusqu'à la rési-

dence du kan des Tartares, pour essayer de convertir ces peuples à demi sauvages.

D'autres mandataires de la cour de Rome vinrent en Hongrie afin de mettre un terme aux guerres civiles qui dépeuplaient ce royaume et privaient le saint-siège du secours de leurs armées; enfin une légation envoyée à Constantinople fut chargée de sommer l'empereur grec de confirmer par une approbation solennelle la réunion des deux Eglises.

Celui qui avait déployé cette activité prodigieuse, et qui dans le cours d'une seule année avait mis à exécution tant de projets, était non le pontife, mais bien le cardinal Jean Gaëtan, qui dirigeait toutes les affaires du saint-siège. Martin Polonais, Henri Stero, Ptolomeus Lucensis, Bernard Guy, Platine, Naucler, et un grand nombre d'autres historiens, s'accordent à nous représenter Jean XXI comme le pape le plus nul qui jamais se soit assis sur la chaire apostolique.

Si la nature chez lui n'avait rien fait pour l'esprit, par compensation elle avait prodigieusement développé son corps; aussi, confiant dans la force de sa constitution, qui lui promettait une longévité séculaire, se flattait-il de posséder assez longtemps le trône pontifical pour voir naître et mourir deux générations d'hommes. Mais il en arriva autrement; un jour qu'il visitait le nouveau palais qu'il faisait construire à Viterbe, un pan de muraille s'écrasa sur lui et l'écrasa. Cet événement eut lieu le 16 mai 1277. Les restes de Jean XXI furent déposés à Saint-Laurent de Viterbe.



Élection de Nicolas III. — Ambassade des Grecs. — Rodolphe cède au pape les droits de l'empire sur l'Italie. — Traité entre Nicolas et Charles d'Anjou. — Causes de la haine du pape et du roi de Sicile. — Nicolas défend les tournois. — Querelles entre le pape et le roi de Hongrie. — Nicolas prépare sourdement les vèpres siciliennes. — Sa mort.

La constitution du conclave ayant été révoquée pour la deuxième fois par Jean XXI, les cardinaux purent donner carrière à leur ambition : et six mois après la mort du dernier pape, la chaire apostolique était encore vacante. Enfin Jean Gaetan, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas, l'emporta sur ses compétiteurs, et fut élu souverain pontife le 25 novembre 1277, sous le nom de Nicolas III.

Il était Romain de naissance et issu de la famille des Ursins. De vieilles chroniques rapportent que dans sa jeunesse on le présenta à saint François d'Assise, qui prédit que l'enfant serait le soutien des franciscains et le maître du monde. Jean Gaetan était bien fait de sa personne, et si modeste et si discret qu'on l'avait surnommé le Composé. Il avait pris ses premiers grades ecclésiastiques en Angleterre et en France, dans les églises d'York, de Soissons et de Laon ; plus tard Innocent IV l'éleva à la dignité de cardinal, et l'institua protecteur des frères mineurs : enfin, suivant les Pères Pagi et Desponde, il avait rempli en dernier lieu les terribles fonctions d'inquisiteur général de la foi.

Après son élection, Nicolas se rendit à Rome et se fit consacrer solennellement dans la basilique de Saint-Pierre. Il reçut dans cette ville les ambassadeurs de Michel Paléologue, qui venaient apporter de la part du patriarche de Constantinople et des autres prélats orientaux une profession de foi semblable à celle du concile de Lyon, et la promesse de

soumettre l'Église grecque au saint-siège. On vit en même temps à Rome, et pour la première fois, des chrétiens de Géorgie, qui s'annonçaient comme les ambassadeurs d'Abaka, kan de Perse, et qui venaient offrir le secours d'une armée contre les Sarrasins de Syrie. Le pape les accueillit avec distinction, et leur donna des lettres pour leur maître, en audience solennelle ; puis il les congédia et les fit accompagner par cinq frères mineurs, chargés de catéchiser le kan et de lui demander l'autorisation d'enseigner l'Évangile à ses peuples.

Ce fait de l'ambassade des Perses est contesté par des auteurs très-estimés, qui prétendent que cette comédie avait été imaginée par l'ambitieux Nicolas, pour frapper l'esprit grossier des rois de l'Occident, et pour augmenter le prestige de sa domination spirituelle et temporelle.

Rodolphe de Habsbourg envoya également une ambassade à Nicolas pour le prier de procéder à son couronnement, cérémonie qui n'avait pu encore être faite à cause du malheur des temps. Le pape répondit qu'il était prêt à lui donner solennellement la couronne impériale, sous la condition qu'il abandonnerait à l'Église tous ses droits sur l'Italie. Le prince, qui heureusement n'avait point l'ambition de ses prédécesseurs, donna aussitôt ses pleins pouvoirs à Conrad de Tubinge, provincial des frères mineurs dans la haute Allemagne, pour qu'il rattachât les traités conclus avec Grégoire X, et pour qu'il renouvelât sa

en faveur de l'Église romaine relativement aux biens qui lui avaient été conférés par les donations des rois et des princes, sans excepter même les villes de Bologne, d'Imola, de Faenza, de Forlì, de Gênes, de Ravenne, de Rimini et d'Urbini, qui étaient depuis un grand nombre d'années sous la domination des empereurs d'Allemagne.

Le même ambassadeur fut chargé de conclure un traité entre Rodolphe et le roi de Sicile, concernant la démarcation de certains domaines. Comme le pape avait une grande influence sur Conrad de Tubinge, il en profita pour se venger de Charles d'Anjou, qui avait refusé de donner une de ses nièces en mariage à l'un de ses neveux, en répondant insolemment à son délégué. « Bien que Nicolas poite la chaussure rouge, croit-il donc sa famille digne de s'allier à la nôtre? Ne sait-il pas que sa grandeur tombera avec lui? Cette malencontreuse réponse fut la première cause des désastres de Charles d'Anjou.

Depuis ce moment le saint-père le poursuivit de sa haine; d'abord il lui ordonna de renoncer au vicariat de l'empire en Toscane et à la dignité de sénateur à Rome; il l'obligea de s'engager avec Rodolphe à ne jamais rien entreprendre contre l'Allemagne sans l'autorisation du saint-siège; enfin il lui fit signer une constitution qui déclarait les papes seuls et légitimes maîtres de Rome, en vertu d'une donation de Constantin.

Par cet acte, le roi de Sicile et l'empereur d'Allemagne reconnaissaient qu'à l'avenir ni empereur, ni roi, ni prince, ni seigneur titré, ne pourraient être mis en possession du gouvernement de la ville sainte à titre de sénateur, de capitaine, de patrice, ou sous quelque autre dénomination.

L'année suivante, Charles, prince de Salerne, fils aîné du roi de Sicile, fit un voyage à la cour de France pour voir son cousin germain Philippe le Hardi. Son arrivée donna lieu à des réjouissances et à des tournois où toute la noblesse de France et d'Allemagne fut conviée. Nicolas, informé de la réception magnifique qui avait été faite au jeune prince, s'empressa d'écrire la lettre suivante à son légat le cardinal de Sainte-Cécile : « On affirme que les tournois sont un exercice utile, et que la noblesse apprend dans ces réunions à s'exercer au maniement des armes pour la défense de la religion et de la terre sainte; cependant les papes nos prédécesseurs en ont jugé autrement, puisqu'ils les ont proscrits, en refusant la sépulture ecclésiastique à ceux qui mouraient dans ces luttes condamnables.

« Nous voulons donc que vous excommuniez publiquement les comtes, les barons, les chevaliers et les autres seigneurs qui ont pris part aux derniers tournois célébrés en France, jusqu'au jour où ils confesseront leur faute et imploreront la miséricorde de l'Église. Ce n'est point aux séculiers à juger si ces exercices sont utiles ou condamnables; ils doivent s'en rapporter à la décision du pape, et lui obéir comme à Dieu. »

A cette époque, frère Bonne-Graïce, nouveau général des frères mineurs, s'étant rendu à Surien, résidence d'été du pontife, pour lui demander un protecteur, comme leur règle l'ordonnait, le priant d'accepter cette charge pour lui-même, à l'exemple

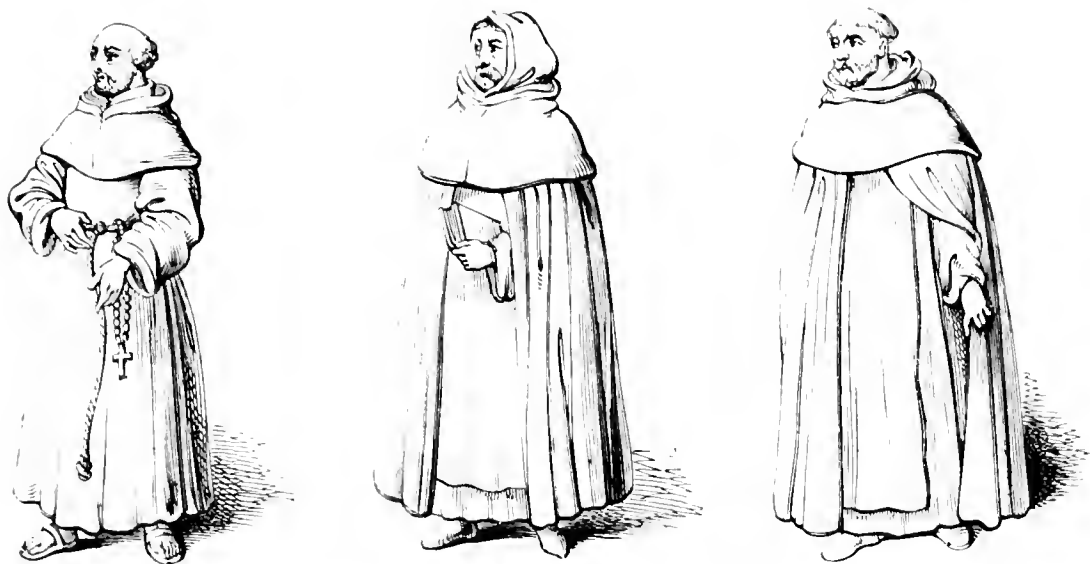
d'Alexandre IV. Le saint-père répondit au moine : « Il n'est rien que je fisse plus volontiers, mais les soins du gouvernement ne me permettraient point d'apporter l'attention nécessaire au bien de votre ordre. » Alors le général tonsuré se tourna vers le neveu du pontife, Mathieu Rosso des Ursins, cardinal du titre de Sainte-Marie au Portique : « Et vous, seigneur, lui dit-il, consentirez-vous à être le protecteur de nos frères? » Le cardinal ayant répondu qu'il acceptait, le pape tira un anneau de son doigt et le donna à son neveu pour marque de sa nouvelle charge. « Cet ordre, ajouta-t-il, n'a pas besoin de votre gouvernement; il a des supérieurs sages et éclairés, plus capables que vous de le diriger; vous aurez seulement à le protéger contre ses adversaires, qui sont puissants et nombreux. »

Nicolas se montra toujours fort attaché à l'ordre des frères mineurs, et travailla même pendant plusieurs mois avec deux cardinaux, Jérôme d'Ascoli, évêque de Palestrine, et Bensivenga, prélat d'Albane, pour former la déclaration de l'institut de leur société, qui fut publiée le 14 août 1279.

Pendant le cours de cette année, éclata en Hongrie une révolte des seigneurs contre les prêtres; ceux-ci avaient poussé si loin l'esprit de domination, que les nobles, fatigués de leur tyrannie, avaient pris les armes pour les chasser; de là des luttes terribles à la suite desquelles les campagnes avaient été dévastées, les villes ruinées, les églises brûlées et les couvents saccagés. Pour arrêter les conséquences d'une révolution aussi grave, Nicolas dépêcha en Hongrie l'évêque Philippe, auquel il donna en même temps la légation de la Pologne, de la Dalmatie, de la Croatie, de la Serbie, de la Romanie et des pays voisins. Cet ambassadeur obtint du roi Ladislas III un édit contre les seigneurs hongrois, dans lequel il reconnaissait que l'Église romaine ayant apporté à son royaume la lumière de la foi évangélique, il lui devait pleine et entière obéissance; qu'en conséquence tous ses sujets devaient exécuter les ordres de la cour de Rome, comme il le faisait lui-même. En même temps il convoqua un concile à Bude pour prendre des mesures sur cette importante question.

Dans l'intervalle quelques seigneurs ayant fait comprendre à Ladislas que les prétentions des prêtres étaient aussi nuisibles à l'Etat qu'elles étaient insultantes pour la dignité royale, le prince se rendit à leurs observations, et donna aux magistrats et aux citoyens de Bude l'ordre de chasser le légat de leur ville et de refuser des vivres à tous les prêtres qui s'étaient rangés au parti de Rome.

Nicolas, instruit du mauvais succès de cette légation, fit tous ses efforts pour ramener le roi de Hongrie à des sentiments plus favorables; il employa même l'intervention de Charles d'Anjou, dont Ladislas avait épousé la fille, et l'appui de Rodolphe de Habsbourg. Dans le même but, il adressa des lettres pathétiques à la reine, aux évêques et aux seigneurs de Hongrie; il engagea son légat Philippe à rester dans les environs de Bude et à employer son énergie pour subjuguier ce roi rebelle; enfin, comme rien ne pouvait changer les sentiments hostiles de Ladislas, il se servit des grands moyens, et le menaça de lever ses sujets des serments qu'ils lui avaient prêtés, de met-



La moineau au treizième siècle

tre ses Etats en interdit, de l'excommunier et de nommer un autre souverain à sa place. Force fut bien au roi, qui redoutait les suites de la guerre civile, de se soumettre au saint-siège; le prince fit amende honorable, rétablit les choses sur l'ancien pied, permit au clergé de rentrer à Bude, et en signe de repentir il fonda dans la ville un hôpital auquel il assigna cent mares d'argent de revenu annuel pris sur son épargne; néanmoins il exigea que le légat Philippe sortit de son royaume et fût exilé en Pologne; ce à quoi le pape dût consentir.

Nicolas, doté d'une forte organisation, comptant sur un long règne, avait formé un plan infernal dont il poursuivait l'exécution avec une rare persévérance, et qui devait amener la domination absolue du saint-siège sur l'Italie, par l'extermination des Français en Sicile. Mais Dieu ne lui permit pas de voir cet horrible massacre, qui eut lieu plus tard, et que l'histoire nous a conservé sous le nom de Vêpres siciliennes; il fut frappé d'une apoplexie foudroyante le 22 août 1280, et mourut dans la ville de Surien, près de Viterbe. Son corps fut transporté à Rome et inhumé dans la chapelle de Saint-Nicolas, à la basilique de Saint-Pierre.

La vie du pontife présente une preuve nouvelle de cette vérité, que le pouvoir suprême pervertit presque toujours les plus beaux natures. Aussi longtemps qu'il avait été cardinal, Nicolas s'était montré d'un désintéressement parfait; dès qu'il fut nommé pape, il devint cupide; il pillait les églises et les monastères, mendia de l'argent dans toutes les cours, et cela pour enrichir sa famille; en sorte que pendant le peu d'années qu'il gouverna l'Eglise, ses parents,

de pauvres et de gueux qu'ils étaient, se trouvèrent les plus riches et les plus puissants seigneurs d'Italie.

Lorsque la mort le surprit, il avait même l'intention de créer un royaume en Lombardie et en Toscane pour ses neveux; heureusement Dieu, qui est plus puissant que les pontifes et les rois, vint frapper cette tête criminelle et empêcher l'exécution de ses projets coupables.

Ce fut cette même année que mourut le célèbre Albert le Grand, de l'ordre des frères prêcheurs, moins connu comme moine que comme magicien. La prodigieuse diversité de ses connaissances et le goût qu'il avait pour les expériences d'alchimie, qu'il appelle lui-même opérations magiques, lui firent attribuer un pouvoir surnaturel; ainsi, indépendamment de l'automate que saint Thomas d'Aquin, son disciple, brisa à coups de bâton, et qui était son ouvrage, on affirme qu'Albert donna à Guillaume, comte de Hollande, un banquet miraculeux dans le jardin de son cloître; et que, malgré qu'on fût au cœur de l'hiver, les arbres parurent comme au printemps couverts de fleurs et de feuilles qui s'évanouirent comme par enchantement après le repas. Du reste, le nombre de ses écrits lui assure le titre du plus fécond des polygraphes anciens; ses œuvres forment vingt et un volumes in-folio; le premier contient des commentaires sur la Logique d'Aristote; le second, le cinquième et le sixième, des notes sur la Physique; le troisième et le quatrième, des dissertations sur la Métaphysique, la Morale et la Politique; cinq volumes renferment des commentaires sur l'Ecriture; un volume contient des sermons; et les autres, des commentaires sur le prétendu miracle de saint Louis.



Discussions entre les cardinaux au sujet de l'élection du pape. — Révolte à Viterbe. — Exaltation de Simon de Brie. — Viterbe est mise en interdit. — Martin IV est nommé sénateur de Rome. — Michel Paléologue est excommunié. — Vêpres siciliennes. — Le pape dépose le roi d'Aragon. — Martin fait une donation du royaume d'Aragon au comte de Valois. — Échecs du saint-père. Affaires du royaume de Sicile. — Mort du pape.

Il arriva lors de la mort de Nicolas ce qui déjà s'était présenté sous le règne précédent; les cardinaux réunis à Viterbe pour procéder à l'élection d'un nouveau chef de l'Église n'ayant pu s'accorder, le saint-siège resta vacant pendant six mois. Charles d'Anjou profita de ce conflit d'ambitions pour s'assurer un protecteur dans le nouveau pape, en contribuant à son élection; à cet effet, il se rendit à Viterbe et se mêla à toutes les intrigues. Tous les cardinaux se partagèrent en deux factions: l'une, celle des Ursins, avait à sa tête les cardinaux Matthieu Rosso et Jourdain, parents du défunt pape; l'autre était soutenue par le roi de Sicile et dirigée par Richard Annibaldi, dont la famille était une des plus puissantes à Rome.

Pendant la vacance du saint-siège, Annibaldi était parvenu à enlever le gouvernement de Viterbe à l'un des Ursins, ce qui avait si fort exaspéré les cardinaux de cette famille, qu'ils traversaient toutes les rues pour fatiguer leurs collègues, et faire rentrer à l'aise le gouvernement de la ville. Enfin Charles, voyant qu'il était impossible d'arriver à une conclusion tant que ses ennemis seraient en liberté, fit sonner le tocsin d'alarme, réunit tous les citoyens, et vint assiéger le palais où se tenait le conclave; les deux cardinaux des Ursins furent arrachés de leurs fauteuils et enfermés dans une chambre dont on ferma les fenêtres et les portes, en ne laissant qu'une seule ouverture pour leur faire passer du pain et de

l'eau. Cette mesure réussit parfaitement; trois jours après, les autres cardinaux de cette faction demandèrent eux-mêmes un nouveau conclave, et nommèrent pontife, avec ou sans l'inspiration du Saint-Esprit, Simon de Brie, cardinal prêtre du titre de Sainte-Cécile.

Le nouveau pape était né à Mont-Pincé en Brie; comme il avait longtemps habité Tours avec le titre de chanoine et de trésorier de la cathédrale de Saint-Martin, quelques auteurs italiens ont supposé qu'il était Tourangeau. Urbain IV, un de ses prédécesseurs, Français comme lui, l'avait élevé au cardinalat en 1261, et lui avait confié plusieurs légations dans sa patrie. On prétend que non-seulement il n'avait point ambitionné le pontificat, mais encore qu'il refusa de revêtir les insignes de sa nouvelle dignité. Néanmoins il finit par céder aux instances de la faction du roi Charles, et se fit introniser sous le nom de Martin IV.

Dès le lendemain de son élection, Viterbe fut déclarée en interdit et les habitants excommuniés, pour avoir exercé des violences contre les deux cardinaux Matthieu et Jourdain des Ursins; il fit mettre ces prélats en liberté; après quoi il se retira à Orviette, ne pouvant rentrer dans Rome, qui était toujours divisée par les factions des Annibaldi et des Ursins, et où sa vie n'eût pas été en sûreté.

Pour mettre fin à ces disputes, et surtout pour hâter son retour dans la ville sainte, Martin chargea

deux cardinaux, Ilatin, évêque d'Ostie, et Godefroi, diacre du titre de Saint-George au voile d'or, de menacer des foudres ecclésiastiques les deux factions, et d'ordonner aux citoyens de conférer à lui-même le gouvernement de Rome avec le titre de sénateur; ce qui fut exécuté, comme l'atteste l'acte suivant : « L'an 1281, le lundi 10 mars, le peuple romain s'étant assemblé au son des cloches, selon l'usage, devant le Capitole, les nobles seigneurs Pierre de Conte et Gentil des Ursins, sénateurs et électeurs nommés par le peuple, considérant les vertus de notre saint-père le pape Martin IV et son affection pour la ville de Rome, espérant que par sa sagesse il pourra rétablir l'ordre et la paix parmi nous, nous lui avons donné le gouvernement du sénat, de la cité, ainsi que du territoire de Rome. En outre, nous lui accordons pleine autorité pour exercer ce gouvernement par lui ou par d'autres; d'instituer un ou plusieurs sénateurs, et pour tel temps et avec tel salaire qu'il lui plaira déterminer. Il pourra également disposer des revenus de la ville ou de la communauté du peuple romain; il pourra réprimer les rebelles et les factieux par tous les moyens qu'il jugera convenables. Néanmoins le présent acte ne devra ni diminuer ni augmenter les droits du peuple ou de l'Eglise romaine, en ce qui concerne les élections de sénateurs, après la mort du pape Martin. »

Ce décret est une preuve irréfutable que les pontifes ne se regardaient pas à cette époque comme les souverains de Rome, puisque Martin sollicitait des citoyens une élection régulière pour avoir le droit de les gouverner.

Dès que le saint-père eut pris possession du palais de Latran, il s'occupa de remplir les engagements qu'il avait contractés envers Charles d'Anjou, relativement à la Sicile et à la Grèce. Les ambassadeurs de Michel Paléologue s'étant rendus à Rome pour renouveler le serment d'obédience au saint-siège, et



pour complimenter Martin sur son élection, celui-ci refusa de les recevoir, et leur fit signifier, par un des grands dignitaires de l'Église, cette sentence d'excommunication qu'il fulminait contre leur maître :

« Nous déclarons anathème à Michel Paléologue, qu'on nomme empereur des Grecs, et nous défendons aux rois, aux princes, aux seigneurs et aux autres hommes, de quelque condition qu'ils soient, ainsi qu'à toutes les villes ou communautés, de faire avec lui aucune société ou confédération, et de lui donner aide et conseil, sous peine d'être également excommuniés et déclarés en interdit. »

Michel, indigné de la conduite du pape, et comprenant que les intentions du saint-siège étaient de lui enlever l'empire d'Orient pour le donner à Philippe, gendre de Charles d'Anjou, prit aussitôt ses mesures afin de prévenir le coup qui le menaçait. Par ses soins, des émissaires parcoururent la Sicile, organisèrent des conspirations, renouèrent les intrigues anciennes avec les partisans de Nicolas; si bien que d'une extrémité du royaume à l'autre, toutes les villes et tous les villages étaient devenus des juntas actives qui s'attendaient qu'un signal pour agir. L'âme de la conjuration était Procida, noble citoyen de Salerne, proscrit depuis la chute de Mainfroi. Enfin le jour terrible arriva, jour à jamais mémorable, le jour des Vêpres siciliennes!!!

Laissons parler Mézerai sur cette sanglante catastrophe : « Jean, seigneur de l'île de Procida, avait été dépouillé de ses biens par Charles et banni de Sicile, ce qui avait excité en lui un tel ressentiment, qu'il forma le dessein d'introduire le roi d'Aragon, comme héritier de la maison de Souabe, dans le royaume de Sicile. Il se trouva secondé dans ses projets par Nicolas III, qui ne pardonnait pas à Charles d'avoir refusé sa nièce à l'un de ses neveux. Ces deux implacables ennemis des Français firent entrer Michel Paléologue et Pierre d'Aragon dans cette ligue; et pour réussir plus facilement à renverser la puissance de Charles d'Anjou, ils organisèrent dans chaque ville de la Sicile une conspiration infernale. L'or, prodigué par le saint-siège, acheta toutes les consciences, les conjurés étaient prêts, et l'on n'attendait plus qu'un signal pour commencer le massacre, lorsque Nicolas vint à mourir.

Martin IV, son successeur, monta sur le saint-siège avec des sentiments bien différents, et se déclara le protecteur de Charles; mais les projets des conjurés n'en furent point abandonnés pour cela, l'exécution seulement en fut suspendue. Jean de Procida, déguisé en moine, se rendit à Constantinople, apprit à Michel qu'il venait d'être excommunié, et le détermina à envoyer ses émissaires en Sicile. Le prince lui donna trois cent mille onces d'or pour Pierre d'Aragon, avec l'autorisation de lever des troupes dans ses États, afin de hâter l'exécution de leurs projets. L'infatigable Procida se remit aussitôt en route, traversa la Méditerranée, et rejoignit Pierre à Barcelonne, où il était avec sa flotte prêt à mettre à la voile, sous prétexte d'aller faire la guerre aux Sarrasins, mais en réalité pour s'approcher des côtes de la Sicile sans exciter les soupçons de Charles d'Anjou. Pierre avait même eu l'adresse, pour mieux dissimuler ses projets, d'emprunter à Charles vingt

mille écus d'or, et une somme semblable au roi de France. Ses nombreuses galères prirent en effet le chemin de Tunis pour favoriser l'entreprise concertée, pendant que Jean de Procida débarquait à Palerme avec une troupe de hardis aventuriers.

« Quant à Charles, fasciné par une espèce de fatalité, il négligeait tous les avis secrets qu'on lui donnait sur cette conspiration, et ne songeait qu'à la conquête de Constantinople. Ses préparatifs étant faits, il voulut commander lui-même sa flotte, et vint assiéger Michel Paléologue dans sa capitale; malheureusement pour lui, son armée fut battue par les Grecs, et il se vit contraint de rentrer à Naples.

« Cette nouvelle parvint bientôt en Sicile, et augmenta l'audace des conjurés; le jour de Pâques, 30 mars 1282, à l'heure de vêpres, aux premiers sons des cloches, les Siciliens se ruèrent sur les Français, les massacrèrent dans les rues, dans les maisons, et jusqu'aux pieds des autels; les femmes prenaient aussi leur part de cette boucherie; on vit même des pères ouvrir les entrailles de leurs filles pour en arracher les fruits de leurs adultères avec les Français; enfin, en moins de deux heures, huit mille victimes furent égorgées! » Telles furent les épouvantables conséquences de l'orgueil, de l'ambition d'un prince et de la vindicte d'un pape!

Charles d'Anjou, échappé au massacre général, se rendit aussitôt à Rome pour demander au pape justice de Michel Paléologue et de Pierre d'Aragon, dont il venait d'apprendre l'arrivée à Palerme, et surtout des Siciliens révoltés. Martin accéda à la demande du prince, renouvela la sentence d'excommunication contre l'empereur grec, et envoya Gérard Bianchi de Parme, avec le titre de légat, pour menacer les villes siciliennes des foudres de l'Église si elles persistaient dans leur rébellion. Cela fait, Charles, avec les débris de sa flotte, vint mettre le siège devant Messine. Cette ville offrit de capituler pour éviter les horreurs d'un siège, et sans nul doute son exemple eût entraîné les autres cités, si l'implacable tyran eût voulu recevoir les habitants à miséricorde; mais il suivit les conseils de son orgueil humilié, et répondit aux parlementaires qu'il avait juré de tirer une vengeance éclatante de Messine, et d'infliger à la Sicile entière un châtement si terrible, que jamais aucune de ses villes n'oserait se révolter à l'avenir.

Or, comme les Siciliens savaient ce qu'était une vengeance du roi, ils ne songèrent plus qu'à se défendre; le désespoir doubla leurs forces, et ils tinrent pendant un mois entier les troupes de Charles en échec. De son côté, Pierre d'Aragon s'occupait à réunir ses partisans dans le midi de l'île; mais comprenant qu'il lui serait impossible de soutenir une guerre contre les Français, qui, chaque jour, recevaient par mer de nouvelles troupes envoyées par Philippe le Hardi, il imagina cette ruse singulière pour dissoudre l'armée ennemie. Il envoya des hérauts d'armes à Charles pour lui offrir de vider leur querelle par un combat à outrance, dans lequel ils seraient assistés chacun de cent champions d'élite. Charles, imprudent et présomptueux, accepta le défi, malgré les conseils et les défenses répétées du pontife. Le jour de la rencontre fut assigné au 1<sup>er</sup> juil-



let 1283, et la ville de Bordeaux, qui appartenait au roi d'Angleterre Edouard I<sup>er</sup>, fut choisie pour champ de bataille. Aussitôt les Français levèrent le siège de Messine, et Charles accorda une trêve aux Siciliens jusqu'à l'issue de son combat avec Pierre.

Le pape Martin, plus clairvoyant que le prince, avait deviné la politique du roi d'Aragon; aussi employait-il tous ses efforts pour ruiner son parti. Non-seulement il l'excommunia, mais encore il le dégradait de la dignité princière et donna tous ses Etats à l'un des fils du roi de France, par une bulle ainsi conçue : « Philippe le Hardi désignera un de ses fils auquel notre légat confèrera le royaume d'Aragon pour en prendre possession et pour en jouir pleinement, lui et ses descendants, à perpétuité, à condition néanmoins qu'ils se reconnaîtront vassaux du pape, et qu'ils nous payeront chaque année cinq cents petits tournois d'or à titre de cens. »

Pierre d'Aragon méprisa ouvertement les censures ecclésiastiques; les seigneurs, les magistrats, les évêques, le clergé et même les religieux de ses Etats imitèrent son exemple.

Enfin arriva le jour assigné pour le combat. Charles se rendit dans la plaine de Bordeaux, suivi de cent chevaliers, l'élite de sa noblesse; il entra dans le champ et y demeura depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant. « L'Aragonais, dit Mézerai, n'avait garde de paraître; néanmoins, à l'entrée de la nuit, il se présenta comme le champ était vidé; il se rendit à la demeure du sénéchal de Bordeaux, se fit donner par ce magistrat un acte constatant sa présence en champ clos, et lui laissa ses armes pour servir de témoignage; ensuite il se retira en grande hâte, sous prétexte qu'il redoutait quelque surprise de la part du roi Philippe de France. »

Charles d'Anjou, honteux d'avoir été joué par son ennemi à la face de l'Europe, écrivit aussitôt à Martin pour qu'il le secondât dans sa vengeance. Le saint-père, qui avait déjà épuisé contre Pierre d'Aragon toutes les censures spirituelles, lui déclara une guerre acharnée, et prêcha encore une croisade contre lui. Ses missionnaires parcoururent l'Italie, la France, l'Allemagne, et promirent des indulgences plénières à tous ceux qui prendraient la croix contre l'Aragonais ou qui donneraient de l'argent pour la croisade.

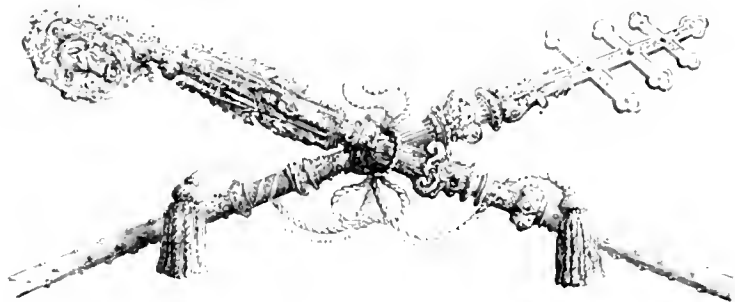
Philippe le Hardi, qui avait accepté la donation

que le saint-père lui avait faite du royaume d'Aragon et de Valence, ainsi que du comté de Barcelone, pour Charles de Valois, son second fils, se croisa avec plusieurs seigneurs, et fit de grands préparatifs de guerre. Mais dans l'intervalle, Pierre avait prodigieusement avancé ses affaires: Lauria, son grand amiral, était venu mettre le siège devant Naples, avait attiré dans une embuscade le fils du roi de Sicile, Charles II, surnommé le Boiteux, et après avoir taillé en pièces les Français, s'était emparé du prince, qu'il avait emmené prisonnier à Palerme pour y être jugé. Constance d'Aragon parvint heureusement à empêcher que les Siciliens ne fissent mourir Charles le Boiteux; elle le fit enlever de Messine pendant la nuit, et l'envoya sous bonne garde à son mari.

Charles d'Anjou, ignorant ces événements, arrivait avec une flotte nombreuse et bien armée, décidé à accomplir ses projets de vengeance. Lorsqu'il fut instruit de la défaite de ses troupes et de la captivité de son fils, la colère qu'il en éprouva fut si violente qu'il tomba comme frappé de la foudre; les soins qu'on lui donna le firent revenir à la vie, mais il en conserva des attaques d'épilepsie qui le conduisirent au tombeau quelques mois après. Tels furent pour ce prince les résultats déplorable de son usurpation de la couronne de Sicile et de la haine de Nicolas III.

Cette triste fin du roi de Sicile affecta vivement le saint-père, qui se voyait par là privé d'un protecteur puissant; il chercha toutefois à nouer de nouvelles intrigues pour conserver le royaume à Charles II; il écrivit en conséquence au légat Gérard : « Nous avons reçu du roi défunct des lettres patentes pour régir ses Etats jusqu'au jour où son fils pourra en prendre possession. Nous vous ordonnons donc de prendre toutes les mesures que vous jugerez convenables pour exterminer les rebelles et pour rétablir l'ordre dans les provinces soulevées contre leur souverain légitime. »

Martin n'eut pas le temps de mettre à exécution ses projets; le jour de Pâques, 25 mars 1285, après avoir célébré la messe et pris son premier repas avec ses chapelains, il s'évanouit; les médecins appelés aussitôt déclarèrent que la maladie était sans gravité; malgré cette décision des hommes de l'art, il était mort au bout de trois jours. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent de Pérouse.





Élection d'Honorius. — Il continue la politique de son prédécesseur. — Actions abominables des croisés en Catalogne. — Absolution des habitants de Viterbe. — Constitution du pape pour les États de Sicile. — Honorius protège le comte de Valois déclaré roi d'Aragon par Martin IV. — Excommunication contre la république de Venise. — Traité de Charles le Boiteux désapprouvé par le pontife. — Mort d'Honorius.

Quelques jours après la mort de Martin, les cardinaux élurent pour le remplacer Jacques Savelli, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie en Cosmedin, et l'intronisèrent sous le nom d'Honorius IV. Le nouveau pape, issu d'une famille noble de la ville de Rome, avait fait ses études dans l'université de Paris; il avait ensuite été reçu chanoine à Châlons-sur-Marne; enfin Urbain IV l'avait nommé cardinal.

Honorius était, par suite de ses débauches, atteint de la goutte aux pieds et aux mains, et cette maladie l'avait si fortement attaqué, qu'il ne pouvait célébrer la messe qu'à l'aide d'instruments très-ingénuement exécutés. Après son élection, il se rendit à Rome pour s'asseoir sur la chaise percée, et le dimanche suivant il fut sacré et couronné.

Dès le lendemain il reçut les ambassadeurs de Rodolphe de Habsbourg, qui venaient se plaindre de ce que le pape Martin avait ordonné à ses légats de prélever une dime sur les diocèses de Trèves, de Verdun et de Bâle, qui relevaient de l'empire, pour subvenir aux frais de la croisade contre le royaume d'Aragon; ils demandaient que cette concession fût révoquée, puisque la cause leur était entièrement indifférente. Honorius ne voulut point admettre leurs raisons, sous prétexte que cette guerre étant faite par ordre du saint-siège contre un ennemi de l'Eglise, tous les alliés de Rome devaient en supporter les charges. La dime continua d'être prélevée, et au printemps suivant l'armée française commença ses opérations en Catalogne.

Partout sur leur passage les croisés commirent d'épouvantables dégâts; les campagnes furent dévastées, les villes mises au pillage, les citoyens massacrés jusque dans les sanctuaires où ils se réfugiaient; les vierges violées jusque sur les marches des autels. Tous les couvents de la Catalogne, d'hommes ou de femmes, furent incendiés; les vases sacrés, les croix, les saints ciboires profanés dans des scènes de luxure; enfin les cloches mêmes des églises furent brisées à coups de marteau, et les débris partagés entre les soldats. Ces forcenés s'appelaient cependant les vengeurs de Dieu, et les prêtres, pour exalter leur fanatisme, ramassaient des pierres, et les jetant contre les victimes, criaient aux soldats: « Au nom du pape, tuez ces Catalans, ces Aragonais, si vous voulez gagner le ciel! »

Exaspérés par tant de maux, les Espagnols prirent les armes à leur tour, tombèrent sur les Français et en firent un massacre général. Faute de combattants, la croisade se trouva tout naturellement terminée, et Philippe dut renoncer à l'espoir de donner le trône d'Aragon à son fils. Honorius, du reste, ne s'en inquiéta pas autrement; il était occupé pour le moment à vendre à la ville de Viterbe l'absolution des anathèmes qu'elle avait encourus sous le règne de son prédécesseur. Le pontife posa pour condition première que les habitants renverseraient leurs murailles; qu'ils lui payeraient mille marcs d'or, et qu'ils élèveraient à leurs frais un hôpital dépendant de celui du Saint-Esprit, à Rome; en outre, il les priva de toute juri-

diction, et se réserva la faculté de procéder comme il le jugerait convenable contre les citoyens accusés de sédition. Le saint-père publia également une constitution pour la Sicile, et supprima plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'exercice du gouvernement, sous la domination de Charles d'Anjou. Il lança en même temps une bulle contre ceux des partisans du roi d'Aragon qui refusaient de se soumettre à Charles le Boiteux.

Peu de mois après ces événements, Pierre d'Aragon mourut, laissant le trône de Sicile à Jacques, son second fils, qui fut aussitôt couronné à Palerme.

Ce jeune prince avait déjà été excommunié par Honorius, ainsi que sa mère, la reine Constance. Lorsque le saint-père apprit la nouvelle de son suzerain, il l'excommunia pour la deuxième fois, et mit en interdit toutes les villes qui reconnaissaient son autorité. Profitant ensuite de la division qui régnait dans la famille de Pierre d'Aragon, à cause du testament qui conférait au fils aîné les Etats d'Espagne, et ceux de Sicile à Jacques, il essaya d'exciter une guerre entre les deux frères, et réclama la liberté de Charles le Boiteux.

Alphonse d'Aragon n'osa pas résister ouvertement au pape, dans la crainte d'une nouvelle croisade; il temporisa, et lui adressa des ambassadeurs qui promirent en son nom de faire justice aux réclamations de l'Eglise dès qu'il aurait rétabli l'ordre dans son royaume. Honorius, trop rusé pour ne point voir le but des démarches de ses ennemis, exigea impérieusement la liberté de Charles II et l'engagement solennel qu'Alphonse prendrait les armes contre Jacques, sous peine d'encourir les mêmes censures que son frère. Cette déclaration rompit les négociations; les ambassadeurs quittèrent Rome aussitôt, et le pape écrivit à son légat, le cardinal Jean Cholet, qu'il suspendit immédiatement de leurs fonctions tous les ecclésiastiques qui favorisaient Alphonse d'Aragon ou qui refusaient de l'excommunier dans leurs diocèses.

Pendant que le pape luttait avec énergie pour Charles le Boiteux, celui-ci faisait solliciter Edouard d'Angleterre de négocier la paix entre lui et Alphonse, offrant d'abandonner la Sicile entière et l'archevêché de Reggio pour prix de sa liberté; il s'engageait en outre à faire approuver le traité par le pape, et à obtenir de la cour de Rome la révocation des censures prononcées contre le roi défunt, contre la reine Constance et contre les deux princes Alphonse et Jacques. Le projet de ce traité fut envoyé immédiatement au pontife, qui le rejeta comme attentatoire aux droits de l'Eglise romaine; il défendit même à Charles de contracter aucun engagement avec ses ennemis, sous peine d'être compris dans leur excommunication.

Honorius s'occupa ensuite de lever les censures d'interdiction prononcées contre la ville de Venise sous le pontificat de Martin, par le légat Bernard, cardinal de Porto, à l'occasion de son refus d'armer une flotte contre les Siciliens révoltés. L'envoyé du saint-père prétendait que le fait seul de la répugnance des Vénitiens à secourir Charles d'Anjou suffisait pour les rendre passibles des anathèmes encourus par

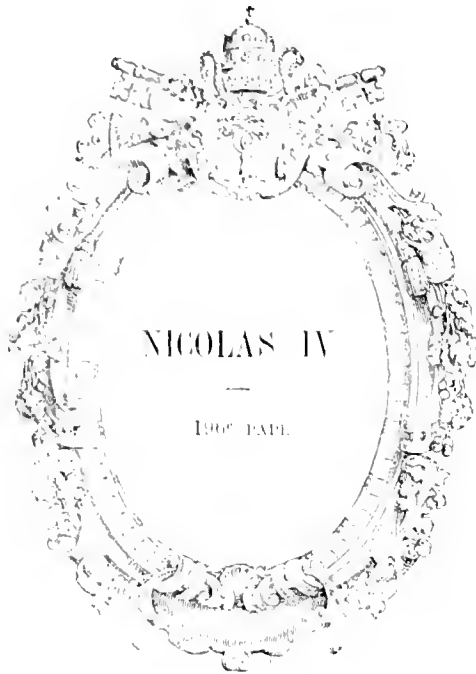
les rebelles; en conséquence, il les avait excommuniés et avait mis leur ville en interdit, ce qui avait duré jusqu'à la mort de Martin. Ceux-ci s'étaient alors décidés à envoyer leurs ambassadeurs au nouveau pape, pour lui représenter qu'ils n'avaient jamais manqué de soumission envers le saint-siège, et que leur refus ayant été dicté par de simples considérations d'équité, ils le priaient de ne point maintenir plus longtemps l'anathème fulminé contre eux. Honorius fit droit à leur demande, et permit à l'évêque de Venise de lever l'interdit, sous la condition toutefois que les habitants ne prendraient aucune part dans l'affaire de Sicile au détriment de l'Eglise romaine ou des héritiers du roi Charles.

Cet ordre ne fut pas plutôt donné, que le pape le révoqua, sur la nouvelle que le doge avait procédé rigoureusement contre les citoyens qui s'étaient enrôlés pour secourir les Français sans la permission du conseil des Dix; il écrivit aussitôt une nouvelle lettre à l'évêque, et lui défendit de lever l'interdit avant que le chef de la république eût abandonné les poursuites faites contre ceux qui avaient obéi à son légat. Le doge et les Dix firent ce que le pape ordonnait, et lui députèrent deux frères prêcheurs et deux frères mineurs pour rendre témoignage de leur soumission à l'Eglise romaine; et enfin l'interdit qui couvrait Venise fut levé par l'évêque.

Ce fut le dernier acte d'autorité d'Honorius; il mourut, le 3 avril 1287, des suites d'une maladie affreuse causée par ses débauches; ses restes furent exposés dans le palais qu'il avait fait bâtir près de la basilique de Sainte-Sabine à Rome. Il fut enterré à Saint-Pierre.

Les juifs étaient à cette époque l'objet de l'exécution des peuples d'Allemagne et de France, sans qu'on puisse expliquer la cause de cette haine universelle: on les accusait d'égorger des enfants pendant la semaine sainte, afin de se servir du sang pour des opérations magiques: différentes chroniques répètent ces accusations atroces, et nous ont transmis des histoires de jeunes filles ou de jeunes garçons pendus ou crucifiés; la plus remarquable de ces légendes est celle du jeune Verner tué à Vesel, en 1287.

Voici la version ignoble et atroce des Bollandistes. « Verner était un garçon de quatorze ans, né au village et accoutumé à vivre du travail de ses mains. Il habitait Vesel, et s'était mis au service d'un juif pour porter de la terre dans une cave. Lorsque arriva la semaine sainte, son hôte se mit à dire: « Verner, garde-toi des juifs, voilà le vendredi saint, ils te mangeront. » Celui-ci répliqua: « Je me confie à Dieu et n'ai point de craintes. » Cependant, le jeudi de la sainte semaine, il se confessa et communia avant de commencer son travail; mais à peine était-il dans la cave, que les juifs se précipitèrent sur lui, le bâillonnèrent pour étouffer ses cris, ensuite le suspendirent à un poteau la tête en bas, pour lui faire rendre l'hostie qu'il avait reçue. Après quoi ils le déchirèrent avec leurs poignards, lui ouvrirent les veines par tout le corps, et les pressèrent avec des tenailles pour en exprimer jusqu'à la dernière goutte de sang. »



Mort de sept cardinaux. — Élection du pape Nicolas. — Son histoire avant son pontificat. — Il continue la politique de ses prédécesseurs. — Conversion des Tartares. — Charles le Boiteux est mis en liberté. — Il est couronné roi de Sicile. — Les infidèles tentent la conquête de la terre sainte. — Nicolas revendique pour son siège le royaume de Hongrie. — Mort du saint-père. — Vices des ecclésiastiques au treizième siècle.

Après la mort d'Honorius, ce pape que Probus, évêque de Toul, appelait le satrape de l'Antechrist, les cardinaux s'assemblèrent dans un nouveau palais qu'il avait fait construire. Mais comme les murs de cet édifice étaient encore humides, les grandes chaleurs de l'été en firent dégager des miasmes pestilentiels qui emportèrent sept des membres du sacré collège ; les autres prélats quittèrent Rome précipitamment, laissant le cardinal Jérôme d'Ascoli seul dans ce palais pendant neuf mois que dura la vacance du saint-siège.

A la fin de l'hiver suivant, les cardinaux se rassemblèrent une seconde fois en conclave, et au premier tour de scrutin ils élurent pape ce même Jérôme, évêque de Palestrine. Il fut soumis aux cérémonies ordinaires, et couronné le 25 février 1288, sous le nom de Nicolas IV. D'après Ciaconius, le pontife était originaire d'Ascoli, ville de la marche d'Ancone, et ses parents d'honnêtes et laborieux artisans.

Entré fort jeune dans l'ordre des frères mineurs, Jérôme s'y distingua par son application à l'étude, et parvint au grade de docteur en théologie. Saint Bonaventure, alors général de l'ordre, le fit ministre provincial de Dalmatie, d'où il fut envoyé à Constantinople, par le pape Grégoire X, en qualité de nonce. Dans l'intervalle, la place de général de son ordre étant devenue vacante, il fut promu à cette haute dignité dans un chapitre tenu à Lyon en 1274 ; plus tard il obtint encore la légation de France. Le pape

Nicolas III, en récompense de ses services, le nomma prêtre-cardinal du titre de Sainte-Potentienne ; et en sa faveur il fit augmenter les traitements que les prélats de France payaient aux légats du saint-siège.

Dans cette circonstance, Jérôme fit preuve d'un grand désintéressement, il refusa l'augmentation de ses subsides ; et comme le pape, dans l'acte de promotion, l'avait appelé le ci-devant ministre général des frères mineurs, il se crut déchargé du généralat, et ne consentit à reprendre ses fonctions qu'après un nouvel ordre de la cour de Rome. En dernier lieu, le pontife Martin, son prédécesseur, lui avait conféré l'évêché de Palestrine.

Nicolas IV était le premier pape de l'ordre des frères mineurs. A peine sur le trône, son caractère et ses habitudes changèrent comme par enchantement : de généreux il devint avare ; de tolérant il devint fanatique ; avant son élévation il s'était montré très-attaché à l'Église, depuis il sacrifia même les intérêts du saint-siège à l'agrandissement de sa famille, et, ce qu'aucun prêtre n'avait fait avant lui, il devint le protecteur du parti des Gibelins ; les ennemis déclarés de Rome ; tout cela, il est vrai, secrètement, et tout en se montrant favorablement disposé pour les Guelfes et pour Charles le Boiteux.

Un mois après son exaltation, le pape créa six cardinaux, parmi lesquels se trouva Pierre Colonna, un de ses parents qui était déjà marié. Cette nomination devint le principe de la grandeur de la famille des

Colonna, que nous verrons dominer l'Italie sous les règnes suivants. Nicolas reçut cette année une ambassade du kan Argoun, souverain de l'Iran, qui lui annonçait la nouvelle que plusieurs chefs tartares avaient embrassé le christianisme; le prince ajoutait dans sa lettre, que son plus ardent désir était de se faire baptiser lui-même à Jérusalem aussitôt qu'il aurait arraché cette ville aux infidèles.

Le saint-père, craignant avec juste raison que cette grande dévotion du kan pour la Palestine ne couvrit des vues ambitieuses sous le voile de la religion, lui écrivit qu'il n'était nullement nécessaire de différer jusqu'à cette époque sa conversion, et qu'il l'engageait à recevoir l'eau rémédiate avant d'entreprendre la conquête de la terre sainte, si sa conscience était pure. Argoun ne répondit point au pape, mais il ne donna aucune suite à ses projets, et Jérusalem continua à rester au pouvoir des musulmans.

Charles le Boiteux ne pouvant supporter plus longtemps les ennuis de la captivité, résolut de les faire cesser à tout prix et d'acheter sa liberté: par l'entremise d'Édouard d'Angleterre, il fit offrir à Alphonse, et pour la seconde fois, de lui abandonner en toute propriété la Sicile et l'archevêché de Reggio, et de lui procurer la paix avec Philippe le Bel et Charles de Valois. En outre, le prince s'obligea à donner pour otages trois de ses fils, et à se constituer prisonnier du roi d'Aragon, si dans un délai de trois ans il n'avait pas rempli ses engagements.

Alphonse accéda à ses propositions, mit le prince en liberté, et envoya des ambassadeurs à Rome pour justifier sa conduite passée devant le pape. Un consistoire ayant été assemblé pour les écouter, ceux-ci exposèrent longuement qu'il n'était pas équitable de rendre leur souverain responsable des actions de son père; que longtemps avant la mort du roi Pierre il avait été mis en possession du royaume d'Aragon, et qu'il était injuste de vouloir l'en déposséder; enfin ils terminèrent leur harangue en proposant au pape de lui payer un tribut et de mettre les États d'Alphonse sous la protection de l'Église.

Nicolas leur répondit: « Nous voudrions, seigneurs, trouver votre maître innocent; malheureusement lui-même s'attache à nous prouver qu'il est coupable, en persévérant dans le péché. Ses troupes ne parcourent-elles pas la Sicile? N'a-t-il pas envahi les terres du roi de Majorque, l'allié du saint-siège? Ne retient-il pas dans ses prisons Charles le Boiteux, et ne continue-t-il pas à gouverner le royaume d'Aragon, au mépris de l'excommunication du pape Martin? Eh bien! malgré tout, nous sommes prêt à recevoir votre maître en grâce, s'il vient à se jeter à nos pieds pour implorer notre miséricorde. »

Lorsque Nicolas se montra si favorablement disposé pour Alphonse, il croyait encore Charles le Boiteux dans sa prison de Barcelone; mais à peine eut-il appris que son protégé avait obtenu sa liberté, que, sans même prendre connaissance du traité qui lui était présenté, il entra dans une colère affreuse, et déclara qu'il cassait tout ce qui avait été décidé sans son autorisation.

Quelques mois après, l'hypocrite Martin couronna solennellement Charles II roi de Sicile, et en retour du serment d'hommage, il lui accorda l'autorisation

de prélever sur ses États des dîmes pendant trois années pour subvenir aux frais d'une guerre contre Alphonse. Il annula tous les engagements contractés par ce prince, par Charles de Valois et par Édouard d'Angleterre, comme ayant été exigés contre les lois de la morale chrétienne. Enfin il déclara Alphonse et Jacques excommuniés et indignes de la couronne.

Or, comme un désastre est toujours suivi d'un autre, le saint-père apprit de l'évêque de Tripoli la prise de cette ville par les infidèles, et le siège de Saint-Jean d'Acre par une armée de Sarrasins. Le prélat était venu lui-même à Rome, tant le danger était pressant, pour demander vingt galères bien armées et fournies de toutes les munitions nécessaires, afin de tenir la mer pendant une année sur les côtes de la Syrie; service que l'évêque de Tripoli offrait de payer très-généreusement. Nicolas s'empessa de faire droit à sa demande, et en moins de trente jours il avait fait venir les galères de Venise: toutefois, avant de les mettre à la disposition du prélat, il exigea de lui une forte somme d'argent et l'engagement de partager le commandement de la flotte avec le patriarche de Jérusalem, dont il comptait tirer un nouveau tribut.

En compensation de ce sacrifice, le pape promit de publier une croisade pour exciter les chrétiens d'Occident à passer en Palestine; ce qu'il exécuta fidèlement. Mais la fureur des croisades commençait à s'affaiblir dans l'Occident; malgré les efforts de Nicolas et de ses légats, aucun prince ne consentit à se croiser, et la ville de Saint-Jean d'Acre tomba au pouvoir des musulmans. La prise de cette ville entraîna la perte de toute la Palestine.

Ladislas III le Cruel, roi de Hongrie, venait enfin de recevoir la punition de tous ses forfaits, et avait été assassiné par un brave Poméranien au milieu de ses courtisans. Comme il ne laissait point d'héritiers, trois compétiteurs se présentèrent pour disputer sa couronne; Rodolphe de Habsbourg, le plus redoutable des trois, en prit possession comme d'un fief de l'empire, et la donna à son fils Albert. Le pape, furieux que Rodolphe se fût adjugé le royaume de Hongrie sans son autorisation, le réclama à son tour pour l'Église romaine, l'héritière de tous les empires, et menaça le prince des foudres ecclésiastiques, s'il ne lui restituait immédiatement les États de Ladislas. Mais la mort ne lui permit pas de mettre ses menaces à exécution; il s'éteignit consumé de vieillesse le 4 avril 1292, et fut enterré à Sainte-Marie Majeure.

Nicolas possédait une vaste instruction; il aimait les sciences et les lettres, protégeait les savants, et prit même une part très-active à la fondation de la célèbre université de Montpellier; malheureusement il avait puisé dans l'ordre des frères mineurs cet esprit d'intolérance qui veut imposer ses croyances à tout l'univers et qui ne recule devant aucun moyen de conversion.

Sa mémoire doit être signalée à l'exécration des hommes, parce que le premier il constitua régulièrement des tribunaux d'inquisiteurs dans les villes de Venise et d'Avignon pour exterminer les hérétiques; il augmenta et confirma les privilèges des dominicains, qui étaient en possession de ces affreuses



Plafond du palais papal

fonctions; il leur donna pouvoir d'interpréter les lois ecclésiastiques à leur guise; il les autorisa à poursuivre les hérétiques par le fer et par le feu, à leur enlever leurs biens, à les priver de leurs emplois, de leurs honneurs, de leurs bénéfices, non-seulement eux, mais encore leurs enfants, leurs fauteurs, leurs adhérents, et ceux qui tenaient des emplois, des honneurs, des bénéfices des seigneurs excommuniés ou qui les avaient obtenus par leur protection.

Nicolas leur permit en outre de faire abattre les maisons qui avaient servi aux hérétiques, ainsi que les maisons adjacentes, et rendit une bulle par laquelle il était enjoint aux seigneurs et aux magistrats des villes que traversaient les inquisiteurs, de leur prêter main-forte, de leur obéir en toutes choses, de procéder contre tous les ecclésiastiques réguliers, quels qu'ils fussent, malgré leurs privilèges, même contre les abbés, les évêques et les archevêques, qu'ils désigneraient; plaçant ainsi leur juridiction au-dessus de toutes les autorités, et ne les laissant dépendre que du siège de Rome.

A l'exemple d'un de ses prédécesseurs, Nicolas profana les tombeaux de ses ennemis; il fit déterrer les cadavres de Jean de Beziens, cordelier, et de

Pierre Cassiodore, son disciple, et commanda au bourreau de les brûler sur un bûcher et de jeter les cendres au vent, parce que ces saints moines avaient prêché contre lui pendant leur vie.

Enfin, pour terminer l'histoire de son règne, nous citerons une proclamation que Ménard, comte de Tyrol, adressait à ses sujets lorsque le saint-père cherchait à les pousser à la rébellion. « Donnez aux évêques votre robe, ils vous voleront votre manteau, disait le prince; qui pourrait être assez insensé ou assez lâche pour souffrir sans se plaindre l'orgueil, le faste, l'avarice, la perdition, les débauches, et pour tout dire, tous les crimes de ces infâmes? »

« Les occupations des prêtres sont de faire des bâtards, de présider à des orgies et d'inventer de nouveaux moyens pour extorquer l'argent des peuples. Eh quoi! n'est-ce pas assez que le berger tonde la brebis; faut-il encore qu'il l'égorge?... »

« Assez longtemps nous avons été sous le prestige des cérémonies religieuses; assez longtemps nos esprits ont été terrifiés par la crainte d'un enfer qui n'existe point; assez longtemps nous avons été foulés aux pieds des prêtres; relevons-nous donc enfin, et crions: Mort et extermination à ces ennemis de l'humanité! »



Divisions entre les cardinaux. — Sédition à Rome. — Le conclave se rassemble à Pérouse. — Singulière élection de Pierre de Mouron. — L'hostie miraculeuse de Saint-Méry.

Après la mort de Nicolas IV, deux factions se formèrent dans le sacré collège pour l'élection du pape; celle des Guelfes avait à sa tête le cardinal Matthieu Rosso des Ursins; celle des Gibelins, Jacques Colonna, l'ennemi déclaré de Charles, roi de Sicile. Malgré la haine que se portaient les deux partis, le conclave s'assembla au palais de Sainte-Marie Majeure. L'évêque d'Ostie, Latin des Ursins, ouvrit les séances par un discours rempli de sagesse; mais il ne fut point écouté, et dix jours après, les conclavistes se séparèrent sans nommer de pape; le mois suivant ils se réunirent de nouveau au palais de Sainte-Sabine sur le mont Aventin, pour se séparer une seconde fois; enfin, après plusieurs tentatives d'accommodement inutiles, ils se retirèrent dans leurs terres.

Pendant leur absence eut lieu l'élection des sénateurs à Rome, ce qui occasionna une violente sédition. On se battit dans les rues, on pilla les maisons, on mit le feu au palais des Guelfes; et quelques cardinaux qui étaient dans la ville sainte ayant voulu se montrer en habits sacerdotaux pour arrêter les désordres, furent assaillis à coups de pierres et chassés honteusement. Après plusieurs mois de combats et de luttes, les sénateurs furent élus et le calme se rétablit. Trois cardinaux revinrent aussitôt s'installer au palais de Latran pour nommer un pontife; mais comme ils craignaient que leurs collègues, réfugiés à Viterbe, ne fissent de leur côté une seconde élection, ils leur écrivirent en ces termes: « Nous pourrions sans votre concours procéder à l'exaltation d'un pape, puisque vous demeurez hors de Rome; cependant nous préférons vous attendre quelques jours pour former un conclave plus régulier. Hâtez donc

vos départ, et réfléchissez qu'il est urgent de mettre un terme à la vacance du saint-siège. »

Cette déclaration fit craindre un schisme, car si d'une part les trois cardinaux qui étaient à Rome avaient le droit d'élire un pape, à cause du privilège du lieu, les autres de leur côté pouvaient prétendre aux mêmes droits en raison de leur nombre. Les plus habiles juriconsultes furent consultés à cet égard, et le résultat de leur délibération fut que les cardinaux étaient tenus de se réunir tous à Pérouse, pour mettre fin aux déplorables divisions qui avaient privé la chrétienté d'un chef suprême pendant vingt-sept mois.

Dans ce nouveau conclave, les intrigues recommencèrent avec la même ardeur que dans les précédentes réunions, et menaçaient de prolonger la vacance du saint-siège, lorsque heureusement un incident tout à fait étranger aux élections suspendit les disputes: le frère du cardinal Napoléon de Saint-Marc s'étant tué en tombant de cheval, ce prélat demanda à quitter le conclave pour rendre les derniers devoirs à son frère. Jean Bouccamace, évêque de Tusculum, profita de cette circonstance pour rappeler aux membres du sacré collège que la mort pouvait bientôt les frapper à leur tour, et que Jésus-Christ était apparu à un saint homme nommé Pierre de Mouron, auquel il avait révélé qu'il les ferait tous mourir avant quatre mois, s'ils ne s'empresaient de terminer le conclave. Sous l'inspiration de cette singulière prophétie, un d'eux proposa Pierre de Mouron lui-même comme pape; cet avis prévalut sur tous les autres, et le pieux anachorète fut aussitôt proclamé chef de l'Église, sous le nom de Célestin V.

Nous ne devons point passer sous silence le fa-





Scènes grotesques à Rome, à l'occasion de la nomination du pape

meux miracle que Jean Villani rapporte à cette époque dans sa Chronique, et qui mit en émoi toute la chrétienté. Le fait eut lieu en France et dans la ville de Paris. « Une pauvre femme, dit la légende, avait emprunté trente sous à un juif, et lui avait donné comme gage de sa dette sa meilleure robe. La fête de Pâques étant proche, la femme vint trouver le juif, le pria de lui prêter son vêtement pour un seul jour, afin qu'elle pût se présenter décentement à la table de la communion. D'abord l'usurier refusa, et ne s'adoucit ensuite que sous la promesse qu'elle fit de lui apporter l'hostie consacrée que le prêtre devait lui remettre. La malheureuse ayant en effet reçu l'Eucharistie à Saint-Méry, sa paroisse, elle conserva l'hostie dans son livre de prières et la remit au juif. Ce mécréant plaça le corps de notre Seigneur sur un coffre et le couvrit avec un canif; aussitôt le sang jaillit de chacune des coupures. Au lieu d'être touché de ce prodige, sa rage s'en accrut, il perça l'hostie avec des clous. Le sang coula avec encore plus d'abondance; il la jeta dans le feu, mais immédiatement elle sortit du foyer et voltigea par la chambre; enfin il la ramassa et la plongea dans une chaudière d'eau bouillante; aussitôt l'eau fut changée en sang, et l'hostie, s'élevant au-dessus de la chaudière, prit la

forme de Jésus-Christ lui-même attaché sur la croix. La femme et l'enfant du juif, qui avaient été témoins de ce miracle, se jetèrent à genoux pour adorer Dieu.

« En ce moment un grand mouvement avait lieu dans la rue des Billettes; le jeune fils de l'usurier vint sur la porte par curiosité, et vit quantité de gens qui se rendaient à l'église de Sainte-Croix de la Bretonnerie pour entendre l'office divin. — Où allez-vous? demanda l'enfant à ceux qui étaient les plus proches de lui. — Nous allons adorer notre Dieu, répliquèrent ceux-ci. — Oh bien, c'est peine perdue, ajouta le petit juif; mon père vient de le tuer.

« Une femme, surprise de ces paroles, pénétra dans la boutique et trouva une hostie surnageant dans une chaudière; elle la prit dans une cuillère et la porta au curé de Saint-Jean en Grève, à qui elle rapporta les paroles du jeune israélite. A son tour le prêtre en rendit compte à Simon de Bally, évêque de Paris: le juif et toute sa famille furent appliqués à la question et avouèrent le crime. Depuis cette aventure, l'hostie miraculeuse fut conservée à Saint-Jean en Grève, et Renier Flaming, bourgeois de Paris, fit élever une chapelle sur l'emplacement de la maison du juif qu'il donna ensuite aux frères hospitaliers de la Charité Notre-Dame. » Conte absurde, billevesée catholique!



Histoire de Pierre de Mouron avant son pontificat. — Les cardinaux veulent le retenir de force dans Perouse. — Sacre de Celestin. — Nouvelle promotion de cardinaux. — Le saint-père accorde de grands avantages au roi Charles. — Artifices et fourberie du cardinal Gaëtan pour arriver à la papauté. — Imbécillité de Célestin; il abdique.

Pierre de Mouron était né en 1215 au diocèse d'Isernia, dans la province de la Pouille. Son père s'appelait Angelier et sa mère Marie; tous deux étaient de pauvres cultivateurs; ils avaient eu douze fils, et Pierre, qui était le onzième, fut le seul qui se voua au service de Dieu. Dès sa plus tendre enfance il manifesta un goût si prononcé pour la prière et le recueillement, que sa mère se détermina à lui faire apprendre à lire et à lui donner même quelque teinté des saintes Écritures. Parvenu à l'âge d'homme, Pierre se retira dans un ermitage situé sur le penchant d'une montagne voisine du château de Sangre; plus tard, ne trouvant pas cet asile assez solitaire, il gravit le sommet des rochers qui couronnaient la crête des monts, et se creusa une cellule qui était plutôt un véritable terrier, car elle était si étroite, qu'à peine pouvait-il s'y tenir debout ou s'étendre pour se coucher.

Il demeura trois ans dans cette grotte, vivant des aumônes des paysans qui venaient solliciter le secours de ses prières. Comme un grand nombre de personnes pieuses l'engageaient à se faire ordonner prêtre, il se rendit à Rome, où, malgré son ignorance, il reçut les ordres. Après quoi il vint au mont de Mouron, près de Sulmona, ville épiscopale de l'Abbruzze ultérieure, où il passa cinq années dans une caverne. Il fut encore obligé d'abandonner cette demeure, parce que les cultivateurs défrichaient les

bois qui couvraient les flancs de la montagne. Il se retira alors sur un autre coteau appelé le coteau de Magelle, qui avait une grotte très-spacieuse; il fit élever un autel dans cette retraite, et l'habita avec plusieurs anachorètes ses disciples.

Pierre de Mouron passait des semaines entières dans le jeûne et dans les macérations; ce qui lui occasionnait des fièvres extatiques et des accès de folie, pendant lesquels il était privé du sens de l'ouïe et de la vue. Les frères qui se trouvaient autour de lui prenaient ces extases pour des révélations, et regardaient comme des prophéties les paroles incohérentes qu'il prononçait pendant ces étranges hallucinations. L'ignorance venant en aide à la superstition, l'anachorète avait acquis une réputation de sainteté dans toute l'Italie, et un grand nombre de pèlerins venaient faire leurs dévotions au mont de Magelle pour demander à Pierre sa bénédiction. L'affluence des visiteurs devint même si considérable, que les frères se décidèrent à utiliser les présents qui leur étaient offerts, et sollicitèrent du pape Urbain IV l'autorisation de fonder un monastère et de vivre en communauté sous la règle de saint Benoît; ce qui leur fut accordé.

Quant à Pierre, bien loin d'apporter quelque adoucissement à son genre de vie, il redoubla d'austérités, se fit murer dans sa cellule, et ne laissa qu'un guichet qu'il ouvrait une fois par jour pour recevoir

la pain et de l'eau en fort petite quantité. Les dimanches et les jours de grandes fêtes, la seule récréation qu'il se permit était d'ouvrir une seconde fois son guichet pour célébrer la messe, afin que le frère qui la servait pût dire les répons de l'office. Il couchait sur la terre humide, sans paille ni foin, avec une pierre pour oreiller; il portait une ceinture de chaînes de fer et une cotte de mailles pour chemise. Enfin la légende ajoute qu'il s'exhalait de sa cellule et de son corps une odeur tellement infecte, que personne ne pouvait approcher sans en être suffoqué. Tel était l'homme que les cardinaux venaient d'élever à la papauté.

L'élection ayant été régulièrement faite, les cardinaux députèrent cinq d'entre eux au couvent de Pierre de Mouron. Arrivés à Sulmone, les ambassadeurs gravirent la montagne par un chemin très-rude, et se présentèrent à la cellule du reclus, qui avait ouvert son guichet pour les entendre; là ils virent au fond de ce tombeau vivant, à la lueur d'une lampe fumeuse, un vieillard d'environ soixante-douze ans, hâve, exténué par les jeûnes, la barbe hérissée, les yeux enflammés et remplis de larmes; ils se découvrirent devant lui et se prosternèrent le visage contre terre. Après une courte prière ils se relevèrent, et l'archevêque de Lyon porta la parole au nom de tous, il annonça à Pierre qu'il avait été élu souverain pontife par la volonté de Dieu, pour faire cesser les troubles qui désolaient l'Église.

A cette nouvelle aussi extraordinaire qu'inattendue, le pauvre fanatique répandit des larmes abondantes, et demanda qu'on lui permit de se recueillir avant de donner une réponse; il prit le décret qui lui conférait la papauté, et referma le guichet de sa cellule. Trois heures après, on l'entendit crier: « J'accepte le pontificat! » Aussitôt on démolit sa prison, et les cardinaux vinrent lui baiser les pieds.

Cette étrange nomination excita la curiosité générale; de tous côtés on accourut pour voir le nouveau pape; cardinaux, évêques, nobles, princes et rois, tous se rendirent au mont de Mouron; Charles le Boiteux et son fils voulurent même tenir les brides de l'âne sur lequel monta Pierre lorsqu'il se rendit à la ville d'Aquila.

Le nouveau pape, quoique fort ignorant, avait une âme simple et bonne; néanmoins il se montra d'une extrême méfiance envers les cardinaux et le clergé séculier, et ne donna sa confiance qu'au roi Charles et à quelques juriconsultes qu'il avait pris en grande affection. Il choisit même un laïque pour secrétaire, au grand scandale des prêtres, qui censurèrent fortement cette innovation, et il nomma à un grand nombre de charges ecclésiastiques des religieux de l'Abuzze, de préférence aux prêtres romains. Ensuite il envoya aux cardinaux l'ordre de se rendre dans la ville d'Aquila, où il voulait établir provisoirement sa résidence, ne pouvant faire le voyage de Pérouse pendant les chaleurs de l'été, à cause de ses infirmités.

Ceux-ci, mécontents de cette mesure, lui répondirent qu'il était impossible de déplacer la cour sans des frais considérables; que d'ailleurs une démarche semblable établissait un mauvais précédent, attendu que si jamais on élisait un pape en pays

étranger, on alléguerait cet exemple pour enlever la résidence de Rome aux pontifes. Ils lui citaient le pape Martin IV, qui avait préféré la captivité à la honte de se retirer dans la Pouille. Quant à votre excuse sur la difficulté de voyager au mois d'août avec vos infirmités, ne pouvez-vous donc, ajoutaient-ils, faire en litière une course de vingt lieues? »

Pierre de Mouron ne se laissa pas influencer par leurs raisonnements, et à l'instigation du roi Charles, il déclara aux cardinaux qu'il était résolu à habiter la ville d'Aquila et à s'y faire consacrer. En effet, il chargea Hugues Séguin, qu'il venait d'élever au siège d'Ostie, vacant par la mort récente du cardinal Latin des Ursins, de tout disposer pour la cérémonie. Au jour fixé pour le sacre, lui-même se revêtit des ornements pontificaux, et se fit couronner de la mitre ornée d'or et de pierres par le cardinal Napoléon; ensuite il s'assit sur la chaise percée, et les rois, les évêques, les cardinaux et le clergé lui prêtèrent serment d'obéissance en lui baisant les pieds. Le lendemain il célébra la messe et prit le nom de Célestin V; après la cérémonie il monta sur une estrade dressée sur le parvis de l'église, et donna sa bénédiction au peuple.

Célestin était rempli de sens et de modestie, il parlait peu et toujours en italien, ne connaissant point la langue latine. Jamais il ne prenait conseil des cardinaux, qu'il appelait les ennemis de la foi et les sangsues des chrétiens. Un seul passage de la lettre synodale qu'il écrivit le jour de son installation suffit pour faire connaître l'humilité de son esprit et la charité de son âme.

« Depuis un demi-siècle, écrivait-il aux évêques, nous avons renoncé à tous les soins des affaires du monde pour nous vouer entièrement à Dieu; aussi à la nouvelle de notre élévation au pontificat nous avons été épouvanté de la grandeur de cette dignité. Nous avons courbé notre front dans la poussière, comme écrasé sous la charge que le Christ venait de poser sur nous, suppliant ce divin maître d'envoyer à notre intelligence la lumière qu'il fit descendre sur ses apôtres, afin de fortifier notre cœur contre le danger du pouvoir et des honneurs. Après une prière fervente, nous nous sommes relevé avec la résolution de rétablir la pratique de la morale évangélique dans l'Église, en confiant l'administration de ses biens temporels aux séculiers capables de les administrer, et le salut des fidèles à des prélats vraiment dignes d'être les ministres d'un Dieu de paix et de charité.

« Nous consacrerons toutes nos veilles à accomplir cette mission sainte; mais si nos efforts ne peuvent détruire les vices de la cour de Rome, si malgré notre persévérance et notre fermeté nous voyons l'impossibilité de chasser hors du sanctuaire l'ambition, l'avarice, la débauche et le crime, nous jetterons à nos pieds la couronne mondaine des papes, pour retourner dans notre solitude le pleurer sur les malheurs des peuples. »

Il s'informa en effet très-scrupuleusement des prêtres que le peuple italien reconnaissait comme véritablement dignes de vénération; il s'en trouva seulement douze, dont sept Français et cinq Italiens; il les nomma immédiatement cardinaux, au grand scandale des anciens prélats qui composaient la cour du

pape défunt. Il renouvela les décrets du conclave publiés par Grégoire X, et ordonna qu'ils seraient exécutés dans toute leur rigueur, lorsque le saint-siège viendrait à vaquer soit par la mort du pape, soit par sa renonciation au pontificat. Cette mesure prudente acheva d'indisposer les membres du sacré collège contre Célestin, et leur haine devint plus violente encore lorsque le saint-père eut déclaré qu'il voulait établir sa résidence à Naples, capitale des Etats de Charles le Boiteux. Une conjuration se forma contre lui pour le renverser du trône, et l'ambitieux cardinal Benoît Gaëtan se mit à la tête des conspirateurs.

Voici la ruse qu'il imagina pour déterminer Célestin à quitter le pontificat. Ayant été prévenu par un camérier que le pape se renfermait souvent dans une chapelle secrète pour se livrer au jeûne et à la prière, comme il faisait dans sa cellule du mont de Mouron, le cardinal fit percer les murailles derrière la place occupée par un Christ, et introduisit dans l'ouverture un porte-voix qui communiquait avec une chambre de l'étage supérieur; alors, pendant le silence de la nuit, lorsque le pontife se retirait dans sa chapelle pour prier, il lui criait d'une voix terrible: « Célestin, Célestin, rejette le fardeau de la papauté; c'est une charge au-dessus de tes forces! »

Comme le saint-père voyait que, malgré ses efforts, les désordres du clergé s'accroissaient, son imagination, déjà très-affaiblie, prit cet avertissement pour un ordre du ciel, et il promit à Dieu de retourner dans son ermitage. Néanmoins il hésitait encore, craignant d'avoir été sous le prestige du démon, ne sachant pas s'il lui était possible de renoncer canoniquement à sa dignité, et n'osant consulter personne à ce sujet. Plusieurs semaines se passèrent dans cette perplexité d'esprit; enfin, un soir la voix s'étant fait entendre plus menaçante que les nuits précédentes, Célestin s'écria en pleurant: « On prétend, mon Dieu, que j'ai tout pouvoir dans ce monde sur les âmes, pourquoi donc ne puis-je assurer le salut de la mienne et me décharger du poids de ma dignité pour mon repos? Seigneur, ne savez-vous pas que vous me demandez l'impossible, et ne m'avez-vous donc élevé si haut que pour me précipiter dans l'abîme? »



La noblesse française fut tuée tout devant les Flamands à Courtray.

D'après les maximes des papes, je peux tout et je suis infailible; comment se fait-il que de tous côtés des plaintes s'élèvent contre moi? Ne suis-je pas obligé de reconnaître moi-même l'impossibilité d'empêcher l'inconduite, la débauche, les exactions et les divisions de mes ecclésiastiques? Ne vaudrait-il pas mieux repousser la tiare du pied et fuir cette Babylone impure, qu'on appelle l'Église, afin de me vouer comme antrefois entièrement à vous, Seigneur, dans une solitude inaccessible? M'avez-vous donc condamné à porter cette croix jusqu'à ma dernière heure? Gaëtan répondit par son porte-voix : « Abdique la papauté, Célestin, abdicque la papauté! »

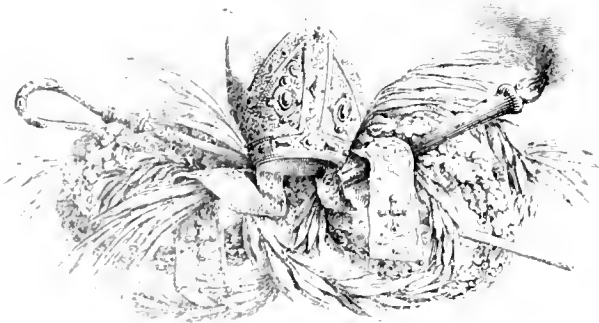
Cinq jours après, Pierre de Mouron fit venir dans son palais quelques cardinaux; il leur rappela comment il avait passé sa vie dans le repos et dans la pauvreté; comment il avait été arraché à cette vie contemplative qui lui avait mérité la protection du Seigneur; et il ajouta en versant d'abondantes larmes : « Mon grand âge, mes manières rustiques, la simplicité de mon langage et de mes mœurs, l'ignorance de mon esprit et mon peu d'expérience des intrigues ecclésiastiques, me font craindre de tomber dans un abîme. Je crois qu'il m'est impossible d'éviter la damnation éternelle si je reste pape, et je viens vous demander l'autorisation de céder cette dignité à un plus digne que moi. »

Les cardinaux feignirent d'éprouver une grande répugnance à donner une réponse, et conseillèrent au pontife d'ordonner des processions et des prières publiques afin d'obtenir que Dieu lui manifestât sa volonté pour le plus grand bien de l'Église.

Mais les moines célestins ne furent pas plutôt instruits du dessein de leur fondateur d'abdiquer la tiare, qu'ils en répandirent la nouvelle, et se mettant à la tête des Napolitains, accoururent en foule au palais pontifical, en brisèrent les portes, et pénétrant jusqu'à la cellule du saint-père, s'agenouillèrent devant lui, et le supplièrent de garder la tiare, le glorifiant comme le seul prêtre qui se fût montré digne d'être appelé le Père des fidèles depuis l'apôtre Pierre. Le roi de Sicile, les évêques, les cardinaux, les seigneurs, les religieux, tout le clergé, vinrent processionnellement le supplier de ne point abdiquer.

Devant une démonstration aussi générale, Célestin sentait sa résolution s'ébranler, il gardait le silence, et ne répondait que par ses larmes aux témoignages d'amour de tout ce peuple. Enfin, il s'avança vers une fenêtre et donna sa bénédiction à la foule qui se pressait dans la cour du palais. Chacun espéra que le saint père avait abandonné ses pensées d'abdication; mais la voix mystérieuse de la chapelle recommença ses lugubres avertissements, et le saint-père se détermina à lui obéir. Le jour de la fête de sainte Lucie, il parut dans le consistoire des cardinaux, la tiare au front et revêtu de la chape d'écarlate; lorsque tous les membres du sacré collège eurent pris place, il se leva, et déroulant un papier qu'il tenait à la main, il en fit la lecture : « Moi, Célestin, cinquième du nom, je déclare qu'il m'est impossible de faire mon salut sur le trône de saint Pierre. Désirant donc mener une meilleure vie et retrouver le repos et la consolation de mon existence passée, je renonce à la souveraine dignité de l'Église, dont mes prédécesseurs ont fait un métier. Je me reconnais incapable d'exercer les fonctions pontificales, et je donne dès à présent au sacré collège la pleine et entière faculté d'élire un chef pour le gouverner. » Un des cardinaux, Matthieu Rosso, représenta alors au saint-père que son abdication ne pouvait être régulière s'il ne donnait préalablement une constitution portant expressément que les pontifes pouvaient renoncer à leur dignité et que les cardinaux avaient le droit d'accepter leur renonciation. Célestin remplit à l'instant même cette formalité, et ordonna que cette constitution serait insérée dans les décrétales; il quitta ensuite la séance, pour ne point gêner les déli-  
 libérations.

Benoît Gaëtan fit approuver immédiatement la renonciation du pape. Une heure après, l'assemblée envoya prévenir Célestin qu'il était libre; alors le saint-père, redevenu Pierre de Mouron, quitta les ornements pontificaux, reprit sa cotte de mailles, ses chaînes de fer et son froc d'ermite; il fit une dernière prière devant le Christ miraculeux de sa chapelle, et se dirigea nu-pieds vers sa retraite du mont de Mouron. Ainsi finit le règne de ce simple et pieux anachorète.





Le cardinal Gaëtan se fait élire pape. — Son histoire avant son pontificat. — Il établit sa cour à Rome. — Ses rigueurs envers le malheureux Célestin. — Il le fait enfermer dans un horrible cachot, et le condamne à mourir de faim. — Boniface soulève contre lui la haine universelle. — Il se pose comme l'arbitre de la destinée des royaumes. — Affaires de France. — Le pape fait des menaces terribles à Philippe le Bel. — Querelles du pontife avec les Colonna. — Il prêche une croisade contre ses ennemis. — Philippe se venge de Boniface. — Institution du jubilé. — Bulle du pape contre Philippe. — Le roi fait brûler la bulle de Boniface. — Le pape revendique le royaume de Pologne. — Il poursuit les hérétiques. — Il excommunie Philippe le Bel. — Il reconnaît Albert roi des Romains, nomme Frédéric roi de Sicile, et déclare Charobert roi de Hongrie. — Poursuites du roi de France contre le pape. — Boniface se sauve de Rome. — Le pape, surpris par les Français dans la ville d'Anagni, est frappé violemment par Sciarra Colonna. — Les habitants d'Anagni déshyrent le pape. — Il retourne à Rome. — Sa mort. — Impiété de ce pontife. — Légende sur le miracle de Notre-Dame de Lorette.

Après la retraite de Célestin, les cardinaux attendirent dix jours entiers avant de se réunir, afin que Benoît Gaëtan eût le temps de terminer ses marchés et de s'assurer la majorité dans le sacré collège. Enfin le conclave s'étant formé dans le palais du roi Charles, le cardinal Gaëtan fut élu souverain pontife sous le nom de Boniface VIII.

Benoît Gaëtan était originaire de la ville d'Anagni, et son père, appelé Leulroi, descendait de l'illustre famille des Gaëtan. Dès sa jeunesse, Benoît, destiné à l'état ecclésiastique, s'était appliqué à l'étude du droit canon; lorsqu'il eut obtenu le grade de docteur, ses parents l'envoyèrent à Paris, où il fut nommé chanoine de la cathédrale; il revint ensuite à Rome, et son éloquence ainsi que la souplesse de son esprit le firent distinguer du pape, qui l'éleva au grade d'avocat consistorial et de notaire pontifical; Martin IV le fit cardinal du titre de Saint-Sylvestre et Saint-Martin, et Nicolas IV le combla d'honneurs et lui confia plusieurs légations importantes.

Ciaconius s'exprime ainsi en parlant de Gaëtan. « Ce cardinal avait un grand fonds d'iniquités, de fourberies, d'audace et de cruauté; en outre, une ambition démesurée et une avarice insatiable. » D'après

ce portrait, on peut prévoir quels furent les malheurs de son règne!

Aussitôt que Boniface eut été proclamé souverain pontife, il quitta Naples et prit la route de Rome en passant par Anagni, où les habitants lui firent une réception magnifique, et où il trouva une députation de la noblesse romaine qui était venue à sa rencontre pour lui décerner le titre de sénateur. Deux jours après, le saint-père continua son chemin et fit son entrée dans la ville sainte, au milieu d'un concours immense de peuple. Toutes les rues et les places publiques étaient jonchées de fleurs, et il semblait que chacun fût saisi de vertige, à entendre les cris d'allégresse et à voir les danses frénétiques par lesquelles on célébrait le retour du tyran de Rome. Boniface se rendit d'abord à l'église de Latran pour montrer les preuves de sa virilité en s'asseyant sur la chaise percée; ensuite il vint à Saint-Pierre, où il fut sacré solennellement, le 16 janvier 1295. Après la cérémonie, il monta sur un cheval blanc richement caparotonné; Charles, roi de Sicile, tenait une des brides, et le roi de Hongrie son fils tenait l'autre; ils le conduisirent ainsi jusqu'au palais de Saint-Jean de Latran; ensuite ils l'aiderent à descendre de cheval, l'accompagnèrent

dans ses appartements, et le servirent à table comme de simples officiers de bouche.

Le lendemain de son sacre, Boniface fit confirmer l'acte d'abdication de Célestin par le sacré collège, et au mépris des réglemens canoniques qui défendaient formellement les abdications des pontifes, il fit déclarer valables toutes les renonciations ecclésiastiques faites par serment. Ces précautions ne lui paraissant pas encore suffisantes, il eut la cruauté de faire arrêter son malheureux prédécesseur.

Voici en quels termes les Bollandistes rapportent ce fait dans les *Actes des Saints* : — Pierre de Mouron fut arraché de sa cellule par les gardes du pape, et conduit à son ennemi. Sur sa route les peuples accouraient en foule pour recevoir sa bénédiction; les uns lui baisaient les pieds, les autres coupant des morceaux de sa robe et arrachaient des poils de l'âne qui le portait, afin de les conserver comme des reliques précieuses. A son arrivée à Rome, il fut reçu par l'hypocrite Boniface avec de grandes démonstrations d'amitié; mais le soir même des soldats vinrent le chercher et le conduisirent dans le château de Fulmore. Des prêtres se présentèrent et lui intimèrent l'ordre de se confesser pour se préparer à mourir.

Pendant que le saint ermite dévoilait les secrets de son cœur, le pape se tenait caché derrière une tapisserie; et quand il eut terminé sa confession, il parut tout à coup devant Célestin, lui reprocha les regrets impies qu'il avait exprimés de son abdication, et le fit transporter immédiatement dans un horrible cachot. Six chevaliers et trente soldats furent placés à la porte extérieure du château pour empêcher toute tentative de délivrance. N'étant point encore satisfait de cette excessive rigueur, et craignant un soulèvement du peuple en faveur de sa victime, Boniface se décida à le faire mourir de faim. Quelques jours après, on publia que le saint anachorète, affaibli par l'âge, venait d'expirer en bénissant le saint-père; mais le crime fut bientôt decouvert, et rendit Fassassin odieux à toute la chrétienté. »

Nous ne rapporterons pas les nombreux miracles que les légendes attribuent à Pierre de Mouron pour établir sa sainteté; nous dirons seulement que Célestin était homme de bien, et qu'il s'était justement attiré la vénération des peuples en renonçant au métier de pape, suivant son expression pittoresque.

Boniface se trouvant délivré de son compétiteur, ne songea plus qu'à réaliser les projets qu'il avait formés depuis longtemps pour établir la souveraineté temporelle et spirituelle du saint-siège sur tous les royaumes chrétiens. D'abord il réclama de nouvelles donations au roi de Sicile et aux autres princes qui relevaient de la cour de Rome; de sa seule autorité il investit Jacques des royaumes d'Aragon et de Valence, comme s'il eût été le dispensateur absolu des trônes; il disposa de même en faveur de ses partisans des îles de Sardaigne et de Corse; il ordonna aux rois de France et d'Angleterre d'avoir à cesser leurs divisions, et sur leur refus d'obtempérer à ses avis, il envoya une bulle renfermant les conditions d'une trêve qu'il leur commandait d'observer, sous peine d'excommunication. Le pape essaya même de chasser de Sicile Frédéric II, souverain de cette contrée. Mais ses efforts échouèrent devant l'obstination

des Siciliens, qui méprisèrent ses menaces et battirent ses soldats. Boniface se servit des grands moyens; il lança contre le prince ses excommunications, l'appela usurpateur sacrilège, déclara nulle son élection, délia les peuples de leurs serments de fidélité, et défendit à Frédéric de prendre le nom de souverain et de se mêler du gouvernement. Le prince, sans s'inquiéter des anathèmes du pape, continua à tenir la campagne, et remporta enfin la victoire décisive de Palconara, qui lui assura le trône de Sicile et la conquête d'une grande partie de la Calabre.

Au milieu de toutes ces luttes survinrent des événements extrêmement importants, qui, s'ils ne détournèrent pas entièrement l'attention du pontife, du moins suspendirent l'exécution de ses projets sur la Sicile, et l'obligèrent, pour combattre Philippe le Bel, à réunir toutes ses forces aux troupes confédérées du roi d'Angleterre, de Guy, comte de Flandre, des ducs d'Autriche et de Brabant, et du nouveau souverain de la Germanie, Adolphe de Nassau, qui avait succédé à Rodolphe de Habsbourg. La cause ou plutôt le prétexte de cette guerre générale était la détention arbitraire de la jeune fille du comte de Flandre, dont le roi de France s'était emparé traitreusement, et qu'il refusait de rendre à son père.

Boniface saisit avec empressement l'occasion de faire acte d'autorité politique en France; il envoya un évêque à Philippe le Bel pour le sommer de faire raison au comte de Flandre relativement à la liberté de sa fille, et de se rendre à Rome devant le sacré collège, afin d'y être jugé, sous peine d'excommunication et de déposition.

Philippe, surpris et offensé, répondit au légat : « Ne savez-vous pas, seigneur évêque, que nous n'avons à rendre compte qu'à Dieu seul du gouvernement de nos Etats et de nos sujets? Nous trouvons fort étrange que le pape nous parle si haut sur des affaires temporelles. Nous n'avons pas besoin des lumières canoniques du sacré collège pour juger nos vassaux; car, Dieu merci, notre cour est composée de magistrats très-habiles. Remerciez Boniface de ses soins officieux; dites-lui qu'il ne cherche point à entreprendre dans notre royaume au delà de sa juridiction ecclésiastique, et qu'il redoute de s'attirer notre colère, et qu'il se garde bien de se réunir à nos ennemis. »

Sans s'arrêter à cette considération, le pape défendit par une bulle adressée au clergé de France, de donner des subsides aux laïques, déclarant excommuniés ceux qui payeraient cette dîme et ceux qui l'imposeraient.

Philippe, à son tour, publia deux édits par lesquels il faisait défense expresse à toutes les personnes, de quelque qualité ou de quelque nation qu'elles fussent, de transporter hors de son royaume de l'or ou de l'argent, en lingots, en vaisselle, en joyaux ou en monnaie; il défendit également de faire sortir de ses Etats des vivres, des armes, des chevaux ou des mulets de guerre, sans une autorisation spéciale.

Boniface écrivit aussitôt au roi qu'il eût à retirer ses ordonnances, s'il ne voulait encourir ses anathèmes et être déposé du trône; et comme le prince n'osait pas encore se mettre en guerre ouverte avec le pape, il consentit à suspendre ses édits pour quelque temps. D'ailleurs, le rusé Philippe prévoyait que





Entrée du pape Boniface à Rome

la cour de Rome allait bientôt avoir besoin de son appui contre la famille des Colonna, qui soudoyait des troupes pour faire la guerre au saint-père.

Cette famille était en effet d'autant plus redoutable qu'elle était fort nombreuse, puisqu'elle se composait de sept hommes riches et puissants : les deux cardinaux Jacques et Pierre Colonna, et cinq frères de ce dernier, Odon, Agapet, Étienne, Jean de Saint-Vit, et Jacques appelé Sciarra Colonna. Le saint-père connaissait les ressources du parti des Gibelins, puisqu'il avait été gibelin lui-même jusqu'au jour de son élection, où il avait alors changé de bannière en même temps que de fortune. Amelot de la Housaye rapporte à ce sujet qu'un mois après son exaltation,

le pape avait dit à un archevêque, lors de la cérémonie du mercredi des Cendres : « Souviens-toi, homme, que tu es gibelin, et que tu descendras avec eux dans les abîmes de l'enfer ! » et qu'au lieu de lui mettre les cendres sur le front, il lui en avait jeté dans les yeux. On peut juger par ce fait du peu d'importance que le saint-père attachait aux momeries religieuses.

Sa haine pour les Gibelins et principalement pour les Colonna avait pour cause la répugnance qu'avait montrée cette faction à le reconnaître comme pape : aussi, sur un vague soupçon que ses ennemis songeaient à le détrôner, s'était-il empressé d'envoyer un de ses camériers au cardinal Jacques et à Pierre son neveu, pour les sommer de comparaître immédiatement devant le sacré collège, afin de lui renouveler leurs serments d'obéissance. Les deux cardinaux, qui connaissaient la perfidie de Boniface, jugèrent prudent de ne point se rendre à cette assemblée, et se décidèrent à quitter Rome, pour mettre leur liberté et leur vie à l'abri des embûches du saint-père et des poignards de ses shires.

Celui-ci, furieux de les voir hors de ses atteintes, les accusa aussitôt de rébellion, et en plein consistoire il fulmina contre eux une bulle d'excommunication, les déclarant incapables de toute charge publique, ecclésiastique ou seculière ; il anathématisa eux

et leur famille; il mit en interdit tous leurs domaines, et ordonna aux inquisiteurs de les poursuivre comme hérétiques. Les Colonna, retirés dans leur château de Longhezza, protestèrent de nullité contre les procédures faites par Boniface, et appelèrent de ses censures à un concile général, où ils s'engageaient à fournir la preuve que leur ennemi avait empoisonné Célestin V. Malheureusement les troupes qu'ils avaient soldées dans les pays étrangers ne purent forcer les frontières, et ils furent obligés de lutter seuls avec leurs partisans contre la multitude de fanatiques que le saint-père avait rassemblés.

Néanmoins, comme le besoin d'argent se faisait sentir pour payer ses troupes, Boniface chercha à se réconcilier avec la cour de France; dans ce but, il canonisa saint Louis, et fit offrir à Philippe le Bel, pour son frère le comte de Valois, la couronne de Germanie, qu'il s'engageait à enlever à Adolphe de Nassau. Dupe de cette perfidie, le roi de France permit aux traitants du saint-siège d'emporter en Italie tout l'argent qu'ils purent ramasser dans le royaume. Mais à peine l'or des Français fut-il dans le trésor de Saint-Pierre, que le pape, changeant de langage et de conduite, favorisa le parti d'Albert d'Autriche, et le fit couronner empereur, au mépris de ses engagements envers le roi de France.

Sa haine contre Philippe ne s'arrêta pas à cette première trahison; il excita Edouard d'Angleterre et le comte de Flandre à envahir la France, à la faveur de la trêve qu'il leur avait accordée; et lorsque le prince, instruit des préparatifs de guerre des Anglais et des Flamands, eut porté plainte contre eux en priant le pape d'être arbitre entre lui et ses ennemis, Boniface eut l'audace de lui répondre qu'il n'avait d'autres conseils à lui donner que ceux d'offrir sa sœur Marguerite en mariage à Edouard, et sa fille Elisabeth au fils de ce prince; de remettre à la disposition du saint-siège tout ce qu'il avait pris à l'Angleterre; de rendre au comte de Flandre sa jeune fille, prisonnière depuis deux années; enfin, de s'embarquer avec toute sa noblesse et une nombreuse armée pour conquérir la terre sainte.

Cette lettre fut portée en France par l'évêque Durham, ambassadeur du roi Edouard, qui la lut en plein conseil; le comte d'Artois, qui était présent, se leva plein d'indignation, arracha la bulle des mains du prélat anglais, la déchira en morceaux et la jeta au feu. Philippe protesta contre les ordres du pape, et déclara qu'au lieu de prendre les armes pour envahir la Palestine, il marcherait sur Rome. En effet, il commença les hostilités en ouvrant l'entrée de son royaume à Etienne Colonna et aux autres membres de cette famille qui fuyaient la fureur du pape; ensuite, sous prétexte que l'interdit dont la bulle frappait les Eglises de France devait suspendre toutes les fonctions ecclésiastiques, il s'empara des revenus du clergé, et s'en servit pour recruter de nouvelles troupes avec lesquelles le comte de Valois reprit la campagne et remporta une victoire éclatante sur les Flamands.

Peu de temps après, Philippe se créa un puissant allié par le mariage de sa sœur Blanche avec l'empereur d'Allemagne.

Boniface, à la nouvelle de cette alliance, abandonna

immédiatement le parti d'Albert, et dans une audience solennelle, il déclara aux ambassadeurs de ce prince que l'élection de leur maître était nulle; qu'il le vouait à la haine des peuples comme homicide, et qu'il ne le reconnaissait ni comme roi des Romains ni comme empereur; puis, endossant une cuirasse dorée et se couvrant d'un casque, il éleva un glaive au-dessus de sa tête, en s'écriant: « Il n'existe point d'autre César, d'autre roi, d'autre empereur que moi, souverain pontife et successeur de l'Apôtre. » Dès lors il continua à paraître dans les grandes cérémonies tantôt sous le costume de pape, tantôt avec les ornements impériaux.

Cette année, la dernière du treizième siècle, offrit à Boniface une occasion très-favorable d'extorquer de l'argent aux peuples, et de profiter de la superstition générale, qui dès l'origine de la civilisation attribuait à l'année séculaire une vertu rémunératrice. Il institua le jubilé, espèce de pèlerinage qui devait avoir lieu chaque fin de siècle, et pour lequel il accorda des indulgences plénières aux fanatiques qui venaient visiter le tombeau de l'Apôtre à Rome et lui faire des offrandes.

Jean Villani, historien florentin, rapporte que dans le cours de l'année 1300 on compta plus de deux cent mille pèlerins à Rome. « Je puis en rendre témoignage, ajoute-t-il, puisque j'habitais cette ville. Jour et nuit, deux clercs se tenaient à l'autel de saint Paul, des râtaux à la main, pour retirer l'or que les fidèles ne cessaient d'y jeter. Avec ces offrandes Boniface se forma un trésor immense, et les Romains s'enrichirent tous en vendant leurs denrées à des prix excessifs aux simples qui venaient gagner les indulgences et vider leur bourse. » Cette institution n'était autre qu'une transformation des jeux séculaires des païens. Moïse, dans sa loi, avait établi une cérémonie analogue qui se renouvelait tous les cinquante ans; pendant cette solennité, les dettes étaient remises, chacun rentrait dans l'héritage de ses pères, et les esclaves recouvraient leur liberté. Ainsi les papes n'ont même pas le mérite de l'invention de cette fête, qui est d'origine égyptienne; ils l'ont seulement dénaturée pour la transformer en une ignoble spéculation.

Philippe le Bel, qui subissait comme son père l'influence du clergé de France, s'était déterminé à entreprendre une expédition en terre sainte; mais avant son départ, il voulut faire cesser tout sujet de méintelligence entre lui et le pape, et envoya comme ambassadeur à Rome Guillaume de Nogaret, afin de traiter des conditions de la paix. Boniface reçut très-mal le diplomate, et se permit de tenir en sa présence des discours outrageants pour le roi. Nogaret lui répondit avec la fermeté qui convenait au représentant d'une grande nation, et lui fit sentir les dangers auxquels s'exposait l'Eglise romaine en se déclarant l'ennemie de la France. Le pape comprit enfin que le système d'intimidation et de violence qui lui avait réussi avec les Colonna pourrait avoir des résultats plus graves avec le roi de France; usant alors de dissimulation, il feignit d'être ramené à des sentiments pacifiques par l'éloquence de Nogaret, et engagea l'ambassadeur à écrire à Philippe que rien ne devait plus retarder son départ pour la terre sainte,

et qu'il acceptait ses propositions. En même temps il fit prier le comte de Valois de passer en Italie à la tête de son armée, sous prétexte de pacifier les troubles de cette province, mais en réalité pour que la France se trouvât entièrement dégarnie de troupes et ne pût s'opposer aux manœuvres coupables de sa politique.

Lorsqu'il supposa le moment favorable, Boniface envoya à la cour de Philippe, en qualité de légat, Bernard Saissetti, évêque de Pamiers, homme violent et orgueilleux; ce digne ambassadeur du pape parla au roi avec tant d'insolence, que Philippe le Bel le chassa de sa présence, et lui défendit de reparaitre à sa cour, sous peine d'être traité comme criminel de lèse-majesté. Bernard, forcé d'obéir, instruisit aussitôt le saint-père de l'affront qui lui avait été fait, et prit la route du Languedoc, afin de soulever sur son passage les populations du Midi contre l'autorité royale, en prêchant contre Philippe, et en promettant des indulgences et une récompense à celui qui en délivrerait le monde par un assassinat.

Cet évergumène fut enfin arrêté par le métropolitain de Narbonne, et envoyé au roi, qui fit partir aussitôt pour Rome Pierre Flotte, afin d'informer le pape de la conduite de son légat, et pour lui demander l'autorisation de le punir. Mais bien loin de faire droit à cette juste réclamation, Boniface entra en fureur; il répondit à l'ambassadeur que l'évêque de Pamiers n'ayant fait que suivre ses ordres, méritait des éloges pour sa fermeté, et que si un seul cheveu tombait de sa tête, il saurait en tirer une vengeance terrible.

Trois jours après, le saint-père leva le masque, et publia une bulle où il se déclarait lui-même souverain absolu du royaume de France, et s'attribuait le pouvoir de disposer des dignités et des bénéfices séculiers ou ecclésiastiques; en même temps il citait tous les chefs du clergé français à Rome pour justifier leur conduite. Alors Philippe le Bel jugea qu'il était inutile de différer plus longtemps de punir le saint-père; et le 10 avril 1302, il convoqua à Paris la noblesse, le clergé et le tiers état dans un grand parlement, où il exposa ses griefs contre le pape.

Tous les membres de l'assemblée déclarèrent qu'ils étaient prêts à sacrifier leurs biens et leurs personnes pour s'opposer aux criminelles entreprises du chef de l'Eglise; les ecclésiastiques eux-mêmes blâmèrent son ambition et condamnèrent le scandale de son orgueil. La bulle du saint-père fut ensuite brûlée publiquement. Philippe déclara en présence des grands de sa cour, des pairs du royaume et des principaux magistrats, « qu'il désavouait son fils aîné pour hériter de la couronne, et tous ses descendants, s'ils se soumettaient jamais aux pontifes romains, » et il adressa à Boniface une lettre conçue en ces termes : « Sachez, prêtre insolent, que nous ne relevons de personne pour le temporel, et que votre grande fatuité doit s'abaisser devant nous. »

Boniface ne se relâcha en rien de ses prétentions orgueilleuses, espérant que Charles de Valois, qui était encore en Italie, prendrait sa défense contre Philippe son frère; mais ses efforts pour gagner le prince furent inutiles; en vain le pape le nomma généralissime des armées de l'Eglise, avec pouvoir de

faire la guerre à tous ses ennemis et de traiter avec eux; en vain il le déclara comte de Romagne et grand pacificateur de Florence: Charles demeura fidèle aux intérêts de la France, et refusa de prendre les armes contre son frère; il se rendit même à Florence, qui était alors déchirée par les factions des blancs et des noirs, afin de s'interposer entre les deux partis et de mettre un terme à ces déplorables querelles.

Ses bonnes intentions ne furent malheureusement pas comprises des Florentins; la faction des noirs, se croyant favorisée par Charles de Valois, poursuivit à outrance le parti des blancs; on brûla leurs maisons, on dévasta leurs domaines, on égorga les femmes et les enfants, enfin on commit partout des cruautés inouïes. Le célèbre poète Dante, l'un des chefs de Florence, et membre du conseil des Dix, qui avait été député à Rome pour négocier la paix, eut son palais démoli, ses terres dévastées par les partisans de la faction ennemie, et fut condamné au bannissement perpétuel dans la ville de Ravenne, où il mourut.

Boniface voyant l'impossibilité de pousser Charles de Valois dans une révolte contre son frère, voulut au moins le retenir en Italie, afin d'enlever à la France le secours de son épée, et il l'amusa par des semblants de préparatifs de guerre contre le roi de Sicile, pendant qu'il intriguait en Angleterre, en Espagne et en Allemagne, pour obtenir des sommes considérables en faveur des Flamands, qui étaient soulevés contre Philippe.

Enfin le saint-père assembla un consistoire, auquel assistèrent un grand nombre de prélats qui avaient été convoqués à Rome pour délibérer sur la conduite de la France à l'égard du saint-siège: l'évêque d'Auxerre était le représentant de Philippe, et les prélats de Noyon, de Contances et de Beziers comparaissaient au nom du clergé romain.

Dans son discours d'ouverture, Boniface déclara que la dynastie des Capets était une race de voleurs et d'assassins; que leur grande puissance venait du saint-siège, qui avait sans cesse augmenté leurs Etats aux dépens des autres seigneurs, en légitimant successivement toutes leurs usurpations, et en les autorisant à lever des impôts et des dîmes sur leurs sujets. Il fit remarquer que sous le règne de Philippe-Auguste, les rois de France n'avaient que dix-huit mille livres de revenus, tandis que sous son pontificat, le roi actuel en percevait quarante mille, au moyen des grâces et des dispenses qu'il lui avait accordées. Il accusa le roi d'ingratitude, comme refusant de se soumettre à son père spirituel; et enfin, s'animant par degrés, il termina son discours par ces paroles : « Oui, si le roi ne devient pas plus sage, je saurai le châtier comme un écolier et lui ôter la couronne. » Il espérait que sa prophétie se réaliserait, sachant que les Flamands étaient à la veille de se révolter. En effet, on apprit bientôt la nouvelle que les habitants de Bruges et de Gand, exaspérés contre les Français, s'étaient réunis au nombre de vingt mille, et avaient taillé en pièces une armée de plus de quarante mille hommes, commandée par le comte d'Artois et par les meilleurs capitaines de Philippe le Bel. Cette rencontre avait eu lieu sous les murs de Courtray; douze mille gentilshommes étaient restés sur le champ de bataille, et parmi eux

le comte d'Atous, Pierre l'lotte, et un grand nombre de seigneurs distingués.

En signe de réjouissance, le pape ordonna des messes solennelles dans les églises de Rome; ensuite il renouvela auprès de Charles de Valois l'offre de le mettre sur le trône de France. Le prince repoussa avec indignation les avances de Boniface, et se hâta de revenir à la cour de son frère pour réparer les désastres de la dernière campagne.

De son côté, le roi, instruit des intrigues du saint-siège, résolut de se venger, et tint une assemblée dans le palais du Louvre, le 12 mars 1303, pour entendre la requête que Guillaume de Nogaret avait à présenter contre le pape. L'ambassadeur s'exprima en ces termes : « Je demande, illustres seigneurs, que le cardinal Benoît Gaetan, qui se fait appeler pontife, soit mis en accusation comme athée, simoniaque, ennemi de Dieu et des hommes, incestueux, voleur, sodomite et destructeur de la religion; je supplie le roi de réunir les états-généraux, afin de publier une ordonnance de convocation d'un concile général pour juger Boniface. En attendant, je demande qu'on procède sans retard à la nomination d'un vicaire pour gouverner l'Église romaine, et qu'on arrête immédiatement l'antipape, afin qu'il ne puisse s'opposer aux réformes qu'on entreprendra pour le bien de la chrétienté.

« N'oubliez pas, grand prince, ajouta-t-il en s'adressant à Philippe, que vous êtes obligé, par l'exemple des rois vos prédécesseurs, et par le serment que vous avez fait de protéger les Églises de votre royaume, de poursuivre le cardinal Gaetan jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'impuissance de nuire. »

Le pape ayant eu connaissance de ce qui avait été fait contre lui dans la conférence tenue au Louvre, écrivit aussitôt au cardinal Lemoine, son légat, qu'il eût à excommunier personnellement le roi de France, et à déposer les ecclésiastiques qui avaient été assez hardis pour administrer les sacrements ou pour célébrer le divin sacrifice après sa défense. Il envoya l'ordre au Père Nicolas, jacobin, confesseur de Philippe le Bel, de comparaître à Rome dans trois mois, afin de répondre devant le consistoire de la résistance que le prince avait apportée jusque-là aux volontés du saint-père; il cita pareillement à son tribunal, et pour la même cause, tous les évêques français.

Le roi, prévenu de ces tentatives insensées, fit arrêter l'archidiacre de Constance et Nicolas de Benevento, porteurs des bulles du pape; et en même temps il publia un édit ordonnant la confiscation des biens des ecclésiastiques qui se rendraient à Rome.

Boniface, qui se trouvait alors en guerre avec les plus puissants princes de l'Europe, reconnut, mais trop tard, le danger auquel il s'était exposé en poursuivant Philippe le Bel avec tant de violence. Néanmoins il essaya de lutter, et préalablement il mit en usage cet axiome politique : « Lorsqu'on a trois ennemis, il faut faire la paix avec deux pour combattre le troisième; ensuite on extermine successivement les deux autres. » Il commença en effet par se réconcilier avec Albert d'Autriche, en le reconnaissant comme empereur; il ne l'appela plus sujet rebelle ni assassin; il le proclama roi contraire seul et légitime souverain de Germanie, suppléant ainsi par

sa toute-puissance apostolique aux irrégularités de la première élection.

Avant d'expédier cette bulle, il exigea d'Albert la déclaration suivante : « Je reconnais que l'empire a été transféré par le saint-siège des Grecs aux Allemands en la personne de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains a été délégué par les papes à certains princes ecclésiastiques ou séculiers; enfin, que les souverains reçoivent du chef de l'Église la puissance du glaive matériel. »

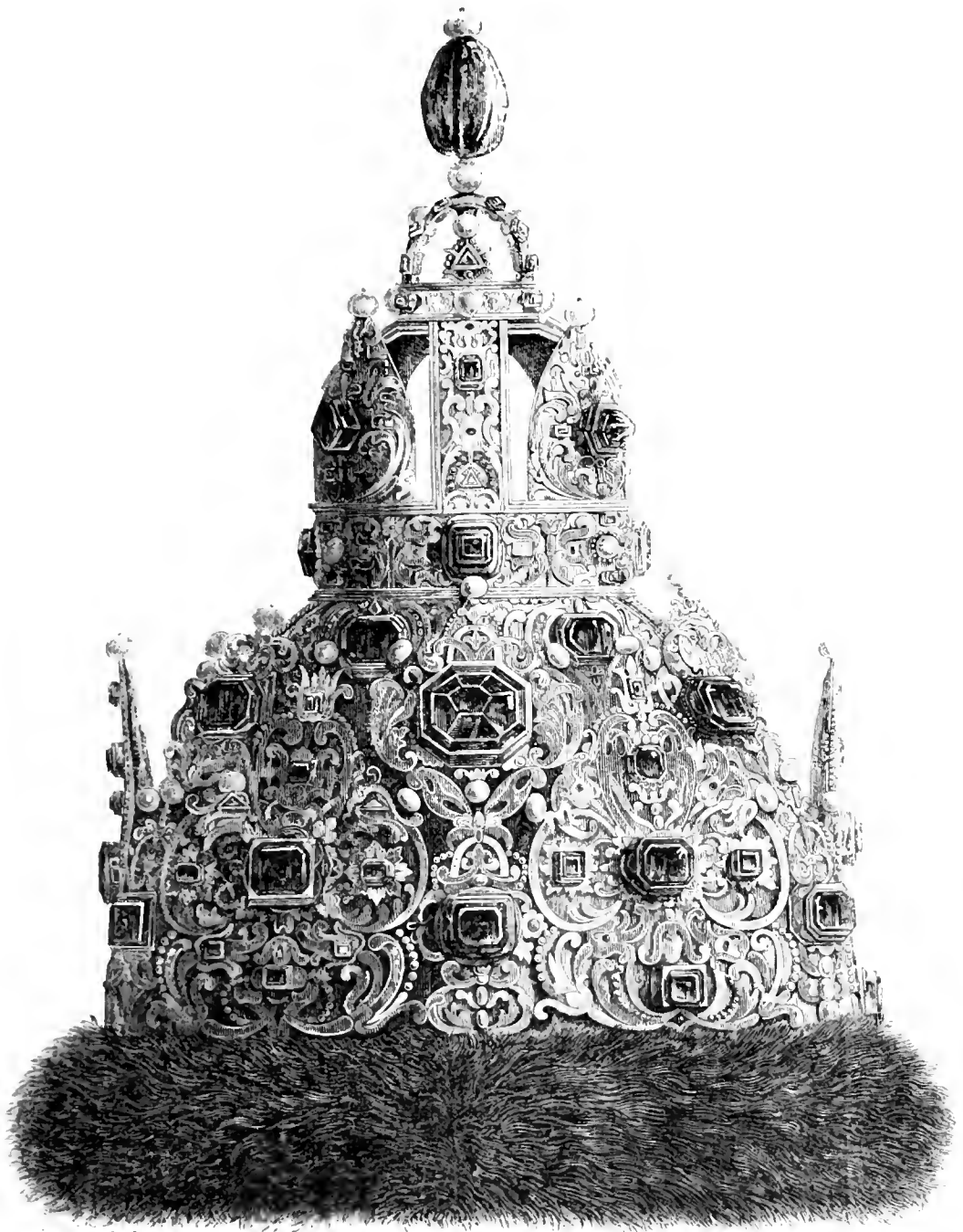
Boniface avait demandé à Frédéric, le roi de Sicile, une déclaration analogue; et sur son refus, il l'avait excommunié et avait mis ses États en interdit. Mais comme Robert, duc de Calabre, fils aîné de Charles le Boiteux, et Frédéric s'étaient enfin réconciliés en signant un traité qui assurait à ce dernier la souveraineté de cette île pendant sa vie, sous la condition qu'il épouserait Eléonore, fille de Charles de Valois, le pape se trouva forcé de l'absoudre de l'excommunication, et de lui accorder même des dispenses pour son mariage avec Eléonore.

Frédéric consentit cependant, pour obtenir l'investiture, à faire hommage lige de ses États au saint-père, et s'engagea à lui payer chaque année un tribut de trois mille onces d'or, et à lui fournir cent chevaliers armés pour trois mois, toutes les fois qu'il en serait requis; enfin, il déclara qu'il reconnaissait pour ses ennemis ceux de l'Église romaine, et qu'il les combattrait à outrance au premier ordre de la cour de Rome.

Boniface songea également à se créer des alliances en Hongrie, et il profita de ce que les seigneurs de ce royaume avaient donné sans son autorisation la couronne à Venceslas, fils du roi de Bohême, pour déclarer l'élection irrégulière, et pour revendiquer la libre disposition de ce trône. Il cita à Rome les divers prétendants à la royauté de Hongrie, et déclara qu'il se prononcerait pour celui qui offrirait le plus d'avantages au saint-siège. Ni Venceslas ni son fils ne comparurent; ils envoyèrent seulement trois ambassadeurs, qui déclarèrent à Boniface, au nom de ces deux princes, qu'ils venaient simplement pour assister au synode et non pour plaider la cause du roi, qui avait été choisi par la volonté des Hongrois. Le pape leur répliqua insolemment que le trône de Hongrie se transmettait par ordre de succession et non par voie d'élection; et qu'en conséquence il l'adjugeait à la reine Marie et à Charobert, son petit fils.

Des ordres furent expédiés aussitôt à Nicolas de Trévise, légat de ce royaume, pour qu'il mit l'interdit sur la ville de Bude et qu'il revint en Italie; mais les prêtres hongrois, sans s'occuper des censures ecclésiastiques, continuèrent à célébrer l'office divin et à administrer les sacrements; bien plus, ils excommunièrent publiquement le légat et Boniface lui-même. Néanmoins le coup était porté, et la guerre civile éclata; elle dura jusqu'en 1310, époque à laquelle Charobert fut universellement reconnu souverain de Hongrie.

S'étant ainsi assuré de puissants alliés, le pape recommença ses luttes contre Philippe; il le déclara déchu du trône, et donna ses États à celui qui le livrerait mort ou vil au saint-siège. De son côté, le roi tint une assemblée des états-généraux dans les



Tiare du pape Boniface, le représentant d'un prétendu Dieu né sur la paille

jardins du Louvre, pour faire déposer le saint-père. Guillaume du Plessis, Louis, comte de Saint-Pol, et Jean, comte de Dreux, en présence de la noblesse, du clergé et du tiers état, se portèrent partie contre le pape: « Ils l'accusèrent de ne point croire à l'immortalité de l'âme, de soutenir qu'elle était périssable comme le corps, et par conséquent qu'il n'existait point une autre vie; ils affirmèrent qu'il niait la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; qu'il appelait l'hostie un morceau de mauvais pain auquel il ne rendait aucun respect. Ils soutinrent que Boni-

face prêchait publiquement qu'un pape étant infatigable pouvait commettre des incestes, des vols et des meurtres sans être criminel, et que c'était une hérésie de l'accuser même d'avoir péché; ils prétendirent que le pontife proclamait ouvertement la fornication l'une des plus belles lois de la nature, et disait qu'elle seule lui révélait l'existence de Dieu.

« Cet exécrationnable pape, ajoutèrent-ils, n'observe ni les jeûnes ni les abstinences; il mange de la chair en tout temps et sans cause légitime, et ordonne à ses domestiques d'en user de même; il force les

prêtres à lui révéler les secrets de la confession, sous prétexte qu'on doit lui dévoiler les crimes de ses ennemis; il poursuit les frères mineurs et les frères prêchers, et les dépouille de leurs biens, sous prétexte que ces moines sont des larrons hypocrites qui extorquent les peuples; et ainsi il mérite d'être appelé le voleur des voleurs.

Enfin, on produisit des témoins qui affirmèrent que le pape avait un sérail, comme les Turcs, qu'il vivait en concubinage avec ses deux nièces, et qu'il avait eue de l'une et de l'autre plusieurs enfants. »

Après avoir formulé ces différentes accusations, du Plessis demanda l'acte de son appel au futur concile; le roi se déclara appelant; les évêques, les abbés, l'université de Paris et tous les ordres du royaume suivirent cet exemple, et demandèrent la convocation d'un synode général; enfin à Rome même, un grand nombre de prêtres et dix cardinaux approuvèrent les poursuites de la France et adhérèrent à l'appel.

Philippe le Bel envoya ensuite des députés dans toutes les cours de l'Europe pour annoncer la tenue du concile. Nogaret, son ambassadeur à Rome, reçut l'ordre de signifier au pape la décision des états-généraux, et de la publier dans les villes de l'Italie. Il s'acquitta fort heureusement de sa mission, et entraîna dans le parti de son maître un grand nombre de seigneurs, de magistrats, de citoyens et d'ecclésiastiques qui étaient fatigués du despotisme de Boniface. Celui-ci prit alors le parti de quitter la ville sainte, où ses ennemis se montraient tout-puissants; il abandonna secrètement le Vatican, et vint habiter Anagni avec ses nièces et ses bâtards.

Peu de jours après son arrivée, le saint-père assembla les cardinaux qui l'avaient suivi, et fulmina une bulle terrible contre Philippe le Bel, qu'il vouait, ainsi que sa famille et sa postérité, à Satan et à l'exécration des hommes, déclarant son royaume en interdit, relevant ses sujets de leur serment de fidélité, et donnant ses États à l'empereur Albert d'Autriche. Dans cette bulle il sommait les Allemands, les Anglais et les Flamands de prendre les armes contre la France, et leur accordait des indulgences plénières pour cette guerre.

Sans perdre de temps, Nogaret agit de son côté avec une activité et une adresse remarquables. Secondé par Sciarra Colonna, par Jean Mouschet, deux ennemis implacables de Boniface, il détacha de la cause du pape la plupart des villes voisines du patrimoine de Saint-Pierre, et rassembla secrètement une troupe de gens déterminés avec lesquels il vint tout à coup investir Anagni. Le 7 septembre 1303, à la pointe du jour, ses soldats forcèrent les portes de la ville et se répandirent aussitôt dans les rues, en criant: « Vive le roi de France! mort à Boniface! » Ensuite ils attaquèrent le palais de Pierre Gaetan, neveu du pape, qu'ils emportèrent au premier assaut, et vinrent mettre le siège devant la forteresse qu'habitait le saint-père avec les cardinaux.

Dans cette extrémité, Boniface promit de se rendre et fit demander un sursis de quelques heures, sous prétexte qu'il avait besoin de délibérer sur ce qu'il avait à faire, mais en réalité pour avoir le temps d'exciter un soulèvement en sa faveur: mais le peuple d'Anagni, retenu par la crainte, n'osa point tenter le

moindre mouvement. Alors le saint-père voyant le délai qu'il avait demandé près d'expirer, fit prier Sciarra Colonna de lui donner par écrit les conditions qu'il exigeait pour la paix. Sciarra répondit à l'envoyé qu'avant toutes choses, si Boniface désirait conserver la vie sauve, il devait rétablir la famille des Colonna dans tous ses biens et ses dignités, et renoncer au pontificat. Ces conditions ayant été rapportées à Boniface, il s'écria: « Non, plutôt mourir que cesser d'être pape! »

En conséquence, à trois heures de l'après-midi, la trêve étant expirée, les soldats donnèrent un nouvel assaut, escaladèrent les murailles et se ruèrent dans les appartements du palais, qu'ils mirent au pillage. On trouva dans les coffres de la trésorerie une si grande quantité d'argent, d'or, de pierreries et d'objets précieux, que, si l'on en croit Walsingham, tous les rois de cette époque en réunissant leurs richesses n'auraient pu accumuler un trésor égal à celui du pape.

Quant à Boniface, voyant qu'il n'y avait pour lui aucun moyen d'échapper à ses ennemis, il se revêtit des ornements pontificaux, posa la couronne de Constantin sur son front, et prenant les clés apostoliques d'une main et la croix de l'autre, il se plaça sur un trône, attendant fièrement l'arrivée de ses ennemis. Nogaret, sans être arrêté par la majesté de ce spectacle, s'approcha du pontife très-irrespectueusement et lui signifia l'acte d'appel des états-généraux de France, le sommant d'avoir à se présenter au concile général pour justifier sa conduite. Le pape n'ayant même pas répondu à cette première interpellation, Sciarra Colonna s'avança à son tour et lui demanda s'il voulait renoncer à la papauté. « Non! s'écria Boniface; j'y perdrai plutôt la vie; tuez-moi, si vous l'osez, au moins je mourrai pape. » Ce qui serait probablement arrivé sans l'intervention de Nogaret, car les soldats s'étaient déjà jetés sur le saint-père. L'ambassadeur français les arrêta d'un geste: « Non, nous ne tuerons pas ce prêtre infâme, reprit-il, nous le chasserons honteusement de cette chaire apostolique à laquelle il est plus attaché qu'à l'existence; et ce sera le plus terrible des châtimens pour cet orgueilleux que d'épargner ses jours afin qu'il les passe dans l'opprobre et dans l'humiliation. Ainsi, debout, prépare-toi, chien, dit-il en se retournant vers Boniface, nous allons te conduire au concile général qui s'assemble à Lyon pour te condamner selon tes mérites. »

Cette nouvelle insulte exaspéra le saint-père; il oublia le rôle d'impassibilité qu'il avait joué jusque-là, et entra dans des accès de colère tellement violents qu'on l'eût cru insensé. Il blasphéma le nom de Dieu, renia le Christ, maudit le roi de France et ses descendants jusqu'à la quatrième génération, et appela Sciarra Colonna fils de putain. Celui-ci ne put contenir son indignation, il se précipita sur Boniface, le frappa au visage de son gantelet de fer jusqu'à effusion de sang; et il lui aurait brisé la tête si Nogaret ne l'eût arraché des mains de son ennemi. Boniface fut emporté tout meurtri et confié à la garde de Renaud de Suppino, capitaine florentin, qui le renferma dans une des salles du palais. Sa captivité dura trois jours, pendant lesquels il refusa de prendre aucune nourriture, craignant d'être empoisonné par ses ennemis; il mangea seulement quatre œufs qui lui furent donnés par une vieille femme.



Colonia frappe le Saint-Pere





Enfin dans la quatrième nuit les habitants d'Anagni, soulevés par les prêtres, vinrent attaquer les Français si brusquement qu'ils les forcèrent à abandonner le palais pontifical, et c'est à peine si Colonna et Nogaret purent s'échapper avec quelques soldats, laissant au pouvoir des Italiens la bannière de France, qu'ils avaient arborée sur la tour de la ville. Le pape, délivré des mains de ses ennemis, se fit porter sur la place publique; et craignant un retour de fortune, il déclara en présence du peuple qu'il pardonnait à ceux qui avaient pris les armes contre lui; qu'il rétablissait la famille des Colonna dans tous leurs biens et dignités; et qu'il pardonnait même à Guillaume de Nogaret, l'auteur de tous ses malheurs. Ce langage hypocrite lui ramena quelques partisans.

Mais dès qu'il se vit à Rome et hors de tout danger, il ne songea plus qu'à la vengeance, et employa ses jours et ses nuits à la préparer: renfermé au fond de son palais pour mûrir ses plans machiavéliques, il passait des semaines entières plongé dans ses réflexions, sans vouloir parler même aux officiers de sa cour. Souvent on l'entendait s'écrier tout haut: *Malédiction! anathème!* Cette irritation continuelle amena enfin une fièvre chaude, et le saint-père tomba gravement malade. Dans ses accès de délire il s'accusait d'un nombre prodigieux de crimes, et poussait des hurlements affreux, comme si Satan se fût emparé de son âme. On se rappela alors cette prophétie du pape Célestin: «*Malheur à toi, Benoît Gaëtan! tu es monté sur le trône comme un renard, tu régneras comme un lion, et tu mourras comme un chien!*» En effet, Boniface, dans un paroxysme de démence, se dévora les bras, et mourut le 11 octobre 1303. Il fut inhumé à Saint-Pierre, dans une chapelle qu'il avait fait élever à l'entrée de cette basilique.

Dante a placé l'âme de ce pontife au fond de l'enfer, dans le trou qu'avait occupé le pape Nicolas III avant lui; et il courut alors à Rome des dessins qui représentaient Pierre de Mouron avec une colombe sur la tête et figurant le Saint-Esprit; derrière lui était Boniface VIII, un porte-voix à la main, tenant dans ses bras un renard dont les pattes de devant étaient appuyées sur le dos de Célestin V, et qui de son museau lui enlevait la tiare. Dans le fond du tableau, l'artiste avait représenté une seconde fois Boniface avec les ornements pontificaux, et traîné par des gens armés qui le frappaient à coups de gantelets sur la face.

Frère François Pequin rapporte dans sa chronique qu'une figure de la Vierge sculptée sur le tombeau de Boniface, de blanche qu'elle était fut devenue noire le lendemain, sans qu'on pût jamais lui faire reprendre sa première couleur.

De tous ces témoignages, il résulte que ce pape, en exécution à ses contemporains, était réputé damné même par le clergé.

Jean Villani appelle Boniface prêtre cruel, ambitieux corrompu, orgueilleux et avare; il lui reconnaît une grande habileté dans le maniement des affaires temporelles, une connaissance approfondie des saintes Écritures, du droit canon et du droit civil, et rapporte fort au long différentes propositions ou axiomes de Boniface VIII, qu'il avait transcrites sur des documents authentiques.

Voici de quelle manière le pape formulait ses pensées: «*Que Dieu me fasse seulement du bien en ce monde; je ne me soucie pas plus de l'autre vie que d'une fève!* - Les hommes ont des âmes semblables à celles des bêtes; elles ne sont pas plus immortelles les unes que les autres. — L'Évangile enseigne plus de mensonges que de vérités; l'enfantement de la Vierge est absurde; l'incarnation du fils de Dieu est ridicule, et le dogme de la transsubstantiation est une sottise! — Les sommes d'argent que la fable du Christ a rapportées aux prêtres sont incalculables. — Les religions sont créées par des ambitieux pour tromper les hommes. — Il faut que les ecclésiastiques parlent comme le peuple, mais qu'ils n'aient pas les mêmes croyances que lui. — Ce n'est pas un plus grand péché de s'abandonner à la volupté avec une jeune fille ou avec un jeune garçon, que de se frotter les mains l'une contre l'autre. — Il faut vendre dans l'Église tout ce que les simples veulent acheter.

Enfin, pour terminer le portrait de Boniface et pour montrer qu'il mettait en pratique ses maximes, nous raconterons les aventures burlesques de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, telles que nous les trouvons décrites dans l'historien Desmarest. Le cardinal Benoît Gaëtan, dit-il, s'était fort heureusement servi d'un porte-voix pour déterminer Pierre de Mouron à abdiquer; lors qu'il fut élu pape, il essaya d'une autre fourberie pour extorquer de l'argent aux fidèles: il annonça publiquement que les anges étant à ses commandements, il ferait enlever de Nazareth en Galilée, des mains des musulmans, la maison où la vierge Marie était née, où elle avait été mariée avec saint Joseph, et où elle avait conçu par l'opération du Saint-Esprit. Effectivement, huit jours n'étaient pas écoulés depuis cette promesse, que le saint-père ordonnait aux peuples de se rendre en Dalmatie pour voir la maison que les anges avaient transportée sur leurs bras, et qu'ils avaient placée sur une colline déserte appelée Tersatto; elle y demeura pendant trois ans et sept mois.

«*Comme la longueur du chemin empêchait beaucoup de chrétiens d'y apporter leurs offrandes, les anges, toujours d'après le commandement de Boniface, la transportèrent au milieu d'une immense forêt, dans le territoire de Racanati, dépendance de la marche d'Ancône. Après ce deuxième prodige, les prêtres publièrent les miracles de la santa casa; ils racontaient que la nature entière tressaillait d'allégresse autour de la demeure de la Vierge, que les vents murmuraient de célestes mélodies, que les chênes inclinaient leurs cimes séculaires pour rendre hommage à la mère de Dieu, et qu'une lumière éclatante éclairait la forêt pendant la nuit. Aussi accourut-on bientôt de toutes les parties de l'Italie pour voir ces merveilles et pour faire des présents à la sainte madone.*

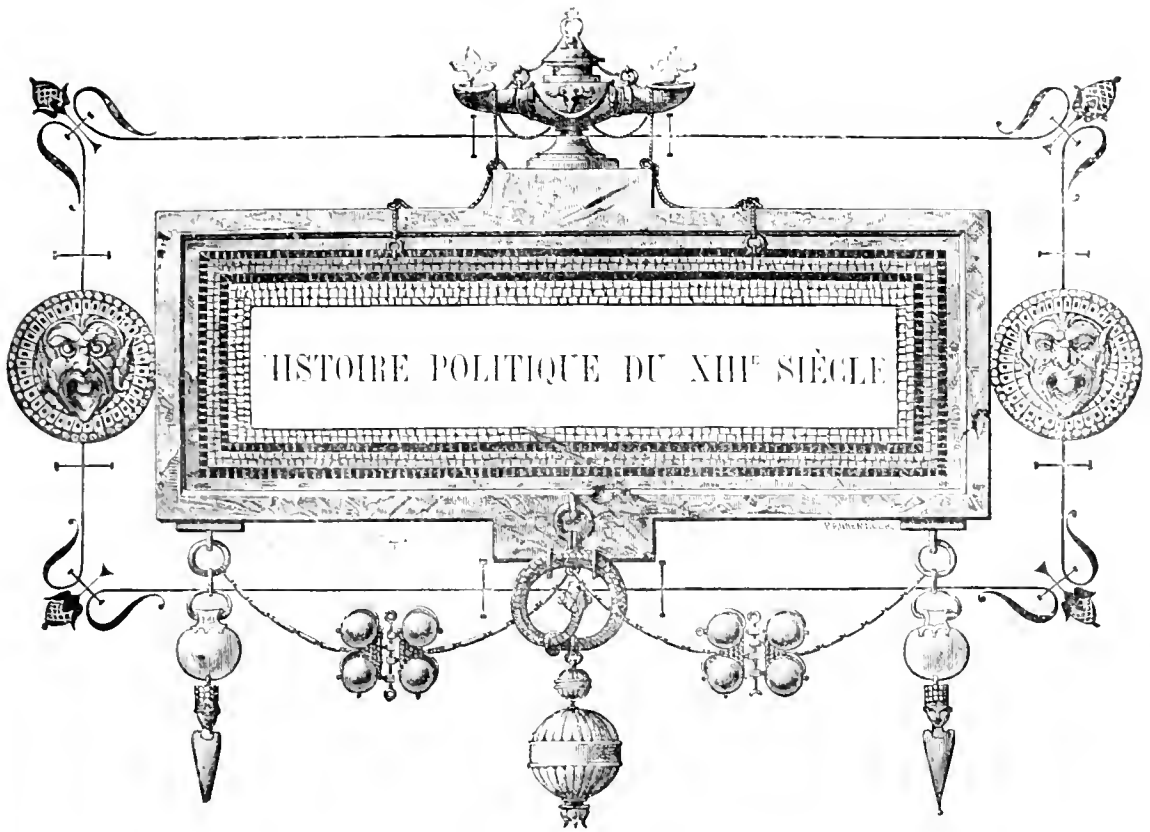
«*Malheureusement les voleurs, toujours si nombreux dans la basse Italie, voulurent partager avec la Vierge les dons des pèlerins; et comme le pape n'y trouvait pas son compte, il ordonna à ses anges de la transporter hors de la forêt; ceux-ci déposèrent la maison dans un champ appartenant à deux frères qui la veille avaient perdu leur père; elle devint entre eux une cause de disputes, chacun des frères*



Notre-Dame de Lorette — La casa santa

revendiquant la possession du lot où elle se trouvait. Pour les mettre d'accord, les anges enlevèrent une quatrième fois la maison miraculeuse, et la transportèrent au milieu d'un champ qui appartenait à une sainte femme appelée Lorette. Sans doute la vierge Marie se plut beaucoup dans cette terre de prédilection, car il est constant que depuis le trei-

zième siècle jusqu'à nos jours elle n'a point changé de place; ou bien, ce qui est plus probable, le pape ne lui fit pas faire un cinquième voyage, parce qu'il la trouva suffisamment rapprochée de Rome pour ne point avoir à redouter les brigands, qui avaient la sacrilège audace de partager avec la madone les offrandes des fidèles. »



## HISTOIRE POLITIQUE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Règne d'Isaac l'Ange et de son fils. — Les croisés à Constantinople. — Débauches du jeune Alexis l'Ange. — Une partie de Constantinople est détruite par un incendie. — Nicolas Canabé est proclamé empereur. — Mort d'Isaac l'Ange. — Murzuphle fait décapiter Nicolas Canabé et étrangler de ses mains le jeune Alexis. — Il est proclamé empereur par les soldats. — Les croisés assiègent Constantinople et s'en emparent. — Baudouin, comte de Flandre, fonde l'empire des Latins en Orient. — Murzuphle est trahi par son beau-père. — Théodore Lascaris empereur. — Ses conquêtes sur les Français. — Ses vertus; sa mort. — Règne de Jean Vatace. — Théodore Lascaris II. — Il fait renfermer la sœur de Michel Paleologue dans un sac et la fait devorer par des chiens. — Mort de Théodore Lascaris. — Jean Lascaris lui succède à l'âge de six ans. — Michel Paleologue usurpe l'empire. — Prise de Constantinople sur les Latins. — Michel fait crever les yeux au jeune Lascaris. — Mort de Michel. — Reflexions sur l'émancipation des serfs en France. — Règne de Louis VIII. — Il est empoisonné par Thibaut, comte de Champagne, amant de la reine. — Régence de Blanche de Castille. — Ses amours avec le cardinal Romain et avec Thibaut. — Ses intrigues galantes avec les grands seigneurs du temps. — Education de saint Louis. — Son fanatisme. — Massacre des Albigeois dans le Languedoc. — Mariage de saint Louis avec Marguerite de Provence. — Le roi achète aux Vénitiens la couronne d'épines de Jésus-Christ. — Commerce scandaleux des reliques en Italie et en France. — Le roi part pour la croisade. — Gouvernement de la reine Blanche pendant l'absence de son fils. — Revers de saint Louis en Orient. — Il est fait prisonnier par les Sarrasins. — Mort de la reine mère. — Retour du roi. — Seconde croisade de saint Louis. — Il débarque sur les côtes de Tunis et meurt de la peste. — Règne de Philippe le Hardi. — Il épouse Marie de Brabant après la mort de sa première femme. — Débauches de la nouvelle reine. — Elle fait empoisonner le fils aîné du roi par son amant. — Mort de Philippe le Hardi. — Son fils Philippe le Bel lui succède à l'âge de dix-sept ans. — Il falsifie les monnaies. — Sa politique astucieuse. — Les Flamands taillent son armée en pièces dans les plaines de Courtrai. — Il augmente les impôts pour réparer ses désastres. — Ses poursuites contre les temples. — Procédures iniques intentées contre les chevaliers. — Le grand maître Jacques de Molay et le commandeur de Normandie sont brûlés vifs avec les chevaliers de leur ordre. — Mort de Philippe le Bel.

Pendant la première moitié du treizième siècle, les empereurs grecs, chassés de Constantinople par les croisés, furent forcés de se réfugier dans la Bithynie et de tenir leur cour à Nicée, traînant après eux dans leur nouvelle capitale des courtisanes, des mignons, des hommes de guerre, des gens d'église, enfin tout ce qui forme le cortège habituel des tyrans.

Sur les ruines de l'empire grec se fonda alors l'empire latin, dont Baudouin de Flandre fut le premier chef; mais les nouveaux souverains soulevèrent bientôt contre eux une haine égale à celle qu'avaient

excitée les empereurs grecs; et malgré tous les efforts des papes et des rois de l'Occident, ils tombèrent honteusement après un règne de cinquante-six ans, et rendirent à leurs anciens maîtres un sceptre avili et deshonoré.

Voici quels furent les événements qui amenèrent ces deux révolutions: Isaac l'Ange, délivré par son fils et par les croisés de la dure captivité à laquelle l'avaient condamné son père Alexis, remonta sur le trône. Par reconnaissance pour ses libérateurs, il associa son fils au gouvernement et ratifia en même

temps les promesses que le jeune prince avait faites aux croisés. Néanmoins, l'épuisement de l'empire ne lui laissant pas la possibilité de réaliser immédiatement les sommes convenues, les Français prolongèrent leur séjour dans la capitale et dans les terres voisines, où ils exercèrent sur les Grecs des vexations intolérables.

Au milieu de ces désastres publics, le jeune empereur Alexis, sans s'inquiéter des souffrances de ses sujets, passait les jours et les nuits dans les fêtes et dans les festins avec les chefs des croisés; et, fin l'indulgence du fils et l'imbécillité du père, leur haine et le scandale pour les Latins et leurs persécutions envers les citoyens, exaspérèrent les Grecs, qui résolurent de les chasser de Constantinople.

Alexis Ducas, surnommé Murzuphle à cause de l'épaisseur de ses sourcils, l'un des courtisans de l'empereur, profita du mécontentement général pour se frayer un chemin au trône: il conseilla perfidement au jeune Alexis des mesures rigoureuses pour augmenter les impôts; il l'engagea à trahir les croisés et à leur dresser des embûches, qu'il fit échouer lui-même en les décevant aux Français; et par cette tactique il rendit Alexis également odieux aux Grecs et aux Latins.

Pour exaspérer davantage les esprits contre le prince, il fit embraser le plus riche quartier de Constantinople, et répandit le bruit que le feu avait été mis par de jeunes Français à la suite d'une partie de débauche avec l'empereur. L'incendie dura huit jours et détruisa plus de mille maisons: le neuvième jour une insurrection éclata: les citoyens coururent aux armes, massacrèrent les Latins qui habitaient la ville, et forcèrent le sénat à déposer les deux empereurs pour proclamer à leur place le jeune Nicolas Canabé. Cette nouvelle révolution frappa comme d'un coup de foudre le malheureux Isaac, et lui occasionna un saisissement dont il mourut instantanément.

Alexis, effrayé par les menaces du peuple, s'enferma dans le palais, et à l'instigation de Murzuphle il envoya demander des secours aux croisés. Le traître eut soin de faire arrêter le message par les insurgés pour répandre l'alarme générale dans Byzance: et lorsque la nuit fut venue, il se rendit secrètement auprès d'Alexis, lui fit un tableau effrayant du supplice qui l'attendait s'il tombait au pouvoir de ses ennemis, et le détermina à s'enfuir par une issue secrète où il avait placé des soldats qui lui étaient vendus. En sortant du palais, le prince fut arrêté, chargé de chaînes et plongé dans un cachot; ensuite Murzuphle se porta avec les mêmes assassins au palais du jeune Canabé, qu'il fit décapiter. Dès le lendemain, il se fit proclamer empereur par l'armée.

Cependant, comme Alexis, même prisonnier, était un sujet de crainte pour Murzuphle, il résolut d'en finir avec sa victime, et lui fit donner un breuvage empoisonné: deux fois le poison manqua son effet, soit qu'il eût été mal administré, soit que le jeune prince eût pris un antidote: dans son impatience, l'usurpateur se rendit de nuit à la prison, étrangla l'empereur de ses mains, lui brisa les os à coups de massue, et jeta le cadavre au pied des murs de la forteresse, pour faire supposer qu'Alexis l'Ange était

mort d'une chute, en essayant de s'évader. Il était temps pour Murzuphle de se défaire du jeune prince, car déjà les croisés marchaient sur Constantinople pour rétablir l'empereur légitime.

En vain il offrit aux Latins des sommes énormes pour obtenir la paix; tout fut inutile, promesses ou menaces, et il dut songer sérieusement à préparer ses moyens de défense; à cet effet il fit élever des fortifications intérieures, approvisionna la place, et disposa son armée pour soutenir un long siège. Malgré ses efforts, au troisième assaut les croisés s'emparèrent de Constantinople, et Baudouin, comte de Flandre, fut proclamé empereur le 9 avril 1204.

Murzuphle put néanmoins échapper à ses ennemis et emporter ce que le palais de Bucolion renfermait de plus précieux; il se retira dans la Thrace avec sa femme, la jeune Eudoxie, et sa belle-mère l'impératrice Euphrosyne, épouse du vieil Alexis III, qui était encore maître de Mosynople.

Des pourparlers eurent lieu entre le gendre et le beau-père; Alexis consentit à recevoir Murzuphle dans sa nouvelle capitale, et accueillit sa fille et sa femme avec toutes les marques d'un profond attendrissement; mais peu de jours après, le vieil empereur investit le palais de son gendre, à la tête de ses soldats, commanda au bourreau de lui arracher les yeux, et le fit jeter nu et sanglant hors des portes de Mosynople.

Mutilé et abandonné de tous, Murzuphle erra quelque temps sans asile, et fut enfin vendu aux croisés par des moines auxquels il s'était fait connaître. Baudouin le fit juger par ses barons, qui le condamnèrent à être précipité du haut de la colonne que Théodose le Grand avait élevée sur la place Taurus, à Constantinople; la sentence reçut son exécution.

Alexis Murzuphle étant mort, Théodore Lascaris, autre gendre d'Alexis III, rallia les Grecs et voulut chasser les croisés de Constantinople et de l'empire. Ce prince courageux, aidé de six de ses frères, tous distingués par leurs talents et par leurs exploits militaires, ne put jamais décider les Grecs à se révolter contre les Français: en vain il leur représenta qu'il était facile d'exterminer vingt mille ennemis renfermés dans une capitale; ils refusèrent de combattre, et consentirent seulement à le proclamer empereur. Alors il traversa le Bosphore, confia sa famille aux habitants de Nicée, rassembla autour de lui tout ce qu'il put trouver d'hommes déterminés, et à leur tête s'empara de quelques villes dont il se forma un petit empire qu'il agrandit bientôt avec le secours de Gajaheddin kaï Khosrou, sultan d'Icône, qui l'aidera à conquérir sur les Latins toute la Bithynie. Baudouin ayant même été obligé de rappeler ses troupes de l'Asie pour arrêter une irruption des Bulgares, Théodore Lascaris profita de cette circonstance pour s'emparer de la Lydie, d'une partie de la Phrygie et des côtes de l'Archipel jusqu'à Éphèse. Ayant appris en suite que son beau-père avait été fait prisonnier par le marquis de Montferrat, il se détermina à se faire sacrer solennellement comme empereur et successeur d'Alexis, dans la cathédrale de Nicée, par l' patriarche Michel Autorianus.

Deux années s'écoulèrent pour le nouvel empereur au milieu de guerres continuelles, soit avec les Fran-

çais, soit avec des aventuriers qui cherchaient à s'établir sur les côtes de la Bithynie; enfin, au moment où les peuples commençaient à jouir de quelque repos, son beau-père s'échappa de sa prison et se réfugia à la cour du sultan d'Icône, d'où il écrivit à Théodore pour lui réclamer le royaume de Nicée. Celui-ci, qui venait de fonder son empire par sa vaillance, refusa d'obéir au terrible vieillard, et, sûr de l'amour des soldats et de la fidélité de ses officiers, il marcha contre Alexis, qui s'avancait à la tête de vingt mille hommes, commandés par le sultan Gajatheddin kaï Khosrou en personne, qu'il avait détaché de l'alliance de son genre. La rencontre des deux armées eut lieu près d'Antioche, et le choc fut soutenu de part et d'autre avec vigueur; cependant les troupes de Théodore Lascaris, inférieures en nombre, commençaient déjà à plier, lorsque heureusement l'empereur parvint à joindre le sultan dans la mêlée. Un combat singulier s'engagea entre eux; Gajatheddin fut tué, et sa mort entraîna la défaite de son armée et la perte de la bataille. Alexis fut pris et enfermé dans un couvent de moines, où il ne tarda pas de s'éteindre de vieillesse et de chagrin.

Peu de temps après ces événements, Pierre de Courtenay succéda à Baudouin sur le trône de Constantinople. Cet empereur se montra favorable à Théodore; et comme celui-ci venait de perdre sa femme, il lui donna en mariage sa fille Marie. La paix étant ainsi rétablie entre les Latins et les Grecs, Théodore put s'occuper de l'administration de ses Etats: il fonda dans toutes les villes des écoles publiques pour l'instruction des enfants, et il institua des tribunaux pour rendre la justice aux peuples. La mort vint le surprendre au milieu de ces travaux en 1222, à l'âge de cinquante ans. Quoiqu'il eût un fils âgé de huit ans, il nomma pour son successeur Jean Ducas ou Vatace, son gendre, préférant en cela les intérêts de l'empire à ceux de sa dynastie.

Le nouvel empereur était né à Didomithia en Thrace, et descendait de l'illustre famille des Ducas, qui avait occupé le trône dans la dernière moitié du onzième siècle. Vatace, dès sa jeunesse, avait fait preuve d'une grande intrépidité dans les combats, et d'un ardent amour pour le bien public; aussi son activité, sa prudence, sa justice et sa bonté lui avaient acquis l'estime des peuples et la faveur de Théodore Lascaris.

Pendant un règne fort long il réalisa les espérances que la nation avait placées en lui; jusqu'à la fin de sa carrière il se montra équitable, généreux, et il fut réellement le père de ses sujets. Plusieurs fois il attaqua l'empire des Latins et conduisit ses armées jusque sous les murs de Constantinople. Enfin, après avoir augmenté considérablement l'étendue des Etats que lui avait laissés son beau-père, il mourut le 30 octobre 1255, à l'âge de soixante-deux ans.

Ce prince avait favorisé les développements de l'agriculture et du commerce, et ne s'était jamais écarté des règles d'une sévère économie, ce qui est la vertu la plus rare et la plus difficile chez les rois. On raconte à ce sujet que son fils s'étant présenté devant lui avec des habits magnifiques, Vatace le réprimanda en ces termes: « Quels services allez-vous rendre aujourd'hui aux Grecs, mon fils, pour leur tenir

compte des richesses que vous dissipez par un vain étalage de luxe? Ignorez-vous que ces vêtements d'or et de soie vous sont donnés par le peuple, et qu'il ne vous est permis d'en faire usage qu'en présence des ambassadeurs étrangers, afin de leur montrer l'éclat de notre industrie et la majesté de l'empire que vous gouvernerez? »

A l'époque de la mort de Jean Vatace, son fils, Théodore Lascaris II, était à guerroyer avec Azeddin kaï Kaus II, sultan d'Icône; dès que le jeune prince eut appris la nouvelle de l'événement fatal, il s'empressa de faire un traité avec son ennemi, et se rendit dans sa capitale, où il fut couronné solennellement le jour de Noël 1255. Les commencements de son règne furent signalés par une invasion des Bulgares, qui voulurent reprendre les provinces que Vatace leur avait enlevées; Théodore réunit aussitôt une armée formidable, vint à leur rencontre et les défit dans plusieurs batailles rangées; il repoussa également les Tartares, qui étaient descendus dans la Cappadoce. Ces premiers exploits faisaient présager un règne semblable à celui de son père, lorsque malheureusement le prince fut attaqué par une maladie épileptique, dont on attribuait la cause au poison.

Tourmenté de l'idée d'une mort prochaine, son esprit s'affaiblit; Théodore tomba dans une noire mélancolie et se laissa égarer par les plus étranges superstitions; il consultait, pour les questions les plus indifférentes, les personnes qu'il supposait instruites de l'avenir, et les faisait tuer s'il n'était pas satisfait de leurs réponses. Ainsi, ayant un jour interrogé le grand logothète Acropolite sur une question politique, et n'en ayant pas reçu une réponse conforme à son opinion, il eut la cruauté de le faire dépouiller de ses vêtements et de commander à ses gardes de le frapper avec le bois de leurs lances jusqu'à ce que la mort s'ensoivit. Il essaya également de faire arrêter Michel Paléologue, gouverneur de Durazzo, qu'il soupçonnait d'ambitionner l'empire; celui-ci, averti à temps, s'enfuit à la cour du sultan d'Icône, et évita le supplice. Il s'en prit alors à la sœur de Paléologue, et lui commanda de donner sa fille en mariage à l'un de ses favoris: sur le refus de la princesse, il la fit enfermer dans un sac avec des chats sauvages, dont lui-même animait la fureur en les piquant à travers la toile avec de longues aiguilles. Après trois heures d'un supplice horrible, cette malheureuse femme fut retirée du sac tout en lambeaux et affreusement mutilée. Puis le jour même, soit par un retour à la raison, soit par un sentiment de crainte, il écrivit à Michel Paléologue pour l'engager à venir à la cour, promettant de lui restituer tous ses biens.

Confiant dans les protestations de l'empereur, Michel revint immédiatement à Nicée: le jour de son arrivée, Théodore le fit arrêter, ordonna qu'on le lui amenât chargé de fers; et lorsqu'il fut en sa présence, il versa des larmes abondantes, l'embrassa, et lui témoigna le plus vif repentir de ses cruautés, dont il rejetait la cause sur la maladie affreuse qui le dévorait.

Théodore devint de jour en jour plus faible, et ne songea bientôt plus qu'à mourir; il confessa publiquement ses fautes, se revêtit d'un habit de moine,

distribua d'abondantes aumônes, et après avoir demandé pardon à Dieu et aux hommes de ses crimes, il expira au commencement du mois d'août 1259, laissant le trône à son fils Jean Lascaris, à peine âgé de six ans.

Michel Paléologue s'était rendu tout-puissant à Nicée pendant la maladie de Théodore; après la mort de ce prince, il s'empara du gouvernement, fit massacrer Mozalon, qui avait été désigné pour remplir les fonctions de tuteur; distribua les charges de l'Etat à ses créatures, partagea entre eux les immenses trésors de la couronne et se fit donner le titre de despote, qui appartenait ordinairement aux fils ou aux gendres du souverain. Enfin, avec l'approbation du patriarche de Nicée et des principaux chefs de l'armée, il prit le titre d'empereur, en promettant toutefois de ne rien entreprendre contre la personne ou contre le pouvoir du jeune Lascaris.

Au mépris de cet engagement solennel, le jour du couronnement, les soldats et les partisans de Michel empêchèrent le patriarche de présenter deux couronnes impériales, et le jeune prince ne reçut qu'un simple diadème.

Deux années suffirent à Michel Paléologue pour affermir son trône: il entreprit alors de chasser les Français de la Grèce et de rétablir le siège de l'empire à Constantinople. Ses premières tentatives échouèrent, et il fut même obligé de conclure une trêve avec les Latins et d'ajourner l'exécution de ses projets sur Byzance. Cependant Alexis Stratégopule, qu'il avait envoyé en Illyrie pour combattre le despote Michel, ayant appris en passant devant Constantinople que la garnison de cette ville était alors peu nombreuse, il se ménagea des intelligences dans la place, y pénétra à la faveur des ténèbres, et fit massacrer tous les Français. L'empereur Baudouin IV parvint heureusement à se sauver dans un esquif avec quelques soldats. Cet événement inattendu termina le règne des Latins en Orient.

Lorsque cette grande nouvelle fut connue à Nicée, l'empereur, accompagné du jeune Lascaris, partit aussitôt avec sa cour pour Constantinople. Ce n'était pas tout pour Michel que d'être maître de Byzance, il fallait s'y maintenir en mettant dans ses intérêts les Vénitiens et les Pisans, dont il redoutait la puissance, et enlever aux Latins jusqu'à l'espérance de pouvoir jamais ressaisir l'empire. Il mit alors en usage toutes les ressources d'une politique perfide, et après avoir combattu avec les Grecs contre les Latins, il se tourna du côté des Latins contre les Grecs, et négocia avec les papes en leur offrant de soumettre l'Eglise d'Orient à celle de Rome.

Mais cette politique souleva contre lui la haine du clergé grec; et le patriarche Arsène abliqua même sa dignité pour ne pas être obligé d'obéir. Comme une semblable démarche portait un coup funeste à l'autorité de Michel, celui-ci s'empressa de le rappeler à la cour, et lui donna l'assurance formelle que son intention n'était pas de subordonner le siège de Byzance à celui de Rome, mais seulement de gagner du temps en trompant leurs ennemis communs. D'après cette promesse, Arsène consentit à reprendre la conduite de son diocèse; néanmoins plusieurs prélats avaient déjà suivi son exemple, et avaient

formé contre Michel Paléologue un parti puissant qui avait proclamé Jean Lascaris seul chef de l'Etat. Michel arrêta la révolte en faisant saisir le malheureux prince, auquel il fit brûler les yeux avec un bassin ardent, supplice qui consistait à faire passer sur les orbites un bassin de cuivre rougi au feu.

Arsène essaya encore de lutter contre Michel; il assembla même les évêques ses suffragants et l'excommunia; mais il en fut puni aussitôt par la déposition, et rien ne s'opposa plus aux desseins de l'empereur. Il reprit ses négociations auprès du saint-siège, et conclut une alliance avec Grégoire X; il lui soumit l'Eglise grecque, et persécuta ses sujets pour les obliger à reconnaître la suprême autorité des papes. Cependant, après la mort de Grégoire, le pontife Martin IV, un de ses successeurs, l'ayant excommunié, la paix fut rompue, et il se vengea de la cour de Rome par les Vêpres siciliennes. Enfin ce prince mourut en Thrace, des suites d'une maladie d'entrailles.

Michel Paléologue s'était tellement rendu odieux au peuple, que son fils Andronic n'osa pas lui faire rendre les honneurs funèbres dans Constantinople, craignant que le corps de son père ne fût traîné dans les rues et jeté à la voirie; il le fit enterrer secrètement et de nuit par quelques domestiques fidèles. Ainsi finit ce règne de vingt-quatre ans, l'un des plus fertiles de ce siècle en grands événements.

Andronic Paléologue succéda à son père en 1282: l'histoire de ce prince, qui passa quarante-six années à discuter avec des prêtres sur de vaines questions théologiques, appartient au siècle suivant.

Nous avons vu en Occident, sous les pontificats de la fin du douzième siècle, les lumières de la philosophie se répandre dans les masses, et des hommes de génie jeter des semences de liberté qui ne pouvaient manquer de produire des fruits, étant fécondées par le sang d'Arnaud de Brescia et de ses disciples, ces courageux ennemis du despotisme pontifical, ces précurseurs des modernes philosophes.

En France, Suger, le premier ministre politique que le royaume eût possédé jusqu'alors, s'appuyant sur ce principe, qu'une nation est d'autant plus forte qu'elle est plus libre, venait d'émanciper les serfs ou plutôt les travailleurs, et de renverser l'aristocratie des barons et des seigneurs; Philippe-Auguste avait suivi instinctivement la voie ouverte par Suger; et après eux, Louis VIII, en publiant des ordonnances pour l'affranchissement des serfs, n'avait été que le continuateur de cette politique qui caractérisa l'administration du célèbre abbé de Saint-Denis.

Cependant au milieu de cette marche progressive, la race des Capets n'en poursuivait pas moins sa carrière de crimes et d'attentats. Louis, surnommé par ses flatteurs Cour-de-Lion, parvint au trône à l'âge de trente-six ans, le 14 juillet 1223, et se fit sacrer à Reims vingt jours après son avènement à la couronne. Il était le premier roi de la troisième race qui n'eût pas été sacré du vivant de son père. Comme son prédécesseur, Louis se montra perfide et lâche avec ses ennemis, cruel et inexorable avec ses sujets, qu'il extermina plusieurs fois pour obéir au pape. Heureusement il fut arrêté au milieu de ses guerres contre les malheureux Albigeois, par le comte de





Les armées de saint Louis ravagent le Languebec

Champagne, l'amant de la reine, qui lui donna un breuvage empoisonné.

Avant d'expirer, Louis VIII déclara l'infâme Blanche de Castille, sa femme, régente du royaume et tutrice de son fils aîné Louis IX, âgé d'environ douze ans. Le jeune prince fut conduit à Beims et sacré par Jacques de Bazoche, évêque de Soissons, et sans pompe, la plupart des grands vassaux du royaume ayant refusé d'assister à cette cérémonie avec la reine mère, qu'ils accusaient ouvertement d'avoir participé au crime de Thibaut, comte de Champagne. Néanmoins, dès que la clameur publique fut apaisée, ce seigneur revint audacieusement à la cour; mais pendant son absence, Blanche ayant conçu une nouvelle passion pour le cardinal Romain, légat du saint-siège, refusa de recevoir son ancien amant, et lui ordonna de se retirer dans ses terres. Thibaut, furieux de cet affront, forma une ligue puissante avec Pierre de Dreux, dit Maulcère, et Hugues de Lusignan, comtes de Bretagne et de la Marche, deux très-puissants seigneurs, et déclara la guerre au roi de France pour se venger de la régente.

Blanche, redoutant les armes de ces trois seigneurs confédérés, se réconcilia secrètement avec son amant, et le détermina à se retirer de la ligue. Croyant alors n'avoir plus rien à craindre, elle se brouilla de nouveau avec le comte de Champagne, dont la passion jalouse était un obstacle à ses débordements. Mais celui-ci vint aussitôt renforcer les mécontents, et pour leur donner une garantie de ses serments, il demanda en mariage la fille du comte de Bretagne. La régente, instruite de cette résolution, dont elle redoutait les conséquences, prit un parti extrême: elle se rendit seule auprès de Thibaut, passa une nuit dans son château, et le détacha une seconde fois du parti des rebelles en faisant rompre son mariage.

Les comtes de Bretagne et de la Marche, furieux d'avoir été les jouets de l'inconstance de leur allié, se tournèrent contre lui, et réclamant au nom de sa cousine Alix, reine de Chypre, le comté de Champagne, ils envahirent ses domaines. Blanche profitant de leur division, et sous prétexte de secourir son amant, rassembla une armée, battit les mécontents, et conclut un accommodement avec le comte de Champagne et Alix, moyennant une somme considérable payée par le trésor public, et pour laquelle Thibaut céda à la commune les comtés de Sancerre, de Blois, de Chartres, et la vicomté de Châteaudun. Ce fut ainsi que la régente, après avoir fait de son amant un assassin, après l'avoir rendu traître et félon, parvint encore à lui arracher ses domaines.

Le comte de Bretagne, quoique vaincu, n'en persista pas moins dans sa révolte; il rallia autour de lui tous les grands vassaux qui voulaient rester indépendants, ou ceux qui espéraient recouvrer leurs anciens privilèges, sous le gouvernement d'une femme, et forma une nouvelle ligue qui se renforça encore de l'adjonction de Henri III, roi d'Angleterre, qui de son côté voulait reconquérir la Normandie.

Devant une coalition aussi formidable, la régente déploya les ressources de l'astuce féminine; trop faible pour attaquer ouvertement ses ennemis, elle sema la division entre eux en menant de front cinq ou

six intrigues galantes. Elle acheta par ses caresses la trahison de Robert du Bourg, ministre de Henri III, qui retint son maître dans l'inaction; elle s'abandonna au comte de Flandre, qui était prisonnier à sa cour, et l'opposa à son ennemi le comte de Bretagne; enfin elle détacha de la ligue Philippe, comte de Boulogne, en excitant sa jalousie contre Enguerrand de Couci, qui aspirait à la régence ou plutôt à la couronne, car c'était l'appât de la royauté et non la beauté de Blanche qui captivait ses amants, quoi que dise Belleforêt de sa mignardise, de sa gentillesse, de son tant doux regard et de sa gracieuse contenance.

En effet, l'éducation que recevait le jeune roi pouvait donner créance à l'opinion que Blanche songeait à l'enfermer dans un monastère pour régner à sa place. Le prince apprenait à chanter aux offices, passait des journées entières dans les églises à dire les offices en latin, à réciter des patenôtres, et à apprendre les légendes des saints.

A cette même époque la régente rendit un décret pénal contre les Albigeois, et commanda de les poursuivre avec la dernière rigueur. Le jeune Louis, fanatisé par les prêtres, applaudit aux ordonnances de sa mère, et bientôt on vit des hordes de soldats farouches s'abattre sur les provinces du Languedoc, ravageant les campagnes, détruisant les villages, incendiant les villes, et commettant partout, au nom de Dieu, les attentats les plus horribles. Cependant il s'est trouvé un historien, Vély, qui a osé dire en rapportant ces atrocités: « Ainsi fut glorieusement terminée l'affaire des Albigeois. Ce qui avait dépassé la puissance de Philippe-Auguste, le plus habile de son siècle, ce que n'avaient pu accomplir les armes victorieuses de Louis VIII, fut l'ouvrage d'une femme et le coup d'essai d'un enfant. » Honte éternelle sur le lâche séide des despotes; honte sur le prêtre qui a tracé ces lignes exécrables.

Saint Louis, parvenu à l'âge d'homme, ne démentit pas son origine; après avoir dévasté la Bretagne, il força Pierre Mauclère, prince du sang royal, suivant le langage des courtisans, pour le punir d'avoir tenté de maintenir l'indépendance de son comté, à venir la corde au cou implorer miséricorde; et quand ce seigneur fut en sa présence, il lui parla en ces termes: « Quoique tu aies mérité une mort infâme, je te pardonne parce que tu es de mon sang, mais sous la condition que ton comté de Bretagne appartiendra désormais à ma couronne. »

Ce même saint Louis, qui dépouillait ainsi ses vassaux, lisait par humilité tous les jours à ses domestiques les litanies, l'office et les cantiques; il bêchait le jardin des moines de Cîteaux, et portait comme un manœuvre les pierres des bâtiments qu'il leur faisait élever aux dépens du peuple.

Pendant la régence de Blanche de Castille, tous les intérêts de la nation furent sacrifiés à l'ambition des moines. Les dominicains, ces fougueux, ces terribles inquisiteurs, obtinrent le droit de prendre les grades universitaires et de se livrer à l'enseignement public, ce qu'avant elle aucun prince ni la docte assemblée n'avaient voulu autoriser.

Saint Louis avait vingt ans lorsque sa mère lui fit épouser Marguerite, fille aînée de Raymond Béren-

ger IV, comte de Provence. Comme elle redoutait qu'une femme aimable ne prît sur son fils un ascendant qu'elle voulait conserver, Blanche gouverna les jeunes époux avec un despotisme inconcevable, ne leur permettant de se voir ou de se parler qu'à des heures déterminées, le plus souvent en sa présence, et se cachant même dans leur appartement pour épier leurs rapports intimes. Pendant toute la vie de Blanche de Castille, la jeune reine n'eut pas la plus légère part aux affaires publiques ni à celles de la maison royale; exilée en quelque sorte dans son palais, elle n'avait d'autres distractions que la société de sales moines et des exercices de piété auxquels la reine mère l'avait assujettie.

Enfin le roi, parvenu à l'âge de vingt et un ans, fut déclaré majeur; mais la régence de sa mère expira sans pour cela que son autorité fût diminuée; cette mégère continua à diriger l'imbécile saint Louis, trop soumis et trop bigot pour résister aux volontés de Blanche. Cependant il est juste de dire que parfois il s'occupait de l'administration des finances, et puisait dans les trésors de la nation pour élever des fondations pieuses ou pour acheter des reliques. Ainsi ce fut lui et non la reine mère qui proposa aux Vénitiens une somme de huit mille onces d'or en échange d'une relique drolatique, la couronne d'épines de Jésus-Christ, qu'ils étaient censés posséder, car déjà les moines de Saint-Denis affirmaient en avoir une autre dont les épines étaient toujours vertes, et qu'ils exposaient chaque année dans leur église. Le roi ayant eu soupçon que les bons Pères employaient une sainte ruse pour grossir leurs revenus, avait fait examiner leur couronne; et de ce qu'elle s'était trouvée en bois peint, il en avait conclu que les Vénitiens possédaient la véritable. Il la leur acheta et la fit rapporter en France, scellée des sceaux des empereurs d'Orient et de ceux de la république: saint Louis, Blanche et Marguerite vinrent la recevoir à Sens, et le monarque bigot la rapporta nuptials depuis Vincennes jusqu'à Notre-Dame, et de là au palais, où elle fut déposée dans la Sainte-Chapelle, où elle est encore l'objet de l'adoration des simples.

Lorsque les princes latins eurent connaissance du marché ridicule que le roi des Français avait fait avec les Vénitiens, ils envoyèrent aussitôt proposer à saint Louis de lui vendre un bras entier de la vraie croix, la robe de Notre-Seigneur, le fer, la lance, l'éponge, le marteau, les clous et les autres bibelots, instruments de la Passion: le tout fut acheté à des prix énormes. Ce commerce, qui s'était d'abord établi entre les monarques, se continua entre les sujets. Des moines grecs et des prêtres italiens vinrent en France et tiennent boutique ouverte de reliques; des cheveux, des ossements, des lambeaux de chair étaient baptisés du nom des plus grands saints et vendus au poids de l'or aux fanatiques. Telles étaient l'effronterie des uns et la sottise des autres, qu'un évêque grec céda pour mille écus d'or à la ville de Gènes la queue de l'âne sur lequel Notre-Seigneur avait fait son entrée dans Jérusalem, et qu'un autre vendit le foin de la crèche sur lequel Jésus-Christ avait été placé au moment de sa naissance. Les moines italiens présentaient leurs marchandises à la foule comme dans une vente à l'encan, et criaient: « En cette fiole, voilà le sang du Sauveur, recueilli sous la croix par la vierge Marie; en

celle-ci, voilà des larmes de Jésus-Christ; en celle-là, du lait ou des menstrues de la sainte Mère de Dieu, et en cette autre des cheveux de saint Joseph. » Et tous les fidèles s'empresaient de donner leur argent à ces moines fripons. Les prêtres français, furieux de voir des étrangers exploiter leurs diocèses à leur détriment, se mirent à leur tour à débiter la même espèce de marchandise, et surpassèrent les Italiens et les Grecs en effronterie; ils vendirent jusqu'à des boîtes qui contenaient les unes du souffle de Jésus-Christ, et d'autres les cornes invisibles de Moïse!!!

En 1244, saint Louis étant tombé gravement malade à Pontoise, rêva dans un accès de fièvre que Jésus lui reprochait son indifférence pour les chrétiens d'Orient, et lui promettait sa guérison à la condition qu'il se rendrait en terre sainte. Par malheur pour les peuples, le roi recouvra la santé; aussitôt il s'occupa des préparatifs d'une croisade, et rançonna ses sujets pour fournir aux frais de cette expédition extravagante. Trois mois après, tout étant disposé pour le voyage, il s'embarqua à Marseille avec sa jeune femme Marguerite et une cour nombreuse, laissant la régence du royaume à Blanche de Castille. Cependant le monarque qui montrait un si grand zèle pour le service de Jésus-Christ ne fut guère favorisé dans le cours de sa traversée; car, sans doute pour l'éprouver, Dieu permit que la flotte fût assaillie par de violentes tempêtes, qui l'obligèrent à relâcher dans l'île de Chypre, où la peste se mit dans l'armée et emporta un tiers des soldats. Malgré ces désastres, suivant le rapport du sire de Joinville, au départ de cette île, la flotte était encore composée de dix-huit cents vaisseaux. Cette assertion seule peut nous faire apprécier le nombre des Français morts dans la croisade; et nous ne serons point taxés d'exagération lorsque nous dirons que la guérison du fanatique Louis IX coûta à la France, dans cette première expédition, plus de cent mille hommes.

Arrivé sur le sol de la Palestine, saint Louis s'empara de Damiette, et remporta quelques succès insignifiants qui ne furent pas de longue durée. Bientôt les soldats, décimés par les maladies contagieuses ou accablés par des fièvres dévorantes, n'eurent plus la force de soutenir leurs armes, et tombèrent sous le fer des farouches musulmans; le roi, les princes du sang et quelques riches seigneurs furent seuls épargnés et mis à rançon.

En apprenant les désastres des croisés et la captivité de son fils, Blanche entra dans un tel accès de rage, qu'elle fit pendre comme perturbateurs du repos public deux soldats qui, les premiers, avaient rapporté cette funeste nouvelle. Néanmoins leurs rapports se confirmèrent, et la régente n'eut plus à douter de l'épouvantable malheur qui venait l'accabler; ce fut pour elle un coup terrible, et elle en prit une fièvre lente qui la conduisit au tombeau. Sentant sa fin approcher, Blanche se fit apporter à Paris, et prononça des vœux monastiques entre les mains de l'abbesse de Maubuisson, pensant expier ainsi les désordres de sa vie; ensuite elle se fit revêtir d'un habit de religieuse et mettre sur un lit de paille recouvert d'une serge, où elle expira le 1<sup>er</sup> décembre 1252, à l'âge de soixante-cinq ans.

Vingt mois après, saint Louis recouvrait sa liberté

moyennant une rançon de cent mille marcs d'argent ; et il ne fallut pas moins de vingt-quatre années à la France pour réparer l'épuisement où l'avait mise le paiement de cette somme. Après ce laps de temps, l'obstine fanatique voulut faire une nouvelle tentative contre les infidèles d'Afrique, et s'embarqua à Aigues-Mortes avec soixante mille hommes. Une tempête affreuse assaillit d'abord sa flotte sur les côtes de Sardaigne ; ensuite, à peine le débarquement était-il effectué devant Tunis, que la peste se répandit dans le camp des croisés et atteignit le roi lui-même. Il en mourut le 25 août 1270, à l'âge de cinquante-cinq ans et quatre mois. Ce prince est un de ceux qui ont fait le plus de mal à la France, par les projets insensés qu'enfanta son cerveau malade et par l'institution des tribunaux de l'inquisition. Aussi a-t-il mérité d'être canonisé par Boniface VIII, le plus infâme et le plus impie des papes !

Philippe III, qui se trouvait en Afrique avec son père, lui succéda et prit aussitôt le commandement de l'armée. Comme il redoutait pour lui-même les atteintes du fléau, son premier acte d'autorité fut de rendre un édit qui fixait la majorité des rois à quatorze ans, afin d'éviter les inconvénients d'une régence trop longue. Ensuite il essaya de presser le siège de Tunis ; mais les Français, accablés de souffrances, refusèrent de combattre. Déjà l'on pouvait prévoir le jour où il ne resterait même pas assez de soldats pour défendre le camp, lorsque heureusement Charles d'Anjou, roi de Sicile, vint au secours des croisés avec une flotte et des troupes. Les croisés reprirent alors le dessus, et forcèrent les musulmans à conclure une trêve de dix années.

Philippe se hâta de revenir en France, suivi d'un lugubre cortège de cercueils, parmi lesquels on distinguait celui de sa femme Isabelle d'Aragon, celui du roi Louis IX, et ceux de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, et d'Alphonse, comte de Poitou. A son arrivée, le nouveau monarque se rendit à Reims et se fit sacrer par Miles de Bazoche, évêque de Soissons.

Roi faible, pusi lanime et superstitieux, Philippe n'a laissé au un souvenir de gloire. Quelques années après la mort d'Isabelle, quoiqu'il en eût trois enfants, il épousa Marie, fille de Henri, duc de Brabant. Cette nouvelle reine montra par ses vices et par ses crimes qu'elle était digne du trône ; elle s'abandonna sans pudeur au barber de saint Louis, Pierre de la Brosse, dont Philippe avait fait son favori, son premier valet de chambre et son ministre ; de leurs amours naquit un bâtard appelé Louis, comte d'Evreux, dont la race vint sur la Navarre.

Marie, à l'exemple de l'infâme Bertrade, forma le projet de faire disparaître les héritiers légitimes du trône pour y placer le fruit de l'adultère, et elle commença par faire empoisonner Louis, fils aîné de Philippe. L'amant de la reine, qui avait versé le poison, fut arrêté par ordre du prince et appliqué à la question, il avoua son crime et la complicité de Marie de Brabant. Mais celle-ci se disculpa par serment, corrompit les juges, fit tuer le roi par ses caresses, et obtint que Pierre de la Brosse fût déclaré dominant et pendu comme tel.

Cette exécution n'apaisa pas néanmoins la clameur

publique, et l'on continua à désigner la reine par le nom d'empoisonneuse. Philippe lui-même ne paraissait pas convaincu de l'innocence de sa femme ; et pour éviter un nouvel attentat, il éloigna de sa cour Philippe le Bel, son second fils ; ensuite il assembla quelques clercs et plusieurs docteurs, et demanda leurs avis pour faire cesser les doutes qui assiégeaient son esprit. Ces conseillers, gagnés par Marie de Brabant, engagèrent le prince, comme moyen infailible de connaître la vérité, à consulter une vieille béguine de la ville de Nivelles, en Flandre, ce qui fut exécuté. La dévote, interrogée par le roi, déclara l'accusation calomnieuse et la princesse innocente de tous les crimes qu'on lui reprochait. Malgré cette singulière justification, il n'exista jamais de paix domestique entre Philippe et sa femme ; ce prince mourut à Perpignan, le 5 octobre 1285, à son retour d'une expédition malheureuse qu'il avait entreprise contre le roi d'Aragon.

Philippe IV, dit le Bel, lui succéda à l'âge de dix-sept ans : il fut sacré à Reims par Pierre Barbet. Ce roi, l'un des plus perfides et des plus cruels qui désolèrent la France, est le premier des Capets qui ait altéré la monnaie et qui ait mérité d'être appelé le faux-monnaieur. Pour satisfaire à ses besoins de luxe et à son amour effréné de l'or, il profita du privilège de battre monnaie que saint Louis avait assuré à la couronne ; et par les conseils de deux Florentins, Musichati et Bichi, il fit plusieurs refontes, dans lesquelles le marc d'argent, qui avait une valeur de cinquante sous six deniers tournois, s'éleva successivement à huit livres dix sous. Quant à la politique intérieure, Philippe suivit la ligne tracée par ses prédécesseurs ; il agrandit ses domaines et son autorité ; comme eux, il favorisa l'émancipation des serfs pour diminuer le pouvoir des barons, fonda des duchés-pairies pour rendre les grands vassaux moins redoutables en les rendant tous égaux, anoblit des roturiers pour abaisser la noblesse héréditaire, défendit aux barons d'entreprendre des guerres particulières, et obligea en outre les seigneurs suzerains à lui vendre leur droit de battre monnaie.

Indépendamment de ces mesures législatives, Philippe employa la perfidie, la trahison et la violence pour dépouiller ceux dont il redoutait la puissance ; ainsi il profita des divisions qui venaient d'éclater entre Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, et Jean Bailloul, roi d'Écosse, pour déclarer la guerre à Édouard ; et sous prétexte de venger une insulte faite au pavillon français par quelques matelots anglais, il envahit le duché de Guyenne et le confisqua à son profit. Dans l'enivrement de sa victoire, il osa défendre à Édouard de marier son fils unique, le prince de Galles, avec la fille de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et rendit une ordonnance pour contraindre les grands vassaux à ne former aucune alliance sans l'assentiment de leur suzerain.

Gui se hâta de venir à la cour avec sa fille pour demander à Philippe, dont elle était la filleule, l'absolution nécessaire pour conclure son mariage avec le jeune prince anglais qu'elle aimait. Le traître monarque, sans être touché d'une semblable marque de confiance, les fit jeter tous deux dans une affreuse prison, où la jeune princesse de Flandre expira de



Deroute de Courtrai.

chagrin et de douleur. Dans la suite, Gui ayant recouvré sa liberté, voulut venger la mort de sa fille, et déclara la guerre au roi. Malheureusement la fortune trahit son courage; le comte de Valois, le digne frère de Philippe, envahit la Flandre à la tête d'une nombreuse armée, et força cet infortuné à conclure un traité de paix désastreux pour sa famille. Bien plus, pour surcroît de perfidie, le prince engagea Gui à se rendre à la cour de France avec ses fils, lui affirmant que son frère se relâcherait de sa rigueur en voyant sa soumission. Plein de confiance dans la parole du comte de Valois, l'imprudent se mit en route avec Robert, Gui l'aîné et Gui, ses trois fils, et accompagné d'un grand nombre de seigneurs; à peine furent-ils arrivés dans Paris, que Philippe les fit traîtreusement arrêter et conduire prisonniers dans différentes citadelles.

Ensuite il commanda à son frère d'achever la conquête de la Flandre, ce qu'il croyait facile, le pays se trouvant privé de ses chefs; et ne supposant pas que le peuple osât opposer la moindre résistance à ses armes; c'est ce qui arriva cependant; et pour la première fois une armée de vingt mille ouvriers, sous la conduite d'un boucher et d'un tisserand, combattit des nobles et des chevaliers, et mit en déroute quarante mille Français, dans la plaine de Courtrai! Rendu furieux par cette défaite, le roi voulut en tirer une vengeance éclatante; il leva de nouvelles troupes, imposa tous ses sujets du cinquième de leurs revenus, altéra encore les monnaies, et ordonna au ban et à l'arrière-ban de prendre les armes afin de marcher contre la Flandre.

Quant aux peuples, ils n'en étaient pas plus heureux; vainqueurs et vaincus étaient également press-

surés par cet exécrationnable monarque; et comme ses exactions ne lui rapportaient pas assez d'argent, il résolut, d'après les conseils de son confesseur Guillaume Paris, frère prêcheur et grand inquisiteur, de poursuivre les templiers, et de partager leurs richesses avec le pape Clément V. En conséquence, il donna des ordres secrets aux gouverneurs des provinces, afin qu'ils se tinssent prêts avec leurs soldats pour arrêter, le vendredi 13 octobre 1307, tous les templiers de son royaume. Cet ordre fut exécuté avec la plus grande rigueur, et un nombre prodigieux de ces malheureux furent plongés dans les cachots de l'inquisition. On leur fit subir des tortures inouïes pour leur faire avouer des crimes imaginaires; on proluisit contre eux de faux témoins qui affirmaient qu'aux cérémonies des réceptions ils reniaient Dieu, crachaient sur le Christ, adoraient une tête d'airain supportée par quatre pieds de forme humaine, et commettaient entre eux des impuretés abominables.

Parmi les jeunes chevaliers, plusieurs ne purent supporter les tourments de la question, et avouèrent tout ce qu'on leur demanda, afin d'adoucir leurs bourreaux, et d'obtenir la faveur d'une prompté exécution. Les vieux chevaliers qui refusèrent obstinément de se reconnaître coupables eurent à souffrir pendant une année entière des supplices effroyables qu'on renouvelait chaque jour. Et cette déplorable persécution était faite au nom de très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur Philippe le Bel, roi de France!

Enfin des juges prononcèrent une sentence de mort contre les templiers, comme étant convaincus du crime d'hérésie; et l'exécution fut fixée au 11 mars, jour si ardemment désiré par Philippe. Le commandeur de Normandie et le grand maître Jacques de Molay, suivis de leurs chevaliers, chargés de chaînes, conduits deux à deux, montèrent lentement sur le bûcher; alors ils se tournèrent vers le peuple, protestèrent hautement de leur innocence en présence du légat du pape, de l'archevêque de Sens et du clergé, accusant le roi et Clément de vouloir anéantir leur ordre pour se partager leurs dépouilles. Déjà les assistants, émus jusqu'aux larmes par l'accent de vérité de Jacques de Molay, avaient forcé les bourreaux de suspendre l'exécution; déjà les cardinaux et les évêques, hésitant devant l'énormité du crime et la colère populaire, avaient ordonné au prévôt de Paris de ramener les condamnés dans leur prison; lorsque Philippe, l'infâme Philippe, qui craignait de voir ses victimes lui échapper, envoya des renforts de troupes, fit conduire les martyrs dans l'île Saint-Louis, et ordonna qu'on exécutât la sentence à l'heure même. Le commandeur de Normandie et le grand maître subirent leur supplice avec un grand courage, et l'on raconte que du milieu des flammes on entendit la voix prophétique de Jacques de Molay qui appelait Clément V et Philippe le Bel devant le tribunal de Dieu! Le pape et le roi moururent en effet quelques mois après, cette même année 1314!...





# QUATORZIÈME SIÈCLE



Réflexions sur l'histoire de l'Église au quatorzième siècle. — Élection de Benoît XI. — Les états-généraux de France supplient Philippe de faire déclarer infâme la mémoire de Boniface VIII. — Rétablissement des Colonna. — Le pape veut réformer les mœurs du clergé. — Il est empoisonné par les cardinaux.

Robert Gallus, dans son style apocalyptique, dit en parlant de l'Église au quatorzième siècle : « J'étais en prières, les regards tournés vers le ciel, quand j'aperçus tout à coup dans les airs un monstre revêtu de la chape pontificale; il avait les pieds en forme de glaive et des mains immenses, qu'il plongeait dans l'Orient et dans l'Occident, pour les relever ensuite pleines d'or et de pierres; on ne lui voyait point de tête. M'étant approché alors, j'entendis une voix infernale qui me cria : C'est l'Église romaine! »

En effet, l'esprit d'humilité et de charité avait entièrement abandonné les chefs du clergé romain. Depuis saint Grégoire jusqu'à Grégoire VII ils avaient combattu contre les évêques d'Orient et d'Occident pour usurper la suprême puissance ecclésiastique; ensuite ils avaient commencé les mêmes luttes contre les rois, jusqu'au pontificat de Boniface VIII, pour établir leur domination temporelle. Enfin lorsqu'ils eurent élevé la chaire de saint Pierre au-dessus de tous les sièges et de tous les trônes, lorsqu'ils eurent réuni dans leurs mains le glaive spirituel et le glaive temporel, ils songèrent à exercer cette puissance pour attirer à eux les richesses du monde entier.

Déjà l'inquisition établie par Innocent III avait

fait merveille en Europe, où ses tribunaux condamnaient au bûcher les fidèles dont les biens excitaient la convoitise de la cour de Rome; mais comme ce moyen d'extorsion, indépendamment qu'il présentait quelque danger, n'était pas assez expéditif, les papes se jetèrent sur les reliques, et suivant la maxime de Boniface VIII, ils firent argent de tout ce qu'ils purent vendre. Après avoir épuisé l'Italie, ils s'abattirent sur la France, où, grâce aux progrès des lumières, à l'affranchissement des communes et à l'émanicipation des serfs, ils étaient assurés de trouver pour longtemps des ressources. Depuis lors, et pendant un siècle entier qu'ils tinrent leur cour à Avignon, il sembla que la vertu eût été chassée du royaume par leur seule présence, tant il se commit d'actions honteuses.

Après la fin terrible de Boniface, les cardinaux se réunirent en conclave et proclamèrent chef de l'Église Nicolas de Trévise, cardinal-archevêque d'Ostie; le nouveau pontife fut sacré le 27 octobre 1303, sous le nom de Benoît XI.

Nicolas était fils d'un notaire appelé Boccasio Boccasini; il avait fait ses études à Venise, où plus tard il avait rempli les fonctions de précepteur; ensuite le jeune Boccasini était entré dans l'ordre des frères



prêcheurs, où par son zèle il avait mérité d'être promu aux charges de sous-prieur, de prieur, de provincial et de général de l'ordre, enfin Boniface l'avait élevé au cardinalat et à l'évêché d'Ostie, en lui faisant la singulière recommandation d'être moins vertueux, s'il voulait se faire aimer du clergé de son diocèse.

Dès que l'élevation de Benoît fut connue en France, Philippe lui envoya le seigneur de Mercœur, Pierre de Belle-Perche, chanoine de Chartres, et le chevalier Guillaume du Plessis, qui se jouèrent à Nogaret pour féliciter le nouveau pape sur son exaltation, et pour lui soumettre la requête suivante, que les états-généraux avaient présentée au roi de France :

A vous, très-noble prince Philippe, notre sire. Les peuples de votre royaume vous supplient de conserver les franchises et la souveraineté de vos Etats, c'est-à-dire de ne point reconnaître sur terre d'autre maître que vous de vos biens temporels. Ils vous prient également de faire déclarer à la face des nations que le pape Boniface VIII a mérité la damnation éternelle, en dénonçant par ses bulles que votre royaume lui appartenait et qu'il pouvait en disposer suivant son bon plaisir.

Benoît, guidé par un sentiment de probité et de justice, blâma ouvertement la conduite de son prédécesseur : il releva Philippe de toutes les censures ecclésiastiques prononcées contre lui, et publia plusieurs bulles en réparation des désordres qu'avaient causés celles de Boniface. Il révoqua en outre les décrets lancés contre les Colonna, excepté toutefois ceux de confiscation, que les cardinaux ne voulurent pas consentir à annuler.

Bien différent de ses prédécesseurs, ce pontife était tellement ennemi du faste et de l'ostentation, que sa mère étant venue le voir après son exaltation, sous des vêtements magnifiques, il feignit de ne pas la reconnaître. Comme elle s'aperçut du sujet de son mécontentement, elle quitta le palais et revint avec ses habits ordinaires; alors il la reçut avec effusion de cœur devant toute la cour, et la fit asseoir à ses côtés. Les mêmes sentiments d'humilité portaient Benoît à favoriser les frères mendiants, qui ne possédaient ni meubles ni domaines, et vivaient du pain de l'aumône, attendant le soir sur le seuil des demeures qu'on leur offrit un abri pour la nuit.

Ce bon pape appliquait tous ses soins à la pacification de l'Italie et à la réforme des ecclésiastiques : aussi souleva-t-il contre lui une haine violente; les cardinaux, dont il voulait réprimer les désordres, se montrèrent ses plus ardents ennemis, et résolurent de se délivrer d'un censeur incommode. Un jour de grand festin, pendant que le saint-père dînait avec plusieurs d'entre eux, un jeune clerc parut en habit de religieuse du monastère de Sainte Pétronille, et vint offrir à Benoît, au nom de l'abbesse, qui était l'une de ses pénitentes, un plat d'argent garni de figues nouvellement cueillies; le pape en prit deux et offrit les autres à ses convives, qui les refusèrent pour ne pas en priver Sa Sainteté. Dans la même soirée, le pape se sentit attaqué de douleurs aiguës dans les entrailles et de vomissements; son médecin reconnut qu'il était empoisonné. Mais il était trop tard pour arrêter le mal, et le vertueux Benoît expira le 6 juillet 1303.





Désordres, débauches et intrigues des cardinaux. — Philippe fait élire Clément V. — Conditions de son pacte avec Philippe. — Le nouveau pape est couronné à Lyon. — Origine des annates. — Le saint-père pille les églises de France. — Persecutions contre les templiers. — Philippe le Bel exige que le pontife condamne la mémoire de Boniface VIII. — Le roi est trompé par le pape. — Philippe est contraint de renoncer à poursuivre la mémoire de Boniface. — Absolution de Nogaret. — Concile de Vienne. — Les princes chrétiens s'engagent à entreprendre une nouvelle croisade en terre sainte. — L'empereur Henri VII envahit l'Italie et s'empare de Rome. — Il est empoisonné par un moine jacobin. — Bulle du pape contre la mémoire de ce prince. — Mort de Clément.

Les funérailles de Benoît XI terminées, les cardinaux s'enfermèrent en conclave à Pérouse pour lui donner un successeur. Dès le premier jour, deux factions également puissantes se partagèrent les voix; l'une avait à sa tête Matthieu Rosso des Ursins et François Gaëtan; l'autre reconnaissait pour chefs Napoléon des Ursins et le cardinal de Prato. Les premiers portaient au trône pontifical un cardinal italien favorable aux amis de Boniface; les autres opposaient à leurs ennemis un cardinal français partisan de Philippe le Bel et des Gibelins. Au milieu de ces divisions, ils tombèrent d'accord sur un seul point, c'était de ne pas choisir un prêtre vertueux: « Nous ne voulons plus de gueux, » disaient-ils, désignant par ce nom injurieux l'infortuné Benoît.

Aucun des deux partis n'étant décidé à faire des concessions, les cardinaux rompirent le conclave, et retournèrent dans leurs palais reprendre leurs habitudes de débauches avec leurs maîtresses et leurs mignons, sans s'inquiéter des malheurs de l'Eglise, qui restait livrée à la plus déplorable anarchie. Enfin le cardinal de Prato, qui était vendu au roi de France, entreprit de réunir le conclave et de faire proclamer un pape du parti de Philippe.

A cet effet, il proposa aux deux factions un accommodement qui consistait à laisser aux Guelfes le

droit de désigner trois candidats ultramontains, et aux Gibelins la liberté de choisir parmi les trois prélats le souverain pontife. Personne ne vit le piège; la faction du cardinal Matthieu consentit sans peine à nommer les prétendants à la papauté, et présenta trois ultramontains ennemis déclarés du roi de France.

Parmi ces trois candidats, le plus hostile à Philippe était Got, archevêque de Bordeaux; ce fut précisément cet exalté Guelfe que le cardinal de Prato résolut d'amener à son parti et de faire pape. Il adressa au roi une copie du traité des cardinaux, lui fit part de son projet, et lui conseilla de donner un rendez-vous secret à l'ambitieux prélat pour poser lui-même les conditions du pacte.

Philippe écrivit à Bertrand de Got, et lui désigna une abbaye située dans la forêt de Saint-Jean d'Angely, pour avoir une entrevue avec lui. L'archevêque se rendit aux ordres de Philippe, fort intrigué des motifs qui pouvaient déterminer ce prince à lui demander une conférence. Lorsque le roi eut présenté au prélat les lettres dans lesquelles le cardinal de Prato annonçait que le parti des Gibelins n'attendait que son ordre pour proclamer Got souverain pontife, celui-ci se jeta à ses pieds en s'écriant: « Sire, je vois maintenant que vous voulez me rendre le bien pour le mal, et je me soumets entièrement à vous.

Commander, je suis prêt à obéir. De ce moment, j'oublie mon passé, je renie mes amis, et je vous fais le sacrifice de toute mon existence. »

Philippe le releva, et l'ayant embrassé, lui dit : « Ainsi donc il dépend de moi de vous faire pape ; mais je ne le ferai que sous la condition expresse que vous me reconcilierez avec l'Eglise ; que vous rendrez la communion à moi et à ceux qui ont suivi mon parti ; que vous m'accorderez toutes les dîmes de mon royaume pendant cinq années ; que vous condamnerez les actes et la mémoire du pontife Boniface, que vous rétablirez entièrement les Colonna dans leurs biens et dans leurs dignités ; enfin que vous ferez cardinaux les ecclésiastiques que je vous désignerai, de me réserve en outre de vous déclarer une condition importante qu'il faut encore que vous acceptiez sans la connaître. »

L'archevêque fit serment sur l'hostie d'exécuter entièrement les volontés du roi, et lui donna en otages, pour garantie de sa promesse, un de ses frères et deux de ses neveux. Un courrier fut expédié incontinent à Péronse, au cardinal de Prato, et le lendemain celui-ci se présenta au conclave pour proclamer Got souverain pontife. Les Guelfes entonnèrent immédiatement le Te Deum pour célébrer la grande victoire qu'ils avaient remportée, croyant avoir élevé sur la chaire de l'Apôtre le plus cruel ennemi du roi de France.

Bertrand de Got était né à Villandreau, dans le diocèse de Bordeaux, et descendait d'une ancienne famille ; son père était chevalier et son oncle évêque d'Agen. Destiné dès sa plus tendre enfance à la cléricature, il avait étudié le droit canon et avait acquis une connaissance approfondie des textes de l'Écriture sainte. Boniface VIII, qui préférait aux prêtres vertueux des hommes fourbes et immoraux, l'ayant jugé digne de sa protection, l'avait élevé d'abord au siège de Cominges, et ensuite à l'archevêché de Bordeaux.

Dès qu'il eut reçu le décret de son élection à la papauté, Bertrand de Got quitta son diocèse, parcourut triomphalement les villes du midi de la France, et se rendit à Montpellier pour recevoir le serment d'hommage lige de Jacques d'Aragon, qui mit sous la protection du saint-siège son royaume de Sardaigne et de Corse. Ensuite le pape se rendit à Lyon pour se faire consacrer, et envoya l'ordre aux cardinaux de passer les monts pour assister à son couronnement. Il écrivit également aux rois de France et d'Angleterre, ainsi qu'à un grand nombre de princes, pour qu'ils vinsent augmenter l'éclat de cette imposante cérémonie.

Matthieu Rosso des Ursins, doyen du sacré collège, en recevant les ordres impérieux du nouveau pontife, dit au cardinal de Prato : « Votre ruse nous a livrés entre les mains d'un Gascon, et vous serez cause que nous abandonnerons pour longtemps nos magnifiques palais. »

Néanmoins il fallut se conformer aux instructions du pape ; les cardinaux se rendirent à Lyon et procédèrent au sacre : les cérémonies habituelles de la chaise percée eurent lieu dans l'église de Saint-Just, le 14 novembre 1305, en présence d'un immense concours d'évêques, d'archevêques, de rois, de princes et de seigneurs. Matthieu Rosso posa ensuite la couronne sur la tête de Got, qui prit le nom de Clément V.

Après la messe, le saint-père reprit le chemin de son palais, suivi des cardinaux, des nobles et des moines, et escorté d'un peuple immense ; le roi de France et le roi d'Aragon conduisaient par la bride le cheval blanc sur lequel était monté le pape, revêtu des ornements sacerdotaux et la tiare au front. La procession étant arrivée au bas de la colline où est bâtie l'église de Saint-Just, les rois cédèrent leur place aux côtés de Clément à Charles de Valois et à Louis d'Exreux, les deux frères de Philippe. A peine ce changement était-il fait, qu'un horrible craquement se fit entendre ; un vieux mur, sur lequel on avait établi un échafaud, s'éccroula sur le cortège, et entraîna dans sa chute tous les malheureux qu'il portait. Le comte de Valois et le roi de France furent gravement blessés ; le pontife lui-même fut renversé de cheval, et dans le tumulte on arracha de sa tiare un gros diamant d'une valeur considérable ; son frère, Gaillard de Got, fut tué sur la place, ainsi que le duc de Bretagne et un grand nombre de seigneurs et de prêtres.

Plusieurs cardinaux, déjà mécontents de Clément V, prirent occasion de cet accident pour manifester hautement leur dessein de retourner en Italie ; mais le pape leur déclara nettement qu'il saurait les contraindre à obéir à ses volontés, et à habiter la ville qu'il lui conviendrait de choisir pour résidence.

Quelques jours après, Clément célébra sa première messe pontificale, et donna un grand festin à toute sa cour. Comme on doit bien le supposer, les mets et les vins les plus exquis de France y furent largement prodigués ; aussi, vers la fin du banquet, les têtes étant échauffées, on ne garda plus de retenue. Une parole imprudente fit éclater une querelle entre les cardinaux et le saint-père ; des injures on en vint aux coups, les poignards sortirent du fourreau, et un des frères du pape fut tué sous ses yeux. Clément, qui venait de perdre si malheureusement deux de ses frères, sentit la nécessité de renforcer son parti, et créa d'une seule fournée dix cardinaux français. Ensuite il révoqua les bulles lancées par Boniface VIII contre les Colonna, et rendit le cardinalat à Jacques et à Pierre, avec pouvoir de parvenir à toutes les dignités de l'Eglise, même au souverain pontificat.

Pendant son séjour à Lyon, le pontife, quoique très-affligé de la mort de ses frères, n'oublia pas les intérêts de son siège ; il extorqua des sommes énormes aux évêques et aux abbés de France qui venaient à sa cour ; et lorsqu'il s'aperçut que la crainte d'être imposé pour les besoins de l'Eglise empêchait le clergé de le visiter, il prit le parti de faire lui-même sa tournée dans les diocèses ; il parcourut successivement un grand nombre de villes, et partout il enleva les trésors des églises et des monastères ; on rapporte qu'il lui fallut cinq jours entiers pour faire enlever de la riche abbaye de Cluny l'or et l'argent qu'il trouva dans les caves des moines. Il obligea l'archevêque de Bourges, Gilles, à lui payer une amende si forte, que depuis ce moment le malheureux prélat fut réduit à vivre du pain de l'aumône, et cela pour avoir manqué de faire sa visite au saint-père. Non content de ce qu'il extorquait par lui-même, Clément, de retour à Bordeaux de sa fructueuse tournée, envoya trois légats, Gentil de Montésiore, Nicolas de Fréauville et Thomas de Jorz, pour pressurer le bas

clergé de l'Église gallicane. Ceux-ci imposèrent aux prêtres des contributions si onéreuses, et en exigèrent le paiement avec une telle rigueur, que dans leur désespoir ils en adressèrent des plaintes au monarque.

Philippe chargea Milon de Noyers, maréchal de France, de réclamer au saint-père contre ses exactions et d'obtenir leur révocation. Mais cette ambassade, bien loin d'arrêter le mal, l'augmenta. Le pape, craignant qu'on ne prit des mesures énergiques pour entraver son exploitation financière, voulut presser les rentrées d'argent; il ordonna à ses légats d'augmenter de sévérité et de mettre à l'enclène toutes les dignités ecclésiastiques. Il résolut en outre de se servir des tribunaux de l'inquisition, dont Blanche de Castille et saint Louis avaient doté la France, pour s'attribuer les bénéfices des décrets du quatrième concile de Latran, portant que les biens des hérétiques et de leurs complices appartenaient au saint-siège, sans que les enfants ni les parents des condamnés pussent en réclamer la moindre partie. Comme Philippe le Bel était le seul qui pût lui faire une opposition sérieuse, il se détermina à l'associer à ses bénéfices, et lui offrit le partage des immenses richesses des templiers et des hospitaliers, qu'il se proposait d'attaquer comme hérétiques.

Ce projet infernal, sorti du cerveau d'un pape, était digne d'un roi. Clément V et Philippe IV tombèrent bientôt d'accord pour l'exécution. Le saint-père adressa une lettre au prince à ce sujet, et lui fixa un rendez-vous à Poitiers, où il demeura presque une année, retenu au lit par une maladie grave, causée par ses débauches avec ses mignons et avec la belle comtesse de Foix, sa maîtresse. Néanmoins ce temps d'inaction ne fut pas entièrement perdu pour le pape, car, après son entrevue avec le roi, il put méditer à son aise les moyens d'exterminer plus facilement les templiers et les hospitaliers.

Voici la ruse à laquelle Clément s'arrêta; d'abord il fit prêcher une nouvelle croisade en Europe et même en Syrie; ensuite il envoya en Palestine, aux grands maîtres des ordres du Temple, une lettre ainsi conçue: « Nous vous informons, mes frères, que nous sommes instamment sollicité par les rois d'Aragon et de Chypre, qui nous réclament des secours pour la terre sainte. Nous vous ordonnons de venir nous trouver en France aussi secrètement que possible, afin d'en délibérer avec nous. Vous aurez soin, également, d'apporter des sommes assez considérables pour épouiser une nombreuse armée. »

Jacques de Molay, grand maître des templiers, obéit aux injonctions du saint-père; mais Foulques de Villaret, grand maître des hospitaliers, occupé au siège de l'île de Rhodes, ne put quitter son armée; ce qui retarda la ruine de son ordre. Quant à l'infortuné Molay, il débarqua en France et vint se livrer à ses ennemis. Il avait été convenu entre Philippe le Bel et le pape que les chevaliers du Temple seraient arrêtés au même instant dans les différents royaumes chrétiens; qu'ils seraient abandonnés aux inquisiteurs comme suspects d'hérésie; qu'on s'emparerait de leurs biens au nom de l'Église, et qu'on les ferait périr sur les bûchers, après les avoir appliqués à la question ordinaire et extraordinaire pour leur faire avouer des crimes imaginaires.

L'exécution de cet affreux complot ne se fit pas attendre; le pape prévint les rois d'Aragon, de Castille et de Portugal de sa détermination d'ancantir les templiers, et au jour fixé les chevaliers furent tous arrêtés et plongés dans les eachots de l'inquisition. L'iniquité des juges fut telle, que l'on fit grâce de la vie à un meurtrier, appelé Squin de Florian, qui était enfermé avec un chevalier, parce qu'il déposa que son compagnon lui avait révélé les crimes et les impuretés qui se commettaient lors de la réception des templiers.

Squin de Florian, le voleur et l'assassin, fut reçu en audience publique par le pape et par le roi, comblé de présents et glorifié pour son zèle religieux.

Après un semblable encouragement à la délation, des milliers de calomnieux surgirent de tous côtés, et la besogne des inquisiteurs en devint plus facile. Du reste, ils étaient suffisamment encouragés par Philippe le Bel et par Clément, qui présidaient aux auto-da-fé: l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la France surtout, virent s'élever un nombre prodigieux de bûchers qui consumèrent ces malheureuses victimes de la cupidité d'un pape et d'un roi.

Ces sanglantes exécutions terminées, les deux exécrables tyrans se partagèrent les richesses des templiers; Philippe garda les terres, Clément prit tous les ornements d'or et d'argent et les espèces monnayées, qui lui servirent à payer les infâmes complaisances de son neveu et de la comtesse de Foix.

Le roi de France, quoique très-satisfait du saint-père, n'avait point oublié le serment que lui avait fait le cardinal Got à Saint-Jean d'Angely, de lui octroyer un brevet d'infamie pour le défunt pape Boniface VIII, et il lui réclama l'exécution de sa promesse. Cette résolution du prince qui menaçait tout l'édifice pontifical, remplit d'effroi la cour d'Avignon; mais le cardinal de Prato, que nous avons vu si habile en expédients, promit au pape de le sortir d'embaras s'il voulait lui compter mille onces d'or. Le marché fut accepté, et voici le conseil qu'il donna: « Ecrivez au roi, très-saint père, dit-il à Clément, que la majorité du sacré collège est opposée à la condamnation de Boniface, et que pour l'obtenir vous serez obligé de convoquer un concile général. Comme le prince veut donner à cet acte une grande publicité, il approuvera la tenue du synode, et vous en fixerez le lieu à Vienne en Dauphiné, pays neutre et également convenable aux prélats français, allemands, anglais, italiens et languedociens; le roi acceptera, et vous vous trouverez ainsi hors de son royaume; il vous sera facile alors de prendre les décisions que vous jugerez favorables aux intérêts du saint-siège. »

Clément suivit ce conseil, et convoqua un concile à Vienne, sous prétexte de faire passer plus facilement la mesure réclamée par Philippe. Celui-ci, dupe de la fourberie et croyant le pape dans ses intérêts, le combla de présents, et vint même lui rendre visite dans la ville d'Avignon, sa résidence, amenant avec lui son frère Charles de Valois, les principaux seigneurs de sa cour et ses plus habiles conseillers, afin de délibérer avec Clément sur la clause qu'il s'était réservé de lui faire connaître en temps opportun; cette clause n'était autre que l'élévation de son frère au trône de Germanie, devenu vacant par

la mort d'Albert I<sup>er</sup>. Le pontife, surpris d'une pareille demande, expédia aussitôt un courrier aux électeurs allemands pour les instruire des projets de la cour de France, les engageant à proclamer immédiatement Henri de Luxembourg empereur de Germanie, ce qui eut lieu, au grand désappointement du roi. Néanmoins cette élection précipitée donna quelques soupçons à Philippe; mais le pape jura sur l'hostie qu'il n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé, et en imposa encore au prince par son hypocrisie.

Depuis que les empereurs avaient été contraints d'abandonner l'Italie au saint-siège, les provinces de cette magnifique contrée étaient constamment plongées dans les plus affreux désordres; la plupart des villes, écraasées par de petits tyrans, étaient le théâtre de sanglantes divisions, où les deux partis, Guelfes et Gibelins, se disputaient tour à tour la suprême puissance; aussi ne voyait-on partout que harnis et mécontents attendant impatiemment l'heure de la vengeance. Une main puissante était seule capable d'apporter un remède à tant de maux; cette mission aurait dû appartenir au pape; et Clément V était assez fort et assez riche pour lever des armées et pour retablir l'ordre dans les provinces de l'Italie; mais il préférât au bien des peuples sa vie efféminée au milieu de ses concubines et de ses mignons, dans son splendide palais d'Avignon; aussi, ne voulant point interrompre le cours de ses festins et de ses orgies, il se contentait de lancer sur les tyrans et sur les factieux quelques bulles impuissantes.

Philippe, qui n'avait point abandonné le projet de soumettre à sa domination les contrées situées au delà des Alpes, se montra fort irrité contre la cour pontificale de l'indifférence qu'elle affectait pour le sort de l'Italie, et de la déception qu'elle venait de lui faire éprouver relativement à la couronne de Germanie. Néanmoins, comme il ne soupçonnait point le pape d'avoir participé à cette dernière trahison, sa colère se tourna contre les cardinaux qui avaient été les amis de Boniface VIII; il intima l'ordre formel au saint-père de rendre immédiatement une sentence qui déclarât infâmes Boniface et tous ses partisans.

Clément, pressé vivement par les ambassadeurs du roi, s'enzaga à obéir, et commença même le jugement en faisant brûler publiquement dans Avignon les actes mensongers qui avaient été fabriqués par quelques-uns des amis du pape défunt pour sa défense. Mais ces préliminaires de condamnation furent bientôt arrêtés par les cardinaux, qui firent entrer des compagnies de soldats dans la ville, et menacèrent Clément de l'enlever de force et de le conduire à Rome, s'il persistait à poursuivre la mémoire de son prédécesseur. Cette manifestation d'hostilité du clergé, qui était une nouvelle fouterie du saint-père, fut présentée aux ambassadeurs français comme un événement très-grave qui pourrait déterminer la translation du saint-siège en Italie, si le roi persistait dans sa résolution de faire condamner la mémoire de Boniface.

Cette affaire fut si habilement conduite, que Philippe se désista de ses poursuites, remettant à Clément le soin de terminer le jugement de son prédécesseur ainsi qu'il le jugerait convenable; alors le saint-père publia simplement une bulle par laquelle

il révoquait les suspensions de privilèges, les censures, les excommunications, les interdits, les dépositions, et généralement tout ce qui avait été fait ou ordonné par Boniface VIII contre la France, contre le roi Philippe, contre les princes ses fils et ses frères, contre les barons, les prélats et les autres seigneurs du royaume, au sujet de leurs dénonciations, appellations, demandes d'un concile général, attentats, blasphèmes, invasions, vols ou pillages des trésors de l'Eglise, et enfin pour tout ce qui concernait les querelles de Boniface avec le roi et ses adhérents. Il abolit toute tache de calomnie, toute note d'infamie contre le nom ou la réputation de ceux qui avaient soutenu le parti du roi dans cette affaire, et il fit arracher des registres de l'Eglise et brûler publiquement les originaux des sentences prononcées par la cour de Rome contre Philippe.

Néanmoins les évêques se préparaient toujours à venir au concile général de Vienne, que le pape feignait de désirer très-ardemment, pour faire quelques réformes dans le clergé: ce dont l'Eglise avait grand besoin; car l'évêque Guillaume Durand, en parlant de la cour d'Avignon, l'appelait la retraite des dragons, le repaire des satyres et le royaume des démons.

Bientôt on reconnut que Clément n'était pas capable de former un aussi beau projet, et que le véritable et le seul but de Sa Sainteté, en assemblant un synode, était d'extorquer de l'argent aux évêques et aux autres ecclésiastiques. Effectivement, lorsqu'ils furent tous réunis, il s'occupa d'abord de leur imposer une redevance annuelle du quart de leurs revenus; ensuite il leur proposa d'examiner la conduite de Boniface VIII; mais quand il vit que les Pères du concile, à l'exception des cardinaux, se montraient disposés à condamner la mémoire de ce pape, il suspendit immédiatement les délibérations, et présenta un décret qui déclarait Boniface bon catholique et légitime pasteur. Cette étrange décision surprit les prélats; cependant personne n'osa exprimer une opinion contraire à celle du pontife, et Benoît Gaëtan, l'assassin du vertueux Célestin, sorti victorieux de cette épreuve, et sa mémoire fut glorifiée par cette assemblée de prêtres lâches et pusillanimes. La décision du concile, quoique couvrant la perfidie de Clément, ne le rassurait pas entièrement contre les effets de la colère du roi de France, et il s'empressa de lui envoyer quatre docteurs pour justifier sa conduite et pour lui représenter que l'Eglise romaine ne pouvait pas condamner un de ses chefs sans se déshonorer elle-même.

Ceux-ci démontrèrent au prince avec tant d'habileté combien il était impolitique de forcer un pape à proclamer l'infamie d'un autre pape, et de publier devant les nations que les prêtres qui les gouvernaient étaient des hommes impurs, avides, despotes et cruels, qui se jouaient de la crédulité ou de la faiblesse des peuples pour vivre à leurs dépens, dans le luxe, dans la mollesse et dans la débauche, que Philippe se laissa persuader et approuva la conduite du pontife; seulement il demanda, afin d'arrêter les réclamations des états-généraux, qu'on trouvât quelque expédient pour justifier l'innocence de Boniface. Ceci était chose facile: dès le lendemain, le saint-père expédia à la cour du roi deux chevaliers catalans,



Jacques de Molay, grand maître des templiers, et ses chevaliers brûlés vifs par ordre du roi Philippe-le-Bel



qui demandèrent à combattre en champ clos contre les deux gentilshommes les plus vaillants de la noblesse française qui se déclareraient les ennemis du pape défiant. Personne ne se présenta pour relever le gant des champions, et tout fut terminé.

Clément s'occupa ensuite des bégards et des béguines, admirateurs et sectateurs de Pierre-Jean d'Olive, ainsi que des dulcinistes et des fraticelles, qui refusaient de reconnaître l'autorité du saint-siège; il confisqua leurs biens à son profit, et livra ces infortunés à la terrible justice de l'inquisition. Tels furent les résultats du concile de Vienne.

Quant aux réformes que le pape avait annoncées pour obvier aux désordres du clergé, elles se trouvent renfermées dans ce décret insignifiant : « Défense aux clercs d'exercer les métiers de boucher et de cabaretier; défense de paraître en public avec des habits rayés ou mi-partis de deux couleurs, de porter des manteaux courts et des chaussures découpées en rouge ou en vert. »

Dans la dernière session, il annonça solennellement que Henri VII, roi des Romains, Philippe le Bel et son fils aîné, ainsi qu'Édouard d'Angleterre, s'étaient engagés à faire le voyage de la terre sainte; en conséquence, il demanda et obtint que les Pères décrétassent une nouvelle croisade. « Et sans perdre de temps, rapporte Pasquier, le pape Clément la fit prêcher en France par un cardinal qui possédait à fond l'art de tromper les hommes, et qui sous des apparences de charité savait extorquer jusqu'à la dernière obole des pauvres fidèles. Pour un denier, il accordait des indulgences d'une année; pour une somme double ou triple, les indulgences augmentaient dans la même proportion, et ceux qui lui donnaient l'argent nécessaire pour l'équipement d'un homme de guerre obtenaient les indulgences plénières, et pouvaient à leur choix délivrer quatre âmes du purgatoire!!!... D'autres émissaires parcoururent les différents royaumes d'Europe, et ils levèrent sur les peuples des sommes énormes, qui furent employées à payer les complaisances des mignons et des courtisanes du pape. »

Peu de temps avant la tenue du concile, Henri VII avait promis au pontife d'envahir l'Italie pour la remettre sous le joug du saint-siège; lorsque ses préparatifs de guerre furent terminés, il renouvela sur l'Évangile et sur l'hostie consacrée le serment de défendre la foi catholique, d'exterminer les hérétiques et de combattre pour les droits de l'Église romaine. Il confirma les anciens privilèges et les donations que le saint-siège avait reçus de Constantin, de Charlemagne, de Henri, d'Othon, de Frédéric et des autres empereurs d'Allemagne. De son côté, le pape lui promit de le couronner solennellement lorsqu'il serait maître de la ville sainte.

quoique le prince parût ainsi appuyé de la protection du pape, il n'en fut pas moins obligé de combattre les Génois, les Florentins, les Milanais et les autres peuples de l'Italie, et de livrer plusieurs batailles pour se frayer un chemin jusqu'à Rome. Cette invasion des troupes allemandes au nom du saint-père exaspéra les esprits; et Clément V, redoutant

les effets de cette haine, n'osa point entrer en Italie; il chargea cinq cardinaux de procéder à sa place au couronnement de Henri VII, et leur remit une bulle où se montrait à jour toute l'audace pontificale. « Sachez, prince, écrivait Clément, que Jésus-Christ, le roi des rois, ayant donné à son Église les royaumes de la terre, les empereurs et les rois doivent nous servir à genoux, nous qui sommes les représentants et les vicaires de Dieu! »

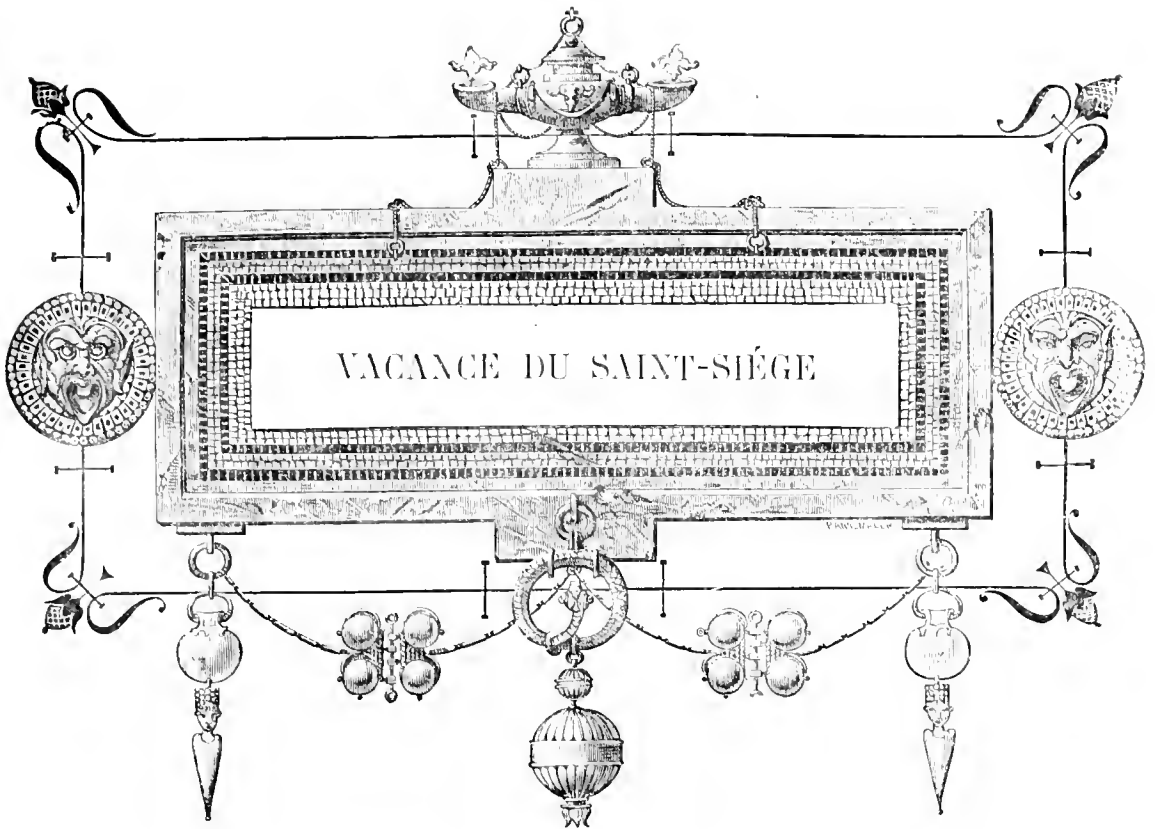
Henri VII, quoique maître de Rome, était obligé de combattre chaque jour contre les troupes que Robert, roi de Naples, avait envoyées au secours de la cité; et malgré son désir de recevoir la couronne dans l'église de Saint-Pierre, il fut obligé de renoncer à l'espoir de chasser les Napolitains de cette basilique, dont ils avaient fait une forteresse. La cérémonie du sacre eut lieu à Saint-Jean de Latran; les cardinaux, selon leurs instructions, demandèrent au prince un serment d'obéissance et de fidélité; ce qu'il refusa. Bien plus, Henri, comprenant que pour affermir son autorité il devait abandonner le parti des papes, qui était impopulaire en Italie, quitta Rome et vint en Toscane pour combattre les Guelfes.

Cette manifestation imprudente devint fatale à l'empereur; l'implacable Clément, déçu dans son espoir de reconquérir la péninsule par son aide, résolut de se venger, et deux mois après Henri mourut au monastère de Bonconvento, près de Florence, empoisonné par un moine dominicain, appelé Bernard de Montpulcien, un des familiers de l'inquisition, qui avait mêlé du poison au sang de Notre-Seigneur en lui présentant la communion. Un cri général d'indignation s'éleva contre les moines de l'ordre de Saint-Dominique, et les peuples demandèrent par tout l'expulsion de ces hideux sicaires de la cour d'Avignon. Pour arrêter cette explosion de haines, le pape fit publiquement l'apologie des dominicains, il affirma sur l'hostie consacrée que le prince était mort naturellement, et livra à l'inquisition les médecins qui prétendaient avoir trouvé dans les entrailles des traces de poison. Personne n'osa plus élever la voix, et il resta bien et dûment prouvé que Henri VII était mort par l'ordre de Dieu, qui le punissait d'avoir refusé de prêter serment de fidélité au saint-siège.

Au commencement de l'année suivante, Clément anathématisa les Modenais, les Bolonais et les habitants de Mantoue, qui avaient attaqué à main armée Raimond, marquis d'Ancône, et son neveu, pour piller le trésor de l'Église, que ces deux seigneurs conduisaient en France. Cette perte d'argent causa un grand chagrin au saint-père, qui, pour s'en distraire, se retira à Montil avec la comtesse de Foix et tous ses mignons. Là se passèrent des scènes de débauches d'une si horrible dépravation, qu'il devient impossible de les décrire; nous dirons seulement que Clément, déjà vieux et cassé, en sortit avec une maladie singulière, que les médecins se déclarèrent impuissants à guérir, s'il ne respirait l'air natal.

Mais pendant que le pontife se faisait transporter à Bordeaux, le mal prit de la gravité; on fut obligé d'arrêter la litière à Roquemaure sur le Rhône, dans le diocèse de Nîmes, où Clément mourut le 20 avril 1314.





Partage des trésors de l'Église entre les maîtresses et les mignons de Clément V. — Les cardinaux se réunissent en conclave. — Pillage et incendie de la ville de Carpentras par les prêtres de la cour de Clément. — Les cardinaux se séparent sans nommer de pape. — Interrègne de deux ans. — Origine de la secte des lolhards. — Singulier expédient employé par Philippe, comte de Poitiers, pour obliger les cardinaux à former un nouveau conclave. — Après quarante jours d'abstinence forcée, ils proclament souverain pontife l'évêque de Porto.

Dès que Clément V eut fermé les yeux, on mit ses trésors au pillage; les cardinaux s'emparèrent de sommes énormes en argent monnayé: Bernard, comte de Lomagne, neveu et mignon du pape défunt, emporta des calices et des ornements pour plus de cent mille florins; la comtesse de Foix vola de son côté toutes les pierreries du saint-père; et il n'y eut pas jusqu'aux mignons et aux courtisanes des cardinaux qui ne trouvèrent à s'enrichir des dépouilles du souverain pontife.

Jean Villani rapporte qu'au milieu de ce désordre, où chacun se montrait si ardent au pillage, on ne laissa qu'un vieux manteau de voyage pour couvrir le cadavre de Clément V, et qu'il fut même en partie consumé par un cerje qui était tombé sur le lit où gisait la momie pontificale.

Lorsqu'il ne resta plus rien dans le trésor de l'Église, les cardinaux se rendirent à Carpentras, au nombre de vingt-trois, et s'enfermèrent dans le palais épiscopal pour procéder à l'élection d'un nouveau pape. A peine étaient-ils réunis, qu'un affreux tumulte éclata dans la ville; les prêtres de la cour de Clément et les domestiques des cardinaux qui n'avaient point fait partie du cortège du pape, et qui par conséquent

n'avaient pu avoir part à la curée, venaient d'arriver à Carpentras. Tous ces gens étaient furieux d'avoir manqué un si riche butin, et comme ils savaient leurs maîtres dans l'impossibilité de s'opposer à leurs desseins, ils parcouraient les rues avec des torches enflammées, et mettaient le feu aux maisons, afin de pouvoir voler plus facilement les habitants dans l'effroi général. Heureusement ceux-ci reprirent bientôt le dessus, et firent main basse sur les prêtres étrangers. A la suite de cette émeute, une panique s'empara des cardinaux; tous sortirent furtivement de Carpentras pour échapper à la vengeance populaire, et se retirèrent dans leurs magnifiques palais d'Avignon ou dans leurs maisons de campagne, sans s'occuper autrement de la chrétienté qu'en dépensant avec leurs maîtresses l'argent que les fidèles avaient donné à Clément V, et qu'ils s'étaient partagé.

Deux années entières se passèrent ainsi, et le monde chrétien restait livré à la plus déplorable anarchie; les prêtres volaient impunément les peuples, et les inquisiteurs décimaient les populations, ou s'acharnaient contre de pauvres hérétiques appelés lolhards, dont le siège principal était la petite ville de Crems en Bohême. Les lolhards professaient en



Avignon, sous la domination des papes

grande partie les opinions des fraticelles; ils soutenaient que Lucifer et les anges rebelles avaient été chassés du ciel parce qu'ils avaient demandé à Dieu la liberté et l'égalité dans le royaume céleste; mais qu'il viendrait un temps où saint Michel archevêque et sa cohorte, qui avaient combattu contre eux pour soutenir la tyrannie, seraient damnés éternellement, ainsi que les hommes qui imitaient leur lâcheté en obéissant à des rois. Ils tournaient en dérision les cérémonies de l'Église. Si le baptême est un sacrement, disaient-ils, chaque fois qu'on se baigne on reçoit un nouveau baptême, et les baigneurs sont transformés en prêtres. Les ordinations d'ecclésiastiques leur paraissaient inutiles, la dédicace des temples ridicule, et la bénédiction des cimetières une momerie sacrilège. Enfin de paradoxe en paradoxe ils arrivaient à conclure que l'hostie consacrée était un morceau de pâte sèche, et le sacrifice de la messe une divine comédie; en outre, ils n'observaient ni jeûnes ni abstinences, mangeaient de la viande même le vendredi saint, et travaillaient les dimanches et même le jour de Pâques.

Aujourd'hui, tous ces grands crimes attireraient à peine une légère punition au séminariste qui s'en rendrait coupable; mais ils excitèrent au plus haut point la sainte colère des inquisiteurs de cette époque, et plus de huit mille de ces malheureux, même des femmes et des enfants, furent impitoyablement tués et brûlés au nom d'un Dieu de miséricorde.

Pendant que les lâches consumaient ces infortunées victimes de l'avarice ou du fanatisme des prêtres,

le sacré collège restait toujours divisé. Philippe le Bel était mort, ainsi que son fils Louis le Hutin, pendant la vacance du saint-siège; néanmoins ce dernier roi avait donné à Philippe, son frère, la mission de réunir le conclave, et de mettre fin à l'inter-règne. Ce prince s'était rendu à cet effet dans la ville de Lyon, d'où il avait écrit aux cardinaux pour qu'ils vissent le trouver secrètement, s'engageant avec chacun d'eux à lui faire obtenir la tiare.

Au jour marqué, tous arrivèrent mystérieusement dans la ville, et se rendirent au monastère des frères prêcheurs, où se trouvait Philippe; à mesure qu'ils se présentaient au convent, ils étaient arrêtés et enfermés dans une grande salle. Philippe vint ensuite leur signifier qu'il les retiendrait prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent nommé un pontife, leur déclarant qu'il ferait exécuter la constitution de Grégoire avec la plus grande rigueur. Les cardinaux se soumièrent courageusement au frugal ordinaire du pain et de l'eau, espérant que la mort du roi amènerait un changement favorable dans leur position, Philippe étant obligé de se rendre à Paris comme curateur au ventre de la reine, qui était enceinte. Mais ils furent déçus dans leurs espérances; on augmenta au contraire de sévérité envers eux, jusqu'à diminuer de jour en jour leurs rations de pain et d'eau; enfin après quarante jours de jeûne forcé, ils se déterminèrent à charger le cardinal Jacques d'Ossa de choisir comme souverain pontife le plus digne d'entre eux. L'orgueilleux prélat prit la tiare, et se proclama lui-même pape sous le nom de Jean XXII.



histoire singulière de Jacques d'Ossa, fils d'un chaussetier de Cahors. — Ses différentes fonctions avant d'arriver au pontificat. — Mauvaise foi du saint-père. — Son entrée dans Avignon. — Il mendie de l'argent aux princes chrétiens. — Ses persécutions contre les ordres de moines qui refusaient de partager avec lui les dépouilles des peuples. — Ses disputes avec les fratricelles. — Affaires d'Allemagne. — Le saint-père poursuit les savants et les détere aux tribunaux de l'inquisition. — Guerres en Italie; les Guelfes et les Gibelins. — Nouvelles persécutions contre les fratricelles. — Louis de Bavière lance un édit contre le pape. — Divisions à Rome. — Les citoyens somment le saint-père de quitter Avignon et de rentrer en Italie. — Louis de Bavière fait excommunier le pape par une assemblée d'évêques. — Jean fulmine une bulle d'anathèmes contre l'empereur. — Tentative des Guelfes sur Rome. — Ils sont chassés de la ville sainte. — Louis de Bavière fait son entrée à Rome. — Il met le pape en accusation et le déclare dépossédé de la couronne pontificale.

Jacques d'Ossa était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il monta sur le saint-siège, ou plutôt lorsqu'il escalada la chaire de saint Pierre.

On raconte que son père, qui était un pauvre chaussetier ambulante de Cahors, s'était débarrassé de lui en le plaçant comme marmiton chez le métropolitain d'Arles, chancelier de Charles le Boiteux, roi de Naples et comte de Provence. Ses saillies et ses bons mots firent passer le petit Jacques de la cuisine à l'antichambre, et un jour l'archevêque ayant eu la curiosité de l'interroger, son érudition fut étonnée de l'intelligence de son jeune valet, et se détermina à lui donner des maîtres habiles sous lesquels il fit de rapides progrès dans toutes les sciences, et particulièrement dans le droit canon. Son protecteur le fit entrer par la suite dans les ordres et obtint pour lui l'évêché de Fréjus; après la mort de l'archevêque d'Arles, le roi Robert lui donna la charge de chancelier et l'admit à ses conseils. Jacques remplit dignement ses fonctions auprès du prince, qui, pour le récompenser de son zèle, le fit élever au cardinalat par Clément V.

Parvenu au pontificat, son caractère changea subitement, comme s'il eût suffi du contact de la tiare

pour transformer un saint cardinal en un tigre à face humaine. Jacques se montra plus orgueilleux, plus fourbe et plus avide que ses prédécesseurs; il ne se contenta pas des revenus ordinaires de l'église et des sommes énormes que lui payaient les inquisiteurs pour sa part dans les confiscations; mais il entreprit encore de les grossir en exploitant la corruption humaine, et vendit publiquement l'absolution du parricide, du meurtre, du vol, de l'inceste, de l'adultère, de la sodomie et de la bestialité; il rédigea lui-même cette taxe de la chancellerie apostolique, ce Pactole qui roulait tous les vices de l'humanité changés en livres tournois ou en beaux deniers d'or, et qui se déversait dans le trésor pontifical, véritable océan où venaient s'engouffrer les richesses des nations. Ce fut lui également qui le premier ajouta une troisième couronne à la tiare, comme symbole de la triple puissance des papes sur les cieux, sur la terre et sur les enfers, et dont ils ont fait l'emblème de leur orgueil, de leur avarice, de leur lubricité.

Aussitôt que la nomination de Jean XXII fut connue à la cour de France, le régent lui députa plusieurs seigneurs pour le prier de suspendre la cérémonie de son sacre jusqu'à son arrivée; mais le pape,

impatience d'exercer l'autorité souveraine, refusa d'obtempérer à ce désir, et se fit couronner à Lyon, le 21 septembre 1316, sans attendre que le sacré collège eût promulgué le décret de son élection. Pour décider les prélats italiens à accélérer les préparatifs de son intronisation, il avait même promis au cardinal Napoléon des Ursins de rétablir la résidence de la cour apostolique à Rome, et avait juré sur l'hostie consacrée de ne monter ni cheval ni mule avec harnais ou à poil avant l'accomplissement de sa promesse.

Comme le saint-père n'avait point l'intention de quitter la France, et surtout la ville d'Avignon, cette terre de délices où les papes étalaient orgueilleusement les splendeurs de leur cour souveraine, et comme il ne voulait pas manquer trop ouvertement au serment qu'il avait prêté avec tant de solennité, il imagina de faire le voyage de Lyon à Avignon sur un bateau couvert de magnifiques tentures, et à son débarquement de prendre un âne pour faire son entrée dans le palais des pontifes. Il est vrai que Jean XXII n'avait point été parjure, puisqu'il n'avait monté ni cheval ni mule; cependant le subterfuge ne fut pas approuvé de tous les cardinaux, et les Italiens, entre autres Napoléon des Ursins, quittèrent aussitôt la cour pontificale et refusèrent de communiquer avec le saint-père. Jean se vengea de leur mépris en faisant une promotion de huit cardinaux français, et en créant de nouveaux évêchés, dont pas un seul ne fut donné aux prélats ultramontains. Sa cour se trouvant alors établie au grand complet, il s'occupa des moyens d'en soutenir le faste, et il écrivit aux souverains d'Europe pour leur réclamer le denier de saint Pierre. Ses premières lettres étaient humbles et lâches; elles firent peu d'effet; il en écrivit d'autres orgueilleuses et menaçantes, qui firent affluer les richesses des peuples dans ses coffres.

Pendant que Jean s'occupait ainsi de réparer les pertes qu'avait éprouvées le saint-siège par le pillage des trésors de Clément V, la reine de France était accouchée d'un prince qui fut nommé Jean, et qui mourut huit jours après sa naissance. Un enfant peut-il être jamais un obstacle à l'ambition d'un royaume? Cette mort, arrivée si heureusement pour l'oncle du jeune roi, fit passer la couronne sur la tête de Philippe, comte de Poitiers.

Le nouveau souverain ayant négligé d'envoyer des présents à la cour d'Avignon, le pape lui écrivit pour l'en gourmander: en même temps il lui adressa d'autres reproches sur différentes matières. « Nous avons appris, prince, lui disait-il, que pendant l'office divin vous vous entreteniez avec les seigneurs qui vous entourent, et que souvent vous discourez d'affaires d'Etat ou de plaisirs, qui détournent les fidèles de l'attention qu'ils doivent apporter aux prières que les prêtres adressent à Dieu pour votre salut et pour celui de vos peuples: nous espérons que vous vous corrigerez de cette habitude impie. Vous devriez également éviter les gestes succadés et brusques qui rendent votre longue personne si disgracieuse, et renoncer à porter le manteau royal de vos ancêtres, qui est beaucoup trop court pour vous. Nous vous engageons aussi à faire cesser divers abus qui se pratiquent dans votre capitale: par exemple, l'usage de se tailler la barbe et les cheveux le dimanche, péché ca-

pital que l'Eglise défend, et pour lequel nous ne donnons l'absolution que moyennant une forte amende.

« Nous défendons également à votre université de Paris de s'occuper de questions philosophiques, et d'éviter surtout les dissertations sur les erreurs du moine Roger Bacon, d'Albert le Grand, de Raimond Lulle et de tous les alchimistes ou physiciens; nous ne voulons pas davantage qu'ils engagent des discussions sur les doctrines de Jean Scot, de Dante Alighieri, d'Arnaud de Villeneuve, et d'autres docteurs qui ont essayé de détruire l'édifice sacré de la théocratie romaine. »

Jean s'occupa ensuite, sous prétexte d'hérésies, de confisquer les biens des citoyens, et même des monastères ou des prélats, dont les richesses excitaient sa convoitise; malheureusement ses lucratives opérations furent interrompues par un schisme qui éclata entre les frères mineurs; les uns avaient pris la dénomination de spirituels, et s'étaient donné un supérieur; les autres s'intitulaient les frères de la commune observance, et obéissaient à Michel de Césène, dix-septième général de l'ordre. Celui-ci informa le pontife de la conduite des spirituels, et le pria de les admonester pour les ramener à l'obéissance. Jean, qui comprenait combien il importait au saint-siège de maintenir l'unité parmi ces moines, où se recrutaient ses inquisiteurs, ordonna aux spirituels de rentrer sous l'autorité de leurs supérieurs; et sur leur refus, il les fit arrêter et les envoya aux bûchers comme hérétiques.

Il poursuivit avec une égale fureur la secte des fraticelles, ou frères de la vie pauvre, qui se trouvaient répandus en Italie, en Sicile, dans le comté de Provence, à Narbonne, à Toulouse et dans plusieurs autres provinces. Ces moines portaient un habit particulier, tenaient des conventicules, se choisissaient des ministres ou custodes, élevaient des temples, fondaient des couvents, des communautés, et mendiaient en concurrence avec les frères mineurs et les frères prêcheurs, mais sans payer, comme ces derniers, des redevances au saint-siège pour l'exercice de leur privilège. Aussi eurent-ils bientôt amassé de grandes richesses; c'est ce qui les perdit. Le cupide pontife, convoitant leurs biens, lança contre eux une bulle d'anathème. En vain les fraticelles protestèrent de leur orthodoxie, et offrirent de prouver qu'ils suivaient les règlements de Saint-François, d'après une charte qui leur avait été octroyée par le pape Célestin, et qui les dispensait de toute obéissance envers le général des provinciaux de cet ordre; toutes leurs protestations furent inutiles, le saint-père passa outre; sous prétexte que Boniface VIII avait annulé les actes de Célestin V, il condamna les fraticelles comme hérétiques, confisqua leurs biens, et livra leurs personnes aux inquisiteurs.

Cependant la clameur publique s'émut de ce nouveau crime, et l'on accusa ouvertement le pape de sacrifier à sa détestable avarice les malheureux qui refusaient de se dépouiller de leurs richesses en sa faveur. Jean, pour justifier sa conduite criminelle, joignit la calomnie à la cruauté; il publia une nouvelle bulle contre les fraticelles, les accusant d'enseigner qu'il existait deux Eglises: l'une charnelle, plongée dans la luxure et souillée de tous les cri-

mes, à laquelle présidait le pape et ses prélats ; l'autre chaste, frugale, charitable, dans laquelle se trouvaient réunis les véritables chrétiens ennemis du saint-siège. « Ainsi, ajoutait le pontife, n'est-il pas juste que ces abominables sectaires qui combattent la sainteté de notre puissance soient livrés aux tribunaux de l'inquisition et brûlés vifs sans aucune pitié ? »

Depuis l'assassinat de l'empereur Henri VII, l'Allemagne et l'Italie continuaient à être le théâtre d'effroyables désordres. Deux compétiteurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, son cousin, se disputaient le trône de Germanie, et inondaient les provinces du sang des peuples qui étaient assez insensés pour soutenir la querelle des rois. Après deux années de guerres cruelles et de batailles terribles, Louis de Bavière fit prisonnier son compétiteur et l'obligea, pour prix de sa liberté, de renoncer à toutes ses prétentions à la couronne impériale. Au milieu de ces divisions, le pape, fidèle à la politique tortueuse du saint-siège, n'avait encore voulu se déclarer pour aucun des deux concurrents, afin de profiter de leurs discordes pour rétablir son autorité en Italie. Mais lorsque Louis de Bavière par sa victoire eut mis fin aux luttes sanglantes qui désolaient ce malheureux pays, Jean, forcé d'abandonner ses sacrilèges espérances, lança une bulle d'excommunication contre le prince, cassa les officiers et les vicaires qu'il avait nommés, déclara le trône vacant, et s'adjugea le gouvernement de l'empire.

Pour montrer qu'il avait le droit de disposer de la couronne impériale, il donna la charge de vicaire de l'État au roi Robert, et cita les deux compétiteurs, Louis de Bavière et le duc d'Autriche, à comparaître devant le sacré collège. Ensuite il chercha un candidat qui consentit à lui donner un prix convenable de la couronne.

De son côté, Louis ne resta pas inactif ; il fit agir tous les ressorts de la politique auprès des électeurs pour qu'ils ratifiassent son usurpation ; ses commissaires parcoururent l'Italie et fortifièrent son parti en détachant de la cause du pape les villes les plus importantes. Pour contre-balancer les succès de son ennemi, Jean essaya de le rendre odieux aux peuples en l'accusant d'avoir attenté à sa vie ; et il eut soin de rendre publique cette imputation calomnieuse, en adressant une bulle à l'évêque de Fréjus, qu'il chargeait de la poursuite d'un prétendu attentat.

Voici cette pièce singulière : « Nous avons été informé, seigneur évêque, écrivait le saint-père, que Jean Damant, médecin, Jean de Limoges, Jacques dit Brabançon, et quelques autres, s'appliquent par une condamnable perversité aux arts magiques ; qu'ils se sont souvent servis de miroirs constellés et de figures enchantées ; qu'ils se mettent dans des cercles cabalistiques et forcent l'esprit des ténèbres à comparaître en leur présence ; qu'ils font périr des hommes par la violence de leurs enchantements ; qu'ils enferment les démons dans des matras de verre et les tourmentent sur le feu pour leur faire dévoiler le passé, le présent et l'avenir ; qu'ils affirment que par de simples paroles ils peuvent abrégier ou allonger la durée de l'existence ; enfin qu'ils ont conspiré contre nous à l'instigation de Louis de Bavière, et qu'ils s'efforcent par toutes sortes de conjurations et

de maléfices de nous arracher la tiare et la vie. En conséquence, nous vous ordonnons de procéder contre eux comme vous faites en matière d'hérésie, c'est-à-dire de les livrer aux inquisiteurs, pour que la violence des tortures leur arrache l'aveu de leurs crimes, et qu'ils soient ensuite brûlés vifs. »

C'est ainsi, du reste, que les prêtres et les rois ont toujours fait ; ils appelaient inventions infernales les découvertes des savants, en physique, en chimie, en astronomie, en magnétisme, en spiritisme, et brûlaient comme hérétiques ceux qui voulaient éclairer les peuples et les faire sortir de ténèbres de la superstition ; aujourd'hui ils appellent découvertes subversives de tout ordre social les théories politiques ou économiques des philosophes de notre temps, et plongent les réformateurs dans les cachots, afin d'étouffer les semences de la liberté et de l'émancipation des peuples.

Pendant que Jean XXII faisait brûler indistinctement moines, hérétiques ou alchimistes, pour la plus grande gloire de Dieu, il poursuivait de ses anathèmes les princes et les seigneurs qui refusaient de lui faire hommage de leurs États ou de leurs domaines. Matthieu de Visconti, qui déjà avait été censuré, fut mis au ban de l'empire, excommunié, déclaré hérétique obstiné, et, comme tel, désigné aux inquisiteurs pour être torturé par la corde, par l'eau et par le feu. Mais ces anathèmes, naguère encore si redoutés des fidèles, ne produisaient plus d'effet sur les esprits éclairés, tant l'abus les avait discrédités ; aussi le saint-père, qui en connaissait l'impuissance et le ridicule, ajouta-t-il la clause que les possessions de Visconti seraient données aux princes qui en feraient la conquête, espérant exciter de cette manière la cupidité de Henri, frère de l'archiduc d'Autriche.

Matthieu Visconti, qui était un habile politique, envoya aussitôt un ambassadeur à l'archiduc pour lui représenter qu'en opprimant les Gibelins, partisans déclarés des empereurs, il agissait contre ses propres intérêts et préparait le triomphe de Louis de Bavière ; la justesse de ces représentations frappa l'archiduc, qui empêcha son frère de prendre parti pour le pape.

Jean, déçu dans son espérance de trouver un vengeur, essaya sa dernière ressource, et prêcha une croisade contre ses ennemis. A sa voix s'organisèrent des bandes d'aventuriers, auxquels il donna pour solde des indulgences et le pouvoir de commettre viols, pillages et massacres sur leur route. Ces misérables ayant rejoint les troupes de Robert, roi de Naples, prince ambitieux et fanatique, marchèrent contre les Gibelins et remportèrent d'abord quelques avantages sur eux. Matthieu prit ensuite sa revanche, repoussa l'armée de l'Église hors de ses domaines, et força les croisés à lever le siège de Milan.

Furieux de ce nouvel échec, le pontife écrivit aux ecclésiastiques d'Italie et d'Allemagne, aux gouverneurs des villes, des communautés, ainsi qu'aux habitants des provinces, qu'en sa qualité de protecteur de l'empire, il leur ordonnait de poursuivre à outrance Louis de Bavière, sous peine d'excommunication, d'interdit, de confiscation ; les menaçant en cas de refus de les déferer, comme hérétiques, au tribunal de l'inquisition. Il cita en outre et pour une

seconde fois l'empereur à Avignon, pour être jugé par le sacré conclave. Louis ne se mit pas en peine de la citation; et au jour fixé personne ne se présenta en son nom. Le pape lança alors contre lui une sentence terrible, et le menaça de le livrer aux inquisiteurs avec tous ses adhérents: ce qui ne produisit aucun résultat.

Jean suspendit un instant ses poursuites contre le prince, et essaya de se venger sur les fratricelles des insultes que ses puissants ennemis lui avaient faites. Il renouela ses persécutions contre ces malheureux avec plus d'acharnement qu'auparavant; non-seulement il les signala aux inquisiteurs comme perturbateurs du repos public, mais encore il eut l'impudence de les appeler des infâmes menteurs, parce qu'ils affirmaient que Jésus-Christ et les apôtres n'avaient jamais possédé de grands biens temporels.

Michel de Césène, général des frères mineurs, et Guillaume Occam, célèbre religieux anglais, furent tellement scandalisés de cette proposition, qu'ils répondirent aussitôt par une protestation énergique, appelant impies et mensongères les paroles du saint-père, et le déferant lui-même aux tribunaux de l'inquisition pour être brûlé vif.

Jean, outré de l'audace de ces moines, ordonna à leurs évêques de les faire arrêter; mais il rencontra une formidable opposition précisément où il comptait trouver une obéissance passive; les prélats refusèrent de servir d'instruments à la haine du pontife. Bien plus, les docteurs Marfile de Padoue et Jean de Gand, de la secte des fratricelles, et les plus redoutables adversaires de la papauté, se rendirent auprès de l'empereur et lui parlèrent en ces termes:

« Prince, depuis un grand nombre d'années le trône de l'Église est occupé par des scélérats qui s'arrogent, au nom du Christ, le droit de commettre impunément tous les crimes, de dépouiller les rois et les peuples de leurs richesses, de faire périr dans des tortures inouïes les hommes courageux qui résistent leur audacieuse prétention à l'infailibilité. Nous venons à vous, au nom de nos frères, pour vous supplier, prince, d'employer tous vos efforts à la destruction de cet horrible despotisme théocratique, et au renversement de cette chaire pontificale, la honte de l'humanité. Rappelez-vous que les cardinaux sont les plus méprisables des hommes, et que le pape est le plus infâme, le plus abominable des cardinaux. Ne souffrez pas plus longtemps que des larrons, des sodomites, des assassins, enchaînent les nations, et dévorent dans la mollesse et dans les débauches la substance des peuples laborieux. Faites, prince, que nous voyions le terme d'un tel scandale, abattez la papauté!... »

Louis de Bavière accueillit favorablement les deux docteurs, et leur confia même la rédaction des manifestes virulents qu'il lança contre Jean XXII. Dans un de ces écrits, le saint-père était accusé d'un grand nombre de crimes, et particulièrement de celui d'hérésie. Comme il lui était très-difficile de se justifier des imputations d'avarice et de simonie, il entreprit du moins de prouver son orthodoxie, ne voulant pas imiter en cela Boniface VIII, qui se glorifiait ouvertement d'être athée. Des propositions qu'il émit relativement à certains points de controverse, on en

conclut que le pontife était en opposition formelle avec le défunt pape Nicolas III, qui se trouvait ainsi rangé parmi les hérétiques.

Marfile de Padoue composa alors son célèbre traité connu sous le titre de Défenseur de la paix, et Jean de Gand publia un ouvrage également remarquable sur la puissance ecclésiastique. Jean XXII n'osa pas déferer ces deux ouvrages aux tribunaux de l'inquisition; il se contenta de condamner les cinq propositions suivantes:

« Jésus paya tribut à l'empereur, parce que les biens temporels appartiennent à César. — Le Christ, en mourant, ne laissa aucun chef visible pour gouverner ses adeptes; et cette parole qui lui est attribuée: Tu es Pierre, et sur cette pierre j'éleverai mon Église, n'est qu'une fourberie sacerdotale, car il est prouvé que saint Pierre, pendant sa vie, eut moins d'autorité que saint Paul et que plusieurs autres disciples de Jésus; ainsi il ne doit pas y avoir de vicaire du Christ. — Les papes ayant été créés par les princes, ceux-ci ont le droit de les nommer, de les déposer et de les punir. — Tous les prêtres ont une égale autorité et une égale juridiction. — Les ministres du culte, même réunis en concile, ne peuvent infliger aucune punition à leurs collègues... »

Ainsi le pontife poursuivait en même temps de ses anathèmes les docteurs d'Allemagne qui voulaient renverser sa domination, et cherchait à exciter des révoltes contre l'autorité de l'empereur.

Déjà son étoile pâlisait: à Rome, Sciarra Colonna avait chassé l'aristocratie et avait établi un conseil de cinquante citoyens qui gouvernaient la ville. Néanmoins, pour maintenir sa nouvelle constitution, Sciarra, comprenant qu'il ne pouvait se passer de l'appui du clergé, envoya des ambassadeurs à Avignon pour supplier le pape de rentrer à Rome, le prévenant que s'il persistait à prolonger son séjour en France, les citoyens seraient forcés de choisir un autre pape pour gouverner l'Église.

Devant une ouverture semblable, qui n'était rien moins qu'un ordre de Sciarra Colonna, le saint-père dissimula sa colère; il répondit qu'il avait le plus grand désir de rentrer en Italie; mais qu'à son grand regret il ne pouvait entreprendre immédiatement ce voyage, les chemins n'étant pas sûrs, et qu'il se mettrait en route dès que Rome serait délivrée des Gibelins; qu'en attendant il nommait le roi Robert sénateur, et Jacques Sabelli ainsi qu'Etienne Colonna consuls. Il remit également aux députés une proclamation adressée aux citoyens, pour les exhorter à vivre en paix et à réunir leurs forces afin de combattre Louis de Bavière l'hérétique.

Cette réponse fut loin de satisfaire les Romains, qui désiraient le retour de Jean XXII. Ils s'adressèrent alors à l'empereur et le prièrent de choisir Rome pour sa capitale. Ces démarches déterminèrent Louis à faire un voyage à Rome, non pour s'y installer, mais afin de s'y faire sacrer et de faire nommer un autre pape en remplacement de l'indigne Jean XXII.

D'abord l'usurpateur se rendit à Trente, où il réunit les principaux chefs des Gibelins, afin de conférer avec eux sur les moyens à prendre pour la pacification de l'Italie; ensuite il convoqua en assemblée les prélats, les docteurs et les nobles de sa faction:





Jean des Ursins et le prince de Morée repoussés de Saint-Pierre par les gibelins

en leur présence il déclara le pape atteint et convaincu d'hérésie sur seize articles, et le fit excommunier.

Immédiatement après la tenue de cette diète, le prince franchit les montagnes et se rendit à Milan, où il reçut la couronne de fer des mains de l'évêque d'Arezzo. Cependant son intervention, loin d'apaiser les troubles, sembla les augmenter, par l'effervescence qui se manifesta dans les deux partis : Guelfes et

Gibelins revendiquant tous la souveraineté des villes, et soutenant leurs prétentions les armes à la main. En outre, les Romains, qui n'aspiraient qu'à faire déclarer leur ville capitale de l'empire, se voyant déçus dans leurs espérances, se détachèrent peu à peu de la cause de Louis de Bavière, et envoyèrent secrètement au pape une nouvelle ambassade pour le supplier de venir au milieu d'eux. Jean promit aux députés de se rendre à leurs désirs, et pour gagner du

temps, il lança une nouvelle bulle d'excommunication et de déposition contre l'empereur; en même temps il leur remit pour le cardinal Jean des Ursins, son légat en Toscane, des instructions portant qu'il devait s'entendre avec eux pour se rendre maître absolu de la ville sainte; il lui enjoignit également de publier la sentence d'anathème, d'interdit et de déposition contre Louis de Bavière, et de soulever les seigneurs ultramontains contre ce prince, pendant que lui-même déciderait les électeurs allemands à nommer un autre roi.

Jean des Ursins obéit ponctuellement aux ordres



du saint-père; il publia les censures contre l'empereur, et se présenta devant Rome avec le prince de Morée, frère de Robert de Naples, et une troupe de bandits calabrais, qui pénétrèrent de nuit par surprise dans la cité Léonine et se saisirent du quartier et de l'église de Saint-Pierre. Le légat en avait déjà pris possession au nom du pape, lorsque survinrent les Gibelins : la basilique fut attaquée vigoureusement; et après un combat de trois heures, Jean des Ursins et le prince de Morée en furent chassés honteusement. Le calme étant rétabli, Louis de Bavière fit son entrée dans Rome et fut accueilli avec de grands témoignages de joie par la majorité des citoyens.

Comme les Guelfes avaient abandonné la ville dans la crainte d'être victimes de la fureur populaire, le prince ne trouva aucune opposition, et se fit couronner dans l'église de Saint-Pierre, par Jacques Albertin, neveu du cardinal de Prato. Après la cérémonie, il fit lire sur l'ambon du peuple trois édits par lesquels il s'engageait à maintenir la foi catholique, à honorer le clergé, à bâtir des églises, et à protéger les veuves et les orphelins.

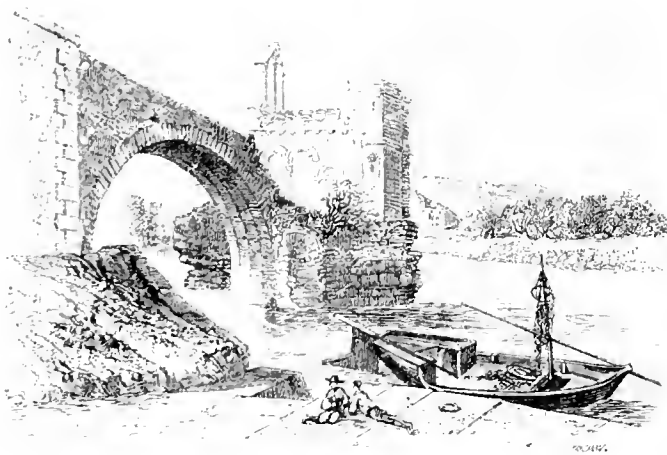
Et le jour même que l'empereur faisait une déclaration aussi solennelle de ses sentiments pacifiques, le pape lançait contre lui une bulle terrible, appelant le peuple aux armes et promettant des indulgences plénières à tous ceux qui se croiseraient contre l'hérétique Louis de Bavière.

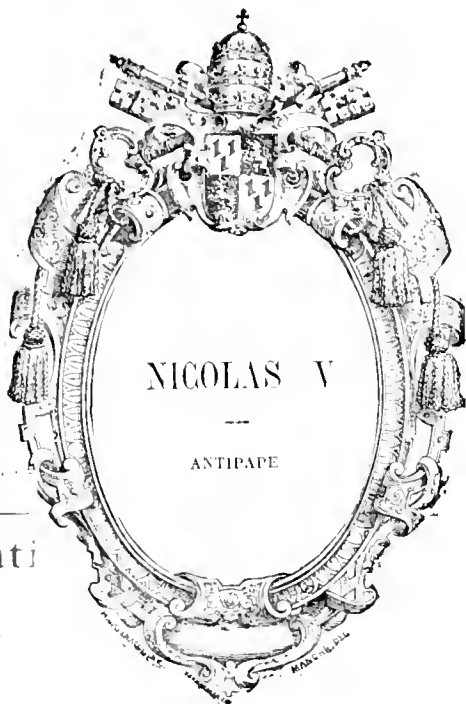
Enfin le prince se détermina à punir l'audace de ce vieillard implacable; il convoqua une grande assemblée du clergé, de la noblesse et du peuple, sur la place du palais de Saint-Pierre, et au jour indiqué, un moine augustin appelé Nicolas étant monté sur une estrade, s'adressa aux assistants en criant par trois fois : « Quel est celui d'entre vous qui veut défendre le prêtre Jacques de Cahors, qui se fait appeler le pape Jean XXII? » Personne n'ayant répondu, il déploya une longue pancarte qui contenait

la liste des crimes reprochés au pontife, et qui se terminait ainsi : « Ne pouvant plus souffrir la domination de ce prêtre de Cahors, qui s'est lui-même proclamé souverain pontife, chef suprême des rois et des empereurs, dominateur spirituel et temporel du monde, nous l'accusons d'avoir fait périr des milliers d'innocents pour s'emparer de leurs dépoilles, et d'avoir fait un tarif pour assurer l'impunité de toutes les débauches et de tous les crimes. Enfin, à cause des faits rapportés dans notre présente déclaration, nous le déposons de l'évêché qu'il a usurpé; nous ordonnons que ses biens soient saisis, que sa personne soit livrée à nos officiers, et nous défendons à tous les chrétiens de communiquer avec lui, sous peine d'amende, de prison, et de privation des liefs qu'ils tiennent de l'empire. »

Aucun des partisans du pape n'osa prendre sa défense; seulement le lendemain un jeune noble, Jacques Colonna, vint sur la place Saint-Marcel, et en présence de quelques curieux il lut une protestation en faveur de Jean, et l'afficha à la porte de l'église. Mais cette bravade n'eut aucun résultat; lorsqu'il vit l'affluence du peuple devenir plus considérable, il monta à cheval et s'enfuit prudemment à Palestrine, chez son père. Jacques en fut, du reste, récompensé par le pontife, qui lui donna un évêché, quoiqu'il n'eût pas même atteint l'âge de recevoir les ordres ecclésiastiques.

Louis de Bavière fit ensuite publier une loi portant « que le pape serait tenu de faire sa résidence à Rome, et ne pourrait s'en éloigner sans l'autorisation du peuple et du clergé; que même en son absence la cour et le consistoire continueraient à siéger dans la ville sainte, et que dans le cas où le pape transgresserait ces dispositions, il serait privé de la dignité souveraine et considéré comme mort. » Après quoi on procéda à l'élection d'un pape en remplacement de Jean XXII.





## The Comparati

### AMERICAN LEAGUE

	Offensive	Defensive
Philadelphia . . . . .	6286	4140
York . . . . .	6331	3832
ington . . . . .	6209	3913
and . . . . .	6133	3922
ouis . . . . .	6061	3842
go . . . . .	6012	3835
it . . . . .	6056	3731
n . . . . .	6071	2580

XII est condamné à mort. — Élection de Pierre de Corbière. — Son histoire avant son nouveau pape ridicule en excitant la femme dont il était séparé depuis quarante ans à . — Les deux papes s'excommunient. — Le parti de Jean se relève en Italie. — Le our l'empereur. — Singulier accord entre les deux papes. — Abjuration de Pierre

The material drafted, purchased, and called is not extraordinary, nor can I e more than five new men who promise affect the results to any extent. All of hich makes the doping easier than inou- any years. But the deaths of Charles omiskey, William Wrigley, and Barney reyfuss, and the change of manage- ent and of policy in Brooklyn make- ping hard. The change of ownership- akes or mars its chances, so that in- dition to figuring the ability of man- gers and players, we face the problem- what will be the effect of the passing- men who have controlled the destinies- clubs and made their policies.

at Dreyfuss' death means an epoch of- argh; while the passing of Wrigley, if- mitted to control the destinies of the- will not mean much. The straighten- sible, of the Ebbetts-McKeever feud- the selection of Max Carey as manager,

écédait à la dépo- ses négociations naire élire un nou- une conspiration es menées ayant- cret qui condam- et il ordonna aux- ant sur le parvis- à l'élection d'un- tu des ornements- l'assemblée, de- Rainalluci, de- enise, ayant der- itait comme- ations unanimes- il fit la lecture- ce vénérable re- na le nom de Ni- chape, lui donna- sa droite. Le nou-

Pierre de Corbière avait été marié dans sa jeunesse à une femme dont les débordements furent tels, qu'il se vit obligé de faire casser son mariage par une sentence ecclésiastique. Ensuite il était entré dans l'ordre des frères mineurs, où, comme le dit Maimbourg, « il vécut quarante ans en grande réputation de sainteté pour les beaux exemples qu'il donnait de toutes sortes de vertus religieuses. »

Jean XXII, furieux d'avoir un compétiteur aussi redoutable que ce saint homme, essaya de le déconsidérer en lui suscitant un procès ridicule. A son instigation, l'ancienne femme de Pierre, qui vivait encore, se présenta devant l'évêque de Rieti pour revendiquer ses droits d'épouse légitime. Ce prélat, qui était un des partisans de Jean, et qui avait reçu une somme considérable pour jouer cette comédie, déclara qu'on n'avait pu légitimement dissoudre ce mariage, et, d'après le droit canonique, condamna le nouveau pape à reprendre sa femme.

Dès que cette sentence fut rendue, le pape d'Avignon en adressa la copie à tous les princes de la chrétienté, représentant son compétiteur comme un moine débauché, avare et rempli d'orgueil. Ces différentes imputations étaient autant de calomnies, car le vénérable Nicolas n'avait réellement accepté la papauté que pour rétablir dans l'Eglise la morale et l'humilité des temps évangéliques. Partisan de la doctrine que professait le général de son ordre, il

veau pape et ensuite des largesses à la foule et donna sa bénédiction.

Selon Ciaconius, Pierre Rainalluci était né à Corbière et appartenait à l'illustre maison des Colonna. Wading parle avec admiration de la sévérité de ses mœurs, des charmes de son éloquence et de la pureté de son âme évangélique.

du saint-père; il publia les censures contre l'empereur, et se présenta devant Rome avec le prince de Morée, frère de Robert de Naples, et une troupe de bandits calabrais, qui pénétrèrent de nuit par surprise dans la cité Léonine et se saisirent du quartier et de l'église de Saint-Pierre. Le légat en avait déjà pris possession au nom du pape, lorsque survinrent les Gibelins: la basilique fut attaquée vigoureusement; et après un combat de trois heures, Jean des Ursins et le prince de Morée en furent chassés honteusement. Le calme étant rétabli, Louis de Bavière fit son entrée dans Rome et fut accueilli avec de grands témoignages de joie par la majorité des citoyens.

Comme les tielfes avaient abandonné la ville dans la crainte d'être victimes de la fureur populaire, le prince ne trouva aucune opposition, et se fit couronner dans l'église de Saint-Pierre, par Jacques Albertin, neveu du cardinal de Prato. Après la cérémonie, il fit lire sur l'ambon du peuple trois édits par lesquels il s'engageait à maintenir la foi catholique, à honorer le clergé, à bâtir des églises, et à protéger les veuves et les orphelins.

Et le jour même que l'empereur faisait une déclaration aussi solennelle de ses sentiments pacifiques, le pape lançait contre lui une bulle terrible, appelant le peuple aux armes et promettant des indulgences plénières à tous ceux qui se croiseraient contre l'hérétique Louis de Bavière.

Enfin le prince se détermina à punir l'audace de ce vieillard implacable; il convoqua une grande assemblée du clergé, de la noblesse et du peuple, sur la place du palais de Saint-Pierre, et au jour indiqué, un moine augustin appelé Nicolas étant monté sur une estrade, s'adressa aux assistants en criant par trois fois: « Quel est celui d'entre vous qui veut défendre le prêtre Jacques de Cahors, qui se fait appeler le pape Jean XXI? » Personne n'ayant répondu, il déploya une longue pancarte qui contenait

la liste des crimes reprochés au pontife, et qui se terminait ainsi: « Ne pouvant plus souffrir la domination de ce prêtre de Cahors, qui s'est lui-même proclamé souverain pontife, chef suprême des rois et des empereurs, dominateur spirituel et temporel du monde, nous l'accusons d'avoir fait périr des milliers d'innocents pour s'emparer de leurs dépouilles, et d'avoir fait un tarif pour assurer l'impunité de toutes les débauches et de tous les crimes. Enfin, à cause des faits rapportés dans notre présente déclaration, nous le déposons de l'évêché qu'il a usurpé; nous ordonnons que ses biens soient saisis, que sa personne soit livrée à nos officiers, et nous défendons à tous les chrétiens de communiquer avec lui, sous peine d'amende, de prison, et de privation des fiefs qu'ils tiennent de l'empire. »

Aucun des partisans du pape n'osa prendre sa défense; seulement le lendemain un jeune noble, Jacques Colonna, vu présence de quelq en faveur de Jean Mais cette bravade l'affluence du pe sainta à cheval et chez son père. Jacques par le pontife, qu n'eût pas même a ecclésiastiques.

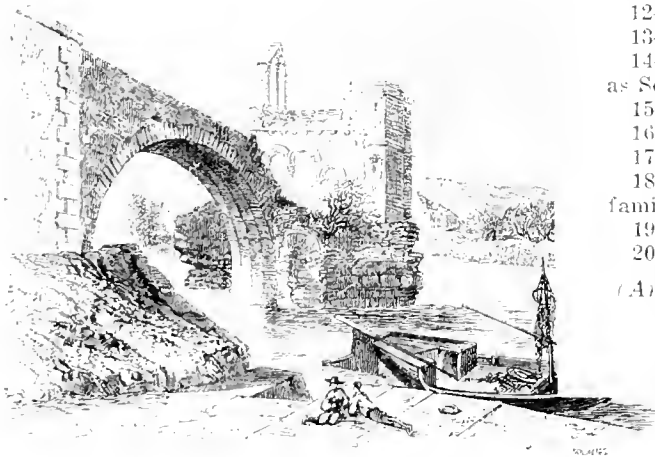
Louis de Bavière tant « que le pape Rome, et ne pour tion du peuple et c sence la cour et le dans la ville sainte transgresserait ces dignité souveraine c quoi on procéda à ment de Jean XXI

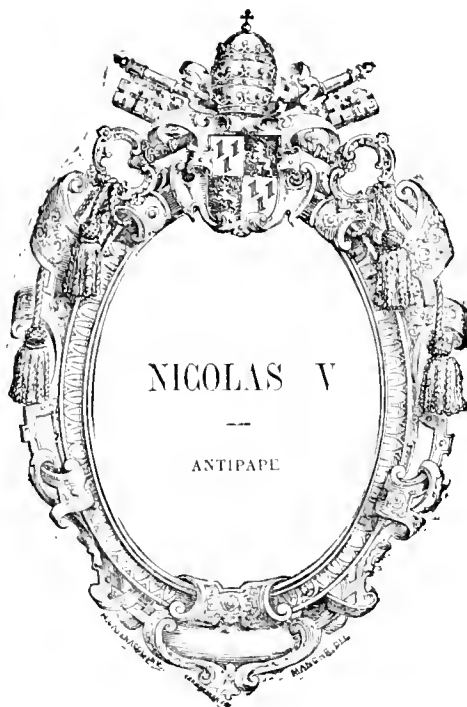
## TWENTY QUESTIONS

Liberty will pay \$1 for any question accepted and published. If the same question is suggested by more than one person the first suggestion received will be the one considered. Address Two Questions, P. O. Box 380, Grand Central Station, New York, N. Y.

- 1—What is the capital of Michigan?
- 2—Does sound travel faster through air or through water?
- 3—Which one of the Great Lakes is entirely within the United States?
- 4—What is a springbok?
- 5—What is finnan haddie?
- 6—What is attar?
- 7—Which is farther north, Paris, France, or Duluth, Minnesota?
- 8—What is the freezing point on centigrade thermometer?
- 9—What is a tocsin?
- 10—What part of a wooden wheel is the felly or felloc?
- 11—The Aleutian Islands are part of what territory?
- 12—What is a mahout?
- 13—What is electrolysis?
- 14—Who succeeded Andrew W. Mellon as Secretary of the Treasury?
- 15—What is seismology?
- 16—What is kaolin?
- 17—What is an atoll?
- 18—What is the distaff side of a family?
- 19—What is pomology?
- 20—What was Tokyo formerly called?

(Answers will be found on page 65)





Conspiration contre l'empereur. — Jean XXII est condamné à mort. — Élection de Pierre de Corbière. — Son histoire avant son pontifical. — Jean essaye de rendre le nouveau pape ridicule en excitant la femme dont il était séparé depuis quarante ans à revendiquer ses droits d'épouse légitime. — Les deux papes s'excommunient. — Le parti de Jean se relève en Italie. — Le général des frères mineurs se déclare pour l'empereur. — Singulier accord entre les deux papes. — Abjuration de Pierre de Corbière.

Pendant que Louis de Bavière procédait à la déposition de Jean, celui-ci poursuivait ses négociations avec les princes d'Allemagne pour faire élire un nouvel empereur, et organisait même une conspiration en Italie pour le faire assassiner. Ces menées ayant été découvertes, Louis rendit un décret qui condamnait le pontife à la peine de mort ; et il ordonna aux Romains de se réunir immédiatement sur le parvis de Saint-Pierre, afin de procéder à l'élection d'un autre chef de l'Église. Louis, revêtu des ornements impériaux et placé sous un dais, présida l'assemblée, ayant à ses côtés le vénérable Pierre Rainalluci, de l'ordre des frères mineurs.

Jacques Albertin, évêque de Venise, ayant demandé par trois fois au peuple s'il acceptait comme pape le frère Pierre, et des acclamations unanimes ayant répondu à ces interpellations, il fit la lecture du décret qui conférait la papauté à ce vénérable religieux. Louis de Bavière lui donna le nom de Nicolas V, le revêtit lui-même de la chape, lui donna l'anneau pastoral et le fit siéger à sa droite. Le nouveau pape fit ensuite des largesses à la foule et donna sa bénédiction.

Selon Ciaconius, Pierre Rainalluci était né à Corbière et appartenait à l'illustre maison des Colonna. Wading parle avec admiration de la sévérité de ses mœurs, des charmes de son éloquence et de la pureté de son âme évangélique.

Pierre de Corbière avait été marié dans sa jeunesse à une femme dont les débordements furent tels, qu'il se vit obligé de faire casser son mariage par une sentence ecclésiastique. Ensuite il était entré dans l'ordre des frères mineurs, où, comme le dit Maimbourg, « il vécut quarante ans en grande réputation de sainteté pour les beaux exemples qu'il donnait de toutes sortes de vertus religieuses. »

Jean XXII, furieux d'avoir un compétiteur aussi redoutable que ce saint homme, essaya de le déconsidérer en lui suscitant un procès ridicule. A son instigation, l'ancienne femme de Pierre, qui vivait encore, se présenta devant l'évêque de Rieti pour revendiquer ses droits d'épouse légitime. Ce prélat, qui était un des partisans de Jean, et qui avait reçu une somme considérable pour jouer cette comédie, déclara qu'on n'avait pu légitimement dissoudre ce mariage, et, d'après le droit canonique, condamna le nouveau pape à reprendre sa femme.

Dès que cette sentence fut rendue, le pape d'Avignon en adressa la copie à tous les princes de la chrétienté, représentant son compétiteur comme un moine débauché, avare et rempli d'orgueil. Ces différentes imputations étaient autant de calomnies, car le vénérable Nicolas n'avait réellement accepté la papauté que pour rétablir dans l'Église la morale et l'humilité des temps évangéliques. Partisan de la doctrine que professait le général de son ordre, il

soutenait que Jésus n'ayant rien possédé en propre, les prêtres, à l'exemple de ce divin maître, ne devaient vivre que d'aumônes.

Ces beaux sentiments ne pouvaient guère convenir à un clergé corrompu; aussi, dès les premiers jours de son règne, le vertueux Nicolas reconnaissant l'impossibilité de suivre ses projets de réforme, voulut abandonner cette chaire deshonorée par tant de pontifes abominables; mais, vaincu par les instances de l'empereur, il consentit à conserver la tiare jusqu'au rétablissement de la paix; et à la prière du prince, qui lui fit comprendre la nécessité de former une cour à Rome pour se faire aimer des prêtres, il consentit à nommer des cardinaux, et leur permit d'avoir des chevaux, des meutes de chiens, des domestiques revêtus de brillantes livrées, des gentilshommes et des pages pour leur service.

Louis de Bavière avait d'abord fourni de l'argent de son épargne pour toutes les dépenses de la cour apostolique; lorsque ses ressources furent épuisées, les cardinaux forcèrent le vénérable pontife à vendre les bénéfices, les privilèges et les dignités ecclésiastiques. Chaque évêché vacant fut mis aux enchères à Rome comme il l'était à Avignon, et on l'adjudgeait à deux compétiteurs, qui se battaient ensuite pour en prendre possession. Les deux cours pontificales s'envoyaient des bulles d'anathème et poursuivaient à outrance les partisans de l'une ou de l'autre, suivant les chances de la guerre. Ainsi, pendant que Jean XXII faisait torturer deux religieuses coupables d'avoir prononcé le nom de Nicolas dans leurs prières, le préfet de Rome faisait brûler un Toscan et un Lombard qui avaient soutenu que Jean XXII était seul pape légitime.

Au milieu de ces violences, le vénérable Pierre de Corbière ne pouvait que pleurer sur les malheurs de l'Eglise et supplier l'empereur de le délivrer du fardeau qui l'écrasait. Enfin il fit si mal son métier de pape, que ses coffres se vidèrent entièrement; et comme le prince ne pouvait plus subvenir aux exigences des cardinaux, ceux-ci commencèrent à se détacher de sa cause. Les agents du pape d'Avignon profitèrent de cette disposition des esprits pour répandre l'or à pleines mains et pour soudoyer des mécontents. Bientôt des bandes d'hommes armés parcoururent les environs de Rome, et entrièrent dans la ville en faisant entendre des menaces de mort contre l'empereur et contre l'antipape. Effrayés de cet état de choses, Louis et Nicolas quittèrent prudemment leurs palais; mais à leur sortie de Rome, ils furent poursuivis par une multitude de fanatiques qui criaient : « Mort aux hérétiques et aux excommuniés ! longue vie au souverain pontife Jean XXII ! »

Dans la même soirée, les cardinaux ouvrirent les portes de la ville aux bandes du cardinal-légat Jean de Sins, qui fit son entrée aux acclamations du peuple. Des le lendemain, on brûla sur la place publique les décrets de Louis de Bavière et de Nicolas V; ensuite on procéda au massacre des Gibelins, et on déterra les corps des Allemands, qui furent traînés dans les rues. Jean écrit d'Avignon pour approuver tout ce qui avait été fait, et rendit de solennelles actions de grâces à Dieu de ce qu'il avait exaucé ses prières en exterminant ses ennemis.

Cependant la joie de son triomphe fut troublée par un échec que lui fit éprouver Michel de Césène, général des frères mineurs, qu'il avait cité devant le sacré collège pour qu'il eût à justifier ses opinions sur la parfaite pauvreté de Jésus-Christ : opinions pour lesquelles plusieurs frères de son ordre avaient déjà été livrés aux inquisiteurs et brûlés vifs. Le courageux Michel, sans être effrayé par la crainte du supplice, se présenta devant le pape et défendit sa cause avec cette fierté noble que donne une conviction réfléchie. Il rétorqua victorieusement les dissertations diffusées du saint-père, le convainquit même d'hérésie, conclut que le Christ n'ayant jamais rien possédé en propre, les prélats ne devaient avoir ni terres, ni domaines, ni richesses, et il termina sa harangue en déclarant qu'il appelait de tous les décrets et de toutes les entreprises de Jean à un concile général, qui seul avait le droit de juger canoniquement les membres du clergé.

La vieille audace de Jean s'émut d'une opposition aussi énergique; mais n'osant pas se défaire ouvertement de son adversaire, il lui défendit de sortir d'Avignon avant la décision du sacré collège, et aussitôt il écrivit au chapitre général de Bologne pour qu'on déposât Michel de Césène du généralat. Cette fois encore il reçut un affront; les frères mineurs confirmèrent leur chef dans ses fonctions, et se déclarèrent hors de l'obéissance d'un pape hérétique. La réponse des moines mit le pontife dans une colère affreuse; il blasphéma le nom de Dieu, se répandit en imprécations contre ses ennemis, et donna ordre à ses familiers d'assassiner Michel de Césène. Heureusement celui-ci, averti à temps, parvint à fuir d'Avignon et gagna la ville de Pise, où il trouva l'antipape et l'empereur. Le saint-père n'ayant pu se venger par un meurtre, frappa Michel d'anathème, le déclara hérésiarque, et ordonna aux frères prêcheurs d'attaquer les frères mineurs.

Jean fut si parfaitement obéi, et les querelles entre ces deux congrégations devinrent si violentes, que l'Europe entière ne fut plus occupée que de leurs disputes; les frères mineurs soutenaient que le Christ avait glorifié la pauvreté, puisqu'il était mort sur la croix dans une nudité absolue, et que sa tête, au lieu d'être couverte d'un diadème, était couronnée d'épines; ils prouvaient que pendant son séjour sur la terre il avait vécu du pain de l'aumône, sans posséder une pierre pour reposer sa tête. Les frères prêcheurs ou plutôt le pape affirmaient que Jésus était au contraire mort sur la croix avec un magnifique vêtement de pourpre; qu'il avait une couronne d'or étincelante d'escarboucles et de brillants, et que de riches sandales étaient attachées à ses pieds. On distribua même dans les villes des images où Jésus était représenté crucifié avec une robe de pourpre ornée de riches broderies d'or.

Enfin le saint-père osa publier sous le nom de son pénitencier, Alvare Pélage, un traité dans lequel il formulait ainsi ses prétentions : « Comme il est reconnu que Jésus-Christ est pontife, roi et seigneur de l'univers, de même son vicairé sur la terre ne doit point avoir d'égal; et puisque le monde entier appartient à Dieu, il doit également appartenir au pape. Donc les empereurs, les rois et les princes

ne peuvent être reconnus comme légitimes qu'ils n'aient reçu leurs Etats à titre de fiefs du chef de l'Eglise, qui possède cet immense pouvoir non par le droit de glaive, mais par le droit divin; car Jésus a donné à saint Pierre les clés et non la clé du royaume des cieux, c'est-à-dire l'une pour le spirituel et l'autre pour le temporel. Les fidèles ne doivent obéir qu'à Dieu et au pape; et lorsque les rois ou les princes refusent l'obédience au saint-siège, ils se déclarent eux-mêmes hors du sein de l'Eglise. »

En même temps que le saint-père répandait ces théories épouvantables, le vénérable Nicolas V mettait à exécution le projet d'abdication qu'il avait formé depuis si longtemps, et il écrivait à Jean XXII : « J'avais entendu formuler contre vous des accusations d'hérésie, d'exactions, de simonie, de débauches et de meurtres, qui vous rendaient à mes yeux le plus exécration des pontifes; alors j'ai eu de mon devoir de ne point refuser la tiare. Depuis j'ai appris que personae n'était plus digne que vous de la papauté. Aussi je renonce à cette dignité, et je l'abdiquerai solennellement en votre présence dans tel lieu qu'il vous plaira de me désigner. » Malgré cette complète

abdication du saint vieillard, les partisans de Pierre de Corbière exigèrent du pontife qu'il lui assurât la vie sauve avec une pension suffisante pour ses besoins. Jean promit tout ce qu'on lui demanda, jura sur l'hostie d'exécuter fidèlement ses engagements, et il envoya même une lettre de félicitations à l'antipape, en le priant de venir le rejoindre, afin de recevoir la récompense de son humilité.

Pierre de Corbière s'embarqua au port de Pise sur une galère provençale appartenant au saint-père, mais à peine fut-il au pouvoir des agents du pontife, qu'il se vit soumis aux plus indignes traitements; on l'obligea à confesser publiquement des crimes imaginaires pour le déconsidérer aux yeux des fanatiques. Pierre de Corbière fut jeté dans un cachot, où il vécut encore trois ans et demi.

Un jour, le geôlier chargé de lui apporter chaque matin sa ration d'eau et de pain, fut étrangement surpris de trouver la porte de sa prison ouverte, et un cadavre sur le seuil; c'était celui de l'infortuné, qui avait été étranglé pendant la nuit. Pierre fut enterré secrètement dans l'église des frères mineurs.

Ainsi périt cette nouvelle victime de Jean XXII.





Le pape rejette les conditions de paix proposées par l'empereur. — Ruse du pontife pour embastiller la ville de Bologne. — Doctrine du pape sur les visions béatifiques. — Jean est déclaré hérétique. — Le roi de France menace de faire brûler le saint-père pour crime d'hérésie. — Mort de Jean XXII. — Son caractère. — Tarif de la chancellerie romaine pour l'absolution de tous les crimes.

Aussitôt que Jean fut débarrassé de son compétiteur, il poursuivit activement la nomination d'un nouvel empereur en Allemagne. Déjà les électeurs s'étaient réunis, les uns gagnés par de riches présents, les autres séduits par des promesses; et il était à craindre qu'ils ne se décidassent à élire un prince favorable au saint-siège, lorsque Louis de Bavière, instruit des menées du pape, se hâta de rentrer en Allemagne pour combattre ses ennemis et déjouer les projets du pontife.

Pendant son absence de Pise, Othon, duc d'Autriche, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et l'archevêque de Trèves, désirant mettre un terme aux divisions de l'Eglise et du trône, avaient envoyé les ambassadeurs à la cour d'Avignon pour faire des propositions de paix au saint-père, s'engageant même, au nom de Louis de Bavière, à le reconnaître comme pape légitime et à souscrire à la déposition de Pierre de Corbière.

Jean reçut fort mal les ambassadeurs, et les congédia sans leur donner de réponse; seulement, quelques jours après il adressa au roi de Bohême la lettre suivante: « Il n'est ni utile ni honorable pour l'Eglise d'avoir un empereur hérétique qui a donné asile à Marsile de Padoue, à Jean de Gand, à Michel de Césène, à Guillaume Occam et à frère Bonne-Grâce de Bologne, tous hérétiques, schismatiques et excommuniés comme lui. Il offre de déposer l'an-

tipape! mais ignore-t-il donc que Pierre de Corbière s'est déposé lui-même, et qu'il expie ses fautes dans nos cachots? Quels sont donc ses titres à l'empire? Et vous qui sollicitez notre clémence pour lui, ne redoutez-vous pas de vous attirer notre colère par cette lâche complaisance? Cessez donc de nous supplier au nom de l'hérétique Louis de Bavière, ou craignez que les foudres de l'Eglise ne vous frappent sur votre trône. »

Jean de Luxembourg méprisa les menaces du pontife, et voyant que la force seule pouvait abattre son audace, il passa en Italie à la tête d'une armée, comme vicaire de l'empereur, s'empara en son nom de plusieurs villes importantes, et s'établit dans la Lombardie. Cette invasion exaspéra le pape; il lança contre le roi de Bohême un de ses plus terribles anathèmes, et fit publier que lui-même se préparait à envahir l'Italie. Il prêcha en effet une croisade qui lui rapporta des sommes considérables, et déclara faire choix de la ville de Bologne pour sa résidence, afin de pouvoir mieux diriger les opérations de la campagne.

Mais on reconnut bientôt que le saint-père n'avait d'autre intention que de remplir ses trésors de l'argent des simples, et de se rendre maître de la ville la plus importante de l'Italie par sa position centrale: en effet, le cardinal Bertrand de Poët se présenta à Bologne pour s'entendre avec les magistrats sur les con-



cessions des terrains nécessaires à la construction d'un palais fortifié pour le pape, et de plusieurs châteaux crénelés pour loger les cardinaux et leurs suites; et après avoir obtenu leur autorisation, il fit élever autour de la ville des forteresses qui la dominaient entièrement. Les stupides magistrats de Bologne, qui n'avaient point aperçu le piège tendu à leur vanité, envoyèrent une ambassade au pape pour le supplier de hâter son arrivée. Jean reçut les députés avec de grandes marques d'affection; il les combla de présents, et leur promit de se rendre à Bologne dès que ses palais seraient terminés.

Heureusement, dans l'intervalle, le peuple bolognaise, plus clairvoyant que ses magistrats, comprit les intentions perfides du saint-père, qui ne faisait élever des fortifications qu'afin de se rendre maître absolu de la cité: une révolte éclata; le légat Bertrand de Poët fut assailli dans son palais, ses meubles mis au pillage, ainsi que ceux des autres prélats gascons qui étaient attachés au pape; plusieurs Guelfes furent massacrés par les séditeux, et le légat n'échappa aux mutins qu'à la faveur d'un déguisement. Les Bolognais évitèrent ainsi de passer sous le joug pontifical, et ils en furent quittes pour une excommunication majeure.

Cette expédition manquée, Jean, à défaut de lutte à main armée, se jeta dans des guerres religieuses, et bouleversa le monde chrétien par ses doctrines hétérodoxes sur la vision béatifique, c'est-à-dire sur la manière dont les âmes des bienheureux contemplant la face de Dieu dans le royaume du ciel. Il prétendait que les saints, avant la venue du Messie, avaient été reçus dans le sein d'Abraham; que depuis la passion du Christ ils avaient été placés sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la protection de l'humanité du Fils de Dieu; que par conséquent ils seraient dieux, ou, en d'autres termes, qu'ils comprendraient la Divinité et verraient Dieu face à face, selon l'expression de saint Paul, et dans une égalité parfaite: ce qui était une grande hérésie.

Tous les docteurs en théologie se soulevèrent contre une proposition aussi hardie, et accusèrent le pape d'hérésie. Philippe de Valois lui-même, effrayé du scandale et des conséquences qui pouvaient en résulter, convoqua aussitôt en son château de Vincennes une assemblée de docteurs, d'évêques et d'abbés, et leur proposa ces deux questions: « Les âmes des saints contemplant-elles dès à présent la face de Dieu? — Cette vision cessera-t-elle au jour du jugement pour être remplacée par une autre? » Tous répondirent affirmativement à la première de ces propositions, et ils ajoutèrent, quant à la vision béatifique, qu'elle ne cesserait point au jugement dernier, mais qu'elle subsisterait dans toute l'éternité.

D'après la décision de ces prélats, le roi écrivit à Jean XXII qu'il eût à rétracter immédiatement les erreurs qu'il avait publiées, s'il ne voulait, malgré son infailibilité, encourir la peine des hérétiques et être brûlé devant son palais d'Avignon. Cette menace obligea le pape à donner la déclaration suivante: « Nous confessons et nous croyons que les âmes séparées des corps et purifiées habitent le paradis avec les anges, et contemplant Dieu dans son essence divine clairement et face à face. Si nous

avons prêché ou écrit quelque proposition contraire, nous la révoquons expressément. »

Néanmoins, la terreur que lui avaient causée les menaces de Philippe de Valois porta une grave atteinte à sa santé. Depuis ce moment il ne parut plus en public; et lorsqu'il sentit sa fin approcher, il fit appeler auprès de lui les cardinaux pour leur recommander ses neveux. Il mourut le 4 décembre 1334, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Jean, pendant son règne, avait couvert l'Allemagne et l'Italie de guerres et de désastres; il avait fait brûler plus de dix mille hérétiques par ses inquisiteurs, et extorqué au moins cinquante millions de florins d'or aux peuples d'Europe. « Après sa mort, dit Jean Villani, on trouva dans son épargne dix-huit millions de florins en espèce monnayée, outre sa vaisselle, ses croix, ses mitres et ses pierres précieuses, qui étaient estimées pour une valeur de sept millions de florins. J'en puis rendre un témoignage certain, ajoute l'historien, parce que mon frère, homme digne de foi, qui était un des fournisseurs de la cour pontificale, se trouvait à Avignon lorsque les trésoriers en firent le rapport aux cardinaux. Ces immenses richesses, et de plus grandes encore que le saint-père avait dépensées, provenaient de son industrie, c'est-à-dire de la vente des indulgences, des bénéfices, des dispenses, des réserves, des expectatives et des annates; mais ce qui contribua surtout à grossir ses trésors, fut sa taxe de la chancellerie apostolique pour l'absolution de tous les crimes. »

Nous traduisons quelques-uns des articles de ce code infâme, qui suffiraient seuls pour faire prendre en haine les papes et leurs séides, si déjà la liste de leurs crimes ne nous avait appris qu'ils étaient les ennemis les plus implacables de l'humanité:

« Si un ecclésiastique commet le péché de la chair, soit avec des nonnes, soit avec ses cousines, ses nièces ou ses filleules, soit enfin avec toute autre femme, le coupable sera absous pour la somme de 67 livres 12 sous.

« Si, outre les péchés de fornication, il demande l'absolution du péché contre nature ou de bestialité, il payera 219 livres 15 sous: cependant, s'il n'a commis ce péché qu'avec de jeunes garçons ou avec des femmes, l'amende sera réduite à 131 livres 15 sous.

« Un prêtre qui aura défloré une vierge payera 2 livres 8 sous.

« Une religieuse qui se sera abandonnée à plusieurs hommes, simultanément ou successivement, dans son monastère et au dehors, et qui voudra obtenir la dignité d'abbesse, payera 131 livres 15 sous.

« Les prêtres qui voudront obtenir l'autorisation de vivre en concubinage avec leurs parentes payeront 76 livres 1 sou.

« Pour tout péché de luxure commis par un laïque, l'absolution coûtera 27 livres 1 sou; pour les incestes, on ajoutera en conscience 4 livres.

« La femme adultère qui demande l'absolution pour être à l'abri de toute poursuite et avoir large dispense pour continuer des relations coupables, payera au pape 87 livres 3 sous. Dans un cas semblable le mari se soumettra à la même taxe: s'ils ont commis un inceste avec leurs enfants, ils ajouteront en conscience 6 livres.

« L'absolution et l'assurance contre toute poursuite pour les crimes de rapine, de vol et d'incendie, coûtera aux coupables 131 livres 7 sous.

« L'absolution du meurtre simple commis sur un laïque est taxée à 45 livres 4 sous 3 deniers. Si l'assassin a tué plusieurs hommes dans la même journée, il n'en payera pas davantage.

« Un mari qui aura frappé rudement sa femme versera dans les trésors de la chancellerie 3 livres 4 sous; s'il la tue, il payera 17 livres 15 sous; s'il a commis ce crime pour épouser une autre femme, il payera en sus 32 livres 9 sous. Ceux qui auront assisté le mari dans le meurtre seront absous moyennant 2 livres par tête.

« Celui qui aura étouffé son enfant payera 17 livres 15 sous; si le père et la mère ont tué leur enfant de consentement mutuel, ils payeront 27 livres 1 sou pour l'absolution.

La femme qui détruira son enfant dans son sein, et le père qui aura aidé à l'accomplissement du crime payeront chacun 17 livres 15 sous. Celui qui procurera l'avortement d'un enfant dont il n'est pas le père donnera une livre en moins.

« Pour le meurtre d'un frère, d'une sœur, d'une mère ou d'un père, on payera 17 livres 15 sous....

« Celui qui aura tué un évêque ou un prélat supérieur payera 131 livres 14 sous 6 deniers.

« Si le meurtrier a tué plusieurs prêtres en diverses rencontres, 137 livres 6 sous pour le premier assassinat, et moitié pour les meurtres suivants.

« Un évêque ou un abbé qui aura commis un meurtre par guet apens, ou par accident, ou par nécessité, payera l'absolution de ce délit 179 livres 14 sous.

« Celui qui voudra acheter par avance l'absolution de tout meurtre accidentel qu'il pourrait commettre à l'avenir, payera 168 livres 15 sous.

« Un hérétique qui se convertit payera pour son absolution 269 livres. Le fils d'un hérétique brûlé ou mis à mort par tout autre supplice ne pourra être réhabilité qu'en payant à la chancellerie 218 livres 16 sous 9 deniers.

« Un ecclésiastique qui ne pourra pas payer ses dettes, et qui voudra éviter les poursuites de ses créanciers, donnera au pape 17 livres 3 sous 6 deniers, et sa créance lui sera remise.

« La permission de dresser des boutiques de marchands et de vendre différentes denrées sous le portique d'une église sera accordée moyennant 45 livres 19 sous 3 deniers.

« Pour faire la contrebande et frauder les droits du prince, on payera 87 livres 3 deniers.

« Si une ville demande pour ses habitants, pour ses prêtres, ses moines et ses religieuses, la permission de manger du laitage et de la viande en temps prohibé, elle payera 731 livres 10 sous.

« Si un monastère demande à changer sa règle pour vivre dans une abstinence plus grande que par le passé, il payera 146 livres 5 sous.

« Un moine vertueux qui voudra passer sa vie dans un ermitage versera dans le trésor du saint-siège 45 livres 19 sous.

« Un apostat vagabond qui voudra rentrer au bercail payera la même somme pour être absous.

« Les moines et les prêtres qui voudront voyager sous des habits séculiers seront imposés à la même taxe.

« Le bâtard d'un curé qui voudra desservir la cure de son père payera 27 livres 1 sou.

« Un bâtard qui voudra recevoir les ordres sacrés et posséder des bénéfices payera 15 livres 18 sous 6 deniers.

« Un enfant trouvé qui voudra entrer dans les ordres versera dans la caisse du pape 27 livres 1 sou.

« Les laïques estropiés ou difformes qui voudront recevoir les ordres sacrés et posséder des bénéfices verseront à la chancellerie apostolique 58 livres 2 sous.

« Un borgne de l'œil droit payera la même somme; s'il est privé de l'œil gauche, il donnera au pape 106 livres 7 sous; ceux qui louchent payeront 45 livres 3 sous.

« Ceux qui seront eunuques donneront au pape, pour entrer dans les ordres, la somme de 300 livres 15 sous.

« Si un homme veut acquérir par simonie un ou plusieurs bénéfices, il s'adressera aux trésoriers du pape, qui lui vendront ce droit à un prix modéré.

« Celui qui voudra manquer à son serment et être garanti de toute poursuite et de toute infamie payera au pape 131 livres 15 sous. Il donnera 3 livres par tête en sus pour ceux qui se seront rendus ses garants.

« . . . . . »

Nous ne ferons suivre d'aucun commentaire cette taxe de la chancellerie apostolique, chef-d'œuvre d'infamie sorti du cerveau du pape, et résumant en quelques pages tous les secrets d'une institution qui pesait depuis quatorze siècles sur les peuples et sur les rois. Aussi le pieux Conrad, abbé d'Usperg, s'écrie-t-il en parlant du livre des taxes de la chancellerie romaine :

« O Vatican! réjouis-toi maintenant, tous les trésors te sont ouverts, tu peux y puiser à pleines mains! Prends plaisir aux crimes des enfants des hommes, puisque tes richesses dépendent de leurs dérèglements et de leurs iniquités. Pousse à la débauche, excite au viol, à l'inceste, au parricide même, car plus le crime est grand, plus il te rapportera de livres d'or!

« Réjouis-toi! entonne des cantiques d'allégresse! C'est maintenant que le genre humain est asservi à tes lois! c'est maintenant que tu règnes par la dépravation des mœurs et par le débordement des penchants ignobles! Les enfants des hommes peuvent impunément commettre tous les crimes, maintenant qu'ils savent que tu les absoudras pour un peu d'or! Pourvu qu'on t'apporte de l'or, qu'il soit souillé de sang ou de luxure, tu ouvriras le royaume des cieus aux débauchés, aux sodomites, aux assassins, aux parricides! Que dis-je? tu leur vendrais Dieu lui-même pour de l'or! »

En effet, la taxe rédigée par Jean XXII devint pour les papes ses successeurs une des plus vastes et des plus fructueuses opérations de finances qu'eussent jamais inventées l'avarice et le génie infernal des pontifes!



Élection du cardinal Jacques Fournier, fils incestueux de Jean XXII et de sa sœur. — Son histoire avant son pontificat. — Portrait de Benoît XII. — Il révoque les commendes et les expectatives. — Décret sur la vision béatifique. — Il refuse de rentrer en Italie. — Ses débauches dans son palais d'Avignon. — Négociations entre le pape et l'empereur. — Procédures contre Frédéric de Sicile. — Les ambassadeurs grecs à la cour du saint-père. — Bologne passe sous la domination du pape. — Mort de Benoît.

Quelques jours après la mort de l'infâme Jean XXII, le comte de Noailles et le sénéchal de Robert, roi de Naples et comte de Provence, firent arrêter les vingt-quatre cardinaux qui se trouvaient dans la ville, et les renfermèrent en conclave dans le palais pontifical d'Avignon, après les avoir prévenus qu'ils n'eussent pas à compter sur leur mise en liberté avant la nomination d'un pontife. Le sacré collège était divisé depuis longtemps en deux factions; la plus puissante et la plus nombreuse était sans contredit celle des cardinaux français : ceux-ci s'accordèrent donc à élire un pape de leur nation, et ils proposèrent la tiare à Cominges, évêque de Porto, sous la condition qu'il continuerait à habiter Avignon, et qu'il ne transférerait pas la cour pontificale à Rome.

Ce prélat ayant refusé de prendre l'engagement qu'on lui demandait, les cardinaux français reportèrent leurs voix sur le plus humble des membres du sacré collège, le cardinal Jacques Fournier, de l'ordre de Cîteaux, surnommé le Blanc, à cause de la couleur de son froc. Aussitôt qu'il connut sa promotion, le pauvre moine, se rendant pleine justice, dit aux cardinaux : « Vous venez d'élire un âne pour vous gouverner, mes frères. » Il prit le nom de Benoît XII.

Jacques Fournier ou Dufour, suivant quelques auteurs, était fils d'un pâtissier nommé Guillaume, de

la ville de Saverdun, dans le comté de Foix; suivant d'autres historiens, et leur version s'appuie sur des témoignages plus authentiques que ceux des premiers, Jacques devint le jour à un inceste de Jean XXII avec sa sœur, et le pâtissier Guillaume n'aurait été que son père adoptif : l'histoire de ses premières années vient, du reste, corroborer cette opinion. L'abbé de Boulbone était venu le prendre dans sa jeunesse chez le pâtissier Guillaume, sans aucun motif apparent, pour l'élever dans son monastère; ensuite il l'avait envoyé à Paris avec une pension considérable pour étudier la théologie et le droit. Ses études terminées, on lui avait donné la riche abbaye de Fontfroide, et quelque temps après Jean XXII l'avait comblé de biens et nommé évêque de Pamiers et cardinal.

Cependant Benoît XII était doué d'un excellent jugement, mais ses études dans la théologie et dans le droit canon avaient tellement absorbé ses facultés, qu'il était devenu impropre aux affaires temporelles.

Un ancien chroniqueur raconte sur l'exaltation du saint-père ce singulier incident : « Un évêque italien, dit-il, se rendait à Avignon en pèlerinage; tout à coup il se sentit pris d'une lassitude dans les membres, et il fut obligé de s'arrêter sur le bord du chemin, où il s'endormit. Pendant son sommeil, un

ange lui apparut : « Tu cherches le pape, dit l'envoyé céleste, il est mort ! Puis, au même instant, un autre ange lui cria : « Regarde, voici le nouveau pontife ! » Alors un grand homme qui lui était inconnu passa à ses côtés, revêtu d'une robe de pourpre et portant la tiare à triple couronne; après quoi la vision cessa. L'evêque s'étant levé, continua son voyage et arriva dans Avignon, où il apprit que Jean XXII venait d'expirer. Aussitôt il se rendit au palais pontifical, où les cardinaux étaient réunis pour faire l'inventaire du trésor de l'Eglise; il les regarda attentivement, et ne reconnaissant point celui que l'ange lui avait montré, il demanda à l'un des trésoriers si tous les cardinaux étaient réunis. Comme il lui fut répondu qu'il n'en manquait qu'un seul, le moine Jacques Fourmier, le prélat se rendit immédiatement auprès de ce cardinal, et dès qu'il l'aperçut il se jeta à ses pieds en lui disant : « Bénissez-moi, saint-père. » Cette demande fit sourire Jacques, qui n'avait aucun espoir d'être nommé pape; il lui donna néanmoins sa bénédiction. Quelques jours après il était proclamé chef suprême de l'Eglise. »

Quoique fils de Jean XXII, le nouveau pontife n'avait aucune ressemblance extérieure avec son père; Jean était petit, avait le visage pâle et la voix faible; au contraire, Benoît XII était grand, coloré, et sa voix avait un timbre éclatant. Jean était avare; Benoît, au contraire, très-libéral.

Il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et couronné solennellement dans l'église des frères prêcheurs d'Avignon, le 8 janvier 1335.

Dans un consistoire qu'il tint quelque temps après, le saint-père donna ordre aux prélats et aux curés étrangers de quitter immédiatement la cour pontificale et de rentrer dans leurs diocèses, sous peine des censures ecclésiastiques. Il écrivit ensuite aux évêques du royaume de Castille pour les engager à réformer la conduite de leurs prêtres. « Nous avons appris, leur disait-il dans sa bulle, que les ecclésiastiques de vos provinces vivent publiquement avec des concubines, commettent des adultères, des incestes, des vols et des meurtres, pillent les cultivateurs et incendient les fermes, avec l'espoir d'en être quittes pour quelques deniers payés à notre trésorier. Comme ces désordres font mépriser notre religion par les mahométans des villes voisines et les empêchent de se faire baptiser, nous vous exhortons à les faire cesser, vous prévenant que nous ne sommes point disposés à pardonner les crimes pour de l'argent, ni aux lègues, ni aux prêtres, ainsi qu'il convenait à notre prédécesseur de le faire. »

Benoît publia une seconde bulle pour condamner la doctrine de Jean sur la vision béatifique, et formula en ces termes son opinion sur l'état des âmes dès le ciel : « Les âmes des saints qui sont sorties de ce monde avant la passion du Christ; celles des apôtres, des martyrs et des autres fidèles qui sont morts sans avoir été baptisés; celles des enfants baptisés morts avant l'âge de raison; toutes ont été reçues dans le paradis aussitôt qu'elles ont été séparées de leurs corps; dès ce moment elles ont vécu avec les anges et ont vu la Divinité d'une vision intuitive et face à face, sans le secours d'aucune créature interposée entre elles et Dieu. Par cette vision,

elles jouissent de l'essence divine, qui leur donne le repos et la vie éternelle, c'est-à-dire qui les rend entièrement heureuses pour l'éternité et sans interruption. Au contraire, les âmes qui meurent en état de péché mortel descendent aux enfers pour y être tourmentées éternellement par des légions de mauvais anges, sans espoir de voir la fin de leurs peines même au jugement dernier.

« Donc nous regarderons comme hérétiques, et nous traiterons comme tels, ceux qui à l'avenir auront la témérité d'avancer sciemment quelques propositions contraires à la présente bulle. »

Ainsi se trouva condamnée par un pape infaillible la doctrine imposée aux fidèles par un autre pape infaillible.

Benoît ne s'arrêta pas à ce premier pas dans les réformes; il révoqua les commendes ou bénéfices réguliers que ses prédécesseurs avaient vendus à des ecclésiastiques, ainsi que les brevets d'expectative et les annates. Ce dernier impôt, inventé par Jean XXII, consistait à prélever pour le saint-siège les revenus d'une année des évêchés ou abbayes qui étaient donnés à de nouveaux titulaires. Enfin le pape employa tous ses soins à faire disparaître la simonie de la cour pontificale; et s'il n'y réussit pas entièrement, au moins doit-on lui savoir gré de ses efforts et de ses bonnes intentions.

Cependant plusieurs historiens prétendent que ce grand désintéressement prenait sa source dans un intérêt politique, et que Benoît n'agissait ainsi que pour rendre quelque prestige, quelque considération à son métier de pape, si fort avili par ses prédécesseurs. Il est vrai que les richesses amassées par son père Jean XXII lui donnaient le moyen de se passer du commerce des indulgences et des absolutions; et s'il eût été réellement vertueux, nous n'aurions point à raconter un fait qui atteste la corruption de ses mœurs.

Hieronimo Squarcialico affirme que Benoît mit tout en œuvre pour séduire la sœur du poète Pétrarque, appelée Selvaggia, qui était d'une beauté remarquable, et que cette jeune fille en instruisit même son frère. Il ajoute que Pétrarque s'étant rendu au palais pontifical pour se plaindre énergiquement au saint père des tentatives criminelles dont sa sœur était l'objet en son nom, ce vieillard dissolu lui proposa de lui payer la virginité de Selvaggia une somme considérable, et de lui donner en outre le chapeau de cardinal. Le poète indigné repoussa avec une vertueuse énergie l'infâme proposition du pape; alors Benoît, pour se venger de son refus, le défera aux inquisiteurs comme hérétique.

Pétrarque parvint à sortir d'Avignon, mais il fut obligé de laisser sa jeune sœur sous la garde de son frère Gérard; ce misérable ne put résister à l'appât de l'or, et, dans la nuit, cette pauvre jeune fille, qui était à peine âgée de seize ans, fut enlevée de sa maison, portée dans le palais pontifical, et livrée aux caresses monstrueuses d'un vieillard corrompu.

Quelque temps après, Benoît reçut en audience solennelle les députés romains qui venaient le supplier, au nom de leurs concitoyens, de rétablir la résidence des papes dans la ville sainte, lui faisant valoir en plein consistoire que les pontifes et les cardinaux étaient plus convenablement placés au milieu

d'un peuple habitué à leurs mœurs, et qui ne se scandalisait pas de voir ses vierges et ses adolescents servir à leurs plaisirs. Ces raisons frappèrent les esprits par leur justesse, et les cardinaux, après en avoir délibéré avec le pape, répondirent aux ambassadeurs que Sa Sainteté consentait à retourner à Rome, et qu'elle fixerait ultérieurement l'époque de son départ de France.

Plusieurs motifs importants obligeaient le saint-père à différer son entrée en Italie; d'abord il craignait de tomber au pouvoir de Pétrarque, qui s'était jeté dans le parti des Gibelins; ensuite il voulait s'assurer la possession de Bologne, pour se faire un point d'appui contre ses ennemis. Mais les nonces qu'il avait envoyés aux Bolognais pour traiter de la paix les trouvèrent tellement exaspérés contre la cour d'Avignon, qu'ils durent quitter la ville immédiatement, pour éviter d'être pris par les Gibelins.

Dans des circonstances aussi défavorables, Benoît jugea qu'il était imprudent de songer à rétablir le saint-siège à Rome, et résolut de fixer définitivement le séjour des pontifes à Avignon. En conséquence, il jeta les fondations d'un magnifique palais entouré de murailles crénelées et de tours qui devaient mettre le pape à l'abri de tout danger.

Cependant il reconnut bientôt que ces murailles, si hautes qu'elles fussent, ne pourraient, en cas de guerre, le protéger contre les rois de France, et il dut mettre tous ses soins à conserver les bonnes grâces de Philippe. Ce prince, de son côté, connaissant la faiblesse du caractère de Benoît, ne se faisait pas faute de lui demander de nouveaux privilèges qu'on n'osait point lui refuser; et il osa réclamer pour son fils aîné la charge de vicaire de l'empire en Italie, et pour lui-même le droit de prélever des dîmes dans son royaume pendant dix années, et de partager avec le pape le trésor de l'Eglise, sous prétexte de subvenir aux frais d'une expédition qu'il préparait contre les infidèles. Ces demandes exagérées remplirent d'effroi la cour pontificale; et comme on n'osait pas résister ouvertement au prince, on lui suscita des ennemis secrets, et l'on envoya des émissaires en Angleterre pour déterminer Edouard III à envahir les États de Philippe, sous la promesse que le pape ratifierait son usurpation.

Edouard embrassa avec ardeur ce projet, il prit le titre de roi d'Angleterre et de France, fit soulever la Flandre, et vint en personne mettre le siège devant Tournay. Ce fut dans cette guerre que pour la première fois les Français employèrent les armes à feu, ainsi que le prouve d'une manière authentique un mémoire de Barthélemi de Prach, trésorier des guerres, daté de 1338.

Non content d'avoir jeté la France dans une guerre terrible, le saint-père voulut, en cas d'échec, s'assurer un abri contre la colère du roi de France, et il chercha à se réconcilier avec Louis de Bavière; il n'osa pas toutefois prendre ostensiblement l'initiative dans cette démarche, et il chargea quelques prélats de son parti d'engager le prince à lui adresser une ambassade solennelle afin d'entamer des négociations entre le saint-siège et l'empire.

Louis de Bavière reçut très-favorablement ces ouvertures de paix, et envoya plusieurs députés à Vi-

gnon, pour remettre au pape un acte par lequel le prince déclarait révoquer les décrets qu'il avait rendus contre Jean XXII, et annuler les édits publiés à Rome contre les privilèges de l'Eglise; il promettait en outre de faire toutes les concessions équitables qu'on lui demanderait afin d'arriver à une paix durable. Comme les cardinaux français étaient présents à l'audience de réception, Benoît n'osa pas donner aux envoyés de l'empereur une réponse décisive; il leur dit seulement que lui et les cardinaux verraient avec joie l'Allemagne, ce noble rameau de l'Eglise, se réunir au tronc pour en augmenter la force; il fit l'éloge de Louis de Bavière, et ajouta que les désordres de l'Italie, la perte de l'Arménie et de la terre sainte devaient être attribués à la vacance de l'empire, et non à ce prince, qu'il tenait pour le plus noble parmi les chevaliers de la chrétienté; enfin il termina sa harangue en promettant d'accorder sous quelques jours l'absolution des anathèmes prononcés par le pape défunt.

Dès que Philippe et Robert de Naples eurent été informés de la détermination du pontife, ils se hâtèrent d'envoyer à Avignon des députés qui gagnèrent à prix d'or les membres les plus influents du sacré collège; ensuite ils demandèrent une audience publique au pape, et, en présence des cardinaux, ils lui reprochèrent la préférence qu'il accordait à un hérétique sur leurs maîtres, et le menacèrent de le traduire devant les inquisiteurs comme fauteur d'hérésie.

Benoît, surpris d'une attaque aussi directe, se tourna vers ses cardinaux: « Eh quoi! leur dit-il, les rois de France et de Naples ont-ils donc la prétention de mettre fin à l'empire d'Occident? — Non, très-saint père, répondirent ceux-ci; ils blâment seulement le choix que vous avez fait de Louis de Bavière, qui est celui d'entre les princes qui a fait le plus de mal à l'Eglise. — Vous en avez menti, répartit Benoît hors de lui; c'est vous qui avez fulminé des anathèmes injustes contre ce roi, et sa soumission est si grande, qu'il fût venu, comme l'empereur Henri IV, en chemise et un balai à la main, pour implorer la miséricorde de notre prédécesseur, si on eût voulu le lui permettre. »

Cette réponse énergique imposa aux cardinaux vendus à Philippe et à Robert; ils n'osèrent plus heurter l'opinion du pape, et feignirent d'entrer dans ses vues, se contentant de lui faire observer que les rois de Bohême, de Hongrie, de Pologne, de France, de Naples, et les ducs d'Autriche et de Bavière, avaient formé une ligue contre Louis, et s'étaient engagés à établir un autre roi des Romains. Benoît, qui n'avait réellement aucune force de volonté, céda peu à peu à leurs raisonnements, demanda un délai pour délibérer sur ce qu'il avait à faire, et congédia les députés de Louis de Bavière sans absoudre leur maître des anciens anathèmes.

Celui-ci voyant le mauvais succès de son ambassade, comprit qu'il ne devait plus compter sur un accommodement avec la cour d'Avignon, et résolut de secouer tout à fait le joug insupportable de l'Eglise. Néanmoins, pour se mettre à couvert du plus léger reproche, il convoqua dans la ville de Spire une assemblée de prélats, qui décidèrent qu'on enverrait, au nom du clergé allemand, une dernière députation

au saint-père pour lui demander l'absolution de leur souverain, et pour le prévenir que si leur prière n'était point écoutée, ils se réuniraient de nouveau, et arrêteraient définitivement des mesures énergiques pour rendre l'empire indépendant des papes.

Benoît reçut avec de grands honneurs les délégués, et leur dit en secret : « Je voudrais lever les censures prononcées sur votre prince ; mais je ne puis le faire sans le consentement du roi de France, Philippe de Valois, qui, si je lui désobéissais, me traiterait plus iniquement que Philippe le Bel n'a traité Boniface. » Cette dernière tentative de l'empereur auprès de la cour pontificale n'amena point le résultat qu'on en espérait ; seulement elle contribua à affermir son autorité ; car les évêques et les princes allemands, indignés de la faiblesse du pape, convoquèrent aussitôt une première diète électorale à Rens.

Tous les électeurs, excepté le roi de Bohême, se trouvèrent à l'assemblée ; ils déclarèrent qu'eux seuls avaient le droit de conférer la dignité impériale, et que le chef qu'ils avaient choisi n'avait pas besoin de l'approbation du pape pour revêtir les insignes de sa dignité. Louis de Bavière, voyant la disposition des esprits, ne s'en tint pas à ce premier succès ; il convoqua une nouvelle diète à Francfort, et fit décréter la fameuse pragmatique sanction qui déclarait l'empereur justiciable de Dieu seul, et condamnait les censures de l'Église envers lui comme des crimes de lèse-majesté. Le docteur Albert de Strasbourg fut chargé par les électeurs de signifier à la cour d'Avignon la décision des princes de l'empire.

Dès que Benoît eut connaissance de ces actes, il protesta contre leur teneur, lança des bulles terribles contre Louis de Bavière, et envoya une circulaire aux différents rois de l'Europe pour les engager à prendre les armes contre son ennemi. A l'exemple de son prédécesseur, il déclara en outre le trône vacant, et se nomma protecteur de l'empire ; Luquin Visconti fut établi vicaire en Italie ; des Guelfes furent nommés gouverneurs pour le pape dans les villes de Vérone, de Parme et de Vicence ; les seigneurs de Gonzaga reçurent en apanage les deux villes de Mantoue et de Reggio, et le marquis de Ferrare le territoire de Modène, moyennant une redevance annuelle de cinq mille florins d'or, et sous la condition que chacun d'eux entretiendrait à ses frais dans la Lombardie deux cents cavaliers et trois cents fantassins bien armés, prêts à combattre pour l'Église à la première réquisition du pape. De plus, pour s'assurer un auxiliaire redoutable dans la basse Italie, il résolut d'enlever le royaume de Sicile à Pierre II, afin d'en investir Robert, roi de Naples ; et à cet effet il envoya l'ordre à Gocío, patriarche titulaire de Constantinople, et à Natier, évêque de Vaison, ses deux nonces à Naples, de se rendre à Palerme et d'excommunier Pierre d'Aragon, ses enfants, ainsi que ses autres héritiers, de les déclarer déchus de la possession de la Sicile, et de prononcer l'adjonction de cette île aux États du roi Robert, en vertu de l'autorité souveraine du saint-siège. Néanmoins, en dépit

des anathèmes du pape, Pierre se maintint sur son trône, et lutta courageusement contre Robert, qui ne put s'emparer que des petites îles de Zerbî et de Lipari, et au prix d'un grand sacrifice d'hommes et d'argent.

A la même époque, les cardinaux déterminèrent Benoît à faire quelques tentatives pour assurer au saint-siège la possession de Rome : avec de l'or on corrompit la plus grande partie des membres du sénat, et deux seigneurs vendus au clergé, Etienne Colonna et le comte de Languillara, furent nommés consuls pour cinq ans.

Le saint-père eut ensuite à s'occuper de l'affaire des Bolognais, qui avaient été excommuniés, privés de leur académie et de tous les privilèges accordés précédemment par les empereurs ou par les pontifes : la colère impuissante de Benoît n'avait d'abord produit d'autre résultat que celui d'exciter les railleries des excommuniés ; mais lorsqu'ils s'aperçurent que la cour pontificale reprenait quelque prépondérance en Italie, ils suivirent l'exemple des autres villes, et demandèrent à être reçus en grâce ; ce qui leur fut accordé moyennant le paiement d'un tribut annuel de huit mille florins d'or.

Benoît n'eut pas le temps de profiter de la réaction qui s'opérait en Italie en faveur des papes. A la suite de ses excès de table et de ses débauches nocturnes, il éprouva de violents accès de goutte ; ses jambes se couvrirent de plaies hideuses, et il mourut le 25 avril 1342, après un règne de sept ans, quatre mois, six jours. Il fut inhumé dans la cathédrale d'Avignon. Le saint-père, qui s'était montré si désintéressé dans les premiers temps de son règne, était devenu sur ses derniers jours aussi cupide et aussi avare que ses prédécesseurs ; et on trouva après sa mort dans les trésors de la chancellerie des sommes énormes qui furent d'un grand secours aux cardinaux pour compléter l'asservissement de l'Italie.

Ce pape n'apportait aucune réserve dans ses actions et dans ses paroles, comme on peut en juger par le fait suivant rapporté par Baluze. « Benoît n'avait qu'une nièce à marier, dit l'historien, dont il fit tout ce qu'il voulut ; cependant son avarice était l'obstacle le plus grand à l'établissement de cette jeune fille, car il se trouve dans les cours une multitude de gens serviles qui consentent volontiers à être déshonorés par le souverain moyennant un riche salaire. Le pape ne voulant point donner de dot, répondit à un seigneur qui lui demandait pour son fils la main de sa nièce et une dot : « Non, ma jument « ne convient pas à votre étalon ! » Dans la suite il la fit épouser à un simple marchand de Toulouse. »

Après sa mort, Benoît fut déclaré saint à miracle, et son nom placé dans le Martyrologe gallican.

Sous son pontificat florissait une secte singulière appelée les quietistes du mont Athos ; ces fanatiques prétendaient avoir poussé la perfection de l'oraison jusqu'à voir Dieu des yeux corporels lorsqu'ils étaient arrivés à la suprême quietude. Le quietisme est une des plus curieuses et des plus étranges aberrations que l'oisiveté du cloître ait enfantées.



Histoire du cardinal de Nérée. — Son exaltation sur le saint siège. — Ambassade des Romains à Clément VI. — Le pape veut soumettre les royaumes chrétiens à sa domination. — Jeanne de Naples fait étrangler son mari. — Bulle du pape contre les assassins du prince. — Le sacré collège se rassemble pour élire un empereur. — Clément nomme Charles IV roi des Romains. — Cruautés de Pierre Gomez, grand inquisiteur de Florence. — Révolution républicaine à Rome. — Nicolas Laurent, chef du peuple, est excommunié par le pape. — Second mariage de Jeanne de Naples avec son cousin. — Elle vend Avignon au pape et se fait déclarer innocente du meurtre d'André son mari. — La peste exerce ses ravages en Occident. — L'Allemagne refuse d'obéir au prince nommé par le pape, et proclame Gunther Schwartzembourg seul empereur. — Réapparition des flagellants. — Le pape ordonne un nouveau jubilé pour se faire de l'argent. — Il rétablit l'inquisition dans l'Anjou et dans le Maine. — Vision de sainte Brigitte. — Ambassade de Jean Cantacuzène. — Maladie du saint-père. — Lettre singulière de Belzébuth au pape. — Mort de Clément. — Tableau des mœurs abominables de la cour pontificale.

Le saint-siège ne resta vacant que onze jours après la mort de Benoît. Les cardinaux, au nombre de vingt-deux, s'étant réunis en conclave, s'accordèrent parfaitement à partager entre eux les trésors de l'Eglise, et à nommer souverain pontife le plus corrompu de tous, le fameux cardinal de Nérée, qui prit le nom de Clément VI. Il était fils de Pierre Roger, seigneur de Rosière, qui, le destinant à l'Eglise, le fit entrer dès l'âge de dix ans dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, où sa beauté lui mérita l'honneur d'être distingué par l'abbé des bénédictins, qui en fit son mignon. Parvenu à l'âge d'homme, le jeune homme quitta le couvent, se rendit à Paris pour terminer ses études théologiques, et obtint le grade de docteur et l'abbaye de Fécamp ; ensuite on le nomma évêque d'Arras, et en dernier lieu Benoît le créa cardinal-archevêque de Rouen.

Lorsqu'il fut proclamé pape, le cardinal de Nérée menait une vie tellement désordonnée, qu'il avait été obligé d'abandonner ses bénéfices à ses nombreux créanciers ; aussi ne se montra-t-il pas difficile sur les conditions que lui imposèrent les cardinaux.

« Vous me demandez le partage des trésors de la

chancellerie, dit le nouveau pape aux membres du conclave : j'y consens avec joie, et vous verrez ce qu'il faut de temps pour les remplir à un pape qui sait exercer son métier. » En effet, en moins d'un an, la vente des charges apostoliques, les annates, les expectatives, les commendes, les taxes et les confiscations des biens des hérétiques par les tribunaux de l'inquisition avaient réparé toutes ses pertes, et avaient fourni aux dépenses énormes de ses maîtresses et de ses mignons.

Clément poussait le scandale de l'immoralité jusqu'à se faire un titre de gloire de sa dépravation ; les courtisanes, les grandes dames et ses beaux pages entraient à la vue de tous dans sa chambre à coucher, et étaient servis par les camériers jusque dans le lit du saint père. Aussi le clergé d'Avignon devint si déréglé à l'exemple du pontife, que le plus petit clerc se fût en déshonoré s'il n'avait eu attaché à sa personne quelque mignon ou plusieurs filles de mauvaise vie.

Quoique universellement reconnu comme le plus débauché des cardinaux, Clément n'en fut pas moins soumis aux épreuves de la chaise percée. Le lende-



man de sa consécration il fit une promotion de dix cardinaux, parmi lesquels il n'oublia pas Hugues Roger, son frère, et Guillaume de la Jugie, son neveu, ses deux fidèles compagnons d'orgies.

Les rois de l'Europe s'empressèrent d'envoyer leurs ambassadeurs au nouveau pape pour le complimenter, un grand nombre de cités italiennes imitèrent cet exemple, et Rome, cette ville dégénérée qui aspirait toujours à la honte d'être appelée la ville pontificale, adressa à Clément une députation solennelle de dix-huit citoyens, à la tête desquels se trouvaient le républicain Nicolas Rienzi et Pétrarque. Ceux-ci étaient chargés, au nom de leurs concitoyens, d'offrir au pape les charges de premier sénateur et de capitaine de la ville, à la condition qu'il rentrerait à Rome, et qu'il réduirait de cent ans à cinquante l'intervalle de deux jubilé, afin de multiplier les causes de la prospérité de l'Italie et d'alléger les impôts de la ville sainte.

Clément accepta les dignités et les magistratures qui lui étaient offertes, et assura aux ambassadeurs qu'il avait fermement à cœur de rétablir la résidence du saint siège en Italie, ce qu'il s'engageait à exécuter le plus promptement qu'il lui serait possible. Comme preuve de la sincérité de ses paroles, il fixa même l'époque du nouveau jubilé à l'année 1350. Voici la bulle qu'il publia à cette occasion : « Le Fils de Dieu, en expirant sur la croix, mes frères, nous a acquis un trésor d'indulgences qui se trouve augmenté des mérites infinis de la sainte Vierge, des martyrs et des saints. Or, vous savez que la dispensation de ces richesses appartient aux successeurs de saint Pierre.

Déjà Boniface VIII a ordonné aux fidèles de venir en pèlerinage aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et sa bulle accorde pour ce voyage entrepris à l'époque du renouvellement du siècle l'absolution entière des péchés. Maintenant nous considérons que dans la loi mosaïque, que Jésus-Christ est venu accomplir spirituellement, la cinquantième année est celle du jubilé ou de la remise des dettes : donc pour cette raison, en égard à la courte durée de la vie humaine, et afin qu'un plus grand nombre de chrétiens participent à cette indulgence, nous faisons pleine et entière à ceux qui visiteront les églises des deux apôtres et de Saint-Jean de Latran, dans l'année mil trois cent cinquante, pendant trente jours s'ils sont Romains, et pendant quinze mois s'ils sont étrangers. »

Cela fait, le pontife congédia les ambassadeurs, les combla de marques d'honneur, particulièrement Pétrarque, dont la réputation faisait la gloire de l'Italie, et qu'il voulait attacher à sa cause.

Robert de Naples venait de mourir, laissant à sa petite fille Jeanne des trésors immenses et un trône que sa trop grande jeunesse l'empêchait encore d'occuper. Néanmoins, pour ne pas la laisser sans protecteur, il l'avait déjà mariée à André de Hongrie, fils de Charobert ; et par son testament il avait institué pour administrer les États de Naples, Philippe Cabasole et la reine dona Sancha d'Aragon.

Aussitôt après la mort de Robert, ceux-ci voulurent exercer leurs droits de régent ; mais Clément s'y opposa, sous prétexte que le royaume, relevant du

saint-siège, devait revenir au pape jusqu'à la majorité de Jeanne, fixée à l'âge de vingt-cinq ans. Il publia une bulle qui cassait le testament du roi, comme attentatoire aux privilèges de l'Église, et annulait les différens actes accomplis par Philippe Cabasole et par dona Sancha d'Aragon, comme entachés d'irrégularité et d'usurpation. Il envoya le cardinal Aimeric de Chastelus, en qualité de vicaire apostolique, pour prendre les rênes du gouvernement, pour recevoir l'hommage lige de Jeanne et pour la couronner. Ensuite il confia la tutelle de la jeune reine à des femmes dépravées qui surent en faire un monstre de lubricité. Qu'importait à Clément que les souverains se rendissent méprisables et odieux aux yeux des peuples ? Sa politique était d'élever la chaire de saint Pierre au dessus des trônes des rois, et tous les moyens lui paraissaient bons pour arriver à ce but.

Rassuré du côté de la Sicile, il se tourna contre l'Allemagne et ralluma le feu de la guerre civile dans l'empire ; ses émissaires répandirent l'or à pleines mains et firent révolter les provinces et les villes d'Italie restées fidèles à Louis de Bavière. En Allemagne, en France, en Angleterre et dans toute la péninsule romaine il fit publier les bulles que Jean XXII avait fulminées contre l'empereur, et ajouta cette imprécation : « Que la colère divine, que le courroux de saint Pierre et de saint Paul tombent sur Louis de Bavière dans ce monde et dans l'autre ! que la terre l'engloutisse tout vivant ! que les éléments lui soient contraires, et que ses enfants mêmes périssent massacrés sous ses yeux par la main de ses ennemis ! »

Néanmoins il fut obligé de suspendre les effets de sa vengeance, ayant été averti par les ambassadeurs français que Philippe avait besoin de l'empereur, et qu'il lui défendait de continuer contre ce prince ses déclamations furibondes. Clément n'osant point désobéir aux injonctions de son redoutable allié, retira ses bulles, et se contenta d'assigner Louis de Bavière en cour d'Avignon, afin d'y être jugé par le sacré collège. Au lieu de se rendre auprès du saint-père ou de lui envoyer ses députés, Louis écrivit seulement au roi de France : « Si Clément entreprend contre nous quelque procédure, nous nous en prendrons à vous. Salut ! » Philippe, le lâche Philippe, qui redoutait la colère de Louis de Bavière et qui craignait les armes des Allemands, fit aussitôt signifier au pape qu'il eût à ne point passer outre.

Forcé d'abandonner ses projets sur l'empire, le pape se rejeta sur l'Angleterre ; il distribua les bénéfices de ce royaume aux nouveaux cardinaux, dont les revenus n'étaient pas suffisants pour soutenir le faste de leur maison ; il les pourvut des principales abbayes, des meilleures églises et des plus riches diocèses ; leur accordant en outre l'autorisation d'envoyer des mandataires dans la Grande-Bretagne pour en prendre possession en leur nom, afin qu'ils pussent en dépenser les revenus à sa cour. Mais le roi Edouard ne se montra pas aussi docile qu'on l'avait espéré : ses officiers chassèrent hontusement les prêtres français qui venaient percevoir pour les cardinaux les provisions bénéficiales.

Clément VI essaya de ramener Edouard à des sentimens moins hostiles à ses intérêts, et il lui écrivit :

« Nous avons appris, mon fils, que vous aviez publié des édits qui tendent à détruire la liberté ecclésiastique, la primauté de l'Église romaine et l'autorité du saint-siège. Cependant vous n'ignorez pas que Jésus-Christ lui-même a donné aux apôtres et à leurs successeurs le droit de gouverner le monde. Vous savez qu'en vertu de ce pouvoir les papes ont fondé des églises patriarcales ou métropolitaines, des cathédrales, des églises secondaires, et ont établi la hiérarchie du clergé.

« Depuis bien des siècles, rien n'a été changé ; c'est toujours aux papes qu'appartient la pleine et entière disposition des honneurs, des dignités et des biens ecclésiastiques ; vous vous êtes donc rendu coupable d'un grand péché en autorisant les persécutions faites contre les mandataires de nos cardinaux et en empêchant l'exécution de nos grâces. Maintenant nous vous envoyons notre internonce Nicolas, métropolitain de Ravenne, et Pierre, évêque d'Astorga, avec pouvoir d'assembler un concile qui abolira tout édit ou déclaration contraire à notre autorité, et qui prononcera anathème contre vous si vos officiers empêchent le paiement des dîmes, et si vos peuples se refusent à notre obéissance. »

Cette lettre n'eut pas un meilleur succès que la bulle ; Edouard répondit au pape qu'il était scandalisé de voir les biens de son royaume à la merci de la cour d'Avignon ; que « les pasteurs devaient faire paître les brebis et non les tondre ni les écorcher ; que cette besogne appartenait aux rois, et qu'à l'avenir il disposerait des bénéfices ecclésiastiques, comme avait fait Guillaume le Conquérant. »

Clément, repoussé en Angleterre, eut au moins la consolation de voir que la France ne lui contestait pas son droit de souveraineté sur les royaumes de la terre ; il reçut de Philippe de Valois une ambassade solennelle à la tête de laquelle se trouvait Louis de la Cerda, appelé ordinairement Louis d'Espagne, parce qu'il descendait de Ferdinand, fils aîné d'Alphonse le Sage, roi de Castille, et de Blanche, fille de saint Louis : ce prince venait demander à Sa Sainteté la propriété des îles Fortunées, aujourd'hui îles Canaries, qu'il prétendait être habitées par des infidèles, et qu'il s'engageait à conquérir pour ramener les habitants à la religion chrétienne. Le pontife accéda à ses désirs, le proclama roi de ces îles, avec pouvoir absolu sur le temporel, à la charge par lui de payer un cens annuel de quatre cents florins d'or en signe d'investiture. Cette cérémonie n'empêcha pas Louis de la Cerda de mourir sans avoir fait la conquête des Canaries.

Au commencement de l'année 1344, l'empereur essaya encore de se réconcilier avec le saint-père, et il envoya une ambassade à Philippe de Valois pour le prier de lui faire connaître les causes qui s'opposaient au maintien de la paix entre l'empire et l'Église. Comme il était difficile de répondre à une demande aussi nettement exprimée, le roi renvoya les députés au pape, et les fit accompagner par des officiers de sa cour.

Clément ayant pris connaissance des messages des deux souverains, appela auprès de lui un de ses cardinaux, lui dicta la formule d'une demande en grâce, avec des conditions si humiliantes pour Louis de Ba-

vière, qu'un prince vaincu et sous le glaive de son ennemi n'aurait pu les accepter. Cette lettre du saint-père fut expédiée immédiatement à l'empereur, et, contre l'attente de la cour d'Avignon, il déclara accepter les conditions qui lui étaient proposées, et jura en présence du protonotaire du pape qu'il était prêt à les exécuter. Cette résolution du prince surprit étrangement Clément, qui ne put s'empêcher de dire en lisant sa réponse : « Cet homme est fort embarrassé, mais il est plus embarrassant encore. »

En effet, quatre ambassadeurs allemands se présentèrent devant le sacré collège, et prêtèrent serment au nom de leur maître, ainsi que le portaient les ordres du pape, d'avouer les hérésies qui lui étaient attribuées, de renoncer à l'empire, et de se mettre lui, ses enfants, ses biens et ses États à la disposition du pontife. Ensuite ils prièrent Clément de leur remettre par écrit les articles de la pénitence qu'il voulait imposer à Louis de Bavière, et ils le prièrent qu'ils avaient ordre de ne point quitter Avignon sans les avoir obtenus, tant l'empereur avait hâte de se réconcilier avec l'Église. Le saint-père acquiesça à leur demande, ne donnant cependant que des dispositions relatives à la constitution de l'empire et non à la personne du prince. C'était de la part du pape une faute énorme dont Louis sut profiter. Il envoya immédiatement l'ordre aux électeurs et aux états de s'assembler en diète générale dans la ville de Francfort ; il joignit à sa lettre de convocation une copie de la pénitence que lui imposait le saint-père, et où l'on remarquait entre autres cet article : « L'empereur fera un édit pour condamner au supplice du feu ceux de ses sujets, laïques ou ecclésiastiques, qui refuseraient de reconnaître que l'empire est un bénéfice du pape. »

Ces ordres cruels et ces prétentions exagérées mécontentèrent les membres de l'assemblée, qui firent aussitôt cette réponse à Louis de Bavière : « Seigneur, les électeurs et les autres vassaux de l'empire ayant examiné les conditions que le pape vous impose pour votre réconciliation avec l'Église romaine, ont déclaré qu'elles tendent toutes à la destruction de l'empire, et que ni vous ni eux ne deviez les accepter. En conséquence, ils ont décidé qu'une députation serait envoyée à Avignon pour prier le pape de se désister de ses prétentions, et pour le prévenir que s'il refuse de faire droit à nos réclamations, nous sommes décidés à sortir de sa communion et à résister par tous les moyens qui sont en notre pouvoir à ses entreprises contre nos libertés. »

Les ambassadeurs des princes de l'empire se rendirent en effet auprès du saint-père, et lui firent part des objections de la diète de Francfort aux articles de la singulière pénitence qu'il avait imposée à Louis de Bavière. Clément, à cette ouverture, entra dans une furieuse colère, se répandit en injures contre l'empereur, et chassa les députés sans vouloir leur donner de réponse ; ensuite, et fort secrètement, il entama des négociations avec un prince de la maison de Luxembourg, avec Jean, roi de Bohême, avec Charles, marquis de Moravie, son fils, et avec Baudouin, archevêque de Trèves, pour assurer sa vengeance. Nous verrons bientôt les déploraux résultats de cette coalition.

Si la politique du saint-père avait été impuissante

pour le faire triompher en Angleterre et en Allemagne, du moins elle lui avait réussi en Italie, et surtout à Naples, où la reine Jeanne laissait tout pouvoir sur ses États au cardinal Aimeric, pour s'occuper à son aise de plaisirs et de débauches. Grâce aux leçons de dépravation qu'elle avait reçues, la jeune reine, qui atteignait à peine sa seizième année, méritait d'être comparée à Messaline; déjà elle avait reçu dans la couche royale tous les seigneurs de sa cour, de simples gardes, et jusqu'aux matelots du port. Une nuit même, tourmentée de ces fureurs qui portaient la femme de Claude à quitter la couche impériale pour se prostituer dans les lupanars de Rome, l'impudique Jeanne entra dans la chambre d'André, son mari, et l'enerva par ses caresses lascives; puis quand elle vit qu'il ne pouvait plus répondre à ses desirs, devenus plus ardents encore par l'impuissance de les satisfaire, sa tête s'éleva, ses ardeurs insensées se changèrent en des appétits d'hyène; elle eut soif de sang, appela à son aide des séides qui lui étaient dévoués, et là, sans autres armes que leurs mains, ils se précipitèrent sur le jeune roi, lui déchirèrent le visage, et le jetèrent hors du lit pour que la reine pût lui arracher avec les ongles les organes de la virilité.

Enfin, lorsque l'infortuné fut gisant sur les tapis ensanglantés, Jeanne lui passa autour du cou une ceinture d'or et de soie qu'elle avait tressée elle-même, et l'étrangla; ensuite elle fit jeter le cadavre par la fenêtre. Le lendemain on publia dans Naples que des ennemis secrets s'étaient introduits dans le palais, et avaient assassiné le roi. Personne n'osa approfondir ce mystère terrible; le pape même, quoique informé des véritables circonstances du meurtre par le cardinal Aimeric, lança une bulle contre les coupables, sans les nommer; il se contenta de les déclarer infâmes, déchus de toutes dignités, incapables de faire un testament ni aucun acte légitime; il s'adjugea leurs domaines et leurs richesses, délia les vassaux et les sujets de leurs serments de fidélité, et prononça l'interdit sur les terres où ils se retiraient, avec des peines contre ceux qui leur donneraient asile ou secours; enfin il prit toutes les mesures que lui suggéra sa politique, pour préparer le moment où il pourrait sans coup férir s'emparer du royaume de Naples.

Mais le crime de Jeanne avait soulevé une si grande indignation parmi les rois de l'Europe, qu'il était à craindre qu'un vengeur ne vint lui demander compte de sa conduite; elle le comprit, et s'empressa d'écrire à Louis le Grand, roi de Hongrie, son beau-frère, pour se justifier du meurtre de son époux. Ses lettres n'obtinrent que des réponses accablantes, et elle apprit que Louis se mettait en marche à la tête d'une armée formidable pour envahir ses États et venger son malheureux frère.

Dans cette extrémité, la reine de Naples chercha un protecteur dans un de ses amants, Louis de Tarente, son cousin, qu'elle épousa. Malgré les talents et le courage du jeune prince, les Hongrois s'emparèrent de Naples, et obligèrent les deux souverains à se réfugier dans la ville d'Avignon, qui appartenait à la reine. Clément VI accueillit favorablement Jeanne, et s'éprit même pour elle d'une violente

passion, que la princesse feignit de partager afin de l'attacher à son parti; néanmoins la ruse ne réussit qu'à demi, car le pape ne consentit à rétablir sa nouvelle maîtresse sur le trône de Naples et à l'absoudre du meurtre d'André, qu'à la condition qu'elle lui abandonnerait la souveraineté d'Avignon. Le marché fut bientôt conclu, et on stipula pour la forme un prix d'achat de quatre-vingt mille florins d'or, qui ne fut jamais payé. Voilà quels ont été les droits de propriété du saint-siège sur le comtat Venaissin pendant six siècles, droits auxquels les papes n'ont peut-être pas encore renoncé!

Aussitôt le pontife se déclara ouvertement le protecteur de Jeanne; il lança des bulles terribles contre ses ennemis, fit lui-même l'apologie de l'innocence de la reine, de sa douceur et de sa pureté, en présence des ambassadeurs de tous les princes chrétiens réunis en consistoire, et menaça des foudres ecclésiastiques Louis le Grand, s'il persistait à se maintenir dans le royaume de Naples. Le jeune roi fut ainsi obligé d'abandonner ses projets de vengeance et de rentrer dans ses États.

Jeanne retourna triomphante dans sa capitale, et se plongea de nouveau dans des désordres tels, que sa cour n'avait d'égale en dépravation que celle du souverain pontife.

Clément VI, maître de la ville et du territoire d'Avignon, montra encore plus d'audace qu'auparavant; il renouvela ses attaques contre Louis de Bavière, publia une bulle contre ce prince, le déclara infâme, hérétique, dépossédé de l'empire, et enjoignit aux électeurs de procéder immédiatement à l'élection d'un roi des Romains.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et Charles, son fils aîné, se rendirent à Avignon pour signer avec le pape le traité secret qui devait leur assurer l'empire; d'autres prétendants firent les mêmes démarches et surenchérirent pour obtenir la protection du saint-père. Dans ce conflit d'intérêts, Clément fut extrêmement embarrassé de prendre une décision, et il chargea les cardinaux réunis en consistoire de choisir le roi des Romains. Mais comme chacun d'eux avait reçu des sommes considérables pour soutenir les intérêts des divers prétendants, il en résulta une division qui faillit devenir funeste aux cardinaux. On échangea d'abord des paroles grossières; des injures on en vint aux coups; ensuite les simples officiers et les domestiques prirent parti pour leurs maîtres, et bientôt la mêlée devint générale. Plusieurs prélats reçurent des blessures graves, et le pape lui-même eut l'épaule démise d'un coup de bâton. Enfin, grâce à l'intervention des hommes sages, le calme se rétablit au palais pontifical; les cardinaux se réunirent en conseil dans la chambre du saint-père, et il fut décidé que l'on donnerait l'empire au fils du roi de Bohême, Charles de Luxembourg, qui faisait de plus magnifiques promesses qu'aucun de ses compétiteurs.

Voici en quoi elles consistaient: « Si je suis roi des Romains, disait le prince dans le traité secret que le pape montra aux prélats de sa cour, je m'engage à maintenir en faveur du saint-siège toutes les concessions que lui ont faites l'empereur Henri VII, mon aïeul, et ses prédécesseurs. Je ne chercherai à occuper ni à acquérir par aucun moyen les villes de



Jeanne reine de Naples, la moderne Messaline

Rome, de Ferrare, ou les autres terres et places qui appartiennent à l'Église, soit dans l'intérieur de l'Italie, soit au dehors, comme les royaumes de Sicile, de Sardaigne, de Corse et le comté Venaissin. Je n'entrerais point à Rome avant le jour de mon couronnement, et j'en sortirai avec mes gens immédiatement après la cérémonie, pour n'y revenir qu'au commandement du saint-père; enfin je ratifierai toutes mes promesses à l'époque de mon sacre. »

Il ne fut pas difficile à Clément de faire nommer Charles empereur, dit Mainbourg, car les cardinaux savaient qu'il était appuyé par le roi de Bohême, son père, et par Baudouin de Luxembourg, métropolitain de Trèves, son grand-oncle. Son seul adversaire était donc Henri de Virnebourg, archevêque de Mayence, partisan déclaré de Louis de Bavière; le pape s'en débarrassa en le déposant et en nommant à sa place le jeune comte de Gerlac de Nassau, chanoine du même diocèse, qui lui avait rendu son suffrage. Valderan de Juillers, métropolitain de Cologne, donna sa voix pour huit mille mares d'argent; Rodolphe, duc de Saxe, qui était le plus avide, en tira quinze mille; enfin tous les électeurs ayant été gagnés, la diète se réunit à Rents, près de Coblenz, dans le diocèse de Trèves, et proclama Charles, marquis de Moravie, roi des Romains. » Cette élection fut confirmée par une bulle dans laquelle Clément déclarait que Dieu avait donné aux papes la suprême puissance sur l'empire céleste et sur les royaumes de la terre. Quelques mois après, Louis de Bavière, disent les chroniques, mourut empoisonné, sans qu'on ait pu savoir si le crime fut commis par son compétiteur ou par le pontife.

Charles, reconnu roi des Romains, et futur empereur, second titre aussi illusoire que le premier, n'exerça cependant aucune influence sur l'Allemagne; la haute aristocratie germanique possédait le pouvoir réel, et le nouveau César dut se contenter des insignes ridicules de la royauté.

Cette même année éclata une révolte à Florence contre le grand inquisiteur Pierre d'Aquila, moine foule, sordide et cruel. Voici à quelle occasion: Le grand inquisiteur avait acheté à vil prix, du cardinal Pierre Gomez de Barros, une créance de douze mille florins d'or sur la compagnie des Acciajoli de Florence, qui menaçait de suspendre ses paiements. Pierre d'Aquila voulut se servir de la frayeur qu'inspirait son terrible ministère, pour se faire mettre en possession des biens de la compagnie par la régence de la République, et il obtint en effet caution suffisante pour assurer l'entier paiement de sa créance. Le cardinal n'étant point encore satisfait de ces mesures, fit enlever de son palais, par trois appariteurs de l'inquisition, Sylvestre Baroncelli, un des chefs de la compagnie, pour le plonger dans les cachots du saint-office jusqu'à l'entier paiement de la dette. Heureusement celui-ci put appeler au secours; le peuple se rassembla, arracha le Florentin des mains des appariteurs, qui furent eux-mêmes livrés au capitaine de Florence, et condamnés à avoir les poignets coupés pour avoir mis la main sur un citoyen libre; après l'exécution ils furent transportés hors du territoire de la République et bannis pour dix ans. Le peuple se porta ensuite à la demeure de l'inquisiteur, qui

venait de s'enfuir de la ville pour éviter le sort de ses séides, et mit son palais au pillage.

Pierre d'Aquila, qui s'était réfugié à Sienne, excommunia aussitôt le capitaine, et déclara Florence en interdit, si dans le délai de huit jours on ne lui avait envoyé Sylvestre Baroncelli pieds et poings liés. Les Florentins appelèrent à la cour d'Avignon de cette censure inique, et députèrent au véritable créancier de la maison Acciajoli deux commissaires qui payèrent comptant cinq mille florins, et s'engagèrent au nom de la République à payer l'année suivante les sept mille florins qui restaient dus. Après s'être mis en règle de ce côté, ils déposèrent entre les mains du saint-père une plainte contre l'inquisiteur Aquila, et prouvèrent par des actes authentiques que cet indigne légat accusait d'hérésie les jeunes filles de Florence pour les renfermer dans des cachots, où il assouvissait sur elles d'horribles passions. Ils firent en outre comparaître de riches citoyens de la République qui avaient été torturés par ce monstre jusqu'à ce qu'ils lui eussent donné des sommes considérables. Clément, cédant à leurs instances, consentit à punir l'inquisiteur, sous la condition toutefois que la République lui payerait dix mille florins d'or. Les Florentins envoyèrent l'argent demandé, et obtinrent du pape un décret portant qu'à l'avenir aucun inquisiteur ne pourrait infliger de peines pécuniaires aux hérétiques, et qu'il les condamnerait seulement au bûcher. On supprima la prison destinée spécialement aux prisonniers de l'inquisition, et il fut décidé que les personnes accusées d'hérésie seraient incarcérées dans les prisons publiques; enfin défense formelle fut faite à l'inquisiteur d'avoir plus de six familiers.

Pierre d'Aquila, qu'un semblable décret frappait dans ses plus chers intérêts, partit aussitôt pour Avignon, et offrit vingt mille florins au saint-père pour qu'il rapportât sa première ordonnance, et pour qu'il confirmât l'excommunication lancée contre Florence. Clément reçut l'argent de l'inquisiteur, et sans autre formalité il cassa son arrêt, approuva la sentence d'anathème rendue par Pierre d'Aquila, et cita l'évêque de Florence, le podestat, les prieurs et le capitaine, à comparaître devant le sacré collège pour y être jugés comme coupables de rébellion envers l'Église. Ils n'évitèrent la condamnation qu'en réinstallant l'inquisiteur dans ses anciens privilèges, et en payant à la cour d'Avignon une nouvelle amende.

Pendant que Florence subissait aussi lâchement le despotisme pontifical, les Romains se rassemblaient en armes à la voix de Nicolas de Gabrino, surnommé Rienzo, le républicain, et secouaient les chaînes de l'esclavage.

Nicolas, fils d'un simple cabaretier, sorti des rangs du peuple pour devenir le libérateur de sa patrie, avait fait pressentir dès sa jeunesse ce qu'il devait être un jour. Son aptitude au travail et les progrès rapides qu'il faisait dans les premières écoles avaient déterminé ses parents à réunir toutes leurs ressources pour subvenir aux frais que nécessitait à cette époque la culture des lettres. Le jeune Nicolas répondit aux espérances de sa famille; il s'adonna avec ardeur à l'étude des orateurs romains, et puisa dans la méditation de leurs ouvrages une haute vénération pour

les institutions républicaines, qu'il reconnut comme seules capables d'inspirer de grandes vertus.

En même temps qu'il acquérait une connaissance approfondie des mœurs et des lois de l'antiquité, il cherchait par son éloquence à ramener les masses au culte de la liberté. Rome, quoique délivrée des papes et des empereurs, était encore gouvernée par des nobles, qui se tenaient renfermés dans leurs palais ou dans des monuments transformés en citadelles, et d'où ils exerçaient contre les citoyens toutes sortes de brigandages, pillant leurs biens, violant leurs femmes, et les massacrant sans pitié; les pauvres mêmes n'étaient point à l'abri de leur cruauté, ils les égorgaient dans les rues ou sur les places publiques pour s'emparer de leurs haillons. Le généreux Nicolas Rienzo s'émut d'un spectacle aussi déplorable, et jura une haine implacable à ces tyrans. Il détermina d'abord ses concitoyens à envoyer une ambassade à Avignon pour supplier le pontife de punir ses représentants dans la ville sainte, et de rendre le repos à l'ancienne cité des Brutus et des Cassius; mais la députation n'ayant rien pu obtenir de ce prêtre avide, débauché et orgueilleux, uniquement occupé du soin d'étendre sa domination et d'augmenter ses richesses, Nicolas résolut d'appeler les Romains à la liberté et de rétablir par la force de l'éloquence le règne des lois. Il parcourut les tavernes, les églises, les places publiques, improvisant partout des tribunes, d'où sa parole puissante rappelait au peuple les souvenirs des grandeurs de la République.

Il n'existait pas un monument, pas une place, pas une pierre dans Rome qui ne lui présentât le thème d'un discours qu'il adressait à ses concitoyens comme une leçon que le passé avait léguée à l'avenir. Enfin son éloquence brûlante rallia à ses opinions une foule innombrable, et le 20 mai 1347 la République fut proclamée devant l'église de Saint-Jean de la Piscine, sans tumulte et sans combat: Nicolas de Rienzo fut conduit au Capitole, et on lui décerna le titre de tribun et de délibérateur de Rome.

Pour assurer le triomphe de la cause du peuple, le nouveau tribun comprit qu'il devait apporter une extrême prudence dans l'exercice de sa nouvelle autorité. D'abord il se fit adjoindre le légat du pape, pour éviter d'avoir à combattre trois ennemis à la fois: les nobles, le saint-siège et l'empereur; ensuite il organisa une milice régulière, et rétablit l'ordre dans la ville en chassant les barons turbulents; enfin par de sages réglemens il sut ramener dans sa patrie la paix et l'abondance.

Nicolas envoya des ambassadeurs dans les cités d'Italie et aux différentes cours de l'Europe pour les instruire du rétablissement de la République romaine: ses lettres étaient écrites avec une éloquence si persuasive, et l'amour du bien public s'y trouvait exprimé avec une telle conviction, qu'elles communiquèrent son enthousiasme à tous les esprits. Les rois eux-mêmes reçurent ses députés avec respect: Louis de Bavière reconnut la République, Jeanne de Naples rechercha l'amitié du tribun; Louis de Hongrie le choisit comme arbitre dans sa querelle avec la reine, relativement au meurtre de son frère André; et telle est la puissance magique de ce mot République, que

Rienzo, le fils d'un cabaretier italien, l'homme du peuple, était devenu plus grand que les rois et que les empereurs. Clément VI, redoutant un pouvoir aussi formidable qui s'élevait en rivalité avec le sien, résolut de le détruire avant qu'il eût le temps de prendre racine dans le sol. Il lança contre Nicolas Rienzo un anathème terrible, le déclara hérétique, l'excommunia, cassa les actes de son gouvernement, et lui interdit le feu et l'eau.

Des agitateurs prodiguèrent de l'argent au peuple, organisèrent une conspiration, mirent à leur tête le comte de Minerbino, et introduisirent dans Rome une troupe de bandits qui firent éclater une contre-révolution. Le tribun voulut faire sonner le tocsin d'alarme pour appeler les citoyens aux armes, mais il trouva les églises au pouvoir des insurgés; la trahison était partout, et le tribun fut obligé, pour éviter la mort, de fuir de Rome, déguisé en moine, seul, sans appui, sans ressources; il se réfugia en Bohême, auprès de l'empereur Charles, qui eut l'insigne lâcheté de le livrer à la cour d'Avignon. Heureusement pour lui, un fléau terrible qui s'abattit sur l'Europe vint suspendre les apprêts de son supplice et lui sauva la vie; la peste se déclara en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et en France: la ville d'Avignon fut décimée, et le pape ne songea plus à Rienzo, occupé qu'il était de recueillir les débris d'un grand nombre de riches ecclésiastiques qui avaient succombé à la maladie.

Pendant que les villes de l'empire étaient sous l'impression de terreur et d'effroi qu'inspirait cette calamité publique, Charles de Luxembourg cherchait à exploiter cette situation, et fit prêter à ses partisans un serment ainsi conçu: «Je reconnais que les empereurs sont sujets des papes; qu'ils n'ont par conséquent aucun pouvoir pour les déposer ni pour les élire, et je regarde comme hérétiques ceux qui prétendent le contraire. Je jure une soumission aveugle et absolue à l'Église romaine, m'engageant sur l'hostie consacrée à ne point reconnaître un prince comme légitime, sans l'approbation du souverain pontife; enfin je promets obéissance et fidélité à Charles IV, nommé empereur par le saint-siège.» Cette formule de serment fut repoussée par les magistrats de Bâle, qui, en présence de l'empereur et de sa cour, protestèrent qu'ils n'obéiraient qu'à celui qui aurait été proclamé par les électeurs, même contre la volonté du pape. A la suite de cette déclaration, plusieurs villes d'Allemagne nommèrent des députés qui offrirent la couronne impériale à Gunther de Schwartzembourg, habile capitaine, qui avait rendu de grands services à son pays sous le règne de Louis de Bavière. D'abord Gunther refusa cette haute dignité; mais ensuite les princes, la noblesse et les principaux ecclésiastiques du royaume s'étant réunis aux députés des villes, et ayant déclaré l'empire vacant par un acte authentique, il consentit à monter sur le trône. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de publier l'édit suivant:

Notre prédécesseur, Louis de Bavière, de glorieuse mémoire, mort victime de la perfidie de la cour pontificale, a fait une loi qui déclare maître de l'empire celui qui aura obtenu la majorité des suffrages des électeurs. De l'avis de nos princes ecclé-





Rienzo, le républicain, le Libérateur de Rome

siastiques et séculiers, nous confirmons cette loi temple de sagesse; nous déclarons également tout acte qui lui serait contraire, et tous les décrets rendus ultérieurement par les pontifes, nuls et non tenus, comme s'écartant de la doctrine apostolique, qui oblige aux prêtres d'être soumis à César.» Une semblable protestation contre les prétentions du saint-siège devait nécessairement attirer à son auteur une punition divine; aussi quelques jours après, l'infortuné Guntler de Schwartzembourg expira empoisonné par des mains inconnues.

Vint ensuite l'époque du nouveau jubilé si ardemment désiré, comme le saint-père voulait attirer un grand concours de fidèles à Rome, il envoya sa bulle dans toute l'Europe, afin d'exciter les simples à venir gagner les indulgences plénières accordées aux pèlerins. Cette fois, le nombre des fanatiques qui vénéraient le tombeau des apôtres et l'église de Latran fut encore plus considérable qu'il n'avait été au premier jubilé, et pendant l'année 1350, on compta plus de six cent mille étrangers dans la ville sainte. Le pape avait chargé Annibal de Cécane, son légat, de recevoir les offrandes que cette foule d'insensés déposait sur le tombeau de saint Pierre; ce qui s'était fait sans opposition de la part des Romains.

Mais le cardinal-légat ayant voulu profiter de la circonstance pour s'enrichir, et entreprendre pour son compte le négoce des indulgences, en vendant aux pèlerins des dispenses qui abrégèrent les stations et leur permettaient de faire un séjour moins long dans la ville, les habitants qui avaient transformé leurs demeures en hôtelleries, et qui perdaient d'autant plus que le prélat gagnait davantage, voulurent s'opposer à son trafic, attaquèrent même plusieurs fois son palais et tuèrent quelques uns de ses gens.

Néanmoins le commerce des indulgences n'en fut pas ralenti, tant la foi des pèlerins était robuste; Annibal de Cécane plaça des soldats autour de Saint-Jean de Latran, et à la fin de l'année il quitta Rome, suivi de cinquante chariots chargés d'or et d'argent qu'il conduisit au saint-père, sous bonne escorte, dans sa bonne ville d'Avignon.

De son côté, Clément n'était point resté inactif; il avait vendu bon nombre de dispenses aux rois, aux princes et aux seigneurs qui n'avaient pu se rendre à Rome; enfin l'exploitation du jubilé rapporta à la cour d'Avignon des richesses incalculables que se partagèrent le pape et ses cardinaux.

Pendant cette recrudescence de fanatisme, reparut la secte des flagellants, qui avait été si cruelle-



ment persécutée en Italie par le pape Alexandre IV, au milieu du siècle dernier; et l'on vit dans plusieurs villes un nombre prodigieux de fidèles, hommes et femmes, se fastiger publiquement pour apaiser la colère de Dieu.

Voici de quelle manière, suivant Albertus Argentinensis, se pratiquait la flagellation : « Les pénitents venaient processionnellement et deux à deux sur le parvis des basiliques, ensuite ils se formaient en cercle, quittaient leurs vêtements, et chacun d'eux, après avoir fait à pas lents le tour du cercle, venait se placer au centre, s'étendait sur le sol, les bras en croix et la face tournée contre terre; trois pénitents se relayaient tour à tour, et frappaient le patient avec des lanières de cuir garnies de pointes

de fer. L'opération terminée, le flagellé se relevait et entonnait des hymnes en l'honneur de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, il faisait de nouveau le tour du cercle et reprenait ses vêtements. »

Ces sectaires se répandirent en Saxe, en Bohême, en Hongrie et en Autriche; quelques-uns traversèrent le Rhin, et vinrent en France jusqu'à Avignon, où ils se flagellèrent dans l'église, en présence des cardinaux et du saint-père. Deux de ces pénitents parurent si belles dans leur nudité à Clément VI, qu'il les fit enlever sous prétexte de s'occuper de leur conversion, et les tint renfermées dans son palais. Les frères, furieux de l'enlèvement de leurs compagnes, se réunirent aussitôt devant la demeure pontificale, et déclarèrent qu'ils ne se sépareraient pas avant qu'on eût rendu la liberté aux prisonnières. Clément fit charger les séditeux par ses gardes, et fulmina contre tous les flagellants un anathème terrible, enjoignant aux évêques de les abandonner aux inquisiteurs, et de les livrer au supplice du feu s'ils refusaient de faire abjuration.

En même temps qu'il se montrait implacable envers les flagellants, le pape prenait la défense des moines mendiants, dont la dépravation excitait l'indignation générale. Un saint prélat les accusa en plein consistoire d'avoir dépouillé des mourants pendant la peste, de s'être introduits dans les maisons des malades pour les mettre au pillage, et d'avoir donné le scandale de honteuses débauches avec des prostituées, au milieu du deuil universel; enfin, il terminait sa harangue en appelant toute la sévérité des cardinaux et du souverain pontife sur les frères



Mercenaires et bandits papaux

mineurs et sur les frères prêcheurs. Clément se leva pour répondre à l'orateur :

« Non, mon frère, dit-il au cardinal, les moines ne sont pas aussi méprisables que vous le prétendez : ils ont reçu leur vocation de Dieu par la bouche des pontifes, afin de nous aider dans le gouvernement des fidèles. Qu'enseignierions-nous aux peuples si nous n'avions pas ces frères prêcheurs ? Parlerions-nous d'humilité, nous dont le luxe a dépassé celui des satrapes et des césars ? Recommanderions-nous la pauvreté, nous qui sommes aujourd'hui les détenteurs des richesses des nations ? Parlerions-nous de chasteté, nous qui nous livrons à des excès de dépravation inconnus à Sodome et à Gomorhe ? Blâmerions-nous la sensualité, lorsque nos festins égalent ceux d'Apicius et de Lucullus ? Enfin, condamnerions-nous la triviolité, les plaisirs, nous dont les palais sont remplis de bouffons, d'histriens, de danseuses et de baladins ? Ne jugeons donc pas ces pauvres moines trop sévèrement, parce qu'ils ont détourné quelque argent en secourant les malades et les pestiférés : i.e. trouvons pas mauvais qu'ils se reposent dans quelques retraites commodes, et qu'ils réparent par une nourriture succulente leurs forces épuisées dans les longues abstinences qu'ils ont supportées. Pour moi qui suis infaillible, je les déclare absous de tous les péchés de luxure et de goinfrerie qu'ils ont commis, et je les autorise même à conserver les nonnes qui habitent leurs couvents, afin qu'ils multiplient et augmentent la population décimée par le dernier fléau. »

Vers la fin de cette année, Clément fut attaqué d'une fièvre violente que les médecins déclarèrent mortelle : alors le saint-père parut le plus être aussi assuré de son infaillibilité, et il publia une bulle qui renfermait ce singulier aveu :

« Si depuis que nous sommes élevé à la papauté nous avons avancé dans nos écrits ou dans nos paroles des propositions contraires à la religion ou aux mœurs, nous les révoquons et nous les soumettons à la correction de notre successeur. »

La réponse à cette bulle hypocrite ne se fit pas attendre, et le lendemain on lui remit une lettre écrite en caractères de couleur rouge qui avait été trouvée sur un meuble dans sa chambre à coucher, dont nous transcrivons quelques lignes :

« Belzéharth, prince des ténèbres, au pape Clément, son vicaire... Votre mère, la superbe, vous salue : vos sœurs, la fourberie, l'avarice et l'impudicité, et vos frères, l'inceste, le vol et le meurtre, vous remercient de les avoir fait prospérer. Donné au centre de l'enfer, aux acclamations d'une troupe de démons, et en présence de deux cents papes damnés, qui attendent impatiemment votre arrivée. »

Cette lettre est attribuée au métropolitain de Milan, Jean Visconti, à qui le pape avait vendu l'investiture de Bologne cent mille florins d'or.

Clément mourut le 6 décembre 1352 ; ses restes furent transportés à l'abbaye de la Chaise Dieu, où il avait été moine.

D'après les traditions du temps, la cour d'Avignon, sous ce dernier pontificat, était le réceptacle de tous les vices et de la plus horrible dépravation. Voici la description que Pétrarque nous en a laissée :

« Qui ne rirait de pitié et ne s'indignerait à la fois en voyant ces cardinaux et ces prélats décrépits, avec leurs cheveux blancs, et leurs amples toges sous lesquelles se cache une impudence et une lascivité que rien n'égale ? Ces vieillards libidineux poussent l'oubli de l'âge et du sacerdoce jusqu'à ne craindre ni déshonneur ni opprobre ; ils consomment leurs derniers jours dans toutes sortes d'excès de table et de libertinage.

« Ces indignes prêtres pensent arrêter le temps qui les entraîne, et se croient jeunes dans leur vieillesse, parce que leur impudicité et leur intempérance les poussent à des saturnales qui répugneraient à la jeunesse. Aussi Satan lui-même, avec son rire infernal, préside à leurs débauches, et se place entre les vierges objets de leurs nauséabondes amours, et ces vieillards cacochymes, qui s'irritent de voir leurs forces toujours au-dessous de leur lubricité.

« Je ne dirai rien des adultères, des viols, des raptés, des incestes ; ce sont les préludes, les hors-d'œuvre de leurs débauches ; je ne compterai point le nombre de femmes enlevées ou de jeunes filles déflorées ; je ne parlerai point des moyens employés pour forcer au silence les époux ou les pères outragés ; je ne raconterai point par quelles menaces on les oblige à reprendre leurs épouses ou leurs enfants prostituées, et portant dans leur sein le fruit des amours des princes de l'Eglise ; outrages qui se renouvellent dès que leurs malheureuses victimes sont délivrées ; outrages qui cessent seulement lorsque ces vieillards sont rassasiés, ennuyés, dégoûtés des femmes qu'ils ont flétries. Le peuple connaît ces choses aussi bien que je les connais moi-même, et il les condamne hautement, car la douleur maintenant fait explosion, et la crainte ni les menaces n'imposent plus à l'indignation.

« Aussi, j'omettrai toutes ces honteuses turpitudes pour raconter une anecdote sur l'un des plus illustres parmi ces vénérables. Ce personnage est un petit vieillard lascif comme un bouc, et davantage encore, s'il est possible de trouver un être qui surpasse cet animal en lascivité et en infection. Or, soit qu'il craigne les voleurs, soit qu'il ait peur du malin esprit, ce saint prélat n'ose jamais coucher seul ; et comme le céleste passe à ses yeux pour l'état le plus misérable, il a soin de contracter chaque soir de nouveaux liens, qu'il rompt le matin. Époux fortuné, il multiplie ses plaisirs par la diversité, et ses pourvoyeurs sont occupés sans relâche à lui chercher les plus friands morceaux. Un de ses camériers, qui égale, dit-on, son maître en corruption, est constamment en campagne ; il pénètre dans les maisons, et particulièrement dans celles où la pauvreté lui permet un accès facile ; il répand avec adresse, ici quelque argent, là un bijou, en d'autres endroits des débris des soupers épiscopaux ; enfin, selon les temps, les circonstances, il offre, donne, promet, flatte, caresse, et sait à propos recourir à toutes les finesses qui captivent l'esprit des femmes ; il chante même parfois pour attendrir, car il est de ces prêtres qui ont renoncé aux psalmodies sacrées pour ne consacrer leur voix qu'aux chansons de mauvais lieux. D'ailleurs, pour son emploi, ses talents sont notoires, et chacun le montre publiquement du doigt, en disant : Voilà

le proxénète émérite, voilà le berger qui a le plus porté de brebis à la gueule du loup.

« Je pourrais rapporter à ce sujet une infinité d'aventures scandaleuses, mais il faut se contenter de celle-ci : Le pourvoyeur, à force de promesses, avait décidé une pauvre jeune fille ou peut être une élève en courtoisie, à se montrer complaisante pour un illustre et magnifique prélat. Dans la nuit, la nouvelle Psyché se laissa enlever de bonne grâce, et on la conduisit à l'appartement nuptial, où elle devait être honorée des embrassements de son Cupidon inconnu.

« Dès que le vieillard entend soulever les portières de sa chambre, il écarte les courtines, et voyant la nouvelle proie qu'on lui amène, il se glisse hors de son lit; il ne peut supporter un moment de retard, il court, il vole vers la belle affligée; ses mains décharnées écartent les obstacles, ses lèvres pendantes et infectes la couvrent de baisers, et il témoigne par de légères morsures combien il est pressé de consommer ce nouvel hyménée.

« Mais la jeune fille, surprise d'une aversion subite à l'approche du fétide vieillard, le repousse avec dégoût, en s'écriant qu'on l'a trompée, qu'on lui avait promis de la conduire à un magnifique et illustre prélat, et qu'elle ne souffrira pas qu'un prêtre décrépît et difforme lui fasse aucune violence.

Elle menace d'appeler au secours, et, s'armant d'un instrument de fer, elle jure qu'elle saura bien empêcher que ce vieillard abuse d'elle.

« En vain le prélat essaye de fermer sa jolie bouche en y appliquant une main desséchée ou des lèvres raccornées et bavuses; lorsqu'il s'approche pour la presser dans ses bras, elle redouble ses clameurs. Voyant toutes ses tentatives inutiles, le lascif vieillard se retire dans un cabinet voisin, prend la toge et le chapeau qui distinguent les princes de l'Eglise, et rentre en disant : « Tu vois bien qu'on ne t'a pas trompée, car je suis cardinal! » Malgré cet imposant costume, la jeune fille le repousse encore : Non, non, dit-elle, jamais! — Eh bien donc! s'écrie-t-il, refuseras-tu un pape? — Et saisissant une tiare renfermée dans un coffret d'ébène, il la pose majestueusement sur sa tête chauve et blanchie. La jeune fille n'oppose plus alors de résistance; elle se laisse dépouiller de ses vêtements; elle entre dans cette couche impudique... et s'endort en rêvant de monceaux d'or et de pierreries!!!...

« Qu'on applaudisse maintenant; la pièce est terminée! Nous pourrions raconter mille anecdotes aussi scandaleuses que celle-ci, mais dont le dénouement a été plus tragique; nous nous arrêterons là, pour ne point fatiguer notre esprit de scènes dégoûtantes et monstrueuses. »





Les cardinaux font un règlement pour restreindre l'autorité des papes. — Élection d'Innocent VI. — Il cède le règlement fait par les cardinaux. — Ses projets de réforme. — Il entreprend de reconquérir les domaines de l'Église en Italie. — Retour de Nicolas Rienzi à Rome: sa mort. — Persécution contre les fraticelles. — Couronnement de Charles IV, empereur d'Allemagne. — Traité de l'empereur grec avec le pape. — Mort d'Innocent VI. — Révélation de sainte Brigitte.

Quelques jours avant de mourir, Clément VI, à la prière des cardinaux, fit plusieurs modifications à l'ordonnance de Grégoire sur le conclave; il autorisa les membres du sacré collège à établir des séparations entre les lits, et à conserver pour le service de chaque cardinal deux jeunes pages, clercs ou laïques, à leur choix: il leur permit en outre de se faire servir, pendant toute la durée du conclave, pour le dîner et pour le souper, un plat de viande ou de poisson, un potage, une salade, du fromage, du fruit ou des confitures. Une semblable ordonnance était d'autant plus agréable aux prélats, qu'elle leur laissait plus de facilité pour faire entrer leurs maîtresses dans le conclave sous des habits de pages, ou leurs mignons sous des habits de prêtres.

Six jours après la mort de Clément, les cardinaux se réunirent au palais pontifical pour procéder à l'élection d'un nouveau pape. On proposa d'abord le vénérable Jean de Birelle, général des chartreux; mais la majorité le repoussa, les cardinaux disant effrontément qu'ils ne voulaient pas d'un homme humble, chaste et rigide, pour gouverner l'Église; qu'il fallait, au contraire, sur le saint-siège un digne imitateur de Clément; et pour se prémunir contre les conséquences qui pouvaient résulter d'un mauvais choix, ils résolurent d'établir un règlement qui servît de contre-poids à la puissance du pape.

Ils décrétèrent en conséquence, que les pontifes ne pourraient créer des cardinaux qu'avec l'autorisa-

tion des membres du sacré collège, et que le nombre ne dépasserait jamais vingt; qu'il ne leur serait point permis de frapper d'anathème un cardinal sans le consentement unanime de ses collègues; que les papes ne pourraient point s'emparer de leurs biens pendant leur vie ni après leur mort; qu'il leur serait défendu d'aliéner ou d'inféoder les terres de l'Église romaine sans le consentement des deux tiers des cardinaux; enfin que le sacré collège, suivant le privilège accordé par Nicolas IV, percevrait la moitié de tous les revenus du pontife. Ils décidèrent en outre que ni parent ni allié du pape ne serait promu à la charge de maréchal de la cour pontificale, ni à celle de gouverneur des provinces ou des domaines de l'Église; enfin qu'il serait défendu au pontife de faire des traités avec les princes, et de leur vendre le droit de prélever des décimes, ou de les réserver à la chambre apostolique, sans l'approbation du sacré collège, dont les suffrages devaient rester libres de toute influence. »

Se croyant bien garantis contre les empiétements de l'autorité pontificale, les cardinaux fixèrent leur choix sur Étienne Aubert, cardinal-évêque d'Ostie, qui fut intronisé sous le nom d'Innocent IV. Ce prélat était né auprès de la petite ville de Pompadour, dans la paroisse de Beissac; il avait été nommé professeur et docteur en droit civil à Toulouse, et avait ensuite occupé une des principales magistratures de cette ville. En 1337, il était passé à l'évêché

de Noyon, d'où Clément VI l'avait tiré pour le nommer cardinal-évêque d'Ostie et grand pénitencier.

D'après Wernerus, le nouveau pape était humble, de mœurs régulières et excellent canoniste. Aussitôt qu'il eut été proclamé chef suprême de l'Église, il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et l'on procéda ensuite à la cérémonie du sacre.

Dès le lendemain de son exaltation, il révoqua le règlement publié par les cardinaux, quoiqu'il eût juré lui-même de l'observer, prétendant que le pape pouvait, sans commettre de péché, manquer aux serments du cardinal. Innocent était réellement parjure dans cette circonstance : néanmoins nous ne pouvons le blâmer sévèrement, puisqu'il agissait ainsi pour annuler plusieurs privilèges scandaleux, qui avaient été accordés par son prédécesseur aux membres du sacré collège ; il diminua ensuite le nombre de ses domestiques, obligea les cardinaux à imiter son exemple, et rendit contre les commendes un décret ainsi conçu : « L'expérience a démontré que par suite du privilège des commendes le service divin se trouve négligé dans les églises : que l'hospitalité est refusée à l'infortuné ; que les basiliques tombent en ruines et que les droits de bénéfices se perdent relativement au spirituel et au temporel : en conséquence, nous révoquons les commendes et concessions analogues de prélatures, de dignités et de bénéfices séculiers ou réguliers. »

Le saint-père employa tous ses soins à faire disparaître un grand nombre d'abus qui étaient depuis longtemps passés en coutumes à la cour de Rome, notamment les droits que les officiers de la chancellerie apostolique percevaient au nom de l'Église pour tolérer les prostituées, et les paiements des taxes que Jean XXII avait établies pour les incestes, pour les meurtres, pour les parricides, et généralement pour tous les crimes. Comme il n'ignorait pas que les officiers du saint-siège prolongeaient indéfiniment ou terminaient promptement les affaires soumises à leur jugement, suivant l'importance de la somme qu'on leur donnait, il voulut remédier à ces désordres scandaleux et leur assigna de forts traitements, en disant : « Il faut rassasier ces gloutons, si l'on veut qu'ils s'éloignent de la table d'autrui. »

Non seulement le pontife se montra aussi austère dans ses mœurs que son prédécesseur avait été corrompu, mais encore il eut le mérite de préférer le bien des peuples à son intérêt personnel. Ses trésors furent employés à l'organisation d'armées qu'il envoya en Italie, pour délivrer les provinces d'une foule de seigneurs qui s'étaient élevés en despotes, et qui tyrannisaient les citoyens. La première expédition fut confiée à Gilles Alvarez d'Albornos, son légat à latere, qui pénétra dans les domaines de l'Église où il ne trouva que deux villes qui reconnussent encore l'autorité du saint-siège, Montefalco et Montefiascone ; les autres cités étaient toutes sous la dépendance des nobles, qui faisaient égorger indifféremment les prêtres et les laïques partisans de l'empereur Charles et du pape.

Rome surtout était livrée à l'anarchie la plus déplorable ; des bandes de voleurs à la solde de Jacques Savelli et des Colonna parcouraient les rues et la campagne, et détroussaient les hôles qui ve-

naient en pèlerinage à l'église des Apôtres. Pour mettre fin à ces désordres, le peuple avait essayé plusieurs formes de gouvernement ; après avoir eu des préfets et des tribuns, on avait pris des recteurs ; ensuite on avait élu deux sénateurs, le comte Berthold des Ursins et Étienne Colonna. Sous ce dernier exercice, le mécontentement était parvenu à son comble par suite d'une augmentation considérable dans le prix des grains ; des agitateurs accusèrent les sénateurs de vouloir s'enrichir en favorisant l'exportation des blés ; on attaqua le Capitole, et le comte Berthold fut lapidé.

Innocent, qui désirait rétablir son autorité dans cette ville et dans l'Italie, adopta la marche que les rois de France avaient suivie depuis le règne de Philippe-Auguste, en s'appuyant sur le peuple pour renverser l'aristocratie. Il tira des cachots d'Avignon le républicain Nicolas Rienzo, et lui promit de le rétablir tribun à Rome s'il consentait à seconder le saint-siège dans ses projets de pacification. Rienzo accepta avec empressement les propositions du saint-père, et rejoignit le légat Gilles d'Albornos, qui marchait déjà sur Rome.

À l'approche de l'armée papale, les Colonna, Jacques Savelli et leurs partisans garnirent les murailles d'artillerie de siège et se préparèrent à faire une vigoureuse résistance ; mais dès que Nicolas Rienzo eut fait flotter son étendard, le peuple se rua sur les nobles, les chassa de la ville et ouvrit les portes au tribun, qui se rendit immédiatement au Capitole aux acclamations des citoyens.

Nicolas s'occupa de rétablir la justice et de remettre en vigueur les sages règlements qu'il avait faits avant sa captivité ; mais comme il se trouvait obligé de faire partager son autorité au légat du pape, le peuple en prit de l'ombrage ; ses ennemis l'accusèrent de vouloir assujettir Rome à un gouvernement théocratique, et montrèrent des lettres qu'ils avaient interceptées, et dans lesquelles Innocent VI lui donnait le titre de chevalier et de sénateur. Rienzo, qui était accouru pour arrêter la sédition, voulut prendre la parole afin de se défendre ; à peine avait-il commencé sa justification, qu'un moine se faisant jour à travers la foule, se jeta sur lui ayant un poignard à la main, et disparut après l'avoir frappé à la gorge. Le tribun tomba mort, comme foudroyé, auprès du lion de porphyre de la grande place de Rome. Cette fin tragique du grand républicain laissa le légat seul maître dans la ville sainte.

De même que nous rendons pleine justice aux papes en glorifiant les actions qui ont illustré plusieurs pontificats, de même nous devons nous montrer sévères envers eux, lorsqu'ils s'écartent des préceptes de l'Évangile, et nous ne saurions trop appeler la réprobation des hommes sur les actes sanguinaires dont ils se sont rendus coupables. Ainsi Innocent VI, après avoir édifié la chrétienté par de grandes vertus pendant les premières années de son règne, tourna tout à coup au fanatisme, et persécuta les hérétiques avec une fureur extrême. Il s'acharna plus particulièrement contre les fraticelles, qui confessèrent courageusement leur doctrine au milieu des tortures les plus effroyables.

Jean de Châtillon, l'un de ces infortunés, dont le

supplice était offert en spectacle à la cour pontificale, défilé la rage de ses bourreaux jusque sur le bûcher, et du milieu des flammes il cria au peuple :

« Chrétiens, mes frères, je déclare en présence de Dieu qui nous juge, que vous êtes dupes de la fourberie du pape : au nom de mon salut, j'affirme que Jean XXII, Benoît XII, Clément VI et Innocent VI sont tous des ennemis de Dieu, des simoniaques, des debauchés, des faussaires, des voleurs, des meurtriers et des hérétiques! »

Quelques historiens ecclésiastiques font remarquer l'impassibilité du saint-père dans cette circonstance comme une preuve de la bonté de son cœur, et s'étonnent qu'il n'ait point fait éteindre le feu du bûcher pour recommencer les tortures sur les membres pantelants de l'hérétique. Matthieu Villani, au contraire, laisse éclater son indignation contre ce pape assez cruel pour entendre sans émotion les justes reproches d'un malheureux livré au supplice du feu pour expier ses vertus. « Si l'on veut, ajoute-t-il, se convaincre de la froide cruauté de ce prêtre, de ce pontife impitoyable, il suffira de lire cette bulle, qu'il avait publiée précédemment :

« Nous avons appris que des hommes appelés fratricelles séduisent les peuples par leur humilité et leur apprennent à manquer de respect au saint-siège : nous vous commandons de les livrer aux inquisiteurs sans autre forme de procès. »

Charles IV, ayant été informé que le pape avait rétabli son autorité dans Rome après la mort de Rienzo, lui fit demander la permission de venir recevoir la couronne d'or dans l'église de Saint-Pierre, ce qui lui fut accordé sous certaines conditions fort humiliantes. L'empereur fit d'abord son entrée à Milan nus-pieds, et reçut la couronne de fer du métropolitain de cette ville; ensuite il se rendit à Rome avec la princesse Anne, sa femme, sous des habits de pèlerins. Le jour même de son arrivée il fut solennellement couronné empereur par Pierre Bertrandi, cardinal-évêque d'Ostie, et immédiatement après la cérémonie, il sortit de la ville sainte, selon la promesse qu'il avait faite à Clément VI.

Aucun prince avant lui n'avait montré autant de condescendance pour les papes; aussi Pétrarque, indigné de cet acte de lâcheté, lui écrivait-il : « Où cachez-vous votre ignominie, prince? Comment! vous avez promis, et prouvé sous serment de ne pas demeurer une seule journée dans Rome? Quelle gloire pour un évêque d'humilier ainsi un souverain qui devrait être le protecteur de la liberté! Combien il doit être fier de vous voir ramper devant ses sandales! Quelle plus grande honte pour un empereur que celle d'être foulé aux pieds d'un prêtre audacieux, et de se contenter du titre de César, sans oser en habiter la demeure! Allez! vous êtes bien digne de vivre dans Avignon, cette ville qui est la sentine et le réceptacle de tous les vices!

Je puis en parler, moi qui en connais les abominations : dans cette troisième Babilone, qui n'a d'égal que Rome, il n'existe nulle pitié, nulle charité, nulle loi, nulle crainte de Dieu; il n'y a rien de saint, de sacré, d'honnête, rien de l'humanité, en un mot. La pudeur, la charité, la candeur en sont bannies; quant à la vérité, elle n'y est jamais entrée.

Comment trouverait-elle place dans un lieu où tout est mensonge? L'air, la terre, les maisons, les palais, les rues, les marchés, les temples, les chambres, les lits, les ruelles, les angles des murailles, les hôtelleries, les sièges des juges, le trône pontifical et les autels consacrés à Dieu, tout est peuplé de fourbes et de menteurs; dans ce labyrinthe infernal de cachots affreux ou de sombres prisons, commande un Minos impérieux qui agite dans une urne fatale le sort des humains. Au moindre signe du maître, un minotaure, sous la figure d'un prêtre, se jette sur les victimes et les entraîne dans le temple de Vénus impudique. Non, la vérité ne pourrait se montrer dans ce lieu infâme sans être violée! Malheur! trois fois malheur à l'être candide qui se hasarderait dans cet abîme des vices! il ne trouverait ni fidélité, ni amis sincères, ni une seconde Ariane qui pût lui donner un fil pour le tirer de ce dédale inextricable. Dans cette ville, les Champs-Élysées, le Styx et l'Achéron sont considérés comme des fables ridicules; la vie à venir, l'immortalité de l'âme, la résurrection de la chair, la fin du monde et le jugement dernier sont appelés des contes et des sonnettes; pour tout dire enfin, le salut du genre humain gît dans l'or; c'est l'or qui seul est capable d'apaiser le monstre, de l'enchaîner, de le faire sourire. Avec de l'or vous pouvez déflorer vos sœurs, égorger votre père; avec de l'or vous vous ouvrirez le ciel, vous achèterez les saints, les anges, la Vierge, le Saint-Esprit, Jésus-Christ et le Père éternel lui-même; le pape vous vendra tout pour de l'or, excepté sa tiare. »

Cette lettre énergique frappa vivement l'empereur; il comprit la faute qu'il avait faite, et s'empressa de retourner en Allemagne pour prévenir les effets du mécontentement qu'avait excité sa condescendance pour le pape. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir de la justesse des reproches de Pétrarque; à Pise, le peuple se souleva à son arrivée et voulut mettre le feu au palais dans lequel il s'était réfugié; plusieurs gens de sa cour furent pendus, et il eut la plus grande peine à s'échapper de nuit avec sa femme et le reste de son escorte. A Crémone il fut obligé d'attendre au pied des murailles pendant six heures entières, avant que le magistrat se fût décidé à lui permettre d'entrer seul et sans épée pour se reposer une journée; enfin, la plupart des cités refusèrent positivement de lui ouvrir leurs portes. Telles furent les tristes conséquences de sa honteuse soumission envers le saint-siège.

Néanmoins Charles n'était qu'un homme faible et non un prince incapable; car, de retour dans ses États, il gouverna avec sagesse, établit la paix et la prospérité dans les provinces, et publia la fameuse bulle d'or, qui est la véritable constitution fondamentale de l'empire.

Cette année, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, se trouvant attaqué à la fois par les Turcs et par le frère de Jean Cantacuzène, roi d'Andrinople, envoya demander des secours aux peuples d'Occident, et suivant la politique de ses prédécesseurs, qui connaissaient l'ambition des pontifes, il fit offrir à la cour d'Avignon de lui soumettre l'Église grecque en échange de sa protection.

Voici la lettre qu'il adressa au saint-père à ce



Figure Jean de Rochetaillade brûlé VII

sujet : « Je jure sur les saints Évangiles d'être fidèle et soumis au pape Innocent VI, souverain pontife de l'Église universelle, et à ses successeurs; je recevrai ses légats et ses nonces avec une entière obéissance, et j'obéirai mes peuples à reconnaître l'autorité du saint-siège. Pour sûreté de cet engagement, mon fils, le despote Manuel Paléologue, se rendra à la cour d'Avignon comme otage, aussitôt que le pape m'aura envoyé quinze vaisseaux armés en guerre, cinq cents chevaux et mille hommes de pied, qui resteront sous nos ordres pendant une année. Ces secours entrés à Constantinople, nous donnerons immédiatement au légat romain un palais et une basilique qui appartiendront à perpétuité aux papes; nous autoriserons les ecclésiastiques à célébrer l'office divin selon le rite latin; nous donnerons même à notre fils aîné, Anthonie, un professeur qui lui enseignera les lettres et la langue latines, et nous contraindrons pareillement les fils de nos seigneurs à les étudier.

« Si je fais à ma parole, je me déclare dès à présent indigne de l'empire, je transporte au seigneur Innocent VI la puissance paternelle que j'ai sur mes fils, je les lui abandonne comme ses enfants adoptifs, afin qu'il puisse gouverner mes États en leur nom, leur choisir des tuteurs, des curateurs et des femmes, comme il le jugera nécessaire à sa politique. Si au contraire je remplis mes promesses, je demande à être nommé gonfalonier de l'Église romaine, et généralissime des armées chrétiennes qui viendront en Orient. Donnés à Constantinople, dans no-



tre palais de Blaquesmes, l'an du monde 6864. et de Jésus-Christ l'an 1355.»

Cette longue épître montre à quel état de faiblesse se trouvait réduit l'empire grec, et fait pressentir son entier anéantissement.

Innocent s'occupa sérieusement de chercher des défenseurs à Jean Paleologue, et il envoya des lettres à ce sujet aux différents princes chrétiens; mais ses missives demeurèrent sans réponse; et comme il ne put fournir ni le nombre de vaisseaux ni les troupes qui lui étaient demandés, le schisme entre l'Orient et l'Occident continua de subsister.

Le seul monarque qui se montra favorable aux desseins du pontife fut encore Charles; malheureusement pour le saint-siège, le chancelier Conrad d'Alazia empêcha la levée des subsides par les conseils qu'il donna au prince. «Rappelez-vous, seigneur, dit-il à Charles en plein conseil, que les papes ont toujours regardé l'Allemagne comme une mine d'or inépuisable, et qu'ils ont constamment les mains étendues vers nous pour nous dépouiller. N'envoyons-nous pas assez d'argent à Avignon, pour l'instruction de nos enfants ou pour l'achat des bénéfices? Ne fournissons-nous pas chaque année des sommes assez considérables, pour la confirmation des évêques, l'impétration des bénéfices, la poursuite des procès et des appellations; pour les dispenses, les absolutions, les indulgences, les privilèges, et enfin pour toutes les interventions simoniaques du saint-siège? Voici que le pape demande encore un subside nouveau! Que nous offre-t il donc en échange de notre or? des bénédictions inefficaces, des anathèmes, des guerres et une honteuse servitude! Arrêtez, prince, le cours de ce mal, et ne permettez pas que le despotisme pontifical fasse de l'Allemagne une seconde Italie.» Charles rapporta son décret, et écrivit à la cour d'Avignon que les subsides demandés ne seraient pas envoyés.

Furieux de cet échec, Innocent VI envoya aussitôt des nonces en Allemagne pour prendre possession des bénéfices vacants, avec pouvoir d'excommunier et de déléger aux tribunaux de l'inquisition les clercs et les laïques qui s'opposeraient à l'exécution de ses ordres. Tout de cupidité souleva un mécontentement général; de tous côtés surgirent des prédicateurs qui condamnaient publiquement la conduite du saint-père, et appelaient la vengeance de Dieu sur la cour pontificale. Parmi eux, le frère Jean de Rochetaillade, de l'ordre des frères mineurs, se fit remarquer par son éloquence vive et pressante et par la profondeur de ses allégories.

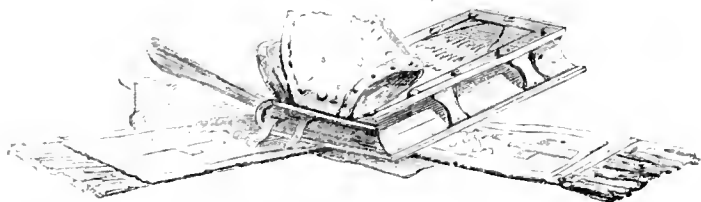
Nous traduisons le dernier sermon qu'il prononça dans Avignon : « Au temps jadis, mes frères, dit le prédicateur en s'adressant à la foule, naquit dans le monde un oiseau extraordinaire; il était grand, fort, et n'avait point de plumes. Les autres oiseaux ayant entendu parler de ce phénomène, se rendirent en foule au lieu où il était né pour l'admirer; mais dès qu'ils virent ce pauvre être tremblant de froid, mourant de faim et incapable de chercher sa nourriture, puisqu'il ne pouvait voler, ils en eurent pitié, et convièrent que chacun s'arracherait quelques plumes pour en couvrir l'infortuné; ce qu'ils firent avec empressement. Aussitôt que cet oiseau se trouva revêtu d'un plumage étincelant de pourpre et d'or, il devint orgueilleux, arrogant; il méprisa les oiseaux qui s'étaient si généreusement dépouillés pour lui; bientôt même il se prétendit issu de l'aigle de Jupiter et voulut asservir ses bienfaiteurs; il les attaqua les uns après les autres, et les poursuivit dans toutes les contrées pour les dévorer. Enfin les oiseaux, fatigués de sa tyrannie, se réunirent en conseil, et décidèrent qu'ils se jetteraient tous à la fois sur leur tyran et qu'ils lui arracheraient son plumage: le milan et le hibou commencèrent l'attaque, les autres suivirent; et l'oiseau phénoménal, dépouillé en un instant des plumes qu'on lui avait données, mourut de faim dans le lieu même où les oiseaux l'avaient trouvé pour la première fois.

« Ainsi vous arrivera-t-il, pape et cardinaux, continua l'orateur en se tournant vers la tribune de la cour pontificale, lorsque les peuples vous auront repris les richesses qu'ils vous ont données. »

En quittant la chaire, frère Jean de Rochetaillade fut arrêté par ordre supérieur, et livré aux inquisiteurs, qui le brûlèrent comme hérétique. Que le nom de ce martyr demeure glorifié dans les siècles!

Innocent mourut peu de temps après dans un âge très-avancé; il fut enterré dans la cathédrale d'Avignon, le 12 septembre 1362.

Sainte Brigitte, qui vivait à cette époque, raconte une vision fort singulière dans laquelle Jésus-Christ lui apparut plus resplendissant de gloire que le jour de sa transfiguration, et lui ordonna d'écrire à tous les fidèles: « Que le pape Innocent VI avait été plus abominable que les usuriers juifs, plus traître que Judas, plus cruel que Pilate; qu'il avait dévoré les brebis et égorgé les véritables pasteurs; qu'enfin pour tous ces crimes il l'avait précipité dans l'abîme comme une pierre pesante, et qu'il avait condamné ses cardinaux à être consumés par le même feu qui avait consumé Sodome. »





Élection de Guillaume Grimoald. — Il donne l'évêché d'Avignon à son frère. — Poursuites du pape contre les Visconti. — Entrevue du pape et du roi de France dans la ville d'Avignon. — Urbain fait un voyage à Rome. — Il donne la rose d'or à l'infâme Jeanne de Naples. — Le pape couronne Charles IV dans la basilique de Saint-Pierre. — Il se prépare à rentrer en France. — Prédiction de sainte Brigitte. — Mort d'Urbain

Dix jours après les funérailles d'Innocent VI, les cardinaux se réunirent en conclave, au nombre de vingt, dans le palais pontifical, pour nommer un nouveau chef. Ils discutèrent un mois entier sans pouvoir s'accorder; enfin les plus sages, désespérant de mettre jamais un terme aux divisions de leurs collègues, proposèrent de choisir le pape hors du sacré collège, et de reporter les suffrages sur Guillaume Grimoald ou Grimaud, abbé du monastère de Saint-Victor, à Marseille. Cette motion fut accueillie favorablement par les cardinaux; néanmoins ils voulurent préalablement faire leurs conditions avec Guillaume, et ils lui écrivirent de se rendre secrètement auprès d'eux pour leur donner son avis relativement à l'élection du nouveau pontife. L'abbé se hâta d'obéir; et quand il fut arrivé, on lui proposa de le nommer lui-même chef suprême de l'Eglise, s'il voulait s'engager par serment sur le Christ à permettre aux cardinaux de cumuler les bénéfices, et de conserver leurs équipages, leurs palais, leurs concubines et leurs mignons. Grimoald consentit à tout, et avec l'aide du pigeon Saint-Esprit, il fut proclamé pape, le 28 octobre 1362, sous le titre d'Urbain V.

Il était fils du seigneur de Grisac, domaine situé dans le Gévaudan, au diocèse de Mende. Dès sa première jeunesse il avait été consacré à la vie monastique et placé dans le prieuré de Chiriac, dont le supérieur était mal famé et renommé par la corruption de ses mœurs. Cet abbé, qui avait conçu une affection

scandaleuse pour le jeune Grimoald, voulut lui faire violence; mais l'enfant résista, et instruisit son père du danger qu'il avait couru. Le seigneur de Grisac retira aussitôt son fils du monastère, et l'envoya à Montpellier pour y achever ses études. Ses progrès dans les sciences lui méritèrent, quelques années après, le grade de docteur; il professa le droit civil et le droit canon, d'abord à Montpellier, ensuite dans la ville d'Avignon; en dernier lieu, il avait été pourvu de l'abbaye de Saint-Victor par Innocent VI.

Le lendemain de son installation sur le saint-siège, Urbain donna l'évêché d'Avignon à son frère le chanoine Anglie Grimoald, et fit cesser le scandale que les papes donnaient depuis si longtemps en laissant cette Eglise sans pasteur, pour s'emparer des revenus du diocèse: il est vrai qu'on ne doit point lui savoir gré de cette promotion, car le saint-père, en agissant ainsi, n'avait d'autre intention que de préparer le retour de la cour pontificale à Rome, où le légat Gilles d'Albornos commandait toujours en maître absolu.

Malheureusement, au moment où il comptait mettre ses projets à exécution, une révolution éclata en Italie; les Gibelins prirent les armes, attaquèrent les Guelfes et massacrèrent un nombre prodigieux des partisans des papes. De son côté, Gilles d'Albornos rassembla une armée, tomba sur les villes révoltées, les saccagea, les brûla, et on le vit lui-même, l'épée à la main, le casque en tête, donne

l'exemple du pillage, du viol et du meurtre ! Cependant les frères Visconti, et particulièrement Barnabo, parvinrent à repousser les troupes du légat et les obligèrent à se renfermer dans Rome. Ne pouvant anéantir ses ennemis, le pape les déclara excommuniés, hérétiques, déchus de toutes dignités ; il défendit aux fidèles de communiquer avec eux ; et après avoir fulminé une terrible sentence d'anathème dans la cathédrale d'Avignon, il monta sur l'autel, tendit les bras vers le ciel, et prononça des imprécations horribles, appelant Jésus-Christ, les saints, les apôtres et toute la cour céleste à son aide pour exterminer les Visconti.

Barnabo n'en continua pas moins à combattre le légat avec des alternatives de revers et de succès ; enfin, après une année entière de lutttes, il fut repoussé à son tour par les troupes du pape, et forcé de se replier sur Boulogne : alors il consentit à déposer les armes, s'engageant à restituer les châteaux et les forteresses dont il s'était saisi dans les districts de Modène, de Bologne et de la Romagne, à la condition qu'on lui payerait la somme de cinq cent mille florins d'or dans l'espace de huit années, à compter du jour de la restitution des places enlevées à l'Église. En conséquence de ce traité, le seigneur Barnabo redevint fils de l'Église : il fut déclaré innocent de tous les crimes pour lesquels le pape l'avait excommunié, et relevé des censures prononcées par la cour de Rome.

L'année suivante, le roi de France se rendit auprès du saint-père pour le consulter sur la proposition que les ambassadeurs de Naples lui faisaient d'épouser la reine Jeanne, dont le second mari venait de mourir à la suite d'une maladie d'épuisement, et de réimir ainsi sur sa tête les quatre couronnes de France, de Naples, de Sicile et de Provence. Urbain, que cette alliance contrariait vivement, s'empressa de dissuader Jean II de conclure un semblable mariage avec la reine Jeanne, dont il lui dévoila les turpitudes, et qu'il lui représenta comme la plus dépravée des prostituées de son royaume ; il lui fit connaître les meurtres nombreux qu'elle avait commis sur ses amants ; il lui montra même la correspondance de Clément VI et de cette princesse, où se trouvaient relatées en termes obscènes les causes de l'assassinat d'André, et dans laquelle Jeanne proposait au saint-père de lui acheter l'absolution de son crime pour de l'or et des nuits de volupté ! Jean, qui était déjà vieux, craignit les conséquences d'une union avec cette Messaline, et promit au pontife d'ajourner son projet.

Cela ne suffisait pas à Urbain, qui reboutait plus que toute chose au monde la réalisation d'un mariage qui aurait placé le pape sous la dépendance des souverains français ; pour le faire rompre sans retour, il résolut de créer des occupations sérieuses à Jean, et de le nommer chef d'une nouvelle croisade en Palestine. L'enthousiasme religieux était généralement très-refroidi ; néanmoins l'habile pontife, profitant de l'arrivée de Lusignan, roi de Chypre, qui était venu à Avignon pour solliciter des secours contre les Sarrasins, célébra une messe solennelle en présence des deux souverains, et prêcha une croisade nouvelle avec tant d'onction, que le stupide Jean

s'écria, les larmes aux yeux, qu'il voulait venger le Christ. Aussitôt, et sans lui donner le temps de la réflexion, on le conduisit devant l'autel, et on lui fit jurer sur l'hostie consacrée qu'il conduirait cent cinquante mille soldats en Asie.

De retour dans sa capitale, Jean éprouva une vive opposition de la part de son conseil pour l'exécution de ses projets extravagants. Ses ministres lui représentèrent que le royaume était plongé dans la misère la plus profonde ; que la peste et la famine décimaient ses peuples ; qu'il était impossible de trouver de l'argent pour subvenir aux dépenses d'une croisade ; que son âge et ses infirmités l'empêcheraient de diriger une guerre aussi pénible ; on lui rappela l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient ruiné et dépeuplé la France sans pouvoir conquérir une coudée de la terre sainte. Toutes les observations furent inutiles, cet obstiné vieillard ne voulut rien écouter ; il ordonna une nouvelle refonte des monnaies pour se procurer de l'argent, et convoqua le ban et l'arrière-ban pour organiser son armée. Mais aucun des autres princes de l'Europe n'ayant voulu se joindre au roi de France, cette sainte entreprise n'eut pas lieu.

Du reste, comme la reine Jeanne, dans l'intervalle, avait épousé le roi de Majorque, un de ses amants, et avait prêté un nouveau serment d'obédience au saint siège, le pape cessa lui-même de s'occuper de la croisade. Tous ses soins étaient appliqués à un seul but, celui de se ménager les moyens de rentrer en Italie. Il annonça ouvertement que sa volonté était de rétablir la cour pontificale à Rome, et par ses ordres, l'évêque d'Orviette se rendit dans la ville sainte pour surveiller les travaux de réparations au palais apostolique. Enfin, le 30 avril 1367, Urbain s'embarqua à Marseille, avec une suite nombreuse, sur une flotte de vingt-trois galères richement décorées, que ses alliés les Vénitiens, les Génois et les Pisans lui avaient envoyée. Il arriva à Gênes après une traversée de quarante jours, et de cette ville il se dirigea sur Viterbe, où il avait l'intention de séjourner quelques mois.

À son entrée dans cette ville, le saint-père se vit assailli par une foule de citoyens qui lui demandaient justice contre son légat Gilles d'Albornos, qui était à ses côtés. Cette manifestation l'effraya tellement, que pour apaiser les esprits il lui ordonna de quitter son cortège, et de se tenir prêt à rendre compte de sa conduite à son premier appel. Le cardinal obéit ; mais le lendemain, à la pointe du jour, on entendit un grand mouvement de chevaux et de ferrements sous les fenêtres des appartements du pape ; et quand Urbain se fut mis à son balcon pour s'enquérir du motif de ce bruit, il aperçut son légat, debout sur un chariot, et remuant avec les mains une énorme quantité de clés.

« Saint-père, lui cria Gilles d'Albornos, voilà les clés des villes que j'ai soumises à Votre Sainteté ; je sais qu'on ne doit rien attendre de la reconnaissance des rois et des papes. Je vous ai trop bien servi au détriment des peuples ; je m'en repens ; adieu ! » Et sautant sur un cheval tenu en bride par ses gens, il piqua des deux, sortit de Viterbe, et laissa la voiture chargée de clés.

Lorsqu'on eut connaissance de cette fuite, les citoyens accusèrent Urbain de l'avoir favorisée pour soustraire ce grand coupable à leur vengeance; une révolte éclata, et des bandes armées parcoururent les rues en criant : « Vive le peuple ! à bas les prêtres ! » Les cardinaux logés dans des palais isolés se replièrent aussitôt sur le palais pontifical, qui était fortifié; et on raconte que la panique fut si grande parmi eux, que le cardinal de Valres s'enfuit en chemise d'un lupanar où il avait passé la nuit, et que le cardinal de Carcassonne se sauva d'un couvent de bénédictines sous des habits de nonne.

Redoutant les suites de cette insurrection, Urbain envoya un exprès à son légat, avec une lettre dans laquelle il le suppliait de venir le délivrer. Comme l'ambition est facile à s'abuser, Gilles d'Albornos crut à un retour de faveur; il rassembla quelques troupes et attaqua Viterbe, dont il s'empara immédiatement. La population fut désarmée; on enleva jusqu'aux chaînes qui fermaient les rues; ensuite le pape fit dresser des potences sur les places publiques, et deux cents des principaux habitants furent pendus. Ainsi fut rétablie la tranquillité dans Viterbe.

Quelques jours après, Gilles d'Albornos fut assassiné par le fils d'un citoyen qui avait à venger la mort de son père. Urbain V craignit le retour des troubles, et quitta précipitamment cette ville avec sa suite et une escorte de deux mille hommes d'armes, pour se rendre à Rome. Il fut reçu avec de grands témoignages de joie par le clergé, qui le conduisit en triomphe au palais du Vatican. Jeanne de Naples vint également présenter ses hommages au saint-père, et fut admise dans son intimité, au grand scandale de Lusignan, roi de Chypre, qui s'étonnait qu'un pape consentît à passer des journées entières renfermé avec une femme aussi décriée; mais on connut bientôt le motif de ces conférences mystérieuses, le jour de la bénédiction de la rose d'or étant arrivé, le pontife, au lieu de l'offrir à Lusignan, comme chacun s'y attendait, la présenta à la belle reine de Naples, qui était devenue sa maîtresse.

Une telle marque de condescendance pour une courtisane couronnée mécontenta les cardinaux, et ils en firent même des observations à Sa Sainteté. Pour les forcer au silence et leur montrer le cas qu'il faisait de leurs conseils, Urbain les convoqua en consistoire le dimanche suivant, et en présence de la cour et des ambassadeurs étrangers, il fit l'éloge de Jeanne, exalta sa charité, sa douceur, son courage, et lui donna une épée d'or. Après la séance, il se retira avec elle dans sa délicieuse villa de Monteliasconi, laissant aux cardinaux le soin d'expédier les affaires de l'Église. Jacques III, mari de Jeanne, instruit de ce qui se passait à la cour du pape, envoya un exprès à sa femme pour qu'elle revint à Naples, menaçant de faire connaître son infamie à tous les rois d'Europe.

Urbain, furieux qu'on voulût lui disputer sa maîtresse, cassa, sans perte de temps, le troisième mariage de Jeanne sous prétexte de parenté, et la déclara libre de prendre un autre époux. Malgré cette décision, les seigneurs italiens, indignés de

l'audace du pape, se révoltèrent contre le saint-siège, et la guerre recommença plus terrible qu'auparavant. Jeanne, ne voulant point partager les périls de son amant, retourna à Naples, et lussa Urbain aux prises avec les insurgés. Dans cette extrémité, celui-ci appela à son secours l'empereur Charles IV, qui accourut en Italie à la tête de vingt mille Allemands, et se présenta devant Vérone. Après s'en être emparé il marcha sur Milan, qu'il investit inutilement, les troupes de Barnabo Visconti étant venues débloquer la place. Il se dirigea ensuite sur Viterbe, où le pape l'attendait pour le conduire à Rome; l'impératrice vint les rejoindre dans cette dernière ville, afin de recevoir la couronne des mains du saint père.

Sans s'inquiéter de la présence de l'armée allemande, les Visconti guerroyaient toujours avec les gens du pape; aussi Sa Sainteté voulut-elle exiger de l'empereur qu'il donnât à ses troupes les ordres les plus sévères pour achever l'extermination de cette famille. Sur le refus de Charles de commander des exécutions sanglantes, qui n'étaient rien moins que des massacres généraux dans les plus belles provinces de l'Italie, Urbain se détacha de sa cause, et résolut de le déposer. Mais avant d'agir ouvertement, il jugea prudent de rentrer en France, où la protection du roi Jean I<sup>er</sup> le mettait à l'abri de toute violence.

Pendant ses préparatifs de voyage, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, vint à Rome en personne, pour demander des secours au pape contre les musulmans, qui menaçaient sa capitale. Le prince grec fut reçu par le clergé romain avec de grands honneurs; il fit une profession de foi orthodoxe dans la basilique du Saint-Esprit, et s'engagea par serment à soumettre ses sujets à l'Église romaine, si les princes d'Occident consentaient à lui fournir des troupes pour repousser les armées des infidèles. Malheureusement ses présents et ses promesses ne purent déterminer les souverains de l'Europe à le secourir, et Jean Paléologue fut obligé de retourner à Constantinople, sans argent, sans armée, avec la seule consolation d'être chrétien orthodoxe.

Urbain, libre de ce côté par le départ de l'empereur, s'occupa d'assurer l'exécution de ses projets contre le roi de Germanie; et dans un sermon il prévint les Romains que des affaires de la plus haute gravité l'obligeaient à faire un voyage à Avignon. Cette résolution excita un grand mécontentement dans le clergé; les moines mêmes vinrent en procession pour adresser des remontrances au pape; sainte Brigitte, qui était en pèlerinage à la ville sainte, vint également au Vatican à l'instigation d'un cardinal, et prévint Urbain qu'elle avait eu une vision, dans laquelle l'archange Michel lui avait révélé qu'il mourrait le jour même qu'il toucherait la terre de France.

Le pontife, qui connaissait la valeur des prophéties, ne tint aucun compte des avertissements de la sainte; il s'embarqua à Corneto, et dix neuf jours après il fit son entrée à Avignon. Mal lui en prit, car le soir de son arrivée il tomba gravement malade, et mourut dans la nuit du 19 décembre 1370. Ses restes furent transportés à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, où il s'était fait construire un tombeau.



Élection de Grégoire XI. — A l'exemple de son prédécesseur, le pape poursuit les Visconti. — Fondation du royaume de Trinacrie — Origine et doctrines des turlupins. — Révolte des Florentins. — Histoire merveilleuse de sainte Catherine de Sienne. — Son mariage avec Jésus-Christ. — Retour du saint-père à Rome. — Wiclef l'hérétique. — Nouvelle révolte des Florentins. — Mort de Grégoire.

Les cardinaux se réunirent en conclave le 29 décembre 1370, et proclamèrent souverain pontife Pierre Roger de Maumont, cardinal de Beaufort, qui fut intronisé sous le nom de Grégoire XI, après les cérémonies d'usage.

Ce nouveau pape était neveu de Clément VI, qui l'avait élevé au cardinalat à l'âge de dix-sept ans, pour prix d'infinies complaisances. A l'exemple de son prédécesseur, Grégoire se déclara l'ennemi des Visconti; et dès qu'il fut sur le trône, il adressa aux évêques de l'empire une bulle terrible, où, après avoir chargé Barnabo de toutes sortes d'accusations, il ajoutait : « Enfin cet hérétique obstiné a osé faire arrêter l'évêque de Milan, parce que ce vertueux ecclésiastique refusait d'élever à l'épiscopat un moine, notre ennemi déclaré, qui appelait le saint-siège le trône de Satan; et lorsque le saint prélat eut été amené en sa présence, il l'a fait mettre à genoux, et l'apostrophaient rudement : « Pourquoi, ribaud, as-tu refusé de m'obéir? lui a-t-il dit; ne sais-tu pas que je suis empereur et pape sur mes terres, et que Dieu même n'a d'autorité dans mes domaines qu'autant que je veux bien lui en accorder? Pour te l'apprendre, le bourreau va t'appliquer cinquante coups de bâton sur cette partie que tu as si souvent prêtée aux infâmes de ton clergé. » Après cette exécution, il a poussé l'audace jusqu'à faire proclamer son moine souverain pontife sous le nom de Girardole I<sup>er</sup>, et il a fait défense à ses sujets

de venir à notre cour pour acheter des indulgences, des bénéfices, des absolutions, prétendant que son pape avait aussi bonne provision que nous de ces marchandises, et qu'il les fournirait au rabais. »

Grégoire terminait sa lettre en déclarant excommuniés ceux qui donneraient aide, conseil, vivres ou argent aux Visconti. Il ne s'en tint pas aux armes spirituelles, qui devenaient de jour en jour moins redoutables; il leva une armée et en confia le commandement à Amédée, comte de Savoie. Les Visconti, effrayés de ces préparatifs, voulurent alors entrer en arrangement avec le saint-siège, et firent des ouvertures de paix; mais le pape refusa même de voir les ambassadeurs. « Non, non, dit-il au cardinal qui demandait l'autorisation de les introduire en sa présence, il est inutile que je les entende; je leur épargnerai un parjure, et je sauverai leur âme malgré eux en les faisant enterrer vifs s'ils tombent entre mes mains. » Les hostilités continuèrent donc entre les deux partis, jusqu'à ce que l'argent venant à manquer au pontife pour solder ses troupes, il se trouva lui-même obligé de conclure une trêve avec Galéas et Barnabo.

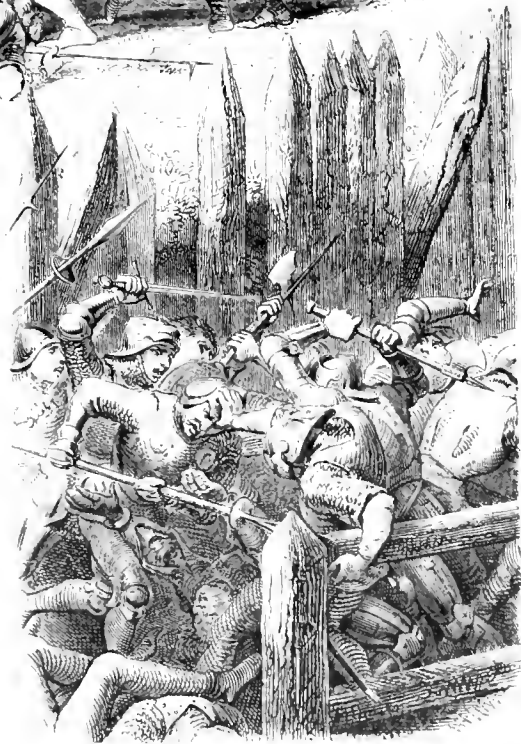
Au milieu de ces guerres, le saint-père n'oubliait pas les intérêts pécuniaires de son siège, et s'imposait comme arbitre à Jeanne de Naples et au roi de Sicile Frédéric II, dit le Simple, dont cette princesse revendiquait les Etats, en vertu d'un traité conclu en 1302, entre Charles II et Frédéric d'Ara-



gon. L'intervention de Grégoire empêcha, il est vrai, une rupture entre les deux royaumes, mais ils la payèrent fort cher, car Jeanne fut déboutée de ses prétentions, et le roi de Sicile fut tenu de payer au saint-siège un tribut annuel de quinze mille ducats. Moyennant le paiement de cette somme, Frédéric et ses successeurs furent déclarés, de par le pape, légitimes souverains de la Sicile, qui prit le nom de royaume de Trinacrie.

Déjà les ressources du pontife commençaient singulièrement à s'épuiser: l'enthousiasme des croisades et des indulgences était passé de mode, la taxe même des crimes ne rapportait presque plus rien; tandis qu'en contraste, le luxe des cardinaux augmentait en raison de la décroissance des revenus. Aussi cette rente de quinze mille ducats fut promptement dissipée, et le saint-père dut songer sérieusement à se procurer de l'argent. Pour cela, il jugea que le moyen le plus simple était de rallumer les bûchers et de confisquer les biens des hérétiques; Grégoire se fit donc persécuteur. La première secte qu'il poursuivit fut celle des turlupins.

Voici comment du Haillan parle de ces schismatiques: « Ils étaient les continuateurs de la doctrine des pauvres de Lyon, des Vaudois de Toulouse et des infortunés Albigeois, qui, depuis près de deux siècles, avaient lutté contre l'exécrable tyrannie des papes. On les appelait turlupins, parce qu'ils se réunissaient la nuit dans les bois comme des loups; leurs ennemis les avaient encore surnommés Bulgares ou Bulgares, parce qu'ils les confondaient, ou plutôt pour qu'on les confondit avec de prétendus manichéens qui s'étaient répandus de la Bulgarie en Italie et en France. Depuis longtemps la politique sacerdotale avait pu apprécier combien il lui était favorable de calomnier ceux dont elle convoitait les dé-



La révolte des Florentins

pouilles; aussi les turlupins ne furent-ils point épargnés: on les accusa, comme on avait fait pour les templiers, de pratiquer toutes sortes d'abominations et de sacrilèges; on prétendit qu'ils enseignaient que l'homme arrivé à un certain degré de perfection était affranchi de la loi divine et n'était plus soumis au joug du Christ ni de son vicaire; on affirma qu'ils ne priaient jamais Dieu, sous prétexte que les prières ayant été écrites par les hommes n'avaient point de caractère divin. De faux témoinement même déposer qu'ils assistaient à leurs céré-

momes dans une nudité absolue, et qu'ils commettaient à la vue de tous l'acte de fornication. »

Malgré ces accusations atroces, Grégoire ne parvenait point à diminuer la vénération qu'on leur portait dans le Dauphiné. S'en prit à Charles V de ce que ses officiers refusaient de persécuter les turlupins, et il lui écrivit : « Prince, nous avons appris qu'en Dauphiné et dans les provinces voisines il existe une multitude d'hérétiques appelés Vandois, Turlupins ou Boulgres, qui possèdent de grandes richesses. Notre sainte sollicitude s'est tournée vers ce pauvre royaume que Dieu vous a confié afin d'en extirper le schisme; mais vos officiers, corrompus par l'or de ces réprouvés, loin d'assister dans leur saint ministère nos chers fils les inquisiteurs, les ont fait tomber eux-mêmes dans des pièges où plusieurs ont trouvé la mort. Et tout cela s'est fait sous les yeux des puissants seigneurs du Dauphiné! Nous vous ordonnons donc d'exterminer ces hérétiques en vertu du serment que vous avez prêté au saint siège, nous vous enjoignons de marcher, s'il le faut, à la tête de vos armées, pour exciter le zèle de vos soldats et pour ranimer le courage des inquisiteurs. »

Charles V, dit le Sage, seconda merveilleusement le pape dans ses projets sanguinaires; bientôt, sur toute la surface de la France, il se fit un massacre général des malheureux turlupins; les cachots de l'inquisition s'encombrièrent de victimes, et il fallut même bâtir de nouvelles prisons à Embrun, à Vienne, à Avignon et dans un grand nombre d'autres villes, pour contenir les accusés. A Paris, on brûla, par les mains du bourreau, hors de la porte Saint-Honoré, au marche aux Poureaux, les ouvrages et les vêtements des prétendus hérétiques; le grand inquisiteur condamna au supplice du feu la célèbre Jeanne d'Autun, que ses humières, son éloquence et ses vertus avaient rendue l'une des femmes les plus célèbres de l'époque; et sur son bûcher on porta le cadavre d'un prédicateur qui avait succombé aux tribunes de l'eau et du feu, qu'on lui avait fait subir simultanément. A Toulouse et dans la ville d'Avignon, les flammes dévorèrent plusieurs milliers de ces malheureux, qui étaient gangrenés et empoisonnés d'habitude, selon l'expression du saint père.

Ces terribles exécutions valurent aux persécuteurs de magnifiques récompenses, ainsi que l'atteste une lettre que Charles V adressa le 22 février 1373, à Pierre-Jacques de Mire, de l'ordre des frères prêcheurs, grand inquisiteur des Boulgres de la province de France, pour les dons qui lui ont été faits par le roi, en vertu d'une ordonnance du 22 février 1373, afin de reconnaître le zèle qu'il a montré en exerçant impitoyablement de saintes poursuites contre les turlupins et les turlupines qui ont été saisis dans ladite province. « En fin la secte des turlupins fut entièrement exterminée, et le char de la charité apostolique fut de nouveau dressé. »

Grégoire se voyait alors en état de reprendre la conquête de la ville romaine puissante contre les Visconti. Mais à des lettres à l'Empereur d'Allemagne, au roi d'Autriche, au roi de Hongrie, au roi de Sicile et même au roi de France, pour les prévenir de sa résolution de rentrer en Italie et de rétablir la résidence du saint-siège dans l'ancienne ville

des césars. Son prétexte était l'intérêt temporel et spirituel de l'Église, qui lui commandait, disait-il, de reprendre la direction du diocèse de Rome, pour ne point fournir d'excuses aux prélats qui, à l'exemple des papes, ne se faisaient aucun scrupule d'abandonner leurs églises pour ne s'occuper que du soin de cumuler les bénéfices et de recueillir d'énormes revenus. Pour mieux cacher ses projets, il publia même une constitution qui enjoignait aux évêques, aux abbés réguliers et aux chefs d'ordres de se rendre à leurs églises dans le délai de deux mois.

Néanmoins le printemps arriva, et le pape n'avait point encore quitté Avignon, soit que les plaisirs et la débauche le retinssent dans cette ville, soit que ses préparatifs de guerre contre les Visconti ne fussent point encore terminés. De leur côté, les prélats étrangers restaient à Avignon, captivés par les charmes de cette troisième Babylone, sans avoir égard aux ordres de Grégoire; et comme il voulut un jour obliger un évêque à retourner dans son diocèse, celui-ci, en présence des cardinaux et des ambassadeurs, l'apostropha en ces termes : « Toi qui veux forcer les pasteurs à demeurer au milieu de leur troupeau, pourquoi donc demeures-tu hors de Rome? Est-ce parce que ton nouveau palais est resplendissant d'or et de pourpre? Est-ce parce que la population corrompue de la ville où tu résides applaudit à la foule de tes bouffons, de tes mignons, de tes courtisanes? Est-ce enfin parce que tu peux impunément commettre des adultères, des incestes, des viols et des assassinats? Eh bien, nous voulons suivre ton exemple; nous voulons sacrifier aux dieux de la sodomie, du vol et du meurtre, dans le temple que tu leur as élevé! » Desmarts, qui rapporte ce fait, prétend que Grégoire se contenta de répondre : « Notre cher évêque a passé la nuit dans quelque taverne, en compagnie de filles d'amour, et il a laissé toute sa raison au fond des brocs de vin. »

Avignon, séjour de luxe et de volupté, était en effet une nouvelle Capoue pour les papes; et il leur était d'autant plus difficile de l'abandonner, qu'ils avaient reconnu l'impossibilité de transplanter les délices de cette cité sur les rives du Tibre, au milieu de cette tourbe de moines mendians qui couvraient l'Italie comme une immense lèpre, et en paralysaient l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Cependant de l'excès même de la misère et de l'abjection où se trouvaient plongées les provinces italiennes, jaillirent des étincelles de liberté et d'indépendance; à Milan, à Rome, à Gènes, on s'insurgea contre les tyrans; à Florence, le peuple, fatigué des exactions des légats, se révolta et forma une ligue puissante dans laquelle entrèrent presque toutes les places et les villes des États ecclésiastiques; partout la bannière du pape fut abattue et remplacée par un étendard formé d'une longue bande de pourpre sur laquelle était écrit le mot latin « Libertas. » Pérouse, Bologne, Modène, Forlì, Norra se joignirent aux révoltés et chassèrent les cardinaux Nolet et Gérard, ainsi que les nonces du saint-siège; enfin les forteresses et les châteaux crénelés, ces repaires des tyrans et des tyranneaux, furent abattus dans les États de Toscane.

À la nouvelle de cette révolution, Grégoire publia



une bulle pour défendre aux peuples de la chrétienté, sous peine d'interdiction et d'anathème, de prêter, de donner ou de vendre aux Florentins des armes, de l'argent, du blé, du vin, de la viande, des laines ou du drap, ni aucune marchandise; il les déclara privés de tous privilèges, de toute juridiction; il supprima leur université; il confisqua tous leurs biens, donna à ceux qui se saisiraient de leur personne le pouvoir de les vendre comme esclaves; enfin il leva une armée formidable qu'il mit sous la conduite du capitaine Jean l'Anglais, et de Jean de Malestroit, seigneur breton, et qu'il envoya contre Florence. Les troupes papales ne purent s'emparer de vive force de la ville; néanmoins, elles en ruinèrent les environs et interceptèrent toutes les communications avec le dehors. Cette tactique obligea les Florentins à entrer en négociation avec le pontife, non pour conclure un traité de paix définitif, mais pour gagner du temps et attendre des renforts de leurs alliés, ainsi qu'il parut du reste par le choix qu'ils firent comme ambassadeur d'une jeune religieuse nommée Catherine de Sienne, dont la beauté était remarquable, et qui passait pour inspirée. On racontait de merveilleuses histoires sur cette sainte, sur ses extases, et sur Raymond de Capoue, son confesseur, moine fourbe et débauché, qui abusait de la pauvre illuminée. Lui-même, dans un ouvrage qu'il a écrit sur les prétendues révélations de Catherine, avoue qu'il douta quelque temps de la vérité des grandes choses qu'elle lui avait confiées dans le secret de la confession, et que Dieu lui avait révélées: « Mais, ajouta-t-il, une nuit, m'étant introduit dans sa cellule, je trouvai cette sainte fille debout, sans vêtements, frémissante et resplendissante, les bras élevés vers le ciel; et comme je la contemplais dans le ravissement, je vis sa taille se grandir, son visage se transformer, se couvrir d'une barbe rousse, son front se couronner d'épines; je suivis sur son beau corps l'accomplissement du miracle, et je vis le siège de la pudeur se changer peu à peu et prendre les signes de la virginité; alors je me jetai la face contre terre pour adorer le Seigneur, car c'était lui! »

Dans un autre passage, Raymond affirme que sainte Catherine avait été réellement transportée aux cieux, que Jésus-Christ l'avait épousée solennellement, en présence de sa mère, du Saint-Esprit, de saint Joseph, et au milieu d'une foule innombrable d'anges, d'archanges, de saints et de martyrs; qu'il avait changé de cœur avec elle, et lui avait mis au doigt un anneau d'or monté de quatre perles et d'un diamant. Depuis cette vision, sainte Catherine elle-même se glorifiait dans ses ouvrages d'avoir été visitée chaque nuit par son divin époux, et de lui avoir donné sa virginité. « A l'heure de minuit, dit-elle dans une lettre qui nous a été conservée, mon doux époux entre dans ma cellule et entonne des chants sacrés, ensuite il se repose sur ma couche et m'enivre de toutes les joies du paradis. Une fois même il est venu me visiter caché sous le froc d'un moine mendiant, afin que je ne le reconnusse pas; ainsi déguisé, il me demanda l'aumône avec tant de douleur dans la voix, que ne pouvant disposer de rien autre, je donnai mon capuce, ma robe, ma ceinture, pour consoler ce pauvre affligé dont les prières et les

instances devenaient de plus en plus lamentables; enfin, lorsque j'eus enlevé le dernier voile qui me couvrait, il reprit sa forme divine et m'emporta avec lui au septième ciel! »

Telle était l'ambassadrice que les Florentins envoyèrent à Avignon; le moine Raymond, confesseur de la sainte, ne voulut pas la quitter, et l'accompagna dans son voyage. Elle obtint la faveur d'entretenir secrètement le pontife, et soit qu'elle fut parvenue à le convaincre de la réalité de son mariage avec le Christ, en lui révélant des mystères qu'il croyait impénétrables, soit que les choses se fussent passées de la même manière qu'entre Jeanne de Naples et Clément VI, il n'en est pas moins vrai que Grégoire lui remit ses pleins pouvoirs pour traiter de la paix avec les Florentins, et pour les déterminer à lui payer une grosse somme d'argent comme tribut. Sainte Catherine quitta la ville d'Avignon, et fut remplacée par des députés moins agréables au pape; c'était une ambassade ayant Luc Savelli pour chef, qui venait au nom des Romains représenter à Grégoire qu'il était de toute nécessité qu'il résidât à Rome, puisqu'il appelait le territoire romain son patrimoine; on lui signifia que le peuple était déterminé à nommer souverain pontife l'abbé du Mont-Cassin, s'il refusait de s'embarquer immédiatement pour l'Italie. Luc Savelli jura sur le Christ que ses concitoyens reconnaîtraient Grégoire pour maître absolu de leurs biens et de leurs vies, qu'ils remettraient au cardinal Pierre, son légat, les clés des ponts, des portes et des tours situées au delà du Tibre, dès que la cour apostolique aurait touché le port d'Ostie. Une démarche aussi énergique ne laissait au saint-père d'autre alternative qu'un schisme ou son départ de France; il prit ce dernier parti, et le 13 septembre 1376, il sortit de la belle ville d'Avignon, escorté de ses cardinaux, de ses maîtresses, de ses mignons, et se dirigea vers Marseille, où il s'embarqua.

Dans la traversée, il visita Gènes, Pise, Piombino, Porto-Hereole, Corneto; il arriva enfin au port d'Ostie, remonta le Tibre, et entra à Rome le 17 janvier 1377.

Le lendemain, il traita somptueusement les principaux magistrats au palais du Vatican, et fit distribuer quelques secours aux pauvres. Ce fut ce qui devint la cause de ses désastres; quelque parcimonieuses que fussent ces largesses, elles épuisèrent le trésor de l'Église et obligèrent Grégoire à avoir recours aux emprunts; et comme ses créanciers, qui étaient déjà fort nombreux, refusèrent de lui faire de nouvelles avances, il voulut rançonner les Anglais, et publia une bulle pour imposer les ecclésiastiques de ce royaume au dixième de leurs revenus; mais là il rencontra une très-vive opposition.

Depuis bien des années le clergé de la Grande-Bretagne, appauvri par les rois et par l'aristocratie, souffrait avec peine le joug de l'Église romaine, et tendait à s'en affranchir; plusieurs savants illustres, et parmi eux le célèbre Wicléf, combattaient les doctrines ultramontaines et cherchaient à affranchir leur pays de la domination pontificale. Déjà le roi Édouard III, à l'instigation du savant docteur, avait refusé de faire hommage des royaumes d'Angleterre et d'Irlande au pape Urbain V, et de payer le tribut

auquel Jean Sans-Terre s'était engagé envers le saint siège, et dont les arrérages étaient dus depuis trente deux années. Grégoire, pour se défaire d'un ennemi aussi redoutable que Wicléf, eut l'imprudence de le déclarer hérétique, et il écrivit même à Guillaume de Courtenay, évêque de Londres : « Nous vous ordonnons, mon frère, de faire arrêter l'hérétique Jean Wicléf, de l'appliquer à la question, et de nous envoyer clos et scellés les aveux que les tortures lui auront arrachés; ensuite vous le retiendrez sous bonne garde jusqu'à ce que vous ayez reçu avis de notre décision, soit pour le condamner au bûcher, soit pour lui rendre la liberté. »

En même temps il adressa d'autres lettres, et sur le même sujet, au roi Édouard, à ses fils, aux princesses de Galles, à l'université d'Oxford et au clergé; mais l'illustre professeur, appuyé par le duc de Lancastre et par lord Percy, soutenu par l'université et par le roi lui-même, brava impunément les foudres ecclésiastiques, il continua dans ses discours éloquentes à saper les bases de la puissance pontificale, en dévoilant aux peuples les cruautés des moines inquisiteurs, les crimes, les hontes et les scandaleuses turpitudes de la cour de Rome.

Ayant ainsi manqué son but, qui était de se procurer de l'argent, Grégoire se trouva tout à fait déconsidéré dans l'esprit des Romains, et se vit même

obligé de se retirer à Anagni pour éviter d'être insulté par les seigneurs baunerets. Comme il méditait une fugue en France, il reçut la visite de sainte Catherine de Sienne, qui venait lui rendre compte du mauvais succès de sa négociation auprès de ses compatriotes, qui non-seulement s'étaient refusés à payer la somme que réclamait le pape pour les relever des censures prononcées contre eux, mais qui encore avaient eu l'audace de chasser la sainte en la chargeant d'injures. Ce dernier coup abattit le courage du saint-père; le chagrin qu'il en ressentit le fit tomber dans une noire mélancolie qui aggrava une maladie de l'utère dont il était tourmenté depuis plusieurs années. Comme il sentait ses forces s'affaiblir de jour en jour, il se fit transporter à Rome, où il publia la bulle suivante, que l'on peut regarder comme la cause du schisme qui déchira l'Occident pendant un demi-siècle, et fit couler des torrents de sang chrétien : « Si ma mort arrive avant le premier jour du mois de septembre, les cardinaux qui se trouveront auprès de nous, sans appeler ni attendre les absents, procéderont immédiatement à l'élection de notre successeur. »

Grégoire mourut le 27 mars 1378; son corps fut déposé d'abord à Saint-Pierre, et ensuite enterré dans la basilique de Sainte-Marie la Neuve, qui avait été son titre de cardinal.





Idées générales sur le grand schisme d'Occident. — Election orageuse d'Urbain VI. — Sa conduite lui attire la haine des cardinaux. — Massacre des Français à Rome. — Urbain est excommunié par les cardinaux. — Rupture entre Urbain et Jeanne de Naples. — Election de Clément VII par les cardinaux français. — Les rois de France et de Castille reconnaissent Clément comme seul pape légitime. — Guerre entre les deux papes. — Urbain fait assassiner Jeanne de Naples par Charles de Duras, son fils adoptif. — Croisades contre la France. — Querelles entre Urbain et Charles de Duras. — Le saint-père excommunié son ennemi. — Supplice des cardinaux soupçonnés par le pape de favoriser le parti de Charles de Duras. — Urbain est chassé de Rome. — Clément VII siège à Avignon. — Tableau des mœurs de sa cour. — L'ermite sorcier. — Retour d'Urbain dans Rome. — Il meurt empoisonné.

Après la mort de Grégoire commença le grand schisme d'Occident, qui pendant cinquante années bouleversa l'Europe entière; en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, on prit les armes pour défendre les droits des papes de Rome, ou pour faire triompher les pontifes d'Avignon. Ces vicaires du Christ s'excommuniaient, se dénonçaient, dévoilaient leurs turpitudes, se chargeaient réciproquement d'accusations d'incestes ou de sodomie, et s'appelaient voleurs, assassins, hérétiques et antipapes.

Jusqu'à ce jour l'histoire n'a point décidé lesquels d'entre ces pontifes étaient les véritables; et comme dans le cours de leurs règnes ils rivalisèrent de crimes et d'attentats, on ne saurait dire lesquels furent les plus exécrables, et méritèrent le mieux le titre de pape; dans l'incertitude, nous le conserverons aux élus de Rome, comme à ceux d'Avignon, puisque tous se sont montrés également dignes de le porter. Un jésuite, le P. Maimbourg, dit lui-même : « Il faut avouer que dans le cours de treize siècles aucun schisme n'a été aussi épouvantable que celui-ci, tant par les atrocités que les deux partis commirent, que par l'impossibilité où l'Eglise se trouva pendant cinquante ans de reconnaître le pape légitime. Un con-

cile universel, qui avait l'assistance infallible du Saint-Esprit, ne put décider cette grave question, et les Pères déclarèrent qu'il valait mieux agir par autorité que par connaissance des faits dans une cause aussi embrouillée; et en effet ils déposèrent les deux papes et procédèrent à l'élection d'un troisième pontife. Ainsi l'on vit dans ce temps déplorable une chose qui n'était jamais arrivée, on déclara qu'il y avait schisme sans schismatiques. »

Dès que les cérémonies des funérailles de Grégoire XI furent terminées, et pendant que les cardinaux étaient encore réunis dans l'église Sainte-Marie la Neuve, une députation des principaux magistrats de Rome vint leur adresser ces sages remontrances : « Illustres prélats, vous avez pu vous convaincre que le long séjour des papes en France a causé la ruine de l'Italie, et qu'à Rome même, les églises, les titres des cardinaux et les palais sont tombés en ruines. Il n'est qu'un seul remède à tant de maux, c'est de fixer irrévocablement la résidence des papes dans la ville où les peuples croient que Dieu a établi le saint-siège, et où tous les pontifes, jusqu'à Clément V, ont résidé.

« Si depuis cette époque les chefs de l'Eglise ont

abandonné l'Italie, c'est qu'ils étaient Français, et vous n'ignorez pas que chez les hommes de cette nation l'amour de la patrie est plus puissant que le zèle pour la religion. Aussi leur absence de Rome a suscité la rébellion des villes et des places de l'ancien patrimoine de l'Église romaine, et des cités ont justement secoué le joug des officiers qui les pressuraient au nom de papes étrangers. Il en est résulté que le siège apostolique n'a plus retiré de revenus de ses domaines, et qu'il a été même obligé de lever des troupes pour faire rentrer ses sujets dans le devoir. Toutes ces guerres ont épuisé les ressources du saint-siège, et vous avez vu que le manque d'argent a fait tomber la papauté dans le dernier degré de mépris et d'alijection. Si donc vous voulez éviter de plus grands malheurs, nous vous prions de vous réunir immédiatement en conclave et d'élire un pontife qui soit Romain ou Italien de naissance; sinon, craignez que la colère du peuple, à défaut de celle de Dieu, ne s'appesantisse sur vous. »

Les cardinaux protestèrent de leurs bonnes intentions, tout en déclarant qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement formel. Mécontents de l'ambiguïté de cette réponse, les magistrats romains s'emparèrent immédiatement des clés de la ville, qui étaient entre les mains des officiers de l'Église, firent conduire les cardinaux sous bonne escorte au Vatican, et les enfermèrent dans la chambre du conclave. A peine étaient-ils réunis que le peuple fit irruption sur la grande place qui entourait le palais, en criant : « Un pape romain, ou mort aux cardinaux ! »

Presque au même instant un orage éclata sur la ville, la foudre tomba dans le conclave, renversa la table du serin e, brisa les portes de la salle, et éclaira de leurs sinistres un tableau qui remplît les cardinaux de terreur. Dans une immense galerie attenante au conclave, se tenaient rangés en ordre de bataille les chefs de quartiers et les bannerets à la tête de leurs hommes d'armes; derrière eux se ruait la soldatesque, ébranlant les murailles et les planchers à coups de piques et de hallebardes; ils aperçurent également qu'on avait formé autour du Vatican un immense bûcher avec des fagots de sarments et de roseaux secs pour les brûler vifs. Les membres du sacré collège jugèrent alors qu'ils n'avaient plus qu'à choisir entre le martyre et la nomination d'un pontife italien; et ils nommèrent chef suprême de l'Église le Napolitain Barthélemi Prignano, archevêque de Bari. Toutefois, les Français se réservèrent de protester plus tard contre la violence qui leur était faite, et arrêtaient entre eux que cette élection ne serait que provisoire et que le Saint-Esprit recommencerait le tour.

Suivant l'historien Henri de Sponde, Barthélemi lui-même s'était engagé à rendre la tiare à celui que les membres du sacré collège se réservaient de nommer dans une assemblée régulière. Malgré cet engagement formel, quelques jours après il força les cardinaux à assister aux cérémonies de la chaise percée et à le sacrer sous le nom d'Urbain VI.

Tels furent les événements qui placèrent sur la chaire pontificale Barthélemi Prignano, « prélat qui eût passé pour le sujet le plus digne de la papauté s'il n'eût jamais été pape; » singulier éloge que nous trouvons dans une histoire de l'Église, écrite par

Bérault-Bercastel, un adorateur de la pourpre romaine. N'est-ce pas, au contraire, faire le procès de l'institution, que d'avouer qu'un digne archevêque, en montant sur le saint-siège, est devenu aussitôt un prêtre exécrable? N'est-ce pas convier les hommes à renverser le colosse aux pieds d'argile et à la tête d'airain, que de leur montrer que le pouvoir suprême pervertit ceux qui en sont investis?

Quoi qu'il en soit, la cour de Rome, indignée de la déloyauté du nouveau pape, menaça de se séparer de son chef et de faire un schisme s'il ne remplissait les engagements qui avaient été pris dans le conclave. Cette menace exaspéra Urbain; il voua une haine implacable aux Français, et, pour mieux les dominer, il résolut de les éloigner de sa cour; ensuite, sous le voile d'un grand zèle pour la discipline ecclésiastique, il chercha à les déconsidérer en les appelant publiquement sodomites, voleurs, hérétiques; mais ces injures grossières ne produisirent d'autre résultat que de lui aliéner tous les prélats. Enfin il souleva contre lui jusqu'aux officiers du trésor, en faisant fouetter impitoyablement un collecteur de la chambre apostolique, parce qu'il n'avait point rapporté assez d'argent d'une tournée dans les provinces.

Fatigués de subir la tyrannie d'Urbain, les cardinaux profitèrent du retour de l'été pour obtenir l'autorisation de quitter Rome et de se rendre à Anagni, ce qui leur fut accordé; le lendemain de leur arrivée, ils furent rejoints par le cardinal camerlingue, qui avait enlevé la tiare, les clés de saint Pierre, l'anneau apostolique et les autres ornements pontificaux. Aussitôt ils publièrent une constitution déclarant l'élection d'Urbain nulle, comme leur ayant été arrachée par violence; et ils écrivirent à Bernard de la Sale, capitaine français qui était à Viterbe, de venir avec ses troupes pour garder le sacré collège pendant qu'ils procéderaient à une nouvelle élection.

Le capitaine se mit en route sur l'heure même, et vint à Anagni après avoir culbuté une multitude d'hommes en armes et de bandits commandés par Urbain en personne, qui avaient voulu arrêter sa marche. Cette victoire devint funeste aux Français qui habitaient Rome, car le saint-père tourna contre eux toute sa colère; il ordonna à ses séides d'en faire un massacre général, sans épargner ni le sexe ni l'âge; des femmes, des enfants, des vieillards furent égorgés, et plusieurs évêques furent assassinés jusque dans la chambre d'Urbain, où ils s'étaient réfugiés pour implorer sa pitié. En apprenant la nouvelle de cette boucberie, les cardinaux adressèrent à toutes les puissances de l'Europe le manifeste suivant :

« Nous vous avons déjà informé des fureurs du peuple romain et de ses gouverneurs, ainsi que de la violence qu'ils nous ont faite pour nous forcer à élire un pape italien que le Saint-Esprit n'avait point choisi. Une multitude égarée par le fanatisme nous a arraché la nomination temporaire d'un apostat, d'un meurtrier, d'un hérétique souillé de tous les crimes; lui-même avait reconnu que son élection ne pouvait être que provisoire. Néanmoins, au mépris de son serment, il nous a contraints par des menaces de mort à l'élever sur la chaire de l'Apôtre et à couvrir son front orgueilleux de la triple couronne. Maintenant que nous sommes à l'abri de sa colère, nous le

déclarons intrus, usurpateur et antechrist : nous prononçons anathème contre lui et contre ceux qui se soumettront à son autorité. »

Urbain, qui redoutait l'issue d'une lutte engagée avec les cardinaux français, ne répondit point à ce manifeste, et chercha au contraire à négocier la paix avec eux pour les exterminer plus tard.

Othon de Brunswick, quatrième mari de Jeanne de Naples, et la reine, qui s'étaient déclarés pour Urbain, envoyèrent des ambassadeurs aux insurgés pour leur proposer au nom du saint-père d'entrer en conférences afin de conclure quelque arrangement. Les cardinaux accueillirent favorablement ces ouvertures, et députèrent à Rome trois d'entre eux qui vinrent avec les envoyés de Jeanne pour supplier le pape de se soumettre aux chances d'une élection nouvelle. A cette demande, Urbain entra dans une grande colère, s'emporta contre la reine en paroles grossières, et lui écrivit une lettre violente dans laquelle non-seulement il lui rappelait le meurtre d'André, et ses débauches avec ses prédécesseurs Clément VI et Urbain V, mais encore il la menaçait de divulguer ses crimes, et de l'excommunier ainsi que son quatrième mari.

Cette rupture des deux cours de Rome et de Naples servit la cause des cardinaux français, et leur valut la protection de la reine Jeanne, qui leur offrit même la ville de Fondi pour qu'ils pussent procéder sans crainte à l'élection d'un chef de l'Eglise. Ceux-ci acceptèrent la résidence qui leur était proposée, et s'occupèrent immédiatement de former le conclave : néanmoins, comme ils n'avaient pas de prélats italiens avec eux, et qu'il était à craindre que par la suite les cardinaux de cette nation ne voulussent annuler la nomination, sous prétexte qu'ils n'y avaient point concouru, ils imaginèrent de renouveler l'expédition employé par Philippe, comte de Poitiers, après la mort de Clément V, c'est-à-dire d'écrire secrètement à trois des partisans d'Urbain pour les engager à se rendre au conclave, en leur faisant espérer que le choix de leurs collègues s'était arrêté sur chacun d'eux.

Cette ruse réussit parfaitement : les trois cardinaux accoururent à Fondi et prirent part aux opérations du scrutin ; ils ne furent pas longtemps à reconnaître qu'ils avaient été joués, car au dépouillement des votes, Robert de Genève, cardinal-prêtre du titre des Douze-Apôtres, fut proclamé chef de l'Eglise, et intronisé sous le nom de Clément VII.

Une bulle fut adressée à toutes les cours de l'Europe pour les prévenir de cette grande nouvelle, et trois jours après son exaltation, le nouveau pape s'embarqua pour la France et vint se faire consacrer à Avignon.

Maimbourg nous a laissé une notice très-curieuse sur Clément : « Robert de Genève avait atteint sa trente-sixième année lorsqu'il parvint au pontificat, dit le docte Père ; il était d'une médiocre stature et avait une jambe un peu plus courte que l'autre, infirmité qu'il savait dissimuler en affectant une démarche mesurée ; ses inclinations et ses manières étaient celles d'un empereur, et il n'épargnait rien pour traiter avec un luxe royal les ducs, les ambassadeurs et les seigneurs qu'il admettait à sa table.

Il s'exprimait avec facilité en latin, en français, en italien et en allemand ; mais il était incapable d'une application sérieuse aux affaires. Cependant il avait du courage, et plus d'une fois on le vit affronter les plus grands périls pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Entre ses principaux vices, la luxure tenait le premier rang ; il choisissait de préférence ses maîtresses et ses mignons dans sa famille, et les comblait de richesses, d'honneurs et de dignités... »

Ainsi, d'après les portraits que nous ont laissés sur Urbain VI et sur Clément VII des historiens ecclésiastiques dont l'attachement au saint-siège ne saurait être révoqué en doute, nous ne pouvons dire lequel de ces deux pères était le plus digne d'occuper la chaire de l'Apôtre. Pour suivre un ordre numérique, nous indiquerons les titulaires du diocèse romain dans la succession des pontifes, et nous ferons suivre également du titre de pape les titulaires du siège d'Avignon, sans leur donner place dans la série chronologique des chefs de l'Eglise.

L'élection de Clément VII et la défection des trois cardinaux italiens affectèrent d'autant plus Urbain, qu'il était à craindre que ses courtisans ne l'abandonnassent pour suivre à Avignon un jeune pontife débauché qui promettait de renouveler le règne de Clément VI. C'est ce qui arriva en effet ; les évêques, les cardinaux quittèrent Rome les uns après les autres, et le Vatican se trouva bientôt désert.

Cette solitude était pour le saint-père une cause d'affliction profonde ; et Théodoric de Niem dit qu'il l'a surpris plusieurs fois versant des larmes. Pour réorganiser sa cour, il donna les charges vacantes à de nouveaux prélats, et fit même une promotion de vingt-neuf cardinaux. Ainsi, excepté l'argent, dont il était fort peu fourni, Urbain n'avait rien à envier à son compétiteur. Il était reconnu pape légitime en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre, en Pologne, en Bohême, dans le Danemark, en Suède, en Prusse, en Norvège, en Hollande, dans la Toscane, en Lombardie et dans le duché de Milan ; l'Espagne et la France gardaient encore la neutralité ; le roi d'Aragon, au dire même de l'abbé de Bellegarde, quoique Urbain eût voulu dépouiller ce prince de la Sardaigne et de la Sicile, avait défendu l'entrée des brefs de Clément VII dans ses Etats, et avait fait mettre en séquestre les revenus du saint-siège jus qu'à ce qu'un concile oecuménique eût prononcé entre les deux papes et sur le schisme.

En Castille, les légats du pontife romain et du pape d'Avignon vinrent simultanément presser le roi de se déclarer en faveur de leur maître respectif ; mais dans le concile qui fut assemblé à Tolède pour examiner les droits de chacun des compétiteurs, les ambassadeurs les chargèrent l'un et l'autre d'accusations tellement horribles, que les prélats et les seigneurs réunis en conseil déclarèrent que les deux prétendus papes étaient des prêtres inlâmes, et qu'ils n'en voulaient reconnaître aucun pour chef de l'Eglise.

En France, un synode composé de prélats, de docteurs et de principaux seigneurs, déclara qu'il résultait des informations prises sur les faits reprochés à Urbain et à Clément, que tous les deux étaient indignes de la tiare, et qu'ils avaient été l'un et l'autre élus irrégulièrement.

Néanmoins Charles V se laissa influencer par la cour d'Avignon, et ayant convoqué une nouvelle assemblée au château de Vincennes, chacun des membres du conseil reçut l'injonction formelle de se prononcer pour l'élection la moins scandaleuse; tous les assistants votèrent pour Clément, qui fut solennellement reconnu souverain pontife. L'exemple de la France entraîna la Lorraine, la Savoie, l'Écosse, la Navarre, et enfin l'Aragon et la Castille.

Aiors commença entre les deux papes une guerre acharnée; les anathèmes, les interdictions, les dépositions et les malédictions furent le prélude des luttes plus sanglantes qui devaient bientôt bouleverser les nations de l'Occident. Urbain lança une bulle contre son compétiteur, et l'assigna à comparaître devant la cour de Rome pour être jugé et condamné comme antipape; de son côté, Clément fulmina un décret terrible contre son ennemi, et le cita devant le consistoire d'Avignon pour être convaincu d'avoir usurpé la chaire apostolique. Enfin, tous deux ayant refusé de comparaître, s'anathématisèrent au glas des cloches et à la lueur des flambeaux, se déclarant apostats, schismatiques et hérétiques; ils prêchèrent une croisade l'un contre l'autre; ils appelèrent à leur secours tous les bandits et tous les malfaiteurs de l'Italie ou de la France, et les lancèrent comme des bêtes féroces sur les malheureux habitants qui reconnaissaient Clément ou qui préféraient Urbain.

Dans les Etats de l'Église, les clémentistes firent un dégât horrible, ruinèrent des châteaux, incendièrent des villages et même plusieurs villes; ils pénétrèrent jusqu'à Rome sous la conduite de Budes, capitaine breton, s'emparèrent de la forteresse Saint-Ange, et commirent des atrocités dans tous les quartiers de la ville. En Naples et en Romagne, les urbanistes, commandés par l'Anglais Hakwood, ancien chef des Tard-Venus, prirent leur revanche et exercèrent des représailles.

Partout le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre au nom de Clément ou en l'honneur d'Urbain! Les malheureux cultivateurs fuyaient avec leurs femmes et leurs enfants pour échapper aux séides du pontife romain, et venaient se faire massacrer par les soldats du pape d'Avignon.

Partout, les hameaux, les villages n'offraient que ruines et décombres noirs par les flammes; dans les champs, des milliers de cadavres d'hommes et de femmes gisaient sans sépulture; les troupeaux erraient sans gîtes; les récoltes pourrissaient sur pied faute de bras pour faire les moissons; enfin ces magnifiques provinces étaient menacées d'être changées en d'immenses solitudes, si le capitaine Hakwood n'eût fait prisonnier le chef des clémentistes et n'eût ainsi arrêté pour quelque temps les dévastations.

Urbain entra triomphant à Rome, et fulmina aussitôt une sentence d'anathème contre la reine de Naples, qui avait refusé de lui envoyer des secours d'argent dans la dernière guerre; il la déclara hérétique, coupable du crime de lèse-majesté; il la déposa du trône, la priva des dignités, des honneurs, des royaumes, des terres et des fiefs qu'elle tenait des rois ou des empereurs vassaux du saint-siège; il releva les sujets des serments d'obéissance qu'ils lui avaient prêtés, et ordonna aux inquisiteurs de

confisquer ses biens et de la brûler vive. Afin de faire exécuter cette sentence, il députa Martin de Tarente, son camérier, à Louis de Hongrie, frère d'André, premier mari de Jeanne, et l'engagea à envoyer en Italie une nombreuse armée sous les ordres de Charles de Duras, son parent, jeune ambitieux que la reine avait déjà déclaré son successeur.

Dans l'impatience d'occuper plus promptement le trône de Naples, Charles accepta les offres du pape, et lui demanda de l'argent pour mener à bonne fin cette entreprise; Urbain vendit jusqu'aux meubles de ses palais, jusqu'aux domaines de l'Église, fit même convertir en monnaie les vases sacrés, les croix, les châsses des saints, les patènes et les calices des basiliques de Rome, au grand scandale des évêques et des curés, qui voulaient empêcher le pillage de leurs églises. Avec les sommes qui provinrent de toutes ces ventes, Charles leva une armée.

Pour conjurer cette tempête, Jeanne ne pouvait plus compter sur la séduction qu'elle avait exercée sur les prédécesseurs d'Urbain, la jeunesse et la débauche ayant flétri ses charmes; elle appela la ruse à son aide, annula l'adoption de Charles de Duras, et pour se donner un appui redoutable, elle déclara Louis, duc d'Anjou, frère du roi de France, seul et légitime héritier du royaume de Naples. Cette tactique habile lui avait déjà rallié des partisans, lorsque survint la mort de Charles V; cet événement arrêta les armements du duc d'Anjou, et força son nouvel allié à rester en France comme tuteur du jeune roi.

Charles de Duras profita de l'inaction forcée de son compétiteur pour se rendre à Rome et pour recevoir l'investiture des États de Jeanne; il marcha ensuite sur Naples, qui était en pleine révolte, s'en empara sans coup férir, et mit le siège devant le château de l'Œuf, où la reine et son mari s'étaient réfugiés. Othon de Brunswick se défendit vaillamment pendant un mois entier; mais ayant été fait prisonnier dans une sortie, Jeanne fut bientôt réduite à la nécessité de se rendre à son ennemi.

Dès que la nouvelle de la prise de Naples fut parvenue en France, le régent se mit à la tête des troupes, descendit à Avignon pour recevoir des mains de Clément l'investiture des États de Jeanne, et se disposa à passer en Italie. Charles de Duras, instruit des préparatifs du duc d'Anjou, résolut de mettre fin à la guerre par un crime, et fit poignarder la coupable Jeanne sur les marches de son autel pendant qu'elle était en prières. Quelques historiens rapportent une autre version sur la mort de cette princesse; ils prétendent qu'on exerça sur elle des atrocités épouvantables, qu'on lui arracha les seins et la vulve, et qu'on l'étrangla avec un cordon de soie, ainsi qu'elle avait fait à André son premier mari.

Cette victoire d'Urbain donna de la prépondérance à son parti; il publia que Dieu s'était déclaré le vengeur de sa cause; et dans son orgueil, il voulut poursuivre Henriquez, roi de Castille et de Léon, et lança contre lui une bulle d'excommunication. « A ton tour maintenant, disait le saint-père, à ton tour d'être maudit, Jean Henriquez, toi qui oses te déclarer roi de Castille sans notre approbation, toi, schismatique et apostat; nous te condamnons au supplice du feu comme hérétique, et nous défendons à tes





Charles de Duras s'empare de Naples

sujets, sous peine d'être déferés à notre redoutable inquisition, de l'accorder aide ou secours: nous leur ordonnons de te traquer comme une bête fauve, et nous accorderons à celui qui te livrera mort ou vif des récompenses infinies dans ce monde et dans l'autre; enfin nous commandons à tous les peuples de la chrétienté de se croiser pour l'exterminer avec l'exécrable antipape Robert de Genève. » Il fit également prêcher une croisade contre la France; et comme les hommes de guerre de cette époque ne

combattaient que pour de l'argent, il envoya ses nonces en Angleterre pour lever des décimes sur les églises.

Pendant qu'Urbain faisait ses préparatifs de guerre, Louis d'Anjou continuait sa marche à travers la Provence, pénétrant en Italie, et s'avantait sur Naples, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Charles de Duras, qui était menacé d'être bientôt assiégé dans sa capitale, appela Urbain à son secours et le pria de venir lui-même à Naples pour amener le peuple par sa présence. Le saint-père se



rendit à ses instances, quitta Rome, passa à Tivoli, traversa Suessa, et trouva le prince dans la ville d'Aversa, où il était venu à sa rencontre.

Ce soir-là, Urbain et le roi dînèrent ensemble avec les apparences de la plus sincère amitié; mais sur la fin du repas, le pape ayant réclamé la principauté de Capoue pour son neveu Buttillo Prignano, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, Charles frença le sourcil, refusa de ratifier sa promesse, et déclara qu'il ne consentait jamais à élever au rang de prince un misérable souillé de toutes les infamies. Urbain, qui était d'un naturel colére, et que les vins capiteux de la terre de Labour avaient fait sortir d'une sage réserve, s'emporta en paroles contre son hôte; il l'accusa d'ingratitude, le menaça de sa colère et l'accabla d'épithètes si outrageantes, que le prince à son tour, ne contenant plus son indignation, le fit arrêter par ses gardes et le fit conduire sous bonne escorte dans la forteresse de Naples appelée le château Neuf. Bientôt la nécessité le força de se relâcher de sa rigueur, et les deux ennemis se réconcilièrent afin de combiner leurs efforts pour résister aux Français; le roi donna en apanage à Buttillo Prignano la principauté de Capoue, et en revanche Urbain s'occupa des moyens de délivrer son allié du duc d'Anjou.

Des agents secrets avaient été envoyés dans le camp ennemi pour compromettre les domestiques du duc d'Anjou et les engager à assassiner leur maître, lorsque éclata une nouvelle rupture entre Urbain et Charles de Duras: la cause de cette mésintelligence était encore une infamie du neveu du pape. Buttillo supposant que sa nouvelle dignité l'affranchissait de toute contrainte, avait osé forcer le monastère de Saint-Sauveur pour enlever une jeune religieuse de Sainte-Claire, qu'il avait violée et qu'il tenait renfermée dans son palais. Comme elle était parente de Charles, ce prince cita aussitôt le ravisseur devant le conseil royal pour rendre compte de sa conduite; et sur son refus de comparaître, il le condamna par contumace à la décapitation. Le pape cassa le jugement, sous prétexte que lui seul était souverain du royaume de Naples; et que personne ne pouvait sans son autorisation condamner à mort un seigneur, surtout pour une faute aussi légère que l'escalade d'un couvent et l'enlèvement d'une nonne. C'était une peccadille qu'on devait pardonner à la grande jeunesse de son neveu, ajoutait Urbain, son cher Buttillo ayant à peine quarante ans; il se porta garant de sa conduite pour l'avenir, et demanda pour lui en mariage la fille du grand justicier de Naples, parente du roi, avec la ville de Nocera en dot; cet arrangement termina les disputes. Urbain se retira avec son neveu dans sa nouvelle résidence, et Charles attendit à Naples le résultat de leurs sourdes menées contre Louis d'Anjou: huit jours après, ce prince expirait au château de Biselia, près de Bari, empoisonné par des moines.

Sa mort déliait Charles de Duras du seul adversaire qui pût lui inspirer des craintes sérieuses; aussi n'ayant plus rien à craindre du pape, il ne prit aucun souci de conserver son amitié, et lui fit dire qu'ayant à l'entretenir de certaines affaires importantes, il le pria de venir à Naples.

Urbain, qui n'était point habitué à des façons aussi cavalières, répondit que c'était au roi à venir le trouver, attendu que les princes n'étaient que les vassaux des papes, et non leurs seigneurs et maîtres. Il lui fit défendre pour sa punition d'établir des impôts, de lever des armées, et d'exercer aucun acte comme roi, avant qu'il lui en eût donné l'autorisation, et le menaça, en cas de contravention à cet ordre, de le déclarer hérétique et de lui faire subir le sort de Jeanne la Messaline.

Charles ne tint aucun compte de ces menaces; il fit publier que le pape était tombé en démence, et voulut le mettre sous la tutelle des cardinaux. Cette mesure, qui flattait l'ambition des princes de l'Eglise, avait, disait-on, trouvé plusieurs partisans dans le sacré collège; mais Urbain ne laissa pas à ses ennemis le temps de la mettre à exécution; au premier soupçon qu'il en eut, plusieurs officiers de sa cour et six cardinaux furent arrêtés et plongés dans des fosses puantes et si étroites, qu'ils ne pouvaient s'y tenir ni debout ni couchés, et seulement courbés ou accroupis. Après huit jours d'un jeûne presque absolu, l'évêque d'Aquila, qui était le plus âgé, fut tiré d'une de ces fosses et porté dans la chambre de la question. On le tortura avec tant de cruauté qu'il tomba sept fois en défaillance pendant l'exécution, et sept fois les bourreaux le rappelèrent de son évanouissement par de nouvelles tortures; enfin la force morale l'abandonna, et il fit la déclaration suivante :

« J'avoue que nous devions nous rendre dans le prochain consistoire avec douze domestiques ayant des armes cachées sous leurs vêtements; qu'à un signal donné nous devions nous jeter sur le pape, l'enlever de son palais et le conduire à la basilique de Saint-François, où nous lui aurions fait des questions sur certains articles de foi; quelles qu'eussent été ses réponses, nous aurions déclaré qu'elles n'étaient pas orthodoxes, et nous l'aurions condamné comme hérétique au supplice du feu, ce qui aurait été exécuté sur-le-champ. »

Dès que le pontife eut cette déclaration entre les mains, il assembla en conseil privé ses principaux officiers, et leur ordonna de chercher avec lui tous les coupables. Théodoric de Niem, qui faisait partie des grands dignitaires de la cour d'Urbain, voulut adresser quelques observations en faveur des accusés: « J'osai prendre la parole, dit-il dans son histoire du schisme, et représenter en tremblant qu'un aveu ainsi obtenu ne devait pas être considéré comme une preuve irréfragable contre les autres cardinaux, puisqu'on avait vu très-souvent, depuis l'établissement de l'inquisition, que des innocents, succombant aux douleurs de la torture, se chargeaient eux-mêmes de crimes qu'ils n'avaient point commis. A peine avais-je parlé, que le pape se tourna vers moi, la figure violacée, les yeux étincelants, et la gorge si enflée qu'il semblait qu'il fût sur le point de suffoquer. « Point de grâce pour eux, cria-t-il d'une voix tonnante, et que les leurs défenseurs redoutent ma colère ! » Puis il se leva et sortit du conseil en s'appuyant sur son neveu, auquel nous entendîmes qu'il disait: « Viens, Buttillo; allons prendre quelques distractions, allons voir nos ennemis à la torture. »

Alors commença une série d'atrocités épouvanta-

bles : les patients, amenés dans un lieu situé derrière le château, furent livrés aux mains des bourreaux, dépouillés de leurs vêtements et frappés de verges. Ce supplice ne paraissant pas assez rigoureux au saint-père, Butillo, son neveu, se chargea de procéder lui-même aux exécutions. Les infortunés furent aussitôt enlevés des chevalets et appliqués à de nouvelles et effroyables tortures.

Un archevêque, qui avait autrefois adressé des remontrances à Butillo sur sa mauvaise conduite, fut, par l'ordre de ce monstre, attaché à un tronc d'arbre, la tête en bas, et écorché vif; le cardinal de Venise fut cloué à une croix, et un ancien pirate génois, digne ministre des cruautés d'Urbain, étancha avec du sel et du vinaigre le sang qui coulait des blessures. Un diacre fut pendu à un platane, avec des poids énormes attachés aux pieds et aux mains pour lui disloquer les membres; le cardinal Sangro fut taillé avec des pincés ardentes; et comme malgré ses souffrances il continuait à protester de son innocence, on épousa sur lui tous les raffinements de la barbarie; on lui enfonça des alènes à l'extrémité des doigts, entre les ongles et la chair, aux pieds et aux mains; on lui arracha les narines, on lui donna simultanément la question de l'eau et celle du feu, enfin les bourreaux le frappèrent avec des lanieres plombées, et s'acharnèrent sur le martyr jusqu'à ce que la fatigue les eût contraints de s'arrêter. Un autre cardinal fut attaché à un chevalet, brûlé avec un fer rouge à la poitrine, aux bras, aux cuisses; après quoi les tourmenteurs lui arrachèrent le nez, la langue et les yeux, lui brisèrent les membres avec des barres de fer; et pour en finir, Butillo fit allumer trois réchauds sous le patient et le fit brûler à petit feu.

Pendant ces effroyables exécutions, le pape se promenait dans une allée voisine, récitant à haute voix son bréviaire, et s'interrompant de temps à autre pour encourager les bourreaux à bien faire leur devoir. Le lendemain, il convoqua dans une cour de son château, le clergé, les seigneurs de la ville et même des villages voisins, pour les instruire du danger qu'il avait couru et pour justifier sa sévérité; il prétendit que les conjurés avaient voulu attenter à sa personne; il affirma qu'il avait eu connaissance de leur complot dans une apparition miraculeuse, et que Dieu lui avait ordonné d'être sans miséricorde pour ces ingrats, qu'il avait tirés de la poussière, ainsi que Charles leur complice. Ensuite il éleva la croix au-dessus de sa tête, agita la bannière pontificale, et fulmina ses anathèmes sur le roi Charles, sur la reine Marguerite, sur l'antipape Clément, sur l'abbé du Mont-Cassin, et sur les malheureuses victimes de ses emantés.

En conséquence de la déclaration de guerre du pape, des bandes de voleurs s'organisèrent et firent des courses sur les domaines de Charles de Duras, pillant et volant au nom de Dieu.

Pour arrêter ces déprédations, le roi fit publier à son de trompe dans tous ses Etats, que quiconque lui livrerait Urbain, mort ou vif, recevrait dix mille florins d'or, et que ceux qui favoriseraient sa fuite seraient déclarés traîtres à la patrie et décapités. Il fit rendre un décret par le cardinal de Riéto, portant que les excommunications et les interdictions du

pape n'étaient que des billevesées, et que les ecclésiastiques eussent à continuer la célébration de l'office divin, sous peine de confiscation de leurs biens et de privation de leur liberté. Après quoi il partit lui-même à la tête de ses troupes, et vint mettre le siège devant Nocera, comptant s'en emparer au premier assaut; mais il n'en fut pas comme il avait espéré, et la résistance qu'il rencontra fut d'autant plus vive, qu'elle prenait sa source dans le fanatisme. Urbain avait exalté l'esprit de ses soldats par des cérémonies bizarres; quatre fois par jour il montait sur les murailles pour excommunier l'armée ennemie, tenant à la main une cloche, et brandissant une torche allumée; en outre, le saint-père avait publié une bulle qui accordait des indulgences pour tous les crimes passés, présents et futurs, à ceux qui tueraient ou blessaient un de ses ennemis.

Malgré toutes les imprécations du pape contre l'armée napolitaine, le siège ne s'en poursuivait pas moins avec vigueur; déjà la ville avait été forcée de capituler, et la forteresse où il s'était réfugié menaçait de ne pouvoir opposer une plus longue résistance, lorsque, heureusement pour lui, Raymond des Ursins, un de ses partisans, parut à la tête d'une troupe d'Allemands et de Français qu'il avait recrutés à Rome, tomba à l'improviste sur les assiégeants, les mit en fuite, força les portes de la ville, et enleva de la forteresse Urbain, ses trésors, sa suite et ses prisonniers.

Ce coup de main hardi avait réussi parfaitement; et lorsque les Napolitains, revenus de leur première panique, voulurent se mettre à la poursuite du pape, il n'était plus temps, car déjà leurs ennemis avaient gagné les défilés des montagnes qui conduisaient à la ville de Trani, où les attendaient des galères génoises. Ils purent seulement atteindre plusieurs mulets chargés d'or et d'objets précieux que le saint-père avait laissés en arrière. Urbain arriva sans autre accident au terme de son voyage avec ses prisonniers, moins l'évêque d'Aquila, qu'il avait fait tuer en chemin, parce que sa monture retardait la marche de la troupe. Les autres cardinaux, attachés sur des chevaux vigoureux, jetaient des cris lamentables que leur arrachaient d'intolérables souffrances, et montraient aux gardes leurs membres rompus et leurs corps affreusement déchirés. Un semblable spectacle était bien fait pour exaspérer les esprits; aussi les Français délibérèrent s'ils ne délivreraient pas ces victimes de la haine du pape, et s'ils ne feraient pas Urbain lui-même prisonnier. Le cardinal Raymond, informé du sujet de leur délibération, s'empressa de les congédier à Salerne, en leur payant comptant onze mille florins d'or, et leur en promettant trente mille, qu'il ne leur donna jamais.

Délivré de ses dangereux libérateurs, Urbain continua sa route vers Trani et s'embarqua aussitôt pour le port de Gènes, où il arriva le 23 septembre 1385. Ses victimes furent débarquées pendant la nuit et plongées dans les cachots du grand inquisiteur. En vain les magistrats de la république et le clergé même vinrent demander leur grâce, le saint-père fut inflexible; et pour mettre fin aux sollicitations, il chargea Butillo de les faire périr.

Ce digne ministre du pape s'acquitta parfaitement



crucifixion du pape Innocent III, torturés ou assassinés.

de sa cruelle mission, et ce qu'il commanda dépasse en cruauté tout ce qu'on peut imaginer. Il fit enterrer dans une fosse remplie de chaux vive le cardinal Louis Donato, en lui laissant la tête hors de cet infernal tombeau, pour qu'il sentît avant de mourir toutes ses chairs se corroder et se consumer; il fit enfermer des loups dans le cachot de Barthélemy pour qu'ils le dévorassent vivant; enfin, Gentil de Sangro et Martin del Giudice furent cousus dans des outres de cuir avec des serpents, puis jetés à la mer.

Un cardinal anglais, Adam Eston, fut seul épargné, grâce aux remontrances des ambassadeurs de sa nation, qui menacèrent le pape de la colère du roi Richard, s'il osait condamner à mort un des sujets de la Grande-Bretagne; Urbain se contenta de lui faire rompre les deux cuisses. Ces cruautés froidement accomplies exaspérèrent les esprits; les ecclésiastiques qui s'étaient montrés jusque-là dévoués au parti d'Urbain, l'abandonnèrent; le métropolitain de Ravenne et Galéot Tarlat de Pietra Mala brûlèrent publiquement leurs chapeaux de cardinaux et prirent la route d'Avignon. Malgré cet abandon général, Urbain ne changea point de conduite, et poursuivit sa carrière de crimes.

Dans l'intervalle était mort Louis de Hongrie, laissant le trône à sa fille Marie, sous la tutelle de la reine Elisabeth, sa mère, princesse dont les mœurs ne pouvaient être comparées qu'à celles de Jeanne de Naples, et dont la cruauté n'avait été égalée que par celle d'Urbain. Les Hongrois ne pouvant supporter la tyrannie de cette femme abominable, se révoltèrent contre elle, et proclamèrent roi Charles de Duras, qui résolut de passer aussitôt en Hongrie pour recueillir l'héritage de son cousin. Le prince, oubliant ses querelles avec le pape, eut l'imprudence de traverser l'Italie, suivi d'une faible escorte; au moment où il atteignait les frontières de son nouveau royaume, des assassins vinrent lui rappeler qu'un prêtre ne pardonne jamais; pendant la nuit, des bandits attaquèrent le château où il s'était retiré et le massacrèrent. L'historien Pogge affirme que ces misérables étaient des émissaires du pontife, et que Blaise Forcachi, chef de cette expédition, déposa aux pieds de Sa Sainteté une épée encore teinte du sang de son ennemi.

Dès que la mort de Charles de Duras fut connue en France, le pape d'Avignon proclama Louis II, duc d'Anjou, roi de Naples, et donna au comte de Saint-Severin le titre de vice-roi, avec l'autorisation de faire immédiatement la conquête de ses nouveaux États. De son côté, la veuve de Charles de Duras, la belle Marguerite, avait fait reconnaître par les États-généraux du royaume, Lancelot, son fils, âgé de dix ans, comme souverain légitime, et s'était fait donner la régence. Déjà elle avait réuni des forces imposantes pour résister aux Français, et les provinces n'attendaient qu'un ordre du saint père pour embrasser son parti, ce qui en eût infailliblement assuré le triomphe en même temps que celui d'Urbain; mais toutes ses tentatives de rapprochement avec la cour de Gênes échouèrent devant l'opiniâtreté de ce vieillard implacable; il renouvela contre Marguerite et contre toute sa famille les anathèmes et les malédictions qu'il avait tant de fois prononcés, et déclara que Na-

ples n'avait pas d'autre roi que lui Urbain VI, chef suprême de l'Église. Il publia ensuite une croisade contre les deux enfants au nom desquels des ambitions rivales se disputaient le trône de l'impudique Jeanne, avec promesses d'indulgences pour tous les crimes.

En dépit des anathèmes du pape romain, les Français poursuivirent leur marche et s'emparèrent de Naples, où ils firent reconnaître l'autorité de Clément VII. Encouragé par ce premier succès, celui-ci voulut joindre à la puissance des armes l'autorité des miracles et des prophéties; il choisit à cet effet un malheureux idiot qu'il fit conduire à Gênes, et qu'on instruisit du rôle qu'il avait à remplir. Un jour de consistoire on le fit entrer sous un froc d'ermite dans le palais d'Urbain, et en présence des magistrats de la république et d'un nombreux clergé, il répéta la leçon qu'on lui avait apprise, et dit au pontife : « Il y a quinze ans, j'étais en prières sur les rochers de ma solitude, lors que tout à coup le Christ m'apparut et m'annonça qu'un faux pape nommé Urbain VI disputerait le trône de saint Pierre au véritable pontife. Pour preuve de ma céleste mission, je te déclare que je suis invulnérable, et je demande à subir la torture de la corde, de l'eau et du feu. » Cette harangue produisit une vive impression sur les assistants; Urbain seul resta impassible. Comme un pape est l'homme qui croit le moins aux miracles, il fit arrêter le pauvre idiot et lui fit trancher la tête dans la salle d'audience.

Néanmoins le saint-père craignant les conséquences d'une semblable révélation sur les esprits superstitieux, résolut de combattre son ennemi par les mêmes armes, et il écrivit à sainte Catherine de Sienne de venir immédiatement à sa cour pour détruire les doutes que pouvaient avoir conçus quelques fidèles sur la régularité de son élection; en même temps il envoya un bref à la mère abbesse du couvent pour qu'elle permit à la sainte fille de venir à Gênes. Le pape reçut Catherine en consistoire, les cardinaux, le docteur et les autres magistrats de la république se trouvant tous réunis; la pauvre illuminée se recueillit quelques instants, puis entra en extase, l'œil étincelant, les cheveux épais, la bouche écumante, et semblable à l'antique pythonisse de Delphes, elle prononça d'une voix inspirée : « Apprenez tous que le pontife Urbain est réellement le vicaire du Christ. »

Un commentateur des Bolandistes, qui a écrit une histoire de Catherine de Sienne, prétend qu'on faisait boire à cette religieuse certaines préparations aphrodisiaques qui provoquaient ces ravissements extatiques; ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est qu'elle mourut quelques mois après dans un paroxysme de folie hystérique.

La révélation de sainte Catherine fut d'un faible secours à Urbain, et n'arrêta point son compétiteur,

qui augmentait chaque jour ses conquêtes, soit par les armes, soit par les négociations.

On expliquerait difficilement cette prédilection des peuples pour Clément; car ce pape n'était ni moins avide, ni moins cruel, ni moins infâme que son rival; et si l'on en juge par la chronique du moine anonyme de Saint-Denis, nous dirons qu'il méritait d'être maudit de Dieu et des hommes. « Clément, suivant le docte religieux, profitant de l'indolence du roi et des grands pour les libertés et les coutumes de l'Église gallicane, avait accablé d'impôts les ecclésiastiques et les communautés, et avait encore dépouillé Boniface VIII et Jean XXII dans l'art d'extorquer de l'argent et de faire affluer les richesses des nations dans les trésors de la chancellerie apostolique. A l'exemple de son compétiteur, il avait créé trente-six cardinaux, véritables vampires, escortés d'une légion de procureurs armés de bulles expectatives, et prêts à s'abattre sur les bénéfices vacants dans les églises cathédrales et collégiales; dans les prieurés conventuels, dans les monastères ou dans les maisons hospitalières.

« Non-seulement le pontife, au mépris des décrets de ses prédécesseurs, autorisait ces abus, mais encore il gardait pour lui-même les meilleurs et les plus riches diocèses. A la mort d'un prélat, il mettait en campagne des collecteurs ou des sous-collecteurs de la chambre apostolique qui s'emparaient des meubles du défunt, recherchaient les anciens titres de créances, les arrérages des fermes, et après avoir mis les héritiers en prison, ils prenaient la direction du diocèse, vendaient les ornements sacrés des églises, et engageaient même les récoltes pour deux ou trois années: de sorte que le nouvel évêque était forcé de mendier pour vivre, ou de se mettre à la tête de ses prêtres et de ses moines et de battre le pays en rançonnant les habitants, comme le faisaient les compagnies franchises. »

Cependant Urbain ne se laissa pas décourager par les succès de son ennemi; il rassembla une armée et se prépara à disputer le royaume de Naples à Clément. Déjà il était en marche pour l'Italie inférieure, lorsqu'il fit une chute de cheval qui l'obligea à suspendre l'exécution de ses projets. Ce retard et plus encore le manque d'argent contribua à désorganiser son armée, et le contraignit à replier ses troupes sur Rome pour y passer son quartier d'hiver.

Peu de jours après son installation au Vatican, il rendit le dernier soupir. Un des agents de Clément VII lui avait fait prendre, dit-on, un breuvage empoisonné.

Urbain était odieux même à ceux qui suivaient sa fortune, aussi sa mort n'excita-t-elle aucun regret. Il fut inhumé le 16 octobre 1389, à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-André.





Élection de Boniface IX. — Les deux papes s'excommunient. — Jubilé à Rome. — Exactions de Boniface. — Cruautés de Clément. — Tentatives de l'Université de Paris pour faire cesser le schisme. — Mort de Clément VII. — Les cardinaux français se réunissent en conclave et proclament souverain pontife le cardinal Pierre de Luna. — Fourberie de ce pape. — Négociations pour la paix de l'Église. — Assemblée de Reims. — Les Français refusent l'obédience à Benoît XIII. — Négociations de Pierre d'Ally. — Benoît est assiégé dans Avignon. — Conduite de Boniface à Rome. — Ses débauches. — Conjuraison contre le pape. — Secte des blancs. — L'empereur Manuel Paléologue vient en France. — Benoît est chassé d'Avignon. — Il se réconcilie avec ses cardinaux. — Nouvel exemple de sa mauvaise foi. — Ambassade de Boniface à Benoît. — Mort de Boniface IX.

Quelques jours après la mort d'Urbain, seize cardinaux qui se trouvaient à Rome ou dans les provinces voisines s'enfermèrent en conclave et élurent souverain pontife Pierre Thomacelli, cardinal de Naples, qui fut intronisé sous le nom de Boniface IX, après les cérémonies d'usage.

Sa mère, nommée Gratiniola Filimarini, accourut aussitôt pour l'adorer comme père universel des chrétiens, et se prosterna devant lui, aimant mieux, disait-elle aux assistants, lui baiser les pieds comme pape que le visage comme fils.

Boniface était originaire de Naples; il était bien fait de sa personne, avait un port majestueux et s'exprimait avec assez d'élégance; mais il ne savait ni écrire ni chanter, et son ignorance était extrême sur les matières religieuses; néanmoins il montra beaucoup d'adresse et de prudence dans les actes de son gouvernement. Il commença par détruire l'autorité souveraine des bannerets et des sénateurs de Rome, pour se rendre maître absolu dans la ville sainte et dans les domaines de l'Etat ecclésiastique: ensuite il confirma les institutions d'Urbain relativement aux époques des jubilé qu'il rapprocha encore, sous prétexte que Jésus-Christ ayant passé trente-trois ans sur la terre, il convenait de célébrer chaque période

de trente-trois années; et comme le saint-père était pressé du besoin d'argent, il songea à exploiter la crédulité humaine et publia immédiatement un jubilé.

De toutes les parties du monde afflua dans Rome un concours de pèlerins qui venaient gagner des indulgences et donner leur argent au pape. Pour augmenter les sommes énormes qu'il retira de cette opération, l'insatiable Boniface envoya encore des bandes de moines quêteurs en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Bohême et en Angleterre pour vendre des indulgences, ce qui lui procura plus de cinq cent mille florins d'or.

Parmi ses mandataires, ceux qu'il soupçonna d'infidélité ou de tiédeur dans leur métier, furent à leur retour appliqués à la question et roués vifs. Il punit avec la même sévérité les moines mendiants et les clercs séculiers, qui lui faisaient une concurrence active pour la vente des indulgences, en permettant aux nonnes le libertinage, en réconciliant les hérétiques avec l'Église, en réhabilitant les bâtards, en autorisant les incestes, et en accordant l'absolution des vols et des assassinats à meilleur marché que le saint-père. Il fulmina contre eux une bulle terrible, et voua aux supplices éternels ceux qui ne lui restitueraient pas l'argent qu'ils lui avaient volé. Quelques-

uns obéirent, mais les plus coupables préférèrent s'exposer aux supplices très-problématiques de l'enfer, plutôt que d'avoir à rendre les sommes arrachées à l'ignorance et à la superstition.

Alors le cupide pontife résolut d'exploiter les pasteurs comme il avait fait des brebis, et il publia dans les différents pays de son obéissance, qu'il accorderait des grâces et des bénéfices aux ecclésiastiques qui viendraient à sa cour et lui offriraient des présents. Cette promesse fallacieuse détermina en effet un grand nombre de prêtres à faire un voyage à la ville sainte et à emporter avec eux tout l'or qu'ils purent se procurer, pour obtenir du saint-père les meilleurs bénéfices de leurs provinces. Il en résulta entre les prélats de chaque pays et entre les simples clercs de chaque diocèse un combat de vanité qui fut extrêmement profitable à Boniface, chacun d'eux enchérisant sur son collègue afin d'occuper une meilleure place sur les rôles des grâces à distribuer.

Bientôt le nombre des postulants devint si considérable, qu'on reconnut que le monde eût-il été dix fois plus grand qu'il ne l'est, le saint-père n'aurait pu donner à tous autant de bénéfices qu'ils en sollicitaient; ce qui n'empêcha pas les stupides pèlerins d'apporter leurs offrandes au Vatican. Boniface vendit également les domaines de l'Eglise romaine moyennant de fortes sommes payées comptant à titre d'étrennes, ou sous la promesse de redevances annuelles à fournir, soit en espèces, soit en hommes d'armes ou en subsides de guerre.

De son côté, Clément, en fait d'exactions, ne resta pas en arrière de son compétiteur; il ruina le clergé de France et d'Espagne par des impositions énormes, et extorqua aux fidèles des sommes incroyables. Il essaya en outre de gêner le commerce de Boniface en lançant contre ses partisans des excommunications, que celui-ci rendit avec libéralité; car, dit un spirituel auteur, c'est la monnaie dont les papes sont le plus prodigues.

Mainbourg, le jésuite, s'exprime en ces termes sur le même sujet : « Boniface et Clément ne songeaient qu'à se maintenir sur la chaire de l'Apôtre par la corruption et avec le secours des puissances temporelles; et quoiqu'ils parussent désirer ardemment la paix et l'union de l'Eglise, aucun d'eux n'était sincère, et ils n'aspiraient l'un et l'autre qu'à l'anciennissement de leur rival. En effet, Boniface voulait empêcher l'Angleterre de conclure une trêve avec la France, si Charles VI ne consentait à abandonner le pape d'Avignon; et Clément s'opposait à ce que la France acceptât la paix, si la Grande-Bretagne persistait à soutenir Boniface. Ils cherchaient à s'entre-détruire, soit par leurs bulles, soit par les ennemis qu'ils se suscitaient; enfin ils poussaient le scandale de leurs inimitiés jusqu'à obliger les ecclésiastiques auxquels ils conféraient quelques bénéfices, à leur promettre par serment de ne jamais reconnaître comme pontife leur compétiteur; ce qui prouve que leur intention était de rendre le schisme éternel. »

Cependant les membres de l'Université, les magistrats, un petit nombre de prêtres vertueux, et quelques chefs des différents ordres religieux, furent profondément affligés des malheurs des peuples, et vou-

lurent mettre un terme aux disputes scandaleuses des papes, en ramenant l'union dans la chrétienté. Deux moines de l'ordre des Chartreux, chargés de la mission délicate de sonder les intentions des cours de Rome et d'Avignon, se rendirent d'abord auprès de Boniface, qui les accueillit avec distinction et parut approuver leurs conseils; en les congédiant, le saint-père leur donna pour le roi de France une lettre dans laquelle il offrait de s'en remettre à la décision du monarque, lorsqu'il lui aurait permis de lui adresser quelques canonistes romains pour éclairer sa conscience. Les deux religieux se dirigèrent ensuite vers Avignon pour faire à Clément les mêmes exhortations qu'à Boniface; mais Clément ne les reçut pas avec autant de bienveillance, il les fit saisir, sans autre formalité, dès qu'ils furent entrés dans la ville, et les fit appliquer à la question, pour les punir d'avoir été à Rome sans son autorisation.

Cette arrestation mit en émoi l'ordre entier des Chartreux; le supérieur adressa aussitôt une supplique au roi de France pour demander la liberté de ses frères et pour réclamer contre cette violation du droit des gens. Charles VI se rangea du parti des religieux, et fit écrire à Clément qu'il eût à relâcher immédiatement ses prisonniers, s'il ne voulait s'exposer à une punition terrible. Le pontife feignit de n'avoir aucune connaissance de ce qui s'était passé; il rejeta la faute sur ses cardinaux, et répondit aux envoyés du prince : « Assurez à votre maître, notre cher fils, que nous avons tellement à cœur de conserver son amitié, que nous abandonnerions avec joie nos sandales, notre chape et notre tiare, s'il nous demandait ce sacrifice. »

Tout paraissait en bonne voie d'arrangement, et l'on espérait que, soit de gré, soit de force, on amènerait les deux papes à renoncer à leurs droits, lorsqu'un événement inattendu, la démission de Charles VI, vint arrêter les négociations et raviver les vieilles querelles religieuses. Néanmoins, plus sages cette fois qu'ils ne l'avaient été précédemment, les Français et les Anglais refusèrent d'épouser les haines des deux cours pontificales; ils exclurent les deux papes de leurs conseils, et signèrent un traité de paix pour vingt-six ans. Défense fut faite par le roi Richard aux sujets de son royaume de passer la mer et de se rendre en Italie pour obtenir des provisions de bénéfices, sous peine d'être puni comme ennemi de l'Etat. Boniface cassa immédiatement l'ordonnance de Richard, et l'excommunia solennellement. Pour s'en venger, le roi fit afficher à Londres une proclamation portant que les ecclésiastiques anglais qui étaient en Italie eussent à revenir en Angleterre dans un délai de huit mois, sous peine de forfaiture. Il en résulta que la Grande-Bretagne se sépara entièrement de l'obéissance du pape de Rome.

Si Boniface perdait du terrain dans le Nord, en revanche il agrandissait son autorité en Italie, et bientôt il se trouva assez puissant pour exercer sa domination comme aux meilleurs temps de la papauté. L'argent étant son dieu favori, il mit en œuvre tous les moyens de s'en procurer; il rendit une ordonnance qui autorisait l'usure, et prêta lui-même à de gros intérêts; il établit de nouvelles charges dont les titulaires mettaient aux enchères l'adjudica-

tion des bénéfices, déclara perpétuelles les annates inventées par Jean XXII, et en vendit la perception par avance et pour plusieurs années.

Pendant que l'Italie était pressurée par un pontife avaro, la France gémissait accablée par les impôts qu'on accumulait sur elle pour fournir aux prodigalités du pape d'Avignon et aux dépenses de ses trente-six cardinaux, de ses maîtresses et de ses mignons. Enfin, les prélats du royaume, fatigués de payer à Clément tantôt le dixième, tantôt le vingtième de leurs revenus, se réunirent à l'Université, et nommèrent cinquante-quatre docteurs pour décider sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour rétablir l'union dans l'Église, « et afin, disaient-ils, de n'avoir qu'un pape à engraisser. » Le résultat des délibérations fut que les deux concurrents seraient sommés d'abdiquer et de se soumettre à la décision d'un concile général.

À cet effet, l'Université composa une lettre collective pour supplier le roi, qui avait recouvré quelques lueurs de raison, de prêter l'appui de son autorité à une mesure qui seule pouvait terminer le schisme qui désolait l'Europe. « L'Église, disaient les docteurs, est tombée dans le mépris, dans la servitude et dans la pauvreté; les deux papes n'élèvent aux prélatures que des ministres indignes et corrompus qui n'ont aucun sentiment d'équité ni de pudeur, et qui ne songent qu'à assouvir leurs passions. Ils volent le bien de la veuve et de l'orphelin, en même temps qu'ils dépouillent les églises et les monastères; le sacré ou le profane, tout leur est bon, pourvu qu'ils en tirent de l'argent; la religion pour eux est une mine d'or dont ils exploitent jusqu'au dernier filon; ils vendent tout, depuis le baptême jusqu'à l'enterrement; ils trafiquent des patènes, des croix, des calices, des vases sacrés et des châsses des saints. On ne peut obtenir aucune grâce, aucune faveur sans la payer; ce n'est point le plus digne, mais le plus riche qui obtient les dignités ecclésiastiques. Celui qui donne de l'argent aux papes peut dormir en repos, lors même qu'il aurait égorgé son père, car la protection de l'Église lui est assurée. La simonie s'exerce publiquement; et l'on vend effrontément au plus offrant et dernier enchérisseur les diocèses, les prébendes ou les bénéfices; voilà ce que font les princes de l'Église. Que dirons-nous du bas clergé, qui n'administre plus les sacrements qu'au poids de l'or? Que dirons-nous enfin des moines, dont les mœurs sont plus corrompues que celles des habitants de l'ancienne Sodome? Il est temps, illustre prince, que vous mettiez un terme à ce schisme déplorable, que vous proclamiez les libertés de l'Église gallicane, et que vous limitiez la puissance des pontifes.

Cette bouillonnante requête fut apportée à la cour d'Avignon par des ambassadeurs qui la lurent en plein consistoire. Clément conserva une impassibilité extraordinaire en écoutant le récit des calamités dont il était accusé d'être le principal auteur; mais lors qu'on le somma de renoncer au pontificat, il s'élança de son siège, se jeta sur le député qui tenait la requête, la lui arracha des mains, la déchira avec les dents, et la boula aux pieds en prononçant les plus horribles blasphèmes. Après cet accès de co-

lère, il s'adressa aux cardinaux, et leur demanda quelle terrible punition, quels supplices assez épouvantables il pourrait infliger à ceux qui avaient été assez hardis pour prononcer de telles paroles.

À son grand étonnement, ceux-ci répondirent que le conseil donné par l'Université demandait un examen sérieux, attendu que l'argent manquait, que toutes les ressources de la superstition étaient épuisées, que plusieurs d'entre eux ne pouvaient plus subvenir aux dépenses de leurs maisons, et que s'il ne voulait pas réduire sa cour à une honteuse mendicité, il devait lui-même songer à mettre fin au schisme. Cette réponse redoubla sa fureur; il voulut parler, la voix lui manqua; alors il jeta sa tiare au milieu du consistoire, et sortit précipitamment de la salle. Quelques heures après, il expirait frappé d'une attaque d'apoplexie. Il fut inhumé dans la cathédrale d'Avignon, le 17 septembre 1394.

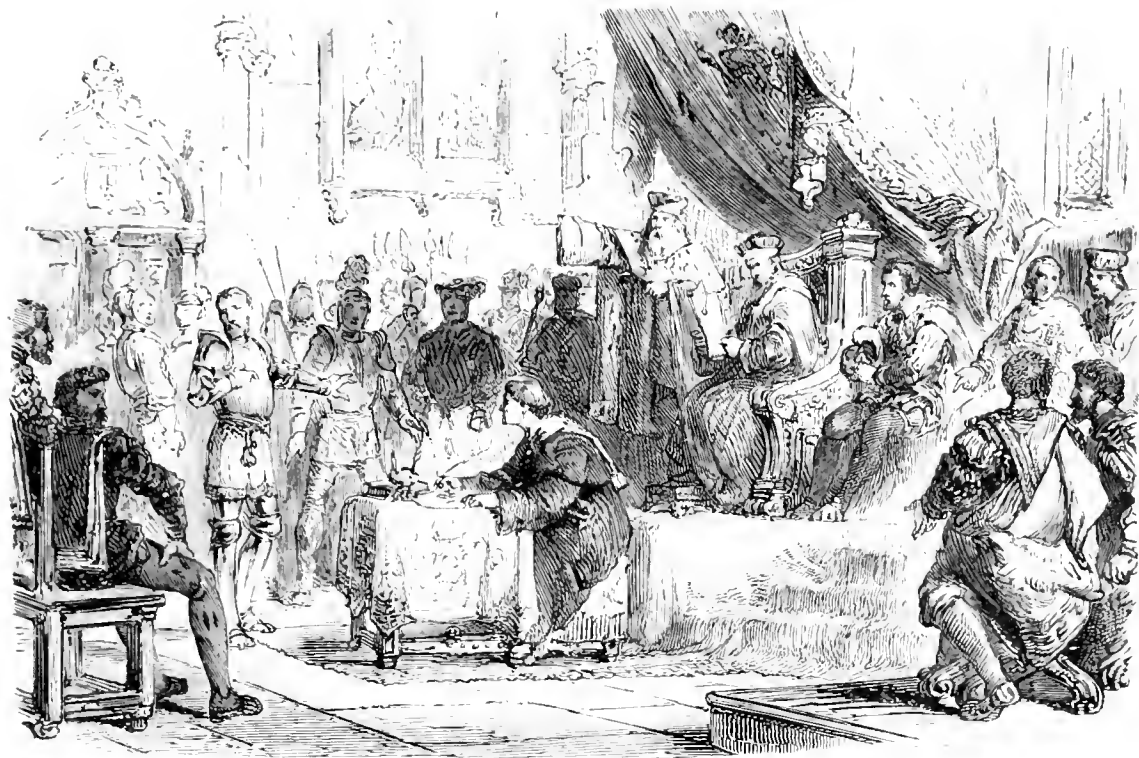
Voici le jugement que le docteur Clémangis a porté sur ce pape : « A-t-il jamais existé un prêtre plus misérable que Clément VII? Adulateur lâche et servile, il se nommait lui-même le serviteur des serviteurs des rois de France; et c'est à peine si le plus vil esclave eût supporté les indignités dont l'abreuyaient les comitisans. Il donnait les évêchés et les abbayes aux mignons des princes, et leur vendait le droit d'exercer sur le clergé toutes les vexations imaginables; enfin, il n'était pas jusqu'aux simples bouffons du duc de Berry qui ne fussent aussi papes que Clément. »

Dès que la nouvelle de sa mort parvint à Paris, l'Université envoya une députation au roi pour lui demander qu'il fût défendu aux cardinaux d'Avignon de procéder à une élection nouvelle avant qu'une assemblée générale des prélats du royaume eût prononcé sur le schisme. Charles VI écrivit dans ce sens aux membres du sacré collège; le roi d'Aragon leur adressa une lettre pour le même objet; l'Université, les métropolitains de Trèves, de Mayence et de Cologne leur envoyèrent des députés pour leur faire la même prière; Boniface IX leur adressa également de Rome une bulle pour les exhorter à faire cesser le schisme.

Toutes ces lettres, toutes ces suppliques et ces démarches furent inutiles; les cardinaux s'étant déjà enfermés en conclave, refusèrent obstinément de recevoir ni ambassadeurs ni missives avant que l'élection fût terminée. Néanmoins, pour éviter l'accusation d'avoir continué le schisme malgré la volonté des souverains, ils prirent cet engagement : « Nous tous, cardinaux de la sainte Église romaine, assemblés en conclave pour l'élection d'un pape, étant devant l'autel, nous jurons sur l'Évangile et sur le sacré corps du Christ, que sans artifices, sans intrigues et sans perfidies, nous travaillerons fidèlement et activement à l'extinction du malheureux schisme qui détruit l'Église; que pour atteindre ce but, celui d'entre nous qui aura été élu, renoncera au pontificat, si le sacré collège le déclare nécessaire pour opérer la réunion. »

Ensuite ils procédèrent à l'élection; après quelques scrutins de ballottage, Pierre de Luna réunit la majorité des suffrages, et fut proclamé pape sous le nom de Benoît XIII. Le nouveau pontife était de l'illustre maison des seigneurs de Luna dans le





Les ambassadeurs français devant Clément

royaume d'Aragon, et avait déjà occupé des emplois fort importants, à cause de sa finesse bien reconnue dans les affaires. Malheureusement il était dévoré d'une ambition démesurée, ce qui avait fait dire à Grégoire XI, lorsqu'il l'éleva au cardinalat :

Prenez garde, mon fils, que votre lune ne s'éclipse un jour, car la vanité a perdu bien des hommes.

Les prévisions de Grégoire se réalisèrent en effet, ajoute Maimbourg, car dès qu'il fut pape, Pierre de Luna se montra orgueilleux, implacable, fourbe, insatiable de domination, et d'une opiniâtreté que rien ne pouvait adoucir. Ce qui avait déterminé les cardinaux à lui donner leurs voix, c'est que Benoît XIII, quoique jeune encore, puisqu'il était à peine âgé de soixante ans, avait acquis dans ses différentes légations des richesses énormes qu'il s'engageait à leur abandonner. Cependant les membres du sacré collège exigèrent, avant de le consacrer, qu'il renouvelât le serment prononcé en conclave, et qu'il réitérât les mêmes protestations dans ses lettres adressées aux prélats et aux différents rois d'Europe. Le nouveau pape se conforma avec d'autant plus de docilité à la demande des cardinaux, qu'il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de sa position, en laissant croire à son extrême indifférence pour la papauté.

En effet, le roi de France et l'Université, trompés par cette ruse, le reconnurent sans difficulté, persuadés qu'un pape aussi soumis abdiquerait la suprême dignité à leur premier commandement. Toutefois, ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui

représenter qu'il eût été plus facile de terminer le schisme s'il n'avait pas consenti à son élection. A cette observation, Pierre de Luna ôta sa chape, et leur répondit qu'il était prêt à renoncer à l'instant à son titre de pape, si le roi et l'Université le désiraient. Benoît joua si parfaitement la comédie, qu'il en imposa aux partisans de Boniface, qui se détachèrent de sa cause parce que celui-ci affectait, au contraire, des airs de hauteur, d'insolence, et qu'il déclarait vouloir conserver la tige, malgré les cardinaux, malgré les peuples et les rois.

Enfin, tous les esprits paraissant disposés à la paix, un concile national fut convoqué à Paris. Dans cette réunion, les seigneurs, les prélats et les docteurs en théologie du royaume décidèrent que le seul moyen de terminer le schisme était la double abdication des pontifes de Rome et d'Avignon. Charles VI fit partir aussitôt des ambassadeurs pour notifier à Benoît le résultat des délibérations du concile de Paris, et il chargea ses oncles les ducs de Berry et de Bourgogne, ainsi que le duc d'Orléans, son frère, et les chefs de la députation de remettre au pape la lettre suivante :

Très saint père, la volonté que vous nous avez toujours exprimée, soit par vos discours, soit par vos lettres, de terminer le schisme qui trouble la chrétienté, nous a déterminé à vous envoyer comme ambassadeurs, nos oncles, notre frère et plusieurs notables de notre royaume, qui vous feront connaître les décisions de la grande assemblée que nous avons

tenue dans notre bonne ville, et qui prendront avec vous les mesures qui seront jugées nécessaires pour en assurer l'exécution entière. »

Benoît, se trouvant pris dans ses propres filets, fit traîner les négociations en longueur, cherchant chaque jour de nouveaux prétextes pour ne pas donner une réponse précise; enfin, lorsqu'il eut épuisé toutes les ressources de sa politique obséquieuse et fourbe, lorsqu'il se vit poussé dans ses derniers retranchements, et obligé de se prononcer, il publia, en présence des cardinaux, de ses officiers et des ambassadeurs de France, une bulle portant :

Que Boniface IX et lui, avec leurs cardinaux, s'assembleraient dans un lieu sûr, sous la protection du roi de France, afin de conférer ensemble sur la réunion de l'Église; mais qu'il ne pouvait s'expliquer sur les clauses de leur accommodement, pour éviter que les ennemis de l'Église ne fissent naître des obstacles à cette entrevue; que cependant il déclarait préalablement, qu'il ne lui était point permis d'employer la voie de cession pour terminer le schisme, parce que cette mesure n'était pas canonique et n'avait point été suivie par les Pères; qu'il préférerait manquer à une promesse donnée inconsidérément, plutôt que de se rendre coupable d'hérésie en introduisant cette nouveauté criminelle; que néanmoins, si le schisme ne pouvait s'éteindre ni par la voie de l'entrevue ni par celle de l'arbitrage, il proposerait ou accepterait pour faire cesser le scandale, tous autres moyens, pourvu qu'ils fussent raisonnables, honnêtes, juridiques, et conciliables avec les traditions de l'Église et les sacrés canons. »

Après la lecture de cette bulle, qui mettait à jour la mauvaise foi du pape, les ambassadeurs indignés quittèrent la séance sans mot dire, et se retirèrent de l'autre côté du Rhône, dans la partie de la cité appelée Ville-Neuve d'Avignon, où ils étaient logés; pendant la nuit, ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire, et se mirent en rapport avec les cardinaux. Benoît ayant été instruit que ceux-ci envoyaient et recevaient à chaque instant des messages de la part des princes, craignit une conspiration, et fit brûler le pont pour intercepter les communications. Cette mesure n'empêcha pas qu'au matin les ambassadeurs ne passassent le fleuve dans des barques, et ne s'assemblassent avec les membres du sacré collège au couvent des frères mineurs.

Dans ce consistoire, la bulle du saint-père fut condamnée unanimement, et on décida que Benoît devait immédiatement déposer la tiare. Loïn d'obéir à cette injonction, le pontife fulmina une seconde bulle pour confirmer la précédente. Alors, désespérant de vaincre son obstination par des menaces, les ambassadeurs et les cardinaux voulurent tenter une démarche de conciliation, et se rendirent au palais pontifical, et là, dit la chronique du moine de Saint-Denis, ils le supplièrent, à genoux, d'abdiquer la papauté. Mais le fourbe Benoît, levant enfin le masque, leur dit d'un ton rempli d'arrogance :

« Sachez, vous tous, princes de l'État et de l'Église, que vous êtes mes sujets, et que je suis souverain seigneur des peuples et des rois, puisque Dieu a soumis tous les hommes à mon autorité! Sachez que les cardinaux n'ont d'autre pouvoir que ce-

lui de choisir parmi eux le plus digne, et de le faire pape; et dès qu'ils l'ont déclaré chef suprême de l'Église, l'Esprit saint l'illumine tout à coup, il devient infallible et sa puissance égale celle de Dieu; il ne peut plus être assujéti à aucune domination; il est placé au-dessus des puissances de la terre, des peuples et des rois, et il ne peut plus être déposé du trône apostolique, même par sa volonté; enfin, la dignité de pontife est si redoutable que le monde doit écouter nos arrêts, courbé dans la poussière, et trembler à notre parole! »

Voyant l'inutilité de leurs efforts, les ambassadeurs sortirent de l'assemblée, irrités, sans prendre même congé de Benoît, et se rendirent immédiatement à Paris pour rendre compte de leur mission au roi Charles et à son conseil, et pour aviser aux moyens à adopter dans ces conjonctures.

D'après l'opinion des principaux docteurs de l'Université, il fut décidé qu'on enverrait des députés dans toutes les cours d'Europe pour provoquer la réunion d'un concile universel, afin de juger et de déposer solennellement les deux papes.

Benoît, furieux contre l'Université, qui avait pris l'initiative dans ces démarches, essaya d'affaiblir son autorité en fulminant contre elle les plus terribles anathèmes; il déclara ses docteurs, ses professeurs, ses étudiants et ses suppôts ennemis de Dieu et des hommes et maudits pour l'éternité. Sans se laisser effrayer par ces bulles impuissantes, le corps universitaire protesta contre cette violence et en appela au premier pontife qui serait canoniquement élu. Alors le saint-père déclara cette appellation contraire à la plénitude de la puissance qui lui avait été transmise par l'Apôtre et par ses successeurs, et renouvela son excommunication. En même temps il députa dans toutes les cours des agents qui prodiguèrent l'or et les promesses pour empêcher la convocation du concile œcuménique.

Non content de toutes ces intrigues, Benoît chercha encore à organiser une conspiration contre son compétiteur : à son instigation l'évêque de Ségovie, et le comte de Fondi, ses créatures, corrompirent les bannerets, soulevèrent le peuple, et se portèrent au palais du Vatican, à la tête d'une troupe de cavaliers, pour enlever Boniface ou pour le tuer; mais la tentative échoua par la grande promptitude que mit Ladislas, roi de Naples, qui était alors dans Rome, à envoyer du secours au pontife; les insurgés furent mis en fuite, et l'évêque de Ségovie, le comte de Fondi et les bannerets furent obligés de quitter l'Italie pour se soustraire au châtiement qu'ils avaient mérité. Boniface, échappé comme par miracle à ce danger, voulut se mettre à l'abri d'une nouvelle sédition; il prit à sa solde un grand nombre de soldats étrangers, fit construire des tours crénelées sur les murailles du château Saint-Ange, et y fixa sa demeure.

Comme rien ne faisait prévoir le terme des disputes qui troublaient la chrétienté, Benoît ne paraissant nullement disposé à faire la plus légère concession, l'empereur Wenceslas, Charles VI, et plusieurs princes d'Allemagne, se réunirent dans la ville de Reims avec un grand nombre d'évêques, et décidèrent que l'on procéderait à une nouvelle élection sans s'inquiéter de l'acceptation ou du refus

de Pierre de Luna, et qu'on enverrait seulement un ambassadeur à Boniface pour l'exhorter à donner son abdication.

Pierre d'Ailly, prélat de Cambrai, chargé de cette mission, vint à Rome, et trouva Boniface dans les meilleures dispositions, du moins en apparence, car après avoir pris l'avis de ses cardinaux, il déclara qu'il déposerait la tiare si son adversaire Benoît prenait l'engagement de suivre son exemple. Pierre d'Ailly reprit immédiatement la route de France, en passant par Coblentz, où se trouvait Wenceslas, auquel il rendit compte du succès de son ambassade, en lui exprimant toutefois ses craintes de voir le saint-père revenir sur sa décision. « Puisqu'il en est ainsi, lui dit l'empereur, soyez sans inquiétude; je prends l'engagement de Boniface au sérieux; dites au roi de France qu'il soumette son pape, et je me charge du renard qui siège au Vatican. »

Dès que l'évêque de Cambrai fut arrivé à Paris, le roi Charles assembla un concile national où furent admis les ambassadeurs de Hongrie, de Bohême, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Navarre, et de Sicile; on décréta que vu l'obstination de Benoît XIII, on lui refuserait tout subside. — En conséquence, dit Jean Juvénal des Ursins, l'Église de France se trouva avoir recouvré ses antiques libertés et franchises, c'est-à-dire que le clergé eut l'autorisation de procéder aux nominations de dignités et de bénéfices par voie d'élection. — L'assemblée arrêta également que le roi, sans plus de préliminaires, enverrait à Avignon le vénérable Pierre d'Ailly et le maréchal de Boucicaut avec une armée, pour obliger Benoît à quitter la chaire de l'Apôtre; ce qui fut exécuté immédiatement.

En apprenant l'arrivée des envoyés français et l'approche des troupes, le pape éprouva une vive frayeur; cependant il sut dissimuler son émotion, et lorsque l'évêque de Cambrai vint lui signifier le décret rendu par le concile, il répondit d'une voix calme: « Non, je n'abdiquerai point. Que votre maître apprenne que j'ai été élu souverain pontife par la volonté de Dieu, et que je n'obéirai jamais à la volonté des hommes, ma résistance à leur perversité dut-elle me valoir la couronne du martyr. »

Après cette réponse, les cardinaux, qui prévoyaient les conséquences d'un semblable refus, et ne voulaient point s'exposer aux horreurs d'un siège, se levèrent de leurs bancs et s'échappèrent de la salle d'audience les uns après les autres pour faire leurs préparatifs de départ. Pierre d'Ailly et le maréchal de Boucicaut se retirèrent à leur tour et firent investir Avignon par leurs troupes. Ensuite, d'après les usages du temps pour les déclarations de guerre, le général français envoya un héraut d'armes défier le pape dans son palais.

Les habitants, effrayés de cette démonstration, se présentèrent en masse à la demeure pontificale, déclarant qu'ils ne voulaient point de guerre avec la France. En vain Benoît fit valoir que la ville était forte et bien approvisionnée de vivres; que ses alliés d'Italie levaient des troupes pour le secourir, et que le roi d'Aragon ne pouvait manquer, comme son parent et son fils spirituel, d'accourir à son premier appel; les magistrats furent inébranlables, et déclara-

rent que les citoyens ne se battraient jamais contre les Français. « Eh bien, sortez d'ici, vilains! s'écria-t-il dans un transport de rage; gardez vos maisons, si vous pouvez; je saurai bien défendre mon palais. » Les portes de la cité furent immédiatement ouvertes, et le maréchal de Boucicaut fit son entrée dans Avignon à la tête des troupes françaises.

Quant au pape, il fit rompre le pont-levis qui était devant son château, et fit serment de ne point se rendre et de se précipiter du haut des créneaux de la tour, plutôt que de se voir prisonnier. Il écrivit ensuite à Martin, roi d'Aragon, employant tour à tour les prières et les menaces pour qu'il lui envoyât des troupes et pour qu'il l'arrachât des mains des Français. Là encore il devait éprouver une nouvelle déception, car le prince, après avoir pris connaissance de la lettre du pontife, dit au député: « Quoi! ce prêtre pense-t-il que je sois assez stupide que d'aller me mettre en guerre avec la France pour soutenir ses fourberies sacerdotales? Il est prisonnier dans son palais; eh bien, qu'il y reste. »

Opiniâtre comme le sont tous les prêtres, Benoît n'en continua pas moins à se défendre; il animait lui-même ses soldats, dit Juvénal des Ursins, et contribua à sauver le château par sa vigilance. Une nuit, pendant qu'il faisait sa ronde autour des murailles, il entendit un bruit souterrain de pas d'hommes et de bruissement d'épées; c'étaient les assiégeants qui, ayant enlevé les grilles d'un égout des cuisines, se glissaient à la faveur de l'obscurité dans la cour du palais; le saint-père appela à voix basse quelques-uns de ses gardes, et à mesure que les ennemis arrivaient un à un dans la cour, il leur jetait une couverture sur la tête pour étouffer leurs cris, et les faisait emporter dans les cachots du palais. On fit environ soixante prisonniers avant que les autres en eussent l'éveil.

Pendant huit mois entiers que le saint-père eut à souffrir les rigueurs d'un siège, sa fermeté ne se démentit pas un seul instant. Charles VI de son côté fut inexorable, et consentit seulement à changer le siège en blocus jusqu'à ce que l'union fût rétablie dans l'Église.

Bien différent de son compétiteur, qui soutenait ses droits à la papauté les armes à la main, Boniface IX préférait la corruption à la résistance, et s'appliquait à grossir ses trésors pour acheter des consciences et pour se soutenir sur le trône. Toutes les ressources de la simonie se trouvant épuisées, il publia un nouveau jubilé pour l'année séculaire, quoiqu'il y eût à peine dix ans écoulés depuis le dernier. Ce fut encore un trafic scandaleux d'indulgences et d'absolutions; mais les offrandes ne furent pas aussi abondantes qu'au précédent jubilé, soit que le zèle des fidèles se fût ralenti, soit que la confiance des pèlerins dans les indulgences eût diminué. Alors Boniface imagina de s'en prendre au clergé; il révoqua les grâces et les bénéfices qu'il avait vendus depuis dix années; il cassa les unions de paroisses faites par lui ou par son prédécesseur immédiat, et remit en vente toutes les grâces, tous les bénéfices, toutes les indulgences.

Cette mesure échoua encore, et l'empressement du clergé ne répondant pas à son attente, il eut recours



Le pape assiégé dans son palais à Avignon

aux inquisiteurs, et fit brûler une foule prodigieuse d'hérétiques, pour s'emparer de leurs dépouilles. Il poursuivit également et pour le même motif la secte des blancs, espèce de moines mendians qui parcouraient l'Italie en portant de grands crucifix artistement travaillés, qui laissaient tomber des gouttes de

sang ou versaient des larmes pour attendre les fidèles et pour extorquer de l'argent aux peuples ignorants et superstitieux. Boniface, qui voyait dans les blancs des concurrents redoutables, s'empara du trésor de la secte comme d'un bien qui lui avait été volé, fit arrêter les principaux chefs et les fit brûler vifs.



Les orgies de Wenceslas.

Pendant que l'Église d'Occident était déchirée par un schisme déplorable, l'Église d'Orient avait à lutter contre la nouvelle religion de Mahomet, dont les redoutables kalifes avaient déjà soumis au Koran le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie. Jusque-là Constantinople avait résisté aux efforts des infidèles; cependant les conquêtes de Bajazet faisaient pressentir que les musulmans songeaient à faire passer l'empire grec sous leur domination; et Manuel Paléologue, qui régnait alors, prévoyant qu'il ne pourrait résister à ses terribles adversaires, abandonna sa capitale, qui composait pour ainsi dire tout son empire, et vint en France pour demander des secours à Charles VI. Il passa deux années entières au château du Louvre, au milieu des fêtes et des plaisirs: ses négociations, soit avec la France, soit avec l'Angleterre ou l'Allemagne, n'aboutirent à rien; et on le laissa retourner en Orient presque seul, tant le schisme avait épuisé l'Europe d'hommes et d'argent.

Ce voyage de Manuel fut néanmoins très-favorable à l'Italie et à la France; car les savants qu'il avait amenés avec lui firent connaître ces immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité que la politique des prêtres latins avait proscrits de la Gaule, de la Germanie et de la péninsule romaine, et préparèrent cette ère de régénération qu'on a appelée Renaissance.

Une révolution remarquable eut lieu pendant cette dernière année du quatorzième siècle: les Allemands renversèrent du trône Wenceslas, fils aîné de Charles IV, monstre d'impudicité, d'ivrognerie et de cruauté, qui faisait peser sur les peuples la plus exécrable tyrannie. On raconte qu'il ne sortait jamais qu'accompagné d'une escorte de boureaux qu'il appelait ses compères, et qui égorgaient les malheureux que le hasard plagait sur son chemin lorsqu'il était ivre. Ses crimes lassèrent enfin le peuple: de généreux citoyens se mirent à la tête d'une conspiration, attaquèrent le palais de Wenceslas, le firent



lui-même prisonnier, et le renfermèrent dans une forteresse. Malheureusement la jeune fille d'un des seigneurs eut partie du roi détrôné et le fit échapper de sa prison par une issue secrète.

Aussitôt que les électeurs furent instruits de son évasion, ils se hâtèrent de prononcer sa déchéance de l'empire, et proclamèrent Robert III, duc de Bavière, roi d'Italie et de Germanie. Le pape de Rome ayant approuvé cette élection, Benoît XIII embrassa naturellement le parti de Wenceslas, qui conservait encore de puissants amis en Bohême, en Allemagne et même en Italie. Ainsi les deux papes, en soutenant chacun l'un des empereurs, rallumèrent la guerre civile, et reculèrent indéfiniment la réunion du concile qui devait prononcer leur déposition.

La France se trouvait également dans une agitation extrême relativement à la question de l'obédience; les ducs de Berry, de Bourgogne, la plus grande partie du clergé et l'Université de Paris, soutenaient qu'on devait exiger du pape d'Avignon sa renonciation au trône apostolique; mais la maison d'Orléans faisant cause commune avec les ambassadeurs du roi d'Aragon, avec l'université de Toulouse et plusieurs chefs d'ordres ainsi que certains ecclésiastiques influents qui avaient été gagnés par l'or de Benoît, mettaient tout en œuvre pour faire délivrer le pape et pour lui rendre l'obédience.

De violentes discussions avaient lieu à ce sujet entre les princes; et le peuple prenant le parti des uns ou des autres, se battit, selon la coutume, pour le pape, pour le roi et pour les princes. Enfin le parti des d'Orléans triompha; un gentilhomme normand appelé Robert de Braquemond, gouverneur d'une des villes voisines d'Avignon, se laissa corrompre, et consentit à favoriser la fuite du pape. Comme son grade lui permettait d'entrer en pourparlers avec Benoît sans éveiller les soupçons, il en profita pour concerter avec lui un projet d'évasion.

Voici de quelle manière ils l'exécutèrent : après une conférence qui avait duré jusqu'à la nuit, le saint-père s'enveloppa dans le manteau d'un des domestiques de Braquemond, sortit de la forteresse, et traversa les lignes ennemies à la suite du capitaine; une fois hors des murs d'enceinte de la ville, Benoît trouva une escorte de cinq cents hommes qui l'accompagna jusqu'à Château-Raynard, place réputée imprenable.

Le fugitif, de cette retraite, écrivit au roi : « Notre cher et bien-aimé fils, nous avons été assiégé pendant plus de trois ans dans le palais de notre ville d'Avignon, et notre personne sacrée a été exposée aux plus grands dangers pour la défense des libertés de l'Église. Cependant nous avons pu reconnaître dans notre captivité, que notre constance à supporter les iniquités des hommes n'avait point touché vos esprits grossiers, et que notre courageuse résignation était regardée comme une preuve de faiblesse. Nous avons donc pris la résolution d'agir autrement, et après avoir humblement recommandé notre personne à la miséricorde divine, nous sommes sorti sans crainte du palais et de la ville; nous avons traversé les lignes de vos soldats, et nous sommes arrivé sain et sauf à Château-Raynard, où nous espérons qu'avec l'aide de Dieu, des anges, des archanges et de toute

la milice céleste, nous pourrons défier les princes et les seigneurs, et faire triompher notre sainte cause. »

En effet, Benoît s'occupa de pourvoir cette place d'une nombreuse garnison; et quand il se vit à l'abri de tout danger, il fulmina contre les cardinaux une bulle de dégradation, afin de les rendre incapables d'être un autre pape; il envoya ensuite des ambassadeurs auprès des rois d'Aragon et d'Espagne pour les instruire du changement de sa position.

Ces souverains voyant que le parti du saint-père reprenait le dessus, craignirent de s'exposer à sa vengeance, et lui jurèrent obéissance et soumission. Les envoyés de Hongrie imitèrent cet exemple, ainsi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques et plusieurs seigneurs français; les cardinaux eux-mêmes suivirent l'impulsion qui était donnée, et lui adressèrent une supplique pour obtenir d'être reçus à sa communion. En bon maître, le pontife retira la bulle lancée contre eux, et les invita à un grand festin en signe de réconciliation. « Mais, dit le moine de Saint-Denis, ils se fussent bien passés d'un pareil honneur, car ils payèrent chèrement leur écot par la grande peur qu'il leur fit. Dès qu'ils furent à table, à un signal donné, des gens de guerre envahirent la salle du banquet, l'épée nue à la main, et paraissant n'attendre qu'un ordre pour les massacrer. Le saint-père s'amusa pendant quelques instants de l'expression de terreur qui se répandit sur leurs visages; ensuite il renvoya ses gardes, et se contenta de faire signer aux cardinaux un traité par lequel ils s'engageaient à une entière et aveugle obéissance envers lui, et promettaient de travailler de tout leur pouvoir à lui soumettre la France. »

Par suite de cette amnistie, les choses furent rétablies comme elles l'étaient avant la soustraction; néanmoins Benoît ne voulut pardonner à la ville d'Avignon qu'à la condition que les citoyens répareraient à leurs frais les fortifications du palais pontifical, et lui payeraient une forte somme comme indemnité de guerre. Ces préliminaires achevés, il donna ses pleins pouvoirs aux cardinaux de Poitiers et de Saluce pour négocier la paix avec Charles VI, et pour obtenir qu'on rétablît son obédience dans le royaume. Un grand nombre de villes n'attendirent même pas le décret du roi pour reconnaître le pape, tant on était fatigué de ces querelles; à Paris, dans plusieurs églises, les ecclésiastiques, en signe de soumission, attachèrent immédiatement à un cierge pascal le nom du pontife et la date de son avènement au trône apostolique.

Charles VI reçut les légats avec distinction, et s'engagea par serment à reconnaître désormais Benoît comme légitime chef de l'Église. Voici l'édit qu'il publia à ce sujet : « Près de cinq années se sont écoulées depuis le jour où le clergé et les seigneurs de notre royaume, s'étant formés en assemblée, ont déclaré que pour faire cesser le schisme, il fallait contraindre les deux papes à descendre de la chaire de saint Pierre. En conséquence de cette décision, notre royaume s'était soustrait à l'obédience de Benoît XIII; malheureusement le succès que nous espérions de cette détermination ne s'est pas réalisé; nous pensions que l'intrus Boniface serait abandonné par ses sectateurs; et au contraire,

il s'est affirmé de plus en plus dans son obstination. De sa prison; une armée de paysans se rassembla autour de lui. Ladislas. Celui-ci

meini, s'embarqua int à Naples.

de la Hongrie, le s, et se vengea de on compétiteur; il de fond en comble fit passer au fil de stiques attachés à gria les tristes ré-

hee pour faire une rival; et comme il de l'argent, il es-omme, il pourrait apauté. Si la pro- démarche n'était ennemi habile, et les agents secrets, e arrêter et appli- des révélations. Il le solennelle char- a réunion de l'E- une cession mu- à une réélection; sion était de con- ut soin de choisir s sûrs, habiles et

t à Rome, le saint- s et les fit inviter rdinaux, refusant accorder audience

rendre publique- lus à sa dignité. passèrent sur cet e, et parurent cé- du cérémonial.

endance, le pape s ses intérêts, et ice secrète; mais r à son parti, ils ager à vendre la e tactique, dissipa- que lui faisait;

; et les congédia de réfléchir à leur convoqua secrète- d'Angleterre, de

les évêques, les a cour; puis il fit qu'il les attendait en terminer avec nt au Vatican; et concerter, on les

ux: « J'accuse, le Luna, l'Arago-

naï, l'antipape qui se fait appeler Benoît XIII, de m'avoir proposé un marché infâme, de m'avoir offert dix millions de florins d'or pour la papauté! Je somme ses agents de confirmer par leur témoignage la vérité de mes accusations! » Et se plaçant sur

Approved by the Department of Municipal Affairs  
Hazen-Twiss Limited  
(Printers and Stationers) SASKATOON

Village of Bruno

Village Tax Receipt

No. 1333

*J. S. Smith*  
Deputy Minister of Municipal Affairs

VILLAGE OF BRUNO

Province of Saskatchewan

C. B. Folio

T. R. Folio

RECEIVED FROM

the sum of

Date Paid

DOLLARS to be applied in payment of taxes as follows:

193.

Sec'y-Treas.

Lot	Block	Sub-division	Municipal and School Taxes (exclusive of School Arrears Prior to 1919)	Years Paid	School Arrears Prior to 1919	Years Paid	Public Revenue Taxes	Years Paid	Total Paid

grie fut de courte durée : Ladislas ayant voulu établir de nouveaux impôts sur les peuples, pour payer au saint-père les arrérages du cens qui étaient dus depuis plus de trois ans, les villes et les provinces entrèrent en pleine révolte; Sigismond fut enlevé



lui-même prisonnier, et le renfermèrent dans une tourteresse. Malheureusement la jeune fille d'un des géôliers eut pitié de sa prison par une

Aussitôt que les évènements, ils se hâtèrent l'empire, et proclamèrent roi d'Italie et de France. Ils approuvèrent cette élection et se déclarèrent le parti encore de puissants seigneurs même en Italie. À chacun l'un des empires, et reculèrent à qui devait prononcer.

La France se trouva en extrême rébellion; les ducs de la grande partie du clergé renoncèrent au titre d'Orléans faisant connaître de plusieurs chefs ecclésiastiques influents de Benoît, mettaient le pape et pour lui.

De violentes dissentiments entre les princes; les uns ou des autres, le pape, pour le roi des d'Orléans triompha appelé Robert de Bavière, voisins d'Orléans, consentit à favoriser Benoît sans éveiller de concert avec lui.

Voici de quelle manière une conférence que le saint-père s'enveloppa de domestiques de Bavière et traversa les lignes ennemies; une fois hors de France, Benoît trouva une escorte l'accompagna jusqu'à la frontière imprenable.

Le fugitif, de ce cher et bien-aimé plus de trois ans de prison, et notre plus grand danger pour l'Église. Cependant notre captivité, qui était regardée comme une injustice des hommes, après avoir été humiliée à la miséricorde divine, nous sommes sorti sans crainte du palais et de la ville; nous avons traversé les lignes de vos soldats, et nous sommes arrivé sain et sauf à Château-Raynard, où nous espérons qu'avec l'aide de Dieu, des anges, des archanges et de toute

la milice céleste, nous pourrions délier les princes et les seigneurs, et faire triompher notre sainte cause.

il se  
en

decision, notre royaume se fut soustrait à l'obéissance de Benoît XIII; malheureusement le succès que nous espérions de cette détermination ne s'est pas réalisé; nous pensions que l'intrus Boniface serait abandonné par ses sectateurs; et au contraire,

il s'est affermi de plus en plus dans son obstination. Cet antipape s'est constamment refusé à descendre du saint-siège, quoique Benoît ait offert authentiquement de se soumettre à une réélection. D'ailleurs les cardinaux, juges absolus dans l'application des remèdes qu'il convient d'employer pour éteindre un schisme, après avoir fait scission avec le saint-père, étant revenus à son autorité, nous ne pouvons rester plus longtemps en dehors de son obéissance.

« Par toutes ces considérations, de l'avis de nos oncles les ducs de Berry et de Bourgogne, de l'avis de notre frère le duc d'Orléans, de l'avis de nos principaux seigneurs, de l'avis des prélats et des universités de Paris, d'Orléans, de Toulouse, d'Angers et de Montpellier, nous déclarons que dès à présent la soustraction a cessé; nous restituons à Benoît XIII une entière obéissance pour nous et pour notre royaume, commandant d'une manière expresse à nos justiciers de faire publier ce décret, et de punir avec toute la rigueur des lois les contrevenants à nos présentes volontés. »

Aussitôt que Benoît eut appris le résultat favorable des négociations de ses légats, il sortit triomphant de Château-Raynard et revint dans son palais d'Avignon. Tant qu'il avait été prisonnier, le saint-père avait fait les plus magnifiques promesses, et s'était engagé à maintenir dans leurs offices les ecclésiastiques qui en avaient été pourvus pendant la soustraction; mais dès qu'il se vit libre et puissant, il refusa de confirmer les différentes promotions qui avaient été faites, et exigea que les évêques lui payassent un droit énorme d'investiture; il anathématisa les seigneurs qui s'étaient déclarés contre lui; il mit l'interdit sur les couvents et sur les villes de leur juridiction, et les taxa à une forte amende pour racheter leur absolution. Enfin, lorsque par ses manœuvres il eut rempli son épargne, il recommença les hostilités contre son compétiteur avec plus de fureur et d'aclarnement que jamais. Malheureusement pour lui, l'autorité de Boniface était affermie sur des bases solides en Italie et en Allemagne; et il trouva que celui-ci avait mis le temps et les circonstances à profit. En effet, à la mort de Galéas, tyran de Milan, le pape s'était emparé des villes de Bologne, de Pérouse et de Modène, avait fait main basse sur ses trésors, et s'était créé avec ces ressources un parti puissant dans Rome, où il régnait en maître absolu. Pour le moment il était occupé à placer Ladislas sur le trône de Hongrie, afin de soumettre ce royaume à son autorité en renversant Sigismond, frère de Wenceslas, son ennemi personnel. A son instigation, les Hongrois s'étaient révoltés, avaient battu les troupes de Sigismond, avaient fait le roi prisonnier, l'avaient plongé dans les cachots d'un donjon, et avaient proclamé pour souverain Ladislas, le plus proche héritier de la reine Marie, dont ils vénéraient la mémoire.

Ce prince vint aussitôt à Warasdin, et se fit couronner par le cardinal légat Ange Acciajoli. Son règne fut de courte durée: Ladislas ayant voulu établir de nouveaux impôts sur les peuples, pour payer au saint-père les arrérages du cens qui étaient dus depuis plus de trois ans, les villes et les provinces entrèrent en pleine révolte; Sigismond fut enlevé

de sa prison; une armée de paysans se rassembla autour de lui, et marcha contre Ladislas. Celui-ci prit la fuite à l'approche de son ennemi, s'embarqua sur les côtes de la Dalmatie et revint à Naples.

Une seconde fois maître absolu de la Hongrie, le cruel Sigismond usa de représailles, et se vengea de ceux qui s'étaient déclarés pour son compétiteur; il brûla des villes entières, détruisit de fond en comble des églises et des monastères, et fit passer au fil de l'épée les seigneurs et les ecclésiastiques attachés à Boniface. Tels furent pour la Hongrie les tristes résultats de ses alliances avec le pape.

Benoît voulut profiter de cet échec pour faire une dernière tentative auprès de son rival; et comme il connaissait son amour immodéré de l'argent, il espéra qu'en lui offrant une grosse somme, il pourrait le déterminer à vendre sa part de papauté. Si la proposition n'était point agréée, cette démarche n'était pas sans quelque danger avec un ennemi habile, et ne pouvait être confiée surtout à des agents secrets, que son compétiteur aurait pu faire arrêter et appliquer à la torture pour en obtenir des révélations. Il fit partir pour Rome une ambassade solennelle chargée en apparence de travailler à la réunion de l'Eglise, et d'offrir à Boniface de faire une cession mutuelle et de se soumettre tous deux à une réélection; mais le véritable objet de la mission était de conclure un marché avec son rival. Il eut soin de choisir pour cette négociation des hommes sûrs, habiles et remplis de prudence.

Dès que les ambassadeurs furent à Rome, le saint-père leur envoya de riches présents et les fit inviter à des fêtes brillantes par ses cardinaux, refusant toutefois de les voir et de leur accorder audience avant qu'ils eussent consenti à lui rendre publiquement les honneurs qui étaient dus à sa dignité. Ceux-ci, après en avoir délibéré, passèrent sur cet incident, qui était sans importance, et parurent céder de bonne grâce sur la question du cérémonial. Charmé de cette marque de condescendance, le pape conçut l'espoir de les mettre dans ses intérêts, et consentit à les recevoir en audience secrète; mais lorsqu'il vit que loin de se ranger à son parti, ils venaient au contraire pour l'engager à vendre la tiare à son ennemi, il changea de tactique, dissimula habilement la colère et le dépit que lui faisait éprouver une semblable ouverture, et les congédia en leur disant qu'il avait besoin de réfléchir à leur proposition. Deux jours après, il convoqua secrètement en concile les ambassadeurs d'Angleterre, de Naples, les magistrats de Rome, les évêques, les cardinaux et tous les officiers de sa cour; puis il fit prévenir les envoyés de Benoît qu'il les attendait pour discuter leurs propositions et en terminer avec eux. Les prélats français accoururent au Vatican; et sans leur donner le temps de se concerter, on les introduisit dans le consistoire.

Alors Boniface se tourna vers eux: « J'accuse, dit-il d'une voix tonnante, Pierre de Luna, l'Aragonais, l'antipape qui se fait appeler Benoît XIII, de m'avoir proposé un marché infâme, de m'avoir offert dix millions de florins d'or pour la papauté! Je somme ses agents de confirmer par leur témoignage la vérité de mes accusations! » Et se plaçant sur



Funérailles de Benoît XIII

son trône avec toute la majesté d'un triomphateur, il attendit leur réponse.

Tout avait été prévu par le rusé Benoît : les ambassadeurs s'avancèrent au milieu de l'assemblée, et après avoir joué la surprise et l'indignation, ils déclarèrent avec serment que ce n'était point leur maître, mais Boniface lui-même qui avait proposé ce marché criminel. Une telle audace transporta de fureur le saint-père : il ordonna qu'on leur fit subir immédiatement la question ordinaire et extraordinaire, en plein consistoire, pour leur arracher l'aveu de leur félonie.

Sans paraître épouvantés de la colère qu'ils avaient excitée, ceux-ci répondirent qu'ils étaient prêts à souffrir tous les supplices et même la mort pour défendre la réputation du pontife d'Avignon : qu'en cette circonstance néanmoins la vérité était trop palpable pour qu'il fût nécessaire d'en venir à une semblable preuve : qu'en conséquence, ils invoquaient le droit d'inviolabilité attaché à leur caractè-

re d'ambassadeurs et garanti par un sauf-conduit signé de la main de Boniface.

Cette répartie, dit Théodoric de Niem, augmenta tellement la colère du pape, qu'il en éprouva une syncope, et qu'on fut obligé de l'emporter dans son appartement; trois jours après, son règne était terminé. Il fut enterré sans pompe dans l'Église de Saint-Pierre, le 2 octobre 1404, en présence des ambassadeurs de Benoît XIII. »

L'historien Antoine de Florence raconte différemment la mort de Boniface ; il affirme que le pontife était depuis longtemps attaqué de la pierre, et que cette maladie le tourmentait si cruellement, qu'il avait été obligé, pour calmer la violence de ses douleurs, d'après les conseils des médecins, d'entretenir des relations charnelles avec une femme. Mais un jour, ajoute le pieux historien, il usa de l'ordonnance avec si peu de ménagements, qu'il fut pris d'une hémorrhagie violente, et qu'il perdit tout son sang par l'urètre ! »





## HISTOIRE POLITIQUE DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Andronic II, empereur d'Orient. — Les grands conspirent contre son autorité. — Sa cruauté envers les conjurés. — Il fait enfermer son frère dans une cage de fer. — Andronic associe son fils Michel à l'empire. — Il fait égorger Roger de Flor. — Il est détrôné par Andronic le Jeune. — Débauches, captivité et mort d'Andronic II. — Règne d'Andronic III. — Jean Paléologue parvient à l'empire à l'âge de neuf ans. — Régence de l'impératrice Anne de Savoie et de Jean Cantacuzène. — Débauches de l'impératrice. — Le régent se fait proclamer empereur. — L'impératrice conspire contre Cantacuzène. — Son favori Apocaupe veut s'emparer de la couronne. — Il assassine la mère de Jean Cantacuzène dans un cachot. — Il est assommé lui-même à coups de chaînes par des prisonniers. — L'impératrice venge la mort de son favori. — Révolution à Constantinople. — Retour de Cantacuzène. — Mort de l'impératrice Anne de Savoie. — Cantacuzène renonce à l'empire et s'enferme dans un couvent avec son fils. — Jean Paléologue empereur. — Il vient en Occident pour demander des secours contre les Turcs. — Il conclut un traité de paix avec le sultan Amurath. — Il fait crever les yeux à son fils. — Débauches de l'empereur. — La guerre éclate entre les Grecs et les Turcs. — Paléologue est obligé de détruire les murailles de Constantinople. — Mort de Jean Paléologue. — Événements politiques en France. — Louis X surnommé le Hutin. — Misère publique sous ce règne. — Le roi fait pendre Enguerrand de Marigny. — Orgies à la tour de Nesle. — Horrible supplice infligé aux amants de la reine Marguerite de Bourgogne et de Jeanne sa belle-sœur. — Mort de Louis le Hutin. — Régence de Philippe le Long et mort de Jean son pupille. — Le régent s'empare du trône et proclame la loi salique. — Il meurt après son usurpation. — Tableau des misères du peuple. — Charles IV succède à son frère. — Exécution de Girard de la Guette. — Désordres de la reine d'Angleterre. — Elle fait assassiner son mari. — Mort singulière de ce prince et de son mignon. — Mort de Charles le Bel. — Philippe de Valois parvient à la couronne. — Il crée les gabelles. — Siège de Cassel. — Cartel de défi du roi Édouard III à Philippe de Valois. — Guerres entre la France et l'Angleterre. — Mort de Philippe. — Jean monte sur le trône. — Sa trahison envers le roi de Navarre. — Bataille de Poitiers. — Régence du prince Charles. — Le peuple se révolte. — Le prévôt Étienne Marcel est assassiné par Jean Maillard. — Ivrognerie du roi Jean. — Il achète sa liberté en donnant aux Anglais les plus belles provinces du royaume. — Il vend sa fille à Galés Sforce, tyran de Milan. — Mort de Jean. — Son fils Charles V lui succède. — Ses cruautés à Montpellier. — Il fixe la majorité des rois à quatorze ans. — Mort de Charles V. — Son fils Charles VI lui succède sous la tutelle d'un conseil de régence. — Sacre du roi. — Il fait massacrer quarante mille Flamands à la journée de Rosebecq. — Les Maillotins. — Massacres dans Paris. — Mariage du roi avec Isabeau de Bavière. — Saturnales de la cour. — Amours incestueux du duc d'Orléans et d'Isabeau. — Démence de Charles VI. — Naissance de Charles VII. — Tyrannie et débauches d'Isabeau de Bavière. — Assassinat du duc de Bourgogne. — Assassinat du duc d'Orléans. — Les Bourguignons et les Armagnacs. — La reine fait empoisonner deux de ses fils. — Charles VII, son bâtard, est obligé de fuir pour éviter le sort de ses frères. — Exécution de Bous-Bourdon, amant de la reine. — Isabeau se ligue avec le duc de Bourgogne. — Nouveaux massacres dans Paris. — Entrée de la reine dans la capitale. — Peste engendrée par la corruption des cadavres. — Les Anglais viennent en France, appelés par le duc de Bourgogne. — Le dauphin le fait traîtreusement assassiner. — Isabeau vend la France au roi d'Angleterre. — Le parlement ratifie le marché. — Mort de Charles VII. — Mort de l'âme Isabeau de Bavière.

Pendant le cours de ce siècle, les princes grecs se montrèrent les dignes successeurs de Constantin, et continuèrent à siéger dans le palais de Blaquernes, entourés de courtisanes et de mignons.

Après la mort de Michel, son fils Andronic II resta seul maître de l'empire; le premier usage qu'il fit de son autorité fut de révoquer les décrets rendus par son père pour la réunion des Églises grecque et latine; il assembla en concile tous les prélats

de son royaume, et leur demanda humblement pardon d'avoir coopéré à l'alliance impie qui avait été conclue par son père avec les hérétiques latins. Cette assemblée s'occupa ensuite de plusieurs questions théologiques qui se décidèrent d'une manière fort singulière. Lorsque les Pères étaient embarrassés pour se prononcer entre deux évêques sur un point de controverse, ils ordonnaient l'épreuve appelée ordalie ou jugement du feu. Ceux qui devaient su

L'épreuve s'y préparait par trois jours de jeûne, par des prières et des macérations; ensuite on leur enveloppait la main droite d'un sachet de cuir cacheté du sceau impérial, et on les gardait à vue pour qu'ils ne fissent point usage de frictions qui pussent amortir l'action du feu. Le quatrième jour, on les conduisait en grande cérémonie à l'église cathédrale; on célébrait la messe en leur honneur, après quoi on enlevait les sachets de cuir, et ils devaient prendre un globe de fer rougi au feu, qu'on appelait le saint, et le porter depuis l'autel jusqu'à la balustrade qui fermait le sanctuaire. Celui qui refusait l'épreuve perdait sa cause.

Pendant qu'Andronic Paléologue discutait sur les dogmes et sur les mystères de la religion, une flotte formidable commandée par Charles d'Ajou, roi de Naples, prenait la route de Constantinople afin d'en faire le siège; heureusement pour l'empereur, une tempête assaillit les vaisseaux ennemis au moment où ils entraient dans le détroit, et contribua plus que son courage à éloigner le danger. Enfin les Grecs se lassèrent eux-mêmes d'obéir à un prince tout à la fois ligot et luxurieux, plusieurs villes se mutinèrent; un guerrier déjà redoutable, Philanthropène, leva l'étendard de la révolte, et marcha sur Constantinople à la tête de l'armée qu'il commandait.

Trop lâche pour défendre sa couronne avec son épée, Andronic Paléologue eut recours à la trahison et gagna quelques officiers de Philanthropène, qui le lui livrèrent garrotté. Ce malheureux fut condamné à avoir les yeux arrachés et à être décapité. Constantin Porphyrogénète, frère du monarque, fut enveloppé dans la proscription, sous prétexte qu'il entretenait des relations criminelles avec les révoltés; ses biens furent confisqués, et l'infortuné fut condamné à passer le reste de ses jours dans une cage de fer.

Malgré ces terribles exemples de sévérité, les conjurations se multiplièrent sous le règne d'Andronic et le déterminèrent à associer à l'empire son fils Michel. Ce jeune prince, qui n'était pas encore été perverti par la jouissance du pouvoir suprême, rendit de sages ordonnances et améliora le sort de ses sujets; mais il ne put défendre les provinces contre les ennemis du dehors; les pirates continuèrent à ravager les côtes de l'Helléspont; les Vénitiens firent des descentes jusque sur la plage de Constantinople; les Serbiens envahirent les provinces du Nord; les Turcs et les Perses achevèrent la conquête des provinces du Midi.

Dans cette extrémité, Andronic appela à son aide un célèbre aventurier catalan, nommé Roger de Flor, chef des écumeux de mer. Ces nouveaux alliés lui rendirent d'abord quelques services; ensuite ils devinrent plus incommodes que les barbares; ils pillèrent les églises, forcèrent les monastères de religieuses et rançonnèrent les villes. Pour mettre un terme à leurs déprédations, Andronic Paléologue fit assassiner Roger de Flor; cette fois le moyen ne lui réussit pas; car, sous prétexte de venger la mort de leur chef, ces bandits parcoururent toutes les provinces et commirent des atrocités épouvantables d'un bout de l'empire à l'autre, jusqu'à la mort de Michel.

Le fils de Michel, nommé Andronic, voulut lui succéder et partager avec son grand-père la suprême puis-

sance; le vieil empereur, qui redoutait l'ambition de ce jeune prince, refusa de l'associer au gouvernement, et l'éloigna de Constantinople. Celui-ci se jeta dans le parti de la révolution, se mit à la tête des mécontents et l'obligea à le nommer César, ensuite despote, puis associé à l'empire; et enfin dans une seconde révolte il se fit proclamer seul empereur. Le vieil Andronic, relégué dans son palais, se consola de la perte du trône avec des mignons et des courtisanes; mais son petit-fils étant tombé dangereusement malade, les grands, qui craignaient de lui voir reprendre les rênes de l'empire, le contraignirent à se revêtir de l'habit religieux et à se renfermer dans un monastère, où il mourut deux années après, le 13 février 1332.

Andronic III, surnommé le Jeune, se montra digne de l'amour des peuples par ses grandes qualités et ses vertus civiques; il supprima plusieurs des impôts qui avaient été établis par son grand-père, réforma sa cour, s'entoura de savants, de philosophes, et retarda pour un instant la ruine de l'empire grec. Il mourut en 1341, après avoir régné seize ans.

Son fils, Jean Paléologue, lui succéda à l'âge de neuf ans, sous la tutelle de l'impératrice Anne de Savoie, sa mère, et de Jean Cantacuzène, premier domestique du palais. Une funeste mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le régent et l'impératrice mère. Celle-ci résolut de se débarrasser d'un censeur incommode, qui osait blâmer le scandale de ses amours avec le protovestiaire Apocaupe; et à la faveur d'une révolution de palais, elle fit chasser Cantacuzène de Constantinople, et le déclara déchu de la régence. Le peuple ne ratifia point la condamnation; une émeute éclata, et l'impératrice mère fut obligée de rappeler son ennemi à la cour et de le rétablir dans ses dignités.

Une seconde tentative de la même nature n'eut pas un meilleur résultat. Anne de Savoie ayant voulu profiter de l'absence du régent pour prononcer sa déchéance, le peuple, l'armée et même quelques-uns des seigneurs de la cour prirent parti pour Cantacuzène et le proclamèrent empereur. L'or, les intrigues, la calomnie, tous les genres de corruption furent employés inutilement par l'impératrice pour ruiner le parti de son ennemi. Comme rien ne lui réussissait, elle soudoya des assassins; le complot échoua encore par un hasard fort singulier: au moment où l'un des conjurés entra dans la tente du régent pour le frapper, une jeune esclave qui était couchée à ses pieds se réveilla, et voyant un homme armé, elle appela au secours; Jean Cantacuzène sauta aussitôt sur son épée, se mit en défense, et donna le temps à ses gardes d'accourir à son aide.

Cette conspiration avait été si bien organisée, que l'impératrice mère et son amant en regardaient le succès comme infaillible. En conséquence, ils avaient fait tous leurs préparatifs pour s'emparer de la suprême puissance dès que la mort de leur ennemi serait connue à Constantinople; la vieille mère de Cantacuzène avait été arrêtée et plongée dans un cachot, ainsi qu'un grand nombre de ses partisans; le jeune empereur avait été lui-même relégué dans un château nommé Epilate, où il était gardé à vue.

Au jour fixé pour l'exécution du meurtre, les deux coupables convoquèrent en assemblée les principaux

citoyens, les officiers du palais et quelques-unes de leurs créatures. Apocaube prit la parole, rappela insolemment les services qu'il avait rendus à l'État pendant l'absence du régent, et finit par leur annoncer qu'ayant appris la nouvelle de la mort de Cantacuzène, il demandait à le remplacer dans ses importantes fonctions.

Son empressement lui devint fatal ; à peine la séance était-elle levée, qu'on vint avertir Apocaube que la mère de son ennemi avait reçu un message secret dans sa prison, et qu'elle avait déjà raconté les détails du complot auquel son fils venait d'échapper. Aussitôt il se rendit auprès de cette femme vénérable pour lui arracher la lettre de son fils, et sur son refus de la lui donner, ce monstre l'étrangla de ses mains. Aux cris de la victime, les prisonniers des cachots voisins brisèrent les portes, entourèrent le meurtrier, et, faute d'armes, l'assommèrent à coups de chaînes.

L'impératrice, qui accourait pour rejoindre son amant, ne trouva qu'un cadavre en entrant dans la prison ; rendue, furieuse par cette vue et par le triomphe de son rival, elle fit aussitôt avancer de farouches soldats, et après les avoir gorgés de viandes et de liqueurs enivrantes, elle les lâcha comme des bêtes fauves sur les malheureux prisonniers, et en fit faire un massacre effroyable. Ces atrocités exaspérèrent les esprits ; le peuple courut aux armes, chassa les soldats, et ouvrit les portes de Constantinople à Cantacuzène, qui venait, mais trop tard, pour sauver sa vieille mère.

Anne de Savoie, forcée d'abandonner la direction de l'empire, sans espoir de jamais la recouvrer, se jeta dans les débauches et dans les querelles théologiques jusqu'au moment de sa mort, qui eut lieu peu de temps après, par suite d'une hémorrhagie utérine.

Cantacuzène mit tous ses soins à soulager les malheurs des peuples ; simple et modeste, il ne se laissa pas éblouir par les grandeurs ; il rendit de sages ordonnances, diminua les impôts ; et, sans nul doute, il eût sauvé l'empire, si déjà les crimes de ses prédécesseurs n'avaient rendu cette tâche impossible. Les peuples, plongés dans la plus profonde misère par les exactions de leurs princes, étaient sans force et sans énergie pour repousser les redoutables adversaires qui envahissaient leurs frontières. Attaqué à la fois par les Génois, par les Serviens, par les Turcs et les Perses, Cantacuzène eut encore à lutter contre la peste, qui fit de l'empire un vaste champ de mort. Néanmoins il était parvenu, par son extrême sagesse et par son activité inconcevable, à faire face à tous ses ennemis, lorsque éclata une guerre civile qui devait lui porter le dernier coup. C'était le jeune Paléologue, son élève, qui payait son dévouement par la plus noire ingratitude, et qui, par le conseil de ses courtisans, venait à la tête d'une armée revendiquer la possession exclusive du trône.

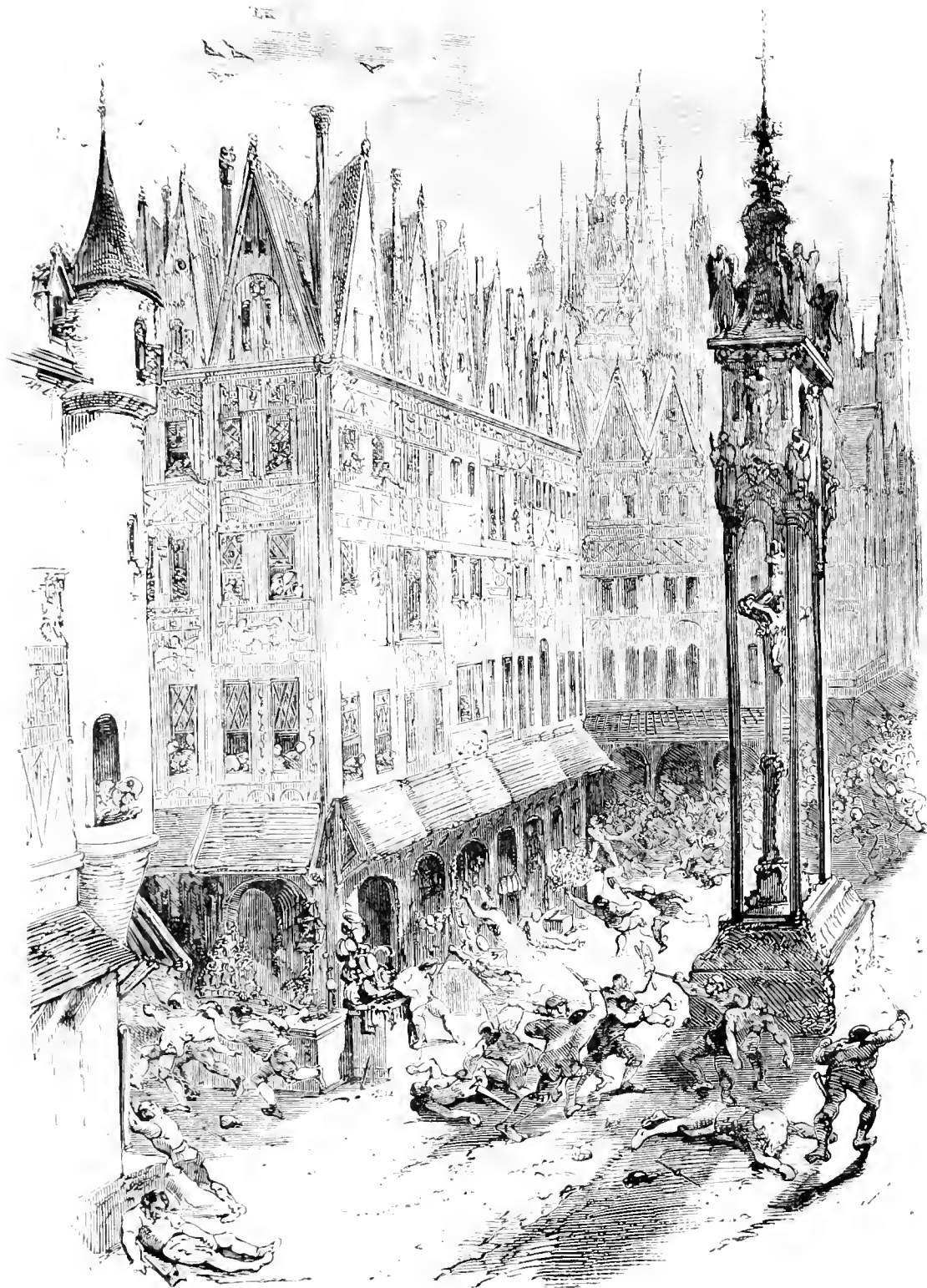
Ce jeune présomptueux, battu sur terre et sur mer, fut bientôt obligé de chercher un asile dans l'île de Ténédos. Quoique vainqueur, Cantacuzène, dégoûté des hommes et fatigué des grandeurs, résolut d'abdiquer : il rassembla les grands de l'empire, et leur proposa d'associer au jeune Paléologue, son fils aîné, Matthieu Cantacuzène.

Cette proposition fut accueillie avec d'autant plus d'empressement que ce prince s'était déjà fait remarquer par une extrême prudence et par un grand amour de la justice. L'empereur remit solennellement le sceptre aux mains de son fils, et se retira, en 1355, dans le monastère de Mangane, où il prit l'habit religieux sous le nom de frère Josuaphus Christodolus. Il employa le reste de sa vie à composer de nombreux écrits sur l'histoire de son temps, qui malheureusement ont été anéantis dans l'incendie de la bibliothèque de Constantinople.

Peu de jours après l'abdication de Cantacuzène, le jeune Paléologue quitta l'île de Ténédos et revint dans sa capitale ; d'abord il jura une amitié inviolable à Matthieu, qu'il appelait son frère ; ensuite l'ambition l'emporta, de nouvelles divisions éclatèrent entre les deux empereurs, et la guerre civile recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Du fond de son monastère, le vertueux Cantacuzène fit appel à la raison de son fils, et lui conseilla d'imiter son exemple, de sortir du tourbillon des grandeurs et de se vouer comme lui au culte de la sagesse dans le silence du cloître. Matthieu écouta les avis de son père, descendit du trône, et laissa l'ambitieux Paléologue maître de l'empire. Le jeune imprudent, qui avait hâte d'exercer l'autorité souveraine, déclara la guerre aux Bulgares et marcha contre eux ; cette invasion en Bulgarie lui devint fatale, car pendant qu'il était occupé à ruiner ce pays, les Turcs envahirent ses plus belles provinces. Alors il s'adressa aux princes chrétiens pour en obtenir des secours ; il vint même à Rome et jura obéissance au pape, sans en obtenir autre chose que de stériles promesses. Bien plus, comme il avait été forcé d'emprunter des sommes considérables aux Vénitiens pour faire des présents au saint-père, il se vit arrêté et mis en prison jusqu'à ce qu'il eût remboursé à la Sérénissime République l'argent qu'elle lui avait avancé. Manuel, le second de ses fils, fut obligé de vendre les diamants de la couronne, les meubles des palais et même ses domaines, pour rembourser les dettes de son père.

Pendant l'absence de Paléologue, le sultan Amurat avait poursuivi ses succès, et l'empire se trouvait réduit aux villes de Constantinople, de Thessalonique, de Sparte, et à quelques îles sur la mer Egée. Pour conserver cette ombre d'autorité, Paléologue demanda la paix au sultan, et lui offrit de lui céder en toute propriété les provinces qu'il lui avait enlevées. Ce honteux traité obtenu, il ne songea plus qu'à ses plaisirs, et devint bientôt le plus débauché de son royaume, comme il s'en était montré le plus lâche. Andronic, son fils aîné, indigné de l'état d'abjection dans lequel son père plongeait l'empire, se mit à la tête d'une conjuration ; malheureusement des traîtres le vendirent au moment où elle allait éclater. Le jeune prince fut arrêté, condamné à avoir les yeux brûlés avec un fer ardent, et enfin à être renfermé dans la tour d'Arséna pour le reste de ses jours. Son second fils, qu'il soupçonnait d'avoir participé au complot, éprouva le même châtiment que son frère, et tous deux furent déclarés inhabiles à posséder la couronne. Son plus jeune fils, nommé Manuel, fut immédiatement associé à l'empire.



Une émeute à Constantinople





Bataille de Poitiers

Dans l'intervalle, Amurat avait été poignardé par le Servien Milosch Kobilowitch, et avait laissé ses immenses Etats à son fils Bajazet, surnommé la Foudre. Dès son avènement au trône, le nouveau sultan voulut profiter de la terreur qu'il inspirait, pour obliger l'empereur à lui payer des tributs énormes, et même à lui donner son fils Manuel en otage. Néanmoins si grande que fût la lâcheté de l'empereur, les exigences de Bajazet devinrent telles que Paléologue, poussé par le désespoir, résolut de s'affranchir du

joug honteux auquel son allié l'avait asservi, et se détermina à relever les fortifications de sa capitale pour résister aux armes des Turcs. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet, car à la première nouvelle qui en parvint à Bajazet, celui-ci marcha sur Constantinople, et menaca l'empereur de faire brûler les yeux à son fils Manuel, d'exterminer tous les Grecs et d'anéantir l'empire, si les nouveaux ouvrages n'étaient détruits immédiatement.

Paléologue ne survécut pas longtemps à cette der-

nière humiliation: il mourut en 1391, usé de débauches, méprisé des étrangers et exécré de ses sujets. Son fils, Manuel Paléologue, lui succéda et continua la politique de son père, dont nous verrons les résultats dans le siècle suivant.

Pendant que l'empire grec, fondé par Constantin, s'éroulait sous les coups des sectateurs de Mahomet, la France restait écrasée sous la double tyrannie des rois et des prêtres: en aucun temps, les désordres, la cupidité et l'insolence de ces ennemis de l'humanité n'avaient été poussés à un plus haut point.

A Philippe le Bel avait succédé son fils Louis X, surnommé le Hutin ou le mutin, le querelleur; aussi avide, aussi fou, aussi cruel que son père, il était parvenu à reunir sur sa tête la double couronne de France et de Navarre. Jamais les malheurs du peuple n'avaient été plus grands que sous ce règne. Les impôts étaient excessifs, et l'altération des monnaies avait perdu tout le crédit de la France; enfin la pénurie était telle, que le roi fut obligé de retarder son sacre pendant près d'une année, faute d'argent pour payer les frais de la cérémonie.

Son oncle, Charles de Valois, pour le tirer d'embarras, lui conseilla d'accuser Enguerrand de Marigny, ministre de son père, de malversation dans l'administration des finances, et de confisquer tous ses biens à son profit. Ce seigneur fut mis en état d'arrestation; mais, comme il parvint à se justifier du crime de concussion, on se rejeta sur une vague accusation de sorcellerie, et on le condamna à être pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon, pour avoir attenté à la vie du roi par maléfices et enchantements! Le cadavre fut étendu à une croix sur le point culminant du charnier, et resta exposé huit jours entiers aux insultes de la soldatesque.

Plus tard on réhabilita la mémoire de cet homme intègre, on déclara les accusations fausses et calomnieuses, et ses juges furent chargés de malédictions! Qu'imp était à Louis le Hutin le jugement de la postérité, il héritait de son ministre! Cette confiscation se trouvant insuffisante pour remplir ses trésors, il prépara une nouvelle fliceté dont les juifs devaient être les victimes: il rendit un décret qui autorisait leur rentrée dans le royaume pour douze années, moyennant le paiement d'un droit énorme; il leur venlit en outre l'autorisation d'acheter des retures, c'est-à-dire des terres et des maisons, et encouragea même leur conversion au christianisme.

Ces malheureux, trompés par son hypocrisie, abjurèrent en grand nombre et achetèrent des maisons et des terres; lorsqu'il supposa les choses arrivées au point où il les voulait, il changea de tactique et de langage, et prétendit que ces conversions étaient préjudiciables aux intérêts des seigneurs et de leurs familles, attendu qu'elles affranchissaient les Israélites et diminuaient le nombre des serfs des domaines féodaux; conséquemment, il déclara nulles toutes les conversions, confisqua au profit de la couronne les biens de ceux qui avaient abjuré, et remit leurs personnes sous la juridiction des nobles. Les infortunés qui se trouvèrent ainsi dépouillés de leurs biens par l'insigne mauvaise foi du prince, retournèrent au judaïsme et abandonnèrent une terre ingrate, qu'ils enrichissaient de leur travail et de leur industrie.

Toutes ces exactions ne rapportant pas encore assez d'argent pour subvenir aux dépenses de la cour, le roi mit en vente les offices de judicature, leva de nouveaux décimes sur le clergé, et écrasa le peuple de tailles et de corvées. La tyrannie de Louis le Hutin le rendit odieux à ses sujets, qui le méprisaient déjà à cause des honteuses débauches de sa femme, Marguerite de Bourgogne. Les chroniqueurs contemporains racontent que cette reine impudique se réunissait le soir dans la fameuse tour de Nesle avec ses belles-sœurs, Jeanne et Blanche de Bourgogne, mariées chacune à l'un des fils de Philippe le Bel, et que là se passaient des orgies dégoûtantes, dignes des temps de Sardanapale. Ils ajoutent que souvent, le lendemain de ces saturnales, on retrouvait sur la berge les cadavres des jeunes filles et des infortunés qui avaient servi aux infâmes voluptés de ces princesses. Enfin la fréquence de leurs débauches, le scandale de leur conduite fut poussé si loin, qu'un acte de justice devenait nécessaire.

Pendant une nuit, des gardes cernèrent la tour de Nesle, et arrêtèrent par ordre du roi tous ceux qui s'y trouvèrent. Les trois princesses furent mises en jugement, et comme l'adultère avait été flagrant, elles furent condamnées à mort avec leurs amants, par arrêt du Parlement. Blanche parvint à se soustraire au supplice en évoquant la cause devant la juridiction ecclésiastique, et en faisant déclarer son mariage nul pour cause de parenté; Jeanne, femme de Philippe le Long, fut plus heureuse encore; elle sut convaincre son mari de son innocence, malgré les preuves écrasantes qui la condamnaient, et elle revint à la cour; quant à Louis le Hutin, il fut inflexible: la reine fut d'abord renfermée dans le château de Gaillard, et ensuite étranglée par son ordre. Gauthier et Philippe d'Aulnay ou Delannay, les amants de Marguerite et de Jeanne, furent mutilés des parties qui avaient péché, ensuite écorchés vifs et attachés à la queue d'un cheval, qui fit trois fois le tour de la prairie de Maubuisson en les traînant sur l'herbe nouvellement fauchée; après le supplice on leur trancha la tête, et leurs corps furent pendus au gibet par-dessous les aisselles.

Quelque temps après, Louis X contracta un second mariage avec Clémence de Hongrie. Pendant le cours de son règne, il avait tellement exaspéré les esprits par sa tyrannie, qu'il n'osait plus paraître en public, et qu'il se décida même à quitter l'ancien palais des rois, dans la crainte que la haine qu'il inspirait venant à faire explosion, il ne lui fût impossible de se défendre contre les insurgés. Il choisit pour sa résidence le château du Louvre, dont la situation et les ouvrages fortifiés présentaient plus de moyens de résistance. Plus tard, comme il ne se trouvait pas encore en sûreté, il se retira au donjon de Vincennes, qui était réputé imprenable. Malgré toutes ses précautions, le tyran ne put échapper à la puissance occulte qui se joue des rois et de leurs calculs; la mort, la terrible mort vint frapper Louis le Hutin sur son trône. Quelques historiens disent qu'il mourut des suites d'un refroidissement, pour avoir bu un verre d'eau à la glace; d'autres prétendent qu'il avait été empoisonné à l'instigation de son successeur, par un de ses officiers de bouche. Il fut enterré à Saint-Denis, dans les premiers jours de juin 1316.

Philippe V, surnommé le Long, à cause de sa grande échine, se trouvait à Lyon, occupé de l'élection d'un pape, lorsqu'il reçut l'heureuse nouvelle de la mort de son frère; il se rendit en grande hâte à Paris, et convoqua immédiatement le Parlement pour se faire reconnaître gardien de l'État et curateur au ventre de la reine, qui se trouvait malencontreusement enceinte. La jeune veuve mit au monde un enfant mâle, appelé Jean, qui mourut empoisonné, huit jours après sa naissance. Débarrassé de son pupille, le régent n'hésita point à se déclarer roi par le droit de la nation, malgré la vive opposition de Eudes IV, duc de Bourgogne, qui revendiquait la couronne pour sa nièce Jeanne, fille de Louis le Hutin et de Marguerite, soutenant que par le droit naturel comme par le droit civil, elle devait succéder à Jean, son frère, ainsi qu'il arrivait des grands fiefs, qui tombaient presque tous de lance en quenouille.

Pour résister au parti puissant qui s'était formé contre lui, et dans lequel on comptait plus de trente princes du sang, Philippe se fit sans délai sacrer à Reims, en présence de quelques grands du royaume et notamment de la comtesse Mathilde, souveraine de l'Artois, qui assistait à la cérémonie en qualité de pair de France. Immédiatement après, il convoqua une assemblée de seigneurs, de prélats, de notables et de docteurs ou maîtres de l'Université, et fit décréter la loi salique, qui rendait les femmes inhabiles à succéder au trône. Son usurpation se trouvant ainsi légitimée, Philippe se fit prêter serment de fidélité par les grands dignitaires de sa faction, sans s'inquiéter des réclamations de la noblesse et des grands feudataires. Du reste, il se trouva vigoureusement soutenu par Jean XXII, qui fulmina des anathèmes terribles contre ses ennemis.

Alors il put s'occuper de la réalisation du projet de ses prédécesseurs, qui était l'affermissement de l'autorité royale sur la ruine du système féodal: comme cette œuvre était entreprise dans un intérêt de dynastie, les peuples, loin d'en éprouver quelque soulagement, se trouvèrent écrasés de nouveaux impôts, et obligés de vendre jusqu'à leurs derniers haillons pour remplir les coffres du roi, et pour subvenir aux dépenses d'une croisade en terre sainte, qui avait pour but d'éloigner de France les seigneurs qui s'opposaient à son ambition. Heureusement, au moment du départ, il fut pris d'un mal subit qui l'enleva en quelques jours; il mourut le 3 février 1322, à l'âge de vingt-huit ans; les historiens laissent supposer que son frère l'avait fait empoisonner.

« Sous ce règne éphémère, dit le moine de Saint-Denis dans son langage naïf, eurent lieu, à défaut de grandes choses, deux événements qui méritent d'être cités: l'apparition d'une comète et l'émeute des Pastoureaux ou pâtres. Dieu avait envoyé la comète, le pape avait excité l'émeute; voici à quelle occasion: Jean XXII fit prêcher par ses moines que la conquête de la terre sainte se ferait par des bergers. Aussitôt les gardiens de troupeaux abandonnèrent leurs montons, leurs bœufs et leurs pores, se réunirent par troupes, et parcoururent les provinces, ravageant les campagnes, pillant les châteaux, les abbayes, et rançonnant les villes pour se procurer les moyens de passer en Asie. Les Juifs surtout

avaient à redouter leur passage, car lorsqu'ils tombaient au pouvoir de ces fanatiques ils étaient impitoyablement massacrés. On raconte qu'une fois les Pastoureaux, après avoir saisi dans une seule ville plus de cinq cents de ces infortunés, les renfermèrent dans une grande tour à laquelle ils mirent le feu!

« Ils traversèrent ainsi la France, semblables à des trombes furieuses, et vinrent s'abattre sur Carcassonne: là, ils trouvèrent des Vandois, qui, au lieu de leur permettre le pillage, les reçurent à main armée et les traitèrent comme des brigands, les pendant ici par bandes de cinquante, là par centaines, et ainsi partout, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus un seul de vivant.

« La persécution contre les Israélites n'en fut pas ralentie pour cela; la cour de France ayant besoin de leurs biens, on les accusa d'avoir donné de l'argent à des méseaux ou lépreux pour faire empoisonner les eaux des rivières; on produisit de faux témoins, qui assuraient sous serment avoir reçu d'eux plusieurs sachets renfermant du sang d'homme, de l'urine, des hosties et différentes herbes; et le bon roi Louis X ne se fit pas faute de les torturer pour leur faire avouer des crimes qui entraînaient la confiscation; aussi un très-grand nombre de ces infortunés s'entre-tuèrent pour éviter le supplice du feu et la torture de l'écorchement... »

Charles IV, surnommé le Bel, le dernier des fils de Philippe le Bel, succéda à son frère Philippe le Long. Son premier acte d'autorité fut de faire arrêter Girard de la Guette, ministre des finances, pour s'emparer de ses richesses, ainsi qu'avait fait Louis le Hutin envers Enguerrand de Marigny. La seule différence qui eut lieu entre ces deux victimes de l'avarice, c'est que Girard évita le gibet en mourant pendant qu'on lui faisait subir la question. On mutila néanmoins son cadavre; on confisqua ses biens, et sa famille fut bannie du royaume. Après cette exécution, le roi mit en jugement tous les agents du fisc appelés lombards, et les livra à la vengeance du peuple. Cette mesure de sévérité, en même temps qu'elle remplissait les coffres de Charles IV des dépouilles de ses serviteurs, voilait, sous les apparences de l'amour du bien public, les vols et les déprédations du spoliateur.

Dans l'intervalle, Isabelle, sœur de Charles le Bel, et femme d'Edouard II, roi d'Angleterre, vint se réfugier à la cour de France, pour échapper, disait-elle, à la tyrannie insupportable de Hug Spencer, le mégnon de son mari. Comme à cette époque les peuples épousaient les querelles des rois, si honteuses qu'elles fussent, la guerre fut déclarée entre les deux pays afin de venger Isabelle. Avec l'appui de son frère, cette reine infâme rassembla une armée, repassa le détroit, débarqua à Londres, repoussa les troupes royales, et fit prisonniers son mari et le jeune Spencer. Sa vengeance ne s'arrêta pas à une si légère punition; pendant une nuit, des assassins pénétrèrent dans le château de Berkeley, où était gardé le malheureux Edouard; il fut arraché de son lit, étendu sur un matelas, la face tournée vers le sol; un des bourreaux étouffa ses cris en lui pressant la tête sous un oreiller, les autres lui écartèrent les jambes, lui introduisirent dans l'anus une corne de bouc percée

aux deux extrémités ; et à travers la corne, ils plongèrent dans ses entrailles une broche de fer rougie au feu ; de sorte que la victime fut assassinée sans qu'on pût voir sur son corps aucune trace de violence, ni blessure, ni brûlure !

Hug Spencer eut une fin encore plus cruelle que celle de son maître ; sous les yeux mêmes de la reine il fut affreusement torturé, et on lui arracha les parties naturelles pour le punir, disait l'arrêt, de ce qu'il en avait fait un coupable usage avec le monarque : ensuite il fut pendu. Ce qu'il y eut de plus scandaleux, ajouta la chronique anglaise, c'est qu'Isabelle assista à l'exécution, ayant à ses côtés le beau Mortimer, son amant, qui plus tard fut également pendu par les ordres d'Édouard III.

Charles le Bel ne survécut pas longtemps au triomphe de sa sœur : il mourut à Vincennes, le 1<sup>er</sup> février 1328, ne laissant que des filles pour héritières, et la reine Jeanne enceinte de sept mois. Les barons du royaume se réunirent aussitôt en assemblée, et donnèrent la régence à Philippe de Valois, oncle du roi défunt et frère de Philippe le Bel. Deux mois après, la princesse étant accouchée d'une fille, Philippe de Valois prit le titre de roi. Alors se renouvelèrent les disputes qui avaient eu lieu sous le règne de Philippe le Long, au sujet de l'exclusion des femmes à la couronne : Édouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, sœur de Charles le Bel, voulut élever des prétentions à la couronne de France ; mais il fut éconduit par les états-généraux du royaume, qui ratifièrent l'avènement des Valois au trône.

Philippe, dont la passion était l'amour de l'argent, essaya pour s'en procurer d'une nouvelle mesure financière qu'il appela la gabelle, et qui faillit amener une terrible révolution et son expulsion du trône en soulevant contre lui l'indignation générale.

Pour faire diversion à la haine dont il était l'objet, le roi de France déclara la guerre aux Flamands, et marcha au secours du comte de Cressy, que ses sujets avaient enfermé dans le château de Cassel. L'armée française qu'il conduisit contre les insurgés était forte de trente mille hommes, et n'avait à combattre que de pauvres cultivateurs et des artisans au nombre de douze mille au plus, et commandés par un homme du peuple, un marchand de poissons, nommé Zannequin ou Zannequin. Il est vrai que les Flamands étaient animés par l'amour de la liberté, et que ce sentiment sublime exaltait leur courage et suppléait au nombre.

Après plusieurs assauts infructueux, le roi fut obligé de se retirer à quelques lieues de Cassel, et forma un camp pour intercepter les communications du dehors avec la ville, afin de la prendre par famine. Le général ennemi ne fut point dupe de cette tactique : il sortit de la place, vint poser son camp vis à vis celui des Français, et pour narguer Philippe, il fit élever un poteau, surmonté d'un coq de bois, avec ces deux vers :

Quand ce coq chanté aura,  
Le roi Cassel conquètera.

D'après ce que racontent les historiens flamands, le rusé Zannequin, qu'ils appellent le général Chasse-Marée, poussait l'audace jusqu'à venir lui-même dans

le camp des Français, sous ses habits de marchand, et vendait du poisson à bon marché, afin d'être bien accueilli des soldats, et de faire ses observations sans exciter de défiance. Ayant donc remarqué que les officiers restaient longtemps à table, mangeaient fort et buvaient sec, et qu'à leur exemple les soldats dormaient après le dîner, son plan d'attaque fut bientôt conçu, et il ne forma rien moins que le projet de surprendre le roi dans sa tente.

Un jour de grande chaleur, au moment où chacun dormait dans le camp, il fit avancer ses troupes en silence, et passa les lignes ennemies avec quelques gens déterminés et déguisés comme lui en marchands de poissons. Par malheur, au moment où il franchissait l'enceinte de la tente royale, il fut reconnu par un moine, qui cria « aux armes. »

Philippe, réveillé en sursaut, se jeta sur son épée et se mit en défense ; les Français tombèrent sur la petite troupe qui était engagée dans le camp, et massacrèrent jusqu'au dernier homme ; le brave Zannequin se défendit avec le plus grand courage, et fut tué un des derniers. Le roi fit ensuite attaquer les Flamands, qui furent mis en déroute après une vigoureuse résistance. Ainsi se termina cette funeste journée, qu'on nomma la journée de Cassel : la ville se rendit ; le seigneur de Cressy fut rétabli dans son comté, et put assouvir sa vengeance sur ceux qu'il nommait ses sujets rebelles.

De retour dans sa bonne ville de Paris, le roi trouva un cartel de défi du jeune roi Édouard III, qui l'appelait en champ clos pour lui disputer la couronne de France. Mais le lâche Philippe préférait voir les peuples s'entrégorger pour ses querelles plutôt que d'exposer sa personne aux chances d'un combat singulier ; et il entama ces guerres effroyables qui devaient couvrir la France et l'Angleterre de désastres, de massacres et d'embrasements pendant plusieurs siècles.

« Ce sont les commencements des douleurs de notre pauvre France, qui fut tant ravagée par l'Anglais, » disent les chroniqueurs ; en effet, les journées fatales de Crécy et de l'Écluse, la prise de Calais, vinrent porter un coup terrible à notre marine et à nos finances. Aux calamités qui signalèrent l'avènement de la maison de Valois sur le trône, se joignirent la peste et la famine, qui exercèrent leurs ravages sur les populations des villes et des campagnes. Enfin, après un règne de vingt-deux ans, Philippe mourut à Nogent-le-Rotrou, le 12 août 1350, et le royaume s'en trouva délivré.

Jean, son fils aîné, lui succéda à l'âge de quarante ans ; ce prince était d'un naturel emporté, d'un esprit étroit, et capable tout au plus de commander à des moines ; il se trouva néanmoins par le hasard de sa naissance, et par le fait de la loi d'hérédité, appelé à gouverner un grand peuple. Son règne commença par des exécutions ; le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, fut décapité par ses ordres, sans avoir été mis en jugement ; les deux frères d'Harcourt, seigneurs de Maubrée et de Colinet, eurent le même sort ; enfin, unissant la perfidie à la férocité, il invita le roi de Navarre à une fête, fit traîtreusement massacrer sa suite, et fit son hôte prisonnier contre le droit des gens.



Charles V consulte les devins

Cette dernière lâcheté suscita au roi Jean des ennemis puissants; le frère, les parents et les amis du roi de Navarre prirent les armes pour le venger, et la guerre éclata dans le midi de la France.

A la faveur de nos discordes civiles, les Anglais étendaient impunément leurs conquêtes dans les provinces; et déjà Edouard prince de Galles, surnommé le prince Noir, après avoir mis à feu et à sang l'Auvergne et la province du Limousin, avait poussé jusqu'en Poitou, lorsque enfin l'imminence du danger obligea le roi à suspendre la guerre contre la Navarre, pour défendre ses propres domaines. Une armée de quatre-vingt mille hommes fut levée à la hâte; Jean en prit le commandement, marcha contre les Anglais, qu'il atteignit à deux lieues de Poitiers, dans une vaste plaine plantée de vignes. Edouard n'avait alors avec lui que huit mille soldats, qui se

trouvaient serrés de tous côtés par l'armée française; comme il ne lui restait pas même l'espoir d'échapper à ses ennemis par une retraite, il envoya offrir au roi de France de lui rendre toutes les places et les châteaux qui étaient en son pouvoir, de signer une trêve de sept ans, et de payer les frais de guerre; ne demandant en échange que la permission de se retirer avec armes et bagages.

Jean, dans l'enivrement d'un triomphe qu'il regardait comme assuré, refusa ces conditions, et répondit qu'il voulait avoir l'honneur de vaincre celui qui passait pour le plus habile capitaine de son temps. La bataille eut lieu entre les Français et les Anglais; et les désastres de cette journée, après cinq siècles écoulés, sont restés dans l'histoire comme un monument de honte que la royauté a légué à la France! Quatre-vingt mille Français furent taillés

en pièces par huit mille Anglais! Jean lui-même et Philippe, son quatrième fils, furent pris par le vainqueur et conduits à Londres.

Cette captivité du roi et la régence de Charles, son fils aîné, occupent une grande place dans nos chroniques par le récit des calamités qui en furent les tristes conséquences. Le roi de Navarre parvint à sortir de prison, ralluma la guerre civile, et voulut même disputer la couronne de France au régent. Celui-ci, obligé de tenir constamment une armée sur pied pour résister à ses ennemis, épuisa bientôt les ressources de la nation; et lorsqu'en outre de ces dépenses extraordinaires il eut encore à satisfaire aux exigences de son père, qui semait l'or à pleines mains dans les fêtes qu'il donnait à Londres, à la comtesse de Salisbury, sa maîtresse, il se trouva dans la nécessité de doubler les tailles et les gabelles. Cette augmentation d'impôts provoqua un soulèvement jusqu'alors sans exemple; l'autorité du régent fut méconnue; les états-généraux furent même impuissants pour arrêter le mouvement populaire; c'était la lutte qui commençait entre la démocratie et la royauté, lutte qui ne prendra fin qu'avec l'abolition des monarchies!

Voici comment en parle la chronique de Saint-Denis : « Le lundi, vingt-huitième jour de mai 1357, les gens de labour s'émurent dans le pays de Beauvoisin, et coururent sus aux gentilshommes, sous la conduite de Guillaume Gaillet, leur capitaine; ils brûlèrent les châteaux forts, et égorgèrent les seigneurs, leurs femmes et leur lignée, aux cris de : Vive la liberté! vive la jacquerie! Un grand nombre de villes du royaume imitèrent leur exemple. A Paris, un moine, nommé Charles Consaie, prêcha publiquement contre le roi, contre le régent et, contre la reine, qu'il accusait des malheurs de l'Etat; les bourgeois prirent les armes et chassèrent les troupes royales.

« Pour un moment, la cause du peuple triompha; Etienne Marcel, prévôt des marchands, fut investi d'une espèce de dictature qu'il exerça avec une fermeté très-remarquable. Le régent fut obligé de se parer des couleurs adoptées par la nation; et son autorité fut impuissante pour protéger Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, ses partisans, qui avaient refusé de prendre les mêmes emblèmes. Ces deux seigneurs furent pendus sous les yeux du prince.

« Tout cela eut malheureusement une courte durée, car le régent, étant parvenu à s'échapper de Paris, soudoya des bandes de gens sans aveu, dont il donna le commandement à un misérable, nommé Jean Maillard. Ceux-ci se présentèrent un matin à la porte Saint-Antoine, agitant une bannière du roi de France, et criant : Mont-Joye! Saint-Denis! au roi! au duc! et sans qu'on eût le temps de fermer les portes de la ville, ils se jetèrent sur les gardes, les égorgèrent, et Jean Maillard assomma lui-même par derrière d'un coup de hache le courageux Marcel. Le cadavre de ce défenseur des libertés publiques et ceux des autres citoyens tués dans la mêlée furent traînés dans les rues et jetés au charnier de Montfaucon. Le même soir, le régent fit son entrée dans sa bonne ville de Paris! »

Pendant qu'on égorgait ses sujets, le roi Jean continuait à courir les tavernes de Londres, et cher-

chait à mériter le titre de roi des ivrognes, qui lui avait été donné par les insulaires; enfin il se fatigua de la prison, et se racheta moyennant un rançon et un traité qui transmettait à Édouard III, en pleine souveraineté, le Poitou, les fiefs de Thouars et de Belle-Vie; les provinces de la Gascogne, de l'Agenois, du Périgord, du Limousin; les pays de Cahors, de Tarbes, de Bigorre, de Rouergue, de l'Angoumois, ainsi que les villes de Montreuil-sur-Mer, de Ponthieu, de Calais, de Guines, de Méry, de Sangite, de Boulogne, de Humes, de Vales et d'Oum; il s'engageait en outre à payer au monarque anglais trois millions d'écus d'or.

Malgré l'épuisement où se trouvaient les finances du royaume, les états de la noblesse témoignèrent leur joie du retour de Jean, en lui offrant un buffet ciselé en vermeil, qui avait coûté plus d'un million cinq cent mille livres! Comme d'ordinaire, ce fut le peuple qui paya. Pour tout remerciement, le roi Jean doubla les impôts; ensuite il mit sa propre chair à l'encau, et vendit sa fille Isabelle à Galéas, tyran de Milan, pour six cent mille florins, qu'il vint dépenser à Londres avec la comtesse de Salisbury. Du reste, ce fut son dernier voyage; à la suite d'un excès de table, il eut une violente indigestion, dont il mourut le 8 avril 1364. Son corps fut rapporté à Paris, en grande pompe, et déposé à l'abbaye de Saint-Denis, cette redoutable et dernière demeure des rois de France, véritable charnier royal.

Charles V, fils aîné de Jean, lui succéda, et se ôfit décerner en montant sur le trône, le surnom de Sage, que les chroniqueurs du temps lui ont conservé, « parce que, disent-ils, ce prince avait moult prudence, et ne paraissait jamais à la tête de ses armées pour ne pas tomber au pouvoir des ennemis, et afin d'éviter le sort de son père. » Ce titre de sage ne pouvait pas en effet lui être donné à cause de ses grands talents dans l'administration du royaume, car, sous sa régence, les provinces avaient été ravagées par des bandes de pillards, appelées Compagnies franches, sans qu'il songeât même à les détruire; ce n'était pas à cause de sa grande loyauté, car, dès qu'il fut roi, il rompit sans motif les traités faits avec les Anglais, et recommença la guerre pour reconquérir les places qui leur avaient été abandonnées; il ne mérita pas davantage le titre de sage par ses lumières et par la force de son esprit, car il était plus ignorant et plus superstitieux qu'aucun de ses sujets. Sans cesse entouré de magiciens, d'astrologues ou de sorcières, Charles V ne faisait pas un traité ni la plus simple démarche qu'il n'eût auparavant consulté ses devins pour connaître les arrêts du ciel : son seul mérite est d'avoir laissé le commandement de ses armées au cométable du Guesclin et à l'amiral Jean de Vienne, dont les exploits illustrèrent son règne et firent oublier la lâcheté du monarque.

A la couraude, Charles V joignait la cruauté, ainsi qu'il paraît par le récit des atrocités qui furent commises dans la ville de Montpellier, cité jusqu'alors indépendante et qui avait eu le malheur de passer sous sa domination. Comme le peuple s'était soulevé contre les agents du fisc, et refusait de payer les impôts qui avaient été doublés, le bon roi s'en émut et chargea le duc de Berry, son frère, et une armée



composée de compagnies franches, de mettre ses sujets à la raison. A l'approche de ces bandes de pillards, les malheureux insurgés furent saisis de terreur, ils déposèrent immédiatement les armes, et envoyèrent les clés de la ville au prince avec une députation des principaux habitants, la corde au cou et pieds nus, les vêtements déchirés, la tête couverte de cendres, et accompagnés des gens d'église portant les bannières et la croix. Le frère du roi reçut les clés, poursuivit sa route et fit son entrée dans Montpellier; les rues étaient bordées des deux côtés par une haie de vieillards, de femmes et d'enfants à genoux, poussant des gémissements et criant miséricorde! mais ce tigre à face humaine, inaccessible à la pitié, fit immédiatement saisir six cents de ces infortunés, et au nom du très-haut, très-puissant et très-miséricordieux Charles V, roi de France, deux cents furent pendus, deux cents furent décapités, et deux cents brûlés vifs; leurs biens furent confisqués au profit de la couronne, et leurs enfants déclarés infâmes. On fit grâce au reste de la population, à la condition toutefois que la ville payerait à son gracieux monarque cent vingt mille livres d'or!

Quelque temps après cette sanglante exécution, Charles le Sage mourut, léguant à la nation, comme dernier monument de sa sagesse, l'ordonnance qui remettait en vigueur le décret de Philippe le Hardi, et qui fixait la majorité des rois à quatorze ans! Il appuyait son opinion de raisonnements et de citations puisés dans la Bible et dans l'Art d'aimer d'Ovide, et qui prouvaient, suivant lui, que les rois étaient plus précoces que les autres hommes. Comme son fils n'avait pas encore atteint sa treizième année, on fut néanmoins obligé de lui donner des tuteurs et de former un conseil de régence composé des ducs de Berry, d'Anjou, de Bourgogne et de Bourbon.

Charles V mort, le royaume fut encore bouleversé par les intrigues des princes, qui se disputaient la présidence du conseil de régence; après plusieurs mois de luttes sanglantes et acharnées, ils finirent par s'entendre, et déférèrent au duc d'Anjou l'exercice de l'autorité souveraine, sous la condition qu'il abandonnerait à ses frères les trésors du roi défunt sans en rien réserver. Pour compenser le sacrifice qu'il était obligé de faire, le régent augmenta les impôts, et commit de si nombreuses exactions, que les habitants de Paris, de Rouen et d'Amiens se fatiguèrent de payer les officiers du fisc.

Lorsque le jeune Charles eut atteint sa majorité, il se rendit à Reims, accompagné de ses oncles et des seigneurs de la cour, et reçut l'huile sacrée et la couronne des mains de l'archevêque Richard Piepus. Dans son impatience d'exercer par lui-même l'autorité royale, cet enfant de quatorze ans leva une armée et marcha au secours du comte de Flandre, que ses sujets avaient détrôné, parce que, dit Juvénal des Ursins, « ce seigneur voulait faire de grandes exactions, tailler, piller, égorger, ainsi que laissent les rois de France! »

Cet exécrable rejeton de Charles V eut la gloire de faire massacrer quarante mille citoyens, commandés par le célèbre Philippe Artevelle. Néanmoins la nouvelle de cette victoire remportée sur un peuple ami, exaspéra les esprits en France; les Parisiens se sou-

levèrent, et coururent à l'hôtel de ville, en brisèrent les portes, s'emparèrent des armes qu'ils y trouvèrent, ainsi que d'un grand nombre de maillets de plomb, ce qui fit donner aux insurgés le nom de maillotins; ensuite ils se ruèrent dans les rues, assommèrent les soldats, les fermiers des aides et tous les suppôts de la tyrannie; ils délivrèrent les prisonniers, brûlèrent les hôtels des princes, et se déclarèrent libres et affranchis de toutes sujétions royales ou princières.

Mal en prit aux courageux bourgeois de s'être révoltés, car Charles, le jour de son entrée dans Paris, en fit brûler plus de cinq cents; pendant plus de trois mois il en fit constamment torturer et pendre jusqu'à trente et quarante chaque jour, donnant tant de besogne aux bourreaux, que ceux-ci imaginèrent de lier les condamnés dans un sac et de les jeter à la Seine, pour alléger leur travail.

Enfin, lorsque le jeune roi fut rassasié de sang, il fit publier à son de trompe que le peuple eût à se rassembler sur la place du Palais; et là, assis sur un trône étincelant d'or et de pierreries, il fit lire par son chancelier, Pierre d'Orgemont, le discours suivant: « Manants et bourgeois de Paris, vous avez mérité mille morts pour avoir massacré les maltôtiers au lieu de payer vos impôts! Ne savez-vous donc pas que les rois ont reçu de Dieu le pouvoir de prendre vos biens, vos femmes et vos enfants, et même votre vie, sans que vous ayez le droit de faire entendre un murmure? Ainsi, vous qui avez eu l'audace de vous révolter, tremblez sur la punition de vos crimes, car Charles le Bien-aimé est juste, et il vous fera une justice terrible! »

Pendant cette allocution, le peuple attendait à genoux la sentence royale; alors les oncles de Charles feignant d'être attendris, se jetèrent aux pieds du roi, en le suppliant de faire grâce; « les dames et les demoiselles de la cour, rapporte la chronique, agenouillées et pleurant, crièrent miséricorde! mais il paraissait toujours inflexible. Enfin les pauvres citoyens, femmes, enfants, vieillards, à genoux, têtes nues, baisant la terre, commencèrent à crier miséricorde! Charles, à qui on avait fait la leçon, leur accorda la vie sauve, et les condamna seulement à lui donner la moitié de leurs biens. Lorsque ses collecteurs eurent fait main basse sur tout ce qu'ils trouvèrent dans les maisons, le miséricordieux prince abandonna la ville au pillage de ses chefs militaires et de leurs gens d'armes! »

Rouen, Orléans, et un grand nombre d'autres villes, qui avaient suivi l'exemple de Paris, furent le théâtre d'atrocités plus effroyables encore; et cependant ce n'étaient que les préludes des calamités que réservait à la France cet abominable règne. Isabeau de Bavière devait bientôt faire oublier les crimes de Charles VI, et consommer la ruine du royaume en le vendant aux Anglais.

Cette princesse avait à peine quatorze ans lorsqu'elle vint en France pour la première fois; le roi la vit dans une cérémonie religieuse, en devint éperdument amoureux, et l'épousa. Isabeau n'apporta à son mari qu'un cœur corrompu et déjà initié à la débauche; leur union fut célébrée à Amiens le 16 juillet 1385.



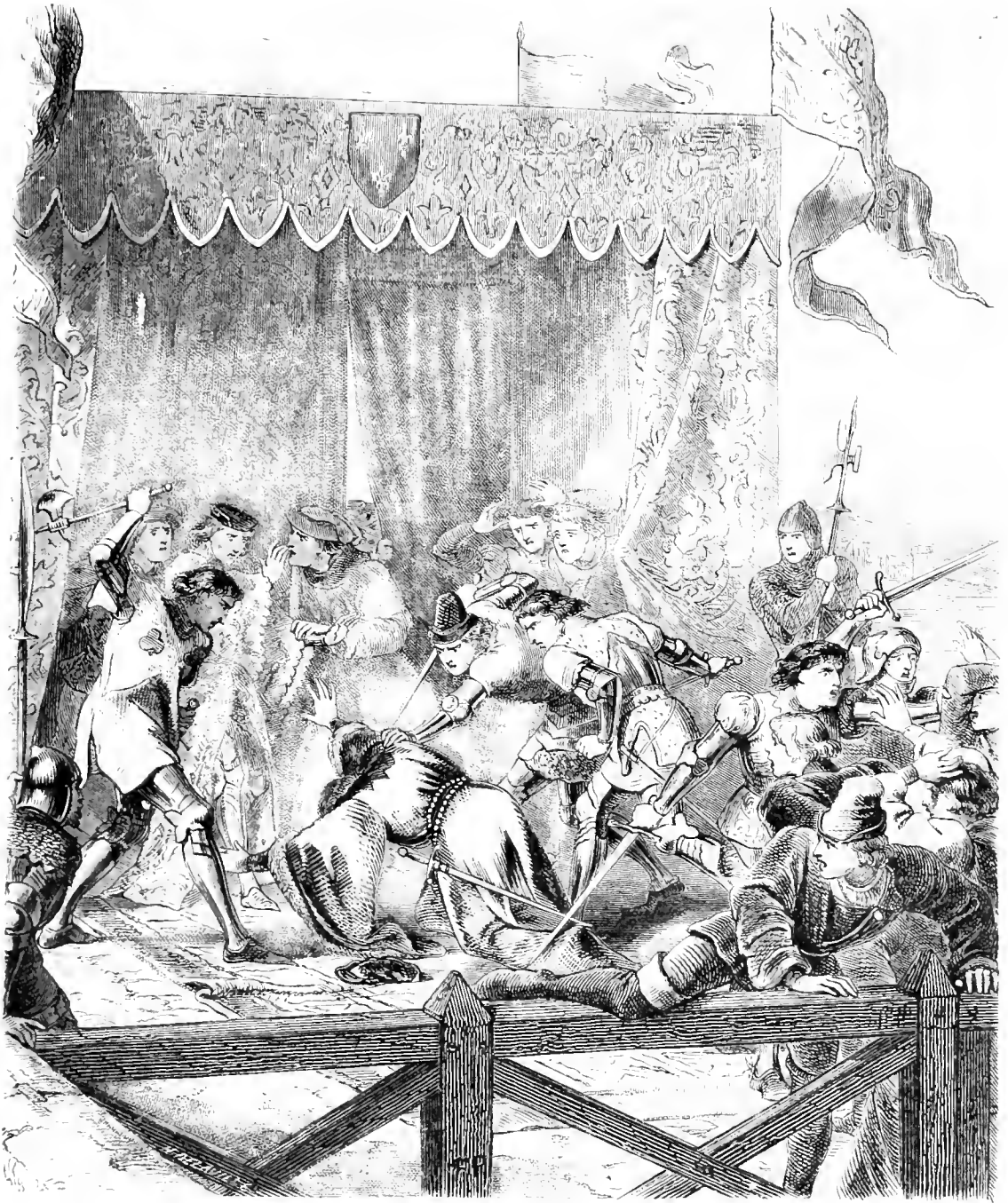


Arrête, toi, ne passe pas outre, car tu es trahi.

Malgré l'extrême misère où se trouvait réduite la France, il fallut trouver néanmoins des sommes énormes pour payer les fêtes de la cour; et le pauvre peuple lut de nouveau pressmé. On est tenté de révoquer en doute l'exactitude de nos anciennes chroniques, en lisant les détails des magnificences qui furent déployées lors de l'entrée de la reine dans Paris: et l'on se demande lequel est le plus extraordinaire, ou de l'insolence du roi et de ses ministres, qui venaient insulter à la misère publique, ou de la

longanimité du peuple, qui ne balayait pas sur son chemin cette poignée de courtisans et de valets.

Toutes les rues étaient tendues de riches étoffes de velours et de brocat; le pont que devait traverser le cortège avait été entièrement recouvert d'un drap de soie bleu brodé de fleurs de lis d'or. Dans chaque carrefour, des fontaines artificielles versaient les unes du lait, les autres du vin ou des liqueurs parfumées. L'église de Notre-Dame avait été richement pavoisée de drapeaux de soie bleu et or; et lorsque



Assassinat de Jean Sans-peur sur le pont de Montreuil

la reine arriva sur le parvis, un jeune adolescent descendit comme un archange, du sommet de la basilique, déposa une magnifique couronne sur le front d'Isabeau de Bavière, et s'éleva en agitant ses ailes comme s'il fût remonté au ciel.

Sur la place du grand Châtelet on avait élevé un trône d'azur et d'or, en forme de lit de justice, entouré d'un immense hémicycle de gradins recouverts de riches tentures de soie; au milieu de la place était un cerf de bois doré de dimension extraordinaire,

portant des cornes en or massif et au cor duquel était appendu un collier enrichi d'escarboucles, figurant dans ses contours les armes de la France; cette machine renfermait dans ses flancs plusieurs hommes, qui, au moyen de ressorts cachés, la poussaient sur le passage de la reine, afin de lui présenter un glaive étincelant de pierres.

Arrivés au Louvre, les deux époux se réjouirent par le spectacle d'un magnifique entrainement; le soir, il y eut festin, danses et bal masqué. Cette nuit-

là, dit la chronique du moine de Saint-Denis, la pudeur ne fut non plus ménagée, que le bien des pauvres n'avait été épargné dans la journée: toute la cour, hommes et femmes, ivres de vin et de liqueurs, s'abandonnèrent, à la faveur du masque, à de grandes debauches. Madame la reine se livra incestueusement au duc d'Orléans, frère du roi, et la femme de ce prince s'abandonna pareillement au jeune monarque. Ce sont là jeux de prince. »

A partir de ce jour les maux de la France, qui étaient déjà bien grands, s'accrurent d'une manière effrayante. Les tailles, les aides et les gabelles furent perçues jusqu'à cinq fois dans la même année; les monnaies furent encore altérées, et, pour comble de malheur, le roi tomba en démence par suite d'un événement qui fut attribué à une machination infernale concertée entre la reine Isabeau et son amant, le duc d'Orléans.

En traversant une forêt voisine du Mans, pendant les grandes chaleurs du mois d'août, au moment où Charles VI était seul en avant de sa suite, un homme gigantesque, couvert de haillons, s'élança à la bride de son cheval et lui cria : « Arrête, roi, ne passe pas outre, car tu es trahi; tes ennemis vont te massacrer ! » Tremblant, éperdu, à cette brusque apparition, Charles pique des deux et lance son cheval dans la forêt: l'animal s'embarasse dans des ronces et tombe avec son cavalier; celui-ci se croit attaqué par des assassins, son imagination s'égaré, il se relève, tire son épée, court sur ses gardes, les frappe, en blesse quelques-uns, en tue d'autres, et se défend avec acharnement contre ceux qui venaient à son secours. On fut obligé de le rapporter au Mans, lié sur un chariot: le roi était fou!

Néanmoins sa démence lui laissait quelques intervalles de lucidité, qui firent concevoir aux médecins l'espoir de le guérir. Ce n'était point le compte du duc d'Orléans et de l'infâme Isabeau, qui voulaient s'emparer du suprême pouvoir. Alors, dit-on, ils formèrent le projet de se défaire du roi, et voici de quelle manière: Sous prétexte de distraire le pauvre insensé, ils organisèrent une fête de nuit, le déguisèrent en esclave sauvage, et le couvrirent d'étoupes attachées à son corps avec de la poix-résine; le prince fit son entrée dans le bal avec quatre jeunes seigneurs vêtus du même costume, et attachés les uns aux autres avec une chaîne de fer. Mais à peine s'étaient-ils mêlés à un quadrille, qu'un autre masque, le duc d'Orléans, s'approcha des sauvages avec une torche enflammée dont il les toucha comme par mégarde. En un instant le feu se communiqua aux étoupes imprégnées de poix, et les quatre infortunés furent brûlés sans que'il fût possible de leur porter secours, le roi seul fut sauvé, grâce à la présence d'esprit de la duchesse de Berry, qui l'enveloppa de son manteau et étouffa le feu.

Cette déplorable scène rendit incurable la maladie de Charles VI, et les médecins durent renoncer à l'espoir de jamais rétablir sa santé: la folie augmenta de jour en jour, et bientôt on fut obligé de ramener comme un enfant avec des cartes, avec des bis aux ou avec des siges. Dans certains moments la démence du roi devenait furieuse, et on ne pouvait en calmer les accès qu'en lui livrant des faïences

qu'on renfermait dans sa chambre. Isabeau qui s'était faite la pourvoyeuse de son mari, trouva une belle jeune fille, appelée Odette de Champdivers, qui avait une grande ressemblance avec elle; et moyennant un prix convenu, ses parents consentirent à la livrer aux caresses révoltantes du roi Charles VI. De ce commerce monstrueux naquit une fille, nommée Marguerite de Valois, qui fut légitimée plus tard par Charles VII, et mariée au seigneur de Belleville.

Les états-généraux se rassemblèrent pour nommer un régent pendant la maladie du roi; la garde de sa personne fut confiée à Isabeau, et le gouvernement de la France fut donné au duc de Bourgogne. Son compétiteur le duc d'Orléans réclama contre cette disposition, et avec l'aide de la reine, il obligea le régent à quitter la cour et à lui céder momentanément la direction des affaires. Alors commença entre ces princes une lutte acharnée, qui pendant des années couvrit la France de désastres. Le duc de Bourgogne marcha sur Paris à la tête d'une armée formidable, et chassa à son tour de la capitale son ennemi et sa maîtresse l'infâme Isabeau, qui vint accoucher à Melun d'un bâtard, qui dans la suite monta sur le trône sous le nom de Charles VII.

La reine profita de cette circonstance pour rétablir les affaires du duc d'Orléans, en faisant signer à Charles VI un testament qui déclarait, s'il venait à mourir, son fils aîné habile à porter la couronne. En conséquence la régence fut abolie; et les états-généraux n'ayant plus le droit d'intervenir dans l'administration du royaume, le duc de Bourgogne perdit la position qui lui avait été donnée par cette assemblée, et dut résigner le pouvoir.

Isabeau, comme mère des princes, conserva toute autorité sur la France, et elle exerça sa tyrannie avec une telle rigueur, que les provinces écrasées d'impôts, accablées de misères, essayèrent de se révolter. Efforts impuissants! les soldats de cette Messaline eurent bientôt mis à la raison des infortunés hâves de faim, qui n'avaient pas même la force de porter des armes. Néanmoins, pour plus de sûreté, la reine défendit par ordonnance publique, sous peine de mort, aux citoyens d'avoir des épées, des dagues, ou seulement des couteaux. Après quoi elle résolut d'en finir avec la faction ennemie en faisant poignarder le terrible duc de Bourgogne par les gens du duc d'Orléans.

Elle s'était trompée dans son calcul, car ce crime ne resta pas impuni; Jean Sans-peur, fils du duc de Bourgogne et son successeur, se trouvait alors obligé de venger et la mort de son père et son propre honneur, fort endommagé par l'arrogance du duc d'Orléans, qui s'était vanté d'avoir défloré sa jeune épouse. La haine qu'il portait à l'amant de la reine poussa Jean Sans-peur dans le parti du peuple; il s'opposa aux exactions d'Isabeau, censura sa conduite, et signala à la vindicte publique l'hôtel de la rue Barbette, où le duc d'Orléans et sa royale maîtresse se réunissaient chaque nuit avec des mignons et des femmes perdues.

Devenu l'idole de la nation, et certain d'être soutenu par le peuple, toujours facile à s'enthousiasmer pour ceux qui paraissent soutenir ses intérêts, le duc de Bourgogne ne voulut pas retarder plus longtemps





Isabeau de Bavière  
entrant dans Paris

sa vengeance. Un soir, il fit aposter au détour de la rue Barbette une troupe d'assassins, commandés par un capitaine appelé Raoul, qui avait été déshonoré de la même manière par le duc d'Orléans; et lorsque ce prince sortit de la maison de débauche, ils se précipitèrent sur lui, le renversèrent de cheval, lui fendirent la tête à coups de hache et lui coupèrent le poing. Cet assassinat plongea la cour dans la consternation; Isabeau s'enfuit de Paris avec toute la cour, et emmena le roi et les princes, qu'elle mit sous la garde du duc de Bretagne.

Aussitôt la guerre civile éclata et les Français se partagèrent en deux factions: les uns, appelés les Armagnacs, se rangèrent sous les ordres du connétable d'Armagnac et de Charles, fils aîné du duc d'Orléans, et adoptèrent, comme signe de ralliement, une bande blanche cousue à leurs vêtements; les autres, et ils étaient en plus grand nombre que les premiers, suivirent la fortune de Jean Sans-peur, et attachèrent une bande rouge sur leurs habits. Pendant plusieurs années, les deux partis se disputèrent tour à tour la capitale, le glaive à la main, et remplirent le royaume d'incendies, de pillages et de massacres. A chaque revers, la faction vaincue implorait l'appui des Anglais contre le parti triomphant, et ouvrait ainsi l'entrée de la France aux étrangers.

Pendant que les peuples s'entr'égorgeaient pour les querelles des d'Orléans, la prostituée royale continuait le cours de ses débauches, et ne changeait rien à ses habitudes crapuleuses. Enfin, le dauphin Louis, qui était alors âgé de seize ans, forma avec son frère Jean le projet de s'emparer du pouvoir, pour sauver sa couronne, qu'il voyait compromise par l'inconduite de sa mère. Malheureusement pour lui Isabeau fut informée de la conspiration, et le jeune prince fut empoisonné. Jean voulut poursuivre les projets de son frère, et comme lui, il mourut empoisonné.

Charles, le bâtard de la reine, le dernier de ses fils, échappa à cette mégère par une ruse qui montre à quel degré de corruption était déjà parvenu cet enfant de treize ans. Profitant d'un des intervalles de raison dont le roi jouissait encore au milieu de sa folie, le jeune Charles l'instruisit des adultères de sa mère avec un seigneur de la cour, nommé Bois-Bourdon, et offrit de le conduire au château de Vincennes, qui avait été transformé en lieu de débauches depuis l'assassinat de la rue Barbette. Charles VI, dont la jalousie s'était réveillée par ces horribles confidences, partit aussitôt pour Vincennes avec le jeune prince, et surprit l'impudique Isabeau sans vêtements et renfermée dans une même chambre avec son nouvel amant.

Des bras de la reine, l'infortuné Bois Bourdon passa entre les mains du bourreau; et après avoir subi la torture, il fut traîné à la Seine, lié dans un sac de cuir sur lequel on avait écrit ces mots: «Laissez passer la justice du roi.» Isabeau fut reléguée à Tours, dans l'abbaye de Noirmontiers; et le comte d'Armagnac ainsi que le dauphin restèrent maîtres de l'autorité souveraine.

De là naquit une haine implacable entre la mère et le fils; la reine, ne respirant que vengeance, songea à Jean Sans-peur, qui était seul capable de la seconder dans ses projets contre le dauphin et contre

le connétable; elle fit taire ses anciennes inimitiés, se réconcilia avec le meurtrier de son amant, et lui envoya des émissaires pour lui offrir de réunir leurs haïnes communes et d'associer leurs ambitions. Le duc de Bourgogne consentit à cette exécrable alliance; il marcha sur l'abbaye de Noirmontiers avec huit cents chevaux, délivra Isabeau de Bavière, et fit sur l'heure même sa maîtresse de celle qui avait fait assassiner son père et dont il avait fait massacrer l'amant!

Ensuite ils se rendirent à Chartres, où la reine publia les premières ordonnances émanées d'une autorité qu'elle s'attribuait elle-même, en créant un parlement et en faisant graver un sceau qui représentait la France agenouillée, les bras étendus, et implorant Isabeau comme sa divinité tutélaire. Dans les différents actes de cette époque qui furent expédiés en son nom, elle s'intitulait: «Par la grâce de Dieu, reine de France, ayant pour monseigneur le roi, le gouvernement et l'administration du royaume!»

Fatigués de voir leur autorité circonscrite à quelques villes ou villages des environs de Chartres, Jean Sans-peur et la reine résolurent de rentrer à Paris; l'or, la corruption et les promesses leur amenèrent des partisans; ils excitèrent une sédition violente dans la capitale, et après cinq jours de lutttes et de combats leur parti triompha. Tanneguy du Châtel, prévôt des marchands, eut la plus grande peine à soustraire le dauphin aux Bourguignons; le connétable tomba en leur pouvoir et fut plongé dans les cachots de la Bastille, avec les officiers et les citoyens qui avaient suivi son parti. En signe de victoire, ils arborèrent leur drapeau sur le Louvre, sur la tour Saint-Jacques, sur celle de Notre-Dame; puis les massacres et le pillage recommencèrent dans les rues de Paris. Les partisans d'Isabeau et du duc de Bourgogne, gorgés de vin, tournèrent leur fureur contre les malheureux habitants, et commirent de si grandes atrocités, qu'il a fallu une Saint-Barthélemi pour en affaiblir le souvenir. Des troupes d'égorgeurs, conduits par les nobles, par les Luxembourg, les d'Harcourt, les Chevreuse, les Chateaux, par ces descendants de l'antique chevalerie, coururent aux prisons du Palais, à celles du grand Châtelet, du petit Châtelet, à celles de Saint-Martin des Champs, de Saint-Magloire, en arrachèrent les prisonniers, les précipitèrent des fenêtres sur les piques des soldats, déchirèrent leurs cadavres par lambeaux, et firent ainsi périr plus de trois mille victimes.

Cette horrible boucherie n'était elle-même que le prélude de nouvelles atrocités; ces cannibales en virent à forcer les maisons et les églises, tuant impitoyablement tous ceux qu'ils rencontraient, hommes, femmes, enfants, vieillards; et joignant l'ironie à la férocité, les soldats, après avoir violé les femmes enceintes, leur ouvraient le ventre, et plongeaient les mains dans les entrailles de leurs victimes «pour en arracher, disaient-ils, les petits chiens et les petites chiennes qui remuaient.»

Un incendie effroyable vint mettre un terme au carnage; il était temps, déjà dix mille cadavres encombraient les rues de Paris. Le lendemain, la reine Isabeau fit son entrée dans la capitale, couronnée de myrte, dans un magnifique costume, et traînée sur



un char resplendissant d'or et de pierreries, son amant, Jean Sans-peur, l'escortait avec douze cents hommes d'armes. Sur leur passage, les soldats enaient Noël, agitaient leurs l'anderoles, et jetaient des fleurs et des gâteaux afin de cacher les cadavres que les roues du char broyaient sur la route. Charles VI recut la reine avec les marques de tendresse qu'il eût prodiguées à une épouse chérie, et il accueillit le duc de Bourgogne comme un frère bien-aimé. Le malheureux était fou!

Jean Sans-peur et Isabeau, terribles dans leurs vengeances, s'acharnèrent contre les partisans des Armagnacs et du dauphin. Aux massacres succédèrent les assassinats juridiques; chaque jour on voyait de lugubres cortèges de tombereaux qui charriaient les cadavres des supplicés, et les déposaient à la voirie hors des murs de la ville, comme indignes d'une sépulture chrétienne. De ce foyer d'infection s'exhalèrent bientôt des miasmes pestilentiels qui couvrirent la capitale, et emportèrent, dans l'interval de d'une fête de la Vierge à l'autre, plus de cent mille habitants.

Enfin, pour mettre le comble aux désastres de ce règne, une armée anglaise, commandée par Henri V, fit une descente dans les provinces du Nord, les mit à feu et à sang, et s'avança vers Paris. Dans cette extrémité, le dauphin chercha à sauver sa couronne, et fit proposer au duc de Bourgogne un traité d'alliance par lequel Jean Sans-peur serait maintenu dans ses emplois et dignités, et recevrait en toute souveraineté de nouvelles provinces qu'il adjoindrait à son duché. Les propositions du prince furent acceptées; on signa même une convention où il était question de réunir toutes les forces de l'État pour repousser les Anglais; et une entrevue fut indiquée sur le pont de Montereau pour ratifier les engagements.

Au jour marqué, le dauphin, armé de pied en cap, vint avec une suite nombreuse au lieu du rendez-vous; mais il n'y trouva pas le duc de Bourgogne, qui s'était arrêté à Brai-sur-Seine, et qui montrait quelque répugnance à se rendre à la conférence de Montereau. Charles lui députa inutilement courrier sur courrier pour presser son départ. Tanneguy du Châtel accourut lui-même deux fois pour le déterminer à venir auprès du dauphin, sans pouvoir vaincre son obstination. Alors les agents de Charles corrompirent à prix d'or la dame du Giac, maîtresse du duc de Bourgogne, et Jossequin, son mignon, qui avaient une grande influence sur lui; et avec leur appui, ils le décidèrent à venir à Montereau. Jean Sans-peur se mit en route accompagné seulement de dix chevaliers, et arriva sur le pont fatal le 10 septembre au matin; dès qu'il aperçut le dauphin, il mit pied à terre, s'avança en saluant respectueusement, et quand il fut assez proche du prince, il se baissa pour lui baiser la main. Au même instant une hache d'armes s'abatit sur l'infortuné duc! On croit que ce fut Charles VII lui-même qui porta le premier coup! Tanneguy du Châtel le renversa d'un deuxième

coup, et un écuyer l'acheva en le traversant avec son épée depuis le bas ventre jusqu'à la gorge. Après cet assassinat, le dauphin et ses complices coururent à Brai-sur-Seine, et s'emparèrent des équipages de Jean Sans-peur.

Cet acte de félonie et de lâcheté jeta la France dans une horrible confusion; la reine, qui, pour la deuxième fois, voyait ses amants assassinés par son fils, entra dans une rage telle, qu'elle ressemblait à une furie plutôt qu'à une femme. Etouffant alors la voix de la nature, et abjurant tous ses sentiments de mère, elle envoya dans les différentes villes du royaume un manifeste contre son fils, qu'elle appelait bâtard et meurtrier, adjurant les citoyens de se réunir au jeune duc Philippe le Bon, fils de la victime, pour tirer une vengeance terrible de l'assassin. Elle se rendit ensuite à Troyes, traita de la vente du royaume avec le roi d'Angleterre, et lui donna en mariage sa fille Catherine. L'indigne parlement ayant ratifié le marché, Henri V fut déclaré roi de France, et vint s'installer dans le palais du Louvre avec sa jeune épouse, la reine Isabeau et le jeune duc de Bourgogne.

Pour célébrer cet événement, Isabeau dépensa une grande partie des richesses qu'elle avait amassées dans les dernières proscriptions; il est vrai qu'elle espérait par cet étalage de luxe frapper l'esprit de son gendre et régner en son nom; mais elle fut cruellement trompée dans son attente. Henri V, après avoir rançonné la France, retourna en Angleterre avec sa femme, et remit au duc d'Exeter ses pleins pouvoirs pour la direction et le gouvernement de son nouveau royaume.

Isabeau fut reléguée dans l'hôtel Saint-Pol avec Charles VI, et obligée de vivre avec un mari insensé. Devenue pour les Français un objet d'horreur, abandonnée par le jeune duc de Bourgogne, insultée par les Anglais, la reine commença à sentir le poids des remords. Pour surcroît d'infortune, la mort frappa presque en même temps Henri V et Charles VI, et vint la priver de son dernier protecteur et du seul lien qui la rattachât encore à la France. Depuis ce moment elle fut délaissée par tous les partis, et traîna sa misérable existence dans l'abjection.

« Si bien, dit Mézeray, que la reine ne pouvait plus paraître dans les rues sans être montrée au doigt et assaillie à coups de pierres. Ses larmes, ses prières, sa vieillesse n'excitaient que la risée de la foule, et non la pitié! »

Isabeau vécut encore dix ans dans cet état de dégradation, manquant quelquefois des choses nécessaires à la vie; châtement sévère pour une princesse habituée aux adulations des courtisans, et cependant châtiment trop léger pour une reine qui avait accablé la nation de si grands maux.

Enfin elle mourut le 30 septembre 1435, à l'hôtel de Saint-Pol. Son corps fut transporté à Saint-Denis, par eau, sans aucune pompe, dans un petit batelet, et ayant pour toute escorte deux rameurs et un prêtre; on l'enterra près du cercueil de Charles VI!





## QUINZIÈME SIÈCLE



Réflexions sur la corruption du clergé au quinzième siècle. — Les légats de Benoît XIII sont retenus prisonniers à Rome. — Élection d'Innocent VII. — Caractère du nouveau pape. — Sédition à Rome. — Innocent se réfugie à Viterbe. — Benoît XIII se rend en Italie. — Innocent retourne à Rome. — Benoît fait empoisonner son compétiteur. — Concile de France.

Dès le cinquième siècle de l'Eglise, l'humilité était devenue une honte, et la pauvreté un opprobre pour les ministres de la religion. Déjà les évêques chargés de dispenser les biens du ciel aux fidèles, avaient renoncé à leur sainte mission pour s'occuper des moyens de grossir leurs revenus et d'accroître leurs jouissances. Aussi, à partir de cette époque, l'orgueil, l'ambition, la gourmandise et la luxure formèrent le cortège des évêques de Rome; les successeurs de l'Apôtre devinrent les rois des rois, les seigneurs des seigneurs; et la chambre apostolique, semblable à un gouffre béant, engloutit à leur profit toutes les richesses des nations.

Cependant le quinzième siècle surpassa encore tous les siècles précédents en corruption; les églises devinrent des repaires de voleurs, de sodomites et d'assassins; les papes, les cardinaux, les évêques et les simples clercs exercèrent des brigandages à main armée dans les provinces, et employèrent indifféremment le poison, le fer et le feu pour se défaire de leurs ennemis ou pour dépouiller leurs victimes. L'inquisition prêta aux papes et aux rois son horrible ministère; en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, elle enlaja de ses mille bras les victimes de la cupidité des tyrans, et leur

fit subir les tortures les plus effroyables. Les campagnes furent couvertes de légions de prêtres et de moines, qui dévoraient la substance des peuples et attiraient dans leurs retraites impures les jeunes filles et les beaux adolescents, qu'ils rejetaient ensuite flétris et déshonorés; les villes devinrent les théâtres d'orgies et de saturnales, où se pressaient dans les palais des évêques des équipages de chasse, des meutes de chiens, des troupes de courtisanes, de mignons, de bateleurs et de bouffons. A toutes ces causes de démoralisation se joignit le grand schisme qui divisa l'Europe en deux camps ennemis et fit couler des flots de sang.

Enfin quelques hommes courageux prirent la défense des peuples opprimés; les descendants des infortunés Vaudois ou Albigeois, si cruellement persécutés par les pontifes, relevèrent la tête et enseignèrent leurs doctrines en Angleterre, en Allemagne et en France: Wiclif, Jean Hus et Jérôme de Prague continuèrent le mouvement et préparèrent la réforme religieuse qui devait porter un coup si terrible à la puissance temporelle des papes.

Par la mort imprévue du pontife Boniface IX, la question du schisme paraissait simplifiée, et les ambassadeurs français espéraient obtenir des cardinaux

la reconnaissance de Benoît XIII comme légitime chef de l'Église. En conséquence, le lendemain des funérailles du pape défunt, ils se rendirent auprès des membres du sacré collège, qui se disposaient déjà à entrer en conclave, et les prièrent de différer l'élection jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de leur maître une proclamation de cession. Malheureusement ils n'avaient pas assez d'or pour acheter tous les cardinaux, bien loin qu'on eût égard à leur demande, on les accusa de chercher à susciter des troubles pour empêcher l'élection; un chevalier napolitain, qui était parent de Boucicaut, et gouverneur du château Saint-Ange, les fit arrêter au mépris de leur sauvegarde, et ne consentit à leur rendre la liberté qu'après en avoir reçu une forte rançon.

Immédiatement après leur départ, les membres du sacré collège se réunirent en conclave et proclamèrent Cosmato Meliorato souverain pontife sous le nom d'Innocent VII. Le nouveau chef de l'Église était de Sulmona, ville du royaume de Naples, célèbre par la naissance d'Ordo, S'écrit d'un rang infime de la société. Cosmato, par son seul mérite, s'était élevé successivement à tous les grades ecclésiastiques; et Theodoric de Niem affirme que la seule chose qu'on pût lui reprocher était une excessive ambition.

Innocent avait été accueilli sans opposition par les ecclésiastiques italiens; mais il n'en fut pas de même des citoyens, qui revendiquaient le gouvernement des affaires, dont Benoît IX s'était emparé à leur préjudice. Les Gibelins se mirent à la tête des mécontents, et avec l'aide de Jean et de Nicolas Colonna, ils attaquèrent les Guelfes et les reboutèrent dans la partie de la ville située au delà du Tibre. Forcé de donner satisfaction aux révoltés, Innocent conclut avec eux un traité par lequel il déclarait leur abandonner le souveraineté dans Rome, et consentir à ce que les citoyens nommassent des régents pour la conduite des affaires d'Etat.

Malgré cette reconnaissance solennelle des droits du peuple, il chercha bientôt à rétablir sa domination; il voulut, sous prétexte de se mettre à l'abri d'un coup de main, entourer la ville de troupes et introduire dans la cité Léonine plusieurs compagnies franches. Comme cette manifestation compromettait les libertés publiques, les régents se hâtèrent de venir au palais pontifical pour adresser des remontrances au saint-père et pour le supplier de faire éloigner ses soldats; mais on ne leur donna pas le temps de s'acquitter de leur mission; à peine furent-ils entrés dans la salle d'audience que, sur l'ordre de Louis Meliorato, neveu du pape, des satellites farouches tombèrent sur eux, les saisirent par les bras et par les pieds, et les précipitèrent des fenêtres du Vatican sur le pavé, où ils furent écrasés par la violence de la chute.

Une semblable exécution, faite au mépris des lois divines et humaines, exaspéra les esprits; le beffroi du Capitole fut mis en branle, le peuple courut aux armes, attaqua les palais des cardinaux et pendit tous ceux qu'on put arrêter. Innocent eut à peine le temps de se sauver avec sa cour pour éviter le sort de ses partisans; ses armoiries furent traînées dans la boue, ses portraits brisés et son effigie brûlée publiquement, revêtu des habits pontificaux.

Benoît XIII, instruit de ce qui se passait à Rome,

voulut profiter des circonstances, et publia qu'il se préparait à passer en Italie pour conférer avec son compétiteur sur les moyens d'opérer enfin la réunion de l'Église; il ordonna en conséquence une levée de décimes en France et dans les différents pays de son obédience, pour subvenir aux frais de son voyage. Ce nouvel impôt fut payé par les provinces, malgré la vive opposition du Parlement, et le saint-père put s'embarquer à Nice pour mettre ses projets à exécution. Il se rendit d'abord à Gènes, où commandait le maréchal Boucicaut, son ancien adversaire, et qui depuis la cessation des hostilités était devenu son ami. Par son influence, cette ville se déclara en faveur du pape d'Avignon, et détermina Pise, ainsi que les villages voisins, à se soustraire à l'obédience du pontife romain.

Les Gênois se repentirent bientôt d'avoir ouvert l'entrée de leur ville à Benoît XIII et aux vagabonds qui formaient sa garde particulière, et qui commettaient chaque jour de nouveaux vols. Cette milice, accoutumée au pillage, excita tant de mécontentement, que le maréchal Boucicaut résolut d'en délivrer les habitants. Un dimanche, il amonça au pape qu'il désirait passer une revue de ses troupes, et lui demanda l'autorisation de les rassembler hors des murs de la ville; quand les soldats furent tous sortis, il fit fermer les portes, et leur amonça qu'il leur était expressément défendu de rentrer dans Gènes. Le pontife essaya mais inutilement de changer la détermination du gouverneur, et fut obligé de licencier son armée.

Pendant que le pape d'Avignon cherchait à se maintenir en Italie, la guerre civile se rallumait dans Rome; l'usurpateur du royaume de Naples, Ladislas, s'était ligué avec Jean Colonna pour asservir la nouvelle république, et préparait l'exécution de ses plans en dirigeant ses troupes sur la ville sainte. Heureusement les habitants eurent connaissance des projets de leurs ennemis, et parvinrent à chasser les Colonna de Rome; ceux-ci conservèrent néanmoins le château Saint-Ange, d'où ils faisaient chaque jour des sorties meurtrières; après plusieurs assauts, les citoyens reconnaissant l'impossibilité de prendre cette forteresse sans des secours étrangers, se décidèrent à rappeler Innocent VII, et lui firent dire qu'ils le réinstalleraient sur le saint-siège, s'il prenait l'engagement de les délivrer des Colonna. Le pape accepta avec joie les conditions qui lui étaient faites; il se mit immédiatement en route pour prendre possession du Vatican, et le jour même de son arrivée il lança une excommunication terrible contre les Colonna, contre le roi de Naples et tous leurs partisans. Ladislas, dont les droits à la couronne de Naples étaient déjà contestés par le duc d'Anjou, craignit qu'un anathème ne lui suscitât de nouveaux ennemis, et consentit à faire la paix avec le saint-siège. Il s'engagea à rendre toutes les terres qu'il avait enlevées à Saint-Pierre, et promit de fournir des troupes à Innocent pour combattre ses ennemis.

Benoît XIII, qui avait essayé de traverser ces négociations, ayant échoué dans ses tentatives, prit d'autres mesures plus efficaces que celles qu'il avait employées, et se décida simplement à faire empoisonner son compétiteur. Il envoya une ambassade



Des vagabonds formaient la garde du pape

solemnelle à Rome, sous le prétexte apparent de proposer un moyen de terminer le schisme, et avec la mission secrète de corrompre à tout prix un serviteur du pape.

Innocent, qui n'avait pas plus que son rival la volonté d'abdiquer, ni le désir de faire aucune concession, refusa de donner audience aux ambassadeurs; le pape d'Avignon en prit occasion pour faire du scandale, et répandit dans toute l'Europe des lettres dans lesquelles son concurrent était appelé parjure, schismatique et hérétique. De son côté, le pontife romain lança des bulles terribles contre son adversaire, et l'accusa de n'avoir envoyé des agents que dans le but de le faire assassiner. Benoît, jugeant par là que son projet était découvert, perdit l'espoir de régner en Italie, et revint en France où, pendant son absence, les choses avaient bien changé de face; un parti formidable s'était formé contre lui à la cour de Charles VI et voulait prononcer sa déchéance du saint-siège. Le rusé pape s'occupait aussitôt de ramener les esprits, et envoya le cardinal Chalant à Paris, en qualité de légat, pour donner des explications sur sa conduite.

Une assemblée de seigneurs, d'évêques et de docteurs de l'Université fut convoquée à cet effet à Paris; l'ambassadeur du pape, dans une longue harangue, s'étendit sur les vices de la cour d'Innocent, et fit un éloge pompeux de celle de Benoît. Sa conclusion était que son maître devit gouverner l'Église comme le plus digne, et qu'il était du devoir de tous les fidèles de se soumettre à lui.

Malgré la brillante péroraison du légat, les membres du conseil prononcèrent la condamnation du saint-père, et déclarèrent que la France se retirait une seconde fois de l'obéissance de Benoît. En conséquence on publia l'arrêt suivant : « A tous faisons savoir que les officiers de Benoît ne recevront plus les annates ni les revenus des prélatures ou des dignités vacantes; qu'ils doivent cesser dès à présent de prélever les décimes sur les Églises, et de réclamer des subsides sous quelque prétexte que ce soit. Défense aux cardinaux et aux chambellans de recevoir, de prendre ou d'exiger la moindre somme jusqu'à la tenue du concile national qui va être convoqué pour terminer le schisme. Cette ordonnance était à peine rendue, qu'on apprenait en France le mort d'Innocent VII. Les légats de Benoît avaient rempli leur mission.

Le concile national s'assembla néanmoins à Paris, et confirma la décision qui avait été prise relativement à la cession du saint-siège.

Avant de se séparer, les pères adressèrent, au nom du roi, une lettre synodale aux cardinaux romains, pour les prier de différer l'élection d'un autre pape, mais déjà le sacré collège s'était réuni en conclave, et avait proclamé le cardinal Angelo Goriano son éminent pontife sous le nom de Grégoire XII.

Ce funeste empressement des prélats italiens mécontenta les évêques français et prolongea le schisme en ralliant à Benoît des partisans qui s'étaient détachés de sa cause.



Histoire du cardinal Angelo Gorario avant son pontificat. — Serment des cardinaux. — Grégoire envoie une ambassade à Benoît XIII. — Benoît excommunie le concile national. — Fourberies des deux papes. — Caractère violent de Grégoire. — Les cardinaux romains abandonnent son parti. — Il lance contre eux les foudres ecclésiastiques. — Le roi Charles VI fait sommer le pape d'Avignon d'avoir à se remettre de la papauté. — Benoît met la France en interdit. — Les porteurs des bulles du saint-père sont arrêtés par ordre du roi, et condamnés à un supplice ignominieux. — Benoît s'enfuit d'Avignon. — Concile de Pise. — Condamnation des deux pontifes. — Élection d'un troisième pape.

Grégoire XII était originaire de Venise, et issu d'une famille noble; il était âgé de quatre-vingts ans et avait passé par tous les grades de l'Église lorsqu'il parvint au souverain pontificat. Avant son élection, on le citait comme un modèle de douceur, de prudence, d'humilité et de sainteté. La veille du conclave, il avait même proposé aux cardinaux de prêter chacun séparément ce serment: « Je jure sur l'Évangile et sur l'hostie consacrée, dans le cas où je serais élu pontife, de renoncer à ma dignité si le pape d'Avignon consent à faire cession, ou si la mort vient le frapper, ou seulement si les cardinaux de l'une et de l'autre obédience se réunissent. »

Ses premières démarches répondirent encore aux espérances qu'on avait placées en lui; car le jour de son exaltation, après avoir subi les épreuves de la chaise percée, il renouvela le serment solennel qu'il avait fait précédemment; et en présence des cardinaux et de toute la cour, il s'exprima en ces termes.

Anathème aux schismatiques, quelles que soient leur puissance et leur dignité! anathème sur eux! anathème sur moi, si je n'emploie pas tous mes efforts pour faire cesser la déplorable division qui fait les malheurs et la honte de la chrétienté! Oui, mes frères, je jure du haut de la chaire de vérité que je me rendrai dans le concile qui sera convoqué pour réunir les deux obédiences, malgré mon âge et mes infirmités, et en quel que lieu qu'on s'assemble. Si je

n'ai point de galère, j'affronterai la mer sur une barque; si je n'ai point de chevaux, j'irai à pied, un bâton à la main. »

Afin de donner plus de force à ses paroles, il lut publiquement une lettre qu'il adressait à Benoît pour l'engager à renoncer avec lui au souverain pontificat, et à se soumettre l'un et l'autre à une nouvelle élection.

Benoît XIII, qui se trouvait à Marseille, reçut les députés avec de grands honneurs; il parut disposé à suivre l'exemple de Grégoire, et consentit même à avoir une entrevue avec son rival dans la ville de Savone.

Alors Grégoire jeta le masque d'hypocrisie qu'il avait porté pendant quatre-vingts ans; cet homme humble et simple changea en un instant de caractère et de langage, se montra superbe et orgueilleux, se couvrit de vêtements de pourpre et d'or, s'entoura de toute la pompe des cours, et se fit adorer comme un Dieu. Lorsque les ambassadeurs français vinrent lui offrir toutes garanties et sûretés de la part du roi pour qu'il se rendit à Savone, ainsi qu'il s'y était solennellement engagé, il leur répondit avec hauteur qu'il n'avait point de promesse à remplir ni de condition à recevoir; qu'il était pape, et que l'univers entier lui devait obéissance. Il congédia les ambassadeurs, et ordonna aux cardinaux de ne plus lui parler de la cession, s'ils ne voulaient s'exposer aux effets de son indignation.



L'historien Théodoric de Niem

Dès que Benoît eut connaissance de ce qui s'était passé à Rome, ses espérances et son audace en augmentèrent; il se hâta de publier une bulle d'excommunication contre le concile national qui avait décrété la soustraction des Français à son obédience; il anathématisa généralement tous ceux qui avaient pris part directement ou même indirectement à cette grave et salutaire mesure, simples fideles, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, rois ou empereurs; il déclara que si dans le terme de vingt jours, après la publication de la sentence, les excommuniés persistaient dans leur résolution, les dignitaires ecclésiastiques seraient dépourvus de leurs bénéfices, et que les terres ou domaines des princes séculiers seraient mis en interdit. Il dégagna les vassaux de leurs serments de fidélité, confisqua tous les fiefs, biens, meubles et immeubles des excommuniés, enveloppant dans la même sentence d'excommunication et d'interdiction les royaumes, les républiques, les villes, les châteaux, les universités, les collèges, les églises et les communautés qui favoriseraient ceux qui s'étaient déjà retirés de son obédience. Ensuite, pour montrer combien il désirait ardemment la réunion

de l'Eglise, il se rendit immédiatement à Savone, et fit avertir son compétiteur qu'il l'attendait au lieu fixé, pour conférer sur les moyens les plus propres à faire cesser le schisme.

Plusieurs historiens contemporains affirment que les deux papes étaient convenus de ne faire cession ni l'un ni l'autre, tout en paraissant la désirer, et qu'ils rendirent l'Europe entière dupe de leur fourberie. En effet, Grégoire s'avança jusqu'à Lucques, reçut les nonces de son compétiteur avec distinction, et leur répondit en audience publique, qu'il était dans les mêmes intentions que leur maître, qu'il n'attendait que son abdication pour renoncer lui-même à la tiare et faire cesser le schisme. Cette réponse causa une grande joie aux cardinaux des deux partis, mais elle fut de courte durée.

« Ces deux papes, dit Théodoric de Niem, étaient semblables à deux champions qui se présentent en champ clos pour se battre à outrance, après être convenus de ne se faire aucune blessure; ils se jouent impudemment des spectateurs, et le combat terminé, ils partagent le prix du tournoi en s'applaudissant du succès de leur ruse. » Le même historien

ajoute. Si qu'on voulait raconter toutes les fourberies, toutes les iniquités et tous les crimes de Grégoire XII et de Benoît XIII, il faudrait qu'il pût avoir trois existences à la durée de la sienne; encore n'aurait-il de manquer de papier et d'encre. Ces deux scélérats ont des consciences castrées; ils remplissent la chrétienté de vices, de pillages et de cruautés; par leur déplorable influence, le monde chrétien est livré à des calamités effroyables; la sainte de Dieu, la pitié, l'équité, toutes ses vertus se sont évanouies parmi les hommes grands et petits, depuis le roi jusqu'au serf attaché à la glèbe; l'impôt, l'avarice et la luxure règnent sur eux sur les fidèles. Enfin il n'existe rien de saint et d'entier dans l'Église universelle; tout son corps est couvert d'une lèpre immonde, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête!

La comédie jouée, les deux papes se retirèrent chacun dans les pays de leur juridiction, continuèrent à piller les peuples et exercèrent de nouveaux brigandages.

Grégoire confisqua les biens des ecclésiastiques riches qui étaient soupçonnés de désirer la fin du schisme; il vendit les châteaux et les domaines ecclésiastiques, créa de nouveaux magistrats, révoqua les anciens, et imposa des subsides extraordinaires sur le clergé pour l'entretien de sa nombreuse milice. Malgré les marques incessantes de soumission de ses prêtres, qui fournissaient à ses dépenses, il n'avait pour eux aucuns égards, et les menaçait constamment de ses anathèmes dès qu'ils voulaient lui adresser quelques remontrances au sujet de la cession; ainsi, deux de ses cardinaux s'étant permis de lui rappeler le serment qu'il avait fait lors de son exaltation, il leur fit cette réponse: « Ignorez-vous que les papes ont le pouvoir de faire des serments et de se parjurer selon leur volonté, puisqu'ils sont au-dessus de toutes les choses de ce monde! »

Un prédicateur de l'ordre des Carmes ayant voulu soutenir une doctrine contraire à celle de la cour de Rome, fut arrêté par ordre du pontife et appliqué à la torture comme hérétique.

Pour prévenir le retour de semblables attaques contre son autorité, Grégoire publia une bulle qui défendait aux ecclésiastiques de prononcer aucun sermon ni discours public, qui n'eût été auparavant soumis à une commission de censure. Cet acte d'arbitraire excita des réclamations de toutes parts, et les cardinaux vinrent en corps supplier le saint-père de rapporter cette bulle d'iniquité. Sa réponse fut qu'il allait immédiatement se composer un nouveau collège, parce qu'il était fatigué de leurs murmures; et en effet, il éleva un cardinalat quatre prêtres de ses créatures qui étaient perdus de débauches.

Tous les cardinaux abandonnèrent alors la cour de Grégoire et se retirèrent dans leurs domaines. Léonard Arétin, qui se trouvait à Lucques, rapporte cette circonstance fort au long dans une lettre qu'il adressait à son ami Petrillo; elle est ainsi conçue:

Nous nous sommes bien divertis que les nuages qui s'amoncelaient sur l'horizon produiraient une terrible tempête. Les cardinaux, depuis longtemps irrités contre la perfidie et l'orgueil du pape, ont perdu patience et ont enfin abandonné ce vieillard vicieux et obstiné. Je loue votre prudence d'avoir prévenu l'orage en

vous retirant à Naples, et je me blâme de l'avoir affronté en restant ici.

Vous connaissez la mystification que les deux papes ont fait éprouver à leurs partisans au sujet du lieu qui devait être fixé pour leur entrevue. Grégoire affirmait que toutes les villes lui seraient également agréables, pourvu qu'elles ne fussent pas situées sur le bord de la mer; Benoît les trouvait toutes à son gré, pourvu qu'elles ne fussent pas dans l'intérieur des terres. On aurait dit que l'un était un animal aquatique qui avait horreur du sec, et l'autre un animal terrestre à qui l'eau faisait peur. Chacun murmurait de cette conduite, et personne ne pouvait voir sans indignation que deux hommes plus que septuagénaires sacrifiassent la religion et l'Église, pour régner encore quelques jours sur les consciences des simples. Les cardinaux de Grégoire ayant osé lui adresser des observations à ce sujet, il s'est déterminé à se composer une nouvelle cour, et il a convoqué le sacré collège en consistoire pour ratifier les promotions de ses créatures.

Plusieurs membres ont résisté et ont voulu quitter l'assemblée; alors le pontife est descendu de son trône, et se plaçant devant la porte de la salle, il les a menacés de sa colère s'ils osaient sortir du consistoire sans son ordre; après quoi il a fait signe à des hommes d'armes d'entourer le conseil. Les prélats, remplis d'indignation, se regardaient avec étonnement sans prendre la parole; enfin le cardinal Raimond de Saint-Vit a rompu le silence et a demandé à Grégoire ce qu'il voulait faire d'eux. — Je prétends, a-t-il répondu, pourvoir au salut de l'Église en opérant l'entière réforme du sacré collège. — Non, répliqua celui-ci; c'est sa ruine que vous voulez. Puis s'avancant résolument au milieu de l'assemblée: Non, a-t-il ajouté d'une voix ferme et éclatante, mieux vaut souffrir tous les supplices que les indignités de cet exécrable pape, qui est la honte de l'Église! Cette sortie, comme vous devez le supposer, mon cher Petrillo, a excité une agitation inexprimable dans le conseil: les uns, redoutant la vengeance de Grégoire, criaient qu'on devait lui obéir; les autres, exaspérés par la colère, l'accablaient de malédictions et de reproches; quelques autres se contentaient de gémir et de pleurer.

« J'ai vu moi-même le vénérable cardinal Colonna se jeter aux genoux du pontife et le supplier, les mains jointes, de se désister d'une semblable entreprise; mais au lieu de se laisser attendrir par les larmes et par les prières, Grégoire en est devenu encore plus insolent; il a fait défense aux cardinaux de sortir de la ville de Lucques, sous peine d'être déclarés hérétiques, et comme tels d'être livrés au supplice du feu; ensuite il les a fait chasser du consistoire à coups de hallebarde.

« Un de nos cardinaux, l'évêque de Liège, Allemand de nation, est néanmoins parvenu à s'enfuir sous un costume de portefaix, et s'est retiré dans une petite ville du territoire de Florence. Aussitôt que Grégoire a eu connaissance de cette fugue, il a envoyé à la poursuite du prélat une troupe de cavaliers, avec ordre de le ramener vivant ou mort; heureusement pour l'évêque, la garnison de la ville où il s'est réfugié a pris sa défense et a repoussé les

soldats du pape; plusieurs ont été tués, et les autres ont été forcés de se replier sur Lucques. A leur retour, le gouverneur les a faits prisonniers, comme coupables d'avoir violé le territoire de la République de Florence, alliée des Etats de Lucques. Il en est résulté un conflit entre le gouverneur et le saint-père; et à la faveur de cette confusion, les cardinaux se sont tous enfuis à Pise, où ils sont actuellement en sûreté. »

Dès que les membres du sacré collège furent établis dans cette dernière résidence, ils publièrent contre Grégoire le manifeste suivant : « Nous avons abandonné la cour de ce pape maudit, parce qu'il voulait faire massacrer plusieurs d'entre nous, et parce que nous avons su qu'on fabriquait dans son palais des fers pour nous enchaîner, et des instruments de torture pour nous appliquer à la question, ainsi qu'Urbain VI a fait à quelques-uns de nos prédécesseurs. Dans l'intérêt de notre propre salut, et surtout dans celui de l'Église, nous avons dû soustraire nos personnes à la cruauté de ce pape schismatique, et nous protestons à la face de toute la chrétienté contre ses actes de violence. Nous protestons également contre sa défense de nous assembler en aucun lieu sans son autorisation, parce qu'un tel ordre renverse l'institution de notre collège, qui a le droit de s'assembler pour juger les principes de la foi, les hérésies et les schismes; nous protestons contre la défense de communiquer avec les cardinaux ou les députés de Benoît XIII, ou avec les ambassadeurs de la cour de France, parce que nous sommes obligés par notre serment de prendre toutes les mesures qui seront nécessaires au rétablissement de l'union de l'Église. Enfin nous appelons des décrets et des anathèmes de Grégoire à un concile général qui, suivant les coutumes de l'Église, jugera ses actions et les nôtres! Nous avons rempli notre devoir, trop tard, hélas! en signalant au monde les turpitudes, les hontes et les fourberies du pape! »

Cette déclaration fut signifiée à Grégoire en consistoire public, au moment où il donnait aux cardinaux de la dernière promotion les anneaux et les autres marques de leur dignité. Séance tenante, le saint-père fulmina contre les signataires de la protestation un anathème terrible, les déclarant déchus de leur dignité, privés de leurs bénéfices et interdits de toutes fonctions sacerdotales. Défense fut faite aux fidèles de son obéissance de communiquer avec eux ou de leur donner asile, sous peine d'enourir la même excommunication; et le lendemain, il fit expédier aux différents princes de sa communion une bulle dans laquelle il exposait la trahison de ses cardinaux, qui, suivant lui, avaient voulu le déposséder pour reconnaître Pierre de Luna comme souverain pontife.

Ceux-ci répondirent au libelle calomniateur, en faisant afficher au palais pontifical et à la cathédrale de Lucques l'acte suivant, qui nous a été conservé par Théodoric de Niem. « Anathème à Grégoire, le lâche, l'ivrogne, le fourbe, l'homme de sang, le voleur insigne, le schismatique, l'hérétique, le précurseur de l'Antechrist! Anathème sur lui! Il est monté dans la chaire de l'Apôtre comme un larron pour mettre le feu aux quatre coins de la maison de Dieu, et pour en abattre les colonnes! Anathème sur lui, car il s'est associé par une infernale conspi-

ration avec l'infâme Benoît, digne coopérateur de son œuvre de violence et d'iniquité!

« Non contents de ce qu'ils ont déjà fait, ces deux scélérats veulent encore asservir à leur tyrannie les prélats, les princes, les rois et les peuples, et leur enlever jusqu'aux vêtements qui les couvrent. Mais nous venons arrêter le mal et désabuser les nations en dessillant leurs yeux et en leur apprenant que les papes sont des imposteurs insatiables, des tyrans cruels, qui au nom de Dieu se jouent impudemment des hommes, et cherchent à rendre leur règne éternel en étouffant les lumières.

« Vous, Grégoire! nous dévoilerons toutes vos turpitudes et vos amours incestueux avec votre sœur. Nous vous citerons devant notre tribunal de Pise pour vous entendre déposer du saint-siège, que vous avez usurpé et profané, et pour vous voir dégradé de toute dignité. Si vous refusez de vous présenter devant nous, nous n'en procéderons pas moins à votre condamnation.

« Déjà nous avons déposé vos camériers, les pourvoyeurs de vos hideuses lubricités; nous avons excommunié Gabriel, votre fils aîné, qui est en même temps votre mignon; l'archevêque de Raguse, votre protonotaire, qui a rempli votre tête chauve des fumées de l'orgueil; enfin votre légat, ce jeune moine qu'on a surpris une nuit dans votre lit, couché à vos côtés et sans aucuns vêtements!!!... »

Pendant qu'on procédait en Italie contre Grégoire, le roi de France faisait notifier par ses ambassadeurs à Benoît XIII, qui était encore à Gènes, que si l'union n'était pas conclue avant la fête de l'Ascension, il lui défendait de rentrer dans son royaume ni même en Provence. Le pontife s'empressa d'envoyer à Charles plusieurs de ses confidents, avec une bulle qui renfermait ces insolentes propositions : « Le souverain père des fidèles, Benoît, déclare excommuniés les ecclésiastiques, les seigneurs, les princes, les rois et les peuples qui sont d'une opinion contraire à la sienne; il anathématise ceux qui se retirent de son obéissance et qui lui refusent les levées des deniers ou la collation des bénéfices; enfin, si dans vingt jours la France ne lui est pas entièrement asservie, il prononcera l'interdit général sur toutes les terres, suspendra tous les bénéficiers, et dispensera les fidèles des serments d'allégeance prêtés au roi et aux princes; en outre il donnera la couronne à un monarque qui lui sera soumis et dévoué. »

Dès que les envoyés du pape eurent rempli leur mission, ils sortirent de Paris, sans vouloir attendre la décision du conseil, qu'ils supposaient devoir être défavorable; ce qui arriva en effet. Les ecclésiastiques français et les membres de l'Université déclarèrent, par l'organe de Jean de Courteuisse, que Benoît était schismatique et hérétique opiniâtre, perturbateur de la paix de l'Église et de l'Etat, et comme tel, qu'il ne pouvait plus être nommé pape ni cardinal, qu'on devait lui refuser obéissance, le mettre au ban du royaume, et poursuivre ceux qui lui donneraient conseil, aide, secours, protection ou asile. Sa bulle fut lacérée par les mains du bourreau, et les prêtres qui avaient eu l'audace de l'apporter furent condamnés à un supplice ignominieux, dont le moine de Saint-Denis nous a laissé la description.



Les chevaucheurs de l'écurie du pape, dît la chronique, furent rattrapés en route; et afin que leur punition rendit les partisans de Pierre de Luna plus circonspects à l'avenir, on coiffa Sancho Lopez et ses collègues d'une mitre de papier, on les revêtit d'une dalmatique de toile noire aux armes de Benoît XIII, qui était couverte de placards injurieux; et en cet état ils furent promenés dans un tombereau rempli d'immondices et d'excréments jusqu'à la cour du palais; là, on les fit monter sur un échafaud, et en présence d'une foule immense, le bourreau les souffleta et leur cracha au visage en signe de mépris. »

A la sollicitation de l'Université, le roi Charles adressa une lettre aux deux collèges des cardinaux, pour les exhorter à se réunir, et à travailler efficacement à l'extinction du schisme. Benoît se trouvant repoussé par les Français et traqué par le roi Ladislas, fut obligé de quitter Gênes, de remonter sur ses galères et de tenir la mer pendant deux mois avant d'oser prendre terre. Enfin il débarqua en Catalogne et se jeta dans Perpignan, ville frontière de France et d'Aragon, pour attendre en sûreté la fin de la tempête et des orages.

Après avoir régulièrement cité les deux papes à leur tribunal, les cardinaux de l'une ou de l'autre obéissance s'assemblèrent à Pise dans la cathédrale; un huissier, placé sur le seuil de la basilique, appela d'abord à haute voix Benoît et Grégoire; et comme ils ne comparurent point, ni personne en leur nom, après la troisième interpellation les deux concurrents furent déclarés contumaces; ensuite le patriarche d'Alexandrie monta sur le jubé de l'église, et prononça la sentence suivante : « Au nom de Jésus-Christ, le sacré concile universel, assemblé sous l'inspiration du Saint-Esprit, après avoir examiné les accusations portées contre Pierre de Luna et contre Angelo Corario, déclare que ces deux hommes infâmes sont coupables d'iniquités et d'excès énormes; qu'ils sont indignes de tout honneur et de toute di-

gnité ecclésiastique; qu'ils doivent être retranchés à jamais de l'Église et être rejetés du sein de Dieu. En conséquence, ils sont, comme tels, déposés de toute fonction sacerdotale, et il leur est défendu de s'intituler souverains pontifes.

« Le concile déclare le saint-siège vacant, et décide qu'il sera procédé à l'élection régulière d'un pape par les ecclésiastiques qui en ont le droit; et que ceux qui refuseront de se soumettre à cette sentence seront livrés à la justice séculière, ainsi que le commandent les préceptes divins et les sacrés canons.

« En outre, le concile casse et annule les procédures, les décrets, les excommunications et les interdictions fulminés contre les clercs et les laïques par les deux papes; il absout de tous leurs serments les chrétiens qui s'étaient rangés sous leur obéissance; leur défendant expressément d'obéir aux deux concurrents, de leur donner ni conseil, ni secours, ni retraite, sous peine d'anathèmes et des autres censures portées par les saints Pères. Enfin le concile casse les promotions au cardinalat ou plutôt les profanations faites par Angelo Corario depuis le 3 mai 1408, et par Pierre de Luna depuis le 15 juin de la même année. »

Immédiatement après, les cardinaux entrèrent en conclave pour nommer un nouveau pape, et signèrent l'engagement suivant : « Nous, membres du sacré collège, évêques, prêtres et diacres réunis à Pise pour l'extinction du schisme, nous nous engageons par serment prononcé sur le sacré corps du Christ, à continuer le concile, même après l'élection du souverain pontife, et à ne point permettre qu'il soit dissous avant d'avoir fait une réforme légitime, raisonnable et suffisante dans l'Église, tant pour son chef que pour les autres membres. » Le soir même, vingt-quatre cardinaux se réunirent dans le palais épiscopal de Pise, et dix jours après ils proclamaient chef de l'Église universelle Pierre Philargi ou Philaret de Candie.





Histoire de Pierre Philargi avant son élection. — Louis d'Anjou est reconnu roi de Sicile par le saint-père. — Faiblesse du gouvernement d'Alexandre V. — Ses bulles. — Alexandre rétablit l'autorité du saint-siège dans Rome. — Son voyage à Bologne. — La France lui refuse des décimes. — Le cardinal Balthasar Cossa lui fait administrer un elytere empoisonné. — Obsèques d'Alexandre V.

Plusieurs historiens contemporains, entre autres le moine de Saint-Denis, Théodoric de Niem, Monstrelet, Philippe de Bergame et Platine, affirment que Pierre Philargi, surnommé le cardinal de Milan, était né dans l'île de Candie ou de Crète; d'autres chroniqueurs prétendent qu'il était de Novare ou de Bologne; et plusieurs racontent qu'à sa mort le saint-père déclara qu'il était Milanais et originaire d'une ville appelée Candia, située sur le territoire de Pavie. Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, son élection n'est pas moins un des exemples les plus extraordinaires des jeux de la fortune; et il semble que la Providence divine ait pris plaisir à tirer ce pape de l'abîme de la plus profonde bassesse pour l'élever lentement et par degrés au point culminant des grandeurs et de la gloire.

Dans sa première enfance, Pierre Philargi avait été abandonné sur la poussière d'un chemin, en sorte que plus tard il avouait qu'il serait fort embarrassé d'enrichir ou de favoriser ses parents comme l'avaient fait ses prédécesseurs, puisqu'il n'avait jamais connu ni père ni mère, ni personne au monde qui lui appartint par les liens du sang. Il errait dans les rues de Candie, implorant de porte en porte le pain de l'aumône, lorsque par hasard un cordelier italien le rencontra; touché de l'état de cet enfant, dont la physionomie spirituelle et souffrante annonçait une intelligence au-dessus de son âge, le reli-

gieux l'emmena à son monastère pour servir à l'Eglise. Son protecteur lui apprit la langue latine, les saintes Ecritures, et lui fit faire des progrès si rapides dans ses études, qu'on lui donna l'habit dès qu'il eut atteint sa quinzième année; ensuite on l'envoya dans les universités d'Oxford et de Paris, où il reçut le bonnet de docteur.

A son retour en Italie, le jeune cordelier fut appelé à la cour de Jean Galéas, tyran de Milan, pour occuper une place de conseiller; ce prince le chargea, quelques années après, d'une mission importante dont il s'acquitta à l'entière satisfaction de son maître et à celle de l'empereur Venceslas, qui l'éleva à la dignité de prince de l'empire. Par le crédit de Galéas, il obtint de grands bénéfices, ensuite l'évêché de Plaisance, et successivement le siège de Vicence, de Novare et de Milan.

Alexandre était affable et libéral pour tout le monde; mais, selon Théodoric de Niem, il eut le tort d'afficher trop publiquement ses relations scandaleuses avec le beau cardinal de Saint-Eustache. Il aimait également la bonne chère et les vins exquis, et s'enivrait régulièrement tous les soirs; aussi ses familiers ne laissaient-ils personne arriver jusqu'à lui dans ses moments d'ivresse. Ils avaient d'autant plus raison d'agir de cette manière, que le saint-père ne mettait aucune borne à ses largesses, et distribuait jusqu'à son dernier écu, en disant : « J'ai été

nche évêque, pauvre cardinal, et je veux mener joyeuse vie comme pape mendiant.

Malgré ces défauts, Alexandre s'attira l'amour des Romains; d'un caractère franc et loyal, il refusa constamment d'imiter ses prédécesseurs; et comme il ne se sentait pas capable de porter un masque d'hypocrisie, dans les différents actes de son ministère qui exigeaient de l'austérité, il se faisait remplacer presque toujours par les officiers de sa cour, qui avaient été initiés dans l'art de tromper les hommes par Grégoire XII ou par Innocent VII.

L'élection d'Alexandre V fut accueillie avec des acclamations de joie dans les différents Etats chrétiens et particulièrement en France: les députés de Florence, de Sienna et de plusieurs autres villes italiennes vinrent à Pise lui prêter serment d'obédience, et Charles d'Anjou lui-même se présenta au concile pour rendre hommage au saint-père. En récompense de cette marque de condescendance, Alexandre le déclara roi de Naples et de Sicile, et gonfalonier de l'Eglise romaine, au grand mécontentement de Ladislas, compétiteur de ce prince.

Après l'exaltation du pape et les cérémonies de la chaise percée, le concile reprit ses séances, et publia divers décrets pour approuver et ratifier les collations, les provisions, les promotions, les translations de prélatures, ainsi que les dignités, les consécérations et les ordinations accordées ou faites par les concurrents ou par leurs prédécesseurs; on confirma également les dispenses et les absolutions des cas réservés qui avaient été obtenues depuis le schisme. Alexandre remit à toutes Eglises les arrérages des grands et des menus services qu'elles devaient à la chambre apostolique jusqu'au jour de sa promotion; il déclara qu'il n'entendait pas se réserver les dépouilles des prélats décédés, ni les revenus des bénéfices vacants, et que dans aucun cas les biens des Eglises ne pourraient plus être aliénés ni hypothéqués par les papes ni par les cardinaux.

Ces réglemens furent rédigés sous la forme de bulles et envoyés aux rois et aux princes chrétiens, afin qu'ils les fissent exécuter immédiatement dans leurs Etats. Sans aucun doute le pontife eût été plus loin dans ses projets de réforme, si les ecclésiastiques eux-mêmes, qui voulaient maintenir les abus qui les enrichissaient, ne l'avaient arrêté en réclamant la clôture du concile. Nicolas Clémangis écrivait à ce sujet: « La congrégation de Pise vient de tromper les peuples! Les hommes charnels et avides qui la composent, entraînés par leurs passions et par de méprisables intérêts, ont empêché la réforme du clergé, que tous les gens de bien demandaient. D'abord cette réunion de fourbes a procédé à l'élection d'un chef; quand le pape a été nommé, ils ont exigé qu'il ratifiât les promotions et les bénéfices qu'ils convoitaient; et dès qu'ils ont obtenu ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire leur propre avancement, ils ont déclaré la paix de l'Eglise assurée. »

Peu de mois après son élection, Alexandre entreprit de renverser la puissance de Robert de Bavière, et de rétablir Venceslas sur le trône impérial. C'était agir contre ses véritables intérêts; mais il suivait en cela les inspirations de son cœur, et manifestait sa reconnaissance à son ancien protecteur.

A son tour, Robert, pour se venger du pape, voulut empêcher l'Allemagne de se ranger à son obédience; ce projet échoua parce qu'Alexandre avait eu le soin d'établir l'électeur de Nassau son légat héréditaire pour la ville de Mayence. Ainsi, en dépit du mauvais vouloir du prince, le parti du saint-père triompha en Allemagne, et vint se renforcer de tous ceux auxquels il accordait des dispenses, des dignités, des bénéfices, voire même des autorisations de contracter des mariages illégitimes ou incestueux.

Malgré ces succès apparents, le gouvernement d'Alexandre était faible; et le saint-père, tenu pour ainsi dire en charte privée par ses conseillers, n'osait commander lui-même que pendant le sommeil de ceux qui lui imposaient leurs volontés. Parmi ses ministres, le cardinal Balthasar Cossa tenait le premier rang; rien ne se faisait sans les ordres du favori, et tout le monde était soumis à ses moindres caprices. Ce fut à l'instigation de ce prélat qu'il expédia plusieurs bulles en faveur des frères mineurs et des frères mendiants, bulles qui furent condamnées par l'Université de Paris, qui s'érigeait alors en cour souveraine sur toutes les questions religieuses; ce fut encore par ses conseils qu'il fulmina contre Ladislas une sentence d'anathème, remarquable par l'histoire des griefs reprochés à ce prince. « L'infâme Ladislas, disait le pape dans son décret d'excommunication, a été nourri du lait et de la substance de l'Eglise romaine par les mains de Boniface IX, qui l'avait couronné roi de Naples et de Sicile; depuis cette époque, il a tourné contre le saint-siège les armes que l'Eglise avait mises dans ses mains, et il a obligé Innocent VII à le frapper des foudres ecclésiastiques. Alors il est revenu, comme un chien, implorer miséricorde et pardon, en se traînant à terre. Ses sermens de dévouement et de fidélité ont encore surpris la religion de notre prédécesseur, qui lui a donné l'absolution, et de nouveau il est retombé dans son ancien péché.

« Lors que Boniface lui a donné en fief le royaume de Naples et les annexes qui relèvent de l'Eglise romaine, il s'est engagé pour lui et pour ses héritiers à ne jamais entrer dans aucune ligue avec les rois, avec les princes ou avec les seigneurs ennemis du siège apostolique; il a également fait le serment de ne point s'emparer du Milanais, de la Toscane, de la ville de Bénévent, de la campagne de Rome, de l'île de Maritimo, du duché de Spolète, du patrimoine de Saint-Pierre, de la Marche d'Ancône, de Pérouse, de Bologne, de Rome, ni des autres places appartenant à l'Eglise; il a promis de payer tous les ans au trésor apostolique huit mille mares d'or; enfin il s'était engagé sur le corps sacré du Christ à défendre les droits, les privilèges et l'indépendance du saint-siège contre tous ses ennemis, et cela sous peine d'excommunication majeure et de déposition s'il venait à y manquer.

« Non-seulement ce relaps a refusé de remplir ses promesses, mais encore il est devenu le plus grand ennemi de la paix chrétienne, le plus dangereux fauteur du schisme. Sous prétexte de soutenir l'excommunié Angelo Corario, il s'est emparé de la ville sainte, d'un grand nombre de cités, de plusieurs provinces, de châteaux et de terres qui nous appar-

tenaient; et il exerça des persécutions, des cruautés inouïes contre ceux qui veulent nous reconnaître comme leur légitime pontife.

« En conséquence nous le citons à comparaître devant notre tribunal suprême pour s'entendre priver du royaume de Sicile et de ses autres biens et droits, comme coupable d'avoir violé ses serments, d'avoir envahi les terres de notre siège et d'avoir conspiré contre notre concile. »

Vers le même temps, Alexandre reçut les envoyés de Sbinke, métropolitain de Prague, qui le faisait prévenir des dangers dont la foi catholique était menacée en Bohême, et sollicitait une sentence d'excommunication contre les hérétiques qui infectaient sa province. Sa Sainteté accueillit avec distinction les délégués de l'archevêque, et les invita plusieurs fois à dîner, ce qui était une de ses plus grandes faveurs: « car à ses yeux les plaisirs de la table passaient avant tous les autres, dit Bernardin Corio, historien milanais, et il poussait la gourmandise à un tel point, qu'il défendait à son cuisinier de préparer les ragoûts qui devaient paraître sur sa table avant qu'il eût commencé ses repas, afin d'avoir la jouissance d'attendre chaque mets et de prolonger ses festins.

A la suite d'un de ces dîners, le saint-père, qui avait bu outre mesure, accorda aux députés de Sbinke la bulle qu'ils sollicitaient, et désigna quatre maîtres en théologie et deux en droit canon pour seconder l'archevêque dans ses poursuites contre ceux qui enseignaient les doctrines de Wicléf, soit en public, soit en particulier; il leur donna même ses pleins pouvoirs et l'autorisation de les livrer au brassécuyer, s'il était nécessaire, afin de réprimer leurs desordres.

Depuis quelques mois la peste s'était déclarée en Italie, et menaçait de s'abattre sur la ville de Pise; le saint-père quitta aussitôt cette résidence et se retira d'abord à Prato, ensuite à Pistoie, près de Florence. Ce fut là qu'il apprit la victoire de Louis d'Aragon sur les troupes de Ladislas, et par suite l'évacuation de Rome par les troupes ennemies.

Bzovius prétend que les Français durent leurs succès moins à leur courage qu'aux intrigues qu'ils avaient nouées avec les États de Siéne, avec ceux de Florence et de Bologne, et avec plusieurs princes italiens. Cette espèce de croisade dirigée contre Ladislas avait pour chefs principaux le cardinal Balthasar Cossa, Tanneguy du Châtel, Paul des Ursins, Malatesta et Magnus Sforce.

« Les confédérés, dit l'historien, établirent d'abord des intelligences secrètes dans la place et s'entendirent avec quelques citoyens influents qui devaient exciter un soulèvement à un signal donné; ensuite Balthasar Cossa mena droit à Rome un corps de troupes commandé par les capitaines Paul des Ursins et Malatesta, et feignit de vouloir attaquer deux portes à la fois. Le comte de Troyes, qui commandait dans la ville sainte pour Ladislas, repoussa les assaillants, qui lâchèrent pied devant lui et s'enfuirent en désordre. Cette manœuvre détermina le gouverneur de Rome à faire une sortie; c'était ce qu'attendaient les conjurés; à peine les troupes napolitaines eurent-elles franchi les murailles que le tocsin du Capitole s'ébranla pour appeler le peuple à la révolte; en même temps Malatesta revint sur ses pas, chargea vigoureusement les soldats de Ladislas, et les rejeta dans la ville, où ils furent massacrés par les insurgés; le comte de Troyes eut à peine le temps de se réfugier dans le palais des Colonna, d'où on le fit échapper pendant la nuit, déguisé en moine. »

Devenu maître de Rome, le cardinal Balthasar Cossa songea à se préparer les moyens de parvenir au pontificat; et comme pour l'exécution de ses plans il était nécessaire qu'Alexandre ne vint pas dans la ville apostolique, il se rendit à Pise auprès du saint-père et l'engagea à passer l'hiver à Bologne, pour attendre que l'agitation qui régnait à Rome eût entièrement cessé. Suivant son habitude, le pontife obéit au cardinal; et malgré les neiges et les glaces, il partit avec toute sa cour pour Bologne. Peu de jours après son arrivée, il reçut une députation composée des préfets régionnaires, de dix évêques, et de plusieurs seigneurs romains, qui lui présentèrent les clés de la ville sainte, le suppliant au nom du peuple de venir prendre possession du Vatican. Le pontife, désirant répondre à l'empressement des ambassadeurs, se détermina, contre l'avis de son ministre, à changer ses dispositions précédentes et à partir immédiatement pour Rome. En même temps il rendit un décret pour avancer la tenue du jubilé, qui était une source de fortune pour les habitants.

Mais le cardinal Balthasar avait décidé que le pape ne retournerait plus dans la ville sainte, et qu'il recevrait lui-même les honneurs du triomphe que les Romains préparaient à Alexandre. En conséquence, la veille du départ, qui avait été fixé pour le 3 mai 1419, il lui fit administrer, par Daniel de Sainte-Sophie, son médecin ordinaire, un clystère empoisonné dont il mourut dans la nuit.

Dès le lendemain, Daniel anéantit les preuves du crime en enlevant les entrailles de sa victime sous prétexte d'embaumer le corps. « Ensuite, dit André du Chiène, ce vénérable pontife fut transporté dans la salle où s'assemblait le consistoire; et il resta exposé la face découverte, les pieds nus et le reste du corps revêtu des ornements sacerdotaux. Ses armes étient placées aux quatre coins de son cercueil, et pendant neuf jours on célébra neuf fois sur lui l'office des morts, en présence des cardinaux, des patriarches, des évêques, des abbés, des docteurs et du nombreux clergé qui composait sa cour. Au dixième jour, les cardinaux de Thury, de Viviers, de Malte et de Cossa (son assassin) l'enlevèrent sur leurs épaules et le transportèrent au cloître des Corcoliers, où il fut inhumé avec toutes les solennités dans le sanctuaire de l'église. »

Pendant le cours de ce règne, qui dura un peu moins d'une année, il ne se passa aucun événement important; et quoique les cardinaux eussent nommé un troisième pape, le schisme n'en continua pas moins à subsister, et les deux papes Benoît XIII et Grégoire XII ne s'en montrèrent que plus obstinés dans leurs prétentions.



Le cardinal Balthasar Cossa s'empare de la tiare. — son histoire avant son pontificat. — Jean XXIII fait son entrée dans Rome. — Il donne la couronne impériale à Sigismond. — Le pape demande des subsides à la France. — Opposition de l'Université contre la levée des décimes. — Victoire de Louis d'Anjou sur Ladislas. — Traité entre le saint-père et le roi de Naples. — Concile de Rome. — Aventure singulière d'un hibou. — Bulle contre les sectaires de Wicief. — Exactions de Jean XXIII. — Conduite de Benoît XIII en Espagne. — Histoire de l'inquisition d'Espagne. — Le saint-office et ses familiers. — Accord de Benoît XIII avec les juifs. — Ladislas s'empare de Rome. — Fuite du pape et des cardinaux. — Négociations entre Jean XXIII et Sigismond. — Ladislas est empoisonné à l'instigation du pape par une de ses concubines. — Concile de Constance. — Intrigues du pape. — Accusations atroces portées contre Jean XXIII. — Arrestation et déposition du pape. — Grégoire XII fait une cession solennelle de ses droits à la papauté. — Décret contre Benoît XIII. — Supplice de Jean de Hus et de Jérôme de Prague. — Élection d'un quatrième pontife.

Pendant les neuf jours qui précédèrent la tenue du conclave, les cardinaux se jetèrent dans les brigues accoutumées pour acheter ou pour vendre des voix. Plus habile que ses collègues, Balthasar Cossa se forma un parti formidable dans le peuple bolognais, en faisant des distributions de grains et d'argent; il rattacha également à ses intérêts Louis III, duc d'Anjou, en lui promettant son concours pour la conquête de Naples; ensuite il fit cerner Bologne par des compagnies franches, dont il savait que la présence était un sujet de terreur pour ses collègues.

Cela fait, Balthasar Cossa convoqua le conclave pour le 14 mai 1410; il s'y présenta dans le costume d'un forban, revêtu d'une cotte de mailles, un glaive au côté, et vint prendre sa place au milieu des cardinaux, les menaçant de sa colère s'ils osaient nommer un pape qui ne fût pas de sa convenance. Tous les prélats, glacés par la frayeur, écoutaient en silence les blasphèmes de cet abominable assassin; enfin un d'entre eux proposa d'élever le cardinal de Malte au souverain pontificat. — Non, je le rejette, cria Balthasar. D'autres cardinaux présentèrent successivement l'évêque de Palestine, le mé-

tropolitain de Ravenne, l'archevêque de Bordeaux; Balthasar les refusa tous. Enfin les membres du conclave, interdits et tremblants, ne songeant plus qu'à leur propre sûreté, le prièrent de leur désigner le cardinal qu'il désirait nommer pape. — Eh bien! qu'on me donne le manteau pontifical, leur répondit-il, et j'en couvrirai le seul cardinal qui soit digne de le porter! Angelo de Lodi s'empressa de le lui présenter. Aussitôt il s'en revêtit, et étendant le bras vers la tiare: « Je suis pape! » s'écria-t-il. Ensuite il se rendit à la cathédrale pour les cérémonies de la chaise percée, et se fit couronner sous le nom de Jean XXIII.

Théodorice de Niem dit positivement « que le saint-père était un intrus, qu'il avait rompu la porte pontificale avec une hache d'or, et qu'il avait fermé la gueule des cerbères qui en gardaient le seuil, en leur jetant les débris de ses festins pour les empêcher d'aboyer contre lui. »

Balthasar de Cossa ou de la Cuisse était de Naples et d'une famille noble; ses parents, malgré les inclinations martiales qu'il manifestait dès son enfance, l'avaient fait entrer dans un monastère; aussi n'y fit-



Jean le Forban







Les mystères du Vatican

il pas un long séjour. Après son évasion du couvent, il s'enrôla dans une troupe d'écumeurs de mer, qui exploitaient les côtes de l'Italie inférieure pendant les guerres de Ladislas et de Louis d'Anjou. Il devint bientôt le chef de ces corsaires et se distingua par des atrocités effroyables : sans loi, sans honte, sans remords, méprisant toutes les lois divines et humaines, Balthasar possédait au plus haut degré les qualités qui font en temps de guerre les

grands capitaines, ceux qu'on nomme les conquérants, et en temps de paix les grands scélérats.

Quand les victoires de Ladislas eurent rétabli le caline dans les royaumes de Naples et de Sicile, il fut forcé de renoncer à son métier de forban; alors il songea à se faire prêtre et vint à l'université de Bologne, où il acheta le bonnet de docteur; plus tard, Boniface IX lui vendit l'archidiaconat de cette ville. Bientôt il se fatigua de cette résidence et vint

à la cour de Rome, où il s'éleva jusqu'à la dignité de cardinal et de camérier secret, en récompense d'intimes complaisances pour le pape Boniface. Ses nouvelles fonctions lui donnèrent une immense influence, dont il profita pour récupérer les sommes considérables qu'il avait dépensées dans les lupanars de Bologne; il se fit nommer collecteur général du saint-siège, envoya des quêteurs dans toute l'Europe, rançonna les ecclésiastiques d'Allemagne, de Danemark, de Suède, de Norvège, sous la menace de les reléguer dans des provinces éloignées de leurs Églises; les contraignit de lui acheter des indulgences, des absolutions, des reliques, des bénéfices, des annates et des commendes; enfin le camérier fit si bien jouer tous les ressorts de la fourberie sacerdotale qu'en moins de deux ans il se trouva plus riche que le pape, et qu'il put alors acheter l'impunité de ses crimes. Et du reste il ne se faisait point faute d'en commettre, car l'on comptait à Rome un nombre prodigieux de jeunes religieuses qu'il avait déflorées en s'introduisant mutuellement dans leurs cellules; on racontait qu'il entretenait un commerce incestueux avec la femme de son frère; on l'accusait d'avoir violé trois jeunes sœurs dont la plus âgée n'avait pas douze ans, et d'avoir encore abusé de la mère, du fils et du père!

Le scandale de ses débauches devint si grand, que Boniface lui-même, cet éhonté sodomite, fut obligé de l'éloigner de sa cour; il lui donna une mission à l'extérieur, et le chargea de faire rentrer dans le devoir les Bolognais qui s'étaient révoltés contre le saint-siège. Le cardinal-légit se mit à la tête des troupes pontificales, battit les Visconti, qui venaient au secours des insurgés, et s'empara de la ville; alors il se trouva maître absolu, et put donner un libre cours à ses passions désordonnées. Bientôt il n'exista plus dans Bologne un adolescent ou une jeune fille, quel que fût son rang ou la noblesse de sa famille, qui pût se croire à l'abri des poursuites de cet infâme prêtre; les pères et les mères qui osaient disputer leurs enfants aux pourvoyeurs du cardinal étaient plongés dans les cachots de l'inquisition; et l'on assure même que ce monstre, par un raffinement de lubricité, abusait des enfants en présence des parents, et pendant que ses victimes se tordaient sous les tenailles ardentes des bourreaux!!!

Après la mort de Boniface IX, protecteur de Balthasar Cossa, les Bolognais conçurent l'espérance d'être délivrés de leur tyran, et envoyèrent des ambassadeurs à Innocent VII, pour lui offrir des sommes énormes afin de l'intéresser en leur faveur et pour obtenir le rappel du légit. Malheureusement Balthasar fut instruit de la négociation; il envoya immédiatement à Rome le double de la somme proposée au saint-père, et fit avorter les projets de ses ennemis: les principaux citoyens, qu'il soupçonna d'avoir trempés dans ce complot, furent déferés aux tribunaux de l'inquisition, leurs biens confisqués et eux-mêmes décapités par son ordre.

Le règne d'Innocent VII s'écoula sans amener aucun changement pour les infortunés Bolognais; enfin sous le pontificat de Grégoire XII, son successeur, quelques citoyens courageux osèrent encore réclamer son expulsion, Grégoire fulmina contre le coupable

légit une sentence d'anathème et le révoqua de ses fonctions; mais celui-ci, loin de se soumettre aux ordres du saint-père, intrigua, distribua de l'argent aux autres cardinaux, les détacha de son parti, et les détermina à se réunir en concile pour élire un nouveau pape. Les Florentins, gagnés par ses promesses, autorisèrent la tenue d'un synode dans la ville de Pise, et le résultat de cette assemblée fut la déposition de Grégoire et l'élection de Pierre Philargi. Nous avons vu comment le cardinal Balthasar avait exercé la souveraine autorité sous ce nouveau pape, et de quelle manière il s'était défit d'Alexandre V pour s'emparer de la tiare.

Dès le lendemain de son élection, le saint-père, par reconnaissance du service que lui avait rendu le médecin Daniel, l'empoisonna avec du vin de Chypre; ensuite ses émissaires partirent pour Rome, et introduisirent dans la cité apostolique une foule de bandits qui brisèrent les statues de Grégoire, déchirèrent ses portraits dans les basiliques, et remplacèrent ses armoiries par celles de Jean XXIII. Intimidés par ces démonstrations, les sénateurs envoyèrent une députation à Pise, pour prêter serment d'obéissance et de fidélité à Balthasar, et pour le supplier de venir prendre possession du Vatican. Le rusé pontife eut d'abord l'air de ne point se soucier de leurs offres; ensuite il feignit de céder aux sollicitations des ambassadeurs, et annonça qu'il consentait à retourner à Rome.

Huit jours après, Jean XXIII faisait son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses cardinaux et suivi d'une armée formidable. Le jour de son arrivée il célébra l'office divin dans la basilique de Saint-Pierre, et bénit solennellement la bannière de l'Église, qu'il confia à la garde de Louis d'Anjou; il bénit également l'étendard du sénat et du peuple, et le donna à Paul des Ursins, en le nommant grand gonfalonier et généralissime des troupes du saint-siège. Le soir, il donna une fête magnifique dans laquelle fut déployé tout le luxe des saturnales des Néron et des Caligula; et le lendemain, à son réveil, pour avoir, sans doute, plus d'un point de ressemblance avec ces tyrans, il fit décapiter plusieurs seigneurs et magistrats qu'il soupçonnait de favoriser son compétiteur Grégoire.

Ces exécutions sanglantes ne suspendirent pas néanmoins les réjouissances publiques, et le saint-père continua pendant un mois entier à donner à ses hôtes le spectacle de ses dégoûtantes orgies. Toutefois Jean XXIII eut à repousser une tentative de Ladislas qui, informé du mécontentement général, avait conçu l'espérance de reprendre Rome par un coup hardi, et, à la faveur de la nuit, avait débarqué à Ostie avec cinq mille chevaux et trois mille hommes de pied. Déjà le prince apercevait les murailles de la ville sainte, lorsque Paul des Ursins déboucha tout à coup par un défilé à la tête de quinze cents cavaliers, prit ses troupes en flanc et les tailla en pièces; le roi avait été vendu par son confesseur, et son projet avait été livré à ses ennemis.

Cette victoire assura à Jean XXIII une grande prépondérance en Italie et dans les autres royaumes; il fut reconnu comme pape légitime en France, en Angleterre, et bientôt en Allemagne, où l'empereur

Robert, qui venait de mourir, laissait le champ libre aux ambitions. Jean envoya des nonces aux électeurs pour les engager à nommer roi des Romains le frère de Vencelas, Sigismond de Luxembourg, déjà souverain de Hongrie, qu'il affirmait être le seul capable de relever la puissance de l'Église et de l'empire. Le motif réel qui déterminait le pape à favoriser cette élection, était le désir de se ménager l'appui d'un souverain puissant et ennemi de Ladislas. Sa politique lui réussit à merveille; des ambassadeurs hongrois vinrent aussitôt en Italie renouveler leur serment d'obédience devant la Confession de saint Pierre, et solliciter en même temps le secours des armes temporelles et spirituelles de l'Église contre les ennemis de Sigismond et particulièrement contre les Vénitiens.

Balthasar s'engagea à fulminer les anathèmes les plus terribles contre Venise, sous la condition toutefois que le roi de Hongrie lui restituerait les domaines capturés par ses prédécesseurs, et qu'il lui payerait les redevances tombées en désuétude depuis les derniers troubles. Il publia alors une bulle qui conférait la légation du royaume à Branda de Castiglione, évêque de Plaisance, avec ses pleins pouvoirs pour faire exécuter les conditions du traité. Il envoya ensuite en France le métropolitain de Pise et l'évêque de Senlis en qualité de nonces, et les autorisa à lever les décimes sur les bénéfices ecclésiastiques, et à s'emparer des héritages des évêques et des archevêques morts depuis son exaltation.

Néanmoins, avant de mettre ce dernier projet à exécution, il chercha à se rendre favorables les docteurs de l'Université, et il leur accorda de grands privilèges. Mais ses démarches n'eurent pas le résultat qu'il en attendait; le corps universitaire repoussa les prétentions du saint-père, et dans une assemblée solennelle prit les conclusions suivantes: « Il ne sera accordé en France aucun subside au pape; et s'il veut contraindre les citoyens par la force temporelle ou par les censures spirituelles à lui payer un tribut, ses collecteurs, ses légats et lui-même seront déclarés ennemis du roi, et punis comme tels dans leurs biens et dans leurs personnes. »

Cette décision eût découragé tout autre que Jean XXIII; mais un prêtre ne renonce pas aussi facilement à ses desseins; il changea seulement ses batteries. Ne pouvant dépouiller les peuples sous le prétexte des dimes, il adressa au roi Charles et à l'Université des lettres suppliantes pour leur réclamer des secours en hommes et en argent, afin qu'il pût résister aux ennemis de l'Église, qui s'étaient réunis, disait-il, à l'impie Ladislas pour rétablir l'antipape Grégoire XII sur le saint-siège. Il adressa également des bulles aux évêques du royaume et au Parlement de Paris, affirmant au nom du Christ, que si on ne lui envoyait pas d'argent, il lui serait impossible de sauver la religion de l'abîme où le schisme l'avait précipitée. Jean mendia avec une onction si persuasive, que les seigneurs, les prélats, le Parlement et l'Université elle-même consentirent à lui accorder quelques secours.

Sa Sainteté fut plus heureuse en Provence, en Savoie, dans le Portugal, dans l'Achaïe, dans la Macédoine et dans les îles de la mer Egée qui étaient

encore au pouvoir des chrétiens; les princes qui gouvernaient ces contrées autorisèrent le pape à lever des décimes sur le clergé et à piller les fidèles; ce qui le mit en état de poursuivre ses projets contre Ladislas. Il fut du reste fort bien secondé par Louis d'Anjou, qui avait hâte de réunir sur sa tête la double couronne de Naples et de Sicile; les deux alliés rassemblèrent leurs forces et marchèrent contre les troupes du roi de Naples, qu'ils rencontrèrent sur les bords du Garigliano.

Dans la nuit, l'armée des confédérés passa la rivière, partie à gué et partie sur des pontons, et tomba sur les troupes de Ladislas à la pointe du jour. « L'attaque commença de part et d'autre avec des cris terribles, dit le moine de Saint-Denis dans sa chronique; au même instant, l'air fut obscurci d'un nuage de traits qui portèrent la mort dans tous les rangs. Alors les combattants se joignirent et s'attaquèrent à l'arme blanche, avec une fureur telle que les soldats paraissaient être des bêtes féroces plutôt que des hommes; il y eut une mêlée affreuse, dans laquelle on ne voyait que des épées, des lances et des haches qui se levaient et s'abaissaient avec la rapidité de l'éclair. Les ruses de guerre furent oubliées; soldats et chefs, tous ne songeaient qu'à égorger; enfin le nombre triompha; les bandes de Ladislas furent taillées en pièces, et lui-même ne put échapper au vainqueur qu'en se sauvant dans un château voisin, appelé Roche-Sèche, où il avait trois mille hommes de réserve. Lorsque le carnage eut cessé, le pillage commença; et l'inepte Louis d'Anjou, au lieu de poursuivre les débris de l'armée sicilienne et de profiter de la victoire qu'il avait remportée, s'endormit dans l'envieusement du succès et retourna triomphalement à Rome, traînant à sa suite ses prisonniers et les étendards enlevés à Ladislas. Il fut reçu à son entrée dans la ville sainte par le pontife, entouré de ses cardinaux et d'un nombreux clergé; le porche de la basilique de Saint-Pierre fut pavoisé comme pour un triomphateur, et les drapeaux, encore tout souillés de sang, furent arborés sur le maître-autel. »

Balthasar renouvela ensuite les anathèmes prononcés contre le prince vaincu, excommunia ses descendants jusqu'à la troisième génération, les déclara déchus des trônes de Naples et de Jérusalem, et couronna solennellement le vainqueur. Mais pendant que l'on célébrait par des fêtes le succès du prince français, son compétiteur ralliait les débris de son armée et levait de nouvelles troupes; de sorte qu'il fut bientôt en état de tenir la campagne et de reprendre les hostilités, tandis que Louis d'Anjou, qui avait laissé son armée se désorganiser, se trouva dans l'impossibilité de lutter contre Ladislas, et fut obligé de repasser en France.

Jean XXIII, qui se voyait exposé par ce départ précipité à de cruelles représailles, songea à sa sûreté personnelle, et se hâta d'envoyer des agents secrets à Ladislas pour négocier la paix; le prince, qui était encore sous l'impression de sa défaite, accueillit avec joie les propositions du pape, et conclut un traité dont les conditions étaient également honteuses pour les deux partis. Balthasar reconnaissait Ladislas légitime roi de Naples, s'engageait à le remettre en

possession de la Sicile, et à lui fournir des troupes; il le nommait grand gonfalonier de l'Église romaine, et attachait à ce titre une pension de deux cent mille ducats, hypothéquée sur les villes d'Ascoli, de Viterbe, de Pérouse et de Benevent; enfin il lui faisait l'entière remise de la rente de quarante mille ducats que Naples devait au saint-siège depuis dix années. De son côté, Ladislas s'engageait à reconnaître Jean XXIII seul légitime souverain de l'Église: il faisait serment de contraindre Grégoire XII à renoncer au pontificat, en lui donnant en échange une pension de cinquante mille ducats, le gouvernement de la Marche d'Ancône, et trois chapeaux de cardinaux pour ses parents.

En conséquence de ce singulier traité, le prince signa la déclaration suivante: «Après avoir douté quelque temps de la régularité de la promotion de Balthasar Cossa à la chaire apostolique, nous avons recherché les lumières de la vérité, et il a plu à Dieu de nous faire connaître que Jean XXIII avait été élu canoniquement. C'est pourquoi, en notre nom et en celui de tous nos sujets nous lui prêtons serment d'obédience et de fidélité.»

Pendant la conclusion de ce marché entre l'autel et le trône, Grégoire se trouvait enfermé à Gaëte, sous la protection du prince qui venait de le vendre à son ennemi. Quoique prisonnier, le saint-père ne voulut pas céder, et dès qu'il eut connaissance de cette trahison insigne, il rassembla sa cour afin de déterminer le meilleur parti à prendre pour échapper au péril.

On décida immédiatement que le pape et ses cardinaux s'embarqueraient pour la Marche d'Ancône et iraient réclamer l'appui de Charles Malatesta, duc de la province. Grégoire vint en effet fixer sa résidence à Rimini, d'où, selon la coutume des papes, il foudroya d'anathèmes tous ses compétiteurs ainsi que leurs adhérents.

Depuis son traité avec le roi de Naples, Jean XXIII gouvernait Rome en despote absolu, accablant les citoyens d'exactions, et n'épargnant ni ses cardinaux ni les officiers de sa cour, car Théodoric de Niem rapporte qu'il invitait les ecclésiastiques de son obédience à des festins pour faire un appel à leur bourse, sous le nom de collecte de la cène. «Voici, ajoute l'auteur, comment le saint-père s'y prenait: Il faisait verser à ses convives des vins généreux, et quand l'ivresse avait gagné toutes les têtes, il appelait des camériers qui présentaient des urnes vides dans lesquelles chacun mettait son offrande. Ceux qui se dispensaient d'assister aux orgies de Balthasar Cossa n'échappaient point pour cela à sa cupidité: les officiers de la chambre apostolique venaient le lendemain leur présenter des quittances de sommes empruntées au saint-père; ceux qui prétendaient ne point avoir de dettes étaient immédiatement arrêtés, conduits dans les cachots du Vatican, et torturés par les inquisiteurs, qui les forçaient, selon l'expression pittoresque de Jean, à délier la bourse.»

Il établit en outre des impôts sur le vin, sur les blés, sur le sel, et même sur la main-d'œuvre des artisans, enfin, à l'exemple des rois de France, il altéra les monnaies et ruina entièrement le commerce de l'Italie inférieure. Toutes les richesses qu'il arra-

chait aux peuples étaient partagées entre ses concubines et ses mignons, ou étaient englouties dans des travaux de bâtisses inutiles ou ridicules; c'est ainsi qu'il dépensa des sommes prodigieuses pour faire relever la muraille intérieure du bourg de Saint-Pierre, et pour faire pratiquer un chemin dérobé entre les parois des murailles, afin de pouvoir introduire secrètement dans son palais les victimes de ses débauches ou de sa tyrannie.

Malgré la paix apparente qui existait entre le pontife et le roi de Naples, ces deux ambitieux ne s'en faisaient pas moins une guerre secrète, comme il fut aisé de le voir à l'occasion du concile qui avait été convoqué au Vatican pour confirmer les actes du synode de Pise. Le prince défendit à Jean de retarder l'époque de cette assemblée, et sur son refus d'opter à ses désirs, il fit occuper les environs de Rome par ses troupes et empêcha les prélats étrangers d'entrer dans la ville sainte. Il en résulta que cette réunion fut très-peu nombreuse, quoique le pontife lui donnât orgueilleusement le titre de concile oecuménique.

Glémangis rapporte un incident fort bizarre qui vint malencontreusement troubler les délibérations de ce conciliabule: «Dès l'ouverture de la première session, dit-il, après la célébration de la messe du Saint-Esprit, on vit tout à coup un hibou s'envoler d'un angle de l'église et venir s'abattre sur la draperie du trône pontifical, d'où il regardait fixement Jean XXIII. Chacun des prélats manifestait son étonnement de ce que cet oiseau, ennemi de la lumière, sortait en plein jour de sa retraite: les uns en tiraient de funestes présages, les autres ne pouvaient s'empêcher de sourire, et disaient que le Saint-Esprit avait pris une forme étrange pour descendre au milieu d'eux: le pape seul, dominé par une crainte superstitieuse, ne put soutenir l'immobilité du regard fauve du hibou; il descendit de son trône et sortit de la basilique; les assistants suivirent son exemple, et laissèrent le champ libre à l'oiseau de Minerve. Le lendemain la même scène se renouvela: à peine le protonotaire eut-il commencé la lecture du programme du concile, que le hibou prit son vol, et après avoir fait plusieurs fois le tour de la nef, vint comme la première fois s'abattre sur le dais pontifical. Jean, plus maître de lui que la veille, resta calme, et ordonna aux Pères de tuer cet animal qui venait troubler leurs saintes délibérations. Aussitôt les cardinaux, les évêques, les abbés poursuivirent le hibou en jetant après lui leurs crosses et leurs bonnets, le traquèrent de toutes parts et le firent tomber baletant sur le maître-autel, où il fut écrasé par un cardinal.»

Le calme s'étant rétabli dans l'assemblée, on reprit le cours des séances; on s'occupa d'abord de régulariser les préceptes qui commandaient de livrer aux bourreaux les réformateurs dont les doctrines étaient contraires aux croyances de l'Église romaine, et tendaient à renverser l'autorité pontificale.

Voici la bulle qui fut rendue à cette occasion: «Ainsi donc, comme il s'est élevé des esprits audacieux, des docteurs infâmes qui osent condamner la puissance souveraine que le vicaire du Christ a reçue de Dieu lui-même, nous les dénonçons aux fidèles



comme des corrupteurs de la foi, qui veulent écraser la religion sous les débris de l'Église et nous rangeons parmi eux les commentateurs des écrits de l'abominable Jean Wicléf, cet infâme hérésiarque qui appelle les papes de simples évêques, qui les accuse d'avoir anéanti les dogmes, le culte et la morale évangélique, et d'avoir assujéti les fidèles aux pratiques et aux pompes du paganisme. Ce rhéteur philosophe a tant soufflé son esprit de cor-

ruption dans toutes les écoles de la chrétienté et dans les universités, nous avons résolu de suivre les conseils de l'Apôtre et d'exterminer les hérétiques jusqu'au dernier, parce qu'un atome de levain suffit pour corrompre toute la pâte.

« Néanmoins, avant de prononcer les coupables, nous avons voulu éclairer notre esprit des lumières de nos cardinaux, de nos évêques et de nos docteurs orthodoxes; et

Marche triomphale des Inquisiteurs en Espagne

c'est après une délibération solennelle que nous avons condamné les ouvrages de l'Anglais Wicléf, son Dialogue, son Trialogue et ses autres opuscules, comme fauteurs d'hérésies; en conséquence de notre décision, ils seront brûlés publiquement dans tous les royaumes de la chrétienté; et les adeptes de l'excommunié seront livrés au saint tribunal de l'Inquisition pour être torturés; car le Christ a dit: Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est contre moi; il sera arraché comme le sarment; il deviendra sec, on le jettera au feu et il brûlera! »

C'était la première fois que les papes rendaient une bulle contre les doctrines réformistes, qui se produisaient déjà sous la dénomination de Hussisme, du nom de Jean Hus, le continuateur de Jean Wicléf, et qui devaient bientôt séparer les chrétiens d'Occident en deux sectes puissantes, les protestants et les catholiques ou papistes.

Quoique Jean XXIII parût triompher à Rome, ses compétiteurs n'en exerçaient pas moins la souveraine autorité dans leurs résidences; Grégoire XII fulminait des anathèmes dans la Marche d'Ancône, et

Benoît XIII s'affermis dans le royaume d'Aragon en confirmant l'usurpation de Ferdinand, comte d'Urgel, et en lui transmettant les droits des légitimes souverains de ce royaume sur la Sicile, sur la Sardaigne et sur l'île de Corse; il mettait toutefois pour condition que le prince lui fournirait chaque année trois galères armées, une somme de cent mille ducats et des troupes en nombre suffisant pour sa défense.

Pierre de Luna, ennuyé de son inaction, voulut, pour se distraire, convertir les juifs aragonais, et indiqua des conférences publiques à Tortose, afin de confondre, disait-il, tous les docteurs hébreux. Le savant rabbin Salomon, le célèbre Ben Virga et Vidal, ainsi que plusieurs Israélites d'un profond savoir, se rendirent à cette assemblée. Benoît les reçut avec une grande aménité, et leur parla en ces termes : « Honorables Hébreux, débris d'une nation autrefois chérie de Jéhovah, et maintenant rejetée du sein de Dieu, enfants de David, soyez les bienvenus dans le temple du Christ, et osez professer avec courage devant nous la foi de Moïse. » Ensuite il fit la lecture d'un long sermon commençant par ces paroles d'Isaïe : « Venez, débattons nos droits hardiment... Mais si vous êtes rebelles, vous serez consumés par l'épée.

Quand il eut terminé son discours, le rabbin Vidal prit la parole, sans être effrayé par le texte menaçant du prophète, et rétorqua tous les arguments du pontife avec une force de logique et une élégance de dialectique qui fit l'admiration des assistants. Au rapport de l'historien juif Abunstro, ses coreligionnaires eurent les avantages dans cette lutte théologique; au contraire, si l'on ajoute foi aux assertions de Surita, auteur des Annales d'Aragon, et au chroniqueur Nicolas Antoine, le pape obtint un succès prodigieux et convertit des juifs par milliers. Cette dernière opinion n'est guère admissible, puisque ce fut à la même époque que Benoît publia ses constitutions contre les Israélites, fit fermer leurs synagogues, leur défendit d'exercer aucun négoce ni de prêter de l'argent, et les déféra aux tribunaux de l'Inquisition, cette terrible institution qui couvrait de richesses le sol de l'Espagne, de la Castille, de la Navarre, du Portugal et de l'Aragon, depuis le commencement du quatorzième siècle, et qui, plusieurs fois chaque année, renouvelait ses sacrifices humains en l'honneur de la Divinité!

Le schisme avait bien influé sur les dominicains et sur les familiers du saint office, puisque les uns reconnaissaient Benoît, les autres Grégoire XII ou Jean XXIII, mais les peuples des Espagnes n'avaient rien gagné à ces débats. Au lieu d'un grand inquisiteur ils en avaient trois, et suivant que la fortune favorisait tel ou tel parti, celui qui triomphait, voulant l'emporter sur son devancier par la magnificence des auto-da-fé, augmentait le nombre des victimes qui devaient être livrées aux flammes.

Avant l'arrivée de Benoît, des tribunaux extraordinaires avaient été établis par ses compétiteurs dans les provinces des Algarves et de Valence, afin de multiplier et de faciliter les recherches des inquisiteurs; le pape les suspendit de leurs fonctions, non par un motif d'humanité, mais uniquement parce

qu'ils étaient dévoués à ses ennemis, et il institua de nouveaux tribunaux.

Sa bulle indiquait les règles générales que devaient suivre les inquisiteurs dans l'exercice de leur redoutable ministère, et quels étaient les crimes dont ils devaient poursuivre la vengeance.

« Par notre souveraine autorité et au nom de Celui qui nous a conféré un pouvoir absolu sur la terre et dans les cieux, nous déclarons, dit le saint-père, entachés d'hérésie, et nous délérons au saint tribunal de l'Inquisition :

1° Ceux qui, dans leurs blasphèmes, auront énoncé des principes hétérodoxes sur la toute-puissance ou sur les attributs de la Trinité divine, lors même qu'ils les auraient proférés dans l'emportement de la colère ou dans le délire de l'ivresse;

2° Ceux qui sont adonnés à la magie noire, aux divinations, aux enchantements, aux sortilèges, et dans leurs opérations se servent de paroles outrageantes pour la religion;

3° Ceux qui font des pactes avec les esprits des ténèbres pour en obtenir des faveurs, et qui leur jurent obéissance, foi et adoration sur le livre intitulé la Clavicule de Salomon;

4° Ceux qui, après avoir été excommuniés, restent une année entière sans racheter leur absolution, ni satisfaire à la pénitence qui leur avait été imposée;

5° Ceux qui admettent la foi orthodoxe, mais qui se refusent à une obéissance aveugle envers le pape, et qui ne le reconnaissent point comme vicaire du Christ et le chef suprême des fidèles;

6° Les recéleurs, fauteurs et adhérents des hérétiques et des schismatiques;

7° Ceux qui condamnent l'institution sacrée du tribunal de l'Inquisition ou qui mettent des obstacles à la marche de sa justice;

8° Tous les souverains, les princes ou les gouverneurs de royaumes, de provinces et de villes qui ne prendront pas la défense de l'Église lorsqu'ils en seront requis par les inquisiteurs;

9° Les gens de loi qui favorisent les hérésies, en aidant de leurs conseils les schismatiques, et qui cherchent à les enlever à la justice des inquisiteurs;

10° Toutes les personnes qui donnent la sépulture ecclésiastique aux excommuniés, attendu que les morts, dénoncés comme hérétiques, ne peuvent être soustraits aux supplices qu'ils ont mérités, leur mémoire devant être flétrie, leurs ossements exhumés et brûlés, et leurs biens confisqués au profit du saint-siège;

« Enfin, tous les écrivains dont les ouvrages renferment des propositions contraires à la foi ou à l'obéissance due au pape, ou qui émettent des principes dont les conséquences pourraient conduire à l'hérésie. »

Quoique ce décret soumit à la juridiction des inquisiteurs toutes les personnes coupables des délits compris dans ces catégories, il exceptait cependant les papes, les légats, les nonces et les officiers du saint-siège; lors même qu'ils étaient reconnus hérétiques, les inquisiteurs n'avaient pas le droit de les poursuivre sans un ordre spécial de la cour pontificale. La même prérogative s'étendait aux chefs de quelques diocèses, mais non jusqu'aux princes, qui



étaient tous justiciables de la sainte Inquisition, et pouvaient être livrés aux flammes des bûchers comme les derniers de leurs sujets.

Pendant que Benoît désolait l'Espagne avec ses légions d'inquisiteurs, Jean XXIII poursuivait le cours de ses infamies en Italie; enfin, il devint tellement en exécution aux Romains, que Ladislas résolut d'exploiter à son profit la haine dont il était l'objet, de renverser son autorité et de s'emparer de la ville sainte. A cet effet, il organisa une conspiration, et gagna, à prix d'or, plusieurs compagnies de soldats, espèce de gens qui sont toujours prêts à se vendre. Quand toutes ses mesures furent prises, le prince se présenta devant Rome avec quelques troupes d'élite, pénétra dans l'enceinte de la basilique de la Sainte-Croix de Jérusalem, par une ouverture qui avait été pratiquée aux remparts, et se jeta dans les rues. Alors commença un massacre effroyable: tous les évêques, les prêtres et les moines qui tombèrent entre les mains des soldats furent impitoyablement massacrés, les religieuses furent violées, les églises pillées, les couvents incendiés; et la rage de ces forcenés ne se ralentit que quand ils n'eurent plus la force d'égorger.

Ladislas se porta ensuite au Vatican pour arrêter le pape, qui, fort heureusement pour lui, s'était sauvé avec ses cardinaux dès le commencement de l'action; le vainqueur fut obligé de se borner au pillage du palais pontifical; il fit main basse sur les ornements sacrés de la chapelle, sur les joyaux, sur les reliques des saints qui étaient enlâssées dans des boîtes d'or ou d'argent massif et ornées de pierres précieuses.

Là ne s'arrêtèrent pas les profanations: par les ordres du roi de Naples, les soldats transformèrent la basilique de Saint-Pierre en caserne, firent manger leurs chevaux sur l'autel de l'Apôtre, et de chacune des chapelles de cette magnifique église ils firent des lieux de débauches. Les statues de Jean XXIII furent brisées, ses bannières arrachées, et après quinze heures d'une lutte opiniâtre, Ladislas chassa tous les partisans du pape, et se trouva maître absolu dans Rome.

Les citoyens furent pressurés par le nouveau tyran, ainsi qu'ils l'avaient été par Jean XXIII, « de telle sorte, dit un ancien auteur, qu'il semble réellement que les papes et les rois se plaisent à montrer aux peuples que leur institution n'est rien moins que divine, et que le mieux serait de les occire tous. »

Tout en surveillant la levée des contributions forcées dont il avait frappé la ville sainte, Ladislas ne perdait pas de vue les avantages qu'il pouvait tirer de sa position. En politique habile, il résolut de ne donner ni relâche ni repos à son ennemi qu'il ne l'eût terrassé; et il envoya à la poursuite de Jean une troupe de cavaliers, qui le chassèrent successivement de Sutri, de Viterbe, de Montefiascone et de Sienna. Pressé par le danger, le saint-père voulut se mettre sous la protection d'une ville puissante qui fût en état de résister à son ennemi, et il s'adressa aux Florentins pour obtenir la permission de se réfugier dans leur cité: sa demande ayant été rejetée, il se rabattit sur Bologne, où il avait encore conservé une grande prépondérance.

Néanmoins, se voyant traqué comme une bête fauve, et redoutant d'être bientôt assiégé dans son dernier asile, Jean se décida à traiter avec l'empereur Sigismond, afin de ressaisir avec son appui toute son autorité sur l'Italie. Les ambassadeurs chargés de cette importante mission étaient les cardinaux Chialant et Zabarelle, et le célèbre moine grec Manuel Chrysoloras, le régénérateur des belles lettres en Occident. Leurs instructions portaient qu'ils devaient s'entendre avec Sigismond pour déterminer l'époque de la tenue d'un concile, et qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à ce qu'on choisît pour lieu de réunion une ville dépendante de l'empire. Or il arriva que l'empereur demanda précisément que Constance, ville du duché de Souabe, fût désignée pour le lieu des conférences; et sa volonté à cet égard fut si formellement exprimée aux députés, que ceux-ci se trouvèrent obligés d'y adhérer.

Jean, informé du résultat des négociations, maudit la fatalité qui le contraignait à convoquer le concile dans un pays étranger, et à se livrer pieds et poings liés à un prince qui avait été autrefois son ennemi. Néanmoins, comme il ne lui restait pas d'autre parti à prendre que celui de la soumission, il dissimula son mécontentement, et fit solliciter une entrevue particulière avec l'empereur. Sigismond accéda à la prière du pape, et vint le recevoir à Lodi; mais toute l'éloquence de Jean ne put changer la détermination du prince, et il fut obligé d'accepter la ville de Constance pour la tenue du synode.

Ces préliminaires arrêtés, le pape quitta l'empereur et retourna à Bologne, auprès de François Gonzague, un de ses partisans. Il y était à peine installé, qu'on apprit la nouvelle que Ladislas accourait à la tête d'une armée considérable pour assiéger le saint-père dans sa résidence. Aussitôt les cardinaux furent pris d'une panique et désertèrent la cour pontificale jusqu'au dernier; Jean, seul, attendit son ennemi sans frayeur: la raison en était toute simple: il avait pris ses mesures pour le faire empoisonner par une de ses maîtresses.

Monstrelet, chroniqueur contemporain, raconte ainsi la mort du roi de Naples: « Ce prince ne pouvait pas vivre de longues années, parce qu'il était trop abandonné à la débauche et parce qu'il avait excité trop de haine par ses cruautés; aussi mourut-il empoisonné d'une manière infâme. Une de ses maîtresses, la fille d'un médecin vendu à Jean XXIII, devint l'instrument de la vengeance du pape. Par les conseils de son père, elle fit usage d'une préparation empoisonnée, qu'il lui assura être un puissant aphrodisiaque capable de ranimer les ardeurs de Ladislas; elle en frotta les poils qui entourent le siège de la pudeur, et après une nuit de voluptés, son amant mourut dans ses bras! »

Léonard Arétin et Antoine de Florence, contemporains de Ladislas, sont d'une opinion différente: ils affirment que ce roi mourut d'une maladie honteuse qui lui avait rongé les parties naturelles. Cette assertion détruirait l'opinion générale qui attribue l'apparition du mal vénérien aux relations des Espagnols avec les femmes du nouveau continent; et ce qui semblerait confirmer que l'origine de ce mal honteux a précédé l'époque de la découverte de l'A-





La chambre à coucher du pape

Le pape, c'est une ordonnance tres-curieuse de la reine Jeanne de Naples, pendant son séjour à la cour de Clément VI, en 1347, c'est-à-dire cent quarante-cinq ans avant le voyage de Christophe Colomb. La reine enjoignoit aux courtisanes de la ville d'Avignon, résidence des papes, de ne point sortir d'un grand mastère situé près du couvent des Augustins, qui

leur était affecté. « Les filles et femmes folles de leur corps, ainsi s'exprime l'ordonnance, seront soumises à une abbesse qui sera nommée chaque année par le consul: toutes porteront l'aiguillette rouge sur l'épaule. Quant à celles qui auront contracté le mal provenant de paillardise, et qui n'en feront pas la déclaration, elles subiront la peine du fouet et du bannissement. »



L'empereur Sigismund

D'après les témoignages des divers historiens, et surtout en raison de ce document authentique, ne serait-on pas en droit de conclure que le mal affreux qui infecte les générations depuis plusieurs siècles, s'est déclaré pour la première fois dans la ville d'Avignon, la résidence des prêtres, des cardinaux et des papes?...

Ladislav mort, le saint-père quitta Bologne et se rendit au concile de Constance : préalablement il s'était ménagé des appuis, dans le cas d'un revers, et avait fait un traité d'alliance avec le duc d'Autriche, qu'il avait nommé capitaine général des troupes de l'Eglise romaine, en affectant à son titre une pension de six mille florins sur le trésor apostolique; il avait également acheté la protection de Burchard, marquis de Bade, et de Jean, comte de Nassau, électeur de Mayence, moyennant une somme de seize mille florins d'or.

Quoiqu'il eût pris toutes les précautions que commandait la prudence, Jean ne laissait pas que de redouter les conséquences d'un concile qui pouvait prononcer sa déposition, lui enlever la tiare, et il était

bien résolu à le dissoudre, sous quelque prétexte, dès que les Pères seraient assemblés.

Plusieurs écrivains qui accompagnaient le saint-père dans son voyage racontent divers incidents qui montrent combien son esprit était tourmenté, et quelles étaient ses inquiétudes sur les résultats des conférences. « Pendant que nous étions sur la montagne de l'Arberg, dans le Tyrol, dit Théodoric de Niem, le pape tomba de cheval, et nous accourûmes pour le relever en lui demandant s'il était blessé. — Non! de par tous les diables! s'écria-t-il; mais cette chute est de sinistre présage et m'indique que j'aurais mieux fait de rester à Bologne. » Et regardant dans la vallée la ville de Constance, il ajouta : « Je crois bien que c'est ici la fosse où l'on attrape les lions et les renards! »

Enfin, le 18 octobre 1414, il fit son entrée dans la cité et y trouva déjà réunis les ambassadeurs de tous les rois de l'Europe, des seigneurs, des princes, une foule d'évêques, d'archevêques, les légats de Grégoire XII et de Benoît XIII, et des députations de tous les corps de métiers. D'après les détails qui

nous ont été conservés dans le manuscrit de Breslau, l'assemblée comptait quatre patriarches, vingt-huit cardinaux, trente métropolitains, deux cent six évêques, trente-trois évêques titulaires, deux cent trois abbés, dix-huit auditeurs du sacré palais, quatre cent quarante docteurs en théologie ou en droit, vingt-sept protonotaires, deux cent quarante scribes de bulles, cent vingt-trois procureurs du pape, vingt-quatre sportulani ou distributeurs d'officiades, vingt-huit bedaux du consistoire, cent vingt-huit comtes, six cents barons ou gentilshommes; à l'assemblée s'étaient joints quarante-huit orfèvres avec leurs commis, quatre cent cinquante drapiers avec leurs employés, vingt-deux chaussetiers avec leurs garçons, quatre-vingt-six pelletiers, quatre-vingt-huit charpentiers et serruriers, environ trois cents cabaretiers ou aubergistes avec leurs valets, soixante-douze banquiers ou changeurs, soixante-cinq apothicaires, trois cent trente-six barbiers, cinq cent six ménétriers, sept cent dix-huit femmes publiques, pour le service particulier des membres du concile; on y comptait en outre, vingt-sept ambassadeurs de rois, ducs ou comtes, et enfin un grand nombre de députés d'évêques, de villes et d'universités.

Dans son discours d'ouverture, Sigismond prévint les Pères qu'il les avait convoqués pour prendre avec eux des mesures propres à rétablir la paix dans l'Église en faisant cesser le schisme; qu'en conséquence il croyait utile à la cause de former des réunions où Jean XXIII lui-même ne serait point admis, afin que les débats ne fussent pas entravés par sa présence. Le rusé pape, qui connaissait la vénalité de ceux qui devaient le juger, n'éleva aucune objection, et feignit même de vouloir rester étranger aux délibérations: mais ses agents manœuvrèrent avec tant d'habileté, et surent employer si à propos les présents, les offres de pensions, de titres, de bénéfices, les menaces et les promesses, que les membres influents de l'assemblée passèrent à son parti et le rendirent maître du concile.

Tout allait au gré de ses désirs, lorsque, malheureusement pour lui, on eut vent de ce qui se passait; l'empereur, pour déjouer ses savantes combinaisons, décida que les votes seraient recueillis par nation et non par personne; puis, sans laisser au pontife le temps de former de nouvelles intrigues, il mit aux voix la proposition tendant à déclarer le saint-siège vacant; ce qui fut accepté. Enfin, et toujours séance tenante, on vint présenter à Sa Sainteté une formule de cession ainsi conçue: « Moi, Jean XXIII, je déclare, je m'engage et je jure à Dieu et à ce sacré concile de donner librement et de mon plein gré la paix à l'Église par ma cession pure et simple du pontificat, ce que je promets d'exécuter aussitôt que Benoît XIII et Grégoire XII auront renoncé à leurs prétendus droits, ou même s'ils viennent à mourir. » Après bien des difficultés, le saint-père consentit à la lire à haute voix dans l'assemblée; quand il fut arrivé à ces paroles: « Je jure, » il se mit à deux genoux, et étendant la main sur un Christ, il fit serment d'observer toutes les conditions indiquées dans la formule de cession.

Aussitôt l'empereur se leva et engagea les Pères à procéder à l'élection d'un nouveau pape; mais à cette

proposition, Jean bondit sur son siège, déclara qu'il était à bout de concessions, et menaça de quitter Constance si le prince persistait dans ses projets criminels. Pour toute réponse, Sigismond ordonna à ses officiers de placer des gardes à toutes les portes de la ville, et il signifia au pontife qu'il eût à souscrire son abdication sur l'heure même et sans aucune restriction. Jean XXIII refusa formellement d'obéir au prince, l'appela fou, ivrogne, barbare, gueux, mendiant, et le menaça des foudres ecclésiastiques. Sigismond, n'osant point sévir contre lui, se contenta de le faire reconduire à son palais, et donna ordre de le garder à vue. Néanmoins Jean parvint à tromper la vigilance de son ennemi; et un soir, la veille d'une grande fête, après avoir fait enivrer les soldats commis à sa garde, il se déguisa en palefrenier et sortit sur un mauvais cheval, couvert d'une grosse casaque de toile et ayant une arbalète suspendue à l'arçon de sa selle; il gagna sans difficulté la ville de Schaffhouse, où le duc d'Autriche, qui avait favorisé sa fuite, vint le retrouver.

De cette résidence, Jean écrivit à ses officiers qu'ils eussent à se rendre auprès de lui, sous peine d'excommunication; il adressa également une lettre au roi Charles VI, au duc d'Orléans et à l'Université de Paris, pour donner des explications sur sa conduite, et afin de rendre l'empereur et le concile suspects à la cour de France; il poussa même l'impudence jusqu'à écrire à Sigismond qu'il ne s'était pas retiré du concile par crainte, mais seulement par raison de santé, et pour venir respirer un air plus pur que celui de Constance. Comme il ne se trouvait pas assez en sûreté à Schaffhouse, il vint s'établir à Lauffenbourg sur le Rhin, en ayant soin toutefois, avant son départ, de faire dresser par un notaire, et en présence de témoins, une protestation par laquelle tous les actes qu'il avait signés au concile étaient déclarés nuls et non avenue, comme lui ayant été arrachés par la violence.

Huit jours étaient à peine écoulés que le saint-père abandonnait encore cette dernière résidence, sur la nouvelle que l'empereur se préparait à attaquer le duc d'Autriche, son allié; il se retira à Fribourg, dans le Brisgau, place réputée imprenable. Dès lors, Jean put, à son tour, imposer des conditions à ses ennemis; il envoya aux Pères du concile une déclaration portant qu'il était prêt à retourner à Constance, si les ambassadeurs et les princes de toutes les puissances s'engageaient à lui donner un sauf-conduit et à ne point attenter à sa liberté, quelque chose qu'il lui convint de faire; et que, dans le cas où l'on prononcerait sa déchéance du saint-siège, on lui conserverait le titre de légat perpétuel d'Italie, avec la jouissance, sa vie durant, de la province de Bologne, du comtat d'Avignon, d'une pension de trente mille florins d'or, hypothéquée sur les villes de Venise, de Florence et de Gênes; en outre, qu'il ne relèverait d'aucune puissance au monde, et qu'il ne serait obligé de rendre compte à personne de ses actions.

Ces ouvertures donnèrent quelque espoir aux Pères du concile d'entrer en arrangements avec Balthasar Cossa, et ils s'empressèrent de lui envoyer des députés à Fribourg. Ce pape éhonté leur donna audience dans sa chambre à coucher, étant encore au

lit et dans une position tellement indécente, que les ambassadeurs pouvaient se croire à une cérémonie des chaises percées; les pieux prélats restèrent néanmoins auprès de lui, et parurent même prendre plaisir à écouter des récits obscènes, tant ils avaient à cœur de réussir dans leurs négociations; ensuite, ils lui rendirent compte de tout ce qui s'était passé en son absence au concile et du désir qu'exprimaient les Pères de le voir au milieu d'eux. Leur harangue terminée, Jean fit cette réponse: « Non, je n'irai point me mettre dans la gueule du loup; retournez à ce concile maudit, mélange impur de rois, de savetiers et de filles d'amour; dites à ceux qui vous ont envoyés que je les excommunie, et que je ne leur accorderai jamais ni trêve ni repos. »

Les députés reprirent, confus et humiliés, le chemin de Constance, et annoncèrent à leurs collègues le mauvais succès de leurs démarches. Alors on continua les séances et les informations contre Jean XXIII, afin de procéder immédiatement à sa déposition.

Jean Gerson, chancelier de Paris, nommé rapporteur dans cette affaire, lut en pleine audience un acte d'accusations atroces, toutes appuyées de preuves matérielles et irrécusables. Il déclara qu'il était formellement démontré que Jean XXIII s'était élevé au pontificat en faisant empoisonner son prédécesseur par son médecin Daniel de Sainte-Sophie, et qu'il avait ensuite empoisonné celui-ci avec du vin de Chypre, pour n'avoir pas à redouter les indiscretions d'un complice; qu'il avait violé trois cents jeunes religieuses de différents couvents; qu'il avait eu des relations incestueuses avec la femme de son frère; qu'il s'était livré à des actes de sodomie avec de jeunes moines, et que plusieurs en avaient contracté des flux de sang dont ils étaient morts; qu'il avait abusé d'une famille entière, composée de la mère, du fils, de trois jeunes sœurs, dont la plus âgée avait à peine douze ans, et que le père seul était parvenu à se soustraire à ses horribles caresses; qu'il avait trafiqué des évêchés, des saints ordres, des indulgences, des taxes, des grâces et même des excommunications; enfin, qu'il avait fait torturer des milliers d'innocents à Bologne et à Rome.

En conséquence de ces faits, les Pères rendirent la sentence suivante: « Le concile général de Constance, après avoir invoqué le nom du Christ, et après avoir examiné les accusations portées contre Jean XXIII et établies sur des preuves irrécusables, prononce, décerne et déclare que Balthasar Cossa est l'oppresseur des pauvres, le persécuteur des justes, la colonne des méchants, l'idole des simoniaques, l'esclave de la chair, la lie des vices, un homme dépourvu de toute vertu, un miroir d'infamie, un diable incarné; comme tel, le dépouille du pontificat, défendant à tous les chrétiens de lui obéir ou de l'appeler pape. En outre, le concile se réserve de le punir de ses crimes selon les lois de la justice séculière, et de le poursuivre comme pécheur obstiné et endurci, nuisible et incorrigible, dont la conduite est abominable et les mœurs infâmes; comme simoniaque, ravisseur, incendiaire, perturbateur de la paix et de l'union de l'Eglise; comme traître, meurtrier, sodomite, empoisonneur, incestueux, corrupteur de religieuses et de jeunes moines!!!... » Le décret des

Pères renfermait cinquante-quatre articles dont l'évêque de Posnamie fit publiquement la lecture, et vingt autres qui furent tenus secrets, tant les crimes qu'ils énonçaient étaient épouvantables; et cependant le monstre qui les avait commis s'intitulait souverain pontife, chef de l'Eglise, père des fidèles, successeur de l'Apôtre, vicair de Dieu sur la terre! Il était déclaré infaillible, et ses arrêts devaient être acceptés comme s'ils fussent émanés de la Divinité elle-même! Telles sont du moins les doctrines de ces hommes dépravés, ambitieux et cruels, de ces prêtres catholiques, apostoliques et romains, qui cherchent à perfectionner l'art de duper les peuples, et qui battent monnaie sur les marches de l'autel et sur celles du trône.

Toutes les turpitudes, toutes les infamies de Jean XXIII se trouvant mises à découvert, le duc d'Autriche n'osa pas rester dans son parti; et pour faire sa paix avec l'empereur Sigismond, il trahit le pape et le fit arrêter dans la ville de Ratoffzell.

N'ayant plus aucun espoir d'échapper à ses ennemis ni de reconquérir le saint-siège, Jean prit le parti de la soumission; après avoir écouté la lecture du décret qui prononçait sa déchéance, il apposa sa signature au bas de l'acte et l'approuva dans tout son contenu. Ensuite on le transféra au fort de Galleben; on le dépouilla des ornements pontificaux; ses domestiques et ses pages lui furent enlevés; on ne lui laissa qu'un cuisinier.

L'assemblée eut alors à s'occuper du jugement et de la condamnation du célèbre Jean Hus et de son disciple Jérôme de Prague, deux hardis novateurs qui, appuyés par le seul ascendant qu'exerce le génie sur les masses, avaient osé attaquer les souverains pontifes et prêcher les réformes religieuses.

Jean Hus était accusé par les Pères d'avoir manqué de respect et de soumission envers le saint-siège dans un discours qu'on reproduisit à son interrogatoire, et qui était ainsi conçu: « Peuples, écoutez ma parole qui est la parole de Dieu; apprenez à connaître les papes qui s'arrogent la suprême autorité sur toute la terre. Sachez que ce sont tous des fourbes, des spoliateurs, des hérétiques, des simoniaques et des assassins! Sachez que leur véritable place n'est point dans l'Eglise du Christ, mais dans l'enfer avec les démons! Extirpez avec le fer ou avec le feu tous ces ulcères qui rongent votre chair et qui corrompent votre sang. Renoncez à vos superstitions qui, semblables à la lèpre de Job, vous attachent à un fumier. Jusques à quand adorerez-vous une vierge qui a mis au monde sept enfants; jusques à quand invoquerez-vous dans vos prières des moines paresseux, morts en odeur de sainteté?

« Vos yeux resteront-ils donc éternellement fermés à la lumière, et refuseront-ils de voir les infamies de ces prêtres chontés et de ces papes qui déflorent vos filles, flétrissent vos enfants, volent votre or, et vous envoient au bûcher lorsque vous osez vous plaindre?... »

Cet intrépide réformateur, bien loin de reculer devant l'examen de ses doctrines, avait sollicité lui-même de Sigismond un sauf-conduit pour venir défendre ses opinions devant les Pères, et il s'était rendu à Constance; mais par un acte de lâcheté digne d'un roi, Sigismond l'arrêta au mépris des conventions, et

lorsque l'infortuné parut devant le concile, ce fut comme un criminel.

Jean Hus, sorti des rangs les plus intimes du peuple, devant à son éloquence et à son immense érudition l'influence qu'il exerçait sur les esprits, et qui avait amené la conversion de nombreux prosélytes dans la Bohême sa patrie. Il était grand, bien fait de sa personne; il avait le port majestueux, l'air grave et mélancolique, la voix sonore; et à ces qualités extérieures qui charment les yeux, il joignait une énergie et une force de caractère qui dominent les esprits. Il fut conduit devant l'assemblée les fers aux pieds et aux mains, puis on le fit monter sur une estrade élevée, afin qu'on pût le voir de toutes les parties de la salle. Lorsqu'il parut, des murmures d'approbation se firent entendre sur plusieurs bancs et vinrent troubler la joie du triomphe de ses ennemis; ces manifestations furent de courte durée; car on lut presque immédiatement une bulle qui portait défense à toute personne, quelle que fût sa condition, de donner des signes d'approbation ou d'improbation pendant les débats, sous peine d'anathème, de censure, d'amende et de bannissement.

Henri de Pise, promoteur du concile, se leva ensuite et fit la lecture d'un long réquisitoire dans lequel Jean Hus était appelé hérétique, séditieux et captieux, et qui se résumait par cette terrible conclusion, que les Pères devaient condamner les ouvrages et l'auteur aux flammes du bûcher.

Voici quelques-uns des articles incriminés par l'accusateur public : « Les papes, disait le réformateur, ont forgé mensonges sur mensonges pour bâtir l'échafaudage de leurs cérémonies religieuses; qu'ils indiquent donc dans l'Évangile un seul passage qui prouve que Jésus-Christ ait inventé la messe.

« Un prêtre en état de péché mortel n'a pas la grâce d'administrer les sacrements; or donc, puisque les prêtres sont les plus pervers des hommes, il s'ensuit que bien peu de chrétiens ont réellement reçu le Baptême et l'Eucharistie.

« Toute confession auriculaire est inutile lorsqu'un pécheur a reconnu ses fautes et en a demandé sincèrement pardon à Dieu; ceux qui prétendent le contraire sont des fourbes qui veulent pervertir les jeunes filles ou connaître les secrets des familles et de l'Etat.

« Le pape n'a aucun pouvoir sur les chrétiens, parce qu'il est réprouvé; et il est réprouvé parce qu'il possède de riches domaines et de somptueux palais, ce qui est contraire à la morale du Christ.

« Tous ceux qui font l'aumône aux moines seront damnés parce qu'ils encouragent la paresse.

« On ne doit pas redouter l'excommunication du pape, parce que l'Antechrist n'a aucun pouvoir sur l'Eglise!... »

Jean Hus subit ensuite un interrogatoire sur différents points de controverse religieuse; il répondit à toutes les questions avec une éloquence entraînante et une logique remarquable; il rétorqua tous les arguments de ses ennemis, les convainquit de mensonge et d'imposture, démontra jusqu'à l'évidence l'absurdité des dogmes du catholicisme, et conclut en déclarant qu'il porterait sa tête au bourreau plutôt que de se rendre le complice des papes et de leurs suppôts.

En vain plusieurs des Pères du concile qui partageaient ses opinions le conjurèrent de faire abjuration pour éviter le supplice du feu; Jean resta inébranlable dans sa foi, il résista même aux sollicitations de l'empereur, qui lui offrait honneurs, dignités et richesses. Les prières et les promesses ne pouvant opérer cette conversion, on eut recours aux menaces. Gerson, chancelier de Paris, l'apostropha au nom du concile, et lui dit : « Il faut plier ou rompre. — J'aimerais mieux, répliqua Jean Hus, qu'on me mit une meule de moulin au cou et qu'on me lançât du ciel à la mer, plutôt que de forfaire à la vérité. Préparez vos instruments de torture et vos chevalets; déchirez une à une toutes les fibres de mon corps, je préfère les plus terribles supplices à la honte d'être appelé le défenseur des papes ou des rois! Que votre infernale justice ait son cours; livrez aux flammes Jean Hus; mais avant un siècle, renaîtra de ses cendres un vengeur qui proclamera de nouveau les vérités que j'ai enseignées, et pour lesquelles vous condamneriez le Christ lui-même, s'il revenait sur la terre! » Après ce discours, ses amis perdirent tout espoir de le sauver et sortirent de l'Assemblée. Alors le promoteur rendit la sentence suivante : « Le concile condamne Jean Hus à être dégradé du sacerdoce et des autres ordres qu'il a reçus, et l'abandonne ainsi que ses œuvres pour être livrés au feu! »

Dès le lendemain, le martyr fut conduit au supplice au milieu d'un concours immense de gens de tous les pays. Jean Hus était couvert d'une longue chemise de toile sur laquelle on avait écrit le mot « hérétique »; sa tête était surmontée d'un long bonnet de papier sur lequel étaient représentés des diables, des têtes de morts et des flammes. Sur le bûcher, Jean Hus montra toute l'intrépidité d'un apôtre de la vérité; il entonna des cantiques sacrés en l'honneur de l'Éternel, et de sa voix puissante il adressa un dernier adieu à ses disciples.

Après l'exécution du maître, on procéda au jugement de Jérôme de Prague, son disciple, qui subit l'année suivante le supplice du feu.

Là cependant ne devait pas s'arrêter la mission de ces défenseurs des peuples; ce qu'il y avait de matériel en eux était consumé; mais leurs doctrines subsistaient. Le bûcher avait dévoré deux victimes; mais les bonreaux venaient d'allumer un violent incendie qui éclata cinq ans après, et que le sang de deux cent mille catholiques ne put éteindre! Toute la Bohême prit les armes; des bandes formidables s'organisèrent sous la conduite de Jean Ziska, un des plus ardents auteurs de l'hérésie, et se jetèrent sur l'Allemagne, pillèrent les églises, massacrèrent les prêtres, les moines, les religieuses, et anéantirent la plupart des armées qui osèrent se mesurer avec elles. Les vainqueurs ne rentrèrent dans leur patrie qu'après avoir tiré une vengeance terrible des assassins de Jean Hus et de Jérôme de Prague.

Ainsi le concile venait d'accomplir deux choses, une grande iniquité et un acte de justice, la déposition de Jean XXIII; les procureurs de Grégoire XII firent, en son nom, une abdicacion solennelle, qui fut ratifiée plus tard par Angelo Gorario lui-même. Il fut ratifiée encore, pour éteindre le schisme, à obtenir de Benoît XIII une renonciation au pontificat; et l'on



Jean Hus, le réformateur, condamné au supplice du feu

prévoyait que son opiniâtreté serait un écueil contre lequel viendraient se briser tous les efforts du synode de Constance. L'empereur se décida à se rendre lui-même à Peniscola pour conférer avec lui à ce sujet ; le roi d'Aragon joignit ses instances à celles de Sigismond ; mais leurs prières et leurs menaces n'aboutirent à rien. Benoît répondait à leurs objections, que le schisme était terminé, puisque ses deux concurrents avaient librement et volontairement renoncé au pontificat ; qu'il était, par conséquent, le seul chef légitime de l'Église universelle, et qu'enfin il ne consentirait jamais à se couvrir d'une honte éternelle en abdiquant, à l'âge de soixante-dix-sept ans, une dignité qu'il avait su conserver en dépit de tous ses ennemis. Les conférences furent rompues, et les deux monarques quittèrent fort mécontents la forteresse de Peniscola.

Malgré le refus de Benoît de se soumettre au con-

cile de Constance, les Pères passèrent outre, et rendirent contre lui une sentence de déposition. Ensuite il fut décidé qu'on procéderait immédiatement à l'élection d'un nouveau pape, et les cardinaux entrèrent dans la salle des délibérations à la clarté des flambeaux, toutes les fenêtres ayant été murées ; on ferma les portes à clé ; deux princes allemands et le grand maître de Rhodes furent chargés de garder nuit et jour les abords du conclave ; et plusieurs évêques ou docteurs furent commis à l'inspection des mets destinés aux cardinaux, afin qu'on ne pût leur faire parvenir aucune lettre dans les plats ni dans les coupes. Trois fois par jour l'empereur venait également faire sa visite à la tête du clergé, et chanter le *Veni Creator*. Enfin, le surlendemain, les cardinaux proclamèrent souverain pontife Othon Colonna, cardinal-diacre de Saint-Georges au Voile d'or, et l'intronisèrent sous le nom de Martin V,





Histoire d'Othon Colonna avant son pontificat. — Mort de Grégoire XII. — Disputes entre Martin V et le roi d'Aragon. — Satire des Espagnols contre le pape. — Le saint-père déclare qu'il n'est pas permis d'ajuster le jugement du pape. — Martin dissout le concile de Constance. — Son départ de cette ville. — Séjour du pontife à Florence. — Mort de Jean XXIII. — Le pape vient à Rome. — Alphonse d'Aragon cherche à s'emparer du royaume de Naples, et échoue dans son entreprise. — Mort de Benoît XIII. — Election de l'antipape Clément VIII. — Excommunication du roi Alphonse d'Aragon. — Légation de Bohême. — Lettre du pape. — Demêlés entre le pontife et les souverains de la Grande-Bretagne, de la Pologne, du Portugal et de l'Aragon. — Abdication de l'antipape Clément VIII; fin du schisme. — Congrès de Lucko. — Lettre du pape contre les hussites. — Les hussites taillent en pièces une armée envoyée pour les combattre. — Mort de Martin V.

Martin V était Romain, et issu de la très-noble et très-ancienne maison des Colonna, qui avait déjà donné aux peuples tant de mauvais pontifes. Il était fils d'Azopet de Colonna, appelé le Prince romain, et avait été créé cardinal par Urbain VI.

Patrice lui accorde de grandes qualités, une extrême aménité dans le caractère, et une habileté remarquable pour la conduite et le maniement des affaires d'Etat. Léonard Arétin, qui était secrétaire de la chambre apostolique, prétend, au contraire, que le saint-père était d'une incapacité notoire, et qu'il avait un caractère emporté, despote et vindicatif. Winbeck, conseiller de Sigismond, concilie ces deux opinions contradictoires en disant : Le cardinal Othon Colonna était pauvre et bon; mais le pape Martin V devint avare et cruel. »

La nouvelle de l'élection de Martin V fut accueillie dans ses différentes parties du monde chrétien avec une joie extrême; mais les nations qui étaient divisées de ce grand es depuis cinquante ans, se soumettent toutes au pape; les cardinaux de Benoît XIII abandonnèrent eux-mêmes ce vieillard obstiné pour se rendre à Constance; et pour surcroît de bonheur, on vint apprendre aux Pères du concile que Grégoire XII était mort à la suite d'un accès de colère.

Martin résolut de profiter des circonstances, et de ne pas laisser se refroidir l'enthousiasme général avant d'en avoir tiré parti pour ses intérêts temporels. Il envoya en Espagne le cardinal de Pise, Alaman Adimar, afin d'engager le roi d'Aragon à contraindre Benoît, par les peines séculières, à se soumettre aux décisions prises dans l'assemblée de Constance. Le légat était chargé, en outre, de fulminer des bulles d'anathème contre l'antipape et contre les deux cardinaux espagnols qui lui restaient fidèles, Julien Doba et le chartreux don Dominique de Bonne-Foi.

En prince habile, Alexandre chercha à vendre son pape un bon prix, et s'engagea à le livrer aux agents de Martin, sous la condition que le saint-père lui céderait à perpétuité la dime des biens ecclésiastiques dans ses Etats, et le droit de disposer des bénéfices de la Sardaigne et de la Sicile, sans être tenu d'en rendre aucun compte au saint-siège; qu'il lui accorderait de plus la possession de quelques places du domaine des chevaliers de Rhodes, entre autres Morricar et Peniscola, ainsi que le pouvoir de nommer les grands maîtres de l'ordre. Martin refusa d'adhérer à ces propositions, qui ne tendaient rien moins qu'à diminuer considérablement ses revenus; et considérant d'ailleurs que Benoît, accablé de vieillesse et



d'infirmités, ne pouvait pas lui faire attendre trop longtemps sa mort, il fit répondre au roi d'Aragon qu'il n'achèterait point sa protection, et qu'il s'en remettrait au jugement de Dieu pour décider lequel de Benoît XIII ou de lui devait rester pape.

Cette détermination lui attira la haine des Espagnols qui étaient encore au concile. Une faction formidable se forma contre lui; plusieurs cardinaux voulurent même le déposer, et publièrent des satires violentes contre son élection. Parmi tous ces libelles, la messe de la simonie était sans contredit la critique la plus spirituelle, la plus vraie, et la plus sanglante qui eût encore été faite contre la papauté. En voici quelques extraits drolatiques :

« Un jeune prêtre était parti en pèlerinage pour visiter Saint-Pierre de Rome: quand il fut arrivé dans la ville sainte, il aperçut un palais splendide qui était plus élevé que les plus hautes églises, et que des ouvriers cherchaient toujours à exhausser. S'étant enquis du nom du maître de cette magnifique demeure, il lui fut répondu: « C'est Simon le voleur, le seul dieu qu'on adore aujourd'hui dans l'Église; venez officier à son autel. » Alors on le fit entrer dans une caverne où il vit des monceaux d'or et d'argent, et sur un autel trois jeunes femmes nues, couronnées de myrte, et tenant à leurs mains des coupes et des guirlandes de fleurs.

« Puis le sacrifice divin commença, et il prononça les paroles suivantes :

« **INTROÏT.** Au nom de la Trinité sainte, la luxure, l'orgueil et l'avarice, je n'aimerai, ne servirai et n'adorerai que le dieu de l'or, qui seul nous procure toutes les jouissances sur cette terre.

« **COLLECTE.** J'emploierai tous les instants de ma vie à chercher de nouveaux moyens de pressurer les peuples, attendu qu'il est juste que les hommes stupides qui croient à nos mensonges, à nos momeries, soient déponillés. Gloria Patri!

« **LECTURE.** Il est écrit dans l'Apocalypse: l'ange qui avait les sept cornes parut à l'Occident, monté sur un pâle coursier; il devançait une espèce de monstre, moitié femme, moitié homme, n'ayant aucuns vêtements, et coiffé seulement d'une tiare à triple couronne. Gloria Filio!

« Cette prostituée avait les organes des deux sexes; elle était assise sur une bête qui avait la forme d'un immense dragon, et dont les replis étaient couverts d'un poil écarlate; à chaque main elle tenait une urne remplie d'une huile de fornication, qu'elle répandait sur son passage, en chantant: Gloria Spiritu sancto!

« **CONFITEOR.** Je confesse que je n'aime que l'or, et que je suis capable de commettre tous les crimes, par pensée et par actions, pour le soutirer aux femmes, pour le voler aux hommes. Amen! »

Cette satire fut remise à Martin, par les ambassadeurs du roi d'Aragon, en pleine audience: aussi comprit-il qu'il devait rompre immédiatement l'assemblée de Constance, s'il ne voulait s'exposer au sort de Jean XXIII. Néanmoins, avant de prendre cette mesure extrême, il voulut effrayer les esprits par quelque terrible exécution, et fit continuer contre plusieurs disciples de Jean Hus les procédures odieuses qui avaient été interrompues par le jugement de Jean XXIII, et fit un magnifique auto-da-fé.

Peu de jours après, le saint-père annonça officiellement son intention de quitter Constance. En vain l'empereur le supplia de prolonger son séjour jusqu'à ce qu'il eût réglé les différends qui existaient entre l'autel et le trône, ainsi qu'il s'y était engagé; en vain il lui offrit les villes de Strasbourg, de Bâle ou de Mayence pour sa résidence; toutes ses prières furent inutiles. le pape demeura inébranlable dans sa résolution, et pour mettre un terme aux sollicitations, il fulmina une bulle qui défendait à tout chrétien d'appeler de sa décision ou même d'en discuter les motifs, affirmant qu'un pape était juge absolu de ses actions en toutes circonstances, et qu'il pouvait annuler les promesses qu'il avait faites précédemment. En conséquence, il fixa irrévocablement son départ de Constance, et prétexta que le patrimoine de l'Église était mis au pillage en l'absence du pasteur, que la capitale de la chrétienté était exposée aux fléaux de la guerre, de la famine, de la peste, et que d'ailleurs son titre de successeur de saint Pierre lui faisait un devoir de retourner à Rome pour prendre possession du trône de l'Apôtre.

Dès le lendemain, il déclara le concile dissous, et donna l'ordre aux cardinaux et aux officiers du saint-siège de prendre la route de Genève, où il était résolu de tenir sa cour, jusqu'au moment de son départ définitif pour Rome.

Martin quitta la ville de Constance le 16 mai de l'année 1418. Son cortège, dit Reichental, surpassait en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; la marche était ouverte par douze comtes de l'empire, montés sur des chevaux blancs, richement caparçonnés et couverts de housses d'écarlate; ils étaient suivis de douze pages, portant au bout de longues piques des bonnets de cardinaux; après eux, s'avançaient quatre prêtres soutenant un dais, sous lequel se tenait un évêque qui portait le saint-sacrement; venaient ensuite douze cardinaux dans leur riche costume écarlate, montés sur des mules entièrement couvertes de brocart d'or; derrière eux, un métropolitain, revêtu de ses ornements épiscopaux, présentait un second saint-sacrement; il était également sous un dais que soutenaient huit abbés à cheval; Fuzate, le célèbre théologien de Westphalie, précédait immédiatement le saint-père, et portait une croix étincelante de pierreries; il était environné des chanoines et des sénateurs de la ville, qui tenaient à la main des cierges allumés. Enfin, apparaissait Martin V, la tiare sur le front, monté sur un cheval dont la housse était de pourpre et d'or; quatre princes et quatre ducs élevaient au-dessus de lui un dais relevé de franges d'or; l'empereur marchait à pied, tenant les rênes de droite, et ayant à ses côtés Louis, duc de Bavière, qui soutenait un des glands de la housse du cheval; l'électeur de Brandebourg tenait les rênes de gauche, et Frédéric d'Autriche portait le gland de la housse; quatre princes marchaient à pied de chaque côté, et soutenaient avec des cordons dorés le milieu de l'extrémité de la housse; derrière le pape suivait son porte-parasol; ensuite, marchaient en escadrons à pied et à cheval, des nobles, des soldats, des prêtres, des moines, tous les corps de métiers et les sept cent dix-huit courtisanes du concile vêtues d'habits blancs et marchant deux à deux.

Dès que le cortège, qui s'élevait à plus de quarante mille personnes, eut atteint les faubourgs de la ville, Martin prit un vêtement de voyage, monta un cheval de main et continua sa route jusqu'à Gotleben, toujours accompagné de l'empereur et des princes. A cette dernière ville, Sigismond prit congé de lui et retourna à Constance; le pape et ses cardinaux s'embarquèrent sur le Rhin et descendirent à Schaffhouse; de là, ils gagnèrent Bâle et enfin Genève. Après s'être reposé dans l'abbaye des cordeliers de Rive pendant deux mois, Martin passa les Alpes, et fit son entrée à Milan, où il fut reçu avec de grands honneurs; il se dirigea ensuite vers Florence, en évitant de traverser Bologne, qui venait de secouer le joug sacerdotal et de se déclarer indépendante.

Pogge et Léonard Arétin affirmèrent que le pontife n'eut pas à se louer de l'accueil de la Sérénissime République; et que les enfants qui allèrent à sa rencontre lui chantèrent une satire qui se terminait par ces mots : « Papa Martino non vale un quatrino, » le pape Martin ne vaut pas un quatrino (petite pièce de monnaie).

Néanmoins, les habitants permirent au saint-père de demeurer dans leur ville, sans préjudice de leurs prérogatives, et jusqu'à ce qu'il eût trouvé une autre résidence.

Pendant son séjour à Florence, le saint-père entama des négociations avec les seigneurs qui avaient agrandi leurs domaines aux dépens de l'Église, et il obtint de plusieurs d'entre eux la restitution des villes qu'ils avaient usurpées. Martin eut également la satisfaction de recevoir une ambassade solennelle de l'empereur d'Orient, qui venait implorer sa protection, et lui offrir de soumettre tous ses sujets au siège de Rome, en leur faisant abjurer le schisme, s'il voulait lui accorder quelques secours d'hommes ou d'argent.

D'abord le pape parut prendre beaucoup d'intérêt aux députés grecs, et il nomma même un cardinal-legate pour traiter de la réunion des deux Églises; mais ce fut tout; car les bonnes intentions de Martin ne furent suivies d'aucun résultat, et les ambassadeurs durent retourner à Constantinople comme ils en étaient venus.

Peu de jours après, le saint-père apprit que Jean XXIII, qui depuis trois années était détenu dans la forteresse d'Heidelberg, venait de sortir de sa prison, en payant à l'électeur palatin trente mille écus d'or, et qu'il s'était rendu à Gènes auprès du doge Thomas Frégose, pour réunir autour de lui ses anciens partisans. Il en conçut une crainte d'autant plus sérieuse, qu'il savait Balthasar homme d'exécution et capable de rallumer la guerre civile pour reconquérir sa puissance. Mais comme l'antipape manquait d'argent, personne ne voulut s'enrôler sous sa bannière, et ses tentatives échouèrent complètement; alors Jean XXIII changea de tactique et prit un singulier parti: il vint de lui-même se jeter aux pieds de son compétiteur et le reconnut pape légitime, au grand ébahissement des cardinaux, qui ne pouvaient s'expliquer une démarche aussi imprudente. Martin le reçut avec toutes les marques de la joie, lui fit des présents magnifiques, le créa immédiatement cardinal-évêque de Frascati, et lui assigna des pensions

considérables sur le trésor de Saint-Pierre. Deux mois après, Balthasar Cossa mourut empoisonné.

Délivré de son redoutable adversaire, Martin n'eut plus aucun ménagement à garder avec ceux qui lui refusaient obéissance, et il commença à fulminer des anathèmes contre les récalcitrants. Bien plus, joignant l'ingratitude à la lâcheté, il voulut excommunier Florence dès qu'il vit ses affaires rétablies à Rome, et sans aucun doute il eût exécuté ce projet, si Léonard Arétin ne lui eût adressé à ce sujet des représentations énergiques : « D'où vient, très-saint père, dit-il à Martin, votre grand ressentiment contre Florence? Est-ce donc parce que vous y avez été accueilli dans un temps où toutes les villes du saint-siège étaient au pouvoir de vos ennemis? Avez-vous oublié que c'est grâce à la protection que vous avez trouvée dans ses murs, que vous devez la soumission de Bologne, d'Anagni et même de Rome? N'est-ce pas à la sollicitation de la Sérénissime République que Braccio, votre plus implacable ennemi, a consenti à vous restituer les domaines usurpés sur l'Église? N'est-ce pas dans ce palais même, que vous devez à la générosité de Florence, que vous avez reçu les ambassadeurs des princes? N'est-ce pas ici que se sont passés les actes les plus importants de votre pontificat, la réunion des trois obédiences et la soumission de Jean XXIII? Enfin ces Florentins que vous voulez excommunier n'ont ils pas défendu votre auguste personne contre ses ennemis, et n'est-ce pas à eux que vous devez votre tiare? Si vous les excommuniez, saint-père, je vous prédis des malheurs sans nombre et une ruine prochaine, car Dieu saura punir un monstre d'ingratitude! »

Intimidé par le langage de son secrétaire, Martin n'osa point passer outre; et au lieu de lancer un interdit sur la République, il remercia même, à son audience de congé, les magistrats de Florence des bons offices qu'il avait reçus d'eux : « Et pour vous dédommager, ajouta-t-il, des dépenses que notre séjour vous a occasionnées, nous érigeons votre Église en métropole. » Cette étrange compensation, qui n'était guère du goût des habitants, le dispensait de restituer les sommes énormes qu'il leur avait empruntées; mais le tour était joué, sa dette annulée, et c'était la chose importante pour Sa Sainteté.

Enfin le pape les délivra de sa présence et prit la route de Rome; il fut accueilli dans la ville apostolique comme un père attendu depuis longtemps par ses enfants. En effet, les prêtres avaient grand besoin de sa présence pour se relever de l'état d'abjection où ils étaient tombés; les églises étaient dévastées, les monastères ruinés, et les fidèles n'apportaient plus d'offrandes aux madones ni aux saints à miracles. Martin s'appliqua à réparer les désastres causés par les dernières guerres; il restaura les basiliques, construisit de nouveaux monastères, et fit si bien, qu'en moins d'une année, Rome apparut plus resplendissante qu'elle n'avait jamais été. Ensuite le saint-père s'occupa de rétablir la domination de son siège sur les villes qui s'étaient soustraites à la tyrannie des papes; mais avant de s'attaquer aux Républiques de Gènes, de Venise et de Florence, il jugea prudent de commencer par assujettir l'Italie inférieure.

Ses projets étaient favorisés d'ailleurs par les dés-



Jeanne II, la nouvelle reine de Naples .

ordres qui agitaient la ville de Naples par suite de l'expulsion du cruel duc de Bourbon, mari de Jeanne II, sœur de Ladislas : le saint-père appela Louis III, duc d'Anjou, en Italie, lui donna l'investiture de la couronne de Naples en vertu de son omnipotence et sous

la condition qu'il restituerait à son siège ses anciens droits et privilèges pour les bénéfices, collations, dîmes, prébendes et autres. Cet accord passé, Louis d'Anjou leva une armée formidable et se prépara à faire la conquête des États qui lui étaient concédés par l'Église.

Dans cette extrémité, la reine Jeanne appela à son secours Alphonse, roi d'Aragon, et l'adopta comme son fils et son héritier, afin de l'attacher à sa cause. Le prince envoya aussitôt à Naples des troupes nombreuses dont il confia le commandement au brave général Braccio de Pérouse, ennemi personnel du pape. En peu de temps les affaires prirent une tournure si favorable pour la reine, que Braccio lui écrivait qu'avant un mois il aurait réduit le saint-père à un tel état de détresse qu'il serait forcé de dire des messes basses à six deniers pour vivre. Martin, prévoyant lui-même qu'il ne pourrait pas résister longtemps à ce redoutable adversaire, eut alors recours à la perfidie : il entama des négociations secrètes avec Alphonse d'Aragon, et l'engagea à détrôner la reine de Naples, comme avait fait avant lui Charles de Duras à l'égard de Jeanne 1<sup>re</sup>, lui promettant de sanctionner son usurpation, et d'obtenir la renonciation de Louis d'Anjou, son compétiteur, à des conditions avantageuses.

En conséquence de ces arrangements, Alphonse se rendit en personne auprès de la reine Jeanne ; et sous prétexte de la soulager du fardeau des affaires, il s'empara de l'autorité souveraine, disposa des emplois de l'Etat, changea les gouverneurs des villes de guerre, les remplaça par ses créatures, se fit prêter serment de fidélité par les troupes, réforma les lois, en créa de nouvelles, et voulut abolir jusqu'aux anciennes coutumes des Napolitains ; enfin, quand il supposa le moment favorable, il fit équiper secrètement en Aragon une flotte qui devait enlever Jeanne et la conduire prisonnière en Espagne.

Mais ce projet n'eut pas d'exécution ; la reine, qui au milieu de toutes ses débauches avait su conserver l'amour de ses sujets, fut avertie par quelques-uns de ses partisans du mystère de la conspiration organisée contre sa liberté ; à son tour, elle opposa la ruse à la fourberie ; elle reprit les rênes du gouvernement, réinstalla une partie des gouverneurs qui avaient été changés par le roi, s'enferma dans un château fort situé près de l'une des portes de la ville ; de sorte que peu à peu son autorité se trouva de nouveau substituée à celle d'Alphonse d'Aragon. Le prince, comprenant que ses projets étaient découverts, leva le masque, attaqua le sénéchal Jean Carraciolo, l'un des amants de la reine, au moment où il se rendait à la porte de Capoue, et essaya même de s'emparer de la forteresse ; cette tentative échoua parce que plusieurs centaines de citoyens accoururent à la défense de Jeanne, tombèrent sur les troupes aragonaises et en firent un grand carnage.

Pour se venger de cet échec, les Aragonais mirent le feu aux quatre coins de la ville ; et à la faveur d'un épouvantable incendie, ils se mirent sur les Napolitains et les massacrèrent par milliers ; ensuite Alphonse donna un nouvel assaut à la forteresse où s'étaient retranchée la reine. Cette fois encore, ses soldats ne purent l'emporter sur le courage des citoyens qui combattèrent sous le commandement du capitaine Sforce, et Jeanne fut sauvée. Néanmoins peu de jours après la reine se décida elle-même à quitter la porte de Capoue, sur la nouvelle que Bernardo de Cabrera arrivait de Catalogne avec une flotte et des renforts. Son départ s'effectua pendant une nuit, et elle se

rendit au château d'Aversa, toujours sous la protection de Sforce et de cinq mille bourgeois.

Alphonse se trouva de cette manière maître absolu de la ville de Naples ; aussitôt il écrivit à Martin pour le prévenir du succès de leurs projets, et pour lui réclamer la confirmation de son titre de roi de Naples et la déchéance de Jeanne II.

Sa Sainteté ne fit pas attendre sa réponse ; elle déclara nettement qu'elle n'avait jamais eu l'intention de remplir les promesses qu'elle lui avait faites ; que Louis d'Anjou était le souverain légitime du royaume comme héritier de son père, qui en avait acheté l'investiture au pape Alexandre V et à Jean XXIII ; qu'elle-même avait confirmé cet acte en approuvant le concile de Constance ; et que d'ailleurs Louis n'ayant rien entrepris contre le saint-siège, elle ne lui enlèverait pas son royaume pour le donner à un prince qui accordait sa protection à l'antipape Pierre de Luna.

Un tel manque de foi indigna le souverain d'Aragon, et il résolut, pour en tirer vengeance, de faire reconnaître Benoît XXIII comme légitime pontife dans toute l'Italie. Mais pendant qu'il prenait ses mesures pour renverser Martin, celui-ci, par une nouvelle trahison, faisait proposer à Jeanne de Naples de lui fournir les moyens de rentrer dans sa capitale, si elle consentait à annuler l'adoption d'Alphonse, et à lui substituer Louis d'Anjou. Avant de prendre une détermination, la reine fit un échange de prisonniers avec Alphonse et racheta son favori Carraciolo ; puis, comme elle n'avait plus de ménagements à garder, elle adopta solennellement Louis d'Anjou, et joignit ses troupes à celles de ce prince pour lutter contre leur ennemi commun.

Dès lors la fortune des Aragonais alla en déclinant ; constamment battus dans leurs rencontres avec les Français, ils se virent acculés à la mer ; Alphonse fut bientôt réduit à la dernière extrémité, et obligé de retourner en Espagne pour en ramener une nouvelle armée. Son premier soin, en mettant le pied dans ses États, fut de publier une reconnaissance solennelle de Benoît XIII comme successeur de l'Apôtre et légitime pontife, afin d'entraîner le reste de la péninsule dans le parti de Pierre de Luna. Cette démarche, qui remettait en question les plus chers intérêts de Martin, le détermina à écrire au cardinal de Pise, son légat en Aragon, pour qu'il eût à se saisir de la personne de l'antipape ou à prendre des mesures telles qu'il n'eût plus rien à redouter de ce compétiteur. Ses ordres furent parfaitement exécutés : Benoît XIII mourut, dans le cours du même mois, empoisonné par un moine appelé Thomas. Ce misérable fut arrêté, appliqué à la question, et condamné à être écartelé ; avant de subir le supplice, il avoua qu'il avait été poussé à ce crime par le cardinal de Pise, à l'instigation du pontife.

Maimbourg lui-même nous représente Benoît XIII comme l'un des papes les plus remarquables qui ont régné pendant le schisme ; et en effet il fit preuve d'une force de volonté admirable ; seul, abandonné de tous les princes de son parti, n'ayant pour toute résidence qu'une forteresse sur une langue de terre battue de trois côtés par la mer, il lançait ses fondres spirituelles au sein du tumulte des éléments et au

roulement du tonnerre. Au milieu des convulsions de l'agonie, il conserva sa présence d'esprit et son énergie; il ne témoigna aucune faiblesse, aucun repentir, et fit jurer aux deux cardinaux qui lui étaient restés fidèles de lui donner un successeur.

Suivant ses ordres, deux jours après sa mort, un gentilhomme aragonais, appelé Gilles Muñoz, fut intronisé pape sous le nom de Clément VIII, et consacré par les deux cardinaux, pour la somme de trois mille florins d'or, à ce que prétend Jean Corario. Le nouveau pontife prit les ornements sacerdotaux, exerça publiquement son métier de pape, se forma une cour et créa des cardinaux, parmi lesquels il plaça son neveu, suivant les usages de ses prédécesseurs. Alphonse le fit reconnaître dans ses États d'Aragon, de Valence, de Sardaigne et de Sicile, et entama même des négociations avec d'autres souverains pour obtenir qu'ils lui payassent des subsides et missent leurs royaumes sous son obédience.

Effrayé des conséquences de ces hostilités, qui pouvaient donner une nouvelle force au schisme, Martin s'empressa d'envoyer au roi d'Aragon son légat Pierre, cardinal de Foix, pour lui offrir la paix, sous la condition qu'il abandonnerait son antipape. Cette démarche n'eut aucun résultat; car Alphonse, qui avait déjà fait l'épreuve de la mauvaise foi d'Othon Colonna, refusa de recevoir son ambassadeur; il publia même des édits contre Martin, défendit à tous les prélats de son royaume, aux chefs d'ordres et aux dignitaires ecclésiastiques, sous peine de confiscation de leurs biens, de recevoir aucune bulle de Rome et de communiquer avec le cardinal.

Dans l'impuissance de tromper son ennemi, Martin voulut essayer des moyens violents, et le 15 juillet 1425, il fulmina une bulle d'anathème contre le roi d'Aragon, le déclara ennemi de la religion, fauteur du schisme, et comme tel déchu de tous ses biens et dignités. Sa politique lui réussit d'autant mieux, que Louis d'Anjou et Jeanne de Naples étaient parvenus à repousser les troupes d'Alphonse du royaume de Naples, ce qui avait rétabli sa prépondérance sur l'Italie inférieure.

Ce succès obtenu, il souffla le feu de la discorde dans la haute Italie, et se servit de l'ambitieux Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, pour la subjuguier. A l'instigation du saint-père, celui-ci déclara la guerre à toutes les Républiques italiennes, et mit à feu et à sang les États de Florence, contre lesquels Martin avait conservé une haine implacable, une haine de prêtre. Les Florentins, qui ignoraient les sentiments hostiles de Sa Sainteté à leur égard, envoyèrent une ambassade à Rome pour implorer la protection du saint-siège et pour rappeler les anciens services qu'ils avaient rendus au pape. Non-seulement Martin refusa d'intervenir comme médiateur dans leur querelle avec le duc de Milan, mais encore il joignit l'insolence à l'ingratitude, et leur dit en les congédiant : « Vous verrez si le pape Martin ne vaut pas un quattrin (petite pièce de monnaie). » Cette plaisanterie des enfants de Florence était le seul motif de la haine du saint-père! Et c'était pour venger sa vanité que le représentant d'un Dieu tout miséricordieux couvrait de désastres des provinces entières et faisait massacrer des milliers d'innocents!

De l'Italie, l'embrasement s'étendit et gagna la Germanie; au concile de Constance, Martin s'était montré l'un des plus ardents ennemis des réformateurs, Jean Hus et Jérôme de Prague; plus tard, au conciliabule de Pavie, il s'était encore montré le persécuteur de leurs disciples, et avait même rendu contre eux un décret terrible, par lequel il était enjoint à l'empereur, aux princes ecclésiastiques et seculiers de l'Allemagne, et au roi de Pologne, de réunir leurs armées pour exterminer tous les peuples de la Bohême qui avaient embrassé les doctrines de Jean Hus, leur compatriote; mais comme ses bulles et ses prédications fanatiques n'avaient pu décider ces princes à déclarer la guerre aux hussites, il se rabatit sur l'évêque de Winchester, une de ses créatures, et lui conféra le cardinalat sous la condition qu'il recruterait à ses frais une armée, et qu'il envahirait la Bohême. L'ambitieux Anglais accepta le marché qui lui était offert, prêcha une croisade, réunit sous les bannières du pape une foule de scélérats et de bandits, se mit à leur tête, et entra dans la Bohême.

Sans être effrayés par le nombre de leurs ennemis, les courageux hussites, qui avaient à défendre leurs autels et leurs foyers, se réunirent en armes et marchèrent contre les hordes du cardinal; à leur approche, les Italiens, qui composaient en grande partie l'armée papale, furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent en jetant leurs armes; les Anglais essayèrent de résister, mais faiblement, et ils furent bientôt obligés de céder le champ de bataille, en laissant plus de dix mille morts et tous leurs bagages au pouvoir de l'ennemi. Après sa défaite le cardinal essaya de se retrancher dans la ville de Tausch pour attendre des renforts; là encore, il éprouva un échec; les Bohémiens vinrent attaquer la place, l'emportèrent d'assaut et tuèrent tous les soldats italiens, français, allemands ou anglais; à peine s'il put s'échapper lui-même sous un déguisement.

Quoique vaincu, le pape avait atteint son but, qui était d'allumer le feu de la guerre civile en Allemagne; aussi s'empressa-t-il d'écrire à son légat pour relever son courage : « Nous avons appris avec une grande douleur la nouvelle de votre défaite, et nous en sommes d'autant plus consterné, que ce désastre ne contribuera pas peu à accroître les forces et l'insolence des hérétiques. Quant à vous, notre cher fils, nous ne saurions trop louer votre zèle; nous espérons que ce coup de la fortune n'abattra point votre énergie, que vous persévérerez dans la sainte entreprise que vous avez commencée, et que vous recruterez immédiatement de nouvelles troupes pour reprendre les hostilités et pour laver dans le sang des hussites l'opprobre dont ils ont couvert votre nom. Qu'aucune considération ne vous arrête; n'épargnez ni l'argent ni les hommes. Songez qu'il s'agit de la religion, et que Dieu n'a pas d'holocauste qui lui soit plus agréable que le sang de ses ennemis! Frappez avec le glaive, et lorsque votre bras ne pourra pas atteindre les coupables, employez le poison; embrasez toutes les villes de la Bohême, afin que le feu purifie cette terre maudite; transformez les campagnes en steppes arides, et que les cadavres des hérétiques se balancent aux arbres plus nombreux que les feuilles des forêts! »

Pendant que le cardinal-légit cherchait à exécuter les ordonnances sanguinaires du pape et réorganisait une nouvelle armée, le duc de Milan, de son côté, se trouvait arrêté dans ses conquêtes par le général Carminiola, et forcé d'entamer des négociations avec les Vénitiens et les Florentins.

Sa Sainteté lui vint fort heureusement en aide et fit partir pour Venise le cardinal Nicolas Albergati, sous prétexte de s'entendre avec les parties belligérantes sur les moyens de pacifier l'Italie supérieure; mais en réalité pour que son allié eût le temps d'assembler de nouvelles troupes et de reprendre l'offensive. On conclut une espèce de traité par lequel il demeura convenu que le duc rendrait les villes de Brescia, de Bergami, de Crémone, et plusieurs autres places dont il s'était emparé, et que les Républiques seraient dédommées de leurs pertes commerciales. Philippe-Marie Visconti parut accéder à toutes les propositions jusqu'au moment de l'exécution; alors il fit naître de nouvelles difficultés qui amenèrent une rupture; et enfin la guerre recommença avec plus de fureur qu'au paravant.

Du haut de la chaire apostolique, Martin animait tous les combattants, et à la faveur des désordres il affermissait sa domination. Bientôt il ne se contenta plus de lutter contre les hérétiques, il s'attaqua aux prélats orthodoxes et mit en accusation Henri Chicheley, métropolitain de Cantorbéry, parce qu'il s'était opposé à l'abolition d'un décret du Parlement contraire aux prétentions de la cour de Rome, et qu'il avait traité le saint-père d'avare et d'ambitieux.

Ce prélat, redoutant les conséquences qui pouvaient résulter pour lui des censures de l'Église, s'empressa d'écrire à Rome en protestant de la pureté de ses intentions et de la régularité de sa conduite, et s'engageant pour l'avenir à se montrer l'un des plus zélés défenseurs des privilégiés du saint-siège. Martin, qui connaissait parfaitement la valeur d'une promesse de pêtre, lui répondit : « C'est par l'efficacité de vos actions et non par vos lettres d'excuses qu'il faut réparer le scandale de votre conduite. Nous avons appris que loin de vous repentir de ce que vous avez fait, vous sollicitiez en secret les membres du Parlement de maintenir l'arrêt qui attente à nos privilèges, sous prétexte que nous n'en demandons la révocation que dans un but d'avarice, et pour dépouiller le royaume d'Angleterre. Nous sommes trop habile dans l'art de la politique pour ne pas avoir démêlé les motifs qui vous font agir; nous vous ordonnons donc de proclamer hautement, que nous serions coupable envers Jésus-Christ, si nous ne revendiquions pas les droits qu'il a donnés de sa propre bouche à notre siège, et que les Pères ont reconnus dans tous les temps. Prenez bien garde que nous ne nous apercevions d'une nouvelle perfidie de votre part, car notre vengeance serait terrible. »

Martin osa également reprocher à Wladislas, roi de Pologne, d'avoir donné l'évêché de Posnanie au vice-chancelier de son royaume, au mépris de ses ordres; il fit plus, il déclara le protégé du roi inhabile à posséder aucune charge ou bénéfice ecclésiastique, et nomma à sa place le prévôt de Gnesne, une de ses créatures. Cette affaire aurait eu des suites terribles, si l'un des deux concurrents n'était venu à

mourir fort à propos; le saint-père consentit alors à donner son approbation à la promotion du vice-chancelier, moyennant une somme considérable.

Sa Sainteté s'occupa ensuite des différends qui s'étaient élevés entre Jean I<sup>er</sup>, roi de Portugal, et quelques prélats de son royaume, au sujet des impôts. Ce prince avait la singulière prétention de vouloir que les charges de l'État fussent également supportées par tous ses sujets, clercs ou laïques, et que les prêtres, pas plus que les autres hommes, ne s'écartassent du respect dû aux lois du pays; ce qui faisait que ses officiers avaient imposé les riches domaines du clergé, et que ses juges prenaient connaissance des crimes de concussions, d'incestes, de sodomie et de meurtres commis par les prêtres; enfin, il voulait commander seul dans ses États, et conséquemment il avait défendu aux prélats, sous peine du dernier supplice, de publier des ordres de la cour de Rome sans son autorisation. Martin ne pouvait tolérer de tels abus dans un royaume chrétien; aussi, lorsqu'il eut appris que ses lettres et ses mandements ne produisaient aucun effet sur Jean I<sup>er</sup>, il lui envoya des ambassadeurs chargés de lui transmettre l'ordre de se rendre en Italie, pour s'entendre déposer du trône s'il refusait de combler son front devant la majesté de la tiare; en même temps il fit signifier à l'archevêque de Braga qu'il eût à convoquer un synode provincial, dans le but d'aviser aux déterminations à prendre pour réprimer l'audace du prince.

Ces mesures ne lui ayant pas mieux réussi que ses épîtres véhémentes, il jeta l'interdit sur le Portugal, et appela sur le royaume toutes les malédictions de Dieu. Cela fait, le saint-père reporta ses regards vers un projet très-important, qu'il désirait mener à bonne fin; c'était d'arriver à l'expulsion de l'antipape Clément VIII. Son légat, Alphonse Borgia, cardinal de Foix, s'était maintenu dans l'Aragon, où il était abrevé d'outrages; à son tour il prit sa revanche; il sema l'or, prodigua les promesses, ourdit des intrigues, et parvint à ramener une grande partie des villes contre Alphonse d'Aragon; bientôt même les évêques et les nobles se séparèrent du roi, et menacèrent de le proclamer schismatique, s'il persistait dans sa révolte contre le saint-siège.

Effrayé du développement que prenait la conjuration sacerdotale, Alphonse se détermina à la soumission; il invita le cardinal à se rendre à sa cour, et arrêta avec lui les articles d'une convention secrète, portant que le roi travaillerait efficacement à ramener au giron de l'Église l'antipape de Peniscola; et que si Clément VIII persistait dans le schisme, il le livrerait au pontife pour en faire ce qu'il lui plairait. De plus, il s'engageait à permettre aux collecteurs romains de recevoir en toute liberté les fruits, les biens et les droits du saint-siège; il s'obligeait également à rétablir les ecclésiastiques d'Aragon dans leurs anciens privilèges, libertés et franchises, et à rendre les prélatures et les prébendes aux évêques et aux prêtres qui en avaient été dépoñillés; enfin, il promettait formellement de cesser la guerre qu'il avait entreprise contre le royaume de Naples.

D'autre part, il fut convenu que le pape donnerait au roi une momie, le corps de saint Louis de Gonzague;



qu'il lui ferait remise entière des arrérages dus à la chambre apostolique, et que le tribut annuel serait remplacé par l'envoi d'un manteau d'or à chaque période de cinq ans. Il fut arrêté que les provisions des prélatures, des cathédrales et des abbayes vacantes appartiendraient au roi; qu'il pourrait nommer à son choix deux cardinaux; qu'il lui serait accordé un secours de troupes de terre et de mer pour défendre la Sicile contre les infidèles; qu'il lui serait alloué cent cinquante mille florins à titre d'indemnité pour les dépenses qu'il aurait faites afin d'arriver à l'extinction du schisme; et qu'il lui serait accordé une absolution générale pour tout ce qu'il avait fait contre le saint-siège pendant la guerre.

Alphonse Borgia partit aussitôt pour Rome afin de soumettre ces articles à la sanction du pape et pour obtenir la ratification du traité. Il trouva Sa Sainteté dans des dispositions d'autant plus pacifiques, que ses affaires prenaient une mauvaise tournure en Italie. Le cardinal Albergati venait de quitter la ville apostolique pour entamer de nouvelles négociations entre les Républiques et Philippe-Marie Visconti, qui, pour la deuxième fois, était réduit à la dernière extrémité, ayant perdu ses plus habiles généraux et dépensé tous ses trésors. Non-seulement Martin n'avait pu asservir ni Venise ni Florence, mais son autorité même se trouvait compromise dans plusieurs villes de ses propres domaines, par suite des révolutions dont elles avaient été le théâtre. Aussi, le légat était-il muni de pleins pouvoirs pour conclure une paix solide, qui permit au pontife de tourner toutes ses forces contre la Romagne et contre la ville de Bologne, où le peuple avait remplacé la bannière papale par l'étendard de la liberté.

Un traité d'alliance fut signé à Ferrare, et dès le lendemain Martin s'empressa de lancer des anathèmes contre les Bolognais; toutefois aucun de ses officiers n'osa se charger de porter la bulle aux insurgés, et il fut obligé d'avoir recours à un pauvre dominicain d'un esprit borné, qui consentit à remplir cette dangereuse mission, dans l'espoir de gagner le martyre. Le moine pénétra en effet dans la place, attacha la bulle à l'extrémité d'une pique et l'éleva au-dessus de sa tête, en criant : « Anathème sur Bologne ! Maudits soient ses habitants ! » Il n'avait pas fait dix pas que la multitude s'était déjà jetée sur lui et avait lacéré la bulle du pape; quant au pauvre fanatique, on le chassa seulement de la cité, quoiqu'il ne cessât de crier qu'il voulait subir le supplice des Machabées. Martin, ne pouvant vaincre l'obstination des Bolognais, rassembla une armée dont il confia le commandement à un de ses généraux nommé Antonio Bentivoglio; et après plusieurs mois de luttes et de combats, il reprit toutes les places qui s'étaient réunies à la ville rebelle, et Bologne elle-même.

Toutes ces causes déterminèrent le saint-père à donner son approbation aux articles proposés par Alphonse, et il renvoya le cardinal de Foix à Barcelone pour signer définitivement le traité. Dès que celui-ci eut obtenu la ratification du prince, il se rendit sous les murs de Peniscola, pour signifier à Clément VIII qu'il eût à abdiquer son vain titre de pape. « Et le bonhomme Gilles Muñoz, dit Maim-

bourg, qu'on avait travesti en pontife, fit bien voir qu'il n'avait jamais été attaché à cette dignité, par la joie qu'il manifesta en y renonçant. » En récompense de sa soumission, il fut promu à l'évêché de Majorque, et le cardinal de Foix obtint pour son compte le riche évêché de Valence.

Ainsi se termina, le 26 juillet 1429, le grand schisme d'Occident, qui avait commencé le 21 septembre de l'année 1378, et qui avait bouleversé tous les royaumes chrétiens pendant plus de cinquante ans. Cette époque de l'histoire de l'Église est une de celles qui offrent le plus d'épisodes curieux, en ce qu'elle permet de pénétrer derrière le théâtre pontifical et d'observer les rouages qui font mouvoir les décors théocratiques. Tous les auteurs sacrés quittent leurs masques spirituels et se montrent avec leurs figures terrestres, ambitieux, avarés, vindicatifs, débauchés, cruels; uniquement occupés à duper les hommes, et à changer l'eau bénite en pluie d'or.

Devenu, par cette cession, tranquille possesseur de la chaire de saint Pierre, Martin s'occupa de regagner la prépondérance qu'il avait perdue, et il profita de ce qu'un congrès s'était assemblé à Lucko, en Pologne, pour engager Wladislas à prendre une détermination rigoureuse contre les hussites, ses plus redoutables adversaires. Voici la lettre qu'il adressa au prince sur ce sujet : « Les grandes actions que vous avez accomplies depuis votre baptême, seigneur, et le zèle que vous avez montré pour notre sainte religion, en imposant vos croyances aux nations idolâtres, nous donnent l'espérance que vous persisterez dans la même voie, et que vous ramènerez au bercail de l'Église les chrétiens de la Bohême, que l'abominable hérétique Jean Hus a entraînés dans le schisme. Songez que l'intérêt du saint-siège et celui de votre couronne vous font un devoir d'exterminer les hussites. Rappelez-vous que ces impies osent proclamer des principes d'égalité; ils soutiennent que tous les chrétiens sont frères, et que Dieu n'a pas donné à des hommes privilégiés le droit de commander aux nations; ils prétendent que le Christ est venu sur la terre pour abolir l'esclavage; ils appellent les peuples à la liberté, c'est-à-dire à l'anéantissement des rois et des prêtres. Pendant qu'il en est temps encore, tournez vos forces contre la Bohême; brûlez, massacrez, faites partout des déserts, car rien ne pourrait être plus agréable à Dieu et plus utile à la cause des rois que l'extermination des hussites. »

En conséquence des ordres de la cour de Rome, une nouvelle croisade fut prêchée contre les Bohémiens, avec promesses d'indulgences pour ceux qui prendraient les armes; mais cette expédition, qui était la sixième entreprise dans le but d'éteindre le hussisme, ne fut pas plus heureuse que les précédentes; l'armée catholique fut taillée en pièces, et la liberté religieuse triompha!

Cette fâcheuse nouvelle parvint au saint-père pendant qu'il s'occupait déjà de la nomination d'un légat qu'il voulait envoyer à Bâle pour présider un concile général et faire le procès aux hérétiques; le dépit et la colère qu'il en éprouva furent si violents qu'il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Sa mort eut lieu le 20 février 1431, après un règne de quatorze ans.





Élection d'Eugène IV. — Son histoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour rétablir sa domination en Italie. — Rome se soulève contre Eugène. — Affreux supplice ordonné par le saint-père contre le moine Masius. — Concile de Bâle. — Politique de la cour de Rome. — Le duc de Milan déclare la guerre au pape. — Eugène est chassé de Rome. — Il est protégé par la reine de Naples. — Le pape veut transférer à Ferrare le concile de Bâle. — L'assemblée se divise et forme deux conciles qui s'anathématisent réciproquement. — Eugène est déposé par le concile de Bâle. — Amédée, duc de Savoie, est élu pape sous le nom de Félix V.

Avant de procéder à l'élection d'un nouveau pontife, les membres du sacré collège, s'étant réunis en conclave, firent le serment solennel que celui d'entre eux qui serait élevé à la papauté souscrirait à l'avenir les bulles apostoliques avec cette formule : « Du consentement des cardinaux ; » ils convinrent également que le pape ne pourrait donner la pourpre à aucun ecclésiastique sans leur autorisation, et qu'il partagerait avec eux tous les revenus du patrimoine de l'Eglise. Après quoi, le notaire recueillit les suffrages, et Gabriel Condemière, cardinal du titre de Saint-Clément, fut proclamé canoniquement successeur de l'Apôtre.

Ce prélat était un bâtard du pape Grégoire XII et d'une religieuse bénédictine ; son père l'avait élevé successivement au diaconat, à la prêtrise, à l'épiscopat, enfin il lui avait donné le chapeau rouge à l'âge où les autres clercs prennent seulement les premiers degrés dans les ordres.

Dès qu'Eugène IV eut été sacré, il rassembla dans une salle du Vatican les ambassadeurs des principales villes de la haute Italie, et leur déclara qu'il était résolu à mettre un terme aux guerres civiles, et à excommunier les princes qui essaieraient de s'opposer à sa volonté.

Philippe-Marie Visconti, dont l'ambition se trou-

vait comprimée par cette détermination, fut seul à désapprouver les vues pacifiques d'Eugène ; pour se mettre en état de lui résister, il forma une ligue avec les habitants de Sienne et de Lucques, leva à la hâte des compagnies franches, et menaça de marcher sur Rome et de passer toute la population au fil de l'épée, si le pape osait fournir des secours aux républicains de Venise et de Florence.

Des deux côtés la guerre recommença alors avec une fureur nouvelle, et vint compliquer la situation politique ; car les Romains, éprouvant pour Eugène une sorte de répulsion parce qu'il n'était pas de leur ville, n'attendaient qu'une occasion pour faire éclater leur haine, et rejetaient sur lui la cause de leurs désastres. On se racontait qu'une éclipse de soleil avait eu lieu le jour même de la mort de Martin V ; et qu'au premier consistoire public tenu par Eugène, lors des cérémonies de la chaise percée, les galeries de la basilique s'étaient affaissées et avaient écrasé dans leur chute un grand nombre de personnes, signe bien évident, se répétait-on, « que Dieu désapprouvait l'élevation d'un bâtard sur la chaire de l'Apôtre. » Les choses s'envenimèrent encore davantage par suite des visites que le saint-père fit faire dans les palais d'Antoine, prince de Salerne, d'Édouard, comte de Calani, et du cardinal Prosper, tous

trois de la famille des Colonna et parents de Martin V; ces mesures avaient été conseillées par les Ursins, leurs ennemis, qui les accusaient d'avoir volé une grande partie des trésors du pape défunt.

Furieux de se voir l'objet de soupçons odieux et injustes, les Colonna organisèrent une conspiration contre Eugène, et résolurent de s'emparer du château Saint-Ange. Ils avaient déjà fait entrer dans leur complot le moine Masius, qui devait leur livrer les clés d'une des portes dont il avait la garde, lorsque, malheureusement, la veille de l'exécution, le pape, instruit de ce qui se tramait contre lui, fit aussitôt investir les conspirateurs dans leurs fortresses. Les Colonna, pris à l'improviste, eurent à peine le temps de s'échapper de Rome; leurs magnifiques palais furent livrés au pillage et rasés jusqu'à fleur de sol; tous leurs biens furent confisqués, et eux-mêmes condamnés à la perte de leurs honneurs et dignités. Ensuite le saint-père procéda au supplice du moine Masius, et épuisa sur cet infortuné tous les genres de cruautés.

Par ses ordres, le patient, condamné à l'écartèlement, fut tiré des cachots de la redoutable Inquisition, où il avait déjà subi les deux questions ordinaire et extraordinaire, et porté tout sanglant sur le parvis de Saint-Pierre, où était placée une estrade en bois, élevée de trois pieds au-dessus du sol; là, il fut dépouillé de ses vêtements, puis étendu sur l'estrade, le visage tourné vers le ciel et assujéti avec des cercles de fer, qui entouraient son cou, sa poitrine et ses reins, et qui se vissaient à l'échafaud, afin qu'il offrit plus de résistance aux chevaux. Après quoi le supplice commença; à l'aide de tenailles dentelées et ardentes, les tourmenteurs lui arrachèrent des lambeaux de chair aux bras et aux cuisses, et versèrent sur ces horribles plaies un mélange de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix résine, de cire et de soufre; enfin, lorsque tout son corps fut corrodé et racorni, ils lui attachèrent des cordes aux jambes, depuis les genoux jusqu'aux pieds, et aux bras, depuis les épaules jusqu'aux poignets; ensuite, les extrémités des cordes furent solidement réunies par trois nœuds aux palonniers de quatre étalons vigoureux. On fit d'abord marcher les chevaux par petites secousses; puis les bourreaux les animèrent de la voix et du geste, et les firent tirer de toutes leurs forces; mais les membres étaient liés avec une telle solidité aux cordes qu'ils ne se détachèrent point du tronc; seulement les bras et les jambes se disloquèrent et acquirent une longueur démesurée.

Après une heure d'épouvantables efforts, Sa Sainteté, qui assistait à ce spectacle, eut pitié des quatre chevaux, qui, tout couverts de sueur, perdaient haleine et s'abattaient sur le pavé de la place, et elle fit donner l'ordre aux bourreaux d'en finir avec le patient. Ceux-ci lui firent aux jointures des entailles avec leurs poignards; aussitôt les membres se séparèrent avec d'affreux déchirements, et l'infortuné Masius expira. Les lambeaux du cadavre furent portés sur un bûcher et les cendres jetées au vent.

Ce supplice produisit un effet bien différent de celui que Sa Sainteté en attendait; elle espérait que la vue des souffrances de sa victime remplirait d'effroi tous les esprits, et empêcherait une nouvelle tenta-

tive de rébellion; au contraire, il arriva que l'indignation l'emporta sur la crainte; le peuple reconduisit Eugène à son palais en l'accablant de huées et de malédictions; ses gardes mêmes proféraient des menaces terribles contre lui, et le soir, un de ses domestiques glissa du poison dans ses aliments. Néanmoins des remèdes furent appliqués à temps, et le pontife échappa à cette tentative d'assassinat.

Quoiqu'ils eussent échoué une fois, ses ennemis n'abandonnèrent pas leur projet de se défaire de lui; et une révolution était même sur le point d'éclater, lorsque l'empereur Sigismond vint dans la ville sainte pour recevoir la couronne impériale des mains d'Eugène. Sa présence apaisa momentanément les troubles, et le saint-père put s'occuper d'affermir son autorité en Italie. Après les cérémonies du sacre, le pontife nomma le cardinal Giuliano Césarini son légat à Bâle pour assister à l'ouverture du concile, qui était fixée au 23 juillet 1431.

Dès la première session, les Pères qui composaient l'assemblée discutèrent une proposition tendant à établir la supériorité des conciles sur les papes, et par conséquent à enlever aux successeurs de l'Apôtre leur privilège d'infaillibilité. Eugène, effrayé de la disposition des esprits, envoya aussitôt à son légat l'ordre de dissoudre le synode et de le transférer à Bologne pour qu'il pût le présider en personne; en même temps il écrivit à l'empereur pour lui notifier cette translation. Mais le cardinal Giuliano Césarini refusa d'obtempérer aux décrets du pontife, et lui fit dire qu'il renoncerait à sa légation plutôt que de se rendre le complice des mesures arbitraires envers les prélats réunis à Bâle; et que d'ailleurs il était appuyé dans sa résistance par Sigismond, qui avait déclaré que les Pères continueraient leurs assemblées.

Eugène lança une bulle préventive contre le concile, et déclara nuls tous les décrets, procédures ou citations qui seraient formulés en son absence; toutefois, comme il craignait qu'on ne prit quelque parti extrême, il se relâcha de sa rigueur, et envoya à Bâle des cardinaux qui lui étaient dévoués pour diriger les délibérations. Cette démarche ne lui réussit pas; les Pères, exaspérés contre le pape, refusèrent de les recevoir, et publièrent une protestation dans laquelle Eugène était accusé de prévariquer envers les conciles, qui seuls avaient le pouvoir législatif de l'Eglise; ils menacèrent même les légats d'user de leurs droits dans toute leur étendue, et de déposer le pontife, si les décrets et les bulles de la cour de Rome n'étaient révoqués avant le délai de soixante jours.

Ainsi le saint-père se trouvait à la fois en butte à la haine du peuple romain, à la colère de tous les prélats de l'Europe, et à celle de Philippe-Marie Visconti. Trop faible pour résister à tant d'ennemis, il prit le parti de temporiser, et fit des concessions au concile. Il déclara dans une bulle que sur les instances de l'empereur, et d'après le conseil de ses cardinaux, il consentait à approuver les décisions des Pères, afin qu'on pût travailler sans trouble à extirper les hérésies et à réformer les mœurs des ecclésiastiques.

Rassuré de ce côté, Eugène voulut prendre des mesures énergiques pour résister au duc de Milan, qui avait réuni des troupes nombreuses sous les or-



Religieuse bénédictine, maîtresse du pape Grégoire et mère d'Eugène IV

dres de son gendre, François Sforce, et d'un capitaine aventurier nommé Nicolas Forcebras, qui marchait sur la ville de Rome, ravageant les domaines de l'Eglise, pillant les châteaux, incendiant les fermes, et massacrant les cultivateurs. Cette fois, le peuple resta sourd à ses exhortations, et refusa de prendre les armes pour repousser l'ennemi. Dans sa fureur, le saint-père lança une bulle d'excommunication sur la ville, fit fermer les églises, et ordonna aux prêtres d'interrompre partout le service divin. Ce remède violent, au lieu d'apaiser les troubles, augmenta la confusion; les citoyens se soulevèrent, coururent au Vatican, en firent le siège et l'emportèrent d'assaut, après avoir égorgé tous les soldats. Eugène eut à

peine le temps de quitter son palais pour courir jusqu'au Tibre où il trouva une barque qui le conduisit hors de Rome, n'ayant avec lui qu'un moine; il gagna ensuite Florence, et s'installa dans le palais patriarcal.

De cette ville, Sa Sainteté écrivit aux Pères du concile de Bâle et à l'empereur Sigismond pour réclamer leur intervention dans sa querelle avec le duc de Milan, et pour les prier de contraindre Visconti à rendre la paix au saint-siège et de forcer les Romains à le recevoir dans la cité apostolique. Les prélats, qui supposaient à Eugène des sentiments conformes à ceux qu'il exprimait dans sa dernière bulle, intercédèrent eux-mêmes en sa faveur auprès de Sigismond et des autres princes de l'Europe. Philippe-Marie Visconti,



Eugène IV se sauvant  
dans une barque.





Alphonse d'Aragon fait la conquête du royaume de Naples

menacé par toutes les puissances, fut obligé de se réconcilier avec le pape et de rappeler ses troupes dans le duché. Grâce encore aux sollicitations des Pères du concile, Eugène obtint de la reine de Naples, Jeanne II, des secours en hommes et en argent, qui l'aiderent à faire triompher son parti dans Rome.

Il sembla du reste que Dieu voulait punir cette reine de ce qu'elle avait contribué à faire rentrer le peuple sous la tyrannie du pape, car le jour même qu'Eugène s'installa dans le palais de Latran, elle perdit son fils adoptif, Louis II d'Anjou, et son favori Carracciolo ; elle-même mourut peu de temps après, laissant son royaume à René, duc d'Anjou.

Dès que la nouvelle de la mort de Jeanne II fut connue à Rome, Eugène envoya signifier aux seigneurs du royaume de Naples qu'ils eussent à s'abstenir provisoirement de procéder à l'élection d'un souverain, et presque immédiatement il chargea Jean Vitteleschi, évêque de Recanati et patriarche d'Alexandrie, qui passait pour un homme de tête et de main, de prendre possession de Naples en son nom. Mais les habitants, qui redoutaient plus que toute chose au monde d'être gouvernés par le pape, refusèrent de recevoir son légat, et prirent la détermination d'envoyer une députation à René d'Anjou pour lui offrir la couronne, en le priant de venir à Naples prendre

possession du trône. Le prince accueillit les ambassadeurs avec une grande joie ; et comme il ne pouvait quitter son duché parce qu'il était prisonnier sur parole de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, il leur donna ses deux enfants et Isabelle, sa femme, pour gouverner le royaume en son nom.

Dès qu'Isabelle fut arrivée à Naples, elle prit en mains les rênes de l'Etat, et essaya de réprimer les factieux qui excitaient des désordres dans sa capitale et cherchaient à soulever le peuple. Parmi ces fauteurs de séditions, les agents du roi d'Aragon, qui étaient les plus ardents et les plus redoutables, parvinrent même à s'emparer de la ville de Capoue. Ce succès faillit les perdre, car dans l'enivrement de leur triomphe, ils envoyèrent prévenir Alphonse, qui tenait la mer sur les côtes de Sicile, qu'il pouvait opérer son débarquement en toute sécurité, et que les populations se lèveraient en masse à son approche pour le proclamer roi de Naples. A cette nouvelle, le prince fit avancer sa flotte pour effectuer une descente sur les terres de Labour en vue du port de Gaète ; malheureusement pour lui, ses agents avaient mal pris leurs mesures ; il rencontra sur sa route des vaisseaux génois, alliés du duc de Milan, qui revendiquaient également la souveraineté de Naples ; une lutte terrible s'engagea entre les deux flottes, presque

tous les bâtiments d'Alphonse furent coulés à fond; celui qu'il montait avec sa famille et qui s'était tenu lâchement hors du combat, fut pris et conduit triomphalement à Gènes; et Alphonse fut livré au duc de Milan, ainsi que le roi de Navarre et les infants d'Aragon. Ce revers devint par la suite la cause de la fortune du roi d'Aragon; il sut si bien captiver son compétiteur, que Philippe-Marie Visconti consentit à lui rendre la liberté et à lui céder ses droits au royaume de Naples, moyennant une rançon et un tribut; il s'engagea même à le secourir de ses armes et de sa flotte contre le duc d'Anjou et contre le pape, si ce dernier persistait dans ses ridicules prétentions sur l'Italie intérieure.

Déjà Eugène ne songeait plus à disputer la possession des Etats de Naples pour son siège; il s'était entièrement rangé dans le parti de René d'Anjou, afin d'obtenir de ce prince l'autorisation de prélever des décimes sur les fidèles de ses provinces, et aussi, ce qu'il n'avouait pas encore, pour se créer un protecteur qui l'aidât à annuler dans l'avenir les décrets du concile de Bâle.

Cette assemblée ne laissait pas que d'être en effet un sujet de craintes sérieuses pour le saint-père. Depuis quatre ans les prélats qui la composaient s'étaient déclarés en permanence, et continuaient à formuler des décrets pour la réforme de l'Eglise dans son chef suprême et dans ses ministres. Entre autres décisions, ils avaient publié celle-ci contre les abus de la simonie: « Le concile général, légitimement assemblé et représentant l'Eglise universelle, ordonne au nom du Saint-Esprit, relativement à ce qui concerne en cour romaine les élections, admissions, présentations, provisions, collations, dispositions, postulations, institutions, installations, investitures, dignités, bénéfices, offices ecclésiastiques, ordres sacrés, bénédictions, et concessions du pallium, qu'à l'avenir il ne sera plus exigé de rétributions à raison des bulles du sceau, des annates communes, des menus services des premiers fruits, ou sous quelque autre titre ou prétexte que ce soit. Si quelqu'un enfreint ce canon en exigeant, donnant ou promettant quelque présent ou salaire, il encourra la peine portée par les saints canons contre les simoniaques, fût-ce le pape lui-même! »

Ensuite les Pères déclarèrent obligatoire la constitution de Grégoire X, relative à l'organisation du conclave pour les élections pontificales; ils s'occupèrent également de la question grecque et reçurent les ambassadeurs de Jean VI Paléologue, qui venaient offrir en son nom de se réunir à l'Eglise latine, si les rois d'Orient consentaient à fournir des troupes pour rebouter les musulmans dans les déserts de l'Arabie. Le concile décréta des indulgences pour tous les chrétiens qui travailleraient à la réunion des deux Eglises, et ordonna qu'on procéderait immédiatement à un armement pour secourir Constantinople. Jean Paléologue de son côté s'empressa de nommer des plénipotentiaires qu'il envoya au concile pour abjurer le schisme.

Eugène, informé de la tournure que prenaient les négociations, voulut s'opposer à ce qu'on continuât les armements destinés aux Grecs; il prétendit qu'à lui seul appartenait le pouvoir exécutif; que le con-

cile de Bâle empiétait sur ses attributions; et que, non content de s'attribuer l'initiative dans les règlements de discipline ecclésiastique, il s'arrogeait encore le droit de juridiction absolue sur les fidèles, droit qui avait appartenu de tout temps aux papes. Il n'osa pas toutefois ordonner aux Pères de rompre les conférences, et il se contenta de les traverser dans l'affaire de la réunion des Grecs. A son instigation, Jean Paléologue demanda que le concile qui devait déterminer avec ses envoyés les clauses de la réunion fût moins éloigné de Rome que de la ville de Bâle, afin que le pontife pût assister aux délibérations de la sainte assemblée.

Pour satisfaire aux désirs du prince, les évêques envoyèrent deux ambassadeurs à Sa Sainteté, en la faisant prier de venir en personne à l'assemblée ou de transférer le concile, soit à Avignon, soit dans une ville de la Savoie. Eugène repoussa cette proposition, et chargea ses légats de représenter aux Pères qu'il exigeait que leurs décisions prises dans les dernières sessions, et qui touchaient aux privilèges de la papauté, fussent révoquées, ou qu'autrement il ne paraîtrait pas au milieu d'eux. Tous les prélats refusèrent de se soumettre à ces honteuses conditions, et décrétèrent que l'assemblée continuerait ses délibérations en l'absence du pape, et qu'on enverrait une ambassade à l'empereur grec pour le prévenir qu'il devait accepter la ville de Bâle comme le lieu des conférences, ou renoncer aux secours qui lui avaient été promis. Lorsque les députés arrivèrent à Constantinople, ils trouvèrent qu'Eugène les avait déjà prévenus, et que ses agents s'étaient si complètement emparés de l'esprit de Paléologue, qu'il leur fut impossible de décider l'imbécile monarque à choisir une autre ville que Ferrare.

Eugène profita de la sotte crédulité de l'empereur grec pour ordonner aux Pères du concile de Bâle de se rendre à Ferrare. Il espérait qu'il lui serait d'autant plus facile de casser les décrets attentatoires à son autorité, lorsqu'il présiderait les délibérations, qu'il se trouvait en paix avec Philippe-Marie Visconti, avec les Génois, les Vénitiens et les Florentins. Malheureusement Alphonse d'Aragon vint déranger tous ses plans; ce prince, par une suite de victoires, était parvenu à reconquérir toutes les places fortes du royaume de Naples, et même à chasser de la capitale la reine et le légat du saint-siège; ce qui lui permettait de se venger à son tour de la trahison du pape envers lui. Aussi ne se fit-il point faute d'augmenter le nombre des ennemis d'Eugène. Il publia un édit qui enjoignait à tous les évêques de ses Etats de Naples, de Sicile et d'Aragon, de se rendre immédiatement au concile de Bâle pour y provoquer la mise en jugement de Gabriel Condemière, bâtard de l'antipape Grégoire XII.

Il ne fut pas difficile aux prélats espagnols d'obtenir du concile, qui déjà était fort mal disposé pour le pape, qu'on lui signifîât l'ordre de venir à Bâle pour rendre compte de sa conduite, et pour répondre de l'indigne usage qu'il faisait de l'autorité suprême dont on l'avait investi.

Dans la lettre qui fut envoyée à Rome à cette occasion, le concile faisait l'énumération des luttes qu'il avait soutenues contre le saint-siège depuis six



années pour opérer la réforme du clergé, et pour faire disparaître les honteux désordres qui existaient dans l'Eglise et qui scandalisaient la chrétienté. Les Pères rejetaient tout le mal sur Eugène; ils l'accusaient d'avoir encouragé la simonie, d'avoir protégé la luxure, et de s'être montré le plus corrompu parmi les prêtres de sa cour, au lieu de donner l'exemple des vertus chrétiennes. Ils terminaient en ordonnant aux cardinaux de se rendre dans la ville de Bâle, pour prendre avec eux les mesures nécessaires au bien de la religion. Enfin, après avoir attendu le délai fixé par la citation, ils prononcèrent une sentence qui condamnait Eugène IV comme contumace, et le suspendait des fonctions sacerdotales.

De son côté, le pontife ne resta pas inactif; il convoqua un concile à Ferrare pour le 8 janvier 1438: au jour dit, le cardinal de Sainte-Croix en fit solennellement l'ouverture en son nom, malgré l'absence des ambassadeurs grecs, et quoiqu'il s'y trouvât à peine une vingtaine de prélats. Le cardinal déclara emphatiquement, que tous les actes rendus par le conciliabule de Bâle étaient entachés d'hérésie, et cassés comme attentatoires à la liberté de l'Eglise romaine; cette décision fut notifiée à toutes les puissances de l'Europe.

Exaspérés par cette nouvelle insulte, les prélats réunis à Bâle déposèrent le pape, et lancèrent les foudres de l'excommunication contre le synode de Ferrare. A son tour, Eugène fulmina des anathèmes contre ceux qui avaient eu l'audace de le déposer; il déclara déchus de leurs dignités et privés de leurs bénéfices les évêques récalcitrants, et excommunia les rois, les seigneurs et les peuples qui ne s'armeraient pas pour exterminer les Pères du concile de Bâle.

Telle était la situation des choses, lorsque la peste vint interrompre les travaux de l'assemblée de Ferrare, et obligea Eugène à transférer le concile à Florence. Ce fut dans cette ville que se rendirent également les ambassadeurs grecs; et tous, réunis en conciliabule, décrétèrent une constitution ainsi conçue:

« Eugène, dominateur suprême de l'Eglise universelle, pour léguer à la postérité un témoignage perpétuel de la foi de son cher fils en Jésus-Christ, Jean Paléologue, illustre empereur des Grecs, affirme que par son influence les fidèles de l'Orient professeront à l'avenir les dogmes et le culte formulés dans ce sacré diplôme.

« Que les cieux et la terre se réjouissent, puisque les murailles qui divisaient les Eglises d'Orient et d'Occident se sont écroulées dans l'abîme; puisque la concorde s'est relevée sur la pierre angulaire de la religion; puisque tous les fidèles de la terre sont unis en Jésus-Christ, après des siècles de ténèbres et de deuil! Que l'Eglise, cette Mère divine, se réjouisse de porter dans son sein tous ses fils réunis, et ceux-là mêmes qui l'avaient déchirée si longtemps par leurs sanglantes divisions.

« Que l'Orient et l'Occident tressaillent d'allégresse; qu'ils confondent leur amour dans un embrassement spirituel, et que leurs âmes s'unissent dans des voluptés infinies. »

Après cet exorde bizarre, il continuait ainsi :

« Au nom de la sainte Trinité, nous définissons que la vérité de la foi orthodoxe consiste à reconnaître que le Saint-Esprit est identique au Père et au Fils, et qu'il procède d'eux éternellement, comme d'un principe et d'une action unique. Nous déclarons que les Pères et les docteurs qui affirment que l'Esprit saint ne procède pas immédiatement du Père, établissent, malgré la contradiction apparente de leurs paroles, que cette procession est simultanée, et reconnaissent que le Fils est comme le Père la cause ou le principe du Saint-Esprit. Nous décidons conséquemment que les paroles « Filioque » ont été légitimement ajoutées au symbole de Nicée pour définir cet article de foi.

« Nous déclarons que le corps de Jésus-Christ est véritablement présent dans l'hostie consacrée, que la nature de la pâte soit azyme ou levée. Nous reconnaissons que les âmes des véritables pénitents morts dans la charité de Dieu, sans avoir confessé leurs fautes, sont admises à contempler éternellement la face et le dos du Christ, mais seulement après avoir été purifiées dans les flammes du purgatoire. Nous confessons que la durée de leurs peines peut être abrégée par les bonnes œuvres des vivants. Nous confessons que les âmes des fidèles qui n'ont point péché depuis leur baptême, ou celles qui ont été purifiées dans leurs corps par les sacrements rémunérateurs, après avoir dépouillé leur prison terrestre, parviennent aussitôt dans le royaume du Christ, et voient de dos et de face la Trinité sainte, quoique à des degrés différents, suivant les mérites des uns et des autres. Nous confessons que ceux qui sont morts en état de péché mortel ou sans avoir reçu le baptême, descendent immédiatement aux enfers pour y être brûlés, rôtis, consumés éternellement. »

Telle est la fautive définition de foi que les députés grecs approuvèrent. Un historien contemporain prétend cependant que le pontife acheta leur consentement à l'admission du purgatoire une somme de cinq mille ducats; qu'il en donna dix mille pour obtenir la procession du pigeon Saint-Esprit, et qu'il alla jusqu'à vingt mille pour faire admettre la communion sous une seule espèce. On signa de part et d'autre la présente constitution, et les ambassadeurs retournèrent à Constantinople avec l'argent de Sa Sainteté, et sa bénédiction dont ils ne se souciaient guère.

Trois jours après leur arrivée, l'acte de réunion des deux Eglises fut annulé par les prélats orientaux, et le nom du pape latin devint plus que jamais en exécration aux Grecs.

Pendant qu'Eugène se berçait d'illusions, l'assemblée de Bâle agissait: d'abord elle déclara le pontife simoniaque, parjure, dissipateur des biens de l'Eglise, administrateur dangereux, schismatique, incorrigible; ensuite elle nomma trois de ses membres, Thomas, abbé de Donduces, Jean de Ségovie et Thomas de Corcellis, avec la mission de former un collège de vingt-neuf prélats, et de procéder à l'élection d'un pape suivant les anciennes coutumes. Les évêques qui furent désignés entrèrent en conclave le 30 octobre 1439, et nommèrent souverain pontife Amédée, duc de Savoie et abbé du couvent de Ripaille.



HISTOIRE — Amédée, duc de Savoie. — Difficultés qui s'élevèrent dans le concile au sujet de sa promotion au pontificat. — Amédée accepte le titre. — Il est excommunié par Eugène. — Mort tragique de Vitteleschi. — Position difficile des deux papes. — Le roi d'Aragon se déclare pour Félix. — Fin des conciles de Bâle et de Florence. — Retour d'Eugène à Rome. — Conduite de l'empereur Frédéric III envers les deux papes. — Eugène dépose les électeurs de Cologne. — Bulle relative à la diète de Francfort. — Mort d'Eugène.

Amédée, duc de Savoie, avait gouverné ses Etats avec assez de prudence pendant quarante années, lorsqu'il lui prit la singulière fantaisie de se faire ermite. Il abandonna son duché à ses deux fils, et se retira dans l'agréable séjour de Ripaille, sur les bords du lac de Genève, avec plusieurs de ses pages, une vingtaine de domestiques et plusieurs seigneurs de sa cour. La nouvelle congrégation se rangea sous la règle de l'ordre de Saint-Maurice.

On a parlé différemment du genre de vie que suivaient les Frères; plusieurs auteurs affirment que les réglemens étaient d'une rigidité extrême; d'autres écrivains établissent, par des documents authentiques, que les pieux anachorètes buvaient des vins exquis au lieu d'eau, et remplaçaient les racines par les mets les plus délicats; ils disent même que, par mortification, les Frères doubblaient le nombre des repas aux jours de jeûne, et commettaient l'acte de fornication ou de sodomie aux heures des prières, le matin, à midi et le soir.

Enfin, Daniel Desmarcets assure que l'ermitage de Ripaille était devenu un antre d'abominations, le réceptacle de tous les vices, et que c'était chose si connue de son temps, que l'adage populaire « faire ripaille » signifiait une joyeuse orgie faite avec de bons compagnons et des filles d'amour.

Dès que cette élection fut connue, il s'éleva de tous côtés de violentes réclamations; un grand nombre d'ecclésiastiques alléguaient les désordres de la vie d'Amédée de Savoie comme motif d'exclusion;

d'autres arguaient de son état de laïque et de sa paternité pour le repousser; d'autres encore réclamaient contre sa nomination, parce qu'il n'était pas docteur en théologie, et qu'il se trouvait conséquemment étranger à toutes les matières qui concernaient le gouvernement de l'Eglise. Malgré cette opposition formidable, les électeurs qui l'avaient nommé pape tinrent bon et firent taire tous les scrupules. Si notre pape n'est pas docteur, disaient-ils, vous ne niez point qu'il ne soit très-versé dans les connaissances profanes; et, pour ce qui est du sacré, le Saint-Esprit qui n'est pas un âne y pourvoira, puisque son emploi est de l'inspirer. Il a été marié, sans doute, ajoutaient-ils; mais les Pères et les conciles n'ont pas exclu du sacerdoce ceux qui ont épousé une seule femme, et son état de laïque cessera dès qu'il aura reçu les ordres sacrés. Enfin, quant aux désordres que vous lui reprochez, quel est celui d'entre nous qui puisse se dire exempt des mêmes péchés?

Dès ce moment toute opposition cessa, et des ambassadeurs furent envoyés à Ripaille pour offrir la tiare au duc de Savoie. Le joyeux abbé était à table avec ses moines lorsqu'on vint lui annoncer que les Pères du concile l'avaient nommé pape. D'abord il refusa d'ajouter foi à ce qu'on lui disait; ensuite lorsqu'il eut compris, par les protestations des députés, que sa nomination était sérieuse, il entra dans un accès de gaieté tel qu'il éclata en rires bruyants; son hilarité se communiqua aux convives, gagna

même les graves ambassadeurs, et bientôt le référendaire présenta une des scènes les plus bouffonnes qui se puisse imaginer.

« Quoiqu'il fût dans un état complet d'ivresse, dit la chronique, on le revêtit des ornements pontificaux; un des cardinaux le bénit, lui plaça au doigt l'anneau du pêcheur, et deux moines soutinrent ses pas chancelants jusqu'à l'église du monastère, où il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et intronisé avec les cérémonies habituelles sous le nom de Félix V. »

Dès qu'Eugène eut été informé de l'élection du duc de Savoie, il fulmina contre lui les plus terribles anathèmes, confirma les précédentes excommunications lancées contre les Pères du concile de Bâle, maudit individuellement chacun des électeurs de Félix V, et particulièrement le cardinal d'Arles: il déclara ce prélat dépouillé de toutes ses charges, dignités et bénéfices, et nomma pour le remplacer à son siège archiepiscopal, Roger, évêque d'Aix en Provence. Enfin il adressa à tous les princes de l'Europe la circulaire suivante: « Les sots, les insensés, les enragés, les barbares qui se sont amentés dans la ville de Bâle pour adorer cet ivrogne, ce sodomite, ce cerbère, ce veau d'or, ce Mahomet, cet Antechrist, qu'on appelle le duc de Savoie, sont tous fondroyés par nous; et nous vous commandons de les exterminer comme des animaux féroces, qui dans leur insatiable fureur déchirent les entrailles de leur mère, et renouvellent le schisme dans l'Eglise. Poursuivez sans relâche l'infâme débauché de Ripaille, qui s'est fait nommer pape pour continuer ses saturnales en toute sécurité. Malédiction sur le monstre qui a soulevé la lie des prêtres contre le légitime chef de l'Eglise! Malédiction sur ce pourceau immonde qui nourrit ses prêtres avec de l'or et de l'argent! Malédiction sur le Satan qui se fait adorer dans le temple du Christ! Malédiction, mort et damnation sur l'infâme Amédée, duc de Savoie! »

La haine du pontife pour son compétiteur était si violente, qu'elle le porta à faire massacrer son légat Vitteleschi, un des plus vénérables prélats de l'Italie, parce qu'il avait été assez hardi que de proposer à Sa Sainteté d'entrer en accommodement avec Félix V. Ce vénérable prélat, qui lui avait rendu de si grands services dans sa légation à Naples, fut arrêté par les gardes du pape, traîné dans un cachot, torturé impitoyablement et décapité.

Il ne suffisait pas au concile de Bâle d'avoir conféré la papauté à Félix, il fallait encore lui donner les moyens de soutenir sa dignité; et comme d'ordinaire ceux qui disposent de la fortune des peuples s'en montrent très-prodignes, s'il doit leur en revenir quelques parcelles, les cardinaux autorisèrent le nouveau pontife à prélever, pendant cinq ans, la dime sur les revenus des terres, et sur les bénéfices ecclésiastiques séculiers et réguliers. Ce décret rencontra une vive opposition dans les Etats d'Aragon, dans ceux de Hongrie, d'Autriche et de Bavière; dans la Savoie, dans plusieurs villes d'Allemagne, et dans les universités de Paris, de Vienne, d'Erfurt, de Cologne et de Cracovie; cependant il fut mis à exécution, grâce à l'appui des souverains de ces pays, qui avaient reconnu Félix légitime chef de l'Eglise.

Eugène, à l'imitation de son compétiteur, ne né-

gligea rien pour grossir ses trésors; il rançonna l'Italie supérieure, la cour de France, l'Angleterre, l'Espagne; il fit des promotions de cardinaux, et vendit à ses créatures les sièges des évêques excommuniés. Aussi se trouva-t-il bientôt en état de lutter contre son adversaire, qui ne songeait rien moins qu'à traiter avec le duc de Milan et le roi d'Aragon, pour leur acheter la ville de Rome et les autres places du saint-siège. Dès qu'il fut instruit des menées de son concurrent, le pontife romain rechercha immédiatement l'alliance de ces monarches; il leur envoya de riches présents et abandonna même le parti de René, duc d'Anjou, pour plaire à Alphonse d'Aragon. En même temps il adressa des ambassadeurs à l'empereur Frédéric III, afin de le détourner du projet qu'il avait formé de convoquer un concile général, pour décider la querelle des deux papes; Eugène lui fit présenter des observations captieuses sur ce grave sujet, lui objecta que cette mesure était inopportune, puisqu'il avait convoqué à Florence un synode œcuménique et apostolique, où il avait pris des décisions qu'on ne pouvait casser, sans être coupable d'hérésie et de rébellion envers Dieu. Tous ses raisonnements n'ayant pu changer la détermination de l'empereur, Eugène prit un terme moyen pour ne pas se créer un nouvel ennemi; il s'engagea à convoquer un concile universel au palais de Latran, et à le placer sous la protection de Frédéric; il publia même à cette occasion une bulle qui déclarait le concile de Florence dissous et le transférait à Rome. De leur côté, les Pères qui siégeaient à Bâle terminèrent leurs sessions, et convoquèrent une réunion générale pour l'année suivante dans la ville de Lyon.

Telle fut la conclusion de ces deux conciles, qui se séparèrent de guerre lasse et trouvèrent le moyen de cesser leurs débats sans faire ni paix ni accommodement, et sans qu'aucun des deux partis pût sérieusement se flatter d'avoir remporté la victoire. Eugène retourna à Rome, dont il était absent depuis huit années; et pour faire oublier au peuple les malheurs qu'il avait attirés sur la ville sainte, il abolit les octrois, réforma quelques abus et licencia son armée.

Deux années entières s'écoulèrent au milieu d'une paix profonde, Sa Sainteté n'ayant d'autre souci que de régler la marche des solennités religieuses, ou de s'occuper du soin de varier ses orgies et d'inventer de nouvelles fêtes; elle était en cela merveilleusement secondée par une famille espagnole qu'on nommait la famille des Borgia, et dont tous les membres, hommes ou femmes, se faisaient un titre d'honneur de leur infamie. Un d'eux, Alphonse Borgia, qu'il avait fait cardinal et qui plus tard devint pape, était même cité publiquement comme son mignon.

Pendant cette période de paix et de tranquillité il se passa un fait assez important, la sentence de déposition que rendit le pape contre Théodoric de Meurs et contre Jacques Sotic, métropolitains de Cologne et de Trèves, et tous deux électeurs de l'empire. Cette nouvelle marque d'audace souleva l'indignation des autres électeurs, qui tinrent une diète à Francfort pour s'opposer aux empiétements de la cour de Rome, et décidèrent que si Eugène refusait de révoquer immédiatement ses décrets de déposition, d'abolir les taxes dont il écrasait la nation allemande, et de re-



Les récréations des bons moines au saint monastère de Ripaille

connaître la supériorité des conciles sur le saint-siège, comme elle avait été déclarée à l'assemblée de Constance, ils se retirèrent de son obéissance et se rangèrent au parti de Félix V.

Cet arrêt fut signifié à Sa Sainteté par Enéas Sylvius en personne, le secrétaire de l'assemblée. Le pape se soumit aux injonctions de la diète et révoqua ses sentences de déposition; mais à l'égard des autres propositions des électeurs, il demanda qu'on lui permit de les soumettre au concile oecuménique, avant de prendre des conclusions définitives. Comme les archevêques de Cologne et de Trèves se trouvaient réinstallés dans leurs sièges, les Allemands se contentèrent de ses promesses relativement aux questions en litige, et le reconnurent provisoirement seul pontife légitime.

Eugène n'eut pas la satisfaction de jouir longtemps de ce triomphe; peu de jours après il tomba gravement malade et se mit au lit pour ne plus se relever. Sa maladie empira chaque jour, et les secours de l'art ayant été jugés inutiles, ses camériers songèrent à lui faire administrer prestement selon le rite catholique les derniers sacrements.

Lorsque le métropolitain de Florence se présenta

avec l'huile sainte pour lui donner l'extrême-onction, le moribond, qui cherchait à se faire illusion sur son état et à se rattacher à la vie, se leva sur son séant, renversa le calice, et proféra d'horribles blasphèmes en ordonnant qu'on chassât l'archevêque de sa présence.

Cet accès de colère acheva d'épuiser ses forces, et le lendemain il sentit que le terme fatal approchait; alors il fit appeler les cardinaux et leur adressa cette singulière allocution : « Dieu veuille me pardonner les fautes que j'ai commises sur le trône apostolique, où je me suis fait élever en cédant à de coupables sentiments d'orgueil et d'avarice. Je reconnais avoir commis de grands crimes pendant mon pontificat; et à cette heure dernière ils m'apparaissent comme les sombres lueurs qui annoncent les abîmes de la géhenne. Que cet exemple vous instruisse, et, après moi, élevez sur le siège de l'Apôtre un saint prêtre qui possède la charité et l'humilité; qui fasse régner la probité au lieu du vol et du meurtre, qui depuis tant de siècles ont établi leur cour dans le Vatican... » Il n'en put dire davantage; les forces lui manquèrent, et il rendit le dernier soupir.

Sa mort eut lieu le 23 février 1447.



Élection de Nicolas V. — Son histoire avant son avènement au trône pontifical. — Négociations du saint-père pour obtenir la renonciation de Félix à la papauté. — Nicolas est reconnu en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. — Fin du schisme. — Mort de Félix. — Jubilé à Rome. — Les Grecs offrent de se réunir à l'Église latine. — Couronnement de Frédéric III, empereur d'Allemagne. — Ligue contre ce prince. — Prise de Constantinople par Mohammed II. — Conjuraton contre le pape. — Nouveau projet de croisade contre les Turcs. — Mort de Nicolas. — Jugement des historiens sur ce pontife.

Pendant les neuf jours des funérailles d'Éugène, les dix-huit cardinaux qui se trouvaient alors à Rome assistèrent régulièrement aux cérémonies religieuses; après l'inhumation, les trois chefs d'ordre du sacré collège posèrent des gardes aux avenues du château Saint-Ange, et invitèrent leurs collègues à se réunir dans la salle où se tenaient d'ordinaire les séances; mais le gouverneur de Rome ayant refusé d'en faire murer la porte, les cardinaux se décidèrent à former le conclave dans le dortoir du chapitre de la Minerve; les clés de la porte d'entrée furent confiées aux métropolitains de Ravenne, d'Aquilée, de Sermonette, et à l'évêque d'Ancone. Ces premières dispositions prises, on fit prêter serment aux officiers du saint-siège; et les membres du sacré collège prirent possession des cellules qui leur étaient destinées; les unes tendues de serge verte, les autres de serge violette, et seulement une de serge blanche, celle du cardinal de Bologne, qui voulait indiquer par là combien sa conscience était pure.

Plusieurs jours se passèrent en intrigues et en cabales; enfin, à la huitième séance, Prosper Colonna ayant obtenu dix voix, le cardinal Firmano s'écria: « Pourquoi, mes frères, perdons-nous un temps précieux en contestations inutiles? Oubliez-vous que Rome est divisée en deux factions: que le roi d'Ara-

gon tient la mer avec une flotte puissante, et que le pape Félix peut dissoudre notre collège d'un moment à l'autre? Qu'attendons-nous donc pour terminer le conclave, et pour donner enfin un chef à l'Église? Le cardinal Prosper Colonna a déjà dix voix: qu'un de vous se lève, un autre le suivra bientôt, et nous aurons un pontife dont la douceur, le mérite et la fermeté pourront seuls rendre la paix à l'Italie. »

Malgré l'apostrophe de Firmano, tous les prélat restèrent immobiles. Alors le cardinal de Bologne, impatienté de la longueur de ces débats, qui menaçaient d'être interminables, se leva pour voter; mais le cardinal de Trente, le tirant par sa robe, le força à se rasseoir, lui observant « qu'il ne fallait pas élire un pape par un moment de mauvaise humeur, et qu'il devait apporter dans ce choix toute la prudence de son esprit, attendu qu'il s'agissait de conférer à un homme la plus haute dignité qui existât dans l'univers, celle de vicéire du Christ sur la terre! — Tout ce que tu fais et tout ce que tu dis, répartit le cardinal de Bologne, n'est que pour empêcher l'élection de Prosper; donne ta voix à qui tu voudras, et laisse-moi voter pour Colonna. — Eh bien! s'écria le cardinal de Saint-Sixte, par Mahomet! je jure qu'il ne sera pas pape, et je vote pour Thomas de Sarzana. »

Cette exclamation fit subitement tourner la chance;

la majorité repotta ses voix sur Thomas, qui fut nommé pape, et introuvé sous le nom de Nicolas V.

Prosper Colonna, qui était le premier diacre, ouvrit aussitôt la fenêtre de la salle des conférences pour annoncer au peuple l'élection qui venait d'être accomplie; mais comme la fenêtre était très-élevée, la foule n'entendit pas distinctement le nom du nouveau pontife, et plusieurs personnes ayant reconnu Prosper Colonna, crièrent qu'il était pape. Cette erreur fut cause que le peuple alla piller son palais, ce qui ne garantit pas celui de Thomas Sarzane de dévastation lorsque la vérité fut connue.

Platine affirma que le mérite du nouveau pontife était très-médiocre, et qu'il avait dû son élévation au cardinalat à la faveur plutôt qu'à des services réels rendus à l'Eglise. Du reste, les commencements de son pontificat furent signalés par un événement heureux pour l'Italie, la mort du plus ambitieux et du plus fourbe des princes de l'époque, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, celui qui depuis trente-cinq ans cherchait à asservir les Républiques de Venise et de Florence.

Profitant de cette circonstance, qui privait le roi d'Aragon de son plus puissant allié, le saint-père conclut un traité de paix avec Alphonse, et obtint de lui d'être reconnu légitime chef de l'Eglise dans tous ses Etats. Nicolas fit également notifier son élection à Frédéric III par son légat le cardinal Jean Carvajal, qui sut si bien conduire sa négociation, qu'il déterminait l'empereur à confirmer la nomination du saint-père, sans l'obliger préalablement à donner son approbation aux actes du concile de Bâle.

Frédéric dépassa même les espérances du légat, car il fit rendre un édit qui ordonnait à tous les sujets de l'empire de se ranger sous l'obédience de Nicolas, sans nulle restriction, condamnant formellement les décisions prises par le concile de Bâle, et rejetant le pape Félix V comme intrus et schismatique. Cette condescendance du souverain n'était à la vérité que le résultat de concessions faites par le saint-siège, qui avait relevé l'Allemagne de la sujétion des investitures; cependant l'exemple du prince influa sur les autres monarches et entraîna dans le parti de Nicolas presque tous les royaumes chrétiens, excepté toutefois la Suisse et la Savoie; ces deux États continuèrent à reconnaître Félix, qui habitait toujours la ville de Lausanne, où il exerçait son métier comme un larron, suivant l'expression de Pogge, secrétaire de Nicolas, qui lui écrivait ainsi au nom de son maître :

« Vous donnez des chapeaux rouges à vos créatures, et vous les travestissez en masques ridicules; vous envoyez des ambassadeurs aux princes de l'Europe pour leur faire adorer votre statue et pour encenser Moloch, en leur proposant de suivre votre infecte hérésie. Heureusement vos délégués ont été hués et repoussés de toutes les cours avec horreur, et le mal ne s'est pas accompli... » Cette missive se terminait par des menaces furibondes contre Amédée s'il continuait la lutte avec Nicolas, et par des promesses magnifiques s'il consentait à faire sa soumission au pontife romain.

Félix, fatigué de cette vie agitée, prit le parti d'abdiquer, ainsi que l'atteste une bulle datée de Rome

du 18 janvier 1448, décrétant une amnistie générale et une abolition entière de toutes censures, excommunications, peines, privations, dommages ou anathèmes prononcés contre Félix V, contre le concile de Bâle ou contre tous leurs adhérents.

Dès qu'on eut connaissance de cette bulle à la cour de France, le roi Charles VII tint une assemblée générale de ses prélats dans la ville de Lyon, où il fut arrêté qu'on enverrait des députés au duc Amédée, qui se trouvait alors à Genève, pour traiter définitivement de sa cession. Le saint-père se montra très-docile, et ne stipula pour lui d'autre condition que celle d'être remis en possession de son cher couvent de Ripaille, et de pouvoir y reprendre son train de vie accoutumé. Il n'en fut pas de même de ses cardinaux et des officiers de sa cour; ceux-ci exigèrent que leurs honneurs, dignités et émoluments leur fussent maintenus; que les provisions données par Félix et par le concile général de Bâle fussent approuvées par Nicolas, et que celui-ci prit en outre l'engagement de pourvoir à l'état de son compétiteur d'une manière honorable.

Tel était chez le pontife romain le désir de posséder seul l'exercice du pouvoir suprême, qu'il en passa par tout ce qu'on voulut. Il assigna à son compétiteur une pension considérable sur les revenus de la chambre apostolique; il lui conféra les titres de cardinal, d'évêque, de légat et de vicaire perpétuel du saint-siège dans toutes les terres du duché de Savoie, et lui assigna le premier rang dans l'Eglise après celui de souverain pontife; il spécifia même que s'il plaisait à Félix de paraître à la cour de Rome, il se lèverait de son siège pour le recevoir, lui donnerait le baiser de paix sur la bouche, sans exiger aucune marque particulière de soumission ni de respect; il consentit également à lui permettre de porter les ornements pontificaux, excepté l'anneau du pêcheur et la croix sur la chaussure; enfin, il déclara par un bref que Félix conserverait le titre et les droits de légat, même s'il venait à quitter les Etats de Savoie et que, dans aucun cas, il ne serait justiciable de la cour de Rome, ni des conciles.

De son côté, Félix se mit en devoir de remplir les obligations du traité, et convoqua les évêques de son parti à Lausanne, pour se démettre de ses fonctions; néanmoins, avant de prononcer la formule de son abdication, il fit un dernier acte d'autorité, et publia trois bulles qui cassaient les décrets rendus par Eugène IV et par Nicolas contre les Pères du concile de Bâle.

Par la cession de Félix, le schisme se trouva terminé, et Nicolas V fut reconnu seul chef de l'Eglise. Mais Amédée de Savoie ne jouit pas longtemps de sa délicieuse retraite de Ripaille; moins d'une année après ces événements, il mourut des suites d'une indigestion, le 28 février 1450.

Cette même année était celle que la constitution de Clément VI indiquait pour la célébration du jubilé, la plus belle opération financière qu'aient inventée les papes. Sa Sainteté n'avait rien négligé pour augmenter la solennité des fêtes et pour attirer les fidèles à Rome; et à cet effet, elle avait envoyé des circulaires dans tous les royaumes chrétiens, promettant force indulgences aux pèlerins qui vien-



Le jubilé a Rome







Un pape gros, gras et bête

draient offrir des présents à Saint-Pierre et réciter des oraisons dans les trois principales églises de la cité apostolique.

Parmi les seigneurs que la superstition du temps conduisit à Rome, on remarqua un vieillard de quatre-vingt-dix ans nommé le comte de Cilley. « Il avait grand besoin d'indulgences, dit Enéas Sylvius, car sa longue carrière était remplie de crimes et d'infamies; il avait étranglé de ses mains sa propre femme, parce qu'elle refusait de se livrer à d'horribles jeux avec une de ses maîtresses; il avait enlevé un nombre prodigieux de femmes, de jeunes filles et d'adolescents qu'il tenait renfermés dans son sérail: en outre, il s'était fait le chef d'une bande de voleurs et de faux-monnayeurs. Quoiqu'il semblât qu'il eût fait ce voyage pour se convertir, ajoute l'historien, il n'en revint pas meilleur; et un jour que son évêque lui demandait pour quel motif il avait entrepris un pèlerinage, puisqu'il n'avait pas l'intention de changer de conduite, il lui répondit: « Je fais comme mon cordonnier; il est allé à Rome, et à son retour il s'est remis à faire des bottes! »

Ce jubilé, commencé sous d'heureux auspices, se termina bien tristement. Un soir, à la sortie des fidèles qui avaient assisté dans l'église de Saint-Pierre à la bénédiction du pape, plusieurs arches du pont

Saint-Auge s'enfoncèrent subitement, et un nombre considérable de victimes furent englouties ou écrasées.

Au commencement de l'année suivante, Constantin Paléologue envoya des ambassadeurs à Rome, pour renouveler la proposition que les Grecs avaient faite tant de fois de se réunir à l'Église latine, sous la condition que Sa Sainteté armerait contre les Turcs et ferait lever le siège de Constantinople, qui était bloquée par les infidèles.

Nicolas, au rapport du P. Maimbourg, accueillit les envoyés de l'empereur avec une grande hauteur, et leur fit cette réponse: « Allez dire à votre prince que les Grecs se sont joués assez longtemps de la patience de Dieu et des hommes, en cherchant à surprendre par des promesses mensongères la religion des pontifes. Nous vous connaissons trop bien pour que vous puissiez nous tromper aujourd'hui: néanmoins nous ne serons pas plus sévère que le Christ, et, selon la parole de l'Évangile, nous attendons trois années encore pour reconnaître si le figuier que les papes ont cultivé ne portera pas enfin quelques fruits: après ce dernier délai, l'arbre sera coupé à la racine, ou plutôt la nation grecque sera entièrement dispersée par les exécuteurs de l'arrêt de la justice divine. »

Les Grecs protestèrent de leurs bonnes intentions.

mais ce fut inutilement, et ils furent encore obligés de retourner dans leur pays, sans autre secours que des vœux stériles.

Sa Sainteté montra de meilleures dispositions pour le jeune duc de Savoie, fils d'Amédée; et en reconnaissance de ce que son père lui avait cédé la tiare, elle publia la bulle suivante : « Nous accordons au duc de Savoie, aussi longtemps que ses États persévéreront dans l'obéissance du saint-siège, le droit de désigner les sujets qu'il voudra élever aux fonctions d'abbé, de métropolitain ou d'évêque, ou même aux dignités inférieures, afin qu'aucune promotion faite dans le gouvernement de l'Eglise ou des monastères ne puisse troubler la paix de ses États » Cette bulle a été, pendant des siècles, un sujet de discordes continuelles entre la Savoie et l'Eglise romaine.

Vers la fin de l'année 1451, Frédéric informa le saint-père que, selon leurs conventions secrètes, il se disposait à passer en Italie, pour recevoir la couronne dans la basilique de l'Apôtre. En effet, il se fit immédiatement précéder par Albert, duc d'Autriche, commandant un corps considérable de cavalerie, et lui-même franchit les monts avec toute la noblesse d'Allemagne et de Bohême. Son cortège était si nombreux, que les Italiens disaient hautement que l'empereur s'avancait dans leurs provinces plutôt en ennemi qui veut les asservir que comme un prince qui va humblement demander une couronne. On prévint Nicolas qu'il devait redouter les conséquences de l'entrée en Italie d'un souverain puissant, hardi et ambitieux; on lut même en plein consistoire des prophéties qui annonçaient que dans l'année 1452 un tyran de la race germanique s'emparerait de Rome et ferait décapiter le pape sur le parvis de Saint-Pierre: ce qui l'effraya tellement, qu'il expédia l'ordre à ses légats d'Allemagne d'empêcher le voyage de Frédéric par tous les moyens possibles; il écrivit de sa main à l'empereur pour l'engager à remettre son voyage après l'hiver, afin qu'il eût le temps de rassembler des provisions pour son escorte, et de faire les préparatifs des fêtes de son sacre. Le pape manda en même temps à Enéas Sylvius, qui était alors à Sienne, qu'il eût à se rendre immédiatement à Rome, pour conférer avec lui relativement au couronnement de Frédéric; mais celui-ci, qui s'était toujours montré en opposition avec le saint-siège, refusa d'obéir; il fit répondre à Nicolas qu'il avait reçu l'ordre d'attendre l'impératrice au port de Talamone, dans la Toscane, pour l'accompagner à Rome, et qu'il ne devait pas songer à retarder, par des lenteurs, le couronnement de Frédéric, s'il ne voulait s'exposer au danger de perdre sa tiare.

Sans avoir égard aux lettres du saint-père, Frédéric continua sa marche et se dirigea sur Florence; cinq évêques et deux archevêques vinrent le recevoir aux portes de la ville et l'accompagnèrent jusqu'à Sienne, où se trouvait l'impératrice Eléonore.

Nicolas reçut l'empereur avec le cérémonial usité dans ces occasions: il l'installa lui-même dans un palais magnifique, et pour lui faire plus d'honneur, il différa son couronnement afin d'attendre l'anniversaire de son évaluation, et faire de leurs deux sacres une fête solennelle.

Dans l'intervalle, Frédéric sollicita du pape une

bulle d'anathème contre les Autrichiens. Enéas Sylvius rapporte fort au long les raisons qu'il fit valoir auprès de Sa Sainteté pour obtenir une sentence d'excommunication contre ses ennemis. « C'était, dit l'historien, une coutume ancienne de la maison d'Autriche, dont Frédéric et le prince Ladislas étaient issus, lors de la mort des empereurs, de confier aux aînés de la famille la garde des enfants jusqu'à leur majorité. D'après cet usage, Frédéric avait pris les rênes du gouvernement à la mort d'Albert, son oncle, qui laissait sa femme enceinte.

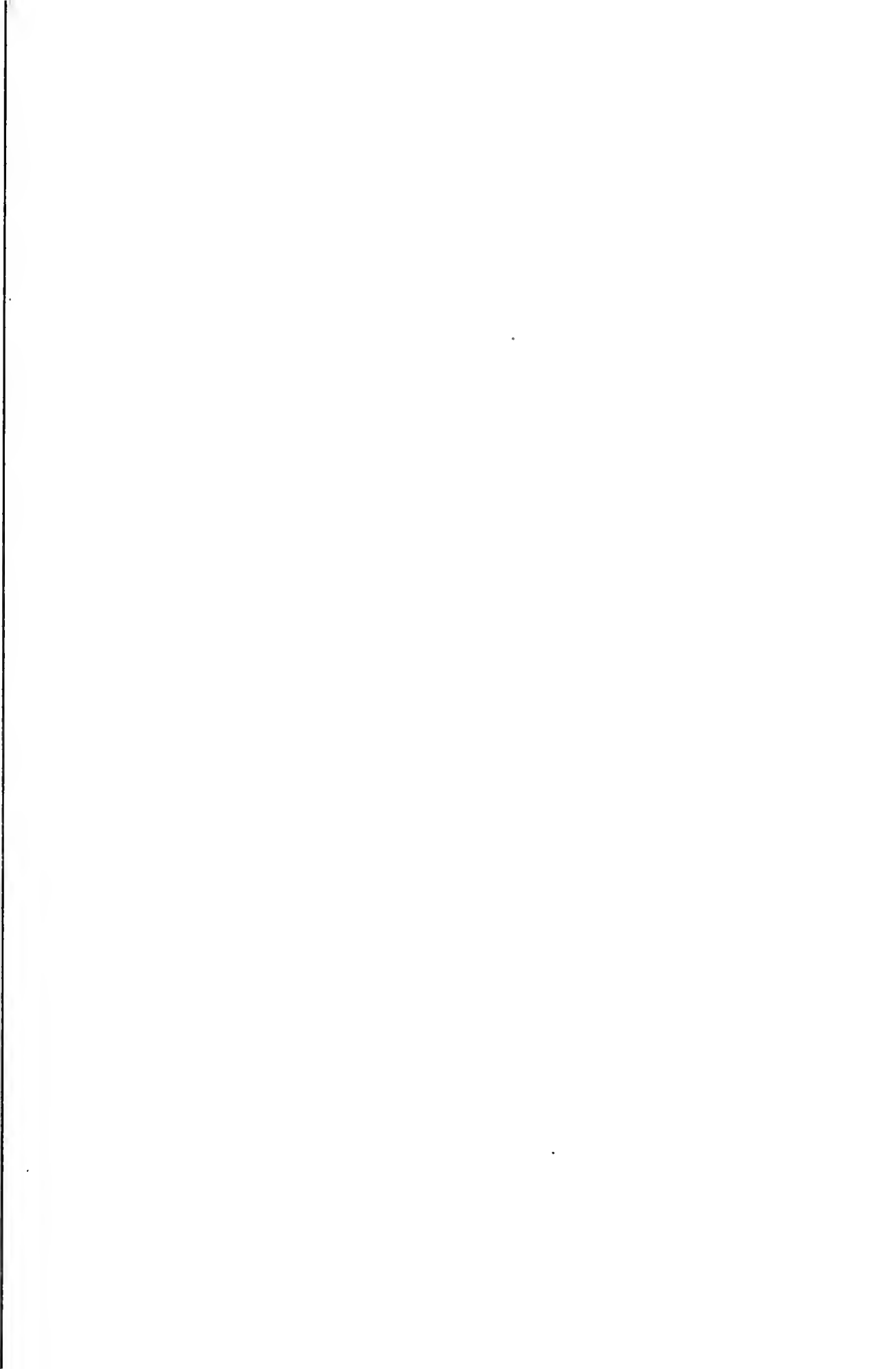
« De toutes manières, le prince espérait ne plus se dessaisir du pouvoir suprême; si l'impératrice accouchait d'une fille, le sceptre passait entre ses mains: si elle mettait au monde un enfant mâle, il était de droit son tuteur. Or, on sait qu'il en coûte peu à un régent pour faire disparaître un pupille. La princesse, arrivée au terme de sa grossesse, accoucha d'un garçon, qu'on nomma Ladislas, et qu'elle fut obligée de confier à Frédéric.

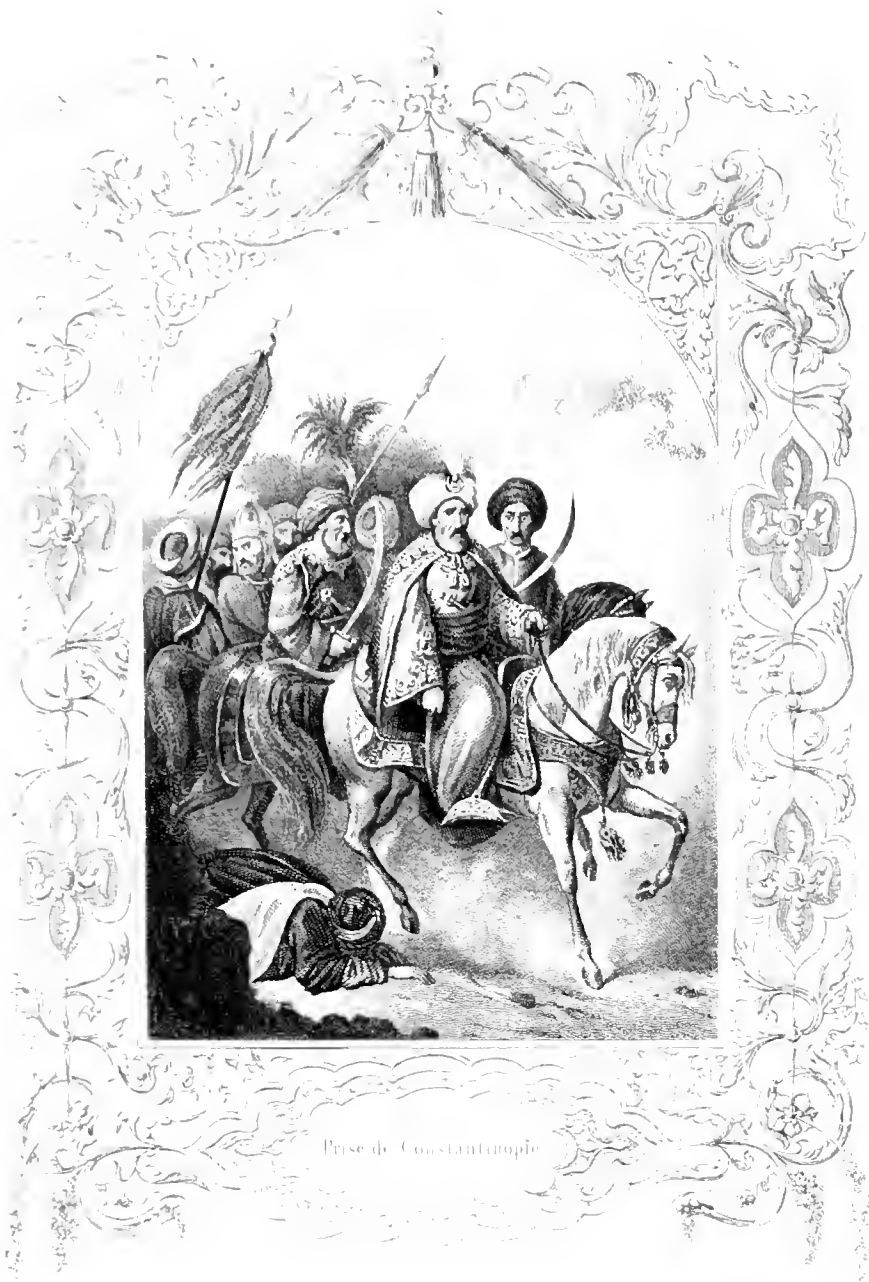
« Depuis ce moment, Frédéric prétendait avoir eu pour son pupille les soins d'un père; il affirmait qu'il avait donné des fiefs aux nobles, seulement parce qu'ils avaient bien mérité de la patrie; qu'il avait établi dans les villes des magistrats intègres et vigilants; qu'il avait fait élever des forts imprenables; qu'il avait chassé les ennemis des États du jeune Ladislas, et qu'il avait même payé sur son trésor soixante-dix mille écus d'or dus aux soldats.

« Aujourd'hui, ajoutait l'empereur, les peuples ingrats se révoltent contre mon autorité, sous prétexte qu'ils ne me doivent plus obéissance, attendu que mon pupille entre dans sa majorité; ils m'accusent d'avoir emmené Ladislas en Italie pour le faire périr plus sûrement; et ce sont ces mêmes Hongrois habitués à tuer leurs rois, hommes et enfants, qui jugent de mes sentiments par les leurs. Depuis douze années entières que Ladislas est sous ma garde, n'aurais-je donc pu trouver une occasion favorable pour m'en défaire, si sa mort eût été nécessaire à mon ambition? Au contraire, je lui ai toujours souhaité une longue vie, et jamais je n'ai songé à lui ravir son héritage.

« Si j'ai emmené mon pupille en Italie, c'est pour lui montrer Rome, pour lui faire connaître les mœurs d'un peuple qui n'est pas le sien; c'est pour qu'il s'instruise en écoutant Votre Sainteté et les hommes savants de votre sacré sénat; j'ai voulu qu'il apprît de vous la manière de gouverner les peuples, et qu'il reçût votre bénédiction. Vous voyez, saint-père, que ma vénération pour votre personne est la principale cause de la révolte des Autrichiens: unissons donc nos armes contre les rebelles, et frappons-les à la fois du glaive spirituel et du glaive temporel. »

Nicolas, flatté qu'un si grand prince professât tant de respect pour le saint-siège, lui promit d'envoyer immédiatement des légats en Autriche, de menacer les peuples des anathèmes les plus terribles, et de mettre les provinces en interdit, si dans un délai de quarante jours les seigneurs et les peuples n'étaient pas tous rentrés sous la domination de Frédéric. Cette mesure ne remplissait pas les vues du tyran; car il ajouta : « Saint-père, pensez-vous que des gens qui ne croient pas en Dieu redouteront vos censures? On baptise les Autrichiens lorsqu'ils sont jeunes, et





Prise de Constantinople

dès qu'ils sont hommes, ils se moquent du baptême. D'ailleurs, il est inutile de dissimuler plus longtemps; je vous demande une bulle d'excommunication pour avoir un prétexte de les exterminer, et je m'engage à partager avec vous les dépouilles de ces hérétiques. » Sa Sainteté n'eut plus d'objection à faire, et elle s'empressa de fulminer une bulle d'anathème contre les Autrichiens, les Moraves et les Hongrois. Ceux-ci de leur côté ne restèrent pas dans l'inaction; ils formèrent une ligue puissante contre l'empereur et se préparèrent à la guerre; les décrets de la cour de Rome furent brûlés publiquement dans les villes de Saltzbourg, de Vienne, de Passaw et d'Ohmutz; les prêtres eux-mêmes prêchèrent une croisade contre le pape et contre l'empereur. Les choses en étaient là, lorsque eut lieu un événement qui, par son importance, tint en suspens tous les esprits et arrêta un instant les luttes acharnées des différents partis: le boulevard de la chrétienté, la rivale de Rome, Constantinople venait de tomber au pouvoir des musulmans, et Mohammed II mettait fin à l'empire grec!

Ce kalife était fils d'Amurath II, que les musulmans comptent pour le huitième depuis le prophète, et gouvernait le puissant empire des Ottomans depuis l'année 1451. A la mort de son père, Mohammed II vivait dans la meilleure intelligence avec l'empereur grec Constantin Paléologue; il lui avait même confié la garde de son oncle Orcan; mais son inexactitude à payer la pension qu'il avait promise pour l'entretien de son oncle, excita des réclamations un peu vives de la part de Paléologue, qui eut l'imprudence de menacer le jeune sultan de renvoyer son prisonnier.

Mohammed II, loin de donner satisfaction à l'empereur, se déclara grièvement offensé par ses procédés; et pour venger son insulte, il marcha sur Constantinople avec une armée nombreuse, qu'il installa dans une bourgade à deux lieues de la ville; son camp s'étendait sur toute la rive septentrionale du Bosphore et était en outre défendu par une redoutable artillerie, dont faisait partie une fameuse pièce de siège qui lançait des boulets de six cents livres à plus de mille toises. De cette manière, l'entrée de la mer Noire se trouva entièrement fermée, et toutes les communications de Constantinople avec le dehors interceptées. Pour enlever aux Grecs jusqu'à leur dernière ressource le sultan fit investir les places qu'ils possédaient sur les bords de la mer Noire, sur les rivages de la Propontide ou dans la Thrace. En même temps il fit attaquer les villes qui leur restaient dans le Peloponnèse, et s'en empara sans coup férir; Sparte seule, qui était défendue par de bonnes murailles, résista aux Turcs, et ne se rendit qu'après dix mois de siège. Enfin, la troisième année du règne de Mohammed II, Constantinople, assiégée par une armée de terre de trois cent mille hommes, composée de Turcs, d'Allemands, de Grecs, de Hongrois, de Polonais et de Latins, bloquée du côté de la mer par une flotte de cent vingt voiles, fut emportée d'assaut après un bombardement de cinquante-cinq jours, le 29 mai 1453.

Ainsi finit l'empire fondé par Constantin, après onze siècles et demi d'existence. L'implacable politique des papes triomphait: la rivale de Rome n'exis-

taut plus; qu'importait à Nicolas d'avoir sacrifié à l'intérêt de sa domination le sang même du Christ!

Toutefois, la religion grecque ne fut pas anéantie, Mohammed II laissa aux vaincus le libre exercice de leur religion; il leur céda la moitié des églises, et donna l'investiture solennelle au patriarche Gemale, suivant la coutume des empereurs grecs, qui consistait à présenter au titulaire un bonnet à voile, le manteau à bandes, un magnifique coursier arabe et le bâton pastoral. Le kalife lui abandonna la basilique des Apôtres pour cathédrale, et lui permit de transformer le riche monastère de la Vierge de Summaeriste en palais patriarcal.

La prise de Constantinople fut un coup d'autant plus terrible pour Frédéric, qu'elle lui donnait pour voisin le redoutable Mohammed II; aussi s'empressa-t-il de suspendre sa guerre contre les Hongrois et d'entamer des négociations avec la cour de Rome, pour obtenir que le pape et le sacré collège fissent prêcher une croisade contre les musulmans.

Mais Sa Sainteté était elle-même trop occupée dans ses Etats pour songer à secourir efficacement ses alliés. Un chevalier romain, appelé Etienne Porcario, parcourait les principales villes du patrimoine de Saint Pierre, en appelant les peuples aux armes et en les excitant à secouer le joug du pape. A l'instigation de ce courageux tribun, une vaste conjuration s'était organisée; le jour avait été fixé, les rôles distribués, et les conjurés devaient s'emparer de la personne du pontife et de ses cardinaux le jour de l'Épiphanie, au moment où Nicolas célébrerait le service divin dans la basilique de Saint-Paul, lorsque malheureusement, la veille de l'exécution, un traître découvrit le complot. Des soldats furent envoyés contre les conjurés, et investirent la maison où ils étaient réunis. Un combat sanglant s'engagea: Porcario fut arrêté après avoir reçu sept coups d'épée; ses compagnons tombèrent au pouvoir du saint-siège. Baptiste Scieera seul parvint à s'échapper. Onze des conjurés eurent la tête tranchée; vingt furent pendus aux portes de la ville; quinze autres furent brûlés vifs; quant à Porcario, il fut cloué en croix sur les murailles du château Saint-Ange.

Ces sanglantes exécutions terminées, la tranquillité se rétablit à Rome, et le pape put s'occuper de l'organisation d'une croisade générale contre les Turcs. Comme il jugeait le roi d'Aragon seul capable de conduire cette expédition, il lui envoya le cardinal Dominique Capranico, l'un des prélats les plus distingués de la cour de Rome, pour lui offrir le titre de généralissime des armées confédérées. En même temps le saint-père convoqua un congrès à Francfort, afin que tous les princes du nord arrêtassent le contingent des troupes que chaque État devait fournir.

Cette assemblée s'occupait activement des préparatifs de guerre contre les Turcs, lorsque dans la nuit du 24 mars 1455, le pape Nicolas mourut presque subitement, étouffé par la goutte. Le pontife fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques exaltent les vertus de Nicolas; mais les historiens consciencieux disent seulement que ce fut un pape gros, gras et bête.



Eiect on d'Alphonse Borgia — Il veut poursuivre les projets de croisade de Nicolas V. — Le pape ordonne des prières publiques contre les Turcs. — Arrêt remarquable du parlement de Paris qui refuse des subsides pour cette entreprise. — Croisade contre les Maures d'Espagne. — Dissensions entre le saint-père et le roi d'Aragon. — Calixte feint d'armer des galères pour combattre les Turcs, et lève des décimes dans tous les royaumes chrétiens. — Opposition de l'Allemagne et de la France à cette mesure fiscale. — Abus de l'emploi des décimes. — Calixte veut donner le royaume de Naples à son neveu Pierre Borgia. — Mort du pontife.

Pendant les obsèques de Nicolas V, qui durèrent neuf jours suivant la coutume, le vieux cardinal Alphonse Borgia répandait partout une prédiction de saint Vincent Ferrer qui lui promettait la papauté; et sa confiance dans la prophétie était si grande, qu'il avait déjà choisi le nom qu'il devait prendre après son exaltation, et qu'il avait déjà contracté divers engagements, entre autres celui de persécuter les Turcs avec les armes spirituelles et temporelles.

Comme ce prélat était plus que septuagénaire, et que les débordements de sa vie avaient altéré ses facultés morales, les cardinaux pensèrent qu'il était tombé dans l'enfance, et ne l'admirent qu'à grand-peine au milieu d'eux, lorsque le sacré collège s'assembla. Néanmoins les choses se passèrent de telle sorte dans le conclave, que l'élection qui avait semblé impossible se réalisa. Aucun des cardinaux qui ambitionnaient la suprême puissance n'ayant pu réunir la majorité, tous reportèrent leurs voix sur le vieux Borgia, qui ne paraissait pas devoir leur faire attendre longtemps un nouveau conclave. Il fut intronisé sous le nom de Calixte III, qu'il s'était choisi à l'avance, et reçut l'adoration des fidèles après avoir subi les épreuves de la chaise percée.

Alphonse Borgia était né en Espagne; et si l'on

juge de sa famille par ce qu'en dit Alphonse d'Aragon dans une de ses lettres, on doit supposer qu'elle était des plus infimes. Le jeune Espagnol avait été créé chanoine par Benoît XIII et pourvu de gras bénéfices; plus tard, Martin V lui avait donné le siège de Valence et le chapeau de cardinal.

Devenu pape, Alphonse Borgia suivit la route tracée par ses prédécesseurs, et chercha à tirer le meilleur parti possible de son autorité, dans l'intérêt de son ambition et dans celui de sa famille. D'abord il nomma cardinaux ses deux neveux, qui passaient pour ses mignons, Pierre et Roderic Borgia, qui avaient à peine l'un vingt ans et l'autre vingt-cinq; ensuite, comme ces jeunes gens n'étaient pas satisfaits de cette éminente dignité, il donna à Pierre la charge de grand trésorier, et à Roderic la légation de la marche d'Ancône avec le titre de vice-chancelier du saint-siège.

Après avoir élevé ses favoris aux plus hautes dignités de l'Église, il restait à pourvoir à leurs dépenses; et comme le trésor de Saint-Pierre était vide, il songea à le remplir, et fit prêcher une croisade contre les Turcs. A son commandement, des légions de moines se répandirent dans les différents royaumes de l'Europe; et sous prétexte de chercher



des soldats, ils explorèrent toutes les provinces, toutes les villes, toutes les bougades, rançonnèrent les habitants, les femmes surtout, leur vendirent des indulgences, des absolutions, et en tirèrent des sommes si énormes, que les caves du Vatican n'étaient plus assez vastes pour les contenir.

Sur ces entrefaites apparut une comète qui porta l'effroi dans tous les esprits : Sa Sainteté profita encore de cette panique superstitieuse pour vendre de nouvelles et spéciales indulgences. Enfin, lorsqu'il jugea que la mine était épuisée, il rappela ses moines auprès de lui ; et en retour de tout l'or qu'il avait pris aux fidèles, il donna l'institution de l'Angelus, qui consiste à réciter l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, le matin, à midi et le soir, au tintement des cloches. Platine affirme gravement que les chrétiens ont dû à l'efficacité de ces prières plusieurs victoires, entre autres celle que le célèbre Jean Corvin Huniade, vavode de Transylvanie, remporta sur les musulmans devant Belgrade.

Outre l'impôt volontaire des indulgences, Calixte voulut encore prélever l'impôt forcé des décimes ; mais sa bulle rencontra une vive opposition en Allemagne et en France, où le parlement de Paris intervint pour maintenir les immunités du royaume. Déjà cette assemblée, dans une circonstance précédente, s'était montrée hostile à la cour de Rome, et avait fait saisir les biens de Guillaume de Maletroit, évêque de Nantes, parce qu'il avait appelé au saint siège d'une ordonnance de Charles VII. A cette occasion, la docte chambre avait rendu le décret suivant :

« Déclarons le prélat coupable d'avoir violé les lois fondamentales de l'Etat, qui défendent d'interjeter des appels en cour de Rome ; considérant que le roi ne tient sa couronne que de Dieu, et qu'il ne relève en matière temporelle d'aucune puissance sur la terre ; quoique le saint-siège ait le droit d'excommunier canoniquement le prince, nous déclarons qu'il n'a pas le pouvoir de le priver de ses États, ni de les donner au premier ambitieux qui voudra s'en emparer, ni même de relever ses sujets du serment de fidélité ; nous décidons enfin que les droits du souverain ne peuvent être plaqués que par-devant sa cour ; que les prélats ne peuvent pas faire casser ses ordonnances par les papes, et qu'ils ne peuvent même sortir du royaume sans son autorisation. »

L'Université s'éleva également avec énergie contre la bulle des décimes : et malgré les flatteries que le saint-père prodiguait aux Français sur leur courage militaire, il fut décrété qu'aucun seigneur ne prendrait les armes contre les Turcs avant la révocation de l'impôt.

En Allemagne, les plaintes soulevées par l'avidité de Calixte furent encore plus vives. Tous les électeurs de l'empire réclamèrent en corps auprès de Frédéric pour qu'il fit exécuter dans toute sa teneur le concordat qui protégeait la nation contre les violences des officiers du fisc apostolique.

En Espagne même, ses exactions irritèrent pareillement le roi d'Aragon ; et comme la domination d'Alphonse se trouvait affermie en Italie par le double mariage de ses petits-fils, le prince de Capoue et la princesse Eléonore, avec le fils et la fille de François Sforce, duc de Milan, il menaça de se retirer de l'obédience de Rome.

Au lieu de chercher à rentrer dans les bonnes grâces du roi d'Aragon, l'ambitieux Calixte, qui rêvait la couronne de Naples pour son neveu Pierre Borgia, s'appliqua à traverser les projets d'Alphonse, et lui refusa l'investiture du royaume de Sicile, que le prince demandait pour Ferdinand, son fils naturel, et les vicariats de Terracine et de Benevent, qu'il demandait pour deux autres de ses bâtards.

Les choses s'envenimèrent à un tel point que le prince écrivit à Sa Sainteté une lettre qui est parvenue jusqu'à nous, et dans laquelle Alphonse flétrit en termes énergiques l'infamie des moeurs de Calixte et sa cupidité insatiable ; il lui reproche la bassesse de sa naissance et les moyens honteux auxquels il a eu recours pour s'élever ; il dévoile les horribles mystères de lubricité qui se passaient dans sa famille ; il l'accuse d'entretenir des relations réprouvées des hommes avec ses neveux, qu'il prétend être le fruit d'un inceste avec sa sœur ; et il termine en lui jurant une haine implacable. En effet, Alphonse commença à intriguer contre le pape, et envoya solliciter Henri le Faible, roi de Castille, et les autres princes des Espagnes, d'abandonner la communion de l'infâme Borgia.

Pour prévenir les suites fâcheuses de ces démarches, Calixte s'empressa de faire partir pour Madrid un légat et trois moines chargés de complimenter Henri de la victoire qu'il venait de remporter sur les Maures, et de lui offrir un casque rehaussé de ciselures d'or et une épée dont la poignée était ornée de riches pierreries. Cette ambassade arriva à la cour de Castille la veille de Noël, et présenta immédiatement au prince des lettres remplies d'adulations serviles et de magnifiques prédictions. Henri, vain et superstitieux comme le sont d'ordinaire les rois, accueillit les flatteries des prêtres romains avec une joie extrême, et commanda pour le lendemain un service solennel à sa cathédrale, afin de remercier Dieu des victoires qu'il lui annonçait par son vicaire ; mais son bonheur fut de courte durée, et les événements vinrent bientôt donner au pape un éclatant démenti. Pendant la célébration de la messe, un courrier apporta au prince des dépêches qui lui apprenaient la déroute complète de l'armée castillane, et la captivité de son général, le comte de Castañe la.

En France, l'indignation contre Calixte étoit à son comble, et le clergé même s'étoit mis en hostilité avec la cour de Rome, depuis la publication d'une bulle qui accordait aux moines mendians le droit de confesser les fidèles au rabais, et leur permettait d'établir une concurrence redoutable avec les curés pour la vente des dispenses. L'Université de Paris se mêla de la dispute, prit parti pour les prêtres, et défendit aux moines de se prévaloir de la bulle du pape et de confesser. Ceux-ci ayant refusé d'obéir à cette injonction, ils furent exclus du sein de l'Université ; alors ils en référèrent à Calixte, qui cassa les décrets et les procédures des docteurs. Malgré la décision du pape, l'Université persista dans sa conduite, et obtint une ordonnance du roi qui portait défense aux moines mendians de confesser les fidèles, s'ils ne voulaient être chassés comme des gueux du royaume. Forcé leur fut bien de se soumettre.

Quant à l'Allemagne, c'étoit inutilement qu'elle

faisait entendre ses réclamations contre le saint-siège. Frédéric laissait piller ses sujets afin de partager leurs dépouilles avec Calixte; toutefois ces plaintes firent comprendre à Sa Sainteté qu'il était impolitique de prendre autant d'argent sous prétexte d'un armement contre les Turcs, et de ne faire en réalité aucun préparatif de guerre; en conséquence Calixte arma onze galères, qu'il mit sous le commandement du patriarche d'Aquilée. Les instructions de l'amiral portèrent défense expresse de compromettre la sûreté de sa flottille; aussi le prudent marin se contenta de faire un voyage à l'île de Rhodes, qui était une dépendance du saint-siège.

On fit grand bruit en Europe de cette ridicule expédition. Les légats prétendirent qu'elle avait épuisé les ressources du trésor apostolique, et demandèrent aux rois une seconde levée de décimes, en offrant de partager avec eux les produits de ce nouvel impôt. Une proposition semblable ne pouvait qu'être agréable aux oppresseurs des peuples; aussi Henri de Castille, Christian de Danemark, le roi de France, l'empereur d'Allemagne et les autres monarques qui régnaient alors, s'empressèrent-ils d'ouvrir l'entrée de leurs États aux collecteurs de Calixte; le roi d'Aragon seul refusa d'autoriser les exactions des émissaires de la cour romaine.

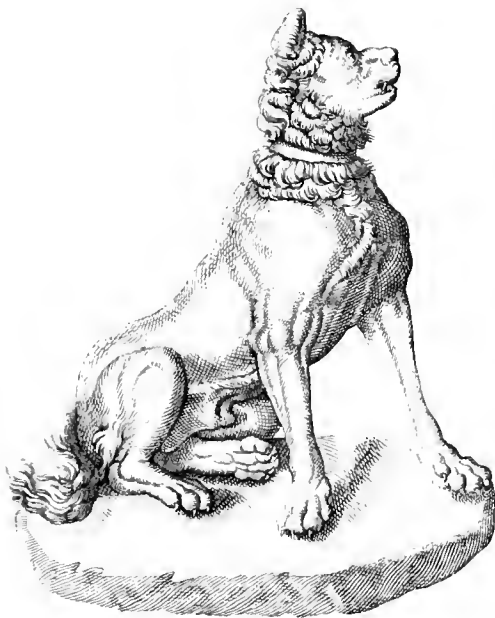
Le prince poursuivait toujours ses projets de vengeance contre Calixte, et avant de marcher sur Rome il faisait une guerre cruelle aux petites Républiques, qu'il voulait détacher de la cause de son ennemi. Mais les Borgia ne lui laissèrent pas le temps d'exécuter ses mauvais desseins, ils lui firent servir un cer-

tain vin, et le prince mourut empoisonné sous les murs de la ville de Gènes, dont il faisait le siège.

Dès que cette mort fut connue à Rome, le pape publia une bulle qui déclarait le saint-siège dispensateur absolu de la couronne de Naples, attenda que le testament d'Alphonse, qui disposait de ce royaume en faveur de Ferdinand, son fils naturel, devait être frappé de nullité, comme attentatoire aux lois divines et humaines. Il terminait ce singulier décret en donnant l'investiture des États napolitains à Pierre Borgia, son neveu, qu'il avait créé déjà duc de Spolète, et en défendant à Ferdinand de prendre le titre de roi, sous peine d'excommunication.

Au lieu d'obéir à Sa Sainteté, le nouveau roi de Naples se disposa à lever une armée et à marcher sur Rome pour faire déposer son ennemi; il se fit précéder par un manifeste violent, dans lequel il s'exprimait ainsi : « Je respecte la dignité de pape, mais je méprise la personne de Calixte; je ne redoute ni ses anathèmes, ni ses poisons, ni ses armes; je tiens le royaume de Naples par les bienfaits de mon père, par le consentement des seigneurs, par celui des villes et des peuples, et je le garderai... »

Une guerre furieuse paraissait imminente, lorsque la mort du pontife vint fort heureusement changer le cours des événements; le 6 août 1458, Calixte succomba à une attaque de goutte, et laissa ses immenses trésors à ses infâmes neveux, Pierre Borgia et Roderic, son frère, qui plus tard s'en servira pour acheter la tiare et se faire nommer pape, avec l'aide du pigeon Saint-Esprit, chargé par le Père éternel d'inspirer les vieux crânes du conclave!





Lettre érotique du saint-père. — Élection de Pie II. — Histoire d'Enéas Sylvius avant son pontificat. — Sa Sainteté ordonne des levées de décimes sous prétexte de la guerre contre les Turcs. — Le pape donne l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand. — Concile de Mantoue. — Querelles du saint-père avec les Français. — Il appelle le célèbre Scanderberg à son aide contre les Français. — Décret du pape contre les appels au concile. — Différents entre Pie II et les rois d'Europe, relativement à la collation des bénéfices. — Ambassades aux souverains. — Abolition de la pragmatique-sanction en France. — Lettre du pape à Mohammed II. — Lettre de Louis XI au saint-père. — Réponse du pontife. — Fourberies de Louis XI et de Pie II. — Lâche rétractation du saint-père. — Mort de Pie II.

« Trouvez-moi dans l'univers une chose plus répandue que l'amour? Quel est le royaume, la ville, le bourg, où l'on ne connaisse pas l'amour? Dans les palais comme dans les chaumières, les jeunes filles et les adolescents ne se livrent-ils pas aux doux jeux de l'amour? Existe-t-il une seule personne de l'âge de trente ans qui n'ait pas commis de crime en faveur de l'amour? Pour moi, j'avoue que j'ai distribué de nombreux coups de ma dague à des vierges timides et à de voluptueuses beautés, et je rends grâce à Dieu de m'avoir fait échapper mille fois aux embûches qui m'étaient dressées par des pères vigilants ou par des maris jaloux. En cela j'ai été plus heureux que le dieu Mars, car jamais je n'ai été pris avec ma Vénus dans les filets d'un Vulcain. » C'est ainsi qu'écrivait et agissait le cardinal Enéas Sylvius Piccolomini, qui succéda à Calixte sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Pie II.

Dès que les funérailles du pape furent terminées, vingt et un cardinaux entrèrent en conclave au palais de Saint-Pierre; mais avant de commencer les opérations du scrutin, ils prêtèrent serment, sur l'autel, que celui d'entre eux qui parviendrait à la papauté n'accorderait point, sans le consentement de la majorité du sacré collège, le droit d'élever aux églises cathédrales et collégiales, ou de conférer des monas-

tères et d'autres bénéfices à aucun prince ni prélat, de quelque condition ou de quelque qualité qu'ils fussent, impériale, royale, ducal, archiépiscopale ou abbatiale; qu'il révoquerait les bulles accordées précédemment à ce sujet, entre autres celle qui avait été rendue par Nicolas V en faveur du duc de Savoie. Cela fait, les brigues commencèrent, et après une lutte de douze jours, Enéas Sylvius finit par l'emporter sur ses concurrents, et fut proclamé pape le 27 août 1458.

Bessarion, qui avait été l'un des adversaires les plus hostiles à Enéas Sylvius, et qui redoutait les suites d'une vengeance sacerdotale, essaya de conjurer l'orage en lui adressant un discours de félicitations : « Saint-père, lui dit-il, nous ressentons tous une joie sincère de votre exaltation; si nous nous sommes opposé dans le principe à votre élection, c'était l'intérêt de votre santé qui dictait nos paroles, et le désir de vous éviter les fatigues qui accompagnent la suprême dignité. Il nous semblait qu'au milieu des périls où se trouve l'Église, il fallait sur le trône de l'Apôtre un prêtre actif, jeune et vigoureux, plus capable de supporter les fatigues des camps que de présider un concile. Vos infirmités seules nous empêchaient de vous donner nos souhaits; actuellement qu'il a plu à l'Esprit saint de vous

coufler de la tiare, nous espérons qu'il vous aura donné en même temps la force nécessaire pour en soutenir le poids; et nous vous supplions de rejeter sur l'infirmité que nous prenons à votre personne la faute que nous avons faite en soutenant un autre candidat que vous. » Enéas Sylvius répondit à ce discours: « Vous me jugez trop favorablement, mon frère, puisque vous ne me reprochez que des infirmités corporelles; quant à moi, je reconnais que je suis indigne de l'honneur qui m'a été accordé, et si je ne craignais point d'offenser l'Esprit saint qui a manifesté sa volonté en renvoyant sur moi les deux tiers des voix du sacré collège, je refuserais la souveraine puissance de l'Eglise; mais puisque Dieu lui-même m'a donné la tiare, je l'accepte; ne conservez plus d'inquiétude, je connais la pureté de vos intentions, et soyez assuré que je traiterai tous les cardinaux selon leurs mérites. » Ces paroles, qui pouvaient avoir un double sens, ne rassurèrent pas entièrement les cardinaux de la faction ennemie, néanmoins ils furent obligés de s'en contenter.

D'après l'historien des conclaves, la joie que causa l'élection d'Enéas Sylvius fut si grande à Rome, que le peuple, qui était divisé en deux camps et qui se battait dans les rues la veille de la nomination, déposa les armes comme par enchantement. « La cité apostolique, ajoute-t-il, ressemblait quelques heures auparavant à une place de guerre livrée au pillage; tout à coup elle prit un aspect de fête qui tenait du prodige. Au lieu de sang, c'était le vin qui coulait à flots dans toutes les rues; des tables étaient dressées sur les places publiques; le cliquetis des épées et les cris de guerre étaient remplacés par le son des instruments de musique; la population entière se livrait à des danses. Cet enthousiasme n'éclata pas seulement à Rome; les autres villes d'Italie, et Sienne surtout, dont Enéas était évêque, manifestèrent une joie qui approchait du délire. »

Enéas Sylvius Piccolomini était Toscan d'origine et fils d'un malheureux proscrit, qui gagnait sa vie à la sueur de son front. On rapporte que Vittoria Forteguerria, sa mère, étant enceinte de lui, eut un songe dans lequel son enfant lui apparut la tête couverte d'une mitre. Comme c'était la coutume d'alors de conduire les élèves au supplice en leur plaçant un bonnet de papier sur la tête, elle en augura que son fils serait la honte et le déshonneur de sa famille. Les désordres de sa première jeunesse ne firent que confirmer l'opinion de sa mère; car Enéas s'adonna tout enfant aux pratiques honteuses de la sodomie et devint le mignon de tous les prêtres du voisinage.

Ce qui devait le perdre fut précisément la cause de sa fortune; parmi ses corrupteurs, il rencontra un abbé qui le prit en grande affection et le fit entrer dans son couvent. Enéas Sylvius se vena dès lors à l'étude des lettres, et s'éleva par son génie au rang des hommes les plus savants de son siècle. Plus tard, le cardinal Dominique Capranica l'attacha à son service et l'emmena avec lui au concile de Bâle, où il remplit la charge de secrétaire pendant dix années entières avec une habileté et un courage remarquables. Toutes les mesures énergiques qui furent prises contre les papes étaient présentées par Enéas Sylvius, qui ne prévoyait pas alors que lui-même oc-

cuperait un jour la chaire de saint Pierre, et qu'il aurait à défendre cette exécrable théocratie qu'il attaquait si vigoureusement. Après la dissolution du concile de Bâle, le pape Félix V le prit pour secrétaire, et lorsqu'il eut abdicqué, Frédéric III lui offrit le même emploi auprès de sa personne; dans la suite, l'empereur le fit son conseiller intime, l'honora de la couronne poétique et lui confia plusieurs ambassades. Enfin Nicolas V le promut au siège de Sienne, et Calixte III lui donna le chapeau de cardinal.

Son avènement au pontificat fut accueilli de diverses manières par les cours de l'Europe: la France, l'Ecosse, le Danemark, la Pologne, la Hongrie, ainsi que les Républiques de Venise et de Florence, désapprouvèrent l'élection d'Enéas Sylvius; au contraire, l'empereur d'Allemagne, les ducs de Milan, de Modène et Ferdinand de Sicile, en témoignèrent leur satisfaction et envoyèrent des ambassadeurs à Rome pour complimenter le nouveau pontife.

Pie II commença l'exercice de son autorité en vendant l'investiture du royaume de Naples au bâtard du roi Alphonse, au préjudice de René d'Anjou et de son fils Jean, duc de Calabre, moyennant une somme de six cent mille écus d'or, et la concession du duché d'Amalfi pour Antoine Piccolomini, son neveu, auquel Ferdinand donna en outre une de ses sœurs en mariage et l'intendance générale de la justice dans tous les États de Naples et de Sicile. Après avoir solidement établi la fortune de son neveu, il songea à marcher sur les traces de ses prédécesseurs pour remplir le trésor apostolique, qui avait été entièrement vidé par les Borgia à la mort de leur oncle. Le prétexte dont il se servit pour rançonner les peuples fut encore l'annonce d'une croisade contre les Turcs. Il convoqua un concile général à Mantoue, pour le 1<sup>er</sup> juin 1459, et invita tous les rois à s'y trouver, particulièrement Charles VII, qu'il appelait le défenseur de la religion chrétienne. Ses bulles de convocation furent remises aux princes chrétiens par des légats habiles, qui surent leur arracher l'autorisation de lever des décimes sur les peuples soumis à leur domination.

Tous ces préliminaires terminés, Sa Sainteté quitta Rome le 18 février, laissant le gouvernement du spirituel de la ville au cardinal de Cusa, et le commandement du temporel au prince Colonna, avec un conseil de cardinaux, d'auditeurs de rote et d'avocats, pour former la cour apostolique, comme s'il eût été présent, et afin que les affaires ne souffrissent pas de son absence. Il rendit même un décret qui interdisait au sacré collège de se réunir autre part qu'à Rome, si Dieu disposait de sa vie pendant son voyage; ensuite il prit la route de Mantoue, où se trouvaient déjà réunis des ambassadeurs, des prélats, des princes et des rois.

Sa Sainteté ouvrit le concile par un long discours où elle exposait pathétiquement la décadence de la religion chrétienne en Orient; elle fit une longue énumération des provinces que les infidèles avaient enlevées aux chrétiens, et termina par cette allocution: « Si les calamités publiques ne touchent pas vos âmes, princes et rois, redoutez au moins les maux qui vous menacent personnellement; songez à vous garantir par une sainte ligue, de l'opprobre, de



Les désordres de la première jeunesse du cardinal Aénéas Sylvius

la servitude et de la mort, dont chacun de vous est menacé dans son isolement. N'oubliez pas que vous avez à combattre un ennemi formidable, dont l'audace est exaltée par de nombreuses victoires. Chacun de vous est trop faible pour se mesurer avec lui; mais si vous unissez vos forces, vous le renverserez, parce que Dieu bénira les glaives des chrétiens. Rappelez-vous les glorieux exploits des fidèles sur la terre de Syrie; que le courage des anciens pères vous anime; abandonnez vos palais, vos femmes, vos enfants; ne craignez point de donner vos trésors et de verser votre sang pour assurer le triomphe de la foi! Honte aux lâches et aux indolents qui refusent de combattre! Princes, quel est celui d'entre vous qui se présente pour être le chef de cette guerre sacrée; pour relever la croix et renverser le croissant; pour rétablir dans l'Orient le Christ détrôné par le prophète? Qu'il s'avance!... » Et comme chacun gardait le silence, il continua : « Vous êtes donc tous des

lâches! Eh bien, ce sera moi qui guiderai les croisés; je prendrai l'étendard sacré d'une main, le Christ de l'autre, et je me mettrai à la tête des légions. Si le ciel ne m'accorde pas la victoire, mon sang du moins apaisera la colère du Dieu des armées! »

De nombreuses acclamations retentirent alors dans le concile et couvrirent la voix du belliqueux pontife : « Nous vous acceptons pour chef, cria-t-on de toutes parts; marchons contre les infidèles! » Un instant Pie II craignit d'avoir dépassé le but qu'il s'était proposé d'atteindre, et de se voir obligé de partir pour la croisade. Heureusement pour lui, ceux-là même qui avaient applaudi à ses paroles avec le plus d'enthousiasme n'étaient nullement disposés à le suivre dans une semblable entreprise; et de part et d'autre on se borna à traiter de la levée de nouveaux décimes. Quelques souverains d'Orient, étrangers aux fourberies de la cour de Rome, prirent seuls la chose au sérieux, David, empereur de Trébizonde,

Uzun-Hassan, roi d'Arménie, et Georges, qui se prétendait roi de Perse, s'engagèrent à fournir pour la croisade des troupes de cavalerie et d'infanterie, et une flotte bien équipée.

Après la séance publique, les ambassadeurs de Charles VII demandèrent à être reçus par le pape en audience particulière, ce qui leur fut accordé immédiatement. Le bailli de Rouen rappela à Sa Sainteté les services que les rois de France avaient rendus à ses prédécesseurs; il se plaignit amèrement qu'elle eût oublié que le frère de saint Louis avait reçu autrefois l'investiture du royaume de Naples de la cour de Rome, et par conséquent qu'il n'était pas permis de le vendre au bâtard d'Alphonse; il termina ses remontrances en menaçant Pie II de la vengeance du roi, s'il ne révoquait sa première décision. A cet égard, le pape répondit qu'il n'avait agi que par le conseil des cardinaux, et qu'il ne pouvait, sans les consulter, casser une délibération du sacré collège, ensuite, pour causer l'embarras où il était de donner des excuses valables de sa conduite, il feignit d'être pris par un accès de toux, et congédia les ambassadeurs. Le bailli de Rouen ne fut pas dupe de cette fourberie; dès que le saint-père fut hors de la salle d'audience, il se répandit en injures contre lui en présence de ses officiers, et jura qu'il saurait se venger du traître qui avait vendu sa conscience aux ennemis de la France.

Ces menaces furent immédiatement transmises à Pie II, qui, de son côté, songea à créer des embarras à Charles VII pour le mettre dans l'impuissance de lui nuire. Il abolit la pragmatique sanction qui était observée dans le royaume, et demanda que les Français fournissent une armée de cent mille hommes pour combattre les infidèles. Grâce à l'énergique opposition du bailli de Rouen, qui démontra qu'il était impossible au roi de France de mettre sur pied un nombre aussi considérable de troupes tant qu'il serait en guerre avec la Grande-Bretagne, le saint-père fut obligé de se relâcher de ses prétentions, et de se contenter d'une taxe de six cent mille florins d'or pour les frais de la croisade. Le bailli de Rouen ne put rien faire rabattre sur cette somme; en vain il fit observer aux cardinaux que la France était ruinée, et que depuis six années le saint-siège ne cessait de prélever des décimes sur les provinces; toutes ses réclamations furent inutiles. Et comme sa harangue prenait le ton de la menace, Pie II l'interrompit brusquement, et lui déclara qu'il saurait réduire à l'obéissance un royaume rebelle, qui trouvait des ressources pour faire la guerre à des chrétiens, et qui n'était pas capable de faire le moindre sacrifice pour venger la religion. « Redoutez ma colère, ajouta-t-il, car si je le veux, dans un mois, Gênes, Modène, Florence, Naples même, se soulèveront contre les Français et les chasseront de l'Italie. »

Pour réaliser cette prédiction, le pontife appela en Italie le célèbre roi d'Albanie, Georges Castriot, surnommé Scanderberg, sous prétexte de faire rentrer dans le devoir les Napolitains, qui étaient en pleine révolte contre le roi Ferdinand, l'avaient chassé de sa capitale, et s'étaient rangés au parti du duc d'Anjou, à la tête duquel se trouvait toute la noblesse napolitaine, et même Marcien, son beau-frère,

duc de Sanguesa, et Antoine Caldora, duc de Tarente. Docile aux ordres de Sa Sainteté, Scanderberg débarqua à Raguse, et se dirigea par terre, à marches forcées, sur Barlette, au secours du roi Ferdinand, qui était étroitement bloqué dans la place. A l'approche de ce redoutable ennemi, les Français levèrent le siège et vinrent camper sous les murs de Nocera; le roi d'Albanie poursuivit les fuyards, les atteignit dans une vaste plaine et les accabla au pied du mont Ségian. Alors s'engagea une bataille terrible entre les Albanais et les troupes de René d'Anjou; celles-ci furent taillées en pièces, et les espérances du parti angevin se trouvèrent pour jamais évanouies. Toutes les villes, toutes les provinces du royaume de Naples qui tenaient encore pour les Français firent immédiatement leur soumission, et Ferdinand entra triomphant dans sa capitale.

Pie II voulant profiter de la prépondérance que cette victoire lui donnait en Italie pour affermir sa domination sur les peuples, décréta que les papes étaient au-dessus de tous les princes de la terre, et que leur omnipotence s'étendait même sur les conciles, qui dans aucun cas ne pouvaient ni juger ni déposer le chef suprême des fidèles.

« Il s'est glissé parmi nous, disait le saint-père dans sa bulle, un abus exécrable, celui d'appeler des jugements et des actions du pontife romain aux conciles généraux. Ceux qui approuvent de semblables mesures oublient ou veulent ignorer que le vicaire du Christ a seul le pouvoir de lier et de délier sur la terre et dans le ciel; qu'il ne peut être jugé que par Dieu, et que, pendant sa vie, il peut à son gré disposer des trônes, des richesses, de la liberté et de la vie des hommes.

« Voulant donc éloigner de l'Église le dangereux poison de ces opinions rebelles, de l'avis et du consentement de nos vénérables frères les cardinaux, au nom de notre autorité infaillible, nous condamnons les appels aux conciles, nous les réprouvons comme inutiles, erronés et dangereux, et nous ordonnons qu'à l'avenir il sera défendu d'interjeter appel des décisions de notre siège, ou de citer un pape devant une assemblée de prélats.

« Si quelqu'un, après la publication de cette bulle, contrevient à nos décrets, qu'il soit empereur, roi, prince, évêque ou simple laïque, nous le déclarons excommunié jusqu'à sa mort. Les mêmes censures, les mêmes anathèmes sont également encourus par les universités et les collèges. »

Lorsqu'on eut connaissance en France de cet édit, on jugea que le saint-père n'avait d'autre intention que de s'en servir pour mettre l'interdit sur le royaume. Immédiatement le conseil du roi chargea Jean Dauvet, procureur général du Parlement, de décréter une protestation contre les empiètements de la cour de Rome, et de sommer Pie II d'avoir à révoquer sa bulle sur les appels, comme subversive des anciens canons et de la pragmatique sanction; et dans le cas où il persisterait dans ses détestables doctrines, de le menacer de la colère du roi et de la convocation d'un concile œcuménique.

Quelques jours après la promulgation de cette ordonnance, Pie II songea à dissoudre le synode de Mantoue; mais préalablement il résuma dans un long

discours les négociations entamées pour la croisade avec les différents peuples de la chrétienté, et réclama de nouveaux subsides pour mener à bonne fin la guerre contre les infidèles.

« Sachez, mes frères, disait-il en terminant sa harangue, que l'empereur d'Allemagne promet une armée de quarante-deux mille hommes; le duc de Bourgogne, six mille soldats aguerris; le clergé d'Italie, à l'exception toutefois de celui de Venise, de Gènes et de Florence, s'engage à donner le dixième de ses biens; les laïques sont imposés au trentième de leurs revenus; les juifs au vingtième; la ville de Raguse seule donne deux galères; l'île de Rhodes en fournit quatre; et nous espérons même voir se rallier à notre sainte entreprise la France, la Castille, le Portugal, l'Aragon, l'Angleterre, l'Ecosse, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Pologne et la Bohême, qui nous avaient refusé jusqu'à ce jour des secours d'hommes ou d'argent. Ainsi donc, mes frères, allez en paix dans vos demeures, racontez les grandes choses qui se sont faites dans ce sacré concile, et n'oubliez pas surtout d'expédier à notre chambre apostolique les décimes pour la croisade. »

De Mantoue, Sa Sainteté se rendit à Sienne, où elle reçut une ambassade solennelle des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, et une autre de plusieurs villes du Péloponnèse, qui offraient de se soumettre à Pie II, s'il consentait à tenir des garnisons chez eux pour les défendre contre les Turcs.

Enorgueilli par tous ses succès, le pape supposa que rien ne devait lui résister, et il donna carrière à son ambition. D'abord il nomma aux évêchés de Castille et de Pologne des prélats italiens ses créatures, sans même consulter les souverains de ces deux pays; et comme ceux-ci voulaient lui présenter des observations, il les excommunia et passa outre. Ensuite il prit le chemin de Rome, escorté par une armée de bandits recrutée dans la haute Italie, et dont il voulait se servir pour mettre à la raison les habitants de la ville sainte, qui avaient proclamé la République et traîné son étendard dans la boue.

Pie II n'eut pas de peine à vaincre une population dénuée d'armes et de vivres. Après huit jours de tranchée ouverte, il força une des portes de Rome, et vint s'installer au Vatican; ensuite Sa Sainteté procéda au massacre des insurgés. Par ses ordres, les jeunes gens des écoles et un nombre prodigieux de citoyens furent amenés pieds et poings liés en sa présence et impitoyablement égorgés; tous leurs biens furent confisqués au profit du saint-siège, et leurs familles exilées. Parmi ces martyrs de la liberté, on cite Tiburce, fils du généreux Massian, un de ceux que Nicolas V avait fait pendre à la porte du Capitole avec le tribun Porcario.

Ces exécutions terminées, Rome redevint calme, et se reposa dans le silence de la mort de ses agitations passées. Quant au saint-père, il continua le cours de ses infamies; il excommunia le duc d'Autriche et Sigismond Malatesta: le premier, parce qu'il avait fait emprisonner le cardinal de Casa, qui voulait percevoir des dîmes sans son autorisation; le second, parce qu'il avait formellement refusé de payer le cens à l'Église romaine. Il usa des mêmes moyens de rigueur contre Diether, métropolitain de Mayence,

qui ne voulait point payer les annates de son archevêché. Mais les bulles ne produisirent aucun effet; les trois princes excommuniés ne délièrent pas les cordons de leur bourse, et appelèrent des anathèmes du pape au futur concile.

Pie II ayant échoué de ce côté, renouvela ses tentatives sur la France, et fit solliciter par le cardinal d'Albi, auprès du roi Louis XI, qui venait de succéder à Charles VII, l'abolition de la pragmatique sanction. L'évêque La Balue, alors tout-puissant sur l'esprit du monarque, s'opposa à l'adoption de cette mesure, et représenta au nonce, en termes énergiques, qu'il était honteux pour Sa Sainteté qu'elle cherchât à renverser l'œuvre élevée par ses mains, puisque la pragmatique sanction n'était que l'expression des sentiments qui animaient le concile de Bâle, et que Pie II l'avait rédigée, soutenue et défendue contre Eugène IV. Son indignation l'entraîna même jusqu'à dire que si le pape osait renouveler la moindre tentative à ce sujet, il le ferait déclarer schismatique, et dévoilerait aux yeux de toute la chrétienté « que la papauté transforme les plus saints prélats en tyrans fourbes, avares, cruels et implacables. »

Désespérant de vaincre par des paroles l'opposition de La Balue, le rusé cardinal entreprit de le corrompre, et lui offrit une somme considérable avec le chapeau rouge. L'évêque, qui aimait l'argent et les honneurs, changea aussitôt de langage; de défenseur qu'il était de la pragmatique sanction il en devint un des plus fongueux détracteurs; il représenta à Louis XI, qu'après avoir profondément étudié la question, il avait reconnu qu'on ne pouvait pas donner le titre de loi à des réglemens décrétés par une assemblée irrégulière; il menaça le roi bigot de l'excommunication du saint-siège, et lui arracha la promesse de révocation.

Mais quand il se présenta au Parlement pour la faire enregistrer, le procureur général Saint-Romain s'y opposa, et déclara qu'il perdait la vie avant de consommer une trahison qui devait amener la ruine du royaume. L'Université de Paris adressa également des remontrances à Louis XI, et le supplia de ne pas autoriser l'abolition des décrets qui étaient conformes aux plus pures constitutions de l'Église. Malheureusement tout fut inutile; le cardinal d'Albi affirma au roi que la révocation de la pragmatique ne préjudicierait en rien aux libertés du clergé gallican; que le pontife entretiendrait constamment un légat à Paris pour conférer les provisions et les bénéfices, sans que les Français fussent tenus d'envoyer de l'argent à Rome.

Enfin, Louis XI, convaincu par ces raisons, et aléché par la promesse d'être soutenu par le saint-siège pour reconquérir le trône de Naples au duc d'Anjou, signa l'ordonnance qui plaçait le clergé de France, corps et biens, sous la juridiction absolue de la cour de Rome. Il est vrai qu'en déd image-ment, l'évêque La Balue reçut le chapeau de cardinal, et le roi une épée bénite la veille du jour de Noël. Ce fut tout ce que le lâche monarque obtint du pape, car celui-ci ne voulut jamais ratifier l'engagement pris par son légat relativement à la couronne de Naples. De son côté, Louis XI ne se mit pas en peine de faire exécuter ses ordres contre la



pragmatique, qui, en réalité, fut observée pendant toute la durée de son règne.

Ainsi, il était évident que ces deux despotes faisaient assaut de fourberies, et cherchaient mutuellement à tromper les peuples. Ce qui contribua surtout à démasquer la cour de Rome, et à éclairer les chrétiens sur la politique machiavelique du pontife, fut la publication d'une lettre qu'il avait adressée à Mohammed II. En rapportant ce fait, l'historien Duplessis s'écrie : « Non, jamais l'ambition exécrationnable des prêtres ne s'est révélée aussi clairement que dans cette épître, où un pape, qui se prétend le vicaire de Dieu sur la terre, offre à un musulman de le reconnaître empereur d'Orient et d'Occident, s'il veut lui envoyer une armée pour anéantir ses ennemis ! Voici le texte même de la lettre du saint-père : « Mohammed, si tu étais baptisé, nous invoquerions le secours de ton glaive terrible contre ceux qui nous disputent notre patrimoine. Et comme nous prédécesseurs Etienne, Adrien et Léon appelèrent à leur aide Pépin et Charlemagne, et les couronnèrent empereurs pour les récompenser d'avoir exterminé les ennemis de l'Église, de même nous te ferions le plus grand roi du monde pour payer tes services ! » Comment ne pas être saisi d'indignation en voyant un pape proposer à un musulman de lui vendre le baptême, et lui offrir pour prix de son apostasie la couronne impériale !

Pendant que le saint-père entreprenait la conversion de Mohammed II, il pressait la levée des décimes pour la croisade, et voulait obliger la France à lui fournir dix mille hommes de troupes ou l'équivalent en argent. Mais il trouva une vive opposition à la cour de Louis XI, qui ne lui pardonnait pas de maintenir Ferdinand sur le trône de Naples ; le roi lui écrivit même une lettre très-irrespectueuse : « J'ai aboli la pragmatique, disait-il à Pie II ; je vous ai juré une obéissance entière ; je vous ai soutenu contre ceux qui voulaient convoquer un concile et vous déposer ; tout cela dans l'espoir d'obtenir votre protection pour ma famille. Aujourd'hui je reconnais ma faute, et j'apprends à vous juger ; je suis donc résolu à rompre ouvertement avec votre siège, et à rappeler nos ambassadeurs de Rome. Quant à l'argent que vous demandez, il est en lieu sûr dans notre trésor ; passez votre chemin, et quêtez ailleurs. »

Cette missive de Louis XI parvint à Rome au moment où les envoyés de Scanderberg apportaient la copie d'un traité d'alliance que leur maître avait conclu avec les Turcs. Sa Sainteté fit ratifier le traité par le sacré collège ; et pour éviter que cette démarche ne fût interprétée par les fidèles comme une renonciation à la croisade, ce qui aurait nui singulièrement à la levée des décimes, Pie II rassembla en consistoire public les cardinaux, les principaux citoyens de Rome et les ambassadeurs de toute l'Europe, et, en présence d'une foule immense accourue à cette solennité, il déclara qu'un zèle ardent l'animait pour la défense de la religion. « Pour arrêter les Turcs, s'écria-t-il, je suis résolu, malgré mon grand âge et mes infirmités, à m'embarquer avec mes cardinaux ; moi-même j'irai assiéger Constantinople ; mais il me faut de l'argent pour équiper une flotte ; il m'en faut pour acheter des vivres, des armes, des vêtements ; il

m'en faut pour soutenir notre pauvre maison ; il m'en faut pour soutenir nos moines, pour nos cardinaux. Apportez donc de l'argent, mes chers fils ; qu'une sainte émulation s'empare de vous ; approchez-vous tous de notre trône, et que chacun y dépose son offrande ; de l'argent, de l'argent, de l'argent. »

Pie II termina sa harangue en fulminant un décret contre ceux qui refuseraient de payer les décimes pour la guerre.

Cette cérémonie eut un résultat bien funeste pour Sa Sainteté ; l'excitation qu'elle s'était donnée fit déclarer une fièvre violente et augmenta ses accès de goutte à tel point que les médecins conseillèrent de faire transporter le pontife à Sienne pour y prendre les eaux, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver. Avant de quitter Rome, il voulut se conduire en véritable chef de l'Église, et fit publier la palinodie suivante : « Nous avons failli au concile de Bâle en combattant l'infailibilité pontificale ; nous n'étions qu'un homme alors, et nous avons erré comme tous les hommes ; nous avons péché par séduction comme saint Paul, et nous avons persécuté l'Église de Dieu par ignorance. Aujourd'hui nous imiterons le bienheureux Augustin, qui dans sa vieillesse a rétracté les opinions de sa jeunesse. Nous confessons que tous nos écrits sont hérétiques, parce qu'ils sont opposés à la suprême puissance du saint-siège ; maintenant que nous sommes pape, nous reconnaissons que la chaire de saint Pierre est le premier trône du monde, et qu'il suffit de placer la tiare sur le front d'un homme pour le rendre infailible, lors même qu'il eût été précédemment parjure, voleur, sodomite, meurtrier, et marqué du sceau de la bête. Par le seul fait de l'exaltation d'un pape, un grand miracle s'accomplit ; l'Esprit saint l'illumine, il devient pur et grand comme Dieu ; il est Dieu lui-même ! Méprisez donc mes dialogues, mes lettres, mes opuscules ; rejetez-les comme les œuvres d'un homme, et croyez au contraire à cette bulle qui émane du vicaire du Christ ; condamnez Aénas Sylvius et glorifiez Pie II. »

Pendant les souffrances du saint-père, au lieu de diminuer, augmentèrent d'intensité, et l'on dut renoncer à l'espoir de le sauver ; bientôt il sentit lui-même les approches de la mort, et fit appeler les cardinaux autour de son lit pour les exhorter à lui donner un successeur vraiment animé de l'esprit pontifical ; ensuite il demanda l'extrême-onction. Laurent Roverella, évêque de Ferrare, voulut lui représenter que l'Église n'autorisait à donner ce sacrement qu'une seule fois, et que l'ayant déjà reçu à Bâle lorsqu'il avait été attaqué de la peste, il s'exposait à la damnation éternelle ; mais le moribond répondit : « Je le veux. — Eh bien donc, soyez damné, saint-père ! » répliqua Roverella, et il lui administra l'extrême-onction. Aénas Sylvius mourut quelques heures après, le 14 août 1464.

Platine affirme que le pontife était un ennemi implacable, et qu'il joignait à son amour immodéré de domination une cupidité et une avarice insatiables. Mézerai dit de lui : « Jamais homme n'avait plus travaillé à réduire la puissance des pontifes qu'Aénas Sylvius, et jamais pape ne s'efforça plus de l'étendre au delà du droit et de la raison que Pie II. »

Dupin donne une notice détaillée des nombreux



Sanderberg, roi d'Albanie, allié du pape

écrits de ce pape. Nous nous contenterons de rapporter le titre de ses principaux ouvrages, parmi lesquels il faut placer l'Histoire des Bohémiens, depuis leur origine jusqu'à l'année 1458; les Mémoires des séances du fameux concile de Bâle, depuis la suspension d'Eugène jusqu'à l'élection de Félix V; un poème sur la passion du Christ; des traités sur la cosmographie, sur la grammaire, sur la rhétorique, sur la topographie de l'Allemagne; quelques brochures fort scandaleuses sur les filles d'amour, sur les mignons, sur les différentes manières d'aimer. Dans ces derniers ouvrages, le saint-père raconte des aventures fort piquantes dont il est le héros, et où il se plaît à énumérer les qualités physiques des dames

dont il avait obtenu les faveurs; il parle de leurs charmes secrets, entre même à ce sujet dans des détails obscènes qu'il est difficile de traduire.

On a encore de lui un recueil de quatre cent trente-deux lettres, dont les plus remarquables forment des traités *ex professo* sur des matières de théologie; la cent trentième est un dialogue entre des hérétiques sur la communion catholique; la cent quatre-vingt-huitième traite longuement des devoirs du pape et des officiers de sa cour; plusieurs ne sont que des discours sur l'excellence du christianisme comparé à l'islamisme; enfin, on lui attribue deux panégyriques sur Alphonse d'Aragon, un Traité de l'Empire romain, et plusieurs volumes de poésies érotiques.



Élection de Paul II. — Sa Sainteté prend l'engagement solennel d'observer divers réglemens qui lui sont imposés par les cardinaux. — Histoire de Paul II avant son pontificat. — Il refuse de tenir le serment qu'il avait fait aux membres du sacré collège. — Il s'empare des décimes destinées à la croisade contre les Turcs. — Le saint-père devient odieux aux Romains. — Rapture entre le pape et le roi Ferdinand. — Affaires de Hongrie, de Bohême et de Castille. — Jeux publics à Rome. — Guerre des Florentins. — L'empereur vient à Rome. — L'historien Plaine est condamné aux tortures de la chambre chaude. — Démêlés entre le pape et Louis XI. — Querelle entre le saint-père et le roi de Pologne. — Mort du pontife.

Après la mort de Pie II, les cardinaux se rendirent à Rome, et s'assemblèrent au Vatican au nombre de vingt; Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc, ayant réuni les deux tiers des suffrages, fut proclamé souverain pontife.

Toutelois, avant de le revêtir de la chape et de lui faire subir les épreuves de la chaise percée, les cardinaux exigèrent qu'il s'engageât par serment à continuer l'exploitation des décimes et à en partager les profits avec eux; ils lui firent promettre de ne point élever au cardinalat des jeunes gens de moins de trente ans; de ne donner le chapeau qu'à un seul de ses parents, et de ne jamais dépasser le nombre de vingt-quatre cardinaux. Ils lui firent jurer qu'il soumettrait les promotions et les dépositions des prélats à la sanction du sacré collège; qu'il n'aliénerait aucune terre des patrimoines de l'Église ni des revenus du saint-siège; qu'il laisserait aux ecclésiastiques de la cour pontificale la liberté de faire leurs testaments; qu'il n'entreprendrait aucune guerre et ne ferait aucun traité de paix avec les princes ou avec les Républiques, sans l'approbation des cardinaux; qu'il ferait prêter serment aux gouverneurs des places et des châteaux, de les remettre au pouvoir du sacré collège lorsque le saint-siège viendrait à vaquer; que les places importantes ne seraient point gouvernées

par ses parents; que l'armée de l'Église ne serait jamais commandée par sa famille, et que dans les bulles faites sans l'approbation du collège il ne mettrait point cette clause: « Du conseil de mes frères. » En outre, ils lui imposèrent la condition de lire chaque mois cette même constitution en plein consistoire, pour qu'il en conservât la mémoire; et ils demandèrent que Sa Sainteté leur accordât par avance l'autorisation de s'assembler deux fois chaque année, afin de juger si tous les articles de leur marché avaient été strictement observés.

Toutes ces conventions ayant été acceptées et signées par le nouveau pontife, le premier diacre ouvrit la fenêtre du conclave, et montrant la croix au peuple, il publia l'élection de Pierre Barbo, cardinal de Saint-Marc. Suivant l'usage, on demanda au saint-père quel nom il voulait prendre; d'abord il choisit celui de Formose; mais sur l'observation qui lui fut faite que les Romains pourraient l'accuser de puérile vanité en prenant un nom qui en langue vulgaire signifiait « le Beau, » il consentit à renoncer au nom de Formose et se décida pour celui de Paul II.

Pierre Barbo était fils de Polyxène Condelmère, sœur du pontife Eugène IV; il avait déjà embrassé la carrière du commerce, lorsqu'il apprit l'exaltation de son oncle; aussitôt il changea de vocation et s'ap-

pliqua à l'étude des Écritures sacrées sous la direction de professeurs habiles. Eugène IV l'éleva successivement à l'archidiaconat de Bologne, à l'évêché de Serbie, à la charge de protonotaire apostolique, et enfin au cardinalat. Sous Nicolas V il avait conservé un grand crédit.

On raconte qu'il était doué de la singulière faculté de verser des larmes, quand il voulait persuader son auditoire et faire adopter quelque mesure politique; ce qui est le sublime de l'hypocrisie: Pie II le nommait plaisamment Notre-Dame de pitié: il avait la manie de se croire médecin, et sa principale occupation était de composer des collyres et des pilules qu'il envoyait à ses amis lorsqu'ils étaient malades.

Dès qu'il fut sacré souverain pontife, Paul II, au mépris de ses serments, voulut gouverner despotiquement, sans prendre même conseil de ses cardinaux; il conféra les principales dignités et bénéfices de l'Eglise à ses créatures, et décréta plusieurs lois qu'il présenta pour la forme à la ratification des membres du sacré collège: car il les prévint qu'il déposerait immédiatement ceux qui refuseraient de lui obéir. Presque tous souscrivirent aux volontés du pontife sans faire d'observation; mais Jean de Carvajal, cardinal espagnol, lui résista courageusement, l'appela traître, parjure, simoniaque, et fit si bien, qu'une espèce d'émeute éclata dans le consistoire. Paul II, comprenant la nécessité de la dissimulation dans un moment où son autorité n'était pas encore bien affermie, feignit de céder aux représentations des cardinaux, et essaya de ramener les récalcitrants en les comblant de faveurs; il leur donna le privilège de porter des mitres de soie semblables à celle des papes; il leur permit de couvrir leurs chevaux avec des housses écarlates, au lieu de housses violettes dont ils s'étaient servis jusqu'alors; et il nomma immédiatement une commission de trois d'entre eux pour établir des taxes sur les royaumes, toujours sous le prétexte de la guerre contre les Turcs. En vain les ambassadeurs des puissances voulurent s'opposer à cette mesure arbitraire; leurs doléances furent repoussées, et tout ce qu'on leur accorda fut de répartir eux-mêmes sur chacune des provinces des différents Etats le chiffre des sommes respectives qu'elles devaient payer au saint-siège. Ces contributions forcées servirent à augmenter le faste de la cour romaine, et à ramener la concorde entre le pape et ses complices, les cardinaux.

Paul reçut ensuite une ambassade du roi de Naples, qui envoyait prier Sa Sainteté de faire bénir par son légat le mariage de son fils avec Hippolyte, fille de François Sforce, duc de Milan. Comme le pape redoutait les conséquences de cette alliance, qui menaçait de rendre Ferdinand le maître absolu de l'Italie, il fit valoir des prétextes de parenté entre les deux fiancés et se prononça contre le mariage. Alors les ambassadeurs ajoutèrent adroitement qu'ils étaient chargés de prévenir le saint-père que Mohammed II avait offert à leur maître, pour son fils, huit cent mille écus d'or et une de ses filles; qu'il ne mettait pour condition à cette union que la promesse de l'aider à faire la conquête de Venise; mais que Ferdinand n'avait pas été ébloui par cette offre brillante, et qu'il n'avait pas voulu donner de réponse défini-

tive avant de connaître l'opinion de la cour de Rome. Placé dans l'alternative de voir Ferdinand contracter une alliance avec un ennemi du nom chrétien ou avec un prince italien, il se décida pour celle qui lui paraissait la moins redoutable: il fit taire tous ses scrupules relativement aux degrés de parenté, et consentit au mariage du fils du roi de Naples avec la princesse Hippolyte. Il refusa toutefois de bénir leur union ou de la faire consacrer par un légat, et se contenta de donner la rose d'or aux jeunes époux lorsqu'ils passèrent à Rome.

Presque à la même époque, les armes de Ferdinand éprouvèrent plusieurs échecs dans la Pouille, où le parti des Angevins s'était maintenu sous la conduite du duc de Lorraine; mais le roi reprit sa revanche, et avec l'aide des troupes du duc de Milan, il remporta une grande victoire près de la ville de Troja. Cette déroute força les seigneurs de la faction angevine et le duc de Lorraine lui-même à se retirer dans l'île d'Ischia, d'où ils repassèrent en France. Paul, qui avait contribué pour sa part à l'expulsion des ennemis du roi de Naples, réclama à son tour de son allié l'appui d'une armée pour exterminer les fils du comte Éverse, qui dévastaient les Etats ecclésiastiques; Ferdinand lui accorda immédiatement le secours qu'il demandait; et grâce à l'activité des généraux napolitains, Sa Sainteté se vit délivrée, en moins de quinze jours, d'une famille qui avait lutté contre les trois papes Eugène, Nicolas et Calixte, et n'avait jamais pu être vaincue.

Ferdinand, qui s'attribuait à juste droit un succès aussi inespéré, demanda qu'en récompense de cet important service la cour de Rome lui fit la remise des tributs échus qui n'avaient point été payés, et qu'on lui diminuât les redevances ordinaires. Ce n'était point le compte de Paul II, qui avait un amour démesuré pour l'argent; il refusa d'accéder aux desirs du prince, et prétexta même une grande gêne pour lui réclamer le paiement immédiat des arrérages de ses droits. Il s'ensuivit tout naturellement une bronille entre le roi de Naples et le chef de l'Eglise.

A cette époque Sa Sainteté avait aussi une querelle avec Pogebrae, prince de Bohême. Voici à quelle occasion: Un riche seigneur, appelé Zdencon, après avoir échoué dans une tentative de révolte contre le prince, s'était réfugié dans la ville d'Araste, d'où il continuait à menacer son souverain. Pogebrae se décida enfin à punir le rebelle, et vint l'assiéger dans sa retraite; Zdencon, après une courageuse résistance, en était réduit aux dernières extrémités et allait être obligé de se rendre, lorsqu'il imagina, pour échapper au danger, de se mettre sous la protection du saint-siège. Paul, qui avait reçu une somme considérable pour prendre sa défense, le déclara aussitôt inviolable, et menaça des anathèmes de l'Eglise ceux qui oseraient continuer le siège d'Araste. Sans s'inquiéter des censures ecclésiastiques, le roi de Bohême pressa le siège, enleva la place, et fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva.

Blessé dans sa vanité, le saint-père adressa immédiatement des lettres à tous les princes d'Allemagne, et les fit prier par ses légats de ne point s'opposer à l'exécution du jugement qu'il allait prononcer contre le souverain de Bohême; ensuite il releva les peu-

plés du serment de fidélité et fit prêcher une croisade contre Pogebrac, il le déclara parjure, sacrilège et hérétique, le déposa du trône et le déféra aux tribunaux de la sainte Inquisition. Enfin Paul II offrit sa couronne à Casimir, roi de Pologne, qui eut la générosité de la refuser; puis à Matthias de Hongrie, qui fut moins scrupuleux et qui fit une guerre terrible au malheureux excommunié.

Plus tard, sans doute par reconnaissance de ce qu'il l'avait aidé dans sa vengeance, le pape montra une indulgence extrême pour ce dernier roi, et ne le punit pas d'un sacrilège qu'il avait commis en frappant au visage l'évêque Nicolas, nonce du saint-siège, qui s'était rendu coupable d'une simple calomnie sur la reine.

Du reste, avec de l'argent, au rapport même de Galeatus Martius, il était facile d'acheter la protection du saint-père, et ce fut ce moyen qu'employa Henri IV, roi de Castille, pour obtenir des sentences d'anathème contre ses sujets, qui l'avaient détrôné. Paul prit la défense de ce prince débauché, qui avait prostitué la reine à un de ses mignons; il le déclara absous de tous les crimes qu'il avait commis, ordonna à ses sujets de lui obéir, et fulmina contre son frère Alphonse, qui avait été nommé roi à sa place, les plus terribles excommunications. Antoine Vernier, évêque de Léon, fut chargé de porter à la cour de Madrid la bulle du pontife; mais il ne put s'acquitter de sa commission: Alphonse refusa même de voir le légat romain, et lui fit dire qu'il eût à quitter immédiatement le royaume, s'il ne voulait courir risque de la vie; que Sa Sainteté n'avait rien à voir dans les affaires politiques des Etats, et qu'il appelait au futur concile de toutes ses tentatives usurpatrices.

Pusillanime et lâche comme le sont tous les prêtres lorsqu'on leur résiste, l'évêque de Léon n'osa point publier sa bulle, et se hâta de retourner à Rome. Un nouvel affront l'attendait dans la ville sainte; Paul refusa également de le recevoir, l'accusa de trahison, et lui fit transmettre l'ordre de rentrer en Castille, de menacer les rebelles de toutes les calamités de la justice divine, et de se défaire du roi qu'ils avaient couronné. Cette fois, le pape fut obéi; le légat revint à Madrid; un mois après, le jeune Alphonse mourut empoisonné, et Henri remonta sur le trône.

En signe de réjouissance et pour célébrer dignement le triomphe de son protégé, le saint-père donna des jeux publics aux Romains comme du temps des empereurs païens; il y eut des courses en char, des courses à cheval, des courses à pied; « et l'on se tint un instant, dit le cardinal de Pavie, aux beaux jours du paganisme. »

Pendant que Rome retentissait de chants d'allégresse, Florence était plongée dans le consarnation; les Médicis et les Pitti se disputaient la souveraineté de la ville, et se faisaient appuyer par les ducs de Milan et de Modène, qui ravageaient les campagnes, tantôt en criant vive Pierre de Médicis! tantôt en criant vive Luc Pitti!

Comme les malheurs de Florence ne touchaient point aux intérêts directs de la cour apostolique, Paul ne s'en inquiéta pas; il est juste de dire qu'il n'avait pas un instant à lui, et qu'il était sérieusement occupé à faire des réformes parmi les officiers du

saint-siège, et à casser les abrégiateurs pour vendre leurs charges à d'autres titulaires.

Platine rapporte qu'ayant voulu présenter au pape quelques observations sur la promesse qu'il avait faite, lors de son élection, de ne prendre aucune détermination importante sans consulter le sacré collège, il lui répliqua : « Ainsi vous nous appelez devant des juges ! Ne savez-vous pas encore que toutes les lois sont renfermées dans le coffre de ma poitrine ? La décision que j'ai prise est immuable et sacrée; que m'importe que les abrégiateurs en soient réduits à tendre la main et à vivre de la charité des fidèles; telle est ma volonté ! Je suis pape, il m'est permis d'abolir ou d'approuver les actes de mes prédécesseurs, selon mon bon plaisir. »

Ces malheureux protestèrent avec énergie contre l'acte arbitraire de Paul, et annoncèrent qu'ils allaient solliciter de tous les souverains de l'Europe la tenue d'un concile général pour décider la question entre eux et le saint-siège. Platine, qui était fidèlement attaché au pape et qui redoutait les conséquences de ces démarches, prit la liberté de lui adresser une lettre circonstanciée pour l'éclairer sur le scandale qui se préparait.

Au lieu d'être touché de cette marque de dévouement, le pontife déclara cette lettre un acte de félonie; il fit arrêter Platine et le fit jeter dans une tour, où l'infortuné passa quatre mois entiers exposé à toutes les rigueurs de l'hiver, presque sans vêtements et sans pain. Enfin, grâce aux prières du sacré collège et aux représentations énergiques des magistrats et des corps de métiers, il fut rendu à la liberté; mais ce fut pour peu de temps; Paul, qui avait résolu sa perte, soudoya de faux témoins qui l'accusèrent de conspirer contre son autorité avec le célèbre Callimachus, et plusieurs savants que le pape voulait envelopper dans la même proscription.

Pendant une nuit, la maison de Platine fut entourée par des soldats, ses meubles furent pillés, ses papiers enlevés, et lui-même fut arraché de son lit et amené chargé de chaînes devant son persécuteur. Sa Sainteté procéda immédiatement à son interrogatoire, et le fit appliquer à la question; par ses ordres, on dépouilla le patient de ses vêtements, et on le conduisit dans une salle voûtée, séparée en deux par une cloison de verre.

Dans une des chambres se tenaient le pape et ses conseillers mêlés aux bourreaux; dans l'autre, on avait placé préalablement des brasiers ardents qui entretenaient en ébullition d'immenses chaudières pleines d'eau, ce qui en rendait le séjour insupportable. Au milieu se trouvait un poteau de trois pieds d'élevation, dont le sommet se terminait en pointe de diamant; à la voûte étaient fixées cinq cordes. Le supplice auquel présidait le saint-père était celui de la chambre chaude.

Platine fut lié par les quatre membres et par les reins, et élevé au-dessus du pieu, dont la pointe lui fut introduite dans l'anus; puis l'on tendit les cordes de manière qu'il fût courbé à demi et que tout le poids du corps reposât sur l'axe du poteau; on rapprocha du patient les brasiers ardents, et l'on plaça devant lui une glace qui réfléchissait toute cette horrible scène, et qui doublait en quelque sorte son supplice.



La Térésa Fulgora, maîtresse du cardinal Pierre de Riario, bâtard du pape

Paul, entouré de ses mignons et de ses favoris, continuait, à travers le vitrage, l'interrogatoire de Platine, et ne s'interrompait que pour faire de cyniques allusions sur le pal qui déchirait si cruellement les entrailles de sa victime. Malgré les souffrances atroces qu'il éprouvait, le patient n'ayant rien voulu avouer, on fut obligé de le retirer de cette étuve, et le pape fit prendre sa place à d'autres accusés. Tous subirent d'épouvantables tortures, et aucun n'ayant chargé Platine, il fallut bien alors abandonner l'accusation de crime d'Etat, et chercher un autre prétexte pour se débarrasser de l'imprudent censeur du pape. Sa Sainteté l'accusa d'hérésie, et ordonna aux bourreaux de renouveler les supplices pour forcer les coupables à convenir de ce nouveau crime.

Presque tous ces malheureux expirèrent sur les chevalets, après avoir été déchirés avec des ongles de fer ou roués à coups de barre; l'historien Platine seul, grâce à l'énergie morale et à la forte constitution dont il était doué, délia la rage des bourreaux

et survécut à ces horribles tortures. Il recouvra même plus tard la liberté, sur la demande expresse de l'empereur Frédéric, qui était venu à Rome pour recevoir du saint-siège sa portion dans la levée des décimes.

Paul se montra tout à la fois le Narcisse et le Lucullus des papes; comme Narcisse, il était amoureux de sa personne; et comme Lucullus, il voulait que sa table fût toujours couverte des mets les plus recherchés; aussi mourut-il victime de son intempérance.

Enfin, pour cacher son ignorance, il affectait d'être l'ennemi des savants, et déclarait hérétiques ceux qui se livraient à l'étude. Sous son pontificat il était défendu aux Romains d'envoyer leurs enfants à l'école, attendu, disait-il, que les prêtres seuls devaient savoir lire et écrire. Une de ses maximes favorites était celle-ci: « La religion doit anéantir la science, parce que la science est l'ennemie de la religion! »

Il mourut dans la nuit du 29 juillet 1481, des suites d'une indigestion, pour avoir mangé deux melons après son diner, et bu outre mesure.



Le croix de Sixte IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il décrète que les bâtards des papes seront princes par droit de naissance. — Il continue la levée des décimes en Europe sous prétexte de croisades. — Légation du cardinal Roderic Borgia en Espagne. — Réorganisation des tribunaux de l'Inquisition en Castille. — Les peuples refusent de payer les décimes. — Sa sainteté se rejette sur la publication d'un jubilé pour se procurer de l'argent. — Ambassades de France et d'Espagne. — Le saint-père autorise la consécration d'un enfant de six ans à un siège épiscopal. — Il dirige des persécutions contre les Florentins. — Extorsions du pape. — Sa mort. — Bref de Sa Sainteté autorisant la famille du cardinal de Sainte-Lucie à pratiquer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année. — Sixte IV établit à Rome de très-nobles lupanars.

Quatorze jours après la mort de Paul II, les cardinaux élurent pour lui succéder Francesco d'Albexola, qui prit le nom de Sixte IV.

Le nouveau pape était originaire de la petite ville de Cella, dans la rivière de Gènes, à cinq milles de Savone. Son père était un pauvre pêcheur chargé d'une nombreuse famille, et lui-même, dans les premières années de sa jeunesse, avait exercé cette profession. Sa gentillesse le fit remarquer par le seigneur della Rovere, qui en fit d'abord son mignon, et le confia ensuite à d'habiles professeurs. Francesco d'Albexola sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de son protecteur, qu'il le décida à lui donner son nom et à l'adopter.

Dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, Francesco vint à Sieme, où il obtint le grade de docteur et la permission de professer lui-même à Bologne et à Florence; enfin, après avoir passé successivement par tous les degrés de l'ordre des cordeliers, le fils du pauvre pêcheur se trouva cardinal.

Ses prétentions au trône de l'Apôtre furent vivement appuyées par les cardinaux Romain des Ursins, par Gonzague de Mantoue et par Roderic Borgia, qui avait déjà dans toute l'Italie la réputation d'être le plus infâme de tous les cardinaux romains, reconnus alors pour les hommes les plus épouvantables

qui existassent sous les cieux; grâce à leurs intrigues et à leurs menées, Francesco d'Albexola fut proclamé souverain pontife et chef suprême de l'Eglise.

On doit rendre cette justice à Sixte IV, qu'il ne se montra pas ingrat envers ceux qui l'avaient protégé; Sa Sainteté, pendant son règne, combla ces trois cardinaux d'honneurs et de bénéfices, et leur abandonna généreusement une partie des déponilles des fidèles.

Omphre, Machiavel et Pierre Volaterran affirment que le saint-père avait eu une conduite fort orageuse étant cardinal; qu'il avait défloré tour à tour chacune de ses sœurs, et qu'il poussait même la lubricité jusqu'à faire servir à de monstrueuses débauches deux jeunes enfants, les fruits d'un commerce incestueux entre lui et sa sœur aînée.

« Non, jamais les villes de Sodome et de Gomorrhe, ajoutent ces historiens, n'ont été le théâtre de semblables abominations! Et comme si le scandale n'eût pas été assez grand, Sixte IV eut l'impudence de publier une bulle qui déclarait que les neveux et les bâtards des papes seraient de droit princes romains. »

En conséquence de ce décret, Pierre et Jérôme de Riario, ses deux bâtards, prirent rang parmi les princes italiens. Pierre obtint en outre le chapeau de cardinal et une pension annuelle de un million cinq







Assassinat des medecins

cent mille écus d'or, somme énorme pour le temps, et qui cependant lui suffisait à peine pour soutenir le luxe de la courtisane Térésa Fulgora, sa maîtresse. Heureusement pour les peuples, cette femme dépravée, qui s'abandonnait aux caresses de tous les débâchés de Rome, prit un mal terrible dont elle infecta son amant; et après deux ans de souffrances atroces, Pierre mourut, le corps couvert de plaies hideuses et la figure rongée d'ulcères épouvantables. Jérôme, qui avait été créé par le saint-père prince de Forli et d'Imola, fut plus heureux que son frère dans ses amours; et après une année passée en débauches, il épousa la fille naturelle du duc de Milan.

Non content de tous les honneurs et de toutes les richesses dont son père l'avait comblé, Jérôme songeait encore à s'élever plus haut, et il avait jeté les yeux sur Florence et sur les petits Etats limitrophes pour s'en faire une principauté indépendante. Sa Sainteté approuva les projets de son bâtard, et s'occupa des moyens de se défaire des Médicis, qui gouvernaient Florence et qui étaient les seuls obstacles à la réussite de leurs tentatives.

Une vaste conspiration s'organisa dans le palais du Vatican; de Rome, elle s'étendit jusqu'à Florence; l'archevêque Salviati eut la promesse d'un chapeau de cardinal et entra dans le complot; un prêtre appelé Stephano et la famille des Pazzi reçurent de l'argent et s'engagèrent à poignarder les Médicis; enfin, lorsque tout fut prêt, le cardinal de Saint-Georges, Raphaël Riario, neveu de Jérôme, quitta la ville sainte et vint s'entendre avec les conjurés pour fixer le lieu et le jour de l'exécution.

Honte éternelle sur le pontife qui dirigea cette exécutable entreprise! Le lieu fixé pour l'assassinat fut l'église Sainte-Réparate; le jour, un dimanche; le moment, celui de la célébration de la messe; le signal, l'élevation de l'hostie, afin que les meurtriers pussent poignarder les deux frères Laurent et Julien de Médicis sans qu'ils eussent le temps de se mettre en défense, et pendant qu'ils combraient leurs fronts devant la majesté de Dieu!

Ce jour-là, l'archevêque Salviati, qui avait l'ambition de gagner son chapeau de cardinal, voulut officier lui-même; et au moment où il élevait le calice au-dessus de sa tête, les prêtres qui portaient des armes cachées sous leurs surplis, se ruèrent sur les Médicis; Julien tomba frappé de onze coups d'épée; Laurent, son frère, quoique perdant son sang par trois blessures, eut la force de fuir dans la sacristie, d'en barricader la porte et d'attendre des secours. Le peuple, qui avait été averti par le tumulte de ce qui se passait, envahit la basilique et fit main basse sur tous les conjurés; Salviati fut pendu avec ses vêtements épiscopaux; les prêtres et les diaeres Poggio, Pietro, Stephano et Jean subirent le même supplice; le cardinal de Saint-Georges, qu'on avait découvert dans les caves de son palais, aurait sans nul doute reçu le juste châtimement de sa félonie, malgré son titre de prince de l'Église, si Laurent de Médicis n'eût demandé aux citoyens la grâce du coupable; on l'obligea seulement à confesser à haute et intelligible voix qu'il n'avait rien fait dans toute cette affaire qui n'eût été ordonné par le souverain pontife; ensuite on le chassa de la ville.

Dès que Sa Sainteté eut connaissance du mauvais succès de la conspiration, elle entra dans une fureur extrême et proféra d'horribles menaces contre les Florentins; elle fit même sommer la Sérénissime République d'avoir à lui livrer pieds et poings liés Laurent de Médicis, sous peine d'anathème et d'interdit; et sur son refus d'obéir à cette sommation, Sixte IV excommunia la ville de Florence, déclara tous les habitants infâmes, hérétiques, et les voua à Satan comme enfants de perdition et rejetons d'iniquités. Ses foudres impuissantes n'excitèrent que la risée, et il fut obligé de remettre à un autre temps la vengeance qu'il comptait tirer de Florence.

Quoique le saint-père eût pour Jérôme une excessive tendresse, il n'oubliait pas pour cela ses autres parents et travaillait à leur fortune. Un de ses neveux, nommé Julien, fut créé cardinal; un autre fut élevé à la dignité de prince de Sorre et de Sénégalia, et il lui fit épouser la fille de Frédéric de Montefaleo, duc d'Urbain; un troisième neveu, Léonard Riario, fut investi du gouvernement de Rome, et il le maria avec la fille naturelle de Ferdinand, roi de Naples. Enfin le scandale de ses prodigalités pour sa famille devint tel, que pour y mettre un terme, les cardinaux vinrent en corps lui adresser des remontrances, et le supplier d'apporter plus de réserve dans ses actions.

En traduisant ce passage de la vie de Sixte IV, l'historien Duplessis Mornay ajoute par ironie: « Les cardinaux avaient tort de dire qu'il poussait le népotisme plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs; car ce n'étaient pas ses neveux qu'il protégeait, mais bien ses mignons et ses bâtards. — Et ce qui contribue à confirmer l'exactitude de son assertion, c'est que Sixte IV ne faisait rien pour les enfants de ses frères, pendant qu'il comblait d'honneurs et de richesses les fils de ses sœurs.

Néanmoins, à force de prendre dans le trésor apostolique pour enrichir sa nombreuse famille, il finit par l'épuiser et par se trouver sans argent; alors il songea à exploiter la crédulité humaine, cette mine d'or si féconde pour les prêtres, et il publia une bulle de convocation d'un concile à Saint-Jean de Latran, sous prétexte d'aviser aux moyens de faire la guerre aux Turcs. Il donna la légation de France au cardinal Bessarion, celle d'Espagne au cardinal Roderic Borgia, celle d'Allemagne au cardinal Marc Barba, avec mission d'obtenir des rois l'autorisation de prêcher la croisade et de leur offrir le partage des décimes. Sa Sainteté envoya préalablement des légions de moines qui se répandirent dans toutes les directions et rançonnèrent impitoyablement les royaumes; les Juifs furent imposés au vingtième de leurs biens, les fidèles au trentième; et quand cette première contribution eut été perçue, le pape ordonna une seconde levée de décimes pour la vente des indulgences, des absolutions, des dispenses, des permissions... Après quoi, les légats partirent pour leurs destinations respectives.

Roderic Borgia fut accueilli en Espagne avec des acclamations qui tenaient de la frénésie; lorsqu'il arriva près de Madrid, le clergé et la noblesse s'avancèrent à sa rencontre à plus de trois lieues de la ville; le roi le reçut en personne à l'une des portes de sa capitale, et le conduisit au palais qui lui était destiné.

en marchant à sa gauche, ce qui était la plus grande marque de respect qu'on pût donner à un homme.

A peine le légat fut-il installé dans la Castille, qu'il s'occupa de réunir les évêques et les abbés du royaume, sous prétexte de prendre avec eux les mesures les plus favorables au rétablissement de la paix entre les différents Etats de la péninsule, mais en réalité pour les asservir au saint siège. En effet, il ne fut question dans le concile que de contributions ecclésiastiques et de perceptions d'impôts qui furent réglées minutieusement, malgré l'opposition de quelques prélats qui prétendaient, avec juste raison, que les peuples déjà ruinés par les guerres et par les dernières missions ne pouvaient plus rien payer sans être réduits à la dernière misère. Henri le Faible, qui devait partager le produit des décimes, ne tint aucun compte des représentations de ses évêques, et appuya de toute son autorité les demandes de la cour de Rome. En conséquence des ordres et de la volonté du roi, les Espagnols furent décrétés taillables, et le clergé fut soumis au despotisme pontifical. Il est vrai que les prêtres de la péninsule ne méritaient guère de considération, à cause de leur immoralité; ils étaient tous ignorants et débauchés; la plupart ne comprenaient même pas les oraisons qu'ils récitaient en latin; les uns passaient les nuits et les jours dans les tavernes ou dans les lupanars; les autres vendaient publiquement, sans scrupule et sans honte, les bénéfices et les immunités; d'autres encore pratiquaient l'usure avec plus de rapacité que les Juifs; enfin ils étaient tellement démoralisés, qu'il n'y eut de leur part aucune résistance sérieuse pour empêcher Roderic Borgia d'accomplir l'œuvre de destruction des privilèges et des libertés de l'Eglise d'Espagne.

Après s'être servi du roi Henri pour affermir la domination du saint-siège dans la Castille, le légat se tourna contre lui et se déclara en faveur de sa sœur Isabelle et de Ferdinand d'Aragon, qui cherchaient à le détrôner; il fit en outre des traités secrets avec le duc de Bourgogne et Edouard d'Angleterre, et vendit à ces deux princes la protection du saint-siège au détriment de la Castille et de la France. Toutes ses ruses et toutes ses fourberies ayant été découvertes, Henri le fit chasser honteusement de Madrid; mais qu'importait à Roderic Borgia la honte d'un affront? Il partait avec les honneurs de la guerre, et il avait réglé avec Ferdinand le Catholique les bases d'une constitution religieuse qui soumettait les Espagnes à l'exécrable tyrannie de la cour de Rome.

Quelques années après, le cardinal Médina Celi continua l'œuvre de l'infâme Borgia, et agrandit encore l'autorité déjà si puissante de l'Inquisition. A son instigation, le cupide Ferdinand, devenu roi d'Aragon et de Séville depuis la mort de Henri le Faible, décréta l'odieux tribunal en permanence, et accomplit l'iniquité la plus révoltante de ce siècle, l'extermination des Juifs de ses Etats. Ces hommes laborieux se trouvaient alors en possession de toutes les industries, par le seul fait de leur religion, qui glorifie le travail; tandis que les chrétiens, lâches et paresseux, adonnés à la vie contemplative ou à la profession des armes, étaient devenus presque tous débiteurs des Israélites. La mauvaise foi d'une part,

le fanatisme de l'autre, déterminèrent Ferdinand le Catholique à mettre les Juifs hors la loi, et dans moins de huit jours, plus de dix mille de ces infortunés furent impitoyablement massacrés par les soldats du roi. Cette boucherie ne fit qu'accroître la rage de l'implacable tyran, et comme il n'osait poursuivre seul l'exécution de ses sanguinaires projets, dans la crainte de soulever le peuple contre lui, Ferdinand établit à Séville un tribunal suprême qui prit le nom de saint-office, et il le fit présider par le prieur du convent des dominicains, Thomas de Torquemada, grand inquisiteur général.

A cette époque, on comptait dans le royaume du gracieux monarque plus de cent cinquante mille familles juives, c'est-à-dire près d'un million et demi d'individus de cette nation; Torquemada s'engagea à les convertir tous ou à en purger le sol des Espagnes, et il tint parole. Les familiers du saint-office le secondèrent si bien, et surent employer si à propos les chevalets, les brodequins, les rones, les griffes, enfin tous les instruments de supplice, que les Juifs sortirent par bandes de l'Aragon et vinrent chercher un refuge dans les terres du duc de Médina Sidonia, du marquis de Cadix, du comte d'Arcos et de quelques autres seigneurs. Néanmoins la fuite ne put les garantir des poursuites du redoutable inquisiteur; car Torquemada avait ordonné aux gouverneurs de toutes les villes de faire main basse sur les émigrés et de les faire reconduire à Séville, sous peine d'excommunication, ce qui fut exécuté ponctuellement; de sorte que ces malheureux se virent ramenés de force en Aragon et en Castille, entassés par milliers dans les cachots des inquisiteurs, et appliqués à d'épouvantables tortures.

Pendant neuf mois entiers, les prisons du saint-office se remplirent et se vidèrent jusqu'à onze fois; mais au lieu d'assouvir ces tigres à face humaine, l'odeur de chair rôtie et la vue de membres pantelants les rendirent plus féroces. Dès qu'ils virent diminuer le nombre de leurs victimes, ils s'empresèrent de chercher de nouveaux coupables, et à cet effet, Ferdinand le Catholique publia un décret, appelé édit de grâce, par lequel Sa Majesté enjoignait aux hérétiques qui étaient sortis du royaume, de se constituer volontairement prisonniers du saint-office leur promettant solennellement, sur le corps du Christ, de leur rendre la liberté à cette condition, et de les réintégrer dans leurs biens.

Un grand nombre de ces infortunés, pleins de confiance dans ces promesses, vinrent se livrer d'eux-mêmes à leurs bourreaux; et ils apprirent, mais trop tard, que les hommes ne doivent jamais croire aux serments des rois; ils furent tous brûlés vifs.

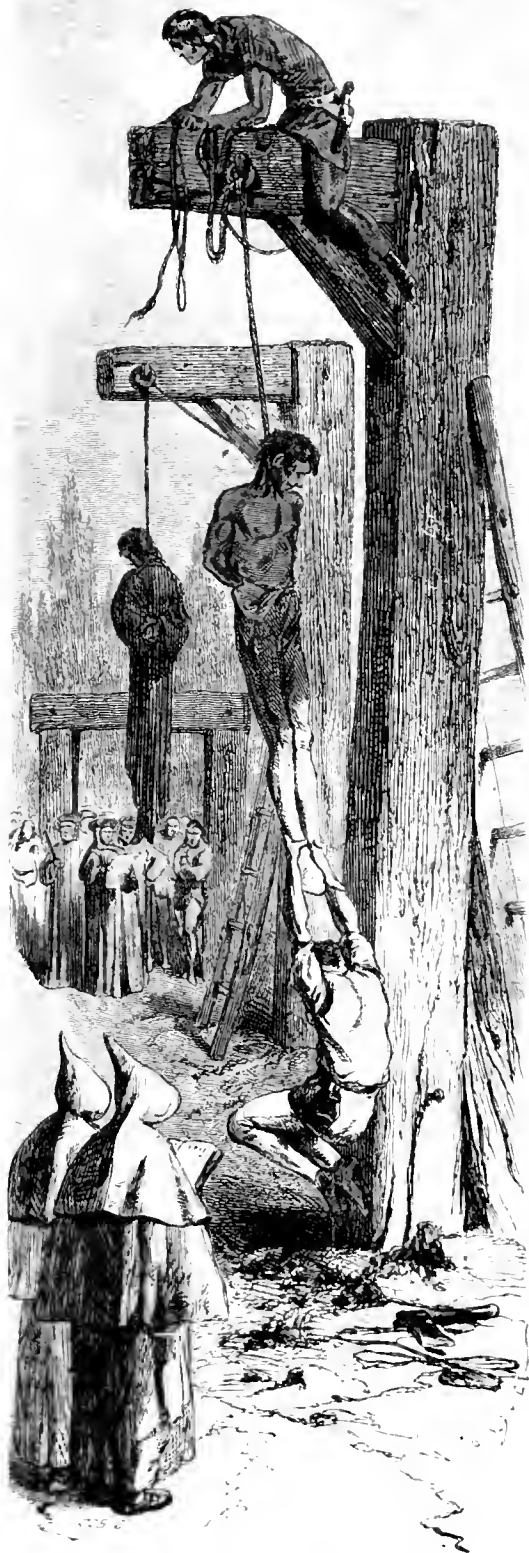
Ce moyen de repeupler les cachots de l'Inquisition se trouva bien vite usé; et comme il ne se présentait plus de victimes, Torquemada eut recours à la délation. Dans l'espace de six mois, plus de dix-neuf mille hérétiques furent dénoncés aux inquisiteurs, et jugés par le terrible tribunal. Enfin le nombre des condamnés au supplice du feu devint si considérable, que Torquemada imagina, pour aller plus vite en besogne, de faire élever sur la place des exécutions quatre immenses statues creuses, dans lesquelles on renfermait les patients; au jour des exécutions, on

construisait un lûcher autour des statues, et les victimes mouraient consumées dans une épouvantable agonie! C'était ce que les prêtres appelaient des auto-da-fé ou actes de foi!!!

Ces premiers exploits des inquisiteurs augmentèrent énormément le trésor de Ferdinand le Catholique, et le déterminèrent à régulariser l'action des tribunaux de l'Inquisition. Il créa en conséquence un conseil royal de l'Inquisition, qu'il appela Conseil de la suprême; Torquemada en fut président de droit, et il lui adjoignit quatre ecclésiastiques pour conseillers; ces derniers n'avaient voix délibérative que dans les questions civiles; les questions religieuses étaient entièrement soumises à la volonté du grand inquisiteur.

Sixte IV donna des bulles d'autorisation pour l'établissement de cette institution, et permit à Torquemada de convoquer une junta de tous les inquisiteurs d'Espagne, qui décrétèrent l'horrible code inquisitorial. Ce monument de la férocité sacerdotale était divisé en vingt-huit articles principaux. Les trois premiers concernaient les règlements à suivre pour l'installation des tribunaux, et les différentes manières de procéder pour obtenir des dénonciations. Le quatrième article interdisait formellement aux juges de donner des absolutions définitives, même lorsque les accusés se convertissaient, afin qu'ils fussent obligés d'acheter des indulgences à la cour de Rome. Par le sixième article, il était spécifié que le nouveau chrétien, quoique réconcilié avec Dieu, se trouvait privé de tout emploi honorifique; et il lui était défendu de porter sur ses vêtements ni or, ni argent, ni perles, ni soie, ni laine fine; la cour de Rome pouvait seule vendre des réhabilitations pour ces peines. Les articles septième et huitième imposaient une punition pécuniaire aux accusés qui avaient fait une confession volontaire, et déclaraient leurs biens confisqués au profit du roi. Les articles suivants étaient relatifs aux peines portées contre les accusés convaincus d'hérésie, et la plus légère était la détention perpétuelle dans des cachots affreux. Les douzième et treizième articles autorisaient les inquisiteurs à condamner comme faux pénitents les nouveaux convertis dont ils regardaient la repentance comme simulée. Le quatorzième portait que l'accusé qui persisterait à se dire innocent, serait condamné comme hérétique obstiné, et qu'il serait appliqué à différentes tortures, dont on devait augmenter la violence jusqu'à ce qu'il eût fait l'aveu de son hérésie. Et dès qu'il se sera reconnu coupable, était-il dit, on le fera monter sur le quemadero, qui était l'échafaud où se trouvaient les quatre statues destinées aux condamnés. Ainsi, de toutes manières, innocent ou coupable, on ne pouvait échapper à la justice de ces terribles inquisiteurs.

Deux articles étaient consacrés aux formes de la procédure; il était défendu aux juges de communiquer aux prévenus les témoignages portés contre eux, même de les confronter avec leurs accusateurs; ils devaient seulement les interroger et recueillir leurs aveux pendant qu'on les appliquait à la question. Le dix-neuvième et le vingtième article condamnaient comme hérétique tout accusé qui ne s'était pas présenté devant le saint office après avoir été assigné dans les formes; et ils portaient même que s'il était



Peu-à-peu ordonnés par la sainte Inquisition

prouve par des écrits ou par des témoignages qu'une persenne déjà morte eût été entachée d'hérésie, son cadavre devait être exhumé, jugé, condamné et brûlé, et ses biens confisqués, moitié au profit du prince, moitié au profit des inquisiteurs. Les quatre derniers articles étaient relatifs aux procédés que les inquisiteurs devaient observer entre eux et envers leurs subordonnés.

De nombreuses et cruelles additions furent annexées dans la suite à ce code infernal, qui seul suffit pour démontrer cette vérité, que de toutes les religions, celle qui s'est montrée la plus intolérante, la plus cruelle, la plus sanguinaire, c'est la religion chrétienne! Dans tous les siècles passés, chez les peuples les plus barbares, jamais le fanatisme ou la cupidité des prêtres n'a fait immoler autant de victimes humaines que dans le christianisme; et aucune des atrocités dont le souvenir nous a été légué par les historiens de l'antiquité ne peut approcher des horribles supplices inventés par la sainte Inquisition ou par les pontifes de Rome.

Pendant que toutes ces choses se passaient en Espagne, le cardinal Bessarion délibérait toujours à Rome, pour savoir s'il se rendrait à la cour de Louis XI, dont la fourberie lui inspirait de justes craintes. Enfin il se décida à hâter son arrivée à sa cour, après que le roi lui eut écrit qu'il le recevrait comme s'il eût été le pontife lui-même.

Mais il s'en fallut bien que les choses se passassent ainsi, dit Brantôme: ce long et magistral personnage, qui portait le titre de métropolitain de Nicée et le nom de Bessarion, commut la faute de se rendre auprès du duc de Bourgogne avant de se présenter à la cour de Louis XI. Aussi, lorsqu'il parut devant notre gracieux monarque, celui-ci le prit par sa longue barbe, en lui disant: Monsieur le révérend, je m'étonne que Charles le Téméraire ne vous ait pas fait raser, car il sait que je n'aime pas les barbes de capucin; et sans lui rien dire autre, il lui donna les talons et refusa de lui donner audience, ni même de recevoir les dépêches du saint-père. Bessarion en conçut un chagrin si vil, qu'il en tomba malade d'une fièvre chaude, dont il mourut à son retour à Rome.

La légation d'Allemagne n'eut pas un meilleur succès. Les peuples, fatigués de payer les décimes d'une prétendue croisade contre les Turcs, qui n'était en réalité qu'une croisade apostolique contre leur argent, refusèrent dans la plupart des villes de recevoir les délégués du saint-siège. En Angleterre on s'opposa également à la levée du denier de saint Pierre, et les évêques se montrèrent parmi ceux qui étaient le plus opposés aux exactions de la cour de Rome. Stillington, prélat de Bath, fit même enfermer dans un cachot de son abbaye le protonotaire Prosper, qui voulut passer outre et lever les décimes sur les Eglises de son diocèse.

Sa Sainteté fut plus heureuse en Ecosse que dans la Grande-Bretagne, grâce à la protection que trouvèrent les collecteurs romains auprès de Graan, le nouvel évêque de Saint-André. Aussi, pour reconnaître ses services, s'empressa-t-elle de le nommer primate du royaume, avec le titre de légat perpétuel.

Cette nouvelle marque de faveur augmenta le zèle

du prélat pour la cour de Rome, et il se mit lui-même à la tête des exacteurs pour régulariser la perception de l'impôt de la croisade. Un cri général d'indignation s'éleva de toutes les parties du royaume, et Jacques III, qui régnait alors, se vit obligé de le suspendre de ses fonctions. Graan, sans s'inquiéter des ordres de son souverain, se rendit immédiatement à Edimbourg, et produisit devant les états assemblés les bulles en vertu desquelles Sixte IV autorisait à percevoir les dîmes sur l'Ecosse et lui donnait pleins pouvoirs d'anathématiser tous ceux qui s'opposeraient à l'exercice de l'autorité discrétionnaire du légat.

Jacques, craignant d'exciter des troubles, feignit de se soumettre aux ordres du pontife, et permit au métropolitain de Saint-André de piller ses sujets. Mais ce ne fut pas pour longtemps; le roi, furieux de n'avoir aucune part dans ces dilapidations, résolut de supplanter le prélat auprès du saint-père; et il envoya des ambassadeurs à Rome pour obtenir, moyennant une forte somme, des bulles apostoliques et l'autorisation de décréter le légat de prise de corps, de le dépouiller de son archevêché, de confisquer ses biens et même de le faire décapiter. Comme les sommes offertes par Jacques III étaient considérables et dépassaient de beaucoup celles que lui promettait le primate, Sa Sainteté donna l'autorisation qu'on lui demandait, et l'infortuné métropolitain fut plongé dans un cachot, où il mourut de misère.

Henri de Sponde fait remarquer que ce fut une heureuse affaire pour la couronne d'Ecosse, attendu que depuis ce moment, et grâce au pouvoir que lui avait concédé le pape, Jacques III put nommer aux évêchés et aux abbayes de son royaume, et les donner à ses favoris. Malgré l'extrême habileté qu'il déployait dans l'art d'extorquer l'argent des fidèles, le saint-père se trouvait toujours au dépourvu, par suite des prodigalités de ses bâtards et de ses sœurs, qui engloutissaient les recettes des indulgences, les ventes de bénéfices et même les taxes des absolutions. Sixte se trouvant à bout de ressources, imagina d'exhumer un décret de Paul II, qui réduisait à vingt-cinq ans la période qui séparait les jubilé, et que cet abominable pape avait promulgué dans l'espoir d'en tirer pour son propre compte d'énormes bénéfices. Comme la mort était venue le frapper dans l'intervalle, il se trouvait avoir travaillé pour son successeur; celui-ci en fit l'objet d'un nouveau décret, et il fixa définitivement les époques des jubilé à chaque quart de siècle.

En conséquence, des circulaires furent adressées à tous les souverains de l'Europe, pour leur annoncer que cette solennité rémunératrice serait célébrée à Rome l'année 1475, dans laquelle on entrât; et la superstition était encore si grande à cette époque, qu'en dépit des guerres qui désolaient la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Hongrie et la Pologne, un nombre considérable de pèlerins de ces différents royaumes se rendirent dans la ville sainte pour faire leurs dévotions aux tombeaux des apôtres, et afin de gagner les indulgences promises par le pape. Ceux que de s'empêchements légitimes retenaient dans leurs provinces furent rançonnés par des légions de moines qui portaient le titre de collecteurs du saint-siège.

Tous les rois ou princes chrétiens envoyèrent à

Rome de riches présents et des ambassades solennelles pour mériter l'absolution de leurs péchés. Ferdinand, roi de Naples, le roi de Bosnie et sa femme, ainsi que Charlotte, reine de Chypre, vinrent à la cour du pontife convertis du manteau des pèlerins, les uns pour demander pardon de leurs crimes, les autres pour faire pénitence de leurs amours; Louis XI lui-même, malgré sa haine pour le saint-siège, envoya acheter des indulgences et des reliques à Rome; mais dès que l'année du jubilé fut expirée, il recommença la guerre contre Sa Sainteté, et publia un décret où il était dit, qu'en vertu des canons du concile de Constance, qui reconnaissent aux rois le droit de convoquer des conciles nationaux, il enjoignait aux prélats français qui étaient hors du royaume de se rendre immédiatement à leurs sièges respectifs, et de se disposer à venir au synode, qu'il convoquait à un délai de six mois, pour régler les affaires ecclésiastiques de ses Etats. Il ordonnait en outre aux prêtres qui venaient de Rome de soumettre à l'inspection de ses officiers placés sur la frontière, les lettres, les bulles et les autres papiers dont ils seraient chargés, pour éviter qu'ils n'apportassent quelques bulles apostoliques qui fussent préjudiciables aux libertés de l'Eglise gallicane; enfin il fit défense, sous la menace des peines les plus graves, au clergé régulier et séculier d'assister à aucune assemblée hors du royaume, sans une autorisation formelle et écrite de sa main.

L'Italie était alors travaillée par des idées d'émancipation que propageaient des hommes courageux qui, ne désespérant point du salut des peuples, voulaient renverser la tyrannie. De ce nombre étaient trois jeunes Milanais, Olgiati, Lampugnani et Visconti, qui poignardèrent bravement Galéas Sforza, l'opresseur de leur patrie, à la face du soleil et au milieu d'une fête solennelle. « C'était un cruel tyran que Galéas Sforza, dit la chronique italienne, à en juger par un de ses divertissements favoris, qui était de faire enterrer ses malheureuses victimes vivantes, la tête hors du sol, et de prolonger leur agonie en les nourrissant d'excréments humains. Heureusement il se trouva trois jeunes hommes qui se dévouèrent pour le salut de tous, et délivrèrent la terre de ce monstre. »

Voici comment ils exécutèrent leur sublime projet : Le lendemain de Noël de l'année 1478, Galéas, était sorti de son palais pour se rendre à la basilique de Saint-Ambroise et faire ses dévotions; il assistait à la messe entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Au milieu même de la cérémonie, Jean-André Lampugnani accourut avec ses deux amis, écarta la foule de courtisans qui entouraient le prince, en criant qu'il avait à lui remettre une dépêche pressée; quand il fut près de lui, il porta sa main gauche à sa toque, mit un genou en terre comme s'il eût voulu lui présenter une requête, et en même temps de la main droite il le frappa au ventre de bas en haut avec un poignard qu'il tenait caché dans sa manche; Olgiati le frappa à la gorge et à la poitrine, Visconti à l'épaule et au milieu du dos; et tout cela fut si rapide, que Sforza tomba défaillant entre les bras des deux ambassadeurs qui étaient à ses côtés, sans qu'ils pussent se rendre compte de ce qui s'était passé. Mais les courtisans, qui avaient eu le temps de se remettre de leur première

surprise, s'aperçurent bien que le duc avait été assassiné; les uns prirent la fuite, les autres firent leurs épées et se mirent à la poursuite des conjurés. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta malencontreusement dans un groupe de femmes qui étaient à genoux; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons, il tomba à terre et fut atteint par un des écuyers de Galéas, qui le cloua sur place. Visconti fut arrêté un peu plus loin, et fut également tué par les gardes. Olgiati seul était parvenu à s'échapper; mais sa fuite ne fit que retarder l'horrible supplice que lui préparaient les séides de Louis Sforce, frère du tyran.

Ce courageux jeune homme nous a laissé une révélation touchante de cet épouvantable drame, dont il est à la fois l'historien et le héros. « Je n'avais pas osé me présenter chez mon père, dit-il, pour ne pas le compromettre, et je m'étais retiré chez un ami. Malheureusement, le matin même du jour que j'avais fixé pour faire une tentative en faveur de la liberté, j'entendis les vociférations de la soldatesque qui traînait dans la boue le corps de Lampugnani, et qui s'approchait de ma retraite. Je compris alors que j'avais été vendu; cependant je n'eus pas la force de fuir, l'horreur dont je fus saisi glaça mon sang dans mes veines et me priva de la faculté de voir et d'entendre. » Là s'arrête le récit d'Olgiati. « Les soldats, ajoute la chronique, ces ennemis naturels des peuples, saisirent le courageux apôtre de la liberté et le traînèrent par les cheveux jusqu'au palais des inquisiteurs, en l'accablant de coups et d'insultes. »

Olgiati fut condamné à être tenaillé avec des pinces ardentes et coupé vivant par morceaux. Au milieu de ces tortures atroces, les prêtres, qui remplissaient les fonctions de bourreaux, l'exhortaient à se repentir et à demander pardon à Dieu de son crime.

« Non, jamais, répondait-il, suppôts des tyrans; je ne me repens point; si Dieu m'avait donné dix vies au lieu d'une, j'en disposerais de la même manière, dussé-je périr dix fois dans les mêmes tourments! » Lorsqu'on en vint à lui arracher la peau du crâne et de la figure, il poussa un cri de douleur. « Tu implores donc miséricorde? cria un des prêtres. — Non, reprit le martyr, je demande seulement qu'on laisse à ce misérable corps assez de force pour que je puisse crier sur l'échafaud : Meurent les rois! meurent les prêtres! vive la liberté! vive la République! »

Ainsi périt Olgiati, à l'âge de vingt-deux ans, victime de son amour pour la liberté! Puisse sa noble action trouver des imitateurs, et puisse le sort de Galéas faire trembler les despotes sur leurs trônes!

Comme Louis XI trouvait son intérêt à fomenter des désordres en Italie, il ne se faisait pas haute d'encourager les rébellions; ainsi il envoya Philippe de Comines avec un corps de troupes pour soutenir les Florentins, qui s'étaient déclarés en révolte ouverte contre le saint-siège; et il en vint même à faire signifier à Sa Sainteté, par l'organe de son ambassadeur Guy d'Arpajon, vicomte de Lautrec, qu'elle eût à lever l'excommunication prononcée contre les Florentins, et à convoquer un concile général, si elle ne voulait se trouver en guerre avec la France.

Sur le refus de Sixte IV d'accéder aux desirs du roi, l'ambassadeur déclara alors, en présence de toute



la cour romaine, que Louis XI allait assembler un synode national pour retabliir officiellement la pragmatique sanction, et il enjoignit aux cardinaux français ainsi qu'aux métropolitains de rentrer immédiatement dans leur patrie.

Ferdinand chercha à intervenir entre Sixte IV et la Sérénissime République; mais l'intraitable pontife ne voulut accorder que des conditions humiliantes pour Florence, et ses efforts pour arrêter la guerre furent inutiles. Pendant que l'Italie était en feu et que les peuples s'entre-gorgeaient pour soutenir les querelles du pape et pour asservir une République florissante à son intime neveu, Sixte IV continuait le cours de ses spoliations. Ainsi il vendait l'Évêché d'Aragon à Ferdinand, et donnait le gouvernement de cette Église à un bêtard de six ans, fils du roi de Naples et d'une prostituée espagnole; ainsi il vendait une dispense de mariage au vieux roi de Portugal, Alphonse V, pour qu'il pût épouser la princesse Jeanne sa proche parente; et presque immédiatement après l'expédition de cette bulle sacrilège qui autorisait un inceste, il la révoquait, parce que Ferdinand de Naples lui donnait le double de la somme pour empêcher cette alliance. Enfin, d'après le témoignage d'un historien contemporain, il demeura prouvé qu'il avait voulu traiter avec les Turcs et leur vendre l'Italie; mais que Mohammed II ayant rejeté ses offres, il s'était vu obligé de faire la paix avec les Florentins, qui avaient déjà remporté plusieurs avantages sur les troupes du saint-siège.

Néanmoins les musulmans n'avaient pas renoncé à leur projet de s'emparer de l'Italie inférieure; et quoique forcés de lever le siège de Rhodes, ils s'étaient rabattus sur Otrante, qui était tombée en leur puissance après une résistance énergique. De cette ville, le pacha Achmet put impunément faire des courses sur toutes les côtes de l'Adriatique, et il poussa même jusqu'à l'église Notre-Dame de Lorette, dont les immenses richesses étaient un objet de convoitise pour ce mécréant. Naples, Venise, Florence et Rome réunirent enfin des troupes pour repousser ces redoutables ennemis et les chasser de l'Italie; ils n'eurent pas du reste beaucoup de peine à exécuter leurs projets; car au moment où les armées confédérées se mettaient en marche, on apprit la nouvelle que Mohammed II venait de mourir, et que les musulmans avaient abandonné Otrante pour se mêler aux dissensions sanglantes qui avaient éclaté entre les fils du kalife.

Sa Sainteté profita de ce répit pour renouveler les guerres intestines en Italie: elle fulmina des anathèmes terribles contre les Vénitiens et contre les Florentins, et ordonna aux princes italiens de se croiser contre ces deux Républiques, sous le prétexte qu'elles devenaient trop puissantes et qu'elles menaçaient de détruire l'équilibre qui était la garantie de l'existence de chaque principauté. « Pendant ces guerres d'extermination, dit Varillas, les neveux des pontifes s'emparèrent de nombreux domaines, et il ne restait plus à Jérôme de Riario pour achever la conquête de Florence, qu'à mettre le pied dans l'Umbrie, d'où il lui était facile de s'étendre dans la Romagne et dans

la Toscane, lorsque fort heureusement l'argent vint à manquer au saint-père. Pour s'en procurer, Sixte mit en vente les offices de la chancellerie et de la cour apostolique; il augmenta le nombre des emplois, et créa cinq collèges pour les expéditions des affaires de la daterie. Comme il ne trouvait pas d'acheteurs pour ces charges, il doubla les anciens impôts, en établit de nouveaux, et décréta une levée extraordinaire de décimes, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. »

Tous ces moyens, qui autrefois lui avaient si bien réussi, ne produisirent que peu d'argent, et après trois années d'incendies, de pillages et de massacres, il fut obligé de demander la paix à Florence et de renoncer à mettre une couronne sur la tête de son bâtard. Le saint-père en conçut un chagrin si violent, qu'il tomba malade et mourut le 13 août 1484.

Un fait assez singulier, qui précéda de peu de jours la mort de Sixte, est raconté par un historien. « Le pape apprit un matin que deux soldats devaient se battre à mort hors des portes de Rome; il les fit arrêter et commanda qu'on les amenât sur la place de Saint-Pierre, afin d'y vider leur querelle sous ses yeux. Au moment où le pape parut à son balcon, ceux-ci tirèrent leurs épées, s'agenouillèrent pour recevoir sa bénédiction, et commencèrent une lutte acharnée. Sixte les regardait faire, et applaudissait lorsque ces malheureux se portaient de beaux coups; il resta jusqu'à ce que tous deux tombèrent, l'un tué raide sur la place et l'autre blessé mortellement. »

Quelques auteurs catholiques ont affirmé que Sixte IV s'était montré généreux protecteur des lettres, parce qu'il avait enrichi la bibliothèque du Vatican de manuscrits précieux et rares que les Grecs fugitifs lui vendirent à vil prix. « Afin de mieux apprécier la protection qu'il accordait aux écrivains, il suffit, dit Bayle, de rapporter que le pauvre Théodore de Gaza, qui avait passé sa vie entière à traduire la Zoologie d'Aristote, lui en présenta un exemplaire enrichi d'ornemens d'or et orné de pierreries. Sixte le reçut et lui demanda ce que pouvait valoir la reliure; l'auteur lui en ayant déclaré le prix, il le lui fit remettre, sans ajouter ni denier ni maille. Théodore de Gaza jeta dans le Tibre l'argent du saint-père et se laissa mourir de faim. »

Par compensation, si le pontife n'était pas plus généreux pour les gens de lettres, il se montrait l'ardent protecteur des prostituées de Rome, et Corneille Agrippa raconte très-gravement que Sa Sainteté fonda plusieurs nobles lupanars qui étaient sous sa protection, et où chaque fille publique était taxée à un jules d'or par semaine. « Cet impôt rapportait plus de vingt mille ducats par année, ajoute l'historien; les prostituées étaient placées dans ces repaires de dépravation par les prélats de la cour apostolique, qui prélevaient encore un droit fixe sur leurs produits; et c'était un usage si universel qu'il était admis à cette époque, que j'ai souvent entendu des évêques faire le compte de leurs revenus et dire: J'ai deux bénéfices qui me valent trois mille ducats par an, une cure qui m'en donne cinq cents, un prieuré qui m'en vaut trois cents, et cinq putains dans les lupanars du pape qui m'en rapportent deux cent cinquante. »



Les Papous dans le pays des matras de l'Égypte d'Osman



Traité de l'Édit après la mort du pape. — Election d'Innocent VIII. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Innocent renouvelle l'exploitation de la croisade contre les Turcs. — Guerres entre le saint-siège et le roi de Naples. — Il lance une bulle d'excommunication contre Ferdinand. — Affaires d'Angleterre. — Innocent confirme le mariage de Henri VII et Elisabeth d'York et déclare légitime la succession de la maison de Lancastre au trône d'Angleterre. — Innocent conclut la paix avec Venise. — Le saint-père fait assassiner Bucolini. — Persécutions contre les Vaudois. — Le pape excommunique pour la seconde fois Ferdinand de Naples. — Opposition du parlement de Paris à la levée des décimes. — Traité entre le pape et le sultan Bajazet. — Le prince Zizim, frère de Bajazet, se réfugie à la cour pontificale. — Innocent entame des négociations avec le sultan et se charge d'empoisonner Zizim. — Paix entre les cours de Rome et de Naples. — Mort d'Innocent VIII.

L'historien des conclaves raconte sur la mort de sainte IV des particularités fort remarquables. Il prétend que son cadavre était devenu si noir qu'on ne pouvait le regarder sans horreur, et qu'il répandait une puanteur insupportable dans la basilique de Saint-Pierre, où il se trouvait exposé suivant la coutume, à ce point que personne, ni prêtre ni moine, ne voulut rester pour prier auprès du corps.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue, le peuple se porta en foule au palais de Jérôme de Riario, afin d'assouvir sur le bâtard la haine qu'il avait pour le pape; mais Jérôme s'était déjà enfui de la ville sainte avec ses pierres et tout ce qu'il avait pu emporter de ses richesses. Sa magnifique demeure fut mise au pillage; les colonnes de porphyre et les statues de marbre qui étaient autant de chefs-d'œuvre de la statuaire, furent brisées à coups de marteau; on déracina même les arbres séculaires qui ombrageaient ses splendides jardins. On courut ensuite à son château du Jubilé, ainsi nommé parce qu'il avait été acheté avec les offrandes des pèlerins au dernier jubilé; toutes ses fermes furent ravagées et livrées aux flammes; les magnifiques greniers de Sainte-Marie la Neuve, qui lui appartenaient, furent entièrement vidés, et les provisions distribuées aux pauvres. Ces

actes de justice terminés, la tranquillité se rétablit dans la ville, le peuple retourna à ses ateliers, et les cardinaux purent former le conclave.

Sur vingt-six suffrages, le cardinal de Saint-Marc en obtint seize le soir même de la réunion des électeurs. Alors le cardinal de Saint-Pierre aux Liens lui offrit de lui apporter trois voix s'il voulait lui donner un palais qu'il possédait près du château Saint-Ange; le marché n'ayant pu se conclure, celui-ci en conçut un violent dépit, et cabala pendant la nuit avec le vice-chancelier en faveur de Cibo, cardinal de Melse. Ils éveillèrent successivement les prélats qui s'étaient retirés dans leurs cellules; ils proposèrent à Savelli de leur vendre sa voix, moyennant le château de Monticelli et la promesse de la légation de Bologne; ils offrirent à Colonna le château Cépérami avec la légation du patrimoine de Saint-Pierre, une rente de vingt-cinq mille ducats, et l'engagement de lui donner encore un bénéfice de sept mille ducats de rente; ils signèrent au cardinal des Ursins une vente en bonne forme du château de Serveterre, et un traité qui lui assurait la légation de la marche d'Ancône, ainsi que les titres d'intendant général du palais et de trésorier du saint-siège; ils promirent à Martinusius le château Capranique et

l'évêché d'Avignon ; ils abandonnèrent au fils du roi d'Aragon, en toute propriété, la ville de Pontecorvo ; ils garantirent au cardinal de Parme la jouissance du palais de Saint-Laurent in Lucina, avec les revenus qui y étaient attachés ; ils promirent au cardinal de Milan de le nommer archiprêtre de Saint-Jean de Latran et de lui donner la légation d'Avignon ; enfin, le cardinal de Saint-Pierre aux Liens se réserva pour lui-même le domaine de Fano avec ses vastes dépendances, cinq terres voisines, et le grade de généralissime des armées du saint-siège.

De cette manière le cardinal de Melfe réunit la majorité des suffrages, et, avec ou sans la participation du pigeon Saint-Esprit, fut proclamé sous le nom d'Innocent VIII.

Jean-Baptiste Cibo était né à Gênes, de parents grecs qui l'avaient placé, dès son enfance, dans la maison du roi de Sicile. Comme le jeune Cibo était doué d'une très-belle figure, les gens d'Alphonse l'avaient promptement initié à d'affreuses débauches. Plus tard il était passé au service du cardinal Philippe Calendrin, qui en avait fait son mignon ; et, grâce à l'appui de ce nouveau protecteur, il s'était élevé peu à peu, sans autre mérite que sa dépravation, aux plus hautes dignités ecclésiastiques.

Innocent VIII avait seize bâtards lorsqu'il parvint au souverain pontificat. A l'exemple de son prédécesseur, son premier soin, aussitôt qu'il eut été installé au Vatican, fut de pourvoir sa lignée de bénéfices, d'évêchés et de principautés : aux uns, il donna des duchés, des comtés ; aux autres, des provinces entières ; il voulut même s'emparer d'une partie de l'Abruzze, dépendance du royaume de Naples, pour son bâtard François. Cette inconcevable prétention du saint-siège irrita Ferdinand, qui réclama d'abord en termes respectueux contre cette mesure : mais ensuite, lorsque le pape lui eut fait répondre insolument par ses ambassadeurs, qu'un souverain avait toujours le droit de disposer de ses Etats malgré son feudataire, le roi de Naples leva des troupes ; et déclara qu'il repousserait à main armée les envahissements du saint-siège. En effet, il se mit à guerroyer tous les seigneurs soupçonnés d'intelligence avec la cour de Rome, et il défendit immédiatement à ses sujets de payer les tributs qu'il avait consentis lors de l'investiture de son royaume.

Comme il fallait au nouveau pontife des sommes considérables pour soutenir cette guerre, il chercha à s'en procurer en suivant la route tracée par son prédécesseur. Il multiplia les emplois ecclésiastiques et les adjugea au plus offrant ; il ajouta vingt-six secrétaires à ceux que Sixte avait déjà créés, et cinquante-deux scelleurs de bulles ; il exploita également les décimes de la croisade contre les Turcs, et ses nombreux légats imposèrent encore une fois les juifs et les chrétiens, les uns au trentième de leurs biens meubles et immeubles, et les autres au vingtième.

En France, on réclama avec force contre les exactions des agents du saint-siège ; et les états-généraux s'étant assemblés à Tours, Jean de Retz, chanoine de Notre-Dame de Paris, au nom du clergé, supplia le roi Charles VIII, qui venait de succéder à Louis XI, de prendre pitié de l'Eglise gallicane, et de la garantir des atteintes des vautours romains. Le tiers-

état s'éleva également contre les énormes transports d'argent que les légats du saint-siège lesaient passer hors du royaume, et adressa même à ce sujet d'énergiques réclamations. Mais les prières du peuple ainsi que les représentations des prélats furent inutiles ; Charles, qui avait des projets sur la conquête de l'Italie, et qui voulait se ménager l'alliance du saint-père, écouta de préférence les réclamations que la cour pontificale lui adressait, relativement au refus qu'avaient fait les magistrats de la Provence de payer les décimes de la croisade. Toutefois, ce bon accord fut de courte durée ; le traité de paix que venait de conclure le pape avec le roi de Naples apporta du refroidissement dans les relations diplomatiques de Charles et d'Innocent, quoique Sa Sainteté eût bien spécifié dans son traité, qu'elle se réservait la faculté de fournir des vivres, et de livrer passage aux Français sur les terres de l'Eglise, lorsqu'ils voudraient recouvrer le royaume de Naples.

Cette paix honteuse, consentie seulement par Ferdinand pour gagner du temps, et pour se remettre des défaites qu'il avait éprouvées, augmenta encore la haine implacable qu'il portait au pape ; aussi chercha-t-il tous les moyens de le renverser de la chaire pontificale. A cet effet, ses agents semaient des divisions dans Rome, employant tour à tour l'or, les promesses et les menaces, pour faire entrer les cardinaux dans son parti, et répandant en Italie des écrits qui mettaient à nu les turpitudes du saint-père. Ferdinand s'était même allié secrètement avec les Florentins, avec le duc de Milan et avec plusieurs princes ennemis d'Innocent ; enfin lorsqu'il jugea qu'il était en position de reprendre l'offensive, il déclara nettement au pape qu'il n'avait jamais eu l'intention de remplir les conditions du traité conclu avec la cour apostolique, et il chassa les collecteurs romains qui se trouvaient dans son royaume. Innocent lança aussitôt contre lui une bulle d'excommunication ; il le déposa du trône, comme bâtard et usurpateur, et donna la couronne de Naples au roi de France, comme au seul légitime souverain. Ferdinand, pour soutenir la lutte avec le pape, avait eu le soin de se réconcilier avec les grands de son royaume, et avait même rendu la liberté au comte et à la comtesse de Montfort ; de plus, il avait entretenu des semences de rébellion dans les Etats du pape, afin qu'ayant de l'occupation dans Rome, son ennemi ne pût diriger toutes ses forces contre la Campanie. En outre, à son instigation, son gendre Matthias, roi de Hongrie, envoya sommer Sa Sainteté de révoquer les censures injustes qu'elle avait prononcées contre Ferdinand ; et sur son refus d'obéir, Matthias fit arrêter, comme coupables du crime de lèse-majesté, les prélats de son royaume qui étaient soupçonnés de favoriser la politique de la cour de Rome.

Pendant que le saint-père travaillait à renverser le roi de Naples, qu'il appelait usurpateur, par une contradiction qui n'a rien de surprenant pour ceux qui connaissent les rouages politiques de la cour de Rome, il confirmait au duc de Lancastre, vainqueur de Richard III, la possession du trône que ce prince s'était assuré par son mariage avec Elisabeth d'York, fille d'Edouard IV. Des présents et de l'or avaient décidé le pape à légitimer cette usurpation, et à au-

toit un mariage regardé comme incestueux par l'Eglise, vu le degré de parenté des deux époux.

Sa Sainteté déclara que, par la plénitude de son pouvoir apostolique, elle régulariserait tout ce qui pouvait être entaché d'irrégularité dans la nouvelle dynastie, et qu'elle rendait légitimes tous les enfants nés ou à naître de cette union. Elle enjoignait à tous les citoyens de la Grande-Bretagne d'obéir à leur nouveau souverain, sous peine d'anathème, et comblait de bénédictions, de grâces et d'indulgences ceux qui l'assisteraient contre ses ennemis.

Après avoir expédié les bulles sollicitées par les ambassadeurs de Henri VII, le saint-père recommença la guerre contre Ferdinand, afin d'assurer une partie des Etats de ce prince à son bâtard François. Pour atteindre plus facilement son but, il chercha d'abord à rétablir la paix dans l'Italie supérieure, en faisant lui-même avec les Vénitiens une alliance offensive et défensive pour vingt-cinq années; et il négocia également un accord entre Venise et le duc d'Autriche. Il fut moins heureux dans ses négociations avec un chef d'aventuriers nommé Bucolini; ce seigneur, après avoir ravagé une partie de la Romagne à la tête de quelques bandits, s'était établi dans la ville d'Osimo, place importante de la marche l'Ancône, d'où il faisait des courses fréquentes sur les Etats romains. Le saint-père savait que Bucolini était lié avec Bajazet, et qu'il avait promis à ce sultan de lui soumettre le littoral de l'Adriatique, et même de conquérir l'Italie, s'il pouvait faire débarquer dix mille Turcs sur les côtes de la Romagne, projet qui inquiétait sérieusement la cour de Rome. Afin d'en empêcher la réalisation, Innocent se détermina à faire investir la retraite de ce forban par le général Jacques Trivulce et par le cardinal Julien. Ceux-ci vinrent attaquer Osimo à la tête de douze mille cavaliers, auxquels Louis Sforce et le cardinal la Balue avaient joint huit mille hommes de pied; mais l'habileté et le courage de la garnison surent triompher des assaillants, et après sept mois de combats, les généraux du pape se trouvèrent forcés de lever honteusement le siège. Innocent, qui n'était jamais en peine de prendre un parti, écrivit à ses lieutenants que s'il leur était impossible de vaincre l'ennemi, il fallait l'achever, et qu'ils sauraient bien faire rendre l'argent qu'on aurait donné, dès que les bandits seraient hors de la place.

Des pourparlers eurent lieu alors entre les assaillants et Bucolini; l'évêque d'Arezzo lui offrit sept mille écus d'or pour la reddition d'Osimo et pour la rupture de son traité avec Bajazet. L'impudent accepta le marché, sortit de la ville, licencia ses soldats, et se retira à Milan avec l'argent du saint-père. Deux jours après son arrivée, on le trouva pendu à sa croisée; on fit courir le bruit que l'impudent avait attenté à ses jours; la vérité est que, pendant la nuit, une prostituée, aidée par des sbires, l'avait étranglé pour faire recouvrer à Sa Sainteté les sept mille écus d'or qu'elle avait donnés.

A tous ses vices, Innocent joignait un naturel sanguinaire et une ferocité qui se révélaient jusque dans les Etrusques qu'il adressait à l'évêque de Brescia et à l'empereur de Lombardie, afin de les engager à poursuivre les hérétiques et à publier la croisade contre les Vaudois de la vallée de Loys.

Voici en quels termes Perrin raconte cette persécution: « Albert, archidiacre de Crémone, ayant été envoyé en France par Innocent VIII pour exterminer les Vaudois, obtint du roi l'autorisation de procéder contre eux sans formes judiciaires, et seulement avec l'assistance de Jacques de Lapalu, lieutenant du roi, et du conseiller maître Jean Rabot. Ces trois scélérats, le légat, le lieutenant du roi et le conseiller, se rendirent au val de Loys à la tête d'une bande de farouches soldats pour en exterminer les habitants; mais ils n'y trouvèrent personne: à leur approche, les malheureux hérétiques s'étaient enfuis avec leurs enfants dans les montagnes qui couronnent cette vallée fertile, et s'étaient blottis au fond de nombreuses cavernes naturelles qui se rencontrent fréquemment sur ces sommets à pic. Alors l'archidiacre et ses deux acolytes se mirent à leur poursuite, comme ils eussent fait pour une chasse au renard; et chaque fois qu'ils découvraient une cavité souterraine dans laquelle se cachaient les infortunés Vaudois, ils en fermaient l'entrée avec des fascines de paille ou de bois sec et y faisaient mettre le feu. De cette manière les malheureux étaient asphyxiés par la fumée, ou s'ils essayaient de sortir de ces cavernes qui devaient leur servir de tombes, ils étaient recus à coups de piques par les soldats, et repoussés dans les flammes.

« La terreur qu'inspirait ce supplice devint telle, que la plupart des Vaudois qui avaient jusque-là échappé aux recherches des envoyés du pape, s'entre-tuaient d'eux-mêmes ou se jetèrent dans les abîmes de la montagne pour éviter d'être rôtis vivants. Quand les bourreaux n'avaient pas de bois pour enfumer les victimes de cette horrible chasse, ils se contentaient de fermer l'entrée des cavernes avec des quartiers de rochers, ou de murer les citernes; de sorte que plus tard, après le départ du légat, lorsqu'on fit des fouilles dans les montagnes, on trouva plus de huit cents cadavres de petits enfants étouffés dans leurs berceaux ou dans les bras de leurs mères, mortes comme eux par le feu et la faim.

« Les bourreaux firent si bien la besogne, que de six mille Vaudois qui peuplaient cette vallée fertile, il n'en resta pas six cents pour pleurer la mort de leurs frères. Tous les biens de ces malheureux furent partagés entre Jacques de Lapalu, l'archiprêtre de Crémone, et maître Jean Rabot; en outre, chacun d'eux reçut des marques de la munificence du souverain, et le légat obtint même du pape Innocent la dignité d'évêque, comme récompense de ce qu'il avait rempli ses intentions avec vigueur et énergie. »

Quoique occupée de persécutions contre les hérétiques, Sa Sainteté n'en poursuivait pas moins la guerre contre le roi de Naples; et pour venir plus facilement à bout de ses desseins, elle avait organisé une vaste conspiration dans les Etats de Ferdinand. Malheureusement pour le pape, un traître découvrit le complot; et tous les prélats napolitains qui avaient trempé dans la conjuration furent massacrés dans un festin auquel le prince les avait conviés. Ferdinand fit jeter les cadavres dans la mer pour cacher leur mort; et afin d'éviter une révolte du peuple, ses agents répandirent le bruit qu'ils étaient seulement prisonniers dans une forteresse. D'abord, sur la nouvelle de cette arrestation, le pape réclama

hautement au prince la mise en liberté des ecclésiastiques; et sur son refus de se soumettre à ses injonctions, il l'excommunia pour la deuxième fois; ensuite, lorsqu'il connut toute la vérité et qu'il fut assuré du massacre des évêques de sa faction, il ne garda plus de mesures dans ses violences: il appela sur la tête de l'usurpateur toutes les malédictions divines, il publia une croisade contre lui, et envoya supplier Charles VIII de hâter son passage en Italie, pour venir le venger de son implacable ennemi.

Comme le roi de France était déjà en guerre avec l'empereur Maximilien, et se trouvait ainsi dans l'impossibilité de disposer de ses troupes pour seconder les projets du saint siège, Innocent, qui dans toute autre circonstance aurait entretenu la division de ces princes, s'interposa entre les deux parties belligérantes et leur fit signer une suspension d'hostilités. D'un autre côté, le saint-père sollicita le secours des armes de Ferdinand et d'Isabelle; mais ce fut sans résultats favorables. Ces deux souverains prétextèrent que leurs guerres avec les Maures ne leur permettaient point d'affaiblir leurs armées. Innocent ne fut pas plus heureux dans la levée extraordinaire de décimes qu'il avait ordonnée en France; le parlement de Paris s'opposa courageusement à la perception de cet impôt, et représenta avec fermeté à Charles VIII, qu'il était odieux et impolitique de permettre que le clergé romain s'emparât de toutes les richesses du pays pour les exporter en Italie. Forcé fut au souverain d'écouter ces remontrances; l'argent n'alla pas à Rome, mais les peuples n'y gagnèrent rien; Charles fit continuer les levées des décimes et se les approprias, afin, disait-il ironiquement, de montrer sa déférence à messieurs du Parlement, qui ne voulaient pas que le numéraire sortit du royaume.

Les affaires du saint-père prenaient une assez mauvaise tournure, et il songeait déjà à se réconcilier avec le roi de Naples, lorsque survint un événement qui fit pencher la balance en sa faveur et augmenta considérablement son influence en Europe. Comme nous l'avons vu, après la mort de Mohammed II, ses deux fils Bajazet et Zizim s'étaient disputé le trône des kalifes et avaient fait couler des fleuves de sang; enfin Zizim avait été vaincu et forcé de se réfugier en Egypte, d'où il était passé à Rhodes et ensuite en France. Plus tard, le grand maître de Rhodes, vendu à la cour de Rome, lui persuada qu'il serait plus en sûreté en Italie que dans les Etats de Charles VIII, et il le détermina à se mettre sous la protection d'Innocent VIII.

Zizim vint en effet dans la ville apostolique, accompagné du grand prieur de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; il fut présenté à Sa Sainteté en consistoire public, où, suivant l'usage, le maître des cérémonies le fit avertir par l'interprète qu'il eût à donner le salut au pontife en lui baisant les pieds; ce que le prince musulman refusa de faire, jurant, par la barbe de Mohammed, qu'il ne toucherait point un aussi sale magot. Le drogman ne jugea pas prudent de traduire l'imprécation de Zizim; il annonça seulement que le jeune prince demandait à être dispensé du cérémonial avilissant du baisement des pieds. Innocent passa sur cette formalité, et sa joie d'avoir en son pouvoir le prince

musulman était si grande, qu'il lui promit tout ce qu'il demanda, et qu'il s'engagea même, par un serment solennel, sur toutes les carcasses des saints, à le rétablir sur le trône de Constantinople.

Innocent avait bien compris tout le parti qu'il pouvait tirer de son prisonnier; d'abord il s'en servit pour extorquer à Bajazet un tribut annuel, en le menaçant de soulever l'Occident en faveur de son frère, et il l'obligea à conclure un traité par lequel la sublime Porte était tenue de fournir des troupes au pape toutes les fois qu'elle en serait requise; ensuite il prit le prétexte d'une croisade contre les Turcs, pour arracher aux peuples de nouveaux subsides; et pendant que ses émissaires entamaient des négociations avec le sultan pour lui vendre la paix, il envoyait dans toutes les cours de l'Europe des légats chargés d'annoncer aux rois et aux Républiques la convocation d'un concile général à Rome, pour le jour de l'Annouciation de la Vierge de l'année 1489.

De toutes parts les ambassades affluèrent, et chaque royaume, chaque province, chaque ville un peu importante s'y trouva représentée par des députés ou par des évêques. On décréta dans ce synode que tous les chrétiens, selon leurs ressources en argent, en armes ou en denrées, seraient obligés de contribuer aux frais de la guerre contre les infidèles, et que le saint-père recevait l'autorisation de lever en toute liberté les annates, les décimes; de faire des collectes, de vendre des indulgences, des dispenses et des privilèges, autant qu'il le jugerait convenable dans les intérêts de la croisade. Innocent ne se fit pas faute d'user de l'autorisation du concile, et il récolta une si riche moisson en France, en Allemagne, en Espagne, dans la Hongrie, dans la Bohême, en Pologne et en Angleterre, qu'il fut obligé d'annexer plusieurs bâtimens aux chambres du trésor apostolique pour renfermer les tonnes d'or et d'argent envoyées par ses collecteurs. Jamais ses prédications pour les croisades n'avaient été si productives; et cela grâce à la présence du jeune prince Zizim à Rome, qui donnait une apparence de vérité aux projets du saint-père. Pour surcroît de bonheur, ses négociations en Orient avaient eu le même succès que ses prédications en Occident; et le sultan Bajazet, qui redoutait l'exécution des menaces d'Innocent, s'était déterminé à lui payer le tribut qu'il demandait; et pour preuve de son amitié, il lui envoyait de riches présents en or, en argent et en pierreries; il avait même eu soin de faire accompagner ses ambassadeurs par trente belles esclaves de Circassie que Sa Hautesse donnait généreusement au pape et aux cardinaux romains. Les ambassadeurs du sultan furent accueillis avec distinction par les officiers du saint-siège, qui vinrent à leur rencontre jusqu'à un mille hors des murs de la cité.

En outre de ce tribut et de ces magnifiques présents, Bajazet fit don au saint-père d'une somme de cent soixante mille écus d'or, pour le défrayer des dépenses qu'il était obligé de faire pour la table de Zizim. Quelques jours après, Sa Sainteté reçut une nouvelle ambassade du sultan d'Egypte, qui envoyait offrir à Innocent pour la rançon de Zizim quatre cent mille ducats, et l'abandon de la ville de Jérusalem, qu'il laissait en toute propriété aux chrétiens; de

plus, il prenait l'engagement solennel de remettre au pape toutes les conquêtes qu'il ferait sur Bajazet, même la ville de Constantinople.

L'intention du sultan était de mettre Zizim à la tête de ses troupes, et de détrôner le sultan, qui était son plus redoutable ennemi. Innocent accepta l'argent des Égyptiens, promit de renvoyer le jeune prince au Caire dès qu'il lui serait possible de le faire sans inconvénients, et les congédia.

Quoique ces négociations eussent été tenues secrètes, il en transpara néanmoins quelque chose. Le chef de l'ambassade turque apprit que Sa Sainteté avait promis de rendre la liberté à Zizim moyennant le paiement d'une énorme rançon, alors il résolut de renchérir sur les Égyptiens, et il offrit au pape six cent mille écus d'or pour qu'il lui permit d'empoisonner le frère du sultan.

Innocent VIII, disent les auteurs, était capable de commettre tous les forfaits pour de l'or; aussi se garda-t-il de repousser cette odieuse proposition. Il prit les six cent mille écus et donna la permission demandée, en exigeant cependant qu'on lui fit part des moyens qu'on emploierait pour mettre le projet à exécution. Il fut dit à Sa Sainteté qu'un officier de son palais, appelé Christophe Macrin, déjà gagné à la cause de Bajazet, avait promis de mêler du poison à l'eau que l'on servait sur la table du prince. « Innocent, dit Raynaldi, approuva tout; l'ambassadeur fit remettre le jour même du poison à l'assassin. Mais le saint-père, qui retirait des sommes considérables de l'existence de son prisonnier, n'avait nulle envie de s'en défaire. Dans la soirée, Christophe Macrin fut arrêté par les gardes du pape et immédiatement appliqué à la question. Le malheureux avoua son crime, et fut condamné à être déchiré avec des tenailles ar-

dentés, et à être écartelé en place publique. Après le supplice, ses membres furent cloués aux portes de la ville. Cette insigne fourberie, ajoute l'historien, rompit les négociations; et dès le lendemain les ambassadeurs s'embarquèrent pour Constantinople, publiant partout que le pape était un effronté voleur. »

De son côté, Innocent répandit le bruit que leur colère provenait de ce qu'il avait refusé l'alliance de Bajazet. Ses légats propagèrent cette opinion dans tous les royaumes, et ils s'en servirent pour activer la levée des décimes. Les soins et les peines que le saint-père se donnait pour grossir ses trésors n'absorbaient pas cependant toute son attention, et ne l'empêchaient point de poursuivre ses projets sur le royaume de Naples; ses nouvelles rentrées lui permirent au contraire de rassembler une armée formidable et de reprendre l'offensive. Dans cette extrémité, Ferdinand comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se soumettre au pape, et de lui abandonner les domaines que Sa Sainteté voulait ériger en principauté pour son bâtard. Le roi d'Aragon consentit à être le médiateur entre Ferdinand et le saint-siège; et la paix fut conclue à Rome au mois de février de l'année 1491.

Ainsi l'infâme Innocent triomphait de son ennemi, et l'ainé de ses bâtards était reconnu prince. Mais la justice divine avait marqué le terme de ses crimes, de ses attentats, et le 25 juillet 1491, il mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie. Étienne Infessura prétend que le saint-père, dans cette dernière maladie, essaya de ranimer les sources de la vie au moyen d'un affreux breuvage composé, par un médecin juif, avec le sang de trois jeunes garçons de dix ans qu'on avait égorgés à cet effet; Onuphre et Ciaconius rapportent le même fait, qu'ils placent à une époque antérieure





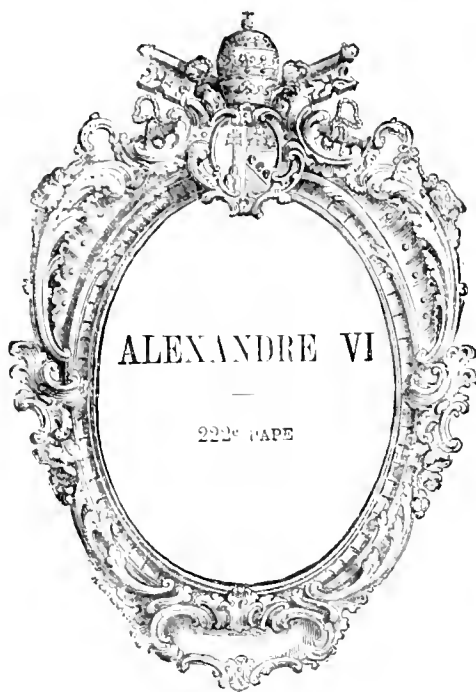
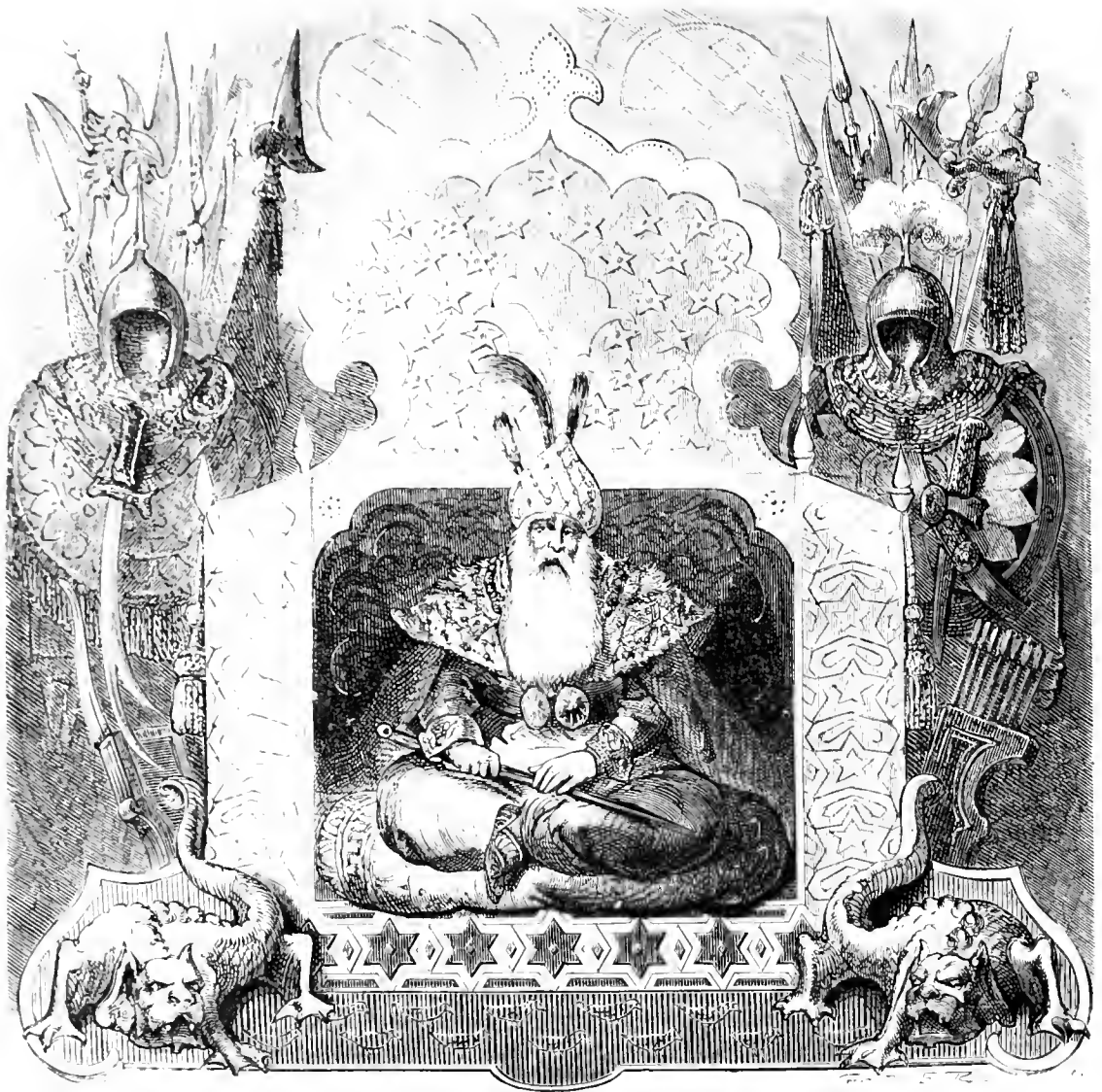


Tableau des saturnales de la cour romaine. — Histoire du cardinal Borgia. — Sa vie d'étudiant, d'avocat et de militaire. — Ses débauches avec une dame espagnole et ses deux filles. — Il continue ses relations scandaleuses avec Rosa Vanozza, la plus jeune des filles de sa maîtresse. — Roderic Borgia est rappelé à Rome par Calixte III, son oncle. — Il établit Rosa Vanozza à Venise avec ses cinq enfants. — Hypocrisie du cardinal Roderic Borgia. — Ses lettres à sa maîtresse. — Rosa Vanozza vient à Rome. — Immoralité des cardinaux. — Borgia achète la papauté. — Fêtes magnifiques de son couronnement. — Le pontife jette le masque et montre au grand jour ses horribles vices. — Il accumule les dignités et les richesses sur la tête de ses bâtards. — Ses luttes contre les petits princes d'Italie. — Il oblige le roi de Naples à donner sa fille en mariage à l'un de ses fils, Guifry Borgia. — Il lève encore des dévotionnaires, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. — Partage des Indes orientales et occidentales entre les Espagnols et les Portugais. — Horribles incestes entre le saint-père, sa fille Lucrèce Borgia et ses deux frères François et César Borgia. — Mme Lucrèce épouse Jean Sforza, seigneur de Pesaro. — Sa Sainteté préside au coucher des deux époux, et à la consommation du mariage. — Histoire de Giulia la belle, l'une des concubines du saint-père. — Orgies et débauches de la famille pontificale. — Lucrèce préside en costume de bacchante le conseil des cardinaux et s'assoit sur la chaire de saint Pierre. — Singulières délibérations agitées dans cette assemblée. — Divertissements de Mme Lucrèce; histoire des étillons et des juments. — Bajazet offre à Sa Sainteté une somme énorme pour empoisonner son trône. — Charles VIII propose une forte rançon au pape pour lui céder Zizim. — Sa Sainteté trouve le moyen de gagner son argent des deux côtés; elle livre le prince musulman au roi de France, reçoit la rançon promise, et huit jours après Zizim meurt empoisonné. — César Borgia cardinal. — Son caractère odieux. — Trahison du pape envers Charles VIII. — Simone, vols, meurtres et empoisonnements commis par le pontife et par ses fils. — François Borgia est nommé prince de Bénévent. — Son frère César l'assassine par jalousie. — Alexandre VI reporte son évêché abbatial sur César, et lui accorde l'autorisation de quitter l'état ecclésiastique. — Une chaise à O-me. — César gouverne l'Église. — Sa cruauté. — Il s'exerce à tuer des hommes par tous les temps. — Assassinat de l'archevêque de Cosaça. — Alexandre VI veut faire jeter par les fenêtres du Vatican des ambassadeurs qui viennent lui faire des remontrances. — Histoire de Jérôme savonarole. — César Borgia à la cour de France. — Il envoie à son père trois beaux enfants pour lui servir de mignons. — La foudre tombe dans la chambre du pape. — Perfides, trahisons et crimes de César Borgia. — Voyage scandaleux de la famille pontificale. — Le pape dote les bâtards fruités de ses incestes avec sa fille. — Troisième mariage de Lucrèce. — Orges qui eurent lieu à cette occasion. — Cinquante courtisanes sont amenées dans une salle du Vatican, et se livrent à d'horribles scènes de luxure avec les cardinaux, en présence du pape et de sa fille. — Sa Sainteté autorise par une bulle Pierre Menozze à prendre pour Gynimède son propre fils. — Alexandre et César Borgia forment le projet d'empoisonner deux riches cardinaux pour hériter de leurs biens. — Ils sont pris dans leur propre piège et s'empoisonnent eux-mêmes. — Mort de l'infamé Alexandre VI.

Nous sommes arrivés à une époque de l'histoire des pontifes romains qui peut être considérée comme celle où les lumières commencent à remplacer l'ignorance sur le siège de saint Pierre; et nous devons dire aussi que cette époque est celle où la corruption du clergé parvient à un degré qu'elle n'avait pas encore atteint. Avant le règne d'Alexandre VI, les chefs de l'Église négligeaient déjà le soin de leur trou-

peau; mais depuis ce pape, nous les verrons abandonner tout à fait les discussions religieuses pour se jeter dans les luttes politiques, et pour s'occuper de stratégie, de finances, d'organisation d'armées, de fortifications et d'autres sciences mondaines, qui seules pouvaient les maintenir sur la chaire déshonorée de saint Pierre. Pour eux, il n'existe qu'un Dieu, c'est l'or! son culte, c'est la débauche



Le sultan Bajazet

et le meurtre ! Ils n'ont plus ni croyances ni religion : peu leur importe que les peuples croient à la Bible, à l'Évangile ou au Koran : ils les dépouillent tous, qu'ils soient juifs, chrétiens ou turcs ; ce n'est plus par fanatisme qu'ils condamnent les hérétiques au bûcher, mais par avarice ; ils massacrent indifféremment les riches dont ils convoitent la fortune, et les citoyens pauvres dont ils redoutent l'énergie.

Enfin nous entrons dans une époque où la théocratie parvient à son apogée de puissance, et où, bien loin de cacher dans l'ombre ses pertidies, sa corruption et ses cruautés, elle les étale au grand jour et s'en fait, en quelque sorte, des titres de gloire.

Sans contredit, le pape qui a le mieux compris cette nouvelle phase du pontificat, c'est le successeur d'Innocent VIII, l'exécrable Roderic Borgia.

Il descendait par sa mère de la maison espagnole des Borgia, qui avait déjà occupé le trône apostolique

en la personne de Calixte III. Quelques auteurs prétendent qu'il devait le jour à un commerce incestueux entre le saint-père et sa sœur Joanna, qui était mariée à un certain Godofroi Lenzuolo de Valence ; et que Sa Sainteté voulant lui léguer son nom, obligea son beau-frère à quitter le nom de sa famille pour celui de Borgia.

Dès son enfance, Roderic fut entouré de soins assidus et placé sous des maîtres habiles, qui développèrent son intelligence et en firent un avocat remarquable. Malheureusement, devenu homme, il prit une direction tout à fait opposée au bien, et employa son admirable talent à défendre les causes immorales et scandaleuses. Bientôt même sa profession lui devint insupportable, parce qu'elle l'obligeait à une certaine retenue dans ses mœurs ; et il se jeta dans la carrière des armes, en se faisant nommer officier d'une compagnie franche, afin de pouvoir



Lucas Borgia, fille du pape Sixte V.

se livrer plus facilement à ses goûts de débauches. On suppose que ce fut à ce moment qu'il contracta des liaisons intimes avec une dame espagnole d'une remarquable beauté, qui était restée veuve avec deux filles. Roderic, après avoir séduit la mère, viola les enfants et les mita à d'horribles voluptés; puis, comme sa maîtresse vint à mourir, il se débarrassa de l'aînée de ses filles en la mettant dans un couvent, et garda auprès de lui la plus belle et la plus jeune, qu'on nommait Rosa Vanozza. Il en eut cinq enfants, François, César, Lucrèce, Guilfry, et un autre dont aucun historien ne parle, peut-être parce qu'il mourut fort jeune.

Roderic scandalisait l'Espagne par ses débauches depuis près de sept ans, lorsqu'il apprit l'élévation de son oncle Calixte au trône de saint Pierre; entrevoyant aussitôt l'immense fortune que cet événement lui promettait, il se hâta d'envoyer à celui qu'il savait être son véritable père, une lettre de félicitations, dans laquelle il priait Sa Sainteté de lui conserver ses bontés affectueuses. Calixte répondit à son neveu qu'il eût à se rendre immédiatement à Rome, où l'attendait un poste important dans le gouvernement de l'Église; et dans son message, il lui adressa un bref qui l'investissait d'un bénéfice de douze mille écus de revenu annuel. Cette somme, ajoutée aux trente mille ducats de rente qui provenaient de ses biens de famille, lui permettait de tenir une maison de prince; aussi n'hésita-t-il point à obéir aux ordres de son oncle; mais comme il ne voulait pas se séparer entièrement de sa chère Vanozza ni de ses enfants, et que cependant il comprenait la nécessité de cacher ses intrigues pour le nouveau rôle qu'il voulait jouer, il se détermina à les envoyer à Venise, où il espérait pouvoir les visiter quelquefois sans exciter les soupçons.

Il partit seul pour Rome, s'installa dans un magnifique palais, et devint l'un des courtisans les plus assidus du saint-père; ce qui donna lieu aux bruits les plus étranges sur la nature de leurs relations. Néanmoins la rigidité de mœurs qu'il affichait, et le masque d'hypocrisie dont il savait se couvrir, en imposèrent à la masse; et il acquit même la réputation d'un saint personnage, en dépit de ses ennemis ou plutôt de ceux qui l'avaient deviné. Roderic Borgia était doué d'une éloquence si entraînante, et il exposait ses doctrines avec tant d'art et d'habileté, qu'il captait les esprits qui lui étaient le plus opposés; aussi n'avait-il pas eu une grande difficulté à se rendre maître des volontés de Calixte. Tout en cachant ses projets ambitieux sous les apparences de l'humilité, il s'était fait nommer archevêque de Valence, vice-chancelier de l'Église, et enfin cardinal, c'est-à-dire « saint-Nicolas » in carcere Tulliano, » avec une pension de vingt-huit mille écus d'or; ce qui, avec les honneurs de sa métropole et de son titre de vice-chancelier, rendait sa fortune l'une des plus considérables de Rome.

A partir de ce moment, Roderic, l'étudiant débauché de Vanozza, favorait des voleurs et des assassins, le socrate plaqué et incendiaire, l'amant incestueux de Rosa Vanozza, songea sérieusement à se frayer un chemin au trône apostolique. Dès lors, il affecta le genre de vie d'un véritable anachorète; il

ne parut plus en public que les mains en croix sur la poitrine, le regard fixé vers la terre; ses paroles devinrent onctueuses et traînantes; il visita les églises, les hôpitaux et les demeures du pauvre, répandant partout d'abondantes aumônes, et publiant qu'à sa mort les malheureux seraient ses héritiers; enfin il montra un si profond mépris des richesses et un amour si grand pour la religion et la morale, que le peuple romain, habitué depuis tant de siècles à être trompé par les prêtres, se laissa prendre à ses dehors hypocrites, et le proclama un Salomon pour la sagesse, un Job pour la patience, et un Moïse pour la publication de la loi de Dieu.

Dans les occupations de sa charge, il se montrait infatigable au travail; jamais il ne manquait aux consistoires ni aux audiences; il se conformait toujours aux sentiments des autres, et cherchait tous les moyens de faire ressortir leurs qualités. Tour à tour grave, léger, sérieux et badin, il faisait le charme des réunions du Vatican, et se créait des partisans parmi les cardinaux, les ambassadeurs et les seigneurs italiens qui fréquentaient la cour du saint-père. Jamais homme ne sut mieux que Roderic cacher ses passions sous un masque impassible, et ne montra plus que lui de la constance et de la ténacité dans ses projets.

Pendant qu'il se jouait habilement de la crédulité des hommes, il entretenait avec sa maîtresse une correspondance qui est parvenue jusqu'à nous, et où lui-même donne les motifs de la comédie qu'il représentait à Rome: « Rosa, ma bien-aimée, imite mon exemple, demeure chaste jusqu'au jour où il me sera possible de venir te retrouver pour confondre notre amour dans des voluptés infinies. Jusque-là, qu'aucune bouche ne profane tes charmes, qu'aucune main ne soulève ces voiles qui cachent mon souverain bien; encore un peu de patience, et celui qu'on nomme mon oncle me laissera pour héritage la chaire de saint Pierre. En attendant, prends un soin extrême de l'éducation de nos enfants, car ils sont destinés à gouverner les peuples et les rois. »

Malgré la profondeur du jugement de Roderic Borgia, ses prévisions ne se réalisèrent pas à la mort de Calixte; sa jeunesse, et peut-être même la rigidité qu'il avait affectée dans ses mœurs, empêchèrent les suffrages de se porter sur lui; et Pie II obtint la tiare. Pendant ce pontificat, il n'exerça aucune influence sur le gouvernement de l'Église; il s'appliqua seulement à faire fructifier les immenses richesses que son oncle avait laissées et dont il s'était emparé.

Pie II mourut; Paul II lui succéda; Sixte IV vint ensuite. Sous ce dernier règne, Roderic acheta la riche abbaye de Subiaco et la légation d'Aragon et de Castille. Mais il était à bout de ses efforts, et ne pouvant souffrir plus longtemps la contrainte qu'il s'était imposée, il reprit son train de vie de capitaine aventurier, et commit tant de meurtres et de viols, qu'il se fit chasser d'Espagne par Henri le Faible, roi de Castille.

A son retour à Rome, le cardinal Roderic Borgia, qui n'avait plus rien à ménager, fit venir près de lui Rosa Vanozza et ses cinq enfants. Seulement, pour sauver les apparences, il leur donna un palais dans un quartier reculé, et sa maîtresse prit le titre de comtesse Ferdinand de Castille, du nom de son in-

tendant, qui passait pour être son mari. Chaque soir, sous prétexte de visiter le gentilhomme son compatriote, le cardinal se dirigeait vers la demeure de sa concubine, où il passait, dit-on, les nuits entières dans des orgies avec la Vanozza, et, honte éternelle ! avec Lucrèce, sa fille, et avec ses fils Francesco et César Borgia !

Sixte IV mourut ; Innocent VIII lui succéda sans que Roderic Borgia eût rien changé à son infâme conduite ; et il est vrai que ses débauches passaient inaperçues au milieu des saturnales de la cour pontificale. Rome était devenue un immense lupanar, au sein duquel s'agitaient cinquante mille prostituées ; les rues et les carrefours étaient peuplés de filous et d'assassins, les routes étaient infestées de bandits ; si bien qu'à la mort d'Innocent, lorsque les cardinaux voulurent se réunir en conclave, ils furent obligés préalablement de placer des soldats dans leurs palais, et de pointer des canons aux avenues, pour préserver du pillage leurs somptueuses demeures. Dès que le conclave fut formé, on garnit de troupes à pied et à cheval les rues des faubourgs qui avoisinaient le Vatican, et on ferma toutes les issues avec des poutres énormes.

Ces précautions prises, on procéda à l'élection du pape ; d'abord on proposa comme candidat l'évêque de Pampelune ; mais Roderic, qui avait déjà acheté les suffrages de plusieurs cardinaux, fit traîner les choses en longueur, et s'arrangea de manière à s'assurer la majorité des suffrages. Il donna aux uns des palais, aux autres des châteaux, des terres et de l'argent ; le cardinal Orsino lui vendit sa voix pour les châteaux de Monticelli et de Sariani ; Ascagne Sforce exigea la vice-chancellerie de l'Église ; le cardinal Colonna demanda pour son vote la riche abbaye de Saint-Benoît, ainsi que tous les domaines et le droit du patronage pour lui et sa famille à perpétuité ; le cardinal de Saint-Ange réclama l'évêché de Porto et la tour qui en dépendait, avec une cave pleine de vin ; le cardinal de Parme se fit donner la ville de Népi ; Savelli reçut le gouvernement de Citta-Castellana et de l'église de Sainte-Marie Majeure ; un moine de Venise, qui venait de parvenir au cardinalat, lui vendit son vote cinq mille ducats d'or, et la promesse de passer une nuit avec Lucrèce, fille de Borgia, ce à quoi il consentit ! Roderic ayant ainsi acheté tout le sacré collège, fut proclamé souverain pontife, sous le nom d'Alexandre VI.

« Enfin, s'écria-t-il, je suis donc pape ! le vicair de Christ sur la terre !

— Oui, saint-père, répondit Sforce ; vous l'êtes très-canoniquement, et nous espérons par votre élection avoir donné le repos à l'Église et la joie à la chrétienté, parce que vous avez été choisi par l'Esprit saint, comme le plus digne de tous nos frères. »

Roderic répliqua : « Quoi que le fardeau dont nous sommes chargé soit accablant, nous espérons que Dieu nous accordera, comme à saint Pierre, la force de le soutenir glorieusement. Nous ne doutons pas non plus de l'appui que nous trouverons dans le concours de vos lumières et surtout dans votre obéissance, qui sera telle, nous l'espérons, que nous n'aurons jamais à vous rappeler que le troupeau du Christ doit avoir une soumission aveugle, une obéissance passive, pour le prince des apôtres. »

Ensuite il se revêtit des ornements pontificaux, et se saisit de la tiare avec tant d'empressement, que le cardinal de Médicis, qui suivait de l'œil les mouvements de Roderic, ne put s'empêcher de dire à Lorenzo :

« Je crains bien, mon frère, que nous ne nous soyons livrés au loup le plus vorace qui soit au monde ; et sans aucun doute il nous dévorera, si nous ne prévenons ses morsures par une prompte fuite. »

Dès que les cérémonies de l'intronisation et de la chaise percée eurent été accomplies, le nouveau pontife donna sa bénédiction au clergé et entra triomphalement au palais. Sur son passage, toutes les rues avaient été tapissées de riches tentures et couvertes de fleurs ; les places publiques avaient été pavoisées de drapeaux, et la foule stupide faisait retentir l'air de ses acclamations.

Dans les différentes cours d'Europe, on partagea l'engouement des Romains, et tous les princes chrétiens envoyèrent des ambassades solennelles au pape pour le complimenter sur son exaltation.

Ferdinand, roi de Naples, fut le seul qui pressentit les infamies de ce règne, et qui s'abstint d'aucun acte de déférence envers Alexandre VI. Il avait malheureusement prévu ce qui devait arriver ; car Roderic Borgia, devenu pape, ne mit plus de frein à ses passions ; il foula aux pieds toutes les lois divines et humaines ; il dévoila le mystère de ses monstrueuses amours ; il installa audacieusement dans le Vatican sa maîtresse, sa fille Lucrèce et ses autres enfants ; enfin il se montra tel qu'il était, avare, fourbe, implacable, débauché, cruel ou plutôt féroce ; car Paul Langius affirme qu'il transforma Rome en abattoir. Qu'avait-il à redouter ? Ne venait-il pas d'être proclamé Père suprême des fidèles, roi des rois, vicair de Dieu sur la terre, pontife infailible !...

Ce qui dominait dans l'esprit d'Alexandre VI, c'était une ambition démesurée pour l'élevation de ses bâtards. A peine assis sur le trône apostolique, il les combla d'honneurs et de richesses ; Francesco, l'aîné de ses enfants, fut créé duc de Candie et prince de Bénévent ; il nomma cardinal et archevêque de Valence en Espagne, César, son second fils, qui était après Lucrèce l'objet de sa plus tendre sollicitude, et dont les caresses infâmes avaient le pouvoir de faire tressaillir le cœur gangrené du vieux pape. Mais ces distributions de titres et de dignités n'étaient pour Sa Sainteté que les préliminaires d'un immense projet qu'il avait conçu. Son ambition convoitait pour ses bâtards la souveraineté de Naples, de Venise, de Florence, de l'Italie entière ; aussi ne rêvait-il que victoires et conquêtes, et cette pensée l'avait déterminé à prendre le nom d'Alexandre, qui lui rappelait le plus grand conquérant de l'antiquité.

L'Italie, cette magnifique contrée si bien partagée du ciel, quoique dégénérée et déchue de son antique splendeur, était encore le but constant de la convoitise de tous les souverains de l'Europe, qui y multipliaient des troubles sans fin et des divisions intestines. Il est vrai que la situation du pays se prêtait merveilleusement à prolonger les luttes incessantes et les guerres civiles qui surgissaient de tous les côtés au moindre froissement d'amour-propre entre les petits princes ou les Républiques italiennes.

Du besoin de maintenir l'indépendance respective



de chaque Etat, il était résulté une politique raffinée qui enlaçait l'Italie et faisait plier les peuples sous un joug insupportable. Venise se distinguait entre toutes les villes par son gouvernement oligarchique, mêlé de nobles et de commerçants : son conseil des dix avait poussé si loin l'art de tromper les peuples, et de faire servir les hommes à la satisfaction et au bien-être d'une caste privilégiée, que depuis, n'ayant personne ne peut dire les avoir surpassés, dans l'art de dupier les hommes; et pour caractériser cette époque, il suffit de dire qu'elle vit fleurir Machiavel, cet abominable précepteur des tyrans.

La Sérénissime République de Venise avait, comme le saint-père, des vues ambitieuses, des projets à réaliser; ses regards se tournaient sans cesse vers la Romagne, dont elle possédait déjà une grande partie, et vers le duché de Milan, tref de l'empire, gouverné alors par le faible Jean Galéas, sous la tutelle de son oncle, l'ambitieux Louis Sforce; elle songeait à lui enlever les Etats de Parme, de Plaisance et celui de Gênes, placés sous la dépendance des Milanais, et même, quoique sans l'avouer, elle prévoyait le moment où la République de Florence, fatiguée d'être aux Médicis, viendrait se réunir à Venise. D'autre part, le royaume de Naples, qui seul, par son importance, eût pu exercer une salutaire influence sur les autres Etats, se trouvait dans la position la plus critique, par suite de la haine nationale dont son roi était l'objet. Ainsi, de tous les côtés l'Italie menaçait ruines, et Venise, la souveraine de l'Adriatique, espérait bientôt orner son diadème des fleurs des autres couronnes. Rome même ne lui portait pas ombrage, et elle regardait tranquillement s'agiter dans la ville pontificale les successeurs de l'Apôtre et leurs processions de mignons, de bâtards et de courtisanes.

Cependant la papauté devait apprendre aux Vénitiens, si orgueilleux de leur grandeur, que Dieu se joue des combinaisons des hommes; et ce qui semblait devoir amener infailliblement la ruine des papes, ce double caractère de roi et de prêtre qu'ils avaient réuni en leurs personnes, devint entre les mains d'Alexandre VI un levier puissant dont il se servit pour abattre l'édifice formidable de cette République.

Peu à peu, Rodolphe Borghia, sans avoir même besoin de recourir aux armes temporelles ni aux foudres spirituelles, et par le seul fait de sa marche prudente et machiavolique, triompha de Venise et rétablit la prépondérance du saint-siège en Italie. On doit convenir pourtant qu'il eut fort à faire; car le long séjour des papes dans Avignon, les tentatives multipliées de révolte du peuple romain, les concessions obtenues par les barons-vicaires du saint-siège, soit des empereurs, soit des pontifes, avaient considérablement diminué les domaines de l'Eglise et les revenus du trésor apostolique. Alexandre appliqua d'abord tous ses soins à rétablir l'intégrité des Etats pontificaux, et il y parvint avec une administration ferme et active. Ensuite il songea à renverser l'autorité des peuples princes ses voisins, parmi lesquels on distinguait les Bentivogli de Bologne; les Malatesta de Rimini; les Manfredi de Faenza; les Colonna d'Ostie; les Montefelti d'Urbain; enfin les Vitelli, les Savelli et plusieurs encore qui possédaient de riches provinces.

Toutefois, avant de commencer la lutte contre toutes ces familles, le pape voulut se créer des appuis redoutables en contractant des alliances avec des princes puissants. Il s'adressa d'abord à Ferdinand, souverain de Naples, et profitant de la terreur que lui inspiraient les armements du roi de France, qui se préparait à envahir son royaume, il lui fit offrir le secours d'une armée, sous la condition que son fils Alphonse, duc de Calabre, donnerait sa fille en mariage au plus jeune des bâtards du saint-père, avec un domaine dans le royaume de Naples. Sa proposition ayant été repoussée en termes insultants, Alexandre tourna ses vues d'un autre côté, et forma une ligne défensive avec le tuteur de Jean Galéas, duc de Milan, et la Sérénissime République. C'était une affaire difficile à conclure qu'une alliance entre Rome et Venise; cependant, grâce à l'habileté des négociations d'Alexandre, les résistances furent vaincues, et le traité fut signé entre la République, la cour de Rome et le duché de Milan.

Alphonse de Calabre et Pierre de Médicis, effrayés des conséquences d'une ligne qui menaçait l'existence politique des autres Etats, cherchèrent à la détruire; dans ce but, ils accueillirent avec joie les propositions de Fabricio Colonna, de Prosper, son frère, et du cardinal de Saint-Pierre aux Liens, ennemis déclarés du pontife, qui s'engageaient à livrer Rome, à l'aide du parti des Guelfes et de la faction des Ursins, si l'armée d'Alphonse pouvait dans trois jours se présenter sous les murs de la ville sainte.

Le vieux roi Ferdinand, dans sa prudente prévision, s'était prononcé contre ce projet, et voulait même faire la paix avec Alexandre à quelque prix que ce fût; malheureusement la mort vint le surprendre au moment où il renouait des négociations avec le pape. Sans aucun doute, Sa Sainteté se fût montrée très-peu exigeante pour un nouveau traité, puisque déjà les intérêts opposés des parties contractantes avaient amené de graves discussions entre la cour de Rome et les Vénitiens. Plus tard, lorsque le nouveau roi de Naples eut été informé que la France était entrée dans la ligne, il voulut réparer la faute qu'il avait faite, et reprit les négociations commencées par Ferdinand avec la cour de Rome; seulement les conditions n'étaient plus les mêmes; et son orgueil, qui précédemment s'était révolté à l'idée de donner la main de donna Sancia, sa fille, au jeune Guifry Borghia, fut obligé de se plier aux exigences de sa position, et il envoya offrir au saint-père de consentir au mariage projeté, de donner aux jeunes époux la principauté de Squillace et le comté de Cariati, de faire à César une riche dotation en bénéfices, et à François, duc de Candie, une pension de cinq mille ducats, avec l'expectative d'occuper une des premières charges du royaume et de prendre le commandement des armées. Ces offres du roi furent acceptées par Sa Sainteté, qui demanda préalablement dix mille ducats, dont elle avait le plus pressant besoin.

Des fêtes et des réjouissances publiques eurent lieu à Rome à l'occasion du mariage de Guifry Borghia; et le saint-père déploya une telle magnificence en cette circonstance, qu'il mit entièrement à sec le trésor de l'Eglise. Alors il eut recours aux expédients





qu'emploient d'ordinaire les papes et les rois pour remplir leurs coffres, il augmenta les impôts et pressura les malheureux peuples; ensuite il essaya d'une nouvelle publication de croisade; et ce qui paraît incroyable, c'est qu'après avoir été volés pendant quarante années par les papes, sous le prétexte de guerres contre les Turcs, qui n'avaient jamais d'exécution, les chrétiens stupides apportèrent encore des sommes énormes au Vatican, et vinrent alimenter le luxe fastueux des bâtards d'Alexandre et de sa chère Lucrece.

Ce fut à cette époque, dans l'année 1492, qu'eut lieu un événement extraordinaire, la découverte d'un nouveau continent par le célèbre Christophe Colomb; et presque en même temps le Portugais Vasco de Gama, continuant les découvertes de Henri le Navigateur, de Covellas et de Barthélemy Diaz, doublait le cap de Bonne-Espérance, touchait aux Indes par le canal Mozambique, et changeait entièrement la marche et la forme du commerce du monde.

Les Portugais avaient suivi de près les Espagnols sur le continent découvert par Colomb, et leur disputaient cette riche proie les armes à la main. Cependant, comme l'intérêt leur faisait une loi de ne point donner trop d'éclat à leurs querelles, le roi de Portugal Jean II et Ferdinand V le Catholique convinrent de s'en rapporter au jugement du pape pour établir les limites de leurs nouveaux empires.

Alexandre VI consentit à être le médiateur de la paix entre les deux parties; il traça une ligne qui passait par les îles des Açores en joignant les deux pôles; et il décréta, en vertu de son omnipotence universelle, que tous les pays qui seraient en deçà de cette ligne, c'est-à-dire les Indes occidentales ou l'Amérique, appartiendraient au roi d'Espagne, et ceux qui seraient au delà, c'est-à-dire les Indes orientales et les côtes d'Afrique, appartiendraient au roi de Portugal. Sa Sainteté ne mettait d'autre condition à ce magnifique don que le paiement immédiat d'une forte somme d'argent, et l'engagement pour les Espagnols et pour les Portugais de convertir, de gré ou de force, les habitants au christianisme. Soixante ans après la publication de cette bulle les exécrables missionnaires espagnols avaient égorgé quinze millions de victimes dans le Nouveau-Monde pour obéir au pape!

Dès qu'Alexandre eut réparé les pertes de son trésor avec les produits de la croisade, il s'occupa de faire conclure le mariage de sa fille avec Jean Sforce, seigneur de Pesaro; et comme elle avait été fiancée dès son enfance avec un gentilhomme aragonais, il la releva de ses serments, en vertu de son pouvoir apostolique, qui lui permettait de délier comme de lier.

Pour ce mariage il y eut des fêtes et des orgies dignes de madame Lucrece, dit Etienne Infessura. Le soir, Sa Sainteté, le cardinal Borgia, le duc de Candie, quelques courtisans et plusieurs nobles dames firent un souper où parurent des histrions et des danseuses qui représentèrent des comédies obscènes, à la grande joie des convives.

« Sur le matin, Alexandre VI conduisit les jeunes époux dans la chambre nuptiale, au milieu de laquelle avait été élevé un lit soyeux sans courtines. Là, ajoute l'historien, il se passa des choses tellement ré-

voltantes, qu'on ne peut les traduire en aucune langue. Le saint-père remplit les fonctions de matrone auprès de sa fille; Lucrece, cette Messaline qui, avant même d'être femme, avait été initiée aux plus horribles débauches par son père et par ses frères, joua l'innocence pour prolonger les obscénités de cette comédie, et le mariage se consumma en présence de la famille pontificale!!! »

Alexandre avait consenti à marier sa fille parce qu'il était alors dominé par une nouvelle passion pour une jeune fille nommée Giulia la Belle, sœur d'Alexandre Farnèse, que ce misérable lui avait prostituée pour acheter le pardon d'un crime de faux. Plus tard, Farnèse obtint le chapeau de cardinal; et nous le verrons occuper à son tour la chaire de l'Apôtre, sous le nom de Paul III. Telle est l'origine de la grande fortune des Farnèse, avec lesquels s'allièrent les premières familles souveraines de l'Europe.

Après son mariage, madame Lucrece refusa de suivre le seigneur de Pesaro dans sa principauté, et habita comme par le passé le palais du Vatican. « Elle ne quitta plus la chambre du saint-père, tant de jour que de nuit, » ajoute Burchard, le maître des cérémonies d'Alexandre, qui enregistrait naïvement, heure par heure, historien fidèle, tout ce qui se faisait à la cour pontificale.

Alexandre VI accordait à sa fille chérie non-seulement toutes les grâces qu'elle demandait, mais encore il lui avait donné la surintendance du gouvernement de l'Eglise. C'était Lucrece qui assistait à l'ouverture des lettres, à l'expédition des affaires; c'était elle qui convoquait le sacré collège; et souvent, à la suite d'une orgie, elle présidait le conseil des cardinaux en costume de baccante, la gorge nue, le corps à peine couvert d'un vêtement de mousseline. Dans cet état, elle mettait en délibération des sujets de luxure, et n'avait pas honte de donner et de recevoir devant eux des caresses tellement impudiques, que Burchard lui-même, habitué à voir tant de choses, s'écrie en rapportant ce fait : « Horreur! ignominie! scandale!!! »

Dans un autre passage de son journal il raconte le trait suivant : « Aujourd'hui, le saint-père, pour réjouir madame Lucrece, a fait conduire dans la petite cour du palais, près de la porte d'entrée, plusieurs juments chargées de ramées, et il a été donné ordre qu'on lâchât après elles des étalons de ses écuries, libres de tous freins et licols. Ceux-ci se sont mis sur les juments en hennissant d'une manière épouvantable, et après une lutte terrible à coups de dents et à coups de pieds, les malheureuses juments ont été terrassées et saillies aux applaudissements de madame Lucrece et du saint-père, qui contemplaient ce spectacle de la fenêtre d'une chambre à coucher, placée au-dessus de la porte du palais. Après quoi le pape et sa fille se sont retirés dans l'intérieur de l'appartement, et sont restés enfermés une heure!... » Burchard n'ajoute aucune réflexion à la suite de ce récit, et nous suivrons son exemple.

Bientôt après arrivèrent à Rome des ambassadeurs musulmans chargés par le sultan Bajazet de faire au saint-père des ouvertures relativement à un projet d'empoisonnement sur le prince Zizim. La lettre de l'empereur ottoman était ainsi conçue :

« Le sultan Bajazet, par la grâce de Dieu, très-grand roi et kalife des deux continents d'Asie et d'Europe, à l'excellent seigneur Alexandre, père de tous les chrétiens par la Providence, et très digne pontife de l'Église romaine, révérence, bienveillance et sincérité.

« Jusqu'à ce jour, seigneur, j'ai très-exactement payé à Votre Sainteté quarante mille ducats chaque année pour la pension de mon frère Zizim : mais comme il m'a été dit qu'Innocent VIII, votre prédécesseur, en même temps qu'il recevait de moi des sommes considérables pour garder ce prince ambitieux, écoutait encore les propositions du sultan d'Égypte, et acceptait son argent pour rendre Zizim à la liberté, je dois craindre qu'un jour votre successeur ne fournisse des troupes à mon frère pour me disputer le trône.

« Vos envoyés ont parfaitement compris le sujet de mes appréhensions, et m'ont conseillé de m'adresser directement à vous pour rendre à mon esprit la tranquillité dont il a si grand besoin, et pour faire disparaître la cause de mes alarmes. Ils m'ont fait espérer même que vous écouteriez mes propositions d'une oreille favorable.

« Or donc, je m'engage à donner trois cent mille ducats, plusieurs villes et la tunique de Jésus-Christ, si Votre Sainteté veut ôter le sultan Zizim de ce monde, de la manière qu'elle jugera le plus convenable. Elle rendrait ainsi un service signalé à son prisonnier lui-même, car, selon le prophète, il doit préférer la mort à la servitude; et vous, très-illustre seigneur, ne commettriez pas de crime selon votre religion, puisqu'il est ordonné aux chrétiens d'exterminer les hérétiques et les infidèles. »

Il ne nous reste aucun document authentique sur la réponse que fit le pontife; seulement, Comines prétend qu'il accepta les offres du kalife; et ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est qu'on eut connaissance un peu plus tard d'un traité secret conclu entre les cours de Rome et de Constantinople, par lequel Bajazet s'engageait à fournir au saint-siège six mille cavaliers de vieilles troupes et autant de fantassins pour combattre les Français, qui se préparaient à envahir le royaume de Naples.

Charles VIII, en effet, ne tarda pas à faire son entrée en Italie, à la tête d'une armée de trente mille hommes, soutenue par une artillerie de cent quarante pièces de campagne; et ses progrès furent si rapides, qu'il avait déjà conquis la Lombardie avant qu'Alexandre eût pu songer aux moyens de lui résister. Dans cette extrémité, le saint-père voulut employer la voie des négociations; et il adressa des ambassadeurs au roi de France pour lui enjoindre de suspendre sa marche. Charles VIII passa outre, sans s'inquiéter de la défense du pape, et continua sa route vers Rome, où l'avaient déjà précédé des députés chargés de le prier à Sa Sainteté l'investiture du royaume de Naples pour leur maître.

Non-seulement Alexandre avait répondu que jamais il n'accéderait à leur proposition, et qu'il s'opposerait de toutes ses forces au passage des Français dans ses États, mais encore, lorsque le chef de l'ambassade voulut lui représenter que Charles était allié de l'empereur Maximilien, il dépendait de sa volonté

de lui enlever la tiare, soit par la force des armes, soit en le faisant juger par un concile, comme pape simoniaque, adultère, incestueux, voleur et meurtrier, Alexandre ne voulut faire aucune concession, et s'emporta même en termes injurieux contre Charles VIII, en présence du ministre du roi de Naples, de Lopez, son dataire, et du prince d'Anhalt, délégué de l'empire. Il eut l'audace d'accuser le roi de France d'avoir formé le projet ambitieux de placer sur son front la couronne impériale, et de vouloir renverser Maximilien du trône.

« Pour moi, ajouta-t-il, lors même que ce Charles me mettrait une épée nue sur la gorge, je m'opposerais encore à son exécrable ambition. Et vous, prince d'Anhalt, dit-il en s'adressant à l'ambassadeur d'Allemagne, il est de votre devoir de faire connaître à votre maître les desseins de la France, afin qu'en sa qualité de protecteur de l'Église, il se joigne aux autres princes chrétiens pour défendre notre siège et pour conserver les droits de l'empire et la liberté de toute l'Italie. »

Comme on s'y était attendu, son énergie faiblit devant le danger; et lors que le roi de France se présenta sur les confins de l'État ecclésiastique, le pape n'osa lui en disputer l'entrée; enfin quand il fut sous les murs de Rome, Sa Sainteté lui envoya son maître des cérémonies, son secrétaire apostolique, et le doyen de la rote, pour recevoir ses ordres. Charles VIII se fit immédiatement ouvrir les portes de la ville sainte, et il entra dans la cité, armé de toutes pièces, la lance sur la cuisse, enseignes déployées, trompettes sonnantes, escorté de ses troupes qui marchaient en colonnes serrées, suivies d'une immense cavalerie et de sa formidable artillerie.

Ses fourriers marquèrent à la craie les logements des compagnies; ses prévôts placèrent des sentinelles dans tous les quartiers, ordonnèrent des rondes et des patrouilles, firent planter des potences, des estrapades, et publièrent les édits et les ordonnances du prince à son de trompe, comme s'il eût été dans Paris. Quoique maître absolu dans Rome, le roi n'avait pu voir encore Alexandre VI, qui se tenait enfermé avec sa famille dans le château Saint-Ange. Un grand nombre de prélats, parmi lesquels se trouvaient Ascanio Sforza, vice-chancelier de l'Église, les cardinaux Julien de la Rovère, Gurth, Saint-Séverin, Savelli et Colonna, proposaient au roi de mettre le pape en jugement, et de le déposer, s'il refusait de se soumettre. Deux fois même l'artillerie avait été tournée contre le château Saint-Ange pour effrayer Alexandre et pour vaincre son obstination, mais, dit Comines, le prince refusa d'en venir à ces extrémités. Enfin le pape se rendit aux observations de son fils César Borgia, qui lui représenta comme imminente la ruine de leur famille, et il consentit à donner audience à Charles VIII. La première entrevue se passa assez singulièrement. Alexandre, pour éviter d'embrasser le roi, ainsi que le voulait le cérémonial, feignit un évanouissement et se jeta dans un fauteuil; de son côté, Charles alla se placer sur un siège près de la fenêtre, pendant qu'on faisait respirer des sels au saint-père; ensuite la conférence commença, et ils arrêtèrent les conventions suivantes : Alexandre s'engageait à vivre en paix avec ses cardinaux

naux, à leur payer les droits de leurs chapeaux, à remettre au roi les villes de Viterbe, de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolète; à ne conférer aucune légation sans son autorisation, à donner le chapeau de cardinal à deux capitaines de guerre de Charles VIII, et à lui livrer le sultan Zizim; Sa Sainteté lui accorda en outre l'investiture du royaume de Naples, et lui donna même son fils bien-aimé, le cardinal Borgia, en otage, comme garantie de l'exécution de ses promesses. Charles prêta alors le serment d'obéissance au pape et paya la rançon de Zizim; cela fait, il quitta Rome avec toutes ses troupes et se dirigea sur Naples. Il était depuis huit jours à peine hors du territoire de l'Église que l'infortune Zizim rendait le dernier soupir; le pape avait religieusement rempli ses promesses: il s'était engagé à livrer son prisonnier à Charles VIII, c'est ce qu'il avait fait; seulement il le lui avait remis déjà empoisonné. De cette manière il gagnait la rançon qui était déjà payée par la France, et trois cent mille ducats qui lui avaient été offerts par le sultan de Constantinople.

Dès le lendemain, César Borgia, au mépris du serment qu'il avait fait de rester avec Charles VIII. S'échappa du camp français à la faveur d'un déguisement, et retourna à Rome, où le pape le reçut avec les démonstrations de l'amour le plus outré. Il est bien de savoir que César était l'objet de la prédilection d'Alexandre, et réellement il méritait cette préférence par la conformité de son caractère avec celui du saint-père. Comme lui sans honte et sans pudeur, il se livrait à tous les dérèglements de ses passions; comme lui opiniâtre dans ses projets, implacable dans ses vengeances, il érigeait le crime en système politique et ne reculait devant aucune atrocité; comme lui ambitieux et égoïste, il rapportait tout à sa personne, sacrifiait tout à ses intérêts; la morale et la religion n'étaient dans ses mains que des instruments qu'il faisait servir à la réussite de ses projets, et qu'il brisait dès qu'ils lui devenaient inutiles. Ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre, ne s'étaient cependant pas compris sur un point: Alexandre voulait léguer la papauté à son fils, et César convoitait une couronne impériale et l'Italie entière pour royaume. César était prince de l'Église, et il eût donné tous ses honneurs ecclésiastiques pour l'un des titres séculiers dont son frère aîné, le duc de Candie, se trouvait si abondamment pourvu; aussi le cardinal avait-il conçu contre son frère une haine secrète, une jalousie implacable, dont les résultats ne se firent point attendre.

Cette haine de César Borgia et l'empoisonnement de Zizim controuvérent grandement Charles VIII, et ne lui laissèrent guère de tranquillité; car, comme ses intérêts ne lui permettaient pas de retourner immédiatement à Rome, il remit la punition du pape à un temps plus éloigné, et poursuivit rapidement sa marche sur Naples. A son approche, le lâche Alphonse s'enfuit en Sicile, adoliquant la royauté en faveur de Ferdinand, son fils, auquel il laissait le soin de défendre sa capitale. Malgré les efforts du jeune prince, Naples fut emportée d'assaut, et les dix-sept provinces du royaume furent conquises avec une si merveilleuse facilité, qu'Alexandre disait que

les Français avaient fait la guerre avec des éperons de bois, et n'avaient marqué leurs logements qu'à la craie, voulant exprimer par ces paroles qu'ils ne resteraient pas longtemps maîtres de Naples. Du reste, il pouvait d'autant mieux faire des prophéties à cet égard, qu'il s'était assuré les moyens de les faire réussir, en formant une ligne formidable de tous les princes chrétiens contre le roi de France. La République de Venise, le duc de Milan étaient entrés dans cette confédération; Ferdinand le Catholique, Henri VII, roi d'Angleterre, l'archiduc Philippe et son fils Maximilien I<sup>er</sup>, s'étaient également ralliés au saint-père.

Charles comprit aussitôt le danger dont il était menacé; et pour conjurer l'orage, il voulut effrayer ses ennemis par un coup hardi; laissant donc une partie de ses troupes dans son nouveau royaume, sous le commandement du duc de Montpensier, qu'il avait créé vice-roi de Naples, il marcha sur Rome avec neuf mille soldats d'élite pour châtier le pape. Celui-ci s'était bien gardé de l'attendre, et avait lui jusqu'à Orviète avec sa famille; le roi ne resta que trois jours dans la ville sainte et se porta rapidement en Toscane, et de là dans le duché de Parme, où quarante mille confédérés s'étaient rassemblés pour lui disputer le passage.

Alexandre, de son côté, était rentré dans Rome dès qu'il avait eu connaissance du départ de Charles; et comme il se croyait assez puissant, grâce à ses alliés, pour lui dicter des lois, il envoya des ambassadeurs chargés de lui signifier que les conventions précédemment acceptées par eux étaient cassées et annulées comme ayant été imposées par la force; qu'en outre il lui ordonnait de sortir immédiatement de l'Italie avec toutes ses troupes, et de rappeler les garnisons qu'il avait laissées dans les places de la Pouille et de la Calabre, sous peine d'être assigné à comparaître devant la justice pontificale pour s'entendre excommunier, interdire et déposer. Les commissaires du pontife atteignirent Charles VIII à Turin le jour même de la bataille de Fornoue, où dix mille Français avaient culbuté une armée de quarante mille hommes. Le prince était encore tout couvert de sang et de poussière, quand les légats vinrent le sommer de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite au souverain pontife. C'était ajouter le sarcasme à une odieuse perfidie: « Je me rendrai à l'invitation du saint-père, répondit Charles VIII aux députés, et j'espère qu'il voudra bien m'attendre, afin que j'aie l'honneur de lui baiser les pieds, ce dont j'ai été privé à mon dernier passage à Rome. »

Cette répartie du monarque fit comprendre aux ambassadeurs qu'il ne leur restait qu'à partir au plus vite, s'ils ne voulaient courir le risque d'être traités en ennemis. Malgré sa victoire, Charles fut obligé de rentrer en France, et le royaume de Naples repassa sous la domination de Ferdinand II en moins de temps qu'il n'en avait fallu aux Français pour le conquérir.

Alexandre, débarrassé de son redoutable ennemi, tourna toutes ses pensées vers l'accomplissement de ses projets d'élevation pour sa famille, et il employa tour à tour la trahison, la simonie, le vol et les



Bataille de Fornoue gagnée par les Français sur les allies du pape

assassinats, qui forment d'ordinaire le cortège des papes et des rois. D'abord, sous prétexte que les batons romains avaient trahi leurs serments de fidélité en se soumettant aux Français, le pape les déclara déchus de toute autorité, et il chargea son fils aîné, le duc de Candie, qui avait été nommé général de l'Église, de les attaquer l'un après l'autre dans leurs forteresses et de s'en parer de leurs domaines; la plupart voyant l'inutilité de la résistance, se livrèrent d'eux-mêmes et furent lâchement poignardés; les Orsini seuls refusèrent d'obéir, se défendirent vigoureusement, et disputèrent pied à pied la Romagne.

Sa Sainteté s'occupa en même temps de réparer le mauvais état de ses finances, et elle procéda avec son second fils, le cardinal César, d'une façon qui fit voir combien était grand le génie des Borgia, puisqu'ils venaient de surpasser tous les prédécesseurs d'Alexandre, en inventant un nouveau moyen de remplir les trésors du Vatican. Ils publièrent une loi qui rendait le saint-siège héritier de droit des membres du sacré collège; puis ils vendirent le cardinalat aux plus riches romains, et ils les empoisonnèrent pour en hériter. Alexandre fit en outre un commerce en grand de crucifix, de reliques et d'indulgences qui lui rapportèrent des sommes considérables; et il fit vendre également par le dataire Jean-Baptiste Ferrera, cardinal de Modène, les charges et les bénéfices ecclésiastiques, sans s'inquiéter qu'ils fussent vacants ou occupés par les titulaires; seulement, dans ce dernier cas, le poison ou le poignard faisait justice du prélat qui refusait de donner sa place à celui qui l'avait achetée. A son tour, Jean-Baptiste Ferrera, le ministre d'iniquités, l'instrument du despotisme pontifical, reçut le châtiement de ses crimes et fut empoisonné par César Borgia, qui convoitait les immenses richesses qu'il avait amassées dans l'exercice de sa charge.

Pendant que Sa Sainteté et son fils faisaient et défaisaient les cardinaux, suivant le besoin de leur politique ou de leurs intérêts, le duc de Candie continuait à guerroyer contre les Orsini dans la Romagne, rasant les châteaux, détruisant les forteresses, pillant les villes et forçant les peuples à se soumettre au saint-siège. Néanmoins ses atrocités finirent par exaspérer les peuples; de toutes parts les citoyens s'armèrent, et il se vit obligé de battre en retraite.

Alexandre appela alors à son secours Gonzalve de Cordoue, qui se trouvait en Italie avec une armée formidable pour faire la conquête du royaume de Naples; mais au lieu de combattre les Orsini, le général espagnol traita avec eux, et contraignit le saint-père à ratifier ses engagements. Pour se venger de ce qu'il appelait une trahison, le pape voulut se défaire de Gonzalve de Cordoue, et il le chargea de chasser les Français d'Ostie, dans l'espoir qu'il y trouverait la mort. En effet, l'ennemi était si fortement retranché dans cette position qu'il semblait impossible qu'on le pût débusquer; cependant en moins d'un mois, après des efforts incroyables et des prodiges de valeur, les Espagnols se rendirent maîtres d'Ostie, et Gonzalve revint à Rome pour supplier le saint-père de lui permettre de terminer la guerre de Naples, et de remplir les volontés du roi Ferdinand le Catholique. Alexandre, qui ne pouvait

lui pardonner la nouvelle gloire qu'il venait d'acquérir, lui refusa sa demande, et s'emporta en injures grossières contre Ferdinand et Isabelle, qu'il prétendait être ses débiteurs de sommes considérables qu'il leur avait prêtées pour mener à bonne fin leurs conspirations contre le feu roi de Castille. « Ainsi donc, pape de Satan, répliqua Gonzalve, tu refuses d'obéir à des souverains dont tu étais le sujet avant que tu occupasses le trône pontifical par leur protection? Tremble, vieillard insensé, qu'ils ne tirent une vengeance éclatante de ton insolence! » Cels dit, le général espagnol brandit son épée, sortit brusquement de la salle d'audience, rejoignit son armée et marcha sur Naples.

Peu de temps après, on reçut à Rome la nouvelle de l'entière expulsion des Français de l'Italie et de la mort du roi Ferdinand. Par cet événement, la couronne de Naples revenait de droit à l'oncle du prince, nommé Frédéric, qui s'empressa d'envoyer des ambassadeurs à la cour de Rome pour solliciter l'investiture du royaume. Avant de décider la question relative à cette couronne, le pontife, qui avait toujours en vue l'élevation de sa famille, exigea que le consistoire rendit un décret qui investissait le duc de Candie de la principauté de Bénévent, et le mettait en possession d'un tribut de trois cent mille écus d'or que les rois de Castille et de Portugal payaient chaque année au saint-siège. Garsia-Las, ambassadeur d'Espagne, s'opposa énergiquement à cette mesure, et protesta, au nom de Ferdinand et d'Isabelle, contre les envahissements du pontife; et ce qui surprit le plus les cardinaux, fut de voir les réclamations de l'Espagnol appuyées par le cardinal Valentin. En dépit des efforts réunis de Garsia-Las et de César Borgia, le décret passa, et François, fils aîné du pape, obtint la principauté de Bénévent, avec les comtés de Terracine et de Ponte-Corvo.

A cette occasion le duc de Candie vint à Rome pour recevoir l'investiture de ses nouveaux États, et fit son entrée dans la ville sainte, monté sur un magnifique coursier tout étincelant d'or et de pierres-fines, et entouré d'une escorte de riches seigneurs, de barons et de princes, comme s'il eût été lui-même l'empereur ou le pape. Tous ces honneurs éveillèrent la jalouse fureur de César Borgia, et Lucrece ayant eu l'imprudence de prodiguer ses caresses incestueuses à Francesco, sans paraître faire attention à son autre frère, la mort du nouveau prince de Bénévent fut résolue: un soir, à la sortie d'un souper qu'il avait fait chez la Rosa Vanozza, sa mère, il fut attaqué par quatre hommes masqués, percé de neuf coups de poignard, et son cadavre fut jeté dans le Tibre.

Dès le lendemain, le cardinal César Borgia se mit en route pour Naples, où il avait mission de couronner Frédéric d'Aragon. Ce départ précipité et la disparition de Francesco le firent accuser de fratricide. « Mais le pape cherchait à se faire illusion, dit Burckhard, et il nous envoyait à la recherche de son fils dans tous les lupanars de la ville sainte. »

Quelques jours après, le cadavre de Francesco fut trouvé dans le Tibre par des pêcheurs; Alexandre crut d'abord que les ennemis de sa famille l'avaient assassiné, et ne sachant à qui s'en prendre, il fit appliquer à la question plusieurs des notables de Rome,

choisis au hasard, et ne s'arrêta qu'après avoir acquis la certitude que le crime avait été commis par son fils chéri. « Alors, dit Burchard, il essuya ses larmes et se consola dans les bras de madame Lucrèce, une des causes du meurtre. »

Lorsque César Borgia supposa que l'on ne songeait plus à Rome à l'assassinat du duc de Candie, il revint de Naples et se présenta devant Sa Sainteté, comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé en son absence. Alexandre le reçut avec les mêmes démonstrations de tendresse qu'auparavant, et sur sa demande il consentit à le relever de ses vœux ecclésiastiques, afin qu'il pût embrasser une carrière plus conforme à ses goûts et à ses habitudes. Ainsi César Borgia, par l'autorité du pape, se trouva hériter des titres et des principautés qu'il enviait depuis si longtemps à son frère, et de cardinal il fut transformé en capitaine de guerre.

Pour célébrer sa réconciliation avec son père, César voulut lui donner le divertissement d'une chasse, et tous deux partirent pour Ostie, accompagnés, suivant leur coutume, d'un grand nombre de courtisans et de prostituées, de mignons et de baladins, et escortés par cinq cents cavaliers et six cents fantassins, qui les mettaient à l'abri d'une tentative d'enlèvement. « Ils passèrent quatre jours entiers, dit Thomaso Thomasi, au milieu des bois d'Ostie, prenant plaisir à surpasser en débauches et en luxure tout ce que peut inventer l'imagination la plus dépravée; après quoi ils rentrèrent dans cette Rome dont ils avaient fait une caverne de brigands, un sanctuaire d'iniquités. Il serait impossible, ajoute l'historien, de raconter tous les meurtres, les viols et les incestes qui se commettaient chaque jour à la cour du pape; et c'est à peine si la vie d'un homme suffirait à transcrire les noms des victimes poignardées, empoisonnées ou jetées vivantes dans le Tibre. »

Au milieu de toutes ces abominations, les cardinaux se prosternaient devant Alexandre VI et applaudissaient aux incestes du père et des enfants; mais ce qui était le comble de la dégradation dans cette cour, où chaque prélat se disputait le prix de l'infamie, c'est le concert de louanges et de flatteries dont ils accueillaient l'arrivée de César, lorsqu'il se présentait dans le consistoire. Il est vrai que le terreur qu'inspirait ce monstre entraînait pour beaucoup dans les marques de soumission qu'on lui prodiguait; car chacun savait que César Borgia, autant par avanie que par cruauté, songeait toujours à abattre des têtes. « Et c'était une si grande jouissance pour lui de voir couler le sang, dit Burchard, qu'à l'exemple de l'empereur Commode, il s'exerçait à tuer pour entretenir sa rage de tigre. Un jour même, il fit fermer avec des palissades la place de Saint-Pierre, ordonna à ses gardes d'introduire dans l'enceinte des prisonniers de guerre, hommes, femmes et enfants; ensuite, il commença un horrible combat avec ces infortunés, eux garrottés, lui armé de toutes pièces, monté sur un coursier fongueux; il tua les uns à coups de fusil, il hacha les autres à coups de sabre, il les renversa sous les pieds de son cheval, et en moins d'une demi-heure il caracolait seul dans une mare de sang et au milieu des cadavres, pendant que Sa Sainteté et madame Lucrèce prenaient leurs ébats

sur un balcon en assistant à cette horrible scène. » Ces détails ne sont pas les plus afflieux que nous ait transmis le maître des cérémonies; il en est d'autres que nous sommes forcés de supprimer à cause de leur monstruosité!

Quelque temps après, Ferdinand le Catholique et Isabelle adressèrent d'énergiques réclamations à la cour de Rome, relativement à une permission que le pape avait accordée à l'héritière de la couronne de Portugal, de sortir du couvent où elle était renfermée et d'épouser un fils naturel du feu roi Jean II; cette autorisation compromettait gravement les intérêts du roi de Castille, qui avait des prétentions plus ou moins bien fondées sur ce royaume.

Comme César Borgia songeait à contracter une alliance avec Charlotte, fille de Frédéric, roi de Naples, proche parente de Ferdinand d'Aragon, il craignit que ce prince n'apportât quelque obstacle à son projet d'union, pour se venger de ce que son père lui avait suscité un compétiteur dangereux au trône de Portugal; et il résolut de parer à cet inconvénient en rejetant la faute sur un autre. Cette détermination prise, Sa Sainteté rassembla le consistoire, et en présence de l'ambassadeur espagnol, elle accusa le secrétaire des breffs, Florida, archevêque de Cosenza, d'avoir traitreusement forgé une dispense pour la princesse de Portugal, et de la lui avoir expédiée à son insu. Il donna l'ordre à ses gardes de l'arrêter séance tenante, et il procéda immédiatement à son interrogatoire.

D'abord, l'infortuné prélat parut anéanti et put à peine balbutier quelques mots pour sa défense; ensuite il se remit peu à peu de la secousse qu'il avait éprouvée, il protesta de son innocence, et raconta avec l'accent de la vérité les ordres détaillés qui lui avaient été donnés à ce sujet.

Alexandre ne lui laissa pas le temps de poursuivre sa justification; à un signe du pape, quatre sbires se jetèrent sur Florida, le bâillonnèrent et l'emportèrent dans le château Saint-Ange. Cet infortuné fut plongé dans une basse-fosse, dépouillé de ses vêtements, les pieds nus, ayant de la vase jusqu'aux genoux. On lui laissa seulement un crucifix de bois, un Préviaire, une Bible, deux livres de pain, un baril d'eau, une fiole d'huile et une lampe; et on le prévint qu'on ne renouvelerait ses provisions qu'une fois par semaine.

Après deux mois d'intolérables souffrances, lorsque César Borgia jugea que l'énergie de l'archevêque pouvait être suffisamment abattue par ce jeûne prolongé, il lui envoya Jean Mérades pour lui faire la proposition de prendre sur lui la faute dont le pape était coupable. Dans le cas où il refuserait d'obéir, le siccaire devait le menacer d'une prison perpétuelle; et au contraire, s'il accédait aux désirs du pape, et s'il consentait à signer de sa main la déclaration que lui seul avait délivré à la princesse de Portugal la dispense de mariage, il devait lui promettre non-seulement sa liberté et sa réinstallation dans ses charges et dans ses bénéfices, mais encore la faveur de Sa Sainteté et l'amitié de son fils, auquel sa condescendance rendrait un service important. Le pauvre archevêque, qui ne voyait pour lui aucun autre moyen de salut, se confessa coupable en présence de plu-



sieurs témoins, et signa la déclaration que le pape et son fils lui firent présenter.

Une fois maître de preuves écrites, le saint-père procéda contre Florida dans un consistoire qui se tint à cet effet; et en présence du gouverneur de Rome, de l'auteur de la chambre apostolique, de l'avocat et du procureur fiscal, il prononça une sentence qui privait de tous ses biens et dignités l'archevêque de Cosenza, le dégradait de ses ordres, et livrait sa personne aux magistrats civils, pour subir la peine portée contre les faussaires. Tous les articles de la sentence furent ponctuellement exécutés, moins le dernier. César Borgia avait promis sa protection au malheureux Florida, il tint parole, et le fit empoisonner dans son cachot pour lui éviter la potence. On répandit le bruit qu'il était mort de désespoir; et Alexandre put sans inconvénients mettre en vente les biens et les bénéfices du coupable.

Enfin, les crimes et les abominations des Borgia excitèrent une telle indignation, que les princes de l'Europe chargèrent leurs ambassadeurs d'interpeller le pontife en plein consistoire, et de le sommer de mettre un terme au scandale de ses incestes et de ses infamies, s'il ne voulait se voir condamné par un concile général et déposé du saint-siège. En conséquence des ordres qu'ils avaient reçus, les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, de Castille et de Portugal, profitèrent d'un jour d'audience solennelle pour notifier au pape les volontés de leurs souverains: mais Alexandre prit fort mal la chose, il fit envahir la salle par ses gardes, et les menaça de les faire jeter par les fenêtres, s'ils osaient se permettre de lui adresser des admonitions. Il déclama avec violence contre les rois, et ajouta avec dérision: « Il leur sied bien à ces despotes de me reprocher mon élévation sur la chaire de saint Pierre, et de m'imputer à crime quelques vols et quelques assassinats; eux qui lèguent des royaumes à leurs enfants comme on lègue des métairies, et qui égorgent des millions d'hommes dans leurs querelles! Allez, valetaille, retournez auprès de ceux qui vous ont envoyés, et dites-leur que j'ai encore beaucoup à faire pour les égaler en scélératesse! »

« Que doivent penser les peuples de leurs tyrans, s'écriait frère Jérôme Savonarola dans un de ses discours, si un Alexandre VI juge les rois plus intimes que lui! Ces paroles hardies coûtèrent la vie à celui qui les avait prononcées.

Jérôme Savonarola était prieur du couvent de Saint-Marc à Florence, sous le pontificat d'Alexandre VI. Entraîné par un amour ardent pour l'humanité, disent les historiens du temps, ce moine courageux s'était déclaré le défenseur des peuples, et appelait sans cesse les Italiens à la conquête de la liberté et à l'arrêtissement du despotisme; la pureté de ses mœurs, l'élévation de son âme et l'éloquence de ses paroles étaient telles, ajoute la chronique, que Jérôme Savonarola, le religieux de Saint-Marc, en imposait même à Laurent de Médicis, le tyran de Florence.

Savonarola annonçait publiquement aux hommes qu'une ère nouvelle de liberté et de foi succéderait au règne de fange et de boue qui pesait sur l'Italie, et qu'une République uniforme balayerait de la terre

jusqu'au dernier des rois et des tyrans. Malgré cette haine profonde pour les oppresseurs des peuples, sa réputation de sainteté était si bien établie, que Laurent de Médicis, à son lit de mort, le fit appeler pour recevoir les sacrements de sa main, comme du seul juste, disait-il, qui existât dans l'Italie; mais Savonarola ne voulut point absoudre le tyran qui, même prêt à paraître devant Dieu, refusait de renoncer au pouvoir qu'il avait usurpé.

Dès le lendemain de la mort du prince, le prieur de Saint-Marc prêcha devant les seigneurs et devant les citoyens de Florence, et il exposa dans un magnifique discours de sublimes théories qui témoignaient combien il avait une connaissance parfaite des hommes, de la religion et du gouvernement. Sa dissertation était divisée en quatre parties; il traitait de la crainte de Dieu, de l'amour de la République, de l'oubli des injures passées, et de l'égalité des hommes devant la loi. Par sa mâle éloquence, il entraîna tous les suffrages, électrisa les esprits de ses auditeurs, et en descendant de la tribune, les citoyens, d'une commune voix, l'investirent du pouvoir de reconstituer la République de Florence. Alors Savonarola travailla à son œuvre de régénération, et commença par attaquer la papauté, cette institution fatale qui donnait à un seul homme le privilège d'asservir ses semblables, de les corrompre, de les dépouiller, de les massacrer.

Une semblable direction donnée aux esprits ne faisait pas le compte d'Alexandre VI, le vice-Dieu sur la terre, le vicaire infailible de Jésus-Christ; Sa Sainteté prit alors ses mesures pour perdre Savonarola; d'abord ses agents ameutèrent contre le religieux les seigneurs et les prêtres de Florence; ensuite elle fulmina contre lui un anathème terrible, et prit à sa solde des moines fanatiques qui outragèrent le réformateur jusque dans le sanctuaire pendant qu'il prêchait une religion épurée. Un moine franciscain, nommé frère François de Ponille, annonça même publiquement qu'il était prêt à entrer dans un bûcher ardent pour convaincre Savonarola d'imposture, et pour soutenir qu'Alexandre VI était le plus saint et le plus religieux des pontifes. Ce singulier défi fut relevé par Dominique de Pescia, partisan de Savonarola, qui offrit à son tour de subir la même épreuve pour justifier le prieur de Saint-Marc; le combat accepté, l'exécution en fut fixée au dimanche suivant. De toutes les villes voisines on accourut à Florence pour assister à ce spectacle; malheureusement, au moment où les deux champions se préparaient à entrer dans les bûchers qui avaient été dressés sur la grande place, survint une pluie violente qui éteignit les flammes et força les deux moines à remettre la partie à un autre jour.

Dans l'intervalle, les agents du pontife, qui ne se souciaient point de voir le résultat du défi, accusèrent Savonarola d'avoir employé le secours du démon pour faire tomber des torrents d'eau et éviter ainsi la terrible épreuve; et ils ameutèrent si bien la population fanatique, que des rassemblements se formèrent devant le monastère de Saint-Marc, en arrachèrent le prieur et l'amènèrent garrotté au grand inquisiteur. Savonarola fut appliqué à la torture ordinaire et extraordinaire, pour avoir à se reconnaître coupable de crime de sorcellerie. Comme sa grande âme se trou-





vait dans un corps faible et maladif, il ne put résister aux affreuses douleurs de la question, et signa tout ce que ses bourreaux lui présentèrent; mais à peine eut-il été détaché du chevalet, qu'il rétracta les aveux que les tourments lui avaient arrachés; alors on le mit de nouveau à la torture, et il signa une autre déclaration de culpabilité, qu'il rétracta encore lorsqu'il eut été relevé de l'estrapade. Jusqu'à sept fois les bourreaux renouvelèrent ses tortures sans obtenir autre chose que des aveux pendant le supplice, et des rétractations lorsqu'il était retourné dans son cachot. Pour en finir, Alexandre envoya de Rome deux inquisiteurs qui instruisirent le procès du réformateur, et le condamnèrent à être brûlé vif avec deux de ses disciples; la sentence reçut son exécution le 23 mai 1498, et les cendres des martyrs furent jetées dans l'Arno. Tel fut le sort de ce glorieux apôtre de la liberté, qui mourut, comme le Christ, victime de son amour pour les hommes, en prêchant la fin de l'esclavage des peuples et le règne d'une République universelle!

Pendant que Florence assistait au terrible auto-da-fé de son défenseur, Alexandre VI célébrait à Rome par des orgies le baptême d'un nouveau bâtard que venait de lui donner Giulia la Belle; à cette occasion, le pape fit placer dans une chapelle qui est à gauche du maître autel de la basilique de Sainte-Marie del Popolo, et qui avait été choisie pour la cérémonie du baptême, un magnifique portrait de Rosa Vanozza, qu'il exposa à la vénération des fidèles au lieu du portrait de la Vierge. Ensuite il cassa l'union de Luerèce et de Jean Sforce, sous prétexte d'impuissance, quoiqu'il eût vu le mariage se consommer sous ses yeux; et il fit épouser à sa fille

chérie le jeune Alphonse, duc de Bisaglia, fils naturel d'Alphonse II, duc d'Aragon, alliance qui augmentait considérablement son influence en Italie.

Sa Sainteté voulut également profiter de la mort de Charles VIII pour obtenir la main de la fille de Frédéric, qui était à la cour du roi de France, pour son fils César Borgia; et en cela il se trouvait d'autant mieux appuyé par le nouveau roi, que Louis XII cherchait à rompre son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, pour épouser Anne de Bretagne. Le pape vendit au prince les bulles de dispense, et César Borgia se chargea de les apporter à la cour de France, afin de ne point laisser à d'autres le soin de sa fortune. Rien n'égalait en magnificence le cortège du bâtard du pape, disent les mémoires du temps; tous ses pages étaient revêtus de tuniques d'or et de soie; leurs souliers étaient rehaussés de perles fines, les housses de leurs chevaux étincelaient de pierreries, et à leurs cols pendaient des colliers d'émeraudes et de saphirs, merveilles d'orfèvrerie.

A son entrée dans Paris, César fit mettre à ses mules des fers en or si négligemment, qu'à chaque pas ils se détachaient d'eux-mêmes. Louis XII le reçut avec de grandes marques de déférence; et pour reconnaître les services du pape, il lui donna le duché de Valentinois, le commandement d'une compagnie de cent lances, et une pension de vingt mille livres.

César Borgia ne fut pas aussi heureux auprès de la fille de Frédéric; cette fière princesse repoussa ses offres de mariage, et lui déclara qu'elle n'épouserait jamais le bâtard d'un prêtre. Pour adoucir le ressentiment que devait faire naître une semblable insulte, Louis XII lui fit épouser la fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et mit à sa disposition deux

mille chevaux et six mille fantassins, afin qu'il pût exécuter ses projets de conquête. César accepta tout ce qu'on voulut lui donner, mais n'abandonna pas l'espoir de se venger. Dès qu'il fut de retour en Italie, il commença une guerre d'extermination contre les petits princes de la Romagne; il enleva à la maison de Riario les villes d'Imola, de Forlì et de Césène; il s'empara de Pesaro et des autres domaines de Jean Storce, le premier mari de Lucrèce; il chassa Pandolfe Malatesta de la ville de Rimini, et assiégea la ville de Faenza, défendue par Astore Manfredi, jeune homme de seize ans qui était doué d'une beauté remarquable. Après plusieurs assauts, la place se rendit, en stipulant pour condition de sa soumission, que César Borgia conserverait la vie sauve et ses biens au jeune prince. Qu'importait au bâtard d'un pape la religion du serment; son père ne pouvait-il pas, suivant son bon plaisir, lier ou délier sur la terre? Aussi, dès que César fut maître de Faenza n'eut-il rien de plus pressé que de changer les garnisons des forteresses et de prendre possession de la principauté. Quant au jeune Manfredi, dont la beauté avait éveillé les ardeurs de sa lubricité, il en fit son mignon, et quand il en fut fatigué, il l'envoya au saint-père avec son frère naturel et un autre enfant qui servirent tous les trois aux débauches du pontife, et furent ensuite jetés dans le Tibre!

La Romagne conquise, le duc de Valentinois vint à Rome pour en recevoir l'investiture des mains du souverain pontife et pour accomplir un nouveau crime qu'il avait médité avec son père. Depuis son alliance avec la maison de France, César songeait à pousser Louis XII dans une guerre contre le royaume de Naples, afin qu'à la faveur d'un embrasement général il pût conquérir les unes après les autres les petites Républiques de l'Italie; mais le mariage de Lucrèce avec le duc de Bisaglia était un obstacle à leurs projets, et il fallait le rompre. Comme les Borgia n'étaient jamais embarrassés de se défaire d'un ennemi ou d'un ami, ils arrêtèrent que Sa Sainteté écrirait au prince de venir à Rome pour assister aux fêtes du jubilé, et qu'on l'égorgerait dans le Vatican. La chose eut lieu ainsi: le soir même de son arrivée, au moment où il entrait seul dans le palais du saint-père, des assassins se jetèrent sur lui, le frappèrent de cinq coups de poignard et se sauvèrent croyant l'avoir tué; celui-ci, qui était d'un tempérament vigoureux, eut encore la force de se traîner jusque dans l'intérieur des appartements et d'appeler au secours. Sa Sainteté, informée par le bruit de ce qui se passait, accourut auprès du blessé et lui fit administrer tous les soins que réclamait son état. « Les médecins, ajoute Burchard, qui prenaient un sérieux les lamentations du pape, eurent tant de soins du blessé, qu'ils le sauvèrent; et déjà don Alphonse marchait vers sa convalescence, lorsqu'une nuit des hommes masqués entrèrent dans son palais et l'étranglèrent. »

Alexandre s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie, qui avaient ordre de lui demander pour leur prince l'autorisation de divorcer d'avec Béatrix d'Aragon, fille du roi et Ferdinand de Naples; ainsi qu'aux députés du roi de Portugal, qui venaient supplier Sa Sainteté d'accorder une dispense pour que le prince pût

épouser la sœur de sa première femme. Comme les uns et les autres appuyaient leurs réclamations de riches présents et de sommes d'argent, le pape accorda au roi de Hongrie l'autorisation de répudier sa femme légitime, et au roi de Portugal la permission de contracter un mariage incestueux. Lorsque la séance fut terminée, Alexandre rentra au palais et se dirigea, suivant son habitude, vers l'appartement du duc de Valentinois, qui était absent; il y trouva trois prélats qui attendaient son fils. Pendant que le pontife s'entretenait avec eux des moyens de grossir les produits du jubilé, un orage éclata tout à coup, la foudre tomba dans la chambre, défonça le plafond, et tua les trois évêques; le pape seul survécut à cette catastrophe, les pontres et les solives ayant formé une sorte de dais au-dessus de sa tête; toutefois il reçut de fortes contusions et fut retiré expirant du milieu des décombres.

Malgré la gravité de ses blessures, Alexandre fut bientôt en état de reprendre le gouvernement des affaires; et pour célébrer sa convalescence, il publia une nouvelle croisade contre les Turcs, et imposa toute la chrétienté au dixième des revenus. Pour apprécier l'importance des sommes qu'il arracha aux dévots fanatiques, il suffit de constater que dans le seul territoire de Venise, ces taxes lui rapportèrent sept cent quatre-vingt-dix-neuf livres pesant d'or. Ces richesses, ajoutées à celles que lui avait produites le jubilé, mirent César Borgia en position d'équiper de nouvelles troupes et de continuer la guerre: toutefois, pour en venir plus tôt à son but, il appela en Italie l'imbécile Louis XII, qui, à son insu, servait la politique du pontife et venait de former à son instigation une ligue offensive et défensive avec Ferdinand le Catholique, pour le partage du royaume de Naples.

En moins de quatre ans, les armées confédérées firent la conquête des Etats de Frédéric; et dans le même intervalle, César Borgia fit passer sous sa domination la principauté de Piombino, qui appartenait à Jacques d'Appiano, ainsi que le duché d'Urbain, et la ville de Camerino; les seigneurs de ces deux dernières villes furent étranglés, ainsi que leurs enfants; c'était du reste le sort que le duc de Valentinois réservait à tous ceux dont il convoitait les dépouilles; ni l'âge ni la beauté ne pouvaient trouver grâce devant ses yeux; la seule faveur qu'il accordait aux jeunes filles était de les faire servir à ses débauches pendant quelques jours; ensuite il les faisait jeter dans le Tibre. Alexandre et son fils marchaient toujours à leur but, qui était l'asservissement de l'Italie; implacables dans leur politique, renversant tous les obstacles, écartant tous leurs ennemis, employant tour à tour le fer et le poison, suivant que l'exigeaient les circonstances; formant des alliances avec les puissants pour anéantir les faibles, et écrasant ensuite les puissants, il semblait alors que rien ne dût leur résister, et que l'univers entier dût finir par subir leur domination.

Du reste, tous les princes obéissaient à cette espèce de fascination qu'exerçait César Borgia, et venaient d'eux-mêmes lui apporter leurs fortunes et leurs vies; ainsi, sous prétexte d'une ligue contre Florence, il enjoignit aux seigneurs suzerains de





l'Italie de joindre leurs troupes à celles du pape, qui se trouvaient augmentées déjà d'un corps de six mille cavaliers que lui avait fourni l'inepte Louis XII, et à l'aide de cette armée il commença par sommer Jean Bentivoglio, qui avait été l'un de ses alliés, de lui livrer Bologne; cette manière d'agir indiquait aux autres princes ce qu'ils devaient attendre du pontife et de son bâtard. Aussi voulurent-ils immédiatement rompre la ligue et se réunir contre l'ennemi commun; Guidubaldo se retira dans la ville d'Urbain; Jean de Varano se jeta dans Camerino; les Orsini, les Vitelli, les seigneurs de Pérouse, de Fermo, de Simigaglia, de Sienne, qui tous faisaient le métier de condottieri, formèrent un seul corps d'armée de toutes leurs bandes, et s'engagèrent par serment à se défendre contre les Borgia. Mais il était trop tard pour faire réussir un semblable projet; le pape et son fils, qui avaient conservé parmi eux des agents et des espions, semèrent la division dans le camp ennemi. On effraya les uns, on acheta les autres, et deux mois après la ligue se rompit, et les condottieri restèrent au service du saint-siège. Avec leur aide, César Borgia contraignit Guidubaldo et Jean de Varano à s'enfuir de nouveau de leurs États; il emporta d'assaut Simigaglia, qui appartenait à François-Marie de la Rovère; et le jour même de la victoire, il fit arrêter dans son camp les condottieri, dont il n'avait plus besoin; par ses ordres, Vitellozzo Vitelli, seigneur de Citta di Castello, Oliveroto, seigneur de Fermo, Paul Orsini, le duc de Gravina, et François de Todi, furent égorgés ou pendus.

De son côté, le pape procédait aux mêmes exécutions à Rome contre les fils ou les parents de ces familles, afin qu'il ne prit à aucun d'eux la fantaisie de venger la mort de leurs frères ou de leurs pères, et pour que personne ne vint revendiquer la possession de leurs domaines. Il ne resta vivant que deux condottieri. Jean-Paul Baglioni et Pandolle Petrucci, qui, plus prudents que leurs collègues, avaient refusé de se rallier au parti de César; ils abandonnèrent toutefois les villes de Pérouse et de Sienne, où ils s'étaient réfugiés, et la Romagne entière fut soumise au bâtard du pape. Sa Sainteté quitta aussitôt Rome avec ses courtisans, ses mignons et ses maîtresses, pour visiter les nouvelles conquêtes de César, qu'il songeait sérieusement à déclarer roi. Partout sur son passage, Alexandre répandit des largesses, donna des fêtes, et chercha à réveiller l'enthousiasme par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Dans l'île d'Elbe, il voulut même se mêler aux divertissements du peuple, et fit venir les plus belles filles dans son palais pour qu'elles exécutassent les danses du pays. « Ces réunions, dit l'historien Gordon, ne pouvaient manquer, avec un Borgia, de dégénérer en orgies; aussi la licence fut bientôt portée à ses dernières limites, et dans les soupers ne se fit-on aucun scrupule de manger de la viande quoiqu'on fût en carême; seulement Sa Sainteté baptisait les volailles et le gibier du nom de turbot ou d'esturgeon, au milieu de cérémonies grotesques. »

Alexandre retourna ensuite à Rome avec le duc de Valentinois pour se concerter avec lui sur les dernières mesures qu'il convenait de prendre avant de le proclamer solennellement roi de la Romagne.

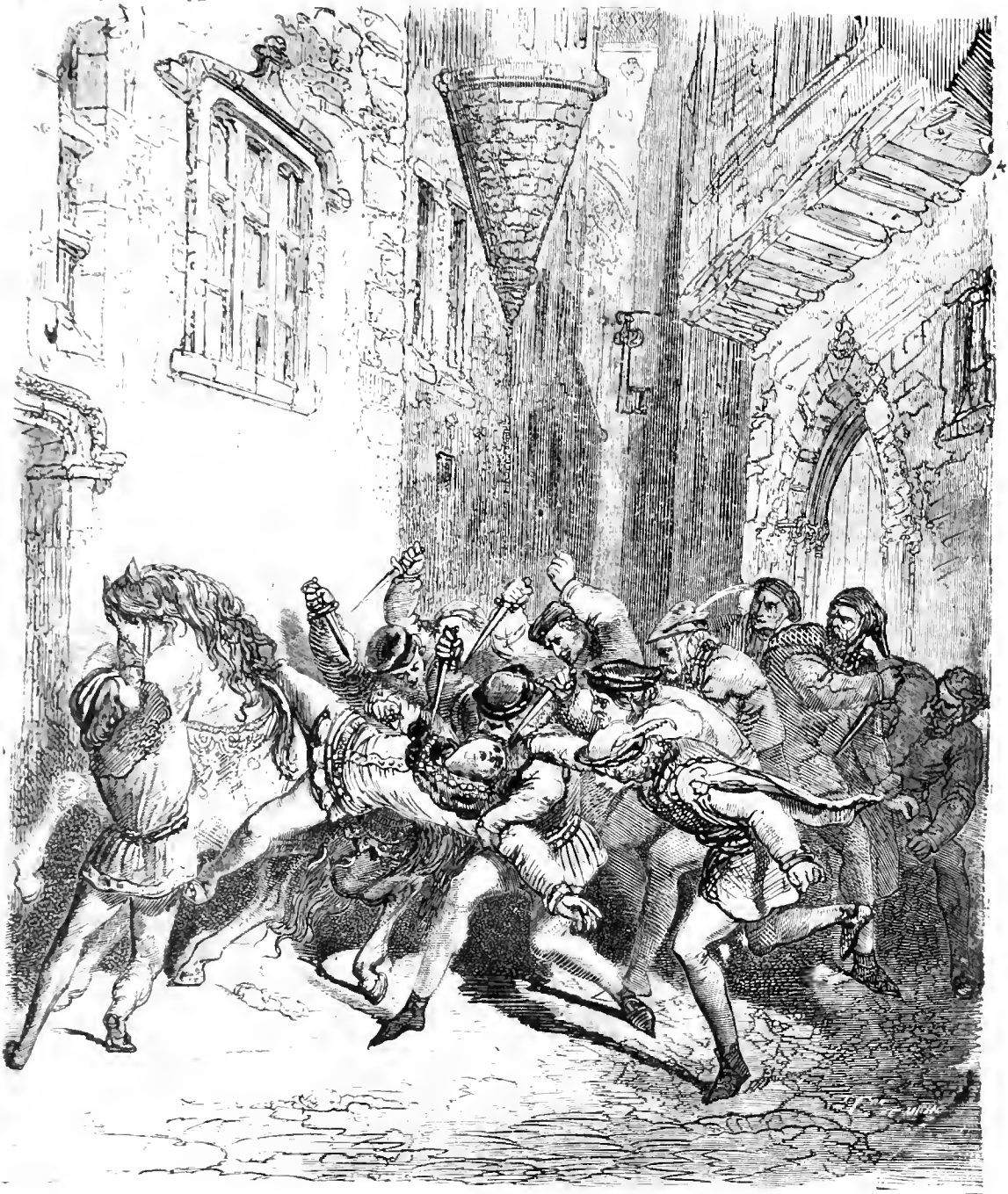
de la Marche et de l'Ombrie. Un coup d'Etat de cette nature demandait en effet qu'on se ménagât de puissants alliés, et comme leurs ressources financières se trouvaient épuisées, ils résolurent préalablement de remplir leurs trésors et de lever de nouvelles troupes pour se tenir prêts à tout événement. d'ailleurs Sa Sainteté désirait également établir ses autres enfants avant de frapper le grand coup, afin de n'avoir plus à s'occuper que de son cher fils. Le pape donna le gouvernement de Spolette à Lucrèce, et le duché de Sermona à un bâtard nommé Rodéric d'Aragon, que sa fille avait eu de ses incestes avec lui; il donna le duché de Nepi à un autre de ses bâtards appelé Jean Borgia; enfin il procéda au troisième mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Est, fils d'Hercule de Ferrare.

« Cette union fut célébrée, dit Burchard, par des saturnales dont on n'avait pas encore eu d'exemples. Sa Sainteté soupa avec ses cardinaux et avec les grands dignitaires de sa cour, chacun ayant à ses côtés deux courtisanes qui avaient pour tous vêtements des manteaux de mousseline et des guirlandes de fleurs; lors que le repas fut terminé, ces courtisanes, qui étaient au nombre de cinquante, exécutèrent des danses lascives, d'abord seules, ensuite avec les cardinaux; enfin, à un signal de madame Lucrèce, les manteaux tombèrent, et les danses continuèrent entre ces femmes et les convives, aux grands applaudissements du saint-père.

« Puis on procéda immédiatement à d'autres jeux; sur l'ordre d'Alexandre VI, on plaça symétriquement dans la salle du festin douze rangées de candélabres chargés de bougies allumées, et madame Lucrèce jeta sur le parquet des poignées de châtaignes, après lesquelles couraient ces courtisanes entièrement nues, en marchant sur les pieds et sur les mains, le corps plié en deux; les plus agiles reçurent de Sa Sainteté des robes de soie et des bijoux. Enfin, comme il y avait eu des prix pour les joutes, de même il y en eut pour la luxure, et les femmes furent aussitôt traitées charnellement au bon plaisir des assistants; cette fois ce fut madame Lucrèce qui, d'une estrade élevée d'où elle présidait à ces combats avec le pape, distribua les récompenses aux plus ardentes et aux victorieux! »

Il est impossible de récuser l'authenticité de ces faits, qui sont tous rapportés fort au long par le maître des cérémonies d'Alexandre VI, l'historien Burchard, qui les consignait heure par heure dans le journal qu'il nous a laissé des actions du saint-père. C'est encore à cet auteur que nous devons la connaissance d'une dispense fort singulière accordée par le pape à Pierre Mendozze, cardinal de Valence, qui demandait à Sa Sainteté l'autorisation de prendre pour mignon un de ces bâtards qui portait le nom de Zannet. « Il faut être bon prince, dit à cette occasion Alexandre VI; et en conscience, nous ne pouvons pas refuser à nos sujets une autorisation que nous nous sommes tant de fois accordée. »

Après le mariage de Lucrèce, le pontife s'occupait des moyens de réunir de l'argent pour le couronnement de César; ce n'était pas chose facile, car toutes ses ressources commençaient à s'épuiser; la vente des bénéfices, des privilèges, des charges ne rap-



Francesco Borghia est égorgé par ordre de César, son frère

Pour tout dire, les croisades contre les Turcs ne pouvaient pas davantage; les peuples ne voulaient plus acheter ni absolutions ni indulgences; il ne restait plus qu'un seul parti à prendre, celui d'empoisonner les riches ecclésiastiques de la cour pontificale, afin d'hériter de leurs biens. Ce projet ne laissait pas que d'être d'une exécution difficile, car depuis longtemps les prélats ne loutaient les diners du Vatican. Le pape comprit que la plupart des cardinaux trouveraient des prétextes pour ne pas se trouver à

son invitation s'il leur proposait de dîner dans son palais; il prit alors un détour, et pria le cardinal Corneto de lui prêter sa vigne pour un grand festin qu'il désirait donner à ses amis, le priant de se charger lui-même des apprêts du repas et de lui en réserver seulement la dépense. La chose réussit à merveille, et les invitations furent toutes acceptées.

Dès le matin du jour choisi pour le festin, Alexandre envoya son maître d'hôtel à la vigne du cardinal Corneto pour ordonner le service; et en même temps

il lui donna deux bouteilles d'un vin parfumé qu'on appelait dans l'Italie le vin des Borgia; il lui recommanda très-expressément de les mettre à part, afin qu'il pût parfaitement les prendre lorsqu'il lui ferait signe de verser à boire à ses convives. Aucun ne manqua à l'appel du pape; et quand Sa Sainteté arriva à la vigne avec son fils, elle put calculer déjà ce que lui rapporterait le dîner qu'elle offrait si généreusement. On était alors au mois d'août, et il faisait une chaleur extrême; Alexandre et César, qui étaient venus à pied, se plaignirent de la fatigue et demandèrent quelque rafraîchissement; aussitôt un domestique courut à l'office, et comme le maître d'hôtel était absent, il prit une bouteille de vin et s'empressa d'offrir à boire à Sa Sainteté; Alexandre, suivant son habitude, vida son verre d'un seul trait; César versa de l'eau dans son vin et but également le verre entier; à peine avaient-ils remis les verres sur le plateau, que tous les deux se trouvèrent pris de douleurs d'entrailles; ils étaient empoisonnés! L'officier de bouche leur avait servi du vin que le maître d'hôtel avait mis à l'écart; bientôt le saint-père fut pris de convulsions épouvantables, et l'on fut obligé de le transporter au palais où il expira dans la nuit, sans que les médecins pussent trouver aucun remède pour adoucir ses souffrances. Cet événement eut lieu le 18 août 1503. Alexandre VI était âgé de soixante-deux ans, et il en avait régné onze.

Quant à César Borgia, soit que le poison mélangé d'eau eût perdu une grande partie de son énergie, soit que la vigueur de son tempérament fût plus forte que le mal, il échappa à la mort, et il en fut quitte pour une maladie de dix mois. Néanmoins, au milieu des souffrances atroces occasionnées par les remèdes violents qu'on lui administrait pour lui faire rejeter le poison, il conserva son admirable présence d'esprit; par ses ordres, des messagers se succédaient sans intervalles de son appartement à celui du saint-père, pour lui donner des nouvelles de l'état du malade; et dès qu'il eut appris qu'Alexandre VI était mort, il fit aussitôt fermer les portes du Vatican par don Michietto, capitaine de ses gardes; ensuite il fit enlever de force au cardinal trésorier les clés du trésor apostolique, et s'appropriâ l'or, l'argent et les pierreries qui s'y trouvaient.

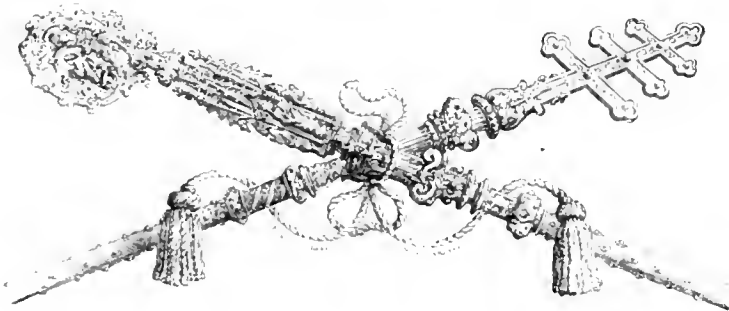
Dès le lendemain, lorsqu'on connut la mort du pontife, il y eut à Rome des cris d'allégresse et des transports de joie; chacun voulut contempler le ca-

davre de celui qui, pendant onze années, avait fait trembler les plus puissants seigneurs; en un instant la basilique de Saint-Pierre, où avait été déposé Alexandre VI, fut envahie par une foule innombrable. « C'était un spectacle dégoûtant, dit Raphaël Volaterran, que la vue de ce cadavre noir, difforme, prodigieusement enflé, qui exhalait une odeur infecte; une bave noirâtre couvrait ses lèvres et ses narines; sa bouche était ouverte démesurément, et sa langue, gonflée par le poison, pendait jusque sur le menton. Aussi ne se trouva-t-il ni dévot ni fanatique qui se hasardât à lui baiser les pieds ou les mains, comme c'était la coutume »

Vers les six heures du soir, l'infection était telle dans l'église, que le cardinal chargé du soin des funérailles fut obligé de donner l'ordre d'ensevelir le pape. Aucun prêtre, ni cardinal, ni officier, ne voulut assister à la cérémonie de l'inhumation, et le cadavre fut abandonné à des ouvriers charpentiers et à des portefaix, qui le placèrent dans un cercueil trop court, où ils l'enfoncèrent en s'aidant des pieds et en le frappant à coups de marteau. Après cette horrible scène de profanation, ils le jetèrent dans la tombe qui lui avait été préparée à la gauche du maître-autel.

Ainsi se termina l'abominable règne d'Alexandre VI, le dernier pontife du quinzième siècle.

Alexandre VI est du nombre de ces papes que les adorateurs de la pourpre romaine et de l'infaillibilité pontificale n'osent pas justifier, du moins en ce qui concerne le scandale de leurs turpitudes; toutefois ils disent que le règne de Roderic Borgia fut l'un des plus heureux pour l'Eglise, en ce que la Providence ne permit pas qu'il y eût ni schisme ni hérésie à combattre. Et si Dieu a voulu, ajoutent-ils, qu'il y eût parfois sur la chaire vénérée de l'Apôtre des papes incestueux, sodomites et assassins, c'est pour montrer aux hommes que la conservation du catholicisme ne dépend pas des vertus ou des crimes de ses ministres! Conclusion bien digne de ces prêtres éhontés qui cherchent à couvrir leurs débordements par de véritables sophismes. Pour nous, qui déduisons des conséquences rigoureuses des vérités de l'histoire, nous dirons qu'une institution comme celle de la papauté est une monstruosité dans la religion, précisément parce qu'elle donne à des scélérats un pouvoir exorbitant, qui leur permet de faire servir à leurs passions ce qu'il y a de plus sublime dans le cœur des hommes, l'amour de la Divinité!







Manuel Paléologue, empereur d'Orient. — Il s'échappe des prisons de Bajazet. — Le sultan force Manuel à asocier Andronic Paléologue à l'empire. — Guerres entre Bajazet et Tamerlan. — Bajazet est enfermé dans une cage de fer. — Amurath assiège Constantinople. — Mort de Manuel Paléologue. — Son fils Jean lui succède. — L'empereur recherche l'appui des princes de l'Occident. — Mort de Jean Paléologue. — Constantin Dracosès parvient à l'empire. — Mohammed II assiège Constantinople. — Prise de Constantinople par les Turcs. — Mort de Constantin Dracosès. — Fin de l'empire d'Orient. — Empire d'Occident. — Albert II, empereur d'Allemagne. — Il est condamné à mort par le tribunal vénétrien. — Frédéric II lui succède. — Cruautés, perfidie et lâcheté de cet empereur. — Mort de Frédéric II. — Charles VII, roi de France. — Son caractère et ses moeurs. — Intrigues de la reine avec les seigneurs de la cour. — Histoire de Jehanne Dure, surnommée la Pucelle d'Orléans. — L'arbre des idées. — Apparitions de l'archange Michel. — Jehanne quitte son village et vient trouver le roi. — La reine, assistée de matrones, s'assure de la virginité de Jehanne. — Entrée triomphale de la Pucelle dans Orléans. — Jehanne fait sauter le roi à Reims. — Elle tombe au pouvoir des Anglais. — Charles VII abandonne lâchement sa libératrice à ses ennemis. — Procès de Jehanne. — Supplice de la Pucelle. — Charles VII se laisse mourir de faim pour ne pas être empoisonné par son fils. — Caractère odieux de Louis XI. — Superstition, avarice et politique de ce roi. — Crimes de Louis XI. — Sa mort. — Jacques Coeur, Olivier le Dain et Tristan l'Hermite. — Charles VIII succède à son père Louis XI, sous la tutelle d'Anne de Beaujeu. — Débâcles de la régence. — Incapacité de Charles VIII. — Guerre d'Italie. — Mort de Charles VIII. — La couronne passe à la maison d'Orléans. — Louis XII, roi de France. — Il fait prononcer son divorce d'avec Jeanne, fille de Louis XI. — Il épouse Anne de Bretagne. — Caractère de la nouvelle reine. — Sa cruauté. — Mort d'Anne de Bretagne. — Louis XII épouse Marie d'Angleterre. — Crimes de Louis XII, le père du peuple. — Il meurt à la suite d'accès libidineux. — Conclusions de l'histoire politique du quinzième siècle.

L'importance des événements politiques qui s'accomplissent pendant le quinzième siècle, le dernier de l'histoire du moyen âge, donne un grand intérêt aux règnes des souverains de l'Orient et de l'Occident qui ont présidé à ces révolutions.

En Orient, les successeurs de Constantin cherchent en vain à retenir le sceptre qui échappe à leurs mains; Dieu a marqué la fin de leurs règnes sanglins. En Occident, au contraire, les rois non moins cruels, non moins perfides que les empereurs de Byzance, mais soutenus par des prêtres infâmes, lèvent leurs fronts orgueilleux et écrasent les nations sous leur insupportable tyrannie: l'heure de la vengeance n'était point encore venue pour les peuples!

Après la mort de Jean Paléologue II, son fils Manuel, déjà associé à l'empire, devint seul maître de Constantinople. Ce prince, peu d'années auparavant, avait essayé de secouer le joug humiliant des Turcs, et s'était déclaré en révolte avec les provinces

de Thessalonique; mais cette tentative d'affranchissement avait été promptement réprimée par Jean Paléologue lui-même, qui pour apaiser la colère de ses redoutables alliés leur avait livré le coupable. Amurath, qui gouvernait alors le puissant empire des Ottomans, se contenta de renvoyer Manuel après lui avoir adressé une simple admonition, comme un maître à son serviteur.

Après la mort d'Amurath, son fils Bajazet, qui connaissait le caractère entreprenant du jeune Grec, le fit revenir à sa cour, où il le garda comme otage. Néanmoins, dès qu'il eut connaissance de la mort de son père, Manuel Paléologue s'échappa furtivement pour venir prendre possession d'un trône vermoulu et qui menaçait de tomber en poussière. Il était à peine installé dans son palais, que le sultan, furieux de son évasion, envoya contre lui trois armées formidables. Manuel, comprenant l'inutilité de la résistance à des forces aussi supérieures, envoya deman-

der des secours en Europe : malheureusement ses démarches n'aboutirent à rien. Quelques aventuriers répondirent seuls à son appel, et vinrent se faire battre par les infidèles près de Nicopolis.

Alors, se trouvant sans défense et sans armée, il se décida, pour sauver Constantinople, à demander la paix à Bajazet, et il accepta les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. La première était d'associer à l'empire son neveu Andronic Paléologue, qui était un des mignons du sultan.

Dès que le blocus de sa capitale fut levé, Manuel se rendit en Occident pour solliciter des princes chrétiens quelques secours en hommes et en argent. Mais le fanatisme des croisades était éteint, et Manuel fut contraint de retourner dans ses États comme il en était venu, et ayant perdu l'espérance de pouvoir jamais secouer le joug des infidèles.

Tout à coup la face des choses parut devoir changer en Asie : du fond de la Tartarie accourut le redoutable Tamerlan, renversant les villes, détruisant les empires ; et semblable à une avalanche formidable, ne laissant partout sur son passage que ruines et solitudes. Bajazet voulut défendre ses États contre ce terrible conquérant, et vint lui présenter la bataille dans une vaste plaine auprès du mont Stella, entre la Bithynie et la Galatie. Le choc des deux armées fut terrible ; après sept heures de carnage la victoire demeura à Tamerlan, et Bajazet tomba au pouvoir de l'ennemi. Tamerlan le traita d'abord avec une grande douceur ; mais ensuite il le fit enfermer dans une cage de fer pour le punir des grossières injures avec lesquelles il recevait ses marques de bonté : le sultan, dans un accès de rage, se brisa le crâne contre les barreaux de sa prison.

Manuel profita du bouleversement survenu dans l'empire turc pour reconquérir une partie des places dont Bajazet s'était emparé, et pour éloigner son neveu du gouvernement des affaires. Cet état de choses n'eut guère de durée ; après la mort du redoutable Tamerlan, les Turcs, sous la conduite du sultan Mousa, reparurent sous les murs de Constantinople, et forcèrent l'empereur à renouveler les anciens traités.

Sous le règne de Mohammed, qui avait renversé du trône son frère Mousa, l'empire de Manuel éprouva quelques années de calme et de tranquillité. Après lui, Amurath II, son successeur, déclara de nouveau la guerre aux Grecs, et vint assiéger Constantinople. Pour la première fois les Turcs se servirent de canons, et ils battirent si vigoureusement en brèche, que la ville, réduite aux abois, allait être obligée de capituler, lorsque le sultan fut contraint lui-même de lever son camp pour défendre son propre royaume contre son frère Mustapha, qui lui disputait le trône et venait de se rendre maître de Nicée.

Quelque temps après mourut l'empereur Manuel, à l'âge de soixante-dix-sept ans ; son fils aîné Jean, qui était déjà associé à l'empire, lui succéda. D'abord Jean acheta la paix au sultan en s'obligeant à lui payer un tribut annuel de trois cent mille aspres, et en abandonnant aux Turcs les villes qui lui restaient dans la Morée ; ce qui diminuait considérablement l'étendue et l'importance de ses États ; ensuite il chercha les moyens de rétablir ses affaires en s'appuyant sur les rois d'Occident. A cet effet, il envoya

plusieurs ambassades au pape Eugène IV pour lui demander des secours, et bientôt il se rendit lui-même en Italie, et assista au concile de Ferrare, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Jean Paléologue fit son entrée dans la ville sous un dais magnifique porté par des princes souverains, et suivi d'un nombreux cortège d'évêques, d'archevêques et de savants grecs qui devaient discuter devant l'assemblée les conditions de l'acte de réunion des deux Eglises. Toutes ces tentatives n'aboutirent cependant à aucun résultat avantageux pour l'empire grec, et l'empereur fut obligé de s'en retourner à Constantinople sans avoir obtenu autre chose que de vagues promesses ; bien plus, son clerge désapprouva la conduite qu'il avait tenue en Italie, ainsi que les concessions qu'il avait faites au pape, et cassa l'acte de réunion des Eglises grecque et latine. Pour surcroît de malheurs, la division s'était jetée dans la famille impériale pendant son absence : un de ses frères, Constantin Dracosès, s'était emparé des domaines du jeune Démétrius, son autre frère, qui l'accompagnait en Italie : de sorte qu'à son retour Démétrius, qui n'avait pu obtenir justice, ni être remis en possession de ses biens, leva l'étendard de la révolte, rassembla une armée d'aventuriers, et vint assiéger Constantinople ; mais comme il n'était pourvu d'aucune artillerie et ne pouvait songer à l'emporter d'assaut, il ravagea tous les environs de la ville et chercha à l'affaiblir.

Jean conçut un tel chagrin de la discorde qui s'était élevée entre ses frères, qu'il en tomba malade et mourut le 13 octobre 1448. Après lui, Constantin Dracosès, aidé par l'impératrice mère, et appuyé par le clergé, par le sénat et par le peuple, prit les rênes du gouvernement. Sans aucun doute ce prince aurait relevé le trône des empereurs d'Orient par sa sagesse et par ses talents, s'il eût été au pouvoir d'un homme de le faire ; malheureusement tout contribua à en accélérer la ruine. Il voulut contracter une alliance avec les Vénitiens en épousant la fille du doge, et les Grecs s'y opposèrent ; il voulut renouer des négociations avec les peuples de l'Occident, et ses sujets l'en empêchèrent encore.

Pendant qu'il luttait contre ses propres sujets, Mohammed II montait sur le trône des sultans. D'abord il ratifia solennellement les traités consentis par Amurath, son père ; mais dans la suite l'empereur ayant eu l'imprudence de menacer Mohammed de rendre la liberté à Mustapha, l'un de ses oncles, ce lui qui s'était précédemment révolté contre Amurath, et qui se trouvait prisonnier à Constantinople, s'il ne lui payait pas exactement une pension pour le nourrir, le sultan rompit la paix et envoya trois armées contre Constantinople.

L'empereur comprit que la dernière heure de son règne était arrivée et qu'il ne lui restait plus qu'à mourir ; il voulut toutefois donner au monde un grand exemple, et s'appêta à une résistance vigoureuse. Par ses ordres, on remplit de vivres et de munitions des magasins immenses ; deux mille Génois, commandés par le brave Justiniani, furent appelés au secours de la capitale, et formèrent avec huit ou neuf mille hommes recrutés dans le peuple, un corps d'élite qui fit des prodiges de valeur. Mohammed II n'avait pas moins de quatre cent mille soldats pour

assiéger Constantinople, il attaqua d'abord la porte de Saint-Romain avec des canons de gros calibre, et foudroya cette partie de la ville pendant neuf jours; ensuite, comme ses efforts étaient impuissants pour entamer la tour de Saint-Romain, il éleva une autre tour de bois pour la battre en ruine et pour protéger ses mineurs.

Mais l'intrépide Dracosès ne lui donna pas le temps de faire jouer ses batteries; il se mit à la tête d'un corps de troupes, incendia la tour, éventra les mines, et refoula les assiégeants jusqu'aux avant-postes de leur camp. Il semblait que le courage de l'empereur eût décuplé les forces de cette population; car le jour même où les Grecs remportaient cette victoire sur leurs ennemis, quatre vaisseaux de leurs alliés traversaient la flotte turque et entraient à pleines voiles dans le port pour ravitailler la place, sans que les vaisseaux ennemis pussent les poursuivre, l'entrée du port ayant été immédiatement fermée avec d'énormes chaînes de fer. Enfin Mohammed conçut et exécuta en une nuit le dessein gigantesque de faire porter ses vaisseaux par terre jusque dans le port de Constantinople; de sorte qu'au point du jour les Grecs apercevant la flotte turque entre les murs de leur ville, perdirent entièrement courage et parlèrent de se rendre. Constantin Dracosès ralluma encore le courage des siens, repoussa les conseils de la lâcheté et courut aux remparts; son attitude et le bruit qu'il avait fait répandre adroitement parmi les Turcs, qu'on attendait dans la même journée une flotte amie sous la conduite de Jean Corvin Huniade, imposa à Mohammed II; et déjà le sultan se préparait à effectuer sa retraite, lorsqu'un de ses vizirs vint se jeter à ses pieds et le supplier de donner un dernier assaut. Il y avait alors cinquante-cinq jours que durait le siège de Constantinople. Le sultan résolut de faire un nouvel effort; tous les derviches et les fakirs parcoururent les rangs des soldats turcs, exaltèrent leur courage en promettant à ceux qui succomberaient dans la mêlée les joies infinies d'un paradis peuplé de boujis, et à ceux qui survivraient le pillage de la ville.

Constantin, de son côté, ne négligea pas l'emploi des momeries religieuses pour exciter le courage de ses soldats; et surmontant les craintes qui l'agitaient, il se rendit avec l'élite de ses guerriers à la cathédrale pour recevoir solennellement la communion; ensuite il s'élança sur les remparts.

Déjà les Turcs s'avançaient en colonnes serrées pour donner l'assaut; les premiers qui osèrent s'approcher des murailles pour appliquer les échelles furent renversés par les Grecs; ceux parmi les plus intrépides qui arrivèrent jusqu'à la hauteur des remparts furent assommés à coups de haches d'armes; enfin les musulmans à trois reprises différentes avaient tenté inutilement de culbuter les assiégeants, et la victoire semblait devoir rester aux Grecs, lorsque par malheur, au quatrième assaut, Justiniani, le brave capitaine Gênois, fut mis hors de combat. Dès ce moment les assiégés perdirent leur énergie, peu à peu la résistance faiblit, l'audace des infidèles s'en accrut, et dans un dernier effort les janissaires forcèrent plusieurs brèches et entrèrent dans la ville en poussant des cris de joie et de fureur. Constantin,

n'écoutant que son courage, rallia autour de lui les débris de ses troupes et chargea encore l'ennemi; mais cet effort désespéré ne put arrêter les terribles janissaires; toute sa vaillante milice tomba sous le cimeterre des musulmans, et lui-même perdit la vie dans la mêlée. Comme il avait eu soin d'ôter son manteau de pourpre dans la crainte d'être fait prisonnier, on ne reconnut son cadavre qu'aux aigles d'or qui décoraient ses brodequins. Ainsi périt Constantin Dracosès, le 29 mai 1435, après un règne de trois années et quelques mois.

Sans contredit, l'une des causes principales de la ruine de l'empire d'Orient était l'ambition des papes; ces misérables tonsurés avaient sacrifié l'intérêt des nations à leur soif insatiable d'honneurs et de richesses; et pour arriver à la réalisation de leurs projets de domination universelle, ils avaient suivi une politique exécrable qui devait infailliblement amener la chute du puissant empire de Constantin.

Du reste, cette tendance de la cour de Rome s'était révélée sous les règnes de Sergius I<sup>er</sup>, de Grégoire II et de leurs successeurs, jusqu'à l'anéantissement de l'exarchat de Ravenne par les Lombards; plus tard, les papes reportèrent sur les Lombards la haine qu'ils avaient pour leurs anciens maîtres, et ils armèrent les Franks contre ceux qu'ils appelaient hypocritement leurs libérateurs; enfin les Franks, à leur tour, après avoir été mis en possession de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, se virent poursuivis par les pontifes comme ennemis de l'Église. Sous le règne d'Anastase III, le diadème impérial fut enlevé aux Carolingiens et donné aux rois de la Saxe. Suivant leur habitude, les papes se servirent de leur influence sur les nouveaux princes pour les armer contre les ennemis du Saint-Siège et pour extorquer de riches dotations; et lorsqu'ils n'eurent plus rien à espérer d'eux, ils entrèrent en lutte avec leurs bienfaiteurs. Il s'ensuivit des guerres terribles entre l'autel et le trône; les papes triomphèrent encore, et la dignité d'empereur d'Occident devint élective.

Ce n'étaient plus les empereurs qui confirmaient les nominations des pontifes, comme du temps de Charlemagne ou d'Otton le Grand; c'étaient, au contraire, les évêques de Rome qui sanctionnaient les élections des empereurs d'Occident. Aussi la couronne impériale était tombée dans un tel degré d'avilissement, que Clément IV ne put trouver aucun roi de l'Europe qui consentit à la recevoir, et qu'il fut même obligé de se rejeter sur un prince de la maison de Habsbourg. Un siècle et demi après, le sceptre passa dans la maison d'Autriche, et le titre d'empereur reprit quelque éclat sous Sigismond.

Albert II, beau-père de ce prince, lui succéda; dans les commencements de son règne il continua les magnifiques projets de réforme civile et religieuse que Sigismond avait entrepris; il fit de nouvelles lois pour assurer le repos et la liberté des citoyens, et supprima les annates, les réserves, les expectatives, pour affaiblir l'autorité ecclésiastique. Malheureusement, comme il n'est pas au pouvoir d'un homme de résister aux séductions de l'autorité suprême, Albert se repentit bientôt du bien qu'il avait fait, cassa tous ses décrets, et fit peser sur les peuples un joug de fer. Mais bientôt il reçut le juste châtimement de sa



Fajazet fut prisonnier par Tamerlan

tyrannie: les cours véhémentes ou tribunaux secrets de la Westphalie, dont la puissance terrible et mystérieuse atteignait tous les ennemis de la liberté, déclarèrent l'empereur coupable de lèse-humanité, et défendirent aux peuples de lui prêter assistance; de sorte qu'il se trouva sans moyens de défense pour repousser l'invasion des Turcs, qui étaient descendus jusque dans la Hongrie. A la première rencontre, le corps d'armée qui lui était resté fidèle fut culbuté par les musulmans; et l'empereur blessé et mourant

fut abandonné dans un petit village, où il expira le 24 octobre 1539.

Frédéric II succéda au prince Albert, et vint se faire sacrer à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne. Toutes les actions de ce règne sont empreintes d'un caractère de lâcheté ou de perfidie qui donne de l'empereur une opinion très défavorable; toujours battu par ses ennemis ou humilié par ses vassaux, il ne montra de l'énergie que dans ses tentatives d'usurpation contre Ladislas, son oncle, et

contre Albert de Bavière, son gendre, qu'il voulait dépouiller lui et l'autre de leurs Etats. Il mourut après avoir régné cinquante-trois années, et laissa son trône à son fils Maximilien I<sup>er</sup>.

En France, les rois continuent à marquer leur passage dans l'histoire de l'humanité par de nouveaux crimes, toutelois cette période du quinzisième siècle présente un fait étrange dans la politique des Capets : les rois de cette race, qui d'abord s'étaient appuyés sur les nobles pour écraser les peuples, vont s'appuyer à l'avenir sur les communes, sur la plèbe des villes, pour anéantir la puissance féodale, qui luttait sans cesse contre la monarchie.

Les gibets, jusq'ici le partage presque exclusif des malheureux sorts, se dressent enfin pour les oppresseurs, et la hache du bourreau abat les têtes des nobles aussi facilement que celles des vilains ; la justice de Dieu commençait à s'appesantir sur les puissants, sur les nobles et sur les princes de l'Église !

Charles VII régnait sur la France, de nom seulement, car l'infâme Isabeau de Bavière, sa mère, avait vendu le royaume ; et Paris, la capitale, obéissait au jeune duc de Bedford, frère du roi anglais Henri V. A cette époque, de lugubre mémoire, les Anglais exerçaient de tels ravages dans les provinces, que les villes étaient devenues des solitudes et les campagnes d'immenses déserts : ils avaient un si grand mépris pour le nouveau roi, qu'ils le nommaient par dérision le roi de Bourges ; et en effet Charles VII n'était point fait pour inspirer d'autre sentiment ; d'un caractère bas et cruel, de mœurs dépravées, il se montrait en toutes choses le digne fils d'Isabeau de Bavière. Sa femme, Marie d'Anjou, non moins dissolue que lui, recevait dans la couche royale les capitaines illustres du temps, sans que Charles en prît aucun ombrage : c'était pour lui un moyen facile et peu coûteux de payer les services de guerre dont il n'eût pu s'acquitter autrement. Après tout, la fidélité dans le mariage n'est qu'un préjugé vulgaire dont le Sire ne s'inquiétait guère, lui qui osait dire qu'un roi devait faire passer les intérêts de sa couronne avant tous les sentiments.

Il est vrai que Charles VII, le fils incestueux de la reine Isabeau et du duc d'Orléans, frère de Charles VI, ne devait pas regarder comme un incident fâcheux l'introduction des bâtards dans la famille régnante. Il couvrit et approuva les désordres de sa femme.

Pendant le cours de sa vie, ce prince se montra constamment allié perfide, ennemi lâche, tyran insupportable, et mérita d'être placé parmi les plus mauvais rois. L'aurole de gloire dont quelques historiens ont environné son nom appartient à ses généraux et surtout à Jehanne la Pucelle. Cette fille était née, suivant les chroniques du temps, au village de Domremy, situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs, dans un riant vallon arrosé par la Meuse ; ses parents étaient de simples cultivateurs qui possédaient pour toutes richesses quelques brebis et un champ. Dans sa première enfance, Jehanne Darc semblait déjà marquée du doigt de Dieu, disent ses biographes ; et entre autres prodiges, ils racontent que les oiseaux du ciel venaient se poser sur les épaules de la jeune bergère et manger dans sa main lorsqu'elle les appelait. Tous les auteurs conviennent qu'elle fut élevée comme on l'était à cette époque

dans les villages, et qu'elle ne savait ni lire ni écrire ; cette opinion se trouve confirmée par des lettres authentiques qu'elle a dictées, et où l'on trouve en tête pour suscription une ou deux croix mal formées qu'elle apposait au lieu de signature. Jehanne, ajoutent les chroniqueurs, accompagnait son père et ses frères aux champs et se livrait avec eux aux occupations rustiques ; en été, elle sarclait les mauvaises herbes, brisait les mottes de terre, et ramassait les épis au temps de la moisson ; dans l'hiver, les soins du ménage la retenaient à l'habitation paternelle ; alors elle s'occupait à condre ou à filer le chanvre, et le soir elle récitait à haute voix les prières que sa vieille mère lui avait enseignées.

Ces détails d'une vie pastorale et religieuse ne remplissaient pas tous les instants de la vie de Jehanne, dit Edmond Richer ; la jeune fille se rendait mystérieusement chaque dimanche à une chapelle située à une demi-heure du chemin de Domremy, au-dessus d'une forêt appelée le Bois-Chenu, près de la route qui mène à Neufchâteau, pour faire ses dévotions. A côté de cette chapelle s'élevait un vieux hêtre, que les gens du pays nommaient Beau-mai, l'arbre des dames, ou l'arbre des lées, et où la marraïne de Jehanne, qui était une bonne et vertueuse femme, prétendait avoir vu les fées former des danses. Quelquefois la jeune bergère y conduisait ses compagnes et faisait avec elles des guirlandes de fleurs qu'elles suspendaient à une statue de la Vierge placée dans la chapelle. Un jour, Jehanne s'endormit, et il lui sembla voir en songe un ange qui lui commandait de quitter ses brebis et la quenouille, pour revêtir la cuirasse et marcher contre les ennemis de la France. A son réveil, elle reprit toute pensive le chemin du village ; mais elle écarta bientôt ces idées étranges. Peu de jours après, la même vision se renouvela, et successivement toutes les nuits elle vit des personnages merveilleux, conduits par l'archange saint Michel, qui venaient lui annoncer qu'elle avait été choisie par Dieu pour sauver la France. D'autres fois, elle entendait les voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite, qui lui parlaient en français et lui ordonnaient de se rendre auprès de Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, pour qu'il l'envoyât au roi de France. Jehanne obéit enfin aux ordres qu'elle recevait des esprits invisibles et vint à Vaucouleurs. Lorsque le capitaine Robert de Baudricourt eut écouté les confidences de la jeune villageoise, il lui répondit par des sarcasmes, l'appela insensée et la congédia. Sans être découragée par une semblable réception, Jehanne se présenta quelques jours après chez le gouverneur et renouvela sa demande d'être menée au roi ; sur son refus, elle lui déclara qu'elle ferait le voyage seule et à pied, dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux, parce que Dieu l'avait choisie pour délivrer le royaume. « J'aimerais mieux, ajoutait Jehanne en versant des larmes, rester auprès de ma pauvre mère ; mais il faut que j'aille parce que mes voix l'ordonnent. » Enfin, la candeur de son visage, la naïveté de ses expressions, la persévérance de ses démarches, agirent puissamment sur l'esprit de Robert de Baudricourt, et il se décida à la faire conduire à la cour du roi Charles, à Chinon, en disant : « Adviennne que pourra ! »

Il est difficile de concevoir aujourd'hui comment la pensée de sauver la France est venue précisément à une jeune fille simple et candide, et l'on a peine à croire aux prodiges de cette héroïne. Cependant, si l'on se reporte à ces époques de luttes et de combats continus, on comprendra que la passion de la guerre, qui était dans tous les cœurs, ait pu exalter une imagination ardente, nourrie de superstitions religieuses, et transformer Jehanne la villageoise en guerrière intrépide.

Arrivée à Chinon, la Pucelle fut présentée à la cour sous le costume d'une bergerette, dit le seigneur de Gaucourt; quoiqu'elle n'eût jamais vu le roi et qu'il eût changé de vêtements avec un de ses officiers, la jeune fille vint droit à lui, et, s'agenouillant selon l'usage, elle lui embrassa les jambes en disant : « Dieu vous donne bonne vie, gentil roi. — Je ne suis point le roi, répliqua Charles; c'est le seigneur que vous voyez sur son trône. — Non, repartit la jeune inspirée, c'est vous que Dieu m'ordonne de secourir; j'ai mission de notre divin Maître de faire lever le siège d'Orléans et de vous mener à Reims. Donnez-moi des armes et des soldats. »

Plusieurs courtisans refusèrent de croire à la mission de Jehanne, d'autres la déclarèrent sorcière; et, dans ce conflit d'opinions diverses, il fut décidé qu'on la ferait examiner sur sa foi et sur ses visions par des docteurs ecclésiastiques. La jeune villageoise fut donc conduite à Poitiers, devant une assemblée de prêtres, et soumise à de minutieux interrogatoires; entre autres questions absurdes, un chanoine qui était Limousin lui ayant demandé quel était l'idiome dans lequel s'exprimaient les esprits invisibles, elle lui répondit vivement : « Dans un idiome meilleur que le vôtre, mon Père. »

Jehanne, victorieuse de toutes ces ridicules épreuves, en eut à subir une dernière qui ne fut pas la moins humiliante, celle de sa virginité. La reine elle-même, l'impudique Marie d'Anjou, procéda avec des matrones à l'examen, et vint annoncer à la cour assemblée que la jeune villageoise était une sainte pucelle. Charles lui donna alors un état de maison comme à un chef de guerre et l'arma chevalier; sa bannière représentait un champ blanc semé de fleurs de lis, sur lequel on avait brodé la figure en pied du Sauveur tenant un globe à la main, et ayant de chaque côté deux anges à genoux; sur le revers on avait écrit les mots : « Jésus-Maria. »

Pour son coup d'essai dans la carrière militaire, la Pucelle força les retranchements des Anglais qui assiégeaient Orléans, et fit entrer un convoi de vivres dans la place; ce secours était d'autant plus important que la ville se trouvait réduite aux dernières extrémités, et que sa perte eût entraîné infailliblement la ruine de toutes les places qui tenaient encore pour le roi. Ce beau fait d'armes ne coûta pas un seul soldat à Jehanne : soit que les Anglais eussent subi les impressions superstitieuses qui attribuaient à la Pucelle un pouvoir magique; soit qu'ils préférassent voir l'élite des capitaines français se renfermer dans Orléans pour en finir d'un seul coup avec eux, toujours est-il qu'ils laissèrent forcer leurs retranchements par la jeune héroïne, qui marchait à la tête de six mille guerriers. Jehanne fit son entrée

dans Orléans le 30 avril 1429, montée sur un magnifique cheval blanc, et escortée par le chevalier de la Hire, par Ambroise de Lore, par les maréchaux de Sainte-Sève et de Rayz, par l'amiral de Culan, par le seigneur de Gaucourt, et par une foule d'autres chefs illustres.

Trois jours après son arrivée, la Pucelle fit une sortie avec les troupes, et dirigea l'attaque contre les Anglais avec tant de bravoure et d'habileté, que les ennemis furent obligés de se replier derrière leurs lignes de défense. Quoique Jehanne servit de point de mire aux arbalétriers anglais, il semblait qu'elle ne soupçonnât pas même le danger qu'elle courait, et dans son noble enthousiasme elle se jetait dans le plus fort de la mêlée, criant aux siens : « Que chacun eût bon cœur et bonne espérance en Dieu, attendu que le temps approchait où les ennemis devaient être vaincus. » En effet, après cinq jours de combats acharnés, la Pucelle emporta les bastilles et les boulevards élevés par les Anglais, et les contraignit à lever le siège. Cet événement eut lieu le 8 mai 1429.

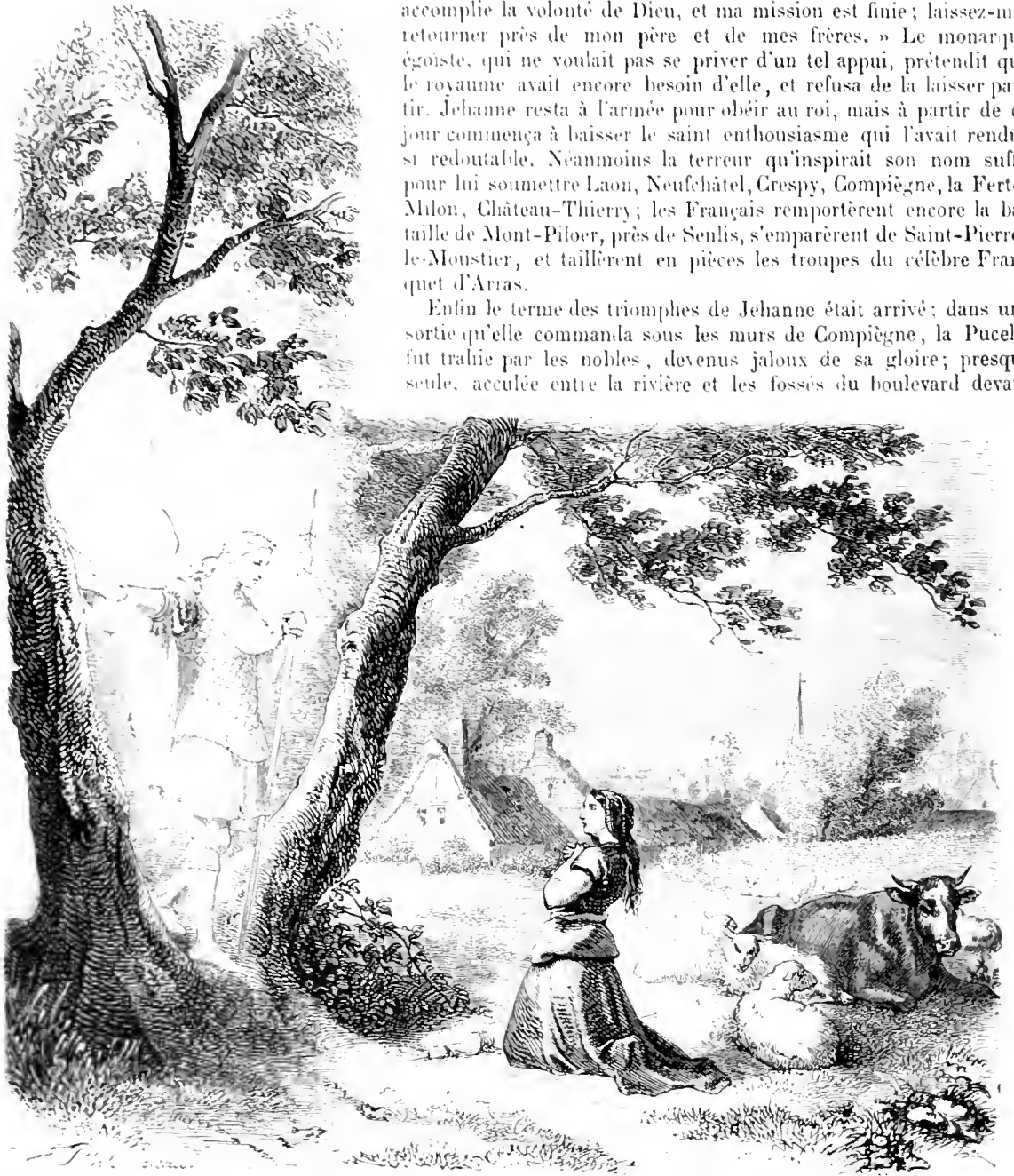
Ainsi se trouva délivrée par Jehanne la Pucelle cette ville bloquée par une armée formidable, et qui depuis sept mois entiers défiait les efforts réunis des meilleurs capitaines du temps. Le duc d'Alençon, qui n'avait pu prendre part à ces combats, mais qui avait visité les ruines des redoutes anglaises quelques jours après la levée du siège, affirma qu'elles avaient été prises par une permission toute particulière de Dieu et non par la force des armes. La première partie de la mission de la Pucelle se trouvait remplie, la délivrance d'Orléans; il lui restait encore à conduire le roi dans la ville de Reims pour son sacre; le lâche monarque, qui redoutait pour sa personne les chances d'une entreprise aussi audacieuse, refusa de quitter son château de Chinon et la belle Agnès Sorel, et fit répondre à Jehanne qu'il ne se mettrait en route qu'après l'expulsion des Anglais des places qu'ils occupaient sur les rives de la Loire. En quinze jours, la Pucelle enleva les villes de Meaux, de Jargeau, de Beaugency, et conduisit son armée victorieuse dans les plaines de Patay, où le comte de Salisbury était campé avec les nouvelles troupes qui lui avaient été envoyées pour consommer l'invasion de la France. Malgré l'ascendant qu'exerçait l'héroïne sur les soldats, le comte de Richemont, qui commandait l'armée, hésitait à attaquer en bataille rangée des troupes supérieures en nombre aux siennes, et voulait qu'on se contentât de harceler l'ennemi. — Non, non, s'écria la Pucelle, qu'on aille hardiment contre les Anglais; ils seront vaincus, car Dieu nous a envoyés pour les exterminer. » En effet, les Français remportèrent une éclatante victoire, et s'emparèrent sans coup férir des villes d'Auxerre, de Troyes, de Châlons, et en dernier lieu de Reims, où Charles VII se rendit le 17 juillet 1429, pour être sacré roi de France, ainsi que le lui avait annoncé Jehanne la Pucelle.

Pendant cette cérémonie imposante, l'héroïne se tenait à la droite de l'autel, son étendard à la main, et conservait l'attitude d'une humble villageoise. Lorsque le prince eut reçu l'huile sacrée sur le front, elle s'approcha de son trône, et embrassa ses genoux



en versant des larmes : « Gentil roi, lui dit-elle, maintenant est accomplie la volonté de Dieu, et ma mission est finie ; laissez-moi retourner près de mon père et de mes frères. » Le monarque égoïste, qui ne voulait pas se priver d'un tel appui, prétendit que le royaume avait encore besoin d'elle, et refusa de la laisser partir. Jehanne resta à l'armée pour obéir au roi, mais à partir de ce jour commença à baisser le saint enthousiasme qui l'avait rendue si redoutable. Néanmoins la terreur qu'inspirait son nom suffit pour lui soumettre Laon, Neufchâtel, Crespy, Compiègne, la Ferté-Milon, Château-Thierry ; les Français remportèrent encore la bataille de Mont-Piloer, près de Senlis, s'emparèrent de Saint-Pierre-le-Moustier, et taillèrent en pièces les troupes du célèbre Franquet d'Arras.

Enfin le terme des triomphes de Jehanne était arrivé ; dans une sortie qu'elle commanda sous les murs de Compiègne, la Pucelle fut trahie par les nobles, devenus jaloux de sa gloire ; presque seule, acculée entre la rivière et les fossés du boulevard devant



Jehanne la pucelle devant l'arbre des Dames à Domrémy

les murs de la place, obligée de lutter contre une multitude d'assaillants, elle était parvenue à se tracer un chemin avec sa hache d'armes jusqu'aux bords du pont ; mais arrivée là, l'infortunée qui eût été lâchement sacrifiée par ces nobles qu'elle avait sauvés de l'opprobre, Guillaume de Paris, gouverneur de Compiègne, avait fait fermer les ponts-levis sur l'Éroïne.

Du haut des remparts, les citoyens, qui voyaient les efforts de la Pucelle, descendirent aussitôt pour

lui porter secours ; malheureusement ils ne purent briser les portes de fer ; et alors se consumma sous leurs yeux un des plus lâches attentats que nous aient conservés les annales de la noblesse française, si fécondes en traits de félonie et de couardise. Jehanne, épuisée de fatigue et non vaincue, cessa de se défendre et tomba au pouvoir de Lionel, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg, général en chef des Bourguignons ; toutefois Dieu ne permit pas que le traître qui avait vendu la libéra-

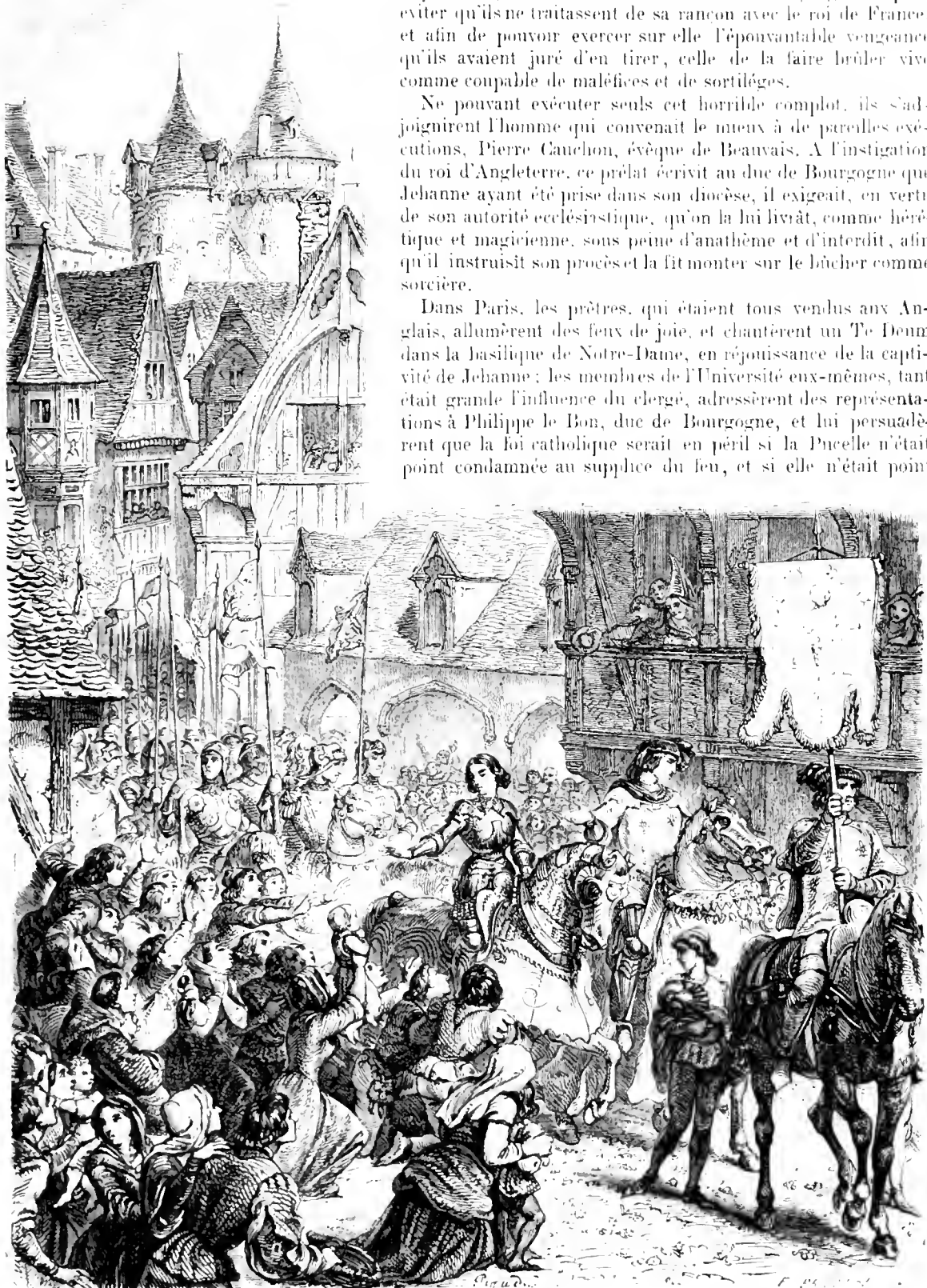


trice du peuple, l'exécrable Guillaume de Flavy, reçut la récompense de sa trahison : le lendemain, sa femme lui fit couper le cou par son barbier ; et comme la mort ne venait pas assez vite au gré de son impatience, elle-même ouvrit la plaie avec ses ongles.

Dès que les Anglais eurent connaissance de cette capture importante, ils songèrent à l'enlever aux Bourguignons, pour éviter qu'ils ne traitassent de sa rançon avec le roi de France, et afin de pouvoir exercer sur elle l'épouvantable vengeance qu'ils avaient juré d'en tirer, celle de la faire brûler vive comme coupable de maléfices et de sortilèges.

Ne pouvant exécuter seuls cet horrible complot, ils s'adjoignirent l'homme qui convenait le mieux à de pareilles exécutions, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. A l'instigation du roi d'Angleterre, ce prélat écrivit au duc de Bourgogne que Jehanne ayant été prise dans son diocèse, il exigeait, en vertu de son autorité ecclésiastique, qu'on la lui livrât, comme hérétique et magicienne, sous peine d'anathème et d'interdit, afin qu'il instruisit son procès et la fit monter sur le bûcher comme sorcière.

Dans Paris, les prêtres, qui étaient tous vendus aux Anglais, allumèrent des feux de joie, et chantèrent un Te Deum dans la basilique de Notre-Dame, en réjouissance de la captivité de Jehanne : les membres de l'Université eux-mêmes, tant était grande l'influence du clergé, adressèrent des représentations à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et lui persuadèrent que la foi catholique serait en péril si la Pucelle n'était point condamnée au supplice du feu, et si elle n'était point



remise à l'évêque de Beauvais, son juge naturel. Philippe le Bon hésitait encore à livrer sa prisonnière. Lorsque Pierre Cauchon se décida à sommer le duc d'avoir à lui remettre la Pucelle moyennant le paiement d'une rançon de dix mille livres, ainsi que le portait son traité avec le roi d'Angleterre, par lequel Henri VI s'était réservé le droit de racheter à ce prix tous les prisonniers faits à la guerre, fut-ce le roi Charles-VII lui-même.

Pendant ces pourparlers, le monarque français continuait ses débauches avec Agnès Sorel, sans s'inquiéter du sort de sa libératrice. Enfin Jehanne fut livrée à l'évêque de Beauvais, conduite à Rouen, dans la grosse tour du château, et attachée dans une cage en fer, tant on redoutait qu'elle échappât à ses gardiens. Jean de Luxembourg, qui avait vendu la Pucelle, vint la voir un jour dans sa prison, et lui annonça ironiquement qu'il voulait la racheter. « Non, seigneur, répondit l'infortunée Jehanne, vous ne venez pas à moi avec de telles intentions; je sais bien que vous m'avez vendue pour de l'or aux Anglais, et qu'ils espèrent après ma mort asservir la France; mais fussent-ils encore sur le sol de ma patrie des millions, ils seront tous chassés du royaume comme des chiens. »

Jehanne s'exprimait de la sorte en présence de plusieurs seigneurs qui accompagnaient Jean de Luxembourg. L'un d'eux eut la lâcheté de tirer sa dague pour en frapper la jeune fille; et sans aucun doute il eût exécuté cet assassinat, s'il n'en eût été empêché par le comte de Warwick. Enfin le procès de l'héroïne commença sous la présidence de l'évêque Cauchon, qui était vendu aux Anglais. Le tribunal appelé à la juger était composé de six docteurs de l'Université de Paris, du vicaire de l'Inquisition, de plusieurs assesseurs, de trois notaires apostoliques et du promoteur Jean d'Estivet. C'était chose si connue que les membres de ce conseil étaient payés par les ennemis, que ceux-ci ne manquaient pas de dire, lorsqu'ils étaient mécontents de la tournure des interrogatoires, que les maîtres et les clercs ne gagnaient pas leur argent. On suivit dans la marche du procès tantôt les formes de l'Inquisition, tantôt les formes des procédures ordinaires, parce qu'il ne s'agissait au fond ni de venger la religion, ni de détruire une hérésie dangereuse, mais simplement de sacrifier une des plus nobles gloires de la France à la haine jalouse de l'Angleterre.

Nous n'entrerons pas dans les détails obscènes des nouvelles épreuves auxquelles ses ennemis soumirent Jehanne pour constater sa virginité, et que présida la duchesse de Bedford; nous citerons seulement quelques-unes de ses réponses aux interrogatoires qu'on lui fit subir. « Que préféreriez-vous dans les combats, lui demanda Pierre Cauchon, votre étendard ou votre épée? — Beaucoup plus mon étendard, répondit Jehanne, parce que je le portais moi-même quand j'attaquais les ennemis, et alors je ne tuais personne. — Ne disiez-vous pas à vos soldats d'être sans crainte, que vous aviez le pouvoir de détourner les flèches des Anglais? — Non, je leur disais que les hommes ne doivent point redouter la mort pour sauver la patrie. — Ne vous êtes-vous pas trouvée en des lieux où des Anglais prisonniers avaient été mas-

qués? — Eh, mon Dieu! qui de nous n'a pas vu les horreurs de la guerre? De si tristes choses, il faut parler avec honte et à voix basse. — Dieu hait-il les Anglais? — Religieusement parlant, je n'en sais rien; mais je sais bien qu'ils seront tous chassés de France, excepté ceux qui y mourront. »

Dans tout le cours de cette affreuse procédure, les juges ne lui épargnèrent aucun outrage, et jusque dans sa prison elle fut exposée aux violences impudiques des nobles anglais qui étaient chargés de sa garde. En dépit de leurs menées et de leurs intrigues, les ennemis de Jehanne n'étaient parvenus cependant qu'à la faire condamner à une prison perpétuelle, attendu qu'elle avait signé une abjuration de sortilège. Comme cet arrêt ne satisfaisait pas la vengeance des Anglais, le comte de Warwick convoqua de nouveau le tribunal, fit recommencer les procédures contre Jehanne, sous prétexte que la Pucelle avait repris ses habits d'homme, au mépris de ses engagements; ce qu'elle avait fait en réalité, pour mieux défendre sa pudeur contre les soldats qui entraient de jour et de nuit dans son cachot. A prix d'or il acheta la conscience des juges, et le 28 mai 1431 l'infortunée Jehanne fut déclarée hérétique relapse, et condamnée à être brûlée vive.

Deux jours après, c'est-à-dire le 30 mai, on dressa un bûcher sur la place du Vieux-Marché de Rouen, vis-à-vis deux estrades destinées aux juges, aux assesseurs et aux évêques : à midi, Jehanne sortit de sa prison, accompagnée de l'appariteur Massieu et d'un prêtre nommé Martin l'Advenu, tous deux chargés de la reconforter au supplice; elle prit place sur un quadrigé, couverte d'une longue robe de deuil, et coiffée de la mitre de l'Inquisition, où étaient écrits les mots d'apostate, d'hérétique et de sorcière. Ce char funèbre était entouré de prêtres, de moines, et de plus de huit cents hommes de guerre armés de haches, de glaives et de lances.

Arrivée au lieu du supplice, la Pucelle monta sur le bûcher, et l'évêque de Beauvais lui lut à haute voix la sentence qui la condamnait à être brûlée vive; elle écouta la lecture de son arrêt sans faire paraître la plus légère marque d'émotion, et se contenta de demander un crucifix qu'elle appuya sur ses lèvres, et qu'elle tint entre ses bras tout le temps que Jean Massieu la prépara à mourir. Quelques Anglais, ennuyés d'attendre la représentation de cet horrible drame, ou trouvant que l'ecclésiastique n'allait pas assez vite au gré de leur impatience, lui crièrent : « Eh bien! prêtre de malheur, as-tu donc juré de nous faire diner ici? Allons, bourreau, fais ton office! » Le prêtre descendit alors du bûcher, l'exécuteur des hautes œuvres attacha Jehanne au poteau avec une chaîne de fer; à ce moment, l'évêque de Beauvais descendit de son siège à la tête du clergé, fit le tour du bûcher et y mit le feu lui-même. « Hélas! s'écria l'infortunée, que vous ai-je fait, évêque Cauchon, pour me traiter si cruellement? Rouen, malheureuse ville, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort! » Ce furent les dernières paroles qu'on entendit; les flammes, s'élevant de quatre côtés à la fois, la cachèrent sous un voile de fumée, et son âme s'envola dans l'éternité.

Pendant que Jehanne la Pucelle expirait sur un

bûcher à l'âge de vingt et un ans, l'assassin du duc de Bourgogne, le bâtard d'Isabeau de Bavière, Charles VII enfin, celui qui devait sa couronne à l'héroïne de la France, consumait ses jours dans la mollesse et dans les débauches, sans s'inquiéter du sort de la villageoise de Domremy. Il laissa instruire son procès pendant une année entière, sans tenter le moindre effort pour la sauver, sans même faire aucune ouverture pour la racheter, ni aucune menace pour empêcher qu'on la condamnât à mort. N'est ce pas la coutume des rois et des princes de payer le dévouement par l'ingratitude? Qu'importait à Charles VII l'existence d'une fille du peuple? Tout le bien qu'il attendait d'elle se trouvait accompli: l'impulsion était donnée, il recueillait les fruits de la victoire sans avoir à récompenser l'instrument dont il s'était servi.

Ainsi que la Pucelle l'avait prédit, les Français remportèrent d'éclatants succès sur leurs ennemis, reprirent Paris, et enfin chassèrent pour toujours les Anglais du territoire.

Quelques historiens ont exalté la mémoire de Charles VII à cause des événements importants qui eurent lieu sous son règne, sans se rendre compte qu'il dut ces heureux résultats à d'habiles généraux et surtout à l'héroïque Jehanne Darc, car il ne fit jamais rien par lui-même de grand ni d'utile pour ses peuples.

Après la mort d'Agnès Sorel, que le dauphin avait empoisonnée, Charles, ne pouvant changer ses habitudes molles et efféminées, prit pour nouvelle maîtresse la baronne de Villequier, nièce d'Agnès, qui pillait les trésors de l'État, disposa des emplois et des bénéfices, et fit tout ce que les prostituées royales ont l'habitude de faire.

Le dauphin, impatient de régner, se révolta alors contre son père; et sous prétexte du bien public, il forma une ligue avec les plus puissants seigneurs, et couvrit les provinces d'incendies et de massacres. Ce monstre prélevait ainsi aux crimes qu'il méditait, et faisait présager ce que serait un jour le dauphin devenu Louis XI.

Une paix apparente succéda aux tourmentes des guerres civiles, et le fils rentra en grâce auprès du père. Mais Charles VII ayant eu connaissance d'un projet d'empoisonnement dont il devait être victime, préféra se laisser mourir de faim plutôt que d'être empoisonné par son fils. Charles VII expira le 22 juillet 1461, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sous son règne, en 1440, Jean de Guttemberg, aidé de Jean Fauste et de Pierre Schœffer, avait découvert l'imprimerie, cette rédemption intellectuelle du genre humain. Dès l'an 1450, après plusieurs essais, ils avaient fait des ouvrages entiers; d'abord en se servant de planches fixes, ensuite avec des caractères mobiles de bois, et enfin avec des caractères de fonte qu'inventa Schœffer.

Louis XI le parricide prit en main les rênes du gouvernement le jour même de la mort de son père. C'était déjà un tigre pour la cruauté, dit l'historien Nicolle Gilles: ni femme, ni enfants, ni maîtresses ne pouvaient donner une émotion de tendresse à cette âme profondément atroce. Le P. Daniel, un jésuite, qui ne peut être suspecté de partialité contre

les rois, parle également de Louis XI en termes très-sévères et même irrévérencieux.

« Sa prudence, dit-il, n'était qu'une basse finesse qui fut constamment préjudiciable à la France, parce que tous ceux qui traitaient avec le roi savaient qu'il cherchait à les tromper. Il est vrai que nul ne le surpassait dans l'art de dissimuler; mais il attachait trop d'importance à ses fourberies, et il mettait trop souvent en usage sa maxime favorite: Dissimuler c'est régner. Sa politique consistait à manquer de foi, à violer les traités les plus solennels, à préférer ses intérêts à l'honneur, et à se ravalier jusqu'à la plus ignominieuse bassesse lorsque les circonstances l'exigeaient. Voilà toutes les qualités qui ont fait regarder Louis XI comme le plus habile politique de son siècle. »

Quelques historiens prétendent, mais à tort, qu'il était d'une ignorance extrême; Jean Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine; Philippe de Comines, dans ses Mémoires; Jean de Troyes et Monstrelet, affirment au contraire que Louis XI avait fait de bonnes études pendant son séjour à Genève, près de Philippe de Bourgogne: ils disent qu'il connaissait à fond la langue latine et les mathématiques, qu'il avait appris l'astronomie avec Jehan Colléman; ils lui attribuent même deux ouvrages, les Cent Nouvelles nouvelles et le Rosier des guerres, qui est terminé par une Histoire de France qu'il dédia à son fils. Il est donc constant que ce prince avait développé par l'éducation ces facultés intellectuelles qui ont fait de lui le plus exécrable des rois.

Perfide, despote, cruel, avare et superstitieux. Louis XI passa une grande partie de son règne entouré de bourreaux ou d'astrologues; d'une énergie sauvage dans le crime et d'un caractère faible dans les actions ordinaires de la vie, il commandait des assassinats et en demandait ensuite pardon à une Vierge de plomb attachée à son bonnet. On conserve encore à la Bibliothèque un énorme volume in-folio qui contient les récépissés des offrandes qu'il faisait porter à toutes les églises où l'on invoquait quelque saint pour la guérison de ses maladies et pour la rémission de ses péchés.

Ses guerres avec les grands suzerains ses anciens alliés témoignent de son ingratitude pour ceux qui l'avaient fidèlement servi; la violation des traités de Conflans, de Bouvines, d'Amiens, de Vervins, et la rupture de la trêve de Londres, sont autant de preuves de son caractère foubé et hypocrite. « A ces défauts, déjà si grands pour un roi, dit Monstrelet, il joignait un amour immodéré de pouvoir, si bien que peu de jours après son avènement, il fit abattre dans toute l'île de France les bêtes fauves et les oiseaux chez les nobles et chez les vilains, sans qu'il en fût épargné aucun, afin que nul ne chassât à corne ou au vol, excepté lui, qui éprouvait un très-grand plaisir à tuer les animaux de sa main. — Il était jaloux à tel point de son autorité, qu'étant malade, et après un accès de délire pendant lequel ses officiers avaient eu beaucoup de peine à l'empêcher de se précipiter par les fenêtres de son palais, il voulut les faire tous décapiter parce qu'ils avaient porté la main sur lui; cependant il leur fit grâce de la vie à cause de l'intention, et se contenta de les exiler de la cour.

Louis XI ne prenait l'avis de personne pour gouverner le royaume. « Tout mon conseil est dans ma tête, et je n'ai rien à faire de vos doléances, » répondait-il à ceux qui lui adressaient quelques remontrances. Semblable à un tigre altéré de sang, jamais il ne marchait qu'escorté de ses bourreaux et accompagné du célèbre Tristan l'Hermitte, l'exécuteur des hautes œuvres. Le nombre des victimes qu'il fit empoisonner, pendre ou décapiter, est incalculable; Aznès Sorel, la maîtresse de son père, le duc de Guyenne, son propre frère, la dame de Montsoreau, concubine de ce dernier, périrent empoisonnés par son ordre; le duc d'Alençon et le duc de Nemours furent exécutés en place publique; le comte d'Armagnac fut traîtreusement assassiné; enfin, tous les nobles qui lui portaient quelque ombrage vinrent expier dans les cages de fer de la Bastille le tort d'avoir déplu au maître. Louis XI ne se contenta pas d'abattre les puissants; et pour que le peuple n'eût pas à se plaindre d'être oublié du monarque, il fit décapiter cent bourgeois de Reims pris au hasard, fit mettre le feu à la ville de Tournai, et commanda le sac de la ville d'Arras.

Sous son règne, ajoute Jean de Troyes, ni bourgeois ni prince ne pouvait être sûr de son existence: car sous le plus léger soupçon, le tyran faisait enlever ses ennemis pendant la nuit, et ils disparaissaient pour toujours dans les cachots ou dans les oubliettes de ses forteresses.

Son avarice était tellement sordide, que malgré qu'il eût des trésors entassés dans les caves de ses palais, il portait des vêtements troués. Bordin nous apprend qu'on trouva à la chambre des comptes une note portant la dépense de 20 sous pour deux manches neuves mises au vieux pourpoint de Louis XI, et un autre article de 15 deniers, provenant de l'achat d'une boîte de graisse pour conserver ses bottes. Voici une liste fort curieuse des différents serviteurs qui étaient attachés à sa personne, avec l'indication du traitement qu'ils recevaient :

- Deux chapelains, à 10 livres par mois.
  - « Un clerc de chapelle, à 5 livres.
  - « Un valet de chambre, à 90 livres par an.
  - « Quatre écuyers de cuisine, à 620 livres par an.
  - « Un cuisinier, à 10 livres par mois.
  - « Deux galopans de cuisine, à 8 livres par mois.
  - « Un hâsteur, un potager, un saucier, un sommelier d'armures et deux valets de sommiers, à 10 livres par mois chacun.
  - « Un porteur, un pâtissier, un boulanger et deux charretiers, à 60 livres par an chacun.
  - « Un palefrenier et ses deux aides, à 24 livres par mois.
  - « Un maréchal de forge, à 600 livres par an.
  - « Un maître de la chambre des deniers du roi, à 1200 livres par an.
  - « Un contrôleur, à 500 livres. »
- L'état de la dépense marque 50 sous pour les robes des valets, et 12 livres pour les manteaux des clercs, notaires et secrétaires royaux. Enfin, la dépense totale de la maison royale ne s'élevait qu'au chiffre de 37 000 livres.

Quelque avare que fut Louis XI, il savait dépenser l'argent pour enrôler des Suisses et des Ecossais,

afin de s'en servir contre son peuple; il savait encore le dépenser pour payer des trahisons et se défaire de ses ennemis. Ainsi, la politique si vantée du souverain se réduisait à pressurer les peuples pour en obtenir les moyens de payer des assassins ou des séides. Lui-même en fournit la preuve dans un discours qu'il prononça devant les états-généraux de Tours.

« Un roi, dit-il aux assistants, ressemble à un propriétaire qui posséderait de magnifiques jardins remplis de beaux arbres portant de bons fruits; si ses terres sont bien cultivées, elles lui rapportent de grands profits; s'il laisse croître au contraire de mauvaises herbes, des ronces, des orties et des épines, il doit s'attendre à voir ses champs dépérir. De même, le roi doit se débarrasser de ceux qui gênent la marche de son gouvernement, afin de pouvoir tailler son royaume comme il lui convient et accumuler des trésors dans son épargne. »

Si l'on analyse l'une après l'autre toutes les actions de ce prince, on verra constamment percer ce caractère perfide et sanguinaire qu'il semblait tenir de son aïeule Isabeau de Bavière.

Ce fut lui qui le premier se fit appeler Majesté, titre qui n'avait jamais été pris par les rois de France.

Lorsqu'il se rendit à Reims pour se faire sacrer, Louis XI avait eu soin de n'admettre dans son cortège qu'un très-petit nombre de seigneurs, afin de n'avoir pas à faire quelque serment qui eût arrêté les projets de vengeance qu'il méditait. Il ne put empêcher toutefois que Philippe le Bon, qui, en sa qualité de pair du royaume, assistait à la cérémonie, se jetât à ses pieds pour le supplier de pardonner aux serviteurs de son père qui avaient eu le malheur de lui déplaire pendant qu'il était dauphin. Louis XI promit de faire grâce à ses ennemis, excepté à sept personnes qu'il ne nomma point, afin de tenir dans une perpétuelle appréhension ceux qui l'avaient offensé. Il commença par frapper les capitaines dont il redoutait les talents; les Duuois, les la Trémouille, les Brézé, les Chabannes furent destitués de leurs emplois et renvoyés dans leurs terres, comme suspects de n'avoir aucun attachement pour sa personne. Il déposa le chancelier des Ursins, l'amiral, le grand chambellan, les maréchaux de France, les officiers civils et militaires, et les principaux directeurs des finances; enfin, dans sa haine pour les grands vassaux, il les chassa tous de sa cour, et éleva aux plus hautes dignités des hommes obscurs qui l'avaient aidé dans ses intrigues ou dans ses complots contre son père. Son barbier devint ambassadeur, son tailleur fut nommé héraut d'armes, et son médecin remplit les fonctions de chancelier.

Quoiqu'il prit ses ministres dans les rangs du peuple, Louis XI n'en avait point pour cela plus d'attachement pour ses sujets, comme il parut du reste par l'accroissement des impôts. Les habitants de Reims, qui avaient été témoins, lors du sacre du roi, du serment qu'il avait fait d'alléger les provinces, éprouvèrent une telle indignation en apprenant qu'il avait triplé les gabelles de la ville, qu'ils se soulevèrent contre les agents du fisc et en massacrèrent quelques-uns. Louis XI, qu'une semblable révolte contrariait d'autant plus qu'elle menaçait ses plus chers intérêts, prit aussitôt des mesures pour soumettre



Jehanne Darc, trahie, livrée par les nobles, condamnée par les prêtres, abandonnée par le roi, est brûlée vive



les insarges; par ses ordres, une troupe de soldats déguisés en paysans pénétrèrent dans la ville et s'en emparèrent; le chef de la rébellion fut écartelé en place publique, cent des notables bourgeois furent décapités, et la tranquillité fut rétablie. Le même expédient fut employé dans les villes d'Angers, d'Alençon, d'Aurillac, où s'étaient manifestés des troubles semblables; et pour enlever aux autres cités la fantaisie de se révolter, Sa Majesté doubla les impôts des provinces insurgées et les couvrit de soldats.

Avec l'or du peuple, Louis XI leva des troupes pour attaquer les grands vassaux; d'abord il jugea prudent de les ruiner avant de les combattre, et il établit sur leurs domaines les mêmes gabelles que sur ses propres États; ensuite il envahit les terres de François II, duc de Bretagne; il obligea ce prince à ne plus s'intituler duc par la grâce de Dieu, à ne point battre monnaie en son nom, à ne faire aucune levée d'hommes sans son autorisation, et à n'exiger aucun serment de ses sujets. François, qui n'était pas préparé à la guerre, fut contraint d'en passer par toutes ces conditions humiliantes pour sauver son duché; mais en secret il forma des intrigues, se lia avec la plupart des grands vassaux, leur fit comprendre que s'ils ne prévenaient l'ennemi commun, tous deviendraient successivement ses victimes. Il parvint ainsi à former une ligue redoutable dans laquelle se trouvaient les ducs de Lorraine, de Calabre, de Bourbon, de Nemours, de Bourgogne, et il y fit même entrer le duc de Berry, frère du roi. Ces princes réunirent leurs forces et remportèrent plusieurs avantages sur les troupes royales; néanmoins leur confédération fut dissoute par Louis XI, qui eut l'air de céder aux exigences de ses ennemis, et qui signa à Coullans un traité de paix qu'il savait bien ne devoir pas être observé longtemps. Il accorda la Normandie à son frère, une partie de la Picardie à Philippe le Bon, le comté d'Etampes à François II, et donna l'épée de comte à son comte de Saint-Pol.

A peine ces seigneurs étaient-ils rentrés dans leurs domaines, que Louis XI, qui avait conservé son armée sur pied, protestait contre un traité qu'il prétendait lui avoir été arraché par la force, et déclarait hautement qu'il ne consentirait jamais à ce que la Normandie fût démembrée du royaume pour en faire un apanage au duc de Berry; immédiatement après, il marcha avec ses troupes sur la province; les places qui essayèrent de résister furent enlevées de vive force; Rouen surtout devint le théâtre d'actes de barbarie incroyable; les femmes furent violées, les enfants égorgés, et presque tous les notables furent brûlés vifs. Le duc de Berry parvint à s'échapper de sa capitale et se réfugia auprès du duc de Bourgogne.

Louis XI convoqua aussitôt les états-généraux à Tours; il exposa devant l'assemblée les griefs dont il accusait son frère, et fit décréter que la Normandie ne pouvait pas être séparée de la France. Pour arriver à son but, l'astucieux monarque avait préalablement fait la promesse de nommer une commission de vingt personnes, afin de réformer les abus dont se plaignaient vivement les bourgeois; lorsqu'il eut obtenu ce qu'il désirait, il ne donna pas suite à sa proposition, et tout resta dans la même position qu'auparavant.

Les états-généraux terminés, le roi se mit à la tête de son armée et envahit la Bretagne; heureusement pour le duc de cette province, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui avait succédé à Philippe le Bon, accourut à son secours et barra le chemin à l'armée royale. Louis XI, quoique supérieur en nombre, n'osa pas accepter le combat, et se retira lâchement devant ses ennemis en leur payant vingt mille écus d'or pour les frais de la guerre.

Plein de confiance dans son habileté diplomatique, le roi résolut de négocier en personne avec Charles le Téméraire, afin de le détacher du parti des ducs de Bretagne et de Berry, et il eut l'imprudence de fixer le lieu de l'entrevue à Péronne, ville placée sous la dépendance du duc de Bourgogne. Louis XI s'y rendit avec un sauf-conduit et une suite nombreuse; le prince, de son côté, voulut répondre à la confiance que lui montrait le monarque, et le traita magnifiquement. Ce bon accord ne fut pas de longue durée; Charles le Téméraire ayant reçu la nouvelle que les Liégeois s'étaient révoltés contre lui à l'instigation de la France, et qu'ils proclamaient hautement leur alliance avec Louis XI, interrompit les conférences, fit le roi prisonnier, et l'enferma dans la même tour où était mort Charles le Simple, prisonnier du comte Herbert de Vermandois. Ce fut en vain que le roi jura par la Pâque-Dieu, son jurement ordinaire, qu'il n'était pour rien dans l'affaire des Liégeois, et que si Mgr de Bourgogne le voulait, il irait mettre le siège devant leur cité.

Pendant trois jours Charles le Téméraire réfléchit sur ce qu'il devait faire du tyran qui avait déjà commis tant de crimes; tantôt il voulait élever le duc de Berry sur le trône de France, tantôt il songeait à y monter lui-même; enfin le quatrième jour, grâce à l'intervention de l'historien Comines, qui était venu à Louis XI, le duc de Bourgogne se décida à laisser vivre le roi de France; il vint le trouver dans sa prison, et lui demanda d'un ton brusque si son intention était toujours de l'accompagner à Liège. Louis répondit qu'il était prêt à faire tout ce qui serait agréable au duc; et immédiatement les deux souverains renouèrent les conférences, qui avaient failli se terminer d'une manière tragique. Le roi se soumit lâchement à toutes les conditions qu'il plut à Charles le Téméraire de lui imposer; et il jura sur la croix de Charlemagne de les observer.

Aussitôt que le traité eut été signé de part et d'autre, Louis XI se mit en route avec l'armée bourguignonne, dont il prit les couleurs, pour punir les Liégeois de leur rébellion. Après un siège de plusieurs mois la ville se rendit, ou plutôt les habitants, manquant de vivres et de munitions, l'abandonnèrent pour se réfugier dans les bois; et la malheureuse cité de Liège fut détruite de fond en comble sous les yeux du monarque qui l'avait poussée à la révolte.

Enfin, après avoir essayé tous les genres d'humiliation, Louis XI obtint de Charles le Téméraire la permission de revenir en France pour faire enregistrer par le Parlement les traités de Péronne; mais dès qu'il se vit à Fabri de la vengeance du duc de Bourgogne, il refusa de ratifier les promesses qu'il avait faites, et défendit même qu'on prononçât jamais le nom de Péronne. On raconte à ce sujet que des

bourgeois de Paris qui avaient appris ce nom fatal à des pies, furent impitoyablement égorgés, ainsi que leurs oiseaux.

Peu de temps après son arrivée dans sa capitale, le roi découvrit que le cardinal de la Balue avait entretenu des intelligences avec le duc de Berry; pour l'en punir, il le fit enlever au château de Loches, dans une cage de fer, où il resta pendant onze années sans qu'on instruisit son procès, à cause des contestations que le saint-siège élevait sur les formes de la procédure. Ce retard sauva la vie au cardinal. L'arrestation de la Balue détermina toutefois le duc de Berry à traiter avec Louis XI, au grand regret de Charles le Téméraire; le prince accepta pour apanage la Guyenne au lieu de la Champagne et de la Brie, que les traités de Péronne lui avaient assignés. Les deux frères eurent à ce sujet une entrevue à Saintes, qui se passa assez singulièrement; ils se parlèrent à travers des barreaux de fer, dans la crainte que l'un des deux ne fût assassiner l'autre.

Malgré la haine que Charles portait à son frère, comme il se voyait héritier direct de la couronne, Louis XI n'ayant pas d'enfant mâle, il consentit à la plupart des conditions que le roi voulut lui imposer, et prit le titre de duc de Guyenne. La naissance d'un dauphin vint bientôt changer ses dispositions pacifiques; il s'aboucha de nouveau avec le duc de Bourgogne, et forma une ligue contre Louis XI pour le renverser du trône. La frayeur que la découverte des nouvelles tentatives de son frère inspira au monarque fut si grande, qu'il se décida à d'énormes sacrifices d'argent pour détacher Charles le Téméraire de la ligue; en outre il s'engagea à ne point secourir les comtes de Nevers et de Saint-Pol, ses ennemis personnels, quoiqu'il eût précédemment fait serment de les défendre contre les entreprises du duc de Bourgogne, et cela sous la condition que Charles abandonnerait également les ducs de Bretagne et de Guyenne, et qu'il ne prendrait aucunement leur parti dans la guerre qu'il se préparait à leur faire. Cependant telle n'était pas l'intention de Louis XI; il lui en aurait trop coûté pour lever des armées; il trouvait plus avantageux de ne point vider son épargne et d'en finir simplement par un meurtre avec le turbulent duc de Guyenne. Personne mieux qu'un prêtre n'était propre à une semblable expédition; Louis XI chargea Faure de Versois, abbé de Saint-Jean d'Angély, aumônier de son frère, de l'inviter à dîner avec la dame de Montsoreau, sa maîtresse. Sur la fin du repas, l'abbé leur offrit une pêche magnifique que la dame partagea avec son amant; mais à peine en eut-elle mangé, qu'elle fut prise de vomissements et de convulsions au milieu desquelles l'infortuné expira. Le prince, qui était d'un tempérament robuste, ne mourut que deux mois après.

Le duc de Bretagne fit arrêter l'aumônier du duc de Guyenne et un de ses écuyers de bouche nommé Laroche; et par ses ordres on procéda à leur interrogatoire; leurs premières déclarations ayant chargé le roi de France, Lesclapart, ministre du duc de Bretagne, les fit transférer dans les États de son maître, afin que le procès fût solennellement informé et débattu en présence des commissaires de Louis XI. Tout faisait espérer que l'exécration du monarque allait être

enfin convaincu d'un fratricide, lorsqu'un matin on trouva Faure de Versois étranglé dans son cachot; celui de Laroche était vide, soit qu'on l'eût fait évader, soit qu'on eût fait disparaître son cadavre. Sans s'inquiéter davantage de ce procès, Louis XI fit marcher des troupes contre la Guyenne, que voulait lui disputer le duc de Bourgogne.

Dans son manifeste de guerre, Charles le Téméraire appelait le roi de France traître et assassin; et pour ne pas être en reste avec le duc, Louis XI accusait son ennemi d'avoir envoyé un Bourguignon nommé Hardi pour le poignarder; et il condamna ce malheureux à être écartelé, pour faire croire à la culpabilité du prince.

La guerre se ralluma avec une fureur extrême entre les deux pays; le duc de Bourgogne ravagea la Normandie et la Picardie, et s'empara de toutes les villes, à l'exception de Beauvais, d'où il fut repoussé par une nouvelle héroïne, Jeanne Hachette, sortie des rangs du peuple. De leur côté, les généraux de l'exécration Louis XI exercèrent dans la Flandre et dans la Bourgogne les plus sanglantes représailles.

Enfin une trêve vint suspendre les boucheries, et le roi de France put diriger ses forces contre le roi d'Aragon, qui refusait de lui rendre trois cent mille écus qu'il lui avait empruntés, et pour lesquels le prince avait donné en gage le Roussillon. Louis XI, qui désirait recouvrer son argent et garder la province, envoya des troupes pour expulser le monarque aragonais, qui s'était établi dans Perpignan.

Comme les frontières de la province du Roussillon n'étaient pas fortifiées, les Français n'eurent point de peine à en faire la conquête; et ils se livrèrent sur les malheureux habitants à des actes inouïs d'atrocité. Du reste, il leur était ordonné par le roi d'en agir ainsi: « Je vous donne les dépouilles de tous ces révoltés, écrivait Louis XI à son général Bouffils, à condition que vous en ferez un tel massacre, que d'ici à vingt ans il ne puisse se trouver un homme dans le Roussillon. » Cette affreuse guerre fut terminée par un traité qui fit rentrer dans les coffres de Louis XI une partie des sommes qu'il avait prêtées, et conserva à la couronne de France les provinces engagées. Après quoi, il envoya le cardinal Geoffroy avec un corps de troupes pour assiéger la ville de Lectoure, où s'était renfermé le comte Jean V d'Armagnac, un des seigneurs qu'il avait dépouillés de leurs domaines, pour les punir d'avoir porté les armes contre lui.

Enfermé dans cette place, qui était réputée imprenable, le comte d'Armagnac paraissait se jouer de la puissance de Louis XI, lorsque le perfide monarque se ravisa, et comprenant l'inutilité de ses efforts pour prendre la ville, il changea de tactique et eut recours à la trahison. Par ses ordres, le cardinal proposa à Jean un traité de paix qui lui était fort avantageux; et pour mieux le tromper, il communia solennellement et rompit une hostie consacrée dont il lui offrit une moitié comme garantie de la sincérité de ses serments. Puis, quelques jours après, profitant de ce que les assiégés négligeaient de défendre leurs remparts, il introduisit un corps de troupes dans la ville de Lectoure et arriva sans rencontrer d'obstacle jusqu'au palais du comte; l'infortuné Jean fut percé





Philippe le Bon, duc de Bourgogne

de vingt et un coups de poignard, dans les bras de sa femme. Jeanne de Foix, qui était enceinte; elle-même ainsi que les femmes de sa domesticité furent dépouillées de leurs vêtements et violées sur le cadavre du comte d'Armagnac; la ville fut abandonnée au pillage, livrée aux flammes, et tous les habitants furent passés au fil de l'épée.

Un des soldats, nommé Gorgias, qui avait porté le premier coup à Jean V, et qui avait le premier assouvi sa brutalité sur la pauvre comtesse, reçut en récompense du viol et de l'assassinat une tasse d'argent remplie d'écus d'or, et il fut en outre nommé archer de la garde. Quant à Jeanne de Foix, elle fut

enfermée dans le château de Burzet, et empoisonnée avec l'enfant qu'elle portait dans son sein.

Charles d'Armagnac, dont le seul crime était d'être le frère de Jean V, fut enveloppé dans cette proscription. Par ordre du roi on le chargea d'énormes chaînes, que les bourreaux nommaient par une cruelle plaisanterie les fillettes du roi; en cet état on le conduisit dans les prisons de Paris, et il fut envoyé au Parlement, qui avait reçu l'ordre d'instruire son procès. Ensuite, comme le tyran craignit qu'on ne le déclarât innocent, il le fit enlever de la Conciergerie, et le confia à la garde de Philippe l'Huillier, gouverneur de la Bastille. Ce scélérat, qui était le



Le cadavre de Charles le Téméraire tué sous les murs de Nancy

digne ministre des cruautés de Louis XI, le tint pendant quatorze années au fond d'un cachot infect, où il lui faisait éprouver les plus cruels tourments.

Enfin, il semblait que tout dût réussir à ce roi, car au moment où le plus redoutable de ses adversaires, le duc de Bourgogne, venait de s'allier avec Edouard IV d'Angleterre pour asservir la France, des bandes de paysans suisses descendaient des montagnes de l'Helvétie et anéantissaient les armées de Charles le Téméraire. La nouvelle de cette défaite refroidit singulièrement Edouard pour son allié; et le politique Louis XI, profitant de cette disposition d'esprit du monarque anglais, fit jouer tous les ressorts. Il combla de présents les ministres et les conseillers du prince; il fit faire des distributions de vivres et de vin aux soldats ennemis; il donna même à Edouard cinquante mille écus d'or en cadeau; il promit de lui payer chaque année une somme semblable, et de marier le dauphin avec une princesse anglaise. Il prit encore d'autres engagements qu'il n'avait nullement l'intention de tenir, car il disait qu'en pareille circonstance, un roi, pour sauver sa couronne, devait donner ce qu'il n'avait pas et promettre ce qu'il ne pouvait pas donner. Il prit si bien ses mesures, que l'armée anglaise, qui était peut-

être la plus redoutable qui eût jamais débarqué sur les côtes de France, reprit la mer pour retourner dans la Grande-Bretagne sans avoir livré une seule bataille.

Après le départ d'Edouard IV, le roi de France eut bon marché du duc de Bourgogne. Celui-ci fut contraint de conclure avec Louis XI une trêve, qui était la septième depuis quatorze ans. Tous deux se sacrifièrent réciproquement leurs amis et leurs ennemis; le roi abandonna le duc de Lorraine à la vengeance de Charles le Téméraire; en retour, Charles le Téméraire livra au roi le connétable de Saint-Pol, qui eut la tête tranchée en place de Grève, le 19 décembre 1475. Quelque temps après, Charles reçut la juste punition de son ingratitude et de ses perfidies; il fut tué devant Nancy, en voulant défendre cette ville contre le duc de Lorraine, qui l'assiégeait avec une armée suisse, et qui s'était déjà emparé des remparts, à l'aide du Napolitain Campobasso, un de ses généraux, qui était vendu à la France.

Dès que Louis XI eut été informé de la mort de Charles le Téméraire, il envoya une armée dans l'Artois, dans la Picardie, dans la Bourgogne, pour s'emparer en son nom des petites villes qui étaient dé garnies de troupes; et pour éteindre la suzeraineté du comté de Boulogne, il la conféra de son autorité

à la sainte Vierge, et qui que quoi qu'il arrivât de l'Astors, Boudine ne fût plus dans sa mouvance.

Pendant que ses soldats au conquéraient l'héritage de Charles le Téméraire, qui n'avait laissé qu'une île, Marie de Bourgogne, le roi de France célébrait par des réjouissances publiques la mort de son ennemi; et malgré son avarice, il donnait de somptueux festins à ses officiers, doublait la solde des troupes, et faisait la dépense d'une balustrade d'argent pour le couloir de saint Martin de Tours.

Comme Sa Majesté craignait que ses généraux n'excessent pas assez, ponctuellement l'ordre qu'elle leur avait donné de ne point exterminer dans la Flandre et dans le Brabant, elle envoya des bourreaux à la suite de l'armée avec des instructions secrètes. Aussi, soit par crainte pour eux-mêmes, soit par simple cruauté, les généraux français ne laissèrent échapper aucune occasion de répandre le sang. Dans toutes les villes qui furent prises d'assaut, les notables et les bourgeois furent impitoyablement égorgés; dans Arras, les soldats ne poussa la barbarie jusqu'à égorger les femmes, les enfants et les vieillards; et Louis XI, pour punir la cité d'avoir voulu rester fidèle à sa légitime souveraine, partagea entre ses officiers les riches domaines des habitants, et changea son nom d'Arras en celui de Franchise. Les villes d'Avsnes, de Cludé et de Mortagne furent de même abandonnées au pillage et mises à feu et à sang.

Marie voyant que toutes ses villes devenaient l'une après l'autre la proie de Louis XI, lui envoya son chancelier Hugonet et le brave Imbercourt ou d'Imbercourt pour connaître les conditions qu'il voulait lui imposer pour la paix, et en même temps afin de le supplier d'arrêter la marche de ses troupes, dont quelques agitateurs profitaient pour soulever des troubles dans ses provinces.

Au lieu de répondre immédiatement aux ambassadeurs de l'héritière du duc de Bourgogne, le perfide monarque leur demanda quelques jours de réflexion; et pendant qu'il les amusait par des lenteurs, Olivier le Dain, son confident, distribuait de l'or aux bourgeois de Cond, et cherchait à faire éclater une révolte. Enfin, Hugonet et Imbercourt, fatigués d'attendre le bon plaisir du roi, retournèrent auprès de leur souverain; malheureusement le but que s'était proposé Louis XI était déjà atteint; ces fidèles serviteurs trouvèrent les états en pleine insurrection, et la princesse Marie prise au piège dans son propre palais.

Un conseil, entièrement composé de chefs à la solde du roi de France, gouvernait au nom de la fille de Charles le Téméraire, et ne prenait aucune mesure pour opposer à la marche conquérante des Français. Cependant les Gantois s'émeurent lorsqu'ils eurent connaissance de l'approche de Louis XI; et redoutant que que perfidie de sa part, ils lui adressèrent, du consentement de la princesse, une députation chargée de lui offrir la paix, et de le faire expliquer sur ses véritables intentions.

Les ambassadeurs se présentèrent devant Louis XI comme négociateurs de leur souveraine, et autorisés par elle à dire au monarque qu'elle était prête à accepter toutes les conditions raisonnables qu'il voudrait bien dicter. Le roi les interrompit au milieu de leur harangue, et leur reprocha de vouloir le trom-

per. Comme ceux-ci se récriaient contre une semblable imputation, il tira de son pourpoint des lettres de la princesse Marie, dans lesquelles elle suppliait le roi de France de s'accorder créance qu'aux paroles du chancelier Hugonet et de son féal Imbercourt, attendu que ses états étaient en révolte contre son autorité, et qu'elle se réservait d'en faire décapiter tous les membres dès que la tranquillité serait rétablie dans la Flandre.

Les députés retournèrent aussitôt à Gand, accusèrent Hugonet et Imbercourt de trahison, et les firent condamner à mort. Bientôt on eut les preuves de la perfidie de Louis XI et de l'innocence des malheureux accusés; mais il était trop tard, leurs têtes étaient tombées sous la hache du bourreau. Comme le roi de France menaçait de faire passer la Flandre sous sa domination, les états se décidèrent à marier l'héritière du duc de Bourgogne à l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur d'Allemagne. De là vinrent ces guerres terribles entre la France et l'empire, qui ne cessèrent que sous le règne de Charles VIII.

Pendant que les ministres de Louis XI s'occupaient des préparatifs de guerre contre l'archiduc, le tyran poursuivait de sa haine implacable la malheureuse famille des Armagnac. Il ne restait plus qu'un seul seigneur de ce nom, Jacques, duc de Nemours, qui était parvenu à se maintenir dans son château de Garland. C'était trop d'un ennemi vivant pour le monarque; par ses ordres, le sire de Beaujeu vint assiéger Jacques dans sa dernière forteresse, l'emporta d'assaut, et arracha l'infortuné aux embrassements de sa femme, qui était en couches et qui mourut de douleur trois jours après.

Jacques fut conduit avec ses jeunes enfants dans la forteresse de Pierre-Cise, à Lyon, et de là transféré à la Bastille, où on l'enferma dans une cage de fer. En vain il chercha à émouvoir le monarque par les supplications les plus touchantes, le cruel Louis XI resta inflexible. Il fit accuser le duc de Nemours de trahison; et afin d'obtenir plus sûrement une condamnation, il partagea d'avance ses dépouilles entre les juges qu'il lui avait donnés.

Toutes les circonstances de ce procès inique sont empreintes de cette cruauté froide qui caractérisait ce roi barbare. Non content d'avoir fait condamner son ennemi à la peine de mort, il voulut que Jacques d'Armagnac, avant de marcher au supplice, se confessât dans une chambre tendue de noir; ensuite il le fit conduire sur un cheval couvert de son linceul jusqu'au pied d'un échafaud neuf qu'on avait dressé exprès sur la grande place des Halles.

En cet endroit, Sa Majesté le roi de France, qui s'entendait à torturer ses ennemis, avait ménagé au duc de Nemours un spectacle plus cruel mille fois que tous les supplices qu'il avait déjà subis. Sachant combien le père aimait ses enfants et combien les enfants chérissaient leur père, l'exécration Louis XI avait eu soin de les faire placer sous les planches de l'échafaud, couverts de longues robes blanches, pour que Jacques d'Armagnac pût contempler ses cinq enfants pendant qu'il placerait sa tête sur le billot, et pour que les enfants pussent voir la hache du bourreau s'abattre sur la tête de leur père!

Après l'exécution, les cinq orphelins, ayant leurs





Louis XI  
et le duc de Nemours

longues robes inondées de sang, furent ramenés à la Bastille, et enfermés dans des cachots en forme de hottes pointues par le fond. Les détails des tourments qu'ils y éprouvèrent seraient incroyables, s'ils n'étaient consignés dans une requête adressée aux états-généraux, après la mort du tyran, par le plus jeune des cinq enfants, qui seul avait survécu à toutes ces tortures. « Louis XI, dit-il, nous faisait frapper de verges plusieurs fois par semaine en sa présence, et de trois mois en trois mois il nous faisait arracher une dent; aussi mon frère aîné, ne pouvant souffrir de si grandes douleurs, est devenu fou; mon second frère en est mort ainsi que mes deux sœurs; et moi seul, depuis l'âge de cinq ans, j'ai vécu et grandi dans un cachot pointu, dans lequel je ne pouvais me tenir ni assis, ni couché, ni même debout, mais seulement accroupi.

La guerre continuait toujours entre Louis XI et Maximilien, et les deux tyrans faisaient assaut de barbarie. Earchiduc ayant fait pendre un officier français qui, à la tête d'une seule compagnie, avait résisté courageusement pendant trois jours aux efforts de toute son armée, le roi, par représailles, donna l'ordre au prévôt Tristan de choisir cinquante prisonniers des plus considérables, et il en fit pendre dix sur la place où l'officier avait été exécuté, dix devant Douai, dix devant Saint-Omer, dix devant Lille, et les dix autres devant Arras.

Peu de temps après, les deux princes, fatigués de tuer et voyant leurs trésors à sec, conclurent une trêve pour avoir le loisir de mettre ordre à leurs affaires et de frapper de nouveaux impôts sur leurs sujets.

Ce fut à son retour de cette campagne que Louis XI éprouva une première attaque d'apoplexie qui porta une grave atteinte à sa santé, et favorit que la mort ne lui fit point grâce aux rois. Il se renferma alors dans son château du Plessis-lez-Tours, défendit par un fossé large et profond garni de longues piques de fer, qui faisaient ressembler la résidence royale à la cage d'un tigre. Quatre cents archers veillaient jour et nuit sur les remparts; ils avaient ordre de tirer sur tous ceux qui approcheraient sans un permis de passe, tant l'esprit inquiet et soupçonneux du tyran redoutait la trahison. Comme il ne voulait pas qu'on s'aperçût de sa maladie à l'altération de son visage, il ne se montrait plus que de loin et magnifiquement habillé. Olivier le Dain son barbier, Tristan l'Hermitte et son médecin Coythier étaient les seuls qui l'approchassent. Pour se faire illusion à lui-même, il publiait chaque jour de nouvelles lois, lançait des ordonnances, enlevait ou donnait des emplois, créait des charges, et adressait à ses ministres, à ses ambassadeurs et au Parlement des lettres impérieuses.

Une seconde attaque d'apoplexie vint redoubler ses terreurs; dès lors sa défiance devint extrême; il changea tous ses domestiques; il doubla le nombre de ses gardes; et afin de ramener une vie qu'il sentait à chaque instant lui échapper, il chercha à tromper la nature, tantôt en s'adressant aux astrologues, tantôt en invoquant les secours de la religion; il fit rechercher les nécromanciens de toutes les parties du royaume et les fit amener à sa cour pour lui appliquer leurs remèdes; en même temps il commanda des prières publiques et des processions générales

pour arrêter le vent de bise, qui lui était insupportable. Il se couvrit de reliques achetées à grands frais dans les pays étrangers, on lui apporta même dans sa chambre la sainte ampoule, qui n'était jamais sortie de Reims; et comme rien ne le soulageait, ni les prières des fidèles, ni les conjurations des magiciens, il voulut essayer des saints vivants qui étaient en réputation, et il acheta cinquante mille écus d'or au pape Sixte IV une bulle qui enjoignait à François de Paule d'aller se rendre au château du Plessis-lez-Tours pour essayer d'alléger ses souffrances.

Le pieux moine ne réussit pas mieux, que les autres à arrêter les progrès du mal; ce qui mécontenta si fort Louis XI, qu'il le fit chasser de son palais. Alors le roi se remit entre les mains de son médecin Coythier, homme avide qui savait exploiter les terreurs de son maître au profit de sa fortune. Déjà cet empirique s'était fait donner quatre-vingt-dix-huit mille écus de gratification, outre son traitement qui était de dix mille écus par mois. « Je sais bien, disait-il au roi, que vous m'enverriez à la potence comme vous faites pour tant d'autres, si vous n'avez tant besoin de moi; mais, par la croix de Saint-Lô, vous ne seriez plus de ce monde huit jours après ma mort. » Cette menace, qu'il répétait au monarque chaque fois qu'il voulait en obtenir une faveur, lui valut successivement la place de premier président de la cour des comptes, la seigneurie de Poligny, sa patrie, et pour son neveu, qui était dans les ordres, l'évêché d'Amiens.

Cependant Louis XI sentait chaque jour la mort gager sur lui, et il comprenait que tous les remèdes étaient impuissants pour l'arrêter; alors, dit Robert Gaguin, il prit l'humanité en exécution, et, ne pouvant voir lagonie du dernier homme, il voulut se donner la satisfaction d'entendre les gémissements des victimes qu'il avait condamnées. On transféra la chambre de la question dans une salle située au-dessous de sa chambre à coucher, afin que les cris des malheureux appliqués de jour et de nuit à la torture pussent le réjouir par cette affreuse pensée qu'ils mourraient avant lui. Ce monstre faisait égorger de jeunes enfants pour prendre des haies de sang humain; et trois fois par jour son médecin saignait de jeunes filles pour faire boire leur sang à Louis XI. Malgré ces exécrables remèdes, le mal empira, et une troisième attaque d'apoplexie délivra la France de ce roi le 30 août 1483.

Des trois personnages qui avaient été les favoris de Louis XI, et qui s'étaient acquis une si triste célébrité sous son règne, son médecin Jacques Coythier, son grand prévôt Tristan l'Hermitte, et Olivier le Dain son barbier, deux échappèrent au supplice qu'ils avaient mérité; Jacques Coythier en donnant cinquante mille écus à l'Etat, le grand prévôt en payant le double de cette somme. Sans contredit, Tristan l'Hermitte était le plus féroce de ces trois misérables; instrument docile de toutes les persécutions et de toutes les cruautés du tyran, il marchait toujours à la suite de son maître qui, en raison de ses services, l'admettait dans sa familiarité la plus intime et l'appelait son compère. En un mot, un geste du roi lui suffisait pour exécuter les ordres les plus sangui-  
naires; et si par une erreur fatale il venait à se trom-

per de victime, il n'en éprouvait d'autre désagrément que celui de recommencer la besogne. Ainsi, un jour que Louis XI lui avait donné ordre de dépêcher un officier, Tristan prit le change et fit périr un prêtre; le lendemain, Sa Majesté lui dit que l'homme qu'il croyait mort venait d'être rencontré galopant sur la route d'Arras : « Eh bien, répondit Tristan, je puis vous assurer, compère, que ce sera sur la route de Rouen qu'on pourra seulement le voir, car de ce pas je vous le jeter à la rivière dans un sac. » Ce genre de supplice était celui que Tristan affectionnait de préférer; et plusieurs historiens affirment qu'il fit périr de cette manière plus de quatre mille personnes. Cet exécuteur des hautes œuvres fut maintenu dans les rangs de la noblesse et vécut jusqu'à un âge fort avancé; en mourant il laissa de grands biens à sa famille, entre autres la principauté de Mortagne, en Gascogne, Olivier le Daim, ou le Diable, qui de pauvre barbier était devenu comte de Meulan, capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin et de plusieurs autres villes, ne put obtenir grâce de la vie; il fut arrêté par ordre du procureur général de Tours, et condamné à être pendu pour avoir violé des femmes et des jeunes filles dont il avait étranglé les maris ou les pères.

Charles VIII était âgé de treize ans et quelques mois lors que Louis XI mourut; il fut immédiatement proclamé roi de France et placé sous la tutelle de la dame de Beaujeu, fille aînée du monarque défunt. Si l'on en croit du Haillan, le jeune prince était un enfant supposé; ce qu'il y a de constant, c'est que la reine refusa toujours de le reconnaître pour son fils; et le seul moyen de le rattacher à la dynastie des Capets, dont la filiation est si prodigieusement entachée d'illégitimité, c'est de le déclarer bâtard de Louis XI. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la France et la garde du nouveau souverain avaient été confiés à la dame de Beaujeu par son père, malgré la vive opposition du duc d'Orléans.

En politique habile, Anne de Beaujeu chercha à temporiser avec le duc, que soutenait la noblesse du royaume; elle fit quelques concessions aux princes du sang; elle les associa aux actes de son gouvernement, leur donna entrée au conseil royal, et chercha même à gagner Louis d'Orléans en lui accordant la lieutenance de la Champagne, de l'Île de France et de Paris. Au lieu de se trouver satisfait de ces marques de déférence, le duc d'Orléans en devint plus exigeant, et s'enhardit jusqu'à former une vaste coalition avec le comte de Dunois, son cousin, et avec les autres seigneurs qui voulaient remettre les choses comme du bon temps du roi Charles VI, c'est-à-dire pour qu'il leur fût permis de piller à leur aise les villes et les campagnes en couvrant la France de massacres et de ruines. La dame de Beaujeu se trouvait placée dans une position d'autant plus difficile, que si les nobles d'un côté prétendaient faire revivre les anciens abus, d'une autre part les peuples, que le règne de Louis XI avait réduits au désespoir, faisaient entendre des murmures, et menaçaient de se soulever contre l'autorité de la régente; celle-ci essaya de sortir d'embaras en sacrifiant à la vindicte publique quelques mauvais conseillers de son père; elle délivra de leurs fers ou rappela d'exil ceux qui avaient

été condamnés pour des causes politiques; elle renvoya les Suisses, dont le service blessait l'orgueil national et grevait le trésor; enfin elle diminua les dépenses, supprima quelques charges, et remit aux sujets le quart des impôts ordinaires.

Toutes ces concessions furent inutiles pour conserver à la dame de Beaujeu l'omnipotence sur le royaume; et pour éviter de plus graves désordres, elle se vit obligée de convoquer les états-généraux; ce qui eut lieu dans la ville de Tours. L'assemblée se composait de deux cent quarante-six députés des trois ordres; tous décidèrent que le roi se trouvant majeur en vertu des ordonnances de Charles V, il était seulement nécessaire d'établir un conseil royal pour diriger le jeune prince dans l'administration des affaires d'Etat, et ils ne conservèrent à la dame de Beaujeu que la garde de la personne du roi. L'impérieuse fille de Louis XI, quoique dépourvue du pouvoir exécutif, n'en continua pas moins à régner sous le nom de son frère, qui était si inepte, qu'à l'âge de quinze ans il ne savait ni lire ni écrire; elle dirigea son éducation de manière à lui inspirer un éloignement invincible pour le gouvernement de son royaume, et à développer chez lui ces goûts de luxe et de débauche qui coûtèrent plus tard tant d'or et de sang à la France.

Après la tenue des états-généraux, Anne de Beaujeu procéda au sacre de son frère, et déploya pour la cérémonie une pompe jusque-là sans exemple. Pour accompagner Charles VIII à Reims, elle lui composa une escorte magnifique, où se trouvaient le duc d'Orléans, les comtes d'Angoulême, de Foix, de Vendôme, le duc de Lorraine, plusieurs princes étrangers, des capitaines, des chevaliers et les douze pairs de France. L'archevêque Pierre de Laval vint recevoir le roi à la tête de son clergé, et l'accompagna jusqu'à l'église, où il fut sacré solennellement le 30 mai 1484. Charles VIII retourna ensuite à Saint-Denis pour recevoir la couronne déposée dans l'abbaye, selon la coutume des rois de France; puis il reprit la route de Paris.

Anne de Beaujeu envoya à sa rencontre toute la cour, le Parlement, la prévôté de la ville, la chambre des comptes, les autres chambres et leurs officiers, les échevins et les chefs des corps de métiers, tous revêtus des ornements de leurs dignités et des costumes de leurs charges ou de leurs états. Cette députation était chargée de présenter à Charles VIII les clés de la porte Saint-Denis.

Sa Majesté, le bâtard de l'exécrable Louis XI, était montée sur une haquenée blanche magnifiquement caparazonnée. Les vêtements du roi étincelaient de pierres; et au lieu de son armet d'honneur, qu'un page portait triomphalement devant lui, Charles VIII avait sur le front une couronne d'or ornée d'escarboucles et de diamants d'un prix inestimable. Quatre seigneurs à cheval soutenaient un dais de drap d'or au-dessus de sa tête; les princes du sang et les premiers seigneurs du royaume l'accompagnaient armés de toutes pièces, montés sur leurs chevaux bardés de fer et parés de banderoles de mille couleurs; après eux suivaient les rois d'armes et les hérants, tous portant les armoiries de leurs maîtres; venaient ensuite les gentilshommes et tous les nobles attachés à la cour, en



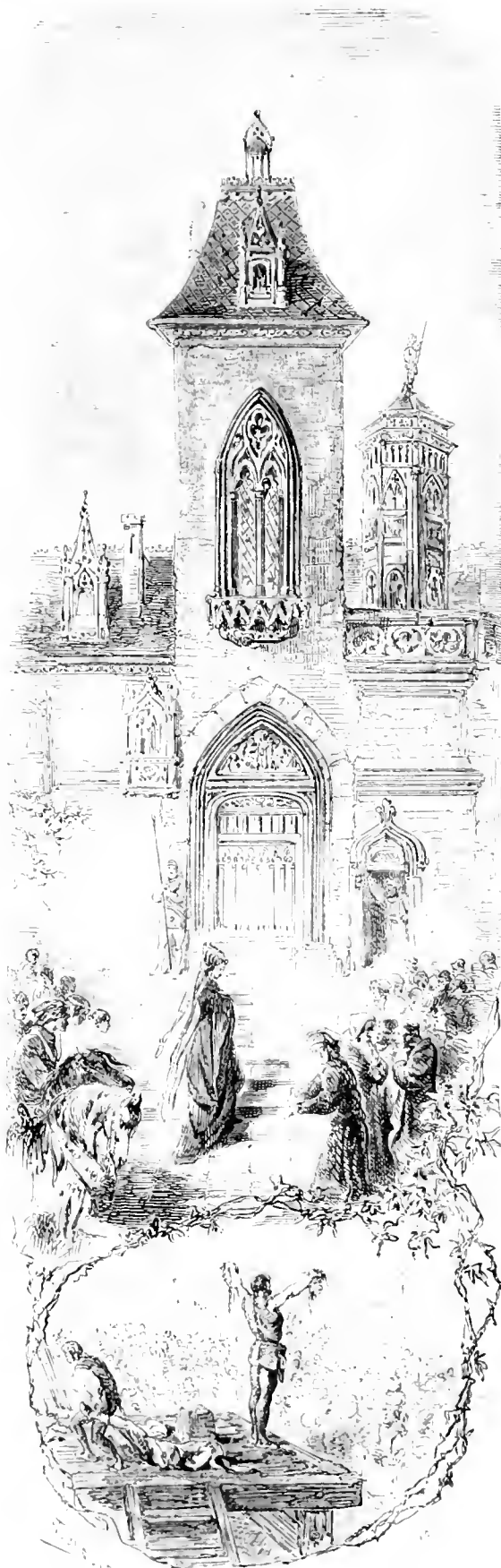
nombre si considérable, que le cortège employa plus d'une heure à défilé par la porte Saint-Denis.

Partout sur le passage du roi on avait tendu les rues de riches tapisseries et jonché la terre de palmes et de fleurs: les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux, et la soldatesque répandue à dessein dans la foule hurlait des cris de Noël. Charles VIII se rendit d'abord à Notre-Dame, et fut reçu sur le parvis par les évêques de Paris, de Nevers, de Meaux et de Narbonne, en tête du chapitre de la cathédrale et des doyens, qui étaient tous revêtus de riches chapes et de dalmatiques de brocart. Avant de franchir le seuil du temple, le roi prêta serment sur les saints Évangiles, en présence des prêtres et des seigneurs, de maintenir l'intégrité de la foi catholique dans son royaume, et de conserver à l'Église toutes ses libertés, immunités et privilèges: il s'engagea également à conserver aux nobles, aux cultivateurs et aux artisans toutes les franchises établies par les coutumes; il promit en outre de faire rendre avec impartialité la justice aux petits et aux grands, et de défendre l'État contre ses ennemis. Cela fait, les portes de l'église lui furent ouvertes, et il entra dans le sanctuaire à la lueur de plusieurs milliers de cierges. Pendant que le clergé entonnait le Te Deum, Charles vint se prosterner devant le maître-autel, qui resplendissait d'or et de pierres, et eut l'air d'écouter une courte allocution que lui fit l'archevêque, en latin, langue dont il ne connaissait pas un seul mot.

Enfin, Sa Majesté retourna au Louvre, où l'attendait un splendide festin que la bonne ville de Paris payait à son roi, et qui dura une partie de la nuit.

C'était avec de semblables représentations que la dame de Beaujeu cherchait à occuper l'esprit puéil et vaniteux de son frère. Quant à elle, le soin de ses débauches remplissait tous ses instants, et elle ne désirait conserver l'autorité suprême que pour satisfaire ses passions effrénées. Sensible à la bonne mine et à la jeunesse du duc d'Orléans, elle avait fait comprendre à ce prince qu'il lui serait facile de partager son autorité, et elle eut même l'impudeur de lui rappeler les amours de son aïeul avec Isabeau de Bavière: mais le duc, qui voulait gouverner seul, repoussa ses avances et dédaigna ses faveurs. Il s'ensuivit tout naturellement entre eux une guerre sourde qui se trahissait dans leurs rapports journaliers. Aux tendres agaceries, la vindicative fille de Louis XI fit succéder les marques de son mépris, et ne lui épargna même pas les affronts, car on raconte qu'un jour, pendant qu'il jouait à la paume avec le jeune roi, la dame de Beaujeu prit parti pour Charles VIII dans une discussion où son frère avait tort, injuria le duc et l'appela bâtard; celui-ci, emporté par l'indignation, riposta par des insultes obscènes, suivant les habitudes de cette époque grossière, lui reprocha ses amours scandaleux, et dans sa colère, osa attaquer la naissance illégitime du roi.

Après une semblable sortie, il comprit qu'il ne lui restait qu'un parti à prendre pour se soustraire à la vengeance d'une femme outragée dans son orgueil, celui de la fuite: il quitta précipitamment la cour, et se retira auprès du duc d'Alençon. La guerre s'alluma aussitôt, et des milliers d'hommes s'entrégor-gèrent sur les champs de bataille pour venger une



Les exécutions sous le roi Louis XI

prostitution pour le dire un jeune ambitieux. La date de la Bataille de Marignan, dit d'Orléans, qu'étaient passés, et qu'elle conserva deux années entières captifs dans le tour de Bourges. Il est vrai, dit Baudouin, qu'obstiné duc était la seule cause de cette grande victoire, en refusant de répondre à l'empereur Anne de France.

Tout cela n'empêchait pas qu'elle n'eût de nombreuses intrigues avec des seigneurs, des écoliers, et même avec des femmes de la cour, ce qui scandalisa tout. Théodoric Philippe de Comines; et même Jean l'impudent, de lui reprocher ses galanteries, de même l'envoya au château de Loches, où il fut enchaîné dans une cage de fer. Enfin, les désordres de sa jeunesse si loin, que Charles VIII sentit qu'il fallait en mettre un terme et de prendre le gouvernement des affaires. Il signala à sa sœur qu'il voulait se marier, et pour faire l'essai de son autorité il se maria avec la prison du duc d'Orléans, détacha ses fers et le ramena à Paris. Depuis cette époque, la reine de Bourgogne perdit tout le crédit qu'elle avait eu à la cour de France, et n'exerça plus aucune influence dans l'Etat.

Presque au même instant mourut François II, duc de Bretagne, laissant une jeune princesse, âgée de quatre ans pour unique héritière de ses Etats. Maximilien d'Autriche, veuf de la duchesse de Bourgogne, se hâta d'épouser Anne de Bretagne par projet de lui rajouter ses riches domaines à son empire; mais Charles VIII, qui revendiquait la possession de la Bretagne, traversa ses projets et voulut épouser l'héritière de François II, quoiqu'il fût lui-même fiancé à une fille de Maximilien, qui demeura à la cour de France en attendant la célébration du mariage. La princesse autrichienne fut renvoyée à son père, et le duc d'Orléans reçut l'ordre d'entrer en Bretagne à la tête d'une armée nombreuse pour enlever une femme à Sa Majesté. Anne de Bretagne ne trouva pas d'autre moyen pour conserver la souveraineté de ses Etats, que d'accepter pour époux le stupide Charles VIII; mais, dit la chronique, le duc d'Orléans dépassa les ordres du roi en deux choses: d'abord il se fit trop aimer de la reine; ce qui donna lieu aux courtisans de dire que le prince était un bon serviteur qui travaillait tous les chemins à son maître; ensuite il fit ajouter au contrat la clause, que si le roi venait à mourir sans enfants, Anne de Bretagne serait forcée d'épouser son successeur, ce qui donnait à penser que le duc d'Orléans prévoyait le cas où Sa Majesté lui laisserait sa couronne.

Charles VIII, après avoir consommé son mariage avec l'héritière du duché de Bretagne, songea à conquérir le royaume de Naples, et conclut des traités de paix avec ses ennemis, afin de n'avoir plus à s'occuper que de ses préparatifs d'invasion; il reconquit les droits de Maximilien au duché de Bourgogne, et rendit même au roi d'Aragon la Sardaigne et le Roussillon sans exiger de lui l'entière restitution des sommes dues à la France.

Enfin, après avoir réuni une armée formidable et une artillerie qui était la plus belle qu'on eût encore vue, il franchit les Alpes et traversa triomphalement l'Italie. D'abord tout plia devant lui: Florence, Rome et Naples même se soumirent à ses armes. Ensuite

les Italiens prirent leur revanche; une ligue puissante, dirigée par les Borgia, se forma contre le roi de France, et c'est à peine s'il eut le temps de rebrousser chemin et de regagner ses Etats, en laissant aux ennemis ses canons, ses trésors et ses meilleurs soldats prisonniers.

De retour en France, Charles VIII s'occupa des moyens de faire une nouvelle invasion en Italie, et il avait déjà levé des troupes pour cette entreprise, lorsque le mort vint le surprendre, à l'âge de vingt-sept ans, dans son château d'Amboise, le 7 août 1498. Personne ne sait comment il mourut; les historiens ne font même à ce sujet aucune conjecture; ils disent seulement que la ligue dirigée des rois de France descendus de Philippe de Valois se trouvait brisée de cette manière, et que la couronne, tombant en ligne collatérale, échéait à son cousin le duc d'Orléans!

Presque au trône de France par un événement si inattendu, le nouveau roi Louis XII s'occupa immédiatement de faire rompre son mariage avec Jeanne, sa femme, quoiqu'il eût déjà trente-six ans et qu'il vécu depuis plus de vingt ans avec elle, afin d'épouser la jeune veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, celle dont il avait si étrangement abusé avant qu'elle fût reine, et dont il s'était réservé la possession par une mesure de prévoyance dont un prince d'Orléans seul était capable.

En conséquence, Sa Majesté envoya des ambassadeurs à la cour de Rome pour obtenir des bulles de divorce; et comme le pape Alexandre VI avait un grand besoin d'argent, il les accorda immédiatement contre le payement d'une somme de trente mille ducats, et la promesse formelle que les Français s'efforceraient de réduire les villes de la Romagne. Sa Sainteté exigea en outre pour son légitime César Borgia une compagnie de cent lances, une pension énorme, une princesse pour femme et un duché pour apanage. Alors Louis XII commença un procès scandaleux contre la reine devant le parlement de la ville de Tours, pour faire déclarer nul son mariage, conformément à l'autorisation qui lui était donnée par le saint-siège.

Sa Majesté présentait quatre causes principales de divorce: la parenté au quatrième degré; l'affinité spirituelle, puisqu'il était filleul de Louis XI, le père de Jeanne; la violence qu'il prétendait avoir été exercée sur lui par le roi Louis XI, enfin la non consommation du mariage.

Jeanne, assistée de ses conseils, répliqua avec raison que la parenté au quatrième degré et l'affinité spirituelle n'étaient point des empêchements suffisants pour faire annuler un mariage, et que d'ailleurs le pape leur avait vendu précédemment les dispenses nécessaires; que l'on n'avait point usé de violence pour amener cette union, puisque le contrat portait expressément que Louis XI, à la prière de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, avait bien voulu accorder la main de madame Jeanne de France à monseigneur Louis, duc d'Orléans; enfin que relativement à la non consommation du mariage, rien n'était plus mensonger, Jeanne déclarait qu'elle avait cessé d'être vierge.

De ces contestations, il s'ensuivit tout naturellement la demande de la part du roi d'une commission

d'enquête, et voici le curieux procès-verbal dressé par les commissaires : « Nous, Philippe, cardinal de Luxembourg, évêque du Mans ; Louis, prélat d'Alby ; et Férand, évêque de Centa, déclarés commissaires par le pape pour examiner les causes de séparation du mariage de Louis XII et de Jeanne de France ; vu par les dépositions d'un grand nombre de témoins que le roi, n'étant encore que duc d'Orléans, fut contraint et forcé, par les menaces du tyranique Louis XI, de consentir à cette alliance ; en outre, que ladite Jeanne est impuissante à donner des héritiers à la couronne ; déclarons cette union nulle et sacrilège, et autorisons Sa Majesté à en contracter une nouvelle. » Après la publication de cette pièce, Louis XII se rendit à Tours, ainsi que la reine Jeanne, pour défendre leur cause devant les juges nommés à cet effet par Sa Sainteté Alexandre VI.

Le roi Louis XII, en pleine séance, déclara « que la reine, à cause de ses défauts corporels, n'était point apte aux relations intimes des époux : que chez elle l'organe de la pudeur était entièrement oblitéré et dévié de son siège ordinaire ; ce dont il était facile pour les juges de se convaincre, en ordonnant une inspection de Jeanne par des matrones expertes, assistées de médecins et de commissaires spéciaux. » La reine répliqua incontinent que son seigneur et roi la calomniait : qu'elle savait bien ne posséder ni la beauté ni la taille élégante de la plupart des femmes, mais qu'elle n'en était pas moins apte à donner des rois à la France. Louis XII, qui connaissait la timidité de sa femme, insista pour qu'elle fût soumise immédiatement à l'inspection des matrones ; Jeanne répondit que sa pudeur s'opposait à ce qu'elle permit un semblable outrage ; que d'ailleurs c'était chose inutile, puisqu'elle pouvait prouver que son mariage avait été consommé à différentes reprises ; elle offrait même de s'en rapporter au serment du roi, ajoutant qu'il ne pourrait, sans aucun doute, alléguer qu'il eût été forcé d'accomplir ses devoirs d'époux. La reine objectait encore que son mari était venu maintes fois au château de Lignières, où elle faisait sa résidence ; qu'il y avait passé déjà jusqu'à dix ou douze jours, vivant maritalement avec elle et couchant dans le même lit. Elle proposait en outre de produire des témoins devant lesquels son mari avait eu l'indiscrétion de dévoiler les mystères de leurs voluptés, et de dire qu'il avait passé des nuits seul à seul avec la reine, sans elle-même ni l'un ni l'autre ; elle offrait encore de prouver qu'un matin en sortant de sa chambre, son mari avait dit devant plusieurs seigneurs de sa maison : « J'ai fait de grandes promesses amoureuses cette nuit, mes seigneurs ; donnez-moi à boire pour me réconforter, et versez-moi autant de rasades que j'ai livré de doux combats à dame Venus ; » qu'ensuite il s'était fait remplir trois fois son verre ; « ce n'était point une vanterie du prince, mais bien la vérité. » ajouta la reine en rougissant et en baissant les yeux. Jeanne avait seulement changé les expressions dont s'était servi son mari, parce qu'elles ne pouvaient être rapportées textuellement, à cause de leur obscénité.

A ces raisons convaincantes, la reine en joignit d'autres également convaincantes ; elle arguait que son mari n'avait point réclamé contre son mariage aux

états-généraux de Tours, qu'il ne pouvait pas alléguer qu'il eût été retenu par la crainte, puisqu'il s'était plaint du mauvais gouvernement de Louis XI en présence du Parlement, de l'Université et des députations des villes ; que pendant le règne de Charles VIII et même depuis qu'il était sur le trône, leurs relations intimes avaient continué ; qu'en conséquence elle demandait que son mariage fût déclaré bon et valable.

Dans sa réplique, le roi employa des faux-fuyants qui n'en imposèrent à personne ; il déclara qu'il avait montré de la déférence pour sa femme par des immolation et pour conserver la paix dans l'intérieur de sa maison ; mais qu'il n'avait jamais eu de relations d'époux avec elle. Jeanne persista à demander que le serment lui fût délégué, espérant qu'il serait arrêté par la crainte de commettre un sacrilège ; son attente fut trompée, le roi, qui avait consulté les légats du pape sur ce cas de conscience, et qui en avait reçu la promesse d'être absous pour quelques milliers d'écus d'or, jura sur l'Evangile que les faits allégués par sa femme et par les témoins étaient faux, et que jamais il n'avait consommé son mariage avec la fille de Louis XI. Dès lors, rien ne s'opposa plus à la séparation des deux époux ; le divorce fut prononcé, et l'infortunée Jeanne se retira dans la province du Berry, qu'on lui assigna pour douaire ; elle renonça entièrement au monde, réduisit la dépense de sa maison, et distribua aux pauvres d'abondantes aumônes. Cette princesse, que la beauté de son âme dédommageait amplement du manque d'agrèments extérieurs, était d'une douceur, d'une bonté parfaites ; les mauvais procédés de Louis n'avaient même pu diminuer l'attachement qu'elle lui portait. Mais son dévouement, son amour et sa résignation n'avaient pu vaincre l'égoïsme de Louis XII.

Dès que le divorce eut été prononcé, l'indigne monarque contracta un nouveau mariage avec la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, son ancienne maîtresse.

Bien différente de Jeanne, cette princesse était avare, ambitieuse, vindicative, cruelle et despote ; elle aimait le luxe et la représentation. C'est à elle que l'on dut en France l'usage des dames et des filles d'honneur de la reine, qui plus tard prirent le nom d'escadron volant, et qui se signalèrent en tous temps par leur libertinage ; c'est encore elle qui la première attacha à sa cour des gardes d'honneur, des gentilshommes. Pendant toute sa vie elle intervint dans les affaires de l'Etat et de l'Eglise, et donna en son nom des audiences aux ambassadeurs. Elle était si orgueilleuse, qu'elle disait que la couronne de France n'était pas digne d'elle ; et sans cesse elle rappelait à son mari qu'elle avait dû épouser l'empereur Maximilien.

Quelques historiens ont exalté les vertus d'Anne de Bretagne et son attachement pour son mari, parce qu'elle resta près de lui lors d'une maladie qu'il fit à Blois en 1505. On comprit plus tard que sa sollicitude n'était en réalité qu'une parade de sensibilité qu'elle joua devant la cour. Il est vrai qu'elle ne donna ni bals ni fêtes tant qu'elle jugea le roi à la dernière extrémité, et que dans sa feinte douleur elle annonça la résolution de se retirer du monde et de vivre en Bretagne après la mort de son mari. C'était



Le chateau d'Amboise sous Charles VIII



Louis XII

sans nul doute, pour mettre ce projet à exécution que cette femme cupide et avare faisait charger sur la Loire quatre grands bateaux de meubles précieux, de bijoux de prix, de pierreries et de diamants; mais le maréchal de Gié, qui croyait entrevoir dans la conduite de la reine le dessein de s'approprier des richesses qui appartenaient à la couronne de France, voulut empêcher cette spoliation, et fit arrêter les bateaux entre Semur et Nantes.

Comme le roi ne mourut pas, il en résulta que le maréchal, pour avoir fait son devoir, fut exilé dans ses terres. Ensuite l'implacable Anne de Bretagne le fit accuser du crime de péculat et de lèse-majesté, ce qui valut à ce vieux et loyal serviteur du roi d'être conduit, les fers aux pieds et aux mains, d'Orléans à Chartres, de Chartres à Dreux et de Dreux à Paris, où il fut mis en jugement devant le Parlement. Les membres de cette assemblée refusèrent de se rendre les complices d'un assassinat juridique; et sans

avoir égard aux conclusions du procureur général, qui demandait la tête de l'accusé, ils déclarèrent le maréchal de Gié innocent des crimes qui lui étaient reprochés et le mirent hors de cause.

L'exécration de cette affaire, qui était venue à la cour, obtint que le procès serait de nouveau jugé devant le parlement de Toulouse, qui semblait plus facile à corrompre. Cependant, malgré toutes ses intrigues, la reine ne put obtenir un arrêt de mort; le malheureux Gié fut simplement dépouillé de tous ses emplois, suspendu de ses fonctions de maréchal de France pendant cinq ans, et gardé en prison jusqu'à l'expiration de la sentence. Les chroniques rapportent que cet infortuné languit tout ce temps dans un cachot infect, et qu'on lui donna pour geôliers les faux témoins qui avaient déposé contre lui, et qui poussaient la cruauté jusqu'à frapper ce vénérable vieillard.

Anne de Bretagne avait également voué une haine

implacable à Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François I<sup>er</sup>, parce que cette princesse, aussi infâme qu'elle, avait osé la railler d'afficher une grande douleur de la perte de Charles VIII, pendant qu'elle songeait à contracter un nouveau mariage avec Louis XII. Aussi s'opposa-t-elle constamment à l'union de la princesse Claude, sa fille, avec le fils de la duchesse, quoiqu'il dût en résulter un avantage réel pour sa famille, puisque le jeune duc était l'héritier présomptif du trône.

Enfin Anne de Bretagne, après avoir augmenté les maux de la France autant qu'il fut en son pouvoir de le faire pendant vingt-deux ans, mourut à Blois, le 9 janvier 1514, à l'âge de trente-huit ans. Une année après, Louis XII se remaria avec la sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, princesse alors fiancée avec l'archiduc Charles, qui plus tard devint le célèbre Charles-Quint. La jeune Marie d'Angleterre, victime de la politique de son frère, fut arrachée des bras de Charles Suffolk, son instituteur et son amant, pour être livrée aux caresses d'un vieillard dissolu. « Ce bon roi, dit l'historien de Bayard, aimait tant sa jeune femme, qu'il changea toute sa manière de vivre. Il avait l'habitude de dîner à huit heures, pour lui complaire il dina à midi; au lieu de se coucher à six heures du soir, selon son usage, il se mit à veiller jusqu'à minuit, et à courir les bals et les festins.

Tel était le roi Louis XII, auquel un prêtre, le chanoine Bricot, décernait le nom de Père du peuple, au moment où ce monarque imbécile, subjugué par Anne de Bretagne, consultait les états-généraux pour leur faire approuver son traité avec l'infâme Ferdinand V, roi de Castille, envers lequel il avait pris l'engagement de donner sa fille aînée au jeune Charles de Luxembourg, en lui assurant pour dot la Bretagne et le Milanais; ce qui plaçait la France sous le joug de l'Autriche.

Un prêtre seul était capable de nommer père du peuple un roi qui pendant le cours de sa vie avait donné le scandale de basses intrigues, un roi qui s'était fait le protecteur de la famille des Borgia, un roi qui avait fait massacrer des milliers de Français dans ses guerres contre l'Autriche et contre l'Espagne, un roi qui s'était associé à Ferdinand le Catholique, le plus fourbe des princes, et à Jules II le loiban, un des papes les plus cruels qui eussent occupé la chaire de l'Apôtre.

Combien de temps encore les peuples conserveront-ils un engoncement stupide pour ces rois couverts de sang humain, pour ces tyrans inexorables, qui sacrifient tous les hommes à leur bien-être personnel et à leur égoïsme monstrueux?

Il est vrai que Louis XII diminua les tailles et les

gabelles d'un tiers; mais pour combler le vide du trésor il mit à l'encan les charges publiques; il est vrai encore qu'il rétablit la discipline militaire, mais ce fut pour organiser une force imposante dans l'intérêt même de la monarchie.

Sous le règne de ses prédécesseurs, les soldats en temps de paix se divisaient en bandes connues sous le nom de compagnies blanches, de compagnies noires ou d'écorcheurs; ils ravageaient des provinces entières, brûlaient des villes, rançonnaient les campagnes, tuaient, massacraient, si bien que personne, ni cultivateur, ni bourgeois, n'était en sûreté; et par suite de ces désordres, l'industrie et l'agriculture périsaient, et les trésors du roi restaient vides. Louis XII organisa ces bandes en milice régulière et leur donna une solde; mais il avait pour tous les soldats un mépris si profond, qu'il dit un jour à des Suisses qui réclamaient une augmentation de paye: « Il est étonnant, misérables montagnards, vous qui connaissez à peine de nom l'or et l'argent avant que mes prédécesseurs eussent acheté votre chair, que vous prétendiez faire la loi à un roi de France. »

Il est vrai qu'il abolit les juges d'épée pour confier à des magistrats lettrés l'administration de la justice; mais il renforça également la cohorte des procureurs, des greffiers, des huissiers et des avocats, afin de retirer plus d'argent de la vente de toutes ces charges.

Heureusement ce père du peuple mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1515, deux mois après la célébration de son mariage avec Marie d'Angleterre, « des suites des plaisirs amoureux qu'il avait pris avec si gentille épouse, » dit Brantôme.

Pendant le quinzième siècle, les efforts des Français pour recouvrer leur liberté sont entièrement comprimés par la royauté, qui sort pour ainsi dire tout armée du cerveau de Louis XI. Dans les siècles suivants, nous verrons la monarchie continuer sa marche envahissante, opprimer le peuple, écraser les provinces, employer tour à tour le fer et le feu pour étouffer les plaintes des malheureux; nous verrons les richesses de la nation s'engouffrer dans les trésors d'insolents monarques, et servir à payer la prostitution et la lâcheté; nous verrons des rois ravager des provinces entières, traîner à leur suite le fanatisme, le pillage, l'incendie, le viol et le meurtre, et faire des déserts sur leur passage.

Malheur! mille fois malheur à l'homme courageux qui, dans ces époques de désastres, osait faire entendre un murmure contre la tyrannie; il n'existait pas de cachots assez profonds, de tortures assez cruelles pour lui faire expier le crime énorme d'avoir maudit la royauté!



# SEIZIÈME SIÈCLE



Désordres à Rome et en Italie. — Les cardinaux se rassemblent en conclave. — Election de Pie III. — Sa Sainteté prend parti contre les Français. — Mort du pape.

Le seizième siècle est sans contredit l'un des plus remarquables par l'importance des événements, et en même temps le plus funeste pour l'Église catholique, par les développements que prit la réforme religieuse. Toutes les questions de morale, de dogmes et de culte sont audacieusement abordées par Luther, par Mélancthon, par Zwingle et par Calvin; la parole puissante de ces grands hommes ébranle jusque dans ses fondements l'édifice pontifical si laborieusement construit pendant quinze siècles; des sectateurs nombreux embrassent avec enthousiasme les nouvelles doctrines, et, après seize cents ans d'esclavage, les peuples se révoltent et osent proclamer l'émancipation intellectuelle du genre humain.

Rome, il est vrai, ne contempera pas cette lutte avec indifférence; elle armera les bras des fanatiques, elle fera couler des torrents de sang; elle allumera les bûchers de la terrible Inquisition, elle préparera ses chevalets et ses instruments de tortures; les moines et les prêtres aiguïseront leurs poignards, les rois armeront des cohortes d'assassins, les papes dresseront des gibets et des échafauds; tous les oppresseurs des peuples enfin se réuniront pour anéantir l'hydre aux mille têtes qui doit les dévorer, la Réforme! La Réforme sortira victorieuse de toutes les épreuves.

Des milliers de victimes périront dans les flammes, d'autres seront englouties dans les fleuves, d'autres encore expireront sur des grils ardents ou sur des roues; des peuples entiers seront anéantis en Allemagne, en Espagne, en Flandre et en France; et malgré les massacres et les boucheries du cruel François I<sup>er</sup>, du sanguinaire Philippe II, du féroce Pie V et de l'exécration Charles IX, qui, à l'envi l'un de l'autre, et semblables à des tigres affamés de sang et de carnage, se disputeront dans une lutte horrible la gloire d'exterminer l'humanité entière, la Réforme grandira triomphante et sortira victorieuse du milieu des ossements calcinés de ses martyrs!

Pendant cette période, les peuples, fatigués d'être rauonnés par des prêtres dépravés, secoueront enfin le joug de la papauté, et se sépareront si violemment de l'Église romaine, que les papes, entraînés par la marche des événements, seront forcés d'abdiquer l'omnipotence religieuse pour se faire monarques; de prêtres ils deviendront rois, et défendront les armes à la main contre les peuples révoltés leur existence politique.

Après la mort de l'exécration Alexandre VI, son fils César Borgia avait en soin de garnir les abords du Vatican de soldats et de bandits qui lui étaient



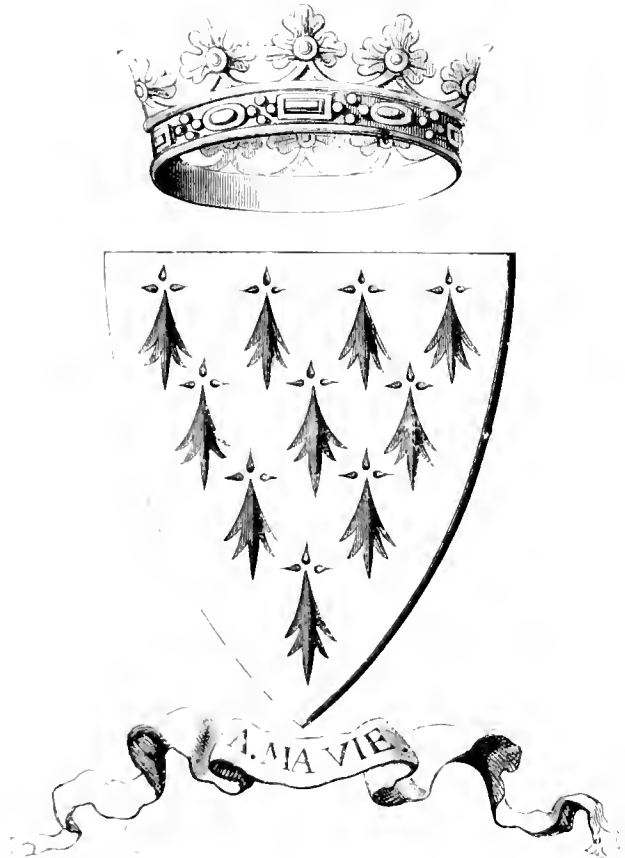
devoies pour se mettre à couvert de la vengeance de ses ennemis, les Colonna et les Orsini, qui avaient conservé de nombreux partisans dans Rome. Sa prévoyance le servit admirablement; car ceux-ci n'eurent pas plutôt appris la mort du pape et la maladie de César, qu'ils accoururent à la tête d'une multitude de soldats et se jetèrent dans la ville sainte. Tous les petits princes italiens qui avaient été dépouillés de leurs États par les Borgia suivirent leur exemple: le duc d'Urbain reprit ses villes, François-Marie de la Rovère rentra dans ses immenses domaines; les seigneurs de Pesaro, de Camerino, de Città di Castello et de Piombino firent de même; Baglioni, Louis d'Osena, le comte Petigliano et Alviano enlevèrent Pérouse et chassèrent les troupes de César des pays environnants; Malatesta fut moins heureux que ses amis, et les États de Rimini restèrent sous la domination de Borgia.

Dans ce conflit général, les cardinaux qui étaient à Rome, au nombre de trente-sept, comprirent la nécessité de monter de la vigueur afin d'arrêter les désordres: ils levèrent alors des troupes, chassèrent de la ville les Colonna et les Orsini, et contraignirent même le duc de Valentinois à quitter le Vatican et à se faire transporter dans le château Saint Ange; ensuite ils se formèrent en conclave pour élire un pape. Trois partis également puissants divisaient les membres du sacré collège: les Français appuyaient

le cardinal d'Amboise leur compatriote, Gonzalve de Cordoue voulait imposer un Espagnol, le cardinal Bernardin Carvajal; enfin Julien de la Rovère, le plus riche des cardinaux, brigait pour son propre compte la papauté. Après trente-cinq jours de luttes, surgit une quatrième faction qui l'emporta sur les trois autres; et le cardinal de Sienne, François Piccolomini, fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie III.

Si l'on en croit l'abbé de Bellegarde, ce pape était d'une vie exemplaire et de mœurs irréprochables; sa nouvelle dignité ne lui inspira aucun sentiment d'orgueil et n'altéra en rien les habitudes de sa conduite; il eut seulement le tort d'exprimer son désir de travailler à la réforme de l'Église et surtout à celle des ecclésiastiques romains, dont les débordements étaient de continuels sujets de scandale pour l'Europe entière; il eut le tort plus grand d'exposer ses plans de réforme dans une assemblée de cardinaux, et de déclarer qu'étant résolu à bannir le luxe et la débauche de sa cour, il voulait immédiatement décréter de mesures énergiques en rapport avec la grandeur du mal.

Dans la soirée du même jour, Pie III, après son dîner, sentit dans ses entrailles un mal inconnu; et malgré les remèdes les plus actifs, il expira dans d'affreuses convulsions. Cet événement eut lieu le mardi 13 octobre 1503, vingt-six jours après son élévation sur le trône pontifical.





Exaltation de Jules II. — Caricature de ce pontife. — Ambassades des souverains au nouveau pape. — Sa Sainteté permet au prince de Galles d'épouser la veuve de son frère. — Bulles sur les élections des papes. — Ligue formée par le saint-père contre les Vénitiens. — Jules II fait de grands préparatifs de guerre. — Il reprend Pérouse et Bologne. — Fourberies du saint-père. — Il excommunique les Vénitiens. — Il force la Sérénissime République à se soumettre au saint-siège. — Louis XII se laisse indignement tromper par le pape. — Accord entre Jules II et les Vénitiens. — Le pontife déclare la guerre au duc de Ferrare. — Il assiège la Mirandole et monte lui-même à Passaut, le casque en tête et l'épée au poing. — Sa Sainteté accorde l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand le Catholique. — Maximilien songe à réunir en sa personne l'autorité spirituelle des papes et la puissance temporelle des empereurs. — Les Bolognais brisent les statues du saint-père. — Assassinat du cardinal de Pavie. — Les cardinaux convoquent à Pise un concile pour déposer Jules II. — Le pape appelle à son secours le roi d'Espagne. — Lettre des cardinaux de Pise à ceux de Rome. — Origine de la ligue sainte. — Journée de Ravenne. — Le pape est suspendu par le concile de Pise. — Jules met le royaume de France en interdit. — Intrigues du pape. — Concile de Latran. — Sa Sainteté veut publier une croisade contre les Espagnols. — Mort de Jules II.

Dès que les funérailles du vertueux Pie III furent terminées, les cardinaux s'occupèrent de nommer un nouveau pape; et les mêmes partis qui avaient intrigué lors de l'élection du cardinal Piccolomini se remuèrent pour faire triompher leur candidat; seulement, au lieu de trois factions il y en eut cinq; César Borgia, qui avait recouvré ses forces, prenait part aux élections; et de leur côté, les Orsini s'agitaient pour faire nommer un pontife de leur choix. Mais le cardinal de Saint-Pierre aux Liens, Julien de la Rovère, intrigua si habilement et sut répandre si à propos l'or, les menaces et les promesses, qu'il se déclara pape lui-même avant que les cardinaux se fussent assemblés au Vatican, attendu, disait-il effrontément, qu'il avait acheté toutes les voix du sacré collège; en effet, il fut proclamé chef de l'Eglise sous le nom de Jules II, quelques heures après la formation du conclave. Le lendemain, il subit les épreuves de la chaise percée, et immédiatement après il s'assit sur la chaire de saint Pierre comme vicair de Dieu, pontife infaillible et souverain père des fidèles.

Varillas rapporte que Julien de la Rovère, pour mettre César Borgia dans ses intérêts, lui avait déclaré qu'il était son véritable père, et qu'il lui avait montré de fausses lettres de Rosa Vanozza confirmant cette singulière confiance; qu'il s'était engagé à le traiter comme son fils, s'il parvenait à la papauté; qu'enfin il lui avait promis la charge de gonfalonnier de l'Eglise et de généralissime des troupes du saint-siège. Or, soit que le duc de Valentinois eût été convaincu de la vérité des assertions du cardinal de la Rovère, et qu'il eût voulu protéger son père, soit qu'il se fût laissé séduire par l'espérance de posséder les deux plus hautes dignités de la cour de Rome, toujours est-il qu'il ordonna aux prélats de sa faction de reporter leurs voix sur le cardinal de Saint-Pierre. En outre, Julien de la Rovère gagna à son parti le cardinal d'Ascagne en s'engageant par un traité à rétablir les Sforza dans Milan, et le cardinal Carvajal en lui promettant de maintenir le royaume de Naples sous la domination de Ferdinand le Catholique; quant aux autres élec-

teurs, Sa Sainteté, ajoute l'historien, les avait achetés à beaux deniers comptants.

Si l'on en croit Erasme et Hadrien, le nouveau pape avait été bachelier, comme son oncle Sixte IV; et Bandel affirme qu'il se vantait même d'avoir couru la mer sur une barque de pêcheur, non, comme saint Pierre, pour prendre du poisson, mais en fortan, pour enlever de jeunes filles qu'il vendait aux Turcs, ou pour piler les navires marchands.

D'un caractère turbulent, audacieux et vindicatif, Julien de la Rovère ne s'était fait connaître à Rome que par ses haines implacables, par son incroyable duplicité et par sa soif de domination; aussi regarda-t-on son élection comme une calamité publique.

Qu'im portait à ce prêtre l'amour ou la haine des hommes? Il était pape, et pouvait faire servir à la réussite de ses projets toutes les armes spirituelles et temporelles de l'Eglise, c'est-à-dire le fanatisme, la foudroyante, le trahison, le fer et le feu.

Aussitôt que la nouvelle de l'élevation de Jules II sur la chaire pontificale fut connue en Europe, les souverains des différents royaumes s'empressèrent de lui envoyer leurs ambassadeurs pour le féliciter. Les rois d'Angleterre et d'Espagne lui firent demander en même temps des dispenses pour le mariage du prince de Galles, qui fut depuis Henri VIII, avec Catherine d'Aragon, veuve du prince Arthur. Sa Sainteté, qui désirait vivement obtenir l'appui de ces deux monarchies, déclara, au mépris des canons, qu'une femme pouvait épouser successivement les deux frères; et sans avoir égard à la décision des cardinaux, qui lui était contraire, Jules II publia la bulle de dispense le 26 décembre 1503. Ensuite il s'occupa de mettre à exécution ses projets d'envahissements, et commença par sommer son prétendu fils César Borgia de lui livrer les châteaux et les places qu'il possédait dans la Romagne. Comme le duc de Valentinois hésitait à obéir, il le fit arrêter dans son palais, et ne lui rendit la liberté qu'après la remise de toutes ses forteresses au saint-siège.

César, comprenant que son règne était passé, quitta Rome et vint demander aide et secours à Gonzalve de Cordoue; mais ce général, aussi perfide que Ferdinand le Catholique, son maître, trahit le duc de Valentinois, et au lieu de le faire passer en France, comme il s'y était engagé, au moment même où César s'embarquait pour Marseille, il le fit arrêter et l'envoya en Espagne, où il fut enfermé, par ordre du pape, dans le château de Medina del Campo. Après deux ans de captivité, César réussit à s'échapper, et vint à la cour de Jean d'Albret, roi de Navarre, son beau-frère, qui combattait alors contre les Castillans; il voulut prendre part à cette guerre, et périt misérablement d'un coup d'arquebuse devant la petite ville de Viane.

Telle fut la triste fin de celui qui avait été sur le point de couvrir son front du diadème des empereurs, et qui avait tenu dans ses mains le sort du monde entier! A quoi avaient abouti tant de ruses, tant d'assassinats, tant de crimes? A venir recevoir le coup de la mort sur une terre étrangère, comme un soldat mercenaire!

Jules II ne voulut pas suivre l'exemple d'Alexandre VI et proscrire les grandes familles de Rome;

au contraire, il chercha à les attacher à son parti, et dans ce but il maria sa fille Félicie à Jourdain des Ursins, et il donna à Antoine Colonna une autre de ses filles, nommée Lucrèce, qu'il avait eue de ses amours incestueux avec Lucine, sa sœur. Quant aux petits princes de la Romagne, il ne crut pas devoir user des mêmes ménagements: d'abord il somma les Bentivogli de lui restituer Bologne; et sur leur refus, il les déclara anathématisés, autorisa les fidèles à piller leurs biens, à ravager leurs terres, et même à les massacrer, promettant des indulgences plénières et la rémission des plus grands crimes à ceux qui pourraient tuer un des membres de cette famille. Ensuite il revendiqua la possession des différentes provinces qu'Alexandre VI avait enlevées, et il commanda aux seigneurs de Pesaro, de Camerino, de Piombino, de Città di Castello, et aux autres princes qui s'étaient réinstallés dans leurs domaines depuis la mort de Roderic Borgia, de lui remettre immédiatement les villes et les forteresses de leur dépendance. Tous refusèrent d'obéir à Sa Sainteté; ils firent valoir que leurs terres avaient été séparées canoniquement des Etats ecclésiastiques par les cardinaux mêmes d'Alexandre, et qu'ils n'étaient tenus qu'à payer un tribut annuel à l'Eglise. Venise surtout se montra récalcitrante; la Sérénissime République signifia au pape qu'elle ne rendrait pas une seule des villes qu'elle avait conquises, et qu'elle ne payerait pas un seul jule d'or à titre d'impôt ou de tribut ou sous quelque prétexte que ce fût.

Devant une opposition aussi formidable, le saint-père comprit que les armes spirituelles seraient insuffisantes, et il résolut d'appeler à son aide les souverains de l'Europe, et d'employer leurs armées à soumettre les Vénitiens. Comme plusieurs d'entre ces princes avaient des traités avec la République, et qu'il était à craindre qu'il ne leur répugnât de fausser leurs serments, Jules II excommunia les Vénitiens, et déclara frappés de nullité tous les engagements contractés avec eux; il interdit le feu et l'eau à Lorédan, leur doge, au sénat, au conseil des Dix et au peuple; il les accabla de malédictions, les dénonça à la colère des autres peuples comme coupables de lèse-papauté, comme païens, comme membres gangrenés de l'Eglise; il autorisa tous les fidèles à s'emparer de leurs biens sur terre et sur mer, et à vendre leurs femmes et leurs filles. Dans sa bulle d'excommunication il enjoignait aux Vénitiens d'avoir à lui rendre, à jour fixé, les villes de Faenza, de Rimini, de Ravenne, de Cervio et leurs dépendances, sous peine d'interdit. Au lieu d'obéir, le sénat de Venise prit des mesures énergiques pour empêcher les porteurs de bulles de pénétrer sur le territoire de la République, et en même temps il appela des violences du pape à Dieu et au futur concile général. Jules II lança aussitôt l'interdit contre Venise, pressa les armements de ses alliés, et se prépara à la guerre, chose qu'il aimait fort, ajoute Guillaume Budé, qui dans ses ouvrages appelle constamment le pontife un chef sanguinaire de gladiateurs.

Sa Sainteté ouvrit la campagne en personne et marcha sur Pérouse, résidence de Baglioni, le plus faible de ses ennemis; quoique cette ville fût défendue par une nombreuse garnison et par de hautes

murailles, elle fut obligée de capituler devant des forces supérieures : Baglioni remit les clés de ses villes, promit de se conformer à toutes les exigences de la cour de Rome, et donna ses deux enfants comme otages et en garantie de l'exécution de ses engagements. Jules II se dirigea ensuite sur Bologne, le casque en tête, la lance au poing. Bentivoglio n'osa pas résister, et lui ouvrit les portes de sa ville à la première sommation ; le pape lui ordonna de se retirer immédiatement dans le duché de Milan, et le lendemain de son départ il fit son entrée dans Bologne en véritable triomphateur : puis il s'occupa de changer la forme du gouvernement établi, et de remplacer les magistrats par ses créatures. « Après ces faciles conquêtes, le saint-père, dit l'historiographe de Louis XII, tout rébarbatif dans son harnais, se croyait aussi redoutable que Tamerlan, et voulait guerroyer contre toutes les puissances : et ce matamore de soixante et dix ans, auquel les travaux de la guerre convenaient aussi bien que la danse à un moine, se déclara contre les Français, qui étaient encore des ennemis redoutables, malgré les revers qu'ils avaient éprouvés en Italie. »

Jules II, dans sa présomption, se croyait supérieur à l'empereur et au roi de France par la force de son génie de même que par la grandeur de sa dignité ; aussi ne se faisait-il point faute de déclarer qu'il voulait les mener à la baguette, et après les avoir détruits l'un par l'autre, les chasser à jamais de l'Italie. Il est vrai de dire que ces princes avaient mérité ces indignes traitements par leur condescendance pour le pape, et qu'ils avaient contribué à exalter son orgueil par leurs lâchetés mêmes. Quoique portant une égale haine à l'Allemagne et à la France, Sa Sainteté s'acharna contre ce dernier pays, sans doute pour reconnaître l'hospitalité généreuse qui lui avait été accordée pendant six années.

Non-seulement Jules II paraissait avoir entièrement oublié les faveurs dont l'avait comblé l'imbécile Louis XII, mais encore il poussait l'ingratitude jusqu'à parler ouvertement de son bienfaiteur en termes outrageants, et jusqu'à dire qu'il lui avait voué une haine implacable et qu'il ne serait content que lorsqu'il l'aurait renversé de son trône.

Bientôt se présenta pour le pape une occasion importante d'exécuter ses menaces, et il ne la laissa pas échapper. Gènes venait de se soulever contre le despotisme de ses nobles, et le peuple se trouvait aux prises avec l'aristocratie : Jules envoya aussitôt des agents qui firent dégénérer la sédition en révolte ; et Gènes, qui était devenue possession française depuis 1499, lors de la conquête du Milanais par Louis XII, se déclara ville libre, chassa les officiers français de ses postes qu'ils occupaient au nom du roi, nomma huit tribuns, et chargea du pouvoir exécutif un teinturier appelé Paul de Nove, homme courageux et déterminé qui exérait les rois.

Louis XII accourut à la tête d'une armée pour réprimer la révolte de ses nouveaux sujets, ce qui ne fut pas difficile, les malheureux Génois se trouvant isolés et sans défense par suite de l'abandon du pape. Cependant cette invasion ne laissa pas que de porter ombrage à Jules II ; et comme il craignait qu'il ne prit fantaisie au roi de châtier le véritable fauteur

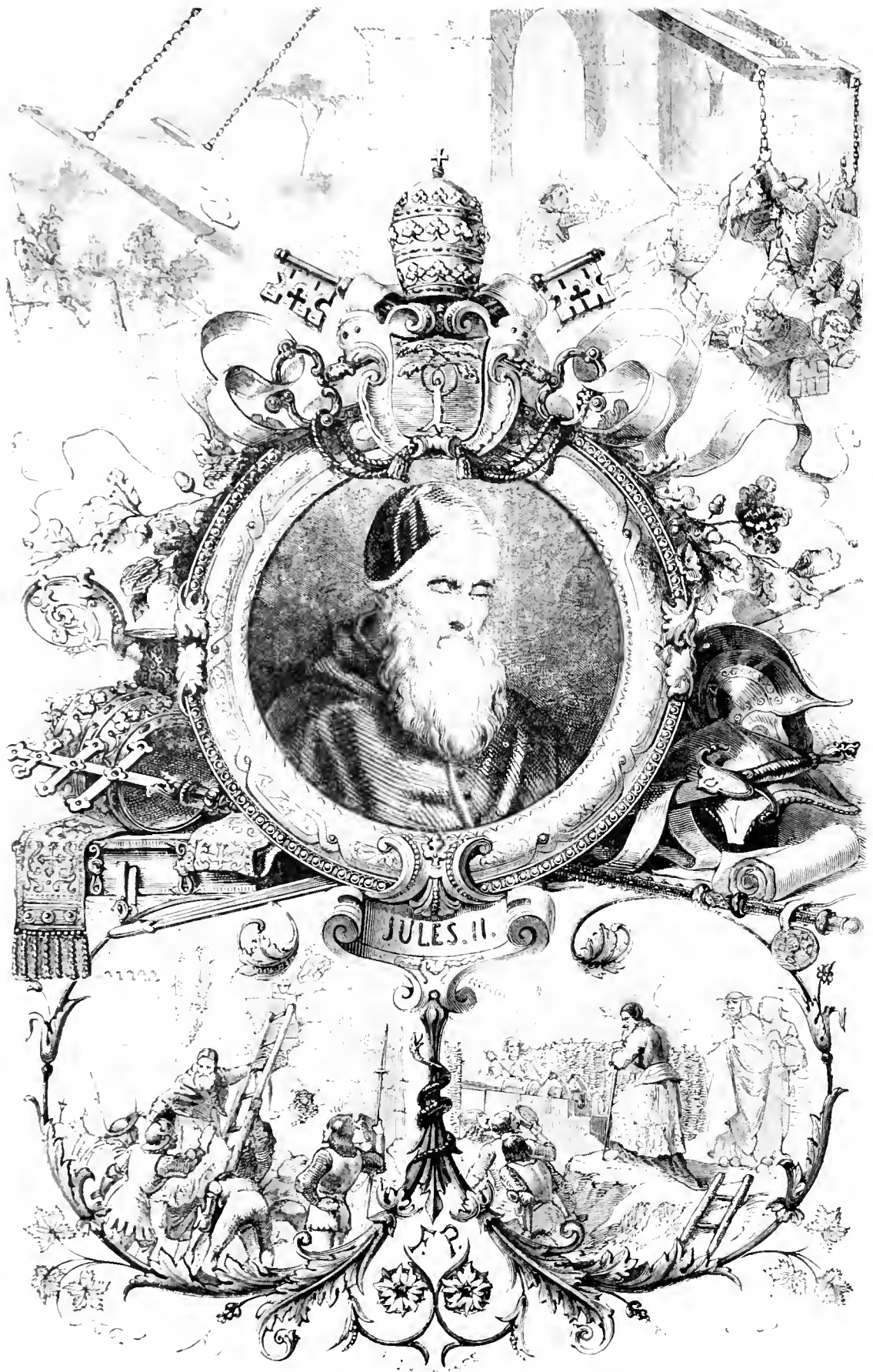
des troubles de Gènes, il envoya à l'empereur Maximilien des agents habiles qui surent adroitement exciter sa défiance et lui faire comprendre que Louis XII était un ambitieux, qui voulait asservir l'Italie afin d'élever sur le trône de saint Pierre le cardinal d'Amboise, qui en échange lui avait promis la couronne impériale.

Maximilien tomba dans le piège, et assembla une diète à Constance pour faire décréter des armements formidables contre Louis XII ; celui-ci, qui pouvait avec ses troupes exécuter facilement les intentions que lui prêtait Jules II, appréhendait tellement d'irriter le pape et l'empereur, qu'il licencia immédiatement son armée. Malgré cette mesure, ou précisément à cause de cette concession, l'empereur n'en pressa pas moins ses préparatifs de guerre ; et quand il eut rassemblé un corps d'armée de trente mille hommes, il annonça son intention d'entrer en Italie et de venir à Rome pour être sacré par les mains du pape. En conséquence, il lit demander passage sur les terres de Venise pour lui et pour ses troupes, offrant en outre à la Sérénissime République de former une ligue offensive contre la France.

Les Vénitiens, qui craignaient que ce grand déploiement de forces ne fût dirigé contre eux-mêmes, repoussèrent les propositions de Maximilien, et répondirent à ses délégués qu'ils consentaient à former des alliances défensives, mais non offensives ; et que si l'empereur ne songeait réellement qu'à se faire couronner par Jules II, il était fort inutile pour lui de se faire accompagner par une armée de trente mille hommes.

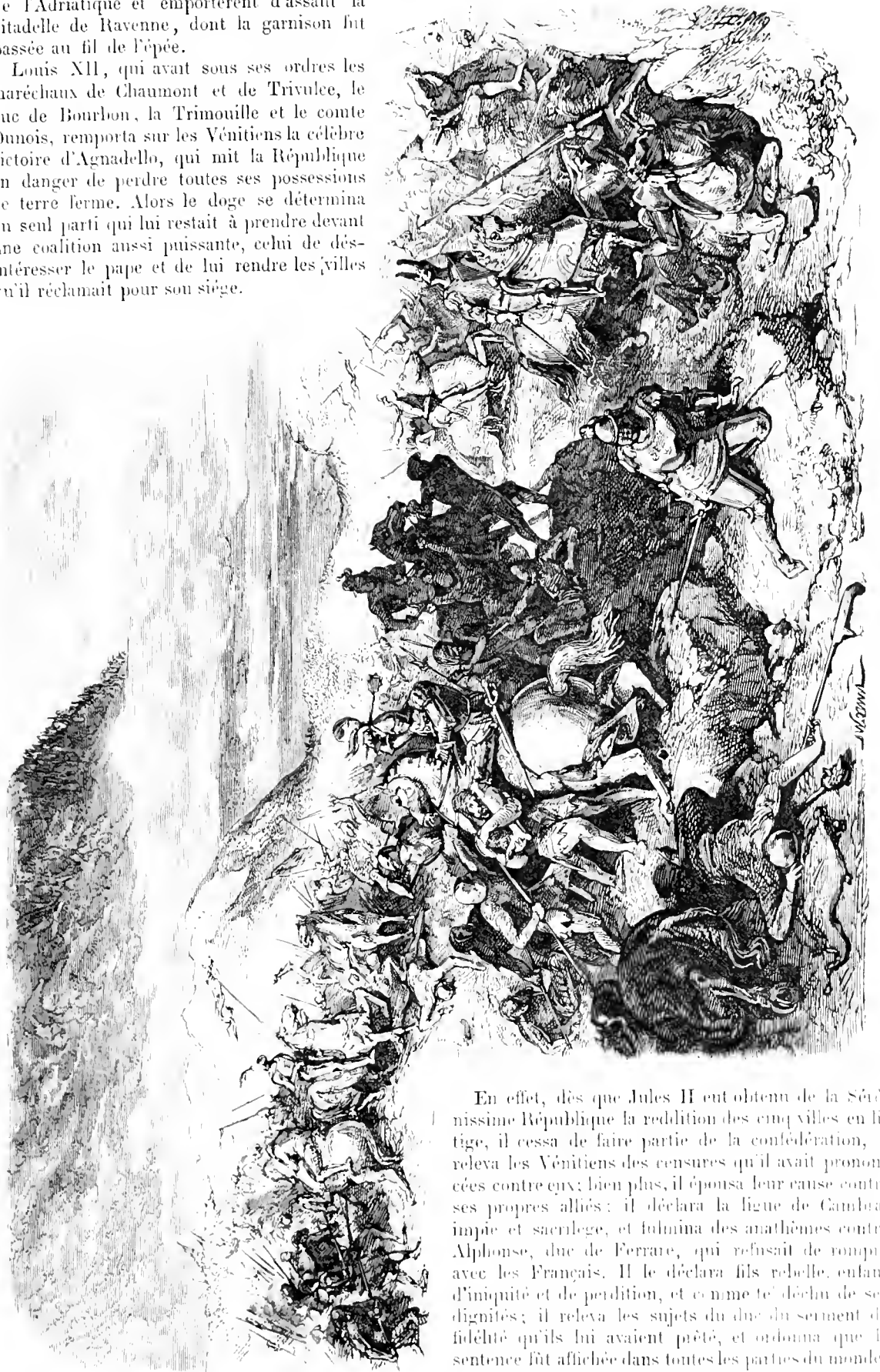
Cette réponse des Vénitiens était dictée en partie par le soin de leur propre conservation, et par la crainte de la France, qui leur avait fait signifier que ses armées franchiraient immédiatement les Alpes, si Maximilien entrait sur le territoire de la République. Venise se trouvait ainsi placée de manière à ne pouvoir éviter la guerre, et le saint-père attendait avec confiance les conséquences de la position difficile qu'il avait faite à ses ennemis. Or, il arriva simplement que Maximilien voulant forcer le passage, s'enfonça, enseignes déployées, dans la vallée de Trente, où il rencontra Barthélemi l'Alviano, général de la République, qui tailla en pièces son avant-garde de six mille hommes, et le força à signer une trêve d'une année.

Jules II voyant s'évanouir l'espérance de réduire ces fiers républicains et de reconquer les villes qu'il avait revendiquées, se détermina à frapper un grand coup. Pour un instant il mit de côté ses haines contre les rois, et forma une ligue entre les princes et les États qu'il jugea les plus faciles à tromper pour écraser la République de Venise. Tout naturellement l'orgueilleux Maximilien, l'incepte Louis XII, les rois d'Aragon et de Hongrie, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et la République de Florence firent partie de cette confédération, connue dans l'histoire sous le nom de Ligue de Cambrai, ville où elle fut formée. En exécution de ce traité, les Français envahirent les États de la République du côté de la Lombardie ; les Allemands et les Espagnols entrèrent par la vallée de Trente ; les troupes du saint-père, commandées par Jules II en personne, suivirent les côtes



de l'Adriatique et emportèrent d'assaut la citadelle de Ravenne, dont la garnison fut passée au fil de l'épée.

Louis XII, qui avait sous ses ordres les maréchaux de Chaumont et de Trivulce, le duc de Bourbon, la Trimouille et le comte Dunois, remporta sur les Vénitiens la célèbre victoire d'Agnadello, qui mit la République en danger de perdre toutes ses possessions de terre ferme. Alors le doge se détermina au seul parti qui lui restait à prendre devant une coalition aussi puissante, celui de désintéresser le pape et de lui rendre les villes qu'il réclamait pour son siège.



Le pape Jules II commande l'assaut de la Mirandole.

En effet, dès que Jules II eut obtenu de la Sérénissime République la reddition des cinq villes en litige, il cessa de faire partie de la confédération, il releva les Vénitiens des censures qu'il avait prononcées contre eux; bien plus, il épousa leur cause contre ses propres alliés: il déclara la ligue de Cambrai impie et sacrilège, et fulmina des anathèmes contre Alphonse, duc de Ferrare, qui refusait de rompre avec les Français. Il le déclara fils rebelle, enfant d'iniquité et de perdition, et comme tel déchu de ses dignités; il releva les sujets du duc du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et ordonna que la sentence fût affichée dans toutes les parties du monde. Ensuite il envoya un corps d'armée pour s'emparer



de ses Etats, et menaça les Français de ses plus terribles anathèmes, s'ils osaient lui prêter secours.

Louis XII, toujours faible et pusillanime, obéit au pape, reprit le chemin de la France, et eût même l'insigne lâcheté de conclure un traité avec la cour de Rome, par lequel Sa Majesté se reconnaissait tenue de défendre le saint-siège contre tous ses ennemis. Le roi concédait, en outre, à Jules II le droit de nommer à tous les évêchés vacants dans son royaume.

Tous ces actes de condescendance ne firent qu'augmenter l'audace du souverain pontife et son acharnement contre le roi; Sa Sainteté nomma pour gouverner les diocèses des prélats qui lui étaient vendus et qui étaient prêts à trahir le prince à son premier commandement. Ensuite, dit Mézerai, le pape souleva les Suisses contre Louis XII, par l'entremise de Matthieu Schiner, orateur bougueux, dont les harangues agitaient ce peuple rustique comme le vent agite les flots; il excita également l'ambition du jeune Henri VIII d'Angleterre en lui offrant l'investiture du royaume de Louis XII; enfin il intrigua à la cour de Castille et à celle d'Allemagne pour les entraîner dans une ligue contre la France. Ses tentatives auprès de ces deux princes échouèrent; Ferdinand n'osa prendre ouvertement le parti du pontife, et l'empereur, qui venait de reconquérir ses anciens domaines avec le secours des Français, refusa de rompre avec Louis XII; d'ailleurs, il était assez occupé de ses propres affaires, par suite d'une défaite qu'il avait éprouvée sous les murs de Paloue, et de la nécessité où il se trouvait de rallier son armée, que les Vénitiens avaient taillée en pièces. Malgré ces deux échecs, Sa Sainteté n'abandonna pas entièrement ses projets de former une ligue contre Louis XII, comme elle avait fait contre les Vénitiens; elle en regarda seulement l'exécution comme retardée.

On s'étonne réellement de cette inimitié de Jules II contre la France, et on cherche à l'expliquer par la haine qu'il portait au cardinal d'Amboise, son compétiteur, qui l'avait menacé de le faire déposer comme simoniaque, empoisonneur, voleur, adultère, incestueux et sodomite; mais après la mort de ce prélat, son ressentiment parut plus violent encore, et le pape n'ayant plus rien à craindre de ce redoutable concurrent, ne mit plus de bornes à sa fureur guerrière. Quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, il vint prendre le commandement de son armée, qui avait commencé ses opérations contre le duc de Ferrare; lui-même mit le siège devant la Mirandole, pressa les travaux, excita le zèle des soldats par la promesse du sac de la ville, empressa la cuisine et visita les batteries, armé de pied en cap, la diaque au poing, sans s'inquiéter du scandale qui résultait de cette conduite.

Il délaissa la chaire apostolique, dit Guicciardini, pour monter dans la tranchée sa triple couronne papale, pour dormir en échanguette et pour chahuter à travers champs comme le plus acharné des vétérans. Après avoir battu la ville en brèche avec ses canonniers, il donna le signal d'un assaut général, et lui-même monta sur les remparts, afin de jouer du spectacle de maisons incendiées, de femmes vieilles et vivants et de vieillards égorgés, enfin de toutes les horreurs, de toutes les abominations qui ont lieu ordinairement dans les cités où pénètrent des soldats.

Pendant que Sa Sainteté dirigeait en personne les opérations de ses troupes contre les alliés de la France, elle continuait à intriguer en Allemagne et en Espagne, pour soulever ces puissances contre Louis XII; et sachant combien Ferdinand le Catholique désirait l'investiture du royaume de Naples, elle lui proposa de la lui accorder aux conditions qui avaient été consenties par les Aragonais, en ajoutant seulement au traité que les rois de Castille tiendraient trois cents hommes d'armes à la disposition du saint-siège, pour servir l'Eglise à la première réquisition qui leur en serait faite par les souverains pontifes. L'intention de Jules était d'employer immédiatement ces troupes contre les Français dans la guerre de Ferrare, et d'amener une rupture entre Louis XII et Ferdinand V. Le rusé Castillan eut l'air de tomber dans le piège; il signa le traité et accepta l'investiture; aussitôt le saint-père réclama le secours convenu de trois cents hommes d'armes, et fit dire au prince qu'il lui donnerait l'investiture du royaume de Naples à son retour de l'armée, ce qu'il n'avait nulle intention de faire. Ferdinand envoya immédiatement Fabrice Colonna, avec les troupes que le pape demandait, jusqu'aux frontières des Etats de l'Eglise; mais là, elles firent une halte, et le général fit signifier à Sa Sainteté qu'il avait ordre de ne pas aller plus loin avant qu'elle eût proclamé Ferdinand le Catholique roi de Naples. Or, le pape placé entre deux ennemis également redoutables, ayant d'un côté les Français qui poursuivaient leurs conquêtes dans le nord de l'Italie, de l'autre les Espagnols qui menaçaient d'envahir le midi, se trouva pris dans ses propres filets, et fut obligé de souscrire aux volontés du Castillan.

Louis XII comprit enfin qu'il était le jouet de la cour de Rome, et il menaça de se venger par la voie des armes, si le décret d'investiture du royaume de Naples en faveur de Ferdinand n'était immédiatement révoqué. Ses menaces et sa colère n'excitèrent que la risée, et au lieu de répondre à ses réclamations, Jules II le somma de lui rendre les villes dont il s'était emparé; il fulmina contre lui un anathème terrible, mit la France en interdit et la donna à celui qui pourrait s'en emparer; il excommunia également tous les princes qui soutenaient le parti du roi, et donna leurs terres et seigneuries au premier occupant. Un envoyé du duc de Savoie qui voulut faire à ce sujet quelques représentations au saint-père, fut arrêté comme espion, appliqué à la torture et plongé dans les cachots infects du château Saint-Ange, malgré les réclamations énergiques du duc de Savoie.

L'inepte Louis XII ne pouvant plus se faire illusion sur les sentiments hostiles du pape, et n'osant pas encore prendre les armes contre le saint-siège, convoqua un synode national dans la ville de Tours, pour se faire autoriser à repousser les attaques de Jules II. Non-seulement les évêques français décidèrent que le roi ne ferait qu'user de son droit en réprimant l'insolence du pape, mais encore ils conjurèrent Sa Majesté de prendre la défense des petits princes opprimés par la cour de Rome; et ils citèrent Jules II à comparaître à Pise, devant un concile général, pour se voir déposer du pontificat. Il en résulta que neuf cardinaux, parmi lesquels se trouvait le cardinal es-



pagnol de Sainte-Croix, abandonnèrent immédiatement la cour du souverain pontife pour se joindre aux évêques français et coopérer à la réforme de l'Église. Le cardinal de Sainte-Croix, avec l'approbation de Ferdinand, fit même afficher les lettres de convocation dans les villes de Parme, de Plaisance, de Modène, de Bologne et de Rimini. Mais, pendant que le roi d'Espagne écrivait au roi de France qu'il était prêt à soutenir l'entreprise des prélats opposés à l'infâme Jules II, il protestait secrètement à Rome de ses bonnes intentions pour Sa Sainteté, et demandait même la déposition des cardinaux qui s'étaient séparés du siège apostolique.

Quelque habile que fût cette politique de l'Espagnol, elle ne réussit qu'à demi; Louis XII ayant eu connaissance de ce qui se tramait contre lui, se détacha de Ferdinand et proposa à l'empereur de former entre eux une alliance offensive et défensive. Maximilien accueillit d'autant plus volontiers les ouvertures de la France relativement à la déposition de Jules II, qu'il avait résolu de briguer la papauté pour lui-même, ainsi que le témoigne une lettre adressée à sa fille Marguerite d'Autriche, qui lui avait conseillé de se remarier. « Nous ne jugeons pas qu'à notre âge on doive contracter une nouvelle union, à moins de raisons politiques, écrivait-il à cette princesse; et dans la position des affaires, ce serait détruire nos projets d'ambition, qui tendent à réunir sur notre tête la double couronne des empereurs et des papes. Déjà notre secrétaire, l'évêque de Gurck, est parti pour Rome, afin de proposer à Jules II de choisir entre notre inimitié et notre admission au partage de la papauté; de cette manière, après sa mort, nous serions assuré de posséder seul le trône de saint Pierre. Tenez-vous donc pour avertie, ma chère Marguerite, que vous serez forcée de nous adorer à deux genoux, ce qui sera certainement fort bizarre; cette idée seule provoque déjà notre hilarité. Il en sera ainsi cependant, car le peuple et les nobles de Rome, qui portent une haine égale aux Espagnols, aux Français et aux Vénitiens, se sont ligués au nombre de vingt mille, et nous ont fait dire qu'ils nommeraient un pape d'origine allemande, aussitôt que Jules II aurait laissé le saint-siège vacant; ce qui ne peut tarder, Sa Sainteté étant couverte de pustules et d'ulcères, suites de ses débauches. En conséquence, j'ai déjà fait des ouvertures aux cardinaux italiens, et leurs suffrages me coûteront environ deux à trois cent mille ducats. Ferdinand V nous affirme également que ses ambassadeurs ont ordre d'appuyer notre élection. — Ecrite de la main de votre bon père Maximilien, futur pontife. »

Pendant que l'empereur intriguait pour arriver à la papauté, Jules II quittait encore son métier de pape pour celui de capitaine aventurier; il abandonna son palais du Vatican, laissa à Michel-Ange le soin de diriger les travaux de la nouvelle basilique de Saint-Pierre, dont les fondations s'élevaient déjà au-dessus du sol de l'ancien parvis; et reprenant le casque et l'épée, il se dirigea avec une simple escorte vers la ville de Modène, où se trouvaient campées les troupes pontificales. Déjà Sa Sainteté avait atteint Bologne, lorsque le maréchal de Chaumont, que la France avait envoyé au secours d'Al-

phonse, duc de Ferrare, et qui était lui-même dans les environs de la place, eut avis de ce qui se passait par Bentivoglio, et vint, pendant la nuit, camper Bologne avec sa cavalerie. Le matin, la consternation fut grande parmi les gens de la maison pontificale, et leur frayeur était d'autant plus fondée, que d'une part il était impossible de sortir de la ville sans tomber entre les mains des Français, et que d'autre part les Bolognais, qui n'avaient jamais été dévoués au saint-siège, semblaient vouloir se révolter, et parlaient déjà de livrer le pape au maréchal de Chaumont.

Dans cette extrémité, les cardinaux se réunirent aux ambassadeurs espagnols et vénitiens, et vinrent supplier Jules II de traiter avec les Français. A cette ouverture, le pontife entra dans un accès de colère inouï; il déchira ses vêtements, blasphéma le nom de Dieu, arracha de sa tête la tiare, et la foulant à ses pieds, il s'écria : « Périsse donc avec cet impuisant emblème une religion de mensonges et de fourberies, et qu'avec elle soient écrasés les abominables suppôts qui conseillent à leur pape une lâcheté!

« Pour vous, dit-il en se tournant vers l'ambassadeur de Venise, où sont les renforts que vous m'avez promis au nom de votre République? Je les attendrai jusqu'à demain, et s'ils ne sont pas arrivés, oui, je traiterai avec ces exécrables Français; mais ce ne sera que pour leur faire brûler Venise, et avec votre ville tous les marchands qui la gouvernent.

« Quant à vous, ajouta-t-il en se tournant du côté de l'ambassadeur d'Espagne, qui m'avez joué si indignement, en me faisant donner l'investiture du royaume de Naples en échange de troupes que votre infâme souverain ne m'enverra jamais, je vous ferai pendre demain à la pointe du jour. » Puis, saisissant sa crose à deux mains, il se jeta sur les cardinaux et les ambassadeurs et les chassa de sa chambre en les frappant à coups redoublés.

Néanmoins, lorsque cette grande colère fut apaisée, Jules II comprenant que ses violences n'éloigneraient pas les dangers qui le menaçaient, fit appeler les magistrats de Bologne et les chefs des corps de métiers; et leur représenta qu'il s'était confié à leur religion et à leur fidélité en venant dans leur ville, et les supplia de faire prendre les armes au peuple pour sa défense, en leur promettant la remise de tous les impôts et toutes les indulgences qu'ils voudraient.

Ses instances ne changèrent rien aux dispositions des habitants, et les choses restèrent dans le même état pendant la journée entière. Vers le soir, on reçut la nouvelle de l'approche des Espagnols; la menace de la potence avait produit son effet. L'ambassadeur de Ferdinand avait fait parvenir un exprès à Fabrice Colonna, qui s'était décidé à faire un mouvement en avant. Le maréchal de Chaumont, n'ayant que peu de troupes avec lui, se replia devant les Espagnols et céda le champ de bataille.

Jules II, ainsi délivré des Français, se répandit en invectives contre Louis XII; il ne parla plus que de sièges et de batailles rangées; et quoiqu'il souffrît beaucoup des ulcères honteux qui lui avaient déjà rongé presque entièrement les organes de la virilité, il voulut se faire porter devant Ferrare pour bombarder cette place. Il assista en effet aux premier

travaux du siège, mais on fut bientôt obligé de le ramener à Bologne, les médecins ayant déclaré que le mal vénérien était arrivé à son dernier période, et que Sa Sainteté n'avait que quelques semaines ou même seulement quelques jours à vivre.

Aussitôt les cardinaux commencèrent leurs brigues pour la papauté, et cabalèrent effrontément dans la chambre même du moribond. Toutefois ils ne furent pas longtemps à s'en repentir. car Jules II, qui était doué d'une constitution très-vigoureuse, revint à la vie. Son premier soin fut d'assembler les cardinaux en consistoire public; il les accabla de menaces et d'outrages; il les appela larrons, sodomites, simoniaques; il les accusa de vendre leur honneur, leur conscience et même leur corps; enfin, il termina la séance en rendant un décret relatif à l'élection des papes, dans lequel Sa Sainteté déclarait nulle de plein droit toute nomination entachée de simonie, soit du côté de l'élu, soit du côté des électeurs, proclamant hérétiques, et punissables par le supplice du feu, les pontifes qui seraient promus par de tels moyens, ainsi que tous ceux qui auraient concouru à leur élection.

Dès que le pape eut recouvré assez de forces pour soutenir le mouvement d'une litière, il songea à reprendre les hostilités contre le duc de Ferrare, et se mit en route pour rejoindre ses troupes. Le chevalier Bayard, qui faisait alors les guerres d'Italie, instruit de la marche du pape, résolut de l'enlever, et vint s'embusquer avec cent hommes d'armes dans les environs de la petite ville de Saint-Félix, où il savait que Sa Sainteté devait passer avant d'arriver au camp. Malheureusement ce jour-là, une heure environ après le départ de l'escorte, il tomba une pluie abondante qui obligea le pontife à rebrousser chemin pour se mettre à l'abri. Bayard, qui s'aperçut de ce mouvement, se découvrit alors et vint fondre sur les cardinaux; comme il se trouvait à une grande distance, Jules II eut le temps de sortir de sa litière et de monter sur un vigoureux cheval avec lequel il échappa à ses ennemis. Les cardinaux imitèrent son exemple, et Bayard ne put saisir que les vieux évêques qui étaient en litière, quelques domestiques qui étaient à pied, et les mulets qui portaient les bagages.

En même temps que les Français faisaient une rude guerre à Sa Sainteté, ils négociaient avec le roi d'Espagne pour le déterminer à se réunir à Louis XII et à Maximilien, qui avaient convoqué un concile à Pise pour faire déposer le pape. Mais Ferdinand, qui trouvait ses intérêts dans les discordes interminables, se contenta de jouer le rôle de médiateur, et après de nombreux débats, il proposa d'assembler un congrès de plénipotentiaires à Mantoue pour traiter d'un accommodement entre toutes les puissances. Jules II se rendit à Ravenne pour surveiller les délibérations de cette assemblée, et essaya de gagner à sa cause les représentants des princes. Il eut même à ce sujet au vénérable évêque de Gurck, délégué de l'empereur, pour qu'il vint le trouver, afin de s'entendre avec lui sur les moyens de pacifier l'Italie.

Le prélat se rendit à l'invitation de Sa Sainteté; mais quand il vit que le pontife n'avait d'autre inten-

tion que d'acheter sa conscience avec un chapeau de cardinal, il reprit immédiatement le chemin de Mantoue. Comme l'avait prévu Ferdinand le Catholique, la réunion des ministres des grandes puissances n'amena aucun résultat, et la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Trivulce, qui avait succédé au maréchal de Chaumont dans le commandement de l'armée d'Italie, ouvrit la campagne en s'emparant successivement de Concordia et de Bologne; dans cette dernière ville se trouvait la statue de bronze de Jules II, un des chefs-d'œuvre de Michel-Ange. L'orgueilleux pontife était représenté debout, dans une attitude guerrière, et élevant la main droite au ciel comme pour invoquer le Christ en faveur du peuple qu'il venait de punir. On raconte même à cette occasion une anecdote assez curieuse: « Les cardinaux, dit la chronique, ayant rapporté à Sa Sainteté que les habitants ne regardaient qu'en tremblant cette terrible statue, et demandaient si elle levait le bras pour les bénir ou pour les maudire, Jules leur répondit: « C'est pour l'un ou pour l'autre, suivant que les Bolognais seront « soumis ou rebelles. » Aussi, dès que les Français furent entrés dans Bologne, le peuple s'empressa-t-il de briser cette statue; le métal fut acheté à la ville par Alphonse d'Este, qui en fit faire une pièce d'artillerie qu'on nomma la Julienne.

Sans aucun doute, le maréchal Trivulce aurait pu s'emparer de toute la Romagne sans coup férir, s'il avait poussé la guerre; malheureusement il en fut empêché par Louis XII, qui s'effrayait de ses victoires sur le pape, et voulait attendre la décision d'un concile qu'il avait convoqué à Pise.

Quant à Jules II, il restait toujours renfermé dans Ravenne, et ne laissait pas que d'être fortement inquiet de la tournure que prenaient les affaires; pour surcroît de malheur, la division éclata dans sa famille; le duc d'Urbin, qui était à la fois son neveu et son bâtard, accusa le cardinal de Pavie, le mignon de Sa Sainteté, d'avoir vendu Bologne aux Français; celui-ci, à son tour, lui reprocha devant d'autres cardinaux d'avoir cherché à le supplanter dans les bonnes grâces du pontife, et en même temps de conserver des intelligences avec le duc de Ferrare, dont il avait épousé la nièce pour s'en faire un protecteur après la mort du pape. Le duc d'Urbin, furieux de voir ses intrigues démasquées, en conçut une haine violente contre le cardinal, et le lendemain de cette discussion, il le poignarda en pleine rue. Jules II eut une si grande douleur de la perte de son mignon, que ne pouvant le venger sur son propre fils, il résolut de quitter la ville qui avait été témoin de l'assassinat, et de retourner à Rome, malgré les dangers qu'il pouvait y courir.

Deux jours après son arrivée dans la ville sainte, il convoqua un concile au palais de Latran, pour l'opposer au synode de Pise, où il avait été cité pour s'entendre déposer.

Dans ses lettres de convocation, Sa Sainteté établissait en droit que le privilège de former des assemblées générales d'ecclésiastiques appartient exclusivement au pape; il concluait ainsi: « C'est pourquoi, de la plénitude de notre raison infaillible, nous déclarons nulle et vaine l'indiction du concile



Les Français s'emparant de Bologne.

de Pise, ainsi que tous les écrits publiés contre nous par les procureurs, au nom de l'empereur Maximilien et du roi Louis de France, les réprochant, les revoyant et défendant, sous peine d'excommunication et de mal diction éternelle, à toute personne, de quelque dignité qu'elle soit, ecclésiastique ou séculière, de favoriser leur propagation. »

Ensuite le saint-père fulmina des bulles contre Louis XI et le menaça de faire rompre son mariage scandaleux avec Anne de Bretagne; puis il se retourna vers l'Espagne, et fit offrir l'investiture de la Navarre à Ferdinand V. S'il voulait armer en sa faveur. Cette proposition convenait d'autant mieux au roi de Castille, que depuis longtemps il cherchait à dépouiller Jean d'Albret de sa principauté de Navarre. Ferdinand équipa une flotte nombreuse dont le but apparent était de faire une descente en Afrique, mais qui en réalité était destinée à débarquer une armée en Italie pour surprendre les Français.

Louis XII, averti de ces préparatifs de guerre, se hâta de lever des troupes; l'empereur en fit autant, et tous les peuples de l'Europe se trouvèrent en armes et prêts à s'entrégorger pour soutenir la querelle d'un pape sodomite, voleur et assassin. De leur côté, les cardinaux qui s'étaient éloignés de la cour pontificale et qui se trouvaient à Pise n'en procédaient pas moins à l'ouverture du concile qui devait déposer le pontife; et si l'assemblée n'agit pas en cette circonstance avec l'énergie dont elle avait fait preuve jusqu'alors, il faut en chercher les raisons dans le caractère lent et irrésolu de Maximilien; ce prince n'a pas seulement obligé les prélats de son royaume à paraître au synode. D'autre part, le roi de France eut la faiblesse de céder aux conseils de sa femme, et n'envoya que seize évêques avec quelques procureurs des universités. Il en résulta que cette réunion n'étant composée que d'un petit nombre de prélats, perdit par cela même de son influence; et ce fut après bien des difficultés que les Florentins, auxquels appartenait la ville de Pise, se décidèrent à permettre l'ouverture des sessions.

Enfin la première séance eut lieu le 29 octobre 1511, sous la présidence du cardinal Sainte-Croix; Odet de Foix était le gardien du concile, et Philippe Dèce, excellent juriconsulte, remplissait les fonctions de rapporteur. Dès que la nouvelle en parvint à Jules II, il excommunia pour la seconde fois les cardinaux et tous ceux qui faisaient partie de cette assemblée; mais tant de coups le frappaient à la fois, que lui-même crut qu'il n'y survivrait pas: il lui prit une fièvre violente, accompagnée de vomissements et suivie de longues syncopes pendant lesquelles il ne donnait aucun signe de vie.

Alors le saint-père parut faire un retour vers le bien, dit l'historien de la ligue de Cambrai; il fit venir les cardinaux auprès de lui; il s'accusa devant eux d'avoir commis de grands crimes et d'avoir publié des excommunications iniques; il leur fit dresser une bulle pour les révoquer, en défendant néanmoins de la publier avant sa mort, parce que s'il recouvrait la santé, il ne voudrait pas, disait-il, avoir accompli un acte de justice nuisible à sa dignité. » Cet excès de prudence ne fut pas inutile; car la fièvre l'ayant quitté, les médecins déclaraient qu'il était

hors de danger, et bientôt il vint présider en personne les séances du consistoire.

Pendant sa convalescence, le pape s'occupa de cimenter une alliance offensive et défensive entre le saint-siège, la Suisse, Venise et Ferdinand le Catholique, qui se déclara enfin l'ennemi de la France. Par un étrange abus des mots, cette coalition sacrilège fut appelée la sainte ligue, et la conduite des opérations fut abandonnée à l'infatigable Jules II. Il est vrai aussi que Sa Sainteté resta seule chargée des frais de l'entreprise; néanmoins, par compensation, ses alliés lui permirent d'utiliser leurs troupes pour mettre à la raison le peuple de Rome, qui avait eu l'audace de chasser les prêtres de la ville apostolique et de vouloir recouvrer sa liberté. En moins de huit jours, grâce à ce puissant secours, l'autorité du pape fut rétablie; et après le massacre de douze à quinze mille citoyens, tout reentra dans l'ordre.

Si les habitants de la ville sainte étaient hostiles à la cause pontificale, il n'en était pas de même à Pise, où une armée de prêtres et de moines avaient exalté le peuple dévot; des troubles éclatèrent, et la population prit les armes non contre le pape, mais contre le concile qui s'occupait de le déposer. Les désordres devinrent si graves, que dès la troisième session, les Pères furent obligés de se retirer à Milan pour continuer leurs séances. Sa Sainteté en eut une grande joie, qui fut cependant troublée par la nouvelle que les Français avaient taillé en pièces l'armée des confédérés sous les murs de Ravenne.

Cette victoire jeta la terreur dans les Etats ecclésiastiques; à Rome surtout, les esprits furent dans la consternation: les cardinaux coururent au Vatican pour supplier le pontife d'avoir pitié de lui-même et du sacré collège, et de transporter sa cour en Espagne. Ils lui représentèrent que la position était d'autant plus grave que les barons romains devaient se joindre aux Français, et que même son propre bâtard, le duc d'Urbin, avait promis d'envoyer aux ennemis deux cents lances et quatre mille hommes de pied pour augmenter le nombre de soldats que Pompée Colonna, Robert des Ursins, Antoine Savelli, Pierre Margano et Laurent Mancini s'étaient engagés à fournir. Malgré son excessif orgueil, ces considérations avaient fait impression sur l'esprit de Jules II, et il paraissait pencher pour le parti de la retraite, lorsque survinrent les ambassadeurs de Ferdinand le Catholique et de Venise; ils combattirent les raisonnements des cardinaux, et firent comprendre à Sa Sainteté que le danger n'était pas aussi imminent qu'on avait pu le supposer, parce que l'armée française, quoique victorieuse, était comme un corps sans âme. son général, Gaston de Foix, duc de Nemours, ayant été tué le jour même de la bataille.

Cette nouvelle déterminait Jules II à retarder de quelques jours son projet de fuite; et bientôt une lettre du cardinal de Médicis le lui fit abandonner entièrement et lui rendit toute son audace. Ce prélat, qui avait été fait prisonnier sur le champ de bataille, où il combattait armé de toutes pièces, écrivait à Sa Sainteté « qu'il était parvenu à s'emparer de l'esprit des soldats, et qu'il les avait tellement effrayés par des prédications sur l'enfer, qu'ils désertaient par bandes avec armes et bagages, pour

sauver leurs âmes et se racheter des anathèmes qu'ils avaient encourus; qu'en outre, on pouvait être sans inquiétude pour Rome, attendu que la superstitieuse Anne de Bretagne avait un confesseur entièrement dévoué au saint-siège; que par l'influence de cette princesse on saurait bien empêcher Louis XII de renforcer son armée d'Italie, et que d'ailleurs Maximilien, qui voyait les affaires de la France en mauvais état, paraissait vouloir se détacher de sa cause pour entrer dans la sainte ligue. »

Quoique la fortune parût en effet devoir se ranger du parti du saint-père, l'assemblée de Milan n'en continua pas moins ses travaux, et dans la septième session, elle prononça la suspension de Jules II des fonctions pontificales. La sentence était conçue en ces termes: « Au nom de la Trinité sainte, le sacré concile général représentant l'Eglise universelle, après avoir pris en considération les maux de l'Eglise, déclare qu'il est nécessaire de travailler à la réforme des abus; et comme il importe par-dessus tout à la religion que le chef de l'Eglise donne l'exemple des vertus chrétiennes, qu'il ne soit pas un objet de scandale par ses adultères, par ses vols et par ses meurtres, les Pères ont décidé d'un accord unanime qu'il fallait renverser Jules II du trône de l'Apôtre; car Isaïe a dit: « Otez de la voie de mon peuple tout ce qui peut causer sa chute; » et l'apôtre saint Paul: « Retranchez tout germe de mal du milieu de vous, car un peu de levain aigrit toute la pâte. »

« Puisqu'il faut retirer le peuple des mains de Goliath et des Philistins, qui le pervertissent et l'oppriment, le sacré concile exhorte les cardinaux, les patriarches, les archevêques, les évêques, les abbés, les prévôts des cathédrales, les chapitres des collégiales, les rois, les princes, les ducs, les marquis, les comtes, les barons, les universités, les communautés, les vicaires de l'Eglise romaine, les vassaux, les gouverneurs, les feudataires, les sujets réguliers et séculiers, enfin tous les fidèles, quelles que soient leurs dignités et leurs professions, à ne plus reconnaître comme pape Julien de la Rovère, qui s'est élevé sur le saint-siège par une infâme simonie.

« Défense d'obéir à ce corsaire, à ce gladiateur souillé du sang chrétien, à cet incestueux, à ce sodomite couvert de plaies honteuses, qui a infecté l'Eglise de sa corruption! »

Ce décret fut reçu en France, et la publication en fut permise par lettres patentes de Louis XII, malgré la vive opposition d'Anne de Bretagne, qui, par les conseils de son confesseur, en vint même à refuser au prince de partager sa couche. Du reste, Jules II ne parut guère s'en émouvoir; il se contenta de réunir quelques évêques italiens à Saint-Jean de Latran, et fit décréter par ce concilia-bule des anathèmes contre ses adversaires. Par les ordres de Sa Sainteté, les prélats qui siégeaient à Milan furent déclarés hérétiques, délégués de l'Antechrist; et, comme tels, il fut permis aux fidèles de s'emparer de leurs biens, de leurs bénéfices, de leurs dignités, voire même de les tuer. Le concile de Latran confirma en même temps les censures prononcées contre Louis XII, auquel on enleva son titre de roi très-chrétien. Le dernier article de la condamnation avait été dicté par Ferdinand le Catholique,

qui exigea en outre que le roi de Navarre fût compris dans la sentence. Fléchier, dans une de ses oraisons funèbres, blâme lui-même la conduite du pape. « Jules II, dit-il, abusant du pouvoir qu'il prétendait tenir de Dieu, a fait servir la religion à ses passions criminelles, et a porté une main sacrilège sur la couronne des rois. Jean d'Albret, l'une des victimes de l'exécration politique de ce pontife, s'était vu excommunié en vertu d'une bulle qui avait été sollicitée par Ferdinand V; et il arriva que la principauté de Navarre se trouva envahie par les troupes espagnoles avant même que Jean d'Albret eût seulement songé à se mettre en défense... »

Pendant que les créatures de Jules II fulminaient des anathèmes contre la France et contre ses alliés, les Pères du concile de Milan quittaient précipitamment cette résidence, pour éviter la vengeance implacable du pape, et se réfugiaient à Lyon; ce qui valut à cette ville d'être mise en interdit et dégradée de son rang de métropole. D'un autre côté, les bandes de la sainte ligue, renforcées des troupes espagnoles, reprirent leur revanche sur les Français, et s'emparèrent l'une après l'autre de toutes les villes qui tenaient encore contre le pape.

Pour comble de disgrâces, le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui jusqu'alors était resté spectateur impassible de la lutte, se joignit aux confédérés et entraîna la désertion de Maximilien. Toute l'Europe se trouvant ainsi liguée contre Louis XII, la guerre recommença plus terrible qu'auparavant; les Allemands, les Suisses et les Espagnols pénétrèrent en Italie de trois côtés à la fois; les troupes de Jules II envahirent la Romagne et emportèrent d'assaut Bologne et Ravenne.

Pressés de toutes parts et accablés par le nombre, les Français furent contraints de céder le terrain et de mettre bas les armes; presque tous furent lâchement assassinés, poignardés ou pendus, au mépris des lois de la guerre, et quoiqu'ils eussent obtenu des capitulations honorables.

Bandel, Forcadelle et plusieurs autres historiens rapportent que Jules II inventa alors une fable dont le but était de rendre odieuse la mémoire de Gaston de Foix, duc de Nemours, et de porter au plus haut point le fanatisme des peuples de l'Italie contre les Français. Il fit affirmer, par de nombreux témoignages, qu'ayant ouvert le tombeau de ce prince, on n'avait trouvé dans son cercueil qu'un horrible serpent qui s'était envolé dans les airs au milieu d'une fumée épaisse et infecte. Forcadelle dit encore que Sa Sainteté distribua des sommes considérables à des poètes affamés, pour qu'ils fissent des satires contre Louis XII ou contre Anne de Bretagne, et qu'il accorda la remise de la peine capitale à un grand criminel qui avait fait un distique latin contre les Français.

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis l'expulsion des Français de l'Italie, que Jules II songea déjà à rompre la sainte ligue et à se débarrasser de ses alliés, qui avaient l'audace de revendiquer une part des dépouilles. Avant de mettre ce projet à exécution, il voulut s'assurer de la possession du duché de Ferrare; et à cet effet, il écrivit au duc Alphonse de Ferrare, mari de l'infâme Lucrèce Borgna, qu'il consentait à le réconcilier avec l'Eglise, et qu'il exi-

geait seulement qu'il vint à Rome pour recevoir l'absolution, selon les formalités ordinaires; il lui adressa même un sauf-conduit signé de sa main, pour lui donner plus de confiance en ses promesses.

Malgré les protestations d'amitié du saint-père, Alphonse craignit un piège, et répondit qu'il ne se hasarderait à venir à Rome que sur la garantie solennelle des Colonna et des ambassadeurs d'Espagne et de Florence. Ceux-ci lui écrivirent aussitôt qu'ils prenaient l'engagement de s'opposer à toute entreprise contre sa personne; alors il n'eut plus rien à objecter, et se mit en route pour la ville sainte.

Jules II, dit un historien, l'accueillit avec de grandes démonstrations de joie, et chercha à lui persuader, comme il avait fait précédemment auprès de César Borgia, que Lucrece était sa propre fille et non celle d'Alexandre VI. Cette princesse vivait alors en grand honneur à la cour de son mari, entourée de poètes, d'artistes et de peintres; plus tard, lorsque la vieillesse eut chassé tous ses amants, elle bâtit des couvents de filles en expiation de ses adultères et de ses incestes, et mourut en odeur de sainteté!

D'abord, Jules II promit au duc de Ferrare de le traiter comme son gendre et le retint au Vatican; puis, lorsqu'il supposa qu'il pouvait parler en maître, il le fit comparaître devant le consistoire et le somma de lui rendre sa ville de Ferrare comme dépendance de l'Eglise; en outre il lui réclama le paiement d'un tribut de quatre mille florins d'or qu'il devait envoyer à Rome chaque année comme feudataire du saint-siège; enfin il lui défendit d'expédier les produits des salines de Comacchio dans la Lombardie, pour ne point établir de concurrence avec les salines du saint-siège.

Alphonse comprit que Jules n'attendait qu'un prétexte pour le faire arrêter; aussi se garda-t-il de contester l'équité des réclamations du saint-père; il demanda seulement qu'on lui accordât jusqu'au lendemain pour prendre une décision. Pendant la nuit il s'enfuit de Rome et regagna ses Etats par des chemins détournés. Dès que Jules eut connaissance du départ de son prisonnier, il entra en grande colère; il accusa les ambassadeurs florentins d'avoir favorisé l'évasion d'Alphonse, et, pour se venger, il donna ordre au cardinal Sion de commencer immédiatement les hostilités contre Florence.

Cardonne, général espagnol, se joignit aux troupes pontificales, s'empara de Prato, et força la République à recevoir les conditions qu'il plut au pape de lui imposer. Sa Sainteté rétablit les Médicis à la tête du gouvernement.

A Milan, une restauration semblable venait de s'accomplir, et Maximilien Sforce reprenait sa couronne ducal. Ainsi tous les événements politiques concouraient à assurer le triomphe du pape; il ne lui restait plus qu'à purger l'Italie des Allemands et des Espagnols. Pour atteindre ce but, Sa Sainteté offrit à l'empereur de l'autoriser à faire la conquête des Etats de Venise, sous la condition qu'il chasserait les Espagnols de l'Italie inférieure. Maximilien s'accéda à cette proposition et envoya immédiatement à Rome l'évêque de Gurck pour en arrêter les bases. Le pontife accueillit le plénipotentiaire allemand avec

de grandes démonstrations d'amitié, et parut avoir oublié entièrement leurs luttes précédentes; il le défraya libéralement des dépenses de son ambassade, quoiqu'il eût trois cents personnes à sa suite, et lui prodigua les honneurs qui ordinairement n'étaient rendus qu'aux empereurs.

Toutes les conditions de cette sacrilège alliance furent arrêtées dans la même journée; l'évêque de Gurck, au nom de Maximilien, s'engagea à protéger la cour de Rome contre les entreprises de l'Espagne et de la France, et à lui prêter le secours de ses troupes pour réduire le duché de Ferrare. En retour de ces avantages, Jules sacrifia les Vénitiens ses alliés, et promit de les excommunier s'ils refusaient de se soumettre à l'Allemagne, et de transiger aux conditions que le prince voulait leur imposer.

Dès que le traité eut été ratifié, Jules II laissa éclater sa joie; il commanda pour le lendemain un service solennel pour célébrer la réussite de ses négociations, et à la suite de la cérémonie, il se rendit avec tout son clergé sur la rive gauche du Tibre. Là, en présence des ambassadeurs de toutes les puissances et d'une foule innombrable, il jeta les clés de saint Pierre dans le fleuve, en s'écriant: « Désormais, les papes n'auront plus besoin que de l'épée de saint Paul. »

Enfin Sa Sainteté, de retour au Vatican, fit comparaître les ambassadeurs espagnols et leur ordonna, sous peine des censures les plus terribles, de faire retirer des terres de l'Eglise les bandes de pillards qui combattaient avec ses troupes. Comme ceux-ci voulurent s'excuser sur la nécessité de terminer les opérations commencées, Jules II s'emporta contre eux en paroles outrageantes et les chassa de sa présence.

Aussitôt il négocia avec les cantons suisses pour en obtenir trente mille hommes de troupes qui devaient l'aider à chasser les Espagnols de l'Italie inférieure et à faire la conquête du royaume de Naples. Déjà le marché était signé et la guerre allait se ranimer avec une nouvelle fureur, lorsque Dieu prit l'Italie en pitié et délivra la terre de cet abominable pape, le 23 février 1513.

Selon quelques auteurs, Jules II mourut des suites d'un accès de colère; suivant d'autres, il succomba au mal honteux qui sévissait en Europe; tous s'accordent à dire que le cardinal chargé de lui administrer les derniers sacrements lui ayant demandé ce qu'il décidait relativement aux prélats qui l'avaient déposé, le moribond répondit: « Comme homme, je leur pardonne; comme pape, je les maudis! » Cette parole suffit pour démontrer que la papauté est dans son essence une institution vicieuse et exécrationnelle, puisqu'elle commande la haine et défend l'oubli des injures.

On attribue au savant Érasme une sanglante satire dans laquelle Jules II se trouve en scène avec le prince des apôtres; celui-ci refuse au pape l'entrée du royaume des cieux et lui reproche tous ses crimes; il l'accuse d'inceste avec sa sœur et sa fille; de sodomie avec ses bâtards, ses neveux et plusieurs cardinaux; il le nomme parjure, simoniaque, ivrogne, voleur, meurtrier, empoisonneur, et enfin il lui déclare que les portes du ciel ne sont pas ouvertes à ceux qui sont infectés du mal de Naples!





Désordres à Rome. — Élection de Léon X. — Couronnement du pontife. — Politique du saint-père. — Louis XII fait sa soumission au pape. — Léon s'oppose à la pacification de l'Europe. — Décret du concile de Latran sur la nature de l'âme. — Impiété du pape. — Il fait achever la basilique de Saint-Pierre. — Le pape marie son frère avec la princesse Philiberte de Savoie. — François I<sup>er</sup> envahit l'Italie. — Entrevue du roi et du pape à Bologne. — Intrigue entre le pape et une dame de la cour de France. — Concordat entre Léon X et François I<sup>er</sup>. — Le pontife dépouille le duc d'Urbain. — Conspiration contre le pape. — Décimes d'Espagne. — Bassesses de François I<sup>er</sup> pour gagner l'amitié du pape. — Trafic des indulgences. — Martin Luther et sa doctrine. — Bulle de Léon X contre Luther. — Édit de l'empereur Charles-Quint contre le réformateur. — Traité entre l'empereur et le pape contre la France. — Mort de Léon X.

Dès que Jules II eut terminé son exécrable vie, une révolution éclata dans Rome; le peuple, longtemps comprimé sous la main de fer du pontife, courut aux armes, pillait les monastères et les églises, et massacra un grand nombre de prêtres et de moines. A la suite de ce mouvement, les masses populaires se scindèrent en deux factions puissantes, celle des Colonna et celle de la famille des Urbins, qui toutes deux cherchaient à profiter de la confusion générale pour s'emparer de la souveraineté de la ville. Il en résulta un désordre effroyable; le sang coula par torrents, et Rome n'offrit plus à la vue que cadavres et maisons en feu; enfin les citoyens, fatigués de carnage, comprirent qu'ils n'étaient que des instruments entre les mains des seigneurs ambitieux qui se disputaient le pouvoir; ils déposèrent les armes, et le calme succéda à l'affreuse tourmente qui avait passé sur la cité apostolique.

Les cardinaux se hâtèrent de profiter de cette apparente tranquillité pour entrer en conclave; préalablement ils rédigèrent un acte qui limitait l'autorité pontificale, et qui établissait d'une manière précise les privilèges des membres du sacré collège; tous jurèrent sur l'Évangile d'en observer les règlements,

et immédiatement après les brigues commencèrent entre les candidats pour la papauté.

Parmi les membres du conclave, Jean de Médicis était, sans contredit, celui qui se montrait le plus avide de l'héritage de Jules II. Voici en quels termes Varillas parle de ce cardinal : « Il n'y avait pas encore trois mois que Jean de Médicis était réinstallé dans son palais de Florence, lorsque arriva la mort de Jules II; aussitôt il conçut le dessein de se faire élire souverain pontife, et il se mit en route pour Rome, quoiqu'il fût atteint du mal auquel le pape avait succombé, et qu'il eût deux énormes abcès qui l'empêchaient de marcher et même de se tenir à cheval. Il fit le voyage couché dans une litière et les mules allant au pas, afin d'éviter le moindre cahot; de cette manière il put arriver jusqu'à la ville sainte; mais les obsèques de Jules étaient terminées et le conclave commencé, cependant Jean de Médicis se fit ouvrir les portes du Vatican et prit place avec les autres cardinaux. Déjà les membres du sacré collège, jeunes et vieux, avaient cabalé pour faire réussir l'élection de leurs candidats, et paraissaient si obstinés dans leurs choix respectifs, qu'on était menacé d'une longue vacance, lorsqu'un événement fort bi-



Carre vint tout à coup changer la direction des esprits et mettre fin aux brigues. Jean de Médicis, quoique toujours malade et tourmenté de douloureuses aigues, se donna beaucoup de mouvement pour se créer des partisans; or, il arriva qu'à la suite d'une journée plus laborieuse que les autres, ses abcès s'ouvrirent et donnèrent passage à des humeurs viciées qui répandirent dans tout le conclave une puanteur infecte. Les vieux cardinaux craignant de ne pouvoir résister aux impressions funestes de cet air corrompu, consultèrent les médecins sur les moyens de se préserver du danger qui pouvait résulter pour leur santé d'un séjour forcé dans la même salle que le malade. Ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient rien autre à faire que d'attendre la mort de Médicis, qui ne pouvait tarder d'un mois. Cette condamnation prononcée par les docteurs fit une révolution dans le conclave; les brigues cessèrent aussitôt, et les cardinaux, d'un consentement unanime, donnèrent la tiare à Jean de Médicis, qui fut proclamé souverain pontife à l'âge de trente-six ans, sous le nom de Léon X. »

Précisément l'ouverture des abcès sauva Jean de Médicis d'une mort certaine; les humeurs corrompues sortirent par les plaies, et il guérit de son mal.

Le nouveau pape était fils de Clarice des Ursins et de Laurent de Médicis, celui-là même auquel Savonarola avait refusé l'absolution. Depuis l'âge de treize ans, il avait été élevé au cardinalat par Innocent VIII; ce qui n'empêchait pas que son éducation n'eût été mondaine. Selon Paul Sarpi, il n'avait aucune teinture des idées religieuses; il affectait même une impiété ridicule, disant ouvertement que la religion était bonne seulement pour maintenir le peuple dans l'obéissance, et ne devait jamais gêner les actions des puissants et des riches.

Aussi orgueilleux, aussi ambitieux que son prédécesseur, Léon X était capable de commettre tous les crimes pour arriver à son but; mais, plus habile que Jules II, il apportait dans ses relations avec les souverains moins de rudesse et de brusquerie.

Sa Sainteté voulant attendre le retour de ses forces, retarda la cérémonie de son exaltation jusqu'au 11 avril, anniversaire de la bataille de Ravenne, où il avait été fait prisonnier par les Français. Au jour indiqué pour le sacre, Léon X, revêtu d'habits chargés de diamants et de rubis, la tête couverte d'une tiare si éblouissante de pierres précieuses, qu'il était impossible au regard d'en soutenir l'éclat, se rendit à la basilique de Latran avec une escorte si nombreuse et si brillante, que, suivant les historiens du temps, jamais empereur ni roi n'avaient dû déployer tant de magnificence dans leurs journées triomphales. Le clergé romain, la noblesse, la magistrature, les différents ordres de moines noirs, gris et blancs, les corps de métiers, les chefs de milices, tous chargés d'armes étincelantes, formaient un cortège immense; partout, sur le passage du pontife, de jeunes vierges et des enfants vêtus de blanc jetaient des palmes et des fleurs. Léon X s'avancait monté sur un coursier arabe, ayant à ses côtés les membres du sacré collège et ses parents; parmi lesquels on distinguait le commandeur de Médicis, armé de toutes pièces. Ce cortège n'avait pas encore franchi les murailles de la ville lorsqu'un courrier vint ap-

porter la nouvelle de la mort de Raphaël Pucci, archevêque de Florence; Léon X, après avoir ouvert la dépêche, se tourna vers son cousin, et sans interrompre sa marche il lui dit à haute voix: « Beau parent, je vous annonce que dès demain vous quitterez la profession des armes pour recueillir la succession de Raphaël Pucci et devenir archevêque. » Ce qui eut lieu en effet, quoique le commandeur fût aussi étranger au métier de prêtre que pouvait l'être un capitaine de guerre, qui toute sa vie n'avait fait que piller, voler, violer ou égorger.

Après la célébration de la messe pontificale, Léon X vint s'asseoir, suivant la coutume usitée lors des élections, sur les chaises percées, afin de montrer aux assistants les preuves de sa virilité; mais comme il n'était pas entièrement débarrassé du mal de Naples, le jeune diacre chargé de s'assurer par le contact que le pape était bien réellement un homme, refusa de remplir son office et se retira au milieu des diacres en donnant des marques d'effroi et de dégoût. Il est nécessaire d'observer qu'à cette époque on croyait que cette honteuse maladie se propageait par un simple atouchement. Sa Sainteté fut profondément affectée de cette circonstance, et pour ne pas exposer ses successeurs à une semblable humiliation, elle résolut d'abolir les épreuves des chaises percées; en effet, depuis le règne de Léon X, cette cérémonie cessa entièrement d'être pratiquée dans l'intronisation des papes. Enfin un autre diacre s'avança vers le saint-père, le revêtit de ses ornements pontificaux, un cardinal remplaça sur sa tête la triple couronne, après quoi le saint-père donna sa bénédiction au peuple et reprit le chemin du Vatican, où l'attendait un festin digne des Lucullus et des Apicius. On compte que la dépense de cette fête se monta à plus de cent mille écus d'or.

Dès qu'il fut installé sur le saint-siège, Léon X donna l'essor à ses goûts de luxe et de débauches; il appela à Rome les artistes et les écrivains de l'Italie, et bientôt sa cour devint la plus brillante de l'Europe. Toutefois on doit lui rendre cette justice qu'il en bannit la débauche brutale pour la remplacer par la galanterie, sorte de corruption moins ignoble, et plus dangereuse, en ce qu'elle déprave la société pour ainsi dire traitreusement, sans qu'il soit possible d'appeler sur elle la réprobation générale. La cour de Rome devint une école de matérialisme et d'athéisme philosophique, du sein de laquelle un pontife-roi dirigea les affaires politiques de l'Eglise. D'abord Léon X songea à l'agrandissement de sa famille; il plaça son frère Pierre à la tête du gouvernement de la Toscane, et réserva à son autre frère, Julien le Magnifique, la couronne de Naples, qu'il était décidé à enlever à Ferdinand V; mais il ne fit rien paraître de ce dernier projet, voulant attendre que les circonstances lui offrissent des chances certaines de succès. Ensuite il s'occupa d'étendre l'autorité du saint-siège et de lui conserver son indépendance; à cet effet il refusa de conclure un traité avec Ferdinand le Catholique, et pareillement il ne voulut adhérer à aucune proposition de paix avec les Français, dans la crainte de les voir rentrer de nouveau en Italie. Sa Sainteté ne ratifia même qu'en partie les engagements pris avec les

Suisses par son prédécesseur, parce qu'elle avait reconnu l'inconvénient de faire la guerre avec des soldats mercenaires qui se mutinaient dès qu'ils ne touchaient pas leur paye à jour fixe, ou qui s'enrôlaient sous la bannière des ennemis s'ils trouvaient une augmentation de solde. Le pape ne voulut pas davantage se liquer avec Maximilien Sforce, duc de Milan, qu'il regardait comme un fardeau pour le saint-siège; ni avec l'empereur, qui était un ami inconstant et dangereux, et qui avait même déclaré, depuis qu'il s'était vu obligé de renoncer à la papauté, que les Etats de l'Eglise appartenaient à l'empire d'Occident, et que le destin l'avait désigné pour rendre au titre d'empereur son ancienne splendeur; enfin le saint-père refusa avec plus de raison encore de s'allier avec les Vénitiens, qui avaient traité avec Louis XII.

Néanmoins il envoya un ambassadeur nommé Cinthio à la cour de France, pour rassurer le roi sur ses véritables intentions et pour protester des sentiments respectueux de la maison des Médicis pour Louis XII; le légat était également chargé d'exposer à Sa Majesté qu'à son avènement au trône pontifical, Léon X ayant trouvé le saint-siège engagé dans une voie d'hostilité déclarée contre la France, il serait imprudent de changer immédiatement de politique; qu'en conséquence il suppliait le roi de n'imputer à aucun mauvais vouloir les dispositions qu'il était contraint d'adopter pour traverser ses projets de conquête sur le Milanais; qu'il le suppliait en outre de ne point s'offenser s'il l'exhortait par un bref à ne rien entreprendre contre l'Italie, sous peine d'anathème, d'interdiction et de déposition; ce qui, au dire de Cinthio, ne diminuerait en rien la constante affection de Sa Sainteté pour sa personne. Il l'avertissait charitablement qu'à sa sollicitation, Henri VIII d'Angleterre préparait une descente en France; que bien malgré lui, et pour obéir au sacré collège, le pape se voyait contraint d'engager Maximilien I<sup>er</sup> à attaquer ses frontières vers le Rhin, pendant que les Suisses envahiraient la Bourgogne; qu'enfin il était obligé de permettre à Ferdinand le Catholique de poursuivre ses conquêtes dans la Navarre, attendu que ce roi en avait acheté l'autorisation quarante-deux mille écus d'or à son prédécesseur.

Sans s'impûier de ces menaces, les Français, sous le commandement de Louis de la Trimouille, pénétrèrent en Italie, se joignirent aux Vénitiens et recommencèrent les hostilités. Le Milanais fut reconquis pour la troisième fois: et Gènes passa encore sous la domination de la France. Malheureusement Anne de Bretagne vint entraver la marche des affaires, et fit écrire à la Trimouille par l'imbécile monarque « de ne point trop avancer en besogne. »

Voici en quels termes Mézerai s'explique à ce sujet « Le plus grand ennemi du roi était, sans contredit, madame la reine, à cause de ses scrupules de conscience; elle l'accusait de vouloir sa damnation en combattant les papes et en assemblant des conciles contre eux; et comme elle lui rompait perpétuellement la tête de ses lamentations, le pauvre sire n'avait d'autre moyen de ramener la paix dans son intérieur que de suspendre la guerre au moment où il était victorieux, et quand il était sur le point de mettre le pape à la raison.

Cette excessive condescendance de Louis XII pour sa femme faillit lui coûter la couronne, car les ennemis de ce prince attribuant l'inaction de son général à la faiblesse ou à un manque d'habileté, en reprirent de l'audace. Les Suisses, qui étaient à la solde de Léon X, marchèrent contre les Français, les taillèrent en pièces devant Novare, et c'est à peine si la Trimouille put ramener en France quelques milliers d'hommes. Presque au même instant l'Anjou était envahi par les Anglais, la Navarre par les Espagnols, la Bourgogne par une seconde armée de Suisses, et les provinces limitrophes du Rhin par Maximilien Sforce, duc de Milan.

Dans cette extrémité, le roi fut obligé d'avoir recours à la clémence de Léon X; il envoya immédiatement à Rome des ambassadeurs avec des lettres patentes, scellées de son sceau, souscrites par lui et expédiées de son mandement. A leur arrivée dans la ville sainte, les envoyés de la France furent soumis à un cérémonial des plus humiliants; on les introduisit dans le consistoire que présidait le pape, revêtu d'ornemens étincelants d'or et de pierreries: on les contraignit de se prosterner le front contre terre, en présence des ambassadeurs des cours étrangères, des cardinaux et des nombreux officiers de l'Eglise, et alors ils implorèrent avec humilité le pardon de leur maître, promettant en son nom de ne donner à l'avenir aucune assistance aux ennemis du siège apostolique, et de les combattre même à main armée, sans fraude ni dissimulation. Ils déclarèrent que le roi désapprouvait formellement le concile de Pise, qu'il détestait les décisions arrêtées dans cette assemblée de schismatiques et d'hérétiques, qu'il s'engageait à poursuivre les prélats qui avaient fait partie de cette assemblée, à les chasser de la ville de Lyon, du royaume, et de toutes les terres ou seigneuries placées sous sa dépendance, à les livrer enfin à la sainte Inquisition s'il parvenait à les faire prisonniers; en outre, ils signèrent une adhésion au concile de Latran, déclarant le reconnaître comme seul régulier, et approuvant tous les décrets qu'il avait déjà rendus ou qu'il rendrait par la suite.

Louis XII fit la paix avec Ferdinand V, en lui promettant sa fille Renée de France pour un de ses petits fils et en lui abandonnant la Navarre; il obtint l'évacuation des provinces rhénanes occupées par Maximilien en lui abandonnant le Milanais; pour faire cesser ses démêlés avec Henri VIII, comme il se trouvait veuf d'Anne de Bretagne, morte depuis quelques mois, il demanda en mariage la jeune Marie d'Angleterre, qui lui fut accordée; quant aux Suisses, avec de l'or il acheta leur neutralité. Ces arrangements, qui mettaient fin aux opérations de la sainte ligue, n'obtinrent pas l'approbation de Léon X, qui s'était promis de prolonger la guerre entre les différents princes, afin que Louis XII, occupé à sa propre défense, ne songeât pas à reparaitre en armes au delà des Alpes; et Sa Sainteté se disposait à ranimer les discordes, à lever des troupes, et à lancer de nouveaux anathèmes contre la France, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi.

Il en résulta un moment de calme dont le pontife profita pour continuer les travaux du synode de Latran. Sa Sainteté reçut dans une session solennelle

les Pères du concile de Pise, qui vinrent faire amende honorable de leur conduite passée; les promoteurs de cette réunion, les cardinaux de Sainte-Croix et de Saint-Séverin, furent obligés de comparaître devant le pape couverts des habits de simples prêtres, et d'avouer qu'ils avaient été justement dégradés par Jules II, parce qu'un ecclésiastique ne devait jamais s'élever contre le chef de l'Église.

Dans la même séance, Léon X fit publier le décret relatif à l'immortalité de l'âme. « Nous ordonnons à tous les philosophes qui professent dans les universités, de combattre les sentiments et les doctrines qui s'écartent de la foi enseignée par l'Église, en établissant que l'âme est mortelle comme le corps, et que le monde est éternel. »

Martin Luther affirme dans ses ouvrages que Léon X niait positivement l'immortalité de l'âme; et qu'un jour, après avoir écouté deux habiles docteurs qui discutaient sur cette question fondamentale du dogme chrétien, il termina la dissertation par cette singulière conclusion : « Les raisons que vous donnez pour l'affirmative me paraissent profondément pensées; mais je préfère la négative, parce qu'elle est déterminante pour nous engager à soigner notre corps, et pour acquérir de l'embonpoint. »

On rendit dans l'assemblée de Latran un nombre considérable de décrets sur différents sujets de controverse religieuse; ils offrent trop peu d'intérêt pour que nous les rapportions dans leurs détails. Au milieu des débats politiques, Léon X poursuivait ses projets d'embellissements pour Rome et faisait continuer, sous la direction de Julien de San Gallo, la construction de la célèbre basilique de Saint-Pierre, dont les dessins avaient été faits sous le pontificat précédent par François Lazzari Bramante, célèbre architecte sorti des rangs du peuple, comme presque tous les grands artistes.

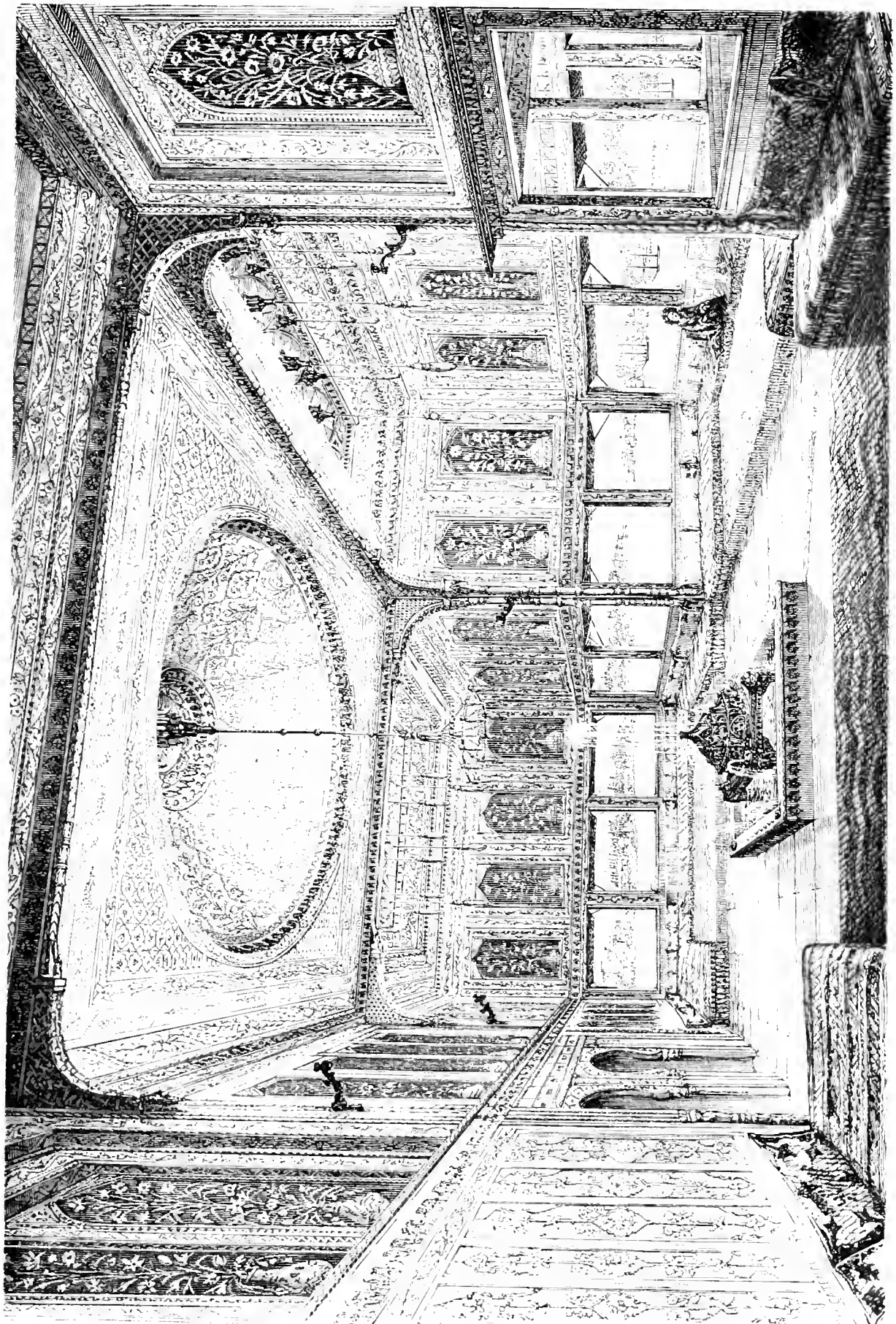
On doit rendre cette justice à Jules II, qu'il savait encourager les arts; et quoique les travaux qu'il commanda pendant son règne, aient eu pour résultat de faire surgir des monuments inutiles aux hommes, il n'en est pas moins vrai que ce fut à lui que Rome dut l'exécution du projet formé par Nicolas V, d'élever à la place de l'ancienne église de Saint-Pierre une basilique qui n'eût jamais d'égale dans aucune ville du monde. Bramante soumit à Sa Sainteté différents plans, parmi lesquels s'en trouvait un représentant une cathédrale avec deux corps d'églises et deux clochers; ce fut ce plan qu'adopta le pape. Il nous en reste encore une médaille gravée par le fameux artiste Corrodasso. Des ouvriers au nombre de plus de huit mille furent employés à la démolition de l'ancienne basilique; Bramante jeta les fondements du nouveau monument, et poussa les travaux avec une telle célérité, qu'il était facile de comprendre que l'artiste voulait avoir seul la gloire de mener à sa fin un projet gigantesque qui demandait la vie de plusieurs hommes. Il renversa impitoyablement les colonnes magnifiques de l'ancienne église, et les remplaça par quatre grands arcs qui reposaient sur des massifs énormes; il détruisit les anciens tombeaux des papes et les mosaïques précieuses qui les décoraient. Hardi et ingénieux dans ses conceptions, Bramante faisait les voûtes de son édifice en un seul jet, avec

une composition de chaux et de poussière de marbre délayée dans de l'eau, de manière que les voûtes paraissaient décorées de mosaïques représentant des caissons et des rosaces.

Malheureusement ces grands ouvrages, exécutés avec tant de précipitation, manquaient de solidité, et les voûtes s'écroulèrent peu d'années après la mort du célèbre architecte. Ceux qui reprirent ces travaux gigantesques, Julien de San Gallo, Peruzzi et Michel-Ange, ne conservèrent que les arcs qui portaient le tour du dôme, et firent disparaître toutes les autres constructions.

Léon X continuait toujours à présider les séances du concile de Latran; à la dixième session se présentèrent deux faits remarquables : la publication d'un décret en faveur du prêt à usure, et la promulgation d'une bulle contre la liberté de la presse. Dans le premier décret, le saint-père décidait que les monts-de-piété ou bureaux de prêts sur nantissements étaient autorisés à prélever sur les malheureux un intérêt plus fort que le taux ordinaire, à la condition que ces établissements verseraient dans les trésors du pape la moitié de leurs bénéfices; calcul odieux et qui doit exciter d'autant plus l'indignation, que, sous une apparence de philanthropie, il achevait de déponiller les pauvres de leurs dernières ressources. Dans le deuxième décret, le pontife, après avoir énuméré longuement les inconvénients qui résultaient pour la religion de cette fièvre d'instruction qui s'était emparée des esprits, et que l'invention de l'imprimerie tendait à propager, arrêta dans sa sagesse que les travaux des savants seraient soumis à des censeurs, et qu'aucun livre ne pourrait être imprimé qu'il n'eût reçu l'approbation du vicaire du pape et du maître du sacré palais, pour les fidèles qui habitaient les États de l'Église; et des évêques diocésains ou des inquisiteurs de districts, pour les autres pays; et cela, sous peine d'être excommuniés et jugés comme hérétiques, c'est-à-dire d'être brûlés vifs! Malgré les menaces de Léon X, celui que de serviles historiens appellent le restaurateur des lettres, et qui cherchait à épaissir les ténèbres qui enveloppaient le monde, l'imprimerie triompha et rien ne put maîtriser cette puissance qui venait briser les trônes absolus et renverser les autels de la superstition. Seulement les temps n'étaient pas venus pour les peuples de s'affranchir entièrement de ce joug odieux, et les papes ainsi que les rois devaient encore peser sur les nations.

Sa Sainteté poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille, et fit épouser à son frère Julien la jeune princesse Philiberte de Savoie, sœur du duc Charles et de Louise, mère de François I<sup>er</sup>, qui venait de succéder à Louis XII. Le nouveau monarque profita de cette circonstance pour faire de nouvelles tentatives auprès du saint-siège dans l'intérêt de ses prétentions sur l'Italie, et il envoya à Léon X deux ambassadeurs, Guillaume Budé et Antoine Pallavicini, seigneur milanais, sous prétexte de le complimenter sur le mariage de son frère; mais en réalité pour lui proposer l'abandon du duché de Milan en échange d'une principauté pour Julien de Médicis, qui serait composée des États de Parme, de Plaisance, de Modène et de Reggio, et dont le frère du



Salon pour la réception du pape, reproduisant d'un plan de la France, au Palais, qui a été parvenu et est le Palais de la France.

pontife serait investi comme feudataire du saint-siège. Cette proposition, quoique très-conforme aux vœux de Sa Sainteté, ne fut pas accueillie, parce que déjà l'empereur Maximilien avait fait des offres plus brillantes.

François I<sup>er</sup>, furieux de se voir éconduit et soupçonnant l'existence d'une nouvelle coalition contre lui, résolut de surprendre ses ennemis avant qu'ils se fussent réunis; il franchit les monts et pénétra jusqu'aux portes de Milan avant que les armées du pape et de ses alliés eussent opéré leur jonction; les Suisses seuls avaient eu le temps de descendre de leurs montagnes et se trouvèrent prêts à disputer le passage aux Français. Ils étaient au nombre de plus de quarante mille, c'est-à-dire égaux en forces à leurs ennemis; et ils avaient de plus que ceux-ci l'avantage de combattre dans un pays ami, et, en outre, ils étaient animés par le souvenir de leur victoire de Novare.

Lorsque les Suisses se trouvèrent en face des Français, ils firent une manœuvre habile pour les surprendre avant qu'ils fussent rangés en bataille; d'abord ils chargèrent sur l'artillerie, qu'ils trouvèrent vigoureusement défendue, et qui leur fit essayer une grande perte d'hommes; ensuite ils firent attaquer les troupes de pied, et ils avaient déjà rompu les premiers rangs, lorsque la cavalerie française venant à déboucher d'un ravin, tomba sur leurs bataillons et en fit un carnage horrible. De part et d'autre on combattit toute la journée avec une fureur égale; le lendemain la bataille recommença, et pendant quatre heures encore la victoire resta incertaine; enfin les Suisses, désespérant d'enfoncer l'ennemi de front, eurent l'imprudence de changer leur ligne de bataille pour l'attaquer en flanc, et laissèrent entre leur aile gauche et le centre de l'armée un espace vide que les gendarmes français occupèrent immédiatement. Le sort de la journée fut décidé; les Suisses, après des efforts prodigieux de courage, laissèrent le champ de bataille au pouvoir de leurs adversaires, et battirent en retraite après avoir perdu quinze mille hommes; la perte des Français fut évaluée à cinq ou six mille soldats. Cette victoire, qui depuis fut appelée la journée de Marignan, rendit François I<sup>er</sup> maître du Milanais. Maximilien Sforce fut contraint d'en faire la cession au vainqueur; il obtint en échange une résidence en France et une pension considérable. Un début aussi brillant frappa l'Italie d'épouvante; Gènes se hâta de faire sa soumission; le pape lui-même envoya une ambassade pour complimenter le jeune roi sur un succès qui le remplissait de rage. François I<sup>er</sup>, vain et présomptueux comme le sont tous les rois, se crut invincible, et négligeant les conseils des hommes sages, il conclut un traité avec le nonce apostolique, et concéda de grands avantages à la famille des Médicis.

Par une nouvelle ruse, le pape ne parut pas empêché de ratifier les engagements pris par son légat; et lorsqu'il s'y décida, ce fut sous la condition que François I<sup>er</sup> se rendrait à Bologne pour discuter avec lui de l'abolition de la pragmatique sanction; le roi accorda l'entrevue, et se rendit à la ville désignée par le saint-père avec une escorte de six mille lansquignets et de douze cents hommes d'armes. Le

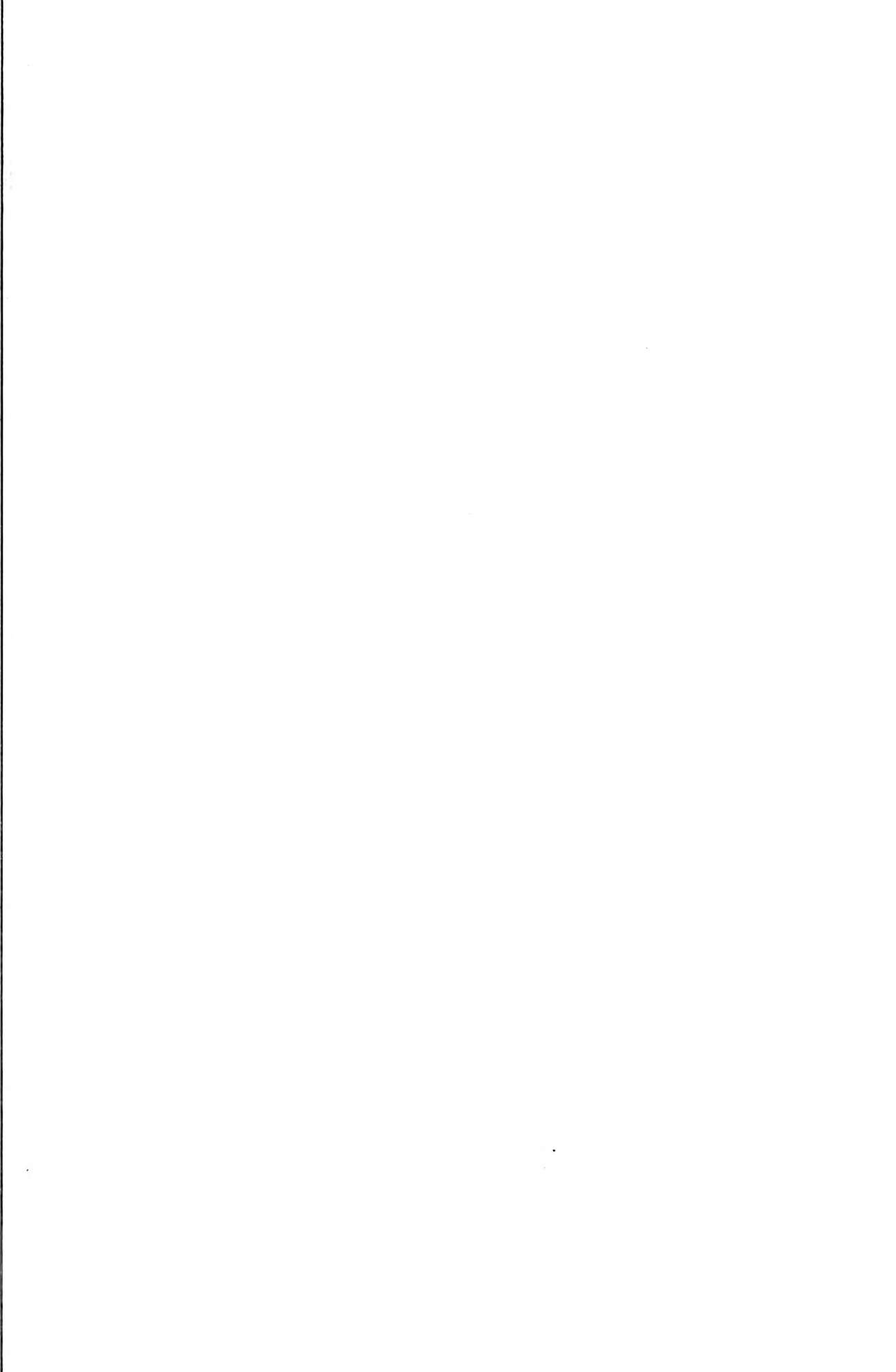
pontife avait déjà pris les devants et attendait François I<sup>er</sup>; de sorte qu'à son entrée dans Bologne le roi fut reçu par vingt-quatre cardinaux, tous revêtus de chapes rouges; ensuite on le conduisit, au son des cloches et des instruments, au palais pontifical. Léon X accueillit le jeune vainqueur avec cette politesse obséquieuse qui caractérise les prêtres de toutes les époques, et l'accabla d'éloges outrés.

« Ce qui captiva le plus François I<sup>er</sup>, dit un chroniqueur, ce fut la manière gracieuse avec laquelle Sa Sainteté disait la messe; le monarque ne pouvait pas se lasser de l'admirer pendant l'office, et il voulut même lui servir de caudataire, quoi qu'on pût lui dire pour empêcher qu'il ne s'avilit à ce point. » Aussi le pontife eut-il bon marché de son hôte; il eut l'air de céder à ses sollicitations en rendant au duc de Ferrare les villes de Modène et de Reggio, dont le saint-siège revendiquait la possession; et en retour il exigea que François I<sup>er</sup> abandonnât le duc d'Urbain, son allié, dont les Etats étaient à la convenance de Julien de Médicis, attendu que leur réunion à ceux de Florence devait lui constituer une souveraineté, qui s'étendrait depuis la mer de Toscane jusqu'au golfe de Venise; enfin il arracha au faible monarque la promesse d'abolir la pragmatique sanction, sous la condition secrète que le pape lui faciliterait les moyens de conquérir le royaume de Naples après la mort de Ferdinand le Catholique.

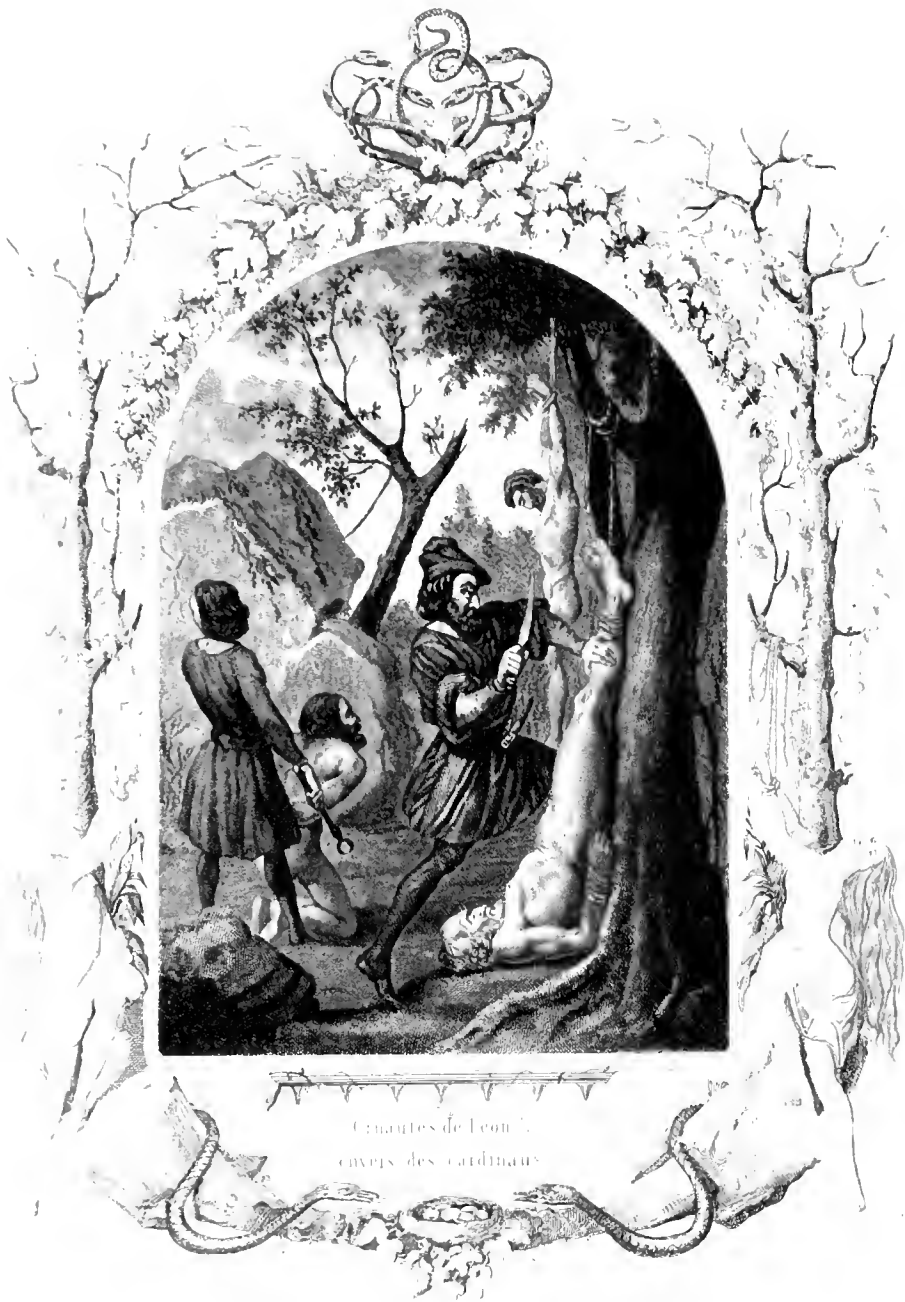
Hamelot de la Houssaye raconte plusieurs aventures scandaleuses sur quelques dames de la cour qui avaient eu la permission de venir à Bologne pendant l'entrevue des deux souverains, et entre autres sur une des maîtresses du roi, nommée Marie Gaudin, qui était d'une beauté remarquable. Il paraîtrait que cette dame avait fixé l'attention de Sa Sainteté, et que, par un accord entre François I<sup>er</sup> et Léon X, elle avait répondu à la passion du pape, qui lui donna, comme souvenir, une bague de grand prix, qui fut conservée précieusement dans la maison de Sourdis, avec la dénomination de diamant Gaudin.

Le pontife et le roi de France se séparèrent satisfaits l'un de l'autre, le premier parce qu'il avait gagné un royaume à sa famille, le second parce qu'il avait eu l'honneur de porter la queue de la robe du pontife. Cet accord apparent entre les cours de Rome et de France mécontenta si vivement l'empereur Maximilien, qu'il se répandit en injures contre Léon X, disant « qu'on ne pouvait attendre rien de bon des papes, et que si celui-ci ne l'eût pas trompé, il eût été le seul qui eût montré de la bonne foi depuis saint Pierre. » Il ne s'en tint pas à des récriminations; et pour se venger du saint-père, il entra immédiatement en Italie, à la tête d'une puissante armée qui remporta plusieurs avantages sur les Français.

Sa Sainteté voyant que la fortune abandonnait ses nouveaux alliés, se tourna du côté du plus fort, se réconcilia secrètement avec l'empereur, et lui envoya deux cents hommes d'armes sous la conduite de Marc-Antoine Colonna. Non-seulement le saint-père refusa de fournir au connétable de Bourbon, gouverneur du Milanais pour le roi, le secours de cinq cents lances et de trois mille Suisses, ainsi qu'il s'y était engagé, mais encore il poussa l'outrage







Crantes de Leon  
envers des cardinaux



cuidance jusqu'à faire servir ses troupes à ses projets sur le duché d'Urbain dont il fit la conquête en vingt-deux jours. Puis, encouragé même par l'impunité, il forma une conspiration avec les bannis de Milan, avec le chancelier Moron et avec les Colonna, pour faire de nouvelles vèpres siciliennes et égorger tous les Français qui se trouvaient dans le duché. Fort heureusement le connétable de Bourbon eut connaissance de ce complot, et il en instruisit immédiatement le roi, en lui demandant l'autorisation de châtier le pape. François I<sup>er</sup> répondit qu'il fallait ramener Sa Sainteté par les voies de douceur, et ne point en venir à de fâcheuses extrémités.

Cette réponse indigna tellement le connétable, qu'il se démit sur l'heure de son commandement, et qu'il écrivit au prince, « qu'il savait bien que des astrologues avaient prédit que Léon X ferait son frère Julien roi de Naples, et son neveu Laurent duc de Milan, mais qu'il n'avait jamais supposé que le roi de France laisserait accomplir la prophétie, et surtout qu'il servirait de marchepied aux Médicis pour les élever sur ces trônes. »

Depuis ce moment, François I<sup>er</sup> fit tant de fautes, qu'il semblait réellement qu'il prit plaisir à ruiner ses affaires pour renforcer le parti de ses ennemis. Il autorisa le chancelier Duprat à régler avec Léon X ce fameux concordat qui détruisait toutes les libertés de l'Eglise gallicane; il consentit à l'abolition de la pragmatique sanction, il rétablit le paiement des annates, non d'après la taxe ancienne, mais suivant la valeur réelle des bénéfices ecclésiastiques, ce qui augmentait encore les revenus du pape. En vain le parlement de Paris, les chapitres, les universités, la Sorbonne même, réclamèrent contre la violation des élections canoniques, le monarque refusa de céder aux représentations de ses sujets, et contraignit le Parlement à enregistrer le concordat.

De son côté, Léon publia au concile de Latran une bulle pour abroger la pragmatique, pièce extrêmement curieuse, à cause du ton superbe que le chef de l'Eglise affecte dans son langage, et par les prétentions qu'il émet ouvertement sur la domination universelle, aussi bien temporelle que spirituelle de son siège. Il déclare que les conciles sont inférieurs aux papes; que tous les fidèles doivent avant tout obéissance absolue au saint-siège; que le pape a le pouvoir de biffer et de lacérer tous les décrets rendus par les assemblées ecclésiastiques, par les rois ou par les parlements, en faveur de la pragmatique, et que ceux qui refuseront de se conformer à son décret seront excommuniés, déchus de leurs honneurs, de leurs dignités, et que leurs terres seront mises en interdit.

A la dernière session du concile, Léon eut soin de faire voter par ses cardinaux une imposition extraordinaire de décimes, qui fut prélevée sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. Pendant que Sa Sainteté était occupée à réparer le désordre de ses finances avec les déponilles des peuples, Ferdinand V languissait sur un lit de douleur, attaqué d'une hydropisie. Toujours fourbe et hypocrite jusque dans les bras de la mort, le vieux roi se fit revêtir d'un habit de moine pour feindre l'humilité; enfin il rendit à l'enfer son âme exécration. Ce monstre avait mérité le surnom de Catholique à cause de sa cruauté

envers les hérétiques; sous son règne, l'Inquisition condamna près de cent mille personnes qui avaient le malheur d'être trop riches ou trop vertueuses; et un historien ajoute que pour peindre ce tyran en peu de mots, il suffit de dire qu'il avait l'âme de Louis XI et le cœur de Néron.

Après la mort de Ferdinand V, le saint-père, au lieu de remplir la promesse qu'il avait faite à François I<sup>er</sup> relativement au royaume de Naples, en revendiqua la possession pour sa famille; et afin d'assurer le succès de ses projets, il investit solennellement son neveu Laurent de Médicis des Etats du duc d'Urbain; il déposséda le cardinal Petrucci et ses deux frères Borghèse et Fabius, de la ville de Sienne; il déponilla plusieurs cardinaux de leurs biens; et enfin, par sa tyrannie, il souleva contre lui une haine si violente, que Petrucci et Bandinelli de Sauli voulurent s'en servir pour organiser un complot contre sa vie. Ils firent des ouvertures à plusieurs de leurs collègues sur leur projet de se défaire du pape, et gagnèrent même un médecin qui traitait Sa Sainteté pour une fistule à l'anus, et qui avait promis de l'empoisonner dans un clystère; malheureusement Léon conçut quelques soupçons et changea de médecin. Cette détermination fit craindre aux conjurés une trahison, et plusieurs quittèrent Rome; mais comme il n'en était rien, quelques-uns reprirent courage, et Petrucci se détermina à poignarder Léon X de sa main pour en finir.

Il eut le tort de s'en ouvrir à quelques cardinaux et d'écrire aux autres conspirateurs pour convenir du jour de l'exécution; le saint-père, prévenu à temps, plaça des espions chez plusieurs de ses ennemis, intercepta les correspondances, et eut bientôt entre ses mains les fils du complot. Selon son habitude, il dissimula pour se venger; il combla de caresses les cardinaux qu'il redoutait le plus; il rappela Bandinelli à sa cour, et promit même de rétablir Petrucci et sa famille dans la ville de Sienne; à cet effet il adressa à son ennemi un sauf-conduit pour qu'il vint discuter les conditions de sa réinstallation avec lui, et jura sur l'Evangile qu'il n'avait à redouter aucune tentative contre sa personne.

Petrucci tomba dans le piège et vint à Rome. Au moment où il entra au Vatican, des sbires l'étranglèrent; les autres conjurés qui étaient hors de la ville sainte furent condamnés à l'exil, privés de leurs biens et de leurs honneurs. Sa Sainteté publia ensuite qu'elle consentait à recevoir en grâce ceux qui offriraient au saint-siège une somme d'argent en expiation de leur crime et en rapport avec l'énormité du délit. Plusieurs cardinaux eurent l'imprudence d'ajouter foi aux promesses du pape et vinrent pour traiter de leur rançon; sans autre procédure, le souverain pontife les fit arrêter; les uns furent empoisonnés dans leurs cahots, les autres furent décapités, quelques autres furent écartelés; enfin le cruel Léon X n'ayant voulu épargner aucune de ses victimes, il en résulta qu'il fut obligé de faire une promotion de trente et un cardinaux pour remplacer les vides qu'il avait faits dans les rangs du sacré collège.

Ce n'était pas seulement en Italie que le pape trouvait une formidable opposition; en France, tous les gens de bien faisaient éclater leur indignation



Le palais Médicis à Rome

contre la bulle qui anéantissait la pragmatique sanction; le Parlement résistait ouvertement au roi et refusait d'enregistrer le concordat; l'Université de Paris protestait avec la même vigueur, et le recteur faisait afficher dans tous les carrefours de la capitale un mandement qui défendait aux libraires et aux imprimeurs de distribuer ou d'imprimer un seul exemplaire du concordat, sous peine d'être retranchés du corps universitaire; bien plus, les docteurs se réunirent en assemblée consultative et formulèrent un acte d'appel à un futur concile, déclarant le synode de Latran un conciliabule de simoniaques. Ils déclarèrent que le pape n'était ni impeccable ni infailible, et qu'il était du devoir des fidèles de lui résister lorsqu'il commandait des actes injustes. Quelques prédicateurs, animés par les mêmes sentiments, tonnèrent dans leur chaire contre le pontife, contre le chancelier Duprat et contre François I<sup>er</sup>, qu'ils regardaient comme un tyran exécrable, qui non content de ruiner la nation d'impôts, voulait encore opprimer les consciences. Sa Majesté ordonna immédiatement au premier président Olivier de maître en jugement les prêtres qui osaient s'attaquer à la personne royale; mais la réprobation était telle contre le lâche monarque, que le Parlement refusa d'obéir.

En Allemagne, en Espagne, en Angleterre, et même en Suisse, on protesta avec plus de violence encore contre les abus de la cour de Rome, et on accusa publiquement Léon X d'être ambitieux, débauché et despote, plus que ne l'avaient jamais été ses prédécesseurs.

Sa Sainteté voyant grandir chaque jour la déconsidération qui s'attachait à la papauté, résolut de relever l'éclat de la tiare en faisant de la cour pontificale la première cour du monde pour le luxe, la splendeur et la magnificence. Mais des dépenses prodigieuses engloutirent bientôt les trésors amassés dans les caves du Vatican; et les ressources ordinaires devenant insuffisantes, Léon X fut obligé d'avoir recours aux moyens extraordinaires; d'abord, il exhuma l'ancienne taxe des crimes, dressée par Jean XXII, qui était ensevelie dans les archives de la chancellerie; il y changea quelques articles, en ajouta d'autres, et la fit imprimer à une multitude d'exemplaires qu'il répandit dans toute l'Europe, afin de faire connaître aux chrétiens que le pape vendait l'absolution du viol, de l'adultère, de l'inceste, de la sodomie, de la bestialité ou de l'assassinat, et que pour de l'argent il pardonnait tous les crimes, même le parricide!!!

Ensuite Sa Sainteté publia une croisade contre les Turcs, afin de lever des décimes; ce dernier moyen, qui avait été pour ses prédécesseurs la source de bénéfices incroyables, ne lui réussit pas; le nonce envoyé en Espagne fut honteusement chassé par le cardinal Ximènes, régent du royaume. Les autres agents disséminés dans les différents pays revinrent également les mains vides.

Léon X comprit que ce moyen était usé et qu'il devait trouver un nouvel expédient pour accélérer des rentrées d'argent; ce qui devenait d'autant plus

urgent, que ses créanciers menaçaient de faire un grand scandale. C'est alors qu'il organisa sur une vaste échelle l'exploitation des indulgences, dans chaque province, il nomma des fermiers généraux qui tenaient leurs comptoirs dans les églises ou dans les monastères, et vendaient des indulgences pour les vivants et pour les trépassés; et afin que pas un village ni un hameau n'échappât à sa rapacité, il tira des convents de l'ordre des dominicains des légions de moines qui parcouraient les villes et les champs armés de ses bulles, et qui rançonnaient les habi-



Comptoir d'Arcembold, délégué du saint-siège, en Saxe, pour la vente des indulgences.

tants. Voici la teneur d'une de ces singulières formules d'absolution délivrée par Arcembold, l'un des fermiers généraux de Léon X pour la Saxe: « Que Notre Seigneur, Jesus-Christ vous absolve par les mérites de sa passion; moi, par son autorité et par celle des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et par celle de notre très-saint Père, je vous absous de toutes les censures ecclésiastiques que vous pouvez avoir encourues, de tous les péchés, délits ou excès que vous avez commis ou que vous commetrez par la suite, quelque énormes qu'ils puissent être; je vous fais participants à tous les mérites spirituels qui sont ou qui seront acquis à l'Église militante ou à ses membres, et je vous rends aux saints sacrements, à l'unité des fidèles, à la pureté de l'innocence, comme l'enfant nouveau né qui vient de recevoir le baptême, afin que la porte des peines de l'enfer

vous soit fermée, et que celles du paradis des délices vous soient ouvertes à l'article de la mort. Amen! » Bulle délivrée au nom de notre saint-père le pape.

Jean Tetel, un autre bulliste qui opérait également en Saxe, poussait l'impudence jusqu'à répandre des circulaires obscènes, où il enchérissait sur ses collègues, afin d'accaparer les dupes; il entraît dans les détails les plus cyniques sur les forfaits dont il pouvait absoudre, et terminait par cette singulière allocution : « Oui, mes frères, Sa Sainteté m'a conféré un pouvoir si grand, que les portes du ciel s'ouvriraient à ma voix, même devant un pécheur qui aurait violé la sainte Vierge et qui l'aurait rendue mère. Ce misérable suppôt du pape accordait des indulgences appelées personnelles, moyennant les quelles un chrétien pouvait mériter quatre-vingt-dix-neuf fois par an la rémission des crimes de dix personnes à son choix. Il vendait la faculté de pouvoir délivrer autant d'âmes du purgatoire qu'on pouvait entrer ou sortir de fois d'une église pendant les vingt-quatre heures qui s'écoulaient entre le premier et le second jour du mois d'août de chaque année. Pour une légère somme il diminuait quarante-huit mille ans de peines dans le purgatoire à ceux qui visitaient une église consacrée à saint Sébastien, et quatre mille ans à ceux qui se rendaient à certaines époques dans les basiliques dédiées à la Vierge; enfin il vendait pour une somme plus élevée le pouvoir de contraindre la mère du Sauveur à venir en personne annoncer aux fidèles le jour et l'heure de leur mort. Mais ce qui, sans contredit, rapportait le plus d'argent au saint-siège, c'était une bulle en vertu de laquelle Léon X avait décrété que les bandits pourraient s'arranger avec les commissaires pontificaux ou avec leurs délégués, en donnant une partie de leurs vols, afin d'obtenir l'autorisation de jouir en repos du fruit de leurs rapines. Sa Sainteté leur accordait absolution pleine et entière, soit qu'ils eussent spolié la veuve et l'orphelin, ou même extorqué les biens des hospices et les legs pieux destinés à doter les jeunes filles pauvres, soit encore qu'ils se fussent emparés des héritages des familles à l'aide de faux titres ou de faux testaments, soit enfin qu'ils eussent pillé les biens des églises et des monastères; le pape n'avait excepté que les vols commis au préjudice du saint-siège.

Les dominicains, porteurs des bulles apostoliques, s'acquittaient à merveille de leur mission, et annonçaient aux fidèles qu'il valait mieux mourir de faim en ce monde que de manquer l'occasion d'acheter son salut éternel dans l'autre. Quant à eux, ils menaient joyeuse vie, passaient les journées à jouer aux dés ou aux cartes, et les nuits à se gorger de vin dans les lupanars publics. « Ces habileurs, ces courtiers d'absolutions, de reliques et de rogations; ces cafards, qui exploitent les visages des saints et les images de l'Agneau; ces fripons qui flattent les dupes pour voler les bourses et qui dépouillent les simples jusqu'à la chemise, disait le fervent catholique Olivier Maillard, je les ai entendus se vanter d'avoir tiré des plus mauvais bourgs jusqu'à mille écus pour les indulgences, sans compter cent écus de pot-de-vin qu'ils avaient payés aux curés. »

Frère Thomas, que Florimond de Raymond cite

dans ses ouvrages comme un des plus saints et des plus orthodoxes personnages du temps, exprimait aussi son opinion sur les bullistes dans ses sermons : « Regardez ces voleurs envoyés par le pape, voyez comme ils pipent le pauvre peuple; ils vont par monts et par vaux dépouillant les simples de leur dernière obole; et afin de les écorcher à leur aise, ils pactisent avec les prêtres. — « Nous portons des indulgences, disent-ils; curé, assemble tes ouailles, nous les plumerons ensemble et nous ferons « bonne chère à la barbe de ces imbéciles. » — Et ces prêtres infâmes, ces curés concubinaires, ivrognes et mercenaires, pour mieux remplir leur ventre et pour nourrir leurs ribaudes, s'entendent avec ces porteurs de bulles, extorquent, pillent et volent les idiots qui ouvrent leurs bourses pour les âmes du purgatoire. Ensuite ils prennent ensemble leurs ébats et se disent : « Donnons-nous du bon temps, nous « de la paillarderie et faisons bombance; une bulle « payera tout. » — O mon Dieu! qui pourrait raconter les horreurs que ces dominicains commettent dans cet odieux trafic des indulgences!... »

Pendant la mesure du scandale fut comblée; un cri universel d'indignation se fit entendre contre le saint-siège; de tous les côtés on attaqua le colosse aux pieds d'argile; des hommes courageux crièrent aux peuples : « Arrachez-vous à la domination des papes, de ces larrons éhontés qui ont fait du temple du Christ une caverne de voleurs. » Parmi les réformateurs qui surgirent alors, un d'eux se fit remarquer par la hardiesse de ses déclamations, par la mâle vigueur de son esprit, par la profondeur de ses pensées, par son opiniâtre persévérance dans ses luttes; il se mit à la tête du mouvement religieux, et fit éclater le schisme qui devait disputer un jour l'empire du monde à la papauté; ce réformateur était Martin Luther.

Cet infatigable ennemi des papes était né en Saxe, le 10 novembre 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'une famille de pauvres ouvriers; son père travaillait dans les mines, et lui-même l'aida dans ses rudes travaux.

Bientôt le jeune Luther, cédant à une impulsion surnaturelle, quitta le toit paternel et vint à Eisenach, où il suivit des cours publics. Matthieu Dresser dit que le pauvre étudiant, dénué de ressources, travaillait avec ardeur toute la journée, et mendiait le soir ou cherchait à exciter la compassion des fidèles en chantant des cantiques. Enfin son énergie triompha des obstacles; son aptitude au travail lui fit faire de rapides progrès dans les sciences, et à l'âge de dix-huit ans il put aspirer aux honneurs du doctorat.

Martin Luther était à la veille de passer ses examens pour sa réception dans le grade d'avocat, lorsqu'un événement terrible changea sa destinée. Pendant qu'il se promenait avec un de ses condisciples qui suivait la même carrière, un orage éclata, et la foudre vint frapper son ami à ses côtés. Cet accident agit puissamment sur sa jeune imagination; il le regarda comme un avertissement de Dieu, qui lui ordonnait de renoncer au monde. Dès le lendemain il se fit admettre dans un cloître des Augustins à Erfurt, d'où plus tard il fut envoyé à Wittemberg pour étudier la théologie. Dans cette dernière ville, ses talents le firent

choisir comme professeur. En 1510, Luther fut député pour les affaires de son ordre à la cour de Jules II. « Je fus témoin de tant de scandales, dit-il dans un de ses ouvrages, qu'à partir de ce jour, je pris la résolution de travailler toute ma vie à la ruine de la papauté et à la réforme des abus qui avaient été introduits dans la religion par des prêtres cupides ou par des pontifes dépravés. »

Une imagination ardente, un esprit nourri de profondes études, une éloquence naturelle que rendait plus entraînant encore l'enthousiasme religieux, une voix sonore, une poitrine infatigable, un caractère impétueux, un corps robuste, tels étaient les principaux traits qui caractérisaient l'apôtre de la réforme. « C'est la trompette ou plutôt le tonnerre, disait Calvin, c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie. Ce n'était pas Luther qui parlait, mais Dieu lui-même qui foudroyait le pape, les cardinaux, les évêques et l'infâme clergé catholique par sa bouche. »

Voici comment Luther emboucha la trompette d'alarme contre la cour de Rome à son retour de la ville sainte :

« Peuples, écoutez ! Je viens au nom du Très-Haut signaler à votre exécution le pontife abominable qui vous presse : je viens au nom de Jésus-Christ vous commander de ne lui faire aucune merci, de lui enfoncer un poignard dans le sein, et de traiter tous ses adhérents comme des brigands, qu'ils soient rois ou empereurs. Ah ! si j'étais chef de l'empire, j'aurais bien vite fait un ballot du pape et de ses cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans le Tibre. Ce bain les guérirait des maladies honteuses qui les rongent ; j'y engage ma parole, et je donne notre Sauveur pour caution.... »

Ce début annonçait pour l'avenir une lutte acharnée, qui fut soutenue de part et d'autre, par les prêtres catholiques comme par les réformateurs, avec une opiniâtreté dont jusqu'alors on n'avait pas encore vu d'exemple. Luther, partant de ce principe, que Dieu seul avait le droit d'imposer des lois aux hommes, attaquait le pouvoir monstrueux que s'étaient attribué les papes en se déclarant infallibles ; il mettait au grand jour les rouages de leur politique : il arrachait de leur visage le masque d'hypocrisie et d'imposture qui avait dérobé aux yeux des fidèles les hideuses rides que les débauches avaient empreintes sur leurs fronts : il tonnait contre la paresse, et appelait la réprobation sur les légions de moines qui couvraient l'Italie, la France, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne. Dédaignant toutes les formes apprêtées du langage, Luther se fit une éloquence populaire, employant très-souvent des expressions vulgaires, triviales et même cyniques, qui avaient l'avantage de rendre parfaitement ses idées et d'ébranler les masses. Du reste, on ne doit pas oublier que ce langage âpre, mordant, incisif, était celui qui convenait le mieux à son auditoire, et que le réformateur ne faisait que suivre la méthode des plus célèbres prédicateurs de l'époque.

Nous citerons même quelques passages des sermons du cordelier Thomas et d'Olivier Maillard, deux saints et orthodoxes ecclésiastiques du temps, afin de donner une idée exacte des mœurs du clergé et de l'indignation qu'en ressentaient les hommes

vertueux. « ... Jusques à quand serons-nous scandalisés par vos adultères et par vos incestes, prêtres indignes ? s'écriait le moine Thomas sur le jubé de la cathédrale de Bordeaux ; quand donc cesserez-vous de remplir vos gros ventres de volailles et de vins lumeux ? Quand cesserez-vous de voler l'argent du pauvre monde, d'avoir la ribaude dans votre lit, la grosse mule à l'étable, le tout par le mérite du goupillon, par la grâce du crucifix et pour avoir pris la peine de dire : « Dominus vobiscum ? »

« Je sais bien que vous répondrez qu'il vous importe peu que les pauvres tombent de faim à vos portes ; cependant, n'avez-vous point honte de vendre les sacrements, et de dévorer les biens des veuves et des orphelins, sous prétexte de soulager les âmes du purgatoire ? Malédiction sur vous, ministres de Satan, qui séduisez les jeunes filles et les femmes mariées, et qui apprenez d'elles à la confession les moyens de les entraîner au péché ! Malédiction sur vous, prêtres de Lucifer, qui osez vous servir de l'ascendant que vous donne votre caractère sur des esprits crédules, pour initier les adolescents à de sales voluptés ! Honte sur vous, qui faites de vos presbytères des maisons d'infamie, où vous élevez de jeunes filles et de jeunes garçons à pot et cuillère ! Honte sur vous, qui ne craignez pas de montrer à vos amis les mystères de ces nouveaux sérails, et de vous gorger avec eux de vins, de viandes et de luxure ! N'ai-je pas entendu de mes oreilles le curé Jacques se vanter devant une société d'infâmes ecclésiastiques, de jouer, de jurer, de boire et de forniquer avec filles ou garçons mieux qu'aucun d'eux?... »

Maillard, qui avait été le prédicateur de Louis XI, tonnait avec encore plus de force contre les désordres des prêtres. « Je vois, disait-il, des abbés, des prêtres, des moines et même des prélats, entasser trésors sur trésors, accumuler les prébendes et les bénéfices, et piper les chrétiens comme des fieurs de laine. Je vois la soutane, le froc et le pallium entrer dans les lupanars de jour et de nuit pour y faire la débauche. Des chanoines ou des clercs élevés en dignités dirigent eux-mêmes ces lieux de prostitution ; ils y vendent du vin et tiennent à gages des souteneurs de filles. J'en vois d'autres qui se promènent insolemment déguisés en soldats, ou bien qui s'habillent comme des petits-maitres, la barbe à la mode, et conduisent sous leurs bras des filles d'amour. Je connais un évêque qui chaque soir se fait servir à souper par de jeunes filles entièrement nues, vierges ou non, pour se mettre en appétit ; j'en sais un autre qui tient un séraï de petites filles encore dans l'enfance, qu'il appelle des prostituées en nue ; et chaque fois que le prélat a besoin d'elles pour de honteuses voluptés, il secoue sa bourse pleine d'argent, au son duquel son troupeau s'empresse d'accourir.

« Cependant, si abominables que soient toutes ces choses, il en existe d'autres encore plus infâmes. Les évêques ne donnent plus les bénéfices vacants que par la voie des femmes, c'est-à-dire lorsque la mère, les sœurs, les nièces et les cousines du candidat en ont payé le prix avec leur honneur.

« Parlez, évêques et prêtres infâmes, l'Évangile dit-il : Bienheureux les simoniaques ! bienheureux les concubinaires ! bienheureux les ivrognes et les sou-

teneurs de filles ! bienheureux les entremetteurs qui gagnent les ordres en rendant de sales services ? Allez au diable, infâmes ! A l'heure de votre mort, osez-vous bien vous présenter devant le Christ, ivres de vin, et tenant à la main l'or que vous aurez volé, et sous le bras les prostituées que vous avez hantées, ou vos servantes maîtresses, ou vos nièces, qui sont le plus souvent vos bâtardes et vos concubines, ou les filles à qui vous faites gagner leur dot par votre impureté, ou les mères à qui vous avez acheté la virginité de leurs filles ? Allez à tous les diables, cohortes de larrons et de paillards !

« Je sais qu'en flétrissant vos crâmes, je cours risque d'être assassiné, comme il est déjà arrivé à ceux qui ont voulu réformer les chapitres et les monastères ; mais la crainte de vos poignards n'enchaînera pas ma langue et n'arrêtera pas les élan de mon indignation ; je dirai toute la vérité. Paraissez donc, femmes qui abandonnez vos corps à messieurs de l'officialité, aux moines, aux prêtres et aux évêques. Paraissez, vous qui portez des chaînes et des robes à queue, et qui dites quand je blâme votre luxure : « Mon père, nous avons vu d'autres femmes encore mieux parées que nous ne le sommes, et celles ne sont ni plus riches ni plus nobles que nous. Du reste, quand nous n'avons pas assez d'argent, les prélats nous en donnent autant que nous en méritons à la sueur de notre corps. »

« Paraissez, ivrognesses, voleuses, prêtresses de Vénus, qui osez dire : « Si un prêtre me fait un enfant, je ne serai pas la seule. » — Paraissez, nonnes et béguines, qui peuplez les citernes et les viviers des convents de cadavres de nouveau-nés. Quelles effroyables accusations n'entendriions-nous pas si tous ces enfants, jetés aux cabinets ou dans les puits, pouvaient nommer leurs bourreaux ou leurs pères ? Est-ce que la pluie de feu qui dévora jadis les villes de Sodome et de Gomorrhe ne tombera pas sur ces convents ? Est-ce que tous ces prêtres et ces évêques ne seront pas engloutis comme Coré, Dathan et Abiron ? Si, mes frères ; le temps approche où Dieu fera justice de toute cette engeance de paresseux, de chiens muets, d'ignares, de courtisans, de paillards, de voleurs et de meurtriers. »

Ces textes nous montrent où en était l'éloquence sacrée à cette époque, et nous prouvent que le réformateur devait nécessairement employer un langage énergique en harmonie avec l'éducation de ses auditeurs.

Dans les premières années de son professorat, Luther fit paraître des thèses contraires aux croyances reçues dans l'Eglise sur la pénitence, sur le purgatoire et sur les indulgences ; Jean Tetzel, le grand inquisiteur de Saxe, qui recevait sa part dans le produit des indulgences, prit naturellement la défense du pape, publia à Francfort un libelle contre le réformateur, et brûla publiquement les thèses de Luther. A son tour, Martin Luther, qui se sentait appuyé par l'académie de Wittemberg et par l'électeur de Saxe, usa de représailles et brûla le libelle de son adversaire. Aussitôt les dominicains se rangèrent du parti de l'inquisiteur, et firent plusieurs tentatives pour faire assassiner leur ennemi. Comme il était sur ses gardes, ils durent renoncer à ce projet, et se con-

tentèrent d'écrire à Rome pour supplier Léon X de faire comparaître l'hérétique à son tribunal. Le pape manda immédiatement à l'électeur de Saxe qu'il voulait interroger Martin Luther sur ses doctrines, et qu'il le priait de le mettre entre les mains du cardinal Gaëtan, son légat en Allemagne.

L'électeur répondit qu'il ne consentait pas à la demande du saint-père, attendu que le réformateur pouvait être interrogé dans sa patrie aussi bien qu'à Rome. Léon X, obligé de désigner une ville des Etats d'Allemagne pour faire instruire le procès de son redoutable adversaire, arrêta son choix sur celle d'Augsbourg, et envoya dans cette cité les plus savants docteurs de sa cour pour assister son légat.

Luther ne recula pas devant une occasion aussi solennelle de professer sa doctrine ; il eut soin seulement de se munir d'un sauf-conduit de l'empereur, et il se rendit à Augsbourg. Dès le lendemain de son arrivée, le tribunal ouvrit ses séances sous la présidence du cardinal Gaëtan ; d'abord on chercha à le séduire par des offres brillantes, on lui proposa des honneurs et des richesses, s'il voulait abandonner ses croyances ; ensuite, comme il paraissait inaccessible à la séduction, on chercha dans une autre séance à l'intimider par des menaces, et on le somma d'abjurer ses erreurs, sous peine des plus effroyables tourments. Luther protesta de l'orthodoxie de ses croyances ; il prouva que ses paroles et ses sentiments étaient l'explication simple et naturelle des textes des Écritures et des livres saints, et rejeta sur les abominations du saint-siège les causes du scandale qui affligeait la chrétienté.

Une telle résistance convainquit le légat qu'il ne lui restait qu'une chose à faire pour éteindre le schisme : c'était l'arrestation de Luther. Heureusement celui-ci se rappela le sort de Jean Hus et de Jérôme de Prague, arrêtés au mépris du droit des gens, condamnés et brûlés vifs ; il s'enfuit d'Augsbourg et évita le bûcher.

Toutefois la méchanceté de ses ennemis, loin de l'intimider, augmenta son audace ; il continua la guerre contre la papauté avec une énergie nouvelle, il consacra tous ses jours à des prédications et toutes ses nuits à des travaux contre le saint-siège ; sa prodigieuse activité multiplia sa pensée sous toutes les formes, et il inonda l'Europe entière de ses sermons, de ses brochures, de ses ouvrages.

Ulrich Zwingle, curé de Zurich, enhardi par l'exemple de Luther, prêcha de son côté, en Suisse, sur les vœux monastiques, sur les saints, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur le despotisme pontifical, sur les sacrements et particulièrement sur celui de la pénitence, et il attaqua même la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie, dogme qui le mit plus tard en dissidence avec le réformateur allemand. Ce fut au milieu de ces circonstances qu'arriva en Suisse un capucin milanais, appelé frère Sanchu, chargé de vendre des indulgences : en dépit des prédications véhémentes de Zwingle, ce religieux trouva encore des dupes, tant la superstition était enracinée dans les esprits ; il rapporta de sa tournée plus de cent vingt mille ducats.

Cependant les Suisses ne furent pas longtemps à revenir de leur engouement pour les grâces spiri-





Les exécutions sommaires ordonnées par le cruel Christiern à Stockholm

tuelles, et ils se prirent à regretter l'or que la cour romaine avait arraché à leur crédulité.

De tous côtés, les indulgences étaient un objet de scandale pour les fidèles; mais qu'importait à Léon X le blâme des gens vertueux? Il lui fallait de l'or pour ses goûts désordonnés de luxe; il lui en fallait pour ses intrigues politiques; il lui en fallait pour ses débauches, et la vente des absolutions était un véritable Pactole qui charriait dans ses trésors tout l'or de la chrétienté; seulement, comme il re-

doutait que les prédications des réformateurs ne vinssent à arrêter dans quelque pays l'enthousiasme pour les indulgences, il publia un nouveau décret portant que l'Eglise romaine était la mère de toutes les Eglises; que le souverain pontife, en sa qualité de successeur de saint Pierre et de vicaire de Jésus-Christ, avait le pouvoir irrécusable de remettre, en vertu de ses clés, la coupe et la peine des péchés; qu'il remettait la coupe par le sacrement de pénitence, et la peine temporelle par le moyen des indul-



gences, représentant la surabondance des mérites de Jésus-Christ et des saints. Le pape ajoutait que la croyance à ces articles était indispensable pour être un bon orthodoxe, et que ceux qui croiraient ou enseigneraient une doctrine contraire seraient retranchés de la communion de l'Église catholique; il les déclarait anathématisés et il les déferait, comme hérétiques, aux inquisiteurs, ainsi que tous leurs adhérents, ou ceux qui leur accorderaient asile et protection, pour être condamnés et brûlés vifs.

Ce décret maladroît eut un effet bien différent de celui que Léon X en attendait: une réprobation générale accueillit les bulles de la cour romaine. Luther publia un libelle terrible contre le pape; il attaqua l'infailibilité pontificale, et prouva que les successeurs de l'Apôtre n'étaient point exempts des imperfections communes, puisque saint Pierre lui-même avait erré et avait été réprimandé par saint Paul de ce qu'il faisait abus de son autorité et opprimait les fidèles; qu'ainsi il appelait de toutes les poursuites de Léon X à un concile général légitimement assemblé et représentant l'Église universelle; il protesta également contre toutes les excommunications, interdits ou dispositions, jusq'au jugement prononcé par les Pères.

Malgré la violence des attaques de Luther, l'aveuglement était tel à la cour de Léon X, que personne ne s'occupa de répondre au réformateur; Sa Sainteté ne changea même rien à sa manière d'agir, et poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille. Julien de Médicis venait de mourir à Florence des suites d'une maladie qu'il avait gagnée dans les camps, et ne laissait pour héritier de son immense fortune qu'un bâtard appelé Hippolyte; le pape le fit venir immédiatement à Rome et l'éleva dans le palais pontifical comme un fils de roi. Quant à Laurent de Médicis, son neveu, il l'envoya à la cour de François I<sup>er</sup>, pour épouser la jeune Madeleine de la Tour d'Auvergne, ainsi qu'il avait été convenu entre Sa Sainteté et le roi de France, lors des traités de Fribourg et de Noyon.

Ce mariage, qui devait être si funeste à la France, puisque de l'union des deux époux naquit l'infâme Catherine de Médicis, fut célébré à Paris par de grandes réjouissances que le pauvre peuple payait, suivant l'habitude. Neuf mois après, Madeleine de la Tour d'Auvergne mourut en donnant le jour à une fille qu'on nomma Catherine: Laurent de Médicis ne survécut que peu de jours à sa femme, et expira le 28 avril 1519. Cette mort affligea profondément le pontife, qui se trouvait ainsi le seul descendant légitime en ligne masculine de la branche aînée des Médicis, et qui se voyait contraint de renoncer à ses espérances de conquêtes et d'agrandissement.

Dieu s'était joué des calculs de l'ambitieux Léon, et avait permis que de cette puissante famille des Médicis il ne restât que des rejetons de la branche cadette, que le pape exerçait, et quelques bâtards de la branche aînée. Cet inattendu accident était d'autant plus terrible pour Sa Sainteté, qu'elle était à la veille de recueillir les fruits de sa politique, et qu'elle voyait une couronne impériale, le but constant de tous ses efforts, et de tant d'années de fourberies, échapper à sa famille, au moment où elle n'avait plus qu'à

étendre la main pour la prendre et la placer sur le front d'un Médicis.

Maximilien I<sup>er</sup> venait de mourir à Wels, près de Linz, en Autriche, sans héritier mâle, son fils Philippe étant mort quelques années auparavant; et sa succession allait se trouver disputée par différents compétiteurs.

Les rois de France et d'Espagne se mirent les premiers sur les rangs, et cherchèrent à gagner les électeurs à leur cause en promettant des avantages considérables. Mais Léon, qui redoutait également ces deux princes, dont la puissance menaçait la sienne et pouvait détruire sa prépondérance en Italie, Charles possédant déjà le royaume de Naples, et François I<sup>er</sup> le duché de Milan, détermina par ses conseils les électeurs, qui eux-mêmes ne se sentaient bien disposés ni pour le roi de France ni pour le roi d'Espagne, quoique ce dernier fût de race allemande et qu'il eût des terres en Autriche, à porter leurs suffrages sur Frédéric, duc de Saxe, le plus ardent protecteur de Luther. Ce prince, qui avait été initié par le grand réformateur aux théories sublimes du gouvernement républicain, refusa le trône qui lui était offert; il prononça un magnifique discours dans l'assemblée des électeurs, et chercha à démontrer que les peuples n'avaient pas besoin de maîtres, et que l'Allemagne devait se former en République. Malheureusement les idées de progrès n'avaient pas encore suffisamment pénétré les esprits, et Frédéric dut renoncer à l'espoir de faire partager ses opinions aux électeurs. Alors il se prononça entre les deux candidats, et déclara que si l'Allemagne devait choisir un empereur, il était préférable de prendre l'archiduc Charles, roi d'Espagne, petit-fils de Maximilien, et de rejeter le roi de France, que son despotisme et son luxe rendaient un véritable fléau pour les peuples; en outre, il fit décréter qu'on ne donnerait la couronne à Charles d'Espagne qu'après avoir limité sa puissance. Jusq'à cette époque, les États n'avaient exigé du chef suprême de l'empire qu'une promesse vague et générale de maintenir les privilèges du corps germanique; cette fois, avant de se prononcer pour le roi d'Espagne, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation que le prince s'empressa de confirmer; ensuite il fut proclamé empereur sous le nom de Charles-Quint.

Sa Sainteté n'ayant pu empêcher l'élection, voulut au moins faire oublier l'opposition qu'elle avait faite contre le roi d'Espagne; elle envoya une ambassade au jeune empereur, et lui fit demander son amitié et son appui pour l'aider à éteindre la nouvelle hérésie qui avait envahi toute l'Allemagne. Le pape l'engagea également à envoyer des secours au cruel Christiern, roi de Danemark, beau-frère de Charles-Quint, pour soumettre les Suédois, qui avaient eu l'audace de battre les troupes de leurs ennemis et de chasser Trollé, archevêque d'Upsal, qui avait voulu les vendre à Christiern. Cette audace des Suédois et surtout l'or du roi de Danemark avaient déterminé le saint-père à fulminer une bulle d'excommunication contre eux. Christiern se sentant appuyé par une telle autorité, rassembla alors de nouvelles troupes et vint mettre le siège devant Stockholm; mais il éprouva une résistance encore plus vigoureuse que la pre-

mière fois ; Sténon Sture, administrateur des Etats de Suède, défit son armée et le chassa honteusement du territoire.

Une troisième fois, grâce aux secours en hommes et en argent que lui envoya Charles-Quint, le roi de Danemark se vit en état de reprendre les hostilités ; au lieu de s'exposer à la chance des combats, il suivit les conseils des nonces apostoliques qui l'accompagnaient, et eut recours à la perfidie, l'arme ordinaire des rois : il fit demander une entrevue à Sténon Sture, et promit de s'y présenter presque seul, si on voulait lui donner des otages qu'il désigna lui-même, et parmi lesquels se trouvait Gustave Wasa. La proposition de Christiern fut acceptée. Dès que le monarque félon eut entre ses mains les otages, qui tous appartenaient aux premières familles de Suède, il les fit garrotter, et envoya dire à l'administrateur des Etats qu'il eût à rendre Stockholm, s'il ne voulait que ses prisonniers fussent pendus en vue de la ville ; pour appuyer cette menace, il fit avancer ses troupes et poussa le siège de la capitale avec vigueur. Les Suédois opposèrent d'abord un courage supérieur à celui de leurs ennemis, et leur firent essuyer des pertes terribles ; mais ensuite l'héroïque Sténon Sture ayant été tué dans une sortie, le découragement remplaça l'enthousiasme, et la place capitula.

Christiern fit son entrée dans Stockholm en triomphateur, et traînant à sa suite les infortunés dont il s'était traitreusement emparé ; le lendemain, il convoqua en assemblée les prélats et les sénateurs, se fit reconnaître par un acte authentique roi héréditaire de Suède, et se fit couronner solennellement par l'infâme Trolle. Après la cérémonie du sacre, il donna aux chefs de son armée des fêtes qui durèrent un mois entier, et pendant lesquelles tous les officiers et les soldats de son armée eurent permission de violer les filles et les femmes des Suédois.

Comme de semblables désordres ne pouvaient manquer de soulever la population, les nonces du pape et l'archevêque conseillèrent au roi, pour effrayer les citoyens, un acte de barbarie atroce ; c'était tout simplement de massacrer la noblesse et la bourgeoisie. Les nonces, le prélat Trolle, le confesseur du roi et son barbier, proposèrent différents moyens d'exécution ; l'avis du barbier prévalut, et voici de quelle manière le prince organisa son odieux coup d'État. En vertu de la bulle d'excommunication fulminée par Léon X, toute la Suède étant déclarée hérétique, le roi dressa une liste de proscription de tous ceux dont il redoutait l'influence sur les masses, et sous prétexte d'obéir aux ordres du pape, il les fit arrêter et juger sur l'heure même par une commission de prêtres et d'inquisiteurs. Au jour fixé pour le supplice, des soldats garnirent les rues de Stockholm et empêchèrent les habitants de se montrer à leurs portes ou à leurs fenêtres ; les prisonniers furent amenés sur la grande place, et quatre-vingt-quatorze têtes de nobles tombèrent sous la hache du bourreau. Cette première boucherie n'était que le prélude d'atrocités plus grandes ; le lendemain, on dressa des potences, et un nombre double de bourgeois et de nobles furent lancés dans l'éternité ; le troisième et le quatrième jour, les exécutions continuèrent ; seulement les supplices étaient changés : le premier

jour on avait décapité, le deuxième on avait pendu, le troisième on écorcha les patients, le quatrième on les écartela, et le cinquième on les brûla vifs ; enfin, lorsque la grande place fut encombrée de cadavres et d'ossements, et que la population eut été décimée à plus d'un cinquième de ses habitants, Christiern quitta Stockholm pour visiter les autres villes de la Suède, où se renouvelèrent les mêmes scènes de barbarie. Partout il laissa des marques sanglantes de son passage, égorgeant les femmes, les enfants, les vieillards, et jusqu'à ses séides eux-mêmes, lorsqu'ils laissaient paraître des sentiments de pitié pour les infortunés qu'ils étaient contraints de torturer.

Quelque épouvantables que soient ces exécutions conseillées par la cour de Rome, elles n'approchent pas, ni pour le nombre des victimes, ni pour les raffinements dans les supplices, des cruautés exercées dans le Mexique par les prêtres espagnols, qui égorgaient plusieurs millions d'Indiens au nom d'un Dieu de paix, pour les convertir au catholicisme, et cela en vertu d'une bulle de Sa Sainteté Léon X !

Pendant que les fanatiques et cruels Espagnols conquéraient un nouveau monde à la religion catholique, les doctrines de Luther préparaient l'émancipation de l'Allemagne. Ce n'était pas seulement l'électeur de Saxe qui protégeait l'illustre réformateur ; il se trouvait soutenu par de puissants seigneurs, par des généraux illustres, par des capitaines renommés, par les nobles, qui revendiquaient la possession des biens dont les couvents et les églises s'étaient emparés ; par les bourgeois et par les peuples, qui tous étaient fatigués de voir leurs dépouilles passer dans les mains des agents du pape ; chacun suivait avec enthousiasme les prédications de Luther sur la liberté religieuse, sur le despotisme des évêques de Rome, sur le faste de la cour pontificale, sur la corruption du clergé et sur les débordements des moines et des nonnes.

Léon X comprit enfin, par les progrès rapides que faisaient les idées réformatrices, que la lutte était sérieuse, et qu'il n'avait pas un instant à perdre pour arrêter le mal et frapper un grand coup ; alors il écrivit à Charles-Quint qu'il eût à faire arrêter le prédicateur Martin Luther, pour être jugé et condamné par la sainte Inquisition. Mais la chose n'était point aussi facile que le pape se l'était imaginé ; l'empereur répondit qu'il serait imprudent à lui d'attenter, sans motifs, à la liberté d'un citoyen en Allemagne ; qu'il n'en était pas de même en ce pays qu'en Espagne ou en Italie ; que d'ailleurs il n'avait pas encore reçu la couronne impériale, et qu'il ne pouvait en conséquence exercer aucune juridiction. Il promit néanmoins qu'aussitôt son couronnement terminé, il convoquerait une diète générale pour juger le réformateur, et il s'engagea à le faire condamner et à le livrer aux officiers de l'Inquisition. Charles-Quint pria le pape de fulminer préalablement une nouvelle bulle d'anathème contre les doctrines de Luther, afin de frapper d'épouvante l'esprit des seigneurs allemands, et pour rendre la condamnation encore plus certaine. Sa Sainteté suivit le conseil de l'empereur, et publia la fameuse bulle qui commence par ces paroles du psalmiste : « Levez-vous, mon Dieu ! défendez votre cause ; repoussez les



ripures que l'insensé vous jette! Punissez les blasphèmes de vos ennemis, et soyez favorable à nos prières de vengeance, parce que les renards ravagent la vigne dont vous avez été le pressoir!... »

Après cet exorde, le pape s'adressait aux apôtres Pierre et Paul pour leur demander leur appui, et il terminait par cette allocution aux fidèles : « Un hérétique enragé nous déchire à belles dents et blasphème contre les saints pontifes nos prédécesseurs; comme le serpent, il répand dans ses morsures le venin de la calomnie: en sorte que les faibles, dont il a aveuglé l'esprit par ses mensonges, ne veulent plus croire à l'Évangile du Christ, et se sont rangés au parti de ce novateur, ou plutôt se sont enrôlés sous les bannières du diable; c'est pourquoi nous avons jugé qu'il importait au salut de la chrétienté de condamner formellement quarante et une propositions tirées des écrits de ce réproché, comme étant hérétiques, fausses, scandaleuses, contraires aux vérités catholiques et capables de séduire les simples. En conséquence nous défendons, sous peine d'excommunication et de privation des sacrements, de croire à ces propositions, de les soutenir, de les prêcher, et de tolérer que d'autres les enseignent directement et indirectement, en public ou en particulier, tacitement ou en termes exprès; nous ordonnons également de faire dans toutes les provinces une entière et exacte perquisition des livres qui les contiennent, et de les brûler solennellement en présence du clergé et devant tout le peuple, sous peine des plus terribles censures de l'Église. » Dans sa bulle, Léon X faisait la définition des propositions condamnées, et relatait, dans tous leurs détails, les efforts qu'il prétendait avoir faits pour ramener Lu-

ther à la véritable lumière et pour l'arracher de l'abîme où il était plongé.

Cette bulle fut un sujet de controverses et de critiques de la part des hommes lettrés ou politiques de l'Europe, non-seulement à cause de sa forme judiciaire, mais encore pour son style obscur et prolixe; car Sa Sainteté n'avait pas craint de faire des phrases qui contenaient plus de quatre cent cinquante mots.

Tout impuissant et ridicule qu'était le décret du pape, le réformateur pénétra ses intentions, et dès lors il ne garda plus de mesure dans ses prédications. Il se déclama contre le pontife et contre ses adhérents; il appela sur eux la malédiction des peuples; et non content de soulever l'Allemagne par sa parole puissante, il inonda l'Europe entière de ses écrits satiriques; enfin, dans un prêche public, il osa lacérer la bulle du saint-père; il l'appela une exécration de l'Antechrist; « et de même que Satan m'excommunie, dit-il, je l'anathématise à mon tour; et comme on brûle mes écrits à Rome, je livre aux flammes les bulles et les décrétales de ce prince des ténèbres; et j'adjure tous les hommes de me venir en aide pour jeter dans le même bûcher Léon X et la chaire pontificale, avec tout le collège des cardinaux. » En même temps il se fit apporter un brasier et brûla la bulle du pape.

Ainsi, la démarche du saint-père n'eut d'autre résultat que de montrer aux nations quels immenses progrès avait faits la réforme, puisqu'un simple moine anéantissait publiquement les bulles d'un pape, acte d'une audace inouïe, et qu'aucun empereur n'avait jamais osé accomplir.

Léon X cependant ne se regarda pas comme vaincu; Charles-Quint venait de convoquer une diète à Worms



Luther brûle solennellement la bulle du pape

pour faire condamner Luther; et le légat Jérôme Aléandre, chargé de soutenir l'accusation, avait promis de prendre les mesures telles, que leur ennemi, dans aucun cas, condamné ou absous, ne pourrait leur échapper.

Malgré les supplications de ses disciples, qui tous le conjuraient de ne point se rendre à Worms, l'intrépide réformateur persista à demander un sauf-conduit à l'empereur, afin qu'il pût comparaître devant l'assemblée; et comme ses amis lui objectaient

que les dangers qu'il avait déjà connus à Augsbourg, devaient lui faire redouter une nouvelle trahison, il répondit : — Quand je serais assuré de trouver à Worms autant de démons qu'on voit de tuiles sur les maisons, je suis résolu de les affronter. — Toutefois, il consentit à ce que cent gentilshommes, armés de toutes pièces, lui servissent d'escorte. Il entra avec eux dans Worms, monté sur un char, et suivi d'un prodigieux concours de peuple que sa réputation avait attiré. Dès le lendemain de son arrivée, la diète

avait ses séances, et le légat romain procéda à l'interrogatoire de Luther. Celui-ci répondit à toutes les questions avec une force de logique écrasante, sans un mot d'autre des ouvrages incriminés, et offrit de défendre ses opinions en conférence publique.

A cette proposition, le cardinal Jérôme Aléandre réclama; il prétendit que le scandale était déjà assez grand, que les débats devaient être secrets, et que l'accusé n'aurait à parler que devant ses juges. Luther repliqua qu'il était venu sans crainte au milieu de ses ennemis, pour se justifier à la face du soleil; ces accusations portées contre lui, et non pour défendre lâchement sa doctrine dans l'ombre et le mystère. En vain le légat et Charles-Quint lui-même essayèrent de le gagner à la cause du pape, en lui offrant d'énormes bénéfices, un évêché et le chapeau de cardinal; tout fut inutile. Alors ils le firent mettre au ban de l'empire; et n'osant l'arrêter au milieu d'une population enthousiaste pour la réforme, ni attendre à sa vie, ils lui donnèrent vingt et un jours pour sortir des Etats d'Allemagne. Cependant Luther ne quitta pas sa patrie; il se réfugia dans le château de Wartbourg, près d'Eisenach, où l'électeur Frédéric le cacha neuf mois entiers.

L'empereur publia un édit dans lequel, après avoir exposé qu'il était de l'intérêt des rois de protéger le catholicisme et d'étouffer les hérésies, il ajoutait que pour satisfaire à ses obligations envers Dieu et envers le pape, du consentement des électeurs, des princes et des Etats de l'empire, et en exécution de la bulle de Léon X, il déclarait et tenait Martin Luther pour hérétique, et commandait qu'il fût reconnu comme tel par tous les sujets placés sous son obéissance; leur ordonnant, sous les peines les plus sévères, de le saisir, de l'emprisonner et de poursuivre ses complices, adhérents et fauteurs; défendant en outre d'imprimer, de transcrire, de lire ou de garder aucun de ses livres ni les abrégés publiés en diverses langues, et proscrivant pareillement les estampes où le pape, les cardinaux et les prélats étaient représentés avec des habits ridicules ou dans des postures cyniques; enfin, le prince faisait la défense formelle d'imprimer aucun livre en matière de religion, sans qu'il eût été soumis préalablement à l'ordinaire ou censeur du saint-siège.

Cet édit de Charles-Quint n'eut pas plus d'influence sur les esprits que la bulle de Léon X, et ne ralentit pas un seul instant le progrès de la réforme; bien plus, cette nouvelle persécution fit surgir des milliers d'apôtres qui s'associèrent à la grande œuvre de l'émancipation religieuse; et bientôt le papisme eut à combattre des ennemis d'autant plus redoutables, qu'ils avaient fait le sacrifice de leur vie à la cause des peuples, et qu'ils étaient déterminés à renverser le colosse pontifical, fussent-ils être écrasés sous ses débris. Alors, de toutes parts le clergé poussa un cri d'alarme: de l'orient à l'occident, du nord au midi, les rois, les nobles, les moines, les prêtres, les évêques, les cardinaux promènèrent les torches du fanatisme, s'armèrent de poignards, et se préparèrent à lutter contre l'ennemi qui menaçait de détruire pour jamais leur exécration pouvoir. Tous accusèrent le pontife de faiblesse, de pusillanimité, d'incapacité; tous lui reprochèrent sa vie las-

tuense de plaisirs mondains, de chasses, de spectacles, de concerts, de banquets, de saturnales, tous appelèrent les malédictions de Dieu sur le pape, qui avait laissé la porte du sanctuaire ouverte aux ennemis du catholicisme, et qui n'avait pas su défendre l'édifice théocratique.

En cela, Léon X n'était point exempt de blâme; et l'énergie que Sa Sainteté avait déployée dans les commencements de son pontificat s'était prodigieusement modifiée depuis la mort de son frère et de son neveu. N'ayant plus à songer à l'agrandissement de sa famille, le pape s'était occupé de ses plaisirs; la chasse surtout était, au rapport de Paul Jove, un de ses exercices favoris; il en connaissait les lois mieux que celles de l'Écriture. Il punissait du fouet, dit l'historien, ceux qui par imprudence ou par maladresse laissaient échapper la bête; et il était d'une humeur tellement violente lorsque la chasse n'avait pas été heureuse, que ses mignons et ses maîtresses n'osaient pas même lui parler. Mais quand ses coups avaient atteint le gibier, quand Sa Sainteté avait tué des cerfs de haute taille ou de vigoureux sangliers, sa joie ressemblait à du délire, et jamais il ne lui arriva, dans ces moments, de refuser les faveurs et les bénéfices qu'on lui demandait.

Les nuits s'éconlaient en d'interminables festins, où le luxe des lumières et du service de table surpassait tout ce qui existait dans les cours opulentes de l'Europe et de l'Asie. Aucun empereur, roi ou pape, ne porta la recherche des mets aussi loin que Léon X; aussi obtenait-on les plus hauts emplois pour l'invention d'un ragoût nouveau. Sa Sainteté avait quatre maîtres en bons morceaux occupés à composer des plats inconnus; c'est à leurs soins que l'humanité est redevable des saucisses farcies de filets de paon; et en retour de cette utile invention les fidèles n'avaient à payer que sept millions chaque année pour la table du pape.

Dans les fêtes du Vatican, de nombreux bouffons étaient chargés d'égayer les convives par des saillies rimées, auxquelles Léon X répondait, afin de montrer la verve de son esprit, et luttait avec eux de cynisme dans les mots et de frivolité dans les idées. De jeunes filles et de beaux adolescents, vêtus des costumes orientaux, et experts dans l'art de la débauche, avaient ordre de répondre aux caresses des conviés; et presque toujours les festins se terminaient par des orgies qui ne le cédaient en rien à celles des Borgia.

Néanmoins, au milieu de ses fêtes, le pontife n'oubliait pas entièrement les intérêts du trône de l'Église, et suivait la politique de ses prédécesseurs; car, en même temps qu'il vendait à François I<sup>er</sup> l'autorisation de faire la conquête de Naples, il demandait six mille ducats à Charles-Quint pour lui accorder le droit de s'intituler roi de Naples et empereur d'Allemagne, malgré les bulles des pontifes qui avaient défendu la réunion des deux couronnes sur la même tête. Il poursuivit également ses conquêtes dans la Rouagne, emporta d'assaut les villes de Modène et de Reggio, et songea à enlever Ferrare, capitale des États d'Alphonse d'Este. Cette dernière tentative échoua; un complot qu'il forma pour faire assassiner le duc n'eut pas un meilleur succès; alors il eut recours aux foudres spirituelles, il

fulmina une sentence terrible d'anathème contre Alphonse d'Este, mit l'interdit sur ses États, et ordonna à ses généraux de recruter de nouvelles troupes pour reprendre l'offensive et écraser son ennemi.

Déjà la guerre embrasait la haute Italie; d'un côté, Charles-Quint, appuyé par les Anglais et par le pape, réclamait la possession du duché de Milan comme fief de l'empire, ainsi que le comté de Bourgogne, qu'il prétendait avoir été frauduleusement réuni à la France par Louis XI; d'un autre côté, François I<sup>er</sup>, aidé des Suisses et des Vénitiens, demandait la restitution de la Navarre espagnole, et menaçait de faire valoir ses prétentions sur Naples. Mais les Français, inférieurs en nombre à leurs ennemis, éprouvèrent plusieurs échecs et furent contraints d'abandonner la plupart des villes qu'ils avaient récemment conquises, et de se retirer dans Milan.

Cette nouvelle causa un tel saisissement de joie à Léon X, affirment plusieurs chroniques du temps, que le sang afflua au cœur et l'étouffa. D'après une autre version, le saint-père mourut empoisonné; du reste, les historiens ne désignent pas les auteurs du crime, et disent seulement que Charles-Quint sut faire tourner cet événement à son profit. Néanmoins

le coup fut si prompt, qu'on ne put administrer le viatique au saint-père; il mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1521, âgé de quarante-quatre ans, après avoir occupé le saint-siège huit ans huit mois et vingt jours.

Bossuet a essayé de justifier Léon X des accusations portées contre lui par les historiens; il a prétendu que le saint-père était animé des meilleures intentions, qu'il avait toujours eu le projet de faire cesser les abus qui existaient dans le clergé, et qu'il eût arrêté les progrès de l'hérésie de Luther, s'il n'eût été enlevé trop tôt à l'Église. Ces assertions du célèbre prédicateur sont autant de mensonges auxquels les faits donnent le plus éclatant démenti; car il est prouvé par le récit des actions de Léon X, et par les témoignages des auteurs du temps, par ceux mêmes qui étaient les plus dévoués à la cour de Rome, que Sa Sainteté avait des goûts de luxe et des passions désordonnées qui l'empêchaient de donner ses soins aux affaires de la religion; nous ajouterons que d'ailleurs, en eût-il été autrement, lorsqu'il parvint au trône de saint Pierre, il n'était déjà plus au pouvoir d'un homme d'arrêter l'explosion des haines qu'avaient soulevées chez toutes les nations les vices honteux des pontifes souverains.





Portrait d'Adrien VI. — Son histoire avant son pontificat. — Entrée de Sa Sainteté à Rome. — Adrien veut introduire des réformes dans le clergé. — Son opinion sur ses prédécesseurs et sur l'indivulsi bilité pontificale. — Diète de Nuremberg. — Charles-Quint charge le pape à lui accorder différents privilèges. — Haine du clergé romain contre le saint-père. — Il est empoisonné par les prêtres. — Singulier éloge du pontife par un cardinal.

Après la mort de Léon X, les troupes pontificales quittèrent l'armée de Charles-Quint; ce qui affaiblit sa force les Espagnols que, sans aucun doute et malgré leurs revers, les Français auraient pu reprendre l'offensive et rétablir leurs affaires en Italie, si, au moment où ils rouvraient la campagne, un chancelier romain, appelé Morone, n'eût fait soulever les populations fanatiques par les prédications d'un moine Augustin. A la voix du religieux, les Italiens se levèrent en masse, viment se ranger sous la bannière de Morone, et forcèrent les Français à repasser les Alpes. Les cardinaux s'empressèrent de mettre à profit les circonstances où ils se trouvaient pour former le conclave sans crainte d'être inquiétés; et, pour plus de sécurité, ils donnèrent le commandement des troupes à Constantin Commin, duc de Macédoine; ils conférèrent le gouvernement de Rome à Vincent Carafa, archevêque de Naples, et la garde de la ville à Annibal Ramigo, prélat de Spolète. Néanmoins la vacance du saint-siège paraissait devoir se prolonger, soit à cause des brigues des différents compétiteurs, soit à cause de l'absence des cardinaux de Médicis, de Cortone, de Ferrier, de Carriero et de Gibot; enfin ces prélats arrivèrent successivement les uns après les autres, et portèrent le nombre des membres du conclave à trente-neuf. Ains le scrutin fut ouvert, et pendant huit jours il

y eut ballottage entre les cardinaux Farnèse, de Médicis, Jacoocci et Wolsey, ministre du roi d'Angleterre, qui n'épargnait ni les promesses ni l'argent pour se faire élire. Au neuvième scrutin, surgit une nouvelle faction en faveur du cardinal Adrien Florent d'Estrusen, évêque de Tortose, auquel personne n'avait paru songer. Un membre du conclave, dévoué à l'empereur, voyant que ses collègues étaient fatigués de toutes les luttes, proposa de choisir pour pape le cardinal Adrien, qui habitait l'Espagne, et fit valoir habilement les avantages qui résulteraient pour eux de l'exaltation de l'ancien précepteur de Charles-Quint. Le cardinal de Saint-Sixte appuya la proposition et lui donna sa voix; treize prélats, dont les votes avaient été achetés à l'avance, suivirent son exemple et en entraînent d'autres, en sorte que l'élection devint si unanime, qu'elle passa pour miraculeuse dans l'esprit des simples, qui ignoraient avec quelle habileté cette cabale avait été menée.

Cependant l'élection d'Adrien ne reçut pas l'approbation des Romains, qui voulaient un pape italien; le peuple poursuivit même les cardinaux à la sortie du conclave, en les accablant de huées et d'insultes; tous les prêtres italiens se déchaînèrent également contre cette élection; le chanoine Berni, écrivain burlesque, fit même à cette occasion une satire contre les cardinaux, qu'il appelait traitres, ânes,



voleurs; il les envoyait au diable pour avoir choisi un pape étranger, et il invoquait Mahomet, afin qu'il débarrassât l'Italie du saint-père et de son sacré collège.

Rien ne justifiait cette haine contre Adrien, si ce n'est que le nouveau pape était trop vertueux pour gouverner un clergé corrompu, simoniaque, adonné à toutes sortes de vices et d'impuretés.

Adrien était né à Utrecht en 1459; son père se nommait Florent Boyens, et, au rapport de Valère André, c'était un honnête ouvrier charpentier en barques; d'autres historiens prétendent qu'il était tisserand; d'autres lui donnent la profession de brasseur de bière ou de tapissier. Quel que soit le métier qu'exerçait Florent Boyens, il est certain que sa pauvreté ne lui permettant pas de faire donner de l'instruction à son fils, il sollicita et obtint pour lui une bourse au collège des Porciens, à Louvain, où on admettait un certain nombre de pauvres écoliers. Le jeune Adrien fit des progrès surprenants dans les sciences et particulièrement dans la philosophie et dans la théologie; mais il ne montra aucun goût pour l'étude de l'éloquence et de la poésie, ne se souciant pas, disait-il, de débiter des mensonges avec élégance. Son assiduité, ses talents et sa bonne conduite lui valurent une cure assez importante, sans même qu'il eût besoin de la demander; plus tard, il obtint le bonnet de docteur, et il fut successivement chanoine de Louvain, professeur de théologie, doyen de Saint-Pierre dans la même ville, et vice-chancelier de l'Université. Il conçut alors le projet de réformer les mœurs des ecclésiastiques dépendants de son doyenné, et les prêcha longtemps de paroles et d'exemple. Son zèle fut impuissant pour arrêter le mal et faillit même lui devenir fatal; une dévote, qui était la maîtresse d'un chanoine, lui versa un breuvage empoisonné, et il ne dut la vie qu'à la promptitude des remèdes qui lui furent administrés. En 1507, il fut nommé précepteur de Charles-Quint. Après la mort de Ferdinand, il fut élevé au siège de Tortose et nommé régent du royaume de Castille avec le cardinal Ximénès, ce qui lui valut le chapeau de cardinal; plus tard, le renvoi de Ximénès laissa Adrien seul au timon des affaires.

Dans cette haute position, il ne resta pas au-dessous de sa renommée d'habile administrateur; il réprima des factions dangereuses qui menaçaient de bouleverser l'Espagne; il repoussa différentes invasions de François I<sup>er</sup>, et recouvra plusieurs villes que les Français avaient conquises dans la Navarre; enfin, lorsqu'il quitta les affaires pour remettre l'exercice de l'autorité souveraine entre les mains de Charles-Quint, il mérita de recevoir des peuples des témoignages éclatants de regrets et d'admiration.

Tel était le vénérable prélat que les intrigues de l'empereur avaient élevé sur le saint-siège, non pour reconnaître les grands services qu'il en avait reçus, mais afin de se servir de lui pour arriver à la domination universelle, le but constant de tous ses efforts.

Malgré les usages consacrés dans l'Église, le nouveau pape ne voulut point changer de nom à son avènement au trône pontifical, et il se fit consacrer sous le nom d'Adrien VI; ensuite il s'embarqua à Tarragone, et vint à Gènes, qu'il trouva ruinée par

suite du pillage qu'elle avait souffert lorsque Charles-Quint s'en était rendu maître. Le sénat fit au saint-père une réception aussi magnifique que le permettaient les circonstances, et dont il se montra très-satisfait. Néanmoins lorsque François Sforza, le nouveau duc de Milan, Prosper Colonna et le marquis de Pescaire vinrent lui baiser les pieds et le prier de les absoudre d'avoir commandé le sac de Gènes, le pontife les repoussa de la main et leur répondit sévèrement: « Je ne le peux, ni ne le dois, ni ne le veux. »

De Gènes, Sa Sainteté se rendit à Livourne, où l'attendaient plusieurs prélats toscans, entre autres Médicis, Ridolfi, Salviati, le cardinal de Cortone, Petrucci et Piccolomini; le vénérable pontife les reçut doucement de ce qu'ils portaient la barbe et les moustaches à la mode espagnole; il les engagea à quitter leurs costumes mondains, à ne point se montrer dans les bals et dans les spectacles avec une épée au côté et un poignard à la ceinture; ce qui ne convenait, ajoutait-il, qu'aux bretteurs et aux soldats. Enfin, après avoir visité Livourne et Civitta-Vecchia, le saint-père remonta le Tibre avec huit galères et fit son entrée au Vatican.

Dès le jour de son arrivée, on suspendit par ses ordres les travaux de décoration destinés pour le jour de son couronnement; il défendit qu'on élevât en son honneur des arcs de triomphe, et en fit même abattre un qui était fort avancé et pour lequel on avait dépensé plus de cinq cents ducats d'or. Le vertueux Adrien déclara à ses cardinaux qu'il voulait que l'argent du peuple fût ménagé, et que Dieu l'ayant choisi pour gouverner l'Église en qualité de père des fidèles, il n'en serait jamais l'oppresser. Les cérémonies du sacre eurent lieu dans la basilique de Latran, sans aucune pompe ni solennité; et immédiatement après il convoqua les membres du sacré collège en consistoire, pour remédier aux maux de l'Église. C'était une mesure d'autant plus urgente, que de toutes parts la chaire pontificale se trouvait attaquée par des ennemis formidables; les finances du saint-siège étaient épuisées; l'état ecclésiastique était dans une anarchie effroyable; la simonie, la débauche, le vol et le meurtre avaient passé dans les mœurs du clergé; le patrimoine de saint Pierre était menacé d'une invasion par les ducs de Ferrare et d'Urbin, et par la maison Malatesta; l'Italie était à la veille d'un embrasement général par suite des guerres qui s'étaient rallumées entre l'empereur et François I<sup>er</sup>; et l'Allemagne ainsi que la Suisse s'étaient tout à fait séparées de la communion de Rome.

Au milieu de circonstances aussi désastreuses, Adrien comprit qu'il devait couper le mal dans sa racine, et attaquer les abus qui avaient attiré sur l'Église catholique la colère des peuples; il s'associa dans cette grande œuvre de réforme Jean-Pierre Caraffa et Marcel Gaetan de Thiène, deux prélats dont les lumières et les talents étaient honorés de tous. Ils commencèrent par enlever aux frères mineurs le privilège de prêcher les indulgences; ensuite ils supprimèrent le scandaleux trafic des charges et des offices de la cour romaine; ils diminuèrent les taxes de la daterie; ils abolirent les coadjutoreries et les régies; et ils installèrent une commission chargée de distribuer

les bénéfices vacants aux ecclésiastiques dont la conduite avait été jugée exemplaire, avec défense d'accorder plus d'un office au même titulaire. Sa Sainteté donna l'exemple de l'observance rigoureuse de cette règle, en refusant pour son propre neveu une charge considérable qui lui était offerte, prétendant qu'on devait donner les bénéfices et non les hommes; que d'ailleurs il trouvait son neveu suffisamment riche avec un revenu de soixante-dix écus d'or.

Malgré les efforts du pontife pour opérer une réforme utile dans le clergé, les choses demeurèrent dans le même état, l'exécution de ses ordres étant sans cesse contrariée par les cardinaux et par les principaux officiers de sa cour, qui cherchaient à lui persuader que les temps apostoliques étaient passés pour l'Eglise; que le père des fidèles devait exercer son autorité temporelle sur ses Etats, dans toute sa plénitude, et renoncer à la domination spirituelle; qu'en conséquence il devait s'appuyer sur la corruption, base de tout gouvernement monarchique; qu'enfin c'était vouloir anéantir l'Eglise que de persévérer dans une voie de réforme qui nécessairement jettrait au grand jour les plaies hideuses du corps ecclésiastique.

Adrien VI, accablé par la vérité de ces remontrances, suspendit pour un instant l'exécution de ses projets; puis la réflexion venant à lui montrer dans quel abîme de maux l'humanité se trouvait plongée par suite des désordres des papes et des prêtres, il fut pris d'un mouvement de sublime indignation, et voulut abjurer une religion qui était si fatale aux nations. Il convoqua immédiatement les cardinaux en consistoire, et leur déclara qu'ayant reconnu son impuissance comme chef de l'Eglise pour faire le bien des hommes, il était résolu à se rendre en Allemagne pour étudier les doctrines de Luther: et que dût-il perdre la tiare, il se convertirait aux croyances nouvelles et travaillerait avec le réformateur à renverser l'édifice théocratique et à ramener dans l'Eglise le culte de la véritable religion du Christ.

Dès que cette détermination se fut répandue, de toutes parts s'éleva un concert de malédictions contre Adrien; les prêtres romains, presque tous simoniaques, athées, usuriers et sodomites, se montrèrent les plus hostiles au saint pontife; et comme ils ne pouvaient l'empêcher de publier des bulles, ils résolurent d'en arrêter l'effet par un assassinat. Une première tentative échoua; le meurtrier, qui était un prêtre de Plaisance nommé Marius, fut arrêté dans la Vierge, au moment où il tirait son poignard de sa robe pour frapper le pape. Une seconde tentative, quoique mieux combinée que la première, n'eut pas un meilleur succès: la voûte de la chapelle pontificale, qui devait s'érouler sur le saint-père lorsqu'il viendrait célébrer sa messe, n'écrasa que six ou sept Suisses qui le précédaient. Plusieurs cardinaux de sa suite, restés en arrière, osèrent témoigner leurs regrets de ce que la Providence paraissait avoir pris Adrien VI sous sa protection.

Pour amener le peuple contre le vénérable pontife, on répandit des satires ignobles, où les prêtres simoniaques cherchaient à le tourner en dérision, l'accusant d'avarice sordide, lui reprochant de res-

treindre ses dépenses à douze écus par jour, de boire de la bière au lieu de vin, de ne demeurer qu'une demi-heure à table, de manger de la merluche à cause du bon marché de ce poisson, de n'avoir pas plus de goût pour le choix de ses mets que de jugement pour l'administration de l'Eglise; enfin d'être adonné à la magie; de s'enfermer tous les jours dans un réduit du Vatican pour travailler à la découverte de la pierre philosophale.

Chaque jour les statues de Pasquin et de Marforio étaient bigarrées de vers des poètes bouffons qui avaient perdu leur Mécène dans la personne de Léon X, et qui accablaient son successeur de leins épigrammes. Leurs injures devinrent si violentes et si audacieuses, que le pontife voulut, pour les faire cesser, qu'on jetât les deux statues dans le Tibre. Mais le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne, l'en dissuada: «Croyez-vous donc, saint-père, lui dit-il, que les prêtres rimailleurs ne coassent plus lorsque les deux statues seront dans le Tibre? Détrompez-vous; les pasquineries que ces deux pierres ne pourront plus nous transmettre seront répétées par toutes les bouches vivantes.»

Les statues restèrent sur leurs stylobates; Adrien cessa de s'occuper des calomnies de son clergé et porta tous ses soins vers la réalisation de ses projets de réforme; préalablement il releva le duc d'Urbin des censures dont l'avait frappé Léon X, et lui donna l'investiture de son duché; il admit également à sa communion Alphonse d'Este, et lui reconnut la légitime possession des Etats de Ferrare, ainsi que des bourgs de Saint-Félix et de Final, avec leurs appartenances et dépendances, dont ce prince s'était emparé pendant la vacance du saint-siège.

Ensuite Sa Sainteté envoya en qualité de légat François Cheregato, évêque de Teramo, pour assister à la diète de Nuremberg, convoquée par Ferdinand d'Autriche, pour le dernier jour de novembre de l'année 1522, et qui devait s'occuper de la question de la réforme. Adrien remit en même temps à son ambassadeur une lettre ainsi conçue, adressée aux membres de la diète:

«Je déplore comme vous, mes frères, la situation difficile où nous ont amenés les crimes du clergé et la corruption des mœurs des pontifes romains. J'avoue que la confusion qui règne dans l'Eglise n'est due qu'à la dissolution des ecclésiastiques; car depuis quelques années on ne trouve plus qu'abus, excès et abominations dans l'administration des choses spirituelles; la contagion a passé de la tête aux membres, des pontifes aux prélats, de ceux-ci aux simples clercs et aux moines; de sorte qu'il serait difficile de trouver un seul prêtre qui fût exempt de simonie, de vol, d'adultère et de sodomie. Cependant, avec l'aide de Dieu, j'espère réformer cet état déplorable et régénérer la cour romaine; j'en prends l'engagement solennel. Mais le mal est si grand, que je ne puis que marcher pas à pas dans la voie de la guérison.»

Malheureusement le légat ne se conforma pas aux sages instructions qu'il avait reçues. Dès le premier jour de son arrivée à Nuremberg, il montra tant d'orgueil, qu'il se fit chasser de l'assemblée. Ferdinand d'Autriche et les autres princes qui assistaient

à la diète ne s'inquiétèrent pas davantage de la cour de Rome; ils prirent plusieurs décisions importantes sur la grande question de la réforme, et décrétèrent que l'unique remède aux abus était la convocation d'un concile oecuménique en Allemagne.

Cette fois encore l'insolence d'un prélat vint détruire les espérances d'Adrien, qui avait compté sur son esprit de tolérance pour ramener le bon accord dans l'Église d'Allemagne. Les luthériens se déchaînèrent contre les prétentions audacieuses de l'évêque de Teramo; et leurs prédications véhémentes, appuyées sur des faits qui étaient à la connaissance de tous, entraînent un nombre prodigieux de fidèles dans la nouvelle doctrine. Semblable à un immense incendie, la réforme couvrit l'Allemagne, la Suisse, le Danemark, la Suède, elle pénétra en Flandre et jusque dans le cœur de la France; partout on vit des moines quitter leurs convents, jeter le froc aux orties, et se marier pour devenir pères de famille; des prêtres renonçaient à leurs œuvres d'iniquités pour embrasser des professions ou des états qui ne les rendaient plus à charge à la société; des évêques même abandonnaient les impuretés de leur célibat pour les joies de la famille.

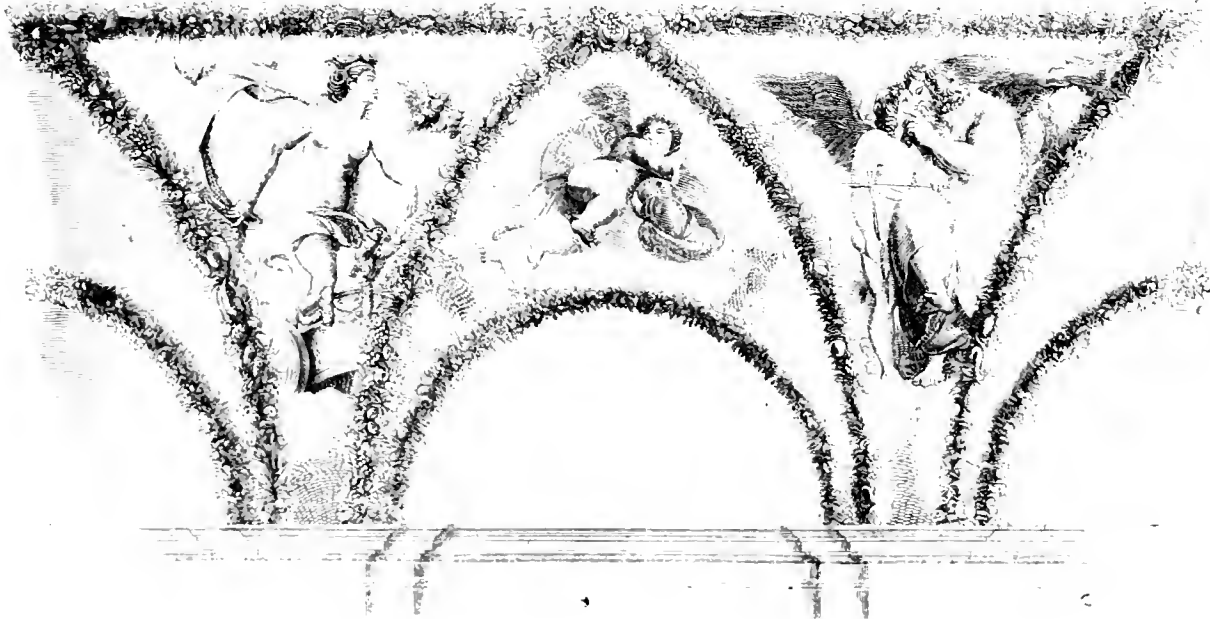
Les décisions de la diète de Nuremberg, qui ne contenaient pas moins de cent griefs contre la cour de Rome, et qui reproduisaient dans tout son contenu la lettre où le saint-père rejetait les causes du schisme qui troublait l'Europe sur les désordres du clergé, exaspérèrent les cardinaux contre Sa Sainteté, et les portèrent à l'accuser de vouloir l'anéantissement de la religion, et de travailler à cette œuvre d'iniquité pour soumettre Rome à l'empire et le trône de saint Pierre à celui de César.

Ces reproches, que rien ne justifiait en réalité, avaient cependant des apparences de vérité; car

Adrien VI, bien différent de Jules II et de Léon X, qui faisaient servir les rois aux desseins de leur politique, était lui-même, sans le savoir, le jouet de Charles-Quint. Ce prince s'était fait octroyer une bulle qui affectait à perpétuité à la couronne de Castille l'administration de l'ordre de Calatrava et des autres ordres établis dans l'Espagne, et rendait la charge de grand maître héréditaire. En outre il avait obligé le pape à se déclarer ouvertement contre la France, et à faire juger comme coupable de lèse-majesté le cardinal Solerini, soupçonné d'entretenir des intelligences en Sicile pour introduire les Français dans cette île. Enfin le saint-père, toujours à l'instigation de l'empereur, avait publié différents décrets qui investissaient les rois d'Espagne d'une autorité exorbitante.

Les cardinaux prirent occasion de ces actes de faiblesse pour rendre le pontife odieux aux Romains, et pour préparer le peuple à recevoir avec joie la nouvelle de sa mort. Un matin on apprit dans la ville sainte que le pape était malade, et trois jours après, le 14 septembre 1523, qu'il venait d'expirer. Les prêtres ne prirent pas même la peine de dissimuler les causes de cette mort si prompte; et dans la nuit ils suspendirent des guirlandes et des couronnes à la porte de son médecin, et tracèrent en gros caractères ces mots explicatifs: « Au libérateur de la patrie! »

Voici l'éloge singulier que le cardinal Pallavicini a fait du pape Adrien: « C'était un homme pieux, savant, désintéressé, et qui voulait sincèrement le bien de la religion; néanmoins, c'était un fort médiocre pape; car il ne connaissait pas les souplesses de l'art de régner, et ne savait pas s'accommoder aux mœurs de la cour romaine. Un pontife comme celui-là, ajoute-t-il, qui avait oublié le sang et la chair, ne pouvait que mal diriger l'Église! »





Élection du cardinal Julien de Médicis, bâtard de Julien, duc de Médicis. — Son histoire avant son pontificat. — Clément VII veut étouffer l'hérésie de Luther. — Il exhorte l'empereur et le roi d'Angleterre à la paix, en même temps qu'il excite secrètement le roi de France à la guerre. — Les ruses de Sa Sainteté sont découvertes. — François 1<sup>er</sup> est vaincu par Charles-Quint sous les murs de Pavie. — Clément VII se reconcilie avec l'empereur. — Indignation de Charles-Quint. — État du luthéranisme en Europe. — Puffin de des Colonna et vengeance du saint père. — Nouvelles brouilles entre l'empereur et le pape. — Sac de Rome par les Espagnols. — Détail des cruautés exercées dans la ville sainte. — Capitulation du pape. — Clément VII est fait prisonnier. — Il s'évade du château Saint-Ange. — Divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre. — Nouveau traité entre Clément VII et Charles-Quint. — Négociations de Bologne. — Prise de Florence par les armées confédérées de l'empereur et du pape. — Origine des ducs de Toscane. — Suite de l'affaire du divorce du roi d'Angleterre. — Proposition de concile général. — Mariage de la niece du pape, l'infante Catherine de Médicis, avec Henri, fils du roi de France. — Entrevue de Clément VII et de François 1<sup>er</sup>. — Anecdote graveleuse sur le saint-père et sur trois belles dames de la cour de France. — L'Église anglicane se sépare de la communion romaine. — Mort du pontife.

Aussitôt que les obsèques d'Adrien furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de trente-six. Pendant six semaines les suffrages se partagèrent entre Médicis et Colonna; après mille intrigues renouées et rompues, Julien de Médicis acheta le désistement de son compétiteur pour le titre de vice-chancelier de l'Église, lui donna, comme dédommagement, la propriété de son palais, l'un des plus magnifiques de Rome, ainsi qu'une forte somme en ducats d'or; et il fut proclamé souverain pontife. Sa Sainteté prit le nom de Clément VII, quoique déjà un pape eût porté ce nom dans la ville d'Avignon lors du grand schisme d'Occident.

Julien de Médicis était un bâtard posthume de Julien de Médicis, duc de Florence, assassiné par l'ordre de Sixte IV, dans la conspiration des Pazzi, et d'une jeune fille appelée Floretta Gorini. Son oncle, Laurent de Médicis, échappé aux poignards des assassins, l'avait pris dans sa propre maison, ainsi que sa mère, dont il avait fait sa maîtresse. Destiné d'abord à la profession des armes, le jeune

Médicis avait été nommé chevalier de Rhodes; lorsque ensuite Léon X, son cousin, eut été élevé sur la chaire de saint Pierre, il quitta le casque et l'épée pour suivre la carrière ecclésiastique; et comme sa naissance entachée d'illégitimité était un obstacle à son entrée dans le sacré collège, il paya de faux témoins qui affirmèrent, sous serment, que Floretta n'avait cédé à son séducteur qu'après avoir obtenu de lui une promesse de mariage, ce qui, suivant la coutume de l'Église romaine, suffisait pour légitimer un bâtard.

Sous le règne d'Adrien VI, le cardinal de Médicis était parvenu, à force d'intrigues, à s'emparer de la direction de toutes les affaires et à supplanter le cardinal Soderini dans la confiance du pape. Comme il était maître absolu au Vatican lors de la mort du pape, on peut rejeter sur lui, sans crainte de frapper un innocent, la plus grande part à l'accomplissement d'un crime qui lui frayait le chemin du trône pontifical.

Après les cérémonies de son sacre, qui eurent



Le sac de Rome par les troupes de Charles-Quint

lieu avec une pompe et une magnificence vraiment extraordinaires, Clément VII s'occupa de la grande question de la réforme, qui bouleversait l'Allemagne et menaçait d'arracher la moitié de l'Europe au joug pontifical. Sa Sainteté essaya d'empêcher la tenue d'une nouvelle diète qui avait été fixée à un délai de trois mois dans la ville de Nuremberg, et où les princes électeurs devaient prendre des mesures décisives contre la cour de Rome. Elle offrit même de donner quelques satisfactions aux hérétiques, sous

la condition qu'ils ne lui contesteraient pas son droit de juridiction sur les Eglises, et qu'ils ne troubleaient pas ses agents dans la perception de ses revenus. Tous les efforts de Clément VII furent inutiles : les Allemands persistèrent dans leur projet de diète, et comme le jour de l'ouverture des séances approchait, il se décida à envoyer un légat à Nuremberg, pour prévenir ce qu'il craignait plus que toute chose au monde, la convocation d'un concile général.

Son ambassadeur, le cardinal Laurent Campeggio

était un des plus habiles diplomates de sa cour. Le saint-père lui avait recommandé d'affecter un grand désir de remédier aux abus qui avaient été signalés dans les cent articles du mémoire envoyé précédemment à la cour de Rome, en ce qui concernait le clergé teutonique, et de bien se garder de discuter sur un plan de réforme générale.

D'après ses instructions, le rusé cardinal se présenta devant les électeurs, en demandant au nom de Sa Sainteté qu'on procédât aux réformes du bas clergé en Allemagne, et qu'on remédiât le plus promptement qu'il se pourrait aux graves abus qui existaient dans les différents sièges et dans les convents ; quant aux Eglises, soit de France, soit d'Italie ou d'Angleterre, il n'en parla point. Et comme le prince de Saxe voulait faire observer que l'intérêt de la religion appelait surtout une prompte répression des désordres du clergé romain, le légat lui imposa silence et déclara que la simple énonciation d'une semblable proposition constituait le crime d'hérésie. Cette étrange restriction du cardinal Campeggio ouvrit les yeux des moins clairvoyants ; on comprit quelles étaient les intentions secrètes de l'astucieux pape, et, séance tenante, l'assemblée, à la presque unanimité de ses membres, prit ses conclusions qui furent publiées le 18 avril dans un décret ainsi conçu :

« Nous décidons que l'empereur et le pape auront à s'entendre pour assigner la tenue d'un concile dans le plus bref délai ; car la nécessité d'une assemblée œcuménique se fait sentir de jour en jour davantage, pour arrêter les désordres qui bouleversent la chrétienté, et afin de sauver l'ordre social de l'abîme dans lequel menacent de le plonger des catholiques infâmes, un pape abominable, des prêtres débauchés et des novateurs dangereux. »

Il faut le dire, la tièvre de la réforme était telle, qu'elle avait fait surgir de bonnes et de mauvaises doctrines. A côté de Luther et de Mélanchthon, qui les premiers avaient arboré le drapeau de l'émancipation des peuples, des extravagants s'occupaient de disputes ridicules sur les dogmes. Les sacramentaires niaient la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, et pour une semblable puérilité ils s'étaient séparés des luthériens ; d'autres enthousiastes, Nicolas Storck, Marc Stubner, Thomas Muntzer et Balthazar Hubmayer, prêchaient les anciennes doctrines des donatistes, des pélagiens et des catharins ; ils niaient l'efficacité du baptême donné aux enfants, et soutenaient qu'il fallait administrer ce sacrement aux adultes, ce qui les fit appeler anabaptistes ; mais, en même temps, ils enseignaient des doctrines sublimes, l'égalité absolue, réelle et naturelle, ainsi que la communauté des biens et l'émancipation des femmes.

Cette dernière secte avait pris un accroissement formidable surtout dans la Souabe. Cinquante mille paysans, convertis par Thomas Muntzer, s'étaient levés en masse pour faire triompher leur croyance, et avaient commis des massacres effroyables, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent été exterminés par les luthériens, par les sacramentaires et par les catholiques.

Clément VII, loin de se montrer affligé de la situation déplorable où se trouvait l'Allemagne, et d'accéder à la juste demande des électeurs relativement à la convocation d'un concile, prit des mesures

qui devaient accroître les désordres, et refusa de réunir les évêques en assemblée ; il prétextait que c'était un crime de lèse-divinité de donner des juges à un pape, et de soumettre ses actes à l'examen des hommes. Son opinion se trouva appuyée par les cardinaux, qui redoutaient autant que Sa Sainteté la réforme des mœurs ; et les membres du sacré collège se formèrent en consistoire permanent pour traiter les questions d'urgence ; ils cassèrent les décisions de la diète de Nuremberg, et décrétèrent que des lettres seraient adressées à l'empereur pour le supplier de mettre à exécution ses édits de Worms contre Luther et contre ses adhérents ; qu'en même temps les rois de France, d'Angleterre et de Portugal seraient sommés d'avoir à rompre tout commerce avec les villes libres de l'intérieur de l'Allemagne, si elles refusaient d'obéir à la cour de Rome ; que le légat du saint-siège, Laurent Campeggio, engagerait les princes catholiques à empêcher l'assemblée qui devait être tenue à Spire, ou tout au moins qu'il leur enjoindrait de protester contre ses délibérations, afin de maintenir les droits du pape ; qu'à l'égard de la convocation d'un concile, Sa Sainteté déclarerait qu'en vertu de son omnipotence elle regardait cette mesure comme pernicieuse et funeste, qu'en conséquence elle s'y opposerait formellement ; enfin, que relativement aux redressements des griefs présentés par les Allemands, les décrets du concile de Latran y avaient fait droit et que, s'ils n'étaient pas suffisants, il y serait pourvu par une congrégation nommée spécialement pour cette affaire.

Pendant que Clément VII cherchait par mille expédients à éviter la tenue d'un synode, l'empereur faisait avec Henri VIII un traité pour écraser la France sous les forces réunies de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Angleterre ; cependant l'imminence du danger obligea le pontife à suspendre sa lutte contre la réforme pour s'occuper de mettre des entraves aux projets de Charles-Quint, dont l'ambition était pour lui un sujet de graves appréhensions ; il lui adressa un ambassadeur chargé d'une lettre où il représentait à Sa Majesté Catholique qu'elle devait se contenter de ses immenses Etats, et laisser à François I<sup>er</sup> le duché de Milan, qui lui appartenait de droit. Ses exhortations ne produisirent pas l'effet qu'il en attendait ; tout ce que le légat put obtenir fut d'être reconduit jusqu'à la frontière avec les honneurs dus à son rang, sans avoir eu la satisfaction d'être reçu en audience. Alors Sa Sainteté fit avertir secrètement le roi de France de ce qui se tramait contre lui, et l'engagea à marcher sur l'Italie à la tête d'une armée pour prévenir son ennemi, et mettre en déroute les impériaux avant qu'ils eussent fait leur jonction avec les Anglais. François I<sup>er</sup> suivit le conseil du pape, réunit une armée en moins de six semaines, franchit les Alpes et se présenta devant Milan, qui se rendit sans combattre ; ensuite il vint assiéger Pavie, qui était défendue par Lanoy et Pescaire, deux généraux de l'armée impériale. Ceux-ci se voyant pris à l'improviste et n'ayant aucun espoir d'être secourus à temps par l'empereur, proposèrent de signer une trêve de cinq années avec la France, et de lui reconnaître par un traité la possession légitime du Milanais. Ces conditions furent malheu-



reusement repoussées par le roi, qui cédait en cela à la fatale influence de l'amiral Bonnivet, un de ces courtisans qui sont les fléaux des peuples.

Les hostilités continuèrent entre les Français et les impériaux; mais comme François I<sup>er</sup> gagnait chaque jour du terrain, le pape eut l'espérance de le voir bientôt commander en maître dans l'Italie, et il songea à s'assurer sa protection par un traité d'alliance. Il lui fit promettre de secourir le saint-siège contre tous ses ennemis, de protéger la maison de Médicis et l'Etat de Florence; réciproquement Clément VII s'engageait, ainsi que les deux Médicis, Alexandre et Hippolyte, tous deux bâtards et les seuls rejetons de sa famille, à ne donner aucun secours aux impériaux pendant toute la vie du roi, et sans qu'il fût nécessaire de confirmer cette transaction, même après la conquête du duché de Milan. En outre, Sa Sainteté promettait de livrer passage aux armées de François I<sup>er</sup> qui devaient traverser ses provinces pour attaquer le royaume de Naples.

En exécution de ce traité, François I<sup>er</sup> détacha de son armée un corps de troupes qui pénétra dans les Etats de l'Eglise, pendant que lui-même poussait avec vigueur le siège de Pavie; malheureusement la place opposa une résistance plus longue qu'il ne l'avait supposé, ce qui donna le temps au connétable de Bourbon, prince français qui commandait les impériaux, de venir au secours des assiégés. Alors les troupes du roi se trouvèrent bloquées à leur tour entre une ville ennemie et une armée qui leur était supérieure en nombre.

Dans cette extrémité, François I<sup>er</sup> réunit son conseil et demanda à ses capitaines quel était le parti qu'on devait prendre; si l'on devait battre en retraite ou livrer bataille: les vieux généraux représentèrent que, dans les circonstances où ils se trouvaient, une seule défaite suffirait pour anéantir la puissance des Français en Italie, et qu'on ne devait pas se dissimuler qu'on avait à combattre des adversaires redoutables, nombreux, bien disciplinés et commandés par un capitaine auquel, malgré sa trahison envers la patrie, on ne pouvait refuser de grands talents militaires; qu'en conséquence ils opinèrent pour la retraite de l'armée.

Aussitôt que l'amiral Bonnivet, qui était l'ennemi personnel du connétable, entendit vanter son rival, il se leva de son siège, prit la parole, s'étendit longuement sur la honte qui s'attacherait au nom de François I<sup>er</sup> si on fuyait devant l'ennemi; il rappela les combats dans lesquels la valeur avait suppléé au nombre, et conclut en suppliant le roi de repousser les conseils de la pusillanimité et de livrer bataille.

Cet appel à la vanité de François I<sup>er</sup> produisit le résultat que l'amiral en attendait. Son avis prévalut; les deux armées en vinrent aux mains le 24 février 1525, jour de saint Matthias; jour néfaste! car les Français furent taillés en pièces et laissèrent plus de six mille morts sur la place.

Les deux auteurs de cette désastreuse journée reçurent la punition de leur faute; Bonnivet fut tué et le roi fut fait prisonnier. On dit que le connétable de Bourbon, en voyant le cadavre de l'amiral, s'écria: « Malheureux! tu as causé la perte de la France et la mienne! » François I<sup>er</sup> fut immédiatement conduit

en Espagne, où il traita de sa rançon avec Charles-Quint, en lui payant une énorme rançon et en lui abandonnant les plus belles provinces du royaume.

Cette défaite eut les conséquences que les vieux généraux avaient prévues; dès que la nouvelle s'en fut répandue en Italie, les villes qui tenaient encore pour les Français ouvrirent leurs portes aux vainqueurs; Clément VII lui-même abandonna son allié, envoya l'évêque de Capoue pour complimenter le connétable sur la journée de Pavie, et fit immédiatement proposer à l'empereur un traité de paix, où il imposait pour condition à Charles-Quint de reconnaître François Sforce comme légitime duc de Milan, lui offrant en échange une somme de cent mille écus à prélever sur la ville de Florence. En outre, Sa Sainteté se réservait le droit de vendre les produits de ses salines dans le Milanais, à l'exclusion de tous les autres sels et suivant les tarifs de Léon X; de plus, elle exigeait la reddition des villes de Reggio et de Rubiera, qui appartenaient au duc de Ferrare, ainsi que la libre disposition des bénéfices ecclésiastiques du royaume de Naples.

Charles-Quint était trop irrité de la dernière trahison du pape pour accéder à ses propositions; il reçut fort mal l'ambassadeur et le congédia, en lui disant d'informer son maître que l'heure de la justice était venue, et qu'il saurait punir ceux qui s'étaient lâchement tournés du côté de ses ennemis dans les temps d'épreuves.

Cette menace enleva au pontife tout espoir de se réconcilier avec Charles-Quint, et le détermina à former une ligue contre lui, afin de se mettre à couvert de sa vengeance; à cet effet, il entama des négociations secrètes avec différents princes italiens qui avaient en égale haine les Espagnols et les Français. Il s'adressa d'abord à Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, qui était au service de l'Espagne, et lui offrit la souveraineté de Naples s'il consentait à tourner ses armes contre Charles-Quint; ce que François d'Avalos accepta. Ensuite, il fit entrer dans la ligue le duc de Sforce, la République de Venise et la régente de France. Tout allait pour le mieux, lorsque le marquis de Pescaire fut pris d'une terreur panique et dénonça le complot à l'empereur. Charles-Quint lui ordonna de dissimuler encore, de mettre des garnisons dans les villes du Milanais; quand celui-ci eut pris tous les arrangements nécessaires à la réussite de leurs projets, il envahit le Milanais à main armée, poursuivit Sforce de place en place, et le contraignit à s'enfermer dans le château de Milan. Toutefois, la trahison ne profita pas au marquis de Pescaire; il tomba dangereusement malade, fut obligé de quitter son camp et mourut au bout de deux mois.

Quoique le secret de la ligue eût été découvert, les Vénitiens n'en persistèrent pas moins dans leur résolution de combattre l'empereur, et ils déclarèrent qu'ils préféreraient être ensevelis sous les ruines de leur ville plutôt que de consentir à une lâcheté en abandonnant leur allié le duc Sforce. Si Clément VII eût montré la même fermeté, il est probable que Charles-Quint eût été obligé de proposer un accommodement avantageux aux confédérés; mais l'astucieux pontife voulut suivre la politique tor-



teuse du saint-siège, et fut encore la dupe du monarque espagnol. Tout en paraissant approuver l'énergique résolution des ambassadeurs de France et de Venise, il envoya le cardinal Salviati à Madrid pour traiter avec l'empereur; et dès qu'il eut reçu la nouvelle que les principaux articles qu'il avait proposés à Sa Majesté Catholique étaient acceptés, il rompit les conférences avec les Vénitiens et les Français, et ne voulut plus entendre parler de la ligue. Le pape ne fut pas longtemps à se repentir de sa précipitation; car lorsque le duc de Sessa, délégué de l'Espagne à la cour de Rome, lui eut présenté la copie du traité pour en obtenir la ratification, il reconnut qu'on l'avait chargée de termes tellement équivoques qu'il était facile de comprendre qu'on voulait se réserver de les interpréter de différentes manières, suivant les circonstances. Clément refusa de signer le traité, et témoigna son étonnement qu'on eût apporté si peu de soin dans la rédaction; le délégué parut éprouver la même surprise, et protesta que ce ne pouvait être que l'effet du hasard et de l'ignorance du copiste; que du reste Sa Sainteté pouvait en faire dresser un autre, et qu'il prenait l'engagement solennel d'obtenir la signature de l'empereur avant deux mois, pourvu que pendant cet intervalle la cour de Rome évitât tout rapprochement avec la France et Venise. Ce délai était nécessaire à Charles-Quint pour mener à bonne fin un traité qu'il voulait faire accepter à François I<sup>er</sup>, et par lequel son prisonnier reconnaissait la France tributaire de l'empire.

Cependant les choses ne tournèrent pas précisément comme il l'espérait, et cela par sa propre faute; au lieu de renvoyer son prisonnier sans rançon, il stipula pour sa liberté un prix énorme, qui lui donna la réputation d'avare, et qui éloigna de lui tous les princes d'Allemagne; au lieu de conserver des relations affectueuses avec le ministre anglais, le célèbre Wolsey, cardinal d'York, qu'il avait l'habitude d'appeler son père ou son cousin dans les lettres qu'il lui écrivait de sa main, il eut l'imprudence, après la victoire de Pavie, de cesser sa correspondance et de lui envoyer des lettres rédigées par des secrétaires; ce qui déplut au cardinal d'York et le détermina à se rapprocher de la France. Il mécontenta également le duc de Bourbon en lui refusant la main de sa sœur, qu'il lui avait promise d'une manière formelle; celui-ci quitta la cour de l'empereur, retourna dans le Milanais, sut prendre de l'ascendant sur les troupes qu'il commandait, et songea à s'emparer du royaume de Naples pour son propre compte. Enfin sa duplicité le rendit suspect à toute l'Europe; et ses alliés, prenant exemple sur lui, rompirent les traités qu'ils avaient faits dès que leurs intérêts furent mis en jeu.

François I<sup>er</sup>, à peine sorti de captivité, euldia les serments qu'il avait faits à Charles-Quint de ne point prendre les armes contre lui. Il se rendit à Cognac, et vint renforcer la ligue sacrée, dont faisaient partie les Républiques de Venise et de Florence, la Suisse et l'Angleterre. La guerre se ranima en Italie avec une nouvelle vigueur; et les armées confédérées du saint-père et des Vénitiens ouvrirent la campagne en attendant les renforts que devaient envoyer la France et la Grande-Bretagne.

Charles-Quint, redoutant les conséquences d'une guerre générale, s'attacha alors à rompre la ligue; et comme il n'osait pas se déclarer ouvertement contre le pape, il se servit de la haine que les Colonna portaient à Clément VII pour lui susciter de graves embarras. Par ses ordres, le gouverneur de Naples offrit à Pompée Colonna, qui avait été exilé par Sa Sainteté, de le rétablir à Rome dans ses honneurs et dignités, s'il parvenait à contraindre le pape à sortir de la ligue sacrée.

Le cardinal accepta la proposition qui lui était faite, et marcha immédiatement sur Rome, à la tête de huit cents chevaux et de trois mille hommes de pied. À l'aide des intelligences qu'il avait conservées dans la place, il se rendit maître de trois portes; et tout cela fut exécuté si rapidement, que le saint-père eut à peine le temps de se retirer au château Saint-Ange. Sans désespérer, Pompée Colonna fit investir cette forteresse, et en pressa le siège si vigoureusement, que Clément, qui n'avait avec lui que fort peu de troupes, et qui manquait à la fois de munitions et de vivres, se trouva réduit à la dernière extrémité et demanda à capituler.

Moncade, d'après les instructions qu'il avait reçues de Charles-Quint, se posa alors comme médiateur, et vint lui-même conférer avec le saint-père. Il lui représenta que s'il voulait sauver Rome du pillage, il ne lui restait qu'à se donner un protecteur en abandonnant la ligue pour traiter avec l'empereur. Clément VII consentit à signer une trêve de quatre mois, et s'engagea à faire un voyage à Madrid pour s'entendre avec Charles-Quint sur les conditions d'une alliance durable.

Les cours de France et d'Angleterre voulurent s'opposer à cette dernière convention. Les ambassadeurs représentèrent à Clément VII qu'il exposait sa liberté ou même sa vie à de grands dangers en se livrant au perfide Charles-Quint; et ils le déterminèrent à renoncer à son voyage, moyennant le don de trente mille ducats d'or que le pape voulait employer à lever de nouvelles troupes pour se venger des Colonna. Il excommunia tous les membres de cette famille; il déclara Pompée Colonna déchu de sa dignité de cardinal; il fit ravager leurs terres par ses bandes, et il ordonna même au comte de Vaudemont, général en chef de son armée, de pousser jusqu'aux frontières du royaume de Naples, afin de faire soulever les partisans de l'ancienne faction angevine en faveur de François I<sup>er</sup>.

Malgré les succès apparents de ses troupes, le pontife ne laissait pas que de concevoir de graves inquiétudes sur les progrès des impériaux dans l'Italie supérieure; il craignait surtout qu'il ne prit fantaisie à Charles-Quint de prendre Rome et d'assembler un concile pour le déposer. Ses terreurs devinrent encore plus vives lorsqu'il eut connaissance d'une circulaire que l'empereur adressait aux membres du sacré collège, et qui était ainsi conçue :

« En se mettant à la tête d'une ligue, le pontife a troublé la paix qui s'était rétablie entre notre royaume et la France; ce qui n'a pu se faire qu'après une mère délibération et des conférences entre le pape et les cardinaux.

« Ainsi vous avez commis une faute bien grave,



Les grands réformateurs

nos Pères, et pour de saints prélats, nous trouvons votre conduite par trop mondaine. Comment se fait-il que vous ayez eu l'audace de proférer des menaces contre nous, qui sommes si affectionné au saint-siège, et qui avons constamment refusé de croire aux accusations portées contre les ecclésiastiques ultramontains à la diète de Worms? N'est-ce pas nous qui avons également empêché la tenue d'une diète

à Spire, parce que l'Allemagne voulait mettre en accusation la cour romaine et se séparer de sa communion?

« Il est vrai que Sa Sainteté a oublié tous les services que nous lui avons rendus; cependant, comme notre vengeance vous frapperait aussi bien que votre pape, nous vous engageons à changer ses sentiments à notre égard; autrement, s'il ne cédaît pas à vos sages remontrances, nous nous verrions contraint de convoquer un concile pour sauver la religion, et d'user de tous les remèdes que nous jugerons nécessaires pour arrêter les progrès du mal. »

Cette circulaire ne produisit pas une grande sensation à Rome. Cependant, comme le pape se fatiguait d'entretenir deux armées qu'il fallait payer à jour fixe, ce qui l'obligeait à faire des emprunts onéreux, il entama des négociations avec le vice-roi de Naples pour obtenir une trêve de huit mois. Celui-ci mit pour condition première, que Clément VII donnerait soixante mille ducats au connétable de Bourbon, et une somme égale à Frondsberg, le chef des bandes qui avaient commis des cruautés horribles sur les catholiques de la Lombardie, et qui avaient laissé partout sur leur passage des marques de leur férocité. Ce farouche guerrier portait à l'arçon de sa selle un cordon de soie et d'or qui devait servir, disait-il, à étrangler le pape. Ses soldats, dignes de marcher sous ses ordres, portaient en guise de collier les organes virils qu'ils avaient coupés aux prêtres ultramontains, et disaient hautement qu'ils allaient à Rome pour manger le saint-père.

Malgré l'imminence du péril, Clément VII, retenu par son avarice, hésitait à conclure le traité à des conditions aussi onéreuses; enfin, lorsque vaincu par les instances des cardinaux, il se décida à publier la trêve, il n'était plus temps: Frondsberg, il est vrai, était mort d'apoplexie; mais le duc de Bourbon avait pris le commandement des troupes impériales; et comme Charles-Quint le laissait manquer d'argent pour affaiblir son influence, il avait résolu de conduire ses soldats à Rome et de leur en abandonner le pillage. Secouru par les Colonna, le connétable se porta rapidement sur la ville sainte, la fit investir immédiatement, et monta lui-même à l'assaut. Au moment où il s'élançait sur la brèche, un coup de feu l'étendit raide mort.

Cet événement eut lieu le 6 mai 1527. Le prince d'Orange, qui avait le commandement en second de l'armée, cacha la mort du connétable de Bourbon, et fit continuer l'attaque avec tant de vigueur, que malgré le canon du château Saint-Ange, qui faisait un feu terrible sur les impériaux, la place fut enlevée. Clément VII, au lieu de s'échapper de Rome par la porte du Vatican, qui était encore au pouvoir des siens, courut se renfermer au château Saint-Ange, avec ses cardinaux, les ambassadeurs de France et de Venise, et quelques troupes d'élite.

La ville sainte se trouva alors livrée à la merci des vainqueurs, et le sac commença. Il est difficile à l'imagination de concevoir les scènes de barbarie et de férocité dont fut témoin cette malheureuse cité pendant deux mois entiers. Les catholiques espagnols et les luthériens allemands, dont se composait l'armée de Charles-Quint, semblèrent s'être donné le déli de se surpasser en cruautés. D'abord ils pillèrent les palais des cardinaux et des ambassadeurs; ils dévastèrent les églises et les monastères; ils s'abattirent sur les maisons des citoyens riches et des simples artisans; ensuite ils arrachèrent les religieuses de leurs retraites, les traînèrent sur les places publiques entièrement nues, et assouvirent sur elles leur lubricité. Les femmes et les jeunes filles qui avaient cherché un abri dans les temples furent violées jusque dans le sanctuaire; les jeunes garçons même servirent aux horribles voluptés de la soldatesque de l'empereur; les hommes furent soumis à des tortures plus affreuses encore; on les pendit par les pieds et on alluma au-dessous de leur tête des brasiers qui les consumaient lentement; on les déchira avec des lanières plombées; on leur arracha les oreilles, le nez, les yeux; on leur enfonça dans les chairs des milliers de pointes acérées et rougies au feu. Et toutes ces atrocités, commises par les Espagnols sur des chrétiens, avaient pour but de forcer les victimes à leur découvrir les endroits où elles avaient caché des trésors qui n'existaient que dans l'imagination des bourreaux. La terreur qu'inspiraient ces séides du roi catholique était si grande, que les habitants se jetaient par les fenêtres pour ne pas tomber vivants entre leurs mains.

Quand les impériaux n'eurent plus rien à piller dans les maisons, ils fouillèrent les tombeaux, et, semblables à des hyènes, ils arrachèrent les cadavres des cercueils pour s'emparer des bijoux qui étaient ensevelis avec eux, et dévastèrent toutes les tombes des églises. Ce fut surtout contre les sépulcres des papes que s'acharnèrent les luthériens allemands; ils les fouillèrent, en enlevèrent tous les ornements qu'ils renfermaient, et jetèrent les cadavres sur les dalles. Ils ouvrirent également les châsses des saints, jusqu'à celles des apôtres saint Pierre et saint Paul, et se servirent de leurs crânes en guise de boules, sans respect pour ces pieuses reliques. Ils transformèrent la chapelle pontificale en écurie, firent la litière de leurs chevaux avec les bulles des papes et les livres d'église; et enfin, comme si ce n'eût pas été d'assez grands sacrilèges, cette soldatesque, ivre de vin et de luxure, osa faire servir les vases sacrés aux usages les plus immondes, et commettre des viols sur de jeunes vierges et sur des adolescents dans le sanctuaire, dans le saint des saints, sur l'autel même où les pontifes officiaient solennellement!

Puis, fatigués d'égorger, les luthériens passèrent à d'autres scènes de profanation: ils se revêtirent des ornements sacerdotaux, se travestirent en prêtres, en évêques, en cardinaux, coiffèrent l'un d'entre eux d'une tiare arrachée à un cadavre, le firent monter sur un âne et le conduisirent dans les rues, montés pareillement sur des ânes, tenant à leurs mains des saints et boires remplis de vin, et hurlant des chants bachiques en l'honneur de leur pape; après quoi ils

rentrèrent au Vatican, s'assemblèrent en conclave et proclamèrent Luther souverain pontife, avec des acclamations si bruyantes, qu'elles furent entendues de Clément VII, qui, du haut des tours du château Saint-Ange, contemplait froidement les désastres qu'il avait attirés sur Rome.

Du reste, la ville sainte n'était pas le seul théâtre où s'entretenaient les malheureux humains. Pavie venait d'être emportée d'assaut par les Français sous le commandement de Lautrec; et celui-ci, par représailles et pour venger les Romains, faisait tuer, piller, violer, incendier, comme si les tortures des uns devaient adoucir les souffrances des autres, et comme si le déshonneur des femmes de Pavie eût dû rendre leur virginité aux jeunes filles flétries par les impériaux à Rome.

En Allemagne, c'était pis encore; les réformistes, égarés par le fanatisme religieux, poursuivaient à outrance la secte des anabaptistes, et exerçaient envers ces infortunés des cruautés tellement effroyables, que les cheveux se dressent sur la tête lorsqu'on lit les récits qu'en font les historiens. Loin d'être intimidés par les tortures, ces nouveaux martyrs se livraient d'eux-mêmes à leurs bourreaux; on les voyait monter sur les bûchers en chantant les louanges de Dieu; les femmes les plus délicates recherchaient les tourments les plus cruels pour faire preuve de leur foi; les jeunes vierges marchaient au supplice plus gaiement qu'elles n'eussent fait pour se rendre à la cérémonie nuptiale; les hommes ne laissaient point paraître le moindre signe de crainte en contemplant les terribles instruments de torture; ils chantaient des psaumes pendant que les bourreaux les tenaillaient; lors même qu'ils avaient le corps à demi consumé par le feu, les membres rompus, la peau du crâne arrachée et tombant sur les épaules, ils exhortaient encore les assistants à se convertir à leurs croyances. Jamais aucune secte n'avait montré une constance aussi extraordinaire dans les persécutions; aussi l'admiration qu'inspirait le courage des anabaptistes entraîna-t-elle un nombre prodigieux de catholiques et de luthériens dans leurs rangs.

Si l'excellence d'une religion se prouvait par le témoignage et par le nombre des martyrs, ainsi que le prétendent les prêtres catholiques, sans contredit la secte des anabaptistes serait supérieure à la religion chrétienne, car elle eut dans l'espace de moins d'une année cent cinquante mille martyrs, c'est-à-dire plus que n'en comptent les martyrologes durant les plus longues persécutions des empereurs païens.

Malgré ces sanglantes exécutions, les anabaptistes se relevèrent; pendant de longues années ils furent encore persécutés, tantôt par les catholiques, tantôt par les luthériens, et finirent par succomber. Malheureusement il ne nous est resté aucun ouvrage de ces sectaires sur leurs principaux dogmes, soit qu'ils n'aient rien écrit, soit qu'ils se contentassent de prêcher, de combattre et de mourir. Les seules notions que nous ayons sur eux nous ont été transmises par leurs ennemis; entre autres choses, ceux-ci les accusaient de vouloir établir la communauté des femmes, allégation que nous devons d'autant plus révoquer en doute qu'elle vient de leurs bourreaux, et qu'il est à remarquer que les catholiques ont cons-

tamment renouvelé cette accusation contre les sectes qui voulaient remplacer le mariage indissoluble par des unions libres et temporaires, en harmonie avec les lois de la nature, et ayant pour règles les sympathies et les convenances réciproques. Ils voulaient établir également la communauté des biens, et enseignaient que la terre appartient à tous les hommes, et non à quelques-uns qui s'intitulent propriétaires. Ils avaient adopté cette belle devise, qui deviendra un jour la loi de l'humanité, TOUS POUR CHACUN, CHACUN POUR TOUS.

Clément VII, toujours renfermé dans le château Saint-Ange, foudroyait les ennemis qui osaient s'approcher des murailles; et Benvenuto Cellini, célèbre sculpteur, chargé de diriger les batteries, s'acquittait si bien de ce soin, que grâce à lui un nombre considérable d'Espagnols restèrent sur le carreau. On croit même qu'il tua le duc de Bourbon, et que ce fut un canon pointé par lui qui blessa le prince d'Orange et coupa en deux un colonel espagnol que le pontife était occupé à regarder pendant qu'il carambolait sur son cheval. Benvenuto Cellini, dans une relation qu'il nous a laissée de ce siège, dit que le saint-père, charmé de son adresse, le fit appeler pour le complimenter; mais qu'ignorant ce que Sa Sainteté pouvait avoir à lui dire, il se jeta aux genoux de Clément VII pour le supplier de l'absoudre des homicides qu'il était obligé de commettre pour son service. « A cette demande, ajoute le célèbre sculpteur, le bon pape Clément leva les mains, et m'ayant tracé une grande croix sur la figure, non-seulement il me bénit pour les meurtres que j'avais commis, mais encore il me promit les indulgences plénières si je continuais à faire aussi bien et à occire les impériaux. »

L'habileté du sculpteur Cellini comme peintre suffit pour éloigner les assaillants du château Saint-Ange, sans toutefois arrêter les massacres dans la ville. Enfin la peste se chargea de mettre un terme aux boucheries en faisant périr un bon tiers des vainqueurs et un grand nombre de vaincus.

« Charles-Quint reçut la nouvelle du sac de Rome par son armée, dit Mézerai, le jour même où l'impératrice accouchait d'un fils qui fut depuis Philippe II; il feignit d'éprouver une profonde douleur de la position fâcheuse du pape; il poussa l'hypocrisie jusqu'à défendre qu'on allumât des feux de joie pour fêter l'heureuse délivrance de sa femme; il prit le deuil, et ordonna de faire des processions publiques pour demander à Dieu la liberté du pape, en même temps qu'il expédiait l'ordre de le conduire prisonnier en Espagne aussitôt qu'il aurait capitulé. » Le nonce, qui n'était point dupe de ces démonstrations, se présenta couvert de vêtements lugubres et suivi de dix archevêques pour supplier l'empereur de faire retirer ses troupes de Rome et de rendre la liberté à Clément VII. L'hypocrite Charles-Quint leur répondit qu'il désirait plus qu'eux-mêmes voir la tranquillité rétablie dans Rome, mais qu'il ne pouvait prendre aucune décision sans consulter ses généraux. Alors le duc d'Albè, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, prit la parole. « Non, seigneur, il ne faut point faire grâce au pape; il est temps que ce piètre apprenne à ne pas se mêler des affaires temporelles de l'Eu-



Le prince d'Orange

rope : et plus il jeûnera dans son château Saint-Ange, plus il deviendra sage; il faut donc le réduire à un tel état, qu'il n'ait plus envie de troubler la paix du monde. » Sa Sainteté était en effet réduite à jeûner faute de vivres; et pour surcroît de malheur, la peste commençait à sévir dans la forteresse.

Clément VII comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que de mourir misérablement ou de capituler; il préféra traiter avec ses ennemis, et demanda à entrer en pourparlers avec Lanoy, vice-roi de Naples, qui était catholique. Cette satisfaction lui fut encore refusée; l'armée n'ayant pas confiance dans le vice-roi, refusa d'accepter un traité qui ne serait pas consenti par le prince d'Orange; et le saint-père se vit contraint de recevoir la loi d'un hérétique! La capitulation portait entre autres articles, « que Sa Sainteté payerait à l'armée quatre cent mille ducats, savoir : cent mille comptant, cin-

quante mille dans deux jours, et le reste à un délai de deux mois; que pour le payement de cette rançon Clément frapperait un impôt extraordinaire sur tous les Etats ecclésiastiques; qu'en outre il remettrait entre les mains de l'empereur le château Saint-Ange, Civitta-Vecchia, Città di Castellana, Parme, Plaisance et Modène; qu'il resterait prisonnier dans une des tours du château avec les treize cardinaux de sa suite, jusqu'au moment où il aurait payé les premiers cent cinquante mille ducats; qu'ensuite il serait conduit à Naples ou dans la ville de Gaëte, et qu'il y attendrait les ordres de Charles-Quint; qu'enfin il absoudrait les Colonna de toutes les censures prononcées contre eux, et qu'il nommerait un légat pour gouverner l'Église pendant son absence, de concert avec le tribunal de la Rote. » Ces articles ayant été signés et approuvés par Clément, un capitaine espagnol, nommé Alarçon, le même qui avait



Anne de Boleyn, deuxième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, décapitée par ordre de son mari

été chargé de la garde de François I<sup>er</sup>, entra dans le château Saint-Ange avec six compagnies d'Espagnols et d'Allemands pour remplir l'emploi de geôlier auprès du pape et des cardinaux.

Clément resta plus de six mois gardé à vue et soumis à des traitements ignominieux; enfin, comme le pontife n'apercevait pas le terme de sa captivité, il se décida à se réconcilier avec les Colonna, et avec leur aide il parvint à s'échapper de sa prison, déguisé en marchand forain. De la ville d'Orviette, où il s'était retiré, Clément VII écrivit au maréchal de Lautrec qu'il ne voulait pas exécuter un traité dont les conditions lui avaient été imposées le poignard sur la gorge, et qu'il le suppliait de prendre sa défense. Mais déjà l'empereur avait renoncé à son projet de tenir le pape en pri-son; maître de ses places fortes

et de ses trésors, le saint-père n'était plus pour lui un adversaire redoutable, et il avait même envoyé un ordre d'élargissement, lorsque Clément vint à s'échapper de Rome. Ce retour de Charles-Quint à des sentiments pacifiques avait un but, car le monarque espagnol n'était pas homme à pardonner les fourberies des autres, sans quelque grave motif.

Voici ce dont il s'agissait: Henri VIII, roi d'Angleterre, fatigué de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, avait résolu de rompre un mariage qui lui était devenu odieux, parce que sa femme était stérile, et surtout parce que cette union l'empêchait de posséder une jeune fille, la belle Anna Boleyn, qui lui avait inspiré une violente passion. Ce projet de divorce avait pour antagoniste naturel l'empereur, qui comptait gouverner le royaume d'Angleterre sous



le nom de sa tante, si Henri VIII mourait sans enfants. Le monarque espagnol cherchait donc à se réconcilier avec le pape pour le faire entrer dans ses vues ; à cet effet, il fit sortir ses troupes de la ville pontificale, et il permit à Clément VII de s'installer dans le Vatican, de pressurer les peuples imbeciles, et de reprendre l'exercice de son autorité.

Sa Sainteté était rentrée dans son palais depuis quelques jours à peine, lorsqu'elle reçut deux ambassadeurs anglais, Casali et Knigth, qui venaient au nom de Henri VIII le supplier de casser le mariage du roi avec Catherine d'Aragon ; dès le lendemain, arrivèrent à leur tour des députés de l'empereur qui signifiaient au pape que s'il osait autoriser le divorce du roi de la Grande-Bretagne, les armées impériales envahiraient immédiatement les terres de l'Église.

Clément VII, placé entre deux rivaux qu'il redoutait de mécontenter, et n'osant pas accéder à la demande de Henri VIII, ni désobéir à Charles-Quint, prit le parti de temporiser, et répondit aux ambassadeurs au gré qu'il donnerait au prince l'autorisation de divorcer, si préalablement il faisait déclarer son premier mariage nul par le clergé de la Grande-Bretagne. Ceux-ci répondirent que leur maître n'avait nullement besoin d'une semblable déclaration, et que si le saint-père n'avait pas d'autre réponse à faire, ils devaient le prévenir que le roi de la Grande-Bretagne romprait toutes relations avec la cour de Rome et lui ferait une guerre terrible.

Le pape répliqua que l'affaire dépendait entièrement du souverain d'Angleterre, puisqu'il lui suffisait de procéder par l'autorité du légat premier ministre Wolsey, et de lui faire rendre une sentence de divorce. Il n'existe point de théologien qui puisse résoudre mieux que le roi votre maître, ajouta-t-il, si son mariage est illégitime. Aussitôt que la sentence aura été prononcée, nous autoriserons notre cher fils Henri VIII à se remarier ; en même temps il s'adressera à notre siège pour faire ratifier les actes accomplis, et nous ne manquerons point de raisons pour justifier sa conduite. Ensuite un de nos cardinaux, celui que désignera le roi, partira pour Londres et ratifiera tout ce qui aura été exécuté. »

Dès que Henri eut connaissance de la réponse du pontife, il devina les motifs secrets qui le faisaient agir, et pour le forcer à se déclarer entre lui et Charles-Quint, il le fit menacer de nouveau de se séparer de l'Église romaine, s'il persistait encore à lui refuser la bulle de divorce. Clément, poussé dans ses derniers retranchements, et voyant d'ailleurs que les affaires de la ligue sacrée prenaient une mauvaise tournure, se décida à rompre avec le roi de la Grande-Bretagne. Eh bien ! dit-il aux ambassadeurs qui le pressaient de leur donner une réponse catégorique, puisque je me trouve entre l'enclume et le marteau, je vous déclare que j'ai fait pour Henri VIII plus que je ne devais, en lui permettant de prendre pour juges dans sa cause deux légats qui lui étaient dévoués ; et que jamais je ne consentirai à lui sacrifier ouvertement l'empereur, l'archiduc son père, Catherine d'Aragon et les intérêts du saint-siège. »

Cette réponse éclaira les députés anglais et leur fit comprendre qu'ils n'obtiendraient pas de nouvelles

concessions de Clément VII, et que le roi devait se contenter de faire prononcer son divorce par les légats. Cependant ils firent une dernière tentative avec les ambassadeurs de Venise, de France et de Florence ; tous représentèrent au pape qu'il était de sa dignité et de son intérêt de s'unir franchement avec eux, et de lancer les foudres de l'Église contre Charles-Quint. Sa Sainteté, qui avait obtenu des agents espagnols la promesse de faire passer la République de Florence sous la domination de sa famille, se garda bien de suivre le conseil des ambassadeurs de la ligue ; elle s'excusa sur une résolution prise par le sacré collège, de renoncer à toutes les affaires temporelles pour ne plus s'occuper que de la réforme de l'Église et de l'extinction des nombreuses hérésies qui s'étaient élevées en Allemagne et en France. Clément donna aux Florentins en particulier l'assurance formelle qu'il ne voulait en aucune manière se mêler de leur gouvernement ; qu'il désirait seulement que la République le reconnût comme pape et non comme prince temporel, et qu'il demandait comme grâce qu'on laissât les armoiries de ses ancêtres sur les monuments qu'ils avaient fait élever.

Malgré les assertions si positives du pape de son désistement à toute autorité sur Florence, le soir même Antoine de Lève arrivait à Rome, muni des pleins pouvoirs de l'empereur, et lui faisait signer un traité dont voici les principaux articles :

« Sa Sainteté se rendra immédiatement avec sa cour à Bologne pour y couronner solennellement Charles-Quint. — Après la cérémonie du couronnement, Sa Majesté Impériale enverra une puissante armée devant Florence, et forcera la Sérénissime République à reconnaître Alexandre de Médicis, le bâtard de Clément VII, pour souverain. — Alexandre de Médicis prendra l'engagement d'épouser Marguerite, fille naturelle de l'empereur, aussitôt qu'elle aura atteint l'âge de la nubilité. — Les villes de Cervia, de Ravenne, de Modène, de Reggio et de Rubiera seront rendues au saint-siège. — Le duc de Ferrare sera abandonné à la clémence du pape, ainsi que le duc de Milan. — De son côté, Sa Sainteté fournira huit mille hommes pour assiéger Florence, conjointement avec les impériaux ; elle accordera à l'empereur et à ses descendants à perpétuité le droit de nomination et de présentation aux huit archevêchés du royaume de Naples, Brindes, Lucinno, Matera, Otrante, Reggio, Salerne, Trani et Tarente, ainsi qu'à seize évêchés ; elle conférera l'investiture du royaume de Naples à Charles-Quint, en exigeant pour tout droit de suzeraineté l'envoi chaque année d'une haquenée blanche richement harnachée, et portant une bourse de six mille ducats ; enfin, elle donnera le droit de passage aux armées impériales sur les terres de l'Église, et accordera l'absolution à tous ceux qui ont participé directement ou indirectement au saccage de Rome. »

Après la ratification de ce traité, le pontife ordonna les préparatifs de son départ, et publia un décret qui enjoignait aux cardinaux de s'assembler à Rome et non ailleurs pour lui donner un successeur, s'il venait à mourir pendant son voyage. Clément VII quitta la ville sainte, accompagné de seize cardinaux, de trente-six évêques, des officiers de sa



cour, et précédé du saint-sacrement, qu'il faisait porter en tête du cortège par un prélat revêtu des ornements sacerdotaux. L'empereur fit son entrée dans Bologne quelques jours après, et se rendit aussitôt à la basilique de Saint-Pierre, où l'attendait le pape. Dès qu'il fut entré dans l'église, le monarque hypocrite alla s'agenouiller devant Sa Sainteté, et par un mélange de bassesse et de superstition, il voulut baiser les pieds de celui qu'il avait retenu prisonnier contre le droit des gens; ensuite les deux despotes firent entre eux un échange de présents. Charles-Quint donna au saint-père de riches cassettes d'argent remplies de médailles d'or du poids de douze livres; et en échange il reçut un aigle d'or massif, d'un poids énorme, et rehaussé de pierres précieuses.

Dans cette première entrevue, le prince parla de la nécessité d'assembler un concile œcuménique en Allemagne, pour arrêter le progrès de l'hérésie, en réglant les rapports des Eglises de cette contrée avec le saint-siège, et en réformant les mœurs du clergé.

« Non, jamais, lui répliqua le pape, nous ne convoquerons un synode dans un lieu où les délibérations pourraient être indépendantes; et nous sommes surpris qu'un prince aussi habile et aussi grand politique, sollicite une réunion dont les décisions pourraient tout à la fois briser votre trône et renverser la papauté. Nous nous intitulos vous empereur et nous pape de droit divin; nous ne devons donc pas soumettre l'examen de nos prétendus droits et privilèges aux hommes, parce qu'ils pourraient nous demander à en vérifier les titres, et en vérité, ni vous ni nous ne saurions les montrer.

« Soyez assuré que les électeurs et les peuples d'Allemagne n'ont embrassé l'hérésie que pour s'emparer des biens ecclésiastiques placés sous notre dépendance et pour s'affranchir ensuite de votre domination. Ce n'est point l'excellence de la nouvelle religion qui les attire dans le parti de la réforme, c'est un besoin ardent de liberté. N'espérez donc pas arrêter les désordres en permettant aux luthériens de discuter dans un concile les doctrines nouvelles.

« Que nous importent, après tout, les dogmes? Ce qu'il nous faut, c'est une obéissance passive; ce que nous devons désirer, c'est que les peuples soient éternellement soumis au joug des prêtres et des rois; et pour arriver à ce but, pour prévenir les révoltes, pour arrêter ces élans de liberté qui ébranlent nos trônes, il faut employer la force brutale, faire des bourreaux de vos soldats; il faut allumer les bûchers; il faut tuer, incendier; il faut exterminer les savants; il faut anéantir l'imprimerie! Soyez sûr alors que vos sujets rentreront dans l'orthodoxie et adoreront à genoux Votre Majesté Impériale. »

La justesse des représentations de Clément VII parut trapper l'empereur, et la question du concile fut abandonnée. Ils convinrent seulement d'assembler à Augsbourg une diète générale des Etats de l'empire, afin de tenter un dernier effort pour réunir les luthériens et les catholiques. Le pontife procéda ensuite au couronnement de Charles-Quint; et immédiatement après les deux alliés marchèrent sur Florence, pour réduire la République sous la tyrannie du bâtard des Médicis.

Les Florentins ne sachant à quelle puissance avoir

recours pour sauver leur liberté, eurent la singulière idée de nommer Jésus-Christ gonfalonier de justice et de se mettre sous sa protection. On avait même agité la question de savoir si on ne le déclarerait pas roi; et sur la proposition de Nicolas Capponi, on avait ouvert un scrutin pour son élection; cependant les citoyens avaient tant de répulsion pour le nom de roi, que sur mille votants, plus de neuf cents se prononcèrent contre le céleste candidat. Aussi, soit que Jésus-Christ voulût punir les Florentins de leur irrévérence, soit plutôt qu'il fût impossible à une population attaquée à l'improviste, et manquant d'approvisionnements, de se défendre contre deux armées formidables, la ville fut obligée de se rendre.

Dans la capitulation, le saint-père s'engagea à traiter ses concitoyens avec tendresse et affection; il promit solennellement de pardonner toutes les offenses que les Florentins pourraient avoir faites à lui-même ou aux siens. Mais dès qu'il se vit maître de Florence et appuyé par ses troupes victorieuses, l'infâme pontife ne se contenta pas de changer le gouvernement républicain; au mépris du traité qu'il avait signé, il fit arrêter ceux qui lui avaient été dénoncés comme hostiles à ses projets ambitieux, et les fit périr dans les supplices. Le vénérable Père Benoît de Foiano, dominicain, qui s'était constamment montré sur les remparts pour exciter l'enthousiasme des assiégés, fut l'une des premières victimes de sa cruauté, et fut appliqué à des tortures effroyables en expiation de son admirable dévouement.

Lorsque Clément VII fut rassasié de vengeances, il procéda au couronnement d'Alexandre de Médicis, et nomma grand-duc de Florence ce bâtard qu'il avait eu de ses amours avec une servante d'auberge, dont il partageait les faveurs avec un muletier, et qui devint ainsi la souche de la puissante maison des ducs de Toscane. Nouvel exemple qui confirme cette vérité déjà établie, qu'il n'existe presque aucune famille de rois, de ducs ou de nobles qui ne doive ses Etats ou ses titres à l'infamie et à la prostitution. Charles-Quint, après avoir aidé le pontife à asservir Florence, quitta l'Italie pour se rendre à la diète qui devait se tenir à Augsbourg le 8 avril de cette même année 1530.

Cette assemblée présenta au monarque une profession de foi extrêmement remarquable qui avait été rédigée par Mélancton, sous l'inspiration de Luther, et qui devint le symbole du protestantisme. Elle contenait vingt et un articles sur la Divinité, sur le péché originel, sur l'incarnation, sur la justification, sur le ministère évangélique, sur l'Eglise, sur l'administration des sacrements, sur le baptême, sur l'Eucharistie, sur la confession, sur la pénitence, sur l'usage des sacrements, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur les rites, etc., et sept articles sur les abus de l'Eglise romaine dans la communion, dans le mariage des prêtres, dans la messe, dans la confession auriculaire, dans la distinction des mets, dans les vœux religieux, et dans la juridiction religieuse; les protestants concluaient en demandant la convocation d'un concile général pour terminer les différends qui divisaient la chrétienté. Le cardinal légat Camppeggio, qui assistait à la diète au nom du pape, fit d'inutiles efforts pour ramener les luthériens à l'orthodoxie, et

comme il lui était devenu impossible de se refuser aux vœux de l'assemblée, il déclara que le pape adhérerait à la convocation d'un concile œcuménique, à la condition néanmoins que l'époque en serait laissée à sa volonté, et que l'empereur prendrait l'engagement formel de défendre l'autorité pontificale contre ses ennemis par le fer et par le feu.

Sa Sainteté, tout en ayant l'air de faire une concession, s'était réservé le moyen de reculer indéfiniment la réunion qu'elle redoutait : et dans l'intervalle Clément se proposait d'agir avec tant de rigueur qu'il espérait que personne n'oserait réclamer l'exécution de sa promesse. Il publia d'abord un décret portant l'ordre au grand inquisiteur de la foi à Ferrare et à Modène, qui était en même temps général des jacobins, de poursuivre à outrance les partisans des idées de réforme que les Allemands avaient répandues en Italie dans les dernières guerres ; ensuite il écrivit à l'empereur pour lui représenter les dangers auxquels ne manqueraient pas de les exposer des discussions publiques sur les dogmes qui étaient la clé de voûte de l'édifice catholique théocratique, et qui empêchaient les hommes d'entrer dans l'examen des causes qui les soumettaient à l'autorité des papes comme à celle des rois : il fit valoir à ce sujet des raisons si puissantes, que Charles-Quint résolut d'en finir avec les protestants, et publia un édit en vertu duquel Sa Majesté Impériale ordonnait à tous ses officiers de rétablir le culte et les rites catholiques dans les provinces de l'Allemagne, et enjoignait à tous ses sujets de croire à la présence réelle et aux vertus de la célébration de la messe, sous peine d'être poursuivis comme hérétiques. Le prince ordonna en outre de baptiser les enfants, de les confirmer, d'administrer l'extrême-onction aux mourants, d'allumer des cierges dans les temples en l'honneur des saints, de restituer aux convents et aux Églises les biens qui leur avaient été enlevés, soit qu'ils provinssent de donations ou de legs pieux et sans qu'on eût à s'inquiéter du tort qu'en éprouvaient les familles ; enfin Sa Majesté terminait son décret par la menace de l'exil et de la confiscation pour les prêtres qui s'étaient mariés et qui ne se sépareraient pas immédiatement de leurs femmes et de leurs enfants.

Mais au lieu d'intimider les esprits et d'affaiblir le parti de la réforme, cet édit tyrannique acheva d'exaspérer les luthériens ; le danger leur fit sentir la nécessité de se réunir, et bientôt eut lieu à Smalkalde en Franconie une assemblée des princes et des électeurs protestants, dans laquelle il fut décidé que tous se prêteraien mutuellement secours pour résister aux attaques de l'empereur.

Ce résultat, que Charles-Quint était loin de prévoir, lui fit regretter d'avoir suivi les conseils du pape, et devint le sujet de reproches qui amenèrent de la mésintelligence dans leurs relations. Bientôt même un nouvel événement envenima les choses et prépara une rupture entre les cours de Rome et de Madrid. Le grand maître de l'ordre des chevaliers de Malte avait présenté un Italien nommé frère Thomas Bosio pour occuper le siège épiscopal, devenu vacant par suite de la mort du titulaire ; et Clément VII, faisant droit à cette recommandation, avait écrit à l'empereur pour demander le décret d'investiture en

faveur du protégé du grand maître. Charles-Quint fit répondre par son ambassadeur qu'il s'occuperait de cette affaire, et peu de temps après il envoya en effet son consentement à la promotion de Thomas Bosio. Mais dans l'intervalle, Sa Sainteté, soit qu'elle eût été offensée de l'irrévérence de l'empereur, soit qu'elle eût changé d'idée, avait nommé à l'évêché de Malte le cardinal Ghinucci. Lorsque Bosio vint à Rome pour recevoir l'anneau et la crosse, insignes de sa dignité, il apprit avec un grand étonnement la nouvelle élection faite par le pape, et il en donna immédiatement avis au grand maître. Comme celui-ci redoutait de se trouver enveloppé dans un conflit entre Charles-Quint et Clément VII, et qu'il avait un égal intérêt à ménager ces deux souverains, il n'osa point se décider dans la question, et porta seulement à la connaissance de l'empereur le nouveau choix du pape. Aussitôt l'ambassadeur d'Espagne reçut ordre d'adresser des représentations à ce sujet à la cour de Rome, et de faire révoquer la nomination du cardinal de Ghinucci. Sa Sainteté refusa d'obéir, et répondit insolemment à l'ambassadeur : « Votre maître doit savoir que c'est à nous qu'appartient la nomination des évêques de Malte, depuis que l'île est passée sous un autre gouvernement que le sien. D'ailleurs cette leçon lui fera connaître que nos demandes dans de semblables circonstances sont des ordres. »

François I<sup>er</sup>, informé de cet incident, écrivit immédiatement à ses délégués qu'ils eussent à faire jouer tous les ressorts de la politique pour déterminer une rupture entre les deux alliés, et afin de lever tous les obstacles, il fit demander la main de Catherine de Médicis, nièce de Clément VII, pour son fils Henri, duc d'Orléans. Cette alliance, à laquelle Sa Sainteté n'aurait jamais osé prétendre, et qui dépassait tous les rêves de son ambition, la décida sur l'heure à quitter le parti de l'empereur pour embrasser les intérêts de la couronne de France.

Alors Charles-Quint ne garda plus de ménagements envers le pape, et tant pour se mettre à couvert des trahisons du saint-siège que pour réparer les fautes que lui avait fait commettre son imprudent décret contre les luthériens, il signa avec les princes allemands coalisés un traité de paix, qui fut appelé le traité de Nuremberg, par lequel Sa Majesté reconnaissait aux protestants le droit de professer leurs doctrines avec une entière liberté jusqu'à la décision d'un concile général ; ce qui mettait le pape dans l'alternative ou de renoncer au gouvernement de l'Église d'Allemagne, ou de soumettre son autorité à l'examen d'un concile œcuménique. Clément VII voulut essayer de son influence sur Charles-Quint pour faire rompre la paix de Nuremberg, et sollicita de lui une entrevue ; l'empereur consentit à sa demande et se rendit à Bologne, ville désignée pour le lieu des conférences. Cette démarche du saint-père n'eut aucun résultat favorable, et toute son éloquence n'aboutit qu'à raffermir Charles-Quint dans sa résolution de rassembler un concile général : « Attendu, répétait le monarque à chacune des objections du pontife, que je préfère voir s'abîmer la chaire de saint Pierre plutôt que le trône de mes ancêtres. »

Un autre événement également funeste pour le pape venait de s'accomplir en Angleterre : le roi

Henri VIII, fatigué d'attendre sa bulle de divorce, s'était décidé à chasser les légats romains de ses Etats, et même à renvoyer son premier ministre Wolsey, pour en finir avec la cour de Rome; de plus, il avait épousé secrètement Anne de Boleyn, et avait fait rendre une loi par les deux chambres du Parlement pour enlever aux pontifes les droits d'annates, de pallium et d'investitures d'évêchés qu'ils prélevaient dans le royaume. Clément fulmina contre ce prince un bref terrible; il le somma d'avoir à reprendre Catherine d'Aragon, et de se séparer de sa concubine Anne de Boleyn, sous peine d'anathème, d'interdit et de déposition. La guerre étant ainsi engagée entre la cour de Rome et la Grande-Bretagne, la réponse ne se fit pas attendre. Henri VIII, qui était d'un caractère extrêmement violent, lacéra la bulle pontificale en plein Parlement, et rendit un édit par lequel il défendit à tous ses sujets, sous peine de mort, de reconnaître, soit en paroles, soit par écrits ou par actions, l'autorité de Rome, et déclara l'Eglise anglicane indépendante. Le Parlement approuva ce décret, et ordonna que les collecteurs des deniers de saint Pierre seraient chassés du royaume; qu'à l'avenir le métropolitain de Cantorbéry conférerait les évêchés de la Grande-Bretagne, et que le clergé payerait au roi, chaque année, la somme de cent cinquante mille livres sterling pour la défense de l'Etat.

Pendant que ces choses se passaient en Angleterre, le souverain pontife conduisait en France sa nièce Catherine de Médicis, qui, à peine âgée de quatorze ans, était déjà initiée aux plus infâmes débauches. François I<sup>er</sup>, accompagné de son fils Henri et de toute sa cour, vint recevoir Sa Sainteté à Marseille, et le mariage du fils du roi fut célébré immédiatement. On raconte qu'après les cérémonies nuptiales, Clément VII donna sa bénédiction aux époux et leur dit : « Allez et multipliez ! » Hélas ! le ventre de Catherine ne fut que trop fécond !...

Brantôme, l'historien des anecdotes galantes, raconte une aventure fort piquante qui eut lieu pen-

dant le séjour du pape à Marseille, et que nous rapportons ici pour donner une idée de la licence qui régnait dans les cours de cette époque. « Les dames de Châteaubriant, de Châtillon, et la baillive de Caen, dit l'historien, présentèrent une requête au duc d'Albanie, grand dignitaire de la cour apostolique, pour obtenir la permission de ne point se priver de chair pendant le carême. Ce seigneur feignit de ne pas avoir bien compris leur demande, et les introduisit immédiatement auprès de Sa Sainteté, en disant : « Très-saint Père, je vous présente trois « jeunes dames qui désirent avoir la fréquentation « des hommes pendant le carême; elles vous sup- « plient de faire droit à leur requête. » Clément VII les releva aussitôt, baisa leurs belles joues, et leur dit en souriant : « Ce que vous me demandez n'est « pas très-édifiant; cependant, je vous autorise à en « user trois fois la semaine; c'est assez, chères mi- « gnones, pour le péché de luxure. » Les dames se récrièrent en rougissant, et représentèrent à Sa Sainteté qu'elles n'avaient sollicité que la dispense de manger de la chair en carême. Sur quoi le pape rit beaucoup, passa les mains sur leurs belles formes arrondies, et les baisa encore, puis les congédia.

Avant de quitter le sol de la France, le saint-père exigea du roi la promulgation d'ordonnances qui reconstituaient les tribunaux de l'Inquisition, et qui devaient surtout frapper les réformés. Les deux alliés concertèrent encore entre eux diverses mesures qui devaient aider à la ruine de la puissance de Charles-Quint. Enfin, après avoir reçu de magnifiques présents et une somme d'argent suffisante pour le défrayer des dépenses, Clément VII reprit la route d'Italie. De retour à Rome, le pape se sentit attaqué de violentes douleurs dans l'estomac; il languit plusieurs mois, et s'éteignit le 25 septembre 1534, à l'âge de cinquante-six ans. Quelques auteurs ont accusé les cardinaux d'avoir empoisonné le pontife, parce qu'ils redoutaient les conséquences de son caractère cruel et de sa profonde dissimulation; mais rien ne justifie cette assertion.





Léction de Paul III. — Histoire du pape avant son pontificat. — Caractère de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Paul III et ses petits-fils au cardinalat. — Négociations pour la tenue d'un concile. — Excommunication de Henri VIII. — Mission du nonce Vergerius. — Paul se rend le médiateur de la paix entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>. — Calvin et ses doctrines. — Projet de convocation d'un concile à Mantoue. — Conférences entre le pape, le roi de France et l'empereur. — Sa Sainteté marie son petit-fils, Octave Farnèse, avec la fille illégitime de Charles-Quint. — Débauches de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Il fait violence à un jeune évêque dans ses habits pontificaux. — Histoire d'Ignace de Loyola, fondateur de la société des jésuites. — Nouvelles conférences entre le pape et l'empereur. — Concile de Trente. — Mort de Luther. — Perfidie du pape. — Il excommunie l'archevêque de Cologne. — Ligue contre les protestants. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Bulle du pape sur l'Inquisition. — Translation du concile. — Extravagances et impiétés du pape. — Lettre de Paul III aux Pères du concile de Trente? — Mort du souverain pontife.

Les cérémonies des funérailles de Clément VII n'étaient point encore terminées, que déjà Alexandre Farnèse, cardinal de Tusculum, avait acheté la presque totalité des voix du sacré collège; mais le cardinal Trivulce, le cardinal de Lorraine et quelques autres de leurs partisans, qui avaient l'intention de se vendre à Charles-Quint plus cher qu'ils supposaient qu'Alexandre Farnèse ne pût les payer, cabalèrent contre son élection et faillirent la faire manquer. Ils répandirent des libelles contre Farnèse et contre son fils Pierre-Louis: ils les accusèrent d'être plus infâmes que les Borgia dans leurs mœurs, de s'adonner aux plus honteuses débauches, de pratiquer la magie, de professer publiquement l'astrologie et la nécromancie, et de se glorifier de ne point croire à Dieu ni aux saints.

Les adversaires de Farnèse lui reprochaient encore sa glotonnerie, qui était telle, que dans ses orgies, lorsqu'il avait l'estomac chargé de viandes et de vins, il provoquait des vomissements, et soupaît ainsi jusqu'à trois fois; ils l'accusaient d'avoir fait de sa fille Constance sa maîtresse, et d'avoir commis un autre inceste avec sa sœur Giulia, celle qu'il avait

prostituée au pape Alexandre VI pour se racheter du gibet. Ils ajoutaient encore que le cardinal, alliant la cruauté à l'infamie, avait fait tuer cinq gentilshommes romains qui partageaient avec lui les faveurs de sa fille et de sa sœur. Enfin les cardinaux concluaient en ces termes: « Maintenant si après avoir pris connaissance des crimes reprochés au cardinal Farnèse, ceux de nos collègues qui se sont laissé séduire par cet homme abominable, persisteraient à lui donner leurs voix, nous ne craignons pas de le dire, ils mériteraient d'être conspués par toute la chrétienté. »

Malgré la violence de ces attaques, les agents de Farnèse l'emportèrent; ils représentèrent aux récalcitrants que leur candidat était âgé de soixante-six ans; qu'il avait une mauvaise santé, et qu'on ne pouvait lui refuser une habileté politique qui contribuerait puissamment à raffermir le trône pontifical; enfin ils offrirent à Trivulce et au cardinal de Lorraine quatre palais dans Rome, meublés richement, garnis de leur vaisselle d'or et renfermant cinquante mille ducats. Dès lors toute opposition cessa, et au premier tour de scrutin, trente-quatre





Paul et sa famille

cardinaux élurent pour vicaire du Christ celui qu'ils avaient voué à la haine des peuples comme sodomite, incestueux, assassin et athée!

Alexandre Farnèse était né en Toscane, dans la ville de Carin, de Pierre-Louis Farnèse et de Janelle Gaëtan. Dans sa jeunesse il avait été confié aux soins de Pomponius Lætus, un des plus savants hommes de l'Italie, qui l'initia à la connaissance des auteurs anciens; Albert Pigglins lui enseigna les mathématiques et lui donna même des notions d'astronomie, d'astrologie judiciaire et de magie noire. Farnèse excellait à faire des vers latins; ses lettres à Erasme et ses épitres au cardinal Sadoleit sont remarquables par la vigueur du style et par la profondeur des pensées. Devenu pape, il se montra si perfide, que Mendoza dit dans plusieurs lettres adressées à Charles-Quint, qu'il n'aurait pas voulu confier un lévrier sur la parole de Paul III. Il allait toujours ferré à rebours, ajoute l'Espagnol, afin qu'on s'imaginât qu'il marchait en avant, tandis qu'il rebroussait chemin. Il se couvrait du man eau de la piété lorsqu'il avait un crime à commettre, et se servait de spadassins corses pour se débarrasser de ceux qui s'opposaient à ses projets. Il réglait toutes ses démarches sur les conjonctions des planètes, qu'il consultait même pour les actions les plus insignifiantes; et lorsque les événements ne justifiaient pas ses prévisions, il entraît dans des accès d'une colère affreuse et proférait d'horribles blasphèmes. Le saint-père poussait l'impiété jusqu'à affirmer que le Christ n'était autre que le soleil, adoré par la secte mithriaque, et le même dieu que Jupiter-Ammon, représenté dans le paganisme sous la forme du bélier ou de l'agneau. Il expliquait les allégories de son incarnation et de sa résurrection par le parallèle que saint Justin avait fait du Christ et de Mithra, que l'Évangile comme les livres sacrés des mages font naître au solstice d'hiver, c'est-à-dire au moment où le soleil commence à revenir vers nous et à accroître la durée des jours. Il disait que l'adoration des mages n'était autre chose que l'imitation de la cérémonie dans laquelle les prêtres de Zoroastre offraient à leur dieu, l'or, l'encens et la myrrhe, les trois choses affectées à l'astre de la lumière: il objectait que la constellation de la Vierge, ou plutôt d'Isis, qui correspond à ce solstice et qui présidait à la naissance de Mithra, avait été également choisie comme allégorie de la naissance du Christ; ce qui, d'après le pape, suffisait pour démontrer que Mithra et Jésus étaient le même Dieu. Il osait dire que l'on n'avait aucun document d'une authenticité irrévocable qui prouvât l'existence du Christ comme homme, et que pour lui sa conviction était que jamais il n'avait existé. Enfin il n'était pas jusqu'à la tiare qu'il ne prétendit une imitation de la coiffure des sacrificateurs persans, ce en quoi il se montrait d'accord avec tous les savants.

Ainsi ce pape abominable, qui cependant était revêtu d'un caractère d'infaillibilité, se proclamait même prêtre du soleil et glorifiait le sabéisme!

Nous n'accompagnerons ce passage de la correspondance de Mendoza d'aucun commentaire; nous laisserons les esprits libres de suivre les opinions de l'ambassadeur espagnol et de condamner Paul III,

ou d'adopter les croyances du pape et d'abjurer avec Paul III la religion chrétienne!

Le nouveau pontife, dans son système politique, parut entièrement opposé à la marche qu'avait suivie son prédécesseur; au lieu de reculer devant la convocation d'un concile, il affecta d'être plus empressé que les protestants eux-mêmes à l'adoption de cette mesure; et pour mieux tromper l'Europe, il assembla le sacré collège en consistoire en présence des ambassadeurs des différentes cours. Il représenta que dans l'état de désordre, de dissolution où était la chrétienté, la tenue d'une assemblée oecuménique ne pouvait plus être différée, et il en fixa l'ouverture au 16 octobre de l'année courante 1534; il nomma même une commission de cardinaux pour régler les préparatifs de cette imposante réunion, et pour élaborer préalablement les différentes questions qui devaient être agitées. Enfin il adressa de sévères remontrances aux prélats et aux officiers de sa cour, pour qu'ils eussent à réformer leurs mœurs et à s'abstenir des débâches qui scandalisaient les fidèles. On ne fut pas longtemps à comprendre que le saint-père avait voulu se jouer des luthériens; lorsque l'époque qu'il avait fixée pour l'ouverture du concile approcha, Paul III trouva des prétextes pour le remettre à l'année suivante; il prétendit qu'avant toutes choses il devait travailler à réconcilier les princes chrétiens, qui étaient en guerre, ou du moins obtenir d'eux qu'ils suspendissent les hostilités pendant la durée du synode. En effet, il envoya des nonces pour traiter avec les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, et afin de les prévenir qu'il avait choisi la ville de Mantoue pour le lieu des conférences.

En l'absence de ses légats, Paul ne prit pas plus de souci de la réforme que si l'Église eût été dans ses jours de paix et de prospérité; il songea à établir ses bâtards, et poussa le népotisme plus loin que n'avaient fait Sixte IV, Alexandre VI et Léon X. Il donna le chapeau de cardinal à Guy Ascagne-Sforce de Santa-Fiore, adolescent de seize ans, né des amours de Sa Sainteté et de sa fille Constance; il accorda la même faveur à Alexandre Farnèse, qui atteignait à peine sa quatorzième année, mais qui était l'enfant de Pierre-Louis Farnèse, à la fois le bâtard et le mignon de Paul III; et comme plusieurs de ses officiers se récriaient sur ce que les nouveaux cardinaux, vu leur jeune âge, ne pouvaient connaître les devoirs de leur dignité, le pape répliqua par une allusion cynique, « que son expérience était grande, et qu'il saurait les initier à tout ce qu'ils ignoraient encore. » En effet, dès le soir même, l'un et l'autre devinrent ses mignons.

Peu de jours après, Paul créa sept autres cardinaux; cette fois Sa Sainteté choisit des personnages d'un mérite réel. « Ce n'est pas pour eux, mais pour moi que je les nomme, dit-il à cette occasion à sa fille Constance, qui se plaignait de voir de vieux barbons préférés, pour le cardinalat, à ses pages et à ses favoris; je veux anéantir la religion réformée, par la force ou par les négociations, et pour cela j'ai besoin de l'aide d'hommes habiles. » Paul III avait compris le danger qui menaçait le trône de saint Pierre, et était résolu à employer tous ses efforts pour le conjurer. C'était une entreprise difficile, car depuis





Charles-Quint, empereur d'Allemagne

la paix de Nuremberg, le Danemark, la Suède et la Norvège, l'Allemagne et la Suisse, s'étaient déclarés en pleine réforme et avaient chassé les légats du saint-siège; de plus, les quinze princes électeurs et les députés qui avaient été envoyés par trente villes protestantes à Smalkalde, avaient signifié aux nonces apostoliques qu'ils n'accepteraient qu'un concile libre, tenu dans leur province, composé de toutes les classes des fidèles, et où leurs théologiens auraient voix délibérative, sans être soumis au pouvoir du pape; enfin qu'ils se réservaient de juger le pontife romain et de le déposer s'il était condamné.

Les luthériens n'avaient pas seulement acquis une influence comme secte religieuse, mais encore comme parti politique; et depuis leur résistance à Charles-Quint, les souverains de l'Europe recherchaient leur alliance. François I<sup>er</sup> leur fit faire des propositions d'alliance par son ambassadeur Guillaume du Bellay

de Langey, et fit dire à Mélanchton, à Pontanus, à Sturmianus, et aux autres théologiens protestants, qu'il était prêt à se convertir à leurs doctrines, s'ils se déclaraient de son parti. L'ambassadeur affirma que Sa Majesté ne croyait pas au purgatoire; qu'elle ne reconnaissait d'autre caractère à la papauté que celui d'une institution humaine; qu'elle était décidée à abolir les vœux monastiques dans ses États, à faire marier les prêtres et à rétablir la communion sous les deux espèces. Le roi d'Angleterre leur donnait les mêmes assurances de contribuer de tout son pouvoir à la propagation des nouvelles doctrines et à l'abolition de la papauté, s'ils consentaient à se prononcer ouvertement contre Charles-Quint.

Mais comme il est dans l'essence de la royauté d'être constamment fourbe et hypocrite, au moment où les deux souverains de France et de la Grande-Bretagne s'humiliaient devant les luthériens d'Alle-



Pierre Farnèse, le bâtard du pape, est nommé gonfalonier de l'Église

magne, François I<sup>er</sup> publiait des arrêts de proscription contre les réformés de France, et le barbare Henri VIII, schismatique lui-même, poursuivait les luthériens de son royaume avec une cruauté telle, que les historiens prétendent qu'il avait surpassé Charles-Quint le sanguinaire. Ses fureurs religieuses ne purent cependant le mettre à couvert de la vengeance de Paul III, qui, pour le punir de s'être retiré de son obéissance, fulmina contre lui une bulle terrible; il releva tous les Anglais de leurs serments de fidélité, enjoignit aux ecclésiastiques de sortir du royaume, et ordonna à la noblesse de prendre les armes contre le roi. Sa Sainteté déclara Henri VIII déchu du trône, donna ses États au premier occupant, mit l'interdit sur la Grande-Bretagne, et défendit sous les peines les plus sévères aux autres nations d'avoir ni commerce ni relations avec les Anglais; enfin il cassa tous les traités que les princes souverains avaient conclus avec Henri VIII; il condamna tous les enfants, nés ou à naître de son union avec Anne de Boleyn, comme infâmes et bâtards, et permit aux fidèles de courir sus à lui et aux siens. Cette bulle ne suscita pas au roi de la Grande-Bretagne le plus léger em-

barras; les peuples méprisèrent les menaces du pape, et les choses allèrent comme précédemment.

En Allemagne les offres brillantes et les séductions de tous genres, qui étaient mises en œuvre pour gagner Luther au parti de la cour romaine, n'eurent pas plus de succès. La papauté avait perdu son prestige, son temps était passé. En Italie même, dans la ville sainte, Paul III avait à se défendre contre les attaques des membres de la commission nommée pour examiner les causes des abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Les cardinaux Caraffa, Sadolet, Pole, Contarini et Thomas Badia, maître du sacré palais, avaient osé publier le rapport de leurs délibérations et rejeter sur l'extension démesurée de la puissance pontificale tous les maux qui affligeaient la chrétienté; en outre, ils accusaient les papes d'avoir érigé leurs volontés en lois, et d'avoir substitué les caprices de leur imagination aux dogmes du christianisme, et aux anciennes traditions de l'Évangile.

Parmi les abus que flétrissaient ces prélats, et qu'ils avaient divisés en deux catégories, les uns concernant l'administration religieuse, au nombre de vingt-quatre, les autres touchant à l'administration

civile, au nombre de quatre, ils signalaient à l'indignation des fidèles le cumul des places, la pluralité des bénéfices, la vente des expectatives, des dispenses, les indulgences, le mépris que l'on faisait des anciens canons, l'ignorance et la dépravation des prêtres de Rome, le luxe des cinquante mille courtisanes qui habitaient la ville sainte, la prodigieuse quantité de millions de filles qui avaient été transformés en autant de séculs au service des prélats qui les dirigeaient, et les habitudes infâmes des cardinaux, qui entretenaient publiquement de beaux adolescents dans leurs palais, à titre de mignons ou de pages.

Au lieu de prendre en considération les remontrances qui lui étaient faites, le pape ordonna brutalement aux membres de la commission de cesser immédiatement leurs séances, et les menaça de toute sa colère, s'ils osaient faire entendre le moindre blâme; mais le coup était porté; les protestants, qui avaient déjà reçu des copies du rapport des cardinaux, et qui attendaient la décision de Paul pour juger de la sincérité de ses premières manifestations, n'eurent pas plutôt connaissance de ce nouveau revirement dans ses idées, qu'ils éclatèrent en injures violentes contre le pontife. Ils proclamèrent Paul III le plus lâche et le plus fourbe des hommes; ils dénoncèrent sa félonie à toutes les nations, et classèrent ignominieusement de Smalkalde son légat Vergerius. Celui-ci, à son arrivée à Rome, trouva un dédommagement des avanies qu'il avait essuyées; il reçut l'investiture de l'évêché de Capo d'Istria, sa patrie; et immédiatement après il repartit pour Naples, afin d'obtenir de l'empereur, qui se trouvait dans cette ville, qu'il vint à Rome pour conférer avec Sa Sainteté sur les moyens de faire rentrer l'Allemagne sous sa domination.

Charles-Quint céda aux sollicitations de l'ambassadeur et se rendit à Rome: l'entrevue des deux souverains eut lieu au palais de Latran; Paul déploya, mais inutilement, toutes les ressources de son éloquence pour engager le prince à se servir de ses armées contre les hérétiques; le monarque espagnol, qui était sur le point de recommencer les hostilités avec la France, refusa de se mettre sur les bras une guerre de religion dont il était impossible de prévoir la fin et le résultat. Sa Majesté catholique profita même de son séjour à Rome pour donner plus d'éclat à sa déclaration de guerre contre François I<sup>er</sup>. Ce fut dans le consistoire, en présence de l'ambassadeur Velli et du cardinal du Bellay, qu'il défia le roi de France à un combat singulier, ajoutant qu'il le tenait pour un traître, un parjure et un lâche, et qu'à partir de ce jour il le poursuivrait à outrance. François I<sup>er</sup> se garda bien d'accepter le duel qui lui était proposé et que Charles-Quint ne se souciait pas davantage de vider; leurs armées s'ébranlèrent, et des milliers d'hommes s'entr'égorgèrent pour la querelle de ces deux implacables tyrans.

Dès que le pontife vit que l'Italie allait devenir le théâtre de la guerre, il n'hésita plus à convoquer le concile œcuménique, et rendit une bulle qui fixait l'ouverture de la première session au 23 mai de l'année suivante, et désignait la ville de Mantoue pour le lieu de la réunion. Sa Sainteté envoya une circulaire à tous les prélats de la chrétienté pour

qu'ils eussent à se trouver à l'assemblée, elle adressa des lettres particulières à Charles-Quint, au roi de France, ainsi qu'aux autres princes souverains, pour qu'ils assistassent en personne à ce concile et contribuassent au repos de l'Église. Paul fit même écrire à Henri VIII par Casali, son ancien légat en Angleterre, afin d'exhorter le monarque à rétablir l'union dans ses États. Le pontife comptait d'autant plus sur le succès de cette démarche, qu'Anne de Boleyn, la cause de leurs dissensions, venait d'être décapitée par ordre de Henri VIII.

Son attente fut trompée de ce côté; le roi accueillit fort mal les ouvertures de Casali, et fit publier une loi qui condamnait à la peine de mort ceux qui oseraient seulement proposer le rétablissement de l'autorité des évêques de Rome. Sa Majesté accompagnait son décret d'une longue protestation contre la bulle du pape, prétendant que le droit de convoquer les assemblées universelles de l'Église appartenait aux empereurs, ou à leur défaut aux autres princes chrétiens, et nullement aux pontifes; qu'en outre les évêques de Rome n'ayant aucune autorité dans la Grande-Bretagne, ils ne sauraient légitimement convoquer les prélats à une réunion œcuménique; Henri VIII déclarait qu'il ne permettrait à aucun de ses sujets d'assister à un concile qui avait été indiqué à une époque où il était impossible aux prélats étrangers de se mettre en voyage, à cause des dangers de la guerre; qu'en conséquence il protestait d'avance contre tous les décrets et toutes les décisions de l'assemblée de Mantoue, et qu'il persistait dans le schisme, afin de maintenir dans ses États la pureté de la religion chrétienne.

Cette opposition du roi d'Angleterre porta une rude atteinte à l'autorité pontificale; ce qu'il y eut de plus funeste encore, ce fut l'apparition d'un ouvrage intitulé « Institution chrétienne », qui attaquait non-seulement la primauté du siège de Rome, mais encore l'autorité des conciles généraux, celle des évêques et des prêtres. L'auteur repoussait la nécessité du baptême et de la communion pour le salut des hommes; il déclarait le sacrifice de la messe une abominable impiété, et appelait idolâtrie le culte rendu aux saints. Cet homme, qui dès son apparition dans la lutte se plaçait à la tête d'une nouvelle secte, était Jean Calvin, hardi novateur, dont le caractère calme contrastait singulièrement avec le caractère emporté de Luther.

Calvin était né à Noyon en Picardie, de parents très-pauvres, qui ne pouvaient lui faire donner aucune éducation; heureusement il trouva dans la famille de Claude d'Hangest, abbé de Saint-Eloi, des protecteurs qui lui facilitèrent les moyens d'étudier. À vingt ans, il avait obtenu, grâce à la sollicitation de ses amis, plusieurs bénéfices dont il touchait les revenus, suivant les coutumes de l'époque, sans qu'il fût obligé d'en remplir les fonctions et même sans qu'il fût engagé dans les ordres; ce qui lui permit de continuer ses études à l'Université de Paris.

Dans cette ville, le jeune Calvin entendit pour la première fois des prédications sur les doctrines nouvelles, qui commençaient alors à se répandre en France: elles frappèrent vivement son imagination, et le déterminèrent à abandonner l'étude de la théo-





La société des Jésuites

logie pour celle du droit. En 1532, il se démit de ses bénéfices et suivit les cours de Michel Cop, recteur de l'Université. L'année suivante, celui-ci fut traduit devant le tribunal de l'Inquisition pour donner des explications sur un discours qu'il avait prononcé en séance publique en faveur de la religion réformée. Calvin, qu'on soupçonnait de connivence dans ce délit, à cause de ses liaisons avec le recteur, fut également mandé à la barre du redoutable tribunal pour y être jugé.

Comme à cette époque le bon roi François I<sup>er</sup> faisait brûler impitoyablement tous les réformateurs, les deux amis ne voulurent pas attendre le jugement des inquisiteurs, et sortirent secrètement du royaume. Calvin se jeta alors dans la réforme, et publia son fameux ouvrage de l'Institution chrétienne, dans lequel se trouvaient exposées les doctrines des protestants français : il attaqua surtout le roi François I<sup>er</sup>, mit à jour son hypocrisie, et démasqua la politique machiavélique de ce tyran, qui faisait monter des milliers de victimes sur les bûchers, au moment où il offrait aux Allemands d'embrasser leurs doctrines pour prix de leur alliance.

Pendant que la réforme grandissait sous les inspirations brûlantes de Luther et de Calvin, et menaçait d'écraser la papauté, une société de dévots fanatiques aiguillait dans l'ombre ses poignards et se préparait à exterminer les protestants. Cette société, qui devait envelopper l'univers entier dans ses mille réseaux, qui devait étreindre les peuples dans ses bras de fer, qui devait faire couler des fleuves de sang dans toutes les parties du monde, avant d'être elle-même conspuée, chassée et balayée de la terre, c'était la Compagnie de Jésus.

Son fondateur, Ignace de Loyola, le descendant d'une ancienne famille espagnole, naquit en 1491 au château de Loyola, dans la province de Guipuscoa ; sa première jeunesse s'écoula à la cour de Ferdinand V le Catholique, et suivant les usages de la noblesse, il apprit à boire et à se battre. Dès qu'il fut en âge de porter une armure, il entra au service et se distingua au siège de Pampelune par son caractère féroce. Dans cette campagne, il eut la jambe droite fracassée par un éclat de pierre, ce qui l'obligea à quitter le théâtre de ses sanguinaires exploits pour se faire administrer les secours que sa blessure exigeait. Un jeune chirurgien inexpérimenté l'opéra si maladroitement, qu'après sa guérison il lui resta une proéminence difforme. Ignace, qui était très-désireux de conserver tous ses avantages physiques, fit appeler un nouveau docteur, et lui demanda s'il existait des moyens de faire disparaître la protubérance ; celui-ci répondit qu'il n'y avait qu'à casser la jambe une seconde fois et à scier l'os qui formait la saillie. Ignace se soumit immédiatement à cette douloureuse opération, et après neuf mois de souffrances inouïes il parvint à une entière guérison ; la proéminence n'existait plus, mais il se trouva que l'une de ses jambes était plus courte que l'autre. Il recommença un nouveau traitement pour se faire allonger la jambe malade, et il resta plus de sept mois le corps assujéti dans une boîte de chêne, le pied lié à des éclisses de fer, afin d'étirer la jambe malade. Tous ses efforts furent impuissants pour produire

le résultat désiré, et Ignace de Loyola acquit la certitude qu'il resterait adreusement boiteux toute sa vie.

Alors, soit que sa vanité ne pût s'accoutumer à l'idée de reparaitre à la cour avec une infirmité aussi déplaisante, soit que son esprit eût été vivement frappé des lectures qu'il avait faites, pendant sa maladie, sur les supplices des premiers martyrs du christianisme, il s'opéra un changement étrange dans la conduite d'Ignace : cet homme qui avait supporté des opérations atroces pour conserver sa beauté, ne prit plus aucun souci de son corps, et un matin, il quitta son château et se retira dans l'abbaye du Mont-Serrat, où il pratiqua toutes les austérités des anachorètes de la Thébaïde. Son exaltation religieuse, et surtout les jeûnes et les macérations, lui causèrent bientôt des insomnies et des hallucinations. Le pauvre insensé s'imaginait avoir des visions ; il prétendit que le diable lui était apparu en personne, et qu'au moment où il voulait s'emparer de lui, Marie, la divine mère du Christ, était survenue et avait mis en fuite le mauvais esprit. Par reconnaissance pour le service que la Vierge lui avait rendu, il résolut de se consacrer entièrement à son service, et de la prendre pour sa dame et maîtresse.

Suivant la coutume usitée pour la réception des chevaliers, il fit la veillée des armes devant l'autel de Marie, et pria jusqu'au deuxième jour, il suspendit son épée à un pilier de la chapelle, et passa encore toute la nuit en prières ; le troisième jour, il quitta ses vêtements somptueux, se revêtit de haillons, et fit vœu de servir sa dame jusqu'à son dernier soupir. Enfin la folie d'Ignace alla jusqu'au paroxysme ; il vendit ses biens, en donna le prix à son couvent, laissa croître sa barbe, ses ongles et ses cheveux, se souilla le visage avec de la fiente de porc, et abandonna l'abbaye du Mont-Serrat pour mendier. Son extérieur, qui devait nécessairement inspirer le dégoût et l'effroi, plutôt que la compassion, lui fit refuser bien des fois le pain de l'aumône et l'exposa à de longues abstinences. Quelque dure que fût cette vie, Ignace la trouva encore trop délicate et trop efféminée, et il se retira dans une tanière, où il passa sept jours et sept nuits sans prendre aucune nourriture. Il en fut tiré par des moines mendiants que le hasard avait conduits de ce côté, et qui, entendant les gémissements d'un homme qui paraissait sur le point de mourir, l'arrachèrent de la caverne où il s'était blotti, et après lui avoir fait prendre quelques gouttes de vin, le transportèrent à l'hôpital de Manresa.

Ignace resta huit jours sans connaissance, plongé dans une léthargie profonde ; lorsqu'il revint à la vie, il prétendit que les anges l'avaient enlevé au ciel, qu'il avait vu clairement la Trinité, la Vierge et surtout Jésus-Christ ; que le Sauveur lui avait même ordonné de fonder une société mystérieuse qui travaillerait à propager sa foi. Lorsqu'il fut entièrement guéri, il vint s'établir à Barcelone pour étudier la grammaire et les sciences les plus élémentaires, afin de se mettre en état d'exécuter son œuvre.

Comme il cherchait à se faire des prosélytes, les inquisiteurs conçurent des soupçons sur l'orthodoxie de ses principes, et le firent emprisonner. Mais bientôt on reconnut son état de démence, et on lui ren-

dit la liberté; Ignace quitta Barcelone et visita successivement les universités d'Aleala, de Salamanque et celle de Paris. Arrivé dans cette ville, il se décida à entrer au collège de Sainte-Barbe pour y étudier le latin. La singularité de sa vie, l'exaltation et la bizarrerie de ses idées attirèrent enfin l'attention sur sa personne; il gagna la confiance de quelques dévots: Pierre Favre, son répétiteur; François Xavier, professeur de philosophie au collège de Beauvais, devinrent ses disciples, ainsi que quatre espagnols qui étaient Jacques Laynez, l'auteur présumé des règlements de l'ordre des jésuites, Alphonse Salmeron, écrivain obscène, un coureur de bordels, dont les ouvrages furent mis plus tard à l'index; Alphonse Bobadilla et Simon Rodriguez.

Cette nouvelle société tint sa première séance le jour de l'Assomption 1534, dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre: Favre, qui était prêtre, célébra la messe, et ses compagnons communèrent; ensuite ils s'engagèrent tous, par un vœu solennel prononcé sur l'hostie, à offrir leurs services au pape, et à le seconder dans toutes les œuvres qu'il entreprendrait pour le bien de la religion; après quoi ils se séparèrent pour couvrir le monde et pour recruter de nouveaux disciples. Ils indiquèrent Venise comme le lieu d'une seconde réunion; et en effet, vers la fin de l'année 1536, ils se trouvèrent dans cette ville avec trois nouveaux prosélytes. De Venise ils se rendirent à Rome, où ils s'étaient fait précéder par une exposition des principes de leur société. Paul III, qui avait compris de quelle importance il était pour le saint-siège d'avoir une milice fanatique prête à combattre ceux qui lui seraient désignés, quels que fussent leur rang ou leur puissance, accueillit avec distinction Ignace de Loyola et ses compagnons, les engagea à faire des statuts, à s'organiser en société, et les autorisa à propager leurs doctrines dans tous les pays.

Pendant que les disciples de Loyola élaboraient les bases de cette institution qui devait faire trembler un jour les papes et les rois, les événements politiques suivaient leur cours. Le duc de Mantoue, à l'instigation de François I<sup>er</sup>, refusait sa capitale pour la tenue du concile, sous prétexte que Sa Sainteté avait empiété sur ses droits en désignant sa ville sans son autorisation; il prétendit en outre que ses finances ne lui permettaient pas de mettre sur pied une armée suffisante pour garantir l'assemblée de toute inquiétude. Cette opposition tardive sembla d'autant plus étrange au pape, que le duc de Milan laissait jouir l'évêque de la ville d'une autorité absolue sur son clergé, sur les familles et sur les concubines des prêtres. Il comprit que ses ennemis avaient gagné le duc à leur cause, et il se détermina alors à désigner la ville de Vicence, dépendante de la République de Venise, pour le lieu où se tiendrait le concile, dont il renvoya la première session au 31 mai de l'année 1538. Dans l'intervalle, il publia une bulle qui conférait à son bâtard, Pierre-Louis Farnèse, la dignité de gonfalonier de l'Église romaine avec un traitement énorme, et lui attribuait la seigneurie de Nèpi avec le titre de duc de Castro.

Ce dernier décret excita un mécontentement général dans toutes les villes de l'Italie, et montra aux

esprits les moins clairvoyants que Sa Sainteté aspirait à mettre une couronne royale sur le front du misérable dont les mœurs infâmes rappelaient si bien César Borgia. Comme le fils d'Alexandre VI, Pierre-Louis Farnèse avait à sa solde des pourvoyeurs qui enlevaient les beaux enfants dans les rues de Rome, et comme lui, dès qu'il les avait fait servir à ses horribles débauches, il les faisait jeter dans le Tibre; seulement quand le rang ou la famille de ses victimes l'obligeait à garder quelques ménagements, il se contentait de les violer, et les renvoyait ensuite. Mais ces infortunés emportaient avec eux les germes d'un mal terrible; et tous, jeunes filles ou adolescents, périssaient bientôt, rongés par le poison qu'il leur avait inoculé.

Varchi raconte sur Pierre-Louis Farnèse une affreuse aventure qui montre à quel degré de démoralisation le fils du pape était parvenu. « Aussitôt sa nomination, dit l'historien, le nouveau gonfalonier se mit en route pour visiter les places fortes dépendantes de l'Église; ce qui ne se fit pas sans grand scandale, car chaque soir il s'arrêtait à un convent d'hommes, se faisait amener les novices et les profès, et désignait celui qui devait partager sa couche.

« Il arriva même qu'à Faënza il ressentit une ardeur coupable pour le jeune évêque Côme Gheri, qui était venu le recevoir à la tête de son clergé. Pendant qu'il cheminait côte à côte avec le gouverneur de la ville et le prélat, il se prit d'amour pour ce dernier, âgé à peine de vingt et un ans, et doué d'une beauté remarquable. Farnèse essaya de lui faire partager sa honteuse passion; et comme le jeune Côme Gheri feignait de ne pas comprendre le sens de ses demandes obscènes, il s'écarta un instant pour s'entretenir avec le gouverneur de Faënza, qui était un ancien moine, banni de la Mirandole à cause de ses turpitudes, et le détermina à l'aider dans l'exécration projet qu'il avait formé de violer l'évêque de Faënza.

« Voici de quelle manière ils s'y prirent: l'escorte du gonfalonier, au lieu de rentrer à l'église, sur l'ordre du gouverneur, prit le chemin du palais qui avait été préparé pour recevoir Pierre-Louis Farnèse; dès que le jeune prélat eut passé le seuil de la chambre d'honneur, on ferma les portes, et il se trouva séparé de son clergé. Alors eut lieu une scène du cynisme le plus révoltant; le bâtard du pape, renfermé seul avec Côme Gheri, essaya de le décider à répondre à ses exécrationnels desirs; mais comme celui-ci, quoique d'une complexion fièle et délicate, opposait une résistance vigoureuse à ses tentatives, il se décida à appeler ses gens à son aide. Par ses ordres on bâillonna l'évêque, on le garrotta avec des cordes, on l'attacha par les pieds, par les mains et par le milieu du corps, puis on le fit tenir debout, et dans cette position le seigneur Jules da Piè di Luco, et Nicolas, comte de Pisigliano, lui appuyèrent leurs poignards nus sur la gorge, le menaçant de le tuer s'il faisait la moindre résistance. Enfin, Pierre-Louis Farnèse, le fils du pape, déchira les vêtements sacerdotaux de sa victime avec sa dague, et accomplit sur l'infortuné Côme Gheri l'acte de sodomie!!!... Quarante jours après, le jeune et beau prélat mourut des suites de cet affreux stupre et d'une maladie horrible; ce qui fit dire aux luthériens d'Allemagne, que les papistes





Madame d'Uzès devenue la maîtresse de Paul III

avaient trouvé un nouveau supplice pour faire des martyrs et des saints !

« Paul III appela le forfait de son fils une légèreté de jeunesse, et s'empressa de lui envoyer une bulle des plus amples pour le soustraire à toutes les peines et à tous les préjudices que son inconséquence ou l'incontinence naturelle à l'humanité aurait pu lui faire encourir. »

De semblables faits salissent, il est vrai, les pages de l'histoire ; cependant, quelle que soit la pudeur de l'écrivain, il ne doit point les taire, afin que les grands, s'ils échappent à la vindicte des lois pendant leur vie, sachent du moins que leur mémoire sera flétrie après leur mort !

Peu de jours après la publication de la bulle en faveur de son fils, le pape se rendit à Nice en Savoie,

où l'empereur et le roi de France vinrent le rejoindre, afin de s'entendre avec lui pour aviser aux moyens d'étouffer les hérésies des protestants de l'Allemagne et des réformés de France.

Pendant quinze jours, Charles-Quint et François I<sup>er</sup>, quoique établis dans les palais voisins, refusèrent constamment de se voir, et le pape fut obligé de servir constamment d'intermédiaire, et d'aller de l'un à l'autre pour régler les négociations ; enfin, grâce à ses soins, les deux monarques conclurent une trêve de dix ans. Brantôme, après avoir rendu compte des pourparlers qui eurent lieu à Nice et des questions politiques qui furent débattues, rapporte quelques aventures fort singulières qui montrent à quel degré on poussait la licence des mœurs à cette époque dans les cours souveraines ; il dit

entre autres, qu'un jour madame d'Uzès, jalouse de ce que plusieurs jeunes femmes nobles, de la suite de François I<sup>er</sup>, avaient été reçues en audience secrète par le pontife, et de ce qu'il n'avait pas seulement daigné la regarder, résolut d'attirer son attention et d'obtenir les faveurs de Sa Sainteté. Une nuit donc, ajoute l'historien, madame d'Uzès se fit introduire dans la chambre du pape en séduisant un domestique, et quand Paul III entra pour se coucher, elle vint se jeter à ses pieds dans un charmant déshabillé, sa chemise laissant voir à nu ses belles épaules et sa gorge rondelette; elle lui demanda humblement pardon de ce que, étant fille d'honneur de la reine lors du voyage du pape à Marseille, elle avait converti l'oreiller de Sa Sainteté d'une fine serviette qui avait servi à sa toilette secrète, pour que le contact de cet objet lui inspirât de l'amour. Cette repentance plut si fort au pontife, que sur l'heure il donna l'absolution à la belle affligée, la fit coucher à ses côtés, et lui accorda des indulgences illimitées.

Les conférences de Nice terminées, Paul retourna immédiatement à Rome pour presser les préparatifs des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion du mariage d'Octave Farnèse, fils de son bâtard Pierre-Louis, avec la fille naturelle de Charles-Quint, la belle Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Sa Sainteté avait obtenu de l'empereur, pour le cadeau de noces d'Octave, la ville de Novare et le titre de marquis; de son côté, le pape donnait aux jeunes époux le duché de Camerino, qui avait été acheté à Hercule Varano. Ensuite le pontife s'occupa de pourvoir les autres membres de sa famille; il maria le troisième des fils de Pierre-Louis à Diane, fille naturelle de Henri II, roi de France, et lui donna en apanage le duché de Castro; il nomma cardinal, Ranuce, le quatrième enfant de son bâtard, quoiqu'il eût à peine quinze ans; enfin, comme il désirait avant tout assurer un parti puissant à sa famille dans le sacré collège, il donna également le chapeau à Renaud Capò di ferro ou Tête de fer, et à Crispe, deux de ses enfants naturels qui étaient cheveu-légers, et qui passaient pour ses mignons. En outre, il partagea entre les trois cardinaux de la nouvelle promotion les immenses revenus de la vice-chancellerie, du camélingat et de la grande pénitencerie.

Pendant que Rome retentissait du bruit des fêtes et des réjouissances données en l'honneur des bâtards de Paul III, le roi d'Angleterre publiait un manifeste contre la convocation du concile à Vicence, et faisait brûler les reliques de Thomas Becket, assassiné pendant le règne de Henri II, et qui avait été canonisé sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry. Aussitôt que la nouvelle de cette profanation commise sur un mort parvint à la cour de Rome, le pontife lança contre Henri VIII une nouvelle bulle d'excommunication; mais sa colère fut impuissante pour arrêter les effets du décret royal, et il se vit contraint d'ajourner le concile à une époque indéterminée. Paul III, quoique humilié, ne se regarda pas comme vaincu; Ignace de Loyola venait de lui soumettre les plans de sa nouvelle congrégation, et il comptait se servir des séules que lui avait recrutés ce fanatique pour terrasser les rois. D'abord, il nomma une commission sous la présidence du maître

du palais, pour examiner chaque article de la constitution d'Ignace; ensuite, quand les cardinaux qui faisaient partie de cette espèce de chambre consultative eurent terminé leur travail, il le revisa lui-même, donna de grands éloges à son auteur, et adhéra complètement à la fondation de cette société. Il était difficile, en effet, que rien fût plus agréable à un pape que l'institution d'une milice qui devait combattre pour la propagation de la foi et qui devait employer toutes ses forces pour le maintien du catholicisme, pour le triomphe de la papauté. Paul III s'empressa de convoquer les initiés à Rome pour la cérémonie de leur installation.

Ce jour-là, Ignace de Loyola fit son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses disciples, François Xavier, Simon Rodriguez, Claude le Jay, Pasquier Brouët, Nicolas Bobadilla, le Lièvre, Laynez, et de plusieurs autres dont les noms ne nous ont pas été conservés. Sa Sainteté les fit introduire dans une salle mystérieuse du Vatican, qui n'avait pour ameublement qu'un siège et une table sur laquelle se trouvaient un Evangile, un crucifix, une tiare et des poignards. Il se passa alors une scène étrange dont personne n'a connu les détails; on sait seulement que les assistants y prêtèrent d'affreux serments, et jurèrent sur le Christ de faire triompher la tiare et d'obéir aveuglément aux papes, quelque chose qui leur fût ordonné. De son côté, Paul III s'engagea en son nom et au nom de ses successeurs à protéger de tout son pouvoir le nouvel ordre de religieux, qui prit le nom de Compagnie de Jésus. Dans cette séance, il fut arrêté que l'on nommerait un supérieur perpétuel qui prendrait le titre de général et qui résiderait à Rome, pour être à portée de recevoir constamment les ordres du saint-père. Ignace fut investi le premier de cette importante dignité. Ainsi se trouva constituée cette redoutable société des jésuites, qui devait un jour dominer l'humanité entière et faire trembler sur leurs trônes les rois et les papes eux-mêmes!

D'après les règlements de la charte qui avait été accordée aux disciples d'Ignace, il était spécifié que personne ne pourrait être admis dans le sein de la société sans avoir préalablement fait les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; outre ces trois vœux, les néophytes devaient prêter un serment solennel au souverain pontife régnant, ou à ceux qui lui succéderaient en qualité de vicaires de Jésus-Christ, et s'engager à leur obéir en toutes choses, à se rendre partout où il leur serait ordonné d'aller, soit chez les chrétiens, soit chez les infidèles, et à exécuter sans hésitation ce qui leur serait enjoint.

Les membres de la société furent divisés en quatre classes: la première et la plus élevée était composée de ceux qui avaient fait profession; on exigeait qu'ils fussent lettrés et qu'ils eussent reçu la prêtrise; la seconde classe était composée de coadjuteurs qui avaient été admis pour seconder la société, tant au spirituel qu'au temporel; les écoliers formaient la troisième classe; dans la quatrième on admettait ceux que la société se réservait de faire passer dans les classes supérieures, car avant d'être reçu à faire profession, ou seulement à prononcer les vœux simples de coadjuteur ou même d'écolier, l'aspirant jésuite était as-

sujetti à un noviciat de deux années entières; les écoliers n'arrivaient à un grade supérieur qu'après avoir attendu une année au delà de leurs études; et le noviciat lui-même était précédé d'un temps d'épreuve d'une durée non déterminée.

On admettait le néophyte d'abord à titre d'hospitalité ou d'aumône pendant douze à quinze jours, afin qu'il prit connaissance des obligations du noviciat; s'il persistait dans sa résolution, il appartenait à la société. Pour être admis comme novice, il suffisait qu'on n'eût pas été séparé de l'Eglise romaine, qu'on n'eût pas renoncé à la foi catholique en adhérant à quelque communion schismatique, qu'on n'eût pas été frappé d'une sentence comme hérétique; on exigeait encore que les postulants n'eussent pas déjà porté l'habit religieux dans un autre ordre; qu'ils ne fussent pas engagés dans les liens du mariage, ni dans ceux d'une servitude légitime, et qu'ils ne fussent point atteints de quelque infirmité grave; en outre, lorsque l'aspirant ne se trouvait dans aucun de ces cas de réprobation, il était obligé de répondre à une série de questions sur sa naissance et ses parents, sur ses affaires particulières et ses inclinations, sur sa capacité et sa conduite religieuse, publique ou privée. Il devait déclarer qu'en matière de foi il s'en rapporterait à la décision de la société; il devait faire le serment qu'il était décidé à quitter le monde pour suivre Jésus-Christ.

Quand l'aspirant avait répondu à toutes ces questions d'une manière affirmative et satisfaisante, l'examen se continuait, et on lui apprenait ses obligations envers la société; on l'avertissait que les frères n'admettaient dans leur sein que des hommes entièrement détachés des affections de la chair et du sang; qu'il était donc nécessaire qu'il fit abnégation personnelle de tous ses sentiments; que pour commencer le sacrifice, il devait vivre sous l'obéissance de plusieurs supérieurs dans un des collèges de l'ordre; qu'il devait se défaire des biens qu'il possédait et renoncer à ceux qui pourraient lui échoir; que cette distribution serait faite à la société préféralement à sa famille, à ses amis, pour montrer qu'il se dépouillait de toute affection terrestre, pour se fermer le cœur de ses parents, pour s'isoler complètement et pour se mettre dans la nécessité de persévérer dans le jésuitisme; enfin on lui signifiait qu'il ne pouvait entretenir au dehors aucune communication, aucune correspondance, sans la permission expresse de ses supérieurs, qui liraient avant lui les lettres qui lui seraient adressées, et qui auraient la faculté de les brûler ou de les lui rendre, suivant qu'ils le jugeraient convenable, en vertu de ces paroles du Christ: « Celui qui ne hait point son père, sa mère, et même son âme, ne peut être mon disciple. » On lui demandait s'il consentait à être mort au monde et à vivre pour le pape; s'il consentait, pour humilier son orgueil, à ce que ses erreurs et ses défauts fussent découverts aux supérieurs par d'autres frères, comme aussi à dévoiler les défauts, les erreurs et les actions des autres, quand il en serait requis; enfin s'il se soumettait d'avance à toutes les corrections qui pourraient lui être infligées, corporellement ou de toute autre manière, ainsi qu'à toutes les épreuves d'usage.

Ces épreuves étaient au nombre de six principales: la première consistait à passer quelques mois dans des exercices spirituels, à examiner sa conscience, à s'exercer dans l'oraison mentale ou vocale, à méditer sur les mystères de la religion, à détester ses péchés et à faire une confession générale; la seconde épreuve était de servir pendant un mois dans un hôpital, de soigner les malades et de panser ceux dont les plaies étaient les plus infectes et les plus hideuses; la troisième consistait à voyager un autre mois sans argent et à mendier de porte en porte pour s'accoutumer aux refus et aux privations; la quatrième était de remplir les offices les plus vils dans une maison de la société; la cinquième consistait à catéchiser les enfants et les personnes peu instruites, soit en public, soit en particulier; la sixième enfin obligeait les néophytes à se produire pour prêcher et pour confesser, selon l'exigence des temps, des lieux et des personnes. La maladie la plus grave ne dispensait point le novice des devoirs qu'il devait remplir.

Toutes ces épreuves terminées, on demandait au postulant s'il était gradué dans les arts, dans la théologie ou dans le droit canonique; s'il possédait assez de mémoire pour bien apprendre et bien retenir ce qu'il étudiait, si son intelligence concevait avec rapidité, si ses goûts le portaient à l'étude, et si sa santé ne souffrait pas d'une application constante, enfin s'il se sentait assez robuste pour supporter les travaux requis par la société, soit dans l'étude, soit dans la prédication ou dans l'enseignement. Lorsque l'aspirant jésuite était revêtu du caractère sacerdotal, il devait s'en dépouiller pendant la durée de son noviciat, et il lui était même interdit de célébrer publiquement la messe avant d'avoir appris des supérieurs de son ordre comment on procédait à la célébration selon le rite et les formes bizarres adoptées par la société.

Quelque fussent le rang et le savoir du postulant, on lui donnait à remplir les fonctions les plus viles dès qu'il était promu au grade de coadjuteur temporel. Les coadjuteurs étaient de deux espèces: ceux qui se trouvaient dans les ordres s'appelaient coadjuteurs spirituels, et les laïques étaient nommés coadjuteurs temporels; tous, lettrés ou non, ne pouvaient exercer dans la société que des emplois manuels. Les coadjuteurs et les écoliers, après deux années de noviciat, étaient enfin admis dans la société et ne pouvaient plus s'en séparer; néanmoins, s'ils trompaient l'un de leurs supérieurs, on se réservait le droit de les renvoyer, et dès lors ils étaient entièrement dégagés de leurs obligations envers la compagnie et relevés de leurs vœux. Tels étaient les points fondamentaux qui constituaient le code des jésuites. Plus tard des modifications importantes furent introduites dans les réglemens de la société, et les jésuites professèrent des doctrines tellement subversives, que les papes et les rois se virent contraints de mettre un frein à leur cupidité, à leur ambition et à leur immoralité.

Pendant que Sa Sainteté organisait la milice sacrée qui devait porter la bannière du despotisme pontifical dans toutes les contrées du monde, les habitants de Pérouse se déclaraient en pleine insur-



rection et chassaient de leurs murs les collecteurs romains ainsi que le légat. Aussitôt Pierre-Louis Farnèse, en sa qualité de gonfalonier de l'Eglise, marcha sur la ville rebelle à la tête d'une armée de bandits qui ruinèrent la province, incendièrent les terres, massacrèrent les cultivateurs, arrachèrent les arbres fruitiers et noyèrent les bestiaux. Après deux mois de siège, les habitants, privés de vivres et de munitions, déposèrent les armes et se rendirent à discrétion au bâtard du pape. Ce monstre, au lieu d'user de clémence envers les vaincus, fit arrêter tous les notables, ordonna qu'ils fussent décapités, pendus ou brûlés; il fit violer les femmes et les filles par ses soldats, et se réserva les jeunes garçons pour ses débauches. Ensuite, pour prévenir le retour de semblables révolutions, il fit élever une forte esse; comme si des murailles ou des tours pouvaient garantir les tyrans de la haine des peuples, et comme si l'homme déterminé ne savait pas se défendre par le fer ou par le feu de ceux qui asservissent sa patrie. Les plans de ce château fort furent exécutés par Michel-Ange, le dernier de la pléiade des grands artistes qui eût survécu aux Médicis.

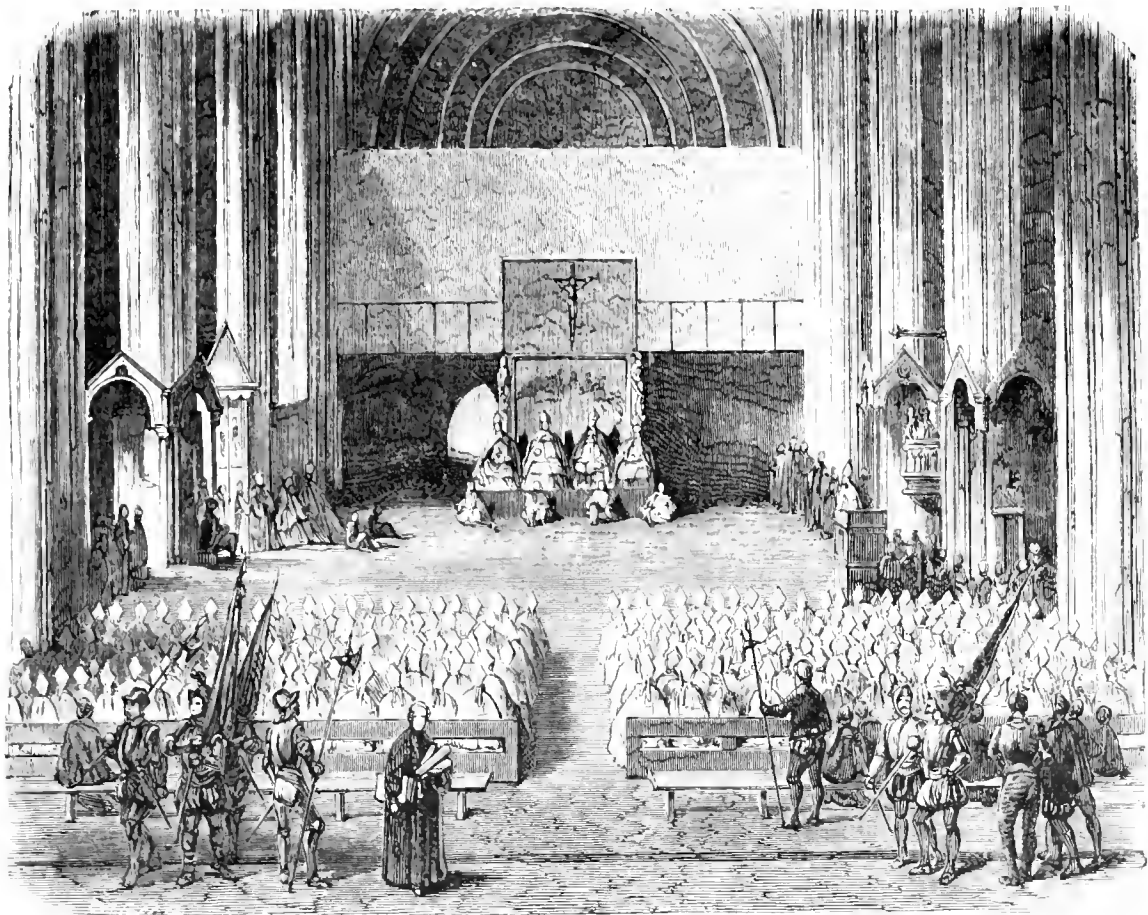
Déjà Bramante, Raphaël, San Gallo, avaient été moissonnés par la mort, et Michel-Ange restait seul pour les remplacer et pour illustrer le règne de Paul III; son admirable génie suffit à une tâche si difficile; et, se triplant pour ainsi dire, il créa trois chefs-d'œuvre dans la peinture, dans la statuaire et dans l'architecture. Il fit son sublime tableau du Jugement dernier, la statue de Moïse sur le tombeau de Jules II, et les dessins de la basilique de Saint-Pierre qu'il modifia sur les anciens plans et qu'il réduisit à la forme d'une croix grecque. A ces

titres à l'admiration de la postérité, Michel-Ange joignit le plus pur désintéressement, et refusa un traitement de six cents écus romains que le pape avait affecté à ses fonctions d'architecte de la cathédrale; il travailla dix-sept années sans émoluments à la construction de la coupole de Saint-Pierre, et il eut la gloire de terminer le plus magnifique monument que les siècles passés nous aient légué.

Quant à Paul III, sur lequel des écrivains catholiques reportent une part de l'admiration des hommes pour ces glorieux travaux, il s'occupait simplement à promulguer des bulles qui autorisaient l'institution des jésuites, malgré la vive opposition de quelques cardinaux, qui regardaient un ordre de religieux organisé d'après de tels principes comme le plus antichrétien de tous les ordres de moines. Le saint-père ne s'inquiéta pas des murmures de ses prélats; il considéra que ces fanatiques pouvaient rendre d'immenses services au saint-siège, et il les protégea de toute la force de son autorité.

En effet, la papauté avait grand besoin d'aide et de secours; l'Angleterre avait entièrement secoué le joug de Rome; il n'existait presque plus de vestiges du catholicisme dans toute l'Allemagne; Luther et Mélanchthon accroissaient chaque jour le nombre des protestants; la Suisse, le Piémont, la Savoie et tous les pays circonvoisins étaient entièrement convertis aux doctrines de Zwingle et de son disciple (Ecolampade); Calvin, quoique retiré à Genève, inondait la France de ses écrits, appelait à la réforme toutes les provinces méridionales; et ses doctrines se propageaient avec une rapidité surprenante même au delà des Alpes, jusque dans le cœur de l'Italie.

Paul III lança immédiatement ses cohortes de jé-



concile de Trente

smites ; il les dissémina dans toutes les régions, il les envoya dans les deux hémisphères ; aux uns il confia la mission de s'introduire dans les cours, de se faire confesseurs de rois, pour lui révéler ensuite les secrets d'Etat ; aux autres il commanda de prêcher les peuples, de s'emparer de l'enseignement des enfants, afin de corrompre leurs mœurs, et d'en faire de nouveaux séides dévoués à la théocratie. Partout les jésuites cherchèrent à augmenter leur milice et multiplièrent d'une façon prodigieuse ; mais, quoiqu'ils eussent déjà obtenu assez d'influence sur Charles-Quint pour le décider à convoquer une diète à Ratisbonne et à prendre des mesures énergiques contre les luthériens, ils ne purent arrêter les progrès de la réforme en Allemagne.

Malgré les efforts de Gaspard Contarini, légat du pape, et des disciples d'Ignace de Loyola qui l'accompagnaient, l'assemblée de Ratisbonne refusa de prendre une détermination contre les luthériens. Furieux de ce désappointement et ne sachant sur qui se venger, les jésuites accusèrent Contarini d'avoir trahi la cause du catholicisme en reculant devant des mesures de vigueur, et ils écrivirent secrètement à Paul pour dénoncer le légat. Lorsque le cardinal fut de retour à Rome, il subit un interrogatoire sé-

vère, et donna de telles explications, que Sa Sainteté fut obligée de convenir que les jésuites étaient d'infâmes calomniateurs, et que les mesures de vigueur qu'ils proposaient contre l'Allemagne étaient de nature à compromettre l'existence de la papauté au lieu de la sauver. Néanmoins il ne leur adressa personnellement aucun reproche ; au contraire, il écrivit à ceux de la société qui étaient restés auprès de Charles-Quint pour surveiller sa conduite, qu'il les aimait davantage, même à cause ce qu'ils avaient écrit sur Gaspard Contarini ; que leurs accusations contre ce prélat étaient autant de preuves nouvelles de leur zèle pour le service de la religion ; qu'il les pria d'user de leur influence sur l'empereur pour qu'il se montrât docile au saint-siège, et pour lui inspirer l'idée de solliciter du pape la faveur d'une entrevue à Lucques, afin d'aviser aux moyens d'exterminer les hérétiques et de décider de l'opportunité d'une nouvelle croisade contre les Turcs.

Grâce à l'intervention du confesseur de Charles-Quint, les choses se passèrent comme le pape le désirait ; les conférences eurent lieu à Lucques, dans l'appartement même de Sa Sainteté, et l'empereur adopta les résolutions qu'il plut à Paul III de lui proposer. Ensuite les deux souverains se séparèrent : le pape re-

tourna immédiatement à Rome, et deux jours après son arrivée, il fit publier dans toutes les villes de l'État ecclésiastique un jubilé avec distribution et vente d'indulgences ordinaires et extraordinaires pour appeler la protection du ciel sur la personne de l'empereur, et pour obtenir le succès de ses armes dans la lutte qu'il allait engager contre les ennemis de la foi chrétienne. En même temps il lança une bulle pour la convocation d'un concile général, et désigna la ville de Trente comme le lieu des réunions. Sa Sainteté ordonnait dans son décret aux patriarches, aux métropolitains, aux évêques, à tous ceux qui par leur rang ou par leurs dignités avaient voix délibérative dans les assemblées œcuméniques, de s'y trouver au 1<sup>er</sup> novembre 1542, afin que l'on pût traiter avec succès de l'union et de la concorde des princes, des peuples et de l'Église, ainsi que des moyens de s'opposer aux entreprises des hérétiques et des infidèles.

Le souverain pontife savait parfaitement que l'époque de la convocation du concile coïncidait avec celle qui était fixée pour la rupture de la paix entre François I<sup>er</sup> et Charles-Quint. Les jésuites attachés à la cour de ces princes l'avaient également instruit que le roi de France venait de conclure une alliance avec Gustave Wasa, roi de Suède, et que le dauphin marcherait sur Perpignan pendant que les armées françaises envahiraient à la fois le Piémont et la Flandre. D'autre part, Sa Sainteté savait que l'empereur devait envoyer des troupes sur les points menacés; elle espérait que les prélats allemands n'oseraient pas sortir de leurs diocèses, soit par crainte de tomber entre les mains de leurs ennemis, soit par la nécessité de ne pas abandonner leurs Églises dans les circonstances aussi désastreuses, et que de cette manière la majorité lui serait acquise.

Paul III ne voulut pas proroger l'ouverture des sessions, quelques instances qu'on lui en fit. A l'époque fixée il envoya à Trente, Pierre-Paul Paris, Jean Moron et Renaud de Poole en qualité de légats, avec mission de sonder adroitement les opinions des ambassadeurs et des prélats qui se présenteraient au concile, sans toutefois leur donner occasion de se prononcer en public. Il leur était enjoint d'adresser des rapports à Rome sur cet objet, et de ne rien faire autre sans nouvelles instructions. Mais il advint que les Allemands, sur lesquels Sa Sainteté n'avait point compté, se présentèrent en grand nombre et se montrèrent des plus empressés à réclamer l'ouverture du concile. Le pontife, instruit par ses légats qu'il était à craindre que leurs adversaires fussent les plus forts, prit alors une détermination extrême, et renvoya l'ouverture du synode à un temps plus éloigné. Personne ne fut dupe de la tactique du saint-père; et cette mesure, qui montrait que la cour de Rome redoutait une défaite, devint cause qu'un grand nombre de fidèles renoncèrent au catholicisme pour embrasser la religion réformée.

Parmi les papistes qui désertèrent les rangs de l'Église romaine, les historiens citent Bernardin Ochini ou Okini, général de capucins, homme d'une vie exemplaire, qui fatigué de prêcher inutilement contre les désordres des couvents et de supplier le pape de prendre une décision sur ce grave sujet,

sans pouvoir obtenir de réponse, abjura le catholicisme et se retira à Genève, où il épousa une jeune fille de Lucques. Ils citent encore Herman, métropolitain de Cologne, de l'illustre maison des comtes de Weiden, qui, désespérant du salut de l'Église, fit venir le prédicateur protestant Martin Bucer, et l'établit dans la ville de Bonn, dépendante de son diocèse. L'année suivante, il appela auprès de lui Mélancthon, Prétorius et quelques autres célèbres docteurs luthériens pour l'aider à propager les nouvelles doctrines; mais comme un grand nombre de jésuites s'étaient déjà abattus dans cette province, son projet de réforme éprouva une grande opposition de la part de son clergé et du chapitre de Cologne, qui appela au pape et à l'empereur des ordonnances de l'archevêque.

Paul adressa une lettre de félicitation aux ecclésiastiques de Cologne, et les exhorta à persévérer dans la bonne voie et à empêcher que celui qui prenait le titre de métropolitain de leur ville n'infectât les habitants de ses erreurs. « Ne le reconnaissez point, ajoutait-il, comme votre pasteur, mais comme votre ennemi; et élevez-vous contre lui comme David s'est élevé contre Goliath. »

Charles-Quint félicita également le chapitre de Cologne de la résistance qu'il opposait aux errements du prélat; néanmoins il ne donna pas une grande importance à cette affaire, étant lui-même occupé à poursuivre les hostilités avec la France pour la possession du duché de Milan.

Comme ni François I<sup>er</sup> ni Charles-Quint ne voulaient abandonner leurs prétentions sur cette riche province en faveur l'un de l'autre, le pape espéra qu'il pourrait profiter de leurs discordes et prendre pour son neveu le duché qui était en litige. Il s'en ouvrit d'abord à François I<sup>er</sup>, qui ne parut pas éloigné de lui faire la cession de ses droits, moyennant un bon prix; ensuite il fit demander à Charles-Quint une entrevue à Busseto, pour traiter du duché de Milan. Ces deux souverains eurent ensemble plusieurs conférences; mais quelques instances que fit le pape pour le décider à se dessaisir de cet État en faveur de son gendre et de sa fille naturelle, l'empereur les repoussa. Il ne voulut pas davantage entendre parler de faire ni paix ni trêve avec François I<sup>er</sup>, qu'il appelait un misérable couard, sans courage, sans foi, sans loyauté; et quand Sa Sainteté voulut lui représenter quel bien résulterait pour la religion de leur accord, il répliqua qu'on ne devait rien attendre de bon d'un prince qui faisait impitoyablement exterminer les réformés de ses États, pendant qu'il traitait avec les princes luthériens et même avec les Turcs, au grand scandale de la chrétienté.

Paul III hasarda malencontreusement que le roi de France lui adressait les mêmes reproches et l'accusait de fourberie et de cruauté; aussitôt Charles-Quint s'emporta contre le saint-père, il l'accabla d'invectives et lui ordonna de sortir immédiatement de sa présence. A partir de ce jour toutes les négociations furent rompues, l'empereur retourna dans ses États, chassa les jésuites de sa cour, signa un traité d'alliance avec Henri VIII, l'ennemi irréconciliable du saint-siège, et fit publier à la diète de Spire un édit en faveur des protestants avec défense d'inquiéter personne



dans l'Allemagne pour cause de religion. En outre, il rendit une ordonnance portant que chacun des deux partis, catholiques ou réformés, jouiraient paisiblement des biens dont ils étaient en possession, à la condition qu'ils les emploieraient à former des écoles pour les enfants et des maisons d'asile pour les pauvres; de plus, il était spécifié que les juges de la chambre impériale seraient choisis en nombre égal parmi les catholiques et les protestants. Paul III fit protester par son légat contre le décret de Spire, et il écrivit de sa main à Charles-Quint une lettre véhémente, où il lui disait que son édit en faveur des hérétiques causerait la perte de son âme, attendu qu'il n'appartenait qu'à l'Église romaine de porter un jugement sur les matières de loi; qu'ainsi il s'était rendu coupable d'usurpation sur le saint-siège, en prenant une décision touchant les biens ecclésiastiques et en rétablissant dans leurs honneurs et dignités des prélats rebelles; enfin il le menaçait d'user de sévérité envers lui et de l'excommunier, s'il persistait à vouloir diriger les affaires ecclésiastiques de l'Allemagne.

Cette missive n'eut aucun résultat satisfaisant; l'empereur se contenta de répondre au député qui la lui avait apportée qu'il ferait connaître ses intentions à Sa Sainteté, dès qu'il en aurait le loisir. Cependant il devenait urgent de prendre une détermination relativement aux hérétiques; le pape voulut presser l'ouverture du concile de Trente qu'il avait déjà prorogé; et afin de se ménager un parti puissant parmi les prélats qui devaient le composer, il entretenit une correspondance active avec les jésuites, qui devaient agir secrètement sur les consciences et gagner des partisans au pape. Malgré tous leurs efforts, il ne se présenta au comité de Trente, dans le premier mois, en plus des trois légats romains, que quatre évêques catholiques.

Cette grande tiédeur qui existait dans le clergé démontre plus que toutes les paroles, qu'il n'y avait plus alors de foi réelle, ni de dévouement sincère; les questions religieuses et morales avaient en effet cessé d'être capitales pour les prêtres; elles n'étaient devenues pour les hommes ambitieux, cupides et corrompus, que de simples moyens d'exploiter la superstition et l'ignorance humaine, que des procédés pour augmenter leur pouvoir, leurs honneurs et leurs revenus, soit comme agents serviles de la cour de Rome, soit comme ministres dévoués des rois catholiques. L'intrigue avait envahi tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique; les prélats aussi bien que les simples prêtres changeaient de convictions et de doctrines, selon les circonstances et l'intérêt du moment. Le fanatisme même était éteint dans ces âmes lâches et vénales qui ne faisaient plus de la religion que par diplomatie ou par ambition. Les chefs de diocèses ne songeaient qu'à établir solidement leurs revenus et à assurer l'avenir de leurs bâtards, comme les pontifes en donnaient eux-mêmes l'exemple. Du reste, comme personne mieux qu'un prêtre n'est en état de savoir à quoi s'en tenir sur la divinité du christianisme, il était conséquent, sinon équitable, qu'ils se servissent de la religion pour se créer une existence heureuse sur la terre, dans l'appréhension de ne point jouir de la béati-

tude et des félicités célestes qu'ils promettaient aux simples et aux ignorants dans une autre vie.

Paul III pensait ainsi; et les efforts constants qu'il fit pour élever sa famille en sont autant de preuves irréfragables. Après avoir échoué dans ses projets relativement à l'élevation de Pierre-Louis Farnèse au duché de Milan, il se rejeta sur les États de Parme et de Plaisance, d'ut il voulut faire un duché pour son fils chéri; préalablement, il chercha à s'assurer le consentement du sacré collège, qui était nécessaire pour aliéner des provinces appartenant à l'Église; il proposa aux cardinaux, par compensation, d'augmenter les domaines apostoliques des duchés de Camerino et de Nepi, qu'il avait auparavant donnés à son fils; et de grever Parme et Plaisance d'un tribut annuel de neuf mille ducats en faveur du trésor de Saint-Pierre. Plusieurs milliers d'écus d'or distribués à ses créatures et quelques grasses prébendes données aux cardinaux firent trouver la compensation équitable, et son bâtard fut proclamé duc.

Pierre-Louis Farnèse s'établit immédiatement à Plaisance et fit élever une citadelle qui commandait la ville, suivant la coutume des tyrans, qui entourent leurs résidences de fortresses et de murailles pour tenir les peuples en crainte continuelle, pour les pressurer sans danger et pour se mettre à l'abri de la vengeance des citoyens. Ensuite il s'occupa à désarmer la noblesse et la bourgeoisie; il limita les privilèges des seigneurs et les força à résider dans la capitale, pour pouvoir les surveiller plus facilement; puis, comme la fortune et la puissance de quelques-uns d'entre eux étaient pour le nouveau duc un sujet de graves appréhensions, il chercha à les ruiner en donnant un effet rétroactif aux lois; il fit fouiller dans leur conduite antérieure, les mit en jugement, et les fit condamner par des magistrats iniques à des amendes considérables, à la confiscation entière de leurs biens, au bannissement, à la prison, et quelquefois à la mort.

Sa Sainteté, satisfaite de la manière de procéder de son bâtard, ne s'occupait pas davantage de cette affaire, et reporta tous ses soins vers le concile; quatre métropolitains, un cardinal, seize évêques et cinq généraux d'ordres étaient venus renforcer les sept prélats qui attendaient depuis un mois l'ouverture du synode. Comme tous étaient dévoués à la cour de Rome, le pape jugea le moment favorable pour frapper un grand coup, et il lança une bulle qui ordonnait aux prélats présents à Trente de commencer les séances. En conséquence les légats, assistés de vingt-six évêques, de quelques théologiens et de jésuites qui étaient censés représenter l'Église universelle, ouvrirent le concile: le lendemain, ils adressèrent à Rome le compte rendu de la première session, et demandèrent à Sa Sainteté des instructions sur l'ordre qu'ils devaient observer dans la réception des ambassadeurs, et sur la manière de prendre les suffrages; s'il fallait opiner par nation, comme au concile de Constance et de Bâle, ou par tête, comme au dernier concile de Latran, enfin quelles matières devaient être traitées, et dans quel ordre il fallait délibérer. Lorsqu'ils arrivèrent au Vatican, les envoyés des légats trouvèrent le pontife fort occupé de la réception d'un prieur appelé Paul, qui venait au



nom du roi d'Éthiopie lui proposer de se soumettre à l'Église romaine, en abjurant le schisme de Dioscore, et qui demandait en même temps des apôtres, afin de catechiser les peuples de ce pays. Le saint-père chargea plusieurs jésuites de cette mission, et il congédia l'ambassadeur éthiopien, après l'avoir chargé de vieux ossements qu'il lui vendit à beaux deniers comptants, pour des reliques de saints et de martyrs.

Paul III assembla immédiatement le sacré collège et mit en délibération toutes les demandes de ses légats; chacun donna son avis, et le secrétaire du consistoire formula ainsi la réponse destinée aux affidés du saint-siège : « Nous décidons que les voix seront recueillies par tête et non par nation, attendu qu'il est plus facile de corrompre des individus pris isolément que réunis en corps; nous voulons que le concile s'intitule simplement œcuménique, sans ajouter ces mots, « représentant l'Église universelle, » qui pourraient enorgueillir les Pères, et surtout faire égarer de la suprématie du pontife. Nous décidons encore que toutes les questions à examiner seront traitées préalablement dans des congrégations particulières, ensuite dans des congrégations générales, pour, en dernier lieu, être présentées dans les sessions, qui seules seront soumises à la publicité; et afin d'éviter de rendre les fidèles témoins de débats scandaleux, dont ne manqueraient pas de s'emparer, ajoutait le saint-père, les ennemis de notre autorité; nous exigeons qu'en tête de tous les décrets on se serve de cette formule : « Le saint concile œcuménique légitimement assemblé par l'ordre du pape, « sous la conduite du Saint-Esprit, les légats apostoliques y présidant, déclare. » Sa Sainteté enjoignait en outre à ses légats de ne mettre en délibération aucune question relative à son autorité, et de ne prendre aucune décision sans qu'elle l'eût dictée elle-même dans les détails les plus circonstanciés; en compensation, elle laissait aux Pères une latitude entière sur les questions de dogmes, qui l'intéressaient fort peu; en effet, Paul III avait l'habitude de dire que si les réformés, anabaptistes, luthériens ou sacramentaires, voulaient le reconnaître comme souverain pontife, il leur accorderait toute liberté de prêcher telles superstitions qu'il leur conviendrait d'enseigner aux hommes.

Dans une seconde lettre adressée aux Pères du concile, le souverain pontife les engageait à tenir une conduite régulière pendant le cours de leurs travaux, à suivre les exercices religieux, du moins ostensiblement, et à se séparer de leurs maîtresses, qui les avaient suivis dans la ville de Trente; il les autorisait seulement à faire usage de leurs mignons.

Des congrégations préparatoires eurent lieu pour l'examen des questions, et les jésuites décidèrent qu'on traiterait simultanément les matières de foi et de réforme, afin qu'en les confondant les Pères ne pussent rien déterminer; mais la cour de Rome, qui tremblait au seul mot de réformation, envoya immédiatement de nouvelles instructions aux jésuites pour qu'ils eussent à s'écarter absolument la question de la réforme, et qu'ils se bornassent à traiter des doctrines des hérétiques; Paul III les chargeait de faire traîner le concile en longueur, espérant que le temps amènerait quelque événement favorable aux intérêts

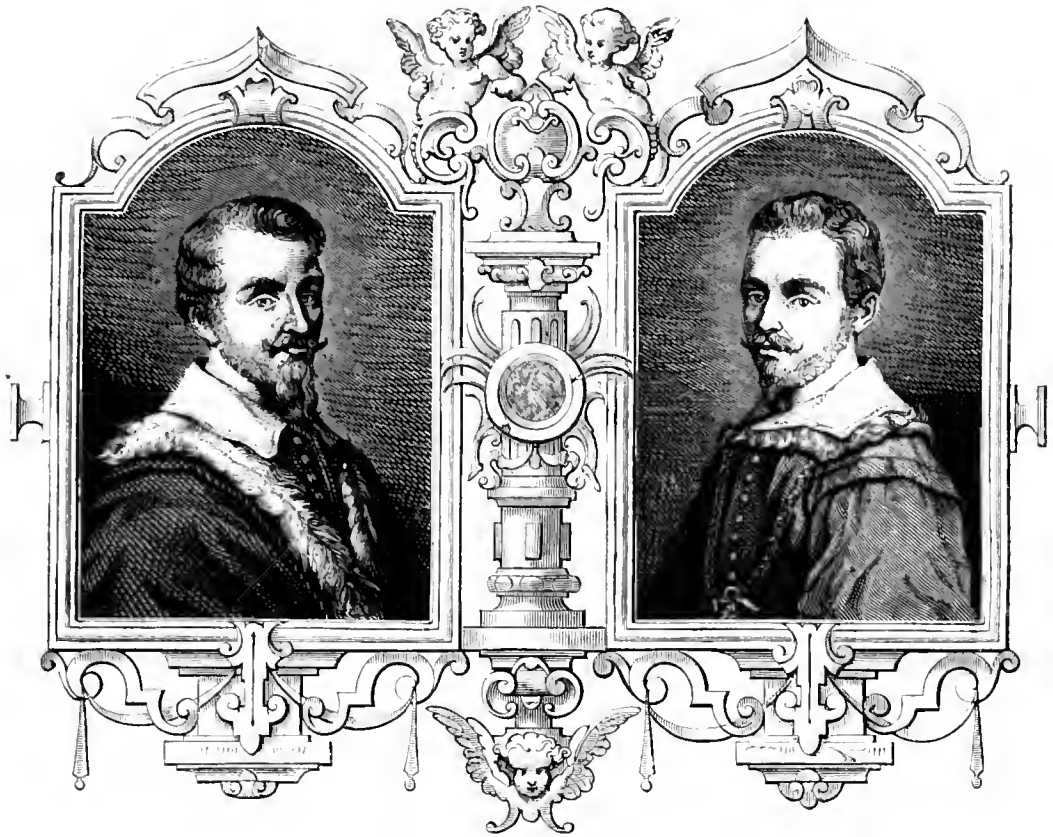
du saint-siège. C'est ce qui arriva : la troisième session était à peine close, qu'on apprit la mort de Martin Luther. Ce grand homme avait terminé son illustre vie à Eisleben, sa patrie, et laissait six enfants de sa femme, Catherine de Bore, une jeune religieuse qu'il avait épousée en 1525.

Sa mort donna lieu à des accusations violentes contre les jésuites, et de la part de ceux-ci à d'étranges récits; les protestants prétendirent que les disciples de Loyola avaient empoisonné le réformateur; les jésuites répandirent le bruit que Martin Luther s'était pendu, que le diable l'avait étranglé; d'autres proclamèrent qu'il avait rendu ses entrailles comme Arius, en satisfaisant aux lois de la nature, dans un lieu secret. Il se trouva même des prêtres qui affirmèrent que son tombeau ayant été ouvert le lendemain de son enterrement, il en était sorti une odeur infecte de soufre et de bitume, et qu'on avait trouvé un charbon énorme à la place de son corps. Toutes les circonstances de sa vie, ses doctrines et sa naissance, furent l'objet d'ignobles calomnies de la part des catholiques; ils publièrent des libelles contre lui, déclarèrent qu'il était né du commerce charnel d'un démon avec sa mère; ils flétrirent sa mémoire, l'accusant d'avoir vendu à Satan sa part éternelle de paradis pour cinquante ans de vie agréable sur la terre, d'avoir nié l'existence de Dieu, celle des anges et des archanges, même l'immortalité de l'âme, et d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie.

Malgré ce déluge de pamphlets calomnieux, Luther resta l'apôtre des nations du Nord, et son Évangile, qui avait déjà pénétré sur les côtes de la Baltique, se propagea dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Mecklembourg, de Poméranie, dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Hambourg, de Weimar, de Rostock; il gagna la Livonie et la Prusse, où le grand maître de l'ordre teutonique venait d'abjurer le catholicisme; enfin les doctrines nouvelles envahirent le Holstein, le Danemark, la Suède, la Grande-Bretagne et même la France, malgré les bûchers et les roues qui se dressaient d'un bout du royaume à l'autre pour l'extermination des protestants.

Quoique sous le point de vue dogmatique et philosophique il soit vrai que le luthéranisme ne saurait soutenir un examen approfondi, néanmoins on doit glorifier Martin Luther d'avoir arraché les peuples au joug de la cour de Rome, et d'avoir fait sortir l'humanité de l'engourdissement et de l'obscurantisme où la tenaient plongée des prêtres cupides, débauchés et ignorants; c'est Luther qui, par son esprit d'investigation et d'analyse, apprit aux hommes à discuter, à juger, à condamner les actes de despotisme de ceux qui jusqu'alors prétendaient n'avoir à rendre compte qu'à Dieu de leurs actions bonnes ou mauvaises; c'est lui seul, par la force de son génie, qui accomplit cette révolution religieuse qui arracha la moitié de l'Europe à la tyrannie des papes. Ainsi donc, Luther mérite d'être glorifié jusque dans les âges les plus reculés pour les grandes choses qu'il fit pendant sa vie, et pour les principes de liberté et d'émancipation qu'il légua à la postérité.

Ses nombreux ouvrages le placent en outre au premier rang parmi les écrivains de l'Allemagne; et Clay



Horace et Octave Farnèse, les petits-fils du pape

n'hésite pas à dire que le réformateur avait été inspiré du Saint-Esprit pour la correction du langage : sa traduction de la Bible est en effet devenue un ouvrage classique qui a pour ainsi dire fixé les règles de la langue allemande.

Malgré son admirable génie et sa logique inflexible, Luther n'avait cependant pas tiré toutes les conséquences du principe qu'il voulait établir, « qu'aucun dogme ne doit être admis comme article de foi sans avoir subi l'examen de la raison, » principe qui renverse les traditions sacrées, et qui anéantit le christianisme sous toutes ses formes, en soumettant les paroles attribuées à Dieu lui-même à la critique de l'intelligence humaine.

Dès que la mort de ce formidable adversaire de la papauté fut connue à Trente, les Pères du concile s'occupèrent immédiatement d'une question qu'ils considéraient comme la pierre angulaire de l'Église ; c'était de fixer le nombre des livres canoniques. Ils publièrent à ce sujet deux décrets : le premier indiquait comme livres orthodoxes l'Ancien et le Nouveau Testament, et le second déclarait l'authenticité du texte de la Vulgate, malgré les erreurs et les fautes grossières dont il est chargé. Après avoir rendu ces décisions, Paul III leva fièrement la tête et s'arma des foudres du Vatican. D'abord il excommunia l'archevêque de Cologne, et releva les sujets du prélat de leur serment de fidélité et d'obéissance ; ensuite il donna ce siège au

comte Adolphe de Schawembourg, que le métropolitain avait pris pour son coadjuteur ; mais l'empereur ayant refusé de faire exécuter cette bulle et ayant continué de donner le titre d'archevêque à l'électeur, Paul III se trouva obligé de remettre à un autre temps sa vengeance contre le prélat.

Sa Sainteté était d'autant plus disposée à faire le sacrifice de ses sentiments à Charles-Quint, qu'elle avait entamé des négociations avec lui afin d'en obtenir des secours suffisants pour anéantir les protestants. Les conventions qui furent arrêtées entre ces deux tyrans, pour cette guerre impie, portaient que le pape payerait à Sa Majesté impériale deux cent mille écus d'or, qu'il fournirait douze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux, le tout à sa solde ; qu'il lui abandonnerait pour une année la moitié des revenus des Églises d'Espagne ; qu'il lui donnerait l'autorisation d'aliéner jusqu'à concurrence de la somme de cinq cent mille écus les biens des monastères de son royaume ; que toutes les troupes de l'Église seraient commandées par Octave Farnèse, mais que celui-ci n'agirait que d'après les ordres de l'empereur ou du duc d'Albe, son lieutenant, et que le cardinal Alexandre, frère d'Octave, resterait en Espagne comme otage, sous le titre de légat, aux frais du saint-siège. Ces conditions ayant été acceptées par les deux parties, Paul III publia une bulle pour faire connaître à toute la chrétienté le pacte abomi-

naldie par le pape et un empereur et un pape s'engageaient à mettre des villes et des provinces entières à feu et à sang! Charles-Quint ne resta pas au-dessous du pontife dans son manifeste; il mit au ban de l'empire Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse; il les déclara perturbateurs du repos des nations, rebelles aux lois, ravisseurs des biens de l'Eglise, spoliateurs infâmes; il les accusa de s'être couverts du manteau de la religion, et d'avoir aliéné des sentiments de patriotisme afin de séduire l'Allemagne, et d'arracher ses sujets à l'obéissance qu'ils devaient au souverain: immédiatement après, il fit marcher ses troupes contre eux. Fort heureusement les princes de la ligue de Smalkalde, qui étaient toujours en garde contre une trahison, volèrent au secours de l'électeur de Saxe et disputèrent l'entrée de ses Etats aux troupes pontificales.

Paul III voulut profiter de ce conflit pour transférer le concile de Trente dans une ville de sa dépendance: mais Charles-Quint, qui désirait se réserver les moyens de traiter avec les Allemands s'il était vaincu, s'opposa à ce projet et fit signifier à la cour de Rome qu'il prétendait laisser toute liberté aux discussions religieuses; qu'il avait entrepris la guerre contre les protestants seulement pour les ramener à l'obéissance, et non pour leur imposer ses croyances. Le pape répondit à l'ambassadeur de Charles-Quint qu'il ne comprenait rien à ses récriminations tardives, que leur traité spécifiait que Sa Majesté s'engageait à le secourir dans une guerre d'extermination contre les luthériens, et que d'ailleurs la publication d'un jubilé et le prélèvement des dîmes fait à son profit dans toutes les Espagnes témoignaient de son adhésion à la croisade qu'ils exécutaient de concert contre les Allemands; qu'en conséquence il était maître de prendre les mesures qui lui sembleraient propres à accélérer l'extinction du schisme, et qu'il persistait dans sa résolution de transférer le concile à Lucques.

Cette obstination du souverain pontife exaspéra l'empereur à tel point, qu'il envoya sur l'heure une estafette à Trente portant l'ordre à ses ambassadeurs de jeter le cardinal de Sainte-Croix dans l'Adige, s'il obéissait à la cour de Rome, et s'il osait dissoudre le synode: la menace produisit son effet, les sessions continuèrent, et les Pères demeurèrent à Trente. Alors Paul III se retourna d'un autre côté; et sous prétexte que l'empereur refusait de partager avec lui les sommes considérables qu'il avait retirées des villes qui s'étaient rendues, il rappela ses troupes d'Allemagne; de plus il organisa une conspiration contre les Doria de Gênes, qui tenaient pour Charles-Quint; et sans contredit ceux-ci eussent été chassés de leur résidence, si Jean-Louis de Fiesque, qui était à la tête du complot, ne se fut noyé dans le port au moment où la lutte allait s'engager. Enfin, comme le pape n'osait pas rompre le concile, il accéléra les délibérations, et fit publier jour par jour les décisions prises par les Pères, afin que les protestants, dans l'appréhension de la clôture des travaux, ne fussent pas tentés de venir à l'assemblée.

Charles-Quint avait bien compris le but de la politique du saint-père, et comme il ne pouvait en prévenir les résultats, étant retenu encore pour longtemps en Allemagne, il se décida à frapper un coup

qui irait droit au cœur de son ennemi; c'était de faire poignarder Pierre-Louis Farnèse, le bâtard de Sa Sainteté.

Quatre jeunes seigneurs de Plaisance, le comte Pallavicini, Landi, Anguissola et Gonfalonieri, entrèrent dans le projet du prince; ils formèrent une conspiration dont Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, dirigeait les mouvements; et à un jour fixé, trente-sept conjurés s'introduisirent, avec des armes cachées sous leurs vêtements, dans la citadelle de Plaisance, comme pour faire leur cour au duc; après s'être emparés des principaux passages du palais, Jean Anguissola entra dans la chambre de Pierre-Louis et le poignarda, avant que celui-ci, qui était rongé de maladies honteuses et hors d'état de se défendre, pût appeler à son secours; ensuite les conjurés tirèrent deux coups de canon pour avertir Gonzague, qui était à une petite distance de la ville avec un corps d'armée, qu'il pouvait entrer dans Plaisance. Les Espagnols désarmèrent immédiatement les troupes papales, et prirent possession de la province au nom de l'empereur.

Dès que la nouvelle de cette révolution parvint à Rome, le pontife en éprouva une sorte de vertige qui lui arracha d'affreuses imprécations; il blasphéma le nom de Dieu, outragea la mère du Sauveur, les apôtres et tous les saints et saintes du paradis; il murmura des menaces effroyables, et voulut se liguier avec les esprits infernaux pour conjurer la mort de l'empereur. Pendant plusieurs nuits il resta enfermé dans son laboratoire, prononçant des exorcismes, étudiant le cours des astres, consultant ses astrologues et ses magiciens; et comme ses conjurations n'avançaient pas sa vengeance, il envoya un cartel de défi à Charles-Quint, l'appelant en champ clos et lui offrant le combat à outrance. Sa Majesté impériale ayant refusé la singulière proposition du pape, celui-ci traita avec le sultan Soliman pour qu'il vint faire une descente sur les côtes de Naples. En même temps il fit répandre le bruit que la peste était à Trente; ce qui détermina les Pères, qui ouvraient la huitième session, à transférer le concile à Bologne.

Quelque bien ourdies que fussent ces machinations, deux événements inattendus, la mort de Henri VIII et celle de François I<sup>er</sup>, vinrent encore les faire échouer. De plus, la victoire de Mühlberg, remportée par les impériaux sur les princes de la ligue de Smalkalde, venait de rendre Charles-Quint plus puissant que jamais; l'électeur de Saxe était tombé en son pouvoir, et ses Etats avaient été donnés à Maurice de Saxe, de la branche albertine. Or, l'empereur, qui n'ignorait rien des intrigues de la cour de Rome, prit naturellement sa revanche, et souleva une violente opposition en Allemagne contre le saint-siège; il décida même les électeurs à écrire au pontife qu'ils se porteraient à de graves extrémités s'il ne réinstallait immédiatement le concile à Trente, et il fit appuyer leurs réclamations par son ambassadeur Mendoza.

Paul III se rejeta sur le respect qu'il disait avoir pour les décisions des Pères, et dans sa réponse aux princes allemands, il s'excusa sur l'obligation où il était de ne gêner en rien les délibérations du concile: il prétendit que les prélats avaient pris d'eux-mêmes la résolution de continuer leurs séances à Bologne.

qu'il ne pouvait en conséquence les faire revenir à Trente, mais qu'il était loisible aux évêques luthériens de venir à Bologne ou d'y envoyer leurs procureurs pour s'entendre avec les Pères. Quant aux mesures qu'on menaçait de prendre contre le saint-siège, il se contentait de leur dire que le trône du vicaire de Jésus-Christ était fondé sur un roc inébranlable.

Cette obstination du pape à maintenir le synode dans la ville de Bologne, et son refus de faire droit aux réclamations des Etats et de l'empereur, eurent pour résultat d'exaspérer les protestants et de déterminer Charles-Quint à se déclarer en quelque sorte chef de l'Eglise, et à publier un décret qui fut nommé l'Intérim. Cet édit, au lieu d'apaiser les troubles, rendit les querelles religieuses plus violentes qu'auparavant, le prince ayant prescrit à tous ses sujets de l'une et de l'autre communion des règles de conduite, qui devaient être observées jusqu'à ce que l'Eglise en corps se fût expliquée sur les points de controverse entre les réformés et les catholiques. L'Intérim déplut à tous les partis; on le compara, pour la témérité, à l'Ecclésiaste d'Héraclius, et pour l'impunité, au Type de Constant. Les Luthériens se plaignirent hautement de ce qu'on leur imposait des dogmes qu'ils avaient condamnés comme sacrilèges, et des cérémonies qu'ils avaient rejetées comme superstitieuses, telles que les rites observés dans la célébration de la messe, dans le baptême, et dans les sacrements du mariage et de l'extrême-onction. Les catholiques le blâmèrent également et crièrent à la persécution; mais le pape, qui avait compris que l'Intérim ruinerait le parti de l'empereur, en le rendant également odieux aux luthériens et aux orthodoxes, se garda de faire de l'opposition, et se maintint dans la neutralité.

D'abord les magistrats réussirent à faire approuver le décret impérial par des bourgeois timides; et les ministres luthériens se trouvèrent obligés d'abandonner leurs troupeaux et de se condamner à un exil volontaire. Ce moment de crise ne fut pas de longue durée, bientôt le peuple reprit le dessus, toute l'Allemagne se souleva et réclama l'abolition de l'Intérim. Charles-Quint voulut résister à ce débordement général, et chercha à faire approuver son décret par la cour de Rome et par les Pères qui avaient fait scission avec les prélats réunis à Bologne et étaient restés dans la ville de Trente; mais ceux-ci ne firent aucune concession, et le saint-père refusa également de sanctionner les édits du prince.

Sa Sainteté se contenta d'envoyer des jésuites en Allemagne, avec pouvoir de dispenser les fidèles de l'observation des préceptes contestés par les Luthériens, de leur permettre l'usage des viandes aux jours de jeûne, la communion sous les deux espèces, tout enfin, excepté le mariage des prêtres et la légitime possession des biens enlevés au clergé. Malgré ces concessions, le papisme était tellement en exécution dans les provinces allemandes, qu'aucun protestant ne voulut consentir à se ranger sous la bannière des jésuites. Le saint-père prit alors le parti d'accélérer les travaux de l'assemblée de Bologne; mais cette fois encore l'empereur contraria ses projets; et en dépit des efforts des jésuites Laynez, Salmeron et Lejay, les délibérations ne purent être continuées.

Paul voulut essayer d'un coup d'Etat: il lança une bulle qui déclarait le concile dissous, et ordonnait aux Pères de Bologne, comme à ceux qui étaient restés à Trente, de se rendre à Rome pour mettre fin au schisme, et pour décider en conseil sur les matières qui divisaient la chrétienté. Charles-Quint s'opposa à ce que les prélats de Trente obéissent au souverain pontife, et les choses restèrent dans la même situation.

Peu de temps après, l'empereur entama des négociations avec Paul III, et proposa de faire exécuter la dernière bulle dans ses Etats, sous la condition que Sa Sainteté donnerait son approbation à l'Intérim, et ne convoquerait les Pères de Trente à Rome que comme de simples prélats. Cette offre fut rejetée, ainsi que Charles-Quint s'y attendait; mais les négociations avaient traîné en longueur, et il avait atteint son but, qui était de gagner du temps. Sa Majesté catholique savait que la mort du pape était imminente par suite des ulcères affreux qui le rongeaient, et qui déjà avaient forcé ses chirurgiens à faire tomber sous le scalpel les organes de la vitalité. Cependant le moribond n'avait rien perdu de la prodigieuse activité de son esprit; et quoiqu'il sentit la vie lui échapper peu à peu, il ne cessait de s'occuper de magie, et de consulter les astrologues, les magiciens, les nécromants et tous les devins de l'Italie sur ses destinées et sur celles de sa famille. Octave Farnèse, le second des fils de Pierre-Louis, était surtout l'objet de sa sollicitude; et depuis la mort de son bâtard il avait reporté sur lui toutes ses affections et toutes ses espérances. Il le proclama d'abord duc de Parme, et lui confia le commandement des troupes pontificales, pour le mettre en état de se défendre contre Ferdinand Gonzague, qui, non content de la possession de Plaisance, avait investi les forteresses de San-Domirico, de Val di Taro et de Castel-Guelfo, et se préparait en outre à attaquer Parme.

Bientôt le pape reconnut l'incapacité absolue de son petit-fils; et craignant qu'il ne laissât les impériaux s'emparer de son duché, il se hâta de le rattacher au domaine de l'Eglise, et d'envoyer Camille Orsini, généralissime de ses armées, pour se mettre à la tête des troupes, et pour remplacer Octave Farnèse, que Sa Sainteté rappelait à Rome. Toutefois, en lui transmettant ses ordres, le souverain pontife s'engageait à rétablir Octave dans le duché de Camérino, dès qu'il aurait conclu un traité de paix, soit avec l'Espagne, soit avec la France. Mais le jeune Farnèse, irrité de se voir dépouillé tout à la fois du duché de Parme par son aïeul et des Etats de Plaisance par son beau-père, résolut de se venger; et deux jours après être sorti de Parme au moment où il supposait que Camille Orsini n'était plus sur ses gardes, il rebroussa chemin et vint tomber sur les avant-postes, qu'il voulait enlever pour se réinstaller dans la ville. Cette tentative ayant échoué, il entra en négociations avec Ferdinand Gonzague, et prit l'engagement d'abandonner ses droits sur Plaisance, et de se reconnaître vassal de l'empereur, s'il l'aiderait à reconquérir Parme sur le saint-siège. La nouvelle de la défection d'Octave Farnèse causa à Sa Sainteté un tel saisissement, qu'elle tomba plusieurs fois en faiblesse dans la journée.



L. légat Gaspar Contarini

Paul comprit que sa dernière heure était venue ; et cependant, par un sentiment d'orgueil et d'ambition, il voulut encore triompher de Charles-Quint, et il signa un bref pour réinstaller dans le duché de Parme celui-là même qui était la cause de sa mort, sous la condition qu'il abandonnerait le parti de l'empereur. Du reste, cette bulle n'eut pas d'exécution : l'évêque de Pola, à qui elle avait été confiée, la garda jusqu'à la mort du pontife, qui arriva le 10 novembre 1549.

Ciacconius affirme que si Paul III eût vécu quelques mois encore, il aurait excommunié l'empereur, et se serait déclaré ouvertement en faveur de la France, afin de tirer vengeance de l'assassinat de son bâtard Pierre-Louis Farnèse. Ces dispositions du pape étaient vraisemblablement connues de Charles-Quint, car lorsqu'il reçut les dépêches qui lui annonçaient la mort du pape, il s'écria : « Enfin, il y a à Rome un

Français de moins ; » et présentant les lettres de son ambassadeur au prince Philippe, il ajouta : « Prenez connaissance de ces nouvelles, et soyez assuré que si les Farnèse font ouvrir le corps du pape, ils trouveront trois fleurs de lis gravées sur son cœur. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques ont fait l'éloge de ce pontife ; et Henri de Sponde, dans sa continuation des Annales du cardinal Baronius, après avoir exalté les vertus de ce chef de l'Eglise, termine son panégyrique par les paroles suivantes : « Il faut convenir que le saint-père eut pour sa famille une affection étrange qui lui fit commettre beaucoup de crimes ; mais il s'en repentit à sa dernière heure, en répétant les paroles du Psalmiste : « Si les miens n'avaient pas dominé sur moi, je serais sans tache ; » et Dieu lui a pardonné. » Singulière manière d'expliquer les faits et d'interpréter l'histoire !





Intrigues pour l'élection du pape. — Exaltation de Jules III. — Commencement de son pontificat. — Ses amours malheureux avec Bertuccino, le gardeur de singes. — Il crée son mignon cardinal. — Edit de l'empereur contre les protestants. — Négociations avec la France. — Bulles du saint-père relativement au concile de Trente. — Progrès des jésuites. — Poursuite contre les hérétiques en Italie. — Affaire de Parme et de Plaisance. — Concile de Trente. — Trêve entre la France et le saint-siège. — Mort du neveu du pape. — Le concile est suspendu. — Sa Sainteté négocie la paix entre l'empereur et le roi de France. — Révolution en Angleterre en faveur de l'Église romaine. — Les jésuites sont poursuivis en France. — Jules III envoie un nonce en Angleterre. — Mort du pontife.

Les cérémonies des funérailles de Paul III étaient terminées depuis près de vingt jours, lorsque les cardinaux entrèrent en conclave ; préalablement ils confièrent la garde de Rome à Horace Farnèse, qui commandait quatre mille hommes d'infanterie, et celle du Vatican au comte de Pitigliano, qui avait sous ses ordres cinq cents Italiens à cheval, et une troupe de Suisses attachée ordinairement au service du palais pontifical. Dès le premier jour, il se forma trois factions dans le sacré collège, celle des impériaux, celle des Français, et celle de la famille Farnèse, dont Alexandre était le chef.

Naturellement chaque cardinal mit tout en œuvre pour faire réussir son parti ; et après quelques scrutins de ballottage, on reconnut que les deux factions française et espagnole avaient des chances égales de succès. Quoique Alexandre Farnèse eût moins de voix que ses compétiteurs, son concours devait faire pencher la balance, et on chercha à le gagner. En homme habile, le cardinal remit ses partisans et agita avec eux la question de savoir s'il devait s'allier avec Charles-Quint ou traiter avec les Français. Cette fois encore les opinions se partagèrent ; les uns repoussaient toute alliance avec l'empereur, ils rappelaient ses trahisons, ses fourberies, et l'assassinat récent de Pierre-Louis Farnèse, et concluaient

qu'il était préférable de se déclarer pour les Français ; ils ajoutaient qu'avec l'aide d'un pape qui leur devrait la tiare, ils obtiendraient des secours en hommes et en argent, qui mettraient la famille Farnèse en état de recouvrer les villes de Plaisance et de Parme, dont Octave se trouvait dépouillé. Les autres objectaient qu'il était dangereux de traiter ouvertement avec les Français, et de s'attirer la colère de l'empereur, qui pourrait aisément perdre les Farnèse : qu'il fallait juger de l'avenir par le passé, que si François I<sup>er</sup>, uni avec Paul III, n'avait pu résister aux forces de l'empire, il n'était point probable que son fils dût obtenir plus de succès à une époque où tous les princes d'Italie étaient ligés contre les Français ; que d'ailleurs, par ses derniers traités, Charles-Quint se trouvait lié avec Octave, et qu'il ne manquerait pas de le soutenir actuellement qu'il n'avait plus à redouter l'ambition d'un pape de leur maison. Ces dernières raisons déterminèrent le cardinal Alexandre Farnèse à appuyer la nomination de Polus, cardinal du sang royal d'Angleterre, homme de mérite, qui était présenté par la faction impériale. Malheureusement Caraffa fit manquer l'élection en accusant le candidat de luthéranisme ; cette accusation fit une impression telle sur les membres du sacré collège, que tous lui retirèrent leurs voix. Salviati

lut également repoussé à cause de la sévérité de ses mœurs, enfin la faction Farnèse présenta son candidat, qui était un des mignons du pape défunt, le cardinal del Monte. L'incapacité et les habitudes infâmes de ce prelat étaient de sûrs garants qu'il n'entreprendrait aucune réforme; la majorité des voix lui fut acquise, le Saint-Esprit ratifia d'un coup d'aile le choix des cardinaux, et il fut immédiatement proclamé souverain pontife et Père des fidèles sous le nom de Jules III.

Le cardinal de Monte était né à Rome même, dans le quartier del Perione, d'une pauvre famille originaire de Monte Sansavino en Toscane, dépendance du diocèse d'Arezzo. C'était, selon l'expression de Bayle, un véritable soldat de fortune ecclésiastique qui s'était élevé de degrés en degrés jusqu'à la présidence du concile de Trente. D'abord il avait été métropolitain de Siponte, auditeur de la chambre apostolique, deux fois gouverneur de Rome, et ensuite cardinal. Comme il était doué d'une très-belle figure, ajoute l'historien, il est facile de présumer ce qui lui avait valu, à la cour de Rome, tant de bénéfices et de si hautes dignités.

Du reste, son langage et ses manières étaient en harmonie avec le cynisme de ses mœurs. Dans le conclave même, il pratiquait l'acte de sodomie avec les jeunes pages attachés à son service, et loin d'en faire un mystère, il affectait de se laisser surprendre en flagrant délit par ses collègues. Bayle nous a conservé une correspondance entre Sa Sainteté et une courtisane de Rome, dont Jules III partageait les faveurs avec le cardinal Crescence, et dont ils élevaient les enfants à frais communs. Ces lettres renferment des récits de débauches tellement révoltantes, qu'il est impossible de les traduire en aucune langue; nous dirons seulement que le souverain pontife et le cardinal entraient par moitié dans les dépenses de la famille de leur maîtresse, parce qu'ils se regardaient comme pères des enfants à des titres égaux, et que par scrupule de conscience ils rejetaient la paternité sur l'un ou sur l'autre, lorsqu'ils assouvissaient leurs exécrables désirs de luxure sur leurs propres enfants!

Aussitôt qu'il eut été consacré, Jules III s'acquitta de l'engagement qu'il avait pris avec Alexandre Farnèse; il rendit la ville de Parme à Octave, et paya vingt mille écus d'or à Camille Orsini pour l'indemniser du commandement de la province. Il eut soin également, pour se mettre à couvert de la colère de Charles-Quint, qui pouvait lui savoir mauvais gré de disposer de cette ville sans son consentement, de lui donner satisfaction d'un autre côté; et il s'engagea par un serment solennel, prononcé en consistoire public, en présence des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, à continuer le concile de Trente.

Sa Majesté catholique, satisfaite de cette concession, envoya Luis d'Avila à la cour de Rome pour féliciter le nouveau pontife sur son exaltation, et pour lui demander la bulle de réouverture du synode. Jules III répondit aux compliments par de grandes protestations de dévouement et d'affection pour la personne de l'empereur; mais relativement à la continuation du concile de Trente, il ne fit que des réponses évasives, et objecta qu'il ne pouvait pas se flatter avant d'avoir obtenu l'assentiment de la cour

de France et des principaux Etats d'Italie. « D'ailleurs, ajouta-t-il en riant, nous sommes assis sur le trône de l'Apôtre depuis quelques jours à peine, et vous ne trouverez pas mauvais que nous songions aux fêtes et aux plaisirs avant de nous livrer tout entier aux affaires. »

En sortant de cette réception, les ambassadeurs de Sa Majesté catholique, Louis d'Avila et Mendoza, écrivirent à l'empereur que le système politique à suivre avec la cour de Rome était celui de l'intimidation, attendu qu'il était présumable qu'un pareil pape ferait toutes les concessions imaginables pour qu'on ne troublât pas ses joies et ses débauches. En effet, pendant le cours de son règne, Jules III songea plus à jouir du pontificat qu'à l'exercer. « A la cour de Sa Sainteté, dit un grave historien, les jours et les nuits étaient employés à des festins et à des saturnales; souvent même il arrivait que le pape, après s'être enivré avec ses cardinaux et des filles d'amour, se déponillait de tous vêtements, obligeait ses convives, hommes et femmes, à l'imiter; puis s'affublant d'une camisole qui lui descendait à peine jusqu'au-dessous de la poitrine, il se mettait à la tête de cette étrange farandole, et parcourait les jardins du Vatican en chantant et en dansant. Lorsque le saint-père était fatigué, il rentrait au palais pour continuer l'orgie. « Eh bien, disait-il à ses cardinaux, « que croyez-vous que ferait le peuple, si de jour, « avec des cierges à la main, nous allions en procession dans cet accoutrement, jusqu'au Champ de « Flore, en chantant des gaudrioles au lieu de can- « tiques? — Il nous jetterait des pierres, répliqua un « cardinal. — Done, reprit le pape, si nous ne sommes par lapidés comme nous le méritons, c'est à « nos habits que nous le devons! » Rien ne peut donner une idée exacte des impuretés qui se commettaient à la cour de Jules III, ajoute l'écrivain; Sa Sainteté était presque toujours plongée dans l'ivresse, et passait les nuits en orgies avec des courtisanes, avec des adolescents et avec ses cardinaux. »

Ce fut à la suite d'un de ces festins, qui duraient depuis six heures de la veillée jusqu'au lendemain matin, qu'il prit fantaisie au pape d'élever à la dignité de cardinal un enfant de seize ans, appelé Innocent, qui remplissait auprès de sa personne, lorsqu'il était archevêque de Bologne, le double emploi de mignon et de gardeur de singes. Jules lui portait une telle affection, que non content de l'avoir fait adopter par Baudoin del Monte, son frère, il l'avait installé dans son palais épiscopal, où il lui laissait tout pouvoir absolu, ne voulant pas même que ses maîtres l'astreignissent au plus léger travail, dans la crainte d'altérer sa santé. Quelques historiens affirment que ce mignon, qu'ils appellent Bertuccino ou le petit singe, était un enfant naturel du pape.

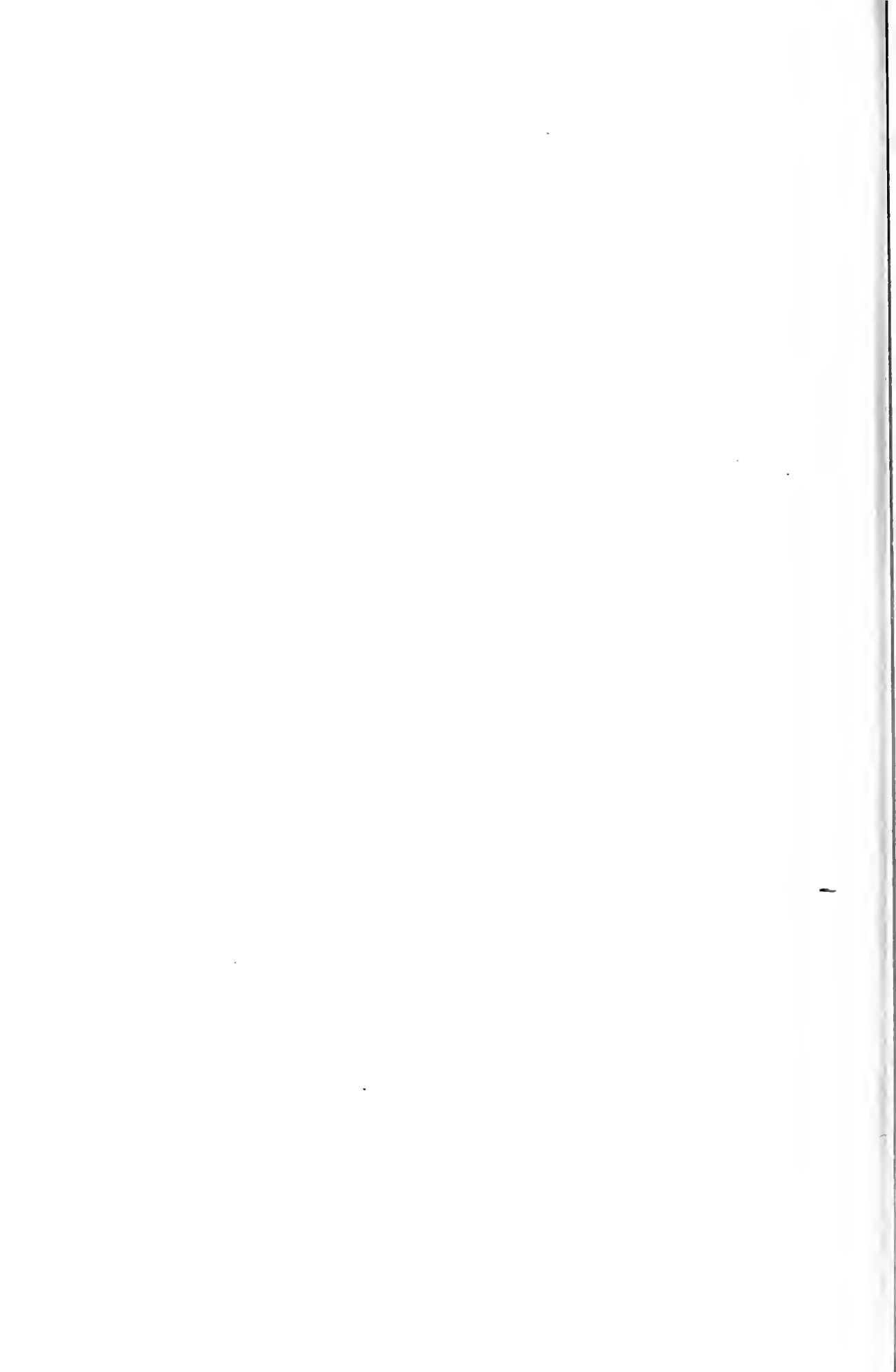
Depuis l'exaltation de Jules III, le jeune Innocent continuait à habiter Bologne; il refusait obstinément de venir à Rome, si on ne lui donnait le chapeau de cardinal; et malgré le vif désir du pontife d'avoir son favori auprès de lui, Jules n'avait pas encore osé proposer sa promotion, afin de ne pas soulever une opposition trop violente dans le sacré collège avant que son autorité fût bien affermie.

Enfin, un matin, au sortir d'une orgie, soit que Sa





Jules III et le jeune Bertuccio



Sainteté se crût en état d'imposer ses volontés, soit qu'il lui fût devenu impossible de rester plus longtemps éloignée de Bertuccino, soit encore que cette nuit-là elle eût bu plus que de coutume, elle résolut de faire son Ganymède cardinal, et elle convoqua en consistoire les membres du sacré collège. A l'heure de la séance, Jules III, la tête encore avinée, les jambes mal affermissées, entra au milieu de l'assemblée et prit place sur la chaire pontificale; puis il commença un discours étrange, où il exaltait complaisamment les allures lascives et les talents extraordinaires de son mignon en débauches, ajoutant que les astrologues avaient annoncé à cet enfant de grandes richesses et de hautes dignités; et que c'était sans doute pour accomplir l'oracle, que le destin avait permis que lui-même parvint au trône de saint Pierre; il termina sa harangue en demandant pour son favori le chapeau de cardinal et un évêché.

Une vive opposition se manifesta aussitôt parmi les membres du consistoire; Caralla représenta en termes énergiques qu'une semblable promotion déshonorerait la pourpre, que ce serait une honte pour les cardinaux d'admettre dans leurs rangs un misérable gardeur de singes, auquel Sa Sainteté ne reconnaissait elle-même d'autre mérite que celui d'être expert en vilénies et en impuretés; que le pape pouvait à son gré le combler de richesses, lui donner des palais, des domaines, des abbayes, des villes, des provinces; mais qu'on devait s'abstenir de profaner la dignité de prince de l'Eglise, attendu que dans l'état de troubles où se trouvait la chrétienté, les protestants ne manqueraient pas de se prévaloir d'un tel scandale pour combattre la papauté; enfin, ajouta-t-il en se tournant vers Jules III, « j'en appelle au pontife lui-même, qu'il soit juge dans sa propre cause; son mignon par ses vices et par son ignorance n'est-il pas indigne du cardinalat? »

A cette apostrophe, le saint-père ne put contenir sa rage, et s'écria: « Par la vulve de la Vierge! je le jure, mon mignon sera cardinal! Qu'avez-vous à lui reprocher pour refuser son admission dans votre collège? Ses vices! mais n'êtes-vous pas tous rongés de maladies honteuses et plongés dans toutes sortes d'abominations? Que celui d'entre vous qui ne s'est pas prostitué charnellement au moins une fois dans sa vie lui jette la première pierre!... Ah! vous gardez le silence; vous convenez donc que tous ensemble nous sommes la honte de l'humanité? A commencer par moi: quelles grandes vertus, quel prodigieux savoir avez-vous rencontrés en moi pour me faire pape? Ne suis-je pas un prêtre exécrable? Ne suis-je pas mille fois plus infâme que mon mignon le gardeur de singes, que j'ai corrompu? Eh bien donc! puisqu'il vaut mieux que moi, souverain Père des fidèles par vos soins; comment osez-vous refuser d'en faire un cardinal et un évêque? »

Ces raisons parurent si concluantes au sacré collège que toute opposition cessa; la promotion du Ganymède passa à l'unanimité; et le jour même, Sa Sainteté lui envoya à Bologne le chapeau, avec un brevet de douze mille écus de revenus sur le trésor apostolique. Innocent se mit immédiatement en route pour Rome, où son arrivée donna lieu à des réjouissances publiques qui durèrent plusieurs jours.

Dès ce moment le jeune cardinal ne quitta plus le Vatican: tantôt passant ses journées dans les appartements secrets de Sa Sainteté, étendu sur de moelleux coussins, et contemplant les gentillesses d'un singe favori, pendant que des courtisanes brûlaient de suaves parfums et lui versaient des liqueurs enivrantes; tantôt remplissant les fonctions de chef de l'Eglise, qui lui avaient été abandonnées avec le titre de premier ministre et de dispensateur des grâces, des bénéfices et des prébendes.

Dans les premiers mois de son pontificat, Jules III se tint absolument éloigné des affaires, et ne songea qu'à ses plaisirs. La table était, au rapport de Jean Crespin, une de ses plus chères occupations, et le choix de ses mets une affaire très-importante. « La chair de porc et de paon étaient celles que Sa Sainteté préférait, dit l'historien, à cause de leur vertu aphrodisiaque; mais comme elle en faisait abus, les médecins défendirent au maître d'hôtel d'en servir sur la table. Or, il arriva qu'un vendredi, Jules III ne trouvant pas ses plats favoris, fit appeler l'évêque de Rimini, son majordome, et lui commanda de lui faire porter sur l'heure un paon rôti, accompagnant cet ordre de menaces terribles et jurant par la vulve de la Vierge et par la verge de Christ, se blasphèmes habituels, qu'il le ferait pendre s'il n'obéissait à l'instant même. »

Le cardinal Innocent, qui assistait à cette scène, voulut l'apaiser, et lui représenta que si peu de chose ne méritait pas un si grand courroux. « Oui-dà! beau mignon, repartit le pape, puisque Dieu s'est mis en colère pour une pomme, moi, qui suis son vicaire, ne puis-je donc jurer à mon aise pour un paon, qui vaut davantage? »

Charles-Quint vit bien à la tournure des affaires qu'il n'aurait rien à redouter de la politique de Rome sous le règne d'un pape adonné à l'ivrognerie et à la débauche. Aussi changea-t-il la marche qu'il avait suivie jusque-là pour asservir l'Allemagne; et au lieu de favoriser le protestantisme, comme il avait fait précédemment, il révoqua l'Interim, et publia un nouvel édit qui portait des peines rigoureuses contre ceux de ses sujets qui professeraient une religion autre que le catholicisme romain; ensuite il établit dans les villes importantes des tribunaux semblables à ceux de l'Inquisition, et qui avaient pour mission de poursuivre à outrance les sectateurs de Luther. Puis, il sollicita le pape par ses lettres et par son ambassadeur Mendoza, pour qu'il voulût bien rétablir le concile à Trente, ou tout au moins pour qu'il lui convint de faire à ce sujet une réponse catégorique qui fixât toutes les incertitudes.

Cette demande de l'empereur étant faite avec toutes les apparences de la bonne foi, Jules III se vit contraint d'y répondre favorablement, et de permettre la reprise des séances dans la ville de Trente. D'ailleurs, la cour de Rome commençait à ne plus avoir une aussi grande frayeur des Pères du concile et même de l'empereur, qui avait en effet beaucoup perdu de son influence; d'une part, les ecclésiastiques des deux communions étaient fatigués de la tyrannie de Charles-Quint et paraissaient à la veille de se révolter; d'autre part, son fils, son frère, ainsi que son neveu, qui tous aspiraient à l'empire, mena-

gaient de lui donner une telle besogne, que de longtemps il n'était pas probable qu'il eût le loisir de s'immiscer dans les affaires de ses voisins.

En outre de toutes ces raisons, il entra dans les vues du pape de s'abandonner au cours des événements et de chercher à sortir d'un embarras sans s'inquiéter de l'avenir. Il se détermina donc à publier une bulle de convocation du concile dans la ville de Trente, accordant une absolution entière à tous les hérétiques qui se convertiraient, à l'exception toutefois de ceux d'Espagne et de Portugal, Sa Sainteté n'ayant pas voulu, par déférence pour Charles-Quint, empiéter sur les droits et attributions des trilemaux inquisiteurs. Pierre de Tolède fut député à la cour de Madrid pour porter la bulle du saint-père, et l'abbé Rosette fut envoyé au roi de France pour le même sujet. Ce dernier légat était en outre chargé de remercier Henri II de l'appui qu'il lui avait prêté lors de son élection, et de lui donner des explications sur la politique qu'il était obligé d'adopter, au mépris de ses engagements avec la France.

Le décret de Sa Sainteté fut mal reçu en Allemagne, les luthériens renouvelèrent leurs anciennes prétentions de ne vouloir se soumettre qu'à une assemblée libre, que le pape ne présiderait ni en personne ni par ses légats, et sous la condition qu'il serait soumis au jugement des Pères, comme eux-mêmes offraient de s'y soumettre. En France il n'eut pas un meilleur succès ; les parlements se prononcèrent contre la bulle de convocation, et le roi, à leur instigation, rappela ceux de ses cardinaux et de ses prélats qui se trouvaient hors du royaume, afin de former un concile national qui aurait mission de choisir un patriarche pour présider aux affaires ecclésiastiques de ses États. Provisoirement il envoya à Rome le célèbre Jacques Amyot, abbé de Belloc, avec ordre de protester hautement, en présence des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, contre tout ce qui serait décidé dans le concile de Trente. Cette détermination vigoureuse avait été prise par Henri II, en dépit des efforts des jésuites, qui commençaient à jouir d'une grande influence auprès de la reine Catherine de Médicis, et qui cherchaient déjà à envahir des collèges de leur ordre.

A l'exemple de son prédécesseur, Jules III montra une grande sollicitude pour les jésuites, et confirma leur institut par une bulle conçue en ces termes : « Considérant les grands avantages qu'Ignace de Loyola et ses compagnons procurent au saint-siège, par leurs prédications, par leur grande habileté dans les affaires et par leur dévouement aux intérêts de notre cour, nous confirmons leur institut, et déclarons que tous ceux qui voudront entrer dans la société de Jésus doivent faire serment de combattre sous l'étendard du Christ, et d'obéir sans hésitation aux ordres du souverain pontife, son vicaire dans ce monde, le représentant de Dieu.

« Quoique l'Évangile et la foi enseignent que tous les fidèles doivent une obéissance absolue au chef de l'Église, cependant, pour rendre le dévouement des nouveaux sociétaires plus parfait, nous avons jugé qu'ils devaient faire un serment particulier au pape, et s'engager à n'avoir d'autre volonté que la sienne, à exécuter ses ordres, quels qu'ils puissent être, en-

fin à être toujours prêts à se rendre aux extrémités du monde pour terrasser ses ennemis. »

La société témoigna sa reconnaissance au souverain pontife de la protection qu'il lui accordait, en cherchant à faire triompher le catholicisme dans toutes les contrées où elle s'était établie, et en dénonçant à la cour de Rome tous ceux qui lui paraissaient suspects d'hérésie. C'est ainsi que Sa Sainteté eut connaissance qu'un grand nombre de théologiens, de curés, de vicaires et de moines mendiants de différentes provinces de l'Italie se montraient favorables aux idées de réforme.

Aussitôt Jules III expédia aux évêques de ces contrées l'ordre d'interdire l'administration des sacrements et la prédication de la parole de Dieu, à tous ceux qui ne professeraient pas sur la religion des principes orthodoxes en rapport avec ceux de la cour de Rome. Il adressa en même temps un bref à Francesco Donato, doge de Venise, et au sénat, pour leur commander de prêter assistance aux évêques et aux inquisiteurs chargés d'anéantir les partisans des idées nouvelles. En conséquence de cet ordre, le conseil des Dix, entièrement composé de fanatiques, résolut de surveiller les inquisiteurs, et leur adjoignit même des juges laïques pour examiner les accusations et pour prononcer les condamnations. Comme l'intervention de l'autorité séculière, au lieu d'activer les poursuites contre les hérétiques, apportait souvent des entraves dans l'exécution des sentences prononcées contre eux, les jésuites sollicitèrent de la cour de Rome une bulle portant défense aux laïques de gêner la liberté ecclésiastique, de troubler la juridiction spirituelle, et de s'immiscer dans la connaissance des procès concernant les hérésies. Cette démarche maladroite irrita les Vénitiens, et une rupture éclata entre la Sérénissime République et le saint-siège.

Jules III, toujours occupé de ses plaisirs, n'intervenait dans les affaires politiques que par des actes irréliésés ; ainsi, à l'égard d'Octave Farnèse, qui sollicitait depuis longtemps auprès de la cour d'Espagne la restitution de Plaisance, sans pouvoir l'obtenir, il eut l'imprudence de refuser de prendre sa défense contre l'ambitieux Charles-Quint. Ce fut en vain que le prince dépossédé fit représenter par son ambassadeur Antonio Venturi, que non-seulement l'empereur, au mépris de ses conventions, conservait Plaisance et l'avait fortifiée pour la mettre à l'abri de toute attaque, mais encore qu'il concentrait des troupes pour s'emparer de Parme ; ce fut en vain qu'il fit valoir qu'il y allait de l'honneur et de la dignité du saint-père de ne point permettre la spoliation d'un de ses feudataires ; Jules refusa obstinément de se ranger du parti d'Octave Farnèse ; il répondit à l'envoyé du duc que son trésor était vide, que ses fêtes absorbaient tous ses revenus, qu'il était dans une pénurie complète et par conséquent hors d'état d'entamer la guerre ; qu'il l'engageait à prendre la détermination qu'il jugerait la plus convenable à ses intérêts ; quant à lui, que ses vœux l'accompagneraient dans cette entreprise, mais qu'il ne pouvait rien faire de plus ; que cependant si les circonstances devenaient plus favorables, il n'oublierait pas le petit-fils de Paul III.



Le pape Jules III

Comme cette réponse était loin de satisfaire aux exigences de la position, et qu'il devenait urgent pour le duc de se mettre en défense, le cardinal Farnèse demanda une audience secrète au pape, et supplia Sa Sainteté de permettre qu'Octave se placât sous la protection de princes assez puissants pour résister à son beau-père; ce à quoi Jules accéda.

Fort de l'assentiment du pontife, Octave signa immédiatement avec Henri II un traité d'alliance offensive et défensive qui excita la colère de l'empereur. Sa Majesté catholique fit même signifier à la cour de Rome qu'on eût à prononcer la nullité de ce traité, si on ne voulait rompre avec elle. Jules, toujours lâche et pusillanime, se hâta de publier un bref qui portait défense au duc de Parme d'intro-

duire des troupes étrangères dans un fief qui relevait de l'Eglise, sous peine d'être déclaré rebelle et de voir ses biens confisqués. Le prince fit répondre au saint-père qu'il n'était plus en son pouvoir d'obéir, attendu qu'il s'était placé sous la dépendance de la France, avec l'autorisation du saint-siège, et que déjà une garnison étrangère se trouvait dans la place.

Alors le pape éclata en reproches sanglants contre les Farnèse; il les accusa de vouloir sa ruine; de chercher à lui créer des embarras; et pour les punir, il décréta la confiscation des fiefs de cette famille, et chassa de Rome les cardinaux frères ou cousins d'Octave. Il fit expédier en même temps à son légat de France un ordre de quitter la cour de Henri II, si le roi refusait de rappeler la garnison française qui s'était

calbe à Parme, et s'il ne lui livrait pieds et poings liés le duc vassal du saint-siège, qui avait à répondre devant le sacré collège de sa rébellion et de sa félonie. Ces demandes ayant été rejetées, les hostilités commencèrent entre la France et Rome. L'empereur, qui ne voulait pas rompre ouvertement avec Henri II dans un moment où le plus léger conflit pouvait lui faire perdre l'Allemagne, parut rester étranger à cette guerre; néanmoins le marquis de Maignan, un de ses généraux, sous prétexte de prendre le parti du saint-siège contre les Farnèse, s'empara, au nom de Charles-Quint, de Montechio et de Castel-Novo.

Le pape, redoutant de se voir enlever ainsi les places de la Romagne occupées par les Farnèse, et craignant qu'il ne prit fantaisie à l'empereur de les garder, fit proposer à Hiéronyme Orsini, frère des Farnèse, aux cardinaux Alexandre et Ranuce, qui s'étaient retirés à Urbini, ainsi qu'à Horace qui commandait les troupes d'Octave, et à Carpi qui tenait encore la légation de Viterbe, de rendre au saint-siège toutes les villes et places fortes qu'ils avaient dans la Campanie, afin de les mettre à l'abri des attaques des impériaux, sous la condition qu'il les rendrait à leurs légitimes propriétaires dès que la guerre serait terminée.

Ces mesures, consenties de part et d'autre, arrêterent en effet la marche du marquis de Maignan, qui, n'ayant plus de prétexte pour guerroyer dans les Etats de l'Eglise, et n'osant pas combattre ouvertement le pape, se rabattit sur Parme, dont il fit traîner le siège en longueur, pour attendre qu'il surgit un événement favorable.

Sa Sainteté comprit enfin que cette guerre contre la France n'était profitable en réalité qu'à l'empereur, et qu'elle ruinerait les finances de la cour de Rome, si elle se prolongeait plus longtemps; en conséquence elle assembla les cardinaux en consistoire, et leur fit part de ses intentions relativement à la cessation des hostilités. Ceux-ci en écrivirent immédiatement à Alexandre Farnèse, et au cardinal de Tournon, l'ambassadeur français, qui tous deux accoururent à Rome pour conférer avec Jules III. Ils représentèrent au pape que rien ne leur était plus agréable que d'entrer en accommodation avec lui, que les intérêts du saint-siège s'en trouveraient également bien, attendu que Sa Sainteté rattacherait à son parti les peuples du Parmesan et du Bolonais, qui avaient fait scission à cause de son alliance avec les impériaux. « Considérez, ajoutaient-ils, les désastres que Clément VII a attirés sur Rome, et voyez s'ils n'ont pas en pour cause sa politique tortueuse et ses alliances avec l'empereur; considérez que cette même persistance à soutenir Charles-Quint contre Henri VIII a entraîné pour le saint-siège la perte irréparable de l'Angleterre. Quel serait donc votre désespoir si un motif semblable allait enlever la France à votre juridiction? Déjà le roi Henri II a défendu à ses sujets de porter de l'argent à Rome; déjà il a publié une ordonnance pour la convocation d'un concile national qui doit nommer un patriarche français; déjà les doctrines de Calvin, malgré l'adresse des jésuites, menacent d'envahir le royaume et de remplacer le catholicisme. Ainsi, très-saint Père, hâtez-vous, car les moments sont précieux. . . »

Jules, suivant son habitude, chercha à conjurer le danger qui lui paraissait le plus imminent: il répondit au cardinal de Tournon qu'il était prêt à accepter la paix avec la France, et qu'il le chargeait de la négocier à telles conditions qu'il jugerait convenable, sauf l'honneur du saint-siège. En outre, il confia la légation de France au cardinal Verallo, qu'il savait être agréable à Henri II, pour obtenir de ce prince l'autorisation de persécuter les protestants, de les faire juger, condamner et brûler, et la permission de former quelques collèges de jésuites à Paris.

Les disciples d'Ignace de Loyola ne produisirent pas en effet une grande sensation dans la capitale de la France; et en dépit des efforts de Guillaume Duprat, évêque de Clermont, leur protecteur; en dépit de leur hypocrisie et de leur feinte humilité, ils n'avaient pas encore pu vaincre les répugnances du peuple parisien, et ils végétaient dans l'obscurité, vivant d'extorsions, d'aumônes et de legs pieux, et n'ayant pour abri qu'une maison délabrée.

Quoique n'exerçant en apparence aucune influence sur les esprits, les jésuites en réalité étaient des auxiliaires précieux pour le saint-siège par l'espionnage et par la prépondérance qu'ils avaient su prendre sur les hommes faibles qui leur confiaient, à titre de confesseurs, la direction de leur conscience, et de celle de leurs femmes ou de leurs enfants. Et ce pouvoir occulte qu'ils exerçaient se faisait sentir non seulement à Paris, mais encore dans toutes les contrées où se trouvaient des jésuites. Aussi Sa Sainteté comptant sur leur habileté accoutumée pour faire triompher le parti de la cour de Rome, fit-elle rouvrir les séances du concile de Trente, sous la présidence de Marcel Crescencio, cardinal-légat, assisté de deux adjoints, Sébastien Pighini, métropolitain de Siponte, et Louis Lipoman, évêque de Vérone, sans s'inquiéter de l'appel fait aux prélats luthériens d'Allemagne par Charles-Quint, qui, ayant à cœur de se venger du pape, avait exigé que les protestants fussent représentés à l'assemblée.

Les jésuites s'élevèrent contre cette demande de l'empereur; et lorsqu'elle eut été transmise officiellement aux légats du saint-siège, ceux-ci protestèrent avec énergie et soulevèrent une foule de difficultés qui rendaient impossible, suivant eux, l'admission des ministres confessionnistes dans le concile, surtout pour ceux de Maurice de Saxe; ils ne consentirent à recevoir que les luthériens purs. Cette concession ne laissa pas que d'alarmer le pape, qui redoutait les conséquences d'un débat entre les protestants et ses théologiens; et il fit signifier à ses légats qu'ils ne devaient autoriser aucune conférence publique, ni aucun débat sur les matières religieuses, avec les sectateurs de Luther.

Il y eut alors de violentes disputes entre les catholiques et les protestants; et ces derniers, qui se trouvaient protégés par les ambassadeurs espagnols, dont le but était de susciter des embarras à la cour de Rome, pour l'obliger à se séparer de la France, finirent par l'emporter sur le pape, et obtinrent que les confessionnistes seraient admis à présenter les articles de leur croyance au secrétaire du concile en congrégation générale. Les expressions dont ils se servirent dans leur libelle en parlant des papistes et du culte

de l'Eglise romaine, étaient tellement irrévérencieuses, qu'elles causèrent le plus grand scandale parmi les Pères catholiques.

Pendant que les théologiens des différentes communions donnaient au monde le spectacle de leurs ridicules querelles, l'empereur guerroyait toujours avec son gendre; et comme il était à craindre que le duché de Parme ne finit par être enlevé au saint-siège, Jules III se décida à terminer les négociations avec la France. Il arrêta avec l'ambassadeur de Henri II que le duc Octave rendrait ses États au saint-siège, et qu'en échange il lui donnerait la principauté de Camerino et d'autres domaines; il s'engagea en outre à mettre dans Parme une garnison qui serait composée par moitié de Français et d'Italiens; et il prit l'engagement solennel de garder cette ville contre l'empereur, et de ne jamais le favoriser dans les différends qu'il pourrait avoir avec la France. Mais le duc Octave ayant remontré à Henri II que cet arrangement ruinait sa maison, le roi donna ordre au cardinal de Tournon de se rendre à Rome pour modifier les termes du traité et pour demander qu'Octave fût maintenu dans Parme, et que le duché fût placé sous la protection de la France. Le cardinal parvint sans peine à faire comprendre à Jules que cette dernière mesure était la seule qui convint aux intérêts du saint-siège, attendu qu'elle lui permettrait d'avoir toujours en Italie un ennemi puissant à opposer à l'ambition de Charles-Quint.

En conséquence, on arrêta les articles suivants : 1° Pendant deux années le pape conservera la neutralité entre la France et l'empire, et n'assistera ni l'un ni l'autre parti d'hommes, d'argent ou de toute autre manière. 2° La ville de Castro sera remise à Horace Farnèse, sous la condition que les deux cardinaux Alexandre et Ranuce, ses frères, se rendront caution de sa conduite envers le saint-siège. 3° Le pontife rappellera auprès de lui son neveu Jean-Baptiste del Monte et les troupes qui sont encore au service de l'empereur. 4° Sa Sainteté signifiera à Charles-Quint qu'il ait à délibérer immédiatement sur les conditions de cette trêve, et qu'il ait à évacuer le territoire de Parme et de la Mirandole.

Malgré les avantages réels qui résultèrent pour le saint-siège de ces arrangements, ils faillirent n'être point ratifiés, par suite de l'obstination du neveu du pape, qui non-seulement refusait de traiter avec la France, mais encore qui menaçait de se déclarer contre l'Eglise en faveur de Charles-Quint, si on persistait à vouloir rappeler les troupes qui assiégeaient la Mirandole sous ses ordres. Fort heureusement il fut tué dans une sortie, et sa mort leva le dernier obstacle à la ratification du traité entre la France et Rome. Jules III expédia aussitôt à ses généraux Alexandre Vitelli et à Camille Orsini l'ordre de ramener leurs troupes à Rome. Le siège de la Mirandole fut levé immédiatement; et cette courageuse cité, qui avait supporté pendant deux années toutes les rigueurs d'un siège, put enfin être ravitaillée. Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, prit le commandement de la place, et avec l'aide des troupes françaises il fit replier sur Plaisance un corps de trois mille Allemands qui avaient été envoyés par le marquis de Marignan pour essayer de reprendre

les positions abandonnées par les assiégeants. L'empereur témoigna un vif mécontentement de tout ce qui s'était passé, et fit menacer la cour de Rome de sa colère si elle ne s'empressait de rompre avec la France; on ne tint aucun compte de ses remontrances. Déjà sa puissance commençait à décroître; ses fourberies étaient usées, sa politique machiavélique ne faisait plus de dupes, et tous, princes, rois et peuples, avaient un égal mépris pour sa personne. D'ailleurs Charles-Quint se trouvait sur les bras une guerre avec les princes allemands, guerre qu'il avait eu l'imprudence d'entamer, et dont les résultats ne pouvaient que lui être funestes.

Aussitôt qu'avaient éclaté les hostilités, les princes Maurice de Saxe et Albert de Brandebourg s'étaient empressés d'en instruire les Pères du concile de Trente, pour qu'ils abandonnassent les discussions oiseuses et vinssent renforcer leurs rangs; et en même temps ils avaient publié un manifeste contre l'empereur, qu'ils accusaient avec juste raison d'avoir violé les constitutions de l'Allemagne, et d'avoir attenté à son indépendance. Le roi de France profita habilement des circonstances et se déclara le défenseur des libertés germaniques, quoique au même instant il cherchât à démontrer au pape que les luthériens n'avaient été jusque-là entre les mains de Charles-Quint que des instruments pour abaisser la puissance pontificale.

Une ligue puissante s'organisa spontanément dans toute la Germanie pour la défense de la religion, et une armée de protestants se dirigea vers la ville de Trente. Alors les prélats espagnols, napolitains et siciliens, qui redoutaient d'être faits prisonniers comme sujets de l'empereur s'ils tombaient au pouvoir de ses ennemis, s'enfuirent précipitamment du concile. Les évêques italiens suivirent bientôt leur exemple et s'embarquèrent sur l'Adige pour se rendre à Vérone. Enfin, lorsqu'il ne resta plus que les nonces et quelques jésuites, Jules III publia la suspension du concile. Sa Sainteté pouvait d'autant mieux prendre cette mesure, que Charles-Quint ne se trouvait plus en état de lui causer le moindre préjudice, étant lui-même attaqué de tous les côtés par les Français et par les Allemands. Enfin, après plusieurs mois de luites acharnées, l'empereur fut vaincu à Inspruck et obligé d'acheter la paix.

Par le traité de Passau, Sa Majesté rendit la liberté à Jean-Frédéric, électeur de Saxe, ainsi qu'au landgrave de Hesse, beau-père de l'électeur Maurice; il accorda le libre exercice du culte prescrit par la confession d'Augsbourg et le rappel des ministres protestants exilés en vertu de l'interim. En outre, il consentit, sur les représentations des électeurs, à remettre l'administration de l'Allemagne entre les mains de son frère Ferdinand, qui fut proclamé roi des Romains. Déjà le prince possédait en toute souveraineté le royaume de Hongrie, qu'il avait même augmenté des Etats de la reine Isabelle et de son jeune fils le roi de Transylvanie, par suite de l'abandon forcé que lui en avaient fait les maîtres légitimes. Cette spoliation avait été accomplie au profit du frère de Charles-Quint par l'évêque Georges de Martinuzzi, qui reçut en récompense le titre de viceroi et le chapeau de cardinal.

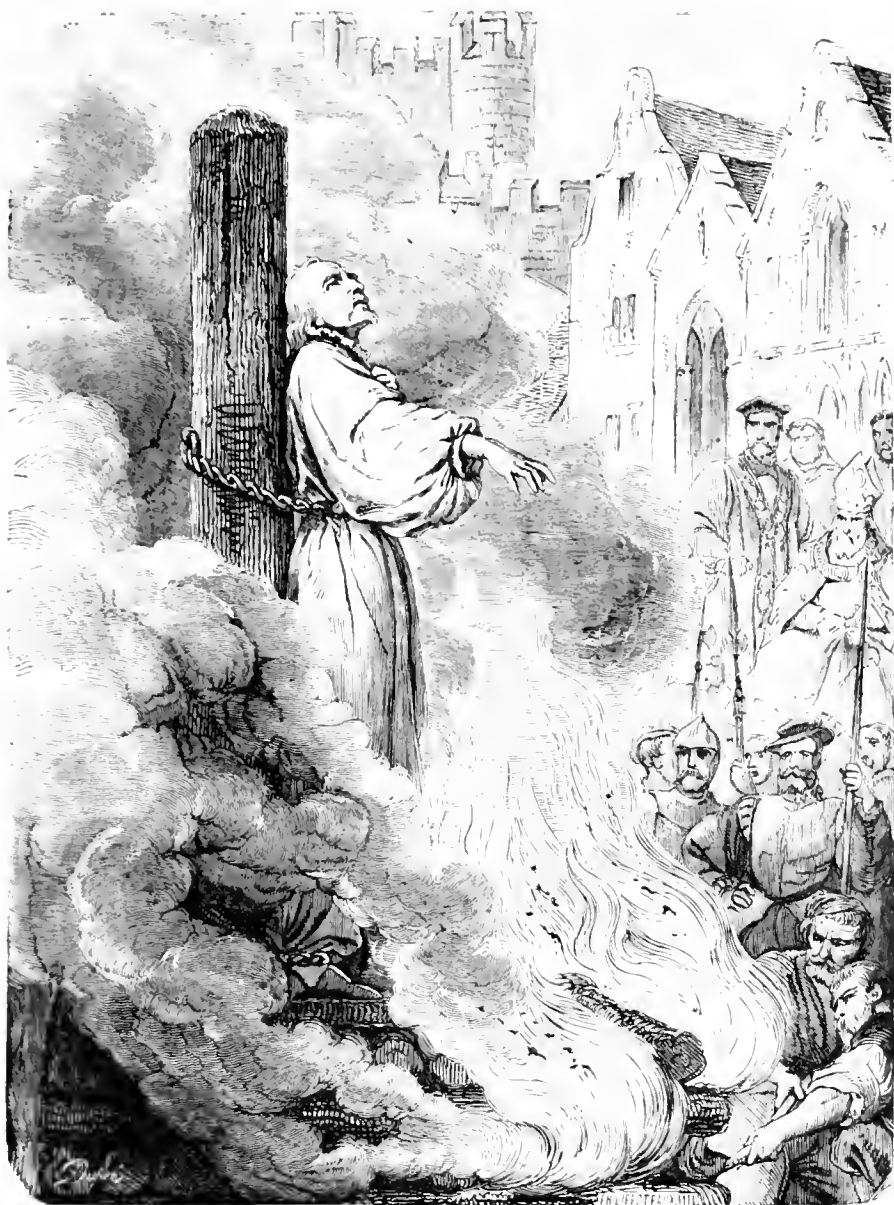




Charles-Quint vaincu par les protestants à Inspruck

Dans la suite, par un de ces retours de fortune si fréquents à la cour des princes, le prélat devint suspect au nouveau monarque, et sa mort fut résolue. Un certain marquis de Castaldo, confident de Ferdinand, fut chargé de l'exécution du crime. Un jour que le cardinal se rendait à une maison de plaisance qu'il possédait à Winitz, Castaldo lui demanda la permission de l'accompagner, ne se faisant aucun scrupule de devenir l'hôte de sa victime. Toutes les

mesures avaient été prises afin qu'en cas d'échec une troupe de soldats espagnols vint prêter main forte au marquis; le lendemain matin, le secrétaire de Castaldo se fit introduire dans l'appartement de Martinuzzi sous prétexte de lui remettre des dépêches, et pendant que le cardinal se penchait sur la table pour les signer, il le frappa d'un coup de poignard dans la poitrine. Le prélat se sentant blessé, cria au secours et se jeta sur l'assassin pour le terrasser: mais



Michel Servet brûlé vif à Genève par ordre de Calvin

au bruit de la lutte, Castaldo entra le sabre à la main, et d'un seul coup il lui fendit le crâne. Comme il se tenait encore debout, quatre soldats déchargèrent à bout portant leur arquebuse, et l'étendirent raide mort. Le cadavre demeura soixante-dix jours sur le plancher de l'appartement, les Espagnols refusant contamment de lui faire rendre les honneurs de la sépulture; enfin le comte Sforce Pallavicini, qui commandait la province, permit aux Hongrois d'enterrer le malheureux Martinuzzi.

Indépendamment de son désir de se débarrasser d'un homme qu'il redoutait, le roi des Romains avait espéré que la mort du cardinal le rendrait maître de trésors considérables; il éprouva une grande déception; car les assassins ne trouvèrent qu'une somme

très-faible qu'ils se partagèrent, et Ferdinand n'eut pour sa part qu'une oreille, que le barbare Castaldo lui envoya comme gage de son dévouement.

Dès que la nouvelle de ce meurtre fut parvenue à Rome, Sa Sainteté entra dans une grande colère, et cita le monarque à son tribunal pour avoir à se justifier d'un assassinat commis sur un prince de l'Église. En vain ses ambassadeurs et ceux de Charles-Quint intervinrent pour faire révoquer cet arrêt, le pape déclara qu'il voulait faire justice d'un souverain assez téméraire pour s'attaquer à ses cardinaux; et sur le refus de Ferdinand de se rendre à Rome, il fulmina une excommunication majeure contre lui et ses complices, et ordonna que la sentence serait affichée dans tous les États de l'Europe.

Cet acte de vigueur est le seul qu'on puisse citer dans tout le cours du règne de Jules III, et encore faut-on supposer qu'il ne fit qu'obéir à l'impulsion du sacre-collège, qui avait à venger la mort d'un de ses membres; car moins d'un mois après la publication de cette bulle, il céda aux menaces des Espagnols, et consentit à rapporter son décret d'excommunication. Les ambassadeurs de Charles-Quint surent même tenter si habilement la cupidité du pape par la promesse de sommes considérables, qu'ils le décidèrent à se proposer comme médiateur entre l'Espagne et la France. Prosper de Sainte-Croix un des grands dignitaires de la cour de Rome, fut envoyé près de Henri II pour aviser aux moyens de rétablir la concorde entre les deux souverains. Le roi de France ne voulut entendre à aucun accommodement avec l'empereur, seulement il consentit à renoncer à ses projets d'invasion dans le royaume de Naples, et à faire retirer la flotte de Soliman, son allié, qui croissait sur les côtes, sous la condition que les impériaux quitteraient le territoire de Sienne, dont les habitants étaient en guerre avec l'empereur, et que l'indépendance de cette florissante cité serait reconnue par le prince. Cette concession n'ayant satisfait aucune des parties belligérantes, les hostilités recommencèrent en Italie; mais bientôt l'empereur se vit contraint de quitter la Toscane avec son armée pour voler au secours de Naples, que les Turcs tenaient étroitement bloquée; en partant, il remit au saint-siège ses pleins pouvoirs, et autorisa Jules III à offrir la paix aux Siennois, sous la condition qu'ils reconnaîtraient le cardinal Fabien, neveu du pape, pour leur chef, et qu'ils recevraient une garnison étrangère. Ces propositions furent encore rejetées par les citoyens, qui ne voulaient pas plus de la domination du pape que de celle de l'empereur; et la République de Sienne continua à guerroyer pour recouvrer son indépendance.

Pendant que les peuples de l'Italie s'agitaient pour se soustraire à la tyrannie des évêques de Rome, les théologiens calvinistes de Genève, ces ennemis impitoyables du papisme, ces censeurs furibonds des abus et des erreurs des catholiques, devenaient à leur tour persécuteurs, et faisaient dresser sur la grande place de leur ville le bûcher qui devait consumer Michel Servet, condamné comme impie, hérétique et athée !

Cet homme célèbre était originaire de Villanova en Aragon. Dès l'âge de seize ans il était venu en France pour étudier le droit à l'université de Toulouse; après avoir terminé ses études il avait parcouru l'Italie et s'était mis en relation avec les sociniens; ensuite il avait visité la Suisse et l'Allemagne. A Bâle, il avait eu des conférences publiques avec Écolampade; à Strasbourg, il avait discuté avec Capiton Bucer sur les dogmes de la Trinité et de la consubstantialité; il leur avait démontré que les réformateurs n'accompliraient pas entièrement l'œuvre d'émancipation, parce qu'ils redoutaient de porter la hache et le marteau sur le vieil édifice de la superstition et d'en abattre jusqu'à la dernière pierre. Ses adversaires furent scandalisés de la hardiesse de ses vues; et Bucer, qui passait pour le moins violent d'en re les luthériens, dit un jour, à la suite d'une

conférence qu'il avait eue avec le jeune Michel Servet : « Cet impie est plus fort que nous tous; si nous ne le mettons pas en pièces, et si nous ne lui arrachons les entrailles, il nous dévorera. »

Peu de temps après, Servet publia sur la Trinité des dialogues dont la singularité souleva contre l'auteur tous les protestants. Effrayé des dangers qu'il courait en Allemagne, Michel Servet se réfugia en France, renonça à la carrière du barreau et étudia la médecine. Il ne fut guère plus heureux dans cette nouvelle profession, car ayant émis sur la circulation du sang des idées nouvelles qui étaient en opposition avec celles de la faculté, on cria à l'hérésie, on le força à quitter Paris, et à abandonner ses travaux sur une découverte qui plus tard fut déclarée l'une des plus belles conquêtes de l'humanité dans le domaine de la science. Alors il se retira dans le Dauphiné, et entra chez les frères Frelon en qualité de correcteur d'imprimerie. Chargé de surveiller une réimpression de la Bible, le prote y ajouta une préface et des notes que Calvin appela impies et impertinentes. Michel répondit aux attaques du réformateur, et entra en correspondance avec lui sur différentes questions de dogmatique; bientôt leurs disputes s'envenimèrent au point que leurs lettres ne contenaient plus que de grossières invectives; dès lors ils furent ennemis irréconciliables. Servet, voulant humilier son rival, lui adressa un manuscrit où il relevait un grand nombre d'erreurs qu'il avait commises dans l'« Institution chrétienne », le meilleur de ses ouvrages; ce qui rendit Calvin si furieux, qu'il écrivit à Favel et à Viret, deux de ses disciples, que si jamais cet hérétique lui tombait entre les mains, il emploierait tout son crédit pour lui faire perdre la vie.

Michel fit ensuite paraître son fameux traité « De Christianismi restitutione, » dont on n'a plus aujourd'hui que deux exemplaires. Malgré le soin que l'auteur avait pris de se couvrir du voile de l'anonyme, Calvin le devina à l'ironie avec laquelle il parlait de sa personne et de ses écrits. A partir de ce moment la perte de Michel Servet fut résolue par le réformateur; et pour arriver à son but, il n'hésita pas à jouer le rôle de délateur; il fit parvenir à l'archevêque de Lyon quelques feuillets du traité de Servet. Le cardinal de Tournon, qui occupait le siège de cette ville, dirigea aussitôt des poursuites pour découvrir l'atelier d'où était sorti le livre; mais ses recherches ayant été infructueuses, l'auteur allait échapper au danger qui le menaçait, lorsque Calvin envoya de Genève les originaux de quelques lettres qui lui avaient été adressées par Michel et qui avaient été imprimées dans le traité. Servet fut aussitôt arrêté, et renfermé dans les prisons de Vienne en attendant le jour de son jugement. Ses amis trouvèrent heureusement le moyen de le faire évader et le cachèrent dans les environs de la ville. Comme il était à craindre qu'on ne finit par découvrir sa retraite, Michel Servet se décida à quitter la France, et se rendit à Genève, pour gagner ensuite l'Italie.

Calvin ne lui en laissa pas le temps: dès qu'il eut appris que son ennemi était venu se réfugier dans une ville où il était tout-puissant, il le fit arrêter; et comme il ne voulait pas se trouver soumis aux lois

du pays, qui ordonnaient que dans des causes semblables l'accusé et l'accusateur partageassent le même cachot, il céda le principal rôle à un de ses domestiques nommé Lafontaine, et se réserva de discuter sur les questions théologiques.

Servet ne parut pas s'inquiéter des menées de son adversaire; et lorsqu'on vint lui annoncer que le vice-bailli de Vienne avait demandé son extradition, il se jeta aux pieds de ses juges, les suppliant de le retenir à Genève. Ces infâmes magistrats parurent accéder à sa demande, et en même temps ils chargèrent Calvin d'extraire des ouvrages de l'accusé les propositions qu'il trouverait condamnables. On remit ensuite à Servet le mémoire rédigé par le réformateur, pour qu'il eût à y répondre.

Au lieu de faire ce qui lui était ordonné, le courageux Michel se contenta d'écrire des notes marginales, dont quelques-unes étaient des épithètes injurieuses; et il déclara qu'il ne consentirait à discuter avec Calvin que devant le Conseil des deux cents. Les juges ne tenant aucun compte de cette réclamation, achevèrent l'instruction du procès, et en envoyèrent des copies à Zurich, à Berne, à Bâle et à Schaffhouse, pour avoir l'avis des ministres protestants de ces différentes villes, tous disciples de Calvin. Michel Servet fut déclaré coupable par chacun d'eux; toutefois personne ne se prononça pour appliquer à l'accusé la peine de mort. Et cependant, honte sur Calvin! le 26 octobre 1553, le tribunal, cédant à ses pressantes sollicitations, s'assembla pour la dernière fois, et condamna l'accusé à être brûlé vif.

Lorsque cette sentence lui fut annoncée, Servet demanda à voir le réformateur, et il eut avec lui un entretien de deux heures. On dit qu'il chercha à réveiller quelque sentiment d'équité dans le cœur de son implacable ennemi; qu'il lui représenta que sa mort serait une tache ineffaçable dont il ne pourrait jamais se laver; on dit qu'il chercha à lui faire comprendre que l'intérêt même de sa doctrine exigeait qu'il se rattachât tous les hommes qui luttèrent contre le papisme. Rien ne put changer la détermination de Calvin: le lendemain, Michel Servet, Fantitrinitaire, fut exécuté dans un endroit appelé Champney, à peu de distance de la porte méridionale de Genève!

Plus tard le réformateur entreprit de justifier son crime juridique, en publiant un ouvrage où il établit qu'on a le droit de faire périr les hérétiques; ce livre parut précisément dans le moment où les protestants ne cessaient d'élever de justes plaintes contre les traitements barbares auxquels ils étaient exposés dans les pays catholiques. La cour de Rome s'empara des arguments de son redoutable adversaire pour justifier ses sanglantes proscriptions, les tortures et les supplices qu'elle infligeait aux hérétiques; et sous ce point de vue, la condamnation de Servet fut pour elle un incident heureux.

En Angleterre, un autre événement bien plus important venait de s'accomplir: le jeune Edouard VI, fils de Henri VIII, était mort, et la princesse Marie, sa sœur, fille de Catherine d'Aragon, lui avait succédé. Cette reine, catholique fougueuse, ne fut pas plutôt sur le trône, qu'elle rappela les jésuites dans la Grande-Bretagne, abolit le luthéranisme, qui avait été déclaré la religion de l'Etat par son frère Edouard VI.

et commença des persécutions contre les protestants. Ensuite elle députa auprès de Sa Sainteté, Jean-François Commandon, jeune poète italien qui était fort avant dans ses bonnes grâces, pour remettre à Jules III une lettre confidentielle, et pour le prévenir que, avec l'aide de Dieu, elle espérait replacer bientôt l'Angleterre sous l'obédience de la cour de Rome. Elle lui faisait part en outre de son projet de réunir les couronnes d'Espagne et d'Angleterre, en épousant le fils de Charles-Quint.

Le pape, comprenant que ce mariage allait placer la Grande-Bretagne sous la dépendance de la maison d'Autriche, en conçut de vives inquiétudes, et prit immédiatement des mesures pour en empêcher la conclusion. Il fit partir pour l'Angleterre, avec le titre de légat, le cardinal Polus, Espagnol de nation, ennemi personnel de l'empereur. Ce prélat se mit en route avec d'autant plus d'espérance de réussir dans son importante mission, qu'il avait été autrefois le confesseur de Marie, et qu'il savait que la reine lui avait conservé toute sa confiance. Mais Charles-Quint, qui prévoyait les entraves que la cour de Rome cherchait à apporter dans ses projets, se tenait sur ses gardes; il ne se fit donc pas faute d'arrêter le cardinal Polus à son passage en Allemagne, et de le retenir prisonnier contre le droit des gens, sans s'inquiéter du sauf conduit qu'il avait obtenu de son ambassadeur. La seule grâce qu'il accorda au prélat, par égard pour son caractère diplomatique, ce fut de le faire conduire à sa cour, où on le garda à vue jusqu'à ce que le mariage de Philippe et de Marie eût été célébré. Alors Sa Majesté lui rendit la liberté, le combla d'honneurs, et lui permit de continuer sa route pour l'Angleterre.

Polus fut accueilli à Londres avec une grande distinction. Le chancelier du royaume vint le recevoir à son débarquement avec une suite brillante de seigneurs, et le conduisit jusqu'au palais où l'attendaient le roi et la reine, debout sur le seuil de la porte pour lui faire plus d'honneur. Quelques jours après son arrivée, le cardinal-légat fut introduit au Parlement par le grand maître de la maison de la reine, par quatre chevaliers de l'ordre de la Jarretière, et par un nombre égal d'évêques. Les deux chambres réunies prirent entre ses mains l'engagement de révoquer toutes les lois faites contre l'autorité du saint-siège; et à son tour il prononça l'absolution du schisme, que toute l'assemblée reçut à genoux, Philippe et Marie dormant l'exemple. Ensuite on envoya une pompeuse ambassade à la cour de Rome, pour annoncer au pontife la réconciliation de l'Angleterre avec l'Eglise, et pour lui demander son approbation à la renonciation que Charles-Quint avait faite de la royauté de Sicile en faveur de son fils Philippe d'Espagne.

Jules III ratifia la cession; néanmoins il n'accorda l'investiture du royaume qu'à la condition que le nouveau roi produirait dans l'année son privilège en faveur de son droit; qu'il ferait le serment d'hommage à l'Eglise; et qu'il reconnaîtrait en termes exprès que les Etats de Naples, et tout le pays situé en deçà du phare, jusqu'aux frontières de l'Etat ecclésiastique, à l'exception de la ville de Bénévent et de son territoire, lui étaient octroyés ainsi qu'à ses hé-

ritiers et successeurs, par la seule faveur et par la libéralité du siège apostolique, sans toutefois porter préjudice aux droits de la princesse Jeanne, reine d'Espagne et des Deux-Siciles.

Les jésuites, qui avaient si heureusement travaillé à la conversion de l'Angleterre, furent récompensés par des dignités aussi ridicules qu'illusaires; Jean Maynez, Portugais, fut nommé patriarche du Congo; le Père Oviedo reçut le titre d'évêque de Nicée, et le Père Gamero celui d'Hérapolis. Quelque temps auparavant, Sa Sainteté avait déjà récompensé de la même manière, sans bonne délier, ceux qui avaient rempli des missions en Asie et en Afrique, moines et capucins, religieux et encoltantés, entre autres saint François Xavier, qui avait été créé patriarche des Indes.

Si les jésuites faisaient de grands progrès en Amérique, dans les Indes et au Congo, il n'en était pas de même en Europe; car, à l'exception de l'Angleterre, aucune nation ne voulait les accueillir. Ainsi, en France, ils étaient repoussés par le peuple, par le clergé, par le Parlement, et même par la Sorbonne, ce corps qui se montra plus tard si docile et si complaisant pour la société de Jésus, quand ses membres furent en possession du titre de confesseurs des rois. Depuis plusieurs années les jésuites avaient hérité des biens de Guillaume Duprat, leur protecteur, et ils réclamaient inutilement des lettres patentes de Henri II pour entrer en jouissance de ce legs. Enfin, le roi céda aux sollicitations du cardinal de Lorraine, consentit à leur délivrer l'autorisation de prendre possession de l'héritage, sous la condition qu'ils emploieraient les fonds, d'après la volonté du légataire, à la fondation d'un collège. Mais lorsque ces lettres patentes furent présentées au Parlement pour être entérinées, les membres de cette assemblée protestèrent contre l'établissement d'un nouvel ordre religieux, prétextant que le nombre des couvents était déjà trop considérable en France. Cette opposition fut vivement appuyée par les curés, dont les jésuites captaient les jolies pénitentes et usurpaient les droits, et par les évêques, qui étaient jaloux de les voir affranchis de leur juridiction.

Les jésuites ne se regardèrent point pour battus; ils sollicitèrent de nouvelles lettres du roi, et présentèrent une seconde requête au Parlement, qu'ils eurent soin de faire appuyer par Catherine de Médicis et par Diane de Poitiers, dont ils dirigeaient les consciences. Cette fois encore ils furent déboutés de leur demande, et renvoyés par-devant la Sorbonne. Cette assemblée étant saisie de l'affaire, la disputa longuement; et enfin, le 1<sup>er</sup> décembre 1554, elle rendit le décret suivant: « Nous déclarons impie et sacrilège cette nouvelle société qui s'intitule orgueilleusement Compagnie de Jésus, parce qu'elle reçoit indifféremment et silencieusement dans son sein toutes sortes de personnes, même des gens notés d'infamie et frappés par les lois; parce qu'elle possède des privilèges dangereux relativement à l'administration de la pénitence et à la liberté d'enseignement; parce qu'enfin elle veut s'attribuer le droit d'élever des maisons d'éducation au préjudice des évêques; parce qu'elle se met en dehors de l'ordre hiérarchique du clergé régulier et séculier, et même en dehors de la juridiction des princes temporels et des universités. Nous déclarons,

en outre, que cette société ne peut engendrer que troubles et schismes dans les États où elle parviendra à s'introduire; qu'elle anéantira la liberté de la pensée pour assujettir les consciences au pape; enfin, nous déclarons que cette société sera aussi redoutable pour les rois que pour les peuples. »

A l'appui de cette décision de la Sorbonne, l'évêque de Paris, Eustache de Bellay, joignit une requête tendant à obtenir l'exclusion des jésuites de son diocèse. Il résulta de cet ensemble de requêtes, de plaintes et de récriminations que les disciples de Loyola furent mis en interdit et chassés de la capitale, malgré les lettres patentes du roi. Alors ils se retirèrent dans le quartier Saint-Germain, sous la protection du prieur de l'Abbaye, qui se prétendait indépendant de la juridiction de l'évêque par privilège particulier. Au reste, ce n'était pas seulement en France que les jésuites étaient devenus en exécution aux peuples; en Espagne même, ils n'avaient pas encore pu s'établir solidement, et ils étaient tolérés plutôt que protégés de la cour de Madrid; Charles-Quint ne les admettait jamais dans ses conseils parti uliers, et se contentait de les employer dans ses États d'Amérique. En Angleterre, malgré l'appui qu'ils avaient trouvé auprès de la reine, ils n'avaient pu se faire accepter ni du peuple, ni des seigneurs, ni du clergé. Voici en que s termes Georges de Bronsvél, archevêque de Dublin, parlait de la société des jésuites dans un sermon: « Il s'est élevé depuis peu une nouvelle congrégation qui se nomme Compagnie de Jésus, et qui se proclame milice du pape. Ces séides de la tyrannie pontificale vivent comme les scribes et les pharisiens, et s'efforcent de remplacer la vérité par le mensonge et la lumière par les ténèbres. Sans aucun doute ils parviendront à leurs fins, mes frères, à cause de leur astuce, qui leur fait revêtir une multitude de formes pour combattre; avec les païens ils adorent les idoles, avec les athées ils renient Dieu, avec les Israélites ils professent le judaïsme, avec les protestants ils se déclarent réformateurs; et tout cela pour connaître les projets, les pensées, les inclinations de leurs ennemis, tout cela pour entraîner les hommes dans une voie de perdition et pour leur faire dire: « Il n'y a pas d'autre Dieu que le pape. » Ils se répandent par toute la terre, et se font admettre dans le conseil des princes pour dominer plus sûrement les nations, pour subjuguier l'humanité, pour la courber sous le joug des évêques de Rome. Mais espérons qu'un jour Dieu se lassera de tant de scandales, et permettra que ces abominables jésuites soient poursuivis par ceux qui leur auront prêté assistance, par les papes eux-mêmes, pour lesquels ils auront pu toute honte; espérons qu' ces séides de Satan deviendront plus misérables que les juifs, et que leur nom sera un jour conspué et honni; espérons qu'ils seront regardés comme les êtres les plus dégradés et les plus abjects de l'espèce humaine. » Cette prédiction assez remarquable, qui s'est accomplie dans toutes ses parties, date du milieu du seizième siècle, quelques années après la fondation de l'institut des Enfants de Loyola.

Cependant l'opinion des prélats anglais n'influa nullement sur la reine, et la dévote Marie résolut de contraindre ses sujets de la Grande-Bretagne à faire les restitutions de dîmes réclamées par Jules III.





Marie Tudor, surnommée la sanglante, reine catholique d'Angleterre

Les Allemands ne se montrèrent pas aussi dociles ; non-seulement ils refusèrent de donner satisfaction au saint-père, mais encore ils déclarèrent qu'ils voulaient se réunir dans une diète générale à Augsbourg, pour décréter la liberté de conscience qui leur avait été garantie par l'empereur lors du traité de Passau, sans avoir à en référer ni à un synode oecuménique ni à aucun concile national. En effet, la diète s'étant tenue à Augsbourg, les Allemands publièrent un décret qui déclarait une égalité parfaite entre les deux communions catholique et luthérienne, garantissant aux laïques protestants la propriété légale des biens

enlevés au clergé catholique, et permettait à ceux qui étaient demeurés jusque-là fidèles à l'Eglise romaine, même aux prêtres, d'embrasser le luthéranisme et de se marier. Depuis ce moment la religion protestante fut regardée comme la religion de l'empire, et le catholicisme passa à l'état de secte.

Lorsque cette nouvelle parvint à Rome, elle causa une profonde sensation ; le pontife en éprouva même un accès de colère qui détermina une fièvre chaude ; et comme il était déjà très-malade des suites de ses excès de table, il ne put supporter ce nouveau choc, et s'éteignit le 23 mars 1555.



Élection du cardinal de Sainte-Croix. — Son histoire avant son pontificat. — Commencement de son règne. — Son zèle pour la réforme. — Il veut instituer un ordre militaire. — Ses projets concernant le redressement des abus qui existaient dans le gouvernement de l'Église. — Sa mort et son éloge.

Aussitôt que les funérailles de Jules III furent terminées, les trente-sept cardinaux qui se trouvaient à Rome entrèrent en conclave et proclamèrent le cardinal de Sainte-Croix chef suprême de l'Église, sous le nom de Marcel II. Il était originaire de Fano ou Montefano, petit bourg situé sur une haute montagne entre Osimo et Macerata; son père, nommé Richard Cervin, de Monte Pulciano, exerçait les fonctions de trésorier apostolique ou de receveur du saint-siège dans la marche d'Ancône.

Marcel avait fait ses études dans la ville de Sienne; parvenu à l'âge d'homme, il s'était rendu à Rome, où Clément VII lui avait confié la gestion d'emplois subalternes; à l'avènement de Paul III il avait été nommé premier secrétaire de la chambre apostolique; plus tard, le cardinal Farnèse se l'était attaché en qualité de secrétaire de légation, lors de son ambassade à la cour de Henri II; et après son départ de France, il l'avait laissé seul chargé de continuer les négociations entre le saint-siège et le roi. Comme il avait réussi au gré du souverain pontife, à son retour Paul III lui donna le chapeau de cardinal avec les évêchés de Nicastro, de Reggio et d'Eugubio.

Quelques jours après son exaltation, Marcel reçut la couronne pontificale des mains du cardinal de Bellay, qui se trouvait alors à Rome; mais au lieu de dépenser, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, des sommes énormes en feux d'artifice, en illuminations,

en festins et en concerts, il fit distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il trouva dans le trésor pontifical. Ensuite il s'occupa d'apporter des réformes utiles dans l'administration du gouvernement de l'Église; et comme il était convaincu que le seul moyen de rendre quelque considération à la papauté était de changer le système suivi par ses prédécesseurs, il annonça qu'il exigerait des officiers et des grands dignitaires de la cour de Rome qu'ils pratiquassent les vertus enseignées par le Christ. Le pontife prévint également le sacré collège de son intention de former un ordre de chevaliers de toutes conditions choisis dans les classes les plus élevées de la société comme dans les plus infimes, pour le seconder dans ses travaux, et sa résolution bien arrêtée de n'admettre que ceux qui auraient mérité cet insigne honneur par des talents réels ou par leurs vertus. Sa Sainteté comptait se servir de ces chevaliers pour les nonciatures, pour les légations, pour les négociations avec les souverains, et pour toutes les affaires importantes du saint-siège, dans le cas où les cardinaux se montreraient hostiles à ses généreux projets. Puis Marcel licencia les gardes du Vatican, disant que le vicaire du Christ n'avait pas besoin d'être entouré de soldats; qu'il était honteux pour un souverain et surtout pour un pape de se faire garder par des misérables dont la profession était d'égorger leurs semblables; qu'il valait mieux qu'un pontife vertueux fût tué par des



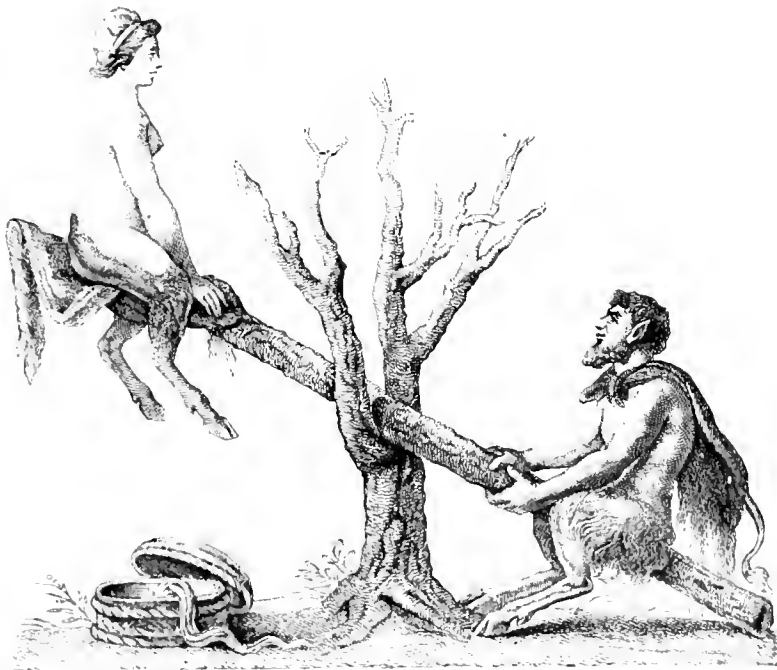
scélérats, que de donner une preuve d'orgueil et de lâcheté, et de vouloir s'imposer aux peuples par l'attribution.

Il chassa de sa cour tous les courtisans, qu'il appelait des valets; il supprima les pensions qui leur étaient allouées; enfin tout, jusqu'à sa table, subit des réformes importantes; le nombre des mets qu'on devait lui servir fut limité, ainsi que la durée des repas. La vaisselle d'or et d'argent fut supprimée et vendue pour acquitter les dettes du saint-siège. Marcel avait un tel dégoût pour la flatterie, qu'un jour il signifia aux auditeurs de rote qui venaient lui rendre hommage pendant qu'il était à table, qu'il voulait qu'ils s'occupassent du soin de leurs Eglises, et qu'ils ne perdissent pas leur temps à faire des courbettes inutiles; comme l'un d'entre eux faisait entendre quelques murmures en se retirant, le pontife s'écria: «Eh quoi! le saint-siège est-il donc tellement hérissé d'épines et semé de ronces qu'on ne puisse suivre la droite voie sans se meurtrir à chaque pas? Serait-il donc vrai qu'on ne peut concilier le soin de son salut avec une dignité aussi funeste que celle de chef de l'Eglise?»

Un pape vertueux ne pouvait vivre longtemps, aussi Marcel mourut-il, après vingt et un jours de règne, le 30 avril 1555, d'une attaque d'apoplexie, selon quelques auteurs ecclésiastiques, ou des suites d'un breuvage empoisonné, si l'on en croit le témoignage des historiens contemporains.

Ainsi, la mort du vénérable Marcel vint donner une nouvelle force à ce fait que nous avons déjà rappelé dans le cours de l'histoire des pontifes de Rome; c'est que parmi le petit nombre de saints prélats qui ont occupé la chaire de l'Apôtre, aucun n'a pu conserver la tiare assez longtemps pour mettre à exécution des projets de réforme dans le clergé ou dans les ordres ecclésiastiques, et que tous, sans exception, ont péri de mort violente.

Devons-nous donc en conclure que pour être pape il faille posséder tous les vices et avoir commis tous les crimes? Devons-nous donc supposer que les cardinaux et les princes de l'Eglise ne regardent comme dignes de leur adoration que les papes qui sacrifient à leurs bâtards les duchés et les royaumes; ou ceux qui ne composent leur cour que de mignons et de courtisanes; ou ceux enfin qui, semblables à des hyènes, se délectent de la vue des cadavres et se baignent dans le sang? Hélas! il n'est que trop vrai; aux yeux des adorateurs de la pourpre romaine et des séides de la théocratie, les plus grands papes sont ceux qui pendant leur vie ont englouti chaque année des millions pour leurs plaisirs de table ou pour leurs débauches; ou bien encore ceux qui ont fait brûler sur les bûchers de l'Inquisition des populations entières, et qui ont inventé de nouveaux supplices pour ajouter aux souffrances déjà si effroyables de leurs victimes!





Et c'est Paul IV. — son histoire avant son pontificat. — Il augmente le pouvoir des inquisiteurs. — Mort et épitaphe d'Ignace de Loyola. — Sa Sainteté demande à la reine Marie la restitution des biens enlevés à l'Église. — Ligue entre le pape et la France. — Orgueil et insolence du pontife. — Son hypocrisie et sa dissimulation. — Il s'oppose à l'abdication de Charles-Quint. — Légation du cardinal Caraffa, neveu du pape, auprès de la cour de France. — Persécutions contre les Colonna. — Paul IV rallume la guerre en Italie. — Disgrâce du cardinal Polus. — Violentes accusations contre les réformés de France. — Procédure du pape contre ses neveux. — Insolence de Paul IV envers la reine Élisabeth d'Angleterre. — Querrelle entre l'empereur et le pape. — Sa Sainteté fait brûler les livres protestants. — Mort du souverain pontife.

Dès qu'on eut connaissance en Angleterre de la mort du saint pape Marcel, des ambassadeurs partirent immédiatement de Londres pour faire élire souverain pontife le cardinal Polus, qui était sans contredit l'ecclésiastique le plus capable d'occuper le saint-siège; mais quelque diligence qu'ils firent, ils ne purent arriver à temps, et quand ils entrèrent à Rome, le cardinal Chieti avait déjà réuni la majorité des suffrages dans le conclave, et venait d'être proclamé pape sous le nom de Paul VI.

Le nouveau pontife, Jean-Pierre Caraffa, était né à Naples d'une famille originaire de Hongrie. Dès sa plus tendre jeunesse on l'avait fait entrer dans un couvent de dominicains, où il avait puisé le caractère cruel et inexorable qui était le signe distinctif de cet ordre de religieux. Quand il eut terminé ses études, il se rendit à Rome, auprès du cardinal Olivier Caraffa, son cousin, qui l'initia aux intrigues de la cour apostolique et le recommanda à Jules II. Ce pape lui accorda l'évêché de Chieti, et le chargea d'aller complimenter Ferdinand le Catholique, dans la ville de Naples, lors de son arrivée dans le royaume. Léon X lui donna ensuite la nonciature de l'Angleterre, avec la charge de collecteur des deniers de saint Pierre; pendant trois années il pilla le royaume de la Grande-Bretagne; après quoi, il fut envoyé en Espagne, auprès de Ferdinand, dont il obtint les

bonnes grâces à cause des moyens ingénieux qu'il lui enseignait pour arriver à grossir le nombre des victimes de l'Inquisition, et par conséquent à accroître ses revenus. Adrien VI le rappela à Rome et lui confia des charges importantes. Sous le pontificat de Clément VII, il créa l'ordre des théatins pour combattre les hérétiques; mais cet institut de religieux s'éclipsa devant celui des jésuites; et lui-même abandonna les théatins pour devenir le protecteur de la Compagnie de Jésus. Enfin Paul III lui donna le chapeau de cardinal en témoignage de sa reconnaissance, et comme récompense du concours qu'il lui avait prêté pour l'établissement des tribunaux de l'Inquisition dans l'Italie. En dernier lieu, il devint grand inquisiteur de Rome, et présida l'odieuse tribunal qu'il appelait le nerf de la puissance du saint-siège.

Aussitôt qu'il fut couronné, Paul IV s'occupa de donner une énergie nouvelle aux persécutions religieuses; il agrandit les prisons, doubla le nombre des juges, et prit ses mesures pour ne pas laisser reposer les bourreaux. D'abord il publia une bulle d'excommunication contre ceux qui s'éloignaient dans les moindres paroles de la doctrine professée par l'Église catholique romaine; ensuite il prononça contre les fidèles suspectés d'hérésie des peines spirituelles et temporelles plus terribles qu'aucune de celles qui avaient été promulguées jusqu'à cette époque; il dé-



Le cardinal Caraffa, légat du pape, amant tout à la fois de la reine et de la maîtresse du roi de France

clara que les princes, les rois, les empereurs, les évêques, les archevêques et les cardinaux mêmes subiraient la torture et monteraient sur le bûcher, s'ils étaient reconnus coupables par le saint-office.

Un semblable début répandit la consternation dans toute la chrétienté et souleva l'indignation des peuples et du clergé; les jésuites seuls entonnèrent les louanges du pontife et annoncèrent partout que le trône de l'Apôtre était enfin occupé par un grand pape qui comprenait cette sublime vérité : « Il vaut mieux anéantir l'humanité que de permettre qu'elle se perpétue dans l'erreur ! » Sa Sainteté se montra reconnaissante envers ses séides; elle les combla d'honneurs et de richesses, fit élever pour eux, dans l'enceinte de la ville, deux superbes collèges, appelés

le Romain et le Germanique, et leur donna de magnifiques villas dans les environs. Ce fut au milieu de tous ces triomphes que mourut Ignace de Loyola, épuisé par les fatigues et par les maladies. Plus tard, l'un des successeurs de Paul IV le déclara bienheureux, et un autre pontife, Grégoire XV, le mit au rang des saints à miracles. Voici l'inscription orgueilleuse que ses disciples placèrent sur son tombeau : « O toi qui regardes le grand Pompée, César et Alexandre, comme des êtres extraordinaires, ouvre les yeux à la vérité, et tu verras qu'Ignace a été plus grand que tous ces conquérants ! »

Après la mort de Loyola, on élit pour lui succéder au généralat de la société le savant jésuite Laynez, l'un de ses disciples chéris.

Paul IV s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de la reine Marie, qui avaient pour mission de prêter serment de fidélité entre les mains de Sa Sainteté. Les députés anglais furent reçus en consistoire public et astreints à un cérémonial humiliant : on les obligea à baisser les pieds du pape, à se mettre devant lui à genoux, et à lui confesser dans cette position, un à un, tous les prétendus crimes de la nation anglaise envers la papauté : ils avouèrent humblement que leurs concitoyens avaient payé l'ingratitude les bienfaits du souverain pontife, et ils demandèrent l'absolution de leurs fautes. Paul, satisfait de leur condescendance, leur permit alors de se relever, et reçut de leurs mains les lettres de Marie; mais il n'eut pas plutôt aperçu en ouvrant la dépêche que la princesse s'intitulait reine d'Angleterre et d'Irlande, qu'il entra dans un accès de colère furieuse, s'écriant que leur maîtresse était bien hardie d'oser prendre le titre de reine d'Irlande sans en avoir reçu l'autorisation du pape; et sur l'heure il fit chasser les ambassadeurs du Vatican.

Dans cette même séance, Sa Sainteté créa trois cardinaux de sa famille; entre autres un de ses arrière-neveux, à peine âgé de seize ans, et qu'il avait déjà nommé archevêque de Naples. Comme le cardinal de Saint-Jacques voulait adresser des observations à ce sujet et représenter au pape qu'il ne tenait pas les engagements qu'il avait contractés lors de son élection, Paul IV, qui était vigoureux et agile, s'élança de son siège, prit le prélat par son camail, l'arracha de son banc, l'entraîna jusqu'au milieu de la salle, le renversa, le crossa du pied, et lui assena un coup de poing si vigoureux que le sang jaillit et inonda son visage et ses vêtements.

Après cette scène scandaleuse, les cardinaux se retirèrent en tumulte, et publièrent qu'ils ne reparaitraient plus en consistoire; néanmoins la crainte des supplices les fit manquer à leur résolution, et ils reprirent le cours de leurs séances habituelles.

Depuis leur expulsion du Vatican, les ambassadeurs anglais avaient évité de se présenter devant le pape, mais bientôt un ordre de leur lâche souveraine les contraignit à faire de nouvelles démarches auprès de Sa Sainteté pour obtenir un bref d'investiture de l'Irlande; cet acte de condescendance coûta au peuple de la Grande-Bretagne deux cent mille écus. La bulle fut remise aux envoyés de la reine Marie en audience solennelle par le saint-père, qui leur donna en outre sa bénédiction : Paul ajouta toutefois, avant de les congédier : C'est en témoignage de l'affection paternelle que nous portons à Marie et à Philippe, que nous érigeons l'Irlande en royaume, et cela par la puissance suprême que nous tenons de Dieu, qui nous a placé au-dessus des trônes et des nations; néanmoins nous nous réservons de révoquer le décret d'investiture si votre reine ne se hâte de restituer au clergé tous les biens qui lui ont été enlevés, et si elle ne nous fait point payer le denier de saint Pierre; car nous nous trouverions forcé de mettre la Grande-Bretagne en interdit, pour montrer aux Anglais que l'Apôtre, qui tient les clés du paradis, ne leur ouvrira pas les portes du ciel, s'ils ont la sacrilège audace de retenir son patrimoine sur la terre. »

Malgré cette menace d'interdiction, les seigneurs

anglais refusèrent de consentir à la restitution des biens ecclésiastiques, et la fanatique Marie n'osa pas employer la violence pour les y contraindre; elle se contenta de rendre aux Eglises les domaines dont Henri VIII et son frère le jeune Edouard IV s'étaient emparés et qu'ils avaient réunis aux biens de la couronne. Peut-être doit-on attribuer la tiédeur que la reine Marie montra dans cette circonstance à l'influence qu'exerçait sur elle Philippe son mari, qui était déjà instruit des menées de la cour de Rome et des projets ambitieux du nouveau pape sur le royaume de Naples.

En effet, Sa Sainteté, sous prétexte de vouloir enlever aux protestants les privilèges qui leur avaient été accordés dans la dernière diète d'Augsbourg, fit scission avec Charles-Quint, et rechercha ouvertement l'alliance de Henri II. En même temps le cardinal Charles Caraffa et son frère Jean, ses neveux, qu'il avait créés, l'un duc de Palliano, l'autre capitaine général de l'Eglise, ainsi que son troisième neveu Antoine, qui était en possession du marquisat de Montebello, enlevé aux comtes Guidi, réunirent secrètement des troupes et se préparèrent à envahir les Etats de Naples, que gouvernait alors Mendoza. Fort heureusement les espions de l'empereur l'informèrent de ce qui se tramait contre lui; et il eut le temps d'écrire à Philippe son fils, d'envoyer sans délai le duc d'Albe en Italie, avec le titre de vice-roi de Naples, pour remplacer Mendoza.

Le duc prit immédiatement la route de l'Italie, et se rendit à Rome, sous prétexte de féliciter le pape sur son exaltation au nom de Charles-Quint, mais en réalité pour sonder les intentions de Sa Sainteté. Du reste, il ne lui fut pas difficile de découvrir les véritables sentiments de Paul IV, car à la première parole qu'il voulut prononcer, le pontife l'interrompit, s'emporta contre l'empereur, le déclara traître et félon, et ordonna au vice-roi de sortir de Rome immédiatement. Le vice-roi n'eut garde de désobéir à Sa Sainteté; et comme il craignait de se voir arrêté, il sauta à cheval en quittant le Vatican et gagna la campagne. Il eut soin d'envoyer au roi Philippe la relation de ce qui s'était passé, afin qu'il comprit qu'une rupture entre les cours de Rome et de Madrid était imminente.

Cette haine que Paul IV portait à l'empereur se trouva encore accrue par la confiance que lui fit le cardinal Caraffa d'une prétendue conspiration ourdie par les Espagnols, et qui avait pour but un attentat contre sa personne. Dès lors il ne garda plus de mesures dans ses attaques contre Charles-Quint et contre son fils; ne pouvant les atteindre eux-mêmes, il s'en prit à leurs partisans, il fit jeter dans les cachots Camille Colonna, qui était accusé de favoriser la faction espagnole; il proscrivit sa famille et confisqua les biens de cette illustre maison; il fit arrêter les courriers de l'empereur et du roi Philippe qui avaient à traverser ses Etats, et ouvrit les dépêches adressées au duc d'Albe; ensuite il rassembla des troupes et s'empara des places de Palliano et de Neptune, qui appartenaient aux Colonna.

Ces premières hostilités furent suivies d'une déclaration de guerre contre Charles-Quint; et le saint-père, qui voulait fouler aux pieds les empereurs,

comme l'avaient fait ses prédécesseurs, lui écrivit : « Qu'il mettrait le feu aux quatre coins du monde, plutôt que de lui céder en rien ! » Néanmoins, le duc d'Albe, qui commandait une armée aguerrie, eut bientôt envahi le patrimoine de saint Pierre, et les Espagnols se trouvèrent sous les murs de Rome avant que Paul eût songé à leur opposer quelque résistance.

Sa Sainteté tourna ses regards du côté de la France, et promit à Henri II le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils, s'il consentait à entrer en Italie pour repousser ses ennemis ; en outre, comme le pape savait que Sa Majesté était fort superstitieuse, et pourrait objecter que le dernier traité conclu avec l'empereur l'empêchait de prendre les armes, sous peine d'être regardé par les peuples comme traître et parjure, il lui envoya une bulle portant dispense de tenir ses serments.

Octave Farnèse, duc de Milan, qui était engagé dans le même traité, ne voulut point le rompre, soit qu'il ne crût pas sa conscience en sûreté, malgré l'autorisation du pontife, soit qu'il n'y trouvât pas le même intérêt que le roi de France ; il encourut alors la peine de l'excommunication, et il fut anathématisé par Paul IV à cause de son refus de se réunir aux Français pour combattre les Espagnols, comme il l'avait été précédemment par Paul III pour avoir refusé de se rallier aux Espagnols pour guerroyer contre les Français.

Le souverain pontife menaça également des foudres ecclésiastiques le roi Philippe, s'il n'abandonnait ses prétentions sur Naples en faveur de ses neveux. Le prince, qui n'avait nulle envie de détacher de sa couronne ce magnifique royaume, se décida à une mesure vigoureuse, et résolut d'assembler à Pise quatorze cardinaux qui s'étaient vendus à ses agents, et qui avaient promis de déclarer l'élection du pape contraire aux saints canons et de le déposer comme intrus au saint-siège.

Un événement extraordinaire vint arrêter Philippe dans l'exécution de ce projet : il reçut la nouvelle que Charles-Quint, son père, avait abdiqué solennellement, et lui abandonnait le gouvernement de ses immenses Etats. Henri II, redoutant les conséquences d'une guerre avec ce prince, qui se trouvait, par suite de l'abdication de l'empereur, le plus puissant monarque de l'Europe, se hâta de conclure une trêve avec l'Espagne. Mais l'obstiné pontife ne voulut accéder à aucune proposition d'arrangement, et fit jouer tous les ressorts de la politique pour empêcher la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne. D'abord, le saint-père envoya son neveu pour présenter une épée et un chapeau bénits à Henri II, et en même temps pour lui renouveler la promesse de l'investiture du royaume de Naples ; ensuite il prit l'engagement solennel de nommer autant de cardinaux que Sa Majesté le désirerait afin de lui assurer la majorité dans le conclave, et pour rendre certaine l'élection d'un cardinal français s'il venait à mourir avant d'avoir accompli sa vengeance contre leur ennemi commun.

A peine arrivé à Fontainebleau, où se tenait la cour de France, le cardinal Caraffa prit ses informations auprès des jésuites, les espions naturels du pape, et il apprit d'eux que s'il voulait réussir à la cour de

France, il devait s'appuyer sur les Guises, et flatter leur ambition à cause de la belle Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, la maîtresse du roi, qui leur était vendue corps et âme : qu'en outre, il devait ne pas négliger de se mettre dans les bonnes grâces du maréchal Strozzi, l'amant de la reine.

Caraffa se conforma aux recommandations des jésuites, et grâce à leurs conseils, un mois après son arrivée en France, il avait de nouveau entraîné Henri II dans le parti du pape et avait fait déclarer la guerre à l'Espagne. Il accompagna ensuite la cour à Paris, et se fit si bien venir de la duchesse de Valentinois et de Catherine de Médicis, dans les conférences qu'il eut avec elles, que le galant cardinal devint l'amant de l'une et de l'autre. Aussi, lorsque la reine vint à accoucher de deux filles jumelles, disait-on ouvertement que le roi était un mari et un amant ridicule, et le blâma-t-on beaucoup de permettre que le cardinal fût le parrain et le père de ses filles.

Pendant que le neveu de Sa Sainteté avançait ses affaires à la cour de France, Paul IV repoussait les Espagnols de ses Etats ; et grâce à l'intervention des troupes de Henri II, il se trouva encore en position de dicter ses volontés.

Comme son intention était de jeter la division dans le camp de ses ennemis, il profita de ce que l'abdication de Charles-Quint laissait vacante la dignité impériale, et se déclara tour à tour pour Ferdinand et pour Philippe, les deux prétendants à la couronne d'Allemagne, afin d'accroître les troubles. Il parut d'abord disposé favorablement pour Ferdinand, le frère de Charles-Quint, et appuya sa nomination auprès des électeurs au préjudice de Philippe ; puis, lorsque les princes allemands eurent proclamé Ferdinand chef de l'empire, le pape revint sur sa première décision, et refusa de donner audience aux ambassadeurs qui venaient lui annoncer cette nomination, déclarant qu'il ne reconnaissait point le nouvel empereur, attendu que l'abdication de Charles-Quint ne pouvait être légitimée sans l'autorisation du saint-siège qui seul pouvait faire et défaire les empereurs.

Ferdinand rappela aussitôt les députés qu'il avait envoyés à Rome ; et pour punir le pape de son outrecuidance, il confirma la diète d'Augsbourg, qui assurait la liberté religieuse de l'Allemagne. Par représailles, Paul réunit les plus habiles théologiens de la société de Jésus, les consulta sur les mesures à prendre relativement à Charles-Quint, et en obtint cette décision entièrement conforme à ses sentiments, savoir : « Que Dieu ayant donné à saint Pierre et à ses successeurs une autorité absolue sur le royaume du ciel et sur les trônes de la terre, aucun empereur ne pouvait déposer le diadème sans la permission du pontife ; que Charles avait prêté serment d'obédience au saint-siège, et qu'il ne pouvait abdiquer sans être parjure ; qu'en conséquence il devait être anathématisé, interdit, déposé et brûlé comme hérétique, s'il ne continuait à porter sur ses épaules le faix du gouvernement, aussi longtemps que le saint-père le jugerait convenable aux avantages de la religion et aux intérêts du siège apostolique. »

Paul publia une bulle contre Charles-Quint, expliquant fort au long les motifs par lesquels Dieu délendait aux rois de choisir leurs successeurs, et

concluait par cette singulière doctrine, que la libé-  
 disposition des couronnes appartenait aux pape-  
 seuls comme chefs suprêmes de la république chré-  
 tienne. Une semblable déclaration équivalait à un  
 manifeste de guerre; et sans plus tarder, Sa Sainteté  
 commença les hostilités contre la maison d'Autriche.  
 fit arrêter non-seulement les ambassadeurs d'Espa-  
 gne, mais encore ceux d'Angleterre, sous prétexte  
 que Philippe étant marié à leur reine, ils devaient  
 nécessairement être d'intelligence avec les ennemis  
 du saint-siège. Il leva des troupes de tous les côtés,  
 les réunit à celles que le duc de Guise lui avait  
 amenées de France; il soudoya même des protestants  
 du pays des Grisons; et lorsqu'on lui représenta le  
 scandale qu'il donnait aux fidèles en admettant des  
 soldats hérétiques dans ses armées, il répondit : « Eh  
 bien! où est le mal? ils n'en combattront qu'avec plus  
 d'armement pour tuer nos ennemis catholiques!  
 Je m'allie rais avec Satan pour anéantir Philippe. »

Les poursuites contre les Colonna furent reprises  
 avec une rigueur extraordinaire; les partisans de  
 cette maison furent impitoyablement arrachés de  
 leurs demeures, jetés dans les cachots de l'Inquisi-  
 tion et livrés aux bourreaux; et il ne se passa pas de  
 jours que la grande place de Rome ne vit s'allumer  
 de nouveaux bûchers pour consumer les victimes de  
 la tyrannie pontificale. Dans l'impuissance de sauver  
 leurs amis, Asagne Colonna et Marc-Antoine, son  
 fils, voulurent au moins les venger; ils organisèrent  
 des bandes de soldats calabrais, et vinrent faire des  
 excursions jusque sous les murs de Rome. Ces atta-  
 ques audacieuses exaltaient d'autant plus la colère  
 du pape, qu'il lui était impossible de s'en garantir,  
 ses ennemis arrivant toujours à l'improviste et se re-  
 tirant sur les terres de Naples dès qu'il avait repris  
 l'offensive. Ne pouvant donc atteindre les Colonna,  
 il résolut d'épouvanter leurs protecteurs; et le 23  
 juillet 1556, ayant rassemblé les cardinaux en con-  
 sistoire, il fit décréter « que Sa Sainteté, après avoir  
 excommunié et interdit Asagne Colonna et Marc-  
 Antoine, avait également défendu à tous les chré-  
 tiens de leur donner assistance ou asile, sous peine  
 des mêmes censures; qu'au mépris de cette bulle,  
 l'empereur Charles-Quint et le roi Philippe, son fils,  
 ayant osé fournir des hommes et de l'argent à ces  
 enfants de perdition, se trouvaient pour cette raison  
 excommuniés, interdits et déposés, à moins qu'ils ne  
 cessassent immédiatement leurs relations avec les  
 ennemis du saint-siège. »

Cette manifestation ne changea rien à la marche  
 des affaires: Philippe ne parut pas s'en émouvoir,  
 non plus que Charles-Quint, qui était alors retiré  
 dans un couvent. Le duc d'Albe n'en réclama pas  
 avec moins d'énergie les ambassadeurs que Paul  
 avait fait jeter dans les cachots de l'Inquisition, en  
 menaçant de marcher sur Rome s'ils ne lui étaient  
 rendus sur l'heure. Au lieu d'obéir, le pape se pré-  
 para à combattre; il fit dire au duc que la crainte  
 d'aucun danger ne l'empêcherait de maintenir la dig-  
 nité de la tiare; que le Christ lui ayant donné la  
 garde de son troupeau, il saurait le défendre; et que  
 d'ailleurs il remettait le soin de son triomphe aux  
 mains de Dieu. Néanmoins sa confiance dans les se-  
 cours célestes n'était pas telle qu'il se crût dispensé

de prendre certaines dispositions utiles en cas de  
 siège. Il distribua des armes aux citoyens de Rome,  
 les divisa par compagnies, chacune sous les ordres  
 d'un chef de quartier; il fit relever les anciennes mu-  
 railles, garnit de canons plusieurs forteresses voisines  
 et en augmenta les garnisons. Montluc lui amena  
 en outre trois mille hommes d'armes français, et  
 le maréchal Strozzi vint en personne prendre le com-  
 mandement des troupes attachées à la défense de  
 Rome, en attendant que l'armée qui se formait au  
 delà des Alpes pût faire son entrée en Italie.

Le duc d'Albe, instruit de toutes ces choses, en-  
 voya au pape comme plénipotentiaire Pirro-Loffredi,  
 marquis de Trevico, pour faire une dernière tenta-  
 tive de conciliation; mais à peine l'ambassadeur eut-  
 il franchi l'enceinte de Rome, qu'on l'arrêta et qu'on  
 le fit conduire dans les cachots de l'Inquisition. Cette  
 violation du droit des gens exaspéra le duc; il se mit  
 immédiatement en route à travers la province de La-  
 bour, et marcha sur la ville sainte pour punir le  
 pontife. Celui-ci, qui était informé des mouvements  
 de l'armée par les jésuites espagnols, accéléra les  
 travaux de fortifications, fit abattre les églises, raser  
 les couvents, détruire les cimetières, et se trouva  
 prêt à repousser les attaques des assaillants. D'autre  
 part, le duc de Guise se rapprocha de Rome avec  
 son corps d'armée, et vint se concerter avec Paul IV  
 pour un plan de campagne. Comme l'argent man-  
 quait par suite des profusions des neveux du pape,  
 et qu'il était urgent d'en avoir pour envoyer des ap-  
 provisionnements à l'armée, Sa Sainteté mit en vente  
 dix chapeaux de cardinaux, un grand nombre de bé-  
 nédictees, et fit des emprunts forcés aux plus riches  
 citoyens. Toutes ces mesures occasionnèrent un retard  
 de deux mois; et lorsque le duc de Guise eut  
 enfin obtenu les moyens de pénétrer dans l'Abruzze,  
 afin d'attaquer les Espagnols, il se trouva que le duc  
 d'Albe avait tourné l'armée française, s'était jeté sur  
 la ville de Signia, qu'il avait emportée d'assaut, et  
 sur Palliano, qu'il pressait vigoureusement, afin de  
 pousser une pointe sur Rome. Pendant que le duc de  
 Guise guerroyait dans l'Abruzze, le roi Henri II se  
 faisait battre à Saint Quentin par les Anglais, qui  
 avaient pris parti pour le mari de leur souveraine.

Sa Majesté fut alors obligée de rappeler son armée  
 d'Italie et de laisser le saint-siège à la merci des Es-  
 pagnols. Paul, irrité contre la dévote Marie d'An-  
 gleterre, la cause du départ de ses alliés, lui écrivit  
 pour lui reprocher sa lâche condescendance envers  
 son mari; et ne pouvant se venger d'elle, Sa Sainteté  
 fit retomber tout le poids de sa colère sur le cardinal  
 Polus, favori de la reine. Il lança un décret contre  
 tous les nonces de la Grande-Bretagne, et notam-  
 ment contre le cardinal Polus, qu'il déclarait  
 traître à l'Église, parce qu'il n'avait point su empê-  
 cher la princesse de se déclarer contre la France.  
 Vainement le sacré collège représenta au souverain  
 pontife qu'une semblable mesure allait compromettre  
 l'autorité du siège apostolique en Angleterre; il ne  
 voulut rien changer à sa résolution; il rappela le  
 confesseur de Marie, le jésuite Payton, à la cour de  
 Rome, le créa cardinal et lui donna la légation de la  
 Grande-Bretagne. Mais la reine d'Angleterre, qui  
 jusque-là avait montré une soumission stupide aux



Elisabeth, reine d'Angleterre, fille d'Anne de Boleyn

volontés du pape, refusa cette fois d'obéir, et fit signifier à Payton, qui était déjà en route pour se rendre à son poste, qu'elle lui faisait défense de mettre les pieds dans son royaume sous peine de la vie. Cet ordre causa une telle frayeur au cardinal jésuite, qu'il en prit une fièvre chaude dont il mourut quelques mois après.

Néanmoins le pontife ne ralentit en rien ses poursuites contre Polus, et il ne consentit à écouter des propositions de paix que lorsqu'il se trouva pressé par l'imminence du danger et par les victoires du duc d'Albe; encore ne voulut-il faire aucune concession d'amour-propre. Sa Sainteté exigea que le général espagnol vint lui demander pardon d'avoir pillé le patrimoine de l'Eglise, et la supplier, à genoux, de lui accorder l'absolution de ses fautes et de celles de

Philippe son maître. Le vainqueur, qui voyait le pontife sur le bord de la tombe, consentit à cette humiliante cérémonie, et la paix fut signée entre l'Espagne et le saint-siège. A partir du même jour, Paul devint l'ennemi de la France, dont il n'avait plus besoin, et chercha à susciter des troubles dans le royaume, en accusant Henri II de favoriser les réformés de sa capitale, et de leur permettre de se réunir en assemblées.

Voici le fait qui avait donné lieu à cette extravagante accusation : — Pendant une nuit d'automne, dit Mézerai, les jésuites eurent connaissance qu'environ deux cents personnes de la religion réformée de Calvin faisaient leur prière en commun dans un hôtel particulier du faubourg Saint-Germain; aussitôt ils se rendent sur les lieux, amentent la foule de-



vant la maison où se trouvaient réunis les hérétiques, craint au scandale et à l'abomination. Ceux-ci, épouvantés des hurlements de leurs ennemis, veulent fuir; mais avant qu'ils aient pu réaliser leur projet, les portes sont enfoncées, les catholiques pénètrent dans leur retraite, arrêtent plus d'une centaine de ces malheureux, qu'ils traînent dans les cachots de l'officialité.

Les disciples de Loyola se portèrent leurs accusateurs, et reproduisirent contre eux des allégations aussi bizarres que mensongères; ils prétendirent que les calvinistes faisaient rôti de jeunes enfants et qu'ils en mangeaient la chair dans leurs affreux repas; qu'ensuite hommes et femmes se confondaient dans l'obscurité en d'horribles embrassements; enfin ils renouvelèrent au sujet des réformés les accusations les plus insensées. Ces calomnies firent monter sur le bûcher un grand nombre de protestants; quelques-uns cependant obtinrent de comparaître devant ces juges qui ne fussent pas sous l'influence des jésuites, et comme, dans l'intervalle, les Suisses, le prince palatin et plusieurs électeurs avaient adressé à Henri II des réclamations véhémentes, le menaçant de lui retirer l'appui de leurs armes s'il continuait à poursuivre leurs coreligionnaires, force avait été au roi, qui avait besoin de ces intéressés, de mettre un terme aux persécutions.

Cet acte de modération avait été blâmé hautement par la cour de Rome; et le pape, dans une audience publique qu'il donna aux ambassadeurs français, ne craignit pas de leur dire: «qu'il était naturel que les affaires allassent mal dans un royaume où on n'usait de rigueur qu'envers les saints prêtres pour les contraindre à résider dans leurs églises, ainsi qu'on l'avait vu dans l'affaire des jésuites, et où le prince portait l'irréligion jusqu'à publier des ordonnances sur les sacrements, et se permettait de proscrire les mariages clandestins.

Sa Sainteté s'exprima avec aussi peu de retenue sur le compte de la reine Elisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, qui lui envoyait des ambassadeurs pour lui apprendre la nouvelle de la mort de sa sœur Marie, et pour lui notifier son avènement au trône.

Paul IV reçut les députés avec une hauteur inconcevable; il leur déclara qu'il ne reconnaissait pas Elisabeth comme reine, attendu que la Grande-Bretagne était un fief du saint-siège; que l'usurpation consommée par cette femme était d'autant plus impie qu'elle-même était bâtarde et n'avait pas le plus léger droit à la couronne. Cette jactance du saint-père détermina la reine à se retirer de l'obédience du saint-siège et à rappeler ses ambassadeurs de Rome; mais Paul s'opposa à leur départ et leur défendit de quitter sa cour.

Tandis que le souverain pontife abusait si indécemment de l'autorité spirituelle, ses neveux faisaient également servir aux intérêts de leur ambition le pouvoir temporel qu'il leur avait confié. Leurs spoliations devinrent telles, que de tous les côtés des plaintes s'élevèrent contre eux; alors ils voulurent empêcher que les réclamations des victimes arrivassent jusqu'au pape, et ils l'entourèrent de créatures

qui le tenaient en quelque sorte en chartre privée. Sa Sainteté, dont le caractère impérieux ne s'accommodait à aucune contrainte, prit des mesures violentes contre les membres de sa famille, les dépouilla de toutes leurs dignités, et les exila loin de Rome.

De nouveaux ministres furent installés au Vatican et placés sous la présidence de Camille des Ursins et des cardinaux de Trani et de Spolète; Paul IV leur abandonna le gouvernement de l'Église, et ne voulut se réserver que l'administration de l'Inquisition, «cette forteresse imprenable de la papauté.»

Pendant que ce vieillard orgueilleux, violent et cruel, s'acharnait sur les malheureux réformés, les deux rois de France et d'Espagne traitaient de la paix, et cimentaient leur union par le double mariage d'Elisabeth, fille de Henri II, avec Philippe II, et de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie. Cette paix fut signée au Cateau-Cambrésis.

En apprenant la cessation des hostilités, Paul entra dans un violent accès de colère, et s'écria: «C'en est fait de la puissance du saint-siège! l'Allemagne et l'Angleterre sont à jamais perdues pour nous; et cela par la faute des cardinaux, ces vampires qui ne songent qu'à leur intérêt personnel et nullement à celui de la papauté! Que les démons de l'enfer, s'il en existe, les emportent tous dans la géhenne avec les rois d'Espagne et de France, et avec eux tous mes parents! qu'ils ne laissent sur la terre que des peuples à opprimer, des jésuites pour me défendre, et des dominicains pour me servir.» Sa Sainteté était dans une grave erreur, car les deux rois n'avaient conclu un traité que pour agir avec plus d'efficacité contre l'hérésie et pour se conformer aux vœux d'extermination du pontife; ce qu'ils ne firent que trop connaître en continuant à persécuter avec rigueur les protestants de leurs États. Henri II fit élever des chambres ardentes dans toutes les villes de son royaume, et Philippe introduisit des légions d'inquisiteurs dans les Pays-Bas. Ce dernier prince envoya même à Rome un théologien de l'université de Louvain, pour demander à Paul IV des règlements précis sur la nature des fonctions des tribunaux du saint-office, et sur celle des crimes dont ils devaient prendre connaissance. Le souverain pontife reprit alors quelque confiance dans le succès de ses projets, et s'empressa d'expédier les bulles qui autorisaient l'établissement des tribunaux de l'Inquisition, ainsi que les règles qui devaient être suivies par les officiers. Sa Sainteté se préparait à donner une nouvelle énergie aux persécutions, lorsqu'une fièvre d'irritation en délivra Rome le 18 août 1559.

A peine Paul IV eut-il fermé les yeux, que le peuple, n'étant plus retenu par la crainte, courut aux armes, incendia le palais des inquisiteurs, délivra les prisonniers du saint-office, démolit les prisons nouvelles, et essaya même de brûler le couvent de la Minerve, qui renfermait les dominicains. Dans toute la ville on abattit les statues du pape défunt, on brisa ses armoiries, et peu s'en fallut qu'on n'exécutât le décret rendu par une assemblée des citoyens, qui ordonnait que son cadavre serait traîné sur une claie dans les rues de Rome, et ensuite jeté à la voirie.



Election de Pie IV. — Son origine et son caractère. — Commencements de son pontificat. — Élévation de sa famille. — Il persécute les Caraffa. — Il reconnaît Ferdinand, frère de Charles-Quint, comme légitime empereur. — Bulle pour la continuation du synode de Trente. — Lettre de Catherine de Médicis au pape. — Ouverture des nouvelles sessions du concile de Trente. — Ligue proposée par le pape. — Cruautés commises dans la ville d'Orange par les catholiques, à l'instigation de Sa Sainteté. — Concile de Trente. — Maximilien, roi des Romains, refuse le serment d'obéissance au pape. — Le roi de France protège la reine de Navarre contre le pape. — Conjuraton des Espagnols contre cette reine. — La France refuse de recevoir les actes du concile de Trente. — Établissement des jésuites dans le royaume. — Conjuraton contre le pape. — Pie IV travaille à enrichir sa famille. — Concessions de la cour de Rome aux protestants d'Allemagne. — Entrevue des reines de France et d'Espagne pour préparer l'extermination des calvinistes. — Mort du saint-père.

Lorsque la colère du peuple de Rome fut apaisée, les cardinaux entrèrent en conclave pour donner un successeur au farouche Paul IV. Toutefois, avant de recueillir les suffrages, ils rédigèrent, suivant la coutume, une capitulation que devait jurer le nouveau pontife. Elle se résuait à ces deux articles :

« Reconnaître Ferdinand comme empereur, afin d'arrêter le progrès du schisme en Allemagne.

« Continuer le concile de Trente, afin d'aviser à prendre des mesures nécessaires pour étouffer la réforme en France et dans les Pays-Bas. »

Chaque membre du conclave s'étant engagé à ratifier par serment tout ce que renfermait la capitulation, la carrière fut ouverte aux brigues, et les prétendants purent à leur aise nouer et dénouer des intrigues suivant les intérêts de leur candidature. Le cardinal de Médicis l'emporta sur ses compétiteurs, grâce à son immense fortune, et fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie IV.

On n'est pas d'accord sur l'origine des ancêtres de ce pape; quelques historiens prétendent qu'il était de l'illustre maison des Médicis de Florence; d'autres affirment que sa famille occupait un rang très-infime dans la société; que son nom patronymique était Médequin, et que son père s'appelait Bernard. Quoi qu'il en soit, ce Bernard de Médequin ou de Médicis

avait épousé une jeune fille nommée Cécile Serbellon, et il avait eu de son mariage six fils et sept filles. Pie IV, qui était le deuxième de leurs enfants, avait embrassé l'état ecclésiastique, s'était élevé peu à peu aux hautes dignités de l'Église, et enfin au trône de saint Pierre.

Dans l'intervalle qui sépara sa nomination de son couronnement, le pape se montra clément et miséricordieux. Il publia une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient insulté à la mémoire de Paul IV; et pour apaiser les murmures des jésuites et des moines, il offrit de réparer à ses frais leurs collèges et leurs convents, et s'engagea à leur tenir compte de ses deniers des pertes qu'ils avaient faites lors des troubles; enfin il parut dans toutes ses actions humble, débonnaire, patient et libéral à l'excès. Mais aussitôt qu'il fut consacré, ce fut un tout autre homme; avide d'or et de puissance, cruel et débauché, il surpassa même son prédécesseur en perfidies, en débauches, en pilleries et en crimes.

Du reste, comme Jules III, l'un des papes qui avaient déshonoré la chaire de l'Apôtre avant lui, Pie IV aimait singulièrement la bonne chère et le vin. La table était, au rapport des historiens, la seule chose pour laquelle ce pontife se départit de ses habitudes de sordide avarice; car pour ses goûts de



Le comte de Montorio, le comte d'Alise et Léonard de Cardine, décapités par ordre de Pie IV

luxure, ajoute la chronique, il avait trouvé le moyen de posséder les plus belles femmes et les plus beaux adolescents de Rome sans qu'il lui en coûtât rien. Il était bien obligé, pour les attirer au Vatican, de leur faire de grands presents: mais quand il en avait joui, il les faisait appliquer à la torture, et les forçait par d'affreux supplices à lui restituer tout ce qu'ils avoient reçu. Quant à sa table, c'était chose différente: aucune dépense n'était épargnée: les mets les plus rares, les fruits les plus délicieux et des diverses parties du monde, les vins les plus exquis, étaient servis avec une profusion ridicule, et le pape faisait si bien les honneurs de ses festins, que chaque soir on le rapportait ivre mort dans ses appartements.

Sa Sainteté avait en outre le malheur de posséder

une très-nombreuse famille, qu'elle voulut pourvoir de bénéfices, d'abbayes, d'évêchés et de chapeaux de cardinal, ce qui fit beaucoup crier. Mais sans s'inquiéter des plaintes et des réclamations, Pie IV éleva à la charge de général de la cavalerie son neveu le comte Frédéric Borromée, de la famille de Serbellon, et lui confia les fonctions les plus importantes de l'Etat; il donna à un autre de ses neveux, nommé Charles Borromée, l'archevêché de Milan; il pourvut un troisième neveu du gouvernement du château Saint-Ange; il nomma Gabriel Serbellon, un de ses cousins, capitaine de ses gardes; il éleva à l'évêché de Spolette l'abbé Borromée, un autre de ses parents; enfin il fit épouser au comte Frédéric la fille aînée du duc d'Urbin, nommée Virginie, et il



L'armée du pape était un ramassis de bandits et de mimes.

mana une des sœurs de celui-ci à don César de Gonzague. « Il faut, disait-il aux magistrats de Rome qui le suppliaient d'apporter un peu de réserve dans les distributions des grâces à ceux de sa famille, il faut que je fasse aujourd'hui même à mes parents tout le bien qui est en mon pouvoir, car demain la mort peut m'atteindre, et il ne serait plus temps. »

D'après ce principe de ne point remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire la veille, Sa Sainteté ne voulut pas laisser les Caraffa prendre trop d'autorité

dans Rome, et résolut de se débarrasser d'eux, avant qu'ils se fussent rendus trop redoutables. Un jour donc que les cardinaux de cette maison se rendaient avec leur suite au consistoire, sans soupçonner que le pape, qui leur devait son élection, pût tramer quelque chose contre eux, ils se virent tout à coup investis par une troupe d'archers, liés, garrottés et emportés dans les prisons du Vatican. Au même instant les palais de Jean Caraffa, du comte de Montorio, de Léonard de Cardine, son Jean-frère, et du comte

d'Alise, furent cornés par des soldats, et ces seigneurs enlevés de force et amenés au château Saint-Ange. Ensuite Pie IV instruisit contre tous les membres de cette famille un procès tendant à leur faire restituer les biens et les richesses qu'ils avaient reçus de Paul IV; puis, comme son but était de distribuer leurs déponilles à ses parents, il les condamna à mort, donnant pour prétexte à cette sentence terrible, qu'il était bien de laisser aux papes ses successeurs un exemple qui pût les empêcher d'enrichir leur famille et de faire du népotisme!

Charles Caraffa, après avoir été dégradé de ses titres et dignités, fut étranglé dans sa prison; le comte de Montorio, le comte d'Alise et Léonard de Cardine furent décapités à la lueur des flambeaux dans la cour du château, et leurs cadavres furent jetés dans le Tibre; le jeune cardinal Alphonse de Caraffa fut seul épargné et parvint à racheter sa liberté, moyennant l'abandon qu'il fit au pape d'une somme de cent mille écus qu'il avait fort heureusement mise en dépôt hors des Etats de l'Eglise, et dont Pie IV ne pouvait s'emparer sans son autorisation. Néanmoins ce sacrifice ne fit que retarder l'instant de la mort de Caraffa; car trois mois après on apprit que cet infortuné venait d'être empoisonné à Naples par un jésuite. Ces sanglantes exécutions inspirèrent une terreur si grande au sacré collège, que les cardinaux ne pouvaient sans pâlir soutenir les regards de Pie IV, comme autrefois les sénateurs romains tremblaient devant Tibère. De son côté, le saint-père, qui redoutait les effets de cette haine concentrée, chercha à se mettre à l'abri du poignard des prêtres et de la vengeance des princes de l'Eglise en se plaçant sous la protection des rois.

D'abord il expédia à Ferdinand des bulles d'investiture et le proclama légitime empereur d'Allemagne, sans qu'aucune démarche eût été faite à ce sujet; ce qui surprit si fort le prince, qu'il craignit qu'on ne lui tendit un piège, et que dans cette appréhension il refusa de recevoir le décret du pape. Mais lorsqu'il eut acquis la certitude que la chose était sérieuse, il envoya remercier Sa Sainteté de ses bonnes intentions à son égard, tout en lui faisant représenter qu'on avait trouvé très-ridicule qu'un pape donnât à un empereur l'autorisation de gouverner des peuples hérétiques. Ensuite Pie IV s'occupa de la demande que lui avait adressée le roi de France, relativement à la convocation d'un concile national qu'il voulait tenir dans ses Etats, afin d'arrêter les progrès du calvinisme, et pour faire déclarer la guerre à la ville de Genève, ce foyer des rébellions religieuses, où depuis vingt-cinq ans s'élaboraient les grandes questions de réforme et d'émancipation.

Calvin, qui avait adopté cette ville comme sa seconde patrie, en avait fait la métropole du culte réformé et le centre d'un commerce très-actif de livres; en outre il l'avait rendue l'une des villes d'Europe les plus remarquables sous le rapport de l'enseignement des lettres et des sciences. Malgré les occupations multipliées que nécessitait pour Calvin l'organisation civile et politique de cette nouvelle République, il n'en continuait pas moins le cours de ses prédications religieuses; de plus il donnait trois

leçons publiques de théologie par semaine: il assistait à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs, et entretenait une correspondance avec tous les protestants de l'Europe, particulièrement avec ceux des provinces méridionales de la France.

Le pape était d'autant plus porté à encourager une guerre contre Genève, qu'indépendamment de la protection de François II, que lui avait valu sa condescendance, il anéantissait la puissance de son redoutable adversaire. Mais le roi d'Espagne qui craignait que les Français ne conservassent la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils s'en seraient emparés, s'opposa à la guerre et sauva Genève.

D'autres événements d'une égale importance appelèrent bientôt l'attention du pontife et de ses cardinaux, et leur firent comprendre la nécessité de se prêter un mutuel secours, s'ils ne voulaient être entraînés par le torrent. En Ecosse, les chefs de clans et les docteurs des universités, après avoir tenu un convent à Edimbourg, s'étaient retirés de l'obédience du saint-siège, et avaient proclamé le culte réformé religion de l'Etat. En Bohême, le roi Maximilien s'était déclaré pour le luthéranisme; en Allemagne, l'empereur Ferdinand protégeait ouvertement la religion nouvelle; en France, le roi et les seigneurs, dans une assemblée tenue à Fontainebleau, venaient d'accorder un édit de tolérance en faveur des réformés; dans le comtat Venaissin, les huguenots triomphaient, et cette riche province, après deux siècles de servitude, venait de secouer le joug papal; en Flandre, une ligue puissante, connue sous le nom de ligue des Gueux, venait également de se prononcer pour les nouvelles opinions religieuses, et enlevait cette province au saint-siège; enfin il semblaît qu'une force invisible poussât dans l'abîme le char de la papauté, et qu'une ère nouvelle dût s'ouvrir pour les peuples, malgré les efforts des nombreuses cohortes de jésuites. Cependant l'humanité ne devait pas encore être délivrée des papes; il leur restait un allié fidèle parmi les rois, le cruel Philippe II, cet exécrable rejeton de Charles-Quint, le bourreau des peuples, l'exterminateur des hérétiques; ce tigre à face humaine, qui eût mérité d'occuper la première place parmi les oppresseurs des nations, si le sanguinaire Charles IX n'eût point existé!

Philippe était alors le seul de tous les souverains d'Europe qui ne se fût pas rangé du côté des protestants; soit qu'il y eût en lui un besoin insatiable de sang humain, soit qu'il eût conservé une haine secrète contre les électeurs allemands de ce qu'ils avaient refusé de le reconnaître empereur, il déclara aux luthériens de ses Etats une guerre implacable; à Séville, à Valladolid, à Madrid et dans les provinces d'Espagne et d'Italie soumises à sa domination, il les fit brûler par milliers; ensuite il publia un édit qui les condamnait à l'exil. Les historiens du temps racontent que ce tyran se plaçait à la porte des villes pour voir sortir les réformés, et qu'à un signal ses soldats se ruaient sur les infortunés et en faisaient un massacre effroyable: c'est ainsi qu'à Cosenza, ville du royaume de Naples, trois mille luthériens furent égorgés au moment où ils traversaient une vaste plaine pour se rendre dans les montagnes, en exécution de l'édit rendu par le souverain.

Sa Sainteté se voyant vigoureusement soutenue par le roi d'Espagne, se décida à continuer le concile de Trente, et elle rendit une bulle qui indiquait pour le jour de la fête de Pâques de l'année 1561 l'ouverture des séances de la dernière session. Philippe approuva la conduite du pape, et commanda aux prélats de son royaume d'obéir aux ordres de la cour de Rome. Il n'en fut pas de même en Allemagne; l'empereur Ferdinand, qui suivait les inspirations de son fils Maximilien et des principaux électeurs, refusa de recevoir la bulle de convocation; il déclara, au nom des protestants, que jamais l'Allemagne ne recevrait les décisions d'une assemblée qui était la continuation d'un synode que les jésuites avaient constamment dirigé. En France, on ne montra guère plus d'empressement à satisfaire aux désirs de Pie IV, au moins dans les premiers temps, quoique Catherine de Médicis se trouvât maîtresse du gouvernement par suite de la mort de François II; la raison en était fort naturelle: cette mégère, qui s'était emparée de l'autorité royale comme tutrice de Charles IX, alors âgé de dix ans, sans avoir le titre de régente, se trouvait forcée par les circonstances de ménager les seigneurs protestants. Elle poussa l'hypocrisie jusqu'à adresser au pape une lettre pour lui demander l'autorisation d'introduire en France l'usage de la communion sous les deux espèces, l'abolition des images dans les églises, la simplification des cérémonies du baptême et la célébration du service divin en langue vulgaire.

Ainsi que Catherine s'y attendait, le saint-père répondit qu'il ne donnerait jamais au peuple de France un calice rempli d'un poison aussi dangereux; et sur l'observation du député, que la reine n'avait consenti à faire une semblable démarche que contrainte et forcée par les huguenots, il répondit qu'il lui enverrait incessamment un plan de pacification qui calmerait la fureur de prosélytisme des protestants. En effet, il expédia des jésuites dans toutes les cours de l'Europe, avec mission d'engager les princes catholiques à former une ligue contre les hérétiques pour les exterminer. Sa Sainteté désignait Charles IX comme le chef de cette ligue sacrilège, et le duc de Guise comme son lieutenant général; l'Espagne devait fournir les fonds nécessaires à la guerre, et le duc de Savoie devait contribuer à la réussite de l'entreprise en fournissant un corps de troupes. Quant au roi de Navarre, le pontife chercha à s'assurer de sa neutralité, en lui promettant la Sardaigne pour récompense; et Philippe le fit menacer d'une invasion des armées confédérées, s'il osait joindre ses troupes à celles du prince de Condé, le chef des huguenots.

Sa Sainteté fit également prévenir ses alliés qu'elle était à la veille d'allumer une guerre civile entre les Suisses catholiques et les sacramentaires, afin que le duc de Savoie pût s'emparer de Genève sans coup férir, anéantir le calvinisme, et ensuite retourner ses armes contre les luthériens pour les exterminer. Mais l'exécution de semblables projets nécessitait un grand déploiement de forces: et comme les princes de la ligue se plaignaient de l'état de leurs finances, et par suite de l'impossibilité de faire des levées de troupes, Pie IV rendit une bulle qui les autorisait à

prélever dans les provinces catholiques la moitié des revenus des biens du clergé, à emprunter sur les biens de la noblesse calviniste, confisqués au profit de l'Inquisition; en outre, il permit aux prêtres et aux moines de prendre du service dans les armées de la ligue, il les dispensa de l'observance de leurs vœux pendant toute la durée de la guerre, et leur accorda des indulgences plénières.

Immédiatement après la publication de ce décret, le pontife fit vider tous les couvents de ses Etats, et forma un corps d'armée composé en partie de bandits et de moines. Ces troupes furent envoyées dans le comtat Venaissin, sous la conduite de Fabrice Serbellon, afin de mettre à la raison, par le fer et par le feu, les sujets de Sa Sainteté.

Les soldats du pape, dit l'historien Varillas, marquèrent leur passage dans la Provence par toutes sortes de brigandages et de cruautés; mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'ils épargnèrent les chèvres, en formèrent d'immenses troupeaux qui les accompagnaient dans leurs marches, et dont ils se servirent pour leurs débauches. La chèvre du général avait les cornes dorées; elle était couverte de guirlandes de fleurs, et on la menait en laisse avec des cordons de soie. Cette bande de forcenés vint s'abattre sur la petite ville d'Orange, en fit le siège et la prit d'assaut. « Alors il y eut des atrocités si effroyables, ajoute le chroniqueur, que les cheveux se dressent sur la tête rien qu'en y songeant. Les soldats et les moines forçaient les citoyens à monter sur la façade de leurs maisons et à se précipiter sur des pieux, sur des hallebardes ou sur des épées nues; ils pendaient les vieillards et les enfants aux crémaillères des cheminées, les rôtaient à petit feu, leur coupaient des lambeaux de chair et les mangeaient avant que les victimes fussent mortes; ils mutilaient les hommes et leur arrachaient les organes de la virilité; ils défloraient les femmes et les jeunes filles même en bas âge, et leur enfonçaient dans les parties sexuelles des pils de dimensions énormes qui leur déchiraient les entrailles; celles qui faisaient quelque résistance étaient impitoyablement poignardées, leurs cadavres souillés, et ensuite exposés entièrement nus sur les places publiques, avec des cornes de bœufs enfoncées dans la vulve; enfin, ces séides de la tyrannie pontificale, dans leurs exécrables fureurs, assouviissaient leur lubricité sur de jeunes garçons de moins de dix ans, et quand ces infortunés avaient été déchirés par cet horrible stupre, ils les attachaient sur des chevalets, et les lardaient vivants avec des pages de Bibles de Genève en guise de chair de porc ou de volaille. »

Tant de cruautés exaspérèrent les huguenots; partout on courut aux armes; la guerre civile s'étendit et gagna de proche en proche toutes les provinces méridionales de la France. C'était précisément ce que désirait Sa Sainteté: elle jugea que le moment était venu de frapper un grand coup; et comme on approchait de l'époque fixée pour l'ouverture de la dernière session du concile de Trente, elle se hâta d'envoyer Laynez avec ses cohortes de jésuites pour assister aux délibérations des Pères; elle nomma en outre quatre légats pontificaux pour présider les séances chacun à leur tour. L'assemblée était com-



posée de deux cardinaux, de trois patriarches, de vingt-cinq archevêques, de cent soixante-huit évêques ou coadjuteurs, de sept abbés crossés, de trente-neuf chanoines ou vicaires, chargés de représenter leurs prélats absents ou malades, et de sept généraux d'ordres religieux, tous enfroqués et ensoufflés dévoués ou vendus à la cour de Rome.

Suivant la pittoresque expression de l'abbé de Laussac, ambassadeur de France près du concile, les Pères de Trente furent constamment inspirés par le Saint-Esprit, que le pape envoyait régulièrement chaque jour avec ses dépêches dans la valise du courrier. Tout s'y décida, il est vrai, à la majorité des voix; mais nous devons observer que la plupart des prélats étaient pensionnés par le saint-siège; et l'histoire nous a conservé une liste de quarante de ces pêtres infâmes qui recevaient soixante écus romains par mois pour voter conformément aux décisions du saint-père. Cette tourbe obéissait au moindre signe du légat *Sin o etta*, s'agitait, trépignait, frappait des mains, courait la voix des orateurs et interrompait constamment les débats.

Comme on le voit, cette tactique des monarchies constitutionnelles, qui consiste pour les gouvernants à donner un peu d'or en curée à une troupe de mandataires corards et félons pour asservir les peuples, était déjà mise en pratique au seizième siècle. Aussi le résultat des travaux du concile de Trente fut-il que les évêques perdirent le reste d'autorité qu'ils avaient conservée jusque-là, et sur les conclusions du jésuite Laynez, il fut décrété que leur dignité était d'institution humaine, et celle du pape d'institution divine. Tous ces pêtres qui avaient vendu leurs votes et leurs consciences décidèrent que le souverain pontife avait une autorité absolue et illimitée sur les ecclésiastiques comme sur les fidèles, et que tous lui devaient obéissance et soumission absolue.

Quant aux réformes à introduire dans l'Eglise, il n'en fut pas même question. Les légats du saint-siège déclarèrent seulement, en ce qui concernait les hérétiques, que le pape serait autorisé à employer la force des armes, les tortures ou les bûchers pour anéantir les calvinistes et les luthériens. Enfin, l'assemblée entière prononça des anathèmes et des malédictions contre les protestants, et termina les séances par une triple salve d'acclamations en l'honneur de Pie IV et des princes catholiques.

Une nouvelle fâcheuse vint cependant troubler la joie du pontife et interrompre les fêtes que l'on célébrait à Rome pour l'heureuse issue du concile de Trente. Sa Sainteté apprit la mort de Ferdinand et l'élection de Maximilien son fils comme empereur d'Allemagne. Ce prince envoya des ambassadeurs à la cour apostolique, seulement pour la forme et afin de notifier son élection, mais avec défense formelle de prêter serment d'obéissance au pape, ni de lui demander la confirmation de son titre de roi des Romains et d'empereur d'Allemagne.

Quelques cardinaux essayèrent, pour obtenir une marque de soumission, de proposer aux députés de prêter serment d'obéissance au nom de Maximilien, comme roi de Hongrie, ce qu'ils ne pouvaient refuser suivant eux, attendu qu'il était incontestable que Ladislas IV eût reçu ce royaume en fief de Gré-

goire VII. Cette concession ayant encore été refusée, Pie IV passa outre, tant il avait à cœur de paraître le dispensateur de la couronne impériale, et il expédia en Allemagne des lettres de confirmation qu'on ne lui demandait point, et dans lesquelles Sa Sainteté déclarait Maximilien légitime empereur en vertu de sa toute-puissance, qui suppléait aux irrégularités dont son élection pouvait être entachée.

La politique du pontife n'éprouvait pas un meilleur succès en France; Pie IV, instruit par les jésuites que Catherine de Médicis songeait à accorder la paix aux huguenots, afin de ne pas laisser aux Guises le commandement de l'armée catholique, et d'affaiblir cette famille, qui se montrait plus puissante encore depuis l'assassinat du duc de Guise, essaya de faire changer sa résolution, et lui écrivit à ce sujet une longue lettre de remontrances. La reine n'en tint aucun compte, et répondit seulement au cardinal de Sainte-Croix, qui lui avait apporté les dépêches de la cour de Rome: « Dites à votre maître que je n'ai fait la paix avec les hérétiques que pour me préparer à leur faire une guerre terrible, et que le jour de la vengeance arrivera bientôt. »

Cet aveu donna à comprendre au saint-père que Catherine de Médicis méditait quelque grand projet d'extermination contre les huguenots, et il en eut d'autant plus de joie qu'il supposa que rien ne s'opposait à ce qu'il excommuniât Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'ennemie déclarée de la cour de Rome. En conséquence, il rendit une bulle contre cette princesse, l'assigna à comparaître à Rome pour y être jugée, proclamant sa déchéance du trône en cas de désobéissance, et donnant en outre ses Etats au premier occupant, c'est-à-dire au roi Philippe, qui n'attendait que le moment d'entrer dans la Navarre. Or, comme la cour de France n'avait rien tant à cœur que d'empêcher que la maison d'Espagne s'établît dans ces provinces, la reine Catherine se vit obligée de désapprouver la conduite du pape, et d'envoyer un plénipotentiaire à Rome pour représenter au sacré collège que Jeanne d'Albret devait être considérée comme souveraine du Béarn et comme investie légitimement des seigneuries d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Comings et de Bigorre; qu'elle avait été reconnue en qualité de reine par tous les princes de la chrétienté, par conséquent qu'elle ne relevait que de Dieu, et qu'elle ne pouvait être en quoi que ce soit soumise à la juridiction du saint-siège; qu'en outre son royaume étant un fief de la couronne de France, Charles IX était trop intéressé dans cette affaire pour qu'il souffrît qu'on donnât ses provinces au premier occupant; que d'ailleurs le roi ne pouvait se dispenser d'assister de ses armes son alliée, sa vassale, sa proche parente, la veuve et la mère des deux premiers princes de son sang; qu'enfin si le saint-père ne voulait point révoquer les procédures commencées contre la reine de Navarre, il était prié de ne point trouver mauvais que la France intervint dans la question, et se servît des moyens extrêmes qui lui avaient réussi autrefois, lorsque le saint-siège avait voulu usurper une trop grande autorité sur la monarchie.

Pie IV, qui redoutait une invasion des Français en Italie, promit de cesser toute poursuite contre la





L'infame Catherine de Médicis

reine de Navarre ; ce qu'il fit du moins ostensiblement, car il n'en poursuivit que plus activement dans l'ombre ses audacieuses tentatives. A son instigation les jésuites se répandirent secrètement dans les Etats de cette princesse, et entraînent ses sujets catholiques dans une conjuration dont le but était de saisir Jeanne avec ses enfants et de la livrer aux tribunaux de l'Inquisition d'Espagne, pour la faire condamner comme hérétique. Cette machination infernale fut heureusement déjouée par les huguenots, qui en eurent connaissance, et qui prirent des précautions pour la la re avorter.

Quoique démasqué encore une fois, le pape n'abandonna pas son projet d'exterminer les réformés ; mais avant de faire d'autres démarches auprès de la cour de France, pour l'entraîner dans une nouvelle ligue, il voulut clore les séances du concile de Trente, et fit rendre par ses créatures des bulles aussi ridicu-

les qu'impies que cette assemblée de prêtres simoniaques déclara obligatoires pour tous les royaumes. Sa Sainteté n'obtint pas cependant de cette mesure le succès qu'elle en attendait : en Allemagne, on refusa de se soumettre aux décrets des Pères du concilia-bule de Trente, et Maximilien II se mit à la tête de l'opposition.

En France, malgré les efforts des jésuites, on repoussa les actes de cette assemblée ; le chancelier de l'Hospital démontra que la cour ne pouvait sacrifier les libertés de l'Église gallicane aux ambitions du pape, sans mériter le blâme des hommes et l'accusation d'ignorance et de lâcheté. Le Parlement suivit en cette circonstance l'exemple qui lui était donné par le chancelier. Malheureusement cette assemblée ne montra pas la même indépendance dans le procès qui eut lieu un peu plus tard entre l'Université et les jésuites ; voici à quelle occasion : ces Pères avaient acheté se-

cièrement du recteur Julien de Saint-Germain des lettres de scholarité, c'est-à-dire l'autorisation de tenir école avec tous les privilèges de l'Université. Pendant la magistrature temporaire de Julien, ils avaient enseigné publiquement sans être inquiétés; mais après la retraite de leur protecteur, les membres de l'Université se réunirent en conseil, et citèrent devant eux les jésuites, qui avaient ouvert un collège dans la capitale. Ils se présentèrent résolument au jour que portait la citation, et répondirent ainsi aux questions du nouveau recteur : « Êtes-vous des moines réguliers? — Non, car notre société n'est pas religieuse, et nous ne sommes pas assez parfaits pour professer une vocation aussi sainte. — Êtes-vous des prêtres séculiers? — Non, puisque nous vivons en congregations, sous certaines lois approuvées par les papes. — Qu'êtes-vous donc enfin? — Nous sommes jésuites. »

Comme on ne put jamais tirer d'autre réponse de ces révérends, l'Université refusa de les admettre dans son sein, cassa les lettres de scholarité qu'ils avaient achetées de Julien de Saint-Germain, et l'allaire se présenta alors devant le Parlement. Pierre Versoris défendit les jésuites, et l'avocat Etienne Pasquier parla au nom de l'Université. Sur la plaidoirie de ce dernier, le procureur général conclut à l'expulsion des jésuites, se fondant principalement sur ce que les Pères ayant prêté serment à un général étranger, il était dangereux de leur confier l'éducation de la jeunesse française. Le pape intervint aussitôt; il écrivit à l'évêque de Paris, aux cardinaux français, au roi, à la reine; il les supplia tous de soutenir les jésuites, qui étaient, suivant lui, des soldats courageux destinés spécialement à combattre les hérétiques; enfin ses légats le secondèrent si bien, que la plupart des juges se laissèrent gagner, même le premier président Christophe de Thou, frère de l'historien; toutefois le Parlement n'osa pas leur donner gain de cause, et leur permit seulement d'employer à la fondation d'un collège l'héritage de l'évêque de Clermont, Guillaume Duprat.

Cette querelle entre l'Université et les jésuites avait donné naissance à une polémique extrêmement violente où ces bons Pères exhalaient leur fiel contre leurs adversaires en termes fort peu mesurés, à en juger par un libelle qui est parvenu jus qu'à nous, et où ils s'exprimaient ainsi sur le compte du défenseur de l'Université: Que l'avocat Pasquier rêve à son aise; mais bientôt quelqu'un de notre compagnie fera un recueil de ses ignorances, rêveries, âneries et hérésies, pour lui en former un linceul, où il sera cousu tout vif; ensuite nous le jetterons dans un cloaque où les corbeaux et les vautours viendront de cent lieues, attirés par l'odeur de son corps putréfié, et dont les hommes n'oseront pas approcher sans se boucher le nez. Alors les ronces et les orties entoureront son cadavre, les vipères et les basilics nicheront dans son crâne, les chats-huants et les lutors pulluleront dans sa poitrine.

Pasquier, c'est un porte-balles, un maraud de Paris, un petit galant, un baladin, un plaisanteur, un vendeur de sonnettes, un simple regage qui ne mérite pas d'être le valeton des laquais; c'est un bêlître, un coquin, un va-nu-pieds qui rend ses excré-

ments par la gorge; c'est un sale et vilain satyre, un archimaître sot par nature, par bécare, par bémol, sot à la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à double ceinture en croamoisi, sot enfin en toutes sortes de sottises et vilénies.

« Pasquier, c'est un pasquin, un gros veau, un buffle qui a la tête d'un âne; un bouillon qu'il faut coiffer du bonnet jaune, surmonté de plumes de coq, et auquel il faudrait mettre la marotte à la main. Ce serpenteau, ce crapandean, catholique de bouche, hérétique de bourse, athéiste de cœur, cette pie bavarde, cet oïson bridé, s'est débridé licencieusement pour embouer, vilainer et souiller la belle blancheur et l'immaculé plumage des cygnes, c'est-à-dire des révérends pères jésuites. »

Le triomphe que ces Pères avaient obtenu sur l'Université causa d'autant plus de joie au pape, que ce premier succès préparait dans l'avenir l'exécution du projet infernal dont lui seul et Catherine de Médicis avaient le secret, et auquel l'exécrable Charles IX s'associa plus tard.

A la même époque venait de s'éteindre l'hérétique Calvin, consumé par les veilles et par ses travaux; cet intrépide athlète, cet implacable adversaire du papisme était mort comme il avait vécu, en combattant pour l'émancipation intellectuelle du genre humain. Sans contredit, Calvin eût pris le premier rang parmi les apôtres de la réforme, si le supplice de Michel Servet ne fût venu montrer que la vanité de l'écrivain l'emportait chez lui sur la conviction du réformateur. Sous le rapport du désintéressement, peu d'hommes avaient fait preuve d'une abnégation semblable à la sienne; car, pendant toute sa vie, son traitement annuel ne dépassa pas cent cinquante livres en argent, quinze quintaux de blé et deux tonneaux de vin, et jamais il ne voulut recevoir rien au delà; si bien qu'à sa mort, lorsque les magistrats firent l'inventaire de sa succession, en livres, linge, habits, meubles, vaisselle et argent, ils trouvèrent qu'elle ne s'élevait pas même à la faible somme de cent vingt-cinq écus.

Pendant que Sa Sainteté se réjouissait de se voir délivrée d'un ennemi aussi terrible, et songeait déjà aux moyens de tirer parti de cet heureux événement, un complot s'organisait contre sa vie; tant il est vrai qu'on n'est jamais si près d'un danger que quand on se croit hors de toute atteinte. Pierre Accolti, riche citoyen de Rome, avait formé une société secrète avec quelques uns de ses amis, indignés comme lui de voir leur patrie soumise au despotisme de Pie IV. Parmi les affidés se trouvaient Antoine, comte de Canosse, le chevalier Pellicione, Prosper Hector, Thadée Manfred, tous animés des mêmes sentiments généreux, tous décidés, au risque de leur vie, à délivrer le monde d'un tyran qui faisait peser sur les nations un joug de fer. La conjuration organisée, Pierre Accolti essaya à plusieurs reprises et sous divers prétextes de s'introduire dans le palais pontifical, afin de poignarder l'exécrable pontife. Par malheur, un soir, on rapporta à Sa Sainteté qu'il avait vivement insisté pour obtenir audience. Cette persistance éveilla les soupçons du pape; aussitôt et par son ordre la demeure d'Accolti fut cernée, les portes enfoncées, les chambres fouillées; et comme c'était

l'heure de la réunion des conjurés, tous ses complices furent saisis, garrottés et plongés dans les cachots de l'Inquisition. Pendant un mois entier, ces infortunés furent appliqués à la question, torturés, tenaillés; et quand leurs corps ne présentèrent plus une seule place qui n'eût été brûlée avec des pincées ardentes ou déchirée avec des griffes de fer, le saint pontife les fit brûler sur la grande place de Rome pour l'édification des fidèles!

Quoique le complot d'Accolti eût avorté, il n'en fut pas moins la cause de deux grands chagrins pour Sa Sainteté : un de ses neveux, Frédéric Borromée, était tombé gravement malade à la suite des fatigues qu'il avait essuyées pour instruire le procès des accusés, et venait de mourir; un autre de ses neveux, le cardinal Charles Borromée, que l'Église a depuis canonisé, après avoir montré un acharnement incroyable envers les malheureux conjurés, ayant pris tout à coup horreur de lui-même, abandonna la cour et se retira à Milan, dont il était archevêque.

Privé de ses neveux les plus chéris, Pie IV reporta toutes ses affections sur les fils de sa sœur, Hannibal et Marc Alteamps; il donna au premier le gouvernement de Rome, et lui destina en mariage la veuve de Frédéric Borromée, avec une dot considérable. Il abandonna au second, qui était déjà cardinal du titre de Sitorio, la direction des affaires religieuses; et comme celui-ci prévoyait qu'il n'aurait pas longtemps en mains le pouvoir, vu l'âge avancé de son oncle et ses habitudes de débauches, il résolut de mettre les moments à profit. D'abord il accabla le peuple d'impôts extraordinaires: il frappa de contributions forcées la noblesse et le clergé; il vendit publiquement les dispenses et les canons: ensuite il fit des emprunts considérables sous prétexte de lever des troupes, et s'empara des sommes destinées à la remonte de la cavalerie et à l'équipement des recrues.

Quant à Pie IV, libre de tout souci et de toute inquiétude, il se reposait des agitations de sa vie passée, le jour en se délectant de la vue des suppliciés dans les salles des tortures du palais de l'Inquisition; et la nuit, en se plongeant dans une ivresse crapuleuse avec ses favoris, ses mignons et ses maîtresses. Enfin il fut tiré de son apathie par les ambassadeurs d'Espagne, qui, pour le rappeler au sentiment de son existence politique, le sommèrent de renouveler ses tentatives sur l'Allemagne, et de faire adopter dans ces États les actes du synode de Trente. Alors il envoya des nonces à la cour de Bavière et à celle de Maximilien, pour engager les souverains de ces contrées à prendre des mesures conformes aux décisions des Pères. Le duc de Bavière, Albert III, dit le Magnanime, qui depuis longtemps était sous l'influence des jésuites, ne fit aucune difficulté de recevoir les décrets du prétendu concile œcuménique, et déclara même à l'ambassadeur apostolique qu'il était décidé à massacrer les trois quarts de ses sujets pour les contraindre à obéir au pape et à rentrer dans le sein du catho-

lisme. En effet, il commença par obliger les professeurs d'Ingolstadt à signer le symbole de foi sous peine de bannissement, et après eux il força les fonctionnaires publics à adhérer à la confession catholique, sous peine de destitution; quant aux simples citoyens, il prit encore moins de ménagements, il les abandonna à la juridiction des jésuites. Il n'en fut pas de même dans les États qui dépendaient immédiatement de Maximilien; non-seulement l'empereur refusa d'écouter les remontrances du pape, mais encore il lui fit signifier, au nom des électeurs, qu'il eût à autoriser en Allemagne la communion sous les deux espèces, et le mariage des prêtres, s'il ne voulait perpétuer le schisme et s'exposer à de grands dangers.

Pie IV, malgré son désir d'éviter une rupture avec Maximilien, n'osa pas accéder sans réserve à sa demande, il lui fit répondre que sa qualité de pontife infallible lui permettait de modifier le culte à son gré, qu'en conséquence il autorisait la communion sous les deux espèces; mais qu'il lui était impossible de trancher la question du mariage des prêtres. Le prince n'ayant pas paru satisfait de cette concession, Sa Sainteté prit d'autres mesures pour conjurer le danger; elle chercha à attirer dans sa cause les rois de France et d'Espagne, et parvint à persuader à ces deux souverains que Maximilien avait l'intention bien arrêtée de s'unir aux huguenots de France pour anéantir le catholicisme et s'emparer des trônes de Charles IX et de Philippe II. La crainte du danger, toute-puissante sur l'esprit des tyrans, détermina les rois de France et d'Espagne à se rapprocher du pape: Philippe envoya sa femme à Bayonne, et Charles IX accompagna sa mère à la conférence pour s'entendre avec le duc d'Albe et les représentants de Sa Sainteté, afin de poser les bases d'une nouvelle ligue contre les protestants. Il fut convenu dans ce conciliabule de bêtes farouches et d'hyènes, que Catherine de Médicis ferait main basse sur tous les huguenots de France, pendant que les armées espagnoles envahiraient la Navarre et les Pays-Bas, pour en finir d'un seul coup avec les hérétiques.

Comme il était nécessaire pour la réussite d'un semblable complot d'endormir la vigilance des calvinistes, le saint-père suspendit les poursuites des tribunaux inquisiteurs contre ceux qui étaient prévenus d'hérésie; il fit mettre un grand nombre de ces infortunés en liberté; et pour augmenter encore la sécurité des protestants, il invita chaque soir à sa table les ambassadeurs d'Allemagne et les seigneurs huguenots, et s'enivra avec eux en buvant à leur conversion. Ce désir ardent de Pie IV de voir le triomphe de la religion sur les hérétiques l'entraîna même si loin dans ses libations, qu'à la suite d'un grand repas pendant lequel il engloutit douze brocs de vin, il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie et mourut quelques heures après, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1565.



Élection de Pie V. — Son histoire avant sa promotion à la papauté. — Sa Sainteté préside le tribunal de l'Inquisition. — Cruautés du saint-père. — Ses lois contre les prostituées de Rome. — Diète d'Augsbourg. — Le pontife engage le roi d'Espagne à massacrer ses sujets des Pays-Bas. — Il rallume la guerre civile en France. — Victoire du duc d'Albe attribuée aux prières du pape. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Conjuration du saint-père contre Élisabeth d'Angleterre. — Il anathématise cette reine. — Ligue contre les Turcs. — Négociation du cardinal Alexandrin. — Le pape recherche l'alliance des Arabes et des Persans. — Pie V veut exterminer les protestants de l'Europe. — Mort de ce pape execrable.

Lorsque les cérémonies des funérailles de l'infâme Pie IV furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave, et suivant l'habitude, chacun d'eux se mit à briguer, soit pour acheter soit pour vendre des voix. Charles Borromée, neveu du pontife défunt, étant un des plus riches, se trouva en état de décider de l'élection en se prononçant avec sa faction pour le candidat qui lui agréerait. On proposa d'abord le cardinal Morone, vénérable prélat qui jouissait d'une réputation de tolérance et de moralité justement acquise; ce fut précisément à cause de ses vertus que Charles le fit exclure; il représenta aux membres du sacré collège qu'un semblable pape ne saurait pas user d'une rigueur salutaire pour maintenir les droits du saint-siège; on se rendit à ses observations. On mit ensuite aux voix l'élection de Sireletto; ce cardinal fut encore écarté à cause de la sévérité de ses mœurs et de ses habitudes de sobriété; enfin on parla d'élever sur la chaire de saint Pierre le grand inquisiteur Michel Ghisleri, dominicain débauché et féroce; Charles Borromée ne trouvant rien à dire contre ce choix, on le proclama immédiatement chef suprême de l'Église sous le nom de Pie V.

Il est resté prouvé que l'origine du nouveau pontife était des plus obscures, quoique plus tard ses courtisans aient cherché à lui forger une généalogie qui le faisait descendre de l'illustre maison des Con-

silieri, nom que ses ancêtres avaient quitté, suivant eux, lorsqu'ils étaient venus s'établir à Rome, pour prendre celui de Ghisleri. Et la vanité a tant de puissance dans le cœur de l'homme, que Sa Sainteté, soit qu'elle eût été dupe de ce conte absurde, soit qu'elle voulût cacher à tous les yeux le rang infime de ses parents, rendit un bref qui ordonnait aux Ghisleri de reprendre le glorieux nom de Consilieri.

Michel était né à Bologne, de parents si pauvres et si misérables, qu'il avait été contraint d'entrer comme aide de cuisine dans un convent de l'ordre de Saint-Dominique. Sa jolie figure et certaines allures dans la démarche avaient attiré l'attention du prier, l'un des moines les plus débauchés du convent; celui-ci en fit son mignon, et pour couvrir aux yeux des frères ses amours crapuleux, il se chargea de son éducation. A seize ans, Michel était devenu si habile théologien, qu'on le nomma professeur de son ordre; plus tard et toujours avec la protection du prier, il obtint sa nomination au grade d'inquisiteur dans la ville de Gôme. Le jeune dominicain tint à honneur de mériter les distinctions dont on l'avait honoré, et il commença à déployer ce caractère inflexible et cette cruauté implacable qui en ont fait l'un des pontifes les plus sanguinaires qui aient occupé le siège de l'Apôtre. Aussi ne doit-on pas s'étonner que ses rigueurs envers les malheureux hérétiques l'aient fait



L'Inquisiteur Montalte à Venise

successivement chasser de Côme, de Bergame et du pays des Grisons, où il avait été envoyé pour persécuter les hérétiques en qualité de commissaire général de l'Inquisition.

Pour donner une idée exacte de la férocité de Michel Glisleri avant qu'il fût pape, nous citerons textuellement quelques passages des instructions qu'il adressait à l'Inquisition de Venise : « L'inspecteur général des tribunaux du saint-office au vénérable Montalte, inquisiteur de Venise.

« Mon très-cher frère, votre Révérence aura toujours présent à la pensée que l'autorité dont elle a l'honneur d'être revêtue doit la rendre impassible, immuable et inflexible comme la justice de Dieu, qu'elle est appelée à exercer sur la terre. Et afin de

ne pas l'oublier, vous ferez placer au-dessus de votre tribunal un crucifix de fer avec une légende contenant ces paroles de l'Écriture : « Ce lieu est terrible; c'est la porte de l'enfer ou du ciel! » Rappelez-vous que les devoirs de votre charge sont de défendre l'honneur et l'intérêt du Christ contre les profanateurs de son nom glorieux; songez surtout que vous êtes commis à ces importantes fonctions pour conserver les privilèges ecclésiastiques et les droits inviolables du siège apostolique.

« Qu'aucune considération humaine ou divine ne vous arrête dans la sainte voie où vous êtes entré; souvenez-vous que notre divin maître a dit : « Qui conque ne porte pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. — Celui qui aime son père

et sa mère, son fils ou sa fille, plus que moi, ne peut être mon disciple. — L'homme doit avoir pour ennemis ceux de sa propre maison; car je suis venu pour séparer l'époux d'avec l'épouse, le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère. — Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; non, je suis venu apporter l'épée; combattez donc pour moi sans relâche et sans terreur, parce que celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui l'aura perdue pour l'amour de moi la retrouvera. » Que ces saintes paroles soient votre règle de conduite; torturez sans pitié, tenaillez, déchirez sans miséricorde, tuez, massacrez, brûlez impitoyablement votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs, s'ils ne sont pas avenglément soumis à l'Église catholique, apostolique et romaine.

« Vous communiquerez ces instructions au vicaire appelé à présider le tribunal de Venise en votre absence, et que vous avez choisi vous-même. Nous l'agréons sur votre recommandation, afin que vous viviez ensemble dans une parfaite harmonie. Vous aurez soin également de vous entourer d'officiers zélés; vous nommerez ensuite douze consultants, six théologiens, parmi lesquels deux seront pris dans les chanoines réguliers, six dans les rangs des docteurs en droit canon; un d'eux aura le titre de secrétaire, un autre celui de notaire, et les deux plus jeunes seront assesseurs. Pour le service intérieur des cachots, vous aurez un concierge, deux portiers d'intimations, un harigel, six sbires et vingt-quatre tourmenteurs. Les traitements et les gages de ces employés seront prélevés sur les biens des accusés.

« Avant d'initier qui que ce soit à nos terribles secrets, vous ferez prêter entre vos mains un serment dont voici la formule : « Je promets à Dieu tout-puissant, à Jésus-Christ son fils, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à la sainte Église apostolique, au souverain pontife, à la suprême Inquisition de Rome et à votre Révérence ici présente, que je serai toujours soumis à l'Église et à ce saint tribunal; que je ferai tous mes efforts pour découvrir, dénoncer et arrêter ceux qui seront soupçonnés de la moindre tache d'hérésie; je m'engage à défendre au prix de mon sang les intérêts du souverain pontife et de la sainte Inquisition. » Vous soudoierez en outre autant d'espions que vous pourrez en payer; vous les chargerez de surveiller les séculiers comme les ecclésiastiques, et de vous dénoncer les désordres publics et particuliers; jamais vous ne révoquerez en doute leurs dépositions, et vous frapperez ceux qu'ils vous désigneront, innocents ou coupables, attendu qu'il vaut mieux faire mourir cent innocents que laisser vivre un coupable.

« Nous n'ignorons pas que le conseil des Dix est l'ennemi de notre sainte Inquisition depuis que nous lui avons disputé l'autorité qu'il s'arrogeait sur l'ordre ecclésiastique; aussi, dans les circonstances délicates où vous vous trouverez en opposition avec quelques-unes des puissantes maisons de Venise, vous devrez vous conduire avec une extrême prudence, afin de ne point augmenter l'irritation des esprits; mais quand il s'agira du peuple ou de la bourgeoisie, soyez sans pitié; et quoique les intérêts de Dieu se défendent d'eux-mêmes, ne perdez pas de

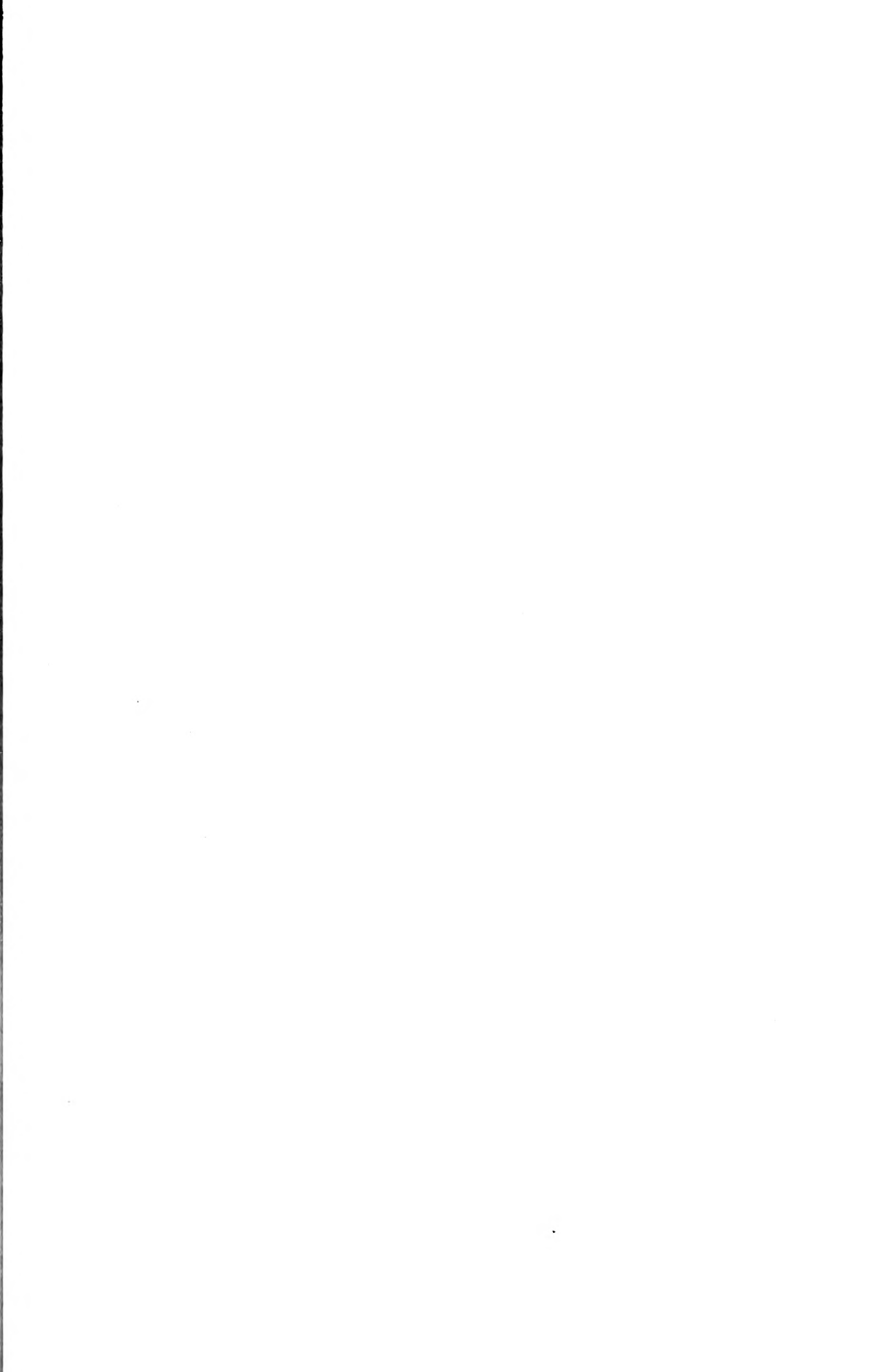
vue que nous sommes institués pour nous opposer par le glaive à la malignité des hommes. C'est pourquoi vous redoublez de rigueur à mesure que vous verrez augmenter la résistance aux mesures commandées par l'Église; vous fermerez seulement les yeux sur les débordements des nobles, jusqu'à ce que la Providence nous donne la force et les moyens nécessaires pour couper le mal dans sa racine. Pour le peuple et la bourgeoisie, soyez impitoyable. Quant à présent, nous nous bornons à ces recommandations; plus tard, s'il se rencontrait un cas que nous n'aurions pas prévu, nous vous adresserions de nouveaux avis »

L'inquisiteur Montalte exécuta si fidèlement les ordres de son supérieur, qu'il devint bientôt en exécution aux citoyens de Venise, et qu'il fut même obligé de se sauver de cette ville pour ne pas être lapidé par le peuple.

Après avoir rempli les fonctions d'inspecteur général des tribunaux du saint-office pendant plusieurs années, Michel Ghisleri passa grand inquisiteur sous le pontificat de Paul IV. Ses cruautés dans l'exercice de sa nouvelle charge furent poussées à un tel point, que de toutes parts ce ne fut qu'un cri de réprobation contre l'odieux tribunal qu'il présidait.

À peine installé sur la chaire de l'Apôtre, Pie V fit casser la procédure ordonnée par son prédécesseur contre la famille des Caraffa, et il préleva par des exécutions juridiques aux boucheries qui remplirent son règne. Tous ceux qui avaient contribué, soit directement, soit indirectement, à la condamnation des neveux de Paul IV, son protecteur, furent arrêtés, plongés dans les cachots de l'Inquisition et brûlés vifs; les juges seuls furent épargnés, en raison de leur servile rétractation, car ces misérables eurent la lâcheté de venir en corps au Vatican, s'humilier devant le pape et le supplier de les absoudre de leur crime, et de leur pardonner d'avoir versé le sang innocent pour complaire à un pontife infailible. Aucun des ennemis de cette famille ne put échapper à la vengeance de Pie V; il les poursuivit jusque dans les pays étrangers où ils s'étaient réfugiés: Jules Zoannetti fut arrêté à Venise, et Pierre Carnesecchi fut enlevé de Florence; puis l'un et l'autre furent ramenés à Rome et mis en jugement comme coupables d'avoir entretenu des relations criminelles avec la belle Victoire Colonna, veuve du marquis de Pescaire, et Julie de Gonzague, toutes deux suspectes d'hérésie; accusation absurde, puisque l'une de ces femmes était morte depuis dix-neuf ans. Carnesecchi et Zoannetti n'en furent pas moins appliqués à la torture en présence du saint-père, et tenaillés avec tant de cruauté que ces infortunés, vaincus par la douleur, firent l'aveu de leur culpabilité, et demandèrent comme une faveur d'être condamnés à mort; ce qui leur fut accordé incontinent.

Sa Sainteté, quoique débarrassée des ennemis des Caraffa, ne donna aucun relâche aux bourreaux du saint-office; elle se rejeta sur les hérétiques, les entassa par milliers dans ses cachots, et voulut elle-même présider aux exécutions. Entre autres exemples de la férocité de Pie V, l'historien Volaterran cite le supplice d'une belle jeune femme qui avait été dénoncée par les espions des inquisiteurs comme coupable d'avoir favorisé la fuite de Rome d'une de ses







Pie A preside le tribunal  
de l'Inquisition

sœurs qui venait d'embrasser le calvinisme. Cette infortunée fut arrachée de nuit à sa famille, et sans qu'on eût aucun égard pour son état de grossesse, on la plongea dans un cabanon noir et infect où elle accoucha de frayeur. Au matin, le cruel Pie V la fit comparaître devant son tribunal, et sans être touché des protestations d'innocence et des prières de cette malheureuse femme, il ordonna aux moines qui remplissaient les fonctions de tourmenteurs de faire leur devoir. Trois dominicains se jetèrent alors sur elle, enlevèrent ses vêtements et la laissèrent dans une nudité complète, puis ils ployèrent son corps sur un chevalet, attachèrent ses pieds et ses bras à des cordes qui étaient retenues aux murailles par des anneaux de fer, et les tirèrent avec tant de violence que ses membres délicats et faibles en furent coupés jusqu'aux os; ensuite on lui fit subir la question de l'eau. Mais après qu'elle eût avalé huit mesures entières, elle les rendit par la bouche avec des flots de sang, et tomba en faiblesse; alors Sa Sainteté ordonna aux bourreaux de lui appliquer des lames de cuivre ardentes sur les parties les plus sensibles du corps, et d'allumer un réchaud sous ses pieds, ce qui la rappela de son évanouissement. Enfin, comme elle persistait à ne point vouloir se reconnaître coupable, on la détacha du chevalet et on la rapporta dans son cachot, auprès de son enfant, qui était mort de froid pendant qu'on la torturait; elle-même expira le lendemain. Pie V ayant reconnu qu'on l'avait faussement accusée, se contenta de faire rendre son cadavre à la famille.

Aonius Palearius, l'un des plus célèbres écrivains du seizième siècle, devint également la victime de ce monstre. Voici de quelle manière : Un espion ayant fait savoir à la cour de Rome qu'Aonius avait dit que l'Inquisition était un poignard dont la lame était dirigée sur le cœur de tous les gens de lettres, le pape envoya des sbires à Milan, fit enlever de nuit le coupable et ordonna qu'il fût conduit à Rome, où on le plongea immédiatement dans les prisons du Vatican; ensuite on l'appliqua à la question et on l'obligea à signer un écrit dans lequel il reconnaissait que le pape avait le droit de tuer les hérétiques; que l'Église pouvait instituer des ministres pour exécuter les sentences rendues par les inquisiteurs; que le pontife romain lui-même pouvait de sa propre main, à l'exemple de Samuel et de saint Pierre, se saisir du glaive et frapper ses ennemis. Puis quand le malheureux eut apposé son nom au bas de cette pièce, on se servit contre lui de ses propres aveux, et Pie V le fit pendre sous ses yeux.

Les actes de barbarie qui signalèrent le commencement de ce pontificat jetèrent une telle épouvante dans les esprits, qu'en moins de six mois plus d'un tiers de la population avait abandonné la ville sainte; et comme les cardinaux essayaient, un jour de consistoire, de faire quelques remontrances à Pie V pour l'engager à user de clémence dans les intérêts de l'Église : « Non, non, répondit-il, soyons inexorables; point de pitié, point de merci pour les hérétiques; mieux vaut anéantir la génération présente que de léguer l'erreur aux générations futures. »

En effet, loin de se départir de sa rigueur, il devint plus terrible et plus implacable que jamais : et

sur le simple soupçon que plusieurs femmes calvinistes s'étaient mises dans les rangs des prostituées pour échapper aux inquisiteurs, il publia un édit qui enjoignait aux courtisanes de Rome de se marier dans le délai d'un mois, ou de sortir de la ville, sous peine, en cas de désobéissance, d'être fouettées publiquement par la main du bourreau. Heureusement ce décret n'eut point d'exécution, et les cardinaux parvinrent à le faire révoquer en représentant à Sa Sainteté que les quarante-cinq mille prostituées qui habitaient Rome étaient nécessaires au service des ecclésiastiques, et que s'il supprimait les lupanars, son clergé retomberait dans les honteux désordres de la sodomie, comme au temps de saint Paul, et qu'en outre il priverait le trésor apostolique de la source la plus productive de ses revenus. Cette dernière considération déterminait Pie V à substituer aux peines afflictives une simple note d'infamie; il décida que les filles d'amour habiteraient à l'avenir un quartier particulier, et qu'elles ne pourraient paraître ni de jour ni de nuit dans les rues de Rome. Il leur conserva néanmoins le privilège d'être inhumées dans un terrain béni qui était situé près de la porte Flaminia, derrière le mur penché, appelé muro torto. Le saint-père se montra plus sévère à l'égard des toreadores; il défendit, sous peine d'excommunication, qu'on enterrât en terre sainte ceux qui mouraient dans les combats de taureaux. Enfin il poussa la cruauté jusqu'à faire une loi qui enjoignait aux médecins d'abandonner les malades qui refusaient de recevoir les sacrements à la troisième visite, et de les dénoncer à l'autorité supérieure.

Pie V ne se borna pas à faire gémir l'Italie sous ce joug de fanatisme et de terreur. Déjà maître de l'Espagne, où régnait Philippe II, son digne émule en férocité, il voulut assurer le triomphe de l'Inquisition dans les Pays-Bas, et il excita le roi d'Espagne à poursuivre à outrance les hérétiques de ces contrées. Marguerite de Parme, sœur de Philippe et régente des Pays-Bas, cherchait bien à seconder les fureurs de son frère, et faisait arrêter un grand nombre de réformés. Mais, soit que les juges favorisassent tacitement les doctrines nouvelles, soit qu'ils reconnussent le danger de pousser au désespoir une nation courageuse, presque tous les accusés étaient rendus à la liberté. Dans les principales villes de la province, à Tournay, à Lille, à Valenciennes, on comptait par milliers les sectateurs de Baïus et de Jean de Louvain, qui étaient des calvinistes mitigés. Des assemblées de cinq à six cents personnes, protégées par le prince d'Orange, se réunissaient ostensiblement pour chanter les psaumes du célèbre Clément Marot, poète de la cour de France; et si parfois Marguerite de Parme voulait sévir contre ces hérétiques ou fermer les salles qui leur servaient de temples, le peuple courait aux armes, pendait les agents de l'autorité, et chassait les soldats.

Philippe II, à l'instigation du saint-père, publia de nouveaux édits contre les hérétiques, et ordonna aux princes et aux seigneurs des Pays-Bas de faire adopter dans les fiefs dépendant de leur juridiction les décrets du concile de Trente, sous peine de privation de leurs biens et dignités. Loin d'être intimidés par cette menace, les Flamands résolurent de

se soustraire à la tyrannie espagnole, et firent le serment de périr jusqu'au dernier pour reconquérir leur indépendance. Une vaste conjuration se forma sous la direction de Philippe Marnix de Sainte-Alzonde, et à un jour fixé, plus de trente mille paysans, bourgeois ou nobles se réunirent dans une vaste plaine aux portes de Bruxelles, et prirent plusieurs décisions importantes. A la suite de cette première séance, cinq cents députés, ayant à leur tête Henri de Bréderode, les comtes de Nassau, de Berg et de Culembourg, traversèrent la ville en silence, bannières déployées, arrivèrent jusqu'au palais de la régente et demandèrent au nom du peuple à lui présenter une requête.

Marguerite, effrayée d'une manifestation aussi imposable, accueillit les envoyés avec toutes les apparences de la honte, et leur promit de supprimer les tribunaux de l'Inquisition et de leur accorder la liberté de conscience. Mais, comme ils se retiraient, le comte de Barlemont, son confident intime et son amant, s'écria avec l'insolence d'un favori : « Rassurez-vous, duchesse, vous n'avez affaire qu'à un tas de gueux qu'il sera facile de mettre à la raison. » Le lendemain, Bréderode s'empara du mot, et proposa aux conjurés de nommer leur association la Confédération des gueux ; ce qui fut unanimement approuvé. En conséquence, les rebelles attachèrent à leur ceinture une écuelle de bois, et à leur cou une médaille représentant d'un côté l'image du roi Philippe et de l'autre une besace, avec cette légende : « Fidèle au roi jus qu'à la besace. » De leur côté, les catholiques adoptèrent une médaille représentant la sainte Vierge avec son fils dans les bras.

Pie V, informé par Marguerite de Parme de cette particularité, s'empressa de faire fabriquer à Rome une cargaison de médailles qu'il envoya aussitôt à la gouvernante, avec un bref qui accordait à ceux qui les porteraient des indulgences plénières pour tous les crimes qu'ils auraient commis ou qu'ils pourraient commettre dans l'avenir. Sa Sainteté écrivait en même temps à la gouvernante pour la louer du zèle qu'elle montrait, et pour l'exhorter à être sans pitié dans l'exercice de son pouvoir. Cependant les conjurés de Flandre, fatigués d'attendre inutilement l'exécution des promesses de la sœur de Philippe, résolurent de sommer ce souverain de se prononcer dans la question, et lui adressèrent une députation en Espagne. Le pontife, instruit de cette démarche, s'empressa de mander à Pierre Camajan, évêque d'Ascoli, son nonce à Madrid, qu'il eût à surveiller les députés de la Flandre, et à mettre tout en œuvre pour engager le roi à les faire brûler vifs comme hérétiques. Du reste, l'agent du saint-père n'eut pas beaucoup de peine à faire adopter au sanguinaire Philippe une mesure qui était dans ses mœurs et dans ses habitudes ; et le jour même de l'arrivée de la députation des gueux, les infortunés Flamands qui la composaient firent arrêter, déferés aux tribunaux du saint-office, et mis à mort.

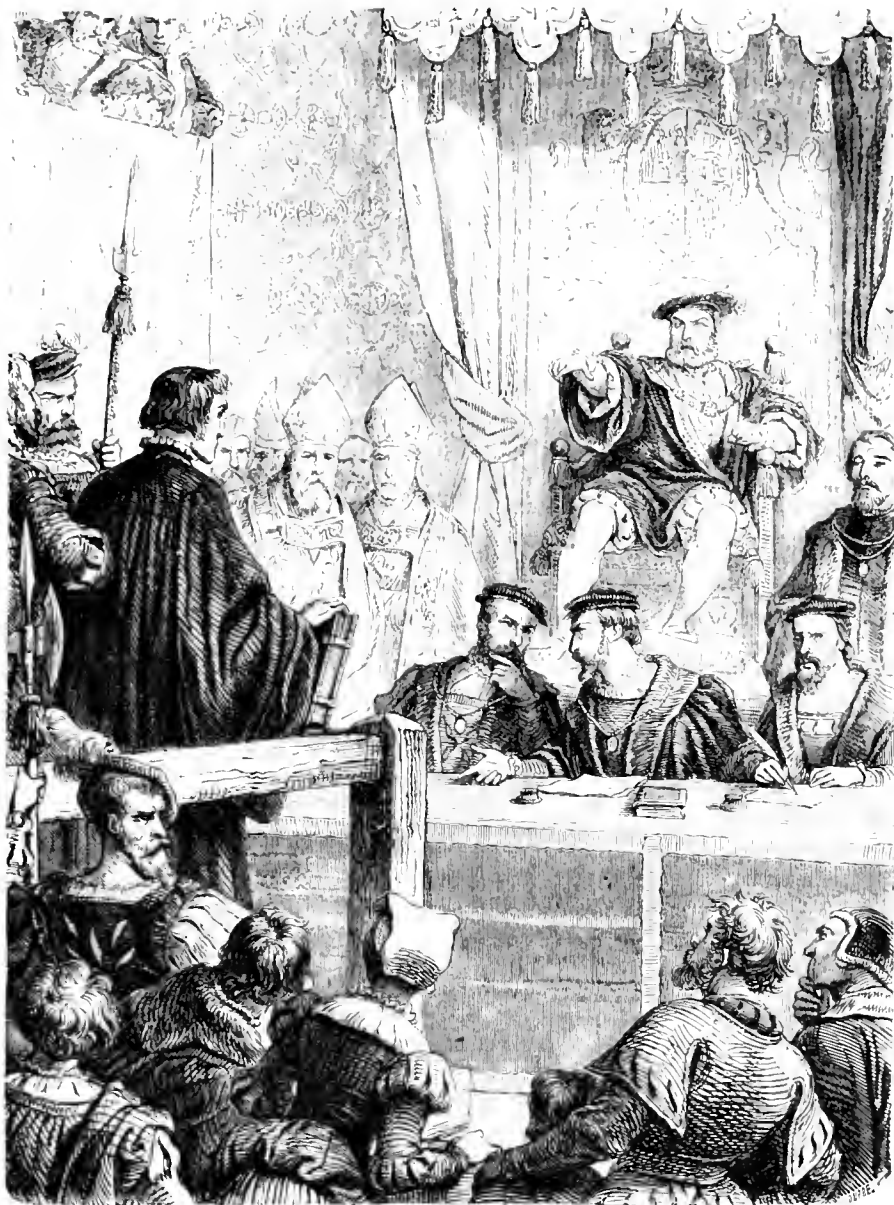
Des que la nouvelle de cette action atroce parvint dans les Pays-Bas, il n'y eut qu'un cri d'indignation contre l'infâme monarchie ; cinquante mille insurgés se levèrent comme un seul homme, parcoururent les bourgs, les villages et les villes, mettant tout à feu

et à sang, brisant les statues des saints, pillant les églises et les monastères, égorgant les prêtres et les moines. « Dans la ville d'Anvers, disent les historiens catholiques, eurent lieu des scènes déplorables ; la cathédrale fut pillée pendant trois jours, et les gueux, non contents d'avoir détruit les images, se servirent par dérision de l'huile sainte pour lisser leurs cheveux et leurs barbes ; aussi ne saurions-nous trop applaudir aux prédications du franciscain Cornelle Adriaensen, et répéter avec lui : « Oui, il faut pendre, brûler, rôtir, faire bouillir, écorcher, étrangler, enterrer vifs ces infâmes hérétiques ; il faut ouvrir le ventre à leurs femmes et écraser leurs petits enfants contre les murailles, afin d'anéantir à jamais leur race exécration. » Nous ajouterons ce que les écrivains catholiques ont passé sous silence, que pour mieux échauffer la pieuse ardeur des dévots et des fanatiques qui suivaient les sermons d'Adriaensen, ce prédicateur réunissait les plus jeunes et les plus beaux des adolescents des deux sexes, leur faisait enlever tous vêtements, et les flagellait doucement et lentement avec des verges d'osier.

Bientôt et en dépit des efforts de la gouvernante, la révolte des gueux devint si menaçante, que Marguerite se trouva forcée d'accorder la liberté de conscience et de supprimer les tribunaux de l'Inquisition. Dès lors, les réformés prêchèrent librement leurs doctrines dans toute la Flandre, et l'on vit des bandes de huit ou dix mille religionnaires sortir des murs de Tournay, de Lille, de Valenciennes et d'Anvers, pour venir écouter les prêches des ministres Hessels et Baïus dans les campagnes.

Pie V, furieux de cette concession, écrivit à Marguerite d'Autriche d'avoir à révoquer l'édit qu'elle avait rendu en faveur des gueux, sous peine des censures les plus terribles ; et il lui ordonna de faire marcher immédiatement contre les rebelles ses troupes les plus aguerries. Il écrivit également à Philippe II qu'il ne se relâchât en rien de sa rigueur contre les hérétiques de Flandre, et qu'il refusât sa sanction aux mesures que sa sœur avait prises. « Il faut noyer tous ces forcenés dans une mer de sang, ajoutait-il dans sa lettre au prince ; il faut que la flamme et le fer transforment en déserts ces plaines fertiles et ces villes orgueilleuses, afin que les fidèles applaudissent à notre zèle orthodoxe, et se réjouissent du triomphe de la foi ! » Suivant son habitude, le roi d'Espagne obéit au pape, et envoya le duc d'Albe en Flandre, à la tête d'une armée formidable, pour prendre le gouvernement de cette province, et muni d'ordres tellement sévères, que le nonce apostolique écrivait à Pie V, que ce souverain avait tant d'amour pour la religion, qu'il était plutôt nécessaire de l'arrêter que de le pousser.

Dès que le duc fut entré à Bruxelles, la gouvernante remit tous ses pouvoirs entre ses mains et quitta les Pays-Bas. Celui-ci, se trouvant revêtu d'une autorité illimitée, voulut l'exercer avec la rigueur qui lui avait été commandée ; il créa immédiatement une chambre de justice, qu'il nomma le conseil des troubles, et que les peuples appelèrent le conseil de sang ; puis il fit arrêter indistinctement des milliers de citoyens et en remplit les prisons ; ensuite il proscrivit tous les nobles, confisqua leurs



Le féroce duc d'Albe dans les Flandres

biens, les vendit au profit du prince, et en employa le prix à faire élever des bastilles, des forts et des citadelles autour des villes; enfin, quand le duc d'Albe se crut à l'abri de nouvelles tentatives de soulèvement, il procéda aux exécutions des prisonniers.

Jean Vargas, un des favoris du nouveau gouverneur, fut nommé président de ce tribunal de sang, qui condamnait au supplice tous les prévenus sans exception et sans égards ni pour le sexe ni pour la religion, attendu, écrivait Philippe, que tous les Belges méritaient la mort : les hérétiques pour avoir pillé les églises, et les catholiques pour ne pas les en avoir empêchés. Pendant des mois entiers les gibets, les roues et les bûchers couvrirent les places publiques de toutes les principales villes, et chaque jour

ramena pour les Belges de nouvelles exécutions ou de nouveaux supplices.

On compte qu'en un seul jour, entre le lever et le coucher du soleil, le duc d'Albe fit brûler, écarteler et rouer plus de six cents personnes. Partout l'effroi était à son comble; le prince d'Orange, un grand nombre de seigneurs et plus de trente mille calvinistes s'enfuirent heureusement en Angleterre, en France ou en Allemagne, et échappèrent à la mort; mais ceux qui n'eurent pas le temps ou la volonté d'émigrer, entre autres les comtes de Horn et d'Egmont et vingt-trois des plus illustres seigneurs de la noblesse de Flandre, furent arrêtés, jugés par des tribunaux d'assassins, et impitoyablement exécutés.

Enfin, comme le représentant de Philippe contre-

nuait ses tueries et ses massacres, les calvinistes unigrés résolurent de délivrer leur patrie du monstre qui l'opprimait : secondés par la reine Elisabeth d'Angleterre, qui haïssait Pie V, aidés par les huguenots de France, ils se réunirent en armes sous le commandement du prince d'Orange et du comte Louis de Nassau, son frère, et marchèrent sur Bruxelles. Malheureusement le duc d'Albe, qui avait des troupes bien aguerries et plus nombreuses, battit ces chefs intrépides et les força de se replier sur la France. Cette victoire fut attribuée par les catholiques aux prières du pape; dans toutes les églises de l'Italie on chanta des *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de la défaite des hérétiques; à Rome, on alluma des feux de joie: Sa Sainteté fit même tirer le canon pour célébrer le triomphe des catholiques, et dans l'effusion de sa joie, elle envoya au bourreau de la Flandre une épée et une toque d'honneur avec cette adresse: « Au glorieux vainqueur de l'hérésie! » Le féroce duc d'Albe fut tellement flatté de ce titre, qu'il le fit immédiatement graver sur le socle d'une statue qu'on lui érigéait à Anvers.

La Flandre soumise et les hérétiques terrassés, le pape tourna ses regards vers l'Ecosse, où la religion nouvelle venait d'être proclamée culte de l'Etat par le Parlement; il pensa qu'il lui serait facile de faire rentrer les peuples de cette contrée sous le joug pontifical, en flattant les passions désordonnées de leur reine, la belle Marie Stuart, veuve de François II, et mariée de nouveau à un gentilhomme écossais nommé Darnley; en conséquence il lui fit proposer autant d'or qu'elle en voudrait, à la condition qu'elle casserait l'arrêt de son parlement et qu'elle ferait périr son frère naturel le comte Murray, un seigneur nommé Morton, et son propre mari, qui tous les trois avaient eu l'imprudence de se déclarer ouvertement contre la cour de Rome. La reine accepta d'autant plus volontiers ce marché, que son nouvel époux se trouvait étrangement défiguré par la petite vérole; et comme sa beauté lui avait seule valu le trône, il était naturel que sa laideur le lui fit perdre. Marie Stuart organisa donc un complot infernal avec Bothwell, son nouveau favori, celui qui avait succédé à l'italien Rizzio, assassiné sous ses yeux par Darnley; elle-même conduisit son mari convalescent dans une maison qui appartenait au prévôt de la collégiale de Sainte-Marie, sous prétexte de le faire changer d'air, et le même soir, elle le quitta pour assister aux noces d'une de ses filles d'honneur, ne laissant auprès de lui qu'un valet de chambre. Que se passa-t-il pendant cette nuit? Nul ne le sait; seulement, vers deux heures du matin, une explosion se fit entendre, la maison du prévôt s'éroula par l'effet d'une mine, et quand on retrouva les corps du roi et de son domestique, ils portaient l'un et l'autre des marques de strangulation. Quelques mois après, la cour de Rome envoyait trois cent mille écus d'or pour payer les fêtes du troisième mariage de la reine d'Ecosse avec son favori Bothwell; et un nonce se dirigeait vers l'Ecosse avec une légion de jésuites et de dominicains pour organiser des tribunaux inquisiteurs. Mais les Ecossais ne permirent pas aux deux assassins de remplir les conditions de leur infâme marché; partout on prit les armes; une insurrection formidable éclata sur

tous les points à la fois, et une armée vint assiéger Marie et son complice dans le château de Borthwick. Au moment où ils allaient être forcés dans cette retraite, du secours leur vint du dehors et facilita leur fuite. Marie Stuart courut se renfermer dans la forteresse de Dunbar; le lâche Bothwell abandonna la reine, gagna les Orcades et passa en Norvège, où il mourut misérablement.

Lorsque le nonce eut connaissance de ces événements, il était déjà à Anvers et se préparait à s'embarquer pour l'Ecosse; la crainte du danger le fit promptement renoncer à sa mission; il se hâta de rebrousser chemin avec sa horde d'inquisiteurs et revint en Italie. Pie V, furieux d'avoir dépensé tant d'argent pour n'aboutir qu'au meurtre d'un roi, quand il espérait l'extermination d'un peuple, ne voulut plus entendre parler de Marie Stuart, et l'abandonna à son sort malheureux.

Du reste, Sa Sainteté avait trouvé en France une compensation à cet échec; le général des jésuites Laynez était mort depuis deux années, et son successeur Borgia, duc de Candie, un des descendants de l'infâme pape Alexandre VI, rétablissait merveilleusement ses affaires dans ce pays.

Pour se faire une idée de la sottise, du fanatisme et de l'ignorance de ce nouveau chef des jésuites, il suffit de lire l'étrange discours qu'il prononça le jour de son élection; entre autres choses il dit: « La grâce que je vous supplie de m'accorder, très-révérands Pères, qui venez de me nommer votre chef, c'est d'en user avec moi comme en usent les muletiers avec leurs bêtes de somme; ils ne se contentent pas de leur mettre sur le dos les fardeaux qu'elles doivent porter, ils les conduisent encore. Si elles viennent à broncher, ils les soulagent; si elles ne marchent pas assez vite, ils les fouettent; si elles s'abattent, ils les relèvent. Je veux être véritablement votre bête de somme; usez-en donc avec moi comme on en use avec ces animaux, afin que je puisse dire: « Je me regarde dans votre compagnie » comme un âne. » Relevez donc votre bête par vos prières; si elle marche trop lentement, excitez-la par vos charitables avis; enfin si vous me voyez accablé sous le fardeau de ma charge, diminuez le poids de mes paniers. » Pie V comprit quel parti il pouvait tirer d'un semblable général; aussi ne se fit-il pas faute de l'aiguillonner sans cesse pour donner une impulsion plus active à la société des jésuites; et bientôt, grâce à ses efforts, les disciples de Loyola se répandirent dans toutes les provinces de la France, organisèrent des confréries, des congrégations de dévots dans lesquelles entraînaient des princes, des seigneurs, des barons et des bourgeois; tous s'engageaient, au nom de la sainte Trinité, à vivre et à mourir pour la défense de la foi catholique; tous jurèrent sur l'hostie consacrée de sacrifier leurs biens et leurs vies pour protéger, pour étendre et pour venger la religion romaine; enfin tous prêtaient serment entre les mains du chef de ces associations partielles d'obéir aveuglément aux ordres qu'on leur transmettrait au nom du pape. Quiconque refusait de faire partie d'une de ces confréries était déclaré ennemi de Dieu, et comme tel les jésuites le désignaient aux poignards des fanatiques.

Dès que ces sociétés religieuses eurent pris un certain développement, le saint-père résolut de s'en servir pour en former une vaste ligue qui embrassât toute la France; puis il fit signifier à Charles IX, par le cardinal de Lorraine, que Sa Sainteté ne voulait pas souffrir plus longtemps que les calvinistes outrageassent Dieu en le priant dans leurs maisons; qu'en conséquence elle lui rappelait les engagements solennels qu'il avait pris avec le glorieux duc d'Albe lors de l'entrevue de Bayonne, et la promesse qu'avait faite sa mère en son nom d'exterminer tous les protestants du royaume. Le roi répondit qu'il entrerait parfaitement dans les vues de la cour de Rome, qu'il avait autant et plus de hâte que Sa Sainteté d'en finir avec la réforme, qu'il avait ses troupes organisées, ses armées prêtes à tout événement, et qu'il n'attendait qu'une circonstance favorable pour frapper le grand coup. Mais les choses se passèrent autrement qu'on ne l'avait espéré: au lieu d'attendre que les catholiques les attaquaient, les huguenots, dont la défiance avait été vivement excitée par les armements de la cour, prirent les devants, se réunirent sous les ordres du prince de Condé et commencèrent les hostilités. En quinze jours ils emportèrent cinquante places, poussèrent jusqu'à Monceaux, où se tenait la cour, et firent mine de vouloir enlever le jeune monarque. Une terreur panique s'empara aussitôt des courtisans, tous s'enfuirent avec le lâche Charles IX et se jetèrent dans Meaux, d'où ils gagnèrent ensuite Paris, sous la protection de six mille soldats suisses et des cheval-légers de la garde. Dès que le gros de l'armée fut arrivé, le prince de Condé entreprit de bloquer Paris et de l'affamer; à cet effet, il brûla les moulins, se rendit maître du cours de la Seine, et mit des garnisons dans les châteaux voisins pour intercepter les convois de vivres qui arrivaient par terre. Cette mesure produisit les résultats que les réformés en attendaient; le peuple, réduit aux abois, fit entendre des murmures et menaça d'ouvrir les portes de la ville au prince. Dans cette extrémité, le roi se déterminait à faire lui-même une sortie pour repousser les huguenots et dégager sa capitale; il eut soin toutefois de se tenir prudemment à l'arrière-garde pour ne pas exposer sa personne, et il donna le commandement des troupes au connétable Anne de Montmorency. L'action s'engagea entre les deux armées avec une égale fureur. Un instant la victoire resta indécise; mais le connétable ayant été blessé à mort, la journée fut décidée en faveur des calvinistes. Charles IX se sauva à toute bride sur Paris, et les soldats catholiques, à l'exemple du chef, lâchèrent pied et abandonnèrent le champ de bataille.

Sans perdre de temps, le prince de Condé rapprocha son camp, et vint serrer la place de si près, qu'il n'était plus possible d'y faire pénétrer aucun secours. Alors Catherine de Médicis demanda à entrer en pourparlers avec les assiégeants; elle leur offrit de permettre le libre exercice du culte réformé dans tout le royaume; elle s'engagea à payer la solde arriérée des troupes allemandes; enfin elle employa si à propos les menaces et les promesses, qu'elle décida les chefs huguenots à signer une paix qui fut appelée paix boiteuse ou mal assise, par allusion au maréchal de Biron qui était boiteux, et au seigneur de

Malassis, tous deux plénipotentiaires de la cour. Ce traité, imposé par les circonstances, ne contenta ni la cour, ni Catherine de Médicis, ni Pie V, qui voyait s'anéantir ses projets d'extermination; aussi les catholiques ne se firent-ils aucun scrupule de n'en point observer les clauses; et les jésuites continuèrent comme par le passé à faire retentir les chaires des écoles, les jubés des églises, de déclamations furibondes contre les hérétiques. Catherine de Médicis et Charles IX suscitérent des émeutes contre les réformés et encouragèrent les assassinats, si bien qu'en moins de trois mois on compta jusqu'à dix mille religionnaires victimes de ces odieuses manœuvres.

Poussés au désespoir, ceux-ci reprirent les armes, équipèrent une flotte, et envoyèrent demander des secours à la reine d'Angleterre et aux princes d'Allemagne. De son côté, le pape n'épargna rien pour rendre la guerre plus sanglante entre les réformés et les catholiques; il envoya à Catherine de Médicis des sommes considérables afin de l'aider à lever des troupes, et il lui fit conduire un corps de cavalerie italienne pour renforcer son armée. Quelques généreux citoyens, entre autres le chancelier de l'Hospital, voulurent représenter au roi qu'il obéissait sans le savoir aux suggestions de la cour de Rome, qu'il était impolitique à un souverain d'exterminer ses sujets pour les intérêts du pape, et que le salut de son royaume exigeait qu'il se montrât tolérant; mais ce monarque imberbe, ce dévot fanatique, ne voulut écouter aucun conseil; il chassa ces hommes vertueux de sa présence, les déféra à ses tribunaux, retira les sceaux au chancelier et l'exila de la cour.

Délivrés de la surveillance incommode qu'exerçait sur eux le chancelier de l'Hospital, les jésuites donnèrent une nouvelle impulsion aux associations religieuses qu'ils avaient organisées sur tous les points du royaume. Catherine de Médicis s'entendit avec eux pour donner plus d'unité à ses projets, et envoya, par leur entremise, aux chefs de confréries une formule de serment, par lequel chacun d'eux s'obligeait à n'obéir qu'aux ordres du roi et à se départir de toute entreprise qui n'aurait pas son aveu formel; ensuite elle fit rendre un édit qui défendait aux religionnaires de s'assembler pour l'exercice de leur culte, sous peine de mort.

Charles IX, toujours à l'instigation de sa mère, publia un second édit qui enjoignait aux réformés de se démettre de leurs emplois; et le parlement de Paris, en vérifiant ce décret, eut la lâcheté d'ajouter que personne désormais ne serait admis à la magistrature, qu'il n'eût préalablement fait serment de vivre et de mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Ces obligations furent de même imposées à l'Université; et, par ordre exprès de Sa Majesté, les docteurs des quatre facultés furent tenus de jurer obéissance absolue aux volontés du pape, la main droite sur l'Évangile et la main gauche sur un Christ.

Quand l'armée royale fut en état de tenir la campagne, le maréchal Saulx de Tavannes en prit le commandement, quoique le titre de généralissime eût été donné au duc d'Anjou, frère du roi, jeune débâché de seize ans. D'abord l'armée catholique essaya d'enlever le prince de Condé et l'amiral Coligny; mais ces deux chefs, avertis à temps, échappèrent aux trou-





Les protestants persécutés se lèvent en armes contre les catholiques oppresseurs

pes qui avaient été envoyées contre eux, et purent se réfugier à la Rochelle, le boulevard des calvinistes, où ils trouvèrent des secours qui leur étaient envoyés d'Allemagne et d'Angleterre. Alors les huguenots reprirent l'offensive, et quoique inférieurs en nombre aux catholiques ils vinrent deux fois présenter la bataille. Malheureusement le nombre l'emporta sur le courage; et dans ces deux combats les réformés essuyèrent des pertes terribles. A la nac, Louis de Bourbon, prince de Condé, fut tué avec huit mille religieux; à Montcontour, plus de vingt mille protestants restèrent sur la place. Dans cette dernière journée, les catholiques montrèrent une excessive cruauté, disent les chroniques: ils massacrèrent des corps entiers qui avaient déposé les armes; et s'ils firent quelques pri-

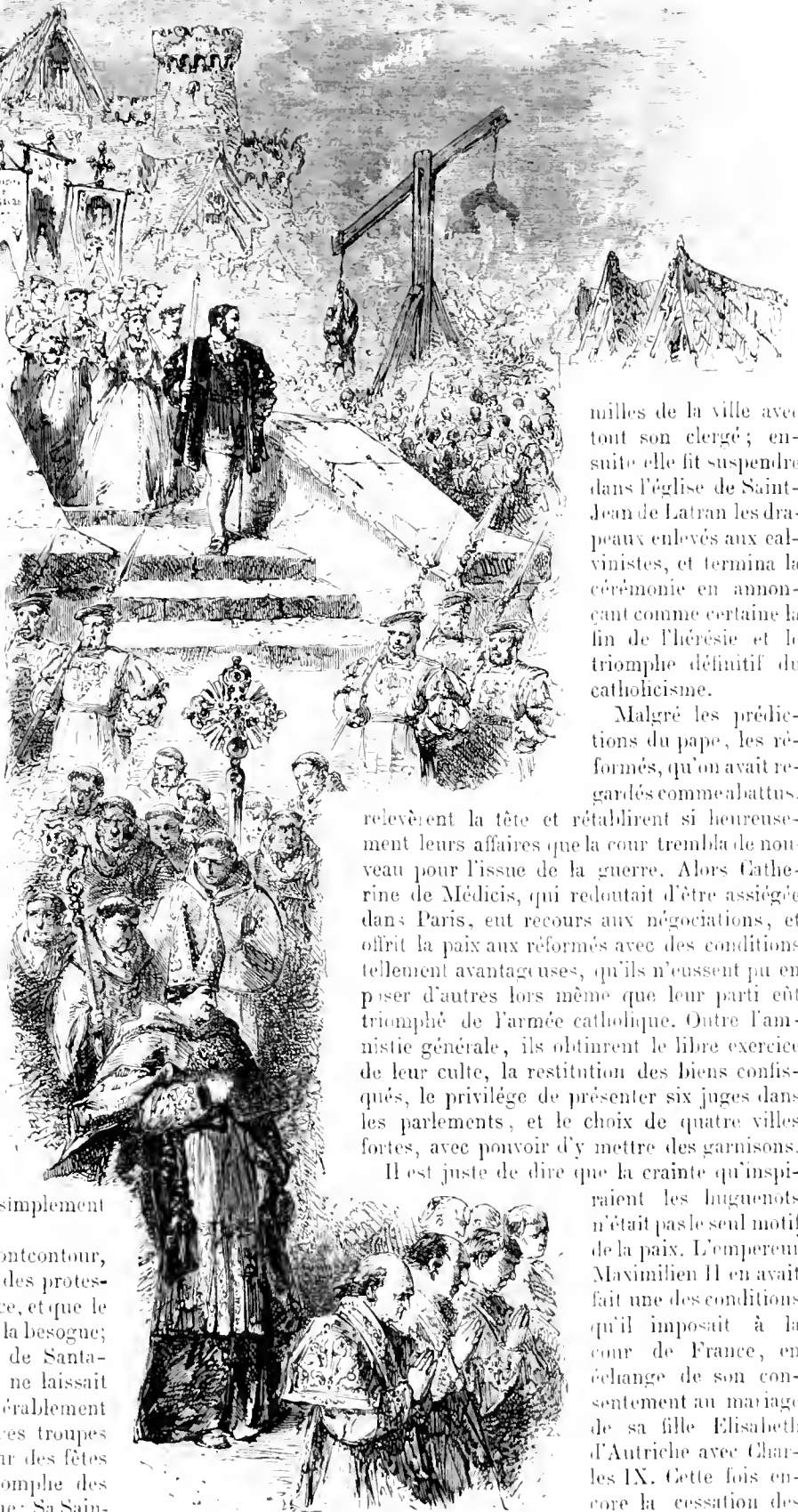
sonniers, ce fut parce qu'ils étaient las d'égorger. Néanmoins, Pie V blâma fort le maréchal Tavannes de ce qu'il avait laissé la vie sauve à quelques hérétiques; et pour réparer cette faute, il écrivit immédiatement au roi de France : « Au nom du Christ, nous vous ordonnons de faire pendre ou décapiter les prisonniers que vous avez faits, sans égard pour le savoir, pour le rang, pour le sexe ou pour l'âge, sans respect humain, ni sans pitié. Puisque aussi bien il ne saurait jamais exister de paix entre les fils de Satan et les enfants de la lumière, il faut que la race des impies ne puisse se multiplier dans l'avenir. Exterminez donc jusqu'au dernier ces scélérats hérétiques; l'holocauste le plus agréable à Dieu, c'est le sang des ennemis de la religion catholique; faites-le couler à



flots sur ses autels; et si vous n'obéissez pas, tremblez pour vous; rappelez-vous le sort de Saül et la vengeance qu'il a tirée de ce prince, parce qu'il n'avait point mis à mort le roi des Amalécites.»

En conséquence de ces recommandations. Sa Majesté envoya au généralissime de son armée l'ordre de tuer tous ses prisonniers; ce qui fut exécuté. Le duc de Montpensier, un des chefs catholiques, ne se sentant pas le courage de mettre à mort les infortunés confiés à sa garde, les livra à son aumônier, le jésuite Babelot, pour en faire ce qu'il lui conviendrait. Ce misérable eut la cruauté d'écraser ses pieds des enfants à la mamelle, de faire violer les femmes, et de les égorger lui-même pendant que les soldats assouvissaient sur ces infortunées leur exécration luxure; quant aux hommes, il les fit simplement écorcher vifs et brûler.

Après la bataille de Montcontour, Pie V jugea que le parti des protestants était ruiné en France, et que le roi pourrait achever seul la besogne; il rappela donc le comte de Santa-Fiore et sa cavalerie, qui ne laissait pas que de grever considérablement son trésor. L'entrée de ces troupes à Rome fut célébrée par des fêtes comme aux jours de triomphe des généraux de la République; Sa Sainteté alla à leur rencontre à deux



milles de la ville avec tout son clergé; ensuite elle fit suspendre dans l'église de Saint-Jean de Latran les drapeaux enlevés aux calvinistes, et termina la cérémonie en annonçant comme certaine la fin de l'hérésie et le triomphe définitif du catholicisme.

Malgré les prédictions du pape, les réformés, qu'on avait regardés comme abattus, relevèrent la tête et rétablirent si heureusement leurs affaires que la cour trembla de nouveau pour l'issue de la guerre. Alors Catherine de Médicis, qui redoutait d'être assiégée dans Paris, eut recours aux négociations, et offrit la paix aux réformés avec des conditions tellement avantageuses, qu'ils n'eussent pu en poser d'autres lors même que leur parti eût triomphé de l'armée catholique. Outre l'amnistie générale, ils obtinrent le libre exercice de leur culte, la restitution des biens confisqués, le privilège de présenter six juges dans les parlements, et le choix de quatre villes fortes, avec pouvoir d'y mettre des garnisons.

Il est juste de dire que la crainte qu'inspiraient les huguenots n'était pas le seul motif de la paix. L'empereur Maximilien II en avait fait une des conditions qu'il imposait à la cour de France, en échange de son consentement au mariage de sa fille Elisabeth d'Autriche avec Charles IX. Cette fois encore la cessation des hostilités excita un vil

Les protestants écorchés et brûlés vifs

mécontentement à Rome; et le saint-père osa même exprimer ses sentiments à l'ambassadeur français, et menacer la reine mère et le roi son fils de les excommunier, s'ils ne tenaient le serment qu'ils avaient fait d'organiser une vaste conspiration pour exterminer tous les hérétiques de leur royaume. Catherine de Médicis et le lâche Charles IX s'empressèrent d'écrire à Sa Sainteté qu'ils n'avaient point renoncé à leurs projets; qu'ils prenaient seulement leurs mesures afin qu'aucun de leurs ennemis ne pût leur échapper.

Pie V parut satisfait des assurances qui lui étaient données, néanmoins il blâma les ménagements dont on usait envers Henri de Navarre, l'amiral Coligny et le jeune Condé, et il désapprouva les concessions qui avaient été faites aux hérétiques. Puis, afin de punir Maximilien, qu'il regardait comme le principal auteur de cette paix, il s'immisça dans une question de préséance qui s'était élevée entre les ducs de Ferrare et de Florence, et qui avait été soumise depuis plusieurs années à l'arbitrage de l'empereur; et, usurpant un droit qui ne lui appartenait pas, il décida l'affaire en rendant une bulle ainsi conçue :

Nous, Pie V, successeur de l'apôtre Pierre, vicaire du Christ, assis sur le trône élevé de l'Église militante, et constitué par le Seigneur au-dessus des nations et des rois, ordonnons que notre cher fils Côme de Médicis portera une couronne royale et s'intitulera grand-duc de Toscane, en vertu de l'autorité suprême dont nous sommes investi et qui nous donne le droit de distribuer des titres aux princes, de la même manière que notre premier père Adam avait reçu de Dieu le pouvoir de donner des noms aux animaux. » Maximilien, qui ne partageait pas les croyances du pape sur cette matière, protesta contre cette bulle et appela ses deux vassaux à son tribunal. Côme de Médicis, que le décret favorisait, déclara la chose jugée et refusa de comparaître devant son souverain; il en résulta une guerre entre les deux princes. Ce succès enhardit le saint-père et le détermina à frapper un grand coup, non plus en Allemagne, mais en Angleterre: il ne s'agissait de rien moins que de faire assassiner la reine Elisabeth et de mettre la triple couronne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sur le front de Marie Stuart, alors prisonnière dans le château de Fotheringay, et qui s'était engagée par serment à rétablir la religion catholique dans la Grande-Bretagne. Les jésuites entrèrent naturellement dans les vues du saint-père et organisèrent une vaste conjuration. Par malheur pour eux, la feuille de l'exécution, un traître les vendit, et tous payèrent de leur tête leur participation au complot. Pie V, curieux de voir ses trames découvertes, fulmina immédiatement une bulle contre Elisabeth; il la déclara excommuniée, ôta ses sujets du serment de fidélité, et donna ses États au premier occupant.

Cette excommunication audacieuse fut affichée par Jean Felton aux portes du palais épiscopal de Londres, et cet intrépide disciple de Loyola obtint pour récompense la couronne du martyr. Puis un ordre d'Elisabeth déclara tous les jésuites bannis du royaume avec peine de mort s'ils osaient y repaître. Malgré cet édit, les courageux séides du pape restèrent dans la Grande-Bretagne, cachés sous différents déguisements, et prêts à exécuter les ordres de leur général. Aussi, devant un pareil dévouement, Pie V

s'écria-t-il : « Oui, avec de tels hommes je triompherai des rois et j'exterminerai les peuples, si Dieu veut seulement m'accorder quelques années de vie ! »

En effet, la puissance de cette société s'était accrue démesurément, et partout elle menaçait de se substituer à l'autorité séculière. Dans les Pays-Bas, grâce à la protection du féroce duc d'Albe, les jésuites avaient fondé une colonie à Anvers, et travaillaient ostensiblement à la ruine de la Flandre et de la Hollande; en Portugal, ils avaient enlevé la régence à la reine Catherine pour la remettre au cardinal Henri, qui était affilié à leur société, et ils avaient même forcé le roi Sébastien à prendre un membre de leur ordre pour précepteur, un autre pour confesseur, et le grand inquisiteur pour ministre. Or, comme le jeune prince, parvenu à l'âge d'homme, voulut faire une tentative pour sortir de leur odieuse tutelle, on le menaça de le brûler vif comme hérétique, et les jésuites furent plus puissants encore que par le passé. En Allemagne, ils étaient parvenus à établir des collèges, malgré la vive opposition des peuples, et quoiqu'ils eussent été convaincus d'exercer la sodomie sur les enfants confiés à leurs soins. En Espagne, ils étaient devenus si puissants, que Philippe II, redoutant de leur déplaire, les autorisait, pour frapper les esprits, à se livrer à des pratiques bizarres et souvent obscènes.

Si tout autre qu'un jésuite nous avait laissé la relation des moyens dont ils se servaient pour jeter l'épouvante dans le cœur des fidèles, nous le taxerions de calomnie; mais c'est un disciple d'Ignace de Loyola, le P. Orlandino, qui parle : « A certaines fêtes de l'année, nous parcourons de nuit toutes les rues de la ville en criant d'une voix lugubre et prophétique : « L'enfer, l'enfer, l'enfer, pour les hommes » et pour les femmes qui commettent les péchés de « luxure dans ce moment ! » Dans d'autres solennités, nos supérieurs nous ordonnent, par esprit d'humilité, de nous dépouiller de nos vêtements et d'aller de porte en porte demander le pain de l'aumône; quelquefois encore nous nous réunissons par troupes et nous faisons nos dévotions d'église en église, complètement nus, sans nous inquiéter de la présence des femmes, en nous flagellant les uns les autres, pendant que les jeunes novices entonnent des cantiques. »

En Sicile, ajoute un autre historien, les jésuites donnaient chaque année le spectacle d'une procession allégorique, dont le sujet était le pouvoir de la mort sur toutes les créatures. Ce jour-là, tous les affiliés à la compagnie formaient un immense cortège : en tête on portait un grand Christ étendu sur un cercueil; autour de l'effigie du Sauveur marchaient sur quatre rangs des anges, des vierges et des saints figurés par des adolescents ou par des jeunes filles n'ayant pour vêtements que des ailes ou des guirlandes de fleurs; derrière eux venaient des cavaliers maigres, hâves, décharnés, entièrement nus et montés sur des mules et des chevaux sans bride ni selle; enfin apparaissait la Mort, représentée par un squelette de plus de cent pieds, tenant une faux dans sa main droite, portant sur ses épaules un arc et des flèches, et ayant à ses pieds des pelles, des hoyaux et tous les instruments du fossoyeur. Ce gigantesque squelette était placé sur un char tendu de draperies noires et traîné

par douze taureaux que conduisait le doyen des jésuites, qui figurait le Temps. D'autres Pères déguisés en démons entouraient le char, poussant des hurlements terribles et agitant des torches de résine. Derrière le char de la Mort se pressaient une foule de spectres représentant tous les états de la vie, et des moines qui psalmodiaient des hymnes de mort! »

A Venise, les jésuites étaient en grand honneur; et si ce n'eût été l'ardeur qu'ils apportaient à confesser les femmes et les filles dans leurs appartements secrets, il est probable qu'ils s'y fussent maintenus; mais leur grand zèle à administrer les sacrements de pénitence aux jeunes dames les fit prendre en haine par les sénateurs; et le doge ayant su que sa femme elle-même avait appelé jusqu'à trois fois son confesseur dans la même journée pour en obtenir l'absolution, il fut décidé par le conseil suprême des Dix que les disciples de Loyola seraient expulsés de la Sérénissime République. Ils en furent quittes pour se retirer à Milan auprès de Charles Borromée, archevêque de cette ville, qui s'était déclaré leur protecteur et qui leur donna la direction d'un collège à Braida et la gestion d'un séminaire, en attendant qu'ils pussent rentrer à Venise.

Dans les États du duc de Savoie, ils avaient envahi tous les emplois et pouvaient impunément violer les femmes ou faire servir les jeunes garçons à leurs infâmes plaisirs; en outre, un des leurs, le P. Possevin, s'était mis à la tête de bandes soudoyées avec l'argent du pape et faisait sévère justice des hérétiques du duché. En Pologne, en Suède, en Norvège, ils triomphaient; enfin partout ils avaient su établir leur exécration dominante en devenant les confesseurs des princes et des seigneurs, et en vendant leurs secrets à la cour de Rome.

Pie V, se voyant si bien servi par ses cohortes de jésuites, arrêta l'inférel projet de renouveler les massacres des vèpres siciliennes dans toute l'Europe et d'anéantir d'un seul coup tous les ennemis du saint-siège. En conséquence, il écrivit à son neveu Charles Borromée qu'il s'occupât d'organiser des bandes d'égorgeurs dans le Piémont et dans la Suisse; il envoya le cardinal Commandon en Po-

logne pour faire des ouvertures à Sigismond-Auguste dans le même but; il expédia le cardinal Alexandrin à la cour de France, pour arrêter avec Charles IX les moyens d'exterminer les calvinistes de son royaume; un autre légat se rendit en Portugal, et un autre encore à Madrid, pour faire entrer les deux souverains dans cette ligue sacrilège. Venise même ne put se soustraire à la fatale influence de la cour de Rome, elle rappela les jésuites; et ceux-ci, par reconnaissance, organisèrent un complot et se préparèrent à faire couler des flots de sang. L'Allemagne seule résista à l'entraînement général; Maximilien refusa de s'associer à cette œuvre d'iniquité, non par un sentiment d'humanité, mais par prudence, et parce qu'il conservait contre le pape un vif ressentiment de ce qu'il s'était permis de prononcer un jugement dans la question de préséance entre les ducs de Ferrare et de Toscane. Pie V éprouva une telle colère de ne pouvoir surmonter ce dernier obstacle, qui seul empêchait de mettre à exécution son monstrueux projet, qu'il fut atteint d'une fièvre nerveuse, dont il mourut le 1<sup>er</sup> mai 1572, à l'âge de soixante-huit ans.

Sa mort fut un sujet de joie pour l'Italie, et pour Rome surtout. En un seul jour la ville sainte, qui était presque déserte, vit rentrer des milliers d'émigrés; tous les citoyens s'embrassaient et se félicitaient d'avoir échappé au terrible fléau qui avait décimé la population.

Cependant Pie V le sanguinaire, ce monstre qui, au rapport de l'historien de Thou, l'avait emporté en raffinements de supplices sur la fabuleuse férocité de Procuste et de Geryon, ce pape qui avait eu l'exécration gloire de surpasser, dans un règne si court, les atrocités des Néron, des Caligula, des Domitien et des Galba; ce bourreau de l'humanité, cet égorgeur de femmes, d'enfants et de vieillards, cet organisateur du plus épouvantable forfait qui ait effrayé le monde, de cette Saint-Barthélemy qui, quatre mois plus tard, devait couvrir la France de cent mille cadavres, a trouvé des prêtres qui en ont fait un saint, et qui après l'avoir canonisé l'ont donné en exemple aux rois de l'Europe!





Flection de Grégoire XIII. — Son histoire avant son pontificat. — Massacres de la Saint-Barthélemy. — Discours du cardinal de Montalte sur la Saint-Barthélemy. — Fêtes et réjouissances à Rome à l'occasion du massacre des hérétiques. — Grégoire XIII reçoit en audience publique la tête de l'amiral Coligny. — Le saint-père continue l'œuvre de Pie V. — Organisation de la ligue. — Grégoire conspire contre Elisabeth d'Angleterre. — Soulèvement de l'Irlande. — Les jésuites essayent de fomenter des troubles en Angleterre. — Philippe s'empare de la couronne de Portugal. — Nouvel édit d'Elisabeth contre les jésuites. — Le pape s'occupe des intérêts de son bâtard. — Il travaille à la réforme du calendrier, et fait adopter par toute l'Europe le calendrier grégorien. — Sa Sainteté appelle à son tribunal les chevaliers de Malte. — Monitoire du pape contre l'archevêque de Cologne. — Pamphlets et séditieux à Rome. — Querelles entre les cours de France et de Rome. — Le pontife veut excommunier les princes de Navarre et de Condé. — Mort de Grégoire XIII.

Dès que le féroce Pie V eut exhalé le dernier soupir, le camerlingue prit des mesures afin d'empêcher que le peuple ne forçât les portes du palais et n'enlevât le cadavre pour le traîner dans les rues de Rome; ce qu'on n'eût pas manqué de faire, tant était grande la haine qu'inspirait ce monstre. Après les obsèques, le conclave se forma et les brigues commencèrent : on ne tarda pas à voir que la majorité était acquise à la faction espagnole; les candidats proposés par Charles Borromée et par le cardinal Alexandrin furent tous écartés successivement, et les suffrages se réunirent sur le cardinal Buoncompagno. Monseigneur de Verceil se rendit alors à la chambre de ce cardinal, le prit par la main, le pria de le suivre à la chapelle du conclave pour y recevoir l'adoration, et le proclama immédiatement souverain pontife, sous le nom de Grégoire XIII.

Le nouveau pape était né à Bologne vers le commencement du seizième siècle; son père se nommait Christophe et sa mère Agniola Marescalchi. Il suivit d'abord des cours de droit et obtint le grade de docteur à l'âge de vingt-huit ans; ensuite il se livra à l'enseignement, et professa à l'université de sa ville natale jusqu'en 1539; à cette époque il renonça au

professorat pour embrasser l'état ecclésiastique, qui était en effet beaucoup plus lucratif, et qui menait plus vite aux honneurs et au pouvoir. Il vint à Rome, et obtint de Paul III la charge d'abrégiateur, puis celle de référendaire; ce fut en cette qualité qu'il assista au concile de Trente. Pour le récompenser des services qu'il avait rendus au saint-siège dans cette assemblée, le pape le nomma auditeur de la chambre; plus tard, Jules III l'éleva au grade de secrétaire de la chambre apostolique et lui donna une vice-légation dans le territoire de Rome. Sous le règne de Paul IV il acheta la dignité d'évêque; et enfin, sous le pontificat de Pie IV, il se trouva assez riche pour payer un chapeau de cardinal.

Le premier usage qu'il fit de la suprême puissance, fut d'accorder aux envoyés de France une dispense qui était sollicitée par Charles IX pour le mariage de sa sœur Marguerite avec Henri de Navarre. « Cette union, avait dit le roi au cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, nous assure plus que jamais la réussite de nos projets d'extermination des hérétiques. »

En effet, Catherine de Médicis et son exécration fils, loin d'avoir abandonné leurs criminels desseins, n'aspiraient qu'au moment où ils pourraient en finir



Les massacres de la Saint-Barthélemy

avec leurs ennemis par un massacre général. Pour arriver à ce but, rien ne leur coûtait; tromperies, lâchetés, trahisons, tout fut mis en œuvre: afin d'attirer auprès d'eux les chefs du parti huguenot, ils avaient proposé à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, de marier le prince le Béarn, son fils, avec Marguerite de Valois; et ils offrirent à l'amiral Coligny de le mettre à la tête d'une armée d'invasion destinée à conquérir le Pays-Bas sur Philippe II. Séduits par toutes ces marques de confiance, les hu-

guenots sortirent de leur réserve habituelle et accoururent à Paris; l'amiral lui-même, flatté dans sa vanité, vint à la cour sans tenir compte des avis que lui donnaient ses amis, de se déher des Guises; la reine de Navarre suivit son exemple, céda aux sollicitations du roi, et vint également à Paris pour assister aux noces de son fils. L'accueil qu'on lui fit, les attentions infinies, les complaisances empressées dont elle fut l'objet de la part de Catherine de Médicis et de Charles IX, achevèrent de dissiper ses

appréhensions, et elle s'abandonna en toute sécurité aux caresses de ses assassins : vingt jours après, elle mourut empoisonnée.

Henri de Navarre, devenu roi par la mort de Jeanne, attendit à peine que les funérailles de sa mère eussent été célébrées, et consumma son mariage avec Marguerite de Valois.

Enfin, tout étant préparé pour l'extermination des huguenots, à un jour dit, des courriers furent expédiés dans toutes les directions, et portèrent des ordres secrets aux gouverneurs des provinces; puis la veille de la Saint-Barthélemy, nuit à jamais mémorable, à un signal parti du Louvre, des troupes d'égorgeurs se ruèrent sur les maisons habitées par les protestants, et en moins de quarante-huit heures trente mille Français, hommes, femmes, enfants et vieillards, tombèrent sous les coups de ces forcenés.

Dans les provinces, les boucheries se prolongèrent pendant deux mois, et plus de soixante-dix mille calvinistes furent assassinés par les catholiques. Ainsi fut accomplie l'œuvre infernale que le saint pape Pie V avait préparée avec tant de sollicitude.

Ce massacre général des huguenots suivit de si près l'élection de Grégoire XIII, qu'on eût dit qu'il était destiné à servir de fête à son couronnement; toujours est-il que le pontife en recueillit la nouvelle avec une joie inexprimable; il fit tirer le canon du château Saint-Auge, commanda des réjouissances publiques pour célébrer le triomphe de la sainte cause, et publia ensuite un jubilé dans toute l'Europe. « Ahn, disait-il, que les peuples catholiques se réjouissent avec leur chef de ce magnifique holocauste offert à la papauté par le roi de France. »

Enfin, lorsque les envoyés de Charles IX arrivèrent à Rome, Sa Sainteté voulut qu'ils lui remisent en audience solennelle les lettres de la cour de France, et l'étrange présent que Catherine de Médicis lui envoyait : « c'était la tête de l'amiral de Coligny, dit Brantôme, que la mère et le fils, ces égorgeurs couronnés, ces infâmes bourreaux, avaient séparée de son noble corps, et qu'ils envoyaient au pape comme la chose qui dût être la plus agréable, la plus délectable, à un vicair du Christ. »

Grégoire reçut en effet cette tête avec les transports d'une joie féroce, et pour témoigner sa reconnaissance au roi, il lui envoya une magnifique épée bénite, sur laquelle on avait représenté un ange exterminateur. Le cardinal Flavius Orsini fut à cette occasion nommé légat à latere pour le royaume de France, et reçut la mission d'empêcher le prince de sortir de la voie dans laquelle sa mère l'avait fait entrer. Puis de toutes parts, dans les églises d'Italie, à Rome, à Naples, à Florence, à Venise même, et toujours à l'instigation des jésuites, les prédicateurs entonnèrent un concert d'éloges outrés en l'honneur du roi de France et de la reine mère, pour exciter le fanatisme des autres souverains. Il se trouva de lâches ecclésiastiques qui, dans leurs sermons, s'extasièrent sur la douceur infinie et sur la clémence toute miséricordieuse de l'égorgeur des huguenots, admirèrent la ruse et l'opiniâtreté persévérante qu'il avait montrée pour conduire à bonne fin un complot qui était, suivant eux, le plus glorieux exploit, le plus sublime, le plus extraordinaire qui jamais eût été accompli par les rois. « O

résolution admirable! s'écriait un de ces prédicateurs furibonds dans un de ces élans d'inspiration, ô âme vraiment royale! gloire, gloire éternelle à Charles IX, le plus grand des rois, qui n'a pas reculé devant le massacre de ses sujets! puisse son nom passer à la postérité avec l'admiration qu'il m'inspire, et son exemple être suivi par tous les princes de la terre! »

Grégoire, désirant perpétuer le souvenir de ce sanglant triomphe, fit appeler auprès de lui ses peintres et leur commanda plusieurs tableaux représentant différents épisodes de la Saint-Barthélemy; entre autres choses, il fit exécuter dans la salle dite des rois, au Vatican, trois peintures à fresque; la première retraçait le moment où l'amiral Coligny avait été sailli au sortir du Louvre; la seconde représentait une scène de carnage à la lueur des torches, et la troisième montrait Charles IX présidant le Parlement et se glorifiant d'avoir exterminé cent mille Français hérétiques.

Pendant que le saint-père et ses cohortes de jésuites exaltaient les vertus de Charles IX et de son infâme mère, les Espagnols continuaient à ravager la Flandre, et commettaient de si grandes atrocités, qu'il semblait que le duc d'Albe eût juré de surpasser le roi de France lui-même.

Malines fut abandonnée au pillage pendant trois jours, et les soldats se livrèrent sur les malheureux habitants à des excès jusqu'alors inouïs; au sac de cette ville succédèrent les massacres de Zutpheen et de Haerden; après la ruine de ces malheureuses villes eut lieu la boucherie de Harlem, où plus de dix mille Belges furent tués sur les remparts, près de deux mille brûlés ou torturés, et le double noyés dans le fleuve, les bourreaux n'ayant plus la force d'égorger. Enfin le sang coula en si grande abondance, que le cruel Philippe II lui-même voulut suspendre les exécutions, dans la crainte que son terrible gouverneur ne finit par anéantir la population entière, et il rappela le duc d'Albe en Espagne. On dit que ce monstre, avant de quitter les Pays-Bas, osa se vanter dans un somptueux banquet qu'il donnait à ses officiers, d'avoir fait périr plus de cent cinquante mille Belges par le glaive de ses soldats, d'en avoir fait torturer ou décapiter vingt mille, et d'avoir volé aux habitants plus de huit millions de ducats chaque année.

Grégoire XIII, fidèle à la politique envahissante du saint-siège, ne se contenta pas de voir la défaite des hérétiques; il voulut avoir encore sa part dans leurs dépouilles et faire adopter en France les décrets du concile de Trente, qui jusque-là avaient été repoussés par le Parlement comme préjudiciable aux libertés nationales. Mais l'empressement de Sa Sainteté devint funeste à la cause du catholicisme; les prétentions de la cour de Rome excitèrent un mécontentement général; les huguenots en profitèrent pour reprendre l'offensive; et, au moment où Catherine de Médicis les croyait terrassés, de toutes parts ils relevèrent la tête, se jetèrent dans les villes qui étaient dégarnies de troupes, s'y fortifièrent, et annoncèrent qu'ils iraient jusqu'au Louvre demander un compte terrible du massacre de leurs frères.

Charles IX, justement alarmé de ces menaces, devint lâche et suppliant devant ceux qu'il faisait égorger la veille; il rejeta sur les Guises et sur la cour de Rome les malheurs de la Saint-Barthélemy; il



employa auprès des réformés les sollicitations et les promesses; il ordonna qu'on leur rendit les biens confisqués, malgré l'opposition du légat, qui en revendiquait une part pour le saint-siège, et il offrit même de se déclarer le protecteur du culte réformé.

Les huguenots, qui connaissaient par expérience la valeur qu'on doit attacher aux serments d'un roi, refusèrent de déposer les armes, et la guerre s'engagea d'une manière terrible. Le duc d'Anjou vint avec une armée formidable pour assiéger la Rochelle, le boulevard des réformés; mais au premier assaut qu'il donna, il fut repoussé avec une perte de plus de vingt mille hommes, quoique ses troupes fussent bien supérieures en nombre à celles des protestants. Dans sa retraite, le prince, en digne frère de Charles IX, se vengea de sa honte sur la malheureuse ville de Sancerre, dont il passa tous les habitants au fil de l'épée. Sans aucun doute il ne s'en fût pas tenu au massacre d'une seule ville, s'il n'eût été rappelé à Paris par Catherine de Médicis, sa mère, pour recevoir la couronne de Pologne, que venaient lui offrir les députés de ce royaume.

Le pape, qui connaissait le caractère dépravé de Henri d'Anjou, mélange de bassesse, de fanatisme et de cruauté, s'empressa de lui envoyer un nonce pour le féliciter sur son élection et sur le massacre des hérétiques de Sancerre; en même temps il lui fit offrir la rose d'or en témoignage de sa haute estime, et pour l'encourager à se montrer toujours le digne fils de l'Église en asservissant ses nouveaux sujets à la cour de Rome. Puis le duc d'Anjou partit pour ses États de Pologne. La reine mère se trouvant alors seule pour résister aux Guises, et craignant qu'ils ne prisent trop d'influence dans le royaume, se rangea du parti de Henri de Navarre et du prince de Condé, et se montra favorable aux réformés. Cette conduite mécontenta naturellement le légat, qui se rapprocha du cardinal de Lorraine; il lui promit au nom du saint-père de favoriser la maison des Guises et de les aider dans leurs projets d'usurpation, si le trône de France devenait vacant par suite de la mort de Charles IX, ce que rendait probable son état continuel de maladie; et si, de leur côté, ils s'engageaient à employer tous leurs efforts pour faire triompher la cause de la papauté sur les hérétiques. Ces conditions acceptées, immédiatement les jésuites reçurent ordre de leur général de travailler sous la direction du cardinal de Lorraine, « ce dresseur de femmes, comme l'appelle Brantôme, ce grand maître en paillardise, qui par largesses, flatteries ou promesses, attrapait, dressait ou débauchait toutes les jolies filles ou les belles femmes qui venaient à la cour. »

On poursuivit avec plus d'ardeur qu'auparavant les anciens projets de la ligue; et afin d'augmenter le nombre des affiliés, on donna à l'association un but politique et religieux; en conséquence, les Guises s'engagèrent « à restituer aux provinces du beau pays de France les droits, les prééminences, les franchises et les libertés anciennes, telles qu'elles existaient au temps du roi Clovis... et encore meilleures et plus profitables si elles se pouvaient inventer. »

Quand tous les articles de ce nouveau pacte eurent été arrêtés, le cardinal de Lorraine eut soin de les envoyer à Grégoire XIII pour qu'il leur donnât sa

sanction, et qu'il les fit adopter aux légions de moines et de prêtres qui couvraient le sol de la France.

Bientôt dans toutes les églises on n'entendit plus prêcher que sur la nécessité de former une ligue contre les protestants; les prêtres exigèrent de leurs pénitents qu'ils entrassent dans cette sainte association: ils la représentèrent comme la voie unique du salut, et refusèrent de donner l'absolution à ceux qui n'étaient pas inscrits sur la liste des affiliés. Ce fut dans ces circonstances que le sanguinaire Charles IX rendit au démon son âme exécration. Avant de mourir il avait institué sa mère régente du royaume, et lui avait confié l'autorité souveraine. Mais Henri d'Anjou ne lui laissa pas longtemps en mains le pouvoir; dès qu'il eut appris la mort de son frère, il abandonna son royaume de Pologne et revint en France, où il se fit couronner sous le nom de Henri III.

Quant au pape, il ne parut nullement s'inquiéter de ce changement de souverain; il laissa agir les Guises et s'occupa d'organiser de nouveaux massacres sur d'autres points, afin d'avancer ce qu'il appelait l'extirpation de l'hérésie; à cet effet, il fournit des sommes considérables à Philippe II et à l'empereur pour les mettre en état de rétablir le papisme chancelant en Allemagne et dans les Pays-Bas; pour le même objet, il donna cent mille ducats à l'archiduc Charles, autant aux chevaliers de Malte, et sept mille ducats au duc de Brunswick. Puis, comme Sa Sainteté était impatiente de voir la guerre engagée entre les catholiques et les calvinistes de France, elle fit offrir quatre cent mille écus d'or à Henri III pour qu'il secondât les vues de la cour de Rome. Le prince accepta l'argent, promit tout ce qu'on voulut, sans toutefois avancer en rien les affaires; car au lieu de lever des troupes et de se mettre en état de faire la guerre, il continua à dépenser les trésors de la nation en parures de femmes, en bijoux, en dentelles, en fêtes, en carrousels, en mascarades et en orgies. Grâce à l'infâme Catherine de Médicis, la cour de France était devenue un cloaque d'impuretés où l'hypocrisie le disputait au cynisme, où les saturnales les plus ignobles succédaient à des représentations burlesques de dévotion; les jeunes seigneurs vivaient entre eux, dans une intimité scandaleuse, se donnaient publiquement des témoignages de leurs étranges amours, et briguaient l'insigne honneur d'être distingués du roi et de partager son lit. Ce n'étaient que duels, viols, adultères, meurtres et incendies; ce n'étaient que bals, festins et orgies, à la suite desquels Henri III, avec sa cour de mignons, parcourait les foires, les marchés, les places publiques, insultait à la pudeur des femmes et des filles, faisait violence aux jeunes garçons, et frappait de sa dague les pères et les mères qui osaient défendre leurs enfants.

Puis, pour faire pénitence, ces débauchés se revêtaient de frocs et de capuces rouges, noirs, blancs, verts ou bleus, et venaient faire leurs dévotions dans les églises; après quoi ils se rendaient, jeunes et vieux, chez les astrologues et chez les devins: les vieux pour acheter des talismans qui les fissent aimer de leurs maîtresses, les jeunes pour se faire composer des philtres qui les débarrassassent des vieux maris. Car à cette époque de démoralisation, tous, hommes ou femmes, ne se faisaient aucun





Charles IX à son lit de mort

scrupule de se servir du poignard ou du poison pour se défaire d'un rival; ainsi le duc de Guise ne craignit pas de poignarder jusque dans l'antichambre du roi un gentilhomme qu'il avait surpris avec sa maîtresse; Villequier eut l'audace de tuer au milieu du Louvre sa femme, enceinte de deux enfants, qu'il avait trouvée dans son propre lit avec son amant; une duchesse osa se vanter d'avoir fait mourir son mari en l'enivrant de voluptés et de caresses réprouvées. Telle était la cour de France, quand le poison vint délivrer le royaume de l'exécrable cardinal de Lorraine, le chef de la sainte ligue et l'âme de la faction des Guises.

Le parti des réformés profita du moment de con-

fusion où cet événement jetait les Guisards pour arracher au roi de grands avantages; ils obtinrent entre autres choses que la France se déclarât contre l'Espagne, et prit des mesures pour secourir leurs coreligionnaires des Pays-Bas, et pour chasser de la Flandre les armées de Philippe II; ce qui était d'autant plus urgent que Louis Resquesens, successeur du duc d'Albe, semblait avoir pris à tâche d'égaliser ce monstre en fanatisme et en atrocités.

Dans l'intervalle arriva l'époque indiquée par Grégoire pour le jubilé universel. Comme d'ordinaire une affluence considérable de fanatiques accourut de toutes les parties de l'Europe, et vint apporter des monceaux d'or au successeur de l'Apôtre. Le prince



Le sodomite Henri III, roi de France

de Clèves, le prince de Parme et le grand-duc de Toscane se distinguèrent par leurs libéralités; et grâce à eux, le souverain pontife se vit en état de soudoyer de nouvelles bandes d'égorgeurs pour assurer le triomphe de la religion.

En France, les ligueurs avaient aussi relevé la tête; et sans plus s'inquiéter de la mort du cardinal de Lorraine, ils avaient élu pour leur chef le jeune Henri de Guise, fils de François de Guise, assassiné sous Charles IX. Les clubs de jésuites reprirent le cours de leurs séances, et s'occupèrent de questions politiques comme s'ils eussent été reconnus par la nation. A la suite de leurs prédications, des émeutes éclatèrent et menacèrent de troubler gravement la tranquillité publique. Henri de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, profitèrent de ces désordres pour s'évader de Paris, où ils étaient gardés à vue depuis la Saint-Barthélemy, et coururent se mettre à la tête des réformés.

Henri III, livré à la merci des Guises, ne savait

à quel parti s'arrêter: s'il déclarait la guerre aux calvinistes, il craignait de succomber dans la lutte, s'il se prononçait pour la paix, il redoutait d'attirer sur sa tête la haine des Guisards. Dans cette extrémité, il résolut d'assesembler les états-généraux et de s'en rapporter à ce qu'ils décideraient; en conséquence, il convoqua les députés des provinces à Blois, et leur demanda quel était le moyen le plus sûr de rétablir le calme dans son royaume. Ceux-ci, qui se trouvaient presque tous affiliés à des congrégations et placés sous l'inspiration des jésuites, répondirent que Sa Majesté n'avait d'autre parti à prendre que de réduire la France à l'unité de religion, c'est-à-dire à l'exercice exclusif du papisme, et pour cela qu'on devait continuer les massacres des réformés. Henri III se rangea alors du côté de la ligue et s'en fit nommer le chef. Toutefois il eut soin de changer les anciens statuts et d'en faire éliminer les clauses attentatoires à la dignité royale; ensuite il fit accepter les nouveaux règlements aux états, et donna ordre qu'ils

fussent promulgués pour être obligatoires dans toute l'étendue de son royaume. Après une déclaration aussi solennelle, on avait tout lieu de supposer que la guerre avec les huguenots allait recommencer avec une nouvelle fureur; il n'en fut rien: le prince manquait d'argent pour lever des troupes, et les états-généraux refusèrent d'en donner. Henri, effrayé de sa position, se voyant chef d'une ligue qui le haïssait, et en butte

l'insolence du duc de Guise, qui en toutes circonstances affectait de le traiter avec mépris, entra en pourparlers avec les princes huguenots et conclut avec eux la paix de Poitiers. Par ce traité les réformés acquéraient le droit de construire des temples et de tenir des synodes; on leur rendait en outre la jouissance de leurs biens et de leurs dignités: on réhabilitait la mémoire de l'amiral de Coligny, ainsi que celle des autres victimes de la Saint-Barthélemy; enfin, Sa Majesté autorisait le mariage des prêtres.

Cet édit, loyalement exécuté, eût, sans aucun doute, ramené la prospérité dans le royaume; mais personne ne crut à la sincérité de Henri III; et d'ailleurs, le pape et le duc de Guise avaient trop d'intérêts à ce que les désordres devinssent perpétuels, pour ne pas employer leurs efforts à rallumer une guerre civile plus vive et plus sanglante qu'auparavant. D'abord, Sa Sainteté envoya en France le jésuite Henri Sammier, homme plein de finesse et d'astuce, habitué à prendre toutes sortes de travestissements, à jouer toutes sortes de rôles, qui était enfin le plus habile diplomate de l'époque, et il le chargea d'attiser le feu de la révolte. De son côté, Henri de Guise recruta une multitude d'ambitieux, de gens sans aveu, pris dans toutes les classes de la société, qu'il sut allécher par l'espoir du pillage, et il s'en forma une armée. Plus que jamais le duc prit les allures d'un roi et montra son dédain pour Henri III, si bien que celui-ci commença à craindre qu'on n'attentât à ses jours; et pour se prémunir contre ce danger, il institua un ordre composé de cent personnes de la première noblesse, qu'il appela l'ordre du Saint-Esprit. Il nomma quatre-vingt-sept chevaliers et quatre grands officiers, qui tous s'engagèrent par serment à exposer leurs biens et leur vie pour la défense du roi et pour celle de la religion. Il fit l'inauguration de cette société à la Pentecôte, jour de sa naissance, et qui, par une coïncidence bizarre, se trouvait être l'anniversaire de son couronnement comme roi de Pologne, et celui de la mort de Charles IX. Il donna le titre de commandeurs aux membres de cet ordre, ayant le dessein de les pourvoir tous de commanderies et de riches bénéfices.

L'exemple du roi de France gagna la cour de Rome, et Grégoire XIII chercha à se créer de nouveaux défenseurs. Il rétablit l'ordre de Saint-Basile, qui avait compté jusqu'à cinq cents monastères dans le seul royaume de Naples, et décréta que tous les hiéronymites qui habitaient l'Occident ne formeraient plus à l'avenir qu'une même congrégation, soumise à un seul abbé, qui recevrait ses instructions du saint-siège; ensuite il fonda à Rome vingt collèges ou séminaires, dirigés par les jésuites, qui ressortissaient à sa juridiction, et qui étaient destinés aux Anglais, aux Allemands, aux Grecs, aux Maronites, aux juifs, aux athées et aux repentants; enfin, il étendit ses

fondations pieuses jusque dans la Bohême, dans la Moravie, dans la Lithuanie, dans la Transylvanie et même dans le Japon. Toutefois, le soin que Grégoire apportait à l'organisation des établissements qui devaient préparer l'asservissement des générations nouvelles au saint-siège, en le rendant maître de l'éducation de la jeunesse, ne l'empêchait pas de soulever les peuples les uns contre les autres, et de préparer des révolutions sanglantes dans tous les États d'Europe. Ainsi il sut mettre à profit le séjour de don Juan d'Autriche à Rome, pour faire adopter à ce prince un projet de conspiration contre Elisabeth, qui ne consistait en rien moins qu'à la faire assassiner pour délivrer Marie Stuart, et à ménager un mariage entre lui et la nouvelle reine d'Angleterre. Le seul obstacle que prévoyait le pontife à l'exécution de leurs desseins étant l'intervention des Hollandais, il conseilla à don Juan de prendre le gouvernement des Pays-Bas, afin de tenir en échec le duc d'Orange, qui se trouvait alors souverain de toute la Hollande, et de l'empêcher de secourir les hérétiques de la Grande-Bretagne. Le prince se rendit à ces raisons, et se hâta d'arriver dans la province de son gouvernement pour recommencer les massacres du féroce duc d'Albe.

A partir de ce moment, les menées et les intrigues de la cour de Rome prirent une grande activité en Angleterre, et tous les catholiques s'apprêtèrent à seconder le mouvement réactionnaire. Mais Elisabeth était sur ses gardes; le complot fut découvert, et plusieurs jésuites payèrent de leur tête leur dévouement au pape. La reine ne s'en tint pas à quelques exécutions partielles, elle renouvela les lois portées contre les catholiques, leur enleva leurs églises, les chassa des couvents, leur défendit de se rassembler, et leur ôta le libre exercice de leur culte.

Grégoire ne se laissa pas abattre par ce premier revers; il ne renonça nullement à l'espoir d'élever Marie Stuart et don Juan sur le trône d'Angleterre, et de rétablir le catholicisme dans les îles Britanniques; seulement il crut devoir apporter quelque modification dans sa politique, et commencer par écraser les calvinistes de la Hollande avant d'attaquer ceux de la Grande-Bretagne. A cet effet, il envoya auprès de don Juan un nonce appelé Séga, porteur de sommes considérables qui devaient servir à lever des troupes et à soudoyer des espions et des assassins. Cet ecclésiastique avait en outre une ample provision de brefs pour accorder des indulgences plénières aux fanatiques qui combattraient sous l'étendard de l'Eglise romaine, quelle que fût du reste l'énormité de leurs crimes.

Il était temps que don Juan reçût des secours, car il était absolument sans argent et presque sans soldats; déjà même sa position précaire l'avait forcé à entrer en arrangement avec les Belges, et à donner son approbation à un édit qui avait été décrété par l'assemblée des Etats dans la ville de Gand, et qui était appelé Edit de pacification de Gand. Mais à peine se crut-il en état de résister aux Belges, qu'il rompit le traité consenti avec les réformés de Hollande et de Zélande, et qu'il reprit toute la morgue et l'insolence d'un tyran. Mal en arriva au gouverneur: la population de Bruxelles courut aux armes, le chassa de ses murs avec sa soldatesque, appela le

prince d'Orange et lui conféra la dictature des Pays-Bas. La noblesse catholique seule refusa de reconnaître le prince d'Orange pour son chef; néanmoins, comme elle avait une haine égale pour les Espagnols et pour les réformés, elle se rangea sous les drapeaux de l'archiduc Mathias, frère du nouvel empereur Rodolphe, qui avait succédé à Maximilien II. Les bourgeois, plus sages que les nobles, préférèrent le salut public au triomphe de leur cause; et afin de ne donner aucun prétexte à ceux-ci de se retirer de la lutte, ils remirent l'exercice du pouvoir à Mathias, et se contentèrent de placer le prince d'Orange dans son conseil, en qualité de lieutenant.

Philippe II, se voyant à la veille de perdre les Pays-Bas pour avoir voulu suivre les conseils du pape, prit enfin la résolution de ne plus se conduire que par ses propres inspirations. Préalablement il envoya en Belgique le duc Alexandre Farnèse avec une nombreuse armée pour reconquérir les provinces et les villes qui lui avaient été enlevées. Alors ce malheureux pays se trouva déchiré par quatre factions, qui toutes se disputaient des lambeaux de territoire les armes à la main: d'un côté, les républicains cherchant à abattre le parti des prêtres; de l'autre, Mathias et don Juan, tous deux faisant des efforts prodigieux pour se maintenir sur un trône ensanglanté. Du reste, dans cette lutte, le rusé Mathias gagnait chaque jour du terrain sur son adversaire; comprenant la nécessité pour lui de s'appuyer sur les peuples, il avait eu soin de se prononcer pour la liberté de conscience, et de rétablir les temples protestants qui avaient été brûlés dans le Brabant, dans la Flandre et dans la Gueldre. Cet acte de tolérance excita, il est vrai, la colère des prêtres, des jésuites et des moines; mais il ne s'en inquiéta en aucune façon, et se contenta de bannir ceux qui refusèrent de prêter serment d'obéissance à la constitution.

Dans l'intervalle, don Juan d'Autriche mourut, et fut remplacé dans son gouvernement par le prince Alexandre de Parme, catholique enragé, qui aspirait à la gloire de surpasser le duc d'Albe en cruautés. D'abord il fit égorger douze mille habitants de Maestricht, pour les punir d'avoir défendu leurs murailles pendant huit mois d'un blocus rigoureux. Ensuite il s'attacha à entretenir des discordes entre les Flamands, en flattant la noblesse catholique et en raillant l'édit perpétuel; ce qui lui réussit à merveille et entraîna la désertion des seigneurs, et par suite celle des soldats catholiques, qu'on désignait par le sobriquet de soldats du Pater noster. Cette défection détermina les Provinces-Unies à prendre une résolution vigoureuse et à retirer le gouvernement à Mathias pour l'offrir au duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou depuis l'élévation de Henri III au trône de France; les députés des Etats lui firent jurer une constitution également favorable aux réformés et aux catholiques, et se déclarèrent à jamais affranchis de la domination de Philippe II. Ainsi, cette fois encore, les tentatives de la cour de Rome contre les réformés de la Belgique et de la Hollande eurent un échec complet. Grégoire se rejeta alors sur la Grande-Bretagne, où il n'avait pas cessé d'entretenir des intelligences. Par ses ordres, des bandes de jésuites passèrent en Irlande pour préparer un soulèvement contre la reine;

et quand tout fut disposé, des troupes italiennes s'embarquèrent à Civitta-Vecchia, sous la conduite du marquis Thomas Steinhalt, catholique anglais, pour faire une descente sur les côtes d'Irlande.

Sa Sainteté ne s'en tint pas à cette démonstration contre Elisabeth; elle institua un ordre de missionnaires particuliers pour aller prêcher la révolte en Angleterre, et forma une cohorte de soixante-quatre jésuites anglais, écossais et irlandais, qui prêtèrent serment d'employer tous leurs efforts, et de souffrir même le martyre, pour arracher la vie et la couronne à l'hérétique princesse qui régnait sur les îles Britanniques. Ces fanatiques quittèrent l'Italie et vinrent chercher à Londres la glorieuse palme qui devait les placer au rang des saints. Mais trois d'entre eux seulement périrent; les révérends Edmond Campien, Radulfe Skerwin et Alexandre Briant, dénoncés comme les instigateurs du complot contre la vie de la souveraine, furent étranglés, décapités et coupés en quartiers. Le pape s'empressa de les canoniser, et ordonna aux survivants d'organiser une nouvelle conspiration, en prenant mieux leurs mesures.

En Portugal les enfants d'Ignace avaient grandement avancé leurs affaires et s'étaient rendus si redoutables, que l'imbécile Sébastien, roi de ce pays, n'osant rien refuser à leurs sollicitations, vint faire une descente en Afrique et se fit tuer à la bataille d'Alcaçar. Des mains de ce roi inepte, le sceptre passa dans celles d'un vieux prêtre débauché, le cardinal Henri, oncle de Sébastien, façonné comme son neveu à une obéissance aveugle pour les jésuites. Dès qu'il se vit roi, il eut la singulière fantaisie d'avoir des héritiers, et fit solliciter à Rome une dispense pour épouser une jeune maîtresse que les jésuites lui avaient donnée. Grégoire, qui convoitait l'héritage du royaume de Portugal, refusa la dispense sous prétexte de religion, et fit représenter au cardinal-roi que ce serait donner un exemple dangereux aux hérétiques que d'accorder à un homme de son rang, engagé depuis tant d'années dans l'état ecclésiastique, la permission de rompre son vœu de continence pour épouser sa concubine. Philippe II, qui de son côté avait des prétentions sur ce royaume, agit dans le sens de la cour de Rome, et menaça le vieux cardinal d'envahir le Portugal, s'il contrevenait à la défense du saint-père. Henri languit dix-huit mois ballotté par les uns et par les autres, puis il mourut, et laissa le champ libre aux ambitions.

Philippe fit immédiatement entrer une armée dans le Portugal et s'en empara, en dépit des clameurs des jésuites et de la colère de Grégoire XIII, qui destinait cette couronne à son bâtard Jacques Buoncompagno. Néanmoins Sa Sainteté n'osa pas excommunier le roi d'Espagne dont elle avait besoin pour appuyer les manœuvres de la ligue catholique en France, pour assurer le triomphe de la religion dans les Pays-Bas et pour renverser Elisabeth d'Angleterre. Elle fit même trêve à son ressentiment, et envoya féliciter Philippe sur sa nouvelle conquête, s'excusant de ne l'avoir pas favorisée, et réclamant seulement quelques pensions et quelques villes pour son fils Jacques; ce qui lui fut libéralement accordé.

Comme on le voit, Grégoire, au milieu des préoccupations des intérêts de son siège, ne négligeait

pas ceux de sa famille : on doit aussi lui rendre cette justice qu'il s'occupait des progrès des sciences plus que n'avaient encore fait aucun de ses prédécesseurs. Parmi les réformes que réclamaient les savants, il en était une d'autant plus nécessaire qu'elle apportait de grands troubles dans l'ordre chronologique des faits : c'était la révision du calendrier. Par suite de mauvais calculs, il s'était glissé des erreurs si grossières dans la supputation des temps, que les fêtes de l'Eglise se trouvaient interverties. Déjà plusieurs papes, scandalisés de voir que Pâques se trouvait à l'époque fixée pour la fête de la Trinité, avaient essayé, mais inutilement, de corriger cette erreur de calcul. Grégoire eut le bon esprit d'appeler à son aide les savants de toutes les nations, et ceux-ci publièrent, sur les travaux du célèbre docteur Louis Liliou, le calendrier que nous suivons encore aujourd'hui et qui est connu sous le nom de grégorien. Tous les Etats catholiques s'empressèrent d'adopter cette nouvelle division du temps.

Du reste, Grégoire XIII fit acheter ce faible service rendu aux sciences par tant de méchancetés, que la haine fut plus forte que la reconnaissance, et que de toutes parts il s'éleva contre lui un concert de malédictions. Dans les Etats de l'Eglise, la misère était à son comble : Milan était désolée par deux fléaux terribles, par la peste et par son archevêque Charles Borromée, neveu du pape ; Rome même était réduite à la famine par suite de l'avarice du souverain pontife et de son bâtard, qui avaient accaparé les grains pour en faire un scandaleux trafic. Il se forma bientôt des bandes qui infestèrent les grandes routes, détroussèrent les voyageurs, enlevèrent les convois et vinrent faire des excursions jusqu'aux portes de la ville sainte. Les malheureux que la faim et le désespoir avaient poussés au crime étaient soutenus par quelques seigneurs puissants, qui laissaient la tyrannie de Grégoire et donnaient asile aux bandits dans leurs palais ; ce que Sa Sainteté ayant appris, elle ordonna à son prévôt de faire des recherches exactes dans toutes les demeures des environs de Rome, et particulièrement dans le palais de Raymond des Ursins, qui lui avait été signalé. Les sbires du pontife se mirent en devoir d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, et arrêtèrent plusieurs personnes inoffensives qu'ils trouvèrent dans la demeure de Raymond des Ursins. Comme ils se préparaient à les garrotter pour les conduire dans les cachots du château Saint-Ange, survint le maître du palais avec les gens de sa suite : il pria le prévôt de remettre en liberté les prisonniers, qui étaient arrêtés illégalement, dans un palais qui avait droit d'asile. Celui-ci répondit insolemment qu'aucune considération ne l'empêcherait d'exécuter les ordres du pape contre des mécréants tels que lui et ses amis. Cette insulte exaspéra Raymond ; il leva le bras sur le prévôt et le frappa avec une baguette qu'il tenait à la main ; aussitôt les sbires firent feu, tuèrent ce seigneur et blessèrent cinq de ses gens. Cet acte d'odieuse brutalité souleva une violente sédition à Rome : le peuple courut aux armes et menaça d'assiéger le Vatican, si Grégoire ne faisait sur l'heure décapiter le prévôt et les soldats qui avaient assassiné Raymond des Ursins.

Grégoire, lâche comme le sont tous les despotes, fit saisir les sbires qui avaient exécuté ses ordres, et les fit fusiller pour sauver sa vie. Le prévôt, qui s'était sauvé, ayant été arrêté, fut immédiatement la tête tranchée. Mais comme le véritable criminel n'était pas atteint, le frère de Raymond souleva une nouvelle sédition, fit attaquer le palais de Vincent Vitelli, petit-fils du pape et fils de Jacques Buoncompagno, et le tua de sa main ; ensuite il sortit de Rome avec une foule de mécontents, les organisa en compagnies franches, et à leur tête il fit des excursions sur le territoire de l'Eglise, et exerça de cruelles représailles pour venger sa famille. Les inquiétudes que causait au pontife cette guerre de partisans ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses projets sur les Pays-Bas, où, tout en paraissant soutenir les intérêts de Philippe, il favorisait secrètement le duc d'Anjou. L'argent commençant à lui manquer pour solder les troupes françaises, il résolut de finir la guerre d'un seul coup et de faire assassiner le prince d'Orange, qui était le plus redoutable des ennemis du saint-siège. A son instigation, les jésuites armèrent le bras d'un fanatique appelé Jauregué, qui était né dans la Biscaye ; et un jour, au moment où le prince sortait de son hôtel, il lui tira un coup de pistolet qui ne fit heureusement qu'effleurer la poitrine. Ce misérable fut massacré sur l'heure même par le peuple. On chercha ses complices, et on arrêta entre autres un dominicain appelé Antonin Timmermans, qui fut jugé comme complice du meurtrier, pour lui avoir donné l'absolution avant l'assassinat.

D'abord on accusa le duc d'Anjou d'avoir participé à ce complot ; mais le prince d'Orange le disculpa près des Etats belges, et fit voir que le coup était parti de Rome ; cependant la suite montra que le bon sens des citoyens n'avait point porté à faux, et la conspiration du duc d'Anjou contre les libertés des Provinces-Unies prouva que le peuple belge avait été bien inspiré en accusant le frère du roi de France de complicité dans la tentative d'assassinat. Ce digne fils de Catherine de Médicis, ce duc félon et déloyal, ne se trouvant pas satisfait d'avoir reçu le titre de comte de Flandre et de duc de Brabant, voulut encore ravir à sa nouvelle patrie ses plus chères libertés et la soumettre au despotisme. Heureusement ses tentatives sur Anvers furent repoussées par les républicains ; et sans aucun doute les Belges eussent tué jusqu'au dernier soldat de son armée, si le prince d'Orange ne fût venu à son secours et n'eût apaisé la colère des Belges en leur rappelant les services que leur avaient rendus les réformés de France, et en leur représentant qu'il était souverainement injuste de punir des soldats pour les fautes de leurs chefs. Ces observations sauvèrent les débris de l'armée française d'un massacre général ; mais le duc n'en fut pas moins obligé de rentrer en France, où il vint cacher sa honte et où il mourut empoisonné à l'instigation de sa mère, affirment les chroniqueurs.

Sa Sainteté, exaspérée par cet échec, qui retardait indéfiniment le succès de ses affaires dans les Pays-Bas, redoubla d'efforts pour organiser de nouveaux complots contre la vie du prince d'Orange, et avec l'aide des jésuites, elle trouva un insensé, nommé Gérard, qui, pour gagner la couronne du martyr,



Vincent Vitelli, fils du bâtard du pape, poignardé dans son palais par le frère de Raymond des Ursins

consentit à assassiner l'ennemi du pape. Le coup réussit cette fois, et Guillaume de Nassau tomba sous le poignard du fanatique Gérard, dans la ville de Delft. Délivré de son plus redoutable adversaire, Grégoire passa à d'autres forfaits, et arma le bras d'un illuminé appelé Guillaume Parri, de Venise, pour frapper Elisabeth d'Angleterre. Fort heureusement pour cette princesse, le séide du pape, en arrivant à Londres, eut l'indiscrétion de faire connaître son projet à un de ses parents qui habitait cette ville; il fut immédiatement arrêté, appliqué à la question, condamné sur ses propres aveux, et puni du supplice des criminels de haute trahison.

Cette nouvelle tentative détermina la reine à publier des édits extrêmement sévères contre les catholi-

ques et surtout contre les jésuites, qui furent bannis des îles Britanniques comme auteurs de conspiration, avec défense d'y rentrer, sous peine de mort.

Grégoire, comprenant la nécessité de ne point laisser cette hellénique milice sous le coup d'un revers et avec la honte d'une expulsion, chercha à relever le courage des jésuites en les faisant paraître comme les héros d'une comédie qu'il voulait donner au monde, et qu'il préparait depuis plusieurs années. Il s'agissait d'une réception solennelle de prétendus ambassadeurs japonais, à l'imitation de la fameuse députation des rois abyssiniens qui avait eu lieu sous Clément VII; seulement, au lieu de nègres, Grégoire s'était procuré quatre pêcheurs qui lui avaient été expédiés par les jésuites d'un petit com-



toir commercial du Japon. Ceux-ci débarquèrent en Espagne en compagnie d'un jésuite, qui les fit passer pour des fils de roi et des personnages de haute distinction, et leur fit rendre de grands honneurs par Philippe II. Ensuite il reprit la mer avec eux, gagna les côtes de l'Italie et remonta le Tibre jusqu'à Rome.

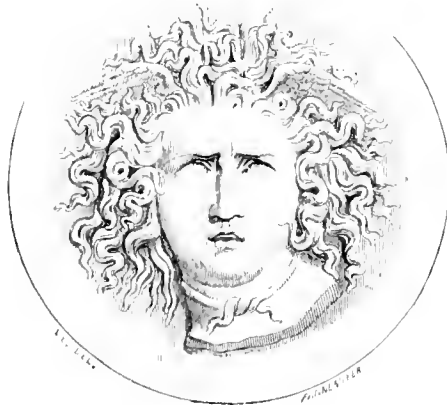
Dès que les Japonais eurent mis pied à terre, une députation de cardinaux vint les complimenter et les conduisit en grande pompe à l'audience de Grégoire. Ils présentèrent à Sa Sainteté trois lettres des rois du Japon, dont ils se disaient les représentants, et qui étaient traduites du japonais en italien par les jésuites. La première avait pour suscription : « A l'adorable qui tient sur la terre la place du Roi du ciel, le très-grand, le très-saint pape! » La deuxième lettre commençait ainsi : « Que cette missive soit portée au grand et saint Seigneur, que j'adore et qui tient la place de Dieu en terre! » La troisième était ainsi formulée : « J'offre cette lettre avec adoration, les mains élevées vers les cieux, à notre très-saint Père, vicairé du Christ!... » Dans le corps des lettres, les trois princes signataires s'excusaient sur leur âge et sur leurs affaires, de ce qu'ils ne se présentaient pas en personne pour rendre leurs hommages au successeur de l'apôtre Pierre; puis ils faisaient un éloge outré des jésuites, et suppliaient le pape de récompenser les ouvriers dévoués qui cultivaient avec tant de zèle la vigne du Seigneur. Grégoire feignit d'être pénétré d'une joie infinie, et s'écria : « Gloire, gloire aux courageux enfants de Jésus! Gloire aux disciples d'Ignace de Loyola! Maintenant j'ai assez vécu, puisque j'ai vu leur triomphe! Seigneur, vous pouvez rappeler votre serviteur! »

Toutefois personne ne fut dupe ni de cette grossière jonglerie ni de l'enthousiasme du pontife, et les jésuites n'en obtinrent pas plus de considération que par le passé. Après tout, qu'importait au saint-père l'opinion des peuples? Il avait réussi à réchauffer le zèle des jésuites; il n'en demandait pas davantage. Il les chargea d'ameuter les ligueurs de France contre le roi de Navarre, qui se trouvait, par la mort du duc d'Anjou, le plus proche héritier du trône; et grâce à leurs soins, le royaume se souleva contre Henri III, et les ligueurs proclamèrent souverain le vieux cardinal de Bourbon.

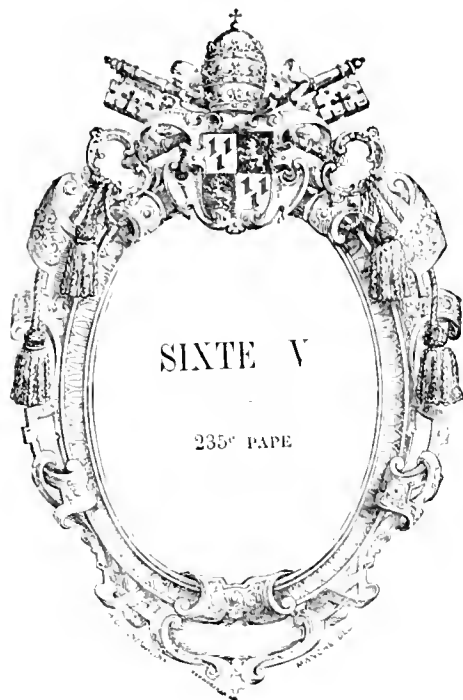
Ce prélat, séduit par l'appât d'une couronne, consentit à devenir le chef des ennemis de sa maison, et publia un manifeste, dans lequel il déclarait les ducs de Lorraine et de Guise lieutenants généraux de la ligue catholique, et investis du commandement des troupes par les différents membres de l'association, par le pape, par l'empereur, par le roi d'Espagne, par les princes de la maison d'Autriche, par ceux de la maison de Lorraine en France, par les archevêques de Cologne et de Mayence, par les ducs de Nemours, de Nevers, de Savoie, de Ferrare, de Clèves et de Parme, par le cardinal de Vendôme, par le comte de Vaudemont, par les Républiques de Venise, de Gènes et de Lueques, par le duc de Florence et par le prince d'Écosse. Après quoi il donna le signal de la guerre civile, envoya des troupes sur différents points de la France, et leva l'étendard de la révolte.

En présence d'une ligue aussi formidable, Henri III suivit les conseils de la peur; et quoiqu'il sût parfaitement que les ligueurs étaient ses ennemis personnels, il se rattacha à eux et fit l'apologie de leur conduite; il révoqua les édits rendus en faveur des huguenots, obligea leurs ministres à sortir de France, et décréta que dorénavant aucun citoyen ne pourrait remplir ni fonctions publiques ni charges privées s'il ne professait le papisme; enfin il poussa la lâcheté jusqu'à donner des places fortes au duc de Guise et au cardinal de Bourbon, comme gages de la sincérité de sa protection.

Ceux-ci n'ayant plus rien à redouter du côté du roi, commencèrent la guerre contre Henri de Navarre et le prince de Condé, dont ils demandèrent l'excommunication à Rome. Le père Mathieu, courrier de la ligue, fit plusieurs voyages en Italie pour obtenir cette bulle impatiemment attendue en France, et pour solliciter un bref qui autorisât les Guises à assassiner Henri III. Pendant que Grégoire préparait la bulle d'excommunication qu'il devait fulminer contre les huguenots, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 10 avril 1585. On inhuma son cadavre dans une chapelle qu'il avait fait construire à la basilique de Saint-Pierre, et tout fut dit pour ce pape, qui avait donné au monde l'exemple de tous les vices, qui avait glorifié les massacres de la Saint-Barthélemy, et qui avait si bien poursuivi l'œuvre d'extermination commencée par ses prédécesseurs.







Histoire du cardinal de Montalte. — Il est élu souverain pontife sous le nom de Sixte V. — Commencements de son règne. — Il excommunie Henri de Navarre et le prince de Condé. — Les deux princes se vengent du pape. — Négociations du chevalier Carré à Rome. — Politique de Sixte-Quint à l'égard de l'Angleterre et de l'Espagne. — Le cardinal neveu envoie son portrait à Elisabeth. — Le pape et les jésuites. — Légation en Suisse. — Affaires de France, d'Espagne et d'Angleterre. — Mort de Marie Stuart. — Sa Sainteté tombe dangereusement malade. — Intrigues des jésuites en Pologne. — Sixte-Quint excommunie Elisabeth. — Anecdote sur les amours du pape. — Sa Sainteté trahit l'Espagne en faveur de la reine d'Angleterre. — Assassinat du duc et du cardinal de Guise. — Sixte-Quint excommunie Henri III. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Le pontife et la Ligue. — Fourberies du saint-père. — Conduite du pape envers Henri IV. — Prétentions du pape sur le royaume de Naples. — Sixte-Quint se déclare contre les jésuites. — Il meurt empoisonné par les disciples de Loyola. — Réflexions et opinions des historiens sur la mort de ce pape. — Troubles à Rome.

Félix Perretti, cardinal de Montalte, était né dans une petite ferme d'un château appelé les Grottes, situé dans la province de la Marche. Son père, simple vigneron d'un riche propriétaire, avait épousé la servante de son maître, et en avait eu trois enfants, deux fils et une fille. Un jour, le jeune Félix Perretti vit tout à coup sa pauvre cabane envahie par une troupe de sbires qui venaient arrêter son père, coupable de quelques délits de chasse. L'aspect rébarbatif de ces hommes et leurs grossiers juréments lui causèrent un tel effroi qu'il courut se cacher dans l'étage supérieur; mais à peine était-il blotti dans un coin de la chambre, que le plancher s'effondra sous ses pieds et l'ensevelit dans les décombres. Les sbires, qui déjà emmenaient leur prisonnier, revinrent sur leurs pas et retirèrent le pauvre enfant tout meurtri et ayant les bras et les jambes brisés par sa chute. On le transporta immédiatement chez un chirurgien, qui prit soin de lui par commisération, et après trois mois de traitement le rendit parfaitement guéri à sa mère.

Félix entra ensuite chez un fermier du voisinage et garda les pourceaux. Le hasard permit que Michel-

Ange Selleri, religieux de l'ordre de Saint-François, s'égara près des Grottes en allant à Ascoli, ville de la Marche, et rencontra le jeune pâtre. Celui-ci, voyant l'embarras du bon Père, lui offrit de le reconduire dans son chemin et même de l'accompagner jusqu'à Ascoli; Michel-Ange Selleri accepta. Pendant le trajet il causa avec son jeune guide, l'interrogea sur ses parents, et apprit toute l'histoire de sa famille. Il en fut vivement touché; et regardant cette rencontre fortuite comme un avis de Dieu, qui lui ordonnait de prendre soin de ce pauvre enfant abandonné, il résolut de ramener Félix Perretti à son couvent et de le présenter à son supérieur pour obtenir son admission dans la communauté; ce qu'il exécuta.

On donna immédiatement à son protégé l'habit des frères convers et on le plaça sous la direction d'un moine très-lettré. Dès les premiers jours, Félix montra une facilité extrême pour l'étude et une vivacité d'esprit au-dessus de son âge. Son caractère se ressentait de cette dernière faculté, car il poussait quelquefois la vivacité jusqu'à la colère, mais ses irritations étant aussi promptes à se calmer qu'à éclater, ses petits camarades l'avaient surnommé le

feu follet. A part ce léger défaut, Félix se faisait remarquer par des qualités solides, entre autres par une persévérance dans ses études qui tenait de l'opiniâtreté; aussi ses progrès furent-ils rapides dans toutes les sciences. A vingt-six ans il obtint le bonnet de docteur et le titre de professeur; huit ans plus tard, il eut occasion de se distinguer comme prédicateur. Dès lors la carrière du moine Perretti de Montalte, qui était le nouveau nom sous lequel on désignait l'ancien gardeur de pourceaux, se trouva tracée; il se mit à tonner contre les hérétiques, attira sur lui l'attention des jésuites, et obtint par leur entremise la place d'inspecteur à Venise. Son caractère implacable et la cruauté qu'il exerça dans cette ville, à l'instigation de Pie V, qui n'était encore qu'inspecteur général des tribunaux du saint-office, soulevèrent toute la population; et il se vit contraint de s'échapper de nuit pour ne pas être lapidé par le peuple. On raconte à cette occasion qu'il répondit à un de ses collègues qui le raillait de sa fuite : « J'ai fait van d'être pape à Rome, je ne devais donc pas me laisser pendre ou lapider à Venise. »

De retour dans la ville sainte, Félix Perretti s'attacha au cardinal Buoncompagno, dont il prévoyait la haute fortune, et il l'accompagna dans sa légation d'Espagne. Ensuite il chercha à gagner l'amitié de Pie V, et obtint successivement le grade de général des cordeliers, d'évêque de Sainte-Agathe, et enfin le chapeau de cardinal. Ce qui lui avait mérité de si hautes distinctions de la part du sanguinaire Pie V, c'était la concordance parfaite qui paraissait exister entre leurs natures; même conformité d'opinions, même férocité dans le caractère, même soif pour le sang, même ardeur pour les disputes théologiques; le frère Félix Perretti de Montalte semblait être la seconde partie du pape et avoir pris à tâche de copier sa vie sur celle du maître. Mais quand il fut revêtu de la pourpre du cardinalat, quand il vit qu'il n'était plus au pouvoir même d'un pape de l'élever plus haut, il changea d'allures et d'habitudes; de violent qu'il était, il se fit doux et modeste; de cruel et sanguinaire, il devint compatissant et miséricordieux; enfin il parut transformé comme par miracle en un tout autre homme. C'était tout simplement un serpent qui changeait de peau, sans rien perdre de sa méchanceté ni de son venin.

A la mort de Pie V, le cardinal de Montalte quitta son palais et vint se retirer dans une pauvre maison, située près de l'église de Sainte-Marie Majeure, avec quelques serviteurs; et pendant tout le règne de Grégoire il affecta de n'avoir d'autre souci que le soin de son salut; il se plut à courber sa taille, à se grimer avec de fausses rides, à rendre sa voix chevrotante, pour se donner toutes les apparences d'un homme qui n'a plus que peu de jours à vivre. Dans les séances du sacré collège, il apportait un tel air de candeur et de simplicité, qu'on lui avait donné le nom d'Ane de la Marche. En toutes occasions, il rappelait les obligations qu'il avait à Pie V et à son neveu, le cardinal Alexandrin, l'un des plus influents parmi les princes de l'Église, et il ajoutait avec un air de bonhomie parfaite que s'il était seigneur de plusieurs mondes, il ne se trouverait pas encore assez riche pour reconnaître les bienfaits dont ses pro-

tecteurs l'avaient comblé; il agissait de même à l'égard de Philippe II, et comme il savait que les Espagnols redoutaient par-dessus tout un pape d'un esprit trop éclairé, il affectait une incapacité absolue.

Enfin, lorsque Grégoire XIII mourut, il en était venu au point de ne plus sortir qu'en s'appuyant sur un bâton, et ses prétendues infirmités avaient tellement augmenté qu'il semblait arrivé à la caducité la plus extrême. Après les funérailles, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de quarante-deux; le pâtre de Montalte, qui entrevoyait l'espoir de recueillir les fruits de dix-huit ans d'hypocrisie, s'achemina appuyé sur son bâton jusqu'au Vatican. A son entrée dans le conclave, on remarqua qu'il marchait avec plus de difficulté que de coutume, et lui-même demanda à se retirer dans sa chambre, prétendant n'avoir pas la force de se soutenir. Dès le lendemain on intrigua pour l'élection du pape, et les candidats vinrent le presser de se ranger de leur parti; mais le pauvre Montalte se contentait de répondre qu'il n'était plus en état de se mêler aux choses du monde; et sur l'observation que lui adressaient quelques cardinaux par ironie, qu'il faudrait bien qu'il s'occupât de la terre si on le proclamait pape, il répliquait que sa tête penchée vers la tombe ne pourrait jamais soutenir le poids de la tiare, et que si on lui déferait un tel honneur à lui, indigne, il serait obligé de le refuser ou de se décharger du fardeau des affaires publiques sur le sacré collège. On ne prêta pas autrement attention à ses paroles, et l'on procéda à la rédaction de l'engagement que les cardinaux devaient prendre avant l'élection; après quoi les factions s'agitèrent et les ambitions furent mises en jeu.

On compta jusqu'à quatorze candidats avoués. Dans un tel conflit, où chaque électeur voulait devenir pape, il était difficile de s'entendre; c'était précisément ce qu'avait espéré le pâtre de Montalte; il garda bien de laisser paraître aucune marque d'ambition, aucun désir d'être choisi par les cardinaux; au contraire, il s'engageait à servir tout le monde, et ne sortait de son appartement que pour aller à la messe ou à la chapelle Pauline, assister à quelques dépouillements de scrutin. Cependant il n'en travaillait pas moins par quelques démarches habiles à augmenter la division dans le conclave, afin de laisser les électeurs et de ramener les suffrages sur lui. Il y réussit parfaitement; les cardinaux Alexandrin, d'Est et de Médicis, fatigués de cabaler, se désistèrent de leur candidature en faveur de Montalte, sous la condition qu'il leur abandonnerait le gouvernement de l'Église, ce que le rusé cardinal accepta avec empressement. Ceux-ci, dupes de ces jongleries, et craignant qu'il ne suffoquât dans une quinte de toux, ou que sa mort ne les privât des bénéfices qu'ils s'étaient adjugés, se hâtèrent de réunir leurs partisans pour assurer l'élection de l'Ane de la Marche. Le cardinal de Montalte se traîna avec l'aide de sa béquille dans la chapelle Pauline et vota comme les autres; puis quand le scrutin fut formé, on procéda au dépouillement des votes. Alors eut lieu une scène étrange à laquelle personne ne s'attendait et qui jeta la perturbation dans le conclave: dès que Montalte eut compté vingt-six bulletins en



sa faveur, c'est-à-dire les deux tiers des voix, il se redressa fièrement, et jetant son bâton au milieu de l'assemblée, il cracha à pleine poitrine comme aurait pu le faire un homme de trente ans. Les cardinaux, confondus, se regardèrent les uns les autres avec anxiété, surtout Médicis et Alexandre. Comme le doyen s'aperçut que ses collègues se repentaient d'avoir été si vite en besogne, il s'écria : « Ne nous pressons pas, mes frères, il s'est glissé quelque erreur dans le scrutin. — Non, reprit Montalte d'un ton ferme, la chose est accomplie et dans les formes. » — Et ce même homme qui une heure auparavant pouvait à peine parler sans tousser, entonna le *Te Deum* d'une voix si forte et si éclatante qu'elle ébranla les voûtes de la chapelle; ensuite il alla s'agenouiller, suivant la coutume, devant l'autel pour faire son oraison. Mais le cardinal de Médicis, qui était à ses côtés, remarqua qu'il ne faisait aucun mouvement des lèvres et qu'il se contentait de regarder le Christ placé en face du sanctuaire; quand il se fut relevé, un des conclavistes s'approcha de lui et le félicita de la singulière métamorphose qui venait de s'opérer en lui. « Je me courbais, répliqua Montalte, pour chercher à terre les clés du paradis catholique; à présent qu'elles sont entre mes mains, je puis regarder Dieu en face. » Enfin le maître des cérémonies s'étant approché pour lui demander, comme le voulait l'usage, s'il lui convenait d'accepter le souverain pontificat : « Je ne saurais plus recevoir ce qui m'a déjà été délégué, lui répondit-il, mais j'en accepterais volontiers encore autant, car je me sens assez de force et de vigueur pour

gouverner non-seulement l'Église, mais le monde entier. » — Et saisissant les ornements pontificaux, il s'en revêtit sans avoir même besoin de l'assistance de ses camériers, ce qui sembla si extraordinaire au cardinal Rustieucci, qu'il ne put s'empêcher de dire : « Très-saint Père, je vois que le pontificat est un souverain remède pour rendre la jeunesse et la santé aux vieux cardinaux malades. — J'en suis persuadé comme vous, répartit Montalte, par l'expérience que je viens d'en faire. » Quand il eut achevé de s'habiller, il plaça la tiare sur sa tête et se fit introniser sous le nom de Sixte V.

Le nouveau pape, en signe de joyeux avènement, fit dresser quatre potences devant son palais, et au lieu d'amnistier les criminels, suivant la coutume usitée à chaque élection, il fit pendre soixante des hérétiques les plus obstinés, le jour même de son couronnement. Il ne montra guère de bienveillance que pour les ambassadeurs du Japon, non qu'il ignorât tous les ressorts de cette pitoyable comédie, puisqu'il s'en était même expliqué assez vertement avec le pape défunt, mais parce qu'il croyait de bonne politique de cacher les fourberies qui pouvaient déconsidérer le saint-siège. Il eut pour ces prétendus princes des égards infinis; il les fit passer pour le baisement des pieds avant les cardinaux; il les embrassa avec une tendre affection, et voulut qu'ils remplissent les fonctions d'honneur à son couronnement, qu'ils portassent le poêle, lui présentassent l'eau et le linge pour l'ablution, et lui tinsent l'étrier pour la cavalcade; il les institua chevaliers de l'éperon d'or, leur donna lui-même l'épée et la

ceinture, et les fit créer patrices romains par le peuple et par le sénat; enfin il célébra l'office divin pour eux seuls, les communa de sa main, et leur donna un splendide banquet. Après quoi il les combla de présents, leur remit en audience publique des lettres pour leurs souverains, et les fit embarquer. Que devinrent-ils en mer? C'est ce qu'on n'a jamais su; quelques historiens disent que Sa Sainteté avait eu le jour de leur départ une conférence secrète avec le Jésuite qui devait les accompagner, et que le digne enfant de Loyola, en sortant du Vatican, était venu rendre compte au général de son ordre de sa conversation avec le pape, et que celui-ci avait répondu: « La farce est jouée; exécutez la volonté du chef de l'Église, et que la mer leur serve de tombeau! »

Dès que Sixte V fut installé sur le trône pontifical, il fit venir à Rome sa sœur Camilla avec ses trois enfants; de blanchisseuse qu'elle était auparavant, il en fit une princesse: il la combla de caresses, lui donna un palais, des terres et une pension considérable, en lui défendant néanmoins de jamais lui demander aucune grâce ni aucune place. Le lendemain de cette réception, la statue de Marforio demandait à la statue de Pasquin: « Pourquoi portes-tu une chemise sale? — C'est, répondait Pasquin, parce que ma blanchisseuse est devenue princesse. » Le pape fit aussitôt rechercher celui qui avait fait cette allusion à l'ancienne profession de sa sœur pour en faire bonne justice, et fit publier qu'il donnerait quarante mille écus romains au dénonciateur.

Le coupable se présenta lui-même à l'audience du pape, croyant faire une bonne spéculation, et réclama la somme promise: « Qu'on lui compte les quarante mille écus, » dit Sixte V en s'adressant à son trésorier; puis se retournant vers l'exécuteur qui se tenait à ses côtés: « et toi, coupe-lui la langue et la main droite, de peur de récidiver; » ce qui fut exécuté séance tenante.

Une cruauté froide et implacable, tel était le trait principal du caractère du pontife; caractère dont nous lui verrons donner mille preuves dans les différents actes de son pontificat. Ainsi lui-même annonça en plein consistoire, « qu'il était venu comme le Christ pour apporter le glaive, non la paix, et qu'il voulait que son règne fût cité parmi les plus rigoureux. » Il commença par déposer les juges qui, sous le pontificat précédent, avaient montré de l'indulgence pour les fautes d'hérésie; ensuite il réforma les lois et ordonnances qui réglaient la police intérieure des États de l'Église, et rendit des édits sanguinaires qui mettaient la vie des citoyens à sa merci. Entre autres choses, il ordonna que tous les adultères seraient punis de mort; et il fit une si sévère application de ce décret, qu'on craignit que Rome ne finît par devenir un grand désert.

Cependant un seigneur de Salerne, appelé Charles Tasea, n'étant point sujet du saint-siège, ne jugea pas que les lois de Sixte V dussent le concerner, et ne prit aucune peine de cacher ses amours avec la femme de son homme d'affaires. Le saint-père, furieux de voir qu'un étranger osât le braver jusque dans sa capitale, fit donner l'ordre au gouverneur d'exécuter la loi d'adultère contre les coupables; et sur l'observation de celui-ci que le seigneur Tasea

et sa maîtresse étant sujets du roi de Naples, ne pouvaient être jugés que par les lois de leur pays, il répartit: « N'est-ce que cela? Eh bien! puisque vous avez de tels scrupules, faites pendre l'amant, la femme et le mari complaisant avec des cordes faites à Naples. »

Sixte voulut également réprimer les débordements de son clergé, et particulièrement des cardinaux, qui depuis longtemps abusaient de leur privilège d'inviolabilité pour contracter des dettes qu'ils n'acquittaient jamais, usage qui avait gagné jusqu'à leurs valets; il ordonna qu'à l'avenir aucun prêtre, ni évêque, ni même cardinal ne pourrait refuser une juste satisfaction à ses créanciers; et pour donner l'exemple, il solda les dettes qu'il avait contractées sous le pontificat de Grégoire XIII. En outre, et toujours sous le prétexte de mettre en ordre les affaires de la chambre apostolique, il écrasa de taxes les habitants de Rome, et déploya une rigueur inusitée pour la perception des impôts; ce qui mécontenta si fort le peuple, qu'il craignit une sédition.

Selon la coutume des tyrans, il chercha à se garantir du danger qui le menaçait par un nouvel acte d'arbitraire; il défendit aux citoyens de porter des armes dans la ville, et fit punir sans miséricorde ceux qui contrevenaient à cette ordonnance. On raconte même qu'un enfant de seize ans ayant été amené à son tribunal sous l'accusation d'avoir tiré sa dague contre des sbires qui l'insultaient, il le condamna à être pendu; et comme son avocat invoquait le texte de la loi qui interdisait l'application de la peine de mort pour un accusé aussi jeune: « Eh bien, je lui donne dix de mes années, s'écria le pape, en vertu de mon omnipotence; qu'on emmène le coupable et qu'on le conduise au supplice! »

Si l'on considère dans Sixte V son zèle inflexible pour le maintien des principes de l'autorité théocratique, son dédain pour l'espèce humaine, sa cruauté froide et inexorable, son audace dans l'emploi des moyens violents, on trouvera qu'il avait de grands points de ressemblance avec Grégoire VII; si on étudie ce pontife dans ses allures politiques, dans ses intrigues diplomatiques, on verra en lui un homme tourmenté d'un besoin immodéré de puissance, de richesses, de réputation; on le verra sacrifiant sans cesse la justice à la vaine gloire, et quelquefois faisant de grandes choses pour immortaliser son nom; protégeant les arts et persécutant les hommes de lettres; anathématisant les rois et se tournant contre les peuples; exaltant les doctrines des jésuites, faisant cause commune avec la ligue, puis se déclarant l'ennemi des disciples de Loyola, et les bannissant des États romains; enfin, mettant toute fausse honte de côté, se faisant gloire d'avoir été gardien de pourceaux, puis se déclarant le premier des princes de la terre! Existence bizarre, destinée mystérieuse, qui avait pris un simple pâtre pour en faire successivement un moine, un inquisiteur, un cardinal, un souverain, et plus qu'un souverain, un pape!

Sixte V, après avoir assuré sa tranquillité dans Rome, se prépara à lutter contre les rois, et fit pressentir qu'il n'épargnerait pas même Philippe d'Espagne; ainsi les ambassadeurs de ce prince étant venus le vingt-neuvième jour de mai pour lui pré-

senter le tribut d'usage d'une bourse de sept mille écus d'or portée par une haquenée blanche, comme droit de vasselage pour le royaume de Naples, le pape répondit à la harangue : « Votre discours est fort éloquent, messeigneurs; cependant nous avouons qu'il ne l'est pas encore assez pour que nous ne nous apercevions pas que nos prédécesseurs ont fait un sot marché en troquant un royaume contre un cheval. Nous étudierons cette grave question. »

Les ambassadeurs espagnols supposèrent que cette plaisanterie avait un sens caché; et ils s'empresèrent d'en donner avis à Philippe II, afin qu'il prît ses mesures pour repousser les tentatives que le nouveau pape projetait de faire sur les Etats de Naples. Mais il n'entraît pas dans les vues de Sixte de se brouiller si vite avec le roi d'Espagne; la France réclamait avant tout son attention: il reprit donc les affaires de ce pays au point où Grégoire XIII les avait laissées, et fulmina une bulle dans laquelle, après avoir exalté l'autorité du saint-siège, il déclarait bâtarde et détestable la maison de Bourbon, appelant hérétique et relaps le roi Henri de Navarre; comme tel, le privant de tous ses domaines, et décrétant qu'il était incapable, lui et ses descendants à perpétuité, de succéder à quelque État et souveraineté que ce pût être, particulièrement à la couronne de France. Sa Sainteté relevait également les sujets du roi et ses vassaux du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et faisait défense, sous les peines ecclésiastiques et séculières, de lui obéir. Les mêmes censures s'appliquaient à son cousin le jeune prince de Condé et à tous les huguenots.

Quoique les excommunications fussent déjà en si grand discrédit à la fin du seizième siècle, qu'un évêque de Chartres écrivait que les foudres du pape gelaient en passant les Alpes, néanmoins une démonstration de cette nature, dans un moment où le royaume était à la veille d'un embrasement général, devait augmenter nécessairement les désordres; aussi de toutes parts cria-t-on au scandale, et les différents ordres religieux ou civils s'empresèrent-ils d'adresser des réclamations à la cour de Rome pour faire révoquer la bulle.

Henri III, toujours lâche et pusillanime, n'osa prendre aucune mesure énergique contre le décret attentatoire à l'indépendance de la nation et à la dignité de la couronne; il se contenta de défendre que la bulle fût publiée en France avec les formes légales. Le Parlement, plus hardi que le roi, voulut s'opposer à la simple publication de ce décret, comme contraire aux droits de l'hérédité souveraine; mais les Guises passèrent outre, et l'excommunication fut affichée à la porte des églises de tout le royaume.

Henri de Navarre ne pouvant tirer vengeance de l'audace du pape les armes à la main, envoya une protestation à son ambassadeur Bongars, qui était à Rome. Ce courageux huguenot afficha, en plein jour, dans le Campo di Fiori, la protestation véhémement du prince français. Dans ce manifeste, Henri de Navarre appelait Sixte-Quint traître, félon, pape hérétique; il le sommait à comparaître devant un concile libre, sous peine d'être reconnu comme Antechrist; il lui déclarait une guerre irréconciliable pour venger l'injure faite à sa personne et à la maison de

France, et réclamait à cet effet le secours des rois et des Républiques véritablement chrétiennes, intéressées comme lui-même à arrêter l'audace d'un pâtre qui ne songeait à rien moins qu'à bouleverser tous les royaumes. Cette action énergique causa la plus grande surprise à la cour de Rome. Sixte V, dans le premier mouvement de fureur, jura de punir l'auteur de la déclaration et le téméraire qui avait osé la placarder jusqu'aux portes du Vatican; puis, la réflexion venant à calmer son irritation, il admira ce trait de vigueur qui était si bien en harmonie avec ses propres actions, et il ne put s'empêcher de dire qu'il serait à souhaiter que Henri III eût autant de courage que le roi de Navarre.

En Angleterre, la nouvelle exaltation de Sixte avait produit une profonde sensation; et la reine Elisabeth fut d'autant plus surprise de l'élection du cardinal de Montalte, qu'elle apprit en même temps que le nouveau pontife, qui auparavant paraissait humble, simple, ignorant et souffreteux, se montrait orgueilleux, sévère, implacable dans sa justice et d'une rigueur inouïe dans les exécutions. Elle assembla aussitôt son conseil pour délibérer sur la conduite qu'elle devait tenir dans des circonstances semblables, et avec un pape qui était capable d'ameuter tous les princes catholiques contre la nouvelle Eglise britannique. Il fut décidé que l'on enverrait un ambassadeur à Rome pour s'assurer des dispositions de Sixte à l'égard de l'Angleterre; et l'on choisit un jeune seigneur nommé Carre, qui dans un de ses précédents voyages s'était lié avec Alexandre Perretti, neveu du pape, qui venait d'être promu au cardinalat. La reine remit au député son portrait enrichi de pierreries, pour qu'il l'offrît au cardinal neveu comme un témoignage d'estime, et en même temps elle lui recommanda de n'épargner ni démarches, ni dépenses, ni présents, ni or, ni argent, pour gagner les bonnes grâces du saint-père.

A son arrivée à Rome, le chevalier Carre fut accueilli avec distinction par Alexandre Perretti, et dès le lendemain il obtint une audience secrète du pontife. Soit l'effet des présents qui lui avaient été envoyés par Elisabeth, soit par un calcul de sa politique, Sixte reçut l'ambassadeur avec une affabilité qui n'était pas dans ses habitudes; il le combla de prévenances, il l'accabla de questions sur le caractère, sur les inclinations, sur la beauté et sur les habitudes la reine. Carre répondit à toutes les questions de Sa Sainteté, et profita de la circonstance pour lui montrer le portrait de sa souveraine. Sixte le considéra avec beaucoup d'attention, et, poussant un profond soupir, il dit à l'ambassadeur :

« Quel noble visage! quelle admirable femme que votre reine! que ne m'est-il permis de l'épouser! combien je mandis le caractère religieux dont je suis revêtu et qui m'empêche de prendre une femme! car, je le jure, par la barbe du Christ, nulle autre qu'Elisabeth d'Angleterre ne s'assièrait sur mon trône; et je sens qu'une reine comme elle me donnerait des enfants dignes de nous! » Ensuite il rendit le portrait au chevalier, et ajouta gracieusement qu'il avait pour agréable le séjour de l'envoyé à la cour de Rome, et qu'il l'engageait, dans l'intérêt de Sa Majesté britannique, à cultiver l'amitié du cardinal de Montalte, son neveu bien-aimé.



Le chevalier Carre ambassadeur d'Angleterre près de Sixte V

Carre sortit de cette audience ravi de l'impression qu'avait faite sur l'esprit du souverain pontife le portrait de la reine ; et jugeant le moment favorable pour exposer les intentions de sa souveraine relativement à l'Espagne, il se rendit immédiatement au palais du cardinal neveu pour en conférer avec lui ; comme Son Eminence était encore au Vatican, il fut obligé d'attendre son retour. Le cardinal arriva enfin et écouta avec une grande attention les confidences du chevalier ; puis, quand il eut terminé, il répondit que son oncle approuvait les projets de la reine Elisabeth, et qu'il était chargé en son nom de lui demander l'échange du portrait de sa souveraine contre celui de Sa Sainteté ; Carre, au comble de la joie, fit ce que le cardinal demandait. Le jour même il écrivit à la reine pour l'informer du succès de sa mission, et pour l'engager à hâter la conclusion d'un traité avec les Provinces-Unies, et l'envoi d'un corps de troupes en Flandre afin de déloger les Espagnols des places fortes qu'ils occupaient. Mais tout cela n'était qu'une comédie de la part de Sixte : le diplomate anglais était la dupe du rusé pontife ; Sa Sainteté n'était nullement dans les intérêts de l'Angleterre ; elle avait

seulement l'intention de pousser Elisabeth contre Philippe, d'armer l'Angleterre contre l'Espagne, et de détruire les deux monarchies l'un par l'autre.

Sixte, tout en cherchant à anéantir les monarchies, suivait à l'égard des Républiques une politique diamétralement opposée ; ainsi il reprit vertement un de ses nonces qui avait fait arrêter un ministre protestant sur le territoire des Suisses, et il lui écrivit :

« Pourquoi donc avez-vous oublié que nous vous avions envoyé en Suisse pour ramener la paix entre les cantons et non pour y porter le trouble ? Rappelez-vous que nous vous avons chargé de rétablir l'harmonie entre les hérétiques et les catholiques, et non de les exciter les uns contre les autres. Sachez donc qu'il n'est point dans nos intérêts d'agir avec les peuples libres comme avec les rois. Les révolutions chez des nations indépendantes sont toujours dangereuses pour l'orthodoxie, et par opposition elles sont favorables aux doctrines hérétiques. Je vous recommande expressément d'en user avec ménagement, et de temporiser avec les Suisses, qui refusent de se soumettre à notre obéissance. N'imites pas le zèle souvent maladroît des jésuites, qui, tout

en voulant défendre notre siège, lui ont porté, par-lois, les coups les plus funestes. »

En effet, cette société commençait à discréditer singulièrement le saint-siège dans l'opinion des peuples, par cela même qu'elle ne reculait devant aucun crime pour assurer le triomphe du catholicisme. Sixte V, qui voyait l'abîme vers lequel les enfants d'Ignace poussaient la papauté, employait tous ses efforts pour imprimer aux affaires une tout autre direction, et pour se soustraire à l'influence des jésuites. Mais comme les résistances du pape ne faisaient pas le compte des bons Pères, ils cherchèrent à mettre le cardinal neveu dans leurs intérêts; et, grâce à leurs obsessions, ils y parvinrent si bien, que celui-ci osa proposer à son oncle de prendre un jésuite pour confesseur. A cette ouverture, Sixte V ne put réprimer un mouvement de colère; il réprimanda vertement le cardinal neveu, et lui défendit de jamais l'entretenir de ces misérables fourbes, ajoutant : « Il vaudrait mieux pour le bien des jésuites que je les confessasse et non qu'ils recussent ma confession. » Néanmoins, la réflexion et la politique lui firent une nécessité de cacher ses véritables sentiments à l'égard de la société de Jésus, et à la prière de son neveu, il consentit même à honorer leur collège grégorien de sa présence et à y célébrer la messe. Les bons Pères résolurent de mettre l'occasion à profit dans l'intérêt de l'ordre; et au jour fixé par Sa Sainteté pour sa visite, ils eurent soin de placer sur son passage des écoliers qui lui récitèrent des pièces de vers en l'honneur de Grégoire XIII, ce qui fatigua tellement le pape, qu'il imposa silence aux orateurs, en leur disant : « Vous croyez sans doute parler à Grégoire; vous vous trompez, je m'appelle Sixte-Quint. »

Après la messe, les jésuites conduisirent le pontife dans les dortoirs et dans les réfectoires, dont ils lui firent admirer la propreté. Lorsqu'il eut tout examiné, il demanda à voir les caves qui renfermaient les trésors de la communauté. « Hélas! répondit le recteur, elles sont à sec, car jamais la société n'a été aussi pauvre que sous le règne de Votre Sainteté. — Et que faites-vous donc des richesses que vous extorquez aux peuples du Japon et de l'Amérique? » répliqua le pape; ce n'est certes pas pour notre service, car vous avez grand soin de vous faire payer jusqu'au moindre assassinat. Allons, je vois que l'on ne vous calomnie pas quand on vous accuse de cacher sous les apparences d'une sévérité hypocrite les désordres de votre vie. Bientôt je verrai à mettre de l'ordre dans votre conduite et dans votre caisse; j'aviserai à ce que vous ne restiez pas sous la tentation, et je vous rendrai plus pauvres, afin que vous deveniez meilleurs chrétiens. Tenez-vous-le pour dit. »

Cette admonition fut faite d'un ton sévère, puis il se retira avec sa suite. Malgré son grand désir d'attaquer l'institut, le saint-père n'osa pas exécuter immédiatement la réforme dont il avait menacé les jésuites, il voulut procéder régulièrement, et nomma le cardinal Aldobrandin président d'une commission chargée de faire dans tous les royaumes une enquête sur les abus qui s'étaient introduits dans les couvents. Les membres de cette commission avaient ordre de faire un mémoire détaillé sur les moyens à employer pour arrêter les débordements des moines,

et de dresser la liste des communautés religieuses qu'il était urgent de supprimer, ainsi que celle des couvents qui avaient conservé l'esprit de leur constitution dans toute sa pureté. Le résultat de cette enquête fut assez singulier : les commissaires déclarèrent qu'en Italie ils n'avaient pu trouver un seul monastère dont les religieux ne fussent adonnés à l'ivrognerie, à l'oisiveté, à la sodomie, et à toutes sortes d'abominations : ils rendirent compte qu'en Autriche ils avaient visité cent vingt-deux couvents d'hommes et de femmes, et qu'ils avaient compté dans les monastères de religieux cent quatre-vingt-dix-neuf prostituées, cinquante-cinq jeunes garçons ou jeunes filles de moins de douze ans; et dans les maisons de nonnes, quatre cent quarante-trois domestiques mâles, qui étaient à la fois les serviteurs et les amants des religieuses.

Ils déclarèrent qu'en France les couvents étaient le théâtre de scandales encore plus grands, et ils citèrent entre autres les moines d'Aurillac. En effet, les désordres de ces religieux avaient tellement dépassé toutes les bornes, que le syndic et les consuls avaient porté plainte devant le Parlement contre Charles de Sénectaire, abbé du couvent d'Aurillac et seigneur de la cité : quatre-vingts témoins étaient venus déposer que l'abbé Charles, ses neveux, Jean Belveser, dit Jonchières, protonotaire de l'abbaye; Antoine de Sénectaire, abbé de Saint-Jean; sa nièce, Marie de Sénectaire, abbesse du Bois, qui dirigeait un couvent de femmes dans la même ville, ainsi que les moines et les religieuses des deux maisons, se livraient habituellement à tous les excès de la plus horrible dépravation. On prouva que plusieurs moines avaient avec eux jusqu'à cinq ou six maîtresses à la fois, soit des courtisanes, soit de pauvres jeunes filles enlevées à leurs parents, ou des femmes subornées ou ravies à leurs maris; qu'en outre ils nourrissaient un nombre considérable de bâtards qui leur servaient en même temps de mignons. On prouva encore que l'abbé Charles de Sénectaire faisait des sorties à la tête de ses moines, battait la campagne pour recruter des pucelles, et chassait devant lui en plein jour, à coups de crosse, celles qu'il avait trouvées à sa convenance, les forçant à entrer dans son repaire, sans que les pères et mères pussent faire la plus légère résistance, dans la crainte d'être assassinés par les moines.

Il résulta de ces dépositions que le monastère d'Aurillac fut sécularisé; ce fut tout, le Parlement s'étant déclaré incompétent pour juger des accusés engagés dans les ordres ecclésiastiques. Nous devons ajouter, pour rendre plus complète la peinture des mœurs des couvents à cette époque, que le lieutenant général de la province, en rendant compte de la prise de possession de l'abbaye, mission qu'il avait remplie en personne, déclara « qu'il avait trouvé dans un pavillon du jardin de la maison abbatiale une chambre secrète dont les lambris et les murs étaient chargés de peintures obscènes, et qu'il avait brûlé des instruments de débauche qui étaient épars sur les meubles ou sur les tapis, dont il n'osait pas indiquer l'usage; que du reste il suffirait à messieurs du Parlement de savoir que les gens du pays nommaient cette chambre le foutoir de l'abbé d'Aurillac! »



Sixte-Quint établit encore différents règlements contre le luxe excessif des vêtements et des équipages; il fixa même la toilette des nouvelles mariées, et défendit aux femmes et aux filles de porter des bonnets de dentelles, des plumes, des fleurs naturelles ou artificielles, de mettre de faux cheveux et du fard, de se montrer décolletées lors qu'elles allaient en voiture, et de paraître dans les rues les bras nus ou en manches de chemise. Toutefois, cette rigidité de mœurs ne l'empêcha pas de protéger les arts et les lettres; grâce à sa munificence, la bibliothèque du Vatican s'agrandit prodigieusement; un hospice, chef-d'œuvre d'architecture, s'éleva pour recevoir quinze cents malades; de nouvelles rues furent ouvertes à la circulation; les quadriges de Praxitèle et de Phidias furent restaurés, la statue de saint Pierre fut placée sur la colonne Trajane à Monte-Cavallo; un aqueduc de treize mille pas vint apporter l'eau d'une source limpide à la célèbre fontaine Sixtine; à sa voix, cinq obélisques égyptiens, ensevelis sous l'herbe depuis des siècles et dont la restauration avait effrayé le génie de Jules II et de Paul III, se dressèrent sur leurs bases et vinrent opposer leurs hiéroglyphes aux mystères de la religion catholique; de sorte qu'aujourd'hui le savant peut lire sur leurs socles une inscription gravée au temps des empereurs romains, en l'honneur de César, souverain pontife, qui avait rapporté ces monuments de la vieille Egypte, et une autre inscription en mémoire de Sixte-Quint, souverain pontife, le restaurateur des obélisques.

Ensuite, ce qui n'était pas un moins grand travail, il entreprit de faire épurer les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui offraient de grossières erreurs. C'était une chose d'autant plus difficile, que la religion chrétienne n'admettait pas l'examen de la raison pour l'adoption de ses dogmes, mais s'imposant comme vérité révélée par Dieu le Père et par Jésus-Christ son Fils, Sa Sainteté ne savait comment elle devait procéder pour ne pas exciter la susceptibilité des fanatiques ou la critique des ennemis de la papauté: enfin, après de mûres réflexions, elle se décida à réunir les cardinaux en consistoire et à leur soumettre ses doutes sur les livres sacrés. Entre autres choses, Sixte V agita la question de savoir si le Pentateuque, écrit par Moïse sous la dictée de Jéhovah, était parvenu aux fidèles directement, et sans avoir subi aucune altération dans les trente-trois siècles qui séparaient leur époque du temps où avait vécu le législateur des Hébreux; si, au contraire, on devait croire avec saint Basile, saint Clément d'Alexandrie, saint Isidore de Séville, et avec un grand nombre d'autres Pères, que le Juif Esdras, qui florissait vers l'an 467 avant Jésus-Christ, avait recomposé les livres sacrés, pour remplacer ceux qui avaient été perdus pendant la captivité des Hébreux; si on pouvait refuser de croire Esdras, qui se reconnaît lui-même, dans un passage de ses écrits, le restaurateur de l'œuvre de Moïse ou plutôt de Jéhovah; ainsi que Néhémie, le successeur d'Esdras dans le gouvernement de la Judée, qui avoue également avoir retouché les Ecritures; enfin si on n'était pas en droit de révoquer en doute l'authenticité de la Bible appelée sainte, révélée, divine et canonique, et si on ne devait pas dire avec l'apôtre Pierre: « Que

tout n'y est pas conforme à la vérité; que le mensonge s'y est glissé sous les apparences du vraisemblable, qu'il y a une multitude de choses erronées, et qu'il faut avoir, en la lisant, assez d'intelligence pour distinguer et pour choisir. »

Sa Sainteté ajoutait qu'elle-même regardait comme des fables grossières, l'épisode d'Adam formé de la main de Dieu, et violant avec la belle Ève la loi de son créateur; le récit de Noé sauvé du déluge à cause de ses vertus, et s'enivrant jusqu'à en perdre la raison; celle de Loth, appelé par les anges un homme chaste, et commettant un inceste avec ses deux filles, la nuit même où il s'échappe de Sodome. Le pape rappelait que déjà les livres sacrés avaient subi de graves altérations bien avant la naissance du Christ, puisque Origène, dès le troisième siècle, disait que les livres attribués à Moïse, qui étaient entre les mains des chrétiens, différaient essentiellement de ceux des Juifs; et qu'au quatrième siècle saint Jérôme, le plus savant des Pères de l'Église latine, convenait avoir corrigé l'Ancien Testament sur des exemplaires hébreux qui étaient écrits depuis plus de six cents ans.

En conséquence de toutes ces raisons, Sixte-Quint concluait à ce qu'on fit une nouvelle révision des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La majorité des cardinaux s'étant rangée du parti de Sa Sainteté, on procéda à une première correction qui fit relever cinq mille fautes, puis à une seconde révision qui fit encore découvrir deux mille erreurs de dates, de noms ou de chiffres; après quoi le consistoire décida que la Bible ainsi expurgée était la seule canonique. Sixte lui donna le nom de Vulgate, et défendit par une bulle, sous peine d'excommunication majeure, de changer, d'ajouter ou de retrancher aucune syllabe au texte que Dieu avait révélé à Moïse; ce qui n'empêcha pas, quelques années plus tard, Clément VIII, un de ses successeurs, de corriger encore l'Ancien Testament.

On fit également subir au Nouveau Testament de nombreuses et d'importantes corrections, sans égard pour le Saint-Esprit, qu'on supposait avoir concouru de l'aile ou du bec à la rédaction des Évangiles. Il est bon d'observer à ce sujet que les chrétiens restèrent deux siècles entiers après la mort du Christ sans livres sacrés, et saint Augustin lui-même avoue qu'on ne pouvait étudier la doctrine du Sauveur que dans des livres de magie que Jésus avait dédiés aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et dans une épître adressée au roi Abgar. Saint Clément cite encore quelques livres qu'il attribue au Christ, mais dont plusieurs papes ont révoqué l'authenticité, aussi bien que celle des ouvrages qu'il prétendait avoir été écrits par Adam, par Ève, par Enoch et par plusieurs patriarches de l'Ancien Testament. Par compensation, à partir du troisième siècle, le monde fut inondé de livres sacrés; on compta jusqu'à trois cents Évangiles différents, parmi lesquels on cite ceux de saint André, de saint Barnabé, de saint Barthélemy, de saint Thaddée, de saint Matthias, de saint Pierre, de saint Jacques le Mineur, de Judas, de saint Thomas, de saint Philippe, des douze apôtres, de Nicodème, de Joseph d'Arimathie, de la descente de croix, de la mort de Marie, de la naissance de Jésus, de Marie

sage-femme, de l'ascension de saint Paul, de Basilides, d'Apelles, celui des Égyptiens, celui des Hébreux et de différentes tribus hébraïques.

Outre ces Évangiles, chaque secte avait encore un Évangile particulier; les simoniens avaient le livre des Quatre coins du monde, les valentiniens possédaient l'Évangile de la vérité, les machiniens suivaient les préceptes du Trésor ou de l'Évangile vivant; les gnostiques avaient l'Évangile de la perfection, l'Évangile d'Ève, les Révélations d'Adam, le livre de l'enfantement de Marie, suivi de ses grandes et petites interrogations, avec des dissertations fort bizarres sur ses amours avec le Saint-Esprit et sur la dégustation de sa semence. Les séthiens suivaient les préceptes de Seth, les caïnites ceux de Judas, et conservaient précieusement une Apocalypse d'Abraham et une autre de Moïse; les basilidiens croyaient aux prophéties de Barcoph, de Barcabbas et de Cham; les nicolaïtes suivaient aveuglément les livres de Jaldabaoth, les Mémoires des apôtres, et soutenaient avoir une épître écrite par Jésus lui-même; les prisceillianistes conservaient également une hymne qu'ils supposaient avoir été chantée après la dernière cène par le Sauveur.

Le nombre des écrits de toute sorte dont chaque secte se prévalait pour faire des dupes était incroyable. Les marcionites avaient une collection de pièces si bien fabriquées, disaient les orthodoxes, que les fidèles les plus clairvoyants ne pouvaient les distinguer des Écritures authentiques; les quaterdécimans se prétendaient uniques possesseurs des Actes de Pilate relatifs à la passion; saint Julien parle d'actes semblables qui étaient en sa possession, et Tertullien à son tour affirme qu'il a eu entre les mains le procès-verbal du procès de la vie et de la mort de Jésus-Christ, envoyé par le même Pilate à l'empereur Tibère. Enfin, parmi les livres parvenus jusqu'à nous, nous citerons l'histoire évangélique de saint Jacques le Majeur; l'Évangile de l'enfance, celui des miracles de Jésus, celui de la Passion, l'Itinéraire de saint Pierre, les Évangiles falsifiés par Hésychius, les Actes de sainte Thècle, les Actes des apôtres Paul, Pierre, André, Philippe et Thomas, ainsi que les Oracles des apôtres, les Révélations des apôtres, etc., etc.

Après cette énumération très-succincte des livres que les différentes Églises chrétiennes avaient adoptés comme authentiques dans les premiers siècles, et qui plus tard furent regardés comme apocryphes, nous serions en droit d'élever des doutes sur l'authenticité des quatre évangélistes Mathieu, Marc, Luc et Jean, d'autant que leurs noms ne sont jamais cités dans les ouvrages des Pères des premiers siècles; et nous pourrions supposer que des prêtres habiles, comprenant la nécessité de résumer en un seul corps d'ouvrage les traditions éparses dans une multitude de livres, ont fait paraître sous leurs noms les quatre Évangiles qui nous sont restés. Néanmoins ce recueil de contes absurdes et de miracles ridicules, appelé le Nouveau Testament ou les saints Évangiles, ne laissa pas que de donner de graves soucis au clergé; car il présentait tant d'invéraisemblances et de contradictions, qu'il était à craindre que la foi la plus robuste ne pût s'en accommoder.

Il n'était point difficile de faire croire que saint Jean eût été le contemporain de Jésus-Christ, ainsi que le prétendait saint Mathieu; mais après avoir dit que saint Marc n'était que le disciple de saint Pierre, on ne pouvait le faire assister à la passion du Sauveur; on prétendit alors que son Évangile n'était qu'une simple relation des discours de l'apôtre Pierre aux Romains, et que son disciple avait rédigée en latin à la prière des fidèles; opinion bien différente de celle des premiers chrétiens, qui prétendaient que saint Marc avait écrit en grec dix ans après l'ascension du Sauveur. Saint Chrysostome exprime une autre opinion encore, il soutient que cet évangéliste était en Égypte lorsqu'il composa ses œuvres; Abalbercat est du même sentiment, et ajoute que l'Évangile de saint Marc a été composé primitivement en copte; enfin saint Augustin va plus loin, il appelle saint Marc un plagiaire, et prétend que son livre est simplement la copie de celui de saint Mathieu; ce qui est vrai, sauf en quelques parties. Quant au médecin saint Luc, Tertullien affirme positivement qu'il n'a jamais connu le Christ, qu'il s'est converti longtemps après l'ascension; suivant ce Père, il fut l'un des plus fidèles disciples de saint Paul, le seul apôtre d'un esprit véritablement supérieur: il ajoute qu'après avoir entendu les récriminations de son maître contre la sottise des nouveaux chrétiens, il s'était écrié: «Eh bien, je vais prendre la plume pour opposer une histoire vraisemblable aux compilations informes et indigestes de prêtres ignorants:» et qu'il avait fait son Évangile.... Quoi qu'il en soit, ces livres menteurs, appelés saints Évangiles, en raison de leurs contradictions et des erreurs grossières qu'ils renfermaient, furent revus et amendés vers la fin du troisième siècle par Hésychius et par Lucien, martyr; corrigés vers la fin du quatrième par saint Jérôme; expurgés au commencement du sixième par ordre de l'empereur Anastase, au commencement du neuvième par Charlemagne, à la fin du seizième par Sixte-Quint, et aujourd'hui encore les prêtres leur font subir d'importants changements, sous prétexte de rétablir la véritable leçon, mais en réalité pour faire disparaître insensiblement les contes absurdes, les obscénités, les maximes et les préceptes odieux qui ont enfin soulevé la raison humaine contre cette détestable théocratie qui pesait sur le monde depuis tant de siècles.

Pendant que le saint-père donnait ses soins à la correction de l'Ancien Testament et des saints Évangiles, la guerre civile éclatait en France plus terrible que jamais. Les Guises, ne voyant plus entre eux et le trône qu'un roi énervé par la débauche et un cardinal imbecile, redoublèrent d'efforts pour écraser Henri de Navarre, le seul compétiteur qui fût capable de leur disputer la couronne de France; ils appelèrent à eux toute la noblesse de la Champagne et de la Bourgogne, qu'ils renforcèrent de troupes espagnoles, et se mirent à guerroyer. Lyon, Toul, Verdun et quantité d'autres villes ouvrirent leurs portes aux Guisards, à l'instigation des jésuites; puis ils s'emparèrent d'Orléans, de Bourges, d'Angers, et finirent par devenir maîtres de Paris, qui dès lors se trouva le centre des opérations. Les réunions clandestines des ligueurs se transformèrent en véritables assem-



Philippe II, roi d'Espagne

liées délibératives dans lesquelles on censura audacieusement la conduite de Henri III et de ses ministres. Les chefs, qui furent appelés d'abord le conseil des Seize à cause de leur nombre, organisèrent un gouvernement dans l'Etat, levèrent des impôts, établirent des relations suivies avec les provinces révoltées, et régnèrent enfin au nom du catholicisme et du cardinal Henri de Bourbon.

Mais ce qu'il y avait de plus bizarre dans cette guerre dite des trois Henri, c'était le rôle étrange

que jouait le saint-père. Tout en cherchant à exciter les partis les uns contre les autres, Sixte-Quint refusait de donner son approbation à la ligue, par haine contre les jésuites; il blâmait également les fureurs de Henri III, et anathématisait le roi de Navarre. Cette singulière politique s'explique par son désir de voir les trois factions s'entre-détruire et la domination de Rome s'établir sur leur ruine. Du reste, il agissait de même à l'égard de la Grande-Bretagne, et la haute estime qu'il affectait pour la



La belle Anglaise Anne Aston, hérétique, maîtresse du pape Sixte V

reine Elisabeth ne l'empêcha pas d'entrer dans une conspiration organisée par l'ambassadeur d'Espagne et par les jésuites qui avaient pour but de placer la couronne d'Angleterre sur la tête de Marie Stuart, reine d'Ecosse, l'impure, prisonnière d'Elisabeth depuis dix-huit ans.

Une flotte nombreuse avait déjà été réunie dans les ports d'Espagne, et n'attendait qu'un signal pour mettre à la voile et se diriger du côté de la Grande-Bretagne; ce signal devait partir de l'Angleterre le jour même de l'assassinat d'Elisabeth. Un jésuite appelé Ballard s'était chargé de la besogne et avait déterminé un jeune seigneur nommé Babington, d'un esprit turbulent et fougueux, à frapper la reine d'Angleterre; on affirme même que Marie Stuart avait eu

plusieurs entrevues secrètes avec Babington, qu'elle lui avait promis sa main, et que celui-ci était sorti de ses bras enivré d'amour et brûlant de mériter une si magnifique récompense. Mais la veille du jour fixé pour l'exécution le complot fut découvert; tous les conjurés furent saisis, appliqués à la question et obligés de faire l'aveu de leur crime. Elisabeth ne fit grâce à aucun des coupables, et la tête de Marie Stuart roula sous la hache du bourreau! Tel fut le résultat de la nouvelle trame ourdie par Sixte-Quint et par Philippe II; l'un et l'autre ne s'émurent nullement de la mort de la reine d'Ecosse; Leti prétend même que Sa Sainteté, après avoir écouté le récit circonstancié de cette lugubre tragédie, s'écria : « J'envie ton sort, Elisabeth! tu as été jugée digne

par Dieu de voir rouler à tes pieds une tête couronnée, tandis qu'il ne m'a encore été permis, à moi, de de faire couler le sang de misérables seigneurs, de plébeus obscurs, ou de pauvres poètes!» Il ne s'en tint pas moins du côté de l'Espagne, et il écrivit une longue missive à Philippe II pour l'exciter à tirer une vengeance éclatante de la mort de Marie d'Écosse.

Philippe, qui avait intérêt à faire la guerre aux Anglais, promit de se conformer aux desirs de Sa Sainteté, lorsque toutefois le pape aurait donné le chapeau de cardinal à mylord Guillaume Alan, traître qui s'était vendu à l'Espagne, et lorsqu'il lui aurait fourni sur le trésor apostolique un secours d'argent d'un million d'écus romains. Sixte-Quint s'empressa d'envoyer un message à mylord Alan pour qu'il vint recevoir de sa main le chapeau de cardinal du titre de Saint-Martin des Monts; il le nomma en outre son légat à latere, et, immédiatement après les cérémonies, il le fit partir pour l'Espagne, afin d'activer les armements contre la Grande-Bretagne; en même temps, il le chargea de remettre au roi Philippe un traité secret par lequel il s'obligeait à payer un million d'écus dès que les Espagnols se seraient emparés d'une seule ville en Angleterre, et de plus à lever des décimes extraordinaires dans ses États, à l'exception du royaume de Naples, dont Sa Sainteté convoitait la possession. Philippe adhéra aux propositions du pape, doubla le nombre des navires qu'il avait depuis longtemps rassemblés, augmenta de plus de cinquante mille hommes ses troupes de débarquement, et annonça ouvertement qu'il destinait à la conquête de l'Angleterre cette flotte qu'il avait surnommée l'Invincible, et qui était en effet la plus formidable qui eût jusque-là couvert l'Océan. Cependant il ne voulut définitivement attaquer Elisabeth qu'après avoir mis la cour de Rome dans l'impossibilité de le trahir et de se tourner du côté de ses ennemis: et il exigea que le pape excommuniât solennellement la reine d'Angleterre. Sixte-Quint, qui avait hâte de voir ces deux grandes puissances aux mains pour s'emparer du royaume de Naples à l'aide de leurs dissensions, donna au prince la satisfaction qu'il lui demandait, et fulmina en plein consistoire, tous les ambassadeurs des puissances étrangères et les cardinaux assemblés, la bulle suivante :

« Nous, Sixte-Quint, pasteur universel du troupeau du Christ, le chef suprême auquel appartient le soin du gouvernement du monde entier, considérant que les peuples d'Angleterre et d'Irlande, après avoir été si longtemps célèbres par leurs vertus, par leur religion et par leur soumission à notre siège, sont devenus des membres pourris, infects et capables de gangrener tout le corps chrétien, et cela à cause de leur sujétion au gouvernement impie, tyrannique et sanguinaire d'Elisabeth, reine bâtarde, et par l'influence de ses adhérents qui l'égalent en scélératesse, et qui refusent comme elle de reconnaître l'autorité de l'Église romaine; considérant qu'autrefois Henri VIII, par un motif de débauche, a commencé tous ces désordres en se révoltant contre l'obéissance qu'il devait au pape, le seul et véritable souverain de l'Angleterre; considérant que l'usurpatrice Elisabeth a suivi les traces de ce roi infâme; nous déclarons que pour remédier à ces maux, pour entretenir

la paix, la tranquillité et l'union dans la chrétienté, pour rétablir la religion et rameuer les peuples à notre obédience, il n'existe qu'un seul moyen, c'est de déposer du trône cette exécration Elisabeth qui s'arroge faussement le titre de reine des îles Britanniques. Étant donc inspiré par le Saint-Esprit pour le bien général de l'Église, nous renouvelons, en vertu de notre pouvoir apostolique, la sentence portée par nos prédécesseurs Pie V et Grégoire XIII, contre cette nouvelle Jézabel; nous la proclamons déchuë de l'autorité royale, des droits, titres ou prétentions qu'elle pourrait revendiquer sur les royaumes d'Irlande et d'Angleterre, affirmant qu'elle ne les possède qu'illégitimement et par usurpation. Nous relevons tous ses sujets des serments qu'ils lui ont prêtés, et défendons de rendre à cette femme abominable aucune sorte de service; nous voulons qu'elle soit chassée de porte en porte comme une possédée du démon, et qu'on lui refuse tout secours humain; nous déclarons en outre qu'il est permis aux étrangers et aux Anglais, comme œuvre méritoire, de s'assurer de la personne d'Elisabeth et de ses adhérents, et de les livrer vivants ou morts aux tribunaux de l'Inquisition. Nous promettons des récompenses infinies non-seulement dans la vie éternelle, mais encore dans ce monde, à ceux qui accompliront cette glorieuse mission. Enfin nous accordons des indulgences plénières aux fidèles de bonne volonté qui s'uniront à l'armée catholique qui doit combattre l'impie Elisabeth, sous les ordres de notre cher fils Philippe II, à qui nous donnons les îles Britanniques en toute souveraineté, pour le récompenser du zèle qu'il a toujours témoigné à notre siège, et de l'affection particulière qu'il a montrée pour les catholiques des Pays-Bas. »

Cette bulle terrible fut publiée par tous les États ecclésiastiques au glas des cloches et à la lueur des cierges. A Madrid, on teudit de noir la chapelle du palais de l'Escurial, et Philippe, vêtu de noir et suivi de tous les grands de sa cour, fit lire par le nonce du saint-siège l'anathème rendu contre Elisabeth, reine d'Angleterre.

Après une semblable manifestation en faveur du roi d'Espagne, il semblait que le pape voulût très-sérieusement assurer à Philippe la couronne d'Angleterre; et le chevalier Carre se disposait déjà à quitter Rome pour retourner auprès de sa souveraine, honteux d'avoir été la dupe de la cour apostolique, lorsqu'il fut mandé au Vatican en audience particulière. Sixte-Quint lui fit un long discours sur la nécessité où se trouvaient les souverains de déguiser leurs pensées et d'agir contre leurs sentiments; il lui renouvela ses protestations d'amitié envers Elisabeth, et l'engagea à écrire à sa reine qu'elle eût à se mettre en défense contre les attaques de Philippe II, ajoutant qu'après avoir excité la colère de la guêpe espagnole en faisant mourir la prostituée d'Écosse, elle devait par prudence se précautionner pour éviter d'être piquée ou peut-être tuée. Il se plaignit même de ce que son titre de pape l'avait contraint à se ranger du côté de Philippe, qu'il haïssait mortellement, et qu'il voudrait traiter comme elle avait traité Marie Stuart; et lui affirma qu'en réalité les secours qu'il avait promis étaient

illusoire, puisqu'il se réduisait au don d'un chapeau rouge pour un lord stupide, et à une excommunication ridicule, que la reine pourrait lui retourner fort allégrement en sa qualité de papesse; que pour le million d'écus qu'il devait payer au roi d'Espagne, il n'était tenu de le fournir que six mois après la prise de quelque place considérable de l'Angleterre, ce que la reine empêcherait certainement.

La conférence terminée, il remit au chevalier Carre une note très-circonstanciée sur les projets de Philippe, sur l'état de son armée, sur le caractère de ses généraux, sur la marche de l'expédition; il lui recommanda de les transmettre immédiatement à sa souveraine, et de lui conseiller de tenter quelque coup de main sur les Pays-Bas, où se manifestaient des symptômes de soulèvement, pendant que l'Espagne était uniquement occupée d'armer contre la Grande-Bretagne.

Sur les avis du chevalier Carre, la reine rassembla ses vaisseaux, les fit croiser sur les côtes, et mit tous ses ports en bon état; puis, à l'exemple du saint-père, elle convoqua, dans l'église de Saint-Paul, les principaux seigneurs de sa cour, les magistrats et les notables du royaume, ainsi que les chefs du clergé, et en présence d'une foule immense, Elisabeth, comme chef suprême de l'Eglise anglicane, fulmina une excommunication terrible contre le pape Sixte-Quint, contre ses cardinaux, contre ses évêques, ses officiers, et généralement contre tous ceux qui avaient signé sa bulle de déchéance. Après quoi elle fit dresser dans son palais quatre-vingts tables magnifiquement servies, et vint présider un banquet où l'on porta de nombreux toasts en l'honneur d'Elisabeth et à la destruction des ennemis de sa couronne.

Leti prétend que l'estime que le pape laissait paraître pour Elisabeth lui était inspirée par Anne Oston, jeune Anglaise d'une beauté remarquable, que le chevalier Carre avait présentée à Sa Sainteté, et qui jouissait du singulier privilège d'entrer à toute heure de jour et de nuit dans les appartements secrets de Sixte-Quint; « scandale qui éveilla la susceptibilité des ambassadeurs et des cardinaux espagnols, ajoute l'historien, et qui obligea le pontife à loger sa maîtresse dans le palais de donna Camilla, et à faire de sa sœur une entremetteuse. » Comme on remarqua que le saint-père rendait alors de fréquentes visites à sa sœur, incognito, les statues de Marforio et de Pasquin apprirent aux fidèles que la papesse Anne Oston était si dévouée à l'Angleterre, qu'elle ne passait aucune nuit sans conférer avec le pape ou avec le cardinal de Montalte, son neveu, pour aviser aux moyens de ramener ce beau pays au giron de l'Eglise.

Les événements donnèrent gain de cause à la politique de Sixte-Quint en ce qui concernait l'Espagne; la flotte surnommée l'Invincible fut presque entièrement détruite par une tempête affreuse qui l'assaillit à l'embouchure de la Tamise; les vaisseaux qui résistèrent à la violence de la mer furent mis en pleine déroute par François Drake, vice-amiral de la Grande-Bretagne, et obligés de reprendre honteusement la route de l'Espagne. Cette nouvelle causa tant de joie au pape, qu'il ne put réprimer une exclamation qui trahissait ses secrètes pensées; et

comme le cardinal de Montalte entraît dans sa chambre pendant que le chevalier Carre lui lisait les dépêches qui relataient cet événement, il s'écria : « Réjouis-toi, beau neveu, Philippe II est vaincu, et le royaume de Naples est à nous. »

En France il se passait d'étranges choses; la guerre de religion continuait avec une égale fureur du côté des catholiques et des protestants. Henri III, devenu de nom le chef de la ligne et de fait l'esclave de la cour de Rome, ne se lassait pas de faire égorger ses sujets. Le duc de Guise, l'âme de la ligne, ne cessait d'organiser de nouveaux complots, tantôt contre Henri de Navarre, tantôt contre le roi de France; et à force de bassesses il était parvenu à obtenir du saint-père le titre de second Machabée et le don d'une épée bénite. Les jésuites, quoique en exécution à Sixte-Quint, s'efforçaient de mériter ses bonnes grâces en augmentant les désordres; d'abord ils firent empoisonner le jeune prince Henri de Condé par Charlotte de la Trémouille, sa propre femme; ensuite ils formèrent une conspiration contre Henri III lui-même, résolurent de s'emparer de sa personne, et de le forcer à remettre le gouvernement du royaume aux mains du duc de Guise. Malheureusement pour celui-ci, la conjuration fut éventée; et les Seize, qui redoutaient un retour d'énergie de la part du roi, s'empressèrent d'expédier au duc un exprès pour qu'il vint les rejoindre et se concerter avec eux, pour aviser aux moyens de se tirer du danger où ils se trouvaient.

Le duc de Guise quitta aussitôt la ville de Nancy et accourut à Paris, malgré la défense de Henri III. Il est vrai qu'il se présenta sans aucune suite et accompagné seulement de sept officiers de sa maison; mais à peine eut-il traversé les portes de la capitale, qu'un immense cortège de plus de trente mille personnes se forma autour de lui et l'accompagna aux cris de « Vive Guise! » Jamais, au dire de d'Aubigné, aucun roi n'avait été accueilli avec de semblables témoignages de joie: les uns le comblaient de bénédictions et le nommaient leur libérateur; les autres fléchissaient le genou devant lui, baisaient l'extrémité de ses vêtements; et approchaient leurs chapelets de son pourpoint, comme si son contact eût dû les sanctifier; ceux qui ne pouvaient parvenir jusqu'à lui élevaient des mains suppliantes et le nommaient leur divinité; de toutes les fenêtres, les dames et les enfants jetaient des fleurs et faisaient retentir l'air de leurs acclamations. Quant au duc, il s'avancait au milieu de cette foule au petit pas de son cheval, la tête découverte, adressant des paroles gracieuses aux plus proches, saluant d'un sourire les dames qui étaient aux fenêtres, et répondant du regard ou du geste à tout le monde. Son escorte le conduisit à l'hôtel de Soissons, où résidait l'exécration Catherine de Médicis.

La reine mère fut quelque peu effrayée de cette manifestation populaire; mais elle se garda bien de laisser paraître le moindre signe de terreur; au contraire, elle reçut le duc avec les marques de la plus vive satisfaction, et lui offrit de le conduire chez le roi. Guise accepta, et ils se mirent aussitôt en route pour le Louvre, la reine dans sa chaise et le duc à pied. On remarqua qu'il ne cessa point de parler



avec Catherine pendant le trajet qui séparait l'hôtel de Soissons de la demeure du roi, jusqu'au moment où ils entrèrent dans la chambre de Henri III. Celui-ci, à l'exemple de sa mère, renferma au fond de son cœur le ressentiment qu'il éprouvait; il se contenta d'adresser au duc de faibles reproches sur sa désobéissance, et le congédia. Ce qui fit dire à Sixte-Quint «qu'il ne savait en réalité quel était le plus fou, du duc de Guise qui avait eu l'audace de venir se livrer à un prince irrité, ou de Henri III qui ayant sa vengeance entre les mains la laissait échapper et ne frappait pas son ennemi.»

Cependant ce n'était que partie remise pour le roi comme pour le duc; et dès qu'ils se furent séparés, chacun d'eux chercha les moyens de se défaire de l'autre sans danger pour soi-même. Henri appela sa noblesse à Paris, arma les bourgeois qui lui étaient dévoués, fit venir de Lagny quatre mille Suisses qui s'y trouvaient casernés, doubla les postes de la ville, et en quelques jours il se trouva en état d'attaquer le duc de Guise. Mais celui-ci, à son tour, avait pris ses précautions; le matin même du jour où il devait être enlevé par les troupes royales, il avait eu soin d'armer le peuple; de sorte qu'aussitôt que les soldats se furent mis en mouvement, on sonna le tocsin, on tendit les chaînes, on forma des barricades avec des planches, des solives et des tonneaux remplis de terre ou de fumier, on dépava les rues, on garnit les fenêtres et des pavés; en moins de quatre heures toutes les communications de la capitale furent interrompues, et le combat s'engagea entre les citoyens et les soldats du roi. Ceux-ci se trouvant pris comme dans un immense réseau, sans pouvoir avancer ni reculer, cherchèrent à opérer leur retraite en s'abritant aux murs pour éviter les coups d'arquebuse ou les pierres qu'on faisait pleuvoir des fenêtres et des toits. En vain ils montraient leurs chapelets et criaient de toutes leurs forces qu'ils étaient bons catholiques; les jésuites, qui s'étaient mêlés dans les rangs des ligueurs pour les exciter au carnage, répondaient à leurs lamentations par des cris de mort; et très-certainement aucun n'eût échappé au massacre sans l'intervention du duc de Guise. Le chef des ligueurs s'approcha des troupes, leur fit déposer les armes, et chargea le comte de Saint-Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles fussent hors de Paris; puis, le soir venu, il établit une garde régulière autour du Louvre, afin d'empêcher toute évasion pendant la nuit. Mais Henri III, qui craignait avec raison de voir la place emportée d'assaut, profita du moment où les dernières du château n'étaient pas encore investis pour s'enfuir à travers le jardin des Tuileries; il gagna le monastère des Feuillants, et de là se sauva vers Chartres, accompagné de trente gentilshommes tout au plus; le reste de la cour suivit le prince dans le plus grand désordre, et les troupes ne purent le rejoindre que dans la soirée du lendemain.

Guise ayant manqué le roi, s'occupa de s'assurer la possession de Paris; il se fit remettre la Bastille, Vincennes, le Temple, les deux Châtelets, et partout il installa des garnisons à lui et des gouverneurs choisis parmi ses créatures les plus dévouées. Le calme se rétablit immédiatement, et le lendemain de

cette révolte, appelée la journée des Barricades, on aurait pu affirmer qu'il n'y avait pas eu de troubles dans Paris, tellement les choses avaient repris leur cours accoutumé. Ce n'était pas là ce que désiraient les jésuites, qui en réalité ne favorisaient pas plus un parti que l'autre; ce que voulaient ces bons Pères, c'était une guerre civile qui leur permit d'assujettir la France à la cour de Rome. Ils s'efforcèrent donc d'entraver la marche de cette révolution, et cherchèrent à ruiner le pouvoir du duc de Guise, en publiant que le saint-père désapprouvait la révolte des ligueurs contre leur chef légitime, et en menaçant les Parisiens de malheurs effroyables s'ils restaient plus longtemps sans roi. Comme le clergé exerçait encore une grande influence sur les esprits, ces menaces effrayèrent les rebelles et les déterminèrent à rappeler Henri III au milieu d'eux. Une députation de bourgeois se rendit au couvent du jeune comte de Bouchage, un des mignons les plus chéris du roi qui s'était fait capucin, pour le supplier, au nom du salut du royaume, de servir de médiateur entre eux et le souverain, afin de solliciter leur pardon, et d'obtenir de lui qu'il consentit à rentrer dans sa bonne ville de Paris.

Le jeune moine se prêta de bonne grâce à tout ce qu'on voulut et se mit en route pour Chartres, accompagné des jésuites Pigenat et Commolet, qui avaient imaginé une singulière comédie afin de toucher le cœur du monarque.

A un mille de Chartres, le cortège du comte de Bouchage mit pied à terre et fit le reste du chemin dans l'ordre suivant: le jeune capucin, dépouillé de tous ses vêtements, ouvrait la marche, traînant une grande croix de carton peint, et portant une couronne d'épines sur la tête; à ses côtés marchaient deux jeunes garçons d'une remarquable beauté et presque nus, représentant la Vierge et sainte Madeleine; à sa suite se pressaient en foule des moines portant les costumes des personnages de la passion. Cet étrange cortège combina sa marche pour arriver à la cathédrale pendant que Henri assistait aux vêpres. En entrant dans l'église, tous les capucins entonnèrent le Miserere d'une voix lamentable, et deux religieux déguisés en bourreaux se détachant du groupe, se ruèrent sur l'ancien mignon du roi, le frappèrent à coups de discipline, et l'obligèrent à venir se jeter aux pieds de Henri III pour implorer sa miséricorde. Le maréchal de Biron, qui était aux côtés du roi, indigné qu'on eût osé jouer une telle comédie, voulut faire arrêter tous ceux qui composaient la députation; mais Henri l'en empêcha.

Déjà Sa Majesté avait aperçu les deux beaux adolescents qui figuraient dans la procession la Vierge et sainte Madeleine; elle écouta favorablement les doléances des moines et promit de recevoir les Parisiens en grâce; puis elle congédia tous les assistants, à l'exception du comte de Bouchage et de ses deux acolytes dont il fit le soir même ses mignons.

Ensuite Henri III quitta Chartres et se rendit à Rouen pour recevoir la députation des membres du Parlement; après ceux-ci vinrent les officiers municipaux, les corps de métiers, les prévôts des marchands et les professeurs de l'Université. Pendant plus d'un mois les routes ne cessèrent d'être sillonnées de courriers,





Assassinat du duc de Guise

de députés et de députés, qui allaient de Paris à Rouen ou de Rouen à Paris, pour offrir ou pour rapporter des propositions d'arrangements; enfin, soit que le roi méditât une trahison, soit qu'il fût réellement fatigué de la guerre, il se montra très-accommodant, consentit à faire la paix avec son ennemi, et publia même un nouvel édit d'union qui était la répétition des traités précédents, et par lequel Sa Majesté érigeait la sainte ligue en institution. De plus, Henri s'engagea à déclarer une guerre à outrance aux huguenots, sans trêve ni merci; à ne déposer les armes qu'après les avoir exterminés jusqu'au dernier; à exclure le roi de Navarre du trône de France; à nommer le duc de Guise généralissime de ses armées, et à donner aux lieutenants les otages et les places qu'ils jugeraient utiles à leur suite; en outre et sous prétexte d'ajouter à la solennité de ses engagements, il convoqua les états-généraux à Blois.

Tant de concessions exaltèrent l'orgueil du duc de Guise et lui donnèrent une telle idée de sa puissance, qu'il négligea le soin de sa propre sûreté; c'était précisément où l'attendait Henri III, le digne fils de Catherine de Médicis. Guise, croyant n'avoir plus que les bras à étendre pour saisir la couronne, ne gardait aucun ménagement envers le roi, encourageait même les imprudentes vanteries de la duchesse de Montpensier, sa sœur, qui affectait de porter à ses côtés des ciseaux d'or qui devaient lui servir, disait-elle, à faire une tonsure monacale au dernier des Valois. Le cardinal de Guise, à l'exemple de son frère, ne craignit pas dans une séance des états de faire une critique sanglante du gouvernement du roi, et d'en appeler à la nation des abus de la royauté. Quant à Henri, il dévorait en silence tous ces affronts, et ne laissait échapper aucun signe de colère, aucune marque d'irritation. Pour le vulgaire, une telle conduite était le comble de la lâcheté; pour ceux qui étaient initiés à la politique des cours, c'était une preuve que le prince méditait une vengeance terrible. Quelqu'un même des partisans du duc de Guise glissa sous son couvert, à un dîner où il était convié, à la cour, un billet anonyme pour l'engager à prendre garde à sa vie. Il lut le billet et écrivit au crayon: « On n'oserait. » Puis il le jeta sous la table.

Quelques jours après, il se rendit, suivant son habitude, au conseil. Dès qu'il fut entré dans le château, il remarqua qu'on ferma immédiatement les portes derrière lui; et ce qui le surprit davantage, ce fut de voir la garde renforcée et les cent Suisses rangés en ligne de bataille sur les degrés; néanmoins il fit bonne contenance, et vint prendre sa place au milieu des grands dignitaires de la cour. Il y était depuis cinq minutes à peine, lorsqu'un page vint le prier de le suivre chez le roi. Il se leva aussitôt, et traversa rapidement la galerie qui séparait la chambre du conseil du cabinet de Sa Majesté; mais au moment où il soulevait la draperie qui masquait l'entrée, un des officiers de Henri III, nommé Saint-Maximilien, le saisit à la gorge et lui porta un coup de poignard du haut en bas de la poitrine. Guise ne poussa qu'un cri et tomba mort, ce qui n'empêcha pas quarante-cinq assassins de se ruer sur son cadavre, qu'ils lardèrent de coups d'épée en présence du roi.

Le cardinal de Guise, qui avait entendu le cri de

son frère, se leva de son fauteuil, en disant dans le plus grand trouble: « Voilà mon frère qu'on tue! » et il voulut sortir. Aussitôt les maréchaux d'Aumout et de Retz l'arrêtèrent au nom du roi, et le conduisirent dans un galetas qui lui servit de prison, et où il fut poignardé par quatre soldats qui avaient reçu de Sa Majesté quatre cents écus pour commettre ce meurtre. Les corps des deux Guises furent enterrés dans la chaux vive, leurs os brûlés dans une des salles du château de Blois, et les cendres jetées au vent, de peur qu'il ne prit fantaisie au peuple de les vénérer comme des reliques de saints martyrs.

Ces sanglantes exécutions terminées, Henri III reprit les allures d'un despote insolent, prononça la dissolution des états-généraux, et annonça publiquement qu'il était roi et qu'il saurait se faire craindre. Préalablement il chercha à se ménager un accommodement avec les Parisiens, et leur envoya des députés pour traiter de leur soumission. Mais l'âme de ses conseils lui manquait; la terrible Catherine de Médicis venait de mourir, et emportait dans la tombe le secret de ces plans machiavéliques qui avaient assuré le triomphe de sa maison sur ses ennemis.

Les ligueurs ne voulurent écouter aucune proposition; ils chassèrent honteusement les envoyés du roi, et les menacèrent de les pendre s'ils osaient reparaitre dans la capitale. Nous devons dire qu'alors cette ville était le théâtre de scènes déplorables, par suite de l'exaltation religieuse qu'avaient soulevée les jésuites. C'était de Paris, du sein des collèges des disciples d'Ignace de Loyola, que partaient par bandes une foule de séides qui allaient soufflant la haine, les discordes et la guerre civile jusqu'aux extrémités du royaume; c'était dans la capitale, dans la maison professe de la rue Saint-Antoine, que le conseil de la ligue tenait ses séances; c'était dans cette maison abominable et dans le collège de la rue Saint-Jacques qu'avaient lieu les conciliabules où s'élaboraient tous les projets de meurtres et d'empoisonnements qui devaient servir au triomphe du papisme, ou plutôt à celui des jésuites, qui rêvaient dans un avenir prochain l'asservissement de l'univers à leur ordre.

Sous l'inspiration de ces forcenés, la Sorbonne s'assembla et décréta que les Français étaient déliés du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Henri III; qu'ils devaient tirer le glaive contre lui et contre ses partisans pour la défense de la religion catholique. Dans toutes les provinces, les prêtres et les moines excommunièrent le dernier des Valois, et abattirent ses armoiries et ses statues jusque dans les églises. Enfin, le duc de Mayenne, frère des malheureux Guises, fut déclaré lieutenant général du royaume, et investi par le conseil des Seize de la puissance souveraine.

Pendant que les jésuites soulevaient les peuples contre Henri III, celui-ci dépêchait des ambassadeurs en Italie, avec de riches présents, pour obtenir que Sa Sainteté désapprouvât la conduite des jésuites et ordonnât la dissolution de la sainte ligue. Mais quelque diligence que mirent les députés du roi dans leur trajet de Blois à Rome, ils furent devancés par les jésuites; et lorsque Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et le seigneur de Gondì se présentèrent au Vatican, ils trouvèrent Sixte-Quint instruit de tout ce qu'ils venaient lui apprendre. Sa Sainteté les ac-

cueillit avec un air de hauteur inexplicable; et aux premières paroles qu'ils voulurent prononcer, elle les interrompit, et les gourmanda de ce qu'ils osaient jus qu'ifier leur maître d'un attentat commis au mépris des lois divines et humaines sur la personne d'un prince de l'Église.

« Votre roitelet sodomite est bien audacieux, s'écria-t-il dans le paroxysme de la fureur, d'oser porter une main sacrilège sur nos cardinaux! S'imaginait-il que nous sommes encore gardien de pourceaux, et que nous verrons égorger notre troupeau comme un pâtre stupide, en versant d'impuissantes larmes? Non, non, de par le Diable et de par Dieu! il apprendra que nous sommes le digne successeur de l'Apôtre, le vicaire du Christ, le dominateur de la terre, le suprême pontife! Il apprendra que nous savons venger l'honneur de notre Église, et que la tête d'un cardinal est plus précieuse que les têtes de vingt rois! »

Le marquis de Vivonne ne put maîtriser son indignation, et repartit : « Quoi! saint-père, le roi mon maître n'aura pas la liberté de se défaire du cardinal de Guise, son ennemi mortel, après que Pie IV, votre prédécesseur, a fait étrangler de son autorité privée le cardinal Caraffa, qui était son ami! » Cette réplique porta la fureur du pape à son comble, il menaça d'accumuler sur la France les plus épouvantables malheurs; il déclara qu'il allait foudroyer de ses anathèmes l'assassin des Guises; et en effet, malgré les représentations et les prières réitérées de Gondi, de Pisani et de Claude Daguennès, évêque du Mans, le roi fut excommunié.

Dès ce moment les clameurs de la ligue redoublèrent en France; un jésuite nommé Boucher prêcha sur le jubé de Sainte-Geneviève, que Henri III était Turc par la tête, Allemand par le corps, harpie par les mains, Anglais par la jarretière, Polonais par le pied, pédéraste par la verge, sodomite par l'anus, un véritable Lucifer dans l'âme; ajoutant que les chrétiens devaient l'assommer comme un chien enragé. « Et le roi étant ainsi par sentence de prêtre condamné à mort, dit le journal de l'Estoile, furent faits des portraits en cire, que ces forcenés tenaient étendus sur l'autel pendant quarante heures consécutives et qu'ils perçaient de leurs poignards à la célébration de l'office divin, dans différentes parties du corps, notamment aux tempes, au cœur et au nombril, prononçant à chaque piqûre des paroles magiques qu'ils supposaient avoir la vertu de faire mourir le roi. » Ensuite les ligueurs s'avancèrent en armes pour s'emparer de Henri III qui était encore enfermé à Tours.

Dans cette lâcheuse extrémité, le roi ne trouva d'autre parti à prendre que celui de se jeter entre les bras du roi de Navarre, chef des calvinistes et son ancien compagnon de débauches; à l'aide de cette jonction, il put reprendre l'offensive et chasser les troupes du duc de Mayenne, qu'il accula jusqu'aux portes de Paris.

L'armée royaliste, forte de plus de quarante mille hommes, campa alors sous les murs de la capitale, en forma le siège et intercepta toutes les communications avec le dehors, de telle sorte qu'il semblait impossible que les ligueurs, placés entre une population affamée et des troupes aguerries, pussent continuer la lutte; mais il restait aux jésuites une

ressource dont ils ne faisaient jamais faute d'user celle du crime. Les voûtes des églises retentirent de déclamations furibondes contre Henri III, et mille voix appelèrent sur lui toutes les vengeances du ciel et de la terre. Ce débordement de malédictions produisit l'effet qu'ils en attendaient; un jeune jacobin nommé Jacques Clément, exalté par leurs prédications, forma le projet de délivrer la terre du roi hérétique que les prêtres signalaient à la vindicte des hommes, et vint s'en ouvrir au père Bourgoïn, son supérieur; celui-ci en instruisit immédiatement les Seize, les ducs de Mayenne et d'Anmale, ainsi que la duchesse de Montpensier, la furie de la ligue; il leur signala Jacques Clément comme un homme doué d'une sauvage énergie, d'un esprit ardent et inquiet, d'une imagination déréglée, de mœurs infâmes, et possédant toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise difficile; il le recommanda surtout à la duchesse de Montpensier et l'engagea à essayer sur le jeune dominicain le pouvoir de ses charmes. Le soir même, cette Messaline fit appeler dans son palais Jacques Clément, se prostitua à lui et le décida à tuer le roi.

De leur côté, les jésuites ne restèrent pas en arrière de la duchesse, et la secondèrent merveilleusement, en promettant au jacobin, au nom du pape, de le créer cardinal s'il réussissait dans son projet, ou de le mettre au rang des saints s'il périssait; puis le duc de Mayenne s'occupa des moyens de procurer au moine une audience de Henri III. Le chef de la ligue vint à la Bastille trouver Achille du Harlay et le comte de Brienne, qui étaient ses prisonniers, sous prétexte de réclamer leurs bons offices et leur intercession auprès du roi, afin d'entrer en arrangements pour terminer la guerre. Il obtint ainsi des lettres pour Henri III et un passe-port qu'il s'empressa de porter à sa sœur. Celle-ci fit encore venir le moine dans son palais, et après une nuit de débauche, où elle l'enivra de ses plus brûlantes caresses, elle lui remit les dépêches destinées à Henri III et un couteau empoisonné.

Clément sortit de Paris le 31 juillet 1589 et se dirigea vers le camp royal; les gardes avancées l'arrêtèrent et le conduisirent devant Jacques de la Guesle, procureur général, qui se trouvait alors à Saint-Cloud. Il répondit à ce magistrat, sans se troubler, qu'il avait des lettres pour le roi et qu'il ne pouvait s'ouvrir qu'à lui. Immédiatement on le mena auprès de Henri III, auquel il présenta les lettres dont il était porteur, en annonçant qu'il était chargé en outre d'un message verbal extrêmement important. Sa Majesté commanda aussitôt à ses courtisans de se retirer, et resta seule avec le jacobin.

Deux minutes après, le roi appela au secours, cria à l'assassin; et pendant que les gardes accouraient à ses cris, Henri III retira le couteau que Clément lui avait plongé dans le bas-ventre et l'en frappa au visage; le moine fut tué sur l'heure par les gardes. Quelques jours après, son corps fut traîné sur une claie, tiré à quatre chevaux, et enfin brûlé devant l'église de Saint-Cloud. Quant au roi, il était blessé mortellement, et le lendemain il expira en instituant pour son successeur Henri de Navarre, trois fois déjà renégat, huguenot alors, qui prit le nom de Henri IV.



Un moine jacobin, Jacques Clément, tue le roi Henri III





Les exécutions des réformés continuent par tout le royaume de France

Ce meurtre du dernier descendant des Valois remplit les Parisiens d'une joie qui tenait du délire : tous, hommes et femmes, parcoururent les rues en chantant des hymnes, des cantiques, et en criant : « Vive saint Clément, martyr ! » Et les dominicains, les capucins, les jésuites demandèrent qu'on immolât aux mânes du régicide les prisonniers de la ligue. Enfin les ligueurs poussèrent le fanatisme jusqu'à placer son portrait sur le maître-autel dans

toutes les églises avec cette inscription versifiée, qui était du jésuite Commolet :

Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,  
 Dans le hourg de Saint Cloud une lettre présente  
 A Henri de Valois, et respectueusement  
 Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

Le clergé de Notre-Dame décida même qu'on élèverait à l'assassin une statue de marbre et qu'elle

était exposée sur le principal autel de la basilique, en l'honneur de l'adoration des fidèles. Enfin, dit l'abbé de Longuerue, le pape décréta en Sorbonne qu'on solliciterait sa canonisation à Rome, et la demande en fut immédiatement présentée dans les formes ordinaires au souverain pontife.

Sixte-Quint, en apprenant la nouvelle de la mort de Henri III, laissa éclater publiquement les transports d'une joie indécente, et s'écria : Très-bien, gloire à Dieu ! le collège des princes est délivré d'un sot, et le royaume de France, ce repaire de l'hérésie, est en feu ! — Puis il convoqua les cardinaux en consistoire, leur annonça officiellement l'assassinat du roi de France, fit l'éloge du meurtrier, Jacques Clément, l'éleva au-dessus de Judith et d'Ézéchiel, et défendit qu'on célébrât pour Henri III les prières que l'Église était dans l'usage de faire à la mort des souverains. Ensuite il fit partir pour Paris le cardinal Gaëtan, avec mission de souffler le feu de la guerre civile, d'augmenter les désordres du royaume, et de faire proclamer roi, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon ; ce qui eut lieu. A partir de cette époque les ligueurs semblèrent pris d'un redoublement de fureur ; les Pères Pigenat et Commolet ne prirent plus la peine de cacher leurs projets d'anéantir la royauté ; ils prêchèrent ouvertement le régicide, et demandèrent chaque jour dans leurs sermons un homme de cœur et de dévouement qui délivrât la France de Henri de Navarre, qu'ils appelaient un lâcheté, un hérétique, un excommunié, un relaps. « Il nous faut un Aod ! s'écriaient-ils dans leur langage turbid ; fût-il moine, fût-il soldat, fût-il berger, il nous faut un Aod ! » De son côté, la fougueuse duchesse de Montpensier s'abandonnait aux débauches les plus dégoûtantes avec des assassins vulgaires et des coupeurs de bourses pour trouver un nouveau Jacques Clément.

Pendant que le meurtre, l'ambition, le fanatisme et la luxure couvraient le sol de la France et préparaient son asservissement au saint-siège, Sixte soulevait de sanglantes collisions entre l'Angleterre et l'Espagne, et excitait les chefs d'ordres et les évêques catholiques d'Allemagne à se soustraire à la juridiction que Rodolphe II voulait exercer, comme empereur, sur le clergé de ses États.

Celui-ci eut beau protester par l'organe du duc Savelli, son ambassadeur à la cour de Rome, contre les menées des agents du pape, il lui fut répondu qu'on ne ferait droit à aucune de ses plaintes ; qu'il devait savoir que si la fortune avait placé le glaive dans la main des premiers empereurs, leurs successeurs ne l'avaient porté depuis bien des années que sous le bon plaisir des papes, pour soutenir les intérêts du saint-siège et non pour détruire les immunités de l'Église ; que les vicaires du Christ ne tenaient leur autorité que de Dieu, et qu'ils ne souffraient jamais que les souverains prissent connaissance des affaires de l'Église, ni que les ministres de l'autel relevassent des princes séculiers. Savelli, saisissant habilement l'occasion, répliqua à l'argument, que s'il était juste que l'empereur ne se mêlât en rien des choses spirituelles, par la même raison Sa Sainteté ne devait point s'immiscer dans les affaires temporelles, et qu'il réclamait au nom de son maître le droit de nommer le préfet de Rome, comme

en avaient toujours agi les rois des Romains avant le pontificat de Sixte IV, un de ses prédécesseurs, et comme c'était incontestablement le droit de l'empereur.

Le pape, irrité d'avoir été battu par ses propres armes, s'écria avec colère : « Votre maître est roi des Romains en Allemagne, je l'avoue ; mais il n'a nulle autorité dans Rome, parce que j'en suis seul le légitime souverain. Anciennement les papes suivaient des règles et des maximes qu'il ne leur convient plus de pratiquer aujourd'hui ; je suis empereur à Rome ; la ville m'appartient ; j'en dois nommer les magistrats, et je suis décidé à défendre la justice de ma cause contre tous ceux qui prétendraient commander en maîtres dans mes États. L'Évangile ordonne de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César ; or, l'univers entier appartient à Dieu et à son vicaire ; ainsi César n'a le droit de posséder que ce qu'il plaît aux papes de lui octroyer. Les rois et les empereurs sont nos sujets. »

Ce discours rapporté à l'empereur le convainquit que l'ambition de Sixte était insatiable, et qu'il ne songeait qu'à ériger la papauté en dictature universelle ; il rechercha en conséquence l'alliance de l'Espagne, et fit un traité avec Philippe II, afin de s'opposer aux projets ultérieurs du pontife, et pour se partager le royaume de France, qui paraissait épuisé par les guerres de religion, guerres qui menaçaient d'être interminables par suite de la mort du cardinal de Bourbon, surnommé le roi de la ligue, qui avait succombé dans sa prison, à Fontenay en Poitou, où le retenait Henri IV. Indépendamment du roi de Navarre, quatre autres prétendants se disputaient le trône. Le duc de Mayenne, qui était déjà dépositaire de l'autorité suprême comme lieutenant du royaume ; le jeune duc de Guise, sous le nom duquel la duchesse de Montpensier, sa tante, espérait régner comme avait fait Catherine de Médicis sous Charles IX ; le duc de Lorraine, chef de la maison des Guises, qui prétendait avoir plus de droit à la couronne que la branche cadette, pour ce motif qu'il avait épousé la princesse Claude, sœur du feu roi ; enfin le roi d'Espagne, qui avait également épousé une sœur de Henri III et qui comptait sur ses doublons et sur les effets des promesses qu'il avait faites aux principaux ligueurs pour triompher des princes de Lorraine ses rivaux.

Au milieu de ce conflit d'intérêts si divers et d'ambitions si opposées, le cardinal Gaëtan se rangea du côté du plus riche, et moyennant le paiement de sommes immenses, il abandonna la cause du pape et entraîna les jésuites dans le parti des Espagnols. Les disciples d'Ignace de Loyola changèrent d'autant plus facilement de bannière, qu'ils comprenaient que jamais Sixte-Quint, avec son caractère impérieux, absolu, ne consentirait à devenir l'instrument de leurs projets de domination universelle ; ils se vendirent donc à Philippe II, et les Pères Aubray, Pigenat et Commolet travaillèrent si bien dans ses intérêts, que les Seize firent mettre à mort trois magistrats nommés Brisson, Larcher et Tardif, qui voulaient s'opposer à ce que les rois d'Espagne substituassent leur tyrannie à celle des anciens rois.

Le cardinal de Gondî, évêque de Paris, fut obligé de se sauver pour éviter un traitement semblable, et sans

aucun doute le duc de Mayenne lui-même fût devenu leur victime, s'il ne s'était décidé à faire pendre quatre de ces enragés ligueurs pour intimider les jésuites.

Quant à Henri IV, ses affaires prenaient une tournure extrêmement favorable; son autorité était déjà reconnue dans un grand nombre de villes de province; plusieurs victoires remportées sur les troupes de la ligue donnaient chaque jour plus de prépondérance à son parti; son courage militaire achevait de lui gagner les cœurs; enfin, il avait si merveilleusement avancé les choses, qu'après la bataille d'Arques il se trouva en position de venir mettre le siège devant Paris.

Sixte-Quint voyant que la ligue était aux abois, et que d'ailleurs il ne pouvait rien en attendre de favorable à ses intérêts, puisque les jésuites s'étaient vendus à l'Espagne, se déclara ouvertement contre elle. Philippe II, pour se venger de cette défection, déclara que le pape n'était pas catholique, puisqu'il abandonnait la cause de la religion; il l'accusa de favoriser depuis longtemps le parti de la reine d'Angleterre, et d'avoir la pensée de protéger de même Henri de Navarre, le huguenot. Il fit répandre à profusion des libelles outrageants contre lui, et envoya l'ordre au duc Olivarez, son ambassadeur à Rome, d'avoir à le sommer de tenir les engagements qu'il avait pris avec lui, relativement à la sainte ligue; et, dans le cas de refus, il enjoignait au duc de protester publiquement contre Sa Sainteté et de la déclarer hérétique en plein consistoire. Olivarez se rendit au Vatican pour obéir aux ordres de son souverain, et adressa au pontife d'énergiques représentations sur la perfidie de sa conduite à l'égard de l'Espagne. Sixte parut l'écouter avec une grande attention; et comme il ne se pressait pas de répondre, l'ambassadeur ajouta : « Votre Sainteté voudra-t-elle bien rompre le silence et me dire ce qu'elle pense? — Eh bien donc, reprit le pape, puisque vous êtes si curieux de connaître mes pensées, je vous dirai que je songe à vous faire jeter par la fenêtre, pour vous apprendre à parler avec plus de respect au chef de l'Église. » Olivarez, qui connaissait le caractère du saint-père, se tint pour satisfait de la réponse, et sortit du consistoire avec une précipitation qui excita l'hilarité du sacré collège.

Philippe, en apprenant le peu de succès qu'avaient obtenu ses remontrances, résolut de frapper un grand coup et d'assembler un concile national pour déposer Sixte-Quint. En conséquence, il ordonna à son ambassadeur de signifier au pape d'avoir à comparaître devant un synode d'évêques espagnols, afin de s'y entendre condamner comme intrus, simoniaque, adultère et hérétique.

Le duc, qui redoutait pour lui-même les conséquences d'une semblable mission, et qui se voyait à la merci du cruel Sixte-Quint s'il obéissait, ou en butte à la vengeance du sanguinaire Philippe II s'il n'obéissait pas, se détermina à remettre la citation au pontife le jour de Noël, pendant une procession qui devait avoir lieu, afin de pouvoir s'échapper au milieu du tumulte. Malheureusement le pape fut averti de ce qui devait se passer, la veille même de la fête; il envoya chercher sur-le-champ le gouverneur et deux maîtres des cérémonies, et leur demanda

si tout avait été préparé pour le lendemain. Sur leur réponse que rien n'avait été omis, il ajouta : « Je veux que vous changiez l'ordre de la marche. Vous, gouverneur, vous vous ferez précéder de quatre cents sbires, et vous vous placerez immédiatement devant moi, entre deux bourreaux tenant chacun une corde à la main. Si quelqu'un a l'audace de m'arrêter en chemin pour me présenter un écrit, je veux, sans autre forme de procès, qu'il soit étranglé à l'instant, fût-il prince, cardinal ou ambassadeur. Allez instruire de mes ordres le représentant de Sa Majesté catholique. » Olivarez, averti du traitement que lui préparait le saint-père, n'osa point sortir de son hôtel, et se contenta d'envoyer à Philippe la relation écrite par les cardinaux espagnols de ce qui avait eu lieu.

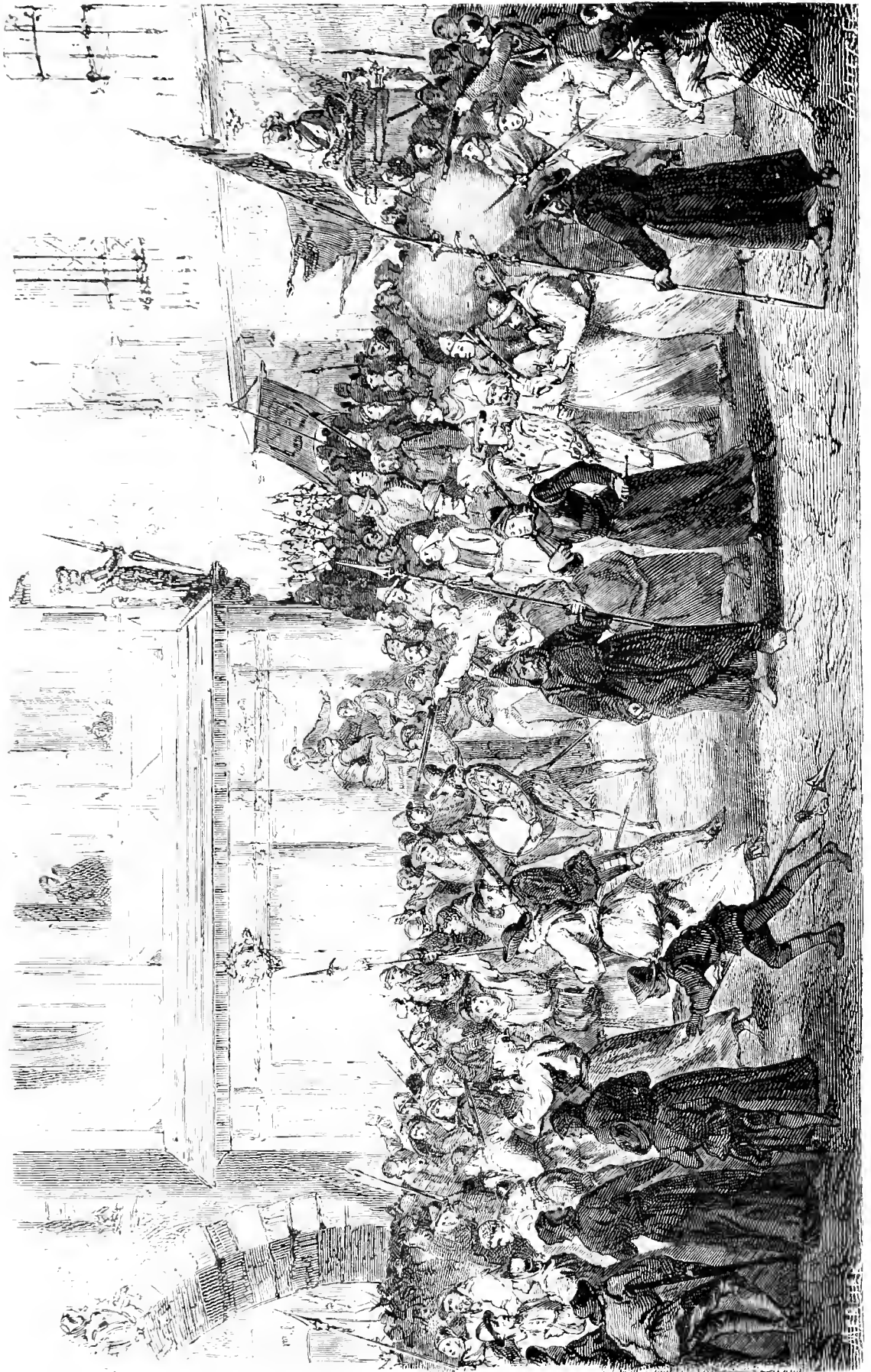
Cette dernière tentative acheva d'exaspérer Sixte-Quint contre le roi d'Espagne; il fit écrire immédiatement par Anne Oston, sa maîtresse, à Elisabeth, qu'elle n'avait qu'à suivre l'exemple des Romains, qui envoyèrent Scipion en Afrique pour subjuguier Carthage, c'est-à-dire qu'elle devait attaquer Philippe II dans ses propres États, si elle voulait en finir avec son ennemi; que d'ailleurs elle avait un prétexte tout naturel de porter la guerre en Portugal, en appuyant les prétentions de don Antonio au trône de ce pays. En même temps il lui recommandait d'envoyer des secours d'hommes et d'argent au roi Henri IV, afin que ce prince pût lutter avec avantage contre la ligue, et opérer une utile diversion en forçant le roi d'Espagne à soutenir la guerre en France.

La reine suivit les conseils du pape et fit une tentative d'invasion sur le Portugal. Mais cette entreprise, mal conçue et plus mal dirigée encore, échoua complètement; ce qui contraria si fort le saint-père, que dans le premier mouvement de colère, il fit appeler le chevalier Carre, et lui ordonna d'écrire sur l'heure à Elisabeth, qu'elle s'était conduite en Portugal comme une femme et non comme une reine; et que tout était perdu si elle agissait de même pour la France, et si elle ne s'empressait de mettre à la disposition de Henri IV toutes les forces dont elle pouvait disposer. En effet, malgré ses efforts et son habileté, le roi de Navarre s'était vu contraint d'abandonner Paris, et de se replier vers les provinces du centre pour éviter de se mesurer avec l'armée confédérée du duc de Mayenne et du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, qui, par ordre du roi d'Espagne, était venu renforcer les ligueurs, et faire lever le siège de Paris au moment où les habitants, pressés par la famine, allaient ouvrir leurs portes.

De Thou rapporte que plus de trente mille personnes moururent de faim pendant ce terrible blocus, qui dura plusieurs mois; que les Parisiens fabriquèrent avec les ossements de morts réduits en farine une sorte de pain qui fut appelé pain de la Montpensier, parce qu'on supposa que cette princesse en avait donné la première idée. Il affirme qu'on voyait des bandes de soldats à lamés courir les rues, allant à la chasse des enfants et les éventrant pour s'en nourrir, et que des mères disputaient à ces cannibales les lambeaux de chair de ces innocentes créatures pour les dévorer.

Ce fut alors seulement que les jésuites Bellarmin et Panigarole périrent aux Parisiens d'entre un





Procession de moines et de jésuites à l'occasion du triomphe de la Ligue.

pour parler avec le renégat Henri de Navarre sans encourir l'anathème. Mais sur ces entrefaites, l'approche des troupes du duc de Parme ayant obligé Henri IV à se retirer, la ville se trouva débloquée et put s'approvisionner de vivres. Dès ce moment, l'audace des ligueurs se réveilla, le fanatisme reprit le dessus; et les jésuites, profitant de la circonstance pour affermir leur domination sur les esprits, attribuèrent à leurs prières le secours inespéré qui leur était venu du dehors, et organisèrent une procession pour en rendre grâces à Dieu.

Le légat du pape et l'évêque de Senlis assistaient à cette cérémonie, et ouvraient la marche, une croix dans la main droite et une hallebarde dans la main gauche; après eux venaient douze cents moines, couverts de cuirasses par-dessus leurs frocs, et portant des casques sur leurs capuchons; six cents jésuites et deux cents prêtres, armés de vieux mousquets, de piques et de sabres, fermaient la marche du cortège; mais ce qui par-dessus tout excitait les applaudissements des dévots, c'était un moine boiteux, appelé le père Bernard, et surnommé le petit Feuillant, une espèce de moine charlatan, acrobate et jongleur, qui courait sans cesse de la tête à la queue de la procession avec une agilité surprenante, tantôt sur la tête et sur les mains, tantôt sur des échasses, s'arrêtant de temps à autre pour brandir un grand sabre, qu'il se plongeait par la bouche dans les entrailles et qu'il en retirait fort habilement au moyen d'un mécanisme ingénieux qui faisait rentrer la lame dans la poignée.

Ces saturnales religieuses achevèrent d'exaspérer le pape contre les jésuites, les ordonnateurs des fêtes; et comme il redoutait de voir s'augmenter encore la prépondérance de cet ordre exécrationnel, Sixte-Quint se détermina à prendre à leur égard une résolution vigoureuse. Il ordonna à leur général de faire défense à tous ses subordonnés de résider dans les palais des princes, sous le spécieux prétexte de leur titre de confesseurs; il voulut en outre qu'il rappelât auprès de lui ceux des jésuites qui parcouraient l'Ecosse, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Angleterre, avec le titre de missionnaires, et en réalité pour exciter des troubles dans ces pays; enfin, le saint-père osa même déclarer en plein consistoire que c'était un véritable blasphème que de nommer jésuites un ordre quelconque de religieux; que cette dénomination impliquait en elle l'idée mensongère que le Christ en était

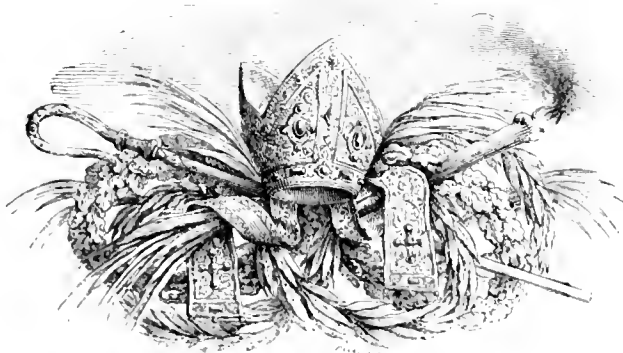
le fondateur; enfin il signifia au général des jésuites qu'il voulait qu'à l'avenir les disciples d'Ignace de Loyola se fissent appeler ignaciens. Il ajouta en outre que sa patience était à bout; que les fourberies, les crimes, les débauches et l'ambition insatiable des membres de cette société l'obligeaient à opérer parmi eux une réforme et à couper le mal jusque dans ses racines. Le lendemain on afficha sur la statue de Pasquin: «Le pape Sixte est las de vivre.» Effectivement, quelques jours après, le 27 août 1590, Sa Sainteté mourut empoisonnée.

Plusieurs historiens prétendent que le crime fut commis à l'instigation de l'Espagne, par un apothicaire appelé Magni, qui mêla du poison aux pilules de manne que le saint-père prenait deux fois par mois. Meteren et quelques autres écrivains affirment positivement que les jésuites furent les auteurs de l'empoisonnement.

Pour nous, dans l'incertitude où nous sommes de nous prononcer pour l'une de ces deux opinions, nous les admettons l'une et l'autre, et cela avec d'autant plus de raison que Sa Sainteté elle-même le croyait ainsi, quand, à son lit de mort, elle disait au cardinal de Montalte: «Dieu ne veut pas que le royaume de Naples soit réuni à l'Église, car le roi Philippe II a découvert notre dessein, et les jésuites m'en punissent.»

Sixte-Quint, pendant tout le cours de son règne, se plut à gouverner plutôt en prince qu'en pape; ce qui a fait dire à Leti, dans la justification qu'il avait entreprise des fourberies de ce pontife: «Qu'en sa qualité de souverain il avait été obligé d'user de mauvaise foi, de duplicité, d'employer l'intrigue, la trahison, et même de commettre des crimes pour faire réussir ses desseins; mais que dans ses fonctions sacerdotales il était resté constamment saint parmi les saints, et orthodoxe parmi les orthodoxes...»

Sixte n'avait en effet reculé devant aucun moyen pour rendre à la papauté son ancien éclat; il avait armé les rois les uns contre les autres; et pendant les combats terribles qu'il avait excités, des hauteurs de Rome il planait sur l'Europe, prêt à fondre sur les vaincus, ainsi que font les corbeaux sur les cadavres à l'issue des batailles. Enfin, la rapacité et la cruauté de Sixte avaient soulevé contre lui une telle animadversion, que le jour même où il mourut, une révolution éclata dans la ville sainte; le peuple courut aux armes, brisa les statues du tyran, chassa ses séides, et vint assiéger le Vatican pour s'emparer du cadavre et le jeter dans le Tibre.





élection du cardinal Castagna. — Son histoire avant son pontificat. — Sa Sainteté fait remise aux indigents des dettes qu'ils avaient contractées envers les monts-de-piété. — Vertus du pape Urbain. — Il meurt comme son prédécesseur, empoisonné par les infâmes jésuites.

Les Espagnols se réjouirent fort de la mort de Sixte-Quint, les ligueurs de France firent également des fêtes pour célébrer cet heureux événement; et le jésuite Aubri, curé de Saint-André des Arcs, prononça même en chaire le discours suivant : « Dieu nous a délivrés à propos d'un pape exécrable, mes frères, car s'il eût vécu plus longtemps, nous aurions été obligés de l'excommunier, attendu qu'il était adultère, incestueux, simoniaque, magicien, sodomite et hérétique. Cet infâme ne se contentait pas de voler les fidèles pour enrichir ses nièces et ses neveux, qui étaient pour lui autant de mignons et de maîtresses, il voulait encore se déclarer le protecteur du Béarnais pour mieux nous pressurer; mais Dieu a foudroyé ce Satan couronné de la tiare! »

Après les funérailles de Sixte, les cardinaux se réunirent en conclave au nombre de soixante-dix, et se mirent à cabaler suivant l'usage. Mais dès le septième jour, quelques-uns des candidats s'étant désistés de leurs prétentions en faveur du cardinal de Saint-Marcel, la faction de ce dernier se trouva être la plus forte, et l'on pressentit que la journée ne se passerait pas sans qu'il fût nommé pape.

Dans cette prévision, les conclavistes emballèrent les effets des cardinaux et rompirent eux-mêmes les cloisons des cellules, afin d'ôter aux soldats tout espoir de pillage, comme cela se pratiquait aux élections. Tout le sacré collège assista à la célébration

de l'office divin à la chapelle Pauline et procéda ensuite au dépoillement du scrutin; le cardinal Castagna de Saint-Marcel réunit les deux tiers des voix, ainsi qu'on s'y attendait, et fut proclamé pape; mais il fut convenu entre les cardinaux qu'ils tiendraient sa promotion secrète quelques heures, pour donner le temps aux domestiques d'enlever les malles qu'ils avaient préparées; et ils brûlèrent les bulletins comme on avait fait aux autres séances, ce qui indiquait que le pape n'était pas nommé; seulement ils firent dire au dehors qu'on ne tarderait pas à terminer le conclave. Enfin, lorsque leur déménagement fut opéré, ils se rendirent à la salle royale, pour se revêtir de leurs rochets et de leurs camails, puis ils rentrèrent à la chapelle Pauline et adorèrent le nouveau pontife, qui prit le nom d'Urbain VII.

Jean-Baptiste Castagna était né à Rome; son père se nommait Cosme et sa mère Riccia; parvenu à l'âge d'homme, le jeune Cosme se livra avec ardeur à l'étude du droit civil et du droit canon, qui, à cette époque, étaient plus nécessaires pour arriver aux dignités ecclésiastiques que la connaissance des saintes Ecritures. Il fut distingué par Pie IV, qui le nomma un de ses députés au concile de Trente, le mit en possession de riches prébendes, et lui donna successivement les nonciatures d'Espagne et de Venise.

Il remplit également sous Grégoire XIII une légation extraordinaire à Cologne et surveilla les négo-

ciations d'un traité qui devait être passé entre Philippe II et les Provinces-Unies; l'habileté qu'il déploya dans cette mission lui valut pour récompense d'énormes bénéfices et le chapeau de cardinal.

Sixte-Quint le combla de ses faveurs, l'attacha à ses conseils privés, et pendant le cours de son règne il ne cessa de prendre ses avis sur toutes les questions importantes du gouvernement. Et chaque fois que Sa Sainteté avait à exprimer son opinion sur Castagna, elle disait que ce cardinal était de tous les membres du sacré collège celui qui comprenait le mieux les devoirs de la papauté, qu'elle espérait qu'avec son aide elle dompterait les jésuites, et qu'elle ne demandait à Dieu qu'une seule grâce lorsqu'il l'aurait rappelée à lui. c'était de l'avoir pour successeur.

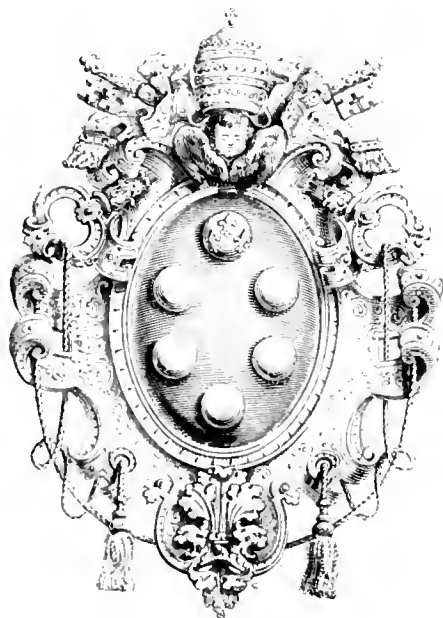
L'élection d'Urbain VII fut accueillie avec d'autant plus de joie par les bourgeois et par les ouvriers de Rome, que ce pape s'était acquis l'amitié des citoyens par une probité intacte dans ses fonctions administratives, et par l'équité dont il avait toujours fait preuve dans l'exercice de la justice.

Du reste, ses premiers actes comme souverain pontife répondirent parfaitement à ses antécédents; le jour même de son couronnement, Urbain VII fit payer de ses deniers toutes les dettes des monts-de-piété, et ordonna à ses officiers de faire des distributions de pain et de viande aux indigents de la ville et des faubourgs. Quelques jours après, on fit un dénombrement des pauvres qui étaient dans l'impossibilité de travailler, et il se chargea de pourvoir à leurs besoins; enfin il fit paraître une ordonnance qui enjoignait aux boulangers d'augmenter le poids

du pain, d'en améliorer la qualité et d'en diminuer le prix, pour que le peuple eût un aliment salubre et ne fût pas trompé dans ses achats.

Ce bon pape était tellement ennemi du népotisme, qu'il répondait aux cardinaux qui lui proposaient ses proches parents pour remplir les principales dignités de la cour de Rome : « Non, je ne veux point confier de charges aux membres de ma famille, afin de n'être retenu par aucune considération si ceux que j'investis de ma confiance deviennent prévaricateurs et si je suis obligé de sévir contre eux. »

Urbain VII était simple dans ses paroles, modeste dans ses manières, et d'une douceur évangélique, ce qui n'excluait pas chez lui l'amour de l'art, car il annonçait que son intention était de continuer les édifices et les travaux d'architecture commencés par Sixte-Quint. Il eut même le courage de blâmer la politique de son prédécesseur, et il prévint les ambassadeurs des puissances qu'il voulait que sous son règne les peuples vissent la fin des hostilités, et que les princes travaillassent avec lui à ramener la concorde entre les fidèles, non par la terreur ou par la crainte des supplices, mais par la persuasion ou par la douceur. Pour commencer cette œuvre de pacification, il nomma une commission qui devait sans retard procéder à la réforme des ordres religieux, et particulièrement à celle de la compagnie de Jésus, le centre de toutes les intrigues, le foyer de tous les incendies qui couvraient les royaumes. Mais les bons Pères surent prévenir l'effet des dispositions d'Urbain, et moins de douze jours après son exaltation, le 26 septembre 1590, il mourut empoisonné de la même manière, dit Mézerai, que l'avait été Sixte-Quint.





Élection du cardinal de Crémone. — Son histoire avant son pontificat. — Réclamations des catholiques de France. — Le nouveau pape se déclare pour la Ligue. — Il excommunique le roi de Navarre. — Il favorise l'Espagne et les jésuites. — Mort du pontife.

Après les funérailles du vertueux Urbain VII, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave et proclamèrent souverain pontife, à l'instigation de Montalte, le cardinal Nicolas de Crémone sous le nom de Grégoire XIV. — C'était un homme nullement fait pour commander, disent les historiens; pusillanime, paresseux et infatué de sa personne, il n'avait aucune des connaissances qui sont de nécessité pour un simple évêque. C'était un pion pour la vanité, une oie pour la sottise. — Aussi son exaltation sur la chaire de l'Apôtre fut-elle une véritable calamité publique.

Cinq jours après son couronnement, il se prononça hautement pour les jésuites et se tourna même du côté de l'Espagne et de la ligue, afin d'éviter le sort de son prédécesseur. Il fit plus, dit Mézerai, il employa les trésors que Sixte-Quint avait laissés dans les caves du Vatican, et auxquels Urbain VII n'avait point touché, pour lever un corps d'armée de douze mille hommes qu'il envoya au secours de la ligue et dont il confia le commandement au comte Hercule Sfondrate, son neveu, qu'il avait créé duc de Monte-Marciano. Ensuite il publia deux monitoires qui enjoignaient aux ecclésiastiques, aux seigneurs, aux magistrats et aux fidèles, de sortir des États de Henri de Bourbon dans un délai de quinze jours, sous peine d'excommunication: il fulmina de nouvelles bulles d'anathèmes contre le roi, le déclara-

rant relaps, déchu de la couronne et privé de tous ses domaines et seigneuries.

Marcellin Landiano, référendaire de la cour de Rome, fut chargé avec quelques jésuites de passer en France pour répandre ces bulles dans le royaume et pour les afficher dans toutes les villes qui appartenaient à la ligue. Mais ces censures, au lieu du bien que le pape en attendait, produisirent un très-mauvais effet. Le Parlement, qui se trouvait à Tours où l'avait transféré Henri III, et la chambre de Châlons qui en faisait partie, condamnèrent au feu les bulles pontificales, et décrétèrent de prise de corps le nonce qui en était porteur. Une assemblée d'évêques déclara qu'elles étaient contraires aux canons, aux conciles, à l'esprit de la doctrine évangélique, aussi bien qu'aux usages constants de l'Eglise gallicane, qu'elles étaient abusives dans le fond et dans la forme. Enfin le roi, loin de rien perdre de son autorité, se trouva plus puissant qu'auparavant, et révoqua les anciens édits rendus contre les huguenots.

Néanmoins Grégoire ne se laissa pas abattre par cet échec; il se mit en correspondance active avec les Seize, et pressa ouvertement les ligueurs de déférer la couronne de France au roi d'Espagne. Toutefois il n'eut pas la satisfaction de concourir à la réalisation de ce projet; il mourut quinze jours après, le 15 octobre 1591.



Election d'Innocent IX. — Son histoire avant son pontificat. — Ses vertus et ses talents. — Il veut pacifier l'Europe et réformer l'Église. — Il meurt après deux mois de règne.

Dès que les dépouilles mortelles de Grégoire XIV eurent été déposées dans les caveaux de Saint-Pierre de Rome, les cardinaux entrèrent en conclave. Avant la fermeture des portes, les ambassadeurs des différentes puissances vinrent suivant l'usage faire leur visite à chaque électeur afin de recommander leurs créatures; puis les portes et les fenêtres furent murées, et les brigues recommencèrent. Une seule nuit suffit pour faire le pape; les cardinaux espagnols payèrent les votes argent comptant, et au matin, Sforce, Mendocce, Gaetan Borromée, Ascanio Colonna, Mathei, Lancelot et Montalte se rendirent à la chambre de Santi-Quattro, où se trouvait déjà Sfondrate avec ses partisans, et lui annoncèrent qu'ils allaient le nommer souverain pontife sur l'heure même. Les autres cardinaux qui avaient été gagnés applaudirent à cette proposition, et entraînèrent Facchinetti de Santi-Quattro à la chapelle Pauline, où ils l'élirent à bulletin ouvert, et le proclamèrent chef suprême de l'Église catholique, apostolique et romaine, sous le nom d'Innocent IX.

Le nouveau pape se plaça aussitôt dans la chaire de l'Apôtre et reçut l'adoration du sacré collège; puis il vint s'asseoir sur l'autel et reçut la deuxième adoration; enfin il monta sur un trône élevé, que les prêtres chargèrent sur leurs épaules et portèrent à la basilique de Saint-Pierre. Lorsque la prière du

Saint-Sacrement fut terminée, le pape se plaça sur une estrade élevée près de l'autel des saints apôtres, et reçut solennellement la troisième adoration.

Comme Innocent IX s'était élevé par son seul mérite des rangs les plus infimes du clergé aux plus hautes dignités, les Espagnols avaient espéré qu'ils auraient bon compte d'un pape qui leur devrait la tiare; il en fut tout autrement. Le vertueux Facchinetti prit à cœur de faire servir l'autorité suprême au bonheur des peuples; il diminua d'abord les impôts excessifs dont Sixte-Quint avait frappé la ville sainte; il réduisit ses troupes de moitié, congédia bon nombre de courtisans et de valets dorés qui encombraient les salles du Vatican, et se procura ainsi le moyen de soulager les indigents de Rome sans aggraver l'état du trésor. Ensuite il assembla le sacré collège, et déclara à ses cardinaux qu'il était déterminé à rétablir la paix en Europe, à faire cesser les causes de discordes, et à ne plus permettre aux jésuites de travailler à la conversion des hérétiques que par la persuasion et par l'exemple des bonnes œuvres. Cette déclaration solennelle éclaira les Espagnols sur ce qu'ils devaient attendre d'un tel pape, et sa mort fut résolue. Deux mois après son élection, le 30 décembre 1591, le vertueux Innocent IX mourut empoisonné par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé sur le trône pontifical.



Election du cardinal Aldobrandin. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Il veut faire élire un roi en France. — Les jésuites arment le bras de Jean Châtel contre Henri IV. — La société de Jésus est chassée de France. — Négociations pour l'absolution de Henri IV. — Cérémonie ignominieuse à laquelle se soumettent les ambassadeurs du roi de France. — Clément VIII fait une tentative pour ramener les Grecs à l'orthodoxie. — Lettre de Henri IV au saint-père. — Mort de Philippe II, roi d'Espagne. — Histoire de l'Inquisition sous son règne. — Divorce de Henri IV et de la reine Marguerite. — Affaire du marquisat de Saluces. — Négociations de Sa Sainteté avec l'Espagne et l'Angleterre. — Rétablissement des jésuites en France. — Mort d'Élisabeth, reine d'Angleterre. — Décision singulière des protestants. — Émeute à Rome. — Mort de Clément VIII.

Neuf jours après la mort d'Innocent IX, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave. Selon la constitution qui régissait le sacré collège, il fallait les deux tiers des voix pour nommer un pape au scrutin, c'est-à-dire trente-cinq suffrages sur le nombre de cinquante-deux, et il en fallait deux de plus, c'est-à-dire trente-sept, pour que l'élection fût faite spontanément, ce qu'on appelait par adoration.

L'ambassadeur espagnol sut négocier avec tant d'habileté en faveur du cardinal de Saint-Séverin, son protégé, que le soir même de l'entrée au conclave il avait réuni trente-sept voix. Celui-ci voulut qu'on procédât immédiatement à son exaltation; mais l'ambassadeur objecta que les convenances exigeaient qu'il ne fût pas présent à la cérémonie, et pria les cardinaux de sa faction d'attendre qu'il se fût retiré et de remettre l'élection au lendemain. Par malheur, pendant la nuit il se forma une petite faction qui avait pour chef Altaemps, et qui annonçait devoir contrecarrer l'élection du cardinal de Saint-Séverin. Sans perdre de temps, Montalte, qui redoutait de voir les mécontents se renforcer de quelques défections, voulut user du stratagème qui lui avait réussi à l'élection précédente, et se rendit avec ses créatures à la chambre de Séverin pour l'entraîner à la chapelle Pauline et le faire pape par adoration.

Cette fois il n'eut pas le même succès, la nuit avait suffi pour opérer une défection; et lorsque la faction de Séverin voulut procéder à son exaltation, il se trouva qu'ils n'étaient plus qu'au nombre de trente-six. Néanmoins ils firent grand bruit en se répandant dans les couloirs, et crièrent : « Saint-Séverin est pape ! » Comme ils traversaient la salle royale, Altaemps se présenta devant eux et leur adressa quelques observations; mais au lieu de l'écouter, ils crièrent plus fort; et Saint-Séverin lui-même s'approcha de son adversaire comme pour l'embrasser, et en réalité pour l'empêcher de parler. Alors Altaemps n'étant plus maître de sa colère, saisit le candidat des Espagnols par son camail, et lui asséna dans la poitrine deux coups de poing si vigoureux qu'il le renversa à terre. Saint-Séverin fut arraché par ses partisans des mains de ce furieux, et quoique étourdi de la chute, il reprit en grande hâte le chemin de la chapelle Pauline, afin qu'on procédât sans retard à son éléction par voie de scrutin. Mais quand on voulut recueillir les votes, on s'aperçut que les trente-six cardinaux qui l'accompagnaient encore dans la salle royale se trouvaient réduits à trente-trois.

Le cardinal Saint-Séverin cria à la trahison et voulut passer outre, se regardant comme canoniquement élu puisqu'il avait réuni trente-sept suffrages, et



prétendant que les ridicules usages de l'adoration ou du scrutin ne constituaient pas l'élection et ne servaient qu'à rassembler les votes; qu'en conséquence il était pape et qu'on devait l'introniser. Il avait même commencé à revêtir les ornements pontificaux, lorsque le cardinal de Joyeuse entra dans le conclave. Pour un instant les deux partis cessèrent leurs disputes et cherchèrent à gagner à leur cause le nouveau venu : celui-ci se voyant pour ainsi dire l'arbitre des destinées du saint-siège, résolut de profiter des circonstances pour ses propres intérêts et pour donner à la chrétienté un chef de sa façon; il évita de se prononcer pour aucune des deux factions, et sous prétexte de mettre les partis d'accord, il proposa de nommer pape le cardinal Aldobrandino. Par une de ces étranges révolutions qui ne sont pas sans exemples dans les assemblées électives, la majorité abandonna son premier candidat, et, avec ou sans l'inspiration du Saint-Esprit, proclama pape, sous le nom de Clément VIII, le cardinal Hippolyte Aldobrandino.

C'était, au dire d'un historien italien, un homme plus audacieux que Boniface VIII et Jean XXIII, plus superbe et plus avide de domination que Grégoire VII et Sixte-Quint, plus perfide qu'Alexandre VI; c'était, enfin, un pape qui annonçait devoir occuper dignement la chaire de l'Apôtre. Du reste, il commença son règne par un véritable coup d'Etat; il envoya signifier au cardinal de Gondi, archevêque de Paris, qui se préparait à venir à Rome pour lui porter des propositions de paix au nom de Henri IV, qu'il ne voulait pas entendre parler d'accommodements avec un roi hérétique, et qu'il eût à ne point quitter son siège, sous peine de suspension de ses dignités et de privation de ses bénéfices.

Le cardinal ne se laissa pas intimider par les menaces, et pressa d'autant plus son départ qu'il eut vent que le saint-père se disposait à faire élire un roi catholique en France. Toutefois son arrivée à Rome ne changea rien aux dispositions de Clément VIII, et, quelques instances qu'il fit, il ne put empêcher la publication d'un bref adressé au cardinal Sèga, évêque de Florence, qui faisait les fonctions de légat en France depuis la retraite de Gaëtan, et dans lequel Sa Sainteté enjoignait à tous les Français catholiques de se choisir un souverain qui professât leur croyance. Le parlement de Paris s'empressa d'enregistrer la bulle, mais la chambre de Châlons rendit aussitôt un arrêt par lequel Philippe Sèga était ajourné personnellement pour répondre de sa conduite; et défense fut faite à tous les citoyens de conserver ou de publier la bulle de Clément VIII, d'aider les rebelles, et de se rendre aux assemblées qui pourraient être tenues pour l'élection d'un roi, sous peine, pour les nobles, de dégradation et d'infamie; pour les ecclésiastiques, de privation de leurs bénéfices, et pour tous d'être traités comme criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traitres à la patrie; en outre, il fut ordonné que les villes désignées par les factieux pour traiter de l'élection d'un roi seraient rasées jusqu'aux fondements avec défense de jamais les relever.

Une nouvelle sentence du parlement de Paris condamna aux flammes le décret de l'assemblée de Châlons; puis les ligueurs convoquèrent les états-

généraux et proposèrent de rapporter la loi salique, de faire asseoir sur le trône de France l'infante Isabelle, fille de Philippe II, de la marier à l'archiduc Ernest, fils de l'empereur d'Allemagne, et par conséquent de placer la France sous le joug de la maison d'Autriche. Mais le duc de Mayenne, qui ambitionnait pour lui-même la couronne royale, s'opposa à cet arrangement et le fit révoquer. Le Parlement décréta alors qu'on ferait épouser la future reine au jeune duc de Guise, fils du Balafré. Le duc de Mayenne, mécontent de cette nouvelle détermination, la fit encore rapporter; et quand il vit l'impossibilité de ramener sur sa personne les suffrages de l'assemblée, il songea à traiter avec le roi de Navarre aux meilleures conditions.

Dès ce moment, les esprits parurent avoir pris une tout autre direction; les ligueurs affectèrent des sentiments patriotiques, déclarèrent qu'il était indigne des Français de vouloir se ranger sous la domination étrangère, et il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux jésuite qui avait dirigé la procession de la ligue, qui ne cédât à l'influence de l'argent du Béarnais. « Personne ne peut mettre en doute, disait-il dans un sermon, que Philippe II, sous prétexte de religion, ne cherche à atteindre le but de son ambition perfide; et je supplie tous les catholiques de bonne foi de se déclarer avec moi l'ennemi de ce monstre! » Le parlement de Paris revint également sur ses précédentes décisions, et rendit un arrêt pour empêcher qu'on élevât sur le trône aucun étranger, et pour révoquer tout ce qui avait été fait contre la loi salique et la constitution fondamentale du royaume.

Enfin, cette assemblée convoquée par le pape, dont les Espagnols attendaient de si grands effets, n'aboutit pour eux qu'à une satire nommée *Ménippée*, qui, en les tournant en ridicule, leur porta un coup plus terrible que n'aurait pu le faire la plus éblatante défaite. Pour surcroît de malheur, Henri IV abjura solennellement le calvinisme dans l'église de Saint-Denis, le dimanche 25 juillet 1593, et se fit absoudre par l'évêque de Bourges, assisté du cardinal de Vendôme, des anathèmes et des excommunications lancées contre lui par la cour de Rome.

Philippe Sèga, le nonce apostolique, qui était dans les intérêts de l'Espagne, protesta contre ce qu'il appelait une fausse conversion, et prétendit qu'un hérétique relaps ne pouvait être absous que par le pontife. Henri députa aussitôt le duc de Nevers pour obtenir du saint-père qu'il levât les censures prononcées contre sa personne; mais l'ambassadeur ne put rien changer aux dispositions de Sa Sainteté; Grégoire refusa opiniâtrément d'absoudre le roi, et déclara que son intention formelle était de l'exclure du trône de France.

En même temps le général des jésuites expédia des ordres secrets aux membres de la société qui siégeaient à Paris, et leur enjoignit de chercher un assassin, et d'en agir avec Henri IV comme ils avaient déjà fait avec Henri III. Les bons Pères se mirent en quête dans la capitale et dans les provinces, afin de trouver ce que Sa Sainteté réclamait, un fanatique prêt à sacrifier sa vie pour la défense de la religion. Leurs efforts furent couronnés de succès; un pauvre insensé

nomme Barrière, qui était devenu fou à la suite de la perte de sa maîtresse, se présenta aux jésuites d'Orléans, et offrit d'assassiner le roi. Ceux-ci regurent ses confidences, le fortifièrent dans sa résolution et l'envoyèrent à Paris au révérend Père Aubri, curé de Saint-André des Ares, qui s'empressa de le conduire à Varade, un des chefs de son ordre. En présentant Barrière, il dit au recteur : « Voici Aod qui doit frapper Eglon, » faisant allusion à Henri IV. Néanmoins la prédiction ne s'accomplit pas ; le meurtrier étant sorti de Paris pour se rendre auprès du roi, fut arrêté à Melun, porteur d'un poignard empoisonné ; ayant été immédiatement appliqué à la question, il fut convaincu sur ses aveux du crime de lèse-majesté, condamné au dernier supplice et exécuté à l'heure même.

Cette tentative infructueuse porta un coup funeste à la ligue, non point à cause de l'horreur qu'inspirait le crime, mais seulement parce que les uns et les autres pressentaient que le règne des jésuites touchait à sa fin et aboutirait à une catastrophe. En effet, chaque jour amena de nouvelles défections dans le parti des ligueurs ; Vitri, gouverneur de Meaux, vint remettre à Henri IV les clés de la forteresse qu'il commandait ; le seigneur d'Alincourt lui ouvrit les portes de Pontoise ; le maréchal de la Châtre rendit Orléans et Bourges, et Ornano se soumit avec la ville de Lyon ; enfin le duc de Mayenne s'étant retiré de Paris, le duc de Féria, les troupes espagnoles et les plus déterminés ligueurs furent obligés de sortir de la capitale, et le roi y fit son entrée solennelle le 22 mars 1594. Le Parlement décréta l'obéissance à Henri obligatoire pour tous les Français, sous peine de crime de lèse-majesté, et la Sorbonne ordonna pareillement de se soumettre au roi, sous peine de péché mortel ; puis on lacéra tous les registres renfermant des décisions injurieuses pour le prince, et on brûla tous les écrits publiés contre lui. Rouen, Laon, presque toutes les grandes villes, des provinces entières, jusqu'aux extrémités du royaume, imitèrent l'exemple de Paris, et les seigneurs les plus fiers et les plus puissants, sans en excepter le duc de Guise, reconnurent l'autorité du relaps Henri IV.

Mais dans le moment où tous les ordres de l'État se laissaient un mérite de leur soumission, il n'en était pas de même des ordres religieux, placés sous l'influence de la cour de Rome ; les chartreux, les dominicains, les jacobins, les capucins, les franciscains, et surtout les jésuites, refusèrent d'admettre Henri IV à la participation des prières publiques, et se répandirent même en menaces et en injures tellement violentes contre lui dans leurs sermons, qu'il se détermina à réveiller l'ancien procès pendant entre la société de Jésus et l'Université, relativement à l'enseignement, afin de faire condamner les enfants d'Ignace de Loyola et de les expulser de France, sans que le saint-père pût rejeter sur lui la responsabilité de cette mesure. Chaque parti se disposa à la lutte en inondant la capitale de pamphlets ; les universitaires appelèrent les jésuites des empoisonneurs, des fauteurs de troubles, des instigateurs de réicides, et demandèrent qu'ils fussent bannis du royaume ; ceux-ci ripostèrent vigoureusement, et amentèrent contre l'Université tout ce qu'ils purent

recruter de dévotes et de fanatiques. Enfin le combat s'engagea dans les formes, et les parties comparurent devant le Parlement. Antoine Arnand, avocat à Paris, chargé de plaider pour l'Université, prononça ce fameux discours qu'on appela le péché originel de sa famille, et dans lequel l'orateur représentait les jésuites sous les couleurs les plus odieuses, les accusant d'être les moteurs de la ligue, les assassins gagés de Philippe II, les complices de Jacques Clément, de Barrière et de Babington, les corrupteurs de la jeunesse, les ennemis du genre humain.

« Il est temps que le monde apprenne à connaître les jésuites, s'écriait l'éloquent avocat dans la chaleur de son improvisation ; il est temps que les nations fassent bonne justice de ces vautours sanguinaires qui planent sur nos têtes et qui s'appêtent à nous dévorer. Peuples ! sachez que ces exécrables suppôts du pape veulent faire de la France ce qu'ils ont fait de l'Amérique, où vingt millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été pollués, brûlés, ou égorgés sous prétexte de religion. Apprenez que leur amour de l'or est aussi insatiable que leur soif de sang, et qu'ils ont dépeuplé des îles entières pour assouvir leur cupidité, en forçant les hommes à s'envelir tout vivants dans les mines, et en contraignant les femmes à labourer la terre rougie du sang de leurs enfants.

« Sachez donc qu'ils sont les inventeurs de ces nouvelles tortures, appelées les gênes publiques, qu'ils font subir à quatre mille hommes à la fois, qui restent exposés pendant des mois entiers à toutes les intempéries des saisons, attachés les uns aux autres par des chaînes de fer, entièrement nus, et frappés trois fois par jour jusqu'à ce qu'ils aient indiqué l'endroit où se trouvent cachés de prétendus trésors ; et comme ces infortunés n'ont rien à découvrir, ils s'acharnent sur eux et les font mourir sous les coups de bâton. Si bien que les malheureux Indiens, pour échapper à la barbarie des jésuites, fuient dans les montagnes, ou dans leur désespoir se pendent eux-mêmes aux arbres des forêts, avec leurs femmes et leurs petits enfants attachés à leurs pieds.

« Apprenez que ces exécrables disciples d'Ignace de Loyola poussent la barbarie jusqu'à donner la chasse aux fugitifs, ainsi qu'on fait ici aux cerfs et aux sangliers, et qu'ils les font manger par leurs dogues ; ou s'ils leur conservent la vie, c'est pour les contraindre à recueillir du miel et de la cire dans les forêts, où ces pauvres gens sont étouffés par les serpents et dévorés par les tigres ; ou bien c'est pour s'en servir comme plongeurs, au risque de les faire manger par les tubérons ; ou bien encore c'est pour les former en bandes, et pour les envoyer combattre leurs frères dans les savanes.

« Enfin, leur avarice est telle et leur mépris pour l'espèce humaine est si grand, que lorsqu'ils doivent transporter des esclaves d'une île à l'autre, ils encomrent d'Indiens leurs navires, sans s'inquiéter s'ils sont assez grands pour les contenir tous, et s'ils ne seront pas obligés d'en jeter à la mer pour alléger le bâtiment à la plus légère bourrasque. Aussi pour naviguer de l'île de Luçaye jusqu'à l'île de Cuba, n'est-il plus besoin ni d'aiguille ni de carte marine, et suffit-il de suivre les traces des cadavres



HOM. IV, pour la quatrième fois relaps ou renégat, se rend à saint-Bonns pour adjurer le calvinisme - Paris veut bon une messe.

des Indiens qui flottent sur la mer..... » Antoine Arnaud arguait de tous ces faits, qu'il était urgent pour le royaume de bannir ces infâmes, et concluait à leur condamnation.

Les jésuites ne pouvant se laver de toutes ces imputations, qui étaient appuyées de témoignages incontestables et de preuves accablantes, se tournèrent du côté de Rome, et supplièrent Clément VIII d'intervenir dans la querelle. Comme Henri IV avait un très-vif désir d'être relevé des censures ecclésiastiques, il ne fut pas difficile à Sa Sainteté d'obtenir du roi que le procès déjà tant de fois entamé et repris fût encore renvoyé jusqu'à plus amples informations, c'est-à-dire à une époque indéterminée. Mais les bons Pères prévoyant que la lutte serait à recommencer dès que le prince aurait été réconcilié avec l'Église, voulurent prévenir les effets de son mauvais vouloir, et armèrent contre lui, pour la deuxième fois, le bras d'un assassin.

Un jeune homme de dix-neuf ans, qui faisait ses études dans un de leurs collèges, pénétra dans l'intérieur du Louvre et jusqu'à la chambre de Gabrielle d'Estrées, le jour même où Henri IV arrivait de Picardie et recevait les seigneurs de sa cour : et pendant que le roi se baissait pour relever deux ligneux, Ragni et Monsigni, qui étaient venus lui présenter leurs hommages, il lui donna un coup de couteau qui lui coupa la lèvre supérieure et lui cassa une dent. Henri porta aussitôt la main à sa bouche, et la retirant pleine de sang, s'écria : « Je suis blessé ! » Puis regardant autour de lui, et apercevant une femme, appelée Mathurine, qui depuis longtemps suivait la cour en qualité de folle, il ajouta : « Au diable soit la folle ! c'est elle qui m'a frappé. » Cette femme courut immédiatement fermer la porte, indiquant ainsi qu'elle était innocente et que l'on devait chercher le coupable. Le comte de Soissons aperçut alors à ses côtés un jeune homme qui paraissait extrêmement agité; il le saisit par le bras, et voyant son trouble augmenter, il lui cria : « C'est vous ou moi qui avons fait le coup ! » Puis, fouillant dans son pourpoint, il en retira un couteau tout sanglant. Sa Majesté voulut qu'on laissât aller l'assassin à cause de son extrême jeunesse, et dit qu'elle lui pardonnait; mais lorsque dans une de ses réponses le coupable eût déclaré qu'il sortait du collège des jésuites, le roi revint sur sa première décision, et ordonna qu'on s'assurât de sa personne.

Le grand prévôt s'empara immédiatement du régicide et le fit conduire au Fort-l'Évêque, et ensuite à la Conciergerie où il fut interrogé par le président de Thou et traduit en jugement devant le Parlement. Il déclara se nommer Jean Châtel, être le fils d'un riche marchand drapier, et avoir fait ses études au collège de Clermont, ainsi nommé parce que les bâtiments avaient été donnés aux jésuites par un de leurs protecteurs, évêque de Clermont; il avoua qu'ayant contracté des habitudes honteuses de sodomie et ne se sentant pas la force de surmonter ses goûts dépravés, et ne voulant pas non plus perdre sa part du ciel, il avait résolu d'expier ses fautes en assassinant le roi; ce qui, suivant ce qu'il avait entendu dire dans les sermons des Pères du collège, était l'action la plus agréable à Dieu. Il ajouta qu'il

avait consulté son régent, le jésuite Guéret, deux jours avant l'attentat, sur des scrupules de conscience; et que cependant il ne lui avait pas parlé de son projet. On l'appliqua à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'il supporta très-courageusement et sans faire d'autre aveu. Sa sentence de mort fut prononcée et exécutée le même jour : on lui plaça dans la main droite le couteau parricide, et c'est ainsi armé qu'elle fut brûlée par le bourreau; il fut ensuite tenaillé, tiré à quatre chevaux, et parut insensible aux douleurs atroces du plus affreux supplice; enfin ses membres séparés du tronc, furent jetés au feu et ses cendres au vent.

Les jésuites, qui avaient fait de Jacques Clément un saint martyr, inscrivirent également Jean Châtel dans leur martyrologe; mais ils ne purent en célébrer officiellement le culte, par suite de la surveillance qu'on exerçait dans leurs maisons. Le Parlement ordonna même qu'on procédât à des recherches exactes dans leurs collèges, ce qui produisit de singulières découvertes; on trouva entre autres choses dans les papiers du Père Guignard des sermons où ce vertueux jésuite désignait Henri IV par le nom de Renard de Béarn, Élisabeth d'Angleterre par celui de Louve en rut, le roi de Suède par celui de Griffon, et l'électeur de Saxe par celui de Porc; on trouva dans une armoire secrète différents libelles où les révérends disaient que Henri de Navarre serait trop heureux que l'on voulût bien l'enfermer pour toute sa vie dans les cachots d'un monastère, afin d'y faire pénitence; qu'il méritait mille morts pour ses crimes et pour son hérésie; que si on ne pouvait l'occire à la guerre, il fallait l'assassiner pendant la paix.

Ces pamphlets décidèrent du sort de la société en France, et mirent fin au procès qui était en instance depuis trente ans; les jésuites furent chassés du royaume par une sentence du Parlement ainsi conçue : « Nous ordonnons que les prêtres et les écoliers de la société de Jésus, perturbateurs du repos public, ennemis de l'État, corrupteurs de la jeunesse, sortent du royaume dans le délai de quinze jours, sous peine d'être traités comme criminels de lèse-majesté. Leurs biens seront saisis et confisqués au profit du roi... » Le Père Guéret, professeur de philosophie, fut en outre appliqué à la torture ordinaire et extraordinaire, puis exilé; et le Père Guignard fut condamné à être pendu en place de Grève. On rasa la maison de Jean Châtel, et on éleva sur l'emplacement une pyramide à quatre faces, sur laquelle on grava l'arrêt du Parlement et des inscriptions qui vouaient à l'exécration des hommes les jésuites et leurs séides. Cette condamnation, qui s'étendait sur l'ordre entier, fit une grande sensation en Europe et surtout à la cour de Rome. Clément VIII se récria sur ce qu'on en était venu à une telle extrémité; il déclara en plein consistoire que les jésuites avaient bien mérité de l'Église, en armant le bras des assassins contre les rois, et fit l'apologie des Pères qui étaient morts pour la cause du saint-siège.

« Néanmoins, dit l'Estoile, un simple décret du Parlement opéra en un jour ce que quatre batailles et dix années de guerres n'eussent pu accomplir. Le calme fut rétabli en France, comme par miracle, et la politique du saint-père changea entièrement. »





Clement VII et les  
a l'assade des de Henri IV



Sa Sainteté se prit à redouter que les Français, qui déjà avaient reconnu le roi Henri IV, sans égard pour les anathèmes et les excommunications de Rome, n'entreprissent de régler l'administration de l'Eglise gallicane en érigeant un patriarche chargé de la direction des affaires ecclésiastiques; et pour prévenir un coup si funeste à son autorité, elle chercha à se rapprocher du cardinal de Gondi, et fit dire à ce prélat que si le roi voulait lui adresser une ambassade solennelle, elle se montrerait disposée à écouter ses demandes et à satisfaire aux pieux desirs de Sa Majesté.

Henri, qui songeait déjà à solliciter à Rome son divorce d'avec la reine Marguerite, s'empressa d'envoyer Arnaud d'Ossat et du Perron, avec le titre de plénipotentiaires, pour débattre avec Clément VIII les conditions de sa réconciliation avec l'Eglise. Mais dans l'intervalle, les Espagnols ayant obtenu quelques avantages contre les troupes françaises, et ayant réussi à prendre Doullens sur l'amiral Villars, qui fut égorgé de sang-froid par ordre de Contreras, commissaire général des troupes de Philippe II, le saint-père, qui s'était montré si accomodant, redevenant exigeant, et ne consentit à relever le roi des censures de l'Eglise qu'aux conditions suivantes : « 1° Les ambassadeurs prononceront au nom du roi une abjuration solennelle et se soumettront aux cérémonies humiliantes usitées dans l'Eglise pour ces occasions. — 2° Le roi de France rétablira le catholicisme dans le Béarn, prendra sous sa protection tous les prêtres orthodoxes, et leur donnera des appointements de ses propres deniers, jusqu'à ce qu'il les ait pourvus de bons bénéfices. — 3° Les ecclésiastiques dévoués à la cour de Rome posséderont seuls

les emplois et les dignités de l'Eglise. — 4° Sa Majesté fera publier et observer les décisions du concile de Trente, quoique ses prédécesseurs les aient déclarées attentatoires aux droits de la nation et destructrices de toute liberté. — 5° Le roi observera un jeûne rigoureux pendant neuf mois, récitera soir et matin ses paternôtres, entendra la messe tous les jours, se confessera au moins quatre fois l'an, et recevra la sainte communion; enfin il bâtira un grand nombre de monastères, les dotera richement, et rappellera les jésuites. »

Selon les instructions de Henri IV, les ambassadeurs souscrivirent aux exigences de Clément VIII.

On fit alors les préparatifs pour la cérémonie de l'abjuration, à laquelle le pape voulait donner un appareil extraordinaire. Une estrade spacieuse fut dressée au milieu du parvis de Saint-Pierre; et le 17 septembre de l'année 1595, le pontife sortit du Vatican, escorté par tous ses cardinaux, ses archevêques, ses évêques, ses grands officiers, ses pénitenciers, ses maîtres de cérémonies, et vint occuper un trône magnifique, couvert de riches tentures de soie et d'or, tout étincelant de pierreries, qui lui avait été élevé sur l'estrade faisant face à la basilique, dont les portes se trouvaient fermées. Du Perron et d'Ossat s'approchèrent du trône, la tête découverte, dans une attitude de suppliants, se prosternèrent sur tous les degrés de l'estrade et baisèrent humblement les pieds du pape; puis, sans se relever, ils abjurèrent d'une voix haute et lamentable le calvinisme au nom de leur maître. Clément leur donna lecture des conditions auxquelles Henri IV devait se soumettre pour obtenir son absolution: après qu'ils





La reine Marguerite, femme de Henri IV

urent juré sur l'Evangile, en présence de tout le peuple et des ambassadeurs, que le roi se conformerait à toutes les volontés de la cour de Rome, il leur fit signe de se mettre à plat ventre, et s'armant d'une baguette de bedeau, il leur en donna trois coups en l'honneur de la sainte Trinité; ensuite il cracha sur eux, puis leur mit le pied sur le cou, et le clergé entonna le Miserere.

A la fin de chaque verset, Sa Sainteté frappait de sa baguette les deux représentants du roi de France, et cela si vigoureusement, que d'Aubigné, qui nous a laissé une description de cette cérémonie, dit que les pauvres ambassadeurs en conservèrent sur les épaules des marques bleues et noires pendant plusieurs semaines. Quant à ce qu'il pense de la conduite de Henri IV dans cette occasion, voici de quelle manière il s'exprime : « Ne voyez vous pas comme l'Etat se soumet à l'Eglise; comme le roi, après s'être montré si brave sur le champ de bataille, se ravale devant les mules du pape; comme il reçoit gracieusement les gaulades de Sa Sainteté

dans les personnes de ses ambassadeurs, lesquels sont couchés de ventre à bêche comme une paire de maqueriaux sur le gril, depuis Miserere jusqu'à Vitulos! Encore si cet excès de bassesse eût suffi pour réconcilier le prince avec le ciel! mais non, il a fallu encore qu'il jouât le même jeu avec monseigneur le légat romain, et c'est tout au plus s'il a obtenu du sale tonsuré la permission de conserver ses chausses pour recevoir la sainte gaulade. »

Cette humiliante cérémonie terminée, du Perron et d'Ossat se relevèrent, et le saint-père prononça à haute voix la formule de l'absolution : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et par la mienne, qui est au-dessus de toutes les dominations de la terre, j'absous Henri de Bourbon, roi de France! » Les portes de la basilique s'ouvrirent aussitôt; Clément VIII se retourna vers les deux ambassadeurs, et étendant le bras vers l'église, il ajouta : « A présent que j'ai ouvert les portes de l'Eglise à votre maître, faites-le souvenir qu'il doit éviter de m'obli-



Alphonse d'Este, duc de Ferrare, anathématisé par le pape

ger à les lui fermer de nouveau. » Le canon du château Saint-Ange tira des salves, le son des trompettes se joignit au bruit de l'artillerie, et vint apprendre au monde qu'un roi de France avait eu la lâcheté de se coucher dans la poussière aux pieds d'un pape, de lécher ses sandales et d'être sali de sa bave!

Malgré cette dégradante concession de Henri IV, ou peut être même à cause de la condescendance du roi. Sa Sainteté retarda d'un mois entier la promulgation de la bulle d'absolution, afin de donner au duc de Mayenne et aux Espagnols le temps de remporter quelques victoires sérieuses sur le Béarnais, et pour se dispenser, s'il y avait lieu, de la publier. Pour celui-ci, dit Mézerai, il n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de son absolution, qu'il fit rendre des actions de grâces à Dieu, par tout son royaume,

et commanda au Parlement de lever les défenses d'aller à Rome. Il déclara également qu'il voulait que le concordat signé avec le pape fût religieusement observé; enfin dans toutes ses actions, le roi gascon chercha à témoigner sa reconnaissance au souverain pontife Clément VIII.

Ainsi fut accomplie la plus insigne et la plus lâche des conversions; ainsi devint catholique pour la deuxième fois, un prince débauché, égoïste et perfide, qui avait déjà renié le calvinisme et le catholicisme, et qui se trouvait deux fois relaps. Les flatteurs des rois, les écrivains stipendiés par le despotisme, ont essayé d'excuser la fourberie de Henri IV, qu'ils appellent Henri le Grand, en mettant dans sa bouche ce prétendu bon mot: « Paris vaut bien une messe! » Non, lâches adulateurs du pouvoir, non, serviles ado-

rateurs du veau d'or, ni Paris, ni la France, ni le monde entier n'auraient dû entraîner un homme véritablement grand à jouer un rôle d'hypocrisie, à feindre de croire aux superstitions du papisme, à tromper les nations, à mentir à sa conscience! Il est vrai que ces maximes sont les règles de conduite des prêtres et des rois; mais aux yeux des philosophes, de ceux que vous nommez les ennemis du trône et de l'autel, ce sont des maximes réprouvées et exécrables; pour nous, Henri IV a accompli un acte d'insigne lâcheté.

Forcé de renoncer, pour quelque temps du moins, à soulever de nouveaux troubles en France, Clément VIII se rejeta sur l'Italie, et lança une bulle d'excommunication contre César d'Este, duc de Ferrare, qui, à la mort du duc Alphonse II, son grand-oncle, avait pris le gouvernement du duché aux acclamations des grands et du peuple, et qui avait le tort bien grave de ne pas aimer les jésuites et de vouloir se montrer tolérant. Sa Sainteté donnait pour prétexte à cette mesure, que l'illégitimité de la naissance du père de César devait exclure celui-ci du trône, raison qui dans toutes les époques et même de nos jours mettrait en question l'hérédité d'un grand nombre de rois. Aux allégations de la cour de Rome, le duc opposait la légitimation de don Alphonse, son père, par un mariage subséquent entre Laure son aïeule et le duc Alphonse I<sup>er</sup>; de plus, il faisait valoir les bulles d'Alexandre VI qui appelaient à la succession de la couronne de Ferrare. Malgré la justesse de ces observations, la chambre apostolique suivit le cours de cette singulière procédure, et prononça l'anathème avec les accessoires de rigueur, comme privation d'honneurs et de dignités; déclaration de nullité des serments de fidélité prêtés par ses sujets; interdit spirituel sur tous les Etats de la maison d'Este; cession de tous ses biens et de ceux de ses fauteurs et adhérents au premier occupant; esclavage des prisonniers faits ou à faire; exhortations à l'empereur, aux rois, aux Républiques et aux princes, d'aider l'Eglise à écraser l'anathématisé; bénédictions apostoliques; rémission de tous les péchés et distribution d'indulgences plénières à ceux qui prendraient les armes, ou ne feraient même que prier pour la bonne réussite des projets du pape; annulation de tous les traités et contrats faits avec César d'Este; enfin défense, sous peine d'excommunication, de lui prêter secours, et même de permettre sur des territoires le passage de ses troupes ou de celles des princes ses alliés.

Cette fois, les foudres du Vatican produisirent un merveilleux effet; Clément VIII en vint à son honneur. Ses armées envahirent les Etats de César, et celui-ci ne voyant aucun moyen d'échapper à son redoutable ennemi, prit le parti de lui céder ce qui allait lui être enlevé de force.

Clément prit alors possession de Ferrare, fit construire une bonne citadelle, où il déposa plus de deux millions d'or enlevés aux habitants; et pour consacrer cette usurpation, il se fit ériger, toujours aux frais de la ville, une statue coulée en bronze: puis il passa à d'autres occupations, et publia différents décrets relatifs à l'administration des deniers apostoliques, afin d'accroître ses revenus. Il s'occupa également, à l'imitation de son prédécesseur, de corriger les livres saints, et fit paraître une Bible expurgée

de deux mille fautes qu'il déclara seule canonique, fulminant des anathèmes contre ceux de ses successeurs qui oseraient y ajouter de nouvelles corrections. Ensuite, il lança une autre bulle qui portait défense aux Italiens, de quelque état ou de quelque condition qu'ils fussent, d'habiter les pays qui étaient privés de prêtres, ou même ceux dans lesquels on ne pouvait professer ouvertement le culte catholique. Sa Sainteté leur défendit en outre d'épouser des femmes hérétiques, et de se faire soigner dans leurs maladies par des médecins protestants ou calvinistes, et aux médecins catholiques de guérir les malades de la communion réformée, attendu, ajoutait le pape, qu'il valait mieux pour les fidèles gagner la vie éternelle par un sacrifice volontaire, que de conserver la vie temporelle par les secours d'un hérétique; et que l'on ne devait pas plus s'inquiéter d'un protestant malade que d'un chien galeux.

Cette bulle singulière n'était obligatoire qu'à l'égard des protestants et des calvinistes, et non à l'égard des schismatiques grecs; car le souverain pontife voyant l'influence du saint-siège diminuer en Occident, commençait à tourner les yeux vers l'Orient, et se proposait d'opérer la réunion des Grecs et des Latins.

Déjà il avait accueilli avec de grandes démonstrations de joie un moine qui se prétendait envoyé par le patriarche de Constantinople pour prêter serment d'obédience au saint-siège; et il l'avait même fait plusieurs fois siéger à sa droite dans les consistoires où il recevait les ambassadeurs de toutes les puissances d'Europe, lorsqu'un jour on vint lui apprendre que le plénipotentiaire grec était un habile fripon, et qu'il avait quitté Rome en enlevant les riches présents destinés au patriarche. En France, les choses n'allaient guère mieux au gré de ses desirs; et malgré l'opposition du légat du saint-père, Henri IV publiait en faveur des calvinistes le fameux édit de Nantes, qui résumait dans sa teneur tous les traités qu'ils avaient conclus à diverses époques avec Charles IX ou avec Henri III, et leur garantissait le libre exercice du culte réformé.

Toute cause de guerre civile se trouvant enlevée, la tranquillité reparut, et le roi put songer à employer toutes ses forces contre l'archiduc Albert, lieutenant de Philippe II, et contre le duc de Savoie, allié de l'Espagnol. Il marcha lui-même sur Amiens, que le général ennemi avait surprise, le força à évacuer la place et à se replier sur les villes du nord. D'un autre côté, le maréchal de Lesdiguères se mit à la poursuite des bandes du duc de Savoie, et les battit sur tous les points. Philippe II n'ayant plus alors d'argent dans ses coffres ni de soldats à faire égorger, désira la paix avec la France, et chargea le pape de faire des ouvertures à ce sujet. Sa Sainteté accepta cette mission de médiateur, sous la condition qu'après les arrangements conclus, le roi d'Espagne emploierait toute son influence sur les princes catholiques pour former une ligue formidable contre les Turcs, qui avaient déjà envahi la Hongrie et menaçaient de tomber sur l'Italie. Clément VIII indiqua la ville de Vervins pour le lieu des réunions des plénipotentiaires; le cardinal de Florence, et François Gonzague, évêque de Mantoue, furent chargés par

Sa Sainteté de présider aux conférences, et de régler les conditions de la paix conjointement avec les représentants de l'Espagne, Richardot, Taxis et Verreikens, avec les ambassadeurs français Bellière et Sillery, nommés par le roi Henri IV, et avec les délégués du duc de Savoie.

Un traité extrêmement favorable à Henri IV fut signé entre les parties belligérantes; et le cruel Philippe II se vit obligé de renoncer pour toujours à ses projets sur la couronne de France. Du reste, Dieu semblait prendre plaisir à humilier ce prince orgueilleux en lui enlevant une à une, vers la fin de sa carrière, toutes les espérances qu'il avait conçues; ainsi pour les Pays-Bas il se trouva forcé, comme pour la France, de cesser la guerre sans avoir pu assurer le triomphe du papisme. Tous les massacres du duc d'Albe, toutes les boucheries du duc de Parme, toutes les atrocités commises par les gouverneurs des Pays-Bas qui avaient si cruellement ravagé ces magnifiques contrées en son nom et par ses ordres, n'avaient abouti qu'à une révolution terrible. Les Belges s'étaient enfin soulevés contre les oppresseurs, et l'amour de la liberté décuplant leurs forces, ils étaient parvenus à refouler les troupes du tyran hors de leur territoire, et à former divers Etats indépendants sous le nom de Provinces-Unies.

Débarassées de la tyrannie de Philippe, la Belgique, la Flandre et la Hollande avaient promptement réparé leurs désastres, et s'étaient élevées à un tel degré de prospérité, qu'elles purent bientôt revendiquer aux Portugais et aux Espagnols une part des riches possessions dont ceux-ci s'étaient emparés dans les Indes orientales et occidentales.

Philippe II essaya alors de rallier les Belges à sa cause et de les faire rentrer sous son obéissance, en accordant indistinctement à toutes leurs provinces la liberté de conscience, et en reconnaissant leur indépendance de la couronne d'Espagne; il céda même son droit de souveraineté à l'archiduc Albert, qui avait épousé sa fille Isabelle; mais ces concessions tardives ne pouvaient plus satisfaire les réformés. Ses offres furent rejetées, et Maurice de Nassau, stathouder de Hollande, et chef des armées des Pays-Bas, vint lui apprendre, par la victoire éclatante qu'il remporta sur ses troupes près de Turnhout, qu'il est un temps où les peuples, fatigués de l'oppression, n'acceptent plus de concessions et dicent eux-mêmes leurs volontés aux rois.

Enfin, l'âme Philippe succomba à un accès de goutte, et l'Espagne se trouva délivrée du monstre qui depuis tant d'années couvrait ses provinces d'échafauds et d'auto-da-fé.

On rapporte que dans sa dernière maladie, comme les médecins se consultaient entre eux pour savoir s'il convenait de lui faire une saignée, il leur dit: « Croyez-vous qu'un roi qui a fait répandre assez de sang pour en former des fleuves, redoute qu'on lui en tire quelques gouttes? Non, non, faites sans crainte; rendez-moi la santé, pour que je puisse achever ce qui me reste à faire; brûler, exterminer les ennemis de l'Eglise, et anéantir jusqu'au dernier hérétique? »

Ces souhaits sacrilèges, formés par Philippe II sur son lit de mort, ne se réalisèrent pas; fort heureusement pour les Espagnols, la science fut impuis-

sante pour lui conserver la vie, et il emporta dans la tombe l'exécration des peuples.

Sous ce règne, les fureurs de l'Inquisition furent portées plus loin qu'elles ne l'avaient jamais été, ni qu'elles ne le furent depuis; et l'on peut affirmer que Philippe II fut pour l'Espagne et pour les Pays-Bas un fléau plus terrible que la peste. Ce fut lui qui rendit ces ordonnances impies qui encourageaient les délateurs; ce fut lui qui condamna au supplice du feu les libraires qui vendaient, achetaient ou prêtaient des livres mis à l'index par la sainte Inquisition; ce fut lui qui sollicita de la cour de Rome ces bulles qui enjoignaient aux prêtres d'exiger de leurs pénitents la dénonciation de ceux de leurs parents ou de leurs amis coupables de posséder des livres défendus; crime énorme à ses yeux, et qui suffisait pour faire condamner aux flammes les gens les plus vertueux; ce fut encore lui qui organisa avec son grand inquisiteur Valdès, à Séville et à Valladolid, ces auto-da-fé où trois cents victimes étaient données en spectacle sur autant de bûchers, et étaient brûlées vives aux applaudissements de don Carlos, de la princesse Jeanne et des seigneurs de la cour.

Dans ces jours de solennités religieuses qui rappelaient si bien les sacrifices humains des Gaulois en l'honneur de l'horrible dieu Teutatès, tous les malheureux qui gémissaient dans les cachots de l'Inquisition en étaient tirés morts ou vifs pour être consumés sur des bûchers. Voici comment s'accomplissaient ces barbares cérémonies:

Un mois avant l'époque fixée pour l'exécution, les membres du tribunal inquisiteur, précédés de leurs bannières et au son des trompettes et des timbales, se rendaient en cavalcade du palais du saint-office à la grande place, pour annoncer aux habitants qu'à pareil jour à un mois de là, on brûlerait des hérétiques; puis immédiatement ils s'occupaient des préparatifs nécessaires pour rendre le spectacle aussi solennel que terrible. On dressait sur la grande place une estrade élevée jusqu'à la hauteur du balcon du roi, et formant une espèce d'amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés, destiné aux membres du conseil de la Suprême et aux autres inquisiteurs d'Espagne; sur le dernier degré se trouvait placé le fauteuil du grand inquisiteur, protégé par un dais de brocart d'or et dominant le balcon royal; à l'extrémité gauche de l'estrade était placé un second amphithéâtre pour les condamnés, joignant à un échafaud qui soutenait deux cages de bois dans lesquelles on enfermait les patients pendant la lecture de leur sentence. En face de ces cages se trouvaient deux chaires, une pour le relateur du jugement, et l'autre pour le prédicateur; un autel était dressé près de l'endroit où se trouvaient les conseillers; enfin tout autour de la place on construisait des balcons pour les ecclésiastiques, les chefs d'ordres, les ambassadeurs, les grands de la couronne, les juges, les fonctionnaires publics, et des échafauds pour le peuple.

La veille du jour fixé pour la cérémonie, une procession composée de charbonniers, de dominicains et de familiers, partait de la cathédrale à la lueur des torches, se rendait sur la grande place, et venait planter près de l'autel une croix verte entourée d'un crêpe noir. Les dominicains restaient seuls pour la

garde, et passaient la nuit, éclairés par des torches et occupés à psalmodier des hymnes de mort.

À sept heures du matin, le roi, la reine, les princes et toute la cour paraissaient sur les balcons; quelques instants après, une nouvelle procession sortait du palais de l'Inquisition. Cent charbonniers armés de piques et de mousquets ouvraient la marche; privilège dont jouissait leur corporation en échange de l'obligation où ils étaient de fournir le bois et le charbon pour brûler leurs parents et leurs frères; venaient ensuite les dominicains précédés d'une croix blanche; derrière eux suivait le prince de Médina-Celi, l'étendard de l'Inquisition à la main, en exécution d'un privilège concédé à sa famille. Cet étendard était fait d'une étoffe couleur de sang, ayant sur un des côtés les armes d'Espagne brodées en or, et sur l'autre un glaive nu entouré d'une couronne de lauriers; les grands d'Espagne et les familiers du saint-office escortaient le prince. Derrière eux, les malheureux qui étaient condamnés à de légères pénitences marchaient sur deux files, sans distinction d'âge ni de sexe, la tête et les pieds nus, revêtus d'un san-benito de toile, avec une grande croix de Saint-André jaune sur la poitrine et une autre sur le dos; c'étaient les accusés de la première classe; ceux de la deuxième, qui étaient condamnés au fouet, aux galères ou à l'emprisonnement, se trouvaient séparés de la première catégorie par un intervalle que remplissaient indifféremment des soldats ou des capucins; la troisième classe était distancée de la deuxième de la même manière, et se composait de ceux qui, ayant confessé leurs prétendus crimes dans les tortures, avaient obtenu la faveur d'être étranglés avant d'être consumés par le bûcher; ils étaient revêtus d'un san-benito sur lequel on avait peint des diables et des flammes, et ils portaient un bonnet de carton haut de trois pieds, appelé *coroza*, et décoré également de figures infernales. Les obstinés, les relaps et tous ceux qui devaient être brûlés vifs, formaient la dernière classe; ils étaient vêtus comme les précédents, avec cette différence que les flammes peintes sur leurs san-benito étaient ascendantes; quelques-uns étaient bâillonnés, et d'ordinaire les inquisiteurs prenaient cette précaution à l'égard des jeunes femmes qu'ils avaient violées, ou des adolescents sur lesquels ils avaient exercé leur horrible luxure; tous les individus de cette catégorie marchaient escortés de deux familiers et de deux moines.

Chaque condamné, à quelque classe qu'il appartenait, tenait à la main un cierge de cire jaune; ceux qui ne pouvaient pas marcher et qui avaient eu les membres broyés par les brodequins suivaient le cortège sur des chariots. Après les vivants venaient les morts; car aucun de ceux qui avaient expiré dans les tortures de la question n'évitait l'infamie de l'auto-da-fé; et chaque cadavre se trouvait placé dans un cercueil sur lequel on avait dressé une effigie de carton portant les noms de la victime.

Une immense cavalcade, composée des conseillers de la Suprême, des inquisiteurs et des membres du clergé, fermait la marche; et le dernier de tous, escorté de ses gardes du corps, venait le grand inquisiteur, vêtu d'une robe violette, et monté sur un

cheval magnifiquement caparaçonné. Lorsque le cortège était arrivé sur la place, chacun se rendait à l'estrade qui lui était indiquée; puis un prêtre célèbre l'office divin jusqu'à l'Évangile; ensuite le grand inquisiteur descendait de son fauteuil, et après s'être fait revêtir d'une chape et d'une mitre, il s'approchait du balcon royal pour faire prononcer au souverain le serment par lequel les rois d'Espagne s'obligeaient à persévérer dans la foi catholique, à extirper les hérésies, et à protéger de toute leur puissance le saint tribunal de l'Inquisition. Le roi, debout, la tête découverte, prononçait la formule du serment, qui était répétée par toute l'assemblée; après quoi un dominicain montait dans la chaire, et faisait un discours où il exaltait les services que rendait le saint-office à la religion; enfin le relateur lisait à voix haute les sentences rendues contre les malheureux condamnés. Ceux-ci écoutaient la lecture de leur jugement à genoux dans les cages; puis on les conduisait, attachés et bâillonnés, sur l'amphithéâtre, escortés de familiers, aux places qui leur étaient réservées.

La messe terminée, le grand inquisiteur quittait de nouveau son siège et prononçait l'absolution de ceux qui étaient réconciliés avec l'Église; quant aux autres, ils étaient livrés au bras séculier, placés sur des ânes et conduits processionnellement au Quemadero, où se trouvait autant de bûchers que de victimes. On commençait par brûler les statues de carton et les cadavres; ensuite on attachait les condamnés aux poteaux élevés au milieu de chaque bûcher; et la seule grâce qu'on accordait à quelques-uns était de leur demander s'ils voulaient mourir en bons chrétiens; s'ils répondaient affirmativement, le bourreau les étranglait ou les poignardait avant de mettre le feu au bûcher; les flammes dévoraient les autres victimes, pour la plus grande gloire de l'infâme religion catholique, apostolique et romaine.

Telles étaient les formalités de ces barbares exécutions, que les prêtres appellent des actes de foi, et que les rois d'Espagne ont eu la lâcheté de permettre jusqu'au dix-neuvième siècle. Ces horribles auto-da-fé n'étaient pas les seuls passe-temps du féroce Philippe II; Sa Majesté aimait surtout à visiter les prisons du saint-office pour jouir des souffrances des malheureux qu'elle y avait fait ensevelir vivants.

Souvent le cruel monarque descendait à la lueur des torches dans les fosses où gisaient des infortunés qui n'avaient pour lits que des lambeaux de nattes pourries, où il leur restait à peine autant de place qu'on en accorde aux morts dans un cercueil, où ils n'avaient pour tous meubles qu'un cuvier de terre destiné à leurs besoins naturels, et qui n'était vidé que tous les mois, afin qu'ils s'éteignissent d'eux-mêmes dans une atmosphère méphitique et morbide. Aussi ceux qui résistaient à ces souffrances étaient-ils si défigurés qu'ils ressemblaient à des cadavres ambulants plutôt qu'à des êtres vivants; et comme si ce n'eût pas été un assez grand supplice que de placer des créatures humaines dans ces sépulcres horribles, où ils étaient entassés jusqu'à six à la fois, on punissait ceux qui osaient se plaindre en leur mettant pendant plusieurs semaines un bâillon cadennassé, ou en les flagellant avec des lanières le long des couloirs de ronde. Ce dernier châtiment était infligé à toutes les



Le roi d'Espagne, la reine et toute la cour, gens d'église, hommes d'épée, nobles, courtisanes, assistaient aux supplices de hérétiques.

personnes sans distinction de sexe ; les jeunes filles, les religieuses et les dames de la première noblesse étaient impitoyablement dépouillées de leurs vêtements par les dominicains, qui étaient les geôliers des prisons du saint-office, et frappées jus qu'au sang avec des lameres plombées. Ces memes recherchaient même par lubricité les occasions d'exercer sur elles ces flagellations, et il suffisait qu'ils entendissent seulement échanger une parole dans les cachots, pour condamner toutes celles qui occupaient

une chambre à être fustigées. On prétend que Philippe II aimait à ce point ces exécutions, qu'il se déguisait en dominicain pour remplir l'office de bourreau.

Cependant la question de l'eau, le supplice du brodequin, et la torture du chevallet, avaient encore plus de charmes pour lui et chatouillaient plus délicieusement son âme féroce. Quand un prisonnier de haute distinction devait subir l'une de ces redoutables épreuves, le roi s'empressait de se rendre à la chambre des tourments : c'était une grotte profonde,



où l'on descendait par un escalier en spirale qui se prolongeait sous des voûtes; le silence terrible qui régnait dans cet endroit, l'appareil épouvantable des instruments de supplice, faiblement éclairés par la lumière vacillante de deux pâles flambeaux, remplissant l'âme du patient d'une terreur mortelle. Dès que Sa Majesté avait pris place sur un trône à côté des inquisiteurs, les questionnaires apparaissaient vêtus d'une longue robe de treillis, la tête couverte d'un capuchon de même étoffe, percé aux endroits des yeux, du nez et de la bouche; ils saisissaient la victime et la dépouillaient nue jusqu'à la chemise, puis les inquisiteurs procédaient à l'interrogatoire, et joignant l'hypocrisie à la cruauté, ils exhortaient l'accusé à confesser ses prétendus crimes d'hérésie, de magie ou de sorcellerie, afin de ne pas forcer le saint tribunal à user de moyens violents.

Si le patient persistait à soutenir son innocence, ils ordonnaient aux dominicains de commencer la torture, et protestaient qu'en cas de lésions, de fractures de membres ou de mort, l'accusé en devait être responsable devant Dieu, attendu que c'était lui seul qui, par son obstination à cacher la vérité, mettait ses juges dans la nécessité de lui donner la question. Puis les tourmenteurs procédaient à la question ordinaire : ils attachaient le patient par les mains et derrière le dos avec l'extrémité d'une corde enroulée sur une poulie fixée au centre de la voûte, et l'élevant à une hauteur de plus de trente pieds du sol, ils lui donnaient le branle, et lâchaient tout à coup la corde afin que le malheureux tombât de tout le poids de son corps jusqu'à un demi-pied de la terre. Cette épreuve, qu'on appelait l'estrapade, disloquait toutes les jointures, et faisait entrer dans les chairs jus qu'aux os les cordes qui serraient les poignets; cependant ce n'était que la question ordinaire. Pour la question extraordinaire, on attachait aux pieds du supplicié deux poids de cinquante livres, et l'on recommençait jusqu'à trois fois cette douloureuse ascension. Il arrivait souvent que dans une de ces effroyables secousses le ventre éclatait et laissait sortir les entrailles du torturé; mais les moines ne suspendaient pas le supplice pour si peu de chose, ils se contentaient de faire rentrer dans le ventre les entrailles de la victime et de la rappeler de son évanouissement par des applications de fer brûlant sur les organes de la virilité, si c'était un homme, ou sur les mamelles et sur la vulve, si c'était une femme. Honte et exécution sur ces misérables séides du pape!

Ensuite les bourreaux passaient à un autre genre de supplice : ils étendaient le patient sur une espèce de chevalet de bois en forme de gouttière, sans autre fond qu'un bâton sur lequel le corps était appuyé dans toute sa longueur, s'inclinant en arrière et se couchant par l'effet d'un mécanisme; il résultait de cette situation que la respiration devenait haletante et que le torturé éprouvait des angoisses terribles. Pour augmenter encore les souffrances, on lui attachait les bras et les jambes à des cordes fixées à des tours que les bourreaux faisaient jouer de manière à donner des secousses violentes aux membres, à déboîter les os et à tendre le corps en forme d'arc, la tête moins élevée que les jambes. Dans cette position on donnait la question de l'eau, qui consistait à

introduire dans la bouche de la victime un linge très-fine et très-délié qui recouvrait les narines, et dont une extrémité communiquait à un entonnoir rempli d'eau. De cette manière l'eau filtrait dans la bouche et dans le nez avec tant de lenteur, qu'il ne fallait pas moins de plusieurs heures pour que le torturé en avalât un litre, quoique la déglutition s'en opérât sans interruption. Les inquisiteurs ne laissaient cesser ce tourment affreux qu'au moment où une hémorragie annonçait la rupture de quelques vaisseaux.

Si cette terrible épreuve n'avait pu contraindre le patient à se reconnaître coupable, on passait au supplice du feu : l'accusé était lié sur un lit de fer, le corps, les bras et les jambes fixés par des cercles, de manière qu'il ne pût faire aucun mouvement; ensuite les tourmenteurs lui frottaient les pieds avec de l'huile, du lard et d'autres matières combustibles, et plaçaient sous lui plusieurs brasiers dont ils augmentaient graduellement l'intensité, jusqu'à ce que la chair fût tellement crevassée que les os parussent de toutes parts; après quoi ils se servaient de pinces, de griffes et d'ongles de fer pour déchirer le patient, jusqu'à ce que le médecin de l'Inquisition eût déclaré que la mort était imminente.

Presque toujours les malheureux n'attendaient pas qu'on leur fit subir toutes ces tortures, et dès la première épreuve ils s'avaient coupables des crimes dont il plaisait aux inquisiteurs de les accuser. Mais lorsqu'il se rencontrait des hommes doués d'une constitution physique assez robuste pour résister à ces épreuves épouvantables sans se reconnaître auteurs de crimes imaginaires, comme de sorcellerie, de magie ou d'hérésie, la férocité des prêtres inquisiteurs s'acharnait contre eux. On les conduisait dans une seconde chambre des tourments, où se trouvait une statue de la Vierge, qui n'était autre qu'un automate hérissé de pointes d'acier dissimulées par des vêtements de femme. Il était enjoint au patient d'embrasser la mère du Sauveur, et dès qu'il s'était mis en devoir d'exécuter cet ordre, la terrible statue, au moyen d'un ressort caché, étendait les bras, saisissait la victime et la pressait lentement sur son sein en faisant entrer dans ses chairs et par degrés les mille dards de ses bras et de sa poitrine. Ceux qui perdaient connaissance dans ces cruels embrassements étaient dépouillés de leurs vêtements et plongés dans une cuve d'eau glacée, afin que la sensation du froid les ranimât et permit de les soumettre à de nouvelles tortures. Les tourmenteurs fixaient le torturé à l'aide de cercles de métal sur un siège d'airain, lui liaient les bras et les jambes sur un billot, et lui enfonçaient par des secousses mesurées des chevilles de fer sous les ongles des pieds et des mains; puis ils lui écrasaient une à une sous le choc d'un lourd marteau toutes les phalanges de chaque doigt. Il est vrai que les bons Pères avaient soin de répéter charitablement avant de frapper, « qu'en cas de lésions graves, de la perte des membres, ou même de la mort, ils ne pourraient pas être accusés de cruauté, que le patient seul était responsable devant Jésus-Christ du sang qu'ils allaient répandre, et qu'il rendrait un compte terrible au Dieu de miséricorde de ce qu'il les avait forcés par son obstination à user envers lui de ces rigoureux sup-



plices. » Si la victime persistait dans son refus de faire des aveux, les inquisiteurs avaient enfin recours aux grands moyens; ils faisaient clouer aux pieds des condamnés des sandales de fer ardent, que les tourmenteurs rivaient comme on fait des fers de chevaux; ensuite le grand inquisiteur ordonnait qu'on les fit marcher.

D'autres fois on se contentait de l'épreuve des bottes, qui consistait à mettre les jambes du patient dans des sacs de cuir remplis de suif bouillant; et s'il arrivait que les accusés refusassent encore de faire l'aveu de leur culpabilité, malgré les effroyables douleurs de ce supplice, les inquisiteurs ordonnaient qu'on leur arrachât les bottes; ce qui était exécuté par les féroces dominicains avec un raffinement de cruauté; et presque toujours la peau et une partie des chairs demeuraient attachées à ces instruments de torture. Puis on appliquait sur les jambes du patient des guêtres de parchemin imbibées de vinaigre, et les tourmenteurs avançaient des réchauds enflammés qui, faisant rétrécir le parchemin, occasionnaient un redoublement de souffrances insupportables; enfin on terminait les épreuves extraordinaires par les brodequins.

Ce supplice consistait à placer les jambes de la victime entre quatre planches, deux s'appliquant à la face interne des jambes et les deux autres sur les côtés extérieurs, le tout lié fortement avec des cordes sèches qu'on mouillait pour les faire resserrer davantage; après quoi on introduisait entre les deux planches intérieures des coins de fer qu'on enfonçait avec violence et qui imprimaient aux cordes une tension telle que les os en étaient brisés. La question ordinaire était de quatre coins, la question extraordinaire de huit: et pour se faire une idée des souffrances effroyables que supportaient les accusés, il suffira de dire qu'au huitième coin, les planches, qui étaient séparées au commencement du supplice par les membres du patient, se trouvaient réunies, et avaient si affreusement broyé les jambes, que le sang, les chairs et jusqu'à la moelle des os s'écoulaient à travers les jointures de cet infernal brodequin. Rarement les accusés supportaient jusqu'à la fin cet affreux supplice sans avouer tout ce qu'il plaisait aux moines de leur faire reconnaître.

Quelquefois les inquisiteurs variaient les tortures, et remplaçaient le supplice des brodequins par celui de l'amputation des doigts. Les dociles exécuteurs de ces atroces vengeances s'armaient alors de couteaux aigus et tranchants, saisissaient la victime et lui coupaient les premières phalanges des doigts de chaque main, puis successivement les secondes phalanges et enfin les troisièmes; et comme il se manifestait une hémorragie qui pouvait causer la mort du patient et l'arracher à ses bourreaux, ils lui appliquaient des plaques de métal incandescent sur les tronçons sanglants, remède plus terrible que la mutilation elle-même et qui arrêtait subitement l'hémorragie. Ensuite on renversait l'infortuné sur une table de fer, et on lui déchirait les cuisses et les bras avec des râtaux et des griffes; ce qui était exécuté avec une habileté cruelle et de manière qu'en arrachant des lambeaux de chair on ne produisit aucune lésion capable d'amener une mort instantanée.

Pour les femmes, les tortures étaient quelque peu différentes. Assez ordinairement on se contentait de leur donner l'estrapade ou la question de l'eau; mais lorsque les inquisiteurs avaient à punir des sorcières ou de pauvres jeunes filles accusées de magie, ils se montraient plus sévères: ils tenaillaient ces infortunées avec des pinces ardentes aux mamelles et à la vulve; et par un raffinement de férocité cynique, ils leur introduisaient dans l'utérus une sonde creuse de métal s'ouvrant par un ressort et recouverte d'une vessie détendue qu'ils remplissaient d'air, de manière à donner au ventre de ces victimes un gonflement hideux; puis ils leur faisaient couler dans les entrailles, par cet affreux conduit, du plomb fondu et de l'huile bouillante.

Tels étaient les spectacles dont aimait à se repaître l'exécration Philippe II, roi de Castille et d'Aragon, roi de Naples et des Pays-Bas, et souverain d'immenses Etats dans les deux Amériques! Ce monstre non-seulement établit ces infâmes tribunaux du saint-office sur tous les royaumes soumis à sa domination, mais il créa encore une Inquisition des flottes, chargée de poursuivre en pleine mer les hérétiques; une autre Inquisition ambulante, qui suivait les armées avec un cortège de familiers, et enfin une Inquisition des douanes pour empêcher l'introduction des livres hérétiques. Les dominicains qui composaient cette dernière classe d'inquisiteurs faisaient subir au commerce toutes sortes d'avanies; et au mépris du droit des gens et des traités existants entre l'Espagne et les autres puissances, ils confisquaient les riches cargaisons, et condamnaient au feu les négociants anglais, français et génois dont la fortune excitait leur convoitise. Ces misérables ne s'en prenaient pas seulement aux citoyens riches, ils s'attaquaient aux moines instruits, aux prêtres tolérants, et même aux évêques, aux archevêques, et jusqu'aux généraux de jésuites qui voulaient apporter quelque modification à leurs statuts.

On compte que dans une période de quarante années, c'est-à-dire pendant tout le cours du règne de Philippe II, l'Inquisition fit brûler, torturer ou décapiter plus de vingt-cinq mille personnes, soit Juifs, soit Maures, soit Espagnols, indépendamment de ceux qui furent condamnés à la prison, à la confiscation ou au bannissement, et dont le nombre était quatre fois plus considérable, et cela dans la péninsule; car si l'on ajoutait à ces chiffres les condamnations rendues dans les autres pays soumis à la couronne d'Espagne, tels que la Sicile, la Sardaigne, la Flandre, l'Amérique, les Indes, le royaume de Naples, etc., etc., on serait effrayé de la quantité de victimes que le saint-office a fait mourir pour rendre les hommes meilleurs catholiques.

Le cruel Philippe II se faisait gloire de son fanatisme religieux, et il avait l'habitude de dire qu'il préférerait voir le dernier Espagnol torturé par le dernier bourreau, et régner sur un immense desert, plutôt que de souffrir un seul hérétique dans ses Etats. Il portait si loin la haine pour tous ceux qui suivaient les doctrines de Luther et de Calvin, qu'un jour d'auto-da-fé un gentilhomme protestant, appelé Sessa, lui ayant crié en passant devant son trône: « O prince! pouvez-vous donc prendre plaisir à voi-

les tourmens de vos sujets! Sauvez-nous de cette mort cruelle que nous n'avons pas méritée! » Il répondit : « Non, maudits, allez au feu éternel, et sachez que je porterais moi-même le bois pour brûler mon fils s'il était accusé d'hérésie! » Plus tard, il réalisa cette menace, et laissa condamner son fils par les inquisiteurs; il fit plus, il refusa même de lui dire un dernier adieu. Précédemment ce monstre n'avait pas craint d'exprimer l'intention sacrilège d'exhumer le cadavre de Charles-Quint, son père, pour lui faire son procès comme hérétique et pour le brûler dans un auto-da-fé. Enfin Dieu fit justice du tyran et en délivra la malheureuse Espagne.

Cette mort débarrassa également Henri IV d'un adversaire redoutable, et lui permit de donner tous ses soins au gouvernement intérieur de son royaume; il commença par marier sa sœur, qui était restée huguenote, au duc de Bar, de la maison de Lorraine, qui était un zélé catholique; et quand le mariage eut été consommé, il écrivit à Clément VIII pour le prier de lui donner son approbation.

Sa Sainteté, blessée de ce qu'elle regardait comme un manque de procédés, déclara que le duc de Bar avait encouru l'excommunication pour avoir contracté une alliance avec une hérétique, et fulmina contre lui une sentence d'anathème. Quelque représentation que pût faire Henri IV à ce sujet, la cour de Rome se montra inflexible et déclara qu'elle ne leverait pas les censures avant que la princesse se fût convertie. Et comme cette pauvre femme ne voulut pas abandonner ses croyances religieuses, elle se vit exposée, de la part de son dévot mari, à tant de mauvais traitements, qu'elle en mourut de désespoir. Henri IV ne s'inquiéta nullement des douleurs de son infortunée sœur; et tout entier à sa nouvelle passion pour Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, il parut n'être occupé que d'une chose, de poursuivre son divorce avec la reine Marguerite. Si l'on en croit Péréfixe, le roi voulait épouser sa maîtresse, afin de légitimer ses bâtards; mais il se gardait bien d'exprimer ouvertement sa pensée; au contraire, il faisait solennellement demander en mariage Marie de Médicis, nièce de Ferdinand, grand-duc de Toscane, la protégée du pontife, afin que la cour de Rome n'apportât aucun obstacle à ses projets de divorce.

Quelque habile que fût cette manœuvre, Clément VIII n'en devint point la dupe; il pénétra les secrètes intentions du roi, et résolut d'en rendre l'exécution impossible. Cependant il ne fit rien paraître de ses soupçons; il recut à merveille le cardinal d'Ossat, ambassadeur du prince, pour l'affaire du divorce, et demanda un premier délai de quelques jours pour conférer avec les membres du sacré collège sur la requête qu'il lui présentait; puis un second délai pour en discuter les conditions; enfin il fit traîner les choses tellement en longueur, que le plénipotentiaire français, fatigué d'attendre et soupçonnant quel que infernale machination, lui déclara nettement que s'il ne se bâtaît, Sa Majesté le roi de France passerait outre, se séparerait de la cour de Rome, et épouserait la duchesse de Beaufort.

À cette déclaration, Sa Sainteté jona le plus grand étonnement, et répliqua au cardinal que si telles étaient les intentions de Henri IV, il remettait à Dieu

seul la conduite de cette affaire; puis il ordonna des prières et des jeûnes publics dans la ville sainte, pour obtenir du ciel le salut de la France; lui-même resta deux jours enfermé dans sa chapelle du Vatican. Le troisième jour au matin, après l'ouverture de dépêches qui lui venaient de Paris, le pontife se décida à paraître en public, et ordonna un service solennel à la basilique de Saint-Pierre. On remarqua qu'il resta près d'une heure debout, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fermés comme s'il eût été ravi en extase; après quoi il parut s'éveiller et cria à haute voix : « Mes frères, le Christ vient de pourvoir au salut du royaume de France. » Le soir même, le cardinal d'Ossat recevait un courrier qui lui annonçait la mort de la belle Gabrielle d'Estrées. Maintenant, si l'on cherche à savoir comment Sa Sainteté avait prédit si juste, nous dirons que par un singulier hasard, il se trouva que l'intervalle qui séparait l'arrivée du courrier du pape à Rome de celle du courrier de l'ambassadeur, coïncidait heure pour heure avec l'intervalle qui avait dû s'écouler, au rapport des médecins, entre le moment où la maîtresse du roi avait pris le poison et celui de sa mort. Ce qu'il y eut encore d'assez bizarre, c'est qu'à partir de ce jour, Clément VIII ne fit plus d'objection pour le divorce du roi, et qu'il se montra aussi facile que précédemment il avait été méficleux. Sa Sainteté chargea à cette occasion de ses pleins pouvoirs le cardinal de Joyeuse, Horace de Monte, Napolitain, archevêque d'Arles, et le nonce Gaspard de Modène; ces ecclésiastiques déclarèrent le mariage de Henri IV nul, et lui permirent, ainsi qu'à Marguerite, de se remarier. Le roi partit immédiatement pour Lyon et épousa Marie de Médicis.

Cette année, qui se trouvait être la dernière du siècle, et par conséquent celle du jubilé universel, fut très-fructueuse pour Sa Sainteté. Ses trésors se remplirent de l'argent des imbéciles pèlerins qui venaient acheter des indulgences. Le nombre des dévots fanatiques et des curieux qui affluèrent à Rome fut si considérable, que dans le seul hôpital de la Trinité, qui avait été transformé en une immense hôtellerie tenue pour le compte du pape, on reçut successivement jusqu'à cinq cent mille voyageurs, indépendamment de tous ceux qui s'étaient logés dans les autres hôpitaux, d'où l'on avait chassé les malades, dans les monastères d'hommes ou de femmes et dans les maisons des particuliers; enfin on estime qu'il y eut plus de trois millions de visiteurs dans le cours de l'année. Toutes les caves du Vatican furent remplies de tonnes d'or ou d'argent, et Clément VIII fut même obligé de s'adresser au général des jésuites pour qu'il mit à sa disposition les caves de son collège, afin d'y déposer les présents des pèlerins. Acquaviva, qui était alors le chef de la société, s'empressa de mettre à la disposition du pontife non-seulement les bâtimens, mais encore les membres les plus distingués de l'ordre pour le seconder dans son trafic d'indulgences et d'absolutions, espérant que son zèle lui concilierait l'amitié de Clément et le prédisposerait favorablement pour la compagnie de Jésus, lorsqu'il aurait à décider sur la querelle qui venait de s'élever entre les jésuites d'Espagne et les dominicains, à propos de doctrines spirituelles sur

la grâce qui avaient été formulées par plusieurs d'entre eux, surtout par le Père Molina, et que les disciples de saint Dominique prétendaient entachées de l'hérésie de Pélagé.

Après le jubilé, Sa Sainteté intervint en effet dans les disputes, mais sans se prononcer pour aucun des deux partis, et se contenta de nommer des arbitres qui devaient mettre un terme à ces querelles scandaleuses. Les commissaires se formèrent en congrégations qu'ils appelèrent « de auxiliais, » traitèrent les questions en litige avec un soin extrême, de vive voix et par écrit; et quelque désir qu'ils eussent de montrer de la déférence pour le saint-père, ils déclarèrent qu'ils étaient forcés de condamner les opinions de Molina comme fausses, erronées, insoutenables et improbables.

Les jésuites voyant que la protection même du pape ne pouvait les faire triompher de leurs ennemis, imaginèrent pour gagner du temps de demander que les propositions controversées fussent de nouveau traitées dans des conférences; ce qui leur fut accordé. Les généraux des deux ordres se rendirent à ces conférences avec des théologiens, et les discussions recommencèrent sous la présidence du cardinal Mandruce, chargé par Clément VIII de prononcer le jugement en dernier ressort. Cette fois encore les jésuites furent battus sur tous les points; Mandruce, qui d'abord avait paru protéger les doctrines de Molina, finit par se ranger dans le parti de ses adversaires: tout faisait donc prévoir une condamnation pour les jésuites, lorsque la veille même du jour fixé pour le prononcé de l'arrêt, le cardinal mourut empoisonné. Les bons Pères en prirent occasion de réclamer un nouveau délai pour se préparer à d'autres conférences; mais Clément, qui craignait de voir chaque jour la querelle s'envenimer davantage et pousser les uns ou les autres dans des révélations funestes à la papauté, se décida à prendre un parti, et nomma des commissaires qui examinèrent les livres de Molina en sa présence. Les conclusions de ceux-ci furent semblables à celles des premiers juges, c'est-à-dire défavorables à la société. Alors les jésuites d'Espagne, qui redoutaient plus que toute chose au monde d'être battus dans une question aussi importante, entreprirent de forcer même la volonté du pape en mettant en jeu sa propre autorité. Ils ameutèrent tous les collèges de leur ordre contre Clément VIII, exprimèrent des doutes sur la légitimité de son intronisation, et soutinrent dans leurs thèses qu'on n'était point tenu de s'en rapporter à la décision d'un pape en matière de foi.

Cette conduite audacieuse irrita le saint-père, et sans aucun doute il se fût déterminé à dissoudre la société s'il n'eût été arrêté par la puissante intervention de Philippe III, qui désirait le maintien d'un ordre qui l'aiderait à plonger ses peuples dans l'ignorance et dans l'abrutissement.

Du reste, les services que les jésuites d'Angleterre rendaient au pape, et les efforts que faisaient ceux de France pour ramener ces deux pays à son obéissance, plaidèrent en faveur de l'ordre; et il est juste de convenir qu'ils employaient les uns et les autres, pour la réussite de leurs projets, une persévérance et une activité dignes d'une meilleure cause. Les jésuites

d'Angleterre, bannis de ce royaume par différents décrets, n'avaient pas craint d'y rentrer après la mort d'Elisabeth pour renouer de nouvelles intrigues; les jésuites de France, chassés des provinces par les arrêts des parlements, par des déclarations et lettres patentes du roi adressées aux tribunaux souverains, avaient su se maintenir dans la juridiction des parlements de Bordeaux et de Toulouse, et intéresser en leur faveur nombre de seigneurs influents à la cour, et particulièrement la reine Marie de Médicis.

Déjà, à l'occasion du mariage du roi, ils lui avaient député les Pères Lorenzo-Maggio et Gentil pour réclamer l'exécution de la promesse qu'il avait faite lors de son absolution de les rappeler. Mais sur le refus de Henri IV d'obtempérer à leur demande, ils se déclarèrent ses ennemis, répandirent des libelles dans Paris contre l'autorité du roi et du Parlement, entre autres la plainte apologétique publiée à Bordeaux par le Père Richomme, et pour laquelle un libraire nommé Chevalier fut décrété de prise de corps. Dès ce moment, la société des jésuites se déclara en guerre ouverte avec le roi; leur collège de Dôle, situé sur la frontière, devint le lieu de réunion de tous les mécontents et le centre des opérations dirigées contre Henri; bientôt même ils organisèrent une conspiration dans laquelle, comme toujours, ils prirent la part la plus active, avec de telles précautions qu'il fut impossible de prouver leur participation quand le complot fut découvert. Ils suscitèrent également des troubles à Lyon, prêchèrent ouvertement le régicide et inspirèrent à Henri IV une si grande frayeur, qu'il se décida à faire la paix avec eux.

Préalablement il chercha à ramener à son sentiment les grands dignitaires dont il connaissait l'extrême répugnance pour une semblable mesure, et ayant réuni ses principaux officiers, il leur tint le discours suivant: « Il nous laut, messeigneurs, par nécessité rappeler purement et simplement les jésuites dans notre royaume, les décharger des sentences d'infamies et d'opprobres qu'ils ont justement encourues, ou bien les poursuivre avec une rigueur inexorable, afin qu'ils n'approchent jamais ni de nous, ni de nos États. Ce dernier parti les jettera dans la plus dangereuse irritation; et les attentats contre notre personne vont se multiplier de telle sorte que nous serons forcé d'être sans cesse sur nos gardes: de porter des cuirasses jusque dans nos appartements; de ne prendre aucune nourriture sans l'avoir fait visiter par nos médecins; de trembler même à l'approche de nos meilleurs sujets, car ces gens-là ont des intelligences et des correspondances partout, et une grande habileté à tourner les esprits comme il leur plaît; enfin notre vie deviendra tellement misérable, par la frayeur que nous inspirent les jésuites, qu'il vaudrait mieux pour nous être déjà mort... »

Par condescendance pour les appréhensions de Henri, les seigneurs auxquels Sa Majesté s'adressait, entre autres Sully, son ministre, ne voulurent pas combattre son raisonnement, et déclarèrent qu'ils s'en rapportaient à sa sagesse. Henri IV, sans plus tarder, expédia le jour même des lettres patentes pour le rétablissement de la société de Jésus en France. Mais le Parlement fut moins docile que la cour, et refusa de les entériner avant que les Pères eussent changé

leur nom de jésuites, qui était en exécration à tous les corps de l'État, et eussent modifié leurs statuts. Les membres du Parlement demandaient que la compagnie ne restât pas sous l'autorité d'un général étranger, et qu'elle se choisît un supérieur résidant dans le royaume; ils demandaient en outre qu'elle fût soumise à la juridiction ordinaire, qu'elle supprimât dans ses vœux l'engagement d'une obéissance particulière au pape, qu'elle n'autorisât l'admission dans ses rangs que des sujets naturels du roi, qu'elle fût astreinte à suivre les réglemens universitaires, et qu'elle renouât à hériter des biens de ses membres au préjudice des familles. Les disciples de Loyola refusèrent d'adhérer à ces conditions; et un ordre du roi enjoignit aux magistrats d'enregistrer purement et simplement les lettres patentes qui autorisaient les jésuites à rentrer en France.

Quelques années plus tard, Henri IV reçut la juste récompense de cet acte de despotisme: et l'attentat de Ravaillac vint apprendre aux nations comment les jésuites savaient payer un bienfait. Il est vrai qu'ils ne devaient pas une grande reconnaissance au prince d'une concession qu'ils n'ignoraient point lui avoir été arrachée par la frayeur. Ils feignirent néanmoins d'attribuer ses nouvelles dispositions à de tout autres sentimens, et ils le remercièrent du bienveillant appui qu'il prêtait à leur ordre. Bien plus, le Père Cotton, qui devint son confesseur, et plusieurs de ses compagnons demandèrent à l'embrasser en signe de réconciliation sincère, d'oubli du passé et de confiance pour l'avenir.

Dès qu'ils se virent tout-puissans en France, les jésuites oublièrent les promesses qu'ils avaient faites à Clément VIII de travailler à lui soumettre le royaume, et s'occupèrent de leurs anciennes querelles avec les dominicains sur la grâce et sur le libre arbitre: ils signifièrent même à Sa Sainteté qu'elle eût à se prononcer pour eux et à canoniser Ignace de Loyola, leur fondateur, si elle voulait qu'ils restassent sous son obéissance. Au lieu d'obéir à leur injonction, le pontife se déclara définitivement pour les dominicains, et accorda les honneurs de l'apothéose à Charles Borromée, le neveu de Pie V, un des anciens chefs de leur ordre, et l'un des plus fougueux inquisiteurs qui eût existé.

Les jésuites ne voulurent pas laisser cet affront impuni, et s'en prirent au cardinal Aldobrandino, le conseiller du pape. Un d'eux résolut de l'empoison-

ner, et essaya plusieurs fois de s'introduire dans les cuisines. Son insistance à se présenter chaque jour pour être admis dans le palais éveilla les soupçons, et on apostâ des soldats pour l'arrêter. Suivant son habitude, le jésuite vint offrir ses services aux domestiques du cardinal Aldobrandino, pour les aider dans leurs travaux; et comme il allait entrer, deux sbires l'arrêtèrent. Celui-ci, qui était grand et vigoureux, les frappa avec violence, les renversa à terre; et avant qu'on eût le temps de leur porter secours, il prit la fuite et se jeta dans la demeure du cardinal Odoardo Farnèse, zélé protecteur des disciples d'Ignace de Loyola. Le préfet de Rome se rendit immédiatement avec des soldats à la demeure des Farnèse pour réclamer le fugitif; mais au lieu d'obéir, le cardinal et ses gens parurent en armes aux fenêtres, firent feu sur le préfet et l'obligèrent à rebrousser chemin. La résistance dura plusieurs jours; enfin comme Sa Sainteté se préparait à faire venir des troupes du dehors pour maintenir son autorité, Farnèse sortit avec les siens par les derrières de son palais, gagna la campagne, et se retira dans le superbe château que son oncle avait fait élever à trente-six milles de Rome.

Clément VIII, exaspéré de l'audace des jésuites et de Farnèse, menaça les premiers de dissoudre leur ordre, et dépêcha le gouverneur de la ville pour signifier au cardinal qu'il eût à donner sa démission du gouvernement du patrimoine de ses ancêtres, dont il venait de se rendre indigne. Farnèse refusa d'obéir, et se prépara à soutenir un siège dans son château contre les troupes papales. Fort heureusement pour lui, son frère intervint dans la querelle, et courut en toute diligence se jeter aux pieds de Sa Sainteté pour obtenir la grâce du cardinal. Le souverain pontife parut céder aux prières du duc, et accorda à Farnèse la permission de rentrer dans Rome; mais à peine franchissait-il les portes, qu'il fut arrêté et conduit au château Saint-Ange. A leur tour, les jésuites vinrent en aide à celui qui les avait protégés, et le 5 mars 1605, Clément VIII mourut empoisonné.

Ce pontife termina dignement la série des papes du seizième siècle, qui défendirent pied à pied le terrain de leur omnipotence spirituelle et temporelle: et à force de ruses, de fourberies, de crimes et d'attentats, firent triompher la tiare au milieu des révolutions politiques et religieuses qui bouleversaient toutes les nations et menaçaient d'engloutir pour toujours le vaisseau de saint Pierre!





## HISTOIRE POLITIQUE DU XVIÈME SIÈCLE

**Maximilien I<sup>er</sup>**, empereur d'Allemagne. — Massacres des habitants de la Flandre. — Bizarries de l'empereur. — Mort de Maximilien I<sup>er</sup>. — Charles-Quint, son petit-fils, parvient à l'empire. — Ses débauches et ses fourberies. — Ses guerres avec la France. — Ses prétentions à la monarchie universelle. — Abdication de Charles-Quint. — Il se fait cloûer vivant dans son cercueil. — Sa mort. — Ferdinand, son frère, lui succède à l'empire. — Mort de Ferdinand. — Maximilien II, son fils, est proclamé empereur. — Hypocrisie de ce prince. — Ses guerres contre les Turcs. — Mort de Maximilien II. — Rodolphe II, son fils, lui succède. — Son intolérance. — Il fait égorger les luthériens de l'Autriche. — Étienne Botskaï appelle les peuples de la haute Hongrie à la liberté. — Mort de l'empereur. — Histoire politique de la France. — Règne de François I<sup>er</sup>. — Influence de la duchesse d'Angoulême, sa mère, dans le gouvernement. — Guerres d'Italie. — Régence de Louise de Savoie. — Débauches de la cour de France. — Entrevue du camp du Drap d'or. — Guerre de Flandre. — Louise de Savoie vole le trésor public. — Saturnales de la cour. — Le lupanar royal. — Siège de Marseille. — François I<sup>er</sup>, prisonnier de Charles-Quint, rachète sa liberté en abandonnant aux Espagnols les plus riches provinces de France. — Ses amours avec Mlle d'Heilly. — Règne de la favorite. — Ve gerance du mari de la belle Féronnière. — Cruautés de François I<sup>er</sup>. — Querelles entre les maîtresses des princes du sang et la favorite. — Le dauphin meurt empoisonné. — Charles-Quint à la cour de France. — Viols, massacres et incendies exercés dans le pays des Vaudois. — François I<sup>er</sup> meurt du mal vénérien. — Henri II, son fils, lui succède. — Ses débauches avec Diane de Poitiers. — Catherine de Médicis, à l'exemple de son mari, forme des liaisons scandaleuses et donne trois bâtards à Henri II. — Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. — Diane protège le connétable de Montmorency et les Guises. — Guerre entre Charles-Quint et Henri II. — Révolte des habitants de la Guyenne. — Henri II assiste avec la cour aux supplices des protestants. — Fêtes à l'occasion du mariage d'Élisabeth de France et de Philippe d'Espagne. — Henri II est tué dans un tournoi par le comte de Montcommery. — Catherine de Médicis s'empare du gouvernement sous le nom de son fils François II. — Dispute entre la jeune reine Marie Stuart et la reine mère. — Amours incestueux de Marie Stuart avec son oncle le cardinal de Lorraine. — Les chambres ardentes. — François II, énervé par les plaisirs, tombe dans l'idiotisme. — Conjuraison d'Amboise. — Perfide de François II, de Marie Stuart et des Guises. — Supplice affreux des conjurés. — Mort du seigneur de la Renaudie. — Assemblée des notables à Orléans. — Mort de François II. — Catherine de Médicis est accusée d'avoir fait empoisonner le roi. — Règne de Charles IX. — Catherine s'empare du gouvernement du royaume. — Dettes énormes de l'État. — Assemblées des états-généraux. — Catherine de Médicis se fait la pourvoyeuse des princes protestants. — Triumvirat du maréchal de Saint-André, du duc de Guise et du connétable Anne de Montmorency. — Guerre civile. — Assassinat du duc François de Guise. — Majorité de Charles IX. — Carrière affreuse de ce roi. — Entrevue de Bayonne. — Mort du connétable de Montmorency et assassinat du prince de Condé. — Mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. — Massacres de la Saint-Barthélemy. — Le roi, la reine et les princesses se rendent en cavalcade à Montfaucon pour contempler les cadavres des huguenots. — Massacres dans les provinces. — Orgies au Louvre. — Conspiration du duc d'Alençon, frère du roi. — Mort de l'exécuteur Charles IX. — Henri III succède à ce prince. — Règne des mignons. — Guerre civile dans le Poitou. — La cour assiste aux processions des flagellants. — Catherine de Médicis fut empoisonner le cardinal de Lorraine. — Sacre du roi à Reims. — Superstitions, débauches et puérilités de Henri III. — Guerres civiles. — Querelles entre les mignons du roi et ceux du duc de Guise. — Saturnales de la cour. — Dévastation du royaume. — Assassinat de Bussy d'Amboise. — Le roi fait assassiner son frère. — Henri III se déclare le chef de la Ligue. — Journée des barricades. — Henri III fut assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère. — Mort de Catherine de Médicis. — Henri III est assassiné par Jacques Clément. — Éducation de Henri IV. — Mariage du jeune roi de Navarre. — Il assiste au supplice des huguenots. — Ses amours avec Mme de Sauves. — Mépris des protestants pour Henri IV. — Il trahit tous les partis à la fois. — Ses intrigues avec la jeune Lignonville. — A l'exemple de Néron, pendant une fête, il donne l'ordre d'abuser de toutes les femmes. — Marché infâme entre Henri IV et sa femme. — Il dévore une jeune fille de quatorze ans appelée la belle Fosseuse. — Amours de Henri et de la belle Corisandre. — Il vient assiéger Paris. — Ses débauches avec l'abbesse de Montmartre. — Famine affreuse dans la capitale. — Le duc de Parme force le roi à lever le siège. — Henri, pour se venger, met à feu et à sang la Champagne, la Picardie et la Normandie. — Intrigues du roi et de Gabrielle d'Estrées. — Henri IV renonce de nouveau au protestantisme et se fait catholique. — Son entrée à Paris. — Assemblée des notables à Rouen. — Ingratitude de Henri IV pour les protestants. — Mort de Gabrielle d'Estrées. — Henri IV se console avec Henriette d'Entragues. — Mariage de Marie de Médicis et du roi de France. — Débauches entre la favorite, la reine et le roi. — Supplice de Charles de Gontaut Biron. — Querelle scandaleuse entre Marie de Médicis et Henriette d'Entragues. — Henri IV se compose un sérail. — Il accable la France d'impôts pour doter ses nombreux bâtards. — Il altère les monnaies. — Son code sanguinaire sur les délits de chasse. — Nouvelle passion du roi pour la jeune princesse de Condé. — Henri IV meurt assassiné par Ravaillac. — Reflexions sur ce règne.

Les annales de l'histoire politique du seizième siècle devraient être tracées en caractères de sang, car jamais les cruautés, les meurtres, les attentats n'avaient été si terribles et si multipliés; jamais les rois et les papes n'avaient commis autant d'atrocités; et il semblait vraiment que les oppresseurs des peuples de cette époque, pontifes ou souverains, prêtres ou nobles, moines ou soldats, se fussent donné le défi de se surpasser les uns les autres, en égorgeant ou en faisant massacrer par millions les hommes et les femmes, en violant, en incendiant les villes, en couvrant de désastres des royaumes entiers. En Italie, un Jules II, un Léon X, un Pie V et un Grégoire XIII; en Espagne, un Charles-Quint et un Philippe II; en Allemagne, un Maximilien II et un Rodolphe II; en Angleterre, un Henri VIII et une Marie la Catholique; en France, un François I<sup>er</sup>, un Charles IX et un Henri III, tous despotes sanguinaires, tous monarques insolents et debauchés, tous implacables tyrans, téaux des nations qui avaient le malheur d'être soumises à leur exécrable domination!

Parmi eux, Maximilien I<sup>er</sup>, fils de l'empereur Frédéric III, occupe sa place. Quelques auteurs prétendent que dans sa jeunesse il paraissait incapable d'aucune application, et prononçait les mots avec tant de difficulté qu'on l'avait surnommé le Muet; cependant, à force de travail et de persévérance, il fit comme Démosthène, le célèbre orateur grec, il vainquit la nature et parvint à parler avec facilité. Son père lui fit épouser Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, ce qui l'obligea à entrer en guerre avec la France pour défendre l'héritage de sa femme contre Louis XI. Dans le cours de son gouvernement, Maximilien se montra si cruel et si intolérant, qu'à la mort de Marie de Bourgogne, les Flamands seconèrent le joug, enlevèrent au prince jusqu'à la tutelle de ses enfants et le chassèrent de leur pays. Furieux de cet affront, Maximilien jura de prendre sa revanche; avec l'aide de son père, qui lui fournit une armée considérable, il envahit la Flandre, fit un massacre effroyable des habitants, s'empara de Gand, et força la nation à lui rendre la tutelle de son fils et à lui laisser la libre disposition des immenses revenus des Etats. Son triomphe fut heureusement de courte durée; les provinces, fatiguées de payer des impôts excessifs qui servaient à alimenter le luxe des courtisans et à soulever des soldats, se soulevèrent contre le tyran, et cinquante mille citoyens vinrent l'assiéger dans son palais de Bruges. Ses troupes furent honteusement chassées de la ville, ses ministres furent arrêtés, mis en jugement, condamnés à mort et exécutés sur la place publique; lui-même fut déconvert dans la boutique d'un apothicaire, où il s'était réfugié pour échapper aux révoltés; et il n'obtint sa grâce qu'en s'humiliant devant les vainqueurs, en faisant le serment solennel de ne jamais revendiquer le gouvernement de la Flandre, de restituer toutes les places, de faire évacuer des Etats les troupes allemandes, et de ne jamais porter les armes contre les Pays-Bas.

Mais comme il est vrai qu'on ne peut trouver ni loyauté ni bonne foi dans les rois ni dans les princes, Maximilien ne fut pas plutôt hors de danger, qu'il fit déclarer nul par le pape le serment qu'il avait prêté sur l'hostie consacrée, et qu'il fit marcher con-

tre la Flandre toutes les armées de l'empire. Cependant il ne prit pas personnellement part à ces opérations militaires, soit qu'il craignît de tomber entre les mains des Flamands, soit qu'il jugeât sa présence plus nécessaire en Hongrie, dont le trône était devenu vacant par la mort de Mathias Corvin, et dont la maison d'Autriche réclamait la possession en vertu d'un traité de famille conclu avec le feu roi. Or, comme les peuples refusaient de ratifier un semblable pacte, et voulaient être pour les gouverner Ladislas, prince de Bohême, prétendant qu'ils ne devaient pas être légués par un roi comme un vil bétail, Maximilien fonda sur la Hongrie, égorga les hommes, les enfants, les vieillards, emporta d'assaut Albe-Royale, qu'il trouva sans défense; et, par la terreur de ses armes, en vertu de cet axiome barbare, la force prime le droit, il contraignit les malheureux habitants à lui payer un tribut de cent mille ducats, et à joindre à son titre de roi des Romains, qu'il avait déjà reçu depuis plusieurs années, celui de roi de Hongrie.

Quelque temps après, vers la fin de l'année 1493, son père, l'empereur Frédéric III, mourut âgé de soixante-dix-huit ans. Maximilien, pour premier acte d'autorité, contracta un mariage avec Blanch-Marie, sœur de Jean Galéas, duc de Milan, qui lui apportait une dot de quatre cent quarante mille écus d'or, malgré l'opposition des princes électeurs, qui prétendaient que le chef de l'empire n'avait pas le droit de s'afer à une famille qui devait sa récente élévation à un bâtard. Ceux-ci, ne pouvant empêcher cette déplorable union, refusèrent de reconnaître la nouvelle impératrice, et déclarèrent que ses enfants ne seraient jamais considérés comme princes par la nation allemande. Maximilien fit alors tomber sa colère sur les peuples; il écrasa les provinces d'impôts, leva des troupes nombreuses, et se plut à engloutir des milliers d'hommes dans des guerres aussi meurtrières que ridicules. Enfin, les Etats se fatiguèrent de voir couler à flots l'or et le sang de la nation; les électeurs se réunirent pour aviser à porter un remède au mal, et créèrent une chambre intitulée Chambre impériale, qui fut investie du pouvoir de fixer pour l'avenir les subsides d'argent ou de soldats que les villes et les provinces devaient fournir à l'empereur.

Maximilien refusa de se soumettre aux décisions de cette espèce de chambre représentative et en prononça la dissolution; puis il recommença la guerre avec plus de fureur qu'auparavant. Il avait surtout en haine les cantons libres de la Suisse, qui faisaient contre lui une opposition très-vive; il chercha d'abord à soulever entre eux des collisions, et n'ayant pu y réussir, il les fit excommunier par le pape, sous la promesse de partager avec Sa Sainteté les dépouilles de ces peuples lorsqu'il les aurait vaincus. Ensuite il se mit à la tête de ses troupes, entra sur le territoire helvétique et exerça partout d'affreux ravages. Ces mesures violentes exaltèrent les esprits; les cantons firent un appel du ban et de l'arrière-ban, formèrent une armée et vinrent présenter la bataille au tyran. L'empereur fut battu par ces courageux républicains et forcé de signer l'indépendance de la Suisse: bientôt même il se vit contraint de permettre la réorganisation de la chambre impériale et l'établissement d'un conseil de régence qui pût, en l'ab-



Maximilien battu et chassé par les Suisses

sence du chef de l'Etat, pourvoir aux soins de l'empire romain germanique.

De longs démêlés avec l'Italie et la France occupèrent en grande partie son règne, et presque toujours il échoua dans ses tentatives, soit que ses plans eussent été mal combinés, soit qu'ils eussent été mal exécutés. Espèce de don Quichotte couronné, Maximilien courait toujours la lance au poing, ne rêvant que duels, carrousels et croisades. Doué d'une force herculéenne et d'une agilité extraordinaire, il surpassait tous ses contemporains dans les exercices du corps, et excellait surtout dans l'art de l'escrime, ce dont il faisait parade quand l'occasion s'en présentait. On raconte qu'à Worms, lors de la première diète qu'il tint, un chevalier français, nommé Claude de Battu, célèbre par ses hauts faits d'armes, étant venu pour se battre corps à corps contre tout Allemand qui oserait se mesurer avec lui, Maximilien ne craignit pas d'accepter le défi pour un chevalier inconnu; et au jour fixé il se présenta lui-même dans la lice, la lance au poing et la visière baissée, combattit longtemps, et contraignit son adversaire à se déclarer vaincu.

On lui doit un perfectionnement dans la manière de fonder les canons, dans la construction des armes à feu et dans la trempe des armes défensives; il inventa une nouvelle forme de lance dont l'usage

devint bientôt général, et fit plusieurs découvertes dans la pyrotechnie, cet art infernal qui apprend aux hommes à tuer leurs semblables, et qui est pour les rois la plus enivrante des occupations. Dans son ardeur de faire l'essai de ses inventions meurtrières, l'empereur voulut organiser une croisade, et sollicita chaque électeur de lui fournir un contingent de troupes et d'argent pour aller combattre les infidèles en Asie; et sur le refus des princes allemands de s'associer à cette extravagante entreprise, il fit cause commune avec le pape. Sa Sainteté publia alors une nouvelle croisade contre les Turcs, la déclara obligatoire pour tous les Etats de l'Europe, et ordonna une levée extraordinaire de décimes en France, en Angleterre, en Espagne et en Allemagne.

Maximilien exerça de telles exactions en cette circonstance, que les électeurs s'assemblèrent à Golshausen, formèrent la célèbre union électoriale, et s'engagèrent à résister ouvertement à l'empereur. Celui-ci essaya en vain de les désunir, de renverser le conseil de régence, de dissoudre la chambre impériale et d'ériger l'Autriche en électors. Les princes allemands demeurèrent fermes dans leur résolution, et bien loin de céder aux menaces, ils déclarèrent la patrie en danger et votèrent la déposition du tyran. Force fut à Maximilien de se sou-



mettre et de renoncer à ses projets de guerre en Asie; il lui prit alors la singulière fantaisie de se faire nommer pape et de réunir sur sa tête le diadème impérial et la tiare pontificale. Cette nouvelle extravagance échauffa tellement son ambition, qu'à la mort de Jules II il engagea, pour une somme considérable, les diamants de la couronne aux Suggest, célèbres banquiers d'Augshourg, afin de pouvoir acheter les suffrages des cardinaux romains. Mais l'élection de Léon X vint dissiper le fol espoir qu'il avait conçu de prendre en mains le goupillon avec l'épée, de réunir en sa personne l'empire spirituel et temporel, à l'imitation des kalifes d'Orient.

On dit qu'à partir de cette époque il reporta toutes ses idées vers la mort; et qu'un jour, comme ses officiers cherchaient à le dissuader de faire abattre un palais magnifique qu'on avait élevé à Inspruck, et que l'architecte avait manqué dans un de ses détails, il dit : « Eh bien ! je consens à laisser ces bâtiments debout; mais je veux qu'on me fasse une autre demeure digne de moi. Qu'on fasse venir un charpentier et qu'il me construise un cercueil en bois de chêne. » — On y joignit à sa recommandation un poêle en drap noir semé d'ossements brodés en argent, et les autres objets nécessaires à des funérailles; le tout fut déposé dans un grand coffre et placé dans sa chambre à coucher.

Enfin, à la suite d'un souper où il avait mangé immodérément du melon, Maximilien fut pris d'une fièvre violente qui résista aux efforts des médecins; alors il comprit qu'il devait se préparer à mourir, il fit promettre à ses officiers qu'après sa mort ils lui couperaient les cheveux, lui arracheraient les dents pour les broyer et les réduire en poudre, et qu'ils l'enseveliraient dans un sac rempli de chaux vive avant de le mettre dans son cercueil et de l'inhumer sous l'autel de l'église de Nonstadt, qu'il avait désignée pour le lieu de sa sépulture; puis il leur donna sa bénédiction, et rendit l'âme le 11 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge.

L'histoire de ce prince n'est remarquable que par les grands événements qui eurent lieu sous son règne, notamment par la naissance du schisme de Luther, par la division territoriale de l'Allemagne en dix cercles, par l'introduction du conseil aulique, et par l'abolition de la redoutable cour véhémiqne ou tribunal secret de Westphalie.

Charles d'Espagne, petit-fils de Maximilien, parvint à réunir les suffrages des électeurs, et succéda à son aïeul sous le nom de Charles-Quint. Déjà il était roi d'Espagne comme héritier de Ferdinand le Catholique, son aïeul maternel, et souverain des Pays-Bas, dont il avait hérité précédemment de son père Philippe I<sup>er</sup> d'Autriche, fils de Maximilien I<sup>er</sup> et de la duchesse Marie de Bourgogne.

Dans sa jeunesse, Charles-Quint avait constamment dédaigné de s'instruire; au lieu de s'occuper de sciences, il s'était adonné de préférence aux exercices militaires, qui seuls formaient le mérite des hommes à cette époque d'ignorance; aussi avait-il contracté des habitudes de rudesse et de despotisme qui en firent un détestable tyran lorsqu'il fut devenu homme. Il commença par abreuver de tant de dégoûts et de mauvais traitements le cardinal Ximènes,

vénéralé prélat que son aïeul avait investi de la régence du royaume pendant sa minorité, qu'il le fit mourir; puis, quand il se vit affranchi de toute espèce de tutelle, il se lança dans les débauches et parut ne prendre nul souci de son autorité. Ce ne fut pas pour longtemps; les malheureux Espagnols apprirent bientôt sous quel joug de fer ils allaient courber la tête et à quel terrible maître ils allaient obéir.

Les cortès de Castille, d'Aragon et de Catalogne, voulant tenter un effort en faveur de la liberté, adressèrent à leur nouveau roi un cahier de doléances sur les maux dont l'Inquisition couvrait le sol des Espagnes, et lui présentèrent un projet de constitution qui modifiait le tribunal du saint-office et qui portait défense aux inquisiteurs d'intenter aucun procès pour cause d'usure, de sodomie, de bigamie, de nécromancie et autres délits de ce genre dont ils s'étaient arrogé la connaissance, quoiqu'ils ressortissent aux tribunaux ordinaires; ils demandèrent en outre qu'il plût à Sa Majesté de réformer les abus qui existaient dans la perception des impôts et dans la vente des charges publiques. A titre de remerciement et comme témoignage de reconnaissance ils offraient à ce roi imberbe, dès qu'il aurait satisfait à leurs justes réclamations, une somme de cinq cent mille ducats. Charles-Quint se garda bien de laisser échapper une semblable occasion de grossir ses trésors; il s'engagea solennellement envers les cortès à respecter les privilèges et les coutumes de chaque province; et relativement à l'Inquisition, il déclara formellement qu'il voulait que les dominicains se conformassent aux saints canons, et n'empiétassent pas sur le pouvoir séculier. Dès qu'il eut touché les cinq cent mille ducats, il agit envers eux ainsi qu'ont l'habitude de faire les rois envers les peuples assez stupides pour croire à leurs paroles; il manqua à toutes ses promesses et nomma grand inquisiteur son précepteur Adrien. Quelque temps après, il se déclara même le protecteur de la sainte Inquisition, et fit mourir sur les bûchers ou dans les tortures, en moins de deux années, sous le spécieux prétexte d'hérésie, quinze mille Espagnols, dont il convoitait les richesses ou dont il redoutait l'énergie.

Charles-Quint montra la même duplicité et la même fourberie dans ses traités avec la France; ainsi il exigea pour condition de la paix que François I<sup>er</sup> prit l'engagement de lui réserver pour femme la princesse Louise, sa fille, qui n'était âgée que d'une année; et le traité n'eut pas été plutôt signé, qu'il intrigua auprès de Henri VIII et de Léon X pour les engager à former une ligue formidable contre son allié François I<sup>er</sup>, et à lui arracher la couronne.

Cette politique perfide et astucieuse lui valut la haine des Allemands, et sans contredit il n'eût pas été choisi pour succéder à Maximilien, si d'une part les circonstances fâcheuses où se trouvait l'Allemagne disputée par trois prétendants, et d'autre part les sommes considérables qu'il fit distribuer aux princes électeurs, n'avaient décidé ceux-ci à lui donner leurs suffrages, à l'exclusion des autres compétiteurs; toutefois ils eurent soin de se mettre à couvert des effets de son caractère ambitieux et tyrannique, en lui faisant signer une capitulation qui garantissait l'indépendance de leurs opinions religieuses et l'intégralité de leurs droits politiques.

C'est alors que Charles-Quint forma son plan de monarchie universelle : déjà maître de l'Espagne, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de vastes empires dans les Indes orientales et occidentales, il songea encore à réunir à ses États la France, l'Italie et les îles Britanniques, afin de pouvoir envahir la Turquie, et, comme un nouvel Alexandre, pour s'élançer de là jusque sur les bords de l'Indus et du Gange. Il se prépara à l'exécution de ses gigantesques projets avec une prudence merveilleuse ; au lieu d'attaquer de front ses ennemis, il forma des traités avec eux et les arma les uns contre les autres, afin de les subjuguier plus facilement quand ils se seraient épuisés d'hommes et d'argent.

D'abord il acheta l'alliance de la cour de Rome et de l'Angleterre ; ensuite, avec l'aide des troupes de ces deux puissances réunies aux siennes il engagea la guerre contre la France sur trois points à la fois, au delà des Pyrénées, dans les Pays-Bas et en Italie. Pour un instant la valeur française tint la victoire indécise, mais les fautes de François I<sup>er</sup> firent pencher la balance en faveur des Espagnols.

Pour comble de malheurs, Léon X mourut, et le grand inquisiteur Adrien, le précepteur de Sa Majesté catholique, fut proclamé souverain pontife par les cardinaux qui avaient vendu leur voix à l'empereur. Afin de contre-balancer l'influence des Espagnols en Italie, François I<sup>er</sup> se décida à franchir les Alpes pour frapper un grand coup ; il marcha sur Pavie et fit le siège de cette place. De leur côté, les impériaux accoururent au secours de la ville, et présentèrent la bataille au roi de France ; celui-ci, malgré l'avis des vieux généraux, accepta le combat contre des forces supérieures aux siennes et le perdit. Ainsi, en un seul jour, l'entêtement d'un insolent monarque causa la mort de plusieurs milliers d'hommes et la perte des riches provinces que la France possédait en Italie. Il est vrai que Dieu permit que le prince fût fait prisonnier, et reçut ainsi la punition de son fol orgueil.

Lorsque Charles-Quint eut connaissance de la grande victoire qu'il avait remportée sur les Français, il se posa en Alexandre, pleura sur le sort des vaincus, et défendit qu'on fit aucune démonstration de joie dans tous ses États ; mais par compensation il fit proposer à François I<sup>er</sup> des conditions si dures, que celui-ci répondit qu'il préférerait mourir en captivité plutôt que de souscrire à ses volontés. Le royal prisonnier fut immédiatement conduit à Madrid, où on le traita en apparence avec des égards infinis, et en réalité avec une extrême rigueur ; et quelques instances qu'il fit pour obtenir une entrevue avec son geôlier impérial, elle lui fut constamment refusée ; enfin étant tombé malade autant d'ennui que de chagrin, Charles-Quint consentit à le voir et vint le visiter. Suivant son habitude l'empereur lui fit des promesses fallacieuses qu'il n'était nullement dans l'intention de tenir ; mais cette fois, et bien malgré lui, les événements l'empêchèrent d'être parjure.

Deux mois après cette conférence, Charles-Quint se vit menacé d'une guerre générale et européenne que Clément VII, successeur d'Adrien VI, avait organisée contre lui ; il songea aussitôt à détacher la France de la ligue, et rendit la liberté à François I<sup>er</sup>, après avoir conclu avec ce prince un traité appelé le traité de Madrid.

Dégagé de toute crainte du côté de la France, Charles-Quint songea à détruire la ligue ; et pour la frapper au cœur, il donna l'ordre à ses troupes de fondre sur Rome et d'en faire le pillage. Ses volontés furent ponctuellement exécutées ; la ville sainte fut emportée d'assaut, et livrée pendant quarante jours à la soldatesque, qui commit des atrocités telles qu'on n'avait jamais vu de semblable, même lors de la prise de cette ville par les Huns et par les Goths. Alors, joignant l'hypocrisie à la cruauté, Charles-Quint affecta de prendre le deuil, et ordonna des prières publiques pour demander à Dieu la fin des massacres et la liberté du chef de l'Église que ses soldats avaient fait prisonnier ; puis, alliant l'avarice à l'hypocrisie, il exigea que Clément VII, avant de rentrer au Vatican, lui payât une rançon de quatre cent mille écus d'or, et prit l'engagement de le couronner roi de Lombardie et empereur des Romains. En même temps, il réclama de François I<sup>er</sup> le paiement d'une somme de deux millions de livres pour la rançon de ses enfants, restés en otage à Madrid.

Ensuite l'empereur quitta l'Espagne et passa en Italie pour recevoir des mains du pape les deux couronnes que convoitait depuis longtemps son ambition, et que venaient de lui gagner si heureusement ses soldats. La cérémonie du sacre eut lieu à Bologne avec une pompe extraordinaire ; et l'on vit, chose étrange, un pape donner deux couronnes à un prince qu'il eût voulu détrôner, et un empereur se prosterner aux pieds d'un pontife que la veille il retenait prisonnier et dont il avait saccagé les États. Il est vrai que chacun d'eux avait ses motifs pour en agir ainsi ; Sa Sainteté Clément VII céda à la force, et Charles-Quint désirait mettre le pape dans ses intérêts, pour qu'il le secondât dans la guerre qu'il méditait contre la Turquie, et dont le succès devait avoir, suivant lui, pour conséquence la soumission de l'Europe entière à ses armes. Il obtint en effet du pape une bulle qui autorisait une croisade contre les infidèles, et immédiatement il se mit à la tête de son armée pour conquérir la Valachie et la Moldavie.

Soliman accourut de Constantinople pour défendre ses provinces, refoula les chrétiens hors du territoire qu'ils avaient envahi, et força Charles-Quint à renoncer à sa chimère de monarchie universelle. Chassé par les Turcs d'Europe, l'empereur se jeta sur les États barbaresques, lit une expédition contre Scherredin Barberousse, lui enleva Tunis, et ramena en Europe vingt mille chrétiens qui gémissaient en esclavage et auxquels il fournit généreusement les moyens de retourner dans leur patrie. Cette espèce de croisade donna au caractère de Charles-Quint une tournure chevaleresque qui dégénéra en don quichottisme ; il en montra une singulière preuve lors de la reprise des hostilités entre l'Espagne et la France, en proposant à François I<sup>er</sup> de terminer leurs différends par un duel, qui aurait lieu sur un pont ou sur une galère, et dans lequel tous deux combattraient en chemise ; défi que se garda bien d'accepter le roi de France.

Une seconde fois l'empereur voulut encore tenter la fortune en Afrique, et équipa une flotte qu'il destinait à la conquête d'Alger ; mais ayant voulu prendre la mer malgré les avis de l'amiral André



François 1<sup>er</sup> vaincu et fait prisonnier à Pavie

Entrevue de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII au camp du Drap d'or

Doria, à l'époque de l'année où les tempêtes rendent ces côtes extrêmement dangereuses, il eut la honte de revenir de cette expédition après avoir perdu les deux tiers de son armée et de sa flotte. Ce nouvel échec rendit son caractère encore plus irascible qu'il n'était auparavant. Ne pouvant répandre le sang des infidèles, il fit couler celui des chrétiens; les infortunés Espagnols virent se multiplier les bûchers de l'Inquisition, et personne, ni femmes, ni enfants, ni vieillards, ne fut à l'abri de la vengeance du tyran ou de la rapacité des dominicains. On cite parmi les victimes de ces monstres une femme vénérable, nommée Marie de Bourgogne, âgée de quarante-dix ans, dont les grandes richesses avaient excité leur cupidité, qui fut traduite devant le redoutable tribunal de l'Inquisition pour répondre sur une

dénonciation d'un de ses domestiques, qui déclarait lui avoir entendu dire, lors du sac de Rome par les troupes impériales: « Les chrétiens n'ont donc ni foi ni loi que d'en agir ainsi dans la ville sainte! »

Cette infortunée protesta vainement de son innocence; elle fut accusée de judaïsme, appliquée à la question, malgré les règlements du saint tribunal qui défendaient expressément de torturer ceux qui avaient dépassé l'âge de quatre-vingts ans; on lui donna l'estrapade avec tant de cruauté, qu'elle mourut avant la fin de la seconde épreuve et sans avoir voulu se reconnaître coupable; ce qui n'empêcha pas les inquisiteurs de condamner sa mémoire, de brûler son cadavre et de confisquer ses biens à leur profit.

Quelque puissant que fût Charles-Quint, il ne l'était pas encore assez pour soumettre les États de l'empire

d'Allemagne au joug de l'Inquisition, et toutes les tentatives qu'il fit à cet égard ne lui attirèrent que honte et mépris; les princes électeurs se réimirent sous les inspirations de Luther, et firent au despote une guerre si terrible, qu'il se vit forcé d'abandonner ses provinces d'Allemagne pour éviter de tomber au pouvoir des réformés. Une fois même il fut sur le point d'être surpris dans Inspruck, au milieu d'une nuit orageuse, par Maurice de Saxe, chef des armées luthériennes; et il n'échappa à son ennemi qu'en se sauvant dans une litière, presque seul, à travers des chemins impraticables. Il comprit alors quelle haine avait soulevée contre lui son ambition, et combien d'ennemis étaient acharnés à sa perte; il vit que son pouvoir n'était qu'un amas de grandeurs et de dignités environnées de précipices; et la conviction de son impuissance à exécuter les gigantesques projets qu'il avait formés le fit tomber dans le découragement et le détermina à sortir de la scène du monde. Il abdiqua en faveur de son fils Philippe et se retira dans le monastère de Saint-Just, près de Placentia, ville de l'Estramadure. Ce fut dans cette retraite que cet ambitieux, qui pendant la moitié d'un siècle avait rempli le monde du bruit de ses armes et de la terreur de son nom, et avait fait périr tant de milliers d'hommes, vint ensevelir ses rêves et ses espérances.

Robertson dit que ses amusements se bornaient à quelques promenades à cheval, à la culture d'un jardin, à des ouvrages mécaniques dans lesquels il excellait, surtout pour fabriquer des horloges. Mais bientôt Charles-Quint se fatigua du cloître; l'ambition, un moment assoupie, vint de nouveau l'assiéger, il se repentit d'avoir abandonné le trône, et l'impuissance où il était de ressaisir l'autorité le plongea dans une mélancolie farouche qui altéra les facultés de son esprit; il renonça à toutes distractions, brisa ses horloges, pratiqua dans leurs plus grandes rigueurs les règles de la vie monastique, et par excès de dévotion il chercha à inventer quelque macération qui pût signaler son zèle, attirer sur lui les regards de Dieu ou plutôt ceux des hommes. Un jour, il résolut de célébrer ses propres obsèques; il fit assembler tous les religieux dans l'église du couvent, assista à une messe de morts, enveloppé d'un linceul et couché dans une bière, et voulut même rester une nuit entière dans cette position, afin de forcer son esprit à oublier les choses de ce monde et à se reporter vers le ciel.

Le lendemain, il fut saisi d'une fièvre violente causée par l'agitation dans laquelle les idées de la mort l'avaient jeté, et il s'ensuivit une maladie qui l'enleva le 21 septembre 1558, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Déjà Ferdinand I<sup>er</sup>, frère de Charles-Quint, avait été proclamé empereur d'Allemagne par les princes électeurs, sous la condition qu'il accorderait à ses peuples la liberté de conscience, ce qui avait si fort mécontenté le pape Paul IV, qu'il avait refusé de reconnaître comme légitime l'élection du nouveau souverain, et qu'il n'avait pas même voulu donner audience à ses mandataires.

Ferdinand I<sup>er</sup> envoya l'ordre à ses ambassadeurs de quitter Rome sur l'heure, et ne s'inquiéta pas davantage de l'opinion de Sa Sainteté; il s'occupait de rétablir par de sages réglemens la concorde entre

ses sujets, se montra favorable aux luthériens, et sans aucun doute, il eût assuré le bonheur de ses sujets, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'Allemagne. L'histoire ne reproche au frère de Charles-Quint que deux crimes d'une certaine gravité: son usurpation de la couronne de Bohême et l'assassinat du cardinal Martinusius.

Après lui, son fils réunit les suffrages des électeurs, qui supposaient au jeune prince des sentiments favorables aux doctrines luthériennes, et il fut nommé empereur en 1564, sous le nom de Maximilien II. Mais il se trouva que le monarque était catholique fervent, et en outre d'un caractère si despote, qu'il répondit aux membres des États d'Autriche qui lui réclamaient un édit de tolérance et l'expulsion des jésuites: «Je vous ai assemblés pour recevoir de vous des contributions et non des représentations.» Néanmoins, comme les électeurs menaçaient de refuser les impôts, il s'amenda, et permit aux seigneurs et aux membres de l'ordre équestre de la basse Autriche de faire célébrer dans leurs terres le service divin conformément au rite établi par la confession d'Augsbourg.

Son règne s'écoula au milieu de longues guerres avec les Turcs, où il fut tour à tour vainqueur et vaincu; il finit par conclure un traité de paix avec la sublime Porte, et vint terminer son obscure carrière dans la ville de Ratisbonne, le 12 octobre 1576.

Rodolphe II, son fils et son successeur, alla plus loin que Maximilien dans sa soumission à la cour de Rome; à l'instigation du pape, il contraignit les protestants qui résidaient à Vienne à fermer leurs temples, et ne leur laissa qu'une seule maison pour le culte, encore était-il défendu à toute personne, à moins qu'elle ne fût noble, d'y entrer. Il voulut ensuite étendre cette défense jusque dans les provinces, et décida qu'à l'avenir aucun des ministres n'exercerait ses fonctions avant d'en avoir obtenu l'autorisation du prince. Les États ayant refusé de se conformer à cet édit, les persécutions commencèrent: les prédicateurs furent destitués et bannis; le culte luthérien fut proscrié dans toutes les villes de l'Autriche, et des milliers d'innocents tombèrent sous la hache du bourreau ou sous les balles des soldats. Mais ce fut inutilement qu'il persécuta les luthériens et les calvinistes, qu'il supprima leurs écoles et qu'il ferma leurs temples; la réforme se féconda du sang de ses martyrs et embrasa toutes les provinces de l'Allemagne comme un vaste incendie.

Rodolphe entama également de longues et sanglantes guerres contre la Transylvanie et la Hongrie, dans lesquelles ses troupes furent d'abord victorieuses; ensuite les peuples hongrois reprirent le dessus, et sous la conduite d'Etienne Bostkai ils taillèrent en pièces les armées de l'empereur et les forcèrent à quitter leur pays. Quant au souverain, pendant que ses soldats se faisaient tuer pour soutenir ses injustes prétentions, il demeurait enlêré dans l'intérieur de son palais avec le célèbre Tycho-Brahé, et se livrait avec ardeur à l'étude de l'astrologie judiciaire et à l'alchimie. Cette tendance aux choses merveilleuses lui devint funeste; car ayant cru apercevoir dans les pronostics que ses jours seraient mis en danger par un prince de son sang, il

prit des précautions qui tournèrent à sa perte : pour ne pas augmenter le nombre de ses ennemis imaginaires, il refusa de se marier et voulut empêcher ses frères de contracter aucune union. Sa défiance des hommes devint si grande, et la crainte d'être assassiné s'empara si fortement de son âme, qu'il ne se montrait presque jamais en public, et refusait même de donner audience aux ambassadeurs étrangers et à ses ministres, à moins qu'il n'y fût contraint par des circonstances extraordinaires. Mathias, son frère, profita en homme habile du mécontentement qu'excitait partout une semblable conduite, publia que l'empereur était en démence, et le força d'abord à résigner son titre de roi de Bohême; puis il convoqua les électeurs à Nuremberg, et fit décréter que Rodolphe devait être déposé du trône. Ce coup lui fut tellement sensible, qu'il en prit une fièvre violente qui le conduisit au tombeau le 20 janvier 1612.

Après avoir flétri la conduite de Rodolphe dans ce qu'elle a de blâmable, nous devons le glorifier dans ce qu'il fit de bien et parler de ses qualités. Tycho-Brahé affirme que cet empereur avait une grande connaissance des langues anciennes et modernes; qu'il était assez habile en peinture; qu'il était très-versé dans les états mécaniques, dans la botanique, dans la zoologie et dans la chimie. Son siècle et son pays durent beaucoup aux encouragements qu'il donna aux arts et aux sciences; sa cour était remplie d'artistes et d'hommes d'un mérite éminent, et entre autres il employa Kepler, conjointement avec Tycho-Brahé, pour dresser des tables de mathématiques qui, du nom de ce prince, furent appelées Rodolphiennes; il forma de superbes collections de médailles, de tableaux et d'objets d'histoire naturelle; et aujourd'hui encore plusieurs de ses pierres, de ses antiques et de ses tableaux sont regardés comme les plus précieux et les plus beaux ornements du magnifique cabinet de Vienne.

Pendant que l'empire d'Allemagne subissait le joug des princes de la maison d'Autriche, la France gémissait sous la tyrannie des rois de la seconde branche des Valois. Après la mort de Louis XII, sa femme, Marie d'Angleterre, passa, selon la coutume usitée pour les reines de France, six semaines entières dans son appartement et couchée, afin qu'on pût constater l'existence d'une grossesse, s'il y avait lieu. François, duc de Valois, l'héritier présomptif de la couronne, qui était vivement épris de la reine, ne cessa de la visiter pendant ce temps d'épreuves, et sans aucun doute il se fût donné un maître de sa façon, si la duchesse d'Orléans, sa mère, n'avait pris soin de l'accompagner dans ses fréquentes entrevues. Enfin, au dernier jour, il fut solennellement procédé par des matrones à un examen de l'état de la jeune reine; et après qu'il eut été constaté qu'elle n'était pas enceinte, François de Valois en fit sur l'heure sa maîtresse. Cette liaison ne tira pas à conséquence; le duc de Suffolk, le premier amant de Marie d'Angleterre, vint à la cour de France, reprit ses anciens droits et l'épousa.

François I<sup>er</sup> laissa partir avec d'autant moins de regrets sa nouvelle maîtresse, qu'il était tout occupé des fêtes de son sacre, auquel il attachait une très-grande importance. C'était un pauvre sire, dit Fleu-

range, son compagnon d'enfance, dans ses mémoires; il n'avait ni une grande âme ni un grand cœur, et en réalité il eût été difficile qu'il en fût autrement, ayant été élevé par sa mère Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, femme débauchée, ambitieuse, vindicative, perfide et cruelle, qui lui forma le caractère sur le sien. L'éducation que lui fit donner une telle femme produisit les fruits qu'on devait en attendre; le jeune duc de Valois n'était pas encore nubile qu'il se trouvait attaqué d'un mal honteux puisé dans les lupanars de la capitale; et lorsque l'âge eut développé ses passions, il devint tellement débauché, qu'aucune femme ou fille de la ville et de la cour ne fut en sûreté contre ses entreprises.

Quand il eut été nommé roi de France, ce fut pis encore; il s'abandonna avec frénésie aux débordements des plus ignobles passions, et se reposa du soin du gouvernement sur l'impudique Louise de Savoie, mère incestueuse, qui après avoir été sa maîtresse était devenue la pourvoyeuse de ses plaisirs. Cette femme infâme ayant en main toute l'autorité, nomma ministres et grands officiers ses anciens favoris, et se forma une cour d'adorateurs auxquels cette Messaline distribuait des places, des honneurs ou de l'argent; elle en vint même à donner le bâton de connétable au duc de Bourbon, qui lui avait inspiré une violente passion qu'elle désirait voir partagée.

Au train dont allaient les choses, il arriva que l'or se fondit entre les mains de la mère et du fils comme dans une fournaise ardente: les trésors du feu roi disparurent, les impôts énormes dont la France était écrasée furent insuffisants, et l'on dut songer à créer de nouvelles ressources. Jamais un roi, si incapable qu'il soit, ne restera embarrassé pour trouver un moyen de pressurer les peuples: François I<sup>er</sup> eut donc la pensée de vendre les charges publiques et d'introduire la vénalité dans le temple de la justice; le chancelier Duprat eut la triste gloire d'aider le despote dans cette œuvre infernale qui, pendant près de trois siècles, mit la liberté, l'honneur, la fortune et la vie des Français à la merci d'une troupe de juges ignorants, bornés, avides et débauchés. Bientôt il fallut recommencer; les produits de la vente des charges furent gaspillés et allèrent s'engloutir dans les fêtes du roi ou dans les coffres des amants de la duchesse d'Angoulême; et on dut encore songer à battre monnaie. Duprat donna alors le funeste conseil de doubler les tailles; et comme on craignait que les états-généraux refusassent leur approbation à cette mesure, on ne les assembla pas; Sa Majesté se contenta d'envoyer des soldats dans les villes qu'on savait disposées à la révolte, et les provinces payèrent. Après avoir épuisé la France d'argent, le bon roi François I<sup>er</sup> lui enleva la fleur de sa jeunesse et traîna à sa suite des milliers de malheureux qu'il fit égorgés dans les plaines de l'Italie. Quant à Louise de Savoie, elle continua à spolier la nation; elle s'appropriait les sommes destinées aux armées d'Italie, et laissa les troupes françaises sans solde ni vivres. Les soldats, manquant de tout, se mutinèrent, commirent des désordres dans les provinces qui les avaient accueillis en amis, désertèrent par bandes, se mirent voleurs de grands chemins, et achevèrent de faire prendre en haine le nom français.



Pour se consoler des échecs qu'il éprouvait en Italie, le roi François I<sup>er</sup> revint en France, se jeta dans les intrigues galantes, courut les spectacles, les danses, les carrousels, et fit des dépenses qui le forcèrent à des emprunts onéreux et augmentèrent le mauvais état des finances du royaume. Charles-Quint voulait profiter de cette situation embarrassée et songea à s'emparer du royaume; de son côté, François I<sup>er</sup>, se trouvant menacé d'une guerre imminente avec un adversaire redoutable dont les armées avaient déjà taillé les siennes en pièces à deux reprises différentes, chercha à rallier l'Angleterre à sa cause, et fit demander une entrevue à Henri VIII, roi de la Grande-Bretagne.

Jamais si folles dépenses n'avaient été faites par un roi pour en obtenir un autre, jamais aucun souverain de France n'avait encore égalé la fastueuse prodigalité qui fut déployée en cette circonstance, aux dépens de la nation, dans un intérêt de vanité et d'amour-propre; François I<sup>er</sup> ne se contenta pas de faire élever douze somptueux palais dans la petite ville d'Ardes qui avait été choisie pour le lieu des conférences, il fit encore construire en dehors des murs un immense amphithéâtre à la manière romaine, avec un triple rang de galeries élevées l'une sur l'autre et conduisant à de magnifiques salles de réception et à des appartements garnis de meubles, de statues, de vaisselle, et rehaussés par de précieuses tentures mi-parties de soie et d'or; toutes choses qui devinrent inutiles par suite du désir qu'exprima Henri d'Angleterre de se rencontrer avec le roi de France en pleine campagne, sous des tentes et des pavillons.

Aussitôt, et comme par enchantement, François I<sup>er</sup> fit élever, entre les villes d'Ardes et de Guines un camp dont toutes les tentes étaient de drap d'or doublées à l'intérieur de soieries blanches ou bleues, tant chambres que salles et galeries, et rehaussées à l'extérieur de franges d'argent et de banderoles en toiles d'or et surmontées de globes d'argent. La tente du roi se distinguait des autres par un saint Michel colossal qui en gardait l'entrée, tout d'or massif et ayant les yeux figurés par des escarboucles. Pour le roi d'Angleterre et pour sa suite on avait élevé, à une portée de trait, un magnifique palais en verres de couleurs, composé de quatre corps de bâtiments dont le moindre eût été assez considérable pour loger mille hommes; la cour intérieure était dans des proportions gigantesques, et au milieu se dressait une magnifique fontaine qui laissait s'écouler nuit et jour, par une triple ouverture, du vin, de l'hypocras et des eaux de senteur; devant la façade principale deux autres fontaines laissaient échapper des vins plus communs pour les soldats.

Cette entrevue, désignée par les chroniques du temps sous le nom de camp du Drap d'or, ne fut qu'un assaut de puérilités entre les deux monarques. Un jour, François I<sup>er</sup> vint surprendre Henri VIII au lit, afin de le faire prisonnier; celui-ci se rendit de bon cœur, et lui présenta un collier précieux qu'il le pria de porter pour l'amour de son prisonnier; le roi de France détacha de son bras un riche bracelet et le lui donna en échange; puis comme Henri voulait se lever, il le prévint qu'il n'aurait pas d'autre valet de chambre que lui, et l'aïda en effet à

passer ses vêtements. Le lendemain le roi d'Angleterre joua la même scène, au grand éblouissement des seigneurs et des dames de la cour. Il y eut ensuite de des tournois où les nobles anglais et français se disputèrent le prix des joutes et les faveurs des courtisanes titrées dont ils portaient les couleurs.

Ces fêtes occasionnèrent des dépenses tellement considérables que le roi fut obligé d'engager pendant cinq années les revenus du royaume; ce fut tout ce que produisit l'entrevue des deux rois au camp du Drap d'or. Henri VIII ne voulut donner aucun secours d'hommes ou d'argent, et laissa François I<sup>er</sup> se débattre contre l'empereur, qui venait de commencer les hostilités en l'attaquant sur trois points à la fois. Heureusement la valeur française suffit pour écarter le danger; le connétable de Bourbon, à la tête d'une armée réunie à la hâte, marcha sur les Espagnols, les battit en plusieurs rencontres, et les empêcha de traverser l'Escaut. Déjà Charles-Quint, qui redoutait de tomber au pouvoir du connétable, s'était retiré en Flandre avec quelques lansquenets, et tout faisait présager les plus éclatants succès, si les intrigues de cour n'étaient venues arrêter la marche de l'armée.

Louise de Savoie, irritée de voir le duc de Bourbon se couvrir de gloire, résolut de punir celui qui l'avait dédaignée; elle écrivit au maréchal de Châtillon d'employer son influence sur François I<sup>er</sup> pour l'empêcher de suivre les conseils du connétable, et, malgré les représentations énergiques de la Trimouille et de Chabannes, le roi, se conformant aux volontés de sa mère, licencia l'armée et enleva le commandement des troupes au duc de Bourbon.

En Italie, les intrigues de la reine mère ne furent pas moins fatales aux armes de la France. Lautrec, qui commandait au nom du roi dans le Milanais, ne recevant aucun secours et ne pouvant payer ses soldats, fut contraint de repasser les Alpes. De retour à Paris, ce jeune seigneur, qui était en grande faveur auprès de François I<sup>er</sup>, à cause de sa sœur la comtesse de Châteaubriand, la maîtresse en titre, ne craignit pas d'accuser la duchesse d'Angoulême d'avoir compromis la sûreté de son armée, en ne lui envoyant pas les fonds qui lui étaient destinés. Celle-ci, n'osant point entrer en lutte avec le frère de la favorite, eut la lâcheté de faire retomber la faute sur un habile surintendant des finances; elle accusa l'intègre Semblançay de concussion, et prétendit qu'il avait gardé par devers lui une somme de quatre cent mille écus qui devait être envoyée à Lautrec. Appelé devant François I<sup>er</sup> pour justifier l'emploi des sommes qu'il avait perçues, le surintendant déclara qu'il avait versé entre les mains de la reine mère les quatre cent mille écus, afin qu'elle les fit passer à l'armée d'Italie. La duchesse d'Angoulême ne se défendit pas d'avoir reçu l'argent, mais elle prétendit qu'il provenait de ses biens propres et n'avait rien de commun avec les affaires de l'Etat. Semblançay affirma le contraire et produisit une quittance motivée. Alors la duchesse renia sa signature, et fit mettre en jugement ce malheureux vieillard comme faussaire. Le procès s'instruisit; et comme les juges avaient été gagnés, ainsi qu'il arrive toujours dans les causes où se trouvent en jeu les intérêts des rois, ce loyal





Exécution du surintendant des finances Senllançay

citoyen, qui avait rempli les fonctions de surintendant sous trois règnes, celui que François I<sup>er</sup> appelait son père, fut condamné, malgré son innocence, et attaché au gibet, en expiation des vols commis par la duchesse d'Angoulême, et pour donner satisfaction au frère de la favorite du roi de France.

Peu de temps après cette exécution, la reine mère sentit se rallumer son ancienne passion pour le duc de Bourbon; et comme, par la mort de sa femme, il se trouvait libre de contracter une nouvelle union, elle lui fit proposer sa main par François I<sup>er</sup>. Le connétable répondit au roi que jamais il ne consentirait à unir sa destinée à celle d'une femme usée par les débauches, continuellement atteinte de la goutte, qui avait près de vingt ans de plus que lui, et qu'on ne craignait pas de nommer la première putain de la cour. Ce refus exaspéra si fort le monarque, qu'il leva la main sur le duc de Bourbon et lui donna un soufflet. Quant à la reine mère, elle dissimula le dépit qu'elle éprouvait de cet affront et prépara sa vengeance. Si Louise de Savoie n'eût pas été la mère d'un roi, cette vengeance eût été obscure et se fût bornée à quelque perfidie; si elle l'eût poussée au crime, les lois en eussent fait justice. Mais pour la mère de François I<sup>er</sup>, il fallait une vengeance éclatante, proportionnée à l'affront, dût le sort de la France en être compromis. D'abord elle chercha à blesser l'amour-propre du connétable en faisant transporter arbitrairement au duc d'Alençon, premier prince du sang, les honneurs qui étaient attachés au titre de connétable; ensuite, comme elle s'aperçut que cette injustice l'affectait prodigieusement, elle lui fit dire par un de ses confidants, qu'il n'avait qu'à vouloir, pour reprendre son rang, se venger de François I<sup>er</sup>, et pour acquérir de plus grandes dignités encore. Le connétable, qui savait parfaitement d'où venait sa disgrâce, se contenta de répondre qu'il ne pouvait rendre François I<sup>er</sup> responsable de ce qui lui arrivait, attendu qu'il ne faisait qu'obéir aux conseils d'une femme qui n'avait pas plus d'équité, de justice, que de pudeur.

Cette réponse convainquit la duchesse d'Angoulême qu'il ne lui restait aucun moyen d'amener le duc de Bourbon à un mariage; elle se concerta alors avec le surintendant Duprat, qui avait succédé à l'infortuné Semblançay, et se présentant comme héritière de Susanne de Bourbon, femme du connétable, elle revendiqua la possession des grands biens que la duchesse avait laissés à son mari; puis Duprat, craignant que le Parlement ne refusât de prononcer une condamnation sur une demande aussi mal fondée, imagina de faire intervenir le roi, et réclama l'héritage pour le domaine royal. Deux avocats, d'une improbité reconnue, Payet et Liset, furent chargés de soutenir, l'un pour la duchesse d'Angoulême, l'autre pour le roi, ces prétentions iniques. Néanmoins, malgré leurs efforts, malgré l'autorité de Duprat, en dépit des ordres de madame d'Angoulême, qui voulait qu'on lui adjugeât les biens du duc de Bourbon, le Parlement refusa d'accomplir cette grande injustice, et se contenta d'ordonner le séquestre par provision au profit du domaine royal.

Cette mesure, qui n'était pas une condamnation, fut cependant crainte au connétable une issue défavorable à son procès; et trop fier pour s'abaisser à la prière, ni pour se soumettre à la Messaline qui le poursuivait, il prit le parti de quitter la France et de se réfugier auprès de Charles-Quint et du roi d'Angleterre, qui étaient ligués contre François I<sup>er</sup>. L'empereur le reçut à merveille, lui donna le commandement de ses armées, et lui promit en mariage sa fille Eléonore, veuve du roi de Portugal. Immédiatement le connétable rétablit les affaires des Espagnols en Italie, refoula les Français jusqu'au delà des Alpes, força même le redoutable Bayard à battre en retraite, foudit sur la Provence, emporta en quelques jours les villes d'Hyères, de Toulon, d'Aix, et vint mettre le siège devant Marseille.

Pendant que le midi de la France était à feu et à sang, la duchesse d'Angoulême continuait la dilapidation du royaume, augmentait les pensions de ses favoris, et obligeait le roi à recourir à de nouveaux emprunts et à la création de rentes perpétuelles. Enfin, toutes ces ressources devenant insuffisantes, le surintendant Duprat s'avisait de faire paraître une ordonnance qui enjoignait aux Français de porter leur argenterie à la Monnaie; et chacun n'eut la permission d'en conserver que pour une certaine valeur, suivant son rang et sa profession. Ce vol public, d'une nature toute nouvelle, et dont jusqu'alors on n'avait point encore vu d'exemple, ne fit que remédier pour un instant au malaise de la situation, et les besoins d'argent reparurent bientôt plus pressants que jamais. Ce n'était pas une seule cour que le trésor public avait à défrayer, mais bien trois: celle de la reine, qui était la moins brillante, et où François I<sup>er</sup> daignait à peine se montrer; celle de Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur du roi, qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits de l'époque, et celle de la reine-mère, qui était un magnifique lupanar où se nouaient et se dénouaient les intrigues galantes et les amours faciles avec les filles d'honneur, les duchesses, les comtesses, et même avec des princesses. Louise de Savoie était une femme qui s'entendait merveilleusement dans l'art de rendre sa cour attrayante et de varier les plaisirs; aussi quand elle s'aperçut que son fils se fatiguait des dames de haut parage, espèces de courtisanes titrées qui obéissaient au moindre signe et ouvraient leurs bras dès que le maître en exprimait le désir, elle attira près d'elle les femmes de la ville et de la province dont les grâces ou la beauté devaient embellir ses fêtes et fournir un nouvel aliment aux passions du roi.

En vain les maris prudents ou les pères soucieux de l'honneur de leurs maisons voulurent retenir près d'eux les jeunes femmes et leurs filles; lorsque l'une d'elles, cédant aux conseils de l'orgueil, désirait être présentée à la cour, elle faisait parvenir à François I<sup>er</sup> des plaintes sur la jalousie d'un mari ou sur la parcimonie d'un père, et aussitôt le galant monarque envoyait un ordre qui obligeait les coupables à lui amener « leurs tendres épouses ou leurs gentilles pucelles, s'ils ne préféreraient mieux s'exposer à sa colère et être incarcérés pour toute leur vie. » Néanmoins, au milieu de ses débauches, François I<sup>er</sup> ne laissait pas que de donner des preuves de son amour pour la religion et des exemples de sa piété; ainsi il fit brûler vif à Saint-Germain-

en-Laye le fils du contrôleur du grenier à sel de Châteaudun, nommé Pierre Piéfort, qui avait eu l'audace d'enlever la sainte hostie de la chapelle du château de Saint-Germain par bravade, pour la déposer dans la petite chapelle de Sainte-Geneviève, près de Nanterre. Le roi alla la chercher tête nue et à pied, la torche au poing et suivi de son clergé. « Et il faisait beau voir mon fils porter ainsi honneur et révérence au Saint-Sacrement, » ajoute Louise de Savoie, cette pourvoyeuse, cette reine infâme, qui rapporte ce fait dans son journal.

Enfin, les progrès du duc de Bourbon et des Espagnols dans la Provence ayant sérieusement alarmé la cour, François I<sup>er</sup> s'avança à la tête d'une armée redoutable pour faire lever le siège de Marseille : comme les ennemis n'étaient pas en force, ils se retirèrent devant lui et rentrèrent en Italie. Le roi, qui crut voir dans ce succès un retour de la fortune, reprit confiance dans ses armes, passa les Alpes, se présenta de nouveau dans le Milanais, prit d'assaut la ville de Milan, et vint assiéger Pavie. Mais là devaient s'arrêter ses triomphes faciles; le duc de Bourbon accourut au secours de la place avec des troupes supérieures en nombre à celles des Français, livra bataille, et le résultat fut la défaite de l'armée et la captivité de François I<sup>er</sup>. Cet événement répandit la consternation dans le royaume; les peuples, habitués par dix siècles d'esclavage à concentrer toutes leurs espérances sur un seul individu appelé le roi, regardèrent sa captivité comme une calamité publique et demandèrent à grands cris qu'on délivrât le monarque. « Combien ils se seraient épargné de douleurs, dit un ancien chroniqueur, s'ils avaient dit à Charles-Quint : « Gardez ce corrupteur de nos femmes, ce dilapidateur de la fortune publique, « qui force nos fils à verser leur sang pour ses misérables querelles. Nous ne voulons pas augmenter la misère de nos veuves et de nos orphelins « pour ramener parmi nous la cause de nos maux : et « plutôt à Dieu que jamais le pied d'un roi n'eût foulé « le sol de notre belle France!... »

Bien au contraire, une sorte de vertige s'empara des esprits; les Etats s'assemblèrent et décidèrent qu'on n'épargnerait aucun sacrifice pour payer la rançon du roi, et qu'on l'autoriserait à traiter avec les Espagnols comme bon lui semblerait. François I<sup>er</sup>, en conséquence de cette permission, s'engagea sur l'hostie envers Charles-Quint à lui consigner, six semaines après sa sortie de prison, le duché de Bourgogne avec toutes ses appartenances et dépendances, lesquelles à l'avenir seraient séquestrées de la souveraineté du royaume; il consentit à lui céder tous ses droits sur les Etats de Naples, de Milan, de Gènes, ainsi que sur les souverainetés de Flandre et d'Artois; et, en garantie de l'exécution de ces engagements et du paiement de deux millions d'écus d'or, il lui offrit en otage ses deux fils, qu'on appelait les enfants de France, qui ne valaient certes pas le dixième de la somme, ainsi que l'observa du reste l'empereur lui-même. Néanmoins, comme Charles-Quint avait, pour le moment, sur les bras une guerre européenne, il accepta les offres du roi et consentit à le renvoyer en France.

Déjà la reine mère était venue à la rencontre de

François I<sup>er</sup> à Bayonne, conduisant avec elle les deux enfants qu'on devait remettre aux commissaires impériaux; jamais la duchesse d'Angoulême n'avait déployé un si grand luxe, et jamais elle n'avait pris autant de soin de composer sa cour des plus jeunes et des plus belles filles du royaume; c'est qu'elle avait compris qu'elle devait éblouir les yeux de son fils, et occuper son esprit d'amours et d'intrigues pour l'empêcher de réfléchir sur les causes de la détresse publique.

Parmi les femmes que cette entremetteuse royale traînait à sa suite, il en était une, Mlle d'Heilly, âgée de dix-huit ans, qui était d'une beauté si ravissante, que le roi en fut émerveillé et en devint éperdument amoureux. La pauvre comtesse de Châteaubriand, son ancienne maîtresse, fut sacrifiée à cette nouvelle passion et renvoyée à son mari, qui, pour se venger, la fit enfermer dans une chambre tendue de noir, et lui fit ouvrir les veines.

Mlle d'Heilly n'était pas seulement remarquable par ses avantages extérieurs, disent les poètes qui ont chanté ses attraits, c'était encore la plus belle parmi les savantes, et la plus savante parmi les belles. La tactique de la duchesse d'Angoulême réussit pleinement; le roi oublia tout pour la favorite, et abandonna le soin des affaires à sa mère comme par le passé; il ne prit même aucun souci de ses fils, qui étaient prisonniers à sa place, il chargea Louise de Savoie de négocier avec Charles-Quint, et ne songea plus qu'à donner des fêtes et des carrousels en l'honneur de sa belle; il la combla de présents, de pensions, de terres et de domaines; et pour l'avoir toujours à ses côtés, il la maria à Jean de Brosse, un de ces nobles qui affluent à la cour des princes, et qui ne font jamais difficulté de faire trafic de leur honneur. Celui-ci reçut pour prix de son infamie le gouvernement de Bretagne et le titre de duc d'Etampes.

En Italie, les choses ne se passaient pas aussi gaie-ment qu'en France. Lautrec, frère de l'infortunée comtesse de Châteaubriand, qui se trouvait encore investi de la confiance du monarque, vint assiéger Pavie, qu'il prit d'assaut et dont il passa tous les habitants au fil de l'épée, sous prétexte de venger la défaite de François I<sup>er</sup>; puis il descendit jusqu'à Naples, en forma le blocus, et sans aucun doute il s'en fut emparé si la mort n'était venue le surprendre. Dès lors la fortune des Français alla en déclinant; la défection d'André Doria, amiral génois, les força d'abord à lever le siège, et ensuite à se retirer dans le Milanais, où la défaite du comte de Saint-Pol, qui fut surpris à Landriaux, près de Milan, par Antoine de Lède, vint aggraver la position. Malgré l'urgence et la nécessité d'entamer des négociations, le roi refusa d'interrompre ses plaisirs, et donna ses pleins pouvoirs à sa mère pour discuter les conditions de la paix.

Charles-Quint ne voulant pas entrer en conférence avec la duchesse d'Angoulême, autorisa sa tante Marguerite d'Autriche à traiter avec cette Messaline. Les deux princesses se rendirent à Cambray, discutèrent longuement sur les engagements pris à Madrid, et dressèrent un nouveau traité connu sous le nom de paix des dames. Un des principaux articles



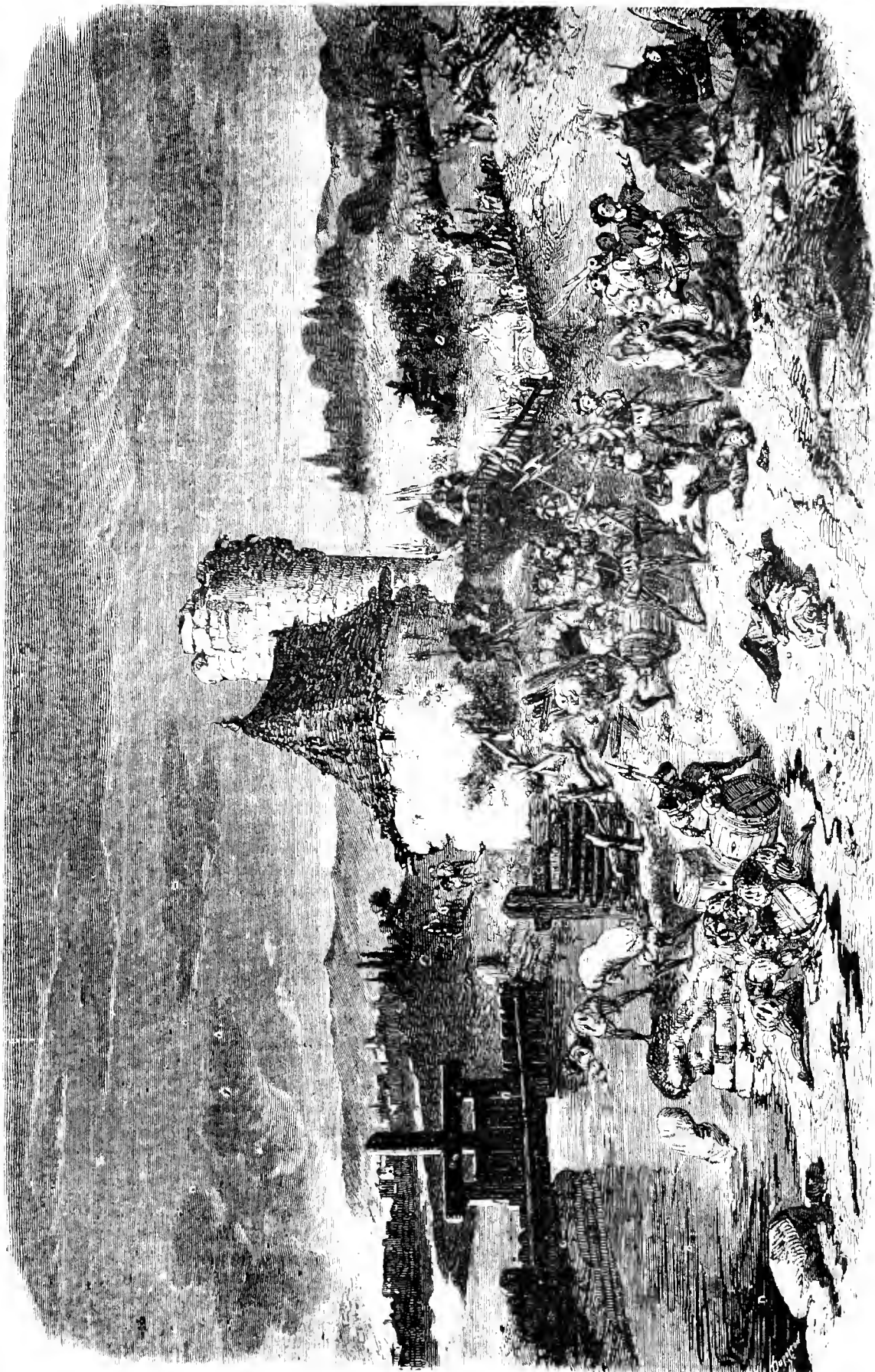
Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I<sup>er</sup>

lut le mariage d'Eléonore, veuve du roi de Portugal et sœur de Charles-Quint, avec François I<sup>er</sup>, qui était veuf depuis plusieurs années; une autre condition de la paix fut le paiement immédiat des deux millions d'écus d'or pour lesquels Charles-Quint retenait en otage les deux fils du roi. Ces deux clauses furent exactement remplies: la France paya la rançon du roi, et les deux jeunes princes furent délivrés; de son côté, l'empereur envoya sa sœur, qui épousa François I<sup>er</sup>. Peu de temps après, mourut l'exécration Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi. Cette femme, qui s'était justement attiré la haine de la nation, avait la singulière manie d'écrire un journal en forme d'éphémérides, et dans lequel elle a enregistré, avec une scrupuleuse exactitude, la naissance des princes, le nom de leurs maîtresses ou de leurs mignons, la mort de ses chiens et les maladies honteuses de son fils.

Délivrée de la tyrannie de la régente, la France tomba sous la domination de la duchesse d'Étampes, femme aussi avide et aussi dépravée que l'avait été Louise de Savoie; la favorite devint la dispensatrice de toutes les grâces, de tous les honneurs, et elle n'oublia point sa famille dans le partage, ce qui n'é-

tait pas une petite affaire; car son père avait eu trente enfants de trois femmes différentes, et plus de la moitié vivait encore. Par ses soins, tous furent placés et dotés aux dépens de l'État; deux de ses frères, qui avaient embrassé l'état ecclésiastique, furent pourvus des meilleurs évêchés du royaume; plusieurs de ses sœurs, de simples religieuses qu'elles étaient auparavant, devinrent abbesses de riches communautés; et les autres, garçons ou filles, au moyen de dots, de charges ou de dignités, purent aspirer à des alliances avec des familles nobles. Mais quelque énormes que fussent les dépenses employées à l'établissement des parents de la favorite, pour leur bâtir des hôtels, leur acheter des terres ou leur meubler des châteaux, elles n'entraient que pour une portion très-minime dans les sommes qu'elle prodiguait à ses adorateurs et à ses amants. Flattée d'être regardée comme la protectrice des arts, la duchesse d'Étampes s'entoura d'artistes, de poètes et de musiciens, qui tous, à l'envi les uns des autres, épuisaient en son honneur toutes les formules adulatrices du langage des courtisans.

Pour lui complaire, François I<sup>er</sup> lui-même parut épris d'un grand amour pour les arts: il acheta des



Devastation de la Provence par ordre de François I<sup>er</sup>



tableaux précieux, appela à sa cour Léonard de Vinci et le Primaticci; il bâtit les châteaux de Fontainebleau, de Chambord et de Madrid, et chargea les meilleurs peintres et les plus habiles sculpteurs d'en illustrer les lambris et les galeries. Cependant sa passion pour la duchesse d'Etampes n'empêchait pas ce monarque débauché de chercher des distractions auprès des dames de la bourgeoisie, et de porter le déshonneur et l'opprobre dans les familles du peuple. Mal lui en advint, car il rencontra sur son chemin un homme qui ne voulait accepter ni argent, ni titres de noblesse, ni charges, ni dignités en échange de son infamie; ce fut le mari de la belle Féronnière. Et comme il plut au prince de passer outre et de faire enlever la dame par ses pourvoyeurs, celui-ci se vengea, et voici de quelle manière : à cette époque, le mal Saint-Job sévissait cruellement dans toutes les parties de l'Europe et surtout à Paris. Aucun remède n'avait encore été inventé pour en arrêter le progrès; ceux qui en étaient atteints devaient infailliblement périr. Le mari de la belle Féronnière se rendit dans un lupanar, passa la nuit en débauche avec des courtisanes, gagna ce mal terrible, le transmit à sa femme, qui à son tour le communiqua à son royal amant. Trois mois après, la belle Féronnière expirait dans des douleurs atroces, et François I<sup>er</sup> se sentit consumé par un poison lent, corrosif, qui devait le faire languir pendant dix années avant de le conduire au tombeau. Le mari s'était vengé!

A partir de ce moment, le roi devint taciturne, superstitieux et cruel; il se montra l'un des plus ardens ennemis des idées de réforme qui gagnaient toutes les provinces, et se mit à persécuter ses sujets. Il commença par faire brûler vif, sur la place Maubert, un dominicain qui avait défendu en public les doctrines du réformateur Zwingle; ensuite il vint à l'église de Notre-Dame renouveler le serment de défendre la religion, et parut à cette occasion à la tête d'une procession solennelle, où se trouvaient le dauphin, ses deux frères et le duc de Vendôme, soutenant les quatre coins d'un dais sous lequel était porté le Saint-Sacrement: Sa Majesté avait même exigé que la reine, les princesses, leurs filles et les princes suivissent le cortège une torche à la main. François I<sup>er</sup> jura sur l'Évangile de maintenir l'intégrité de la foi catholique, et proféra les plus terribles menaces contre ceux qui s'écarteraient de la doctrine enseignée par le pape. « Moi-même, ajouta-t-il, qui suis votre roi et votre seigneur, si j'apprenais qu'un de mes enfants fût infecté du poison de l'hérésie, je n'hésiterais pas à l'immoler en holocauste à l'Église. » Plus tard, un autre tyran, Philippe II d'Espagne, devait répéter ces horribles paroles. Du reste, tous deux réalisèrent cette menace, l'un en faisant condamner don Carlos, son fils légitime, par l'Inquisition, l'autre en envoyant au bûcher un enfant illégitime nommé Dolet, qu'il avait eu de ses amours avec une pauvre fille du peuple enlevée à sa famille par ses pourvoyeurs et délaissée.

Trois fois entré dans cette voie de persécutions, François I<sup>er</sup> ne voulut plus en sortir; et jusqu'à la fin de sa carrière il ne cessa de poursuivre les malheureux protestants. Au nombre de ses victimes on compte les calvinistes qui étaient accusés d'avoir parlé irré-

vérencieusement du Saint-Sacrement, et qui furent condamnés pour ce crime à expirer dans les flammes, attachés sur un fautenil qu'on descendait et qu'on élevait au moyen d'une bascule, afin d'augmenter leurs souffrances. Ce n'était pas à Paris seulement qu'avaient lieu ces exécutions; de toutes parts dans les provinces les bûchers s'allumaient pour consumer des milliers d'innocents.

Au milieu de ces préoccupations religieuses, le roi ne perdait pas de vue les intérêts de sa famille, et mariait le second de ses enfants, nommé Henri, à Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, afin d'intéresser le saint-siège dans sa querelle contre l'empereur, et pour en obtenir des secours dans la nouvelle invasion qu'il méditait en Italie, au mépris de la foi jurée et de tous les engagements qu'il avait pris.

Profitant donc de l'absence de Charles-Quint, qui était engagé dans une guerre sur les côtes d'Afrique, François I<sup>er</sup> envoya une armée dans le Milanais pour en faire la conquête. D'abord tout sembla réussir aux Français, et, en moins de deux mois, les villes ou forteresses soumises à l'empereur se rendirent à la France; mais bientôt la fortune changea, et la présence de Charles-Quint, qui était accouru d'Afrique à la première nouvelle de cette agression, suffit pour rétablir son autorité. A son tour il franchit les Alpes et conduisit une armée de cinquante mille impériaux à travers la Provence jusqu'à Marseille, dont il fit le siège.

François I<sup>er</sup>, hors d'état de défendre par lui-même son propre royaume, envoya le connétable Anne de Montmorency avec une armée pour arrêter la marche de l'ennemi, l'autorisant à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires au succès de sa mission. Le connétable ne trouva rien de mieux à faire que d'affamer les impériaux, et pour y réussir, il saccagea toute la Provence, brûla les châteaux, les fermes, les moulins, détruisit les récoltes, arracha les oliviers, et réduisit les cultivateurs à la plus grande misère. Puis, retranché derrière ce pays dévasté, il poussa des reconnaissances jusque sous les murs de la ville assiégée, enleva les convois, surprit des postes et contraignit enfin l'empereur à repasser les Alpes. Montluc s'écria à cette occasion : « Que de sang, que d'argent a coûté à l'Europe l'exécration ambition de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>! Dieu les fit naître pour la ruine de plus d'un million de familles! Apprenez donc, grands et petits, que c'est sottise à vous de vous battre pour les querelles des rois. Mieux vaudrait pour vous les exterminer tous... »

Un événement sur lequel l'histoire n'a jamais été entièrement éclairée vint alors porter un coup terrible au cœur du roi; ce fut l'empoisonnement du dauphin François par son échanson l'Italien Montécuculi. D'abord la clameur publique désigna Charles-Quint comme l'instigateur du crime; mais le coupable déclara, pendant la question, que le monarque espagnol n'avait en rien participé à cette action, et il osa prononcer le nom d'une personne si puissante, que les juges refusèrent d'insérer ses réponses, passèrent outre, et le condamnèrent à être écartelé. Tout porte à croire que Montécuculi avait incriminé Catherine de Médicis, la seule qui eût intérêt à la mort du

dauphin, son mari se trouvant ainsi l'héritier direct de la couronne.

Peu de temps après, il prit fantaisie à Charles-Quint de venir à la cour de France; le roi accueillit son ancien ennemi avec une extrême courtoisie et lui donna des fêtes brillantes. L'empereur ne voulant pas être en reste avec son hôte, combla de présents les seigneurs et les dames de la cour, surtout la duchesse d'Étampes, qui, affirme-t-on, avait conseillé à François I<sup>er</sup> d'arrêter traîtreusement Charles-Quint à Paris, pour le contraindre à annuler le traité de Madrid et à lui rendre le duché de Milan. Fort heureusement pour le roi d'Espagne, il eut connaissance des conseils perfides que donnait la favorite, et put éviter le danger en la mettant dans ses intérêts. Parmi les dons que Charles-Quint fit à la duchesse d'Étampes, on cite celui d'une bague d'une valeur considérable qu'il avait laissé tomber avec intention devant la maîtresse du roi, et que celle-ci avait ramassée pour la lui rendre. L'empereur lui dit avec beaucoup de courtoisie, en refusant de reprendre son anneau : « Je vois bien, madame, que ce bijou demande à changer de maître; et puisqu'il est allé à vous, je vous supplie de le garder. » La duchesse d'Étampes ne put guère tenir rigueur à un prince si généreux; elle se rangea à son parti, et en toutes occasions ne se fit pas faute de vendre à l'Espagne les secrets d'État. L'entremetteur de ces honteux marchés était un des amants de la favorite, le comte de Bossie. Il est vrai qu'à cette époque la duchesse d'Étampes pouvait tout se permettre sans redouter même la colère du roi, qui, par suite des ravages du mal Saint-Job, était tombé dans un état de prostration voisin de la démence.

La guerre s'étant rallumée entre les deux cours de Paris et de Madrid, les Français passèrent encore une fois les Alpes sous la conduite du duc d'Enghien, et remportèrent la célèbre victoire de Cérizoles. Mais tandis que la nation se réjouissait des succès obtenus en Italie, Henri VIII, roi d'Angleterre, l'allié de Charles-Quint, envahissait la Picardie, emportait d'assaut la ville de Boulogne; et l'empereur de son côté tombait sur la Champagne, s'emparaît des villes sans défense, et se dirigeait à marches forcées sur Paris.

Quant à François I<sup>er</sup>, il ne faisait aucun effort pour sauver le royaume, et laissait, comme par le passé, la direction des affaires aux mains de la favorite. Il paraîtra fort extraordinaire que la duchesse d'Étampes, qui était toute-puissante, songeât à livrer la France aux Espagnols, au risque de perdre sa position; néanmoins, si l'on considère que son royal amant, attaqué d'un mal incurable et mortel, excitait chez elle une répulsion bien naturelle, si l'on adopte les opinions de quelques auteurs contemporains, qui prétendent que Charles-Quint avait eu des relations intimes avec elle, lors de son séjour à Paris, et qu'il avait promis de lui conserver auprès de sa personne le rang qu'elle occupait à la cour, dès qu'il aurait détrôné François I<sup>er</sup>; si l'on tient compte des motifs secrets de jalousie qu'elle avait contre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, cette courtisane surannée qui s'était abandonnée à François I<sup>er</sup> pour sauver son père, le seigneur de Saint-Vallier, con-

damné à mort pour crime de rébellion, et qui depuis était devenue la maîtresse de Henri, dauphin de France; alors on concevra que la duchesse d'Étampes, voyant le roi s'affaiblir de jour en jour, cherchât à se créer un appui auprès de l'empereur. Cependant, pour être en garde contre la perfidie de Charles-Quint, et pour assurer la réussite de ses projets, elle se livra au duc d'Orléans, frère du dauphin, et lui fit accorder par le roi les plus brillants emplois et une autorité presque absolue sur le royaume; de plus, elle imagina de négocier le mariage d'une des filles de l'empereur avec ce prince, afin de rendre plus certain encore le triomphe du duc d'Orléans et son avènement à la couronne, au mépris des droits de son frère aîné. Cette entreprise, conduite avec une extrême prudence, était sur le point de se réaliser, lorsqu'un événement inattendu vint déranger tous les plans de la favorite; le duc d'Orléans mourut empoisonné. — Catherine de Médicis voulait être reine!

Cette mort et quelques succès remportés par l'armée française contre les impériaux déterminèrent Charles-Quint à entendre des propositions de paix et à signer un traité. La guerre cessa, mais les peuples n'en furent pas plus heureux; François I<sup>er</sup> commença de nouvelles persécutions contre les protestants; et Sa Majesté ayant appris que dans les villes de Méridol et de Cabrières, ainsi que dans les bourgades environnantes, il existait plus de dix mille familles vaudoises, elle déclara vouloir les exterminer jusqu'au dernier homme, pour racheter les crimes de sa vie et obtenir une place dans le ciel. En conséquence, le roi donna main-levée de la charte de surséance accordée aux Vaudois, et envoya ordre au bâtarde d'Oppède, alors premier président, de rassembler toutes les troupes qui se trouvaient dans ces cantons et d'anéantir les hérétiques. Celui-ci obéit aux ordres du monarque, et, pour en venir plus sûrement à ses fins, il renforça sa milice de plusieurs compagnies qui revenaient d'Italie, sous la conduite du terrible baron de la Garde, et d'un corps de soldats romains qui appartenaient au vice-légat d'Avignon; puis, à la tête de cette armée de bourreaux, il s'abattit sur les villages et sur les bourgs habités par les Vaudois. Les maisons de ces infortunés furent pillées, les récoltes brûlées, les vergers détruits, les chaumières renversées de fond en comble, et ceux qui, soit à cause de leur âge ou de maladie, n'avaient pu fuir devant les soldats du roi, furent impitoyablement massacrés, éventrés ou brûlés vifs. Et comme si le carnage eût rendu plus ardente leur soif de sang, ces scélérats de la royauté se partagèrent en douze corps et traquèrent les Vaudois jusque dans les forêts et dans les cavernes où ils s'étaient retirés; là, ils mirent le feu aux habitations, et forcèrent, à coups de piques, les malheureux qu'ils avaient faits prisonniers à se précipiter dans les flammes; ici ils attachèrent dos à dos jusqu'à six cents de ces infortunés et les noyèrent dans un étang; et lorsque cette chasse à l'homme eut rendu le gibier rare, le baron de la Garde s'imagina de fouiller le pays et de faire une battue; à cet effet, il enveloppa un espace de terrain entre ses lignes, coupa toutes les issues, ferma tous les défilés, et faisant resserrer son cercle, il prit les Vaudois



comme on fait des bêtes sauvages, cerfs ou daims, dans leurs halliers.

A Mémolol, les soldats n'ayant pas trouvé une seule personne à égorger, s'en prirent aux habitations, qu'ils rasèrent à fleur du sol, et à un pauvre enfant qu'ils avaient rencontré dans la campagne: en vain il protesta qu'il était bon catholique, ces misérables l'attachèrent à un arbre et le tailladèrent à coups de sabre jusqu'à ce qu'il n'eût plus un lambeau de chair sur le corps.

A Gabrières, ils furent arrêtés par une petite troupe composée de soixante hommes et de trente femmes qui s'étaient enfermés dans le château et qui voulaient sauver leur pays ou vendre chèrement leur vie: alors l'avocat général Guérin et le président d'Oppède, qui craignaient de perdre du temps en faisant le siège du château, ont érent en pourparlers et promirent la vie sauve à tous ceux qui habitaient la contrée, sous la condition qu'on leur ouvrirait à l'instant les portes du château. Ce qui n'eut pas été plutôt exécuté, que les soldats se ruèrent sur les hommes, les chargèrent de chaînes et les conduisirent dans une prairie, où ils les massacrèrent avec une cruauté sans égale. Quant aux femmes, après les avoir violées et les avoir outragées de toutes manières, ils les renfermèrent dans une grange, mirent le feu à la paille entassée dans le bâtiment et les brûlèrent vivantes.

A la ville de la Côte, qui était défendue par de bonnes murailles crénelées et par un château garni d'artillerie, le baron de la Garde usa du même stratagème, prêta serment sur l'hostie de ne faire aucun mal aux habitants s'ils consentaient à déposer leurs armes et à abattre les murailles; puis, quand les Vaudois huguenots se furent livrés sans défense à la merci de leurs ennemis, le féroce baron ordonna à ses soldats de courir sus aux hérétiques, de tuer les hommes sans pitié, sans merci; de violer les femmes, et de ne faire grâce ni aux jeunes filles ni aux petits garçons; ce qui fut exécuté avec une rigueur inouïe, au nom du roi et du pape!

Vingt-deux villes, bourgs ou villages furent saccagés ou brûlés de la même manière, et l'on compte qu'il y eut plus de dix mille Vaudois, hommes ou femmes, pendus, noyés, massacrés, violés, coupés en quartiers et brûlés vifs, indépendamment des enfants que ces monstres déflorèrent et écrasèrent ensuite contre les rochers ou précipitèrent du haut des tours. Ce fut au milieu de ce cortège lugubre que l'exécrable François I<sup>er</sup> comparut devant le trône de la Divinité le dernier jour de mars 1547!

Tel est ce roi que des écrivains stipendiés ont eu l'audace d'appeler la gloire de la France, le père du peuple, le restaurateur des lettres. Abominable dérision! François I<sup>er</sup> le protecteur des lettres! lui qui, par un édit daté du 13 janvier 1534, voulut supprimer l'imprimerie dans tout le royaume, qui défendit, sous peine de la hart, de rien imprimer, et qui ne consentit à suspendre l'effet de cet arrêt que sur les remontrances énergiques du Parlement! Lui, le père du peuple! mais les guerres désastreuses de son règne, les massacres des Vaudois, la misère publique, sont là pour attester qu'il en fut le bourreau! Lui, la gloire de la France! mais les monceaux d'ossements blan-

chis que nos ancêtres ont laissés dans les plaines de la Lombardie sont autant de témoins qui accusent de nos défaites son inhabileté et sa couardise.

Bien loin d'avoir les grandes qualités dont se sont plu à forner les flatteurs de la monarchie, François I<sup>er</sup> se montra pendant tout le cours de son règne, lâche, félon, hypocrite, parjure, corrupteur, dissipateur, perfide, débauché et cruel; et c'est à lui que la France dut ce renouvellement de persécutions religieuses qui se prolongèrent après sa mort pendant deux siècles, et couvrirent toutes les provinces du royaume d'échafauds et de gibets.

Henri, dauphin de France, mari de Catherine de Médicis, se trouva roi à l'âge de vingt-neuf ans, et fit régner avec lui Diane de Poitiers, cette beauté surannée que la duchesse d'Etampes appelait la vieille ridée. La favorite du feu roi fut exilée dans ses terres par la maîtresse du nouveau monarque, en conservant toutefois la libre disposition des biens qu'elle tenait de la libéralité de François I<sup>er</sup>, et dont elle fit un noble usage, les employant à soulager les misères du pauvre peuple et à secourir les protestants. On ignore l'époque de la mort de cette femme célèbre; on sait seulement qu'elle finit par embrasser ouvertement le protestantisme, peut-être par haine contre Diane de Poitiers, qui était une ardente catholique.

Quant à la nouvelle favorite, cette courtisane éhontée, qui avait commencé dans la carrière de la débauche en se prostituant à François I<sup>er</sup> et ensuite au fils de son amant, elle prit les allures d'une souveraine, nomma les ministres, les ambassadeurs, vendit les grâces et les charges, disposa des finances de l'Etat, et parut être la régulatrice des destinées de la France. L'empire qu'elle exerçait sur l'imbécile et cruel Henri, quoiqu'elle eût alors quarante-huit ans, paraissait incompréhensible, si l'on ne savait qu'elle était la femme qui savait le mieux enchaîner les hommes à cette cour, où Catherine de Médicis tenait école de prostitution. « Henri II l'aimait, dit Mézeray, parce qu'elle était ardente en amour, et s'abandonnait, dans ses fureurs de Messaline, à tous les écarts de l'imagination la plus déréglée et aux voluptés les plus monstrueuses. Sa Majesté craignait si fort qu'on ignorât l'excès de sa passion et à quel point il idolâtrait Diane de Poitiers, qu'il faisait placer sur ses armes, sur ses meubles, sur ses vêtements et même sur le fronton de ses palais, le croisissant, l'arc et la flèche que cette chaste déesse avait choisis pour ses attributs. » Enfin, le pouvoir que la duchesse de Valentinois avait sur son amant était si redoutable, que Catherine de Médicis elle-même pliait devant elle, cachant l'ambition dont elle était dévorée sous une apparence de légèreté, et ne paraissant occupée qu'à des intrigues galantes et à donner des bâtards à la France, ce dont elle s'acquitta si bien qu'elle mit au jour dix enfants, cinq garçons et cinq filles.

Un des premiers événements de ce règne fut le fameux duel entre Gué de Chabot Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Etampes, et François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie, favori de Henri II. L'origine de la querelle de ces deux seigneurs remontait au règne précédent, et venait d'une confiance que Jarnac avait faite au dauphin de ses relations amou-



Duel entre Jarnac et la Châtaigneraie

reus-és avec sa belle-mère. Henri eut l'indiscrétion de divulguer cette étrange confidence ; la faction de Diane de Poitiers, rivale de la faction de la duchesse d'Etampes, accrédita ce bruit à la cour et à la ville pour déshonorer Jarnac et priver la favorite d'un de ses plus redoutables défenseurs. Celle-ci, loin de se laisser abattre, prit hautement le parti de son beau-frère, démentit les bruits injurieux qui circulaient sur son compte, et demanda à François I<sup>er</sup> la punition des auteurs de la calomnie.

Le dauphin, qui était déjà fort mal avec son père, et qui craignait que son ressentiment ne s'accrût en apprenant qu'il était lui-même la première cause du scandale, rejeta le fardeau sur un de ses courtisans, nommé la Châtaigneraie, espèce de bravo, qui pour une somme d'argent consentit à courir les risques de cette affaire. On avait espéré que Jarnac n'oserait pas

se mesurer avec cet adversaire et serait forcé de dévorer son affront en silence. Il n'en fut rien ; le beau-frère de la duchesse d'Etampes se présenta hardiment devant François I<sup>er</sup>, et lui demanda l'autorisation de combattre François de Vivonne à outrance et jusqu'à ce que mort d'homme s'ensuivit. Le roi refusa, et les deux ennemis ne purent vider leur querelle qu'après les funérailles de François I<sup>er</sup>.

Son successeur, Henri II, autorisa le combat, dans la persuasion que tout l'avantage serait du côté de son favori, ce qui était plus que probable, ce jeune seigneur étant doué d'une force et d'une adresse extraordinaires. Non-seulement la Châtaigneraie excellait dans l'escrime et dans le manienient des armes, mais encore il était fort habile dans tous les exercices du corps ; à la lutte il n'y avait pas d'homme qui pût lui résister ; dans les tournois et dans les toutes il

lui arrivait souvent en pleine course de cheval de jeter et reprendre sa lance jusqu'à trois fois sans pour cela manquer la bague ; aussi se regardait-il comme si assuré de tuer Jarnac, qu'il commanda un souper pour célébrer sa victoire.

Le duel eut lieu en présence de toute la cour au château de Saint-Germain en Laye, au soleil couchant. La Châtaigneraie s'avança avec toute l'insolence d'un bravo qui compte sur un triomphe facile ; Jarnac parut dans le champ clos avec une mâle assurance, à pied et armé de la dague et du poignard, ainsi qu'il avait été réglé par les parrains. A un signal donné les deux champions croisèrent le fer ; et presque au même instant, au grand ébahissement du roi, de Diane de Poitiers et de toute la cour, la Châtaigneraie tomba à terre, baigné dans son sang, le jarret fendu par un coup de revers que lui avait porté son adversaire et qui s'appelle encore le coup de Jarnac. Le vainqueur, ne voulant pas profiter de son droit et égorger un homme sans défense, conjura la Châtaigneraie de vivre et de lui rendre son honneur. Sur son refus, il vint par trois fois s'agenouiller devant le roi pour le supplier d'accepter son prisonnier. Henri se rendit enfin à ses prières, et lui dit avec une rage concentrée : « Vous avez combattu comme César et parlé comme Cicéron. » On emporta la Châtaigneraie du champ clos et on lui prodigua les plus grands soins ; mais la honte de sa défaite et l'humiliation qu'il avait subie devant toute la cour dérangèrent son esprit ; dans un accès de délire il arracha l'appareil qui était posé sur sa blessure, et expira dans la nuit qui suivit le combat.

« Ainsi mourut le favori de monseigneur le roi, dit Vieilleville dans ses mémoires, ce redouté la Châtaigneraie, qui faisait à tous les gentilshommes une piaille odieuse et intolérable, et ne dépensait pas moins de douze cents écus par jour, quoiqu'on ne lui eût aucune fortune ; ce qui fit dire qu'il était l'amant de Mme de Valentinois, et peut-être aussi le tenant de monseigneur le roi, qui aimait fort les plaisirs contre nature et les vigoureux champions en vilénies et obscénités. » Ce qu'il y eut de certain, c'est que Diane de Poitiers s'affecta vivement de la mort de François de Vivonne, et s'en prit à ceux qui avaient été en faveur sous le règne de la duchesse d'Etampes, les renvoyant de leurs gouvernements, et les remplaçant dans leurs charges et dignités par ses créatures. Ainsi elle rappela le connétable de Montmorency à la cour, lui rendit les honneurs dont il avait été dépossédé par le feu roi, et donna une telle autorité à François de Lorraine, duc d'Anjou et de Guise, et à tous ceux de sa famille, que bientôt ce prince devint redoutable pour le roi lui-même.

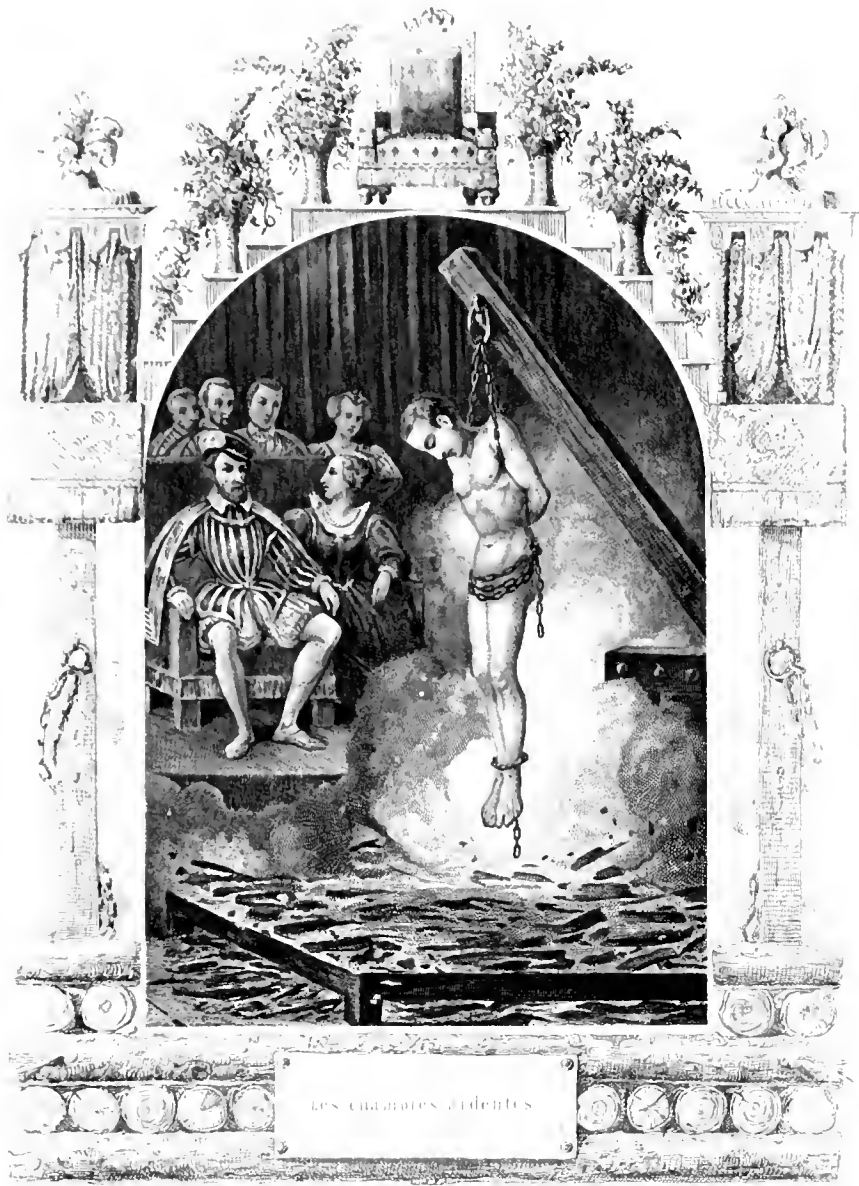
Le stupide Henri souscrivait à toutes les dispositions que la favorite prenait pour diriger le royaume, « ayant, dit Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, les mêmes défauts que ses prédécesseurs, l'esprit faible et le cœur corrompu. » Aussi on peut affirmer que ce règne fut celui de Mme de Valentinois, du connétable et de M. de Guise, qui étaient en possession de toutes les charges et des gouvernements les plus importants du royaume. Bientôt nul ne put approcher du roi que par la volonté des Guises ou des

Montmorency ; tout releva de ces deux maisons ; récompenses ou châtimens, tout fut distribué par eux ; et il sembla que le roi et sa concubine eussent pris à tâche de leur partager la France au détriment des enfans de Catherine de Médicis. Les Guises s'attribuèrent les gouvernemens de la Bourgogne, de la Champagne, le titre de général des galères et de colonel de la cavalerie légère ; ils donnèrent à leurs partisans les lieutenances du roi, le commandement des compagnies de gendarmes, et des emplois secondaires en grand nombre. Les Montmorency s'emparèrent des titres de connétable, de grand maître de France, d'amiral, de colonel d'infanterie ; ils s'adjugèrent les gouvernemens de la Guyenne, du Languedoc, de l'Île-de-France et de la Provence ; ils confièrent à leurs créatures les capitaineries de la Bastille, du fort de Vincennes, le commandement de la place de Boulogne et celui de trente compagnies de gendarmes ; et cela parce que Mme de Valentinois voulait avoir pour amans les deux chefs de ces puissantes maisons. Il résulta de cet ordre de choses que les tailles furent doublées ; et comme les malheureux cultivateurs se trouvaient dans l'impossibilité de payer les impôts, et même d'ensemencer leurs terres, ils affluèrent à Paris en tel nombre, qu'on fut forcé d'élargir l'enceinte et d'accroître les faubourgs si démesurément, que le roi, redoutant que la capitale devint trop considérable par rapport aux autres cités du royaume, rendit une ordonnance, en date du mois de novembre 1549, pour en fixer irrévocablement les limites.

Cette même année vit les poursuites suscitées contre le vénérable maréchal Oudart du Biez, à la sollicitation du connétable et de la favorite, qui convoitaient ses immenses richesses. Ce noble chevalier, blanchi au service de la France, avait mérité par ses talens, dit Brantôme, d'être compté parmi les capitaines les plus illustres du temps, et avait même reçu l'insigne honneur d'être jugé digne de commander les cent hommes d'armes qui formaient la compagnie de Bayard. Le roi se fit lui-même l'accusateur du maréchal, et poursuivit sa condamnation avec une incroyable ténacité. Tout le crime de ce vieillard était simplement d'avoir donné sa fille en mariage à un jeune seigneur, nommé Coucy-Vervins, qui, se trouvant chargé de la défense de Boulogne sous le dernier règne, avait eu la faiblesse de rendre cette place contre l'avis de tous les officiers de la garnison. Henri II déclara qu'il y avait eu trahison, et que le maréchal du Biez n'était point étranger à tout ce qui s'était passé à Boulogne. Quoique ces allégations fussent entièrement controuvées et dénuées de vraisemblance, le maréchal et son gendre n'en furent pas moins condamnés, comme criminels d'État, à être décapités, et leurs biens confisqués au profit du roi, puis octroyés à la duchesse de Valentinois et au connétable Anne de Montmorency.

Cette sentence, rendue par des juges iniques qui étaient vendus à la cour, indigna les esprits et excita le plus vif mécontentement dans le peuple ; ce qui contraignit Sa Majesté à commuer la peine du maréchal en une prison perpétuelle. Mais, à l'exemple du cruel Louis XI, il voulut que ce vieillard à barbe blanche, qui aimait sincèrement son gendre, assistât





LES CHIRURGES TALENTS

1825

à son supplice; il le fit conduire enchaîné sur l'échafaud où devait être décapité ce malheureux jeune homme; ensuite le bourreau lui arracha, en présence d'une foule immense, le collier de l'ordre de Saint-Michel, le dégrada de sa noblesse et le déchu de sa dignité de maréchal; puis on amena Jacques de Concy-Vervins, on lui fit placer la tête sur le fatal billot, et la hache s'abattit. L'infortuné vieillard fut ramené tout inondé de sang, et conduit au château de Loches, où il termina ses jours au milieu des larmes et dans la plus rigoureuse captivité.

Sous le règne suivant, la mémoire de ces deux victimes de la cruauté de Henri II et de l'avidité de Diane de Poitiers fut réhabilitée, leur condamnation déclarée illégale et infâme. Tardive réparation, qui fit ressortir les dangers que courent les citoyens sous un gouvernement monarchique ayant entre ses mains tous les moyens de corruption, et pouvant à son gré choisir ses juges et dicter leurs arrêts.

Pour se soustraire aux élans que lui accompagnaient dès qu'il paraissait en public depuis l'assassinat juridique du jeune Concy-Vervins, le roi entreprit un voyage dans les provinces, avec la duchesse de Valentinois et toute sa cour. Sur son passage il préleva un surcroît de tailles et de gabelles, qui, en réduisant les habitants à la dernière misère, devait leur laisser pour longtemps un souvenir de sa royale présence. Dans la Guyenne surtout, les officiers de sa maison commirent de telles exactions, que les villes d'Angoulême et de Bordeaux, ainsi que les populations de la Saintonge, se révoltèrent, et massacrèrent les collecteurs et tous les officiers du fisc.

Henri II essaya de calmer l'exaspération des citoyens, et envoya le seigneur de Tavannes pour s'entendre avec les insurgés et leur promettre de donner toute satisfaction, et de diminuer les impôts s'ils déposaient les armes. Ceux-ci, qui ne demandaient rien autre chose, crurent à la parole du roi, consentirent à ce qu'on exigeait d'eux, rendirent leurs armes aux agents du monarque, et rentrèrent dans leurs foyers. Alors le connétable Anne de Montmorency accourut à la tête de féroces soldats, ravagea toute la Guyenne, pilla les campagnes, brûla les chaumières, égorga les cultivateurs, prit possession de Bordeaux comme d'une ville ennemie, déchira les chartes de franchises, cassa le Parlement, enleva les cloches, et fit expirer dans les supplices, sans aucune formalité judiciaire, un nombre considérable de magistrats et de citoyens soupçonnés d'avoir participé à l'insurrection.

Chassé des provinces par l'animadversion publique, comme il l'avait été précédemment de Paris, le roi se décida à rentrer dans sa capitale; et, suivant le système des despotes, il chercha à faire oublier ses anciens crimes par de nouvelles persécutions. Il rendit plusieurs édits contre les blasphémateurs, les condamna au supplice des assassins et attribua aux prévôts des maréchaux de France le droit de les juger sans appel. Il renchérit sur les ordonnances terribles de François I<sup>er</sup> contre les imprimeurs et les libraires, et força le célèbre Robert Estienne, qui avait eu le malheur d'obtenir la protection de la duchesse d'Étampes et de Marguerite de Valois, toutes deux ennemies de Diane, de briser ses presses et de s'expatrier pour éviter le bûcher, qu'il était censé

avoir mérité pour s'être rendu l'éditeur d'une Bible augmentée d'une double version latine et de notes du savant Vatable, le restaurateur de la langue hébraïque en France.

En conséquence, la Sorbonne dénonça le livre comme entaché d'hérésie, et Robert s'enfuit à Genève, où il embrassa ouvertement la réforme, et fit sortir de ses nouveaux ateliers un libelle véhément contre ses persécuteurs. L'émigration de ce citoyen fut une perte d'autant plus grande pour le progrès des sciences, qu'il n'avait en vue que l'intérêt des lettres et la gloire de sa patrie, et qu'il employait toute sa fortune à entretenir des savants de toutes les parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Henri II renouvela ensuite contre les hérétiques les anciennes ordonnances de saint Louis et de Philippe de Valois, déféra les coupables aux tribunaux de l'Inquisition, et décréta qu'à l'avenir il ne serait reçu aucun officier dans l'armée ou dans l'administration, aucun magistrat dans les tribunaux, ni aucun professeur dans les écoles, avant que les candidats eussent produit des témoignages authentiques de leur orthodoxie.

Bientôt les cachots se remplirent d'un si grand nombre de luthériens et de calvinistes, qu'il fallut songer à instituer des tribunaux exceptionnels, les inquisiteurs et les juges séculiers n'allant pas assez vite en besogne. Sa Majesté se fit présenter les membres du clergé qui étaient désignés comme les plus intolérants, les plus fanatiques, les plus corrompus, et les chargea de procéder au jugement des prisonniers; puis, par un surcroît de ferocité, le roi voulut assister au supplice des luthériens qui furent les premiers condamnés par ces monstres. Au jour de l'exécution, le clergé de Notre-Dame vint en grande procession chercher le roi et la favorite, le saint-sacrement en tête, bannières déployées, et escorté par toutes les communautés ecclésiastiques et par tous les ordres de moines qui hurlaient des cantiques et des actions de grâces. Le cortège sortit de la cathédrale après la célébration de l'office divin, et ramena le roi, Mme Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, les princes du sang et les grands dignitaires de la cour sur la place où devaient être brûlés deux cents luthériens. Du reste, le spectacle était digne des assistants, c'était un vrai spectacle de roi; les ordonnateurs des supplices avaient songé à prolonger les plaisirs de Sa Majesté, et ils avaient procédé de la manière suivante: les malheureux condamnés étaient attachés par des chaînes de fer à une poutre qui jonait en bascule et les plongeait jusqu'aux genoux dans un immense brasier, puis, se relevant d'elle-même, prenait un temps d'arrêt, et descendait encore pour se relever de nouveau.

On raconte que les cris d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme de Henri II, qu'il en conserva tout le reste de sa vie un souvenir effrayant. Néanmoins il ne se laissa pas arrêter pour si peu de chose, et il n'en continua pas moins à sacrifier des milliers de victimes au fanatisme de la favorite, qui espérait racheter au prix du sang innocent les débordements de sa vie.

Si cette Messaline éhontée montrait tant de sévérité envers les calvinistes et les luthériens, par com-



Les Français sont battus en Italie par les Impériaux

pensation elle était d'une excessive indulgence pour tous ceux qui volaient le peuple et qui partageaient avec elle le fruit de leurs rapines. Parmi ses plus chers favoris, on citait le président de la chambre des comptes, nommé Allamand, qui depuis vingt-cinq années était à la tête des plus grandes affaires de finances, et se rendait coupable des plus odieuses concessions dans les gabelles. Les états finirent par s'élever des plaintes qui leur étaient adressées contre le président de la chambre des comptes; et le parlement de Paris l'ayant appelé à sa barre, conclut, par l'organe de Duménil, son président, à la restitution des sommes volées et à la corde; de plus, comme les pièces du procès avaient fait ressortir la complicité de Diane de Poitiers et sa participation aux bénéfices des malversations, le Parlement conclut également contre la favorite à la restitution des sommes énormes qu'elle avait reçues à titre de dons et de gratifications. Mais le roi intervenant, annula la sentence, empêcha qu'elle eût aucune exécution, et maintint Allamand dans sa place. Comme le Parlement voulait résister, Sa Majesté fit investir la chambre des délibérations par une compagnie de ses gardes, qui entrèrent audacieusement l'épée à la main, irrévérence qui s'est renouvelée à plusieurs reprises, et qui jus qu'aujourd'hui a été sans exemple.

Pendant que le roi allumait les bûchers dans son royaume, par une contradiction assez fréquente chez les rois, il recherchait l'alliance des protestants d'Allemagne, et défendait à ses sujets de porter à Rome l'argent qui était dû au pape, en vertu du concordat de Léon X et de François I<sup>er</sup>; il protestait également contre les prétentions du saint-siège au concile de Trente, et cherchait à rallumer les guerres d'Italie pour donner un commandement au maréchal de Brissac, un des favoris de Diane de Poitiers. Ses tentatives ne furent pas plus heureuses que n'avaient été celles de Louis XII et de François I<sup>er</sup>; les Français furent encore battus par les impériaux et forcés de repasser les Alpes. Pour effacer la honte de sa défaite, le stupide Henri tomba sur le Brabant, sur le Hainaut et sur le Cambésis, qu'il mit à feu et à sang; mais ces luttes insensées épuisèrent tellement la France d'hommes et d'argent, que le monarque, quoique victorieux, se vit contraint de conclure une trêve de cinq ans, à Vaucelles, avec l'empereur. Du reste, ce fut pour peu de temps, car Charles-Quint ayant abdiqué en faveur de Philippe II, la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Par l'influence de la duchesse de Valentinois, mécontente alors des Guises, qui semblaient vouloir embrasser contre elle le parti de la reine, le conné-





Henri II est blessé à mort, dans un tournoi, par le comte de Montgomery

table Anne de Montmorency fut seul chargé du commandement de l'armée et de la défense de la Picardie, ce dont il s'acquitta si mal qu'il ne put ravitailler la place de Saint-Quentin. Bien plus, il se fit battre par les impériaux sous les murs de la ville, et perdit la célèbre bataille de Saint-Quentin. Dans cette malheureuse journée, l'infanterie française fut écrasée, l'élite de la noblesse détruite, le duc d'Enghien blessé à mort, le connétable, l'amiral de Coligny, le comte de Montpensier et le maréchal de Saint-André faits prisonniers.

Il y eut une telle consternation dans le royaume à la nouvelle de ce désastre, que, sans même avoir été convoqués, les notables se réunirent dans une chambre du Parlement pour délibérer sur les moyens de sauver la France. Ce fut dans cette assemblée que pour la première fois les magistrats siégèrent comme membres des états, et formèrent pour ainsi dire un quatrième ordre. Le duc François de Guise fut nommé lieutenant général du royaume; des impôts extraordinaires furent votés, et les trésors et le sang du peuple furent encore prodigués pour ré-

par les malheurs occasionnés par l'impétuosité d'un favori. Enfin les Français prirent leur revanche, chassèrent les armées confédérées de la Picardie, poussèrent jus qu'à Calais et s'emparèrent en huit jours de cette place, qui était au pouvoir des Anglais depuis qu'Édouard III l'avait prise sur Philippe de Valois, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles. Les Anglais furent alors entièrement chassés des villes de Guines, de Thionville, de Charlemont et de Dunkerque, qu'ils occupaient avec les impériaux.

À la suite de ces guerres, Diane de Poitiers fit conclure le mariage de l'aîné des fils de Henri II, le jeune François, avec Marie Stuart, ce qui permit au prince de prendre le titre de roi-dauphin, et d'ajouter à ses aînés celles des souverains d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande. Puis Henri négocia avec l'Espagne la paix de Cateau-Cambrésis, malgré les avis du conseil royal, du Parlement et de tous ses ministres; il s'engagea à donner en mariage sa fille Élisabeth de France à Philippe II, et sa sœur Marguerite au duc de Savoie; de plus il promit de donner, en toute souveraineté, au premier fils qui naîtrait de cette dernière union, la Savoie, le Monferrat, les villes de Sienna, de Thionville, l'île de Corse, le Piémont, sauf Pignerol et Savaillan, enfin plus de cent villes conquises au prix du sang français. En outre, Philippe et Henri s'engagèrent solennellement à ne plus soutenir de protestants ni de calvinistes dans leurs États, et à se prêter mutuellement secours pour les exterminer, hommes, femmes et enfants, jusqu'au dernier.

Henri II publia en effet, à l'exemple de Philippe II, les terribles ordonnances d'Écouen, qui condamnaient au supplice du feu tous ceux qui étaient simplement suspectés d'hérésie, avec défense aux parlements de tempérer sous aucun prétexte l'exécution de ce décret atroce. En vain quelques hommes courageux, membres du parlement de Paris, voulurent protester contre cet édit; le roi donna l'ordre à toutes les chambres de s'assembler; et, sans se faire annoncer, il vint tout armé en plein Parlement, monta sur le tribunal, et enjoignit aux conseillers d'approuver immédiatement les ordonnances qu'il avait rendues; comme le président du Ferrier et les conseillers Zamée, Foix, Duval, Laporte, Viole, du Faur et Anne du Bourg essayaient de faire entendre d'humbles supplications, le despote commanda à ses gardes de les arrêter sur l'heure et de les conduire à la Bastille; après quoi, il nomma une commission pour instruire leur procès. Anne du Bourg, l'un des magistrats les plus intègres et les plus énergiques du temps, récusait les juges qui leur étaient donnés, argua de leur incompétence, interjeta successivement quatre ou cinq appels, gagna du temps et atteignit l'époque du mariage de la princesse Élisabeth et de Philippe d'Espagne, où un événement très-favorable vint mettre fin au règne de Henri II.

Sa Majesté parut dans un tournoi, qu'elle ouvrit par deux passes d'armes contre le duc de Savoie et contre le duc de Guise. Tout alla très-bien dans ces deux courses; mais à la troisième passe, le comte de Montgomery, qui était son adversaire, ayant rompu sa lance contre sa cuirasse, oublia de lâcher le tronçon et vint frapper si rudement Henri, qu'il lui creva l'œil droit. On releva le roi sans connaissance,

et trois jours après il rendait l'âme; la France était encore délivrée d'un tyran.

Le cadavre n'était pas dans le cercueil, que Catherine de Médicis jetait déjà le masque hypocrite dont elle avait couvert son visage, et prenant les allures d'une reine, signifiait impérieusement à la duchesse de Valentinois d'avoir à restituer les pierres de la couronne qu'elle avait volées, et de se retirer au château d'Anet, où elle acheva sa carrière, en essayant d'effacer les hontes de sa vie par la pratique du bien.

Devenue maîtresse souveraine, Catherine de Médicis put alors développer son caractère odieux et se montrer telle qu'elle était; personne ne pouvait plus lui disputer le pouvoir; ni François II, son fils, roi imberbe de seize ans, élevé dans la plus profonde ignorance, et énervé par les plus honteuses débauches; ni les frères du roi, qui étaient encore de jeunes enfants; ni la reine Marie Stuart, qui était tout occupée de ses amours avec le beau cardinal de Lorraine, son oncle. Catherine de Médicis s'associa dans le gouvernement les seuls hommes qui pussent lui créer des embarras, les deux Guises; elle donna au cardinal la surintendance des finances, et à son frère le duc François la direction de tout ce qui concernait le commandement et l'organisation des armées.

D'abord les Guises secondèrent Catherine de Médicis dans ses projets, et achevèrent d'anéantir la justice, de saper les fondements des anciennes institutions et de corrompre les mœurs. Le connétable de Montmorency, coupable d'avoir dit qu'aucun des enfants de Henri II ne lui ressemblait, fut exilé de la cour et privé de sa charge de grand maître; les sceaux furent enlevés à Bertrand, une des créatures de Diane de Poitiers, et donnés à maître Olivier, un des partisans du cardinal de Lorraine; les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Henri de Condé, furent tenus éloignés des affaires; toute autorité fut confiée à la reine mère. Ceux-ci, qui redoutaient avec raison de voir ces étrangers abuser de leur pouvoir sur un roi enfant tombé dans l'idiotisme, pour se préparer les moyens de s'emparer de la couronne, crièrent à l'usurpation, organisèrent un parti parmi les grands du royaume, et profitèrent du prétexte de religion pour susciter de puissants ennemis à Catherine de Médicis et aux Guises.

Par représailles, les deux reines, le cardinal de Lorraine et son frère renouvelèrent les persécutions contre les protestants, mirent en vigueur les édits de Henri II, et firent condamner au feu Anne du Bourg et les autres conseillers du Parlement qui avaient été arrêtés sous le règne précédent; puis ils établirent dans chaque ville du royaume des chambres ardentes, ainsi nommées parce qu'elles faisaient brûler vifs tous ceux qui étaient suspects d'hérésie, ou qu'on soupçonnait être ennemis des Guises.

Ces chambres ardentes devinrent l'effroi de tous les gens vertueux, même des catholiques, parce que, sous prétexte de rechercher les coupables, les membres de ces tribunaux atroces fouillaient les maisons, rançonnaient les habitants, outrageaient les femmes et violaient les jeunes filles.

Pendant que ses sujets étaient chassés de leurs maisons, voués à la misère ou envoyés au supplice, le roi François II traînait sa misérable existence dans

les châteaux de Chambord, de Madrid et de Fontainebleau, toujours gardé par les Guises, dont l'autorité s'était tellement accrue, qu'elle menaçait d'annihiler celle de la reine mère. Devant le danger commun, tous les esprits s'émurent; catholiques et huguenots se réunirent pour résister à ce pouvoir envahissant qui semblait devoir succéder à celui des anciens maîtres du palais, et la célèbre conjuration d'Amboise commença à se former. On prétend que Catherine de Médicis n'était pas étrangère à la conspiration; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un calviniste nommé Le Camus fut chargé de porter secrètement un mémoire à cette reine; que, pour la voir sans témoin, il feignit d'avoir à lui réclamer le paiement d'une somme due à son frère pour des fournitures de fourrures, et qu'au lieu de lui présenter une note à payer il lui remit le papier dont il était chargé. Malheureusement, la jeune reine Marie Stuart, qui servait d'espionne à ses oncles, eut soupçon de quelque mystère; elle entra brusquement dans le cabinet de Catherine de Médicis, la surprit lisant le mémoire, et la voyant troublée, lui demanda quel était le message qu'elle avait reçu. La mère du roi ne fut pas assez maîtresse de son émotion, et au lieu de répondre, elle tendit le papier à la jeune reine, qui s'en empara et le porta au cardinal de Lorraine. Le Camus lut arrêté sur-le-champ et appliqué à la question; mais quelque violente que furent ses tortures, il ne lui échappa aucun aveu, et il emporta dans la tombe le secret de ses complices.

Cette conjuration était admirablement ourdie, dit Belleforest: non-seulement elle couvrait toute la France, mais encore elle avait des ramifications en Angleterre, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne: l'âme de cette grande affaire était cependant un simple gentilhomme appelé Godefroi de Barri, seigneur de la Renaudie, brave et vaillant capitaine, qui avait fait entrer dans le complot les hommes les plus marquants du royaume. Le projet des conspirateurs était d'arracher le gouvernement aux Guises, qu'on regardait comme les moteurs des persécutions contre les protestants et la cause de tous les malheurs de la France. Une fois le plan de conduite adopté, on choisit quinze députés pour venir présenter au roi une requête tendant à obtenir l'éloignement de ses ministres, le libre exercice du calvinisme et la convocation des états-généraux; et afin de protéger les députés, on autorisa La Renaudie à lever cinq cents cavaliers et quinze cents fantassins, bien équipés et bien armés, qui devaient leur former une escorte et les accompagner jusqu'à la ville d'Amboise, résidence du roi. Godefroi de Barri vint à Paris, pour s'entendre avec les anciens de l'Eglise réformée sur les moyens de réunir les sommes nécessaires à l'exécution de l'entreprise, et s'installa chez un avocat nommé Pierre d'Avenelles, qui tenait au faubourg Saint-Germain un hôtel fréquenté par les religionnaires. Celui-ci, étonné de l'affluence des étrangers qui venaient de jour et de nuit dans sa maison, conçut quelques soupçons et en fit part à La Renaudie, qui crut pouvoir sans danger lui révéler une partie de ses plans. Avenelles, protestant zélé, reçut avec joie cette confidence; mais sa femme, effrayée des suites que pouvait avoir une entreprise aussi hardie,

le détermina, le lendemain du départ de leurs hôtes, à se rendre auprès du secrétaire du duc de Guise et à lui révéler tout ce qu'il avait appris.

Déjà les députés protestants avaient gagné secrètement avec leur escorte le château de Nozyé, éloigné d'environ une lieue de la ville d'Amboise, lorsque la cour eut connaissance de ce qui se passait: une panique s'empara immédiatement des esprits; les dames, les seigneurs, et jusqu'au cardinal de Guise, en furent consternés, anéantis; le roi lui-même en éprouva une telle secousse qu'il reconvra une fleur d'énergie, et fit réunir son conseil pour qu'on l'instruisit des causes de cette attaque contre sa personne. L'amiral de Coligny, interpellé le premier par Sa Majesté, déclara hardiment en présence des deux reines, du chancelier Olivier et des Guises, que la tyrannie des princes lorrains avait seule armé les provinces; qu'il était urgent de les chasser de France et de révoquer les édits portés contre les religionnaires. Le chancelier Olivier prit également la parole et proposa des moyens de conciliation; Catherine de Médicis, qui voulait perdre les Guises, se rangea de son avis, et engagea le roi à publier un édit d'amnistie en faveur des calvinistes, qu'on commença à désigner sous le nom de huguenots ou de confédérés. Cet édit était à peine rendu que le malheureux prince retombait dans son état habituel d'imbécillité, et que Marie Stuart, à l'instigation de ses oncles, lui faisait signer un ordre qui enjoignait aux députés calvinistes de se rendre à Amboise, seuls et sans armes, s'ils voulaient que le roi écoutât leurs remontrances et fit quelques concessions aux réformés.

D'abord le duc de Guise offrit au maréchal de Scepeaux, seigneur de Vieilleville, de porter aux députés l'ordonnance de François II; mais celui-ci refusa nettement de servir d'ambassadeur, disant qu'il ne pouvait savoir ce qu'il adviendrait des protestants quand ils seraient au pouvoir du noble duc, et que pour lui il ne voulait pas déshonorer son caractère et participer à une trahison. François de Guise se rejeta sur le duc de Nemours, qui, moins scrupuleux, entra dans ses vues. Pour inspirer plus de confiance aux protestants, celui-ci se fit accompagner par le chancelier Olivier et se présenta aux portes du château de Nozyé, sans autre escorte qu'un héraut d'armes. A son approche le pont-levis fut baissé, et on ne fit aucune difficulté de l'introduire dans la grande salle, où se trouvaient réunis les députés de l'Eglise réformée. Jacques de Savoie leur remit l'ordre du roi, les engagea de se rendre aux désirs de Sa Majesté, fit serment sur son honneur, sur la damnation de son âme, et signa de sa propre main qu'il les ramènerait sains et saufs, s'ils consentaient à venir seuls auprès du roi. Pleins de confiance dans la solennité de tels engagements, les députés se rendirent au château d'Amboise; mais, infâme trahison! à peine avaient-ils franchi les premières portes de la ville qu'ils furent arrêtés par ordre du duc de Nemours, garrottés et jetés dans des cachots où l'on procéda contre eux à d'horribles tortures.

Dans la soirée, les Guises reçurent un exprès qui leur donna connaissance des révélations de l'avocat Avenelles; aussitôt, et sans perdre de temps, le duc se fit nommer lieutenant général du royaume et prit

ses mesures pour anéantir toutes les troupes des calvinistes, qui devaient arriver par petites bandes au rendez-vous que La Renaudie leur avait donné sous les murs d'Amboise. Préalablement il fit renouveler les tortures contre les députés calvinistes, en présence du roi et des dames de la cour, qui aimaient fort de tels spectacles. — Les uns, dit La Vieilleville dans ses Mémoires, furent pendus, les autres brûlés vifs, trois ou quatre roués, et les autres décapités. Tous souffrirent la mort avec une constance héroïque, sans pousser aucune plainte, et se contentant de maudire le lâche duc de Nemours qui les avait livrés. Le seigneur de Castelnaï, gentilhomme de très-grande maison, étant monté sur l'échafaud, trempa ses mains dans le sang encore fumant de ses compagnons, et les élevant au ciel, il prononça de nobles et saintes paroles qui jetèrent dans l'âme du chancelier Olivier une telle épouvante, qu'il en tomba malade de désespoir deux jours après; et comme le cardinal de Lorraine était venu le visiter, il refusa de le recevoir et s'écria : « Infâme prêtre, tu nous as tous livrés à Satan ! — Le lendemain il mourut.

La Renaudie, instruit de ces atrocités, se hâta de réunir ses différentes bandes pour attaquer la ville d'Amboise et l'enlever de vive force; par malheur, dans une de ses courses à travers la forêt du Château-Renaud, il fut rencontré par le jeune Pardaillan, son cousin, qui était au service des Guises. Celui-ci courut sur lui le pistolet à la main. La Renaudie, avec une agilité incroyable, sauta à bas de son cheval, evita la hache de son ennemi, et de deux coups d'épée l'étendit à terre mort; mais pendant la lutte un page de Pardaillan avait eu le temps de saisir une arquebuse, et au moment où il remontait à cheval il tira et par derrière un coup d'arme à feu. Le cadavre de ce courageux huguenot fut apporté dans la ville d'Amboise et cloué à un gibet sur le milieu du pont, avec cette inscription : « La Renaudie, dit Laforêt, chef de rebelles. »

Délivrés de ce redoutable ennemi, les Guises n'eurent plus de craintes et continuèrent les exécutions, au mépris de l'amnistie publiée. Par leurs ordres on fit des huguenots un massacre épouvantable; les uns furent pendus aux arbres ou aux murs de la ville et du château, les autres furent précipités dans la Loire; et bientôt, ne se contentant plus de victimes ordinaires, ils osèrent demander la tête du prince de Condé et du roi de Navarre, qu'ils signalèrent à François II comme les chefs des rebelles, comme des ambitieux qui en voulaient à sa couronne et à sa vie. Marie Stuart augmenta la défiance naturelle du roi à leur égard, à tel point que celui-ci déclara qu'il n'attendait qu'une occasion pour sévir contre les deux princes.

Henri de Condé, instruit des mauvaises dispositions du roi, demanda alors à se justifier publiquement en présence de la reine mère, des princes de Lorraine, des ambassadeurs et des seigneurs étrangers, ce que la faction des Guises accepta avec joie, pensant bien qu'il serait difficile au prince de sortir victorieux de cet écueil; mais il en arriva autrement, et Condé sut éviter le danger. Il s'avança au milieu de l'assemblée et dit d'une voix fière : — Quiconque ose m'accuser d'avoir conspiré contre le roi, si ce n'est le roi lui-même, ou l'un des princes ses frères,

en a lâchement et déloyalement menti. Qu'il se présente, et mettant à part ma qualité de prince du sang, je suis prêt à le combattre. » L'assemblée, étonnée de cette apologie chevaleresque, regardait le duc de Guise, à qui s'adressait le défi : celui-ci, au lieu de répondre, se leva avec calme, et pria courtoisement Henri de Condé de l'accepter pour second. Cette comédie jeta toute la cour dans le plus grand étonnement. — Sire, ajouta Condé après un moment de silence, puisqu'il n'existe contre moi ni accusateurs, ni preuves, ni indices, je vous supplie de me tenir pour un sujet fidèle. — François II resta interdit : sur un signe du cardinal de Lorraine il rompit l'assemblée, et annonça au prince de Condé qu'il pouvait retourner librement dans ses États.

N'osant plus attaquer ouvertement les huguenots, les Guises voulurent les détruire en donnant une nouvelle constitution aux tribunaux de l'Inquisition, et en les faisant fonctionner comme en Espagne. En vain le chancelier Michel de l'Hospital, seul homme de bien qui existât dans cette époque corrompue, combattit le projet, représenta au jeune roi qu'une semblable mesure mettait son pouvoir à la merci des prêtres et son royaume en péril. François II céda aux instances des princes lorrains, et rendit le fameux édit de Romorantin, qui attribuait la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, et ordonnait que ceux qui affichaient l'hérésie dans leurs discours, qui tenaient des assemblées illicites, qui faisaient des livres en faveur des nouvelles doctrines, qui les imprimaient ou qui les vendraient, seraient jugés sans appel par les inquisiteurs, et punis comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Cette nouvelle Inquisition, établie sur les bases de celle qu'avait autrefois instituée l'exécration saint Dominique, souleva les huguenots sur tous les points de la France, et les détermina à s'assembler en armes pour délibérer sur les moyens de résister à la persécution.

Dans cette occurrence, François II céda aux conseils de sa mère, qui songeait toujours à renverser les Guises, et convoqua à Fontainebleau une assemblée des notables pour prendre leur avis, afin de prévenir les troubles qui menaçaient de bouleverser le royaume.

L'amiral de Coligny, qui professait lui-même les doctrines de Calvin, osa demander qu'on suspendit la rigueur des ordonnances contre les religionnaires, qu'on leur permit de s'assembler et d'élever des temples; et par ses énergiques représentations il obtint qu'on n'inquiéterait personne pour le seul fait de religion jusqu'à ce qu'un concile national en eût décidé autrement. En conséquence, les états-généraux furent convoqués à Orléans, sous prétexte de consulter la nation sur des intérêts si graves, et en réalité pour fournir aux Guises le moyen d'exécuter une nouvelle perfidie.

La plupart des princes réformés ne s'étant pas présentés à l'assemblée de Fontainebleau, il fut décidé entre le roi, la jeune Marie Stuart et ses oncles, qu'on leur intimât l'ordre de se rendre aux états d'Orléans, et que là on les arrêterait tous ensemble. Cette résolution prise, François II se dirigea sur cette ville, où il fit son entrée avec un appareil formidable; et de là il écrivit aux princes de Bourbon de venir le



trouver, engageant sa parole royale qu'ils ne courraient aucun danger pour leur liberté ni pour leur vie. Antoine de Bourbon et Henri de Condé obéirent, et furent arrêtés en mettant le pied à Fontainebleau; immédiatement après on instruisit leur procès, et le prince de Condé fut condamné à mort.

Ce n'était pas encore tout ce que désiraient les Guises; le roi de Navarre était un obstacle à leur ambition; et n'ayant pu obtenir une condamnation contre lui, ils s'étaient décidés à le faire assassiner par François II lui-même. L'historien de Thou affirme que le monarque avait consenti à poignarder le prince pendant son sommeil; mais qu'au moment d'accomplir ce crime, sa pusillanimité reprit le dessus et qu'il refusa de tuer son cousin, ce qui fit dire au duc de Guise: « Oh! le roi lâche et poltron que nous avons! » Nous devons avancer que si François II trompa les espérances des oncles de sa femme en reculant devant un assassinat, c'est que sa maladie lui

avait enlevé toute énergie, au point qu'il fuyait même le spectacle des supplices, chose qu'il avait fort goûtée précédemment.

Arriva enfin le jour de l'exécution du prince de Condé, qui était fixée au 26 novembre, jour si impatientement attendu par les princes lorrains; rien ne paraissait devoir retarder leur triomphe; François II lui-même était sorti d'Orléans le matin dans son carrosse pour se soustraire aux lamentations de la princesse Éléonore de Condé, qui déjà était venue se jeter à ses pieds pour obtenir la grâce de son mari. Mais deux heures avant l'exécution, le roi se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, se fit ramener au château, et donna l'ordre de surseoir au supplice du prince de Condé. Dix jours après, François II expirait. Cet événement jeta la cour dans une telle consternation, que ni Catherine de Médicis, ni Marie Stuart, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille ne songèrent à lui rendre les derniers devoirs; et le corps du

roi de France fut porté à Saint-Denis, suivi seulement de deux gentilshommes qui avaient été ses gouverneurs et de l'évêque de Senlis, qui était aveugle.

Quelques historiens prétendent que François II mourut empoisonné par son valet de chambre, qui avait froissé sa coiffe de nuit avec un poison très-aetif à l'endroit qui correspondait à une fistule qu'il avait à l'oreille, et que Catherine de Médicis avait elle-même participé à ce crime, pour placer la couronne sur la tête du second de ses fils, qui atteignait à peine sa onzième année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle seule devait profiter d'un événement qui lui rendait toute son influence dans l'État, détruisait la fortune des Guises, et enlevait aux princes huguenots tout prétexte de guerre: c'est qu'en outre elle ne se montra nullement affectée de la perte de son fils, et s'occupait simplement de prendre ses mesures pour que le pouvoir ne lui fût pas contesté. Elle envoya au Parlement une lettre du nouveau roi Charles IX, qui priait sa mère de prendre l'administration des affaires du royaume: et le Parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution qu'il avait inspirée au souverain. Néanmoins, la reine mère n'osa pas exercer trop ouvertement l'autorité souveraine; et sentant qu'elle avait besoin de s'appuyer sur les huguenots, elle nomma le roi de Navarre lieutenant général du royaume, mit le prince de Condé, son frère, en liberté, et le fit déclarer innocent par les mêmes juges qui avaient reconnu sa culpabilité et l'avaient condamné à mort. Elle rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui avaient été disgraciés sous le règne précédent, particulièrement l'amiral de Coligny, ses deux frères Dandelot, et le cardinal Odet de Châtillon, qui penchait pour la réforme, ainsi que ses neveux; enfin elle parvint à faire entrer dans sa cause tous les chefs du parti huguenot, en leur promettant de ne plus persécuter leurs coreligionnaires.

Ceux-ci voulurent profiter de ce retour de la fortune pour avoir la majorité dans les états, et demandèrent que les députés fussent renvoyés vers leurs mandataires pour être soumis à une nouvelle élection, attendu qu'ils avaient été délégués à François II et non à Charles IX. Comme cette mesure ne faisait nullement le compte de la reine, elle fit décider que les députés continueraient d'agir en vertu de leur commission, par la raison que l'autorité royale passait sans interruption du roi défunt à son successeur, et que ceux qui avaient été choisis pour concourir avec François II étaient aptes à siéger sous le règne de Charles IX. Les états reprirent donc leurs séances, et votèrent par acclamations tous les impôts qu'on leur demanda.

Quant aux Guises, ils se trouvèrent forcés de soutenir le parti de la reine mère pour éviter que la régence tombât entre les mains des princes du sang, et furent même contraints de renvoyer en Ecosse Marie Stuart, leur nièce, pour obéir à Catherine de Médicis, qui craignait que la reine ne prît sur le jeune roi, son beau-frère, le même empire qu'elle avait exercé sur François II. Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise jugeant alors qu'ils ne pouvaient plus compter sur la cour, quittèrent précipitamment Orléans: le cardinal se retira dans son abbaye de Noirmoutiers, et son frère se rendit à Paris, où ses nom-

breux agents entretenaient l'exaltation des catholiques contre les luthériens.

Demeurée seule aux états, avec le roi de Navarre et son frère le prince de Condé, la reine mère n'eut pas beaucoup à faire pour se rendre maîtresse des délibérations de l'assemblée: et en cela elle se trouva parfaitement secondée par ses demoiselles d'honneur, qu'elle nommait son escadron volant ou l'escadron de Vénus. Pour être dans le secret des rêves ambitieux de Louis de Condé, elle se fit l'entremetteuse du prince et de la belle Isabeau de la Tour, et poussa la complaisance envers sa fille d'honneur jusqu'à permettre qu'elle accouchât dans sa garde-robe. Quant au roi de Navarre, il ne put résister aux séductions de Mlle de Rouhet, qui, chaque matin, en sortant de ses bras, venait rendre compte à Catherine de Médicis des confidences qu'elle avait reçues dans la nuit. Ces perfides et charmantes auxiliaires de la reine mère ne purent cependant entamer le cœur du connétable de Montmorency, vieillard glacé par l'âge, fanatisé par les prêtres, et qui n'aspirait qu'à ressaisir l'ancienne autorité qu'il avait exercée sous le cruel Henri II.

Catherine voyant que ni les ruses féminines ni les charmes de ses filles d'honneur ne viendraient à bout de cette nature intraitable, se décida à l'éloigner de la cour, et lui signifia qu'elle aurait pour agréable qu'il résignât ses charges et se retirât dans ses terres. Le connétable reçut cet ordre avec hauteur, reprocha à la reine son affection pour les luthériens, et la quitta en lui faisant des menaces grossières. Puis il se rendit auprès du duc de Guise, et forma avec lui et le maréchal Saint-André ce fameux triumvirat qui, sous prétexte de détruire l'hérésie, voulait assujettir le royaume.

Ces trois ambitieux publièrent des manifestes contre les huguenots, accusèrent la reine mère de leur livrer le gouvernement du royaume, et appelèrent aux armes tous les bons catholiques. De leur côté, les réformés armèrent pour être prêts à repousser leurs ennemis; et la France fut à la veille d'une guerre civile, qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient ensanglanté le pays. Dans ce conflit, Catherine de Médicis fit preuve d'une habileté extraordinaire, et se posa comme médiatrice entre les deux partis. Elle suspendit les délibérations des états-généraux, partit pour Saint-Germain avec toute la cour, et convoqua en assemblée générale, à Poissy, les principaux ministres protestants et les évêques catholiques, pour avoir à s'entendre sur toutes les questions religieuses qui servaient de prétexte aux auteurs de troubles.

Charles IX et sa mère présidèrent cette singulière assemblée, où se trouvaient six cardinaux, quarante évêques, un grand nombre de docteurs en théologie, les légats du pape Paul IV, le général des jésuites Laynez, vingt-deux députés des Eglises réformées et douze ministres huguenots, parmi lesquels on remarquait le célèbre Théodore de Beze. Les conférences qui eurent lieu, appelées le colloque de Poissy, se passèrent en scandaleuses querelles, qui augmentèrent le mal, rendirent les haines plus violentes, et firent éclater la guerre dans toutes les provinces. Quatorze armées, toutes opposées les unes aux au-

tres, se réunirent sous les bannières des catholiques et des réformés, et s'entre-détruisirent aux cris de : « Vive la messe ! vive Calvin ! »

Et ce qu'il y avait de plus atroce dans ces luttes, c'est que le père se battait contre le fils, le frère contre le frère ; c'est que les femmes et les vieillards, renfermés dans le sein des villes, n'osaient pas même élever leurs mains au ciel pour demander la victoire, car de quelque parti qu'elle se tournât, ils savaient qu'ils auraient à pleurer sur les victimes. Ici un fanatique se présentait devant son père, la tête de son frère à la main ; là une femme se tordait dans son désespoir sur le corps de son époux égorgé par son fils ; plus loin, de malheureuses mères fuyaient de leurs demeures, emportant leurs enfants pour les soustraire à la rage sanguinaire de leurs maris nouvellement convertis au catholicisme. Les vainqueurs eux-mêmes n'étaient pas à l'abri du danger ; et souvent le poignard et le poison faisaient justice des meurtriers qu'ils avaient commis à la guerre. Il n'existait plus de liens d'affection ni de parenté ; il semblait que les Français eussent été transformés en bêtes farouches, tant ils étaient acharnés les uns contre les autres, réduisant les villes en cendres, dévastant les champs, livrant les provinces à la désolation, au pillage, à l'incendie, au viol, au meurtre et à tous les attentats d'une soldatesque effrénée, et tout cela pour servir les projets de la détestable ambition des princes de Bourbon, de Lorraine et de la reine Catherine de Médicis.

François de Guise, qui avait été déclaré chef des catholiques après le massacre de Vassy, parvint enfin à s'emparer par trahison du roi de Navarre et de Charles IX, qu'il conduisit triomphalement dans la capitale, où l'attendaient le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André.

Dès lors les triumvirs furent maîtres de l'État, et purent à leur aise commander dans les provinces, les rançonner et lever des armées pour combattre les huguenots, qui avaient à leur tête Condé, l'amiral de Coligny, ses deux frères, Dandelot et le cardinal de Châtillon, qui s'étaient emparés de Rouen et d'Orléans, dont ils avaient fait le boulevard de leur parti.

Le duc de Guise ouvrit la campagne en marchant sur Rouen, qu'il prit d'assaut après un combat terrible, où fut tué Antoine de Bourbon, roi de Navarre, renégat sans fiel et sans cœur, ainsi que le nommaient les bourgeois de Paris, qui avait consenti à porter les armes contre son frère pour obtenir sa liberté ; ensuite le duc poursuivit les huguenots jusque sous les murs de Dreux, où il leur livra une grande bataille, dans laquelle les catholiques perdirent le maréchal de Saint-André, qui fut tué, et le connétable de Montmorency, qui fut fait prisonnier. Les réformés eurent à déplorer également bon nombre des leurs, tués sur la place ou tombés au pouvoir de leurs ennemis, et parmi ces derniers le prince de Condé. A la suite de cette mémorable affaire, François de Guise, pour la troisième fois, fut nommé lieutenant général du royaume, et le cardinal de Lorraine, son frère, revint à la cour plus puissant et plus insolent que jamais.

Catherine, redoutant de voir l'autorité suprême passer aux mains des princes lorrains, comme cela

avait eu lieu sous François II, résolut d'en finir avec François de Guise ; et deux mois après elle le fit assassiner dans son camp par un gentilhomme huguenot, nommé Poltrot de Mérey. Comme la reine avait eu soin de choisir un calviniste pour accomplir ce meurtre, les catholiques rejetèrent sur l'amiral de Coligny tout l'odieux de ce crime, ce qui reboula la fureur des deux partis. Quant à Catherine, après l'assassinat du chef des catholiques, elle se hâta de faire des ouvertures aux huguenots, qui devenaient chaque jour plus redoutables par suite de leurs alliances avec la reine Elisabeth d'Angleterre. Elle leur proposa une paix qu'ils acceptèrent fort imprudemment, et qui eut pour résultat la défection de leurs alliés, qui n'avaient embrassé la défense de la cause du prince de Condé que pour soutenir le protestantisme, et qui se retirèrent dès qu'ils virent les principaux chefs huguenots ralliés aux catholiques. Ensuite la reine mère prit ses mesures pour n'avoir pas à partager le pouvoir ; et au mépris des lois et de tous les usages du royaume ; sous prétexte des malheurs du temps, elle força le Parlement à déclarer Charles IX majeur, quoiqu'il eût à peine atteint sa treizième année ; puis, le lendemain de l'entérinement de l'édit de majorité, Catherine de Médicis conduisit le jeune monarque au Parlement, et lui fit déclarer qu'il l'investissait de l'administration civile et militaire de ses États.

Souveraine absolue du beau royaume de France, la reine Catherine de Médicis ne s'occupa plus que des moyens de conserver son empire sur ses fils, et chercha à les énerver par les débauches. Elle vint habiter le Louvre avec les filles d'honneur, et fit succéder les festins aux nuits de bal, les chasses aux orgies, de manière que le roi Charles IX et ses frères grandissent dans l'ignorance et fussent tout à fait incapables de prendre part aux affaires du royaume. Il résulta de cette éducation que toutes les facultés de l'homme s'éteignirent en eux, et que Charles IX, parvenu à l'âge de quinze ans, ressembla à un jeune tigre altéré de sang et de luxure. Sa mère le jugea digne alors de recevoir la confiance des complots formés contre les protestants, et l'emmena à Bayonne pour se concerter avec la reine d'Espagne, sa sœur, femme de Philippe II, et le sanguinaire duc d'Albe, sur l'opportunité de l'exécution des massacres qui avaient été résolus pour le salut de la royauté et du pontificat.

Les préparatifs de voyage furent faits au milieu d'un enchaînement de fêtes et de plaisirs, que l'espérance d'une paix durable semblait autoriser ; les faveurs de la cour furent surtout prodiguées aux huguenots, qu'on voulait tromper. Ceux-ci suivirent Catherine de Médicis et son fils à Bayonne, où les tournois, les danses, les carrousels servirent à cacher à leurs yeux les desseins ténébreux de Charles IX et de sa mère. Néanmoins, après l'entrevue de Bayonne, le roi faillit se trahir par son impatience à rétablir le culte catholique dans la ville de Nérac, une des résidences de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et par les menaces qu'il proférait contre les calvinistes, en montrant d'un air farouche les églises et les monastères renversés, les croix, les madones et les statues des saints brisées qu'il rencontrait sur sa



route. Dans cette âme feroce, le fanatisme l'emportait sur la dissimulation, et la moindre contrainte exaspérait tellement Charles IX, que malgré les recommandations incessantes de sa mère, qui cherchait à lui faire comprendre l'importance d'envelopper leurs projets d'un mystère impénétrable, il ne pouvait s'empêcher parfois de laisser deviner qu'il attendait le jour de la vengeance. Ainsi, lors de son entrée à Paris, les ambassadeurs d'Allemagne étant venus le saluer et réclamer, au nom des réformés, l'exécution des traités, c'est-à-dire la liberté de conscience, sans acception de lieux ni de personnes, le roi répondit, en frémissant de colère, qu'il saurait avant peu mettre les protestants en telle position qu'ils n'auraient plus rien à demander. Catherine de Médicis chercha à réparer cette impudence en comblant de caresses, de présents et d'honneurs les délégués allemands, et en donnant une interprétation différente aux paroles de son fils. Néanmoins, le prince de Condé et l'amiral de Coligny commencèrent à concevoir quelques craintes, d'après les rapports de Théodore de Bèze, successeur de Calvin et chef de l'Église protestante de Genève, qui les informait des projets du sanguinaire duc d'Albe sur la Suisse, des massacres commis dans les Pays-Bas et des machinations ourdies dans les cours de Rome et de France.

Les huguenots songèrent alors à se mettre en défense; ils envoyèrent à Genève un corps de troupes levées dans la Bourgogne, dans le Lyonnais et dans le Dauphiné, afin de secourir leurs coreligionnaires de Suisse, et s'adressèrent aux électeurs allemands et à Elisabeth d'Angleterre pour en obtenir des troupes qui les missent en état de balancer les forces que le roi d'Espagne devait envoyer en France pour aider Catherine de Médicis et les Guises dans leurs projets d'extermination. Ils voulurent même par un coup hardi effrayer leurs ennemis et enlever le roi, qui était à Monceaux; malheureusement cette tentative échoua, et Charles IX parvint à se sauver à Paris: il y eut seulement à Saint-Denis une affaire très-vive où le connétable Anne de Montmorency fut blessé mortellement.

Condé fit des ouvertures à la cour, et demanda la charge de connétable: il lui fut répondu que Sa Majesté n'avait que faire d'un prince pour porter son épée. Dès lors les huguenots comprirent qu'ils ne devaient rien attendre de bon du roi, et ils se préparèrent à agir avec vigueur. Comme il n'entraît pas dans les intentions de Catherine de Médicis d'entamer aussi promptement une guerre pour laquelle toutes ses dispositions n'étaient pas encore prises, elle résolut de temporiser, et au lieu de sévir contre les réformés, elle chercha à les faire revenir à des sentiments moins hostiles; elle convoqua les chefs, leur déclara que loin d'être alliée avec l'Espagne, elle venait leur proposer de déclarer la guerre à cette puissance et leur soumettre un plan de défense pour les frontières; elle poussa l'artifice jusqu'à envoyer une ambassade solennelle à Philippe pour lui demander raison de ses préparatifs de guerre. Préalablement elle avait eu soin de faire partir pour Madrid un moine chargé d'instructions secrètes qui expliquaient au roi les motifs de cette singulière comédie. Condé fut pris au piège, et crut à la sincérité des

protestations de la régente; mais l'amiral de Coligny, plus expérimenté et plus au fait des intrigues de cour, dévoila le mystère, fit avorter le projet de la reine mère, et se prépara à la guerre. Des deux côtés on se battit avec un acharnement incroyable; et les réformés obligèrent cette fois encore Catherine de Médicis à négocier avec eux, et à faire rendre par Charles IX un nouvel édit de pacification.

Quelques mois après, le roi ayant réparé ses pertes et levé de nouvelles troupes, révoqua son édit et envoya une armée de plus de quatre-vingt mille hommes sous les ordres du duc d'Anjou, son frère, du jeune duc Henri de Guise, surnommé depuis le Balafre. La campagne s'ouvrit par la célèbre bataille de Jarnac, où les protestants eurent à combattre des troupes trois fois plus nombreuses que les leurs. On raconte qu'au commencement de l'action, le prince de Condé, déjà blessé au bras, reçut un coup de pied de cheval qui lui fracassa la jambe, et que malgré les vives souffrances qu'il éprouvait, il se tourna vers les siens et leur cria: « Sachez que Condé, le bras en écharpe et la jambe cassée, a encore assez de force pour charger l'ennemi! » Puis s'élançant à la tête de ses escadrons, au milieu de la mêlée, il fit des prodiges de valeur, et ne cessa de tuer et de sabrer que lorsque son cheval se fut abattu sous lui; alors les royalistes l'entourèrent; il leva la visière de son casque et tendit son épée à un gentilhomme nommé Dargence, qui le fit transporter au pied d'un arbre; mais presque au même instant un capitaine des gardes du duc d'Anjou, nommé Montesquiou, accourut en criant: « Tue, tue, mordieu! » et ce misérable tirant un pistolet de ses arçons cassa la tête au prince. Le corps de Condé fut placé sur un âne et porté immédiatement au duc, qui laissa éclater une joie indécente en contemplant le cadavre de son ennemi.

Cette mort porta un découragement profond parmi les protestants: et une nouvelle défaite, celle de Montcontour, acheva de les démoraliser. Fort heureusement ils eurent un moment de répit, par suite du rappel du duc d'Anjou, dont Charles IX était secrètement jaloux; Sa Majesté consentit à cesser les hostilités, et offrit aux réformés des conditions si avantageuses, qu'on put croire que les armées catholiques avaient été battues et non victorieuses. Cependant l'importance même des concessions fit craindre une trahison aux protestants, et ils résistèrent longtemps aux séductions et aux caresses qu'on leur prodiguait pour les attirer à la cour. Enfin, lors du mariage de Charles IX et d'Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, les chefs calvinistes ne purent se dispenser de paraître aux fêtes données à cette occasion; toutefois ils eurent soin de s'y rendre les uns après les autres; ce qui fit manquer la sanglante perfidie que Catherine de Médicis avait préparée pour célébrer les noces de son fils.

Désespérant de dissiper les craintes des huguenots si elle n'employait un grand moyen, la reine mère se décida à marier Henri de Navarre, devenu le chef des calvinistes depuis la mort du prince de Condé, à Marguerite sa fille, princesse tellement décriée, qu'on disait à la cour qu'elle avait eu pour amants, à l'âge de douze ans, un valet de chambre et un capitaine



Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, femme de Charles IX

des gardes, indépendamment de ses trois frères. Charles IX, le duc d'Anjou et le duc d'Alençon. On affirmait même que la haine du duc d'Anjou contre Henri de Guise avait pour origine la jalousie que lui inspirait la passion de Marguerite pour ce jeune seigneur. Enfin ses débordements étaient si notoires, sa conduite tellement scandaleuse, que Charles IX disait à l'occasion de ce projet de mariage : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume. »

Henri de Bourbon accepta avec joie l'alliance qui lui était proposée, et s'empressa de venir à la cour. Son exemple engagea le prince Henri de Condé à demander la main de la princesse Marie de Clèves, sœur du duc de Guise. D'autre part, Catherine de Médicis fit des ouvertures à la reine d'Angleterre en

faveur du duc d'Anjou, son fils bien-aimé. Tous ces projets de mariages semblaient annoncer la réalisation d'une paix durable entre les protestants et les catholiques; aussi les chefs huguenots, rassurés par tant de marques de faveur, affluèrent-ils à la cour pour remercier le roi des bontés dont il les comblait. La vieille expérience de Coligny elle-même se trouva en défaut: l'amiral vint dans la capitale, et reçut de la reine mère et du roi un accueil extrêmement flatteur. Catherine de Médicis se jeta dans les bras du vieillard, le pressa sur son cœur, et l'accabla de caresses; Charles IX l'appela son père; et après l'avoir embrassé, il lui dit avec une joie perdue : « Je vous tiens enfin, et maintenant vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez? »

Malgré ces apparences de tendresse, quelques-uns

des huguenots prévoyaient une catastrophe; et l'on cite la réponse d'un gentilhomme de la suite de Coligny, qui, interpellé par son maître sur le motif qui le déterminait à prendre son congé, lui dit résolument : « Je veux éviter le malheur que m'annoncent les caresses de Catherine de Médicis! » Le père du duc de Sully prédit également que si le mariage du roi de Navarre et de Marguerite se célébrait à Paris, « les livrées seraient vermeilles. »

Jeanne d'Albret, qui venait d'arriver à la cour pour assister aux noces de son fils avec la sœur du roi, et dont la reine mère redoutait la perspicacité, mourut la première, empoisonnée fort à propos. Cet événement ne put retarder l'impatient Henri de Bourbon, qui avait hâte de consommer son mariage avec Marguerite; il ne put même faire ouvrir le yeux à l'amiral de Coligny. Tous les avis qu'on donna à l'un et à l'autre des arrièrments subits qu'on préparait furent inutiles; ils se refusèrent à croire à une trahison, et ne s'émurent nullement du rappel du duc de Guise et des autres princes lorrains, qu'on avait éloignés sous prétexte de conspiration, et qui venaient accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers et d'une suite nombreuse de seigneurs qui leur étaient dévoués.

Enfin arriva le jour fixé pour le mariage de Henri de Bourbon et de Marguerite. Les huguenots et les catholiques se rendirent pour la bénédiction nuptiale à l'église de Notre-Dame, qu'ils trouvèrent pavée de des drapeaux enlevés aux réformés dans les journées de Jarnac et de Montcontour. « Bientôt, s'écria l'amiral, ces tristes vestiges de nos discordes seront placés à des trophées plus dignes de la France! » Il pensait alors à une guerre contre Philippe d'Espagne et à un plan de campagne que Charles IX lui avait demandé; l'insensé oubliait qu'il avait affaire à un roi!

Après la cérémonie, Coligny se rendit au Louvre pour présenter ses hommages à Sa Majesté, ainsi qu'il avait l'habitude de faire depuis son arrivée à Paris. Ce jour-là, quand il entra dans la chambre du roi, il trouva les visages rembrunis, et témoigna sa surprise de l'embarras que sa présence paraissait avoir causé. C'est que précisément on venait d'agiter la question de savoir si on retarderait sa mort ou si on se défait de lui dans la journée, afin de rendre plus facile l'extermination méditée contre les huguenots en les privant de leur redoutable chef. Le dernier avis avait été adopté, et Henri de Guise avait été chargé de s'entendre avec Nicolas de Louviers, seigneur de Maurevert en Brie, le brave ordinaire du roi, et de prendre ses mesures pour en finir avec Jarnac. Tous deux vinrent donc s'embusquer derrière une fenêtre du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, devant la quelle devait nécessairement passer Coligny en sortant du Louvre pour se rendre à la messe de Bethlémy, où il demeurait; lui, masqué par un habit noir, ils attendirent qu'il fût en face de la fenêtre. Avec Nicolas de Louviers tira son coup d'arquebuse presque à bout portant; la balle atteignit l'amiral, lui coupant le bras de la main droite et alla se loger dans le bras gauche, mais sans renverser Coligny, qui put encore se faire d'indiquer à sa suite la fenêtre d'où venait parti le coup, et de continuer sa route à pied jusqu'à sa maison, avec l'aide d'un de ses serviteurs.

Quand le roi et la reine mère eurent appris que les blessures n'étaient pas mortelles, ils s'empressèrent de rendre visite au malade; et pour éloigner tout soupçon de leur complicité dans l'attentat, ils feignirent pour l'amiral un attendrissement qui n'était point dans leur cœur; ils versèrent des larmes hypocrites, lui baisèrent les mains, et jurèrent de faire une justice terrible des assassins. Ces démonstrations elles-mêmes, par leur exagération, augmentèrent les appréhensions des amis de Coligny au lieu de les calmer, et il fut décidé que leur chef se retirerait dans ses terres dès qu'il serait rétabli de ses blessures.

Catherine de Médicis et son fils, informés de ces projets de fuite, résolurent d'y mettre bon ordre, et firent appeler au Louvre le maréchal de Tavannes, les seigneurs de Retz, Villeroy et Gondy-Biragues, leurs créatures damnées, membres distingués de cette noblesse toujours prête à exécuter les terribles volontés du maître en échange de dignités, de domaines ou de pensions; race de courtisans maudits; fléau des nations à toutes les époques, et dont les peuples ne seront délivrés que le jour où il leur conviendra de balayer de la terre les trônes des despotes. Dans ce hideux conciliabule on délibéra sur l'opportunité de l'assassinat de l'amiral, du prince de Condé et de Henri de Bourbon, en même temps que du massacre de leurs partisans; les uns voulaient épargner le beau-frère du roi, les autres penchaient pour le prince de Condé; enfin, comme les discussions menaçaient de traîner en longueur, Charles IX se leva en blasphémant le nom de Dieu, suivant son habitude, et trancha la question : « Je veux, s'écria-t-il, qu'on tue non-seulement Coligny, mais encore tous les huguenots de France, hommes, femmes et enfants, afin qu'il n'en reste pas un seul pour me reprocher la mort des autres! Qu'on se dispose en toute diligence à l'exécution de mes ordres. »

Cet effroyable arrêt prononcé, le conseil se sépara, et remit au lendemain à disserter sur les moyens de rassembler dans le même quartier de la ville, comme dans un filet, tous les calvinistes distingués par leur rang et par leur noblesse. Ceux-ci se prêtèrent d'eux-mêmes aux vues perverses de leurs assassins; alarmés des mouvements des troupes royales, qui venaient depuis plusieurs jours renforcer la garde, ils se rassemblèrent autour de l'amiral pour le défendre et pour se soutenir les uns les autres en cas d'attaque. Sa Majesté, pour les mieux tromper encore, fit prévenir Coligny qu'il eût à se délier des Guises; et, sous prétexte de veiller à sa défense, il lui donna pour escorte une compagnie du régiment des gardes, et commanda à tous les protestants de se loger près de l'amiral ou aux environs du Louvre; il força même les catholiques du quartier à céder leurs maisons aux réformés.

Toutes les mesures étant préparées pour l'horrible massacre qu'on méditait contre les huguenots, il ne s'agissait plus que de fixer l'heure et le jour; ce fut encore Charles IX, l'exécration de la France et de Médicis, qui décida que le carnage commencerait pendant la nuit, la veille de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572!

Cette détermination fut prise par le roi dans le château des Tuileries, que venait de faire bâtir Catherine

de Médicis, et servit en quelque sorte à inaugurer cette fastueuse demeure, où un Louis XIII, un Louis XIV, un Louis XV et d'autres encore, Bourbons, Orléans, Napoléons, devaient trôner dans la majesté de leur insolence et dans la plénitude de leur infamie; les uns entourés de mignons, les autres escortés de favorites et de prêtres, tous accompagnés de bourreaux. Le duc de Guise se chargea de tuer Coligny; le maréchal de Tavannes prit la direction générale de l'affaire, et amena le prévôt des marchands et les chefs des compagnies bourgeoises devant le roi, pour qu'ils reçussent de sa bouche communication de ses volontés. Ceux-ci voulurent faire quelques représentations, tellement ce que leur demanda Sa Majesté leur parut horrible; mais Charles IX ne leur en donna pas le temps, et les regardant d'un air féroce, il leur dit: « Allez, manants, et obéissez sans rien examiner, ou tremblez pour vos têtes! » Comme à cette époque c'était chose grave que de désobéir à un roi, ils répondirent: « Vous le voulez, sire; eh bien! nous vous jurons sur Dieu que vos ordres seront exécutés si fidèlement qu'il en sera fait mention jusqu'aux âges les plus reculés! » Charles IX les avertit que le signal serait donné par le tocsin du palais, et leur ordonna de porter pour signe de ralliement un mouchoir blanc au bras gauche avec une croix de même couleur à leur chapeau.

Enfin la nuit fatale arrive; toute la cour paraît occupée de mascarades, de jeux, de fêtes et de plaisirs! C'était un jour de gala au Louvre! Vers minuit, le roi, qui pendant toute la soirée s'était entretenu de propos joyeux avec quelques seigneurs protestants, se plaint de la fatigue, leur donne congé, et se retire dans ses appartements. Aussitôt Catherine de Médicis, les frères du roi, les Guises, le maréchal de Saulx-Tavannes et les autres chefs de la conspiration accourent dans la chambre de Charles IX pour recevoir ses derniers ordres. Les compagnies des gardes arrivent également et sont distribuées en silence dans toutes les rues voisines pour fermer les issues; la demeure de l'amiral est entourée de sentinelles; enfin toutes les bandes d'égorgeurs sont à leur poste. Alors, sur un signe du roi, le beffroi s'ébranle, et la Saint-Barthélemy commence!!!!...

« Tout se croise, tout s'émeut, tout s'excite, dit le maréchal de Tavannes dans ses mémoires; le sang inonde les rues, les cadavres encombrant les places; des mugissements terribles retentissent de toutes parts et viennent glacer d'épouvante ceux-là mêmes qui étaient les auteurs de ce massacre, Charles IX et Catherine de Médicis! »

Déjà Henri de Guise s'est élancé sur la demeure de Coligny; les portes en sont enfoncées; un domestique du duc, nommé Besme, monte avec une troupe d'assassins dans les appartements en criant d'une voix terrible: « Mort! mort! » Il cherche l'amiral dans toutes les chambres, et dans l'une d'elles apercevant un noble vieillard qui s'était levé et se soutenait à peine, affaibli par ses blessures: « Est-ce toi, lui dit-il, qui es Coligny? — Oui! » répond l'amiral avec le sang froid qu'il avait si souvent montré au milieu des hasards de la guerre. « Eh bien! voici de la part du duc de Guise! » et l'assassin lui plonge trois fois son épée dans le corps. Un

gentilhomme nommé Hattain, qui suivait Besme, traverse la poitrine de l'amiral d'un coup de pistolet, et un autre noble appelé Hautefort l'achève avec son poignard. Lâcheté et cruauté, apanages de la noblesse!

Guise, resté dans la cour avec ses hommes d'armes pour empêcher que sa victime lui échappe, s'impatiente et crie qu'on lui amène Coligny. Son domestique lui répond d'une fenêtre: « Le voici! » et au même instant un cadavre est lancé par-dessus une balustrade sur le pavé et tombe à ses pieds. Le duc se baisse, essuie le sang qui couvrait le visage de son ennemi, et contemplant les traits à la lueur d'une torche: « C'est bien lui, ce damné huguenot, dit-il avec un sourire féroce; maintenant aux autres, mes amis, et que pas un ennemi des Guises ne voie le soleil se lever! » Puis il repousse le cadavre du pied et se rue, à la tête de ses gens, sur les seigneurs, les valets et les autres personnes de la maison de l'amiral, criant qu'on ne fasse grâce ni merci à aucun.

Ailleurs, les mêmes scènes de carnage avaient lieu; les calvinistes qui cherchaient à sortir de leurs demeures étaient repoussés à coups de feu et de hallebarde par les meurtriers embusqués dans les portes et aux détours des rues; là, ils étaient égorgés par les troupes royales; ici, ils tombaient dans les compagnies bourgeoises; ailleurs, ils trouvaient les pelotons détachés du maréchal de Tavannes: partout ils rencontraient le carnage, le viol, l'incendie. Les maisons des protestants étaient envahies par une soldatesque effrénée: hommes, femmes, enfants, vieillards, personne n'était épargné, et tout cela formait un terrible bruit d'armes, de chevaux, de coups d'arquebuse, de voix d'hommes qui criaient miséricorde, de sanglots des mères qui suppliaient qu'on épargnât leurs enfants, de gémissements de jeunes filles qui demandaient grâce à leurs bourreaux, de sarcasmes et de blasphèmes proférés par des prêtres et par des moines, qui, le crucifix d'une main et le poignard de l'autre, guidaient les bandes de fanatiques et commandaient au nom du pape de n'épargner ni parents ni amis, de tuer les huguenots jusqu'au dernier. Partout on égorgait sans distinction d'âge ni de sexe: on éventrait les femmes enceintes, on arrachait de leurs entrailles leurs enfants tout palpitants; et quand les soldats avaient brisé leurs glaives, ils jetaient leurs victimes par les fenêtres et les écrasaient sur le pavé.

Comme les égorgeurs paraissaient se fatiguer, les ducs de Montpensier, de Guise, d'Angoulême, de Nevers, le maréchal de Tavannes et les seigneurs catholiques du parti de la cour, pour ranimer le carnage, parcoururent les rues, les carrefours et les places publiques, faisant achever les blessés: « Écrasez ces serpents perfides, criaient-ils aux soldats; coupez par tronçons ces vipères qui se sont glissées dans le sein de la France pour l'infecter du poison de Théodose; saignez, saignez ces pourceaux; c'est votre roi, c'est votre Dieu qui l'ordonnent! »

Néanmoins plusieurs des huguenots parvinrent à s'échapper du milieu de cette boucherie, et s'enfuyèrent du côté de la rivière pour gagner à la nage le faubourg Saint-Germain, où les assassins n'avaient pas encore pénétré. Alors, honte et abomination! le roi Charles IX, embusqué à l'une des fenêtres d'un

Louvre, ayant à ses côtés l'exécration Catherine de Medici, sa mère, s'arma d'une arquebuse, et pendant plus d'une heure tira sur les malheureux qui se sauvaient à la nage!!!

Le maréchal de Tessé, qui vivait sous Louis XIII, dit dans ses Mémoires qu'il interrogea lui-même un gentilhomme centenaire qui avait été dans les gardes de Charles IX, sur tout ce qui s'était passé lors de la Saint-Barthélemy, et que lui ayant exprimé ses doutes sur ce qui concernait l'horrible action attribuée au roi, le vieillard lui répondit : « Hélas ! c'était moi qui chargeais son arquebuse. A chaque coup, Madame Catherine applaudissait et félicitait son fils sur son adresse, car chacune de ses balles atteignait une victime! »

Pendant cette affreuse nuit, le palais du roi lui-même fut le théâtre de lâches assassinats; Henri de Bourbon et le prince de Condé, qui logeaient au Louvre, furent seuls épargnés, parce qu'on voulait les conserver en otages en cas de non réussite. Quant aux seigneurs protestants de leur suite, les uns furent poignardés dans leurs lits avec leurs femmes, les autres furent percés à coups de hallebarde en cherchant à se sauver dans les galeries; on les poursuivit jusque dans la chambre de Marguerite, près de laquelle ces malheureux espéraient trouver un refuge.

La jeune reine de Navarre fait elle-même, dans ses Mémoires, le récit des atrocités dont elle fut témoin :

Comme j'étais le plus endormie, dit-elle, je fus réveillée en sursaut par le bruit que faisait un homme en frappant des pieds et des mains à ma porte en criant : Navarre, Navarre ! Ma nourrice pensant que c'était le roi mon mari, ouvrit; et aussitôt se précipita dans la chambre un gentilhomme appelé Téjan, presque nu et blessé d'un coup d'épée dans le corps et d'un coup de hallebarde dans le bras; derrière lui se mirent les archers. Alors, ne sachant où se cacher, il s'élança sur mon lit et m'étreignit dans ses bras ensanglantés, cherchant à se faire un rempart de moi. Dans mon effroi, je me débattis pour échapper aux glaives que je voyais lever sur moi, et je tombai dans la ruelle avec le pauvre Téjan, qui ne me lâcha pas et roula avec moi, tous deux criant grâce et merci, et aussi éponantés l'un que l'autre. Je ne sais ce qu'il serait advenu, si Dieu n'eût permis que M. de Nançay, capitaine des gardes, entrât, et m'apercevant sans vêtements dans les bras d'un homme, bien que dans un état désespéré, il ne put se tenir de rire; il renvoya les archers et me donna la vie de l'infortuné, qui s'était évanoui de terreur. Je changeai ensuite de chemise, parce que j'étais couverte de sang; et jetant un manteau de nuit sur moi, je me dirigeai vers l'appartement de ma sœur, Madame de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive. En entrant dans l'antichambre, un gentilhomme nommé Barse, qui se sauvait des archers, fut cloué à terre d'un coup de hallebarde à trois pas de moi; je me précipitai dans la pièce où couchait ma sœur, et derrière moi s'élançèrent M. de Miossens, premier gentilhomme de mon mari, et Armagnac son premier valet de chambre, tous deux blessés et poursuivis par les soldats. Madame de Lorraine et moi résolûmes de les sauver, et nous allâmes nous jeter

à genoux devant le roi mon frère et la reine ma mère, qui, à force de prières et de larmes, nous accordèrent la vie de ces malheureux serviteurs. »

Brino, gouverneur du prince de Conti, n'eut pas le même bonheur; la protection de son auguste élève ne put le sauver de la fureur des assassins; en vain l'enfant mit ses petites mains au-devant des soldats et cria miséricorde; cet homme vénérable, presque octogénaire, fut percé de quinze coups d'épée. Le brave Pardaillan, Saint-Martin, gouverneur du roi de Navarre, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, furent également assassinés. Dans la cour on égorgait les réformés par troupes; on les traînait en chemise au milieu des gardes, qui, rangés sur deux lignes, les éventraient à coups de hallebarde. Hors du château, le carnage continuait avec plus de fureur encore; Téliigny, gendre de l'amiral, la Rochefoucault, que le parti calviniste révérait à l'égal de l'amiral de Coligny lui-même, Soubise, Lavardin, Grussol, Lévy, Berny, Rouvray, la Châtaigneraie, Pluviant et une foule de seigneurs, gentilshommes et officiers, au nombre de plus de deux mille, tombèrent sous les arquebusades des Guises, des Tavannes et des Retz; l'intrépide Caumont fut poignardé dans son lit avec l'aîné de ses enfants; le plus jeune, qui était également couché avec lui, et qui fut depuis le maréchal de la Force, échappa seul aux assassins, parce que étant inondé du sang de son père, ils supposèrent l'avoir tué.

Au milieu de cet effroyable désordre, toutes les passions haineuses se firent jour et grossirent le nombre des victimes; des milliers de catholiques furent égorgés, les uns par des ennemis personnels, les autres par des héritiers avides, par des concurrents, par des adversaires en matière de procès, par des femmes adultères, par des rivaux en amour ou simplement par des collègues jaloux. Pierre Ramus fut compris dans le massacre pour avoir contredit Jacques Charpentier au sujet des œuvres d'Horace et de Juvénal; Louis de Clermont égorgea de sa propre main un catholique nommé Antoine de Chaumont, son parent, qui lui disputait une part d'héritage dans la succession au marquisat de Rénel; des fils même assassinèrent leurs pères ou leurs sœurs pour jouir plus vite de leur fortune.

Il n'y eut aucun genre d'atrocités qui ne fût commis; et comme on n'épargnait ni le sexe ni l'âge, il y eut des bourreaux de tout âge et de tout sexe; des femmes, exaltées par les prêtres, tuèrent des huguenots, et des enfants de dix ans écrasèrent des enfants au berceau!

Le massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait commencé dans la nuit du dimanche, dura trois jours et trois nuits sans interruption. Dans ce court intervalle, dix mille hérétiques avaient été assassinés dans la ville de Paris seulement, au rapport des acteurs principaux de cette sanglante affaire. Le boucher Peson, dit Saulx de Tavannes dans ses Mémoires, se vanta devant le roi d'avoir fait sauter cent cinquante huguenots en une seule nuit dans la rivière. Croisier ou Crucé, tireur d'or de l'hôtel des monnaies, déclara qu'il en avait assommé à coups de maillet plus de quatre cents. Un autre tireur d'or, appelé Thomas, se vanta également d'en avoir tué plus de



Assassinat de l'amiral de Coligny dans la nuit de la Saint-Barthélemy

quatre-vingts dans chacune de ces trois terribles journées. — Ce serait difficile à croire, ajoute l'Estoile, qui rapporte le fait, si je n'avais entendu cet aveu de sa propre bouche. Ce brigand mangeait les bras et les mains tout sanglants, disant que c'était honneur pour lui, attendu que ce sang était celui des ennemis du roi Charles et de sa bonne mère la reine Catherine. — Messire René le parfumeur, qui fut depuis accusé d'avoir empoisonné Jeanne d'Albret, eut l'odieuse lâcheté d'assassiner les huguenots qu'il

avait attirés chez lui sous prétexte de les sauver avec leurs richesses; et ce misérable ne craignit pas, en plein jour, de transporter leurs cadavres à la Seine.

— Quelque horrible que soient ces détails, ils perdent toute leur atrocité si on les compare aux scènes horribles dont furent témoins et acteurs Catherine de Médicis et Charles IX. — Ce monstre, en riant et jurant Dieu à sa manière accoutumée, dit l'Estoile, répétait à ses favoris ces infâmes paroles : — Teli que c'est un gentil cul que celui de ma grosse sœur



Margot! Par la sang Dieu! je ne pense pas qu'il y en ait encore au monde un de même; il a pris tous mes imbéciles de linguets à la pipée.» Et sur le soir de la troisième journée de la Saint-Barthélemy, continue l'historien, le roi, pour se distraire et se donner du plaisir, sortit du Louvre avec les dames et demoiselles de la cour, afin de voir les corps morts qui étaient amoncelés dans les rues; et, entre autres, il fit dépaniller un par des filles d'honneur le cadavre du seigneur de Soubise, pour voir à quoi il pouvait tenir, étant si beau et si vaillant gentilhomme, qu'il fut impuissant avec les femmes. Il est impossible de rapporter les propos obscènes et les jeux sacrilèges auxquels se livrèrent les courtisanes titrées qui accompagnaient la reine mère, et qui essayèrent de se marier avec des cadavres, aux grands applaudissements de Sa Majesté, des deux reines, des princesses et de tous les seigneurs!

Cette saturnale fut suivie d'une expédition à Montfaucon; Catherine de Médicis, le roi, les ducs d'Anjou et d'Alençon, les filles de la reine et une foule de courtisans, ivres de vin et de luxure, tous magnifiquement vêtus, les nobles dames couronnées de fleurs et de colerries, vinrent contempler le corps de l'amiral Coligny, qui avait été accroché aux fourches par les cuisses et qui montrait dans toute sa hideuse nudité la mutilation sacrilège qui lui avait été faite. Charles IX voulut toucher le cadavre pour compter les blessures; et sur l'observation d'un de ses officiers, que les exhalaisons infectes pourraient l'incommoder, il répondit: « Le corps d'un ennemi « mort sent toujours bon. »

Après avoir visité le charnier de Montfaucon, la cour se rendit au cimetière Saint-Innocent pour admirer un aulépain fleuri miraculeusement, que les jésuites avaient transplanté de leurs serres pendant la nuit, et devant lequel bon nombre de gens superstitieux se prosternaient, criant au prodige. Charles IX, dupe de cette jonglerie, s'imagina que le reverlissement de l'aulépain présageait une nouvelle ère de grandeur pour la royauté, et retourna au Louvre, bien résolu d'exterminer jusqu'au dernier huguenot. Il fit d'abord amener en sa présence le roi de Navarre et Henri de Gondé, et leur dit avec son bonisme habituel: « La messe ou la mort! choisissez à l'instant! » Henri de Bourbon adjura sans aucune difficulté ses anciennes croyances; le prince de Gondé marqua d'abord quelque résistance; mais il finit par céder, et consentit à écouter les exhortations du jésuite Maldonat, nommé d'office pour le catéchiser.

On compta plusieurs conversions semblables; cependant quelques seigneurs protestants montrèrent plus de courage que leurs chefs et souffrirent courageusement la mort. Tous les hérétiques obstinés furent rapidement massacrés sous les yeux du monarque, qui prenait un extrême plaisir à voir répandre le sang humain; puis, quand le tigre ne trouva plus de proie à sa portée pour assouvir sa soif, il donna l'ordre aux gouverneurs des provinces de faire main basse sur tous les protestants du royaume. Rouen, Meaux, Orléans, Angers, Bourges, Lyon, Toulouse, et une multitude d'autres villes, de bourgs ou de villages, devinrent le théâtre de mas-

sacres aussi terribles que ceux qui avaient ensanguiné la capitale, et cela pendant deux mois entiers. Il y eut des contrées où l'eau des ruisseaux et des rivières fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitait, qu'elle en devint mortelle pour ceux qui en buvaient, et qu'elle fut pendant longtemps un objet d'horreur et de dégoût pour les habitants des rivages.

On doit dire néanmoins que dans plusieurs provinces il se rencontra des hommes courageux qui méritent d'être glorifiés par la postérité pour avoir refusé d'obéir aux ordres de l'infâme Charles IX; entre autres, l'exécuteur des hautes œuvres de Lyon, qui répondit aux magistrats que ses fonctions étaient de délivrer la société des malfaiteurs qui en troublaient l'ordre, et non de tuer des innocents. Le vicomte d'Orthe, qui commandait à Bayonne, écrivit au roi: « Sire, j'ai communiqué les ordres de Votre Majesté à la bourgeoisie et à la garnison; j'ai trouvé parmi eux de bons citoyens, des sujets fidèles, et pas un bourreau. » Claude de Savoie, comte de Tende, adressa son refus d'obéir en termes encore plus énergiques. Du reste, les uns et les autres payèrent cher leur courageuse résistance; l'exécuteur de Lyon fut poignardé, et les deux seigneurs empoisonnés par ordre de monseigneur le roi.

Ces proscriptions excitèrent dans les pays étrangers une telle horreur, qu'aucune considération politique ne put en arrêter l'expression; ainsi l'électeur palatin ne craignit pas de recueillir les enfants de l'amiral de Coligny, et sur la demande qui lui fut faite de les renvoyer en France, il répondit: « Je les garderai envers et contre tous, de peur que ces chiens enragés, ces infâmes catholiques, ne les déchirent comme ils ont déchiré leur père. »

Charles IX voulut alors rejeter l'infamie de l'attentat sur les princes lorrains, et fit répandre adroitement le bruit dans les cours étrangères que les Guises avaient seuls dirigé les massacres de la Saint-Barthélemy; ceux-ci repoussèrent cette odieuse insinuation, et envoyèrent aux différentes cours les ordres signés du roi de France, ce qui constata que Charles IX était bien réellement l'organisateur de cette affreuse tragédie. Son mensonge se trouvant découvert, il eut recours à une nouvelle calomnie, et imagina d'accuser les protestants de conspiration et de crime de haute trahison. En conséquence, il vint dire en plein Parlement, toutes les chambres assemblées, que les assassinats et les massacres exécutés dans toute la France avaient eu pour but de prévenir un complot que l'amiral de Coligny et les huguenots ourdissaient contre la famille royale; il demanda l'inscription de cette accusation dans les registres, et ordonna qu'on instruisit un procès criminel sur les faits mensongers reprochés à ses victimes.

Christophe de Thon, premier président, honte éternelle sur lui! obéit au tyran, et le félicita au nom du Parlement de la fermeté dont il avait fait preuve; les magistrats se joignirent à leur président, renchérirent sur les expressions de basse adulation dont il s'était servi, votèrent par acclamations des remerciements à Charles IX et à Catherine de Médicis, et les supplièrent d'expulser de la maison royale tous les gentilshommes suspectés de calvinisme, et même les valets gagés qui occupaient les



plus basses fonctions et qui n'étaient pas réputés pour de fervents catholiques. Ils osèrent décréter qu'on instituerait une procession annuelle pour célébrer l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, et commencèrent un scandaleux procès contre la mémoire des victimes du monstre couronné. De faux témoins vinrent déposer que les huguenots avaient conspiré; on fit emprisonner tous ceux qui avaient échappé au massacre; et entre autres, deux seigneurs calvinistes, Briquemont et Cavagnes, ce dernier âgé de plus de quatre-vingts ans. On proposa à ces deux braves gentilshommes au nom de Sa Majesté de leur rendre la liberté, s'ils consentaient à s'avouer les chefs d'une conjuration avec l'amiral pour renverser la royauté. « Eux bien avisés, dit Saulx de Tavannes, ne le voulurent point entreprendre, sachant bien, puisqu'il fallait mourir, qu'il valait mieux que ce fût sans honte ni remords. » Ayant donc repoussé le marché odieux qu'on leur offrait, ils furent soumis à la question, torturés, puis condamnés comme criminels de lèse-majesté, et pendus à deux gibets.

Un grand nombre de huguenots, parents ou serviteurs des chefs calvinistes, subirent le même sort ou périrent soit dans les tortures, soit au fond de leurs cachots, soit en place de Grève, pour expier non pas le prétendu complot qu'ils avaient formé contre la cour, mais bien l'exécrable attentat que le roi et sa mère avaient consommé. Les richesses des victimes grossirent les trésors de Charles IX et de Catherine, ou servirent à récompenser les lâches assassins qui avaient exécuté leurs ordres; le maréchal de Retz, l'amant de l'infâme Médicis, et, suivant la chronique, le père de ses enfants, un Florentin qu'elle avait amené en France lors de son mariage avec Henri II. eut surtout une large part dans les dépouilles. Comme le favori n'était pas encore satisfait de ce qu'on lui avait donné, et désirait ardemment la terre de Versailles, que le roi avait octroyée à Loménie, son secrétaire, la reine mère le fit simplement étrangler, ainsi que plusieurs de ses parents, et déclara le maréchal de Retz l'héritier de ses victimes.

Quoique décimés par leurs bourreaux, les calvinistes ne perdirent pas tout espoir de rétablir leurs affaires; ils se rassemblèrent à la Rochelle, à Nismes, à Montauban, se fortifièrent dans ces villes, et formèrent des alliances avec les réformés d'Angleterre et les princes d'Allemagne, qui leur envoyèrent des secours d'hommes et d'argent. Dès lors la guerre civile se ralluma avec plus de fureur que jamais; le duc d'Anjou marcha contre les rebelles à la tête d'une armée formidable, et vint se faire battre sous les murs de la Rochelle, ce qui déterminait la cour à offrir la paix aux protestants et à leur rendre la liberté de conscience. Catherine de Médicis se prêta d'autant plus volontiers à ces arrangements, que la paix lui permettait de garder près d'elle pour quelque temps le duc d'Anjou, celui de ses enfants qu'on l'accusait d'aimer d'un amour incestueux, et qui allait être obligé de la quitter pour monter sur le trône de Pologne.

Il y eut au Louvre, à l'occasion de cet événement, des fêtes et des orgies dignes des cours de Néron et de Caligula; et les débordements allèrent si loin, que Pierre de l'Étoile, dans le journal qu'il nous a laissé

sur cette époque, avoue que la rougeur lui monte au front rien qu'en pensant aux abominations qui eurent lieu entre la reine et son fils chéri, ou entre le roi et ses frères. Il se contenta de raconter une scène dont il fut témoin et qu'il nomme le souper des trois rois: « J'ai vu, dit le naïf historien, monseigneur Charles neuvième du nom, le duc d'Anjou, le nouveau roi de Pologne et Henri de Bourbon, roi de Navarre, en compagnie de leurs mignons, se livrer avec eux à de lascives puanteurs et autres sardanapalismes, puis se faire servir en un banquet par des putains entièrement nues, auxquelles, après en avoir abusé de toutes manières, ils prirent plaisir à brûler avec des torches enflammées les poils de leurs parties honteuses. Enfin ces affreuses paillardises étant terminées, ils se rendirent chez Nantouillet, prévôt de Paris, qui avait reçu l'ordre de leur apprêter une magnifique collation; ils le firent garrotter par leurs gardes, lui volèrent sa vaisselle d'argent, ses pierreries et son or, fouillant et pillant dans les lieux les plus cachés de sa maison. Il fut dit alors dans Paris qu'ils avaient volé plus de cent mille francs au bonhomme pour le punir d'avoir refusé de prendre pour femme la Châteauneuf, fille de joie du roi de Pologne. Le lendemain tout Paris s'émut du pillage de ces grands et puissants voleurs, et le premier président vint au Louvre pour remontrer à Sa Majesté que sans doute elle avait volé pour rire; à quoi Charles IX répondit: « Par la sang Dieu! que « réclame ce fripon? je n'ai pas même été chez lui. » Dont le président très-content lui répondit: « Puisque « mon souverain n'a pas participé à cette criminelle « action, je ferai bonne justice des voleurs. » — « Non, non, répliqua le roi, je vous défends d'en in- « former; dites seulement à Nantouillet qu'il se taise, « ou qu'il redoute notre vengeance. »

Elle était en effet à craindre pour tout le monde; car un gentilhomme provençal nommé le Mole, qui était attaché à la maison du duc d'Alençon, deuxième frère du roi, et amant de Madame Marguerite de Navarre, ayant encouru sa disgrâce, Charles ne voulut rien moins que le faire étrangler: un soir, à la suite d'une débauche, il prit avec lui Henri de Guise et six autres gentilshommes auxquels il distribua des cordes, et vint s'embarquer dans une galerie secrète qui conduisait à la chambre à coucher du duc d'Alençon, et par où devait passer le mignon du prince. Fort heureusement pour le jeune seigneur, cette nuit-là il prit fantaisie à Madame Marguerite de Navarre de le garder près d'elle jusqu'au matin. Le lendemain il apprit par une indiscrétion du duc de Guise à quel danger il avait échappé; il quitta alors Paris et se retira dans ses terres, bien résolu à ne repaître à la cour qu'après la mort de Charles IX.

Déjà ce monstre se sentait atteint de la maladie étrange qui termina ses jours; chaque nuit il voyait apparaître dans des hallucinations terribles les victimes de sa féroce; autour de son lit il croyait apercevoir une mare de sang et des monceaux de cadavres; il s'arrachait alors de son alcôve en appelant au secours, et ordonnait qu'on éloignât le spectre de Coligny, qui se dressait devant lui sanglant, mutilé et couvert de chaînes, tel qu'il l'avait vu au gibet de Montfaucon. Quand ses accès de délire étaient passés, il éprouvait un autre genre de tourment, la de-

tance s'était emparée de son âme; il attribuait son état de maladie à l'effet du poison; et ses soupçons se portant sur sa mère et sur le roi de Pologne, il exigea impérieusement le départ de son frère pour ses nouveaux États.

Le duc d'Anjou obéit; toutefois son absence ne rendit pas le repos à Charles IX; son second frère, le duc d'Alençon, forma le projet de s'emparer de la couronne de France, et organisa une faction dans laquelle entrèrent le roi de Navarre, le prince de Condé, les Montmorency, et plusieurs autres seigneurs qui prenaient le titre singulier de politiques. Comme la galanterie entraînait à cette époque dans toutes les affaires d'État, les politiques tenaient leurs conférences chez Marguerite de Navarre et chez Mme de Sauves, qui était à la fois la maîtresse de Henri de Bourbon et du duc d'Alençon; mais Marguerite, en digne fille de Catherine, trahissait les secrets des conjurés et les livrait à sa mère, sans plus se soucier que ses confidences fissent tomber du même coup les têtes de ses amants, de son mari et de son frère.

La reine mère laissa marcher les choses, tout en faisant garder à vue les princes de Navarre, de Condé et d'Alençon; et lorsqu'elle sut qu'ils étaient résolus à s'enfuir pour recommencer la guerre civile, elle les fit conduire au château de Saint-Germain, où se trouvait le roi, très-dangereusement malade. Ceux-ci ne voyant plus d'autre moyen d'échapper à Catherine que de se faire enlever à main armée, donnèrent ordre à leurs partisans de venir le mardi gras avec deux cents cavaliers devant Saint-Germain et de faire mine d'attaquer le château. D'abord tout alla à merveille; au jour dit une troupe d'élite vint pour enlever les princes; la cour se crut attaquée par des forces considérables, et n'osa faire aucune démonstration pour retenir les prisonniers; mais, dans ce moment décisif, le duc d'Alençon montra de l'hésitation, et tout fut perdu; Henri de Condé seul se sauva avec Turenne et du Plessis-Mornay. Le malheureux la Mole, qui s'était introduit dans le château sous un déguisement, ne voyant plus de possibilité d'échapper, voulut au moins racheter sa tête en dévoilant à Catherine les projets des conjurés. La reine mère profita de ses aveux et le fit immédiatement arrêter ainsi que le comte Annibal de Cocenas, favori de la duchesse de Nevers, qui était fortement compromis, se réservant de décider plus tard de leur sort.

Puis, sur les deux heures après minuit, elle donna l'ordre du départ et se mit en route pour Paris avec toute la cour; les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise, le chancelier de Biragues, Morvillers et Bellière étaient à cheval, chose qui n'entraînait guère dans leurs habitudes, et se tenaient des deux mains à l'arçon de leurs selles, ayant aussi grande peur de leurs chevaux que des ennemis; Charles IX se traîna dans une litière, et s'écriait à chaque secousse des porteurs: « Par la sang Dieu, du moins s'ils avaient attendu ma mort! »

Des qu'on fut arrivé au Louvre, Catherine de Médicis envoya les maréchaux de Cossé et de Montmorency à la Bastille, donna des gardes au roi de Navarre, et procéda à l'interrogatoire du duc d'Alençon, celui-ci, qui était d'un caractère lâche et pusil-

lanime, fit tous les aveux que sa mère voulut, et dénonça ses complices. Cependant, comme un simple projet d'enlèvement ne constituait pas un délit suffisant pour condamner à mort la Mole et Cocenas, la reine mère les accusa d'avoir attenté à la personne du roi; et le président Christophe de Thou, qui s'était montré si docile pour la condamnation des calvinistes Briquemont et Cavagnes, fut chargé d'instruire ce nouveau procès. La Mole fut interrogé à Paris, et Cocenas à Vincennes, en présence du roi: le premier nia qu'il eût jamais été question de rien entreprendre contre Sa Majesté; le second lit des révélations contraires, afin d'obtenir sa grâce, ce qui ne servit qu'à les faire condamner tous deux à avoir la tête tranchée en place de Grève.

La Mole mourut en disant: « Recommandez-moi bien aux bonnes grâces de la reine de Navarre. » Cocenas dit à voix haute à ceux qui assistaient à son supplice: « Vous êtes témoins, messieurs, que les petits sont pris et s'en vont, tandis que les grands demeurent qui ont fait la faute. » Comberville prétend qu'après l'exécution, Marguerite de Navarre et la duchesse de Nevers achetèrent au bourreau les têtes de leurs amants et les conservèrent embaumées dans un précieux coffret d'ébène, jusqu'à leur mort; un autre chroniqueur dit qu'elles les portèrent dans leurs carrosses jusqu'à Montmartre, où elles les enterrèrent de leurs mains dans la chapelle souterraine où Ignace de Loyola et ses disciples avaient constitué la Société des Jésuites.

Quant à Charles IX, l'égorgeur couronné, le Néron de la France, il s'était retiré à Vincennes, et continuait à traîner une vie languissante, en proie au plus affreux désespoir et aux plus cruelles souffrances: sans cesse entouré de médecins et de prêtres, il demandait aux uns la santé du corps, et aux autres le calme de la conscience; mais, par une juste punition de Dieu, tous restaient muets ou avouaient leur impuissance à le guérir. Enfin, dans un dernier accès de rage, tout son sang s'échappa des pores comme par un erible, et la France fut délivrée de son tyran!

Catherine de Médicis retourna au Louvre immédiatement après la mort de son fils, et envoya au Parlement un édit du feu roi qui l'investissait de la régence du royaume jusqu'à l'arrivée du duc d'Anjou, alors roi de Pologne; et pour se garantir de toute attaque, elle eut soin de faire murer les issues de sa résidence, à l'exception de l'entrée principale, qu'elle fit garder en dedans par une nombreuse troupe d'archers, et au dehors par des compagnies suisses qui tenaient des pièces d'artillerie braquées contre les différentes rues aboutissant au château. Ensuite elle procéda à son installation, suivant son habitude, par des assassinats, des massacres, des jugements iniques. Parmi les milliers d'innocents qui furent sacrifiés à cette furie ou qui furent condamnés au dernier supplice, on cite l'intrépide Montgomery, ce gentilhomme qui avait tué Henri II, quinze ans auparavant, dans un tournoi. « Et quoiqu'il eût été amnistié sous les derniers règnes pour ce crime involontaire, il fallut bien, dit l'historien de Thou, que le Parlement accordât cette satisfaction à la régente, qui voulait, à quelque prix que ce fût, la mort d'un



Martin Russé de Beaulieu, mignon de Henri III. secrétaire des finances

homme qui lui avait enlevé le roi son époux. » Il fut dégradé de sa noblesse ainsi que ses onze enfants, et conduit en place de Grève, où, sous les yeux de Madame Catherine, le bourreau lui trancha la tête et coupa son corps en quatre quartiers. Cette condamnation devint le prélude d'exécutions sangonnières qui se succédèrent sans interruption pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'on eût appris que le roi de Pologne, qui s'était honteusement enfui de ses Etats, se dirigeait vers la Savoie pour rentrer en France. Au passage du roi dans cette province, le duc de Savoie donna des fêtes somptueuses et obtint en échange la souveraineté des villes de Pignerol, de Savillan et de Pérouse, les seules places fortifiées que les Français eussent conservées en Italie de toutes leurs guerres.

Malgré les ordres de Henri III. le gouverneur de ces villes, qui avait plus de souci de l'honneur de la France que le roi lui-même, refusa d'opérer cette restitution, et fit soutenir sa désobéissance par le chancelier Biragues, qui ne voulut pas signer les lettres patentes de Sa Majesté. Henri, au lieu de céder à de si prudents conseillers, s'emporta contre eux, passa

outré, scella les lettres de sa main, nomma à la charge de premier gentilhomme de la chambre le seigneur de Villequiers, au grade de maréchal de France le seigneur de Bellegarde, et à la dignité de secrétaire des finances un de ses mignons nommé Martin Russé de Beaulieu. Puis, ayant consommé cet acte déshonorant, il se rendit à Lyon, où déjà se trouvait la reine sa mère et toute la cour.

Pendant son séjour dans cette ville, il apprit la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé, sa maîtresse la plus chérie, ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il refusa de venir habiter la capitale et de retourner au Louvre où elle était morte, et qu'il se détermina, pour se distraire, à faire un voyage dans le midi de la France. Il vint d'abord à Avignon, mais dans un triste état; comme tout l'argent avait été dépensé en fêtes et en mascarades, le trésor de Sa Majesté se trouvait entièrement à sec; et les pages furent obligés pour vivre de laisser leurs manteaux en gage. Bien plus, ajoute Pierre de l'Estoile, sans un trésorier appelé Lecomte, qui prêta cinq mille livres à la reine mère, il est probable que ses dames et ses demoiselles d'honneur, les plus nobles, eussent

été forcées de hanter bordaux et lupanars, et de tirer parti de leurs charmes avec les gens du pays.

Ce moment de gêne fut de courte durée; Henri III, afin de remplir ses coffres, pressa la guerre contre les huguenots, et ordonna l'extermination des protestants et la confiscation de leurs biens. La ville de Fontenay, en Poitou, eut surtout à souffrir de ces ordres impitoyables: le duc de Montpensier s'en étant emparé par trahison, la plupart des hommes furent passés au fil de l'épée, les femmes et les filles violées, tous les magistrats décapités ou pendus, et les richesses provenant du sac de cette cité expédiées à Henri III, qui assistait avec Catherine de Médicis, le roi de Navarre et toute la cour, aux processions des flagellants, qui avaient lieu dans Avignon. Néanmoins tous les convois n'arrivèrent pas à leur destination; les huguenots, qui tenaient la campagne, attaquèrent les troupes royales, les enluttèrent, et enlevèrent une partie des chariots, qu'ils conduisirent triomphalement dans la Rochelle, où le maréchal de Danville commandait; puis, revenant sur leurs pas, ils s'emparèrent de Saint-Gilles en Languedoc et coururent jusqu'aux portes d'Avignon.

Toute la cour, qui n'était composée que de mignons et de damerets, voulait prendre la fuite; mais le cardinal de Lorraine, qui avait déjà repris dans le conseil du nouveau roi l'autorité qu'il avait exercée sous François II, fit tête à l'orage, et envoya le comte d'Uzès avec quelques compagnies d'hommes d'armes contre Danville, qui se replia sur la Rochelle sans combattre. Le cardinal prit occasion de cet avantage pour conseiller au jeune roi de se soustraire à la tutelle de sa mère; il l'accusa de continuer la politique qu'elle avait employée sous les règnes précédents, d'entretenir des intelligences secrètes avec les protestants, et de favoriser les prétentions du duc d'Alençon, afin de pouvoir gouverner le royaume à la faveur des troubles. Le sodomite Henri III, roi lâche, vain, léger, esclave de ses maîtresses et de ses mignons, prodigue des biens de ses peuples, et qui aimait surtout la mollesse et le repos, redoutant, s'il enlevait l'autorité à sa mère, d'avoir à s'occuper des soins du gouvernement, trahit le prélat et révéla les confidences qu'il lui avait faites. Le lendemain, Charles de Lorraine était empoisonné, et la reine mère disait en se mettant à table: « Nous aurons maintenant la paix en France, Dieu en soit loué! puisque ce bouillon de cardinal est mort. »

Après l'assassinat de son oncle, Henri de Guise essaya de le remplacer dans les bonnes grâces du roi; ce fut vainement: outre que celui-ci était jaloux de sa sœur Marguerite, leur maîtresse à tous deux, il avait encore à reprocher au duc d'avoir refusé d'être l'un de ses mignons, crime que Henri III ne pardonnait jamais. Henri de Guise chercha alors à se rapprocher du duc d'Alençon et du roi de Navarre, qui ne l'accueillirent pas plus favorablement; ces deux princes ne pouvant lui pardonner d'être mieux traité qu'eux-mêmes par la baronne de Sauves. Voyant donc qu'il n'avait rien à attendre d'une cour où l'on affectait de l'abreuvier de dégoûts, il résolut de se jeter dans le parti des mécontents et de reprendre les projets de ligue abandonnés depuis la mort de son oncle.

Sa Majesté quitta enfin la ville d'Avignon, et vint à Reims se faire sacrer par le cardinal Louis de Guise et consommer son mariage avec Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont, qui avait déjà été la maîtresse de François de Luxembourg, de la maison de Brienne. Or, le roi, qui n'était pas scrupuleux en pareille matière, permit à ce jeune seigneur d'assister à son mariage, et lui dit même en plaisantant: « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse, mais par compensation je veux que vous me débarrassiez de la mienne, et que vous preniez pour femme la belle Châteauneuf. » François de Luxembourg, qui ne se souciait nullement de cette alliance, et qui cependant n'osait s'exposer à la colère du roi par un refus, demanda jusqu'au lendemain pour donner sa réponse: le soir même il monta à cheval et s'enfuit de Reims. A son défaut, Henri III fit épouser la favorite à un Italien appelé Antinotti, qu'elle poignarda de sa propre main par jalousie, l'ayant surpris en flagrant délit d'infidélité avec une dame d'atours de la reine mère. Elle contracta ensuite un nouveau mariage avec Philippe Altovitti, baron de Castellane, qui mourut également d'un coup de poignard.

On raconte que cette terrible femme, si digne par ses mœurs de s'asseoir sur le trône des reines de France, ne craignait pas, à l'abri de son titre de favorite, de commettre toutes sortes de crimes: qu'un jour, étant à cheval, et ayant rencontré sur le quai de l'Ecole le petit-fils du chancelier Duprat, qu'on lui avait dit avoir parlé d'elle en termes méprisants, elle alla droit à lui, le renversa à terre et le foula aux pieds de son cheval jusqu'à ce qu'il ne donnât plus aucun signe de vie. Cet acte de violence resta impuni comme tous ceux dont se rendaient coupables les maîtresses ou les favoris de l'efféminé Henri III.

Sous ce règne, qui était à bon droit appelé le règne des mignons, la France vit reparaitre toutes les calamités qui l'avaient désolée sous Isabeau de Bavière et sous le bâtard Charles VII. Au lieu de chercher à éteindre les guerres civiles en travaillant à réunir les partis, le roi ne s'occupait que de puérités, faisait dresser devant les églises de la capitale des espèces d'oratoires qu'il nommait paradis, et où il allait faire ses dévotions, nu-pieds, un chapelet à la main, la tête découverte, et suivi de tous ses courtisans, déguisés en moines de différents ordres et de toutes couleurs. Presque toujours ces pieux pèlerinages se terminaient par un somptueux festin au Louvre, dans lequel les filles d'honneur et les princesses, vêtues en pages, remplissaient les fonctions d'échansons; puis, au milieu de la nuit, lorsque l'ivresse avait exalté les têtes, le roi donnait un signal, et ces nobles dames se mêlaient aux convives dans une effroyable orgie. Quelquefois ces saturnales avaient lieu dans le palais des Tuileries; alors c'était Madame Catherine de Médicis qui présidait au banquet, entourée des femmes de sa cour, en costume de bacchantes, les cheveux épars, les reins et la gorge découverts, les jambes nues, un thyrsé à la main et couronnées de pampres verts. Et, disent les chroniques de ce règne, il se passait dans ces nuits des scènes de débauche et d'inceste dignes de la famille des Borgia!

Un autre genre de divertissement fort goûté du roi Henri, était de parcourir les rues de Paris à

cheval, vêtu en amazone, avec ses mignons, et de courir publiquement la bague; d'autres fois il se déguisait en femme, se fardait le visage, mettait des pendants d'oreilles et des colliers de perles, et visitait dans cet accoutrement les monastères de filles où les hommes ne pouvaient pas entrer. Une autre de ses occupations était d'élever des petits chiens, de les promener dans sa voiture et d'en remplir ses appartements. Indépendamment de ces ridicules, ce qui contribua surtout à faire mépriser le roi, ce fut sa honteuse passion pour ses mignons, la sodomie.

Enfin, il tomba dans un tel degré d'abjection qu'un clerc de la basoche ne craignit pas d'afficher en plein jour à l'entrée du Louvre un placard portant ces paroles : « Henri III, par la grâce de sa mère, roi inutile de la France, portier du Louvre, marguillier de Saint-Germain l'Auxerrois, bijoutier du palais, gardien des quatre mendiants, éleveur de chiens, coiffeur de dames et de mignons, président de la garde-robe des etuves, des bordeaux et des lupanars. »

Les ambitieux eurent beau jeu au milieu de semblables circonstances, et ne se firent pas faute d'organiser des coalitions à la faveur desquelles ils espéraient s'emparer du suprême pouvoir. Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou depuis l'avènement au trône de Henri III, s'échappa de la cour; le roi de Navarre suivit son exemple, et tous deux se battirent contre les troupes royales. D'un autre côté, les Guises préparèrent la réunion des différentes ligueurs qui s'étaient formées dans les provinces, et s'apprêtèrent à renverser la dynastie des Valois.

Catherine, jugeant que ces partis étaient trop puissants pour les attaquer ouvertement, employa les ressources de sa politique pour les dominer: elle détacha d'abord le duc d'Alençon des huguenots en lui faisant des concessions de vanité; ensuite elle offrit aux protestants un traité de paix si avantageux, que ceux-ci, qui redoutaient une nouvelle Saint-Barthélemy, en conçurent des soupçons et se tinrent sur leurs gardes, quoique en consentant à mettre fin aux hostilités. Puis, elle imagina d'assembler les états-généraux à Tours, et de faire déclarer son fils Henri III chef de la sainte ligue, pour enlever au duc de Guise l'influence qu'il avait acquise sur les catholiques. Il en résulta, il est vrai, que le roi supplanta momentanément Henri de Guise dans le parti des ligueurs; mais cet acte de déloyauté entraîna la rupture des nouveaux traités avec les calvinistes; et la guerre civile recommença avec une nouvelle fureur.

Le prince de Condé, le roi de Navarre et le maréchal Danville, les chefs des huguenots, ayant repris les armes et ouvert la campagne, la cour envoya immédiatement contre les rebelles deux armées: l'une sous les ordres du duc d'Anjou, et l'autre sous ceux du duc de Mayenne, frère du duc de Guise. Il ne se passa rien de remarquable pendant la durée de ces guerres, par suite de la mésintelligence qui s'était glissée entre les chefs des huguenots et les généraux des armées royales; car le duc d'Anjou ne cherchait qu'à contrarier les opérations du duc de Mayenne, et ne dissimulait pas la jalousie que lui inspirait la famille des Guises, sentiment qu'il était parvenu à faire partager à Henri III. Celui-ci, qui voulait avant

tout jouir en repos de toutes les délices de la vie et des plaisirs qui flattaient son imagination dépravée, craignant de se voir obligé, par les succès du duc de Mayenne ou par les victoires des huguenots, de s'arracher à ses mignons et à ses maîtresses pour s'occuper de la conservation de sa couronne, préféra entrer en arrangements avec les calvinistes et signa un nouveau traité avec eux dans la ville de Bergerac.

Ce fut à la suite des fêtes que le roi donna au Louvre pour célébrer cet événement, qu'eut lieu le fameux duel entre Caylus, l'un des grands mignons de Henri III, et le jeune Charles de Balsac d'Entragues, favori du duc de Guise. La querelle se vida au marché aux chevaux, près la Bastille: Caylus étant assisté de ses deux seconds, Louis de Maugiron et Livarot; et Balsac d'Entragues accompagné du vicomte de Ribérac et de Chomberg. Maugiron et Chomberg furent tués sur place; Ribérac mourut quelques heures après de ses blessures; Livarot se retira avec un coup de dague qui lui avait mis tout le crâne à découvert; et des six combattants, d'Entragues fut le seul qui s'en alla sain et sauf; pour Caylus, il avait reçu dix-neuf blessures.

Peu d'instants après cette scène déplorable, le sodomite Henri III, qu'on avait prévenu trop tard, accourut sur le lieu du combat, prit dans ses bras le corps inanimé de Maugiron, le couvrit de baisers, en versant des larmes abondantes, et en lui prodiguant les noms les plus tendres, comme il eût fait pour une maîtresse adorée; puis il lui coupa ses blonds cheveux, et les fit enfermer dans un sachet parfumé qu'il porta toujours sur son cœur. Ensuite il fit transporter Caylus dans l'hôtel de Boisi, et ordonna qu'on tendit des chaînes aux extrémités de la rue Saint-Antoine, pour que son favori ne fût point fatigué du bruit des charrettes et des chevaux. Pendant trente-trois jours il resta au chevet du lit de Caylus, le servant lui-même, gourmandant les chirurgiens, les menaçant quand le mal empirait, et leur faisant les plus magnifiques promesses lorsque l'état du blessé paraissait s'améliorer: les ressources de l'art furent inutiles, et le malade expira. Le roi parut inconsolable de la mort de Caylus; non-seulement il le baisa et lui coupa les cheveux, comme il avait fait à Maugiron, mais encore il lui ôta les pendants d'oreilles qu'il lui avait donnés et attachés de sa propre main, et il voulut les porter depuis comme un souvenir de l'amour qu'il avait eu pour ce favori. Par ses ordres, les corps de ses mignons furent exposés sur un lit de parade, ainsi qu'on avait l'habitude de faire pour les princes, et toute la cour assista à leurs funérailles. Les restes de Caylus et de Maugiron furent inhumés dans l'église de Saint-Paul, où quelques mois après on déposa le cadavre d'un gentilhomme bordelais nommé Saint-Mesgrin, un autre favori de Sa Majesté, assassiné de nuit, à la sortie du Louvre, par le duc de Guise, dont il avait séduit la femme.

Quoique le roi regrettât fort son ami, il n'osa pas le venger, ni même faire de menaces, tant la maison des Guises était à craindre; et les choses allèrent si loin, que pour balancer l'influence de ces princes, il se vit contraint de faire un traité secret avec Henri de Navarre, et de lui donner des sommes considérables pour soutenir la guerre contre les armées royales et

conduite les troupes de la ligue. Après quoi, Sa Majesté continua le cours de ses débauches et s'occupa plus que jamais de bals, de mascarades, de processions et de orges, ne s'attachant à ses plaisirs, à ses débauches que pour piller ses sujets, soit en augmentant les tailles, soit en vendant les offices de judicature et les bénéfices ecclésiastiques, soit en envoyant des assassins gagés chez les riches bourgeois de la capitale avec des mandats à vue qu'ils étaient obligés d'acquiescer sur la signature du monarque, sous peine de mort; car le bon roi Henri III ne pardonnait guère à ceux qui refusaient de lui donner de l'argent, non plus qu'à ceux qui allaient à l'encontre de ses amours.

Ainsi en donna-t-il une preuve en poursuivant déloyalement un seigneur de sa cour nommé Bussy d'Amboise, qui était devenu l'amant de Mademoiselle Marguerite de Navarre; par malheur ce brave gentilhomme, qui aimait plusieurs belles à la fois, laissa tomber une lettre adressée au duc d'Anjou, et dans laquelle il disait au prince qu'il avait tendu des rets à la biche du grand veneur, et qu'il la tenait dans ses filets. Cette lettre fut portée au roi, qui, sachant que cette biche n'était autre que Charlotte de Chambré, femme du comte de Montsoreau, qui avait obtenu la charge de grand veneur, eut la lâcheté de montrer au mari la preuve de son déshonneur, et de lui enjoindre de forcer sa femme à donner un rendez-vous à Bussy, dans un château isolé.

Bussy d'Amboise ne manqua pas d'aller au lieu que lui indiquait la belle Charlotte; à minuit, il se présenta aux portes du manoir; une femme l'introduisit dans une chambre à coucher, et le prévint qu'il n'aurait pas longtemps à attendre; en effet, presque au même instant, douze hommes masqués se ruèrent dans la chambre où il avait été enfermé. Quoique à peine vêtu et armé seulement d'une épée, Bussy d'Amboise ne laissa pas que de se défendre contre ses assaillants; et après avoir brisé son arme, il se servit des tables, des bahuts et des escabelles, et mit quatre ou cinq de ses ennemis hors de combat; enfin le nombre l'emporta, et il tomba baigné dans son sang et percé de vingt-cinq blessures.

Telle fut la triste fin de l'amant de Marguerite de Navarre; celle-ci ne s'en inquiéta pas autrement, occupée qu'elle était de nouvelles intrigues.

Henri III, satisfait du résultat de son odieuse machination, parut enfin consolé de la perte de ses mignons, et concentra toutes ses affections sur le beau d'Épernon et sur le seigneur d'Arques, qu'il fit ducs et pairs, leur donnant séance après les princes du sang. Ces distinctions le rendirent odieux à tous les seigneurs, comme déjà ses prodigalités lui avaient attiré l'animadversion publique; mais ce qui porta l'indignation à son comble, ce furent les folles dépenses de la cour à l'occasion du mariage du nouveau roi de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine, sœur de la reine, dans un moment où la nation était dans le plus extrême misère. Les historiens qui nous ont transmis la relation des fêtes que donna Sa Majesté à son favori, disent que Henri III conduisit la main à son favori, le comte de Montsoreau, et toutes les dames de la cour. Les vêtements du roi et ceux du duc de Joyeuse étaient semblables, ajoutent-ils, et d'une magnificence inouïe; ils étaient re-

couverts de perles, de pierreries d'un prix inestimable, et avaient coûté plus de dix mille écus de façon. Aux dix-sept festins qui furent donnés pendant les noces, par commandement du roi, tous les seigneurs et dames de la cour parurent avec de nouveaux vêtements de toile et de drap d'or enrichis de passements, de guipures, de récamures, de pierreries et de perles en grand nombre et d'un grand prix. Dans les habillements des pages, des laquais, et jusque dans les garnitures des chariots, l'or, l'argent et le velours avaient été tellement prodigués, qu'il semblait qu'on les eût donnés pour l'amour de Dieu.

Enfin la dépense fut si considérable, qu'on estima que les soupers, les illuminations, les mascarades, les combats à pied et à cheval, les joutes, les tournois, la musique, les danses et les feux d'artifice engendreraient deux années d'impôts.

Pendant que le roi prodiguait les trésors de la France, et se livrait à toutes sortes de voluptés, la peste, la guerre civile et l'odieuse Catherine de Médicis désolaient les provinces et en décimaient les habitants. Habile dans l'art de régner, cette execrable femme cherchait à créer de tous côtés des embarras à son fils pour conserver son autorité; elle excitait les défiances de Henri de Navarre contre les Guises; elle poussait ceux-ci dans la révolte, et fomentait des divisions même entre ses propres enfants, présentant à Henri III le duc d'Anjou, son frère, comme un ambitieux prêt à lui arracher la couronne, et lui conseillant d'en finir une bonne fois avec ce jeune présomptueux.

Pour lui complaire, Sa Majesté invita son frère à souper; et dans la même nuit le duc d'Anjou se sentit atteint de coliques et de tranchées violentes. On remarqua depuis une grande altération dans sa santé, et quelques mois après il expira, se plaignant, dit Pierre de l'Estoile, d'avoir fait trop bonne chère chez le roi son gracieux frère.

Cet événement compliqua singulièrement la position des affaires, et força les partis à porter leur attention sur la succession à la couronne dans le cas où le roi viendrait à mourir sans enfants. Les Guises, qui avaient intérêt à écarter Henri de Navarre pour se frayer un chemin au trône, se réunirent à Catherine de Médicis, proclamèrent le vieux cardinal de Bourbon premier prince du sang, publièrent en son nom un manifeste dans lequel ils recommandaient aux Français de maintenir la couronne dans la branche catholique, et commencèrent la guerre contre les protestants et contre le roi, qui s'était prononcé pour Henri de Navarre.

Les succès des ligueurs contraignirent bientôt le monarque efféminé à abandonner le parti de son cousin, à se tourner contre les huguenots et à donner son approbation à la bulle du pape qui déclarait les princes de Condé et de Navarre inhabiles à succéder à la couronne. Ceux-ci se préparèrent alors à guerroyer contre les Guises; et bientôt les provinces se trouvèrent sillonnées par trois armées: celle des royalistes, celle des calvinistes et celle des ligueurs; toutes les trois pillant, ravageant, égorgant à l'envi l'une de l'autre. Cette guerre fut appelée la guerre des trois Henri, du nom des trois chefs, Henri de Navarre, Henri de Guise et Henri III.





La guerre des trois Heurt



Quoique la France fût à feu et à sang, son roi ne changeait rien à ses habitudes, et continuait à dépenser en lètés l'argent que ses trésoriers lui donnaient pour l'entretien de ses troupes. Quant à la reine mère, elle poursuivait sa politique tortueuse; elle augmentait les mécontentements, excitait habilement les haines des prétendants, et poussait à une désorganisation générale du royaume. Enfin, grâce à son génie infernal, les fureurs de la guerre civile et du fanatisme se déchainèrent sur la France, et le roi se trouva dans l'obligation de laisser le gouvernail de l'État à sa mère, et d'avoir recours tantôt aux huguenots pour résister aux ligueurs, et tantôt aux Guises pour lutter contre les protestants, selon que les circonstances l'exigeaient, pour maintenir une espèce d'équilibre entre les partis.

Néanmoins les succès de Henri de Navarre finirent par alarmer le roi, et le déterminèrent à envoyer contre lui une armée formidable, qu'il plaça sous le commandement de son mignon, le duc de Joyeuse. Celui-ci remporta d'abord quelques avantages sur les protestants, et leur prit plusieurs villes où il commit des atrocités qui lui valurent les éloges du roi; mais ensuite, s'étant avancé en Guyenne, il eut bataille à Henri de Navarre dans la plaine de Coutras, et son armée fut taillée en pièces. Presque toute la noblesse périt dans cette journée; le duc de Joyeuse lui-même, blessé grièvement, fut achevé de sang-froid après le combat: les uns disent par la Mothe Saint-Heraye, d'autres par deux capitaines d'infanterie, appelés Bordeaux et Descentiers. Toutefois cette défaite ne porta pas un grand coup au parti royaliste, par suite du caractère léger et aventureux de Henri de Navarre. Au lieu de poursuivre ses succès et de marcher en avant, le prince abandonna son armée et retourna dans le Béarn auprès l'une de ses maîtresses. Mais si la bataille ne profita pas aux huguenots, elle servit à accroître l'audace des ligueurs: Henri de Guise, qui se sentait fort de l'appui de Catherine de Médicis, voulut prendre occasion de ce désastre pour se faire nommer lieutenant général du royaume. Henri III, instruit des projets du duc, lui fit signifier l'ordre formel de ne pas entrer dans Paris: ce qui n'empêcha pas Henri de Guise de se présenter aux portes de la capitale avec une escorte de sept officiers seulement, qui se grossit successivement de plus de cinquante mille hommes dans le trajet qu'il eut à parcourir pour se rendre à l'hôtel de Soissons, où résidait la reine mère; puis, par un excès d'audace, il osa demander à Catherine de l'accompagner chez le roi. On prétend que Henri III était dans son cabinet avec un seigneur nommé Alphonse Corse lorsqu'on vint lui annoncer la visite du duc, et qu'en entendant prononcer son nom, il se tourna vers ce gentilhomme et dit: « Eh bien! messire, que feriez-vous à ma place, si un sujet osait entrer dans votre capitale et se présenter ainsi à vos ordres? » — Et sur un signe de la main, il le fit poignarder: « Non, non, je ne puis encore me servir de votre épée. » Après quoi il donna ordre qu'on fit entrer le duc, le regardant faiblement sur sa désobéissance, et le congédia en lui permettant de rester à Paris.

Henri de Guise, surpris de cette réception presque

amicale, soupçonna qu'il se tramait quelque chose contre lui; et ayant mis ses espions en campagne, il ne fut pas longtemps à apprendre que Sa Majesté songeait à le faire enlever. Alors il résolut à son tour de frapper un grand coup et de s'emparer de la personne du roi. Ses Albanais et les gens de guerre qui étaient à son service, et qu'il avait laissés hors de Paris, eurent ordre d'entrer file à file dans la ville, et de venir se ranger en bataille autour de son hôtel, sous prétexte de le garder, mais en réalité pour tenter un coup de main contre le Louvre. Le roi eut connaissance de ce qui se passait; et afin d'effrayer les rebelles, il donna ordre à son grand prévôt de saisir les principaux ligueurs et les partisans de Guise, et de les pendre en place de Grève.

Cette démonstration produisit un effet contraire à celui que Henri III en attendait; au lieu d'intimider les ligueurs elle les exaspéra; de toutes parts on éleva des barricades, on tendit les chaînes qui fermaient les rues; tous les citoyens s'armèrent et chassèrent devant eux les troupes royales. Henri redoutant d'être forcé de se rendre s'il restait à Paris, profita de la nuit pour s'échapper, et courut se réfugier, d'abord à Chartres, ensuite à Rouen. Catherine de Médicis resta dans la capitale, se posa comme médiatrice entre le duc de Guise et son fils, et arracha à ce dernier un édit de réunion, qui déclarait l'exclusion des princes protestants à la couronne, et assurait l'hérédité à la branche aînée de Lorraine. Néanmoins elle ne put déterminer le roi à venir habiter le Louvre, soit qu'il eût peur d'une révolution, soit qu'il eût déjà formé le projet de faire assassiner les Guises, projet qu'il eût été fort dangereux d'exécuter dans Paris. Il continua à résider à Rouen, et ne sortit de cette ville que pour se rendre aux états-généraux, qu'il avait convoqués à Blois, accompagné d'une nombreuse noblesse et du beau duc d'Epemon, qui avait succédé dans ses bonnes grâces au duc de Joyeuse. Le but de Sa Majesté, en faisant appel à la nation, était de réunir sous sa main tous ceux qu'elle voulait frapper, et de se faire allouer de nouveaux subsides, c'est-à-dire d'assurer sa tranquillité au prix d'un crime odieux, et de se procurer les moyens de continuer ses débauches.

Dès le premier jour de l'ouverture des états, Henri de Guise et le cardinal de Lorraine son frère arrivèrent à Blois, et vinrent faire leur cour au roi. Celui-ci les reçut en apparence avec une extrême affabilité, et communiqua avec eux en signe de réconciliation; mais il n'en poursuivit pas moins son projet de meurtre. Quand Henri III eut pris toutes ses mesures, il manda le duc auprès de lui et le fit poignarder à la porte même de sa chambre. Le cardinal de Lorraine fut arrêté par ses ordres, renfermé dans une des chambres du palais et assassiné pendant la nuit. Les autres princes de la maison de Lorraine, avertis à temps de ce qui s'était passé, s'enfuirent de Blois, et firent révolter les principales villes du royaume contre le roi, qui ne fut plus désigné par les ligueurs que par le nom de Henri de Valois. Paris ne fut pas la dernière à prendre les armes, tous les bourgeois se réunirent en milice, rétablirent le conseil des Seize, et proclamèrent le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, lieutenant général du royaume et investi de l'autorité suprême.

Henri III, se voyant abandonné des catholiques, voulut se rapprocher du roi de Navarre et des huguenots, afin de reprendre le dessus et d'écraser la ligue avec leur secours; mais avant qu'il eût pu mettre ce projet à exécution, il perdit l'âme de ses conseils, l'exécration Catherine de Médicis; cette reine qui, semblable à un génie malfaisant, présidait depuis trente ans aux destinées de la France, et par un enchaînement de crimes et d'attentats, par une longue série de fourberies et de trahisons, poussait le royaume dans un abîme et préparait son entière destruction.

La haine qu'avait excitée cette femme était si profonde, et l'indignation qu'elle avait inspirée si grande parmi le peuple, que le jour où l'on reçut la nouvelle de sa mort, on afficha à la porte du palais des Tuileries les vers suivants, qui faisaient allusion à la reine mère et à la Jézabel de l'Écriture sainte :

L'on demande la convenance  
De Catherine et de Jézabel ;  
L'une a ruiné Israël,  
L'autre ruine la France ;  
L'une fut de malice extrême,  
Et l'autre est le crime lui-même.  
Enfin, le jugement fut tel :  
Par une vengeance divine,  
Les chiens mangèrent Jézabel :  
La charogne de Catherine  
Sera différente en ce point,

Que les chiens mêmes n'en voudront point !

Les bourgeois de Paris firent signifier au roi qu'il eût à ne pas envoyer les restes de sa mère à Saint-Denis pour les faire inhumer dans le tombeau qu'elle s'était fait construire, s'il ne voulait exposer le cadavre à être traîné à la voirie ou jeté dans la rivière. Henri III fit enterrer sa mère à Blois, presque sans pompe; « car la reine Catherine, dit l'Estoile, n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on n'en fit pas plus compte que d'une chèvre morte ! »

Après avoir assisté aux funérailles de sa mère, Henri III réunit son armée à celle du roi de Navarre, et tous deux vinrent mettre le siège devant Paris, ayant sous leurs ordres le maréchal de Biron et le duc d'Épernon. Plusieurs avantages remportés sur les ligueurs leur permirent de s'approcher de la capitale, et bientôt même ils se trouvèrent en état d'en former le siège, grâce à un renfort de troupes suisses que leur amena le seigneur de Sanci. Après deux mois de blocus, la ville, réduite aux dernières extrémités, parlait de se rendre, lorsqu'un événement inattendu, la mort de Henri III, vint jeter le trouble dans le camp des confédérés et les força à lever le siège. Le poignard du fanatique Jacques Clément avait fait justice de ce digne rejeton de Catherine de Médicis, de cet infâme sodomite, de ce nouvel Héliogabale, le dernier de cette race des Valois qui avait fourni à la France ses rois les plus sanguinaires, et qui depuis deux cent soixante ans mangeait et rongeaient le peuple jusqu'aux os.

Maintenant une autre dynastie, celle des Bourbons, va s'asseoir sur le trône, et la France courbera le front sous de nouveaux maîtres aussi avides, aussi dépravés, aussi cruels que leurs prédécesseurs, mais plus habiles dans l'art de duper les hommes et de cacher leurs vices sous un masque d'hypocrisie. Le

chef de cette nouvelle race, Henri de Bourbon, roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, était né dans le château de Pau, en Béarn, le 13 décembre 1553. Ce prince avait passé les premières années de sa jeunesse auprès de Susanne de Bourbon Busset, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens, dans le château de Coaraze, gravissant les rochers, supportant le froid et le chaud, luttant de force et d'agilité avec les enfants basques, et se frottant à cette rude éducation du peuple qui eût fait de Henri de Bourbon un homme honnête, si à l'âge de neuf ans son père ne l'eût retiré des mains de son oncle pour le conduire à la cour de l'infâme Catherine de Médicis.

Quoique transporté dans un monde nouveau et musqué, le jeune Béarnais conserva encore quelque temps le caractère énergique de sa première éducation; ainsi l'on raconte qu'un jour, s'étant pris de dispute au jeu avec Charles IX, qui n'avait pas douze ans, il tendit son arc contre le jeune roi, et sans l'intervention des gardes, il eût tiré sa flèche, et peut-être la France eût compté un tyran de moins. Henri fut pour ce fait impitoyablement fouetté, tenu à l'écart, et, peu de temps après, renvoyé dans le Béarn.

A son retour, Jeanne d'Albret lui fit embrasser le protestantisme et le présenta aux chefs de ce parti comme héritier d'Antoine de Bourbon, son père, qui venait d'être tué au siège de Rouen. Le nouveau roi de Béarn passa plusieurs années sous la tutelle de sa mère, dans son gouvernement de Guyenne et dans les domaines qui en faisaient partie, voyageant de châteaux en châteaux, de villes en villes. Le jeune prince ne résidait jamais plus d'un mois dans le même endroit, de peur d'être enlevé par les émissaires de Philippe II ou de Catherine de Médicis, qui associaient leur haine, leur fanatisme et leur politique pour miner le parti huguenot et qui convoitaient tous deux l'héritage de Henri de Navarre.

Déjà ce jeune prince commençait à se distinguer comme un héros de tavernes et de lupanars; partout sur son passage il faisait des dettes considérables; et lorsqu'il était à bout de crédit avec les hôteliers et les filles d'amour, il écrivait aux seigneurs et aux dames de la principauté de Guyenne, sans même qu'il les connût, et leur demandait sans façon de l'argent sur sa signature.

Enfin le jeune Henri atteignait sa seizième année, lorsque les protestants, fatigués de la tyrannie de Catherine de Médicis, reprirent les armes pour la troisième fois. L'intrépide Jeanne d'Albret descendit alors des Pyrénées et prit la route de la Rochelle avec son fils et deux cents gentilshommes qui lui servaient d'escorte, emportant le prix de ses domaines et de ses joyaux qu'elle avait engagés, et décidée à se fixer dans cette ville, qui était la seule place où elle fût réellement en sûreté. La reine de Navarre y trouva Louis de Condé, son beau-frère, qui commandait les armées des protestants, et qui consentit à sa prière à former le jeune Béarnais au métier des armes.

Après la mort du chef des huguenots et la perte de la bataille de Jarnac, l'armée calviniste défit le titre de général conjointement à Henri de Navarre et à Henri de Condé son cousin, sous la direction de

l'ami d de Coligny, qui commandait en réalité sous leur nom. Ce fut alors que Henri de Bourbon fit son apparition dans l'art exécrable de la guerre, et pour à ravager les campagnes, à dévaster les moissons des pauvres, à incendier les fermes, à égorger les cultivateurs, à passer au fil de l'épée des milliers d'habitants sans défense, à massacrer les enfants, à voler les femmes et les jeunes filles, et, pour tout dire à faire tout ce qu'ont l'habitude de faire les gens de guerre. Pendant toute la durée des hostilités, les deux camps se tinrent constamment à l'arrière-garde, et prirent si grand soin de ne pas exposer leurs personnes, que les catholiques et même les huguenots les désignèrent par le nom de pages de l'animal.

Puis suite de négociations, la guerre fut suspendue; et en signe de réconciliation sincère entre les catholiques et les protestants, Catherine de Médicis offrit de donner en mariage au jeune roi de Navarre une de ses filles, Marguerite de Valois. Jeanne d'Albret accueillit avec empressement la proposition d'une alliance qui faisait présager la fin des hostilités, et se rendit à Paris pour régler les conditions du mariage de son fils avec la sœur du roi de France.

Vingt jours après l'arrivée de cette princesse dans la capitale, messire René le Florentin, parfumeur des nobles dames de la cour, lui fournit des gants dans lesquels il avait introduit un poison subtil qui s'infiltra à travers les pores et causa la mort de la reine de Navarre. Tel fut le sort de cette princesse qui n'avait de femme que le sexe, dit d'Anbigny, et dont l'âme était toute aux choses viles, l'esprit aux grandes affaires, et le cœur invincible aux adversités. Au lieu de venger ce lâche assassinat, Henri, devenu roi par le crime de Catherine de Médicis, n'eut point honte de consommer son mariage avec la sœur de Charles IX sur le cercueil de sa mère.

A l'occasion des noces du roi de Navarre, on donna au Louvre des fêtes brillantes; et entre autres on figura un bizarre tournoi, dans lequel Henri se présentait pour disputer l'entrée du paradis et était représenté dans l'enfer, d'où Mercure et l'Amour venaient l'arracher. Cette allégorie présageait au prince le sort qu'on lui réservait; et en effet, moins de cinq jours après, il vit se réaliser cette mystérieuse prédiction dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Quant à lui, il ne courut personnellement aucun risque; et soit que le peur de la mort eût glacé son sang, soit que ce fût insensibilité naturelle, pendant cette horrible nuit, il resta impassible, il écouta les gémissements des victimes et les hurlements des bourreaux sans faire aucune tentative pour sauver quelqu'un des siens; il ne prononça pas une parole, et ne demanda même pas à voir Charles IX pour obtenir la vie de ses amis, de ses serviteurs, ainsi que fit au moins Marguerite de Navarre, la fille de Catherine de Médicis!

Bien au contraire, sur la menace du roi, qui lui donna à choisir entre la messe et la mort, il abjura le calvinisme, écrivit au pape pour implorer sa miséricorde, et proscrivit l'exercice de la religion réformée dans ses États de Navarre. Henri de Bourbon fit plus encore, il pensa la lâcheté jusqu'à obéir à l'infâme Charles IX, qui lui commanda de le suivre au charnier de Montfaucon pour contempler les cadavres

des protestants, et de l'accompagner à l'hôtel de ville pour assister à l'exécution qui eut lieu par arrêté du Parlement sur l'effigie de Coligny. Et ce qui passe toute croyance, il demanda à suivre le roi au siège de la Rochelle, et se battit contre ceux qui autrefois lui avaient donné asile dans leurs murailles et l'avaient défendu contre ses ennemis!

Cette glorieuse expédition terminée, Henri revint à la cour se mêler aux orgies de Charles IX, et pendant quatre années il se livra aux plus crapuleuses débauches. Enfin, Charles IX étant mort, il accourut à Lyon avec toute la cour pour faire hommage de ses États à Henri III et lui prêter serment d'une fidélité inviolable. Pendant les premières années de ce règne, Henri de Navarre figura aux côtés du roi dans toutes les saturnales de la cour, et disputa même aux mignons du monarque l'infamie de leur rôle odieux. On le vit constamment à la suite du prince, soit dans les lupanars, soit dans les églises, donnant tour à tour le scandale de ses débauches et de ses dévotions, quittant les prostituées et les filles d'honneur de la reine pour figurer dans les processions des battus avec les favoris de Henri III.

« A la suite de ces scènes hypocrites il jetait la discipline et la haine, dit l'Estoile; il se faisait friser les cheveux à la manière des prostituées, s'entourait le col de fraises garnies de dentelles, qui étaient empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à voir sa tête sur sa chemise d'atour, il semblait que ce fût celle d'une oie rengorgée dans ses plumes; ensuite il se fardait les joues et affectait des manières efféminées et impudiques; puis, sa toilette terminée, il rejoignait le roi, et passait le reste du temps à jouer, à blasphémer, à sauter, à danser, à voler, à quereller, à paillarder, à voler ou à courir les bordeaux, les oratoires, les églises et les couvents en compagnie du sodomite Henri III. »

Enfin il était tombé dans un tel mépris à la cour, que Henri III ne craignait pas de lui proposer un assassinat, et de le charger de poignarder le duc d'Anjou son frère. S'il n'exécuta pas ce nouveau crime, ce fut non parce qu'il lui répugnait de faire une besogne de bravo, mais par suite de circonstances inattendues qui l'empêchèrent d'accomplir les volontés du roi. On apprit à la cour que les huguenots, ardents et inquiets, n'attendaient qu'une circonstance pour lever de nouveau l'étendard de la révolte, et demandaient un chef qui se mît à leur tête et qui les aidât à venger les victimes de la Saint-Barthélemy. Le jeune prince de Condé, répondant à l'appel des calvinistes, s'échappa de Paris, et accourut dans la Guyenne prendre le commandement des troupes des réformes. De son côté, le duc d'Anjou, qui songeait déjà aux moyens d'augmenter ses apanages ou de détrôner son frère, s'enfuit de la cour avec quelques officiers, et vint se mettre à la tête d'un parti de mécontents.

Henri de Navarre seul resta auprès du roi, dans l'espérance d'être nommé lieutenant général du royaume, dignité que la baronne de Sauves, sa maîtresse, voulait qu'il se fit conférer pour avoir à sa disposition les trésors de la France. Mais quand il vit que le roi ne songeait nullement à l'élever à cette haute position, qu'au contraire il ne se faisait faute



Siège de Paris par Henri IV

de l'humilier à tout propos et de l'accabler de brocards, lui disant entre autres, par allusion à une difformité de son visage, « qu'il avait plus de nez que de royaume, » il résolut à son tour d'abandonner Paris et de tenter fortune à la faveur des guerres civiles. Sous prétexte d'aller à la chasse à Senlis, il sut se débarrasser des gardes attachés à sa personne, et parvint à gagner la province d'Anjou, galopant à travers champs, ne laissant dans la capitale que

deux choses dont il se souciait fort peu, disait-il : sa femme et la messe.

Quelques chroniqueurs ont prétendu que le roi de Navarre ne s'était sauvé de la cour que d'accord avec Henri III, pour semer la division entre les protestants et les partisans du duc d'Anjou, qui avaient fait cause commune et qui se préparaient à pousser vigoureusement la guerre; Pierre de l'Étoile, tirant même que Henri de Bourbon recut pour prix de sa

perfidie cent mille écus. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'opinion des réformés sur le prince était si défavorable, que pendant trois mois il ne put être admis au nombre des chefs de l'insurrection, ni dans les rangs des huguenots, ni dans les rangs des partisans du duc d'Anjou. Il obtint cependant par ses espions des renseignements tels sur la position respective du duc d'Anjou et du prince de Condé, qu'il put remplir sa mission et mettre la cour à même de détacher le frère du roi du parti des réformés, et d'obliger ceux-ci à conclure la paix.

Cela fait, Henri de Navarre, soit qu'il éprouvât quelques remords de son odieuse perfidie, soit qu'il y trouvât son intérêt, abandonna le parti de la cour et resta avec les calvinistes, changeant, comme son père, de religion et de parti presque avec la même facilité qu'il passait d'une maîtresse à une autre. Après son abjuration, les réformés l'accueillirent et les portes de la Rochelle lui furent ouvertes; toutefois beaucoup d'entre eux ne cessèrent de se tenir éloignés du renégat; et sans aucun doute, la défiance qu'il inspirait et les insultes auxquelles il était en butte n'eussent pas manqué de le faire retourner au catholicisme, s'il n'eût rencontré une jeune et belle personne nommée Tignonville qui le fixa au parti des réformés. Henri de Navarre puisa dans les bras de sa nouvelle maîtresse une ardeur extraordinaire pour le calvinisme, et chercha à convaincre ses coreligionnaires de la sincérité de sa conversion en se mettant à guerroyer avec fureur contre les catholiques et en brûlant force églises et monastères.

Henri de Navarre avec ses bandes, dit l'Étoile, pillait, brigandait, ravageait, saccageait, tuait, brûlait, violait et rançonnait villages et villageois, bourgs et bourgeois; il est vrai de dire que les catholiques agissaient pareillement; par ainsi, tout le pays était ruiné, et le pauvre peuple était mangé par les deux partis; car, si d'un côté il y avait beaucoup de larcins, il ne manquait pas de brigands en l'autre. » Le roi de Navarre s'acquit ainsi une réputation de déterminé sabreur, et devint l'objet de l'admiration des nobles de son armée, qui le nommèrent protecteur général des Églises réformées.

Pour remercier dignement ses officiers de la distinction qu'ils lui avaient conférée, Henri de Bourbon résolut de les traiter en roi et de les engager tous à des fêtes splendides qui eurent lieu dans la ville d'Agen, où il tenait une cour au petit pied. A la suite d'un grand bal auquel avaient été conviées les dames de la ville, il fit éteindre les bougies, et donna le signal d'une orgie où toutes les jeunes filles perdirent leur virginité et où les dames laissèrent leur honneur à la grande colère des pères et des maris.

Le lendemain, les habitants d'Agen, pères, parents, oncles ou frères de ces belles, prirent les armes, enlevèrent le Béarnais de leurs murs et l'obligèrent à transporter sa cour à Nérac. Ce fut dans cette ville que Catherine de Médicis vint le trouver afin de traiter de la paix; la reine mère conduisait avec elle son cortège habituel de filles d'honneur, et ramenant sa fille Marguerite au roi de Navarre pour reconciher les deux époux. Le rapprochement de Henri de Bourbon et de sa digne compagne se fit sans aucune difficulté, tous deux étant disposés à la plus extrême

tolérance l'un envers l'autre; ainsi le prince déclara à sa femme qu'il lui permettait le libre exercice de sa beauté, pourvu que ce fût à bonne fin et pour lui gagner des amis. Marguerite annonça à son mari qu'en échange de ses bons procédés, elle l'aiderait dans ses intrigues amoureuses; et pour commencer, elle attira dans sa propre chambre à coucher la jolie Dayelle Cypriotte, une des dames de la suite de la reine mère, la livra à son mari, et lui fit même violer sous ses yeux la douce et naïve demoiselle de Fosseuse, une de ses filles d'honneur, qui n'avait pas encore quatorze ans.

Henri de Navarre, très-satisfait des complaisances de sa femme, la garda à Nérac, même après le départ de Catherine de Médicis, et ils tinrent une cour « si leste et si galante, dit le grave duc de Sully, que pour ne pas être honni et conspué, je me vis forcé de faire comme tout le monde et de prendre mignons et maîtresses. »

Bientôt le manque d'argent mit un terme aux folies de ces puissants seigneurs et de ces nobles dames, et obligea le Béarnais à s'occuper des moyens de s'en procurer; tout naturellement il songea à rançonner les villes et à piller les châteaux; ce qu'il exécuta en véritable forban. Cette reprise d'hostilités fut nommée la guerre des amoureux, parce que chaque troupe de soldats portait les couleurs de la maîtresse de son chef. Henri de Navarre déploya dans le cours de cette campagne une férocité extrême; ainsi, s'étant abattu sur la ville de Cahors et s'en étant rendu maître à l'aide d'une trahison, il en fit le sac pendant cinq jours et cinq nuits, en passa tous les habitants au fil de l'épée et fit violer toutes les femmes. Puis il parcourut la province, incendiant les villages, détruisant les chaumières, massacrant les laboureurs, et faisant de la Guyenne un vaste désert. Plaisir de prince! Passe-temps d'homme de guerre!

Toutefois le pillage ne lui rapporta que peu d'argent, car le pays avait déjà été tant de fois dévasté par les catholiques et par les huguenots, qu'il n'était plus possible de rien en tirer. Alors le roi de Navarre entra en pourparlers avec la cour de France, et offrit au duc d'Anjou, moyennant un bon prix, de faire passer une partie de ses bandes sous ses bannières pour l'aider à conquérir la Flandre sur les Belges-unis. Le prince, qui avait grand besoin de troupes, accepta le marché et paya à beaux deniers huit mille hommes formés à la guerre, qui ne firent aucune difficulté de suivre sa fortune, et d'aller combattre les réformés des Provinces-Unies.

Il est vrai que le duc d'Anjou, pour lever leurs scrupules, avait annoncé qu'il donnerait pleine licence de piller et d'égorger; permission dont ils usèrent largement, même en France, car sur leur passage ils traitèrent les villes d'Etampes, de Saint-Mathurin, de Montereau, de Noyon, de Provins et beaucoup d'autres comme villes conquises, et les saccagèrent entièrement. « Ces troupes, au rapport de l'Étoile, allaient volant, pillant, forçant, rançonnant et commettant une infinité d'extorsions et de cruautés. Le jeune de Thérables, qui conduisait douze compagnies de gens de pied, passant à Broès, près de Sézanne, et ayant trouvé les portes fermées, par suite de la frayeur qu'avait inspirée son approche, fit

l'assaut du bourg, en tua tous les habitants jusqu'aux petits enfants, et le réduisit en cendres. »

Pendant que le cousin du Béarnais se rendait en Flandre pour se faire battre par les Belges-unis, Henri de Navarre retournait à Nérac et reprenait son train de vie habituel. Les chroniqueurs gardent le silence sur tout ce qui se passa dans cette cour dissolue; ils disent seulement que la jeune Fosseuse accoucha d'un enfant mort, que Madame Marguerite servit de matrone en cette circonstance; qu'ensuite la reine abandonna encore une fois Henri de Navarre et revint à Paris avec la maîtresse de son mari, dont celui-ci était fort rassasié et qu'il avait déjà remplacée par Diane d'Andouins, veuve du comte de Grammont, appelée la belle Corisandre.

Au milieu de ces divers événements, le duc d'Anjou mourut, et Henri de Bourbon se trouva alors le plus proche héritier du trône; mais si d'un côté le Béarnais vit une chance pour lui de posséder un jour la couronne de France, le roi paraissant hors d'état, par suite de ses débauches, d'obtenir des enfants; d'autre part il comprit qu'il aurait à lutter avec la puissante famille des Guises, déjà maîtresse de la Picardie, de la Champagne et des plus riches provinces, et qui aspirait également à l'autorité suprême; et en outre qu'il aurait à combattre le fanatisme du peuple. Sa Sainteté le pape Sixte-Quint ayant fulminé des bulles qui le déclaraient inhabile à succéder à la couronne comme hérétique.

Henri de Navarre fit aussitôt appel de son droit à Dieu et à son épée, suivant le langage de l'époque, c'est-à-dire qu'il recommença la guerre civile. Bon nombre de nobles et de seigneurs vinrent se ranger sous ses bannières et s'associèrent à sa fortune; le maréchal de Montmorency, gouverneur de Languedoc, lui amena des soldats; Maximilien de Béthune, seigneur de Rosni, lui fournit de l'argent; la belle Corisandre vendit elle-même tous ses domaines et lui en donna le prix en échange d'une promesse de mariage que le roi avait signée de son sang, promesse qu'il avait déjà faite à la riche comtesse de Guercheville pour lui arracher une grosse somme. Enfin tous ces secours l'ayant mis en état de lever une armée, Henri de Navarre entra en campagne, fit des excursions dans les provinces qui tenaient pour les Guises, et réduisit les pauvres cultivateurs à une telle misère, qu'ils allaient par bandes couper les épis de blé à demi mûrs ou l'herbe des champs pour s'en nourrir.

Après la bataille de Contras, qu'il gagna sur les ligueurs et sur les troupes royales, le Béarnais, toujours léger et inconséquent comme à son ordinaire, prit à peine le temps d'essuyer le sang français qui souillait ses vêtements, et courut jusqu'à Pau rejoindre la belle Corisandre, laissant son armée se débander. Cette faute le mit dans l'impossibilité de seconder un corps de lansquenets allemands qui venait pour opérer sa jonction avec l'armée des calvinistes, et qui fut obligé de se rendre à discrétion au duc de Guise. Toutefois ce désagrément fut largement compensé par une série d'événements tous favorables à l'ambition de Henri de Navarre: d'abord la mort du prince de Condé qui le laissait seul à la tête du parti des huguenots; l'expulsion de Henri III

de sa capitale par les ligueurs; ensuite le meurtre des deux Guises aux états de Blois, l'arrivée de Henri III dans son camp, la réunion des troupes royales à celles des réformées, la prise de plusieurs places importantes, le blocus de Paris, et enfin l'assassinat du roi.

Immédiatement après la mort de Henri III, il se fit proclamer roi de France sous le nom de Henri IV par les troupes calvinistes qui faisaient partie de son armée. Quant aux catholiques, officiers ou soldats, tous refusèrent de le reconnaître, et lui tournèrent le dos; la noblesse reprit le chemin de ses châteaux, et les soldats vinrent grossir les rangs des ligueurs. Il fut alors forcé de lever le siège de Paris, et de se replier sur la ville de Dieppe pour attendre les secours que la reine Elisabeth d'Angleterre lui avait promis. Lorsque ces secours furent arrivés, Henri de Navarre reprit la campagne et fit une pointe jusqu'aux portes de la capitale, dont il occupa les faubourgs pendant toute une journée; puis reprenant sa course, il enleva en moins de sept semaines les villes de Vendôme, du Mans, d'Alençon et de Falaise.

Quelques seigneurs, attirés par l'appât du pillage, vinrent se réunir à lui et le mirent en état de se mesurer avec le duc de Mayenne. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivry; un instant Henri IV eut la partie perdue, et se préparait à donner le signal de la déroute, lorsque le maréchal de Biron, à la tête de la réserve, chargea si à propos, qu'il rétablit les affaires et décida la victoire.

Le Béarnais, au lieu de poursuivre ses avantages, quitta encore une fois son armée victorieuse pour courir les aventures galantes, et vint à la Roche-Guyon, auprès d'une belle veuve dont il était fort amoureux. Cette dame fit bonne défense et donna le temps au duc de Nemours, neveu du duc de Mayenne, de réparer les pertes de son parti et de fortifier la capitale. Enfin le roi, fatigué des dédains de la noble dame de la Roche-Guyon, revint auprès des siens et marcha sur Paris, « cette autre maîtresse, disait-il dans son langage érotique, qui lui avait inspiré une passion malheureuse et qui ne lui avait pas encore permis de cupidonner avec elle, ni seulement de lui mettre la main à la gorge. »

Pour la troisième fois la capitale se trouva assiégée par le Béarnais, et comme il avait reconnu la difficulté de prendre d'assaut une ville si bravement défendue par sa population, il forma le projet de l'affamer. Ses troupes firent des excursions de tous les côtés, interceptèrent les communications et réduisirent Paris aux dernières extrémités; ensuite le roi établit son camp sur les hauteurs de Montmartre et commanda tout le pays. Néanmoins la grande cité tint bon et fut plus difficile à vaincre que la belle Marie de Beauvilliers, abbesse d'un convent de religieuses, qui se rendit à Henri IV à la première entrevue, et devint sa maîtresse, au grand scandale de toute l'armée.

Pendant que le galant souverain se divertissait avec les nonnes et passait les jours en fêtes et nuits en débauche, les Parisiens étaient réduits pour se nourrir à chasser aux chiens et aux chats, et à manger ces animaux avec des herbes crues, le pain étant venu à manquer et la chair de cheval se trou-



vant hors de prix et ne pouvant être achetée que par les riches ou par les prêtres. Quand les habitants ne tirèrent plus rien du dehors, ils se rejetèrent sur les faubourgs, qui seuls fournissaient quelques herbes: le bon roi Henri IV en eut connaissance, et résolut aussitôt d'enlever aux assiégés cette dernière ressource. Par ses ordres, dix corps de troupes attaquèrent les dix faubourgs à la fois, et dans une seule nuit ils furent tous emportés. On dit que le roi contemplait du haut de l'abbaye de Montmartre, buvant et chantant, entouré de nonnes à demi nues, l'effet des bombes et des boulets qui tombaient sur les maisons et qui engloutissaient sous leurs décombres des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards hâves et décharnés! Spectacle atroce bien digne d'un roi!

Après la prise des faubourgs, il n'y eut plus de terme à la misère et aux souffrances des assiégés: les infortunés qui avaient encore assez de force pour se traîner, erraient par les rues, cherchant les restes de chiens abattus ou de tripes; quelques-uns fouillaient les immondices pour en retirer les rats morts et les souris, et les dévoraient sans être euits, et quoique en putréfaction: d'autres payaient des prix excessifs des cuirs d'ânes, de chevaux et de mulets: puis, quand il n'y eut plus rien, les ligueurs se mirent à chasser aux enfants comme ils avaient fait pour les chiens, et en dévorèrent plusieurs à l'hôtel de Saint-Denis et à l'hôtel Palaiseau. Et le fanatisme était si grand, l'horreur qu'inspirait Henri IV était si profonde, que tous disaient qu'il y avait moins de danger pour le salut de l'âme d'égorger des enfants et de se nourrir de leur chair, que de se rendre à un hérétique! Enfin la famine poussa les habitants à déterrer les cadavres dans les cimetières pour en faire une espèce de farine d'os réduits en poudre et qu'on appela le pain de Madame de Montpensier, parce que le bruit courut que cette princesse avait la première donné l'idée de cet abominable aliment, qui coûta la vie à plus de quinze mille des infortunés qui en mangèrent.

Tel est le tableau que Pierre de l'Estoile, témoin de ce qu'il raconte, nous a laissé des désastres qui accablèrent le peuple de Paris pendant le siège que fit de cette ville le bon roi Henri.

Quant au prince, sans être arrêté par la pitié, sans être ému des souffrances atroces du peuple, il continua le blocus avec une rigueur extrême, déclarant en plein conseil qu'il voulait faire de Paris un immense ossuaire: qu'il voulait régner, que ce fût sur des vivants ou sur des morts!

Plusieurs historiens ont prétendu que Henri IV faisait passer des vivres aux assiégés; assertion mensongère qui se trouve démentie par les témoignages de ceux qui assistaient à cet horrible drame, entre autres par Pierre de l'Estoile, qui nous dit que le cruel monarque fut implacable envers les Parisiens, et les réduisit à une si horrible famine, qu'on vit des mères manger leurs propres enfants. « Et lorsque les pauvres gens, ajoute-t-il, eurent dévoré les peaux des plus vils animaux, les chiens et les rats morts: après qu'ils eurent fait de la poussière plutôt que de la farine avec les ossements de leurs pères; après qu'ils eurent même essayé de fabriquer avec des ardoises une pâte qu'ils avalaient dans de l'eau, ils

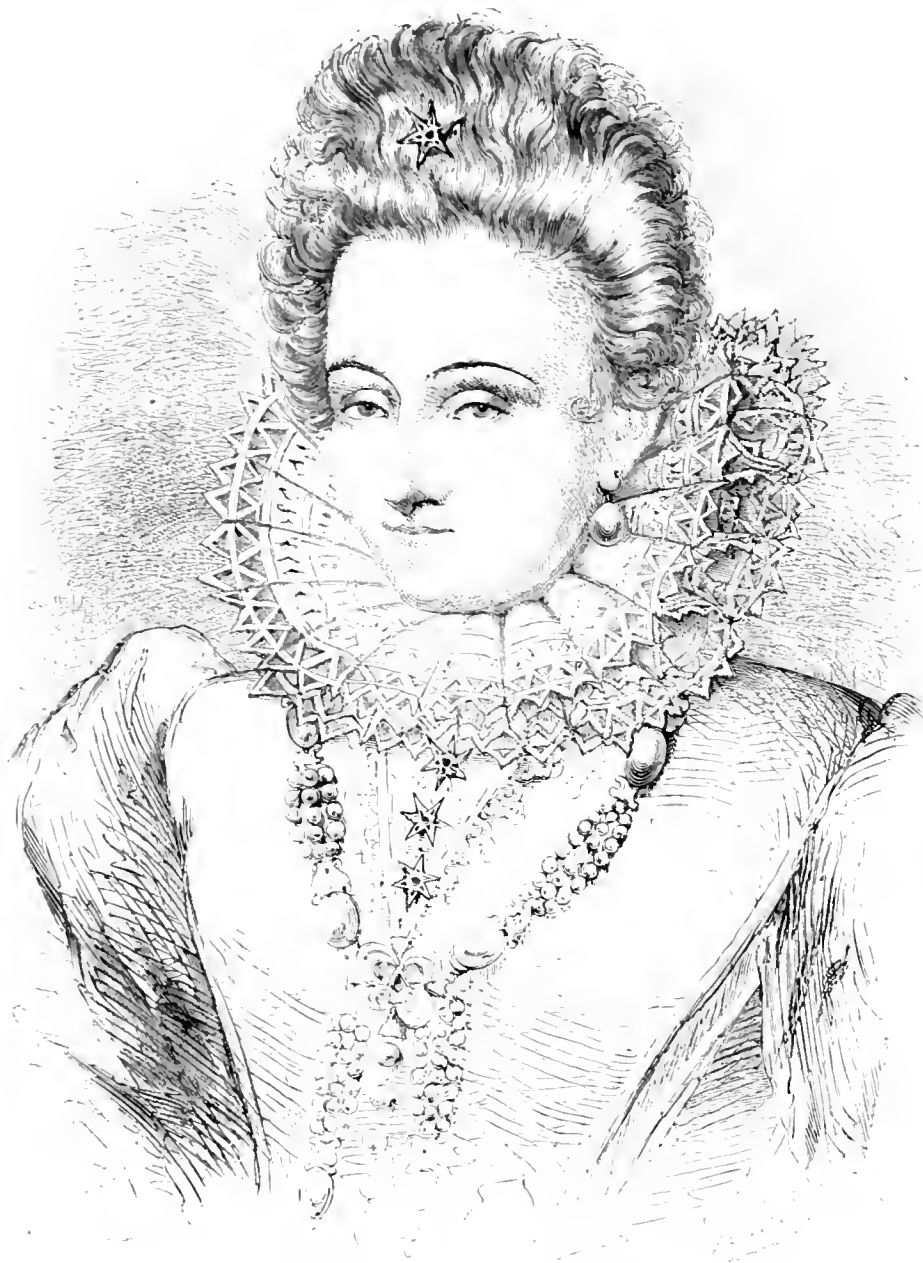
résolurent de tenter une sortie pour aller couper l'herbe des champs; mais le roi Henri fit tirer sur eux, et les refoula dans la ville. Il y en eut toutefois quelques-uns qui, au risque de leur vie, s'approchèrent des retranchements et troquèrent avec les soldats leurs hardes et leur or contre du pain et du vin.

« Enfin les officiers calvinistes, touchés de commisération pour le sort des Parisiens, vinrent signifier au prince que des symptômes de mécontentement se faisaient remarquer dans l'armée, et qu'il était à craindre que les soldats ne refusassent de tirer sur leurs concitoyens, si on ne prenait des mesures pour adoucir l'extrême misère de la population. Alors Sa Majesté permit premièrement aux femmes, aux filles et aux enfants de sortir de la ville; ensuite elle étendit cette concession aux hommes, afin d'affaiblir la garnison. » Néanmoins Henri IV ne put s'emparer de la capitale; la vigoureuse résistance des Parisiens ayant donné le temps aux ligueurs et au duc de Parme, leur allié, de venir à leur secours avec une puissante armée, le roi fut encore obligé pour la troisième fois de lever le siège et de quitter sa nouvelle maîtresse, l'abbesse de Montmartre. Il porta alors la guerre dans les provinces, et pour se venger, il ravagea la Champagne, la Picardie, la Normandie, et s'empara des villes de Chartres, de Louviers et de Noyon, qu'il mit à feu et à sang. Puis il fit une pointe jusque sous les murs de Rouen, et n'ayant pu s'en emparer, il se retira dans la jolie cité de Mantes, dont il fit sa capitale et où il tint sa cour. Ce fut là que Henri IV entendit parler pour la première fois de la belle Gabrielle d'Estrées par un de ses courtisans nommé Bellegarde, qui en était l'amant, et qui vanta si fort les charmes de sa maîtresse que le roi voulut la connaître. Dès le lendemain, Henri vint avec le seigneur de Bellegarde au château de Couvres, où elle résidait avec son père Antoine d'Estrées, grand maître d'artillerie, et il fut tellement épris de sa beauté qu'il en fit aussitôt sa maîtresse. Mais par malheur la demoiselle avait un père qui n'était point d'humeur à trafiquer de son infamie; et dès que le seigneur d'Estrées eut soupçon des intrigues de sa fille, il entra en une grande colère et congédia le royal amant.

Gabrielle se consola de son absence avec le beau duc de Longueville, qui avait remplacé Bellegarde et qui conserva ses faveurs jusqu'au moment de son mariage avec un seigneur nommé Liancourt, dont le roi avait payé le déshonneur à beaux deniers comptants, et qui avait consenti à épouser la maîtresse du souverain pour l'enlever au rigide Antoine d'Estrées. Dès ce moment, la favorite ne quitta plus le monarque: elle éclipsa de son luxe toutes les femmes de la cour de Mantes; et bientôt, ne se trouvant pas à l'aise sur un aussi petit théâtre, elle demanda à régner sur Paris et sur la France entière. Henri, pour complaire à sa maîtresse, se décida à renouveler ses tentatives sur la capitale, et se mit en marche à la tête de ses troupes pour en former le siège.

Comme il s'y attendait, les Parisiens fermèrent leurs portes et se préparèrent à une vigoureuse résistance; alors, désespérant de jamais venir à bout d'une telle ville, il résolut de composer avec les nécessités de sa position, et d'abjurer le calvinisme. Néanmoins, il





La belle Gabrielle d'Estrées, maîtresse de Henri IV

n'osa pas faire connaître trop ouvertement ses intentions, pour éviter que les huguenots ne comprissent qu'ils avaient été ses dupes, et ne se tournassent contre lui avant qu'il eût rallié à son parti les catholiques et les ligueurs fatigués de la guerre. Henri IV commença par se ménager des intelligences dans la capitale, ensuite il fit des ouvertures aux seigneurs catholiques, et les instruisit, sous le sceau du secret, de son intention de se convertir au papisme ; puis, quand il jugea que son hypocrisie lui avait ramené un nombre suffisant de ligueurs, et qu'il pouvait faire la loi aux huguenots, il fit publier qu'il allait faire le plongeon, c'est-à-dire se ranger à la communion romaine.

Pour faire juger de la sincérité de cette conversion, nous nous contentons de rapporter textuellement une lettre qu'il écrivait à sa maîtresse sur ce sujet : « Vous saurez, mon cher ange, que je commence ce matin à conférer avec les évêques mitrés ; ainsi je ne doute pas que bientôt je puisse aller à confesse ; mais je me garderai bien de révéler certains péchés mignons et les mystères de nos voluptés. Comme nous avons signé une trêve avec ces damnés Parisiens, vous pouvez sans danger venir auprès de moi ; d'ailleurs, pour plus de sûreté, je vous envoie une escorte d'arquebusiers. Hâtez-vous d'accourir pour me voir faire le saut périlleux (c'est-à-dire entendre la messe).

Je ne vous fais pas de plus longs discours, car j'ai l'espérance de vous voir demain. Bonjour, mon cœur; je couvrie de mille baisers votre beau corps. »

Deux jours après, Henri IV, vêtu d'un pourpoint de satin blanc chamarré d'or, portant un manteau noir, avec un chapeau et un panache également noirs, se rendit solennellement à l'église de Saint-Denis, et assista à la célébration de la messe en présence d'un grand nombre de seigneurs et d'officiers de son armée, qui regardaient avec indignation un roi trois fois renégat faire sa cinquième abjuration.

Malgré toutes ses lichéités, Henri ne put déterminer les Parisiens à le reconnaître comme roi de France et à le recevoir dans leurs murs; ce ne fut qu'après huit mois de ce manège, après s'être fait sacrer à Chartres et avoir acheté des gouverneurs la reddition de plusieurs villes importantes, qu'il osa se présenter encore devant la capitale. Cette fois, il réussit à s'en emparer; le maréchal de Brissac, qui commandait la place et qui lui était vendu, profita d'une nuit obscure pour faire entrer dans Paris les troupes du Béarnais par les portes Saint-Honoré et Saint-Denis; de sorte qu'au matin les bourgeois voyant les rues et les places remplies de soldats, comprirent qu'ils étaient trahis et n'osèrent faire aucune résistance. Henri IV fit son entrée à sept heures du matin, au milieu d'une haie d'arquebusiers, et vint prendre possession du Louvre. Du Bourg rendit également la Bastille et en sortit avec Fécharpe noire, déclarant que Brissac était un traître, qu'il le combattait entre quatre piques, et qu'il lui mangerait le cœur après le lui avoir percé de son épée.

Une amnistie fut immédiatement publiée afin de calmer les agitations du peuple, qui, dans la crainte de voir s'élever des bûchers et des gibets, se préparait à reprendre les armes. Puis Henri IV se porta sur les frontières de la Picardie pour en chasser les Espagnols, emmenant avec lui la belle Gabrielle, qui était enceinte de son amant le duc de Longueville, et qui accoucha, au château de Coucy, d'un garçon qu'on nomma César de Vendôme. Dans la persuasion que cet enfant était de ses œuvres, le roi le créa presque à sa naissance gouverneur de la Fère, et lui donna des domaines considérables. Après quoi, Henri IV, à l'exemple de Louis XII, songea à faire casser son premier mariage pour contracter une nouvelle union avec sa maîtresse; d'abord il fit prononcer le divorce de Gabrielle et du seigneur de Liancourt pour cause d'impuissance, quoique le mari eût déjà quatorze enfants de sa première femme; ensuite il la créa marquise de Monceaux, afin qu'elle eût un rang à la cour.

En femme habile, Gabrielle d'Estrées sut mettre à profit les circonstances, et chercha à se créer des partisans parmi les grands seigneurs catholiques et protestants dont elle redoutait l'opposition; ainsi elle s'attacha le duc de Mayenne en lui faisant obtenir des avantages énormes; elle gagna l'amitié du duc de Mercœur en lui faisant accorder un riche gouvernement; elle essaya même de mettre dans ses intérêts le duc de Sully, en forçant Henri IV à le placer à la tête des finances, ce dont Sa Majesté était fort peu soucieuse, vu la persistance de celui-ci à demeurer calviniste. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans

la conduite de la favorite, c'est que du moment où elle songea à s'élever au trône, elle ne voulut conserver aucune relation avec ses anciens amants; et comme le duc de Longueville menaçait de faire usage des lettres d'amour qu'elle lui avait adressées si elle se refusait à ses caresses, elle le fit tuer d'un coup de pistolet, à Doullens, dans une salve d'honneur. Enfin, quand elle supposa le moment favorable pour mettre ses projets de mariage à exécution, elle pressa Henri IV de solliciter auprès de Clément VIII son divorce avec la reine Marguerite.

Pendant que les pourparlers avaient lieu à Rome pour ce grave sujet, Henri IV, qui avait besoin d'argent pour satisfaire aux exigences de sa maîtresse, convoquait les notables à Rouen et leur demandait des subsides, sous prétexte d'une guerre qu'il méditait contre l'Espagne. « Mais ces bonnes gens, dit Sully en parlant des députés des provinces, furent bientôt détrompés, car monseigneur le roi, qui avait ouvert les états par un magnifique discours où il leur promettait toute liberté d'avis et paroles, n'eut pas plutôt les subsides, qu'il agit tout autrement et les renvoya chez eux, disant que les assemblées n'étaient bonnes qu'à fournir de l'argent et non à donner des conseils. »

Au lieu de se servir des impôts pour lever des troupes, Henri les employa à solder les dépenses qu'entraînèrent les fêtes données à sa maîtresse, en signe de réjouissance, et pour célébrer le baptême d'une fille dont elle était accouchée. Tout l'hiver se passa en mascarades, en bals, en orgies, et pour un instant la cour de France se crut revenue aux beaux jours de la reine Isabeau de Bavière, du voluptueux François I<sup>er</sup>, ou de l'Italienne Catherine de Médicis.

Néanmoins, au printemps, il fallut que le bon Henri IV s'arrachât à cette vie de délices pour chasser les Espagnols de la ville d'Amiens, dont ils s'étaient emparés. Les ennemis furent encore refoulés jusque dans les Pays-Bas, et leur défaite entraîna la pacification des provinces qui n'avaient pas encore fait leur soumission au Béarnais; enfin, pour mettre un terme aux guerres de religion et enlever aux calvinistes tout prétexte de soulèvement, Sa Majesté publia le fameux édit de Nantes, qui autorisait le culte réformé en France; puis Henri IV conclut avec l'Espagne la paix de Vervins, et se trouva tranquille possesseur de la couronne.

Dès lors, Gabrielle d'Estrées, créée duchesse de Beaufort depuis la naissance d'un nouveau garçon qu'on nomma Alexandre, ne garda plus de mesures dans son luxe, et afficha impudemment les prétentions les plus exagérées; elle ne fit plus mystère de ses projets de mariage avec le roi; et lors des cérémonies des fiançailles de son bâtard César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur, elle voulut qu'on déployât la même pompe que s'il se fût agi d'un fils de France. De son côté, Henri IV fit de pressantes sollicitations à la cour de Rome pour obtenir une bulle de divorce, et envoya de riches présents à Sa Sainteté pour qu'elle hâtât la conclusion de cette affaire. Malheureusement le roi se trouva contrarié dans ses projets par la politique de Clément VIII et par l'opposition de Marguerite elle-même, qui, tout en consentant au divorce, mettait

pour condition que Henri IV n'épouserait pas Gabrielle d'Estrées. « Si mon mari veut prendre une autre femme, disait-elle, il faut au moins qu'il gagne au change. Catin pour catin, autant moi que celle-ci. » Les premiers ambassadeurs que le roi avait chargés de ses négociations auprès de la cour de Rome partageaient l'opinion de Marguerite, et s'étaient même ligués avec les principaux seigneurs de la cour pour déterminer Sa Majesté à renoncer à ses projets de mariage avec sa maîtresse. En vain ils lui représentèrent que dans les circonstances présentes, où l'autorité royale était encore mal affermie, une semblable union pouvait exciter des soulèvements et lui devenir funeste; en vain ils lui observèrent que le peuple murmurerait hautement contre la favorite et l'appellerait une sangsue publique; le bon Henri IV resta sourd à toutes les remontrances; il répondit qu'il saurait bien faire rentrer dans le devoir ceux des seigneurs qui se révolteraient; et qu'en ce qui concernait le peuple, ses archers feraient bonne justice des mutins.

Déjà la belle Gabrielle, quoique sans avoir le titre de reine, se faisait rendre les honneurs souverains et annonçait ouvertement qu'elle ne tarderait pas à s'asseoir sur le trône de France, qu'il convint ou non à Sa Sainteté Clément VIII d'accorder le divorce, lorsqu'un événement auquel la cour de Rome n'était point étrangère vint changer la face des choses. La favorite, qui en était à sa quatrième grossesse, quitta Fontainebleau, où se trouvait la cour, et vint à Paris pour y faire ses couches et passer les fêtes de Pâques chez un des amis du roi, le financier Zamet. Or, dans la soirée du jeudi saint, peu d'heures après son dîner, ayant mangé une orange, elle fut tout à coup atteinte de convulsions violentes qui contournèrent sa bouche d'une manière effrayante, et contractèrent si hideusement sa figure, qu'il était impossible de la regarder sans éprouver un sentiment d'horreur: Gabrielle était empoisonnée! et rien ne s'opposait plus aux projets d'union que le pape avait formés pour la nièce du grand-duc de Toscane, Marie de Médicis, à laquelle Sa Sainteté portait une affection toute particulière.

Henri IV, dans les premiers moments de sa douleur, se livra à des démonstrations de tendresse extravagantes pour la belle Gabrielle: il porta le deuil et le fit prendre à la cour, comme il était d'usage pour les princesses du sang; il écrivit même à sa sœur que la racine de son cœur était morte. Néanmoins, trois semaines après, le roi prenait pour maîtresse Henriette d'Entragues, fille du seigneur d'Entragues et de Marie Touchet, dont Charles IX avait eu un fils. Cette jeune et belle personne, qui était fort habile courtisane, fit ses conditions avant de céder, et vendit sa défaité cent mille écus d'or, outre une promesse de mariage pour le cas où elle accoucherait dans l'année d'un enfant mâle. Sully paya la somme promise, quoiqu'on fût dans un moment difficile, puisqu'il fallait quatre millions pour le renouvellement d'un traité avec les Suisses et que le trésor était vide; aussi fut-on obligé d'accroître les charges du peuple et de doubler les impôts sur les boissons. Enfin arriva de Rome la bulle du Saint-Père qui autorisait le divorce du roi et de Marguerite de Navarre, et en même temps l'injonc-

tion pressante de conclure le mariage projeté entre Henri IV et Marie de Médicis.

Le bon roi, qui avait déjà l'habitude de la soumission envers le pape, depuis la gaulade qu'il avait reçue lors de son abjuration, se mit immédiatement en route pour venir à la rencontre de sa fiancée. Henriette d'Entragues, encore malade d'une fausse couche, courut à la poursuite de son amant, afin de l'empêcher de forfaire à la promesse qu'il lui avait faite; mais tous ses reproches n'ayant abouti à rien, elle le quitta et retourna à Paris. Henri IV, débarrassé de sa maîtresse, vint rejoindre sa nouvelle femme à Lyon; et comme il n'y avait point de lit préparé pour lui, il la pria sans façon de le recevoir dans le sien, ce à quoi elle consentit.

Dès que les fêtes du mariage furent terminées, toute la cour revint à Paris: à son arrivée, le roi se rendit auprès d'Henriette d'Entragues pour obtenir son pardon et rentrer en grâce; celle-ci feignit d'abord de vouloir rompre à tout jamais avec l'infidèle et se refusa à ses caresses; ensuite quand elle vit que la résistance avait exalté ses sens, elle se rendit, en exigeant préalablement, pour prix de ses faveurs, la donation du marquisat de Verneuil et un bon de deux cent mille livres à toucher sur le trésor. La paix étant faite, Henri IV fit venir la favorite au Louvre et la présenta à sa femme, « les suppliant de vivre toutes deux en parfaite intelligence, dit Pierre de l'Estoile, et les assurant qu'il se conduirait avec elles de manière à ne les point rendre jalouses l'une de l'autre. » En effet, la marquise de Verneuil ne tarda pas à accoucher d'un fils, à moins d'un mois d'intervalle de la naissance du dauphin, qui fut Louis XIII: l'enfant d'Henriette fut Gaston-Henri, d'abord évêque de Metz, puis duc de Verneuil. Le roi, ainsi qu'il l'avait promis, partagea ses soins et ses tendresses avec une égalité fort touchante entre les deux mères et les deux fils. Toutefois, et malgré les attentions de Henri IV pour ses deux femmes, la bonne harmonie fut bientôt rompue dans ce singulier ménage; Marie de Médicis reprocha hautement à la marquise de Verneuil, devant son mari, ses liaisons plus que suspectes avec plusieurs courtisans; la favorite, au lieu de se justifier, accusa à son tour la reine de se livrer à des débauches monstrueuses avec Eléonore Galigai, une de ses filles d'honneur, et d'entretenir des relations adultères avec un Italien de sa suite, le mari de sa favorite, qui était le véritable père du dauphin.

Henri IV, pour calmer ces tempêtes domestiques, redoubla de prévenances envers la reine et combla de présents sa maîtresse; il abandonna toutes les places, toutes les faveurs à ces deux femmes, et crasa les provinces d'impôts pour subvenir aux fêtes qu'il donnait à la reine, et pour enrichir l'insatiable marquise de Verneuil. Enfin cette dilapidation des deniers publics suscita des mécontentements dans le peuple; des troubles éclatèrent sur différents points et des conspirations s'organisèrent. Ce fut pour le bon roi Henri l'occasion de déployer une sévérité froide et implacable; ainsi, ayant fait arrêter l'un des conjurés, qui était le fils d'un de ses meilleurs généraux, celui qui avait valeureusement combattu à ses côtés aux journées d'Arques, d'Ivry, d'Aumale



Une fête à la cour de Henri IV

et de Fontaine-Française. Charles de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France, celui qu'il avait publiquement appelé le plus tranchant instrument de ses victoires, il le fit condamner à mort et exécuter par la main du bourreau, sans accorder d'autre grâce à son malheureux ami, que celle de lui épargner la honte de paraître en public, et de lui faire trancher la tête dans une des salles de la Bastille. La clémence royale ne s'étendit que sur le comte d'Anvergne, fils naturel de Charles IX, frère de la marquise de Verneuil, le complice du maréchal de Biron; la favorite, se trouvant plus en crédit que jamais, obtint la liberté de son frère et lui fit rendre tous ses titres et dignités.

Le double ménage du roi subsista au Louvre, au grand scandale des citoyens et au déplaisir de madame la reine et de la marquise de Verneuil, qui, cette année, mirent chacune au monde une fille à deux mois de distance. Après leurs couches, les querelles recommencèrent plus violentes qu'auparavant; et dans une dispute, Henri ayant voulu prendre le parti de sa maîtresse contre sa femme, celle-ci lui déclara qu'elle avait entre les mains des preuves irréfragables de l'infidélité de la favorite; dès il se rangea de son parti et accabla de reproches la marquise de Verneuil; celle-ci riposta en l'appelant d'un nom que tout mari redoute d'entendre, et se fit esprit de produire des témoins de son déshonneur. Le roi ne put maîtriser sa colère et donna un soufflet à la marquise de Verneuil. Une femme ne pardonne pas un semblable affront; la favorite dissimula son ressentiment, se retira dans son appartement, et fit demander à Henri IV la permission de passer en Angleterre avec ses enfants. Sa Majesté

donna son consentement à son départ, sous la condition qu'elle rendrait la promesse de mariage qu'il lui avait donnée quelques années auparavant, et en échange il lui envoya vingt mille écus. La marquise de Verneuil n'osa pas refuser cette pièce importante, dans la crainte d'éveiller les soupçons du roi sur une nouvelle conspiration dans laquelle se trouvaient engagés son père, le comte d'Anvergne son frère naturel, et le duc de Bouillon, un de ses amants, conspiration qui avait pour but de forcer le roi à la déclarer sa femme légitime, à reconnaître ses fils comme héritiers du trône, à chasser Marie de Médicis, et à faire proclamer le dauphin bâtard et inhabile à la couronne.

Malgré tous les soins que prirent les conjurés pour tenir leur complot secret, le roi eut soupçon de ce qui devait se passer; il enleva ses enfants à la favorite, la fit garder à vue dans son hôtel par le chevalier Duguet, ordonna l'incarcération du seigneur d'Entragues et du comte d'Anvergne, les fit juger et condamner à mort; la marquise elle-même fut condamnée à une reclusion perpétuelle dans un couvent. Toutefois, ces arrêts ne furent pas exécutés; Henri ayant voulu interroger la belle coupable, vint la trouver dans son hôtel; mais l'astucieuse Henriette, au lieu de s'humilier devant son juge, l'accusa de tous ses malheurs, maudit le moment où elle l'avait connu, versa des torrents de larmes, et bientôt ce fut le roi qui se trouva à ses genoux, et ensuite dans ses bras, implorant sa grâce.

Ce retour de tendresse pour la marquise de Verneuil ne fut pas de longue durée; bientôt la favorite ne fut plus qu'en tiers dans les bonnes grâces du galant monarque, qui s'étant subitement épris d'a-



Exécution du maréchal de Biron

mour pour l'une des filles d'honneur de la reine, nommée Jacqueline Dubreuil, qu'il installa immédiatement au Louvre, après l'avoir mariée au comte de Moret, un de ces maris complaisants qui abondent dans les cours et dont les rois recrutent leur noblesse. A cette nouvelle maîtresse, Henri ajouta la belle Charlotte des Essarts, ce qui forma une espèce de sérail; et comme ces quatre femmes savaient que le plus sûr moyen de plaire au maître était de le rendre père, elles se disputèrent le prix de la fécon-

dité. La reine ne manqua pas de faire un enfant chaque année, la comtesse de Moret ajouta un garçon de plus à sa progéniture, et Charlotte des Essarts, devenue comtesse de Romorantin, augmenta la famille de deux filles; de sorte que si le bon Henri avait raison de se plaindre de n'avoir point d'enfants quand il était prince de Navarre, en revanche, depuis qu'il était roi de France, catholique et coen, il pouvait remercier le ciel d'avoir béni la fécondité de ses femmes, engrossées par lui ou par d'autres.

En bon père de famille, Henri IV dut songer à l'établissement de ses bâtards ; tout naturellement il s'en prit à la nation pour leur créer des apanages ; il augmenta les impôts, frappa la France d'édits bursaux, vendit l'hérédité des charges de judicature et altéra la valeur des monnaies. Cette dernière mesure, que le bon roi avait imitée des princes qui avaient laissé le souvenir le plus odieux, jeta une telle perturbation dans les provinces et rendit la détresse si grande, que de toutes parts les cultivateurs s'organisèrent en bandes et se mirent à piller les bourgs et les villages.

Plusieurs villes importantes furent rançonnées par des troupes d'hommes affamés, qui avaient adopté pour étendard un drapeau funéraire sur lequel étaient écrits ces mots terribles : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ! » A Paris même, le nombre des voleurs s'accrut tellement, qu'il devint impossible à la police de protéger la vie des citoyens, et qu'on fut obligé d'enjoindre aux comédiens des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais d'ouvrir leurs portes à une heure après midi et de finir le spectacle avant quatre heures et demie, attendu le danger d'être assassiné ou détroussé dans les rues obscures de la capitale.

Quant à Henri, il ne parut guère prendre souci des malheurs du peuple : il continua à donner des fêtes splendides à ses maîtresses dans son château du Louvre ou à sa résidence de Fontainebleau, qu'il affectionnait beaucoup, et où il passait une grande partie de l'année pour se livrer aux plaisirs de la chasse, son exercice favori. On cite même à ce sujet une ordonnance rendue par le bon prince, et qui témoigne de son amour pour ce royal divertissement. Sa Majesté décida, pour la conservation de ses parcs, que tout paysan surpris dans les environs d'une remise avec une arme à feu, serait flagellé tout nu jusqu'à effusion de sang et condamné à une amende égale à la totalité de ses biens. Si le délinquant ne possédait rien, le roi l'envoyait simplement sur ses galères pour le reste de sa vie. Là se borna la sollicitude du monarque pour les cultivateurs, qui, suivant ses panégyristes, devaient mettre la poule au pot chaque dimanche.

Au milieu de ses débauches, la vieillesse arrivait promptement pour Henri, et de graves maladies venaient l'avertir que la mort approchait ; mais dès que le péril était passé il recommençait de plus belle, et faisait se succéder sans interruption les fêtes, les bals, les chasses et les orgies.

Un jour, à la suite d'une grande fête qu'il donnait à la reine, une jeune fille de seize ans, revêtue du costume de Diane et armée d'un carquois, vint lui réciter un compliment qui était dans l'esprit de son rôle. Le roi, qui était alors âgé de cinquante-six ans et podagre, s'imagina que cette belle personne était amoureuse de lui, et résolut de l'enlever à son père, le comte de Montmorency. Comme il n'osait pas affronter trop ouvertement le mécontentement d'une

famille puissante, il songea à la marier à quelque seigneur de la cour, de facile composition. Il jeta les yeux sur le prince de Condé, pauvre hère, d'une légitimité suspecte, sans bien, sans amis, sans crédit, et qui n'était plus rien dans le royaume, pas même huguenot. Cependant le nouveau marié devint jaloux de sa femme, et au bout de six mois, fatigué du rôle que lui faisait jouer son vieux cousin, et ennuyé d'entendre les sarcasmes dont ne se laissaient pas faute de l'accabler les seigneurs de la cour, il fit monter sa femme à cheval et l'emmena en Flandre. Lorsque Henri IV eut connaissance de l'enlèvement de sa nouvelle maîtresse, il entra en fureur contre le prince de Condé, dépêcha un exprès pour sommer le gouverneur espagnol qui commandait dans les Pays-Bas de lui livrer les deux fugitifs ; et sur son refus, il rassembla des troupes, leva de nouveaux impôts, et se prépara à envahir les provinces belges, où s'étaient réfugiés Henriette-Charlotte de Montmorency et Henri de Condé. On ne sait ce qu'il serait advenu de cette guerre extravagante, entreprise par un vieillard dissolu, qui voulait arracher une jeune femme à son mari, si, la veille même du jour fixé pour le départ du roi, Ravallac n'eût changé le cours des événements en poignardant Henri IV. Hélas ! que n'eût-il tué du même coup la monarchie !

Ainsi devait finir ce roi débauché, qui avait renié cinq fois ses croyances religieuses, qui avait abjuré trois fois le calvinisme et deux fois le catholicisme ; qui pendant toute sa vie s'était battu contre ses concitoyens, qui avait rongé le sol de la patrie du sang de ses enfants, qui avait brûlé des villes, ravagé les campagnes, qui avait contraint ses sujets à se dévorer les uns les autres dans l'horrible siège de Paris !

S'il est vrai de dire que le caractère chevaleresque de Henri IV et sa bravoure personnelle lui avaient attaché le cœur de féroces soldats, il faut aussi rappeler que jamais il n'employa leurs armes que contre des Français ! S'il est vrai que sous son règne les persécutions religieuses furent suspendues, on doit avouer également que ce fut moins son œuvre que celle des circonstances ; si les finances furent organisées, si l'administration du royaume se trouva régulièrement établie, on doit convenir que la nation en fut redevable non au roi, qui ne songeait qu'à ses plaisirs, mais aux ministres qui se trouvaient à la tête des affaires. Enfin, s'il est vrai que son nom fut chéri dans quelques provinces où ses bandes ne firent point la guerre, ce fut moins à cause de ses vertus qu'en raison du souvenir que conservaient les peuples des désastres des derniers règnes. Mais, de ce que Henri IV fut moins cruel que Charles IX, et moins abominable que Henri III, il ne s'ensuit pas qu'on doive glorifier son nom. Qu'importe, en effet, pour la postérité, l'opinion des écrivains stipendiés qui l'ont proclamé un grand prince ; l'histoire est là qui démasque leur imposture, renverse leur colosse, et flétrit Henri IV comme renégat, débauché, sanguinaire et despote ! !

## DIX-SEPTIÈME SIÈCLE



Considerations sur l'histoire de la papauté au dix-septième siècle. — Intrigues dans le conclave après la mort de Clément VIII. — Henri IV donne des sommes énormes pour faire nommer un pape qui lui soit favorable. — Alexandre-Octavien de Medicis est élu souverain pontife — Ses projets de réformes. — Il témoigne un extrême mépris pour les rois de France et d'Espagne — Sa haine pour les jésuites. — Il meurt après vingt-six jours de règne.

C'est une vérité incontestable qu'après l'apparition des grands réformateurs du seizième siècle la papauté eût été renversée, et le pouvoir formidable des évêques de Rome anéanti pour jamais, si les rois, au lieu de prendre la défense de la théocratie contre les peuples, eussent laissé marcher les événements et se fussent contentés d'exercer dans leurs Etats une autorité sanctionnée par la justice. Malheureusement ils crurent leurs intérêts compromis par le développement des principes de la réforme; ils poursuivirent à outrance les hommes qui cherchaient à la faire triompher; et comme ils étaient les plus forts, ils purent à leur aise égorguer, faire couler des fleuves de sang, amonceler des montagnes de cadavres; et la tiare demeura debout!!

Toutefois les souverains en prêtant leur appui aux papes et en les sauvant d'une ruine certaine, leur imposèrent pour conditions qu'ils cesseraient d'intervenir directement dans les transactions politiques, qu'ils ne dictaient plus leurs volontés aux empires, et qu'ils les aideraient à épaissir autour des hommes les ténèbres de l'ignorance, pour rendre leur domination plus facile. Pressés par les circon-

stances, les évêques de Rome se soumièrent: dès lors ils perdirent l'immense influence qu'ils avaient acquise et ne furent plus que les serviteurs des rois; le Vatican resta muet, et au lieu de lancer ses foudres contre ceux qui le bravaient, ainsi qu'il arrivait autrefois, il ne fit plus entendre qu'un murmure semblable à celui des volcans qui accumulent la lave et n'ont plus assez de force pour faire éruption.

Pendant le cours du dix-septième siècle, les papes ne s'occupent que d'intrigues machiavéliques, n'exécutent que des perfidies, n'ourdissent que des machinations; ils ne commettent plus de grands attentats à la face du soleil, ils exécutent de lâches assassinats dans les ténèbres; ils ne se posent plus en sardanapales, ils deviennent des tartufes couronnés.

Nous devons dire cependant que le vénérable pontife qui ouvre la série des papes de ce siècle apporta sur la chaire de saint Pierre des vertus précieuses, qui doivent empêcher de le confondre avec ses successeurs; et que sans aucun doute il eût bien mérité de l'humanité, si les prêtres ne l'eussent arrêté au moment où il entreprenait des réformes radicales et importantes dans le clergé.



Après les funérailles de Clément VIII, victime de la vengeance des jésuites, son neveu le cardinal Aldobrandino, qui était accoutumé à régner sous le nom de ce pontife, se crut en état de commander encore, et voulut faire élire pape une de ses créatures, afin de se perpétuer dans l'exercice de l'omnipotence ecclésiastique. Soutenu par la faction française, il attaqua de front les cardinaux espagnols, qui étaient en majorité dans le conclave, et proposa ouvertement comme candidat le cardinal Baronus, célèbre annaliste de l'Église. Les meneurs vendus à Philippe III ayant repoussé ce prélat sous prétexte qu'il était ennemi du roi d'Espagne, le cardinal de Joyeuse, chef de la faction française, qui avait fort à cœur de faire nommer un pontife favorable à Henri IV, et qui avait même reçu de ce prince des sommes considérables pour gagner des voix dans le conclave, commença à faire des ouvertures aux cardinaux Montalte et Sforce, acheta leur défection, et proposa comme candidat Alexandre-Octavien, cardinal de Florence. Ces prélats non-seulement approuvèrent son choix, mais encore se chargèrent de déterminer Aldobrandino à faire bon marché de son protégé. En effet, quelques heures après, le neveu de Clément VIII passait un traité avec Montalte et l'accompagnait dans la cellule d'Alexandre-Octavien, qui fut salué pape sous le nom de Léon XI, le 1<sup>er</sup> avril 1655.

La nouvelle de cette élection causa un grand plaisir à la cour de Madrid, et par compensation elle excita en France des transports d'allégresse.

Un instant, les peuples purent espérer qu'enfin ils allaient goûter les douceurs d'un règne évangélique sous un bon pape. Léon XI avait commencé par

chasser du Vatican les flatteurs et les courtisans qui encombraient les antichambres; déjà il avait annoncé l'intention de réformer l'Église, de détruire les deux exécrables ordres des dominicains et des jésuites, et il avait même préparé une promotion de vénérables ecclésiastiques qu'il voulait créer cardinaux pour l'aider dans ses travaux; déjà il avait supprimé une partie des impôts dont ses prédécesseurs avaient surchargé les provinces. Tout faisait présager une ère de prospérité et de tolérance pour les nations; mais les assassins de Sixte-Quint et de Clément VIII veillaient sur le pontife, et aucun de ses magnifiques projets ne devait être réalisé.

Quoique entouré d'ennemis dangereux, l'intépide Léon eut le courage de refuser l'alliance du roi de France, que le cardinal de Joyeuse lui offrait en échange de quelques concessions injustes, et lui répondit : « Votre Henri IV est un misérable hypocrite, parce que ce serait agir contre ma conscience, contre l'épité; écrivez-lui que jamais nous ne sacrifierons notre devoir à de vils intérêts de dynastie, et qu'il s'est singulièrement trompé en supposant que nous nous laisserions séduire par l'appât de l'or, comme plusieurs papes, nos prédécesseurs. »

Dans une circonstance à peu près semblable, Sa Sainteté fit la même réponse aux ambassadeurs de Philippe III, roi d'Espagne, et blâma hautement sa lâche condescendance pour les jésuites. Comme on le voit, il devenait urgent pour les disciples d'Ignace de Loyola de se défaire d'un tel pape; Léon X devenait dangereux pour les jésuites, aussi mourut-il empoisonné le 27 avril 1605, après vingt-six jours de règne.





Intrigues électorales. — Paul V est proclamé souverain pontife — Son histoire avant d'occuper le trône de saint Pierre. — Il distribue toutes les charges et dignités de l'Église à ses parents. — Sa Sainteté entreprend d'asservir tous les États de l'Italie à sa domination. — Paul V excommunique les Vénitiens. — La Sérénissime République chasse les jésuites de son territoire. — Paix entre la République et le saint-siège. — Les jésuites en Angleterre. — Conspiration des poudres. — Supplice des Pères Garnet et Oldecorn. — Le serment d'allégeance. — Paul V ordonne aux catholiques anglais de refuser obéissance au roi. — Jacques I<sup>er</sup> entame une polémique avec le pape. — Doctrine des jésuites sur le régicide. — Assassinat de Henri IV. — Supplice de Ravallac. — Le Parlement condamne les ouvrages des jésuites à être brûlés par la main du bourreau. — La régente protège les jésuites. — Condamnation du docteur Edmond Richer. — Congrégations religieuses en France. — Publication des décrets du concile de Trente. — Les huguenots reprennent les armes. — Traité de Loudun. — Paul V fait empoisonner l'écrivain Marc-Antoine Dominis. — Disputes obscènes entre les dominicains et les franciscains sur la conception de la Vierge. — Népotisme et incestes du souverain pontife. — Mort de Paul V.

Cinquante-neuf cardinaux entrèrent en conclave après la mort de Léon, et se formèrent en quatre partis; Aldobrandino était à la tête de la faction la plus nombreuse; Montalte dirigeait les délibérations de la seconde coterie, qui comptait vingt et un cardinaux; la troisième faction était celle des Espagnols, et la quatrième celle des Français.

Baronius, comme dans le dernier conclave, se mit sur les rangs pour être pape, et se donna tant de mouvement qu'il rattacha à sa faction plusieurs cardinaux, et qu'il put un instant se flatter de l'espoir de triompher de ses compétiteurs; mais au moment où il se préparait à entrer dans l'une des chapelles pour recueillir les votes, quinze de ses partisans passèrent du côté du cardinal Tosco, l'un des prélats les plus riches de la cour de Rome, qui par cette défection se trouva réunir quarante-quatre suffrages.

« Déjà on procédait à la cérémonie de l'Élection, lorsque Baronius, irrité de voir la tiare lui échapper, dit Nicolas de Marbais, se prit à braire ces mots d'une voix enrouée : Voulez-vous donc élire pour votre chef un infâme qui ne prononce pas une seule phrase sans l'accompagner d'un juron obscène? Voulez-vous donc, en choisissant pour souverain pontife

un homme de mœurs abominables, attirer sur le siège de Rome la réprobation des peuples de l'Espagne, de l'Italie et de la France, et augmenter la répulsion déjà si grande que nous inspirons aux nations? » Cette sortie jeta les membres du conclave dans une extrême perplexité et empêcha l'élection de Tosco; néanmoins elle ne ramena pas au cardinal Buonius les suffrages qu'il avait perdus. Pendant la nuit Aldobrandino s'entendit avec Montalte et le cardinal de Joyeuse; et le matin, tous s'étant rendus à la chapelle Sixtine avec leurs partisans, ils proclamèrent pape, sous le nom de Paul V, le cardinal Camille Borghèse, avant même que les Espagnols eussent approuvé qu'il avait été proposé comme candidat, et sans qu'on eût pris la peine de consulter le Saint-Esprit.

Le nouveau pontife était Romain de naissance et d'une famille originaire de Sienne; d'abord il avait exercé la profession d'avocat, ensuite il s'était jeté dans la carrière ecclésiastique, et avait obtenu successivement la dignité de vice-légat à Bologne, d'auditeur de la chambre, de vicaire du pape et de grand inquisiteur; en dernier lieu il avait été promu, moyennant finances, au titre de cardinal de Saint-Chrysogone, sous Clément VIII.

Comme il s'était tenu constamment éloigné des affaires politiques et avait toujours paru désireux de vivre tranquille, les chefs des différents partis jugèrent qu'il leur serait facile de gouverner l'Église sous le nom du saint-père, et tous vinrent lui faire des offres de services. Mais il arriva tout autre chose que ce qu'on attendait; Paul V déclara nettement qu'il comptait régner seul; et pour enlever aux cardinaux l'espoir de le faire revenir sur sa décision, il forma un conseil des membres de sa famille; il donna le chapeau de cardinal au jeune Scipion Caffarelli, un de ses neveux; il confia à ses deux frères, François et Jean-Baptiste Borghèse, les emplois les plus importants, et leur donna en outre le gouvernement du Vatican et du château Saint-Ange; il pourvut tous ses autres parents de riches bénéfices et les installa auprès de sa personne. Il s'occupa ensuite du gouvernement du saint-siège, et montra qu'il avait conservé les anciennes traditions de l'Église romaine et qu'il était disposé, si on le laissait agir, à faire revivre les prétentions des papes sur la domination absolue de l'Italie.

Contre toute espèce de droits, il s'immit dans les affaires du royaume de Naples et excommunia le régent Ponte, qui y commandait au nom de Philippe III, parce qu'il avait condamné aux galères un notaire ecclésiastique coupable d'un crime capital; puis il envoya des nonces apostoliques à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour lui signifier de ne plus conférer à l'avenir les bénéfices vacants dans ses États sans l'approbation de la cour de Rome; ce qui constituait un acte d'odieux arbitraire, attendu que les papes ses prédécesseurs avaient vendu ce droit aux ducs de Savoie, et qu'il était impossible de nier l'authenticité des bulles octroyées à ce sujet. Enfin il poussa l'audace jusqu'à interdire à la République de Lucques, à celles de Gènes et de Venise, et à tous les États d'Italie, de faire aucun traité, soit entre eux, soit avec les puissances étrangères, sans son autorisation; et pour prévenir toute hésitation, il fulmina une bulle qui enjoignait aux princes souverains et aux chefs de Républiques de défendre à leurs peuples d'ouvrir des relations avec les étrangers, sous peine des censures ecclésiastiques.

La menace produisit son effet; aucun des gouvernements italiens ne voulant rompre avec le saint-siège, tous se conformèrent aux exigences du pape: Gènes révoqua ses ordonnances contre les jésuites et autorisa les membres de la société à concourir aux élections pour les divers emplois civils et militaires; Lucques accepta les bulles de Sa Sainteté sans examen; le duc de Savoie se soumit également pour la transmission des bénéfices; le roi d'Espagne lui-même permit au régent de Naples de faire des concessions à la cour de Rome pour en obtenir la levée de son excommunication; les Vénitiens seuls refusèrent d'obéir au saint-père, et la lutte s'engagea entre la Sérénissime République et Paul V.

Le redoutable conseil des Dix venait de condamner à mort un moine augustin, coupable de viol et d'attentat à la pudeur sur une jeune fille de dix ans qu'il avait ensuite égarée; en outre, il instruisait le procès d'un chanoine de Vicence, appelé Scipion Saraceno, accusé de s'être introduit de nuit, avec des gens

masqués, dans la demeure d'une de ses parentes et de lui avoir fait violence; de plus, le doge de Venise, de son autorité privée, avait osé faire incarcérer le comte Brandolino Valdemarino, abbé de Narvésa, prévenu d'avoir empoisonné son père, son frère et plusieurs de ses domestiques, de vivre en inceste avec sa propre sœur, de détrousser les voyageurs sur le grand chemin, et d'avoir commis plusieurs assassinats sur de jeunes adolescents qu'il avait pollués par d'horribles stupres.

Sa Sainteté prétendit que ces grands criminels étaient à l'abri de la vindicte des lois par leur caractère sacré; que la République avait violé les immunités ecclésiastiques en les faisant juger par un tribunal de laïques, et ordonna au doge de remettre immédiatement entre les mains du nonce apostolique le religieux augustin, le chanoine de Vicence et l'abbé de Narvésa, sous peine d'excommunication. Paul V prit même occasion de cette affaire pour réclamer la révocation d'une loi qui interdisait aux prêtres d'acquérir des biens immeubles sans l'autorisation du sénat, et qui les obligeait à vendre les terres ou les maisons provenant de l'héritage de leurs parents. Le saint-père demanda également l'abolition des décrets qui prohibaient l'édification de nouvelles églises et la fondation d'hôpitaux ou de communautés religieuses sans le secours de la puissance civile.

Le sénat lit représenter à la cour de Rome qu'en vertu des anciennes institutions de la République et des privilèges qui lui avaient été vendus ou octroyés par les souverains pontifes ses prédécesseurs, il lui était permis de promulguer des édits concernant les rapports civils des ecclésiastiques avec l'État; et que le saint-siège ne pouvait, sans une violation manifeste des droits établis, demander le renversement de leurs lois ni soustraire les criminels à sa juridiction. Le pape répliqua que les ordonnances canoniques étaient des lois divines, et que les successeurs de l'Apôtre n'avaient pas plus de droits que les autres hommes d'y contrevenir; qu'en conséquence les permissions accordées par ses prédécesseurs aux Vénitiens se trouvaient annulées. Sa Sainteté, voyant que ses menaces d'excommunication n'intimidaient pas la Sérénissime République, imagina de faire revivre les prétentions oubliées depuis plusieurs siècles de droits réguliers perçus sur plusieurs îles de l'Adriatique par le saint-siège, afin de gêner l'action de son gouvernement; en outre, elle déclara exempts d'impôts les riches bénéfices que possédaient sur le territoire de la République les cardinaux, les chevaliers de Malte, les couvents d'hommes, les ordres mendians et tous les ecclésiastiques, comme sujets de la cour romaine. Puis, non content de porter ce coup aux finances des Vénitiens, Paul V essaya d'entraver leur commerce et leur industrie, en mettant à l'index tous les ouvrages qui sortaient de leurs imprimeries, même les missels et les bréviaires; enfin il lança contre le doge et contre le sénat une excommunication effroyable, et mit en interdit la ville de Venise ainsi que ses îles de l'Adriatique et tous ses États de terre ferme.

De son côté, la Sérénissime République ne garda plus de mesures avec la cour de Rome, et riposta aux attaques par un décret qui défendait aux ecclésiastiques, sous les peines les plus sévères, d'afficher la

bulle du saint-père ou d'interrompre le service divin dans aucune église. Tout le clergé vénitien obéit; les jésuites seuls déclarèrent que leur conscience ne leur permettait pas de contrevenir aux ordres du pape, et demandèrent à sortir des Etats de la République, permission que le doge s'empressa de leur accorder. Ensuite, le sénateur Quirino et le célèbre Fra Paolo Sarpi appelèrent du jugement de la cour de Rome au tribunal des nations, en répandant dans tous les pays des ouvrages remplis d'une dialectique serrée et puissante, où ils attaquaient l'autorité temporelle que les pontifes s'étaient arrogée sur le monde comme successeurs de l'apôtre Pierre. Sa Sainteté s'émoussa des conséquences qui pouvaient résulter pour elle de cette lutte, et chargea les cardinaux Bellarmini et Baronius, les deux colonnes de l'Église, de répondre aux ennemis de la cour de Rome et de les réduire au silence.

En gens habiles, les deux prélats déplacèrent la question; ils se gardèrent bien de disputer aux princes et aux rois l'autorité qu'ils exerçaient sur les peuples, dans la crainte qu'on ne retournât contre eux leurs propres arguments; ils établirent seulement en principe que le despotisme émanait de Dieu, et que l'humanité devait se soumettre sans examen à ceux qui possédaient la puissance souveraine; puis, introduisant la métaphysique dans leur discussion, ils proclamèrent la prédominance de l'esprit sur la matière et en déduisirent ces singulières propositions :

« L'esprit dirige et modère la chair, mais non réciproquement; ainsi il n'est pas permis au pouvoir temporel de s'élever au-dessus du spirituel, de vouloir le diriger, le commander ou l'opprimer; ce serait une rébellion, une tyrannie toute païenne. C'est au prêtre à juger l'empereur, et non à l'empereur à juger le prêtre, car il serait absurde de prétendre que la brebis dût conduire le berger. »

Fra Paolo et le sénateur Quirino, loin de se regarder comme vaincus, acceptèrent la lutte sur ce terrain; ainsi que leurs adversaires, ils proclamèrent que tout pouvoir émanait de Dieu, et prenant pour point de départ les doctrines professées en France sur la royauté, ils en conclurent que l'autorité du prince ayant la même source que celle du pape, celui-ci n'avait pas le droit de s'immiscer dans les affaires des gouvernements.

« Les ecclésiastiques des différents royaumes, ajoutaient-ils, aussi bien que les laïques, sont soumis à la puissance des princes, et aucun de leurs sujets ne peut se dispenser de leur rendre la même obéissance que celle due à la Divinité. Un roi a le droit de faire les lois, de rendre des jugements, d'établir des impôts sans contrôle. Le pape possède pareillement une suprême juridiction sur les peuples, mais elle est purement spirituelle comme celle qu'a instituée le Christ lui-même. Le Fils de Dieu n'ayant jamais exercé une juridiction temporelle pendant toute sa vie, n'a pu transmettre à saint Pierre ni à ses successeurs un droit qu'il n'avait pas réclamé... Telles étaient les singulières prétentions et les théories extravagantes que cherchaient à faire prévaloir les séides de la papauté et de la monarchie pour acquérir le droit d'opprimer les peuples.

Bientôt de cette guerre de paroles on en vint à une guerre réelle; Paul V chercha de tous côtés des

alliés, rassembla des troupes, et annonça qu'il allait anéantir Venise. Mais son ardeur belliqueuse dura peu; soit qu'il redoutât d'exposer son armée à une défaite qui eût grandement compromis sa prépondérance sur l'Italie, soit qu'il craignit de ne pouvoir suffire aux dépenses de la campagne et à l'entretien des troupes, soit qu'il soupçonnât que Philippe III et Henri IV, tout en paraissant officiellement désirer le maintien de la paix entre Rome et Venise, ne s'employassent en secret pour prolonger les hostilités, il feignit de se rendre aux remontrances des ambassadeurs français, et accepta leur médiation dans sa querelle avec la Sérénissime République.

Les Vénitiens, qui avaient besoin de la paix pour la prospérité de leur commerce, accueillirent favorablement les propositions d'accommodement présentées par le saint-siège. Paul V demandait que la seigneurie ou le conseil des Dix remit entre les mains des ambassadeurs de France les trois prisonniers ecclésiastiques détenus dans les cachots de la République, et en même temps que le sénat rapportât le décret rendu contre l'introduction des bulles de la cour de Rome, et lui envoyât une ambassade en signe de soumission pour solliciter l'absolution des censures ecclésiastiques. Sa Sainteté voulut bien encore exiger le rappel des jésuites, mais elle fut obligée de renoncer à cette dernière condition, le doge Ludovico Donato ayant déclaré qu'il préférerait rompre les négociations et continuer la guerre plutôt que de souffrir sur le territoire de la République un seul des disciples d'Ignace de Loyola, qu'il appelait les suppôts de Satan. La paix fut conclue entre les deux puissances, et les jésuites restèrent exilés.

Si la société perdait quelque peu de sa puissance dans un coin de l'Italie, elle reprenait dans la Grande-Bretagne une partie de son ancienne influence; et malgré les sévères ordonnances de la reine Elisabeth, les bons Pères ne craignaient pas de reparaitre dans le royaume et même d'y fonder des collèges. Leur sécurité venait de ce que le nouveau roi d'Angleterre, Jacques I<sup>er</sup>, fils de Marie Stuart, leur montrait une grande bienveillance; mais leur audace s'accrut tellement, que le souverain fut obligé de sévir contre quelques-uns des plus brouillons.

Les jésuites jurèrent alors de se venger, et organisèrent avec des gentilshommes catholiques dont ils dirigeaient les consciences, entre autres Robert Catesby et Thomas Piercy, un complot où il ne s'agissait rien moins que de faire sauter la salle du Parlement au moment où le roi et sa famille assisteraient à la séance d'ouverture des sessions. Il fut convenu entre les conjurés qu'on n'admettrait dans le complot qu'un petit nombre d'hommes déterminés et fidèles; ils s'associèrent d'abord un jeune seigneur catholique nommé Thomas Winter, qu'ils chargèrent d'une mission en Flandre auprès d'un autre de leurs amis nommé Fawkes, qui était au service de l'Espagne, et dont ils connaissaient le zèle ardent pour le papisme. Sur leur invitation, celui-ci revint immédiatement en Angleterre; mais lorsqu'il sut qu'il était question d'anéantir du même coup un si grand nombre de victimes, il hésita à entrer dans le complot, et représenta aux révérends Pères qui dirigeaient cette affaire, que le jour de l'ouverture des



sessions il y avait au Parlement presque autant de catholiques que d'hérétiques, et qu'ils auraient à répondre devant Dieu de la mort de leurs frères. Les jésuites Garnet, Oldecorn, Tesmond et Gérard répliquèrent que si le nombre des orthodoxes était intérieur seulement de un à celui des hérétiques, on pouvait passer outre et les exterminer tous ensemble, et que Dieu les absoudrait à cause de la grande gloire qui lui en reviendrait.

La conscience ainsi rassurée, Fawkes s'associa à l'œuvre de ses compagnons : Piercy loua une maison attenant aux bâtiments du Parlement, et tous commencèrent à creuser une mine qu'ils devaient faire arriver jusque sous la salle où se tenaient les séances. Déjà ils avaient percé plusieurs murs, et, suivant leurs calculs, ils ne devaient plus se trouver qu'à une petite distance de la salle, lorsqu'un milieu d'une nuit, pendant qu'ils étaient occupés à travailler, ils entendirent au-dessus de leur tête un grand nombre de voix d'hommes et un mouvement inaccoutumé. Ne sachant à quelle cause attribuer ce singulier tapage, et craignant qu'on n'eût quelque soupçon de leurs projets, les conjurés interrompirent leurs travaux, sortirent de la mine et s'informèrent de ce qui se passait. Ils apprirent alors qu'on faisait vider une cave remplie de houille qui était située au dessous de la chambre des lords, pour la mettre en location. L'occasion fut saisie, et dès le lendemain la cave appartenit aux conjurés; ils y transportèrent de nuit trente-six barils de poudre, qu'ils recouvrirent de fagots et de bûches.

Les choses ainsi disposées, ils attendirent patiemment l'ouverture du Parlement; déjà la tenue de la séance royale avait été indiquée, et rien ne faisait

prévoir que le complot pût avorter, lorsque lord Monteagle, membre catholique de la chambre des pairs, reçut une lettre anonyme qui lui annonçait que lui et ses amis feraient bien de ne point paraître à cette séance, attendu qu'il y serait frappé un coup terrible, inévitable, et qui durerait moins de temps qu'il ne lui en faudrait pour brûler la lettre par laquelle on lui en donnait avis. Lord Monteagle ne tint aucun compte de la dernière recommandation de son mystérieux correspondant, et envoya le billet à lord Salisbury, secrétaire d'État, qui n'y attacha pas une grande importance; néanmoins celui-ci le soumit au roi, qui en jugea tout autrement. Sa Majesté pensa que les mots « un coup terrible et soudain » faisaient allusion aux effets de la poudre, et donna ordre de visiter toutes les voûtes qui étaient sous les salles du Parlement. Le comte de Suffolk, chargé de ce soin en sa qualité de lord-chambellan, se fit ouvrir toutes les caves, et ayant remarqué dans celle de Piercy un amas de fagots et de bois, il demanda quel était le nom du locataire de la cave; sur la réponse de Fawkes, qui était déguisé en valet, il répliqua que la provision lui semblait bien forte pour les besoins d'un homme seul qui ne résidait pas habituellement à Londres. Puis il sortit; mais à peine fut-il dehors, qu'il renvoya sir Thomas Knevet, juge de paix, avec des soldats, dans la cave mystérieuse pour y faire une perquisition sévère. Avant d'entrer, celui-ci fit arrêter le prétendu domestique de Piercy, sur lequel on trouva des mèches et un briquet; et le bois à brûler ayant été enlevé, on découvrit les trente-six barils de poudre.

Fawkes fut immédiatement appliqué à la question et forcé de nommer tous ses complices. Néanmoins



Conspiration des poudres

Gatesby, Percy et plusieurs autres conjurés avaient déjà eu le temps de sortir de Londres et de gagner le comté de Warwick, où sir Everard Digby, plein de confiance dans le succès de l'entreprise, avait réuni quelques partisans et se disposait à s'emparer de la jeune princesse Elisabeth, fille du roi, qu'ils voulaient mettre sur le trône. Mais déjà la nouvelle de leur fatale conjuration avait été transmise aux schérifs avec l'ordre de rassembler les milices et de s'emparer des complices : alors, se voyant dans l'impossibilité de résister ou de fuir, ils se réunirent au nombre de quatre-vingts dans un château fortifié du comté de Warwick, résolu à mourir les armes à la main. Malheureusement, au moment de l'attaque, leur provision de poudre vint à prendre feu, et ils

ne purent se défendre contre les troupes royales ; Percy et Gatesby se firent tuer ; les autres conjurés furent faits prisonniers et périrent sur l'échafaud.

Le jésuite Henri Garnet, qui avait célébré la messe pour la réussite de la grande entreprise, et le jésuite Oldcorn, qui était chargé de recruter des conspirateurs, tous deux les chefs et les organisateurs du complot, furent jugés par une cour souveraine avec plusieurs autres disciples d'Ignace de Loyola, et condamnés au gibet.

Cette affaire détermina le roi Jacques à se faire prêter par ses sujets le fameux serment d'allégeance, par lequel on reconnaissait que le souverain de la Grande-Bretagne était indépendant de toute puissance étrangère ; que ni pape, ni archevêque, ni

évêque ne pouvait le déposer ni relever les peuples de la fidélité qu'ils lui avaient jurée; que personne n'avait le droit de disposer de ses domaines, ni de s'emparer de ses États, ni d'attenter à sa vie; que la doctrine professée par les catholiques, et autorisant les sujets à tuer leurs princes sur l'ordre du pape, était impie et exécrationnable. Ce serment fut rendu obligatoire pour tous ceux qui habitaient l'Angleterre, quelle que fussent leurs opinions religieuses.

Paul V adressa immédiatement aux fidèles de la Grande-Bretagne plusieurs brefs pour leur défendre d'obéir au roi; ce qui entraîna pour quelques-uns la peine du bannissement, et même, pour les plus obstinés, la décapitation.

Jacques I<sup>er</sup> ne se contenta pas de combattre les séides de la papauté avec la hache du bourreau; il prit lui-même la plume et attaqua dans plusieurs ouvrages de controverse les doctrines du cardinal Bellarmini. Le jésuite Suarez répliqua au libelle du monarque; et se posant comme l'adversaire de la royauté et le champion de l'omnipotence pontificale, il chercha à écraser son adversaire sous un flux de paroles incohérentes et de propositions extravagantes.

Le souverain pontife, disait-il dans son livre, a tout pouvoir de diriger efficacement les rois dans l'exercice de leur autorité; il peut également contraindre les princes à lui obéir dans ce qu'il a justement ordonné, et punir ceux qui ne lui obéissent point; car il est armé d'un glaive à deux tranchants. Et la preuve que ce droit lui est dévolu, c'est que les chefs de l'Église en ont usé de tout temps, en excommuniant les empereurs et les rois, en les déposant, en déliant leurs sujets du serment de fidélité et en donnant leurs États à des princes catholiques. Les papes sont investis d'un pouvoir si grand, que leurs arrêts de mort prononcés contre un roi suffisent pour mettre le condamné hors la loi commune; cependant tous les fidèles ne sont pas autorisés à courir sus à l'ennemi de l'Église, et ils doivent laisser le soin de l'exécution de la sentence à ceux qui en ont été chargés. »

Un autre jésuite, nommé Emmanuel Sa, vint se mêler à ces disputes et renchérit encore sur les propositions de Suarez: il prétendit que la révolte d'un ecclésiastique contre le roi ne constituait pas un crime de lèse-majesté, attendu que les prêtres ne pouvaient pas être considérés comme sujets du roi; qu'il en était de même pour les laïques, quand le prince avait été frappé par une condamnation canonique; et que dans ce cas tous les fidèles devaient se réunir pour combattre le tyran et faire triompher la religion.

Le jésuite Delrio exprimait encore plus ouvertement sa haine contre les rois: « Que ne puis-je, s'écriait-il dans un de ses sermons, faire à Dieu une libation du sang d'un roi! Jamais liqueur plus belle n'aurait teint les autels de Jésus-Christ; jamais holocauste plus agréable n'aurait pu lui être offert!... Qu'il soit béni jusqu'aux âges les plus reculés celui qui enfonce un poignard dans le cœur d'un roi! »

Ces discours libibonds et ces doctrines exagérées n'étaient pas seulement dirigés contre Jacques I<sup>er</sup>; les jésuites voulaient atteindre tous les princes de la chrétienté, et Sa Sainteté les secondait dans cette

nouvelle croisade en autorisant la propagation d'un ouvrage du célèbre Mariana, où le régicide était posé en principe, en devoir, en obligation, lorsque le souverain s'écartait de l'obéissance due au chef de l'Église. A l'exemple du jésuite espagnol, les bons Pères qui résidaient en France exaltèrent l'omnipotence pontificale et cherchèrent à rabaisser la royauté. « Obéissez, enfants du Christ, s'écriait le fougueux Clarus Bonarscius dans ses sermons, obéissez aveuglément à cette puissance qui a rendu Henri IV à la société des fidèles; n'écoutez pas ceux qui prétendent que le pape n'a pu excommunier le roi de France; il l'a fait cependant, et le prince a reconnu qu'il en avait le pouvoir, puisqu'il s'est humilié dans la poussière, puisqu'il a demandé à être absous. Eh quoi! le souverain serait un Arius, un Valens, un Nestorius, un Manès, un Mahomet par la parole et par l'épée; il deviendrait juif, se ferait circoncire, et le pape n'aurait pas le pouvoir d'agir contre lui? Il renouvellerait l'horrible cruauté de Phalaris contre tout ce qu'il y a en France de zélés catholiques, et le pape ne pourrait rien contre lui? Dieu nous préserve de cette pensée! Le pontife doit employer sa hache pour le salut de la France, et frapper les gros troncs qui menacent d'étouffer les jeunes arbres. »

Alors surgit Ravaillac; soit que les déclamations des jésuites eussent puissamment agi sur un cerveau malade, soit qu'il eût été poussé au crime par sa propre exaltation ou par une cause occulte, que l'Estoile, Sully et le maréchal d'Estrées ne craignent pas de reporter sur la reine; toujours est-il que ce fanatique attendit pour frapper le roi que Marie de Médicis eût été proclamée régente et sacrée solennellement. François Ravaillac était arrivé d'Angoulême à Paris depuis trois semaines, pour mettre à exécution son projet de régicide; le 14 mai 1610, qui était la veille du jour fixé pour le départ du roi, après avoir entendu la messe à Saint-Benoît, il dina fort tranquillement dans son auberge avec son hôte et un marchand appelé Colletet; puis il se rendit au Louvre pour attendre le roi. A quatre heures, Henri IV sortit de son palais en carrosse pour visiter les arcs de triomphe élevés en l'honneur de la régente, qui devait faire son entrée dans la capitale le lendemain; il était accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazou, des maréchaux de la Force, de Ropelaure et de Lavardin, du premier écuyer de Liancourt et du marquis de Mirabeau: un petit nombre de gentilshommes et de valets de pied escortaient seuls le roi, le duc d'Épernon ayant donné l'ordre à la garde de rester au Louvre.

Lorsque le carrosse arriva dans la rue de la Féronnerie, qui à cette époque était fort étroite, le cortège se trouva arrêté par un embarras de charrettes; la plupart des valets de pied entrèrent dans le cimetière des Innocents pour courir plus à l'aïse, et il n'en resta que deux auprès de la voiture; ce fut précisément à ce moment que le duc d'Épernon ouvrit la glace qui était près du roi, et le pria de prendre connaissance d'une pièce fort importante. Pendant que Sa Majesté était occupée à lire, Ravaillac, qui jusqu'alors avait suivi la voiture, sauta sur l'essieu de la roue et donna au roi deux coups de couteau dans la région



du cœur, et cela si rapidement qu'aucun des seigneurs ne soupçonna ce qui se passait que par un gémissement que poussa Henri; la mort avait été instantanée. Sans aucun doute l'assassin eût pu facilement s'enfuir en se glissant entre les voitures; mais il resta là, son couteau à la main, et se glorifiant d'avoir si bien frappé; alors il fut arrêté et conduit à l'hôtel de Retz, où le grand prévôt procéda à un premier interrogatoire.

Ce magistrat trouva sur lui un chapelet, un papier où le nom de Jésus était écrit trois fois sur divers plis, et un cœur de carton qu'il portait suspendu à son cou. On est réellement surpris en lisant les procès-verbaux de cette affaire, du soin tout particulier que prirent les juges chargés de la procédure d'empêcher Ravaillac de dévoiler ses complices. Quoiqu'on sût par le maître de son auberge qu'il avait eu des relations avec des personnages marquants, entre autres avec un écuyer de la reine, avec les aumôniers du cardinal du Perron, un des amants de Marie de Médicis, avec plusieurs jésuites, un cordelier, un feuillant, le curé de Saint-Séverin et un chanoine, on ne le confronta avec personne, si ce n'est avec le Père d'Aubigny, qui affirma par serment qu'il ne connaissait pas l'assassin, et démentit les allégations de Ravaillac, qui assurait lui avoir rendu visite dans la maison des jésuites.

Le Père Cotton, confesseur de Henri IV, vint lui-même plusieurs fois défendre à l'accusé de compromettre les gens de bien. Enfin, treize jours après l'assassinat, comme si on eût eu hâte d'en finir, le Parlement prononça la sentence de mort contre François Ravaillac, atteint et convaincu du crime de lèse-majesté. Il fut condamné à être tenaillé avec versement dans les plaies de plomb fondu, d'huile bouillante et de soufre enflammé; à avoir la main droite brûlée jusqu'au poignet, à être ensuite écartelé, puis consumé sur un bûcher. Le jugement porta en outre que la maison où il était né serait démolie; que sa mère et son père seraient chassés du royaume avec défense d'y reparaitre, sous peine d'être pendus et étranglés; que ses frères, sœurs, oncles et autres parents seraient tenus, sous les mêmes peines, de quitter le nom de Ravaillac pour en prendre un autre.

L'assassin subit son horrible supplice avec courage; il ne poussa pas un seul gémissement pendant que le bourreau le tenaillait avec des pinces dentelées, qui à chaque coup lui enlevaient des lambeaux de chair, ni même pendant que l'exécuteur versait dans ses plaies béantes un mélange de plomb fondu, de soufre, d'huile et de cire bouillante; aucun cri ne lui échappa lorsqu'on lui brûla le poignet, ni quand on l'attachait par les quatre membres à des chevaux entiers pour l'écarteler. Enfin, après avoir supporté ce supplice effroyable pendant une heure sans être démembré, et respirant encore, les soldats qui assistaient à l'exécution, fatigués d'attendre, se jetèrent sur le criminel avec des épées, des couteaux et des bâtons, se mirent à frapper, couper et déchirer ce malheureux, qui fut ainsi ardemment mis en diverses parties et pièces ravies à l'exécuteur, et traînées de tous côtés avec une fureur extrême.

Lorsque justice eut été faite du meurtrier, la froide raison reprit le dessus, et l'on commença à recher-

cher quels étaient les véritables complices de Ravaillac; la voix publique désigna les jésuites, et de toutes parts parurent des pamphlets contre les révérends Pères, et entre autres un libelle appelé « l'Anti-Cotton, » où l'on démontrait jusqu'à la dernière évidence que les jésuites et la reine avaient armé le bras de Ravaillac.

Le Parlement n'osant pas agir contre de si grands coupables, se contenta d'enjoindre à la faculté de théologie de censurer les ouvrages publiés par la société sur la théorie du régicide; et d'après la décision des docteurs, condamna plusieurs de leurs livres à être brûlés en place de Grève par la main du bourreau. Ce jugement rendu contre les disciples d'Ignace de Loyola par le premier corps de l'Etat, et qui impliquait en quelque sorte une accusation de participation dans l'assassinat de Henri IV, n'empêcha pas Marie de Médicis de leur continuer ses faveurs, d'installer le Père Cotton auprès du jeune Louis XIII en qualité de confesseur, et de donner à leur collège de la Flèche le cœur de son mari. La reine osa même leur octroyer des lettres patentes beaucoup plus étendues que celles qui leur avaient été accordées jusque-là, et leur permettre de faire des leçons publiques sur la théologie et sur toutes sortes de sciences, attendu, déclarait-elle, qu'il était de la plus grande utilité que les enfants étudiassent chez eux les formes et les façons de vivre qu'il fallait observer à la cour.

Immédiatement après, les jésuites firent signifier leurs lettres patentes à l'Université et s'occupèrent d'en poursuivre l'entérinement devant le Parlement. Ainsi se trouva réengagé le procès pendant, depuis près d'un siècle, entre l'Université et la société de Jésus, relativement à l'instruction des enfants. Dans son plaidoyer, l'avocat la Martelière, qui portait la parole pour l'Université, rappela que c'était pour la troisième fois que ce corps célèbre venait réclamer la protection du Parlement contre les séides du pape, afin d'assurer le repos du royaume; que depuis l'établissement des jésuites l'Europe entière n'avait retenti que du bruit de leurs disputes; qu'ils n'avaient jamais cessé de prêcher le bouleversement des pouvoirs politiques; il rejeta sur eux la complicité des crimes de Jacques Clément, de Barrière, de Châtel et de Ravaillac en France; il rappela leur participation dans la conspiration des poudres en Angleterre, dans les troubles qui avaient éclaté à Venise et dans plusieurs autres Etats, et il termina sa harangue en suppliant le Parlement de ne pas se laisser surprendre par le ton hypocrite, les paroles mielleuses et les promesses des bons Pères; qu'il l'engageait à se mettre en garde contre leurs fourberies, et à ne pas oublier que leur propre constitution les autorisait à se parjurer lorsque l'intérêt de leur ordre ou celui du pape l'exigeait.

L'avocat général Servin fut également favorable à l'Université; ce magistrat déclara qu'avant d'entamer les débats il avait demandé aux jésuites s'ils consentaient à s'en tenir aux termes de leur rétablissement, et à signer « sans équivoques ni échappatoires les quatre propositions rédigées par la Sorbonne, concernant la sûreté de la personne des rois, l'indépendance absolue de leur autorité sur les choses tempo-

relles, l'assujettissement des ecclésiastiques aux princes, et le maintien des libertés de l'Eglise gallicane; mais qu'ils avaient refusé de donner une adhésion formelle à ces propositions. En conséquence, il fut conclu à ce qu'il fut défendu aux jésuites de faire des leçons publiques; de remplir aucune fonction scolastique pour l'instruction des enfants ni des adultes dans le ressort de la ville de Paris. Le Parlement admit ces conclusions, et rendit un arrêt qui déclarait l'Université bien fondée en ses dires et lui donnait gain de cause. Ce n'était pas en France seulement que les jésuites étaient devenus l'objet de l'animadversion générale; dans tous les royaumes ils étaient en exécution; ils venaient d'être chassés de la Russie; l'université de Louvain avait flétri leurs doctrines et les avait expulsés de la Flandre; en Bohême, un décret du conseil souverain, rendu du consentement de tous les ordres du royaume, les avait condamnés à un bannissement perpétuel comme perturbateurs du repos public; la Moravie, à l'exemple de la Bohême, avait pris une décision énergique pour leur défendre l'entrée de ses provinces. Alors les jésuites, chassés, conspués, honnis, parurent s'amender; et afin d'obtenir leur réinstallation, ils renièrent leurs doctrines régicides, et adoptèrent la maxime de l'inviolabilité de la personne des souverains, qui tout naturellement était professée par les cours des potentats. Les Pères Balthasar, Jacquinet, Fronton, Jacques Simond et Faconius se présentèrent à la barre du Parlement, et déclarèrent qu'ils acceptaient les quatre propositions de la Sorbonne relatives à la conservation de la personne des rois, à leur indépendance absolue du siège de Rome, aux privilèges de leur autorité, même sur les moines, les religieuses et les ecclésiastiques.

Cette soumission, quoique tardive, ne laissa pas que de leur être très-profitable; car elle apaisa les murmures de leurs ennemis, les fit tolérer dans le royaume et les mit en position de provoquer des assemblées ecclésiastiques dans lesquelles ils agitèrent différentes questions religieuses qui furent toutes résolues à leur entière satisfaction. Ainsi dans les conciles provinciaux d'Aix et de Sens, ils obtinrent la condamnation du traité d'Edmond Richer, syndic de la Théologie de Paris, sur la puissance ecclésiastique; et, par suite, son remplacement au syndicat. Mais cet acte d'iniquité réveilla toutes les anciennes haines contre les jésuites, et la lutte recommença plus violente que jamais entre ces derniers et les défenseurs des libertés de l'Eglise gallicane.

L'ouvrage d'Edmond Richer devint le motif d'une polémique telle qu'on peut dire que jamais aucun livre n'eut autant de vogue et de retentissement; car indépendamment de l'intérêt qu'inspire toujours un écrit frappé d'une condamnation et interdit par la censure, le traité de la puissance ecclésiastique avait pour les masses cet attrait d'un ouvrage en hostilité ouverte avec les deux grands pouvoirs qui écrasent les peuples; il démontrait que ni les rois ni les pontifes n'avaient droit à l'infailibilité ni à l'inviolabilité qu'ils s'attribuaient; que tous, tenant leur autorité des nations, ne devaient sous aucun prétexte, ni pour quelque cause que ce fût, s'affranchir de leur juridiction suprême.

Tous les grands écrivains du siècle se rangèrent à l'opinion du syndic et prirent la plume pour soutenir ses doctrines. L'un d'eux, du Plessis-Mornay, osa même attaquer la cour de Rome, et publia son célèbre ouvrage, intitulé « Mystères d'iniquités, » où l'auteur dévoilait une longue suite de crimes et d'infortunes commis par les pontifes, et où il concluait en disant que les successeurs de saint Pierre avaient été les mandataires de l'Antechrist. Au frontispice de son livre il avait fait graver une tour de Babel, emblème du Vatican; et sur le premier plan, Sa Sainteté Paul V, sous les traits de Satan, conduisant ses légions infernales de sales moines, de prêtres, de jésuites pour conquérir le monde.

Tout naturellement, lorsque le pape eut connaissance de l'apparition d'un ouvrage aussi terrible, il fulmina une bulle d'excommunication contre du Plessis-Mornay, et sollicita l'interdiction de son livre en France, comme hérétique très-furieux, très-dangereux, contraire aux lois divines, naturelles et canoniques, aux écrits des saints Pères, aux observances de l'Eglise catholique, aux cérémonies reçues et usitées de toute antiquité. Les jésuites se chargèrent du soin de poursuivre l'ouvrage; et, à la honte de la magistrature, il se trouva des juges qui prononcèrent une condamnation.

Encouragés par ce succès, les enfants d'Ignace de Loyola entreprirent de faire triompher le pape à Venise et de le délivrer de son plus redoutable adversaire, l'illustre Pierre Sarpi, ou Fra Paolo, qui était son nom de dominicain, ainsi qu'ils avaient fait en France de du Plessis-Mornay; toutefois, comme ils n'espéraient pas rencontrer dans le conseil des Dix des juges aussi dociles que ceux de France, ils procédèrent d'une autre manière, et essayèrent de l'assassiner. Fra Paolo, instruit par un avis anonyme de ce qui se tramait contre lui, prit des précautions extraordinaires pour se garantir de toute attaque, et réclama la permission de ne sortir que revêtu d'une cotte de mailles sous sa robe et accompagné d'un frère lai de son monastère armé d'un mousqueton: ce qui lui fut accordé, chose inouïe dans une ville où le port d'armes à feu était puni de mort. Néanmoins, un jour, comme il sortait de son couvent, cinq hommes masqués se jetèrent sur lui, le frappèrent de plusieurs coups de poignard, et s'enfuirent avant que le frère lai eût eu le temps de faire usage de son arme. Pierre Sarpi fut rapporté dans sa cellule presque mourant, et la mâchoire percée de part en part d'un stylet sur lequel étaient gravées une tiare, une croix, une tête de mort, avec cette légende: « Au nom du pape, société de Jésus ! »

Au premier bruit de cet odieux assassinat, les sénateurs, qui étaient en séance, vinrent en masse au couvent des dominicains pour s'informer de l'état du blessé; le conseil des Dix ordonna les poursuites les plus actives contre les coupables, qui malheureusement ne purent être arrêtés. Le doge fit venir de Padoue, aux frais de l'Etat, le plus fameux chirurgien de l'Italie, pour donner ses soins à Fra Paolo; et quand le consulteur fut rétabli, la Sérénissime République doubla ses pensions, et lui offrit un palais. Pierre Sarpi, quoique très-sensible à ces marques d'un intérêt si général, refusa les pensions et le pa-



Assassinat de Henri IV rue de de la Ferronnerie

lais; seulement il consentit à ne plus sortir de son couvent qu'avec une escorte, pour se mettre à l'abri d'une nouvelle tentative d'assassinat.

Les jésuites, forcés de renoncer à leurs coupables projets, et désespérant de soumettre Venise au saint-siège tant que la Sérénissime République aurait un tel défenseur, se rabattirent sur la France; et avec l'aide de la régente Marie de Médicis, du Père Gotton, son confesseur, ils organisèrent sur tous les points du royaume des congrégations religieuses qui enve-

loppèrent les villes et les campagnes dans un immense réseau de superstitions. Tous les anciens ordres de moines reparurent; les dominicains, les bénédictins, les franciscains, les carmes, les jacobins, les feuillants recrutèrent de nombreux adeptes, et couvrirent de leurs lézions tout le sol de la France. Port-Royal devint une communauté religieuse, et l'on y adorait et nuit l'Eucharistie consacrée; les religieuses du Calvaire passèrent les nuits au pied de la croix pour expier les offenses commises par les protestants en-

vers l'arbre de vie et de salut; les nonnes eurent des extases à l'exemple de sainte Catherine de Sienne; François de Sales fonda l'ordre de la Visitation; les ursulines s'emparèrent de l'instruction des jeunes filles comme les jésuites s'étaient déjà emparé de celle des jeunes gens; Baulle institua les prêtres de l'Oratoire; les bénédictins se réunirent à la congrégation de Saint-Maur, Vincent de Paul fonda la congrégation des Missions; les frères de la Miséricorde multiplièrent à l'infini et furent dotés de vastes domaines ou de riches communautés, et les provinces se trouvèrent à la merci de cette engence monacale, qui dans tous les pays et à toutes les époques a dévoré les richesses des peuples, paralysé le développement des industries et abruti l'espèce humaine.

Enfin les jésuites se crurent assez puissants pour braver l'opinion; et, par ordre de Paul V, ils engagèrent la régente à convoquer les états-généraux et à proposer l'adoption des canons du concile de Trente, qui étaient attentatoires aux libertés de l'Eglise et à la dignité du pays. Les membres de la noblesse qui faisaient partie des états ainsi que plusieurs du clergé se prononcèrent en faveur du projet, et firent bon marché de la dignité nationale. Un évêque osa même déclarer, pour influencer les délibérations du tiers état, qu'il y allait du salut du royaume si les trois ordres ne décrétaient pas la soumission de la France aux volontés du pape.

Néanmoins le tiers état, qui se défiait avec raison des deux ordres privilégiés, résista aux sollicitations; par l'organe du prévôt des marchands il fit des remontrances à la régente, et lui représenta « que la question du concile de Trente étant depuis soixante années en suspension, il ne jugeait pas à propos de s'en embarrasser; que, du reste, les décisions de cette assemblée prétendue orthodoxe avaient été reconnues attentatoires à l'autorité royale et à la tranquillité publique; que déjà le Parlement avait déclaré qu'elles devaient être repoussées, attendu qu'elles assujettissaient les chapitres et les monastères aux évêques et détruisaient l'indépendance du clergé régulier; attendu qu'elles confisquaient au profit du pape les fiefs des seigneurs tués en duel; attendu qu'elles cassaient les bulles du Parlement et la juridiction des juges subalternes dans les affaires où les ecclésiastiques étaient intéressés, et enfin parce qu'elles introduisaient en France l'horrible institution des tribunaux de l'Inquisition sur les mêmes bases que ceux d'Espagne. »

Dans l'impossibilité où se trouvaient les jésuites de vaincre les répugnances du tiers état, ils s'adressèrent au jeune roi Louis XIII, qui venait d'atteindre sa majorité et obtinrent de Sa Majesté l'autorisation de passer outre et de tenir des synodes provinciaux pour régler l'importante question des ordonnances rendues par le concile de Trente et leur promulgation en France. Il fut tenu à ce sujet une assemblée de membres du clergé et de la noblesse, qui s'engagèrent par serment à faire triompher la cause du pape et à contraindre la nation à se courber sous le joug théocratique. Parmi les fanatiques qui assistèrent à ce conciliabule, on cite les cardinaux de la Rochefoucauld, de Gondî et du Perron, sept archevêques, quarante-cinq évêques, et un nombre de ces derniers le longueux prélat de Luçon, depuis le cardinal de

Richelieu. Cette audace du clergé et de la noblesse catholique fit grand bruit, et obligea le Châtelet de Paris à défendre par arrêt à tous les ecclésiastiques du ressort de sa juridiction de rien publier qui eût trait au concile de Trente ou qui apportât la plus légère innovation dans la police de l'Eglise gallicane, sous peine de confiscation et de saisie.

De leur côté, les huguenots lancèrent un manifeste, et déclarèrent qu'ils allaient de nouveau prendre les armes si le roi voulait soumettre la France au saint-siège. Déjà même sur plusieurs points les hostilités avaient éclaté, lorsque intervint le maréchal d'Ancre, le mari d'Éléonore Galigai, favorite de la reine mère, qui détermina Marie de Médicis à renoncer à l'adoption du concile de Trente, et à promettre aux huguenots que, sans égard pour les réclamations de la cour de Rome ou pour celles du clergé, les choses seraient remises dans leur ancien état. Malgré cet engagement solennel pris par la reine mère et contre la défense formelle du Châtelet, les cardinaux de Sourdis et de la Rochefoucauld passèrent outre, assemblèrent leurs syndics particuliers de Bordeaux et de Senlis, et firent déclarer que les fidèles seraient tenus d'observer en conscience les différents règlements du saint concile de Trente. D'autres prélats suivirent l'exemple des métropolitains de Bordeaux et de Senlis, et promulguèrent dans leurs diocèses les décrets rendus par cette prétendue assemblée œcuménique.

Ce singulier triomphe, obtenu malgré l'opposition du Parlement et des états-généraux, exalta l'audace des jésuites et porta les bons Pères à proclamer que la France avait adopté le concile de Trente et qu'elle s'était soumise à l'omnipotence du pontife. Alors parut, sous le titre de « République ecclésiastique, » un livre remarquable dirigé contre la primauté du pape et publié par un écrivain célèbre, Marc-Antoine Dominis. Sa Sainteté s'émut singulièrement de l'apparition de ce livre, et en réclama immédiatement la condamnation en France par la faculté de théologie. En même temps elle entama des pourparlers avec l'auteur, et lui fit proposer le chapeau de cardinal s'il consentait à rétracter les propositions qui lui seraient désignées dans son ouvrage.

Dominis, séduit par les brillantes promesses du pape, eut la lâcheté de faire amende honorable et de désavouer tout ce qu'il avait écrit contre le chef de l'Eglise; puis il se rendit à Rome, muni d'un sauf-conduit, pour recevoir la récompense promise. Mais une fois au pouvoir du pape, après qu'il eut donné au monde le scandale d'une seconde abjuration, au lieu d'être élevé au rang de prince de l'Eglise, il fut arrêté, conduit au château Saint Ange et empoisonné après cinq jours de captivité. Sa Sainteté ne se trouva pas même satisfaite d'avoir si sévèrement puni Dominis; pour l'édification des fidèles, elle le fit traiter comme relaps, et fit brûler son corps ainsi que son ouvrage dans le champ de Flore. Cette proscription ne s'étendit pas seulement sur les livres qui attaquaient directement le pape, mais encore sur ceux qui étaient écrits contre les séides du saint-siège et même sur des ouvrages historiques; ainsi la cour de Rome fulmina une sentence d'excommunication contre l'avocat Arnauld pour son Mémoire sur les jésuites; contre l'illustre président de Thou pour

son Histoire de France, et contre les membres du Parlement pour les arrêts qu'ils avaient rendus dans l'affaire des régicides Jean Châtel et Ravaillac.

Pendant cette croisade contre les hommes de lettres, les dominicains et les franciscains scandalisaient l'Espagne et l'Europe par leurs disputes cyniques sur la conception immaculée de la Vierge; et les choses en vinrent à ce point, que ce ne fut plus avec la plume que les moines s'attaquèrent, mais à coups de stylet ou de poignard. En France, ces querelles fixèrent peu l'attention publique, qui était captivée par des événements d'une plus grave importance. Le maréchal d'Ancre venait d'être assassiné par l'ordre du roi; sa femme, Eléonore Galigaï, décapitée par arrêt du Parlement; la reine mère disgraciée, et avec elle Richelieu, évêque de Luçon, qui était un de ses amants. Ce coup d'État, dirigé contre Marie de Médicis dans la personne de ses favoris, eut une grande influence sur la politique intérieure du pays. Le Père Cotton, confesseur du roi, fut chassé de la cour, qu'il gouvernait avec les jésuites; et Richelieu lui-même, qui occupait la charge de secrétaire d'État, fut banni pour le même motif. Le rusé prélat se retira dans la ville d'Avignon, et se lia intimement avec le vice-légat du pape pour se ménager les moyens de rentrer en France. Celui-ci engagea en effet Sa Sainteté à demander la réinstallation de l'évêque de Luçon dans son emploi de secrétaire d'État. Mais le duc de Luynes, qui avait en main l'exercice de l'autorité suprême et qui redoutait l'ambition de Richelieu, repoussa toutes les ouvertures qu'on lui fit à ce sujet. Alors le prélat prit d'autres mesures pour arriver à son but; il se mit en correspondance avec la reine mère, la détermina à s'échapper de la cour, et à se jeter dans les provinces du midi afin d'y soulever une guerre civile, ce qui eut lieu. Dans cette occurrence, le duc de Luynes, qui connaissait l'influence de Richelieu sur Marie de Médicis, se trouva forcé, pour arrêter les hostilités, d'entrer en arrangement avec le prélat, et lui fit proposer sa réintégration dans son secrétariat et un chapeau de cardinal s'il voulait engager la reine à conclure un traité de paix avec son fils; et pour preuve de la sincérité de ses offres, il expédia au marquis de Cœuvres, ambassadeur français à Rome, l'ordre de solliciter publiquement l'entrée du sacré collège pour l'évêque de Luçon.

Richelieu, ne soupçonnant pas qu'on osât lutter de ruse avec lui, crut aux protestations de la cour, et décida sa royale maîtresse à se réconcilier avec Louis XIII. Mais lorsque le traité eut été signé, le duc de Luynes, qui n'avait nulle envie d'attirer dans les conseils du roi un homme si habile, refusa de tenir ses engagements relativement à la charge de secrétaire d'État, et écrivit même confidentiellement au pape, qu'il le priait de n'avoir point égard aux sollicitations de l'ambassadeur de France en ce qui concernait la demande d'un chapeau pour l'évêque de Luçon. Sa Sainteté abandonna d'autant plus facilement son protégé, qu'elle jugea qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rendre aucun service à sa cause par suite de sa disgrâce et de l'accommodement de la reine avec la cour. Une promotion de huit cardinaux eut lieu à Rome, et Richelieu n'y

figura pas. Furieux d'avoir été la dupe de Paul V, du roi et du duc de Luynes, l'évêque de Luçon jura de se venger. Il excita de nouveau Marie de Médicis à recommencer la guerre, sous prétexte que le traité d'Angoulême ne recevait pas son exécution; et en même temps il écrivit au pape, qu'il ferait repentir la cour de Rome de s'associer à ses ennemis, et qu'il rompaît pour toujours avec la politique du saint-siège. Cette menace ne produisit aucune sensation à la cour du pontife; jamais peut-être l'autorité des successeurs de saint Pierre n'avait été si puissante qu'à cette époque; et peu importait à Paul V la colère d'un prélat amant d'une reine décline.

Sa Sainteté ne répondit même pas à Richelieu, et s'occupa du nouvel empereur d'Allemagne, Ferdinand II, qui, au mépris des serments qu'il avait faits de maintenir la liberté du culte protestant, mettait en vigueur un système de persécutions religieuses contre les réformés, pour se réconcilier avec le pape, et obtenir la levée des censures et interdicts prononcés contre lui à l'occasion de l'arrestation du cardinal Geselius, accusé de haute trahison.

Paul V, en faveur du repentir de l'empereur, en considération du zèle qu'il manifestait pour l'orthodoxie et des riches présents qu'il lui adressait pour saint-Pierre, lui accorda l'absolution, confirma son élection et autorisa les évêques catholiques à le sacrer. Nous devons même dire que la raison qui parut la plus concluante à Sa Sainteté, et qui la détermina à se réconcilier avec Ferdinand II, à l'absoudre du crime énorme d'avoir violé les privilèges de l'Église en la personne d'un cardinal, fut la somme de six cent mille écus que l'empereur fit distribuer aux Borghèse; car, de l'aveu du Père Bzovius, qui nous a laissé un éloge pompeux du pape, c'était pour lui une si douce jouissance de voir prospérer sa famille, qu'il ne négligeait aucun moyen de l'enrichir.

Nicolas de Marbaix, docteur en théologie, contemporain de Paul V et témoin de toutes les turpitudes de la cour de Rome, se montra plus sévère envers le pontife que le jésuite Bzovius, et tressa en termes extrêmement énergiques le népotisme de Sa Sainteté. Nous ne saurions mieux faire, pour édifier nos lecteurs, que de traduire le passage de ce savant historien sur les désordres de ce règne: « Paul V, dit-il, a si grandement volé les fidèles, qu'il a pu dépenser quarante fois cent mille écus en achats de terre pour son neveu le cardinal Borghèse; il lui a acheté trois cent cinquante mille écus, de la famille Sarelli, la grande seigneurie de Rignano, près de Rome; il en a donné cent mille pour la cité de Sulmona, qui appartenait aux États de Naples; il a payé pour le domaine des quatre Casales six cent mille écus; sur les montagnes de Rome, il a acquis pour plus de cinq cent mille écus de propriétés; dans son palais Borghèse, il en a dépensé huit cent mille, seulement pour les constructions, les bâtiments et les jardins; car son cabinet est si riche d'objets d'art, qu'on l'estime à une valeur de dix-huit cent mille écus.

« Et de quelle source viennent ces immenses richesses? De la daterie, ce véritable Pactole qui charrie des flots d'or; car il est notoire que ce n'est pas le patrimoine des Borghèse qui pourrait subvenir à leurs prodigalités, puisqu'à la connaissance de tout

le monde, cette famille était réduite à la dernière misère avant l'exaltation du pape. Aujourd'hui les temps sont bien changés; grâce aux vols et aux raptus de Sa Sainteté, les Borghèse sont les plus riches seigneurs de l'Italie. Si on ouvre le registre des bulles, on sera surpris de voir qu'à un grand nombre de pages, en regard de tel ou tel bénéfice, il ne se trouve aucun nom de titulaire; c'est que Paul V connaît particulièrement celui qu'il a mis en possession de ces biens; et celui-là n'est autre que ce mignot de cardinal Borghèse, dont il cache le nom afin de ne pas exciter l'indignation de ceux qui ont encore la sottise de croire à l'équité d'un pape.

« Paul V ne donne à ses créatures que les cures et les prébendes de mince importance qui valent sans charges personnelles. Quand les bénéfices ont une certaine valeur, il les confère à son neveu sans circonvolution ni obscurité ou ambiguïté de paroles; s'ils sont petits et chétifs, il les flanque de cinq ou six autres, en fait un seul domaine gros et gras dont il gratifie Borghèse; enfin d'aventure s'il confère un riche évêché, il a soin de l'amaigrir en le grevant d'une pension pour son neveu, et transforme ainsi tous les cardinaux de sa cour et les prélats en facteurs ou curateurs de son cher Borghèse.

« Sa Sainteté ne veut pas davantage que les princes de l'Église soient savants et experts, de peur qu'ils ne le fassent trop apercevoir de son ignorance; aussi n'accorde-t-elle le chapeau qu'à des rustres qui ne sont pas déniaisés; à des lourdauds de la plus vile race, et qui n'ont d'esprit et de courage qu'autant que le cardinal neveu leur en souille dans l'oreille; à des ânes qui se contentent de paître dans les terres de leurs bénéfices et en abandonnent les revenus à Borghèse. Il serait réellement bien difficile aux cardinaux Cupponus, Barberinus, Lantrec et Spinola, de dire dans quelles villes ils ont étudié les belles-lettres, ils ne doivent connaître que les lettres de change qu'ils ont fournies au neveu du pape pour garantie de l'abandon de leurs émoluments, et des revenus de leurs terres. Quant aux autres membres du sacré collège, Tonto, Lanfranco, Balbonardo et quelques-uns de leurs collègues, ce serait pis encore si on leur demandait quelle profession ils exerçaient avant de passer cardinaux; l'un était sonneur d'orgues à l'Oratoire, et recevait quinze Jules de traitement par mois; l'autre était guérisseur de véroles crues au carrefour de Naples; le seigneur Plabonardo était souteneur de filles dans un bordeau; un quatrième était chef d'une bande de voleurs, et

s'occupait chaque nuit de mériter la potence; tous enfin, avant d'être couverts de la pourpre romaine, étaient les immondices, l'écume de ce qu'il y avait de plus infect dans Rome, la ville la plus abominable du monde; et cependant, quelque infâme qu'ils aient été, on peut dire que c'est à peine s'ils sont dignes de former la cour de Paul V; car, dans cette cour maudite, les princes de l'Église n'ont pas honte de se livrer à toutes sortes d'abominations avec leurs gaunymèdes; ils ne craignent pas, à la face du soleil, de ravir les enfants et d'enlever les jeunes filles pour leurs sales voluptés. Tous savent qu'au Vatican il n'y a ni justice ni pudeur; aussi ne prennent-ils aucun soin de cacher leurs turpitudes; les prélats comme les simples clercs vont en plein jour, couverts de leurs camails, dans les demeures des filles d'amour, et font assassiner publiquement les maris ou les pères des femmes ou filles qu'ils ont enlevées.

« Quant à Paul V, il rit de tous ces débordements et se vautre comme un pourceau dans les plus puantes et les plus fangeuses ordures d'adultères, d'incestes et de sodomie qui se puissent imaginer! Et comment n'applaudirait-il pas au meurtre d'un mari ou d'un père, lui qui a fait empoisonner la femme de l'un de ses frères, parce qu'elle se refusait à ses infâmes caresses? Comment ne glorifierait-il pas les incestes, lui qui a des bâtards de sa sœur et qui est le père du cardinal neveu? Qui donc, ô mon Dieu! osera raconter les abominations qui ont valu à la femme du second frère de Sa Sainteté le nom de papesse qu'on lui donne publiquement à Rome; par quels honteux moyens elle est devenue la dispensatrice des évêchés, des chapeaux de cardinaux et de tous les bénéfices; comment il se fait que cette nouvelle Jeanne gouverne l'Église, s'assied sur le trône de l'Apôtre, la tiare au front et les clés du ciel dans ses mains maculées de luxure? Qui donc osera dire qu'un pontife, chef suprême de la chrétienté, vicaire de Dieu sur la terre, a eu dans le cardinal Borghèse tout à la fois un neveu, un fils et un mignon!!! Dans ses destinées immuables, Dieu a-t-il décidé que le monde serait toujours gouverné par de tels monstres! Les peuples doivent-ils donc éternellement courber la tête sous des tyrans! Et ne viendra-t-il pas un jour où les nations, faisant justice des papes et des rois, balayeront de la terre tous les despotes et leurs complices, les prêtres et les nobles!! »

Enfin, le 28 janvier 1621, après avoir pesé sur l'Italie pendant seize années, Paul V mourut frappé d'apoplexie, et alla rejoindre ses prédécesseurs dans les enfers.







Paul V  
et la princesse Borghèse







Election de Grégoire XV — Son histoire, avant d'être élevé sur la chaire pontificale. — Efforts de Sa Sainteté pour établir l'in-  
 nupotence de son siège. — Portrait de Ludovico Ludovisio, neveu du pontife. — Décret sur l'élection des papes. — Canonisa-  
 tion d'Ignace de Loyola. — Massacre des Grisons. — Congrégation de propagande. — Persécutions et massacre des réformés  
 en Bohême, en Hongrie et en Saxe. — Le pape adresse des félicitations à Ferdinand sur son zèle religieux. — Louis XIII suit  
 l'exemple de l'empereur et persécute les protestants. — Création par les jésuites de la confrérie de la Vierge. — Réaction cat-  
 holique dans les Provinces-Unies. — Politique de Grégoire à l'égard de l'Angleterre. — Les jésuites aux Indes et dans l'Amé-  
 rique. — Le Père Nobili à Pékin. — Elevation de la maison d'Autriche. — Ligne contre l'empire et contre l'Espagne. — Affaire  
 de la Valteline. — Mort de Grégoire XV.

Les cérémonies des funérailles de Paul V termi-  
 nées, le sacré collège se réunit, et cinquante deux  
 cardinaux entrèrent en conclave: Borghèse et ceux  
 de sa faction présentèrent pour candidat à la papauté  
 le cardinal Campoza, un des prélats qui, sous le rè-  
 gne précédent, s'étaient le plus distingués par leurs  
 vices. Les Ursins et l'ambassadeur de la cour de  
 France, qui étaient opposés aux Borghèse, présen-  
 tèrent de leur côté Alexandre Ludovisio, et cabalè-  
 rent si bien en sa faveur, qu'ils le firent triompher  
 de son compétiteur. En conséquence, il fut proclamé  
 chef de l'Eglise, et prit le nom de Grégoire XV.

Le nouveau pape était issu d'une illustre maison  
 de Bologne qui avait été agrégée au corps de la no-  
 blesse napolitaine. Entré fort jeune au collège des  
 jésuites de la ville de Naples, il y était resté jusqu'à  
 l'âge de seize ans, et ne l'avait quitté que pour ven-  
 nir étudier le droit dans l'université de sa ville na-  
 tale; il s'était ensuite rendu à Rome auprès de Gré-  
 goire XIV, son compatriote, qui l'avait nommé col-  
 latéral du sénateur. Plus tard, il avait été successi-  
 vement élevé aux charges de référendaire, de juge  
 civil des causes du vicaire, d'archevêque de Bologne,  
 de nonce et de prêtre cardinal du titre de Sainte-  
 Marie au delà du Pont. Quelques écrivains ecclésias-

tiques parlent de l'aménité et de la bonté de ce pon-  
 tife; mais les faits historiques donnent le plus écla-  
 tant démenti à leurs allégations, et démontrent qu'il  
 ne le céda ni en cruauté ni en perfidie aux plus mau-  
 vais pontifes, ses prédécesseurs.

Comprenant que l'origine de la grandeur papale  
 avait été la conséquence des divisions intestines qui  
 déchiraient l'empire romain, Grégoire XV résolut de  
 bouleverser l'Europe entière pour ressaisir l'ancienne  
 influence du saint-siège; et comme il était déjà cour-  
 bé par l'âge, et dans l'impossibilité de se livrer aux  
 travaux que nécessitait la réalisation de ses vues po-  
 litiques, il songea à se faire aider par la société des  
 jésuites, cette milice infatigable, qui depuis près d'un  
 siècle s'était montrée si ardente, si intrépide, si dé-  
 vouée aux intérêts de la cour de Rome. Sa Sainteté  
 se forma un conseil dont tous les membres étaient  
 de l'ordre, et plaça à leur tête son neveu Ludovico  
 Ludovisio, jeune homme de vingt-cinq ans, digne  
 élève des enfants d'Ignace de Loyola.

Quoique jeune, Ludovico avait déjà les mœurs du  
 clergé romain; il était prodigue, débauché, avide de  
 richesses et de grandeurs; aussi se jeta-t-il avec ar-  
 deur dans la nouvelle carrière ouverte à son ambition.  
 Les premiers actes du nouveau gouvernement révélè-

rent les tentatives de Grégoire XV à l'omnipotence papale. Pour prévenir l'influence des ambassadeurs des cours étrangères dans les élections, Sa Sainteté rendit un décret qui enjoignait aux cardinaux, pour les conclaves futurs, de donner leurs suffrages par voie de scrutin secret et non ouvertement. Ensuite le conseil se occupa des moyens de réchauffer le zèle des fanatiques de toutes les nations : et à cet effet, il procéda à la canonisation de plusieurs personnages morts en odeur de sainteté, entre autres sainte Thérèse la Visiconnaire, Louis de Gonzague, Stanislas Kotska, Philippe de Néri, Isidore Agricola, Ambroise Susedon, Jacques de Salomone, François Xavier et Ignace de Loyola.

Enfin, le numéraire commençant à devenir rare dans le trésor de Saint-Pierre, le pontife publia un jubilé extraordinaire, dans le double but de remonter ses finances et de pouvoir juger de l'état de la religion dans les différents royaumes d'Europe. Grégoire put alors se convaincre, par le zèle que firent les princes à favoriser son exploitation financière, que les choses allaient à merveille pour le saint-siège. En Allemagne, l'évêque Jules de Wurzburg, le prince électoral Schwoikard de Mayence, Maximilien de Bavière et l'archiduc Ferdinand, ne firent aucune opposition à la vente des indulgences, et travaillèrent avec ardeur à la propagation du papisme; en Autriche, Ferdinand II fit plus encore; il chercha à anéantir le luthéranisme, et persécuta ses sujets pour les obliger à professer la religion catholique.

En France même, l'autorité du pape ne se trouvait presque plus contestée; les jésuites commençaient à parcourir le Béarn, le fer et le feu à la main, incendiant les temples protestants, et égorgeant les huguenots qui osaient résister; en Suisse, un des chefs de la Valteline, nommé Jacques Robustelli, qui était sous la fatale influence des jésuites, venait de réunir des bandes de scélérats pour exterminer les malheureux Grisons qui professaient le calvinisme; dans le Tyrol, sur les cimes des Alpes comme dans les vallées, surtout les réformés étaient traqués par les fanatiques sicaires du pape; les villes, les villages, les plus pauvres hameaux devenaient la proie des flammes; les places publiques, les routes, les défilés les plus sauvages, étaient teints du sang des protestants; dans les Pays-Bas, Philippe III déployait une rigueur inaccoutumée, et à l'instigation de la cour pontificale, il envahissait à main armée les provinces qui autrefois s'étaient détachées de l'Espagne, et se préparait à les faire rentrer sous le double joug de Rome et de Madrid, du pape et du roi!

Comme on le voit, la réaction catholique faisait des progrès immenses dans tous les pays de la chrétienté; et sous un pape tel que Grégoire XV, il n'était pas à craindre que la cour de Rome laissât échapper l'occasion de rétablir sa prépondérance sur les pays qui s'étaient soustraits à son obédience. D'abord Sa Sainteté s'occupa de fonder une congrégation de propagande sur les plans d'un capucin appelé Girolamo Nanni, et organisa des missions dans toutes les contrées du monde; ensuite elle forma des alliances avec les souverains catholiques et particulièrement avec Ferdinand II, à qui elle fit offrir par Charles Caraffa, son nonce apostolique, des subsides

de guerre, un présent de deux cent mille écus, des indulgences à son gré, la promesse du paradis, et sa bénédiction, en échange de son concours actif et persévérant pour l'extermination des réformés de ses États.

Le pacte conclu, des cohortes de dominicains, d'augustins, de franciscains, de carmes et de jésuites, accoururent se ranger sous la bannière du cardinal Caraffa, et s'éparpillèrent dans la Bohême pour procéder régulièrement à la destruction des temples luthériens ou calvinistes, et afin de rétablir les coutumes de l'Eglise romaine, la communion sous une seule espèce, la célébration de la messe en langue latine, l'aspersion de l'eau consacrée, l'invocation des fanatiques canonisés, la confession auriculaire, enfin tout ce qu'à bon droit les philosophes appellent les idolâtries du culte catholique. Les infortunés qui persistèrent à réclamer la communion sous les deux espèces furent jetés dans les cachots ou envoyés au bûcher, et leurs biens confisqués au profit de l'Eglise. Dans les villes, on fit le siège des maisons des protestants qui refusaient de céder aux exhortations des moines, « pour les contraindre à revenir de leur endurcissement, » suivant les expressions du nonce, c'est-à-dire pour les appliquer aux plus effroyables tortures, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à leurs croyances; dans les campagnes, les soldats et les moines firent des battues générales, incendièrent les fermes, égorgèrent les cultivateurs, violèrent les filles, polluèrent les jeunes enfants, ne faisant grâce qu'à ceux qui se déclarèrent catholiques. Grâce à ces moyens, le cardinal Caraffa vit grossir chaque jour le nombre des abjurations, et bientôt il put annoncer à Grégoire que la Bohême était entièrement asservie au saint-siège.

Les Diètes se passèrent de même en Moravie; le cardinal Dietrichstein, qui était en même temps gouverneur de la province et évêque d'Olmütz, réunissant ainsi le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, voulut rivaliser de fanatisme et de cruauté avec Charles Caraffa; et malgré la vive opposition des citoyens, il chassa de la province la secte des frères moraves, qui comptait plus de quinze mille individus, hommes ou femmes, et qui s'était fait chérir à cause de ses mœurs douces et patriarcales.

En Autriche, Etat héréditaire de l'empereur Ferdinand, la réaction religieuse avait obtenu également un magnifique succès; d'abord le prince avait fait publier à son de trompe dans les villes, dans les villages et dans les plus petits bourgs, que les habitants eussent à se convertir ou à évacuer le pays; ensuite il avait établi un immense cordon de troupes qui joignait les deux frontières à l'embouchure du Danube, et qui, en remontant le fleuve, enveloppait toutes les cités et refoulait hors du territoire les malheureux qui n'avaient point voulu adopter le rite catholique. En Hongrie, l'empereur fut obligé d'employer la ruse et même d'accorder des privilèges aux magnats, qui étaient les seigneurs de ces contrées, pour les ramener au giron de l'Eglise.

En Bavière, en Saxe, les missionnaires jésuites firent des prodiges et convertirent plus de vingt mille protestants; il est vrai qu'ils furent aidés en cela par le bourreau. Dans le Palatinat, le culte protestant fut interdit sous les peines les plus graves, et les habitants furent forcés de se soumettre au catholicisme.

Le bas Palatinat fut également asservi à l'Église romaine; Charles Caraffa, à la tête d'une légion de moines, s'abattit sur cette province, la traita comme pays conquis, enleva de Heidelberg, sa capitale, la bibliothèque et une multitude de manuscrits extrêmement précieux qui furent transportés à Rome.

Dans le haut Baden, le margrave Guillaume exerçait les mêmes brigandages; les missionnaires convertisseurs avaient pénétré à Bamberg, à Fulda, à Eichsfeld, à Paderborn, dans l'évêché de Munster, à Halberstadt et à Magdebourg; ils étaient venus jusqu'à la ville d'Altona, et se préparaient à entrer en Danemark et en Norvège.

Ainsi, du sud au nord, de l'est à l'ouest de l'empire romain-germanique, la restauration du papisme se propageait avec une effrayante célérité et menaçait d'anéantir pour jamais le luthéranisme.

D'autre part, Grégoire XV, qui s'entendait merveilleusement à stimuler le zèle fanatique des souverains, fit conférer l'électorat du Palatinat au duc Maximilien, souverain de la Bavière, à cause des services qu'il avait rendus à l'Église et pour exciter une sainte émulation parmi les autres princes de l'Allemagne. Il lui écrivit à cette occasion: « Ta conduite, ô mon fils, a rempli notre cœur d'un torrent de délices semblables à la manne céleste. La fille de Sion peut enfin secouer de sa tête les cendres de deuil et se revêtir d'habits de fête, car bientôt tous les ennemis du trône de l'Apôtre seront réduits en poussière. »

Sa Sainteté étendit ensuite sa sollicitude sur la France, et chercha à faire de son roi le digne émule de Ferdinand II. Malheureusement l'atrabilaire Louis XIII n'était que trop disposé à suivre les inspirations du fanatisme, et une guerre sourde fut dirigée contre les huguenots dans toutes les provinces du royaume; les gentilshommes du parti de la réforme secondèrent eux-mêmes les efforts du monarque et se convertirent au catholicisme, les uns pour obtenir des charges et des dignités, les autres pour ne pas perdre les privilèges de leurs castes, qui commençaient à leur être singulièrement contestés par le tiers état. Ainsi les seigneurs de la Force et de Châtillon abjurèrent le calvinisme pour le bâton de maréchal; le vieux Lesdiguères embrassa le catholicisme pour l'épée de connétable; beaucoup d'autres suivirent leur exemple, et la religion protestante se trouva supprimée de fait dans un grand nombre de bourgs et de villes.

On en vint à défendre aux huguenots de chanter les psaumes dans les rues et dans leurs maisons; on leur contesta les droits et bénéfices que garantissait l'édit de Nantes; on installa dans leurs temples un commissaire royal pour surveiller les assemblées; enfin on leur enleva une à une toutes les libertés qu'ils avaient conquises au prix de leur sang. Ne pouvant ni se réunir ni se défendre, les calvinistes en étaient réduits à se convertir; le papisme triomphait! Des légions de missionnaires, jésuites, franciscains et capucins, parcouraient la France dans tous les sens, recrutant sur leur passage des milliers de néophytes, et les organisant, hommes et femmes, en une immense congrégation appelée la confrérie de Marie. Les évêques se mirent en correspondance

régulière avec le saint-siège et donnèrent à Sa Sainteté d'utiles conseils pour hâter l'extinction de l'hérésie; ainsi le prélat de Vienne s'étant aperçu que les efforts des missionnaires étaient paralysés par l'éloquence d'un prédicateur de Saint-Marcellin, écrivit charitablement à Rome pour que Grégoire fit solliciter auprès de Louis XIII l'ordre de le pendre; ainsi l'évêque de Saint-Malo ayant eu connaissance que les réformés se rassemblaient dans les châteaux pour chanter des psaumes, fit réclamer par l'organe du nonce apostolique, le cardinal Damiate, la démolition de ces repaires de huguenots; ce qui fut accordé incontinent. Ces précautions actives, incessantes, qui laissaient prévoir la ruine prochaine des calvinistes en France, donnèrent un si grand contentement au pape qu'il écrivit à Louis XIII: « Mon cher fils, l'ornement de l'univers, la gloire de notre siècle, marchez toujours dans la sainte voie; faites sentir la puissance de votre bras à ceux qui ne connaissent pas Dieu; soyez sans miséricorde pour les hérétiques, et méritez de vous asseoir un jour à la droite du Christ, en lui offrant en holocauste tous les enfants de perdition qui infectent votre royaume. »

Ce n'était pas en France seulement que la cause de la réforme était abandonnée par les familles nobles; dans les Etats protestants, dans les villes qui s'étaient le plus distinguées par leur haine contre le papisme, les gens riches se convertissaient à la religion catholique en haine des idées d'indépendance qui gagnaient les masses, préparaient le règne de la liberté, et qui mettaient en question l'existence des privilèges et des droits seigneuriaux.

Cologne, Louvain, Namur ouvrirent leurs portes aux jésuites, et quinze mille habitants reçurent la confirmation de leurs mains; dans l'archevêché d'Utrecht on compta cent cinquante mille conversions; dans le diocèse de Harlem, cent mille; à Leuwarden, seize mille; à Groningen, vingt mille, et à Deventer, soixante mille.

Cependant, quelque extraordinaires qu'eussent été les progrès des missionnaires dans les Pays-Bas, Sa Sainteté n'en fut point satisfaite, et elle écrivit au roi d'Espagne, de n'avoir aucune pitié des hérétiques, d'ordonner à ses gouverneurs de rétablir violemment le culte catholique dans les provinces dépendantes de sa couronne, d'allumer les bûchers, de tuer, d'exterminer, et de ne laisser aux calvinistes d'autre alternative que la messe ou la mort. »

L'Angleterre, ce boulevard inexpugnable de la réforme, restait encore à soumettre; l'opiniâtre Grégoire XV ne se laissa pas décourager par les échecs qu'avaient éprouvés ses prédécesseurs dans leurs tentatives de réaction religieuse, et il résolut de rétablir le catholicisme dans la Grande-Bretagne. Seulement il profita des fautes de ses devanciers, et suivit une politique entièrement opposée; loin d'employer les menaces et la rigueur, il entama des négociations amicales avec Jacques I<sup>er</sup> à ce sujet, et sachant que le roi désirait obtenir l'autorisation de marier son fils, le romanesque prince de Galles, avec une princesse espagnole, ce que Paul V avait constamment refusé, il lui adressa les bulles de dispenses sans lui imposer aucune condition, se contentant d'écrire au jeune prince, « qu'il espérait que la vieille

semence de piété chrétienne qui avait autrefois produit de si belles fleurs parmi les rois anglais germerait de nouveau en son cœur, et qu'il regardait son union avec une femme catholique comme un heureux presage pour l'avenir de l'Église romaine.»

Le rusé pontife avait prévu que Sa Majesté britannique ne voudrait pas être en reste de bons procédés avec le saint-siège et lui ferait quelques concessions; c'est ce qui arriva en effet. Par ordre du roi, on cessa de persécuter les catholiques et on leur permit le libre exercice de leur culte.

Mais ce n'était pas assez pour l'ambitieux Grégoire XV que la domination de l'Europe, il lui fallait celle du monde entier, et n'ayant plus autour de lui d'ennemis à combattre, il tourna ses regards vers les pays lointains, et songea à conquérir au saint-siège les deux Amériques, les Indes, la Chine, le Japon, toute l'Asie et l'Afrique. Déjà les jésuites lui avaient préparé les voies dans l'Amérique méridionale, où ils se trouvaient tout-puissants, grâce au massacre de plus de vingt millions d'Indiens, et où ils avaient élevé cinq archevêchés, vingt-sept évêchés, quatre cents couvents de différents ordres, un nombre considérable de paroisses, un séminaire et deux universités, l'une à Lima, l'autre à Mexico, pour l'enseignement de la théologie.

Les Indes orientales n'étaient pas à beaucoup près aussi bien préparées à recevoir le joug de Rome. Sous le pontificat de Paul III, le jésuite François Xavier avait converti, il est vrai, près de trois cent mille adeptes des environs de Goa, des habitants des montagnes de Cochim ou des environs du cap Comorin; mais les nouveaux chrétiens appartenant tous à la caste la plus malheureuse des peuples de l'Inde, il en était résulté que la religion catholique, tombée dans le mépris, avait été appelée la religion des parias. Plus tard, cependant, les jésuites, plus élanés sur l'esprit des nations de l'immense péninsule hind-stannique, changèrent de tactique. Le Père Nobili, envoyé en qualité de missionnaire dans ces contrées, résolut de s'adresser aux classes élevées, et dès son arrivée il se mit en rapport avec les brahmines, se vêtit et se logea comme eux, se soumit aux mêmes expiations, étudia le sanscrit, se pénétra de leurs sentiments et de leurs idées. Profitant habilement d'une de leurs croyances, qui était qu'autrefois il y avait eu quatre voies pour parvenir à la vérité, et que l'une d'elles était perdue, le Père Nobili déclara qu'il avait retrouvé cette quatrième voie qui conduisait directement à l'immortalité, et il les initia à la connaissance du christianisme. Toutefois il se garda bien de heurter leurs préjugés; il adopta quelques-uns des rites du pays, modifia certains dogmes du culte, se servit même d'expressions en usage dans la religion des brahmines, et prit toutes ses précautions pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il enseignait les mêmes croyances que François Xavier.

Quelques prélats portugais de l'archipel Indien, qui étaient en relations avec les peuples du continent, se scandalisèrent de cette manière d'opérer des conversions. Ils en adressèrent des plaintes véhémentes à la cour de Rome, et demandèrent que Sa Sainteté voulût bien les punir et les pratiques abominables que le Père Nobili avait introduites dans le

christianisme. Mais le souverain pontife accueillit fort mal leurs réclamations, et répondit aux évêques qu'ils eussent à ne point s'immiscer dans de telles affaires; que le saint missionnaire travaillait avec zèle et intelligence pour la plus grande gloire de Dieu, qu'il avait dispense absolue de se conduire comme il l'entendrait, de tromper les peuples, de mentir, de commettre des sacrilèges, des adultères, et même de verser le sang des hommes, s'il le jugeait utile au succès de sa glorieuse entreprise.

En Chine, la société de Jésus avait également jeté des semences de catholicisme; le Père Ricci, un des dignitaires de l'ordre, était parvenu, dès la fin du seizième siècle, à s'introduire dans le Céleste-Empire à l'aide d'une supercherie et en se faisant passer pour sectateur de Confucius; plus tard, il avait poussé jusqu'à Pékin et s'était fait admettre devant l'empereur pour lui offrir une pendule à sonnerie, ce qui était alors une chose extrêmement précieuse. Enfin Ricci s'était conduit avec tant d'habileté, qu'il avait capté la confiance du monarque, celle de plusieurs mandarins, et qu'au moment de sa mort il avait obtenu l'autorisation de faire venir des missionnaires pour prêcher le christianisme.

Les jésuites qui remplacèrent le bon Père furent d'abord surpris de la singulière méthode de propagande qu'il avait adoptée, et qui ne consistait rien moins qu'à passer des jours entiers à table avec les mandarins, et à se livrer à tous les excès de l'intempérance; ils en écrivirent à Rome pour avoir l'avis du pape. Sa Sainteté Grégoire XV leur répondit qu'elle les absolvait à l'avance de tous les péchés qu'ils pourraient commettre en vue des intérêts de la religion; qu'ils n'eussent point à s'en inquiéter, que les crimes mêmes devenaient œuvres pies lorsqu'ils étaient commis dans le but d'assurer le triomphe du saint-siège, que la fin justifiait les moyens.

Au Japon, les progrès du papisme étaient plus surprenants; on comptait déjà dans cet empire trente collèges de jésuites et trois cents églises. En Afrique comme en Asie le saint-siège conquérait de nouveaux sujets; et l'intrépide jésuite Paëz, à la tête d'une poignée de soldats, pénétrait jusqu'en Abyssinie, forçait le souverain du pays, Settan-Segued, à se convertir au christianisme, enlevait toute l'Éthiopie aux moines scismatiques qui relevaient du métropolitain d'Alexandrie, et faisait reconnaître l'autorité du mandataire de Grégoire XV, le Père Alphonso Mendez, nommé patriarche d'Éthiopie par Sa Sainteté. Enfin, jusque dans les provinces soumises aux musulmans et à Constantinople même, les jésuites avaient établi des collèges et travaillaient à détruire la religion de Mahomet dans l'intérêt de la papauté.

Ainsi Grégoire XV, ce vieillard débile, chétif, constamment tourmenté par des maladies cruelles, avait trouvé dans l'immense activité de son esprit les moyens d'étendre sa domination sur le monde entier; et ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans cette propagande catholique, dont il était l'âme en Europe surtout, c'est qu'elle suivait dans son développement la marche envahissante des grandes puissances, et s'avancé derrière les armées pour enchaîner dans les liens de la superstition les peuples vaincus par le glaive. Le goupillon suivait le sabre.

Il résulta de cet accord de la papauté et des monarchies, des changements importants dans les relations respectives des peuples; le plus grave fut, sans contredit, l'élévation de la maison d'Autriche, qui jusqu'alors n'avait exercé qu'une influence très-secondaire sur les affaires de l'Europe. Les Républiques italiennes, dont l'indépendance était menacée par l'accroissement de cette puissance, se préoccupèrent enfin de l'invasion de la Valteline par les troupes autrichiennes, qui s'étaient jetées sur ce pays pour en exterminer les habitants, et s'adressèrent à la France en réclamant l'intervention de ses armes.

Louis XIII, qui redoutait de perdre son influence sur l'Italie, si Ferdinand II demeurait maître de la Valteline, forma une ligue avec la Savoie et Venise pour contraindre la maison d'Autriche à rendre les défilés et les places dont elle s'était emparée. Grégoire XV, ayant intérêt à ménager les deux souverains, intervint dans la querelle, et fut des premiers à réclamer, après l'extermination des peuples protestants de la Valteline, pour que l'Autriche et l'Espagne abandonnassent les villes qu'elles avaient conquises. Sa Sainteté déclara même qu'elle était prête à s'en charger, et à les faire occuper par ses troupes jusqu'à l'époque où les susceptibilités de l'Italie et de la France seraient entièrement rassurées sur les bonnes intentions de Ferdinand II et de Philippe IV. Cet arrangement fut accepté, et Grégoire, du consentement des parties belligérantes, mit des garnisons dans les villes et frontières qui étaient l'objet des contestations.

Déjà le pontife songeait à tirer parti de cette circonstance pour sa famille et à donner la Valteline en fief à un de ses neveux, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ce projet et enlever à l'Eglise l'un des

plus habiles politiques qui eussent jamais occupé la chaire de saint Pierre. Cet événement eut lieu le 8 juillet 1623.

Plusieurs historiens très-recommandables, notamment Heydegger, ont contesté à Grégoire XV sa grande réputation politique, et ont prétendu que Sa Sainteté avait seulement eu le bon esprit de comprendre son incapacité aux affaires, et d'abandonner le gouvernement de l'Eglise à la maîtresse de son neveu Ludovico Ludovisio, femme douée d'un prodigieux génie.

Cette assertion est encore confirmée par le témoignage du cardinal Richelieu, qui s'exprime ainsi dans ses Mémoires : « Grégoire XV fut meilleur homme que bon pape, n'ayant pour toute qualité qu'un amour excessif pour ses parents, qui, le voyant accablé par son grand âge, non-seulement saisissaient toutes les occasions de se servir avec avidité de sa facilité à les enrichir, mais encore abusaient constamment de la faiblesse de Sa Sainteté. A la prière de Ludovisio, son neveu, ou plutôt de la maîtresse qui faisait agir ce cardinal, il accomplit des actions bien étranges, et que l'on peut considérer comme provenant d'une autorité plutôt prétendue des papes que concédée par l'Eglise, plutôt fondée sur l'abus de la cour romaine que sur le mérite de la chaire de saint Pierre. Une seule fois il sut résister à la volonté qui le dirigeait, ce fut à l'approche de la mort; comme son neveu le pressait de faire encore quelques cardinaux, il lui répondit : qu'il en avait tellement fait, qu'il ne lui restait plus que le temps de demander pardon à Dieu d'en avoir tant créé de si abominables et de si indignes. » Ces paroles de Richelieu ont d'autant plus de poids, que ce ministre lui devait sa promotion au cardinalat.





Bourles dans Rome excités par le cardinal Barberino. — Il aspire à la papauté. — Il empoisonne ses compétiteurs dans le conclave. — Exaltation du cardinal Maffeo Barberino, sous le nom d'Urban VIII. — Son histoire avant d'être pape. — Son caractère étrange. — Ses réglemens bizarres. — Il veut suivre la politique de son prédécesseur. — Lutte entre le pape et Richelieu, ministre de Louis XIII. — Projet de mariage du prince de Galles et de Henriette-Marie de France. — Guerres générales entre les diverses puissances de l'Europe. — Le pape s'unit aux protestants pour combattre Richelieu. — Les jésuites attaquent le ministre par ordre du saint-père. — Guerre civile en France. — Troubles en Angleterre. — Assassinat de Buckingham. — Siège de la Rochelle. — Louis XIII fait le sac des villes du Midi. — Continuation de la propagande catholique à main armée dans les États d'Allemagne. — Gustave-Adolphe, roi de Suède, se déclare le champion du protestantisme. — Querelles entre Ferdinand II et Urban VIII. — Le pape appelle Gustave-Adolphe au secours du saint-siège. — Victoire du roi de Suède sur les armées confédérées de la maison d'Autriche. — Urban se tourne contre Gustave-Adolphe. — Mort de ce prince. — Le parti protestant se relève plus redoutable que jamais en Allemagne. — Urban VIII fait assassiner le jeune duc d'Urbino. — Condamnation de Galilée Galilei. — Persecution contre les sorciers. — Détails curieux sur les sabbats des magiciens et des bohémienues. — La princesse de Lorraine possédée du diable. — Histoire du diable de Loudun. — Supplice d'Urban Grandier. — Louis XIII met son royaume sous la protection de la Vierge. — Richelieu veut se faire nommer patriarche en France. — Doctrines et morale des enfants de Loyola. — Commencemens du jansénisme. — Saint-Cyran et Port-Royal. — Querelles entre le pape et le cardinal Richelieu. — Publication de l'Augustinus. — Les jansénistes et les molinistes. — Guerres en Italie suscitées par l'ambition et l'avidité des neveux du pontife. — Mort d'Urban VIII.

Les funérailles de Grégoire XV n'étaient pas encore terminées que déjà les factions s'agitaient dans Rome pour assurer la tiare à leurs chefs. De tous les meneurs, le cardinal Maffeo Barberino était celui qui montrait le plus d'ardeur à la lutte, quoiqu'il fût repoussé par les Espagnols, par les Français, par les cardinaux des Borghèse et de Ludovisio, par les vieux cardinaux, enfin par la presque unanimité des membres du sacré collège. Loin d'être découragé par la repulsion dont il était l'objet, Barberino n'en prenait que plus d'audace; et comprenant qu'il n'avait point à compter sur les cardinaux pour escalader le trône de saint Pierre, il résolut non de se faire choisir, mais de s'imposer.

Par ses ordres, ses frères et ses neveux soulevèrent une troupe de bandits, qui se ruèrent dans

la ville, soulevèrent le peuple des faubourgs, et firent éclater une révolte qui obligea les cardinaux à se réfugier au Vatican, sous la protection des mousquets et des canons, et à former immédiatement le conclave.

Barberino vint prendre sa place au milieu de ses collègues comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé; il écouta d'abord avec beaucoup de patience les discours des différens candidats à la papauté; ensuite il prit la parole, exposa au sacré collège la nécessité de choisir pour occuper la chaire de saint Pierre un homme doué d'une grande énergie et qui fût capable d'arrêter les désordres de la populace romaine; il ne cacha même pas qu'il exerçait une certaine influence sur les auteurs des troubles, et annonça impudemment que le calme renaîtrait dans la ville sainte dès que les cardinaux auraient placé



sur sa tête la tiare vénérée des papes. Au lieu de lui ramener des voix, cette déclaration ne fit que rendre encore plus unanime la répulsion qu'il inspirait, et aucun suffrage ne vint appuyer sa candidature. Barberino ne s'inquiéta nullement de cette réprobation générale; il n'abandonna point la partie; seulement il jugea que les choses n'étaient pas assez avancées, et il fit passer au dehors des instructions secrètes pour que les bandits missent tout à feu et à sang. Ses ordres furent ponctuellement exécutés: Rome devint le théâtre d'atrocités épouvantables; les sicaires du cardinal pillèrent les maisons, égorgèrent les vieillards et les enfants, violèrent les femmes et les jeunes filles et exercèrent sur leurs cadavres les plus affreuses profanations; puis quand ils furent saturés de carnage et de luxure, ils coururent par les rues de la ville, des torches à la main, et vinrent s'arrêter sous les remparts du château Saint-Ange, où ils proférèrent cette terrible menace: « Mort et incendie, ou le pape Barberino! »

Ces clameurs parvenaient jusqu'aux oreilles des cardinaux rassemblés dans la salle du conclave et les glaçaient de terreur; néanmoins le scrutin continuait toujours, et le nom de Barberino ne sortait pas de l'urne. Alors on remarqua avec épouvante que chaque jour le sacré collège se trouvait diminué de quelqu'un de ses membres, soit par cause de mort, soit par cause de maladie, et que précisément les cardinaux qui disparaissaient d'une si étrange manière étaient ceux qui se montraient les plus opposés à la candidature du terrible Barberino. Il devenait évident pour tous que celui-ci se défaisait de ses ennemis par le poison; car ceux qui étaient morts avaient été enlevés en quelques heures, et ceux qui étaient malades ne parvenaient à soulager leurs souffrances qu'en faisant usage d'antidotes bien connus. De ce moment, toute opposition cessa dans le conclave, le Saint-Esprit battit de l'aile, et le cardinal Maffeo Barberino fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Urbain VIII.

Le nouveau pape était issu d'une noble et ancienne famille de Florence; il avait d'abord été clerc de la chambre apostolique, puis nonce du saint-siège auprès de la cour de France. A l'époque de son exaltation, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans, et paraissait doué d'une santé puissante et d'une constitution énergique.

Dès qu'il fut assis sur le trône de saint Pierre, il éleva ses neveux et ses frères aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat, en récompense de l'appui qu'ils lui avaient prêté, quoiqu'ils fussent notoirement indignes de remplir de telles fonctions, et quoiqu'il connût parfaitement leur incapacité, puisque lui-même disait que son neveu François Barberino, qu'il avait fait entrer dans le sacré collège, n'était bon qu'à réciter des paternôtres; que son frère Antoine, créé cardinal du titre de Saint-Onuphre, n'avait d'autre mérite que celui d'infecter le consistoire et de chasser les membres du conseil par l'affreuse puanteur de son froc; que son second neveu, le cardinal Antoine le jeune, surnommé par dérision le Démosthène, à cause d'un défaut de nature qui le faisait bégayer en parlant, n'était tout au plus capable que de s'enivrer trois fois par jour; et que le dernier de ses neveux, dom Thadeo, qu'il avait

nommé préfet de Rome, prince de Palestrina et généralissime des armées du saint-siège, était plus en état de porter une quenouille que de tenir une épée. Néanmoins, comme Sa Sainteté n'avait qu'à puiser dans la bourse des fidèles pour enrichir les membres de sa famille, elle ne se fit pas faute de les gorger d'or, de leur donner des terres, des domaines, de les pourvoir de bénéfices, de leur acheter des palais et même des principautés.

Urbain s'occupa ensuite des affaires de l'Eglise; il défendit aux récollets de porter la sandale et le capuchon pointu à la façon des capucins; il défendit aux carmes anciens de s'intituler carmes réformés, désignation qui appartenait aux nouveaux ordres de capucins institués par saint François; il exigea que les religieux prémontrés d'Espagne reprissent l'ancien habit et le nom de frater qu'ils avaient quittés par orgueil; il fit différents réglemens pour modifier certaines cérémonies du culte qui faisaient déconsidérer la religion; et défendit d'exposer à la vénération publique, dans les églises, les statues des fidèles morts en odeur de sainteté; d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, et particulièrement de publier leurs miracles sans l'approbation de la cour de Rome; ce qui ne l'empêcha pas, dans le même mois et par une singulière contradiction, de béatifier deux fanatiques théatins, André Avellino et Gaëtan de Thiène; un carme débauché, Félix Cantalice; un fougueux inquisiteur, François Borgia, duc de Candie et général des jésuites, un des descendants de l'ancienne famille des Borgia; un illuminé, le carme florentin Corsini; deux femmes extatiques, Marie-Madeleine de Pazzi, et Elisabeth, reine de Portugal; et enfin le bienheureux saint Roch et son chien.

Lorsque Sa Sainteté eut réglé avec la plus minutieuse attention tout ce qui était relatif aux moines et au culte des saints, elle se prépara à poursuivre l'œuvre de propagande religieuse que son prédécesseur avait si heureusement commencée; à son exemple, elle résolut de s'appuyer sur la force brutale et sur la prédication, c'est-à-dire d'employer tout à tour des soldats et des jésuites, les uns pour conquérir, les autres pour soumettre et pour corrompre.

D'un caractère déhiant et féroce, Urbain songea d'abord à se mettre à couvert de toute tentative soit des ennemis de l'intérieur, soit de ceux du dehors; il fit construire sur le territoire bolonais, du côté qui offrait un accès facile jusqu'à Rome, une forteresse qu'on appela le fort Urbain; il entoura d'un nouveau rempart le château Saint-Ange, qui était déjà défendu par deux murailles, et il le pourvut si abondamment de munitions de guerre, qu'il eût pu soutenir un siège de plusieurs années; il fit également élever un mur d'enceinte autour de ses jardins du Monte-Cavallo; ensuite il établit une manufacture d'armes à Tivoli, disposa des terrains de la bibliothèque du Vatican pour la construction d'un arsenal; enfin, il transforma en une ville de guerre la cité apostolique, qui devait être le paisible sanctuaire de la morale du Christ.

Sa Sainteté tenait à honneur de laisser des monuments gigantesques de son passage sur le trône de l'Apôtre, et de faire dire à la postérité, que si les papes ses prédécesseurs avaient élevé des palais de



Le pape Urbain VIII

granit et de marbre, elle avait fait sortir du sol des monuments de bronze et de fer.

Rarement Urbain VIII prenait la peine d'assembler le consistoire; et lorsqu'il lui arrivait de réunir le sacré collège, comme il ne voulait écouter ni conseils ni observations, les cardinaux n'avaient d'autre parti à prendre que d'applaudir à ses paroles et d'exécuter ses décisions. Même avec les ambassadeurs des rois, il arguait de son privilège d'infailibilité pour trancher sur les affaires les plus sérieuses. Aucun pontife avant lui, ni Grégoire VII, ni Boniface VIII, n'avait possédé à un degré aussi élevé le sentiment de son importance individuelle: ainsi, dans une question fort grave, les mandataires d'une puissance

étrangère lui ayant présenté une objection tirée des anciennes constitutions pontificales, il répliqua impérieusement que sa décision avait plus de poids que les réglemens de deux cents papes morts.

La force athlétique dont il était doué ne contribuait pas peu à augmenter la haute opinion qu'il avait de lui-même. Urbain voulait qu'on l'adorât, comme chef spirituel de l'Eglise et comme roi de la terre; et, dans son orgueil, il osa révoquer une loi qui défendait au peuple romain de jamais ériger de statue à un pape vivant, prétendant qu'on n'avait pu prévoir que la chaire de saint Pierre serait occupée un jour par un pontife tel que lui.

Sans doute un prêtre de ce caractère, opiniâtre, al-

solu, implacable, ne reculant devant rien pour arriver à son but, eût fait plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour le malheur de l'humanité, et eût courbé l'Europe entière sous le joug de la théocratie romaine, s'il ne s'était rencontré sur son chemin un autre prêtre non moins opiniâtre, non moins absolu, non moins implacable que lui, et l'emportant sur Sa Sainteté en ruse et en adresse, Richelieu, l'amant de deux reines, devenu cardinal, ministre ou plutôt souverain de France sous l'imbécile Louis XIII, et ayant par conséquent à soutenir des intérêts diamétralement opposés à ceux de la cour de Rome.

En effet, pendant qu'Urbain travaillait à augmenter la prépondérance de la maison d'Autriche sur l'Europe, pour anéantir la réforme et faire triompher le catholicisme, Richelieu cherchait à opposer une digue aux envahissements de Ferdinand II, contractait des alliances offensives et défensives avec les protestants d'Allemagne, et négociait habilement auprès de Jacques I<sup>er</sup> et de Buckingham, son ministre, pour faire échouer le mariage du prince de Galles, qui était toujours en Espagne, auprès de l'infante devenue sa maîtresse, et qui semblait n'attendre que les dispenses de Rome pour célébrer ses noces. Urbain VIII commit la faute de ne pas expédier les bulles de dispenses de la jeune princesse, quoique son prédécesseur eût déjà envoyé celles du fiancé, afin d'obliger le fils du roi d'Angleterre à se convertir. Ce délai permit à Richelieu d'intriguer à la cour de Londres; et un jour, Sa Sainteté apprit avec une surprise extrême que le roi Jacques venait de rappeler son fils auprès de lui, et qu'il avait envoyé en France une ambassade solennelle pour demander la main de la princesse Henriette-Marie, troisième sœur de Louis XIII, pour le prince de Galles.

Urbain adressa aussitôt des représentations à la cour de France, afin d'empêcher cette union; il offrit en compensation de marier la princesse Henriette-Marie à l'enfant don Carlos, et de leur faire donner en apanage la souveraineté des Pays-Bas catholiques; il adressa même à ce sujet deux brefs au cardinal; et voyant que rien ne pouvait faire changer les résolutions du ministre, il déclara que si l'on passait outre, il refuserait les dispenses nécessaires pour le mariage. Richelieu répondit laconiquement « qu'on s'en passerait. » Sa Sainteté se tourna alors du côté de l'Angleterre, et chercha par ses promesses à détourner le roi Jacques de ses projets; mais comme l'alliance de son fils avec la sœur de Louis XIII procurait au roi de la Grande-Bretagne des avantages sérieux, la perspective d'éteindre les troubles religieux dans ses États et l'espérance de faire recouvrer le Palatinat à son gendre le duc Frédéric, qui en avait été évincé par Grégoire XV, il repoussa toutes les propositions de la cour de Rome, et fit publier le mariage du jeune prince et de Henriette-Marie de France. Une semblable détermination équivalait à une déclaration de guerre.

Richelieu depuis longtemps avait prévu le cas d'une rupture, et s'était ménagé de puissants auxiliaires, afin de porter un grand coup à l'Autriche et à l'Espagne en les attaquant simultanément sur toutes leurs frontières. C'était le premier exemple de ces coalitions de plusieurs États se prêtant un mu-

tuel secours pour écraser un ennemi redoutable; les rôles étaient ainsi répartis : Venise, la Savoie et la France devaient expulser les troupes papales de la Valteline et prendre l'offensive en Italie; la Hollande devait avec sa marine attaquer l'Amérique du Sud; l'Angleterre devait débarquer une armée sur les côtes d'Espagne; les Turcs devaient envahir la Hongrie; et le roi de Danemark, à la tête de toutes les forces de son royaume et de celles de la basse Allemagne, devait tomber sur le Palatinat et venir se joindre au prince Mansfeld pour attaquer l'empereur d'Autriche jusque dans ses États héréditaires. Telle était l'organisation de cette ligue formidable.

La France s'étant chargée de donner le signal pour agir, le marquis de Cœuvres entra à la tête d'un corps de troupes dans la Valteline, et en moins de huit jours il conquit le pays et força les soldats du pape à reprendre honteusement la route des États de l'Église. Cette invasion mécontenta d'autant plus Urbain VIII, qu'il regardait déjà la Valteline comme sa propriété, et qu'il se disposait à en former une principauté pour don Thadeo, son neveu, généralissime des troupes pontificales. Toutefois, il se garda bien de laisser paraître la cause de son vif ressentiment; il feignit de voir dans l'agression des Français une preuve que le cardinal de Richelieu abandonnait la cause de l'orthodoxie pour le calvinisme, et au lieu de déclarer la guerre à la France, il se prépara seulement à susciter de puissants ennemis au ministre de Louis XIII.

Un certain chevalier Benardin fut envoyé de Rome auprès des chefs du parti protestant, leur fournit de l'argent, leur fit de magnifiques promesses, et les détermina à lever l'étendard de la guerre civile; d'autre part, le nonce Spada expédia une légion de jésuites dans les provinces catholiques pour exalter les dévots fanatiques contre le cardinal en l'accusant d'hérésie, ce qui réussit à merveille. Richelieu se vit alors en butte à la haine des deux partis, et attaqué à la fois par les huguenots et par les catholiques.

Pour tout autre la position n'eût pas été tenable; mais l'ambitieux cardinal n'était pas homme à céder le pouvoir sans lutter jusqu'à la dernière extrémité; d'ailleurs, si son autorité était menacée au dedans, n'avait-il pas au dehors des alliés capables de le secourir? Il fit donc venir d'Allemagne les troupes que les États protestants avaient mises à sa disposition pour la grande coalition; et au lieu de les employer contre le saint-siège ou contre la maison d'Autriche, il s'en servit pour écraser les religionnaires de France; puis, trahissant ses alliés, il traita avec le pape, et s'engagea à faire avorter les projets de la ligue, si la cour de Rome consentait à expédier les bulles de dispenses nécessaires au mariage de Henriette-Marie et du prince de Galles. Peu de jours après la ratification de ces arrangements, Jacques I<sup>er</sup> mourut, et laissa les couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande à son fils Charles I<sup>er</sup>.

Conformément aux conventions secrètes passées entre les souverains de France et d'Angleterre ou plutôt entre leurs ministres et le saint-siège, on suspendit les armements dirigés contre la maison d'Autriche, on arrêta les envois d'argent destinés au roi de Danemark et au prince Mansfeld, de sorte

pre ceux-ci se trouvant engagés dans les provinces ennemies sans vivres et sans subsides, ne purent garder leurs positions et furent obligés de battre en retraite après avoir été vaincus à la bataille de Lutter. Cet événement était prévu par le duc d'Olivarez, premier ministre du roi d'Espagne, et par le cardinal de Richelieu, car on apprit en France presque en même temps la défaite du roi de Suède, la dissolution de la ligue contre la maison d'Autriche, la publication du traité de Mouzon entre Louis XIII, Ferdinand II et Philippe IV d'Espagne, et la consommation du mariage projeté entre la princesse Henriette-Marie et le nouveau roi d'Angleterre, sans que les trois ministres de ces puissances eussent daigné consulter la cour de Rome. Richelieu triomphait non-seulement au sujet de la Valteline, dont il avait fait reconnaître l'indépendance dans le traité de Mouzon, mais encore en humiliant l'orgueil du saint-siège et en ne le faisant intervenir dans les conférences que comme puissance de deuxième ordre.

Urbain VIII comprit alors quel adversaire il avait à combattre; et dans sa rage de ne pouvoir anéantir avec les foudres ecclésiastiques ni avec les armes temporelles un cardinal qui menaçait de substituer l'autorité suprême des rois à l'omnipotence des papes, il déclama contre lui un jésuite nommé Santarelli, enthousiaste forcené de la théocratie, l'un des plus fougueux séides de la papauté, qui lança dans le monde catholique un libelle furibond qui laissait bien loin derrière lui tous les traités de Mariana, de Bellarmini, de Suarez et de Bécán. L'ouvrage ayant été dénoncé au Parlement et déferé à la Sorbonne, eut une double condamnation devant ces deux tribunaux, et fut brûlé publiquement par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres. En outre, une sentence du Parlement enjoignit aux jésuites résidents en France de souscrire à la censure de la Sorbonne contre Santarelli ou de quitter le royaume.

Cette dernière partie de l'arrêt ne reçut pas son exécution: le cardinal qui redoutait de pousser à bout les lanatiques et de périr soit du poison, soit d'un coup de poignard, intervint, et se contenta d'exiger une simple déclaration dans laquelle les jésuites reconnaissaient l'indépendance du monarque en ce qui concernait le temporel de son royaume.

Mais le livre de Santarelli eut un résultat tout différent à la cour du dévot Ferdinand II; au lieu d'exciter le juste ressentiment du prince, il lui inspira des remords de sa rébellion; il demanda pardon au saint-père en toute humilité d'avoir cherché à se soustraire au joug de Rome; et pour obtenir sa grâce, il rendit, à l'instigation de son confesseur, un édit portant qu'après l'expiration d'un délai de six mois, à partir du jour de la Saint-Ignace, il ne gouvernerait plus dans son royaume héréditaire de Bohême aucun de ses sujets, fût-il prince, s'il ne professait la religion catholique. Il publia de semblables édités pour la haute Autriche, pour les provinces de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie. En vain les malheureux habitants de ces contrées sollicitèrent un plus long terme pour obtempérer aux ordres du souverain, le nonce Caraffa et les jésuites présentèrent à Sa Majesté que ces demandes n'étaient faites que dans l'espoir d'un changement de

gouvernement, et les citoyens durent ou se convertir ou émigrer ou se résoudre à périr.

En Allemagne, les choses suivaient la même marche; les armées impériales s'étaient avancées jusqu'au détroit de Cattégat, sur les côtes de la Baltique, occupaient Brandebourg, le Mecklembourg, la Poméranie, et menaçaient d'écraser les capitales protestantes si elles tentaient la plus légère résistance. Urbain VIII triompha à son tour, et en vertu de son omnipotence universelle, il régla les destinées des contrées que venait de lui soumettre la maison d'Autriche; il donna en toute souveraineté la ville de Magdebourg à un archevêque; il créa un gouvernement archiducal catholique sous la direction du nonce Caraffa, pour extirper l'hérésie de la haute Allemagne; il investit le comte de Nassau-Liegen, les jeunes comtes de Neubourg, ainsi que le grand maître de l'ordre teutonique, tous fougueux catholiques, de comtés et de villes du haut Palatinat, sous la condition qu'ils convertiraient de gré ou de force les peuples et la noblesse du pays. Il morcela les duchés et les comtés de la basse Allemagne, les donna en curée aux prêtres et aux jésuites les plus dévoués au saint-siège; il confirma les usurpations des évêques de Constance, d'Augsbourg, et celles des abbés de Moeuchsreitt et de Kaisersheim qui, à l'aide de ces bouleversements, s'étaient emparés des domaines de la maison ducale; en outre il approuva les vols faits au préjudice des villes de Nuremberg, de Strasbourg, de Hal, d'Ulm et de Lindau, par les prélats et les chapitres catholiques.

Quelque grands que fussent ces avantages pour la papauté, ils ne satisfaisaient pas encore Urbain VIII; car la nature des prêtres est telle, que le succès ne fait qu'accroître leur ambition, comme la possession de grandes richesses ne fait qu'augmenter leur soif insatiable d'or. Sa Sainteté était jalouse de la prospérité des protestants du nord de l'Allemagne et voulait asservir la Hollande. L'imbécile Ferdinand se prépara donc, pour obéir au pape, à envahir le nord de l'Allemagne, malgré les difficultés que présentait une semblable entreprise, et pendant que Rome dressait ses batteries contre les Hollandais. Car Urbain en attaquant ces peuples avait le double but de soumettre leurs pays à sa domination et, en les rançonnant et les pillant, de se ménager les moyens de porter la guerre en Angleterre.

Mais préalablement il voulut suivre l'exemple de Richelieu et former une ligne contre ces deux puissances alliées. Il intrigua d'abord auprès de l'ambassadeur français; il prétendit que Charles I<sup>er</sup> ne remplissait point les promesses solennelles faites lors de son mariage avec Henriette-Marie; il accusa ce prince de mauvais procédés envers sa femme, et engagea l'ambassadeur à pousser Louis XIII à une guerre terrible contre Charles I<sup>er</sup>, pour lui enlever ses trois couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Sa Sainteté fit ensuite des ouvertures à l'ambassadeur espagnol pour le même sujet; elle se chargea de faire savoir à Philippe IV qu'il était obligé de venir en aide à la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, sous peine de damnation éternelle, et d'employer ses efforts pour l'arracher des mains d'un infâme hérétique et d'un traître qui mettait la reli-

gion en danger. Puis, les pourparlers engagés, Urbain VIII s'effaça entièrement pour ne pas laisser pénétrer au duc d'Olivarez, ministre du roi d'Espagne, et au cardinal de Richelieu, la pensée intime de sa politique, et confia au nonce Spada le soin des négociations, se réservant seulement l'organisation du plan de campagne pour aviser aux moyens de capturer les navires anglais sur les côtes de la France, et d'incendier leurs flottes dans leurs ports.

Le saint-père et son conseil trouvèrent une ruse de guerre si ingénieuse et qui paraissait devoir si infailliblement assurer le succès des confédérés, que les ministres de France et d'Espagne, indécis jusque-là sur le parti qu'ils devaient prendre, n'hésitèrent plus, et conclurent un traité entre eux et le saint-siège: ils se partagèrent même à l'avance leur conquête projetée, et le nonce Spada fut chargé, sous le sceau du secret, d'apprendre à Urbain VIII que l'Irlande lui serait dévolue, qu'il pourrait la faire gouverner par son neveu Thadeo Barberino, en qualité de vice-roi du saint-siège: et que, par compensation, il se servirait de toute son influence sur l'empereur pour faire entrer l'Allemagne ainsi que l'Italie dans la confédération, afin de pouvoir lutter sur mer contre la prépondérance maritime des puissances anglaise et hollandaise.

Quelque soin qu'on eût pris pour ne pas laisser transpirer le secret des négociations, le bruit en vint jusqu'à la cour de Charles I<sup>er</sup>, et détermina le prince à frapper un grand coup en prenant l'initiative dans la déclaration de guerre et en commençant les hostilités.

Par ses ordres, Buckingham, son ministre favori, apparut avec une flotte redoutable sur les côtes de la France, débarqua à l'île de Rhé, s'en empara, et de là fit répandre des proclamations sur tout le littoral pour appeler les huguenots aux armes, au nom de la liberté et de l'indépendance religieuse et politique, en promettant secours et assistance aux protestants.

Rohan et Soubise, qui étaient les chefs des réformés de France, s'empressèrent de réunir des troupes pour reprendre l'offensive dans la guerre civile, et bientôt on put croire que le moment du triomphe était venu pour le calvinisme. Malheureusement Richelieu était là, et le papisme fut sauvé! Le cardinal-ministre rassembla une flotte et une armée de terre, les dirigea à la fois contre les vaisseaux anglais et contre les réformés, le tout si heureusement que Buckingham fut forcé de battre en retraite et de faire voile vers l'Angleterre, laissant aux huguenots tout le fardeau de la guerre. Ceux-ci ne pouvant soutenir la lutte en rase campagne, se retirèrent dans les villes fortifiées, et principalement à la Rochelle, qui était pour ainsi dire la Rome de leur religion. Mais le terrible cardinal ne les tint pas quittes à si bon compte: il les poursuivit jusque sous les murs de cette place, bien déterminé à prendre la ville pour en finir avec la réforme. Le siège fut donc mis devant la Rochelle et poussé avec vigueur par le cardinal en personne. Ce n'était pas en effet une besogne ordinaire que d'assiéger une ville qui du côté de la mer était fortifiée de six grands bastions garnis de cent pièces d'artillerie, que des marais et une triple ceinture de murailles rendaient presque inaccessible du côté de la terre, et que la position de son port

mettait en outre à même de recevoir du dehors des vivres, des munitions et des secours.

Indépendamment de toutes ces difficultés, Richelieu savait qu'il avait affaire à des hommes déterminés qui avaient juré de s'envelopper sous les ruines de leur cité plutôt que de se rendre. Aussi, à la première nouvelle qu'il eut des préparatifs de Buckingham, qui se disposait à venir avec une flotte nombreuse débloquer la Rochelle, le cardinal songea-t-il à battre en retraite; mais une lettre qu'il reçut d'un jésuite de Londres le fit changer de résolution: l'un des Pères de la société de Jésus mandait au ministre qu'il n'aurait rien à redouter de Buckingham; et en effet, l'événement justifia la prévision: le favori de Jacques I<sup>er</sup> fut assassiné.

Son Eminence se décida alors à prendre la place par famine: elle fit creuser un fossé d'enceinte de trois lieues d'étendue, défendu par treize grandes redoutes pour battre toutes les issues et intercepter les convois qui arrivaient par terre; ensuite elle fit élever dans la rade une digue de cent quarante-sept toises de longueur pour couper toutes communications entre la ville et la mer, ne réservant qu'une simple ouverture où deux vaisseaux pouvaient à peine passer de front, et faisant construire de chaque côté du rivage deux forts pour défendre cet étroit passage. Les protestants se trouvèrent ainsi bloqués, sans espoir d'être secourus et n'ayant d'autre alternative que celle de faire leur soumission ou de mourir de faim; cependant ils continuèrent à se défendre bravement; et lorsque les envoyés du cardinal-ministre vinrent proposer aux chefs des réformés de rendre la ville à discrétion, Guion, qui en était gouverneur, se leva de son siège, plaça son poignard sur la table du conseil, et déclara qu'il égorgerait de sa main le premier huguenot qui parlerait de capituler.

Pendant une année entière cette constance héroïque ne se démentit pas un seul instant; les Rochelois mangèrent les chevaux, les chiens, les chats, les souris et les rats; enfin on vit se renouveler dans cette ville infortunée les atrocités qui avaient désolé Paris lors de l'horrible siège de cette capitale par Henri IV.

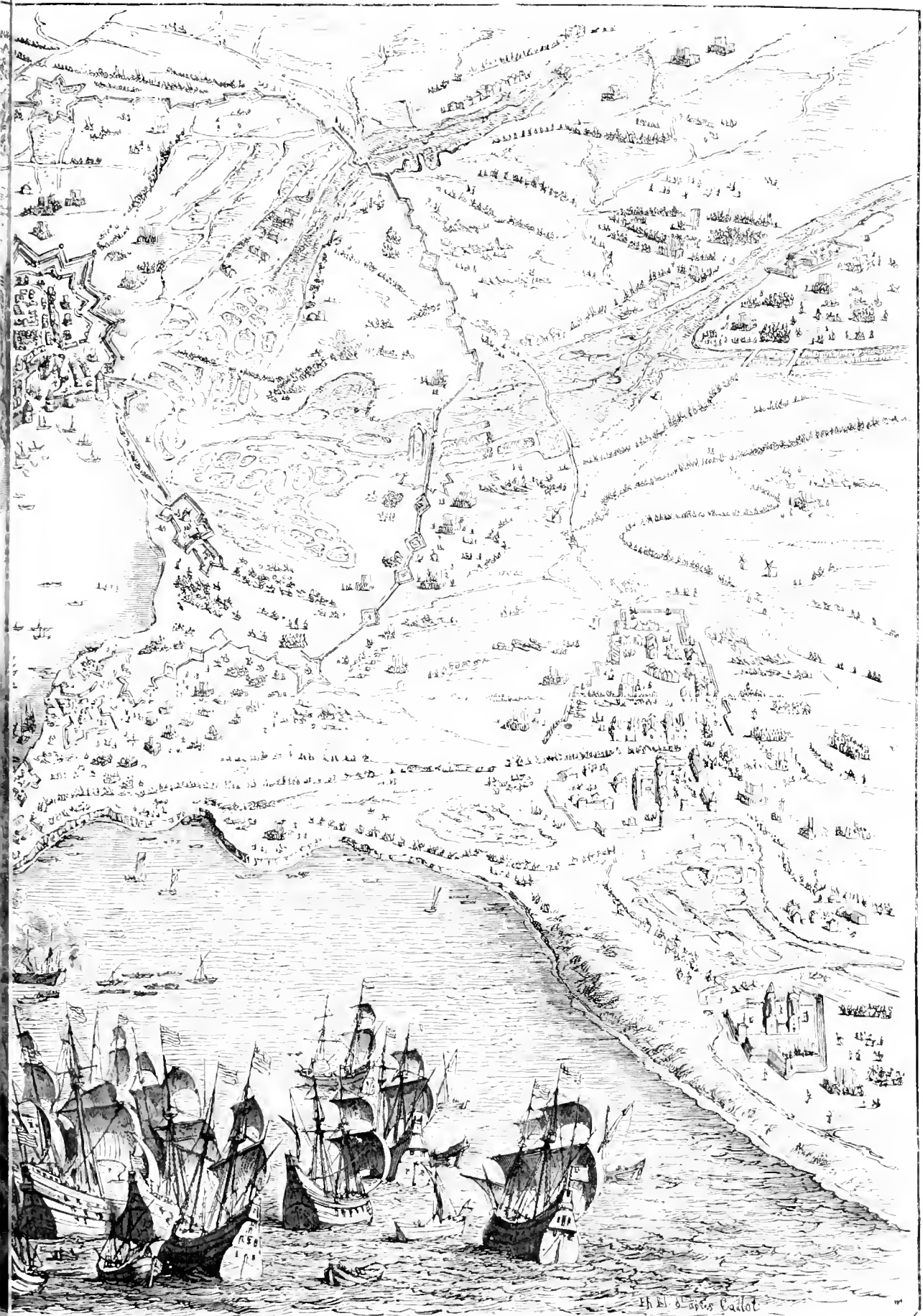
Comme tout dans ce monde doit avoir un terme, le cardinal-ministre, instruit des extrémités où étaient réduits les assiégés, et de la mort de douze mille de ces malheureux par suite d'inanition, se décida à donner un assaut général, pour que l'exécration Louis XIII, qui était venu le rejoindre, pût jouir du spectacle d'une ville livrée au pillage. Mais l'attente du monarque fut trompée; la Rochelle se rendit à discrétion, et Louis XIII ne put contempler ni le massacre de ses sujets par une soldatesque effrénée, ni les violences exercées sur les femmes et sur les jeunes filles, ni l'incendie promenant sa flamme dévorante sur tous les édifices, un milieu des cris des vainqueurs, des hurlements des blessés et des gémissements de leurs victimes!

La chute de la Rochelle fut un coup terrible pour le calvinisme; cependant quelques bandes de réformés se montrèrent encore en armes dans les provinces du Midi; la petite ville de Privas en Vivarais osa même soutenir un siège contre l'armée royale, que Louis XIII commandait en personne. Elle fut emportée d'assaut, et par ordre de Sa Majesté les soldats



Siège de la Rochelle





In del. d'après Carlot

le cardinal de Richelieu



atholiques y commirent des atrocités qui égalèrent celles qui avaient été exercées à Mérindol sur les infortunés Vaudois. La ville d'Alais essaya également de se défendre, mais elle fut bientôt contrainte à capituler. Alors le duc de Rohan convoqua à Anduze une assemblée générale du parti réformé, et fit décréter par les religionnaires qu'on enverrait au roi une ambassade pour traiter de la paix.

Louis XIII octroya aux calvinistes un édit de pacification avec abolition des anciens privilèges, c'est-à-dire qu'il permit aux huguenots de professer la religion réformée, mais sans pouvoir tenir des assemblées politiques, et sans avoir le droit de se donner les chets, ni de former un trésor commun. Ce triomphe du catholicisme en France ne satisfut pas extraordinairement Urbain VIII, qui, en soulevant une guerre contre les protestants, n'avait eu d'autre projet que de préparer la ruine de la Grande-Bretagne; aussi le nonce Spada et les jésuites confesseurs des rois et des ministres de France et d'Espagne recurent-ils de Sa Sainteté l'ordre de stimuler le duc d'Olivarez et le cardinal-ministre, pour qu'ils concertassent leur plan d'attaque contre l'Angleterre.

Pour la cour de Rome, cette guerre d'invasion était d'autant plus favorable, que de toutes manières elle devait amener la soumission de la Grande-Bretagne au papisme, soit que Charles I<sup>er</sup> prit le parti de se ranger à son obédience pour éviter les hostilités, soit qu'il se résolut à entamer une guerre dont le résultat n'était pas douteux. Sa Majesté britannique se trouvant en butte à la haine des catholiques et des protestants de ses Etats, à cause de ses débordements et de son despotisme.

Charles I<sup>er</sup> avait bien compris la difficulté de sa position; n'osant pas s'exposer aux chances d'une lutte contre la France et l'Espagne, il chercha d'abord à temporiser; et pour mettre le pape dans ses intérêts, il parut incliner en faveur des doctrines ultramontaines, sans toutefois y adhérer d'une manière formelle; ensuite il prit l'engagement secret de travailler à la conversion de ses peuples, sous la condition que Sa Sainteté ferait dissoudre la ligue.

Urbain VIII, satisfait de se voir au but qu'il se proposait d'atteindre, la soumission du roi d'Angleterre, ne voulut pas brusquer les choses, et se contenta des assurances formelles que Charles I<sup>er</sup> donnait de se convertir. D'ailleurs il entra dans les vues du pontife de mettre un terme aux guerres, pour ne pas fournir aux rois de France et d'Espagne, aussi bien qu'à l'empereur d'Allemagne, l'occasion d'augmenter leur influence sur l'Europe, et d'annihiler en quelque sorte l'autorité du saint-siège. En effet, les succès des armes de Ferdinand II ne laissaient pas que de donner des inquiétudes sérieuses à la cour de Rome pour l'avenir; Urbain VIII voyait avec déplaisir s'étendre démesurément la maison d'Autriche, et redoutait que l'empereur, maître du Nord, ne se rabattît sur le Midi, et qu'il ne lui prît fantaisie de faire revivre des prétentions de souveraineté sur les Etats de l'Eglise.

Ces craintes étaient d'autant mieux fondées, qu'après la chute du roi de Danemarck Christian IV, qui, chassé de ville en ville par les généraux Wallenstein et Tilly, se trouvait acculé à sa dernière

place fortifiée, la ville de Bluckstadt, rien ne pouvait empêcher Ferdinand d'ajouter les Etats de Danemarck à son empire et de se trouver ainsi le plus puissant monarque de l'Europe. Sa Sainteté eut donc soin de faire intervenir le jésuite confesseur du prince dans la question, et fit accorder à Christian IV une paix beaucoup plus avantageuse qu'il n'eût dû l'espérer, car elle lui conserva l'intégrité de ses Etats. La raison de cette sollicitude singulière de la cour de Rome pour les protestants venait de ce qu'elle n'avait plus rien à redouter de gens réduits aux dernières extrémités, et de ce qu'elle songeait sérieusement au contraire à diminuer la prépondérance de l'empire d'Allemagne.

Urbain VIII avait les mêmes motifs de se délier de l'Espagne, qui commençait à peser sur les Etats d'Italie, et menaçait de les faire passer un jour sous sa domination avec l'appui de l'empereur; mais n'osant rompre avec Philippe IV, il continuait à demeurer son allié, prêt à se tourner contre lui à la première occasion; elle ne se fit pas attendre; un événement imprévu vint mettre tous les grands intérêts politiques en présence. Don Vincenzo, duc de Mantoue, était au lit de mort et ne laissait aucun héritier direct. Le duc de Nevers, son plus proche parent, qui était Français, ayant abandonné ses droits en faveur de son fils Charles, duc de Réthel, celui-ci se porta tout naturellement l'héritier du Mantouan et du Montferrat. Comme il était présumable que l'Espagne ne permettrait pas qu'un prince français s'établît dans l'Italie supérieure si on lui laissait le temps de s'opposer à son installation, Urbain VIII fit écrire par Strizzio, ministre de Vincenzo, au duc de Réthel, qu'il eût à se rendre secrètement à Mantoue pour faire reconnaître ses droits par le vieux duc, ce qui eut lieu sans aucune difficulté de la part du moribond.

Il existait encore une princesse de la famille ducal, une arrière-petite-fille de Philippe II, qui était religieuse. Sa Sainteté avait prévu que l'Espagne chercherait à produire des prétentions en faveur de cette jeune fille; et pour enlever jusqu'au moindre prétexte de guerre à Philippe IV, elle avait envoyé une dispense de mariage; de sorte que, dans la même soirée, cette jeune fille fut retirée de son couvent et mariée au duc François. Peu d'heures après, le vieillard Vincenzo rendit le dernier soupir, et Charles de Réthel fut salué prince de Mantoue.

Cette nouvelle causa une grande sensation à Madrid. Le duc d'Olivarez, furieux de se voir joué par un jeune homme, laissa éclater sa colère, et annonça qu'il ferait repentir le nouveau prince de sa témérité. Pour réaliser ses menaces il lui suscita deux ennemis puissants, les ducs de Guastalla et de Savoie, qui élevèrent des prétentions, l'un sur le duché de Mantoue, l'autre sur le Montferrat, regardé comme la clé du Milanais. Ensuite il envoya ordre à don Gonzalve de Cordoue, gouverneur de Milan pour Philippe IV, de prendre à l'instant les armes et de joindre ses troupes à celles des ducs de Guastalla et de Savoie pour commencer la guerre.

Urbain VIII, le machinateur de toute cette affaire, expédia aussitôt des courriers à la cour de Louis XIII, pour l'instruire de ce qui se passait, et l'engager à

venir au secours du duc de Mantoue. Sa Sainteté offrait en outre au roi de France de se mettre à la tête d'une ligue contre l'Espagne, pour lui enlever le Milanais, la Sicile et le royaume de Naples. Cette proposition flattait trop agréablement l'ambition de Louis XIII pour qu'il ne l'acceptât pas. Sa Majesté rassembla immédiatement une armée; et quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, elle l'envoya attaquer les défilés des Alpes, qui étaient gardés par les troupes du duc de Savoie. En moins de trois semaines les défilés furent emportés, la ville de Suze prise d'assaut, et Victor-Amédée contraint à demander la paix. Le roi de France fit alors préparer un traité qui posait les bases d'une ligue perpétuelle entre lui, Sa Sainteté, la République de Venise et le duché de Mantoue.

Ces deux dernières puissances s'empressèrent de le ratifier; mais le pontife, qui avait atteint son but en mettant aux prises les deux monarchies les plus redoutables de la chrétienté, pensant qu'elles se détruiraient l'une l'autre, ne voulut plus adhérer à aucun traité. Il prétexta même que le conseil des cardinaux s'opposait à ce qu'il prît une part active dans la lutte avant de connaître la détermination de l'empereur; excuse détestable, car le saint-père non-seulement faisait bon marché des observations du sacré collège, qu'il n'admettait pas même à délibérer, mais encore, à l'égard de Ferdinand II, il ne se faisait nullement faute de montrer combien il lui était devenu odieux, et il disait ouvertement qu'il suffisait qu'une réclamation, même la plus légitime, vint de la cour de Vienne pour être repoussée. Ainsi, Ferdinand ayant fait demander au pape que saint Etienne et saint Wenceslas, deux anciens rois de Hongrie, fussent admis dans le calendrier romain, Sa Sainteté avait répondu ironiquement qu'ils n'étaient pas dignes d'un tel honneur. Dans une autre occasion, l'empereur ayant sollicité l'autorisation de conférer les emplois ecclésiastiques rendus libres par l'édit de restitution, le pape avait rejeté sa demande comme portant atteinte au concordat passé entre l'empire et le saint-siège; ce qui était un mensonge, puisque le roi de France, en vertu même du concordat de François I<sup>er</sup>, exerçait précisément dans ses États le droit réclamé par Ferdinand. Enfin, celui-ci ayant demandé à Rome la permission de transformer en collèges pour les jésuites les couvents acquis par l'édit de restitution, Sa Sainteté, au lieu d'accéder à ce désir, lui avait ordonné de remettre immédiatement ces monastères aux évêques.

L'implacable monarque restait toujours soumis, se contentant de dire que, malgré le pape, il ne cessait de se montrer le champion dévoué du catholicisme. Pour joindre l'exemple au précepte, il mit trois armées en campagne: l'une, qu'il envoya au secours des Polonais attaqués par les Suédois, et qui rétablit les affaires des premiers; l'autre, qu'il fit porter vers les Pays-Bas pour opérer sa jonction avec les troupes espagnoles; et la troisième, forte de trente-cinq mille hommes, qu'il dirigea sur l'Italie pour s'emparer de Mantoue. D'abord tout ploya devant les Allemands; la Suisse, qui avait voulu maintenir sa neutralité et refuser le passage, fut contrainte de céder: les défilés des Grisons furent

enlevés, et l'armée impériale descendit du sommet des Alpes en suivant les bords de l'Adda et de l'Oglio, et se dirigea vers le Mantouan. De leur côté les Espagnols pénétrèrent dans le Montferrat, sous la conduite de Gonzalve de Cordoue, pour combattre les Français, qui s'étaient emparés de Saluces et de Pignerol; et ces trois redoutables puissances, attirées sur le sol de la haute Italie par le pontife, se préparèrent à faire couler des fleuves de sang pour le triomphe du saint-siège.

Mais ce que n'avait pu prévoir Urbain VIII, c'est que Ferdinand II, ce prince si dévoué à la cour de Rome, secourait enfin le jong des prêtres, et porterait l'audace jusqu'à vouloir compter avec le pape et revendiquer la souveraineté de la haute Italie. C'est cependant ce qui arriva: l'empereur, victorieux en Italie, en Pologne et dans les Pays-Bas, se prit à avoir de l'orgueil, et fit signifier à Sa Sainteté qu'il voulait recevoir la couronne de ses mains, et qu'elle eût à se rendre à Bologne ou à Ferrare pour la cérémonie. Urbain VIII n'osa pas refuser, et chercha seulement à gagner du temps; la cour de Vienne pénétra ses intentions, le mit en demeure de s'expliquer, et réclama en outre la suzeraineté des duchés d'Urbino et de Montefalco.

Comme Sa Sainteté hésitait encore à donner une réponse et à déclarer sa détermination à l'égard des nouvelles prétentions qu'élevait l'empereur sur les domaines de l'Eglise, le farouche Wallenstein, un des généraux de Ferdinand, osa mettre en délibération si on irait attaquer Urbain VIII jusque dans Rome, donnant à entendre que cette ville n'avait pas été pillée depuis près d'un siècle; que depuis cette époque les papes l'avaient enrichie des dépouilles des autres peuples, avaient amoncelé dans les caves du Vatican des sommes énormes, et qu'on ne devait pas dédaigner une si belle occasion de s'emparer de trésors immenses, de réduire le pape à l'état de vassal, de relever l'empire de Charlemagne, et de le rendre héréditaire dans la maison d'Autriche.

Ces projets paraissaient d'autant plus faciles à réaliser qu'aucune puissance n'était en état de s'opposer aux volontés de Ferdinand II; les Pays-Bas étaient envahis, les villes protestantes subjuguées, le roi de Danemarck vaincu; l'Italie tremblait devant les armées impériales; la France, tout entière aux discordes que fomentaient Gaston d'Orléans et la reine mère pour renverser le cardinal-ministre, restait indifférente à ce qui se passait au dehors. Urbain VIII commençait à désespérer du salut de l'Eglise, lorsqu'il se rappela qu'il existait aux extrémités du nord de l'Europe un prince protestant redoutable par sa valeur, Gustave-Adolphe, qui pouvait opérer une diversion favorable au saint-siège, en portant la guerre dans les provinces de l'empire. Urbain envoya immédiatement un ambassadeur à Richelieu, le fit entrer dans ses vœux, et obtint qu'il ferait conclure un armistice entre la Pologne et la Suède; puis, quand la guerre eut cessé sur ce point, Sa Sainteté s'entendit avec la France pour fournir au roi de Suède les sommes nécessaires à l'entretien d'une armée formidable destinée à envahir l'Allemagne, ne lui imposant point d'autre condition que celle de tolérer le culte catholique partout où il le trouverait établi.



Wallenstein, général et ministre de l'empereur Ferdinand

clause qui fut tenue secrète, dans la crainte que cette tolérance n'éveillât les susceptibilités des réformés.

Enfin il y eut à Leipzig une assemblée générale de princes et d'électeurs protestants, et tous d'un commun accord décidèrent qu'on ferait la guerre à Ferdinand. Cette coalition, quoique formidable, n'eût peut-être pas suffi pour renverser la puissante maison d'Autriche, qui était au plus haut degré de prospérité, si les confédérés n'avaient été secondés dans leur entreprise par les peuples, qui avaient hâte de secouer le joug insupportable du baron de Wallenstein, le favori du prince, l'un de ses plus habiles généraux, il est vrai, mais aussi le plus cruel, le plus despotique, le plus infâme de ses ministres.

Gustave-Adolphe ouvrit la campagne et se dirigea vers le bas Oder, chassant devant lui les troupes allemandes et grossissant son armée d'une foule de mécontents. Arrive sous les murs de Leipzig, il ren-

contra le comte de Tilly, mit son corps d'armée en déroute, et poussa rapidement jusqu'à Mayence, qu'il emporta d'assaut.

Tous les princes opprimés vinrent se ranger sous les étendards du roi de Suède; et le parti de la Lorraine, peu d'instants auparavant écrasé et vaincu, se trouva en état de dicter des lois à ses oppresseurs; les ministres protestants revinrent aussitôt dans le Palatinat et parcoururent toutes les provinces de l'empire à la suite de l'armée de Gustave-Adolphe pour ranimer l'enthousiasme religieux.

Sa Sainteté ne cacha pas la joie que lui causait le triomphe du roi de Suède et l'abaissement de la maison d'Autriche, ce qui provoqua de la part de l'ambassadeur de Ferdinand des représentations énergiques. L'empereur, instruit de cette circonstance, écrivit à Urbain pour lui témoigner son mécontentement et l'avertir qu'aussitôt qu'il aurait chassé de



Gustave-Adolphe, roi de Suède

l'Allemagne Gustave-Adolphe et ses trente mille hérétiques il viendrait régler ses comptes avec le saint-siège. Le saint-père lui répondit par cette seule phrase : « Alexandre a fait la conquête du monde avec trente mille Grecs. »

Urbain montra moins d'égards encore pour les cardinaux espagnols, qui, à l'instigation du duc d'Olivarez, essayèrent de lui faire des remontrances au sujet de son alliance avec un souverain protestant; et le cardinal Borgia ayant osé, en plein consistoire, lui représenter le scandale de sa conduite et l'accuser de travailler à la ruine de la religion, il se leva

de son siège, vomit un torrent d'injures et de blasphèmes contre le prélat assez hardi pour tracer une règle de conduite au vicaire de Dieu; et comme celui-ci voulait répondre, sur un signe du pontife, le cardinal Barberino, qui était d'une force athlétique, se jeta sur Borgia, le renversa à terre, et le traîna par les cheveux hors de la salle du consistoire.

Après cette scène de violence, tous les membres de l'assemblée se séparèrent en tumulte, les Espagnols annonçant hautement qu'ils allaient provoquer la réunion d'un concile pour juger le pape et procéder à sa condamnation. Les jésuites mêmes,

qui voyant le r. puissance aneantie en Adenague par le fait de l'invasion de Gustave-Adolphe, se montrèrent hostiles à l'Emp. VIII; et le confesseur du duc d'Olivar, un des principaux dignitaires de l'ordre, publia un livre sur les attributions du chef suprême de l'Église, et prouva par des raisonnements très logiques que les papes n'avaient aucun pouvoir canonique au delà de leur évêché de Latran, et qu'ils n'avaient pas plus élevés en dignité que les autres évêques. La cour de Madrid trouva les arguments des jésuites tellement en rapport avec son propre sentiment, qu'on délibéra dans le conseil du roi catholique, si on culverait au pontife la collation des bénéfices de l'Espagne, et si on érigerait une daterie pour recevoir l'argent prélevé sur les ecclésiastiques du royaume par l'Église romaine.

D'un autre côté, les événements prenaient en Allemagne une direction bien différente de celle que le pape avait prévue. Sa Sainteté, en s'alliant aux b. évêques, avait bien compté concourir à l'affaiblissement de la maison d'Autriche, mais non à sa ruine, qui entraînait nécessairement celle du catholicisme. Or, le roi de Suède semblait avoir pris trop au sérieux la mission dont il s'était chargé, d'humilier l'empereur; son armée avait envahi la Bavière, après avoir défilé une seconde fois le comte de Tilly, qui était resté sur le champ de bataille; un de ses lieutenants, le duc Bernard de Saxe-Weimar, avait pénétré dans le Tyrol et menaçait l'Italie avec les vieilles bandes suédoises. Il n'était plus possible de douter que les intentions de Gustave-Adolphe ne fussent changées, et qu'il ne songeât à profiter de sa fortune pour faire triompher le protestantisme et transformer en principautés temporelles les évêchés de l'Allemagne méridionale; déjà même le prince avait annoncé qu'il voulait détruire le catholicisme et établir sa résidence à Augsbourg.

Urbain comprit alors la faute énorme qu'il avait commise, et pour la réparer, il mina sourdement le parti de son allié, retarda le paiement des subsides, se mit en correspondance avec Ferdinand, lui livra les plans de campagne de l'armée suédoise, et, ce qui fut le plus funeste à Gustave-Adolphe, il détermina l'empereur à donner le commandement de ses armées au terrible baron de Wallenstein, qu'une intrigue de cour avait fait exiler, et qu'il regardait comme le seul général capable de se mesurer avec le roi de Suède. Ces deux hommes, l'un et l'autre renommés par leurs talents militaires, se trouvèrent alors en présence: Gustave-Adolphe à la tête de trente mille hommes d'excellentes troupes, Wallenstein commandant une armée de plus de soixante mille impériaux, aidée d'une formidable artillerie; la rencontre eut lieu en Misnie, dans une vaste plaine qui s'étend entre Weissenfels et Lutzen.

Au commencement de l'action, l'armée suédoise rompit les lignes des impériaux, les mit en désordre et s'empara de leurs canons. Gustave, voulant profiter de cet avantage, commanda à sa cavalerie de donner dans le gros de l'armée de Wallenstein; et afin d'animer les soldats par son exemple, il chargea tête baissée sur une troupe de cuirassiers. Soit que le commandement n'eût pas été entendu des troupes, soit qu'il y eût trahison de la part des officiers su-

périeurs, le prince se trouva engagé au milieu des ennemis avant de s'apercevoir qu'il n'était suivi que par un petit nombre de cavaliers. Alors il voulut faire volte-face et se frayer un chemin pour sortir de la mêlée; il était trop tard. Déjà affaibli par le sang qui s'échappait d'une large blessure reçue au bras gauche, assailli de tous les côtés à la fois, il ne put que faire des prodiges de valeur. Un coup de mousquet, qui lui fut tiré à bout portant dans le dos, le désarçonna, et l'un de ses pieds demeurant engagé dans l'étrier, il fut traîné à terre par son cheval; dans cet état il reçut un autre coup de mousquet qui lui cassa la tête. Ainsi périt ce grand prince, le protecteur zélé du protestantisme, arrêté dans sa marche victorieuse au moment où il allait recueillir le fruit de ses courageux efforts, et planter le drapeau de l'indépendance religieuse sur les ruines du papisme.

Puffendorf et plusieurs autres historiens ont affirmé que Gustave-Adolphe avait été victime d'une odieuse trahison, et ils portent particulièrement leurs soupçons sur François Albert, duc de Saxe-Lauenbourg, sur l'empereur et sur le pape; ce qu'il y a de positif, c'est que la nouvelle de la mort du roi de Suède fut reçue avec des transports de joie à Vienne et à Rome. Néanmoins la mort du chef n'abattit point le courage des protestants; le duc de Saxe-Weimar, Torstenson, Wrangel, Horn continuèrent la guerre avec succès, et le chancelier Oxenstiern, par d'habiles négociations avec la France, l'Allemagne et la Hollande, soutint l'ascendant de la Suède sur l'empire romain-germanique.

Mais Urbain VIII savait que la réforme avait perdu son plus redoutable appui, et il ne s'inquiéta pas autrement de la lutte engagée entre les lieutenants de Gustave-Adolphe et Ferdinand II; d'ailleurs cette guerre était fort utile aux intérêts de sa politique, et lui permettait de réaliser ses projets de domination sur les principautés de l'Italie, sans crainte d'être inquiété par la maison d'Autriche.

Sa Sainteté en profita pour s'assurer la possession du duché d'Urbino en faisant assassiner le jeune duc, dernier héritier de la maison de Rovere. Le vieux seigneur Francesco Maria, qui avait depuis longtemps abdiqué en faveur de son fils, se trouva obligé de prendre les rênes du gouvernement; et pour soustraire sa petite-fille, âgée d'une année, à l'ambition du pontife, il la fiança au fils du duc de Toscane, et la fit transporter dans un pays voisin. Précautions inutiles! Urbain menaça le vieux duc d'une guerre terrible, et l'obligea de reconnaître qu'il tenait ses villes, terres ou domaines, en fief du saint-siège, exigea que les officiers de la province lui prêtassent serment de fidélité, et le contraignit même à remettre ses forteresses entre les mains de ses créatures; puis, un matin, Francesco Maria fut trouvé mort dans son lit. Le neveu du pape, Thadeo Barberino, vint prendre possession du pays, et le duché d'Urbino, ainsi que les villes de Pesaro et de Sinigaglia, furent déclarés dépendances des États de l'Église.

Quoique Sa Sainteté s'occupât sérieusement d'accroître le patrimoine de Saint-Pierre, elle ne négligeait pas la fortune de sa propre famille, et chaque jour elle ajoutait à ses immenses richesses de nou-

veaux dons; si bien qu'en moins de dix années le trésor apostolique avait été grevé d'emprunts si énormes, que les revenus du saint-siège ne suffisaient plus à payer les intérêts; on élevait au chiffre de cent cinq millions d'écus le montant des sommes monnayées versées entre les mains des neveux du pape, indépendamment de celles qui avaient été employées à l'achat des palais, des terres, des vignes, des tableaux, des statues, d'ouvrages d'orfèvrerie, de vaisselle d'or ou d'argent, et de pierreries. « La valeur de toutes ces choses, au rapport de Foscarini, était si grande qu'il est impossible de le croire et de le dire. Toujours gavés, non rassasiés. »

Jamais l'excès du népotisme n'avait été poussé si loin par les pontifes; car Urbain, non content de gorger ses frères et ses neveux de richesses, de dignités, d'honneurs et de bénéfices, donnait des évêchés à leurs enfants à la mamelle; et même, scandale jusqu'alors sans exemple, à ceux qui étaient encore dans le ventre de leurs mères! Ce grand amour du pape pour ses parents s'étendait jusqu'à leurs nombreuses créatures et à leurs flatteurs; il n'existait pas de méchant versificateur qui ne fût pourvu d'excellents bénéfices en récompense de quelque distique à la louange des Barberini.

Par compensation, si Urbain protégeait les misérables qui prostituaient leur plume par une basse et servile adulation, il ne se faisait pas faute de persécuter les hommes de génie qui refusaient de glorifier de si grandes turpitudes; et le célèbre Galilée Galilei, le père de la philosophie expérimentale, lut l'un de ceux que Sa Sainteté persécuta avec le plus d'acharnement. Cet homme célèbre avait déjà établi la théorie du mouvement uniformément accéléré et posé les règles de l'isochronisme des oscillations du pendule; en outre, il venait de faire une découverte magnifique, celle des instruments d'optique, qui ouvraient une nouvelle route à l'astronomie, et permettaient de prouver par l'observation directe les vérités du système de Copernic sur la révolution de la terre autour du soleil.

Au moyen de son télescope, Galilée plongea dans les profondeurs de l'immensité, et contempla des phénomènes que n'avait encore aperçus aucun regard mortel; la surface de la lune lui apparut hérissée de montagnes et sillonnée par des vallées profondes; Vénus lui présenta, ainsi que le satellite de la terre, des phases qui prouvaient sa sphéricité; Jupiter s'offrit à lui environné de ses quatre astéroïdes qui l'accompagnent éternellement; la voie lactée, les nébuleuses, tout le ciel enfin se montra à ses yeux avec ses millions d'étoiles invisibles. Quelle surprise, quelle volupté excita dans l'âme de Galilée l'aspect de tant de merveilles! Quelques jours suffirent néanmoins à ce grand astronome pour compter tous ces mondes, et pour enregistrer le résultat de ses admirables découvertes dans un écrit intitulé « le Courrier céleste, » qu'il dédia à ses protecteurs, les princes de Médicis.

Ensuite Galilée continua le cours de ses investigations; il observa des taches mobiles sur le soleil, et n'hésita pas à conclure que cet astre tournait sur lui-même; il remarqua sur le côté obscur de la lune, dans le premier et dans le dernier quartier, une

lueur cendrée qui n'est visible qu'au télescope, et il jugea avec raison que cet effet était dû à la lumière réfléchie par le globe terrestre. Ses observations suivies sur les taches de la lune et leur retour périodique aux mêmes époques l'amènèrent à découvrir que cet astre présentait toujours la même face à la terre; il étudia les mouvements et les éclipses des satellites de Jupiter, s'en servit pour le mesurer des longitudes, et entreprit même un assez grand nombre d'observations sur ces astres pour en construire des tables à l'usage des navigateurs.

Enfin, de découvertes en découvertes, Galilée parvint à arracher à la nature le voile mystérieux qui l'avait dérobée aux regards des hommes, il put admirer les lois sublimes qui régissent l'univers; la rotation de la terre, sa révolution autour du soleil, la fixité de cet astre: toutes les merveilles de ces mondes lumineux qui s'échelonnent dans l'immensité jusqu'au trône de la Divinité. Galilée voulut éclairer les autres hommes, frayer une nouvelle route à la science, et il publia ses admirables théories. Mais par malheur il excita la haine jalouse d'un pape qui avait des prétentions à l'omniscience comme à l'infaillibilité, et son protecteur, le grand-duc de Toscane, qui l'avait nommé son mathématicien extraordinaire, n'était pas assez puissant pour le défendre contre une telle inimitié. De toutes parts les jésuites, les prêtres, les moines se déclainèrent contre Galilée; les uns soutinrent que ses découvertes dans les astres étaient de pures visions, comparables aux voyages imaginaires d'Astolphe; les autres affirmèrent avoir eu le télescope en leur possession pendant des nuits entières, et n'avoir rien aperçu de tout ce que l'astrologue Galilée annonçait; tous l'accablèrent d'épigrammes dans leurs sermons, ou cherchèrent à jeter sur lui du ridicule; c'était ainsi du reste qu'en avaient agi les compatriotes de Copernic, qui avaient été même jus qu'à le tourner en dérision sur un théâtre.

Galilée continuait à publier ses travaux sans s'occuper des clameurs des prêtres; mais ils imaginèrent de l'attaquer devant le saint-siège pour faire condamner ses nouvelles théories comme mensongères et hérétiques. Le célèbre astrologue essaya vainement de calmer cette tempête, et fit paraître un traité en forme d'épître adressée à la grande-duchesse de Toscane, dans lequel il essayait de prouver théologiquement, et par des citations tirées des Pères, que les textes de l'Écriture ne devaient pas être pris à la lettre et pouvaient se concilier avec les nouvelles découvertes sur la constitution de l'univers. Cet écrit ne fit qu'accroître la colère de ses ennemis; l'auteur fut accusé de soutenir des opinions erronées en matière de loi, de vouloir renverser la religion et d'outrager la majesté de Dieu. En conséquence, il fut cité à comparaître à Rome, en personne, pour s'entendre condamner par une assemblée de cardinaux, d'archevêques, d'évêques et de théologiens, réunis sous la présidence de Sa Sainteté Urbain VIII. Le conciliabule de prêtres ignorants, stupides et fanatiques, n'ayant aucun égard pour cet illustre vieillard, refusa même d'écouter les raisons qu'il alléguait en faveur de ses théories, et prononça la déclaration suivante: « Au nom du Père, du Fils et du Saint Es-

prit! Nous tous rassemblés en ce lieu sous l'inspiration de l'Esprit saint, éclairés par les lumières du souverain pontife, nous décidons qu'aucun fidèle ne doit croire ni soutenir que le soleil est placé immobile au centre du monde; nous décidons que cette opinion est fautive et absurde en théologie, aussi bien qu'hérétique, parce qu'elle est expressément contraire aux paroles de l'Écriture, et impliquerait une accusation d'ignorance envers Dieu, la source de toute science et le révélateur des livres saints. Nous défendons également d'enseigner que la terre n'est point placée au centre de l'univers, qu'elle n'est pas immobile et qu'elle a un mouvement journalier de rotation, parce que cette seconde proposition est, pour les mêmes motifs, fautive, absurde même en philosophie, autant qu'erronée en matière de foi. »

Galilée voulut répliquer et faire valoir les arguments que lui suggérait la vérité pour défendre une doctrine basée sur des faits irrécusables; mais le pape lui imposa silence, et déclara qu'en vertu de son infailibilité il décidait que la terre était immobile et que l'univers était régi par les lois qu'indiquait la Genèse; enfin il lui fit défense de professer désormais ses nouvelles théories.

Quoique condamné, le noble vieillard, de retour à Florence avec un amour plus grand encore de la science, n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur que par le passé l'étude des vérités sublimes dont il se regardait comme le dépositaire; et pour ne pas laisser perdre ce précieux trésor, il résolut de rassembler dans un seul ouvrage toutes les preuves physiques du double mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil, et de ses rapports avec les autres planètes dans le système solaire. Pour rendre ces vérités palpables et les mettre à la portée de toutes les intelligences, Galilée ne composa point un traité, mais de simples dialogues entre deux personnages des plus distingués de Venise et de Florence, et un troisième interlocuteur qui, sous le nom de Simplicius, reproduisait les arguments des théologiens et de la philosophie scolastique; il se rendit ensuite à Rome et présenta hardiment son ouvrage au maître du sacré palais, le priant de l'examiner avec une scrupuleuse attention, d'en retrancher tout ce qui lui paraîtrait suspect, et de le censurer avec la plus extrême sévérité. Le prélat, ne souponnant aucune arrière-pensée chez l'auteur, lut et relut l'ouvrage, le confia même à un de ses collègues qui n'y vit également rien à reprendre, et y mit de sa main une ample approbation. Galilée, tout joyeux d'avoir réussi dans sa ruse, revint à Florence et fit immédiatement imprimer son livre.

Dès leur apparition, les dialogues excitèrent parmi les théologiens et les jésuites une rumeur extraordinaire; tous crièrent au scandale et demandèrent la punition du coupable. Urbain VIII, qui s'était reconnu dans le personnage de Simplicius, et dont l'amour-propre se trouvait en jeu, accueillit les plaintes du clergé; et malgré les représentations de l'auteur, qui se retranchait derrière l'autorisation donnée à son livre par la censure, malgré ses protestations formelles de n'avoir point voulu attaquer la religion, mais seulement faire l'exposition des deux systèmes de Ptolémée et de Copernic, sans pour cela adopter

aucune des deux opinions, malgré la protection du grand-duc de Toscane, Sa Sainteté passa outre, le déféra elle-même au tribunal de l'Inquisition, et l'assigna à comparaître en personne devant les redoutables juges du saint-office. Galilée fut contraint d'obéir; ni la faiblesse de sa santé, ni les douleurs rhumatismales dont il était tourmenté, ni son grand âge (il avait alors soixante-dix ans) ne purent adoucir la haine sacerdotale.

« J'arrivai à Rome, dit-il dans une de ses lettres, le 10 février 1633, et je fus remis à la clémence de l'Inquisition et du souverain pontife, qui n'avait pour moi aucune estime, parce que je ne savais point rimer l'épigramme et le petit sonnet amoureux. D'abord on me renferma dans le palais de la Trinité-du-Mont; le lendemain je reçus la visite du Père Lancia, commissaire du saint-office, qui me prit dans son carrosse. En chemin il me fit diverses questions et me montra un grand désir que je réparasse le scandale que j'avais donné à toute l'Italie en soutenant l'opinion du mouvement de la terre; et à toutes les preuves mathématiques que je pouvais lui opposer, il me répondait par ces paroles de l'Écriture : « La terre sera immobile pour toute éternité, parce qu'elle est immobile de toute éternité. » En discourant ainsi, nous arrivâmes au palais du saint-office; je parus devant une congrégation nommée non pour me juger, mais pour me condamner; cependant je me mis à exposer mes preuves. Quelque peine que je me donnasse, je ne pus jamais venir à bout de me faire comprendre; on coupait tous mes raisonnements par des élans de zèle, et l'on m'opposait toujours le passage de l'Écriture sur le miracle de Josué, comme la pièce victorieuse de mon procès. Je citai à mon tour ces étranges paroles des livres saints où il est dit « Que les cieux sont solides et polis comme un miroir de bronze, » pour prouver qu'il ne fallait pas interpréter l'Écriture à la lettre, si l'on voulait que les peuples qui ne sont pas plongés dans un abrutissement barbare conservassent quelques croyances dans les dogmes de la religion; on me répondit par des injures. »

À la suite de ce premier interrogatoire, Galilée fut enfermé dans les cachots infects du saint-office, où il resta plusieurs mois; puis on le fit sortir quand on supposa que les souffrances, les mauvais traitements et un jeûne forcé avaient diminué son énergie morale; mais comme il montra la même obstination, Sa Sainteté le fit conduire dans la chambre de la question. L'infortuné vieillard subit à plusieurs reprises le supplice de la corde avec le plus grand courage et sans vouloir se reconnaître coupable; enfin, le corps brisé par les terribles secousses de l'estrapade, vaincu par d'atroces douleurs, Galilée demanda grâce et déclara que son ouvrage était rempli d'abominables mensonges. Il fut ensuite ramené devant le tribunal pour y prononcer son abjuration; ce qu'il fit en ces termes : « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième année de mon âge, étant à genoux devant messeigneurs éminentissimes, ayant devant les yeux les saints Évangiles que je touche de mes propres mains, j'abjure, je déteste, je maudis l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre! »

On dit qu'après avoir prononcé cette abjuration,









Supplice de Galilée

ce vieillard, rempli du sublime sentiment de la vérité, se releva, et frappant du pied la terre, s'écria : « Et cependant elle tourne ! » Lorsque son expiation fut achevée, on lacéra ses dialogues et on le condamna à la prison pour un temps indéfini. Telle fut la récompense que le pape Urbain VIII et les infâmes jésuites accordèrent aux admirables travaux d'un des plus grands génies de l'humanité.

Pendant que la papauté poursuivait en Italie les

savants dont elle redoutait les lumières, en France la royauté, continuant à fouler aux pieds les droits sacrés de l'humanité, s'acharnait sur les hommes qui lui portaient ombrage, ou sur les citoyens dont les richesses excitaient sa convoitise, et les faisait brûler vifs comme adonnés aux sciences condamnables de l'astrologie judiciaire ou de l'alchimie. Des milliers d'innocents furent ainsi envoyés au bûcher sur des accusations de sorcellerie d'une absurdité

révoltante; et un Richelieu, un cardinal, un premier ministre, un pâtre, qui devait nécessairement savoir ce qu'il s'en tenait sur de pareilles superstitions, ont l'habitude de se servir de ce moyen pour se défaire de ceux qui le gênaient dans sa politique, ou pour grossir ses trésors par la confiscation de leurs biens.

A son instigation, les jésuites se déchaînèrent contre les sorciers, comme ils avaient fait contre les protestants, c'est-à-dire contre ceux qui pouvaient inspirer des craintes à la royauté ou au papisme. Afin de soulever les passions du peuple contre leurs victimes, les disciples d'Ignace de Loyola répandaient d'affreuses calomnies sur leur compte; ils les accusaient de jeter des maléfices sur les hommes, sur les femmes et sur les animaux, pour les faire périr, ou pour leur causer des infirmités incurables; ils prétendaient qu'au moyen d'opérations magiques ils avaient la puissance d'évoquer les démons, de détruire les moissons, d'exciter les tempêtes, de faire sortir du sol des milliers d'insectes et de reptiles dangereux, de corrompre l'air et les eaux, et de faire naître des épidémies cruelles. Ils affirmaient que ces prétendus sorciers cherchaient constamment à recruter de nouveaux disciples à Satan, et que chaque nuit ils présentaient à leur maître ceux qu'ils avaient séduits, hommes ou femmes; ils disaient que le prince des ténèbres leur apparaissait sous différentes formes, exigeait d'eux des serments épouvantables pour s'assurer de leur fidélité, qu'il leur imprimait sur les organes sexuels certains caractères indélébiles; qu'ensuite il leur enseignait à préparer des bouvages composés de sucs de plantes vénéneuses, de cervelles de chats sauvages, d'entrailles d'enfants au berceau, et dans lesquels les sorciers, ses élèves, mêlaient quelquefois des parcelles d'hosties consacrées qu'ils avaient retirées de leur bouche un jour de communion; qu'il leur montrait en outre à faire des poudres de diverses couleurs pour provoquer des maladies ou pour les guérir; les unes noires, qui étaient mortelles; les autres rouges, qui causaient des fièvres furieuses; et enfin des poudres blanches pour guérir toutes sortes de maux.

Les doctes Pères de la société de Jésus prétendaient encore que les adeptes du malin esprit, sous la présidence de leur maître, tenaient des assemblées ou sabbats la nuit dans de vastes campagnes ou dans des forêts sombres et écartées; qu'ils s'y rendaient à travers les bois, montés sur un bouc, sur un chien sans tête ou sur un manche de balai; que les uns sortaient par la cheminée en mettant le pied gauche sur la cheminée, frottée préalablement d'une drogue infernale dont ils oignaient tout leur corps; que d'autres sortaient par la fenêtre; que plusieurs même passaient par le serrure de leur porte; que ces voyages s'élevaient avec une promptitude incroyable et ne laissaient éprouver aux sorciers et aux sorcières qu'une extrême lassitude dans les membres.

Là, suivant les jésuites, se passaient de sacrilèges horreurs entre le prince des ténèbres et ses acolytes; le sabbat commençait par un festin magnifique; des mets admirablement apprêtés étaient servis aux convives dans des plats d'or ou d'argent; seulement les viandes étaient en putréfaction et ne rassasiaient point; Satan présidait ce banquet sous la forme d'un

bouc, d'un chien ou d'un chat noir, ou sous celle d'un cheval à tête de loup ou d'un loup à tête de cheval. Après le repas, il pérorait dans un idiome qui n'appartenait à aucune langue humaine; ensuite tous se levaient pour danser au son d'instruments bizarres; un bâton servait de flûte, une tête de cheval décharnée remplaçait le violon; et pour grosse caisse, un d'eux frappait avec une massue sur un vieux tronc de chêne; et au bruit de cette horrible musique, rendue plus affreuse encore par les cris rauques et les hurlements dont ils l'entremêlaient, les sorciers et les sorcières se dépoillaient de leurs vêtements, se tournaient à rebours en dansant, le dos appuyé les uns contre les autres, et hommes et femmes se confondaient, sans choix et sans distinction d'âge ni de sexe, dans d'abominables embrassements. Satan lui-même revêtait tour à tour les formes d'une belle jeune fille ou d'un jeune adolescent, et prenait possession de tous les hommes et de toutes les femmes en outrageant la nature. Lorsqu'ils étaient fatigués de luxure, ils acclamaient Satan leur maître, et le remerciaient de la fête qu'il leur avait donnée.

Malheur à ceux ou à celles qui ne rendaient pas grâces au démon! ils étaient sur-le-champ roués de coups. Enfin, avant de se séparer, tous venaient s'agenouiller devant l'esprit des ténèbres; les hommes le baisaient sur l'anus, les femmes sur la verge, puis les uns et les autres déposaient à ses pieds certaines offrandes pour se racheter des maux qu'il pouvait leur faire, ou des servitudes qu'ils lui devaient. Quelques-uns lui donnaient des poignées noires, d'autres de petits chiens noirs, ou seulement du poil arraché de leurs parties honteuses; s'ils y manquaient, ils en étaient punis par des malheurs domestiques, par des maladies ou par la mort de leurs enfants; car une fois qu'ils s'étaient livrés à Satan, celui-ci les gouvernait avec une rigueur qu'on aurait peine à croire; il les maltraitait, les frappait, les affligeait de maladies pour les moindres désobéissances, pour avoir manqué à un sabbat, pour y être venus trop tard, pour avoir rendu la santé à quelqu'un sans sa permission, ou pour avoir refusé d'empoisonner leurs voisins lorsqu'il l'avait commandé.

Telles étaient les superstitions que propageaient les jésuites au commencement du dix-septième siècle! Il en résulta que le peuple, toujours amateur du merveilleux, crut aux sorciers, et bientôt on n'entendit plus parler que de magie, de sortilèges, de maléfices; partout on attribua les événements les plus ordinaires à des causes surnaturelles; et lorsque les prêtres ou les gouvernants voulurent se défaire de quelque ennemi, ils n'eurent qu'à le signaler comme un de ceux qui étaient en relations avec le prince des enfers, à le désigner comme sorcier.

Ces croyances devinrent même si générales, qu'elles gagnèrent les classes les plus élevées de la société; ainsi, la jeune princesse Catherine de Lorraine se trouvant atteinte d'une maladie de langueur dont les gens de l'art ignoraient la cause, les prêtres prétendirent qu'un sort avait été jeté sur elle, et accusèrent de ce méfait un gentilhomme appelé Tremblecourt. Sur cette simple accusation le malheureux fut arrêté, conduit au château de Châté et appliqué

à la question; comme il ne voulut point avouer son prétendu crime de magie, il fut torturé et tenaillé jusqu'à ce que mort s'ensuivit. On doit dire cependant qu'il était coupable d'avoir mal parlé de quelques ecclésiastiques puissants du diocèse, et qu'il était en outre soupçonné de pencher pour la réforme. Le sorcier mort, on s'occupa d'exorciser la princesse, et l'évêque désigna pour cette besogne un capucin convers nommé Félix de Cantalice. Celui-ci vint immédiatement au château du duc de Lorraine, se fit conduire dans la chambre à coucher de la belle Catherine, et commanda qu'on le laissât seul toute la nuit, pour qu'il pût faire ses exorcismes sans être gêné par des distractions extérieures. Or, le rusé carme avait deviné que la maladie de la jeune princesse était imaginaire, et qu'elle avait seulement besoin d'un mari: il exorcisa tant et si bien, que dès la première nuit Catherine en éprouva un grand soulagement; les nuits suivantes, il continua les exorcismes avec la même ferveur, et peu à peu la malade reprit des forces, et ses joues redevinrent vermeilles; mais par malheur le duc de Lorraine ayant voulu s'assurer des moyens qu'employait le capucin pour produire cette guérison miraculeuse, entra une nuit dans la chambre de sa fille, et ne fut pas peu surpris de les trouver endormis dans les bras l'un de l'autre; il ne put retenir sa colère, se précipita sur les coupables et étrangla le séducteur. Le lendemain le bruit courut que le carme avait succombé dans une lutte avec le malin esprit, et pour donner plus de créance à cette fable, le duc Charles de Lorraine envoya des ambassadeurs à Urbain VIII pour solliciter la canonisation du vigoureux étalon, le bienheureux Félix de Cantalice, ce que le pape accorda moyennant le paiement d'une somme de soixante mille livres, montant de la taxe que devaient acquitter les nouveaux saints pour être encatalogués sur les matricules de la cour romaine. Heureuse spéculation pour la boutique pontificale!

L'exemple gagna de proche en proche, et chaque province eut, comme la Lorraine, ses sorciers et ses exorcistes; la petite ville de Loudun, dans le Poitou, devint entre autres le théâtre d'une lutte terrible entre une légion de démons évoqués par le curé Urbain Grandier et les Pères d'un convent de carmes soutenus par quelques vénérables jésuites. Voici le fait: La ville de Loudun renfermait un convent d'ursulines composé de jeunes filles nobles et sans fortune; c'était assurément un poste fort agréable que celui de directeur de ces belles nonnes; aussi, après la mort du prêtre qui était en possession du titre de confesseur, se présenta-t-il plusieurs concurrents. Le curé de la ville, nommé Urbain Grandier, se mit sur les rangs et fut rejeté, parce qu'il avait tonné en chaire contre les carmes qui entretenaient des relations galantes avec les religieuses; parce qu'il avait attaqué les oïeux privilèges de cuissage et de jambage de la noblesse, et surtout parce qu'il était soupçonné d'avoir écrit une satire véhémement, sous le titre de la Cordonnère de Loudun, contre le cardinal-ministre. Un chanoine de la paroisse de Sainte-Croix, nommé Mignon, fut mis en possession de l'emploi de directeur de ces saintes filles. Depuis quelques mois le chanoine Mignon exerçait sa charge de confesseur, lorsque tout à coup on parla de choses étranges qui

s'étaient passées dans le convent des ursulines; on répandit le bruit que des spectres et des fantômes apparaissaient chaque nuit aux nonnes, que plusieurs d'entre elles étaient agitées de symptômes bizarres; et tout naturellement, vu les idées de l'époque, on attribua ces phénomènes au démon. Le directeur s'empressa de réunir plusieurs carmes et quelques chanoines, et en leur présence il exorcisa trois ursulines, qui déclarèrent qu'elles étaient sous le poids d'un maléfice du curé Urbain Grandier, que le sortilège avait été opéré au moyen d'une branche de rosier fleuri jetée dans le convent, de sorte que toutes celles qui avaient flairé les roses, ou qui les avaient seulement regardées, avaient été ensorcelées.

Grandier, se voyant attaqué personnellement, accusa le chanoine Mignon de calomnie, et se pouva devant les juges et devant l'évêque de Poitiers, qui refusèrent de se mêler de cette affaire; alors il s'adressa à l'archevêque de Bordeaux, qui se trouvait dans son abbaye de Saint-Jouin, près de Loudun, et il parvint avec son appui à faire cesser les clameurs des religieuses possédées. Les choses en étaient là, lorsque le conseiller d'État Laubardemont, l'âme damnée de Richelieu, vint à Loudun pour surveiller la démolition du fort de cette ville; les ennemis du curé s'empressèrent de l'instruire de ce qui s'était passé dans le monastère des ursulines, dont sœur Jeanne des Anges, la supérieure, était sa parente. De retour à Paris, celui-ci rendit compte au cardinal de cette singulière affaire. Richelieu, charmé de pouvoir se venger de l'auteur présumé d'une satire qui l'avait démasqué, renvoya immédiatement Laubardemont à Loudun, avec une commission royale qui l'autorisait à informer contre Grandier.

Le curé fut arrêté et conduit au château d'Angers; ses papiers furent saisis, mais on ne trouva aucune pièce à sa charge, à l'exception d'un manuscrit contre le célibat des prêtres; encore, si l'on en croit Bayle, cet ouvrage aurait-il été méchamment ajouté aux papiers d'Urbain Grandier par ses ennemis. Néanmoins, comme l'ordre de Richelieu était formel, on instruisit le procès avec un soin tout particulier, et les juges, manquant de preuves matérielles, s'aidèrent de faux témoins. Deux filles de mauvaise vie déclarèrent avoir eu un commerce criminel avec l'accusé, et l'une d'elles avoua qu'il l'avait enivrée de voluptés infinies pour la faire consentir à être princesse des magiciens; les ursulines l'accusèrent de s'être introduit de jour et de nuit dans leur convent, de leur être apparu sous toutes les formes, d'avoir abusé d'elles, tantôt sous la forme d'un beau cygne, d'un taureau, d'un serpent, quelquefois sous la figure d'un jeune adolescent, et sous celle même de leur directeur Mignon; et, comme preuve irrécusable, elles arguaient de leur état de grossesse, qui fut en effet constaté par des médecins et par des matrones. On procéda à de nouveaux exorcismes; chaque fois les nonnes firent les mêmes aveux et accusèrent Urbain Grandier d'être l'auteur de leur mal par suite de son pacte avec le diable.

Les juges, qui tous étaient vendus à Richelieu, adoptèrent sans contrôle ces ridicules accusations, et poussèrent l'impudence jusqu'à attester qu'à différentes reprises, pendant les exorcismes, ils avaient

vu sortir trois démons du corps de sœur Jeanne des Anges, supérieure des ursulines, l'un sous la forme d'un chat noir par les narines, l'autre sous celle d'un coq par l'anus, et le troisième sous celle d'une flamme couleur de sang, entre les cuisses, par ses parties honteuses. Cette monstrueuse procédure terminée, L'indignement envoya les pièces au cardinal-ministre, et celui-ci s'empressa de nommer une commission de quatorze magistrats de ses créatures, pris dans différentes juridictions, pour juger ou plutôt pour condamner le malheureux curé. Cette grande iniquité fut accomplie le 18 août 1634 ! Urbain Grandier fut déclaré atteint et convaincu du crime de magie, de malice et de possession du diable sur les personnes des saintes filles ursulines de Loudun, et pour ce fait condamné à faire amende honorable, nu tête, à être torturé et enfin brûlé vif avec les pactes et caractères magiques que les religieuses avaient déposés au greffe. Honte sur les juges !

Avant d'être conduit au supplice, l'infortuné fut appliqué à la question extraordinaire du brodequin et affreusement tourmenté pour lui arracher un aveu ; mais quelque effroyable que fût le supplice, il le supporta jusqu'au bout, et persista à se déclarer innocent du crime de magie. « Le véritable motif de cette persécution dirigée contre Urbain Grandier, dit Nicolas Pinette dans ses Mémoires, n'était pas la magie, car moi, qui écris ceci, j'ai assisté aux cérémonies d'exorcisme des religieuses de Loudun, et je puis affirmer qu'elles jouaient une ridicule et exécrationnable comédie qui n'en imposait nullement aux juges : la preuve en est, qu'après la condamnation elles se trouvèrent dépossédées et reprurent leur train de vie habituel de galanterie... »

Urbain VIII apprit les détails de l'assassinat juridique de Grandier et l'histoire des diables de Loudun avec un mélange d'indignation et de pitié ; mais il se garda bien de révoquer des faits qui lui étaient attestés par les révérends Pères de la société de Jésus, témoins de ces prodiges, et par un lord stupide nommé Montaigu, qui, dupe de ces jongleries, était venu à Rome pour se faire catholique.

Quant à l'imbécile Louis XIII, il crut fermement que son royaume était assailli par des légions de démons, et s'imagina, pour le garantir de leurs maléfices, de le mettre sous la protection de la Vierge, par un édit royal ainsi conçu : « Nous consacrons d'une manière toute particulière notre personne, notre sceptre, notre diadème et tous nos sujets, à la bienheureuse et à jamais glorieuse Mère de Dieu, que nous prenons aujourd'hui pour patronne spéciale de notre royaume de France. »

Pour Richelieu, cette affaire n'était qu'un épisode insignifiant : catholique fervent par calcul, il persécutait les huguenots, les sorciers et les hommes de lettres qui osaient écrire contre la papauté, pendant qu'il formait des alliances avec les protestants de l'Allemagne, pendant qu'il s'unissait aux Anglais pour combattre les catholiques espagnols, pendant qu'il se préparait les moyens de soustraire la France à l'obéissance du pape et de se faire proclamer patriarche des Gaules. Déjà il avait fait entrer dans son conseil un ecclésiastique italien fin et rusé, qu'on nommait Mazarin, et qui remplissait la charge de

nonce extraordinaire auprès de la cour de France ; déjà il s'était fait adjuger toutes les abbayes régulières et avait mis à leur tête des prieurs dévoués à sa personne, afin de s'en former d'utiles auxiliaires lorsque le moment de la lutte suprême avec le saint-siège serait arrivé.

Mais le pape, qui avait deviné ses projets, se mit en mesure de les faire échouer ; immédiatement il expédia au nonce Mazarin l'ordre de quitter la cour de France, et de se rendre dans le comtat d'Avignon en qualité de vice-légat, injonction à laquelle fut obligé de se soumettre le prélat, au grand déplaisir de Richelieu, qui voulait l'envoyer soit en Espagne, soit en Allemagne, pour détacher les souverains de ces pays de la cause de Rome ; ensuite il signifia au cardinal-ministre qu'il eût à mettre un frein à son ambition, s'il ne voulait être signalé aux nations comme un ennemi de la religion. Bientôt, à l'exemple de Sa Sainteté, on en vint à Rome à n'avoir aucun respect pour la France ni pour ses représentants. Un des neveux du pape osa tuer de sa main le grand écuyer du maréchal d'Estrées, l'ambassadeur français, parce qu'il ne s'était pas courbé assez bas pour saluer Son Eminence ; un autre neveu d'Urbain VIII, le cardinal Antoine, ne craignit pas d'empoisonner la belle-fille du maréchal, dont il avait fait sa maîtresse et qui était enceinte de ses œuvres, pour se soustraire à l'obligation de l'épouser.

En vain l'ambassadeur réclama la punition du coupable. Sa Sainteté ne voulut rien entendre, et interdit même au maréchal l'entrée de son palais et du consistoire. Celui-ci se retira immédiatement à Caprarole, auprès du duc de Parme, qui était en hostilité avec le saint-siège, et lit part à la cour de France de tout ce qui se passait, pour qu'on exigeât une réparation éclatante des insultes faites à la nation dans la personne de son ambassadeur. Richelieu, cependant, ne voulut faire aucune représentation au saint-père, et par son silence, il sembla approuver la conduite qu'il avait tenue. En agissant ainsi, le rusé cardinal avait pour but d'accroître l'audace et l'insolence d'Urbain, et d'éviter toute discussion avec la cour de Rome jusqu'au moment où il serait prêt à frapper le grand coup, c'est-à-dire à enlever la France à l'obéissance des papes. Pour assurer le succès de cette importante entreprise, il ne lui restait qu'à mettre les jésuites dans ses intérêts, et il y travaillait activement en les gratifiant de riches bénéfices, et en favorisant les tendances de ces Pères vers les grandeurs temporelles.

Dès le commencement du siècle, les disciples d'Ignace de Loyola avaient introduit dans leurs statuts d'importantes modifications qui insensiblement devaient relâcher les liens de la discipline et apporter de notables changements dans l'ordre lui-même ; ainsi les profès, qui jusqu'alors n'avaient exercé qu'une censure intellectuelle sur leurs frères, furent mis en possession des charges administratives, avec droit de partage dans les revenus des collèges et des autres bénéfices de la société : il s'ensuivit tout naturellement que ceux-ci perdirent une grande partie de leur influence morale, et se relâchèrent peu à peu de leur sévérité dans l'admission de nouveaux membres, afin d'augmenter leurs revenus. Bientôt les



Le jésuite Molina

collèges se trouvèrent encombrés de gens avides, ambitieux et intéressés qui ne se firent aucun scrupule de s'écarter des devoirs que leur imposait leur titre de jésuite de défendre la papauté, et ne songèrent qu'aux moyens d'arriver rapidement aux plus hauts grades de l'ordre, qui donnaient à la fois l'autorité spirituelle et la puissance temporelle, et permettaient de jouir dans l'oisiveté des richesses qui affluaient de toutes parts dans les trésors de la société.

Une fois entrés dans cette voie, les jésuites de France ne s'arrêtèrent plus; et ces hommes, auparavant si austères, si humbles, si désintéressés, ne craignirent pas de laisser voir au grand jour leur amour immodéré de l'argent; ils se firent courtiers, agents d'affaires, banquiers; ils gèrent des biens laïques, suivirent des procès et dirigèrent des entreprises commerciales. Leurs maisons professes devinrent elles-mêmes des comptoirs et des centres de

grandes industries, qui peu à peu s'étendirent entre les deux hémisphères, et procurèrent des bénéfices énormes aux collèges des jésuites établis dans les différentes parties du monde.

Jusqu'à ce moment, ils avaient observé le principe de leur société relativement à l'instruction gratuite pour les enfants; devenus plus avides par le fait même de cette accumulation de richesses, ils commencèrent à s'en écarter, sinon ouvertement, du moins en acceptant des présents pour l'admission des élèves, et en cherchant de préférence des écoliers dont les familles étaient puissantes.

Les jésuites ne s'occupèrent plus de propager la foi, ni de conquérir le monde au catholicisme; au contraire, ils s'efforcèrent de plier la religion au besoin de leurs intérêts matériels; et non-seulement ils changèrent la constitution de leur ordre, mais encore ils altèrent les dogmes du christi-



nisme et en corrompent la morale. Leurs théologiens publièrent de nombreux ouvrages sur la nature du péché, et déclarèrent qu'il n'était qu'un éloignement volontaire des commandements de Dieu; par conséquent, qu'on n'était coupable que par la connaissance préalable de la faute et par la volonté réfléchie de la commettre.

Ce principe adopté, ils le développèrent avec une incroyable subtilité scolastique et en tirèrent les conséquences les plus étranges. D'après cette doctrine, il suffisait qu'une cause occasionnelle ou nécessaire eût agi sur notre libre arbitre ou sur la liberté de notre volonté, pour n'avoir pas péché même en commettant un parricide. Une passion violente, l'habitude, le mauvais exemple, servaient d'excuse pour justifier les plus grands crimes. Leurs Pères Thomas, Tamburini, Suarez, Busenbaum, Bellarmini, Emmanuel Sa, Escobar, Sanchez, et une multitude de casuistes, composèrent des livres énormes sur ces matières. Nous nous contenterons de rapporter quelques-unes de leurs dissertations, pour faire juger du degré d'immoralité où étaient parvenus ces prêtres infâmes, et pour faire comprendre la juste indignation qui les fit chasser de tous les pays, et la réprobation qui, de nos jours encore, s'attache au nom de jésuite.

C'est un grand bienfait et une grâce précieuse, disaient les enfants d'Ignace de Loyola, de ne point connaître Dieu; car le péché étant une injure à la Divinité, s'il n'y a point de connaissance de Dieu, il n'y a nécessairement ni péché ni damnation éternelle: ainsi l'athée, puisqu'il ne croit pas à l'existence de Dieu, ne saurait commettre aucune action condamnable par l'Église, lors même qu'il le voudrait. — Il est certain qu'on peut adorer légitimement toutes sortes de choses inanimées et même des animaux, quoique cela paraisse blâmable au premier abord; on peut également rendre un culte à la créature ou à quelques parties de son corps, même à celles de la pudeur, par la raison que l'Église permet d'adorer Dieu dans ses œuvres: toutefois, comme en se prosternant ou en baisant ces choses on pourrait passer pour superstitieux, on ne doit pas le faire publiquement. Péché caché, péché pardonné. »

Lorsque les gentils et les païens adorent des idoles, comme ils croient fermement que leurs idoles représentent la Divinité, ils ne commettent pas de péché. On peut adorer Priape ou Vénus sans péché. »

On n'est pas tenu de croire aux dogmes de la religion ni aux mystères pour être sauvé: il suffit qu'on ait eu la foi une seule fois, ne serait-ce qu'une seconde pendant toute sa vie. Il en est absolument de même à l'égard de l'amour de Dieu: on n'est pas tenu de l'aimer, si ce n'est par une certaine décence qui nous dit qu'il est digne de notre amour; mais en conscience on n'est pas tenu de l'aimer, pas plus que de le servir avec sincérité de cœur. »

Pour entendre la messe, il suffit qu'on soit présent pendant que le prêtre officie; une mauvaise disposition d'esprit, comme celle de regarder les jolies femmes avec les yeux de la concupiscence, ne suffit pas pour faire perdre les mérites du saint sacrifice, pourvu qu'on se contienne à l'extérieur. »

Ce n'est pas un grand péché pour une jeune fille

de se livrer à l'amour avant le mariage, ou pour les femmes de recevoir les embrassements d'autres hommes, et de faire des infidélités à leurs maris dans certaines circonstances. Ainsi, lorsque la chaste Suzanne de l'Écriture sainte s'écrie: « Si je m'abandonne aux désirs impudiques de ces vieillards, « je suis perdue! » elle était parfaitement dans l'erreur; comme elle redoutait l'infamie d'un côté et la mort de l'autre, elle pouvait dire: « Je ne consentirai pas à l'action honteuse, mais je la souffrirai, « et je n'en parlerai à personne, pour conserver la « vie et l'honneur. »

« Les jeunes femmes sans expérience pensent que pour être chaste il faut crier au secours et résister de toutes ses forces aux séducteurs; il n'en est rien. Elles sont également pures lorsqu'elles se taisent et ne résistent point. On ne pèche que par le consentement et par la coopération: Suzanne aurait permis aux vieillards d'exercer sur elle leur luxure sans y prendre part intérieurement, il est certain qu'elle n'eût point été coupable. — D'ailleurs la concupiscence n'est mauvaise ni d'elle-même ni en elle-même; c'est une chose fort indifférente et qui n'a rien de blâmable que de toucher ou regarder tout son corps et même celui d'un autre, soit dans le bain, soit ailleurs, si l'on y trouve de l'utilité ou de la délectation; un homme et une femme, qui sont étrangers, peuvent en présence l'un de l'autre quitter jusqu'à leur dernier voile sans commettre de péché. — Une jeune femme peut sans inconvénients rechercher la parure pour provoquer les désirs charnels des hommes, se couvrir de fard et de parfums, se parer d'ornements superflus, prendre des vêtements fins et déliés qui laissent apercevoir sa gorge, dessinent les contours de ses cuisses et font même deviner le siège de sa pudeur, pourvu que la mode le commande. »

« Un homme ne commet point un péché, fût-il moine ou prêtre, s'il entre dans les lieux de débauche pour parler de morale aux filles perdues, quoiqu'il soit bien vraisemblable qu'il succombera à la tentation, quoiqu'il l'ait déjà éprouvé souvent, et qu'il se soit laissé séduire par la vue et par les cajoleries de ces femmes d'amour. L'intention qui l'a conduit dans ces temples de la volupté suffit pour le préserver du péché. — De même un domestique, qui est obligé pour vivre de servir un maître luxurieux, peut remplir les fonctions les plus viles et les plus honteuses, sans pour cela cesser d'être en état de grâce; il peut se mettre en quête de lui procurer des courtisanes, il peut lui indiquer les mauvais lieux, l'aider à escalader une fenêtre pour accomplir un rapt ou un viol. Une servante peut également favoriser les intrigues de sa maîtresse, introduire les amants à l'insu d'un père ou d'un mari, porter des lettres et s'acquitter de tous les petits emplois de ce genre sans que cela tire à conséquence. »

« Une fille de joie peut légitimement exiger le salaire de sa prostitution, pourvu qu'elle ne se mette pas à un prix trop élevé. Il en est de même de toute jeune fille qui exerce la prostitution en secret. » Pour une femme mariée, les casuistes étaient divisés d'opinions: les uns prétendaient qu'elle n'avait pas un droit égal à se faire payer, attendu que les profits de la prostitution n'étaient pas stipulés dans son contrat

de mariage: les autres voulaient, au contraire, qu'il lui fût permis de mettre son honneur à un haut prix, en égard à sa beauté, à sa noblesse et à son honnêteté. Ils établissaient plusieurs catégories de putains.

« Le vol n'est pas un péché en certaines circonstances; une femme peut, en cachette de son mari, prendre sur la bourse commune ce qu'elle juge convenable pour faire des donations pieuses; elle peut le voler pour dépenser à son aise, soit pour le jeu, soit pour sa toilette, soit même pour payer des amants; à la condition qu'elle en donnera la moitié à l'Église. Les enfants peuvent également, sous la même réserve, enlever à leurs parents, pour leurs menus plaisirs, tout l'argent que leur condition les autorise à dépenser; les domestiques peuvent voler leurs maîtres par forme de compensation si leurs gages sont trop modiques, et partager avec les prêtres: enfin, quiconque vole un riche sans le gêner, acquiert le droit de légitime possession s'il en emploie une part à des œuvres pies, et il peut sans péché dire hardiment en justice qu'il n'a rien dérobé. »

« Néanmoins, si la conscience reculait devant un faux serment, on pourrait estropier les mots de la formule en les prononçant, et on se trouverait à l'abri de toute suspicion de péché; par exemple, au lieu de juro, qui signifie je jure, on prononcerait uro, qui signifie je brûle, et on ne commettrait ainsi qu'un péché véniel. Du reste, il est permis, soit en matière légère, soit en matière grave, de faire un serment sans avoir intention d'en faire un; dans ce cas on n'est pas obligé à le tenir. Si un juge somme de tenir la foi jurée, on peut s'y refuser, et dire: « Non, je n'ai rien promis: » parce que ce non peut signifier: « Je n'ai pas promis d'une promesse qui m'oblige. » Sans cette échappatoire, on serait condamné à payer ce qu'on ne veut pas rembourser ou à épouser la fille qu'on ne veut pas prendre pour femme. »

« Donc, si vous avez tué un autre homme en vous défendant légitimement, vous pouvez affirmer, sous la foi du serment, que vous ne l'avez pas tué, avec cette restriction mentale: « S'il ne m'avait pas attaqué. » Si vous êtes surpris par un père dans l'appartement de sa fille, et qu'il veuille vous forcer à lui faire une promesse de mariage, vous pouvez jurer hardiment que vous l'épouserez, en sous-entendant ces mots: « Si j'y suis contraint, ou si par la suite elle me plaît. » Un marchand dont on taxe à trop bas prix les denrées peut se servir de faux poids; et il pourra nier devant le juge qu'il ait fait usage de poids prohibés, en sous-entendant « dont l'acheteur ait souffert injustement. » De même, on peut témoigner devant la justice des choses supposées, à l'aide de restriction mentale; ainsi on peut déposer qu'on ne sait point ce que l'on a seulement entendu dire: on peut même inventer des faits controuvés, et recevoir sans scrupule de l'argent pour ce faux témoignage, sous la condition d'en remettre une part à l'Église. »

Les doctrines des bons Pères sur la sodomie, sur les relations amoureuses des femmes entre elles, sur les honteuses turpitudes de bestialité, étaient aussi épouvantables que celles qu'ils enseignaient sur le parjure, sur le vol, sur la prostitution, sur l'adultère; mais nous sommes obligé de les passer sous silence

à cause de l'obscénité des scènes monstrueuses que les vénérables jésuites retraçaient dans leurs ouvrages avec une affectation de complaisance, n'omettant aucun détail, et ne laissant échapper aucune occasion de montrer leur prodigieux savoir en pareilles matières. Ils étaient également fort indulgents pour les meurtres, pour les empoisonnements, voire même pour les parricides.

« Si un moine, disaient-ils, quoique bien instruit du danger qu'il court d'être surpris en adultère, entre armé chez une femme avec laquelle il a des relations amoureuses et qu'il tue le mari pour défendre sa vie, il n'est pas irrégulier et il peut continuer ses fonctions ecclésiastiques. Si un prêtre, étant à l'autel, est attaqué par un mari jaloux, il peut licitement interrompre la célébration des saints mystères pour tuer celui qui l'attaque, et incontinent, les mains couvertes de sang, retourner à l'autel et achever le sacrifice de la messe. »

« Il n'est point permis à un mari de tuer sa femme surprise en adultère, et à un père de tuer sa fille avant qu'il y ait sentence du juge; autrement ils péchent mortellement, même si les coupables ne voulaient pas interrompre leurs ébats en leur présence; mais après la sentence rendue, le père ou le mari peuvent tuer, l'un sa fille, l'autre sa femme, parce qu'ils deviennent les exécuteurs volontaires d'un jugement. Ils sont bourreaux et non vengeurs. »

« Un fils peut faire des vœux pour la mort de son père afin de jouir de son héritage; une mère peut désirer la mort de sa fille pour n'être point obligée de la nourrir et de la doter; un prêtre peut souhaiter la mort de son évêque dans l'espoir de lui succéder, parce que c'est moins le mal de son prochain que son propre bien que l'on désire. — Un fils qui, dans un moment d'ivresse, a tué son père, peut se réjouir du meurtre qu'il a commis à cause des grands biens qui doivent lui en revenir, et sa joie n'a rien de répréhensible. — Un fils peut tuer son père quand celui-ci est banni ou déclaré traître à l'État ou à la religion. — Les enfants catholiques doivent dénoncer leurs parents s'ils sont hérétiques, quoiqu'ils sachent que ce crime entraîne la peine de mort pour les auteurs de leurs jours; et s'ils habitent un pays protestant, ils peuvent les égorger sans crainte ni remords. »

Telles étaient les doctrines propagées par les séides de la cour de Rome, par les serviteurs des papes, par cette infâme compagnie des jésuites, qui était en possession de l'éducation de la jeunesse, de la direction des consciences. Pendant plus de cinquante ans, un de ces prêtres éhontés, le jésuite Escobar, osait affirmer dans ses ouvrages que ce n'était pas pécher que de pratiquer l'acte de sodomie, et néanmoins il conserva le privilège de confesser de naïves jeunes filles et de prêcher sa détestable morale du haut de la chaire de vérité. Un autre disciple d'Ignace de Loyola, nommé Busenbaum, osait écrire qu'on pouvait boire outre mesure et sans péché, pourvu qu'on s'arrêtât avant qu'on pût distinguer un homme d'une charette de foin, et cependant il resta chargé comme recteur de diriger les collèges de Hildesheim et de Munster, avec approbation du saint-siège.

Il ne faut pas croire que cette excessive indulgence des papes pour les jésuites resserrât davantage les liens qui les rattachaient au catholicisme; non, le temps des dévouements était passé; quelques casuistes, entraînés par l'ardeur des disputes religieuses, attaquèrent les dogmes et les mystères de la religion, et en vinrent à ne plus respecter l'autel qui les faisait vivre. Le Père Guimennus écrivit qu'il n'était pas nécessaire de croire aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation pour être sauvé; qu'autrement et contre toute justice les sourds et muets de la naissance se trouveraient damnés. « La religion chrétienne, ajoutait le docte jésuite, est croyable, mais non évidente, car elle enseigne des choses obscures; bien plus, ceux qui conviennent que cette religion est évidemment vraie, sont forcés de convenir qu'elle est évidemment fautive. Concluez de là qu'il n'est pas évident qu'il y ait sur la terre de religion véritable: car d'où sait-on que, de toutes les religions qui ont existé ou qui existent, celle du Christ soit la plus vraisemblable? Les oracles des prophètes ont-ils été rendus par l'Esprit de Dieu? Je le nie! Les miracles attribués à Jésus-Christ sont-ils véritables? J'affirme le contraire! Il est vrai qu'il n'y a aucun inconvénient à faire croire aux hommes simples et aux femmes dévotes quelque chose de faux; c'est pour cela que j'approuve l'Évangile et tous les livres saints. »

Le Père Tamburini, dans sa doctrine du probabilisme, va plus loin encore: « Il est permis, dit-il, de suivre tantôt une opinion probable, tantôt une autre, en matière de religion comme en toute autre matière: il est probable que le Christ s'est fait homme, il est probable que Jupiter s'est transformé en taureau. Dois-je y croire? oui! Le contraire est également probable, et je puis l'affirmer également. » Le même auteur, passant à d'autres considérations, ajoute: « Il est probable, par exemple, que tel impôt a été mis injustement en province, il est probable aussi qu'il a été justement établi; puis-je, en ma qualité de percepteur, l'exiger en conscience? Oui! Puis-je également comme contribuable le refuser? Je répondrai oui également. »

Comme ces bons Pères avaient composé des manuels pour les fidèles de toutes professions, où étaient relatés, expliqués et excusés tous les cas de conscience, il suffisait de régler sa conduite suivant leurs prescriptions pour être assuré de vivre en état continu de grâce.

Mais le siècle était trop avancé, les lumières trop généralement répandues, pour que de semblables doctrines n'excitassent pas une opposition énergique; comme le système de cette morale pernicieuse reposait tout entier sur des idées dogmatiques, dont le libre arbitre était la base, ce fut précisément sur ce principe que les attaquèrent leurs ennemis. Cette lutte, la plus terrible qu'eurent à soutenir les jésuites, et qui faillit mettre en question l'existence même de la société, commença assez singulièrement.

Au moment où le célèbre Louis Molina publiait ses ouvrages sur la grâce, et divisait les théologiens de tous les pays en deux camps, deux jeunes étudiants, l'un Hollandais, nommé Corneille Jansénius, l'autre Gascon, nommé Duverger de Hauranne, sui-

vaient les cours de l'université de Louvain, alors en opposition avec le jésuite Molina. Tous deux prirent parti pour les doctrines enseignées dans leur collège, et conçurent contre leurs adversaires une haine violente qui grandit avec les années et qui plus tard devait avoir de terribles conséquences pour les molinistes. Duverger et Jansénius se rendirent à Paris pour terminer leurs études, et vinrent ensuite à Bayonne, appelés par l'archevêque de cette ville pour prendre la direction d'un collège qu'il y avait fondé. Jansénius remplit l'office de proviseur jusqu'à l'âge de trente-deux ans, et ne le quitta que pour retourner à Louvain, où il avait été nommé principal du collège de Sainte-Pulchérie. Quelque temps après, il se fit recevoir docteur en théologie; plus tard il occupa la chaire de professeur d'Écriture sainte, et en dernier lieu il fut promu, pour son grand savoir, à la dignité d'évêque d'Ypres, qu'il ne conserva que bien peu d'années, ayant succombé à une peste qui éclata dans son diocèse.

Ce fut à tort que les molinistes se crurent délivrés d'un de leurs plus redoutables ennemis; Jansénius était mort victime de sa charité en soignant des pestiférés; mais son esprit survivait au corps, ses ouvrages restaient, et la glorieuse fin de l'auteur leur donnait une valeur extraordinaire.

L'un d'entre eux, le Mars Gallicus, divisé en quatre-vingt-dix-huit chapitres qui formaient autant de satires sanglantes contre les souverains, attaquait de front la monarchie, dévoilait les crimes des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XIII, et avait déjà eu un prodigieux retentissement dans toute l'Europe. Mais ce succès n'était rien en comparaison de celui qui devait accueillir son dernier ouvrage, appelé l'Augustus, qui n'avait pas encore été imprimé. Dans ce livre, qui était principalement écrit contre les jésuites, l'auteur développait les formules sur la grâce, sur le péché et sur la rémission, avec vigueur et lucidité; il y démontrait que le principe qui les régit est la négation de la liberté ou volenté humaine, que l'âme est enchaînée par les liens de la concupiscence et ne peut être libre que par le secours de la grâce ou délice spirituel, c'est-à-dire que notre volonté est déterminée à vouloir et à exécuter ce que Dieu a dicté. Jansénius faisait également de Dieu la source de la justice, de la vérité, ou plutôt il reconnaissait comme Dieu la vérité elle-même, car elle est la plus sublime expression de l'être divin.

Pendant que l'illustre évêque d'Ypres composait l'Augustinus, son ami Duverger de Hauranne, qui était revenu à Paris, cherchait déjà à réaliser par les pratiques de sa vie les perfections de sa doctrine, et s'efforçait d'en propager les idées essentielles. Il fit en effet adopter ses principes par un grand nombre d'ecclésiastiques, entre autres par la Rochepeyrou, évêque de Poitiers, qui, voulant absolument l'avoir près de sa personne, lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Duverger ne put s'habituer à cette vie de paresse et d'oisiveté des chanoines, et résigna sa charge pour la dignité d'abbé de Saint-Cyran. Bientôt même il se détermina à quitter Poitiers pour revenir à Paris et se livrer sur un plus grand théâtre à son zèle de prosélytisme. Il se voua à la direction des consciences, et se fit en peu de temps une réputa-

tion de piété et de savoir qui lui attira de nombreux disciples et d'ardents amis dans les classes les plus élevées de la société; évêques, magistrats, ministres d'Etat, monastères de religieuses, personnages de la plus éminente piété, tous le consultaient et recevaient ses avis avec le plus profond respect et une extrême docilité. Sébastien Zamet, évêque de Langres, conçut même pour lui une si grande affection, qu'il voulut le faire nommer son coadjuteur, dignité que l'abbé de Saint-Cyran refusa, ainsi que le titre d'évêque de Bayonne, que lui offrit le cardinal-ministre par un motif d'intérêt personnel et pour se faire une créature du docte ami de Jansénius.

Peu de temps après, Zamet présenta son protégé à la célèbre mère Agnès Arnaud, abbesse de Port-Royal, et à la sœur d'Agnès, nommée mère Angélique, abbesse du couvent du Saint-Sacrement, agrégé à cette abbaye, et qui fut plus tard supprimé par ordre du roi; ce qui obligea les saintes filles à se réunir aux religieuses de Port-Royal.

Cette pieuse demeure obtint ensuite, grâce aux sollicitations des amis de l'évêque de Langres, le privilège d'être consacrée à une agrégation de moines et de religieuses sous la direction d'une abbesse. Duverger de Hauranne, nommé directeur de la communauté, put alors mettre à exécution les projets qu'il méditait et attaquer les infâmes doctrines des jésuites. Ceux-ci, furieux de se voir démasqués, lancèrent des libelles contre l'abbé de Saint-Cyran, excitèrent la haine jalouse du cardinal-ministre contre lui, poussèrent l'audace jusqu'à l'accuser d'hérésie, et obtinrent qu'on le renfermât dans le donjon de Vincennes.

Laubardemont, le même qui avait figuré dans l'affaire d'Urbain Grandier, se trouva chargé d'instruire ce nouveau procès et de faire prononcer une condamnation.

Ce fut à ce moment qu'on apprit en France la mort de Jansénius et l'apparition de l'Augustinus. Néanmoins l'attention ne se porta pas immédiatement sur cet ouvrage, les esprits étaient beaucoup trop préoccupés des entreprises du cardinal-ministre contre la papauté. Richelieu venait de faire rendre par le Parlement un arrêt portant défense de soumettre au nonce apostolique les informations pour les sujets nommés aux bénéfices consistériaux; en même temps il avait déclaré nul l'enregistrement de quelques brefs que le parlement de Bourgogne avait promulgués de son propre mouvement; en outre il avait fait publier, sous le nom des deux frères Dupuy, un ouvrage intitulé : « Des droits et des libertés de l'Eglise gallicane : — enfin les jésuites, toujours sous son inspiration, avaient fait paraître des écrits remplis d'attaques directes contre la papauté, et où les bons Pères essayaient de prouver que la création d'un patriarche en France n'avait rien de schismatique, et que le consentement de Rome n'était pas plus nécessaire qu'il ne l'avait été lors de l'établissement des patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople.

Urbain VIII se montra extrêmement offensé de l'ouvrage des jésuites français; il le défera à l'Inquisition de Rome, et le fit condamner comme renfermant des maximes pernicieuses, contraires à l'ordre hiérarchique et à la juridiction de l'Eglise. Quoique

le saint-père sût bien d'où partait le coup, il n'osa pas frapper le vrai coupable et dissimula son ressentiment; il fit plus encore, il envoya prier le maréchal d'Estrées de revenir à Rome, et obligea son neveu, celui qui avait empoisonné la belle-fille de l'ambassadeur, à se rendre à sa rencontre, en signe de repentir pour ce qui s'était passé; il avança même la promotion de deux cardinaux pour donner le chapeau au nonce Mazarin, et témoigna ainsi de son empressement à satisfaire au désir de Richelieu.

La cause de cet excès de condescendance pour le ministre français provenait simplement de ce que Sa Sainteté voulait obtenir la condamnation de l'Augustinus de Jansénius en France. Mais il n'était plus au pouvoir d'un homme d'empêcher la propagation d'un ouvrage qui avait produit une sensation profonde et universelle; les théologiens de Paris s'étaient appliqués à l'étude de l'Augustinus de l'évêque d'Ypres, et l'avaient commenté de toutes manières; les jésuites s'étaient rangés du côté du pape et avaient attaqué l'ennemi commun. Dans toute l'Europe le clergé se trouvait partagé en deux camps; on n'entendait plus parler que de grâce efficace et de grâce suffisante; et les noms de jansénistes et de molinistes, que se donnèrent les deux partis, devinrent aussi fameux que l'avaient été autrefois en Italie ceux de guelfes et de gibelins.

Urbain VIII, instruit par l'expérience des derniers siècles que toutes les discussions religieuses étaient funestes à la papauté, voulut les arrêter en publiant un bref qui interdisait la lecture de l'Augustinus; mais cette défense ne fit qu'accroître la curiosité générale, et le livre fut traduit dans toutes les langues et se répandit avec une effrayante rapidité.

Au milieu de ces disputes, le cardinal de Richelieu mourut, et l'abbé de Saint-Cyran, rendu à la liberté, put se mettre à la tête des religieux de Port-Royal, et donner un nouvel élan à la guerre théologique engagée en France.

Quant au pape, voyant ses efforts impuissants pour assoupir ces querelles, il prit le parti de ne plus s'en inquiéter et d'apporter tous ses soins à la guerre plus sérieuse qui venait d'éclater entre le saint-siège et le duc Odoardo Farnèse. Il procéda comme avaient l'habitude de faire les pontifes, il excommunia le duc de Parme, lança contre lui les foudres du Vatican, le déclara déchu de tous ses droits sur ses Etats, et releva ses sujets des serments qu'ils lui avaient prêtés comme à leur souverain légitime. Comme les bulles d'anathèmes étaient tombées dans un très-grand discrédit, depuis surtout que Sa Sainteté en avait fulminé contre les catholiques espagnols qui mâchaient du tabac, qui en prenaient en poudre ou qui en fumaient dans les églises, et comme Urbain était plus que personne à même de reconnaître leur inefficacité dans les choses de ce monde, il eut soin d'appuyer son excommunication d'une forte armée, qui prit la route de Parme. En vain les ambassadeurs des puissances étrangères voulurent intervenir et réconcilier les deux ennemis, le souverain pontife refusa d'adhérer à aucune proposition de paix, et répondit « qu'il n'y avait aucune pacification possible entre le seigneur et son vassal, qu'il voulait punir le duc, qu'il avait de l'argent, du cou-

rage, des troupes, et qu'avec cela Dieu, le Saint-Esprit et le monde seraient pour lui! »

Cependant Urbain était dans l'erreur, car les princes italiens, jaloux des agrandissements de l'Etat romain, ne voulurent pas laisser le pontife s'emparer du duché de Parme, comme il avait fait des provinces d'Urbino et de Ferrare. Les ducs d'Este, les princes de la famille des Médicis et les Vénitiens formèrent une ligue, et vinrent camper dans le Modénois pour fermer le passage aux troupes du pape. Odoardo Farnèse, voyant que l'Italie s'était déclarée en sa faveur, en devint plus hardi, et il résolut de tenter quelque coup d'éclat qui terminât immédiatement la guerre. A la tête seulement de trois mille cavaliers, sans artillerie et sans infanterie, il tourna l'armée du pontife, qui avait pris ses quartiers d'hiver aux environs de Ferrare: il fit une irruption dans les Etats de l'Eglise, sans être arrêté ni par le fort Urbino, sur lequel comptait grandement Sa Sainteté, ni par la milice du saint-siège, qui, au lieu de combattre, se renferma dans Bologne, et il arriva jusqu'aux portes de Rome, ayant reçu sur son passage la soumission des villes d'Imola, de Faenza, de Lodi, de Castiglione, de Lago, de Città del Pieve. Mais là, soit qu'il eût été effrayé de sa propre audace, soit qu'il fût sous l'empire de considérations religieuses, au lieu d'attaquer la ville sainte, qui était dégarnie de troupes et qu'il eût certainement emportée au premier assaut, il entama des négociations.

Le rusé pontife fit habilement trainer les pourparlers, gagna du temps, recruta de nouvelles troupes, et quand il fut en état de tenir la campagne, il rompit les conférences, força le duc à battre en retraite, et chargea le cardinal Antonio de reprendre l'offensive à la tête d'une nouvelle armée de trente mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. D'abord le succès répondit à son attente; les troupes d'Urbain chassèrent devant elles les Vénitiens, les ducs de Ferrare et de Modène, pénétrèrent dans le Modénois et jusque dans la Polésine et le duché de Rovigo. Cependant aucun des alliés du duc de Parme ne vint faire sa soumission au saint-siège; tous continuèrent à se défendre mollement, et semblèrent

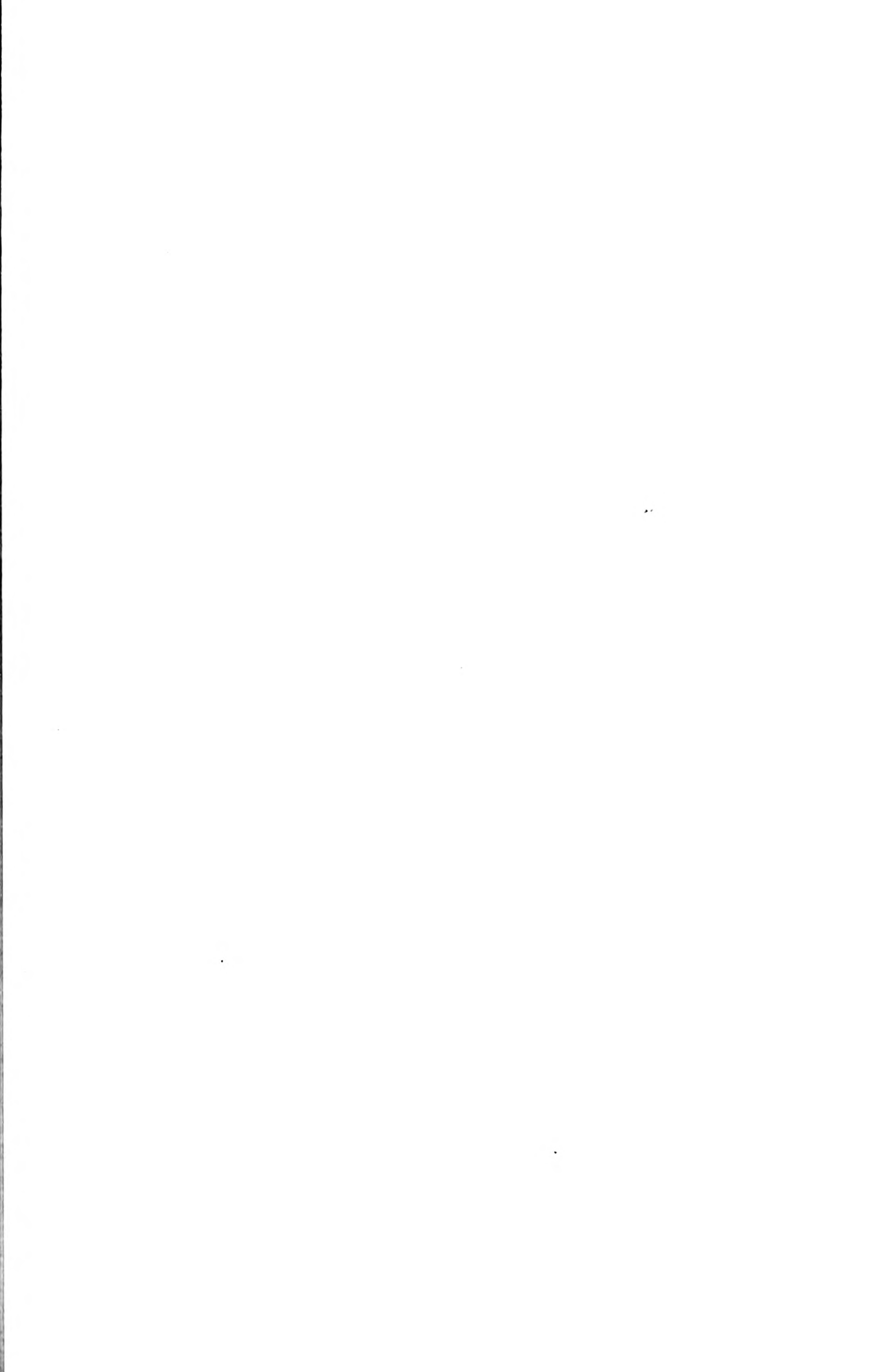
n'avoir d'autre but que de faire traîner la guerre en longueur, en attendant qu'une crise financière leur donnât la victoire sans combattre.

Or, le pape, qui savait parfaitement que son trésor était à sec, ses ressources épuisées et son crédit perdu, voyait avec rage s'approcher le moment où ses troupes, faute de solde, se débanderaient, le laisseraient à la merci des ennemis, si même elles ne renforçaient pas leurs rangs. Il écrivit à ses généraux qu'ils eussent à livrer une bataille décisive; il leur envoya courrier sur courrier pour les activer et les gourmander de leur indolence. Néanmoins toute cette grande impatience n'aboutit qu'à faire commettre des imprudences aux chefs de l'armée papale; car ceux-ci, pour obéir aux ordres du saint-père, engagèrent plusieurs escarmouches dans des endroits très-périlleux et se firent battre par les Vénitiens. Dans l'une d'elles, le cardinal Antonio faillit tomber lui-même au pouvoir des ennemis, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Enfin arriva le moment critique, celui de la solde des troupes. Sa Sainteté n'ayant pas de quoi satisfaire aux exigences de sa position, fut obligée de s'adresser aux ambassadeurs de la régente de France, et de les prier de négocier sa paix avec les autres Etats d'Italie. Ceux-ci ne voulurent à leur tour écouter aucune proposition, avant que le pape eût relevé le duc de Parme des sentences d'excommunication lancées contre lui et ne lui eût rendu la ville de Castro, ce qu'il fallut bien accepter. Urbain ressentit une si cruelle humiliation d'en être réduit à cette extrémité, qu'au moment de signer le traité il tomba en faiblesse.

Dès ce moment sa santé devint languissante; toute son énergie morale sembla l'abandonner; on ne l'entendit plus que pleurer et gémir, en demandant au ciel de le venger des princes impies qui l'avaient contraint à faire la paix; et le 29 juillet 1644 il rendit le dernier soupir, en blasphémant le nom de Dieu, et en confondant dans les mêmes malédictions le doge de Venise, les ducs de Parme, de Modène et de Toscane, les Français et les Espagnols, les protestants et les catholiques!







Dana Olimpia





Élection d'Innocent X. — Caractère du pontife. — Sa belle-sœur Olimpia gouverne l'Église. — Le pape fait rendre gorge aux Barberini. — Ceux-ci se réfugient en France sous la protection de Mazarin. — Mariage du neveu de Sa Sainteté avec la jeune Olimpia Aldobrandina, la plus riche héritière de Rome. — Débauches et incestes du pape avec les deux Olimpia. — Querelles scandaleuses entre ces deux femmes. — Rétablissement des Barberini. — Guerre d'Italie entre la France et l'Espagne. — Révolution à Naples. — Histoire du pécheur Mazaniello. — Le duc de Guise fait une tentative pour s'emparer de la couronne de Naples. — Innocent X refuse de reconnaître Jean IV comme roi de Portugal. — Le pape proteste contre la paix de Westphalie. — Tyrannie de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. — Les puritains et les évêques. — Liturgie de Guillaume Lawd. — Révolte des Écossais contre l'autorité royale. — Charles I<sup>er</sup> veut exterminer tous ses sujets rebelles. — Les presbytériens anglais prennent les armes. — Le comte de Strafford rétablit les affaires du roi. — Commencements du long parlement. — Bill d'aitander. — Supplice du comte de Strafford. — Massacres des protestants irlandais. — Guerre entre la nation et le roi. — Les républicains triomphent des royalistes. — Olivier Cromwell fait égorger les niveleurs. — Justice du peuple. — Supplice de Charles I<sup>er</sup>. — Le pape adopte pour cardinal-neveu Camillo Astalli, qui devient son neveu. — Division dans la famille papale. — Les molinistes et les jansénistes. — Port-Royal et ses solitaires. — Les cinq propositions. — Fanatisme de Vincent de Paule. — Il persécute avec fureur les jansénistes. — Innocent X refuse de se mêler des querelles théologiques sur la grâce. — Charles Stuart, fils de Charles I<sup>er</sup>, essaye de remonter sur le trône à la faveur des guerres civiles. — Il est vaincu par Cromwell. — République anglaise. — Cromwell s'empare du pouvoir souverain et règne sous le nom de Protecteur. — Mort d'Innocent X.

Les dépouilles mortelles d'Urbain VIII étaient à peine ensevelies que les Barberini introduisaient des troupes dans Rome, afin de dominer les élections nouvelles et de pouvoir élever au pontificat le cardinal Sacchetti, leur créature ; mais ils s'aperçurent bientôt que leur candidat, repoussé par les factions de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, n'avait aucune chance de réussir ; alors ils se réunirent aux Médicis pour briguer le saint-siège en faveur du cardinal Firenzola, profès de l'ordre de Saint-Dominique. Cette fois encore ils furent obligés d'abandonner leur nouveau candidat, le parti des Français s'opposant vivement à ce qu'on procédât à cette exaltation, parce que Firenzola était l'ennemi déclaré du cardinal Mazarin, qui avait succédé à Richelieu dans la charge de ministre du roi. De dépit, les Barberini et les Médicis se rangèrent du côté des Espagnols et apportèrent la majorité au cardinal Pamfili, qui fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Innocent X.

Le saint-père était Romain de naissance et d'une ancienne famille. Il avait été successivement avocat, consistorial, auditeur de la rote, nonce à Naples, dataire dans les légations de France et d'Espagne, et enfin cardinal : son caractère était celui de la plupart des prêtres, dissimulé, vindicatif, cruel, audacieux dans le succès, timide dans le danger et implacable dans sa vengeance ; son visage était hideux et difforme, son esprit digne de son extérieur.

A l'avènement d'Innocent X sur le saint-siège, la politique de la cour de Rome se modifia singulièrement, non par le fait du pape, mais par la direction qu'imprima aux affaires sa belle-sœur, la veuve dona Olimpia Maldachini de Viterbe, qui entretenait avec lui des relations incestueuses, et si publiquement, qu'on la désignait sous le nom de papesse. Par la volonté de cette courtisane éhontée, les Médicis et les cardinaux de la faction espagnole furent mis en possession de toutes les charges importantes et investis des plus hautes dignités de l'Église ; ce qui fit



Donna Olimpia Malibianchi de Viterbe, la belle maîtresse du pape Innocent X

Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, traître et félon

perdre au parti français la prépondérance dont il avait joui sous le dernier règne.

Quant aux Barberini, on les ménagea moins encore; sous le prétexte de leur faire rendre compte de leur administration financière pendant la guerre de Castro, on les accusa de concussion, d'empiétement sur la justice et de vol des deniers publics. Ceux-ci voyant qu'on en voulait à leurs richesses, cherchèrent à les sauver en les mettant sous la protection de la France; et comme le cardinal Mazarin était mécontent de la cour de Rome, il fit signifier à Sa Sainteté par son ambassadeur que la régente prenait les Barberini sous sa sauvegarde et qu'elle les attachait à la couronne. A son tour, le pape déclara qu'il prêterait main forte à la justice, et qu'il n'abandonne-

rait point ses droits, lors même que les armées du roi très-chrétien seraient sous les murailles de Rome. Antonio Barberino, qui, étant le riche de la famille, se trouvait le plus exposé, part immédiatement la fuite et se retira en France, où quelques mois plus tard il fut rejoint par Francesco, son frère, et par Thadeo, son neveu.

Pendant que, d'une part l'ingrat pontife poursuivait les neveux d'Urbain VIII, auquel il devait son élévation sur la chaire de saint Pierre, d'autre part, au mépris des traités conclus par son prédécesseur, il recommençait la guerre contre le duc de Parme, faisait saccager la ville de Castro, ordonnait à ses généraux d'en raser les murailles jus-qu'à fleur du sol; et sur les ruines fumantes de cette magnifique cité il

fosant en ger une colonne portant cette inscription barbare : *Te fut Castro.*

Après avoir accompli la ruine des Barberini, le nouveau pontife s'occupa de l'élevation de sa propre famille. Déjà son incestueuse maîtresse, dona Olimpia, était parvenue à un si haut degré de puissance, que les ambassadeurs qui venaient à Rome commencent par lui rendre visite avant de se présenter au Vati an. Les cardinaux avaient son portrait suspendu dans leurs appartements à côté de celui d'Innocent, comme témoignage de leur déference pour la favorite, et les cours étrangères achetaient ouvertement sa protection par des présents ou par des pensions. Les solliciteurs de places cherchaient également à l'intéresser en leur faveur par les mêmes moyens, si bien que de toutes parts les richesses affluèrent avec une telle abondance dans ses coffres, qu'en peu de temps elle put faire des acquisitions de palais et de terres immenses. Le saint-père songea ensuite à l'établissement des enfants de sa chère Olimpia; il maria l'aînée de ses filles à un Ludoviso, et la seconde à un Giustiniani. Quant à son bâtard, don Camillo, jeune homme d'une incapacité notoire, qu'il avait jugé capable tout au plus de faire un cardinal, l'occasion d'un brillant mariage s'étant offerte pour lui, il le releva de ses vœux et lui fit épouser dona Olimpia Aldobrandina, la plus riche veuve de Rome, femme jeune, belle, remplie de grâce et d'esprit, mais qui joignait en même temps à ces brillantes qualités un amour ardent de domination.

Dès qu'elle fut installée dans le palais pontifical, la jeune dona Olimpia chercha à supplanter sa belle-mère en lui disputant le prix de l'inceste. D'affreuses querelles de jalousie éclatèrent entre ces deux femmes, et furent poussées si loin, que pour arrêter le scandale, Sa Sainteté fut obligée de se séparer momentanément de sa nouvelle maîtresse. Néanmoins la disgrâce de la jeune Olimpia dura peu; le pape la rappela lui-même au Vatican, et parut lui accorder une préférence marquée sur sa belle-sœur. Les dissensions intestines devinrent alors plus violentes que jamais, et par suite des reproches que s'adressaient les deux rivales au milieu du Corso, qui est la promenade aristocratique de Rome, toute la ville connut les scandaleuses orgies d'Innocent X et les mystères des jardins du palais de Latran.

Cette fausse position du saint-père influa naturellement sur son caractère; il devint versatile, capricieux, obstiné, insupportable à lui-même et aux autres; placé entre deux maîtresses également ambitieuses, également exigeantes, et n'osant rompre avec aucune, il était contraint d'obéir à leurs ordres; et comme toutes deux prenaient plaisir à se contrarier, il arrivait que le soir Sa Sainteté défendait ce qu'elle avait autorisé le matin. Ainsi, après avoir poursuivi les Barberini avec une extrême violence, à l'instigation de sa belle-sœur, Innocent X, cédant aux sollicitations de sa nièce, changea tout à coup de conduite à leur égard, fit cesser les procédures entamées contre le cardinal Antonio, rappela tous les membres de cette famille à Rome, les rétablit dans leurs biens et dignités, et donna même une de ses nièces en mariage à Maffeo Barberino, prince de Palestrine. Il est vrai que les succès des Français en Italie avaient

contribué à faire prendre au saint père cette détermination favorable aux protégés du cardinal Mazarin, pour s'en faire des auxiliaires de sa politique.

Un autre événement, jusqu'alors sans exemple dans les annales de l'Italie, venait de montrer à Innocent qu'il était plus sûr pour lui de se rattacher à la France que de suivre la puissance espagnole dans sa décadence. Cet événement était la mémorable révolution de Naples, dirigée par un simple pêcheur des lagunes, nommé Mazaniello.

Le vice-roi Ponce de Léon, duc d'Arcos, qui commandait pour Philippe IV, fut chassé de son palais par une poignée de mécontents, et obligé de se sauver au château Neuf, l'une des principales forteresses de la cité. En vain le vice-roi essaya d'apaiser la révolte en promettant aux insurgés la suppression de tous les impôts, Mazaniello, qui était le chef de la révolte, ne voulut écouter aucune proposition d'accommodement avant que le duc d'Arcos lui eût fait remettre l'original des privilèges accordés par Charles-Quint à la ville de Naples; ensuite le jeune pêcheur se rendit auprès du vice-roi, à la tête d'une magnifique cavalcade et revêtu d'un habit de brocart, pour négocier un traité, dans lequel il intervint comme chef du peuple, corrigeant et modifiant les articles, sans que personne osât le contredire. Mazaniello arrêta qu'il y aurait à l'avenir égalité absolue de droits politiques pour tous les citoyens; il supprima les taxes et les impôts; il exigea qu'on proclamât amnistie générale pour tous ceux qui avaient pris part à la révolte, et stipula que les Napolitains resteraient armés jusqu'à la ratification du traité par Sa Majesté Philippe IV.

Quand toutes ces conventions eurent été signées par le duc d'Arcos, le pêcheur convoqua le peuple sur la grande place de Naples, et annonça sa résolution d'abdiquer cette dictature temporaire dont il avait été investi, pour retourner à sa cabane; cinquante mille voix s'élevèrent alors pour le supplier de conserver l'autorité souveraine jusqu'à l'entière exécution du traité. Ponce de Léon feignit de partager les sentiments de la foule, fit prier le pêcheur des lagunes de garder le commandement de la ville, et l'invita à un somptueux banquet qu'il donnait dans son palais en signe de réjouissance. Au sortir de ce repas, l'infortuné Mazaniello se sentit atteint d'une fièvre étrange qui se manifesta par des accès de délire et de véritable démence; le traître Espagnol n'osant pas se défaire ouvertement de son ennemi, lui avait fait administrer du poison. Et comme si ce n'eût pas été assez de ce premier crime, l'infâme duc, trouvant que le malade ne mourait pas assez vite, envoya pendant la nuit quatre gentilshommes dans la cabane de Mazaniello pour l'égorger. Un des assassins lui coupa la tête, la prit par les cheveux et la porta toute sanglante au vice-roi, qui la fit jeter dans les fossés de la ville. Trahison et scélératesse, vengeance de noble!

Au matin, le bruit de la mort du pêcheur se répandit dans Naples et excita un soulèvement général; quatre-vingt mille citoyens se pressèrent sur la place publique et crièrent vengeance; le cadavre fut porté en triomphe dans toutes les rues, la tête ayant été rattachée au tronc; Mazaniello fut encore couvert d'un manteau royal, et son front ceint d'une

couronne de lauriers; tous, hommes et femmes, vinrent en foule pour toucher avec des chapelets le corps du martyr, et cette manifestation fut si universelle, que le duc d'Arcos ne put se dispenser d'envoyer ses pages et tous les officiers de sa maison au convoi de la victime. Hypocrisie et lâcheté!

Ce premier moment d'exaspération passé, les choses reprirent leur tram accoutumé; le vice-roi, débarrassé du chef de l'insurrection, ne songea plus qu'à punir les rebelles et non à remplir ses promesses. Cependant tout danger n'était pas encore passé; le bruit de cette révolution s'était rapidement répandu à Rome, et le pontife, entrevoyant la possibilité d'arracher à l'Espagne les royaumes de Naples et de Sicile en favorisant les troubles, avait décidé le jeune duc de Guise, qui se trouvait alors auprès de lui, à se jeter dans Naples pour se mettre à la tête des révoltés. Le jeune prince, séduit par l'appât d'une couronne, obéit au saint-père, s'embarqua sur une simple felouque, passa témérairement au milieu de l'armée navale de don Juan, débarqua sur les lagunes, et fit son entrée dans la ville escorté par les anciens amis de l'infortuné Mazaniello. Les Espagnols furent encore une fois chassés de Naples et obligés de se réfugier dans les forteresses ou sur leurs vaisseaux; mais le triomphe du duc de Guise fut de courte durée. Quelques aventures galantes indisposèrent gravement plusieurs nobles contre lui, et un jour qu'il était sorti à la tête des troupes pour faciliter l'entrée d'un convoi, ceux-ci livrèrent la ville au vice-roi. Ses efforts pour la reprendre furent inutiles et n'aboutirent qu'à le faire tomber au pouvoir des Espagnols. Le grand Condé, qui servait alors dans les rangs des ennemis de la France, demanda et obtint la liberté de Henri de Guise, sous la condition qu'il fomenterait des divisions dans le royaume et qu'il se rangerait franchement du parti de la maison d'Autriche. Le duc promit tout ce qu'on voulut; mais les mauvais traitements qu'il avait éprouvés à Madrid pendant sa captivité avaient laissé dans son cœur trop de ressentiment pour qu'il songeât à tenir les serments qu'il avait faits pour recouvrer sa liberté; au lieu de rentrer en France, il passa de nouveau en Italie, afin de solliciter d'Innocent X l'autorisation de divorcer d'avec la comtesse de Bossu, sa femme, et d'épouser Mlle de Pons, une de ses maîtresses; et en outre, pour obtenir des secours en hommes et en argent, qui lui permissent de tenter un nouveau coup de main sur Naples.

Malheureusement pour le jeune duc, d'autres événements d'une extrême importance occupaient toute l'attention du pontife et l'empêchaient de songer à ses affaires: Jean IV, duc de Bragançe, venait de s'emparer du trône de Portugal et de proclamer l'indépendance de ce royaume de la couronne d'Espagne, à la faveur d'une révolution qui s'était accomplie en Europe, dans toutes les colonies, aux îles de Madère et des Açores, dans les places de Tanger et de Carache, dans les royaumes de Congo et d'Angola, en Ethiopie, dans la Guinée, dans l'Inde et jusque dans l'opulente ville de Macao, située aux confins de la Chine. Toutes les puissances de l'Europe avaient reconnu le nouveau souverain, excepté les princes de la maison d'Autriche et le roi d'Espagne.

Malgré cet accord unanime des Portugais pour secouer le joug odieux de Philippe IV, et l'enthousiasme qui avait accueilli son avènement à la couronne, Jean IV, qui connaissait le caractère superstitieux de sa nation, et redoutait un changement dans les idées, tant que la cour de Rome n'aurait pas ratifié son élection, employait tous ses efforts pour mettre le pape dans ses intérêts et le déterminer à le reconnaître officiellement comme roi de Portugal. Ainsi, à l'exemple de Louis XIII, il venait de placer ses États sous la protection de la Vierge; il avait distribué d'abondantes aumônes aux églises et aux couvents, et plusieurs sièges épiscopaux étant venus à vaquer, il avait poussé la déférence pour le pape au point d'être plus dans la vérité, nous dirons le servilisme, jusqu'à refuser d'y pourvoir sans son autorisation.

Jean IV, supposant qu'une telle conduite lui avait rendu favorable le souverain pontife, envoya à Rome, du consentement des ecclésiastiques de son royaume, le prieur de Sodefeyta, appelé Nicolas de Montegro, pour solliciter les bulles de nomination pour les nouveaux prélats portugais qui devaient remplir les évêchés vacants. Montegro se rendit au Vatican un jour de consistoire, au milieu des ambassadeurs des autres puissances, présenta la requête de son maître avec une noble fierté, plaida la cause de la révolution de Portugal, et flétrit en termes énergiques les cruautés que les rois d'Espagne avaient exercées dans ce pays depuis l'usurpation de l'exécrable Philippe II. Le comte de Sirvola, ambassadeur espagnol, présent à la réception du prieur de Sodefeyta, n'osa pas discuter publiquement avec cet habile orateur, et se retira couvert de honte et de confusion; mais, à quelques jours de là, il reprit sa revanche. Des bandits, qu'il avait soudoyés, attaquèrent le carrosse de Montegro en plein jour, tuèrent six de ses gens, et lui tirèrent plusieurs coups de pistolet, qui heureusement ne firent qu'effleurer ses vêtements. Quoique Innocent sût très-bien que le comte de Sirvola avait commandé cette expédition, il n'osa pas sévir contre le coupable, et se contenta de le faire sortir de Rome. Sa Sainteté refusa toute espèce de réparation au prieur de Sodefeyta, et ne voulut même régler aucune des choses relatives aux évêchés de Portugal, ni rien de ce qui concernait ce royaume, le qui mécontenta si fort Montegro, qu'il partit sur l'heure de l'Italie et reprit la route de Portugal.

En Allemagne, l'horizon politique s'assombrissait également pour la cour de Rome et pour la maison d'Autriche. La guerre, qui jusqu'alors s'était soutenue entre les catholiques et les protestants avec des alternatives de revers et de succès, menaçait de devenir plus terrible que sous Gustave-Adolphe. Les armées luthériennes étaient commandées par le duc Bernard de Saxe-Weimar, un des grands capitaines de l'époque, homme calme, intrépide, joignant le courage du guerrier à la modération du philosophe. Un tel chef était trop redoutable pour la cause du papisme, et il mourut empoisonné. Banner, qui lui succéda dans le commandement des troupes des confédérés évangéliques, eut le même sort. Torstenson, général suédois, fut plus heureux que ses prédécesseurs, il échappa au poignard et au poison, continua la guerre, et se rendit maître de la Franconie, de la

Bohême et de Prague, pendant que Condé, rentré au service de la France, remportait sur les armées réunies des Autrichiens et des Espagnols les victoires de Rocroi et de Norlingen. Tous ces revers accablèrent Ferdinand III, et le déterminèrent à signer le traité de Westphalie, qui mettait fin à la guerre de Trente ans, et proclamait la liberté de conscience dans toute l'étendue de l'empire. La Suède acquit par ces conventions la Poméranie; la France s'assura la possession de l'Alsace, plusieurs évêchés, la ville de Brisach, et le droit de garnison à Philipsbourg; l'électeur de Brandebourg réunit à ses Etats le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt et la ville de Minden. L'électeur palatin recouvra une partie de ses anciens domaines, et obtint une huitième voix électorale en dédommagement de celle dont il avait été privé, et qui fut conservée au duc de Bavière; d'autres princes acquirent également une augmentation de territoire au détriment de l'empereur.

Innocent X, qui voyait l'influence du saint-siège entièrement perdue en Allemagne, voulut protester contre le traité de Westphalie, et fulmina une bulle ainsi conçue : « En vertu de notre science infallible et de la plénitude de notre puissance, nous déclarons par ces présentes, que les traités de Westphalie sont préjudiciables à la religion catholique, au culte divin, au salut des âmes, au siège apostolique, aux Eglises inférieures, à l'ordre et à l'état ecclésiastique, ainsi qu'au clergé, à ses immunités, à ses biens, à ses privilèges et à son autorité; en conséquence nous les infirmons perpétuellement, nous les déclarons nuls, vains, iniques, injustes, condamnés, reprouvés, sans force et sans effet, et nous affirmons qu'aucun des rois ou princes qui les ont signés n'est tenu de les observer, encore qu'il s'y soit engagé par les serments les plus solennels.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le vingt-sixième jour de novembre de l'année 1648, et de notre pontificat le cinquième. Et que chacun se conforme à notre volonté! »

Cette singulière protestation ne produisit aucun effet sur Ferdinand III, sur Christine II, ni sur Louis XIV; d'ailleurs l'attention de ces souverains, ainsi que celle de toutes les puissances de l'Europe, était entièrement absorbée par la gravité des événements que le despotisme de Charles I<sup>er</sup> et le fanatisme religieux de sa femme, Henriette-Marie de France, venaient de faire éclater en Angleterre.

Charles Stuart et Olivier Cromwell se trouvaient en présence: l'un assis sur le trône de la Grande-Bretagne, l'autre siégeant sur les bancs du Parlement; l'un soutenu par l'armée, l'autre appuyé par le peuple. La lutte s'était engagée entre ces deux hommes au sujet des subsides que le roi réclamait pour subvenir aux dépenses de sa maison; Olivier Cromwell avait fait refuser le vote des impôts; et pour se venger, Charles I<sup>er</sup> avait cassé l'Assemblée nationale et avait déclaré qu'il gouvernerait désormais lui-même sans ministres et sans Parlement. Cet acte d'audace réussit au monarque; pendant douze années il gouverna despotiquement les peuples de la Grande-Bretagne, et accabla les provinces de taxes arbitraires qui furent employées à payer ses débauches, sans que personne osât élever la voix! Enfin un Anglais,

le républicain Hampden, cousin germain de Cromwell, refusa d'acquiescer une taxe de mer nouvellement décrétée par le despote, et soutint contre la couronne un procès qu'il perdit, il est vrai, mais qui le posa dans l'opinion publique comme le défenseur des libertés de la nation. Cette affaire réveilla le peuple et donna une nouvelle impulsion aux esprits. En vain les procureurs et les séides de la royauté poursuivirent les écrivains indépendants de cette époque, Prynne, Burton, Betswick et Lilburne, qui applaudissaient à cette résistance d'un simple citoyen contre un souverain, en vain on emprisonna, on exila, on tortura ces hommes courageux pour les forcer au silence; l'élan était donné, la nation se préparait à abattre le tyran.

Charles I<sup>er</sup>, de son côté, ne resta pas tranquille spectateur dans la lutte qui s'annonçait; comprenant que pour opprimer plus sûrement les peuples il fallait les envelopper dans les lieux de la superstition et dominer les consciences, il s'en prit aux réformés presbytériens ou puritains, qui défendaient les libertés nationales; il les persécuta à outrance, et chercha à faire triompher les épiscopaux, partisans de son autorité absolue, et qui tous tendaient au papisme. Bientôt même, enhardi par le succès de ses tentatives, il voulut faire adopter le rite de cette dernière secte dans toute l'étendue de son royaume, et chargea l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Lawd, de dresser une liturgie nouvelle.

Malgré les clameurs de la nation, Charles I<sup>er</sup> fit enregistrer l'ordre d'observer cette liturgie dans le conseil d'Ecosse, espérant trouver plus de docilité parmi ses sujets de ce royaume, et commanda de célébrer l'office divin selon le rite nouveau dans la cathédrale d'Edimbourg. Heureusement les temps étaient bien changés: depuis la reine Marie Stuart, les Ecosseis, qui à cette époque professaient le catholicisme, étaient devenus presbytériens; aussi, lorsque le doyen voulut officier, les assistants se mirent à crier : « Mort au papiste! il faut le lapider! » L'évêque monta en chaire pour calmer les esprits; au lieu de l'écouter, on lui jeta des pierres et on l'obligea à sortir de l'église. Les habitants de la campagne imitèrent cet exemple, accoururent dans la capitale, et plus de soixante mille hommes se rassemblèrent en armes et parcoururent les rues d'Edimbourg, en criant : « Le presbytérianisme ou la mort! »

Ce premier mouvement d'exaspération passé, les Ecosseis adressèrent à Charles I<sup>er</sup> une requête conçue en termes nobles et simples, pour le supplier de retirer la liturgie nouvelle. Le roi ayant refusé d'obtempérer à leurs justes réclamations, les presbytériens organisèrent immédiatement un gouvernement, envoyèrent des députés dans la capitale, et formèrent cette ligue ou convention appelée Covenant, qui réunît en quelques semaines tous ceux qui se considéraient comme bons protestants et bons républicains. Le roi commença alors à trembler pour sa couronne; mais n'osant point entreprendre de lutter seul contre la masse de la nation écossaise, il appela auprès de lui un de ces hommes ambitieux et habiles qui tiennent à la fois à tous les partis, le fameux Wentworth, qui l'avait déjà aidé à soumettre l'Irlande, et dont il avait récompensé le dévouement par la vice-royauté





Le comte de Strafford, exécuté par ordre du Parlement

de ce pays. Wentworth conseilla au prince d'employer les moyens extrêmes, de faire une guerre d'extermination aux Écossais, et de tuer jusqu'au dernier ceux qui refuseraient d'obéir.

Un semblable avis ne pouvait manquer d'avoir l'approbation d'un roi; et Charles I<sup>er</sup> adopta les plans de campagne du vice-roi d'Irlande, sans même les discuter. Préalablement il voulut mettre les apparences du bon droit et de la modération de son côté, et il convoqua à Glasgow les membres de l'Église presbytérienne en assemblée générale. Les puritains accoururent en foule à ce synode, et dès la première séance ils décrétèrent la mise en accusation de tous les évêques de la Grande-Bretagne, les jugèrent par contumace, les condamnèrent comme papistes et

idolâtres à la dégradation, et excommunièrent ceux qui refuseraient de signer le Covenant d'Écosse. C'était précisément ce qu'attendait Charles I<sup>er</sup>; il prit occasion de cette attaque directe contre le clergé pour faire appel à tous les défenseurs de la royauté et du sacerdoce; il réunit autour de sa personne les membres de l'aristocratie anglaise, les hauts dignitaires de l'Église, tous intéressés au maintien du despotisme, et les somma au nom de leurs privilèges de lui venir en aide. Tous les lords ouvrirent leurs trésors; les évêques et les archevêques fouillèrent dans les caves de leurs palais; les uns et les autres en tirèrent des sommes énormes extorquées au peuple, et vinrent les déposer aux pieds du roi pour lever des soldats et soutenir la lutte impie contre la nation. Avec



L'argent de sa noblesse Charles I<sup>er</sup> réunit immédiatement une armée de vingt-huit mille hommes, une flotte nombreuse, et se prépara à envahir l'Écosse pour écraser les presbytériens avant qu'ils eussent le temps de s'organiser. Ceux-ci, se voyant en effet menacés par des forces de beaucoup supérieures aux leurs, craignirent un instant de s'exposer aux chances de la guerre, et entamèrent des négociations avec le souverain pour traiter de leur soumission. Charles Stuart exigea d'abord que les rebelles déposassent les armes, puis, quand les puritains se furent retirés dans leurs cantonnements, le perfide monarque voulut de nouveau, au mépris de ses engagements, introduire violemment le rite des évêques dans les églises d'Édimbourg. Alors l'Écosse entière se leva comme un seul homme, tous les clans s'armèrent, les villes arborèrent le drapeau de l'indépendance; un consistoire universel se forma sous le nom d'assemblée nationale, et rendit des décrets énergiques pour mettre le roi en demeure d'accepter le Covenant. De leur côté, les presbytériens anglais commencèrent à suivre l'exemple de leurs frères d'Écosse; une pétition, couverte de plusieurs millions de signatures, circula dans toutes les provinces de l'Angleterre pour le rétablissement du Parlement, et Fairfax ne craignit pas de porter lui-même au tyran les réclamations du peuple.

Dans cette extrémité, Charles I<sup>er</sup> appela encore à son aide le terrible Wentworth, qui était retourné en Irlande. Or, comme le péril était aussi bien pour le vice-roi que pour le tyran, Wentworth accourut à Londres afin de conjurer l'orage. Ses premières paroles furent : « La guerre à l'Écosse, sire; non une guerre ordinaire, mais une guerre terrible, une guerre d'extermination! » Cependant, il ajouta qu'il était prudent, pour diviser les presbytériens, d'accorder provisoirement un Parlement aux Anglais. Le roi se conforma à cet avis, et rendit une ordonnance pour autoriser les élections générales dans la Grande-Bretagne. Quant à Wentworth, il reprit immédiatement le chemin de l'Irlande pour lever une armée; et telle était l'activité prodigieuse de cet homme, qu'en moins de onze jours il était parvenu à réunir onze mille hommes de troupes, et qu'il se rembarquait pour l'Angleterre, prêt à soutenir une double lutte contre les presbytériens sur le champ de bataille et dans le Parlement. Mais Dieu avait décidé dans sa sagesse infinie que tous les efforts des partisans de Charles Stuart seraient impuissants pour le sauver. A peine Wentworth mit-il le pied en Angleterre, qu'il tomba dangereusement malade, et qu'il se vit contraint de s'arrêter dans la ville de Chester, pendant que la Chambre des communes ouvrait ses séances, et que la lutte recommençait entre la royauté et Olivier Cromwell, le même député qui douze ans auparavant avait fait refuser les subsides réclamés par Charles I<sup>er</sup>.

Incapable de résister à l'éloquence énergique de Cromwell, le monarque eut recours, suivant son habitude, à Wentworth, qu'il venait de créer comte de Strafford, et lui envoya un courrier à Chester pour l'informer de la tournure que prenaient les affaires. Celui-ci ne perdit pas de temps, et, quoique malade, se fit transporter en litière jusqu'à Londres.

Un instant la balance pencha en faveur du roi, le Parlement, séduit par des promesses mensongères, avait déjà pris parti pour la cour, lorsque Cromwell monta à la tribune, démasqua la perfidie du ministre, et ramena la majorité à son sentiment. Charles I<sup>er</sup> songea alors à dissoudre la Chambre des communes; mais les presbytériens ne lui donnèrent pas le temps d'exécuter son projet. Dès le lendemain, l'orateur Pym accusa de haute trahison devant les deux chambres le vice-roi d'Irlande, le premier ministre Wentworth, le nouveau comte de Strafford, et le fit arrêter au moment où il entrait dans la Chambre des lords. Le chancelier d'Irlande, le chevalier de Ratcliffe et plusieurs autres dignitaires furent également mis à la tour de Londres, comme ayant participé aux crimes de Strafford. Un comité, choisi parmi les membres des deux chambres, fut chargé d'instruire le procès; et pour donner plus de solennité à cette affaire, on éleva des échafauds à Westminster-Hall, où les membres du Parlement siégèrent les uns comme accusateurs, les autres comme juges. Le vice-roi fut déclaré coupable d'avoir attenté aux libertés de la nation; mais comme il n'existait aucune loi relative à la responsabilité des ministres, on rendit un décret appelé bill d'attaîner, qui donnait pouvoir aux chambres de condamner Wentworth à la peine capitale. Cet édit fut envoyé à Charles pour qu'il y donnât sa sanction royale; celui-ci, comprenant plus que jamais combien il était nécessaire qu'il conservât un homme aussi habile, refusa de donner son approbation au bill d'attaîner.

Dès que le peuple eut connaissance de la résolution du roi, des groupes menaçants se formèrent dans les rues de Londres, et vinrent jusque sous les murs du palais demander la sanction du bill et la tête du comte de Strafford.

Tous les conseillers du trône, les lords, les prélats, la reine elle-même, tremblants, éperdus, se réunirent autour de Charles Stuart et le supplièrent de signer le bill. Le lâche monarque feignit de céder à leurs sollicitations, et signa l'arrêt de mort de son ministre! Strafford, en apprenant cette nouvelle, ne laissa échapper d'autre plainte que ces paroles du psalmiste : « Ne mettez point votre confiance dans les rois! » Le lendemain, aux acclamations d'un peuple immense, il fut décapité par la main du bourreau à Tower-Hill. Justice était faite du ministre du roi!

Tous les ministres de Charles I<sup>er</sup> tremblèrent sur le sort qui leur était réservé, et songèrent à se mettre à l'abri de la vengeance du peuple. Le garde des sceaux Finch s'enfuit en Hollande; le secrétaire d'Etat sir Francis Windbank se réfugia en France; le grand trésorier Juxon donna sa démission; et le roi se trouvant sans ministres, fut obligé d'en choisir parmi les hommes dévoués aux presbytériens. A partir de ce moment, le triomphe de l'indépendance fut assuré et la cause du despotisme perdue.

Néanmoins Charles Stuart voulut encore tenter un effort pour ressaisir son autorité, et songea à profiter du fanatisme des Irlandais, tous fougueux catholiques, pour exécuter une Saint-Barthélemy sur les puritains de ce pays, afin de frapper d'épouvante leurs coreligionnaires d'Écosse et d'Angleterre. Toutes les mesures furent prises pour assurer le succès de cette

horrible trame; la reine entretint des intelligences secrètes avec les papistes d'Irlande, et particulièrement avec un gentilhomme nommé Roger Moore, avec deux lords catholiques appelés Macguire et Phelim O'Neale; le roi expédia des lettres patentes pour autoriser le massacre de ses sujets, et fixa l'exécution à l'époque où il devait faire un voyage en Écosse pendant l'absence des chambres.

Le signal des massacres devait partir de Dublin, et à jour marqué Robert Moore et lord Macguire devaient s'emparer du château qui commandait la ville et faire main basse sur tous les protestants; heureusement le complot fut découvert, plusieurs des conjurés arrêtés, entre autres Macguire, et les presbytériens, avertis à temps, purent prévenir le coup dont on avait voulu les frapper. Mais les habitants des provinces n'eurent pas le même bonheur que ceux de la capitale, et se trouvèrent exposés sans défense aux hordes de fanatiques que dirigeait O'Neale. Partout les protestants furent égorgés sans pitié ni merci; les soldats, animés au carnage par les prêtres catholiques et par les jésuites, n'eurent égard ni à l'âge ni au sexe; ils tuèrent les femmes et les vieillards, ils violèrent les filles; et comme si la mort eût encore été trop douce, ils cherchèrent à augmenter les supplices de leurs victimes, soit en les brûlant à petit feu, soit en les noyant dans les flots, soit en les abandonnant entièrement nus dans les forêts ou sur les rochers pour les faire périr lentement de faim et de froid. On fit monter à deux cent mille le nombre des presbytériens massacrés en Irlande pour la gloire du catholicisme et la défense du despotisme! Rois et prêtres, bourreaux du genre humain!

A la nouvelle de cet exécrationnable attentat, les membres du Parlement anglais accoururent à Londres, et publièrent une déclaration qui excluait à jamais le culte catholique de toute l'étendue de la Grande-Bretagne, et enjoignait à la Chambre haute de chasser de son sein les lords-évêques. Charles I<sup>er</sup> vint également en toute hâte d'Écosse, et voyant le mauvais effet de sa politique, il nia sa participation aux massacres d'Irlande, et prétendit que ses lettres patentes saisies dans les papiers des conjurés étaient fausses. Les députés parurent accepter la dénégation du roi, reportèrent l'accusation de complicité sur la reine, et voulurent la mettre en jugement; alors Charles Stuart osa attenter à l'inviolabilité des membres du Parlement; il donna l'ordre à Herbert, son procureur général, un de ces hommes qui, par la nature même de leurs fonctions, sont prêts à commettre tous les crimes juridiques, de dresser un acte d'accusation capitale contre Kimbolton, membre de la Chambre des pairs, contre sir Arthur Haselrig, contre Holles, Hampden, Pym et Strodes, membres de la Chambre des communes. Cela fait, il envoya des gardes pour les arrêter en pleine séance; mais le sergent d'armes chargé de l'exécution de cette mesure fut chassé de la Chambre; alors Charles Stuart, à la tête d'une troupe de sbires, vint réclamer les accusés. Comme ceux-ci avaient en la prudence de se retirer, le monarque ne put arrêter personne, et fut obligé de rentrer dans son palais poursuivi par les huées du peuple. Aussitôt il quitta Londres, qui ne lui offrait plus de sécurité, et se retira dans un de ses

châteaux forts avec la reine, son fils et les seigneurs de sa maison; puis il fit passer Henriette-Marie en Hollande, sous prétexte de conduire au prince d'Orange, stathouder héréditaire des Pays-Bas, sa fille aînée qu'il lui avait donnée en mariage, mais en réalité afin de lever des troupes étrangères pour mettre à la raison les peuples de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire pour exterminer ceux qu'il nommait des rebelles.

Le Parlement pénétra sans peine les projets du roi, et pour prévenir l'effusion du sang et les malheurs d'une guerre civile, il lui envoya immédiatement l'ordre de résigner entre les mains de ses mandataires l'autorité suprême pour un temps indéterminé. A cette demande, Charles I<sup>er</sup> ne put contenir sa rage; « C'est assez souffrir l'insolence d'une populace méprisable, s'écria-t-il, maintenant il faut qu'elle apprenne que je suis son maître! » Ces paroles étaient le signal de la guerre entre la nation et le roi. Des deux côtés on s'y prépara avec une égale activité; Charles et son fils le prince de Galles se retirèrent à York et appelèrent autour d'eux les lords et les évêques, ces éternels ennemis des libertés nationales. Le Parlement leva une armée et la dirigea sur le Yorkshire.

Pour la première fois les royalistes et les parlementaires en vinrent aux mains à Edge-Hill, et après un combat qui dura un jour et une nuit, ils se séparèrent avec des pertes égales. Dès l'ouverture des hostilités, Olivier Cromwell, qui commandait un régiment de cavalerie, s'était révélé comme un soldat intrépide et le plus habile chef de guerre des deux armées. Néanmoins, pendant les deux premières campagnes l'avantage sembla rester à l'armée royale; le Cornouailles, qui s'était déclaré pour le Parlement, fut même contraint de se soumettre à Charles I<sup>er</sup>, et les presbytériens essayèrent une nouvelle défaite à Stratton-Hill, dans le Devonshire.

Mais à la troisième campagne, Cromwell, qui n'était encore que lieutenant général de cavalerie, gagna la célèbre bataille de Marston-Moor et rétablit les affaires du Parlement. Alors les royalistes imaginèrent, pour jeter la division parmi les presbytériens, d'accuser les membres les plus influents de la Chambre haute de songer à usurper l'autorité pour enchaîner le peuple sous un despotisme aristocratique. Cette accusation prit en effet de la consistance, mais amena un résultat bien différent de celui que les partisans des Stuarts en attendaient; elle servit à éloigner du commandement des troupes les lords d'Essex, Denbigh, Manchester, et à provoquer une mesure qui devait assurer le triomphe de la démocratie; ce fut l'acte appelé « renoncement à soi-même, » par lequel il était dit qu'aucun membre de la Chambre des pairs n'aurait le commandement des armées. En conséquence, les anciens généraux furent remplacés par Fairfax et par Olivier Cromwell. Dès ce moment l'armée parlementaire fut invincible; elle refoula les royalistes jusqu'à la mer, les chassa de toutes les places fortes qu'ils occupaient, prit possession de Bristol, de Bridge-Water, de Chester, de Sherborn, de Bath et d'Exeter; enfin elle menaça d'assiéger Charles Stuart dans Oxford. Le despote, désespérant de faire tête à l'orage et redoutant de tomber entre les mains du terrible Cromwell, voulut tenter un dernier effort pour ranimer son parti.



Olivier Cromwell, général en chef de l'armée anglaise républicaine

et se jeta au milieu de l'armée écossaise, qui était au service du Parlement, pour la faire révolter.

Cet acte de folie chevaleresque n'aboutit qu'à hâter le moment où allait s'exercer la grande justice du peuple. Le roi fut arrêté par les Ecossais eux-mêmes, livré aux commissaires du Parlement, et conduit sous bonne garde à Holdenby-Castle, dans le comté de Northampton, où il fut tenu dans une captivité rigoureuse, pendant qu'on instruisait son procès.

Pendant que Charles I<sup>er</sup> expiait dans la prison ses perfidies et ses lâchetés, d'autres ambitieux, ceux-là mêmes qui avaient été investis des plus hautes charges de l'Etat, songaient à recueillir l'héritage des Stuarts; à côté du Parlement, qui exerçait une autorité légitime comme représentation de la souve-

raineté nationale, un autre pouvoir surgit tout à coup; Olivier Cromwell, son gendre Ireton et Fairfax, commencèrent à réagir puissamment sur l'esprit des soldats, parvinrent à leur persuader que l'armée était le corps le plus important de l'Etat; les poussèrent à organiser, sous le titre d'agitateurs de l'armée, un conseil choisi parmi les officiers pour représenter la Chambre des pairs, et un autre conseil plus nombreux, où chaque compagnie se trouvait représentée par deux soldats, qui formait une espèce de Chambre des communes.

Ces deux nouvelles chambres décrétèrent qu'elles seules seraient à l'avenir chargées de veiller sur le salut de l'Angleterre, que le Parlement et la chambre haute cessassent leurs fonctions. Comme premier acte



L'armée du Parlement victorieuse des troupes royales anglaises

d'autorité, elles enlevèrent le roi de Holdenby-Castle, prison choisie par le Parlement civil, et le firent transférer à Hampton-Court, qui fut déclarée prison du Parlement militaire; puis les troupes se mirent en marche pour s'emparer de Londres, et pour contraindre les Communes et la Chambre haute à leur céder le droit de gouverner le royaume et de décider du sort de la nation. Dans cette situation désespérée, quelques représentants influents de la Chambre des communes firent une motion pour qu'on mit la ville en état de défense, et pour qu'on rassemblât les milices bourgeoises. Mais la Chambre des lords et la majorité de celle des Communes, redoutant les conséquences d'une lutte avec l'armée, firent toutes les concessions qu'on leur demanda, et licencièrent même la milice de Londres.

Le peuple de la Cité, irrité de cette lâche condescendance, se rassembla en tumulte, courut assiéger la porte de la Chambre des communes, et força les représentants à rapporter l'ordonnance qu'ils venaient de publier, et à défendre à l'armée et aux chefs qui la commandaient de s'approcher de la capitale. Cromwell, sans s'inquiéter de l'opposition des citoyens, continua sa marche; et dès qu'il fut en vue de la ville avec sa cavalerie, les portes s'ouvrirent comme d'elles-mêmes pour le laisser entrer. Il alla droit au Parlement, pour se justifier d'avoir enfreint ses ordres, et pour se faire voter des remerciements sur cet acte de désobéissance.

Toutefois, au moment où Cromwell, comptant sur son influence sur les troupes, songeait à réaliser les rêves de son ambition et à s'emparer de la puissance

suprême, un nouveau parti se forma dans le sein de l'armée et se mit en opposition formelle avec lui; ce parti était celui des niveleurs. Ces républicains mystiques ne voulaient reconnaître d'autre ministre, d'autre souverain et d'autre général que le Christ; ils prétendaient que tous les hommes étant égaux, aucun ne devait dominer ni opprimer les autres; et ils ne parlaient de rien moins que de faire le partage des biens pour rétablir l'équilibre des fortunes si fortement troublées par les majorats des castes privilégiées et par le scandale monstrueux du droit d'aînesse.

Cromwell, effrayé des conséquences que pouvait avoir la propagation de semblables doctrines et des sympathies qu'elles devaient nécessairement exciter dans les masses, résolut d'anéantir d'un seul coup ce parti redoutable. Un jour, ayant su que les niveleurs devaient se réunir dans une grande plaine pour débater sur leurs théories et sur les moyens de les mettre à exécution, il vint tout à coup dans le hastang à la tête de son régiment de cavalerie, surnommé l'Invincible, et prenant son ton de commandement, il leur ordonna de se séparer sur l'heure. Deux républicains prirent alors la parole, protestèrent contre la tyrannie du général, et lui déclarèrent résolument qu'ils ne voulaient plus de despote, qu'il s'appelât Charles Stuart ou Olivier Cromwell. Celui-ci, couronné par la colère, piqua droit à eux, les renversa aux pieds de son cheval, et les cloua à terre de deux coups d'épée. Ce meurtre devint le signal d'un massacre affreux; le régiment se rua sur ces malheureux, qui étaient sans armes, et les tua tous jusqu'au dernier.

Mais pendant que Cromwell cherchait à comprimer les tendances démocratiques des Anglais, les agents du saint-siège, ainsi que ceux du parti royaliste, lui préparaient de nouveaux embarras, en organisant une réaction en Écosse; ils étaient même parvenus à réunir une armée formidable qui s'avancait sous les ordres d'Hamilton et de Hangdale pour délivrer Charles I<sup>er</sup> et le rétablir sur le trône; ils avaient en outre travaillé les membres du Parlement et entamé des négociations avec les deux chambres pour traiter des conditions de la liberté du roi. Olivier comprit qu'il devait payer d'audace, pour effrayer ses ennemis; à la tête de huit mille hommes seulement, il marcha contre Hamilton, qui déjà avait envahi le nord de l'Angleterre, tailla son armée en pièces, le fit prisonnier, et se trouva maître absolu de l'Écosse.

Après cette éclatante victoire, Cromwell ne prit plus soin de cacher son intention de substituer son autorité à celle du Parlement; de son propre mouvement et sans consulter les chambres, il enleva le roi de sa prison et le fit conduire à Hurst-Castle, dans le Hampshire, afin qu'il fût placé sous son inspection particulière.

Les Communes, poussées à bout, résolurent enfin de secouer le joug de l'armée, et firent une motion tendant à décliner le rétablissement de la monarchie à certaines conditions qui seraient imposées à Charles I<sup>er</sup>. Mais dès le lendemain, le colonel Pride, à la tête de deux régiments, vint bloquer le Parlement, et fit expulser de cette assemblée plus de cent soixante membres vendus aux Stuarts; ce que les indépendants nommèrent la purgation de Pride.

Il ne restait plus à Cromwell, pour se frayer la route au pouvoir, qu'un grand acte à accomplir, la condamnation du roi. Par ses ordres le prince fut transféré à Londres; et sur sa proposition le Parlement décréta la formation d'une cour de justice pour instruire le procès de Charles Stuart. En vain le tyran voulut protester contre l'incompétence du tribunal appelé à scruter les iniquités de son règne et de sa vie, en se retranchant derrière son privilège d'inviolabilité; le républicain Bradshaw pronça aux juges que cette ridicule prétention n'avait aucun fondement réel, que toute autorité légitime émanait du peuple, que les rois n'étaient que des agents salariés par leurs concitoyens, et que les nations avaient le droit de leur demander compte des actes de leur administration. Le conseil passa outre et condamna Charles Stuart à être décapité, comme coupable de haute trahison envers l'État. Trois jours seulement lui furent accordés pour se préparer à ce moment suprême.

Enfin, le 30 janvier 1649, un échafaud se dressa dans la rue qui longeait le palais de White-Hall, de plein-pied avec les croisées du premier étage; à deux heures et demie, la fenêtre principale s'ouvrit, et Charles I<sup>er</sup>, roi de la Grande-Bretagne, vêtu d'un habit de deuil, coiffé d'un béret noir surmonté d'un panache de même couleur, et portant sur sa poitrine le collier de Saint-Georges, s'avança appuyé sur l'évêque de Juxon et vint jusqu'au pied du billot, où l'attendaient deux bourreaux masqués. Alors il se dépouilla de son habit, couvrit ses épaules de son manteau, et se mit à genoux pour recevoir le coup fatal. Un des exécuteurs leva sa hache et d'un seul coup il trancha la tête; justice était faite!!! On prétend que le bourreau avait été ce jour-là remplacé dans ses fonctions par un seigneur anglais, le comte Stair, qui avait ainsi voulu tirer vengeance d'un outrage fait à sa famille, dans la personne de sa tante, enlevée par ordre de Charles Stuart, quand elle était toute jeune fille, et qui avait été violée par le monarque. Puisse, un jour, le même sort être réservé à tous les tyrans!

La mort du roi d'Angleterre enleva au saint-père l'espoir de faire triompher le catholicisme dans les îles Britanniques, et l'obligea à chercher un autre aliment à l'activité de son esprit. Innocent se jeta alors dans les intrigues de palais, et tour à tour il éleva au faite du pouvoir ou renversa les créatures de sa belle-sœur ou de dona Olimpia sa nièce, suivant que l'une ou l'autre l'emportait sur sa rivale et méritait les préférences du cynique vieillard par de lascives caresses ou par d'inlâmes complaisances.

Ainsi Sa Sainteté nomma au poste de dataire de l'Église romaine l'amant de la jeune Olimpia, pour la récompenser de ce qu'elle lui avait donné dans les jardins du palais de Latran un magnifique spectacle de femmes nues se livrant entre elles aux jeux des courtisanes de Lesbos; puis elle disgracia le favori pour donner sa charge à Mascambruno, l'amant de sa belle-sœur, qui avait repris son empire en renchérisant encore sur les débordements et sur les honteuses orgies de la nièce du pape. Enfin un événement en apparence fort indifférent et qui eût dû au contraire augmenter l'influence de dona Olimpia, la belle-sœur du pape, devint la cause de sa disgrâce et du triomphe de sa rivale.

Innocent X n'avait plus de cardinal-neveu depuis le mariage de don Camillo Pamfili, et ne songeait nullement à le remplacer; dona Olimpia, qui voulait se créer de nouveaux moyens de domination sur l'esprit du saint-père, lui persuada qu'il était nécessaire d'adopter un de ses parents pour occuper la charge de don Camillo Pamfili, et elle lui présenta un jeune homme d'une remarquable beauté, Camillo Astalli, dont elle avait fait préalablement son amant.

A la vue de ce beau jeune homme, Innocent X sentit dans son cœur d'étranges mouvements, il accueillit Astalli avec une bienveillance extraordinaire, et déclara qu'il consentait à lui conférer la dignité de cardinal-neveu. Sa Sainteté poussa la complaisance envers son parent jusqu'à l'installer le soir même dans une chambre du Vatican, à côté de ses appartements secrets; le lendemain, Camillo Astalli était devenu le mignon du pape, et l'on célébrait l'élévation du nouveau favori par des fêtes publiques et par des salves d'artillerie. De ce jour, le cardinal-neveu se trouva investi de la confiance du souverain pontife et dirigea à son gré toutes les affaires de l'Eglise. Ce n'était point ce qu'avait voulu dona Olimpia; elle avait contribué à l'élévation de Camillo Astalli pour s'en faire un appui contre la jeune Olimpia, et non pour se créer un rival plus dangereux encore que sa belle-fille; et il arrivait qu'elle avait donné un mignon à son beau-frère et un amant à la jeune Olimpia. Elle s'occupa de renverser le pouvoir du cardinal Astalli avant qu'il fût entièrement affermi, et essaya de représenter au pontife les conséquences fâcheuses où l'entraînerait infailliblement sa passion déplorable pour ce jeune homme.

Au lieu d'accueillir avec son indulgence ordinaire les reproches de son ancienne maîtresse, Innocent y répondit avec aigreur; celle-ci répliqua sur le même ton, et une querelle des plus scandaleuses s'ensuivit. Dona Olimpia menaça le pape de dévoiler à la chrétienté ses turpitudes et ses infamies, son double inceste avec elle et avec sa belle-fille, ses amours avec le beau cardinal Astalli, ses honteuses orgies et ses exécrables débauches. Sa Sainteté, qui ne reculait devant aucun scandale, ne vit d'autre moyen pour rétablir le calme dans le palais que d'en expulser sa belle-sœur; ce qu'elle exécuta sans s'inquiéter autrement de ses menaces.

Innocent X profita de ce moment de tranquillité pour porter toute son attention sur les disputes des molinistes et des jansénistes, qui en étaient venues à troubler toute l'Eglise gallicane. Après la mort de Richelieu, ennemi personnel de l'abbé de Saint-Cyran, celui-ci avait été rendu à la liberté et était retourné auprès de ses amis de Port-Royal, dont le nombre se trouvait considérablement accru; le célèbre Lemaître de Sacy, avec quatre de ses frères, toute la famille Arnauld et beaucoup d'autres personnes, des ecclésiastiques, des médecins, des savants, des commerçants et des industriels, étaient venus s'y installer, parce qu'ils n'étaient engagés par aucun vœu à vivre en communauté, excepté par une confraternité de sentiments. Tous se livraient, suivant leurs goûts, soit aux pratiques religieuses, soit à l'étude, soit aux travaux des champs ou à quelque art mécanique; néanmoins le plus grand

nombre des habitants de Port-Royal se consacrait à des occupations littéraires. On commença à traduire l'Ecriture sainte, les Pères de l'Eglise, les livres de prières latines; et les nouveaux sectaires de Jansénius surent éviter avec bonheur, dans leurs doctes ouvrages, les formes surannées de l'ancienne littérature et s'exprimer avec une élégante lucidité.

De leur sein surgirent des hommes d'un savoir éminent qui exercèrent une grande influence sur la société et amenèrent un nouveau perfectionnement de la langue et de la communication de la pensée. L'abbé de Saint-Cyran n'eut pas le bonheur de contempler dans son éclat l'école qu'il avait fondée; il mourut peu de temps après sa sortie de prison. Mais ses disciples sortirent comme de jeunes aigles de dessous ses ailes; héritiers de sa vertu et de sa piété, ils transmirent aux autres ce qu'ils avaient reçu de lui et continuèrent courageusement son œuvre. Tel avait été en France le noyau du parti janséniste, et tels étaient les adversaires que les molinistes ou plutôt les jésuites voulaient exterminer.

Les disciples d'Ignace de Loyola jugèrent qu'il était urgent de faire prononcer par le saint-siège une condamnation précise et absolue; le jésuite Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, résuma les doctrines fondamentales de Jansénius, dans les propositions suivantes qu'il adressa au souverain pontife: « 1° Il y a des préceptes que l'homme même le plus juste ne peut pas observer, s'il ne possède la grâce nécessaire à cet effet; 2° dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure; 3° pour mériter et démériter, il ne faut pas que l'homme ait une liberté qui exclut la nécessité; mais seulement une liberté exempte de contrainte; 4° les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce prévenante pour chaque acte particulier, mais telle cependant qu'il dépendait de la volonté de l'homme d'y résister ou de la suivre; 5° c'est un dogme semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort et qu'il a répandu son sang pour tous les hommes. »

Ces propositions furent dénoncées à Rome, dans une lettre écrite par Habert, devenu évêque de Valtes, et que le Père Vincent de Paul, enragé moliniste et semi-pélagien, réussit à force de menées et d'intrigues, à faire signer par quatre-vingt-cinq prélats français.

A la sollicitation des jésuites, le pape forma une congrégation composée des cardinaux Roma, Spada, Ginetti, Cécemeti, Ghigi, Pamfili et de treize conseillers théologiens, pour donner leur opinion sur ces importantes propositions. Dès le premier jour, des dissidences éclatèrent au sein de la commission; quatre de ses membres, deux dominicains, un frère mineur, Luca Wadding, et le général des Augustins, trouvèrent qu'il était imprudent de la condamner. Cependant la majorité émit un avis contraire; on en référa au saint-père pour avoir sa décision; mais celui-ci, qui repoussait tout ce qui pouvait troubler sa quiétude, et qui d'ailleurs n'aimait pas les dissertations sur les questions théologiques, refusa formellement de se prononcer pour les uns ni pour les autres. Quand il se plaça sur le bord de cette fosse, dit Pallavicini, et qu'il mesura des yeux



la grandeur de l'espace à franchir, il s'arrêta, et on ne put le faire avancer. »

Les molinistes de France essayèrent alors de faire condamner les propositions par la faculté de théologie. Vincent de Paule, l'un des plus fougueux du parti, s'acharna contre les partisans des doctrines de l'évêque d'Ypres, et se servit de son crédit sur la reine pour éloigner des charges civiles et des bénéfices tous ceux qui étaient infectés du poison des doctrines de Jansénius, et pour faire interdire, comme ennemis de la religion et de l'État, les professeurs et les prédicateurs suspects de jansénisme. Néanmoins il ne put empêcher que vingt évêques et archevêques n'embrassassent la défense des religieux de Port-Royal et ne s'opposassent à la condamnation des doctrines qu'ils professaient.

Innocent voulut enfin interposer son autorité dans cette affaire pour arrêter les scandales; mais il trouva sur ces deux côtés une si vive opposition, qu'il dut y renoncer dans l'intérêt de sa dignité de souverain pontife. Du reste, il avait plus à cœur de faire cesser des dissensions très graves survenues dans sa famille par suite de la jalousie que don Camillo Pamfili avait conçue contre le cardinal don Camillo Astalli; le saint-père, placé dans l'alternative de perdre ou sa maîtresse ou son mignon pour rétablir la tranquillité au Vatican, se décida à se séparer de son neveu Pamfili et de la jeune Olimpia.

La belle-sœur d'Innocent profita de cette circonstance pour rentrer au palais; peu à peu elle reprit l'empire qu'elle avait exercé sur son esprit, se fit la pourvoyeuse de ses plaisirs, et lui présenta entre autres un jeune homme nommé Azzolino, qu'elle destinait à supplanter dans les bonnes grâces de Sa Sainteté le cardinal Astalli, qui persistait à vouloir conserver les honneurs et les profits de sa place pour lui seul, et refusait de lui en abandonner la moindre part. Azzolino parvint, en effet, malgré l'opposition de son rival, à la charge importante de secrétaire des brefs, et sut prendre un tel ascendant sur le pape, que le cardinal-neveu, dans la prévision d'une disgrâce prochaine, chercha à s'assurer un appui contre Innocent X lui-même, en livrant aux Florentins et aux Espagnols les secrets de la politique de la cour de Rome. Mais la trahison ayant été découverte, et les preuves mises sous les yeux du pape, Astalli fut dépouillé de la pourpre, chassé du Vatican et exilé à Sambuceo, dans le marquisat de son frère; le nom et les armes des Pamfili lui furent ôtés, ainsi que ses charges et ses bénéfices, et Olimpia lui fit reprendre jusqu'à une somme de six mille écus d'or, qu'il avait emportée dans ses bagages en quittant le palais.

Après la chute de ce favori, la belle-sœur du pontife devint, comme dans les premières années de son règne, la dispensatrice de toutes les richesses et de tous les revenus de l'Église; Innocent X, tout entier à sa passion pour le bel Azzolino, ne voulut plus s'occuper ni des affaires temporelles ni des affaires spirituelles. Si des ambassadeurs lui adressaient quelques observations sur le désordre qui régnait dans ses finances, il répondait : « Parlez-en à ma chère Olimpia ! » Si des jésuites venaient le presser de condamner les jansénistes, Sa Sainteté leur répon-

dit « qu'elle ne voulait point s'ennuyer de choses absurdes, qu'elle désirait vivre en paix; qu'ils eussent à s'entendre avec le cardinal Chigi, son ministre dirigeant. » Cependant les disciples d'Ignace de Loyola revinrent tant de fois à la charge, que, pour se débarrasser de leurs importunités, Innocent publia une bulle contre les cinq propositions attribuées à Jansénius, comme hérétiques, blasphématoires, chargées de malédictions, et déclara qu'il n'avait rien de plus à cœur que de faire naviguer le vaisseau de l'Église dans une mer calme, afin qu'il arrivât au port de salut. Cette décision fut expédiée immédiatement en France, avec des brefs pour le roi et pour les évêques; puis, à la sollicitation du Père Vincent de Paule, le cardinal Mazarin publia un édit qui enjoignait à tous les prélats du royaume d'accepter la bulle qui condamnait les cinq propositions de Jansénius. Aucune opposition ne se manifesta contre ce décret, les sectateurs de l'évêque d'Ypres eux-mêmes adhèrent aux censures du saint-siège; seulement ils déclarèrent que les propositions condamnées ne se trouvaient point dans les écrits de Jansénius, et qu'elles étaient de l'invention du jésuite Cornet et du chef des missions, le fanatique Vincent de Paule, ce qui rendit la polémique plus violente que jamais.

En Angleterre, les guerres religieuses et politiques continuaient avec une égale fureur et faisaient couler des fleuves de sang. Le fils aîné de Charles I<sup>er</sup>, de sa retraite de la Haye, expédiait des jésuites en Irlande et en Écosse pour soulever ces deux royaumes contre les Anglais; il avait même établi des intelligences avec plusieurs pairs influents de la Chambre haute, qui devaient proposer son installation sur le trône lorsque le Parlement serait assemblé. Mais Olivier Cromwell, prévenu de ce qui devait avoir lieu, prit les devants, et fit rendre à la Chambre des communes une déclaration tendant à établir que la Chambre des pairs devait être abolie comme inutile et dangereuse. Débarrassé de ce nouveau souci, il réclama et obtint du Parlement l'autorisation de passer en Irlande à la tête d'une armée nombreuse et bien disciplinée pour combattre les papistes et les royalistes; il parcourut le pays comme un torrent, ravageant tout ce qui se trouvait sur son passage avec une férocité brutale, passant les garnisons des places au fil de l'épée, brûlant les villes, les villages, les chaumières, massacrant indistinctement les hommes, les femmes, les enfants, et ne laissant derrière lui que des ruines, des monceaux de cendres et de cadavres. Presque toutes les cités de l'Irlande qui tenaient pour le prétendant s'empressèrent de se soumettre au général anglais, afin d'éviter les effets de sa colère; et tout faisait présager que le royaume allait être pacifié, lorsqu'un ordre du Parlement vint interrompre la marche de Cromwell et l'obligea de retourner en Angleterre pour protéger son propre pays contre une invasion d'Écossais. Néanmoins, avant de partir, il laissa le commandement des troupes à Ireton et à Ludw, deux de ses plus habiles généraux, qui achevèrent son œuvre. Quant à lui, de retour à Londres, il se fit nommer capitaine général des armées de la République, se mit à la tête des troupes dont le Parlement pouvait disposer et qui ne s'élevaient qu'à seize mille hommes; et avec cette petite armée il s'a-





Dissolution du Parlement par Cromwell

vança hardiment contre les troupes écossaises, qui étaient commandées par Charles Stuart en personne, les rencontra près de Dunbar, leur livra bataille et les tailla en pièces.

Cromwell ne s'en tint pas à une victoire, il voulut profiter de ses avantages ; il poursuivit le prétendant, l'accula de l'autre côté du Perth, où il s'était retiré avec les débris de son armée, lui coupa les vivres et le força à battre en retraite. Après plusieurs mois de revers, de marches et de contre-marches, Charles Stuart, abandonné des siens, traqué de toutes parts, s'embarqua pour la France, et vint retrouver sa mère Henriette-Marie, qui avait été accueillie avec une grande distinction par le cardinal Mazarin et par la régente Anne d'Autriche

Le capitaine général retourna triomphant à Londres, et fit immédiatement décréter au Parlement que la royauté était abolie en Écosse, que ce royaume ne serait plus considéré que comme une province de la République anglaise ; en outre, il réclama un édit d'expulsion pour tous les prêtres catholiques ou épiscopaux, qui étaient de véritables brandons de discorde ; il fit prendre des résolutions analogues pour l'Irlande, pour les îles de Jersey, de Guernesey, de Scilly, et pour les colonies. On vit alors avec étonnement un vaste empire passer de l'état monarchique à la République presque sans secousse, et un Parlement choisi dans le tiers état et totalement dépourvu de connaissances politiques, sans autre auxiliaire que celui d'un conseil d'Etat formé de trente-huit mem-

bres, s'occuper d'administration, de finances, de guerre, de marine, lever des armées, équiper des flottes, rendre des lois, faire des traités, et cela sans écraser les provinces d'impôts, sans ruiner le commerce, sans opprimer les peuples. Tous ces faits prouvent, d'une manière incontestable et mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnements, la supériorité des gouvernements démocratiques sur les gouvernements monarchiques.

Mais, pour le malheur de l'Angleterre, les choses ne devaient pas rester longtemps dans le même état. Olivier Cromwell, l'ancien républicain, cet adversaire terrible de la royauté, rêvait pour lui-même une dictature. Quoiqu'il eût jusqu'alors dirigé en quelque sorte les délibérations du Parlement, il comprit qu'il ne pourrait jamais vaincre ni corrompre les citoyens qui formaient l'assemblée nationale, ni les rendre complices d'un attentat contre les libertés publiques; il résolut donc de faire passer à l'armée la prépondérance du pouvoir. Il engagea les officiers à présenter à la Chambre une pétition pour demander qu'elle prononçât sa dissolution, et pour que les membres actuels fissent place à de nouveaux hommes. Ainsi que l'avait prévu Cromwell, le Parlement se trouva offensé de l'audace de l'armée; et plusieurs députés proposèrent de lancer un décret qui déclarât coupables de haute trahison ceux qui présenteraient à l'avenir de semblables pétitions. Les officiers adressèrent aussitôt de vives remontrances aux membres de la Chambre des communes; ceux-ci répliquèrent avec aigreur, et dès lors la querelle se trouva engagée entre le Parlement et l'armée.

Enfin, lorsqu'il supposa que le moment de frapper le grand coup était venu, Cromwell prit avec lui trois cents soldats et vint cerner la salle où l'assemblée tenait ses séances. Il entra seul, comme si rien d'extraordinaire ne dût se passer, se mit à sa place habituelle et suivit les débats pendant quelque temps. Quand il vit l'assemblée prête à clore la discussion, il se leva tout à coup, prit la parole, adressa aux membres du Parlement des reproches véhéments sur leur prétendue tyrannie, et leur déclara qu'il allait y mettre un terme; puis il frappa du pied et appela à haute voix. A ce signal, les soldats se précipitèrent dans la Chambre des communes, les glaives hors du fourreau, et prêts à exécuter les ordres de Cromwell. Sir Henri Wane, sans se laisser intimider par ce spectacle, se leva sur son banc, protesta en termes énergiques contre cette action odieuse, et flétrit Cromwell des noms de despote et de tyran.

« Sir Henri, s'écria celui-ci avec emportement, prenez garde que le ciel ne me délivre de vous à l'instant! C'est vous, continua-t-il en s'adressant aux députés, c'est vous qui m'avez forcé à cette mesure extrême. J'ai imploré le Seigneur jour et nuit; je l'ai supplié de m'arracher la vie plutôt que de me contraindre à cette violence; mais il m'a ordonné de vous chasser d'ici, comme autrefois il a chassé les vendeurs du temple. » Montrant alors la masse d'armes, qui était l'emblème de la puissance inviolable du Parlement: « Qu'on ôte d'ici cette marotte! » ajouta-t-il. Dès qu'elle eut été emportée, il fit sortir devant lui tous les députés, vida la chambre, et après avoir donné ordre qu'on fermât les portes, il en prit

les clés, et retourna présider la séance du conseil à White-Hall. Le crime était accompli.

Malgré le succès qu'il venait d'obtenir, le capitaine général n'était pas sans inquiétude sur les conséquences de son coup d'État; il voulut donc, pour prévenir quelque soulèvement dans le peuple, donner un nouveau Parlement aux Anglais, et arrêta que le pouvoir souverain serait partagé entre cent trente-neuf membres, dont il se réserva néanmoins la nomination. Il les choisit tous parmi les fanatiques les plus outrés et les plus ignorants, afin que ces hommes incapables ne songeassent pas à lui disputer l'exercice de l'autorité suprême, ou pour que leurs doctrines exagérées fissent désirer leur renvoi, et par suite rendissent plus facile la dissolution définitive du Parlement.

La conduite de ces nouveaux députés justifia pleinement les espérances de Cromwell; tous se surpassèrent à l'envi en absurdités et en fanatisme. La plupart étaient antinomiens et affiliés à une secte qui se déclarait ennemie des lois et se prétendait infaillible par la communication du Saint-Esprit, qu'elle disait avoir reçu comme les apôtres; ils commencèrent par choisir huit membres de leur tribu qui furent spécialement chargés de « chercher le Seigneur dans la prière, » tandis que les autres s'occuperaient de débattre sur la suppression des ministres presbytériens, des universités, des cours de justice. Ils décidèrent gravement que toutes ces institutions seraient remplacées par la loi de Moïse; ils déclarèrent que tous les presbytériens et les catholiques étaient des êtres charnels, uniquement occupés de commerce et d'industrie, qu'il fallait refuser de pactiser jamais avec eux; enfin ils poussèrent le ridicule jusqu'à demander à Dieu par un vote que l'homme du péché disparût de la surface de la terre, et qu'une nouvelle génération enfantée par la prière et par la méditation vint peupler l'univers.

Le peuple se récria bientôt contre ces législateurs absurdes, et demanda leur suppression. Cromwell s'empressa de l'accorder, et le Parlement fut dissous. Rien ne s'opposant plus aux projets ambitieux du capitaine général, il se fit saluer Protecteur de la République par l'armée; le lord-maire et les aldermans de Londres, qui lui étaient vendus, ratifièrent la nomination, et vinrent le saluer en cette qualité au palais de White-Hall, où déjà il s'était installé.

Les jésuites, qui avaient reparu en Irlande, cherchèrent à profiter de cet événement pour renouer des intelligences avec les catholiques de la Grande-Bretagne, et tenter un mouvement en faveur de Charles Stuart; mais ils éprouvèrent un échec complet et furent obligés de se rembarquer en toute hâte pour éviter la vengeance du Protecteur. Ils furent plus heureux dans une entreprise d'un autre genre, et dont le succès jeta un vif éclat sur l'ordre entier des enfants d'Ignace de Loyola; par leurs intrigues, ils avaient opéré la conversion de la fille du grand Gustave-Adolphe, la célèbre Christine, reine de Suède, qui venait d'abdiquer la couronne, et se préparait à venir à Rome pour recevoir l'imposition des mains du pape.

Innocent X languissait alors sur un lit de douleurs, tourmenté par la goutte et entièrement épuisé par ses excès libidineux. Outre ses souffrances phy-

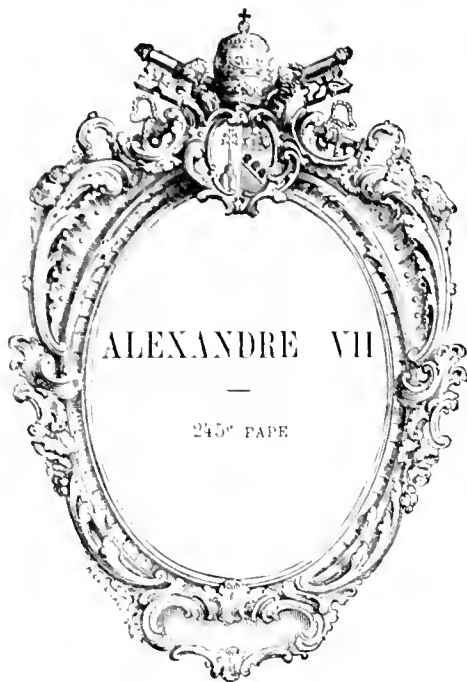


L'impure Christine, reine de Suède

siques, qui étaient intolérables, il se trouvait sous l'empire de craintes imaginaires, et redoutait tellement que son ancien mignon ne cherchât à le faire empoisonner, qu'il ne voulait prendre aucun aliment qu'il n'eût été apprêté sous ses yeux par sa belle-sœur; il exigeait même que celle-ci ne quittât pas un instant sa chambre et tint constamment une de ses mains serrée dans la sienne.

Enfin il expira le 5 janvier 1655, après une maladie de plusieurs mois. Son corps demeura trois jours entiers abandonné à la merci des domestiques du palais, sans que personne prit soin de le faire inhumer, suivant les usages de la cour de Rome; dona Olimpia elle-même refusa de contribuer aux dépenses des funérailles, et permit qu'un vieux chanoine le fit ensevelir à ses frais.





Intrigues dans le conclave — Élection d'Alexandre VII. — Caractère du nouveau pontife. — Débauches du pape et de ses neveux — Voyages de la reine Christine en Italie et en France. — Saint Vincent de Paule persécute les jansénistes. — Apparition des Provinciales de Pascal. — Les alumbados et les quietistes. — Histoire de Georges Fox, fondateur du quakérisme. — Athéisme du pape. — Alexandre VII refuse de prendre part à la guerre contre les Turcs. — Satire sur l'avidité du saint-père et de sa famille. — Alexandre VII veut rallumer la guerre dans toute l'Europe pour relever la puissance du saint-siège. — Querelles entre les cours de Rome et de Versailles. — Louis XIV menace de venir brûler le pape dans le Vatican. — Sa Sainteté envoie des reliques en carton peint au grand roi. — Restauration en Angleterre. — Charles II remonte sur le trône de la Grande-Bretagne. — Les jésuites allument un immense incendie dans Londres pour anéantir les presbytériens. — La cour de Rome félicite Charles II de la protection qu'il accorde au catholicisme. — Massacre des Vaudois en Italie. — Mort du pape Alexandre VII.

Les cardinaux se réunirent avec empressement pour procéder à la nouvelle élection, dès que les obsèques du vieux pape Innocent X furent terminées; et la lutte s'engagea comme de coutume entre les factions impériale, italienne, française et espagnole. Quant au Saint-Esprit, il laissait intriguer.

Le célèbre cardinal de Retz, qui se trouvait alors à Rome et qui faisait partie du conclave, nous a transmis minutieusement les longues intrigues auxquelles il prit une part active et qui aboutirent à élever sur le saint-siège le cardinal Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII.

Ce Fabio Chigi était né à Sienne et descendait d'une famille noble. Par l'influence du marquis de Pallacchini, il s'était rapidement élevé à la cour de Rome et avait rempli successivement les fonctions de grand inquisiteur à Matera et de nonce à Munster. On prétend que dans cette dernière ville, le légat avait dû trahir de sa conscience et se faire hérétique en échange d'un riche évêché, mais qu'on avait repoussé sa demande, et que par dépit il s'était jeté dans le catholicisme le plus outré.

Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, donne

pour certain qu'il avait été toute sa vie d'une dissimulation profonde, et qu'il trompa le sacré collège sur son véritable caractère. « Son ton de voix miel-leux et sa contenance hypocrite en imposèrent à tous les cardinaux, dit le docte prélat; au moment du dépouillement du scrutin qui le faisait pape, il répandit des larmes; à l'adoration, il affecta de s'asseoir sur le coin de l'autel de saint Pierre; et sur l'observation des maîtres des cérémonies que la coutume exigeait qu'il se plaçât au milieu, il ne le fit qu'avec une humilité extrême. Il reçut les félicitations du sacré collège avec plus de modestie encore; au lieu de répondre aux compliments, il se mit à sangloter d'une façon si grotesque, que les assistants ne purent retenir les élans d'une hilarité bruyante, et lui crièrent: « Assez, saint-père, assez! » Enfin, comme je m'approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, il se jeta à mon cou et me dit en m'embrassant: « Plaignez-moi de m'avoir fait pape, et pardonnez les marques de faiblesse que je donne » en considérant que je suis un homme! »

Dans les premiers mois de son pontificat, Alexandre VII continua son genre de vie hypocrite; mais



Caricature du temps, à l'occasion des disputes des Jansénistes et des Molinistes

La révolution est au paradis, le ciel est en feu, les célestes phalanges se partagent en deux camps et s'apprêtent à combattre; le coq de saint Pierre et l'oiseau Saint-Esprit se prennent de bec; l'archange saint Michel sonne la charge; le Père éternel demeure caché derrière les nuages et se tord de rire.

quand il eut consolidé sa puissance, il fit comme ses prédécesseurs, il jeta le masque et apparut au grand jour avec tous ses vices.

Son premier soin fut de distribuer les charges les plus importantes de l'Église aux membres de sa famille, afin d'avoir autour de lui des gens intéressés à le défendre; il donna à son frère don Mario la surveillance sur l'annona et l'administration de la justice dans le Borgo; il nomma son neveu Fabio Chigi cardinal patron avec cent mille scudi de traitement; il choisit un autre de ses neveux nommé Agostino, comme étalon, pour perpétuer la race des Chigi, et le maria à une Borghèse, en lui donnant pour dot la magnifique île d'Arrecia, la principauté Farnèse, un palais sur la place Colonna, et un revenu considérable sur le trésor apostolique; il n'oublia pas un seul des membres de sa famille, et il n'y eut pas jusqu'au plus petit cousin de Sa Sainteté qui ne se trouvât pourvu par ses soins de quelque gros bénéfice ou d'un emploi très-lucratif.

Ensuite Alexandre s'occupa de ses plaisirs et se dédommagea amplement de la contrainte qu'il s'était imposée avant d'être pape; au lieu de passer les jours à l'église et les nuits dans la prière, il se jeta dans les fêtes, dans les parties de chasse et dans les orgies; au lieu d'habiter Rome, pour mieux surveiller les affaires du gouvernement, il fixa sa résidence à la magnifique campagne de Castelgandolfo; et si par hasard il venait passer quelques heures de

la journée au Vatican, c'était pour donner audience aux poètes bouffons, aux écrivains licencieux qui avaient à lui lire leurs ouvrages. « J'ai servi Alexandre VII pendant quarante-deux mois, dit Giacomo Quirini; j'ai reconnu qu'il ne songeait qu'à se vautrer dans le bourbier de la luxure, et qu'il ne possédait de la papauté que le nom et les vices. »

Toutes les affaires étaient dirigées par la congrégation de l'État, instituée sous le pontificat d'Urbain VIII, et dont les membres s'étaient partagé le travail et le pouvoir de la manière suivante: Son Eminence Rospigliosi dirigeait les affaires étrangères; le cardinal Corrado de Ferrare conduisait celles des immunités ecclésiastiques; monsignore Lugano avait la direction des ordres religieux, et le jésuite Pallavicini décidait les questions théologiques. Sa Sainteté ne s'était réservé que la libre disposition du trésor apostolique; ce dont elle usa et abusa si grandement, que pour subvenir à ses profusions on fut bientôt obligé de doubler les impôts.

Les préparatifs seuls des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion de l'arrivée de Christine de Suède à Rome nécessitèrent trois levées de subsides dans la même année.

La fille du grand Gustave-Adolphe, l'impure reine de Suède, après avoir abdicé la couronne, était sortie de ses États, et, traversant l'Allemagne, s'était rendue à Bruxelles, pour abjurer le luthéranisme en présence de l'archiduc Léopold, des comtes de Fuensaldagna,

de Manteuena et de Pimentel. Quelques mois après, elle fit publiquement profession de la religion catholique dans la cathédrale d'Inspruck, et prit le chemin de Rome, où elle désirait se fixer.

Peu de personnes eurent à la sincérité de la conversion de Christine. Les jésuites eux-mêmes avouèrent qu'elle avait cédé, non à des convictions religieuses, mais à son amour pour l'extraordinaire et pour le merveilleux; ils rapportaient, à l'appui de leur opinion, que la reine s'exprimait en termes peu respectueux pour le chef suprême de l'Église, et qu'elle n'apportait que légèreté et indifférence dans les temples, au pied des autels. On affirme même qu'un jour, ayant lu dans un livre une citation de l'ouvrage du jésuite Campano, intitulé : « Sincérité de la conversion de la reine de Suède, » elle souligna ce titre et mit en marge : « Celui qui en a écrit n'en savait rien; et celle qui en savait quelque chose n'en a rien écrit! »

D'Inspruck, la princesse se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Lovette, et offrit sa couronne et son sceptre à la Vierge; ensuite elle prit la route des États de l'Église; enfin elle arriva dans la campagne de Rome. Christine fit son entrée dans la ville sainte, montée sur un superbe coursier, et vêtue en amazone. Le sacré collège alla à sa rencontre; le pontife la reçut sous le porche de Saint-Pierre, à la tête d'une partie de son clergé, et lui administra la continuation de sa main, en lui donnant le nom d'Alexandra, qu'elle ajouta à celui de Christine.

Après avoir assisté aux fêtes qui avaient été préparées en son honneur, la reine prit congé du pape et vint en France, qu'elle voulait parcourir avant de se fixer définitivement à Rome. Elle n'y fit pas un long séjour, soit qu'elle éprouvât un secret dépit de voir qu'elle produisit très-peu de sensation, soit qu'elle fût ennuyée d'entendre constamment parler des querelles des molinistes et des jansénistes.

C'était en effet le moment où les disputes sur la grâce étaient parvenues à leur paroxysme d'irritation. Non content d'avoir forcé les solitaires de Port-Royal à se soumettre à la bulle d'Innocent X, le fougueux Vincent de Paule voulut encore les contraindre à reconnaître que les cinq propositions frappées d'anathème se trouvaient dans l'ouvrage de Jansénius; et pour arriver à son but, il agit auprès de Mazarin, et détermina le ministre à réunir un concile de trente-huit évêques, qui déclarèrent que le saint-siège, en censurant les propositions qui lui étaient dénoncées par les molinistes, avait entendu censurer Jansénius lui-même; et qu'en conséquence ceux qui suivaient ses doctrines se trouvaient de fait excommuniés. Les religieux de Port-Royal répliquèrent qu'ils ne suivaient pas les doctrines de Jansénius, mais celles de saint Augustin. Ils établirent aussi que l'infaillibilité pontificale ne devait point être admise dans les questions de fait, mais seulement dans celles de droit; et alors commencèrent ces fameuses discussions sur le droit et sur le fait.

Vincent de Paule et les jésuites firent censurer en Sorbonne les deux propositions suivantes, qui se trouvaient dans les lettres qu'avait publiées Antoine Arnauld, l'un des plus illustres membres de Port-Royal. La première proposition, qu'on appelait de

droit, était ainsi conçue : « Les Pères nous montrent un juste dans la personne de saint Pierre, à qui la grâce a manqué dans une occasion où l'on ne saurait dire qu'il n'a point péché. » La seconde, qu'on appelait de fait, était ainsi résumée : « L'on peut douter que les cinq propositions condamnées par Innocent X comme étant de Jansénius, évêque d'Ypres, soient dans le livre de cet auteur. » L'examen de cette affaire fut confié à des commissaires ennemis d'Antoine Arnauld, qui, au mépris des statuts de la Faculté de théologie, introduisirent dans l'assemblée trente-deux moines mendians pour renforcer les rangs des molinistes.

Sans aucun égard pour les explications présentées par Arnauld, ce tribunal inique, qui était sous l'influence du chancelier Séguier, homme infâme s'il en fut jamais, le séide du despotisme, le promoteur de toutes les mesures odieuses et attentatoires aux libertés publiques, l'âme damnée des jésuites, de la régente et de Mazarin, rendit une sentence de condamnation. Arnauld voulut protester contre le jugement, en raison du manque de liberté de sa défense; mais ses réclamations furent repoussées, et lui-même se trouva obligé de s'enfuir de Port-Royal pour échapper à ses implacables ennemis, malgré la puissante intervention des ducs de Luynes, de Liancourt, de la marquise de Sablé, de la belle duchesse de Longueville, du marquis de Coislin, du baron Saint-Ange, de la princesse de Guéméné et du prince de Conti, tous partisans du jansénisme.

Cette défaite n'altéra pas le courage des solitaires de Port-Royal, elle ne fit qu'accroître leur haine contre les molinistes, et par suite elle leur fit chercher les moyens d'écraser leurs adversaires. Jusqu'alors ils avaient traité les questions théologiques, déjà si sèches par elles-mêmes, sur un ton dogmatique et sérieux, se contentant de montrer la vérité aux docteurs, et jamais ils n'avaient songé à mettre le public en état de juger le fond de ces propositions, de sorte que les jésuites, beaucoup plus nombreux et plus puissants, avaient facilement triomphé aux yeux du monde, sinon par la raison, du moins par les clameurs.

Après la condamnation d'Arnauld, il fut résolu à Port-Royal qu'on appellerait du jugement à la France entière, et qu'on mettrait ces questions ardues de dogmatique à la portée de toutes les intelligences. Pascal fut chargé de la composition de cette œuvre par les autres solitaires. Celui-ci comprit tout d'abord qu'il devait égayer cette matière stérile par une ironie piquante, afin de frapper au cœur ses ennemis par les armes doublement puissantes du ridicule et de la raison. L'ouvrage de Pascal parut sous le nom de Provinciales, parce qu'il était divisé en dix-huit lettres, dont les dix premières étaient adressées à un janséniste de province, nommé Perrier, conseiller de la cour des aides, dans la ville de Clermont en Auvergne.

Ces lettres eurent un succès qui dépassa toutes les espérances des jansénistes. L'auteur stigmatisa d'un ridicule ineffaçable les jésuites, ainsi que les dogmes du pouvoir prochain, de la grâce sullisante et de la science moyenne, qui étaient enseignés dans les ouvrages de Molina et de saint Thomas d'Aquin; il vint à l'exécration des hommes les traités des mo-



ralistes de la société de Jésus, et principalement leurs propositions dangereuses sur le probabilisme et sur l'art de diriger l'intention de manière à excuser tous les crimes.

Les disciples d'Ignace de Loyola, terrassés par l'argumentation puissante de Pascal, appelèrent la cour de Rome à leur aide, et obtinrent une nouvelle bulle qui confirmait celle d'Innocent X, prononçant une nouvelle sentence d'excommunication contre les jansénistes, les désignait sous le nom de perturbateurs du repos public, enfants d'iniquités, et condamnait tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qu'ils avaient faits pour soutenir la doctrine de saint Augustin, ainsi que ceux qu'ils pourraient composer à l'avenir. Les molinistes de Vincent de Paule surtout montrèrent un extrême empressement à faire recevoir cette bulle en France. A leur instigation, les principaux ecclésiastiques du royaume se rassemblèrent à Paris, et déclarèrent que la constitution d'Alexandre serait publiée avec les formes ordinaires dans tous les diocèses, et que des mesures sévères seraient adoptées pour en surveiller l'exécution.

Indépendamment de ce triomphe sur les jansénistes de France, les disciples d'Ignace de Loyola obtenaient un succès non moins éclatant à Venise, et par leurs habiles machinations se faisaient réintégrer dans leurs collèges, par le sénat, à une majorité de cent seize voix contre cinquante trois.

A Florence, leur influence se faisait sentir d'une manière plus frappante encore; tous les dignitaires de l'ordre étaient parvenus à occuper les emplois les plus importants du gouvernement et à prendre la direction des affaires. Aussi ne se firent-ils pas faute de persécuter les Florentins qui suivaient les enseignements d'un chanoine appelé le baron Pandolphe Ricasoni, directeur d'un couvent de filles, suspecté de vouloir renouveler l'hérésie des alumbados ou illuminés d'Espagne, sectaires inoffensifs qui professaient une doctrine de parfaite quiétude et d'impeccabilité, que l'Inquisition avait condamnés au bûcher par milliers un demi-siècle auparavant, et que le cardinal de Richelieu avait poursuivis en France, où ils étaient connus sous le nom de Guérinets, de leur chef nommé Guérin, curé de Saint Georges de Roye, de la province de Picardie.

Préalablement le chanoine Ricasoni fut déferé aux inquisiteurs et soumis à d'effroyables tortures. Les jésuites répandirent le bruit que ce vénérable prêtre, qui avait édifié la ville par cinquante ans d'une vie exemplaire, s'était associé à la vente d'un riche marchand nommé Fausine Mainardi, pour former une congrégation de jeunes filles; qu'avec l'aide du Père Séraphin Lupi, religieux servite et d'un prêtre nommé Jacques Fantoni, il avait inculqué à son troupeau de jeunes nonnes un système de quiétisme libertin, et qu'il en avait profité pour initier la Mainardi et ses filles spirituelles à toutes sortes de voluptés. L'infortuné étant mort des suites de la question extraordinaire, ne put démentir les calomnies de ses ennemis; ses disciples furent chassés du territoire de Florence, et les religieuses de son couvent furent condamnées à une détention perpétuelle dans les cachots de l'Inquisition, où elles servirent aux débauches des moines et de leurs bourreaux.

Les bûchers du saint-office, en Espagne, n'avaient pu anéantir les alumbados, de même la cruauté des jésuites envers le chanoine Ricasoni ne suffit pas en Italie pour détruire la secte des quiétistes; de Florence, elle se répandit en France et en Belgique, où nous la verrons bientôt reparaître.

Il semblait réellement, à voir la multitude de doctrines qui prenaient naissance dans ce siècle, que les hommes se fussent donné le déli de faire adopter les croyances les plus ridicules et de renchérir encore sur l'extravagance des dogmes de la religion catholique. Un seul de ces chefs de secte mérité d'occuper une place honorable dans l'histoire: c'est Georges Fox, simple artisan de Drayton, village du Leicestershire, en Angleterre, le fondateur des quakers ou trembleurs.

La vie de cet homme remarquable, qualifié par ses adeptes des noms « d'apôtre de premier ordre, de glorieux instrument de la main de Dieu, » est trop singulière pour que nous la passions sous silence. Dans son enfance, Georges Fox avait été placé chez un marchand de laine et de bétail, qui l'envoyait garder ses troupeaux dans les bois, sorte d'occupation qui avait contribué à exalter une imagination déjà portée à la contemplation. Georges, abandonné sans guide à ses inspirations, se livra avec ardeur à la lecture de l'Écriture sainte, à ce point qu'il pouvait réciter de mémoire l'Ancien et le Nouveau Testament. Lors qu'il eut atteint l'âge de seize ans, son père l'envoya à Nottingham en apprentissage chez un cordonnier, où il continua ses méditations et ses lectures jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Ensuite il quitta son maître, se revêtit d'un habillement de cuir, et alla s'enfoncer dans les forêts, passant des journées entières dans le creux d'un arbre, lisant sans cesse la Bible et méditant ensuite les étranges incohérences de ce livre. Fox arriva bientôt à un tel degré d'ascétisme et d'exaltation, que chaque nuit il eut des extases et des hallucinations pendant lesquelles il croyait entendre des voix surnaturelles lui parler et lui ordonner de prêcher aux hommes la parole de Dieu.

Alors il se décida à quitter sa retraite et à paraître en public. Il se rendit d'abord à Manchester, où il annonça hautement que tous les hommes avaient abandonné les voies de Dieu et n'avaient rien laissé sans atteinte ni dans la doctrine, ni dans les mœurs; il prêcha la tolérance universelle; il condamna la guerre comme contraire aux lois divines; et pour empêcher que les hommes eussent entre eux aucune collision, il déclara que toutes choses devaient être communes, qu'aucun membre de la société ne devait exercer une autorité sur un autre, que les distinctions de maître et de seigneur devaient être à jamais prosrites du monde. Quant à la foi, il professa que tout culte extérieur devait être aboli comme dangereux et immoral, que les sacrements devaient être supprimés comme absurdes et ridicules.

Fox réunit autour de lui un grand nombre de disciples de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui s'attirèrent le respect du peuple par une probité incorruptible dans les relations commerciales, par l'esprit de concorde, de dévouement et de fraternité qui régnait entre eux. Remplis de simplicité dans leurs manières, dans leurs vêtements, les disciples de



Fox se distinguait des autres sectes par leur horreur du mensonge et même de tout propos hasardé; ainsi l'usage du serment leur était sévèrement interdit, parce que, disait le maître, « il n'ajoute aucune valeur aux paroles de l'homme qui dit la vérité, et n'arrête pas le mensonge sur les lèvres de l'homme sans loi. »

Cependant le chef de la nouvelle secte, malgré la régularité de ses mœurs et la douceur de son caractère, n'en fut pas moins poursuivi par les ministres presbytériens, qui faillirent le faire assommer, pour avoir prêché contre l'ivrognerie et contre le paiement des dîmes. Un sermon contre les procès lui attira également l'animadversion des magistrats; et un jour on l'arrêta, parce qu'il avait annoncé que le Seigneur lui avait défendu de ployer le genou devant aucune puissance de la terre, ni de se soumettre à aucune autorité. Fox, conduit devant un juge, se présenta avec son bonnet de cuir sur la tête; et dans son interrogatoire, il refusa de parler au magistrat dans les formes usuelles du langage. Celui-ci l'appela insolent et lui donna un soufflet; Fox tendit l'autre joue; le juge déclara qu'il était fou et le fit conduire dans un hôpital d'aliénés, avec ordre de le frapper de verges deux fois par jour.

Enfin le bruit de cette singulière arrestation s'étant répandu à Londres, Cromwell eut la curiosité de voir Fox, le fit venir dans la capitale, et après avoir causé une heure avec lui, il le rendit à la liberté. Depuis lors, le fondateur des quakers professa ouvertement ses doctrines et augmenta prodigieusement le nombre de ses disciples.

Les sectes qui surgissaient de toutes parts, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, excitaient d'autant plus le courroux du saint-siège, qu'elles menaçaient son pouvoir temporel; aussi la congrégation chargée de la direction des affaires ne cessait-elle de fulminer des anathèmes tantôt contre les quietistes, tantôt contre les jansénistes.

Quoique Alexandre VII fût d'une impiété notoire, et qu'il affichât publiquement son athéisme, néanmoins il donna son approbation à toutes les mesures de rigueur; et par une singulière contradiction, cet homme qui plaisantait avec ses cardinaux sur la virginité de la mère du Christ, sur la simplicité de saint Joseph, et qui faisait si bon marché des dogmes du catholicisme, se montrait jaloux au suprême degré de son privilège d'infailibilité, et voulait établir comme article de foi, qu'à toute époque donnée, le pape, en sa qualité de vicaire de Dieu, est le résumé et l'expression de la science humaine; que conséquemment toutes les intelligences doivent plier et s'effacer devant la sienne.

Voici le bref qu'il adressa sur ce sujet aux docteurs de l'université de Louvain: « Sachez, mes frères, qu'il est absolument nécessaire d'écouter la voix du suprême pasteur, vicaire du Christ, et de lui obéir non-seulement pour ce qui concerne le salut et la vie éternelle, mais encore pour tout ce qui est science et doctrine; car si tous les hommes, et surtout les hommes de lettres et de science, n'adhèrent pas immuablement pour toutes leurs idées et leurs déterminations, sans restriction ni réserves, aux décisions apostoliques, la curiosité inhérente à l'intelligence humaine les entraînera dans une multitude

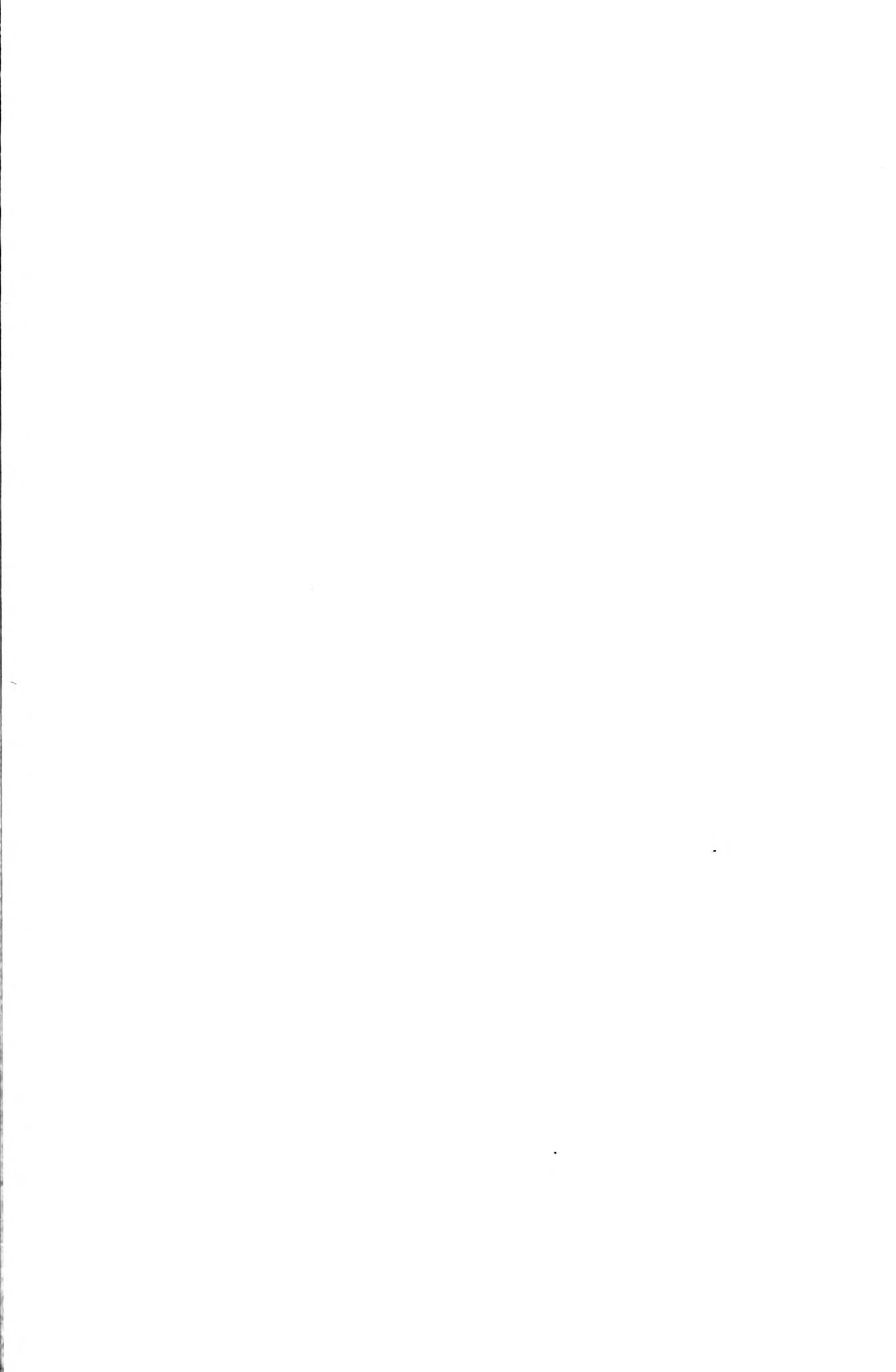
incroyable d'opinions vaines et d'erreurs folles; il y a des voies en nombre infini pour l'erreur, et il n'y en a qu'une pour la vérité: celle de se soumettre à la décision du pape, qui est infailible comme Dieu dont il est le vicaire! »

Malgré les prétentions orgueilleuses de Sa Sainteté à l'omniscience et à la domination universelle, aucun souverain ne voulut prendre Alexandre pour arbitre de ses destinées, et tous affectèrent même de ne plus consulter la cour de Rome sur les affaires politiques. Ainsi les rois de France et d'Espagne, qui étaient en guerre, ne craignirent pas de conclure la paix sans en informer le pape; et toute la déférence qu'ils montrèrent pour le saint-siège fut de mentionner dans le préambule du traité que Leurs Majestés Catholique et Très-Chrétienne ne doutaient pas que les prières du souverain pontife, adressées à Dieu pour le repos de la chrétienté, n'eussent contribué à amener cet heureux résultat. Alexandre se montra extrêmement irrité du manque de procédés de don Louis de Haro et du cardinal Mazarin, les deux plénipotentiaires des cours de France et d'Espagne; il manifesta surtout son mauvais vouloir pour le cardinal-ministre, et chercha tous les moyens de le contrecarrer dans ses négociations ultérieures.

L'occasion ne se fit pas attendre; les Vénitiens, épuisés d'hommes et d'argent par suite des guerres qu'ils soutenaient contre les Turcs, s'étaient adressés à la France pour demander des secours, et avaient obtenu du cardinal Mazarin un corps de troupes que leur avait amené le prince d'Este, et la promesse formelle de décider le pape à les secourir puissamment dans leurs luttes contre les infidèles. Mais Alexandre, charmé de tirer une vengeance de l'affront qu'il avait reçu, et de montrer que sa volonté devait être comptée pour quelque chose dans les conseils des princes, refusa d'entrer dans la ligue contre les Turcs, et répondit sèchement aux ambassadeurs français, que si Mazarin avait envie de convertir les infidèles, il était plus simple qu'il envoyât dans leur pays le fanatique Vincent de Paule, ou que s'il voulait faire une croisade, il n'avait qu'à se mettre à la tête des troupes et tenter l'aventure; mais qu'il ne devait pas s'attendre à ce que le saint-siège se jetât dans une entreprise extravagante; que d'ailleurs le trésor apostolique était à sec, et que s'il créait de nouveaux subsides, ce ne serait assurément pas pour lever des troupes, mais bien pour achever les nombreux monuments qui étaient en cours d'exécution.

Depuis le commencement de son règne, Alexandre paraissait en effet mettre toute sa gloire à surpasser ses prédécesseurs par des constructions gigantesques: partout il faisait élever des palais, redresser des rues entières, planter des jardins; à son commandement, le palais Salviati disparut pour former la place du Collège-Romain; au milieu de la place Colonna s'éleva un magnifique palais qu'il destina à sa famille, et la place Saint-Pierre se trouva embellie par un monument colossal composé de deux cent quatre-vingt-une colonnes et de quatre-vingt-huit piliers.

Cette passion pour la maçonnerie, jointe à l'amour du saint-père pour sa famille, l'entraîna dans des dépenses si prodigieuses, qu'il se trouva dans la nécessité d'écraser le peuple d'impôts et de donner





44  
Alexandre VII au pied du christ



Le célèbre Antoine Arnould, de Port-Royal

une extension démesurée au commerce de reliques, d'indulgences, d'absolutions, d'annates et de prébendes. Son avidité était si universellement reconnue à Rome, qu'on colportait ouvertement une gravure satirique représentant Alexandre VII avec ses mignons, ses maîtresses et ses cardinaux, aux pieds d'un Christ qui au lieu de sang laissait échapper de son côté des pièces d'or et d'argent que le pape recevait dans sa tiare, en répétant en forme de litanies : « Il a été crucifié seulement pour nous ! »

Pour surcroît d'infamie, le Père Oliva, général des jésuites, prêchait dans les églises : « que toutes les actions du pape étaient saintes et méritoires; que c'était pour le bonheur des fidèles qu'Alexandre VII et ses cardinaux se résignaient à être riches, et pour obéir à ces paroles du Cantique des cantiques : « Que tes mamelles sont belles, ma sœur, mon « épouse!... » L'astucieux disciple d'Ignace de Loyola ajoutait que Dieu ne voulait pas que son Eglise eût un sein flétri comme les amazones décrites dans les ouvrages des auteurs profanes, mais que sa poitrine fût ornée de deux mamelles rebondies, pour que les princes et les évêques pussent teter et se nourrir d'un lait abondant.... »

Non-seulement Sa Sainteté ne négligeait aucune occasion de stimuler la charité de ses propres sujets,

pour la plus grande gloire de Dieu, mais encore elle cherchait à usurper les domaines de ses voisins, toujours d'après le même principe, et décrétait solennellement l'incamération de Castro et de Comachio, sans être arrêtée par la crainte de s'exposer à une guerre terrible avec Louis XIV et avec Philippe IV, qui avaient pris l'engagement de faire restituer ces villes aux maisons d'Este et de Farnèse, leurs légitimes propriétaires, suivant le droit de l'époque.

Bien plus, Alexandre VII s'étant assuré par un traité l'appui de l'empereur d'Allemagne, ne garda plus aucun ménagement envers la France; il fit même insulter publiquement, par les Corses de sa garde particulière, les gens du duc de Créquy, ambassadeur de Louis XIV; ce qui amena une collision sanglante. Les Corses ayant en quelques-uns des leurs tués ou blessés, voulurent prendre une revanche, et se réunirent au nombre de plus de quatre cents, s'avancèrent en armes, tambour battant et enseignes déployées, vers le palais de l'ambassade, se saisirent des avenues et des rues qui y aboutissaient, et se préparèrent à en faire l'assaut. Le duc de Créquy parut aussitôt à son balcon pour faire respecter son caractère d'ambassadeur par les soldats du pape; mais au lieu de l'écouter, ils firent feu sur lui; heureusement il ne fut pas atteint, et les balles

brisèrent seulement les carreaux et les glaces de son appartement. Presque au même instant ils déchargèrent leurs mousquets sur le carrosse de l'ambassadrice, qui cherchait à rentrer au palais, et tuèrent le page qui se tenait à la portière. Enfin il ne fallut rien moins que l'intervention des ambassadeurs des autres puissances pour faire cesser ces désordres.

Le duc de Créquy réclama contre une telle violation du droit des gens, et demanda la punition des coupables; le saint-père refusa de lui donner satisfaction, et fit même renforcer les postes des Corses qui se trouvaient autour du palais de l'ambassade française. Il n'était guère possible de pousser plus loin l'insolence; aussi le duc de Créquy, après avoir protesté contre une semblable conduite devant les représentants des autres puissances, déclara-t-il que, ne se trouvant plus en sûreté à Rome, il allait en instruire son gouvernement, et qu'il se retirait à San-Quirico, sur la frontière des États de Toscane.

Dès que ces événements furent connus à la cour de France, ils excitèrent une fermentation extraordinaire dans les esprits; le roi Louis XIV, qui depuis la mort de Mazarin s'était placé à la tête des affaires du royaume, en éprouva une telle indignation, qu'il jura de punir l'audacieux pontife et de venir le brûler dans Rome. Il chassa immédiatement de Paris le nonce Piccolomini, lui enjoignit de se retirer à Meaux et d'y attendre sa volonté; et comme il apprit que celui-ci, au lieu d'obéir, avait pris la route de Saint-Denis, il envoya à sa poursuite une compagnie de mousquetaires à cheval, et le fit conduire jusqu'à la frontière de Savoie.

Quand Piccolomini arriva à Rome, Sa Sainteté venait de recevoir des lettres du cardinal d'Aragon et du grand-duc de Toscane qui lui annonçaient que la France avait demandé aux Espagnols le passage par le Milanais pour une armée qui se réunissait sous les ordres du maréchal du Plessis-Praslin, et qui était destinée à envahir les États ecclésiastiques. Alexandre supposa que ces préparatifs n'avaient d'autre but que de l'épouvanter; et lorsque le duc de Créquy lui eut notifié que la France demandait, pour réparation des insultes faites à son ambassadeur, que son frère don Mario Chigi, gouverneur de Rome, fût exilé à Sienne pour ne l'avoir pas secouru contre les gardes corses; que le chapeau fût retiré au cardinal Impériali; que les troupes corses fussent bannies de Rome à perpétuité; qu'on érigeât au milieu de la place Farnèse une inscription infamante pour l'attentat commis sur la personne d'un ambassadeur, pour toute réponse, le pape nomma le cardinal Impériali légat de la Romagne, fit compter un mois de solde à ses gardes corses à titre de gratification, ajouta de nouveaux bénéfices aux revenus de son frère, et publia qu'il n'effectuerait jamais la désincarnation de Castro, attendu que les bulles pontificales commandaient d'augmenter les domaines de l'Église, et défendaient expressément de jamais les amoindrir. « Nous sommes résolu, ajouta Sa Sainteté dans son bref, à exposer l'État ecclésiastique et même notre vie aux sanguinaires violences des rois, pour soutenir les droits sacrés de notre siège; mais nous ne succomberons pas sans avoir mis en œuvre pour notre défense tous les secours qui peu-

vent nous venir des hommes; et s'ils sont insuffisants, nous prions Dieu d'envoyer du ciel des légions d'anges pour combattre en notre faveur. »

Comme il l'avait annoncé, le pontife, avant d'énrôler les anges sous l'étendard de l'Église, somma Léopold I<sup>er</sup> de tenir ses promesses et de faire entrer une armée en Italie pour défendre le saint-siège, en même temps qu'il attaquerait la France d'un autre côté; mais l'empereur, qui était peu jaloux d'entrer en hostilité avec Louis XIV, depuis les récentes victoires de ses généraux, refusa de tenir les engagements qu'il avait pris avec le saint-siège, et donna simplement la permission de lever des troupes dans les États de l'empire. Sa Sainteté se récria contre ce manque de foi; néanmoins elle n'osa pas rompre ouvertement avec l'empereur dans un moment si critique; elle se décida à accepter les dernières propositions de Léopold, et à faire lever des troupes allemandes pour les joindre aux vingt mille hommes de pied et aux deux mille hommes de cavalerie qui étaient déjà enrôlés sous les drapeaux de la cour de Rome.

Pendant que Louis XIV, mettant à exécution ses menaces contre le saint-siège, s'empara de la ville d'Avignon, du comtat Venaissin et se préparait à envahir l'Italie, par une de ces aberrations de l'esprit humain si fréquentes chez les rois, Sa Majesté poursuivait avec acharnement les détracteurs de l'autorité pontificale et prenait le parti des jésuites contre les jansénistes. Avec l'appui du monarque, les jésuites avaient fait condamner par la Sorbonne les Provinciaux de Pascal et les Disquisitions de Paul Iréné, et leur avaient fait appliquer les ordonnances rendues contre les libelles diffamatoires et contre les écrits hérétiques.

Vincent de Paule, qui avait été l'un des instigateurs de ce jugement inique, employait également ses efforts pour faire adopter le formulaire relatif à la condamnation des cinq propositions que l'assemblée générale du clergé de France avait dressé, mais toujours sans pouvoir vaincre l'opiniâtre résistance des jansénistes. Enfin, à sa sollicitation et à celle de son confesseur, Louis XIV se mêla de cette importante affaire, et pour contraindre les solitaires de Port-Royal à se soumettre aux décisions du pape, il fit enlever de leur retraite Marie-Angélique Arnauld et les religieuses et dispersa les pieux moines dans différents convents.

Le despote français n'en poursuivait pas moins la guerre avec le saint-siège; et ses troupes avaient déjà pénétré dans le Milanais, lorsque Alexandre, alarmé de ses progrès et craignant de voir les États de l'Église à feu et à sang, Rome saccagée et lui-même déposé du trône apostolique, consentit à faire réparation des insultes que la France avait reçues à Rome dans la personne de son ambassadeur. En conséquence, Sa Sainteté signa le traité de Pise, s'obligea à élever une pyramide en signe d'expiation, comme l'avait demandé le duc de Créquy, promit de bannir à jamais les Corses des terres de l'Église, et fit publiquement le serment que ni officier de sa cour ni membre de sa famille n'avait pris la moindre part à l'attentat dont avait à se plaindre le roi de France; ce qui n'empêcha pas que six jours après avoir ratifié le

traité de Pise, le souverain pontife ne traça de sa propre main et ne déposa aux archives du château Saint-Ange la protestation suivante, comme preuve de son insigne fourberie : « De notre propre mouvement et science, dans la plénitude de notre pouvoir, nous déclarons que nous n'avons conclu la paix avec Louis XIV que par force et dans la juste crainte que nous inspiraient les armes de ce despote altier ; nous protestons devant Dieu et devant ses glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, que nous n'avons consenti sincèrement à aucun des actes que nous avons signés, ni à aucune des nombreuses satisfactions que nous avons fait serment de donner à ce roi. Bien loin de vouloir remplir nos engagements, nous déclarons que nous nous opposerons à leur exécution, principalement à la désincamération de Castro et de Comacchio ; nous déclarons nos promesses nulles et non avenues ; nous décrétons, en outre, que la présente protestation sera valide, qu'elle aura une efficacité pleine et entière, quoiqu'elle ne soit pas enregistrée dans les actes publics ; enfin nous voulons qu'elle porte témoignage de notre véritable volonté, en tous temps et en tous lieux, pour les avantages du saint-siège ; nous suppléons par la plénitude de notre pouvoir et par l'infailibilité de nos décisions, à toutes les irrégularités que quiconque voudrait reprendre dans cet acte, nonobstant les usages, lois, décrets, constitutions apostoliques, statuts et tout ce qui pourrait y être contraire. »

Alexandre VII parut néanmoins se soumettre, et envoya auprès de la cour de France le cardinal Fabio Chigi, sous prétexte de faire agréer à Louis XIV les excuses du saint-siège, et en réalité pour susciter des troubles dans le royaume. Le cardinal-veuve, à peine arrivé à Paris, reprit le train de vie qu'il menait à Rome, et causa de tels scandales, que les poètes satiriques firent des épigrammes et des vaudevilles sur ses amours avec les dames de la cour, et sur ses infâmes liaisons avec les jeunes clercs de sa suite, l'appelant le digne enfant de Sodome !

Mais au milieu de ses débauches et de ses intrigues galantes, Fabio Chigi ne négligeait pas les affaires de l'Église, et s'acquittait fidèlement de sa mission en animant les jésuites contre le roi, et en soutenant ceux qui, dans leurs ouvrages, mettaient le pouvoir des états-généraux au-dessus de l'autorité du monarque. Le nonce encouragea même le Père Moya, confesseur de la reine mère, à publier deux ouvrages sous le pseudonyme de Jacques de Vernant et d'Amadeus Guimenius pour soutenir les doctrines des jésuites, en ce qui concernait la soumission des princes à l'Église romaine.

Le despote, qui était jaloux plus que de toute chose au monde de son autorité absolue, fit saisir les deux livres, nomma une commission d'enquête, et obtint qu'ils fussent condamnés comme subversifs de toute autorité temporelle et de toute morale publique. Alexandre VII adressa immédiatement un bref à Sa Majesté très-chrétienne, pour la supplier de faire révoquer la sentence prononcée par la Sorbonne ; le Parlement s'éleva contre le bref, et publia la déclaration suivante :

« Il a paru deux livres très-condamnables : le premier contient des maximes qui poussent à la désor-

ganisation du gouvernement légitime ; le second renferme un grand nombre de propositions contagieuses pour la morale. La Faculté de théologie, reconnaissant que la simonie, la rébellion, la prostitution, le vol et le meurtre étaient préconisés par ces écrits, a pensé qu'il était de son devoir de s'opposer aux progrès de ces pernicieuses doctrines. Le pape en a jugé autrement ; il annule les censures et ordonne que ces livres infâmes pourront être répandus dans le royaume pour l'édification des fidèles. Malgré la prétendue infailibilité du saint-siège, nous déclarons que le roi ne saurait, sans faire brèche à son autorité et sans blesser les droits de sa couronne, accorder au pontife la satisfaction qu'il ose réclamer dans son bref. »

Les censures de la Faculté ayant été maintenues, Alexandre VII fulmina une bulle terrible, par laquelle il déclarait présomptueuses, scandaleuses et téméraires, les décisions de la Sorbonne, et défendait à tous les ecclésiastiques de les recevoir, sous peine d'excommunication. Cette bulle ne causa pas la plus légère sensation en France, et le pape dut songer à ne pas aller plus loin, afin d'éviter une rupture sérieuse avec Louis XIV.

Ce qui contribua surtout à le rendre plus modéré, fut l'envoi d'une somme considérable que lui adressa le monarque pour la canonisation de François de Sales, évêque et prince titulaire de Genève, et pour l'achat de reliques qu'il voulait déposer dans différentes églises de la capitale. Alexandre VII oublia la somme et expédia fidèlement le brevet de saint qui lui était demandé ; il envoya également trois caisses de reliques, emballées avec un grand soin, liées avec des cordons de soie rouge, et scellées des sceaux du cardinal Genesti, commis à la garde des restes des martyrs et des momies de saints.

Par malheur les précieuses caisses furent reçues à leur arrivée à Paris par un évêque qui penchait en secret pour le jansénisme : le prélat, sous les apparences du zèle le plus ardent et de la foi la plus naïve, demanda l'autorisation de se faire assister à l'ouverture des caisses par des médecins et par des anatomistes pour faire constater à quelles parties du corps appartenaient les vieux ossements des bienheureux saints et martyrs.

Cette vérification amena de singulières découvertes. Les anatomistes ayant procédé à l'ouverture de la première caisse, sur laquelle était écrite une légende indiquant qu'elle renfermait les restes de deux célèbres martyrs, trouvèrent des ossements de quoi former trois squelettes au lieu de deux. Le cardinal Fabio Chigi, qui assistait à l'expertise, rejeta habilement la cause de cette erreur sur le scribe qui avait rédigé la légende.

Dans la deuxième caisse, on trouva, au milieu d'ossements humains, trois fémurs d'ânes, deux tibias de chiens et d'autres débris d'os ayant appartenu à différents animaux domestiques. Le cardinal-légat avait peine à contenir son hilarité en entendant faire l'analyse des reliques expédiées par son oncle ; toutefois il ne se déconcerta pas encore, et se contenta de dire que le démon avait, sans nul doute, ajouté ces ossements par malice pour éprouver leur foi, et qu'on ne devait pas s'en inquiéter davantage.

Enfin, dans la troisième caisse, qui, suivant le bref de Sa Sainteté, devait renfermer le chef de saint Fortuné, on trouva une tête de mort simulant parfaitement un crâne desséché; mais un médecin l'ayant jetée dans un vase rempli d'eau bouillante, le chef de saint Fortuné se déforma et se trouva être simplement un crâne de carton peint. Fabio Clugi n'osa pas expliquer ce nouveau miracle, et se retira couvert de confusion. Les anatomistes dressèrent un rapport à Sa Majesté sur ce qu'ils avaient découvert, et affirmèrent en outre que les ossements envoyés de Rome comme ayant appartenu à des saints personnages des premiers siècles, provenaient au contraire d'individus morts depuis peu de temps; qu'ainsi le grand roi avait été la dupe d'une infâme jonglerie.

Louis XIV, craignant que cette affaire ne le couvrit de ridicule et ne le rendit la fable de l'Europe si elle s'ébruitait, jeta au feu le rapport des anatomistes, et leur fit défense de rien dire de ce qu'ils savaient, sous peine d'être plongés dans les cachots de la Bastille; puis il commanda qu'on replaçât les ossements dans des boîtes fermées et scellées, et qu'on en fit la distribution aux églises de Paris.

En Angleterre, de grands changements venaient d'avoir lieu; Olivier Cromwell était mort. Son fils Richard, qui d'abord avait pris les rênes du gouvernement, s'était déterminé à abdiquer et à résigner la suprême autorité entre les mains des membres du Parlement. Ce nouveau gouvernement avait été renversé par le général Monck, un traître qui s'était vendu au fils de Charles Stuart, et qui pour un peu d'or livra sa patrie à un roi lâche, hypocrite, sanguinaire et despote. Charles II s'asseyait enfin sur le trône de la Grande-Bretagne!

Le nouveau souverain, qui était devenu catholique pendant son exil, et qui connaissait l'invincible répugnance des Anglais pour le papisme, parut dès le principe revêtu au culte réformé, et communiqua en public d'après le rite des anglicans; mais en secret il continua à professer le catholicisme, et en suivit tous les exercices dans une chapelle mystérieuse desservie par les jésuites.

Lorsque son pouvoir fut mieux affermi, Charles Stuart s'imposa moins de contraintes, et commença une persécution religieuse qui avait pour cause ap-

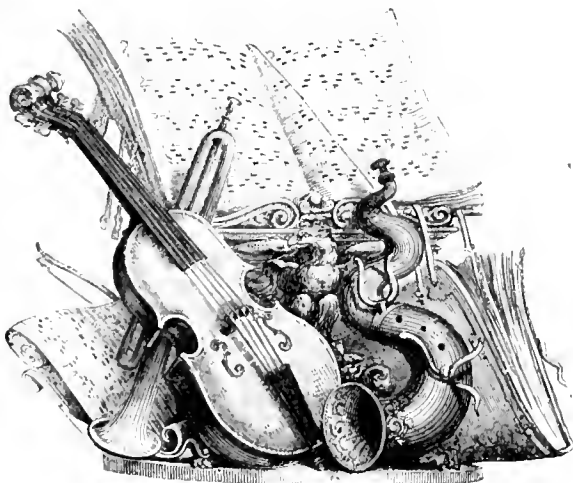
parente le repos de l'Etat et pour but réel le triomphe du catholicisme. Il publia d'abord des règlements sévères contre les non-conformistes et les presbytériens; il rétablit les évêques suspectés de papisme et qui avaient été dégradés par arrêt du Parlement; il dressa un bill contre les quakers, qui refusaient de lui prêter serment d'obéissance; il publia le fameux acte d'uniformité de culte; il fit défense aux ministres qui n'avaient pas été ordonnés par un évêque d'administrer la communion aux fidèles, et enjoignit aux habitants des trois royaumes d'adopter la liturgie anglaise et le livre des prières communes.

Ces ordonnances, qui toutes étaient en opposition avec l'esprit national, forcèrent plus de deux mille ministres réformés à renoncer à leurs Églises; ce qui n'empêcha pas le déloyal Charles II de persévérer dans cette odieuse voie. Pour surcroît de malheurs, la peste éclata dans Londres et enleva un nombre prodigieux de victimes; puis un incendie, allumé, dit-on, par les jésuites, consuma presque entièrement cette capitale, et réduisit une population immense au plus extrême dénuement.

Les Écossais voulurent profiter de ces circonstances pour seconder le joug et chasser les évêques anglicans que Charles Stuart leur avait imposés; mais le tyran était sur ses gardes; une armée formidable passa la Tweed, entra en Écosse, battit les presbytériens et les força à mettre bas les armes.

La cour de Rome s'empressa de féliciter Charles II et son frère le duc d'York de la vigueur qu'ils déployaient contre les hérétiques, et leur offrit son secours pour avancer l'œuvre de régénération du catholicisme dans la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'extermination de tous les hérétiques.

Il serait injuste cependant de jeter sur le saint-père tout l'odieux des mesures qui furent prises en Angleterre, en France et en Italie contre les hérétiques, ainsi que l'infamie des exécutions qui ensanglantèrent les villes anglaises, les provinces du midi de la France et les vallées du Piémont. Déjà Alexandre VII était attaqué d'une maladie extrêmement grave, et se trouvait alors hors d'état de pouvoir s'occuper de l'organisation d'aucun massacre. Il mourut enfin le 22 mai 1667, et il alla rejoindre dans l'éternité les exécrables pontifes qui l'avaient précédé.







Election simoniaque de Clément IX. — Il se déclare contre l'abus du népotisme. — Nouvelles tendances politiques du gouvernement papal. — Sa Sainteté défend la lecture des œuvres des savants de Port-Royal. — Louis XIV offre au pape d'être le parrain du dauphin de France. — Divorce du roi de Portugal. — Épreuve du congrès pour le divorce au dix-septième siècle. — Le pontife consent à nommer des prélats aux sièges vacants en Portugal. — Les jésuites livrent l'île de Candie aux mahométans. — La trahison des enfants d'Ignace de Loyola cause la mort du saint-père.

Vingt-sept jours après la mort d'Alexandre VII, les cardinaux élurent pour lui succéder Jules Rospigliosi, qui fut aussitôt proclamé chef suprême de l'Église, sous le nom de Clément IX. Le nouveau pape, originaire de la ville de Pistoie, en Toscane, avait successivement obtenu les charges d'auditeur de légation, de nonce en Espagne, de gouverneur de Rome, de cardinal de Saint-Sixte, et de secrétaire d'État, dans lesquelles il s'était beaucoup enrichi.

Quelques auteurs ecclésiastiques prétendent que son élection n'avait pas été exempte de stipulations simoniaques; à l'appui de cette opinion, ils font valoir le soin qu'il prit de conserver dans leurs dignités les membres du sacré collège qui avaient soutenu son parti, et l'exclusion dont il frappa ceux qui s'étaient opposés à son élection. D'autres écrivains refusent de voir dans ses préférences pour certains cardinaux une preuve de simonie, et représentent Clément IX comme le plus digne et le plus capable d'occuper le saint-siège. A la vérité ils conviennent qu'il n'avait pas une activité proportionnée à ses louables intentions, et ils le comparent à un arbre couvert de rameaux vigoureux qui produirait des feuilles en abondance, quelquefois des fleurs et jamais de fruits. Ce qu'il y a de certain, c'est que le souverain pontife possédait cette espèce de vertu négative qui consiste dans l'absence des vices. Ainsi, tout en refusant d'imiter ses prédécesseurs dans leur népo-

tisme, et de sacrifier les intérêts de l'Église à ses parents, il ne les en appela pas moins à la cour pour les mettre en possession d'emplois lucratifs; seulement il ne voulut pas les placer à la tête des affaires du gouvernement.

Cette propension du nouveau pontife à laisser l'exercice de l'autorité aux mains des princes de l'Église, était du reste en harmonie avec les idées de l'époque; car une réaction aristocratique se manifestait dans toutes les cours d'Europe. En France, Louis XIV s'entourait de sa noblesse pour s'en faire un rempart contre la bourgeoisie, et lui donnait en curée toutes les charges de l'État; en Espagne, la grandesse gouvernait la monarchie; en Allemagne, la noblesse obtenait une prépondérance décisive; en Pologne, elle s'était attribuée l'élection des rois; en Suède, en Russie, elle avait dicté des dispositions restrictives aux prérogatives des souverains. Il était donc naturel que Clément IX suivit l'impulsion générale, et qu'au lieu d'entrer en lutte avec l'aristocratie nombreuse qui environnait le trône papal, il consentit à modifier l'omnipotence spirituelle de la cour de Rome sous les formes d'une constitution oligarchique. Dirigé par les membres de son conseil, il résolut de prendre une part active à la guerre contre les Turcs, en fournissant à la Sérénissime République de Venise des troupes et de l'argent. Comme le trésor était vide, il ne craignit pas de le

remplir avec les sommes enlevées à plusieurs couvents d'hommes ou de femmes dont les richesses étaient un objet de scandale pour les peuples. Sa Sainteté n'osa cependant pas toucher au trésor des jésuites, à cause de l'immense influence qu'exerçait la société sur les esprits; elle chercha même à les rattacher au saint-siège en prenant leur parti dans leurs querelles contre les jansénistes, et en condamnant une traduction de l'Évangile appelée communément le Nouveau Testament de Mons, l'ouvrage le plus remarquable qui eût été composé à Port-Royal. Clément IX en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, la qualifia de version téméraire, pernicieuse et éloignée de la Vulgate; à son exemple, les archevêques de Paris, d'Embrun, de Reims, les évêques d'Evreux, d'Amiens, et plusieurs autres prélats, déclarèrent qu'elle était remplie d'additions, de changements arbitraires, et conforme à la version de Genève, c'est-à-dire propre à favoriser le calvinisme. L'atrabilaire Louis XIV intervint et fit proscrire l'ouvrage par son conseil d'Etat. Mais d'autre part, les évêques partisans des doctrines de Jansénius refusèrent de se soumettre; ainsi les disputes religieuses se ravivèrent et devinrent plus violentes que jamais.

Sa Sainteté voulut alors réparer le mal qu'elle avait fait; elle retira son bref et se contenta d'anathématiser les cinq propositions attribuées à Jansénius, en supposant, ajoutait-elle, que ces propositions émanassent réellement des livres de l'évêque d'Ypres. Les jansénistes acceptèrent ces conditions et signèrent le dernier formulaire d'Alexandre VII, en ayant soin de spécifier très-clairement le droit et le fait, et en indiquant qu'ils ne promettaient que le respect extérieur et la soumission du silence. Arnauld et ses amis déclarèrent en outre, sans ambiguïté, qu'en condamnant les cinq propositions ils n'avaient nullement entendu renier la doctrine de saint Augustin, ni celle de saint Thomas, ni la grâce efficace. Néanmoins la paix fut conclue en apparence entre les molinistes et les jansénistes; les religieuses et les solitaires de Port-Royal furent relevés des censures, déchargés de l'interdit, et purent rentrer dans leurs couvents. A partir de ce moment, les disciples de Jansénius, tolérés par la cour de Rome, et appuyés du crédit du ministre Pomponne, s'élevèrent à un degré d'importance qui devint chaque jour plus considérable; et comme ils savaient très-bien qu'ils devaient s'attendre à de nouvelles attaques de la part de leurs ennemis, dès que ceux-ci trouveraient une occasion favorable, ils cherchèrent à susciter eux-mêmes des entraves au saint-siège, et se préparèrent à porter des coups terribles au colosse chancelant de la papauté.

Rien cependant ne faisait encore prévoir le triomphe du jansénisme, la cour de Rome paraissait toute-puissante en France; le roi-soleil avait eu la faiblesse de faire demander au pape Clément qu'il voulût bien être le parrain du dauphin; et le saint-père avait envoyé une commission de légat extraordinaire au cardinal de Vendôme, afin que ce prélat pût tenir en son nom le royal enfant sur les fonts baptismaux. La cérémonie du baptême accomplie, on supposa que la mission du cardinal-légat était terminée, et que le pouvoir absolu dont il avait été investi mo-

mentanément cessait avec ses fonctions de parrain, mais il en arriva autrement. Le prélat, à l'exemple du pontife romain dont il était le représentant, voulut profiter de son omnipotence ecclésiastique pour ses intérêts de famille; il prononça le divorce de sa nièce Marie-Françoise d'Aumale, princesse de Savoie-Nemours, d'avec son mari Alphonse VI, roi de Portugal, rejeton de la maison de Bragançe, pour cause d'impuissance, et autorisa son union avec don Pedro, frère du roi, et amant de la jeune reine.

La cour d'Espagne, qui n'avait jamais renoncé à l'espoir de rentrer en possession des Etats de Portugal, et qui se voyait en bonne position de faire valoir ses droits à la faveur des troubles qui agitaient ce pays, envoya immédiatement un ambassadeur au souverain pontife pour solliciter l'annulation du mariage de don Pedro et de sa belle-sœur.

Par malheur, la chose était devenue très-difficile, la reine ayant déclaré qu'elle se trouvait enceinte; du reste, Clément IX penchait secrètement pour la France, et quelques présents qui lui furent envoyés par Marie d'Aumale et par don Pedro achevèrent de le gagner au parti de la reine; il confirma tout ce qui avait été fait par le cardinal de Vendôme, et déclara le mariage de celle-ci avec Alphonse IV bien et dûment annulé. Seulement, pour sauver les apparences et ne point être suspecté d'avoir cédé aux présents, il spécifia dans sa bulle qu'il approuvait la nouvelle union de la reine avec don Pedro, parce que le mal était devenu irrémédiable; mais que les évêques portugais qui avaient prononcé le divorce, sous prétexte d'impuissance de la part du mari, étaient grandement coupables devant Dieu, pour n'avoir pas soumis les deux époux aux épreuves alors en usage et qui étaient appelées les épreuves du congrès.

Cette cérémonie, qui était ordonnée par l'Eglise et qui se pratiquait dans tous les royaumes chrétiens, est trop bizarre et trop extraordinaire pour que nous n'en fassions pas mention. L'épreuve du congrès avait lieu lors de la dissolution d'un mariage pour cause d'impuissance de l'homme ou de la femme, et consistait à faire exécuter sous les yeux d'experts l'acte même de la génération. Assez ordinairement les juges ecclésiastiques commettaient à ce soin un médecin, un chirurgien et une matrone; dans les grandes circonstances, ils assistaient aux épreuves, et faisaient examiner les femmes par des hommes et les hommes par des femmes. On choisissait alors de jeunes et belles courtisanes pour vérifier l'état de l'homme sous le rapport de la virilité active, et pour provoquer par de voluptueux attouchements « *l'erectio pulendi et ejaculatio seminis.* » Lorsqu'elles en étaient venues à leurs fins, elles examinaient la semence, discouaient sur sa nature féconde ou inféconde, faisaient des dissertations sur la conformation de la verge, et discutaient « *de capacitate foraminis et de praputio.* »

Pendant l'expérimentation faite sur le mari, les médecins procédaient à des recherches attentives et minutieuses sur la femme pour reconnaître son intégrité, chose bien difficile, puisque, suivant le témoignage des hommes de l'art, après dix ans d'une prostitution notoire, la seule inspection matérielle laisserait encore des doutes sur la perte de la virginité. Si

les docteurs décidaient que la femme était encore pucelle et qu'elle était impuissante par étroitesse, ils devaient, en vertu d'une bulle d'Innocent III, venir en aide au mari, et y porter remède par voie de perforation, d'incision ou de toute autre manière, et jusqu'à ce que la patiente fût en danger réel de mort. Les experts et les matrones faisaient ensuite leur rapport à la cour d'Église ; et comme les déclarations habituelles portaient que l'homme et la femme étaient aptes à la consommation du mariage, les juges ecclésiastiques ordonnaient le congrès, ou, comme le dit Antoine Hotman, l'exploration la plus brutale que l'on saurait imaginer.

« On faisait jurer aux deux époux qu'ils travailleraient de bonne foi à l'accomplissement de l'œuvre de la génération sans y mettre obstacle ni empêchement ; puis on les dépouillait de leurs vêtements, et on les examinait de nouveau depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, dans les parties les plus secrètes ; ensuite les jeunes matrones lavaient le mari avec de l'eau tiède et parfumaient tout son corps pour le disposer à la volupté ; les médecins faisaient placer la femme dans un demi-bain, l'aidaient eux-mêmes à faire des ablutions, l'essuyaient et la parfumaient à son tour ; enfin les deux conjoints se couchaient sur un lit dont les courtines restaient entr'ouvertes, les matrones et les experts présents. Alors commençait une scène révoltante d'obscénité et de ridicule par suite des altercations du mari ou de la femme !... Après quoi tous deux se levaient, et une nouvelle investigation avait lieu pour constater l'état de la femme, et pour vérifier s'il y avait eu intro-

mission et émission. Procès-verbal était dressé de tout, et la cour d'Église prononçait la sentence. » Telle était l'épreuve du congrès, que les évêques persistèrent à ordonner jusqu'au jour où le pouvoir civil, révolté d'une telle immoralité, vint l'abolir en France, malgré les récriminations des ecclésiastiques.

Sa Sainteté non-seulement confirma le mariage de don Pedro et de la reine, mais encore elle consentit à pourvoir à la nomination de toutes les prélatures vacantes ; ce que la cour de Rome avait refusé jusqu'à cette époque. Par suite de cette concession, le roi d'Espagne se trouva obligé de reconnaître l'indépendance du Portugal. Clément IX s'applaudit d'autant plus du succès de sa politique à l'égard de ces deux pays, qu'il comptait se servir de l'influence qu'il venait d'acquérir sur leurs princes pour en obtenir des secours d'hommes et d'argent, afin de pousser vigoureusement la guerre contre les Turcs. Malheureusement il n'eut pas le temps de réaliser ses projets ; il apprit que les Turcs venaient de s'emparer de Candie, malgré la brave défense de la garnison vénitienne, et que cette île était tombée au pouvoir du sultan Mahomet IV, par l'indigne trahison des jésuites.

Cette nouvelle causa au saint-père un chagrin si violent, qu'il fut saisi d'une fièvre chaude dont il mourut le 9 décembre 1669. Le Père Nodot essaye de disculper sa société de l'accusation d'avoir causé la mort de Clément IX, et prétend que Sa Sainteté, qui était adonnée à l'intempérance, avait tout simplement succombé à une indigestion à la suite d'un excès de table.





Vacance du saint-siège. — Election de Clément X. — Népôtisme du nouveau pape. — Le cardinal Pauluzzi gouverne l'Église. — Le saint-siège perd sous ce règne une partie de son influence politique. — Commencement de la querelle du droit de régale. — Histoire de la quiétiste Antoinette Bourignon. — Ses amours mystiques avec Jésus-Christ. — Ses extases. — Elle accouche spirituellement d'un grand nombre de disciples. — Haine de Louis XIV contre les jansénistes. — Vices honteux du saint-père. — Il meurt usé par l'ivrognerie.

Les cardinaux, entrés en conclave le 20 décembre, c'est-à-dire onze jours après la mort de Clément IX, n'avaient pas encore nommé de pape au bout de quatre mois, par l'effet des brigues qui divisaient le sacré collège; enfin, dans les derniers jours du mois d'avril, les factions de Chigi, de Barberini et de Rospiigliosi, jusque-là si hostiles l'une à l'autre, se réunirent et proclamèrent souverain pontife par adoration, Emile Altieri, vieillard de quatre-vingts ans, qui fut intronisé sous le nom de Clément X.

La famille du nouveau pape était des plus anciennes de Rome et noble à la manière d'Italie, où ceux qui peuvent vivre sans exercer de profession prennent le titre de gentilshommes et achètent le droit de se faire appeler comte ou marquis. Comme Altieri n'avait que des nièces, il adopta solennellement pour cardinal-neveu Antonio Pauluzzi, le beau-frère de Gasparo Pauluzzi, qui venait d'épouser dona Laura, une de ses parentes, et combla de dignités et de faveurs tous les membres de sa nouvelle famille. Sa Sainteté nomma Antonio premier ministre ou cardinal padrone avec cent mille écus de pension, éleva son frère don Angelo à la dignité de général des galères, et gratifia don Gasparo de la charge de généralissime des troupes pontificales.

Quand il eut suffisamment pourvu sa famille adoptive de terres, de bénéfices, de domaines et de prin-

cipautés, le pape se reposa, et remit tout le fardeau du gouvernement de l'Église aux mains du cardinal-neveu, qui s'en servit pour accroître sa fortune, sans s'inquiéter des malheurs des peuples ni des guerres terribles que se faisaient les souverains. Il faut dire, cependant, que ses efforts pour arrêter le mal n'auraient produit aucun résultat, car les puissances européennes ayant pris vis-à-vis du saint-siège une position complètement indépendante, l'influence de la cour romaine se trouvait annihilée dans le conflit des grands intérêts politiques qui s'agitaient entre les souverains.

Le monde catholique s'était divisé en deux camps ennemis, le parti français et le parti autrichien, tous deux cherchant à s'anéantir, tous deux employant leurs efforts pour s'assurer le triomphe dans la lutte, tous deux faisant passer les intérêts de leur politique avant les intérêts religieux. Ainsi, quoique fougueux catholique, Louis XIV, au lieu d'obéir au pape, voulait lui tracer sa conduite; et dans son dépit de voir que Clément X et son neveu Pauluzzi Altieri favorisaient la maison d'Autriche, il empiéta sur le pouvoir spirituel, il confisqua de sa propre autorité des biens ecclésiastiques, il revendiqua le droit d'établir des pensions militaires à la charge des bénéfices de l'Église, il déclara par un édit que le souverain avait le droit de percevoir les revenus d'un évêché pendant

sa vacance et d'en conférer les bénéfices qui en dépendaient, droit qui devint si célèbre sous le nom de régale; enfin, ce qui fut un coup terrible pour le saint-siège, il plaça les montistes ou porteurs de rentes romaines sous une surveillance restrictive, pour arrêter les envois trop considérables d'argent qui étaient faits à la cour de Rome par les fidèles pour l'achat des indulgences.

Le souverain pontife réclama faiblement contre l'usurpation des privilèges ecclésiastiques par le pouvoir temporel, d'abord parce que ses protestations n'eussent point été écoutées, ensuite parce qu'il était tout à fait incapable de prendre une résolution énergique, l'abus des liqueurs fortes l'ayant plongé dans un état d'idiotisme presque continu. On rapporte même au sujet des habitudes d'ivrognerie du saint-père une anecdote assez curieuse : « Un soir, dit le chroniqueur italien, que Sa Sainteté s'était enivree comme à son ordinaire avec un moine de Saint-Sylvestre, son confesseur, il lui prit fantaisie de nommer cet indigne frocard archevêque, et de faire son sommelier cardinal. Les brevets furent signés; et le lendemain Antonio Pauluzzi eut grand-peine à empêcher les titulaires de faire usage de ces pièces et de réclamer le bénéfice de leurs brevets... »

A cette époque apparut en France une femme appelée Antoinette Bourignon, qui fit grand bruit dans la secte des illuminés ou quakers. Cette femme singulière était née à Lille; et si l'on en croit ses propres aveux, elle était d'une laideur telle en venant au monde, que ses parents avaient délibéré s'ils ne l'étoufferaient pas; en grandissant, ses imperfections disparurent, mais sa mère conserva pour elle une telle aversion, qu'il lui était défendu de paraître en sa présence et de sortir d'un grenier où elle était reléguée. La jeune Bourignon, quoique abandonnée à elle-même, apprit à lire et employa les longues heures de la solitude à la lecture de livres mystiques et des histoires des premiers anachorètes, qu'elle avait trouvés dans son grenier. Cette étude enflamma son imagination ardente; elle eut des visions, des extases, se crut inspirée, elle entra en conférence avec des esprits, et se figura que Dieu avait avec elle de longs entretiens et lui ordonnait de se retirer dans un couvent pour se consacrer à la vie religieuse.

Elle se préparait à en faire la demande à son père, lorsqu'une nuit, dans une nouvelle vision, Jésus-Christ lui dit : « Que les moines et les nonnes étaient aussi infâmes que les prêtres, dont l'abomination criait vengeance, et qu'il viendrait un temps où cette engeance infernale se dévorerait elle-même et mourrait en se déchirant. »

Antoinette Bourignon demeura alors dans la maison paternelle jusqu'au moment où elle fut recherchée en mariage par un jeune homme; elle avait dix-huit ans. Au lieu d'obéir à ses parents, qui voulaient lui donner un mari, la jeune illuminée prit un déguisement d'ermitte et se sauva dans la campagne, où par malheur elle tomba au milieu d'une bande de soldats. Le chef de la troupe conçut quelques soupçons sur le sexe du moine à sa tournure et à l'air de son visage; et quand il eut reconnu qu'il avait affaire à une femme, il ne se fit aucun scrupule de la traiter comme une courtisane, et après l'avoir violée,

il permit à toute sa bande, qui était composée de plus de quatre cents hommes, d'agir de même.

Antoinette, par une grâce toute particulière de Dieu, affirme l'historien qui a écrit la vie de cette femme extraordinaire, ne perdit pas cependant sa virginité; quand la troupe se fut éloignée, elle se leva aussi pure qu'aparavant et se réfugia chez un curé de village, qui la cacha dans son église, et la fit entrer, avec l'assentiment de l'archevêque de Cambrai, dans le couvent de Saint-Symphorien. Elle propagea ses doctrines parmi les nonnes, et se vit bientôt à la tête de nombreuses prosélytes qui avaient comme elle des visions et des extases.

Malgré les succès qu'elle obtenait à Saint-Symphorien, elle n'y fit pas un long séjour, s'étant aperçue que la débauche avait établi son temple dans le monastère, et que les jésuites confesseurs des religieuses avaient des relations criminelles avec leurs pénitentes. Toutefois, avant de quitter le couvent, elle voulut emmener avec elle plusieurs nonnes extatiques, et en fit la proposition à une de ses prosélytes, qui révéla le complot à la supérieure. Antoinette Bourignon fut immédiatement chassée de la sainte maison; et comme elle n'osait pas retourner chez ses parents, elle se réfugia chez un curé des environs de Lille.

Ce prêtre, qui l'avait d'abord accueillie par un sentiment de pitié, devint éperdument amoureux d'elle, et chercha à lui faire partager sa coupable ardeur; plusieurs fois même il voulut s'introduire la nuit dans sa chaudière et jusque dans son lit. Comme elle lui opposait toujours une résistance invincible, son amour se changea en véritable fureur. Une nuit, le terrible curé, exaspéré par ses refus, fut pris d'une sorte de vertige, et lui tira deux coups de fusil qui heureusement ne l'atteignirent pas.

Antoinette Bourignon s'échappa en chemise de la maison du curé, et courut se réfugier chez un fervent catholique qui demeurait dans le voisinage. Celui-ci conçut bientôt pour elle une passion extrêmement violente et faillit la faire tomber dans un piège. Pour capter sa confiance, il affecta de répéter souvent qu'il ne mettait aucune différence entre une belle femme et une femme laide, entre le vin et l'eau; puis il lui proposa de passer la nuit dans le même lit, sans aucun voile ni l'un ni l'autre, à l'exemple des premiers saints de l'Eglise, pour avoir le mérite de résister aux désirs de la chair. Antoinette accepta; mais à peine était-elle couchée avec cet enthousiaste, qu'elle reconnut qu'elle avait affaire à un hypocrite; celui-ci l'étreignit dans ses bras et chercha à assouvir sa brutale passion; heureusement elle parvint à se dégager, et put sauver encore une fois sa virginité.

Elle retourna à Lille, et comme sa mère était morte, Antoinette Bourignon réclama sa part d'héritage, plaida, et perdit son procès. Forcée alors de vivre de son travail, les visions cessèrent, et son humeur turbulente parut singulièrement adoucie. Ce temps de repos dura environ deux années; enfin, après la mort de son père, elle se trouva maîtresse d'une fortune assez considérable en terres, en maisons et en argent, qu'elle augmenta par une stricte économie, et parce que, de son propre aveu, « elle ne trouvait point de pauvres dans ce monde qui fussent dignes de l'aumône. »

Malgré son peu de charité pour les malheureux, elle sollicita et obtint le titre de directrice de l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs, où elle prit l'habit de saint Augustin. Avec les habitudes de convent revinrent les extases et les visions ; Antoinette crut voir partout des démons et des sorciers ; bientôt toutes les nonnes qui habitaient la sainte maison eurent les mêmes apparitions et furent déclarées sorcières et possédées. L'autorité séculière fut obligée d'intervenir : la supérieure des sœurs de l'hôpital fut accusée d'avoir un commerce horrible avec le diable, et se trouva en butte aux persécutions des dévots. Elle quitta précipitamment Lille, passa en Flandre, puis dans le Brabant, et s'arrêta à Amsterdam, où elle eut avec Dieu des conversations plus longues et plus intimes que de coutume.

Depuis quelque temps déjà, Antoinette Bourignon avait renoncé à toute pratique extérieure du culte matériel, n'allait point à la messe et ne se confessait plus. « Dieu me jugeant enfin digne de lui, dit la visionnaire dans ses mémoires, parut vouloir s'attacher à moi pour jamais, et m'ordonna de désirer des enfants ; ce que je fis. Immédiatement je sentis que le céleste pasteur m'enlaçait dans ses bras et me couvrait de baisers ; puis je tombai sans connaissance, enivrée de voluptés infinies.... Ma virginité avait disparu, j'étais enceinte ; neuf mois après, j'enfantai spirituellement des disciples, non sans souffrir les douleurs corporelles et les tranchées les plus aiguës, douleurs qui se sont renouvelées, ajoute-t-elle, à chaque augmentation de ma famille mystique. »

L'exactitude de ces visions surnaturelles se trouve affirmée dans les ouvrages d'un prêtre de Poratoire de Malines, nommé le Père Cordt, qui ne quittait la sainte fille ni jour ni nuit, couchait parfois dans son lit, et qui, en qualité de disciple, l'accompagna dans tous ses voyages jusqu'à sa mort.

Antoinette Bourignon prétendit encore « qu'elle avait vu Adam tel qu'il était avant sa chute, et tel que le seraient les hommes dans la béatitude éternelle, c'est-à-dire avec un corps transparent et réunissant les deux sexes. Elle affirmait qu'à la place de l'organe de la virilité Adam avait un nez ordinaire, mais renversé, d'où s'exhalaient des parfums exquis, et que les narines étaient remplacées par deux matrices de femmes blanches et vermeilles, dont l'une contenait des œufs semblables à des perles fines, et dont l'autre renfermait une liqueur propre à les animer ; et que l'heureux possesseur de cette double faculté génératrice, embrasé par l'amour de Dieu, procréait de nouveaux êtres par son nez miraculeux, au milieu de jouissances infinies. »

Aussi longtemps qu'Antoinette Bourignon, le Père Cordt et leurs prosélytes se contentèrent de discuter sur des folies, on les laissa parfaitement tranquilles ; mais lorsqu'ils voulurent se mêler de politique, on vint troubler leurs conférences. Antoinette, forcée de quitter la Hollande, vint s'établir dans la petite île de Noordstrandt, qui dépendait du Holstein, et dont le Père Cordt était propriétaire.

Elle se décida alors à écrire pour propager ses

doctrines et travailler à la réforme de l'Église ; elle monta une imprimerie pour les langues française, flamande et allemande, et ne la laissa jamais chômer un instant. « Elle annonçait entre autres choses que ceux qui paraissaient les plus saints parmi les prêtres n'étaient que des hypocrites, que tous les chrétiens avaient pactisé avec le diable, que le pape était le chef des antechrists spirituels dont se composaient toutes les sectes répandues dans le monde ; que le culte, les sacrements, les mystères étaient des impiétés inventées par le malin esprit ; que les sermons n'étaient que des parades où les prêtres se jouaient de leur auditoire ; que les miracles attribués aux saints n'étaient que d'odieux mensonges ; que les entretiens spirituels n'étaient que de vaines disputes de mots, les livres de dévotion des manuels de perdition, et les vêtements de pénitence et de mortification des couvertures qui servaient à cacher la débauche et l'infamie. »

Comme elle attaquait les prêtres de toutes les communions, les ministres luthériens la persécutèrent, ainsi qu'avaient fait les catholiques, et l'obligèrent à quitter le Holstein et à errer de ville en ville jusqu'à sa mort.

« Il était temps pour elle de quitter ce monde, dit Bayle, car le bourignonisme prit un grand développement, surtout en Bresse, et la pauvre enthousiaste, qui croyait ressentir des tranchées à chaque augmentation de disciples, aurait cruellement souffert de la multiplication de sa famille mystique. »

En France, les querelles entre les jansénistes et les molinistes venaient d'éclater de nouveau et menaçaient sérieusement de troubler le royaume. Les jésuites poursuivaient à outrance leurs adversaires ; et telle était leur haine contre les solitaires de Port-Royal, qu'ils préféraient voir triompher l'athéisme, plutôt que de tolérer la propagation du jansénisme ; ainsi ils faisaient brûler par la main du bourreau une critique que le docteur Perrault avait publiée contre eux, sous le titre de « Morale pratique des jésuites, » et ils n'élevaient pas la plus légère plainte contre le « Traité théologique et politique » que publiait le célèbre juif Benoit Spinoza, et où l'auteur soutenait que Dieu n'était pas un être infiniment parfait ; qu'il n'était pas même doué d'intelligence ; que pour tout dire, il affirmait que la divinité n'était autre chose que cette force ou cette vague énergie de la nature, qui pense dans les hommes, qui sent dans les animaux, qui végète dans les plantes, et qui rassemble les atomes de la matière inerte.

Ce panthéisme matériel ne trouva nul contradicteur à son apparition parmi les catholiques, pas même à Rome. Il est vrai qu'on ne s'y occupait point de religion, et qu'il importait peu au cardinal-neveu que les fidèles eussent telles ou telles croyances, pourvu qu'ils acquittassent régulièrement les taxes et les impôts dont il les accablait.

Enfin, Antonio Pauluzzi dut résigner la suprême puissance ; le saint-père, accablé de vieillesse, usé par l'ivrognerie, tomba dans un état de prostration qui lui enleva jusqu'à la faculté de se mouvoir, et s'éteignit le 26 juillet 1676.



Élection d'Innocent XI. — Histoire du pape avant son exaltation. — Querelles entre le nouveau pontife et Louis XIV. — Le Père La Chaise, confesseur de Louis XIV. — Synode des évêques de France. — Les quatre propositions des libertés de l'Église gallicane. — Innocent anathématise les prélats français qui avaient assisté au concile national. — Réaction catholique en Angleterre. — Conspiration des papistes. — Le Parlement anglais fait arrêter un grand nombre de jésuites. — Sir Edmondbery Godfrey est assassiné par ordre de la reine d'Angleterre. — Bill qui exclut du trône de la Grande-Bretagne le fanatique duc d'York, frère du roi. — Charles II casse le Parlement et fait égorger ses sujets. — Les whigs et les torys. — Mort de Charles II. — Fanatisme de Louis XIV. — Révocation de l'édit de Nantes. — Jacques II sur le trône d'Angleterre. — Supplice de Monmouth. — Condamnation du quietiste Michel Molinos. — Abolition des franchises pour les ambassadeurs à Rome. — Louis XIV fait insulter le pape par le marquis de Laverdin. — Mort d'Innocent XI.

Les cardinaux entrèrent en conclave le soir même des funérailles de Clément X ; comme toujours, la brigue décida de l'élection, et après deux mois de luttes et de tiraillements, les membres du conclave proclamèrent souverain pontife le fils d'un banquier, le cardinal Olescalchi, qui fut adoré sous le nom d'Innocent XI.

Ce pape, d'un caractère impérieux, altier et opiniâtre, était né dans les États d'Autriche ; avant d'embrasser la carrière ecclésiastique, il avait suivi le métier des armes ; et lorsqu'il ceignit la tiare, on pouvait voir encore sur son front l'empreinte qu'y avait laissée le casque.

Louis XIV lui parut un rival digne de lui et contre lequel il devait déployer sa double énergie belliqueuse et sacerdotale. Le moment était d'autant plus opportun de rompre la paix avec ce monarque, qu'il était en guerre avec l'empereur apostolique romain, Léopold d'Autriche, et que Charles II d'Espagne, et Charles IV, duc de Lorraine, s'étaient ligués avec les hérétiques des Provinces-Unies pour accabler le roi très-chrétien, qui de son côté avait fait alliance avec Mahomet IV, empereur des Turcs. Le pape saisit le prétexte du droit de régale que réclamait

Louis XIV, et déclara que le souverain n'avait pas le droit d'abuser de cette coutume établie en France, de disposer des rentes et des bénéfices des sièges vacants, ni de s'emparer des revenus des abbayes et des Églises, sans avoir égard à leurs exemptions, à leurs immunités et à leurs privilèges.

Le saint-père se trouva appuyé dans sa démarche par les jésuites et même par les prélats jansénistes ; toutefois il n'osa pas rompre ouvertement avec Louis XIV, et se contenta de lui envoyer un simple bref d'avertissement. La modération du souverain pontife était motivée par la situation financière du saint-siège ; comme les dépenses avaient excédé les recettes d'une somme considérable, il était à craindre que le moindre bouleversement n'entraînant la banqueroute. Innocent voulut donc gagner du temps pour parer aux inconvénients d'une semblable position. D'abord il supprima d'énormes émoluments qui étaient payés aux neveux des papes défunts ou à leurs créatures, il abolit une foule de charges inutiles, remit de l'ordre dans l'administration des finances, et répartit les impôts sur les nobles qui en avaient été exemptés ; ensuite il réduisit l'intérêt des fonds de l'État à trois pour cent, fit de nouveaux





Charles II, roi d'Angleterre, lâche, hypocrite, sanguinaire et despote

rapports, double les taxes, et parvint à rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Lorsque l'habile pontife eut remis les choses sur un bon pied, il reprit ses projets contre Louis XIV, et lui écrivit : « Très-cher fils en Jesus Christ, nous avons déjà représenté à Votre Majesté combien l'ordonnance qu'elle publia, sous le règne de notre prédécesseur, sur la régale, était injurieuse aux libertés ecclésiastiques, contraire aux droits divin et humain, et éloignée de l'exemple et des usages légués par les anciens rois. Cependant nous avons appris que vos agents foulent aux pieds l'autorité des évêques, troublent l'ordre et la discipline de l'Eglise, ouvertement et avec l'assentiment de la puissance royale. Nous n'accuserons pas Votre Majesté de ces déplorables scandales : nous en ferons retomber le blâme

sur vos conseillers, qui ne vous ont pas averti courageusement que vous vous écartiez de la droite voie, qui ne vous ont pas dit de vous ressouvenir que vous aviez prononcé devant Dieu le serment de verser votre sang pour le maintien de la foi et la défense des libertés de sa sainte Eglise ; nous excommunions ces lâches courtisans qui ne se sont pas rappelé que Dieu doit être obéi avant les hommes, que la vie des rois et des princes passe rapide comme l'éclair, que le plus puissant des souverains, comme le dernier de ses sujets, après cet instant terrible, appelé au tribunal de l'Eternel, y comparait sans sceptre, sans couronne, sans manteau de pourpre, sans gardes, sans suite, ni aucun des terrestres insignes de sa puissance mondaine ; que là, Votre Majesté n'aura pour cortège que ses crimes, et qu'autour



Louis XIV. Roi de France et de Navarre. Le Roi dans son cabinet.

d'elle se dresseront les victimes de ses cruautés pour crier vengeance.

Pour nous, qui ne redoutons pas de vous faire entendre le langage énergique de la vérité, et qui désirons vous empêcher de combler la mesure de vos iniquités, nous vous prévenons que votre édit sur la régale est une œuvre impie, et que vous ne sauriez trop vous hâter de rapporter ce décret, pour mériter votre pardon devant Dieu. Nous n'ignorons pas que vous cherchez à racheter les crimes de votre vie par de louables actions, que vous détruisez les synagogues, que vous persécutez les hérétiques, et que vous voulez vous préparer pour le ciel des récompenses infinies; mais prenez garde que votre main gauche ne renverse ce qu'aura édifié votre main droite; et rappelez-vous que l'Apôtre a dit: Celui qui tombe volontairement dans le péché perd le mérite de ses œuvres pies.

« Nous sommes navré de douleur en songeant que la mort peut vous surprendre pendant que votre conscience est chargée de la plus exécrable des iniquités; aussi nous nous exprimons de vous crier de la part de Dieu: « Rétractez l'ordonnance de la régale, abolissez tout ce que vous avez entrepris contre la liberté et les droits temporels de l'Eglise, ou « bien redoutez mon indignation! » Si après ce nouvel avertissement vous n'obéissez pas aux ordres de Dieu, si Votre Majesté ne sort pas de la voie funeste où elle s'est engagée, nous nous servirons des armes terribles que Jésus-Christ a placées entre nos mains. Assurément l'accomplissement de notre devoir nous exposera à de terribles tempêtes; mais dans cette sainte lutte, nous mettrons notre gloire à souffrir pour la croix de Jésus-Christ!

« Donné à Rome, le 27 décembre 1679. »

Tout en paraissant n'avoir en vue que l'intérêt de la religion, il était facile de voir que le pape ne songeait qu'à rétablir l'omnipotence du saint-siège; de même qu'il était évident que Louis XIV, sous prétexte de soutenir les droits de sa couronne, voulait, en se rendant maître des bénéfices ecclésiastiques, placer le clergé dans sa dépendance et s'en servir pour dominer le peuple.

Innocent XI avait deviné Louis XIV, et celui-ci avait pénétré les secrètes espérances du saint-père: la lutte s'engagea donc entre la royauté et la papauté.

Jamais prince n'avait peut-être gouverné plus despotiquement son empire que Louis XIV et n'avait été plus parfaitement le maître de ses sujets; tous, nobles, prêtres et bourgeois, rampaient à ses pieds comme de vils esclaves; et le prince de Condé, pour peindre l'asservissement du clergé, disait « que s'il prenait fantaisie au roi d'embrasser le protestantisme, les prêtres seraient les premiers à l'imiter. » Le Père la Chaise lui-même, le petit-neveu du Père Cotton, qui était devenu à son tour confesseur du roi, et qui dirigeait depuis cinq ans la conscience de Louis XIV, s'était rangé de l'avis du monarque au sujet de la régale, et quoique jésuite, faisait de l'opposition au saint-siège. Quelques historiens accusent même le bon Père d'avoir contribué à inspirer à son auguste pénitent le désir de secouer entièrement le joug de la cour de Rome pour avoir à sa disposition la feuille des bénéfices.

Au lieu d'obéir aux injonctions du pape, Louis XIV réunit les principaux prélats du royaume en conseil, dans le palais de Monseigneur Marca, métropolitain de Paris, et les saisit de l'affaire. Ceux-ci, qui suivaient tous l'impulsion du Père la Chaise, se gardèrent bien de le contredire, et confirmèrent le droit de régale sur toutes les Eglises de France. L'archevêque de Paris composa même sur cette matière un ouvrage fort indigeste, intitulé: « Accord du sacerdoce et de l'empire. » Innocent XI ordonna immédiatement à ses canonistes de réfuter ce livre, et renouvela ses instances auprès de Louis XIV pour qu'il abandonnât ses prétentions à la régale. Le monarque se sentant appuyé par le clergé, tint bon, refusa de se soumettre, et prenant pour prétexte que les libertés de l'Eglise gallicane étaient en danger par suite des envahissements de la cour de Rome, il convoqua un concile national pour défendre les droits de sa couronne.

Bossuet, l'illustre évêque de Meaux, qui était gagné à la cause du roi, ouvrit les séances par un discours extrêmement habile; il affecta la plus respectueuse déférence pour l'Eglise romaine, la nomma la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Eglises, en insinuant toutefois qu'il était nécessaire d'examiner les droits fondamentaux de la puissance civile et de l'autorité religieuse. Après cinq mois de délibérations, l'assemblée publia les quatre propositions suivantes, qui comprenaient ce qu'on appelle encore de nos jours les libertés de l'Eglise gallicane.

« 1<sup>o</sup> Le pape et l'Eglise universelle n'ont aucune autorité ni directe ni indirecte sur le temporel des princes, et ne peuvent ni déposer les souverains ni délier leurs sujets du serment de fidélité.

« 2<sup>o</sup> L'autorité des conciles généraux est au-dessus de celle des papes, ainsi qu'il a été décidé dans la quatrième et dans la cinquième session du concile de Constance, décision que l'Eglise de France reconnaît comme universellement approuvée et applicable même aux temps où il n'existe point de schisme.

« 3<sup>o</sup> L'autorité du siège de Rome, quant à la discipline, reçoit sa force du consentement des autres Eglises, et l'exercice de la suprême puissance ecclésiastique doit être tempéré par les canons.

« 4<sup>o</sup> Dans les questions qui concernent la foi, les décisions des papes ne sont pas infallibles; elles ne deviennent telles que par l'approbation de l'Eglise. »

Ces propositions, qui étaient principalement l'ouvrage de Bossuet, furent signées par huit archevêques, par vingt-six évêques et par trente-quatre députés du second ordre du clergé. Le roi en ordonna l'acceptation et l'enseignement dans toutes les universités, dans les facultés de théologie et de droit canon, par un édit intitulé perpétuel et irrévocable. Innocent XI en fut tellement indigné, qu'il assembla immédiatement le sacré collège, et prononça en plein consistoire une excommunication contre tous les prélats qui avaient assisté au concile de France, et fit brûler publiquement par la main du bourreau les quatre propositions qu'ils avaient décrétées. Sa Sainteté ne s'en tint pas là; comprenant que ses foudres impuissantes n'intimideraient pas le clergé français, elle résolut de se créer des défenseurs dans les rangs mêmes de ses ennemis, et de corrompre au lieu de menacer.

Conformément à ses instructions, le légat chercha à se réconcilier avec les jansénistes; il fit même des ouvertures au théologien Arnauld et à quelques autres solitaires de Port-Royal, et leur offrit des chapeaux de cardinaux s'ils voulaient embrasser la cause du pape et défendre l'omnipotence du saint-siège. Arnauld repoussa les propositions du légat, et écrivit en faveur des maximes publiées par les ecclésiastiques français. Mais quelques-uns des disciples de l'abbé de Saint-Cyran se montrèrent de meilleure composition, entre autres les moines Sfondrati et d'Aguirre; ils furent décorés de la pourpre romaine, gratifiés de riches bénéfices, et en échange ils déclamèrent contre le concile national de 1682.

De son côté, Louis XIV distribua les sièges et les abbayes aux signataires de la déclaration, afin d'empêcher les défections; et comme Sa Sainteté refusait de donner aux protégés du roi l'institution canonique, il en résulta que les églises se trouvèrent avoir des pasteurs qui ne pouvaient ni recevoir l'ordination ni exercer aucun acte spirituel. Ainsi la dissidence entre la cour de Rome et celle de France devenait de jour en jour plus grave.

En Angleterre, les choses commençaient également à prendre une tournure moins favorable aux intérêts du saint-siège. Les murmures du peuple et les représentations du Parlement avaient rappelé à Charles II que la tête de son père était tombée sous la hache du bourreau. Le prince paraissait avoir abandonné ses projets extravagants de monarchie absolue et de restauration du papisme dans les Etats de la Grande-Bretagne; il affichait même un grand désir de se rendre populaire, et mariait sa nièce au prince d'Orange. Tout cela n'était que ruse et fourberie; et la découverte de la fameuse conspiration des papistes vint mettre au grand jour l'infamie du roi. Cette conjuration ténébreuse, qui comptait parmi ses membres les évêques, les lords, les personnages les plus influents de la cour, le duc d'York, frère du monarque, Catherine de Portugal, femme de Charles II, et le roi lui-même, avait pour but de rétablir le catholicisme en Angleterre, de massacrer les presbytériens, et de renverser le gouvernement constitutionnel pour y substituer le despotisme.

Charles II s'était réuni aux conjurés pour ce dernier point, et s'était réservé de décider plus tard de l'opportunité des mesures à prendre pour le triomphe du papisme; son intention secrète était de se servir des catholiques pour renverser le Parlement, et de se ranger ensuite du côté des presbytériens contre les papistes, pour se faire reconnaître roi absolu à la faveur des troubles, c'est-à-dire qu'il comptait trahir à la fois le peuple anglais et les catholiques. Mais il avait affaire à des gens plus habiles que lui, car les chefs de la conjuration, tout en paraissant soumis à ses volontés, avaient décidé qu'ils le tueraient lui-même et qu'ils placeraient sur le trône le duc d'York son frère.

Le complot était à la veille d'éclater, lorsqu'un jésuite, nommé Titus Oates, l'un des conspirateurs, cédant aux cris de sa conscience, se rendit chez un juge de paix de Londres, sir Edmendsbury Godfrey, et lui fit la révélation de tout ce qu'il savait. Entre autres choses, Titus Oates déclara que le pape, se

considérant comme en droit de revendiquer la possession de l'Angleterre et de l'Irlande, d'après l'hérésie du souverain et du peuple, s'était adjugé tacitement la souveraineté de ces deux royaumes, et les avait remis aux mains des jésuites comme étant le patrimoine de saint Pierre. Qu'en conséquence, le Père Oliva, général de leur ordre, avait été déclaré légat du saint-siège; que plusieurs seigneurs catholiques avaient été également désignés par le pontife pour remplir les principales charges de l'Etat; que lord Arundel devait être créé chancelier; sir William Godolphin, garde du sceau privé; que Coleman, secrétaire du duc d'York, devait être promu au secrétariat d'Etat; Langhorne à la charge de procureur en chef; lord Bellasis à la dignité de généralissime des armées; lord Petre au grade de lieutenant général, et lord Strafford à l'emploi de trésorier.

Il révéla en outre que les jésuites, à l'insu des conjurés, avaient formé un tribunal secret, où il avait été décidé que le roi d'Angleterre, qu'on désignait sous le nom de bâtard noir, serait empoisonné pour avoir marié sa nièce à un hérétique. Il dit même que cette décision avait été communiquée au Père la Chaise, confesseur du roi de France; que celui-ci avait offert dix mille livres à sir Georges Wakeman, médecin de la reine, pour se charger de cette affaire, et que le docteur en avait exigé quinze mille, qui lui avaient été accordées immédiatement.

Titus Oates déclara que les révérends Pères, craignant que le docteur ne remplît pas sa promesse, avaient soudoyé quatre bandits qui devaient poignarder le roi dans sa voiture un jour qu'il se rendrait au Parlement, et que dans le cas où ils viendraient à manquer leur coup, deux autres conjurés, nommés Gove et Pickering, devaient tirer sur le roi avec des balles d'argent; que le premier avait demandé pour son salaire quinze cents livres, et le second trente mille messes pour le racheter des flammes du purgatoire.

Il ajouta que Coleman, secrétaire du duc d'York, avait eu entre les mains l'ordre écrit du tribunal secret, en ce qui concernait le projet d'empoisonner ou de poignarder le roi; que lui-même avait été chargé de lui porter plusieurs lettres dans ce but; qu'un pari de cent livres avait été ouvert entre plusieurs jésuites relativement à la mort de Charles II, les uns émettant l'avis que le prince n'existerait plus aux fêtes de Noël, les autres soutenant qu'il ne pouvait être assassiné qu'après cette époque. Il révéla en outre que les catholiques avaient projeté de mettre le feu aux quatre coins de Londres, et d'en agir de même dans les principales villes des trois royaumes; qu'à un signal donné, vingt mille hommes devaient partir de Flandre, débarquer en Angleterre, pénétrer à Londres, et faire pleuvoir sur le peuple des balles à feu, qu'ils avaient nommées pilules piquantes de Tewksbury; qu'un soulèvement général avait été ménagé en Irlande, et qu'enfin la couronne devait être offerte solennellement au duc d'York, parce qu'on était assuré qu'il n'hésiterait pas à faire le serment d'extirper la religion protestante.

Plusieurs jésuites dénoncés par Oates furent arrêtés immédiatement. Coleman, qui d'abord s'était caché, vint ensuite se mettre entre les mains du secrétaire

d'Etat, et se présenta fièrement devant les magistrats, comme si la haute protection du duc d'York eût dû le garantir de tout danger. Les investigations de la justice suivirent néanmoins leur cours: sir Edmond-bury Godfrey, qui avait été commis pour prendre des informations sur cette ténébreuse affaire, s'acquittait de son devoir avec un zèle extrême, faisait des perquisitions chez toutes les personnes suspectes, et opérât des saisies. Enfin, le hasard voulut qu'il mit la main sur une correspondance secrète de la reine, du duc d'York, de plusieurs lords catholiques, avec le nonce du pape qui résidait à Bruxelles, et avec le confesseur de Louis XIV.

Comme il se préparait à faire usage de ces pièces importantes, la cour s'en débarrassa. Un matin, on trouva le cadavre du juge de paix dans un fossé près de Primerose-Hill, sur la route de Hampstead, transpercé de sa propre épée, l'arme tout entière dans la blessure, et présentant cette singulière circonstance qu'aucune goutte de sang n'était sortie de cette horrible plaie.

On soupçonna que les assassins d'Edmond-bury Godfrey lui avaient passé son épée au travers du corps lorsque déjà il n'existait plus, afin de faire croire à un suicide; et cette opinion se corrobora quand on eut dépoillé la victime de ses vêtements et qu'on eut découvert autour du cou une marque livide et bleuâtre qui attestait que l'infortuné était mort de strangulation. Le crime était patent; restait à connaître les coupables. Un nommé William Bodloe, capitaine de cavalerie, l'un des affidés des papistes, comparut devant le conseil d'enquête et fit des révélations. Il déclara que la veille de la découverte du cadavre il avait été mandé à Sommerset-House, où résidait la reine Catherine, qu'on lui avait montré l'infortuné Edmond-bury Godfrey gisant étranglé dans une chambre basse du palais, et qu'un domestique de lord Bellasis lui avait offert quatre mille livres s'il voulait se charger de l'emporter.

La culpabilité de la reine était évidente: la Chambre des communes penchait pour la mettre en accusation; les lords seuls repoussaient de toutes leurs forces le scandale d'un jugement contre la femme du souverain; toutefois Charles II fut obligé, pour donner satisfaction à l'opinion publique qui devenait menaçante, de faire poursuivre le procès de Coleman, et de lui adjoindre les jésuites Ireland, Pickering et Gove; tous les quatre furent condamnés au dernier supplice et sacrifiés à la tranquillité du monarque. Néanmoins tout n'était pas dit sur cette grande affaire: un orfèvre appelé Miles Prance, catholique romain, qui avait été dénoncé par Bodloe comme un des complices du meurtre d'Edmond-bury, indigné de voir que la cour laissait exécuter ceux qui avaient suivi ses ordres, fit à son tour des révélations; il déclara que le crime avait été accompli dans l'hôtel de Sommerset, par Gérard et Kelly, prêtres irlandais, aidés de Horace Hill, laquais de la reine, de Robert Green, employés à sa chapelle, et de Henri Berry, suisse du palais; tous furent jugés, atteints et convaincus d'assassinat sur la personne d'Edmond-bury, et condamnés à la peine capitale. Le provincial des Jésuites Whitebread, les Pères Fenwick, Gaven-Turner et Harcourt, qui étaient englobés dans l'ac-

ensation principale, subirent la même peine: Georges Wakeman, médecin de la reine, obtint seul sa grâce par l'intervention de Charles II lui-même, sans qu'on ait jamais su quel motif engageait le monarque à user de clémence envers un homme qui avait voulu l'empoisonner: le marquis de Strafford fut également déclaré coupable de haute trahison et condamné à être pendu et écartelé; par commutation, il eut la tête tranchée. Enfin le Parlement ayant fait justice de tous ces misérables, parla d'attaquer les grands coupables et de mettre en jugement le duc d'York et la reine Catherine de Portugal.

Le roi, qui redoutait les suites de ce procès, se détermina à dissoudre la Chambre des communes, qui siégeait depuis dix-sept ans, et à faire de nouvelles élections, espérant qu'il lui serait facile de corrompre les nouveaux députés, et de faire cesser les poursuites contre les personnages qui avaient trempé dans le complot des papistes. Charles II avait mal préjugé; les membres envoyés par les Hastings au Parlement se montrèrent aussi incorruptibles que leurs prédécesseurs; ils continuèrent l'enquête commencée contre le duc d'York, décrétèrent un bill qui excluait ce prince du trône de la Grande-Bretagne, et arrêtait qu'à défaut d'héritier direct, le roi venant à abdiquer ou à mourir sans enfants, la couronne serait dévolue à la personne que la nation en jugerait digne. Le Parlement ne s'en tint pas à cet acte de vigueur; il rendit la célèbre loi nommée l'acte d'*habeas-corpus*, qui mettait des limites au pouvoir du roi, et lui enlevait le droit de faire emprisonner ou pendre un citoyen par le fait seul de sa volonté.

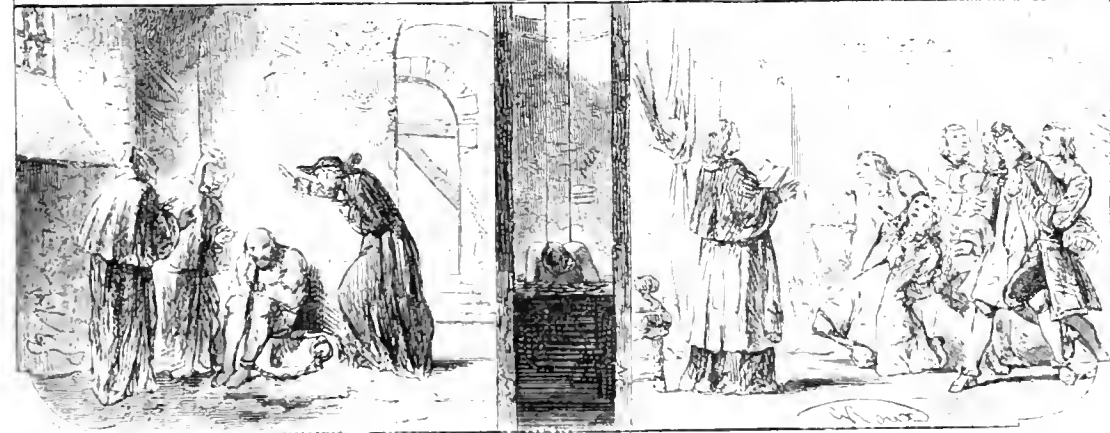
Le duc d'York, voyant la tournure que prenaient les choses, se détermina à se retirer en Ecosse pour calmer les craintes de la nation anglaise et afin de rattacher les Ecossois à sa cause. Le départ du prince de la ville de Londres donna lieu à des manifestations publiques extrêmement désagréables pour lui; sa voiture fut accompagnée par les huées des citoyens, et ses gens pourchassés à coups de pierres.

Par contraste, l'opinion se déclara pour le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. Il se forma à cette occasion deux partis en Angleterre, celui des whigs et celui des torys; les premiers étaient dévoués au duc de Monmouth et s'étaient déclarés les défenseurs des libertés nationales; le nom de whigs leur venait d'une qualification par laquelle on désignait les presbytériens d'Ecosse; les torys, partisans de la royauté, soutenaient les privilèges des castes nobles; ils avaient pris leur nom d'un mot anglais qui servait à désigner une bande de voleurs irlandais; le mot convenait parfaitement aux nobles anglais.

La lutte entre ces deux factions devenant de jour en jour plus vive et plus animée, le roi se décida à dissoudre une seconde fois le Parlement, et à convoquer une nouvelle Chambre des communes dans la ville d'Oxford. Cette nouvelle tentative ne réussit pas mieux à Charles II que la précédente; les membres de l'assemblée ouvrirent leurs séances aux cris de « ni papisme ni esclavage! » et cela malgré la présence des troupes royales qui gardaient les abords de la salle où se tenaient les députés.

La nouvelle chambre se trouva encore saisie de l'interminable affaire de la conspiration des papistes.





Un Irlandais, nommé Fitz-Harris, vint lire la révélation d'un nouveau complot plus effrayant encore qu'aucun de ceux qui avaient été découverts, et offrit de fournir les preuves que le duc d'York et la reine Catherine de Portugal avaient ordonné le meurtre de sir Edmondbury Godfrey, et avaient présidé à l'accomplissement du crime.

Charles II, qui avait les mêmes intérêts que son frère et sa femme à ne pas réveiller l'attention publique sur cette affaire, et qui craignait que le Parlement n'en vint à s'attaquer à sa personne, s'empressa de faire rendre par la Chambre des lords un warrant qui l'autorisait à faire arrêter Fitz-Harris. Le Parlement réclama le prisonnier, déclara que la cause devait être évoquée à sa barre; que s'il y avait calomnie, il fallait que la justification fût éclatante; mais que si les révélations de l'accusé étaient appuyées de preuves irrécusables, il fallait que les coupables recussent la punition de leur crime, et que la Chambre des communes pût les atteindre, même sur les marches du trône!

Cette déclaration énergique faisait prévoir que les députés pousseraient jusqu'au bout leurs investigations. Charles II n'osa pas s'exposer aux chances du procès; et pour mettre fin aux contestations, il cassa le Parlement et résolut de n'en plus convoquer d'autre. Dès ce moment, il gouverna avec un pouvoir despotique, et, jetant le masque, il parut tel qu'il était, injuste, débauché, avide et cruel; il ne marcha plus qu'entouré d'espions et de satellites; il enleva aux presbytériens leurs charges et leurs emplois, favorisa ouvertement les épiscopaux et les catholiques, et dénouilla de ses chartes la ville de Londres, qui depuis longtemps était à la tête du parti populaire.

L'Écosse ne lut pas plus ménagée que l'Angleterre: le roi envoya des troupes dans ce pays pour mettre les presbytériens à la raison, il enjoignit aux habitants de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge aux ministres non conformistes ou à leurs partisans, et autorisa les soldats à les poursuivre à outrance et à les exterminer jusqu'au dernier. Toutes les corporations et les villes furent forcées de remettre à Charles II leurs chartes, et celles qui conservèrent quelques privilèges durent les payer au poids de l'or. Pendant deux années la nation sembla plongée dans l'apathie: enfin quelques hommes courageux résolurent de faire appel au sentiment national, de fomenter une révolution et de renverser Charles Stuart du trône. Les chefs de la conspiration étaient le duc de Monmouth, lord Russell; deux républicains, Essex et Algernon Sidney; un honorable citoyen nommé John Hampden; le colonel Ramsey, ancien officier républicain; le lieutenant-colonel Walcot, qui partageait les mêmes opinions; le sous-shérif de Londres, Goodenough; un fougueux presbytérien, Ferguson, plusieurs avocats et quelques riches négociants de la cité. Malheureusement ils furent vendus par un misérable appelé Keiling, et tous payèrent de leur tête leur généreux dévouement à la patrie, à l'exception de Montmouth et de Hampden, qui furent bannis l'un et l'autre.

Peu de jours après, le roi se sentit pris d'un mal étrange que les médecins attribuèrent à l'effet du poison, et qui avait les caractères d'une attaque d'a-

poplexie. L'opinion publique accusa la reine et le duc d'York de ce nouveau crime. Charles II languit pendant une semaine, et mourut le 6 février 1685, dans sa cinquante-cinquième année et dans la vingt-cinquième de son règne.

En France, la réaction religieuse se faisait sentir plus violemment encore qu'en Angleterre. L'infâme Louis XIV, à la sollicitation de son confesseur, le Père la Chaise, et de la Maintenon, sa maîtresse, persécutait les protestants, les excluait de toutes les professions libérales, faisait abattre leurs temples, emprisonner leurs ministres, les obligeait à mener leurs enfants à l'église, et à souscrire pour eux et pour leurs femmes une formule catholique.

Plût que de se soumettre à ces mesures tyranniques et vexatoires, un grand nombre de réformés se décidèrent à quitter la France; mais le roi-soleil, qui ne se souciait pas de perdre une partie de ses revenus, mit bon ordre à ce projet, garnit les frontières de soldats, et reloua à coups de mousquet les émigrants dans l'intérieur du royaume. Ceux des huguenots qui osèrent réclamer contre cet abus du pouvoir furent simplement envoyés sur les galères du roi pour servir le gracieux monarque pendant le reste de leur vie.

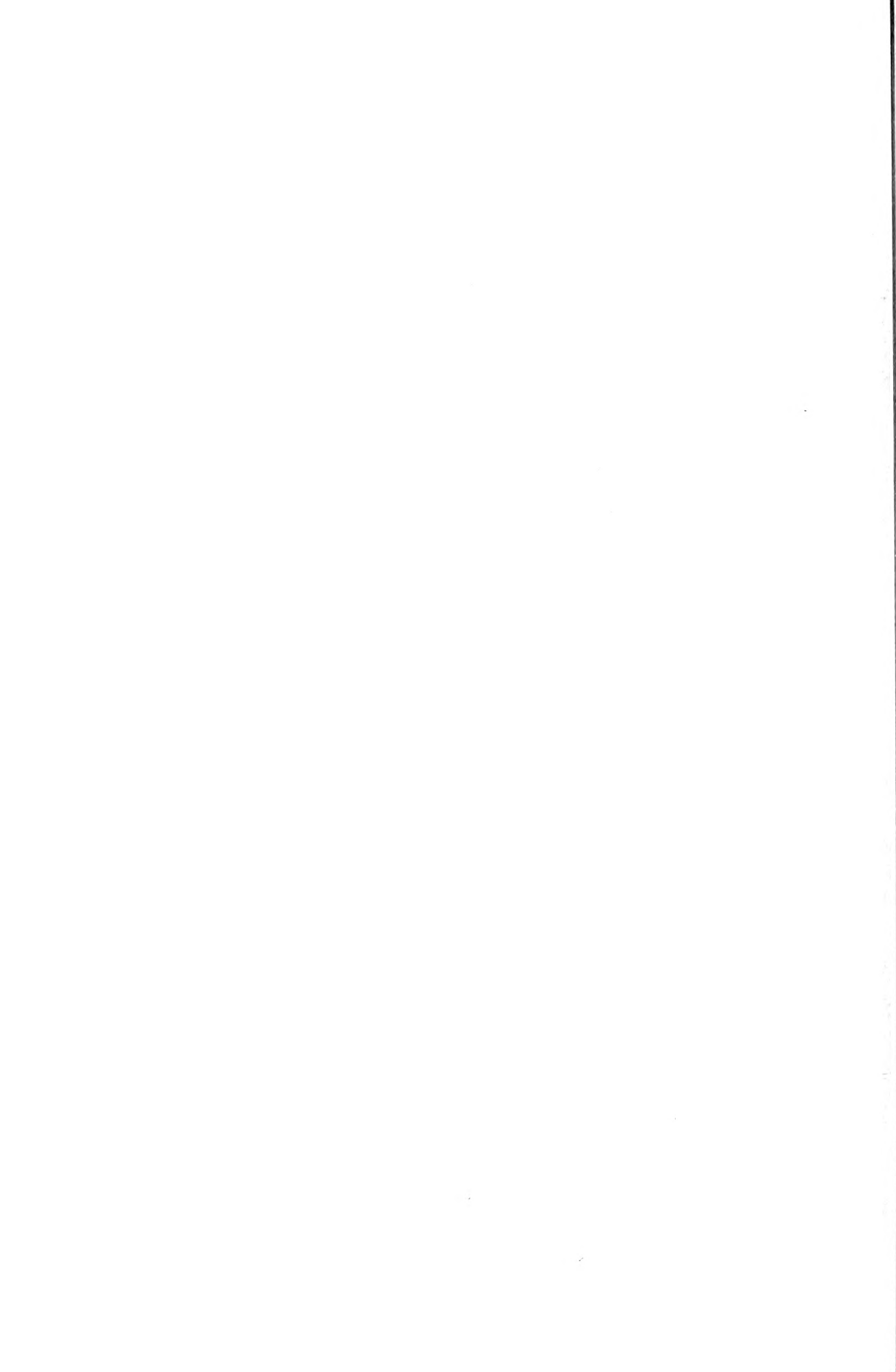
Tant d'injustices exaltèrent enfin les esprits; les protestants des provinces méridionales prirent les armes et réclamèrent les libertés et franchises qui leur étaient garanties par l'édit de Nantes. Louis XIV répondit à leurs justes demandes en inondant la contrée de dragons et de missionnaires, les uns avec mission d'exterminer, les autres pour convertir. Dans toutes les provinces du Midi, d'affreux massacres furent organisés, et les villes devinrent les théâtres d'exécutions sanglantes qui rappelaient les atrocités de la Saint-Barthélemy. Mais ces expéditions religieuses et militaires n'ayant pas produit le résultat qu'en attendait Sa Majesté, l'extirpation radicale du calvinisme, le despote ordonna aux prêtres et aux évêques de s'assembler et de porter plainte devant son trône contre l'obstination des hérétiques, qui avaient l'audace de ne vouloir ni se convertir ni se laisser égorger. En conséquence des représentations de son clergé, Louis XIV rendit le fameux décret appelé la révocation de l'édit de Nantes. Le monarque déclarait aboli à jamais tout ce qui s'était fait dans le royaume en faveur de la religion réformée; il ordonnait la démolition de tous les temples protestants qui pouvaient encore exister; il enjoignait aux huguenots défense expresse de s'assembler en aucun lieu public ni particulier; il commandait à tous les ministres qui refuseraient d'abjurer leurs croyances de sortir du royaume sous quinze jours, à compter de la publication de l'édit.

Tout en excluant les prédicants, Sa Majesté défendait aux fidèles de suivre leurs pasteurs et de rien transporter hors de France, ni leurs biens, ni leurs personnes, sous peine de galères pour les hommes, et de confiscation, tant de corps que de biens, pour les femmes. « Malgré les dangers qu'ils couraient d'être arrêtés à la frontière, plus de huit cent mille huguenots, dit le marquis de la Fare, parvinrent à émigrer et à faire passer à l'étranger leur argent et leurs objets les plus précieux. Ce qui fut d'autant





Les dragonnades  
sous Louis XV



plus funeste pour le pays, qu'indépendamment des capitaux qui étaient enlevés au commerce, la terre allait rester inculte en un grand nombre de pays par suite du départ de ces hommes intelligents et des ouvriers les plus laborieux. »

Quoique Sa Sainteté lut en guerre ouverte avec le vieux roi au sujet de la régale, elle lui expédia un bref de félicitations pour l'acte d'infamie qu'il venait d'accomplir en révoquant l'édit de Nantes, ce qui encouragea Louis XIV à persister dans cette déplorable voie. Bientôt même Sa Majesté ne se contenta pas de l'exécration gloire qu'elle avait acquise en faisant égorger ses sujets, elle voulut étendre les massacres jusque dans les États de ses voisins, et prêta main-forte au duc de Savoie, Victor-Amédée, pour exterminer les habitants des vallées de Lucerne, de la Pérouse et de Saint-Martin, appelés communément Vaudois, gens paisibles, honnêtes et laborieux, qui professaient les doctrines de Calvin.

Les troupes piémontaises, réunies aux dragons du roi de France, enveloppèrent tout le pays et massacrèrent plus de vingt mille huguenots dans les défilés des montagnes.

Louis XIV n'était pas le seul prince qui se fût déclaré le champion du catholicisme; le duc d'York, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, au mépris des décrets du Parlement qui l'avaient exclu du trône, travaillait ouvertement à ramener la Grande-Bretagne au giron de l'Église, et affectait de se rendre chaque dimanche à la chapelle de son palais, revêtu des insignes de la royauté, pour assister à la messe. Il fit plus encore, il envoya lord Caryll en qualité d'ambassadeur à la cour de Rome, pour demander officiellement au saint-père qu'il voulût agréer l'obédience des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il publia ensuite un édit de conscience, et abolit de son autorité privée les lois qui avaient été précédemment promulguées par le Parlement contre les catholiques.

Par ses ordres, Titus Oates, le jésuite qui sous le règne de Charles II avait trahi ses affidés et avait découvert la conspiration des papistes, fut arrêté, mis en prison, condamné comme parjure à être flagellé par la main du bourreau pendant le trajet d'Algate à Newgate et de Newgate à Tyburn, à être incarcéré pour toute sa vie, à être attaché au pilori cinq fois par an, et à payer sur son bien une amende de vingt mille mares d'argent. Cette vengeance exercée contre un ancien complice servit de prélude à de sanglantes exécutions dont les presbytériens furent victimes.

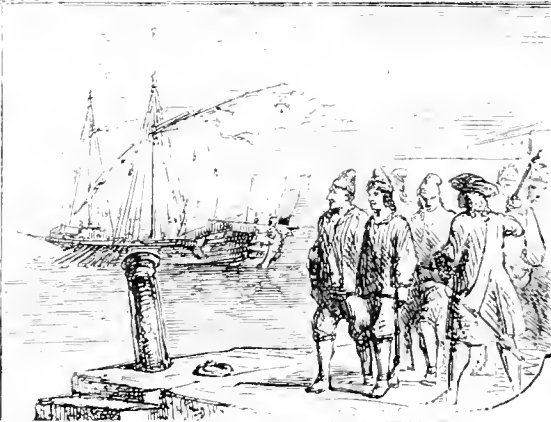
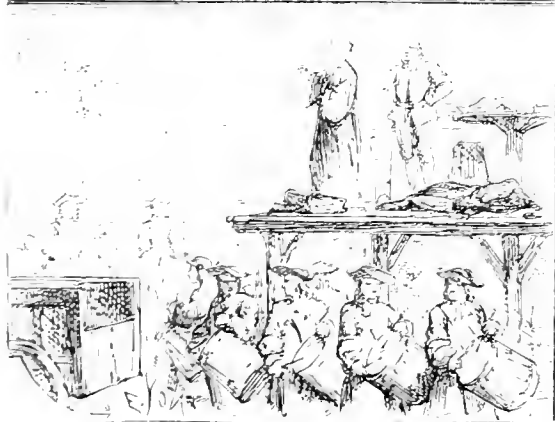
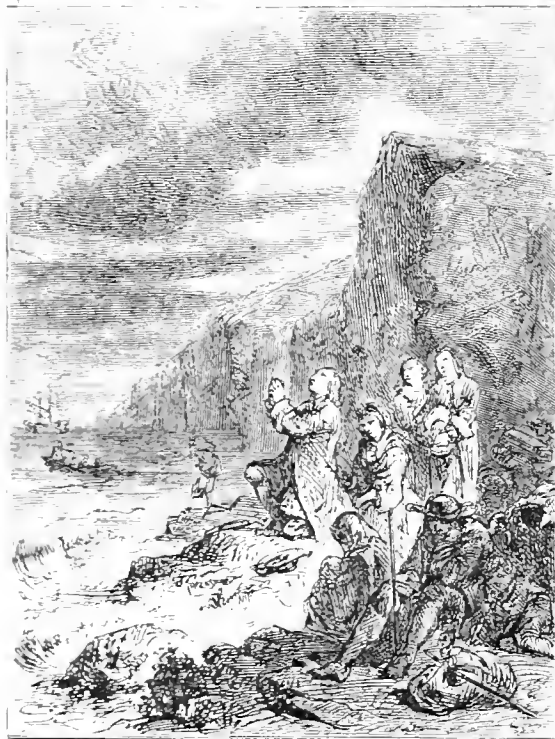
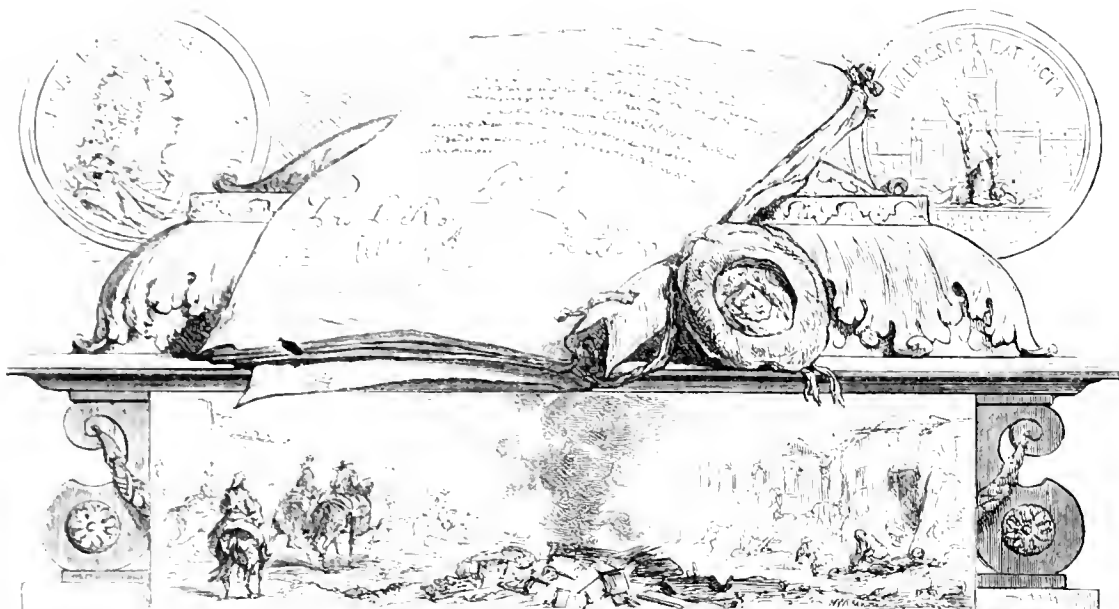
La nation, qui déjà avait en horreur tout ce qui touchait au papisme, laissa alors éclater sa haine contre le roi, et parut disposée à secouer le joug. Le duc de Monmouth, qui depuis la dernière conspiration vivait retiré en Hollande, partagea l'indignation générale, et résolut de se dévouer pour arracher la couronne du front de Jacques II. Il envoya le comte d'Argyle en Écosse afin de soulever le pays, pendant que lui-même se préparait à faire une descente en Angleterre. Malheureusement Argyle fut attaqué par les troupes royales avant d'avoir pu réunir plus de deux mille hommes, il fut battu, fait prisonnier, jugé par une commission militaire, et décapité sur la grande place d'Edimbourg. Cet échec n'empêcha

pas Monmouth de se jeter dans le comté de Dorset, à la tête de ses partisans. La popularité de son nom était si grande et la haine pour le roi était telle, que quatre jours après son arrivée sa petite troupe était renforcée de trois mille hommes; il marcha aussitôt sur la ville de Taunton, où de nouveaux renforts l'attendaient. Là, Monmouth prit le titre de roi; mais au lieu de mettre le temps à profit et de se porter rapidement sur Londres, il commit la faute de rester sur les lieux pour recevoir de puérils honneurs.

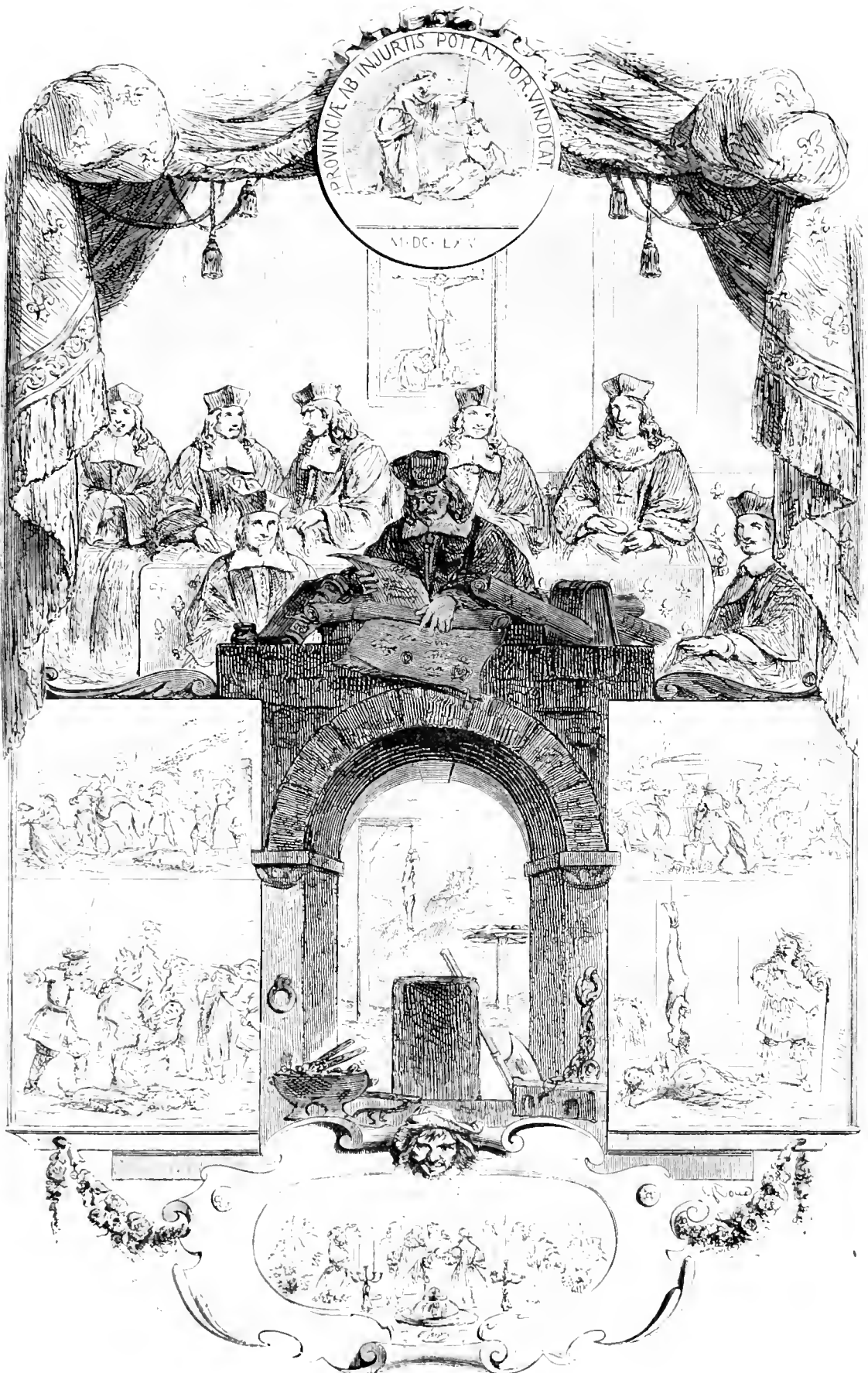
Jacques II rassembla en grande hâte des troupes, et les envoya, sous le commandement du comte de Feversham et de Churchill, pour réprimer les progrès des rebelles. Les deux armées se rencontrèrent à Sedge-Moor, près de Bridge-Water. Monmouth, inspiré par son bouillant courage, voulut mériter le trône ou perdre la vie dans sa première bataille. A la tête d'une troupe d'élite il chargea vigoureusement l'infanterie royale, mit le désordre dans les rangs, parvint à l'enfoncer, et tout faisait présager que la victoire resterait de son côté, lorsque sa cavalerie, qui était commandée par lord Grey, soit couardise, soit trahison de la part du chef, lâcha pied à la première attaque et quitta le champ de bataille. Monmouth vit à l'instant ses lignes débordées par les ennemis, qui le chargèrent de tous les côtés à la fois; néanmoins il ne céda le terrain qu'après un combat acharné de trois heures. Il fit plus de vingt milles sans s'arrêter et presque seul; enfin son cheval s'étant abattu, il continua sa route à pied, suivi seulement d'un comte allemand. Vers le soir, ils se couchèrent dans un champ, épuisés de faim et de fatigue, et se couvrirent d'herbes. Le lendemain, ceux qui étaient à leur poursuite finirent par les découvrir; le duc de Monmouth fut arrêté et conduit en présence de Jacques II, qui voulait rassasier ses yeux de la vue d'un ennemi vaincu; ensuite on le jugea, et il fut condamné à mort. Jouissance de tigre, plaisir de rois!

Le jour du supplice arrivé, l'intrépide Monmouth fut amené sur la place où il devait être exécuté. Pendant le trajet il ne montra pas la plus légère marque de frayeur; et quand il arriva au pied de l'échafaud, il pria seulement l'exécuteur de bien mesurer son coup pour qu'il ne fût pas obligé de s'y prendre à deux fois, ainsi qu'il lui était arrivé pour lord Russel. Cette recommandation fit éprouver une émotion si douloureuse au bourreau, qu'il sentit toutes ses forces l'abandonner; il leva sa hache, mais son bras était si faible que la hache frappa un coup incertain et n'entra qu'à un demi-pouce dans les chairs. Le duc releva la tête et se retourna, comme s'il eût voulu lui reprocher sa maladresse, puis il se replaça sur le billot; l'exécuteur lui porta deux autres coups qui ne firent que deux nouvelles blessures; alors, tout hors de lui, il jeta sa hache à terre et voulut s'échapper, mais le shérif le retint et l'obligea à accomplir jusqu'au bout les devoirs de son ministère; enfin deux derniers coups séparèrent la tête du tronc.

Si terrible qu'eût été la mort du jeune duc de Monmouth, elle ne suffisait pas à la vengeance du sanguinaire Jacques II. Après le chef vint le tour des soldats; et tous les rebelles qui avaient été faits prisonniers furent impitoyablement égorgés. Le colonel Kirke, digne esclave d'un tel maître, exécuta les



Révocation de l'Édit de Nantes



Mœurs de la cour à cette époque

voûtes royales avec une barbarie incroyable. Ce monstre, joignant l'ironie à la cruauté la plus atroce, fit massacrer deux cents de ces infortunés dans une salle de festin, pendant qu'il se gorgeait de viandes et de vins; et comme les victimes se tordaient dans les convulsions de la mort, il se prit à dire que les rebelles paraissaient en humeur de vouloir danser, et il commanda aux trompettes du régiment de sonner des airs en l'honneur du roi. Ce même Kirke osa proposer à une belle jeune fille qui lui demandait la grâce de son frère, de l'acheter au prix de son honneur; et quand la malheureuse enfant eut consenti à cet infâme marché et eut accompli son affreux sacrifice, il fit ouvrir une fenêtre et lui montra le cadavre de son frère pendu à un gibet.

Les exécutions militaires n'allant pas assez vite au gré de l'impatient Jacques II, Sa Majesté leur adjoignit une commission de juges sous la présidence d'un fougueux catholique nommé Jefferies. On compte que ce tribunal de sang fit torturer, brûler ou décapiter en un seul mois plus de victimes que n'en avaient égorgez les troupes du roi pendant toute la campagne. Aussi, en récompense du zèle que le président de la commission avait montré pour le service de la royauté, Jacques II nomma duc et pair Jefferies le catholique, Jefferies le bourreau, et le déclara digne de siéger en qualité de chancelier au milieu de ces lords, les descendants de voleurs et d'assassins, qui composaient la Chambre haute, ce fléau de l'Angleterre, l'exécration du peuple et l'opprobre de l'humanité!

Dès ce moment il devint évident pour tous que Jacques II voulait rétablir violemment le papisme dans la Grande-Bretagne; les courtisans abjuraient ouvertement le protestantisme, les jésuites élevaient des collèges dans les provinces, les évêques se faisaient sacrer dans la chapelle royale suivant le rite de l'Église romaine, et s'intitulaient vicaires apostoliques: de toutes parts accouraient des légions de prêtres et de moines; et il semblait réellement, à voir leur audace, qu'ils venaient prendre possession de l'Angleterre comme d'un pays conquis. Devant le danger auquel se trouvaient exposées les libertés politiques et religieuses de la Grande-Bretagne, tous les partis firent taire leurs querelles et se réunirent contre l'ennemi commun: les whigs et les torys, les presbytériens et les anglicans, concentrèrent toutes leurs haines sur la personne du roi, et fomentèrent une révolution qui amena l'expulsion du fanatique Jacques II et l'élévation sur le trône de Guillaume d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, qui prit le nom de Guillaume III.

Ces nouvelles affectèrent très-légèrement le vieux pape; d'ailleurs Sa Sainteté n'ayant aucune croyance religieuse, il lui importait peu que les jésuites ou les anglicans triomphassent, puisque de toutes manières il ne devait en revenir aucun profit au saint-siège, les uns n'étant pas plus disposés que les autres à partager avec le saint-siège les trésors de la Grande-Bretagne.

Nous devons dire néanmoins, pour excuser l'indifférence d'Innocent XI au sujet des affaires de l'Angleterre, qu'il était fort occupé à publier des lois somptuaires à Rome, et que toute son attention se trouvait absorbée par la lutte qu'il soutenait contre

une nouvelle secte d'hérétiques qui menaçait de pervertir l'Italie entière. Le principal fauteur de l'hérésie était un prêtre espagnol nommé Michel Molinos, qui avait publié plusieurs ouvrages, entre autres le *Guide spirituel*, où les maximes des mystiques anciens et modernes étaient préconisées ouvertement afin d'entraîner les fidèles dans la « voie intérieure. » c'est-à-dire dans un état qui consistait à ne plus songer à la partie matérielle de son être pour s'identifier avec Dieu. Suivant le prêtre espagnol, lorsqu'on voulait entrer en communication avec Dieu, on devait s'abandonner entièrement à l'Esprit saint, s'annihiler devant lui, et ne point opérer activement ni en pensées ni en actions. Il prétendait que cet anéantissement des facultés morales était le retour de l'âme humaine vers son principe et le seul moyen de communiquer avec le Tout-Puissant; il affirmait que dès qu'on était parvenu à s'abîmer dans la Divinité on se trouvait réellement dans la « voie intérieure. »

Molinos défendait à ceux qui atteignaient à cet état de quiétude, de songer soit aux peines, soit aux récompenses futures, non plus qu'au paradis, ni à l'enfer, ni à la mort, ni à l'éternité; il voulait que l'âme ne gardât le souvenir ni d'elle-même ni de Dieu. Il ajoutait que la contemplation consistant à demeurer dans une foi et une adoration générale, il importait peu qu'il se présentât des idées impures à l'esprit, qu'il ne fallait ni les nourrir ni les repousser, mais les tolérer avec patience, afin de ne pas sortir de l'état de quiétude, qui n'est autre chose que la résignation la plus absolue à la volonté divine; que si Dieu permettait que le démon se servît de leurs corps pour leur faire accomplir des actes charnels avec des personnes de même sexe ou de sexe différent, on devait bien se donner de garde de s'opposer à Satan.

Ces singulières doctrines sur le quiétisme se propagèrent rapidement et trouvèrent de nombreux adeptes en France; le Père Guillon écrivit entre autres extravagances, « que l'aveuglement le plus profond et le plus ténébreux, l'insensibilité la plus dure et la plus éloignée de toute consolation, était la situation la plus sainte où pût se trouver l'âme. »

Dans un autre passage de ses ouvrages, il disait : « que si Dieu permettait que le démon s'emparât du corps aussi bien que de l'imagination et de l'esprit, on devait se laisser entraîner dans toutes les abominations; que plus la tentation était horrible et confondante, plus l'abandon était sublime; que plus il semblait impossible de sauver la pureté de son âme et la chasteté de son corps, plus on devait s'enfoncer dans l'anéantissement. »

Innocent XI fulmina des bulles d'anathème contre les quiétistes italiens et français; il déclara leurs doctrines hérétiques, suspectes, erronées, scandaleuses, téméraires, blasphématoires, tendant au relâchement et au renversement entier de la discipline ecclésiastique. Mais les censures du pontife, non plus que les rigueurs qu'il déploya contre Molinos et ses adhérents, ne purent arrêter les progrès du quiétisme, qui envahit peu à peu les couvents d'hommes et de femmes, et compta au nombre de ses partisans un grand nombre d'abbés et les plus nobles dames de la cour, dont ces doctrines favorisaient les goûts de débauche.





Sa Sainteté ne s'inquiéta pas autrement du quérisme, et reporta son attention sur un sujet auquel elle attachait une grande importance, l'abolition des franchises des ambassadeurs. Le pape prit occasion de la mort du maréchal d'Estrées, ministre plénipotentiaire de Louis XIV à sa cour, pour s'emparer du palais de l'ambassade et pour décréter qu'il n'existerait plus de quartier franc dans Rome. Cette mesure, à laquelle se soumièrent la plupart des puissances, exaspéra l'impérieux Louis XIV, qui crut y voir une atteinte à sa dignité; il écrivit immédiatement au saint-père qu'il exigeait que les choses fussent rétablies sur l'ancien pied. Innocent ne voulut pas revenir sur sa décision, et prétexta, avec juste raison, que les ambassadeurs abusaient de leurs franchises, soit pour introduire des marchandises et frustrer le trésor apostolique de ses droits, soit pour donner asile aux criminels dans leur palais et faire trafic de leur protection.

Malgré les sages représentations du pape, Louis XIV continua à réclamer le



Entrée à Rome du marquis de Lavardin, ambassadeur de France, avec huit cents hommes d'escorte



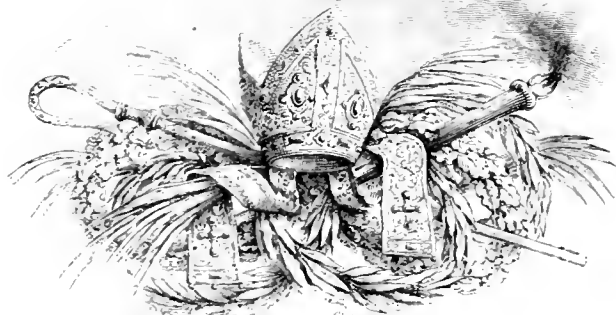
maintien des privilèges dont jouissaient ses ambassadeurs, et fit immédiatement partir le marquis de Lavaradin pour venir prendre le poste du maréchal d'Estrees à Rome, en ayant soin de le faire accompagner par huit cents hommes d'armes. Celui-ci se présenta aux portes de la ville sainte avec sa redoutable escorte et ses bagages, qui étaient portés par cinquante mulets : sur l'observation des officiers des douanes, qu'il ne pouvait entrer qu'après s'être soumis à une visite, il répondit insolemment qu'il couperait les oreilles au premier qui serait assez hardi pour mettre la main sur les bagages qui appartenaient à l'ambassadeur du roi de France; et il fit son entrée si bien appuyé par sa cavalerie, qu'il devint impossible aux soldats du pape de lui disputer le droit d'asile, non seulement pour le palais de l'ambassade, mais aussi pour les rues adjacentes. Il plaça des gardes à toutes les avenues du quartier, avec ordre de faire feu sur les troupes du saint-siège, si elles s'avisait d'approcher de son palais; puis le lendemain il envoya par dérision demander audience à Sa Sainteté. Au lieu de l'admettre en sa présence, Innocent XI fulmina contre lui un anathème terrible; le marquis de Lavaradin, comme pour le braver, se rendit aussitôt à l'église de Saint-Louis, fit célébrer l'office divin en sa présence, et communia solennellement.

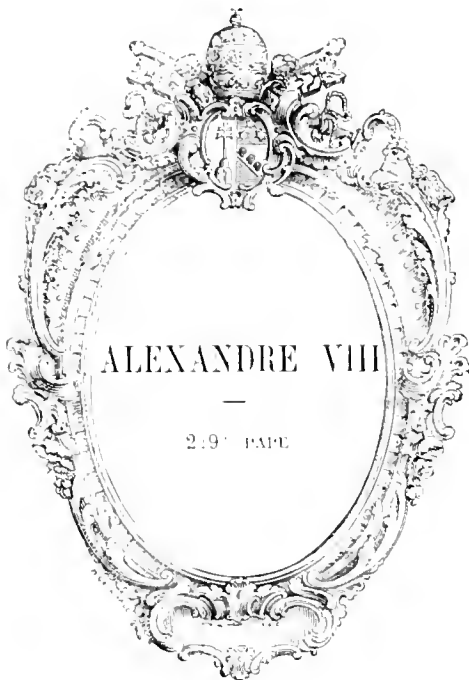
Louis XIV ne se contenta pas d'approuver la conduite de son ambassadeur, il voulut encore attaquer le pape jusque dans l'exercice de son pouvoir spirituel: il déclara par un édit nulles et abusives les bulles publiées en France par la cour de Rome relativement aux franchises; il fit décréter par le Parlement de Paris qu'un concile général serait convoqué pour juger Innocent XI; et l'avocat général Talon, devant la grand'chambre et la Tournelle rassemblées, au nom de tous les gens du roi, accusa le pape de troubler la chrétienté, et déclara qu'Innocent n'exécutant point le concordat, on n'était pas obligé de s'y conformer en France.

Et, chose étrange, ajouta l'avocat général, le chef de l'Eglise, dont le soin principal devrait être de conserver l'intégrité de la foi, d'empêcher le progrès des opinions nouvelles, n'a pas cessé, depuis qu'il s'est assis sur la chaire de saint Pierre, d'entretenir des relations avec les hommes dangereux qui s'étaient déclarés disciples de Jansénius, et dont ses prédécesseurs avaient condamné les doctrines; il les a comblés de ses grâces, il a fait ouvertement leur éloge, il s'est déclaré leur protecteur, même contre

les rois; et cette faction subversive de toute autorité politique et religieuse, qui n'a rien oublié depuis trente ans pour saper sourdement tous les pouvoirs spirituels et temporels qui ne lui étaient pas favorables, qui veut substituer la République au trône, la liberté de penser à la foi chrétienne, érige des autels au pape parce qu'il appuie et fomenté les cabales. Que serait-il advenu de la paix de l'Eglise, si la prévoyance et les soins infatigables du grand roi que le ciel a fait naître pour être le défenseur et le bouclier de la religion n'avaient frappé les hérétiques du glaive de sa justice? Singulier spectacle donné au monde par un prince dont la piété, les lumières et la foi le rendent infaillible, quand le pontife de Rome, le successeur de l'Apôtre, se précipite dans l'abîme de l'erreur! Aussi la France, l'Europe, l'univers chrétien, supplient par ma bouche le fils aîné de l'Eglise, le descendant de saint Louis, de sauver les croyances de nos pères, en usant de sa puissance non-seulement pour maintenir les franchises dans toute leur étendue, mais encore pour mettre fin aux désordres que produit la vacance des évêchés dans le royaume, pour défendre à ses sujets d'envoyer aucun argent à la cour de Rome, et pour renverser l'indigne prêtre qui souille d'abominations le trône pontifical. » Louis XIV, qui s'était fait ainsi décréter le suprême arbitre dans son différend avec Innocent XI, n'hésita pas à suivre les injonctions de l'avocat général; préalablement il s'empara d'Avignon, fit enfermer à Saint-Oléron le cardinal Ranucci, le nonce apostolique, et annonça qu'il allait nommer patriarche de France Monseigneur de Harlay, archevêque de Paris.

Quoique ces menaces fussent de nature à inspirer des craintes sérieuses au souverain pontife, néanmoins il persista dans sa résistance, et ne voulut entendre à aucun arrangement ni à aucune concession. Si l'on recherche sur quel appui comptait Innocent XI pour oser entreprendre une lutte avec le plus puissant monarque de la chrétienté, on trouvera que ce n'était ni sur l'espoir d'opérer une réaction par ses censures, ni sur l'autorité de son pouvoir apostolique, ni sur le zèle des princes catholiques pour l'intérêt religieux; mais bien sur cette haine générale qui commençait à se faire sentir contre Louis XIV et qui devait être si funeste à la France. Toutefois, Innocent XI n'eut pas la satisfaction de voir les défaites de son ennemi; il mourut le 12 août 1689, accablé de vieillesse et usé par les maladies.





Louis XIV achète les suffrages des cardinaux et fut élu pape le Vénitien Pierre Ottoboni. — Inobéissance du souverain pontife — Ses prodigalités pour les membres de sa famille. — Bulle du pape contre le péché philosophique. — Restitution d'Avignon. — Mort d'Alexandre VIII.

Après la mort d'Innocent XI, le duc de Chaulnes, ambassadeur français qui avait été envoyé par Louis XIV pour remplacer le marquis de Lavardin, distribua plus de trois millions aux cardinaux électeurs, et fit nommer pape le Vénitien Pierre Ottoboni, l'une des créatures du monarque.

Le nouveau pontife prit le nom d'Alexandre VIII. Les auteurs du temps s'accordent à dire qu'il était d'un caractère facile, qu'il avait les manières aisées, et que son seul défaut était d'aimer la table plus que de raison; les rigoristes lui reprochaient encore de passer les nuits à boire, de chanter des couplets érotiques de sa composition, et de se complaire à dissenter sur l'excellence de l'athéisme.

Le premier usage qu'il fit de son omnipotence fut de nommer cardinal padrone son petit-neveu Ottoboni, qu'on prétendait être son bâtard et son mignon; en outre il lui donna la surintendance des affaires de l'Église, la dignité de grand chancelier et de légat d'Avignon, et lui conféra des bénéfices jusqu'à concurrence d'une somme de cent cinquante mille écus de revenus annuels.

Après avoir enrichi son petit-neveu, le pape songea aux autres membres de sa famille, et leur distribua plusieurs millions qui étaient restés dans le trésor apostolique à la mort d'Innocent XI; Antonio Ottoboni, son neveu immédiat, reçut pour sa part cent mille écus, et la charge de généralissime des troupes de l'Église; il remit à son autre neveu don

Marco pareille somme, avec les titres de général des galères et de duc de Fiano, ce qui lui permit d'épouser une riche héritière de la maison des Colonna. Enfin il se conduisit si généreusement à l'égard des enfants de ses frères et de ses sœurs, qu'en moins de trois semaines il se trouva avoir vidé le trésor, épuisé la liste des bénéfices et grevé le saint-siège d'énormes engagements. Un cardinal voulut lui faire des représentations au sujet de ses prodigalités et l'engager à mettre des bornes à son népotisme; mais Alexandre VIII lui imposa silence, et répondit, en faisant allusion à son grand âge : « Je n'ai point de temps à perdre; pour moi, il est vingt-trois heures et demie. Je dois faire vite, sinon bien. »

Pendant tout son règne, le saint-père s'occupait presque exclusivement d'enrichir sa famille et de combler d'honneurs le cardinal padrone, son favori. Il montra la plus parfaite indifférence pour les affaires de l'Église; et les seuls actes qui signalèrent son passage sur la chaire de l'Apôtre furent d'abord une constitution contre le jansénisme et les partisans de cette doctrine, où, selon Ligny, le pape donna une marque évidente de sa faillibilité, en condamnant les cinq propositions dans le sens de Jansénius, car il attaqua saint Augustin lui-même et prouva que les théories de ce Père sur la grâce étaient les mêmes que celles de Port-Royal. Le docteur Gilbert écrivait également à ce sujet : « Il faut démêler la doctrine évangélique sur la grâce de Jésus-Christ, des

opinions du chef de l'Eglise, attendu qu'Alexandre VIII par sa constitution lui a fait une blessure dont la plaie ne sera peut-être jamais cicatrisée. » Ensuite il publia deux bulles, l'une concernant « le péché philosophique, » qui était une thèse enseignée par les jésuites et qui consistait à soutenir que « l'homme peut commettre des actions condamnables sans offenser Dieu, s'il n'a point connaissance de la Divinité ou s'il n'a point songé à Dieu pendant qu'il agissait. » Le second décret rendu par Sa Sainteté était relatif à la fameuse protestation d'Innocent XI sur la régale. La bulle était ainsi conçue :

« Voulant marcher sur les traces d'Innocent XI, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, qui a improuvé, annulé et cassé tout ce qui s'était fait dans l'affaire de la régale avec tout ce qui s'en est suivi; voulant en outre qu'on regarde comme bien spécifiés ici les actes émanés de l'assemblée de 1682, tant en ce qui concerne l'extension du droit de régale qu'en ce qui touche la déclaration sur la puissance ecclésiastique, et les mandats, arrêts, décrets, édits et ordonnances du clergé, du Parlement et du roi de France; nous déclarons, après mûre délibération et en vertu de la plénitude de notre autorité apostolique, que toutes les choses et chacune des choses qui ont été faites touchant l'extension du droit de régale,

la déclaration sur la puissance ecclésiastique et les quatre propositions qu'elle contient, ont été, sont et seront de plein droit, nulles, invalides, illusoires, pleinement et entièrement destinées de force et d'effet; que personne n'est tenu de les observer, lors même qu'il aurait prêté serment de le faire; enfin, nous déclarons qu'on doit les regarder comme non avenues, comme n'ayant jamais existé, et nous protestons devant Dieu, devant les saints apôtres Pierre et Paul, contre elles, de leur nullité. »

Alexandre VIII n'osa pas toutefois promulguer cette bulle d'anathème contre les quatre propositions du clergé français; il imita la prudente réserve de l'un de ses prédécesseurs, renferma sa protestation dans les archives du Vatican, et en remit la publication à un temps plus favorable. Son hypocrisie lui réussit à merveille. Le roi-soleil attribua la modération du pontife à sa reconnaissance; et pour lui donner une preuve éclatante de satisfaction, il lui rendit Avignon et le comtat Venaissin.

Louis XIV ne tarda pas à se repentir d'avoir fait cette restitution, car peu de jours après il reçut la nouvelle que le pape, à son lit de mort, avait lancé une bulle terrible contre la régale.

Sa Sainteté Alexandre VIII avait rendu le dernier soupir le 30 janvier 1691.





Vacance du saint-siège. — Election d'Innocent XII. — Il publie une bulle contre le népotisme. — Politique du nouveau pontife. — Sa Sainteté veut abaisser l'orgueil de Louis XIV. — Le monarque dévot se soumet au saint-siège. — Lâcheté de Louis XIV. — Querelles sur le quietisme entre Fénelon et Bossuet. — Histoire de Mme de La Mothe-Guyon. — Ses doctrines singulières. — Ses amours mystiques. — Bossuet fait condamner cette femme singulière. — Bulle contre le livre des Maximes des saints. — Fénelon est déclaré hérétique. — Partialité de Louis XIV dans la querelle de Bossuet et de Fénelon. — Lettre de Fénelon sur le roi de France. — Jubilé séculaire. — Mort du pontife. — Reflexions sur l'histoire de l'Eglise pendant le dix-septième siècle.

Il se manifesta une telle division parmi les cardinaux qui étaient appelés à donner un successeur au pontife Alexandre VIII, que pendant six mois entiers il fut impossible à l'un des compétiteurs à la chaire de saint Pierre d'obtenir la majorité; enfin, grâce aux millions de la France, Antonio Pignatelli l'emporta sur ses concurrents. Louis XIV, malgré la déception qu'il avait éprouvée de la part d'Alexandre VIII, persista dans son projet de vouloir un pontife dévoué à ses intérêts, et dépensa jusqu'à quinze millions pour acheter les voix des cardinaux, et faire nommer pape, sous le nom d'Innocent XII, Antonio Pignatelli, vieillard rusé, souple et persévérant, qui avait promis à l'ambassadeur français d'approuver sans restrictions la régale.

Le saint-père était originaire de Naples et issu d'une ancienne famille de la Calabre ultérieure; il avait été successivement vice-légat du duché d'Urbino, inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne et à Vienne, secrétaire de la congrégation des évêques, maître d'hôtel de Clément X, évêque de Faënza, légat de Bologne, métropolitain de Naples et cardinal.

Dans l'exercice de ses diverses charges il avait acquis une grande expérience du gouvernement de l'Eglise, et était à même de reconnaître qu'en aban-

donnant les intérêts du saint-siège pour ne s'occuper que de ceux de leur famille, les pontifes étaient arrivés à saper eux-mêmes les bases sur lesquelles reposait l'édifice de la papauté. Il résolut donc de suivre un système de conduite entièrement différent; il déclara qu'il voulait extirper l'affreux népotisme qui scandalisait les peuples et ruinait l'Eglise depuis plus de deux siècles; il fit souscrire par tous les membres du sacré-collège une bulle qui enlevait toute distinction extraordinaire aux neveux des papes, avec obligation aux cardinaux présents et futurs de la confirmer par serment à chaque nouveau conclave, et à tous les pontifes d'en faire de même.

Pour fortifier par l'exemple la règle qu'il venait de prescrire, il ne donna ni bénéfice ni dignité à ses parents, qui étaient nombreux, et il leur défendit même de se présenter à Rome. Il rendit des ordonnances pour réformer les dépenses de la chambre apostolique, et poussa l'économie dans son intérieur jusqu'à défendre à son maître d'hôtel de dépenser plus d'un teston pour ses repas. Il supprima les charges inutiles, ainsi que les pensions dont son prédécesseur avait grevé le trésor, et qui s'élevaient au chiffre énorme de deux cents millions d'écus.

Après avoir mis de l'ordre dans l'administration civile, Innocent XII voulut faire des réformes dans



Fénelon, archevêque de Cambrai, déclaré hérétique

l'organisation du clergé régulier et séculier; mais là, il éprouva de telles résistances, qu'il n'osa pas toucher à l'ancien ordre de choses, et qu'il fut contraint de laisser incomplète son œuvre de régénération politique et religieuse. Tous ses efforts, toute sa persévérance, vinrent se briser contre l'obstination des congrégations religieuses; et il lut obligé de tolérer, comme par le passé, les débordements des moines et des nonnes, et les honteux scandales des princes de l'Eglise et des ecclésiastiques romains.

Dans les questions politiques qu'il eut à débattre avec les puissances étrangères, Innocent XII fut plus heureux que dans ses débats avec les moines; malgré les promesses qu'il avait faites à Louis XIV d'approuver la régale, il sut amener ce monarque superbe à lui rendre sa parole et à se soumettre à ses volontés. L'habile pontife se servit, pour en venir à

ses fins, du Père la Chaise, confesseur du roi, et de la Maintenon, qui était unie par un mariage secret à Louis XIV. L'un et l'autre inspirèrent au dévot monarque des terreurs religieuses au sujet de la régale, et lui arrachèrent un édit qui enjoignait aux ecclésiastiques du royaume d'envoyer à la cour de Rome une rétractation des décisions qu'ils avaient prises par son ordre, et qu'ils eussent à déclarer, en témoignage de leur repentir, qu'ils regardaient leurs propres décrets comme nuls et coupables, et qu'ils jureraient une obéissance passive et absolue au saint-siège. De son côté, le lâche despote, abêti par la peur de l'enfer, écrivit la lettre suivante :

« Très-saint père, j'éprouve une grande joie en voyant tout ce que Votre Sainteté accomplit pour les avantages de l'Eglise et l'avancement de notre sainte religion, ce qui redouble mon respect filial envers





Bossuet, évêque de Meaux, courtisan de toutes les grandeurs

votre personne; aussi je cherche à lui faire connaître par les plus fortes preuves que j'en puisse donner, combien ma soumission au saint-siège est sincère. J'ai publié les décrets nécessaires pour empêcher que les choses contenues dans mon édit de 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, fussent observées à l'avenir. Je désire que non-seulement Votre Sainteté soit instruite de ma docilité à ses ordres, mais encore que toute l'Europe connaisse, par cette marque éclatante de ma soumission, combien je vénère vos grandes qualités. Je ne doute pas que votre béatitude ne réponde à l'affection que je lui porte par toutes les démonstrations de sa miséricorde paternelle, et je prie Dieu qu'il conserve à Votre Sainteté des années aussi heureuses que le souhaite, très-saint père, votre très-dévoit fils, Louis, quatorzième du nom, roi de France et de Navarre.»

Si cette lettre n'était tout entière de la main de Louis XIV, on la croirait écrite par Tartufe sous la dictée d'Escobar, tellement le roi-soleil se joue avec impudeur de la vérité, de la bonne foi et de la raison! La crainte du diable avait rendu le roi idiot.

C'est ainsi que se termina l'affaire de la régale, pour laquelle depuis onze ans la France avait été en hostilité incessante avec le saint-siège.

Dès qu'Innocent XII eut obtenu ce triomphe, il se détacha immédiatement de la ligue formée contre la France, et rompit en visière avec l'empire et avec l'Espagne; il réclama même contre les investitures de quelques fiéls compris dans les Etats de l'Eglise, qui avaient été conférés par Léopold, et fit publier par le camerlingue un décret par lequel il déclarait, au nom de la plénitude de sa puissance, que les revenus des fiéls inclus dans les provinces du saint-siège seraient réunis au fisc apostolique. Les ambassadeurs Martinitz et Lamberg protestèrent inutilement contre cet abus de pouvoir; le pape persista dans ses prétentions, et se sépara violemment de son ancien allié, entraînant dans sa défection quelques princes de l'Italie et le duc de Savoie.

Plusieurs historiens émettent l'opinion que le souverain pontife, en prenant le parti de la France, ne suivait pas ses propres inspirations, mais bien celles qui lui étaient suggérées par les jésuites; qu'il cédaît en cela aux craintes que lui inspiraient les bons Pères sur son existence. Ils font valoir, à l'appui de cette assertion, les bulles que fulmina le saint-père contre le jansénisme et surtout contre les disciples d'Antoine Arnauld.

Ce docteur célèbre, après avoir longtemps combattu le despotisme des rois, l'absolutisme des papes et la morale corruptrice des jésuites, s'était réfugié dans les Pays-Bas pour échapper à la tyrannie de Louis XIV, et vivait dans une retraite ignorée, sans fortune et sans serviteurs, lui dont le neveu avait été ministre d'Etat et qui avait refusé d'être cardinal! Il n'avait pour le consoler dans son exil que Nicole, un de ses anciens compagnons de Port-Royal, auquel il fit cette belle réponse, un jour que celui-ci se laissait aller au découragement et cherchait à lui persuader qu'il était temps pour eux de se reposer :

« Nous reposer! quand l'humanité souffre! et n'avons-nous pas assez de l'éternité tout entière pour nous reposer? » Ce redoutable adversaire des oppres-

seurs du peuple resta sur la brèche jusqu'à ses derniers moments, sa grande âme le soutint au milieu des épreuves et des adversités, donna une vigueur extraordinaire à un corps qui était en apparence faible et languissant, et lui permit de continuer ses admirables travaux jusqu'à une extrême vieillesse.

« Enfin, après une carrière si orageuse et si malheureuse, dit Voltaire, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis et une vieillesse active, qui furent le partage de cet homme fameux, Arnauld vit approcher la mort sans trouble ni faiblesse, et il expira entre les bras du Père Quesnel, à Bruxelles, le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il fut inhumé dans le sanctuaire de la paroisse Sainte-Catherine. »

Comme rien dans un homme aussi extraordinaire ne peut être indifférent, nous transcrivons le portrait que nous en a laissé un de ses disciples. L'extérieur d'Arnauld, dit-il, ne prévenait point en sa faveur; sa taille était petite et sa tête d'une grosseur disproportionnée; ses traits auraient même annoncé de la stupidité, sans la vivacité de ses yeux qui révélait le feu de son génie. Ce docteur, si terrible la plume à la main, était le meilleur des hommes dans l'intimité et dans le monde, où il apportait des mœurs simples et douces. Sa conversation était grave et réfléchie, sans exclure pourtant une honnête gaieté; sa mémoire était véritablement prodigieuse et lui fournissait toujours, à point nommé, quelque trait de ce que les auteurs avaient dit de plus saillant sur ce qui faisait le sujet de l'entretien. Il possédait à fond les poètes latins; il n'était pas seulement profond dans la théologie, dans l'intelligence de l'Ecriture, dans la science ecclésiastique; il était encore versé dans la dialectique, dans la géométrie, dans la grammaire, dans la rhétorique. Il a écrit environ cent quarante volumes en différents formats, dont plusieurs ont été faits en société avec Pascal, Nicole et Lamy, outre les correspondances qu'il entretenait toute sa vie avec les savants d'Italie, d'Allemagne et de France. Le lieu de sa sépulture fut longtemps ignoré; mais son cœur fut porté à Port-Royal, puis transféré à Palaiseau. Les poètes les plus illustres lui firent des épitaphes, et Boileau ne craignit pas de déplaire à Louis XIV en consacrant des vers à la mémoire du grand Arnauld. Sa mort enleva aux partisans de Jansénius le plus habile défenseur qu'ils eussent jamais eu, et les jésuites furent délivrés du plus redoutable de leurs adversaires.

Les bulles d'Innocent XII arrivaient donc fort à propos pour raviver les anciennes querelles des molinistes et des jansénistes, et pour assurer le triomphe des enfants d'Ignace. Fort heureusement les censures ne produisirent pas un grand effet sur les esprits, l'attention se trouvant captivée par la réapparition du quietisme et par les discussions du célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, et de l'illustre Bossuet, évêque de Meaux, qui s'étaient déclarés l'un défenseur, l'autre persécuteur des nouvelles doctrines sur l'amour pur.

Parmi ses propagateurs les plus ardents, cette secte comptait un moine barnabite appelé le Père Lacombe, et une jeune femme, sa pénitente, nommée Jeanne



Bouvier de la Mothe-Guyon. Cette femme, devenue célèbre autant par la singularité de son existence que par la bizarrerie de ses doctrines, était fille de Claude Bouvier, seigneur de la Mothe-Vergonville, maître des requêtes. Ses parents l'avaient placée fort jeune dans un couvent de Montargis pour y faire son éducation, et ne l'en avaient retirée qu'à l'âge de douze ans. Devenue jeune fille, Jeanne montra un penchant irrésistible pour la vie ascétique, et voulut se faire religieuse de la Visitation. Son père s'opposa fortement à ce projet, et ne voyant d'autre moyen de combattre l'exaltation de sa fille que le mariage, il lui fit épouser un riche habitant de la province, nommé Jacques Guyon.

De cette union naquirent cinq enfants en douze années. Jeanne Guyon venait d'accoucher de sa fille, qui fut depuis duchesse de Sully, lorsque son mari mourut. Elle avait vingt-huit ans, elle était belle, riche, remplie de grâces et d'esprit. C'est alors qu'elle lia, par lettres, des rapports avec le Père Lacombe, moine barnabite, dont le couvent était situé près de Thonon, dans le Chablais, et qu'elle avait eu déjà occasion de voir à Paris. Elle lui confia ses pensées les plus secrètes et lui demanda des conseils pour la direction de sa conscience. Deux jours après, le barnabite lui répondit qu'il s'était mis en prières pour obtenir de Dieu la connaissance parfaite des mystères de son âme ardente; que Jésus-Christ lui était apparu et lui avait révélé qu'il la destinait à un ministère glorieux et extraordinaire.

Jeanne Guyon voulut immédiatement se mettre en état de remplir la sainte mission à laquelle Dieu l'appelaît; elle choisit des précepteurs à ses enfants, abandonna leur garde-noble, qui était d'une grande importance, ne se réserva sur ses propres biens qu'une modique pension, et vint mettre son cœur et son existence à la disposition du Père Lacombe, pour qu'il s'en servit suivant les desseins de la Providence. Ce moine faisait profession de la mysticité la plus subtile et la plus raffinée; et, au dire des antagonistes du quiétisme, il gouvernait d'une manière absolue ses dévotés en abusant du système de spiritualité, qui fait considérer les actes extérieurs comme indifférents, et les péchés comme des épreuves salutaires pour dompter notre orgueil et acquérir la perfection intérieure. On prétendait même qu'il s'attachait doublement ses pénitentes par les charmes de sa doctrine spiritualiste et par les jouissances sans remords qu'il leur permettait.

Le Père Lacombe sortit de son couvent et accompagna la belle Jeanne dans le diocèse de Genève, où ils dogmatisèrent; mais l'évêque, scandalisé de l'étrangeté de leurs doctrines, interdit le Père Lacombe et le chassa du diocèse avec sa pénitente. Ils se retirèrent alors l'un et l'autre dans la ville de Grenoble, où Jeanne Guyon publia, avec approbation du clergé de la province, « le moyen court et facile pour faire l'oraison: » et le barnabite, son « Analyse sur l'oraison mentale. »

Dans ces ouvrages, les deux quiétistes développaient leurs principes sur la nécessité de s'anéantir jusqu'à une inaction complète, pour laisser Dieu opérer seul; ils expliquaient que la voie intérieure n'admet ni lumière, ni amour, ni désir; ils prétendaient

que dans l'oraison les fidèles peuvent se passer même de la connaissance de Dieu, qu'ils ne doivent jamais songer ni au châtement, ni à la récompense, ni à la mort, ni à la vie, ni au temps, ni à l'éternité, ni aux saints, ni à la Vierge, ni aux esprits célestes, ni à l'humanité du Christ, ni aux attributs de Dieu.

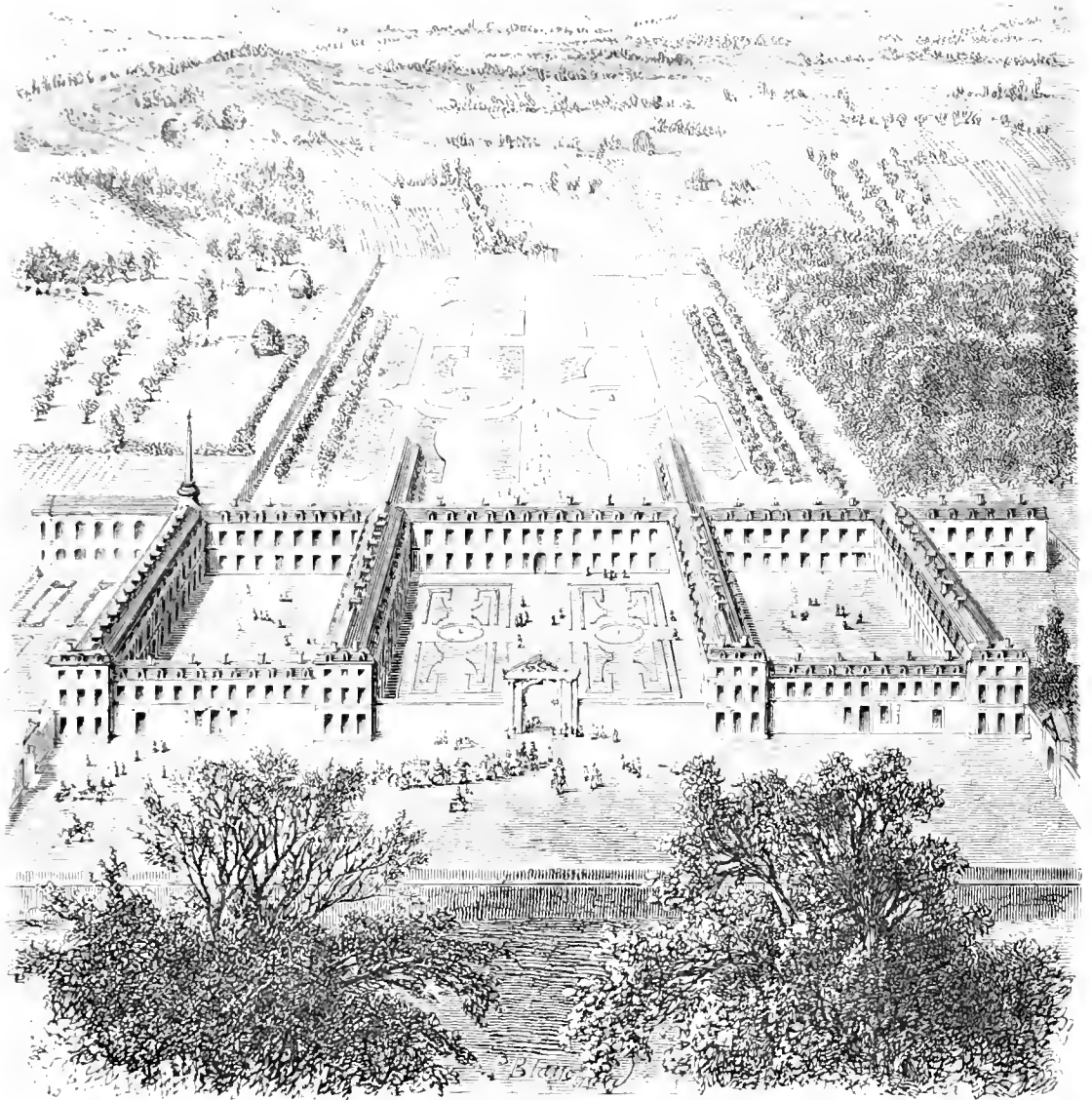
Outre son livre sur « le moyen court et facile de faire l'oraison, » Jeanne Guyon publia « le Cantique des cantiques expliqué selon le véritable sens mystique, » et un troisième ouvrage appelé « la Règle des associés à l'enfance de Jésus et les Torrents. »

Cette dernière publication est sans contredit la plus remarquable sous le rapport de la singularité des doctrines et de l'extravagance des opinions qui s'y trouvent développées. Entre autres choses, Jeanne Guyon explique « que Dieu ôte quelquefois à l'âme parfaite tout don, toute grâce, toute vertu, et cela pour toujours; que la fidélité de cette âme consiste alors à se laisser ensevelir et écraser, à souffrir sa puanteur, et à se laisser pourrir dans toute l'étendue de la volonté de Dieu, sans chercher même à éviter la corruption; qu'elle doit n'avoir plus de conscience, se confesser sans se repentir, et communier comme on va dîner; qu'elle doit être heureuse de se voir en horreur aux autres et oubliée de Dieu, qui la laisse s'abandonner dans la pourriture. Elle affirmait que cet abandon absolu était le plus sublime état où la grâce pût élever une âme; qu'alors les quiétistes éprouvaient des jouissances infinies et avaient des visions qu'elle ne pouvait raconter aux profanes, de peur de salir l'imagination, quoiqu'elles laissassent l'esprit net et entièrement occupé de pensées mystiques. »

Jeanne Guyon prétendait qu'elle était arrivée à un point de perfection tellement sublime, qu'elle voyait clair dans le fond des âmes, et exerçait sur elles aussi bien que sur les corps une autorité miraculeuse. Dans ses extases, elle se disait si remplie de grâces pour elle et pour les autres, qu'elle courait à chaque moment un danger prochain d'étouffer, et qu'elle ordonnait qu'on la soulageât en la délaçant. Quelquefois elle engageait simplement les assistants à s'asseoir en silence à ses côtés; et elle affirmait que du réservoir divin de son cœur, il se faisait un dégorgeement qui la dégagait avec suavité; et que ses acolytes, enfants de sagesse, recevaient de leur mère la mesure d'aliment qui convenait à chacun d'eux.

Enfin, après cinq années de courses et d'aventures, de succès et de traverses, le Père Lacombe et sa belle pénitente terminèrent ce qu'ils appelaient leurs missions, et revinrent à Paris, où l'archevêque, croyant trouver de la conformité entre leurs doctrines et les erreurs de Molinos condamnées par le saint-siège, voulut mettre un terme à leurs prédications, envoya le Père Lacombe à la Bastille, et confina Jeanne Guyon dans le couvent des Filles de la Visitation, au faubourg Saint-Antoine, pour y faire pénitence. Mais il arriva qu'au lieu de se convertir et de céder aux pieuses exhortations des nonnes de la Visitation, ce fut la nouvelle recluse qui entraîna toutes ses compagnes dans les doctrines de l'amour pur désintéressé et en fit des hérétiques, selon l'Église.

La cousine de Jeanne Guyon, Mme de la Maisonfort, qui avait été placée par la Maintenon à Saint-Cyr pour y perfectionner l'éducation des jeunes



Saint-Cyr sous Louis XIV

pensionnaires, se prit d'enthousiasme pour sa parente, et en parla à la cour comme d'une sainte persécutée. Les duchesses de Béthune, de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart devinrent également ardentes quêtistes par esprit de libertinage, et bientôt Jeanne Guyon fut à la mode.

Par l'entremise de ses nouvelles protectrices, la belle Jeanne fut mise en liberté et obtint même l'insigne faveur d'être présentée à Mme de Maintenon. Ses infortunes, sa résignation, son éloquence

entraînante lorsqu'elle parlait de Dieu, sa beauté remarquable, la rendirent intéressante aux yeux de la favorite et lui valurent son amitié. Jeanne Guyon fut admise dans l'intimité du roi, et compta bientôt parmi ses filles spirituelles toutes les nobles élèves de Saint-Cyr.

Ce fut dans cette maison qu'elle rencontra Fénelon et que commença la liaison de l'ardente quêtiste et du tendre abbé. « Celui-ci, adonné depuis longtemps à un spiritualisme raffiné, dit Saint-Simon,



Fénelon se soumet aux censures ecclésiastiques

goûta les doctrines de Jeanne, et affirma à la Maintenon que la quietiste était la plus sublime des saintes. C'est alors qu'il devint le directeur des brebis distinguées du petit troupeau que Jeanne Guyon s'était fait, affectant néanmoins de ne les conduire que sous la direction de cette prophétesse, qui était introduite dans le sanctuaire de la conscience de ces gentilles pucelles. En outre elle laissait des échappées continuelles à Paris, chez monseigneur le duc de Bourgogne lui-même, où elle faisait des instruc-

tions à ses fidèles ordinaires, Mme de Mors et la comtesse de Guiche et d'autres nobles dames qui se dérobaient à la cour pour venir profiter de la manne que Jeanne Guyon répandait dans le désert de leur âme. »

Un événement vint troubler le petit troupeau; Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Tous les quietistes se récrièrent, car c'était le siège de Paris qu'ils voulaient pour leur directeur, et non celui de Cambrai, qu'ils considéraient avec mépris

comme un diocèse de campagne. L'archevêché de Paris aurait mis en effet Fénelon à la tête du clergé, dans une place de confiance immédiate et durable, eût obligé chacun à compter avec lui, et l'eût mis dans une situation à tout oser pour Jeanne Guyon et pour sa doctrine, qui se propageait avec une extrême rapidité. Cependant quelque mystérieuses que fussent les réunions des adeptes de Jeanne, les jésuites parvinrent à en pénétrer le secret; ils s'effrayèrent alors du nombre et de la qualité des disciples de la quiétiste; ils attaquèrent ses ouvrages et cherchèrent à soulever des scrupules dans la conscience de Louis XIV : ils y réussirent. Le vieux roi, craignant d'avoir cédé à de coupables inspirations en protégeant une femme accusée de quiétisme, voulut que le Père Bourdaloue examinât ses doctrines; et d'après l'opinion du prédicateur, il lui fit signifier qu'elle eût à interrompre ses visites aux demoiselles de Saint-Cyr.

Mme de Maintenon écrivit de son côté à Jeanne Guyon, qu'elle devait, pour sa propre sûreté, quitter Paris et se retirer dans quelque village, en ayant même le soin de ne découvrir le lieu de sa retraite à personne. La pauvre persécutée obéit, chercha à se soustraire à tous les regards et à se faire oublier, mais il était trop tard; l'attention publique se trouvait éveillée par les jésuites; et ceux-ci tenant à l'honneur de montrer leur pouvoir sur l'esprit du roi, résolurent de la perdre. D'abord ils firent circuler une espèce de confession attribuée au Père Lacombe, et dans laquelle le barnabite demandait pardon à Dieu et aux hommes d'être tombé avec sa belle pénitente dans des excès et des misères d'une affreuse immoralité; d'avoir été précipité par un entraînement de folie et de fureur dans des désordres que la loi défend, sans néanmoins qu'il eût l'intention de mal faire, et seulement parce qu'il s'était figuré que Dieu exigeait de lui qu'il accomplît toutes ces abominations, quoiqu'il en eût prévu les terribles conséquences. Ensuite les bons Pères répandirent adroitement les allégations les plus calomnieuses sur Jeanne, accréditèrent les soupçons les plus outrageants pour son honneur, et cherchèrent à faire croire qu'elle se cachait pour éviter la honte d'être démasquée aux yeux de tous.

Jeanne Guyon, instruite par Fénelon des accusations scandaleuses dont elle était l'objet, prit le parti de sortir de sa retraite, et demanda à être jugée, elle et ses écrits, par une commission composée en nombre égal d'ecclésiastiques et de laïques. Sa requête fut agréée; le roi nomma une commission composée de trois juges ecclésiastiques, Bossuet, évêque de Meaux, monseigneur de Noailles, évêque de Châlons, et Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; mais il refusa de leur adjoindre trois laïques. Jeanne obtint seulement, par le crédit de Mme de Maintenon, que Fénelon, qui n'était point encore installé à l'archevêché de Cambrai, fût admis dans le sein de l'assemblée.

Les quatre prélats firent leurs réunions au village d'Issy, ce qui les fit appeler « les conférences d'Issy. » Dès la première séance, Bossuet avoua qu'il connaissait très-imparfaitement les ouvrages mystiques de l'accusée, et pria Fénelon d'en faire

des extraits. L'archevêque de Cambrai se rendit à l'invitation de Bossuet, dans l'espérance d'être utile à son amie et de faire triompher son innocence.

Malheureusement, pour prévenir le jugement qui allait être porté, le métropolitain de Paris, à l'instigation des jésuites, revendiqua le droit de décider seul une cause qui se plaidait dans son diocèse; et avant que les prélats eussent eu le temps de se former une opinion sur les doctrines de Jeanne Guyon, il publia un mandement par lequel il condamna la célèbre quiétiste comme enseignant des propositions fausses, tendant à l'hérésie, contraires à la parole de Dieu, capables de scandaliser les fidèles et d'offenser les oreilles pieuses.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette censure, c'est qu'elle fut prononcée par un prélat qui ne connaissait ni les livres qu'il anathématisait, ni aucun des ouvrages de piété qui paraissaient, et cela au dire de Fénelon lui-même.

Les commissaires d'Issy ne pouvant donner gain de cause à Jeanne Guyon contre l'archevêque, la condamnèrent également; toutefois ils procédèrent avec plus de ménagements, et au lieu de censurer les livres qui étaient soumis à leur examen, ils composèrent trente-quatre articles diamétralement opposés aux principes enseignés par les quiétistes, les présentèrent à Jeanne et la déterminèrent à y souscrire. Elle signa en outre les instructions pastorales qui furent publiées à l'appui des articles anti-mystiques, et fit une abjuration authentique de son prétendu apostolat.

Cette soumission lui valut un certificat favorable de Bossuet, attestant de son innocence et de son orthodoxie. Mais bientôt elle se laissa entraîner par ses inspirations, et recommença à propager les doctrines du quiétisme. Les jésuites demandèrent immédiatement au roi une lettre de cachet, et la firent conduire à Vincennes et ensuite à la Bastille.

Bossuet fit alors paraître un livre intitulé « Des états d'oraisons, » dans lequel l'auteur censurait sévèrement la célèbre quiétiste. L'évêque de Meaux voulut faire approuver son ouvrage par Fénelon, qui s'y refusa, sous le prétexte fort honorable qu'il avait promis de condamner les erreurs de Jeanne Guyon et non sa personne; l'archevêque de Cambrai annonça même à son collègue qu'il ne se ferait nullement scrupule de témoigner en toutes occasions de son estime pour cette femme; qu'il ne dénoncerait jamais à l'Église comme digne du feu celle qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne pas savoir s'expliquer d'une manière assez lucide, et dont il connaissait sullisamment les sentiments religieux. Le vertueux prélat ne s'en tint pas à cette protestation en faveur de son ancienne amie, il résolut d'agir activement auprès de monseigneur de Noailles, qui avait été nouvellement promu à l'archevêché de Paris; il lui rendit plusieurs visites, en obtint l'élargissement de Jeanne Guyon de la Bastille et son admission dans une maison religieuse de Vaugirard; il fit plus encore, il entreprit la justification des doctrines de la pauvre recluse, et publia le livre remarquable intitulé « De l'explication des maximes des saints sur la vie intérieure. »

Bossuet prit la plume pour répondre à Fénelon, attaqua son ouvrage sans ménagements, le dénonça à l'opinion publique comme une apologie cachée de

quétisme, une répétition des écrits de Jeanne Guyon, et il appela l'archevêque de Cambrai le nouveau Montan d'une seconde Priscille.

Fénelon riposta à son adversaire, se plaignit amèrement de ce que l'évêque de Meaux le faisait rêver les yeux ouverts et lui prêtait des raisonnements qu'il n'avait jamais tenus. Bientôt les discussions théologiques dégénérent en véritables disputes, et les deux prélats en vinrent jusqu'à se charger d'injures. Pour arrêter le scandale, le Père la Chaise intervint, se prononça en faveur de l'archevêque de Cambrai, et déclara que son antagoniste passait les bornes des convenances, et montrait une irritation qui était tout à fait contraire à la douce morale de Jésus-Christ et aux préceptes de la charité apostolique.

Bossuet, furieux du triomphe de Fénelon, courut se jeter aux pieds du roi, lui demanda pardon de ne pas avoir dénoncé plus tôt les abominables doctrines des nouveaux molinosistes, et accusa l'archevêque de Cambrai d'être le fauteur de l'hérésie des quétistes. Cette fois, l'évêque de Meaux l'emporta sur son adversaire, grâce à l'appui de la Maintenon, qui ne pouvait pardonner à Fénelon son opposition à la publicité de son mariage secret avec Louis XIV. Sa Majesté, après avoir écouté favorablement Bossuet, écrivit en cour de Rome pour solliciter la condamnation du livre des « Maximes des saints. »

Malgré les instances du monarque, Sa Sainteté Innocent XII manifesta une grande répugnance à poursuivre un évêque qui s'était toujours montré un des plus zélés défenseurs de l'infaillibilité et de l'omnipotence pontificale; et, tout en se rendant aux desirs de Louis XIV, il procéda avec une extrême lenteur, dans l'espoir que le roi, qui avait déjà soixante ans et qui était usé par les débauches, viendrait à mourir dans l'intervalle. Il nomma pour examiner l'ouvrage deux commissions qui tinrent, l'une douze conférences, et la seconde vingt et une, sans rien décider; une troisième commission employa cinquante-deux séances pour déterminer les propositions censurables dans le livre des « Maximes des saints. » et trente-sept pour délibérer sur la manière dont Sa Sainteté les censurerait.

Pendant que cette affaire occupait les théologiens romains, on préluait en France à une information contre le Père Lacombe, qui était détenu au château de Vincennes, et on le contraignait par la torture à signer un écrit dans lequel il exhortait Jeanne Guyon à se repentir de sa coupable intimité avec lui et avec l'archevêque de Cambrai.

Cette confession, arrachée à un pauvre moine qui était devenu presque fou par suite des mauvais traitements qu'il avait eu à subir, fut scandaleusement colportée dans Paris, pour jeter de l'infamie sur Fénelon et sur l'infortunée Jeanne. Ce fut en vain que le prélat réclama contre un pareil acte, et demanda justice des calomnieux, dans une lettre qu'il envoya par un autre prélat à Louis XIV. Sa Majesté, loin de donner la plus légère satisfaction à l'archevêque de Cambrai, s'emporta contre l'ambassadeur, appela Fénelon un fanatique protecteur du vice, et son amie une extravagante corrompue, et annonça qu'il allait sévir contre les deux coupables. En effet, dès le lendemain l'archevêque recevait un ordre d'exil

du gracieux monarque, et Mme de la Mothe Guyon était plongée de nouveau dans les cachots de la Bastille. Cette femme célèbre y resta une année entière, et n'en sortit que pour être exilée dans une des terres de son fils aîné, où elle vécut encore quinze années, au milieu des pratiques de la plus édifiante vertu. Quant au Père Lacombe, il fut transféré de Vincennes à Charenton, où il mourut fou.

Enfin arriva de Rome la bulle du saint-père où se trouvaient condamnées vingt-trois propositions du livre des « Maximes des saints. » L'archevêque de Cambrai, qui était déjà relégué dans son diocèse et qui avait reconnu l'inutilité de ses efforts pour résister à ses ennemis, ne voulut pas empirer sa position, et se soumit aux censures ecclésiastiques.

Ainsi se termina la querelle qui divisait les deux plus illustres prélats du dix-septième siècle, Fénelon et Bossuet. Et si l'on s'étonne de cet acharnement que montra Louis XIV dans ses persécutions religieuses contre le vertueux précepteur du duc de Bourgogne, qui fut plus tard dauphin de France, on trouvera l'explication de sa conduite dans l'admirable lettre que lui adressa Fénelon lors de son avènement au siège archiepiscopal de Cambrai : « Sire, depuis environ trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'Etat pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur, parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'Etat ni des règles, on a parlé du roi et de son bon plaisir; on a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini; on vous a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disaient-ils, tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. Ces infâmes ont voulu vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'Etat, comme si vous pouviez être grand en ruinant les peuples sur lesquels votre grandeur est fondée.

« Vous avez été jaloux de votre autorité dans les choses extérieures; mais pour le fond, chaque ministre a été le maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puissance, et on ne l'a que trop sentie. Ils sont durs, hautains, injustes, violents, corrupteurs; ils n'observent aucune règle d'équité ni pour l'administration intérieure de l'Etat ni pour les négociations étrangères; ils se contentent de menacer, d'écraser, d'anéantir ceux qui leur résistent. Tous leurs efforts ne tendent qu'à un but, celui d'éloigner de votre personne les hommes de mérite qui pourraient leur faire ombrage. Ils vous accoutument à recevoir sans cesse des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous devriez rejeter avec indignation.

Maintenant, grâces à vos ministres, votre nom est odieux à toute la France, et la France est insupportable à tous ses voisins; vous n'avez conservé aucun allié, parce que vous n'avez voulu que des esclaves.

« Vous avez pour conseiller un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu et qui persécute tous les gens de bien; vous vous en accommodez,

parce qu'il ne songe qu'à vous plaire par ses flatteries, et parce qu'il vous prostitue son honneur. Vous lui sacrifiez les gens vertueux, vous lui laissez tyranniser l'Eglise, et aucun prélat n'est traité aussi bien que La par Votre Majesté.

Vous avez pour confesseur un jésuite vicieux qui n'aime que les gens prodans et relâchés, qui est jaloux au suprême degré de l'autorité que vous lui avez donnée. N'est-il pas honteux qu'un tel homme fasse les évènements à son choix et décide de toutes les affaires de conscience? Vous êtes seul en France, Sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que son esprit est grossier, quoiqu'il ne laisse pas que d'avoir de la ruse avec cette grossièreté d'esprit, que les jésuites même le méprisent, et sont indignés de le voir si facile à l'ambition ridicule de sa famille.

« Vous avez fait d'un religieux un ministre d'Etat, et le ministre ne se connaît ni en hommes, ni en finances, ni en administration; il est la dupe de tous ceux qui le flattent et lui font de petits présents; il ne doute ni n'hésite sur aucune question difficile. Un autre ministre n'oserait décider seul; pour lui, il tranche toutes les questions, de peur d'avoir à rougir de son ignorance devant quelqu'un. Il marche hardiment, sans craindre de vous égarer; il penche toujours au relâchement, et cherche à épaissir les ténèbres autour de Votre Majesté. Ainsi, c'est un aveugle qui en conduit un autre; et, comme dit Jésus-Christ: « Ils tomberont tous deux dans la fosse. »

« Tous ceux qui vous entourent redoutent de vous éclairer, cependant la France est aux abois. Qu'attendent-ils pour vous parler franchement? que tout soit perdu! Qu'ils parlent, qu'ils parlent donc; qu'ils se

retirent, si vous êtes tellement ombrageux qu'on ne puisse vous donner un conseil; qu'ils abandonnent le roi, si le roi ne veut que des flatteurs autour de lui. S'ils restent, ils doivent vous dire la vérité. Malheur, malheur à eux, s'ils ne la disent pas, et malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! »

Cette lettre, sublime d'éloquence et de courage, ne produisit d'autre résultat que d'exciter dans l'âme du dévot monarque une haine violente contre son auteur, et nous en avons vu les conséquences dans les persécutions que l'illustre Fénelon eut à subir lors de ses disputes avec Bossuet.

Le jubilé séculaire s'ouvrit enfin, et l'or des peuples vint s'engloutir dans le trésor apostolique; mais Innocent XII n'eut pas la joie de contempler les richesses qui s'amoncelaient dans les caves du Vatican; une fièvre lente, qui le minait depuis plusieurs mois, l'emporta le 18 septembre 1700.

Pendant le dix-septième siècle, nous avons vu les pontifes de Rome se consumer en efforts impuissants pour disputer aux rois les prérogatives de leur omnipotence, et en être réduits, pour sortir de leur nullité, à soulever des querelles théologiques, à faire naître des hérésies, à encourager même des attaques directes contre la religion, préférant ainsi le sarcasme et les luttes à l'indifférence et à l'oubli des hommes. Dans le dix-huitième siècle, nous verrons les orgueilleux successeurs de l'Apôtre terrassés par une légion de génies sublimes, et la France secouer enfin les doubles chaînes de la superstition et du despotisme, saper les fondements du colosse papal, briser les sceptres des rois et faire un pas de géant vers la conquête de la liberté, vers la République!



## ANSWERS TO TWENTY QUESTIONS ON PAGE 29

- 1—Lansing.
- 2—Through water.
- 3—Lake Michigan.
- 4—A South African gazelle.
- 5—Smoke-cured haddock.
- 6—Fragrant volatile oil obtained from flowers.
- 7—Paris.
- 8—Zero.
- 9—Any warning signal.
- 10—The rim.
- 11—Alaska.
- 12—An elephant keeper and driver.
- 13—Chemical decomposition by the action of an electric current.
- 14—Ogden L. Mills.
- 15—The science of earthquakes.
- 16—A very pure white clay used in making porcelain.
- 17—A coral island.
- 18—The mother's side.
- 19—The science and practice of growing fruit.
- 20—Yeddo.





D 104 .L3 1870

v.2 SMC

La Cheatre, Maurice,

1814-1900.

Histoire des papes :

Mystaeres d'iniquitbes

AZE-0755 (mcih)

